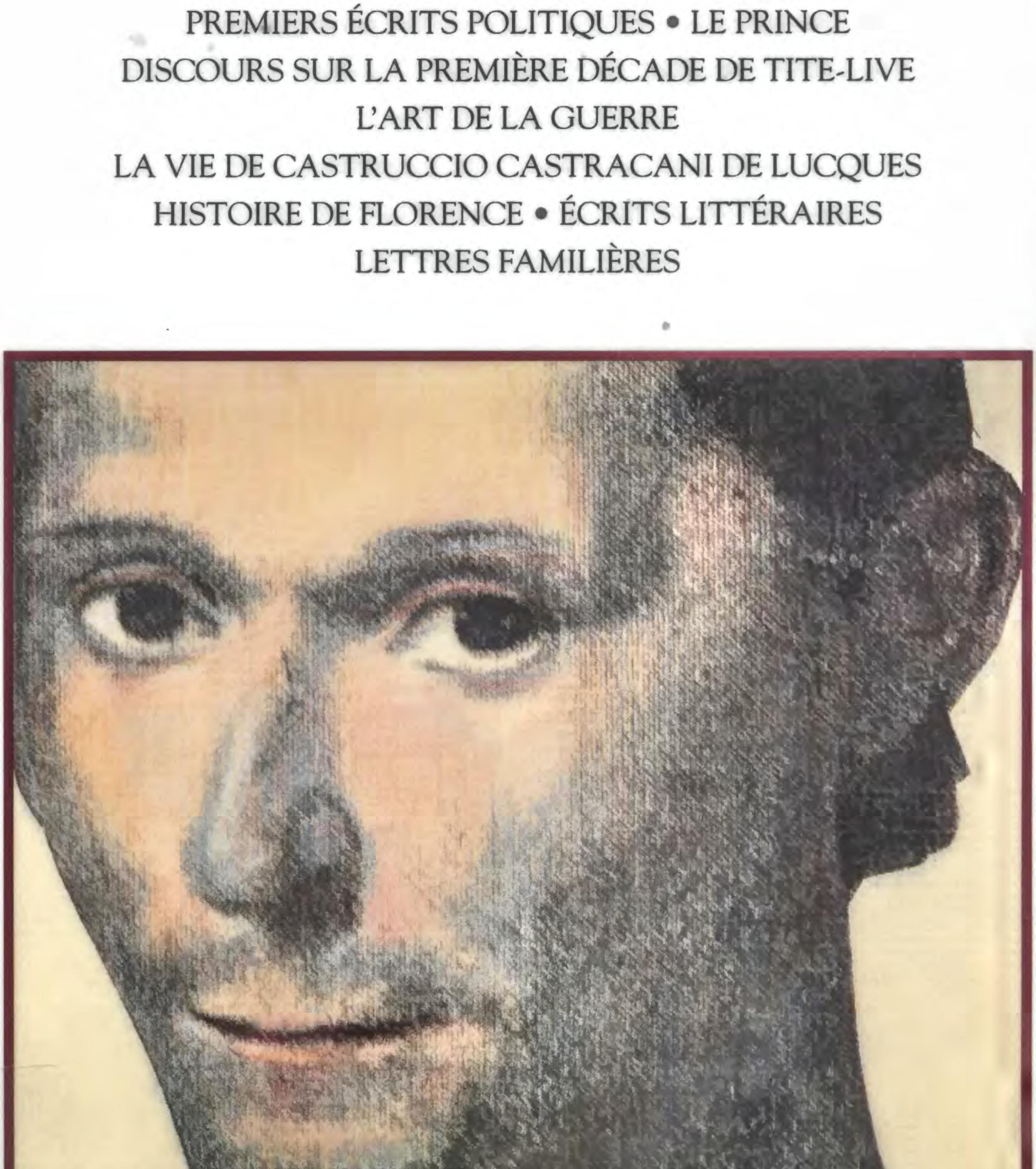
MACHIAVEL

ŒUVRES

PREMIERS ÉCRITS POLITIQUES • LE PRINCE
DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE
L'ART DE LA GUERRE
LA VIE DE CASTRUCCIO CASTRACANI DE LUCQUES
HISTOIRE DE FLORENCE • ÉCRITS LITTÉRAIRES
LETTRES FAMILIÈRES



BOUQUINS *ROBERT LAFFONT*

MACHIAVEL

ŒUVRES

Traduction de l'italien par Christian Bec

ÉDITION ÉTABLIE PAR CHRISTIAN BEC
Professeur à la Sorbonne



ROBERT LAFFONT

© Éditions Bordas, collection « Classiques Garnier », 1987
pour *Le Prince* et *Premiers écrits politiques*
(traduction, introduction et notes de Christian Bec)

© Éditions Robert Laffont S.A., Paris, 1996
pour la présente édition

ISBN 2-221-06556-5

Dépôt légal : septembre 2003 - N° d'éditeur : L 06556 (E03)

Ce volume contient :

PRÉFACE
DICTIONNAIRE
CHRONOLOGIE
établis par Christian Bec

PREMIERS ÉCRITS POLITIQUES

LE PRINCE

DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE

L'ART DE LA GUERRE

LA VIE DE CASTRUCCIO CASTRACANI DE LUCQUES

HISTOIRE DE FLORENCE

ÉCRITS LITTÉRAIRES

LETTRES FAMILIÈRES

INTRODUCTION, NOTES,
CARTES, PLANS, BIBLIOGRAPHIE,
INDEX DES PERSONNES CITÉES
établis par Christian Bec

AVANT-PROPOS

A la mémoire de François, mon fils

Produit d'un dialogue quasi quotidien et de plus de trois ans avec Machiavel, ce livre propose, outre une Préface, un Dictionnaire et des notes, la traduction originale [1] de toutes les œuvres de Machiavel, ainsi que d'un choix de ses lettres familières.

Si *Le Prince* a connu de nombreuses versions françaises modernes, il n'en va pas de même des autres textes machiavéliens. L'édition des *Œuvres complètes* de 1958, par E. Barincou, n'est, de l'aveu même de son auteur, qu'une révision de la traduction de Toussaint Guiraudet, de 1798 : « Plus d'une fois le lecteur curieux [...] reconnaîtra sous nos balafres le brave traducteur de l'an VII. » Sous les balafres, inexactitudes, faux-sens et même contresens sont trop fréquents.

Nous espérons quant à nous les avoir évités et avoir ainsi donné — enfin — un nouveau visage français, plus juste et plus exact, à l'œuvre immense du Secrétaire florentin.

C. B.

1. Les traductions des *Premiers Écrits politiques* et du *Prince* sont reprises de l'édition bilingue Classiques Garnier, 1987.

PRÉFACE

par Christian Bec

Machiavel n'est pas un philosophe[1], si l'on entend par là — et avec lui — ceux qui « n'ayant pu faire une république dans les faits [...] l'ont faite par écrit, tels Aristote, Platon et bien d'autres ». Il est d'abord un praticien de la politique qui, à son niveau de chef de bureau de la seconde chancellerie de Florence et de conseiller d'ambassade, participe de 1498 à 1512, en s'engageant pleinement, corps et âme, à la vie administrative, à la politique intérieure, extérieure et militaire de la République. Chassé du Palazzo Vecchio en 1512 par le retour des Médicis au pouvoir, Machiavel, qui n'a été jusqu'alors que l'auteur de rapports techniques à ses supérieurs et de quelques poèmes fort médiocres, se fait écrivain, pour compenser (de son propre aveu) son oisiveté forcée et tenter d'obtenir la grâce des Médicis : écrivain politique (*Le Prince*, *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*), militaire (*L'Art de la guerre*), historien (*Vie de Castruccio Castracani*, *Histoire de Florence*), mais aussi auteur de comédies (*Mandragore*, *Clizia*) et, accessoirement, poète, peut-être même linguiste (*Discours ou dialogue sur notre langue*).

Ce que la critique et (surtout) l'opinion générale retiennent toutefois de Machiavel, ce sont ses écrits politiques, notamment *Le Prince*, qui ont fait scandale dès la seconde moitié du XVIe siècle. D'où l'apparition, dès cette même époque, et la survie jusqu'aujourd'hui des termes péjoratifs « machiavélisme », « machiavélique » et « florentin », qui reviennent dans toutes les polémiques pour désigner des adversaires politiques violents, madrés et retors.

Mais qu'est-ce en réalité que la pensée politique de Machiavel ? Se fondant sur une méthode spécifique, sur certaines convictions concernant la nature des choses et des hommes, Machiavel élabore une théorie

1. Nous l'avons dit maintes fois et des historiens de la philosophie tels qu'E. Garin ou C. Vasoli nous ont approuvé.

de l'action politique, définit les moyens réels du gouvernement, décrit les rapports entre l'État et le citoyen et entre les États, réfléchit sur une possible utilité politique de la religion, débat de la république et de la monarchie, étudie le cas de certains États antiques et modernes, propose des remèdes à la crise militaire de l'Italie et aborde (fugitivement) la question de l'unité de celle-ci.

« L'HISTOIRE EST LA MAÎTRESSE DE NOS ACTIONS »

Dans la dédicace du *Prince*, Machiavel revendique l'originalité de sa méthode de recherche et de raisonnement. Celle-ci n'est toutefois pas totalement neuve, mais s'inscrit dans la situation culturelle de sa cité et de son temps. F. Gilbert écrit justement que « Machiavel et Guichardin, bien qu'ils aient été les représentants les plus profonds et les plus brillants de la science politique de la Renaissance, ne furent cependant pas des phénomènes isolés, car ils développèrent des conceptions politiques et historiques propres au patrimoine commun d'un groupe d'historiens florentins[1] ».

C'est bien en effet la crise générale de l'Italie et celle de Florence en particulier, bouleversées par les guerres et leurs effets notamment politiques, qui suscitent chez les intellectuels, dès la fin du XVe siècle et jusque vers les années 1540, une réflexion politique concrète et l'examen attentif et critique de l'histoire ancienne et moderne. Alors s'ébauche une « science politique », qui fait appel aux exemples du passé afin d'en tirer des conséquences quant aux institutions et aux pratiques politiques des contemporains.

Première originalité de la méthode de Machiavel : elle se veut exclusivement politique. Dans une lettre du 9 avril 1513 (au moment de la composition du *Prince*), Machiavel écrit à son ami Francesco Vettori, ambassadeur de Florence à Rome : « La Fortune a voulu que, ne sachant parler ni de l'art de la laine, ni de l'art de la soie, ni de gains ni de pertes, il me faut parler des choses de l'État ; et je dois [...] faire vœu de me taire. » Devenu historien de Florence, il déclare son intention de ne s'intéresser qu'aux événements de la politique intérieure et extérieure de la cité, qui seuls, d'ailleurs, semblent alors dignes d'attention aux spécialistes. Cela signifie en clair, comme l'a indiqué Augustin Renaudet, que Machiavel ne se soucie ni de la condition humaine, ni de l'individu en soi, ni de la famille, ni de l'économie, ni de la culture, ni du bien ni du mal, mais des rapports entre citoyens, entre État et citoyens, entre États.

Dans la dédicace du *Prince*, Machiavel prend donc ouvertement et

1. *Machiavelli e la cultura del suo tempo*, Bologne, Il Mulino, 1977, p. 10.

orgueilleusement ses distances vis-à-vis de ses prédécesseurs, et d'abord de leur penchant pour la rhétorique : « Cette œuvre, je ne l'ai ni ornée ni remplie d'amples cadences, ou de paroles ampoulées et magnifiques, ou de quelque autre artifice ou ornement extrinsèque, avec lesquels nombre d'auteurs ont coutume de décrire et d'orner leurs propos. Car j'ai voulu ou qu'aucune chose ne vous honore, ou que seules la différence de la matière et la gravité du sujet la rendent agréable. »

Mieux et plus encore : il élabore une méthode de raisonnement qui part d'une description minutieuse des faits et en déduit logiquement et de façon dilemmatique des conséquences nécessaires et contraignantes. « Je dis donc que les États qui s'ajoutent, lorsqu'ils sont conquis, à l'ancien État de qui les conquiert, ou bien sont du même pays et de la même langue, ou bien n'en sont pas. S'ils en sont, il est très aisé de les conserver, surtout s'ils n'ont pas coutume de vivre libres ; pour les dominer en toute sécurité, il suffit d'avoir détruit la lignée du prince qui les dominait, car, pour le reste, si on leur conserve leur ancienne condition et s'il n'y a pas de différences de mœurs, les hommes vivent tranquilles. » Conséquence que l'on mesure à cet exemple pris au hasard (*Le Prince*, chap. III) : l'écriture de Machiavel est (se veut) le plus souvent d'une logique de fer et s'articule autour de termes récurrents : « donc », « c'est pourquoi », « car », « de telle sorte que », etc., qui conduisent à une conclusion inévitable et « nécessaire » (cet adjectif est également récurrent du *Prince* à l'*Histoire de Florence*).

Outre sa dialectique, visant dès les premiers écrits politiques à obtenir l'adhésion du lecteur, la méthode de Machiavel est historique, c'est-à-dire qu'elle repose sur la confrontation constante entre le passé et le présent : « Je n'ai trouvé parmi mes biens nulle chose qui me soit plus chère et que j'estime autant que la connaissance des actions des grands hommes : connaissance que j'ai apprise par une longue expérience des choses modernes et une continuelle lecture des anciennes. Les ayant longuement et avec une grande diligence pensées et examinées et réduites à présent en un petit volume, je les adresse à Votre Magnificence » (dédicace du *Prince*).

Dès 1503, alors qu'il est en fonction, dans son rapport *De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées*, le Secrétaire court chercher d'entrée de jeu ses premiers exemples dans la façon dont les magistrats romains réduisirent à l'obéissance des peuples révoltés : « Lucius Furius Camille, après avoir vaincu les populations du Latium, qui s'étaient plusieurs fois révoltées contre les Romains, étant rentré à Rome, vint au sénat et fit une proposition concernant ce que l'on devrait faire des territoires et des villes des Latins. Les paroles qu'il employa et la sentence que prononça le sénat sont presque à la lettre les suivantes, comme Tite-Live les rapporte. » Dans *Le Prince*,

Machiavel fait état, comme exemplaires, des comportements des Spartiates, des Romains, de Hiéron de Syracuse, ainsi que de Ferdinand le Catholique, du pape Alexandre VI ou de César Borgia : « Je n'hésiterai jamais à alléguer César Borgia et ses actions [...]. Je ne voulais pas m'éloigner des exemples italiens et récents, cependant je ne veux pas laisser de côté Hiéron de Syracuse, puisqu'il est l'un de ceux que j'ai nommés ci-dessus » (chap. XIII). Et que dire des *Discours*, qui commentent l'*Histoire* de Tite-Live, alors que *L'Art de la guerre* vise pour l'essentiel à former une armée nouvelle sur le modèle de la légion romaine ?

« S'il est vrai que l'histoire est la maîtresse de nos actions, il n'était pas mauvais, pour ceux qui devaient punir et juger les territoires du Val di Chiana, qu'ils prennent leur exemple et imitent ceux qui ont été les maîtres du monde, surtout dans un cas où ils vous enseignent exactement comment vous devez vous comporter » (*De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées*). Machiavel le dit clairement lui-même : les rapprochements qu'il pratique entre passé et présent, sa conviction que l'étude de l'un enseigne la compréhension de l'autre, reposent (on y reviendra) sur la conviction de fond que ni les hommes ni les choses ne changent substantiellement, mais se perpétuent indéfiniment.

Partageant les convictions des humanistes, Machiavel croit — c'est sa part d'utopie que Guichardin lui reproche vivement dans les *Considérations sur les Discours* — que l'Antiquité est exemplaire ; que le retour aux institutions et aux mœurs des Anciens est l'unique remède à la crise présente de Florence et de l'Italie.

« Toutes les choses humaines étant en mouvement et ne pouvant demeurer immobiles, il faut qu'elles montent ou qu'elles descendent[1]. » « Dans leur évolution, les pays vont d'ordinaire de l'ordre au désordre, puis passent du désordre à l'ordre[2] » ; « certains auteurs ayant écrit sur les États, disent qu'il y en a de trois sortes, qu'ils appellent monarchie, aristocratie et démocratie[3]. »

On voit à ces citations que, pour Machiavel, au niveau du long terme, l'histoire se déroule de façon cyclique. Fréquemment comparée à un être vivant, la cité des hommes a une naissance, un âge adulte, une sénescence et une mort.

Au plan institutionnel, d'autre part, tout État évolue selon le schéma suivant : monarchie, oligarchie, démocratie, etc.

A l'origine de ces données de principe se situent des sources complexes. Ce sont d'abord les mythes, profondément enracinés dans les

1. *Discours*, livre I, chap. VI.
2. *Histoire de Florence*, livre V, chap. I.
3. *Discours*, livre I, chap. II.

mentalités européennes, de la *restauratio* et de l'âge d'or. Sur eux repose d'ailleurs l'idée même de « renaissance », qui s'impose en Italie depuis la fin du XIVe siècle jusqu'à la génération de Machiavel. Cette idée implique en effet « une soif ardente de retour aux origines, une recherche des "racines", qui sont des constantes de l'humanité, hier comme aujourd'hui [1]. »

Plus précisément, la croyance aux cycles historiques procède de Platon et surtout de Polybe. A la différence de ce dernier, Machiavel estime toutefois que les phases institutionnelles évoquées ci-dessus ne se répètent pas indéfiniment, mais que l'organisme qu'est l'État est finalement soit détruit par une agression mortelle, soit s'épuise et meurt.

Concrètement enfin, Machiavel pense que la décadence ou le renouvellement de la cité résulte aussi du comportement de ses membres : prince, grands, peuple. De sorte que les hommes ont quelque influence, grâce à leur vaillance (*virtus*, *virtù*) sur les pulsions de l'histoire. On y reviendra à propos de la Fortune.

NATURE DES HOMMES ET POUVOIR DE LA FORTUNE

Nature des choses, mais aussi nature des hommes. La méthode historique de Machiavel l'amène à considérer objectivement, sans préjugé d'aucune sorte, que les hommes naissent (et vivent) socialement mauvais : cupides, ambitieux, vaniteux, lâches, versatiles.

D'où le conseil suivant donné aux princes, qui fait une distinction essentielle entre l'être et le devoir-être : « Mon intention étant d'écrire des choses utiles à qui les écoute, il m'a semblé plus pertinent de suivre la vérité effective des choses que l'idée que l'on s'en fait. Nombreux sont ceux qui se sont imaginé des républiques et des monarchies dont l'on n'a jamais vu ni su qu'elles aient vraiment existé. Car il y a [...] loin entre la manière dont on vit et la manière dont on devrait vivre [...] [2]. »

D'où encore l'idée, exposée au chapitre XVII du *Prince*, que le chef d'État doit respecter le bien d'autrui, parce que « les hommes oublient plus vite la mort de leur père que la perte de leur patrimoine » ; le principe énoncé dans les *Discours* (livre I, chap. LVII) que l'ambition agite tant les hommes qu'ils ne sont jamais satisfaits ; la recommandation faite aux gouvernants de flatter leurs concitoyens (*Discours*, livre II, chap. XXVIII).

Bref, et pour conclure sur ce point avec un autre passage des *Discours* : « Il faut que le fondateur d'un État et que le législateur supposent par avance que tous les hommes sont méchants et qu'ils sont prêts

1. C. Bec, in *L'Italie de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1990, p. 10.
2. *Le Prince*, chap. XV.

à mettre en œuvre leur méchanceté toutes les fois qu'ils en ont l'occasion » (livre I, chap. III).

« Je n'ignore pas que nombreux sont ceux qui ont été et sont d'avis que les choses du monde sont gouvernées par la Fortune et par Dieu, de sorte que les hommes malgré leur sagesse ne peuvent les corriger et n'y ont même aucun remède. »

Le chapitre capital du *Prince* dont on vient de citer le début expose « combien la Fortune a de pouvoir sur les choses humaines [...] » (chap. XXV).

Vus et analysés au niveau du court terme, les événements semblent à Machiavel comme fous, incohérents, largement imprévus et imprévisibles, bref impulsés par une Fortune aveugle et insaisissable.

La Fortune, personnage et concept récurrents dans l'univers machiavélien, n'est pas une invention de l'auteur du *Prince* et de l'*Histoire de Florence*. Ses origines sont bien connues. Les Romains ont en effet légué au Moyen Âge la conception d'une Fortune toute-puissante, tantôt favorable tantôt hostile, qui se plaît à élever et abaisser les hommes au gré de sa fantaisie. Les écrivains latins représentent cette divinité sous la forme d'une femme placée en équilibre instable sur une sphère ou bien dressée à la proue d'un navire et tenant en ses mains soit une corne d'abondance soit l'écoute d'une voile.

Malgré les efforts des Pères de l'Église tendant à substituer à la Fortune païenne l'image d'une Providence, ministre de la volonté divine, le Moyen Âge continue de croire à la puissance de la déesse antique, comme l'atteste dans les manuscrits du temps la fréquence de l'image de la roue de Fortune. Au XVe siècle, à Florence, le grand marchand cultivé Giovanni Rucellai écrit à ses fils : « Je suis convaincu que c'est un sujet fort utile que de vous faire entendre ce qu'est la Fortune. Comme les opinions sont diverses, je noterai ci-dessous les jugements de plusieurs philosophes et autres auteurs [...]. » Ainsi cite-t-il successivement Boèce, Épictète, Aristote, Dante, Pétrarque, Cicéron et bien d'autres, concluant par un avis qu'il a sollicité de Marsile Ficin.

Mais, après 1494 et la descente des Français — Machiavel en est clairement conscient — la Fortune triomphe. C'est que les Italiens découvrent lors des désordres créés par la guerre que les événements sont devenus ingérables rationnellement, que la recherche des liens de causalité est désormais une entreprise désespérée.

Ainsi s'effondre avec Machiavel et ses contemporains l'une des convictions clefs de l'humanisme, qui considérait jusqu'alors que l'individu pouvait, grâce à une action énergique et sage, s'imposer aux hasards. « Le monde de l'histoire était le royaume de la Fortune. La reconnaissance du pouvoir illimité de la Fortune sur les choses humaines symbolisait l'idée de l'histoire comme force autonome. Certes, on avait toujours cru que la Fortune avait une part importante

dans l'histoire : le thème de la lutte de la *virtus* contre la Fortune était l'un des lieux communs de la littérature historique [...]. Mais, tandis que précédemment l'influence de la Fortune avait été limitée à des sphères particulières et à des occasions déterminées, la Fortune maîtresse de l'histoire mondiale au XVIe siècle était devenue une force située derrière tout ce qui arrivait : elle était la personnification des forces incontrôlables qui déterminaient le cours des événements. Cette conception de la Fortune était le résultat d'une expérience selon laquelle aucun fait particulier n'a un début bien clair et que la recherche des liens causals ne fait qu'ouvrir une perspective de relations infinies et d'ultérieures interdépendances. C'était une conception qui détruisait la confiance du XVe siècle dans la capacité humaine de contrôler, ou au moins d'influencer les événements. Elle n'entraîna cependant pas un retour à la vision médiévale d'un monde dirigé selon les plans divins. Les Italiens du XVIe siècle ne voyaient dans l'histoire ni une direction rectiligne ni un but rationnel : l'homme était poussé par des forces qu'il s'avérait incapable de sonder[1]. »

Noirceur des hommes, influence déroutante de la Fortune : le tableau peint par Machiavel est si noir que l'on pourrait supposer que son auteur est résolument pessimiste et laisse les hommes suivre le cours inexorable du destin.

Or il n'en est rien. Si, comme on l'a vu plus haut, Machiavel reconnaît que ses contemporains sont tentés de démissionner et de « se laisser gouverner par le hasard » (*Le Prince*, chap. XXV) et que « cette opinion a eu davantage de crédit à [son] époque à cause des grands changements que l'on a vus et que l'on voit chaque jour, échappant à toute conjecture humaine » (*ibid.*) ; s'il avoue que « pensant pour [sa] part parfois à cela, [il a] en quelques occasions penché vers leur opinion » (*ibid.*), il ne déclare pas moins de façon clairement volontariste :

« Néanmoins, pour que notre libre arbitre ne soit pas étouffé, je juge qu'il peut être vrai que la Fortune est l'arbitre de la moitié de nos actions, mais qu'également elle nous en laisse gouverner à nous l'autre moitié, ou à peu près. Je la compare à un de ces fleuves impétueux qui, quand ils se mettent en colère, inondent les plaines, abattent les arbres et les édifices, enlèvent de la terre ici, la déposent ailleurs : chacun fuit devant eux, tout le monde cède à leur élan, sans pouvoir nulle part y faire obstacle. Bien qu'ils soient ainsi faits, il n'en reste pas moins que les hommes, quand le temps est calme, pourraient y pourvoir et par des levées et par des digues, de sorte que, s'ils venaient ensuite à gonfler, ou bien ils s'en iraient par un canal, ou bien leur élan ne serait pas aussi violent et aussi dommageable. » « Je pense assurément ceci : qu'il vaut mieux être impétueux que circonspect, car la

1. F. Gilbert, *Machiavelli e la cultura del suo tempo*, éd. cit., p. 229.

Fortune est femme ; et il est nécessaire, si on veut la soumettre, de la battre et de la frapper. Et l'on voit qu'elle se laisse davantage vaincre par [les hommes obstinés] que par ceux qui procèdent avec froideur. C'est pourquoi, toujours, étant femme, elle est l'amie des jeunes gens, parce qu'ils sont moins circonspects, plus violents, et la commandent avec plus d'audace[1]. »

L'individu étant donc à égalité avec la Fortune, les jeunes gens ardents lui étant peut-être même supérieurs, tous les propos de Machiavel dans *Le Prince* et les *Discours* tendent à proposer aux hommes d'exception les moyens de s'affirmer et de dominer le monde.

Aux politiques, princes ou citoyens présents et à venir, Machiavel suggère des règles de comportement et un programme d'action.

Secrétaire, il ne cesse de critiquer l'esprit de démission qu'il découvre dans les classes dirigeantes. Et il proteste avec véhémence contre les expressions des magistrats florentins selon lesquels « il est dangereux de prendre des décisions dans les situations incertaines », écrivant par exemple, le 9 août 1510 à ses supérieurs : « L'occasion étant éphémère, il faut que vous vous décidiez promptement. »

Aux hommes d'action qu'il appelle de ses vœux, Machiavel propose un combat ayant pour but : de maintenir les institutions, si elles sont bonnes ; de les changer, si elles sont mauvaises ; de défendre l'État et de le renforcer inlassablement.

D'où son insistance sur la *virtù-virtus*-vaillance, terme récurrent et terme clef de sa « morale » politique : maître-mot de la pensée machiavélienne, la *virtus* désigne les aptitudes politiques et guerrières et est inséparable de l'énergie la plus extrême, d'un goût de l'action poussé jusqu'à la violence. « Il y entre de l'ardeur de la jeunesse, [...] la vigueur corporelle s'y conjugue avec la force d'âme » ; « elle met en jeu les facultés les plus complexes de l'esprit ». Bref, « contre les valeurs d'harmonie de l'esthétique humaniste, qui s'étaient prolongées en valeur d'équilibre dans la vie politique italienne, elle affirme la nécessité des chocs et des suprématies. Elle oppose dynamique à statique, expansion à conservation. Elle se veut totalitaire et non point équitable [...]. Elle implique un talent, une technique du succès ; elle n'existe que par ses actes[2]. »

LE PRINCE, OU L'ÉLOGE DE LA DUPLICITÉ

Compte tenu du fait que les hommes sont mauvais et que la politique — selon le mot de Côme de Médicis — ne se fait pas avec des patenô-

1. *Le Prince*, chap. XXV.
2. P. Renucci, « Machiavel et la volonté de puissance », in *Revue des études italiennes*, XXIV (1978), p. 151.

tres, Machiavel définit dans *Le Prince*, de façon révolutionnaire, les moyens du gouvernement. De façon révolutionnaire : non pas que les moyens indiqués soient nouveaux (ils sont éternels), mais c'est que pour la première fois ils sont clairement désignés et que l'usage en est ouvertement recommandé aux chefs d'État.

Symbolisée par le lion, la force est le premier de ces moyens, que Machiavel juge indispensable pour les conquérants, afin de fonder un nouveau régime, d'obtenir le soutien des populations, d'éliminer les opposants, de détruire l'ennemi, de jeter à bas les institutions anciennes. La force n'est pas moins indispensable aux régimes en place pour défendre l'État, maintenir l'ordre et la justice, se faire obéir des citoyens, des sujets et, plus encore, des soldats. Enfin la force s'impose aussi dans les relations extérieures, qui ne sont fondées que sur la puissance : où les États faibles sont dominés par les puissants, la réputation et l'honneur sont procurés par les victoires et les conquêtes.

« Un prince étant donc obligé de savoir bien user de la bête, il doit parmi elles choisir le renard et le lion, car le lion ne se défend pas des pièges, le renard ne se défend pas des loups. Il faut donc être renard pour connaître les pièges, et lion pour effrayer les loups. Ceux qui s'en tiennent simplement au lion n'y entendent rien. Par conséquent un souverain sage ne peut ni ne doit observer sa parole, lorsqu'un tel comportement risque de se retourner contre lui et qu'ont disparu les raisons qui la firent engager. Si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon ; mais, comme ils sont méchants et n'observeraient pas leur parole envers vous, vous non plus n'avez pas à l'observer envers eux. Jamais à un prince n'ont manqué des motifs légitimes de farder son manque de parole[1]. »

La ruse est donc bien, selon *Le Prince*, le deuxième instrument capital du gouvernement. Elle est simulation et dissimulation, infidélité opportune à la parole donnée et au traité signé, flatterie et démagogie, manipulation des individus, des partis et des masses.

D'où l'éloge, dépourvu de tout préjugé moraliste, d'Alexandre VI : « Parmi les exemples récents, il en est un que je ne veux pas taire. Alexandre VI ne fit jamais autre chose, ne pensa jamais à autre chose qu'à tromper les gens et trouva toujours matière à pouvoir le faire. Il n'y eut jamais d'homme qui fût plus efficace pour prétendre une chose et l'affirmer avec de plus grands serments, et qui l'observât moins. Néanmoins toujours les tromperies lui réussirent selon ses vœux, parce qu'il connaissait bien cet aspect du monde[2]. »

D'où, encore et enfin, l'éloge global du prince fort et fourbe, du

1. *Le Prince*, chap. XVIII.
2. *Ibid.*

prince « complet », en la personne du fils d'Alexandre VI, César Borgia, duc de Valentinois :

« Ayant donc pour ma part rassemblé toutes les actions du duc, je ne saurais le reprendre ; au contraire, il me semble devoir le proposer, comme je l'ai fait, à l'imitation de tous ceux qui par la Fortune et les armes des autres ont accédé au pouvoir. [...] Qui donc juge nécessaire, dans sa nouvelle monarchie, de s'assurer de ses ennemis, de se gagner des amis, de vaincre *ou par force ou par ruse*, [...] celui-là ne peut trouver d'exemples plus récents que les actions de cet homme[1]. »

L'HOMME, UN ANIMAL POLITIQUE

Augustin Renaudet dit de Machiavel qu'il « ne s'intéresse qu'à la nation, non pas à l'humanité[2] ». Ce choix exclusif fait qu'il ne se préoccupe en rien du bonheur des hommes et les considère uniquement dans leurs rapports avec l'État, dans leurs relations avec la *polis*. En somme, pour Machiavel, comme nous l'avons vu, l'homme n'existe que comme animal politique.

D'où découle une morale elle-même politique ou civique. Le citoyen se voit en effet intimer l'ordre par Machiavel de s'impliquer tout entier dans la vie de la cité. Il doit à l'État un total dévouement, une abnégation absolue : il doit s'employer jusqu'à sa mort à sa défense, à son illustration et à sa gloire. Ainsi acquiert-il une pleine valeur par son engagement au service du bien public : comme soldat, magistrat, législateur, héros.

Dans le *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune*, où il propose une utopique réforme républicaine de Florence, Machiavel dresse l'éloge vibrant du législateur : « Je crois que le plus grand honneur que peuvent obtenir les hommes est celui que leur patrie leur confère de son plein gré : je crois que le plus grand bien que l'on puisse faire, et le plus agréable à Dieu, est celui que l'on fait à sa patrie. En outre, aucun homme n'est autant célébré, quoi qu'il fasse, que ceux qui ont réformé par des lois et des institutions les républiques et les royaumes. Après les dieux, ce sont là ceux qui sont les premiers loués. »

Dans l'*Histoire de Florence*, Machiavel reprend une éloquente formule des humanistes florentins du début du XVe siècle pour célébrer l'action de guerre, menée inlassablement et sans égard, par huit magistrats florentins des années 1376, afin de défendre la liberté de leur cité contre les attaques de la papauté : « La guerre dura trois ans et ne finit qu'avec la mort du pape. Elle fut dirigée avec tant de vaillance et de

1. *Le Prince*, chap. VII. C'est nous qui soulignons.
2. *Machiavel, étude d'histoire des doctrines politiques*, Paris, Gallimard, 1942.

satisfaction chez la population que la mission des Huit fut prorogée chaque année. On les appela les huit Saints, bien qu'ils aient fait peu de cas de l'interdit, dépouillé les églises de leurs biens et contraint le clergé à célébrer les offices. Les citoyens de ce temps-là *préféraient leur patrie à leur âme*[1]. »

Significativement, peu de temps avant sa mort, dans une lettre du 16 avril 1527 à son ami Francesco Vettori, écrite alors que les plus dangereuses menaces pèsent sur Florence, Machiavel reprend à son compte cette maxime émouvante : « J'aime ma patrie plus que mon âme ! »

Le dévouement sans limites du citoyen à l'État n'implique pas toutefois qu'il soit soumis à un pouvoir incontrôlé et à un arbitraire total. Selon l'analyse d'A. Renaudet, fondée sur les divers écrits de Machiavel consacrés au royaume de France, une sorte de pacte doit être passé entre l'État et ses membres pour garantir à ces derniers la sécurité de leur personne et de leurs biens ainsi que certaines libertés.

UNE RELIGION LAÏCISÉE POUR UNE POSSIBLE UNITÉ POLITIQUE

Mis à l'Index dès sa création, accusé d'impiété et d'athéisme par les catholiques comme par les protestants à partir des années 1570, contempteur — on le verra — de l'Église romaine, Machiavel a vis-à-vis du christianisme et de la religion des positions complexes.

Dans sa vie quotidienne, il n'apparaît pas comme un bigot, mais pas davantage comme un mécréant. D'abord, il se plie tout naturellement aux usages religieux en vigueur ; il fait baptiser ses enfants, leur donne des parrains prestigieux et/ou de ses amis, est enterré à l'église. Ce qui le différencie, par exemple, du poète Luigi Pulci, à qui fut refusée une sépulture chrétienne. En somme, Machiavel ne fut pas considéré de son vivant comme un mécréant.

Mais pas davantage comme un dévôt. N'écrit-il pas à Francesco Vettori le 19 décembre 1513, à l'occasion du succès étonnant obtenu à Florence — après Savonarole — par les prophéties d'un franciscain : « Je n'ai pu entendre ce sermon, parce que je ne fréquente pas ce genre de choses » ? Et le même Vettori ne dit-il pas à son ami Nicolas : « Les jours de fête, je vais à la messe et ne fais pas comme vous, qui parfois l'oubliez » ?

Encore : lorsque les consuls de l'art de la laine lui demandent en 1521 de leur procurer un prédicateur pour le carême auprès des Franciscains réunis à Carpi, Guichardin écrit à Machiavel qu'une telle mission est pareille à celle que l'on confierait à un pédéraste que l'on chargerait

1. Livre III, chap. VII. C'est nous qui soulignons.

de trouver pour un de ses amis une « belle et galante épouse » (17 mai 1521). Assurément, Machiavel n'est pas un esprit mystique, ni même un esprit religieux.

Il ne manque jamais d'autre part, dans son œuvre littéraire, de se moquer des moines de son temps, qu'il représente — tel frère Timoteo dans sa *Mandragore* — comme des êtres avides, fourbes et luxurieux.

Mais cette attitude violemment satirique n'est en rien originale en son temps et dans son milieu. Depuis le *Décaméron* de Boccace, depuis plus de deux siècles, la satire des clercs est un *topos* obligé de la littérature narrative, puis de la comédie italienne, et ce jusqu'à la Contre-Réforme. Toute virulente qu'elle soit, elle ne met nullement en cause la croyance en Dieu et la foi en son Église.

Ensuite, l'anticléricalisme est de mise dans les milieux que fréquente Machiavel. Lui écrivant de Rome le 5 août 1513 à propos de rumeurs d'une possible intervention des Turcs en Italie, Vettori lui confie : « Le plus tôt sera le mieux, car vous ne pourriez imaginer le dégoût que m'inspire toute cette prêtraille ! » De telles paroles sont significatives, si l'on pense qu'elles se trouvent dans la bouche d'un ambassadeur auprès du Saint-Siège. Quant à Guichardin, lui-même lieutenant général des armées de la papauté et l'un des grands commis de l'Église, n'écrit-il pas dans ses *Mémoires* secrets qu'il désire, avant sa mort, voir le monde libéré de la tyrannie des prêtres scélérats ?

Une première pierre de touche qui peut permettre de mesurer les jugements (et non les sentiments) de Machiavel sur l'Église romaine, est le cas de Savonarole.

Disons tout de suite que, ni par ses fréquentations, ni par sa formation culturelle, ni par ses origines, le jeune Machiavel ne peut être un partisan du dominicain.

Sa copie du *De natura rerum* de Lucrèce témoigne d'intérêts philosophiques qui sont aux antipodes du spiritualisme savonarolien. De même l'appui qu'il recherche lors d'un procès auprès du général des camaldules, Pietro Dolfin, ennemi déclaré de Savonarole. De même encore, tandis que sa candidature à la chancellerie est rejetée en février 1498 au profit d'un compétiteur savonarolien, Nicolas est élu, peu après la condamnation et l'exécution du moine, alors qu'une sévère épuration frappe à Florence les « pleurnichards » (ou partisans du frère).

Au-delà des preuves indirectes, les preuves directes. Dans sa correspondance privée, Machiavel a une attitude nettement hostile à l'égard de Savonarole. Le 9 mars 1498, alors que celui-ci s'efforce par tous les moyens de conserver le contrôle d'une situation politique qui lui échappe toujours davantage, le futur Secrétaire envoie à Ricciardo Becchi, ambassadeur de Florence à Rome, une longue lettre pour lui décrire par le menu les manœuvres du moine : « Notre frère se trouvait

donc chez lui [au couvent de Saint-Marc]. Ce fut une grande merveille d'entendre avec quelle audace il commença ses sermons et les poursuivit. Car, inquiet de son propre sort, croyant la nouvelle Seigneurie disposée à lui nuire et ayant décidé d'entraîner dans sa chute de très nombreux citoyens, il commença par annoncer des choses épouvantables en des termes très efficaces pour qui ne les examine pas soigneusement, montrant que ses partisans étaient parfaits et ses adversaires des scélérats, et employant tous les arguments possibles pour affaiblir le parti adverse et renforcer le sien [...]. »

Décrivant, comme il le dit lui-même, *de visu* (!) les procédés de Savonarole, Machiavel conclut : « La Seigneurie ayant ensuite écrit en sa faveur au pape, voyant qu'il n'avait plus rien à craindre de ses adversaires de Florence, alors qu'il cherchait d'abord à réunir son parti en maudissant ses adversaires et en les effrayant au nom d'un tyran, maintenant, voyant que ce n'est plus nécessaire, il a tourné casaque [...]. C'est ainsi, selon moi, qu'il s'adapte aux circonstances et *farde ses mensonges*[1]. »

Vingt-trois ans plus tard, dans une lettre à Guichardin datée du 17 mai 1521, faisant allusion à la mission de Carpi précédemment citée, Machiavel la commente en ces termes : « Il est vrai que je suis opposé, comme en bien d'autres affaires, à l'opinion de mes concitoyens : ils voudraient un prédicateur qui leur apprenne le chemin du paradis, et moi je voudrais en trouver un qui leur apprenne celui du diable. Ils voudraient ensuite que ce soit un homme sage, intègre et loyal, et moi j'en voudrais trouver un plus fou que Ponzo, *plus malin que Savonarole*, plus hypocrite que frate Alberto [personnage du *Décaméron*]. Car ce me semblerait une belle affaire, digne de l'excellence de notre époque, que d'expérimenter en un seul moine ce que nous avons expérimenté en plusieurs. Je crois que ce serait la vraie manière d'aller au paradis que d'apprendre le chemin de l'enfer, pour l'éviter. »

Dans la *Première Décennale*, chronique politique en vers de jeunesse, Machiavel garde le même ton polémique et mordant pour condamner comme une erreur grave l'adhésion irrationnelle de ses compatriotes au « prophétisme » savonarolien. Pour lui, les choses sont claires : seul le feu du bûcher a sauvé Florence d'une catastrophe :

> Mais ce qui déplut davantage à un grand nombre
> et vous jeta dans la désunion, ce fut cette secte
> qui assujettit votre ville sous son étendard :
> je veux parler du grand Savonarole,
> qui, inspiré par la puissance divine,
> vous enveloppa de ses paroles.
> Mais, nombre de citoyens craignant

1. C'est nous qui soulignons.

de voir peu à peu s'effondrer leur patrie
sous sa doctrine prophétique,
on ne trouva d'autre manière de vous réunir
que d'augmenter ou de détruire
ses divines lumières dans un feu plus ardent.

Dans ses œuvres ultérieures, *Le Prince* et les *Discours*, Machiavel prend une autre distance vis-à-vis de Savonarole : d'ordre plus théorique. Au chapitre VI du *Prince*, il range le dominicain parmi les prophètes désarmés qui, à la différence de Romulus ou de Moïse, ne sont pas en mesure de s'imposer par la seule parole : « Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient pas pu leur faire observer longuement leurs institutions, s'ils avaient été désarmés. De même arriva-t-il à notre époque à frère Jérôme Savonarole, qui s'effondra dans ses nouvelles institutions, dès que la foule commença à ne plus croire en lui ; et il n'avait pour sa part aucun moyen de tenir assurés ceux qui avaient cru en lui, ni de faire croire les incrédules. »

Dans les *Discours*, enfin, critiquant l'ingénuité de ceux qui firent confiance à Savonarole, Machiavel condamne une fois encore le manque d'énergie du réformateur des institutions florentines (livre I, chap. XLV).

Mais revenons au *Prince*. Au chapitre XII, où il fait le procès des armées mercenaires et de l'erreur commise par les princes italiens qui y ont recours, Machiavel se déclare, sans le nommer, en désaccord avec Savonarole quant à la cause des malheurs de l'Italie : elle est pour lui politique et non point morale : « Qui disait que nos péchés en étaient la cause disait vrai ; mais ce n'était certes pas ceux qu'il croyait, mais ceux que j'ai racontés ; parce que c'était les péchés des princes, eux aussi en ont supporté le châtiment. »

Ce propos (et l'usage du terme de « péché ») éclaire au fond l'attitude de Machiavel quant à la religion. Certes, comme ses contemporains, il admet que le cours du monde, échappant partiellement à l'analyse des hommes, est parfois annoncé par des signes et des prodiges (*Discours*, livre II, chap. LVI), mais il n'intègre pas le surnaturel à l'histoire. Et il laïcise d'autre part la religion en termes de politique. Ne marquant aucun intérêt pour les problèmes dogmatiques ou éthiques, il ne se préoccupe de la foi que dans sa dimension sociale : d'instrument de gouvernement.

Pour lui, en effet, la religion est un frein à la corruption et un moyen de cohésion nationale, alors qu'à l'inverse les schismes et les minorités religieuses minent la patrie : « Les chefs d'une république ou d'un royaume doivent donc maintenir les fondements de la religion qu'on y professe ; il leur est ainsi aisé de conserver le peuple religieux, et donc

bon et uni. Aussi doivent-ils favoriser et développer toutes les mesures utiles à la religion, quand bien même ils en connaîtraient la fausseté[1]. »

En clair donc, la bonne religion selon Machiavel est religion d'État : religion à la romaine, militante et civique, commune à toute la nation et assurant la gloire et l'héroïsation des grands capitaines, des bons chefs d'État et des sages législateurs.

A contrario, le christianisme, qui préconise le renoncement au monde, est jugé négativement, comme démobilisateur : « Notre religion glorifie davantage les hommes humbles et contemplatifs que les hommes d'action. Elle a ensuite placé le bien suprême dans l'humilité, l'abjection et le mépris des choses humaines. L'autre [la religion romaine] le plaçait dans la grandeur d'âme, la force du corps et toutes les autres choses aptes à rendre les hommes forts. Si notre religion exige que l'on ait de la force, elle veut que l'on soit plus apte à la souffrance qu'à des choses fortes. Cette façon de vivre semble donc avoir affaibli le monde et l'avoir donné en proie aux scélérats[2]. »

Au plan pratique, encore, Machiavel analyse, toujours en termes politiques, le pouvoir des papes, dont il relève les caractéristiques abnormes : « Ceux-là seuls ont des États et ne les défendent pas, des sujets et ne les gouvernent pas : leurs États, bien que non défendus, ne leur sont pas enlevés ; leurs sujets, bien que non gouvernés, ne s'en soucient pas, et ne pensent ni ne peuvent se débarrasser d'eux[3]. »

Enfin et surtout, Machiavel reproche, avec la même véhémence que Guichardin, à l'Église romaine et à ses chefs d'avoir été et d'être les responsables des divisions de l'Italie et de sa ruine : « L'Église n'ayant donc jamais été assez puissante pour pouvoir occuper l'Italie et n'ayant jamais permis à quelqu'un d'autre de l'occuper, a été cause que ce pays n'a jamais su s'unifier sous un seul chef, et est demeuré sous l'autorité de plusieurs princes ou seigneurs. D'où ont découlé une telle désunion et une telle faiblesse, qu'elle a été réduite à l'état de proie, non seulement de puissants Barbares, mais de quiconque l'attaque. Or, tout cela, c'est à Rome que nous le devons et non à d'autres. »

ENTRE RÉPUBLIQUE ET MONARCHIE, L'AVÈNEMENT DU PRINCE NOUVEAU

Le *Sommaire des choses de Lucques*, le *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune* et surtout les *Discours sur la Première Décade de Tite-Live* sont les textes essentiels où se développe la pensée machiavélienne concernant la république.

Machiavel va rechercher un modèle idéal dans l'histoire et dans les

1. *Discours*, livre I, chap. XII.
2. *Discours*, livre II, chap. II.
3. *Le Prince*, chap. XI.

institutions des républiques grecques et de la République romaine ; il hérite l'idéal de « liberté » (indépendance de la cité, droits de libre expression des citoyens) de la tradition communale italienne, notamment florentine ; il critique l'instabilité et la fragilité de la République de Florence contemporaine et ne voue à Venise qu'une admiration très limitée.

Dans les républiques passées et modernes, Machiavel discerne trois groupes sociaux : l'aristocratie (ou « noblesse »), le peuple (moyenne et petite bourgeoisie) et la populace (« plèbe »), que distinguent leur ancienneté, leur culture, leurs activités économiques, leur richesse et leur rôle politique.

Si la populace, naturellement violente et aisément maniable, n'est jamais prise en compte que comme un danger, le peuple se voit reconnaître un rôle capital dans le fonctionnement d'une république. Promu au rôle d'acteur de la vie politique, il n'est plus un sujet passif de l'histoire, mais participe au premier rang à l'équilibre, à la paix et à la cohésion de la cité ainsi qu'à une bonne administration de la justice.

Comparant, au chapitre LVIII du premier livre des *Discours*, intitulé « La foule est plus sage et plus constante qu'un prince », les mérites des peuples et des princes, Machiavel écrit notamment qu'un peuple « réglé par des lois » est « aussi constant, sage et reconnaissant, et même davantage qu'un prince estimé pour sa sagesse » et que « le gouvernement des peuples est meilleur que celui des princes ».

En raison de ces considérations théoriques et des enseignements de l'histoire romaine, mais aussi parce qu'il a voué de longues années de sa vie au service de la République de Florence, Machiavel n'hésite pas à suggérer aux Médicis, dans son *Discours sur les choses de Florence*, qu'ils reviennent aux institutions républicaines anciennes et qu'ils conservent le Grand Conseil, qui lui semble le lieu naturel de l'expression populaire.

Contre l'opinion défendue par les aristocrates florentins, dont Guichardin notamment, Machiavel découvre le rôle et la puissance des « masses », c'est-à-dire de la classe moyenne, et porte corrélativement un jugement des plus réservés sur les patriciens. Au chapitre V du premier livre des *Discours*, s'interrogeant sur la question de savoir à qui doit être confiée la défense de la liberté, il se prononce en faveur du peuple, qui n'a d'autre souci que de ne pas être dominé, et contre les grands, qui sont constamment poussés par un désir naturel de domination.

Dans ses conseils aux Médicis au moment où ils reprirent le pouvoir, le Secrétaire, soucieux de défendre son engagement passé aux côtés de Soderini, leur recommande de ne pas rechercher l'appui des optimates, mais le consensus populaire. Plus tard, dans le *Discours* que l'on vient de citer, il propose notamment aux maîtres de Florence d'établir auprès

du conseil populaire un conseil restreint représentant les « nobles ». C'est qu'il ne peut ignorer pratiquement l'expérience et la culture politiques des aristocrates florentins, bien supérieures à celles du peuple.

« Le problème qui se pose au législateur est toujours le même : consistant à savoir comment doser dans les lois et les institutions de l'État ces deux forces opposées que sont le peuple et les grands, lesquels, d'une manière ou d'une autre, accompagnent toujours le processus de formation et de développement de la cité et de l'État[1] », écrit G. Sasso.

Les « grands », le « peuple » : dans tout État existe, en effet, selon Machiavel, deux « classes » opposées. L'une (on l'a déjà vu) tend par nature à dominer les autres, cependant que la seconde refuse d'être dominée. De sorte que l'antagonisme qui les oppose n'est ni éphémère ni accidentel, mais une donnée constante dans la vie de la république. Aussi la tâche première des législateurs est-elle de garantir un équilibre institutionnel entre ces deux forces et le devoir des magistrats est de leur assurer une expression politique également équilibrée.

Mieux : cette harmonie entre les deux forces et les deux opinions concurrentes, atteinte dans et par une constante confrontation, est aux yeux de Machiavel la condition même de la pérennité de l'État républicain. Toujours mis en question et constamment rétabli, le consensus a permis à la République de Rome de réagir efficacement face à toutes les crises intérieures et extérieures. Il a fait de Rome un État uni, capable d'évaluer en fonction des circonstances, efficace, solide et puissant.

Alors qu'il étudie la république sur l'exemple de Rome et voit dans les communes italiennes de son temps des États imparfaits, Machiavel traite naturellement de la monarchie en se fondant sur des exemples modernes et contemporains.

Bien que très sensible aux faiblesses des princes italiens de son temps, il ne peut pas ne pas voir que les monarchies tendent en Italie et en Europe à s'imposer sur le devant de la scène, à se renforcer et à se moderniser. Le problème monarchique est donc si actuel qu'il entraîne chez Machiavel une démarche de pensée et une écriture plus pressantes et plus passionnées que dans ses considérations sur la république.

Les écrits machiavéliens sur l'Allemagne et la France, ainsi que *Le Prince*, examinent des types différents de monarchie : encore « médiévale » avec l'Allemagne, héréditaire et « parlementaire » avec la France, nouvelle avec *Le Prince*.

D'origine ancienne, la monarchie française apparaît à Machiavel en cours de modernisation, de renforcement et de centralisation. Comme

1. *Studi su Machiavelli*, Naples, Morano, 1967, p. 230.

on l'a dit plus haut, le roi y exerce un pouvoir fort mais tempéré par le Parlement. Le peuple y est protégé des violences des nobles par l'autorité royale. La noblesse sert d'intermédiaire entre celle-ci et le peuple. Jouissant de la paix intérieure, de la fidélité de ses vassaux et du dévouement total de ses sujets, la monarchie française, qui a un avenir sûr devant elle, est bien armée contre les agressions venant de l'extérieur. Admirable pour Machiavel, elle ne peut toutefois être transportée comme telle dans une Italie divisée et dépourvue de tradition nationale.

La monarchie nouvellement créée est étudiée dans *Le Prince* à partir du cas exemplaire de l'itinéraire parcouru par César Borgia. Machiavel suit les étapes successives de la carrière du duc de Valentinois : sa main-mise sur les territoires de l'Église en Italie ; l'organisation de son État grâce à la création d'une administration forte et efficace ; sa tentative de conquête de la Toscane ; son habile manière de se débarrasser de ses lieutenants félons par le mensonge et la violence ; sa chute due à la Fortune (mort du pape, son père, et maladie) et aux illusions qu'il a conçues à propos de Jules II.

Pour Machiavel, César est le prototype du prince nouveau. Parti de rien, se servant habilement d'atouts divers et de multiples alliés, il impose aux sujets qu'il a conquis un pouvoir absolu, que l'auteur du *Prince* ne songe pas à discuter en son principe, et dont il étudie attentivement et froidement les moyens qu'il a employés pour l'acquérir : force et ruse, démagogie et justice, division des partis et de ses adversaires.

Aux princes italiens de son temps, notamment aux Médicis, Machiavel propose d'imiter le duc dans son élévation et de prendre garde aux facteurs de sa chute. Au prince nouveau, qu'il appelle de tous ses vœux pour guérir les maux de l'Italie, il donne pour tâche « d'animer une matière inerte grâce à la puissance de sa volonté[1] ».

Froid et secret, volontaire, habile, bon capitaine et adroit diplomate, le prince nouveau est invoqué par Machiavel pour transformer le cours de l'histoire grâce à sa grande connaissance de et des États, de la nature des hommes et des choses ainsi que de l'histoire.

Soutenu par ses propres vertus, le prince trouve enfin face à lui le peuple et les nobles. A ces derniers, qui apparaissent dans *Le Prince* indécis et uniquement soucieux d'eux-mêmes, il impose énergiquement son autorité. Et il fait de même avec le peuple, réduit dans le même opuscule à un rôle passif, d'adhésion et de soutien, obtenu par un traitement toutefois équitable et juste.

1. F. Chabod, « Studi su Machiavelli », in *Scritti sul Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1967, p. 84.

VENISE, L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

Au-delà des institutions : les cas de quelques peuples et États contemporains ayant retenu l'attention de Machiavel : Venise, l'Allemagne, la France.

Dès le XVe siècle et plus encore au début du XVIe, la République de Venise est un modèle d'État pour les observateurs et penseurs politiques. Dernière république encore puissante et respectée, elle doit son prestige et son autorité au civisme de ses citoyens, à la pérennité et à l'équilibre de sa constitution. Pour Guichardin et bien d'autres, c'est la collaboration harmonieuse à la tête de la Sérénissime du pouvoir d'un seul (le doge), de quelques-uns (le Sénat, uniquement recruté parmi les patriciens) et du grand nombre des nobles (Grand Conseil) qui a fait et fait encore l'autorité et la stabilité du régime.

Aimant prendre le contre-pied de l'opinion générale, Machiavel n'éprouve pas un tel enthousiasme à l'égard de Venise. Il lui reproche d'abord de s'être détournée de la mer pour occuper des territoires en Terre ferme, créant ainsi une situation de déséquilibre en Italie, qui a contribué à la désunion et à la faiblesse de celle-ci.

Il confie dans une lettre du 26 août 1513 à Vettori : « Nombre de mes amis, avec lesquels j'ai coutume de discuter de ces problèmes, savent que je faisais très peu de cas des Vénitiens, même lorsqu'ils étaient au faîte de leur puissance, et que j'ai toujours jugé beaucoup plus miraculeuse la manière dont ils ont acquis cette puissance que la manière dont ils sont en train de la perdre. »

Le deuxième reproche que Machiavel fait aux Vénitiens est d'avoir renoncé, depuis qu'ils se sont lancés dans leur politique de conquête sur le continent, à l'armée nationale (pratiquée sur mer) pour recourir, comme les autres Italiens, au service des mercenaires : « Les Vénitiens, si l'on considère leurs progrès, on verra qu'ils ont sûrement et glorieusement opéré tant qu'ils firent eux-mêmes la guerre (chose qui advint avant qu'ils ne tournent leurs entreprises vers la Terre ferme), durant laquelle ils agirent très vaillamment avec les nobles et le peuple en armes. Mais, dès qu'ils commencèrent à combattre sur terre, ils perdirent cette vaillance et suivirent les coutumes des guerres d'Italie[1]. »

Pour démontrer par des exemples historiques récents le bien-fondé de sa critique, Machiavel fait référence à la bataille d'Agnadello, au cours de laquelle les troupes vénitiennes furent vaincues par les Français. Dans ses *Discours*, il revient sur cette défaite pour en tirer l'argument plus général que l'argent n'assure pas la victoire, qu'il « n'est pas le nerf de la guerre[2] ». Dans les mêmes *Discours*, il reproche encore à

1. *Le Prince*, chap. XII.
2. Livre II, chap. X et XXX.

la Sérénissime de n'avoir pas été capable de résister aux armées de la ligue de Cognac[1]. Toujours dans son commentaire à Tite-Live, il met sur le même plan la faiblesse militaire de Florence et celle de Venise et leur commune incapacité à conserver des conquêtes obtenues par l'argent plus que par la force des armes[2].

Bref, Venise ne semble plus à Machiavel une république forte, mais fragilisée par ses erreurs politiques et militaires : « On a vu les Vénitiens faire le contraire [de Rome]. Dans la bonne fortune, croyant l'avoir gagnée grâce à une vaillance qu'ils n'avaient pas, ils étaient devenus si insolents qu'ils appelaient le roi de France fils de Saint-Marc. Ils n'avaient aucune estime pour l'Église ; ils ne se sentaient pas assez au large en Italie et avaient imaginé de se tailler un empire semblable à celui de Rome. Lorsque la chance les abandonna, qu'ils furent à demi-vaincus à Agnadello par le roi de France, non seulement ils perdirent tous leurs territoires du fait des rébellions, mais ils en remirent une bonne partie au pape et au roi d'Espagne par lâcheté [...]. Ainsi, si à Venise et dans ses institutions il était demeuré un peu de vaillance, ils auraient pu se refaire entièrement, se retourner contre la Fortune et être à temps et en mesure de vaincre ou de perdre plus glorieusement, ou d'obtenir un accord plus honorable. Mais la lâcheté de leurs cœurs, causée par les défauts d'institutions inadaptées à la guerre, leur fit perdre à la fois leurs territoires et leur courage. Il arrivera toujours ainsi à quiconque se comporte comme eux[3]. »

Plus globalement, dans le débat capital des *Discours* sur la meilleure forme de république, à Rome Machiavel oppose Venise et Sparte. Toutes les trois ont en commun une constitution mixte, mais la première parvint à un succès durable, alors que les deux autres subirent des défaites et la déchéance. La chute de Sparte provint de ses institutions favorables aux patriciens et de son manque d'esprit de conquête. Venise, pour sa part, doit sa chute présente au repliement sur soi de sa classe dirigeante et au refus qu'elle oppose au peuple de participer au gouvernement. D'où la conclusion suivante : « Je crois qu'il faut imiter la constitution romaine et non celle des autres républiques [Sparte et Venise], parce qu'on ne peut trouver de voie moyenne entre l'une et l'autre. Il faut tolérer les inimitiés pouvant naître entre le peuple et le sénat, en les prenant comme un inconvénient nécessaire pour parvenir à la grandeur de Rome[4]. »

Concernant l'Allemagne, même si Machiavel n'eut qu'un contact bref et limité avec ce pays, puisqu'il ne connut pas les pays hanséatiques à l'économie moderne et performante, même si son regard fut

1. Livre III, chap. XI.
2. Livre III, chap. XIX.
3. Livre III, chap. XXXI.
4. *Discours*, livre I, chap. VI.

lourdement influencé par la lecture de Tacite, il juge cependant l'empire sur deux plans : mental et politique.

Les Allemands le frappent par la rudesse de leurs mœurs et leur vigueur morale : « Ils vivent comme des pauvres, ne construisent pas, ne s'habillent pas et n'ont pas de meubles chez eux ; il leur suffit d'avoir en abondance du pain, de la viande, et de posséder un poêle où se protéger du froid ; et ceux qui n'ont rien d'autre s'en passent et n'ont pas d'autre désir[1]. »

Au plan politique, Machiavel observe que l'empereur, dépendant de l'adhésion et du soutien des villes libres et des princes, a un pouvoir limité et précaire. L'empire d'Allemagne n'est donc pas pour lui un modèle de monarchie, mais un État dépassé, que gouverne en outre un homme naïf et indécis.

La France, au contraire, se voit reconnaître un régime quasiment parfait, alors que les Français sont l'objet de critiques véhémentes. C'est que le Secrétaire a fait l'expérience de leur comportement en Italie et qu'il suit de près César dans sa représentation topique de la nature des « Gaulois » : de leur inconstance, superbe, violence, avidité : « Les Français sont par nature plus impétueux au combat que résistants ou habiles. Si, au premier choc, on peut résister à leur furie, ils deviennent si faibles et perdent à ce point courage, qu'ils deviennent aussi lâches que des femmes [...]. Les Français sont par nature avides du bien d'autrui ; ils en sont ensuite prodigues, ainsi que du leur. Aussi un Français serait-il capable de voler comme en respirant pour engloutir ce qu'il a volé, le gâcher et s'en régaler avec sa victime : nature contraire à celle des Espagnols, car vous ne voyez jamais rien de ce qu'ils vous ont volé[2]. »

Méprisant donc les Français, Machiavel reproche à leurs rois, Charles VIII et Louis XII, d'être avec Venise et les princes italiens la cause des malheurs présents de l'Italie. Aussi dresse-t-il constamment contre eux un acte d'accusation, qu'il poursuit jusque dans ses comédies, *La Mandragore* et *Clizia*.

Pour conclure sur les jugements portés par Machiavel sur Venise, la France ou l'Allemagne, on observera qu'ils dépendent finalement d'une confrontation implicite ou explicite entre ces pays d'une part, Florence et l'Italie d'autre part.

Confrontée à Florence, Venise est jugée aussi faible et n'est pas admise comme modèle de référence, parce qu'elle a une constitution aristocratique et recourt aux armées mercenaires. Par rapport à Florence encore, la France est une alliée insuffisante, à laquelle le gouvernement

1. *Portrait des choses d'Allemagne*, dans les *Premiers Écrits politiques*, ci-dessous, p. 66.
2. *Portrait des choses de France*, dans les *Premiers Écrits politiques*, ci-dessous, p. 44.

républicain a eu le tort d'attacher son destin, sans se ménager d'alliances alternatives.

Par rapport à l'Italie, par contre, quelque lourdes qu'aient été ses fautes dans les guerres, la France est un modèle d'État monarchique centralisé et équilibré. Par rapport à l'Italie corrompue, enfin, l'Allemagne, politiquement et économiquement en retard, est admirée pour sa sobriété et la pureté de ses mœurs : « A vrai dire, là où il n'y a pas cette vertu [de la République romaine] on ne peut rien espérer de bien. Ainsi l'on ne peut rien espérer des pays qui sont aujourd'hui corrompus, comme l'Italie notamment, alors que la France et l'Espagne souffrent aussi en partie de cette corruption. Si l'on ne voit pas naître dans ces pays autant de désordres qu'il en advient chaque jour en Italie, ceci ne provient pas de la vertu de ces peuples, mais du fait qu'ils ont un roi qui les maintient unis, non seulement grâce à ses capacités, mais grâce aux institutions de ces royaumes, qui ne sont pas encore altérées. On voit bien en Allemagne que cette vertu et cette religion sont encore grandes parmi la population. Ce qui fait que nombre de cités y vivent libres et observent si bien leurs lois, que personne, de l'intérieur ou de l'extérieur, n'ose s'en emparer[1]. »

RELATIONS INTERNATIONALES : UN ÉQUILIBRE PAR LA GUERRE

Comme dans le cas, évoqué ci-dessus, des moyens du gouvernement, Machiavel regarde d'un œil neuf le problème des relations entre États et dit clairement ce que pressentent ses contemporains. Aussi bien les questions de politique étrangère acquièrent-elles au début du XVIe siècle une dimension et une urgence qu'elles n'avaient pas auparavant, cependant qu'apparaissent les premières ambassades stables.

« Depuis 1494, l'impuissance italienne face aux invasions étrangères avait démontré de façon impressionnante le rôle décisif joué par la force en politique[2]. » Vettori n'écrit-il pas dans un rapport à Jules de Médicis : « Vous devez recourir davantage à la force qu'à l'habileté » ?

Et c'est bien à l'aune de la force que Machiavel analyse les relations internationales. Sous peine de ruine et de disparition, les États doivent repousser les agressions de leurs concurrents. Défense et attaque doivent passer par une action efficace, énergique, prestigieuse, c'est-à-dire par la guerre. Non pas exceptionnelle, mais naturelle et normale, celle-ci établit un équilibre entre les nations : un équilibre que traités et alliances, éphémères et mensongers, ne garantissent que provisoirement.

Dans un monde tel que l'Occident du début du XVIe siècle, menaçant

1. *Discours*, livre I, chap. LV.
2. F. Gilbert, *Machiavelli e Guicciardini*, Turin, Einaudi, 1970, p. 114.

et menacé, instable et violent, Machiavel découvre que la conquête est de règle pour qui refuse d'être conquis : « Il est impossible à un État de vivre dans la paix et de jouir de sa liberté à l'intérieur de petites frontières. Car, s'il n'attaque pas les autres, il sera attaqué. Étant attaqué, il prendra envie et sera contraint de s'agrandir [1]. »

La neutralité étant donc impossible et néfaste, l'État doit être fortement armé et constamment prêt à combattre. Dans les affrontements, il doit être résolu, prompt à agir après mûre réflexion, décidé à pousser jusqu'au bout de ses efforts et de ses sacrifices, sans songer à rien d'autre qu'à la victoire finale. Aux Florentins, selon lui trop souvent hésitants et timorés, Machiavel propose, dans *De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées* comme dans les *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, de suivre l'exemple des Romains, qui ont toujours refusé les voies moyennes et incertaines, et dont l'énergie farouche a accru la puissance, l'autorité et la gloire.

Pas plus qu'en matière de politique intérieure, ni la morale ni la bonne foi n'ont cours en matière de relations extérieures. Plus précisément : la règle de l'État selon Machiavel consiste à atteindre par tous les moyens la victoire sur l'ennemi et son complet anéantissement. Le chapitre XL du troisième livre des *Discours* s'intitule significativement « Comment il est glorieux d'user de ruse à la guerre » et il commence en ces termes : « Bien qu'user de ruse soit une chose détestable dans toutes les actions, cependant c'est une chose louable et glorieuse à la guerre. » Le chapitre suivant des mêmes *Discours* s'intitule non moins significativement : « La patrie doit être défendue, soit ignominieusement, soit glorieusement ; elle est de toute façon bien défendue », et on y lit ce conseil : « Ceci mérite d'être noté et imité par tout citoyen qui doit conseiller sa patrie. Là où on décide du salut de la patrie, on ne doit avoir aucune considération de justice ou d'injustice, de pitié ou de cruauté, de gloire ou d'ignominie. Bien plus, négligeant toute autre considération, il faut suivre en tout le parti qui la sauve et conserve sa liberté. »

S'agissant enfin du droit international, qui n'est naturellement pas encore codifié à l'époque, de la valeur, de la durée et de l'autorité des alliances et des traités, Machiavel ne voit dans les accords entre États que la sanction des rapports de force déjà évoqués. Aussi conseille-t-il de ne respecter les traités que le temps de leur utilité et de les renier, sous de bons prétextes, dès qu'ils deviennent nuisibles ou gênants. Renvoyant au *Prince*, dans son chapitre XLII du livre III des *Discours* intitulé « Les promesses imposées par la force ne doivent pas être tenues », il écrit : « Il n'est pas honteux de ne pas observer la promesse qu'on vous a contraint à tenir par la force. Les promesses contraintes et con-

1. *Discours*, livre II, chap. XIX.

cernant l'État, dès que la contrainte disparaît, seront rompues. Et il en adviendra ainsi sans honte pour qui les rompt. [...] Non seulement les promesses faites sous la contrainte ne sont pas observées entre les princes, dès que la contrainte disparaît ; mais ils n'observent pas davantage leurs autres promesses quand disparaissent les causes qui les ont fait promettre. »

PRINCIPES D'UN « HUMANISME MILITAIRE »

Si, dans la pensée machiavélienne, la force est de règle dans les rapports internationaux, si les guerres accablent d'autre part l'Italie depuis 1494, il est nécessaire que la question militaire préoccupe au premier chef notre auteur : concrètement et théoriquement.

Concrètement : le Secrétaire s'emploie en 1506 à former à Florence une milice paysanne, recrutée parmi les célibataires ayant entre dix-huit et quarante ans, organisée en « bannières » et en « bataillons » et s'exerçant les jours fériés. Le 9 décembre 1506, Machiavel est nommé secrétaire des Neuf, magistrature créée par la République afin de prendre en charge la milice. Il s'emploie dès lors avec passion à l'organisation et au développement de l'Ordonnance, parcourant inlassablement la campagne pour recruter, armer et entraîner les miliciens et les faire défiler dans la capitale.

Sur le plan technique, Machiavel débat du problème militaire dans le *Discours sur l'Ordonnance*. Partant de l'idée que la force est nécessaire pour établir la justice dans l'État, il justifie la levée de fantassins dans la campagne et avance l'idée d'un recrutement ultérieur de cavaliers dans la cité. Le but ultime qu'il se fixe est de créer une armée florentine à recrutement régional, dirigée par les citoyens et animée d'un grand élan patriotique : « Cette institution une fois bien organisée dans la campagne, il faut qu'elle pénètre peu à peu dans la cité, et il sera très facile de l'y introduire. Vous vous apercevrez dès votre époque de la différence qu'il y a à être servis par des citoyens d'élection, plutôt que de corruption, tels ceux que vous avez maintenant ! Car, si quelqu'un qui n'a pas voulu obéir à son père et a grandi au bordel, devient soldat, celui qui sort honnête de l'école et d'une bonne éducation pourra se faire honneur à soi-même comme à sa patrie. »

Au niveau théorique, Machiavel présente dans *L'Art de la guerre*, par la bouche du condottiere Fabrizio Colonna, un vaste programme de réforme des armées fondé sur le modèle de l'armée romaine. Le premier livre est consacré au recrutement ; le deuxième à l'armement (bouclier, pique et épée) et à l'entraînement ; le troisième à l'ordre de bataille ; le quatrième aux ruses de guerre ; le cinquième au mouvement

des troupes ; le sixième au cantonnement et à la discipline (rigoureuse) ; le septième aux fortifications (des États modernes).

Dans *Le Prince* et dans les *Discours*, Machiavel insiste sur l'importance politique des armées et affirme que l'existence et la grandeur de l'État sont liées à la puissance et à l'obéissance des troupes. Il écrit donc dans *Le Prince* : « Les principaux fondements qu'ont tous les États, aussi bien nouveaux qu'anciens ou mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes armes. Parce qu'il ne peut y avoir de bonnes lois là où il n'y a pas de bonnes armes et que, là où il y a de bonnes armes, il faut qu'il y ait de bonnes lois[1]. » Et il confirme dans les *Discours* : « Bien que l'on ait dit ailleurs que le fondement de tous les États est une bonne armée et que, là où elle n'est pas bonne, les lois ni rien d'autre ne peuvent être bons, il ne me paraît pas superflu de me répéter. Car à tout moment, en lisant notre historien [Tite-Live] on voit apparaître cette nécessité. »

Poursuivant son propos, Machiavel dit encore : « On voit qu'une armée ne peut être bonne, si elle n'est pas exercée, et qu'on ne peut l'exercer, si elle n'est pas composée de vos sujets. » C'est là le problème (central) de la conscription et de l'armée de métier.

Dans l'*Histoire de Florence*, Machiavel évoque de façon sarcastique certaines batailles qui se seraient conclues au XVe siècle sans la moindre effusion de sang : Zagonara, où se noyèrent trois cavaliers, Anghiari, où ne mourut qu'un homme sous les sabots des chevaux... Déformant la vérité historique, il nourrit une polémique virulente et constante contre les condottieri et les armées mercenaires : « Si quelqu'un tient son pouvoir fondé sur les armes mercenaires, il ne sera jamais ni solide ni sûr. Car elles sont désunies, ambitieuses, sans discipline, déloyales ; vaillantes au milieu des amis, lâches au milieu des ennemis ; sans crainte de Dieu, sans foi avec les hommes ; et l'on ne diffère sa chute que tant que l'on diffère l'assaut ; durant la paix vous êtes dépouillé par elles, durant la guerre par les ennemis. La cause de ceci est qu'elles n'ont d'autre amour ni d'autre raison qui les maintienne en campagne qu'un peu de salaire, qui ne suffit pas à faire qu'elles veuillent mourir pour vous[2]. »

Contempteur de l'avidité d'argent et de la lâcheté des condottieri et des soldats de métier, Machiavel souhaite que l'on revienne à une armée à la romaine : animée par un ardent élan patriotique, rigoureusement disciplinée, confiant la victoire au choc frontal et négligeant la guerre de siège et d'usure, formée d'abord de fantassins et accessoirement de cavaliers et d'artilleurs.

Ce programme idéal — sinon utopique — d'une nation en armes

1. Chap. XII.
2. *Le Prince*, chap. XII.

conduit enfin Machiavel à nier l'importance de l'économie dans la fortune des armes. A la différence de Guichardin, qui se moque de lui sur ce point, il déclare résolument que « contrairement à l'opinion générale, l'argent n'est pas le nerf de la guerre[1] » et il ajoute : « Je dis donc que ce n'est pas l'or, comme le proclame l'opinion générale, qui est le nerf de la guerre, mais les bons soldats. L'or ne suffit pas à trouver de bons soldats, mais ceux-ci suffisent à trouver de l'or. Si les Romains avaient voulu faire la paix avec de l'or plutôt qu'avec le fer, tous les trésors du monde ne leur auraient pas suffi, compte tenu de la grandeur de leurs entreprises et des difficultés qu'ils rencontrèrent. Faisant la guerre avec le fer, ils ne manquèrent jamais d'or, parce que ceux qui les craignaient leur en portaient presque jusque dans leurs camps. »

Utopie ? Rêve humaniste ? Sens des réalités historiques ? Il y a de tout cela dans la réflexion machiavélienne sur l'art de la guerre.

La condamnation des mercenaires est déjà chez Pétrarque ; on la retrouve chez l'humaniste florentin Matteo Palmieri au XVe siècle. En 1421, dans son *De militia*, Leonardo Bruni propose l'institution d'une milice florentine, recrutée parmi les civils, au sein de l'élite de la cité, non parmi les professionnels. Vers le milieu du XVe siècle, Patrizi recommande le service national, tout comme Domenico Cocchi le fera à l'époque de Savonarole.

Confronté au problème urgent de l'armée, en un temps où les conflits sanglants se multiplient, où ont disparu les milices communales et où se développent en France et en Espagne des armées à l'échelon national, dans lesquelles coopèrent techniciens et volontaires, Machiavel fonde un « humanisme militaire ». Il se réfère constamment à la Rome républicaine, pure dans ses mœurs et patriote, mais il intègre aussi à son raisonnement l'examen des troupes espagnoles, françaises ou suisses ainsi que les nouvelles techniques (forteresses et artillerie). Sa polémique contre l'importance excessive accordée à l'économie comme reine des batailles tient à l'humanisme que l'on a dit, mais aussi à son hostilité à l'égard de la classe marchande, préoccupée de ses intérêts et oublieuse de la cause commune et de son civisme passé. Bref, Machiavel rêve de relever le moral, la discipline, l'engagement des citoyens.

L'ITALIE : UNE IDÉE FLOUE, LITTÉRAIRE ET SENTIMENTALE

« On ne doit donc pas laisser passer cette occasion, afin que l'Italie, après tant de temps, voie son rédempteur. Je ne puis exprimer avec quel amour il serait reçu dans toutes ces régions qui ont souffert de ces

1. *Discours*, livre II, chap. X.

inondations étrangères ; avec quelle soif de vengeance, avec quelle pitié, avec quelles larmes. Quelles portes lui fermerait-on ? Quel peuple lui refuserait l'obéissance ? Quelle envie s'opposerait à lui ? Quel Italien lui refuserait l'hommage ? Chacun sent la puanteur de cette domination barbare. Que votre illustre maison [les Médicis] assume donc cette tâche avec le courage et avec l'espérance que l'on met aux justes entreprises, afin que sous son drapeau notre patrie soit ennoblie, et que sous ses auspices se vérifient ces paroles de Pétrarque :

> Vaillance contre fureur
> Prendra les armes ; le combat sera bref,
> Car l'antique valeur
> Dans les cœurs italiens n'est pas morte encore.

Dans le fameux dernier chapitre du *Prince*, Machiavel lance un appel aux Médicis pour qu'ils boutent les Barbares hors de l'Italie. Citant la chanson *A l'Italie* de Pétrarque, il abandonne le ton scientifique et froid dont il avait usé jusqu'alors, pour recourir à toutes les ressources de l'art oratoire : invective, sarcasme, lamentation, regret.

Longtemps débattue par les intellectuels et les patriotes italiens, notamment durant le *Risorgimento*, la question de l'attitude de Machiavel vis-à-vis de l'unité italienne est incontournable.

D'abord, l'Italie n'est, pas plus que la milice nationale, une découverte de l'auteur du *Prince*. Elle revient fréquemment lors de toutes les périodes d'invasion de la péninsule. Dès le VIIIe siècle, l'historien Paul Diacre évoque les malheurs de l'Italie, victime des violences barbares. Au XIIIe siècle, le chroniqueur Salimbene de Parme reprend le *topos* des infortunes italiennes. Cité par Machiavel, Pétrarque renoue avec l'idée de l'Italie victime de l'oppression étrangère et lance un vibrant appel contre l'envahisseur.

Plus que positif, ce sentiment de l'Italie qu'éprouvent les écrivains italiens est négatif. Car ils ont le sentiment de la supériorité intellectuelle de leur pays ; ils méprisent les Barbares et rejettent leur présence sur leur sol. Mais ils n'ont pas pour autant conscience d'une unité politique de l'Italie, qui, au demeurant, n'existe pas encore.

Quant à Machiavel, il ne pose la question de l'unité de la péninsule que dans le bref et unique texte que nous avons cité. Il ne désigne du nom d'Italie qu'un territoire, une entité géographique et culturelle, qu'il faut libérer de l'envahisseur, et non pas une nation.

L'idée qu'il se fait de l'Italie reste floue, littéraire, sentimentale. Jamais il ne projette une unification du pays dans son ensemble. Pourquoi lui en ferait-on reproche ? Cet idéal ne trouve pas de place encore dans les consciences des Italiens et n'y pénétrera qu'au XIXe siècle. L'urgence consiste, pour l'auteur du *Prince*, dans l'expulsion des étran-

gers et dans le renforcement des États existants : le fait est déjà considérable !

L'ITINÉRAIRE MACHIAVÉLIEN : D'UN HUMANISME CIVIQUE A UN HUMANISME COURTISAN

Ultime remarque et suggestion. Comme on l'a écrit d'emblée, Machiavel n'est pas un philosophe, en ce sens qu'il n'est pas le créateur d'un système global d'interprétation du monde. Jamais il ne songe à rassembler et à unifier ses observations et ses réflexions en une théorie unitaire.

Produit des circonstances existentielles et historiques que l'on a dites, *Le Prince* envisage l'actualité, se préoccupe de problèmes urgents et prospecte les moyens d'arrêter l'effondrement de l'Italie. Se situant sur le plan de l'action politique immédiate, il cherche dans la crise les occasions d'un renouveau. C'est, comme il a été dit, un manifeste.

Dédicacés à des intellectuels, et non à un prince ni aux Médicis, les *Discours sur la Première Décade de Tite-Live* présentent une perspective au long terme. L'analyse et la démarche y sont souvent moins pressants, moins passionnés ; les problèmes abordés y sont plus théoriques. La référence est celle, mythifiée et quasiment utopique, de Rome.

Alors que la composition du *Prince* et celle des *Discours* ne sont guère éloignées dans le temps, la question se pose de leur cohérence. Pour les uns, la différence entre les deux œuvres n'est que de méthode et de perspective : plus immédiat et ponctuel *Le Prince*, plus amples et plus réfléchis les *Discours*. Pour d'autres, en revanche, les *Discours* marqueraient une nette évolution de la pensée machiavélienne en direction de l'humanisme « civique », traditionnel dans la Florence municipale.

Cette deuxième interprétation rend compte en toute hypothèse d'un cheminement idéologique et littéraire de Machiavel postérieur au *Prince*. Confronté à une situation historique précise, l'ex-Secrétaire conçoit encore l'espoir de la voir modifiée. Puis, les choses étant ce qu'elles sont, il se réfugie avec les *Discours* dans l'utopie romaine. Plus tard encore, il transporte, avec la *Vie de Castruccio Castracani*, le *virtuoso* au XIVe siècle, et il rencontre avec l'*Histoire de Florence* une époque également révolue et qui n'a pas la force du mythe de Rome.

Lorsqu'il compose *Le Prince* en quelques mois, Machiavel a encore confiance. Ensuite, c'en est fini des espérances !

Il faut tout de même tenter de donner ici une interprétation globale de Machiavel, rappelant d'abord le fait qu'il dépasse, sa fortune ou son infortune en témoignent, les limites étroites de son époque et de son

monde. Car certains aspects atemporels de sa réflexion (sur les rapports entre morale et politique, sur l'armée nationale, sur l'État) lui confèrent une exceptionnelle et étonnante pérennité. Car certains aspects volontairement paradoxaux de sa pensée sont les causes, comme on le verra ci-dessous, de son infortune et de sa fortune : des critiques dont il a été l'objet ainsi que des tentatives de récupération dont il a bénéficié.

Comme il a été observé, les contemporains de Machiavel ont été sensibles à tout ce qui, chez lui, transcendait les mentalités de son temps. Ainsi son ami Buonaccorsi le met-il en garde contre ses imprudences verbales et de comportement ; Luigi Guicciardini, dans un dialogue sur Savonarole, lui confie le rôle du contradicteur systématique ; François Guichardin (frère plus célèbre du précédent) repousse les accusations qu'il lance contre les milieux aristocratiques florentins et ne veut pas croire que l'argent ne soit pas le nerf de la guerre. Ce faisant, l'auteur de l'*Histoire de l'Italie* ne fait pas que réagir en tenant de l'oligarchie ; il se situe en réalité aux antipodes du raisonnement machiavélien. Car il se contente de solutions pratiques et immédiates, se refuse à établir des règles universelles, ne pense pas que le modèle antique puisse s'adapter à la période moderne et ne peut admettre les typologies, qu'il juge simplificatrices, de Machiavel.

Aussi bien ce dernier se sent-il lui-même étranger aux comportements et aux opinions de ses concitoyens. Il s'insurge — on l'a vu — contre les atermoiements de ses supérieurs et condamne leurs politiques de faiblesse et de neutralité à tout prix. Alors que la classe dirigeante florentine adopte les voies de la prudence la plus précautionneuse, il affirme sa conviction que la Fortune peut être, tel un torrent, arrêtée ou dirigée par des digues, et que, telle une femme, elle doit être battue pour être soumise.

Critique vis-à-vis de certains de ses anciens amis et méprisant son ancien protecteur Soderini, Machiavel ne fait pas mystère de son goût pour la provocation. Il avoue son penchant pour les idées non conventionnelles. Il adopte une méthode qui ne laisse aucune place au compromis et à la voie moyenne, mais privilégie les choix extrêmes, sinon extrémistes.

Il est donc tout à fait vrai que la stature de Machiavel brise violemment les murs de son cadre de vie et de pensée. Mais cela n'empêche en rien que son siècle le détermine et même le conditionne.

« Fonctionnaire » comparable aux autres secrétaires florentins, il a, de par son origine et sa position, l'occasion de juger, sans préjugés et souvent sévèrement, l'attitude et les choix de ses supérieurs et des hommes politiques italiens. Écrivain, il n'est pas très différent de ses confrères : s'il rompt avec la littérature en vogue à l'époque de Laurent le Magnifique, c'est que la crise de 1494 a jeté bas la littérature néo-hellénique et pétrarquesque.

Mais il n'en reste pas moins un humaniste par nombre d'aspects formels de son écriture. Car *Le Prince* est fidèle à la forme des traités sur le prince idéal ; les *Discours* se présentent comme le commentaire d'un texte antique ; *L'Art de la guerre* est un dialogue ; l'*Histoire de Florence* se plie aux critères de l'historiographie classique.

Mieux même, l'image du colloque lecteur-auteur qui inspire la lettre de Machiavel à Vettori du 10 décembre 1513, est clairement reprise de Pétrarque, Boccace, Alberti, et, au-delà, de Cicéron. Toutefois, chez Pétrarque, le choix de l'oisiveté et de la retraite à la campagne est sous-tendu par la volonté d'un désengagement politique et d'un engagement littéraire, alors que chez Machiavel l'inactivité est imposée et soufferte, et l'écriture est considérée comme un moyen de réinsertion dans la vie politique. *Le Prince*, la *Seconde Décennale* et les comédies (*La Mandragore* et *Clizia*) n'ont pour but que de démontrer la disponibilité de leur auteur.

Reste enfin le problème de l'itinéraire suivi par Machiavel, depuis ses premiers écrits jusqu'à l'*Histoire de Florence* : il se résoud — nous semble-t-il — par référence à la condition nouvelle imposée aux intellectuels italiens de la première moitié du XVIe siècle.

Décadence des républiques ; production économique en régression ; démission de la classe bourgeoise ; concentration de la richesse et « re-féodalisation » : tous ces phénomènes se répercutent sur le mode de vie des intellectuels. Si les artistes conservent leur prestige, ils doivent cependant passer au service des nouveaux princes. Alors que les débouchés se ferment devant eux et que les académies sont en passe de se voir soumises aux pouvoirs politiques, ils ne peuvent se constituer en groupes économiquement et idéologiquement indépendants et sont contraints de perdre toute autonomie. Ainsi Brucioli, qui appartient à la génération postérieure à celle de Machiavel, est d'abord républicain, mais finit par proposer ses services à Côme Ier, par lui proposer d'espionner ses anciens amis et par lui dédicacer deux de ses livres.

Mort (heureusement ?) plus jeune, Machiavel n'est pas contraint de suivre ce tragique itinéraire. Mais *Le Prince* ouvre la voie aux traités sur le prince idéal, l'*Histoire de Florence* aux histoires des régimes princiers, les *Discours* aux utopies à venir. Certes, l'œuvre de Machiavel est profondément immergée dans le présent. Toutefois, *Le Prince*, les *Discours*, *L'Art de la guerre* et l'*Histoire de Florence* contiennent en germe les orientations d'une culture qui sera finalement contrainte d'ignorer les faits et de servir les puissants.

Et ne note-t-on pas, plus globalement, qu'existe une homologie entre l'itinéraire machiavélien et le chemin emprunté par l'humanisme au XVe siècle : d'abord « civique », puis littéraire et enfin courtisan ; de l'étude du présent à celle du passé ; de la politique à la littérature et à l'histoire ?

D'autre part, se servant de sa plume, sa dernière arme, pour essayer de se faire une place au service des Médicis, Machiavel obtient — tardivement — un retour en grâce qui n'est que littéraire, essentiellement, et non politico-administratif. « La carrière politique de Machiavel dessine la parabole d'un intellectuel républicain qui est sur le point de se transformer en courtisan [1]. » Reconnaître ce fait, ce n'est pas réduire la stature de l'homme et de l'écrivain, mais c'est mieux comprendre son drame.

L'ŒUVRE DE MACHIAVEL EN FRANCE : D'UNE MODESTE FORTUNE A UNE TOTALE INFORTUNE

« Machiavélique », « florentin » : ces deux qualificatifs, largement utilisés en France dès la fin du XVIe siècle, ont une histoire dont on va retracer les origines, parce qu'elle détermine tout le cours de la fortune et de l'infortune de Machiavel dans notre pays.

« Un souverain sage ne peut ni ne doit observer sa parole, lorsqu'un tel comportement risque de se retourner contre lui et qu'ont disparu les raisons qui la firent engager. » On connaît trop ces paroles de Machiavel dans le chapitre XVIII du *Prince*, qui propose également comme modèle récent de chef d'État le pape Alexandre VI, lequel « ne fit jamais autre chose, ne pensa jamais à autre chose qu'à tromper les gens et trouva toujours matière à pouvoir le faire ». Et de même l'on connaît (ou connaissait) bien cet autre propos des *Discours* : « La première obligation que nous autres Italiens avons envers l'Église et les prêtres, c'est d'être dépourvus de religion et méchants. Mais nous leur en avons une plus grande encore, qui est la seconde raison de notre ruine : c'est que l'Église a maintenu et maintient notre pays dans la division [2]. »

Pour avoir écrit ces lignes et lancé ces terribles accusations, Machiavel fut bientôt — on l'a vu — condamné par l'Église catholique. Dès 1546 fut diffusé entre les prélats réunis à Trente un mémoire contre *Le Prince*, écrit « par le doigt de Satan ». Trois années plus tard, la curie romaine décida d'interdire l'œuvre de Machiavel, qui fut mise à l'Index en 1559.

Accueillis dans un premier temps sans émotion particulière, les écrits de Machiavel furent donc condamnés vers le milieu du XVIe siècle. Ils souffrirent dès lors de très grandes difficultés de diffusion. Mais, si la fortune (ou infortune) de Machiavel est aujourd'hui bien connue, sa réception en France durant le XVIe siècle et le début du XVIIe doit être encore examinée attentivement (comme l'a fait la thèse de doctorat de

1. N. Borsellino, *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1973.
2. *Discours*, livre I, chap. XII.

J. Balsamo [1]), parce qu'elle est caractéristique de l'écoute que les Français accordèrent au Secrétaire, des motifs et des limites de celle-ci et, plus largement, de la naissance en France d'un mythe négatif de Machiavel et des Italiens : si profondément ancré dans nos mentalités qu'il est bien loin d'avoir disparu.

Mais quelle fut d'abord la fortune éditoriale de Machiavel en France ? En 1544 fut publiée à Paris la première traduction de Machiavel, anonyme, du premier livre des *Discours*. Quatre ans plus tard fut éditée — toujours anonyme — une traduction complète des *Discours* et du *Prince*. En 1571, enfin, sortit une édition augmentée et corrigée de ces textes, en même temps qu'une biographie de Machiavel, sur les presses de l'éditeur parisien Le Mangnier. Toujours identique, le traducteur signait de son nom : Jean Gohory.

A la même époque, Jacques Charrier traduit *L'Art de la guerre* à Paris (1546). En 1553 sont éditées deux traductions du *Prince*, l'une à Paris, due à Guillaume Cappel, l'autre à Châtellerault, de Gaspard d'Auvergne. En 1572, Belleforest publie des extraits de l'*Histoire de Florence*, cependant qu'en 1577, Yves de Brinon propose au public français sa traduction complète de cette œuvre, à Paris chez Borel, qu'il dédicace à Catherine de Médicis.

Ainsi, et quelques rares inventaires de bibliothèques du temps nous l'apprennent aussi, Machiavel — à l'exception de *L'Art de la guerre* — n'a pas obtenu un grand succès éditorial en France au XVIe siècle, à la différence de Pétrarque, de l'Arioste ou de lettrés mineurs, tel Alamanni.

Plus précisément : *Le Prince* est traduit par deux avocats qui, selon leur collègue Gohory, s'adressent à des « gens de bon jugement », c'est-à-dire à un public plutôt restreint d'intellectuels, d'érudits, de membres des parlements, de juges et d'avocats appartenant à la noblesse de robe et à la bourgeoisie : toutes personnes qui, à cette époque, avaient des opinions politiques et religieuses différentes, puisque l'on pouvait compter parmi elles aussi bien des catholiques que des protestants ou des sympathisants de la Réforme.

On devine dans les dédicaces et les introductions des ouvrages cités que le Machiavel du *Prince* est destiné à des lecteurs français soucieux de compléter leur formation politique, historique et rhétorique. Le Machiavel des *Discours* est apprécié comme un commentateur de Tite-Live et de l'histoire romaine en général, capable de la rendre accessible à des lecteurs non spécialisés. Enfin, le Machiavel de l'*Histoire de*

1. *L'Italie française. Italianisme et anti-italianisme en France à la fin du XVIe siècle*, thèse d'État, université de Paris-Sorbonne, 1988. Les lignes qui suivent doivent tout à cet ouvrage.

Florence est cité en termes favorables comme un historien moderne, plus proche que les anciens des préoccupations des contemporains.

En clair donc, et jusqu'à une date très précise (1576), le Machiavel français n'est en rien scandaleux et ne suscite aucune vraie réticence d'ordre moral ou religieux. Preuve en est le fait que la traduction du *Prince* de 1553 fut acceptée par la censure ecclésiastique avec des réserves mineures, ne visant — naturellement — que le chapitre XVIII et invitant à le lire avec prudence et discernement.

Le sort posthume de Machiavel en France change brutalement en 1576 avec la publication de l'*Antimachiavel* de Gentillet, un livre qui connaîtra jusqu'à la fin du XVIIe siècle un nombre extraordinaire d'éditions et de rééditions. Dès lors naît en France et en français le terme de « machiavéliste », (puis « machiavélique »), que tous les partis vont utiliser dans leurs polémiques et leurs invectives politiques. Dès lors, Machiavel n'est plus Machiavel ; il n'est plus lu dans le texte, mais dans le florilège orienté qu'en donne Gentillet et dans l'interprétation falsifiée qu'il propose de la pensée du Florentin.

Avocat comme la plupart des premiers traducteurs-interprètes de Machiavel, Gentillet déclare ouvertement son intention de réfuter la doctrine de l'auteur du *Prince*. Il lui adresse une longue suite de reproches : d'ignorance des auteurs politiques, d'intérêt exclusif pour les luttes entre princes et entre citoyens italiens, de méconnaissance de la tradition juridique et des conceptions du droit naturel. Pire, le censeur de Machiavel l'accuse de sottise et de méchanceté et le condamne comme coupable d'avoir proposé une masse d'enseignements vicieux aux courtisans français, d'avoir conforté un pouvoir scandaleux et d'avoir élaboré une stratégie de la tyrannie ainsi qu'une théorie impie de la religion d'État.

A la même date de 1576, Bodin, qui s'était d'abord montré un lecteur attentif sinon toujours approbateur de Machiavel, adhère entièrement aux théories et aux invectives de l'*Antimachiavel*, écrivant dans la *République* : « C'est donc une incongruité bien lourde en matière d'Estat, & d'une suite dangereuse, enseigner aux Princes des règles d'injustice pour asseurer leur puissance par tyrannie, qui toutefois n'a poinct de fondement plus ruineux que cestuy-là. »

Mis à la mode par Gentillet, protestant, et par Bodin, ligueur, l'antimachiavélisme est repris en France pendant des décennies par les écrivains et les hommes politiques les plus disparates : les catholiques et les réformés, les ligueurs, les adversaires et les partisans des Guise, les opposants à Henri IV, les frondeurs, etc., jusqu'à la minorité de Louis XIV. Ainsi le nom et la renommée de Machiavel deviennent-ils uniquement des instruments de la polémique, durant les guerres opposant en France les factions entre elles et celles-ci au pouvoir royal et à ses conseillers.

On a vu que l'*Antimachiavel*, qui marque un retournement décisif dans l'histoire du machiavélisme français, date de 1576, tout comme la *République* de Bodin. Or, cette date n'est en rien le fait du hasard. Car Gentillet vit, écrit, polémique dans une France profondément divisée et encore bouleversée par la Saint-Barthélemy (1572) et ses conséquences.

Protestant, Gentillet se sert de sa critique de Machiavel comme d'un prétexte pour viser des adversaires plus haut placés : la régente Catherine de Médicis (qu'il ne nomme jamais cependant), la Cour qu'il prétend composée de courtisans italiens et italianisés, le parti catholique, tous jugés coupables du massacre, de la guerre civile et de la répression contre les réformés. Il leur reproche en bloc de s'être emparés des conseils et des Finances, d'avoir introduit au sein du royaume la violence, l'injustice, la perfidie ; de vouloir détruire la France et de participer à un complot antifrançais inspiré et dirigé par Rome.

Après avoir fait allusion à la tyrannie imposée par les Médicis à Florence, l'auteur de l'*Antimachiavel* estime que les Français sont gouvernés à l'italienne et à la florentine, conformément aux enseignements de Machiavel. Sur le mythe qu'il a lui-même créé, il fonde la légende d'une conspiration des étrangers contre les « vrais » Français. Et il se sert habilement de l'auteur du *Prince* pour condamner sans discrimination la « nature des Italiens ».

Visée plus ouvertement par diverses feuilles volantes et d'autres écrits anonymes, Catherine de Médicis est l'objet de graves accusations : d'exercer un pouvoir illégitime, d'usurper l'autorité de ses fils, d'avoir allumé à son profit les guerres intestines et de s'appuyer sur des conseils uniquement formés d'étrangers, c'est-à-dire d'Italiens. Ainsi devient-elle l'« étrangère », la Florentine et la disciple de Machiavel : « Catherine de Médicis en premier lieu est florentine. Entre les nations, l'Italie emporte le prix de finesse et de subtilité, en Italie la Toscane, en Toscane la ville de Florence. [...] Or quand cette science de tromper tombe en personnage qui n'a point de conscience, comme cela se void le plus souvent ès gens de ce pais là, je laisse à penser combien de maux on en doit attendre » (*Discours merveilleux*). « Elle avoist appris ceste leçon tyrannique de son Machiavel, que le prince doibt plus tost maintenir son estat par rigueur que par douceur et ne doibt point craindre de se deffaire non seulement de ceux qui sont ennemis, mais aussi de ceux contre lesquels on a soupçon » (*Le Tocsin contre les Massacreurs*).

Jusqu'à ce que sa mère se retire de la vie politique, Henri III fut épargné par toutes les polémiques. Jeune, bon, ingénu, il se voyait confier le double rôle d'éventuel recours et de continuateur des bons rois de France. Mais, quand, parvenu au pouvoir, il dut s'efforcer d'établir un équilibre entre protestants et catholiques, quand il se débarrassa

du duc de Guise, alors il fut à son tour en butte aux mêmes accusations de machiavélisme. Lecteur présumé du *Prince* sous les conseils des courtisans italiens, il était apostrophé en ces termes sarcastiques par sa propre mère dans la *Guysiade* de Pierre Matthieu :

> En vous on ne voit rien
> Qui responde au devoir d'un prince treschrétien.
> Si vous aviez de Dieu la cognoissance saincte,
> Si l'alme foy estoit en vostre cueur emprainte,
> Le Turc ny l'Alcoran ny l'Epicurien
> Ni le Calvinien ni le Lutherin,
> Le Machiaveliste et l'homme de Fortune
> Ne trouveroit en vous tant de grâce opportune.

Faut-il citer encore le cas d'Henri IV, si ce n'est pour observer qu'il devint à son tour un prince machiavélique, un hypocrite ayant passé des compromis avec la religion et méprisé les valeurs spirituelles au profit des intérêts politiques ? Coupable d'avoir renforcé son pouvoir en simulant la vraie foi, prince caméléon, il était à son tour taxé de machiavélisme pour avoir eu recours à la simulation et à la dissimulation :

> Demander paix, où paix estre ne peult,
> Prest de coiffer le turban si l'on veult,
> Armer soubs mains & sauver l'hérétique
> Pour Evangil' Machiavel tenir,
> De l'autre monde en rien se souvenir
> Sont les couleurs du masqué Politique.

Inutile de poursuivre. Nous avons vu comment 1576 interrompt le cours de la fortune française de Machiavel pour la transformer, pour des siècles, en une tragique infortune, en un mythe éternel à usage hexagonal, et ce durant tous les moments de crise et de tension intérieures ou extérieures.

Peut-être faut-il seulement ajouter que cette rupture fut aussi motivée par le franchissement d'une limite : due à la présence surabondante de la diaspora italienne en France, à l'omniprésence d'hommes politiques, de soldats et de capitaines, de conseillers, de banquiers et d'intellectuels surtout florentins, de nonces, de légats et d'ambassadeurs italiens.

La limite une fois franchie, intervint le rejet, dont Machiavel souffrit au nom de tous ses concitoyens. Sa renommée travestie en porte aujourd'hui encore la marque douloureuse.

C. B.

DICTIONNAIRE

A

ADRIANI, Marcello Virgilio (Florence, 1464 ou 1465 - Florence, 1521)

Fils d'un juriste, élève des humanistes Politien et Landino, il enseigne la poétique et la rhétorique à l'université de Florence à partir de 1494. En 1498, à la mort de Bartolomeo Scala, il est nommé premier chancelier de la République et conserve cette charge jusqu'à sa mort, malgré les changements de régime. Supérieur de Machiavel tant que celui-ci fut aux affaires, il eut des relations d'amitié avec les humanistes du temps et écrivit les oraisons funèbres de Ficin et de Julien de Médicis*. Son œuvre la plus connue est la traduction en latin du *De materia medica* de Dioscoride (botaniste et médecin romain), publiée à Florence en 1518. On conserve de lui quelques discours politiques, les introductions de certains de ses cours, des fragments de poèmes en latin et des extraits en langue vulgaire d'une *Histoire de Florence*, qu'il avait en projet. Parrain de Bernardo*, fils aîné de Machiavel, selon les règles sociales en vigueur, il n'eut avec ce dernier aucune familiarité : il était humaniste, Machiavel ne l'était pas.

ALAMANNI, Lodovico (Florence, 1488 - Florence, 1526)

Beau-frère de François Guichardin*, partisan des Médicis*, il séjourna à Rome en 1516-1517. Il fut ensuite chargé de mission par le pape et le gouvernement florentin auprès du commandant des troupes françaises à Milan en 1518-1519. Élu prieur en 1520, il fut capitaine de Borgo San Sepolcro en 1524. On a de lui deux épigrammes en latin. Lors de son séjour à Rome, le 17 décembre 1517, Lodovico reçut une lettre de Machiavel, où celui-ci l'entretenait notamment de ses réactions à la lecture du *Roland furieux* de l'Arioste, s'étonnant de ne pas y être cité parmi les poètes du temps. Dans une lettre d'octobre 1525 à François Guichardin*, Machiavel fait allusion aux entretiens qu'il avait avec Lodovico à propos de sa *Mandragore**.

ALAMANNI, Luigi (Florence, 1495 - Amboise, 1556)

Frère cadet du précédent. Il suivit les cours de l'humaniste Francesco Cattani da Diacceto et prit part aux réunions des *Orti Oricellari** en même temps que Machiavel, qui lui dédia sa *Vie de Castruccio Castracani**. En 1522, avec d'autres jeunes républicains, il tenta une conjuration contre les Médicis*. Après l'échec de

cette dernière, il put s'enfuir à Venise puis en France, où il entra au service de François Ier*. Lors de la chute provisoire des Médicis en 1527, il revint à Florence et soutint activement la dernière République. Après l'effondrement de celle-ci, il se retira définitivement en France, où, oublieux de ses premiers engagements, il devint un parfait courtisan. On lui doit notamment des élégies, un poème chevaleresque, *Gyron le courtois* dédié à Henri II de France, et un poème en vers libres sur la vie rurale, la *Coltivazione*, qui connut un grand succès en Europe. L'amitié entre le jeune Luigi et Machiavel est attestée par la dédicace de la *Vie de Castruccio**, mais aussi par le fait qu'Alamanni est l'un des interlocuteurs de *L'Art de la guerre**, où il est présenté comme fort appliqué à l'étude.

ALEXANDRE III LE GRAND (356-323 av. J.-C.)

Le fils de Philippe II de Macédoine* est l'un des personnages importants de la réflexion politique machiavélienne. Dans *Le Prince**, il apparaît comme un modèle d'homme d'État, capable de se rendre maître de l'Asie en quelques années, de faire preuve d'une générosité qui ne lui coûte rien et de se former grâce à une lecture attentive des historiens. Dans les *Discours**, il est loué pour avoir fait édifier sa capitale, Alexandrie, comme monument de sa gloire et pour son intransigeance à l'égard de Tyr qu'il assiégeait. Mais il est condamné pour avoir commis des actes de violence injustifiés. Dans *L'Art de la guerre**, enfin, Alexandre est donné comme un exemple de bon capitaine : comme un habile orateur, qui sut conduire grâce à son éloquence ses troupes à travers les déserts de l'Arabie et de l'Inde. Globalement, Machiavel participe donc à la mythification humaniste du personnage, en qui il voit un exemple de *virtuoso* : ni délicat, ni faible, cultivé, premier parmi les combattants et n'hésitant pas à mettre sa vie en jeu pour conserver son État.

ALEXANDRE VI BORGIA (Jàtiva, Espagne, 1431 - Rome, 1503)

Neveu du pape Sixte III, lui-même élu au trône de Saint-Pierre en août 1512, Alexandre VI tenta de créer un État en Italie* pour son fils César*, mais la mort l'empêcha de réaliser ses plans. Dans *Le Prince**, il est l'objet de l'éloge politique de Machiavel pour avoir su renforcer l'autorité pontificale sur les États de l'Église et avoir été un maître ès tromperies, sachant duper tout le monde.

Allocution à l'intention d'un magistrat (*Allocuzione fatta ad un magistrato*)

Ce bref écrit de Machiavel, rédigé lorsqu'il était en charge (sans doute après 1500) ne présente qu'un modeste intérêt : celui d'offrir à un élu florentin entrant en fonction une sorte de formulaire de l'art oratoire employé traditionnellement dans les conseils.

AMBOISE, Georges Ier d' (Chaumont-sur-Loire, 1460 - Lyon, 1510)

Archevêque de Narbonne en 1492, puis de Rouen en 1494 (d'où le nom de « Rouen » que lui donne Machiavel), concurrent malheureux de Jules II* au trône de Saint-Pierre, ministre de Louis XII* et protecteur des humanistes français, il fut l'un des principaux interlocuteurs du Secrétaire lors de ses missions en France en 1500 et 1504. Dans ses rapports à ses supérieurs, celui-ci laisse transparaître le rôle capital joué par « Rouen » à la Cour en matière de politique étrangère et notamment franco-italienne, globalement hostile à Florence*. Dans *Le Prince**, se reportant à l'une de ses lettres envoyée aux Dix le 21 novembre 1500, Machiavel raconte com-

ment, le cardinal lui ayant dit que les Italiens n'entendaient rien à la guerre, il lui avait répliqué que les Français ne comprenaient rien à la politique.

AMIS

On peut discerner dans les relations de Machiavel trois cercles successifs. Le premier, juvénile, sans doute le plus étroit, est formé de ses collaborateurs. Pendant que le Secrétaire est en fonction à la tête de la seconde chancellerie, il entretient des rapports confiants, notamment avec Biagio Buonaccorsi* et Agostino Vespucci. Ceux-ci lui adressent de fréquentes lettres, où ils font, en un langage souvent burlesque et réaliste, la chronique animée de la vie quotidienne des bureaux et des palais gouvernementaux.

Après sa chute, Machiavel tisse des liens avec deux importants personnages politiques : Francesco Vettori*, ambassadeur de Florence à Rome, dans l'espoir qu'il l'aide à rentrer en grâce auprès des Médicis* ; François Guichardin*, proche collaborateur du pape Clément VII*, pour qui Machiavel traite des affaires familiales (projets de mariage de ses filles) et immobilières (achats de propriétés dans la campagne). Très riche et membre de l'aristocratie florentine, Guichardin est traité avec respect par l'ex-secrétaire. Leur amitié va toutefois, de leur double aveu, en grandissant, au point que Machiavel déclare dans une lettre privée à Vettori*, datée de 1527 (c'est-à-dire quelques mois avant sa mort) qu'il a deux amours : l'un pour Guichardin, l'autre pour sa cité.

Un troisième cercle d'amis se constitue enfin autour de Machiavel : celui d'intellectuels et d'hommes politiques florentins, qu'il a notamment fréquentés lors des réunions des *Orti Oricellari** et à qui il dédie certaines de ses œuvres : Luigi Alamanni*, Zanobi Buondelmonti*, Giovanni Folchi*, Filippo de Nerli*, Alamanno Salviati*, Lorenzo Strozzi*. Ses dédicaces, et plus encore sa correspondance privée, montrent combien Machiavel s'engage en amitié avec une profonde sincérité, que quelques-uns lui rendent non moins sincèrement. Car c'est un homme attachant, au sens fort du terme.

AMOURS

Nicolas fut un bon mari, au sens que l'on donnait de son temps à ce mot. Il eut des égards pour son épouse, se soucia de son bien-être, mais ne profita pas moins de certaines aventures extraconjugales.

On sait par des lettres de certains de ses correspondants qu'il a goûté aux amours vénales : avec une certaine Jeanne, lors de son séjour en France en 1510 (Roberto Acciaiuoli, 7 octobre) avec une Florentine prénommée Riccia en 1513 (Vettori*, 19 décembre), ou encore avec une Mariseotta, à Faenza en 1525 (François Guichardin*, 2 juillet). Mais, après tout, le grave lieutenant général du pape, marié et père de plusieurs filles, ne fut-il pas aussi le client de cette Mariscotta ? Et le XVIe siècle n'est-il pas celui où triomphent les courtisanes ?

Plus sérieuse semble avoir été une liaison amoureuse de Machiavel avec une voisine de campagne, sans doute de la bonne bourgeoisie florentine, lors de son séjour dans sa villa, après sa chute. En atteste une longue lettre à Vettori*, en date du 3 août 1514, où l'ex-secrétaire s'attarde en termes choisis sur son aventure.

Reste enfin ce dont on ne sait si ce fut une passion partagée, ou seulement univoque : les relations avec la belle cantatrice Barbera Raffacani, que Machiavel rencontra sans doute chez un ami florentin, Jacopo Fornaciaio. Guichardin en entretient Nicolas lors d'une longue lettre d'août 1525, lui reprochant sa « longue pratique de telles femmes », qui a créé en lui « de mauvaises habitudes ». On a ici l'essentiel : une actrice, un homme d'âge (un

« barbon », selon les critères du temps). Ajoutons simplement que Machiavel se fait poète pour la Barbera et que Guichardin, s'entretenant avec lui, le 20 octobre 1525, d'une éventuelle représentation de *La Mandragore**, indique que la cantatrice s'est proposée pour chanter avec sa troupe les intermèdes séparant les actes de la comédie.

Archidiable Belphégor (L') (*Novella di Belfagor arcidiavolo*, 1549)

Unique composition « littéraire » en prose de Machiavel, insérée elle aussi dans la tradition « municipale », la nouvelle de l'archidiable Belphégor raconte comment celui-ci, revenu sur terre sous l'apparence d'un homme, éprouve et prouve la malignité des femmes. Désireuse de trouver à tout prix et partout le machiavélisme de Machiavel, la critique nous semble avoir surévalué un récit misogyne, alerte et comique.

ARGENT

Le 5 août 1500, en mission en France avec Francesco Della Casa, Machiavel proteste en ces termes auprès de ses chefs : « Si les dépenses me concernant vous semblent trop élevées, je pense, soit qu'il faut me payer autant que Francesco, soit que les vingt ducats que vous me donnez par mois sont jetés par les fenêtres ; auquel cas je prie Vos Seigneuries de me rappeler. » Envoyé auprès de César Borgia* en novembre 1502, il dit encore : « J'aurais pu obtenir de faire payer mes dépenses par la Cour et je pourrais encore le faire ; je ne le veux pas et me suis peu servi précédemment de ce procédé, car il me semble que cela est contraire à mon honneur et à celui de Vos Seigneuries. Contraint que je suis de mendier quelques ducats, pensez quel plaisir j'y éprouve. »

Ces paroles et l'énergie avec lesquelles elles sont prononcées sont suffisamment éloquentes pour qu'on n'y ajoute pas d'autre témoignage. Les protestations de Machiavel contre la maigreur de son salaire, notamment lors de ses séjours à l'étranger, n'enlèvent rien à son dévouement et à son patriotisme. Mais elles révèlent : la médiocrité de sa position financière (comparée à celle de ses chefs d'ambassade) ; la pingrerie des magistrats florentins (que Machiavel juge avec raison injuste et humiliante à son égard) ; le fait enfin qu'il fut fort dépensier. Né pauvre, il ne s'enrichit jamais aux affaires.

Art de la guerre (L') (*L'Arte della guerra*, 1521)

Composé à partir de 1519, *L'Art de la guerre* procède pour une part de l'expérience militaire de Machiavel, organisateur de la milice florentine. C'en est comme la justification *a posteriori*. Dédié à Lorenzo Strozzi*, parent et conseiller des Médicis*, le dialogue s'inscrit aussi dans la stratégie de Machiavel, visant à le faire valoir auprès des maîtres de Florence. Plus largement, l'ex-secrétaire y cherche des remèdes à la crise militaire qui a éclaté avec les guerres d'Italie*.

Avec les nouveaux conflits, à l'échelle européenne, s'est imposée peu à peu une nouvelle figure de militaire. La cavalerie est en perte de vitesse, l'infanterie change d'aspect, l'artillerie se développe et participe non seulement à la guerre de siège, mais à la bataille rangée. Ainsi s'ébauche la figure nouvelle du capitaine technicien et de l'architecte de fortifications. *L'Art de la guerre* se doit d'aborder ces questions d'actualité.

Prenant la forme — typiquement humaniste — d'un dialogue situé dans les *Orti Oricellari**, le traité met en scène le condottiere Fabrizio Colonna*, qui expose à de jeunes intellectuels florentins un plan de réforme militaire. Il traite au premier livre du recrutement ; au deuxième, de l'arme-

ment et de l'entraînement ; au troisième, de l'ordre de bataille ; au quatrième, des ruses de guerre ; au cinquième, du mouvement des troupes ; au sixième, du camp et de la discipline ; au dernier, des fortifications.

Comme dans les *Discours**, la référence constante est Rome. L'armée inventée par Colonna est étroitement calquée sur la légion romaine.

En matière de théorie militaire, les points forts de la pensée machiavélienne sont les suivants : discipline et dévouement des soldats ; importance cruciale de la bataille ; lien entre bonnes institutions et bonnes troupes et réciproquement. Trop lié au modèle romain, Machiavel n'apparaît pas capable de comprendre l'importance nouvelle de l'artillerie ; il demeure attaché au mythe de l'armée de citoyens, alors que les techniciens militaires sont en cours d'émergence au XVIe siècle. Par contre il rénove l'ordre de bataille ; il saisit l'importance d'un type nouveau de fortification ; il met le doigt sur le déclin en cours de la cavalerie et sur l'essor prometteur de l'artillerie lourde.

Répandu, lu, imité dans toute l'Europe, *L'Art de la guerre* bénéficie durant plus d'un demi-siècle d'un fort courant de curiosité et d'intérêt. Il fait fonction de modèle pour une nouvelle littérature, foisonnante, où dominent historiens et polémologues italiens.

Aux Médicéens (*Ai Palleschi*, 1512)

Composée peu avant ou peu après son expulsion de la chancellerie, cette note de Machiavel conseille aux Médicis*, qui sont en passe de reprendre le pouvoir à Florence*, de ne pas accabler le régime « populaire » qu'ils ont abattu, afin de ne pas passer sous silence les responsabilités des patriciens. Machiavel montre ainsi qu'il est prêt à servir le nouveau régime ; il défend la réputation de son ancien patron et la sienne ; il attaque la grande bourgeoisie florentine à laquelle il est viscéralement hostile.

B

BAGLIONI, Gian Paolo (Pérouse, 1470 - Rome, 1520)

Condottiere* au service des Florentins à partir de 1493, il prend en 1500 le pouvoir à Pérouse et passe au service du pape Alexandre VI*. En 1506, il obtient de Jules II* le droit de conserver ses fiefs. En 1511, il est nommé capitaine de l'armée vénitienne. A la mort de Jules II, il se met aux ordres de Léon X*, qui, le soupçonnant d'avoir comploté contre lui, le fait décapiter. Machiavel le cite dans *Le Prince** comme un ennemi de César Borgia* et lui reproche dans les *Discours** sa lâcheté face à Jules II.

BENTIVOGLIO (famille)

Seigneurs de Bologne pendant le XVe siècle et jusqu'à la prise de leur cité par Jules II*. Dans *Le Prince**, Machiavel explique comment Bologne demeura fidèle à la famille régnante, en 1445 ; comment Giovanni Bentivoglio se rallia à Louis XII* et fut attaqué en 1506 par Jules II ; enfin, comment Annibale, rentré à Bologne d'où son père avait été chassé, fit détruire une forteresse que le pape avait fait ériger.

BENTIVOGLIO, Ercole (Bologne, 1459-1508)

Fils du seigneur de Bologne, il est envoyé par son père au service de Laurent de Médicis* et participe à la guerre contre Gênes en 1486. En 1496, il prend part à la guerre contre Pise, puis passe au service du pape Alexandre VI*. En 1502, il est à nouveau à Florence* et est nommé en 1503 gouverneur général de la Milice, poste qui lui fait assurément rencontrer Machiavel. En 1505, il remporte la victoire de San Vicenzo sur Bartolo-

meo d'Alviano qui tentait de joindre Pise. Grâce au soutien de Piero Soderini*, il entreprend une grande offensive contre cette cité. L'entreprise ayant échoué, il est licencié et passe au service de Jules II*. Il envoie à Machiavel, le 25 février 1506, une lettre chaleureuse pour le féliciter de sa *Première Décennale**, qu'il considère comme un portrait exact et éloquent des malheurs de l'Italie*.

BOÈCE, Anicius Manlius Torquatus Severinus (Rome, 480 environ - Pavie, 526)

Membre de la grande aristocratie romaine, conseiller de Théodoric, soupçonné de trahison par ce dernier, il fut emprisonné et exécuté. Dans l'*Histoire de Florence**, Machiavel le compte parmi les victimes de l'empereur, et regrette ce crime d'État.

BORGIA (famille)

Ce clan, d'origine catalane, entre dans l'histoire italienne avec le pontificat de Calixte III (1455-1458). Dans l'*Histoire de Florence**, Machiavel nomme ce pape pour ses ambitions milanaises en faveur de son « neveu » Lodovico. Dans les *Décennales**, on trouve une allusion à l'assassinat de Giovanni Borgia, fils aîné d'Alexandre VI*, par son frère César*.

BORGIA, César (Rome, 1475-1507)

Fils du cardinal espagnol Roderigo Borja (futur Alexandre VI*), il est nommé cardinal en 1492. A la suite de l'assassinat de son frère, il devient en 1497 capitaine général de l'Église et renonce au cardinalat. Après son mariage en 1498 avec Charlotte d'Albert, il obtient de Louis XII* le titre de duc de Valentinois. En 1499, il se lance victorieusement dans la conquête de la Romagne, dont il est nommé duc par son père. Certains de ses lieutenants tentant de s'opposer à lui, il leur tend en 1502 un piège à Senigallia, où il les fait arrêter et exécuter. En 1503, après la mort d'Alexandre VI, ses chances tournent, alors qu'il tente de miser sur l'appui du nouveau pape Jules II*, adversaire acharné de sa famille. Il meurt en Espagne au service de son beau-père, le roi de Navarre. César est un personnage essentiel du *Prince**, où il apparaît comme le modèle du prince nouveau, parti de rien, mais parvenu à la réussite grâce à l'usage de la force et de la ruse. L'ayant rencontré à plusieurs reprises comme mandataire de la République florentine, alors que César menaçait la ville, Machiavel donne du fils d'Alexandre VI le portrait suivant (lettre du 26 juin 1502 aux Dix de la Guerre) : « Ce seigneur est magnifique et il est si vaillant qu'aucune entreprise ne lui apparaît que petite. Pour assurer sa gloire et augmenter son pouvoir, il ne prend jamais de repos et ne connaît ni fatigue ni danger. Il arrive en un lieu avant que l'on ne sache qu'il s'est mis en chemin ; il se fait aimer de ses soldats ; il a employé les meilleurs hommes d'Italie*. Tout cela le rend victorieux et redoutable, avec l'aide d'un destin constamment favorable. » César Borgia est également le héros de la *Description de la manière employée par le duc de Valentinois**...

BUONACCORSI, Biagio (Florence ? 1472 ? - Florence, 1526 ?)

C'est l'un des plus fidèles correspondants (*voir* **AMIS**) de Machiavel durant leur commun emploi à la seconde chancellerie de la République de Florence*. Neveu de Ficin par mariage, il est engagé en 1498 par la Commune. De septembre 1501 à mai 1502, il se trouve en France comme secrétaire de Francesco Soderini*, frère du gonfalonier de justice. Le 7 novembre 1512, il est privé de ses fonctions en même temps et pour les mêmes raisons que Machiavel. Durant les années suivantes, il assume quelques emplois de secrétaire privé et de copiste. Il est notamment l'auteur d'un

livre de *Mémoires* (1495-1526) et de chroniques sur l'entreprise de Florence contre Pise en 1500, sur les événements advenus entre 1498 et 1508 et d'un *Journal* (1498-1512).

BUONDELMONTI, Zanobi (Florence, 1491-Florence, 1527)

Fils d'un riche marchand florentin, ami de l'humaniste Francesco da Diacceto, il participa aux réunions des *Orti Oricellari**. Il s'y lia d'amitié avec Machiavel, qui lui dédia la *Vie de Castruccio Castracani** et les *Discours**. Il intervint par des avis dans le débat constitutionnel ouvert en 1520 par le cardinal Jules de Médicis. Républicain, il organisa au début de 1522 une conspiration contre les Médicis*. Ses plans ayant été découverts, il s'enfuit à Venise, puis à Lyon, Turin et Sienne. En 1527, après le renversement des Médicis*, il rentra à Florence, où on lui confia certaines responsabilités politiques. On a de lui une lettre à Machiavel, où il juge en termes positifs la *Vie de Castruccio* et déclare qu'il attend que l'auteur s'attelle à la rédaction de l'*Histoire de Florence**. Il est également l'un des interlocuteurs de Fabrizio Colonna* dans *L'Art de la guerre**.

C

CAPPONI, Neri di Gino (Florence, 1388 - Florence, 1457)

Descendant d'une grande famille florentine, homme politique et historien, il fut l'un des adversaires de Côme de Médicis* et apparaît comme tel dans l'*Histoire de Florence** de Machiavel.

CAPPONI, Piero di Gino (Florence, 1446 - Florence, 1496)

Fils d'un des magistrats florentins qui contribuèrent efficacement à l'acquisition de Pise en 1406, il fut gonfalonier de justice lors de l'entrée de Charles VIII* à Florence* et défendit courageusement devant le roi l'indépendance de la République. Aussi Machiavel le range-t-il parmi les grands citoyens florentins dans les *Décennales** et les *Portraits*.

CARACTÈRE

Dans une lettre privée à Francesco Vettori*, du 31 janvier 1515, Machiavel reconnaît qu'il est un personnage à multiples facettes : tantôt sérieux et grave, tantôt léger : « Qui verrait nos lettres, cher compère, et en noterait la diversité, serait fort étonné, car il verrait tantôt que nous sommes des hommes graves, tout occupés de grandes choses, et que de nos esprits ne peuvent venir que des pensées honnêtes et grandes. Mais, tournant ensuite la page, on verrait que nous sommes légers, inconstants, lascifs et occupés de choses vaines. Si cette manière de faire peut sembler honteuse à certains, elle me semble louable, car nous imitons la nature, qui est variée. Quiconque l'imite, ne saurait être réprimandé. » Cet autoportrait, outre le fait qu'il respecte et reflète l'idéal esthétique humaniste de la *varietas*, paraît exact.

Le Machiavel grave est l'homme des lettres et des rapports officiels, le praticien et le théoricien de la politique, l'historien : celui qui se représente lui-même dans son cabinet de travail, revêtu de vêtements solennels et dialoguant avec les auteurs antiques d'égal à égal.

Le Machiavel léger est le bon compagnon qui envoie à ses collègues et amis de la chancellerie des lettres qui les font mourir de rire : « Vos lettres à Biagio [Buonaccorsi*] et aux autres sont très appréciées de nous, et les bons mots et les plaisanteries que vous y faites, nous font tous décrocher la mâchoire et nous donnent un grand plaisir » (lettre de Bartolomeo Ruffini à Machiavel du 23 octobre 1502).

A ces lettres appartient celle où Ma-

chiavel raconte, le 8 décembre 1509, à Luigi Guicciardini* (frère du plus célèbre François Guichardin*) une aventure qu'il aurait eue lors de l'un de ses passages à Vérone : « Arrivé ici depuis quelques jours et n'y voyant plus tant j'étais en manque, j'ai trouvé une vieille qui lavait mes chemises et habite dans une maison plus qu'à demi enterrée, où la lumière n'entre que par la porte. Comme je passai par là un jour, elle me pria d'entrer un instant chez elle, car elle voulait me montrer de belles chemises, pour le cas où je voudrais en acheter. Alors, comme un con, je la crus. J'entrai et vis à la lueur une femme avec une serviette sur la tête et le visage, qui faisait la mijaurée et était blottie dans un coin. La vieille garce me prit par la main et me dit, en me conduisant vers elle : "Voici la chemise que je veux vous vendre, mais essayez-la d'abord, puis vous la paierez." Timide comme je suis, je fus tout effrayé. Pourtant, resté seul avec elle dans le noir [...], je la baisai une fois. Bien que je lui aie trouvé les cuisses molles, le con humide et l'haleine empestée, mon envie était si forte que j'y parvins. L'affaire finie, désireux de voir la marchandise, je pris un tison et allumai une lampe placée sur la cheminée. Dès que la lumière fut allumée, la lampe manqua de me tomber des mains. » Inutile de continuer : le portrait — comico-réaliste — est celui, long, horrible, grotesque, d'une vieillarde. On se gardera de donner à tout prix une dimension de réalité autobiographique à un récit topique et très présent dans la littérature florentine depuis le Moyen Âge. Mais la lettre est en tout cas importante, parce qu'elle nous dévoile le Machiavel « comique » qu'apprécient ses proches (voir également une lettre du 25 février 1514 de Machiavel à Vettori*, où Machiavel raconte une aventure amoureuse, mais pédérastique, de l'un de leurs amis communs, Filippo Casavecchia*).

Bref, « notre Nicolas, avec ses vices étalés et ses vertus cachées, avec son attitude effrontée et moqueuse, avec son esprit qui choquait les médiocres à la première rencontre, en le faisant paraître présomptueux et bizarre, avait des qualités propres à le rendre peu sympathique à un grand nombre, mais à le faire aimer par les quelques personnes qui le fréquentaient, dévoué, agréable, intelligent comme il l'était » (R. Ridolfi, *Vita di N. Machiavelli*, Florence, Sansoni, 1978, 7e éd.).

CARMAGNOLA, Francesco Bussone da (Carmagnola, 1390 - Venise, 1432)

Condottiere* au service de Filippo Visconti puis des Vénitiens, il fut exécuté par eux le 5 mai 1432. Dans *Le Prince**, Machiavel évoque cette condamnation due à la crainte éprouvée par la Sérénissime à l'égard de l'un de ses capitaines. Dans l'*Histoire de Florence**, il cite quelques-unes des batailles auxquelles il participa.

CARRIÈRE

Après une première candidature manquée le 19 février 1498, le 28 mai de la même année, Machiavel est nommé chef de la seconde chancellerie de Florence. Le 14 juillet, sont ajoutées à ces fonctions celles de chancelier des Dix de *Balìa*, qui ont en charge pour une part les affaires extérieures et les affaires militaires de la République. Nicolas l'a emporté dans sa première nomination contre quatre concurrents non négligeables, dont un professeur d'éloquence à l'université et un notaire. Sans doute doit-il son succès à une certaine renommée interne, acquise dans les cercles dirigeants, à une absence d'engagement politique trop net et au fait que l'État a besoin de renouveler un personnel qui a connu les régimes des Médicis* et de Savonarole*.

Appointé au salaire annuel moyen de cent quatre-vingt-douze florins, il a en charge avec ses collaborateurs

(dont Agostino Vespucci et Biagio Buonaccorsi*) — et conjointement avec la plus prestigieuse première chancellerie, dirigée par Marcello Adriani* — certaines affaires intérieures, les relations extérieures et les affaires militaires, la rédaction de lettres diplomatiques, de dossiers et de rapports, de procès-verbaux de commissions. Tout un travail au quotidien qui est d'autant plus important que la durée des fonctions électives est très brève à Florence* : un travail dont les textes récemment rassemblés constituent quatre gros volumes (*Legazioni, commissarie, scritti di governo*, Bari, Laterza, 1971-1985).

Mais Machiavel est également chargé de nombreuses missions diplomatiques en Italie, en France et en Allemagne. Tantôt il accompagne les ambassadeurs officiels, tantôt il est le mandataire de la République lorsqu'une ambassade en bonne et due forme apparaît trop lourde, trop lente ou trop coûteuse.

Les textes mêmes des documents accompagnant ces missions de Machiavel sont éclairants. Ainsi de la lettre de créance dont il est muni en 1499 lors de sa visite à Caterina Riario* et à son fils : « Illustres et Excellents Seigneurs et très chers amis, nous envoyons auprès de vos Excellences Nicolas Machiavel, notre collègue et notre secrétaire, et nous lui avons prescrit d'exposer plusieurs choses en votre présence. Nous vous prions d'avoir la même confiance en ses paroles que si nous les prononcions nous-mêmes. » Ainsi des instructions qui lui sont remises à l'occasion de son départ pour la France le 19 janvier 1504 : « Ton voyage doit servir à observer *de visu* les mesures que l'on prend et de nous en informer aussitôt. Tu y ajouteras tes impressions et tes jugements. »

Globalement, en seize années passées au Palazzo Vecchio ou sur les routes d'Italie et d'Europe, Machiavel est informé ou confronté avec tous les grands problèmes locaux, « nationaux » et internationaux. Et il rencontre la plupart des petits et des grands ténors politiques : César Borgia*, Jules II*, Louis XII*, Maximilien d'Autriche*, etc.

A Florence, il est impliqué dans nombre d'affaires politiques et militaires. Soit qu'il suive les campagnes menées par les armées florentines contre Pise jusqu'à la récupération finale de la rebelle ; soit qu'il s'occupe de la soumission des régions ou des villes divisées ou révoltées de la vallée de la Chiana, de Pistoia ou d'Arezzo ; soit qu'il crée une milice de paysans, fantassins puis cavaliers, qu'il entraîne à la façon des Suisses* et fait défiler à Florence : « Ce fut, écrit en 1506 le chroniqueur Landucci, la plus belle chose que l'on ait jamais faite à Florence », et il ajoute que les soldats « portaient un pourpoint blanc, une paire de chausses d'uniforme blanches et rouges, un chapeau et des chaussures blanches, un pectoral de fer et une lance, certains un fusil » (*Journal*, Florence, Studio Biblos, 1969, 2e éd., p. 273). Sans doute mieux informé que nombre de magistrats, du fait de son expérience continue des affaires et des liens qui s'établissent après 1502 entre lui et le gonfalonier à vie Piero Soderini* (ses ennemis le qualifient d'« homme de main » de celui-ci), Nicolas rédige encore pour le gouvernement un projet de réforme des finances publiques alors en piteux état (1503).

Il est employé à la rédaction des lettres, des actes officiels, des comptes rendus des assemblées. Lors de ses missions en Italie et à l'étranger, il porte le titre de *mandatarius* et non celui d'ambassadeur (*orator*). Conseiller technique des chefs officiels de mission, ou chargé d'affaires, il n'a pas de pouvoir de décision ou de signature. Exerçant une fonction technico-administrative plus que politique au sens

strict du terme, il recueille des renseignements, participe aux discussions, sonde ses interlocuteurs, informe et parfois conseille ses supérieurs.

Il démontre alors une grande perspicacité et une étonnante capacité d'analyse, que l'on a pu juger annonciatrices de ses futures grandes œuvres politiques. Ainsi dans une lettre du 30 octobre 1503, où il décrit pour ses supérieurs l'atmosphère du conclave réuni à Rome pour élire le successeur de Pie III (qui sera Jules II*, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens) : « Le conclave s'ouvre demain. [...] Les chances de Saint-Pierre-ès-Liens ont grandi au point que certains parient sur lui à soixante contre cent, et en vérité il a de nombreux appuis parmi les cardinaux qu'il sait se concilier par les moyens d'usage. Les autres candidats à la tiare ménagent fort le duc de Valentinois [César Borgia*] à cause des cardinaux d'Espagne ses créatures, et bon nombre d'entre eux lui font une visite quotidienne au château Saint-Ange, de sorte qu'on croit que le pape, quel qu'il soit, devra compter avec lui, et, de son côté, le duc espère que le pape servira ses intérêts. » Non moins brillant est le portrait que donne Machiavel, le 21 juillet 1505, de l'attitude fuyante de Pandolfo Petrucci*, le seigneur de Sienne, en qui il ne peut démêler le vrai du faux : « Je lui dis donc que toutes ces négociations laissaient mon esprit dans une telle confusion que je me demandais si je n'allais pas perdre la tête avant de la ramener à Florence, car il me fallait tantôt apprendre que Bartolomeo d'Alviano s'avançait avec l'infanterie et l'argent de l'Espagne, tantôt qu'il est privé de l'une et de l'autre et que Gonzalve [de Cordoue*] lui commandait de ne plus bouger. » Préalable aux plus littéraires *Portrait* et *Rapport sur l'Allemagne* (*voir* **ÉCRITS SUR L'ALLEMAGNE**) est une lettre du 17 janvier 1508 sur le voyage de Machiavel depuis Genève en direction de Trente : « Après mon départ de Genève, j'ai été retardé par la longueur du voyage, par la méchanceté des routes, l'âpreté de la saison, la nécessité de me battre avec des bêtes fourbues, la stricte justesse de ma bourse [...]. Depuis Genève jusqu'à Constance, j'ai couché quatre fois sur le territoire des Suisses*, et me suis informé avec tout le soin dont je suis capable de leurs mœurs, de leur constitution, et de ce que les deux puissances, la France et l'Empire, pouvaient en attendre. [...] Je rencontrai à Schaffhouse deux Génois qui s'en retournaient en Italie par le même chemin que j'avais pris ; je les questionnai sur l'empereur et ses projets. » Caractéristique enfin de la fermeté de l'envoyé florentin est sa lettre du 15 novembre 1509 aux Dix, où il relate sa conversation avec les envoyés de Pise venus à Piombino y traiter des conditions de reddition de leur cité : « S'ils voulaient que je réponde, qu'ils disent quelque chose. Ils répondirent qu'ils avaient suffisamment parlé en demandant des garanties sur leur vie, leur honneur et leurs biens. Je répondis que, si ces garanties étaient raisonnables et honorables, l'on n'y manquerait pas. Car Vos Seigneuries voulaient leur soumission et ne se souciaient ni de leur vie, ni de leurs biens, ni de leur honneur. »

Mais, pour excellent fonctionnaire qu'il soit, Machiavel est en butte chaque année, au moment du renouvellement de son contrat, aux manœuvres de ses concurrents potentiels et de leurs protecteurs : chose sans doute courante — hier comme aujourd'hui — dans les ministères, mais qui ne laisse pas d'inquiéter son fidèle subordonné et ami Biagio Buonaccorsi* : « Le moment de votre renouvellement s'approche à grands pas ; à votre place je ne me soucierais pas d'aller parler d'arbres et de fruit, de mule et de merde [...]. Pensez-y, car c'est important » (lettre du 5 novembre 1502). La

chose, en tout cas, est révélatrice de la situation du secrétaire.

Plus proche, on l'a dit, de Soderini* que bien des envoyés officiels, plus informé aussi des intentions de celui-ci, il n'atteint toutefois pas plus que ses collègues au rang et à l'autorité d'un Francesco Della Casa, son supérieur lors de son premier voyage en France. En témoigne aussi le ton respectueux qu'il emploie dans sa correspondance avec Francesco Vettori*, ambassadeur à Rome, ou avec Guichardin*, qui le somme un jour de ne plus employer avec lui de formules de politesse, compte tenu de leur ancienne amitié.

Bref, amené à côtoyer un nombre élevé d'acteurs de la vie politique florentine, italienne et même européenne, à assister aux petits et aux grands événements de la vie locale et international, Nicolas est un témoin privilégié *du jeu politique, mais n'en est nullement* le maître. Il a le loisir d'observer, mais n'a pas le pouvoir de décider. Il peut juger le déroulement de la pièce, mais ne peut en aucune manière le déterminer. D'où, sans doute, cette attitude volontiers distancée, et même critique, qui est la sienne, et que l'on retrouve, mais avec plus de modération, chez les autres secrétaires ses collègues. N'est-ce pas encore Biagio *Buonaccorsi qui*, évoquant les rapports de son ami avec Niccolò Capponi, commissaire de la République auprès des troupes florentines, lui écrit : « Je vous réponds brièvement sur ce qui concerne vos rapports avec le Commissaire : [...] les plus puissants ont toujours raison et on leur doit le respect » (21 février 1509).

CASAVECCHIA, Filippo (Florence, 1472-?)

De famille bourgeoise, homme d'affaires, il fut commissaire de la République de Florence à Fivizzano en 1507 et à Barga en 1509. Membre des *Orti Oricellari**, ami de Machiavel dès avant 1500, il lui écrit de Fivizzano et de Barga. Selon une lettre du 10 décembre 1513 de Machiavel à Francesco Vettori*, il fut l'un des premiers lecteurs du *Prince**. A la fin de 1513, il se trouve à Rome auprès du même Vettori. De Casavecchia, Machiavel donne un portrait burlesque dans une lettre à Vettori du 5 janvier 1514. Un échange de lettres entre Machiavel et Vettori évoque encore les amours pédérastiques de ce même Casavecchia, dont *une lettre de Filippo* de' Nerli* atteste qu'il était toujours en rapport d'amitié avec Nicolas en 1520.

CÉSAR, Caius Julius (Rome, 102 - Rome, 44 av. J.-C.)

Devenu un *personnage mythique*, César est l'objet de jugements fort différents de la part des écrivains italiens du Moyen Âge et de la Renaissance. Tantôt il est loué (par Dante* par exemple) comme fondateur de l'Empire romain, tantôt il est condamné (par les humanistes florentins du début du XVe siècle notamment) pour avoir détruit la République. Machiavel a, à l'égard de César, des opinions divergentes selon ses œuvres. Dans *Le Prince**, il est loué pour son habileté à se comporter en libéral afin de prendre le pouvoir. Dans les *Discours**, d'inspiration républicaine, il est sévèrement condamné pour avoir commis un forfait en tuant la liberté. Enfin, vu dans la perspective polémologique de *L'Art de la guerre**, César est donné comme un exemple de grand capitaine, que la gloire a presque élevé au niveau des dieux : comme l'auteur de brillantes victoires dues à sa présence d'esprit et à son habileté à choisir et commander ses hommes.

CHARLES VIII (Amboise, 1470 - Amboise, 1498)

Le successeur de Louis XI* envahit l'Italie* en 1494. Machiavel le condamne donc dans ses *Décennales** parmi les responsables des guerres et

des malheurs de l'Italie. Dans *Le Prince**, il lui reproche d'avoir renoncé à l'armée nationale pour engager des Suisses*. Dans *Le Prince* encore et dans les *Discours**, il évoque sa facile conquête de la péninsule, qu'il impute aux divisions des princes italiens et à leur recours aux mercenaires.

CHIRON

Dans *Le Prince**, Machiavel recourt à l'exemple mythologique du centaure précepteur d'Achille et d'autres princes, car, être mi-homme mi-bête, il formait parfaitement ses élèves aux deux moyens fondamentaux du gouvernement : l'intelligence (la ruse) et la force.

CLÉMENT VII (Florence, 1478 - Rome, 1534)

Jules de Médicis, fils naturel de Julien de Médicis* et neveu de Laurent le Magnifique*, il fut nommé cardinal en 1513 et gouverna Florence* à partir de 1519, après la mort de Laurent de Médicis, duc d'Urbino*. Élu pape en 1523, il s'opposa à Charles Quint, dont les troupes prirent Rome en 1527, l'assiégeant dans le château Saint-Ange. Moins hostile à Machiavel que ses parents plus âgés, il engagea l'ex-secrétaire, en 1520, pour qu'il compose l'*Histoire de Florence**, qui lui est dédiée. Certaines lettres de Vettori* (du 8 mars 1525) et de Francesco del Nero (27 juillet 1525) attestent l'intérêt porté par le pape à l'œuvre historique de Machiavel. Clément VII accepta en 1525 l'idée avancée par ce même Machiavel de former une milice en Romagne, idée rejetée par Guichardin*. Les jugements que porte Machiavel sur son protecteur après 1525 sont constamment négatifs. Il lui reproche, dans une lettre du 6 décembre 1526, de commettre de graves erreurs dans la conduite de la guerre contre Charles Quint. Dans une autre lettre du 16 avril 1527, peu de temps avant le sac de Rome, il juge que Clément VII est « un prince incapable de pourvoir seulement à la paix ou seulement à la guerre ». Ce reproche s'inscrit dans la ligne d'une condamnation du pape comme politicien velléitaire et incertain. Le jugement de Machiavel est partagé par la plupart des penseurs politiques de son temps, dont Guichardin.

COLONNA (famille)

Grande dynastie de féodaux romains, pépinière de condottieri et de cardinaux. Condamnés par Boniface VIII (*Histoire de Florence**), abaissés par Alexandre VI*, auquel ils étaient vivement hostiles (*Le Prince**), les Colonna furent soutenus par Jules II* (*ibidem*). Condottiere et père de la poétesse Vittoria Colonna, Fabrizio (mort à Aversa en 1520) est choisi par Machiavel comme le protagoniste de *L'Art de la guerre** ; il y expose les théories polémologiques de l'auteur.

CONDOTTIERI

La *condotta* est un contrat en vertu duquel un prince ou un État loue à un entrepreneur de guerre (le *conductor*) ses services, ses troupes et son matériel, pour une période déterminée. *Condotte* et condottieri s'inscrivent dans la continuité des compagnies d'aventuriers du XIIIe-XIVe siècle, dont elles sont la version individualisée, italianisée et plus sophistiquée. Le condottiere poursuit au moyen des armes des fins économiques : rentrer dans ses fonds et faire des bénéfices. L'âge des condottieri couvre une période relativement circonscrite, qu'on pourrait faire partir de la mort de John Hawkwood, alias Giovanni Acuto, en 1394 — figure de transition, puisqu'il est en quelque sorte le dernier des aventuriers et le premier des condottieri — et clore avec celle de Federico da Montefeltro en 1482, le plus prestigieux des condottieri au service de Florence*. A la fin du XVe siècle, l'at-

tention des spécialistes se porte sur deux institutions alternatives : les premiers corps permanents expérimentés principalement à Milan et à Venise sous la forme des *lancie spezzate, familiares, provvisionati...*, et les milices paysannes, mises en pratique à Venise dans le cadre des *cerne* et théorisées quelques décennies plus tard à Florence par Machiavel.

Au moment où Machiavel écrit, les condottieri et leurs guerres « non sanglantes » appartiennent par conséquent à une histoire encore très récente, mais que les guerres d'Italie* déclenchées par la descente du roi de France font apparaître dépassées, pour ne pas dire dérisoires, aux yeux du Secrétaire. La débâcle politico-militaire d'après 1494 jette une lumière affligeante sur les institutions militaires du XVe siècle et leurs principaux acteurs : les condottieri.

Les condottieri sont présents, à des titres divers, dans l'œuvre de Machiavel, mais, quelle que soit l'optique — historique dans l'*Histoire de Florence** ; militaire dans *L'Art de la guerre** ; politique dans *Le Prince** ; biographique dans *La Vie de Castruccio Castracani** —, le condottiere y remplit la fonction dissuasive de contre-modèle au regard des figures du prince-capitaine et du soldat-citoyen.

Le Secrétaire adresse aux condottieri quatre reproches principaux, d'ordre financier, politique, moral et militaire.

Sur le plan financier, le système des *condotte* apparaît très onéreux et peu rentable. L'idée que les condottieri s'enrichissent aux dépens de leurs commanditaires est un leitmotiv de l'*Histoire de Florence*, non seulement parce que la rétribution des mercenaires grève les finances publiques, mais parce que ceux-ci volent l'État au service duquel ils sont censés combattre. Machiavel s'insurge en particulier contre les clauses des contrats qui laissent aux condottieri le bénifice des butins, rançons et autres avantages matériels en cas de victoire. Au temps des Romains, les victoires enrichissaient la communauté, non les particuliers.

Sur le plan politique, les condottieri seront toujours ennemis de la liberté et complices de la tyrannie. Francesco Sforza* n'est ni le premier, ni l'exception, il a simplement réussi ce que d'autres ont tenté ou raté (Muzio Attendolo Sforza et Braccio da Montone, au royaume de Naples). Quant à Paolo Vitelli* et Francesco Carmagnola*, ils durent être exécutés par les Républiques de Florence et Venise, non parce qu'ils étaient coupables, mais parce qu'ils étaient devenus incontrôlables. Le coup d'État et la prise de pouvoir est l'aspiration secrète de tous. Dans *Le Prince*, Machiavel donne un exemple classique (Philippe de Macédoine*, après sa victoire sur Épaminondas, prit aux Thébains leur liberté) à côté de l'exemple moderne (la chute de la République ambrosienne après la bataille de Caravaggio remportée par Francesco Sforza) : il s'agit de souligner la validité *ab aeterno* de cette « perversion » naturelle. En tout condottiere, il y a la graine d'un tyran : une virtualité que les circonstances lui permettront ou non d'actualiser.

Le troisième chef d'accusation s'inscrit dans la polémique à l'égard des mercenaires : le pain quotidien des soldats de métier, c'est le vol, la violence, l'assassinat, la fraude et la tromperie. Ils sont « mauvais », par profession et par vocation. Les condottieri en particulier se distinguent par leur absence de loyauté ; gens sans foi ni loi, qui changent de camp en fonction de l'offre, n'ayant d'autre gouverne que celle du profit personnel. Les exemples de revirements continus et désertions subites abondent dans l'*Histoire de Florence*, la pièce maîtresse du réquisitoire contre les condottieri. Même Federico de Montefeltro, après la soumission de Volterra,

cède aux sirènes des ennemis de Florence : le roi d'Aragon et le pape.

Enfin les condottieri sont mis en cause par Machiavel sur le plan militaire et sont accusés de lâcheté et d'incapacité.

Dans l'*Histoire de Florence*, Machiavel présente le récit qu'il s'apprête à faire de la période 1434-1494, comme une période hybride et « sans gloire », où l'on ne verra « ni force de soldats, ni vertu de capitaines, ni amour de la patrie ». Sur la péninsule règne une « paix belliqueuse » ou une « guerre pacifique » : on multiplie les affrontements, d'où la peur, la mort et la gloire ont été bannies, au cours desquels « les hommes ne s'entretuent pas, les villes ne sont pas mises à sac, les principautés ne se détruisent pas ». Les batailles ne sont jamais résolutives, ne font plus de morts, au pire quelques prisonniers qu'on libère contre rançon : « Il suffit qu'un cheval tourne la tête ou la croupe » pour décider de la victoire ou de la défaite. Cependant, ces guerres « non sanglantes » et inachevées servent les intérêts des condottieri, qui, en alimentant artificiellement un état de guerre perpétuel, assurent la pérennité de leurs revenus. L'esprit de corps et la communauté des intérêts tissent des liens entre les condottieri des camps ennemis aux dépens de leurs patrons respectifs. D'où cette « *maravigliosa viltà* », cette singulière « *poltroneria* », ces batailles sans morts ni blessés, comme le siège de Zagonara, au cours de la guerre entre Florence et Milan (1422-1428) où serait mort le seul Ludovico degli Obizzi et ces épisodes troublants où l'on voit un Francesco Carmagnola, après la bataille de Maclodio remportée sur son ex-patron, le duc de Milan, libérer tous les prisonniers ennemis, sans consulter la Sérénissime.

Aux accusations de lâcheté et de « double jeu » s'ajoute celle d'incompétence. Aux yeux du Secrétaire, l'art de la guerre des condottieri italiens est plus ou moins intentionnellement anachronique. Si les condottieri s'en tiennent encore et toujours à la guerre d'usure, c'est qu'ils ont tout intérêt à faire traîner le conflit en longueur, de même pour la tactique reposant sur la prééminence de la cavalerie : entraîner et armer des troupes d'infanterie serait moins profitable et les reléguerait au deuxième plan ; enfin, sur le plan des techniques militaires, Machiavel fait dans *L'Art de la guerre*, un tableau désolant des comportements italiens : avant l'arrivée des Français, les condottieri ignoraient les fortifications sur le champ de bataille et ne combattaient qu'à la belle saison. Il leur faut tout apprendre de l'étranger.

Entre les retards volontaires et involontaires, les lâchetés naturelles et calculées, le portrait dressé par Machiavel est accablant ; il ne reconnaît pas aux condottieri un seul mérite, ni un seul avantage.

La réhabilitation des condottieri par l'historiographie militaire récente a fait apparaître la partialité et la subjectivité de l'analyse machiavélienne. Aux accusations portées par le Secrétaire, on pourrait rétorquer en vrac que la stratégie des condottieri était dictée moins par leurs convenances personnelles que par les priorités économiques de leurs patrons, que leur vénalité s'expliquait en partie par l'incapacité chronique des États à les payer. Pour ce qui est des retards et des anachronismes, il semble que les compagnies des condottieri comprenaient toutes des troupes d'infanterie et de tireurs, dès la seconde moitié du XVe siècle, que Camillo Vitelli et César Borgia* furent les premiers à entraîner et armer leurs troupes à la suisse, que Prospero et Fabrizio Colonna* inventèrent la fortification de campagne à Cerignola en 1503 et, par exemple, que Giovanni Acuto bâtit son renom sur le combat nocturne et hivernal. Quant aux batailles « non sanglantes », il s'agirait d'un faux historique ou plutôt d'une image

parlante, mais caricaturale, si l'on en croit les vérifications de M. Mallet, selon lesquelles les batailles d'Anghiari et de Molinella auraient fait non pas un et zéro mort, comme le prétend Machiavel, mais respectivement neuf cents et six cents.

Il convient donc de souligner le caractère polémique des affirmations de Machiavel et de les resituer dans un débat de plus grande envergure sur la crise politico-militaire que traverse l'Italie d'après 1494 et sur la réforme des institutions militaires.

Le système de la *condotta* repose sur une séparation des sphères politique et militaire, qui sont, aux yeux de Machiavel, indissociables. L'erreur majeure des princes et États italiens d'avant 1494 fut de déléguer les tâches militaires à des professionnels et à des étrangers (aux sens propre et figuré du terme, car les mercenaires, même italiens, sont étrangers aux intérêts de la communauté). Un calcul à court terme qui a démilitarisé les élites et le peuple florentins, et les a mis à la merci et de leurs ennemis et de leurs soldats. Quant à la République de Venise, qui assurait en main propre sa défense et son expansion sur mer, elle commit une erreur historique en imitant les autres États de la péninsule et en confiant au marquis de Mantoue la défense de Vicence et à des étrangers à la ville l'expansion sur la Terre ferme.

La conception technicienne, mercantile et corporatiste de la guerre induite par les condottieri est incompatible avec l'approche politique, « patriotique » et désintéressée de Machiavel. Pour les premiers, la guerre est l'affaire de professionnels hautement spécialisés et grassement rétribués, ne combattant pas au nom d'un idéal ou d'une appartenance à la communauté ; pour le second, la guerre est l'affaire de tous, du prince et du citoyen, au premier chef, en tant que personnellement intéressés à la défense de *leurs* biens et liberté et à l'extension de *leur* territoire. La motivation du condottiere est strictement financière ; celle du prince ou du citoyen est politico-morale. D'où le débat sur le rôle de l'argent dans la conduite des opérations militaires et la dissociation du Secrétaire, dans les *Discours*, de la maxime chère à Federico de Montefeltro et à tant d'autres condottieri : « L'argent n'est pas le nerf de la guerre, contrairement à l'opinion commune », une maxime qui met l'accent sur la part de la technique aux dépens des motivations politiques et morales sur lesquelles table le secrétaire. Aussi la compagnie du condottiere, formée de volontaires, guerroyant à temps plein et contre rétribution, est-elle aux antipodes des miliciens de Machiavel peu ou prou indemnisés, s'entraînant les jours de fête et ne combattant qu'en cas de nécessité, pour retourner ensuite à leurs occupations civiles.

Enfin, il y a incompatibilité du point de vue stratégique et tactique entre la guerre des condottieri, tendant à l'usure économique et morale de l'adversaire, à travers le pillage et les stratagèmes ingénieux, préférant aux batailles rangées, les sièges prolongés et la cavalerie à l'infanterie et la stratégie d'anéantissement des guerres « courtes et violentes » promues par Machiavel dans son traité militaire, où la guerre se réduit à une bataille décisive, dont l'infanterie est reine.

Dans la pensée de Machiavel polémologue, l'art de la guerre du XVe siècle (celui des condottieri) représente l'envers d'une médaille, dont l'endroit est l'art de la guerre classique ou moderne (néoclassique). La contrepartie de l'idéalisation du fantassin romain est peut-être le noircissement du condottiere médiéval. Quant au choix de Fabrizio Colonna, comme porte-parole dans *L'Art de la guerre*, de César Borgia comme modèle historique du *Prince*, et enfin de Castruccio Castracani*, comme sujet biographique, il n'est qu'apparemment contradictoire.

Ces condottieri appartiennent en réalité à la typologie du prince-capitaine, dont les aptitudes militaires servent des fins politiques.

CORRESPONDANCE

La correspondance de Machiavel comporte trois cent trente-cinq lettres, dues ou adressées à Machiavel, d'importance et de niveau nécessairement très différents. Ce sont d'abord des missives échangées avec les collègues de la chancellerie, où l'on parle affaires publiques et privées (1498-1512). Un deuxième groupe (1513-1515) est constitué pour l'essentiel par un échange d'informations et d'analyses diplomatiques avec Francesco Vettori*. En 1521, 1523 et 1525 s'instaure un dialogue entre Machiavel et Guichardin* touchant à des problèmes tant politiques que privés.

Dans tous les cas, la correspondance de Machiavel révèle certains aspects de la psychologie de son auteur : du rire aux larmes, la sincérité de ses affections familiales, la perspicacité de son regard politique, ses faiblesses extraconjugales, tantôt vulgaires, tantôt sérieuses.

La correspondance de Machiavel a été recueillie par Edmond Barincou dans *Toutes les lettres officielles et familières*, Paris, Gallimard, 1955, 2 vol.

CRITIQUE CONTEMPORAINE

Le Prince*. « Le problème du prince nouveau n'est pas abordé de façon abstraite, mais en rapport avec une situation politique bien déterminée, qui est celle de l'Italie* dans laquelle vivait Machiavel. Mieux : la solution du prince et de la monarchie nouvelle est la seule qui intéresse le Secrétaire florentin, parce qu'elle est la seule pensable dans une réalité aussi gravement altérée et compromise que l'est celle de l'Italie. [...] Rien ne sert de songer à des républiques et à des monarchies imaginaires, que l'on n'a jamais vues ni connues en réalité, ce qui compte, c'est la vérité des faits, auquel tout programme politique doit s'adapter pour être utile à qui veut l'entendre » (G. Procacci, *Studi sulla fortuna del Machiavelli*, Roma, Istituto storico italiano, 1965).

« *Le Prince* n'est en rien un bréviaire destiné aux princes et aux tyrans, mais c'est une réponse méditée à la constatation des faiblesses de la politique étrangère italienne et des menaces provenant de l'étranger ; c'est également une réponse à une expérience de la crise dans laquelle est en jeu non seulement l'aspiration à l'unité de l'Italie, mais l'existence même de l'État. Dans une telle situation le prince a un devoir spécifique. Le recours à la force sera nécessaire, étant donné que l'existence de l'État ne peut être garantie que de cette façon » (R. von Albertini, *Das florentinische Staatsbewustsein in Übergang von der Republik zum Prinzipat*, Berne, Franke A.G. Verlag, 1955).

« Si Machiavel donnait libre cours à son penchant pour les paradoxes, c'est parce qu'il désirait attirer l'attention ; il voulait que ses écrits obtiennent un effet pratique. Son but consistait à enseigner à ceux qui étaient au pouvoir ce qu'il avait appris sur la nature et le fonctionnement de la politique, et de les pousser à agir conformément à sa science » (F. Gilbert, *Machiavelli and Guicciardini, Politics and History in Sixteenth Century*, Princeton, University Press, 1965).

« Le problème que se pose Machiavel est volontairement borné à la politique. Il entreprend de définir les moyens les plus sûrs qui, dans l'universel écoulement des choses, dans le cercle où les formes politiques se succéderont sans fin, permettent de fonder un État solide, de le maintenir contre les menaces internes de dissolution, contre les dangers de l'extérieur ; de le conserver, d'arrêter sa décadence, de le réformer. Problème d'art politique. C'est que Machiavel reste

avant tout, comme les hommes d'État florentins, un technicien de la politique » (A. Renaudet, *Machiavel, étude d'histoire des doctrines politiques*, Paris, Gallimard, 1942).

« Dans cette concentration de la pensée, qui théorise et met en ordre ses maximes avec une calme sûreté, l'on perçoit toujours une réalité vivante et concrète, et l'écho continu d'une notation historique qui s'exprime sans secousses, dans une affirmation incisive et presque autoritaire, et l'on ne peut plus discerner avec exactitude ce qui est la part de l'expérience et celle de l'imagination, et l'on ne peut séparer la voix du monde de celles de la logique et de la passion » (F. Chabod, *Scritti sul Rùnascimento*, Turin, Einaudi, 1967).

Discours sur la Première Décade de Tite-Live*. « Dans les *Discours*, la méthode se traduit en une physiologie générale des sociétés politiques : théorie critique de l'histoire, qui tire ses prémisses de la constatation que la corruption des organismes politiques est une donnée inévitable, comme le cycle biologiquement non modifiable de la vie et de la mort. Mais, de même que pour conserver le plus longtemps possible la santé, les médecins proposent des remèdes qui éliminent les éléments impurs que le corps absorbe jour après jour, de même les hommes politiques, pour conserver l'équilibre corruptible de l'organisation de l'État, doivent ou appliquer périodiquement des mesures énergiques, ou saisir l'occasion des dangers courus par la patrie pour ramener l'État à sa force et à sa pureté originelles » (N. Borsellino, *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1973).

« Machiavel était républicain. L'idéal politique pour quoi il combattit et pour la réalisation ou — mieux — la restauration duquel il s'employa, resta, sa vie durant, la république communale. La libre et autonome communauté des citoyens, qui constitue un corps politique, se donne des lois et se défend elle-même, représente pour lui le plus haut niveau de la vie politique. Sparte et Rome, Venise et les cités suisses et allemandes ont réalisé cet idéal politique, soit de façon parfaite, soit dans une large mesure, et elles restent pour Machiavel un modèle constant » (R. von Albertini, *op. cit.*).

« Si le concept de *virtù*, l'importance qui lui est attribuée, son rapport avec la Fortune, l'intervention de l'occasion comme médiatrice sont identiques dans *Le Prince* et les *Discours* ; il n'en reste pas moins que, dans *Le Prince*, on ne peut apercevoir qu'un type de *virtù* réelle, celle du chef d'État, car la *virtù* du peuple y est totalement absente ; tandis que, dans les *Discours*, non seulement apparaît en pleine lumière la *virtù* des membres, du peuple, mais, à côté de la *virtù* des individus et des foules, se distingue une *virtù* complètement dépersonnalisée, celle des lois, de l'éducation, de la religion. [...] L'État représenté dans les *Discours* n'a pas le caractère anthropomorphique dont il s'était chargé dans l'œuvre précédente, il n'est pas un organisme vivant tout entier dans la figure humaine de son chef, mais un organisme qui vit surtout dans ses institutions ; d'une vie robuste si elles sont efficaces et dépendant d'un large courant de *virtù* circulant dans le peuple ; et d'une vie affligée lorsque la *virtù* de la masse s'affaiblit et que les institutions ne sont plus respectées » (F. Chabod, *op. cit.*).

« On peut taxer d'irréalisme et d'intellectualisme ce projet compliqué de république mixte sur lequel s'achève la réflexion politique machiavélienne ; et plus encore l'idée même d'en proposer la réalisation aux Médicis. [...] On est en droit de déplorer un certain recul [...] après la flambée "révolutionnaire" du *Prince*, vers des propositions beaucoup plus conservatrices et conciliantes. [...] Le système politique élaboré dans les *Discours* n'en reste pas moins le résultat cohérent d'une

méditation poursuivie pendant de longues années et dont *Le Prince*, au mieux et quelques qualités qu'on lui trouve, ne représente qu'un moment : un moment crucial peut-être, mais non un aboutissement » (P. Larivalle, *La Pensée politique de Machiavel*..., Nancy, Presses universitaires, 1982, 2e éd.).

L'Art de la guerre.* « L'ensemble de la réforme militaire rêvée par Machiavel tomberait dans le néant, serait seulement une imitation attentive des exemples antiques, si elle n'était pas soutenue par un idéal politique. Mieux, c'est grâce à la découverte d'un lien indissoluble entre le facteur politique et le facteur militaire que cette œuvre réussit à se distinguer parmi les si nombreux écrits sur l'art militaire qui l'ont précédée et suivie » (S. Bertelli, « Machiavelli e la politica estera fiorentina », *Cultura e scuola*, IX, 1970).

« Les accusations de Machiavel contre les troupes mercenaires, sa critique des méthodes existantes et inefficaces de l'art militaire italien, trouvaient une expression positive dans son exigence d'une nouvelle vertu militaire. Il estimait que la mollesse et l'absence de combativité étaient le résultat de la recherche du bien-être individuel, intimement liée à une société dominée par des intérêts économiques et commerciaux. Seul un peuple qui prendrait à cœur la grandeur de son pays et non les intérêts particuliers, et qui serait prêt à tout sacrifier pour ses convictions politiques et à mourir pour elles, serait capable de former une armée invincible » (F. Gilbert, *op. cit.*)

Histoire de Florence.* « On ne doit pas y rechercher une source d'informations précises pour l'étude de l'histoire de Florence jusqu'à la mort de Laurent de Médicis*, mais une interprétation de ces faits selon la façon dont Machiavel voulut lui-même le suggérer dans quelques-unes de ses pages, et, dans les grandes lignes, dans les chapitres d'introduction à chacun de ses huit livres. C'est justement dans cette vision unitaire et logique du développement des luttes politiques à Florence*, situées [...] dans le cadre plus vaste de l'histoire italienne que réside la valeur de ce livre » (F. Gaeta, *Machiavelli, Opere*, Milan, Feltrinelli, 1960).

« En entreprenant la composition de l'*Histoire de Florence* et en décidant de commencer par le début, au risque de devoir se comparer avec ses prédécesseurs les plus autorisés, Machiavel non seulement obéissait aux lois de sa pensée, à la correspondance dialectique qui s'était instituée dans sa pensée entre le passé et le présent, mais il était également sollicité par des exigences et des questions dont il percevait autour de lui l'actualité, parmi ses jeunes amis, anxieux et curieux, désorientés, comme il l'était un peu lui-même, par la crise où tombait Florence, étrangement en équilibre, au gré de la Fortune, entre une suprême grandeur et une ruine soudaine » (C. Dionisotti, *Machiavellerie*, Turin, Einaudi, 1980).

La Mandragore.* « On a justement remarqué que, dans *La Mandragore*, agit une machine analytique implacable, reconnaissable tout autant dans l'insistance des monologues, qui semblent arrêter l'action et la changer en calcul réfléchi, que dans la structure syntaxique du discours dramatique, avec son fonds compact de déclarations, de schémas causals, de déductions et de rapports consécutifs. La nouveauté de l'intrigue laisse la place à un théorème, à une partie d'échecs où le coup est déterminé par avance, mais où il reste à découvrir ce qui le rend possible dans la psychologie de la "pièce" correspondante. Alors se forme un espace théâtral rigoureux comme un échiquier, et calibré dans tous ses secteurs et ses rapports de perspective » (E. Raimondi, *Politica e*

commedia, Bologne, El Mulino, 1972).

« *La Mandragore* ouvre des aperçus inquiétants sur les égoïsmes brutaux et quotidiens de la grasse et bien-pensante Florence marchande [...]. C'est comme si Machiavel découvrait avec une attention et une froideur implacables tout le réseau des méandres les plus obscurs de l'humanité dans sa grouillante bassesse, en en reproduisant l'image inquiétante à l'intention des optimistes de son époque et de toujours » (G.M. Anselmi, *Ricerche sul Machiavelli storico*, Pisa, Pacini, 1979).

La Clizia.* « La vieillesse récupère son style et ses règles de prudence dans la vérité d'un monde domestique, simple et affectueux, qui connaît le pardon après l'affrontement [...]. Mais la sagesse retrouvée, l'explication qui réconcilie les deux époux aux cheveux blancs, sanctionnent également la renonciation définitive au monde de l'amour et du printemps qui renaît sous l'impulsion d'une force toujours jeune et florissante » (E. Raimondi, *op. cit.*).

CULTURE

Machiavel, comme on le voit à travers toute son œuvre, a une culture historique et littéraire solide. On sait aussi qu'il était très fervent de musique et jouait du luth. Mais, exclusivement soucieux de politique, il ne parle que fort peu dans ses écrits publics ou privés de la vie culturelle de son temps, pourtant particulièrement brillante. Il ne fait qu'une brève allusion au mythe de la Renaissance en voie de constitution à son époque, lorsqu'il écrit que l'Italie* a « ressuscité les choses mortes, comme on l'a vu de la poésie, de la peinture et de la sculpture ». Parlant de Michel-Ange, « sculpteur », avec Biagio Buonaccorsi* en 1506, il ne voit en lui que le porteur possible à Rome d'une certaine somme d'argent que lui doivent les Dix (lettres de Buonaccorsi des 6, 9 et 11 septembre). Citant enfin l'Arioste et son *Roland furieux*, il en dit tout le bien qu'il peut « J'ai vu ces jours derniers le *Roland furieux* de l'Arioste. Le poème est beau d'un bout à l'autre et admirable en de nombreux passages », mais il déplore en même temps que le poète ferrarais ne l'ait pas inclus dans la liste des meilleurs écrivains contemporains, que celui-ci dresse dans son poème (lettre du 17 décembre 1517 à Lodovico Alamanni*).

CYRUS (? - 529 av. J.-C.)

Le fondateur de l'empire perse apparaît dans *Le Prince** comme un chef d'État exemplaire et le modèle que se donnait Scipion. Dans les *Discours**, il sait vaincre par la ruse. Dans *L'Art de la guerre**, il est cité comme un grand capitaine, qui sut créer sa propre armée.

D

DANTE ALIGHIERI (Florence, 1265 - Ravenne, 1321)

L'auteur de la *Divine Comédie*, que Machiavel déclare lire régulièrement et cite dans sa lettre du 10 décembre 1513 à Vettori*, est longuement mis en cause dans le *Discours sur notre langue**. Ce procès — peu compréhensible de la part de Machiavel — est l'un des arguments employés par ceux qui refusent d'attribuer cet écrit à l'ex-Secrétaire. Dans l'*Histoire de Florence**, Dante est cité pour sa participation à la Seigneurie de Florence en 1300 et à l'occasion de son exil consécutif à ses engagements politiques.

DAVID, roi d'Israël (1000 environ - 961 av. J.-C.)

Cité dans *Le Prince** pour son combat contre Goliath, il y apparaît comme l'un des exemples des prophè-

tes armés et ayant réussi de ce fait. Dans les *Discours**, il est représenté comme un homme supérieur par son courage, ses connaissances et son jugement, qui sut s'imposer à ses voisins et transmettre à son fils un royaume en paix.

Décennales (Les) (*Decennali*, 1506-1509)

Les *Décennales* sont une chronique en vers des événements historiques allant de 1494 à 1509. La *Première Décennale* (composée en 1504) décrit en tercets les épisodes de l'histoire italienne consécutifs à la descente de Charles VIII* : les malheurs de la péninsule, la crise de Florence*, les entreprises de César Borgia*. La *Seconde Décennale*, inachevée, s'arrête aux événements de 1509. L'inachèvement de la *Seconde Décennale* peut être considéré comme un aveu d'impuissance littéraire : Machiavel ne se sent pas la fibre poétique de l'Arioste... Et, de fait, lorsqu'il se fait historien en vers, Machiavel est fort médiocre. Mais on retrouve dans ses *Décennales* certaines de ses préoccupations de toujours : la mise en accusation des Français, des hommes politiques florentins, des princes italiens contemporains.

De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées (*Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*, juin-août 1503).

Le rapport propose, comme les textes traitant de Pistoia, une série de mesures pour remettre au pas un territoire sujet de Florence*, situé à l'est de celle-ci entre les bassins supérieurs de l'Arno et du Tibre. Machiavel y théorise les rapports de force entre puissance dominante et peuples dominés et recourt pour la première fois à la méthode historique, consistant à reprendre les procédés employés par une République romaine modèle.

Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli*, Oliverotto da Fermo*, le seigneur Pagolo* et le duc de Gravina-Orsini (*Descrizione del modo tenuto dal duca Valentino nello ammazzare Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signor Pagolo e il duca Gravina Orsini*, 1503).

Cet écrit marque un pas décisif dans la pensée et dans l'écriture de Machiavel. Écrit technique, la *Description* atteint aussi au statut littéraire. A la suite d'une mission accomplie auprès de César Borgia*, lors de laquelle il a envoyé par ailleurs plusieurs lettres-rapports à ses supérieurs, le Secrétaire décrit la manière dont le fils du pape Alexandre VI* a usé de la force et de la ruse pour abattre la conjuration tramée contre lui par ses anciens lieutenants. Il décrit la conspiration ; les atermoiements puis la résolution du duc ; le traquenard qu'il tend aux conspirateurs : à Senigallia où, sous prétexte de discussion, il les attire, les enferme au milieu de ses troupes, les fait arrêter et promptement exécuter. Dans cette merveilleuse description, presque de « roman noir », on relève les qualités de portraitiste de Machiavel, ainsi que l'apparition récurrente de thèmes et termes-clefs de sa pensée politique : « grandeur », « courage », « refréner », « ruine », « Fortune », « occasion », « vaillance » (*virtus-virtù*).

DÉTRACTEURS

Mise à l'Index en 1559, l'œuvre de Machiavel a subi avant même cette condamnation de nombreuses attaques préparatoires. Vers 1535, le cardinal Reginald Pole trouve dans *Le Prince* la « main du diable » ; en 1552, l'évêque de Cosenza Cesare Politi accuse Machiavel d'hypocrisie et d'athéisme.

Mais le tournant capital est pris en 1576. A cette date paraît l'*Antimachiavel* de Gentillet, livre qui bénéficie d'un nombre élevé d'éditions dans

toute l'Europe et jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. A cette date apparaissent en français les termes de « machiavéliste » (puis « machiavélique ») et de « machiavélisme » (1602). Dans son libelle, Gentillet accuse l'auteur du *Prince* d'ignorance des écrivains politiques, de méconnaissance de la tradition juridique et d'intérêt exclusif pour l'Italie* et les Italiens. Il le condamne sans nuances pour avoir élaboré une stratégie de la tyrannie et une théorie impie de la raison d'État.

La même année 1576, Bodin dans sa *République* voit cette fois en Machiavel l'auteur du seul *Prince* et le théoricien de la tyrannie et des risques de tyrannie inhérents à toute monarchie absolue.

En fait, ces attaques menées contre Machiavel par un protestant (Gentillet) tout comme par un catholique Ligueur (Bodin) s'inscrivent dans un contexte politique particulier : celui de l'après Saint-Barthélemy (1572), où, dans une France déchirée, les partis opposés se servent de Machiavel pour attaquer la régente Catherine de Médicis, trop influencée à leur goût par son entourage italien. Henri III, une fois parvenu au pouvoir, se verra taxé de « machiavéliste » et de même Henri IV sera accusé d'avoir « Machiavel pour Évangile ».

Si Machiavel est ainsi réduit au seul *Prince*, ou plutôt au travestissement de celui-ci par Gentillet, et ce durant tout le XVII[e] siècle, il est au XVIII[e] l'objet d'une nouvelle tentative de lecture. Non que les réserves tombent, mais elles deviennent plus morales que religieuses.

Dans son *Dictionnaire* (1696), Bayle condamne l'antimachiavélisme catholique et veut voir dans *Le Prince* une « étude du monde », tout en continuant à en refuser les « maximes très mauvaises ». S'il refuse aussi des « principes inutiles, dangereux », Montesquieu salue en Machiavel un « grand esprit ».

Discours aux Dix sur les affaires de Pise (*Discorso fatto al magistrato dei Dieci sopra le cose di Pisa*, avril-mai 1499)

C'est un rapport du jeune secrétaire sur les mesures à prendre pour récupérer la ville, jadis sujette de Florence*, mais redevenue indépendante après s'être insurgée en 1494. Le projet — très technique — de Machiavel repose sur l'idée d'une guerre totale. Impliquant une critique sévère de l'administration de la République pour ses atermoiements, cet écrit voit s'ébaucher la méthode binaire et dilemmatique propre aux futures œuvres, par exclusion d'hypothèses opposées.

Discours ou Dialogue sur notre langue (*Discorso o dialogo intorno alla nostra lingua*, 1514-1515)

Transmis par un manuscrit anonyme, le *Discours* est attribué par une longue tradition critique à la plume de Machiavel. Une étude — adroite et argumentée — de M. Martelli (*Una giarda fiorentina...*, Rome, Salerno, 1978) a voulu lui en retirer la paternité. Ce point de vue n'a pas, dans l'ensemble, été suivi, les critiques sentant dans le *Discours* la « patte » de Machiavel. Pour être sincère, le traducteur hésite à reconnaître dans cette œuvre la « vraie » prose machiavélienne... Qu'il soit écrit par Machiavel ou non, le *Discours* trouve sa place dans un débat plus général, qui se développe en Italie* au XVI[e] siècle, sur le choix d'une langue littéraire : florentine, toscane, courtisane ? L'auteur se situe parmi ceux qui préconisent le florentin.

Discours sur la Première Décade de Tite-Live (*Discorsi sopra la Prima Deca di Tito Livio*, 1531)

Les *Discours* sont un commentaire linéaire des dix premiers livres de l'œuvre de Tite-Live. Ils s'articulent eux-mêmes en trois livres. Le premier traite de la constitution et de la législa-

tion de l'État ; le deuxième, de la politique étrangère ; le troisième, de la stabilité de l'État, de l'armée et de l'évolution des institutions. En bref, Machiavel aborde dans les *Discours* tous les problèmes de l'État à travers une confrontation entre Rome et l'époque contemporaine.

Commencés en 1513, les *Discours* sont probablement achevés vers 1517-1519. Mais ils ne furent pas publiés, sans doute parce que Machiavel entreprit en 1519 des ouvrages qu'il jugeait plus actuels et urgents et qu'il n'en était pas totalement satisfait.

L'écriture des *Discours* est sensiblement différente de celle du *Prince**, texte beaucoup plus court et plus promptement composé. Le commentaire de Tite-Live est d'autre part d'orientation et de méthode typiquement humanistes, même si Machiavel recourt parfois aussi — dans certains moments de tension — à l'ironie et au sarcasme. La méthode repose constamment sur l'étude politique de l'histoire de la République romaine, affirmée d'emblée comme un modèle parfait de référence, auxquels les hommes politiques contemporains se doivent de revenir et de se tenir.

S'adressant à Cosimo Rucellai*, l'hôte des *Orti Oricellari**, et à Zanobi Buondelmonti*, Machiavel tient un propos républicain. Il propose à ses lecteurs de fonder un État nouveau, imité de la République romaine. Plus exactement, il ébauche un programme d'éducation civique, destiné à une société idéale, libre et « populaire » : populaire, c'est-à-dire composée de l'ensemble des citoyens.

A partir de l'exemple romain tel que l'analyse Tite-Live, Machiavel considère que la vie d'une république saine et dynamique repose sur la tension existant naturellement entre le peuple et les grands. Il n'estime pas que cette opposition doive être étouffée, mais au contraire encadrée et canalisée, parce qu'elle est source d'expansion et d'énergie. Outre l'équilibre dialectique que Rome a su maintenir durant toute la période républicaine entre les classes sociales concurrentes, Machiavel propose encore d'adapter à l'époque contemporaine une religion à la romaine, qui soit une force de cohésion nationale et fonde un élan de dévouement et de sacrifice au service exclusif de la patrie.

Bien différents du *Prince*, tentative de réponse immédiate à une situation de crise, les *Discours* ont des visées à long terme : le processus de formation d'un peuple tendant à se constituer en État.

Discours sur les choses d'Allemagne et sur l'Empereur : *voir* **ÉCRITS SUR L'ALLEMAGNE.**

Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune (*Discursus florentinarum rerum post mortem iunioris Laurentii Medices*, 1520)

Ce texte est écrit après la disparition, le 9 mai 1519, de l'héritier de la dynastie médicéenne. La situation s'avérant difficile pour celle-ci, Machiavel adresse au cardinal Jules de Médicis (futur Clément VII*) un projet de réforme pour Florence*. Il lui propose de restaurer les institutions républicaines, qui lui semblent seules acceptables du fait de la tradition et des mentalités des Florentins, tout en les conciliant, en un système, très complexe avec les intérêts à court terme du clan médicéen.

DISGRÂCE

Durant le temps qu'il a exercé ses fonctions au Palazzo Vecchio, Machiavel a été l'objet d'avis généralement favorables de la part des magistrats florentins, ses supérieurs. Son subalterne Biaggio Buonaccorsi* l'atteste le 23 août 1500, en portant un jugement positif sur les lettres envoyées par le chargé d'affaires floren-

tin en France : « Je ne peux m'empêcher de vous faire savoir combien vos lettres satisfont tout le monde. Croyez-moi, Nicolas, car vous savez que je ne pratique pas l'adulation. Lisant vos premières lettres à certains de nos concitoyens, des premiers de la ville, j'en ai reçu de grands compliments ; ce qui m'a fait grand plaisir, et je me suis efforcé de confirmer habilement cette opinion, en faisant savoir combien vous les écrivez facilement. » De même, Piero Guicciardini, le père du futur auteur de l'*Histoire d'Italie*, patricien florentin d'une grande autorité, écrit à Machiavel le 20 octobre 1502 : « Quant aux affaires d'ici, je n'ai rien d'autre à vous dire si ce n'est que vous continuiez comme vous avez fait jusqu'ici, car il me semble que vous donnez satisfaction à tout le monde. » Niccolò Valori*, autre patricien florentin, renchérit en ces termes, trois jours plus tard : « A dire vrai, les dernières lettres que vous nous avez envoyées contiennent tant d'énergie et démontrent tant de jugement qu'elles ne pourraient être davantage approuvées. » En 1506, au moment de la formation de la milice, Francesco Soderini*, cardinal et collaborateur de Piero*, son frère, premier magistrat de Florence*, écrit lui aussi à Machiavel en termes enthousiastes : « Je ne sache pas que notre cité ait fait depuis longtemps une chose plus honorable et sûre que celle-ci pour la défense de nos libertés » (lettre du 15 octobre 1506). Mieux, une lettre du 4 mars 1507 de ce même Francesco Soderini est un véritable panégyrique du Secrétaire : « Les choses que vous écrivez [*Discours sur la réforme militaire à Florence*] sont de nature que les esprits les plus fins peuvent les lire ; et si vous ne vous êtes pas totalement impliqué en cela, comme vous le dites et nous le pensons, pensez un peu de quelles qualités seront les choses où vous emploierez toute votre intelligence et tout votre savoir. Nous vous y encourageons de toutes nos forces. Et nous vous prions de nous informer aussitôt de vos idées. »

Revers de la médaille : les ennemis de Soderini (et de leur régime) sont aussi les ennemis de leur plus proche collaborateur. C'est le cas d'Alamanno Salviati*, pourtant dédicataire de la *Première Décennale** (chronique en vers des événements contemporains due à Machiavel), selon ce que dit le fidèle Buonaccorsi en citant certains ragots qui courent à Florence : « Je ne veux pas omettre de vous dire que, en présence de nombreux témoins, Alamanno, se trouvant à dîner avec Ridolfo, où se trouvaient aussi nombre de jeunes gens, dit en parlant de vous : "Je n'ai jamais rien confié à ce ribaud depuis que je fais partie des Dix" » (lettre du 6 octobre 1506).

« Homme de main » du régime, Nicolas est donc mis à la porte de son bureau, persécuté, emprisonné, torturé, condamné à payer une forte amende, dès que les Médicis reprennent le pouvoir à Florence, cependant que Marcello Adriani*, le chef de la première chancellerie, collègue de Machiavel, conserve son poste. « Le cardinal [de Médicis] ne fit montre de l'apprécier ni en paroles ni en pratique. Et si le secrétaire nourrissait encore l'illusion d'être au temps où la sagesse et le bon style de ses écrits lui valaient louanges et faveurs, il dut bien vite se détromper. Les Médicis maintinrent en place le premier chancelier, mais ils ne pouvaient pardonner à celui qui avait tant travaillé, tant écrit pour leur nuire [...], ni oublier la façon peu gracieuse dont il s'était comporté à leur égard lorsqu'ils étaient en exil, ainsi qu'il était obligé de le faire à la cour de Rome et à la cour de France. Et puis, il leur fallait récompenser leurs propres serviteurs » (R. Ridolfi, *Machiavel*, trad. française, Paris, Fayard, 1960, p. 172).

Contraint à l'oisiveté, Machiavel décrit à son ami Francesco Vettori* sa

situation nouvelle dans une lettre, fameuse, du 10 décembre 1513. Il lui raconte sans fards sa vie quotidienne sur son domaine de Sant'Andrea in Percussina, fait allusion à ses lectures matinales et champêtres, évoque ses occupations nocturnes, qui consistent en de libres colloques avec les grands écrivains antiques. L'image, typiquement humaniste, du dialogue qui s'établit entre le lecteur et son livre n'est pas une invention du secrétaire déchu. C'est un *topos* qui remonte à Cicéron et passe ensuite chez Pétrarque*, Boccace, Alberti et bien d'autres.

Chez ceux-ci, toutefois, l'évocation des joies de la lecture et de l'*otium litteratum* à la campagne, jugé indispensable à l'intellectuel, implique le refus de la ville et un total mépris pour les affaires, notamment les affaires publiques. Chez Machiavel, au contraire, l'oisiveté qui lui est imposée, est subie et souffertc, et non désirée ni recherchée. En un mot, Nicolas n'aspire qu'à une chose : revenir à son métier, l'administration.

Dans une quantité d'appels qu'il lance dès 1513 à Vettori, ambassadeur de Florence à Rome, il écrit : « Rappelez-moi, s'il est possible, au bon souvenir de Notre Sainteté [le pape], afin, si c'est possible, qu'il commence à m'employer, lui ou les siens, dans quelque affaire » (13 mars 1513) ; « si nos maîtres croient bon de ne pas me laisser à terre, j'en serai heureux » (18 mars 1513) ; « je ne puis croire que, mon affaire étant menée avec quelque adresse, je ne réussisse pas à être employé à quelque chose » (16 avril 1513) ; « je désirerais que les Médicis commencent à m'employer » (10 décembre 1513) ; « je demeurerai donc dans ma pouillerie, sans trouver quelqu'un qui se souvienne des services que j'ai rendus, ou qui croie que je peux être bon à quelque chose. Mais il est impossible que je puisse demeurer longtemps ainsi, car je m'use » (10 juin 1514).

Dans ces conditions, la fréquentation par Machiavel des réunions d'intellectuels organisées par Cosimo Rucellai*, la composition du *Prince**, de *La Mandragore**, bref l'activité littéraire, servent de compensation, de succédané à l'action et s'insèrent dans une stratégie personnelle visant à obtenir la faveur des nouveaux maîtres de Florence et de Rome.

Appauvri, comme l'atteste une intervention de Vettori auprès des magistrats florentins chargés des impositions en date de 1514 (« il est pauvre et bon, quoiqu'on en dise [...]. Surchargé d'impôts, il a peu de revenus, est sans un sou et a charge d'enfants »), Machiavel demeure de longues années, malgré ses vains et touchants efforts, en butte à la méfiance, pour ne pas dire à l'hostilité, du nouveau régime. Une lettre de 1515 de Piero Ardinghelli, secrétaire du pape, à Julien de Médicis*, éclaire ce point avec une cruelle précision : « Le cardinal de Médicis m'a demandé hier avec insistance si je savais que Votre Excellence a pris à son service Nicolas Machiavel. Comme je lui ai répondu que je n'en avais pas connaissance et ne le pensais pas, Sa Seigneurie me dit expressément ceci : "Je ne le pense pas non plus, cependant, parce que l'on m'en informe de Florence, je rappelle que ni lui ni nous n'en avons besoin." »

DONATI (famille)

Grande famille florentine du XIVe siècle. Dans l'*Histoire de Florence**, Machiavel évoque la personnalité de Corso, chef des guelfes noirs en 1300, puis celle d'Alamanno et Amerigo qui s'opposèrent à la tyrannie du duc d'Athènes.

DOVIZI, Bernardo (Bibbiena, 1470 - Rome, 1520)

Nommé Bibbiena, du nom de son lieu de naissance, Dovizi fut au service des Médicis* comme ambassa-

deur à Rome en 1492 et à Naples en 1494. Resté fidèle au régime médicéen après 1494, il séjourna à Urbino avec le cardinal Julien de Médicis*, qui, devenu pape sous le nom de Léon X*, le fit à son tour cardinal. Il fut à ce titre légat à Urbino, puis ambassadeur en France en 1518. Protecteur de Raphaël, interlocuteur du *Courtisan* de Castiglione, il est l'auteur d'une abondante correspondance et de la *Calandria*, une comédie à succès, représentée pour la première fois à Urbino le 6 février 1513. Bibbiena est cité par Vettori* dans ses lettres à Machiavel comme un intercesseur possible en sa faveur auprès des Médicis et comme amateur de théâtre.

E

ÉCONOMIE ITALIENNE

Après avoir longuement dominé l'économie mondiale, les commerçants, les banquiers et les « industriels » italiens (du textile notamment) souffrent depuis 1483 d'un certain reflux de leurs activités. Car, malgré la « paix italienne » de la seconde moitié du siècle, le marché tend à se restreindre dans la péninsule, du fait d'une contraction démographique, de l'instabilité monétaire, qui se traduit dans la chute de la monnaie d'argent et la montée de l'or.

Mais c'est aussi que les États italiens résistent mal à la pression des États européens, qui tendent à protéger leur marché. Et ils vont bientôt devoir souffrir du déplacement vers l'ouest des itinéraires commerciaux, au bénéfice des riverains de l'Atlantique : Portugal, Espagne, France, etc. L'or américain ne bénéficiera pas aux Italiens. Ceux-ci subissent en outre les conséquences de la progression des Turcs dans le bassin méditerranéen, qui restreint les marchés.

Dès la fin du XVe siècle, la production textile de la péninsule connaît une chute spectaculaire, des deux tiers environ. Les exportations se ralentissent et la vente des soieries ne compense que partiellement celle de la laine. Venise perd le marché anglais et enregistre de nombreuses faillites. A Florence, le nombre et le chiffre d'affaires des banques diminuent.

Surtout, un processus de « reféodalisation », déjà commencé au XVe siècle, tend à s'accélérer. Il tient au fait que la grande bourgeoisie, suivant l'exemple des princes, accorde aux placements sûrs (investissements en achats de terres et d'immeubles) ou prestigieux (palais, œuvres d'art ou même manuscrits) ses préférences, au détriment d'investissements productifs. Ce processus est en voie de créer un fossé socio-culturel entre une élite restreinte et le reste de la population et accentue le décalage en cours entre l'économie de la péninsule et l'économie européenne.

Déclarant polémiquement qu'il ne s'intéresse en rien aux affaires de la laine, de la banque, de la soie, Machiavel ne peut toutefois pas en faire totalement abstraction, notamment dans le portrait qu'il donne de Laurent le Magnifique* et de ses erreurs économiques, à la fin de l'*Histoire de Florence**.

Écrits sur la France

La *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France* (*Notula per uno che va ambasciatore in Francia*, 1503), sorte de mémorandum pour un diplomate en mission dans ce pays, apporte des informations sur le protocole à observer. *Sur la nature des Français* (*De natura Gallorum*, 1500 ?), resté à l'état d'ébauche, accumule des observations vraies ou supposées, en tout cas largement topiques, sur le caractère des Français : légèreté, déloyauté, impudence, avidité, désinvolture, vanité, etc. Ce procès largement négatif procède de la tradition latine, des désillusions rencontrées par

le Secrétaire lors de ses missions en France et de la faute capitale qu'il impute aux rois et à leur entourage, c'est-à-dire leur responsabilité dans les guerres d'Italie. Le *Portrait des choses de France* (*Ritratto delle cose di Francia*, 1510) est, en revanche, une analyse originale des institutions du royaume, qui sont l'objet d'un jugement globalement positif, notamment parce que le roi joue, avec le Parlement, un rôle d'arbitre entre le peuple et les nobles qui, pour Machiavel, sont en situation de naturelle et continuelle opposition. Si le Secrétaire est frappé, comme à propos de l'Allemagne, par la ruralité de l'économie française autosuffisante, il se montre précis dans son analyse de la fiscalité du pays.

Écrits sur l'Allemagne : *Rapport sur les choses d'Allemagne* (*Rapporto delle cose della Magna*, juin 1508), *Discours sur les choses d'Allemagne et sur l'Empereur* (*Discorso sopra le cose della Magna e sopra l'Imperatore*, 1509), *Portrait des choses d'Allemagne* (*Ritratto delle cose della Magna*, 1512)

Tous ces textes procèdent de l'expérience vécue par Machiavel lors de sa mission au Tyrol auprès de l'empereur Maximilien*. Le dernier est comme l'élaboration littéraire des deux précédents. Le Secrétaire à l'instar des ambassadeurs de son temps — décrit la psychologie de son interlocuteur, en qui il voit pour l'essentiel un homme d'autrefois, inspiré par une idéologie « féodale » dépassée, inadéquate aux dures nécessités politiques contemporaines. Marqué par sa lecture des historiens latins, Machiavel, qui n'a d'ailleurs visité que l'Allemagne du sud, voit le pays avec les yeux de César*, dans sa « primitivité » ancestrale. Mais il porte un regard plus neuf sur les causes de la faiblesse de l'empire (désunion, puissance des princes locaux et des villes franches), sur son économie demeurée agricole et sur son armée (dépassée).

Encyclopédie (1751-1772)

Avec l'*Encyclopédie* de Diderot, dans un article qui lui est sans doute dû (Paris-Genève, 1973, 2e éd., t. IX, p. 719-720), naît l'hypothèse d'un Machiavel républicain dissimulé : « C'est comme s'il eût dit à ses concitoyens : lisez bien cet ouvrage [*Le Prince**]. Si vous acceptez jamais un prince, il sera tel que je vous le peins : voilà la bête féroce à laquelle vous vous abandonnez. » (*Voir* aussi ROUSSEAU.)

ENFANCE

Si l'on ne possédait pas le livre de *Souvenirs* de son père Bernardo (qui note les événements économiques et familiaux survenus entre le 30 septembre 1474 et le 19 août 1487), on ne saurait rien de la vie de Nicolas jusqu'en 1498.

Et l'on n'y apprend pourtant que bien peu de choses : que Machiavel a suivi le *cursus studiorum* ordinaire des jeunes bourgeois florentins de son rang, apprenant auprès de précepteurs successifs à lire et à écrire (sur le manuel traditionnel qu'est le *Donatello*), puis le latin et la littérature latine ainsi que les mathématiques commerciales. Il acquiert ainsi des connaissances qui ne permettent de l'assimiler ni aux humanistes (car il ne sait pas le grec), ni aux juristes (car il n'a pas suivi, comme Guichardin* par exemple, les enseignements des universités spécialisées de Padoue ou de Bologne). Fait-il du commerce ? On a pu le croire un instant au vu de documents dont il a été bientôt démontré qu'ils concernaient en fait un autre Niccolò di Bernardo Machiavelli, homonyme et lointain parent. Sans doute n'est-il pas marqué non plus politiquement. Il n'appartient pas — par conviction républicaine — à la clientèle des Médicis*, et ne fait certainement pas partie

des *Piagnoni*, fidèles de Savonarole*, puisqu'il écrit à propos de celui-ci, le 9 mars 1498, une lettre assez féroce.

ESPAGNOLS

Machiavel voit essentiellement les Espagnols comme les adversaires des Français en Italie*. Dans *Le Prince**, il porte un jugement favorable sur leur infanterie. Dans les *Discours** et *L'Art de la guerre**, il évoque certaines de leurs batailles dans la péninsule. Dans les *Discours*, le peuple espagnol lui semble moins corrompu que le peuple italien.

ÉTAT

Ce terme ne désignait pas, dans le langage politique du XVe siècle et de l'époque de Machiavel, l'État au sens moderne du terme, mais, selon les cas, le pouvoir, l'autorité et la puissance politiques. Chez Machiavel, *Stato* (État) signifie soit la politique en général, soit le pouvoir, soit le régime, soit le territoire.

F

FABIUS MAXIMUS (Rome, environ 275 - Rome, 203 av. J.-C.)

Homme politique romain, consul puis dictateur. Machiavel rappelle dans *Le Prince** que Fabius reprocha à Scipion* sa trop grande humanité. Dans les *Discours**, il le loue pour avoir su, contre Hannibal, faire traîner la guerre en longueur ; pour avoir appuyé, contre l'opinion générale, un bon candidat au consulat. Dans *L'Art de la guerre**, Machiavel cite Fabius parmi les capitaines illustres : pour Machiavel, Fabius est un héros de la République romaine.

FAMILLE

De son mariage avec Marietta Corsini, Machiavel eut six enfants : Bernardo*, Ludovico*, Guido*, Pietro*, Bartolomea* et Totto*. Comme ses contemporains, Machiavel eut un sens très fort de la famille. Avec Ludovico, caractère difficile, il échangea une correspondance parfois acerbe lors du séjour de celui-ci pour affaires au Levant. A l'égard de Guido, qui fut sans doute le plus proche de lui, il témoigne dans une lettre du 2 avril 1527 de son affection et des espoirs qu'il met en lui. Dans cette même lettre, il avoue son inquiétude à se trouver loin de Florence*, alors que les périls montent de façon angoissante, et s'efforce de rassurer les siens quant à son prompt retour.

FERDINAND II d'Aragon, dit le Catholique (Sos, Aragon, 1452 - Madrigalejo, 1516)

Successivement roi de Sicile (1468), puis d'Aragon (1479), de Naples (1502) et de Castille (1506), il est considéré dans *Le Prince** comme le « violeur » des libertés italiennes et désigné à mots couverts comme prêchant la paix et la bonne foi, mais ne pratiquant ni l'une ni l'autre, pour son propre compte et son propre intérêt.

FLORENCE

Comme les autres États de la péninsule, Florence subit, à partir de 1494, les tragiques dommages des guerres d'Italie* : invasions, pillages, dépenses militaires écrasantes, arrêt des échanges, disettes, épidémies, etc. Mais elle souffre aussi d'une crise institutionnelle et de graves problèmes extérieurs. D'abord, elle change constamment de régime, sans parvenir à adapter ses structures politiques aux nécessités. Ensuite, elle s'avère incapable de gérer ses alliances. Francophile par tradition et par intérêt économique, elle temporise au milieu des difficultés et se trouve toujours plus isolée en Italie et en Europe.

En 1494, Pierre de Médicis*, qui a succédé à son père Laurent le Magnifique* deux ans plus tôt, s'empresse d'aller à la rencontre de Charles VIII*

pour se soumettre. Son initiative, prise sans l'avis des magistrats, suscite la révolte de ses concitoyens et sa fuite.

Originaire de Ferrare, appelé à Florence par Laurent pour y réformer le couvent dominicain de Saint-Marc, Savonarole* inspire dès lors la politique de la République restaurée. Il se sert de son don de prophète, d'une éloquence enflammée, d'une « garde » de jeunes gens dévoués à sa cause, de la promesse qu'il fait à la ville de lui redonner une autorité morale, politique et économique. En décembre 1494, il propose que l'on rétablisse la « démocratie », en supprimant les institutions établies par les Médicis et en créant notamment un Grand Conseil largement ouvert aux citoyens dont la famille a déjà occupé des fonctions électives.

De 1495 à 1498, Savonarole oriente les grands choix de la politique florentine. Il fait régner un moralisme rigoureux, qui prend pour cibles les pédérastes, les buveurs, les joueurs, les femmes trop coquettes et les intellectuels. Livres et tableaux d'inspiration « païenne » sont brûlés sur des « bûchers de vanités ». Mais cette révolution des mœurs finit par échouer du fait de sa rigueur, de la réaction du pape Alexandre VI* mis en cause par le moine, de l'échec des prophéties de celui-ci et de la lassitude générale, due au marasme de l'économie, à la peste, aux disettes et à la résistance obstinée de Pise, qui s'est révoltée en 1494 contre l'autorité florentine.

Après l'exécution de Savonarole et la persécution qui frappe ses derniers fidèles, l'opposition — typique — entre patriciens et classes moyennes éclate au grand jour. Si ces dernières sont plus nombreuses, les aristocrates ont pour eux leur puissance économique, leur prestige, leur culture et leur présence continuelle aux affaires. Aussi revendiquent-ils, sur le modèle de Venise, la création d'un sénat et la réduction des pouvoirs du Grand Conseil. A ce débat politique s'ajoutent de graves problèmes : la continuation de la sécession de Pise, la révolte des villes sujettes de Pistoia, d'Arezzo et de la vallée de la Chiana, le poids des dépenses militaires, les menaces exercées par César Borgia* en Italie centrale.

Malgré leurs pressions, les patriciens ne s'avèrent pas capables de l'emporter. De sorte qu'un accord se fait finalement en 1502 sur la création d'un gonfalonier à vie, inspiré du doge de Venise, et devant assurer la continuité de l'exécutif. Pietro Soderini*, issu d'une grande famille, accède à ces fonctions. Il obtient d'abord des succès, avec la disparition de la scène de César Borgia, la reconquête de Pise (1509) et une certaine amélioration de la situation économique. Mais l'opposition de la grande bourgeoisie, la francophilie — déjà évoquée — des Florentins et de leur chef, les hésitations de ceux-ci finissent par affaiblir la République. Lorsque les troupes espagnoles s'emparent en 1512 de Prato et imposent un changement des institutions, Soderini s'exile sans combattre.

Les aristocrates n'ont pas le temps de réaliser leurs réformes avant que les Médicis rentrent dans la ville. Ceux-ci s'appuient sur les plus jeunes des grands bourgeois, bénéficient de la sympathie populaire et de la renommée de Laurent, et font nommer une assemblée dotée des pleins pouvoirs. Celle-ci exclut des conseils tous les opposants à leur clan, qui envahit les magistratures.

Fils du Magnifique, le cardinal Jean de Médicis, devenu pape sous le nom de Léon X*, exerce la réalité du pouvoir à Florence par l'intermédiaire de son jeune neveu Laurent, nommé duc d'Urbino*. A la mort de celui-ci en 1518, c'est son cousin Jules, nommé cardinal, qui prend le gouvernement de la ville.

Au cours des années, les opposi-

tions se renforcent, provenant des républicains (dont certains amis de Machiavel), des partisans de Savonarole, des aristocrates. Élu pape en 1523 sous le nom de Clément VII*, Jules de Médicis maintient l'autorité de sa famille par l'intermédiaire du cardinal Passerini, au nom des derniers descendants du Magnifique, Alexandre et Hippolyte.

Mais Clément VII entraîne Florence dans la lutte contre Charles Quint et dans sa chute. Aussi la ville se révolte-t-elle en 1527 au nom de la « liberté » et chasse les Médicis pour une dernière fois.

FOLCHI, Giovanni (Florence, ?-?)

Commissaire florentin à Cascia, Castelfranco et Terranova en février 1506, et dans le Val d'Arno la même année. Républicain, il est impliqué dans le complot antimédicéen de 1513 et condamné à deux ans d'emprisonnement dans la citadelle de Volterra. Il est le dédicataire du *capitolo* de l'ingratitude, que Machiavel écrivit sans doute peu après sa chute. Dans une lettre de Totto* à son frère Nicolas, du 26 septembre 1504, Folchi apparaît comme un témoin possible dans un procès. S'agissant des événements de 1513, Machiavel écrit une lettre à Vettori*, où Folchi est cité (18 mars 1513).

FONCTIONNARIAT

Fonctionnaire de la République, Machiavel fut très apprécié par ses collègues et ses supérieurs. Toutes les charges sérieusement et brillamment assumées par le secrétaire ne doivent toutefois pas dissimuler un point fondamental : Machiavel est un exécutant. *Secretarius* (c'est son titre), il est comparable par son mode de vie, son statut social, son comportement, ses goûts et sa culture à ses collègues. Certes, il est moins conformiste que certains, moins prudent, plus caustique, plus passionné par sa tâche, doté en somme d'une plus forte personnalité. Et il exerce sur ses camarades de bureau un attrait et une influence indiscutables. Mais, tout comme eux et comme ses grands prédécesseurs, Salutati, Bruni, ou Scala (qui fut un ami de son père) il est issu de la petite bourgeoisie florentine (ou rurale pour le plus grand nombre). Il trouve donc dans ses fonctions la seule possibilité d'action politique offerte à ceux qui n'ont pas une position sociale suffisante dans la cité pour parcourir le traditionnel *cursus honorum* réservé aux seuls aristocrates.

Sur le comportement de Nicolas aux affaires, on ajoutera les remarques psychologiques suivantes :

D'abord, le secrétaire (puis le Machiavel revenu aux affaires dans les années 1526-1527) s'engagea à fond dans les tâches qui lui furent prescrites, par patriotisme. Machiavel n'écrit-il pas à Vettori*, le 16 avril 1525 : « J'aime ma patrie plus que ma vie » (phrase où « ma vie » peut être pris également au sens de « mon âme », dans le langage du temps).

Ce sentiment, profond, engage Nicolas à refuser, par exemple, de quitter en 1509 le siège de Pise pour se retirer à Cascina, où se trouve le commissaire florentin aux armées, Niccolò Capponi : « Je sais que ce séjour serait moins fatigant et moins dangereux. Mais, si je ne voulais ni danger ni fatigue, je n'aurais pas quitté Florence*. Que Vos Seigneuries veuillent donc bien que je reste au camp et que je m'occupe avec les commissaires de ce qui s'y passe, je pourrai être ainsi utile à quelque chose, parce que, autrement, je ne servirais à rien et j'en mourrais de désespoir » (lettre aux Dix du 15 avril 1509). Décidément, Machiavel n'est pas un homme à demeurer en deuxième ligne !

Cette même détermination le pousse à protester énergiquement, lorsqu'on lui reproche — d'en haut et de loin — son apparente lenteur dans le traite-

ment des affaires : « Que Vos Seigneuries m'excusent et pensent qu'on ne peut deviner les choses. Qu'Elles sachent que l'on a affaire ici à un prince [César Borgia*] qui gouverne tout seul. Si l'on ne veut pas écrire des choses fantaisistes ou peu sages, il faut creuser les problèmes, ce qui exige du temps. Je m'efforce de ne pas en perdre » (lettre aux Dix du 13 novembre 1502) ; « Je regrette, après mille ennuis, dangers, une extrême diligence et des dépenses que ne peuvent supporter ni le salaire que me donnent Vos Seigneuries, ni mes revenus, d'être accusé de lenteur » (lettre aux Dix du 25 novembre 1503).

C'est que le Secrétaire est tout le contraire d'un homme lent. Passionné par ses tâches, convaincu que l'action est la clef de la réussite et que la temporisation est catastrophique, il apostrophe sans trop de respect ses supérieurs, qui optent pour la voie des atermoiements. Il ne cesse donc de protester contre ceux qui cherchent à « bénéficier du temps » et qui croient que « prendre des décisions certaines dans des affaires incertaines est toujours périlleux ». Ainsi écrit-il aux Dix le 9 août 1510 : « Comme l'occasion est éphémère, il faut vous résoudre au plus tôt » ; ou bien, le 3 septembre de la même année : « Vos Seigneuries doivent avoir la sagesse de savoir que l'on ne fit jamais de grandes choses sans courir de dangers. »

Dans le chapitre XXI du *Prince**, il confirme que les chefs d'État irrésolus et neutres sont les premiers responsables de leur ruine et rappelle dans le chapitre XV du deuxième livre des *Discours** que la lenteur dans les délibérations est toujours nocive.

FRANÇOIS Ier (Cognac, 1494 - Rambouillet, 1547)

Le successeur de Louis XII* sur le trône de France reprit la politique d'expansion de celui-ci en Italie*. Il n'occupe qu'une place réduite dans les écrits de Machiavel. Dans ses *Discours**, il évoque le franchissement des Alpes par le roi, la bataille de Marignan et lui reproche sa trop grande mollesse face à Léon X*.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse (Berlin, 1712 - Postdam, 1786) : *voir* VOLTAIRE.

G

GIANNOTTI, Donato (Florence, 1492 - Rome, 1573)

Élève des humanistes Adriani* et Francesco Cattani da Diacceto, ce républicain florentin participa aux réunions des *Orti Oricellari**, où il rencontra sans doute Machiavel. De 1520 à 1525, il enseigna la rhétorique, la poétique et les lettres grecques à l'université de Pise. Opposant des Médicis*, il séjourna de 1525 à 1526 à Padoue et Venise, où il rédigea la première version d'un dialogue sur la République de Venise. Après la restauration de la république à Florence*, il fut nommé, le 23 septembre 1527, secrétaire des Dix de la Guerre, un poste que Machiavel avait occupé jusqu'en 1512. Dans un discours de 1528 sur l'armée, il reprend l'idée machiavélienne de la milice.

GONZALVE DE CORDOUE, Fernandez de Cordoba, dit le Grand Capitaine (Montilla, 1453 - Grenade, 1515)

Ce général espagnol dirigea l'occupation du royaume de Naples, d'où il chassa les Français (1502-1504). Objet des soupçons de Ferdinand d'Aragon*, il fut contraint de rentrer en Espagne. Dans les *Décennales**, Machiavel évoque sa brillante victoire sur les Français ; dans les *Capitoli*, il parle de sa disgrâce ; dans les *Discours**, il reprend l'ensemble de ces annotations : Gonzalve y est représenté comme un

virtuoso victime de l'ingratitude de son maître.

GRACQUES, Tiberius et Caius Gracchus, tribuns de la plèbe (tués à Rome en 133 et 123 av. J.-C.)

Machiavel évoque leur chute dans *Le Prince** comme étant la conséquence de leur excessive confiance dans le peuple. Dans les *Discours**, il voit dans les Gracques les promoteurs de la lutte de la plèbe contre la noblesse et des responsables de la décadence de la République romaine.

GUICCIARDINI, Luigi (Florence, 1478 - Florence, 1551)

Frère aîné de Francesco (François Guichardin*), partisan des Médicis*, il fut commissaire à Arezzo en 1517, à Borgo San Sepolcro en 1518, gonfalonier de justice en 1527. Dans une lettre à Machiavel du 7 août 1525, Vettori* le définit « expert et sage » en matière militaire. La familiarité existant entre Machiavel et Guicciardini est attestée notamment par une lettre de Machiavel, où il raconte en confidence et en termes burlesques une de ses aventures amoureuses avec une vieille femme (8 août 1508), et par la dédicace de l'un des *Capitoli*, « De l'ambition ».

GUICHARDIN, François (Francesco Guicciardini, Florence, 1483 - Santa Margherita in Montici, 1540)

D'abord avocat à succès, il fut ambassadeur de Florence* en Espagne en 1512. Nommé gouverneur de Modène en 1516, puis de Reggio et Parme en 1517 par Léon X*, il fut appelé en 1523 à la présidence de la Romagne par Clément VII* et promu lieutenant-général des troupes pontificales. En 1526 il fut à ce titre l'un des artisans de la Sainte-Ligue contre Charles Quint. Tenant du parti oligarchique à Florence*, il dut s'exiler sur ses terres en 1527. Ami de Machiavel (*voir* **AMIS**), il eut avec celui-ci une correspondance* abondante traitant d'affaires personnelles, familiales, économiques et politiques. Peu de temps avant sa mort, dans une lettre à Vettori* du 16 avril 1527, Machiavel proclame solennellement son affection pour Guichardin et pour sa patrie. Ceci n'empêche pas toutefois de fortes divergences entre les deux hommes. Guichardin juge que Machiavel est un penseur excessif « à qui ont toujours plu exagérément les remèdes extraordinaires et violents ». Dans ses *Considérations sur les « Discours »*, il critique la méthode trop rigoureuse et générale de son ami, son manque de réalisme. En somme, il refuse le rêve machiavélien d'un retour à la *virtus** et aux institutions romaines. Tout est comme résumé dans une note privée de Guichardin, où il déclare : « Combien ils se trompent ceux qui à tout propos allèguent les Romains ! Il faudrait avoir une cité ordonnée comme la leur et se comporter ensuite à leur exemple ; pour des hommes disproportionnés, cela est aussi disproportionné que l'est la course d'un âne par rapport à celle d'un cheval. » Où l'on voit en définitive que Guichardin détruit comme utopique le modèle antique, auquel croit encore Machiavel.

H

HANNIBAL (Carthage, 247 - Bithinie, 183 av. J.-C.)

Le grand capitaine carthaginois est évoqué à plusieurs reprises dans les œuvres de Machiavel, qui participe à la mythification médiévale et humaniste du personnage. Dans les *Discours**, il est loué pour ses vertus de commandement lors de son passage des Alpes et de la bataille de Cannes ; de même dans *L'Art de la guerre**, où il est d'autre part l'objet d'éloges pour avoir su prendre des places fortes en recourant à la ruse et avoir été capa-

ble, face à la nécessité, de se retirer secrètement devant l'ennemi.

Histoire de Florence (*Istorie fiorentine*, 1532)

Commandée par le cardinal Jules de Médicis en 1520, une première partie de l'*Histoire de Florence* est présentée en 1525 à Rome par son auteur à son patron, devenu entre-temps pape sous le nom de Clément VII*. Inachevé, le livre retrace en huit livres l'histoire de Florence depuis ses origines jusqu'à la mort de Laurent de Médicis*. Le premier livre traite de l'Italie* depuis la chute de l'Empire romain jusqu'au milieu du XVe siècle ; les livres II à IV, de l'histoire de la Florence républicaine ; les livres V à VIII, de Florence sous les Médicis.

Historien de profession, Machiavel doit obéir à des règles propres à l'historiographie de son temps : traiter de batailles et de diplomatie, privilégier des faits jugés exemplaires, adopter une écriture brève et rapide, illustrer les traits propres à sa cité, donner des portraits psychologiques des hommes d'État, mettre dans leur bouche d'éloquents discours. Mais il se démarque de ses prédécesseurs, en mettant davantage l'accent sur la logique interne des événements et sur les liens contraignants qui les unissent.

Mais passé de la pratique et de la réflexion politiques à l'histoire également politique, Machiavel intègre certaines de ses convictions préalables à son propos, en mettant par exemple l'accent sur les luttes intestines (entre guelfes et gibelins, entre blancs et noirs, entre grands et peuple) ou sur l'influence négative de l'Église sur les affaires italiennes et florentines. En ce sens notamment, son propos est partisan. A la différence encore de ses prédécesseurs, Machiavel est au service, non de la République, mais de la famille Médicis*. La dédicace de l'*Histoire de Florence* en témoigne, qui est ouvertement courtisane. Aussi, si les quatre premiers livres (consacrés à l'avant 1434, date de la prise de pouvoir à Florence de Côme l'Ancien*) demeurent objectifs et font (de l'aveu même de leur auteur) la part belle à la politique intérieure, en complétant et intégrant les ouvrages des chroniqueurs et historiens florentins antérieurs, les livres suivants, qui traitent de la Florence médicéenne ont des perspectives différentes. Par prudence, Machiavel tourne son regard vers la politique étrangère ; il ne peut pas ne pas consacrer des portraits louangeurs à Côme l'Ancien et à Laurent le Magnifique*. Républicain de cœur, il recourt à des subterfuges pour se démarquer de ses commanditaires : en valorisant par exemple certains des adversaires de Côme.

Machiavel n'a pas porté l'*Histoire de Florence* à son terme. D'abord, parce qu'il n'en a pas eu le temps matériel, mais aussi — peut-être — par prudence. Postérieure à la mort de Laurent, l'époque qu'il devait aborder était bien plus délicate à traiter, quasiment explosive (retour de la République, Savonarole*, régime soderinien*, rentrée des Médicis, etc.).

HISTORIENS DE MACHIAVEL

Aux côtés des idéologues, qui établissent le mythe d'un Machiavel patriote et libérateur, commencent à apparaître dès le XIXe siècle des historiens de Machiavel, qui cherchent en lui le produit de son temps et l'étudient en fonction de celui-ci.

Avec Francesco De Sanctis est en passe de se fonder une nouvelle et dernière étape de la critique machiavélienne. Car l'ancien combattant de l'unité italienne ne renonce pas à une interprétation politique de Machiavel et écrit en 1870, lors de la prise de Rome : « Le pouvoir temporel s'écroule. Et l'on crie : Vive l'unité italienne. La gloire en soit à Machiavel. » Mais le critique italien voit au-delà. D'une part, il insère le Secrétaire

dans une vision globale de l'histoire de la civilisation italienne, faisant de lui l'un des fondateurs de la pensée moderne. D'autre part, il envisage et réhabilite toute l'œuvre de Machiavel : l'« implacable logique » du *Prince**, les analyses pertinentes des *Discours** sur la lutte éternelle entre possédants et non-possédants, le rire « désacralisateur » de *La Mandragore**, la nouveauté de l'écriture machiavélienne, « prose sèche, précise, concise, toute faite de pensées et de choses ».

Dans la perspective désanctisienne, Gramsci voit encore en Machiavel un patriote. Mais, marxiste, il ajoute un autre titre de gloire à celui-ci : avoir annoncé au peuple sa vocation révolutionnaire. C'est, écrit-il, « le premier penseur à formuler l'idée de la nation italienne, le théoricien de la classe dominée, qui lui enseigne les conditions de son émancipation, et le fondement du réalisme scientifique jugé en son essence révolutionnaire » (*Note sul Machiavelli, sulla politica e sullo stato moderno*, Turin, Einaudi, 1949, p. 7).

Machiavel n'est-il pas ainsi récupéré à nouveau ? Et que dire de ces autres masques, autrement caricaturaux, que lui imposent lors des crises de notre XXe siècle : un Mussolini, qui en fait un préfasciste ; un Berr, le responsable du nazisme ; un Duconseil, l'annonciateur de Pétain ; un Vychinski qui, lors des procès staliniens, le nomme « fripon consommé » !

En cette fin de XXe siècle, si « machiavélisme » ou même « Florentin » sont encore des termes récurrents dans les polémiques politiciennes, Machiavel commence à être saisi par les historiens tel qu'il était en son temps : non pas tel qu'il devrait être ou ne pas être.

I — J

ITALIE

Saisie d'un rapide coup d'œil en 1494, une carte politique de l'Italie donne d'emblée une première impression : celle d'un pays qui n'est qu'une entité géographique, un nom, en rien une nation.

Bien différente est alors la situation de la France, où l'État est constitué depuis fort longtemps, même si subsistent des particularismes locaux. Aussi bien les contemporains peuvent-ils parler du « royaume de France » comme d'une réalité vivante. Et c'est au XVIe siècle que Claude de Seyssel élabore sa vision d'une *Monarchie de France*, dont l'un des traits essentiels est — à ses yeux mêmes — « l'union des sujets en l'obéissance du prince ».

Rien de tel en Italie. Le pays est occupé par une multitude d'États, d'importance très diverse. On y trouve notamment : le duché de Savoie, les marquisats de Saluces et de Monferrat, le comté d'Asti, le marquisat de Mantoue, le duché de Ferrare, les républiques de Gênes, de Lucques et de Sienne, la Sicile et la Sardaigne.

Mais l'Italie compte aussi cinq États régionaux, dont certains se sont agrandis et ont assuré leur influence depuis le Moyen Âge : la République de Venise, le duché de Milan, la République de Florence, les États pontificaux et le royaume de Naples.

République pluricentenaire, aux institutions stables, Venise est comme un modèle d'État pour les observateurs politiques et les historiens du temps, non seulement italiens mais européens. Elle doit son prestige à sa constitution, qui semble allier monarchie (le doge), oligarchie (le Sénat) et « démocratie » (le Grand Conseil). Elle assure l'essentiel du pouvoir à une minorité de grandes familles patriciennes, fermées aux autres couches de la société, mais actives et dotées d'un sens aigu de l'État. Dynamique, la Sé-

rénissime a développé un véritable empire : des escales et des colonies dans l'Adriatique et la Méditerranée orientale ; des territoires en Terre ferme, en Istrie, en Frioul, dans les régions de Vicence, Vérone, Padoue, Bergame, Brescia, Rovigo et Crémone.

A Milan, Ludovic Sforza*, dit le More, gouverne, au nom de son neveu Giangaleazzo Maria Sforza, une vaste étendue de territoires comprenant notamment Alessandria, Côme, Novare, Parme, Pavie et Plaisance. Inspirant une politique économique active, les ducs font édifier un canal qui amène jusqu'à leur capitale les eaux de l'Adda ; ils soutiennent des entreprises de drainage et d'assainissement des terres. Le duché devient de la sorte une plaine fertile et une puissance « industrielle » dynamique, renommée pour ses textiles et ses fabrications d'armes. En matière de politique étrangère, les Sforza s'efforcent de contenir la poussée de Venise à l'est et ont des visées sur Gênes pour s'ouvrir une voie jusqu'à la mer.

Divisés en six provinces, habités par quelque 1 700 000 habitants, les États pontificaux ont leur spécificité. Car l'autorité des papes successifs est éphémère et liée à la personnalité et aux ambitions de chacun d'entre eux ; mais elle bénéficie d'armes spécifiques, encore puissantes, l'excommunication et l'interdit ; et elle souffre toujours de fréquentes mises en question dues aux ambitions de grandes familles romaines, telles que les Colonna* et les Orsini*. Peuplée et animée par une curie toujours plus nombreuse, Rome atteint au chiffre de 50 000 habitants. Capitale de la chrétienté, ville de ce fait internationale, où affluent prélats, pèlerins et voyageurs de toutes nationalités, elle jouit d'un prestige inégalé. Malgré une rénovation politique et économique en cours, les États pontificaux sont toutefois un des points faibles de l'Italie et un facteur intrinsèque de division du pays. Naturellement jaloux de défendre leur indépendance, les papes s'opposent à toute montée éventuelle en puissance d'un État susceptible de dominer la péninsule.

A Naples, le roi d'Aragon s'efforce de renforcer son autorité. Il crée une cour suprême de justice et établit un système d'imposition plus juste. Son successeur, Ferrante, écrase la révolte des barons. Il encourage le développement de l'économie du pays, encore largement agricole et aux mains des marchands italiens. Il tente de réduire les privilèges du clergé et l'autorité des féodaux.

A Florence, Côme de Médicis* prend le pouvoir en 1434. Son fils Pierre* le Goutteux* et son petit-fils Laurent* lui succèdent. Or leur pouvoir princier dissimulé est caractéristique de l'évolution que connaît l'Italie au XVe siècle. Celle-ci est en effet marquée par un développement des régimes « forts » et « centralisés » (au sens de l'époque). En 1442, Alphonse d'Aragon monte sur le trône de Naples ; en 1443, les papes s'installent définitivement à Rome ; en 1450, Francesco Sforza* prend le pouvoir à Milan.

Anciens ou nouveaux, les princes d'Italie, dont l'existence même est souvent menacée, s'efforcent de consolider leur dynastie et leur pouvoir. Aussi mettent-ils en place une administration toujours plus efficace et interviennent-ils dans nombre de domaines : non seulement politique, mais économique, social et même culturel. Dès la fin du XVe siècle, la monarchie est en passe de devenir l'institution politique moderne. Dépendant d'un seul homme, ne reposant que sur lui, l'État nouveau a sa capitale, son palais, sa cour, ses droits, ses lois et ses coutumes (progressivement unifiés) et produit une culture également nouvelle (en matière d'urbanisme, d'architecture, d'arts figuratifs et de litté-

rature). Le théâtre, le poème chevaleresque, la pastorale en sont les produits typiques. « La figure individualisée du prince s'avance sur la scène : lui seul va rester vivant en Italie. Il est véritablement l'artisan de la politique, qui doit chaque jour évaluer les forces de ses adversaires, décider sagement de toutes ses actions. Au-dessous de lui, aucune force populaire n'est capable de triompher du calcul individuel » (F. Chabod, *Scritti sul Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1967).

Signée en 1454, la paix de Lodi a établi une sorte d'équilibre entre les différents États italiens, qui est menacé à plusieurs reprises cependant. Bien qu'admirée et regrettée au début du XVIe siècle, cette *pax italiana* est fragile, car elle ne tient pas à un idéal de coexistence, mais à un équilibre relatif entre puissances. Aussi n'est-ce pas un hasard si se développe bientôt une forme de diplomatie nouvelle, qui assure aux ambassadeurs italiens une réputation internationale de sagesse et d'adresse. Compte tenu de la difficulté des transmissions et des communications, ces hommes nouveaux ont d'abord pour tâche d'informer au plus vite et le plus exactement possible leurs mandants sur la situation des pays étrangers, les intentions et la psychologie de leurs chefs et de leurs entourages.

1494 : l'incendie se propage en Italie, pour des décennies, à cause de l'invasion étrangère. Le pays a l'habitude de voir passer sur son territoire les armées des Barbares. Mais, cette fois, il y perd son âme, tant les invasions sont durables et cruelles.

Sollicité par les Italiens eux-mêmes, qui sont considérés dès lors comme coupables de ce fait par les contemporains, Charles VIII* accède aux appels qui lui sont adressés. Il satisfait ainsi les pressions de son entourage, avide de richesse, de gloire et de conquête, et rêve de lancer une croisade contre les Turcs à partir de Naples.

Les Barbares lancent leur expédition avec une armée très nombreuse pour l'époque, une cavalerie lourde recrutée parmi les cadets de la noblesse, une infanterie puissante (de mercenaires suisses*) et une artillerie moderne (pièces lourdes tirant des boulets de fer, puis — plus tard — artillerie légère utilisée non seulement lors des sièges, mais pendant les combats). Ainsi s'impose une révolution de la stratégie et des mentalités des soldats, car l'usage croissant de l'artillerie impose une nouvelle manière de combattre, de nouveaux modes de défense des places fortes et des villes, et l'émergence d'un nouveau type de militaires : l'artilleur et l'architecte, qui vont se substituer progressivement aux chevaliers traditionnels. On comprend dès lors que l'Arioste s'emporte, dans le *Roland furieux*, contre la nouvelle arme « diabolique », destructrice des valeurs nobiliaires.

Aux armées françaises, les Italiens ne peuvent opposer que des troupes divisées, moins nombreuses, moins disciplinées et demeurées attachées à une stratégie désormais dépassée, d'usure et de défensive.

La descente de Charles VIII devient de ce fait une parade militaire, au cours de laquelle il suffit — selon les contemporains — à ses fourriers de marquer d'une craie les portes des villes et des citadelles, pour que celles-ci se rendent sans résister. Le roi passe donc les Alpes sans coup férir, bat les coalisés dans le Nord, pénètre en Toscane, puis à Rome et à Naples (février 1495). L'intervention des Français entraîne le renversement des Médicis* et du roi de Naples et la nomination de Ludovic le More comme duc de Milan. L'échiquier politique de l'Italie est complètement bouleversé.

Les succès des Barbares sont cependant bientôt menacés par la constitution (mars 1495) de la ligue de Venise, qui contraint Charles VIII à la retraite. Celui-ci remonte vers le Nord, bat les

coalisés à Fornoue et repasse les Alpes.

Lorsqu'il accède au trône, Louis XII* prend les titres de roi de Sicile et de duc de Milan et obtient l'accord des États européens pour une nouvelle expédition. Profitant des discordes des Italiens, il suscite la chute de Milan en quelques semaines et investit Naples (1498). Espagne et France se mettent alors d'accord pour se partager des zones d'influence dans la péninsule. Mais cet équilibre, précaire, est rompu au détriment des Français en 1504. C'est que les Espagnols ont su se servir de troupes réorganisées par le Grand Capitaine, Gonzalve de Cordoue*, qui ont su dominer les mercenaires suisses*.

En 1508 éclate une nouvelle guerre, due aux ambitions que les Vénitiens manifestent du côté de la Terre ferme. Réunie par le pape Jules II*, la ligue de Cambrai l'emporte sur la Sérénissime. En 1509 notamment, les soldats de celle-ci sont vaincus à Agnadello par des troupes qui mettent pour la première fois en œuvre l'artillerie sur le champ de bataille. Vaincus, les Vénitiens restituent leurs conquêtes.

Mais les Français en profitent pour se tourner contre Milan. Renversant les alliances, Jules II crée la Sainte-Ligue, qui, malgré leur victoire de Ravenne (1512), contraint les troupes de Louis XII au repli.

François Ier* est pris à son tour par le mirage italien. Après sa victoire de Marignan (1515), il conclut avec l'Espagne un nouvel accord de partage de l'Italie. Cet équilibre est bientôt menacé à son tour par la montée en puissance de Charles Quint. Élu à la tête de l'Empire, il réunit sous son autorité l'Aragon, la Castille, l'Autriche et les Pays-Bas. Persuadé de sa mission, il représente un danger mortel pour le royaume de France, qui se sent encerclé.

Pour se dégager, François Ier ouvre un nouveau front en Italie. A la bataille de la Bicoque (1522), les Suisses sont décimés par les mousquetaires espagnols ; à la bataille de Pavie (1523), la cavalerie lourde française sombre sous les coups de l'infanterie et de l'artillerie adverse. Prisonnier, le roi de France renonce à ses ambitions italiennes en signant le traité de Madrid.

Libéré, il renie sa parole. Conscients de l'imminence du péril, les États italiens ont un dernier sursaut. Ils constituent la ligue de Cognac. Malgré les efforts de Guichardin*, lieutenant général de la papauté, les Impériaux s'emparent de Parme, Plaisance et Rome (1527). Le siège et la mise à sac de la Ville éternelle suscitent le scandale de l'Europe catholique. Florence se révolte contre les Médicis ; elle ne restera toutefois républicaine que l'espace de trois années, après lesquelles elle deviendra définitivement possession des Médicis et capitale du duché de Toscane, protégé des Espagnols comme bien d'autres États d'Italie.

Plus que les événements qui viennent d'être décrits, et qui jouent un rôle déterminant dans la vie des contemporains (dont Machiavel), ce qui importe ce sont les bouleversements de tous ordres qu'ils entraînent.

Le désarroi des Italiens est manifeste. Intellectuels et hommes politiques ont le sentiment aigu que 1494 a créé une rupture totale avec la période antérieure. Pour ne donner qu'un exemple : Guichardin commence son *Histoire d'Italie* en déplorant le nouvel âge, dû à la descente de Charles VIII, marqué par une accumulation de calamités, d'horreurs et de bouleversements, mais précédé par un temps de paix et de prospérité économique et intellectuelle. Et de même les poètes, anonymes ou non, se répandent en lamentations sur le destin de la malheureuse Italie.

Le condottiere Ercole Bentivoglio* écrit en 1506 à Machiavel que, depuis 1494, l'Italie a dû oublier sa prospérité d'antan et souffrir un grand effondre-

ment. En 1523, un marchand florentin écrit à l'un de ses confrères, juste après la bataille de Pavie, pour pleurer sur les peines de la « pauvre Italie ».

Mais quels sont donc les traits caractéristiques de la crise ? D'abord, la période vécue par la génération de Machiavel est marquée par le triomphe de la guerre, l'émergence du soldat et du politique. A Florence, par exemple, les citoyens doivent se poser la question urgente de l'adéquation des institutions à la situation, pour que survive la cité. D'où la multiplication des débats et des réflexions historiques, politiques ou militaires, qui marque toute la période.

Ensuite, la crise affecte aussi l'Église et sa capitale romaine, notamment avec les débuts de la Réforme et l'éclatement de la chrétienté qui en résulte. Les scandales ne sont pas nouveaux. Mais ils sont plus voyants. Ainsi d'Alexandre VI*, père de la trop fameuse Lucrèce Borgia, qui, non content de vivre ouvertement dans le luxe et la luxure, soutient les entreprises politiques et militaires de son fils César*. Alors que les sensibilités religieuses se font plus exigeantes, l'opinion publique passe de la moquerie et de la satire des mœurs ecclésiastiques à une critique et à une mise en cause plus radicales de l'Église officielle et du dogme. Bien que ministre influent et dévoué de la papauté, Guichardin n'hésite pas écrire dans ses *Mémoires* privés que les prêtres sont la lie de la terre et qu'il ne rêve que de voir l'humanité débarrassée de leur scélératesse...

Le schisme trouve encore un terrain favorable dans le climat millénariste qui se développe justement au début du XVIe siècle en Italie. Vrais et faux prophètes (dont Savonarole*), signes multiples (foudres, météores, comètes, animaux et enfants difformes) semblent annoncer la fin des temps. Crainte et espérance de temps nouveaux, d'un « nouvel âge », traduisent au fond un profond redimensionnement des rapports que l'homme entretient avec la transcendance. Comme au Moyen Âge, l'homme se retrouve misérable et démuni face à la Fortune et à un destin ou à une Providence majestueuse et toute-puissante ; il se sent perdu au sein d'un univers qui lui échappe. Ainsi s'effondre le grand rêve humaniste du siècle précédent, l'« âge d'or » que chantait le philosophe Marsile Ficin, protégé de Laurent le Magnifique. Un nouvel « âge de fer » s'impose.

Autre rupture, mais différente, apparue avec l'humanisme et qui s'exacerbe au temps de Machiavel : c'est la montée des individualismes. Comme le prouvent les échecs des projets de croisade, puis la Réforme, les institutions à vocation universelle, dont l'Église catholique, perdent en autorité et en prestige. Corrélativement, les particularismes nationaux ou régionaux tendent à se développer. Alors que les corporations entrent en décadence, les individus s'affirment comme moteurs de l'histoire et comme créateurs. Princes, capitaines, artistes, écrivains occupent seuls le devant de la scène. L'historiographie et des genres nouveaux en portent témoignage : tels le portrait, le buste, la biographie, qui célèbrent les élites.

Ultime donnée propre à l'Italie. Divisée et dominée par les Barbares, elle n'est qu'un nom. Existe-t-il toutefois un sentiment quelconque d'italianité chez ses habitants ? On sait que, lors des crises qu'ils ont vécues, les écrivains d'Italie ont fait appel au sentiment « national » de leurs lecteurs. Ainsi Dante*, dès le début du XIVe siècle, parle de l'Italie asile de douleur, navire sans pilote au milieu d'une grande tempête. De même Pétrarque* appelle en 1344 ses concitoyens à prendre les armes pour qu'ils se libèrent de l'oppression étrangère. Et ce n'est pas un hasard si Machiavel fait de même dans le dernier chapitre du

*Prince**, en citant justement les vers de Pétrarque.

Il existe donc bien, à l'époque de Machiavel, au-delà des intérêts locaux révélés par les guerres d'Italie elles-mêmes, une certaine idée de l'Italie. Mais elle est plus négative que positive. Car elle tient au sentiment que les Italiens éprouvent d'appartenir à un même peuple, d'avoir une langue commune (mais littéraire ou diplomatique) sous-jacente aux divers dialectes, de posséder une histoire et de ce fait une civilisation ancienne et originale, très supérieure à celle des Barbares.

JULES II (Vérone, 1441 - Rome, 1513)

Giuliano Della Rovere fut élu pape en 1503. D'esprit conquérant, il s'employa aussitôt à restaurer par la force l'autorité territoriale et politique de l'Église. De 1503 à 1506, il récupéra la Romagne, puis Pérouse et Bologne. Contre les Vénitiens, il conclut avec Louis XII* et Maximilien d'Autriche* la ligue de Cambrai (1508). Après la victoire d'Agnadello, il rompit son alliance avec le roi de France. Celui-ci suscita alors contre lui le concile d'Orléans (1510), puis ceux de Pise et Milan (1512). En riposte, Jules II convoqua le concile œcuménique de Latran. Il réunit une ligue, qui aboutit à l'éviction des Français d'Italie. Mécène très actif, il employa Raphaël et Michel-Ange à Rome. Machiavel, qui le rencontra comme envoyé de Florence, dit de lui dans une lettre aux Dix du 20 novembre 1503 : « On ne peut espérer qu'en une chose, sa nature fière et colérique. » Dans un rapport du 31 août 1506, envoyé depuis Viterbe, il décrit le pape en ces termes : « Il chevauche en personne et va de l'avant comme prévu et selon les plans qu'il s'est fixés. » Dans une lettre du 10 décembre 1514 à Vettori*, il évoque la personnalité du défunt en ces termes : « Il ne se soucia jamais d'être haï, à condition d'être craint et respecté ; grâce à cette crainte, il bouleversa le monde et conduisit l'Église au niveau de puissance qu'elle a atteint aujourd'hui. » Dans le chapitre XVI du *Prince**, Jules II est cité pour avoir usé de libéralité afin d'accéder au pontificat et pour avoir resserré ses dépenses par la suite ; au chapitre XXV, il est expliqué que le pape agit impétueusement selon son caractère, et réussit dans ses entreprises, parce que les temps s'y prêtaient (voir aussi sur ce point les *Discours**, livre III, chap. IX). Dans les *Discours* (livre II, chap. XXVII), Machiavel évoque encore le succès du pape devant Pérouse en septembre 1506. Il le donne enfin comme exemple de prince audacieux dans les mêmes *Discours*, livre III, chap. XLIV.

L — M

LÉON X (Florence, 1474 - Rome, 1521)

Second fils de Laurent le Magnifique*. Cardinal à l'âge de treize ans, il fuit Florence en 1494 lors de la chute des Médicis. De retour dans la ville en 1512, il gouverne avec son frère Julien*. Élu pape en 1513, il mène une active politique culturelle, mais hésite dans ses rapports avec Louis XII* et François Ier*. Confronté à l'hérésie de Luther, attaqué par celui-ci pour sa pratique des indulgences, il condamne ses doctrines en 1520 et l'excommunie en 1521. Machiavel s'emploie des années durant à rentrer en grâce auprès de lui. Comme on le sait par une lettre du 26 avril de Battista Della Palla à Machiavel, Léon X, très fervent amateur de théâtre, s'intéresse à la production de l'ex-secrétaire en ce domaine. Dans le chapitre XXVI et dernier du *Prince**, Machiavel exprime sa confiance en la famille Médicis* pour qu'elle libère l'Italie des Barbares, grâce à l'accession de Léon X au siège

de saint Pierre. Dans les *Discours**, (livre I, chap. XI), il dit son espoir de voir le pape atteindre à un haut degré de puissance et de respect grâce à ses grandes vertus.

LOUIS XI, roi de France (Bourges, 1423 - Plessis-lez-Tours, 1483)

Il est évoqué dans le *Rapport sur les choses d'Allemagne** pour l'énergie qu'il a employée à réduire avec succès l'autorité des féodaux du royaume. Mais, dans *Le Prince**, Machiavel lui reproche d'avoir enrôlé des mercenaires suisses* en lieu et place de l'infanterie nationale.

LOUIS XII, roi de France (Blois, 1462 - Paris, 1515)

Fils de Charles d'Orléans, il fut à la tête de l'opposition féodale durant la minorité de Charles VIII* et emprisonné en 1488. Libéré en 1491, il se réconcilia avec le roi. Il participa à la campagne d'Italie de 1494, et notamment au siège de Novare. A la mort de Charles VIII, dont il épousa la veuve Anne de Bretagne, il devint roi de France. En 1499, il se lança dans la conquête du Milanais, qu'il perdit en 1500 et reprit peu après. En 1501, il conquit le royaume de Naples, qu'il partagea avec Ferdinand d'Aragon* et perdit en 1504. Il s'engagea avec Jules II* dans la ligue de Cambrai contre Venise en 1508. Malgré sa victoire de Ravenne (1512), il perdit finalement l'Italie. Machiavel rencontra plusieurs fois le roi lors de ses ambassades en France. Dans ses *Légations*, il rappelle l'avidité d'argent de Louis XII et critique son absence d'énergie intellectuelle, son incompétence et son manque d'intérêt pour les affaires italiennes. La politique étrangère de Louis XII est largement traitée et de façon sévère dans les *Décennales**, dans *Le Prince** (chap. III et VII) et dans les *Discours** (livre II, chap. XV).

MACHIAVEL, Nicolas (Niccolò Machiavelli, Florence, 1469 - Florence, 1527)

On possède, provenant peut-être d'un masque mortuaire de Machiavel, un buste de terre cuite polychrome anonyme, conservé au Palazzo Vecchio de Florence*. On a encore un portrait peint par Santi di Tito, également au Palazzo Vecchio. Un autre buste de Machiavel, le représentant durant les dernières années de sa vie, a été détruit en 1944 lors des combats pour la libération de Florence. On a enfin un bois gravé dit « Testina », en frontispice de l'édition des œuvres de Machiavel de 1550. Des reproductions des trois premières œuvres citées se trouvent dans Ridolfi, *Vita di N. Machiavelli*, Rome, Belardetti, 1954.

De l'étude de ces documents, P. Villari, l'un des premiers grands biographes de Machiavel, tire la description suivante : « De taille moyenne, maigre avec des yeux très vifs, des cheveux foncés, il avait le nez légèrement aquilin et il tenait généralement les lèvres serrées » (*Machiavelli e i suoi tempi*, Milan, Hoepli, 1912, 3e éd., vol. I, p. 316-317).

« Débordant de vitalité, enjoué et doté d'un grand esprit de finesse, Machiavel était féru de clarté et d'images. Il pouvait être moqueur, cinglant et sec tout en faisant preuve de passion, de retenue et de tendresse. Capable de dissimuler sa pensée, il s'abandonnait parfois à des aveux de sincérité désarmante. Bref, il appartenait à cette race de Toscans intelligents et fiers, qui était à la fois respectée et crainte par les autres Italiens » (E. Weibel, *Machiavel, biographie politique*, Fribourg, Éditions universitaires, 1988, p. 20-21).

Ébauché nécessairement *a posteriori*, fondé cependant sur une lecture attentive de la correspondance de Machiavel, mais faisant aussi écho à la légende (?) de l'intelligence particulière des Toscans, ce portrait doit être

complété par une dernière remarque : au regard et en comparaison de ses contemporains, Machiavel nous semble excessif, volontairement et par tempérament.

Son ami Guichardin* n'écrit-il pas dans ses *Considérations sur les « Discours »* qu'il ne faut pas « prendre comme une règle absolue ce que dit l'auteur, qui aima toujours de façon exagérée les solutions extraordinaires et violentes » ? Ne dit-il pas à Machiavel lui-même qu'il a toujours été « extrêmement éloigné de l'opinion commune et inventeur de choses nouvelles et insolites » (lettre du 18 mai 1521) ?

Et Nicolas n'est-il pas également conscient de son goût pour le scandale et le paradoxe ? Car il avoue dans les *Discours* qu'il aime défendre les opinions contraires à l'avis général (livre I, chap. LVIII). Et, proposant le 15 mars 1526 à Guichardin, après la défaite française de Pavie, d'organiser la lutte des Italiens contre les Barbares, il confesse : « Je dis une chose qui va vous sembler folle ; je vais avancer un dessein qui va vous sembler téméraire ou ridicule ; mais notre époque exige des décisions audacieuses, inhabituelles et étranges. »

En somme, Nicolas est et se sait excessif par tempérament ; il sort du commun, parce que l'époque elle-même l'exige. Aussi E. Raimondi écrit-il avec raison que « bien que nourri de la grande tradition diplomatique florentine, Machiavel ne pouvait en partager les mentalités ; même s'il parlait le même langage, répétant des formules et des maximes presque rituelles, il en renversait les valeurs, en contestait les termes ; il opposait au style médiocre de la sagesse et du moralisme celui, froid et passionné à la fois, d'une brutalité polémique, qui se plaisait [...] à effrayer et à scandaliser » (Introduction à N. Machiavelli, *Opere*, Milan, Mursia, 1967, p. XIII).

MACHIAVEL, Bernardo (Florence, 1503 - Florence, 1530)

L'aîné des enfants de Nicolas, qui portait le prénom de son grand-père, fut baptisé le 9 novembre 1503, en l'absence de son père en mission à Rome et eut pour parrains Adriani*, le chef de la première chancellerie, et le coadjuteur de Machiavel, le brave Buonaccorsi*. Nommé collaborateur de son père lors de la mission de celui-ci pour le renforcement des murailles de Florence en 1526, « mais avec peu d'espoir de lui faire suivre ses traces, car il n'avait d'intelligence ni d'application pour l'étude » (R. Ridolfi, *Vita di N. Machiavelli*, Florence, Sansoni, 1978, 7e éd., p. 359), s'occupant de l'entretien des maigres biens familiaux, il mourut en combattant pour la défense de la république lors du siège de Florence par les troupes de Charles Quint.

MACHIAVEL, Ludovico (Florence, 1504 - ?)

Fils de Nicolas, ayant eu parmi ses parrains l'évêque Francesco Soderini* et le patricien Niccolò Valori*, Ludovico Machiavel avait un caractère violent. Il fut condamné le 11 mai 1525 pour avoir frappé un notaire, le 16 juin pour coups et blessures, puis pour une rixe due à une prostituée. Toujours est-il qu'il partit bientôt faire du commerce au Levant. On a conservé de lui une lettre datée du 14 août 1525 à son père, envoyée d'Andrinople et une autre, lors de son retour, d'Ancône, datée du 22 mai 1527, que Machiavel n'a sans doute jamais lue, et où il traite d'affaires sur un ton agressif.

MACHIAVEL, Guido (Florence, 1511 - ?)

Futur prêtre, Guido fut sans doute le fils le plus cher de Nicolas, « tant il était de santé délicate et d'esprit calme et studieux » (R. Ridolfi, *Vita di N. Machiavelli*, Florence, Sansoni, 1978, 7e éd., p. 354).

MACHIAVEL, Pietro (Florence, 1514 - Florence, 1564)

Fils de Nicolas, Pietro Machiavelli fut l'auteur d'un médiocre *Discours* au duc de Toscane, Côme Ier sur la façon de débarrasser le pays des étrangers, Français et Espagnols.

MACHIAVEL, Bartolomea (Florence, ? - 1584)

Fille de Nicolas, surnommée Braccia, Bartolomea épousa en 1542 Giovanni Ricci, batteur d'or florentin, modeste et honnête artisan, et mourut en 1584. Son fils aîné Giuliano (1543-1606), marchand et chroniqueur, naquit dans la demeure des Machiavel. (Voir G. De' Ricci, *Cronaca [1532-1606]*, Milan-Naples, 1972.)

MACHIAVEL, Totto (Florence, 1525, 1526 - ?)

Le dernier né des Machiavel, Totto, prit le prénom du frère de son père. Il se trouvait, selon la coutume du temps, en nourrice en avril 1526 et il semble qu'il mourut jeune.

MALATESTA (famille)

Investie de la seigneurie de Rimini, Pesaro et Fano, qu'elle manque de perdre à plusieurs reprises, cette famille de condottieri* eut dans ses rangs Sigismondo (Rimini, 1417 - Rimini, 1468) et Roberto (1441-1482), fils naturel du précédent. Dans l'*Histoire de Florence**, Machiavel évoque Sigismondo (Gismondo) capitaine de l'armée de Florence*, en profond désaccord avec Frédéric de Montefeltro lors des guerres menées en 1448, et lors des combats menés par Florence contre le roi de Naples. Il le nomme ennemi à vie de l'Église. Roberto, qualifié par Machiavel d'un des capitaines les plus célèbres d'Italie, est cité dans l'*Histoire de Florence* comme le remplaçant de Frédéric de Montefeltro à la tête des troupes florentines ; il est fait allusion dans le même ouvrage à la victoire de Roberto au lac Trasimène et à son triomphe en 1482 contre Alphonse d'Aragon, triomphe qui sauva Rome du pillage.

MANLIUS, Titus Torquatus

Dictateur de Rome en 208 av. J.-C., trois fois consul, Manlius apparaît à de nombreuses reprises dans les *Discours**. Type du *virtuose* aux yeux de Machiavel, il est l'objet de ses éloges pour avoir eu le courage de condamner à mort l'un de ses fils qui avait désobéi lors d'un combat. Il est encore représenté dans les *Discours* comme un chef sévère, exigeant beaucoup de ses soldats, et comme un général ayant su ajouter l'ardeur au combat à une stricte discipline.

MARCELLUS, Marcus Claudius (270 environ - Venusia 208 av. J.-C.)

Général romain durant la deuxième guerre punique, il est évoqué par Machiavel dans *L'Art de la guerre** comme l'un des plus glorieux soldats de Rome, très redouté d'Hannibal* et placé par la renommée au niveau des dieux.

MARIAGE

En automne 1501, Nicolas épouse Marietta Corsini. Il a trente-deux ans : c'est l'âge commun du mariage pour les Florentins mâles de l'époque.

Sur les rapports entre les deux époux, l'on n'a que quelques témoignages (chose également normale pour les mentalités du temps). D'abord, Biagio Buonaccorsi*, sur le mode ironique, fait part à Nicolas, qui est en mission, des impatiences de sa jeune épouse, qui trouve la couche conjugale trop longtemps vide : « Madame Marietta m'a fait demander par son frère quand vous reviendriez ; il dit qu'elle ne veut pas écrire et fait mille folies ; elle se plaint que vous lui aviez promis de rentrer avant huit jours. Pressez-vous donc de rentrer » (15 octobre 1502) ; « Madame Marietta renie Dieu et pense avoir perdu

son corps et son argent [en vous épousant] » (21 décembre 1502).

Mais on possède aussi une lettre fort touchante — autographe et maladroitement écrite, selon Ridolfi — de Marietta à son mari, en date du 24 janvier 1503, et relative à la naissance de leur premier enfant : « Vous vous moquez de moi, mais vous avez tort, car je me sentirais mieux si vous étiez ici. Vous savez bien quelle est ma joie quand vous n'êtes pas avec moi ; d'autant que l'on me dit qu'il y a eu [à Rome] une grande épidémie de peste. Pensez comme je suis heureuse, alors que je ne trouve de repos ni jour ni nuit. Aussi vous serais-je reconnaissante de m'écrire un peu plus souvent, car je n'ai reçu que trois lettres depuis votre départ. [...] En ce moment, le bébé va bien et vous ressemble : il a le teint blanc comme neige, mais la tête qui ressemble à du velours noir, et il est aussi velu que vous. Comme il vous ressemble, il me semble beau. Il est si éveillé qu'il semble avoir un an ; il a ouvert les yeux dès sa naissance et a rempli la maison de ses cris. »

Le 2 avril 1527 enfin, alors que le danger de voir apparaître les lansquenets de Charles Quint dans les environs de Florence* devient imminent, Nicolas écrit une lettre à son fils Guido*, afin que Marietta, encore une fois seule à Florence, se rassure : « Salue Marietta de ma part, et dis-lui que je vais partir d'un jour à l'autre. [...] Je n'ai jamais eu autant envie d'être à Florence que maintenant. [...] Dis-lui seulement que, quoi qu'elle entende, elle aie bon moral, car je serai là avant qu'arrive le moindre ennui. »

MAXIMILIEN Ier (Wiener Neustadt, 1459 - Wels, 1519)

Fils de Frédéric III et d'Éléonore de Portugal, élu empereur d'Allemagne en 1493. En 1508, il adhère à la ligue de Cambrai contre Venise, puis à la coalition contre Louis XII*. Il ne parvient pas à s'opposer à la conquête du Milanais par François Ier* en 1515. En 1516, il passe les Alpes sans succès. Machiavel le rencontre entre décembre 1507 et juin 1508 en Allemagne et en Italie du Nord. Dans un rapport envoyé aux Dix le 8 février 1508, signé de Vettori*, mais écrit de la main du Secrétaire, on trouve le portrait suivant de Maximilien : « On ne peut nier que ce soit un homme attentif, très expert en art militaire, très résistant et de grande expérience. Il a plus de crédit qu'aucun de ses prédécesseurs depuis un siècle. Mais c'est un prince si bon et humain qu'il en est trop crédule. » On lit deux autres portraits de l'empereur dans les écrits que Machiavel consacre à l'Allemagne, le *Rapport** et le *Discours sur les choses d'Allemagne**.

MÉDICIS (famille)

Cette grande famille florentine atteignit son apogée économique au cours du XVe siècle, puis, de ce fait, au pouvoir à Florence* à partir de 1434. Elle occupe donc une large place dans l'œuvre de Machiavel, au travers de ses principaux membres.

MÉDICIS, Côme de, dit l'Ancien (Florence, 1389 - Florence, 1464)

Celui qui, le premier du clan, porta les siens au pouvoir, est considéré dans les *Discours** comme le promoteur de la grandeur des Médicis grâce à sa grande sagesse et à l'inconscience de ses concitoyens. L'*Histoire de Florence** rappelle dans le détail les étapes de son ascension et lui consacre un portrait globalement positif, où sont louées sa prudence, sa libéralité et sa magnificence ainsi que son habile modération.

MÉDICIS, Pierre de, dit le Goutteux (Florence, 1414 - Florence, 1469)

Le fils et successeur de Côme l'Ancien* n'occupa le pouvoir à Florence* qu'entre 1464 et 1469. Handicapé par la maladie, il sut cependant maintenir

sa famille au pouvoir malgré les oppositions. Machiavel lui attribue dans l'*Histoire de Florence** un discours ambigu à ses partisans, qui apparaît comme un discours dissimulé en faveur de la République et contre la tyrannie.

MÉDICIS, Laurent de, dit le Magnifique (Florence, 1448 - Florence, 1492)

Il est d'une certaine façon le héros de l'*Histoire de Florence** de Machiavel, puisqu'aussi bien celle-ci (incomplète) s'achève avec sa mort. Dans la même œuvre, sa vie est évoquée avec des nuances : ses réussites comme ses erreurs et ses échecs. La conjuration des Pazzi*, à laquelle il échappa miraculeusement, est l'un des points dramatiques de l'*Histoire*. Personnage « de glorieuse mémoire », Laurent a droit à un portrait final qui s'inscrit dans sa mythification en cours au XVIe siècle, de par la volonté de ses héritiers et successeurs. Si Machiavel lui reproche (à juste titre) ses erreurs économiques, il lui reconnaît toutes les qualités qu'il attend d'un prince : courage, esprit d'initiative, sagesse, magnificence. Aussi bien la mort de Laurent marque-t-elle aux yeux de l'historien (comme de ses contemporains) un tournant capital dans l'histoire de Florence* et de l'Italie*.

MÉDICIS, Jules de : *voir* CLÉMENT VII.

MÉDICIS, Julien de (Florence, 1479 - Rome, 1516)

Troisième fils de Laurent le Magnifique*, il quitte Florence* en 1494 lors de la révolte de la ville contre les Médicis et y revient en 1512. Il gouverne la cité jusqu'à sa nomination en 1513 comme gonfalonier de l'Église par Léon X*. A l'occasion de son mariage avec Philiberte de Savoie en 1515, il est fait duc de Nemours par François Ier*. A la même date, il se voit attribuer par le pape Parme, Plaisance, Modène et Reggio. C'est à lui que Machiavel adresse deux sonnets durant son emprisonnement, pour tenter d'obtenir sa libération. Il lui envoie un autre sonnet pour accompagner un panier de grives ; c'est encore à lui qu'il pense d'abord dédicacer *Le Prince** (lettre du 10 décembre 1513).

MÉDICIS, Laurent de, dit le Jeune (Florence, 1492 - Florence, 1519)

Fils aîné de Pierre de Médicis*, il prend le pouvoir à Florence* en 1513 à la suite de son oncle Julien*. Nommé capitaine général de Florence en 1515, puis capitaine général de l'Église, il reçoit de Léon X* l'investiture du duché d'Urbino, enlevé au duc Francesco Maria Della Rovere. Dans une lettre de février-mars 1514 à Vettori*, Machiavel fait de lui un éloge courtisan : « Je ne veux pas négliger de vous donner des nouvelles du comportement de Laurent, dont les qualités sont telles qu'il a rempli d'espoir toute la cité. Sa Magnificence s'occupe bien des affaires, est libérale et aimable dans ses audiences, lente et grave dans ses réponses. »

MÉDICIS, Jean de, dit des Bandes Noires (Forlì, 1498 - Mantoue, 1526)

Fils de Giovanni di Pierfrancesco de Médicis et de Caterina Riario Sforza, condottiere*, il combattit en 1519-1520 pour Léon X*, puis au service des Espagnols en Lombardie. En 1521, lors de la mort du pape, il changea ses insignes blanches en noires (d'où son surnom). En 1522, il est à la tête des troupes florentines ; en 1523-1524 au service des troupes impériales, puis à celui de la France en 1524. Blessé à Pavie en 1525, il devient en 1526 capitaine général de l'infanterie pontificale. En tentant d'empêcher la marche des armées impériales vers Rome, il est blessé à mort. Dans une lettre du 15 mars 1525, Machiavel le dit « audacieux, impétueux, doté de

grandes idées et capable de faire de grands choix ».

MOÏSE (XIIIe siècle av. J.-C.)

Le libérateur du peuple d'Israël est donné dans *Le Prince** comme l'exemple d'un législateur armé. Dans le même *Prince*, le succès de Moïse semble à Machiavel avoir été motivé par l'état même de soumission aux Égyptiens auquel se trouvaient réduits les Juifs.

MORT

Le 22 juin 1527, Nicolas Machiavel est enterré dans la chapelle familiale de l'église franciscaine de Santa Croce. Sa descendance directe s'étant éteinte en 1597 et son nom connaissant l'opprobre dès la seconde moitié du XVIe siècle, sa tombe est bientôt abandonnée. A la fin de l'époque des Lumières, les Italiens redécouvrent l'un des plus grands penseurs politiques de tous les temps. Aussi est-il décidé en 1787 de lui ériger un monument à Santa Croce. Le cénotaphe est dû au ciseau de Spinazzi et porte l'épitaphe suivante, en latin : « Aucun éloge ne peut égaler la renommée de cet homme, Nicolas Machiavel mourut en l'an de grâce MDXXVII. »

N — O

NERLI, Filippo de (Florence, 1485 - Florence, 1556)

Fils d'une bonne famille florentine apparentée aux Médicis*, il fréquente Machiavel lors des réunions des *Orti Oricellari**. Élu prieur en 1517 et 1522, il est nommé gouverneur de Modène en 1523 et le demeure jusqu'en 1527. Machiavel lui dédicace son *capitolo* de l'occasion. Dans une lettre du 1er août 1520, Filippo donne à Machiavel des nouvelles de leur groupe d'amis. Le 17 novembre de la même année, il lui demande de lui faire parvenir *L'Art de la guerre**. Il lui écrit le 22 février 1525, toujours de Modène, pour le féliciter du succès obtenu par *La Mandragore**.

Note à Rafaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre [1522] pour l'Espagne auprès de l'Empereur (*Memoriale a Rafaello Girolami, quando al 23 d'Ottobre partì per Spagna all' Imperatore*, 1522)

Ce texte est à rapprocher de l'*Allocution à l'intention d'un magistrat**. Mais elle est plus complète, car elle indique les règles du bon comportement d'un ambassadeur, la manière de faire des rapports appréciés et de s'informer.

ŒUVRES (diffusion et fortune)

L'étude quantitative des éditions des œuvres de Machiavel du XVIe au XIXe siècle montre que celles-ci ont connu un modeste succès durant le XVIe, une chute sensible au XVIIe et XVIIIe, un renouveau important au XIXe.

Du XVIe au XVIIIe siècle, Machiavel a été édité d'abord (quantitativement parlant) à Venise (alors capitale européenne de l'imprimerie), puis à Paris, Londres, Florence*, Amsterdam et La Haye (centres, les deux dernières, d'éditions clandestines ou masquées). Les éditions *sine loco* sont plus nombreuses que celles de Londres.

Ces données complexes procèdent d'un fait fondamental : l'œuvre de Machiavel fut promptement et longuement l'objet d'interdits idéologiques.

Avant leur impression, c'est-à-dire (sauf *L'Art de la guerre**) du vivant de Machiavel, ses œuvres ont naturellement circulé sous forme manuscrite. Elles ont suscité l'intérêt du milieu des secrétaires de chancellerie, hommes politiques et autres intellectuels.

Parmi eux, Guichardin* qui, notamment dans ses *Considérations sur les « Discours »* (1529-1530), prend de nombreuses distances vis-à-vis de la pensée de son ami : non pas au plan

religieux (il hait tout autant que lui les prêtres), mais au niveau politique et méthodologique. Aristocrate, il récuse la condamnation machiavélienne des grands et la théorie de la positivité des luttes entre patriciens et peuple. Réaliste, il refuse la référence constante faite, au plan politique et militaire, à une République romaine idéale : son motif est que les temps ont radicalement changé. Prudent dans ses jugements, Guichardin refuse les idées « nouvelles et insolites » de Machiavel.

En France, les *Discours** et *Le Prince** sont traduits en 1548 ; *L'Art de la guerre** en 1571 ; l'*Histoire de Florence** en 1572. Le succès de Machiavel est donc tardif et limité (en comparaison, par exemple, avec celui de Boccace ou de l'Arioste). Traduit par deux avocats, *Le Prince* est clairement adressé à un public d'érudits, de parlementaires, d'avocats d'opinions politiques et religieuses différentes. Et Machiavel est vu comme un auteur utile à la formation politique, historique et culturelle des Français.

En 1566, Jean Bodin, dans sa *Méthode*, reconnaît l'ampleur de l'information machiavélienne et ne s'éloigne de lui que par divergence d'opinion politique. Partisan de la monarchie parlementaire, Bodin voit en Machiavel un apologiste de la république.

Dans une lettre de 1561 au duc de Toscane, l'historien florentin Benedetto Varchi, républicain rallié au régime monarchique, déplore l'interdiction d'édition et de vente qui frappe l'œuvre de Machiavel, qui a été mise à l'Index en 1559.

Jusqu'au XVIIIe siècle, en particulier avec Voltaire*, l'œuvre de Machiavel, et Machiavel lui-même, sont victimes d'une intolérance acharnée.

Le XIXe siècle européen redécouvre Machiavel, même s'il participe d'une autre façon à son travestissement. Dans l'Italie* en voie d'unification, l'auteur du dernier chapitre du *Prince* est jugé comme le précurseur du *Risorgimento*. Ainsi de Foscolo (1811), du républicain Mazzini, du fédéraliste Gioberti.

Dans ses *Leçons sur la philosophie de l'Histoire*, Hegel voit plus clair, lorsqu'il déclare : « Souvent on a rejeté [*Le Prince*] avec horreur, en prétendant qu'il était rempli des maximes les plus cruelles de la tyrannie, mais Machiavel, avec le sentiment élevé de la nécessité de la formation de l'État, a établi les principes suivant lesquels dans de telles conditions les États doivent être constitués. Il fallait absolument abattre les seigneurs et les pouvoirs particuliers ; et si nous ne pouvons pas concilier avec notre concept de liberté les moyens qu'il nous faut connaître comme les seuls et comme parfaitement légitimes, parce qu'il y entre la violence la moins scrupuleuse, toutes les sortes de tromperies, le meurtre, etc., il nous faut bien avouer que les potentats à renverser ne peuvent être renversés que de cette manière, puisqu'ils avaient absolument en propre une mauvaise foi irréductible et une parfaite abjection. »

Dans les *Révolutions d'Italie*, Quinet, attaché aux idéaux de progrès et de liberté, mû par un vif anticléricalisme, voit dans *Le Prince* un moment important de l'évolution de l'idéologie occidentale : celui du repli de la transcendance. Il loue dans les *Discours* la réévaluation positive des forces populaires. *Voir* **DÉTRACTEURS ET HISTORIENS DE MACHIAVEL.**

OLIVEROTTO GOFFREDI DA FERMO (Fermo, 1475 - Senigallia, 1503)

De la famille Eufreducci, condottiere* au service de César Borgia*, il s'empara par traîtrise de Fermo en tuant son oncle maternel et ancien protecteur. Participant à la rencontre de la Magione avec César, arrêté et étranglé sur les ordres de ce dernier, il est l'un des protagonistes de la *Description de*

*la manière employée par le duc de Valentinois**. Dans les *Décennales**, il est nommé le « traître de Fermo ». Son acte de traîtrise est encore évoqué en détail dans *Le Prince**.

ORIGINES

Les Machiavel sont originaires de Montespertoli, dans le Val di Pesa, à quelques lieues de Florence*. Installés au XIIIe siècle dans cette ville, alors en pleine expansion démographique et économique (sans doute une centaine de milliers d'habitants au début du XIVe siècle, dont les plus riches sont marchands, banquiers, industriels de la laine et de la soie), ils suivent le *cursus honorum* ordinaire de nombreuses autres lignées. L'un des ancêtres de Nicolas fut banni de Florence lors de l'exil des guelfes (partisans du pape) en 1260 : c'est là le signe d'une position politique déjà reconnue. Depuis son arrivée en ville jusqu'à la fin du XVe siècle, le clan Machiavel totalisera dans ses rangs quelque douze gonfaloniers de justice et cinquante-quatre prieurs, les plus hauts magistrats de la République, en charge pour deux mois de l'exécutif : le bilan est honorable.

ORSINI (famille)

Rivale des Colonna*, cette grande famille de féodaux romains, tour à tour combattue ou utilisée par les papes, compta parmi ses membres Francesco, duc de Gravina (condottiere*), Giambattista (cardinal en 1483, partisan d'Alexandre VI lors de son élection à la papauté) et Paolo (condottiere). Tous trois complotèrent contre César Borgia* et furent joués par lui lors de leur rencontre de la Magione. Francesco et Paolo furent étranglés et Giambattista fut arrêté et empoisonné en prison, à Rome, en 1503. Machiavel évoque leur fin sinistre dans la *Description de la manière...*

ORTI ORICELLARI (Jardins des Rucellai)

Sous ce nom on entend des réunions d'intellectuels florentins patronnées au début du XVIe siècle par l'une des plus puissantes familles de Florence, les Rucellai. Le fondateur en fut Bernardo (Florence, 1448 - Florence, 1514), beau-frère de Laurent le Magnifique*, qui, s'étant retiré de la vie politique, accueillit entre 1502 et 1505 de nombreux humanistes. Petit-fils de Bernardo, Cosimo* ouvrit ses jardins aux jeunes lettrés florentins, dont Francesco da Diacceto, Filippo de' Nerli*, Luigi Alamanni* et Machiavel, qui y lut sans doute ses *Discours**.

P

PARENTS DE MACHIAVEL

La situation de Bernardo Machiavelli (Florence 1428 - Florence 1500), père de Nicolas, montre qu'à la fin du XVe siècle la position des Machiavel n'est plus ce qu'elle était. Ils se trouvent maintenant dans une situation médiocre, tant sur le plan politique que social et économique. On en veut pour preuve la situation du père de Nicolas, définie d'un mot par son fils : « Je suis né pauvre et j'ai d'abord appris à vivre dans la gêne. »

Car Bernardo, qui a fait des études de droit et a été quelque temps au service de l'Église dans les Marches, exerce à Florence* de vagues fonctions de juriste, qui ne lui valent que de très modestes revenus. De son mariage avec Bartolomea Nelli (morte en 1496), femme que l'on dit pieuse et cultivée, il a eu quatre enfants : Primavera (née en 1465), Margherita (née en 1468), Nicolas et Totto (né en 1475) — ordonné prêtre en 1510, il renoncera alors à sa part d'héritage paternel au profit de son aîné.

Mais quels sont au juste ces biens paternels ? D'abord, une maison d'habitation dans le quartier situé sur la

rive gauche de l'Arno (actuellement au n° 16 de la via Guicciardini, qui va du Ponte Vecchio au palais Pitti). C'est ensuite une maison de campagne à Sant'Andrea *in* Percussina avec le petit domaine qui l'entoure, exploité par quelques malheureux métayers. « Sant'Andrea in Percussina est un petit bourg situé sur l'ancienne voie postale romaine, à sept milles de Florence, à deux avant San Casciano. Une petite église paroissiale, une maison servant d'auberge et, adossée à celle-ci, une demcure de maître, comme on disait alors, mais qui serait plus justement qualifiée d'habitation de pauvres gens ; une tourelle sans toit à laquelle s'appuyaient quelques masures, d'autres, du côté opposé de la route, servant de moulin à huile, de four, de grange, d'étable. Une ferme habitée par les cultivateurs d'une petite propriété : ces maisons, ces masures, ces quelques champs, cet ensemble désigné sous le nom de *Bourg* ou *Rue*, un autre lieu appelé la *Colline* avec les terres de Montepugliano et de Fontalle, constituent le petit domaine. [...] La maison des maîtres est dénommée la *Méchante Auberge*, empruntant son nom à celle à laquelle elle est accotée. Ce vocable nous dit assez quelle pouvait être la qualité de l'une et de l'autre. Vers le couchant, à main droite de la route qui conduit à San Casciano, les biens ne consistent qu'en quelques lopins de terre ; ces terres, vignes, oliveraies, boqueteaux, dévalent au midi, du petit bourg au torrent du Greve, qu'on voit là-bas au fond de la vallée, filet d'eau si mince dans la saison chaude qu'il montre un lit de cailloux blancs » (R. Ridolfi, *Machiavel*, trad. française, Paris, Fayard, 1960, p. 186).

Bien qu'il soit « un peu ladre, plus par nécessité que par nature, méticuleux, vétilleux, mais sans vulgarité », Bernardo Machiavelli est aussi passionné d'étude. « Il n'a pas de quoi gaspiller et souvent même pas de quoi dépenser pour une vie plus pauvre que médiocre ; mais il sait de temps en temps trouver quelques florins pour acheter des livres. C'est le seul vice que nous lui connaissions, sa seule passion. Il les achète le plus souvent en cahiers et les fait relier amoureusement par les libraires et orner parfois de miniatures ; s'il n'a pas de quoi les acheter, il les prend à crédit. Ce sont des livres non seulement de droit, mais de littérature. [...] D'un des premiers imprimeurs florentins [...], il reçoit un exemplaire de Tite-Live pour en faire l'index des noms de lieux : en échange de ce long travail, qui durera neuf mois, il gardera le livre si désiré » (R. Ridolfi, *Vita di N. Machiavelli*, Florence, Sansoni, 1978, 7e éd., p. 5).

Bref, ami d'un humaniste et professeur d'université tel que Bartolomeo Scala (1430-1497), qui fut jusqu'à sa mort premier secrétaire de la chancellerie, Bernardo Machiavelli a sur les rayons de sa bibliothèque, et/ou a lu, la plupart des grands classiques : Justin, Tite-Live, Thucydide, Xénophon, Polybe, Aristote, Platon, Lucrèce ; les auteurs florentins, Dante*, Boccace et Pétrarque*, ainsi qu'un historien moderne, Flavio Biondo, et bien d'autres encore sans doute. C'est à lui assurément que Nicolas doit sa curiosité intellectuelle et notamment son amour pour les historiens.

Paroles à prononcer sur le projet de loi de finances, avec une brève introduction et une justification (*Parole da dirle sopra la provisione del danaio, fatto un poco di proemio e di scusa*, 1503)

Il s'agit d'un projet de discours que Machiavel rédige pour son patron le gonfalonier à vie Soderini*, en vue de justifier la levée d'un impôt nouveau, qu'impose une situation financière difficile de la République. En tant que discours à lire devant les conseils, ce texte obéit à une rhétorique qui recourt à l'interrogation, à la répétition, à l'exclamation, à l'invocation, à l'invec-

tive. Il se conclut par un appel à la lutte commune pour la liberté de la ville. Mais le plus important, c'est sans doute la description des difficultés où se trouve Florence* et la critique appuyée des défauts de la politique menée par les conseils : lenteurs, expédients, craintes, hésitations. Pointent ici également quelques-unes des convictions que Machiavel théorisera plus tard : vie et mort des cités, rapports de force entre États, nécessité d'une armée nationale.

PAZZI (famille)

Cette riche et puissante famille de Florence*, rivale des Médicis, est largement évoquée dans l'*Histoire de Florence**. A l'occasion du récit de sa conjuration manquée contre Laurent le Magnifique* (1478) sont particulièrement nommés Francesco de' Pazzi (1444-1478), désigné pour frapper Julien*, et Jacopo (mort en 1478), le chef du clan, qui échappa d'abord à la répression, mais fut finalement arrêté dans l'Apennin, ramené à Florence, condamné et exécuté. Son corps, comme le rapporte Machiavel, fut ensuite exhumé, traîné dans les rues et jeté dans l'Arno.

Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France : *voir* **ÉCRITS SUR LA FRANCE.**

PÉTRARQUE, François (Francesco Petrarca, Arezzo, 1304 - Arquà, 1374)

Le grand poète était, de l'aveu même de Machiavel dans une de ses lettres d'exil, l'une de ses lectures familières. Sa chanson *A l'Italie* conclut le dernier chapitre du *Prince** et l'appel à libérer l'Italie* de la main-mise des Barbares.

PETRUCCI, Pandolfo (Sienne, 1450 environ - San Quirico, 1512)

Seigneur de Sienne, il fut l'un des conjurés de la Magione contre César Borgia*, mais put échapper au piège tendu par celui-ci. Il rentra dans sa cité en 1503 avec l'aide des Français. Machiavel l'évoque dans la *Description de la manière employée par le duc de Valentinois**... Dans *Le Prince**, il le classe parmi ceux qui, parvenus au pouvoir, s'appuient sur leurs anciens ennemis plus que sur leurs amis et qui savent habilement se servir des compétences de leurs ministres. Dans les *Discours**, il montre comment il accéda au pouvoir à son retour d'exil en acceptant d'abord la charge modeste de responsable de la garnison de Sienne.

PHILIPPE DE MACÉDOINE (221-179 av. J.-C.)

Le père d'Alexandre le Grand est loué, dans *Le Prince** et dans *L'Art de la guerre**, comme le fondateur d'institutions militaires exemplaires.

PICCININO (famille)

Cette lignée de condottieri* eut pour fondateur Niccolò (1386-1444) et trois fils, dont Jacopo (1420-1465). Tous participèrent aux conflits opposant les États italiens au cours du XVe siècle, changeant de camp selon les occasions et rencontrant des fortunes diverses. Particulièrement significatif est, selon l'*Histoire de Florence**, le cas de Jacopo qui, par sa défection, fut la cause de la ruine des Angevins à Naples, passa au service des Aragonais et fut finalement supprimé par le roi de Naples à la demande du duc de Milan, après que celui-ci lui eut donné sa fille naturelle en mariage. Ainsi, conclut Machiavel, les princes italiens traitaient-ils les *virtuosi* qui leur portaient ombrage.

POÉSIES

Les poésies, réunies dans les *Capitoli*, sur l'*Ambition* (1509 ?) sur l'*Ingratitude* (entre 1505 et 1512) et la *Fortune* (1512), sur l'*Occasion* (1512 ?), sont des méditations en vers sur quelques termes topiques de la lit-

térature humaniste actualisés par Machiavel en fonction des circonstances et de ses convictions. Datés de 1513, liés étroitement à la disgrâce et à l'emprisonnement qu'il a soufferts alors, les *Sonnets autobiographiques* de Machiavel à Julien de Médicis* traduisent la volonté de leur auteur d'attirer la pitié, au prix même du dénigrement des conjurés qui ont entraîné sa perte. Le poème *l'Âne d'or* (1516-1517) adapte, en parodiant la *Divine Comédie* et recourant au langage burlesque, un thème des *Métamorphoses* d'Ovide : de la transformation d'un homme en animal. D'inspiration amoureuse, les *Rimes* de 1514 (pour une dame aimée) et de 1523-1524 (pour la cantatrice Barbera Raffacani) sont de goût pétrarquisant. Les *Chansons de carnaval*, peut-être en rapport avec le renouveau de la fête voulu par les Médicis après 1512, s'inscrivent dans un filon obligé et traditionnel, notamment grivois. Il faut le dire : la survie de Machiavel ne doit rien à son œuvre poétique, plus que modeste, qui est globalement caractérisée par un certain archaïsme, un retour à la vieille manière florentine d'inspiration « municipale » et « populaire ».

Portrait des choses d'Allemagne : *voir* **ÉCRITS SUR L'ALLEMAGNE**.

Portrait des choses de France : *voir* **ÉCRITS SUR LA FRANCE**.

PRINCE (Le) (*Il Principe*, 1513)

L'« opuscule » de Machiavel a été composé en quelques mois, entre juillet et décembre 1513, alors que son auteur était en chômage et cherchait dans l'écriture une compensation et un moyen de s'attirer les grâces des Médicis*, et alors que Léon X* était soupçonné de vouloir créer en Italie* centrale un État pour sa famille.

Le *De principatibus* (titre authentique donné par Machiavel à son ouvrage) n'est pas absolument nouveau. Il se situe dans le filon pluriséculaire du miroir des princes (*speculum principis*) et est écrit en un temps où fleurissent d'autres ouvrages traitant du même sujet. Machiavel y proclame cependant — avec raison — la nouveauté de son propos. A la différence de ses prédécesseurs, il ne traite pas du prince idéal, mais du prince « réel », qu'il destine à l'Italie* afin de la délivrer de ses maux et de lui apporter la liberté et le salut.

Le Prince est précédé d'une dédicace courtisane adressée d'abord à Julien* puis à Laurent de Médicis le Jeune*. Il est composé de vingt-six courts chapitres portant des titres en latin. Les onze premiers définissent les différents types d'État, notamment princiers, et se centrent progressivement sur l'État monarchique créé *ab nihilo*. Les chapitres XII à XIV traitent des moyens de l'acquisition et du maintien de l'État. Les chapitres XXIV et XXV décrivent la crise de l'Italie et posent les problèmes du rapport entre l'individu et la Fortune. Le dernier chapitre dit la foi de Machiavel dans son programme et appelle à l'action un prince (un Médicis) capable de sauver l'Italie.

Parmi les modèles de princes nouveaux qu'il propose à ses lecteurs, Machiavel fait une large place à César Borgia* qu'il a rencontré et dont il a raconté avec admiration le « coup de Senigallia ». Le fils d'Alexandre VI*, un aventurier qui a finalement échoué, est l'objet, dans *Le prince*, d'une sorte de processus de mythification. Machiavel veut voir en son héros l'exemple moderne d'un prince capable de réussir par l'emploi de tous les moyens de gouvernement. A quelque dix années de distance, après sa propre chute, l'ex-Secrétaire transfigure en termes littéraires les événements historiques dont il a été le témoin.

Logique, rigoureuse, mais aussi percutante et désireuse de convaincre, l'écriture du *Prince* fait appel à des

symboles chargés de sens : ceux du renard, du lion, du loup et du centaure Chiron*, précepteur du prince, moitié homme et moitié animal. Autre mythe : celui de la Fortune, femme changeante, que l'homme jeune et ardent est seul capable de dominer par la force.

Pendant des siècles et jusqu'à nos jours, c'est au *Prince* que, malgré sa brièveté, Machiavel doit sa bonne et sa mauvaise fortune. C'est parce que le livre est paradoxal, iconoclaste, dérangeant et aussi toujours d'actualité, qu'il persiste à nous interroger.

R

Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les factions de Pistoia et ***Des affaires de Pistoia*** (*Raggnaglio delle cose fatte dalla Republica fiorentina per quietare le parti di Pistoia*, 1500 ; *De rebus pistoriensibus*, 1502)

Ces textes sont consacrés aux problèmes des relations entre Florence* et la cité toscane, qui fait partie de la zone d'influence des Florentins. Déchirée depuis des siècles par un conflit entre les Panciatichi et les Cancellieri et leurs partisans respectifs, Pistoia voit éclater en 1500 un conflit armé entre les deux factions. Or cette affaire est préoccupante pour les Florentins, d'autant que les Panciatichi ont des liens avec les Médicis* exilés et que César Borgia* semble décidé à se tailler un État en Toscane. S'étant rendu à plusieurs reprises sur place, Machiavel dresse un tableau de la situation et suggère les moyens d'une solide reprise en main par la répression et des mesures d'ordre institutionnel.

Rapport sur les choses d'Allemagne : *voir* ÉCRITS SUR L'ALLEMAGNE.

RETOUR EN GRÂCE

En 1515, Nicolas confie à l'un de ses parents, Giovanni Vernaccia, qui commerce en Turquie : « La Fortune ne m'a laissé que mes parents et mes amis » (19 novembre 1515). Il ajoute un peu plus tard : « Je suis inutile à moi-même, à mes parents et à mes amis, parce que le mauvais sort l'a voulu ainsi » (octobre 1516, au même destinataire).

Rien ne change jusqu'en 1520. Certes, Machiavel s'est rendu en 1518 à Gênes pour y défendre les intérêts de la corporation des artisans lainiers, mais c'est une bien mince affaire, et qui n'a rien à voir avec l'État !

Les choses semblent cependant devoir changer en mars 1520 (huit années après la chute !), lorsque Machiavel est reçu par le cardinal Jules de Médicis en son palais familial de Florence. Filippo Strozzi écrit alors à son frère : « Je suis très heureux que vous ayez conduit Machiavel chez les Médicis ; car, pour peu qu'il obtienne la confiance de nos maîtres, il est capable de se relever. »

C'est alors, en effet, que Nicolas obtient la charge de chroniqueur de Florence*, à la suite d'illustres prédécesseurs, eux-mêmes chanceliers de la République, pour un salaire annuel d'environ cinquante florins (la moitié de celui qu'il touchait précédemment), qui sera doublé en 1525, après la présentation de la première partie de l'*Histoire de Florence** au pape Clément VII* (ex-cardinal Jules de Médicis).

En 1520 également, Machiavel va défendre les intérêts des lainiers à Lucques. En mai 1521, il traite une autre affaire, tout aussi médiocre, avec les Franciscains réunis en chapitre à Carpi, en Émilie, pour le compte tant des artisans lainiers que (c'est le point nouveau) des magistrats florentins. De même encore à Venise en août 1525. Désireux, comme il se disait lui-même, de faire n'importe quoi et

même de « rouler une pierre », il doit se contenter de ce qu'on lui offre, le fait soigneusement, sans toutefois se prendre vraiment au sérieux, comme en témoigne sa correspondance d'alors avec Guichardin*.

Au vrai, il ne revient vraiment (et marginalement) aux affaires que lorsque les périls deviennent de plus en plus imminents, c'est-à-dire lorsque les troupes impériales commencent à menacer Rome et Florence.

En juin 1525, il est envoyé par le pape auprès de Guichardin pour lui proposer de créer une milice en Romagne. Mais le lieutenant général de l'Église n'adhère pas à ce projet, à cause des haines qui divisent le pays, du peu de sympathie qu'éprouvent les habitants pour le pape et des frais trop lourds que ne pourraient supporter des communautés villageoises déjà accablées de taxes.

En avril 1526, Machiavel est chargé de l'inspection et du renforcement des murailles de Florence. Le 9 mai, il est nommé secrétaire des procureurs des murs. Il écrit le 17 mai à Guichardin : « Je ne vous ai pas écrit depuis que j'ai quitté Florence, car j'ai la tête si pleine de fortifications qu'il n'y a pu y entrer autre chose. » Plainte apparente, en fait témoignage d'une réelle satisfaction pour ce modeste retour à l'action...

D'avril à septembre 1526, Nicolas retrouve Guichardin au camp de la ligue anti-impériale pour observer les opérations militaires en cours ; de même en décembre. De février à mars 1527, il est à nouveau chargé de cette mission, au moment où les Impériaux, rompant la trêve signée avec les coalisés, se dirigent, menaçants, vers Rome. De Forlì, il envoie à Francesco Vettori*, le 16 avril, une lettre où éclate son angoisse : « J'aime ma patrie plus que ma vie, et je vous dis ceci au nom d'une expérience de plus de soixante années, je ne crois pas que nous ayons jamais subi une épreuve aussi cruciale que celle-ci : il nous faut la paix et nous ne pouvons arrêter la guerre. »

Rentré à Florence peu après, il en repart avec Guichardin et se rend jusqu'à Orvieto. Il y apprend en mai le sac de Rome, qui marque le bouleversement du monde.

Réunie le 16 mai à Florence, une commission rétablit le Grand Conseil jadis créé par Savonarole*, et déclare que les Médicis* peuvent demeurer dans la cité en qualité de simples citoyens. En fait, ceux-ci quittent la ville dès le lendemain avec leurs parents, leurs amis et leurs serviteurs. Le 22, les anciens maîtres de Florence sont bannis et la République est restaurée.

De retour à Florence durant ces ultimes semaines et craignant l'arrivée des troupes ennemies, Nicolas fait emporter tout ce qu'il peut de ses biens meubles de Sant'Andrea in Percussina à Florence ou à l'intérieur de l'enceinte de San Casciano.

Il apprend le 10 juin que le nouveau régime a nommé dans son ancienne place Francesco Tarugi, secrétaire des Otto di Pratica. Cette dernière éviction, due à son âge (il a cinquante-huit ans) et à son bref engagement au service des Médicis lui est assurément un crève-cœur.

RIARIO, Girolamo (Savona, 1443 - Forlì, 1478)

Un des fils du pape Sixte IV*, qui le nommait son « neveu », il prit Forlì puis Imola et épousa Caterina*. Ses conquêtes sont évoquées dans l'*Histoire de Florence**, de même que sa participation à la conjuration des Pazzi* et son assassinat à Forlì, que vengea son épouse.

RIARIO, Caterina (Milan, 1463 - Florence, 1509)

Fille naturelle de Galeazzo Maria Sforza, elle épouse Girolamo Riario*, seigneur d'Imola et de Forlì. A la mort de son mari, en 1488, elle lui succède.

Très liée à Florence*, elle semble s'en détacher en 1499, raison pour laquelle Machiavel lui est envoyé pour sonder ses intentions. Vaincue par César Borgia*, la même année, elle doit capituler. Retirée à Florence, elle y épouse Giovanni di Pierfrancesco de Médicis. Dans le septième livre de *L'Art de la guerre**, par la bouche de Fabrizio Colonna*, Machiavel évoque le siège de Forlì et l'héroïque résistance de la comtesse.

ROBERTET, Florimond de (Montbrison, 1492 - Blois, 1522)

Secrétaire des Finances de Charles VIII*, puis de Louis XII*, il devient en 1501 trésorier du royaume de France. Il accompagne Charles VIII durant sa campagne d'Italie* et se charge de plusieurs négociations avec les Napolitains, Alexandre VI* et le duc de Milan. Conseiller écouté de Louis XII, il atteint à une grande influence après la mort du cardinal d'Amboise* en 1510. Dans le *Portrait des choses de France**, Machiavel écrit que, parmi les proches du roi, il est, avec l'évêque de Paris, l'un de ceux qui ont le plus d'autorité.

ROUSSEAU, Jean-Jacques (Genève, 1712 - Ermenonville, 1778)

Comme Diderot dans l'*Encyclopédie**, Rousseau donne, dans le *Contrat social*, l'interprétation d'un Machiavel républicain dissimulé dans *Le Prince** : « En feignant de donner des lois aux rois, il en a donné aux peuples. *Le Prince* est le livre des républicains. »

RUCELLAI, Cosimo, dit Cosimino (Florence, 1495 - Florence, 1519)

Petit-fils de Bernardo, oligarque florentin et homme de culture, il reprend de lui la tradition des rencontres d'intellectuels dans ses jardins (*Orti Oricellari**) que Machiavel fréquente assidûment. C'est dans le cadre de celles-ci qu'est situé le dialogue de *L'Art de la guerre**, qui commence par un vibrant éloge de Cosimo, l'un des protagonistes du livre.

S

SALVIATI, Alamanno (Florence, ? - Pise, 1509)

Issu d'une puissante famille florentine, il fut ambassadeur auprès de Louis XII* à Milan en 1499, auprès de César Borgia* en 1501 et de Ferdinand le Catholique* en 1506 à Piombino. Favorable à l'élection de Piero Soderini* comme gonfalonier de justice à vie, il prit bientôt la tête de l'opposition des oligarques à celui-ci. Commissaire de la République à Arezzo de 1502 à 1503, devant les murs de Pise en 1509, il mourut lors de cette mission. Il est le dédicataire de la *Première Décennale**. Mais, selon une lettre de Buonaccorsi* à Machiavel du 6 octobre 1506, Salviati aurait porté un jugement des plus négatifs sur le Secrétaire, disant qu'il n'avait confié aucune tâche à ce « ribaud », depuis qu'il avait été nommé des Dix de la Guerre (*voir* DISGRÂCE).

SAVONAROLE, Jérôme (Ferrare, 1452 - Florence, 1498)

Dominicain, il fut envoyé pour la première fois au couvent de Saint-Marc de Florence* en 1482. De 1490 à 1494, il exerça une énorme influence sur la ville par ses sermons sur l'Apocalypse et la Genèse, où ils annonçaient des calamités imminentes. Prieur du couvent en 1491, il devint en 1494, après la descente de Charles VIII* et la chute des Médicis*, le principal inspirateur de la politique de la République. Ses nombreux partisans le soutinrent dans sa lutte contre le luxe et les dépravations et contre les scandales de Rome. Excommunié en 1497 par Alexandre VI*, il fut arrêté, pendu et brûlé en 1498. Dans une lettre du 9 mars 1498 à Becchi, ambassa-

deur de Florence à Rome, Machiavel ne cache pas son hostilité à l'égard du dominicain. Vingt-trois ans plus tard, dans une lettre du 17 mai 1521 à Guichardin*, il le qualifie encore d'homme rusé. Dans *Le Prince** (chap. VI), Savonarole est compté parmi les prophètes désarmés. Dans les *Discours** (livre I, chap. XI) est critiquée la naïveté du peuple florentin qui, bien que ni ignorant ni grossier, crut que Savonarole parlait avec Dieu.

SCIPION L'AFRICAIN (233 - 183 av. J.-C.)

Le général romain, grand antagoniste d'Hannibal*, est cité dans le *capitolo* de l'*Ingratitude* comme l'une des plus célèbres victimes de celle-ci. Machiavel reprend ce propos dans les *Discours**, où il représente Scipion comme un chef humain, habile tacticien et que la renommée porta à Rome au niveau des dieux.

SFORZA, Francesco (San Miniato, 1401 - Milan, 1466)

Condottiere* devenu duc de Milan, il apparaît dans le *Prince** comme un modèle de nouveau monarque parvenu au pouvoir suprême et s'y étant maintenu grâce à ses actions et à ses talents. L'*Histoire de Florence** retrace en détail les étapes successives de son ascension.

SFORZA, Ludovic, dit le More (Vigevano, 1452 - Loches, 1508)

Fils cadet de Francesco*, devenu le maître de Milan aux dépens de son neveu, il s'allia à Charles VIII*, mais se retourna contre Louis XII* et, fait prisonnier, finit sa vie en France. Ces événements sont brièvement évoqués dans *Le Prince**. Surtout, Machiavel le considère, avec les autres princes italiens, comme responsable de la descente des Français en Italie en 1494.

SIXTE IV (Francesco Della Rovere) (Savone, 1414 - Rome, 1484)

Il est nommé, dans *Le Prince**, « pape sage et courageux ». Jugé par Machiavel comme le premier pontife qui montra jusqu'où pouvait aller un pape, il est suivi, dans l'*Histoire de Florence**, dans sa politique hostile aux Médicis* et aux Orsini*. Machiavel va même jusqu'à insinuer qu'il mourut de chagrin à la nouvelle de la paix obtenue par Laurent le Magnifique* en 1484.

SODERINI, Piero (Florence, 1452 - Rome, 1522)

D'une grande famille florentine, il fut prieur en 1481, ambassadeur auprès de Charles VIII* en 1492 et de Louis XII* en 1493. Élu gonfalonier de justice à vie en 1502, il gouverna Florence jusqu'en 1512. Sous son autorité, Florence* récupéra Pise en 1509, mais l'opposition que lui voua l'oligarchie et son excessive fidélité à l'alliance avec la France, furent quelques-unes des causes qui le contraignirent à quitter la ville, sans même résister, après la chute de Prato et avant le retour des Médicis*. Machiavel fut l'un de ses plus proches collaborateurs. Dans les *Discours** (livre I, chap. LII, livre III, chap. III, IX, XXX), il explique la chute de Soderini par ses indécisions, ses scrupules et sa trop grande bonté. Machiavel consacre aussi une épigramme féroce à l'ancien gonfalonier, dans laquelle il imagine que Pluton lui refuse l'entrée des Enfers et l'envoie dans les Limbes... avec les enfants.

SODERINI, Francesco (Florence, 1453 - Florence, 1524)

Frère de Piero*, nommé évêque de Volterra en 1478 et cardinal en 1503, il fut ambassadeur de Florence* auprès de Charles VIII* (1494, 1496), de Louis XII* (1499, 1502), de César Borgia* (1502). Accusé sans preuves d'un complot contre Léon X*, il se ré-

concilia avec Clément VII* à la fin de sa vie. Conseiller écouté de son frère, il eut d'étroits rapports avec Machiavel, portant sur lui les jugements les plus favorables.

Sommaire des choses de la cité de Lucques (*Sommario delle cose della città di Lucca*, 1520)

Rédigé au retour d'une mission dans la ville de Lucques, il en décrit les institutions, qu'il compare à celles de Florence*, de Venise et de Rome. Le but n'est pas érudit, car le *Sommaire* s'adresse implicitement à un éventuel législateur.

STROZZI, Lorenzo (Florence, 1489 - Florence, 1549)

Issu d'une puissante famille florentine, prieur en 1521, il devient ambassadeur de Florence* à Rome après l'élection de Clément VII*. Machiavel lui dédicace *L'Art de la guerre**, où il fait sa louange. Strozzi apparaît encore dans deux lettres de Machiavel à Guichardin* du 17 août 1523 et du 2 juin 1526 à propos d'un projet de mariage d'une fille de ce dernier.

SUISSES

Dans *Le Prince** et les *Rapports sur l'Allemagne**, ils sont jugés comme un peuple armé et libre ; admirés comme d'excellents soldats dans ces mêmes *Rapports*, dans *Le Prince* et dans les *Discours**, ils sont définis dans *L'Art de la guerre** comme les rénovateurs de la phalange macédonienne.

Sur la nature des Français : *voir* **ÉCRITS SUR LA FRANCE.**

T — V

THÉÂTRE

Les comédies de Machiavel, *La Mandragore* (éditée en 1518), la *Clizia* (1524-1525) ainsi qu'une adaptation préalable de l'*Andria* de Térence (avant 1508) se situent dans le contexte général de la renaissance de la comédie, après des siècles de silence, une renaissance due entièrement aux metteurs en scène et aux écrivains italiens. Parmi ceux-ci, Machiavel est assurément l'un des tout premiers, cependant que *La Mandragore* continue d'être jouée avec succès (comme à l'origine) en Italie* et hors d'Italie.

Comme toute comédie (ou presque), *La Mandragore* met en scène un triangle classique de personnages : un vieux mari stupide, sa jeune et belle épouse, un beau jeune homme qui en est éperdument amoureux. Ce dernier parvient évidemment à ses fins avec l'aide d'un astucieux entremetteur et d'un moine avide et fourbe. La nouveauté se situe donc ailleurs : dans les allusions à l'actualité politique, le refus de l'*agnitio* et du recours aux hasards pour atteindre à une fin heureuse, qui ne consiste pas en un mariage, mais en une promesse de fidélité dans l'adultère. Les personnages sont également chargés d'une complexe psychologie humaine.

La Clizia est une adaptation libre de la *Casina* de Plaute : l'histoire de la passion d'un vieillard, amoureux fou de sa pupille, qui, vaincu par son propre fils, renonce finalement à ses illusions et revient sagement au train-train de la vie quotidienne. A l'époque où il écrit la *Clizia* et aime Barbera, Machiavel semble donner, avec cette comédie, comme un reflet mélancolique de sa propre situation d'homme vieillissant et désormais « coupé de la trame active de la politique » (G. Davico Bonino *in* N. Machiavelli, *Teatro*, Turin, Einaudi, 1979, 3e éd.).

VALORI, Niccolò (Florence, 1464 - Florence, 1526)

Commissaire à Pistoia en 1501, ambassadeur auprès de Louis XII* en 1503, de Ferdinand le Catholique* en 1507, commissaire en Romagne en

1508 et à Prato en 1509, il participe à la conjuration de Boscoli contre les Médicis* en 1513. Condamné à la prison, il est gracié par Léon X* et nommé commissaire à Arezzo en 1518. De Pistoia, il envoie à Machiavel, le 30 octobre 1501, une lettre relative aux opérations militaires dans la région. Les 11, 23, 28 et 31 octobre 1502, il le félicite pour son comportement durant sa mission auprès de César Borgia*.

VETTORI, Francesco (Florence, 1474 - Florence, 1539)

Prieur en 1509, ambassadeur auprès du concile de Pise en 1511, adversaire de Piero Soderini*, il contribua au retour des Médicis* en 1512. Envoyé comme ambassadeur à Rome lors du couronnement de Léon X*, il fut en mission auprès de Maximilien en 1515*, puis de François Ier* après Marignan. Prieur en 1520, il fut gonfalonier de justice en 1521. Il fut l'un des hommes sur lequel Machiavel compta — à tort — pour le soutenir auprès des Médicis après sa chute. Ils entretinrent alors une très étroite correspondance politique et privée. Le 3 décembre 1514, Vettori y déclare sa profonde estime pour les qualités intellectuelles de l'ex-secrétaire.

Vie de Castruccio Castracani (*Vita di Castruccio Castracani*, 1520)

Destinée aux amis humanistes de Machiavel, cette biographie a pour but de démontrer au public florentin et aux Médicis* que son auteur a des capacités d'historien et peut donc se voir confier le rôle d'historiographe officiel de Florence*. Cette biographie de Castracani (1281-1328), condottiere* devenu tyran de Lucques, est adaptée de l'œuvre médiocre d'un historien lucquois du XVe siècle. Machiavel développe ou invente des épisodes significatifs de la vie de son héros, qu'il transfigure en homme énergique, sage, éloquent, bref en prince modèle et en grand capitaine, en précurseur du prince moderne invoqué dans *Le Prince** sept ans plus tôt.

VIRTÙ

D'origine latine (*virtus*), le terme désigne chez Machiavel (et ses contemporains) l'ardeur indispensable aux hommes politiques (*virtuosi*) pour résister aux coups de la Fortune (déesse des Hasards) et même, éventuellement, l'emporter sur elle (*Le Prince**). La *virtù* est caractéristique des grands capitaines et des grands hommes d'État.

VISCONTI (famille)

De cette famille de ducs de Milan, Machiavel évoque, dans l'*Histoire de Florence**, Bernabò (1323-1385), oncle de Gian Galeazzo (1351-1402), spolié et assassiné par ce dernier, et Filippo Maria (1392-1447), fils de Gian Galeazzo et grand ennemi comme lui des Florentins : un prince qui rendit Milan inapte à la liberté (*Discours**).

VITELLI, Paolo (? - Florence, 1499)

Condottiere*, il est au service de Charles VIII* en 1494, se bat aux côtés de Pise contre Florence*, puis passe au service de celle-ci. De 1498 à 1499, il est au siège de Pise. Accusé de trahison, jugé responsable de la retraite de l'armée florentine, il est condamné et exécuté le 1er octobre. Machiavel écrit au début d'octobre 1499 une lettre à un chancelier de Lucques pour défendre Florence des bruits calomnieux répandus après cette exécution, qu'il évoque d'autre part dans la *Première Décennale**. Il le cite dans *Le Prince** comme un homme « très avisé ».

VITELLI, Vitellozzo (? - Senigallia, 1503)

Frère du précédent, condottiere*, seigneur de Città di Castello, il participe au siège de Pise en 1499. Au ser-

vice de César Borgia*, il suscite des troubles à Arezzo et dans le Val di Chiana contre Florence*. Il participe à une conspiration contre César Borgia avec les principaux lieutenants de celui-ci. Arrêté par le duc à Senigallia le 31 décembre 1502, il est exécuté. Machiavel l'évoque dans la *Première Décennale**. Dans *Le Prince** (chap. - VIII), il le qualifie de « maître en vaillance et scélératesses » d'Oliverotto de Fermo*. Mais le portrait le plus éloquent des dernières heures vécues par Vitellozzo à Senigallia se trouve dans les légations et est repris dans la *Description de la manière employée par le duc de Valentinois**. Il se fonde sur l'expérience de Machiavel, qui assista en personne aux événements.

VOLTAIRE (Paris, 1694 - Paris, 1778)

Il revit et corrigea l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II de Prusse, un pamphlet qui semble aussi intolérant que celui de Gentillet : « On ne devrait conserver dans l'Histoire que les noms des bons Princes et laisser à jamais mourir ceux des autres avec leur indolence, leurs injustices et leurs crimes. Les livres d'Histoire diminueraient à la vérité de beaucoup, mais l'humanité y profiterait, et l'honneur de vivre dans l'Histoire, de voir son nom passer des siècles futurs jusqu'à l'éternité ne serait que la récompense de la vertu. Le Livre de Machiavel n'infecterait plus les Écoles de Politique, on mépriserait les contradictions dans lesquelles il est toujours avec lui-même, et le monde se persuaderait que la véritable politique des rois, fondée uniquement sur la justice, la prudence et la bonté, est préférable en tout sens au système décousu que Machiavel a eu l'impudence de présenter au Public. »

La polémique vise, on le voit, en Machiavel un théoricien (prétendu) de l'absolutisme, au nom de l'idéal d'une monarchie de droit obéissant à des principes moraux.

CHRONOLOGIE

1469, *4 mai* : naissance à Florence de Nicolas Machiavel ; il est baptisé en la cathédrale de Santa Maria del Fiore.

Mort de Pierre de Médicis ; son fils Laurent lui succède. Ferdinand d'Aragon épouse Isabelle de Castille. Introduction de l'imprimerie à Venise.

1470 : Hercule Ier, duc de Ferrare.

1471 : élection de Sixte IV au trône de Saint-Pierre ; naissance de Pierre de Médicis, fils de Laurent.

1472 : mort de Leon Battista Alberti.

1474 : Ficin, *De christiana religione*. Isabelle devient reine de Castille.

1475 : naissance de Jean de Médicis, fils de Laurent.

1476 : Nicolas commence à étudier les premiers éléments de la langue latine sous la direction d'un maître du nom de Matteo, puis sous celle d'un autre précepteur, *ser*[1] Battista da Poppi.

1478 : conjuration des Pazzi ; guerre entre Florence, Naples et la papauté.

1479 : Ferdinand, roi d'Aragon.

1480 : Nicolas commence à étudier l'*abaco*, c'est-à-dire les mathématiques, notamment appliquées à la comptabilité.

Paix entre Florence et Naples ; création du Conseil des Soixante-Dix à Florence ; Ludovic le More, régent du duché de Milan. Ficin, *Theologia platonica* ; Landino, *Disputationes Camaldulenses*.

1481 : Nicolas apprend les auteurs latins avec *ser* Paolo da Ronciglione. Pulci, *Morgante* ; Landino, commentaire à la *Divine Comédie*.

1482 : première venue de Savonarole à Florence.

1483 : mort de Louis XI à qui succède Charles VIII (treize ans).

---

1. *Ser* : titre donné aux notaires.

1484 : élection du pape Innocent VIII ; mort de Luigi Pulci ; arrivée de Pic de la Mirandole à Florence.

1486 : Pic de la Mirandole, *De hominis dignitate* ; Ficin, traduction de Platon.

1487 : Boiardo, *Roland amoureux*.

1489 : Jean de Médicis nommé cardinal ; retour de Savonarole à Florence.

Politien, *Miscellanea* ; Pic de la Mirandole, *Heptaplus* ; Ficin, *De triplici vita*.

1491 : mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne.

1492 : prise de Grenade par l'Espagne ; mort de Laurent le Magnifique, son fils Pierre lui succède ; élection du pape Alexandre VI ; César Borgia archevêque, puis cardinal de Valence.

1494 : descente de Charles VIII en Italie ; chute de Pierre de Médicis ; révolte de Pise contre Florence ; mort de Politien ; Savonarole inspire la politique florentine.

1495 : réforme constitutionnelle à Florence ; prise de Naples par les Français ; ligue contre la France ; bataille de Fornoue ; retour de Charles VIII en France.

1496 : Florence tente en vain de reconquérir Pise.

1497 : excommunication de Savonarole.

1498 : exécution de Savonarole ; mort de Charles VIII, à qui succède Louis XII.

28 mai : cinq jours après la mort de Savonarole, Nicolas Machiavel est nommé chef de la seconde chancellerie de la République de Florence, et cette nomination est confirmée le *15 juin* par le Conseil des Quatre-Vingts et le *19* du même mois par le Grand Conseil. Le *14 juillet*, il est nommé chancelier des Dix de *Balìa*, chargés des rapports avec l'étranger.

1499, *24 mars* : première mission officielle de Machiavel à Pontedera, auprès du seigneur et condottiere Jacopo d'Appiano, pour discuter avec lui d'une augmentation de sa solde et d'une extension de son commandement.

12-25 juillet : mission auprès de Caterina Sforza, comtesse de Forlì, pour traiter du renouvellement de la *condotta* de son fils Ottaviano et de la protection à apporter par Florence aux États de son interlocutrice. Au dire de son subordonné et ami, Biagio Buonaccorsi, cette première mission, d'une certaine importance, fut un succès pour Nicolas Machiavel (lettre du 19 juillet 1499).

Deuxième expédition en Italie ; retour des Indes de Vasco de Gama ; mort de Ficin, exécution du condottiere Paolo Vitelli ; César Borgia s'empare d'Imola et de Forlì.

1500, *24 juillet* : Machiavel quitte Florence pour la France, en compagnie de Francesco della Casa, chef de mission ; il arrive à Lyon le *28* ; parvenus à Nevers (où ils rencontrent le cardinal Georges d'Amboise, puis

le roi Louis XII), ils suivent la cour de France, alors itinérante, à Montargis, Melun, Blois, Nantes et Tours. Machiavel repart pour Florence le *2 décembre*. La mission des deux envoyés florentins consistait à défendre les intérêts des Florentins dans l'affaire de Pise, à éviter de payer les Français pour l'aide militaire insuffisante qu'ils leur avaient apportée lors d'une tentative de récupération de la cité révoltée. Les Français, quant à eux, reprochaient à leurs interlocuteurs des retards et des manquements dans le paiement des soldes dues à leurs troupes et dans la livraison de vivres et d'armes. Depuis la Cour, Machiavel analyse les intentions des Français, notamment vis-à-vis de César Borgia, de l'Empereur et du royaume de Naples.

Ludovic le More, déposé, est emmené en France ; César Borgia conquiert Pesaro et Rimini ; traité entre Ferdinand d'Aragon et Louis XII pour se partager le royaume de Naples.

1501, *2 février, 13 juillet, 18 octobre* : Machiavel se rend à Pistoia pour informer ses supérieurs des désordres de la ville dus à l'antagonisme des partis locaux.

Automne : il épouse Marietta di Luigi Corsini.

Durant la même année, Machiavel a sans doute accompli aussi une mission auprès de Pandolfo Petrucci, seigneur de Sienne, pour examiner la situation politique de la Toscane et régler certains problèmes de voisinage avec la République de Florence.

César Borgia s'empare de Faenza et est fait duc de Romagne ; il conquiert Piombino.

1502, *22 juin* : Machiavel quitte Florence avec l'évêque Francesco Soderini, frère du gonfalonier Piero, pour se rendre auprès de César Borgia. Ils arrivent le *24 juin* à Urbino, où ils le rencontrent, et repartent pour Florence le *26*. Le but qui leur est assigné est de s'informer des intentions et des ambitions du duc en Toscane, alors que, sous les instigations de l'un de ses lieutenants, Vitellozzo Vitelli, la vallée de la Chiana et Arezzo se sont soulevés contre les Florentins.

14-20 août : Machiavel se rend à Arezzo pour obtenir des troupes françaises qui ont soumis la ville, qu'elles la remettent à Florence.

Septembre : Machiavel est dans la vallée de la Chiana pour contribuer à mater la révolte de cette région contre la République. Depuis le *7 octobre* jusqu'au *20 janvier 1503*, Machiavel est auprès de César Borgia pour débattre avec lui d'une éventuelle alliance avec Florence, mais surtout pour observer sa tactique et ce qu'elle recèle de dangers pour la République. Machiavel est alors le témoin du fameux « coup de Senigallia » lors duquel le fils du pape se débarrasse par la traîtrise de ses lieutenants révoltés (voir *Premiers Écrits politiques*).

Dernier voyage de Christophe Colomb ; combats entre Français et Espagnols dans le royaume de Naples ; César Borgia s'empare d'Urbino ; Piero Soderini est nommé gonfalonier à vie à Florence.

1503 : au début de l'année, Machiavel rédige pour le gonfalonier Sode-

rini un projet de discours concernant la réforme des finances florentines (voir *Premiers Écrits politiques*). Le *24 octobre*, il part pour Rome où il arrive le *27* : il a pour mission d'assister en observateur à l'élection du nouveau pape, suite à la mort de l'éphémère Pie III, lui-même successeur d'Alexandre VI Borgia, père de César. Jules II, vieil ennemi des Borgia, étant élu, Nicolas décrit la « lente chute vers le tombeau » de César, qui a eu le tort de faire confiance aux promesses du nouveau souverain pontife. Naissance du premier fils de Nicolas Machiavel, Bernardo.

Défaite française du Garigliano ; abandon par les Français du royaume de Naples ; mort de Pierre de Médicis.

1504 : envoyé en France pour savoir ce que le roi compte faire afin de défendre Florence contre les menaces pesant sur elle de la part de l'Espagne et de Venise, Machiavel est à Milan le *18 janvier* ; il arrive le *26* à Lyon ; le *27*, il rencontre, en compagnie de l'ambassadeur permanent Niccolò Valori, le cardinal Georges d'Amboise. Apprenant la trêve signée entre Louis XII et le roi Ferdinand le Catholique, les deux hommes se rassurent. En *février*, Machiavel rentre à Florence. Le *2 avril*, il est à Piombino auprès de Jacopo d'Appiano, pour discuter de la situation politique en Toscane et s'assurer du loyalisme de Jacopo vis-à-vis de Florence. Machiavel compose la *Première Décennale*. Naissance du deuxième fils de Machiavel, Ludovico.

1505, *9 avril* : Machiavel est à Castiglione del Lago, sur le lac Trasimène, pour y rencontrer Gianpaolo Baglioni, seigneur de Pérouse qui, ayant accepté de passer au service militaire de Florence, renâcle parce qu'il se sent menacé par une conjuration des seigneurs d'Italie centrale contre Florence.

4 mai : Machiavel conclut à Mantoue un contrat de condottiere avec le marquis Gonzaga.

21 juillet : le Secrétaire adresse un rapport à ses supérieurs, après avoir vu Pandolfo Petrucci à Sienne, pour les informer des menées de Bartolomeo d'Alviano en Toscane.

21 août : présent au camp des troupes qui assiègent Pise pour le compte de Florence, Machiavel assiste à la débandade des mercenaires.

Décembre : Machiavel commence à organiser les premiers éléments d'une milice dans la campagne florentine. Celle-ci rassemblera quelque cinq mille fantassins à la fin de 1506, et Machiavel ne cessera pas de s'en occuper (recrutement, armement, commandement, revues, etc.) jusqu'en 1511.

1506, *25 août* : le Secrétaire est envoyé auprès du pape Jules II pour observer l'entreprise de celui-ci visant à récupérer par la force ses États passés entre les mains de seigneurs locaux. Il a aussi pour mission de tergiverser dans l'envoi d'une aide florentine et d'examiner la situation diplomatique internationale. Le *13 septembre*, il assiste à la prise de Pérouse, le *25* à celle d'Urbino. *Début octobre*, il est à Cesena et le *27*, à

Imola, il prend congé du pape, après avoir été remplacé par un autre envoyé florentin, Francesco Pepi.

Création des Neuf de l'Ordonnance et de la Milice.

1507 : Machiavel est nommé chancelier des Neuf.

10 août : Machiavel est à Sienne, pour y sonder les réactions de Pandolfo Petrucci et du pape à l'égard des projets de descente en Italie de l'empereur Maximilien. Suite à cette affaire, il est envoyé en Allemagne auprès de ce dernier. Il part de Florence le *17 décembre* pour Constance, en passant par la Savoie et la Suisse. Le *25*, il est à Genève.

1508 : arrivé à Constance, Machiavel se rend à Innsbrück, puis à Bolzano. Le *11 janvier*, il y retrouve l'ambassadeur florentin Valori et rencontre Maximilien. Pendant plus de cinq mois, il suivra la Cour entre Bolzano, Trente et Innsbrück. Après la fin des hostilités entre l'empereur et Venise, il quitte Trente le *10 juin* et arrive à Florence le *16*.

Machiavel écrit le *Rapport sur les choses d'Allemagne*.

Ligue de Cambrai contre Venise.

1509, *février* : Machiavel est à Pise auprès des troupes qui se préparent (finalement !) à un dernier assaut contre la ville. Le *10 mars*, il discute durement avec les envoyés des Pisans, qui tentent d'obtenir une reddition honorable. Le *4 juin*, il appose sa signature sur l'acte de soumission de la ville, à la suite d'Adriani, premier chancelier de la République. Il est considéré par ses amis comme l'un des protagonistes de cette victoire (lettre de Filippo Casavecchia, en date du 8 juin). Le *10 novembre*, il est à Mantoue pour régler, auprès d'un envoyé de l'empereur Maximilien, le deuxième versement des subsides octroyés à celui-ci par Florence à l'occasion de sa descente en Italie. Le *21 novembre*, il est à Vérone, d'où il décrit les combats entre les forces impériales et vénitiennes ; le *12 décembre*, il se rend à Mantoue et rentre à Florence le *2 janvier 1510*.

Défaite des Vénitiens à Agnadello. L'Arioste écrit la comédie des *Suppositi*.

1510, *mars* : Machiavel est à Monte San Savino, où il règle un différend frontalier entre Florence et Sienne ; en *mai*, il passe la milice en revue dans le Val di Nievole. Un conflit opposant la France et le pape, le Secrétaire est envoyé auprès du roi pour tenter de s'interposer. Il part le *24 juin* ; le *7 juillet*, il est à Lyon ; le *18* à Blois ; en *septembre*, à Tours. Ayant conclu un accord de non-belligérance au profit de la République, il est de retour à Florence en *octobre*. A la *fin de l'année*, il commence à mettre en place une milice à cheval et organise les premières levées de soldats dans le territoire florentin. Le *2 décembre*, il se trouve à Sienne, pour y traiter des rapports de celle-ci avec Florence.

Machiavel écrit le *Portrait des choses de France*.

1511, *1er mai* : Machiavel est de nouveau à Sienne pour y renouveler une trêve de vingt-cinq ans entre cette ville et sa cité ; le *12 mai*, il signe à Monaco une convention commerciale avec Lucien Grimaldi, et rentre le *5 juin*. Le *10 septembre*, il part pour le Milanais et la France avec pour

mission d'empêcher le concile de Pise, voulu par le roi pour abattre Jules II. A Milan, le *14 septembre*, en compagnie de l'ambassadeur florentin Francesco Pandolfini, il rencontre — sans succès — le lieutenant général du roi, Gaston de Foix. Le *22 septembre*, à Blois, il obtient une audience de Louis XII. Le roi lui accorde un renvoi du concile à la Toussaint et demande les bons offices de Florence auprès du pape. Machiavel est de retour le *2 novembre*. Le *3*, il est à Pise pour y régler les préparatifs du concile qui se sépare après trois séances.

Naissance du troisième fils de Machiavel.

Jules II crée une ligue contre Louis XII.

1512, *janvier* : le Secrétaire fait approuver son projet de milice à cheval ; les *5 et 6 mai*, il inspecte les installations militaires dans les environs de Sienne ; le *4 juin*, il se rend à Sienne après la mort de Pandolfo Petrucci ; le *23 juin*, il inspecte des installations militaires en Val di Chiana et à Montepulciano ; et encore en *août*, à Scarperia et Firenzuola. Le *7 novembre*, après la rentrée des Médicis à Florence, il est cassé de son poste et remplacé par un ancien secrétaire des Médicis, Niccolò Michelozzi. Quelques jours après, il se voit interdire de quitter le sol florentin pour un an. Le *17 novembre*, l'accès du Palazzo Vecchio lui est fermé.

Victoire française de Ravenne ; perte de l'Italie par les Français ; prise de Prato par les Espagnols ; chute de Soderini ; retour des Médicis à Florence.

1513 : après la découverte d'une conspiration républicaine contre les Médicis, due à Pier Paolo Boscoli et Agostino Capponi, de ses amis, Machiavel est arrêté, emprisonné au Bargello et torturé, le *18 février*. Le *22*, les deux hommes sont exécutés. Le *13 mars*, après l'élection de Léon X (cardinal Jean de Médicis), Machiavel est relâché et se retire dans sa propriété de Sant'Andrea in Percussina.

Machiavel écrit *Le Prince*. Correspondance avec Francesco Vettori.

Jules de Médicis est fait cardinal.

1514 : naissance du quatrième fils de Machiavel.

1515 : avènement de François Ier ; troisième expédition française en Italie ; bataille de Marignan.

1516 : Machiavel, toujours sans travail, participe aux réunions des *Orti Oricellai* (qui se tenaient — d'où leur nom — dans les jardins appartenant à la famille Rucellai), où il discute histoire et politique avec de jeunes intellectuels florentins.

Mort de Ferdinand d'Aragon, auquel succède Charles Quint ; mort de Julien de Médicis, auquel succède Laurent de Médicis, fait duc d'Urbino.

L'Arioste écrit le *Roland furieux*.

1517 : traité de Cambrai ; publication des thèses de Luther contre les indulgences.

1518, *mars-avril* : Machiavel se rend à Gênes pour y défendre les intérêts de la corporation des lainiers florentins.

1519 : mort de Maximilien ; élection de Charles Quint comme empereur d'Allemagne ; mort de Laurent de Médicis ; début de la rédaction de *L'Art de la guerre*.

1520, *mars* : Machiavel est reçu au palais Médicis par le cardinal Jules. Le *8 juillet*, il va à Lucques pour se faire rembourser les créances dues aux marchands florentins à cause de la faillite de Michele Guinigi. Le *8 novembre*, les officiers de l'université, sur l'intervention des Médicis, l'engagent « *ad componendum annalia et cronacas florentinas* ».

Machiavel compose la *Vie de Castruccio Castracani* ; on lui commande l'*Histoire de Florence*.

1521 : par l'intermédiaire de l'ex-gonfalonier Soderini, lui est offert un emploi de secrétaire auprès de Prospero Colonna, qu'il n'accepte pas (lettre en date du *13 avril*). Le *11 mai*, les Huit de Pratique l'envoient à Carpi, près de Modène, pour demander au chapitre des Franciscains la séparation des couvents florentins de l'ordre de ceux de Toscane ; il est également chargé par les consuls de la corporation de la laine de recruter un prédicateur pour le prochain carême.

Publication de *L'Art de la guerre*.

Excommunication de Luther ; mort de Léon X.

1522 : élection du pape Adrien VI ; complot contre les Médicis ; défaite française de la Bicoque.

1523 : élection du cardinal Jules de Médicis au trône de Saint-Pierre, sous le nom de Clément VII.

1525 : Machiavel présente au pape Clément VII les six premiers livres de son *Histoire de Florence* à Rome, en *mai*. Le *19 juin*, il est à Faenza, auprès de Guichardin, sur mission du pape, pour lui proposer un projet de milice en Romagne. Guichardin repousse l'idée, qu'il juge impraticable du fait de la situation locale. Le *19 août*, l'ex-Secrétaire est à Venise pour y régler des différends commerciaux entre commerçants locaux et florentins. A la *fin septembre*, il rentre à Florence après avoir rencontré Guichardin à Faenza.

Défaite française de Pavie ; François Ier est fait prisonnier et emmené en Espagne.

1526, *avril* : Machiavel contribue au renforcement des murailles de Florence, alors que se profile la menace des troupes de Charles Quint ; le *17 mai*, il est nommé chancelier aux fortifications, avec son fils Bernardo pour collaborateur. En *août*, il est envoyé au camp de la ligue dans le Milanais, pour y connaître la situation des coalisés face à l'empereur. Le *10 septembre*, il assiste au siège et à la prise de Crémone par ceux-ci. En *décembre*, il est à Modène, toujours au camp de la ligue, et auprès de Guichardin, pour y traiter de la défense éventuelle de Florence ; il y

apprend, de la bouche de ce dernier, que la cité n'est pas, pour lors, menacée.

Traité de Madrid et libération de François Ier ; traité de Cognac contre Charles Quint.

1527 : Machiavel est auprès de Guichardin et des armées de la Ligue ; prise de Rome par les Impériaux ; révolte de Florence contre les Médicis.

22 juin : mort de Machiavel.

PREMIERS ÉCRITS POLITIQUES

Traduits de l'italien, présentés et annotés
par Christian Bec

INTRODUCTION

Le *Discours aux Dix sur les affaires de Pise*, datable d'avril-mai 1499, est un rapport que Machiavel adresse aux magistrats florentins en charge des affaires militaires et notamment de la guerre contre Pise, insurgée en novembre 1494 contre la domination de Florence. Comme la plupart des autres textes publiés ci-dessous et antérieurs au *Prince*, c'est un document destiné à une diffusion restreinte, que l'on serait tenté de qualifier de « secret-défense » en termes modernes.

Le jeune chancelier (il a trente ans) considère et résume ici l'ensemble des problèmes politiques et militaires que pose la récupération de Pise, après l'échec de plusieurs tentatives en ce sens. Négligeant d'entrée de jeu les questions oiseuses et inutiles, faisant référence avec précision à la situation politique italienne du moment (c'est elle qui lui importe et lui importera d'abord), s'appuyant également sur la psychologie des peuples, le Secrétaire élabore, au-delà des problèmes tactiques circonstanciels, un projet de guerre totale. Non seulement il est très clair dans son propos et son programme, mais il s'engage à fond, au risque de dénoncer — comme il le fera sans relâche — les déficiences du régime et de la classe dirigeante de Florence. Attestée ici pour la première fois, sa sincérité brutale est l'un des traits essentiels de son caractère ; c'est le signe de son attachement viscéral à sa patrie, dont la liberté est mise en péril par l'insurrection des Pisans.

Psychologie des peuples, avons-nous dit (que l'on retrouvera à propos des Français et des Allemands) : Machiavel fait dans son *Discours aux Dix* une brève mais éloquente allusion à la radicale hostilité des Pisans vis-à-vis de leurs anciens colonisateurs : il insiste volontairement sur le terme de « souffrance ». Surtout, pour la première fois apparaît ici l'un des traits essentiels de sa future méthode, binaire ou dilemmatique (*ou/ou*), qui conduit à des conclusions et à des choix

nécessaires, donc contraignants[1]. Comme l'écrit F. Chabod, « nous sommes déjà ici confrontés au mode typique de raisonnement de Machiavel, qui pose une alternative face à une autre : qui perçoit les possibilités extrêmes et opposées d'une situation. Plus de voie moyenne, pas de compromis[2]. » Clarté, rigueur, volontarisme, passion de convaincre : le grand Machiavel est déjà ici *in nuce* !

Tout comme le Secrétaire recommande aux Dix une guerre totale et sans scrupules humanitaires contre les Pisans (cf. les dernières lignes de son *Discours*), de même il choisit le parti de la force pour résoudre les troubles de Pistoia.

Comme tant d'autres cités italiennes, Pistoia, placée sous le protectorat florentin, souffrait depuis des siècles des divisions opposant deux clans (ou partis) : celui des Panciatichi et celui des Cancellieri. Ces haines, ces heurts, ces vengeances séculaires débouchèrent en 1500 sur un conflit armé d'autant plus périlleux que les Panciatichi étaient liés aux Médicis exilés et à César Borgia ainsi qu'à ses lieutenants Orsini et Vitelli, cependant que les Cancellieri étaient proches du parti « populaire » alors en place (depuis 1498) à Florence, et du seigneur de Bologne, Giovanni Bentivoglio. Or César Borgia avait pénétré en Toscane, n'hésitant pas à exiger des Florentins le retour des Médicis et, pour lui, le droit de circuler librement dans le pays.

Mêlé directement aux événements, puisque envoyé par ses supérieurs à trois reprises (février, juillet, octobre) à Pistoia, Machiavel dresse un rapport sur la situation. Face aux troubles, il suggère aux magistrats florentins, afin qu'ils aient définitivement et totalement la situation en main, de prendre un ensemble de mesures répressives et d'ordre institutionnel. Et il leur soumet un programme précis de lois et de décrets. Convaincu, il le dira dans son œuvre entière, que le désordre est cause de désastres et de graves injustices, il se prononce pour la violence d'État, seule capable d'assurer la paix et donc le bonheur du peuple. Il penche nettement aussi pour la rapidité dans l'action, contre toute lenteur et toute hésitation. Sémantiquement pauvre (sans doute volontairement : c'est un écrit technique), la terminologie à laquelle il a recours s'appuie sur des chaînes significatives de termes récurrents, que l'on retrouvera dans ses œuvres à venir : « force » (6 occurrences !), « commander » (4), « s'emparer » (4), « obéissance » (2), « punir » (3), face à « révoltes » et « désordres » ; pour ne pas parler des rares et efficaces superlatifs visant à qualifier les conséquences des désordres (« très graves »). Quant aux deux *Sommaires* (sur la ville et le territoire), ils

1. Cf. F. Chiappelli, *Nuovi studi sul linguaggio del Machiavelli*, Florence, Le Monnier, 1969, p. 140.

2. F. Chabod, « Studi su Machiavelli », in *Scritti sul Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1967, p. 277.

témoignent de la pleine possession qu'a Machiavel du vocabulaire technique de la chancellerie[1] : technicien de la politique est encore une fois notre homme, et parfaitement aguerri à cette technique.

Célèbre au moins auprès du public italien, la *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini* (1503) — Machiavel a du goût pour les titres longs et précis — est en tout cas plus connue que les textes que nous avons rencontrés jusqu'ici. Pour deux raisons essentielles : elle met en scène avec César Borgia l'un des personnages clefs de la mythologie machiavélienne ; elle est une version de la geste de César, car elle est précédée de lettres envoyées par Machiavel à ses supérieurs et suivie d'une ultime et brève allusion à l'épisode dans le chapitre VII du *Prince*.

Procédant une nouvelle fois d'une expérience directe et personnelle des événements, c'est-à-dire de la mission accomplie par Machiavel auprès de César Borgia (il y fait allusion dans son récit en parlant de lui-même à la troisième personne), depuis Imola où le duc apprit la conjuration fomentée contre lui par ses anciens lieutenants jusqu'à Senigallia, où il les fit arrêter et exécuter, la *Description* est la réécriture en forme littéraire (on verra le même type d'élaboration et de réélaboration dans les textes concernant l'Allemagne et la France), sans doute destinée par le Secrétaire à ses compagnons de bureau, de remarques faites précédemment sur le vif.

Machiavel commence, comme dans ses rapports diplomatiques, par une description générale détaillée de la situation politique en Italie centrale. Comme dans un premier acte dramatique, il évoque l'inquiétude croissante des lieutenants de César Borgia à l'égard de la montée en puissance de celui-ci ; inquiétude qui aboutit à leur réunion de la Magione, en plein cœur de l'Ombrie, et à leur décision de renverser leurs alliances et de rechercher l'appui des puissances hostiles au Valentinois. Seule l'ombre de celui-ci plane sur la scène.

Le deuxième acte évoque les états d'âme (?) de César, à qui Machiavel attribue *a posteriori* une crainte, un désespoir, qu'il n'avait pas perçus au moment où il était témoin des faits. Mais cet effroi présumé (ou ajouté) va permettre de mettre en relief la reprise progressive de confiance, le sursaut d'énergie et la victoire finale du *virtuoso* (valeureux), dont le portrait achevé (dans *Le Prince*) est ici en cours d'élaboration. César Borgia en effet se réarme du mieux qu'il peut et recourt aux moyens de la simulation et de la dissimulation (que l'on

1. On entend par là le langage qu'emploient dans leurs rapports les secrétaires de la chancellerie, où abondent les termes du métier et les expressions latines (*etiam, tamen*, etc.).

retrouvera théorisés dans le même *Prince*) pour convaincre ses ex-lieutenants de ses... bonnes intentions à leur égard.

D'où procède inéluctablement le troisième acte : le traquenard et l'exécution des conjurés. Le *tempo* du récit se ralentit : au jour le jour, d'heure en heure ; et l'espace se rétrécit : de l'Italie à la pièce secrète d'un château. Machiavel fait une description minutieuse de Senigallia et de ses abords comme d'un décor adéquat pour une procédure d'encerclement et de confinement des adversaires de César (cf. la pièce que l'on vient de dire, puis le cachot où sont étranglés les rebelles). Si le duc agit dans le secret, avec adresse et promptitude, s'il déploie savamment ses troupes pour constituer et fermer son piège, s'il donne par un coup d'œil à un de ses hommes de main l'ordre nécessaire pour empêcher toute fuite et toute résistance, il en va tout différemment de ses adversaires. Initialement sûrs d'eux et dominateurs, de cruels et violents qu'ils étaient (Oliverotto reviendra dans *Le Prince*), ils s'abandonnent sans résistance à leur destin et à la volonté de leur maître.

Emblématique de cette déchéance est le portrait de Vitelli (déjà ébauché par Machiavel dans une de ses lettres aux Dix[1]). Misérable dans son comportement, dans sa monture et dans son vêtement avant même la catastrophe, une fois pris il est incapable d'un mot historique et « digne de son passé », et s'abaisse jusqu'à supplier le pape Alexandre VI, père de César, de lui accorder l'indulgence plénière pour ses péchés.

Dans cette scène noire merveilleusement dépeinte, à l'atmosphère de laquelle participe aussi le récit d'une ruse de guerre amenant à la prise par surprise d'une citadelle, se font jour des termes qui deviendront récurrents dans la pensée et l'écriture machiavéliennes : « grandeur » (*grandezza*), « courage » (*animo*), « mettre un frein » (*frenare*), « ruine » (*ruina*), « s'effondrer » (*ruinare*), etc. Des termes, mais aussi des thèmes : de la fortune, de la vaillance (*virtù*), de l'occasion, de la simulation et de la dissimulation, de l'utilité ou non des forteresses, de la confiance que l'on peut avoir en ceux que l'on a offensés...

Projet de discours rédigé en 1503 par Machiavel à l'intention de son « patron » et protecteur le gonfalonier à vie Soderini (élu en 1502), et destiné à présenter aux conseils une réforme financière (levée d'un impôt exceptionnel), les *Paroles à prononcer sur le projet de loi de finance, avec une brève introduction et une justification* ne sont pas un document banal de chancellerie, mais une sorte de programme politique et civique.

Certes, elles emploient toutes les ressources et les arguments topi-

1. Lettre aux Dix en date du 1er janvier 1503.

ques de la rhétorique politique du temps telle qu'on l'a reconstituée[1] : ainsi par exemple de l'allusion (tout à fait exceptionnelle chez Machiavel) à la colère et au châtiment divins qui menacent les Florentins ; ainsi aussi, peut-être, du ton oratoire (efficace) qui recourt à l'interrogation, à l'exclamation, à l'invocation, à la répétition, à l'invective ; ainsi encore de l'appel final à la lutte ardente de l'ensemble des citoyens pour la défense des libertés et de Florence (mais l'on a vu que cet idéal tenait fortement à cœur au Secrétaire).

Ce qui est nouveau en tout cas par rapport au discours ordinaire des hommes politiques florentins, c'est d'abord l'ampleur, la précision et la perspicacité du bilan dressé par Machiavel de la difficile situation où se trouve sa cité : incohérences à l'intérieur, menaces à l'horizon (César Borgia, Venise), déchéance de l'autorité de la France, traditionnel soutien de la République. En outre le Secrétaire (d'autant plus libre qu'il ne signe pas son texte) se fait plus virulent encore que précédemment vis-à-vis des lenteurs et des expédients, des craintes et des hésitations de la classe dirigeante de sa cité. Il montre les fautes du doigt, les cloue au pilori ; il appelle à un renouveau du patriotisme et du civisme.

Surtout, usant de nombreuses maximes et reprenant le mode de démonstration dilemmatique que l'on a déjà dit, Machiavel énonce avec clarté quelques-unes de ses convictions les plus profondes, alors en voie de mûrissement : liens dialectiques entre force et sagesse (*prudenza*) ; évolution et mort des cités pareilles à celles des organismes naturels ; typologie des régimes politiques (démocratie, oligarchie, monarchie) ; rapports (de puissance) entre États ; relations entre peuples dominants et peuples dominés ; nécessité enfin de recourir, pour survivre, à des armes propres. Tout cela, nous le verrons, va revenir et se développer de façon systématique dans les écrits et les œuvres de la maturité. « Nous nous trouvons devant l'un des premiers documents de la formation intellectuelle de Machiavel, bien plus important que le précédent rapport sur le massacre de Senigallia, où l'énormité du méfait était certes racontée sans l'ombre d'une désapprobation, mais où manquait l'élaboration théorique des données historiques, qui apparaît maintenant dans une totale clarté[2]. »

Bien qu'apparemment anecdotique lui aussi, le rapport sur *La Manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées*, qui propose aux magistrats florentins une série de mesures pour venir à bout de la rébellion de ce territoire soumis à leur cité (juin 1502),

1. Cf. F. Gilbert, *Machiavelli e il suo tempo*, Bologne, Il Mulino, 1977, 2e éd.
2. S. Bertelli, *in* N. Machiavelli, *Arte della guerra* (*Opere*, 1960-1965), Milan, Feltrinelli, 1961, p. 54.

composé entre juin et août 1503 par un Machiavel qui, une fois encore, a participé aux événements, ce rapport, donc, marque une nouvelle étape dans le cheminement (rapide) de la méthode et de la pensée de son auteur. Comme l'allusion à la typologie des institutions faite dans les *Paroles* revient au chapitre premier du *Prince*, de même, par exemple, l'éloge de la « nature » politique d'Alexandre VI et de César Borgia dans *De la manière* se retrouve au chapitre VIII du même *Prince*.

Si l'on rencontre à nouveau ici, plus systématique, la démonstration par alternatives opposées et s'excluant l'une l'autre (*tertium non datur*), ainsi que la polémique contre les voies moyennes et ambiguës, la critique violente des erreurs commises par les magistrats et les conseils florentins et un bilan catastrophique de la situation de la République, du fait des plans, clairement percés à jour par Machiavel, du duc de Valentinois, on rencontre aussi des considérations politologiques et des procédures méthodologiques nouvelles.

Quant aux premières, le Secrétaire fait la théorie des rapports qui s'établissent entre dominants et dominés ; il donne les moyens de la domination sur les peuples anciennement ou nouvellement conquis. S'agissant de la méthode, il recourt pour la première fois d'une manière développée et systématique au modèle historique, notamment au modèle romain, qui lui sert de point de référence absolu. D'abord parce qu'il éprouve, comme les tenants de l'humanisme « civique[1] », une totale admiration pour la République romaine et qu'il conclut de ce fait à l'obligation d'imiter « ceux qui ont été les maîtres du monde ». Ensuite, parce qu'il est convaincu (toujours à la manière des humanistes) que l'histoire est « *magistra vitae* », étant donné que la nature humaine est immuable. Comme on le voit, *Le Prince* et les *Discours* sont ici annoncés. « Les différents éléments qui composent la pensée du plus grand Machiavel se mettent en place l'un après l'autre. Les pièces de la mosaïque se réunissent peu à peu[2]. »

Si l'*Allocution à l'intention d'un magistrat* n'est pas d'un grand intérêt, sinon parce que, destinée à un nouvel élu entrant en charge, elle propose un formulaire de la rhétorique politique en cours à Florence au XVe et au début du XVIe siècle, et montre *a contrario* comment le « vrai » Machiavel prend ses distances à l'égard d'un pareil verbiage, les différents écrits relatifs à l'expérience française et allemande du Secrétaire ont une tout autre dimension.

Résultant de sa mission au Tyrol auprès de l'empereur Maximilien (à nouveau une expérience directe des hommes et des choses, même si elle est restreinte dans le temps et dans l'espace), les divers écrits de

1. Cf. sur ce point C. Bec, *L'Umanesimo civile*, Turin, Paravia, 1978, 2e éd.
2. S. Bertelli, *op. cit.*, p. 69.

Machiavel sur l'Allemagne (*Rapport* en 1508, *Discours* en 1509, *Portrait* en 1512) procèdent d'une double perspective : celle du rapport d'ambassade sur la situation d'un prince et d'un pays étranger (Machiavel en donne les règles dans la *Note à Raffaello Girolami* ci-dessous) et du récit de voyage, en vogue au XVI[e] siècle, et dont le *Portrait* est comme l'ultime élaboration littéraire.

Dans le *Rapport*, où il fait référence à son moi d'observateur, Machiavel analyse en détail les erreurs politiques et stratégiques commises par l'Empereur et découvre les raisons de la faiblesse militaire et politique de l'Empire. Il fait un portrait psychologique sévère de Maximilien, en qui il voit un homme d'autrefois, inspiré par des idéaux dépassés et peu au fait des dures règles de la politique.

Mais, lorsqu'il se penche sur le cas allemand, le Secrétaire semble hésiter entre deux attitudes et perspectives possibles. D'une part, il n'échappe pas, notamment dans ses derniers écrits, au prototype classique que lui impose l'autorité des historiens latins. Il représente alors l'Allemagne « comme la seule région d'Europe exempte de la corruption qui a complètement affecté l'Italie. [...] Il voit les Allemands avec les yeux de César, qui opposa les Germains, isolés dans leur austère primitivité, aux Gaulois, affaiblis par le contact avec des civilisations évoluées et, de ce fait, corrompues[1]. » Humaniste donc ici Machiavel, peut-être aussi parce qu'il n'a visité que l'Allemagne rurale et non pas les cités modernes hanséatiques. Mais il est également praticien de la politique, lorsqu'il recherche les causes politiques, militaires et économiques de la faiblesse du système impérial. Quant aux premières, il les découvre dans la désunion de ce vaste ensemble archaïque, dans les limites qu'imposent au pouvoir central les princes locaux (eux-mêmes affaiblis par l'absence de droit d'aînesse) et les villes franches. S'agissant de l'économie (un sujet pour lequel il a de son propre aveu peu d'intérêt), il perçoit dans l'Allemagne un pays qui n'a pas dépassé le stade de l'économie naturelle pour atteindre à la modernité de l'économie monétaire : sujet d'étonnement pour un Florentin comme lui ! Pour ce qui concerne enfin l'armée allemande, il déplore l'archaïsme de l'armement de la cavalerie, l'insuffisance de celui de l'infanterie, et les retards de leur stratégie.

Au type d'État largement dépassé qu'est à ses yeux l'Empire, Machiavel oppose implicitement et même explicitement le modèle — globalement positif — de la France.

La *Note à l'intention de qui va en ambassade en France* (1503) est, malgré son aspect d'ébauche, intéressante parce qu'elle apporte des

1. G. Costa, *Le Antichità germaniche nella cultura italiana da Machiavelli a Vico*, Naples, Bibliopolis, 1977, p. 49.

informations sur les procédures diplomatiques et les différents protocoles à observer, et parce qu'elle donne quelques aperçus (plus visibles dans la correspondance) d'un Nicolas au quotidien, bien différent du Machiavel officiel.

Brouillon lui aussi, semble-t-il, le *De natura Gallorum* aligne dans le désordre des observations sur les mentalités des Français (on a déjà vu celles que Machiavel consacre aux « humeurs » ou à la « nature » des Vénitiens et des Allemands). Largement négatif et largement inspiré aussi de la topique latine, le *De natura* attribue aux Français (appelés significativement « Gaulois », comme dans certains écrits poétiques de Machiavel) les vices suivants : inconscience, légèreté, déloyauté, impudence, vanité, avidité, etc. Les Italiens, écrit encore Machiavel, qui a accompli de nombreuses missions en France, ne sont que peu considérés à la Cour. Cette systématique négativité ne doit pas étonner : « Sa première légation en France mit en effet Machiavel en contact non seulement avec la grande politique européenne, mais aussi avec tout l'égoïsme et la mesquinerie d'un roi et d'une Cour plus préoccupés — surtout à l'égard de l'Italie — d'intérêts immédiats que de grandeur nationale ou de politique à long terme[1]. »

Composite, fragmentaire, parfois anecdotique lui aussi, mais plus attentif au réel politico-économico-financier est le *Portrait des choses de France* (1510). La préoccupation centrale de Machiavel y est la puissance de la monarchie française, dont les causes sont, selon lui, les suivantes : fidélité des grands féodaux, soumission des grands duchés (Bretagne, Guyenne, Bourgogne), alliances familiales entre la Couronne et ses grands vassaux, droit d'aînesse empêchant la fragmentation des grands domaines et suscitant l'apparition d'un groupe de soldats nationaux recrutés parmi les cadets. L'autorité du pouvoir royal est également attribuée, avec une grande perspicacité, par le Secrétaire, non seulement à la dévotion des Français à leur monarque, mais aussi au rôle arbitral entre le peuple et les nobles joué par le roi et un pouvoir judiciaire indépendant.

Le regard de Machiavel sur les finances et sur la liberté qu'a le roi de France de lever des impôts (autre différence qui le sépare de l'empereur d'Allemagne), ainsi que sur le « gallicanisme » du clergé, est plus neuf que la représentation « à la romaine » qu'il donne (un peu comme pour l'Allemagne) de la ruralité de l'économie française.

Pour conclure sur ce point : « Encore une fois Machiavel sait saisir le point essentiel de la question : la découverte du caractère absolu de la monarchie française est une acquisition définitive de sa méditation

1. J.J. Marchand, *N. Machiavelli, i primi scritti politici*, Padoue, Antenore, 1976, p. 72.

politique. A plusieurs reprises dans *Le Prince* et les *Discours* il aura l'occasion d'y revenir[1]. »

On l'a dit plus haut : Machiavel a passé de longues années aux affaires. C'est de cette exceptionnelle expérience de témoin et d'acteur du jeu politique que procèdent les écrits que l'on vient de commenter. Il en va de même pour la note *Aux Médicéens*, rédigée par le Secrétaire quelques jours seulement avant sa chute selon certains, ou aussitôt après celle-ci selon d'autres (1512).

Se sachant menacé dans ses fonctions, se trouvant dans l'ambiance d'une fin de régime, à un moment où les grands commis comme lui songent à assurer leurs arrières et offrent leurs (indispensables !) services aux futurs nouveaux maîtres, Machiavel adresse au parti médicéen un conseil : Ne faites pas retomber les fautes récemment commises sur Soderini, comme vous le suggèrent les optimates, car une telle campagne leur profiterait, en les blanchissant de toute responsabilité dans la crise florentine, sans pour autant que vous en tiriez bénéfice.

Ce disant, le but de Machiavel est triple : comme lors des mois et des années à venir, obtenir un retour en grâce (comme on l'a déjà vu) ; mais aussi — c'est un geste courageux — sauver autant que faire se peut la réputation de son futur ex-protecteur et la sienne propre ; surtout, vilipender la grande bourgeoisie, pour laquelle il n'a et n'aura jamais de sympathie, et lui barrer toute voie d'accès au pouvoir, afin — estime-t-il — d'assurer le salut et le bonheur de sa cité.

Comme ailleurs, comme lorsqu'il veut convaincre, Machiavel recourt à une écriture strictement logique, qui s'articule sur les « parce que », « donc », « afin que », qui doivent, avec les répétitions soulignées et les superlatifs, contraindre le lecteur à son raisonnement, à son plaidoyer.

Post res perditas viennent les grandes œuvres de politologie, outre certaines lettres également politiques, mais aussi quelques autres écrits, dont le premier dans l'ordre chronologique est le *Sommaire des choses de la cité de Lucques*.

Envoyé dans cette moyenne cité de Toscane en 1520 par les marchands florentins (non par le gouvernement des Médicis), pour y régler certains problèmes mineurs posés par les relations commerciales entre elle et Florence, Machiavel en rapporte, si l'on peut dire, une biographie du condottiere médiéval Castruccio Castracani visant à démontrer ses capacités d'historiographe, et le *Sommaire*, à savoir la description

1. G. Procacci, *in* N. Machiavelli, *Principe e Discorsi*, Milan, Feltrinelli, 1968, 2e éd., p. LXV.

du fonctionnement des institutions lucquoises par comparaison avec celles de Rome, de Venise et de sa propre cité.

Ici aussi apparaît la méthode, typique de Machiavel, consistant à confronter le présent avec le passé, le modèle républicain romain avec les cas modernes de trois États italiens. Pas plus qu'il n'est philosophe, Machiavel n'est constitutionnaliste au sens étroit du terme. Il ne se contente pas de décrire les modes de scrutin et de fonctionnement des conseils lucquois, mais en retient — comme il le dit lui-même — « le bon et le mauvais » à l'intention d'un futur législateur peut-être florentin.

Sa thèse est la suivante : au détriment de Lucques, les pouvoirs sont confondus entre les différents organes gouvernementaux ; les charges sont trop brèves, et trop nombreux les motifs de non-rééligibilité. Au crédit des institutions lucquoises il place l'administration de la justice par le Grand Conseil.

De telles réflexions attestent la persistance chez Machiavel d'intérêts politologiques ; elles montrent comment il n'a pas renoncé à soumettre des éléments de réflexion aux dirigeants florentins pour une éventuelle réforme institutionnelle, bref comment il ne se désintéresse pas du salut de sa cité.

Or, la mort de Laurent II de Médicis, petit-fils du Magnifique, le 9 mai 1519, lui fournit l'occasion d'entrer *in medias res :* de proposer d'ultimes conseils aux Médicis. C'est le *Discursus florentinarum rerum post mortem iunioris Laurentii Medices* (1520), dont le titre en latin, selon la mode humaniste, est comme un écho de celui du *De principatibus*, du *Prince*.

La mort du « seigneur » de Florence semble mettre une nouvelle fois en péril le pouvoir des Médicis, comme d'autres événements en 1494 et (à venir) en 1527. Les Médicis n'ont plus de « prince » à qui confier leur sort, même si Léon X, fils du Magnifique, leur apporte un soutien efficace et leur envoie son cousin le cardinal Giulio, futur Clément VII. Aussi les optimates s'agitent-ils dans l'espoir de retourner la situation en leur faveur, alors que les médicéens sont inquiets quant à leur avenir. Les uns ont pour programme une démocratie bourgeoise, les autres un retour au système de Côme ou de Laurent.

Le temps est-il venu d'une nouvelle réforme institutionnelle et, peut-être, d'un retour progressif à la « démocratie » des années 1498-1512 ? Machiavel le pense sans doute. Soucieux, d'autre part, de ce retour en grâce qui ne vient toujours pas, il adresse au cardinal ce *Discursus*, que l'on peut qualifier à la fois d'opportuniste (ou réaliste) et de républicain.

D'opportuniste, car, conscient du fait qu'il ne peut demander au pape, au cardinal et à leurs partisans de renoncer au pouvoir, il leur

propose une période de transition, durant laquelle ils mettront en place les moyens d'une monarchie absolue mais dissimulée.

Mais, au-delà du réalisme-opportunisme, du moyen et même du court terme (pape et cardinal ne sont pas éternels), le projet de Machiavel est le retour aux institutions républicaines et « populaires ». Se fondant sur la « nature » et l'histoire des Florentins, marquées par des siècles de liberté, l'ancien conseiller de Soderini affirme clairement que le seul régime compatible avec cette histoire et ces « humeurs » est la république. Il propose ensuite à ses lecteurs un projet destiné à atteindre au double but que l'on vient de dire, et qui, de ce fait, ne pèche pas par sa simplicité. Il est, en effet, malaisé de concilier les contraires. Du réalisme à l'irréalisme ? Loin des affaires, Machiavel devient, serait-on tenté de dire, un rêveur.

Preuve, entre autres, de cet utopisme, l'écriture du *Discursus*. L'on y retrouve, il est vrai, les caractéristiques du raisonnement machiavélien (rigueur logique, contraignante ; procédure dilemmatique ; méthode historique), mais Machiavel y signe aussi une véritable profession de foi, une sorte de testament, qui n'est pas sans rappeler le dernier chapitre du *Prince* : « Je crois que le plus grand honneur que peuvent obtenir les hommes est celui que leur patrie leur confère de son plein gré ; je crois que le plus grand bien que l'on puisse faire, et le plus agréable à Dieu, est celui que l'on fait à sa patrie ! »

Datable de la mi-octobre 1522, adressé à Raffaello Girolami, qui quitta Florence le 26 de ce même mois pour se rendre en ambassade en Espagne, le *Memoriale* est à rapprocher de la *Notula* commentée plus haut. *Vade-mecum* du parfait diplomate (selon l'expression de S. Bertelli), ce texte est cependant beaucoup plus riche que la *Notula*.

Il définit d'une part la « morale » d'un ambassadeur florentin : les moyens de se faire « honneur » (*cf.* la récurrence du terme) en créant un réseau d'information performant et en rédigeant de bons rapports. D'autre part, il avance des aperçus pénétrants sur la situation de l'Espagne. Enfin, il revient sur les modalités de la simulation et de la dissimulation. On sent ici encore, en somme, à dix ans du *Prince*, comme un écho de ses découvertes.

C. B.

DISCOURS AUX DIX SUR LES AFFAIRES DE PISE[1]

Qu'il soit nécessaire de récupérer Pise pour conserver notre liberté, comme personne n'en doute, il ne me paraît pas nécessaire de le montrer avec d'autres raisons que celles que vous-mêmes vous connaissez. Je n'examinerai que les moyens qui conduisent ou peuvent conduire à ce but, qui me semblent être soit la force soit l'amitié, c'est-à-dire que l'on récupère la ville par un siège, ou bien qu'elle vienne de son plein gré entre vos mains. Parce que cette voie est sans doute plus sûre et donc plus souhaitable, nous allons examiner si elle est réalisable ou non, et en débattre en ces termes. Pour que Pise puisse venir entre nos mains sans livrer bataille, il faut que d'eux-mêmes les Pisans se jettent dans vos bras, ou que quelqu'un d'autre qui en soit le maître vous en fasse présent. Combien l'on peut croire qu'eux-mêmes soient disposés à revenir sous votre autorité, l'époque présente vous le démontre, durant laquelle, dépourvus de toute garnison, demeurés petits et faibles, refusés par Milan, repoussés par les Génois, mal vus par le pape, et peu soutenus par les Siennois, ils résistent obstinément, en se fondant sur le vain espoir d'obtenir d'autres appuis, ainsi que sur votre faiblesse et votre désunion. Si grande est leur perfidie qu'ils n'ont jamais voulu accepter la moindre ouverture et ambassade de votre part. Aussi, comme ils se trouvent présentement en une situation si désastreuse et ne fléchissent pas, on ne peut ni ne doit croire en aucune façon que jamais d'eux-mêmes ils ne se soumettront volontairement à votre joug. Que Pise nous soit accordée par un possesseur éventuel, nous devons considérer que celui-ci y sera entré ou à leur appel ou de force. S'il y est entré de force, il n'y a aucune raison qu'il nous l'accorde, car qui sera capable d'y entrer de force sera également capable de la conserver pour lui et de se la réserver ; car Pise n'est pas une cité qu'abandonnerait volontiers quiconque s'en trouverait maître. S'il y était entré par

1. Titre original : *Discorso fatto al magistrato dei Dieci sopra le cose di Pisa*, 1499.

amitié et à l'appel des Pisans, en me fondant sur le récent exemple des Vénitiens[1], je ne puis croire qu'il serait disposé à rompre ses engagements, et, sous prétexte de les défendre, à les trahir et à les mettre en votre pouvoir. Mais si un tel possesseur voulait qu'elle retourne sous votre autorité il l'abandonnerait et vous la laisserait en proie, comme l'ont fait les Vénitiens. De telle sorte que pour toutes ces raisons on ne voit aucun moyen de récupérer Pise sans recourir à la force.

La force étant donc nécessaire, il me semble que l'on doit considérer s'il est opportun d'y recourir maintenant ou non. Pour achever l'entreprise, il faut obtenir Pise soit par un siège et par la famine, soit par un assaut en se portant avec de l'artillerie sous ses murs. Pour débattre de la première solution, celle du siège, l'on devra considérer si les Lucquois veulent ou peuvent empêcher que du ravitaillement passe de leur territoire jusqu'à Pise. S'ils le veulent ou le peuvent, chacun est d'accord pour estimer qu'alors il suffirait de surveiller les côtes. A cet effet il suffirait de n'établir qu'un camp à San Pietro a Grado[2] avec un pont sur l'Arno, grâce auquel vos troupes pourraient, au signal donné, se trouver sur l'embouchure de la rivière Morto ou du Serchio, là où il faudrait, en gardant seulement quelques chevaux et fantassins à Librafratta de même qu'à Cascina. Mais, parce que l'on doute de la volonté des Lucquois et, même s'ils le voulaient, de leur capacité à tenir bloqué leur territoire, dans la mesure où le territoire à garder est étendu et où ils ne jouissent pas de l'entière obéissance de leurs sujets, on peut penser que, voulant assiéger convenablement Pise, on ne peut confier totalement cette région à la garde des Lucquois ; mais les Florentins y pourvoiront et pour cela il ne suffit pas qu'ils établissent un seul camp à San Pietro a Grado, mais qu'ils pensent à en établir un ou deux autres, comme il sera jugé préférable, ou comme l'on pourra mieux faire. Aussi dit-on que la manière la plus juste et la plus sûre serait d'établir trois camps, un à San Pietro a Grado, l'autre à San Iacopo, le troisième à la Beccheria ou à...[3] Considérant la cavalerie lourde et légère dont on dispose, chaque camp serait doté de vingt hommes de la première, de cent de la deuxième, et de huit cents fantassins. Situés dans ce triangle, ces camps peuvent maintenir Pise en état de siège, fût-ce contre la volonté des Lucquois. Ils seraient en sûreté en se protégeant avec des fossés qu'ils sauraient faire, et ils effraieraient à tel point les Pisans qu'il y a lieu de croire que ceux-ci céderaient bientôt. Parce que l'air de San Pietro a Grado est mauvais et que, à vouloir y installer un

1. Machiavel fait allusion à la protection que les Vénitiens avaient accordée en 1496 aux Pisans révoltés contre Florence, et qu'ils leur conservèrent un temps, après que Milan et Gênes se furent désengagés. Isolés, les Vénitiens acceptèrent finalement de se retirer, laissant Pise seule face aux Florentins.

2. San Pietro a Grado, au sud de Pise.

3. Blanc dans le texte.

camp, on risquerait sans doute la maladie ; parce que d'autre part il serait peut-être trop lourd d'établir les trois camps en question, on établirait le camp de San Pietro a Grado le temps nécessaire pour construire en ce lieu un gros bastion contenant trois cents ou quatre cents hommes de garde, que l'on pourrait faire en un mois. Le bastion une fois fait, on lèverait le camp en y laissant le bastion et la garde, et resterait avec les deux autres camps. Ainsi l'on ne supporterait les frais de trois camps que durant un mois. L'une ou l'autre des manières énoncées, soit des trois camps, soit du bastion avec deux camps, est la préférée de nos condottieri, qui la jugent la plus utile et la plus propre à affamer Pise. Mais si vous ne voulez pas faire autant de frais et faire seulement deux camps, il faut nécessairement en établir un à San Pietro a Grado, si on ne fait pas le bastion, et, si on le fait, le temps qu'on le fasse. Quant au deuxième camp, les condottieri disent qu'il faudrait l'établir à Poggiolo sur le pont Cappellese. Parce qu'il aurait à garder Casoli et les montagnes, certains craignent que Casoli ne puisse pas être bien gardé par ce camp. Aussi faudrait-il faire en plus un bastion qui abrite cent hommes de garde ; quant aux montagnes, deux cents fantassins se tiendraient dans la Verruca[1] ou quatre cents dans le Val di Calci, ou bien faire un bastion entre Lugnano et l'Arno, d'une capacité de cent hommes de garde, et tenir cinquante chevaux au moins à Cascina. Ce serait là une autre manière d'assiéger Pise, mais pas aussi efficace que l'une des deux premières, comportant trois camps, ou celle du bastion avec deux camps. Il est vrai que, pendant que l'on ferait le bastion, on pourrait établir trois camps et, celui-ci une fois fait, les réduire à deux ; ou bien, pendant que l'on ferait le bastion, établir deux camps, en ajoutant ce que l'on a dit plus haut ; une fois le bastion fait, y laisser la garde et s'en tenir avec les deux camps aux postes et lieux prescrits, l'un à San Iacopo, l'autre... ou bien...[2] Entre l'une ou l'autre des manières, la différence des dépenses serait supérieure à celles que l'on fait en un mois pour mille fantassins de plus. Les condottieri ont pris une autre chose en considération : faut-il, ou non, faire ce bastion à San Pietro a Grado ? Certains ont fait le distinguo suivant et dit : ou bien les Florentins ont l'intention, s'ils ne peuvent l'affamer, de prendre Pise de force ; alors ils jugent qu'il est superflu de faire le bastion, parce que, un mois après que le bastion aura été fait, ce sera le moment (vers le début de mai) de se porter sous les murailles, de telle sorte que les frais de construction du bastion seront perdus ; ou bien ils n'ont pas le cœur à tenter d'user de la force, mais se contentent d'assiéger, alors chacun pense qu'il faut faire le bastion. Certains disent que, même si les Florentins veulent user de la force, ils doivent faire le bastion, parce

1. Montagne de la Verruca, au-dessus de Cascina.
2. Blancs dans le texte.

que leur assaut pourrait ne pas réussir, et dans ce cas ils trouveraient le bastion fait pour pouvoir poursuivre le siège. Ils ont encore examiné s'il est pensable que le siège suffise sans recours à la force. Et ils sont d'avis qu'il ne suffit pas, parce qu'ils croient que les Pisans ont de quoi vivre jusqu'à la nouvelle récolte, grâce à des informations de gens venant de Pise et par les indices que l'on voit du pain que l'on y vend et de l'obstination qui est la leur. Prêts comme ils sont à beaucoup souffrir, on ne voit pas de terme à la souffrance que leur obstination ne puisse les pousser à supporter. Aussi les condottieri pensent-ils que vous serez contraints de tenter l'épreuve de force. Ils estiment fermement qu'il leur sera impossible de vous résister, si vous prenez les moyens susdits de les tenir bloqués autant que vous pourrez durant environ quarante ou cinquante jours, et si entre-temps vous faites partir de la ville le maximum d'hommes, non seulement en laissant sortir ceux qui le veulent, mais en donnant des primes à ceux qui ne le voudraient pas, afin qu'ils sortent. Ensuite, ce laps de temps une fois passé, rassembler soudainement tous les fantassins que l'on peut ; faire deux batteries et tout ce qui est également nécessaire pour approcher des murailles ; donner l'autorisation de sortir à quiconque le désire, femmes, enfants, vieillards, à n'importe qui, car chacun est capable de participer à la défense. Se trouvant de la sorte privés de défenseurs à l'intérieur, frappés sur trois côtés, les Pisans ne pourraient, sauf miracle, résister à plus de trois ou quatre assauts, selon ce qu'ont exposé les plus experts en la matière.

RAPPORT SUR LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE POUR PACIFIER LES FACTIONS DE PISTOIA [1]

Il est bien connu qu'en août 1500 [2] les Panciatichi ont été chassés de Pistoia par les Cancellieri et qu'il s'ensuivit des meurtres et de très graves dommages au détriment de l'une et l'autre des factions. L'affaire atteignit à un tel point que notre Seigneurie avait totalement perdu son autorité sur la ville et sur son territoire. De telle sorte que les seigneurs qui ont siégé il y a un an [3], en mars et en avril, ont pensé à y remédier à tout prix, de crainte que, si les choses continuaient, il n'advienne de Pistoia ce qu'il était advenu de Pise. Ayant réuni de nombreuses

1. Titre original : *Raggnaglio delle cose fatte dalla Repubblica fiorentina per quietare le parti di Pistoia*, 1500.
2. Plus exactement : le 17 août 1500.
3. C'est-à-dire en 1501, sous le gonfaloniérat de Piero Soderini.

commissions avec les vénérables collèges et les honorables Huit[1], ils ont décidé d'y envoyer un commissaire avec des forces importantes, pour se rendre maîtres de la ville et en récupérer l'obédience. Après en avoir ainsi décidé, vers le 16 avril passé, ils y ont envoyé un commissaire[2] avec un grand nombre d'hommes d'armes, de fantassins à leur solde et une bonne quantité de recrues, avec six pièces d'artillerie et toutes autres dispositions permettant de recourir à la force s'il en était besoin. Le commissaire entra de la sorte dans la ville et s'en rendit maître afin de pouvoir la commander. Ensuite les seigneurs jugèrent bon d'y envoyer deux autres commissaires avec de nouvelles forces, qui partirent semblablement en avril, vers le 23[3]. Pendant ce temps la Seigneurie avait conclu et pris les arrêtés que les commissaires devaient observer ; sur leur ordre un bon nombre de Panciatichi et de Cancellieri fut envoyé à Florence[4]. On usa de tous les moyens pour leur enlever toutes leurs armes ; on réintégra les Panciatichi qui désirèrent rentrer : ainsi l'affaire se calma durant quelques jours. Mais, le duc de Valentinois étant ensuite venu sous les murs de notre ville et la Seigneurie ne pouvant s'occuper des affaires de Pistoia, il s'ensuivit que l'on dut enlever de Pistoia les forces qui s'y trouvaient, lesquelles avaient en outre fortement diminué. Les Panciatichi, qu'ils soient partis d'eux-mêmes, ou qu'ils aient été chassés, quittèrent une deuxième fois Pistoia : ce qui advint lors des premiers jours de mai[5]. Peu de temps après, une fois les commissaires tous rentrés et la ville étant restée avec deux gouverneurs seulement et dépourvus de forces, les choses redevinrent plus confuses encore que précédemment. Il s'ensuivit beaucoup de très graves événements ; et il en fut ainsi jusqu'à la Seigneurie de juillet-août 1501[6]. Celle-ci informée que les factions cherchaient à s'accorder entre elles et qu'elles négociaient secrètement sans en avertir ni leurs Seigneuries ni les gouverneurs, craignant avec raison que de telles négociations ne fassent pas du tout l'affaire de votre ville, les seigneurs commencèrent avec les moyens adéquats de sonder ceux qui se trouvaient d'accord au titre de l'une ou l'autre des factions. Les trouvant assez bien disposés, ils députèrent deux d'entre eux et deux de chaque partie du collège afin de traiter l'affaire. D'autre part, ils envoyèrent

1. Les *Collegi*, formés de gonfaloniers de compagnie et des Buonuomini, étaient un organisme consultatif de la Seigneurie. Les Huit étaient des magistrats chargés de la défense et de la politique étrangère.
2. Ce fut Niccolò Antinori.
3. Ce furent Niccolò di Alessandro Machiavelli et Giovanbattista Ridolfi.
4. Le 28 avril.
5. Les Panciatichi ne parvinrent pas à rentrer définitivement à Pistoia et de nouveaux heurts intervinrent en mai entre les factions opposées.
6. Les hostilités reprirent en juillet et en août, puis une nouvelle fois après une autre intervention d'Antinori.

un massier[1] à Piano et un autre dans la ville, pour empêcher que l'une et l'autre des factions ne s'agitent. Ensuite, après une longue discussion entre les députés, on rédigea, arrêta et ratifia les articles du traité en date du 21 août passé. On nomma les commissaires[2], qui partirent le 5 septembre et qui, depuis lors et jusqu'au 20 octobre suivant, s'employèrent à établir les garanties pour les familles et à donner des assurances pour les accords, comme le prévoyaient les articles susdits. Ceci fait, Nos Illustres Seigneurs, voulant parachever la paix et réintégrer les Panciatichi, envoyèrent un nouveau commissaire[3] avec des forces. Le 20 octobre passé, comme il a été dit, ils réintégrèrent les Panciatichi et établirent ensuite la garnison jugée nécessaire pour maintenir l'ordre.

Les choses sont demeurées telles jusqu'au 23 février passé. Les causes des derniers désordres ont été l'objet de diverses versions. Les faits sont les suivants : les gouverneurs ayant informé Nos Illustres Seigneurs de certains désordres qui avaient eu lieu et de la nécessité d'envoyer un commissaire, les seigneurs désignèrent aussitôt Tommaso Tosinghi. Celui-ci partit le 23 février et n'arriva pas à temps, car il trouva les Panciatichi chassés de Pistoia par la force, quelques-uns d'entre eux blessés, deux des seigneurs[4] morts ainsi que le capitaine des fantassins, qui étaient tous trois de la faction des Panciatichi, certains biens incendiés et volés. Les commissaires prirent les mesures nécessaires pour que les troubles ne continuent pas. Ensuite les Illustres Seigneurs actuels entrèrent en charge[5]. Voulant aller jusqu'au bout de l'affaire et la résoudre, on convoqua Tommaso Tosinghi et, après avoir consulté sur la question, on conclut qu'il convenait d'abord de se rendre bien maîtres de la ville pour pouvoir se faire obéir et, ceci fait, de penser à la façon de procéder ultérieurement. De la sorte, sans perdre de temps, Nos Illustres Seigneurs ont ordonné que l'on installe à Pistoia jusqu'au 17 de ce mois[6] 700 fantassins et 90 arbalétriers à cheval. A Pagolo de Parrano, qui se trouve à Pescia avec 40 arbalétriers à cheval, on a envoyé sa solde et ordonné de se mettre à la disposition des commissaires de Pistoia. Ayant ainsi ordonné les forces, Nos Illustres Seigneurs ont enjoint par lettre ce même jour que, aussitôt payées, les troupes se rendent maîtresses de la ville, en disposant des gardes aux lieux opportuns, qu'elles punissent ensuite les délinquants, qu'elles commandent aux chefs de l'une et l'autre factions de se rendre à Florence, qu'elles abattent les bastions et qu'elles remettent en état tous les lieux fortifiés ; qu'elles enlèvent également aux factions leur artil-

1. Représentant d'un magistrat, portant une masse comme insigne de ses fonctions.
2. Antonio Giacomini et Filippo Carducci.
3. Niccolò Valori, accompagné de Machiavel.
4. Giovanni di Tommaso Franchi et Giuliano di Jacopo Grimi.
5. Pour les deux mois de mars et d'avril.
6. C'est-à-dire avril.

lerie et le plus d'armes possible. Les commissaires ont exécuté ces ordres pour une bonne part, parce qu'ils sont en état de pouvoir commander à quiconque. Ils ont commencé à punir les délinquants et les ont cités à comparaître ; ils ont convoqué les chefs des deux factions avec un délai qui va pour certains jusqu'au 25 de ce mois, et une large part d'entre eux a déjà comparu. Ils leur ont enlevé toute leur artillerie et leurs autres armes, car les bastions sont abattus. Reste à savoir maintenant comment l'on doit procéder plus avant, surtout quant à la manière de renforcer la ville : chose qui, comme le rapportent les commissaires, dépend tout entière de votre décision. Car tous les Panciatichi sont expulsés et plus de 150 Cancellieri, ainsi que tous les violents et les rebelles, de sorte qu'il ne doit y avoir aucune difficulté dans la ville pour exécuter ce que vous aurez décidé.

DES AFFAIRES DE PISTOIA [1]

SOMMAIRE CONCERNANT LA VILLE

Interdire, détruire et anéantir les deux factions ; qu'elles changent d'armoiries et de nom, au prix des peines que l'on jugerait adéquates.

Que l'on bannisse un certain temps, parmi ceux qui vivent hors de la ville et appartiennent à la faction des Panciatichi, le nombre d'hommes que l'on jugera nécessaire pour conserver la paix et l'union de la ville. Faire en sorte qu'ils puissent jouir de leurs revenus, chose pour laquelle on trouvera aisément des mesures.

Réintégrer à Pistoia tous les hommes du peuple qui vivent hors de la ville avec la faction des Panciatichi, c'est-à-dire ceux qui souhaitent la paix. Ceux qui auraient, sans que ce soit par leur faute, subi des dommages et qui seraient misérables, que l'on envisage de les aider d'une façon quelconque.

On peut penser que, au lieu de les condamner à l'exil, pour avoir plus d'humanité à leur égard, ceux que l'on jugerait devoir exiler, c'est-à-dire les hommes de bien et n'ayant pas de mauvaise réputation, il conviendrait de les envoyer ici, dans notre ville, et de les dispenser pendant dix ans de taxes et de gabelles, afin qu'ils puissent plus aisément se calmer.

Créer un gouvernement et un régime populaire en procédant de la manière suivante : que les commissaires élisent maintenant les prieurs,

1. Titre original : *De rebus Pistoriensibus*, 1502.

les collèges et le Conseil, soit en tout 111 personnes ; qu'on les élise pour quatre mois et que, durant leur mandat, ils aient à réformer la ville, à élire des hommes du peuple, en nommant expressément ceux qui ne devraient pas y participer ; on peut penser que cela garantirait la fermeté et la stabilité de la paix.

Pour remédier aux incendies, aux vols et aux pillages publics qui ont souvent eu lieu, que l'on prenne des arrêtés selon lesquels la commune de Pistoia serait tenue et obligée de donner totale satisfaction à qui aurait subi des dommages pour les raisons susdites ; sauf si les délinquants venaient aux mains des gouverneurs ou commissaires, auquel cas la commune en serait totalement exemptée.

Que les citoyens appartenant à la faction des Cancellieri, que l'on jugerait devoir maintenir en exil pour la paix et la tranquillité de la ville, soient traités comme ceux de l'autre faction.

Que l'on condamne quiconque, lors de tout désordre ou révolte, prendrait les armes pour l'une ou l'autre des factions, ou qui se soulèverait d'une façon quelconque.

SOMMAIRE CONCERNANT LE TERRITOIRE

Que toutes les communes du territoire, du district et de la montagne de Pistoia doivent nommer des syndics ayant pouvoir de venir jurer fidélité et obéissance à l'Illustre Seigneurie de Florence, entre les mains des commissaires résidant à Pistoia, et de renoncer solennellement à l'une quelconque des factions, en promettant, en toute affaire qui pourrait survenir du fait des dites factions, de ne recourir à aucune espèce d'armes et de ne se soulever en aucune manière, en édictant les peines que l'on jugera suffisantes.

Pour supprimer toute crainte des habitants du territoire concernant les biens dont ils disposent appartenant aux fondations pieuses et que l'on pourrait leur enlever, ainsi que pour calmer la colère de ceux à qui on les a enlevés depuis 1499 jusqu'à aujourd'hui, que l'on décrète que toutes les propriétés et les biens de S. Iacopo, du Ceppo, de la Sapienza et de S. Gregorio [1], qui, depuis l'époque susdite jusqu'à aujourd'hui, auraient été enlevés à qui en disposait et donnés à d'autres, soient rendus à ceux qui en disposaient alors, s'ils le souhaitent. Qu'ensuite, durant quelques années, ils ne puissent leur être enlevés, ni leur prix être augmenté, sans l'autorisation du capitaine et du podestat qui seront alors en charge à Pistoia.

Parce que l'on a vu par expérience que les vols, les rapines et les incendies qui ont été commis dans le territoire ont été pour une bonne

1. Hôpitaux et fondations pieuses de Pistoia qui avaient été confiés avec leurs revenus à la garde d'institutions florentines.

part la cause de la ruine du dit territoire, pour y remédier, que l'on dispose que tout incendie, pillage ou vol public que l'on commettrait sur le dit territoire, la commune où aurait lieu un tel délit, soit considérée obligée de donner totale satisfaction à qui en aurait subi les dommages. Que les gouverneurs et commissaires qui appliqueraient les restitutions en question perçoivent 2 sous par lire[1] sur tout ce qu'ils feraient restituer. Si celui ou ceux qui auraient commis ces délits parvenaient entre les mains d'un des gouverneurs de la ville de Pistoia, qu'alors et en ce cas la commune soit exemptée.

Que l'on condamne quiconque donnerait abri à un quelconque banni, exilé ou rebelle de la ville, du territoire, de la montagne et du district de Pistoia, et que l'on oblige pour cela la commune de ceux qui donneraient cet abri, afin que chacun soit vigilant et attentif en cette affaire.

DESCRIPTION DE LA MANIÈRE EMPLOYÉE PAR LE DUC DE VALENTINOIS POUR FAIRE TUER VITELLOZZO VITELLI, OLIVEROTTO DA FERMO, LE SEIGNEUR PAGOLO ET LE DUC DE GRAVINA-ORSINI[2]

Le duc de Valentinois était rentré de Lombardie, où il était allé se justifier auprès du roi Louis de France des nombreuses accusations lancées contre lui par les Florentins à cause de la révolte d'Arezzo et des autres villes du Val di Chiana. Il était venu à Imola, où il avait l'intention de faire halte avec ses troupes et de faire campagne contre Giovanni Bentivoglio, tyran de Bologne, parce qu'il voulait soumettre cette ville à sa domination et en faire la capitale de son duché de Romagne. La chose ayant été apprise par les Vitelli, les Orsini et leurs partisans, il leur sembla que le duc devenait trop puissant et qu'il y avait lieu de craindre qu'ayant occupé Bologne, il ne cherche à les abattre pour rester le seul prince d'Italie en armes. A ce propos, ils réunirent à la Magione, dans la région de Pérouse, une assemblée, à laquelle participèrent le Cardinal[3], Pagolo[4] et le duc de Gravina-Orsini[5], Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, Giampagolo Baglioni, tyran de Pérouse, et messire Antonio da Venafro, envoyé de Pandolfo

1. Le système monétaire était fondé sur la *libbra (lira)*, divisée à son tour en 20 *soldi*.
2. Titre original : *Descrizione del modo tenuto dal duca Valentino nello amazzare Vitellozo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signor Pagolo e il duca di Gravina Orsini*, 1503.
3. Le cardinal Giambattista Orsini.
4. Paolo Orsini.
5. Francesco Orsini, duc de Gravina.

Petrucci, seigneur de Sienne. On y discuta de la puissance du duc, de ses desseins et de la nécessité de réfréner ses appétits, car l'on risquait autrement la ruine, avec celle des autres. Ils décidèrent de ne pas abandonner les Bentivoglio et de chercher à se gagner les Florentins. Dans l'une et l'autre villes ils envoyèrent certains de leurs hommes, promettant aux uns des secours et exhortant les autres à s'allier avec eux contre leur ennemi commun.

Cette assemblée fut aussitôt connue dans toute l'Italie et les populations qui étaient mécontentes de vivre sous le pouvoir du duc, dont les habitants d'Urbino [1], se prirent à espérer qu'ils pourraient changer leur sort. Il s'ensuivit que, les esprits étant suspendus dans cette attente, certains des habitants d'Urbino conçurent le dessein de s'emparer de la citadelle de San Leo, qui était occupée par les troupes du duc. Ils saisirent l'occasion que leur offrait la situation suivante. Le gouverneur du château fortifiait cette citadelle ; comme il y faisait transporter du bois de charpente, les conjurés guettèrent le moment où certaines poutres, que l'on traînait dans la citadelle, se trouvaient sur le pont-levis, pour que celui-ci, ainsi encombré, ne pût être levé par ceux qui étaient à l'intérieur. Ayant saisi l'occasion, ils sautèrent en armes sur le pont et de là dans la citadelle. Celle-ci étant prise, aussitôt qu'on le sut, l'État tout entier se révolta et rappela l'ancien duc [2], ses sujets fondant leur espoir non pas tant sur l'occupation de la citadelle que sur l'assemblée de la Magione, grâce à laquelle ils pensaient être soutenus.

A la nouvelle de la révolte d'Urbino, les membres de l'assemblée pensèrent qu'il ne fallait pas manquer cette occasion et, après avoir réuni leurs troupes, ils se mirent en marche pour enlever toutes les places de cet État qui auraient pu rester entre les mains du duc. De nouveau ils envoyèrent leurs émissaires à Florence, pour presser la République de se joindre à eux, afin d'éteindre l'incendie qui les menaçait tous, en démontrant que la partie était gagnée et que c'était une occasion à ne pas laisser passer. Mais les Florentins, à cause de la haine qu'ils éprouvaient pour les Vitelli et les Orsini pour diverses raisons [3], non seulement n'adhérèrent pas à leur parti, mais envoyèrent leur secrétaire, Nicolas Machiavel, offrir au duc refuge et secours contre ses nouveaux ennemis. Celui-ci se trouvait à Imola, plein d'effroi, parce que, en un instant et contrairement à toutes ses pensées, ses soldats étant devenus ses ennemis, il se trouvait avec une guerre toute proche sur les bras et sans armes. Mais, reprenant courage aux propositions des Florentins, il décida de faire traîner la guerre avec les quelques

1. Urbino avait été occupée par César Borgia en juin 1502.
2. Guidubaldo da Montefeltro.
3. Accusé de trahison par les Florentins, Paolo Vitelli avait été exécuté le 1er octobre 1499. Pour se venger de la mort de son frère, Vitellozzo avait soutenu la révolte d'Arezzo en juin 1502.

troupes qu'il avait, en négociant un accord, et de chercher également de l'aide. Il la chercha de deux façons : en demandant des troupes au roi de France et en recrutant également toutes sortes d'hommes d'armes et quiconque savait chevaucher ; à tous il donnait de l'argent.

Malgré cela, ses ennemis se mirent en marche et vinrent jusqu'à Fossombrone, où quelques troupes du duc avaient pris position, lesquelles furent mises en fuite par les Vitelli et les Orsini [1]. Cette nouvelle eut pour effet de déterminer le duc à tout tenter pour arrêter le danger grâce à des pourparlers. Comme il était grand simulateur, il ne négligea aucun effort pour leur faire entendre qu'ils avaient pris les armes contre quelqu'un qui voulait leur offrir ce qu'il avait acquis, qu'il se contentait du titre de prince et voulait leur laisser la principauté. Il les persuada si bien qu'ils lui envoyèrent Pagolo pour traiter un accord, et suspendirent les opérations. Mais le duc, quant à lui, ne suspendit en rien ses propres préparatifs et grossissait avec la plus extrême diligence sa cavalerie et son infanterie. Pour que l'on ne voie pas ces préparatifs, il répartissait ses troupes à travers toute la Romagne.

Pendant ce temps étaient encore arrivées cinq cents lances françaises. Bien qu'il se trouvât déjà assez fort pour se venger de ses ennemis en leur faisant ouvertement la guerre, néanmoins le duc pensa qu'il était plus sûr et plus utile de les tromper et donc de ne pas arrêter les pourparlers. Il s'y appliqua tellement qu'il signa un traité de paix avec eux. Par celui-ci, il confirma leurs anciens commandements, leur donna présentement quatre mille ducats, promit de ne pas attaquer les Bentivoglio et établit des liens de parenté avec Giovanni [2]. Il ajouta qu'il ne pourrait pas les contraindre à venir personnellement en sa présence, s'ils n'en étaient pas d'accord. De leur côté ils promirent de lui rendre le duché d'Urbino et tous les territoires qu'ils avaient occupés, de le servir dans toutes ses entreprises, de ne faire la guerre et de ne se mettre à la solde de personne sans son autorisation.

Cet accord conclu, Guidubaldo duc d'Urbino s'enfuit à nouveau et retourna à Venise, après avoir fait abattre toutes les forteresses de cet État, car, faisant confiance à la population, il ne voulait pas que les forteresses qu'il croyait être incapable de défendre soient occupées par l'ennemi, qui s'en serait servi pour dominer ses partisans [3]. Mais le duc de Valentinois, après avoir signé l'accord, répartit toutes ses troupes à travers toute la Romagne avec les hommes d'armes français, quitta Imola à la fin novembre et s'en alla à Cesena. Il y demeura plusieurs jours à négocier avec des émissaires des Vitelli et des Orsini, qui se trouvaient avec leurs troupes dans le duché d'Urbino, pour décider

1. Le 17 octobre 1502.
2. Giovanni Bentivoglio.
3. Cf. ci-dessous, *Le Prince*, chap. XX.

d'une future entreprise. Comme rien ne se conclut, Oliverotto da Fermo lui fut envoyé, afin de lui proposer, s'il voulait lancer une campagne en Toscane, de l'entreprendre ; en cas de refus, ils marcheraient à l'assaut de Sinigallia. Ce à quoi le duc répondit qu'il ne voulait pas faire la guerre en Toscane, car les Florentins étaient ses alliés, mais qu'il était bien d'accord pour qu'ils marchent sur Sinigallia.

Peu de jours après arriva l'avis que la ville s'était rendue, mais non la citadelle, parce que le gouverneur voulait remettre celle-ci au duc en personne et à nul autre : aussi l'engageaient-ils à se porter en avant. Le duc jugea l'occasion favorable et ne devant susciter aucun soupçon, puisque c'était à leur appel qu'il venait, et non pas de son initiative. Pour les rassurer davantage, il licencia toutes les troupes françaises qui s'en retournèrent en Lombardie à l'exception de cent lances de monseigneur de Candale, son parent[1]. Après avoir quitté Cesena à la mi-décembre, il se rendit à Fano, où, usant de toutes les ruses et de toute la sagacité possibles, il persuada les Vitelli et les Orsini de l'attendre à Sinigallia, en leur démontrant qu'une pareille méfiance de leur part ne pouvait rendre leur accord solide et durable, et qu'il était homme à vouloir compter sur les armées et les conseils de ses alliés. Bien que Vitellozzo fût fort rétif, la mort de son frère lui ayant enseigné comment l'on ne doit pas offenser un prince et se fier ensuite à lui, néanmoins, persuadé par Pagolo Orsini que le duc avait acheté par des cadeaux et des promesses, il consentit à l'attendre.

Le soir donc, avant de partir de Fano (30 décembre 1502), le duc confia son dessein à huit de ses hommes les plus fidèles, parmi lesquels don Michele et monseigneur d'Elne, qui devint plus tard cardinal[2]. Il leur ordonna que, dès que Vitellozzo, Pagolo Orsini, le duc de Gravina et Oliverotto seraient venus à leur rencontre, ils les encadrent à raison de deux par personne — en désignant les uns et les autres — et s'entretiennent avec eux jusqu'à l'intérieur de Sinigallia, sans les laisser partir tant qu'ils ne seraient pas arrivés à son logement et arrêtés. Il ordonna ensuite que toutes ses troupes à cheval et à pied, soit plus de deux mille chevaux et dix mille fantassins, se trouvent le matin au lever du jour sur le Metauro, rivière distante de cinq milles de Fano, et qu'ils l'y attendent. S'étant donc trouvé le dernier jour de décembre sur le Metauro avec ces troupes, il fit marcher devant environ cinq cents chevaux, puis fit avancer toute l'infanterie, qu'il suivait en personne avec tout le reste des hommes d'armes.

Fano et Sinigallia sont deux villes des Marches, situées sur le bord de la mer Adriatique, à quinze milles l'une de l'autre, de sorte que qui

1. Jean, comte de Candale, mari d'Anne d'Albret, était apparenté avec César Borgia, lequel avait épousé le 10 mai 1499 Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre.

2. Don Miguel de Corella et monseigneur d'Elne (évêché proche de Perpignan). L'évêque d'Elne était Francesco de Loris, secrétaire et trésorier général d'Alexandre VI.

se dirige vers Sinigallia a à sa droite les montagnes, dont le pied serre parfois de si près la mer qu'il ne reste entre elles et l'eau qu'un très faible espace, cependant que là où elles s'éloignent, la distance n'atteint pas plus de deux milles. La ville de Sinigallia n'est pas distante du pied de ces montagnes de plus d'une portée de flèche, et, de la côte, de moins d'un mille. A côté d'elle coule une petite rivière [1], qui baigne le pied des murailles donnant sur Fano. Aussi la route qui arrive à proximité de Sinigallia avance-t-elle pour une large part le long des montagnes ; une fois arrivée à la rivière qui passe le long de Sinigallia, elle tourne à main gauche le long de la rive de celle-ci. A une portée de flèche, elle parvient à un pont qui franchit la rivière, lequel débouche sur la porte d'entrée de Sinigallia, non pas en ligne droite mais transversalement. Avant la porte se trouve un faubourg avec une place, devant laquelle la digue de la rivière fait saillie d'un côté.

Les Vitelli et les Orsini ayant décidé d'attendre le duc et d'honorer sa personne, pour faire place à ses troupes, avaient retiré les leurs dans certains châteaux à six milles de Sinigallia, et n'avaient laissé à Sinigallia qu'Oliverotto avec sa troupe, soit mille fantassins et cent cinquante chevaux qui étaient logés dans le faubourg que l'on a dit ci-dessus. Les choses étant ainsi ordonnées, le duc de Valentinois s'en venait vers Sinigallia. Lorsque l'avant-garde de sa cavalerie arriva au pont, elle ne le franchit pas, mais, après s'être arrêtée, fit tourner la croupe de ses chevaux pour une part vers la rivière, pour l'autre vers la campagne, en laissant entre eux une voie où passa l'infanterie, qui, sans s'arrêter, entra dans la ville. Vitellozzo, Pagolo et le duc de Gravina allèrent à la rencontre du duc, montés sur de petits mulets et accompagnés de quelques cavaliers. Vitellozzo, sans armes, vêtu d'une cape doublée de vert [2], tout affligé comme s'il était conscient de l'imminence de sa mort, suscitait quelque étonnement [3], lorsque l'on savait la vaillance de l'homme et sa fortune passée. On raconte que, lorsqu'il quitta ses troupes pour venir à Sinigallia et aller à la rencontre du duc, il leur fit comme ses derniers adieux. A ses lieutenants il recommanda sa famille et le sort de celle-ci ; exhorta ses petits-enfants à se souvenir, non pas de la fortune de leur maison, mais de la vaillance de leurs pères et de leurs oncles.

Les trois hommes étant donc arrivés devant le duc et l'ayant aimablement salué, furent reçus courtoisement par lui et aussitôt encadrés par

1. La rivière Misa.

2. Dans une lettre adressée aux Dix le 1er janvier 1503, Machiavel écrivait : « Vitellozzo s'en vint sur un petit mulet, sans armes, avec un petit manteau serré, noir et usé, et par-dessus une cape noire, doublée de vert. »

3. Cf. dans la même lettre : « Qui l'aurait vu n'aurait jamais pensé qu'il était l'homme [...] qui avait cherché à chasser le roi de France d'Italie. Son visage était pâle et stupéfait et il annonçait à chacun sa mort prochaine. »

ceux à qui était confiée leur surveillance. Le duc, qui avait noté l'absence d'Oliverotto (qui était resté avec ses troupes à Sinigallia et était occupé, devant la place de son logement donnant sur la rivière, à les tenir à l'ordonnance et à les exercer à cela), fit un clin d'œil à don Michele, à qui était confié le soin d'Oliverotto, pour qu'il veille à ce que celui-ci ne lui échappe pas. Aussi don Michele s'avança-t-il à cheval et, arrivé auprès d'Oliverotto, lui dit-il que ce n'était pas le moment de réunir ses troupes hors de leurs logements, car ceux-ci risquaient d'être occupés par les forces du duc. Aussi lui conseillait-il de les mettre dans leurs logements et de le suivre pour rencontrer le duc. Oliverotto s'exécuta, le duc survint et, l'ayant aperçu, l'appela auprès de lui. Oliverotto, après s'être incliné, se joignit à ses compagnons. Après qu'ils furent entrés à Sinigallia et tous descendus de cheval devant le logement du duc, et qu'ils furent entrés avec lui dans une pièce secrète, ils furent faits prisonniers par le duc. Celui-ci monta aussitôt à cheval et ordonna que l'on pille les troupes d'Oliverotto et des Orsini. Parce qu'elles étaient proches, celles d'Oliverotto furent entièrement mises à sac. Celles des Orsini, plus éloignées et parce qu'elles avaient pressenti la chute de leurs chefs, eurent le temps de se regrouper. Se remémorant la vaillance et la discipline de la maison des Vitelli, réunies, elles se mirent en lieu sûr malgré l'hostilité des habitants du pays et de leurs ennemis. Mais les soldats du duc, non contents d'avoir mis à sac les troupes d'Oliverotto, commencèrent à piller Sinigallia ; si le duc n'avait pas réprimé leur insolence, en en faisant exécuter un grand nombre, ils l'auraient complètement saccagée.

Mais, la nuit étant venue et l'agitation calmée, le duc décida de faire assassiner Vitellozzo et Oliverotto ; il les fit conduire dans un même lieu où il les fit étrangler. Aucun d'eux n'usa en cette occasion de paroles dignes de son passé. Car Vitellozzo pria que l'on supplie le pape d'accorder une indulgence plénière à ses péchés ; Oliverotto en larmes rejetait sur Vitellozzo toute la faute des injures faites au duc. Pagolo et le duc furent laissés en vie jusqu'à ce que le duc ait appris qu'à Rome le pape avait fait emprisonner le cardinal Orsini, l'archevêque de Florence [1] et messire Iacopo da Santa Croce. A cette nouvelle, à Castel della Pieve, tous furent également et de la même façon étranglés.

1. Rinaldo Orsini. Il fut arrêté le 3 janvier en même temps que le cardinal Giambattista.

PAROLES A PRONONCER SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCE AVEC UNE BRÈVE INTRODUCTION ET UNE JUSTIFICATION [1]

Toutes les villes qui à une époque quelconque ont été gouvernées par un prince absolu, par des optimates ou par le peuple [2], comme est gouvernée la nôtre, ont usé pour se défendre de la force jointe à la sagesse. Celle-ci, en effet, ne suffit pas à elle seule, alors que la force ne suffit pas pour atteindre au succès, ou, l'ayant atteint, pour le préserver. Force et sagesse sont donc le nerf de tous les régimes qui ont jamais existé ou existeront en ce monde [3]. Qui a étudié les mutations des royaumes, les ruines des États et des villes, n'en a trouvé la cause que dans l'absence d'armes ou d'intelligence. Si Vos Seigneuries m'accordent que cela est vrai, comme cela est vrai, il s'ensuit nécessairement que vous devez vouloir que votre ville possède l'une et l'autre des deux choses susdites et que vous vous efforciez bien, si elle les possède, de les conserver, et, si elle ne les a pas, d'y pourvoir.

Pour ma part, il y a deux mois, j'ai vraiment conçu le ferme espoir que vous tendiez à cette fin. Mais, ayant ensuite vu votre obstination, je demeure tout épouvanté. Voyant que vous êtes capables d'entendre et de voir, comme vous n'entendez ni ne voyez ce dont, pour ne rien dire d'autre, s'étonnent vos ennemis, je me convaincs que Dieu ne nous a pas encore châtiés à sa manière et qu'il nous prépare à des tourments plus grands encore. La raison qui, depuis deux mois, me procurait un ferme espoir était l'exemple que vous aviez donné lors du péril encouru il y a quelques mois, et les dispositions que vous aviez prises ensuite : je vis, en effet, comment, ayant perdu Arezzo et les autres villes et les ayant ensuite récupérées, vous avez donné une autorité [4] à la ville. Je crus que vous aviez compris que vous aviez couru ce danger, parce que nous n'avions ni force ni sagesse. Et je pensai que, comme vous aviez fait une place à la sagesse grâce à l'autorité susdite, vous alliez aussi recourir à la force. Nos Illustres Seigneurs pensèrent tout comme moi, de même que le pensèrent tous les citoyens qui se sont si souvent efforcés en vain de vous proposer des mesures. Je ne veux pas débattre pour savoir si celle qui vous est présentée aujourd'hui est bonne ou non, parce que je fais confiance à ceux qui l'ont préparée et à ceux qui

1. Titre original : *Parole da dirle sopra la provisione del danaio, fatto un poco di proemio e di scusa*, 1503.

2. Monarchie, aristocratie, démocratie : c'est la distinction traditionnellement faite entre les trois régimes politiques possibles.

3. Cf. *Le Prince*, chap. I.

4. Par l'institution du gonfalonier de justice à vie, le 10 septembre 1502.

l'ont ensuite approuvée. Je souhaiterais vivement que vous aussi soyez du même avis et que vous accordiez foi à ceux qui disent qu'elle est nécessaire.

Je vous répète à nouveau que, dépourvues de force, les cités ne durent pas, mais parviennent à leur mort. Cette mort procède soit de l'abandon, soit de l'asservissement : vous avez été, cette année, tout près de l'un et de l'autre ; vous y reviendrez si vous ne changez pas d'avis. Je vous l'affirme : ne dites pas ensuite : on ne m'a rien dit ! Si vous répondez : pourquoi est-il besoin de forces ? nous sommes sous la protection du roi ! nos ennemis sont vaincus[1] ! le duc de Valentinois n'a pas de raison de nous attaquer ! On vous rétorquera que votre opinion ne peut être plus téméraire, car toute ville, tout État doivent estimer comme étant leurs ennemis tous ceux qui peuvent espérer occuper leur territoire et dont ils ne peuvent se défendre. Jamais il n'y eut de Seigneurie ni de république dotées de sagesse qui aient voulu soumettre leur pouvoir au bon vouloir d'autrui, ou qui, ce faisant, aient pensé se trouver en sécurité.

Ne nous fourvoyons pas par esprit de parti. Examinons un peu attentivement notre situation et commençons par regarder au-dedans de nous-mêmes. Vous trouverez que vous êtes sans armes ; vous verrez que vos sujets[2] ne vous sont pas fidèles, comme vous en avez, il y a quelques mois, fait l'expérience. Et il est logique qu'il en soit ainsi, car les hommes ne peuvent ni ne doivent être les fidèles serviteurs d'un maître par qui ils ne peuvent être ni défendus ni châtiés. Comment vous avez pu ou vous pouvez les châtier, Pistoia[3] le sait bien, de même que la Romagne[4] et que Barga[5], tous lieux qui sont devenus des nids et des abris pour toutes sortes de violences. Comment vous avez pu les défendre, tous les lieux qui ont été attaqués le savent bien. Ne vous voyant pas plus organisés que vous l'avez été auparavant, vous devez bien penser qu'ils n'ont changé ni d'opinion ni d'état d'esprit. Et vous ne pouvez pas les appeler vos sujets, mais des gens qui peuvent être parmi les premiers à vous attaquer.

Sortez maintenant de chez vous et considérez ceux qui vous entourent. Vous vous trouverez pris entre deux ou trois villes[6] qui désirent davantage votre mort que votre vie. Allez plus loin ; sortez de Toscane et considérez toute l'Italie : vous la verrez soumise à l'influence du roi

1. Le roi est Louis XII ; les ennemis vaincus sont Vitellozzo Vitelli et consorts (cf. ci-dessus, *Description de la manière...*).

2. Par sujets, l'on entend les habitants du territoire et du district de Florence, distincts des citoyens Florentins.

3. Cf. ci-dessus, *Rapport sur les actions entreprises...*

4. Machiavel entend par là la partie de la Romagne soumise à Florence.

5. Soumise à Florence en 1341. Entre 1496 et 1502, elle avait causé des inquiétudes à cause des entreprises des Pisans dans leur lutte avec Florence.

6. Il s'agit notamment de Lucques et de Sienne.

de France, des Vénitiens, du pape et du duc de Valentinois. Commencez par considérer le roi. Il convient de dire ici la vérité, et je veux le faire. Ou bien celui-ci n'aura d'autre obstacle et respect en Italie que provenant de vous, alors il n'est point de remède, car toutes les forces et les mesures possibles ne sauraient vous sauver ; ou bien il rencontrera d'autres obstacles, comme l'on voit qu'il en rencontre, alors il y aura ou il n'y aura pas de remède, selon que vous le voudrez ou ne le voudrez pas. Le remède consiste à avoir assez de forces pour qu'il soit contraint dans chacun de ses plans à vous avoir du respect comme aux autres puissances d'Italie, et, étant désarmés, pour qu'aucune puissance ne pense à demander au roi qu'il vous laisse à sa merci ; et ne pas donner au roi l'occasion de vous abandonner parmi les vaincus, mais faire en sorte qu'il vous estime et que personne ne pense à vous soumettre. Considérez maintenant les Vénitiens. Il n'y a pas lieu de bien se fatiguer à ce sujet : chacun sait leur ambition et que vous leur devez cent quatre-vingt mille ducats, qu'ils attendent depuis longtemps [1], et qu'il vaut mieux les dépenser pour leur faire la guerre que les leur donner pour qu'ils s'en servent pour vous attaquer. Passons au pape et à son fils le duc [2]. Ce point n'a pas besoin de commentaire : chacun sait leur nature et quel est leur appétit, comment est fait leur comportement et quelle confiance on peut leur faire et en attendre. Je dirai seulement que l'on n'a jamais conclu d'accord avec eux et j'ajouterai que ce ne fut pas de notre faute. Mais imaginons qu'on en conclue un demain. Je vous ai dit que seront vos amis les princes qui ne pourront pas vous attaquer, et je vous le répète. Car, parmi les particuliers, ce sont les lois, les écrits, les pactes qui font observer la parole donnée ; parmi les princes, ce sont seulement les armes qui la font observer. Et si vous me dites : nous recourrons à l'aide du roi [3] il me semble vous avoir déjà dit que le roi n'est plus capable de vous défendre, car les temps ne sont plus les mêmes, et l'on ne peut se fonder toujours sur l'épée d'autrui. Aussi est-il bon de l'avoir à son côté et de la ceindre lorsque l'ennemi est à distance, car autrement on n'a pas le temps de le faire et l'on ne trouve pas de remède.

Nombre d'entre vous doivent se souvenir de la prise de Constantinople par les Turcs [4]. L'empereur [5] avait prévu sa chute. Il convoqua ses sujets, car il ne pouvait y remédier avec ses troupes ordinaires ; il leur exposa le danger, leur montra les remèdes ; ils s'en moquèrent.

1. Cf. ci-dessus, *Discours aux Dix...* : les Vénitiens abandonnèrent Pise aux Florentins contre le paiement d'une somme de 180 000 ducats.
2. Alexandre VI et César Borgia.
3. Le roi de France.
4. La chute de Constantinople eut lieu en 1453 et suscita une intense émotion dans toute la chrétienté.
5. Constantin Paléologue, dernier empereur de Constantinople.

Alors vint l'assaut. Les sujets, qui avaient eu d'abord peu de considération pour les avertissements de leur seigneur, lorsqu'ils entendirent le fracas de l'artillerie sur leurs murs et le frémissement de l'armée ennemie, coururent en larmes aux pieds de l'empereur, les poches bourrées d'argent. Il les chassa en disant : allez mourir avec cet argent, puisque vous n'avez pas voulu vivre sans lui. Mais il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Grèce pour trouver des exemples, puisqu'on les a à Florence. En septembre 1500, le duc de Valentinois partit de Rome avec son armée et l'on ne savait pas s'il devait passer en Toscane ou en Romagne. Toute la ville fut inquiète, car elle se trouvait dépourvue de tous moyens et chacun priait Dieu de nous donner du temps. Mais, lorsqu'il nous tourna le dos pour se diriger vers Pesaro[1] et que l'on ne vit plus les dangers présents, on entra en une confiance téméraire, de sorte que l'on ne put jamais vous convaincre de prendre aucune mesure. On ne manqua pas de vous représenter, vous rappeler et vous prédire tous les périls qui vinrent ensuite, mais dans votre obstination vous ne les avez pas crus. De telle sorte que, réunis dans le même lieu qu'aujourd'hui, le 26 avril 1501, vous avez entendu la nouvelle de la perte de Faenza et vous avez vu les larmes de votre gonfalonier[2], qui pleura sur votre aveuglement et votre entêtement et vous contraignit à avoir pitié de vous-mêmes.

Vous n'avez pas agi à temps : car si vous aviez voté ces mesures il y a six mois, elles auraient porté leurs fruits ; en les votant six jours à l'avance, elles ne peuvent être que peu efficaces pour votre salut. Car vous avez appris le 4 mai que l'armée ennemie était à Firenzuola. La ville fut en proie à la confusion ; vous avez commencé à éprouver les bénéfices[3] de votre entêtement ; vous avez vu brûler vos maisons, piller vos biens, tuer vos sujets, les emmener captifs, violer vos femmes, ravager vos propriétés, sans pouvoir y apporter le moindre remède. Ceux qui, il y a six mois, n'avaient pas voulu contribuer au paiement de vingt ducats, on leur en a pris deux cents, et ils ont payé de toute façon les vingt premiers. Alors que vous deviez accuser votre aveuglement et votre entêtement, vous accusiez les mauvaises dispositions et l'entêtement des optimates, en hommes qui, vous trompant souvent, voudriez ne vous être jamais trompés, et qui, quand vous voyez le soleil, ne croyez jamais qu'il doive pleuvoir un jour. Ainsi advient-il aujourd'hui. Vous ne pensez pas qu'en huit jours le duc de Valentinois peut être avec son armée sur votre territoire, et les Vénitiens en deux jours ; vous ne considérez pas que le roi est en tractations avec les

1. La ville de Pesaro fut occupée par César Borgia le 27 octobre 1500.
2. Soderini, gonfalonier en mars et avril 1501.
3. Terme employé ironiquement ici.

Suisses en Lombardie [1] ; vous ne considérez pas qu'il n'a pas arrêté ses affaires avec l'Allemagne et avec l'Espagne [2] et qu'il a le dessous dans le royaume de Naples [3]. Vous ne voyez pas quelle faiblesse il y a à demeurer ainsi et comment la fortune varie.

Les autres ont coutume de s'assagir du fait des périls courus par leurs voisins ; vous ne devenez pas plus sages du fait des vôtres, ne faites pas confiance à vous-mêmes, ne comprenez pas le temps que vous perdrez et que vous avez perdu. Vous le pleurerez aussi, et sans profit, si vous ne changez pas d'opinion. Car, je vous le dis, la fortune ne change pas d'avis là où l'on ne change pas de dispositions ; et les cieux ne veulent ni ne peuvent soutenir une chose qui veut s'effondrer de toute façon. Je ne peux croire que cela arrive, en vous voyant citoyens libres de Florence et tenant votre liberté entre vos mains. Je veux croire que vous aurez pour elle les égards qu'a toujours eus qui est né libre et désire vivre libre.

DE LA MANIÈRE DE TRAITER LES POPULATIONS DU VAL DI CHIANA RÉVOLTÉES [4]

Lucius Furius Camille, après avoir vaincu les populations du Latium, qui s'étaient plusieurs fois révoltées contre les Romains, étant rentré à Rome, vint au sénat et fit une proposition concernant ce que l'on devrait faire des territoires et des villes des Latins. Les paroles qu'il employa et la sentence que prononça le sénat sont presque à la lettre les suivantes, comme Tite-Live [5] les rapporte. « Pères conscrits, ce qui devait être fait dans le Latium a été réalisé grâce à la bienveillance des dieux et à la vaillance des soldats. Près de Pedum et de Stura ont été détruites les armées des Latins ; tous les territoires et les villes des Latins, ainsi qu'Antium, cité des Volsques, sont sous votre garde,

1. Après avoir aidé, en avril 1501, Ludovic le More à récupérer son duché, les Suisses le trahirent contre la promesse d'une forte somme d'argent ; sinon que, l'argent n'arrivant pas, ils occupèrent bientôt une partie du duché de Milan.

2. Les tractations avec l'empereur d'Allemagne Maximilien portaient sur les droits de possession du Milanais ; celles avec l'Espagne, sur le respect d'accords antérieurement conclus entre les deux puissances.

3. Les hostilités entre la France et l'Espagne dans le royaume de Naples avaient repris en juillet 1502.

4. Titre original : *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*, 1503.

5. Cf. Tite-Live, VIII, 13, 11-18 (et le commentaire qu'en donnera Machiavel dans ses *Discours*, livre II, chap. XXIII).

qu'elles aient été acquises par la force ou par des accords[1]. Comme ils nous mettent souvent en danger avec leurs fréquentes révoltes, il nous reste maintenant à délibérer sur la manière de nous en garantir dans l'avenir, soit par le recours à la cruauté, soit par un pardon libéralement accordé. Dieu vous a donné le pouvoir absolu de décider si le Latium doit ou non être conservé, ou si vous pouvez vous en garantir éternellement. Réfléchissez donc pour savoir si vous voulez cruellement châtier ceux qui se sont donnés à vous et si vous voulez totalement abattre le Latium et faire un désert de ce pays, d'où vous avez souvent tiré, lors des dangers, des armées auxiliaires, et si vous voulez, à l'exemple de vos ancêtres, agrandir la république romaine en faisant venir habiter à Rome ceux qu'ils avaient vaincus. Ainsi l'occasion vous est-elle donnée d'agrandir glorieusement votre cité. Je dois toutefois vous dire seulement ceci : un empire qui a des sujets fidèles et attachés à leur prince est très solide. Mais, ce qu'il faut décider, il faut le décider promptement, car vous avez des populations entières suspendues entre l'espoir et la peur, qu'il faut tirer de cette incertitude en leur annonçant soit un châtiment soit une récompense. Ma tâche a consisté à agir de façon telle que le choix vous incombe : c'est ce que j'ai fait. Il vous faut maintenant décider ce qui peut apporter avantage et profit à la république. » Les principaux sénateurs louèrent le rapport du consul[2], mais, les causes des cités et des territoires révoltés étant différentes, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient délibérer de façon générale, mais sur chacune en particulier. Le consul ayant exposé la cause de chacune des cités, les sénateurs décidèrent que les Lanuviens seraient citoyens romains et que leur seraient rendus les objets sacrés qui leur avaient été enlevés durant la guerre. Ils firent également romains les habitants d'Aricie, Nomentum et Pedum. A ceux de Tusculum furent conservés leurs privilèges, et la faute de leur révolte fut rejetée sur quelques-uns des plus suspects. Mais ceux de Vélitrae furent cruellement châtiés, parce qu'ils étaient depuis longtemps citoyens romains et qu'ils s'étaient souvent révoltés ; aussi leur ville fut-elle détruite et tous ses habitants envoyés habiter Rome[3]. A Antium, pour s'en assurer, ils envoyèrent de nouveaux habitants de leur choix ; ils leur prirent tous leurs navires et leur interdirent de pouvoir en faire d'autres. On peut, d'après cette délibération, considérer comment les Romains, en portant un jugement sur leurs territoires révoltés, estimèrent qu'il fallait soit gagner leur fidélité par des bienfaits, soit les traiter de façon à ne plus avoir à les craindre. Ainsi jugèrent-ils néfaste toute autre voie moyenne que l'on aurait pu prendre. Pour en venir ensuite à leur jugement, ils

1. Cf. Tite-Live, *ibid.*, « *aut vi capta aut recepta in deditionem praesidiis tenentur vestris.* »
2. Machiavel poursuit ici sa traduction de Tite-Live, VIII, 14.
3. Tite-Live, VIII, 14, 6 : « *iussique trans Tiberim habitare.* »

employèrent les deux procédés : en comblant ceux que l'on pouvait espérer récupérer ; en traitant les autres, dont on n'espérait rien, de façon telle qu'ils ne puissent plus jamais nuire. A cette dernière fin, les Romains avaient deux procédés : l'un consistait à raser les villes et à en envoyer les habitants à Rome ; l'autre, soit à les vider de leurs anciens habitants et à en envoyer de nouveaux, soit, en y laissant les anciens, à y installer un nombre suffisant de nouveaux pour que les anciens ne puissent jamais rien tramer ni décider contre le sénat. Ces deux manières de se garantir furent également appliquées dans ce jugement : en détruisant Vélitrae et en envoyant de nouveaux habitants à Antium. J'ai entendu dire que l'histoire est la maîtresse de nos actions et surtout de celles des princes : le monde a toujours été pareillement habité par des hommes qui ont toujours eu les mêmes passions ; toujours il y a eu des gens qui servent et des gens qui commandent ; des gens qui servent de mauvais gré et d'autres de bon gré ; des gens qui se révoltent et qui sont châtiés. Si quelqu'un se refuse à le croire, qu'il considère Arezzo l'an passé et tous les territoires du Val di Chiana, qui ont un comportement fort semblable à celui des peuples latins : on y voit, comme ici, la révolte et la récupération. Bien qu'il y ait une très grande différence entre la façon de se révolter et celle de récupérer, la révolte et la récupération sont semblables. Donc, s'il est vrai que l'histoire est la maîtresse de nos actions, il n'était pas mauvais, pour ceux qui devaient punir et juger les territoires du Val di Chiana, qu'ils prennent leur exemple et imitent ceux qui ont été les maîtres du monde, surtout dans un cas où ils vous enseignent exactement comment vous devez vous comporter. En effet, de même qu'ils prononcèrent des jugements différents, parce qu'étaient différentes les fautes des peuples dont on a parlé, de même devriez-vous également faire vous aussi, en trouvant aussi chez vos rebelles une différence entre leurs fautes. Si vous veniez me dire : c'est ce que nous avons fait, je répondrais que ce fut fait partiellement, mais que cela a été manqué pour le pire et le meilleur. Je pense que vous avez bien jugé en décidant que les habitants de Cortone, Castiglione, Borgo San Sepolcro, Foiano della Chiana conservent leurs chapitres, qu'ils soient flattés et que vous vous soyez efforcés de les reconquérir par des bienfaits, parce que je les assimile aux habitants de Lanuvium, Aricie, Nomentum, Tusculum et Pedum, qui ont mérité un jugement semblable de la part des Romains. Mais je n'approuve pas le fait que les Arétins, qui sont semblables aux habitants de Vélitrae et d'Antium, n'aient pas été traités comme eux. Autant le jugement des Romains mérite d'être loué, autant le vôtre mérite d'être blâmé. Les Romains ont jadis estimé que l'on doit soit être bienveillant envers les populations rebelles, soit les détruire, et que toute autre voie est très périlleuse. Il me semble que vous n'avez rien fait de tel avec les Arétins, car on n'appelle pas bienfait le fait de les convoquer tous

les jours à Florence, de leur ôter tout honneur, de vendre leurs biens, d'en dire publiquement du mal, d'avoir installé des troupes chez eux. On n'appelle pas s'en assurer le fait de laisser leurs remparts debout, de laisser demeurer dans la cité les cinq sixièmes d'entre eux, de ne pas leur imposer la compagnie d'habitants qui les dominent, de vous comporter de façon telle avec eux que, lors de difficultés ou de guerres que l'on vous ferait, vous ayez plus à dépenser à Arezzo que contre un ennemi qui viendrait à vous attaquer. On en fit l'expérience en 1498, alors que la ville ne s'était pas encore révoltée et que l'on n'avait pas encore sévi contre elle : cependant, comme les troupes des Vénitiens marchaient sur Bibbiena[1], vous avez dû engager à Arezzo, pour la faire tenir tranquille, les troupes du duc de Milan et le comte Rinuccio[2] avec sa compagnie. Si vous n'aviez pas éprouvé de crainte à ce propos, vous auriez pu vous en servir dans le Casentino contre vos ennemis ; il n'aurait pas été nécessaire de retirer Paolo Vitelli du territoire de Pise pour l'envoyer dans le Casentino. En vous contraignant à cela, la mauvaise foi des Arétins vous fit courir beaucoup plus de dangers et dépenser beaucoup plus d'argent que vous n'auriez fait s'ils vous avaient été fidèles. Ayant récapitulé ce que l'on vit alors, ce que l'on a vu ensuite et les conditions dans lesquelles vous les tenez, on peut juger avec certitude que, aussitôt que vous seriez attaqués (Dieu nous en garde), soit Arezzo se révolterait, soit le fait de la garder vous causerait de telles difficultés que ce serait une dépense insupportable pour notre cité.

Quant à la possibilité que vous soyez présentement attaqués ou non, et que quelqu'un ait des visées sur Arezzo ou non, puisque j'en ai entendu parler, je ne veux pas passer l'affaire sous silence. Sans parler des craintes que peuvent vous inspirer les princes d'outre-monts, discutons seulement de la peur qui est la plus proche de vous. Quiconque a observé César Borgia, dit le duc de Valentinois, voit que celui-ci, pour conserver les États qu'il possède, n'a jamais eu l'intention de s'appuyer sur des amitiés italiennes, car il a toujours eu peu d'estime pour les Vénitiens, et pour vous moins encore. Si cela est vrai, il faut qu'il pense étendre suffisamment son pouvoir en Italie pour être sûr de lui-même et rendre son amitié désirable par un autre puissant. Si c'est là son idée et s'il aspire à la domination de la Toscane, en tant que région limitrophe et propre à en faire un royaume avec les États qu'il occupe (qu'il ait cette intention est une chose assurée, tant pour les raisons susdites, qu'à cause de son ambition, et également parce qu'il vous a lanternés au moment de signer un accord et n'a jamais voulu rien

1. Bibbiena fut occupée par Bartolomeo d'Alviano, condottiere au service des Vénitiens.
2. Rinuccio da Marciano, condottiere au service de Florence.

conclure avec vous), reste à voir si les circonstances se prêtent à ce qu'il farde ses intentions. Je me souviens avoir entendu dire par le cardinal Soderini[1] qu'entre autres motifs que l'on pourrait avoir pour taxer de grands hommes le pape et le duc, il y avait celui-ci : qu'ils sont bons connaisseurs de l'occasion et savent fort bien s'en servir[2] : opinion confirmée par l'expérience que l'on a faite des choses qu'ils ont menées à bien grâce à l'opportunité. Et si l'on avait à débattre pour savoir si les circonstances sont maintenant opportunes et sûres pour vous attaquer, je dirais que non. Mais, considérant que le duc ne peut attendre que la partie soit gagnée, parce qu'il lui reste peu de temps, eu égard à la brièveté de la vie restant au souverain pontife, il lui faut nécessairement se servir de la première occasion, s'il s'en offre une à lui, et confier pour une large part sa cause à la fortune[3].

ALLOCUTION A L'INTENTION D'UN MAGISTRAT[4]

Illustres Seigneurs, Magnifique Préteur, Vénérables Collèges, Dignes Docteurs et Honorables Magistrats. Chacune de Vos Excellences a pu voir comment, non par ma volonté, mais par commandement exprès de Nos Illustres Seigneurs, je suis venu parler devant votre assemblée. Ce qui m'ôte fort mes scrupules, puisque, si j'étais venu de moi-même, j'aurais mérité d'être blâmé pour ma présomption, alors que, contraint par le commandement de Vos Illustres Seigneuries, je mérite, non certes d'être loué, mais au moins d'être excusé du fait de mon obéissance. Votre puissance et votre autorité sont telles, bien que mon inexpérience soit grande, qu'elles l'emportent sur elle.

Cependant je ne puis pas ne pas éprouver un certain déplaisir à être contraint de parler de choses dont je n'ai pas connaissance. Et je ne vois d'autre remède, pour me donner satisfaction ainsi qu'à vous-mêmes, que d'être très bref, afin de commettre moins d'erreurs dans mes propos et de vous ennuyer moins. Je ne crois pas non plus qu'il convienne de parler longuement, car devoir parler de la justice devant des hommes très justes semble chose plutôt superflue que nécessaire. Toutefois, pour satisfaire à cette cérémonie et ancienne coutume, je dirai comme les poètes antiques[5], qui — selon les païens — furent les

1. Francesco Soderini, frère de Piero et son conseiller.
2. Cf. *Le Prince*, chap. VII.
3. Cf. *Le Prince*, chap. VII.
4. Titre original : *Allocuzione fatta ad un magistrato*, après 1500 ?
5. Cf. Ovide, *Fastes*, I, 247-250 ; Virgile, *Géorgiques*, II, 473-474.

premiers à donner des lois au monde : ils racontent que les hommes des origines étaient si bons que les dieux n'éprouvaient pas de honte à descendre du ciel et à venir habiter la terre en leur compagnie. Puis, la vertu faisant défaut et les vices apparaissant, ils commencèrent peu à peu à s'en retourner au ciel ; le dernier qui quitta la terre fut la Justice. Ce qui montre pour le moins la nécessité où se trouvent les hommes de vivre sous les lois de la justice, car, bien qu'ils fussent devenus pleins de vices et que la puanteur de leurs défauts eût chassé les autres dieux, ils demeuraient néanmoins justes. Mais, la Justice faisant également défaut avec le temps, la paix fit défaut avec elle : d'où naquit la ruine des royaumes et des républiques. Montée au ciel, la Justice n'est jamais plus revenue habiter parmi l'ensemble des hommes, mais seulement dans quelques villes en particulier, qui, durant le temps où elles l'accueillirent, en devinrent grandes et puissantes. Elle a illustré les États des Grecs et des Romains ; elle a rendu heureux nombre de républiques et de royaumes ; elle a habité aussi parfois notre patrie et l'a accrue et conservée, de même qu'elle l'accroît et la conserve encore aujourd'hui. Elle fait naître l'union dans les États et les royaumes ; l'union engendre leur puissance et leur conservation ; elle défend les pauvres et les faibles, rend humbles les orgueilleux et les audacieux, réfrène les hommes avides et les avares, châtie les insolents et disperse les violents ; elle engendre dans les États l'égalité qui est souhaitable à leur maintien. Cette vertu est celle qui, de toutes les autres, plaît davantage à Dieu. Cela apparut en la personne de Trajan, qui, bien que païen et infidèle, fut reçu, grâce à l'intercession de saint Grégoire, au nombre des élus, pour cet unique mérite qu'il eut d'avoir administré la justice sans autre considération. Dans ses vers écrits en lettres d'or et véritablement divins, Dante l'atteste pleinement, là où il dit :

> Ici était représentée la grande gloire
> du prince romain, dont la haute valeur
> poussa Grégoire à sa grande victoire,
> je veux parler de l'empereur Trajan :
> une pauvre veuve était au frein de son cheval,
> pleurant en une attitude de douleur[1]...

vers que j'ai dits avec raison dignes d'être écrits en lettres d'or, par lesquels on voit combien Dieu aime la justice et l'amour.

Vous devez donc, excellents citoyens et vous aussi qui êtes préposés à la justice, fermer vos yeux, boucher vos oreilles, lier vos mains, lorsqu'il vous advient d'avoir à juger des amis ou des parents, d'entendre des prières ou des pressions inconvenantes, de recevoir quelque chose qui puisse vous corrompre et vous écarter d'actions justes et pitoyables.

1. Dante, *Divine Comédie, Purgatoire*, X, 73-78.

Au cas où la Justice ne se trouverait pas ici, alors que vous vous comporterez de la sorte, elle reviendra habiter dans votre cité ; au cas où elle s'y trouverait, elle y demeurera volontiers et n'éprouvera pas le désir de retourner au ciel. Vous apporterez de la sorte à cette cité et à cet État la gloire et la pérennité. Je vous conforte donc en cela et vous le proclame comme le devoir de votre charge. Et vous, maître..., vous en dresserez l'acte.

SUR LA NATURE DES FRANÇAIS [1]

Ils sont tellement préoccupés du profit et des dommages présents qu'il leur échoit peu de mémoire des outrages et des bienfaits qu'on leur a faits autrefois et ils se soucient peu du bien et du mal à venir.

Les premiers accords que l'on passe avec eux sont toujours les meilleurs.

Quand ils ne peuvent vous faire du bien, ils vous en promettent ; quand ils peuvent vous en faire, ils vous en font difficilement ou jamais.

Ils sont très humbles dans la mauvaise fortune ; insolents dans la bonne.

Ils sont plus avares que sages.

Ils tissent leurs mauvaises trames avec la force. Celui qui gagne est très souvent dans les bonnes grâces du roi ; celui qui échoue, très rarement. Aussi celui qui veut tenter une entreprise doit-il considérer si elle doit réussir ou non, plutôt que si elle doit déplaire ou non au roi. Et cette règle, connue du duc de Valentinois, l'a porté jusqu'à Florence avec ses troupes [2]. Ils ne se soucient pas beaucoup de ce que l'on peut dire ou écrire à leur propos.

Ils sont plus avides d'argent que de sang.

Ils ne sont libéraux qu'en audiences.

En de nombreuses affaires ils n'ont qu'une grossière estime pour leur honneur, à la différence des seigneurs italiens. Pour cette raison ils n'ont pas beaucoup insisté à Sienne pour réclamer Montepulciano [3] et n'être pas obéis. Un seigneur et gentilhomme désobéirait-il au roi en un domaine qui concerne un tiers, il en est quitte pour obéir de toute

1. Titre original : *De natura Gallorum*, 1500 ?
2. En 1501.
3. Montepulciano passa de la domination florentine à celle de Sienne entre 1495 et 1511. Une tentative diplomatique du roi de France, pour la faire revenir sous l'autorité de Florence, échoua en 1502.

manière, s'il est encore temps ; au cas contraire, il doit attendre quelques mois avant de se montrer à la Cour. C'est ce qui nous a fait perdre deux fois Pise : l'une, quand Entragues occupait la citadelle[1] ; l'autre, quand le camp français y vint à votre secours[2].

Celui qui n'a plus rien à perdre a davantage d'autorité et de faveur auprès du roi.

Qui veut mener une affaire à la Cour a besoin de très grandes quantités d'argent, de beaucoup de diligence et de chance.

Si on leur demande un bienfait, ils pensent d'abord au profit qu'ils peuvent en tirer, plutôt qu'au service qu'ils peuvent rendre.

Ils sont changeants et légers. Ils ont une renommée de vainqueurs. Ils sont hostiles au langage des Romains et à leur renommée. Les Italiens n'ont pas la vie facile à la Cour, sinon qui n'a plus rien à perdre et navigue en homme perdu.

PETITE NOTE A L'INTENTION DE QUI VA EN AMBASSADE EN FRANCE[3]

A la porte de Bologne, au nom de Dieu, faire dresser acte de son départ par notaire agréé et en faire porter l'attestation à la première chancellerie publique : chose que l'on a également coutume de faire à la fin des instructions.

Envoyer le postillon quelque peu en avant pour retenir l'auberge. A peine serez-vous descendu de cheval, si vous voulez partir le lendemain, vous enverrez aussitôt votre chancelier, accompagné de deux domestiques, au palais des Seize[4], pour faire connaître votre arrivée à Sa Magnificence le gonfalonier ; et faire savoir comment, ayant pour mandat de rendre visite et parler au magnifique gouvernement, vous désirez qu'il vous indique l'heure convenant le mieux à Leurs Seigneuries, etc.

Même si vous ne voulez pas partir le lendemain, il est bon d'accomplir aussitôt cet acte et d'être informé de l'heure coutumière, qui sera le lendemain matin. Vous pouvez aussi, même après avoir pris congé, demeurer jusqu'au jour suivant, si vous le jugez bon. Car, si vous n'ob-

1. En 1496, Robert de Balzac, seigneur d'Entragues, remit la citadelle aux Pisans contrairement aux ordres que lui avait donnés Charles VIII.

2. L'armée française vint aider — vraiment — les Florentins lors du siège de Pise en 1500.

3. Titre original : *Notula per uno che va ambasciatore in Francia*, 1503.

4. Ce sont les seize *Riformatori*, les plus hauts magistrats de Bologne.

serviez pas cette disposition coutumière, d'obtenir audience le matin suivant votre arrivée, cela pourrait étonner ceux qui en ignoreraient la raison.

L'heure ayant été fixée par le dit gouvernement, il faudra être prêt le matin de très bonne heure et attendre dans votre chambre ceux que le dit gouvernement aura mandatés pour venir vous chercher. Surtout, que toute votre suite se tienne bien tranquille auprès de vous, et que l'on n'ait pas à entendre le moindre bruit d'appel ou d'attente.

Dans le palais des Seize, il faut avertir votre suite qu'aucun des vôtres, sauf votre chancelier, ne doit entrer dans la salle d'audience. Je dis cela parce qu'il s'est déjà trouvé certains qui ont eu la présomption d'y entrer, au détriment de la réputation de l'ambassadeur. Je dis cela pour les domestiques ; mais, si vous aviez avec vous un ou deux jeunes gens de quelque qualité, il n'y aurait pas d'inconvénients à les introduire.

Dans la salle d'audience, le chancelier s'arrêtera de lui-même à une certaine balustrade qui s'y trouve, où se tiendront également debout les chanceliers du gouvernement.

A peine l'ambassadeur se sera-t-il assis, que le chancelier, avec une révérence adéquate, se dirige vers lui, qu'il baise la lettre de créance et la lui tende ; qu'il retourne ensuite au bas des marches.

Après avoir donné au préposé la lettre, qui sera lue à haute voix par le chancelier du gouvernement, que l'ambassadeur expose sa mission au nom de Dieu.

Pour revenir en arrière : lorsque, le soir même de votre arrivée, vous aurez su du gonfalonier[1] l'heure de l'audience, comme on l'a dit, que votre chancelier aille aussitôt, la nuit fût-elle bien avancée, en se faisant accompagner par un guide, chez le magnifique seigneur Giovanni[2] ; qu'il lui donne connaissance de votre arrivée et lui fasse savoir comment vous désirez et avez mandat d'entrer en contact avec Sa Seigneurie ; qu'il vous dise à ce propos s'il lui conviendra de vous entretenir aussitôt après l'audience générale des Seize, avec Son Excellence en particulier, et de la façon qu'il préférera ; et comment il s'est rendu de votre part auprès du magnifique gouvernement pour demander l'heure de l'audience, et ce qui lui a été répondu.

Le seigneur répondra sans doute qu'il s'entretiendra au palais avec vous ; il s'y retirera en particulier : seul le chancelier entrera avec vous ; qu'il baise la lettre comme ci-dessus, et qu'il vous la donne. Le seigneur demandera quand vous partirez, seulement pour savoir quand il pourra vous rendre visite ; et je crois assurément qu'il viendra ensuite

1. Le gonfalonier de justice, qui présidait le sénat de Bologne.
2. Giovanni Bentivoglio, seigneur de Bologne.

vous rendre visite. Allez à sa rencontre jusqu'au haut de l'escalier et raccompagnez-le de même.

Lorsque vous serez de retour de l'audience et que vous aurez donné congé à ceux qui vous auront accompagné en les remerciant brièvement, aussitôt se présentera la foule des

Trompettes fifres et massiers du gouvernement	En tout, selon notre coutume, donnez-leur à parts égales 30 gros[1] par l'intermédiaire de votre intendant, en les invitant à boire dès leur arrivée, sans qu'ils aient à jouer ou à venir en votre présence.
Trompettes fifres ou tambours	du magnifique seigneur Giovanni, 20 gros à parts égales.

Trompettes de messire Annibale : 4 carlins[2].
Trompettes du podestat : 2 carlins. Si vous décidez de renvoyer sans rien ceux du podestat, vous pouvez les donner à ceux du magnifique seigneur Alessandro[3].

De Bologne, vous enverrez de toute façon vos lettres par l'intermédiaire de Zanchini ou d'un autre de nos concitoyens, c'est-à-dire Gismondo Naldi ou autre, etc.

Quant à Milan, je ne puis maintenant vous en informer. Mais je crois qu'on ne peut se tromper en envoyant avec un jour d'avance un postillon auprès de Manetto Portinari, pour qu'il donne connaissance au Grand Maître[4] de votre arrivée ; qu'il revienne vous aviser seulement si vous avez à observer une procédure plutôt qu'une autre lors de votre entrée : ce que je ne crois pas. Qu'il organise ainsi votre étape, ou dans un logement fixé par la Cour, ou que ce soit à l'auberge. Par surcroît de précaution, si Manetto était absent, je vous adresserais même à Salvestro di Dino Guardi, marchand florentin, dont le postillon sera aussitôt informé du lieu où il est, au Broletto[5] ou auprès de quelque orfèvre.

Sur la France et sur la Cour, comme il s'y trouve des guides aimables, sages et experts, il est superflu de vous faire une petite note, d'autant que les coutumes y varient fort. Je dirai toutefois le peu que je pourrai pour corriger mes honorables confrères, etc.

Quant à demander audience et aux cérémonies, on vous en dira assez le moment venu.

1. Monnaie d'argent, de valeur variable selon les époques et les pays.
2. Monnaie florentine, qui valait 12 *soldi* en 1505.
3. Alessandro et Annibale étaient les fils de Giovanni Bentivoglio.
4. Charles d'Amboise, gouverneur de Milan pour le compte de Louis XII depuis mai 1500.
5. Quartier de Milan : *broletto* désignait la place où se tenaient, dans les communes médiévales, les assemblées populaires, et où fut souvent érigé le palais municipal.

Aux premiers portiers, un ducat.

Aux deuxièmes, deux ducats.

Aux troisièmes, qui sont des intimes, trois ducats.

Aux fourriers, quatre ducats.

Aux trompettes, ne donnez rien, mais faites-les inviter à boire.

Au maître contrôleur, qui est responsable de la poste, vous donnerez au bout de quelque temps de petites choses ; selon ce que vous dira le seigneur Ugolino.

Au portier du cardinal de Rouen[1] (il y en a deux d'ordinaire), il ne sera pas mauvais de donner un ducat chacun.

A Lyon, aux serviteurs et à la servante de Nasi[2], si vous revenez avec eux, faites donner en tout trois ducats.

Quand vous rentrez dans un logis, fixez bien vos conditions avec l'aubergiste, pour ne pas avoir ensuite à vous disputer. Ceci à propos des logis attribués par fourrier, à la suite de la Cour.

De façon générale pour ce que vous avez à faire outre-monts, faites faire par avance des conditions bien claires.

Que vos domestiques prennent soin de vos affaires, lors de tous vos logements ; qu'ils protègent vos vêtements et vos bottes des rats, en suspendant haut vos bottes. Car, bien que ce soit là chose mineure et ridicule, j'en parle par expérience. Que votre troupe prenne garde à ne pas chercher querelle ni à user de manières arrogantes ; car on la châtierait de toute manière.

En chemin, quand vous passez par Asti et surtout par la Savoie et la Maurienne, là où vous trouvez du bon pain, c'est-à-dire qui ne s'émiette pas, faites-en prendre un peu pour votre table. Car on en trouve du fort beau et l'on ne peut manger celui qui a ce défaut ; il est trop lourd pour un estomac fatigué et délicat.

Le matin, au départ de l'auberge, ne répugnez pas à faire donner un pourboire à la chambrière et au valet d'écurie, pour ne pas avoir les oreilles importunées.

De Bologne à l'ensemble du Milanais on a avantage à dépenser des *quarti* de Milan[3], des *ambrogini*[4] et autres pièces ducales de poids, et des *carlini* de poids ainsi que des *marcelli*[5]. De même à Asti. D'Asti à Pont-de-Beauvoisin, monnaie de Savoie. On a avantage à emporter en France des ducats à l'effigie du roi ou du soleil ; sur le ducat on perd beaucoup. Gardez-vous, à Asti ou dans le Milanais, d'accepter des pièces de Saluces.

---

1. Georges d'Amboise, évêque de Rouen, secrétaire du roi de France.
2. Famille de marchands florentins installés à Lyon.
3. Monnaie d'argent valant un quart d'écu d'or.
4. Monnaie d'or de Milan (du nom de saint Ambroise), de la valeur du florin.
5. Monnaie vénitienne d'argent, à l'effigie du doge Niccolò Marcello.

PORTRAIT DES CHOSES DE FRANCE[1]

La couronne et les rois de France sont aujourd'hui plus forts, plus riches et plus puissants qu'ils ne le furent jamais, pour les raisons indiquées ci-dessous.

Héréditaire, la Couronne est devenue riche, car le roi n'ayant parfois pas de fils ni quelqu'un qui lui succède dans son patrimoine, ses richesses, États et biens propres sont restés à la Couronne. Ceci étant advenu à de nombreux rois, la Couronne en vient à être considérablement enrichie du fait des nombreux États qui lui sont échus, tel le duché d'Anjou[2]. Présentement cela va arriver de la même façon au roi actuel qui, parce qu'il n'a pas d'enfants mâles, transmettra à la Couronne le duché d'Orléans et l'État de Milan[3]. De sorte que les bonnes provinces de France appartiennent aujourd'hui à la Couronne et non aux féodaux.

Il y a une autre et très puissante raison à la force de ce roi : c'est que dans le passé la France n'était pas unie, du fait de puissants féodaux qui osaient et avaient le courage de se lancer dans toutes sortes d'entreprises contre le roi, comme c'était le cas d'un duc de Guyenne[4], de Bourbon, etc. ; aujourd'hui ils sont totalement soumis. Raison pour laquelle le roi en vient à être plus fort.

Il y a une autre raison : c'est que tous les autres princes voisins avaient le courage d'attaquer le royaume de France, parce qu'ils avaient toujours ou un duc de Bretagne, ou un duc de Guyenne, ou de Bourgogne, ou de Flandre pour les appuyer, leur donner passage et abri. Comme cela arrivait quand les Anglais guerroyaient avec la France[5], car, grâce à un duc de Bretagne[6], ils causaient toujours des difficultés au roi ; de même un duc de Bourgogne, grâce à un duc de Bourbon[7], etc. A cette heure, la Bretagne, la Guyenne, le Bourbonnais et la plus grande partie de la Bourgogne étant sujets et très soumis à la France, non seulement de tels princes sont privés des moyens d'attaquer le royaume de France, mais ils ont les féodaux pour ennemis. Le roi de

1. Titre original : *Ritratto delle cose di Francia*, 1510.
2. L'Anjou passa à la Couronne de France sous Louis XI, en 1480.
3. Louis XII revendiquait le duché de Milan et celui d'Orléans en tant que descendant de Louis d'Orléans et de Valentina Visconti.
4. La Guyenne fut en 1469 l'apanage de Charles de France, frère de Louis XI ; elle passa à la Couronne à la mort de Charles en 1472.
5. Allusion à la guerre de Cent Ans (1337-1453).
6. Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, puis avec Louis XII lia définitivement le duché à la Couronne.
7. Charles le Téméraire eut pour allié, dans sa lutte contre Louis XI, Louis de Bourbon.

son côté, parce qu'il possède ces États, se trouve plus puissant et ses ennemis plus faibles.

Il y a encore une autre raison : c'est qu'aujourd'hui les plus riches et les plus puissants féodaux de France sont de sang royal et de même lignée, de sorte que, si viennent à manquer des héritiers supérieurs et antérieurs, la couronne peut échoir à l'un d'entre eux. Aussi chacun demeure-t-il uni à la Couronne, dans l'espoir que lui-même ou ses fils pourront parvenir à ce rang. Se révolter ou s'en rendre ennemi risquerait de faire plus de mal que de bien. Comme il manqua d'arriver au présent roi, quand il fut fait prisonnier lors de la guerre de Bretagne, où il s'était rendu à l'aide du duc et contre les Français[1]. On disputa, à la mort du roi Charles, si, du fait de ce manquement et de cette défection vis-à-vis de la Couronne, il avait perdu son droit de succession. Si ce n'est qu'il se trouva riche du fait des économies qu'il avait amassées et qu'il put largement dépenser, etc., et qu'ensuite celui qui pouvait être roi, au cas où il serait écarté, c'est-à-dire le duc d'Angoulême[2], était un petit enfant ; c'est pour lesdites raisons, et également parce qu'il avait quelques partisans, que le présent roi fut fait roi.

La dernière raison est la suivante : les États des féodaux français ne se divisent pas entre leurs héritiers, comme il advient en Allemagne et en plusieurs régions d'Italie, mais échoient toujours aux aînés, qui sont les véritables héritiers. Leurs autres frères prennent patience et, avec l'aide de leur frère aîné, se consacrent tous aux armes et s'efforcent dans ce métier de parvenir à un rang et à une condition leur permettant de s'acheter un État ; et ils se nourrissent de cette espérance. Il s'ensuit que les gens d'armes français sont aujourd'hui les meilleurs qui soient, car ils sont tous nobles et fils de seigneurs, et sont en mesure d'atteindre à un tel rang.

Les fantassins qu'on lève en France ne peuvent pas être très bons, parce qu'il y a longtemps qu'ils n'ont pas fait la guerre et qu'ils n'en ont donc aucune expérience. Ils sont par tout le pays des roturiers et des soldats de métier ; et ils sont si soumis aux nobles et si abaissés lors de toutes les actions, qu'ils sont lâches. Aussi constate-t-on que le roi ne se sert pas d'eux lors des guerres, parce qu'ils se comportent mal, quoiqu'il y ait les Gascons, que le roi utilise et qui sont un peu meilleurs que les autres ; cela provient de ce qu'ils sont voisins de la frontière avec l'Espagne et tiennent de ce fait un peu des Espagnols. Pour ce que l'on a vu depuis de nombreuses années, les fantassins français se comportent plus en pillards qu'en vaillants guerriers. Cependant, dans la défense et l'assaut des places fortes, ils se comportent fort

1. Alors duc d'Orléans, le futur Louis XII s'opposa à son cousin Charles VIII : il fut fait prisonnier le 27 juillet 1488 à la bataille de Saint-Aubin de Cormier.

2. François d'Angoulême, cousin de Louis XII, et futur François Ier. Il avait à peine quatre ans au moment du couronnement de Louis XII.

bien, mais mal en bataille rangée. Ils sont donc le contraire des Allemands et des Suisses, qui n'ont pas leurs pareils dans les batailles rangées, mais ne valent rien pour la défense ou l'attaque des places fortes. Et je crois que cela provient du fait que, dans ces deux cas, ils ne peuvent garder la formation qu'ils gardent sur le champ de bataille. Aussi le roi de France se sert-il toujours ou de Suisses ou de lansquenets, parce que ses gens d'armes n'ont pas confiance dans les Gascons, lorsque l'on est en face de l'ennemi. Si les fantassins étaient de la qualité des gens d'armes français, il n'est pas douteux que le roi serait en mesure de se défendre de n'importe quel souverain[1].

Les Français sont par nature plus impétueux au combat que résistants ou habiles. Si, au premier choc, on peut résister à leur furie, ils deviennent si faibles et perdent à ce point courage, qu'ils deviennent aussi lâches que des femmes. Ils sont également incapables d'endurer les privations et les ennuis et, à la longue, négligent[2] les choses au point qu'il est aisé d'en triompher, lorsqu'on les surprend en désordre. On en a souvent fait l'expérience dans le royaume de Naples et dernièrement sur le Garigliano[3], où ils étaient moitié plus nombreux que les Espagnols. On pensait qu'ils auraient dû n'en faire qu'une bouchée ; cependant, parce que l'hiver commençait, que les pluies étaient fortes, ils commencèrent à s'en aller l'un après l'autre vers les places fortes voisines pour y avoir plus d'aises. Ainsi le camp fut-il dégarni et désorganisé, de sorte que les Espagnols furent victorieux contre toute raison. Il en eût été de même pour les Vénitiens, qui n'auraient pas perdu la bataille de Vailate[4] s'ils avaient suivi les Français durant dix jours au moins. Mais l'emportement de Bartolomeo d'Alviano rencontra un emportement encore plus grand[5]. La même chose serait arrivée à Ravenne[6] pour les Espagnols, lesquels, s'ils ne s'étaient pas approchés des Français, les auraient mis en désordre, à cause de leur peu de discipline et du manque de vivres, que bloquaient les Vénitiens du côté de Ferrare ; les vivres provenant de Bologne venant à être bloqués par les Espagnols. Mais, parce que les uns manquèrent de sagesse et que les autres eurent moins de jugement encore, l'armée française fut victorieuse, bien que la victoire ait été sanglante[7]. Le heurt fut violent ; il

1. Dans les *Discours*, livre III, chap. XXXVI, Machiavel porte également un jugement négatif sur l'infanterie française.
2. Le jugement est déjà chez César, *De bello Gallico*, III, 19, et chez Tite-Live, VII, 10 ; X, 28, 4.
3. Les Français furent vaincus à la bataille du Garigliano (29 décembre 1503) par les troupes espagnoles de Gonzalo Fernandez de Cordoba.
4. Bataille appelée également d'Agnadello (14 mai 1509).
5. Bartolomeo d'Alviano, commandant en second des troupes vénitiennes, attaqua trop tôt et fut vaincu par les Français.
6. Le 11 avril 1512, Gaston de Foix l'emporta à Ravenne sur les troupes de la Ligue.
7. Plus de vingt mille morts.

l'aurait été davantage, si les forces principales de l'un et l'autre camp avaient été de la même espèce. Mais l'armée française était forte de ses gens d'armes et l'espagnole de son infanterie ; aussi n'y eut-il pas un plus grand carnage. Donc celui qui veut triompher des Français doit se garder de leur premier choc, car en les amusant, pour les raisons énoncées ci-dessus, il en triomphera. C'est pourquoi César a dit que les Français sont au premier abord plus que des hommes et à la fin moins que des femmes[1].

La France, du fait de son étendue et de la commodité de ses grands fleuves, est grasse et opulente. Les denrées et la main-d'œuvre y sont à bon marché, ou pour rien, à cause du manque d'argent qu'il y a dans le peuple. Celui-ci peut à peine en réunir suffisamment pour payer ses redevances à son seigneur, encore qu'elles soient très petites. Cela provient de ce qu'ils n'ont pas la possibilité d'écouler leurs denrées, car tout le monde en a à vendre. De sorte que, si dans une ville quelqu'un voulait vendre un muid de blé, il ne trouverait pas d'acheteur, parce que chacun en a à vendre. Les nobles ne dépensent rien de ce qu'ils tirent de leurs sujets, sauf pour leur habillement. Car ils ont eux-mêmes quantité de bétail à manger et de la volaille à foison, des lacs et autres lieux pleins de gibier de toutes sortes ; il en est de même pour chacun en général et par tout le pays. De sorte que tout l'argent parvient entre les mains des seigneurs, qui en ont une grande quantité ; alors que le peuple se croit riche dès qu'il a un florin.

Les prélats français perçoivent les deux cinquièmes des revenus et des richesses du royaume, parce qu'il y a force évêchés qui jouissent du temporel et du spirituel. Ayant en outre suffisamment de choses pour leur ravitaillement, tous les cens et l'argent qui parviennent entre leurs mains n'en sortent donc jamais, conformément à la nature avaricieuse des prélats et des religieux. Ce qui parvient aux chapitres et aux collèges des églises est dépensé en argenterie, joyaux et autres richesses pour l'ornement des églises. De sorte que, entre ce que possèdent les églises elles-mêmes et ce qu'ont les prélats en particulier, entre monnaies et argenterie, le tout vaut un trésor inestimable.

Dans les conseils et le gouvernement des affaires de la Couronne et de l'État français, ce sont toujours les prélats qui interviennent en majorité. Les autres seigneurs ne s'y intéressent pas, parce qu'ils savent que ce sont eux qui exécuteront les décisions. Aussi chacun est-il satisfait, l'un de commander, l'autre d'exécuter, bien qu'interviennent aussi des personnes âgées, anciens hommes de guerre, afin que, là où il faut débattre de semblables affaires, ils puissent diriger les prélats qui n'en ont pas l'expérience.

1. Le jugement est en fait de Tite-Live, X, 28, 4.

En vertu d'une certaine pragmatique sanction[1], obtenue depuis longtemps des souverains pontifes, les bénéfices français sont conférés par les collèges du pays. Ainsi, quand meurt leur évêque ou leur archevêque, les chanoines assemblés confèrent le bénéfice à celui d'entre eux qui leur semble le mériter. De sorte qu'ils ont souvent quelques dissensions, car il y en a toujours qui cherchent les faveurs à force d'argent, et quelques autres grâce à leurs vertus et bonnes œuvres. Les moines font de même pour désigner leurs abbés. Les autres bénéfices mineurs sont conférés par les évêques qui en ont l'autorité. Si parfois le roi veut déroger à cette pragmatique sanction, en choisissant un évêque à sa façon, il faut qu'il use de la manière forte, parce que les chanoines refusent d'en donner la possession. Quand bien même ils y sont contraints, ils ont coutume, à la mort du roi, d'ôter sa charge à un prélat nommé, et de la rendre à leur élu.

Les Français sont par nature avides du bien d'autrui ; ils en sont ensuite prodigues, ainsi que du leur. Aussi un Français serait-il capable de voler comme en respirant pour engloutir ce qu'il a volé, le gâcher et s'en régaler avec sa victime : nature contraire à celle des Espagnols, car vous ne voyez jamais rien de ce qu'ils vous ont volé.

La France craint fort les Anglais à cause des grandes incursions et des ravages qu'ils ont faits autrefois dans le royaume, de sorte que le seul nom d'Anglais est épouvantable pour une population qui n'est pas consciente que la France est aujourd'hui faite autrement qu'en ce temps-là. Car elle est bien armée, expérimentée et unie, et occupe les États sur lesquels s'appuyaient les Anglais, comme c'était le cas d'un duché de Bretagne ou de Bourgogne. A l'opposé, les Anglais ne sont pas disciplinés, car il y a si longtemps qu'ils n'ont pas fait la guerre que, de ceux qui vivent aujourd'hui, il n'en est point qui ait rencontré un ennemi. Et puis il leur a manqué, à l'exception de l'Archiduc[2], quelqu'un qui les rapproche du continent.

Les Français auraient fort à craindre des Espagnols, du fait de leur sagacité et de leur vigilance. Mais, chaque fois que le roi d'Espagne voudrait attaquer la France, il le ferait fort malaisément. Car, depuis la position d'où il partirait jusqu'aux débouchés des Pyrénées qui donnent sur le royaume de France, il y a tant de chemin et une région si stérile que, toutes les fois que les Français auraient à se concentrer face à ces débouchés, vers Perpignan comme vers la Guyenne, l'armée espagnole pourrait être désorganisée, sinon quant à ses réserves, au moins quant au ravitaillement, la route à faire étant si longue. Car le pays qu'elle laisserait derrière elle est, du fait de sa stérilité, presque inhabité, et a

1. Prononcée en 1438 par Charles VII, la pragmatique sanction assurait l'autonomie de l'Église de France vis-à-vis de Rome. Abolie par Louis XI, elle fut rétablie par Charles VIII et Louis XII.

2. Charles de Habsbourg, le futur Charles Quint.

à peine de quoi faire vivre ses habitants. Aussi les Français craignent-ils peu les Espagnols du côté des Pyrénées.

Les Français ne craignent pas les Flamands. Cela provient de ce que les Flamands, du fait de la froideur de leur pays, ne récoltent pas de quoi vivre, surtout en blé et en vin, qu'il leur faut tirer de la Bourgogne, de la Picardie et d'autres régions de France. Ensuite, les populations de la Flandre vivent de produits manufacturés : leurs produits et marchandises sont écoulés dans les foires françaises, c'est-à-dire de Lyon, et à Paris ; car du côté de la côte il n'y a pas d'endroit où les écouler, et de même du côté de l'Allemagne, parce qu'ils en ont et en fabriquent davantage qu'eux. Aussi, chaque fois qu'ils seraient privés d'échanges avec les Français, ils ne trouveraient pas où vendre toutes leurs marchandises ; non seulement ils manqueraient ainsi de ravitaillement, mais de débouchés pour leurs produits. Aussi les Flamands ne feront-ils jamais la guerre aux Français, sinon contraints et forcés.

La France craint fort les Suisses en raison de leur proximité et des attaques soudaines qu'ils peuvent lancer contre eux ; auxquelles il n'est pas possible de pourvoir à temps, du fait de leur promptitude. Ils leur infligent des déprédations et des incursions plus qu'autre chose ; parce que, n'ayant ni artillerie ni cavalerie et les places fortes françaises qui sont proches étant bien pourvues, ils ne font pas de grandes percées. Ensuite, la nature des Suisses est plus apte à faire campagne et à livrer des batailles rangées qu'à enlever et à défendre des places fortes. Sur leurs frontières les Français répugnent à en venir aux mains avec eux, parce que, n'ayant pas une bonne infanterie capable de tenir tête aux Suisses, les gens d'armes ne valent rien sans infanterie. Le pays est également fait de telle sorte que les lances et les troupes à cheval y manœuvrent malaisément ; et les Suisses s'éloignent de mauvaise grâce de leurs frontières pour se rendre dans la plaine, en laissant sur leurs arrières, comme on l'a dit, les grosses places fortes bien pourvues : ils craignent, comme cela leur arriverait sans doute, de manquer de ravitaillement et également, en se portant dans la plaine, de ne pouvoir rentrer à leur gré.

Les Français n'ont pas de crainte du côté de l'Italie, à cause des monts Apennins[1] et des grosses places fortes qu'ils ont au pied de ceux-ci. Chaque fois que quelqu'un voudrait attaquer la France, il devrait s'y arrêter, en ayant sur ses arrières un pays si stérile qu'il lui faudrait ou risquer la famine, ou laisser les places fortes sur ses arrières (ce qui serait folie), ou se mettre à les enlever. Aussi n'ont-ils pas de crainte du côté de l'Italie pour les raisons que l'on a dites, parce qu'il n'y a pas de prince en Italie capable de les attaquer et parce que l'Italie n'est pas unie comme au temps des Romains.

1. Ce sont les Alpes que Machiavel désigne ainsi.

Du côté du midi, le royaume de France n'a rien à craindre du tout, car il y a la côte : dans les ports se trouvent continuellement force vaisseaux, appartenant partie au roi et partie à d'autres habitants du royaume, qui sont en mesure de défendre cette région d'un assaut inopiné. On a le temps de remédier à une attaque préméditée, car qui voudrait la lancer a besoin de temps pour la préparer et s'organiser, et chacun en est informé. Dans toutes ces provinces, le roi maintient d'ordinaire des garnisons et gens d'armes pour jouer en toute sécurité.

Il fait peu de frais pour les garnisons de ses places fortes, parce que ses sujets lui sont très soumis, et il n'a pas coutume de faire garder les forteresses dans le royaume. Sur les frontières, où il y aurait quelques raisons de faire des frais, comme il s'y trouve des garnisons de gens d'armes, il se trouve dispensé de tels frais. Il a, en effet, le temps de pourvoir à un assaut de grande envergure, parce qu'il faut du temps pour le préparer et réunir des troupes.

Le peuple de France est plein de respect et de soumission, et il a une grande vénération pour son roi. Ils vivent avec fort peu de frais grâce à l'abondance des denrées ; et chacun a des immeubles à soi. Ils s'habillent grossièrement et de draps à bon marché et ils ne font usage d'aucune espèce de soierie, ni les hommes ni leurs femmes, parce qu'ils seraient remarqués par les gentilshommes.

Selon les calculs actuels, les évêchés du royaume de France sont au nombre de cent six, y compris les archevêchés au nombre de dix-huit. Les paroisses, un million sept cents[1], y compris les abbayes au nombre de sept cent quarante. On ne prend pas en compte les prieurés.

Je n'ai pas pu connaître les revenus ordinaires et extraordinaires de la Couronne, parce que j'ai interrogé nombre de personnes et que chacune m'a répondu qu'ils atteignent au chiffre que veut le roi. Cependant, à ce que disent certains, une partie des revenus ordinaires, c'est-à-dire ce que l'on appelle prompts deniers du roi, provient de gabelles (telles que le pain, le vin, la viande et autres denrées semblables) pour un million sept cent mille écus. Le roi tire ses revenus extraordinaires de tailles du montant qu'il décide ; l'imposition est haute ou basse comme il lui plaît. Mais, si cela ne suffit pas, on impose des emprunts que l'on rend rarement et on les requiert par lettres royales de la façon suivante : « Le roi notre sire se recommande à vous et, ayant faute d'argent, il vous prie de lui prêter la somme que contient cette lettre. » Elle est payée entre les mains du receveur du lieu, et dans chaque ville il y en a un qui perçoit toutes les redevances des gabelles comme des tailles et des emprunts.

Les villes sujettes de la Couronne n'ont pas d'autre réglementation

1. Le chiffre, que l'on retrouve dans une *Relazione di Francia* de Contarini de 1492, est manifestement exagéré. Le chiffre pourrait être en fait de seize mille.

entre elles que celle que décide le roi pour faire entrer de l'argent ou payer des taxes, comme indiqué ci-dessus.

L'autorité des féodaux sur leurs sujets est totale. Leurs revenus consistent en taxes sur le pain, le vin, la viande, comme ci-dessus, tant par feu, tous les trois mois ; mais ils ne dépassent pas six ou huit sous par feu, tous les trois mois. Les tailles et les emprunts ne peuvent être levés sans le consentement du roi, et il y consent rarement.

La Couronne ne tire aucun profit des féodaux, sinon sur les revenus du sel, et elle ne les taxe jamais, sauf en quelques cas d'extrême nécessité.

L'organisation royale pour les dépenses extraordinaires, lors des guerres comme lors d'autres événements, consiste à ordonner aux trésoriers de payer les soldats ; ils les payent par l'intermédiaire de ceux qui les passent en revue. Les pensionnés et les gentilshommes vont chez les trésoriers généraux et se font faire chaque mois une décharge, c'est-à-dire la quittance de leur paie. Tous les trois mois les gentilshommes et les pensionnés vont chez le receveur de la province qu'ils habitent, et sont aussitôt payés. Les gentilshommes du roi sont au nombre de deux cents ; leur solde est de vingt écus par mois, et ils sont payés comme indiqué ci-dessus ; chaque centaine a un chef qui était d'ordinaire Ravel et Vidame [1].

Il n'y a pas beaucoup de pensionnés ; ils touchent les uns beaucoup, les autres peu, comme il plaît au roi ; ils se nourrissent de l'espoir d'atteindre à un rang supérieur ; mais il n'y a pas de réglementation.

L'office des trésoriers généraux de France consiste à percevoir tant par feu et tant par taille, par consentement du roi, et à prendre des mesures pour que les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, soient payées à temps, c'est-à-dire les décharges, comme il est dit ci-dessus.

Les trésoriers gardent l'argent et payent en fonction des ordres et décharges des trésoriers généraux.

L'office du grand chancelier est de pouvoir absolu ; il peut gracier et condamner à son gré, même dans les sentences capitales, sans le consentement du roi. Il peut remettre les contumaces des plaideurs et conférer les bénéfices avec le consentement du roi. Cependant, parce que les grâces sont accordées par lettres royales scellées par le grand sceau royal, c'est lui qui garde le grand sceau royal. Son salaire est de dix mille francs par an et de deux mille pour tenir table. Par « table » on entend donner à déjeuner et à dîner à tous ceux du Conseil qui font partie de la suite du grand chancelier, c'est-à-dire les avocats et autres

1. Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, duc de Longueville, et Jacques de Bourbon, comte de Vendôme et vidame de Chartres.

gentilshommes qui en font partie, pour le cas où il leur plaît de manger avec lui : ce qui est fort en usage.

La pension que versait le roi de France au roi d'Angleterre était de cinquante mille francs par an ; et c'était en remboursement de certaines dépenses faites par le père de l'actuel roi d'Angleterre[1] dans le duché de Bretagne[2]. Elle est éteinte et on ne la paie plus.

Présentement il n'y a en France qu'un grand sénéchal ; mais quand il y a plusieurs sénéchaux (je ne dis pas de grands sénéchaux, puisqu'il n'y en a qu'un), leur office consiste à être à la tête des gens d'armes ordinaires et extraordinaires ; ils lui doivent obéissance du fait de la dignité de son office.

Les gouverneurs de provinces sont au nombre que veut le roi, et payés comme il plaît au roi ; ils sont nommés annuellement ou à vie, comme il plaît aux rois ; et les autres gouverneurs, jusqu'aux lieutenants des petites villes, sont tous créés par le roi. Vous devez savoir que tous les offices du royaume sont ou donnés ou vendus par le roi, et par nul autre.

La manière de faire les états est que, chaque année, soit en août, soit en octobre, soit en janvier, comme le veut le roi, les dépenses et les revenus ordinaires de l'année sont indiqués par les trésoriers généraux ; on détermine alors les revenus en fonction des dépenses, et l'on accroît ou diminue les pensions et le nombre des pensionnés, comme il plaît au roi.

Quant au nombre d'attributions de titres de gentilshommes et de pensionnés, il n'y a pas de chiffre fixe ; rien n'est approuvé par la Chambre des comptes ; il suffit pour eux de la volonté du roi.

L'office de la Chambre des comptes consiste à réviser les comptes de ceux qui administrent l'argent de la Couronne, tels les trésoriers généraux, les trésoriers et les receveurs.

L'université de Paris est payée sur les revenus des fondations des collèges[3], mais petitement.

Les parlements sont au nombre de cinq : Paris, Rouen, Toulouse, Bordeaux et Dauphiné, et ils n'ont pas d'appel.

Les principales universités sont au nombre de quatre : Paris, Orléans, Bourges et Poitiers ; viennent ensuite Tours et Angers, mais elles sont médiocres.

Les garnisons sont stationnées là où le veut le roi, au nombre qu'il lui semble, tant en artillerie qu'en soldats. Cependant toutes les villes ont quelques pièces d'artillerie en provision, et depuis deux ans on en

1. Henri VII, mort le 21 avril 1509.

2. De 1488 à 1491, les rois de France et d'Angleterre s'étaient disputé la Bretagne. A la paix d'Étaples (octobre 1492), on signa un accord selon lequel Charles VIII devenait maître de la province moyennant le paiement d'une pension annuelle au roi d'Angleterre.

3. Les différents collèges, dont l'ensemble formait l'université.

a fait un grand nombre en de nombreux endroits du royaume, aux frais des villes : on les a faites en augmentant d'un denier les taxes par tête de bétail ou par mesure de blé. Ordinairement, quand le royaume n'a rien à craindre de personne, les garnisons sont au nombre de quatre, c'est-à-dire en Guyenne, Picardie, Bourgogne et Provence ; on les déplace et les renforce davantage en un endroit qu'en un autre, en fonction des soupçons.

J'ai fait diligence pour apprendre quelle somme d'argent est assignée au roi par an, tant pour les dépenses de sa maison que pour celles de sa personne : je trouve qu'il obtient tout ce qu'il demande.

Les archers destinés à la garde de la personne du roi sont au nombre de quatre cents, dont cent Écossais ; et ils touchent trois cents francs par an et un costume, comme c'est leur usage, à la livrée ordinaire du roi. Ceux qui forment la garde du corps du roi, qui sont constamment à ses côtés, sont au nombre de vingt-quatre et touchent quatre cents francs chacun par an. Leurs capitaines sont Monseigneur Daubigny, Cursot et le capitaine Gabriel de La Châtre [1].

La garde des hommes à pied est composée d'Allemands, dont cent touchent douze francs par mois. On en avait d'ordinaire jusqu'à trois cents, pourvus d'une pension de dix francs, à quoi s'ajoutaient deux vêtements par an pour tous : à savoir un l'été et l'autre l'hiver, c'est-à-dire un pourpoint et des chausses à la livrée du roi. Les cent qui appartenaient à la garde du corps avaient des pourpoints de soie. Ceci du temps du roi Charles VIII.

Les fourriers sont les préposés au logement de la Cour : ils sont au nombre de trente-deux ; ils touchent trois cents francs et un vêtement à la livrée du roi par an. Leurs maréchaux sont au nombre de quatre et touchent six cents francs chacun. Pour le logement, ils ont l'organisation suivante : ils se partagent en quatre groupes ; un quart avec un maréchal ou son lieutenant (si le premier n'est pas à la Cour) demeure au lieu d'où est partie la Cour, afin de régler leur dû aux propriétaires des logements ; un quart accompagne la personne du roi, et un quart se rend au lieu où doit arriver le roi, pour préparer les logements de la Cour ; le dernier quart se rend au lieu où le roi doit se rendre le lendemain. Ils ont une organisation admirable, de sorte qu'à l'arrivée chacun, jusqu'aux prostituées, a sa place, etc.

Le prévôt de l'hôtel royal est un homme qui suit constamment la personne du roi, et son office est de pouvoir absolu. Dans tous les lieux où se rend le roi, son tribunal prime. Les habitants de la ville où il se trouve peuvent être imposés par lui comme par son lieutenant. Ceux qui, pour une cause criminelle, sont arrêtés par lui ne peuvent faire

1. Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, maréchal de France ; Jacques de Cursot, sénéchal de Poitiers.

appel aux parlements. Son salaire ordinaire est de six mille francs. Il a deux juges au civil, payés chacun par le roi six cents francs par an, ainsi qu'un lieutenant au pénal, qui a trente archers payés comme ci-dessus. Et il condamne au civil comme au pénal ; il suffit que le plaignant soit confronté une fois avec le coupable en sa présence, pour que la cause soit expédiée.

Les maîtres de la Maison du roi sont au nombre de huit, mais il n'y a pas de règle fixe pour leur salaire, car certains touchent mille francs, d'autres plus et d'autres moins, comme il plaît au roi. D'autre part, le grand maître qui a succédé à monseigneur de Chaumont[1] est monseigneur de La Palisse[2], dont le père occupa jadis le même office ; il touche deux mille francs et n'a pas d'autre autorité que d'être à la tête des autres maîtres de la maison.

L'amiral de France est à la tête de toutes les armées de mer, dont il a la charge, ainsi que de tous les ports du royaume ; il peut réquisitionner des navires et disposer à son gré des navires de la flotte. C'est actuellement Prégent[3], et il a dix mille francs de salaire.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel ne sont pas en nombre fixe, car ils sont au nombre que veut le roi. Quand ils sont nommés, ils jurent de défendre la Couronne et de ne jamais prendre les armes contre elle ; ils ne peuvent être destitués sinon par la mort. Leur pension est le plus souvent de quatre mille francs ; il y en a quelques-uns qui touchent moins ; une telle dignité n'est pas décernée à tout un chacun.

L'office des chambellans consiste à s'entretenir avec le roi, à accéder à la chambre du roi, à le conseiller ; ils sont en fait les premiers du royaume par la réputation. Ils perçoivent une pension élevée : six, huit, dix mille francs ; et certains n'ont rien, parce que le roi nomme souvent pour honorer de ce titre quelques notables, et même des étrangers. Mais ils jouissent du privilège de ne pas payer de gabelles dans le royaume ; ils sont toujours à la Cour aux frais de la table des chambellans, qui est la première après celle du roi.

Le grand écuyer est toujours auprès du roi. Son office consiste à être toujours à la tête des douze écuyers du roi, comme le sont pour leurs gens le grand sénéchal, le grand maître et le grand chambellan, et à s'occuper des chevaux du roi, à le mettre en selle et à l'en descendre, à s'occuper de son harnois et à porter son épée devant lui.

Les seigneurs membres du Conseil du roi perçoivent tous une pension de six à huit mille francs, comme il plaît au roi. Ce sont : monsei-

1. Charles d'Amboise de Chaumont.
2. Jacques Chabanne de La Palisse.
3. Prégent de Bidoux.

gneur de Paris[1], monseigneur de Boucicaut[2], le bailli d'Amiens[3], monseigneur de Bussy[4] et le grand chancelier[5]. En fait, ce sont Robertet[6] et monseigneur de Paris qui ont tout le pouvoir.

En ce moment, on ne tient table ouverte pour personne, depuis qu'est mort le cardinal de Rouen[7]. Comme il n'y a pas de grand chancelier, monseigneur de Paris en remplit la charge.

Les droits que le roi de France allègue sur l'État de Milan tiennent au fait que son aïeul eut pour épouse une fille du duc de Milan, lequel mourut sans enfants mâles. Le duc Gian Galeazzo eut deux filles et je ne sais combien de garçons[8]. Parmi ses filles, il y en eut une appelée madame Valentina, qui fut mariée au duc Louis d'Orléans[9], aïeul du présent roi Louis, descendant de la lignée de Pépin[10]. A la mort du duc Giovan Galeazzo, lui succéda le duc Filippo, son fils[11], qui mourut sans enfants légitimes et ne laissa qu'une fille bâtarde[12]. Le pouvoir fut ensuite usurpé par les Sforza d'aujourd'hui, de façon illégitime à ce qu'on dit. Raison pour laquelle les prétendants disent que le pouvoir doit revenir aux successeurs et héritiers de madame Valentina. Et, du jour où les Orléans se sont apparentés avec le Milanais, ils ont ajouté aux trois lys de leurs armes une couleuvre[13], que l'on y voit encore.

Dans chaque paroisse de France, il y a un homme qui touche une bonne pension de la dite paroisse et qui s'appelle le franc-archer : il est tenu d'entretenir un bon cheval, et d'être pourvu de l'armement nécessaire pour répondre à toute réquisition du roi. Au cas où le roi est hors du royaume pour cause de guerre ou pour toute autre raison, ils sont obligés de se rendre à cheval dans les régions où le royaume risquerait d'être attaqué ou serait menacé : comme les paroisses, ils sont au nombre d'un million sept cents.

Selon les devoirs de leur office, les fourriers donnent un logement à chaque personne qui suit la Cour ; d'ordinaire tous les notables de la ville logent les courtisans. Pour que personne n'ait de motif de se plaindre, que ce soit celui qui loge ou celui qui est logé, la Cour a fixé

1. Étienne de Poncher, évêque de Paris.
2. Monsieur de Boucicaut.
3. Raoul de Lannoy.
4. Louis de Bussy d'Amboise.
5. Jean de Ganay entre 1507 et 1512.
6. Florimond Robertet, trésorier de Louis XII.
7. En 1510.
8. De son premier mariage, il eut Valentina, Azzone et Carlo ; du second, Giovanni Maria et Filippo Maria.
9. Louis d'Orléans, frère du roi de France.
10. Machiavel fait erreur : il confond la lignée des Carolingiens (Pépin) avec celle d'Hugues Capet.
11. A la mort de Giovan Galeazzo, Filippo Maria lui succéda à la tête du comté de Pavie ; il ne devint duc de Milan qu'à la mort de Giovanni Maria, son frère aîné.
12. Bianca Maria, qui épousa Francesco Sforza en 1441.
13. Couleuvre qui se trouvait sur le blason des Visconti.

un tarif qui est universellement accepté par tous : c'est-à-dire un sou par jour et par chambre, où il doit y avoir un lit et une couchette, changés au minimum tous les huit jours ; deux deniers par jour et par personne pour le linge, c'est-à-dire nappes et serviettes, vinaigre et verjus. Les hôtes sont tenus à changer le dit linge au moins deux fois par semaine, mais, comme le pays en a en abondance, ils le changent plus ou moins, autant qu'on le demande. Ils sont en outre obligés de nettoyer et de balayer ainsi que de refaire les lits ; deux deniers par jour et par cheval pour l'écurie : et ils ne sont pas tenus de vous fournir quoi que ce soit pour les chevaux, sauf de vider le fumier de l'écurie. Nombreux sont ceux qui paient moins, du fait de leur bonne nature ou de celle de l'hôte ; c'est toutefois le tarif ordinaire de la cour.

Les droits que les Anglais prétendent avoir sur le royaume de France, et les plus récents sont, d'après ce que j'ai recherché et trouvé, les suivants. Charles, sixième du nom, roi de France, maria Catherine, sa fille légitime et naturelle, à Henri, fils légitime et naturel d'Henri [1], roi d'Angleterre. Dans le contrat [2], sans faire aucune mention de Charles VII, qui fut ensuite roi de France, outre la dot qu'il donna à Catherine, il institua héritier du royaume de France après sa mort (celle de Charles VI) son gendre Henri, mari de Catherine. Au cas où le dit Henri mourrait avant Charles VI, son beau-père, et laisserait des enfants mâles légitimes et naturels, il disposa que dans ce cas aussi, les dits enfants d'Henri succèdent à Charles VI. Que Charles VII ait été omis par son père n'a pas d'effet, car c'est contre la loi. A l'encontre de quoi les Anglais prétendent que le dit Charles VII est né d'une union incestueuse [3].

Les archevêchés d'Angleterre sont au nombre de deux, les paroisses de cinquante-deux mille.

1. Henri V.
2. Imposé par le traité de Troyes (1420) conclu après la défaite française d'Azincourt (1415).
3. On mettait en doute la légitimité de sa naissance.

RAPPORT SUR LES CHOSES D'ALLEMAGNE FAIT CE JOUR, 17 JUIN 1508[1]

L'Empereur a réuni en juin dernier à Constance la diète de tous les princes d'Allemagne, afin de préparer son passage en Italie pour y être couronné. Il l'a réunie pour une part de sa propre volonté, et pour une part sur les instances du seigneur Costantino[2], ambassadeur du souverain pontife, qui lui promettait de l'aide, soit par commission de son maître, soit de sa propre initiative. Pour une telle entreprise, l'Empereur a demandé à la Diète trois mille chevaux et seize mille fantassins, et il a promis d'y ajouter de ses propres troupes de quoi atteindre trente mille hommes. La raison pour laquelle il a demandé si peu d'hommes pour une telle entreprise est, d'abord, parce qu'il a cru qu'ils suffiraient, persuadé qu'il était qu'il pourrait se servir des Vénitiens et d'autres États italiens, comme on dira ci-dessous. Il n'a jamais cru que les Vénitiens lui feraient défaut, leur ayant rendu service peu auparavant, quand ils craignaient la France après sa conquête de Gênes[3], parce qu'il avait envoyé à Trente deux mille hommes environ à leur demande. Il avait fait courir le bruit qu'il voulait réunir les princes, s'étant rendu en Souabe pour menacer les Suisses, s'ils ne se détachaient pas de la France[4]. Ce qui eut pour effet que le roi Louis, après la prise de Gênes, s'en retourna à Lyon. De sorte que, pensant qu'il avait écarté d'eux la guerre, l'Empereur croyait fermement qu'ils allaient lui en être reconnaissants. Et il eut coutume de dire qu'en Italie il n'avait pas d'amis, sauf les Vénitiens. Les autres raisons pour lesquelles il a demandé si peu de troupes furent afin que l'empire les lui promette plus promptement et qu'il tienne sa promesse, et afin qu'il accepte plus volontiers de les mettre sous ses ordres et qu'il ne cherche pas à lui donner des capitaines au nom de l'empire, qui l'accompagnent. Il ne manqua pas, en effet, au sein de la Diète, de gens, dont l'archevêque de Mayence[5], pour lui indiquer qu'il convenait de lancer une puissante entreprise et de pourvoir à quarante mille hommes au moins, ainsi que de leur donner quatre capitaines au nom de l'empire, etc. Raison pour laquelle l'Empereur se mit en colère contre lui et dit : Je peux supporter le

1. Titre original : *Rapporto delle cose della Magna fatto questo dì 17 giugno*, 1508.
2. Costantino Arianiti-Commeno.
3. En octobre 1499, Gênes était passée sous l'autorité de Louis XII, après que les Adorno, alliés du duc de Milan, en furent chassés.
4. Il s'agit de la guerre lancée par l'Empire pour imposer aux Suisses de reconnaître son autorité.
5. Jacob von Liebenstein.

fardeau, je veux aussi les honneurs. Si bien que l'on conclut sur ces dix-neuf mille hommes et qu'on lui donna en outre cent vingt mille florins, tant pour pourvoir aux nécessités de la campagne que pour engager cinq mille Suisses pour six mois, comme il le jugerait bon. L'Empereur proposa que les troupes soient réunies le jour de la Saint-Gall[1], estimant qu'il aurait ainsi assez de temps pour les mettre sur pied de guerre et que c'était une date qui convenait à leur façon de combattre. Il pensa en outre que durant ce laps de temps il aurait mené trois choses à bien : l'une qu'il se serait gagné les Vénitiens, dont il ne se méfia jamais, bien qu'ait eu lieu le renvoi de leur ambassadeur, comme on sait[2] ; l'autre, qu'il aurait retenu les Suisses ; la troisième, qu'il aurait tiré du souverain pontife et d'autres princes italiens une bonne quantité d'argent. Il fit donc des démarches en ce sens ; la Saint-Gall arriva, les troupes commencèrent à se rassembler, et il n'avait réalisé aucun de ces trois projets. Comme il lui semblait ne pas pouvoir se mettre en marche, et qu'il ne se sentait pas en mesure de diriger les troupes, il les envoya les unes à Trente, les autres ailleurs, et ne cessait de négocier. De sorte qu'en janvier il se trouva avoir épuisé la moitié du délai de la provision que lui avait accordée l'Empire et n'avoir rien fait. Se voyant trompé, il fit une ultime démarche pour obtenir l'appui des Vénitiens, auxquels il envoya, les uns après les autres, frère Bianco, Dom Luca[3], le Despote de Morée, et ses hérauts à plusieurs reprises[4]. Pour leur compte, les Vénitiens, plus il leur courait après, plus ils découvraient sa faiblesse, et moins ils avaient envie de l'aider, car les alliances entre États sont conclues soit afin d'être défendu, soit par crainte d'être attaqué, soit en vue d'un profit. Or ils voyaient qu'ils entreraient de la sorte dans une alliance où les frais et les dangers seraient pour eux, les honneurs pour un autre. Aussi l'Empereur, à bout de solutions, sans perdre davantage de temps, décida-t-il de les attaquer, pensant qu'ils pourraient revenir sur leur avis. Peut-être cette intention lui fut-elle suggérée par ses émissaires, ou au moins par l'arrière-pensée de faire en sorte que, grâce à cette attaque, l'Empire confirmerait et augmenterait les mesures prises en sa faveur, puisqu'il voyait que les premières n'avaient pas suffi. Sachant qu'il ne pouvait faire la guerre avant d'avoir obtenu de plus grands concours, pour ne pas laisser le pays à merci, il réunit, avant l'attaque, la diète du comté du Tyrol le 8 janvier à Bolzano, lieu situé à une journée au nord de Trente. Ce comté est formé par l'ensemble du territoire qui appartenait à son

1. Le 1er juillet.
2. Vincenzo Querini avait été expulsé en octobre 1507.
3. Luca Rinaldi, évêque de Trieste, envoyé plusieurs fois à Venise en 1508.
4. En juin 1507 et janvier 1508.

oncle[1], et il lui rapporte plus de trois cent mille florins, sans qu'on impose de droits de douane, et ses habitants sont très riches. Cette diète délibéra dix-neuf jours et décida enfin de fournir à l'Empereur mille fantassins pour sa venue en Italie ; si cela ne suffisait pas, jusqu'à cinq mille dans les trois mois, et jusqu'à dix mille pour la défense du pays, si nécessaire. Après cette décision, il alla à Trente et le 6 février lança deux attaques en direction de Rovereto et de Vicence, avec cinq mille hommes environ, ou moins, entre l'un et l'autre de ces lieux. Puis il partit soudain en personne et, avec mille cinq cents fantassins ainsi que les paysans, il pénétra dans le Val di Cadore en direction de la région de Trévise : il pilla une vallée et s'empara de certaines forteresses ; voyant que les Vénitiens ne bougeaient pas, il abandonna sans raison les fantassins et se retira au nord, pour s'informer des intentions de l'Empire. Les fantassins furent massacrés dans le Cadore ; raison pour laquelle il y envoya le duc de Braunschweig[2], dont on n'eut plus jamais de nouvelles. Il réunit la diète en Souabe[3] le troisième dimanche du carême et, l'ayant flairée, il lui trouva mauvaise odeur, marcha contre le duc de Gelderland[4] et dépêcha Dom Luca aux Vénitiens[5], afin de chercher une trêve, qui fut conclue le 6 du présent mois de juin, après avoir perdu ce qu'il possédait dans le Frioul[6] et failli perdre Trente, qui fut défendue par le comté du Tyrol. L'Empereur et les troupes de l'empire manquèrent, en effet, de la perdre, parce qu'elles fuyaient toutes devant les dangers de la guerre, alors qu'était arrivé le terme de leur engagement de six mois.

Je sais que ceux qui apprennent et ceux qui ont vu les événements sont pleins de confusion et se perdent en diverses conjectures ; ils ne savent pas pourquoi l'on n'a pas vu les dix-neuf mille hommes promis par l'Empire, ni pourquoi l'Allemagne n'a pas réagi à la perte de son honneur, ni pour quelle raison l'Empereur s'est tellement trompé. Chacun donc hésite quant à ce que l'on doit craindre ou espérer pour l'avenir, et quant à l'orientation future des choses. Pour ma part, m'étant trouvé sur place et en ayant souvent entendu parler par nombre de personnes, n'ayant eu d'autre part aucune autre affaire que celle-là, je vais exposer toutes les observations que j'ai recueillies, lesquelles, quoique distinctement, répondront toutes ensemble et dans le désordre aux questions posées ci-dessus. Je ne les donne pas pour vraies et raisonnables, mais comme des choses que j'ai entendues, car il me semble

1. Sigismond, duc du Tyrol, abdiqua en 1490 et son duché passa alors sous l'autorité de Maximilien.
2. Henri, duc de Braunschweig.
3. A Ulm.
4. Karel von Egmond, duc de Gelderland.
5. En avril.
6. La trêve signée avec Venise comportait pour l'Empereur la perte du Frioul ainsi que de Pordenone, Gorizia et Trieste.

que la tâche d'un serviteur est de présenter à son supérieur tout ce qu'il sait, afin qu'il puisse recueillir ce qui s'y trouve de bon.

Chacun de ceux que j'ai entendus en parler est d'accord pour penser que, si l'Empereur bénéficiait de l'une des deux choses suivantes : qu'il change de nature ou bien que l'Allemagne l'aide vraiment, alors il atteindrait à tous ses desseins en Italie, si l'on considère la condition de celle-ci. Pour commencer par la première chose, ils disent que, compte tenu des moyens qu'il a, s'il savait s'en servir, il ne serait inférieur à aucun autre souverain chrétien. Ils disent que ses États lui procurent six cent mille florins de revenus, sans qu'il doive percevoir le moindre droit de douane et que la charge impériale lui rapporte cent mille florins. Ces revenus lui appartiennent en propre et ne sont liés à aucune dépense obligatoire. En trois domaines, en effet, où les autres princes sont contraints de faire des dépenses, il ne dépense pour sa part pas un sou ; car il n'a pas de troupes, il ne paie pas de garnisons ni d'officiers dans les villes, parce que les gentilshommes portent les armes à sa place, le pays garde les forteresses, et les villes ont leurs propres bourgmestres, qui y rendent la justice.

S'il était roi d'Espagne, il pourrait donc en peu de temps si bien se fonder sur lui-même, que tout lui réussirait. Avec un capital de huit ou neuf cent mille florins, l'Empire ne serait pas si peu de chose, et son pays ne serait pas si impuissant, qu'il ne pourrait fortement s'agrandir ; ayant la possibilité de faire promptement la guerre, parce qu'il a des troupes de partout, il pourrait, s'il se trouvait pourvu d'argent, faire promptement la guerre et trouver ses adversaires désarmés. A quoi s'ajoute le prestige provenant de ce qu'il a pour neveux le roi de Castille, le duc de Bourgogne et le comte de Flandre [1], et qu'il est lié avec l'Angleterre [2] : choses qui lui seraient grandement favorables s'il savait bien en user, de sorte qu'il atteindrait sans doute à tous ses desseins en Italie. Toutefois, avec les revenus indiqués ci-dessus, il n'a jamais un sou et, pire, on ne voit pas où ils passent.

Quant au maniement des autres affaires, Dom Luca, qui est l'un des premiers de ses collaborateurs, m'a dit ceci : « L'Empereur ne demande conseil à personne et il est conseillé par tous ; il veut tout faire à sa tête et ne fait rien à sa façon. Car, bien qu'il ne découvre jamais spontanément ses secrets à personne, lorsqu'un problème vient à être découvert, il est détourné de sa décision par ceux qui l'entourent et éloigné de son premier dessein. Ces deux traits de caractère, la libéralité et l'amabilité, qui le font louer d'un grand nombre, sont ceux qui le perdent. » Sa venue en Italie n'a pas d'autre raison qui la rende redoutable

1. Maximilien avait épousé la fille de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Son fils s'était marié avec la fille de Ferdinand d'Aragon.

2. La fille de Ferdinand d'Aragon avait épousé en deuxièmes noces Henri VIII d'Angleterre.

que celle-ci, à savoir que ses appétits naissaient avec sa victoire, car il n'est pas logique qu'il se soit si promptement arrêté. S'il n'avait pas changé de manières, les feuilles des arbres d'Italie fussent-elles devenues des ducats, elles ne lui auraient pas suffi. Il n'est rien qu'on n'ait alors obtenu de lui avec de l'argent. Aussi un grand nombre jugeaient-ils sages ceux qui renâclaient à lui donner de l'argent la première fois, car ils s'épargnaient ainsi de renâcler davantage la deuxième. N'aurait-il pas eu d'autres affaires avec un souverain, qu'il lui aurait demandé de lui prêter de l'argent ; n'ayant rien obtenu il aurait alors dilapidé l'argent précédemment engagé. Je veux vous en donner un exemple authentique. Quand messire Paul [1] présenta le 29 mars la demande que l'on sait, Francesco ayant pris congé de lui [2], j'allai pour ma part voir l'Empereur avec le texte de votre proposition ; quand il vint au passage qui dit « que l'Empereur ne puisse demander une autre somme d'argent », il voulut que, devant « demander », on inscrive « en droit ». Comme je lui en demandai la raison, il répondit qu'il voulait que l'Empereur conserve la possibilité de vous emprunter de l'argent, à quoi je répondis de telle manière qu'il fut satisfait. Notez ceci : de ses fréquents désordres naissent ses fréquents besoins, de ses fréquents besoins ses fréquentes requêtes ; d'où découlent de fréquentes diètes ; et de son incapacité à juger, ses faibles décisions et très faibles mises à exécution.

Mais, s'il était venu en Italie, vous n'auriez pu le payer à force de diètes, comme le fait l'Allemagne. Sa libéralité lui est d'autant plus néfaste que, pour faire la guerre, il a besoin de plus d'argent que tout autre prince. Car, étant libres et riches, ses sujets ne sont motivés ni par le besoin ni par aucun sentiment, mais le servent à cause des ordres de leurs communes et des soldes qu'ils reçoivent. De sorte que, si au bout de trente jours l'argent ne leur parvient pas, ils s'en vont aussitôt ; et rien ne peut les arrêter, ni prière, ni espoir, ni menace, s'ils n'ont pas l'argent. Si je prétends que la population de l'Allemagne est riche, c'est que telle est la vérité. Ce qui les rend riches pour une large part, c'est qu'ils vivent comme des pauvres, ne construisent pas, ne s'habillent pas et n'ont pas de meubles chez eux ; il leur suffit d'avoir en abondance du pain et de la viande, et de posséder un poêle où se protéger du froid. Ceux qui n'ont rien d'autre s'en passent et n'ont pas d'autre désir. Pour s'habiller, ils dépensent deux florins en dix ans, et chacun vit conformément à cette proportion selon son rang ; personne n'accorde d'importance à ce qui lui manque, mais à ce dont il a besoin ; et leurs besoins sont très inférieurs aux nôtres. Il résulte de leurs coutumes qu'il ne sort pas d'argent de leur pays, car ils se satisfont de ce

1. Paul von Liechtenstein, secrétaire de Maximilien.
2. Francesco Vettori, chef de l'ambassade à laquelle participait Machiavel.

qu'il produit ; ils jouissent de la sorte de leur vie rude et libre et ne veulent pas aller à la guerre, si vous ne les surpayez. Cela ne leur suffirait d'ailleurs pas, s'ils n'en recevaient l'ordre de leurs communes. Aussi faudrait-il à l'Empereur beaucoup plus d'argent qu'au roi d'Espagne ou à tout autre prince ayant des sujets faits différemment.

L'aimable et bonne nature de l'Empereur fait que chacun de ses proches le trompe. L'un des siens m'a dit que tout homme et toute chose peuvent le tromper une fois, lorsqu'il s'en est aperçu ; mais les hommes et les choses sont si nombreux qu'il peut lui arriver d'être trompé tous les jours, même s'il doit toujours s'en apercevoir. Il a d'infinies vertus ; s'il conciliait les deux choses que l'on a dites, il serait absolument parfait, parce que c'est un parfait capitaine, qu'il gouverne son pays avec une très grande justice, qu'il est d'audience facile et aimable et qu'il a nombre d'autres qualités dignes d'un excellent prince. Pour conclure, s'il corrigeait ces deux choses, chacun pense que tout lui réussirait.

De la puissance de l'Allemagne, nul ne peut douter, car elle abonde en hommes, en richesses et en armes. Quant aux richesses, il n'y a pas de commune qui n'ait de réserve d'argent en fonds publics ; chacun dit que Strasbourg a plusieurs millions de florins. Ceci provient de ce que les villes n'ont pas de dépenses qui leur coûtent davantage d'argent que celles qu'elles font pour entretenir leurs provisions ; ayant dépensé largement pour cela, elles dépensent peu pour les renouveler. Elles ont à cet effet une très belle organisation, car elles ont toujours en fonds publics de quoi bien manger et se chauffer pour une année, et de même de quoi donner du travail pour une année à leurs entreprises, pour pouvoir nourrir sans perte le peuple et les travailleurs manuels durant un siège, pour une année entière. Elles n'ont pas de dépenses en matière de soldats, car elles tiennent armés et exercés leurs habitants. En matière de salaires et d'autres choses, elles ont peu de dépenses, de telle sorte que chaque commune se trouve riche en fonds publics. Il leur resterait à s'unir avec les princes pour appuyer les entreprises de l'Empereur, ou à vouloir le faire toutes seules sans les princes, car elles y suffiraient. Ceux qui en parlent disent que la cause des divisions tient aux multiples humeurs opposées que l'on trouve en ce pays et, venant à la division générale, ils disent que les Suisses sont en butte à l'hostilité de toute l'Allemagne, les communes à celle des princes et les princes à celle de l'Empereur. Il semble étrange de dire que les Suisses et les communes sont ennemis, alors que chacun d'entre eux tend vers le même but, qui est de sauvegarder leur liberté et de se garder des princes. Mais leur division provient de ce que les Suisses non seulement sont hostiles aux princes tout comme les communes, mais également hostiles aux nobles, parce que dans leur pays il n'y en a d'aucune espèce et qu'ils jouissent d'une totale liberté sans distinction entre les

hommes, sauf ceux qui siègent dans les magistratures. L'exemple des Suisses effraye les nobles qui sont demeurés dans les communes ; et tout leur effort consiste à les tenir divisées et peu favorables aux Suisses. Sont également hostiles aux Suisses tous les hommes des communes qui vivent de la guerre, poussés qu'ils sont par une jalousie bien naturelle, car ils pensent être moins estimés qu'eux dans le métier des armes, de sorte qu'on ne peut les rassembler dans un même camp, en petit comme en grand nombre, sans qu'ils en viennent aux mains.

Quant à l'hostilité des princes envers les communes et les Suisses, il est inutile d'en parler, car c'est chose connue, et de même quant à celle qui existe entre l'Empereur et les princes. Vous devez savoir que l'Empereur, nourrissant sa haine principale contre les princes et ne pouvant les abaisser tout seul, a eu recours à l'aide des communes et, pour la même raison, a flatté depuis un certain temps les Suisses, avec qui il lui semblait être venu récemment en confiance. Si bien que, considérant toutes ces divisions générales, sans compter celles qui existent entre un prince et un autre, une commune et une autre, cette union dont l'Empereur aurait besoin est difficile. Ce qui a suscité l'espoir de tous et qui faisait autrefois la force de l'Empereur et rendait possible l'entreprise, c'est que l'on ne voyait aucun prince en Allemagne qui fût capable de s'opposer à ses desseins, comme cela était arrivé autrefois. C'était et c'est encore la vérité : mais ce en quoi certains se trompaient, c'est que non seulement l'Empereur peut être bloqué par une guerre ou une révolte contre lui en Allemagne, mais qu'il peut l'être également par un manque de soutien. Qui n'ose pas lui faire la guerre ose lui refuser son soutien ; qui n'ose pas le lui refuser ose, après l'avoir promis, ne pas tenir sa promesse ; qui n'ose même pas cela ose au moins différer son appui, de sorte qu'il n'arrive pas à temps pour lui être utile. Toutes ces choses le blessent et le troublent. On constate cette chose au fait que, comme on l'a dit ci-dessus, la Diète lui a promis dix-neuf mille hommes et l'on n'a jamais vu qu'ils aient atteint au chiffre de cinq mille. Ceci doit provenir pour une part des causes susdites et pour une autre part du fait qu'il a pris de l'argent au lieu d'hommes d'armes ; cinq sans doute pour dix. Pour en venir à un autre éclaircissement quant à la puissance de l'Allemagne et à son unité, je dirai que sa puissance réside beaucoup plus dans les communes que dans les princes. Car les princes sont de deux espèces, ou temporels ou spirituels. Les princes temporels sont quasiment réduits à un état de grande faiblesse, due pour une part à eux-mêmes (chaque principauté étant partagée entre plusieurs princes, en raison de l'usage qui est le leur de diviser les héritages[1] en parts égales), et pour une autre part au fait que l'Empereur les a abaissés avec l'aide des communes, comme

1. Sur ce problème du droit d'aînesse, cf. le *Portrait des choses de France*.

on l'a dit. De sorte qu'ils sont des alliés inutiles et des adversaires peu redoutables. Il y a aussi, comme on l'a dit, les princes ecclésiastiques, qui, s'ils n'ont pas été anéantis par la division des héritages, ont été rabaissés par l'ambition de leurs communes, soutenue par l'Empereur. De sorte que les archevêques électeurs et autres semblables n'ont pas de pouvoir sur leurs plus grosses communes. Il en est résulté que ni eux ni leurs villes, divisées comme elles sont, ne peuvent appuyer les entreprises de l'Empereur, même si d'aventure elles le désirent.

Mais venons-en aux communes franches de l'Empire, qui sont le nerf de ce pays, où il y a argent et ordre. Pour de nombreuses raisons elles le soutiennent avec froideur, car leur principale intention est de conserver leur liberté et non d'augmenter leur pouvoir ; ce qu'elles ne désirent pas pour elles-mêmes, elles ne se soucient pas qu'un autre l'obtienne. Ensuite, comme elles sont si nombreuses et que chacune a sa propre politique, leur appui, même si elles veulent bien en apporter un, est tardif et n'a pas l'utilité que l'on pourrait souhaiter. En voici un exemple : il y a neuf ans les Suisses ont attaqué l'État de Maximilien et la Souabe[1] ; le roi tomba d'accord avec les communes pour les repousser, et elles s'engagèrent à tenir quatorze mille hommes en campagne ; jamais on n'en rassembla la moitié, car, lorsque ceux d'une commune arrivaient, les autres s'en allaient. De sorte que l'Empereur, désespérant de l'entreprise, signa un accord avec les Suisses et leur abandonna Bâle. Or, s'ils ont eu ce comportement dans leurs propres entreprises, pensez à ce qu'ils feront dans les entreprises des autres. Toutes ces choses réunies réduisent leur puissance et la rendent peu utile à l'Empereur. Parce que les Vénitiens, du fait du commerce qu'ils font avec les marchands des communes allemandes, ont mieux compris la situation que tout autre en Italie, ils se sont mieux opposés à l'Empire. Car, s'ils avaient craint cette puissance, ils ne s'y seraient pas opposés ; quand bien même ils se seraient opposés à elle, s'ils avaient cru que les Allemands pouvaient s'unir, jamais ils ne s'y seraient attaqués. Mais, parce qu'il leur semblait savoir que c'était une chose impossible, ils ont montré la force que l'on a vue. Toutefois presque tous les Italiens qui demeurent à la cour de l'Empereur, et que j'ai entendus discourir de ces choses, restent accrochés à l'espoir que l'Allemagne serait sur le point de s'unir maintenant, d'accueillir l'Empereur en son sein, et de mettre en œuvre les projets concernant les capitaines et les troupes dont on a parlé il y a un an à la diète de Constance. L'Empereur, pensent-ils, cédera maintenant par obligation et ils le feront volontiers quant à eux pour restaurer l'honneur de l'Empire ; la trêve ne leur suscitera pas d'ennui, puisque c'est l'Empereur qui l'a

1. Nouvelle allusion à la guerre entre les Suisses et l'Empereur. Celle-ci se conclut par la défaite de Maximilien et la paix de Bâle (22 septembre 1499).

signée, et non pas eux. A quoi certains répondent qu'il ne faut pas trop croire que cela adviendra de la sorte, parce que, comme l'on voit chaque jour que les choses qui dans une ville dépendent d'un grand nombre sont négligées, d'autant plus cela devra-t-il arriver dans un pays. Ensuite, les communes savent que la conquête de l'Italie profiterait aux princes et non à elles, car ils peuvent venir profiter en personne des pays italiens, et non pas elles. Là où le bénéfice risque d'être inégal, les hommes répugnent à dépenser également. Ainsi les opinions restent-elles indécises, sans que l'on puisse décider ce qui va se passer. Voilà ce que j'ai appris sur l'Allemagne. A propos des autres choses, quant à ce qui pourrait arriver concernant la paix et la guerre entre ces princes, j'ai entendu dire bien des choses ; celles-ci étant fondées sur des conjectures, dont on a à Florence une connaissance plus exacte et un jugement plus sûr, je les laisserai de côté. Portez-vous bien.

DISCOURS SUR LES CHOSES D'ALLEMAGNE ET SUR L'EMPEREUR [1]

Pour avoir écrit, à mon arrivée ici, l'an dernier, sur les choses de l'Empereur et de l'Allemagne [2], je ne sais quoi dire de plus. Je parlerai seulement à nouveau de la nature de l'Empereur, qui est le plus dépensier des hommes ayant vécu de notre temps ou auparavant. Ce qui a pour résultat qu'il a toujours des besoins d'argent, et qu'aucune somme ne peut lui suffire en quelque position ou état de fortune où il se trouve. Il est changeant, car il veut une chose aujourd'hui, et n'en veut plus demain ; il ne prend conseil de personne et fait confiance à chacun ; il désire les choses qu'il ne peut avoir et se détourne de celles qu'il peut avoir, prenant toujours ainsi ses décisions à rebours. Il est d'autre part très belliqueux : il tient et conduit bien une armée, avec ordre et justice. Il est aussi capable de supporter les fatigues que les hommes les plus résistants, courageux dans le péril, de sorte que comme capitaine, il n'est inférieur à aucun autre. Il est aimable quand il accorde une audience, mais n'en accorde qu'à son gré, et ne veut être courtisé par les ambassadeurs que lorsqu'il les convoque ; il est très secret ; il est toujours en une agitation incessante d'esprit et de corps, mais défait souvent le soir ce qu'il décide le matin. Ceci rend difficiles les ambassades auprès de lui, car le rôle le plus important qu'ait un ambassadeur

1. Titre original : *Discorso sopra le cose della Magna et sopra l'Imperatore*, 1509.
2. Cf. le *Rapport sur les choses d'Allemagne*, du 17 juin 1508.

à l'étranger, pour un prince ou une république, est de bien prévoir le futur, les négociations autant que les événements. Car qui les prévoit et les fait bien comprendre à son supérieur est cause que celui-ci peut avancer ses affaires et prendre des mesures en temps voulu. Ce rôle, lorsqu'il est bien rempli, fait honneur à celui qui est à l'étranger et profit à qui est à l'intérieur, et inversement s'il est mal rempli[1]. Pour en venir à décrire les affaires d'une façon concrète, vous vous tiendrez en un lieu où l'on conduira les deux affaires : la guerre et la négociation. Pour bien remplir votre office, vous devez dire quelle opinion l'on peut avoir de l'une et l'autre choses. La guerre se mesure aux hommes, à l'argent, à l'organisation et à la fortune ; et qui a davantage de ces choses, on doit croire qu'il l'emportera. Ayant, en fonction de ces deux choses, considéré qui l'emportera, il faut qu'on le sache à Florence, afin que la cité et vous-mêmes puissiez décider. Il faut que les négociations soient de plusieurs sortes, c'est-à-dire qu'on en conduira une partie entre les Vénitiens et l'Empereur, une partie entre l'Empereur et la France, une partie entre l'Empereur et le pape, une partie entre l'Empereur et vous-mêmes. Vos propres négociations devraient vous permettre aisément de faire cette conjecture et de voir quels sont les desseins de l'Empereur à votre égard, ce qu'il veut, vers qui penchent ses intentions, ce qui peut le faire reculer ou avancer ; l'ayant découvert, voir s'il est plus à propos de temporiser que de conclure : c'est ce qu'il vous appartiendra de décider quant à l'étendue de votre mission.

PORTRAIT DES CHOSES D'ALLEMAGNE[2]

De la puissance de l'Allemagne, nul ne doit douter, parce qu'elle abonde en hommes, en richesses et en armes. Quant aux richesses, il n'y a pas de commune qui n'ait de réserve d'argent en fonds publics : chacun dit que Strasbourg possède à elle seule plusieurs millions de florins. Ceci provient de ce que les villes n'ont pas de dépenses qui leur coûtent davantage d'argent que celles qu'elles font pour entretenir leurs provisions ; ayant dépensé largement pour cela, elles dépensent peu pour les renouveler. Elles ont à cet effet une organisation admirable, car elles ont toujours en fonds publics de quoi manger, boire et se chauffer pour une année[3] ; et de même elles ont de quoi donner du

1. Cf. ci-dessous, la *Note à Raffaello Girolami*.
2. Titre original : *Ritratto delle cose della Magna*, 1512.
3. Cf. ci-dessus, pour l'ensemble de ce texte, le *Rapport sur les choses d'Allemagne*.

travail à leurs entreprises, pour pouvoir nourrir sans perte le peuple et les travailleurs manuels durant un siège, pour une année entière. Elles n'ont pas de dépenses en matière de soldats, car elles tiennent armés et exercés leurs habitants. Durant les jours de fête, ces hommes, au lieu de divertissement, s'exercent pour certains au fusil, pour d'autres à la pique et d'autres à telle ou telle arme, mettant en jeu entre eux des primes et autres choses semblables, dont ils se régalent ensuite. En matière de salaires et d'autres choses, ils ont peu de dépenses, de sorte que chaque commune se trouve riche en fonds publics[1].

La raison pour laquelle la population est riche en privé est la suivante : ils vivent comme des pauvres, ne construisent pas, ne s'habillent pas et n'ont pas de meubles chez eux ; il leur suffit d'avoir en abondance du pain, de la viande, et de posséder un poêle où se protéger du froid ; et ceux qui n'ont rien d'autre s'en passent et n'ont pas d'autre désir. Pour s'habiller, ils dépensent deux florins en dix ans, et chacun vit selon cette proportion en fonction de son rang ; personne n'accorde d'importance à ce qui lui manque, mais à ce dont il a besoin ; et leurs besoins sont très inférieurs aux nôtres. Il résulte de leur coutume qu'il ne sort pas d'argent de leur pays, car ils se satisfont de ce qu'il produit. Dans leur pays ne cesse d'entrer et d'être apporté de l'argent par ceux qui désirent les produits de leur artisanat[2] ; dont ils inondent presque toute l'Italie. Et leurs bénéfices sont d'autant plus élevés que l'essentiel de l'argent qui leur vient entre les mains provient de leurs fabrications et ouvrages artisanaux, avec peu de capitaux provenant d'autres biens. Ils jouissent ainsi de leur vie rude et de leur liberté ; pour cette raison ils ne veulent pas aller à la guerre, s'ils ne sont pas surpayés. Cela ne leur suffirait d'ailleurs pas, s'ils n'en recevaient pas l'ordre de leur commune. Aussi faut-il à un empereur beaucoup plus d'argent qu'à un autre prince ; car mieux les hommes vivent, moins volontiers ils partent pour la guerre.

Il resterait maintenant aux communes à s'unir avec les princes pour appuyer les entreprises de l'Empereur, ou à vouloir le faire elles-mêmes, car elles y suffiraient. Mais ni l'un ni l'autre des partis ne désireraient la grandeur de l'Empereur ; car, chaque fois qu'il posséderait en propre des États ou qu'il serait puissant, il materait et abaisserait les princes et les réduirait à une telle obéissance, qu'il pourrait s'en servir à son gré, et non pas quand il leur plaît. Ainsi fait aujourd'hui le roi de France[3], comme le fit autrefois le roi Louis[4], qui, avec ses armées et en en faisant exécuter quelques-uns, les réduisit à l'obéissance où on les voit encore aujourd'hui. Il adviendrait la même chose

1. Cf. pour ce jugement, Salluste, *Conjuration de Catilina*, 52, 22.
2. Cf. César, *Guerre des Gaules*, IV, 2.
3. Louis XII.
4. Louis XI.

aux communes, car il voudrait les réduire au point de pouvoir les manier à sa façon et d'obtenir d'elles ce qu'il désirerait, et non ce qui leur plaît. Mais on sait que la cause des divisions entre les communes et les princes tient aux multiples humeurs contraires que l'on trouve en ce pays : venant à deux divisions générales, on dit que les Suisses sont en butte à l'hostilité de toute l'Allemagne, et les princes à celle de l'Empereur. Il semble peut-être étrange de dire que les Suisses et les communes sont ennemis, alors que chacun d'entre eux tend vers le même but, qui est de sauvegarder leur liberté et de se garder des princes. Mais leur division provient de ce que les Suisses non seulement sont hostiles aux princes comme toutes les communes, mais également hostiles aux nobles, parce que dans leur pays il n'y en a d'aucune espèce, et qu'ils jouissent d'une totale liberté sans distinction entre les hommes, sauf ceux qui siègent dans les magistratures. L'exemple des Suisses effraye les nobles qui sont demeurés dans les communes ; et tout l'effort des dits nobles consiste à les tenir divisées et peu favorables aux Suisses. Sont également hostiles aux Suisses tous les hommes des communes qui vivent de la guerre, poussés qu'ils sont par une jalousie bien naturelle, car ils pensent être moins estimés qu'eux dans le métier des armes, de sorte qu'on ne peut les rassembler dans un même camp, en petit comme en grand nombre, sans qu'ils en viennent aux mains.

Quant à l'hostilité des princes envers les communes et les Suisses, il est inutile d'en parler, car c'est chose connue, et de même quant à celle qui existe entre l'Empereur et les princes. Vous devez savoir que l'Empereur, nourrissant sa haine principale contre les princes et ne pouvant les abaisser tout seul, a eu recours à l'aide des communes, et, pour la même raison, a flatté depuis un certain temps les Suisses, avec lesquels il lui semblait être déjà venu en confiance. Si bien que, considérant toutes ces divisions générales, sans compter celles qui existent entre un prince et un autre, une commune et une autre, cette union de l'empire, dont un empereur aurait besoin, est difficile. Ceux qui estiment que les entreprises de l'Allemagne sont puissantes et possibles, bien qu'ils pensent qu'il n'y a en Allemagne aucun prince qui puisse et ose s'opposer aux desseins d'un empereur, comme ils ont eu coutume de faire autrefois, ne pensent pourtant pas que c'est un grand obstacle pour un empereur que de ne pas être aidé par les princes dans ses desseins. Qui, en effet, n'ose pas lui faire la guerre ose lui refuser son soutien ; qui n'ose pas le lui refuser ose, après l'avoir promis, ne pas tenir sa promesse ; qui n'ose même pas cela ose différer tellement ses promesses, qu'elles n'arrivent pas à temps pour lui être utiles. Tout cela empêche et perturbe ses desseins. Et l'on constate que telle est la vérité : lorsque l'Empereur voulut passer en Italie pour la première fois contre la volonté des Vénitiens et des Français, les communes

allemandes, lors de la diète qui avait été tenue en ce temps-là à Constance[1], lui promirent seize mille hommes et trois mille chevaux, et on ne put jamais en rassembler assez pour atteindre à cinq mille. Ceci pour la raison que, quand arrivaient les hommes d'une commune, ceux d'une autre s'en allaient, car ils avaient fait leur temps, et certaines donnaient de l'argent en échange. Trouvant aisément un autre engagement, pour cette raison ou pour d'autres, les troupes ne se rassemblaient pas, et l'entreprise tourna mal.

Il est certain que la puissance de l'Allemagne réside beaucoup plus dans les communes que dans les princes. Car les princes sont de deux espèces, ou temporels ou spirituels. Les princes temporels sont quasiment réduits à un état de grande faiblesse, due pour une part à eux-mêmes (chaque principauté étant partagée entre plusieurs princes, du fait de l'usage qui est le leur de diviser les héritages en parts égales), et pour une autre part au fait que l'Empereur les a abaissés avec l'aide des communes, comme on l'a dit. De sorte qu'ils sont des alliés inutiles. Il y a aussi, comme on l'a dit, les princes ecclésiastiques, qui, s'ils n'ont pas été anéantis par la division des héritages, ont été abaissés par l'ambition de leurs communes, soutenue par l'Empereur. De sorte que les archevêques électeurs et autres semblables n'ont pas de pouvoir sur leurs grosses communes. Il en est résulté que ni eux ni leurs villes (car ils sont partagés) ne peuvent ensemble appuyer les entreprises de l'Empereur, même si d'aventure ils le désirent.

Mais venons-en aux communes franches de l'Empire, qui sont le nerf de ce pays, où il y a de l'argent et où règne l'ordre. Pour de nombreuses raisons elles le soutiennent avec froideur, car leur principale intention est de conserver leur liberté et non d'augmenter leur pouvoir ; ce qu'elles ne désirent pas pour elles-mêmes, elles ne se soucient pas qu'un autre l'obtienne. Ensuite, comme elles sont si nombreuses et que chacune a sa propre politique, leur appui, si elles veulent en apporter un, est tardif et n'a pas l'utilité que l'on pourrait souhaiter. En voici un exemple : il y a quelques années les Suisses ont attaqué l'État de Maximilien et la Souabe. Sa Majesté tomba d'accord avec ces communes pour les repousser, et elles s'engagèrent à tenir quatorze mille hommes en campagne. Jamais on n'en rassembla la moitié, car, lorsque ceux d'une commune arrivaient, alors les autres s'en allaient. De façon que l'Empereur, désespérant de l'entreprise, signa un accord avec les Suisses et leur abandonna Bâle. Or, s'ils ont eu un tel comportement dans leurs propres entreprises, pensez ce qu'ils feraient dans les entreprises des autres. Toutes ces choses rassemblées réduisent donc leur puissance et la rendent peu utile à l'Empereur.

1. Sur cette diète (août 1507) où l'empereur Maximilien demanda l'aide de ses sujets pour s'engager en Italie, cf. le *Rapport sur les choses d'Allemagne*.

C'est la raison pour laquelle les Vénitiens, du fait du commerce qu'ils font avec les marchands des communes allemandes, dans toutes les affaires qu'ils ont eu à faire et à traiter avec l'Empereur, ont mieux compris la situation que quiconque et ont toujours fait figure honorable. S'ils avaient, en effet, craint cette puissance, ils se seraient arrangés, soit avec de l'argent, soit en cédant quelques places fortes. S'ils avaient cru que cette puissance pouvait s'unir, ils ne s'y seraient pas opposés ; mais, connaissant cette impossibilité, ils se sont montrés forts, en attendant l'occasion favorable. Aussi, comme l'on voit que, dans une ville, les choses qui dépendent d'un grand nombre sont négligées, d'autant plus cela devra-t-il être dans un pays. Ensuite, les communes savent que les conquêtes que l'on ferait en Italie ou ailleurs profiteraient aux princes et non à elles, car ils peuvent en profiter en personne : chose que ne peut faire une commune. Là où le bénéfice risque d'être inégal, les hommes répugnent à dépenser également. Ainsi leur puissance est-elle grande, mais telle qu'on ne peut s'en servir. Si ceux qui la craignent examinaient les choses susdites et les résultats obtenus par cette puissance depuis de nombreuses années, ils verraient combien l'on peut se fonder sur elle.

Les gens d'armes allemands sont fort bien montés, mais lourdement, et sont fort bien armés aussi, pour les parties du corps qu'ils ont l'habitude d'armer. Mais il faut noter que lors d'un combat avec des Italiens ou des Français, ils ne feraient pas bonne figure, non pas à cause de la qualité des hommes, mais parce qu'ils n'ont pas coutume d'avoir la moindre espèce d'armure pour leurs chevaux : leur selle, petite, faible et sans arçons, est telle que le moindre choc les jette à terre. Il y a une autre chose qui les rend encore plus faibles : c'est que, de la taille jusqu'aux pieds, c'est-à-dire les cuisses et les jambes, ils ne sont pas armés. De la sorte, ne pouvant résister au premier choc, en quoi consiste l'important des troupes et du combat, ils ne peuvent ensuite résister à l'arme courte. En effet, ils peuvent être blessés, eux et leurs chevaux, aux endroits non armés de leur corps ; et il est du pouvoir de tout fantassin avec sa pique de les tirer à bas de leur cheval ou d'étriper leur monture. Ensuite, dans le mouvement, les chevaux résistent mal du fait de leurs poids.

L'infanterie est très bonne, les hommes de belle taille, à l'opposé des Suisses, qui sont petits, ni propres, ni beaux hommes. Mais, à part quelques exceptions, ils ne s'arment que de piques ou de dagues, afin d'être plus adroits, lestes et légers. Ils ont coutume de dire qu'ils font ainsi parce qu'ils n'ont pas d'autre ennemi que l'artillerie, dont ni cuirasse ni corselet ni gorgerin ne sauraient les défendre. Ils ne craignent pas les autres armes, parce qu'ils disent qu'ils tiennent un dispositif tel qu'il est impossible de pénétrer dans leurs rangs ou de les approcher à longueur de pique. Ce sont d'excellentes gens pour livrer bataille en

campagne, mais n'ayant aucune valeur pour emporter les places et peu de valeur pour les défendre ; de façon générale, là où ils ne peuvent tenir le dispositif de leur milice, ils n'ont aucune valeur. On en a vu la preuve depuis qu'ils ont eu à combattre en Italie, surtout lorsqu'il leur a fallu enlever des places, comme cela arriva à Padoue [1] et en d'autres lieux, où ils ont fait mauvaise figure. A l'opposé, lorsqu'ils se sont trouvés en campagne, ils ont fait bonne figure. De sorte que, durant la bataille de Ravenne [2], entre Français et Espagnols, les Français, s'ils n'avaient pas eu les lansquenets, auraient perdu la bataille. Car, tandis que les gens d'armes des uns étaient aux prises avec ceux des autres, les Espagnols avaient déjà battu l'infanterie française et gasconne : si les Allemands avec leur ordonnance n'étaient pas venus au secours des Français, elles auraient été toutes tuées et prises [3]. De même a-t-on vu récemment, lorsque le Roi Catholique fit la guerre à la France en Guyenne [4], que les troupes espagnoles craignaient plus une compagnie d'Allemands qu'avait le Roi Très Chrétien, que tout le reste de son infanterie ; et ils fuyaient les occasions d'en venir aux mains avec eux.

AUX MÉDICÉENS [5]

Prenez bonne note de cet écrit

Je veux vous avertir quant à l'opinion de ceux qui disent qu'il serait bon de relever les fautes de Piero Soderini, pour lui ôter toute réputation auprès du peuple. Regardez bien en face ces gens-là et considérez ce qui les pousse. Vous verrez que ce n'est pas le souci de rendre service au régime actuel qui les pousse, mais celui de se faire une réputation à eux-mêmes. D'abord, je ne crois pas qu'aucune chose que l'on puisse imputer à Piero Soderini puisse faire la réputation de ce régime auprès du peuple. Car, des choses mêmes dont on pourra accuser Piero, ce régime en sera toujours accusé ou soupçonné. Aussi, en recherchant les fautes de Piero, puisqu'on ne fait pas la réputation de ce régime, on fait seulement la réputation des citoyens qui l'ont haï

1. En 1509.
2. Le 11 avril 1512.
3. Cf. le *Portrait des choses de France*.
4. En 1512, Ferdinand le Catholique tenta d'attaquer Louis XII en Guyenne.
5. Titre original : *Ai Palleschi*, 1512. *Palleschi* est le surnom donné aux partisans des Médicis et qui tient au fait que les Médicis avaient des boules (*palle*) dans leur blason.

et qui, à Florence, s'opposaient ouvertement à lui[1]. Là, en effet, où l'on dit maintenant que les dits citoyens s'opposaient à Piero pour ôter le pouvoir au peuple, au cas où Piero serait présenté comme méchant on dirait : Voyez comme ils disaient la vérité ! ils étaient de bons citoyens et s'opposaient à Piero parce qu'il le méritait ; si les choses se sont passées ensuite comme elles se sont passées, ce fut contre leur gré. Aussi le régime actuel, en visant Piero, lui ôterait sa réputation, mais ne se la procurerait pas à lui-même, mais aux citoyens qui étaient ses ennemis et en disaient du mal ; il les ferait venir en grâce auprès du peuple : chose qui n'est pas du tout dans l'intérêt de ce régime. Car celui-ci a besoin de trouver les moyens de les faire haïr et non pas aimer du peuple, afin qu'ils soient d'autant plus nécessairement unis avec le régime, pour le bien comme pour le mal qui pourront en résulter. Si vous examinez bien qui sont ceux qui exercent cette pression, vous reconnaîtrez que ce que je vous dis est vrai. Car ils voient qu'ils ont gagné une forte haine de la part de la masse du peuple, si l'on ne révèle pas qu'il fut mauvais et qu'il mérita ce renom. Ils voudraient purger cette haine en vue de leur propre intérêt et non pas de celui des Médicis. Car la raison du mécontentement qui existe entre la masse du peuple et les Médicis n'est ni Piero ni sa chute, mais bien le changement des institutions. C'est pourquoi je répète que révéler les fautes de Piero ne peut donner de réputation au régime des Médicis, mais à ces citoyens en particulier ; ce régime y perdrait, en ce qu'il ôterait sa réputation à un homme qui a quitté la ville et ne peut lui faire de mal ; il en donnerait à ceux qui se trouvent chez nous, qui peuvent l'attaquer à toute occasion et susciter contre lui les débordements de l'ensemble du peuple.

Pour mieux serrer ma conclusion, je répète que ce régime n'a pas Piero Soderini pour ennemi, mais bien l'ancien système. Aussi faudrait-il, pour conforter ce régime, dire du mal de ce système et non pas de Piero. Mais quelques citoyens, ceux particulièrement qui font la putain entre le peuple et les Médicis, ont assurément Piero pour ennemi et voudraient en révéler les fautes, pour se débarrasser de la faute qu'ils ont commise aux yeux du peuple, de s'être opposés à lui. Chose qui leur convient, mais qui ne convient pas aux Médicis, ni à ceux qui veulent être à leurs côtés pour le bien comme pour le mal.

Je veux encore éclairer cette affaire d'une autre façon. Certains de nos concitoyens se mettent sous la bannière des Médicis, parce qu'ils craignent deux choses : l'une d'être attaqués par les Médicis, s'ils s'éloignent d'eux ; l'autre, si l'ancien système revenait avec Piero Soderini, d'être chassés par lui de Florence. Révéler donc les fautes de

1. Une partie des aristocrates avec Alamanno Salviati et Giovanbattista Ridolfi à leur tête.

Piero Soderini et le rendre odieux à la masse du peuple n'a d'autre conséquence pour ces citoyens que de les débarrasser de la crainte de Piero et d'espérer prendre sa place, au cas où l'ancien système reviendrait ; d'avoir donc moins besoin d'adhérer aux Médicis, et d'avoir plus d'espérance au cas où les Médicis seraient en déclin. Chacun peut constater combien tout cela est contraire aux intérêts des Médicis. Car ceux-ci ne peuvent rester à Florence, si l'ancien système revient, soit avec Piero, soit sans lui ; mais certains citoyens ne peuvent rester, au cas où il reviendrait avec Piero Soderini. Mais ils le peuvent, au cas où il reviendrait sans Piero. Aussi voudraient-ils ôter sa réputation à Piero pour se donner à eux-mêmes des assurances, et non pas aux Médicis. Ce qui ne convient pas du tout aux Médicis, mais est absolument nuisible et périlleux pour leur maison et leur régime, car elle ôte de cette façon un frein de la bouche d'un grand nombre, qui pourraient ainsi la mordre plus sûrement et avec moins de crainte.

SOMMAIRE DES CHOSES DE LA CITÉ DE LUCQUES[1]

La cité de Lucques est partagée en trois parties, dont l'une tire son nom de saint Martin, l'autre de saint Paulin et la troisième de saint Sauveur. La première et suprême magistrature qui s'y trouve est composée de neuf citoyens, élus au nombre de trois pour chacune des dites parties ; avec un autre, qui est leur chef, et qu'ils nomment gonfalonier de justice, ils sont appelés Seigneurie, ou bien, à vouloir leur donner leur ancien nom, ils sont appelés les Anciens. Après celui-ci, ils ont un conseil de trente-six citoyens, qui tire son nom de ce chiffre. Ils ont en outre un conseil de soixante-douze citoyens, qu'ils appellent Conseil général. Sur ces trois corps repose tout le poids de leur État, outre les détails que l'on donnera à propos de chacun de ces corps en particulier. L'autorité de la Seigneurie sur leur territoire est très vaste, elle est nulle sur les citoyens. Pour les seules affaires intérieures de la ville, elle réunit les conseils, y propose les choses à délibérer, écrit aux ambassadeurs et reçoit la correspondance ; elle réunit les commissions, qu'on appelle colloques, formés des plus sages de leurs concitoyens[2] : ce qui prépare les délibérations que l'on a à prendre dans les conseils ; elle surveille les affaires, les contrôle. C'est en fait comme un premier

1. Titre original : *Sommario delle cose della città di Lucca*, 1520.

2. Les citoyens les plus influents, même s'ils n'appartenaient pas aux conseils, jouaient un rôle important dans la mesure où — comme à Florence — ils étaient appelés à faire partie de commissions d'experts (*pratiche* à Florence, *colloqui* à Lucques).

moteur de toutes les actions entreprises dans le gouvernement de la cité. Cette Seigneurie siège deux mois et ceux qui y siègent ont deux ans d'inéligibilité. Le conseil des Trente-Six distribue avec la Seigneurie tous les honneurs et les revenus de l'État. Comme ils veulent qu'à cette distribution, il y ait au moins trente-six citoyens qui siègent en plus de la Seigneurie, à chaque réunion du conseil chaque membre de la Seigneurie peut faire appel à deux suppléants, qui siègent avec la même autorité que les Trente-Six. Les modalités de la distribution sont les suivantes : tous les deux ans on dresse la liste de tous les membres de la Seigneurie et des gonfaloniers devant siéger les deux années à venir. Pour cela, une fois réunis les membres de la Seigneurie avec le conseil des Trente-Six dans une salle consacrée à cet effet, ils installent dans une salle contiguë à la première les scrutateurs avec un moine ; et un autre moine se trouve à la porte située entre les deux salles. L'organisation consiste à ce que chacun de ceux qui siègent nomme quelqu'un qui lui convient. Le gonfalonier commence donc par se lever, il va dire à l'oreille du moine placé à la porte donnant sur les scrutateurs le nom de celui pour qui il vote, et pour qui il veut que les autres votent. Ensuite il se rend devant les scrutateurs et met une boule dans l'urne. Une fois le gonfalonier revenu à sa place, c'est le tour de l'un des membres les plus âgés de la Seigneurie, puis des autres au fur et à mesure. Après les membres de la Seigneurie, c'est le tour du Conseil tout entier. Chacun, lorsqu'il arrive devant le moine, demande qui a été nommé et pour qui il doit voter, et ne le sait pas auparavant ; de sorte que, pour se décider, il n'a que le temps qu'il lui faut pour aller du moine aux scrutateurs. Chacun ayant voté, on vide l'urne : si le candidat proposé a les trois quarts des voix, il est inscrit pour être membre de la Seigneurie ; s'il ne les a pas, on le laisse au nombre des battus. Une fois désigné le premier, le plus ancien des membres de la Seigneurie se lève et donne un autre nom à l'oreille du moine ; ensuite chacun vote pour lui ; ainsi chacun donne un nom au fur et à mesure. Le plus souvent ils parviennent à composer la Seigneurie en trois tours de scrutin. Pour faire le plein, il faut qu'ils aient élu cent huit membres de la Seigneurie et douze gonfaloniers. Cela fait, ils désignent entre eux par un vote ceux qui tirent au sort pour désigner ceux qui siégeront tels mois ou tels autres mois : une fois ceux-ci tirés au sort, leurs noms sont rendus publics tous les deux mois. Pour la distribution des autres charges, ils observent une manière différente de la précédente. Ils votent pour elles une fois par an, de sorte que, pour la charge durant six mois, ils désignent deux magistrats à chaque scrutin. Lors du scrutin, ils suivent les dispositions suivantes. D'abord ils publient un avis, selon lequel, comme l'on doit nommer les magistrats de l'année à venir, ceux qui désirent une magistrature doivent aller se faire inscrire. Donc quiconque veut être candidat va se faire inscrire par le chancelier, et celui-

ci met tous les bulletins de ceux qui se sont fait inscrire dans un sac. Ensuite, le conseil s'étant réuni pour remplir les magistratures, le chancelier commence par tirer un nom du sac ; si celui dont le nom est tiré est présent, il dit : je veux être candidat à telle magistrature. Le vote a lieu ainsi : s'il l'emporte aux trois quarts des voix, la magistrature est pourvue et on la met de côté ; pour la magistrature en question on ne vote plus. S'il ne l'emporte pas, le bulletin est déchiré, et il ne peut plus être candidat. On tire un autre bulletin ; celui dont le nom est tiré, s'il est présent, dit à quelle magistrature il veut être candidat ; s'il n'est pas présent, il a délégué quelqu'un pour le dire à sa place. On continue à faire ainsi jusqu'à ce que toutes les magistratures de l'année à venir soient pourvues ; à raison, comme je l'ai dit, de deux noms pour chacune des magistratures durant six mois. Il faut donc noter la différence qu'il y a entre cette façon de voter et celle des Florentins et d'autres. En effet, dans l'élection de la Seigneurie le votant se rend vers l'urne, alors qu'ailleurs c'est l'urne qui se rend vers le votant. Ailleurs qu'à Lucques, dans le vote pour les magistratures, on propose la magistrature que l'on a à mettre aux voix et on tire ensuite le nom des candidats : on veut que les concurrents soient nombreux et, bien que les élus soient nombreux, que la charge soit donnée à qui a le plus de voix. Mais les Lucquois font le contraire : ils tirent d'abord un nom, puis déclarent la magistrature à laquelle il doit se présenter, et ils veulent que la magistrature échoie à celui qui est tiré ; celui qui est tiré mesure ses forces et choisit sa magistrature en fonction d'elles. S'il fait un mauvais choix, il en supporte les conséquences et perd pour l'année la possibilité d'être candidat. S'il est élu, la magistrature lui échoit ; et on ne veut pas qu'elle soit mise aux voix pour la donner à qui en a davantage, car cela semblerait une injure que quelqu'un d'autre puisse lui ôter ce qui lui a été donné antérieurement. Quelle est toutefois la meilleure de ces deux manières, des Lucquois ou la vôtre, ou celle des Vénitiens, je laisse à d'autres le soin d'en juger.

Le Conseil général est composé, comme je l'ai dit, de soixante-douze citoyens, qui se réunissent avec la Seigneurie ; en outre, chacun des membres de la Seigneurie peut nommer trois citoyens, qui, lorsqu'ils se réunissent en leur compagnie, ont les mêmes pouvoirs qu'eux. Le conseil reste un an en charge, celui des Trente-Six six mois ; et ils ont cette clause d'inéligibilité que ne peuvent être élus au nouveau conseil les membres de l'ancien. Le conseil des Trente-Six procède à son propre renouvellement ; le Conseil général est nommé par la Seigneurie et par les douze citoyens élus par les Trente-Six. Ce Conseil général est à la tête de la ville, car il fait et défait les lois, décide les trêves et les alliances, exile et fait exécuter les citoyens ; enfin ses décisions sont sans appel, ni rien qui les limite, à condition qu'elles soient votées à la majorité des trois quarts de ses membres. Outre l'organisation sus-

dite, ils ont trois secrétaires, qui restent six mois en charge. Leur charge est, comme l'on dirait chez nous, celle d'espions, ou, d'un nom plus honorable, de gardiens de l'État. Ils peuvent faire chasser ou exécuter un étranger sans autre consultation ; ils veillent sur les affaires de la ville ; s'ils apprennent quelque chose qui puisse nuire à l'État et qui concerne les citoyens, ils la rapportent au gonfalonier, à la Seigneurie, aux conseils et aux colloques, afin qu'elle soit examinée et qu'on y remédie. Ils ont en outre trois autres citoyens qui restent six mois en charge, appelés condottieri et qui ont le pouvoir d'enrôler des fantassins et autres soldats. Ils ont un podestat étranger[1], qui a autorité sur les citoyens et sur tous en matière civile et criminelle. Ils ont ensuite des magistrats ayant autorité sur les marchands, les corporations, les rues et les édifices publics, comme en ont toutes les autres villes. C'est avec de telles dispositions qu'ils ont vécu jusqu'à aujourd'hui et qu'ils se sont maintenus au milieu de tant de puissants ennemis. On ne peut, au vu des résultats, que les louer d'une façon générale. Je veux toutefois que nous considérions ce qu'il y a de bon et de mauvais dans ce gouvernement. Que la Seigneurie n'ait pas autorité sur les citoyens est une bonne disposition, car elle a été observée par les bonnes républiques. Les consuls romains, le doge et la Seigneurie de Venise n'avaient et n'ont aucune autorité sur leurs concitoyens, car le premier des rouages d'une république a en soi une telle réputation que, si on lui ajoute l'autorité, il faut que cela produise en un très bref délai de mauvais résultats. La tête d'une république se porte bien mal sans majesté. comme c'est le cas à Lucques, parce que, restant deux mois en charge et ayant de longs délais d'inéligibilité[2], des hommes de peu de réputation y siègent nécessairement : disposition qui n'est pas bonne, car, la majesté et la sagesse qu'ils ne trouvent pas dans les affaires publiques. les particuliers les recherchent dans le privé. D'où il provient qu'ils éprouvent le besoin de réunir leurs colloques de citoyens, qui ne sont ni dans les magistratures ni dans les conseils : chose que l'on ne pratique pas dans les républiques bien ordonnées. Si l'on considère ceux qui siègent à la Seigneurie à Venise, ou ceux qui étaient consuls à Rome, on observe que les chefs de l'État, s'ils n'ont pas l'autorité, ont la majesté, car, comme il est bon qu'ils soient dépourvus de la première, de même il est mauvais qu'ils soient dépourvus de la seconde. La façon dont ils distribuent la Seigneurie et les magistratures est bonne, civile et bien conçue. Il est vrai qu'elle diverge des institutions des républiques antiques, parce que dans celles-ci le plus grand nombre distribuait les charges, le nombre moyen décidait, le petit nombre exé-

1. Machiavel fait erreur : il écrit « florentin », alors qu'il aurait dû écrire « étranger » (c'est nous qui rectifions). Aussi bien les Florentins étaient-ils exclus de toutes les magistratures de Lucques.

2. Inéligibilité de deux ans, comme on l'a vu plus haut.

cutait. A Rome, le peuple distribuait, le sénat décidait, les consuls et d'autres magistrats en petit nombre exécutaient ; à Venise, le Grand Conseil distribue, les *Pregadi*[1] décident, la Seigneurie exécute. A Lucques, ces institutions sont confondues, parce que le nombre inférieur distribue, le plus petit et le plus grand nombre décident pour une part et exécutent pour une autre. Bien que, dans la République de Lucques, cela ne réussisse pas mal, néanmoins celui qui veut instituer une république ne doit pas l'imiter. La raison pour laquelle cela ne réussit pas mal, c'est que dans cette ville les honneurs et les revenus sont brigués avec peu d'ardeur, parce que d'une part ils sont minces et que d'autre part ceux qui pourraient les briguer sont riches et leur préfèrent leurs propres affaires ; raison pour laquelle ils se soucient moins de ceux qui les gouvernent. En outre, le petit nombre de citoyens qui se trouve à Lucques et le fait que les conseils ne sont pas à vie, mais pour six mois, fait que chacun veut et espère en faire partie. Ensuite, cette autorité qu'ont les membres de la Seigneurie de nommer lors de chaque réunion chacun deux ou trois personnes calme nombre de leurs amis[2], car de nombreux citoyens qui n'espèrent pas être élus espèrent que leur amitié avec un membre de la Seigneurie les y fera appeler, de sorte qu'il leur importe moins d'être nommés au nombre des Trente-Six ou des Soixante-Douze. Lors de la réunion de ces conseils, ils ont une autre disposition, qui sert à la satisfaction du peuple et à abréger les affaires : si, lorsque le Conseil se réunit et que sont passés les délais, parmi les conseillers qui doivent être présents il en manque quelques-uns, alors la Seigneurie peut faire sortir ses huissiers et conduire au conseil les premiers citoyens qu'ils rencontrent, pour remplir les vides. C'est encore une bonne disposition que le Conseil général ait autorité sur les citoyens, parce que c'est un frein efficace pour sévir contre les ambitions de certains. Mais ce n'est certainement pas une bonne disposition qu'il n'existe pas également une magistrature de quelques citoyens, disons quatre ou six, qui puisse sévir[3], parce que l'absence de l'une de ces procédures engendre des désordres dans une république. Le grand nombre sert à sévir contre les grands et contre l'ambition des riches ; le petit nombre sert à faire peur...[4] et à réfréner l'insolence des jeunes gens, car il arrive chaque jour dans cette ville des choses que le grand nombre ne peut réprimer. D'où il découle que les jeunes gens prennent de l'audace, que la jeunesse devient corrompue et qu'une fois

1. Les *Pregadi* vénitiens, issus du Grand Conseil (que Machiavel appelle *consiglio*), formaient une commission chargée de préparer les travaux du Grand Conseil ; ils étaient compétents en matière économique, militaire et en politique étrangère.

2. Certaines autres versions du texte portent : *animi* (esprits).

3. Machiavel reprendra cette idée dans *Discours sur les choses de Florence...* (cf. ci-dessous).

4. La lacune est aisée à combler : c'est à la masse que Machiavel fait ici allusion.

corrompue elle peut devenir l'instrument des ambitieux. Dépourvue de cet organisme destiné à réfréner la jeunesse, Lucques a vu cette insolence grandir et causer des effets nuisibles dans la ville. Aussi, pour la réfréner, fit-elle il y a bien des années une loi, appelée loi des dissipés, c'est-à-dire des insolents et des débauchés : on a ainsi décidé que, deux fois par an au Conseil général, tous ceux qui y sont assemblés inscrivent les noms de ceux qui leur semblent devoir être bannis de l'État. On lit ensuite les noms inscrits, et quiconque est nommé dix fois ou davantage est mis aux voix ; s'il obtient les trois quarts des voix, il est considéré comme devant être exilé pendant trois ans hors du pays. Cette loi a été très bien conçue et a fait beaucoup de bien à cette république, parce que d'une part c'est un grand frein pour les habitants et que d'autre part elle ne fait pas un grand nombre d'exilés, car, sauf lors des trois premières années de sa création, il en rentre globalement autant qu'il en sort. Toutefois elle ne suffit pas, car les jeunes gens qui sont nobles, riches et de grande famille, compte tenu de l'étroitesse du vote, ne la craignent pas. On voit qu'aujourd'hui une famille à Lucques s'est élevée, appelée des Poggi[1], d'où proviennent chaque jour des exemples de mauvaise conduite dans une bonne république : exemples contre lesquels on n'a pas trouvé de remède jusqu'à présent. Certains penseront peut-être que c'est une mauvaise disposition que les votes des Lucquois doivent être acquis à la majorité des trois quarts. A quoi l'on répond que, les affaires se débattant toujours dans une république entre le oui et le non, le oui y est beaucoup plus dangereux que le non. On a plus à se garder de ceux qui veulent qu'une chose se fasse, que de ceux qui ne veulent pas qu'elle se fasse. Aussi juge-t-on un moindre mal que quelques-uns puissent facilement empêcher de faire quelque chose de bien, plutôt qu'ils puissent aisément faire quelque chose de mal. Cependant, si une telle difficulté est bonne, elle n'est pas bonne de façon générale, car il y a nombre de choses qu'il serait bon de faciliter : dont l'une est de sévir contre leurs concitoyens. Car, si leur châtiment devait se décider aux deux tiers des voix, leurs familles et leurs amis ne pourraient que plus malaisément les empêcher. Voilà ce que l'on peut dire en fait du gouvernement interne de Lucques et de ce qu'il s'y trouve de bon et de mauvais.

1. La famille des Poggi se révolta, mais sans succès, en 1522.

DISCOURS SUR LES CHOSES DE FLORENCE APRÈS LA MORT DE LAURENT DE MÉDICIS LE JEUNE[1]

La raison pour laquelle Florence a souvent changé de gouvernement est qu'il ne s'y est jamais trouvé ni république ni monarchie ayant eu les qualités nécessaires. On ne peut, en effet, appeler monarchie stable, celle où les affaires sont faites en fonction de ce que désire un seul homme, et sont délibérées avec l'accord d'un grand nombre. Et l'on ne peut croire que doit durer une république où l'on ne satisfait pas aux humeurs, qui, n'étant pas satisfaites, sont la ruine des républiques. Que cela soit vrai, on peut le vérifier au vu des régimes qu'a connus cette cité depuis 1393 jusqu'à aujourd'hui. Commençant par la réforme faite à cette époque par messire Maso degli Albizzi[2], on voit comment on voulut alors lui donner la forme d'une république gouvernée par des optimates, et comment elle eut tant de défauts qu'elle ne dépassa pas quarante années[3]. Elle aurait duré moins encore si les guerres avec les Visconti n'étaient pas intervenues[4], qui en faisaient l'unité. Ses défauts furent, entre autres, qu'elle faisait des scrutins à long terme, où l'on pouvait aisément frauder et où le choix pouvait ne pas être bon. Parce que comme les hommes changent aisément et deviennent mauvais, de bons qu'ils étaient, et que d'autre part, comme on donnait les charges aux citoyens pour un long laps de temps, il arrivait que le choix ait été bon, et mauvais le tirage au sort[5]. En outre, on n'avait pas institué de magistrature qui fasse peur aux grands, afin qu'ils ne puissent créer ces factions qui sont la ruine d'un État. La Seigneurie avait également peu de réputation et trop d'autorité, car elle pouvait disposer sans appel de la vie et des biens des citoyens et appeler le peuple en parlement. De sorte qu'elle en venait à être non pas le défenseur de l'État, mais un instrument de sa perte, chaque fois qu'un citoyen réputé pouvait la gouverner ou la circonvenir. Elle avait d'autre part peu de réputation, comme on l'a dit, parce qu'y siégeaient souvent des hommes de peu et jeunes, et pour un court laps de temps[6] ; et parce qu'elle ne faisait pas de grandes affaires, elle ne pouvait avoir de réputation.

1. Titre original : *Discursus Florentinarum rerum post mortem iunioris Laurentii Medices*, 1520.
2. Maso degli Albizzi fut le chef du parti oligarchique à partir de 1382.
3. Le régime oligarchique tomba en 1434 au moment du retour de Côme de Médicis de l'exil.
4. Le duc de Milan, Giangaleazzo Visconti, fit la guerre à Florence de 1390 à 1402.
5. Le processus de désignation des magistrats combinait l'élection proprement dite, et le tirage au sort qui lui faisait suite.
6. Deux mois.

Il y avait encore dans ce régime un désordre qui n'était pas de peu d'importance : les particuliers participaient aux conseils des affaires publiques, ce qui maintenait la réputation des particuliers, mais ôtait celle des hommes publics et finissait par ôter autorité et réputation aux magistrats : chose qui est contraire à toute institution civile[1]. A ces désordres s'en ajoutait un autre, qui importait grandement, c'est que le peuple n'y avait aucun rôle. Toutes ces choses réunies entraînaient d'infinis désordres. Si, comme je l'ai dit, les guerres étrangères ne l'avaient pas maintenu debout, ce régime se serait écroulé plus tôt qu'il ne l'a fait. Après celui-ci fut édifié le régime de Côme[2], qui pencha davantage du côté de la monarchie que de la république. S'il dura plus longtemps que le précédent[3], deux choses en furent la cause : l'une qu'il fut créé avec la faveur du peuple[4], l'autre qu'il fut gouverné par deux hommes sages, tels que le furent Côme et son petit-fils Laurent[5]. Néanmoins il était fort affaibli par le fait qu'était soumis à la délibération d'un grand nombre ce que Côme voulait réaliser, de sorte qu'il courut plusieurs fois le risque de perdre le pouvoir. D'où découlèrent de fréquents parlements et de fréquents exils, qui eurent lieu sous ce régime. Enfin, du fait du passage du roi Charles[6], il sombra. Après quoi, la cité voulut prendre la forme d'une république et ne réussit pas à en choisir une qui fût durable, parce que les institutions ne donnaient pas satisfaction à toutes les humeurs des citoyens ; et elle n'avait pas les moyens de sévir contre eux. Ce régime était si défectueux et si éloigné d'une véritable république, qu'un gonfalonier à vie, s'il était habile et méchant, pouvait aisément se faire prince ; s'il était bon et faible, il pouvait aisément être chassé, entraînant avec lui la chute du régime tout entier[7].

Comme ce serait un long propos que d'en donner toutes les raisons, je n'en dirai qu'une : c'est que le gonfalonier n'avait autour de lui personne pour le défendre, s'il était bon ; et, s'il était méchant, personne pour le réfréner ou le corriger. La raison pour laquelle tous ces gouvernements ont été défectueux est que les réformes successives ont été faites non pas pour la satisfaction du bien commun, mais pour le renforcement et la sécurité d'un parti : cette sécurité n'a pas encore été obtenue, parce qu'il y a toujours eu un parti mécontent, qui a toujours été un puissant instrument pour ceux qui ont désiré changer le régime.

1. Cf. ci-dessus, le *Sommaire des choses de la cité de Lucques*.
2. Côme l'Ancien.
3. De 1434 à 1494.
4. Contre leurs adversaires, les Médicis se fondèrent en effet sur l'appui du peuple, et notamment sur les *parlamenti* (assemblées générales) pour obtenir des réformes des institutions ainsi qu'aux moments de crise.
5. Laurent le Magnifique.
6. Charles VIII passa en Italie en 1494.
7. Le gonfaloniérat à vie de Soderini s'effondra, avec la fuite de celui-ci et le retour des Médicis, en 1512.

Il nous reste maintenant à dire ce qu'a été le régime de 1512 à aujourd'hui [1], quelles ont été ses faiblesses ou ses points forts ; mais, comme c'est une chose récente et que chacun connaît, je n'en parlerai pas. Il est vrai que, les choses étant parvenues, comme elles le sont, à la situation présente du fait de la mort du duc [2], l'on doit débattre de nouvelles formes de gouvernement. Aussi me semble-t-il que, pour montrer mon dévouement à Votre Sainteté, je ne puis me tromper en disant ce qu'il faut selon moi. Je dirai d'abord l'opinion de beaucoup d'autres, selon ce qu'il me semble avoir entendu exposer ; ajoutant ensuite ma propre opinion, dont, si je me trompe, Votre Sainteté voudra bien m'excuser, comme étant poussé davantage par l'attachement que par la sagesse.

Je dirai donc que certains estiment que l'on ne peut créer de gouvernement plus sûr que celui qui exista à l'époque de Côme et de Laurent ; d'autres le souhaiteraient plus large. Ceux qui voudraient un gouvernement semblable à celui de Côme disent donc que les choses reviennent aisément à leur première nature. Aussi, comme il est naturel pour les citoyens florentins d'honorer votre maison, de jouir des bienfaits qui en provenaient, d'aimer les choses qu'elle aimait, et comme ils s'y sont accoutumés durant soixante ans, il n'est pas possible que, au vu des mêmes formes de gouvernement, ils ne retrouvent pas les mêmes sentiments ; ils croient aussi que rares sont les citoyens de sentiments contraires, et qu'il est aisé qu'ils disparaissent sous l'effet d'une accoutumance contraire. Ils ajoutent à ces raisons celle de la nécessité, en montrant comment Florence ne peut rester longuement sans chef. Devant en avoir un, il est bien préférable qu'il appartienne à la maison que l'on a coutume d'adorer, plutôt que, n'ayant pas de chef, de vivre dans le désordre, ou, en en ayant un, d'aller le chercher ailleurs, où il y aurait moins de réputation et de satisfaction pour tous.

On répond à cette opinion qu'un tel régime est dangereux, ne fût-ce que parce qu'il est faible. En effet, si le régime de Côme avait en ce temps-là tous les points faibles que l'on a cités ci-dessus, en ces temps-ci un régime semblable en aurait le double, parce que la cité, les citoyens, les temps sont différents, de sorte qu'il est impossible de créer à Florence un régime qui puisse tenir et soit semblable à celui-ci.

Tout d'abord, ce régime-là avait la masse du peuple pour ami ; le présent régime l'a pour ennemi. Les citoyens d'alors n'avaient jamais connu à Florence un régime qui parût plus populaire que celui-là ; les citoyens d'aujourd'hui en ont connu un qui leur paraît plus civil et où ils ont plus de contentement. En Italie, il n'y avait alors ni armée ni puissance auxquelles les Florentins n'eussent été capables de résister

1. C'est-à-dire le nouveau régime médicéen, sur lequel Machiavel ne se prononce pas...
2. Laurent de Médicis le Jeune mourut le 4 mai 1519.

avec leurs propres armes, même en restant isolés. Maintenant, comme il y a l'Espagne et la France, il leur faut être alliés de l'une des deux ; s'il arrive que l'une perde, aussitôt ils sont la proie du vainqueur ; chose qui ne se produisait pas alors. Les citoyens étaient accoutumés à payer beaucoup d'impôts ; aujourd'hui, par incapacité ou manque d'habitude, ils s'en sont désaccoutumés ; vouloir les y réaccoutumer est chose odieuse et périlleuse. Les Médicis qui gouvernaient alors, parce qu'ils étaient éduqués et élevés avec leurs concitoyens, se comportaient avec une telle familiarité qu'elle leur valait de la sympathie ; aujourd'hui ils sont devenus si grands que, franchissant toute civilité, il ne peut y avoir cette familiarité et, par conséquent, cette sympathie. De la sorte, considérant la différence des époques et des hommes, il ne peut y avoir de plus grande erreur que de croire qu'en une matière si différente on puisse imprimer une forme identique. Si alors, comme on l'a dit ci-dessus, ils ont couru tous les dix ans le risque de perdre le pouvoir, aujourd'hui ils le perdraient à coup sûr. On ne doit pas croire que les hommes reviennent aisément à leur ancienne et habituelle manière de vivre, car cela se vérifie lorsque l'ancienne manière plaît davantage que la nouvelle ; mais, quand elle plaît moins, on n'y revient que contraint et forcé ; et l'on n'y vit que tant que dure cette contrainte.

En outre, bien qu'il soit vrai que Florence ne peut rester sans chef, et que, au cas où il faudrait choisir un chef entre un particulier et un autre, elle aimerait mieux un chef issu de la maison des Médicis que de toute autre maison, néanmoins, si l'on doit juger entre un chef public et un autre, le chef public plaira toujours davantage que le particulier, de quelque lieu qu'il vienne.

Certains estiment que l'on ne peut perdre le pouvoir sans une attaque provenant de l'extérieur, et croient que l'on peut toujours avoir le temps de faire amitié avec l'assaillant éventuel. En quoi ils se trompent lourdement. Car le plus souvent on ne fait pas amitié avec plus puissant que soi, mais avec celui que l'esprit ou l'imagination vous porte à aimer. Il peut aisément arriver que votre ami soit vaincu et que, vaincu, il soit à la discrétion du vainqueur ; et que celui-ci ne veuille pas d'accord avec vous, soit pour ne pas avoir le temps de le demander, soit du fait de la haine qu'il a nourrie contre vous, en raison de l'amitié que vous aviez avec ses ennemis.

Ludovic duc de Milan aurait fait accord avec le roi de France Louis XII, s'il avait pu[1]. Le roi Frédéric[2] l'aurait fait avec celui-ci, s'il en avait trouvé l'occasion. L'un et l'autre perdirent le pouvoir pour ne pas avoir pu faire d'accord, car il arrive des milliers d'incidents qui

1. Après avoir appelé Charles VIII en Italie, Ludovic le More perdit son duché du fait de l'intervention de Louis XII, avec lequel il ne put trouver un accord.

2. Frédéric d'Aragon, roi de Naples, dut céder ses droits sur son royaume aux Français. Sur les suites de cette affaire, cf. *Le Prince*, chap. III.

vous empêchent de faire de tels accords. De sorte que, tout bien examiné, on ne peut qualifier un tel régime ni de sûr ni de stable, puisqu'il comporte des causes d'instabilité ; si bien qu'il ne doit pas pouvoir plaire ni à Votre Sainteté ni à ses amis.

Quant à ceux qui voudraient un gouvernement plus large que celui-ci, je dirai que, si on ne l'élargit pas de façon qu'il devienne une république bien ordonnée, alors un tel élargissement aura pour effet de le faire s'effondrer plus tôt. S'ils disaient en détail comment ils voudraient qu'il soit fait, je leur répondrais en détail ; si l'on s'en tient aux généralités, je ne puis répondre que par généralités. Je désire seulement me borner à cette réponse. Quant à présenter des objections au régime de Côme et à celui-ci, on ne peut fonder de régime qui soit stable, s'il n'est une véritable monarchie ou une véritable république, car tous les régimes qui se situent entre ces deux-là sont défectueux. La raison en est très évidente : car la monarchie n'a qu'une issue à sa fin[1], qui est de descendre à l'état de république, et de même la république n'a qu'une issue à sa fin, qui est de s'élever à l'état de monarchie. Les régimes intermédiaires ont deux issues, car ils peuvent s'élever à l'état de monarchie ou descendre à celui de république : d'où naît leur instabilité.

Si elle désire créer à Florence un régime stable pour sa gloire et le salut de ses amis, Votre Sainteté ne peut donc y établir qu'une vraie monarchie ou une république dotée de tous ses organes. Toutes les autres choses sont vaines et de très courte durée. Quant à la monarchie, je n'en débattrai pas en détail, tant à cause des difficultés qu'il y aurait à le faire qu'à cause de la disparition de l'instrument[2] pour le faire. Votre Sainteté doit comprendre que, dans toutes les cités où il y a une grande égalité entre citoyens, on ne peut fonder de monarchie qu'avec de très grandes difficultés, et que, dans les cités où il y a une grande inégalité entre citoyens, on ne peut fonder de république. En effet, à vouloir créer une république à Milan, où il y a une grande inégalité entre citoyens, il faudrait détruire toute la noblesse et la réduire à égalité avec les autres habitants, parce qu'il y en a tant parmi eux qui sont hors du commun, que les lois sont insuffisantes à les réprimer et qu'il faut une grande autorité et une puissance royale pour les réprimer. Au contraire, à vouloir une monarchie à Florence, où il y a une très grande égalité, il serait d'abord nécessaire d'y introduire l'inégalité et d'y créer un grand nombre de seigneurs de châteaux et de villages, qui, en accord avec le prince, puissent étouffer avec leurs armes et leurs clientèles la ville et l'ensemble de la province. Un prince seul, privé de l'appui

1. Cf. *Le Prince*, chap. I.
2. Allusion à la mort de Laurent de Médicis, dernier héritier direct de la lignée des Médicis.

d'une noblesse, ne peut en effet supporter le poids de la monarchie : aussi est-il nécessaire qu'il y ait entre lui et la masse du peuple un moyen pour l'aider à le supporter. On voit cela dans tous les États appartenant à un prince, et surtout dans le royaume de France, où les gentilshommes dominent la population ; les princes, les gentilshommes ; et le roi, les princes. Mais, parce que créer une monarchie là où conviendrait une république et une république là où devrait être une monarchie est chose difficile, inhumaine et indigne de quiconque désire être réputé pitoyable et bon, je cesserai de parler davantage de la monarchie et parlerai de la république ; autant parce que Florence est très apte à adopter cette forme de gouvernement, que parce que l'on sait que Votre Sainteté y est très disposée. Et l'on pense que vous différez à le faire, parce que vous souhaiteriez trouver des institutions grâce auxquelles votre autorité resterait grande à Florence et où vos amis vivraient en sécurité. Croyant les avoir conçues, j'ai voulu que Votre Sainteté connaisse mes conceptions, afin que, s'il s'y trouve quelque chose de bon, vous vous en serviez et que vous puissiez ainsi connaître mon dévouement à votre égard. Vous verrez comment dans mon projet de république votre autorité non seulement se maintient, mais s'accroît ; vos amis y demeurent honorés et en sécurité ; le reste de la masse des citoyens a d'évidentes raisons d'être satisfait.

Je prie ardemment et respectueusement Votre Sainteté de ne blâmer ni ne louer mon discours avant de l'avoir lu tout entier ; je vous prie également de ne pas vous effrayer des quelques modifications que j'apporte aux magistratures. Car, là où les choses ne sont pas bien ordonnées, moins il reste d'ancien, moins il reste de mauvais.

Ceux qui ordonnent une république doivent faire place à trois catégories différentes d'hommes, qui existent dans toutes les cités, c'est-à-dire les premiers, les moyens et les derniers. Bien qu'il y ait à Florence l'égalité que l'on a dite plus haut, néanmoins il s'y trouve quelques citoyens d'esprit élevé, qui pensent mériter la préséance sur les autres. Il est nécessaire de les satisfaire en ordonnant la république : le régime précédent s'est effondré pour ne pas avoir satisfait à cette humeur.

A de tels hommes, il n'est pas possible de donner satisfaction si l'on ne confère pas de la majesté aux premiers rangs de la république : une majesté qui soit soutenue par leurs personnes.

Il n'est pas possible de conférer cette majesté aux premiers rangs de l'État de Florence, si l'on maintient la Seigneurie et les collèges dans les termes où ils étaient auparavant. Comme, en raison de la façon dont ils sont élus, dans ces organismes ne peuvent siéger que rarement des hommes sages et réputés, il faut que cette majesté de l'État soit placée plus bas et dans des positions latérales, ou qu'elle soit dévolue à des particuliers : chose qui est contraire à tout ordre politique. Aussi est-il nécessaire de modifier ces dispositions et de satisfaire en même temps

par cette modification aux plus hautes ambitions qui se trouvent dans la cité. En voici la manière :

Supprimer la Seigneurie, les Huit de Pratique et les douze prudhommes. A leur place, pour conférer de la majesté au gouvernement, créer soixante-cinq citoyens de quarante-cinq ans accomplis : cinquante-trois pour les arts majeurs et douze pour les mineurs ; qui soient à vie au gouvernement, de la manière dite ci-dessous.

Créer un gonfalonier de justice en charge deux ou trois ans, à moins qu'on ne pense à le faire à vie. Que les soixante-quatre citoyens restants se divisent en deux parties : l'une, gouvernant une année avec le gonfalonier ; l'autre, l'année suivante. Qu'ils se remplacent à tour de rôle, de la manière dite ci-dessous ; et qu'ils soient tous ensemble appelés Seigneurie.

Que les trente-deux se divisent en quatre parties, huit par partie ; que chacune de ces parties préside avec le gonfalonier durant trois mois au Palais[1], qu'elle entre en charge avec les cérémonies habituelles et qu'elle dirige les affaires que dirige aujourd'hui à elle seule la Seigneurie ; qu'ensuite, avec les trente-deux, elle ait toute l'autorité et qu'elle dirige toutes les affaires que dirigent aujourd'hui la Seigneurie, les Huit de Pratique et les collèges, que l'on a supprimés ci-dessus. Que ce soit là, comme je l'ai dit, le premier des chefs et le premier des organes de l'État. Si l'on considère bien cette institution, on considérera que, grâce à elle, la majesté et la réputation auront été restituées à la tête de l'État ; on verra que les hommes sages et d'autorité devraient toujours siéger dans les premiers rangs ; que ne seraient pas nécessaires les commissions de particuliers : chose dont j'ai dit ci-dessus qu'elle était pernicieuse dans une république. Car les trente-deux qui ne seraient pas cette année-là en fonction pourraient servir pour les commissions et les consultations. Votre Sainteté pourrait placer en cette première élection tous ses amis et personnes de confiance. Mais venons-en maintenant au second rang de l'État.

Je crois qu'il est nécessaire que, de même qu'il y a trois catégories d'hommes, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus, il y ait trois rangs dans une république, et pas plus. C'est pourquoi je crois qu'il est bon de supprimer cette confusion des conseils qui ont existé autrefois dans votre cité. Ceux-ci ont été créés, non parce qu'ils étaient nécessaires à la vie civile, mais pour repaître davantage de citoyens ; pour les repaître de choses qui, en fait, n'importaient en rien au bien de la cité ; car tous pouvaient être corrompus par des factions.

Si l'on veut donc réduire à trois organes une république, il me

1. Le Palazzo Vecchio, siège du gouvernement florentin.

semble qu'il faut supprimer les Soixante-Dix [1], les Cent [2] et les Conseils du peuple et de la commune [3]. A leur place à tous, créer un Conseil de deux cents citoyens, de quarante ans accomplis : quarante pour les arts mineurs et cent soixante pour les majeurs ; qu'aucun ne puisse appartenir aux soixante-cinq ; qu'ils soient désignés à vie et nommés Conseil des choisis. Que ce conseil, avec les soixante-cinq déjà nommés, dirige toutes les affaires et ait toute l'autorité qu'ont aujourd'hui les conseils susdits, qui seraient supprimés de ce fait. Que ce soit là le deuxième rang de l'État et que tous soient choisis par Votre Sainteté. D'où, pour ce faire et pour maintenir et régler les institutions susdites et celles que l'on dira ci-dessous, ainsi que pour la sécurité de votre autorité et des amis de Votre Sainteté, il convient que l'on donne à Votre Sainteté et au révérendissime cardinal de Médicis [4], leur vie durant, par le moyen de la *Balìa* [5], toute l'autorité qu'a eue le peuple de Florence.

Que la magistrature des Huit de Garde et *Balìa* soit nommée à intervalles réguliers par l'autorité de Votre Sainteté.

En outre, pour une plus grande sécurité du régime et des amis de Votre Sainteté, que l'on divise l'ordonnance de l'infanterie en deux compagnies, auprès desquelles Votre Sainteté nommerait de sa propre autorité deux commissaires chaque année : un par compagnie.

On voit aux choses susdites comment l'on a donné satisfaction à deux catégories d'hommes ; comment l'on a renforcé votre sécurité et celle de vos amis dans cette cité ; puisque vous tenez en main les armées et la justice criminelle, que vous inspirez les lois et que les chefs de l'État sont tout à vous.

Il reste maintenant à satisfaire la troisième et dernière catégorie d'hommes, qui est composée de la masse des citoyens : à qui l'on ne donnera jamais satisfaction (qui pense différemment est dépourvu de sagesse), si l'on ne rend ou ne promet de leur rendre leur autorité. Parce que, à la rendre tout d'un coup, il n'y aurait pas de sécurité pour vos amis ni de maintien de l'autorité de Votre Sainteté, il est nécessaire de la rendre en partie, en partie de promettre de la rendre, de sorte qu'ils soient tout à fait certains d'avoir à la recouvrer. J'estime donc qu'il est nécessaire de rouvrir la salle du Conseil des Mille ou au moins des Six-Cents, qui distribuent, de la manière qu'ils le faisaient autrefois, tous les offices et magistratures, à l'exception des susnommés

1. Le conseil des Soixante-Dix, créé par Laurent de Médicis, se vit confier l'élection de la Seigneurie et d'autres vastes pouvoirs.
2. Le conseil des Cent était consulté avant les conseils traditionnels sur les affaires fiscales, politiques et militaires.
3. Ces conseils traditionnels avaient été remplacés en 1494 par le Grand Conseil, lui-même supprimé en 1512 par les Médicis.
4. Jules de Médicis, nommé cardinal en 1513.
5. *Balìa* : assemblée de citoyens, dotée de pouvoirs extraordinaires et temporaires, notamment dans le domaine législatif.

Soixante-Cinq. Deux-Cents et Huit de *Balia* : ceux-ci devant être nommés par vous de votre vivant et du vivant du cardinal. Afin que vos amis soient certains, en se présentant au vote du Conseil, d'être portés sur les listes, que Votre Sainteté désigne huit scrutateurs[1] qui, en secret, puissent donner leurs voix à qui ils veulent et ne les refuser à aucun. Pour que la masse croie que sont mis sur les listes ceux qu'elle a élus[2], que l'on permette que le Conseil envoie de droit deux citoyens élus par lui, pour être témoins de la confection des listes.

Si l'on n'a pas donné satisfaction à la masse, on n'a jamais fait de république stable. On ne donnera jamais satisfaction à la masse des citoyens florentins, si l'on ne rouvre pas la salle[3]. Aussi convient-il, si l'on veut faire une république à Florence, de rouvrir cette salle et de restituer cette distribution à la masse. Que Votre Sainteté sache bien que quiconque pensera à lui ôter le pouvoir pensera avant toute chose à la rouvrir. Aussi est-ce un meilleur parti que vous l'ouvriez en des termes et de façon assurés et d'ôter à qui serait votre ennemi l'occasion de la rouvrir à votre grand déplaisir, pour la destruction et la ruine de vos amis.

En ordonnant ainsi l'État, si Votre Sainteté et Monseigneur révérendissime devaient être éternels, il ne serait pas nécessaire de prendre d'autres mesures. Mais, comme vous devez disparaître et désirez que subsiste une république parfaite et qui soit renforcée en tous ses organes nécessaires, et que chacun voie et entende qu'il doit en être ainsi, afin que la masse soit satisfaite (pour ce qu'on lui rend et ce qu'on promet de lui rendre), il est nécessaire d'ordonner en outre :

Que les seize gonfaloniers des compagnies du peuple soient nommés de la façon et pour la durée qu'on les a nommés jusqu'ici[4] ; soit que Votre Sainteté les désigne de sa propre autorité, soit qu'elle les laisse nommer par le Conseil, comme il lui plaira ; mais en augmentant les inéligibilités, afin qu'on en élargisse le recrutement dans la ville ; et que l'on dispose qu'aucun des Soixante-Cinq ne puisse en faire partie. Une fois nommés, qu'on tire au sort parmi eux quatre prévôts, qui restent un mois en charge, de sorte qu'à la fin de leur mandat ils aient tous été prévôts ; parmi ces quatre prévôts, qu'on en tire un au sort qui prenne résidence une semaine au palais avec les neuf seigneurs qui y résident[5], de sorte qu'à la fin du mois tous les quatre y aient pris

1. Magistrats extraordinaires, chargés de dresser les listes des futurs élus.
2. Nouvelle allusion au double procédé de l'élection (« *quelli che lui vincessi* ») et du tirage au sort.
3. La salle du Grand Conseil instité en 1494.
4. Les gonfaloniers de compagnie étaient à l'origine les commandants élus des milices citadines ; ils étaient devenus une magistrature consultative, toujours élue au scrutin territorial.
5. C'est-à-dire, selon le projet, le gonfalonier de justice et les huit membres du conseil des Trente siégeant au Palais et formant la Seigneurie.

résidence. Que lesdits seigneurs résidant au palais ne puissent rien faire en son absence ; qu'il n'ait pas le droit de vote, mais seulement à être témoin de leurs actions ; mais qu'il puisse les empêcher de décider une chose et la déférer aux Trente-Deux. Pareillement, que les Trente-Deux ne puissent décider aucune chose hors de la présence de deux des dix prévôts ; et que ceux-ci n'aient d'autre autorité que de suspendre une délibération en cours parmi eux et de la déférer au Conseil des choisis. Que le Conseil des Deux-Cents ne puisse rien faire sans la présence d'au moins six des Seize avec deux prévôts. Qu'ils ne puissent faire en ce conseil aucune chose sauf lui enlever une cause et la déférer au Grand Conseil, à condition que trois d'entre eux soient d'accord pour le faire. Que le Grand Conseil ne puisse se réunir qu'en la présence de douze desdits gonfaloniers et qu'il y ait parmi eux au moins trois prévôts ; qu'en ce Conseil ils puissent voter comme les autres citoyens.

Une telle organisation de ces collèges sera nécessaire après la mort de Votre Sainteté et de Monseigneur révérendissime pour deux raisons : l'une, afin que, la Seigneurie ou l'autre conseil, ne pouvant décider une chose du fait de leur désunion ou bien manœuvrant par malice contre le bien commun, aient auprès d'eux quelqu'un qui leur ôte leur autorité et la délègue à une autre assemblée : car il n'est pas bon qu'une sorte quelconque de magistrature ou de conseil puisse suspendre une décision sans qu'il y ait quelqu'un qui puisse y pourvoir. Il n'est pas bon non plus que les citoyens qui ont le pouvoir en main n'aient personne qui les surveille et qui les empêche de commettre de mauvaises actions, en leur ôtant l'autorité dont ils useraient mal. L'autre raison est que, puisqu'on ôte à la masse des citoyens la possibilité de faire partie des seigneurs en abrogeant la Seigneurie comme on le fait aujourd'hui, il est nécessaire de leur restituer un rang qui ressemble à celui qu'on leur ôte : ce rang est tel qu'il est supérieur, plus utile à la république et plus honorable que le précédent. Pour le présent, il faudrait nommer ces gonfaloniers pour installer la cité dans ses institutions, mais ne pas permettre qu'ils remplissent leur office sans l'autorisation de Votre Sainteté, qui pourrait s'en servir pour se faire informer des activités de ces institutions au profit de son autorité et de son régime.

Outre cela, pour parfaire la république après la mort de Votre Sainteté et de Monseigneur révérendissime, afin qu'il ne lui manque aucun organe, il est nécessaire de constituer un recours aux Huit de Garde et *Balìa*, formé de trente citoyens à tirer des listes des Deux-Cents et Soixante-Cinq réunis : que cet appel puisse convoquer l'accusateur et le coupable dans un certain délai. Vous ne devriez pas laisser fonctionner un tel recours de votre vivant sans votre autorisation.

Ce recours est nécessaire dans une république, parce que quelques citoyens n'osent pas punir les grands, aussi faut-il que concoure à cet effet un grand nombre de citoyens, pour que le jugement soit anonyme

et que, ainsi anonyme, chacun puisse s'en excuser. Un tel recours servirait aussi, de votre vivant, à ce que les Huit expédient les procès et fassent justice. Car, de crainte que vous ne permettiez pas le recours, ils jugeraient plus justement. Afin que l'on ne puisse pas faire recours de tout, on pourrait ordonner que l'on ne puisse pas recourir pour une affaire de fraude qui ne dépasse pas cinquante ducats ; ni pour une affaire de violence qui n'ait pas entraîné fracture ou effusion de sang ou dommage dépassant cinquante ducats.

Il nous semble, considérant ces institutions, qu'en tant que république, sans votre autorité, il ne leur manque rien, en fonction de ce que l'on a largement débattu et exposé ci-dessus. Si on les considère du vivant de Votre Sainteté et de Monseigneur révérendissime, c'est une monarchie. Car vous commandez les armées, vous commandez les juges criminels, vous inspirez les lois ; et je ne vois rien que l'on puisse désirer de plus dans une cité. On ne voit pas non plus ce que vos amis, bons et désireux de vivre de leurs revenus, pourraient craindre, puisque Votre Sainteté conserve une très grande autorité et qu'ils siègent dans les premiers rangs du gouvernement. Nous ne voyons pas non plus comment la masse des citoyens ne devrait pas être satisfaite, puisqu'elle se voit rendre une partie de la distribution des magistratures et qu'elle voit l'autre partie échoir peu à peu entre ses mains. Car Votre Sainteté pourrait laisser parfois au Conseil le soin de nommer quelques-uns des Soixante-Cinq aux sièges qui seraient vacants, et de même des Deux-Cents et vous pourriez en nommer vous-même quelques-uns, en fonction des circonstances. Je suis certain qu'en peu de temps, grâce à son autorité, Votre Sainteté dirigerait tout ; que le régime actuel prendrait à ce point la forme de l'ancien, et celui-ci la forme du nouveau, qu'ils deviendraient une seule et même chose et un corps tout entier, pour la paix de la cité et la gloire perpétuelle de Votre Sainteté, car votre autorité pourrait toujours remédier aux défauts qui surgiraient.

Je crois que le plus grand honneur que peuvent obtenir les hommes est celui que leur patrie leur confère de son plein gré ; je crois que le plus grand bien que l'on puisse faire, et le plus agréable à Dieu, est celui que l'on fait à sa patrie. En outre, aucun homme n'est autant célébré, quoi qu'il fasse, que ceux qui ont réformé par des lois et des institutions les républiques et les royaumes. Après les dieux, ce sont là ceux qui sont les premiers loués. Comme rares ont été ceux qui ont eu l'occasion de le faire et très rares ceux qui ont su le faire, peu nombreux sont ceux qui l'ont fait. Cette gloire a été si appréciée des hommes qui ne se sont souciés que de gloire que, n'ayant pu faire une république dans les faits, ils l'ont faite par écrit : tels Aristote, Platon et bien d'autres. Ils ont voulu montrer au monde que, s'ils n'ont pu, comme Solon et Lycurgue, fonder une société civile, cela n'est pas

arrivé du fait de leur ignorance, mais de l'impuissance où ils se trouvaient de la réaliser.

Le Ciel ne fait donc pas de plus grand don à un homme et ne peut lui montrer de voie plus glorieuse que celle-là. Parmi toutes les félicités que Dieu a accordées à votre maison et à Votre Sainteté en personne, c'est là la plus haute, car il vous donne la puissance et l'occasion de vous rendre immortel et de dépasser largement par cette voie la gloire de votre père et de vos aïeux. Que Votre Sainteté considère donc d'abord comment, à gouverner Florence dans les circonstances présentes, on court mille périls, si des incidents surviennent ; avant que ceux-ci n'arrivent, Votre Sainteté doit supporter mille soucis insupportables pour tout homme : tourments dont témoignera auprès de vous le révérendissime cardinal, pour avoir été à Florence[1] durant les mois passés. Ceux-ci proviennent pour une part de nombreux citoyens, qui sont présomptueux et insupportables dans leurs réclamations ; pour une part d'un grand nombre qui, se trouvant dans la situation présente, ne croyant pas vivre en sécurité, ne cesse de réclamer que l'on mette bon ordre au gouvernement. Les uns disent qu'on l'élargisse, les autres qu'on le restreigne ; personne ne descend jusqu'aux détails quant à la manière de le restreindre ou de l'élargir. Tous, en effet, sont dans la confusion et, comme ils ne croient pas vivre en sécurité à la façon dont on vit, ils ne savent comment ils voudraient le réformer et ne font pas confiance à qui en serait capable. De sorte que par leur confusion ils sont capables de confondre les têtes les plus ordonnées.

Afin de vouloir donc échapper à ces soucis, il n'y a que deux manières : ou bien cesser de donner audience à ces gens-là et ne les encourager ni à réclamer, même ordinairement, ni à prendre la parole s'ils ne sont pas questionnés, comme le faisait feu le duc d'illustre mémoire ; ou bien ordonner l'État de telle façon qu'il s'administre de lui-même et qu'il suffise à Votre Sainteté de le surveiller d'un œil seulement. Quant à ces moyens, le dernier vous libère des dangers et des soucis ; le premier, des soucis seulement. Mais pour revenir aux dangers auxquels on s'expose en demeurant ainsi, je ferai un pronostic. Qu'il survienne un incident et que la cité ne soit pas réordonnée d'une autre façon, il adviendra l'une ou l'autre des choses suivantes, ou les deux à la fois. Ou bien apparaîtra un chef issu tout à coup des désordres, pour défendre l'État par les armes et la violence ; ou bien un parti courra ouvrir la salle du Conseil et donnera l'autre parti en proie. Quelle que soit celle de ces deux choses qui advienne (Dieu nous en garde !), que Votre Sainteté pense combien de meurtres, combien de bannissements, combien d'extorsions il en résulterait, de quoi faire

1. Le cardinal de Médicis était à Florence pour y défendre le parti et le régime médicéens affaiblis par la mort de Laurent.

mourir de douleur le plus cruel des hommes, pour ne pas parler de Votre Sainteté, qui est très miséricordieuse. Il n'est pas d'autre voie pour échapper à ces maux que de faire en sorte que les institutions de la cité puissent tenir debout d'elles-mêmes ; elles tiendront toujours debout lorsque chacun y mettra la main ; que chacun saura ce qu'il a à faire et en qui il peut avoir confiance ; et lorsqu'aucune catégorie de citoyens ne désirera de changement, soit par peur pour soi-même, soit par ambition.

NOTE A RAFFAELLO GIROLAMI A L'OCCASION DE SON DÉPART LE 23 OCTOBRE [1522] POUR L'ESPAGNE AUPRÈS DE L'EMPEREUR [1]

Honorable Raffaello. Les ambassades sont dans une ville l'une de ces choses qui font honneur à un citoyen et l'on ne peut dire apte à gouverner qui n'est pas apte à assumer ce rang. Vous partez maintenant comme ambassadeur en Espagne, dans un pays différent de l'Italie par ses manières et ses coutumes, et qui vous est inconnu. A quoi s'ajoute le fait que c'est votre première mission. De sorte que, si vous vous comportez bien dans cette affaire, comme chacun l'espère et le croit, ce vous sera un très grand honneur, et d'autant plus grand que plus grandes seront les difficultés. Comme j'ai quelque expérience de ces affaires, j'en dirai ce que j'en sais, non par présomption mais par affection.

Exécuter fidèlement une mission, tout homme capable sait le faire, mais l'exécuter convenablement est chose difficile. L'exécute convenablement celui qui connaît bien la nature du prince et de ceux qui le gouvernent, et sait s'accommoder à tout ce qui lui rend plus facile et plus ouvert l'accès aux audiences. De sorte que toute entreprise difficile, si on a l'oreille du prince, devient plus facile. Un ambassadeur doit surtout s'efforcer d'acquérir de la réputation, laquelle s'acquiert en donnant de soi-même l'exemple d'un homme de bien, en étant réputé généreux, honnête, ni avare ni faux, en n'étant pas réputé homme qui croit une chose et en dit une autre. Ce point est fort important, car je connais des hommes qui, pour être sagaces et faux, ont à ce point perdu la confiance d'un prince, qu'ils n'ont jamais pu ensuite négocier avec lui. Bien qu'il soit parfois nécessaire de dissimuler une chose par des

1. Titre original : *Memoriale a Raffaello Girolami, quando al 23 d'ottobre parti per Spagna all' Imperatore*, 1522.

paroles, il faut le faire de telle façon que cela n'apparaisse pas, ou que, si cela apparaît, l'on ait une défense préparée et prompte. Sa réputation d'homme honnête fit grand honneur en France à Alessandro Nasi[1] ; la réputation contraire a fait grande honte à certains autres. Je pense que ce point sera aisément observé par vous, parce que la nature me semble vous commander de la sorte.

Font également grand honneur à un ambassadeur les avis qu'il écrit à son mandant, lesquels sont de trois ordres : soit à propos de choses que l'on est en train de traiter, soit à propos de choses que l'on a conclues et faites, soit à propos de choses qui sont à faire, consistant à bien conjecturer l'aboutissement qu'elles doivent avoir. De ces trois sortes, deux sont difficiles et une très facile. Car savoir les choses après qu'elles se sont faites, cela se sait le plus souvent avec facilité ; à moins qu'il n'advienne que l'on fasse une alliance entre deux princes au détriment d'un troisième et que l'on ait à la tenir secrète jusqu'à ce que vienne le moment de la découvrir, comme cela advint lors de l'alliance que firent la France, le pape, l'Empereur et l'Espagne à Cambray contre les Vénitiens, et d'où résulta leur ruine[2]. De telles décisions sont fort difficiles à apprendre et il est nécessaire de recourir au jugement et à la conjecture. Mais bien connaître les tractations en cours et en conjecturer le but est chose difficile, car il faut s'aider seulement du jugement et de la conjecture. Comme il y a toujours dans les cours diverses espèces d'intrigants, qui sont en éveil pour apprendre les choses en train, il est très à propos de se faire l'ami de tous, afin de pouvoir apprendre des choses de la bouche de chacun. L'amitié de ces gens-là s'acquiert en les traitant à force de banquets et de jeux. J'ai vu des hommes très graves avoir chez eux jeu ouvert pour donner à ces gens-là l'occasion de venir les trouver, afin de pouvoir parler avec eux. Car, ce que l'un ne sait pas, l'autre le sait, et le plus souvent tous savent tout. Mais celui qui veut que les autres lui disent ce qu'ils savent doit dire lui-même aux autres ce qu'il sait ; car la meilleure façon d'avoir des informations est d'en donner. Comme, dans une ville, à vouloir qu'un ambassadeur soit honoré, on ne peut rien faire de mieux que de lui donner abondance d'informations, et parce que les hommes qui savent qu'ils peuvent en obtenir de lui rivalisent pour lui dire ce qu'ils savent, pour ces raisons, je vous conseille de recommander aux Huit, à l'archevêque[3] et aux chanceliers qu'ils vous tiennent informé des choses, même minimes, qui surviennent en Italie. S'il arrive quelque événement à Bologne, Sienne ou Pérouse, qu'ils vous en informent, et d'autant plus s'agissant du pape, de la Lombardie et du royaume[4] :

1. En 1509.
2. Allusion à la défaite d'Agnadello en 1509.
3. Le cardinal Jules de Médicis, archevêque de Florence.
4. Royaume de Naples.

choses qui, même si elles sont éloignées de vos affaires, sont nécessaires et utiles à connaître pour les raisons que je vous ai dites ci-dessus. Il vous faut donc savoir de la sorte les négociations en cours ; parce que, de ce que vous obtiendrez, certaines choses seront vraies, d'autres fausses mais vraisemblables, il vous faudra avec votre jugement les soupeser ; retenir celles qui sont plus conformes à la vérité et laisser tomber les autres.

Ces choses donc, bien apprises et examinées mieux encore, feront que vous serez capable d'examiner et de considérer le but d'une affaire et de la juger dans votre rapport. Comme il serait choquant de placer votre jugement dans votre propre bouche, on emploie ce procédé dans les rapports : d'abord, on expose les tractations en cours, les hommes qui les conduisent, les humeurs qui les poussent ; et l'on dit ensuite ces paroles : « Ayant donc considéré tout ce que l'on vous a écrit, les hommes sages qui se trouvent ici estiment qu'il doit en résulter tel ou tel effet. » Bien rempli, ce rôle a fait de mon temps grand honneur à nombre d'ambassadeurs, de même que, mal rempli, il en a déshonoré d'autres. J'en ai vu certains qui, pour enrichir d'informations leurs rapports, notent chaque jour ce qu'ils apprennent, et qui en font un rapport au bout de huit ou dix jours, et tirent de toute cette masse la part qui leur semble la plus raisonnable.

J'ai vu également quelques hommes sages et experts en ambassades employer un procédé consistant à mettre au moins tous les deux mois sous les yeux de leurs mandants toute la situation et la nature de la ville ou du royaume où ils sont ambassadeurs. Si elle est bien faite, cette chose fait grand honneur à celui qui écrit et grand profit à celui à qui l'on écrit ; car ce dernier peut se décider plus aisément s'il sait les choses en détail, que s'il ne les sait pas. Pour que vous entendiez exactement ce point, je vais vous l'expliquer mieux. Une fois arrivé en Espagne, exposez votre mission, votre charge ; écrivez tout de suite et donnez tout de suite des nouvelles de votre arrivée, de ce que vous avez exposé à l'Empereur et de sa réponse ; en renvoyant à une autre fois d'écrire dans le menu des affaires du royaume et des qualités du prince, lorsque, ayant résidé quelques jours en ces lieux, vous en aurez une connaissance détaillée. Vous devez ensuite observer avec la plus grande attention les affaires de l'Empereur et du royaume d'Espagne et en donner ensuite pleine connaissance. Pour en venir aux détails, je dirai que vous devez observer la nature de l'homme, s'il gouverne ou se laisse gouverner, s'il est avare ou généreux, s'il aime la guerre ou la paix, s'il est poussé par la gloire ou une autre passion, si son peuple l'aime, s'il demeure plus volontiers en Espagne qu'en Flandre, quels hommes de son entourage le conseillent, vers quoi ils penchent, c'est-à-dire s'ils le poussent à faire de nouvelles entreprises ou bien à tâcher de jouir de l'heureuse situation présente, quelle autorité ils ont sur lui,

s'il en change ou garde les mêmes, s'il a quelques amis parmi les gens du roi de France, et si on peut les corrompre. Ensuite, il faut encore bien considérer les seigneurs et les féodaux qui sont plus éloignés de l'Empereur : quelle est leur puissance, s'ils sont contents de lui et si d'aventure ils sont mécontents, comment ils peuvent lui nuire, et si la France peut en corrompre quelques-uns. Savoir encore, à propos de son frère[1], comment il le traite, comment il en est aimé, s'il est content de lui, et si de lui peut naître quelque désordre dans le royaume et dans ses autres États. Savoir ensuite la nature de ce peuple, si le soulèvement qui a pris les armes est totalement apaisé[2], ou si l'on craint qu'il puisse renaître, et si la France peut l'attiser par dessous. Vous considérerez encore quel est le but que se fixe l'Empereur, comment il voit les affaires de l'Italie, s'il aspire à l'État de Lombardie, ou s'il est disposé à en laisser la jouissance aux Sforza, s'il lui plaît de venir à Rome[3], et quand ; quelle intention il a à l'égard de l'Église ; quelle confiance il a dans le pape[4], s'il est content de lui ; s'il vient en Italie, quel bien ou quel mal les Florentins peuvent en espérer ou en craindre.

Toutes ces choses, bien considérées et bien relatées, vous feront très grand honneur. Non seulement il faut les relater une fois, mais il convient de les mettre à jour tous les deux ou trois mois, en y ajoutant les événements nouveaux, avec une telle habileté que cela apparaisse sage, nécessaire et non pas affecté.

1. Ferdinand de Habsbourg.
2. Allusion à la rébellion des *Communeros* en Castille (1520-1522).
3. Pour se faire couronner empereur.
4. Adrien VI.

DES MONARCHIES
LE PRINCE

(*De principatibus. Il Principe*, 1513)

Traduit de l'italien, présenté et annoté
par Christian Bec

INTRODUCTION

Cet opuscule nous ramène au temps de la chute du Secrétaire. Comme le pense, en effet, aujourd'hui la critique unanime, le *De principatibus* fut — à l'exception de la dédicace et peut-être du dernier chapitre — composé en un très court laps de temps, entre juillet et décembre 1513.

Les motifs qui déterminent Machiavel sont sans doute d'ordre historique et personnel. Le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, signe en mars 1513 une trêve avec son adversaire Louis XII, sans en informer ses alliés : il sera question de ce roi dans la correspondance de Machiavel et dans *Le Prince* ; tout particulièrement, à mots couverts, dans le chapitre XVIII, de cet habile stratagème. D'autre part, Léon X est alors soupçonné par l'opinion des experts de vouloir constituer pour sa famille (un peu comme auparavant Alexandre VI pour César Borgia) un nouvel État en Italie centrale : *Le Prince* est typiquement un mode d'emploi pour un tel type d'entreprise.

Les motifs personnels qui poussent le Secrétaire déchu à composer le *De principatibus*, liés au motif historique que l'on vient de citer, sont les suivants. D'abord, Machiavel souffre du syndrome de l'inactivité imposée, et recherche une compensation dans l'écriture. Il est d'autre part profondément ému par la crise florentine et italienne et désire, par la plume sinon par l'action, lui trouver des remèdes.

D'où le fait que son livre — il le dit lui-même — est un libelle ; que ce n'est pas un traité, mais une sorte de manifeste. Produit à chaud, il est — comme tant d'autres écrits machiavéliens — critique, polémique, bref passionné. Son écriture s'en ressent. « Produit des expériences expressives antérieures à 1513[1] », cette écriture a en même temps la rigueur logique déjà évoquée et une véhémence contenue qui explose

1. F. Chiappelli, *Studi sul linguaggio del Machiavelli*, Florence, Le Monnier, 1952, p. 112.

dans le dernier et célèbre chapitre XXVI. Sur le plan de la sémantique, on est frappé par la récurrence volontaire de termes clefs. Sur le plan linguistique, Machiavel ne fait pas de choix cohérent, mais recourt aux latinismes de la langue de chancellerie en même temps qu'aux vastes ressources du florentin, auquel il est très attaché. Le choix linguistique et sémantique résulte sans doute du but que Machiavel s'est fixé : toucher et convaincre le plus grand nombre, en ne recourant pas exagérément à la terminologie du technologue, laquelle demeure dans *Le Prince* relativement pauvre et hésitante. Aussi bien est-il opportun d'ajouter que ce langage sectoriel n'est pas encore fixé à l'époque, comme le montrent les multiples significations du substantif « stato[1] ».

« La syntaxe machiavélienne est déjà consciente de sa liberté et de son individualité ; à la différence de la syntaxe médiévale, hiérarchisée et catholique par excellence, elle suit rapidement son chemin [...] : le raisonnement pyramidal des scolastiques disparaît, et apparaît le raisonnement par chaîne, qui sera ensuite celui de Galilée et de toute la prose scientifique moderne. Dieu est descendu des cieux et l'art lui-même a raccourci les voies[2]. »

Passionné, on l'a dit, *Le Prince* a pourtant une « clarté architecturale qui n'est pas toujours évidente dans les autres œuvres[3] ». Programme politique, il définit ouvertement et sans préjugés les lois qui pourront permettre de réaliser l'espérance machiavélienne de rénovation et de restructuration de l'Italie.

Précédé d'une dédicace à Laurent II de Médicis, composé de vingt-six chapitres portant tous un titre latin à la manière humaniste, *Le Prince* est logiquement organisé sur le schéma suivant :

1. typologie des différents États ;
2. moyens d'acquérir et de défendre un État ;
3. relations du prince avec ses sujets et ses alliés ;
4. chances et moyens de remédier à la décadence de l'Italie.

Plus précisément : la dédicace (qui se situe entre septembre 1515 et septembre 1516), postérieure au *Prince* lui-même, peut être qualifiée de « littéraire » et de « courtisane ». Comme le veut sa fonction, c'est une *captatio benevolentiae*. Adressée par un chercheur d'emploi à un prince, elle ne peut manquer de l'encenser (cf. le rapport emblématique bas/haut — dédicateur/dédicataire). Surtout, pour mettre ses mérites en

1. Au XVe siècle, le terme ne désignait pas l'État au sens moderne du terme, mais, selon les cas, le pouvoir, l'autorité, la puissance politiques. « État signifiait : somme des instruments du pouvoir, détenus tantôt par les uns et tantôt par les autres pour leur propre bénéfice et au besoin au détriment des adversaires » (A. Tenenti, *Florence à l'époque des Médicis*, Paris, Flammarion, 1968, p. 78). Chez Machiavel, *stato* désigne soit la politique en général, soit le pouvoir, soit le régime, soit le territoire, soit enfin l'État.

2. L. Russo, *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1949, 3e éd., p. 68-69.

3. *Ibid.*

valeur. Machiavel y pose les principes de sa méthode et sa nouveauté : refus du bavardage abstrait et de la rhétorique ampoulée au bénéfice de la vérité des faits et de la logique ; différence totale donc avec les auteurs anciens et modernes de « miroirs des princes » et autres portraits idylliques de monarques parfaits. Courtisan par nécessité, Machiavel ne l'est pas par conviction.

Le très bref et très dense chapitre premier frappe par la rigueur de son énonciation, où triomphe la construction dilemmatique. Après avoir distingué entre république et monarchie, Machiavel fixe son attention sur cette dernière : nouvelle ou héréditaire. Parmi les États monarchiques nouveaux, il distingue ceux de tradition républicaine et de tradition monarchique anciennes. Enfin il établit un ultime distinguo entre les moyens d'acquérir un État : par ses propres moyens de force ou ceux d'autrui, par chance ou par vaillance (*fortuna-virtù* : le couple est annoncé d'entrée de jeu). Ainsi tout est déclaré des débats à venir. Machiavel ne s'occupera que de la monarchie ; il n'intégrera pas à son discours le régime mixte (un-plusieurs-tous) cher aux spéculations des optimates ; il ne se souciera pas davantage de la participation des sujets à la chose publique.

Le chapitre II, bref lui aussi, est également remarquable par la logique rigoureuse de son raisonnement (chaîne causale) et le recours aux cas historiques modernes. Il traite des monarchies héréditaires, jugées relativement sûres et n'exigeant donc pas un talent extraordinaire de leur prince. Là ne se situe pas l'intérêt principal de Machiavel.

Le chapitre III entre donc au vif du sujet. Il traite des divers types d'État qu'un monarque peut acquérir et des moyens de leur conquête et de leur conservation, notamment du comportement à tenir par le prince à l'égard de ses nouveaux sujets et de ses alliés. Les choix de Machiavel sont, comme toujours, extrêmes et rigoureux. Il revient sur des idées qui lui sont chères : intérêt de la présence sur place du prince ou, à défaut, de l'implantation de colons ; nécessité de prévoir et d'agir vite (illustrée par l'image du médecin et du phtisique). Alors que les Romains sont proposés en modèle comme dans le rapport sur la rébellion du Val di Chiana, Louis XII est l'objet d'une vive critique pour ses maladresses lors de ses campagnes en Italie. Les écrits de Machiavel sur la France et ses lettres d'ambassade se situent en amont de ces considérations très documentées. Devenu « écrivain », l'ex-Secrétaire théorise ce que l'expérience des choses nouvelles, confrontée avec l'étude des choses anciennes, lui a appris. Bien que relativement long, le propos est ferme et soutenu par une certaine tension polémique et par de nombreuses maximes.

Au chapitre IV, à partir de l'examen de faits exemplaires choisis dans l'histoire antique et moderne, notamment française, Machiavel expose les difficultés que procurent au prince la nature et les institutions des

États dont il s'empare. Il établit que les pays administrés directement sont difficiles à conquérir, mais aisés à conserver, à l'opposé de ceux qui obéissent à une autorité plus diffuse (monarque et vassaux).

Dans la ligne de ces observations, Machiavel expose au chapitre v comment les républiques résistent mieux à la main-mise étrangère que les monarchies. C'est que les citoyens sont attachés à leurs libertés et qu'ils ont l'expérience des luttes politiques. Théoricien du coup de force, partisan des solutions finales, Machiavel en conclut qu'il faut, comme le firent les Romains, abattre les États libres pour s'en assurer. Fidèle à l'idéologie républicaine, il laisse percer sa sympathie pour la liberté en des termes que l'on retrouvera dans les *Discours* de 1519.

D'une capitale importance, le chapitre VI atteint déjà au cœur du débat : sur l'État nouveau, créé de toutes pièces par un nouveau prince. Alors qu'il a trouvé jusqu'ici ses personnages exemplaires dans l'histoire, c'est au mythe que Machiavel a ici largement recours. Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus sont devenus ses héros. Capable de mettre en pratique le triptyque fortune-*virtù*-armes, Moïse est retenu comme le plus grand de tous, le type idéal du prophète armé, et opposé au prophète désarmé qu'est Savonarole. Si le chapitre v était technique, le présent chapitre est « inspiré » ; son ton quasiment messianique annonce l'envolée de l'exhortation finale à libérer l'Italie. Aussi bien y a-t-il convergence, déclarée par l'auteur lui-même, entre celle-ci et celui-là : argument (soit dit en passant) en faveur de l'unité de l'œuvre, contre ceux qui estiment que le chapitre XXVI est postérieur à ses prédécesseurs.

Tout au cours des chapitres VII et VIII, après le tournant que l'on vient de décrire, Machiavel analyse des cas de monarchies nouvelles. Il fixe son regard sur Agathocle de Syracuse, César Borgia et Oliverotto de Fermo... Il condamne le premier et le dernier, tout en admirant leur énergie et leur ruse, parce qu'ils commirent d'inutiles atrocités : politiquement néfastes, non pas moralement.

Longuement décrite au chapitre VII, l'aventure de César Borgia est l'objet d'une évidente admiration de la part de l'ex-Secrétaire. Fils du (futur) pape Alexandre VI, né en 1476, nommé cardinal en 1493, César abandonne la pourpre pour l'épée en 1498. Bientôt promu au titre de duc de Valentinois (c'est ainsi qu'il est fréquemment appelé d'ailleurs par Machiavel), puis à celui de gonfalonier de l'Église par son père, il s'empare entre 1499 et 1501 d'une large part de la Romagne et se tourne alors vers la Toscane, où il multiplie les conquêtes, jusqu'à menacer directement Florence. C'est alors que le Secrétaire le rencontre et mesure ses capacités de chef d'État, qu'il décrit d'emblée avec enthousiasme (cf. ci-dessus le récit du coup de force de Senigallia). En octobre 1502, il croit toujours au destin de l'aventurier. Un an plus tard, assistant au concile qui élit Jules II à la succession

d'Alexandre VI, il doit constater que César, à qui la chance a manqué, a commis une erreur en oubliant que l'on ne doit jamais favoriser ceux que l'on a offensés.

Lorsqu'il décrit le duc au fil des jours, lors de ses légations, Machiavel conserve encore un œil froid. Quand il est à distance, dès le récit de l'affaire de Senigallia et plus encore dans *Le Prince*, il tend à faire de César un héros quasi mythique : presque un autre Moïse, bien qu'abandonné de la fortune (sinon de Dieu !). Cette évolution tient sans doute à ce que l'entreprise, finalement manquée, du Valentinois démontre qu'existent en Italie des circonstances favorables à la création d'un État fort et unificateur. En outre, l'aventure de César sollicite les dons et l'imagination de l'écrivain, tenté, après sa chute, de transfigurer en termes presque épiques les événements qu'il a vécus.

Dans les régimes qu'il qualifie de « civils » (chapitre IX), Machiavel expose que la condition essentielle de la réussite du chef d'État réside dans l'adhésion du peuple à sa cause, beaucoup plus que dans le soutien des grands. Ce n'est que dans ce passage, au reste plutôt bref, qu'est pris en considération le rôle des masses dans la vie politique. Nous sommes loin (idéologiquement parlant) des *Discours*. Seule demeure l'hostilité envers les optimates. Dans *Le Prince*, donc, on y a déjà fait allusion, le peuple est le fondement du pouvoir, il est objet et non acteur, réduit à une grande passivité et dépourvu de moyen d'expression. Le nouveau prince se doit toutefois de le traiter avec justice et bienveillance, afin de pouvoir compter sur son adhésion dans les moments de crise. Un tel propos reviendra dans les conseils proposés ultérieurement aux Médicis et à leurs partisans.

Dans la ligne de ses derniers propos du chapitre IX, Machiavel déclare au chapitre X que la puissance d'un État se mesure non dans la paix mais dans l'adversité, lorsque le prince se montre capable de se défendre ainsi que ses sujets, en gagnant de la sorte leur estime et leur reconnaissance. Ici revient l'idée, constante chez le Secrétaire en charge ainsi que déchu, que les armes sont les premiers outils du prince. Pour sa démonstration, Machiavel reprend certaines analyses et même certains termes de ses écrits sur l'Allemagne.

Une fois décrits les divers types de monarchies, Machiavel consacre le chapitre XI du *Prince*, l'un de ceux qui lui valurent sa mise à l'Index, au problème de l'État ecclésiastique et de sa nature spécifique. Son jugement est rigoureusement et exclusivement politique. Il constate, en effet, que la papauté de son temps est une puissance avec laquelle il faut compter au niveau non seulement régional mais international, du fait des entreprises d'Alexandre VI et de Jules II. Les raisons de cette autorité des papes résident aussi, écrit encore Machiavel, dans l'intervention de la transcendance, laquelle, échappant aux règles de la politique, n'a pas à être traitée en termes d'analyse logique. Selon la pers-

pective courtisane, enfin, qui est aussi celle du *Prince* (notamment dédicace et chapitre XXVI), le chapitre XI se conclut par un hommage à Léon X et des vœux de succès à son endroit : grâce à sa « vertu » (?) morale et non à sa *virtus*.

Du chapitre XII au chapitre XIV, qui font eux-mêmes écho au chapitre X, est traitée la question de l'armée. C'est l'un des problèmes qui préoccupent le plus Machiavel, tant personnellement qu'au niveau théorique ; c'est l'un de ceux où il a pu appliquer concrètement ses idées. Car il s'est employé avec ardeur, lorsqu'il était en charge, à mettre sur pied une milice paysanne destinée à appuyer les troupes traditionnelles. Car il a justifié durant la même période, dans une série d'écrits sur l'« Ordonnance », la nécessité de recruter une armée régionale. Pour ne pas dire qu'il débattra plus tard de tactique et de stratégie dans *L'Art de la guerre*, et qu'il sera, durant la dernière année de son existence, appelé par les Médicis à travailler à la remise en état des fortifications de Florence. Dans le chapitre XII du *Prince*, donc, l'armée mercenaire est condamnée, selon la méthode historique, à partir d'exemples anciens et modernes. Sont cités en modèles les Spartiates et les Romains, les Suisses et les Vénitiens jusqu'à leur défaite d'Agnadello (due, selon l'analyse machiavélienne, à l'usage qu'ils firent des mercenaires à partir de leur engagement en Terre ferme). Virulente jusqu'à la caricature, la condamnation des soldats de métier est totale ; elle va jusqu'à leur imputer, avec une grande partialité, la crise présente de l'Italie.

Attaché au projet d'une armée « nationale » et de conscription, Machiavel refuse aussi logiquement le recours aux troupes alliées, qu'il estime soit inutiles (en cas de défaite), soit dangereuses (en cas de victoire, qu'elles utilisent à leur profit) ; en tout cas coûteuses et réduisant le prince qui y a recours à un périlleux état de dépendance. Les erreurs des Florentins durant la guerre de Pise, celles de l'empereur de Constantinople sont des arguments pour Machiavel (l'exemple de Jules II est moins probant), de même que les réussites de César Borgia, de Hiéron de Syracuse et du roi de France Charles VII, qui créa une éphémère ordonnance louée par Machiavel. Pour convaincre son lecteur sur ce sujet d'importance, celui-ci recourt à l'histoire sainte et à l'*exemplum* de David, qui vainquit Goliath grâce à ses propres armes.

En toute logique, le chapitre XIV ébauche ce que l'on pourrait appeler le « miroir » idéal du prince soldat, et donne les recettes de son éducation : pratique, sur le terrain, théorique, par la lecture des historiens et l'imitation (d'esprit humaniste) des grands chefs de guerre. Écrit avec en toile de fond la crise militaire italienne, le chapitre XIV est polémique ; il s'adresse aux chefs d'État italiens afin qu'ils adoptent une stratégie moderne et renoncent à leurs fatales insouciance et inertie.

Les chapitres XV à XIX sont les plus fameux du *Prince*, la source directe de l'émotion qu'il continue de susciter. En s'attachant à la « vérité des faits », selon l'expression machiavélienne, et non aux songes creux des moralistes, ils exposent les vrais moyens d'un gouvernement réel. A Diomede Carafa qui publie vers 1480 un *De regi et boni principis officio*, à tous les autres auteurs qui peignent les qualités idéales du *bon* prince, Machiavel s'oppose catégoriquement. Il reproche à ses prédécesseurs et à tous les inventeurs d'utopies leurs beaux discours, leurs bavardages abstraits, leurs subtilités inutiles. Bref, il dit les faits. Pour fonder et conserver son État, le prince n'a que faire des bons sentiments ; il doit recourir à la force et à la ruse, l'une et l'autre justifiées parce que les hommes sont méchants.

Le chapitre XV montre au plan même de l'écriture que Machiavel a pleinement conscience de la nouveauté de son propos : « populaire », « dialectale » même parfois, elle se fait aussi l'écho du langage technique des experts politologues. Le chapitre XVI reprend le débat — traditionnel — sur la magnificence et la parcimonie, mais le résout en des termes nouveaux. Car Machiavel se prononce contre la rapacité et contre une excessive libéralité, qui finissent par aliéner au prince l'estime de l'ensemble de ses sujets. Il recommande la mesure dans les dépenses et une politique d'économie. Que le nouveau prince soit libéral, il veut bien l'admettre, mais à condition qu'il dépense l'argent des vaincus, non celui de ses sujets.

Les chapitres XVII et XVIII, étroitement liés, théorisent la nécessité de la force et de la cruauté, ainsi que de la simulation-dissimulation. Machiavel conseille au prince de se parer des apparences de la vertu, et de ne pratiquer celle-ci que lorsqu'elle est rentable. Toute son argumentation se fonde sur l'histoire récente et s'achève sur deux portraits de princes violents et menteurs : Alexandre VI et Ferdinand d'Aragon. Réfutant les jugements habituels, Machiavel admire Hannibal et réduit les mérites de l'honnête Scipion ; il recourt à l'exemple mythologique du centaure, mi-homme mi-bête, précepteur idéal du prince ; parmi les bêtes il retient le lion et le renard, qui renvoient à leur tour aux mythes du guerrier et du chasseur.

L'histoire (trop) longuement développée des avatars de certains empereurs romains fournit, au chapitre XIX, les moyens nécessaires à un prince pour s'assurer la faveur publique. Haine et/ou mépris ayant causé la chute des chefs de l'empire décadent doivent de ce fait être évités à tout prix, ainsi que les vices qui suscitent l'hostilité des peuples (rapacité, volubilité, légèreté, irrésolution, etc.). D'où découle *a contrario* l'image du prince respecté, parce que ses actions sont grandes, fermes, graves et courageuses.

Déjà posé aux chapitres X et XII à XIV, le problème — crucial pour Machiavel — de la défense de l'État est repris au chapitre XX, à propos

des forteresses et des divisions que l'on suscite entre citoyens pour pouvoir gouverner. Contre l'opinion et la pratique générales de son temps, Machiavel se prononce, mais pour une fois d'une manière non catégorique, en faveur de la confiance-adhésion entre gouvernés et gouvernants. C'est là une idée qui lui est chère et qu'il avait déjà abordée précédemment.

Par la question qu'il débat, à propos des moyens que le prince doit employer pour obtenir l'estime d'autrui, le chapitre XXI est typique des traités traditionnels sur le monarque parfait. Machiavel innove, une fois encore, en condamnant les hommes d'État hésitants et timorés, et en donnant en exemple le comportement extraordinaire d'un Ferdinand le Catholique et de sa « pieuse cruauté » (la formule frappe par son paradoxe). Machiavel innove, mais partiellement, car, dans cette partie de son livre où il théorise la violence du pouvoir, il marque une pause et évoque — un instant — l'image d'un prince qui profite de la paix et du bon ordonnancement de son État. Ce prince heureux s'appuie sur les forces vives de la cité, dont il favorise les activités, notamment économiques, grâce à des mesures fiscales. C'est là comme un court rêve d'une société paisible et harmonieuse, aux antipodes de la situation présente en Italie, et qui semble rappeler la Florence laurentienne et son (déjà) légendaire âge d'or.

Retour au réel et, serait-on tenté de dire, à soi-même. Le Secrétaire au chômage établit l'équation bon prince = bon ministre et vice versa. Il montre comment le chef d'État doit savoir s'entourer d'hommes avisés et dévoués. Plus terre à terre, il dit que les liens entre le prince et ses collaborateurs sont resserrés par les honneurs et les richesses qu'il leur attribue. Assurément, Machiavel pense ici à lui-même et aux intellectuels qui cherchent, les temps les y contraignant, une position dans les cours[1]. N'est-ce pas au même moment que son concitoyen Alamanni estime, dans un rapport qu'il adresse aux Médicis, qu'il est temps pour eux de se concilier la jeunesse et de la réduire à la condition courtisane ?

Le propos du chapitre XXIII, sur les adulateurs, se situe dans le sillon du précédent. Qui dit cour dit adulation. Contemporain de Machiavel, intellectuel courtisan, l'Arioste se prononce dans ses *Satires* et même dans le *Roland furieux* contre les adulateurs et les hypocrites qui vivent dans l'entourage des princes. Machiavel propose pour sa part un rapport spécifique et privilégié entre l'intellectuel et le monarque, entre la pensée et le pouvoir : profitable et honorable, mesuré et contrôlé, fait de confiance et de réciprocité, et au profit de quelques individus exceptionnels.

1. Cf. C. Bec, *Cultura e società a Firenze nell'età della Rinascenza*, Rome, Salerno, 1981.

Typiquement machiavélien, le chapitre XXV débat des rapports homme-fortune : question d'actualité. Issue des mythes antiques, la déesse du Hasard survit dans les croyances médiévales, malgré les efforts des théologiens pour lui substituer la Providence, et connaît avec l'humanisme un grand succès. Au début du XVIe siècle, forte de la crise, elle triomphe dans les livres et les mentalités, parce que la génération de Machiavel fait la dure expérience d'événements confus, brutaux, imprévisibles : difficiles de ce fait à deviner et à maîtriser. A la différence de Guichardin, par exemple, qui au soir de son existence accordera dans son *Histoire d'Italie* une place déterminante au *fatum*, Machiavel s'insurge contre l'esprit de démission qu'implique chez nombre de ses contemporains la reconnaissance de la toute-puissance de la fortune (après avoir avoué qu'il a lui-même partagé ce sentiment) ; par un acte délibérément volontariste, il pense que l'homme conserve 50 % de possibilités de l'emporter contre le hasard, grâce à la *virtus*. Animé par cet acte de foi, ce chapitre est parcouru d'une tension quasiment lyrique, qui annonce la conclusion. Comme l'écrit E. Raimondi, « l'antique symbole de la Fortune, changeante et femme, se charge [...] d'une tension toute machiavélienne et rencontre finalement le mythe de la jeunesse, de la vitalité, du sang battant dans les veines ; qui est au fond, avec la raison, l'unique force de l'homme capable d'affronter le risque d'une entreprise, en défiant une réalité instable et hostile. Il y a, chez Machiavel, un élan d'admiration, une nostalgie fière et virile à l'égard de la jeunesse... Pour cette raison, entre les deux images du pouvoir que lui offre la tradition classique, celle du législateur et celle du guerrier, l'une pleine de *gravitas*, l'autre de *celeritas*, Machiavel choisit instinctivement la deuxième[1]. »

Le chapitre XXVI constitue à n'en pas douter l'une des pages à bon droit les plus fameuses de la littérature italienne. L'exhortation à libérer l'Italie, tout entière animée par la passion, est un grand morceau d'écriture, qui mêle aux accents « populaires » les citations d'auteur, les prophéties aux effets oratoires, selon une démarche très savante. Elle « libère l'énergie spéculative qui parcourt tout le *De principatibus* sans s'y superposer. Sans elle, en effet, la puissance logique des arguments précédents se briserait en une série d'analyses et de préceptes inquiétants du point de vue intellectuel, mais contradictoires ; la vision dramatique qui sous-tend l'élaboration théorique de l'opuscule serait inexplicable, les dilemmes exaspérés de l'argumentation, dépourvue des liens discursifs et remplie d'affirmations catégoriques, resteraient au niveau d'une méthode dialectique abstraite. La vérité, c'est que la créa-

1. E. Raimondi, *Politica e commedia*, Bologne, Il Mulino, 1972, p. 155-156.

tion de la science moderne de la politique inaugurée par *Le Prince* passe par la prophétie, est même conditionnée par celle-ci et que, par la prophétie, passe aussi la fondation de la prose moderne, également inaugurée par *Le Prince*. »

On pourrait assurément conclure par ces paroles de N. Borsellino[1]. Mais il faut encore dire un mot de la fortune du livre. Comme je l'ai mise ailleurs en graphique[2], la diffusion du *Prince* atteint à des niveaux extrêmement bas jusqu'au XIXe siècle. Avant d'être imprimé (en 1532), le chef-d'œuvre de Machiavel suscite toutefois des échos du vivant de son auteur, et soulève un intérêt non négligeable. Dès 1521 environ cependant, un protégé de Léon X, Agostino Nifo, publie deux opuscules qui sont une sorte de plagiat et de remaniement du *De principatibus*. Le chapitre sur la papauté y est censuré, cependant qu'un autre chapitre, fidèle à la typologie des miroirs des princes, y est ajouté.

Tout est *in nuce* dans cette opération : la mise à l'Index dès la constitution de celui-ci ; les injures des publicistes catholiques qui voient dans *Le Prince* la main du diable (cardinal Reginald Pole), en Machiavel un athée et un hypocrite (évêque Politi), ou un empoisonneur et un hérétique (jésuite Ribadeneira) ; les attaques des protestants qui jugent l'ex-Secrétaire « digne du feu » (E. Pasquier) ; les hésitations et les malveillances des « philosophes », qui acceptent parfois cependant la thèse du républicanisme dissimulé du *De principatibus* (Diderot). Frédéric II, revu et conseillé par Voltaire, fait preuve d'une intolérance presque aussi grande que celle des procureurs de la Réforme et de la Contre-Réforme envers le doublement malheureux ancien Secrétaire, jugé coupable d'avoir « infecté les écoles de politique » !

Le retour de Machiavel est donc tardif. En Italie, les patriotes du XIXe siècle le récupèrent comme prophète de l'unité et de l'indépendance de leur pays. En Allemagne, Hegel juge que la violence préconisée par *Le Prince* non seulement répond à une situation historique précise, mais est inhérente à la nature de l'État. En France, Quinet discerne dans le même *Prince* un signe du repli de la transcendance.

Enfin, après l'*Histoire de la littérature italienne* de De Sanctis (1870), qui ne renonce pas à une interprétation patriotique de l'œuvre de Machiavel, mais l'enrichit de perspectives historiques nouvelles, naît, si l'on peut dire, un nouveau *Prince* (et un nouvel auteur du *Prince*), expliqué — comme il se doit — en et par son temps.

Cependant, quand les circonstances politiques s'y prêtent, c'est-à-

1. N. Borsellino, *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1973, p. 111.
2. C. Bec, *Machiavel*, Paris, Balland, 1985, p. 381.

dire lors des périodes de crise, recommencent les travestissements de Machiavel et de son ouvrage. En 1924, Mussolini l'annexe à son programme fasciste ; en 1939, H. Beer le juge responsable du nazisme ; en 1943, un certain Duconseil voit en lui l'annonciateur de Pétain ; lors des procès staliniens, enfin, Vychinski le nomme « rustaud », « fripon consommé » et « blanc-bec ».

Machiavel en son temps ; Machiavel actuel ?

C. B.

NICOLAS MACHIAVEL AU MAGNIFIQUE LAURENT DE MÉDICIS [1]

Ceux qui désirent acquérir la faveur d'un prince ont coutume le plus souvent de venir à lui avec les choses qu'ils ont de plus cher ou dont ils voient qu'il se délecte davantage. Aussi voit-on souvent qu'on leur fait présent de chevaux, d'armes, de tissus d'or, de pierres précieuses et semblables ornements dignes de leur grandeur. Désirant donc pour ma part m'offrir à Votre Magnificence avec quelque témoignage de ma soumission à son égard, je n'ai trouvé parmi mes biens nulle chose qui me soit plus chère et que j'estime autant que la connaissance des actions des grands hommes : connaissance que j'ai apprise par une longue expérience des choses modernes et une continuelle lecture des anciennes. Les ayant longuement et avec grande diligence pensées et examinées et réduites à présent en un petit volume, je les adresse à Votre Magnificence.

Bien que je juge cette œuvre indigne de vous être présentée, j'ai cependant pleinement confiance que, grâce à votre humanité, elle sera bien accueillie de vous, considérant que de moi ne peut vous venir plus grand don, que de vous donner la faculté de pouvoir en très peu de temps comprendre tout ce que j'ai, pour ma part, en tant d'années, avec tant de tourments et de périls, appris et compris. Cette œuvre, je ne l'ai ni ornée ni remplie d'amples cadences, ou de paroles ampoulées et magnifiques, ou de quelque autre artifice ou ornement extrinsèque, avec lesquels nombre d'auteurs ont coutume de décrire et d'orner leurs propos. Car j'ai voulu ou qu'aucune chose ne vous honore, ou que seules la différence de la matière et la gravité du sujet la rendent

1. *Nicolaus Maclavellus ad Magnificum Laurentium Medicem.*

agréable. Je ne veux pas que l'on juge présomptueux qu'un homme de basse et infime condition ose examiner et régler le gouvernement des princes. Car, comme ceux qui dessinent les paysages se placent en bas dans la plaine pour considérer la nature des montagnes et des lieux élevés, et, pour considérer celle des lieux bas, se placent en haut sur les montagnes, de même, pour bien connaître la nature du peuple, il faut être prince, et, pour bien connaître celle des princes, il faut être du peuple.

Que Votre Magnificence prenne donc ce petit présent dans l'esprit où je l'envoie. S'il est par vous diligemment considéré et lu, vous y apercevrez l'extrême désir que j'éprouve, que vous parveniez à cette grandeur que la fortune et vos autres qualités vous promettent. Et, si Votre Magnificence, du faîte de sa hauteur, tourne parfois les yeux vers ces lieux bas, elle apercevra combien il est indigne que je supporte une grande et continuelle malignité de fortune.

I

Combien il y a de genres de monarchies et comment on les acquiert[1]

Tous les États, tous les pouvoirs qui ont eu et ont autorité sur les hommes ont été et sont ou des républiques ou des monarchies. Les monarchies sont ou héréditaires, alors que la lignée de leur seigneur a été longtemps souveraine, ou bien elles sont nouvelles. Les monarchies nouvelles, ou elles sont entièrement nouvelles, comme le fut Milan pour Francesco Sforza[2], ou bien elles sont comme des membres ajoutés à l'État héréditaire du prince qui les acquiert, comme l'est le royaume de Naples pour le roi d'Espagne[3]. Les territoires ainsi acquis sont ou accoutumés à vivre sous un prince, ou bien habitués à être libres. On les acquiert ou avec les armes d'autrui, ou avec les siennes propres, ou par fortune, ou par vaillance.

1. *Quot sint genera principatuum et quibus modis acquirantur.*
2. Lorsqu'il s'empara de Milan en 1450, après la chute de la République ambrosienne.
3. Ferdinand le Catholique.

II

Des monarchies héréditaires[1]

Je laisserai de côté un discours sur les républiques, car j'en ai parlé ailleurs longuement[2]. Je m'intéresserai seulement aux monarchies et tisserai les fils indiqués ci-dessous ; j'examinerai comment l'on peut gouverner et conserver ces monarchies.

Je dis donc que, pour les États héréditaires et accoutumés à la lignée de leur prince, il y a de bien moindres difficultés à les conserver que pour les nouveaux, parce qu'il suffit de ne pas négliger les institutions de ses ancêtres et puis de temporiser avec les événements. De sorte que, s'il a une habileté ordinaire, un tel prince se maintiendra toujours dans sa position, à moins que ne l'en prive une force extraordinaire et excessive. En est-il privé, quelque malheur qu'éprouve l'occupant, il le récupère.

Nous avons en Italie, par exemple, le duc de Ferrare[3], qui n'a pas résisté aux assauts des Vénitiens en 1484[4], ni à ceux de Jules II en 1510[5], pour d'autres raisons que parce qu'il a vieilli en ce domaine. Car le prince naturel a moins de raisons et moins de nécessité de brimer ses sujets, d'où il faut qu'il soit plus aimé. Si des vices extraordinaires ne le font pas haïr, il est logique qu'il soit naturellement aimé des siens. Du fait de l'ancienneté et de la continuité du pouvoir sont éteints le souvenir et les raisons des innovations. Car toujours un changement laisse un point d'appui pour que s'en édifie un autre.

III

Des monarchies mixtes[6]

Mais c'est dans la monarchie nouvelle que résident les difficultés. D'abord, si elle n'est pas entièrement nouvelle, mais comme un membre d'un ensemble que l'on peut appeler quasiment mixte, ses

1. *De principatibus hereditariis.*
2. Probable allusion aux *Discours*.
3. L'exemple se réfère aux ducs Hercule et Alphonse Ier d'Este.
4. En 1484, les Vénitiens l'emportèrent sur les Este lors de la « guerre du sel ».
5. En 1510, le pape Jules II attaqua Ferrare et en chassa pour un court espace de temps le duc Alphonse.
6. *De principatibus mixtis.*

variations naissent d'abord d'une difficulté naturelle qui se trouve dans toutes les monarchies nouvelles : consistant en ce que les hommes changent volontiers de maître en croyant trouver mieux. Cette croyance les fait prendre les armes contre celui-ci. Ce en quoi ils se trompent, car ils voient ensuite par expérience que leur condition a empiré. Chose qui dépend d'une autre nécessité naturelle et ordinaire, qui fait qu'on doit toujours brimer ceux dont on devient le nouveau prince, et par des gens de guerre et par d'innombrables autres vexations qu'entraîne avec soi une nouvelle conquête. De sorte que vous avez pour ennemis ceux que vous avez brimés en occupant ce pays, et que vous ne pouvez conserver l'amitié de ceux qui vous y ont introduit, pour ne pas pouvoir les satisfaire de la manière qu'ils avaient supposée et pour ne pas pouvoir user contre eux de remèdes énergiques, puisque vous leur êtes obligé. Toujours, en effet, même si l'on est très puissant militairement, on a besoin, pour entrer dans un pays, de la faveur de ses habitants. Pour ces raisons, le roi de France Louis XII s'empara soudain de Milan[1] et soudain la perdit[2]. Les seules forces de Ludovic suffirent à la lui ôter la première fois, parce que la population qui lui avait ouvert les portes, se trouvant trompée dans ses espérances et quant au bonheur à venir qu'elle avait supposé, ne pouvait supporter les ennuis provenant du nouveau prince.

Il est bien certain que, conquérant ensuite une seconde fois le pays qui s'est révolté, on le perd plus difficilement. Car le souverain, prenant occasion de la rébellion, a moins de scrupules à pourvoir à sa sécurité, en punissant les fautifs, en recherchant les suspects et en prenant des mesures sur les points les plus faibles. De sorte que, si, pour faire perdre Milan la première fois par la France, il suffit la première fois d'un duc Ludovic qui faisait du bruit sur ses frontières, pour la lui faire perdre la seconde fois, il fallut qu'elle ait le monde entier[3] contre elle et que ses troupes soient anéanties ou chassées d'Italie : ce qui résulta des raisons susdites. Néanmoins elle lui fut ôtée la première et la seconde fois. Les causes universelles de la première fois ont été exposées ; il reste maintenant à dire de celles de la seconde fois et à voir de quels remèdes disposait le roi et de quels remèdes peut disposer quelqu'un qui se trouverait dans sa situation, pour mieux se maintenir dans sa conquête que ne le fit la France. Je dis donc que les États qui s'ajoutent, lorsqu'ils sont conquis, à l'ancien État de qui les conquiert, ou bien sont du même pays et de la même langue, ou bien n'en sont pas. S'ils en sont, il est très aisé de les conserver, surtout s'ils n'ont pas coutume de vivre libres ; pour les dominer en toute sécurité, il

1. Le 6 octobre 1499.
2. Le 5 février 1500.
3. Ayant reconquis le duché en avril, il le perdit une deuxième fois deux années après sous les coups de la Sainte Ligue.

suffit d'avoir détruit la lignée du prince qui les dominait, car, pour le reste, si on leur conserve leur ancienne condition et s'il n'y a pas de différences de mœurs, les hommes vivent tranquilles ; comme on a vu qu'ont fait ainsi la Bourgogne, la Bretagne, la Gascogne et la Normandie, qui depuis si longtemps ont été unies à la France[1] : bien qu'il y ait quelque diversité de langue, néanmoins leurs mœurs sont semblables, et elles peuvent aisément se supporter. Celui qui les acquiert, s'il veut les conserver, doit avoir deux préoccupations : l'une, que la lignée de leur ancien prince soit éteinte, l'autre de ne changer ni leurs lois ni leurs impôts ; de sorte qu'en très peu de temps elles deviennent, avec l'ancien État, un seul et même corps.

Mais, quand on acquiert des États dans un pays différent de langue, de coutumes et d'institutions, c'est là que se trouvent les difficultés, et là il faut avoir beaucoup de chance et d'industrie pour les conserver. L'un des meilleurs remèdes et des plus efficaces serait que celui qui les acquiert aille y demeurer en personne. Cela rendrait la possession plus sûre et plus durable. Ainsi les Turcs ont-ils fait en Grèce[2], lesquels, avec toutes les autres mesures qu'ils ont prises pour conserver cet État, n'auraient pu le conserver s'ils n'étaient pas allés y demeurer. En effet, en y habitant, on voit naître les désordres et on peut promptement y remédier ; n'y habitant pas, on les apprend lorsqu'ils sont grands et qu'il n'y a plus de remède. En outre, le pays n'est pas pillé par vos officiers[3] ; les sujets sont satisfaits de la proximité du recours de leur prince ; raison pour laquelle ils ont plus de raison de l'aimer, s'ils veulent être bons, et de le craindre, s'ils veulent être autrement. Ceux des étrangers qui voudraient attaquer cet État auront davantage de préoccupations à le faire. De sorte que, si le prince y demeure, il ne peut le perdre que très difficilement.

L'autre bon remède est d'envoyer en un ou deux endroits des colonies, qui soient comme des chaînes pour cet État, car il est nécessaire ou bien de faire cela, ou d'y maintenir force hommes d'armes et fantassins. Avec les colonies on ne dépense guère ; avec peu ou pas de frais on les envoie et les maintient ; on ne lèse que ceux à qui on enlève leurs terres et leurs maisons pour les donner aux nouveaux habitants, c'est-à-dire une infime partie de cet État. Ceux qu'on lèse, demeurant dispersés et pauvres, ne peuvent jamais vous nuire ; tous les autres, d'une part, ne sont point lésés et devraient de ce fait se calmer ; d'autre part ils ont peur de commettre une faute, de crainte que ne leur arrive à eux la même chose qu'à ceux qui ont été spoliés. J'en conclus que ces colonies ne coûtent rien, sont plus fidèles et lèsent moins ; ceux

1. La Normandie passa à la couronne de France en 1204 ; la Gascogne en 1453 ; la Bourgogne en 1477 ; la Bretagne en 1491. Cf. ci-dessus, le *Portrait des choses de France*.
2. Après la chute de Constantinople en 1453.
3. Au sens ancien d'officiers, chargés d'un office.

qui sont lésés ne peuvent nuire, étant pauvres et dispersés comme on l'a dit. Sur quoi l'on doit remarquer que les hommes doivent être ou entourés d'amabilités ou détruits ; car ils se vengent des offenses légères, des graves, ils ne le peuvent pas ; de sorte que l'offense qu'on leur fait doit être telle qu'elle ne mérite pas d'être vengée. Toutefois, si le prince y maintient des hommes d'armes au lieu de colonies, il dépense beaucoup plus, car, pour la garde de ce pays, il doit en dépenser tous les revenus. De sorte que la conquête se transforme pour lui en perte ; et il fait bien plus de torts, parce qu'il nuit au pays tout entier en déplaçant les cantonnements de son armée. Chacun souffre de ces désagréments et chacun devient son ennemi ; ce sont là des ennemis qui peuvent lui nuire, car, s'ils sont battus, ils demeurent chez eux. De toute façon, donc, cette garde est inutile, tout comme est utile l'usage des colonies[1].

Celui qui se trouve, comme on l'a dit, dans un pays différent doit encore se faire le chef et le défenseur de ses voisins moins puissants ; s'efforcer d'en affaiblir les puissants et prendre garde que, en aucune circonstance, n'y pénètre un étranger aussi puissant que lui. Il arrivera toujours qu'il y sera introduit par ceux qui, dans le pays, seront mécontents ou par excès d'ambition ou par crainte. Ainsi vit-on autrefois que les Étoliens introduisirent les Romains en Grèce[2] ; dans tous les pays où ils entrèrent, ils furent introduits par les habitants. L'ordre des choses veut que, aussitôt qu'un étranger puissant entre dans un pays, tous ceux qui sont moins puissants se joignent à lui, poussés qu'ils sont par l'envie qu'ils éprouvent envers ceux qui ont été plus puissants qu'eux. De sorte que, à l'égard des moins puissants, il n'a aucune peine à les gagner, parce qu'ils font aussitôt bloc avec l'État qu'il a conquis dans la région. Il lui faut seulement veiller à ce qu'ils ne prennent pas trop de force et trop d'autorité ; il peut aisément, grâce à ses forces et à leur aide, abaisser ceux qui sont puissants afin de demeurer en tout l'arbitre du pays. Celui qui ne manœuvrera pas bien sur ce point perdra bientôt ce qu'il aura conquis et, pendant qu'il le tiendra, aura une infinité de difficultés et de désagréments.

Dans les pays qu'ils prirent, les Romains observèrent attentivement ces points. Ils envoyèrent des colonies, soutinrent les moins puissants sans accroître leur puissance, abaissèrent les puissants et ne laissèrent pas les puissants étrangers y prendre de la réputation. Je veux que seule la Grèce me suffise comme exemple. Par eux les Achéens et les Éto-

1. Cf. ci-dessus, *De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées.*

2. Les Romains envahirent la Grèce afin de frapper Philippe V de Macédoine, allié d'Hannibal. Ils ne furent pas introduits par les Étoliens mais en obtinrent l'alliance. Ayant vaincu Philippe et la ligue Achéenne (197 av. J.-C.), ils renversèrent leurs alliances et battirent en 190 la ligue Étolienne, qui s'était alliée à son tour avec Antiochus, roi de Syrie. La source de Machiavel est sans doute Tite-Live, XVI, 24.

liens furent soutenus : le royaume de Macédoine fut abaissé ; Antiochus en fut chassé. Jamais les mérites des Achéens et des Étoliens ne purent faire qu'ils leur permettent d'augmenter leur position ; les arguments de Philippe ne les poussèrent jamais à être ses alliés sans l'abaisser ; et la puissance d'Antiochus ne put jamais faire qu'ils lui accordent une position quelconque dans le pays. Car les Romains firent en ces occasions tout ce que les princes sages doivent faire : ils ne doivent pas seulement prendre en considération les désordres présents, mais ceux à venir, et s'y opposer de tous leurs efforts. Si, en effet, on les prévoit de loin, on peut facilement y remédier, mais, si l'on attend qu'ils s'approchent, le médicament ne vient pas à temps, parce que la maladie est devenue incurable. Il arrive avec elle comme avec les phtisiques, selon ce que disent les médecins : leur mal à son début est facile à soigner et difficile à diagnostiquer, mais, avec le passage du temps, s'il n'a pas été d'abord diagnostiqué et traité, il devient facile à diagnostiquer et difficile à soigner. Ainsi advient-il dans les affaires d'État ; parce que, si on les diagnostique de loin (ce qui n'est donné qu'au sage), les maladies qui y naissent sont promptement guéries ; mais quand, pour ne pas les avoir diagnostiquées, on les laisse croître au point que chacun les diagnostique, il n'y a plus de remède.

Aussi les Romains, voyant les inconvénients de loin, y remédièrent-ils toujours et ne les laissèrent jamais se poursuivre pour éviter une guerre, parce qu'ils savaient que la guerre n'est pas évitée, mais différée au profit d'autrui. Aussi voulurent-ils faire la guerre en Grèce à Philippe et Antiochus, pour ne pas avoir à la leur faire en Italie. Ils pouvaient alors éviter l'une et l'autre, chose qu'ils ne voulurent pas. Jamais ne leur plut ce qui est tous les jours dans la bouche des sages de notre temps, qu'il faut profiter des bénéfices du temps : mais bien au contraire de ceux de la vaillance et de la sagesse. Car le temps pousse tout devant lui et peut apporter avec lui le bien comme le mal et le mal comme le bien.

Mais revenons à la France et examinons si elle a fait quelques-unes des choses que l'on a dites. Je parlerai de Louis et non de Charles [1], comme de quelqu'un dont on a mieux vu les procédés, parce qu'il a tenu plus longtemps des possessions en Italie. Vous allez voir comment il a fait le contraire des choses que l'on doit faire pour occuper le pouvoir dans un pays différent du sien.

Le roi Louis fut introduit en Italie par l'ambition des Vénitiens, qui voulurent grâce à sa venue acquérir la moitié de l'État de Lombardie [2]. Je ne veux pas blâmer le parti pris par le roi. Car, voulant commencer

1. Louis XII et non Charles VIII.
2. Par le traité de Blois (avril 1499). Louis XII promit à Venise, contre son appui, une large part du duché de Milan.

à mettre un pied en Italie et n'ayant pas d'amis dans ce pays, toutes les portes lui étant même fermées[1] du fait du comportement du roi Charles, il fut contraint de contracter les amitiés qu'il pouvait. Son parti étant bien pris, il aurait pu réussir s'il n'avait fait aucune autre erreur dans les autres affaires. Ayant donc acquis la Lombardie, le roi recouvra aussitôt la réputation que lui avait ôtée Charles : Gênes céda, les Florentins devinrent ses amis, le marquis de Mantoue, le duc de Ferrare, Bentivoglio, Mme de Forlì, les seigneurs de Faenza, de Pesaro, de Rimini, de Camerino, de Piombino[2], les Lucquois, les Pisans, chacun vint au-devant de lui pour être son ami. Alors les Vénitiens purent considérer la témérité du parti qu'ils avaient pris, eux qui, pour conquérir deux villes en Lombardie, firent le roi seigneur du tiers de l'Italie.

Que chacun considère maintenant combien il était peu difficile pour le roi de maintenir sa réputation en Italie, s'il avait observé les règles susdites, protégé et défendu tous ses amis. Ceux-ci, parce qu'ils étaient très nombreux, faibles et qu'ils craignaient les uns l'Église, les autres les Vénitiens, étaient contraints de rester à ses côtés ; grâce à eux il pouvait facilement s'assurer de ceux qui restaient puissants en Italie. Mais, à peine fut-il à Milan, qu'il fit le contraire, en accordant de l'aide au pape Alexandre VI, afin que celui-ci occupe la Romagne. Et il ne s'aperçut pas que, par cette décision, il s'affaiblissait lui-même en se privant de ses amis et de ceux qui s'étaient jetés dans ses bras, et qu'il rendait l'Église puissante, en ajoutant au pouvoir spirituel, qui lui donne tant d'autorité, un tel pouvoir temporel. Ayant fait une première erreur, il fut contraint de poursuivre ; au point que, pour mettre fin aux ambitions d'Alexandre et pour l'empêcher de devenir maître de la Toscane, il fut forcé de venir en Italie[3]. Il ne lui suffit pas d'avoir rendu l'Église puissante et de s'être privé de ses amis : voulant le royaume de Naples, il le partagea avec le roi d'Espagne[4]. Là où il était d'abord l'arbitre de l'Italie, il y introduisit un compagnon, afin que les gens ambitieux de ce pays et mécontents de lui aient quelqu'un à qui recourir ; là où il pouvait laisser dans ce royaume un roi à sa solde[5], il l'en retira pour en mettre un capable de le chasser lui-même.

C'est une chose vraiment très naturelle et ordinaire que le désir de conquête. Quand les hommes qui le peuvent l'éprouvent, ils sont toujours à louer et non à blâmer ; mais, quand ils ne le peuvent pas et

1. Venise, Milan, Florence, Naples, Mantoue, l'Espagne et l'Empire s'étaient alliés en 1495 contre Charles VIII.
2. Respectivement : Francesco Gonzaga, Hercule d'Este, Giovanni Bentivoglio, Caterina Sforza Riario, Astorre Manfredi, Giovanni di Costanzo Sforza, Pandolfo Malatesta, Giulio Cesare da Varano, Jacopo Appiani.
3. A l'occasion de la tentative de César Borgia (1502) d'attaquer Florence.
4. Lors du traité de Grenade (11 novembre 1500) avec Ferdinand le Catholique.
5. Frédéric Ier d'Aragon.

veulent le faire de toute manière, là sont l'erreur et le blâme. Si donc le roi de France pouvait avec ses forces assaillir Naples, il devait le faire ; s'il ne le pouvait pas, il ne devait pas la partager. Si le partage qu'il fit de la Lombardie avec les Vénitiens mérita d'être excusé, parce qu'il avait mis ainsi le pied en Italie, le second partage mérite d'être blâmé, pour ne pas être excusé par la même nécessité.

Louis avait donc commis ces cinq erreurs : avoir abattu les moins puissants ; avoir accru en Italie la puissance d'un puissant[1] ; y avoir introduit un étranger très puissant[2] ; n'être pas venu y demeurer ; n'y avoir pas installé de colonies. Encore ces fautes pouvaient-elles, de son vivant, ne pas lui nuire, s'il n'avait pas commis la sixième : ôter leurs positions aux Vénitiens[3]. Si, en effet, il n'avait pas rendu l'Église puissante ni introduit l'Espagne en Italie, il était tout à fait logique et nécessaire d'en réduire la puissance ; mais, ayant pris les premiers partis, il n'aurait jamais dû consentir à leur ruine. En effet, les uns étant puissants, ils auraient toujours tenu les autres à l'écart de l'entreprise contre la Lombardie, tant parce que les Vénitiens n'y auraient pas consenti sans en devenir eux-mêmes les maîtres, que parce que les autres n'auraient pas voulu l'ôter à la France pour la leur donner ; quant à aller les attaquer tous les deux, ils n'en auraient pas eu le courage. Si l'on disait : le roi Louis céda la Romagne à Alexandre VI et le royaume[4] à l'Espagne pour éviter une guerre, je réponds avec les raisons susdites que l'on ne doit jamais laisser se produire un désordre pour éviter une guerre ; parce qu'on ne l'évite pas, mais on la diffère à son désavantage. Si d'autres alléguaient la parole que le roi avait donnée au pape, de faire pour lui cette entreprise contre l'annulation de son mariage et le chapeau de cardinal pour Rouen[5], je réponds avec ce que je dirai ci-dessous quant à la parole des princes et à la façon de l'observer[6]. Le roi Louis a donc perdu la Lombardie pour n'avoir observé aucun des préceptes observés par d'autres, qui se sont emparés d'États et ont voulu les garder. Et il n'y a aucun miracle à cela, mais c'est chose ordinaire et logique. Je parlai de ce sujet à Nantes avec Rouen[7], quand le Valentinois, comme on nommait alors communément César Borgia, fils du pape Alexandre, occupait la Romagne. Le cardinal de Rouen me disant en effet que les Italiens n'entendaient rien à la guerre, je lui répondis que les Français n'entendaient rien aux affaires. Car, s'ils s'y

1. Alexandre VI.
2. Ferdinand le Catholique.
3. En participant à la ligue de Cambrai.
4. Ici, comme ailleurs, le royaume de Naples.
5. Le divorce de Louis XII d'avec Jeanne de France et le chapeau de cardinal pour Georges d'Amboise furent les contreparties accordées par Alexandre VI contre l'expédition de Romagne.
6. Cf. ci-dessous, chap. XVIII.
7. Durant sa première mission en France (novembre 1500).

entendaient, ils n'auraient pas laissé l'Église atteindre à une telle puissance. On a vu par expérience en Italie que la puissance de l'Église et de l'Espagne a été causée par la France, et que la ruine de cette dernière a été causée par celles-là. D'où l'on tire une règle générale, qui jamais ne se trompe ou rarement : à savoir que celui qui est cause qu'un autre devienne puissant s'effondre ; car cette puissance est causée par lui, soit par habileté, soit par force, et l'une et l'autre sont suspectes à qui est devenu puissant.

IV

Pourquoi le royaume de Darius qu'Alexandre avait occupé ne se révolta pas contre ses successeurs après la mort d'Alexandre[1]

A considérer les difficultés que l'on éprouve à conserver un État récemment conquis, l'on pourrait s'étonner en pensant à la façon dont Alexandre le Grand devint maître de l'Asie en quelques années[2] et que, dès qu'il l'eut occupée, il mourut ; d'où il paraissait logique que tout cet État se révoltât. Néanmoins les successeurs d'Alexandre le conservèrent et n'eurent à le garder d'autre difficulté que celle qui naquit entre eux de leur propre ambition. Je réponds que les monarchies dont on garde la mémoire se trouvent gouvernées de deux façons différentes, soit par un prince, et alors tous les autres sont des serviteurs qui, comme ministres, par sa grâce et sa permission, l'aident à gouverner le royaume ; soit par un prince et par des féodaux qui occupent ce rang, non du fait de la grâce du seigneur, mais de l'ancienneté de leur lignée. De tels féodaux ont des États et des sujets en propre, qui les reconnaissent pour seigneurs et ont pour eux une affection naturelle. Les États qui sont gouvernés par un prince et ses serviteurs ont un prince pourvu d'une plus grande autorité ; car, dans tout son pays, il n'est personne que l'on reconnaisse comme supérieur, sinon lui ; et, si l'on obéit à quelqu'un d'autre, on le fait comme à un ministre et à un officier, et on ne lui porte pas un amour particulier.

Les exemples de ces deux sortes de gouvernement sont, à notre époque, le Turc et le roi de France. Tout le royaume du Turc est gouverné par un seul seigneur, les autres sont ses serviteurs ; partageant son royaume en sandjacs[3], il y envoie divers administrateurs, et les

1. *Cur Darii regnum quod Alexander occupaverat a successoribus suis post Alexandri mortem non defecit.*
2. Entre 334 et 327 av. J.-C.
3. Officiers du Grand Turc qui administraient les circonscriptions de son État.

change et les remplace comme bon lui semble. Mais le roi de France a à ses côtés une multitude de seigneurs d'ancienne origine, reconnus dans cet État par leurs sujets et aimés d'eux : ils ont leurs privilèges, et le roi ne peut les leur ôter sans danger pour lui. Qui donc considère l'un et l'autre de ces États trouvera qu'il est difficile de conquérir l'État du Turc, mais, une fois vaincu, qu'il est très facile de le conserver. De même, au contraire, vous trouverez pour de nombreux motifs qu'il est plus facile d'occuper l'État français, mais plus difficile de le conserver.

Les causes des difficultés à pouvoir occuper le royaume du Turc consistent à ce que l'on ne peut être appelé par les princes de ce royaume, ni espérer, grâce à la rébellion de son entourage, pouvoir en faciliter l'entreprise ; ce qui provient des raisons susdites. Car, comme ils sont tous ses esclaves et ses obligés, on peut plus difficilement les corrompre ; et, quand bien même on les corromprait, on ne peut en espérer que peu de profit, puisqu'ils ne peuvent pas entraîner le peuple à leur suite pour les raisons indiquées. Aussi, qui attaque le Turc doit nécessairement penser qu'il va trouver le pays uni et il lui faut davantage compter sur ses propres forces que sur les désordres des autres. Mais, si d'aventure on le vainc et le met en déroute en rase campagne, de sorte qu'il ne peut pas refaire d'armée, on n'a à redouter que la lignée du prince. Celle-ci détruite, il ne reste personne que l'on ait lieu de craindre, les autres n'ayant pas de crédit auprès de la population. De même que le vainqueur, avant sa victoire, ne pouvait espérer en eux, de même, après elle, il ne doit pas les craindre.

Il arrive le contraire dans les royaumes gouvernés comme le royaume de France. Car il vous est facile d'y entrer, en gagnant quelques féodaux, parce que l'on trouve toujours des mécontents et des gens qui désirent innover. Ces gens-là, pour les raisons que l'on a dites, peuvent vous ouvrir le chemin de cet État et vous faciliter la victoire. Ensuite celle-ci, si vous voulez vous maintenir, entraîne avec elle d'infinies difficultés, tant avec ceux qui vous ont aidé qu'avec ceux que vous avez opprimés. Il ne vous suffit pas de détruire la lignée du prince, parce que demeurent les seigneurs qui se mettent à la tête de nouveaux troubles ; ne pouvant ni les satisfaire ni les détruire, vous perdez cet État à la première occasion venue.

Maintenant, si vous examinez quel type de gouvernement était celui de Darius[1], vous le trouverez semblable au royaume du Turc. Aussi fut-il nécessaire à Alexandre de le frapper tout entier et de le défaire en rase campagne. Après cette victoire, Darius étant mort, cet État resta en toute sécurité entre les mains d'Alexandre pour les raisons exposées ci-dessus. Ses successeurs, s'ils avaient été unis, auraient pu en jouir en toute tranquillité ; et dans ce royaume il n'advint pas d'autres désor-

1. Darius III, roi de Perse.

dres que ceux qu'ils suscitèrent eux-mêmes. Mais les États constitués comme la France, il est impossible de les posséder aussi paisiblement. De là naquirent les fréquentes révoltes d'Espagne, de France[1] et de Grèce chez les Romains, à cause des nombreux princes qui existaient dans ces pays ; aussi longtemps qu'en dura la mémoire, toujours les Romains furent incertains quant à cette possession ; mais, lorsque la mémoire en fut éteinte, grâce à la puissance et à la durée de leur pouvoir, ils en devinrent des possesseurs assurés. Et ils purent même, se combattant ensuite entre eux, tirer chacun à soi une partie de ces provinces, selon l'autorité qu'ils y avaient prise ; celles-ci, parce que la lignée de leurs anciens seigneurs était détruite, ne reconnaissaient que l'autorité des Romains. Ayant donc considéré toutes ces choses, personne ne s'étonnera de la facilité qu'eut Alexandre à occuper l'empire d'Asie et de la difficulté qu'ont eue les autres à conserver ses acquisitions, tels Pyrrhus et bien d'autres. Chose qui n'est pas venue de la grande ou modeste vaillance du vainqueur, mais de la diversité du sujet.

V

Comment on doit administrer les cités ou les monarchies qui, avant d'être occupées, vivaient sous leurs propres lois[2]

Lorsque les pays que l'on acquiert, comme il a été dit, sont accoutumés à vivre avec leurs lois et en liberté, il y a trois manières de les tenir : la première, les détruire[3] ; la deuxième, aller y demeurer en personne ; la troisième, les laisser vivre sous leurs lois, en en tirant un revenu et en y créant un pouvoir restreint[4] qui vous en garde l'amitié. En effet, ce pouvoir étant créé par ce prince, il sait qu'il ne peut exister sans son amitié et sa puissance et doit tout faire pour le maintenir. Et l'on tient plus facilement une cité accoutumée à vivre libre par le moyen de ses citoyens que par tout autre moyen, si on veut l'épargner.

Comme exemples, il y a les Spartiates et les Romains. Les Spartiates tinrent Athènes et Thèbes, en y créant un pouvoir restreint ; cependant

1. Alors qu'ailleurs Machiavel emploie des termes de l'histoire ancienne pour désigner des pays de l'histoire moderne (*Gallia* pour *Francia, Galli* pour *Francesi*), il fait ici le contraire, employant *Francia* pour *Gallia*.

2. *Quomodo administrandae sunt civitates vel principatus, qui antequam occuparentur, suis legibus vivebant.*

3. Le pronom objet, au féminin pluriel en italien, renvoie à *città* (employé plus loin), ou à *civitates* (employé dans le titre).

4. Un régime oligarchique.

ils les reperdirent[1]. Les Romains, pour tenir Capoue, Carthage et Numance, les défirent et ne les perdirent pas[2]. Ils voulurent tenir la Grèce presque à la façon des Spartiates, en la rendant libre et lui laissant ses lois ; ceci ne leur réussit pas ; de sorte qu'ils furent contraints de détruire de nombreuses villes dans ce pays afin de le tenir. Car, en vérité, il n'y a pas de manière sûre de les posséder, hormis par la destruction. Que celui qui devient maître d'une ville habituée à vivre libre et ne la détruit pas s'attende à être défait par elle ; car elle a toujours pour soutien, dans sa révolte, le nom de la liberté et ses anciennes institutions, qui ne s'oublient ni du fait de la longueur du temps ni des bienfaits reçus. Quoi que l'on fasse et que l'on prenne comme mesures, si l'on ne divise ou ne disperse pas les habitants, ils n'oublient ni ce nom ni ces institutions et y recourent aussitôt en toute occasion. Ainsi advint-il à Pise après cent années qu'elle avait été asservie par les Florentins[3]. Mais, lorsque les cités ou les pays sont accoutumés à vivre sous un prince et que sa lignée est éteinte, comme d'une part ils sont accoutumés à obéir et, d'autre part, ils n'ont plus leur ancien prince, ils ne se mettent pas d'accord pour en créer un parmi eux et ne savent pas vivre libres. De sorte qu'ils sont plus lents à prendre les armes et qu'un prince peut plus aisément les gagner et s'assurer d'eux. Mais les républiques ont plus de vie, plus de haine, plus de désir de vengeance ; la mémoire de leur ancienne liberté ne les laisse ni ne peut les laisser en paix ; de sorte que la voie la plus sûre est de les détruire ou d'y demeurer.

VI

Des monarchies nouvelles que l'on acquiert par ses propres armes et sa vaillance[4]

Que personne ne s'étonne si, dans ce que je dirai ici des monarchies totalement nouvelles, quant à leur prince et à leur organisation, je vais alléguer de grands exemples. Car, comme les hommes marchent presque toujours par les voies frayées par d'autres et procèdent dans leurs actions par des imitations, comme l'on ne peut suivre tout à fait

1. Athènes passa sous le gouvernement de trente tyrans et reprit sa liberté en 403 av. J.-C. Thèbes fut soumise à une oligarchie entre 382 et 379 av. J.-C., avant de revenir à la liberté.

2. Carthage fut rasée en 146 ; Numance en 133 av. J.-C. ; Capoue vit détruire son administration par les Romains en 211 av. J.-C.

3. Acquise en 1405 par les Florentins, Pise se révolta en 1494.

4. *De principatibus novis qui armis propriis et virtute acquiruntur.*

les voies des autres ni atteindre à la valeur de ceux que l'on imite, un homme sage doit toujours s'engager dans des voies frayées par de grands hommes et imiter ceux qui ont été tout à fait supérieurs, afin que, si sa vaillance n'y arrive point, il s'en exhale au moins quelque parfum ; et faire comme les archers avisés qui, le lieu où ils veulent frapper leur semblant trop éloigné, connaissant la puissance de leur arc, fixent leur visée beaucoup plus haut que le lieu indiqué, non pas pour atteindre de leur flèche une telle hauteur, mais pour, avec l'aide de cette si haute visée, parvenir à leur dessein. Je dis donc que, dans les monarchies totalement nouvelles, où il y a un prince nouveau, on trouve pour les conserver plus ou moins de difficultés, selon qu'est plus ou moins valeureux celui qui les acquiert. Comme cet événement — consistant à devenir prince de simple particulier qu'on était — présuppose ou vaillance ou chance, il semble que l'une ou l'autre de ces deux choses réduise partiellement de nombreuses difficultés : néanmoins, celui qui a moins joué sur la chance s'est maintenu plus longtemps. Ce qui facilite aussi les choses, c'est que le prince est contraint, n'ayant pas d'autres États, à venir y demeurer en personne. Mais, pour en venir à ceux qui par leur propre valeur et non par la fortune sont devenus princes : je dis que les plus éminents sont Moïse, Cyrus, Romulus, Thésée et d'autres semblables. Bien que de Moïse on ne doive pas discuter, puisqu'il a été un simple exécutant des choses qui lui étaient ordonnées par Dieu, il doit cependant être admiré, ne fût-ce que pour cette grâce qui le rendait digne de parler avec Dieu. Mais considérons Cyrus et les autres qui ont acquis ou fondé des royaumes : vous les trouverez tous admirables ; si l'on considère leurs actions et dispositions particulières, elles ne paraîtront pas discordantes de celles de Moïse, qui eut un si grand précepteur. En examinant leurs actions et leur vie, on ne voit pas qu'ils aient reçu de la fortune autre chose que l'occasion, qui leur donna une matière où introduire la forme qui leur parut bonne. Sans cette occasion, leur force d'âme se serait éteinte et sans cette force d'âme, c'est en vain que l'occasion se serait présentée. Il était donc nécessaire que Moïse trouve le peuple d'Israël en Égypte, esclave et opprimé par les Égyptiens, afin que celui-ci, pour échapper à la servitude, se dispose à le suivre. Il convenait que Romulus ne se contente pas d'Albe, qu'il ait été abandonné à sa naissance, si l'on voulait qu'il devienne roi de Rome et fondateur de cette illustre patrie. Il fallait que Cyrus trouve les Perses mécontents de la domination des Mèdes, et les Mèdes amollis et efféminés par une longue paix [1]. Thésée ne pouvait manifester sa valeur, s'il n'avait trouvé les Athéniens divisés. Aussi ces occasions ont-elles fait le bonheur de

1. Une quarantaine d'années de paix (jusqu'en 560 av. J.-C.), avant l'intervention de Cyrus.

ces hommes, et l'excellence de leur valeur a fait reconnaître cette occasion. D'où il s'ensuivit que leur patrie en fut ennoblie et devint très heureuse.

Ceux qui, pareils aux précédents, deviennent princes par les voies de la vaillance, acquièrent difficilement le pouvoir, mais le gardent facilement. Les difficultés qu'ils ont à acquérir le pouvoir naissent en partie des institutions et des usages nouveaux qu'ils sont contraints d'introduire pour fonder leur pouvoir et leur sécurité. Et l'on doit considérer qu'il n'y a pas de chose plus difficile à entreprendre et plus incertaine à réussir, ni plus périlleuse à conduire, que de prendre l'initiative pour introduire de nouvelles institutions. Car celui qui les introduit a pour ennemis tous ceux qui profitent des anciennes institutions, et il trouve de tièdes défenseurs en ceux à qui profiteraient de nouvelles. Cette tiédeur provient pour une part de la crainte des adversaires, qui ont les lois pour eux, pour une part du manque de confiance des hommes, lesquels n'ont pas vraiment confiance dans les choses nouvelles, s'ils n'en voient pas apparaître une solide expérience. D'où il s'ensuit que, chaque fois que les ennemis ont l'occasion d'attaquer, ils le font avec l'ardeur de partisans, et les autres résistent avec tiédeur ; de sorte que l'on court des risques avec eux. Il est donc nécessaire, si l'on veut discuter correctement de ce point, d'examiner si les novateurs s'appuient sur eux-mêmes ou s'ils dépendent d'autrui ; c'est-à-dire si, pour réaliser leur entreprise, il faut qu'ils recourent aux prières, ou bien s'ils peuvent user de la force. Dans le premier cas, ils finissent toujours mal et ne réalisent rien ; mais, lorsqu'ils dépendent d'eux-mêmes et peuvent user de la force, alors il est rare qu'ils courent des risques. D'où il résulte que tous les prophètes armés triomphèrent et que les désarmés s'effondrèrent. Car, outre les choses énoncées ci-dessus, la nature des peuples est changeante ; et il est facile de les persuader d'une chose, mais difficile de les maintenir en cette persuasion. Aussi faut-il être organisé de façon telle que, lorsqu'ils ne croient plus, on puisse les faire croire de force. Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient pas pu leur faire observer longuement leurs institutions, s'ils avaient été désarmés. De même arriva-t-il à notre époque au frère Jérôme Savonarole, qui s'effondra dans ses nouvelles institutions, dès que la foule commença à ne plus croire en lui ; et il n'avait pour sa part aucun moyen de tenir assurés ceux qui avaient cru en lui, ni de faire croire les incrédules. C'est pourquoi de tels hommes ont de grandes difficultés dans leur conduite et trouvent en chemin tous les dangers, et il convient qu'ils les surmontent grâce à leur vaillance ; mais, une fois qu'ils les ont surmontés et qu'ils commencent à être vénérés, après avoir anéanti ceux qui enviaient leur position, ils demeurent puissants, assurés, honorés et heureux.

A de si hauts exemples je veux ajouter un exemple mineur, mais qui

aura bien quelques éléments communs avec eux, et je veux qu'il me suffise pour tous les autres cas semblables : c'est celui de Hiéron de Syracuse. Celui-ci, de simple particulier, devint prince de Syracuse ; et lui n'obtint de la fortune que l'occasion. En effet, comme les Syracusains étaient opprimés, ils l'élurent pour chef ; ensuite il mérita de devenir leur prince. Et il fut d'une telle vaillance, même dans sa condition de particulier, que celui qui a écrit à son sujet dit que « rien ne lui manquait pour régner que le royaume[1] ». Cet homme détruisit l'ancienne milice et en organisa une nouvelle ; il abandonna les anciennes amitiés et en fit de nouvelles ; lorsqu'il eut des amitiés et des soldats bien à lui, il put sur un tel fondement édifier tout un édifice : de sorte qu'il éprouva beaucoup de peine pour acquérir, et peu pour se maintenir.

VII

Des monarchies nouvelles que l'on acquiert par les armes des autres et la fortune[2]

Ceux qui grâce à la fortune seulement deviennent princes, de simples particuliers qu'ils étaient, le deviennent sans grande peine, mais en ont beaucoup pour se maintenir. Ils n'ont aucune difficulté en chemin, car ils y volent ; mais toutes les difficultés naissent quand ils sont en place. De tels hommes sont ceux à qui a été accordé un État soit pour de l'argent, soit par la grâce de qui l'accorde : comme cela arriva à beaucoup d'hommes en Grèce, dans les cités de l'Ionie et de l'Hellespont, où des princes furent créés par Darius, afin qu'ils les tiennent pour sa sécurité et pour sa gloire[3] ; de la même espèce étaient ces empereurs qui, de simples particuliers qu'ils étaient, en corrompant les soldats, parvenaient à l'empire[4]. Ces hommes se fondent seulement sur la volonté et la chance de qui leur a concédé le pouvoir, c'est-à-dire sur deux choses très changeantes et instables. Ils ne savent ni ne peuvent garder ce rang : ils ne le savent, parce que, à moins d'être hommes de grande intelligence et de valeur, il n'est pas logique qu'ayant toujours vécu dans la condition de simples particuliers, ils sachent commander : ils ne le peuvent, parce qu'ils n'ont pas de forces qui puissent leur être amies et fidèles. En outre, les États qui croissent tout à coup, comme

1. Justin, *Historiae philippicae*, XXIII, 4.
2. *De principatibus novis qui alienis armis et fortuna acquiruntur.*
3. Allusion au partage par Darius de l'Empire perse entre diverses circonscriptions confiées à autant de satrapes.
4. Grâce aux acclamations des prétoriens.

toutes les autres choses de la nature qui naissent et poussent rapidement, ne peuvent avoir des racines et des ramifications telles que le premier orage ne les détruise ; à moins que de tels hommes, comme on l'a dit, qui sont devenus si soudainement des princes, n'aient assez de valeur pour que, ce que la fortune leur a mis entre les mains, ils sachent aussitôt se préparer à le conserver, et que, ces fondements que les autres ont édifiés avant de devenir princes, ils les édifient ensuite.

De l'une et l'autre manières que j'ai dites, quant à devenir prince par vaillance ou par fortune, je veux donner deux exemples qui datent de l'époque que nous avons en mémoire : ce sont ceux de Francesco Sforza et de César Borgia. Francesco, par les moyens adéquats et une grande vaillance, de particulier devint duc de Milan ; ce qu'il avait acquis avec mille tourments, il le garda sans grande peine. D'autre part, César Borgia, que le peuple appelait duc de Valentinois, acquit son État grâce à la fortune de son père et le perdit avec celle-ci, bien qu'il eût mis tout en œuvre et fait tout ce que devait faire un homme sage et valeureux pour planter ses racines en ces États que les armes et la fortune d'autrui lui avaient accordés. En effet, comme on l'a dit plus haut, celui qui ne fait pas ses fondements d'abord pourrait avec une grande vaillance les faire ensuite, bien qu'on ne le fasse pas sans difficultés pour l'architecte et sans danger pour l'édifice. Si donc l'on considère tous les procédés du duc, on verra qu'il a fait de grands fondements à sa future puissance. Je ne crois pas superflu de les exposer, car je ne saurais quels meilleurs préceptes donner à un nouveau prince que l'exemple de ses actions. Si ces dispositions ne lui profitèrent pas, ce ne fut pas de sa faute, car cela provint d'une extraordinaire et extrême malignité de la fortune.

Dans sa volonté de faire la grandeur du duc son fils, Alexandre VI avait bien des difficultés présentes et à venir. D'abord il ne voyait aucun moyen de pouvoir le rendre maître d'un État qui ne fût pas un État de l'Église. S'il se décidait à prendre ce qui était à l'Église, il savait que le duc de Milan et les Vénitiens ne le lui permettraient pas, car Faenza et Rimini étaient déjà sous la protection des Vénitiens. Il voyait en outre que les armées italiennes, et spécialement celles dont il aurait pu se servir, étaient entre les mains de ceux qui devaient craindre la grandeur du pape ; aussi ne pouvait-il s'y fier, puisqu'elles étaient toutes aux Orsini, aux Colonna et à leurs complices. Il était donc nécessaire de troubler cette organisation et de mettre le désordre dans les États de ces gens, pour pouvoir s'emparer sûrement d'une partie d'entre eux. Chose qui lui fut facile. Car il trouva que les Vénitiens, poussés par d'autres raisons, s'étaient décidés à faire repasser les Français en Italie : chose à quoi non seulement il ne s'opposa pas, mais qu'il rendit plus facile par l'annulation du premier mariage du roi Louis. Le roi passa donc en Italie avec l'aide des Vénitiens et l'accord

d'Alexandre : à peine fut-il à Milan, que le pape eut de lui des troupes pour l'entreprise de Romagne, à laquelle le roi consentit pour sa propre réputation. Le duc ayant donc acquis la Romagne[1] et abattu les Colonna, comme il voulait conserver celle-ci et aller plus avant, deux choses l'en empêchaient : l'une, ses armées qui ne lui semblaient pas fidèles, l'autre, la volonté de la France ; c'est-à-dire que les armées des Orsini, dont il s'était servi, lui fassent défaut, et non seulement empêchent ses conquêtes, mais lui ôtent ce qu'il avait conquis, et que le roi lui fasse également la même chose. Pour les Orsini, il en eut un exemple quand, après la prise de Faenza, il attaqua Bologne, car il les vit aller avec froideur à l'assaut ; quant au roi, il connut son état d'esprit lorsque, ayant pris le duché d'Urbino[2], il attaqua la Toscane : entreprise à laquelle le roi le fit renoncer. Aussi le duc décida-t-il de ne plus dépendre des armées et de la fortune d'autrui. Tout d'abord, il affaiblit les partis des Orsini et les Colonna à Rome, car, tous ceux de leurs partisans qui étaient gentilshommes, il se les gagna en les faisant ses gentilshommes et en leur donnant de gros subsides : et il les honora, selon leurs qualités, en leur donnant des commandements et des gouvernements, de sorte qu'en peu de mois l'affection pour leurs partis s'éteignit dans leurs esprits et se tourna tout entière vers le duc. Après quoi il attendit l'occasion de détruire les chefs des Orsini, après avoir dispersé ceux de la maison des Colonna. Elle lui vint à propos et il en usa pour sa part mieux encore. Car les Orsini, s'étant aperçus tardivement que la grandeur du duc et de l'Église était leur ruine, firent une réunion à la Magione[3], sur le territoire de Pérouse. D'où naquirent la révolte d'Urbino et les troubles de la Romagne et d'infinis périls pour le duc, qu'il surmonta tous avec l'aide des Français. Après avoir retrouvé sa réputation, ne se souciant ni de la France ni d'autres forces étrangères, pour ne pas avoir à les mettre à l'épreuve, il se tourna vers la ruse. Il sut si bien dissimuler ses pensées que les Orsini se réconcilièrent avec lui par l'intermédiaire du seigneur Paolo[4]. Avec celui-ci le duc ne manqua d'aucune espèce d'égards pour le rassurer, lui donnant de l'argent, des vêtements et des chevaux, si bien que leur ingénuité les conduisit à Sinigallia entre ses mains[5]. Ces chefs étant donc anéantis et leurs partisans réduits à être ses amis, le duc avait édifié de fort bons fondements à sa puissance, puisqu'il avait toute la Romagne avec le duché d'Urbino et qu'il lui paraissait surtout qu'il avait acquis l'amitié

1. Entre novembre 1499 et avril 1501.
2. Faenza fut conquise en avril 1501 ; Bologne, épargnée grâce à l'intervention de Louis XII ; Urbino fut prise en juin 1502.
3. Le 9 octobre 1502. Pour toute cette affaire, voir ci-dessus, *Description de la manière employée par le duc de Valentinois...*
4. Paolo Orsini, qui rencontre César Borgia à Imola le 25 octobre 1502.
5. Le 31 décembre 1502.

de la Romagne et s'était gagné tous ces peuples, puisqu'ils avaient commencé à goûter leur bien-être.

Parce que c'est un point digne d'être connu et d'être imité par d'autres, je ne veux pas le laisser de côté. Après que le duc eut pris la Romagne, trouvant qu'elle avait été commandée par des seigneurs impuissants, qui avaient plutôt dépouillé leurs sujets qu'ils ne les avaient ramenés à l'ordre, et leur avaient donné matière à désunion et non à union, de sorte que ce pays était tout plein de brigandages, de dissensions et de toutes espèces de violences, il jugea qu'il était nécessaire, pour vouloir le ramener à la paix et à l'obéissance à l'égard du pouvoir souverain, de lui donner un bon gouvernement. Aussi y préposa-t-il messire Remirro de Orco, homme cruel et expéditif, à qui il confia les pleins pouvoirs. Celui-ci ramena en peu de temps le pays à la paix et à l'union, avec une très grande réputation. Ensuite le duc jugea qu'une autorité aussi excessive n'était pas nécessaire, car il craignait qu'elle ne devienne odieuse. Il établit à cette fin un tribunal civil [1], au centre du pays, avec un excellent président [2], où chaque ville avait son avocat. Parce qu'il savait que les rigueurs passées avaient engendré quelque haine à son égard, pour purger l'esprit de ces peuples et se les gagner totalement, il voulut montrer que, si quelque cruauté avait eu lieu, elle n'était pas venue de lui, mais de la nature cruelle de son ministre. Ayant saisi l'occasion sur ce point, un matin à Cesena il le fit mettre en deux morceaux sur la place, avec un billot de bois et un couteau sanglant à ses côtés [3]. La férocité d'un tel spectacle rendit le peuple à la fois satisfait et stupéfait.

Mais revenons là d'où nous sommes partis. Je dis que, le duc se trouvant très puissant et partiellement assuré vis-à-vis des dangers présents, parce qu'il s'était armé à sa façon et qu'il avait pour une bonne part détruit les armées, qui, étant proches, pouvaient lui nuire, il lui restait, pour vouloir progresser dans ses conquêtes, à tenir compte du roi de France. Car il savait que le roi, qui s'était avisé tard de son erreur, ne l'aurait pas toléré. Il commença pour cela à chercher de nouvelles amitiés et à hésiter dans ses rapports avec la France lors de la venue des Français vers le royaume de Naples, contre les Espagnols qui assiégeaient Gaète. Son intention était de s'assurer d'eux : chose à laquelle il serait bientôt parvenu, si Alexandre avait vécu.

Tels furent ses procédés quant aux choses présentes. Concernant les futures, il avait à craindre d'abord qu'un nouveau successeur à la tête de l'Église ne soit pas son ami et cherche à lui ôter ce qu'Alexandre lui avait donné. Il pensa s'en assurer de quatre façons : la première,

1. Entre octobre et novembre 1502.
2. Antonio dal Monte.
3. Le 26 décembre 1502.

consistant à détruire les lignées des seigneurs qu'il avait dépouillés, pour ôter au pape cette occasion ; la deuxième, à se gagner tous les gentilshommes de Rome, comme on a dit, pour pouvoir grâce à eux tenir le pape en bride ; la troisième, à rendre le Sacré Collège le plus favorable à sa cause qu'il le pouvait ; la quatrième, à acquérir assez d'autorité, avant que le pape ne meure, pour pouvoir par lui-même résister à un premier choc. De ces quatre choses, à la mort d'Alexandre, il en avait réalisé trois ; la quatrième il était presque sur le point de la réaliser. Car, des seigneurs qu'il avait dépouillés, il en tua autant qu'il put en atteindre et très peu nombreux furent ceux qui eurent la vie sauve ; les gentilshommes romains, il se les était gagnés et il avait dans le Sacré Collège un parti très puissant ; quant à ses nouvelles acquisitions, il avait projeté de devenir maître de la Toscane, possédait déjà Pérouse et Piombino[1] et avait pris Pise sous sa protection. N'ayant pas à tenir compte de la France (il n'avait pas à en tenir compte, car les Français étaient déjà dépouillés du royaume par les Espagnols, de sorte que chacun d'entre eux était contraint d'acheter son amitié), il aurait sauté sur Pise. Après quoi Lucques et Sienne auraient cédé aussitôt, soit par envie à l'égard des Florentins, soit par crainte ; les Florentins n'auraient eu aucun remède. S'il avait réussi (il aurait réussi l'année même où Alexandre mourut), il aurait acquis tant de puissance et de réputation qu'il aurait résisté tout seul, et n'aurait plus dépendu de la fortune et des forces d'autrui, mais de sa puissance et de sa vaillance. Mais Alexandre mourut cinq ans après qu'il eut commencé à tirer son épée. Il le laissa avec l'État de Romagne seulement consolidé, avec tous les autres en suspens, entre deux très puissantes armées ennemies, et très gravement malade. Il y avait chez le duc tant d'énergie et de vaillance et il savait si bien comment l'on peut gagner ou perdre les hommes, et si solides étaient les fondements qu'il s'était faits en si peu de temps, que, s'il n'avait pas eu ces armées contre lui ou s'il avait été en bonne santé, il aurait résisté à toutes les difficultés. On vit bien que ses fondements étaient bons : car la Romagne l'attendit plus d'un mois ; à Rome, encore qu'à demi mort, il demeura en sécurité ; bien que les Baglioni, les Vitelli et les Orsini fussent venus à Rome, ils n'obtinrent pas d'aide contre lui. Il put faire pape, sinon celui qu'il voulait, du moins empêcher que le soit celui qu'il ne voulait pas. Mais si, à la mort d'Alexandre, il avait été bien portant, tout lui aurait été facile. Lui-même me dit, au moment où fut élu Jules II[2], qu'il avait pensé à tout ce qui pouvait arriver à la mort de son père et qu'il avait trouvé remède à tout, sauf qu'il ne pensa jamais que, à la mort de celui-ci, il se serait trouvé lui aussi sur le point de mourir.

1. Conquises l'une en janvier 1503, l'autre en septembre 1501.
2. Machiavel fut présent à Rome pour le conclave d'octobre à décembre 1503.

Ayant donc pour ma part rassemblé toutes les actions du duc, je ne saurais le reprendre ; au contraire, il me semble devoir le proposer, comme je l'ai fait, à l'imitation de tous ceux qui par la fortune et les armes des autres ont accédé au pouvoir. Car, doté de grandeur d'âme et de hautes intentions, il ne pouvait se comporter différemment ; à ses desseins ne s'opposèrent que la brièveté de la vie d'Alexandre VI et sa propre maladie. Qui donc juge nécessaire, dans sa nouvelle monarchie, de s'assurer de ses ennemis, de se gagner des amis, de vaincre ou par force ou par ruse, de se faire aimer et craindre du peuple, suivre et respecter par ses soldats, de détruire ceux qui peuvent ou doivent lui nuire, de renouveler par de nouveaux organismes les anciennes institutions, d'être sévère et bienveillant, magnanime et généreux, de détruire une armée infidèle, d'en créer une nouvelle, de conserver l'amitié des rois et des princes, de sorte qu'ils aient soit à vous aider volontiers soit à vous nuire avec crainte, celui-là ne peut trouver d'exemples plus récents que les actions de cet homme. On peut seulement l'accuser quant à l'élection de Jules II comme pape, en quoi il fit un mauvais choix. En effet, comme on l'a dit, ne pouvant faire un pape à sa façon, il pouvait obtenir que quelqu'un ne soit pas pape. Et il ne devait jamais consentir à la nomination des cardinaux à qui il avait nui, ou qui, devenus papes, dussent avoir peur de lui. Car les hommes nuisent soit par peur soit par haine. Ceux à qui il avait nui étaient, entre autres, Saint-Pierre ès liens, Colonna, Saint-Georges, Ascanio[1] ; tous les autres, devenus papes, auraient eu à le craindre, excepté Rouen et les Espagnols : ceux-ci par parenté et obligation ; celui-là du fait de sa puissance, étant lié au royaume de France. Aussi le duc devait-il avant tout faire élire pape un Espagnol et, s'il ne le pouvait, il devait consentir que ce soit Rouen et non Saint-Pierre ès liens. Celui qui croit que, chez les grands, les nouveaux bienfaits font oublier les vieilles injures se trompe. Le duc se trompa donc dans cette élection, et il fut cause de sa chute finale.

1. Giuliano Della Rovere (futur Jules II) ; Giovanni Colonna ; Rafaello Riario ; Ascanio Sforza.

VIII

De ceux qui sont parvenus par des crimes à la monarchie [1]

Mais, parce que l'on devient prince, de particulier que l'on était, de deux façons encore que l'on ne peut totalement attribuer à la fortune et à la vaillance, il ne me semble pas devoir les laisser de côté, bien que l'on puisse parler plus longuement de l'une d'elles là où l'on traiterait des républiques [2]. Les deux façons sont, soit quand par quelque voie scélérate et abominable on s'élève à la monarchie, soit quand un simple citoyen devient prince de sa patrie grâce à la faveur de ses concitoyens. Parlant de la première façon, on la montrera par deux exemples, l'un ancien, l'autre moderne, sans entrer autrement dans les aspects de cette partie, car je juge qu'il suffit, à qui y serait contraint, de les imiter.

Agathocle de Sicile, non seulement de condition privée, mais infime et vile, se fit roi de Syracuse. Cet homme, né d'un potier, mena toujours, durant tous les âges de sa vie, une existence scélérate ; néanmoins il accompagna ses scélératesses d'une telle énergie d'esprit et de corps que, s'étant dirigé vers l'armée, de grade en grade il parvint à être préteur de Syracuse. Établi dans ce grade et ayant décidé de devenir prince et d'occuper par la violence et sans aucune obligation envers autrui ce qui lui avait été accordé, s'étant mis d'intelligence quant à ce dessein avec Amilcar de Carthage, qui combattait en Sicile [3] avec ses armées, il réunit un matin le peuple et le sénat de Syracuse comme s'il devait délibérer de choses concernant la république ; à un signe convenu il fit tuer par ses soldats tous les sénateurs et les plus riches des hommes du peuple. Ceux-ci étant morts, il occupa et conserva le pouvoir unique dans cette ville sans aucune opposition des citoyens. Bien que deux fois vaincu par les Carthaginois et enfin assiégé, non seulement il put défendre sa ville, mais, ayant laissé une partie de ses troupes pour la défendre des assiégeants, avec les autres il attaqua l'Afrique et en peu de temps libéra Syracuse du siège et réduisit les Carthaginois à la plus extrême nécessité. Ils furent contraints de trouver un accord avec lui, de se satisfaire de posséder l'Afrique et de laisser la Sicile à Agathocle. Qui donc veut bien considérer les actions et la vie de cet homme ne verra rien ou peu de choses que l'on puisse attribuer à la fortune, étant donné, comme on l'a dit

1. *De his qui per scelera ad principatum pervenere.*
2. Renvoi, peut-être, aux *Discours*.
3. En 299 av. J.-C.

plus haut, que ce n'est par la faveur de personne, mais par les promotions militaires, qu'il avait gagnées à travers mille tourments et périls, qu'il parvint à la monarchie, et qu'ensuite par tant de décisions courageuses et périlleuses il s'y maintint. On ne peut non plus appeler vaillance le fait de tuer ses concitoyens, de trahir ses amis, de ne pas avoir de parole, de pitié et de religion : toutes manières qui peuvent faire acquérir le pouvoir, non la gloire. Car, si l'on considère le talent d'Agathocle à s'engager et à se dégager des périls, et sa grandeur d'âme à supporter et maîtriser les choses contraires, on ne voit pas pourquoi il devrait être jugé inférieur à n'importe quel excellent capitaine. Néanmoins sa terrible cruauté et son inhumanité, ainsi que d'innombrables scélératesses ne permettent pas qu'il soit célébré parmi les hommes excellents. On ne peut donc attribuer à la fortune et au talent ce qu'il obtint sans l'une ni l'autre.

A notre époque, sous le règne d'Alexandre VI, Oliverotto de Fermo, étant resté tout jeune orphelin plusieurs années auparavant, fut élevé par un oncle maternel du nom de Giovanni Fogliani, et, dans les premiers temps de sa jeunesse, engagé comme soldat, sous les ordres de Paulo Vitelli, afin que, bien formé dans cette discipline, il parvienne à quelque grade élevé dans l'armée. Paulo étant ensuite mort, il servit sous son frère Vitellozzo ; en très peu de temps, comme il était intelligent, fort de sa personne et de caractère, il devint le premier de son armée. Cependant, comme il lui semblait servile d'être au service des autres, il pensa, avec l'aide de quelques citoyens de Fermo, qui préféraient la servitude à la liberté de leur patrie, et avec la faveur de Vitelli, à s'emparer de Fermo. Il écrivit à Giovanni Fogliani comment, étant demeuré plusieurs années hors de chez lui, il voulait venir le voir ainsi que sa cité, et reconnaître en partie son patrimoine. Comme il ne s'était mis en peine pour rien d'autre que pour acquérir de l'honneur, afin que ses concitoyens voient comment il n'avait pas passé son temps en vain, il souhaitait venir avec tous les honneurs et accompagné par cent de ses amis et serviteurs. Il le priait de bien vouloir ordonner qu'il soit honorablement reçu par les habitants de Fermo : ce qui non seulement lui ferait honneur à lui, mais à soi-même, puisqu'il était son élève. Giovanni ne manqua donc à aucune de ses obligations envers son neveu ; l'ayant fait honorablement recevoir par les habitants de Fermo, il vint loger dans sa demeure. Là, au bout de quelques jours, s'étant occupé à ordonner ce qui était nécessaire à sa future scélératesse, il fit un banquet solennel, où il invita Giovanni Fogliani et tous les premiers personnages de Fermo. Les mets ayant été consommés et tous les autres divertissements habituels en de tels banquets, Oliverotto avança à dessein certains graves propos, en parlant de la grandeur du pape Alexandre et de son fils César ainsi que de leurs entreprises. Giovanni et les autres répondant à ces propos, il se leva tout à coup, disant que

c'étaient là choses à en parler en un lieu plus secret ; il se retira dans une chambre où Giovanni et tous les autres citoyens le suivirent. A peine furent-ils assis que des cachettes de la pièce sortirent des soldats qui tuèrent Giovanni et tous les autres. Après cet assassinat, Oliverotto monta à cheval, s'empara de la ville et assiégea le magistrat suprême dans son palais ; de sorte que l'on fut par peur contraint de lui obéir et d'établir un gouvernement dont il se fit prince. Ayant fait tuer tous ceux qui, parce qu'ils étaient mécontents, pouvaient lui nuire, il se renforça par de nouvelles institutions civiles et militaires. De sorte qu'en l'espace d'une année où il occupa le pouvoir, non seulement il était en sûreté dans la ville de Fermo, mais il était devenu redoutable pour tous ses voisins. L'abattre aurait été difficile, comme ce le fut pour Agathocle, s'il ne s'était pas laissé tromper par César Borgia, quand à Sinigallia, comme on l'a dit ci-dessus, il s'empara des Orsini et des Vitelli ; c'est là que, pris lui aussi, une année après le parricide qu'il avait commis, il fut étranglé en compagnie de Vitellozzo, qu'il avait comme maître en vaillance et scélératesses.

L'on pourrait se demander d'où il provint qu'Agathocle et quelqu'un de ses pareils, après d'infinies trahisons et cruautés, put vivre longtemps en sécurité dans sa patrie et se défendre de ses ennemis extérieurs, et que jamais parmi ses concitoyens on ne conspira contre lui, alors que nombre d'autres n'ont pu par la cruauté maintenir leur pouvoir même en temps de paix, pour ne pas parler des temps incertains de la guerre. Je crois que cela provient du bon ou du mauvais usage des cruautés. On peut qualifier de bon usage (si du mal il est permis de dire du bien) celles que l'on fait d'un coup, par nécessité de sécurité, et en quoi on ne persiste plus ensuite, mais que l'on convertit dans le plus grand profit possible pour ses sujets. De mauvais usage sont les cruautés qui, bien qu'elles soient d'abord peu nombreuses, croissent avec le temps plutôt qu'elles ne disparaissent. Ceux qui observent la première façon peuvent grâce à Dieu et aux hommes avoir quelque remède à leur position, comme l'eut Agathocle ; quant aux autres, il est impossible qu'ils se maintiennent. D'où il faut noter que, à prendre le pouvoir, celui qui l'occupe doit examiner tous les torts qu'il lui faut faire, et les faire d'un coup, pour ne pas avoir à les refaire chaque jour, et pour pouvoir, en ne les renouvelant pas, rassurer les gens et se les gagner par des bienfaits. Qui fait différemment, soit par timidité, soit par mauvais calcul, est toujours contraint de tenir le couteau à la main, et il ne peut jamais se fonder sur ses sujets, ceux-ci ne pouvant, à cause de ses violences récentes et continues, être sûrs de lui. Car les violences doivent être faites toutes à la fois, afin que, les goûtant moins longtemps, elles fassent moins de mal ; les bienfaits doivent être faits peu à peu, afin qu'on les savoure mieux. Un prince doit surtout vivre avec ses sujets de façon telle qu'aucun événement, mauvais ou bon, n'ait à

le faire changer. Car, si, du fait des temps contraires, viennent les nécessités, vous n'êtes pas à temps pour le mal, et le bien que vous faites ne vous sert à rien, parce qu'on l'estime forcé et qu'on ne vous en sait aucun gré.

IX

De la monarchie civile[1]

Mais, venant à l'autre aspect, quand un simple citoyen, non par scélératesses ou d'autres violences insupportables, mais par la faveur de ses concitoyens, devient prince de sa patrie : ce que l'on peut appeler monarchie civile. Pour y parvenir, il n'est nécessaire ni d'une totale vaillance ni d'une totale fortune, mais plutôt d'une adresse chanceuse. Je dis qu'on s'élève à cette monarchie ou par la faveur du peuple ou par celle des grands. Car en chaque cité l'on trouve ces deux humeurs différentes ; cela naît de ce que le peuple désire n'être ni commandé ni opprimé par les grands, et que les grands désirent commander et opprimer le peuple. De ces deux appétits différents naît dans les cités un de ces trois effets : monarchie, liberté ou licence.

La monarchie est causée soit par le peuple, soit par les grands, selon que l'un ou l'autre de ces partis en a l'occasion. Car les grands, voyant qu'ils ne peuvent résister au peuple, commencent à orienter la faveur vers l'un d'entre eux et le font prince pour pouvoir, à son ombre, assouvir leur appétit. Le peuple aussi, voyant qu'il ne peut résister aux grands, ayant orienté la faveur vers quelqu'un, le fait prince, pour être protégé par son autorité. Celui qui parvient à la monarchie avec l'aide des grands se maintient avec plus de difficulté que celui qui le devient avec l'aide du peuple ; car il se trouve prince avec nombre de gens autour de lui, qui se croient ses égaux, et qu'il ne peut ni commander ni manier à sa façon. Mais celui qui arrive à la monarchie avec la faveur populaire s'y trouve seul et n'a autour de lui personne ou très peu de gens qui ne soient pas prêts à lui obéir. En outre, on ne peut honnêtement donner satisfaction aux grands sans faire de tort aux autres ; mais on peut assurément le faire avec le peuple ; car les buts du peuple sont plus honnêtes que ceux des grands, les uns voulant opprimer, l'autre ne pas être opprimé. De plus, un prince ne peut jamais être sûr d'un peuple hostile, tant il est nombreux ; des grands il peut être sûr, car ils sont peu nombreux. Le pire que puisse attendre un

1. *De principatu civili.*

prince de l'hostilité d'un peuple est d'être abandonné de lui ; mais, de l'hostilité des grands, non seulement il doit attendre d'être abandonné d'eux, mais également qu'ils s'attaquent à lui ; car, dotés d'une meilleure vue et de plus d'adresse, ils gardent toujours du temps en réserve pour leur salut et cherchent des positions auprès de celui dont ils espèrent la victoire. Le prince est également contraint de vivre toujours avec le même peuple ; mais il peut bien se passer des mêmes grands, puisqu'il peut en faire et en défaire chaque jour, et leur ôter et leur donner, à son gré, leur réputation.

Pour mieux éclairer cet aspect, je dirai que les grands doivent être considérés de deux façons essentiellement. Ou bien ils se gouvernent de façon telle dans leur comportement qu'ils s'attachent totalement à votre fortune, ou bien non. Ceux qui s'y attachent, à condition qu'ils ne soient pas avides, doivent être honorés et aimés. Ou bien ils le font par pusillanimité et défaut naturel de courage : alors vous devez vous servir de ces gens, surtout s'ils sont de bon conseil, car ils vous honorent dans les situations prospères, et vous n'avez rien à en craindre dans l'adversité. Mais, lorsqu'ils ne s'attachent pas à vous par calcul et par ambition, c'est là le signe qu'ils pensent plus à eux qu'à vous ; de ces gens-là le prince doit se garder et les craindre comme s'ils étaient ses ennemis déclarés, parce que toujours ils aideront à sa ruine dans l'adversité.

Quelqu'un donc qui devient prince grâce à la faveur du peuple doit conserver son amitié ; ce qui lui sera facile, puisqu'il ne demande pour sa part que de ne pas être opprimé. Mais quelqu'un qui devient prince contre le peuple et avec la faveur des grands doit avant toute chose chercher à se gagner le peuple : ce qui lui sera facile à condition de le prendre sous sa protection. Parce que les hommes, quand ils reçoivent des bienfaits de ceux dont ils pensaient avoir du mal, s'attachent davantage à leur bienfaiteur, le peuple lui veut aussitôt davantage de bien que s'il s'était porté à la monarchie grâce à ses faveurs. Le prince peut se le gagner de bien des façons, qui, variant selon les cas, ne peuvent être l'objet de règles certaines, et seront de ce fait laissées de côté. Je conclurai seulement qu'il est nécessaire pour un prince d'avoir l'amitié du peuple ; autrement il n'a pas de remède dans l'adversité.

Nabis, prince de Sparte, soutint le siège de toute la Grèce et d'une armée romaine forte de ses victoires, et défendit contre elles sa patrie et son pouvoir[1] ; lorsque le péril survint, il lui suffit de s'assurer de peu de gens : si le peuple lui avait été hostile, cela ne lui aurait pas suffi. Que personne ne s'oppose à mon opinion avec ce proverbe ressassé, selon lequel qui bâtit sur la tourbe bâtit sur la fange. Car cela

1. Durant la ligue Achéenne, en tant qu'allié de Philippe de Macédoine. La source est Tite-Live, XXIV, 22-40.

est vrai lorsqu'un particulier y fait ses fondements et se fait accroire que le peuple le libérerait, s'il était opprimé par ses ennemis ou par les magistrats : en ce cas il pourrait se trouver souvent abusé, comme les Gracques à Rome et messire Giorgio Scali[1] à Florence. Mais, si c'est un prince qui se fonde sur lui, qui soit capable de commander et homme de cœur et ne s'effraie pas dans l'adversité, qui ne néglige pas d'autres préparatifs et anime par son courage et ses ordres la masse du peuple, alors il ne se trouvera jamais abusé et il verra qu'il a fait de bons fondements.

Les monarchies courent d'ordinaire des risques, lorsqu'elles sont en passe de s'élever des institutions civiles aux institutions absolues. Car de tels princes commandent soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de magistrats. Dans ce dernier cas, leur position est plus faible et plus périlleuse ; car ils dépendent totalement de la volonté des citoyens préposés aux magistratures : lesquels, surtout dans les temps contraires, peuvent aisément leur ôter leur position, soit en s'opposant à eux, soit en ne leur obéissant pas. Le prince n'a pas le temps, dans les périls, de prendre l'autorité absolue ; car ses concitoyens et ses sujets, qui ont coutume de recevoir leurs ordres des magistrats, ne sont pas, dans ces difficultés, portés à obéir à ses gens ; et il aura toujours, dans les temps incertains, pénurie de gens en qui il puisse se fier. Car un tel prince ne peut se fonder sur ce qu'il voit en temps de paix, lorsque les citoyens ont besoin de l'État, car chacun s'empresse alors, chacun promet, et tous veulent mourir pour lui, lorsque la mort est lointaine ; mais, dans les temps contraires, quand l'État a besoin des citoyens, alors on en trouve peu. Cette expérience est d'autant plus périlleuse qu'on ne peut la faire qu'une fois. Aussi un prince sage doit-il penser un moyen grâce auquel ses concitoyens, toujours et en n'importe quelle circonstance, aient besoin de l'État ainsi que de lui ; ensuite ils lui seront toujours fidèles.

X

De quelle manière l'on doit mesurer les forces de toutes les monarchies[2]

Pour examiner les caractéristiques de ces monarchies, il faut tenir compte d'une autre considération : à savoir si un prince a une position suffisante pour pouvoir, en cas de besoin, tenir par lui-même, ou s'il a

1. Giorgio Scali, devenu très puissant pendant la révolte populaire des Ciompi à Florence (1378), mourut finalement assassiné.
2. *Quomodo omnium principatuum vires perpendi debeant.*

toujours besoin de la protection d'autrui. Pour mieux éclaircir ce point, je dis que je juge que peuvent tenir par eux-mêmes ceux qui peuvent, par abondance d'hommes ou d'argent, rassembler une armée adéquate et livrer bataille à quiconque vient les attaquer. De même je juge qu'ont toujours besoin d'autrui ceux qui ne peuvent paraître en campagne contre l'ennemi, mais sont contraints de se réfugier à l'intérieur de leurs murailles et de les faire garder. Quant au premier cas, on en a discuté et l'on dira ultérieurement ce qu'il convient à ce propos[1]. Quant au second cas, on ne peut rien dire d'autre, sinon inciter de tels princes à fortifier et approvisionner leur ville, et à ne tenir aucun compte du territoire. Quiconque aura bien fortifié sa ville et, quant aux autres procédés avec ses sujets, se sera comporté comme on l'a dit ci-dessus et l'on dira ci-dessous[2], sera toujours attaqué avec de grandes craintes. Car les hommes sont toujours hostiles aux entreprises où l'on peut voir des difficultés, et l'on ne peut voir de facilité à attaquer quelqu'un qui a une ville solide et qui n'est pas haï par son peuple.

Les villes d'Allemagne sont tout à fait libres[3], ont peu de territoires et obéissent à l'Empereur quand elles le veulent ; elles ne craignent ni lui ni aucun autre puissant alentour, parce qu'elles sont fortifiées de façon que chacun pense que s'en emparer doit être chose fastidieuse et difficile. Car elles ont toutes des fossés et des murailles adéquats, elles ont de l'artillerie en suffisance ; elles ont toujours dans les magasins publics de quoi boire, manger et se chauffer pendant une année. En outre, pour pouvoir nourrir le peuple sans perte pour le Trésor public, elles ont toujours dans la communauté de quoi pouvoir, pendant une année, lui donner du travail en ces occupations qui sont le nerf et la vie de la cité, et en ces métiers dont se nourrit le peuple. Elles tiennent aussi en grand honneur les exercices militaires et ont sur ce point de nombreuses dispositions pour les entretenir.

Un prince, donc, à condition qu'il ait une ville solide et qu'il ne se fasse pas haïr, ne peut être attaqué. S'il y avait cependant quelqu'un qui l'attaque, celui-ci se retirerait honteusement. Car les choses de ce monde sont si variables qu'il est impossible que quelqu'un puisse avec son armée rester durant une année dans l'oisiveté d'un siège. A qui me répliquerait : si la population a ses propriétés hors de la ville et les voit brûler, elle ne pourra le supporter, et la longueur du siège et son intérêt particulier lui feront oublier son prince ; je réponds qu'un prince puissant et courageux surmontera toujours toutes ces difficultés, tantôt en donnant à ses sujets l'espoir que leurs malheurs ne seront pas longs, tantôt en s'assurant avec adresse de ceux qui lui sembleraient trop

1. Cf. chap. VI, XII et XIII.
2. Cf. chap. IX et XIX.
3. Pour cette description de l'Allemagne, cf. ci-dessus, le *Rapport*, le *Discours* et le *Portrait sur les choses d'Allemagne*.

hardis. Outre cela, l'ennemi doit logiquement brûler et dévaster le pays à son arrivée et au moment où les esprits des hommes sont encore chauds et empressés à la défense. Aussi le prince doit-il avoir d'autant moins de crainte que, au bout de quelques jours, quand les esprits sont refroidis, les dommages sont déjà faits, les malheurs sont arrivés et il n'y a pas de remède. Alors ils en viennent d'autant plus à s'unir à leur prince qu'il leur semble qu'il a pour sa part des obligations envers eux, du fait que leurs maisons ont été brûlées, leurs propriétés dévastées, pour assurer sa défense. La nature des hommes est de s'attacher aussi bien par les bienfaits qu'ils font que par ceux qu'ils reçoivent. C'est pourquoi, si l'on considère bien toutes ces choses, il ne sera pas difficile à un prince sage de tenir fermes, du début à la fin, les esprits de ses concitoyens lors d'un siège, à condition que rien ne lui manque pour subsister et se défendre.

XI

Des monarchies ecclésiastiques[1]

Il nous reste seulement à présent à parler des monarchies ecclésiastiques ; quant à elles, les difficultés existent avant qu'on les possède, car on les acquiert ou par vaillance ou par fortune, et sans l'une et l'autre on les conserve. Car elles sont soutenues par les institutions vieillies dans la religion, lesquelles ont été si puissantes et de telle qualité qu'elles maintiennent leurs princes en place, quelle que soit la manière, dont ils se comportent et vivent. Ceux-là seuls ont des États et ne les défendent pas, des sujets et ne les gouvernent pas : leurs États, bien que non défendus, ne leur sont pas enlevés ; leurs sujets, bien que non gouvernés, ne s'en soucient pas, et ne pensent ni ne peuvent se débarrasser d'eux. Seuls donc ces monarchies sont sûres et heureuses. Mais, comme elles sont régies par des causes supérieures, auxquelles l'esprit des hommes n'atteint pas, je cesserai d'en parler ; car, comme elles sont élevées et maintenues par Dieu, ce serait action d'homme présomptueux et téméraire que d'en discuter. Néanmoins, me demanderait-on d'où il vient que l'Église est parvenue à une telle puissance au temporel, alors que, antérieurement à Alexandre VI, les puissances italiennes[2] et non seulement celles que l'on appelait les puissances, mais tous les féodaux et les seigneurs, pour infimes qu'ils fussent, avaient pour

1. *De principatibus ecclesiasticis.*
2. Comme on le voit ci-dessous, ce sont Venise, Florence, Milan et le royaume de Naples.

elle peu d'estime quant au temporel. Maintenant un roi de France tremble devant elle, et elle a pu le chasser d'Italie et abattre les Vénitiens : chose qu'il ne me paraît pas superflu, bien que connue, de rappeler pour une bonne part.

Avant que le roi de France Charles ne passe en Italie[1], ce pays était sous la domination du pape, des Vénitiens, du roi de Naples, du duc de Milan et des Florentins. Ces puissances devaient avoir deux soucis essentiels : l'un, qu'un étranger n'entre pas en armes en Italie ; l'autre, qu'aucune d'entre elles n'ait davantage d'autorité. Ceux dont on se souciait davantage étaient le pape et les Vénitiens. Pour contenir les Vénitiens, il fallait l'union de tous les autres, comme cela arriva dans la défense de Ferrare[2] ; pour maintenir le pape à un bas niveau, ils se servaient des féodaux romains. Ceux-ci étant partagés en factions, des Orsini et des Colonna, il y avait toujours des causes de désordres parmi eux ; comme ils se tenaient les armes à la main sous les yeux du pontife, ils maintenaient la papauté faible et chétive. Bien qu'apparût parfois un pape courageux, comme le fut Sixte IV, cependant ni la fortune ni la sagesse ne purent jamais le débarrasser de ces incommodités. La brièveté de leur existence en était la cause, car, en dix années que vivait en moyenne un pape, c'est à grand-peine qu'il pouvait abaisser l'un de ces partis ; et si, par exemple, l'un avait presque anéanti les Colonna, il en venait un autre, ennemi des Orsini, qui les faisait reparaître, et, quant aux Orsini, il n'avait pas le temps de les anéantir. Cela faisait que la puissance temporelle du pape était peu estimée en Italie. Apparut ensuite Alexandre VI, qui, de tous les pontifes qui ont jamais existé, montra combien un pape, avec l'argent et la force, pouvait s'imposer. Par le moyen du duc de Valentinois et à l'occasion du passage des Français, il fit toutes les choses que j'ai exposées ci-dessus à propos des actions du duc[3]. Bien que son intention ne fût pas de rendre l'Église puissante, mais le duc, néanmoins ce qu'il fit contribua à la puissance de l'Église, qui, après sa mort et la chute du duc, fut héritière de ses peines. Vint ensuite le pape Jules II, qui trouva l'Église puissante, en possession de toute la Romagne, les féodaux romains abattus et leurs partis anéantis sous les coups d'Alexandre VI. Il trouva aussi la porte ouverte à une manière d'amasser de l'argent qui n'avait jamais été utilisée antérieurement à Alexandre VI. Toutes choses que Jules II non seulement poursuivit, mais accrut ; il pensa à s'emparer de Bologne[4], à abattre les Vénitiens et à chasser les Français d'Italie. Toutes ces entreprises réussirent, et d'autant plus à sa gloire qu'il fit tout pour développer l'Église et non un particulier. Il maintint également les

1. En 1494.
2. A l'occasion de la « guerre du sel », déjà évoquée par Machiavel.
3. Cf. ci-dessus, chap. VII.
4. Qu'il conquit le 11 novembre 1506.

partis Orsini et Colonna dans les limites où il les avait trouvés ; bien qu'il y eût entre eux quelques motifs à susciter des troubles, deux choses cependant les ont tenus tranquilles : l'une, la puissance de l'Église, qui les effraie ; l'autre, de ne pas avoir de cardinaux à eux, qui sont à l'origine des désordres entre eux. Jamais ces partis ne resteront en paix, chaque fois qu'ils auront des cardinaux, car ceux-ci, à Rome et hors de Rome, alimentent les partis, et les féodaux sont contraints de les défendre : ainsi de l'ambition des prélats naissent les discordes et les désordres entre les féodaux. Sa Sainteté le pape Léon X a donc trouvé la papauté très puissante : on espère que si les uns la rendirent puissante par les armes, l'autre, grâce à sa vertu et à ses autres qualités sans nombre, la rendra très puissante et vénérable.

XII

Combien il y a de sortes d'armées, et des soldats mercenaires[1]

Ayant débattu en détail de toutes les caractéristiques des monarchies dont au commencement je me suis proposé de traiter, et ayant considéré sous certains aspects les causes de leur bonheur et de leur malheur, et montré les façons dont beaucoup ont cherché à les acquérir et à les garder, il me reste maintenant à débattre de façon générale des attaques et des défenses qui peuvent survenir aux susnommés. Nous avons dit ci-dessus[2] comment il est nécessaire pour un prince d'avoir de bons fondements ; autrement il faut qu'il s'écroule. Les principaux fondements qu'ont tous les États, aussi bien nouveaux qu'anciens ou mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes armes. Parce qu'il ne peut y avoir de bonnes lois là où il n'y a pas de bonnes armes et que, là où il y a de bonnes armes, il faut qu'il y ait de bonnes lois, je m'abstiendrai de traiter des lois et parlerai des armes.

Je dis donc que les armes avec lesquelles un prince défend son pouvoir sont soit les siennes propres, soit mercenaires, soit auxiliaires, soit mixtes. Les mercenaires et auxiliaires sont inutiles et dangereuses ; si quelqu'un tient son pouvoir fondé sur les armes mercenaires, il ne sera jamais solide ni sûr. Car elles sont désunies, ambitieuses, sans discipline, déloyales ; vaillantes au milieu des amis, lâches au milieu des ennemis ; sans crainte de Dieu, sans foi avec les hommes ; et l'on ne diffère sa chute que tant que l'on diffère l'assaut ; durant la paix vous êtes dépouillé par elles, durant la guerre par les ennemis. La cause de

1. *Quot sint genera militiae et de mercenariis militibus.*
2. Cf. ci-dessus, chap. VIII.

ceci est qu'elles n'ont d'autre amour ni d'autre raison qui les maintienne en campagne qu'un peu de salaire, qui ne suffit pas à faire qu'elles veuillent mourir pour vous. Elles veulent bien être à votre solde pendant que vous ne faites pas la guerre, mais, lorsque vient la guerre, ne veulent que s'enfuir ou s'en aller. Chose dont je devrais avoir peu de peine à persuader, parce qu'aujourd'hui la ruine de l'Italie n'est causée par rien d'autre que de s'être reposée durant nombre d'années sur les armes mercenaires. Celles-ci fournirent autrefois à quelques-uns quelques progrès et semblaient vaillantes entre elles ; mais, lorsque vint l'étranger, elles montrèrent ce qu'elles étaient. D'où vient qu'il fut permis à Charles VIII roi de France de prendre l'Italie avec sa craie[1]. Qui disait que nos péchés[2] en étaient la cause disait vrai ; mais ce n'était certes pas ceux qu'il croyait, mais ceux que j'ai racontés ; parce que c'étaient les péchés des princes, eux aussi en ont supporté le châtiment.

Je veux mieux montrer les malheurs dus à ces armes. Les capitaines mercenaires sont ou excellents dans les armes, ou non. S'ils le sont, vous ne pouvez vous y fier, parce qu'ils aspireront toujours à leur propre grandeur, ou en vous opprimant, vous qui êtes leur maître, ou en opprimant d'autres comme votre intention ; si le capitaine mercenaire n'est pas valeureux, il vous ruine ordinairement. Si l'on répond que quiconque aura les armes en mains fera de même, qu'il soit mercenaire ou non, je répliquerai que les armes doivent être employées soit par un prince soit par une république. Le prince doit se rendre à l'armée en personne et accomplir lui-même sa tâche de capitaine ; la république doit y envoyer ses citoyens : quand elle en envoie un qui n'apparaît pas valeureux, elle doit le changer ; s'il l'est, le brider avec ses lois, afin qu'il ne dépasse pas les bornes. On voit par expérience que seuls les princes et les républiques armées font de très grands progrès, et que les armes mercenaires ne font jamais rien de bon. Une république dotée de ses propres armes passe plus malaisément sous l'obédience d'un de ses citoyens, qu'une qui est armée d'armes étrangères.

Rome et Sparte demeurèrent durant de nombreux siècles armées et libres. Les Suisses sont très armés et très libres. Des armes mercenaires antiques, on a pour exemple les Carthaginois, qui furent sur le point d'être opprimés par leurs soldats mercenaires[3] après la fin de la première guerre contre les Romains, bien que les Carthaginois aient eu pour chefs leurs propres citoyens. Après la mort d'Épaminondas, Philippe de Macédoine fut fait par les Thébains capitaine de leurs troupes ;

1. La craie qui servait à indiquer, lors de la marche des armées, les logements retenus par les fourriers. L'image, qui est symbolique de la facilité de l'entreprise italienne de Charles VII, est due à Commynes.
2. Allusion aux sermons de Savonarole de la fin de 1494.
3. En 241-237 av. J.-C.

après la victoire, il leur ôta la liberté[1]. Le duc Filippo étant mort, les Milanais prirent à leur solde Francesco Sforza contre les Vénitiens ; ayant dominé les Vénitiens à Caravaggio[2], celui-ci se joignit à eux pour opprimer les Milanais, ses patrons. Sforza, son père, étant à la solde de la reine Jeanne de Naples, la laissa tout à coup sans armes ; d'où elle fut, pour ne pas perdre son royaume, contrainte de se jeter dans les bras du roi d'Aragon. Si les Vénitiens et les Florentins ont par le passé augmenté leur empire avec ce type d'armes, et si leurs capitaines ne s'en sont pas pour autant faits princes, mais les ont défendus, je réponds que les Florentins ont été en ce cas favorisés par le hasard. Car, des capitaines valeureux qu'ils pouvaient craindre, les uns n'ont pas été victorieux, d'autres ont eu des oppositions, d'autres ont tourné ailleurs leur ambition. Celui qui ne fut pas victorieux fut Giovanni Aucut[3], dont, n'ayant pas été victorieux, on ne pouvait connaître la loyauté ; mais chacun avouera que, s'il avait été victorieux, les Florentins étaient à sa discrétion. Sforza eut contre lui les hommes de Braccio[4], si bien qu'ils se gardèrent l'un l'autre : Francesco tourna son ambition vers la Lombardie ; Braccio, contre l'Église et le royaume de Naples. Mais venons-en à ce qui est arrivé il y a peu. Les Florentins firent leur capitaine de Paulo Vitelli, homme très avisé et qui, parti de la condition de simple particulier, avait obtenu un très grand crédit. Si cet homme s'était emparé de Pise, personne ne pourra nier qu'il fallait que les Florentins vivent sous sa domination ; car, s'il était passé à la solde de leurs ennemis, ils n'avaient aucun remède ; s'ils le gardaient, ils devaient lui obéir.

Les Vénitiens, si l'on considère leurs progrès, on verra qu'ils ont sûrement et glorieusement opéré tant qu'ils firent eux-mêmes la guerre (chose qui advint avant qu'ils ne tournent leurs entreprises vers la Terre ferme[5]), durant laquelle ils agirent très vaillamment avec les nobles et le peuple en armes. Mais, dès qu'ils commencèrent à combattre sur terre, ils perdirent cette vaillance et suivirent les coutumes des guerres d'Italie. Au début de leur expansion en Terre ferme, parce qu'ils n'avaient pas beaucoup de territoires et qu'ils étaient en grande réputation, ils n'avaient pas beaucoup à craindre de leurs capitaines ; mais, dès qu'ils s'agrandirent, ce qui advint sous Carmagnola[6], ils firent l'expérience de leur erreur. En effet, l'ayant vu très valeureux après qu'ils eurent battu sous son commandement le duc de Milan, et s'apercevant

1. En 346 av. J.-C.
2. En 1448.
3. John Hawkwood, condottiere d'origine anglaise.
4. Les partisans de Braccio da Montone, également nommé Andrea Fortebracci.
5. Avant la politique de conquête en Terre ferme.
6. Francesco da Carmagnola, dont les victoires rapportèrent aux Vénitiens Bergame et Brescia (1427).

d'autre part qu'il était devenu tiède au combat, ils estimèrent qu'ils ne pouvaient plus vaincre avec lui, parce qu'il ne le voulait pas, et qu'ils ne pouvaient le licencier, pour ne pas perdre ce qu'ils avaient acquis ; aussi furent-ils contraints, pour s'assurer de lui, de le tuer. Ils ont eu ensuite pour capitaines Bartolomeo da Bergamo[1], Ruberto da San Severino, le comte de Pitigliano[2] et d'autres de leurs semblables : avec qui ils devaient craindre de se perdre et non pas espérer gagner. Comme il arriva à Vailà[3], où, en une bataille, ils perdirent ce qu'en huit cents ans, avec tant de peine, ils avaient acquis. Car de ces armes ne naissent que de lentes, tardives et faibles acquisitions et de soudaines et prodigieuses pertes. Parce que je suis venu, avec ces exemples, en Italie, qui a été gouvernée pendant nombre d'années par les armes mercenaires, je veux en parler en partant de plus haut, afin que, ayant vu leur origine et leur évolution, on puisse mieux les corriger.

Vous devez donc savoir comment, aussitôt qu'en ces derniers temps l'Empire commença à être rejeté d'Italie et que le pape acquit plus de crédit au temporel, l'Italie se divisa en plusieurs États. Car nombre de grosses cités prirent les armes contre leurs nobles, lesquels, favorisés d'abord par l'Empereur, les avaient opprimées ; l'Église les aidait pour augmenter son crédit au temporel ; de nombreuses autres cités, les citoyens se firent princes. D'où il résulta que, l'Italie étant parvenue presque entre les mains de l'Église et de quelques républiques, ces prêtres et ces autres citoyens n'ayant pas coutume de s'y connaître en armes, ils commencèrent à prendre des étrangers à leur solde. Le premier qui donna du crédit à ce type d'armée fut le Romagnol Alberigo da Conio. De son enseignement descendirent, entre autres, Braccio et Sforza, qui furent en leur temps les arbitres de l'Italie. Après vinrent tous les autres, qui jusqu'à notre époque ont commandé ce type d'armes. L'aboutissement de leur vaillance a été que l'Italie a été envahie par Charles, pillée par Louis, violée par Ferrando et déshonorée par les Suisses. Le comportement qu'ils ont eu a été, premièrement, pour se donner à eux-mêmes de la réputation, d'ôter cette réputation à l'infanterie. Ils firent cela parce que, n'ayant pas de position et vivant d'industrie, un petit nombre de fantassins ne leur donnaient pas de réputation et qu'ils ne pouvaient en nourrir un grand nombre ; aussi se réduisirent-ils aux cavaliers, par qui, avec un petit nombre, ils étaient nourris et honorés. Les choses en étaient réduites à un tel point qu'en une armée de vingt mille hommes, on ne trouvait pas deux mille fantassins. Ils avaient en outre mis toute leur industrie à s'épargner à eux-mêmes et à leurs soldats la peine et la peur, ne se tuant pas dans les

1. Bartolomeo Colleoni.
2. Niccolò Orsini.
3. Agnadello, défaite vénitienne du 4 mai 1509.

combats, mais se faisant prisonniers, et sans rançon. Ils ne donnaient pas de nuit l'assaut aux villes ; ceux des villes ne donnaient pas l'assaut à leurs tentes ; ils ne faisaient autour de leur camp ni palissade ni fossé ; ils ne faisaient pas campagne l'hiver. Toutes ces choses étaient permises dans leurs institutions militaires et inventées par eux, pour fuir, comme on l'a dit, la peine et les périls : si bien qu'ils ont conduit l'Italie à l'esclavage et à la honte.

XIII

Des soldats auxiliaires mixtes et propres[1]

Les armes auxiliaires, qui sont les autres armes inutiles, ce sont choses qui adviennent quand on fait appel à une puissance, afin qu'elle vienne avec ses armes vous aider et vous défendre. Comme le fit récemment le pape Jules II, qui, ayant vu dans l'entreprise de Ferrare la malheureuse démonstration de ses armes mercenaires[2], se tourna vers les auxiliaires et se mit d'accord avec Ferrando roi d'Espagne, afin qu'il l'aide avec ses gens et ses armées[3]. Ces armes peuvent être utiles et bonnes par elles-mêmes, mais elles sont, pour qui les appelle, presque toujours nuisibles. Car, perdant, vous êtes vaincu ; gagnant, vous demeurez leur prisonnier. Encore que l'histoire ancienne soit pleine de ces exemples, néanmoins je ne veux pas m'éloigner de ce récent exemple du pape Jules II, dont le parti ne pouvait être plus inconsidéré, pour vouloir Ferrare, que de se fourrer tout entier entre les mains d'un étranger. Mais sa bonne fortune fit naître une troisième chose, afin qu'il ne cueille pas les fruits de son mauvais choix. Car, les auxiliaires étant battus à Ravenne[4] et les Suisses survenant, qui chassèrent les vainqueurs contre toute opinion, et de lui-même et des autres, il lui advint de ne pas être prisonnier de ses ennemis, ceux-ci ayant été mis en fuite, ni de ses auxiliaires, ayant vaincu avec d'autres armes que les leurs. Étant totalement désarmés, les Florentins conduisirent dix mille Français à Pise pour la prendre[5] : parti à cause duquel ils coururent plus de dangers qu'en aucun autre moment de leurs tourments. L'empereur de Constantinople[6], pour s'opposer à ses voisins, introduisit dix mille Turcs en Grèce, qui, la guerre finie, ne voulurent

1. *De militibus auxiliariis, mixtis et propriis.*
2. En 1510, avec notamment la perte de Bologne.
3. Par la Sainte Ligue du 5 octobre 1511.
4. Le 11 avril 1512.
5. En 1500, puis en 1502.
6. Jean Cantacuzène, en 1353.

pas en partir : ce qui fut le commencement de l'asservissement de la Grèce aux infidèles.

Celui, donc, qui veut ne pas pouvoir vaincre doit se servir de ces armes, car elles sont plus dangereuses que les mercenaires. Car avec elles la ruine est accomplie ; elles sont toutes unies, toutes portées à obéir à autrui. Mais, chez les mercenaires, pour vous attaquer, une fois qu'elles ont vaincu, il faut plus de temps et une meilleure occasion, parce qu'elles ne forment pas un corps unique et ne sont pas recrutées ni payées par vous ; chez elles, une tierce personne que vous mettez à leur tête ne peut prendre aussitôt assez d'autorité pour vous attaquer. En somme, chez les mercenaires l'indolence est davantage périlleuse, chez les auxiliaires c'est la vaillance.

Aussi un prince sage a-t-il toujours évité de telles armes et s'est-il tourné vers les siennes propres ; et il a voulu plutôt perdre avec les siennes que vaincre avec les autres : jugeant que n'est pas une vraie victoire celle que l'on acquiert avec des armes étrangères. Je n'hésiterai jamais à alléguer César Borgia et ses actions. Ce duc entra en Romagne avec des armes auxiliaires, en y conduisant des troupes entièrement françaises, et il prit avec elles Imola et Forlì. Mais ensuite, de telles armes ne lui semblant pas sûres, il se tourna vers les mercenaires, jugeant qu'il y avait avec elles moins de péril ; et il prit à sa solde les Orsini et les Vitelli. Les trouvant ensuite douteuses, déloyales et périlleuses à manier, il les supprima et se tourna vers des armes qui lui fussent propres. On peut aisément voir quelle différence il y a entre l'une et l'autre de ses armes, en considérant quelle différence il y eut dans la réputation du duc entre le moment où il avait seulement les Français et où il avait les Orsini et les Vitelli, et celui où il resta avec ses soldats et ne dépendit que de lui-même : on la trouvera toujours augmentée. Jamais il ne fut fort estimé, sinon lorsque chacun vit qu'il avait l'entière possession de ses armes.

Je ne voulais pas m'éloigner des exemples italiens et récents, cependant je ne veux pas laisser de côté Hiéron de Syracuse, puisqu'il est l'un de ceux que j'ai nommés ci-dessus[1]. Celui-ci, comme je l'ai dit, ayant été fait par les Syracusains chef de leurs armées, s'aperçut aussitôt que les troupes mercenaires n'étaient pas utiles, car les condottieri étaient faits comme les nôtres d'Italie ; comme il lui semblait qu'il ne pouvait ni les garder ni les laisser, il les fit tous tailler en pièces : ensuite il fit la guerre avec ses armes propres et non pas avec des étrangères. Je veux encore remettre en mémoire une image de l'Ancien Testament faite à ce propos[2] : David s'offrant à Saül pour aller combattre Goliath, qui lançait un défi au nom des Philistins, Saül, pour lui

1. Au chap. VI.
2. Livre des Rois, I, Samuel, XVII, 38-40.

donner courage, l'arma de ses propres armes : lorsqu'il les eut endossées, David les refusa, disant qu'avec elles il ne pouvait se fonder sur lui-même, et qu'il voulait donc rencontrer l'ennemi avec sa fronde et son couteau.

Bref, les armes d'autrui ou bien vous tombent des épaules, ou bien vous pèsent, ou bien vous serrent. Charles VII, père du roi Louis XI, ayant grâce à sa chance et à sa vaillance libéré la France des Anglais [1], perçut la nécessité de s'armer d'armes propres et institua dans son royaume l'ordonnance des gens d'armes et de l'infanterie. Ensuite le roi Louis son fils supprima celle de l'infanterie et commença à prendre des Suisses à sa solde : cette erreur, suivie d'autres, est, comme on le voit maintenant dans les faits, la cause des périls de ce royaume [2]. Car, ayant donné crédit aux Suisses, il a avili toutes ses armes. Car il a supprimé totalement son infanterie et fait dépendre ses gens d'armes des armes d'autrui ; parce que, étant habitués à combattre avec les Suisses, il ne leur semble pas pouvoir vaincre sans eux. D'où il résulte que les Français ne suffisent pas contre les Suisses et que, sans les Suisses, ils ne font pas leurs preuves contre d'autres. Les armées françaises ont donc été mixtes : partie mercenaires et partie troupes propres : armes qui toutes ensemble sont bien meilleures que celles qui sont simplement auxiliaires ou simplement mercenaires, et très inférieures aux armes propres. L'exemple donné doit suffire ; car le royaume de France serait invincible, si l'institution du roi Charles avait été augmentée ou préservée. Mais le peu de sagesse des hommes commence une chose qui, ayant alors bon goût, ne laisse pas deviner le poison qu'il y a dessous, comme je l'ai dit plus haut à propos des fièvres phtisiques [3].

Aussi celui qui dans une monarchie ne perçoit pas les maux quand ils naissent n'est pas vraiment sage : ceci est donné à peu de gens. Si l'on considère la première cause de la ruine de l'Empire romain, on trouvera qu'elle a consisté seulement à recruter des Goths ; car, dès ce début, ils commencèrent à affaiblir les forces de l'Empire romain ; et toute la vaillance qu'on lui enlevait, on la leur donnait. Je conclus donc que, si elle n'a pas d'armes propres, aucune monarchie n'est sûre, mais au contraire entièrement dépendante de la fortune, n'ayant pas de vaillance pour la défendre dans les adversités. Ce fut toujours l'opinion et la maxime des sages « que rien n'est aussi faible ou instable que le renom d'une puissance qui ne se fonde pas sur ses forces propres [4] ». Les armes propres sont celles qui sont composées ou de sujets ou de citoyens ou de vos créatures : toutes les autres sont ou mercenaires ou

1. En 1453.
2. Allusion à la défaite de Novare en juin 1513.
3. Cf. chap. III.
4. Tacite, *Annales*, XIII, 19.

auxiliaires. La façon d'organiser ses armes propres sera aisée à trouver si l'on débat des institutions des quatre hommes que j'ai nommés ci-dessus[1], et si l'on observe comment Philippe, père d'Alexandre le Grand, et comment nombre de républiques et de princes se sont armés et organisés : à ces institutions je me remets entièrement.

XIV

Ce qu'il convient au prince de faire en matière d'armée[2]

Un prince ne doit donc avoir d'autre objet ni d'autre pensée ni choisir d'autre chose quant à son métier, hors de la guerre, des institutions et de la discipline militaires ; car c'est le seul métier qui convienne à qui commande. Il a une telle vertu que non seulement il maintient ceux qui sont nés princes, mais que maintes fois il élève de leur condition de particuliers les hommes à ce rang. Inversement, on voit que les princes, lorsqu'ils ont pensé plus aux plaisirs qu'aux armes, ont perdu leur position. La première cause qui vous la fait perdre, c'est de négliger ce métier ; la cause qui vous la fait acquérir c'est d'être expert en ce métier.

Parce qu'il avait des armes, Francesco Sforza devint, de simple particulier, duc de Milan ; ses fils, pour avoir fui les ennuis des armes, devinrent, de ducs qu'ils étaient, de simples particuliers[3]. Car, parmi les autres maux que vous apporte le fait d'être désarmé, il vous rend méprisable : ce qui est l'un des mauvais renoms dont un prince doit se garder, comme l'on dira ci-dessous[4]. Parce que, entre un homme armé et un homme désarmé, il n'y a pas de commune mesure ; et qu'il n'est pas logique que celui qui est armé obéisse volontiers à qui est désarmé et que qui est désarmé soit assuré au milieu de serviteurs armés. Car, y ayant chez l'un du mépris et chez l'autre du soupçon, il n'est pas possible qu'ils agissent bien ensemble. Aussi un prince qui n'entend rien à l'armée, outre ses autres malheurs, comme on l'a dit, ne peut être estimé de ses soldats, ni avoir confiance en eux.

Il ne doit donc jamais détourner sa pensée de cet exercice de la guerre et durant la paix il doit s'y exercer davantage que durant la guerre ; chose qu'il peut faire de deux façons : soit par les actions, soit

1. César Borgia, Hiéron, David, Charles VII.
2. *Quod principem deceat circa militiam.*
3. La réflexion s'applique à Ludovic le More, déposé par Louis XII en 1500 ; mais non à Massimiliano Sforza, réintégré dans le duché en 1512.
4. Aux chap. XV et XIX.

par l'esprit. Quant aux actions, outre le fait de tenir ses hommes bien ordonnés et exercés, il doit toujours s'occuper à chasser et par là accoutumer son corps aux épreuves ; apprendre d'autre part la nature des sites et comment se dressent les montagnes, comment s'ouvrent les vallées, comment s'étendent les plaines, comprendre la nature des fleuves et des marais ; et mettre beaucoup de soin à cela. Ces connaissances sont utiles de deux façons. D'abord, le prince apprend à connaître son pays et peut en comprendre mieux les défenses ; ensuite, par la connaissance et la pratique de ces sites, il peut facilement comprendre tout autre site qu'il lui faudrait nouvellement étudier. Car les collines, les vallées, les plaines, les fleuves, les marais qui se trouvent par exemple en Toscane ont avec ceux des autres régions une certaine ressemblance : de sorte que, de la connaissance du site d'une région, on peut facilement passer à la connaissance des autres. Le prince qui est dépourvu de cette expérience est dépourvu de la première part de ce que doit avoir un capitaine ; car elle enseigne à trouver l'ennemi, à prendre ses logements, à conduire ses troupes, à ordonner les batailles, à assiéger les villes à votre avantage.

Philopœmen, prince des Achéens, entre autres louanges qui lui sont faites par les écrivains[1], en temps de paix ne pensait jamais qu'aux pratiques de la guerre ; et quand il était à la campagne avec ses amis, souvent il s'arrêtait et discutait avec eux : « Si les ennemis étaient sur cette colline et si nous nous trouvions ici avec nos troupes, qui de nous aurait l'avantage ? comment pourrait-on aller à leur rencontre en conservant l'ordre de marche ? si nous voulions nous retirer, comment devrions-nous faire ? si eux se retiraient, comment devrions-nous les poursuivre ? » Il leur proposait en marchant tous les cas qui peuvent arriver à une armée ; il écoutait leur opinion, disait la sienne, la corroborait par ses raisons ; de sorte que, du fait de ses méditations continuelles, lorsqu'il conduisait ses troupes, jamais ne pouvait naître le moindre accident auquel il n'eût pas eu de remède.

Quant à l'exercice de l'esprit, le prince doit lire les livres d'histoire : y considérer les actions des grands hommes, voir comment ils se sont comportés dans les guerres, examiner les causes de leurs victoires et de leurs défaites, pour pouvoir fuir les unes et imiter les autres ; et faire surtout comme ont fait quelques grands hommes dans le passé qui ont imité ceux qui avant eux ont été d'aventure loués et glorifiés et en ont retenu les gestes et les actions : ainsi dit-on[2] qu'Alexandre le Grand imitait Achille, César Alexandre, Scipion Cyrus. Quiconque lit la vie de Cyrus écrite par Xénophon observe ensuite dans la vie de Scipion

1. Tite-Live, XXXV, 28.

2. Les sources sont, dans l'ordre, Plutarque, *Vita Alexandri*, VIII ; Quinte Curce, *Historiarum Alexandri libri*, IV, 6 ; Suétone, *Divus Iulius* ; Cicéron, *Ad Quintum fratrem*, I, 8-23.

combien cette imitation lui apporta de gloire, et combien en chasteté, affabilité, humanité, libéralité, Scipion se conforma à ce que Xénophon a écrit de Cyrus. Ce sont de telles manières que doit observer un prince sage : ne jamais rester inactif en temps de paix, mais en faire avec soin un capital pour pouvoir s'en servir dans l'adversité, afin que, quand change la fortune, elle le trouve prêt à lui résister.

XV

Des choses pour lesquelles les hommes et surtout les princes sont loués ou blâmés[1]

Il reste maintenant à voir quels doivent être les manières et les comportements d'un prince avec ses sujets et ses amis. Parce que je sais que nombreux sont ceux qui ont écrit là-dessus, je crains, en en écrivant moi aussi, d'être jugé présomptueux, en m'éloignant, surtout en débattant de ce sujet, des positions d'autrui. Mais, mon intention étant d'écrire des choses utiles à qui les écoute, il m'a semblé plus pertinent de suivre la vérité effective des choses que l'idée que l'on s'en fait. Nombreux sont ceux qui se sont imaginé des républiques et des monarchies dont l'on n'a jamais vu ni su qu'elles aient vraiment existé. Car il y a si loin entre la manière dont on vit et la manière dont on devrait vivre, que celui qui laisse ce que l'on fait pour ce que l'on devrait faire, apprend plutôt à se perdre qu'à se préserver : car un homme qui veut en tous les domaines faire profession de bonté, il faut qu'il s'écroule au milieu de gens qui ne sont pas bons. Aussi est-il nécessaire à un prince, s'il veut se maintenir, d'apprendre à pouvoir ne pas être bon, et à en user et n'en pas user selon la nécessité.

Laissant donc de côté les choses que l'on a imaginées à propos d'un prince et discourant de celles qui sont vraies, je dis que tous les hommes, lorsqu'on en parle, et surtout les princes, parce qu'ils sont plus haut placés, sont jugés en fonction des qualités qui leur apportent blâme ou louange. C'est-à-dire que l'un est jugé libéral, l'autre ladre (employant un terme toscan, parce que avare est aussi dans notre langue celui qui désire posséder par le vol, nous appelons ladre celui qui s'abstient exagérément de dépenser son argent) ; l'un est jugé généreux, l'autre rapace ; l'un cruel, l'autre miséricordieux ; l'un parjure, l'autre loyal ; l'un efféminé et pusillanime, l'autre hardi et courageux ; l'un humain, l'autre orgueilleux ; l'un luxurieux, l'autre chaste ; l'un

1. *De his rebus quibus homines et praesertim principes laudantur aut vituperantur.*

intègre, l'autre fourbe[1] ; l'un dur, l'autre aimable[2] ; l'un grave, l'autre léger ; l'un religieux, l'autre incrédule, et ainsi de suite. Et je sais que chacun avouera que ce serait une chose très louable de trouver chez un prince, de toutes les qualités susdites, celles qui sont jugées bonnes. Mais, parce qu'on ne peut les avoir ni les observer entièrement, du fait de la condition humaine qui ne le permet pas, il est nécessaire pour le prince d'être assez sage pour pouvoir fuir le mauvais renom des vices qui lui ôteraient le pouvoir, et pour se garder de ceux qui ne le lui ôteraient pas, si possible ; ne le pouvant pas, il peut s'y laisser aller avec moins de crainte. Et qu'il ne se préoccupe pas d'autre part d'encourir la renommée de vices sans lesquels il ne pourrait que difficilement sauver son pouvoir. Car, tout bien considéré, on trouvera certaine chose qui apparaîtra une vertu, et qui, à la pratiquer, sera sa chute, et telle autre qui semblera un vice et qui, à la pratiquer, lui procure sécurité et bonheur.

XVI

De la libéralité et de la parcimonie[3]

Commençant donc par les premières qualités susdites, je dis comment il serait bon d'être tenu pour généreux ; néanmoins la libéralité, pratiquée au point d'en avoir la réputation, vous nuit ; car, si on la pratique vertueusement et comme on doit la pratiquer, elle n'est pas connue, et vous ne perdez pas le mauvais renom de son contraire. Aussi, à vouloir conserver parmi les hommes la réputation d'être généreux, il faut ne négliger aucune sorte de somptuosité. De sorte qu'un prince ainsi fait dépensera toujours en de telles actions toutes ses richesses, et sera finalement contraint, s'il veut conserver la réputation d'être généreux, de taxer son peuple de façon extraordinaire, d'avoir un fisc très lourd, et de faire tout ce que l'on peut faire pour avoir de l'argent. Ce qui commencera à le rendre odieux à ses sujets et à être peu estimé de tous, puisqu'il devient pauvre. De sorte que, ayant nui à beaucoup avec sa libéralité et récompensé un petit nombre, il éprouve tous les premiers ennuis et court des risques au premier péril venu : percevant ce fait et voulant s'en dégager, il encourt aussitôt le mauvais renom de ladre.

Ne pouvant pratiquer sans dommage cette vertu de libéralité au point

1. Cf. chap. XVIII.
2. Cf. chap. XVII.
3. *De liberalitate et parsimonia.*

qu'elle soit reconnue, un prince doit donc, s'il est sage, ne pas se soucier du nom de ladre. Car, avec le temps, il sera jugé toujours plus généreux, en voyant que grâce à sa parcimonie ses recettes lui suffisent, qu'il peut se défendre de qui lui fait la guerre, qu'il peut s'engager dans des entreprises sans accabler son peuple ; si bien qu'il en arrive à pratiquer la libéralité avec tous ceux à qui il n'enlève rien, qui sont en nombre infini, et la ladrerie avec ceux à qui il ne fait pas de cadeaux, qui sont peu nombreux. De notre temps, nous n'avons vu faire de grandes choses que par ceux qui ont été jugés ladres ; les autres ont été défaits. Le pape Jules II, après qu'il se fut servi de son nom de généreux pour atteindre à la papauté, ne songea plus à le conserver pour pouvoir faire la guerre. Le roi de France actuel a fait de si nombreuses guerres sans imposer une taxe extraordinaire aux siens, parce qu'il a subvenu aux dépenses superflues par sa longue parcimonie. Le roi d'Espagne actuel, s'il était réputé généreux, n'aurait jamais fait ni remporté autant d'entreprises.

Aussi, pour ne pas avoir à voler ses sujets, pour pouvoir se défendre, pour ne pas devenir pauvre et méprisable, pour ne pas être forcé de devenir rapace, un prince doit-il faire peu de cas d'encourir le nom de ladre, car c'est l'un des vices qui le fait régner. Et si quelqu'un disait : César parvint à l'empire grâce à la libéralité, et nombre d'autres, parce qu'ils ont été et sont réputés généreux, sont parvenus à de très hauts rangs, je répondrais : ou bien vous êtes parvenu à la monarchie, ou bien vous êtes en voie de l'acquérir ; dans le premier cas, cette libéralité est dommageable ; dans le second, il est tout à fait nécessaire d'être réputé généreux. César était l'un de ceux qui voulaient atteindre à la monarchie de Rome ; mais si, après qu'il y fut parvenu, il avait survécu et n'avait pas tempéré semblables dépenses, il aurait détruit cet empire. Si quelqu'un répliquait : beaucoup ont été princes et ont fait de grandes choses avec leurs armées, qui ont été réputés très généreux, je répondrais : ou bien le prince dépense son argent et celui de ses sujets, ou bien celui d'autrui ; dans le premier cas, il doit être économe, dans l'autre, il ne doit négliger aucune sorte de libéralité. Pour le prince qui va avec ses troupes, qui se nourrit de pillages, de mises à sac et de rançons, qui manie l'argent des autres, cette libéralité est nécessaire ; autrement il ne serait pas suivi par ses soldats. De ce qui ne vous appartient pas ni à vos sujets, l'on peut être un plus large donateur, comme le furent Cyrus, César et Alexandre ; car dépenser l'argent des autres ne vous ôte pas votre réputation, mais vous en ajoute ; c'est seulement de dépenser votre argent qui vous nuit. Il n'est rien qui se consume soi-même autant que la libéralité : pendant que vous la pratiquez, vous perdez la faculté de la pratiquer et devenez ou pauvre et misérable, ou bien, pour fuir la pauvreté, rapace et odieux. Parmi toutes les choses dont un prince doit se garder, il y a le fait d'être méprisable

et odieux ; la libéralité vous conduit à l'une et l'autre de ces choses. Aussi est-il plus sage de garder le nom de ladre, qui engendre un mauvais renom dépourvu de haine, que d'être contraint, pour vouloir être généreux, d'encourir le nom de rapace, qui engendre un mauvais renom accompagné de haine.

XVII

De la cruauté et de la pitié ; et s'il vaut mieux être aimé que craint, ou le contraire[1]

Venant ensuite aux autres qualités citées ci-dessus[2], je dis que chaque prince doit désirer être réputé miséricordieux et non pas cruel : néanmoins il doit prendre garde de ne pas faire un mauvais usage de la pitié. César Borgia était jugé cruel ; néanmoins sa cruauté avait restauré la Romagne, l'avait unifiée, l'avait ramenée en paix et en confiance. Ce en quoi, si l'on considère bien, on verra qu'il a été beaucoup plus miséricordieux que le peuple florentin, qui, pour fuir le nom de cruel, laissa détruire Pistoia. Aussi un prince ne doit-il pas se soucier du mauvais renom de cruel, pour maintenir ses sujets dans l'union et la confiance. Car, avec très peu d'exemples, il sera plus miséricordieux que ceux qui, par excès de pitié, laissent se développer les désordres, d'où naissent meurtres et brigandages : car ceux-ci nuisent d'ordinaire à une collectivité tout entière, alors que les exécutions venant du prince nuisent à un individu. Parmi tous les princes, c'est au prince nouveau qu'il est impossible de fuir le nom de cruel, car les nouveaux États sont pleins de dangers. Virgile dit par la bouche de Didon : « Les circonstances difficiles et la nouveauté de mon règne me contraignent à procéder ainsi et à faire garder toutes les frontières[3]. »

Néanmoins le prince doit être pondéré dans ses opinions et ses décisions, ne pas s'effrayer lui-même et procéder d'une manière tempérée par la sagesse et l'humanité, afin qu'une excessive confiance ne le rende pas imprudent et que trop de défiance ne le rende pas insupportable.

De là naît un débat : vaut-il mieux être aimé que craint, ou l'inverse ? On répond qu'il faudrait être l'un et l'autre ; mais, parce qu'il est difficile de les assembler, il est beaucoup plus sûr d'être craint qu'aimé, si l'on doit manquer de l'un des deux. Car l'on peut dire des hommes

1. *De crudelitate et pietate ; et an sit melius amari quam timeri, vel e contra.*
2. Cf. chap. XV.
3. Virgile, *Énéide*, I, 562-563.

généralement ceci : qu'ils sont ingrats, changeants, simulateurs et dissimulateurs, lâches devant les dangers, avides de profit. Tant que vous leur faites du bien, ils sont tout à vous, vous offrent leur richesse, leurs biens, leur vie et leurs enfants, comme je l'ai dit plus haut[1], quand le besoin en est éloigné. Mais, quand celui-ci s'approche de vous, ils se détournent. Le prince qui s'est entièrement fondé sur leurs paroles, se trouvant dépourvu de tout préparatif, s'effondre. Car les amitiés que l'on acquiert à prix d'argent et non par grandeur et noblesse d'âme, on les achète, mais on ne les possède pas, et le moment venu on ne peut les dépenser. Les hommes ont moins d'hésitation à nuire à quelqu'un qui se fait aimer qu'à quelqu'un qui se fait craindre, parce que l'amour est maintenu par un lien d'obligation qui, les hommes étant méchants, est rompu par toute occasion de profit personnel ; mais la cruauté est maintenue par la peur du châtiment, qui ne vous abandonne jamais. Néanmoins le prince doit se faire craindre de façon que, s'il n'acquiert pas l'amour, il fuie la haine ; car être craint et n'être pas haï sont deux choses qui peuvent très bien aller ensemble. Il y arrivera toujours pourvu qu'il s'abstienne des biens de ses concitoyens et de ses sujets, et de leurs femmes. S'il lui faut cependant s'en prendre à la vie de quelqu'un, il faut le faire à condition qu'il y ait une justification convenable et une cause manifeste ; mais surtout s'abstenir du bien d'autrui, car les hommes oublient plus vite la mort de leur père que la perte de leur patrimoine. Ensuite, les motifs d'enlever son bien à autrui ne manquent jamais ; et toujours celui qui commence à vivre de brigandages trouve des motifs de prendre le bien d'autrui ; contre la vie, au contraire, ils sont plus rares et font plus vite défaut.

Mais quand le prince est avec ses armées et a sous ses ordres une foule de soldats, alors il est absolument nécessaire de ne pas se soucier du nom de cruel, car sans ce nom on n'a jamais maintenu l'unité de l'armée et sa disponibilité à tous les combats. Parmi toutes les admirables actions d'Hannibal on compte celle-ci[2], qu'ayant une très grosse armée, mêlée de toutes sortes d'hommes, qu'il mena combattre en des terres étrangères, jamais n'y surgit aucune dissension ni interne ni contre son chef, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Ce qui ne put provenir d'autre chose que de son inhumaine cruauté[3], qui, avec ses infinies qualités, le rendit toujours vénérable et terrible aux yeux de ses soldats ; sans elle, pour obtenir cet effet, ses autres vertus ne lui auraient pas suffi. Les écrivains inconsidérés, d'une part, admirent ses actions, et d'autre part condamnent leur cause principale. Qu'il soit vrai que ses autres qualités ne lui auraient pas suffi, on peut le voir

1. Cf. chap. IX.
2. La source est Polybe, XI, 19.
3. L'expression provient de Tite-Live.

en Scipion, homme exceptionnel non seulement en son temps mais dans la mémoire des choses que l'on connaît, dont les armées se révoltèrent en Espagne[1]. Ce qui ne provint de rien d'autre que de sa trop grande miséricorde, qui avait donné à ses soldats plus de licence qu'il ne convenait à la discipline militaire. Chose qui lui fut reprochée au sénat par Fabius Maximus, qui l'appela corrupteur de l'armée romaine. Les Locriens, ayant été détruits par un légat de Scipion, ne furent pas vengés par lui, ni châtiée l'insolence de ce légat, tout cela provenant de la facilité de sa nature ; si bien que quelqu'un qui voulait l'excuser au sénat dit qu'il y avait nombre d'hommes comme lui qui savaient mieux ne pas commettre d'erreurs que corriger les erreurs. Avec le temps une telle nature aurait gâté la renommée et la gloire de Scipion, s'il avait persévéré de la sorte dans son commandement, mais, comme il vivait sous le gouvernement du sénat, cette qualité dommageable non seulement fut dissimulée, mais fut tout à sa gloire.

Je conclus donc, en revenant à ce qui est d'être craint et aimé, que, les hommes aimant selon leur gré et craignant selon le gré du prince, un prince sage doit se fonder sur ce qui lui est propre, non pas sur ce qui est propre à autrui : il doit donc seulement s'efforcer de fuir la haine, comme on a dit.

XVIII

Comment les princes doivent tenir leur parole[2]

Combien il est louable pour un prince de tenir sa parole et de vivre avec droiture et non avec ruse, chacun l'entend ; toutefois on voit par expérience de notre temps qu'ont fait de grandes choses les princes qui ont tenu peu compte de leur parole et qui ont su par la ruse tromper l'esprit des hommes : à la fin ils ont dépassé ceux qui se sont fondés sur la loyauté.

Vous devez donc savoir comment il y a deux façons de combattre : l'une avec les lois, l'autre avec la force ; la première est propre à l'homme, la deuxième aux bêtes. Mais, parce que très souvent la première ne suffit pas, il convient de recourir à la seconde. Aussi est-il nécessaire à un prince de savoir bien user de la bête et de l'homme. Ce point a été enseigné aux princes à mots couverts par les écrivains anciens, qui écrivent comment Achille et bien d'autres princes de l'Antiquité furent confiés à l'éducation du centaure Chiron, afin qu'il les

1. En 206 av. J.-C. (*cf.* Tite-Live, XXVIII, 24).
2. *Quomodo fides a principibus sit servanda.*

garde sous sa direction. Ce qui ne signifie rien d'autre, d'avoir pour précepteur un être mi-bête mi-homme, sinon qu'il faut qu'un prince sache user de l'une et de l'autre nature ; l'une sans l'autre ne peut durer.

Un prince étant donc obligé de savoir bien user de la bête, il doit parmi elles choisir le renard et le lion, car le lion ne se défend pas des pièges, le renard ne se défend pas des loups. Il faut donc être renard pour connaître les pièges, et lion pour effrayer les loups. Ceux qui s'en tiennent simplement au lion n'y entendent rien. Par conséquent un souverain sage ne peut ni ne doit observer sa parole, lorsqu'un tel comportement risque de se retourner contre lui et qu'ont disparu les raisons qui la firent engager. Si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon ; mais, comme ils sont méchants et n'observeraient pas leur parole envers vous, vous non plus n'avez pas à l'observer envers eux. Jamais à un prince n'ont manqué des motifs légitimes de farder son manque de parole. On pourrait en donner une infinité d'exemples modernes et montrer combien de paix, combien de promesses ont été rendues caduques et vaines par le manque de parole des princes : celui qui a le mieux su user du renard a mieux réussi. Mais il est nécessaire de savoir bien farder cette nature et d'être grand simulateur et dissimulateur : les hommes sont si simples et obéissent si bien aux nécessités présentes, que celui qui trompe trouvera toujours quelqu'un qui se laissera tromper.

Parmi les exemples récents, il en est un que je ne veux pas taire. Alexandre VI ne fit jamais autre chose, ne pensa jamais à autre chose qu'à tromper les gens et trouva toujours matière à pouvoir le faire. Il n'y eut jamais d'homme qui fût plus efficace pour prétendre une chose et l'affirmer avec de plus grands serments, et qui l'observât moins. Néanmoins toujours les tromperies lui réussirent selon ses vœux, parce qu'il connaissait bien cet aspect du monde.

Pour un prince, donc, il n'est pas nécessaire d'avoir en fait toutes les qualités susdites, mais il est tout à fait nécessaire de paraître les avoir. J'oserai même dire ceci : si on les a et qu'on les observe toujours, elles sont néfastes ; si on paraît les avoir, elles sont utiles ; comme de paraître miséricordieux, fidèle à sa parole, humain, honnête, religieux, et de l'être ; mais avoir l'esprit tout prêt, s'il faut ne pas l'être, à pouvoir et savoir changer du tout au tout. Il faut comprendre qu'un prince, et surtout un nouveau prince, ne peut observer toutes les choses pour lesquelles les hommes sont jugés bons, étant souvent contraint, pour maintenir son pouvoir, d'agir contre sa parole, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion. Aussi faut-il qu'il ait un esprit disposé à tourner selon ce que les vents de la fortune et les variations des choses lui commandent, et, comme je l'ai dit plus haut, ne pas s'écarter du bien, s'il le peut, mais savoir entrer dans le mal, y étant contraint.

Un prince doit donc avoir grand soin que ne lui sorte jamais de la bouche une chose qui ne soit pleine des cinq qualités nommées ci-dessus ; et de paraître, à le voir et à l'entendre, toute miséricorde, toute bonne foi, toute droiture, toute humanité, toute religion. Et il n'est pas de chose plus nécessaire à paraître avoir que cette ultime qualité. Les hommes en général jugent plus selon leurs yeux que selon leurs mains ; car chacun a la capacité de voir, mais peu celle de ressentir. Chacun voit ce que vous paraissez, peu ressentent ce que vous êtes. Ce petit nombre n'ose pas s'opposer à l'opinion du grand nombre, qui a la majesté de l'État pour le soutenir ; dans les actions de tous les hommes et surtout des princes, où il n'est pas de tribunal à qui recourir, on considère la fin. Qu'un prince donc s'efforce de vaincre et de conserver son pouvoir, les moyens seront toujours jugés honorables et loués de tous, car le vulgaire est convaincu par les apparences et par l'issue des choses. Dans le monde il n'y a que le vulgaire ; le petit nombre n'y a pas de place, alors que le grand nombre a où s'appuyer. Certain prince du temps présent, qu'il n'est pas bon de nommer, ne prêche jamais rien d'autre que la paix et la bonne foi et il est le plus grand ennemi de l'une et de l'autre ; l'une et l'autre, s'il les avait observées, lui auraient plusieurs fois ôté son crédit ou son pouvoir.

XIX

De la manière de fuir le mépris et la haine [1]

Mais, comme à propos des qualités dont on a fait mention ci-dessus j'ai parlé des plus importantes, je veux débattre brièvement des autres en général : à savoir que le prince doit penser, comme on l'a dit en partie ci-dessus [2], à fuir les choses qui peuvent le rendre odieux ou méprisable ; toutes les fois qu'il aura fui cela, il aura rempli son rôle et ne trouvera aucun péril dans les autres mauvais renoms. Ce qui le rend surtout odieux, comme je l'ai dit, c'est d'être rapace et d'usurper le bien et les femmes de ses sujets : chose dont il doit s'abstenir. Chaque fois qu'à l'ensemble des hommes on n'ôte ni biens ni honneur, ils vivent satisfaits ; et l'on n'a qu'à combattre avec l'ambition de quelques-uns, que l'on réfrène de multiples façons et avec facilité. Ce qui le rend méprisable, c'est d'être jugé changeant, léger, efféminé, pusillanime, irrésolu : choses dont un prince doit se garder comme d'un écueil, et s'ingénier que l'on perçoive dans ses actions de la grandeur,

1. *De contemptu et odio fugiendo.*
2. Cf. chap. XVI et XVII.

du courage, de la gravité, de la fermeté ; quant aux affaires privées de ses sujets, il lui faut vouloir que la sentence soit irrévocable ; et se maintenir en cette opinion, de sorte que nul ne pense à le tromper ni à le circonvenir.

Le prince qui donne cette image de lui-même est fort réputé : contre qui a de la réputation, il est difficile de conspirer, difficile de l'attaquer, pourvu qu'on sache qu'il est excellent et révéré par les siens. Car un prince doit avoir deux craintes : l'une, au-dedans, du fait de ses sujets ; l'autre, au-dehors, du fait des puissances étrangères. Il se défend de cette dernière avec de bonnes armes et de bons amis ; toujours, s'il a de bonnes armes, il aura de bons amis ; toujours les affaires intérieures demeureront calmes, lorsque demeureront calmes les affaires étrangères, à moins qu'elles ne soient troublées par une conjuration. Si même les affaires étrangères bougeaient, si le prince est organisé et expérimenté comme je l'ai dit, à condition qu'il ne s'abandonne pas, il soutiendra toujours toute attaque, comme j'ai dit que fit Nabis[1] de Sparte. Mais, quant aux sujets, quand les affaires étrangères ne bougent pas, on doit craindre qu'ils ne conspirent secrètement : ce dont le prince s'assure amplement, s'il fuit la haine et le mépris et si le peuple se juge satisfait de lui : chose qu'il faut obtenir, comme on l'a dit longuement ci-dessus[2]. L'un des plus puissants remèdes qu'un prince ait contre les conjurations est de ne pas être haï par la masse du peuple : car toujours celui qui conspire croit satisfaire le peuple par la mort du prince ; mais, s'il pense lui déplaire, il n'a pas le courage de prendre un tel parti, car les difficultés qu'il y a du côté des conjurés sont infinies. On voit par expérience qu'il y a eu beaucoup de conjurations et que peu réussirent. Celui qui conspire ne peut en effet être seul, et ne peut trouver de compagnons que parmi ceux dont il peut croire qu'ils sont mécontents ; aussitôt que vous avez découvert vos intentions à un mécontent, vous lui donnez matière à se satisfaire, parce qu'en les révélant, il peut en espérer toutes sortes de profits ; si bien que, voyant un bénéfice assuré de ce côté, et, de l'autre, incertain et plein de danger, il faut bien qu'il soit un ami exceptionnel, ou qu'il soit un ennemi résolument obstiné du prince, pour vous garder sa parole. Pour réduire la chose en bref, je dis que du côté du conspirateur il n'y a que peur, jalousie, crainte du châtiment qui l'effraie ; mais, du côté du prince, il y a la majesté de la monarchie, les lois, la protection de ses amis et de l'État qui le défendent ; si bien que, ajoutant à tout cela l'affection du peuple, il est impossible qu'il y ait quelqu'un d'assez téméraire pour conspirer. Car d'ordinaire, là où un conspirateur a des raisons de craindre avant l'exécution de son méfait, il doit craindre en ce cas

1. Cf. chap. IX.
2. Cf. chap. XVII.

encore davantage, ayant le peuple pour ennemi, une fois son forfait advenu, et ne pouvant de ce fait espérer aucun refuge.

Sur cette matière on pourrait donner d'infinis exemples ; mais je veux me contenter d'un seul, advenu du temps de nos pères. Messire Annibale Bentivogli, aïeul de l'actuel messire Annibale, qui était seigneur de Bologne, ayant été tué[1] par les Canneschi qui conspirèrent contre lui, comme de lui ne restait personne d'autre que messire Giovanni, qui était au berceau, aussitôt après cet homicide le peuple se souleva et tua tous les Canneschi. Chose qui provint de l'affection populaire dont jouissait en ce temps-là la famille Bentivogli : celle-ci fut telle que, comme il ne restait personne de cette famille à Bologne qui fût capable, une fois Annibale mort, d'exercer le pouvoir, ayant appris qu'il y avait à Florence un rejeton des Bentivogli que l'on pensait jusqu'alors fils d'un forgeron, les Bolonais l'envoyèrent chercher à Florence et lui donnèrent le gouvernement de leur ville : qui fut gouvernée par lui jusqu'à ce que Giovanni parvienne en âge de pouvoir gouverner[2].

Je conclus donc qu'un prince doit tenir peu de compte des conjurations, si le peuple lui est affectionné ; mais, s'il lui est hostile et l'a en haine, il doit craindre tout et tout le monde. Les États bien ordonnés et les princes sages ont soigneusement pensé à ne pas pousser les grands au désespoir, à satisfaire le peuple et à le tenir content ; car c'est l'un des problèmes les plus importants que rencontre un prince.

Parmi les royaumes bien ordonnés et gouvernés de notre temps, il y a celui de France[3] ; on y trouve une infinité de bonnes institutions, dont dépendent l'indépendance et la sécurité du roi ; la première est le parlement et son autorité. Car celui qui ordonna ce royaume, connaissant l'ambition des puissants et leur outrecuidance, et jugeant qu'il était nécessaire de leur mettre un frein en bouche pour les brider, et connaissant d'autre part la haine de la masse du peuple envers les grands, fondée sur la peur, désirant lui donner des assurances, ne voulut pas que ce soit là une tâche particulière du roi, pour lui ôter le dommage qui pouvait lui en résulter avec les grands, s'il favorisait le peuple ; avec le peuple, s'il favorisait les grands. Aussi institua-t-il un tiers juge, chargé, sans dommage pour le roi, de frapper les grands et de favoriser les petits. Cette disposition ne pouvait être ni meilleure ni plus sage, ni une cause meilleure de la sécurité du roi et du royaume. D'où l'on peut tirer une autre chose digne de remarque : que les princes doivent faire administrer par d'autres les affaires dommageables, par eux-mêmes les affaires qui procurent la reconnaissance. Je conclus à nou-

1. Le 24 juin 1445.
2. Santi Bentivoglio gouverna de 1445 à 1462.
3. Cf. ci-dessus, le *Portrait des choses de France*.

veau qu'un prince doit avoir les grands en estime, mais ne pas se faire haïr du peuple.

Nombreux sont ceux qui pourraient penser, en considérant la vie et la mort de certains empereurs romains, que ce sont là des exemples contraires à mon opinion, en notant que certains ont toujours excellemment vécu et montré une grande valeur d'âme, et néanmoins ont perdu le pouvoir, ou bien ont été tués par les leurs, qui ont conspiré contre eux. Donc, pour répondre à ces objections, je débattrai des qualités de quelques empereurs, en montrant les causes de leur chute, qui ne sont pas différentes de celles que j'ai avancées ; et je prendrai d'autre part en considération les choses qui sont remarquables pour qui étudie les faits et gestes de ce temps-là[1]. Je veux qu'il me suffise de prendre les empereurs qui se sont succédé à la tête de l'empire, de Marc le philosophe à Maximin : ce furent Marc, Commode son fils, Pertinax, Julien, Sévère, Antonin Caracalla son fils, Macrin, Héliogabale, Alexandre[2] et Maximin. Il faut d'abord remarquer que, là où dans les autres monarchies l'on a seulement à lutter contre l'ambition des grands et l'outrecuidance du peuple, les empereurs romains avaient une autre difficulté : d'avoir à supporter la cruauté et l'avidité[3] des soldats. Cette chose était si difficile qu'elle fut cause de la chute de nombreux empereurs ; car il était difficile de satisfaire les soldats et le peuple, parce que le peuple aimait la paix et aimait de ce fait les princes modérés, et que les soldats aimaient un prince d'esprit militaire, insolent, cruel et rapace : choses dont ils voulaient qu'il les exerce aux dépens du peuple, pour pouvoir avoir une double solde et assouvir leur avidité et leur cruauté ; choses qui firent que les empereurs qui, naturellement ou artificiellement, n'avaient pas une assez grande réputation pour tenir en bride l'un et l'autre, s'effondraient toujours. Le plus grand nombre d'entre eux, surtout ceux qui parvenaient en hommes nouveaux au pouvoir princier, ayant perçu la difficulté de ces deux humeurs contraires, se résolvaient à satisfaire les soldats, estimant de peu d'importance de faire injure au peuple. Ce parti était nécessaire ; car les princes, ne pouvant manquer d'être haïs par quelqu'un, doivent d'abord s'efforcer de ne pas être haïs par les collectivités ; et, lorsqu'ils ne peuvent l'obtenir, ils doivent s'évertuer de toutes leurs forces de fuir la haine des collectivités qui sont les plus puissantes. Aussi les empereurs qui, du fait de leur nouveauté, avaient besoin de faveurs extraordinaires, se rapprochaient-ils des soldats plutôt que du peuple ; ce qui leur était néanmoins utile ou non, selon que le prince savait entretenir son crédit auprès d'eux. Des causes susdites il résulta que Marc, Pertinax et Alexandre, ayant tous

1. La source est Hérodien, *Ab excessu divi Marci libri VIII* (traduit par Politien en 1493).
2. Alexandre Sévère.
3. Cf. chap. XV.

une vie modeste, aimant la justice, ennemis de la cruauté, humains et bons, eurent tous, sauf Marc, une triste fin. Marc seul vécut et mourut très honoré, parce qu'il succéda pour sa part à l'empire par droit héréditaire et n'avait à en être reconnaissant ni aux soldats ni au peuple ; ensuite, étant doté de nombreuses vertus qui le rendaient vénérable, il maintint toujours, sa vie durant, l'un et l'autre des groupes dans ses limites, et ne fut jamais ni haï ni méprisé. Mais Pertinax fut fait empereur contre le désir des soldats, qui, étant sous Commode accoutumés à vivre dans la licence, ne purent supporter la vie honnête à laquelle Pertinax voulait les ramener ; d'où, ayant suscité la haine, et ajouté à cette haine le mépris, étant vieux, il s'effondra dans les premiers débuts de son administration.

On doit noter ici que la haine s'acquiert aussi bien par les bonnes actions que par les mauvaises. Aussi, comme je l'ai dit plus haut, un prince désireux de maintenir sa position est-il souvent contraint de ne pas être bon. Car, lorsque la collectivité dont vous pensez avoir besoin pour vous maintenir, que ce soit le peuple, les soldats ou les grands, est corrompue, il vous faut suivre son humeur pour la satisfaire ; alors les bonnes actions vous sont contraires. Mais venons-en à Alexandre : il fut d'une bonté telle que, parmi les éloges qui lui sont décernés, il y a celui-ci, qu'en quatorze années où il occupa l'empire, il ne fit jamais mourir personne sans jugement ; néanmoins, jugé efféminé et homme se laissant gouverner par sa mère, et de ce fait méprisé, l'armée conspira contre lui et le tua.

Si l'on débat maintenant, à l'opposé, des qualités de Commode, Sévère[1], Antonin Caracalla et Maximin, vous les trouverez très cruels et très rapaces. Pour satisfaire les soldats, ils n'épargnèrent aucune espèce de violence que l'on puisse commettre contre le peuple ; et tous, sauf Sévère, eurent une triste fin. Car Sévère eut une telle vaillance que, conservant l'amitié des soldats, bien que le peuple fût pressuré par lui, il put toujours régner heureusement ; car ses vertus le rendaient si admirable aux yeux des soldats et du peuple, que celui-ci demeurait en quelque sorte étonné et stupide ; les autres respectueux et satisfaits. Parce que les actions de cet homme furent grandes chez un nouveau prince, je veux montrer brièvement combien il sut bien user du personnage du renard et du lion[2] : natures dont je dis plus haut qu'il est nécessaire à un prince de les imiter. Sévère, ayant compris l'indolence de l'empereur Julien, persuada l'armée dont il était capitaine en Slavonie[3] qu'il était bon d'aller à Rome venger la mort de Pertinax, qui avait été tué par les soldats prétoriens ; sous couleur de quoi, sans montrer

1. Septime Sévère.
2. Cf. chap. XVIII.
3. Le terme moderne pour l'ancien. Illyrie.

qu'il aspirait à l'empire, il fit marcher son armée sur Rome ; et il fut en Italie avant que l'on sache son départ. Arrivé à Rome, il fut, par crainte, élu empereur par le sénat, et Julien exécuté. Il restait après ce début deux difficultés pour Sévère, s'il voulait s'emparer de tout : l'une en Asie, où Pescennius Niger, chef des armées d'Asie, s'était fait proclamer empereur, et l'autre en Occident, où se trouvait Albin[1], qui lui aussi aspirait à l'empire. Parce qu'il jugeait dangereux de se déclarer l'ennemi de tous les deux, il décida d'attaquer Niger et de tromper Albin. Il écrivit à ce dernier que, étant élu empereur par le sénat, il voulait partager cette dignité avec lui ; il lui envoya le titre de César et, par délibération du sénat, se l'adjoignit comme collègue ; choses qui furent acceptées pour vraies par Albin. Mais, après que Sévère eut vaincu et tué Niger et que les affaires d'Orient se furent calmées, il se plaignit au sénat qu'Albin, peu reconnaissant des bienfaits reçus de lui, avait tenté traîtreusement de l'assassiner ; aussi était-il contraint d'aller punir son ingratitude. Ensuite il alla le trouver en France, et lui ôta le pouvoir et la vie.

Qui donc examinera minutieusement les actions de cet homme le jugera un lion très féroce et un renard très malin, et le verra craint et respecté de chacun, et non haï des armées. Il ne s'étonnera pas que, homme nouveau, il ait pu tenir un tel empire ; car sa grande réputation le défendit toujours de la haine que le peuple avait pu concevoir à cause de ses rapines. Mais Antonin son fils fut lui aussi un homme qui avait des aspects tout à fait excellents et qui le rendaient admirable aux yeux du peuple et cher aux soldats. Car c'était un militaire, très résistant à toute fatigue, méprisant toute nourriture délicate et toute autre mollesse : chose qui le faisait aimer de toutes les armées. Néanmoins sa férocité et sa cruauté furent telles et si inouïes, parce qu'il avait, après d'innombrables assassinats individuels, tué une grande partie de la population de Rome et toute celle d'Alexandrie, qu'il devint totalement odieux à tout le monde. Il commença à être craint par les gens mêmes de son entourage, de sorte qu'il fut tué par un centurion au milieu de ses troupes[2]. Où il faut noter que de tels meurtres, qui procèdent de la délibération d'un esprit obstiné, ne peuvent être évités par les princes[3], parce que quiconque ne se soucie pas de mourir peut les attaquer ; mais le prince doit moins les craindre, car ils sont très rares. Il doit seulement se garder de ne pas faire de grave injure à aucun de ceux dont il se sert et qu'il a à ses côtés au service de son autorité : comme l'avait fait Antonin, qui avait fait mourir ignominieusement un frère de ce centurion et le menaçait, lui, chaque jour ; cependant il le

1. Decius Clodius Septimus Albinus.
2. Cf. *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, livre III, chap. VI.
3. La source est Aristote, *Politique*, 1312a.

gardait comme garde du corps : ce qui était un parti téméraire et propre à l'abattre, comme il arriva.

Mais venons-en à Commode, à qui il était grandement facile de garder l'empire, parce qu'il l'avait par droit héréditaire, étant fils de Marc. Il lui suffisait seulement de suivre les traces de son père et il aurait satisfait les soldats et le peuple. Mais, étant d'esprit cruel et bestial, pour pouvoir user de sa rapacité sur le peuple, il se décida à cultiver l'armée et à la rendre pleine de licence. D'autre part, ne gardant pas sa dignité, descendant souvent combattre dans l'arène avec les gladiateurs, et faisant d'autres choses des plus viles et peu dignes de la majesté impériale, il devint méprisable aux yeux des soldats. Étant d'une part odieux, et méprisé de l'autre, on conspira contre lui et il fut tué.

Il nous reste à exposer les qualités de Maximin. Ce fut un homme très belliqueux ; l'armée étant lasse de la mollesse d'Alexandre, dont j'ai parlé ci-dessus, après la mort de celui-ci, on l'élit à la tête de l'empire. Il ne le posséda pas longtemps, car deux choses le rendirent odieux et méprisable : l'une qu'il était de viles origines, pour avoir auparavant gardé les moutons en Thrace (chose qui était fort connue et lui valait un grand mépris aux yeux de tous) ; l'autre, parce que, ayant au début de son règne différé sa venue à Rome et son entrée en possession du siège impérial, il avait donné de lui-même une réputation de très grande cruauté, car il avait par ses préfets, à Rome et en tout lieu de l'empire, exercé nombre de cruautés. De sorte que, tout le monde étant poussé par le mépris pour la bassesse de sa lignée et par la haine par peur de sa férocité, l'Afrique se révolta d'abord, puis le sénat avec tout le peuple de Rome ; et toute l'Italie conspira contre lui. A quoi s'ajouta sa propre armée, qui, assiégeant Aquileia et trouvant de la difficulté à l'assaut, lasse de sa cruauté et le craignant moins du fait qu'elle lui voyait tant d'ennemis, le mit à mort.

Je ne veux parler ni d'Héliogabale, ni de Macrin, ni de Julien, qui, étant tout à fait méprisables, disparurent aussitôt ; mais j'en viendrai à la conclusion de cet exposé. Je dis que les princes d'aujourd'hui ont moins de difficultés à satisfaire dans leur gouvernement les soldats par des procédés extraordinaires. Car, bien qu'on leur doive quelque considération, cependant on la résout bientôt, parce qu'aucun de ces princes n'a d'armées qui soient à la fois anciennement installées auprès des gouvernements et des administrations des provinces, comme l'étaient les armées de l'Empire romain. C'est pourquoi, s'il était alors nécessaire de satisfaire davantage les soldats que le peuple, c'était parce que les soldats étaient plus puissants que le peuple ; aujourd'hui il est davantage nécessaire pour tous les princes, sauf le Turc et le sultan, de satisfaire le peuple que les soldats, parce que le peuple est plus puissant qu'eux. J'en excepte le Turc, car il garde toujours autour

de lui douze mille fantassins et quinze mille chevaux, dont dépendent la sécurité et la force de son royaume ; il est nécessaire qu'écartant toute considération, ce seigneur en conserve l'amitié. De même le royaume du sultan se trouvant tout entier entre les mains des soldats, celui-ci doit aussi, sans considération pour le peuple, en conserver l'amitié. Vous devez noter que cet État du sultan est différent de toutes les autres monarchies ; car il est pareil à la papauté chrétienne [1], que l'on ne peut appeler ni monarchie héréditaire ni monarchie nouvelle : parce que ce ne sont pas les fils de l'ancien prince qui sont héritiers et demeurent seigneurs, mais celui qui est élu à ce rang par ceux qui en ont l'autorité. Cette institution étant ancienne, on ne peut l'appeler monarchie nouvelle, parce que ne s'y rencontrent aucune des difficultés qui se trouvent dans les nouvelles ; car, bien que le prince soit nouveau, les institutions de ce royaume sont anciennes, et instituées pour le recevoir comme s'il était leur seigneur héréditaire.

Mais revenons à notre sujet. Je dis que quiconque considérera l'exposé ci-dessus verra que soit la haine soit le mépris ont été cause de la chute des empereurs susnommés, et il connaîtra aussi d'où il provint que, une partie d'entre eux procédant d'une manière et une partie de la manière contraire, de toute manière l'un d'entre eux eut une fin heureuse et les autres une fin malheureuse. Car, pour Pertinax et Alexandre, étant de nouveaux princes, il fut inutile et dommageable d'imiter Marc, qui était prince par droit héréditaire ; de même, pour Caracalla, Commode et Maximin, ce fut une chose pernicieuse que d'imiter Sévère, car ils n'avaient pas une valeur suffisante pour suivre ses traces. Aussi un nouveau prince en une monarchie nouvelle ne peut-il imiter les actions de Marc, et il ne lui est pas non plus nécessaire de suivre celles de Sévère ; mais il doit prendre chez Sévère les aspects qui sont nécessaires pour fonder son pouvoir, et chez Marc ceux qui sont adéquats et glorieux pour conserver un pouvoir qui soit déjà établi et solide.

1. Cf. chap. XI.

XX

Si les forteresses et beaucoup d'autres choses que font chaque jour les princes sont utiles ou inutiles[1]

Certains princes, pour tenir sûrement le pouvoir, ont désarmé leurs sujets ; certains autres ont maintenu dans la division les villes sujettes ; certains ont nourri des inimitiés contre eux-mêmes ; certains autres se sont décidés à se gagner ceux qui leur étaient suspects au début de leur pouvoir ; certains ont édifié des forteresses ; certains les ont abattues et détruites. Bien que sur toutes ces choses on ne puisse pas donner un avis déterminé, si l'on n'en vient pas aux particularités des États où l'on devrait prendre de telles décisions, néanmoins je parlerai de la manière large que le sujet comporte par lui-même.

Il n'advint donc jamais qu'un prince nouveau désarme ses sujets ; au contraire, quand il les a trouvés désarmés, il les a toujours armés ; car, à les armer, leurs armes deviennent les vôtres, ceux qui vous sont suspects deviennent fidèles, ceux qui étaient fidèles le demeurent, et, de sujets qu'ils étaient, deviennent vos partisans. Parce que l'on ne peut armer tous ses sujets, si l'on accorde des avantages à ceux que vous armez, avec les autres on peut agir avec plus de sécurité ; la différence qu'ils éprouvent à leur profit les rend vos obligés ; les autres vous excusent, jugeant qu'il est nécessaire qu'aient davantage de bénéfices ceux qui ont davantage de risques et d'obligations. Mais, quand vous les désarmez, vous commencez à les offenser, vous montrez que vous avez de la défiance à leur égard, du fait soit de leur lâcheté, soit de leur peu de foi : l'une et l'autre de ces opinions engendre de la haine contre vous. Parce que vous ne pouvez pas être désarmé, il faut que vous vous tourniez vers l'armée mercenaire, qui est de la qualité que l'on a dite ci-dessus[2] ; serait-elle bonne, elle ne pourrait l'être assez pour vous défendre de puissants ennemis et de sujets douteux. Aussi, comme je l'ai dit, un nouveau prince, dans une monarchie nouvelle, y a toujours établi une armée. L'histoire est pleine de tels exemples. Mais, lorsqu'un prince acquiert un nouvel État, qui s'ajoute comme un membre à son ancien État, alors il est nécessaire de désarmer cet État, sauf ceux qui pendant la conquête ont été vos partisans ; ceux-là aussi avec le temps et les occasions, il est nécessaire de les amollir et de les efféminer, et de s'organiser de telle sorte que toutes les armes de votre

1. *An arces et multa alia quae cotidie a principibus fiunt utilia an inutilia sint.*
2. Cf. chap. XIII.

État soient entre les mains de vos propres soldats, qui vivent à vos côtés dans votre ancien État.

Nos ancêtres et ceux qui étaient jugés sages avaient coutume de dire qu'il était nécessaire de tenir Pistoia par les partis[1] et Pise par les forteresses ; à cette fin, ils nourrissaient dans certaines de leurs villes sujettes des dissensions pour les posséder plus facilement. En ce temps où l'Italie était d'une certaine façon équilibrée[2], ce devait être une bonne chose ; mais je ne crois pas qu'on puisse la donner aujourd'hui pour précepte : parce que je ne crois pas que les divisions fassent jamais aucun bien. Au contraire, lorsque l'ennemi approche, il arrive nécessairement que les cités divisées soient aussitôt perdues ; parce que toujours le parti le plus faible s'unira aux forces étrangères, et que l'autre ne pourra résister.

Les Vénitiens, poussés, comme je le crois, par les raisons susdites, nourrissaient les factions guelfes et gibelines dans les cités qui leur étaient sujettes ; bien qu'ils ne les aient jamais laissées en venir à l'effusion de sang, cependant ils nourrissaient entre elles les désaccords, afin que, les citoyens étant occupés par leurs différends, ils ne s'unissent pas contre eux. Chose qui, comme on l'a vu, ne leur profita pas ; parce que, étant vaincus à Vailà, aussitôt une partie de ces villes s'enhardit et leur enleva tout leur État[3]. De tels procédés révèlent donc la faiblesse du prince : parce que, dans une monarchie forte, jamais on ne permettra de telles divisions ; car elles ne profitent qu'en temps de paix, puisque l'on peut par leur moyen manier plus facilement ses sujets ; mais, la guerre venant, de telles dispositions apparaissent fallacieuses.

Sans nul doute les princes deviennent grands, quand ils surmontent les difficultés et les oppositions qui leur sont faites. Aussi la fortune, surtout lorsqu'elle veut faire grand un nouveau prince, qui a davantage besoin d'acquérir de réputation qu'un prince héréditaire, lui suscite des ennemis et lui fait faire des entreprises contre eux, afin qu'il ait des raisons de les surmonter et de s'élever plus haut sur l'échelle que lui ont avancée ses ennemis. Aussi beaucoup jugent-ils qu'un prince sage doit, s'il en a l'occasion, nourrir astucieusement quelque inimitié contre lui, afin que, l'ayant écrasée, il s'ensuive pour lui une grandeur plus haute.

Les princes, et surtout ceux qui sont nouveaux, ont rencontré plus de fidélité et d'utilité chez les hommes qui ont été jugés suspects à leur arrivée au pouvoir, que chez ceux en qui ils étaient confiants lors de cette arrivée. Pandolfo Petrucci, seigneur de Sienne, tenait son autorité

1. Cf. chap. XVII.
2. C'est l'expression traditionnelle des historiens du temps pour définir l'Italie entre 1454 et 1494.
3. Brescia, Vérone, puis Vicence et Padoue se révoltèrent.

plus de ceux qui lui furent suspects que des autres. Mais l'on ne peut parler de façon générale de cette chose, parce qu'elle change en fonction du sujet. Je dirai seulement que les hommes qui, au début d'un règne, en avaient été les ennemis, et qui sont de nature telle qu'à vouloir se maintenir ils ont besoin d'un appui, le prince pourra toujours se les gagner avec une très grande facilité. Quant à eux, ils sont d'autant plus contraints de le servir avec fidélité, qu'ils savent qu'il leur est plus nécessaire d'effacer par leurs actions la mauvaise opinion que l'on avait d'eux. Ainsi le prince en tire-t-il toujours plus de profit que de ceux qui, le servant avec trop d'assurance, négligent ses affaires.

Puisque la matière l'exige, je ne veux pas négliger de rappeler aux princes qui ont conquis un nouvel État grâce aux faveurs internes à celui-ci qu'ils considèrent bien quelle raison a poussé à les aider ceux qui les ont aidés. Si ce n'est pas une affection naturelle envers lui, mais que c'est seulement parce qu'ils n'étaient pas contents de l'ancien pouvoir, il ne pourra en conserver l'amitié qu'avec peine et une grande difficulté, parce qu'il sera impossible qu'il puisse les contenter. En examinant bien, par les exemples que l'on tire des choses anciennes et modernes, la cause de cela, il verra qu'il lui est beaucoup plus facile de se gagner l'amitié des hommes qui étaient contents du pouvoir précédent, et étaient donc de ses ennemis, que de ceux qui, n'en étant pas contents, devinrent ses amis et l'aidèrent à s'en emparer.

Les princes ont eu coutume, pour pouvoir tenir plus sûrement le pouvoir, de bâtir des forteresses qui soient une bride et un frein pour ceux qui auraient dessein d'agir contre eux, et ce afin d'avoir un refuge sûr contre un assaut soudain. Je loue cette mesure, parce qu'elle est utilisée depuis l'Antiquité. Néanmoins on a vu à notre époque messire Niccolò Vitelli détruire deux forteresses à Città di Castello pour tenir cet État [1]. Guido Ubaldo, duc d'Urbino, revenu au pouvoir dont il avait été chassé par César Borgia, abattit jusqu'aux fondations toutes les forteresses de ce pays et estima que, sans elles, il reperdrait plus difficilement cet État. Les Bentivoglio, rentrés à Bologne, usèrent de semblables procédés. Les forteresses sont donc utiles ou non selon les époques ; si d'une part elles vous sont profitables, elles vous nuisent d'autre part. On peut débattre de cet aspect de la façon suivante : le prince qui craint davantage le peuple que les étrangers doit faire des forteresses ; mais celui qui craint davantage les étrangers que le peuple ne doit pas s'en soucier. Le château de Milan, que Francesco Sforza y édifia, a fait et fera plus de dommage à la maison des Sforza qu'aucun autre désordre dans cet État. Aussi la meilleure forteresse qui soit est-elle de ne pas être haï du peuple. Car, si vous avez des forteresses, et que le peuple vous ait en haine, elles ne vous sauvent pas ; parce que

1. En 1482, après qu'il fut chassé de la ville en 1474.

jamais ne manquent au peuple, une fois qu'il a pris les armes, des étrangers pour le secourir. De notre temps, on ne voit pas qu'elles aient profité à quelque prince que ce soit, sinon à la comtesse de Forlì, quand le comte Girolamo[1] son époux fut tué. Car, grâce à elle, elle put échapper à l'assaut du peuple, attendre le secours de Milan et récupérer le pouvoir. Les temps étaient alors tels que les étrangers ne pouvaient secourir le peuple. Mais ensuite les forteresses ne lui servirent pas beaucoup à elle non plus, lorsque César Borgia l'attaqua et que son peuple hostile s'allia avec les étrangers[2]. C'est pourquoi, alors comme avant, il aurait été plus sûr pour elle de ne pas être haïe du peuple que d'avoir des forteresses. Toutes ces choses étant donc considérées, je louerai qui fera des forteresses et qui n'en fera pas, et je blâmerai quiconque, se fiant aux forteresses, fera peu de cas d'être haï du peuple.

XXI

Ce qui convient au prince pour qu'il soit estimé[3]

Rien ne fait autant estimer un prince que ne le font les grandes entreprises, et de donner de soi des exemples exceptionnels. Nous avons à notre époque Ferdinand d'Aragon, l'actuel roi d'Espagne. On peut presque l'appeler un nouveau prince, parce que, de roi faible qu'il était, il est devenu quant à la renommée et à la gloire le premier roi de la chrétienté ; si vous considérez ses actions, vous les trouverez toutes très grandes et quelques-unes extraordinaires. Au début de son règne il attaqua le royaume de Grenade[4] et cette entreprise fut la base de son pouvoir. D'abord, il la fit en une période de calme et sans crainte d'être empêché : il y occupa l'esprit des féodaux de Castille, qui, pensant à cette guerre, ne pensaient pas à susciter des changements. Il acquérait par ce moyen réputation et autorité sur eux sans qu'ils s'en aperçoivent. Avec l'argent de l'Église et du peuple il put nourrir des troupes et donner avec cette longue guerre des fondements à son armée, qui lui a ensuite fait honneur. Outre cela, pour pouvoir entreprendre de plus grandes choses, en se servant toujours de la religion, il se décida à une pieuse cruauté, en chassant et dépouillant son royaume des Marranes[5] : il ne peut y avoir d'exemple plus pitoyable et plus exceptionnel. Il

1. Girolamo Riario, tué par une conjuration en 1488.
2. La révolte éclata le 15 décembre 1499 ; César Borgia entra à Forlì le 19.
3. *Quod principem deceat ut egregius habeatur.*
4. Entre 1480 et 1492.
5. Les Juifs convertis par la force au catholicisme.

attaqua l'Afrique [1] sous ce même manteau ; il fit l'expédition d'Italie [2] ; il a dernièrement attaqué la France [3] et il a ainsi toujours fait et ourdi de grandes choses, qui ont toujours tenu en suspens et en admiration les esprits de ses sujets, et les ont maintenus dans l'attente de leur issue. Ses actions sont nées de telle manière l'une et l'autre, qu'il n'a jamais, entre l'une et l'autre, donné aux hommes le temps de pouvoir agir calmement contre lui.

Il est aussi très utile pour un prince de donner de soi des exemples exceptionnels en ce qui concerne les affaires intérieures, tels ceux que l'on raconte à propos de messire Bernabò de Milan [4], lorsque l'occasion se présente de quelqu'un qui accomplit quelque chose d'extraordinaire, soit en bien soit en mal dans la vie publique, et de prendre un moyen quant à le récompenser ou à le punir, dont on ait à parler abondamment. Surtout, un prince doit s'évertuer à donner de soi dans toutes ses actions une renommée de grand homme et d'exceptionnelle intelligence.

Un prince est encore estimé quand il est un véritable ami et un véritable ennemi, c'est-à-dire quand sans aucune crainte il se découvre en faveur de quelqu'un contre un autre. Ce parti sera toujours plus utile que de demeurer neutre ; parce que, si deux de vos puissants voisins en viennent aux mains, ou ils sont d'une nature telle que, l'un d'entre eux l'emportant, vous avez à craindre le vainqueur, ou non. Dans chacun de ces deux cas, il vous sera toujours plus utile de vous découvrir et de faire bonne guerre ; parce que, dans le premier cas, si vous ne vous découvrez pas, vous serez toujours la proie du vainqueur, pour le plaisir et la satisfaction de celui qui a été vaincu, et vous n'avez ni droit ni chose aucune pour vous défendre et vous donner refuge. Car le vainqueur ne veut pas d'amis suspects et qui ne l'aident pas dans l'adversité ; le vaincu ne vous donne pas refuge, parce que vous n'avez pas voulu courir sa chance les armes à la main.

Antiochus était passé en Grèce, introduit par les Éoliens pour en chasser les Romains [5]. Il envoya des ambassadeurs aux Achéens, qui étaient amis des Romains, pour les persuader de ne pas prendre parti ; d'autre part les Romains les incitaient à prendre les armes en leur faveur. Ce sujet vint à la délibération du conseil des Achéens, où l'envoyé d'Antiochus les incitait à rester neutres ; à quoi l'envoyé romain répondit : « Quant à ce que ces gens vous disent, de ne pas intervenir

1. Il occupa quelques points de la côte libyenne et tunisienne en 1509.
2. Plus exactement la conquête du royaume de Naples.
3. En 1512.
4. Barnabò Visconti.
5. Cf. chap. III.

dans la guerre, rien n'est plus contraire à vos affaires ; sans faveurs, sans dignité, vous serez le prix du vainqueur[1]. »

Il adviendra toujours que celui qui n'est pas votre ami sollicitera votre neutralité ; et que celui qui est votre ami vous demandera de vous découvrir par les armes. Les princes peu résolus, pour fuir les dangers présents, suivent le plus souvent cette voie de la neutralité et le plus souvent s'effondrent. Mais, quand le prince se découvre courageusement en faveur d'un parti, si celui à qui vous vous alliez l'emporte, bien qu'il soit puissant et que vous soyez à sa discrétion, il a à votre égard des obligations, et il y a l'amitié contractée ; les hommes ne sont jamais si malhonnêtes qu'ils vous oppriment en donnant un tel exemple d'ingratitude. Ensuite, les victoires ne sont jamais si nettes que le vainqueur ne doive avoir quelques égards, surtout quant à la justice. Mais, si celui avec qui vous vous alliez est vaincu, vous avez un refuge auprès de lui ; il vous aide tant qu'il le peut et vous devenez le compagnon d'une fortune qui peut resurgir. Dans le second cas, quand ceux qui combattent sont d'une nature telle que vous n'ayez pas à craindre celui qui l'emporte, il est d'autant plus sage de s'allier ; parce que vous participez à la ruine de l'un d'entre eux avec l'appui de qui devrait le sauver, s'il était sage ; l'emportant, il reste à votre merci ; et il est impossible qu'avec votre aide il ne l'emporte pas.

Il faut noter ici qu'un prince doit prendre garde à ne jamais s'associer avec un plus puissant que lui pour attaquer autrui, si ce n'est quand la nécessité le presse, comme on l'a dit ci-dessus. Car, en cas de victoire, vous restez son prisonnier : et les princes doivent fuir autant qu'ils le peuvent d'être à la merci d'autrui. Les Vénitiens s'associèrent avec la France contre le duc de Milan, et ils pouvaient fuir cette association, d'où résulta leur ruine. Mais, quand on ne peut la fuir (comme il advint aux Florentins, lorsque le pape et l'Espagne allèrent avec leurs troupes attaquer la Lombardie[2]), alors le prince doit s'allier pour les raisons susdites. Jamais aucun pouvoir ne doit croire qu'il peut prendre des partis sûrs, mais penser au contraire qu'il lui faut les prendre tous incertains. Car il se trouve dans l'ordre des choses que jamais on ne cherche à fuir un inconvénient sans en encourir un autre : mais la sagesse consiste à savoir percevoir les caractéristiques des inconvénients, et à prendre le moins mauvais pour bon.

Un prince doit encore montrer qu'il aime les talents en donnant l'hospitalité aux gens de talent, et honorer ceux qui excellent dans une profession. Ensuite, il doit encourager ses concitoyens à pouvoir exercer paisiblement leurs métiers, dans le commerce, l'agriculture et tout autre métier des hommes ; que l'un ne craigne pas d'embellir sa

1. Tite-Live, XXXV, 49 (Machiavel cite de mémoire).
2. Lors de la Sainte Ligue.

propriété de crainte qu'elle lui soit ôtée, ni l'autre d'ouvrir un nouveau trafic par peur des impôts ; mais il doit prévoir des récompenses pour qui veut faire ces choses et pour quiconque pense d'une façon quelconque à développer sa cité ou son État. Il doit en outre, aux moments adéquats de l'année, tenir le peuple occupé par des fêtes et des spectacles. Parce que toute cité est divisée en corporations ou en groupes, il doit tenir compte de ces collectivités, participer parfois à leurs réunions, donner de soi des exemples d'humanité et de magnificence, en maintenant toujours fermement néanmoins la majesté de son rang, car cela ne doit jamais manquer en aucune affaire.

XXII

Des secrétaires que les princes ont auprès d'eux[1]

Le choix de ses ministres n'est pas de peu d'importance pour un prince : ils sont bons ou non en fonction de la sagesse du prince. La première conjecture que l'on fait quant à l'intelligence d'un prince est de voir les gens de son entourage ; quand ils sont capables et fidèles, on peut toujours l'estimer sage, parce qu'il a su les juger capables et les conserver fidèles. Mais, s'ils sont autrement, on peut toujours porter un mauvais jugement sur lui ; parce que la première erreur qu'il fait, il la fait dans ce choix.

Il n'y avait personne qui, sachant que messire Antonio de Venafro[2] était ministre de Pandolfo Petrucci, seigneur de Sienne, ne jugeât que Pandolfo était homme de grande valeur, puisqu'il avait un tel homme pour ministre. Car il y a trois types d'intelligences[3] : l'une comprend d'elle-même, l'autre discerne ce que les autres comprennent, la troisième ne comprend ni d'elle-même ni par autrui ; la première est tout à fait excellente, la deuxième excellente, la troisième inutile ; il fallait donc nécessairement que, si Pandolfo n'était pas du premier niveau, il fût du deuxième. Car, toutes les fois que quelqu'un a la capacité de discerner le bien ou le mal que l'on fait ou dit, même s'il n'a pas d'invention, il discerne les mauvaises et les bonnes actions de son ministre, loue les unes et corrige les autres ; et son ministre ne peut espérer le tromper et demeure bon.

Mais, quant à la manière dont un prince peut connaître son ministre, voici une façon qui n'est jamais en défaut. Lorsque vous voyez votre

1. *De his quos a secretis principes habent.*
2. Antonio Giordani.
3. Tite-Live, XXII, 29.

ministre penser plus à lui qu'à vous, et que parmi toutes les actions il cherche son profit, un tel homme ne sera jamais un bon ministre, jamais vous ne pourrez vous y fier. Car celui qui a entre ses mains l'autorité de quelqu'un ne doit jamais penser à soi, mais toujours au prince et jamais ne lui indiquer de choses qui ne le concernent pas. D'un autre côté, le prince, pour le conserver dans ses qualités, doit penser à son ministre, en l'honorant, en l'enrichissant, en le faisant son obligé, en le faisant participer aux honneurs et aux charges, afin qu'il voie qu'il ne peut exister sans lui, et que l'abondance des honneurs ne lui fasse pas désirer plus d'honneurs, l'abondance des richesses ne lui fasse pas désirer plus de richesses, l'abondance des charges lui fasse craindre les changements. Lorsque, donc, les ministres, et les princes à l'égard des ministres, sont ainsi faits, ils peuvent avoir confiance l'un en l'autre ; autrement, la fin sera toujours nuisible, ou pour l'un ou pour l'autre.

XXIII

Comment l'on doit fuir les flatteurs[1]

Je ne veux pas laisser de côté un point important et une erreur dont les princes se défendent difficilement, s'ils ne sont pas très sages ou s'ils ne savent pas faire le bon choix. Ce sont les flatteurs, dont les cours sont pleines. Car les hommes se complaisent tant à leurs propres choses et s'y trompent à tel point qu'ils se défendent difficilement de cette peste, et à vouloir s'en défendre on court le risque de devenir méprisable. Car il n'y a pas d'autre manière de se garder des flatteries, si ce n'est que les gens sachent que l'on ne vous offense pas en vous disant la vérité ; mais, lorsque chacun vous dit la vérité, le respect vous fait défaut. Aussi un prince sage doit-il avoir une troisième manière, en choisissant dans son État des hommes sages, et ne leur donner qu'à eux la liberté de lui dire la vérité, et sur les choses seules sur lesquelles il interroge et non pas sur d'autres. Mais il doit interroger sur chaque chose et entendre leurs opinions ; décider ensuite tout seul, à sa façon ; à l'égard de ces avis et de chacun d'entre eux, se comporter de façon que chacun sache que, plus librement on parlera, plus on lui sera agréable. Hors de ceux-là, ne vouloir entendre personne, poursuivre la chose décidée et être obstiné dans ses décisions. Qui fait autrement, ou s'effondre à cause des flatteurs, ou change souvent à cause de la différence des avis : d'où provient une maigre estime.

1. *Quomodo adulatores sint fugiendi.*

Je veux à ce propos alléguer un exemple moderne. Dom Luca, fidèle de Maximilien, l'actuel Empereur, parlant de Sa Majesté, dit qu'il ne prenait conseil de personne, et ne faisait jamais à sa guise à propos d'aucune chose : ce qui venait de ce qu'il avait un comportement opposé à celui qui est dit ci-dessus. Car l'Empereur est un homme secret, il ne communique ses desseins à personne, ne prend à ce propos aucun avis ; mais, comme, lorsqu'il les met en pratique, ils commencent à être connus et découverts, ils commencent à être contredits par les gens de son entourage ; en homme accommodant qu'il est, il s'en détourne. D'où il provient que les choses qu'il fait un jour, il les détruit le suivant, et que l'on ne comprend jamais ce qu'il veut ou entend faire, et que l'on ne peut se fonder sur ses décisions[1].

Un prince, donc, doit sans cesse prendre conseil, mais quand c'est lui qui le veut, et non quand le veut autrui ; bien plus, il doit décourager chacun de le conseiller en rien, s'il ne l'interroge pas. Mais il doit être quant à lui un grand questionneur, et ensuite, à propos des choses qu'il a demandées, un auditeur patient de la vérité ; bien plus, s'il discerne que quelqu'un par circonspection ne la lui dit pas, il doit s'en fâcher. Parce que nombreux sont ceux qui estiment que tel prince, qui donne de lui-même une opinion de sagesse, est estimé ainsi non pas du fait de sa nature, mais des bons conseils qu'il a dans son entourage, sans aucun doute ils se trompent. Car il est une règle générale qui n'est jamais en défaut : à savoir qu'un prince qui n'est pas sage par lui-même ne peut être bien conseillé, à moins que par hasard il ne s'en remette à un seul homme qui le gouvernera et qui soit très sage. En ce cas, cela pourrait bien être, mais durerait peu, car son gouverneur lui ôterait le pouvoir en peu de temps. Mais, prenant conseil de plusieurs, un prince qui n'est pas sage n'aura jamais de conseils concordants et ne saura jamais les accorder par lui-même ; parmi ses conseillers chacun pensera à ce qui lui est propre ; quant à lui il ne saura ni les corriger ni les comprendre. On ne peut en trouver qui soient autrement ; car les hommes vous apparaîtront toujours méchants, si une nécessité ne les rend pas bons. Aussi conclut-on que les bons avis, d'où qu'ils viennent, doivent provenir de la sagesse du prince, et non pas la sagesse du prince des bons avis.

1. Pour tout ce paragraphe, cf. ci-dessus, le *Rapport*, le *Discours* et le *Portrait des choses d'Allemagne*.

XXIV

Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États[1]

Les choses susdites, si elles sont sagement observées, font paraître ancien un nouveau prince, et le rendent aussitôt plus sûr et plus solide dans son pouvoir que s'il y avait vieilli. Car un nouveau prince est beaucoup plus observé dans ses actions qu'un prince héréditaire ; quand elles sont jugées valeureuses, elles gagnent beaucoup plus les hommes et les obligent bien plus que l'ancienneté du sang. Car les hommes sont bien plus gagnés par les choses présentes que par celles du passé, et, quand ils trouvent leur bien dans les présentes, ils en jouissent et ne recherchent rien d'autre ; bien plus, ils feront tout pour le défendre, pourvu que dans les autres choses il ne manque pas à ses devoirs envers lui-même. Ainsi aura-t-il une gloire redoublée : d'avoir donné naissance à une monarchie nouvelle, de l'avoir ornée et fortifiée de bonnes lois, de bonnes armes et de bons exemples ; de même qu'a redoublé sa honte celui qui, né prince, l'a perdue par son peu de sagesse.

Si l'on considère les souverains qui en Italie ont perdu le pouvoir à notre époque, comme le roi de Naples[2], le duc de Milan[3] et d'autres, on trouvera chez eux, d'abord, un défaut commun quant aux armées, pour les raisons que l'on a plus haut longuement exposées[4] ; ensuite on verra tel d'entre eux, ou qui aura eu son peuple hostile, ou, s'il l'a eu pour ami, qui n'aura pas su s'assurer des grands : car, sans ces défauts, on ne perd pas les États qui ont assez de nerf pour pouvoir maintenir une armée en campagne. Philippe de Macédoine, non pas le père d'Alexandre, mais celui qui fut vaincu par Titus Quintus[5], n'avait pas beaucoup de pouvoir par rapport à la puissance des Romains et de la Grèce qui l'attaquèrent ; néanmoins, comme il était homme de guerre et savait se concilier le peuple et s'assurer des grands, il soutint plusieurs années la guerre contre ses ennemis. Si, à la fin, il perdit la domination de quelques villes, néanmoins son royaume lui resta.

Que nos princes, donc, qui étaient demeurés de longues années dans leurs États, pour les avoir ensuite perdus, n'accusent pas la fortune, mais leur indolence. Car, n'ayant jamais pensé en des périodes de

1. *Cur Italiae principes regnum amiserunt.*
2. Frédéric d'Aragon, sous les coups de Louis XII et de Ferdinand le Catholique.
3. Ludovic le More, vaincu par Louis XII.
4. Cf. chap. XIII et XIV.
5. En 197 av. J.-C.

calme qu'elles pouvaient changer (ce qui est un défaut commun des hommes, de ne pas tenir compte, dans la bonace, de la tempête), quand vinrent ensuite les temps contraires, ils pensèrent à fuir et non pas à se défendre ; et ils espérèrent que leur peuple, excédé par l'insolence des vainqueurs, les rappellerait. Ce parti est bon, lorsque les autres font défaut ; mais il est très grave d'avoir abandonné les autres remèdes pour celui-là ; car l'on ne voudrait jamais tomber afin d'espérer trouver quelqu'un pour vous ramasser. Chose qui, ou bien n'arrive pas, ou bien, si elle arrive, n'est pas propice à votre sécurité, car cette défense a été lâche, et qu'elle ne dépend pas de vous. Seules sont bonnes, sont certaines, sont durables les défenses qui dépendent de vous-même et de votre sagesse.

XXV

Combien la fortune a de pouvoir sur les choses humaines et comment on peut lui résister[1]

Je n'ignore pas que nombreux sont ceux qui ont été et sont d'avis que les choses du monde sont gouvernées par la fortune et par Dieu, de sorte que les hommes malgré leur sagesse ne peuvent les corriger et n'y ont même aucun remède ; pour cette raison ils pourraient juger qu'il n'y a pas lieu de trop s'épuiser à faire ces choses, mais de se laisser gouverner par le hasard. Cette opinion a eu davantage de crédit à notre époque à cause des grands changements que l'on a vus et que l'on voit chaque jour, échappant à toute conjecture humaine. Pensant pour ma part parfois à cela, j'ai en quelques occasions penché vers leur opinion. Néanmoins, pour que notre libre arbitre ne soit pas étouffé, je juge qu'il peut être vrai que la fortune est l'arbitre de la moitié de nos actions, mais qu'également elle nous en laisse gouverner à nous l'autre moitié, ou à peu près. Je la compare à un de ces fleuves impétueux qui, quand ils se mettent en colère, inondent les plaines, abattent les arbres et les édifices, enlèvent de la terre ici, la déposent ailleurs : chacun fuit devant eux, tout le monde cède à leur élan, sans pouvoir nulle part y faire obstacle. Bien qu'ils soient ainsi faits, il n'en reste pas moins que les hommes, quand le temps est calme, pourraient y pourvoir et par des levées et par des digues, de sorte que, s'ils venaient ensuite à gonfler, ou bien ils s'en iraient par un canal, ou bien leur élan ne serait pas aussi violent et aussi dommageable. Il advient de même

1. *Quantum fortuna in rebus humanis possit, et quomodo illi sit occurrendum.*

de la fortune, qui manifeste sa puissance là où il n'y a pas de vaillance préparée pour lui résister, et qui donc tourne son élan là où elle sait que l'on n'a fait ni digues ni levées pour la contenir. Si vous considérez l'Italie, qui est le siège de ces changements et celle qui leur a donné mouvement, vous verrez qu'elle est une campagne sans digue et sans aucune levée. Car, si elle était protégée par une vaillance adéquate, comme l'Allemagne, l'Espagne et la France, ou cette crue n'aurait pas fait les grands changements qu'elle a faits, ou elle n'y serait pas venue. Je veux qu'il suffise d'avoir dit cela pour ce qui est de s'opposer à la fortune en général.

Mais, me concentrant davantage sur les cas particuliers, je dis que l'on voit aujourd'hui tel prince prospérer et demain s'effondrer, sans l'avoir vu changer en rien de nature et de caractère. Ce qui provient, je crois, des raisons que l'on a précédemment longuement exposées, à savoir que le prince qui s'appuie tout entier sur la fortune s'écroule aussitôt qu'elle change. Je crois également qu'est heureux celui qui adapte sa façon de procéder aux caractéristiques de son temps ; et que, de même, est malheureux celui dont les procédés ne sont pas en accord avec son temps. Car on voit les hommes, dans les choses qui les poussent au but que chacun vise, c'est-à-dire la gloire et la richesse, procéder diversement : l'un avec circonspection, l'autre avec impétuosité ; l'un avec violence, l'autre avec habileté ; l'un avec patience, l'autre avec son contraire : et chacun avec ces diverses manières peut y parvenir. On voit aussi, de deux personnes circonspectes, l'une parvenir à ses fins, l'autre non ; et, de même, deux prospérer également grâce à deux efforts différents, étant l'une circonspecte et l'autre impétueuse : ce qui ne provient de rien d'autre que des caractéristiques de l'époque, qui se conforme ou non à leur manière de procéder. De là provient ce que j'ai dit, que deux personnes agissant différemment obtiennent le même effet et que, de deux agissant d'égale façon, l'une atteint à son but et l'autre non. De là dépend encore la variation de la réussite ; car si l'un se comporte avec circonspection et patience et que le temps et les choses tournent de façon que son comportement soit bon, il réussit ; mais, si le temps et les choses changent, il s'écroule, parce qu'il ne change pas sa façon de procéder. On ne trouve pas d'homme assez sage pour savoir s'accommoder à cela, soit parce qu'il ne peut pas s'écarter de ce à quoi la nature le pousse, soit également parce que, quelqu'un ayant toujours prospéré en suivant une seule voie, il ne peut pas se persuader de s'en éloigner. C'est pourquoi l'homme circonspect, quand il est temps d'en venir à l'impétuosité, ne sait pas le faire ; d'où il s'écroule : car, si l'on changeait de nature avec le temps et avec les choses, la fortune ne changerait pas.

Le pape Jules II procéda impétueusement en ses affaires et il trouva le temps et les choses si conformes à sa manière de procéder qu'il

obtint toujours un heureux résultat. Considérez la première entreprise qu'il fit contre Bologne, lorsque vivait encore Giovanni Bentivoglio. Les Vénitiens ne s'en satisfaisaient pas ; le roi d'Espagne de même ; avec la France il avait des discussions sur cette entreprise ; et néanmoins, avec sa fureur et son élan, il se mit personnellement en mouvement pour cette expédition. Ce mouvement laissa en suspens et immobiles le roi d'Espagne et les Vénitiens, les uns par peur, l'autre à cause du désir qu'il avait de récupérer tout le royaume de Naples ; d'un autre côté, il entraîna derrière lui le roi de France ; car ce roi, le voyant en mouvement et désirant son amitié pour abaisser les Vénitiens, jugea qu'il ne pouvait lui refuser ses troupes sans lui faire ouvertement injure. Jules II parvint donc, par son mouvement impétueux, à ce à quoi jamais un autre pape ne serait parvenu avec toute la sagesse humaine. Car, s'il avait attendu de partir de Rome avec des accords fermes et toutes choses mises en ordre, jamais il n'y aurait réussi, parce que le roi de France aurait eu mille excuses et que les autres auraient suscité mille craintes. Je veux laisser de côté ses autres actions, qui toutes ont été semblables et ont toutes bien réussi. La brièveté de sa vie ne lui a pas laissé éprouver le contraire ; car, si un temps était venu où il aurait fallu procéder avec circonspection, sa chute s'en serait suivie : jamais il n'aurait dévié des manières auxquelles la nature le poussait.

Je conclus donc que, la fortune changeant et les hommes demeurant obstinés dans leurs manières, ils sont heureux tant qu'ils sont d'accord, et malheureux dès qu'ils sont en désaccord. Je pense assurément ceci : qu'il vaut mieux être impétueux que circonspect, car la fortune est femme ; et il est nécessaire, si on veut la soumettre, de la battre et de la frapper. Et l'on voit qu'elle se laisse davantage vaincre par ces derniers que par ceux qui procèdent avec froideur. C'est pourquoi, toujours, étant femme, elle est l'amie des jeunes gens, parce qu'ils sont moins circonspects, plus violents, et la commandent avec plus d'audace.

XXVI

Exhortation à s'emparer de l'Italie et à la délivrer des Barbares[1]

Ayant donc considéré toutes les choses exposées ci-dessus et me demandant en moi-même si présentement en Italie les temps sont propices à honorer un nouveau prince, et s'il y a matière à donner à un

1. *Exhortatio ad capessendam Italiam in libertatemque a Barbaris vindicandam.*

homme sage et valeureux l'occasion d'y introduire une forme qui lui fasse honneur et du bien à l'ensemble des hommes de ce pays, il me semble que tant de choses concourent en faveur d'un nouveau prince, que je ne sais quel moment y fut jamais plus favorable. Et si, comme je l'ai dit[1], il était nécessaire pour découvrir la vaillance de Moïse que le peuple d'Israël fût esclave en Égypte, et pour connaître la grandeur d'âme de Cyrus que les Perses fussent opprimés par les Mèdes, et l'excellence de Thésée que les Athéniens fussent divisés ; de même à présent pour connaître la valeur d'un esprit italien, il était nécessaire que l'Italie fût réduite aux extrémités où elle est aujourd'hui, et qu'elle fût plus esclave que les Hébreux, plus asservie que les Perses, plus divisée que les Athéniens, sans chef, sans ordre, battue, dépouillée, déchirée, envahie et qu'elle eût supporté toutes espèces de ruine. Bien que jusqu'ici se soit montrée en quelqu'un quelque lueur qui pouvait faire juger qu'il avait été ordonné par Dieu pour sa rédemption, cependant on a vu ensuite comment, au plus haut cours de ses actions, il a été repoussé par la fortune[2]. De sorte que, demeurée comme sans vie, elle attend celui qui puisse soigner ses blessures, qui mette fin aux pillages de la Lombardie, au rançonnement du royaume et de la Toscane, et qui la guérisse de ses plaies depuis longtemps putréfiées. On voit comment elle prie Dieu d'envoyer quelqu'un qui la sauve des cruautés et des insolences des Barbares. On la voit aussi toute prête et disposée à suivre un drapeau, pourvu qu'il y ait quelqu'un pour le prendre. Et l'on ne voit à présent en qui elle puisse plus espérer que dans votre illustre maison, laquelle, avec sa fortune et sa vaillance, favorisée de Dieu et de l'Église dont elle est aujourd'hui le chef[3], pourrait se mettre à la tête de cette rédemption. Ce qui ne sera pas très difficile, si vous vous représentez les actions et la vie des hommes susnommés. Bien que ces hommes soient exceptionnels et admirables, néanmoins ils furent des hommes, et chacun d'entre eux eut une moindre occasion que la présente : car leur entreprise ne fut pas plus juste que celle-ci ni plus facile, et Dieu ne leur fut pas plus ami qu'à vous. Ici il y a grande justice : « Juste est en effet la guerre pour ceux à qui elle est nécessaire, et les armes sont saintes quand il n'y a plus d'espoir qu'en elles[4]. » Ici tout est bien disposé, et il ne peut y avoir, là où tout est bien disposé, une grande difficulté, pourvu que vous preniez des mesures parmi celles que je vous ai proposées comme modèles. En outre, on voit ici des choses extraordinaires et sans précédent, envoyées par Dieu : la mer s'est ouverte, une nuée vous a montré

1. Cf. chap. VI.
2. Allusion à César Borgia.
3. Par l'élection du cardinal Jean de Médicis au pontificat, sous le nom de Léon X, en 1513.
4. Tite-Live, IX, 1.

le chemin, la pierre a versé de l'eau, ici a plu la manne[1] ; toute chose a concouru à votre grandeur. Le reste, c'est à vous de le faire. Dieu ne veut pas tout faire, pour ne pas nous ôter notre libre arbitre et une part de cette gloire qui nous revient.

Il n'est pas étonnant qu'aucun des Italiens susnommés n'ait pu faire ce que l'on peut espérer que fasse votre illustre maison, et que, en tant de bouleversements de l'Italie et tant d'opérations militaires, il semble toujours qu'en elle la valeur militaire soit éteinte. Cela provient de ce que ses anciennes institutions n'étaient pas bonnes et de ce qu'il n'y a eu personne qui ait su en trouver de nouvelles : aucune chose ne fait autant d'honneur à un homme nouvellement apparu, que les nouvelles lois et les nouvelles institutions qu'il a inventées. Ces choses, lorsqu'elles sont bien fondées et qu'elles ont de la grandeur, le rendent vénérable et admirable ; il ne manque pas en Italie de matière où introduire toute espèce de forme. Ici il y a une grande vaillance dans les membres, même si elle manque chez les chefs. Regardez dans les duels et dans les combats de quelques-uns combien les Italiens sont supérieurs par la force, par l'adresse, par l'intelligence. Mais, quand on en vient aux armées, ils font piètre figure. Tout cela provient de la faiblesse des chefs ; parce que ceux qui savent ne sont pas obéis, et que chacun croit savoir, alors que jusqu'ici il n'y a eu personne qui ait su se distinguer, par valeur et par fortune, pour que les autres cèdent. D'où il provient qu'en tant de temps, en tant de guerres faites dans les vingt années[2] passées, quand il y a eu une armée entièrement italienne, elle s'est toujours mal comportée. En témoignent en premier lieu le Taro, ensuite Alexandrie, Capoue, Gênes, Vailà, Bologne, Mestre[3].

Si donc votre illustre maison veut suivre ces grands hommes qui furent les rédempteurs de leur pays[4], il est nécessaire avant toutes les autres choses, comme vrai fondement de toute entreprise, de se pourvoir d'armes propres, car on ne peut avoir ni de plus fidèles, ni de plus vrais, ni de meilleurs soldats. Bien que chacun d'eux soit bon, tous ensemble ils deviendront meilleurs, quand ils se verront commandés par leur prince, ainsi qu'honorés et entretenus par lui. Il est donc nécessaire de se préparer à ce type d'armes, afin de pouvoir, avec la vaillance italienne, se défendre des étrangers. Bien que l'infanterie suisse et espagnole soit jugée terrible, néanmoins en l'une et en l'autre il y a un défaut à cause duquel une troisième formation pourrait non seulement s'opposer à elles, mais espérer fermement les vaincre. Car les Espa-

1. Allusions à la marche des Hébreux vers la Terre promise.
2. Depuis 1494.
3. Respectivement : les batailles de Fornoue sur le Taro (1495), les prises d'Alexandrie (1499), de Capoue (1501), de Gênes (1507), la bataille d'Agnadello (1509), la prise de Bologne (1511) et celle de Mestre (1513).
4. Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus.

gnols ne peuvent résister aux cavaliers et les Suisses doivent craindre les fantassins, au cas où ils en rencontrent d'aussi obstinés qu'eux au combat. D'où l'on a vu et l'on verra par expérience que les Espagnols ne peuvent résister à une cavalerie française et que les Suisses sont vaincus par une infanterie espagnole. Bien que de ce dernier fait l'on n'en ait pas vu une expérience complète, cependant on en a vu une ébauche lors de la bataille de Ravenne, quand les fantassins espagnols affrontèrent les bataillons allemands, qui observent le même dispositif que les Suisses : où les Espagnols, grâce à l'agilité de leur corps et l'aide de leurs broquels[1], avaient pénétré par-dessous entre leurs piques, et se trouvaient en sécurité pour les blesser, sans que les Allemands y trouvent remède ; et s'il n'y avait eu la cavalerie qui les chargea, ils les auraient tous exterminés. On peut donc, une fois connu le défaut de l'une et l'autre de ces infanteries, en organiser une nouvelle, qui résiste aux cavaliers et n'ait pas peur des fantassins ; ce qu'obtiendront la nature des armes et le changement des dispositifs. Ce sont là de ces choses qui, nouvellement organisées, donnent réputation et grandeur à un nouveau prince.

On ne doit donc pas laisser passer cette occasion, afin que l'Italie, après tant de temps, voie son rédempteur. Je ne puis exprimer avec quel amour il serait reçu dans toutes ces régions qui ont souffert de ces inondations étrangères ; avec quelle soif de vengeance, avec quelle pitié, avec quelles larmes. Quelles portes lui fermerait-on ? Quel peuple lui refuserait l'obéissance ? Quelle envie s'opposerait à lui ? Quel Italien lui refuserait l'hommage ? Chacun sent la puanteur de cette domination barbare. Que votre illustre maison assume donc cette tâche avec le courage et avec l'espérance que l'on met aux justes entreprises, afin que sous son drapeau notre patrie soit ennoblie, et que sous ses auspices se vérifient ces paroles de Pétrarque :

> Vaillance contre fureur
> Prendra les armes ; le combat sera bref,
> Car l'antique valeur
> Dans les cœurs italiens n'est pas morte encore[2].

1. Petit bouclier muni d'une pointe au centre.
2. Pétrarque, *Canzone Italia mia*, 93-96.

DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE

(*Discorsi sopra la Prima Deca di Tito Livio*, 1531)

Traduits de l'italien, présentés et annotés
par Christian Bec

INTRODUCTION

Les *Discours sur la Première Décade de Tite-Live* sont un commentaire libre des dix premiers livres de l'œuvre de Tite-Live, de l'origine de Rome à la troisième guerre avec les Samnites. Machiavel développe son propos en trois livres, de soixante, trente-trois et quarante-neuf chapitres. Globalement, le premier livre discute de la législation et de la constitution de l'État ; le deuxième, de la politique étrangère et des conquêtes ; le troisième, de la stabilité de l'État, de l'armée et de l'évolution des institutions.

Publiés après la mort de Machiavel, qui — peut-être — ne les jugeait pas achevés et n'étant plus d'actualité, « sans aucun doute les *Discours* furent projetés de façon à apparaître comme un tout consciemment et systématiquement organisé. On peut trouver quelques données sur les principes structuraux de l'œuvre hors de la préface et des chapitres d'introduction ; la place des différents chapitres est expliquée par des allusions à la disposition d'ensemble ; enfin, il y a de nombreuses références d'un chapitre à un autre, qui incluent non seulement des renvois des chapitres suivants aux chapitres précédents, mais aussi des précédents aux suivants, ce qui est une indication très significative d'une composition préméditée. D'autre part, ces principes de composition, si bien affirmés pourtant, ne semblent pas avoir pénétré le texte de l'œuvre. Il y a des chapitres qui traitent de problèmes qui n'ont rien à voir avec le sujet du livre dans lequel ils sont placés, et parfois les mêmes problèmes sont discutés dans des parties très différentes de l'œuvre, de façon que l'on a l'impression d'une certaine répétition [...]. On est de la sorte conforté dans l'idée que la structure formelle n'était pas totalement claire à l'esprit de Machiavel quand il commença son travail. La composition actuelle semble plutôt le fruit d'une réflexion postérieure, une superstructure imposée de l'extérieur pour donner à son œuvre un dessein unitaire et présentable [1]. »

1. F. Gilbert, *Machiavelli e il suo tempo*, Bologne, Il Mulino, 1977, p. 217.

Sans doute pour les motifs indiqués ci-dessus et parce qu'ils visent le long terme, les *Discours* sont écrits de façon plus détendue, moins percutante et moins ardente que *Le Prince*, car le commentaire d'un texte antique, si sincère qu'il soit, ne peut avoir la cohésion et l'urgence d'une thèse comme celle qui est développée dans l'« opuscule ». « La symétrie de la période, la patine lexicale et phraséologique latinisantes, l'équilibre des comparaisons et des analogies conceptuelles répondent à l'exigence d'éclairer les prémisses théoriques générales d'une œuvre qui ne se développe pas selon un schéma rigide de démonstration, mais obéit aux sollicitations d'un texte étudié et annoté avec une grande passion intellectuelle[1]. »

Il n'empêche que Machiavel — comme partout dans ses actions et dans son œuvre — s'engage à fond dans les *Discours*. Son Avant-Propos le dit assez, où il appelle de ses vœux une imitation non seulement formelle, mais morale des anciens Romains : « Dès le début, le commentaire de Machiavel sur Tite-Live s'inscrit en une sorte d'humanisme intégral, qui refuse la culture comme privilège stérile des savants et en propose un usage politique et civique, en tant qu'instrument vivant et agissant pour qui a l'expérience des "choses modernes"[2]. »

Immédiatement antérieure à l'Avant-Propos, la dédicace des *Discours* nous offre une seconde clef de lecture. Elle s'adresse en effet non plus aux Médicis, mais à Cosimo Rucellai, organisateur des rencontres tenues dans ses jardins entre intellectuels florentins, et à Zanobi Buondelmonti, qui fréquenta ce cercle et fut ouvertement républicain : « Nulle part encore Machiavel n'a désigné aussi clairement ses interlocuteurs ; ce sont ceux à qui leur jeunesse donne l'audace d'ouvrir les yeux sur le passé et le présent ; avec eux il scelle un pacte contre les maîtres du pouvoir et de l'illusion[3]. »

Commentaire de Tite-Live, les *Discours* sont animés par deux convictions de fond ; que la nature des hommes est immuable et que l'Antiquité, admirable, doit être imitée. Imitée, c'est-à-dire restaurée au niveau d'une éducation politique, nationale et civique : « Je ne sais donc si je mérite d'être compté parmi ceux qui se trompent, alors que, dans ces *Discours*, je loue trop l'époque des anciens Romains et que je blâme la nôtre. Au vrai, si la vertu qui régnait alors et le vice qui règne aujourd'hui n'étaient pas plus clairs que le jour, je serais plus prudent dans mon propos, en craignant de tomber dans l'erreur que je reproche à certains autres. Mais, comme les choses sont si manifestes que tout le monde les voit, je n'hésiterai pas à dire ouvertement ce que je pense du passé et du présent, afin que les esprits des jeunes gens qui

1. N. Borsellino, *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1973, p. 117-118.
2. *Ibid.*, p. 116.
3. C. Lefort, *Le Travail de l'œuvre, Machiavel*, Paris, Gallimard, 1972, p. 536.

liront mes écrits puissent fuir l'un et se préparer à imiter l'autre, si le hasard leur en donne l'occasion. C'est en effet la tâche d'un homme honnête que d'enseigner aux autres le bien qu'il n'a pu réaliser à cause des malheurs des temps et de la fortune, de sorte que, nombreux étant ceux qui seront bien informés, quelques-uns, plus aimés du Ciel, puissent le réaliser[1]. »

Le rêve des *Discours* est la création d'une cité « libre » et « populaire » : « libre », au sens que les citoyens s'y expriment par leur vote et l'élection des magistrats et y possèdent leurs biens en toute propriété ; « populaire », au sens que les membres du peuple (et non le « prolétariat ») participent à une vie politique dont ils sont les agents. Fort de la leçon romaine, Machiavel fait accéder le peuple au devant de la scène.

Selon les *Discours*, cette vie de la cité républicaine n'est toutefois ni tempérée ni pacifique. Alors que les théories traditionnelles rêvent d'établir par quelque subterfuge institutionnel une harmonieuse collaboration entre les classes, Machiavel élabore le plan d'une dynamique sociopolitique fondée sur le conflit entre groupes sociaux. Selon lui, l'énergie, l'efficacité, la pérennité d'une république tiennent à sa capacité, non pas de calmer et moins encore d'étouffer les luttes intestines, mais de les canaliser pour utiliser l'énergie et les innovations qui en résultent naturellement. Machiavel « exalte la constitution romaine parce qu'elle a réussi à institutionnaliser les oppositions, à rendre permanents, mais légaux, les conflits[2] ».

Dans les *Discours*, plus que partout ailleurs dans son œuvre, Machiavel porte à la République romaine une admiration sans partage : elle est la pierre de touche à laquelle mesurer la crise contemporaine, pour en dégager les motifs, les modalités et les remèdes : « L'histoire romaine devient dans les *Discours* le critère idéal face auquel Machiavel cherche à pénétrer, en le comprenant, le déroulement de l'histoire de Florence : l'exemple vivant d'une sagesse politique, d'une capacité de faire front devant les "choses" et de les dominer, dont jamais sa cité n'avait su donner une preuve authentique[3]. »

Le mythe de Rome fournit aussi à l'auteur des *Discours* l'occasion d'élaborer un programme politique cohérent, de souligner l'importance capitale des institutions et de rêver d'une réforme des mœurs contemporaines. Son programme consiste à mettre en œuvre et à régulariser l'égalité dans le choc qui oppose naturellement les grands et le peuple : là, en effet, où n'existe pas cette égalité conflictuelle, la vie publique se dégrade et se corrompt. Quant aux institutions, il leur assigne la

1. *Discours*, livre II, Avant-Propos.
2. N. Matteucci, *Machiavelli politologo*, p. 234.
3. G. Sasso, *Machiavelli, storia del suo pensiero politico*, Bologne, Il Mulino, 1980, 2e éd., p. 447.

fonction — essentielle — de réfréner et de contrôler les pulsions des classes et des individus, afin d'assurer la stabilité et la pérennité de l'État. Machiavel aspire enfin, dans les *Discours*, à refonder une république austère : riche, certes, mais habitée de citoyens pauvres, courageux, ardents et pratiquant une religion « nationale » et virile : « Dans ses aspects concrets et spécifiques, l'histoire romaine devenait une sorte d'histoire idéale et éternelle, sur le fil de laquelle l'histoire de Florence se purifiait de ses erreurs, se débarrassait de ses contradictions [...]. En reconstituant brièvement l'histoire de Rome dans ses aspects essentiels, Machiavel y discernait le visage positif de l'histoire que sa patrie n'avait pas su vivre ; peut-être même est-il plus juste de dire qu'il y discernait l'aspect positif de toute histoire[1]. »

Le Prince et les *Discours* : on ne peut éluder la question des parentés et des différences entre ces deux œuvres, proches par le temps de leur composition. Quant aux parentés, Machiavel ne change pas, dans son commentaire à Tite-Live, ses convictions fondamentales : nature des hommes, rapports entre individu et fortune, nécessité de l'action, erreurs de l'Église. Il voit dans la *virtus* la capacité de saisir l'occasion dès qu'elle se présente, de prévoir et prévenir les hasards, de choisir le parti adéquat et de s'y tenir fermement, jusqu'à sa complète réalisation.

En revanche, les différences qui opposent les *Discours* au *Prince* sont, comme on l'a vu, de trois ordres. Écrits sous l'effet d'une nécessité et d'une plume moins pressantes, les premiers recherchent l'accord rationnel du public, plus que son adhésion émotionnelle. On n'y retrouve nulle part un appel à libérer l'Italie de la main-mise des barbares. Devenu le protagoniste de l'histoire, le peuple s'y substitue au nouveau prince.

Mais les *Discours* ne sont pas pour autant une utopie à la façon de celles d'Érasme ou de Thomas More. Nulle part dans son œuvre Machiavel ne prend le ton détaché du philosophe. Il réagit au contraire avec passion contre la « maladie » — c'est son terme — qui accable Florence et l'Italie. Et il propose à ces maux un remède — c'est encore son terme — plus moral que politique : « Les *Discours* sont bien différents du *Prince*. Ils n'offrent pas de solutions pour l'immédiat, confiées à la *virtù* et à la fortune d'un personnage d'exception. Ils visent au contraire à une opération de longue haleine, au processus de formation d'un peuple en voie de se constituer en État[2]. »

C. B.

1. G. Sasso, *Machiavelli, storia del suo pensiero politico, op. cit.*
2. C. Vivanti, Introduction à N. Machiavelli, *Discorsi*, Turin, Einaudi, 1983, p. XIV.

NICOLAS MACHIAVEL A ZANOBI BUONDELMONTI ET COSIMO RUCELLAI

Salut

Je vous envoie un présent qui, s'il ne correspond pas aux obligations que j'ai envers vous, est sans nul doute ce que Nicolas Machiavel a pu vous envoyer de mieux. Car j'ai dit dans cet ouvrage tout ce que je sais et ce que j'ai appris des choses du monde par une longue pratique et une lecture assidue.

Comme ni vous ni personne ne pouvez attendre davantage de moi, vous ne pouvez vous plaindre si je ne vous ai rien donné davantage. Vous pouvez assurément regretter l'indigence de mon talent, si mon exposé est indigent ; et la fausseté de mon jugement, si en de nombreux endroits je me trompe. Les choses étant ce qu'elles sont, je ne sais qui de nous sera moins obligé envers l'autre : moi envers vous, qui m'avez contraint à écrire ce que je n'aurais pas écrit de moi-même ; ou bien vous envers moi, si par mes écrits je ne vous ai pas satisfait.

Acceptez donc ceci comme on accepte tous les cadeaux des amis : où l'on considère davantage l'intention du donateur que la qualité du présent. Croyez bien que je n'en n'éprouve qu'une seule satisfaction : à penser que, si je me suis trompé sur bien des points, il en est un où je n'ai pas fait d'erreur : en vous choisissant entre tous pour vous adresser mes *Discours*. D'abord, parce que, ce faisant, je crois vous avoir témoigné quelque reconnaissance des bienfaits que j'ai reçus de vous, et aussi parce que je crois m'éloigner de la sorte de l'usage courant des écrivains. Ils ont en effet pour habitude d'adresser leur ouvrage à quelque prince et, aveuglés comme ils le sont par l'ambition et la cupidité, d'en louer toutes les vertus, quand ils devraient en blâmer tous les défauts. C'est pourquoi, ne voulant pas, pour ma part, commettre cette erreur, j'ai choisi non des princes, mais des hommes qui par leurs qualités mériteraient de l'être : non pas ceux qui pourraient me couvrir de charges, d'honneurs et de richesses, mais ceux qui, ne le pouvant pas, voudraient le faire. Car, si l'on juge bien, on estime

ceux qui sont généreux et non ceux qui peuvent l'être ; ceux qui savent et non ceux qui, sans savoir, peuvent gouverner un État. Et les écrivains louent davantage Hiéron de Syracuse, simple particulier, que Persée de Macédoine, quand il était roi : à Hiéron il ne manquait pour être prince que la principauté, d'un roi, l'autre n'avait que le royaume.

Goûtez donc ce présent, qu'il soit bon ou mauvais. Vous l'avez vous-même voulu, et, si vous persévérez en l'erreur d'apprécier mes jugements, je ne manquerai pas de poursuivre le reste de l'histoire, comme je vous en ai tout d'abord fait la promesse. *Valete* [1].

1. Latin : Portez-vous bien.

AVANT-PROPOS

Bien que la nature envieuse des hommes rende aussi périlleuse la découverte de nouvelles institutions que la recherche d'océans et de terres inconnus, parce que les humains sont plus prompts à blâmer qu'à louer les actions d'autrui, néanmoins, poussé par le désir naturel, et que j'ai toujours éprouvé, de réaliser sans la moindre crainte les choses dont je crois qu'elles sont utiles à tous, j'ai décidé de m'engager sur une voie qui, n'étant encore fréquentée par personne, pourra certes m'apporter ennuis et difficultés, mais devrait aussi me procurer une récompense auprès de ceux qui voudront bien considérer le but de mes travaux. Si mon peu d'intelligence, mon peu d'expérience du présent et une faible connaissance du passé risquent de rendre insuffisante et peu utile ma tentative, au moins ouvriront-ils la voie à quelqu'un qui, avec plus de capacités, d'éloquence et de jugement, pourra satisfaire mes intentions : si je n'en obtiens pas d'éloge, je ne devrais pas encourir de blâme.

Considérant donc l'honneur que l'on attribue aux choses anciennes et comment souvent, pour ne pas multiplier les exemples, un fragment de statue antique a été acheté à grand prix pour le conserver chez soi, en honorer sa maison et le faire imiter par ceux qui, goûtant cet art, s'emploient à le représenter dans toutes leurs œuvres ; voyant d'autre part que les vaillantes actions que nous montre l'histoire, qui furent accomplies par des royaumes et des républiques antiques, des rois, des capitaines, des citoyens, des législateurs, sont plus admirées qu'imitées et sont même si délaissées de tous qu'il ne nous reste aucune trace de cette antique vaillance, je ne puis ne pas en éprouver de l'étonnement et de la douleur. D'autant plus que je vois que dans les différends qui naissent entre citoyens ou dans les maladies dont les hommes sont sujets, l'on a toujours recours aux jugements et aux remèdes qui ont été, les uns prononcés, les autres ordonnés par les Anciens. Nos lois civiles ne sont, en effet, rien d'autre que les sentences rendues par

les juristes antiques, qui, ordonnées, enseignent à juger aux juristes d'aujourd'hui. La médecine n'est rien d'autre que l'expérience des médecins antiques, sur laquelle les médecins d'aujourd'hui fondent leurs diagnostics. Néanmoins, pour gouverner un royaume, organiser une armée et diriger la guerre, dispenser la justice, accroître son empire, on ne trouve ni prince ni république qui recoure aux exemples de l'Antiquité. Je crois que cela provient non pas tant de l'état de faiblesse où l'actuelle religion a conduit le monde ni des malheurs apportés à de nombreux pays et villes de la chrétienté par une orgueilleuse paresse, mais bien de l'absence d'une véritable connaissance de l'histoire, indispensable pour en tirer le sens et en goûter la saveur. Aussi nombre de ceux qui la lisent prennent-ils plaisir à apprendre la diversité des événements qu'elle contient, sans penser autrement à les imiter, jugeant l'imitation non seulement difficile mais impossible : comme si le ciel, le soleil, les éléments, les hommes avaient changé de mouvement, d'ordre et de puissance par rapport à ce qu'ils étaient autrefois.

Désireux de tirer les hommes de cette erreur, j'ai jugé nécessaire d'écrire, à partir des livres de Tite-Live qui ne nous ont pas été dérobés par le temps, ce que, en fonction de ma connaissance des événements anciens et modernes, je pense nécessaire pour une meilleure intelligence de ceux-ci. Ainsi ceux qui liront mes observations pourront-ils aisément en tirer les profits que l'on doit rechercher dans la connaissance de l'histoire. Bien que mon entreprise soit difficile, cependant, aidé par ceux qui m'ont encouragé à me charger de ce fardeau, j'espère pouvoir le porter assez loin pour qu'il ne reste à d'autres qu'un court chemin pour l'amener au but fixé.

I

Quels ont été généralement les commencements des villes et celui de Rome

Ceux qui liront quel a été le commencement de la ville de Rome, comment il fut organisé et par quels législateurs, ne s'étonneront pas que tant de vaillance se soit perpétuée pendant des siècles dans cette ville, et qu'il en ait découlé la puissance à laquelle atteignit cette république. Voulant parler d'abord de sa naissance, je dis que toutes les villes sont édifiées ou par des hommes qui en sont natifs, ou par des étrangers. Le premier cas se produit lorsque des habitants dispersés en plusieurs petites localités n'ont pas le sentiment de vivre en sécurité. Aucune ne peut, du fait de son site et de son peu d'importance, résister

seule au choc d'un assaillant. Elles n'ont pas, à l'approche de l'ennemi, le temps de s'unir pour se défendre : l'auraient-elles, qu'il leur faudrait abandonner nombre de leurs réduits, de sorte qu'elles seraient aussitôt la proie de leurs ennemis. Si bien que, pour échapper à ces périls, poussés par leur initiative, ou par quelqu'un d'entre eux pourvu de plus d'autorité, ces hommes se regroupent pour habiter ensemble dans un lieu choisi par eux comme étant le plus commode pour y vivre et le plus facile à défendre.

Parmi ces villes il y eut, entre autres, Athènes et Venise. Sous l'autorité de Thésée, la première fut édifiée pour les raisons sus-dites par des habitants dispersés. Quant à la seconde : de nombreuses peuplades s'étaient réfugiées sur certaines îles de la pointe de la mer Adriatique pour y échapper aux guerres qui naissaient chaque jour en Italie de la venue de nouveaux barbares, suite au déclin de l'empire romain ; sans un chef particulier qui les organisât, elles commencèrent à vivre sous les lois qui leur parurent les plus aptes à leur maintien. La chose réussit à cause de la longue tranquillité que leur procura le site, cette mer n'ayant pas d'issue et les peuples qui affligeaient l'Italie étant dépourvus de navires capables de les attaquer. Ainsi un modeste commencement put les conduire à la grandeur qui est aujourd'hui la leur.

Le second cas, des villes édifiées par des peuples étrangers, provient ou d'hommes libres ou de sujets. C'est le fait des colonies envoyées par une république ou par un prince, pour soulager leurs territoires d'une part de leur population, ou pour défendre le pays récemment conquis, en le conservant de manière sûre et non dispendieuse. Le peuple romain édifia plusieurs de ces villes dans tout son empire. Ou bien ce sont des villes édifiées par un prince, non pour y habiter mais pour sa gloire : comme Alexandre avec Alexandrie. Ces villes n'ayant pas de libres origines, il est rare qu'elles fassent de grands progrès et qu'on puisse les compter parmi les capitales. Telle fut l'origine de Florence : qu'elle fût édifiée par les soldats de Sylla, ou bien par hasard par les habitants de Fiesole (qui, rassurés par la longue paix qui naquit dans le monde sous Octavien, allèrent habiter la plaine sur l'Arno), elle fut construite sous l'empire de Rome et ne put à ses débuts faire d'autres progrès que ceux que lui permettait la bienveillance de son maître.

Les fondateurs des cités sont libres, quand certains peuples, sous la conduite d'un chef ou par eux-mêmes, sont contraints par une épidémie, la famine ou la guerre à abandonner leur pays natal et à chercher un nouvel emplacement. Ceux-ci, ou bien habitent les cités qu'ils trouvent dans les pays qu'ils conquièrent, comme Moïse, ou en édifient de nouvelles, comme Énée. On perçoit ici les capacités du fondateur et la réussite de la fondation ; celle-ci est plus ou moins brillante, selon qu'est plus ou moins capable celui qui en a été l'initiateur. Les capacités de ce dernier se discernent de deux façons : dans le choix du

site et dans l'organisation des lois. Parce que les hommes agissent par obligation ou par libre choix, et parce qu'on voit qu'il y a plus de vertu là où le choix est moins libre, il faut considérer que, pour l'édification d'une cité, il vaut mieux choisir un lieu stérile, afin que les hommes, contraints d'être industrieux et moins paresseux, soient plus unis. La pauvreté du site est, en effet, une moindre occasion de discordes, comme dans le cas de Raguse et de plusieurs autres villes édifiées dans des lieux semblables. Ce choix serait sans aucun doute le plus sage et le plus utile, si les hommes se contentaient de ce qu'ils ont et ne cherchaient pas à dominer les autres. Cependant, comme ils ne peuvent trouver de sécurité que dans la puissance, il faut fuir les pays stériles et s'implanter dans des lieux très fertiles, où, pouvant s'agrandir grâce à la richesse du site, on doit faire en sorte que les lois contraignent aux obligations que le site n'impose pas. On doit imiter ceux qui, vivant en des pays très agréables, fertiles et propres à fournir des hommes oisifs et incapables de toute action énergique, ont eu la sagesse, pour remédier aux dommages de l'oisiveté causés par la douceur du pays, d'imposer une sévère discipline à ceux qui devaient être soldats. Ils sont de la sorte devenus meilleurs soldats que dans les pays naturellement âpres et stériles. Parmi ceux-ci, il y eut le royaume d'Égypte, où, bien que le pays fût très agréable, la discipline imposée par les lois fut telle que naquirent des hommes excellents. Si leurs noms n'étaient pas ensevelis par le temps, on verrait comment ils mériteraient plus de louanges qu'Alexandre le Grand et plusieurs autres hommes dont le souvenir est encore frais. Quiconque examinerait le royaume du sultan et l'organisation des Mamelucks, avant qu'elle n'ait été supprimée par Sélim, reconnaîtrait en fait que, s'ils n'y avaient remédié par des lois très sévères, ils auraient redouté la paresse à quoi la douceur du pays pouvait les conduire.

Je dis donc que le choix le plus sage est de s'installer dans un lieu fertile, si on a limité par des lois cette fertilité en des bornes convenables. L'architecte Dinocrate vint trouver Alexandre le Grand, qui voulait édifier une cité à sa propre gloire. Il lui montra comment il pouvait la construire sur le mont Athos : un lieu qui, outre sa forte position, pouvait être disposé de façon à donner une forme humaine à la cité : chose admirable, rare et digne de sa grandeur. A la question d'Alexandre, qui lui demandait de quoi vivraient les habitants, il répondit qu'il n'y avait pas pensé. Alexandre en rit et, laissant de côté cette montagne, il construisit Alexandrie, où les habitants devaient habiter volontiers grâce à la richesse du pays et à la commodité de la mer et du Nil. Si donc on étudie l'édification de Rome en considérant Énée comme son premier fondateur, on peut dire qu'elle est au nombre des villes bâties par des étrangers ; s'il s'agit de Romulus, elle est des villes bâties par les hommes natifs du lieu. Mais on observera de toute

manière qu'elle eut des débuts indépendants, ne provenant de personne. On observera encore, comme l'on dira ci-dessous, qu'elle fut si contrainte par les lois de Romulus, de Numa et d'autres, que la fertilité de son site, la commodité de la mer, ses fréquentes victoires, la grandeur de son empire ne purent, des siècles durant, la corrompre et qu'elle conserva des vertus dont ne furent jamais autant ornés ni cités ni États.

Parce que les grandes choses qu'elle a faites et qui sont célébrées par Tite-Live sont advenues par délibération publique ou privée, au-dedans et au-dehors, je vais commencer par celles qui sont arrivées au-dedans et par délibération publique. J'envisagerai celles qui sont davantage dignes de remarque, en y ajoutant tout ce qui peut en découler. Sur ce sujet se terminera le premier livre ou la première partie de ces *Discours*.

II

De combien d'espèces sont les États et quelle fut celle de la République romaine

Je laisserai de côté les cités dont l'origine remonte à l'initiative d'autrui et je parlerai de celles dont l'origine n'a rien à voir avec une soumission étrangère, mais qui se sont gouvernées librement, soit comme républiques soit comme monarchies. Elles ont eu des origines diverses ainsi que des lois et des institutions différentes. Certaines, en effet, soit à l'origine soit après peu de temps, se sont vu conférer des lois tout d'un coup et par un seul homme : ce fut le cas de Lycurgue et des Spartiates. D'autres les ont eues par hasard, en plusieurs fois et selon les événements, comme il advint de Rome. Aussi peut-on appeler heureuse la république qui obtient par hasard un homme assez sage pour lui donner des lois telles que, sans devoir les corriger, elle puisse sous celles-ci vivre en sûreté. On voit que Sparte observa les siennes plus de huit cents ans sans les changer et sans subir de révoltes dangereuses. A l'inverse est relativement malheureuse la ville qui, n'étant pas tombée sur un sage législateur, doit se réformer elle-même. Parmi celles-ci, la plus malheureuse est celle qui est la plus éloignée des bonnes institutions, c'est-à-dire celle qui est totalement hors du droit chemin pouvant la conduire à un but juste et parfait. Il est presque impossible, en effet, que celles-ci se rétablissent grâce à un événement quelconque. Les autres, qui, n'ayant pas d'institutions parfaites, ont de bons débuts, aptes à s'améliorer, peuvent devenir parfaites en fonction des événements. Il est vrai toutefois qu'elles ne se réformeront pas sans

danger. La majorité des hommes, en effet, ne tombe jamais d'accord sur une réforme des institutions, si une nécessité ne leur en indique pas l'obligation. Cette nécessité ne pouvant arriver sans danger, il peut aisément arriver qu'une telle république s'écroule avant d'atteindre à une constitution parfaite. Florence en porte un excellent témoignage : en 1502, elle fut réorganisée du fait des événements d'Arezzo et désorganisée en 1512 par ceux de Prato [1].

Voulant donc parler des institutions de Rome et dire quels événements la conduisirent à sa perfection, j'observerai comment certains auteurs ayant écrit sur les États disent qu'il y en a de trois sortes, qu'ils appellent monarchie, aristocratie et démocratie [2]. Les législateurs doivent choisir l'une d'entre elles, selon ce qui leur semble le plus à propos. D'autres auteurs, plus sages selon l'opinion d'un grand nombre, jugent qu'il y a six espèces de gouvernement, dont trois sont exécrables et trois sont bonnes en elles-mêmes, mais si aisément corruptibles qu'elles en viennent aussi à être pernicieuses. Celles qui sont bonnes sont celles qui sont indiquées ci-dessus. Celles qui sont mauvaises en sont trois autres, qui dépendent de celles-ci et en sont si proches qu'elles passent aisément de l'une à l'autre. La monarchie devient facilement tyrannique ; l'aristocratie devient aisément l'État de quelques personnes ; l'État populaire tombe aisément dans le désordre. De sorte qu'un législateur qui établit l'un de ces régimes dans une cité le fait pour peu de temps, car il n'y a pas de remède qui puisse l'empêcher de glisser vers son contraire, du fait de la similitude existant en ce cas entre le vice et la vertu.

Ces changements de gouvernement surviennent par hasard. Au commencement du monde, étant peu nombreux, les habitants vécurent un temps dispersés comme des animaux. Puis, l'espèce se multipliant, ils se regroupèrent et, pour pouvoir mieux se défendre, commencèrent à considérer celui qui était le plus robuste et le plus courageux, le choisirent comme chef et lui obéirent. On commença alors à discerner les choses bonnes et honnêtes et à les distinguer des mauvaises et pernicieuses. Voyant que, si quelqu'un nuisait à son bienfaiteur, il en naissait de la haine pour l'un et de la pitié pour l'autre, on blâmait les ingrats, on honorait les plus reconnaissants et on pensait que de semblables violences pouvaient vous être faites. Pour écarter de tels maux, on se mit à faire des lois et à ordonner des punitions contre les contrevenants : telle fut l'origine de la justice. Ceci étant, devant ensuite choisir un chef, les hommes ne suivirent plus le plus fort, mais celui qui était le plus sage et le plus juste. Ensuite on commença à nommer un chef

1. La révolte d'Arezzo fut réprimée en 1502. Prato fut mise à sac par les Espagnols le 29 août 1512. Cet événement entraîna la chute de la République de Florence et le retour des Médicis.

2. Cf. Polybe, *Histoires*, VI.

par succession et non plus par élection ; les héritiers se mirent à dégénérer par rapport à leurs ancêtres et à penser qu'un prince n'avait rien d'autre à faire qu'à surpasser les autres par le luxe, la lascivité et toutes sortes de licences. Les princes commençant à être haïs et donc à craindre, et passant aussitôt de la crainte à la violence, il en naquit bientôt la tyrannie. Il en découla des haines, des conspirations et des conjurations, dues non pas à ceux qui étaient timides ou faibles, mais à ceux qui, dépassant les autres en générosité, grandeur d'âme, richesse et noblesse, ne pouvaient supporter la vie malhonnête du prince. Suivant l'autorité de ces chefs, la multitude s'armait contre le prince et, après l'avoir abattu, leur obéissait comme à ses libérateurs. Ayant en haine le nom même de prince, ceux-ci constituaient un gouvernement. Au début, considérant l'ancienne tyrannie, ils se gouvernaient conformément aux lois qu'ils avaient établies. Ils préféraient le bien public à leurs intérêts particuliers et administraient et protégeaient avec le plus grand soin les affaires publiques et privées. Ce régime étant ensuite passé sous l'autorité de leurs enfants, ceux-ci, n'étant pas au fait des changements de la fortune, n'ayant jamais eu de malheurs et ne se satisfaisant pas de l'égalité entre citoyens, s'adonnaient à l'avarice, à l'ambition, au rapt de femmes et transformaient un gouvernement d'optimates en gouvernement d'un petit nombre, sans le moindre respect pour les règles de la vie commune. En peu de temps ils connurent le même sort que le tyran, parce que la multitude, dégoûtée de leur gouvernement, se mit au service de ceux qui désiraient les attaquer. Ainsi apparut bientôt quelqu'un qui les détruisit avec l'aide des masses. Conservant encore à l'esprit le souvenir du prince et de ses violences, ayant abattu le régime oligarchique et ne voulant pas refaire une monarchie, ils choisirent le gouvernement populaire. Ils l'ordonnèrent de telle façon que ni un petit nombre ni un prince ne puissent accaparer le pouvoir. Comme les États ont tout d'abord un certain prestige, le régime populaire se maintint un court moment. Après la disparition de la génération de ses fondateurs, on tomba bientôt dans une licence, où ni les hommes publics ni les particuliers ne se craignaient. Chacun vivant à sa manière, on commettait chaque jour mille violences, de sorte que, poussés par la nécessité ou par les suggestions d'un homme de bien, ou bien par le désir de fuir cette licence, on revint à la monarchie. De celle-ci on revint par degrés à la licence, de la manière et pour les raisons que l'on vient de dire.

Tel est le cercle qu'ont parcouru et que parcourent tous les États. Ils reviennent rarement aux mêmes formes de gouvernement, parce qu'aucun État ou presque n'a une vie assez longue pour passer plusieurs fois par ces changements et survivre. Mais il arrive souvent qu'en de tels tourments un État dépourvu de sagesse et de force devienne le sujet d'un pays voisin mieux ordonné que lui. S'il n'en

était pas ainsi, un État serait capable de passer à l'infini d'un régime à un autre.

Je dis donc que toutes les espèces de gouvernement sont mauvaises, à cause de la brièveté des trois qui sont bonnes et de la malignité des trois mauvaises. Connaissant ces défauts et écartant chacune de ces espèces, les sages législateurs en ont choisi une qui participe de toutes. Ils la jugent plus ferme et plus stable, parce que, lorsqu'il y a dans un même État un prince, des optimates et un gouvernement populaire, chacun surveille l'autre.

Parmi tous ceux qui, pour avoir élaboré une telle constitution, ont mérité le plus de louanges, on trouve Lycurgue. Il organisa si bien les lois à Sparte que, donnant leur part aux rois, aux optimates et au peuple, il édifia un État qui dura plus de huit cents ans, pour sa propre gloire et la paix de la cité. Il arriva le contraire à Solon, qui organisa les lois à Athènes. N'y ayant organisé que le régime populaire, il lui donna une vie si brève qu'avant de mourir il vit naître la tyrannie de Pisistrate. Les héritiers de celui-ci furent chassés au bout de quarante ans et Athènes redevint libre, puisqu'elle revint au régime populaire conforme aux institutions de Solon. Néanmoins ce régime ne dura que cent ans, bien qu'on eût pris, pour le maintenir, de nombreuses dispositions destinées à réprimer l'insolence des grands et la licence de la multitude : dispositions qui n'avaient pas été envisagées par Solon. Toutefois, parce qu'on ne les combina pas avec la puissance du prince et celle des optimates, Athènes eut une vie beaucoup plus courte que Sparte.

Mais venons-en à Rome. Bien qu'elle n'eût pas un Lycurgue pour l'organiser initialement de façon qu'elle pût vivre longtemps en liberté, il s'y passa cependant tant d'événements, dus à la désunion existant entre la plèbe et le sénat, que le hasard fit ce que n'avait pu faire le législateur. En effet, si Rome n'eut pas cette première chance, elle eut la seconde. Car si ses premières institutions furent défectueuses, toutefois elles ne s'éloignèrent pas de la voie droite qui pouvait les conduire à la perfection. Romulus et les autres rois firent nombre de bonnes lois, qui convenaient également à un régime de liberté. Mais, leur but étant de fonder un royaume et non une république, quand Rome devint libre, elle manqua des institutions nécessaires à la liberté, qui n'avaient pas été instaurées par les rois. Bien que ceux-ci eussent perdu le pouvoir de la manière et pour les raisons déjà exposées, néanmoins ceux qui les chassèrent, en créant deux consuls pour remplacer le roi, chassèrent de Rome le nom du roi, mais non pas son pouvoir. Pourvue des consuls et d'un sénat, cette république n'était composée que de deux des trois régimes indiqués ci-dessus, c'est-à-dire la monarchie et les optimates. Il ne lui restait qu'à faire sa place au gouvernement populaire. La noblesse romaine étant devenue violente pour les raisons que l'on dira ci-dessous, le peuple se révolta contre elle. Aussi, pour ne pas tout

perdre, fut-elle contrainte de laisser sa part au peuple. Le sénat et les consuls conservèrent d'autre part assez d'autorité pour tenir leur rang dans cette république. Ainsi naquirent les tribuns de la plèbe : à la suite de cette création, cet État fut consolidé, parce que les trois variétés de gouvernement y avaient leur part. La fortune lui fut si favorable que, quoique l'on fût passé du régime monarchique et aristocratique à celui du peuple, par les étapes et pour les raisons susdites, néanmoins on n'ôta jamais toute son autorité au roi pour la donner aux optimates, et l'on ne diminua jamais l'autorité des optimates pour la donner au peuple. Restant mixte, ce fut un État parfait, qui atteignit sa perfection grâce à la désunion de la plèbe et du sénat, comme on va amplement le démontrer dans les deux prochains chapitres.

III

Quels événements ont amené la création à Rome des tribuns, rendant ainsi la république plus parfaite

Comme le démontrent tous ceux qui traitent de politique et comme le prouvent les exemples historiques, il faut que le fondateur d'un État et que le législateur supposent par avance que tous les hommes sont méchants, et qu'ils sont prêts à mettre en œuvre leur méchanceté toutes les fois qu'ils en ont l'occasion. Lorsque ce penchant demeure caché, cela provient d'une cause ignorée, que l'on ne discerne pas, parce que l'on n'a pas fait l'expérience du contraire. Le temps, père de toute vérité, le fait finalement découvrir.

On aurait dit qu'il y avait à Rome une très grande union entre la plèbe et le sénat après l'expulsion des Tarquins[1]. Les nobles semblaient avoir déposé tout orgueil et être devenus d'esprit populaire, au point d'être supportables aux yeux mêmes des plus humbles citoyens. Leur ruse resta cachée et l'on n'en vit pas la cause tant que vécurent les Tarquins. Les craignant et ayant peur que la plèbe maltraitée ne se rapprochât d'eux, la noblesse se comportait avec humanité envers le peuple. A peine les Tarquins furent-ils morts, les nobles, n'ayant plus peur, commencèrent à cracher sur la plèbe le venin qu'ils avaient dissimulé ; et ils l'attaquèrent de toutes les façons. Ce fait porte témoignage de ce que j'ai dit plus haut, à savoir que les hommes ne font jamais le bien sinon par nécessité. Là où il y a abondance de choix et où la licence est possible, tout se remplit aussitôt de confusion et de désordre.

1. En 510 av. J.-C.

C'est pourquoi l'on dit que la faim et la pauvreté rendent les hommes industrieux et que les lois les rendent bons. Là où le bien triomphe sans la loi, la loi n'est pas nécessaire ; mais, lorsque manque cette bonne habitude, la loi est immédiatement nécessaire. Après la mort des Tarquins, qui réfrénaient la noblesse par la peur, il fallut penser à une nouvelle institution pour obtenir le même effet que celui des Tarquins de leur vivant. Aussi, après de nombreux désordres, troubles et dangers surgis entre la plèbe et la noblesse, on en vint, pour la sécurité du peuple, à la création des tribuns. On leur conféra tant de prééminences et de réputation qu'ils demeurèrent toujours des médiateurs entre la plèbe et le sénat et un obstacle à l'insolence des nobles.

IV

Comment la désunion entre la plèbe et le sénat rendit libre et puissante la République romaine

Je ne veux pas manquer d'examiner les troubles qui eurent lieu à Rome depuis la mort des Tarquins jusqu'à la création des tribuns. Je discuterai ensuite l'opinion de certains qui prétendent que Rome a été une république turbulente et si pleine de confusion que, si la fortune et la valeur militaire n'y avaient suppléé, elle aurait été inférieure à tout autre État. Je ne puis nier que la fortune et l'armée furent les causes de la puissance de Rome. Mais il me semble bien que l'on devrait s'apercevoir que, là où il y a une bonne armée, il faut qu'il y ait de bonnes institutions et qu'il est bien rare alors que la fortune ne soit pas favorable. Mais venons-en aux autres caractéristiques de cette cité. Je prétends que ceux qui condamnent les troubles advenus entre les nobles et la plèbe blâment ce qui fut la cause première de la liberté de Rome : ils accordent plus d'importance aux rumeurs et aux cris que causaient de tels troubles qu'aux heureux effets que ceux-ci engendraient. Ils ne considèrent pas le fait que, dans tout État, il y a deux orientations différentes, celle du peuple et celle des grands, et que toutes les lois favorables à la liberté procèdent de leur opposition. Il en advint ainsi à Rome, comme on peut aisément le voir. Depuis les Tarquins jusqu'aux Gracques[1], en effet, pendant plus de trois cents ans, les troubles de Rome ne provoquèrent que rarement des exils et plus rarement des condamnations à mort. On ne peut donc qualifier ces troubles de nocifs, ni parler d'une république divisée, alors que durant si longtemps elle

1. De 509 environ à 121 av. J.-C.

n'exila pas plus de huit ou dix citoyens, du fait de ses discordes ; en fit tuer un très petit nombre et en condamna très peu aussi à des amendes. On ne peut en aucune manière accuser raisonnablement de désordre une république où l'on voit tant d'exemples de vaillance. Les bons exemples proviennent de la bonne éducation, la bonne éducation des bonnes lois, les bonnes lois des troubles, qu'un grand nombre condamne à tort. Quiconque, en effet, examine attentivement leur issue ne peut trouver qu'ils ont engendré des exils ou des violences préjudiciables au bien commun, mais au contraire des lois et des institutions utiles à la liberté publique. Mais, si l'on dit que ces procédés étaient extraordinaires et presque sauvages, consistant à entendre sans cesse les cris du peuple contre le sénat, à voir toute la plèbe romaine en tumulte courir par les rues, fermer ses boutiques et même sortir de Rome en masse, toutes choses qui effrayent rien qu'à les lire, je réponds que chaque cité doit fournir au peuple un débouché à son ambition, et notamment les cités qui, dans les occasions importantes, veulent avoir recours au peuple. Parmi ces cités, Rome avait pour coutume que, quand le peuple voulait obtenir une loi, ou bien il faisait l'une des choses que l'on vient de dire, ou bien il refusait de s'enrôler pour aller à la guerre ; en sorte que le sénat était obligé de le satisfaire. Les aspirations des peuples libres sont rarement pernicieuses à leur liberté. Elles leur sont inspirées par l'oppression qu'ils subissent, ou par la crainte qu'ils en éprouvent. Si ces idées sont fausses, il y a le recours des assemblées, où peut apparaître un homme de bien qui, par son discours, leur fait sentir leur erreur. Comme le dit Cicéron[1], les peuples, quoique ignorants, sont capables d'apprécier la vérité et ils s'y rendent aisément quand elle leur est présentée par un homme qu'ils estiment digne de foi.

On doit donc ménager ses critiques envers le peuple romain et considérer que tant de bons effets ne pouvaient provenir que de très bonnes causes. Si les troubles de Rome suscitèrent la création des tribuns, ils méritent de grandes louanges. Car, outre qu'ils donnèrent leur part à l'administration populaire, ils furent créés pour garder la liberté de Rome, comme on le montrera au chapitre suivant.

1. Cicéron, *De amicitia*, XXV-XXVI.

V

A qui l'on doit plus sûrement confier la garde de la liberté, aux grands ou au peuple ; et qui des deux a plus de raisons de causer des troubles, celui qui veut conquérir ou celui qui veut conserver

Ceux qui ont sagement créé une république, parmi les mesures les plus nécessaires qu'ils ont prises, il y eut celle d'établir une garde pour la liberté. Suivant que la garde a été plus ou moins bien placée, la liberté a duré plus ou moins longtemps. Comme, dans toute république, il y a les grands et le peuple, on s'est demandé aux mains de qui il vaut mieux confier cette garde. A Lacédémone et, de notre temps, à Venise, elle a été confiée à la noblesse, mais, chez les Romains, ce fut à la plèbe.

Il faut donc examiner laquelle de ces républiques a fait le meilleur choix. Il y a de puissantes raisons de part et d'autre ; mais, à en juger par leur achèvement, on pencherait pour les nobles, car la liberté de Sparte et de Venise a duré plus longtemps que celle de Rome. Pour en venir aux raisons et parler d'abord en faveur de Rome, je dirai qu'il faut toujours confier un dépôt à ceux qui ont moins le désir de s'en emparer. Sans aucun doute, si l'on considère les buts des nobles et du peuple, on constate qu'il y a chez les premiers un grand désir de dominer, et, chez le second, le désir seulement de ne pas être dominé, et, par conséquent, une plus grande volonté de vivre libre. Préposé à la garde de la liberté, le peuple en a donc plus de soin et, ne pouvant s'en emparer, il empêche que d'autres ne s'en emparent. Ceux qui, au contraire, se prononcent en faveur des institutions spartiates et vénitiennes disent que ceux qui confient à la noblesse la charge de ce dépôt font deux bons choix. Le premier consiste à accorder quelque chose de plus à son ambition, et à la satisfaire, en lui donnant une part plus grande au commandement de la république et en remettant cette charge entre ses mains. L'autre consiste à priver d'autorité les esprits turbulents de la plèbe, qui par nature produit des dissensions et des troubles pouvant porter la noblesse à quelque acte de désespoir et entraîner avec le temps les pires conséquences. On en donne Rome même pour exemple, où, pour avoir confié cette autorité aux tribuns du peuple, celui-ci ne se contenta pas d'un seul consul, mais voulut qu'ils fussent tous deux plébéiens. Il prétendit ensuite à toutes les dignités de la république. Non content de cela, poussé par la même fureur, il en vint à adorer tous ceux qu'il vit en mesure d'abattre la noblesse ; d'où résultè-

rent l'élévation de Marius et la ruine de Rome. A dire vrai, si l'on raisonne bien sur l'une ou l'autre des solutions, on peut hésiter quant à savoir qui il faut choisir pour la garde de la liberté, ne sachant pas quelle est l'espèce d'hommes la plus nocive dans une république : celle qui désire conserver les charges qu'elle a déjà, ou celle qui désire acquérir celles qu'elle n'a pas.

Qui examinera soigneusement le problème en tirera cette conclusion : ou bien l'on parle d'un État qui veut étendre son empire, comme Rome ; ou bien l'on parle d'un État qui se contente de le conserver. Dans le premier cas, il faut imiter Rome en tout ; dans le second, on peut imiter Venise et Sparte, pour les raisons que l'on dira dans le chapitre suivant.

Mais, pour revenir à la question de savoir quels sont les hommes les plus nocifs dans un État, ceux qui désirent acquérir ou bien ceux qui craignent de perdre ce qu'ils ont acquis, je note que, Gaius Menius ayant été nommé dictateur et Marcus Folius[1] maître de la cavalerie, afin d'enquêter sur certaines conjurations ourdies à Capoue contre Rome, le peuple leur donna également le pouvoir de rechercher à Rome ceux qui par ambition et des moyens illégitimes s'efforçaient de parvenir au consulat et aux autres charges de l'État. Croyant que cette mission du dictateur était dirigée contre eux, les nobles répandirent à travers Rome le bruit que ce n'était pas eux qui cherchaient à obtenir les charges par ambition et des moyens illégitimes, mais les gens du peuple. Ceux-ci — disaient-ils — ne pouvant compter sur leurs origines et leur mérite, cherchaient à parvenir à ces distinctions par des moyens illégitimes ; et ils accusaient tout particulièrement le dictateur. Cette accusation fut si vive que Menius, ayant prononcé une harangue pour se plaindre des calomnies des nobles à son endroit, se démit de ses fonctions et se soumit au jugement du peuple. Après examen de sa cause, il fut absous. On disputa longuement à cette occasion pour savoir qui est le plus ambitieux : celui qui veut maintenir ou celui qui veut acquérir, l'un et l'autre de ces désirs pouvant être la cause de graves troubles. Le plus souvent, néanmoins, ceux-ci sont causés par les possédants, parce que la peur de perdre engendre chez eux la même envie que chez ceux qui désirent acquérir. En effet, les hommes ne croient pas posséder en toute sécurité s'ils n'augmentent pas ce qu'ils ont. En outre, possédant déjà beaucoup, ils peuvent plus puissamment et plus violemment susciter des troubles. Il y a plus : leur comportement incorrect et ambitieux allume, dans le cœur de ceux qui n'ont rien, l'envie de posséder, soit pour se venger d'eux en les dépouillant, soit pour

1. Machiavel écrit par erreur Marcus Menenius (pour Gaius Menius) et Marcus Fulvius (pour Marcus Folius) ; cf. Tite-Live, IX, 26 (toutes les références à Tite-Live concernent son *Histoire romaine*).

pouvoir eux aussi atteindre aux richesses et aux charges dont ils voient faire un mauvais usage.

VI

S'il était possible d'organiser à Rome un régime capable de supprimer les inimitiés entre le peuple et le sénat

Nous avons discuté ci-dessus des effets produits par les controverses entre le peuple et le sénat. Celles-ci ayant continué jusqu'à l'époque des Gracques, où elles furent cause de la perte de la liberté, on pourrait souhaiter que Rome ait obtenu les grands résultats qu'elle obtint, sans qu'il y eût pour autant chez elle de telles inimitiés. Aussi m'a-t-il semblé important de considérer si l'on pouvait organiser à Rome un régime capable de supprimer lesdites controverses. Pour examiner ce point, il est nécessaire de recourir aux cas des États qui ont été longtemps libres, sans connaître ni inimitiés ni émeutes ; voir quel était leur régime et s'il était possible de l'introduire à Rome. Parmi les États anciens, il y a Sparte ; parmi les modernes, Venise, que j'ai nommée plus haut[1]. Sparte eut un roi et un sénat restreint pour la gouverner. Venise n'a pas distingué son gouvernement par des appellations, mais rassemble, sous le même nom de nobles, tous ceux qui peuvent participer au pouvoir. Cette façon de faire est davantage due au hasard qu'à la sagesse des législateurs. S'étant regroupés, pour les raisons indiquées ci-dessus, sur les écueils où se trouve maintenant cette ville, les habitants, lorsqu'ils furent assez nombreux pour devoir faire des lois leur permettant de vivre ensemble, organisèrent leur forme de gouvernement. Se réunissant souvent en conseil pour délibérer des affaires de la cité, lorsqu'ils se jugèrent assez nombreux pour se gouverner, ils fermèrent l'accès du pouvoir à tous les nouveaux arrivants[2]. Avec le temps, de nombreux habitants se trouvant exclus du gouvernement, pour conférer du prestige à ceux qui gouvernaient on les appela nobles, et les autres, gens du peuple. Cette manière de faire put apparaître et se maintenir sans troubles, parce que, quand elle apparut, quiconque habitait Venise appartenait au gouvernement, de sorte que personne ne pouvait se plaindre. Ceux qui vinrent ensuite y habiter, trouvant le régime fixé et achevé, n'avaient ni raisons ni facilités pour créer des troubles. Ils n'avaient pas de raisons, parce que rien ne leur avait été ôté ; ils n'avaient pas de facilités, parce que ceux qui gouvernaient les tenaient

1. Cf. chap. I et II.
2. En 1297, lors de la « fermeture » du Grand Conseil.

en bride et ne les employaient dans aucune affaire pouvant leur conférer de l'autorité. En outre, ceux qui vinrent habiter après à Venise ne furent pas très nombreux, ni en nombre suffisant pour qu'il y eût disproportion entre gouvernants et gouvernés. Car le nombre des nobles est égal ou supérieur à celui de ceux qui ne le sont pas. Ainsi Venise put-elle organiser son régime et maintenir son union.

Sparte, comme je l'ai dit, était gouvernée par un roi et par un sénat restreint. Elle put se maintenir ainsi longtemps, parce que, ayant peu d'habitants, l'accès en étant interdit à de nouveaux venus et un grand respect étant porté aux lois de Lycurgue (en les observant on supprimait toute occasion d'émeute), elle put vivre longtemps unie. Lycurgue, en effet, établit à Sparte par ses lois une grande égalité de richesses et une moindre égalité de charges. Il y régnait une égale pauvreté et les plébéiens étaient moins ambitieux, parce que les charges étaient distribuées entre quelques citoyens, qu'elles étaient inaccessibles à la plèbe et que les nobles ne donnèrent jamais à celle-ci, par de mauvais traitements, l'envie d'occuper les places. Cela provint de ce que les rois de Sparte, installés dans cette fonction et placés au milieu de cette noblesse, n'avaient pas de meilleur remède pour maintenir leur dignité que de défendre le peuple de toute violence. Ainsi la plèbe n'avait-elle pas de crainte et ne désirait pas le pouvoir. Comme elle n'avait ni crainte ni pouvoir, il n'existait aucune compétition entre elle et la noblesse, et aucune cause de trouble. Ainsi les Spartiates purent-ils vivre longtemps dans l'union. Deux faits principaux furent la cause de cette union : l'une, que les habitants de Sparte étaient peu nombreux et qu'ils pouvaient de ce fait être gouvernés par un petit nombre ; l'autre, que n'acceptant pas d'étrangers dans leur État, ils n'avaient aucune occasion de corruption, ni de voir croître la population au point qu'elle fût trop lourde pour les quelques hommes qui gouvernaient.

A bien considérer toutes ces choses, on voit comment les législateurs romains devaient choisir un des deux moyens suivants pour faire en sorte que Rome demeurât en paix, comme les deux États susdits : ou bien ne pas employer la plèbe à la guerre, comme les Vénitiens ; ou bien ne pas ouvrir les portes aux étrangers, comme Sparte. Ils choisirent les deux : ce qui donna force et nombre à la plèbe et causa d'infinies occasions de troubles. Mais, si l'État romain avait été plus paisible, il en serait résulté l'inconvénient suivant : il aurait été plus faible, parce que lui aurait été close la voie de la grandeur à laquelle il parvint. Si, en effet, Rome avait voulu supprimer les causes de désordre, elle aurait supprimé aussi les causes de son développement. Dans toutes les choses humaines, à bien les considérer, on voit qu'on ne peut supprimer un inconvénient sans qu'il en surgisse un autre. Donc, si l'on veut former un peuple nombreux et armé pour pouvoir créer un grand empire, on le fait de telle façon qu'on ne peut ensuite le manier aisé-

ment. Si on le maintient peu nombreux ou désarmé pour pouvoir le manier, et si l'on fait des conquêtes, on ne peut les conserver, ou bien le peuple est si avili que l'on est la proie du premier assaillant venu. Aussi faut-il, dans chaque délibération, distinguer le choix qui comporte le moins d'inconvénients et le prendre pour le meilleur, parce qu'on n'en trouve jamais aucun qui soit exempt de tout inconvénient. Rome pouvait donc, à l'imitation de Sparte, nommer un prince à vie et créer un sénat restreint ; mais elle ne pouvait pas ne pas accroître, comme elle, le nombre de ses citoyens, si elle voulait établir un grand empire. De sorte qu'un roi à vie et un sénat peu nombreux lui auraient été de peu d'utilité quant au maintien de son union.

Si donc quelqu'un voulait de nouveau fonder une république, il devrait examiner s'il veut qu'elle s'accroisse comme Rome en conquêtes et en puissance, ou bien s'il désire qu'elle demeure en d'étroites frontières. Dans le premier cas, il faut l'organiser comme Rome et laisser du mieux possible une place aux émeutes et aux dissensions générales, parce que, sans un grand nombre d'hommes bien armés, jamais une république ne pourra s'accroître, ou, s'étant accrue, se maintenir. Dans le second cas, on peut l'organiser comme Sparte et comme Venise. Mais, comme les conquêtes sont un poison pour de telles républiques, il faut, de toutes les manières pour ces républiques, que le législateur leur interdise de conquérir, parce que les conquêtes fondées sur une république faible en sont la ruine. C'est ce qui advint à Sparte et à Venise. La première, ayant soumis presque toute la Grèce, montra à l'occasion d'un incident minime la faiblesse de ses fondements. En effet, après la révolte de Thèbes due à Pélopidas[1], les autres villes se révoltant à leur tour, cette république s'écroula complètement. De même Venise, après avoir occupé une grande partie de l'Italie, le plus souvent non par la guerre mais par la ruse et par l'argent, lorsqu'elle dut faire preuve de sa force, perdit le tout en une bataille[2]. Je crois volontiers que, pour fonder une république devant durer longtemps, il faudrait l'organiser intérieurement comme Sparte ou comme Venise, la placer dans une position forte et suffisamment puissante pour que personne ne puisse la terrasser d'un seul coup, et, d'autre part, de sorte qu'elle ne soit pas assez grande pour inquiéter ses voisins. Ainsi elle pourrait jouir longtemps de sa position. En effet, c'est pour deux raisons qu'on fait la guerre à une république : l'une pour s'en emparer, l'autre de crainte d'être occupé par elle. La manière susdite supprime presque totalement les deux causes. Si elle est difficile à attaquer, telle que je l'imagine, étant bien organisée pour sa défense, il arrivera rarement ou jamais que quelqu'un pense à s'en emparer. Si elle demeure

1. En 379 av. J.-C.
2. Bataille d'Agnadello de 1509.

dans ses frontières et si l'on voit par expérience qu'elle n'a pas d'ambition, il n'arrivera jamais que quelqu'un, poussé par la crainte, lui fasse la guerre. Cela sera d'autant plus aisé, si sa constitution ou ses lois lui interdisent de s'agrandir. Je crois fermement que, les choses étant équilibrées de cette façon, ce serait la meilleure vie civile et une paix véritable pour une cité. Mais, toutes les choses humaines étant en mouvement et ne pouvant demeurer immobiles, il faut qu'elles montent ou qu'elles descendent. La nécessité vous contraint à de nombreuses choses auxquelles la raison ne vous pousse pas. Si bien que, ayant organisé une république capable de se maintenir sans s'agrandir, si la nécessité vous contraint à le faire, ses fondements seront détruits et elle s'écroulera promptement. D'autre part, si le ciel lui est assez favorable pour qu'elle n'ait pas à faire la guerre, il en résultera que l'oisiveté l'amollira ou la divisera. Ces deux choses ensemble, ou chacune séparément, seront cause de sa ruine. Donc, ne pouvant, comme je le crois, établir d'équilibre, ni maintenir exactement cette voie moyenne, il faut, en organisant une république, penser au choix le plus honorable et l'organiser de façon telle que, même si la nécessité la pousse à s'agrandir, elle puisse conserver ce qu'elle aura occupé. Pour revenir à mon premier point, je crois qu'il faut imiter la constitution romaine et non celle des autres républiques, parce qu'on ne peut trouver de voie moyenne entre l'une et l'autre. Il faut tolérer les inimitiés pouvant naître entre le peuple et le sénat, en les prenant comme un inconvénient nécessaire pour parvenir à la grandeur de Rome. Outre les raisons déjà alléguées, où l'on démontre que l'autorité des tribuns était nécessaire pour le maintien de la liberté, on peut aisément considérer le bénéfice qu'apporte aux républiques l'accusation publique, qui était confiée aux tribuns, comme on le verra au chapitre suivant.

VII

Comment les accusations sont nécessaires dans une république pour y maintenir la liberté

A ceux qui, dans une cité, sont préposés à la garde de la liberté, on ne peut donner d'autorité plus utile et nécessaire que celle de pouvoir accuser les citoyens devant le peuple, devant un magistrat ou un conseil, quand ils ont commis quelque faute contre la liberté. Cette disposition a deux effets très utiles dans une république. Le premier est d'empêcher que les citoyens, par crainte d'être accusés, ne tentent quelque chose contre l'État. S'ils la tentent, ils sont aussitôt châtiés sans autre

considération. L'autre effet est d'offrir une issue aux ferments qui croissent, de quelque façon que ce soit, dans une cité, contre tel ou tel citoyen. Lorsque ces ferments n'ont pas d'issue normale, ils recourent à des procédés extraordinaires qui sont la ruine de la république tout entière. Il n'est donc rien qui rende une république plus stable et assurée que de l'organiser de façon telle que l'altération des ferments qui l'agitent ait une voie où s'épancher, prévue par la loi. C'est ce que plusieurs exemples peuvent démontrer, notamment celui que cite Tite-Live à propos de Coriolan[1]. La noblesse romaine étant irritée contre la plèbe, parce qu'il lui semblait que celle-ci avait trop d'autorité du fait de la création des tribuns qui la défendaient ; Rome souffrant, comme il arrive, d'une grande pénurie de ravitaillement et le sénat ayant fait venir du blé de Sicile, Coriolan, hostile au parti populaire, fut d'avis que le temps était venu de châtier la plèbe et de lui ôter l'autorité qu'elle avait prise au détriment de la noblesse, en l'affamant et ne lui distribuant pas de blé. Cette proposition étant venue aux oreilles du peuple, son indignation fut si grande contre Coriolan qu'à la sortie du sénat il l'aurait assassiné dans une émeute, si les tribuns ne l'avaient cité à comparaître pour défendre sa cause. A propos de cet incident, on peut noter ce que l'on a dit ci-dessus, à savoir combien il est utile et nécessaire que les républiques aient des lois, qui ouvrent une issue à la colère de la masse contre un citoyen. Si ces mesures ordinaires n'existent pas, on recourt à des moyens extraordinaires, qui produisent sans aucun doute des effets plus funestes.

Si un citoyen est condamné par des voies ordinaires, même si on lui fait du tort, il n'en résulte que peu ou point de désordre dans la république. Cela advient, en effet, sans avoir recours à des forces privées ou étrangères, qui sont la ruine de la liberté, mais à des forces et des organisations publiques, qui ont leurs propres limites et n'aboutissent pas à la ruine de la république. Pour renforcer cette opinion par des exemples, il me suffit de celui de Coriolan. A ce propos, il n'y a qu'à considérer quels malheurs aurait pu entraîner pour la république romaine son assassinat dans une émeute. Il en serait advenu une violence entre particuliers, qui engendre la crainte, laquelle pousse à chercher une défense : pour se défendre on se procure des partisans, d'où naissent des partis et, de ceux-ci, la ruine de la cité. L'affaire ayant été réglée par ceux qui en avaient l'autorité, on parvint à supprimer tous les maux qui pouvaient en découler sous une autorité privée.

Nous avons vu à notre époque quels troubles a suscités à Florence l'incapacité de la foule à épancher par des voies ordinaires son hostilité contre un citoyen. C'est ce qui advint à l'époque où Francesco Valori

1. Tite-Live, II, 33-35.

était comme le prince de la cité[1]. Nombreux étaient ceux qui le jugeaient ambitieux et désireux, du fait de son audace et de son courage, de sortir des bornes de la société civile, d'autant qu'il n'y avait dans la république aucun moyen de lui résister, sinon une faction hostile à la sienne. De sorte que, cet homme ne connaissant que les procédés extraordinaires, des factieux commencèrent à apparaître pour le défendre. D'autre part, n'ayant pas de voie ordinaire pour s'opposer à lui, ceux qui lui étaient hostiles pensèrent à recourir à des procédés extraordinaires, si bien que l'on en vint aux armes. Si on avait pu s'opposer à lui par des voies ordinaires, son autorité aurait été réduite à son seul dommage. Mais, comme on dut le réduire par des voies extraordinaires, il s'ensuivit non seulement son dommage, mais celui de nombreux autres citoyens. Pour soutenir la conclusion susdite, on pourrait également citer l'incident survenu à Florence au temps de Pierre Soderini, et qui eut lieu parce qu'il n'y avait dans cette république aucun moyen d'accusation contre l'ambition des puissants. Il ne suffit pas dans une république d'accuser un puissant devant huit juges[2]. Il faut que les juges soient nombreux, parce que le petit nombre suit toujours la volonté du petit nombre. S'il y avait eu de telles procédures, ou bien les citoyens l'auraient accusé, s'il s'était mal comporté, et de cette façon, sans faire appel à l'armée espagnole, ils auraient épanché leur humeur. Ou bien, s'il ne s'était pas mal comporté, ils n'auraient pas osé agir contre lui, par crainte d'être accusés à leur tour. Cette jalousie, qui causa tant de désordres, aurait ainsi disparu de toutes façons.

On peut en conclure que, toutes les fois que des forces étrangères sont appelées par une partie des citoyens d'une cité, cela provient des mauvaises institutions de celle-ci. Il ne se trouve pas, en effet, dans l'ensemble de ses lois de dispositions qui ouvrent, sans procédures extraordinaires, une issue aux humeurs malignes propres aux hommes. On y pourvoit entièrement en confiant les accusations à un nombre élevé de juges et en leur conférant une grande publicité. Ces procédures furent si bien organisées à Rome que, malgré tant de dissensions nées entre la plèbe et le sénat, jamais le sénat ni la plèbe ni aucun particulier ne pensa à recourir à des forces extérieures. Ayant chez eux un remède, ils n'étaient pas contraints d'en chercher un à l'extérieur. Bien que les exemples cités ci-dessus suffisent largement à le prouver, je veux en donner un autre, rapporté par Tite-Live dans son histoire[3]. Il raconte comment, à Chiusi, cité alors célèbre d'Étrurie, une sœur d'Aruns avait été violée par un Lucumon[4]. Ne pouvant se venger à cause de la puis-

1. Entre 1494 et 1498.
2. Les Huit de Garde de Florence.
3. Tite-Live, V, 33.
4. C'était le nom des nobles étrusques.

sance du violeur, Aruns s'en alla trouver les Gaulois, qui régnaient alors dans le pays qu'on appelle aujourd'hui la Lombardie. Il les engagea à venir en armes à Chiusi, en leur montrant comment ils pouvaient tirer profit de sa vengeance. Si Aruns avait pensé pouvoir se venger par des procédures propres à sa cité, il n'aurait pas appelé les forces des barbares. De même que ces accusations sont utiles dans une république, de même les calomnies y sont inutiles et pernicieuses, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant.

VIII

Autant les accusations sont utiles aux républiques, autant les calomnies leur sont pernicieuses

La vaillance de Furius Camillus, lorsqu'il débarrassa Rome de l'oppression des Gaulois, fut telle que tous les citoyens romains lui cédaient la première place, sans qu'ils eussent le sentiment de perdre de leur réputation ou de leur rang. Néanmoins Manlius Capitolinus ne pouvait supporter qu'on lui attribuât tant d'honneur et de gloire. Il lui semblait, en effet, qu'ayant sauvé le Capitole, il avait autant de mérite que Camillus quant au salut de Rome, et qu'il n'était pas inférieur dans les autres entreprises guerrières. Gonflé d'envie, ne pouvant se calmer du fait de la gloire de son rival et voyant qu'il ne pouvait semer la discorde parmi les sénateurs, il se tourna vers la plèbe en y répandant diverses perfidies. Parmi les choses qu'il disait, il y avait que le trésor qu'on avait réuni pour le donner aux Gaulois et qu'on ne leur avait pas remis avait été usurpé par des particuliers ; que, si on le récupérait, on pourrait l'employer au bien de tous, en allégeant les impôts ou les dettes des plébéiens. Ces paroles eurent beaucoup d'effet sur la plèbe, de sorte qu'elle commença à se rassembler et à susciter à son gré diverses émeutes dans la ville. La chose déplaisant au sénat, qui la trouvait grave et dangereuse, on nomma un dictateur[1] pour enquêter sur l'affaire et réfréner l'audace de Manlius. Le dictateur le convoqua aussitôt, et ils furent confrontés publiquement : le dictateur au milieu de la noblesse, Manlius au milieu de la plèbe. On demanda à Manlius de dire qui possédait le trésor dont il parlait, parce que le sénat était aussi désireux de le savoir que la plèbe. Comme Manlius ne donnait aucun détail, mais répondait qu'il n'était pas besoin de dire ce que tout le monde savait, le dictateur le fit emprisonner.

1. Cornelius Cossius.

Cet exemple montre combien, dans les cités libres et sous tous les autres régimes, les calomnies sont détestables, et comment, pour les refréner, on ne doit faire fi d'aucune mesure. Il n'y a pas de meilleur moyen de les supprimer que d'ouvrir de nombreuses possibilités d'accusation, parce que les accusations sont aussi utiles aux républiques que leur sont nuisibles les calomnies. Entre les unes et les autres, la différence est la suivante : les calomnies n'ont besoin ni de témoins ni d'aucune confrontation pour convaincre, de sorte que chacun peut être calomnié par chacun ; mais il ne peut être accusé, dans la mesure où les accusations ont besoin de véritables confrontations et de circonstances exactes, qui en démontrent la vérité. On porte les accusations devant les magistrats, le peuple et les conseils ; on calomnie sur les places et sous les portiques. La calomnie est plus fréquente là où l'on fait le moins usage de l'accusation, et dans les cités les moins préparées à la recevoir. Aussi le législateur d'une république doit-il faire en sorte que l'on puisse accuser tout citoyen sans crainte ni respect aucun. Ceci étant fait et soigneusement pratiqué, on doit punir sévèrement les calomniateurs. Ceux-ci ne peuvent se plaindre s'ils sont punis, puisqu'il existe des endroits où accuser ceux qu'ils ont calomniés sur les places. Là où ce problème est mal résolu, il se produit toujours de grands désordres, parce que les calomnies irritent et ne châtient pas les citoyens. Ceux qui sont irrités pensent à se venger, car ils éprouvent plus de haine que de crainte à l'endroit de ce que l'on dit d'eux.

Le problème était bien résolu à Rome, comme on l'a dit et il a toujours été mal résolu dans notre cité de Florence. A Rome, l'ordre fit beaucoup de bien ; à Florence, le désordre fit beaucoup de mal. Quiconque lit l'histoire de cette cité peut voir combien de calomnies ont été de tout temps lancées contre les citoyens qui se sont employés aux affaires les plus importantes. De l'un, on disait qu'il avait volé l'argent de la commune ; d'un autre, qu'il avait été vaincu lors d'une guerre, parce qu'il avait été corrompu ; d'un troisième que, par ambition, il avait suscité tel ou tel dommage à l'État. C'était une source de haines nées de toutes parts, qui conduisaient à la division, de la division aux factions, et des factions à la ruine de la cité. S'il y avait eu à Florence une institution permettant d'accuser les citoyens et de punir les calomniateurs, il ne s'y serait pas produit les troubles innombrables qui s'y sont produits. En effet, qu'ils aient été condamnés ou absous, les citoyens n'auraient pu nuire à la cité ; et l'on aurait moins accusé que calomnié, car, comme je l'ai dit, on ne peut accuser aussi aisément que l'on calomnie. Parmi toutes les armes dont se sont servis certains citoyens pour atteindre à leur grandeur, il y eut les calomnies. Répandues contre de puissants citoyens qui s'opposaient à leur ambition, ces calomnies étaient fort utiles : prenant le parti du peuple et le confirmant dans la mauvaise opinion qu'il avait des personnes calomniées, ils obte-

naient son appui. Bien que l'on puisse en donner de très nombreux exemples, je me contenterai d'un seul. L'armée florentine assiégeait Lucques[1], sous les ordres de messire Giovanni Guicciardini, qui en était le commissaire. Ses mauvaises directives ou sa mauvaise fortune empêchèrent la prise de la ville. Quoiqu'il en fût, Giovanni Guicciardini fut accusé de cet échec, parce qu'il aurait été corrompu par les Lucquois. Favorisée par ses ennemis, cette calomnie réduisit Guicciardini au désespoir. Bien que, pour se justifier, il voulût se soumettre au jugement du capitaine du peuple, il ne put jamais se disculper, parce qu'il n'y avait pas à Florence de procédure qui le permît. Il en résulta une grande indignation parmi les amis de Guicciardini, qui appartenaient pour la plupart à l'aristocratie, et parmi ceux qui désiraient faire une révolution à Florence. L'affaire en arriva à un point tel que, pour cette raison et d'autres semblables, il s'ensuivit la ruine de la république[2].

Manlius Capitolinus était donc calomniateur et non accusateur ; les Romains montrèrent en cette occasion comment l'on doit punir les calomniateurs. On doit les contraindre à se faire accusateurs : si l'accusation est vraie, les récompenser ou ne pas les punir ; si l'accusation s'avère fausse, les punir comme le fut Manlius.

IX

Comment il faut être seul pour fonder une nouvelle république ou pour la réformer totalement

Peut-être pourra-t-on penser que je me suis par trop égaré dans l'histoire romaine, sans avoir encore fait mention des législateurs de cette république ni des institutions concernant la religion et l'armée. Ne voulant pas laisser dans l'attente ceux qui voudraient savoir quelque chose à ce propos, je dirai ceci. Nombreux sont sans doute ceux qui jugent d'un mauvais exemple que le fondateur d'une république, tel Romulus, ait d'abord tué son frère, puis consenti à la mort de Titus Tatius Sabinus, qu'il avait choisi pour collègue dans la royauté. On pourrait estimer en effet que, se fondant sur son exemple, ses concitoyens pouvaient, par ambition ou désir de commander, éliminer ceux qui s'opposeraient à leur autorité. Cette opinion serait exacte, si l'on ne considérait la fin qui l'avait poussé à commettre un tel homicide.

On doit prendre ceci pour règle générale : il n'arrive jamais, ou

1. En 1430-1433 : cf. ci-dessous, *Histoire de Florence*, livre IV, chap. XXIV *sqq.*
2. Avec la rentrée de Côme l'Ancien de Médicis, en 1434.

rarement, qu'une république ou un royaume soient bien organisés dès l'origine, ou totalement réformés, sinon par un homme seul. Bien plus, il faut qu'il n'y ait qu'un homme qui indique la voie et dont dépende cette organisation. Aussi un sage législateur, désireux d'être utile non à soi mais au bien commun, non à ses successeurs mais à la patrie de tous, doit s'efforcer d'exercer seul l'autorité. Jamais un esprit sage ne reprochera à quelqu'un d'avoir accompli une action extraordinaire pour organiser un royaume ou créer une république. Il faut que, si les faits l'accusent, les effets l'excusent. Quand ils sont bons, comme dans le cas de Romulus, ils l'excusent toujours. On ne doit pas condamner, en effet, celui qui use de la violence pour restaurer les choses, mais celui qui en use pour détruire. Il doit en outre être assez juste et vertueux pour ne pas laisser en héritage à un autre l'autorité qu'il a acquise lui-même. Les hommes étant plus enclins au mal qu'au bien, son successeur pourrait faire un ambitieux usage de ce dont il aurait pour sa part fait un usage vertueux. Outre cela, si quelqu'un est apte à créer un État, ce qu'il a créé ne peut durer longtemps s'il repose sur les épaules d'un seul homme, mais il peut durer s'il est au contraire confié aux soins d'un grand nombre, et que son maintien en dépende. Tout comme un nombre élevé de citoyens n'est pas capable d'organiser un État, parce qu'ils n'en discernent pas le bien, à cause de la diversité de leurs opinions, de même, après qu'ils l'ont compris, ils sont d'accord pour ne pas le perdre. Que Romulus fut excusable de l'assassinat de son frère et de son collègue, et que ses actions furent accomplies pour le bien commun et non dans son intérêt, cela est prouvé par le fait qu'il créa aussitôt un sénat, afin de le consulter et de décider selon ses avis. Quiconque observe attentivement le pouvoir que Romulus se réserva verra qu'il ne se réserva que celui de commander les armées en temps de guerre et de convoquer le sénat. On le constata ensuite, lorsque Rome devint libre par l'expulsion des Tarquins : les Romains ne changèrent rien aux anciennes institutions et substituèrent seulement au roi unique deux consuls élus annuellement. Ce qui prouve que les premières institutions de cette cité étaient plus conformes à une république qu'à un régime absolu et tyrannique.

Pour conforter les choses dites ci-dessus, on pourrait donner d'innombrables exemples : ceux de Moïse, de Lycurgue, de Solon et d'autres fondateurs de royaumes et de républiques, qui, s'étant attribué le pouvoir, purent édicter des lois conformes au bien commun. J'en citerai un seulement, moins célèbre, mais digne d'être pris en considération par ceux qui désireraient être de bons législateurs. Agis, roi de Sparte, désira ramener les Spartiates dans le cercle des lois où Lycurgue les avait enfermés, car il lui semblait que, parce qu'ils s'en étaient éloignés, la cité avait perdu de son ancienne vaillance et donc de sa puissance et de son autorité. Mais, dès le début, il fut condamné à mort par

les éphores[1], comme s'il avait voulu devenir un tyran. Son successeur, Cléomène, éprouva le même désir à la lecture des mémoires et des écrits d'Agis, où l'on voyait quelles étaient sa pensée et ses intentions. Il comprit qu'il ne pourrait rendre un tel service à sa patrie que s'il occupait seul le pouvoir, car, du fait de l'ambition des hommes, il pensait ne pas pouvoir rendre service à la majorité contre la minorité. Ayant saisi une occasion opportune, il fit assassiner tous les éphores et quiconque pouvait s'opposer à lui. Puis il rétablit totalement les lois de Lycurgue. Cette décision était de nature à ressusciter Sparte et à donner à Cléomène la réputation que Lycurgue avait acquise, s'il n'y avait eu la puissance des Macédoniens et la faiblesse des autres républiques grecques. Ce régime étant attaqué par les Macédoniens, et lui-même se trouvant inférieur en forces et ne sachant où se réfugier, il fut vaincu[2]. Quoique juste et louable, son dessein demeura inachevé.

Ayant donc considéré toutes ces choses, j'en conclus que, pour fonder une république, il faut être seul. Romulus doit être excusé et non blâmé de la mort de Remus et de Titus Tatius.

X

Autant les fondateurs d'une république ou d'un royaume sont dignes d'éloges, autant sont méprisables les fondateurs d'une tyrannie

Parmi tous les hommes qui méritent des louanges, les plus dignes sont ceux qui ont été chefs et fondateurs d'une religion. Aussitôt après, ceux qui ont fondé des républiques ou des royaumes. Viennent ensuite ceux qui, aux armées, ont agrandi leur domaine ou leur patrie. A quoi s'ajoutent les lettrés, qui, étant de plusieurs espèces, sont célébrés selon leur rang. Aux autres hommes, dont le nombre est infini, on attribue la part de louanges que leur valent leur métier ou leur profession. Par contre sont infâmes et détestables les destructeurs de religions, ceux qui ont renversé les royaumes et les républiques, les ennemis des vertus, des lettres et de toutes les activités qui apportent honneurs et profits à l'espèce humaine : les impies, les violents, les ignorants, les imbéciles, les oisifs, les lâches. Il n'est personne d'assez fou ou sage, d'assez méchant ou bon, pour que, mis dans l'obligation de choisir entre les deux variétés d'hommes, il ne loue celle qui est à louer et ne

1. En 240 av. J.-C. Les éphores étaient cinq magistrats élus pour un an à la tête de la cité.
2. En 222 av. J.-C.

blâme celle qui est à blâmer. Néanmoins, presque tous, trompés par un faux bien et une fausse gloire, se laissent entraîner, volontairement ou non, parmi ceux qui méritent plus de blâme que de louange. Pouvant se faire une gloire perpétuelle en créant une république ou un royaume, ils choisissent la tyrannie et ne s'aperçoivent pas combien, par cette décision, ils perdent de renommée, de gloire, d'honneur, de sûreté, de tranquillité et de satisfaction, et combien ils encourent d'infamie, de danger et d'inquiétude.

Ceux qui, dans une république, vivent en simples particuliers, ou qui en deviennent les chefs par hasard ou du fait de leur talent, s'ils lisent l'histoire et retiennent l'essentiel des mémoires des choses anciennes, ne peuvent pas, s'ils sont des particuliers, ne pas vouloir vivre dans leur patrie comme des Scipions plutôt que des Césars, et, s'ils sont des princes, plutôt comme des Agésilas, des Timoléons, des Dions, que des Nabis, des Phalaris et des Denys. Ils verraient, en effet, que ces derniers sont sévèrement condamnés et les premiers grandement loués. Ils verraient encore que Timoléon et les autres eurent dans leur patrie autant d'autorité que Denys et Phalaris, et beaucoup plus de sûreté.

Que personne ne se laisse tromper par la gloire de César, en voyant qu'il est tant célébré par les écrivains. Ceux, en effet, qui le louent, sont séduits par son heureux destin et effrayés par la longue durée de l'empire, dont les chefs portaient son nom, qui ne leur permit pas de s'exprimer librement sur son compte. Mais qui veut connaître ce que pourraient en dire des écrivains libres, qu'il voie ce que l'on dit de Catilina. César est d'autant plus à blâmer qu'est plus digne de blâme celui qui a fait le mal que celui qui a voulu le faire. Qu'on considère aussi avec quelles louanges Brutus est célébré : ne pouvant blâmer César du fait de sa puissance, on célèbre son ennemi.

Que l'on considère ceux qui sont devenus princes dans une république. Après que Rome fut passée sous l'empire, les empereurs qui obéirent aux lois et furent de bons monarques méritèrent bien davantage de louanges que ceux qui se comportèrent différemment. On verra que Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc Aurèle n'avaient pas besoin de prétoriens ni de légions pour se protéger, parce que leurs mœurs, la sympathie du peuple, l'affection du sénat les protégeaient assez. On verra aussi que Caligula, Néron, Vitellius et tant d'autres empereurs scélérats ne purent, malgré leurs armées d'Orient et d'Occident, échapper aux ennemis que leurs mœurs dépravées et leur mauvaise vie avaient suscités. Étudier attentivement l'histoire de ces hommes serait d'un bon enseignement pour tous les princes et leur montrerait la voie de la gloire ou de l'infamie, de la sûreté ou de la crainte. En effet, de vingt-six empereurs qui se succédèrent de César à Pertinax [1], seize furent assassinés et dix moururent nor-

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XIX.

malement. Si, parmi ceux qui furent assassinés, il y en eut quelques-uns de bons, comme Galba et Pertinax, ils furent victimes de la corruption des soldats incombant à leurs prédécesseurs. Si, parmi ceux qui moururent normalement, il y eut quelques scélérats, comme Sévère, cela provint de sa chance et de sa vaillance : deux choses que les hommes ne possèdent que rarement. On verra encore, à la lecture de cette histoire, comment on peut organiser une bonne monarchie. Car tous les empereurs qui accédèrent à l'empire par héritage, sauf Titus, furent mauvais ; ceux qui y parvinrent par adoption furent tous bons, tels les cinq qui vont de Nerva à Marc Aurèle. Lorsque l'empire échut à des héritiers, il s'écroula à nouveau.

Qu'un prince considère donc l'époque allant de Nerva à Marc Aurèle, et qu'il examine comment elle était avant et après. Qu'il choisisse ensuite celle où il aurait voulu naître et celle où il aurait voulu régner. Au temps où les bons gouvernaient, il verra un empereur vivant en sûreté au milieu de concitoyens également assurés, et le monde plein de justice et en paix. Il verra un sénat pourvu d'autorité, des magistrats honorés, des citoyens riches jouissant de leur richesse, la noblesse et la vertu exaltées, et partout la paix et le bonheur. D'autre part, toutes les rancœurs, la licence, la corruption et l'ambition étaient éteintes. C'était un âge d'or, où chacun pouvait exprimer et défendre l'opinion qu'il voulait. Il verra enfin le monde exulter : un empereur respecté et glorieux, un peuple heureux et plein d'amour pour son prince. S'il considère ensuite minutieusement l'époque des autres empereurs, il la verra endeuillée par les guerres, déchirée par les séditions, malheureuse dans la paix comme dans la guerre : des princes assassinés, des guerres civiles et étrangères, l'Italie affligée et remplie de nouveaux malheurs, les villes saccagées et ruinées. Il verra Rome brûlée, le Capitole détruit par les citoyens, les temples désolés, les cérémonies en déchéance, les villes pleines d'adultères, la mer couverte de navires d'exilés, les écueils ensanglantés. Il verra à Rome de multiples cruautés : la noblesse, la richesse, les dignités d'autrefois, la vertu, considérées comme des péchés capitaux. Il verra les calomniateurs récompensés, les esclaves corrompus et devenus infidèles à leurs maîtres et les affranchis à leurs patrons ; ceux qui n'avaient pas d'ennemis, attaqués par leurs amis. Il découvrira pleinement alors les obligations qu'ont à César Rome, l'Italie et le monde.

S'il est homme, il s'effrayera à l'idée d'imiter cette affreuse période et sera enflammé d'un immense désir de copier les temps heureux. A vrai dire, un prince désireux d'obtenir la gloire du monde devrait souhaiter avoir une ville corrompue, non pour la gâter totalement comme César, mais pour la réformer comme Romulus. Les cieux ne peuvent assurément donner aux hommes de plus grandes occasions de gloire, et les hommes ne peuvent en désirer de plus grandes. Si, pour bien

réformer une cité, il faut abandonner le pouvoir, le prince qui, pour conserver son rang, ne la réformerait pas aurait quelque excuse. Mais, s'il peut garder le pouvoir et la réformer, il n'a aucune excuse à ne pas le faire. En somme, que ceux à qui les cieux offrent une telle occasion considèrent que deux voies s'ouvrent à eux : l'une qui leur assure la gloire et la sûreté ; l'autre qui les fait vivre en des angoisses continues et leur promet une infamie éternelle après leur mort.

XI

De la religion des Romains

Bien que Rome ait eu Romulus pour premier législateur et qu'elle lui ait été redevable, comme une fille, de sa naissance et de son éducation, cependant les cieux estimèrent que les institutions romaines n'étaient pas suffisantes pour un tel empire. Ils inspirèrent au sénat l'idée d'élire Numa Pompilius comme successeur de Romulus, afin que ce que celui-ci aurait oublié soit réalisé par Numa. Ce dernier, trouvant un peuple encore indompté, désireux de le réduire à l'obéissance par la paix, se tourna vers la religion comme absolument nécessaire au maintien d'une société civile. Il l'édifia de façon telle que pendant plusieurs siècles il n'y eut, en aucun lieu, autant de crainte de Dieu que dans cette république : ce qui facilita toutes les entreprises que le sénat et d'autres grands hommes projetèrent à Rome. Qui examinera les actions accomplies par le peuple romain dans son ensemble et par de nombreux citoyens verra qu'ils craignaient plus de manquer à leur serment qu'aux lois, en hommes qui estimaient davantage la puissance de Dieu que celle des mortels. Cela apparaît manifestement à travers les exemples de Scipion et de Manlius Torquatus. Après la défaite infligée à Cannes par Hannibal aux Romains, de nombreux citoyens s'étaient réunis et, craignant pour le sort de leur patrie, ils avaient décidé d'abandonner l'Italie et de s'en aller en Sicile. Informé, Scipion alla les voir et, l'épée nue à la main, il les contraignit à jurer qu'ils n'abandonneraient pas leur patrie [1]. Lucius Manlius, père de Titus Manlius, qui fut appelé ensuite Torquatus, avait été mis en accusation par Marcus Pomponius, tribun de la plèbe. Avant le jour du jugement, Titus alla trouver Marcus. Menaçant de le tuer s'il ne jurait pas de lever l'accusation portée contre son père, il le contraignit à prêter serment. Ce dernier, l'ayant fait contraint par la peur, leva son accusation [2]. Ainsi les citoyens que ni l'amour de leur patrie ni les lois ne retenaient en

1. Tite-Live, XXII, 53.
2. *Ibid.*, VII, 4-5.

Italie y furent retenus par un serment auxquels ils avaient été contraints. Et ce tribun oublia la haine qu'il avait pour le père, la violence que le fils lui avait faite, et son honneur, pour obéir au serment qu'il avait prononcé. Toutes ces choses résultèrent uniquement de la religion que Numa avait introduite à Rome.

L'histoire romaine, pour qui la considère attentivement, montre combien la religion était utile pour commander les armées, pour encourager la plèbe, pour protéger les gens honnêtes et pour faire honte aux méchants. De sorte que, s'il s'agissait de décider auquel des deux chefs, Romulus ou Numa, cette république était davantage obligée, je pense que Numa l'emporterait. Où règne déjà la religion, on introduit aisément des armées, et, là où il y a des armées et pas de religion, on ne peut introduire que difficilement cette dernière. Certes, on constate que Romulus, pour établir le sénat et former d'autres institutions civiles et militaires, n'eut pas besoin de l'autorité divine. Mais Numa en eut bien besoin, qui fit semblant d'avoir des relations avec une nymphe qui lui inspirait toutes les décisions qu'il avait à conseiller au peuple ; et tout cela provenait de ce qu'il voulait introduire des institutions nouvelles et inconnues dans la ville et craignait que son autorité n'y suffît pas.

En vérité, il n'a jamais existé dans un peuple de fondateur de lois extraordinaires qui n'ait eu recours à Dieu, parce qu'autrement elles n'auraient pas été acceptées. Nombreux sont, en effet, les principes connus d'un sage qui ne portent pas en eux des preuves assez évidentes pour convaincre les autres. Aussi les hommes habiles qui veulent faire disparaître cette difficulté ont-ils recours à Dieu. Ainsi firent Lycurgue, Solon et beaucoup d'autres, qui visaient le même but. Or donc, le peuple romain, plein d'admiration pour la bonté et la sagesse de Numa, cédait à toutes ses décisions. Il est vrai que, cette époque étant tout imprégnée de religion, et rudes les hommes auxquels il avait affaire, cela lui procura beaucoup de facilité pour atteindre à ses desseins, dans la mesure où il pouvait aisément leur inspirer une forme nouvelle. Sans aucun doute, qui voudrait aujourd'hui créer une république trouverait plus de facilité chez des montagnards non civilisés que chez des citadins, où la civilisation est corrompue. Un sculpteur tire plus aisément une belle statue d'un marbre informe que d'une mauvaise ébauche.

De toutes ces considérations, je conclus que la religion introduite par Numa fut l'une des causes principales du bonheur de Rome. Elle donna naissance à de bonnes institutions ; celles-ci déterminèrent une chance favorable, d'où naquirent d'heureux succès. Mais, de même que l'attachement au culte divin est la cause de la grandeur des républiques, de même le mépris de ce culte est la cause de leur ruine. Tout État où la crainte de Dieu n'existe pas doit périr, à moins qu'il ne soit maintenu par la crainte inspirée par le prince, qui supplée au défaut de religion. Comme les princes n'ont que quelques années à vivre, il faut que l'État

dont l'existence ne tient qu'à la vaillance du prince disparaisse avec elle. Il s'ensuit que les États qui dépendent de la vaillance d'un seul homme durent peu, celle-ci disparaissant avec lui et se perpétuant rarement chez ses successeurs. Dante dit sagement :

> Rarement descend dans les branches
> l'humaine probité ; ainsi le veut
> Celui qui la leur donne, car il veut qu'on la demande [1].

Il ne suffit donc pas, pour le salut d'une république ou d'un royaume, d'avoir un chef qui gouverne sagement pendant sa vie ; il en faut un qui l'ordonne de façon telle qu'il la maintienne après sa mort. Quoiqu'il soit plus facile de convaincre des hommes rudes des vertus d'une institution ou d'une idée nouvelle, il n'est pas pour autant impossible d'en convaincre les hommes civilisés, et qui prétendent n'être pas rustres. Le peuple de Florence ne se croit ni ignorant ni rustre ; cependant Jérôme Savonarole le persuada qu'il s'entretenait avec Dieu. Je ne veux pas décider si la chose était ou non exacte, car on ne doit parler d'un si grand homme qu'avec respect. Je dis cependant que nombreux étaient ceux qui le croyaient, sans qu'ils aient rien vu d'extraordinaire qui les ait portés à le croire. Mais sa vie, sa doctrine et surtout le texte [2] dont il se servit suffisaient pour ajouter foi à sa parole. Que personne ne désespère donc de pouvoir faire ce que d'autres ont fait, car tous les hommes, ainsi que nous l'avons dit dans notre préface, vivent et meurent suivant les mêmes règles.

XII

Combien il est important de tenir compte de la religion et comment l'Italie, pour en avoir manqué par la faute de l'Église romaine, a été détruite

Les princes ou les républiques qui veulent se maintenir à l'abri de toute corruption doivent, sur toutes choses, conserver hors de toute corruption les cérémonies religieuses et en entretenir la vénération, parce qu'il n'y a pas de signe plus assuré de la ruine d'un pays que d'y voir méprisé le culte de Dieu. La chose est facile à comprendre, lorsque l'on sait sur quoi est fondée la religion d'un pays. Car la vie de toute religion est fondée sur un principe essentiel. La vie de la

1. Dante, *Le Purgatoire*, VII, 121-123.
2. La Bible.

religion païenne était fondée sur les réponses des oracles et sur la secte des devins et des aruspices. Toutes les cérémonies, les sacrifices et les rites en dépendaient. Ils croyaient aisément, en effet, que le dieu qui pouvait prévoir le bien et le mal pouvait aussi l'accorder. De là les temples, les sacrifices, les supplications et toutes les cérémonies destinées à le vénérer. Raison pour laquelle l'oracle de Délos, le temple de Jupiter Ammon et d'autres célèbres oracles remplissaient le monde d'admiration et de dévotion. Lorsqu'ils commencèrent à parler conformément à la volonté des puissants et que la fraude fut découverte par le peuple, les hommes devinrent incrédules et portés à troubler toutes les bonnes institutions. Les chefs d'une république ou d'un royaume doivent donc maintenir les fondements de la religion qu'on y professe ; il leur est ainsi aisé de conserver le peuple religieux, et donc bon et uni. Aussi doivent-ils favoriser et développer toutes les mesures utiles à la religion, quand bien même ils en connaîtraient la fausseté ; ils doivent d'autant plus le faire qu'ils sont sages et connaissent bien les choses de la nature. Comme cette attitude a été observée par les hommes sages, il en est résulté une foi aux miracles que l'on observe dans toutes les religions, fussent-elles fausses. Car les hommes sages les glorifient, quelle que soit leur origine, et leur autorité leur procure la confiance générale. Il y eut un grand nombre de ces miracles à Rome. Il arriva, entre autres choses, que, lors du sac de Véiès[1], quelques soldats romains entrèrent dans le temple de Junon. Comme ils s'approchaient de sa statue et lui disaient : « *Vis venire Romam*[2] ? », certains crurent voir qu'elle faisait des signes et d'autres qu'elle acceptait. Ces hommes étant pleins de foi (comme le montre Tite-Live, lorsqu'il note qu'en entrant dans le temple ils ne firent aucun bruit et étaient empreints de dévotion et de respect), ils crurent entendre la réponse qu'ils attendaient à leur question. Cette opinion si crédule fut soutenue et développée par Marcus Furius Camillus et les autres chefs de la cité. Si, dans les commencements de la république chrétienne, la religion s'était maintenue conforme aux principes de son fondateur, les États et les républiques de la chrétienté seraient bien plus unis et bien plus heureux qu'ils ne le sont. On ne peut avancer de meilleure preuve de son déclin que de voir comment les peuples les plus proches de Rome, capitale de notre religion, ont moins de religion. Qui considérerait ses fondements et verrait combien la pratique d'aujourd'hui en diffère jugerait que l'heure est sans aucun doute proche de sa chute ou du châtiment.

Comme nombreux sont ceux qui pensent que la prospérité des villes d'Italie provient de l'Église romaine, je veux développer contre cette opinion les raisons qui me viennent à l'esprit, et j'en avancerai deux

1. Après dix ans de siège, en 395 av. J.-C.
2. « Veux-tu venir à Rome ? »

très puissantes, qui ne sont pas contradictoires. La première, c'est que les mauvais exemples de la curie ont détruit en Italie toute dévotion et toute religion. Ce qui entraîne des dérèglements et des désordres infinis ; car, de même que là où il y a de la religion on suppose tout le bien, de même là où elle manque on suppose le contraire. Ainsi donc, la première obligation que nous autres Italiens avons envers l'Église et les prêtres, c'est d'être dépourvus de religion et méchants. Mais nous leur en avons une plus grande encore, qui est la seconde raison de notre ruine : c'est que l'Église a maintenu et maintient notre pays dans la division. A vrai dire, un pays ne peut être véritablement uni et heureux que s'il obéit tout entier à une seule république ou à un seul prince, comme il est advenu à la France ou à l'Espagne. La cause du fait que l'Italie n'est pas dans cette situation, et qu'elle n'a ni une seule république ni un seul prince pour la gouverner, c'est uniquement l'Église. Bien qu'elle y demeure et y exerce un pouvoir temporel, elle n'a pas été assez puissante ni assez valeureuse pour s'en assurer la domination et la souveraineté. Elle n'a pas été non plus assez faible pour que la crainte de perdre son autorité temporelle ne l'ait fait appeler une puissance étrangère à son secours contre une puissance devenue trop forte en Italie. On l'a vu par des nombreuses expériences dans le passé, lorsqu'elle appela Charlemagne pour chasser les Lombards qui étaient déjà presque rois de toute l'Italie[1] ; de notre temps, lorsqu'elle abattit la puissance des Vénitiens avec l'aide de la France ; et ensuite lorsqu'elle chassa les Français avec l'aide des Suisses[2]. L'Église n'ayant donc jamais été assez puissante pour pouvoir occuper l'Italie et n'ayant jamais permis à quelqu'un d'autre de l'occuper, elle a été cause que ce pays n'a jamais pu s'unifier sous un seul chef, et est demeuré sous l'autorité de plusieurs princes ou seigneurs. D'où ont découlé une telle désunion et une telle faiblesse, qu'elle a été réduite à l'état de proie, non seulement de puissants barbares, mais de quiconque l'attaque. Or, tout cela, c'est à Rome que nous le devons et non à d'autres. Si l'on voulait voir promptement la vérité par une expérience certaine, il faudrait être assez puissant pour envoyer la curie demeurer, avec l'autorité qu'elle a en Italie, sur les terres des Suisses. C'est le seul peuple qui vive aujourd'hui, quant à la religion et aux institutions militaires, à la manière des Anciens. On verrait alors qu'en peu de temps les mœurs dépravées de la curie créeraient plus de désordre dans ce pays que n'importe quel événement pouvant apparaître à n'importe quelle époque.

1. Après avoir envahi l'Italie entre 568 et 572, les Lombards s'installèrent en Italie du Nord. Le pape Étienne II demanda en 754 le secours des Francs. Le combat décisif eut lieu en 774.

2. Ligue de Cambrai, puis Sainte Ligue.

XIII

Comment les Romains se servirent de la religion pour réformer leur cité, réaliser leurs entreprises et arrêter les émeutes

Il ne me paraît pas hors de propos de citer quelques exemples de la manière dont les Romains se servirent de la religion pour réformer leur cité et réaliser leurs entreprises. Bien qu'on en trouve un très grand nombre chez Tite-Live, je me contenterai des suivants. Le peuple romain avait créé des tribuns à autorité consulaire[1] qui étaient tous, sauf un, plébéiens. Comme, la même année, une peste et une famine avaient éclaté et certains prodiges étaient apparus, les nobles saisirent l'occasion pour combattre la création de ces tribuns. Ils dirent que les dieux étaient en colère, parce que Rome avait attenté à la majesté de son pouvoir, et qu'il n'y avait qu'un remède pour les apaiser : ramener les tribuns à leur statut antérieur. Il en résulta que la plèbe, effrayée, voulut que les tribuns fussent tous nobles. On voit encore, lors du siège de Véiès, que les capitaines se servirent de la religion pour préparer les armées à exécuter une entreprise. Le lac d'Albano ayant démesurément grossi, les soldats étant lassés par la longueur du siège et voulant rentrer à Rome, les capitaines romains inventèrent qu'Apollon et d'autres oracles disaient que l'on s'emparerait de Véiès l'année où l'on dériverait les eaux du lac. Cette annonce fit supporter par les soldats les fatigues du siège. Pleins de l'espoir de prendre la ville, ils acceptèrent de continuer l'entreprise, de sorte que Camillus, nommé dictateur, s'empara de la ville après dix ans de siège. Ainsi le bon usage de la religion fut-il utile à la prise de cette ville et à la restitution du tribunat à la noblesse. Sans ce moyen, on aurait difficilement réalisé l'une et l'autre de ces entreprises.

Je ne veux pas manquer de citer à ce propos un autre exemple. De nombreux troubles avaient éclaté à Rome à cause du tribun Terentillius, lorsqu'il voulut proposer une certaine loi pour des causes qu'on exposera le moment venu[2]. Parmi les premiers moyens utilisés par la noblesse, il y eut la religion, dont elle se servit de deux façons. Quant à la première, on exposa les livres sybillins[3] et on leur fit dire que la cité risquait de perdre sa liberté à cause des dissensions internes. Bien que la chose eût été démentie par les

1. En 400 av. J.-C.
2. Cf. ci-dessous, livre I, chap. XXXIX.
3. Recueils contenant les réponses des Sybilles.

tribuns, néanmoins elle fit naître tant de terreur chez la plèbe que, refroidie, elle cessa de les suivre. L'autre façon qu'on employa fut la suivante. Un certain Appius Herdonius avait occupé le Capitole avec une foule de quelque quatre mille bandits et esclaves, si bien que l'on pouvait craindre que, si les Èques et les Volsques, ennemis éternels de la gloire romaine, avaient marché sur Rome, ils l'auraient prise. Les tribuns continuant obstinément à proposer la loi Terentilius et disant que cette attaque était simulée et fausse, un certain Publius Ruberius, citoyen grave et de grande autorité, sortit du sénat. En des propos tantôt chaleureux tantôt menaçants, il exposa les périls qui menaçaient la cité et dit combien la demande des tribuns était intempestive. Il contraignit ainsi la plèbe à jurer qu'elle ne s'écarterait pas de la volonté du consul. Lui obéissant, elle reprit le Capitole par la force. Comme le consul Publius Valerius avait été tué lors de cette attaque, on lui donna Titus Quintius pour successeur. Celui-ci, pour ne pas laisser s'apaiser l'ardeur de la plèbe, ni lui donner le temps de penser à la loi Terentilius, lui ordonna de sortir de Rome pour marcher contre les Volsques, en disant que le serment qu'elle avait fait de ne pas abandonner le consul la contraignait à le suivre. Les tribuns s'y opposèrent au motif que ce serment avait été fait au consul défunt, mais non à lui. Néanmoins Tite-Live montre que la plèbe, par crainte religieuse, préféra obéir au consul plutôt que de suivre les tribuns. Tite-Live dit ces paroles en faveur de la religion : « *Nondum haec, quae nunc tenet saeculum, negligentia Deum venerat, nec interpretando sibi quisque iusiurandum et leges aptas faciebat*[1]. » Craignant de perdre alors toute leur autorité, les tribuns tombèrent donc d'accord avec le consul pour suivre ses ordres : pendant un an, on ne parlerait plus de la loi Terentilius et pendant un an les consuls ne conduiraient pas la plèbe au combat. Ainsi donc la religion permit au sénat de vaincre des difficultés que jamais il n'aurait pu vaincre sans elle.

1. « On n'en était pas encore venu à faire bon marché des dieux comme aujourd'hui, ni à assouplir à sa propre convenance les rigueurs des serments et des lois » (Tite-Live, III, 20, 5).

XIV

Les Romains interprétaient les auspices selon les nécessités et montraient sagement qu'ils observaient la religion, même quand ils étaient contraints de ne pas l'observer ; et ils punissaient quiconque osait la mépriser

Non seulement les augures, comme on l'a montré ci-dessus [1], étaient pour une bonne part le fondement de l'ancienne religion païenne, mais c'était aussi la cause du bien-être de la république. Aussi les Romains y étaient-ils plus attachés qu'à aucune autre de leurs institutions. Ils s'en servaient dans les comices consulaires, au début des guerres, à la mise des armées en campagne, au moment des combats et dans toutes les actions importantes, civiles ou militaires. Jamais ils ne seraient partis pour une expédition sans avoir persuadé les soldats que les dieux leur promettaient la victoire. Parmi les auspices, ils avaient dans les armées une certaine catégorie d'aruspices, qu'ils appelaient *pullarii*. Toutes les fois qu'ils prévoyaient d'engager une bataille, ils voulaient que les *pullarii* prissent leurs auspices : si les poulets picoraient, ils combattaient sous de bons augures ; s'ils ne picoraient pas, ils s'abstenaient de combattre. Cependant, lorsque la raison leur démontrait la nécessité de faire une chose, bien que les auspices fussent contraires, ils la faisaient de toute manière. Mais ils l'enveloppaient avec tant d'adresse et de détours qu'ils ne semblaient pas la faire au mépris de la religion.

Un de ces détours fut employé par le consul Papirius lors d'un combat, fort important, qu'il eut contre les Samnites, après lequel ceux-ci demeurèrent affaiblis et abattus. Papirius se trouvant face aux Samnites, étant sûr de la victoire et voulant donc combattre, ordonna aux *pullarii* de prendre les auspices. Les poulets ne picorant pas, comme le chef des *pullarii* voyait le grand désir qu'éprouvait l'armée de combattre et la certitude de vaincre qu'avaient le capitaine et tous les soldats, pour ne pas leur faire perdre l'occasion de se bien comporter, il dit au consul que les auspices étaient favorables. Mais, alors que Papirius mettait ses troupes en ordre de bataille, quelques *pullarii* dirent à certains soldats que les poulets n'avaient pas picoré. Ils le dirent à Spurius Papirius, neveu du consul, qui le rapporta à son oncle, lequel lui répondit de faire son devoir. Pour ce qui le concernait lui et l'armée, les auspices étaient favorables ; si le chef des *pullarii* avait menti, il en

1. Cf. chap. XII.

porterait le préjudice. Pour que l'effet répondît au pronostic, il ordonna aux légats de placer les *pullarii* au premier rang. Or il advint que, marchant contre l'ennemi, un soldat romain lança un javelot qui tua par hasard le chef des *pullarii*. Le consul ayant appris la chose, il dit que tout allait bien et avec la faveur des dieux, puisque l'armée, par la mort de ce menteur, s'était lavée de toute faute et de toute colère qu'ils auraient pu concevoir contre elle. Ainsi, sachant bien concilier ses desseins avec les auspices, il décida de combattre sans que l'armée s'aperçût d'aucune façon qu'il avait négligé les impératifs de la religion.

Appius Pulchrus se comporta tout différemment en Sicile lors de la première guerre punique[1]. Voulant combattre contre l'armée carthaginoise, il fit faire les auspices par les *pullarii*. Ceux-ci lui rapportant que les poulets ne picoraient pas, il répondit : « Voyons donc s'ils veulent boire ! », et il les fit jeter à la mer. Et il perdit la bataille. Il fut condamné, alors que Papirius fut honoré : non pas tant parce que l'un avait vaincu et l'autre perdu que parce que l'un s'était comporté sagement avec les auspices, et l'autre témérairement. Le seul but des auspices était de donner confiance aux soldats au moment d'aller au combat : de cette confiance naît presque toujours la victoire. Ce moyen ne fut pas seulement employé par les Romains, mais aussi par des peuples étrangers. Il me semble devoir en donner un exemple dans le chapitre suivant.

XV

Comment les Samnites eurent recours à la religion comme ultime remède à leur affliction

Les Samnites ayant subi plusieurs revers face aux Romains et venant d'être défaits en Toscane, leurs armées détruites, leurs alliés étrusques, gaulois et ombriens vaincus, « *nec suis nec externis viribus iam stare poterant ; tamen bello non abstinebant, adeo ne infeliciter quidem defensae libertatis taedebat, et vinci quam non tentare victoriam malebant*[2] ». Aussi décidèrent-ils de tenter une ultime expérience. Sachant que, pour vaincre, il fallait susciter l'obstination chez les soldats et que,

1. Cf. Cicéron, *De natura deorum*, II, 3-7.

2. « Ils ne pouvaient plus résister par eux-mêmes, ni même par une aide extérieure ; cependant ils ne renonçaient pas à combattre. Leur liberté leur tenait tant à cœur, même si elle était mal défendue, qu'ils préféraient être vaincus que de ne pas tenter de vaincre » (Tite-Live, X, 31, 14-15).

pour cela, il n'y avait pas de meilleur moyen que la religion, ils pensèrent faire ressusciter un ancien sacrifice par leur grand prêtre Ovius Paccius et l'organisèrent de la façon suivante. Après un sacrifice solennel, au milieu des victimes et des autels fumants, ils firent jurer à tous les capitaines qu'ils n'abandonneraient jamais le combat. Puis ils firent venir les soldats un par un devant les autels, au milieu de plusieurs centurions l'épée nue à la main, et leur firent d'abord jurer qu'ils ne révéleraient jamais ce qu'ils auraient vu ou entendu. Puis, avec des paroles de malédiction et en des termes épouvantables, ils leur firent promettre aux dieux qu'ils seraient prêts à se porter où leurs chefs les enverraient, à ne jamais fuir le combat et à abattre quiconque s'enfuirait. S'ils n'observaient pas leur promesse, le châtiment retomberait sur leur famille et leur lignée. Effrayés, ne voulant pas prêter serment, quelques-uns d'entre eux furent aussitôt exécutés par les centurions. Aussi les suivants, épouvantés par la férocité du spectacle, jurèrent-ils tous. Pour rendre plus magnifique ce rassemblement de quarante mille hommes, ils en habillèrent la moitié de blanc, avec des aigrettes et des panaches sur leurs casques et les firent camper devant Aquilonia. Papirius marcha contre eux et, pour encourager ses soldats, il leur dit : « *Non enim cristas vulnera facere, et picta atque aurata scuta transire romanum pilum*[1]. » Pour affaiblir l'idée que se faisaient ses hommes du serment des ennemis, il leur dit qu'il devait inspirer de la crainte et non du courage à ceux qui l'avaient prononcé. Car ils devaient vaincre en même temps leurs concitoyens, les dieux et leurs adversaires. Les Samnites furent battus, parce que la vaillance romaine et la crainte résultant de leurs défaites antérieures l'emportèrent sur l'obstination que firent naître chez eux la force de la religion et le serment prononcé. On constate cependant qu'ils ne pensèrent pas possible de trouver une autre solution ni un autre remède, pour espérer ranimer leur vaillance passée. Ce qui démontre pleinement la confiance que l'on peut avoir en un bon usage de la religion. Bien que cet aspect des choses semble se rapporter davantage aux affaires étrangères de Rome, cependant, parce qu'il ressortit à l'une des institutions les plus importantes de la république romaine, il m'a semblé bon de le joindre au présent débat, pour ne pas diviser ce sujet et devoir y revenir à plusieurs reprises.

1. « Ce ne sont pas des cimiers empanachés qui font des blessures, alors que le javelot romain transperce les boucliers peints et dorés » (Tite-Live, X, 39, 2).

XVI

Un peuple accoutumé à vivre sous l'autorité d'un prince conserve difficilement sa liberté, si par hasard il devient libre

Combien il est difficile, pour un peuple accoutumé à vivre sous l'autorité d'un prince, de conserver la liberté qu'il a acquise par hasard, (comme il advint de Rome après l'expulsion des Tarquins), c'est ce que démontre une infinité d'exemples qu'on lit dans l'histoire ancienne. Une telle difficulté est compréhensible. Le peuple ressemble à une bête brute, qui, bien que féroce et sauvage par nature, a été constamment maintenue en prison et en servitude : après qu'elle a été lâchée par hasard dans la campagne, n'étant pas habituée à trouver sa pâture et un refuge, elle devient la proie du premier qui cherche à l'enchaîner à nouveau.

Il arrive la même chose à un peuple qui, habitué à vivre sous l'autorité d'autrui, incapable de décider en matière de défenses et d'offenses publiques, ne connaissant pas les princes et n'étant pas connu d'eux, retombe bientôt sous un joug souvent plus lourd que celui dont il s'était débarrassé. Il se retrouve dans la difficulté, bien qu'il ne soit pas corrompu. Un peuple totalement gagné par la corruption ne peut, en effet, vivre libre un seul instant, comme on le dira ci-dessous. Aussi notre discours s'applique-t-il aux peuples où la corruption n'est pas totale et où il reste plus de bon que de pourri.

A la difficulté susdite s'en ajoute une autre : un État devenu libre se fait de grands ennemis et non de grands amis. Tous ceux qui bénéficiaient de la tyrannie en se nourrissant des richesses du prince deviennent ses grands ennemis. Privés de leurs avantages, ils ne peuvent être satisfaits et sont tous contraints de tenter de recréer la tyrannie, pour retrouver leur pouvoir. Cet État, comme je l'ai dit, ne se fait pas de grands amis, parce qu'un régime libre distribue charges et profits en fonction de raisons honnêtes et précises, et, hors cela, ne récompense ni n'honore personne. Lorsque quelqu'un obtient les charges et les profits qu'il croit mériter, il ne se sent en rien obligé envers celui qui le récompense. En outre, nul n'apprécie, tant qu'il en jouit, le bénéfice qu'apporte la liberté : jouir librement et sans aucune crainte de ses biens, ne craindre ni pour l'honneur de sa femme et de ses enfants, ni pour soi-même. Personne, en effet, ne s'avouera l'obligé de ceux qui ne l'attaquent pas.

Comme on l'a dit ci-dessus, un État devenu libre a de grands

ennemis et non de grands amis. Pour remédier aux inconvénients et aux désordres que les difficultés susdites peuvent apporter, il n'est pas de remède plus puissant, plus valable, plus sûr et plus nécessaire que de tuer les fils de Brutus[1]. Comme l'histoire le montre, ceux-ci furent poussés avec d'autres jeunes Romains à conjurer contre leur patrie, parce qu'ils ne pouvaient jouir sous les consuls des avantages extraordinaires dont ils bénéficiaient sous les rois. Ainsi la liberté populaire semblait-elle être devenue pour eux un esclavage. Ceux qui prennent en charge le gouvernement d'un peuple par la voie républicaine ou monarchique et ne s'assurent pas de ceux qui leur sont hostiles créent un État peu durable. Je regarde — il est vrai — comme malheureux les princes qui, pour assurer leur position, doivent employer des mesures extraordinaires, alors que le peuple leur est hostile. Car celui qui a peu d'ennemis s'assure aisément et sans grandes difficultés, mais celui qui a le peuple pour ennemi ne s'assure jamais ; plus il use de cruauté, plus son pouvoir s'affaiblit. De sorte que le meilleur remède qu'il ait est de chercher à se concilier l'amitié du peuple.

Bien que mon propos soit éloigné du précédent, parlant ici d'un prince et là d'une république, cependant, pour ne pas avoir à revenir sur le sujet, je veux en parler un instant. Si un prince veut donc se gagner un peuple qui lui est hostile, (pour parler des princes qui sont devenus les tyrans de leur patrie), je pense qu'il doit d'abord examiner ce que le peuple désire. Il trouvera qu'il désire deux choses : l'une, se venger des responsables de sa servitude ; l'autre, recouvrer sa liberté. Au premier désir, le prince peut totalement satisfaire ; au second, partiellement. Quant au premier cas, il y a un exemple adéquat. Cléarque, tyran d'Héraclée, étant en exil, il advint que, du fait d'un conflit né entre le peuple et les optimates d'Héraclée, ceux-ci se trouvant en état d'infériorité se décidèrent à soutenir Cléarque. S'étant concertés, ils l'appelèrent à Héraclée contre le souhait du peuple, qui se trouva privé de sa liberté. Placé entre l'insolence des optimates, qu'il ne pouvait ni satisfaire ni réprimer, et la colère du peuple qui ne pouvait supporter d'avoir perdu sa liberté, Cléarque décida aussitôt de se débarrasser du poids des grands et de se gagner le peuple. Saisissant l'occasion favorable, il tailla en pièces tous les optimates, à la grande satisfaction des gens du peuple. Il satisfit ainsi à l'une des envies du peuple, la vengeance. Mais, quant à son autre désir, de recouvrer la liberté, ne pouvant y satisfaire, le prince doit examiner les causes qui le suscitent. Il trouvera qu'une partie du peuple souhaite être libre pour commander ; mais que les autres, qui sont les plus nombreux, désirent la liberté pour vivre en sûreté. Dans toutes les républiques, en effet, quelles que soient leurs institutions, il n'est pas plus de quarante ou cinquante citoyens

1. Junius Brutus ; cf. ci-dessus, chap. III.

qui atteignent aux postes de commandement. Comme ce nombre est réduit, il est aisé de s'en assurer, soit en les supprimant, soit en leur accordant des charges conformes à leur condition et pouvant les contenter. Les autres, à qui il suffit de vivre en sûreté, sont aisément satisfaits si l'on prend des dispositions et fait des lois qui assurent la puissance du prince et la sûreté générale. Si un prince se comporte ainsi et si le peuple voit qu'en aucune occasion il ne contrevient à ces lois, alors il peut vivre heureux et content. Le royaume de France en est un exemple. La sûreté de celui-ci tient uniquement au fait que les rois sont liés par un grand nombre de lois, qui garantissent la sûreté de leur peuple. Les fondateurs de cet État ont voulu que les rois disposent à leur gré des armées et des finances, mais qu'ils ne puissent disposer de tout le reste que conformément aux lois. Donc le prince ou la république qui n'assurent pas leurs bases dès le début doivent le faire à la première occasion. Celui qui la laisse passer se repent tardivement de n'avoir pas fait ce qu'il devait faire.

Le peuple romain, n'étant pas encore corrompu, put maintenir la liberté qu'il avait recouvrée après la mort des fils de Brutus et la disparition des Tarquins, par tous les procédés et les dispositions que l'on a dits tout à l'heure. Mais, si ce peuple avait été corrompu, ni à Rome ni ailleurs on n'aurait trouvé de remède pour maintenir la liberté, comme nous le montrerons au chapitre suivant.

XVII

Devenu libre, un peuple corrompu peut très difficilement conserver sa liberté

J'estime qu'il était obligé que les rois disparaissent à Rome, ou bien alors que Rome devienne promptement faible. Considérant, en effet, à quel degré de corruption étaient parvenus les rois, si deux ou trois générations avaient encore continué ainsi, et si la corruption qui était présente chez eux avait commencé à se répandre chez les membres, ceux-ci étant infectés il aurait été impossible de réformer la cité. Perdant la tête, quand le corps était encore sain, elle put aisément recouvrer la liberté et l'ordre. On doit avancer comme une chose assurée qu'une cité corrompue vivant sous un prince, aussitôt que celui-ci s'est éteint avec sa lignée, ne pourra plus jamais redevenir libre. Il faut qu'un prince détruise l'autre. Tant que n'apparaît pas un nouveau seigneur, elle n'est jamais en repos, à moins que l'excellence et la vaillance d'un homme ne la maintiennent en liberté. Mais celle-ci ne durera que le

temps de l'existence de cet homme. C'est ce qui arriva à Syracuse avec Dion et Timoléon, dont, à des époques diverses, la vaillance maintint la liberté, tant qu'ils furent vivants. Dès qu'ils furent morts, on revint à l'ancienne tyrannie. Mais l'exemple le plus frappant est celui de Rome. Ayant chassé les Tarquins, elle put aussitôt reprendre et conserver sa liberté. Mais, après la mort de César, de Caligula et de Néron, et la disparition de la lignée des Césars, Rome ne put jamais ni maintenir, ni même recréer sa liberté. Une telle diversité de situations dans une même ville ne résulte de rien d'autre que du fait que le peuple romain n'était pas encore corrompu à l'époque des Tarquins, et qu'à la fin il l'était complètement. D'abord, pour le maintenir fermement disposé à fuir la monarchie, il suffit de lui faire jurer qu'il ne consentirait jamais à ce que quelqu'un régnât à Rome. Ultérieurement, l'autorité et la sévérité de Brutus avec toutes les légions d'Orient ne furent pas suffisantes pour le disposer à conserver la liberté qu'à l'instar du premier Brutus il lui avait rendue. Ceci provint de la corruption que les partisans de Marius avaient inoculée au peuple. En étant le chef, César parvint à l'aveugler au point qu'il ne reconnaissait pas le joug que lui-même s'imposait.

Bien que l'exemple des Romains soit préférable à tout autre, je veux néanmoins citer à ce propos celui de peuples de notre temps. Je dis donc que nul événement, fût-il grave et violent, ne pourrait rendre libres Milan ou Naples, parce que leurs membres sont entièrement corrompus. On l'a vu après la mort de Filippo Visconti, où Milan, voulant recouvrer sa liberté [1], ne put ni ne sut la conserver. Ce fut donc un grand bonheur pour Rome que ses rois fussent promptement corrompus, de sorte qu'ils furent chassés avant que leur corruption n'eût gagné les entrailles de la cité. Cette absence de corruption fut cause que les troubles innombrables qui éclatèrent à Rome, comme les citoyens étaient pleins de bonnes intentions, ne nuirent pas à la République, mais lui servirent.

On peut conclure ainsi. Là où la matière n'est pas corrompue, les troubles et les désordres ne sont pas nocifs. Là où elle est corrompue, les bonnes lois ne servent à rien, si elles ne sont pas appliquées par un homme capable de les faire observer avec une telle énergie que la matière s'assainisse. J'ignore si cela est jamais arrivé et s'il est possible que cela arrive. On constate, en effet, comme je l'ai dit ci-dessus, qu'une cité en déclin du fait de sa corruption, si jamais elle se relève, il faut que ce soit grâce à un homme alors existant, et non grâce au peuple qui défende de bonnes institutions. Aussitôt que cet homme est mort, elle revient à ses habitudes passées. C'est ce qui arriva à Thèbes [2],

1. En 1447.
2. Polybe, *Histoires*, IV, 32-33.

qui, grâce à Épaminondas, put conserver son autorité et sa forme républicaine tant qu'il vécut ; à sa mort, elle retomba dans le désordre. La cause en est qu'un homme ne peut vivre assez pour que le temps puisse donner de bonnes habitudes à une cité qui en a depuis longtemps de mauvaises. Si un homme vivant de très longues années ou deux générations d'hommes vertueux ne peuvent la réformer, dès qu'elle en est privée, elle s'écroule comme je l'ai dit. A moins qu'elle ne réussisse à travers mille périls et massacres. Une telle corruption et ce peu d'aptitude à la liberté proviennent d'une inégalité propre à cette cité. A vouloir lui conférer l'égalité, il faut recourir à des moyens extraordinaires. Rares sont ceux qui peuvent ou savent le faire, comme on le dira ailleurs plus en détail.

XVIII

De quelle manière, dans les cités corrompues, on peut maintenir un régime libre, s'il s'y trouve ; ou, s'il ne s'y trouve pas, l'y organiser

Je crois qu'il n'est pas hors de propos ni éloigné de mon précédent discours d'examiner si, dans une cité corrompue, on peut maintenir un régime libre, s'il s'y trouve ; ou, s'il ne s'y trouve pas, l'y organiser. L'une ou l'autre chose sont très difficiles. Bien qu'il soit impossible de donner une règle, parce qu'il faudrait mesurer les degrés de la corruption, cependant, comme il est bon de discuter de tout, je ne veux pas laisser cette question de côté. Je vais supposer une cité très corrompue, ce qui accroîtra la difficulté. On ne trouve, en effet, ni lois ni institutions capables de refréner une corruption générale. De même que les bonnes mœurs ont besoin de lois pour se maintenir, de même les lois ont besoin de bonnes mœurs pour être observées. En outre, les institutions et les lois créées au début d'une république, lorsque les hommes étaient bons, ne conviennent plus quand ils sont devenus méchants. Si les lois varient dans une cité en fonction des événements, les institutions ne varient jamais ou rarement. Ce qui fait que les nouvelles lois ne suffisent pas, parce que les institutions, qui demeurent, les corrompent.

Pour mieux comprendre ce point, je vais dire quelles étaient à Rome les institutions gouvernementales ou d'État, et puis les lois dont les magistrats se servaient pour refréner les citoyens. Les bases de l'État étaient l'autorité du peuple, du sénat, des tribuns, des consuls, la manière d'élire les magistrats et d'appeler à candidature, la façon de faire les lois. Ces bases ne varièrent que peu, ou pas du tout, en fonc-

tion des événements. Les lois refrénant les citoyens, comme celles sur les adultères, les dépenses somptuaires, la brigue ou bien d'autres, varièrent selon la corruption croissante des citoyens. Comme demeuraient inchangées les bases de l'État, qui n'étaient plus adaptées à la corruption, les lois que l'on transformait ne suffisaient pas à maintenir les hommes dans le bien. Elles y auraient réussi si les institutions avaient changé en même temps que les lois étaient renouvelées.

Que ce soit vrai, que ces institutions ne furent pas bonnes dans la cité corrompue, on le voit clairement sur deux points principaux : quant à la façon de faire les lois et de nommer les magistrats. Le peuple romain ne confiait le consulat et les autres charges principales qu'à ceux qui y prétendaient. Cette disposition fut bonne initialement, parce que seuls se portaient candidats les citoyens qui s'en jugeaient dignes : être battu était une chose ignominieuse. Aussi, pour en être jugé digne, chacun agissait de son mieux. Cette procédure devint très pernicieuse dans la cité corrompue : car les candidats aux magistratures n'étaient pas les plus vertueux, mais les plus puissants. Ceux qui ne l'étaient pas s'abstenaient d'être candidats par crainte d'un échec. On en vint à cet inconvénient, non pas tout d'un coup, mais par paliers successifs, comme il advient dans tous les autres cas. Ayant soumis l'Afrique et l'Asie et réduit presque toute la Grèce sous leur obéissance, les Romains étaient assurés de leur liberté et ne pensaient plus avoir d'ennemis à craindre. Cette sûreté et cette faiblesse de ses ennemis firent que le peuple romain, en nommant des consuls, ne considérait plus le mérite, mais la réputation ; il nommait à cette charge ceux qui savaient le mieux flatter les hommes et non ceux qui savaient le mieux vaincre l'ennemi. Ensuite, de ceux qui avaient le plus de réputation, ils passèrent aux plus puissants. Ainsi les bons, en raison des défauts de cette institution, furent-ils totalement exclus. Un tribun ou tout autre citoyen pouvait proposer au peuple une loi, sur laquelle chacun pouvait se prononcer avant qu'on en délibérât. Cette disposition était bonne, lorsque les citoyens étaient bons. Car il est toujours bon que quelqu'un qui conçoit une chose bonne pour le bien public puisse la proposer ; et il est bon que chacun puisse donner son opinion, afin que le peuple, bien informé, choisisse le meilleur parti. Mais, les citoyens étant devenus mauvais, cette disposition devint très mauvaise, car seuls les puissants pouvaient proposer des lois et, par crainte, personne ne pouvait s'y opposer. De sorte que le peuple était soit trompé, soit contraint de décider sa propre ruine.

Il fallait donc, pour que Rome conservât sa liberté dans sa corruption, qu'elle fît de nouvelles institutions, comme elle avait fait de nouvelles lois au cours de son existence. On doit, en effet, faire des institutions et avoir des procédures différentes selon que le sujet est bon ou mauvais : la forme ne peut être la même, lorsque la matière est tout à

fait à l'opposé. Mais, s'il faut renouveler tout d'un coup les institutions, lorsqu'on a découvert qu'elles ne sont pas bonnes, ou bien les changer peu à peu avant que tout le monde ne s'en rende compte, je prétends que l'une et l'autre de ces choses sont impossibles. Pour les renouveler progressivement, il faut que la cause en soit un homme sage, qui ait décelé les défauts de loin et à leur naissance. Or il arrive très aisément que de tels hommes n'apparaissent jamais dans une cité ; quand bien même il en apparaîtrait un, il ne pourrait jamais persuader les autres de ce qu'il a perçu. Car, habitués qu'ils sont à vivre d'une certaine manière, les hommes ne veulent pas en changer ; et d'autant plus s'ils ne voient pas le mal en face, et qu'il faut le leur montrer par conjecture. Quant à changer les institutions d'un seul coup, quand chacun reconnaît qu'elles ne sont pas bonnes, je dis qu'il est difficile de corriger des défauts que l'on perçoit bien. Pour le faire, il ne suffit pas d'user de moyens ordinaires, car ils sont mauvais, mais il faut en venir à des moyens extraordinaires, tels que la violence et les armes, et devenir avant tout le maître de la cité pour pouvoir en disposer à sa façon. Parce que ramener l'État à la société civile suppose un homme vertueux, et que devenir maître d'une république suppose un homme méchant : pour ces raisons, on ne trouvera que très rarement un homme vertueux qui veuille devenir prince par des voies mauvaises, si ses intentions sont bonnes ; de même il est très rare qu'une fois devenu prince, un homme mauvais veuille bien agir et faire un bon usage de l'autorité qu'il a mal acquise.

De toutes les choses susdites procède la difficulté ou l'impossibilité qu'il y a, dans les cités corrompues, à maintenir la liberté ou à la créer de nouveau. Si l'on devait cependant la créer ou la maintenir, il conviendrait de se rapprocher plutôt de la monarchie que de la démocratie, afin que les hommes dont l'insolence ne peut être corrigée par les lois soient refrénés de quelque manière par une autorité presque monarchique. Vouloir les faire redevenir bons par d'autres voies serait une entreprise très cruelle ou totalement impossible, comme je l'ai dit plus haut à propos de Cléomène[1]. Pour être seul au pouvoir, celui-ci fit exécuter les éphores, et Romulus, pour les mêmes raisons, tua son frère et Titus Tatius ; et ils firent ensuite un bon usage de leur autorité. Mais on doit observer que l'un et l'autre de ces hommes n'avaient pas un peuple sujet à la corruption dont nous avons parlé dans ce chapitre. Aussi purent-ils vouloir ce qu'ils firent et, le voulant, dissimuler leur dessein sous de belles apparences.

1. Cf. ci-dessus, chap. IX.

XIX

Un prince faible peut se maintenir après un excellent prince ; après un prince faible, aucun royaume ne peut se maintenir s'il a de nouveau un prince faible

Si l'on considère le talent et les moyens de gouvernement de Romulus, Numa et Tullus Ostilius, les trois premiers rois de Rome, on voit que celle-ci eut une chance immense. En effet, le premier roi était très courageux et belliqueux ; le deuxième était paisible et religieux ; le troisième, semblable en courage à Romulus, préférait la guerre à la paix. Or, il fallait qu'un fondateur de société civile apparût à Rome en ses débuts, mais il était plus nécessaire encore que les autres rois retrouvassent la vaillance de Romulus, car autrement la cité serait devenue efféminée et la proie de ses voisins. D'où l'on peut noter qu'un successeur moins valeureux que son prédécesseur peut maintenir l'État grâce à la vaillance de celui qui a gouverné avant lui, et profiter des efforts de celui-ci. Mais s'il advient, ou bien qu'il vive longtemps, ou bien que son successeur n'ait pas la vaillance du premier, alors l'État doit nécessairement s'écrouler. Au contraire, si deux princes ont l'un après l'autre une grande vaillance, on les voit souvent faire de grandes choses, et leur renommée s'élever jusqu'au ciel.

David fut sans aucun doute un homme supérieur en fait d'armées, de science et d'intelligence. Ses qualités furent telles qu'ayant battu et vaincu tous ses voisins, il légua à son fils Salomon un royaume en paix. Celui-ci put se maintenir par l'art de la paix et non par la guerre et put jouir tranquillement de la vaillance de son père. Mais il ne put transmettre le royaume à son fils Roboam : celui-ci, n'étant pas l'égal de son aïeul quant à la vaillance, ni celui de son père quant à la chance, fut péniblement l'héritier du sixième du royaume. Bajazet, sultan des Turcs, bien que préférant la paix à la guerre, put profiter des efforts de son père, Mahomet. Ayant comme David battu ses ennemis, celui-ci lui légua un royaume solide et facile à conserver par l'art de la paix. Mais si son fils Sélim, le seigneur actuel, avait été semblable à son père et non à son grand-père, le royaume se serait écroulé : et l'on voit que ce prince est en train de dépasser la gloire de son aïeul. Je dis donc d'après ces exemples qu'un prince faible peut se maintenir après un excellent prince, mais qu'après un prince faible aucun royaume ne peut se maintenir sous un autre prince faible ; à moins qu'il ne soit pareil au royaume de France, que ses anciennes institutions maintiennent. Les princes qui ne sont pas guerriers sont faibles.

Je conclus donc en disant que la vaillance de Romulus fut telle qu'elle permit à Numa Pompilius de gouverner longtemps Rome avec l'art de la paix. Mais Tullus lui succéda, qui par son courage acquit la réputation de Romulus. Après lui vint Ancus, si bien doté par la nature qu'il pouvait se servir de la paix et endurer la guerre. Il décida d'abord de suivre la voie de la paix, mais il comprit bientôt que ses voisins, le jugeant efféminé, avaient peu d'estime pour lui. Aussi pensa-t-il que, pour maintenir Rome, il lui fallait se tourner vers la guerre et ressembler à Romulus et non à Numa.

Que les princes qui gouvernent un État prennent exemple sur ceux-là. Celui qui ressemblera à Numa gardera le pouvoir ou le perdra en fonction des circonstances ou du hasard. Celui qui ressemblera à Romulus et sera comme lui pourvu de sagesse et d'armées le gardera de toutes façons, à moins qu'il ne lui soit ôté par une force obstinée et supérieure. On peut penser avec certitude que, si Rome avait eu pour troisième roi un homme incapable de lui rendre sa réputation par les armes, jamais elle n'aurait pu, ou avec d'extrêmes difficultés, s'imposer et atteindre les résultats qu'elle atteignit. Tant qu'elle vécut sous les rois, elle courut le danger de s'écrouler sous un roi faible ou mauvais.

XX

La succession continue de deux grands princes produit de grands effets ; comment les républiques bien ordonnées ont nécessairement de bonnes institutions, d'où découlent de grandes acquisitions et de grands développements

Après que Rome eut chassé les rois, elle échappa aux dangers qui la menaçaient, comme on l'a dit, si un roi faible ou méchant leur avait succédé [1]. Car l'autorité suprême passa aux consuls, qui accédaient au pouvoir non par héritage, par la tromperie ou par une ambition violente, mais par une élection libre. C'étaient toujours des hommes supérieurs. Profitant de leur vaillance et de leur chance, Rome put atteindre peu à peu son ultime grandeur en autant d'années qu'elle avait vécu sous les rois. On voit comment la succession sans interruption de deux grands princes suffit pour conquérir le monde. Ainsi de Philippe de Macédoine et d'Alexandre le Grand. Une république doit faire encore mieux, car elle a les moyens de choisir non seulement deux princes qui se succèdent, mais une infinité d'hommes très valeureux qui se succèdent l'un

1. Cf. ci-dessus, chap. XVII.

l'autre. Ce type de succession doit se produire dans une république bien ordonnée.

XXI

Combien méritent d'être blâmés le prince et la république qui n'ont pas d'armées en propre

Les princes d'aujourd'hui et les républiques modernes qui n'ont pas de soldats à eux pour attaquer ou se défendre doivent avoir honte et penser, d'après l'exemple de Tullus, que ce défaut ne procède pas du manque d'hommes aptes à être soldats, mais du fait qu'ils n'ont pas su en former. Tullus, en effet, comme Rome avait été en paix pendant quarante ans, ne trouva pas, lorsqu'il arriva au pouvoir, d'hommes capables d'aller au combat. Cependant, voulant faire la guerre, il ne pensa pas à se servir des Samnites ou des Étrusques ni d'autres hommes habitués au métier des armes. En homme très sage, il décida de se servir de ses concitoyens. Il fut si valeureux qu'en un instant il put former d'excellents soldats. Rien n'est plus vrai que ceci : s'il n'y a pas de soldats là où il y a des hommes, cela provient d'un défaut du chef et non de ceux du site ou de la nature.

On en a un exemple très récent. Chacun sait, en effet, que le roi d'Angleterre attaqua récemment le roi de France[1] et ne se servit que de soldats issus de son peuple. Son royaume n'ayant pas connu la guerre depuis plus de trente ans, il n'avait ni soldats ni capitaines ayant jamais combattu. Néanmoins il n'hésita pas à attaquer un royaume rempli de capitaines et de bonnes troupes, qui avaient été continuellement sous les armes durant les guerres d'Italie. Tout provint donc que ce roi, homme sage, pourvu d'un royaume bien ordonné, n'avait pas supprimé les institutions militaires.

Les Thébains Pélopidas et Épaminondas, après qu'ils eurent libéré Thèbes du joug de Sparte, se trouvant dans une cité habituée à la servitude et au milieu d'un peuple efféminé, ne craignirent pas, si grande était leur vaillance, de faire prendre les armes par leurs concitoyens, de marcher contre l'armée de Sparte et de la vaincre. Celui qui évoque ces faits[2] raconte comment ces deux hommes montrèrent en peu de temps que les soldats ne naissaient pas seulement à Lacédémone, mais partout où naissent des hommes à condition que l'on trouvât quelqu'un sachant les former, comme Tullus le fit avec les Romains. Virgile ne

1. Henri VIII envahit la France de juillet à octobre 1513.
2. Cf. Plutarque, *Vie de Pélopidas*, 17.

peut mieux exprimer cet avis, ni s'en rapprocher avec de plus justes paroles, lorsqu'il dit :

... Desidesque movebit
Tullus in arma viros[1].

XXII

Ce qu'il faut noter à propos des Horaces et des Curiaces

Tullus, roi de Rome, et Métius, roi d'Albe, convinrent que celui des deux peuples dont les champions susnommés seraient vainqueurs serait le maître de l'autre. Tous les Curiaces furent tués, un des Horaces survécut. Ainsi Métius et son peuple devinrent-ils les sujets des Romains. Revenant en vainqueur à Rome, Horace rencontra une de ses sœurs qui était mariée à l'un des Curiaces tués : la voyant pleurer, il la tua. Pour cette faute il fut jugé et, après de longs débats, il dut d'être libéré non pas tant à ses mérites qu'aux prières de son père. On peut remarquer trois choses à ce propos. L'une, que l'on ne doit jamais risquer tout son sort sur une partie de ses forces. La deuxième, que jamais, dans une cité bien ordonnée les fautes ne sont compensées par les mérites. La troisième, que les décisions ne sont jamais sages là où l'on peut ou doit douter de leur inexécution. Car, il importe tant à une cité de n'être pas asservie qu'il était impossible de croire qu'aucun des rois et des citoyens pût accepter d'être asservi par la faute de trois d'entre eux, comme le voulut Métius. Celui-ci, bien qu'aussitôt après la victoire des Romains il se fût avoué vaincu et qu'il eût juré d'obéir à Tullus, dès la première expédition qu'ils lancèrent contre Véiès on a vu comment il chercha à le tromper, en homme qui s'était avisé trop tard de la témérité de sa décision. Comme on a longuement parlé de ce troisième point digne de remarque, on ne parlera que des deux premiers dans les deux chapitres suivants.

1. « Et Tullus poussera les oisifs au combat » (Virgile, *Énéide*, VI, 813-814).

XXIII

Qu'on ne doit pas mettre son sort en péril sans employer toutes ses forces ; pour cette raison il est souvent dangereux de garder les cols

On ne pensa jamais que c'était une sage décision que de mettre son sort en danger sans employer toutes ses forces. Ceci arrive de plusieurs façons. L'une en faisant comme Tullus et Métius, quand ils confièrent le sort de leur patrie et la vaillance de tous les hommes qu'ils avaient dans leurs armées à la vaillance et à la fortune de trois de leurs concitoyens : ce qui était une partie minime de leurs forces. Ils ne s'aperçurent pas que, par ce choix, en en confiant la perte au pouvoir d'un si petit nombre, il rendait presque vain l'effort accompli par leurs prédécesseurs dans l'organisation de l'État, pour le faire vivre longuement libre et transformer les citoyens en défenseurs de leur liberté. On ne pouvait pas envisager plus mal cette affaire.

On tombe presque toujours dans cette même erreur, lorsque, à l'approche de l'ennemi, on décide d'occuper les points difficiles et de garder les cols, à moins que l'on ne puisse en ces lieux placer commodément toutes ses forces. J'en juge ainsi d'après l'exemple de ceux qui, attaqués par un ennemi puissant, leur pays étant entouré de montagnes et de lieux élevés, n'ont jamais tenté de combattre l'ennemi sur les cols et sur les montagnes, mais sont allés l'affronter au-delà ; ou bien qui, ne voulant pas faire de la sorte, l'ont attendu derrière les montagnes, en des lieux accueillants et non élevés. La raison est celle qui a déjà été avancée : comme l'on ne peut emmener beaucoup d'hommes à la garde des cols, parce qu'on ne peut y vivre longtemps et que les lieux sont étroits et capables de contenir seulement quelques forces, il n'est pas possible de soutenir le choc d'un ennemi qui vient attaquer en masse. L'ennemi peut aisément venir en masse, parce que son intention est de passer et non de s'arrêter. Celui qui l'attend ne peut l'attendre en masse, parce qu'il doit se loger plus longtemps, ne sachant pas quand l'ennemi voudra passer en des lieux, qui sont, comme je l'ai dit, étroits et stériles. Perdant de la sorte le col que vous aviez l'intention de tenir et en qui le peuple et votre armée avaient confiance, le plus souvent le peuple et le reste de vos forces sont si terrorisés que vous êtes perdant, sans pouvoir mettre à l'épreuve le restant de vos troupes. Vous perdez tout ainsi, en engageant une partie seulement de vos armées.

Chacun sait avec quelles difficultés Hannibal franchit les montagnes

qui séparent la Lombardie de la France et avec quelles difficultés il franchit celles qui séparent la Lombardie de la Toscane. Cependant les Romains l'attendirent d'abord sur le Tessin et ensuite dans la plaine d'Arezzo[1]. Ils préférèrent que leur armée fût battue dans des lieux où elle pouvait vaincre, plutôt que de la conduire au sommet des montagnes pour être détruite par l'inhospitalité du site.

Qui lira l'histoire avec bon sens trouvera très peu de grands capitaines qui aient tenté de tenir de tels cols pour les raisons susdites, et parce qu'on ne peut les tenir tous. Les montagnes sont, en effet, comme les campagnes : elles ont non seulement des voies habituelles et fréquentées, mais des chemins, inconnus des étrangers et connus des paysans, avec l'aide desquels on est conduit en n'importe quel endroit, contre le désir de l'ennemi. On peut en citer un exemple très récent, advenu en 1515. Quand le roi de France François Ier décida de passer en Italie pour récupérer le duché de Milan, le meilleur argument de ceux qui étaient contraires à son entreprise était que les Suisses l'arrêteraient aux cols. Comme on le vit ensuite, cet argument était vain. Car, ayant négligé deux ou trois cols qu'ils gardaient, le roi passa par une voie inconnue[2]. Il arriva en Italie avant qu'ils ne l'aient imaginé. Aussi, effrayés, se retirèrent-ils à Milan et tous les peuples de Lombardie se rapprochèrent des troupes françaises, trompés dans l'idée qu'ils avaient que les Français devaient être retenus sur les montagnes.

XXIV

Les républiques bien ordonnées décernent des récompenses et des punitions à leurs citoyens et ne compensent jamais les unes par les autres

Les mérites d'Horace étaient fort grands, puisqu'il avait, grâce à sa vaillance, vaincu les Curiaces. Sa faute était atroce, puisqu'il avait tué sa sœur. Cependant cet homicide déplut tellement aux Romains qu'ils le contraignirent à défendre sa vie, bien que ses mérites fussent grands et récents. A considérer les choses superficiellement, ce serait là un exemple d'ingratitude populaire. Néanmoins, si on les considère de plus près et si l'on recherche plus attentivement quelles doivent être les institutions d'une république, on blâmera plutôt ce peuple de l'avoir absous que d'avoir voulu le condamner. La raison est la suivante : une république bien ordonnée n'a jamais effacé les fautes de ses citoyens

1. Sur le Tessin et le Trebbia, en 218 av. J.-C.
2. Le col de la Madeleine.

en raison de leurs mérites. Ayant prévu des récompenses pour une bonne action et des punitions pour les mauvaises, ayant récompensé un homme pour avoir bien agi, s'il agit mal ensuite, elle doit le châtier sans avoir aucun égard pour ses bonnes actions. Lorsque ces mesures sont bien observées, une cité vit longtemps en liberté ; autrement elle s'écroule promptement. En effet, si un citoyen qui a accompli quelque belle action pour sa cité ajoute à la réputation qu'elle lui apporte l'audace et la certitude de pouvoir commettre sans crainte une mauvaise action, alors il deviendra si insolent que toute vie civile disparaîtra.

Si l'on veut infliger une peine aux mauvaises actions, il faut absolument organiser des récompenses pour les bonnes, comme le fit Rome. Bien qu'une république soit pauvre et puisse peu donner, elle ne doit pas s'abstenir de ce peu. Quelque petit que soit un don, s'il est donné pour récompenser un bien, fût-il grand, il sera estimé par celui qui le reçoit comme honorable et très important. L'histoire d'Horatius Coclès et celle de Mutius Scaevola sont bien connues : l'un bloqua les ennemis sur un pont jusqu'à ce qu'il fût coupé ; l'autre se brûla la main, afin de la punir de s'être trompée au moment d'assassiner le roi des Étrusques Porsenna. Pour des actions aussi magnifiques ils reçurent deux arpents de terre chacun. On connaît aussi l'histoire de Manlius Capitolinus. Pour avoir sauvé le Capitole des Gaulois qui l'assiégeaient, ceux qui étaient assiégés avec lui lui donnèrent une petite mesure de farine. Compte tenu de la situation de Rome à ce moment-là[1], cette récompense fut considérable. Elle fut même telle que Manlius, poussé par l'envie ou sa mauvaise nature à créer des séditions à Rome, cherchant à se gagner le peuple, fut, sans autre égard pour ses mérites, précipité du haut de ce Capitole qu'il avait glorieusement sauvé.

XXV

Si l'on veut réformer un régime vieilli dans une cité libre, on doit au moins conserver l'apparence de ses anciennes institutions

Celui qui désire ou veut changer le régime d'une cité, pour qu'il soit accepté et conservé à la satisfaction de tous, doit conserver au moins l'apparence de ses anciennes institutions. Ainsi le peuple ne pensera pas qu'on les a changées, bien qu'en réalité les nouvelles institutions soient tout à fait différentes des anciennes. C'est que la masse se satis-

1. A cause de la famine due au siège de Rome par les Gaulois.

fait autant des apparences que des réalités. Elle attache même plus d'importance aux apparences qu'aux réalités. Pour cette raison les Romains, conscients de cette nécessité dès les débuts de leur république et ayant créé deux consuls à la place du roi, ne voulurent pas qu'ils eussent plus de douze licteurs, pour ne pas dépasser le nombre de ceux qui servaient les rois. En outre, l'on célébrait à Rome un sacrifice annuel qui ne pouvait être célébré que par le roi en personne. Comme les Romains voulaient que le peuple ne regrettât rien des choses anciennes du fait de l'absence du roi, ils créèrent un chef de cette cérémonie, nommé roi des sacrifices, qu'ils soumirent à l'autorité du grand pontife. Ainsi le peuple fut-il satisfait du maintien de ce sacrifice et n'eut jamais de raison de désirer le retour des rois. Ceci doit être observé par ceux qui veulent supprimer d'anciennes manières de gouverner dans une cité, et l'amener à un mode de vie nouveau et libre. Comme les choses nouvelles bouleversent l'esprit des hommes, on doit s'efforcer que ces changements conservent tout ce qu'il est possible des anciens usages. Si les magistratures changent en nombre, en pouvoir et en durée, qu'elles conservent au moins le nom des précédentes. Ceci, comme je l'ai dit, doit être observé par tous ceux qui veulent organiser un régime par la voie monarchique ou républicaine. Mais celui qui veut créer un pouvoir absolu, que les auteurs appellent tyrannique, doit tout changer, comme on le dira au chapitre suivant.

XXVI

Un nouveau prince, dans une cité ou un pays qu'il a pris, doit tout faire à neuf

Quiconque devient prince d'une cité ou d'un État, si ses bases sont faibles et s'il ne veut pas se tourner vers les voies civiles du royaume ou de la république, le meilleur moyen qu'il doit prendre pour se maintenir, étant un nouveau prince, est de ne créer que des choses nouvelles : de nouvelles magistratures avec de nouveaux noms, de nouvelles autorités avec des hommes nouveaux ; enrichir les pauvres, appauvrir les riches ; comme le fit David lorsqu'il devint roi : « *qui esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes*[1] » ; bâtir aussi de nouvelles villes, détruire celles qui existent, transplanter les habitants d'un lieu dans un autre ; en somme, ne rien laisser d'intact dans le pays, et faire en sorte qu'il n'y ait ni rang, ni magistrature, ni position,

1. Luc, I, 53, où il est écrit que Dieu « combla de biens les affamés et renvoya les riches sans rien ».

ni richesse, dont les titulaires ne lui soient totalement redevables. Il faut qu'il prenne pour modèle Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, qui, grâce à de tels moyens, de petit roi qu'il était, devint le maître de la Grèce. Ceux qui parlent de lui nous apprennent qu'il transportait les habitants d'une région à une autre, comme les bergers transportent leurs troupeaux. Ce sont là des moyens très cruels et contraires à toutes les règles de vie, non seulement chrétiennes mais humaines ; tout homme doit les fuir et préférer la condition de simple particulier à celle de roi, au prix de la destruction de tant d'hommes. Néanmoins, quiconque a écarté la voie du bien doit suivre celle du mal pour se maintenir. Mais la plupart des hommes choisissent certaines voies moyennes, qui sont les pires de toutes, parce qu'ils ne savent être ni tout à fait bons, ni tout à fait méchants, comme on le montrera par un exemple dans le chapitre suivant.

XXVII

Il est très rare que les hommes soient totalement mauvais ou totalement bons

En se rendant en 1505 à Bologne pour en expulser la famille des Bentivoglio, qui avait gouverné cette ville durant un siècle, le pape Jules II voulait également expulser Giovanpagolo Baglioni de Pérouse, dont il était le tyran. C'est qu'il s'était attaqué à tous les tyrans qui occupaient les terres de l'Église. Parvenu à Pérouse avec une intention et une décision connues de tous, il n'attendit pas la protection de ses troupes pour entrer dans la ville, mais y pénétra[1] sans armes, bien que Giovanpagolo fût à l'intérieur avec force soldats qu'il avait réunis pour se défendre. Emporté par la fureur avec laquelle il dirigeait tout, accompagné seulement de sa garde, il se mit entre les mains de son ennemi, qu'il emmena ensuite prisonnier, en laissant dans la ville un gouverneur pour rendre compte à l'Église. Les hommes qui accompagnaient le pape[2] notèrent sa témérité et la lâcheté de Giovanpagolo. Ils ne purent comprendre comment celui-ci, pour acquérir une gloire éternelle, ne s'était pas emparé aussitôt de son ennemi et n'avait pas réalisé un riche butin, le pape étant accompagné de tous ses cardinaux et de leur luxe. On ne pouvait penser qu'il s'était abstenu par bonté ou par scrupule de conscience. Car il ne pouvait naître aucun sentiment de pitié dans le cœur d'un homme violent, qui couchait avec sa sœur

1. Le 13 septembre 1506.
2. Dont Machiavel lui-même.

et qui, pour régner, avait assassiné ses cousins et ses neveux. On en conclut donc que les hommes ne savent être ni honorablement mauvais ni parfaitement bons. Si une mauvaise action a de la grandeur ou est d'une certaine manière généreuse, ils ne savent pas l'accomplir.

Ainsi Giovanpagolo, qui ne se souciait pas d'être incestueux et un parricide notoire, ne sut pas, ou plus exactement n'osa pas, alors qu'il en avait l'opportunité, accomplir une entreprise où chacun aurait admiré son courage, et qui aurait laissé de lui un souvenir éternel. Car il aurait été le premier à montrer aux prélats combien sont peu dignes d'estime ceux qui vivent et règnent comme eux. Et il aurait accompli une action dont la grandeur aurait dépassé l'infamie et les risques qu'elle pouvait impliquer.

XXVIII

Pour quelle raison les Romains furent moins ingrats envers leurs concitoyens que ne le furent les Athéniens

Si on lit les actions accomplies par les républiques, on y trouve toujours quelques espèces d'ingratitudes commises envers leurs citoyens. Mais il s'en trouve moins à Rome qu'à Athènes et sans doute dans aucune autre république. Si on en cherche les causes quant à Rome et à Athènes, je crois que cela arriva parce que les Romains avaient moins de raisons qu'Athènes de se défier de leurs concitoyens. Rome, en effet, depuis l'expulsion des rois jusqu'à Sylla et Marius, ne perdit jamais sa liberté par la faute d'un de ses citoyens, de sorte qu'il n'y avait pas de raison de les soupçonner et donc de les offenser inconsidérément. Il arriva tout le contraire à Athènes. Comme Pisistrate, sous le prétexte de faire son bien, lui avait ôté sa liberté à son époque la plus florissante, aussitôt qu'elle redevint libre, se rappelant les violences et la servitude subies, elle punit ardemment non seulement les fautes, mais l'ombre des fautes de ses citoyens. D'où découlèrent l'exil et la mort de tant de grands hommes ainsi que l'ostracisme et toutes les autres violences que cette cité exerça à différentes époques sur ses optimates. Ce que disent les écrivains politiques est bien vrai : les peuples qui ont recouvré leur liberté sont plus féroces que ceux qui ne l'ont jamais perdue. Si donc on considère ce qui a été dit, on ne blâmera pas Athènes pour cela et on ne louera pas davantage Rome ; on accusera seulement la nécessité provenant de la différence des événements survenus dans ces villes. Si on considère soigneusement les choses, on verra que, si Rome avait perdu sa liberté comme Athènes, elle n'aurait

pas été plus miséricordieuse qu'elle envers ses citoyens. On peut le conjecturer avec certitude d'après ce qui arriva à la suite de l'expulsion des Tarquins aux dépens de Collatinus et de Publius Valerius. Le premier, quoiqu'il eût été des libérateurs de Rome, fut exilé pour la seule raison qu'il portait le nom des Tarquins ; le second manqua d'être exilé, seulement parce qu'il s'était rendu suspect en bâtissant une maison sur le mont Coelius. Aussi peut-on estimer, en voyant combien Rome fut soupçonneuse et sévère à l'égard de ces deux hommes, qu'elle aurait été aussi ingrate qu'Athènes, si elle avait été attaquée comme elle par ses citoyens tant à ses débuts que durant son essor. Pour ne pas avoir à revenir sur le sujet de l'ingratitude, j'en dirai ce qu'il convient au chapitre suivant.

XXIX

Quel est le plus ingrat d'un peuple ou d'un prince

Il me semble à propos d'examiner ici qui pratique davantage l'ingratitude, d'un peuple ou d'un prince. Pour mieux en débattre, je dirai que ce vice provient de l'avarice ou de la crainte. Lorsqu'un peuple ou un prince ont confié à un capitaine une expédition importante et que, victorieux, celui-ci en acquiert une grande gloire, le prince ou le peuple sont tenus de le récompenser. Si, au lieu de le faire, poussés par l'avarice, ils le déshonorent ou l'offensent et refusent par cupidité de lui donner des satisfactions, ils commettent une faute inexcusable et se couvrent d'une éternelle infamie. On trouve pourtant de nombreux princes qui pèchent ainsi. Tacite en donne la raison suivante : « *Proclivius est iniuriae, quam beneficio vicem exsolvere, quia gratia oneri, ultio in quaestu habetur*[1]. » Mais lorsque le peuple et le prince, non seulement ne le récompensent pas, mais l'offensent, poussés non par l'avarice mais par la crainte, alors ils méritent quelque excuse. On lit bien des exemples de ce type d'ingratitude. En effet, le capitaine qui a vaillamment acquis un empire à son maître en battant l'ennemi, en se couvrant de gloire et en enrichissant ses soldats, acquiert nécessairement auprès de ses soldats, des ennemis et des sujets du prince une telle réputation que sa victoire ne peut plaire à son maître. Comme la nature des hommes est ambitieuse et soupçonneuse et ne sait pas tracer de limites à sa chance, il est impossible que la crainte qui naît aussitôt

1. « Il est plus facile de venger une injure que de récompenser un bienfait, parce que la reconnaissance est considérée comme une charge, la vengeance comme un soulagement » (Tacite, *Histoires*, IV, 3).

chez le prince après la victoire de son capitaine ne soit pas augmentée par le comportement ou les insolences de ce dernier. Aussi le prince ne peut-il penser qu'à s'assurer de son subordonné. Pour cela, il le fait assassiner, ou bien il lui ôte la renommée qu'il a gagnée auprès de son armée et du peuple. Il démontre alors que sa victoire ne provient pas de sa vaillance, mais de la maladresse ou de la lâcheté de l'ennemi, ou de la sagesse des officiers qui ont combattu à ses côtés.

Vespasien, qui se trouvait en Judée[1], fut déclaré empereur par son armée. Antonius Primus, qui était en Illyrie avec une autre armée, prit son parti et marcha en Italie contre Vitellius, qui régnait à Rome. Il défit vaillamment deux des armées de Vitellius et s'empara de Rome. Ainsi Mutianus, l'envoyé de Vespasien, trouva que tout avait été conquis et que toutes les difficultés avaient disparu grâce à la vaillance d'Antonius. Sa récompense fut que Mutianus lui enleva aussitôt le commandement de l'armée et lui ôta peu à peu toute autorité à Rome. Aussi Antonius s'en alla-t-il auprès de Vespasien, qui était encore en Asie, et il fut reçu de telle façon qu'en peu de temps, privé de toute charge, il mourut de désespoir. L'histoire est pleine de tels exemples. A notre époque, tous nos contemporains savent avec quelle ardeur et quelle vaillance Gonzalve de Cordoue, combattant dans le royaume de Naples contre les Français pour le compte de Ferdinand d'Aragon, conquit ce royaume et s'en empara. Pour récompense de sa victoire, il gagna que Ferdinand quitta l'Aragon et, à peine arrivé à Naples[2], lui ôta le commandement des troupes et l'emmena en Espagne, où peu après il mourut sans être autrement honoré.

Cette crainte est donc naturelle chez les princes, qui ne peuvent s'en défendre. Il est impossible qu'ils éprouvent de la reconnaissance pour ceux qui, en triomphant, font sous leurs drapeaux de grandes acquisitions. Ce dont un prince ne se défend pas, il n'est ni étonnant ni remarquable qu'une république ne s'en défende pas. Une cité libre ayant deux buts, l'un de s'agrandir, l'autre de se maintenir libre, il faut que par trop d'ardeur elle se trompe dans l'une et l'autre de ces choses. Quant aux erreurs dans la conquête, on en parlera le moment venu. Quant aux erreurs commises pour maintenir sa liberté, il y a celles-ci entre autres : offenser les citoyens qu'elle devrait récompenser, soupçonner ceux en qui elle devrait avoir confiance. Dans une république devenue corrompue, ces comportements sont la cause de grands maux et la conduisent souvent à la tyrannie. C'est ce qui arriva à Rome avec César, qui prit par la force ce que l'ingratitude lui refusait. Par contre, dans une république non corrompue, ces comportements sont la cause de grands biens et contribuent à ce qu'elle vive libre, car les hommes,

1. Non en Judée, mais en Égypte, en 69 av. J.-C.
2. En juin 1507. Cf. *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

par crainte d'être punis, demeurent bons et n'éprouvent que peu d'ambition. Il est vrai que, parmi tous les peuples qui eurent un empire, Rome fut la moins ingrate. On ne peut citer d'autres exemples de son ingratitude que celui de Scipion, parce que Coriolan et Camillus furent exilés pour les outrages qu'ils avaient commis envers la plèbe. L'un ne fut pas pardonné, parce qu'il était demeuré hostile au peuple ; l'autre fut non seulement rappelé, mais adoré comme un prince le restant de sa vie. L'ingratitude à l'égard de Scipion naquit d'une crainte que les citoyens n'avaient jamais éprouvée auparavant. Elle provint de la grandeur de l'ennemi qu'il avait vaincu, de la réputation que lui avait procurée la victoire dans une guerre si longue et si périlleuse, de la rapidité de cette victoire, de la faveur que lui valaient sa jeunesse et ses vertus exceptionnelles. Elles étaient si hautes que les magistrats eux-mêmes craignaient son autorité, qui déplaisait en outre aux hommes sages, parce qu'elle était inhabituelle à Rome. Son mode de vie sembla si extraordinaire que Caton l'Ancien, jugé comme un saint, fut le premier à s'opposer à lui et à dire qu'on ne pouvait appeler libre une cité où un citoyen était craint par les magistrats. Si donc le peuple de Rome suivit en ce cas l'opinion de Caton, il mérite l'excuse dont je viens de dire qu'elle est méritée par les peuples et les princes rendus ingrats par la crainte. Pour conclure ce discours, je dirai qu'en matière d'ingratitude par avarice ou par crainte, les peuples n'en ont jamais fait usage par avarice, et, par crainte, beaucoup moins que les princes, car ils ont moins de raisons de craindre, comme on le verra ci-dessous.

XXX

Quels moyens doivent utiliser un prince ou une république pour fuir le vice de l'ingratitude ; et comment peuvent faire un capitaine ou un citoyen pour ne pas en être les victimes

Pour fuir la contrainte de vivre dans la crainte ou d'être ingrat, un prince doit commander personnellement les expéditions, comme le faisaient initialement les empereurs romains et comme le fait le Turc de nos jours, et comme ont fait et font tous ceux qui sont vaillants. S'ils sont victorieux, en effet, la gloire et la conquête leur appartiennent entièrement. S'ils ne sont pas à la tête des armées, comme d'autres qu'eux bénéficient de la gloire qu'ils n'ont pas su acquérir, ils deviennent ingrats et injustes. Ce qu'ils perdent est sans aucun doute plus grand que ce qu'ils gagnent à se conduire ainsi. Mais, quand ils restent inactifs chez eux, soit par négligence soit par manque de sagesse, et

envoient un capitaine au combat, je n'ai pas d'autre conseil à leur donner que celui qu'ils savent d'eux-mêmes. Mais, pensant qu'il ne peut échapper aux morsures de l'envie, je dirai au capitaine de faire une des deux choses suivantes. Qu'aussitôt après la victoire il laisse l'armée et se remette entre les mains de son prince en se gardant de toute action insolente ou ambitieuse, afin que celui-ci, dépourvu de toute crainte, ait toutes les raisons de le récompenser ou de ne pas l'offenser. S'il ne pense pas faire cela, qu'il prenne courageusement le parti contraire et qu'il adopte tous les comportements aptes à faire croire que la conquête lui est due et non à son maître, en acquérant la sympathie des soldats et des sujets ; qu'il lie de nouvelles amitiés avec les pays voisins, qu'il occupe les forteresses avec ses hommes, qu'il achète les chefs de son armée et qu'il s'assure ceux qu'il ne peut corrompre, et qu'ainsi il cherche à punir son maître de l'ingratitude qu'il pourrait avoir envers lui. Il n'y a pas d'autres voies. Mais, comme on l'a dit ci-dessus [1], les hommes ne savent être ni totalement mauvais ni totalement bons. Et il arrive toujours que les capitaines, après leur victoire, ne veulent pas laisser l'armée, ne peuvent pas se comporter avec modestie, ne savent pas employer des solutions violentes et honorables. Restant dans l'ambiguïté, ils sont victimes de leur hésitation et de cette ambiguïté même.

Quant à une république, s'agissant de fuir le vice de l'ingratitude, on ne peut lui prescrire le même remède qu'aux princes, c'est-à-dire d'aller combattre et non d'envoyer combattre, puisqu'il lui faut envoyer un de ses citoyens. Aussi faut-il que je lui donne comme remède, pour être moins ingrate que les autres, d'imiter le comportement de la république romaine. Ceci procède de ses institutions. Comme toute la cité, nobles et plébéiens, participait à la guerre, il naissait toujours à Rome et à toutes les époques des hommes valeureux et ornés de tant de victoires que le peuple n'avait pas de raison de les craindre, puisqu'ils étaient très nombreux et se surveillaient les uns les autres. Ainsi ils demeuraient intègres ; ils craignaient de donner jusqu'à l'apparence de l'ambition et des raisons au peuple de les punir. Nommé dictateur, celui qui y renonçait le plus tôt en retirait la gloire la plus grande. Ne pouvant créer de crainte, de tels comportements n'engendraient pas d'ingratitude. De sorte qu'une république qui ne veut pas avoir de raisons d'être ingrate doit se comporter comme Rome ; et un citoyen qui veut fuir les morsures de l'ingratitude doit imiter la manière de faire des citoyens romains.

1. Cf. chap. XXVII.

XXXI

Les capitaines romains ne furent jamais punis de façon extraordinaire pour leurs fautes ; ils ne le furent pas davantage quand, du fait de leur ignorance ou de leurs mauvais choix, la république souffrit des dommages

Non seulement, comme nous l'avons dit ci-dessus, les Romains furent moins ingrats que les autres républiques, mais ils furent aussi plus miséricordieux et plus circonspects lorsqu'ils devaient punir leurs capitaines. Si leur erreur, en effet, était intentionnelle, ils la punissaient avec humanité ; si elle résultait de l'ignorance, au lieu de les punir ils les récompensaient et les honoraient. Cette manière de procéder était bien pensée. Ils jugeaient, en effet, que, pour ceux qui commandaient leurs armées, il était si important d'avoir l'esprit libre, prompt et débarrassé de toute crainte lors de la décision, qu'ils ne voulaient pas ajouter à cette décision, en soi difficile et périlleuse, de nouvelles difficultés et d'autres périls. Ils pensaient que, s'ils en ajoutaient, plus personne ne serait capable d'agir avec vaillance. Ils envoyaient par exemple une armée en Grèce contre Philippe de Macédoine, ou en Italie contre Hannibal, ou contre des peuples d'abord vainqueurs. Le capitaine qui était à la tête d'une telle expédition était angoissé par tous les soucis qu'entraînait cette affaire, qui étaient graves et importants. Or, si à ces soucis on avait ajouté plusieurs exemples de Romains crucifiés ou exécutés autrement pour avoir perdu une bataille, il eût été impossible à ce capitaine de prendre des décisions valeureuses au milieu de tant de craintes. Jugeant que, pour ces hommes, l'ignominie de la défaite était une peine assez forte, ils ne voulaient pas les effrayer par une peine plus forte encore.

Il est un exemple de faute intentionnelle. Sergius et Virginius assiégeaient Véiès, placé chacun à la tête d'une partie de l'armée ; Sergius était face à l'endroit d'où pouvaient venir les Étrusques, Virginius de l'autre côté. Attaqué par les Falisques et par d'autres peuples, Sergius préféra être battu et mis en fuite plutôt que de faire appel à Virginius. Virginius, pour sa part, attendant l'humiliation de son collègue, aima mieux assister au déshonneur de sa patrie et à la ruine de l'armée que de le secourir. C'est là un acte vraiment mauvais, digne d'être noté et de mal conjecturer de la République romaine, si ces deux hommes n'avaient pas été châtiés. Il est vrai que, là où une autre république les aurait punis de mort, Rome les frappa d'une amende. Cela provint, non pas du fait que leurs fautes ne méritaient pas une punition plus sévère,

mais de ce que les Romains voulurent, en ce cas, pour les raisons déjà dites, conserver leurs anciennes coutumes. Quant aux erreurs commises par ignorance, il n'y a pas de plus bel exemple que celui de Varron. A cause de sa témérité, les Romains furent vaincus à Cannes par Hannibal[1] et la République faillit y perdre sa liberté. Néanmoins, comme ce fut par ignorance et non par malice, non seulement on ne le châtia pas, mais on l'honora ; à son retour à Rome, le sénat tout entier vint à sa rencontre. Ne pouvant le remercier de la victoire, ils le remercièrent d'être rentré à Rome et de ne pas avoir désespéré du destin de la ville. Quand Papirius Cursor voulut faire mourir Fabius pour avoir, contrairement à ses ordres, combattu les Samnites, parmi les arguments avancés par le père de Fabius contre l'obstination du dictateur, il y eut que le peuple romain n'avait jamais fait de ses capitaines vaincus ce que Papirius voulait faire d'un vainqueur.

XXXII

Une république ou un prince ne doivent pas attendre d'y être contraints pour accorder des bienfaits

Il arrivait avec succès aux Romains d'être généreux avec le peuple lorsqu'un danger survenait. Quand Porsenna vint attaquer Rome pour rétablir les Tarquins[2], craignant que la plèbe ne préférât accepter un roi plutôt que de supporter une guerre, le sénat, pour s'assurer d'elle, l'exempta de la gabelle du sel et de tout impôt, au motif que les pauvres participaient beaucoup au bien public en élevant leurs enfants. Que, pour ce bienfait, ce peuple se soit exposé à supporter un siège, la famine et la guerre, personne ne doit pour autant, d'après cet exemple, renvoyer au moment du danger le soin de se gagner le peuple. Ce qui réussit aux Romains ne vous réussira jamais. La masse, en effet, ne jugera pas qu'elle a reçu de vous ce bienfait, mais de vos adversaires. Craignant qu'une fois la difficulté passée vous ne repreniez ce que vous avez été contraint de lui donner, elle ne vous aura aucune obligation. La raison pour laquelle cette décision réussit aux Romains fut que leur régime était nouveau et non encore affermi. Le peuple avait vu que l'on avait fait des lois à son profit, comme celle de l'appel à la plèbe[3], de sorte qu'il se persuada que le bien qui lui était fait n'était pas tant causé par la venue de l'ennemi que par les bonnes dispositions du sénat à son égard. En outre, le souvenir des

1. En 216 av. J.-C.
2. Tite-Live, II, 9.
3. C'est-à-dire le recours au peuple contre les jugements rendus par les magistrats.

rois était tout frais, et de tous leurs mépris et violences envers le peuple. Comme de pareilles raisons n'arrivent que rarement, il faut que de pareils remèdes ne réussissent que rarement. Ceux donc qui ont le pouvoir, prince ou république, doivent considérer par avance quelles sont les circonstances qui peuvent leur être contraires et de quels hommes ils peuvent avoir alors besoin, et se comporter avec eux de la façon dont ils devraient le faire au moment de l'arrivée du danger. Celui qui se comporte autrement, qu'il soit prince ou république, mais surtout prince, et qui sur l'instant, lorsque le péril arrive, croit pouvoir se gagner le cœur des hommes, se trompe. Non seulement, en effet, il ne se l'assure pas, mais il accélère sa chute.

XXXIII

Quand une menace a grandi dans ou contre un État, le meilleur parti est de temporiser plutôt que de la heurter de front

Comme la République romaine croissait en réputation, en force et en empire, ses voisins, qui n'avaient auparavant jamais pensé que cette nouvelle république pouvait leur faire du tort, commencèrent tardivement à comprendre leur erreur. Voulant remédier à ce à quoi ils n'avaient pas remédié auparavant, ils réunirent plus de quarante peuples contre Rome. Aussi les Romains, outre les remèdes pris habituellement dans les cas de péril urgent, se décidèrent à créer un dictateur, c'est-à-dire à confier à un seul homme le pouvoir de décider sans aucune consultation et d'exécuter ses décisions sans appel. De même qu'il fut alors utile et cause de leur victoire sur les périls menaçants, de même ce remède fut toujours utile durant tous les événements qui, au cours de son développement et à toutes les époques, menacèrent la République.

Sur cette affaire, il faut dire d'abord que, lorsqu'une menace surgit dans ou contre une république, provenant d'une cause intérieure ou extérieure, et qu'elle est devenue si grande qu'elle commence à effrayer tout le monde, le plus sûr est de temporiser plutôt que de tenter de l'éteindre. Presque toujours, en effet, ceux qui tentent de l'éteindre lui donnent des forces et accélèrent le malheur qu'on en attendait. Dans une république, de telles menaces naissent plus souvent d'une cause intérieure qu'extérieure. Souvent on laisse grandir exagérément la puissance d'un citoyen, ou bien on laisse se corrompre une loi qui est le nerf et l'existence même de la liberté. Et on laisse se développer cette erreur au point qu'il est plus dangereux d'y remédier que de la laisser

se perpétuer. Il est d'autant plus difficile de percevoir ces menaces quand elles apparaissent qu'il est plus naturel chez les hommes de favoriser les choses nouvelles. De telles sympathies sont plus fortes envers les actions qui semblent avoir quelque vertu et qui sont dues à des jeunes gens. Si l'on voit donc dans une république apparaître un jeune noble, doté de qualités extraordinaires, tous les regards des citoyens commencent à se tourner vers lui et concourent sans autre considération à lui faire honneur. S'il a un peu d'ambition, les faveurs de la nature et du peuple étant réunies, il atteint aussitôt à une position telle que, lorsqu'ils s'aperçoivent de leur erreur, ses concitoyens n'ont guère de remède pour s'opposer à lui. Voulant se servir de tous ceux qu'ils ont, ils ne font qu'accélérer sa montée en puissance.

On pourrait citer de nombreux exemples de cela, mais je ne veux en donner qu'un, pris dans notre ville. Côme de Médicis, qui fut à l'origine de la grandeur de sa famille dans notre ville, atteignit à une telle réputation grâce à la faveur que lui procurèrent sa sagesse et l'inconscience de ses concitoyens qu'il commença à inquiéter le régime. Aussi les autres citoyens estimaient-ils dangereux de s'attaquer à lui, et plus dangereux encore de le laisser faire. A cette époque vivait Niccolò da Uzzano, jugé très expert en politique, qui commit la première erreur, de ne pas percevoir les dangers qui pouvaient naître de la réputation de Côme. Durant toute sa vie, il ne permit pas qu'on en commît une seconde, c'est-à-dire de tenter de l'abattre, car il pensait que cette tentative serait la ruine du régime. C'est ce qui advint après sa mort. N'observant pas son conseil, les citoyens qui lui survécurent réunirent leurs forces contre Côme et le chassèrent de Florence. Il s'ensuivit que son parti, revigoré par cette injure, le rappela peu après et en fit le maître de la République.

La même chose arriva à Rome avec César. Ses qualités lui avaient d'abord valu la faveur de Pompée et d'autres citoyens, mais cette faveur se changea peu après en crainte, comme en témoigne Cicéron lorsqu'il dit que Pompée avait tardivement commencé à craindre César[1]. Leur peur les poussa à trouver des remèdes et les remèdes qu'ils prirent accélérèrent la chute de la République.

Je dirai donc que, puisqu'il est difficile de percevoir les maux quand ils naissent, à cause de l'attrait qu'exercent les choses à leur début, il est sage de temporiser, après qu'on les a perçus, plutôt que de les combattre. En temporisant, ou bien ils s'éteignent d'eux-mêmes, ou bien le mal est au moins différé plus longtemps. Les responsables politiques, qui projettent de les détruire ou de s'opposer à leur force et à leur élan, doivent bien prendre garde de ne pas les développer au lieu de les diminuer et, croyant repousser une chose, de l'entraîner après

1. Cicéron, *Ad familiares*, XVI, 11.

eux, ou bien de noyer une plante à force de l'arroser. On doit considérer attentivement la puissance du mal ; si on se juge assez fort pour le soigner, s'y mettre sans crainte ; autrement, le laisser tranquille et ne rien tenter d'aucune manière. Car il arriverait ce qui arriva, comme on l'a dit ci-dessus, aux voisins de Rome. Rome ayant atteint à une telle puissance, il eût été plus salutaire de chercher à l'apaiser par des mesures de paix et de la retenir que de la faire penser à de nouvelles institutions et à de nouvelles défenses, en lui faisant la guerre. L'alliance de tous ces peuples rendit les Romains plus unis, plus forts, et leur fit penser à de nouveaux moyens, grâce auxquels ils augmentèrent plus promptement leur puissance. Parmi ces moyens, il y eut la création du dictateur, une institution nouvelle grâce à laquelle non seulement ils surmontèrent les périls imminents, mais ils purent écarter des maux infinis où, sans ce remède, la république serait tombée.

XXXIV

L'autorité du dictateur fit du bien et non du mal à la République romaine ; c'est l'autorité dont les citoyens s'emparent qui est pernicieuse à la liberté, et non celle qu'ils obtiennent par de libres suffrages

Un certain auteur a blâmé les Romains pour avoir créé la dictature à Rome, parce qu'avec le temps elle aurait été à l'origine de la tyrannie. Il allègue le fait que le premier tyran qu'il y eut dans cette cité la gouverna sous le titre de dictateur, et il dit que, s'il n'avait pas existé, César n'aurait pu trouver un titre public pour donner à sa tyrannie les apparences de l'honnêteté. Ce point n'a pas été bien examiné par celui qui a avancé cette opinion et il a été admis sans raison. Ce ne furent, en effet, ni le titre ni la charge de dictateur qui asservirent Rome, mais l'autorité acquise par les citoyens du fait de la durée de leur pouvoir. Si le titre de dictateur n'avait pas existé à Rome, ils en auraient pris un autre, car c'est la puissance qui crée le titre et non le titre qui crée la puissance. On voit que la dictature, tant qu'elle fut conférée selon les institutions et non par l'autorité de quelqu'un, fut toujours profitable à la cité. Ce qui nuit aux républiques, ce sont les magistratures que l'on crée et les pouvoirs que l'on donne par des voies extraordinaires, et non ceux qui procèdent des voies ordinaires. On le voit à Rome, où, durant fort longtemps, la dictature ne fut que profitable à la République.

Les raisons en sont très évidentes. D'abord, pour qu'un citoyen puisse nuire et s'attribuer une autorité extraordinaire, il faut qu'il ait

de nombreuses caractéristiques, qu'il ne peut avoir dans une république non corrompue : être riche et avoir beaucoup d'alliés et de partisans, qu'il ne peut avoir là où l'on observe les lois. Quand bien même il les aurait, de tels hommes sont si redoutables que les libres suffrages ne se portent pas sur eux. En outre, la dictature était mesurée dans le temps et non perpétuelle, pour répondre seulement à la cause pour laquelle elle avait été créée. Son autorité consistait à décider des remèdes à prendre dans un péril imminent, à tout faire sans consulter, et à punir sans possibilité d'appel ; mais le dictateur ne pouvait rien faire qui diminuât la puissance de l'État, comme par exemple réduire l'autorité du sénat ou du peuple, supprimer les anciennes institutions de la cité et en faire de nouvelles. Ainsi la courte durée de la dictature, le pouvoir limité qui était le sien, le fait que le peuple romain n'était pas corrompu, tout cela rassemblé empêchait qu'elle sortît de ses limites et qu'elle fût nuisible à la cité.

A dire vrai, par rapport à toutes les autres institutions de Rome, c'en est une qui mérite d'être considérée et comptée parmi celles qui furent la cause de la grandeur de son empire. Sans une institution de ce type, les cités sortent difficilement des crises. Dans les républiques, les institutions ordinaires ont une démarche fort lente, car aucun conseil ni aucun magistrat ne peut agir seul, mais l'un dépend de l'autre et il faut du temps pour réunir toutes les volontés. Aussi leurs remèdes sont-ils très périlleux quand il leur faut remédier à une situation urgente. Aussi les républiques doivent-elles avoir dans leurs institutions un organe du type de la dictature. La République de Venise, qui est excellente parmi les républiques modernes, a réservé à quelques citoyens une autorité telle que, en cas de besoin urgent, ils puissent, étant tous d'accord, décider sans autre consultation[1]. Lorsqu'une institution de ce type manque dans une république, il faut ou bien qu'elle s'écroule en observant les institutions, ou bien qu'elle les viole pour ne pas s'écrouler. Or il ne devrait jamais arriver dans une république des événements que l'on doive traiter avec des moyens extraordinaires. Car, bien que le moyen extraordinaire ait été alors profitable, néanmoins l'exemple est nuisible. Car on crée ainsi l'habitude de violer les institutions pour le bien de l'État et ensuite, sous ce prétexte, on les viole pour son malheur. Une république ne sera donc jamais parfaite, si elle n'a pourvu à tout dans ses lois, prévu un remède pour tous les incidents et fourni la manière de le traiter. Je dirai donc pour conclure que les républiques qui, dans les périls urgents, n'ont pas de possibilité de recours en un dictateur ou en un pouvoir de ce type s'écroulent toujours dans les cas graves. Il faut noter à propos de cette institution que les Romains avaient sagement pourvu à la manière de la désigner. La création de la

1. Allusion au Conseil des Dix, créé en 1310.

dictature humiliant les consuls, qui, de chefs de la cité passaient sous une autorité unique comme les autres magistrats ; supposant donc que cela pouvait créer quelque ressentiment parmi les citoyens, les Romains voulurent que le pouvoir d'élire le dictateur fût confié aux consuls. Ils pensaient, en effet, que, s'il arrivait une situation telle que Rome eût besoin de ce pouvoir monarchique, les consuls y consentiraient volontiers et que, le faisant eux-mêmes, ils en souffriraient moins. Car les blessures et tous les autres maux que l'on se fait à soi-même, spontanément et de son plein gré, sont beaucoup moins douloureux que ceux que les autres vous infligent. Dans les derniers temps, cependant, les Romains prirent pour habitude, à la place du dictateur, de confier ce pouvoir au consul par ces mots : « *Videat Consul, ne Respublica quid detrimenti capiat*[1]. » Pour revenir à notre sujet, je conclus que les voisins de Rome, en cherchant à l'opprimer, lui donnèrent non seulement les moyens de se défendre, mais ceux de les attaquer avec plus de force, d'intelligence et d'autorité.

XXXV

Pourquoi la création à Rome du décemvirat fut nocive à la liberté de la république, bien qu'elle eût été décidée par un vote public et libre

L'élection des dix citoyens créés par le peuple romain pour faire les lois à Rome paraît contraire à ce que l'on a dit ci-dessus, à savoir que l'autorité obtenue par la violence nuit à la république et non pas celle qui est donnée par un vote. En effet, avec le temps, les décemvirs devinrent des tyrans et s'emparèrent sans crainte de la liberté de Rome. On doit considérer à cet égard les façons dont on confère une autorité et la durée de celle-ci. Si on donne une autorité illimitée à quelqu'un et pour une longue durée, entendant par longue durée une année ou davantage, c'est là une mesure périlleuse et qui donne des effets bons ou mauvais, selon que seront bons ou mauvais ceux à qui sera confiée cette autorité. Si l'on considère l'autorité qu'eurent les décemvirs et celle des dictateurs, on voit que celle des premiers fut sans comparaison plus grande. Car, une fois le dictateur nommé, les tribuns, les consuls et le sénat subsistaient avec leur autorité, et le dictateur ne pouvait pas la leur ôter. Quand bien même il aurait privé quelqu'un du consulat ou

1. « Le consul doit prendre des mesures afin que la République ne subisse aucun dommage » : formule du sénatus-consulte qui conférait des pouvoirs exceptionnels aux consuls.

du sénat, il ne pouvait supprimer l'ordre sénatorial et faire de nouvelles lois. De sorte que le sénat, les consuls et les tribuns conservant leur autorité, ils étaient comme des gardiens qui l'empêchaient de sortir du droit chemin. Lors de la création des décemvirs, ce fut le contraire qui se passa. Car on supprima les consuls et les tribuns et on leur donna pouvoir de faire des lois et d'autres choses, comme le peuple romain. De sorte que, se trouvant seuls, sans conseils, sans tribuns, sans appel au peuple, ils purent, la deuxième année, poussés par l'ambition d'Appius, abuser de leur autorité. On doit donc remarquer que, quand on dit qu'une autorité donnée par de libres suffrages n'a jamais été nuisible à une république, on suppose qu'un peuple n'aille jamais la donner sinon avec les précautions adéquates et pour un temps déterminé. Si, parce qu'on le trompe, ou pour toute autre raison qui l'aveugle, il la donne imprudemment et à la manière dont le peuple romain la donna aux décemvirs, alors il lui arrivera ce qui arriva à celui-ci. La preuve peut en être aisément donnée, si l'on considère les raisons qui firent que les dictateurs demeurèrent bons et que les décemvirs devinrent mauvais ; et si l'on considère aussi comment firent les républiques qui maintinrent de bonnes institutions en donnant l'autorité pendant longtemps, comme le faisaient les Spartiates avec leurs rois et comme le font les Vénitiens avec leurs doges. On verra, en effet, que les uns et les autres avaient des gardiens qui faisaient qu'ils ne pouvaient mal user de leur autorité. Il ne sert à rien, dans ce cas, que la matière ne soit pas corrompue, parce qu'une autorité absolue la corrompt très vite et se fait des amis et des partisans. Il ne lui est pas nuisible d'être pauvre ou de ne pas avoir de parents, parce que la richesse et toutes sortes d'autres faveurs s'offrent aussitôt à elle, comme nous le montrerons en détail à propos de la création des décemvirs [1].

XXXVI

Les citoyens qui ont eu les plus hautes charges ne doivent pas en dédaigner de plus basses

Les Romains avaient élu consuls Marcus Fabius et Gneus Manlius et remporté contre Véiès et les Étrusques une bataille très glorieuse, au cours de laquelle fut tué Quintus Fabius, frère du consul en charge et qui avait été consul l'année précédente. On doit considérer combien les institutions de cette cité étaient propres à sa grandeur et combien se

1. Cf. ci-dessous, livre I, chap. XL.

trompent les républiques qui s'éloignent de ces manières de faire. En effet, bien que les Romains fussent de grands amateurs de gloire, ils n'estimaient pas pour autant qu'il était déshonorant d'obéir à ceux qu'ils avaient commandés et de servir dans l'armée dont ils avaient été les chefs. Cette coutume est contraire à l'opinion, aux comportements et aux habitudes des citoyens de notre temps. On rencontre cette erreur à Venise, où un citoyen ayant occupé une haute charge a honte d'en accepter une plus basse, et la cité lui permet de la refuser. Ce comportement, s'il est honorable pour un particulier, ne l'est pas pour un homme public. Une république doit, en effet, mettre plus d'espoir et de confiance en un citoyen qui descend d'une haute charge pour en occuper une plus basse, qu'en celui qui s'élève d'une plus basse vers une plus haute. Elle ne peut faire raisonnablement confiance à celui-ci, s'il n'est pas entouré d'hommes d'assez d'autorité ou de valeur pour que son inexpérience soit tempérée par leurs conseils et leur autorité. S'il y avait eu à Rome la même coutume qu'à Venise et dans les autres républiques et royaumes modernes, qu'un citoyen ayant été consul refusât d'aller aux armées sauf comme consul, il en aurait découlé d'innombrables inconvénients pour la liberté. A cause des erreurs qu'auraient commises les hommes nouveaux et de l'ambition qu'ils auraient plus aisément éprouvée, n'ayant pas autour d'eux des hommes aux yeux desquels ils auraient craint de se tromper, ils auraient été plus libres de leurs actions. Ceci aurait tourné au détriment de tous.

XXXVII

Quels troubles créa à Rome la législation agraire ; et qu'il est dangereux dans une république de faire une loi à effet rétroactif, contraire à une ancienne habitude de ladite république

Les écrivains anciens pensent que les hommes sont affligés dans le malheur et se lassent d'être heureux, et que l'un et l'autre de ces sentiments produisent les mêmes effets. Toutes les fois, en effet, que les hommes n'ont plus l'occasion de combattre par nécessité, ils le font par ambition. Celle-ci est si puissante chez les hommes que, à quelque charge qu'ils parviennent, elle ne les quitte pas. La cause en est que la nature a créé les hommes de façon telle qu'ils peuvent tout désirer et ne peuvent tout obtenir. Le désir d'acquérir étant plus fort que la capacité de le faire, il en résulte le mécontentement de ceux qui possèdent et le peu de satisfaction qu'ils en tirent. D'où procèdent les variations

de leur destin ; car, les uns désirant obtenir davantage, les autres craignant de perdre ce qu'ils ont acquis, on en vient à des inimitiés et à des conflits, d'où résultent la ruine d'un pays et le triomphe d'un autre. J'ai fait ces remarques parce que la plèbe romaine ne se satisfit pas de s'être assurée des nobles par la création des tribuns : une création à laquelle elle fut contrainte par la nécessité. A peine l'eut-elle obtenue qu'elle commença à combattre par ambition et voulut partager avec la noblesse honneurs et richesses, qui sont ce que les hommes apprécient le plus. De là provint la maladie qui engendra les lois agraires, qui furent finalement la cause de la destruction de la République. Comme les républiques bien ordonnées doivent avoir de riches finances et des citoyens pauvres, il faut reconnaître que ces lois furent défectueuses. Ces lois, soit qu'elles eussent été initialement faites de sorte que l'on ne pût plus les abolir, soit que l'on eût tant tardé à les faire qu'il devint dangereux de leur donner un effet rétroactif, soit qu'elles eussent été d'abord bien faites, furent ensuite corrompues par l'usage que l'on en fit. De toutes façons, on ne parla jamais de ces lois à Rome sans que la cité n'en fût bouleversée.

Ces lois avaient deux chapitres principaux. L'un disposait qu'un citoyen ne pouvait posséder plus de tant d'arpents de terre. L'autre, que les terres prises aux ennemis seraient partagées entre le peuple romain. Elles créaient cependant deux dommages pour les nobles. Car ceux qui possédaient plus de biens que ne le permettaient les lois (c'est-à-dire la plupart des nobles) en étaient privés ; comme d'autre part on partageait les biens des ennemis parmi la plèbe, on leur ôtait la possibilité de s'enrichir. Ces mesures étaient dommageables à des hommes puissants, qui, en s'y opposant, pensaient défendre l'intérêt public. Chaque fois, comme on l'a dit, qu'on les reprenait, la cité en était bouleversée. Les nobles temporisaient habilement et patiemment : tantôt on envoyait une armée hors de Rome, tantôt on opposait un tribun à celui qui proposait ces lois, tantôt on cédait en partie, tantôt on envoyait une colonie sur les lieux où devait intervenir le partage. C'est ce qui arriva dans la campagne d'Antium où, comme le conflit à propos de ces lois survenait à nouveau, on envoya une colonie romaine, à laquelle on attribua ce territoire. A cette occasion Tite-Live emploie une expression digne de remarque : il dit que l'on trouva difficilement des gens à Rome pour se rendre dans cette colonie, tant la plèbe était plus prompte à désirer des choses à Rome qu'à en posséder à Antium[1]. L'humeur soulevée par ces lois ayant fermenté un certain temps, les Romains commencèrent à envoyer leurs troupes aux extrémités de l'Italie ou hors d'Italie. Alors la plèbe sembla se calmer. Ceci provint de ce que, les terres possédées par les ennemis étant éloignées et en des lieux difficiles à cultiver, elle

1. Tite-Live, III, 1, 7.

les désirait moins. En outre les Romains punissaient moins leurs ennemis de cette manière et, s'ils dépouillaient certaines villes de leurs terres, ils y installaient des colonies. Aussi ces lois furent-elles en sommeil jusqu'aux Gracques. Réveillées par eux, elles détruisirent totalement la liberté à Rome. La puissance de leurs adversaires ayant redoublé, il s'alluma une telle haine entre la plèbe et le sénat qu'on en vint aux armes et aux violences, en franchissant toutes les normes et les coutumes d'une société civile. Les magistrats étant incapables d'y remédier et aucune des factions n'espérant plus rien d'eux, on eut recours aux combinaisons privées et chacun des partis chercha un chef pour se défendre. Ayant abouti à ces troubles et à ces désordres, la plèbe confia sa réputation à Marius et le fit quatre fois consul ; il continua avec si peu d'intervalles à être consul, qu'il le fut trois fois encore. Ne trouvant pas d'autre remède contre cette peste, la noblesse se mit à soutenir Sylla. Celui-ci étant devenu le chef de son parti, on en vint aux guerres civiles et, après de nombreux assassinats et de nombreux changements de fortune, la noblesse l'emporta. Ces humeurs reprirent aux temps de César et de Pompée, parce que, César s'étant fait le chef du parti de Marius et Pompée celui du parti de Sylla, lors de leur confrontation César l'emporta. Il fut le premier tyran de Rome, de sorte que cette cité ne fut plus jamais libre.

Tels furent donc les débuts et l'aboutissement des lois agraires. Nous avons montré ailleurs[1] que les inimitiés entre le sénat et la plèbe maintinrent la liberté de Rome et firent naître des lois en faveur de la liberté. Bien que l'aboutissement des lois agraires soit opposé à une telle conclusion, je ne change pas pour autant d'opinion. Car l'ambition des grands est telle que, si elle n'est pas combattue par diverses voies et de diverses manières, elle conduit la cité à la ruine. Si les luttes contre les lois agraires mirent trois cents ans à réduire Rome à la servitude, celle-ci l'aurait été beaucoup plus tôt si la plèbe, grâce à ces lois et à d'autres appétits, n'avait pas constamment refréné l'ambition des nobles. On voit également par cet exemple combien les hommes font plus de cas de la richesse que des honneurs. Car, quant aux honneurs, la noblesse céda toujours à la plèbe sans troubles extraordinaires. Mais, quand on en vint aux richesses, son obstination fut telle pour les défendre que la plèbe recourut aux procédés extraordinaires que l'on a exposés ci-dessus. Les Gracques furent les promoteurs de ces désordres et on doit louer davantage leurs intentions que leur sagesse. Vouloir, en effet, supprimer un désordre apparu dans une république et faire pour cela une loi très rétroactive est un mauvais choix. Comme on l'a longuement montré ci-dessus, on ne fait qu'accélérer le mal que pro-

1. Cf. ci-dessus, chap. IV.

cure ce désordre. En temporisant, ou bien il vient plus tard, ou bien il se consume de lui-même avant de parvenir à son aboutissement.

XXXVIII

Les républiques faibles sont irrésolues et ne savent pas se décider ; si par hasard elles prennent une décision, c'est plus par nécessité que par choix

Une très grave peste sévissait à Rome : l'occasion leur semblant opportune pour attaquer la République, les Volsques et les Étrusques réunirent une très grande armée et assaillirent les Latins et les Herniques. Comme on ravageait leurs terres, ceux-ci furent contraints de le faire savoir aux Romains et de leur demander de les défendre. Accablés par la maladie, ceux-ci leur dirent de penser à se défendre eux-mêmes et avec leurs armes, parce qu'ils ne pouvaient les aider. On reconnaît ici la générosité et la prudence du sénat et comment, toujours et dans toutes les infortunes, il voulut être le responsable des décisions concernant les siens. Il ne rougit jamais de décider une chose contraire à ses coutumes et à ses autres décisions, lorsque la nécessité le lui ordonnait.

Je dis ceci, parce qu'à d'autres occasions ce même sénat avait interdit à ces mêmes peuples de s'armer et de se défendre. Un sénat moins sage que celui-ci aurait cru déchoir en leur permettant de se défendre. Mais il jugea toujours comme on doit le faire, et fit toujours le moins mauvais choix comme étant le meilleur. Car il déplorait de ne pas pouvoir aider ses sujets et il déplorait aussi qu'ils s'armassent sans son aide, pour les raisons susdites et d'autres que l'on entend aisément. Néanmoins, sachant qu'ils se seraient armés de toutes façons et par nécessité, puisqu'ils avaient l'ennemi chez eux, il fit le bon choix et voulut qu'ils fissent avec son autorisation ce qu'ils auraient fait de toute manière : pour que, ayant désobéi par nécessité, ils ne s'habituassent pas à le faire de propos délibéré. Bien que ceci semble le choix que toute république devrait faire, les républiques faibles et mal conseillées ne savent cependant pas le prendre, ni se faire honneur en de telles nécessités. Le duc de Valentinois avait pris Faenza et forcé Bologne à s'accorder avec lui. Voulant ensuite retourner à Rome par la Toscane, il envoya un de ses hommes à Florence pour demander le passage pour lui et ses troupes[1]. On délibéra à Florence sur la manière de traiter cette affaire, et personne ne fut d'avis de lui accorder ce qu'il

1. Le 25 avril 1501.

demandait. En cela on ne suivit pas la politique des Romains, car, le duc étant fort bien armé et les Florentins trop désarmés pour lui interdire le passage, il eût mieux valu pour leur honneur qu'il eût l'air de passer avec leur accord plutôt que par la force ; tandis que ce fut tout à leur honte, qui eût été moindre s'ils avaient agi autrement. Mais le plus grand défaut des républiques faibles est d'être irrésolues, de sorte que toutes les décisions qu'elles prennent leur sont imposées par la force ; et si elles font quelque chose de bien, c'est par contrainte et non par sagesse.

Je veux donner deux autres exemples de ce comportement, advenus de notre temps et dans notre ville.

En 1500, ayant repris Milan, le roi de France Louis XII désira nous rendre Pise, pour toucher après cette restitution cinquante mille ducats que lui avaient promis les Florentins. Il envoya ses troupes vers Pise sous le commandement de monseigneur de Beaumont, en qui, bien que français, les Florentins avaient une grande confiance. Ce capitaine et son armée se portèrent entre Cascina et Pise pour l'attaquer. Comme il était là depuis quelques jours pour se préparer au siège, des ambassadeurs pisans se rendirent auprès de Beaumont et lui offrirent de remettre la ville à l'armée française à cette condition : qu'au nom du roi il promît de ne la remettre aux Florentins qu'au bout de quatre mois. Ce choix fut totalement repoussé par les Florentins, de sorte que l'on mit le siège et que l'on dut le lever honteusement. Les Florentins refusèrent ce choix pour l'unique raison qu'ils n'avaient pas confiance en la parole du roi. En gens qui par faiblesse d'esprit avaient dû se mettre entre ses mains et en même temps s'en défiaient, ils ne voyaient pas combien il était préférable que le roi pût leur rendre Pise en s'y trouvant installé, ou bien découvrir ses intentions en ne la rendant pas, plutôt que de la leur promettre en ne l'ayant pas et d'être forcés de lui payer sa promesse. Ils auraient agi plus utilement en acceptant que Beaumont la prît à quelque condition que ce soit. On en fit l'expérience en 1502, lorsque, Arezzo s'étant révoltée, monseigneur d'Imbault, envoyé par le roi de France, vint avec des troupes françaises au secours des Florentins. Arrivé près d'Arezzo, il commença bientôt à discuter d'un accord avec les Arétins, qui, sous certaines promesses, voulaient donner la ville comme les Pisans l'avaient fait. Les Florentins repoussèrent ce choix. Voyant cela et pensant que les Florentins n'y entendaient rien, Imbault commença à traiter seul et sans la participation des commissaires de Florence. Il conclut l'accord à sa façon et entra avec ses troupes à Arezzo en laissant entendre aux Florentins qu'ils étaient fous et ne comprenaient rien. Car, s'ils voulaient Arezzo, ils devaient le faire savoir au roi, qui pouvait bien mieux la leur donner en ayant ses troupes à l'intérieur de la ville qu'à l'extérieur. On ne cessait pas à Florence de critiquer et de blâmer Imbault et on ne cessa pas de le faire

jusqu'à ce que l'on comprît que, si Beaumont avait fait comme lui, on aurait eu Pise.

Ainsi, pour revenir à mon propos, les républiques irrésolues ne font jamais le bon choix, sauf sous la contrainte, parce que leur faiblesse ne les laisse jamais décider dès qu'il y a quelque doute. Si celui-ci n'est pas levé par une force qui les contraint, elles demeurent toujours dans l'expectative.

XXXIX

On voit souvent des événements identiques chez des peuples différents

Si l'on considère le passé et le présent, on voit aisément que toutes les cités et tous les peuples ont les mêmes désirs et les mêmes humeurs et les ont toujours eus. Il est donc aisé, pour qui étudie attentivement le passé, de prévoir le futur dans toutes les républiques, et d'y apporter les remèdes que les Anciens ont employés, ou bien, n'en trouvant pas, de penser à de nouveaux, à cause de la similitude des événements. Mais, comme ces considérations sont négligées ou mal comprises par les lecteurs, ou bien, étant comprises, ne sont pas connues des gouvernants, il en résulte que les mêmes troubles naissent de tout temps.

Ayant, après 1494, perdu une partie de son empire, comme Pise et d'autres cités, Florence fut contrainte de faire la guerre à ceux qui les occupaient. Comme ceux-ci étaient puissants, il en découlait que l'on dépensait beaucoup pour la guerre sans obtenir le moindre résultat. Et les impôts faisaient naître des plaintes infinies chez le peuple. Comme cette guerre était dirigée par une magistrature de dix citoyens qui s'appelaient les Dix de la Guerre [1], la foule commença à se convaincre que, si l'on supprimait cette magistrature, on supprimerait la guerre et les dépenses qu'elle entraînait. De sorte que, devant en nommer d'autres, on ne le fit pas [2], et, cette magistrature ayant expiré, on transféra ses responsabilités à la Seigneurie. Cette décision fut si néfaste que non seulement elle ne supprima pas la guerre, comme la foule en était persuadée, mais que, les hommes sages qui l'administraient ayant disparu, il s'ensuivit un tel désordre qu'en sus de Pise on perdit Arezzo et de nombreux autres territoires. Le peuple ayant compris son erreur, comme la cause de la maladie était la fièvre et non le médecin, on recréa la magistrature des Dix. Une humeur identique se développa à

1. Ou plus exactement les Dix de paix et de liberté, appelés aussi Dix de *Balia*.
2. En mai 1499.

Rome contre l'institution consulaire. Voyant que les guerres succédaient aux guerres et que l'on ne pouvait jamais être en paix, le peuple, au lieu de penser que cela provenait de l'ambition des pays voisins qui voulaient abattre Rome, imagina que cela provenait de l'ambition des nobles. Ceux-ci — pensait-on —, ne pouvant écraser la plèbe dans Rome parce qu'elle était défendue par les tribuns, voulaient la faire sortir de Rome sous les ordres des consuls, pour l'écraser là où elle n'avait pas de protection. On pensa donc nécessaire soit de supprimer les consuls, soit de réglementer leur pouvoir, afin qu'ils n'aient plus d'autorité sur le peuple ni à l'extérieur ni à l'intérieur de la ville. Le premier qui tenta de faire passer cette loi fut un tribun du nom de Terentilius, qui proposait de nommer cinq citoyens pour examiner l'étendue du pouvoir des consuls et le réduire. La noblesse en fut fortement émue, car il lui semblait que la majesté de cette magistrature en serait totalement abaissée, si bien qu'elle n'aurait plus aucun rang dans la République. L'obstination des tribuns fut telle cependant que le nom de « consul » disparut. Ils furent enfin satisfaits, après certaines autres dispositions, de créer des tribuns à pouvoir consulaire[1] plutôt que des consuls, tant ils détestaient davantage le titre que l'autorité. Ainsi poursuivirent-ils longtemps jusqu'à ce que, ayant reconnu leur erreur, comme les Florentins étaient revenus aux Dix, les Romains revinssent aux consuls.

XL

La création du décemvirat à Rome et ce qu'il faut y observer : où l'on considère entre autres choses comment un même événement peut sauver ou abattre une république

Pour examiner en détail les événements survenus à Rome du fait de la création du décemvirat, il ne me semble pas superflu de raconter d'abord tout ce qui arriva du fait d'une telle création et de débattre ensuite des faits les plus remarquables. Ces faits sont nombreux et d'une grande importance pour ceux qui veulent conserver la liberté d'une république, comme pour ceux qui auraient l'intention de l'asservir. On verra lors de cet examen de nombreuses erreurs commises par le sénat et la plèbe au détriment de la liberté et de nombreuses erreurs commises par Appius, chef des décemvirs, au détriment de la tyrannie qu'il s'était proposé d'établir à Rome. De nombreux conflits

1. Fondés en 445 et abolis en 367 av. J.-C.

et disputes eurent lieu entre le peuple et la noblesse pour établir de nouvelles lois à Rome, afin de raffermir la liberté du régime. On se mit d'accord pour envoyer Spurius Postumius avec deux autres citoyens à Athènes pour y étudier les lois que Solon avait données à cette cité, afin de fonder sur elles les lois romaines. A leur retour, on nomma des citoyens pour examiner et établir ces lois : on en nomma dix pour un an, dont Appius, homme intelligent mais agité. Pour qu'ils pussent rédiger ces lois sans crainte aucune, on supprima toutes les autres magistratures et en particulier les tribuns et les consuls et on suspendit l'appel au peuple, de sorte que cette nouvelle magistrature était souveraine à Rome. L'autorité de ses collègues se reporta tout entière sur Appius à cause de la faveur dont celui-ci jouissait auprès de la plèbe. Il s'était, en effet, rendu si populaire par son comportement, qu'on avait de quoi s'étonner en le voyant si promptement changé de nature et d'esprit, puisqu'il avait été considéré comme un cruel persécuteur de la plèbe.

Ces décemvirs se comportèrent fort civilement : ils n'avaient que dix licteurs pour marcher devant leur chef. Bien que dotés d'un pouvoir absolu, cependant, devant punir un citoyen romain pour homicide, ils le citèrent devant le peuple et le firent juger par lui. Ils inscrivirent leurs lois sur dix tables et, avant de les décréter, ils les rendirent publiques afin que chacun pût les connaître et les discuter, et pour les amender si elles avaient quelque défaut. Appius fit alors courir le bruit dans Rome que si à ces tables on en ajoutait deux autres on les rendrait plus parfaites. Cette opinion fournit au peuple l'occasion de renouveler les décemvirs pour une autre année. Le peuple y consentit volontiers, pour que l'on ne recréât pas les consuls, et parce qu'il croyait pouvoir vivre sans tribuns, étant lui-même juge, comme on l'a dit ci-dessus. Comme on avait donc décidé de renouveler les décemvirs, tous les nobles furent candidats à cette charge. Parmi eux il y avait Appius et il faisait tant d'amabilités à la plèbe qu'elles en devinrent suspectes à ses collègues : « *Credebant enim haud gratuitam in tanta superbia comitatem fore* [1]. » Craignant de s'opposer ouvertement à lui, ils décidèrent de le faire adroitement. Bien qu'il fût le plus jeune de tous, ils le chargèrent de proposer au peuple les futurs décemvirs, croyant qu'il observerait la règle de ne pas se proposer lui-même, la chose étant inusitée et ignominieuse à Rome. « *Ille vero impedimentum pro occasione arripuit* [2] », et il se nomma lui-même parmi les premiers, au grand étonnement et déplaisir de tous les nobles ; il désigna ensuite les neuf autres à sa convenance. Cette nouvelle nomination pour un an com-

1. « Ils jugeaient en effet que cette affabilité, succédant à un tel orgueil, n'était pas désintéressée » (Tite-Live, III, 35, 6).

2. « Il profita de cet empêchement comme d'une occasion favorable » (*ibid.*, III, 35, 9).

mença à faire comprendre leur erreur au peuple et à la noblesse. Car aussitôt « *Appius finem fecit ferendae alienae personae*[1] » et il laissa percer son orgueil naturel et transmit en peu de jours son comportement à ses collègues. Pour intimider le peuple et le sénat, ils créèrent une garde de cent vingt licteurs au lieu de douze.

La crainte demeura égale durant quelques jours. Puis les décemvirs commencèrent à temporiser avec le sénat et à attaquer la plèbe. Si, frappé par l'un, on faisait appel à l'autre, on était plus mal traité en appel qu'en première instance. Ayant donc compris son erreur, la plèbe se mit à diriger des regards affligés vers la noblesse, « *et inde libertatis captare auram, unde servitudinem timendo, in eum statum rempublicam adduxerunt*[2]. » La noblesse se réjouissait de l'affliction du peuple : « *ut ipsi taedio praesentium, consules desiderarent*[3]. » Les derniers jours de l'année arrivèrent : les deux tables de lois étaient faites, mais non publiées. Les décemvirs saisirent l'occasion pour se perpétuer dans leur magistrature. Ils commencèrent à occuper le pouvoir par la violence et à s'allier aux jeunes de la noblesse, auxquels ils donnaient les biens de ceux qu'ils condamnaient. « *Quibus donis iuventus corrumpebatur, et malebat licentiam suam quam omnium libertatem*[4]. » Il arriva alors que les Sabins et les Volsques attaquèrent les Romains. Effrayés, les décemvirs commencèrent à percevoir la faiblesse de leur position, car ils ne pouvaient ordonner la guerre sans le sénat et, s'ils le réunissaient, ils craignaient de perdre leur position. Sous l'effet de la contrainte ils prirent cependant ce parti. Les sénateurs s'étant réunis, nombre d'entre eux, et notamment Valerius et Horatius, s'élevèrent contre les prétentions des décemvirs. On en aurait totalement fini avec leur pouvoir, si ce n'est que le sénat, jaloux du peuple, ne voulut pas user de son autorité, à l'idée que, si les décemvirs démissionnaient volontairement, l'on risquait de recréer les tribuns de la plèbe. La guerre fut donc décidée et deux armées entrèrent en campagne sous le commandement d'une partie des décemvirs. Appius resta dans la ville pour la gouverner. Il tomba donc amoureux de Virginie ; comme il voulait l'enlever, Virginius, le père de la jeune fille, la tua pour la délivrer. D'où il résulta des troubles à Rome et dans les armées. S'étant réunies avec le reste de la plèbe, celles-ci se rendirent sur le Mont Sacré. Elles y demeurèrent jusqu'à ce que les décemvirs eussent

1. « Appius jeta alors le masque » (Tite-Live, III, 36, 1).
2. « Et à rechercher quelque souffle de liberté auprès de ceux-là même dont ils avaient tant craint la servitude, qu'ils avaient réduit la République à l'état où elle se trouvait » (*ibid.*, III, 37, 1).
3. « De sortes que, dégoûtés de la situation présente, ils regretteraient les consuls » (*ibid.*, III, 37).
4. « Et cette jeunesse était corrompue par ces présents et préférait à la liberté commune la licence qui lui était accordée » (*ibid.*, III, 37, 8).

démissionné et que furent créés des tribuns et des consuls, et que Rome eût retrouvé son ancienne liberté.

On peut donc noter d'après ce texte que la tyrannie fut créée à Rome par les causes qui engendrent la plupart des tyrannies, c'est-à-dire par le trop vif désir du peuple d'être libre et par le trop vif désir des nobles de commander. S'ils ne conviennent pas de faire une loi en faveur de la liberté et si l'un des partis s'engage en faveur de quelqu'un, alors apparaît la tyrannie. Le peuple et les nobles romains convinrent de créer les décemvirs et de leur donner une grande autorité, parce que les uns désiraient supprimer les consuls, et les autres les tribuns. Une fois qu'ils furent créés, croyant qu'Appius était devenu populaire et qu'il vaincrait la noblesse, la plèbe décida de le soutenir. Lorsqu'un peuple commet l'erreur d'élever quelqu'un pour qu'il abatte ceux qu'il hait et que cet homme est habile, il arrive toujours que celui-ci devient un tyran. Il s'attachera, en effet, à détruire la noblesse avec l'aide de la plèbe et ne décidera d'opprimer le peuple que lorsqu'il l'aura détruite. Alors le peuple, se voyant asservi, n'aura plus d'issue. Tous ceux qui ont fondé une tyrannie dans une république ont employé ce procédé. Si Appius avait agi ainsi, sa tyrannie aurait été plus forte et ne se serait pas écroulée aussitôt. Mais il fit tout le contraire et il n'aurait pu se comporter plus sottement. Pour occuper le pouvoir, il s'attaqua en même temps à ceux qui le lui avaient donné et à ceux qui ne pouvaient pas le lui conserver. Il perdit ainsi ses alliés et rechercha l'alliance de ceux qui ne pouvaient la lui accorder. En effet, bien que les nobles aspirent à la tyrannie, la partie de la noblesse qui en est exclue est toujours hostile au tyran. Celui-ci ne peut jamais en gagner la faveur, car, du fait de l'ambition et de l'avidité des nobles, il ne peut avoir assez de richesses et de charges pour les satisfaire tous. En abandonnant le peuple et en se rapprochant des nobles, Appius fit une erreur manifeste, pour les raisons susdites et parce que, si l'on veut occuper une position par la force, il faut que l'oppresseur soit plus puissant que l'opprimé.

Il en résulte que les tyrans qui ont l'amitié de la masse et l'hostilité des grands sont plus assurés, car leur autorité est plus soutenue que celle de ceux qui ont l'amitié de la noblesse et l'hostilité du peuple. La faveur du peuple suffit, en effet, à conserver des appuis à l'intérieur. Ceux-ci suffirent à Nabis, tyran de Sparte, lorsque toute la Grèce et le peuple romain l'attaquèrent. S'étant assuré de l'appui de quelques nobles, jouissant de l'amitié du peuple, il se défendit avec son aide et n'aurait pu le faire s'il avait rencontré son hostilité. Dans l'autre situation, si l'on n'a pas d'amis à l'intérieur, les forces intérieures ne suffisent pas et il faut chercher des appuis à l'extérieur. Ceux-ci sont de trois sortes : ou l'on se fait une garde d'étrangers ; ou l'on arme des paysans pour remplacer la plèbe ; ou l'on se rapproche de puissants

voisins qui vous défendent. Celui qui emploie ces moyens avec soin, même si le peuple lui est hostile, devrait avoir des chances de s'en tirer. Mais Appius ne pouvait se gagner les faveurs de la campagne, celle-ci étant la même chose que Rome. Il ne sut pas faire ce qui était en son pouvoir, si bien qu'il tomba dès le début. Le sénat et le peuple commirent de grandes erreurs dans la création des décemvirs. Bien que l'on dise ci-dessus, à propos du dictateur[1], que les magistrats qui sont nommés par eux-mêmes et non par le peuple sont nocifs à la liberté, cependant le peuple, lorsqu'il nomme des magistrats, doit les nommer de façon qu'ils craignent d'être des scélérats. Là où l'on doit prendre des mesures pour qu'ils soient bons, les Romains les ôtèrent. Ils firent une seule magistrature à Rome et supprimèrent toutes les autres, à cause du désir trop vif (comme nous l'avons dit) qu'éprouvait le sénat de supprimer les tribuns, et la plèbe de supprimer les consuls : un désir qui les aveugla au point de concourir à ce désordre. Comme le disait Ferdinand d'Aragon, les hommes se comportent souvent comme certains petits rapaces qui éprouvent naturellement tant de désir d'attaquer leur proie qu'ils ne voient pas un oiseau plus grand qui fond sur eux pour les tuer. On voit donc par mon discours, comme je l'ai indiqué plus haut, quelle fut l'erreur commise par le peuple romain en voulant sauver la liberté, et quelles furent les erreurs commises par Appius en voulant devenir tyran.

XLI

Il est imprudent et inutile de passer sans intermédiaire de l'humilité à l'orgueil et de la bonté à la cruauté

Parmi les erreurs commises par Appius pour maintenir sa tyrannie, il y en eut une d'importance, qui consista à passer trop vite d'un comportement à un autre. Sa façon astucieuse de tromper la plèbe en feignant d'être un homme du peuple fut bonne ; les procédés qu'il employa pour renouveler les décemvirs furent également bons ; et de même son audace à se nommer lui-même, contrairement à ce que pensait la noblesse ; de même encore son idée de nommer des collègues à sa convenance. Mais il se trompa, dès qu'il eut fait cela, comme je le dis ci-dessus, en changeant tout à coup de nature, en se montrant successivement ami puis ennemi du peuple, humble puis orgueilleux, abordable puis inaccessible ; et cela si promptement que, sans aucune

1. Cf. ci-dessus, chap. XXXIV.

explication, chacun devait s'apercevoir de sa fourberie. Si, en effet, vous êtes apparu longtemps bon et si vous voulez consciemment devenir mauvais, vous devez le faire par des étapes nécessaires. On doit saisir les occasions afin que, avant que vos changements d'attitude vous enlèvent vos anciens appuis, ils vous en donnent assez de nouveaux pour ne pas perdre de votre autorité. Autrement, vous trouvant à découvert et privé d'amis, vous vous effondrez.

XLII

Combien les hommes peuvent être aisément corrompus

On peut encore noter à propos du décemvirat que les hommes peuvent être aisément corrompus et changés de nature, bien que bons et bien éduqués. Ainsi les jeunes gens dont Appius s'était entouré devinrent favorables à la tyrannie à cause des quelques bénéfices qu'ils en tiraient. Semblablement, Quintus Fabius, qui fit partie de la deuxième série des décemvirs, homme jusque-là d'une grande vertu, aveuglé par un peu d'ambition et convaincu par la malignité d'Appius, passa de bonnes à de mauvaises mœurs et devint semblable à son collègue. Ce point bien examiné doit encourager les législateurs de républiques ou de monarchies à refréner les appétits des hommes et à leur ôter toute espérance de pouvoir fauter impunément.

XLIII

Ceux qui combattent pour leur propre gloire sont de bons et fidèles soldats

On voit encore par ce que l'on vient de traiter quelle différence il y a entre une armée satisfaite et qui combat pour sa propre gloire, et une autre qui est mécontente et combat pour l'ambition d'autrui. Là, en effet, où les armées romaines étaient toujours victorieuses sous les consuls, elles furent toujours vaincues sous les décemvirs. Cet exemple permet de discerner en partie les causes de l'inutilité des mercenaires, qui n'ont d'autre raison de rester constants que le peu d'argent qu'on leur donne. Cette raison ne peut suffire à vous les rendre assez fidèles et assez attachés pour qu'ils veuillent mourir pour vous. Chez les soldats, en effet, qui ne sont pas assez attachés à celui qui les commande

pour devenir ses partisans, il ne peut jamais y avoir assez de vaillance pour résister à un ennemi quelque peu vaillant. Cet amour et cette vaillance ne peuvent naître que chez vos administrés. Aussi est-il nécessaire, pour occuper un pouvoir, pour conserver une république, ou une monarchie, de recruter ses soldats chez ses administrés. C'est ce qu'ont fait tous ceux qui ont fait de grandes conquêtes avec leurs troupes. Les armées romaines avaient la même vaillance sous les décemvirs ; mais, parce qu'elles n'avaient pas le même état d'esprit, elles n'obtenaient pas les mêmes succès. Aussitôt que le décemvirat fut supprimé et qu'ils commencèrent à combattre en hommes libres, ils retrouvèrent le même courage, et leurs entreprises furent aussi heureuses que par le passé.

XLIV

Une foule sans chef est inutile ; et l'on ne doit pas menacer d'abord et puis demander le pouvoir

A cause de ce qui était arrivé à Virginie, la plèbe en armes s'était retirée sur le Mont Sacré. Le sénat envoya des ambassadeurs lui demander quelle autorité l'avait poussée à abandonner ses capitaines et à se retirer sur le Mont Sacré. L'autorité du sénat était si respectée que, la plèbe n'ayant aucun chef, personne n'osait répondre. Tite-Live écrit qu'ils ne manquaient pas d'éléments de réponse, mais de quelqu'un qui sache répondre[1]. Ceci démontre exactement l'inutilité d'une foule dépourvue de chef. Virginius, informé de la situation, ordonna de créer vingt tribuns militaires pour être leurs chefs et répondre et traiter avec le sénat. Ayant demandé qu'on leur envoie Valerius et Horatius pour leur exprimer leurs désirs, ceux-ci ne voulurent pas y aller tant que les décemvirs n'auraient pas démissionné. Lorsqu'ils furent arrivés sur la colline où se tenait la plèbe, celle-ci leur demanda le rétablissement de ses tribuns et de l'appel au peuple et qu'on lui livrât les décemvirs pour les faire brûler vifs. Valerius et Horatius approuvèrent leurs premières demandes et blâmèrent la dernière comme impie, en disant : « *Crudelitatem damnatis, in crudelitatem ruitis* »[2] ; ils leur conseillèrent de ne pas faire mention des décemvirs, de s'employer à récupérer leur autorité et leur pouvoir et leur dirent qu'ils auraient alors les moyens d'être satisfaits. On voit clairement par cet exemple combien il est stupide et peu sage de demander une chose en disant d'avance : « Je ferai de la

1. Tite-Live, III, 50, 16.
2. « Vous condamnez la cruauté, vous vous ruez à la cruauté » (*ibid.*, III, 53).

sorte le mal suivant. » Car on ne doit pas découvrir ses intentions, mais chercher à réaliser de toute façon ses désirs. Il suffit de demander son arme à quelqu'un sans lui dire : « Je vais te tuer avec », car on peut, quand on la tient, satisfaire à son envie.

XLV

C'est un mauvais exemple de ne pas observer une loi, et surtout de la part de son auteur ; et il est très dangereux pour qui gouverne une cité de commettre chaque jour de nouvelles violences

L'accord ayant été obtenu et Rome rétablie dans son ancien régime, Virginius cita Appius devant le peuple pour qu'il défendît sa cause. Celui-ci apparut accompagné par de nombreux nobles. Virginius ordonna qu'on le mît en prison. Appius se mit à crier et à en appeler au peuple. Virginius répondit qu'il n'était pas digne de bénéficier de cet appel, qu'il avait supprimé, et d'avoir pour défenseur le peuple qu'il avait offensé. Appius répliqua qu'ils n'avaient pas à violer l'appel qu'on avait tant désiré organiser. Il fut cependant incarcéré et se suicida avant d'être jugé. Bien que ses crimes eussent mérité tous les supplices, néanmoins c'était un comportement très peu civique que de violer les lois, et d'autant plus celle que l'on venait de faire. Je crois, en effet, qu'il est du plus mauvais exemple dans une république que de faire une loi et de ne pas l'observer ; et d'autant plus, lorsqu'elle n'est pas observée par son auteur. Florence était revenue en 1494 à ses anciennes institutions avec l'aide de Jérôme Savonarole, dont les écrits montrent la science, la sagesse et la vertu. Comme il avait, entre d'autres institutions destinées à protéger les citoyens, fait voter une loi permettant de faire appel au peuple des sentences d'État prononcées par les Huit et la Seigneurie (loi qu'il défendit longtemps et obtint avec de grandes difficultés), il advint que, peu après la confirmation de cette loi, la Seigneurie condamna à mort cinq citoyens pour des raisons d'État[1]. Alors qu'ils voulaient faire appel, on le leur interdit et la loi ne fut pas observée. Cet événement contribua plus que tout autre au discrédit du dominicain. Car, si cet appel était utile, il devait le faire observer ; s'il ne l'était pas, il ne devait pas le faire voter. Cet événement fut d'autant plus remarqué que, dans les sermons qu'il prononça après qu'eut été violée cette loi, jamais Savonarole ne condamna ni n'excusa ceux qui

1. Giannozzo Pucci, Giovanni Cambi, Bernardo del Nero, Lorenzo Tornabuoni et Niccolò Ridolfi, accusés de complot en faveur des Médicis.

l'avaient violée : il ne voulait pas condamner une chose qui lui était favorable et il ne pouvait l'excuser. Ce fait fit découvrir son ambition et son esprit partisan, lui ôta sa réputation et pesa lourdement sur son destin.

Il est également nuisible à un État d'y faire naître chaque jour de nouvelles humeurs chez les citoyens du fait des nouvelles violences qui sont commises envers les uns ou les autres, comme il arriva à Rome après le décemvirat. Car tous les décemvirs et d'autres citoyens furent accusés et condamnés à des époques successives, de sorte que la noblesse était grandement effrayée. Elle pensait, en effet, que ces condamnations ne prendraient jamais fin tant qu'elle ne serait pas détruite. Et elle aurait causé de grands dommages dans la ville, si le tribun Marcus Duilius n'y avait pas pourvu : il prit une ordonnance qui interdisait pour une année de citer ou d'accuser un citoyen romain : ce qui rassura toute la noblesse. Où l'on voit combien il est nuisible pour une république ou pour un prince de maintenir ses administrés dans l'inquiétude et la crainte par des châtiments et des offenses continuels. On ne peut assurément se comporter de façon plus pernicieuse. Car les hommes qui craignent de mal finir prennent des assurances de toutes sortes dans le péril, deviennent plus hardis et redoutent moins de tenter des actions extraordinaires. Aussi est-il nécessaire de ne jamais brimer personne ou de le faire d'un coup, puis de rassurer ses administrés et de leur donner des raisons d'apaiser et de raffermir leur esprit.

XLVI

Les hommes s'élèvent d'ambition en ambition ; on cherche d'abord à éviter d'être attaqué, puis on attaque à son tour

Le peuple romain avait recouvré sa liberté, était revenu à sa place dans l'État et occupait même une place supérieure grâce aux nouvelles lois que l'on avait faites pour affirmer son autorité. Aussi semblait-il logique que Rome se calmât un moment. Néanmoins on fit l'expérience du contraire, car chaque jour naissaient de nouveaux désordres et de nouvelles discordes. Tite-Live indique très judicieusement la cause de ces faits. Aussi me semble-t-il à propos de citer exactement ses paroles, là où il dit que, toujours, soit le peuple soit la noblesse prenaient de la superbe, lorsque leur adversaire s'humiliait. La plèbe se tenant tranquille dans ses limites, les jeunes nobles se mirent à l'agresser et les tribuns ne pouvaient guère y apporter de remèdes, car ils étaient eux-même attaqués. Bien qu'elle jugeât sa jeunesse trop violente, la

noblesse préférait cependant, quitte à dépasser les bornes, que ce fût les siens et non la plèbe qui le fissent. Le désir de défendre sa liberté faisait que chacun ne s'élevait qu'en abaissant l'autre. Le processus est toujours le même : pour cesser de craindre, les hommes cherchent à effrayer les autres ; les attaques dont ils se protègent, ils les dirigent contre les autres ; comme s'il était nécessaire d'attaquer ou d'être attaqué. On voit là une des manières dont les républiques se dissolvent ; comment les hommes s'élèvent d'une ambition à une autre ; et comment est très vraie la maxime que Salluste met dans la bouche de César : « *Quod omnia mala exempla bonis initiis orta sunt*[1]. » Comme on l'a dit ci-dessus, les citoyens ambitieux vivant dans une république cherchent d'abord des moyens de n'être attaqués ni par les particuliers ni même par les magistrats. Ils se font pour cela des amis, qu'ils acquièrent par des voies apparemment honnêtes, par des aides financières ou en les défendant des puissants. Apparemment vertueux, ce comportement trompe aisément tout le monde et l'on n'y apporte donc pas de remède. Continuant sans rencontrer de résistance, ces hommes deviennent tels que les particuliers les craignent et que les magistrats les respectent. Parvenus à cette position, si l'on ne s'est pas opposé à leur puissance, la situation est telle qu'il est très dangereux de les attaquer, pour les raisons que j'ai dites ci-dessus, quant au péril qu'il y a à attaquer un vice qui a tellement grandi dans une cité. Les choses sont telles qu'il faut, soit chercher à l'étouffer au risque d'un effondrement soudain, soit, en le laissant faire, subir un esclavage manifeste, si la mort ou quelque autre événement ne vous en libère pas. Arrivés, en effet, dans une situation où les citoyens et les magistrats craignent de les attaquer avec leurs alliés, il ne se passe guère de temps avant qu'eux-mêmes ne condamnent et n'attaquent à leur gré. Une république doit donc avoir, entre autres, une institution propre à veiller à ce que les citoyens ne puissent pas faire de mal sous couvert de faire du bien et qu'ils aient un prestige qui soit utile et non nuisible à la liberté. Nous en parlerons le moment venu.

1. « Tous les mauvais exemples naissent de bons débuts » (Salluste, *Conjuration de Catilina*, LI).

XLVII

Bien que les hommes se trompent dans les jugements généraux, ils ne se trompent pas dans les détails

Le peuple romain, comme on l'a dit, ne supportait plus le nom même de consul et il voulait que les plébéiens pussent être faits consuls, ou bien que l'autorité de ceux-ci fût diminuée. Pour ne pas avilir de cette façon l'autorité consulaire, la noblesse prit une voie moyenne et accepta que l'on créât quatre tribuns à autorité consulaire, qui pussent être soit plébéiens soit nobles. La plèbe accepta, car elle pensait supprimer ainsi le consulat et avoir sa part de cette magistrature suprême. Il en résulta un incident digne de remarque : quand on en vint à la nomination de ces tribuns, alors qu'on pouvait ne nommer que des plébéiens, le peuple romain ne nomma que des nobles. Tite-Live dit à ce propos : « *Quorum comitiorum eventus docuit, alios animos in contentione libertatis et honoris, alios secundum deposita certamina in incorrupto iudicio esse*[1]. » Si l'on examine d'où vient cette attitude, je crois qu'elle provient du fait que les hommes se trompent grandement dans les affaires générales et beaucoup moins dans les détails. La plèbe romaine pensait en général qu'elle méritait le consulat, parce qu'elle était la plus nombreuse dans la cité, qu'elle encourait plus de danger à la guerre, qu'elle maintenait par la force de son bras la liberté de Rome et qu'elle la rendait puissante. Ce désir lui paraissant juste, comme on l'a dit, elle voulait obtenir ce pouvoir par tous les moyens. Mais lorsqu'elle dut juger en détail des capacités de ses membres, elle en perçut la faiblesse et jugea que personne d'entre eux ne méritait ce qu'elle méritait globalement. Honteuse des siens, elle recourut à ceux qui méritaient la charge. S'étonnant à bon droit d'une telle décision, Tite-Live écrit : « *Hanc modestiam aequitatemque et altitudinem animi, ubi nunc in uno inveneris, quae tunc populi universi fuit*[2] *?* »

Pour confirmer ce point, on peut noter un autre exemple digne de remarque survenu à Capoue[3], après qu'Hannibal eut vaincu les Romains à Cannes. Cette défaite ayant bouleversé toute l'Italie, Capoue était elle aussi sur le point de tomber dans les désordres à cause de la haine qui opposait le peuple et le sénat. Pacuvius Calavius, occupant

1. « Le résultat de ces élections montra que, au moment des luttes pour la liberté et l'honneur, les esprits sont différents de ce qu'ils sont après les combats, lorsque le jugement est irréprochable » (Tite-Live, IV, 6, 11).

2. « Une telle modestie, une telle équité et hauteur d'esprit, où la trouverais-tu aujourd'hui chez un seul homme, alors qu'elle existait chez tout un peuple ? » (*ibid.*, IV, 6, 12).

3. En 216 av. J.-C.

alors la magistrature suprême et pressentant le danger qui menaçait la ville, projeta de réconcilier sous son autorité la plèbe et la noblesse. Dans ce but il convoqua les sénateurs, leur décrivit la haine que le peuple nourrissait à leur égard, le danger qu'ils couraient d'être massacrés par la plèbe et celui qui menaçait la cité d'être livrée à Hannibal, compte tenu de la faiblesse des Romains. Il leur dit ensuite que, s'ils le laissaient régler cette affaire, il ferait en sorte de les réconcilier avec la plèbe ; qu'il les enfermerait dans le palais et les sauverait en offrant au peuple la possibilité de les châtier. Les sénateurs acceptèrent sa proposition. Il appela le peuple en assemblée et lui dit que le temps était venu pour lui de mater l'orgueil de la noblesse et de se venger des injures subies, alors qu'il avait enfermé les sénateurs dans le palais. Comme il estimait toutefois que le peuple ne voulait pas que la cité restât sans gouvernement, il était nécessaire, pour exécuter les anciens sénateurs, d'en nommer de nouveaux. Aussi avait-il mis tous les noms des sénateurs dans une urne ; il les tirerait en leur présence et ferait exécuter ceux dont le nom serait tiré, dès qu'on lui aurait trouvé un successeur. Le nom d'un sénateur ayant été tiré, à peine fut-il prononcé que s'éleva un grand vacarme : on l'accusait d'orgueil, de cruauté et d'arrogance. Comme Pacuvius leur demandait de donner un nom en échange, l'assemblée se calma. Après un moment, on cita le nom d'un plébéien ; à ce nom, l'un commença à siffler, l'autre à rire, l'un à en dire du mal d'une façon, l'autre d'une autre. Les choses continuant ainsi, tous ceux qui furent nommés furent jugés indignes du rang de sénateur. Saisissant l'occasion, Pacuvius dit alors : « Puisque vous jugez que la cité ne peut vivre sans sénat et que vous ne vous mettez pas d'accord pour remplacer les anciens sénateurs, je pense qu'il est bon que vous vous réconciliiez avec eux. Car la peur qu'ils ont éprouvée aura suffisamment rabaissé leur orgueil pour que vous trouviez en eux l'humanité que vous cherchiez ailleurs. » L'accord fait sur ce point engendra l'union de la plèbe et l'on comprit l'erreur où l'on se trouvait, lorsqu'on dut en venir aux détails particuliers. Les peuples se trompent en général en jugeant des événements et de leur suite, mais ils ne se trompent pas au niveau des détails.

Les princes de Florence ayant été chassés de la ville en 1494, il n'y avait plus de gouvernement régulier, mais plutôt un certain désordre dû au choc des ambitions. La situation allant de mal en pis, nombre de gens du peuple, constatant la ruine de la cité et ne percevant pas d'autre cause, accusaient l'ambition de certains puissants, qui auraient nourri les désordres pour créer un régime à leur convenance et abolir la liberté. Ces gens parcouraient les portiques et les places en disant du mal de nombreux citoyens et en les menaçant, si jamais ils accédaient à la Seigneurie, de dévoiler leurs ruses et de les châtier. Il arrivait souvent que de telles personnes accédassent à la magistrature suprême ;

à peine y étaient-elles parvenues qu'elles voyaient les choses de plus près et discernaient les causes des désordres, les dangers qui menaçaient et la difficulté d'y remédier. Voyant que c'étaient les circonstances et non les hommes qui causaient le désordre, ils changeaient à l'instant de mentalité et de comportement. La connaissance des détails les tiraient de l'erreur qu'ils avaient conçue sur un plan général. De sorte que ceux qui les avaient d'abord entendu parler, lorsqu'ils étaient de simples particuliers, et les voyaient tout à fait calmés quand ils étaient parvenus à la plus haute magistrature, croyaient que cela provenait, non d'une connaissance exacte des choses, mais de ce qu'ils avaient été bernés et corrompus par les grands. Cette chose arrivant souvent à de nombreux citoyens, on en tira un proverbe selon lequel l'on change d'attitude entre la place et le palais. A bien considérer donc tout ce qui a été dit, on voit que l'on peut ouvrir les yeux du peuple en le faisant descendre aux détails, puisque les généralités le trompent. C'est ce que fit Pacuvius à Capoue et le sénat à Rome. Je crois aussi que l'on peut conclure que jamais un sage ne doit s'écarter du jugement populaire au niveau des détails, lorsqu'il s'agit de la distribution des charges et des dignités. Ce n'est que là que le peuple ne se trompe pas ; si parfois il se trompe, ce sera si rare qu'un petit nombre chargé de faire ces désignations se trompera plus souvent. Il ne me semble pas superflu de montrer au chapitre suivant la manière dont le sénat se comportait pour tromper le peuple dans ses désignations.

XLVIII

Si l'on veut qu'une magistrature ne soit pas confiée à un homme vil ou méchant, il faut susciter la candidature d'un homme plus vil et plus méchant, ou bien d'un homme plus noble et meilleur

Quand le sénat craignait que le triumvirat à autorité consulaire ne fût attribué à des plébéiens, il employait l'un de ces deux moyens : ou bien il suscitait la candidature des hommes les plus réputés de Rome : ou bien il corrompait par des moyens adéquats quelques plébéiens vils et méchants, afin que, mêlés à d'autres candidats de meilleure qualité, ils fussent eux aussi candidats. La deuxième façon faisait que la plèbe avait honte de les nommer ; la première, qu'elle avait honte de ne pas les nommer. Ce qui nous ramène à notre précédent propos, où l'on montre que le peuple, s'il se trompe dans les affaires générales, ne se trompe pas dans les détails.

XLIX

Si des cités libres dès leurs origines, comme Rome, ont des difficultés à trouver des lois pour maintenir leur liberté, celles qui sont nées dans la servitude n'ont presque aucune possibilité de le faire

L'évolution de la République romaine démontre fort bien comme il est difficile, en organisant une république, de pourvoir à toutes les lois qui la maintiennent libre. Bien que de nombreuses lois aient été faites par Romulus d'abord, puis par Numa, par Tullus Ostilius et Servius, et enfin par les dix citoyens créés à cette fin, néanmoins on découvrait toujours, en gouvernant cette cité, de nouveaux besoins, et il fallait créer de nouvelles institutions. C'est ce qui arriva quand on créa les censeurs[1] : ce fut l'une des mesures qui aidèrent Rome à se maintenir libre le temps qu'elle vécut en liberté. Devenus les arbitres des mœurs romaines, ils furent une cause puissante du ralentissement de la corruption romaine. On commit, il est vrai, une erreur au moment de la création de cette magistrature, en la créant pour cinq ans. Mais, peu après, elle fut corrigée par la sagesse du dictateur Mamercus, qui, par une nouvelle loi, en réduisit la durée à dix-huit mois. Les censeurs alors en charge prirent si mal cette mesure qu'ils empêchèrent Mamercus d'accéder au sénat : cette attitude fut vivement blâmée par la plèbe et les sénateurs. Comme l'histoire n'indique pas que Mamercus put se défendre, il faut soit que l'historien soit incomplet, soit que les institutions romaines n'aient pas été bonnes sur ce point. Car il n'est pas bon qu'une république soit organisée de telle façon qu'un citoyen puisse être brimé sans remède pour avoir promulgué une loi conforme à la liberté. Mais, pour revenir au début de mon propos, on doit, à propos de la création de cette nouvelle magistrature, considérer que, si les cités qui ont été libres, comme Rome, dès leurs origines, ont eu de grandes difficultés à trouver de bonnes lois pour se maintenir libres, il n'est pas étonnant que les cités qui sont nées dans la servitude aient, non seulement des difficultés, mais une quasi-impossibilité à s'organiser de façon à pouvoir vivre librement et en paix. C'est ce qui est arrivé à Florence, qui, ayant été d'abord soumise à l'empire romain et ayant vécu sous le gouvernement d'autrui, demeura longtemps sujette et incapable de penser par elle-même. Ensuite, ayant eu l'occasion de respirer,

1. En 443 av. J.-C.

elle commença à forger ses institutions. Celles-ci étant mêlées aux anciennes, qui étaient mauvaises, ne purent être bonnes. Elle s'est arrangée ainsi pendant deux cents ans dont on a une exacte connaissance, sans avoir jamais un régime que l'on puisse appeler républicain. Les difficultés qu'elle a rencontrées ont toujours existé dans les villes qui ont eu les mêmes débuts qu'elle. Bien que souvent, par des suffrages publics et libres, on ait donné pleine autorité à quelques citoyens de la réformer, néanmoins ils ne l'ont jamais organisée pour le bien commun, mais selon les convenances de leur parti : ce qui n'a pas créé l'ordre, mais un plus grand désordre dans cette ville. Pour en venir à quelques exemples particuliers, je dirai que, parmi toutes les choses que doit considérer un législateur dans une république, il faut examiner en quelles mains l'on confie le droit de vie et de mort sur les citoyens. Ceci était bien organisé à Rome, parce qu'on pouvait ordinairement faire appel au peuple. S'il se présentait cependant une situation telle qu'il aurait été périlleux de différer l'exécution par un appel, on avait le remède du dictateur, qui exécutait aussitôt le jugement : on ne recourait à ce remède qu'en cas de nécessité. Mais, étant asservies, Florence et les autres cités semblables à elle avaient confié ce pouvoir à un étranger envoyé par le prince. Quand les Florentins furent ensuite libres, ils continuèrent de confier ce pouvoir à un étranger, qu'ils appelaient capitaine. Comme il pouvait être aisément corrompu, ce fut une institution très pernicieuse. L'évolution du régime ayant chassé cette institution, on nomma huit citoyens[1] pour accomplir la tâche du capitaine. Cette institution devint encore pire pour les raisons que l'on a dites ailleurs, à savoir qu'un petit nombre de citoyens est au service du petit nombre et des plus puissants. Venise s'est bien gardée de cela. Elle a dix citoyens qui peuvent punir tous les citoyens sans appel. Comme ils ne seraient pas capables de punir les puissants, bien qu'ils en aient le pouvoir, ils ont institué la *Quarantia*[2] et ils ont en outre voulu que le sénat puisse aussi les châtier. Ainsi, comme il ne manque pas d'accusateurs, il ne manque pas de juges pour refréner les puissants. Si, à Rome, organisée comme elle l'était par des hommes sages, naissaient chaque jour de nouvelles raisons conduisant à faire de nouvelles institutions en faveur de la liberté, il n'est pas étonnant que, dans les autres cités, qui ont des origines plus troubles, aient surgi tant de difficultés qu'elles ne purent jamais se réformer.

1. Les Huit de Garde.
2. Magistrature suprême jugeant au civil et au pénal, composée de quarante membres (d'où son nom), issus du Grand Conseil.

L

Aucun conseil ni magistrat ne doit pouvoir bloquer l'action publique

Titus Quintius Cincinnatus et Gneus Julius Mentus étaient consuls à Rome[1]. Leur mésentente avait bloqué toutes les actions de cette république. Voyant cela, le sénat les poussa à nommer un dictateur, pour faire ce que leur discorde empêchait de faire. Divisés sur tout, les consuls n'étaient d'accord que pour ne pas nommer de dictateur. Si bien que, n'ayant pas d'autre solution, le sénat recourut à l'aide des tribuns, qui, s'appuyant sur l'autorité des sénateurs, contraignirent les consuls à obéir. Il faut d'abord noter à ce propos l'utilité du tribunat. Celui-ci servait non seulement de frein à l'ambition des puissants vis-à-vis de la plèbe, mais aussi à celle qui sévissait entre les grands. L'autre fait à noter, c'est que l'on ne doit jamais, dans une cité, confier à un petit nombre les décisions ordinairement nécessaires au maintien de l'État. Si, par exemple, vous donnez à un conseil le pouvoir de distribuer des charges et des bénéfices, ou à un magistrat celui d'administrer une affaire, il faut ou bien leur imposer une règle pour qu'ils le fassent de toute façon, ou bien ordonner, s'ils ne veulent pas le faire, que quelqu'un d'autre puisse et doive le faire. Autrement, les institutions seraient défectueuses et périlleuses. Ainsi voit-on ce qui serait arrivé à Rome si l'on n'avait pu opposer l'autorité des tribuns à l'obstination des consuls. Dans la République de Venise, le Grand Conseil répartit les charges et les bénéfices. Il est parfois arrivé que l'assemblée générale, par mécontentement ou par l'effet de quelque mauvais conseil, ne nommât pas les successeurs des magistrats de la cité et des territoires extérieurs. Cela créait un grand désordre. En un instant, en effet, les villes sujettes et la cité elle-même étaient dépourvues de leurs juges légitimes, et l'on ne pouvait rien obtenir tant que l'ensemble du conseil n'était pas satisfait, ou qu'il ne revenait pas sur son erreur. Cet inconvénient aurait mis la cité dans une position dangereuse si de sages citoyens n'y avaient pas pourvu. Ayant saisi l'occasion opportune, ils firent une loi selon laquelle les magistrats en fonction dans et hors de la ville restaient en charge tant qu'ils n'étaient pas changés et n'avaient pas de successeurs. On supprima ainsi la facilité accordée au Grand Conseil d'arrêter l'action publique au péril de la République.

1. En 431 av. J.-C.

LI

Une république ou un prince doivent feindre de faire par libéralité ce à quoi ils sont contraints par la nécessité

Les hommes sages se vantent toujours de leurs actions, même si la nécessité les a contraints à les accomplir. Ce sage comportement fut celui du sénat quand il décida de payer sur le trésor public la solde des citoyens qui avaient jusque-là coutume de pourvoir à leur propre entretien aux armées. Voyant que l'on ne pouvait combattre longuement ainsi et que l'on ne pouvait ni assiéger des villes ni conduire les troupes au loin ; jugeant qu'il était nécessaire de faire l'une et l'autre de ces choses, le sénat décida de distribuer lesdites soldes. Mais il le fit de façon telle qu'on lui fut reconnaissant d'avoir accordé ce à quoi la nécessité le forçait. Ce cadeau fut si agréable à la plèbe que Rome se livra à des transports de joie. Car il lui semblait obtenir un grand bienfait qu'elle n'aurait jamais espéré avoir et qu'elle n'aurait jamais demandé d'elle-même. Les tribuns s'efforçaient bien de réduire un tel mérite, en montrant que la décision surchargeait la plèbe au lieu de la soulager, car il fallait lever des impôts pour payer cette solde. Mais ils ne purent obtenir que la plèbe ne fût pas reconnaissante. Le succès du sénat fut encore augmenté par sa manière de répartir les impôts. Car les plus lourds furent ceux qu'on imposa à la noblesse, et les premiers à être levés.

LII

Pour réprimer les excès d'un citoyen qui s'élève dans une république puissante, il n'y a pas de moyen plus sûr et moins choquant que de bloquer les voies par où il atteint à cette autorité

On voit par ce qui vient d'être exposé quel crédit la noblesse obtint auprès de la plèbe grâce au geste fait à son endroit, quant à la solde qui avait été ordonnée et à la manière de faire payer les impôts. Si la noblesse avait continué à se comporter ainsi, on aurait supprimé tout désordre dans cette cité et l'on aurait ôté aux tribuns leur crédit, et donc l'autorité qu'ils avaient auprès de la plèbe. A vrai dire, dans une république, et en particulier dans celles qui ne sont pas corrompues, on ne peut s'opposer avec moins de scandale à l'ambition d'un citoyen

qu'en bloquant les voies qu'il suit pour arriver à ses desseins. Si cette façon de faire avait été employée contre Côme de Médicis, c'aurait été un bien meilleur choix pour ses adversaires que de le chasser de Florence. Si, en effet, les citoyens qui le combattaient avaient imité sa manière de favoriser le peuple, ils seraient parvenus sans désordre ni violence à lui ôter les armes qui lui étaient les plus utiles. Pierre Soderini ne s'était fait une réputation à Florence que par les faveurs qu'il faisait au peuple : ce qui le faisait passer pour un partisan de la liberté de la cité. A vrai dire, pour les citoyens qui enviaient sa grandeur, il aurait été plus aisé, beaucoup plus honnête, moins dangereux et moins nuisible à la république, de bloquer les voies par lesquelles il devenait puissant, que de vouloir s'opposer à lui au point d'entraîner, avec sa chute, celle de la république. En effet, s'ils lui avaient ôté des mains les armes de sa puissance (chose aisée), ils auraient pu s'opposer à lui sans aucune crainte ni soupçon dans tous les conseils et les délibérations publiques. On m'objectera peut-être que, si les citoyens qui haïssaient Soderini commirent une erreur en ne lui bloquant pas les voies par où il se gagnait les faveurs du peuple, il commit lui aussi une erreur en ne bloquant pas les voies par où ses adversaires lui inspiraient de la crainte. Il faut en excuser Soderini, tant parce qu'il lui était difficile de le faire, que parce qu'elles n'étaient pas honnêtes pour lui. Car les voies par où on l'attaquait consistaient à favoriser les Médicis : par ces faveurs on le combattait et finalement on l'abattit[1]. Soderini ne pouvait donc prendre honnêtement ce parti, parce qu'il ne pouvait, en gardant sa renommée, détruire la liberté dont il avait la garde. Ensuite, ne pouvant être secrètes et soudaines, ces faveurs auraient été très périlleuses pour lui. Se serait-il montré l'ami des Médicis, qu'il serait devenu suspect aux yeux du peuple. Il en découlait qu'il aurait été alors beaucoup plus facile à ses ennemis de l'attaquer. Dans toute décision on doit donc considérer ses inconvénients et ses dangers : ne pas la prendre quand elle est plus dangereuse qu'utile, même si une assemblée donne un avis conforme au vôtre. Si l'on fait autrement, il peut vous arriver ce qui arriva à Cicéron, qui, voulant détruire la faveur d'Antoine, l'augmenta. Antoine, en effet, avait été déclaré l'ennemi du sénat et avait réuni une bonne partie des soldats qui avaient suivi le parti de César. Pour les lui ôter, Cicéron convainquit le sénat de soutenir Octavien et de l'envoyer contre Antoine avec les consuls Hirtius et Pansa. Il alléguait que, dès que les soldats partisans d'Antoine entendraient le nom d'Octavien, neveu de César et qui se laissait appeler de ce nom, ils abandonneraient le premier pour se rapprocher du second. Ainsi, resté sans soutien, Antoine devait être aisément vaincu. Ce fut le contraire qui arriva. Car Antoine gagna Octavien, qui, après avoir lâché Cicéron

1. Soderini dut quitter Florence le 1er septembre 1512.

et le sénat, se rapprocha de lui. Ce fut la ruine totale des optimates. Rien n'était plus facile à prévoir. On ne pouvait croire ce dont Cicéron se persuada, mais on devait tenir compte du nom d'un homme qui avait si glorieusement vaincu ses ennemis et conquis le pouvoir à Rome[1]. De ses héritiers et de ses partisans, on ne pouvait rien attendre de favorable à la liberté.

LIII

Trompé par une fausse apparence de bien, un peuple désire souvent sa ruine ; de grandes et glorieuses promesses le convainquent aisément

Après la prise de Véiès[2], l'opinion se répandit dans le peuple romain qu'il serait utile pour la cité de Rome que la moitié des Romains allassent habiter à Véiès. Cette ville étant dotée d'un riche territoire, pleine d'édifices et proche de Rome, on en concluait que la moitié des citoyens romains pouvait s'enrichir sans troubler, du fait de la proximité du site, le cours des affaires. Ceci parut si inutile et si dangereux aux plus sages des Romains, qu'ils disaient ouvertement qu'ils préféraient la mort plutôt que de consentir à une telle décision. Aussi, cette affaire étant âprement disputée, la plèbe s'enflamma tellement contre le sénat qu'on en serait venu aux armes et à du sang versé, si le sénat ne s'était fait un bouclier de quelques citoyens âgés et estimés. Le respect qu'on leur portait refréna la plèbe, qui n'alla pas plus loin dans ses excès. Deux choses sont à noter à ce propos. La première, c'est que le peuple, souvent trompé par une fausse idée du bien, désire sa ruine. S'il n'y a pas quelqu'un en qui il ait confiance pour lui faire comprendre ce qui est bon et ce qui est mauvais, les républiques se trouvent exposées à une infinité de périls et de dommages. Lorsque le hasard fait que le peuple n'a confiance en personne, comme il arrive parfois, parce qu'il a été trompé auparavant par les événements ou par les hommes, alors l'État en vient nécessairement à s'effondrer. Dante dit à ce propos dans son traité *De Monarchia*[3] que le peuple crie souvent : « Vive notre mort ! A mort notre vie ! » De ce manque de confiance, il découle parfois que les républiques ne font pas le bon choix, comme on l'a dit ci-dessus à propos des Vénitiens. Assaillis par un grand nombre d'ennemis, ils ne purent, avant de s'effondrer, prendre le parti d'en gagner quelques-uns en leur rendant les conquêtes

1. Le nom de César était également porté par Octavien.
2. En 395 av. J.-C.
3. Non pas dans le *De Monarchia*, mais dans le *Convivio (Banquet)*, I, 11, 54.

qui avaient causé la guerre et l'union des princes contre eux. A considérer donc ce qu'il est facile et difficile de persuader à un peuple, on peut faire cette distinction : ce que vous avez à persuader représente d'emblée un gain ou une perte, et paraît donc un choix courageux ou vil. Si, dans les choix qu'on présente au peuple, on voit un gain, même si cela cache une perte, et si ce choix paraît courageux, même s'il cache la ruine de la république, il est toujours aisé de persuader la masse. Mais il sera très difficile de la convaincre des choix où l'on voit une lâcheté ou une perte, même s'ils cachent le salut et le profit de l'État. Ce que je viens de dire est confirmé par d'innombrables exemples romains et étrangers, modernes et anciens. C'est de là que naquit, en effet, la mauvaise opinion qu'on se fit à Rome de Fabius Maximus, qui ne parvenait pas à persuader le peuple romain qu'il était utile à la République de procéder lentement dans la guerre et de résister à l'impétuosité d'Hannibal sans le combattre. Le peuple jugeait en effet que ce choix était lâche et il n'en voyait pas l'utilité. Et Fabius n'avait pas assez d'arguments pour le lui démontrer. Les peuples sont tellement aveuglés par ces idées de gloire que, bien que le peuple romain ait commis l'erreur de donner le pouvoir de combattre au maître de la cavalerie contre la volonté de Fabius et que, de ce fait, l'armée manqua d'être détruite si Fabius n'y avait sagement remédié, toutefois cette expérience ne fut pas suffisante. Car il nomma ensuite Varron consul, pour le seul mérite d'avoir, sur toutes les places et dans tous les lieux publics, promis de briser Hannibal, si jamais on lui en donnait le pouvoir. D'où découlèrent la bataille et la déroute de Cannes et quasiment la ruine de Rome.

Je veux ajouter à ce propos un autre exemple romain. Hannibal était en Italie depuis huit ou dix ans ; il avait inondé tout le pays de sang romain, lorsque Marcus Centenius Penula, un lâche, bien qu'il eût quelque grade dans l'armée, se présenta au sénat et s'offrit à lui remettre bientôt Hannibal mort ou vif, si on lui donnait pouvoir de lever une armée de volontaires en tout lieu d'Italie qu'il choisirait. Sa demande sembla téméraire au sénat ; toutefois, pensant que, s'il la repoussait et que le peuple la connût, il en naîtrait quelque désordre, de l'hostilité et de la haine envers l'ordre sénatorial, il répondit favorablement. Il préféra mettre en danger tous ceux qui suivraient Penula, plutôt que de causer de nouveaux mécontentements parmi le peuple. Car il savait combien un tel choix devait lui plaire et combien il serait difficile de l'en dissuader. Penula marcha donc contre Hannibal avec une multitude d'hommes désorganisés et indisciplinés. A peine l'eut-il joint qu'il fut mis en déroute et massacré avec tous ceux qui le suivaient.

En Grèce, dans la ville d'Athènes, Nicias, homme réfléchi et sage, ne put jamais persuader le peuple qu'il n'était pas bon d'aller attaquer la Sicile. Cette décision ayant été prise contre la volonté des sages, il en résulta la ruine d'Athènes. Quand il fut nommé consul, Scipion

désirait obtenir la province d'Afrique en promettant la chute de Carthage. Se fondant sur les principes de Fabius, le sénat n'était pas d'accord. Aussi Scipion menaça-t-il de présenter sa promesse devant le peuple, sachant très bien que de telles décisions plaisent à la masse.

On pourrait à ce propos donner l'exemple de notre cité. Messire Ercole Bentivoglio, commandant des troupes florentines, et Antonio Giacomini, après qu'ils eurent mis en déroute Bartolomeo d'Alviano à San Vincenzo[1], allèrent mettre le siège devant Pise. Cette entreprise fut décidée par le peuple sur les courageuses promesses d'Ercole, bien que de nombreux sages l'eussent blâmée. Ils ne purent y apporter aucun remède, parce qu'ils étaient poussés par la volonté générale, qui se fondait sur les courageuses promesses du commandant. Je dirai donc qu'il n'est pas de moyen plus aisé de ruiner une république où le peuple a de l'autorité que de l'engager dans de courageuses entreprises. Car, là où le peuple a quelque importance, elles sont toujours acceptées. L'opinion contraire ne trouvera aucun remède à leur opposer. S'il en découle la ruine de la cité, il en découle aussi, et plus souvent, la ruine des citoyens qui sont placés à la tête de telles entreprises. Car, s'étant attendu à la victoire, lorsque survient la défaite, le peuple n'en accuse ni la fortune ni l'impuissance du gouvernement, mais la malice ou l'ignorance de ses responsables. Le plus souvent il les tue, les emprisonne ou les exile, comme cela arriva à une infinité de capitaines carthaginois et à de nombreux Athéniens. Les victoires qu'ils ont pu obtenir auparavant ne leur servent à rien, parce que leur défaite présente efface tout. C'est ce qui arriva à notre Antonio Giacomini, qui n'enleva pas Pise, comme le peuple l'avait espéré et lui-même promis. Il tomba dans une telle disgrâce auprès du peuple que, malgré une infinité de services rendus, il dut la vie plus à l'humanité de ceux qui avaient le pouvoir qu'à un quelconque appui provenant du peuple.

LIV

Combien est grande l'autorité d'un homme grave pour calmer une foule en colère

La seconde chose à noter à propos du texte cité au chapitre ci-dessus est que rien n'est plus apte à refréner une foule en colère que le respect qu'elle voue à un homme grave et d'autorité qui s'adresse à elle. Ce n'est pas sans raison que Virgile écrit :

1. Le 17 août 1505, au lieu-dit Torre di San Vincenzo.

« *Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem conspexere, silent, arrectisque auribus adstant*[1]. »

Si des troubles éclatent, le responsable d'une armée ou un magistrat doivent donc se présenter à la foule le plus aimablement et dignement qu'il leur est possible, en s'entourant de toutes les marques de leur charge, pour inspirer le plus grand respect. Il y a quelques années, Florence était partagée entre deux factions, partisans de Savonarole et enragés, comme on les appelait[2]. Il en vinrent aux armes et les partisans de Savonarole eurent le dessous. Parmi eux se trouvait Pagolo Antonio Soderini, citoyen alors très réputé. Comme, lors de ces émeutes, le peuple en armes marchait sur sa maison pour la piller, Francesco, son frère, alors évêque de Volterra et aujourd'hui cardinal, se trouvait par hasard chez Pagolo. Ayant aussitôt entendu le tumulte et vu la foule, revêtu de ses plus beaux habits et de son rochet épiscopal, il s'avança vers ces hommes en armes et les arrêta par sa présence et ses paroles. Cette attitude fut longtemps remarquée et célébrée dans toute la ville. Je conclus donc qu'il n'est pas de remède plus assuré ni plus nécessaire pour refréner une foule en colère que la présence d'un homme qui impose le respect. On voit donc, pour revenir au texte déjà cité, avec quelle obstination la plèbe romaine avait adopté le parti d'aller à Véiès, parce qu'elle le jugeait utile et ne percevait pas le danger qu'il comportait. Comme cela suscitait de nombreux troubles, il en aurait résulté une émeute, si le sénat n'avait pas refréné la fureur populaire en faisant appel à des hommes graves et respectés.

LV

Combien il est facile de conduire les affaires dans une cité où le peuple n'est pas corrompu ; là où règne l'égalité, on ne peut créer de monarchie ; là où elle ne règne pas, on ne peut créer de république

On a longtemps débattu ci-dessus de ce que l'on peut craindre ou espérer d'une cité corrompue. Il ne me semble pas inopportun pour autant d'examiner une décision du sénat, quant au vœu prononcé par Camille de donner à Apollon le dixième du butin fait à Véiès. Ce butin étant tombé entre les mains de la plèbe romaine, comme on ne pouvait

1. « Si par hasard ils se trouvent devant un homme remarquable par sa piété et ses mérites, ils se taisent et écoutent attentivement » (Virgile, *Énéide*, I, 151-152).
2. Les « enragés » étaient les aristocrates, opposés aux réformes de Savonarole.

faire autrement les comptes, le sénat prit une ordonnance selon laquelle chacun devait remettre au trésor public ce qu'il avait pris. Bien que cette décision n'eût pas été exécutée, parce que le sénat prit d'autres mesures pour satisfaire autrement Apollon et la plèbe, néanmoins on voit par cette décision combien le sénat faisait confiance au peuple et comment il pensait que tous auraient remis au trésor tout ce qui leur était ordonné par cette ordonnance. On voit d'autre part que la plèbe ne pensa pas à se dérober de quelque manière à l'ordonnance, en donnant moins qu'elle ne devait ; et qu'elle s'en libéra en témoignant ouvertement son indignation. Cet exemple et les autres que l'on a déjà cités montrent quelles étaient la vertu et la piété de ce peuple, et tout le bien que l'on pouvait espérer de lui. A vrai dire, là où il n'y a pas cette vertu, on ne peut rien espérer de bien. Ainsi l'on ne peut rien espérer des pays qui sont aujourd'hui corrompus, comme l'Italie notamment, alors que la France et l'Espagne souffrent aussi en partie de cette corruption. Si l'on ne voit pas naître dans ces pays autant de désordres qu'il en advient chaque jour en Italie, ceci ne provient pas de la vertu de ces peuples, mais du fait qu'ils ont un roi qui les maintient unis, non seulement grâce à ses capacités, mais grâce aux institutions de ces royaumes, qui ne sont pas encore altérées. On voit bien en Allemagne que cette vertu et cette religion sont encore grandes parmi la population [1]. Ce qui fait que nombre de cités y vivent libres et observent si bien leurs lois que personne, de l'intérieur ou de l'extérieur, n'ose s'en emparer. Qu'il soit vrai que règne encore chez elles une bonne part de cette ancienne vertu, j'en veux donner un exemple semblable à celui que j'ai cité ci-dessus à propos du sénat et de la plèbe romaine. Lorsqu'il leur faut faire certaines dépenses publiques, ces cités ont pour coutume que les magistrats ou les conseils pourvus de cette autorité lèvent un impôt sur tous les habitants, d'un ou deux pour cent de leurs revenus. Cette décision ayant été prise conformément aux institutions locales, chacun se présente devant les receveurs chargés de cette imposition. Ayant d'abord fait serment de payer la somme convenable, ils jettent dans un coffre ce qu'ils estiment en conscience devoir payer. D'où l'on peut en conjecturer quelles sont encore la vertu et la religion de ces gens. On doit penser que chacun paye la somme convenable, car, s'ils ne la payaient pas, cet impôt ne rapporterait pas la quantité d'argent qu'on en attend en fonction des impositions antérieures. S'il ne la rapportait pas, on découvrirait la fraude et on prendrait d'autres mesures que celles-ci. Cette vertu est d'autant plus admirable aujourd'hui qu'elle est plus rare : on ne la voit subsister que dans ce pays.

Cela provient de deux choses. La première, c'est que ces gens n'ont pas beaucoup de rapports avec leurs voisins. Ils ne viennent pas chez eux, et eux ne vont pas chez les autres. Ils se satisfont de leurs biens, de vivre

1. Cf. ci-dessus, le *Portrait*, le *Discours* et le *Rapport sur les choses d'Allemagne*.

de leurs denrées, de se vêtir de la laine que produit le pays. Ainsi l'occasion d'avoir des rapports avec l'extérieur est-elle supprimée de même que tout début de corruption. En effet, ils n'ont pas pu prendre les mœurs des Français, des Espagnols ou des Italiens : toutes nations qui sont la corruption du monde. L'autre raison est que ces cités où la liberté s'est maintenue et le régime n'est pas corrompu n'admettent pas qu'un de leurs citoyens vive comme un noble. Elles maintiennent en leur sein une parfaite égalité et sont très hostiles aux seigneurs et aux nobles vivant dans le pays. Si certains tombent entre leurs mains, elles les font exécuter comme étant l'origine de la corruption et la cause de tous les désordres. Pour expliquer ce que signifie le terme de « noble », je veux dire que sont appelés ainsi les hommes qui vivent largement, sans rien faire, des revenus de leurs propriétés, sans avoir besoin de cultiver la terre ou d'avoir un autre métier. Ces gens-là sont nuisibles dans chaque république et dans chaque pays ; mais plus nuisibles encore sont ceux qui, outre leurs biens susdits, ont encore des châteaux et des sujets sous leurs ordres. Le Royaume de Naples, la région de Rome, la Romagne et la Lombardie sont pleins de ces deux espèces d'hommes. Il en découle que, dans ces pays, il n'est jamais apparu de république ni de régime libre, parce que ces sortes d'hommes sont totalement opposés à toute liberté. Vouloir introduire une république dans de telles régions serait une entreprise impossible. Pour les réformer, s'il s'y trouve quelqu'un qui en soit capable, il n'y a pas d'autre moyen que d'y faire une monarchie. La raison en est que, là où la corruption est telle que les lois ne suffisent pas pour la refréner, il faut y établir conjointement une plus forte autorité : c'est-à-dire un pouvoir royal qui, par sa puissance absolue et sans limite, puisse mettre un frein à l'ambition et à la corruption sans limite des puissants. On vérifie cette analyse grâce à l'exemple de la Toscane, où l'on voit qu'il exista longtemps et dans un petit espace trois républiques : Florence, Sienne et Lucques. Les autres villes de cette région leur sont soumises, mais, dans leur esprit et leurs institutions, on voit qu'elles maintiennent ou voudraient maintenir leur liberté. Tout cela provient de ce qu'il n'y a pas dans cette région de seigneur possédant des châteaux et presque aucun noble ; mais qu'il y a une telle égalité qu'un homme sage et bon connaisseur des mœurs anciennes pourrait y introduire aisément un régime libre. Mais son malheur a été si grand que jusqu'ici elle n'a pas trouvé un homme ayant pu ou su le faire.

De ce que nous avons dit, on tire donc cette conclusion. Celui qui veut créer une république là où il y a beaucoup de nobles ne peut le faire s'il ne les détruit pas d'abord. Celui qui veut faire un royaume ou une principauté là où il y a une très grande égalité ne pourra jamais le faire s'il n'arrache pas à cette égalité un grand nombre d'hommes ambitieux et agités, et s'il ne les transforme pas en nobles de fait sinon de nom, en leur donnant des châteaux et des propriétés, des richesses et des sujets. Ainsi,

placé au milieu d'eux, il maintiendra son pouvoir grâce à eux, et eux, grâce à lui, satisferont leurs ambitions ; les autres seront contraints de supporter le joug que la force et rien d'autre ne peut leur imposer. Comme il y a de la sorte une juste proportion entre oppresseurs et opprimés, chacun demeure fermement dans sa condition. Parce que transformer en république un pays propre à être un royaume, et en royaume un pays propre à être une république, est une entreprise d'homme exceptionnel par son intelligence et son autorité, nombreux sont ceux qui ont voulu le faire et rares ceux qui ont su y parvenir. L'ampleur de cette entreprise est telle que pour une part elle effraye les uns, et entrave pour une part les autres, de sorte qu'ils échouent dès le départ.

Je pense que l'expérience de la République de Venise peut paraître contraire à mon opinion selon laquelle là où il y a des nobles il ne peut y avoir de république. Seuls les nobles, en effet, peuvent y avoir des charges. A quoi l'on peut répondre que cet exemple ne s'y oppose pas, parce que, dans cette République, les nobles le sont plus de nom que de fait. Ils n'ont pas, en effet, de grands revenus immobiliers, car leurs grandes richesses sont fondées sur le commerce et les biens meubles. Ensuite, aucun d'eux n'a de châteaux ou de juridiction sur des sujets. Le titre de noble est chez eux honorifique et n'est fondé sur aucune des choses qui font les nobles dans les autres cités. Comme toutes les autres républiques donnent des noms différents à leurs classes, de même Venise se partage entre nobles et peuple. On veut que les premiers aient ou puissent avoir tous les honneurs, et que les autres en soient exclus. Ceci ne crée aucun désordre dans cette ville, pour les raisons que l'on a dites ailleurs[1]. Que l'on établisse donc une république là où peut être créée une grande égalité ; et, à l'inverse, que l'on crée une principauté là où il y a une grande inégalité. Autrement on fera une chose disproportionnée et peu durable.

LVI

Avant qu'arrivent de grands événements dans une cité ou un pays surviennent des signes qui les annoncent ou des hommes qui les prédisent

J'ignore d'où cela vient, mais on voit par des exemples anciens et modernes que jamais un grave événement n'est arrivé dans une cité ou un pays sans qu'il n'ait été annoncé par des devins, des révélations.

1. Cf. ci-dessus, chap. IV.

des prodiges ou d'autres signes célestes. Pour ne pas m'éloigner de chez nous à ce propos, chacun sait que Jérôme Savonarole annonça la venue du roi de France Charles VIII en Italie et qu'on dit en outre dans toute la Toscane que l'on avait entendu et vu dans l'air au-dessus d'Arezzo des hommes d'armes qui combattaient ensemble. Chacun sait en outre qu'avant la mort de Laurent le Magnifique le dôme fut frappé à son sommet par la foudre, avec de grands dommages pour cet édifice. Chacun sait encore que, peu avant que Pierre Soderini, qui avait été nommé gonfalonier à vie par le peuple florentin, eût été chassé et privé de sa charge, le palais de la Seigneurie fut également frappé par un éclair. On pourrait ajouter plusieurs autres exemples, que je tairai pour ne pas ennuyer le lecteur. Je ne raconterai que celui dont Tite-Live dit qu'il précéda la venue des Gaulois à Rome[1]. Un plébéien du nom de Marcus Cecidius déclara au sénat qu'il avait entendu au milieu de la nuit, en passant par la rue Neuve, une voix plus forte que celle d'un homme, qui lui enjoignait de faire savoir aux magistrats que les Gaulois marchaient sur Rome. La cause de ces phénomènes doit être, je crois, examinée et interprétée par des hommes ayant connaissance des choses naturelles et surnaturelles : ce qui n'est pas mon cas. Il se peut cependant que, comme le veulent certains philosophes, l'air étant plein d'intelligences qui, prévoyant le futur par un don naturel et ayant pitié des hommes, les avertissent par de tels signes, afin qu'ils puissent se préparer à se défendre. Quoi qu'il en soit, on voit que telle est la vérité et que toujours après de tels événements surviennent des choses extraordinaires et nouvelles dans les pays.

LVII

Réuni, le peuple est fort ; divisé, il est faible

Après la ruine de leur pays, due au passage des Gaulois, de nombreux Romains étaient allés habiter Véiès, contre les décrets et les ordres du sénat. Pour remédier à ce désordre, celui-ci ordonna par ses édits publics que chacun revînt habiter à Rome dans un certain délai et sous peine de certains châtiments. Ceux qui étaient concernés par ces édits s'en moquèrent d'abord ; puis, le temps d'obéir approchant, tout le monde obéit. Tite-Live écrit à ce propos : « *Ex ferocibus universis singuli metu suo obedientes fuere*[2]. » A vrai dire, on ne peut mieux

1. En 390 av. J.-C.
2. « Unis ils étaient belliqueux, une fois isolés ils devinrent dociles » (Tite-Live, VI, 4, 5).

montrer la nature d'une foule à ce propos que ne le fait ce texte. Car la foule ose souvent critiquer les décisions de ses chefs ; mais, lorsqu'ils voient le châtiment en face, se défiant les uns des autres, tous s'empressent d'obéir. Ainsi voit-on avec certitude que, quant à ce que dit un peuple de ses bonnes ou mauvaises dispositions, il n'en faut pas tenir un grand compte, lorsqu'on a les moyens de le maintenir dans ses bonnes dispositions ; et, s'il en a de mauvaises, si on a les moyens de remédier à ses attaques. Ceci s'entend quant aux mauvaises dispositions qu'ont les peuples, et qui ne proviennent pas de ce qu'ils ont perdu leur liberté ou un chef qu'ils ont aimé et qui est encore vivant. Car les mauvaises dispositions qui proviennent de ces causes sont les plus redoutables et ont besoin de grands remèdes pour être refrénées ; les autres le seront aisément s'ils n'ont pas de chef à qui recourir. Car, d'une part, il n'est rien de plus redoutable qu'une foule sans contraintes et sans chef ; et, d'autre part, il n'est rien de plus faible qu'elle. En effet, bien qu'elle soit armée, il est facile de la réduire, à condition d'avoir un refuge où échapper à son premier choc. Car, lorsque les esprits sont un peu refroidis et que chacun pense devoir rentrer chez soi, tous commencent à douter d'eux-mêmes et à penser à leur salut, soit dans la fuite, soit dans un accommodement. Aussi une foule ainsi soulevée, voulant échapper à ces dangers, doit aussitôt se donner un chef parmi les siens, pour qu'il la dirige, qu'il la maintienne unie et pense à sa défense. C'est ce que fit la plèbe romaine, quand, après la mort de Virginie, elle quitta Rome[1] et, pour se sauver, nomma vingt tribuns en son sein. S'ils ne l'avaient pas fait, il leur serait arrivé ce que raconte Tite-Live dans les termes susdits. Ensemble ils sont forts, mais, quand chacun commence à penser à son propre péril, alors ils deviennent lâches et faibles.

LVIII

La foule est plus sage et plus constante qu'un prince

Tite-Live et tous les autres historiens affirment qu'il n'est rien de plus changeant et de plus inconstant que la foule. Il arrive souvent, en effet, lorsqu'on raconte les actions des hommes, que l'on voie la foule condamner quelqu'un à mort, et puis le pleurer et le regretter amèrement. Ainsi voit-on que fit le peuple romain avec Manlius Capitolinus : l'ayant condamné à mort, il le regretta ensuite amèrement. Les paroles

1. En 450 av. J.-C.

de notre auteur sont les suivantes : « *Populum brevi, posteaquam ab eo periculum nullum erat, desiderium eius tenuit*[1]. » Ailleurs, lorsqu'il décrit les événements apparus à Syracuse après la mort de Hiéronyme, petit-fils de Hiéron, il écrit : « *Haec natura multitudinis est : aut humiliter servit, aut superbe dominatur*[2]. » Voulant défendre une cause contre laquelle, comme je l'ai dit, tous les historiens se sont déclarés, je crains de m'engager dans un domaine si ardu et difficile qu'il me faudra l'abandonner honteusement ou le parcourir difficilement. Mais, quoi qu'il en soit, je ne pense ni ne penserai jamais que ce soit un tort que de défendre une opinion par le raisonnement, sans vouloir recourir ni à la force ni à l'autorité. Je dis donc que ce défaut dont les écrivains accusent la foule, on peut en accuser tous les hommes personnellement, et notamment les princes. Car tout individu qui n'est pas soumis aux lois peut commettre les mêmes erreurs qu'une foule sans contraintes. On peut aisément constater ce fait, parce qu'il y a et qu'il y a eu beaucoup de princes, et qu'il y en a eu peu qui furent bons et sages : je parle des princes qui ont pu rompre le frein qui pouvait les retenir. Parmi ceux-ci on ne peut compter les rois d'Égypte, à l'époque très ancienne où ce pays était gouverné par des lois ; ni les rois de France de notre temps, dont le pouvoir est plus réglé par les lois que dans tout autre royaume de notre temps. Les rois qui vivent sous de tels édits ne sont pas à compter au nombre des individus dont il faut considérer la nature pour voir si elle est semblable à celle de la foule. Car on doit les comparer avec une foule réglée par les lois, comme ils le sont eux-mêmes. On trouvera alors en cette foule la même vertu que nous constatons chez les princes ; et l'on ne verra pas qu'elle domine avec orgueil, ni qu'elle serve avec bassesse. Tel était le peuple romain, qui, tant que la République demeura incorrompue, non seulement ne servit pas avec bassesse et ne domina pas avec orgueil, mais tint honorablement son rôle avec ses institutions et ses magistrats. Quand il lui fallait s'unir contre un puissant, elle le faisait : comme on le vit avec Manlius Capitolinus avec les décemvirs et d'autres, qui cherchèrent à l'opprimer. Quand il lui fallait obéir aux dictateurs et aux consuls pour le bien public, elle le faisait. Que le peuple romain ait regretté Manlius Capitolinus n'a rien d'étonnant. Car il regrettait ses vertus, qui avaient été telles que leur souvenir émouvait chacun. Elles auraient suscité le même effet chez un prince, car tous les écrivains pensent qu'on loue et qu'on admire la vertu même chez ses ennemis. Si Manlius avait ressuscité, le peuple de Rome l'aurait condamné comme il l'avait fait : l'ayant tiré de prison, il le condamna ensuite à mort. On a vu également

1. « A peine le peuple eut-il cessé de le craindre qu'il commença à le regretter » (Tite-Live, VI, 20, 15)

2. « Telle est la nature de la foule : ou bien elle sert bassement, ou bien elle domine avec superbe » (*ibid.*, XXIV, 25, 8).

des princes tenus pour sages faire mourir certaines personnes et les regretter ensuite amèrement : comme Alexandre avec Clitus et d'autres de ses amis ; et Hérode avec Mariamne[1]. Mais ce que notre historien dit de la foule, il ne le dit pas à propos de celle qui est réglée par des lois, comme celle de Rome, mais de celle qui est sans contraintes, comme celle de Syracuse. Celle-ci commit les erreurs que commettent les individus enragés et sans contraintes, comme le firent Alexandre le Grand et Hérode dans les cas cités. Aussi ne faut-il pas accuser davantage la nature de la foule que celle des princes, car ils se trompent tous, quand ils peuvent sans crainte se tromper. Outre ceux que j'ai donnés, il y a de très nombreux exemples parmi les empereurs romains et parmi d'autres tyrans et d'autres princes : on trouve chez eux plus d'inconstance et de variations que l'on n'en a jamais trouvées chez aucune foule.

Je conclus donc contre l'opinion générale, qui prétend que les peuples, quand ils ont le pouvoir, sont changeants, inconstants et ingrats. Et j'affirme que ces défauts ne sont pas différents chez les peuples et chez les princes. Qui accuse les princes et les peuples conjointement peut dire la vérité ; mais, s'il en excepte les princes, il se trompe. Car un peuple qui gouverne et est bien réglementé est aussi constant, sage et reconnaissant, et même davantage, qu'un prince estimé pour sa sagesse. Et, d'autre part, un prince affranchi des lois est plus ingrat, changeant et dépourvu de sagesse qu'un peuple. La différence de leurs conduites ne naît pas de la diversité de leur nature, parce qu'elle est identique chez tous — et, s'il y a une supériorité, c'est celle du peuple ; mais du plus ou moins de respect qu'ils ont pour les lois, sous lesquelles ils vivent l'un et l'autre. Si l'on considère le peuple romain, on verra qu'il a été durant quatre cents ans hostile à la royauté et passionné de la gloire et du bien public : on verra mille exemples de son comportement qui témoignent de ces deux choses. Si l'on m'objecte son ingratitude à l'égard de Scipion, je répondrai par ce qui a été longuement exposé ci-dessus à ce sujet, où il a été montré que les peuples sont moins ingrats que les princes[2]. Quant à la sagesse et à la constance, je dis qu'un peuple est plus sage, plus constant et plus avisé qu'un prince. Ce n'est pas sans raison que l'on compare la parole d'un peuple à celle de Dieu. Car on voit que l'opinion générale réussit merveilleusement dans ses pronostics ; de sorte qu'elle semble prévoir par une vertu occulte le bien et le mal qui l'attendent. Quant à son jugement, il arrive rarement, lorsqu'un peuple entend deux orateurs opposés et de force égale, qu'il ne choisisse pas le meilleur avis et qu'il ne soit pas capable de discerner la vérité qu'on lui dit. Si, dans les entreprises risquées ou

1. Jaloux, Hérode Ier, roi de Judée, fit tuer sa femme Mariamne, en 28 av. J.-C.
2. Cf. ci-dessus, chap. XXIX-XXX.

qui lui semblent profitables, il se trompe, un prince se trompe aussi très souvent dans ses passions, qui sont beaucoup plus nombreuses que celles du peuple. On voit aussi que dans le choix des magistrats il fait un bien meilleur choix que les princes, et on ne persuadera jamais un peuple qu'il est bon d'élever à de hautes dignités un homme de mauvaise réputation et de mœurs corrompues : chose dont on persuade aisément un prince, et de mille façons. On voit un peuple avoir une chose en horreur et conserver plusieurs siècles cette opinion ; ce que l'on ne voit pas chez un prince. Sur l'un et l'autre de ces points, je veux que le peuple romain me suffise comme témoin. Pendant plusieurs centaines d'années, lors de tant d'élections de consuls et de tribuns, il ne fit pas quatre élections dont il eût à se repentir. Il eut, comme je l'ai dit, tellement en haine la royauté qu'aucune reconnaissance ne put soustraire à une juste peine un citoyen qui tenta d'y parvenir. On voit en outre que les cités où le peuple gouverne font en très peu de temps des progrès inouïs : beaucoup plus grands que les cités qui ont toujours vécu sous un prince. C'est ce que fit Rome après l'expulsion des rois et Athènes après qu'elle se fut délivrée de Pisistrate. Ceci ne peut provenir que du fait que le gouvernement des peuples est meilleur que celui des princes. Je ne veux pas que l'on objecte à mon opinion tout ce que notre historien a dit dans le texte cité ci-dessus et dans d'autres. Car si l'on examine tous les désordres des peuples, tous les désordres des princes, toutes les gloires des peuples et toutes celles des princes, on voit que le peuple est largement supérieur en vertu et en gloire. Si les princes sont supérieurs aux peuples dans l'élaboration des lois, dans la création des régimes politiques, dans l'établissement de statuts et de nouvelles institutions, les peuples sont tellement supérieurs dans le maintien des choses établies qu'ils ajoutent assurément à la gloire de ceux qui les établissent.

En somme et pour conclure, je dirai que les régimes princiers et républicains qui ont duré longtemps ont eu besoin les uns et les autres d'être régis par des lois. Car un prince qui peut faire ce qu'il veut est fou ; un peuple qui peut faire ce qu'il veut n'est pas sage. Si l'on parle donc d'un prince contraint par les lois et d'un peuple lié par elles, on trouve plus de vertu dans le peuple que chez le prince. Si l'on parle d'un prince et d'un peuple sans lois, on trouve moins d'erreurs dans le peuple que chez le prince : étant moindres, elles trouveront de plus grands remèdes. En effet, un homme de bien peut parler à un peuple agité et vivant dans la licence et il peut aisément le ramener sur le bon chemin. Il n'est personne qui puisse parler à un mauvais prince et il n'y a pas d'autre remède que l'épée. D'où l'on peut conjecturer la gravité de la maladie dont ils souffrent l'un et l'autre. Si les paroles suffisent pour guérir la maladie du peuple et s'il faut une épée pour celle du prince, chacun peut penser que, là où il faut plus de soin, il y

a de plus grandes fautes. Quand un peuple est sans lois, on ne craint pas ses folies et l'on n'a pas peur des maux qu'il peut présentement commettre, mais de ceux qui peuvent apparaître, car un tyran peut naître au milieu d'une telle confusion. Avec les mauvais princes, c'est le contraire qui arrive : on craint les maux présents et on espère dans le futur, car on se persuade que son mauvais comportement peut faire naître la liberté. Vous voyez donc la différence qu'il y a entre l'un et l'autre : elle est entre les choses présentes et celles à venir. Les cruautés de la foule visent ceux dont elle craint qu'ils ne s'emparent du bien public ; celles d'un prince visent ceux dont il craint qu'ils ne s'emparent de ses biens. L'opinion défavorable au peuple vient de ce que tout le monde en dit du mal sans crainte et librement, même lorsqu'il gouverne ; on critique toujours les princes avec mille craintes et soupçons. Il ne me paraît pas hors de propos, puisque le sujet m'y conduit, d'examiner dans le chapitre suivant à quelles alliances on peut davantage se fier : à celles que l'on fait avec une république ou à celles que l'on fait avec un prince.

LIX

A quelle alliance on peut davantage se fier : celle que l'on fait avec une république ou celle que l'on fait avec un prince

Parce qu'il advient chaque jour qu'un prince fasse alliance avec un autre, une république avec une autre et également que l'on contracte des accords entre une république et un prince, il me semble qu'il faut examiner quelle est la parole la plus durable et dont on doive davantage tenir compte, de celle d'une république ou de celle d'un prince. A bien considérer, je crois que dans de nombreux cas elles sont semblables et que dans quelques-uns il y a quelques différences. Je crois donc que les accords imposés par la force ne seront jamais observés, ni par un prince, ni par une république. Je crois qu'en cas de crainte pour l'État, l'un et l'autre manqueront à leur parole et useront d'ingratitude. Démétrius, surnommé le preneur de villes, avait rendu d'infinis services aux Athéniens. Il arriva ensuite que, vaincu par ses ennemis, se réfugiant à Athènes comme en une cité amie et qui lui était obligée, il n'y fut pas accepté. Ce qui le toucha beaucoup plus que la perte de ses hommes et de son armée. Après qu'il eut été vaincu par César en Thessalie, Pompée se réfugia en Égypte auprès de Ptolémée, qu'il avait auparavant rétabli sur son trône : il fut tué par lui. Ces événements eurent les

mêmes causes ; néanmoins il y eut plus d'humanité et moins de violence de la part de la république que de celle du prince. Là cependant où il y a une crainte, on trouve en fait la même parole. Si l'on trouve une république ou un prince qui, pour observer leur parole, risquent la ruine, cela peut provenir également de raisons identiques. Quant au prince, il peut arriver qu'il soit allié d'un autre prince puissant, dont il peut espérer qu'avec le temps il le remettra dans ses États, s'il n'a pas alors l'occasion de le défendre. Il peut aussi arriver qu'ayant été son partisan, il ne puisse établir d'accord avec l'ennemi de celui-ci. Tels ont été les princes du royaume de Naples, qui ont suivi le parti des Français[1]. Quant aux républiques, telle fut Safonte en Espagne, qui attendit sa ruine pour suivre le parti des Romains[2] ; et telle fut Florence, qui suivit en 1512 le parti des Français[3]. Tout bien calculé, je crois que, dans les cas où le péril est urgent, on trouvera un peu plus de constance dans les républiques que chez les princes. Bien que les républiques aient les mêmes mentalités et les mêmes envies qu'un prince, leur lenteur est telle qu'elles tarderont plus que le prince à se décider et qu'elles tarderont donc plus à renier leur parole. On rompt les alliances par intérêt. En cela les républiques observent beaucoup plus leurs accords que les princes. On pourrait citer des exemples où un intérêt minuscule a fait renier sa parole à un prince, là où un grand profit ne l'a pas fait pour une république. Ce fut le cas du projet que Thémistocle proposa aux Athéniens : il leur dit dans son discours qu'il avait un conseil fort utile à donner à leur patrie ; mais qu'il ne pouvait le dire, pour ne pas le révéler, parce que, en le dévoilant, on ne pouvait plus l'exécuter. Aussi le peuple d'Athènes élit-il Aristide pour qu'on lui communiquât la chose et qu'on décidât ensuite selon son avis. Thémistocle lui apprit que l'armée de toute la Grèce, se reposant sur leur parole, était dans une position où l'on pouvait aisément la détruire : ce qui rendrait les Athéniens arbitres de toute la Grèce. Aristide rapporta au peuple que le projet de Thémistocle était très avantageux, mais tout à fait contraire à l'honnêteté. Aussi le peuple le refusa-t-il absolument. Ce que Philippe de Macédoine et les autres princes n'auraient pas fait, eux qui ont cherché et obtenu plus de profit en reniant leur parole que de toute autre façon. Quant à rompre un traité en raison de son inobservation, je n'en parlerai pas, car c'est chose ordinaire. Je parle, en effet, de ceux que l'on rompt pour des raisons extraordinaires. Je crois qu'en ce domaine, pour les motifs que j'ai dits, le peuple commet moins de fautes que les princes et que l'on peut donc plus se fier à lui qu'aux princes.

1. Après la descente de Charles VIII, en 1494.
2. Elle fut détruite par Hannibal en 218 av. J.-C.
3. En 1512, après la défaite des Français à Ravenne. Les Médicis rentrèrent alors à Florence.

LX

Comment le consulat et toute autre magistrature étaient données à Rome sans égard à l'âge

On voit au déroulement de l'histoire que, après que la plèbe parvint au consulat, la République romaine lui en permit l'accès sans égard à l'âge et à la naissance. L'égard à l'âge n'exista jamais à Rome, car l'on rechercha toujours les capacités chez un jeune homme comme chez un vieillard. Ceci se voit au témoignage de Valérius Cervinius, qui fut nommé consul à vingt-trois ans. S'adressant aux soldats, ce même Valérius leur dit que le consulat était « *praemium virtutis, non sanguinis*[1]. » Si c'était là un bon ou un mauvais choix, on pourrait en débattre longtemps. Quant à la naissance, elle fut accordée par nécessité. Cette nécessité, qui exista à Rome, devrait se retrouver dans toutes les cités désireuses d'obtenir les mêmes résultats que Rome, comme on l'a dit ailleurs. Car on ne peut apporter de désagréments aux hommes sans leur offrir des récompenses, et on ne peut leur ôter l'espoir d'obtenir une récompense sans péril. Aussi fallut-il que la plèbe eût bientôt l'espoir d'obtenir le consulat ; elle s'en nourrit un moment ; puis l'espoir ne suffit plus et l'on dut en venir aux faits. Mais la ville qui n'emploie pas son peuple dans de glorieuses entreprises peut le traiter de n'importe quelle manière, comme on en a débattu ailleurs[2]. La ville qui veut faire ce que fit Rome ne doit pas distinguer entre ses citoyens. S'il en est ainsi, la question de l'âge ne se pose pas. En choisissant, en effet, un jeune homme pour une charge exigeant la sagesse d'un vieillard, il faut, si c'est le peuple qui doit le choisir, que quelque action très remarquable l'en ait rendu capable. Si un jeune homme a assez mérité pour s'être fait connaître dans une action remarquable, il serait bien dommage que la cité ne puisse alors s'en servir et qu'elle doive attendre qu'aient vieilli avec lui l'énergie et la promptitude dont elle aurait pu alors se servir. Comme le fit Rome avec Valérius Cervinius, Scipion, Pompée et beaucoup d'autres, qui obtinrent très jeunes les honneurs du triomphe.

1. « La récompense de la vertu, non de la naissance » (Tite-Live, VII, 32).
2. Cf. ci-dessus, chap. VI.

AVANT-PROPOS

Les hommes louent toujours le passé, pas toujours avec raison, et accusent le présent. Ils sont si attachés aux choses passées qu'ils célèbrent non seulement les époques qu'ils ont connues à travers les souvenirs qu'en ont laissés les écrivains, mais également l'époque que, devenus vieux, ils se souviennent avoir vue durant leur jeunesse. Cette opinion est le plus souvent fausse et je suis persuadé qu'il y a de nombreuses raisons qui les poussent à se tromper. La première, je crois, est que l'on ne comprend pas toute la vérité à propos du passé. Le plus souvent on dissimule les choses qui le déshonoreraient, on rend magnifiques et on amplifie celles qui peuvent le glorifier. La plupart des écrivains, en effet, sont si subjugués par le destin des vainqueurs que, pour glorifier leurs victoires, non seulement ils exagèrent ce qu'ils ont courageusement réalisé, mais ils rendent si illustres les actions de leurs ennemis que quiconque naît ensuite dans l'un ou l'autre des pays, qu'il soit victorieux ou vaincu, doit admirer ces hommes et cette époque et se voit contraint de les louer grandement et de les aimer. En outre, comme les hommes haïssent par crainte ou par envie, deux très puissantes causes de haine disparaissent vis-à-vis du passé, qui ne peut offenser ni donner de raisons de l'envier. Il advient le contraire quant aux choses que l'on pratique et que l'on voit. Comme on en a une entière connaissance et qu'on en discerne le bien et les choses désagréables, on est forcé de les juger très inférieures aux anciennes, bien qu'en vérité les choses présentes méritent beaucoup plus de gloire et de renommée. Je ne parle pas de ce qui concerne les arts, qui ont tant de splendeur que le futur ne peut ni leur ôter ni leur ajouter que peu de gloire ; mais de ce qui concerne la vie et les mœurs des hommes, dont on ne voit pas de témoignages aussi splendides.

Je répète donc que l'habitude susdite de louer ou de blâmer est bien réelle, mais qu'il n'est pas toujours vrai que l'on se trompe en faisant ainsi. Car il faut parfois que nous disions la vérité. Les choses humaines

étant toujours en mouvement, il faut qu'elles montent ou qu'elles descendent. On voit une cité ou un pays être organisés de façon civile par un homme de valeur et on les voit progresser vers un mieux pendant un certain temps. Celui qui naît alors dans une telle situation et qui loue davantage l'ancien temps que le présent se trompe. Son erreur est due aux raisons susdites. Mais ceux qui naissent ensuite dans cette cité ou ce pays, alors qu'est venu le temps où ils déclinent, ne se trompent pas dans leurs critiques. Pensant pour ma part à la façon dont procèdent les choses, j'estime que le monde a toujours été pareil et que toujours il y a eu en lui autant de bien que de mal. Mais je pense que le bien et le mauvais varient de pays à pays, comme on le voit d'après la connaissance que l'on a des royaumes antiques, qui changeaient du bien au mal en fonction du changement de leurs mœurs, sans que le monde changeât. Il n'y avait que cette différence que, là où il avait placé d'abord la vertu en Assyrie, il la plaça ensuite chez les Mèdes, ensuite en Perse, jusqu'à ce qu'elle parvînt en Italie et à Rome. Si l'empire romain n'a pas été suivi d'un empire aussi durable et où le monde a rassemblé toute sa vertu, on voit toutefois qu'elle a été partagée entre de nombreuses nations qui vivaient vertueusement. C'était le cas du royaume des Francs, de celui des Turcs et du sultan ; c'est maintenant celui des peuples d'Allemagne : c'était auparavant celui de la secte des Sarrasins, qui firent de grandes choses et occupèrent une bonne part du monde, après avoir détruit l'empire romain d'Orient. Dans tous ces pays, donc, après l'effondrement des Romains, et dans toutes ces sectes exista une grande vertu, qui demeure encore en certains endroits et que l'on regrette et loue à juste raison. Ceux qui naissent dans ces pays et louent plus le passé que le présent peuvent sans doute se tromper. Mais ceux qui naissent en Italie et en Grèce, et ne sont pas devenus ultramontains en Italie et Turcs en Grèce, ont raison de blâmer leur époque et de louer le passé. L'un contient de nombreuses choses qui le rendent admirable ; l'autre n'a rien qui rachète sa misère extrême, son infamie et sa honte. Ni religion, ni loi, ni discipline militaire n'y sont observées ; tout y est entaché de tous les vices. Ceux-ci sont d'autant plus détestables qu'ils sont plus nombreux chez ceux qui siègent dans les tribunaux, commandent à tous et prétendent être adorés.

Mais, pour revenir à notre discours, je dirai que, si le jugement des hommes se trompe quant à savoir si c'est le présent ou le passé qui est le meilleur, dans un domaine où il ne peut avoir une connaissance aussi parfaite des choses anciennes que de son temps, il ne devrait toutefois pas se tromper chez les vieillards, lorsqu'ils jugent l'époque de leur jeunesse et de leur vieillesse, car ils les ont également connus et observés. Ceci serait vrai toutefois si les hommes conservaient durant toute leur vie le même jugement et les mêmes besoins. Comme ces derniers changent, bien que les temps ne changent pas, ceux-ci ne peu-

vent paraître semblables aux hommes, puisqu'ils ont — entre leur jeunesse et leur vieillesse — d'autres besoins, d'autres plaisirs et d'autres manières de voir. En effet, quand ils vieillissent, les hommes perdant de leurs forces et gagnant en jugement et en sagesse, il faut que les choses qui leur semblaient supportables et bonnes durant leur jeunesse leur apparaissent ensuite, quand ils vieillissent, insupportables et mauvaises. Alors qu'ils devraient en accuser leur jugement, ils en accusent les temps. En outre, les besoins des hommes sont insatiables, parce que par nature ils peuvent et veulent désirer toutes les choses et qu'ils ne peuvent les obtenir qu'en faible quantité du fait de leur condition. Il en résulte une continuelle insatisfaction dans leur esprit et un dégoût pour ce qu'ils possèdent. Cela leur fait blâmer le présent, louer le passé et désirer l'avenir, bien qu'ils n'y soient pas poussés par un motif raisonnable. Je ne sais donc si je mérite d'être compté parmi ceux qui se trompent, alors que, dans ces *Discours*, je loue trop l'époque des anciens Romains et que je blâme la nôtre. Au vrai, si la vertu qui régnait alors et le vice qui règne aujourd'hui n'étaient pas plus clairs que le jour, je serais plus prudent dans mon propos, en craignant de tomber dans l'erreur que je reproche à certains autres. Mais, comme les choses sont si manifestes que tout le monde les voit, je n'hésiterai pas à dire ouvertement ce que je pense du passé et du présent, afin que les esprits des jeunes gens qui liront mes écrits puissent fuir l'un et se préparer à imiter l'autre, si le hasard leur en donne l'occasion. C'est, en effet, la tâche d'un homme honnête que d'enseigner aux autres le bien qu'il n'a pu réaliser à cause des malheurs des temps et de la fortune, de sorte que, nombreux étant ceux qui seront bien informés, quelques-uns, plus aimés du Ciel, puissent le réaliser. Ayant parlé dans le livre précédent des décisions prises par les Romains dans les affaires intérieures de leur cité, je parlerai dans celui-ci de celles qu'ils prirent pour agrandir leur empire.

1

Ce qui, de leur valeur ou de la fortune, fut davantage cause de l'empire acquis par les Romains

Nombreux sont ceux qui ont pensé, dont Plutarque, écrivain fort sérieux, que le peuple romain avait été plus aidé par la fortune que par sa valeur dans l'acquisition de son empire. Parmi les raisons qu'il avance, il dit que, de son propre aveu, ce peuple montre qu'il doit toutes ses victoires à la fortune, puisqu'il a élevé plus de temples à la

fortune qu'à aucun autre dieu. Tite-Live semble se ranger à cette opinion. Car il est rare qu'il fasse évoquer la vaillance par un Romain, sans qu'il y ajoute la fortune. Je ne veux en aucune manière reconnaître cela et je ne crois pas qu'on puisse le soutenir. Car, si l'on n'a jamais trouvé une république qui ait obtenu le même succès que Rome, il est bien connu qu'on n'a jamais trouvé une république qui ait été organisée aussi bien que Rome pour faire des conquêtes. La valeur de ses armées lui fit acquérir son empire. Sa manière de procéder, inventée par son premier législateur, lui fit conserver ce qu'elle avait acquis, comme on le montrera amplement ci-dessous à plusieurs occasions. Ces auteurs disent que de n'avoir jamais fait deux grandes guerres à la fois fut l'effet de la fortune, et non de la vaillance du peuple romain. Car ils n'eurent pas de guerre avec les Latins, sinon quand ils eurent, non seulement battu les Samnites, mais combattu contre eux pour défendre les Latins. Ils ne combattirent les Toscans qu'après avoir soumis les Latins et presque totalement affaibli les Samnites par de fréquentes défaites. Si deux de ces puissances, encore intactes, s'étaient réunies quand elles étaient encore en pleine fraîcheur, on peut aisément conjecturer que la ruine de la République romaine en aurait découlé. Quelle qu'en fût la cause, il n'arriva jamais qu'ils eussent deux grandes guerres en même temps. Mieux, il apparaît que lorsqu'un conflit naissait, l'autre s'éteignait, ou bien que lorsqu'un s'éteignait, l'autre naissait. On peut aisément le voir au déroulement des guerres qu'ils ont faites. Sans parler de celles qu'ils firent avant que Rome ne fût prise par les Gaulois[1], on voit que tant qu'ils combattirent les Éques et les Volsques, tant que ces peuples furent puissants, jamais d'autres peuples ne les attaquèrent[2]. Ceux-ci ayant été soumis, alors naquit la guerre contre les Samnites[3]. Bien qu'avant la fin de cette guerre les peuples latins se fussent rebellés contre les Romains, néanmoins, lorsqu'arriva cette rébellion, les Samnites étaient alliés aux Romains et ils les aidèrent avec leurs troupes à soumettre l'insolence des Latins[4]. Ceux-ci étant soumis, la guerre reprit contre les Samnites[5]. Les forces des Samnites ayant été battues à plusieurs reprises, alors naquit la guerre contre les Étrusques[6]. Celle-ci étant achevée, les Samnites se rebellèrent à nouveau à cause du passage de Pyrrhus en Italie[7]. Lorsque celui-ci fut rejeté et renvoyé en Grèce, les Romains firent leur première guerre contre les Carthaginois[8]. A peine cette guerre était-elle finie que tous

1. En 390 av. J.-C.
2. Les Éques furent soumis en 404 ; les Volsques, entre 413 et 403 av. J.-C.
3. En 343 av. J.-C.
4. En 340-338 av. J.-C.
5. En 325-314 av. J.-C.
6. A partir de 312 av. J.-C.
7. En 281-275 av. J.-C.
8. De 264 à 241 av. J.-C.

les Gaulois d'en-deçà et d'au-delà des Alpes s'unirent contre les Romains et furent vaincus en un très grand massacre entre Populonie et Pise, là où se trouve Torre San Vincenzo [1]. Cette guerre étant finie, ils eurent durant vingt ans des guerres de peu d'importance. Car ils ne combattirent que les Ligures [2] et le reste des Gaulois qui se trouvaient en Lombardie. Ils demeurèrent ainsi jusqu'à ce que naisse la deuxième guerre punique, qui occupa l'Italie pendant seize ans [3]. Ayant achevé cette guerre fort glorieusement, alors naquit la guerre de Macédoine [4]. Celle-ci étant finie vinrent celles d'Antiochus et d'Asie [5]. Après cette victoire, il ne resta dans le monde entier ni prince ni république capables de s'opposer aux forces romaines.

Mais, avant cette dernière victoire, si l'on considère bien le déroulement de ces guerres et la manière de procéder des Romains, on y verra une très grande vaillance et sagesse mêlées à la fortune. De sorte que, si l'on cherchait la cause d'une telle fortune, on la trouverait aisément. Car il est très certain que, lorsqu'un prince ou un peuple atteignent à une telle réputation que tous les princes et les peuples voisins ont peur de l'attaquer et le craignent, il advient toujours qu'aucun ne l'attaque, sinon par nécessité. Ainsi un État aussi puissant pourra-t-il choisir de faire la guerre avec celui de ses voisins qu'il pensera, et apaiser habilement les autres. Ceux-ci, craignant d'une part sa puissance et trompés d'autre part par les moyens qu'il emploie pour les endormir, se calment aisément. Les autres puissances, qui sont éloignées et n'ont pas de commerce avec lui, se soucient de la chose comme d'une affaire lointaine et qui ne les concerne pas. Elles demeurent dans cette erreur tant que cet incendie n'arrive pas jusqu'à elles. Celui-ci une fois arrivé, elles n'ont pas de remède pour l'éteindre, sinon leurs propres forces, qui ne suffisent pas, puisqu'il est devenu très puissant. Je laisse de côté la manière dont les Samnites demeurèrent spectateurs de la victoire du peuple romain sur les Volsques et les Éques. Pour ne pas être trop prolixe, je commencerai par les Carthaginois. Ils étaient très puissants et réputés, lorsque les Romains combattaient les Samnites et les Étrusques. Car ils occupaient déjà toute l'Afrique, la Sardaigne et la Sicile et avaient des possessions dans une partie de l'Espagne. Leur puissance et le fait qu'ils étaient éloignés des frontières du peuple romain firent qu'ils ne pensèrent jamais à l'attaquer, ni à secourir les Samnites et les Étrusques. Et même ils firent comme l'on fait avec ce qui se développe favorablement, en s'alliant avec Rome et en cherchant son amitié [6]. Ils

1. En 225 av. J.-C.
2. En 225-224 av. J.-C.
3. De 218 à 201 av. J.-C.
4. Entre 200 et 197 av. J.-C.
5. En 191 av. J.-C.
6. En 348 av. J.-C.

ne s'aperçurent de leur erreur qu'après que les Romains, ayant soumis tous les peuples situés entre eux et les Carthaginois, commencèrent à les combattre en même temps pour gouverner la Sicile et l'Espagne. Il en advint de même pour les Gaulois que pour les Carthaginois, et de même pour Philippe de Macédoine et Antiochus. Chacun d'eux croyait que, tant que le peuple romain était occupé avec l'autre, ce dernier l'emporterait et qu'il aurait le temps de se défendre de Rome par la paix ou par la guerre. De sorte que je crois que la chance qu'eurent les Romains en ce domaine, tous les princes qui auraient procédé comme eux et auraient eu autant de vaillance l'auraient également eue.

Il faudrait montrer à ce propos la manière employée par les Romains en pénétrant sur le territoire d'autrui, si nous n'en avions pas longuement parlé dans notre traité des princes. Car ce sujet y est longuement discuté. Je dirai brièvement qu'ils s'efforcèrent d'avoir dans leurs nouveaux territoires quelque allié qui leur servît de marches pour y accéder, de porte pour y entrer ou de moyen pour les occuper. Ainsi l'on voit qu'ils se servirent des Capouans pour entrer chez les Samnites, des Camertins pour l'Étrurie, des Mamertins pour la Sicile, des Saguntins pour l'Espagne, de Massinissa pour l'Afrique, des Étoliens pour la Grèce [1], d'Eumène et d'autres princes pour l'Asie [2], des Marseillais et des Éduens pour la Gaule [3]. Et ils ne manquèrent jamais de pareils appuis pour faciliter leurs entreprises, pour acquérir des territoires et pour les conserver. Les peuples qui imiteront ce comportement auront moins besoin de la fortune que ceux qui l'imiteront mal. Pour que chacun puisse mieux comprendre combien leur valeur fut plus utile que la chance pour acquérir leur empire, nous examinerons au chapitre suivant la nature des peuples qu'ils eurent à combattre et combien ceux-ci mirent d'obstination à défendre leur liberté.

II

Avec quels peuples les Romains eurent à combattre et combien ils mirent d'obstination à défendre leur liberté

Rien ne rendit plus difficile aux Romains la domination des peuples alentour et d'une partie des pays éloignés que l'amour qu'à cette époque de nombreux peuples avaient pour la liberté. Ils la défendaient si obstinément qu'ils ne pouvaient être soumis que par une vaillance

1. En 343, 310, 264, 218, 211, 205 av. J.-C.
2. En 190 av. J.-C.
3. En 154 et 122 av. J.-C.

extraordinaire. On sait, en effet, par de multiples exemples, à quels périls ils s'exposaient pour conserver ou récupérer leur indépendance ; quelles vengeances ils tiraient de ceux qui la leur avaient ravie. On sait aussi à la lecture de l'histoire quels sont les dommages que la servitude apporte aux peuples et aux cités. Alors qu'aujourd'hui il n'y a qu'un peuple dont on puisse dire qu'il contient des cités libres[1], dans les temps anciens il y avait un très grand nombre de peuples très libres dans tous les pays. On voit qu'à l'époque dont nous parlons, en Italie, depuis les montagnes qui séparent aujourd'hui la Toscane de la Lombardie jusqu'à la pointe de l'Italie, tous les peuples étaient libres : c'était le cas des Toscans, des Romains, des Samnites et de beaucoup d'autres peuples qui habitaient dans cette portion de l'Italie. Et l'on ne dit jamais qu'il s'y trouva un roi, sauf ceux qui régnèrent à Rome et Porsenna, roi de l'Étrurie, dont l'histoire ne dit pas comment la lignée s'éteignit. Mais on voit bien qu'à l'époque où les Romains assiégèrent Véiès, l'Étrurie était libre.

Elle était si attachée à sa liberté et haïssait tant le nom de prince que, les Véiens ayant nommé un roi pour se défendre et demandant de l'aide aux Étrusques contre les Romains, ceux-là décidèrent après de nombreuses consultations de ne pas aider les Véiens tant qu'ils vivraient sous les ordres d'un roi. Car ils pensaient que ce n'était pas bien de défendre la patrie de gens qui l'avaient déjà soumise à autrui. On comprend aisément d'où naît chez les peuples cette affection pour la liberté. Car on voit par expérience que les cités n'ont gagné en puissance et en richesse que tant qu'elles ont été libres. C'est vraiment une chose étonnante de voir à quelle grandeur parvint Athènes en l'espace de cent années, parce qu'elle se débarrassa de la tyrannie de Pisistrate. Mais il est plus étonnant encore de voir à quelle grandeur parvint Rome après qu'elle se fut débarrassée de ses rois. La raison est facile à comprendre : ce n'est pas le bien individuel, mais le bien général qui fait la grandeur des cités. Le bien général n'est certainement observé que dans les républiques. Car on met en œuvre tout ce qui convient à ce propos. Quoiqu'il soit contraire à tel ou tel particulier, le nombre de ceux à qui il est profitable est si grand qu'ils peuvent toujours passer outre à l'attitude du petit nombre qui peut en être lésé. Il advient le contraire lorsqu'un prince gouverne. Le plus souvent, ce qui lui est profitable lèse la cité, et ce qui est profitable à la cité le lèse. Ainsi, aussitôt que naît une tyrannie dans un régime libre, le moindre mal qui peut arriver à de telles cités est de ne plus progresser, de ne plus gagner en puissance et en richesse. Mais le plus souvent, et même toujours, elles reculent. Si le hasard faisait qu'y naisse un tyran énergique, qui

1. L'Allemagne : cf. ci-dessus, le *Rapport*, le *Discours* et le *Portrait des choses d'Allemagne*.

par son courage et ses capacités militaires augmente son pouvoir, seul ce prince en tirerait un profit, et non pas l'État. Car il ne peut élever aucun des citoyens de talent qu'il tyrannise, pour ne pas avoir à les craindre. Il ne peut pas davantage soumettre ni rendre tributaires les cités qu'il acquiert à celle dont il est le tyran. Car il ne lui est pas utile de la rendre puissante. Ce qui lui est utile, c'est de maintenir l'État dans la désunion, et que chaque ville et chaque région reconnaissent son autorité. Ainsi il profite seul de ses conquêtes, et non pas sa patrie. Celui qui souhaiterait confirmer cette opinion par de nombreuses autres raisons n'a qu'à lire Xénophon dans son traité *De tyrannide*. Il n'est donc pas étonnant que les peuples anciens aient poursuivi les tyrans avec autant de haine, qu'ils aient tant aimé la liberté et estimé son nom. Ainsi arriva-t-il lorsque Hiéronyme, petit-fils de Hiéron de Syracuse, fut assassiné à Syracuse. La nouvelle de sa mort parvenant à son armée, qui était peu éloignée de Syracuse, elle commença à s'agiter et à prendre les armes contre les assassins. Mais, lorsqu'elle apprit que l'on acclamait la liberté à Syracuse, séduite par ce nom, elle se calma tout à fait, déposa sa colère contre les tyrannicides et pensa que l'on pouvait établir un régime libre dans la cité. Il n'est pas davantage étonnant que les peuples tirent des vengeances extraordinaires de ceux qui leur ont ôté la liberté. Il y en a eu tant d'exemples que je ne veux qu'en citer un, survenu à Corcyre, cité grecque, du temps de la guerre du Péloponnèse. Cette région étant divisée en deux parties, dont l'une était l'alliée de Sparte, l'autre d'Athènes, il en résultait que, des nombreuses villes qui étaient divisées entre elles, une partie était l'alliée de Sparte, l'autre d'Athènes. Comme il était arrivé qu'à Corcyre les nobles l'avaient emporté et qu'ils avaient ôté sa liberté au peuple, celui-ci reprit des forces grâce aux Athéniens et, ayant mis la main sur tous les nobles, il les enferma dans une prison pouvant les contenir tous. Il les en tirait par huit ou dix à la fois, sous le prétexte de les envoyer en exil en divers lieux, et les faisait mourir avec de cruels et exemplaires châtiments. S'en étant aperçus, les nobles restants décidèrent de fuir autant que possible cette mort ignominieuse. Armés de ce qu'ils pouvaient, combattant ceux qui voulaient entrer, ils défendirent l'entrée de la prison. Le peuple s'étant rassemblé à ce bruit démolit la partie supérieure de cet endroit et les ensevelit sous les ruines. Dans ce pays arrivèrent aussi beaucoup d'autres événements horribles et notables. On en conclut qu'il est vrai que l'on venge avec plus de violence une liberté qui vous a été ôtée que celle que l'on a voulu vous ôter.

Me demandant donc d'où il peut provenir qu'en ces temps anciens les peuples étaient plus attachés à la liberté qu'aujourd'hui, je crois que cela provient de la même cause qui rend aujourd'hui les hommes moins courageux. Je crois que c'est la différence existant entre notre éducation et celle des Anciens, qui provient de la différence entre notre reli-

gion et l'ancienne. Nous ayant montré la vérité et la juste voie, notre religion nous a fait accorder moins d'estime à l'honneur du monde. Les païens, l'estimant fort et ayant placé en lui le bien suprême, étaient plus acharnés dans leurs actions. On peut l'observer dans nombre de leurs institutions, en commençant par la magnificence de leurs sacrifices, par comparaison avec l'humilité des nôtres, où la pompe est plus *délicate et magnifique, mais où rien n'est féroce ni violent.* Chez eux ne manquaient ni la pompe ni la magnificence dans les cérémonies, mais il s'y ajoutait le sacrifice, sanglant et horrible, puisqu'on y tuait quantité d'animaux. Ce spectacle terrible rendait les hommes pareils à lui. Outre cela, la religion antique ne récompensait que les hommes couverts de gloire terrestre, tels les généraux et les chefs d'État. Notre religion glorifie davantage les hommes humbles et contemplatifs que les hommes d'action. Elle a ensuite placé le bien suprême dans l'humilité, la soumission et le mépris des choses humaines. L'autre le plaçait dans la grandeur d'âme, la force du corps et toutes les autres choses aptes à rendre les hommes forts. Si notre religion exige que l'on ait de la force, elle veut que l'on soit plus apte à la souffrance qu'à des choses fortes. Cette façon de vivre semble donc avoir affaibli le monde et l'avoir donné en proie aux scélérats. Ceux-ci peuvent le dominer sûrement, car ils voient que, pour aller au paradis, l'ensemble des hommes pense davantage à supporter leurs coups qu'à s'en venger. Bien qu'il semble que le monde se soit efféminé et le Ciel désarmé, cela provient sans aucun doute davantage de la lâcheté de ceux qui ont interprété notre religion en termes d'oisiveté, et non en termes d'énergie. Car s'ils considéraient, comme elle nous le permet, l'exaltation et la défense de la patrie, ils verraient qu'elle veut que nous l'aimions et l'honorions et nous préparions à être capables de la défendre. Ce mode d'éducation et ces fausses interprétations sont donc telles qu'on ne voit plus en ce monde autant de républiques qu'on en voyait autrefois. Par conséquent, on ne voit plus chez les peuples autant d'amour pour la liberté qu'alors. Je crois toutefois que la cause en est aussi que l'empire romain avec ses armées et sa puissance a anéanti toutes les républiques et tous les régimes libres. Bien que cet empire se soit ensuite dissous, les cités n'ont pu encore se reconstituer et s'organiser en régimes libres, si ce n'est en de rares lieux de l'empire. Quoi qu'il en soit, les Romains trouvèrent dans toutes les plus petites parties du monde une ligue de républiques armées et fort attachées à la défense de leur liberté. Ce qui montre que le peuple romain n'aurait pu les dominer sans une rare et exceptionnelle vaillance.

Pour ne donner l'exemple que de quelques spécimens, je veux qu'il me suffise de citer les Samnites. Il est étonnant — comme l'avoue Tite-

Live[1] — qu'ils aient été assez puissants et leurs armées assez fortes pour avoir pu résister aux Romains jusqu'à l'époque du consul Papirius Cursor, fils du premier Papirius (soit l'espace de quarante-six années), après tant de défaites, de ruines de cités et de massacres supportés sur leur territoire. Et surtout si l'on voit que ce pays, où il y avait tant de cités et d'habitants, est maintenant presque inhabité, alors qu'en ce temps-là il était si bien organisé et si fort qu'il aurait été invincible, s'il n'avait pas été attaqué par une vaillance telle que celle des Romains. Il est aisé de déterminer l'origine de cet ordre et la cause de ce désordre. Tout, en effet, provient de la liberté d'autrefois et de la servitude d'aujourd'hui. Car toutes les villes et tous les pays qui vivent totalement libres, comme je l'ai dit ci-dessus, font de grands progrès. On y voit, en effet, de plus fortes populations, parce que les mariages y sont plus libres et plus désirés. Car chacun met volontiers au monde les enfants qu'il pense pouvoir élever, sans crainte de se voir enlever son patrimoine. Non seulement il sait qu'ils naissent libres et non pas esclaves, mais qu'ils peuvent atteindre au sommet de l'État grâce à leurs vertus. On voit les richesses s'y multiplier en plus grand nombre, qu'elles proviennent de l'agriculture ou de l'artisanat. Car chacun développe volontiers ces choses et tâche d'acquérir les biens dont il pense qu'une fois acquis il pourra jouir. Il en découle que les hommes pensent à l'envi à leurs profits privés et publics et que les uns et les autres croissent de façon étonnante. C'est le contraire qui se passe dans les pays vivant dans la servitude ; ils se dégradent d'autant plus que leur servitude est plus dure. De toutes les servitudes, la plus dure est celle qui vous soumet à une république. D'une part parce qu'elle est plus longue et que l'on peut moins espérer en sortir ; d'autre part, parce que le but de la république est d'énerver et d'affaiblir tous les autres corps, pour accroître le sien. Ce que ne fait pas un prince qui vous soumet, s'il n'est pas un prince barbare, destructeur de régions et ennemi de toute civilisation, comme le sont les princes orientaux. S'il a des dispositions humaines et ordinaires, le plus souvent il aime également les cités qui lui sont sujettes ; il leur laisse tous leurs métiers et presque toutes leurs anciennes institutions, de sorte que, si elles ne peuvent pas grandir comme si elles étaient libres, elles ne s'effondrent pas non plus comme si elles étaient esclaves. J'entends par là la servitude où tombent les cités soumises à un étranger, parce que j'ai parlé plus haut de celles qui sont soumises à un de leurs citoyens. Si l'on considère donc tout ce qui a été dit, on ne s'étonnera pas de la puissance qu'avaient les Samnites quand ils étaient libres, et de la faiblesse à laquelle ils parvinrent ensuite en esclavage. Tite-Live en fait foi en plusieurs passages, et surtout à propos de la guerre avec Hannibal. Il montre que, les Sam-

1. Tite-Live, X, 31.

nites étant opprimés par une légion qui résidait à Nola, envoyèrent des ambassadeurs à Hannibal pour le prier de les secourir. Dans leur discours, ils dirent qu'ils avaient combattu durant cent ans contre les Romains avec leurs propres armes et leurs propres capitaines et qu'ils avaient souvent résisté à deux armées consulaires et à deux consuls. Mais qu'ils étaient à présent réduits à une telle déchéance qu'ils pouvaient à peine se défendre d'une petite légion romaine établie à Nola.

III

Rome grandit en abattant les cités voisines et en accueillant aisément les étrangers

« *Crescit interea Roma Albae ruinis*[1]. » Ceux qui veulent qu'une cité se fasse un grand empire doivent s'évertuer de toutes leurs forces à la remplir d'habitants. Car, sans cette abondance d'hommes, jamais l'on ne réussira à rendre une cité puissante. Cela s'obtient par deux moyens : l'amour ou la force. Par l'amour, en ouvrant des voies sûres aux étrangers qui ont l'intention de venir y habiter, afin que tous y demeurent volontiers. Par la force, en détruisant les villes voisines et en envoyant leurs habitants demeurer dans votre cité. Ce comportement fut si bien observé par Rome qu'à l'époque du sixième roi[2], quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes y habitaient. Les Romains, en effet, voulurent faire comme le bon cultivateur. Afin qu'une plante grossisse et puisse produire et faire mûrir des fruits, celui-ci taille les premiers rameaux, de sorte que, retenant sa vigueur au pied de l'arbre, les branches puissent pousser plus vertes et plus fécondes. Que ce moyen soit nécessaire et bon pour agrandir et créer un empire, l'exemple de Sparte et d'Athènes le montre bien. Alors qu'elles étaient deux républiques bien armées et pourvues d'excellentes lois, cependant elles n'atteignirent pas à la grandeur de l'empire romain. Toutefois Rome semblait plus agitée et moins bien organisée qu'elles. On ne peut en donner d'autres raisons que celle qui a été d'abord alléguée. Car, ayant grossi le corps de la cité par les deux moyens susdits, Rome put armer deux cent quatre-vingt mille hommes, alors que Sparte et Athènes ne dépassèrent jamais vingt mille hommes chacune. Ce qui ne résulta pas du fait que le site de Rome était plus favorable que le leur, mais seulement de la différence de leurs comportements. Car Lycurgue, fondateur de la république de Sparte, considé-

1. « Rome grandit cependant sur les murs d'Albe » (Tite-Live, I, 30, 1).
2. Servius Tullius.

rait que rien ne pouvait plus aisément corrompre ses lois que l'apport de nouveaux habitants. Aussi fit-il tout son possible pour que les étrangers n'aient pas de rapports avec elle. Non seulement il ne leur fut pas permis de se marier, d'avoir des droits civiques et d'autres rapports qui rapprochent les hommes, mais il ordonna que l'on utilisât dans son État des monnaies de cuir, pour ôter à tous l'envie de venir y importer des marchandises ou des métiers. Ainsi cette ville ne put-elle jamais grossir. Toutes nos actions imitant la nature, il n'est ni possible ni naturel qu'un tronc faible supporte une grosse branche. Aussi une petite république ne peut occuper des villes ou des royaumes plus forts et plus gros qu'elle. Si toutefois elle les occupe, il lui arrive comme à l'arbre qui a une branche plus grosse que son pied : le portant difficilement, il est abattu au moindre coup de vent. C'est ce qui arriva à Sparte. Ayant occupé toutes les cités grecques, dès que Thèbes se révolta[1], toutes les autres cités firent de même, et le tronc demeura seul, privé de ses branches. Ceci n'arriva pas à Rome, qui avait un pied si gros qu'elle pouvait aisément porter n'importe quelle branche. Cette manière de procéder, avec d'autres que l'on dira ci-dessous, procura donc à Rome sa grandeur et sa puissance. Tite-Live le montre en deux mots, quand il dit : « *Crescit interea Roma Albae ruinis*[2]. »

IV

Les républiques ont employé trois moyens pour s'agrandir

Qui a étudié l'histoire a vu que les républiques ont employé trois moyens pour s'agrandir. L'un a été celui qu'ont adopté les Étrusques : constituer une fédération de plusieurs républiques, où aucune ne dépasse les autres, ni en autorité, ni en honneurs ; et, lors des conquêtes, s'associer aux autres cités. Les Suisses font de même aujourd'hui et, durant l'Antiquité, les Achéens et les Étoliens firent de même en Grèce. Comme les Romains firent souvent la guerre aux Étrusques, pour mieux montrer les caractéristiques de cette première manière, je vais m'attarder un instant afin de donner des informations détaillées sur ces peuples. En Italie, avant l'empire romain, les Étrusques furent très puissants sur terre et sur mer. Bien que l'on n'ait aucune histoire particulière de leurs actions, il reste cependant quelques souvenirs et quelques vestiges de leur grandeur. On sait qu'ils envoyèrent une colonie en Adriatique, qu'ils appellèrent Adria, qui fut si noble qu'elle

1. En 379 av. J.-C., trois ans après qu'elle fut occupée.
2. Cf. p. 301, n. 1.

donna son nom à la mer que l'on appelle encore ainsi. On sait encore que leurs armes s'imposèrent du Tibre jusqu'au pied des montagnes qui entourent le centre de l'Italie. Toutefois, deux cents ans avant que les Romains n'eussent atteint à une grande puissance, les Étrusques perdirent leur autorité sur la région que l'on appelle aujourd'hui la Lombardie, qui fut occupée par les Gaulois. Ceux-ci, poussés par la nécessité ou par la douceur des fruits et surtout du vin d'Italie, y vinrent sous les ordres de leur chef Bellovise. Ils y édifièrent de nombreuses cités et ils nommèrent ce pays la Gaule, du nom qu'ils portaient. Ils l'occupèrent jusqu'à ce qu'ils fussent soumis par les Romains. Les Étrusques vivaient donc égaux et ils employaient pour s'agrandir le premier moyen que l'on a dit ci-dessus. Il y eut douze villes, dont Chiusi, Véiès, Arezzo, Fiesole, Volterra, qui gouvernaient de concert leur territoire. Ils ne purent sortir des frontières de l'Italie, et une grande partie de celle-ci ne fut pas occupée par eux pour les raisons que l'on dira ci-dessous. L'autre manière de s'agrandir est de se faire des alliés, mais pas au point de ne pas conserver le commandement, la capitale de l'empire et l'initiative des opérations. Ce moyen fut employé par les Romains. Le troisième moyen est de se faire aussitôt des sujets, et non des alliés, comme le firent les Spartiates et les Athéniens. Ce dernier moyen est, des trois, totalement inefficace, comme on voit qu'il advint à ces deux républiques. Elles s'effondrèrent pour cette unique raison qu'elles avaient acquis un empire qu'elles ne pouvaient conserver. Devoir, en effet, conserver des cités par la force, et surtout celles qui ont été accoutumées à vivre en liberté, est une entreprise difficile et pénible. Si l'on n'est pas parfaitement armé, on ne peut ni les commander ni les gouverner. Pour prétendre faire de la sorte, il faut se faire des alliés qui vous aident, et accroître sa propre population. Comme ces deux cités ne firent ni l'une ni l'autre chose, leur façon de procéder fut inefficace. Comme Rome, qui est l'exemple du deuxième moyen, fit l'une et l'autre chose, elle s'éleva à une exceptionnelle puissance. Parce qu'elle a été la seule à se comporter ainsi, elle a été également la seule à devenir aussi puissante. Elle se fit de nombreux alliés dans toute l'Italie, qui, sur bien des points, vivaient avec elle sous de mêmes lois. Comme on l'a dit, elle s'était toujours réservé la capitale de l'empire et l'initiative des opérations. Aussi ses alliés en venaient-ils, sans s'en apercevoir, à se soumettre eux-mêmes en prodiguant leur peine et leur sang. Lorsque les armées romaines commencèrent, en effet, à sortir des confins de l'Italie, elles transformèrent les royaumes en provinces et assujettirent des peuples qui, étant accoutumés à vivre sous un roi, ne souffraient pas de leur sujétion, et qui, ayant des gouverneurs romains et ayant été vaincus par des armées portant le nom de Rome, ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de Rome. Ainsi les alliés de Rome établis en Italie se trouvèrent-ils tout à coup entourés par des

sujets romains et pressés par une très grande cité. Quand ils s'aperçurent du piège dans lequel ils étaient tombés, ils n'eurent pas le temps d'y remédier, tant Rome avait acquis d'autorité grâce à ses provinces extérieures et tant elle avait de force en son sein, puisque la ville était très grande et très fortement armée. Bien que, pour se venger des torts subis, ses anciens alliés se fussent réunis contre elle, ils furent bientôt vaincus et leur condition empira. Car, d'alliés, ils devinrent eux aussi des sujets. Cette façon de procéder, comme on l'a dit, n'a été observée que par les Romains. Une république qui veut s'agrandir ne peut employer d'autre moyen, parce que l'expérience n'en a pas montré de plus sûr ni de meilleur.

Le moyen des fédérations, cité ci-dessus, comme firent les Étrusques, les Achéens et les Étoliens, et comme font aujourd'hui les Suisses, est le meilleur après celui des Romains. Comme on ne peut beaucoup s'agrandir ainsi, il en résulte deux avantages : l'un qu'il ne suscite pas aisément des guerres, l'autre que l'on conserve aisément ce que l'on a pris. La cause de l'impossibilité de s'agrandir est qu'une telle république est divisée et a plusieurs capitales : ce qui fait que l'on peut malaisément se consulter et décider. Ce qui fait aussi que les confédérés ne sont pas désireux de dominer, c'est que, de nombreuses communautés participant à ce pouvoir, elles n'accordent pas autant de prix aux conquêtes que le fait une seule république, qui espère en jouir entièrement. En outre, ils ne se gouvernent que par des assemblées communes et ils sont de ce fait plus lents à se décider que ceux qui habitent une même cellule. On voit encore par expérience qu'une telle façon de procéder a des limites précises, dont aucun exemple ne montre qu'elles aient été franchies : à savoir la réunion de plus de douze à quatorze communautés. Il ne faut pas chercher à aller au-delà. Étant parvenus à un niveau où ils peuvent se défendre de tout le monde, ils ne cherchent pas à obtenir plus d'autorité. En effet, la nécessité ne les contraint pas à avoir plus de pouvoir et ils ne trouvent pas de profit à leurs acquisitions pour les raisons susdites. Ils devraient, en effet, faire de deux choses l'une : continuer à se faire des associés et la multitude créerait la confusion, ou bien se faire des sujets : chose qu'ils n'estiment pas, car ils y voient des difficultés et peu d'avantages. Aussi, lorsqu'ils sont parvenus à un nombre qui leur paraît garantir leur sécurité, ils se tournent vers deux solutions. La première consiste à accepter des protectorats et à tirer ainsi de toutes parts de l'argent, qu'ils peuvent aisément se partager ; l'autre est de combattre pour autrui et de percevoir des soldes de tel ou tel prince, comme l'on voit que font aujourd'hui les Suisses et comme on lit que faisaient les peuples cités ci-dessus. Tite-Live en est témoin, là où il dit que Philippe de Macédoine ouvrit des discussions avec Titus Quinctius Flamininus et débattit d'un accord en présence d'un préteur des Étoliens. Comme celui-ci attaquait

Philippe en paroles, ce dernier lui reprocha l'avidité et l'infidélité de ses compatriotes, en disant qu'ils n'avaient pas honte de combattre contre un État et d'envoyer ensuite leurs hommes au service de son ennemi, de sorte que l'on voyait souvent les enseignes des Étoliens partagées entre deux armées contraires. On voit donc que cette façon de procéder par confédérations a toujours été semblable et a eu de semblables effets. On voit aussi que cette façon de faire des sujets a toujours été la plus faible et n'a rapporté que de petits profits. Quand les États qui l'ont employée ont dépassé certaines limites, ils se sont aussitôt effondrés. Si cette façon de faire des sujets est inutile pour les républiques guerrières, elle est plus inutile encore pour celles qui ne sont pas armées, comme l'ont été à notre époque les républiques italiennes. On voit donc que la vraie manière est celle qu'observèrent les Romains. Elle est d'autant plus admirable qu'il n'y en avait pas d'exemple avant Rome et qu'après Rome personne ne l'a imitée. Quant aux confédérations, on ne trouve que les Suisses et les Souabes[1] qui les imitent. Comme on le dira en concluant sur ce sujet[2], les dispositions observées par Rome, aussi pertinentes pour les affaires intérieures que pour les affaires étrangères, ne sont aucunement imitées à notre époque. Pis, on n'en a tenu aucun compte, car on les juge soit fausses, soit inadéquates, soit inutiles. Demeurant dans cette ignorance, nous sommes la proie de quiconque a voulu occuper notre pays. S'il semble difficile d'imiter les Romains, il ne devrait pas en être ainsi quant à imiter les Étrusques, notamment s'agissant des Toscans. Car si les premiers ne purent pas, pour les raisons susdites, créer un empire semblable à celui de Rome, ils purent acquérir en Italie la puissance que leur accordait leur façon de procéder. Cet empire fut longtemps sûr et glorieux du fait de son autorité, de ses armes et plus encore de ses mœurs et de sa religion. Cette puissance et cette gloire furent d'abord réduites par les Gaulois, puis anéanties par les Romains : si anéanties que, bien que la puissance des Étrusques ait été grande il y a deux mille ans, il n'en reste aujourd'hui presque aucun souvenir. Ce fait m'a fait rechercher d'où peut provenir cet oubli : on en débattra au chapitre suivant.

1. La ligue entre les États d'Allemagne fut fondée en 1488, à l'initiative de l'empereur Maximilien.
2. Cf. ci-dessous, livre II, chap. XVIII.

V

Le changement des religions et des langues ainsi que l'arrivée des déluges et des pestes effacent la mémoire du passé

Aux philosophes qui ont soutenu que le monde est éternel, je crois que l'on peut répondre que, si une telle ancienneté est vraie, il serait logique que la mémoire remonte à plus de cinq mille ans. Cette idée serait juste, si l'on ne voyait pas que la mémoire des temps s'efface pour diverses raisons, provenant les unes des hommes, les autres du ciel. En effet, quand apparaît une nouvelle secte, c'est-à-dire une nouvelle religion, son premier soin est de détruire l'ancienne, pour assurer sa réputation. Quand les fondateurs de la nouvelle religion sont d'une langue différente, ils détruisent aisément la précédente. On constate ce fait en examinant les moyens employés par la religion chrétienne contre celle des païens : elle en a supprimé toutes les institutions, toutes les cérémonies et a effacé tout souvenir de son ancienne doctrine. Il est vrai qu'elle n'a pas réussi à détruire totalement le souvenir des actions accomplies par ses grands hommes. Cela provient de ce que la langue latine a été nécessairement conservée pour écrire la loi nouvelle. Si les chrétiens avaient pu l'écrire avec une langue nouvelle, compte tenu des persécutions qu'ils firent, il n'y aurait aucun souvenir de ce passé. Si l'on considère les moyens employés par saint Grégoire et les autres chefs de la religion chrétienne, on verra avec quelle obstination ils prirent pour cible toutes les mémoires de l'Antiquité, brûlant les œuvres des poètes et des historiens, détruisant les images et abîmant tout ce qui pouvait porter une trace du passé. Si bien que, s'ils avaient ajouté à cette persécution une langue nouvelle, en très peu de temps tout aurait été oublié. Il faut penser cependant que ce que la religion chrétienne a fait contre la religion païenne, celle-ci l'a fait contre celle qui l'a précédée. Comme ces religions changent deux ou trois fois en cinq ou six mille ans, on a perdu le souvenir des événements antérieurs à cette époque. S'il en reste quelques traces, on les considère comme fabuleuses et on n'y accorde aucune foi. C'est ce qui arrive à l'histoire de Diodore de Sicile qui, bien qu'elle rende compte de quarante ou cinquante mille années, est toutefois jugée mensongère, comme je le pense moi-même.

Quant aux causes provenant du ciel, ce sont celles qui détruisent l'espèce humaine et réduisent à un petit nombre les habitants d'une partie du monde. Ceci provient d'une peste, d'une famine ou d'une inondation. Cette dernière est plus importante, parce qu'elle est la plus

générale et que ceux qui y échappent sont tous des montagnards et des hommes grossiers, qui, n'ayant aucune connaissance des choses anciennes, ne les transmettent pas à la postérité. Si, parmi eux se sauve quelqu'un qui en ait connaissance, il dissimule et transforme ce qu'il sait pour se faire une réputation et un nom. Il ne reste donc à ses successeurs que ce qu'il a bien voulu écrire, et rien d'autre. Qu'arrivent donc de telles inondations, pestes et famines, je ne crois pas que l'on puisse en douter, parce que les histoires en sont pleines, que l'on constate l'oubli des choses et que cela semble logique. Lorsque beaucoup de matière superflue est rassemblée dans un corps simple, la nature se secoue d'elle-même à plusieurs reprises et suscite une purge qui sauve ce corps. Il arrive de même dans le corps complexe qu'est l'espèce humaine. Lorsque tous les pays sont remplis d'habitants, de sorte qu'ils ne peuvent plus y vivre et qu'ils ne peuvent aller ailleurs, parce que tous les lieux sont occupés et remplis ; lorsque la malice et la malignité des hommes sont parvenus à leur comble, il faut nécessairement que le monde se purge par l'une des manières susdites. Ainsi les hommes, réduits à un petit nombre et châtiés, vivent-ils plus confortablement et deviennent-ils meilleurs. La Toscane était donc, comme on a dit ci-dessus, puissante, pleine de religion et de vaillance ; elle avait ses mœurs et sa langue nationale, mais tout fut détruit par la puissance des Romains. De sorte que, comme on l'a dit, il ne reste que la mémoire de sa renommée.

VI

Comment les Romains procédaient dans la conduite de la guerre

Ayant expliqué comment les Romains procédaient pour s'agrandir, nous expliquerons maintenant comment ils procédaient pour faire la guerre. On verra que, dans toutes leurs actions, ils s'écartèrent avec une grande sagesse de la manière employée généralement par les autres, pour faciliter leur marche vers une suprême grandeur. L'intention de ceux qui font la guerre par choix ou par ambition est de faire des conquêtes, de les conserver et de procéder de façon à s'enrichir et non à appauvrir son pays et sa patrie. Il est donc nécessaire, lorsqu'on fait des conquêtes et qu'on les conserve, de penser à ne pas faire de frais et à tout faire pour le profit du trésor public. Qui veut donc faire toutes ces choses doit suivre le style et la manière des Romains. Cela consista d'abord, comme disent les Français, à faire des guerres courtes

et grosses. Se mettant, en effet, en campagne avec de fortes armées, ils conclurent en peu de temps toutes les guerres qu'ils eurent avec les Latins, les Samnites et les Étrusques. Si l'on observe toutes celles qu'ils firent des origines de Rome au siège de Véiès, on verra qu'elles furent conclues, l'une en six, l'autre en dix, l'autre encore en douze jours. Leur coutume était en effet la suivante : aussitôt la guerre déclarée, ils marchaient contre l'ennemi et livraient aussitôt bataille. Afin que leur territoire ne fût pas pillé, les ennemis vaincus acceptaient leurs conditions et les Romains les condamnaient à céder des terres. Ils transformaient ces terres en propriétés privées ou bien les attribuaient à une colonie. Placée à la frontière, celle-ci en devenait la gardienne, au profit des colons, qui avaient les champs, et de Rome, qui avait une garde qui ne lui coûtait rien. Cette manière ne pouvait être plus sûre, plus efficace et plus utile. En effet, quand l'ennemi n'était pas en campagne, cette garde était suffisante. Si l'ennemi sortait en masse pour écraser la colonie, les Romains faisaient de même et combattaient les assaillants. Ayant gagné la bataille, ils rentraient chez eux en leur imposant des conditions encore plus graves. Ainsi gagnaient-ils peu à peu en réputation et en puissance auprès de leurs adversaires. Ils continuèrent ainsi jusqu'à ce qu'ils changent leur manière de faire la guerre : ce qui advint après le siège de Véiès. Alors, pour pouvoir faire longtemps la guerre, ils décidèrent de payer les soldats[1], tandis que précédemment ils ne les payaient pas, car ce n'était pas nécessaire du fait de la brièveté des guerres. Ils payèrent donc une solde et grâce à elle ils purent faire de plus longues guerres ; comme elles étaient plus lointaines, ils durent rester plus longtemps en campagne. Toutefois ils ne changèrent jamais leur première manière de finir promptement les guerres, selon le lieu ou le moment. Et ils ne changèrent pas en matière d'utilisation des colonies. Quant à faire des guerres courtes, ils y furent tenus non seulement par leur habitude naturelle, mais par l'ambition des consuls. Étant un an en charge et demeurant chez eux six mois, ceux-ci voulaient achever la guerre pour obtenir le triomphe. Quant à envoyer des colonies, ils y furent tenus par le profit et la commodité qui en résultaient. Ils changèrent cependant à l'égard du butin, dont ils ne furent plus aussi généreux que précédemment. D'une part il ne leur semblait plus aussi nécessaire, puisque les soldats avaient un salaire ; d'autre part, le butin étant plus important, ils pensèrent en enrichir le trésor public, afin de ne plus être contraints de recourir aux impôts pour faire la guerre. Cette disposition enrichit promptement leurs finances. Ces deux manières, donc, distribuer le butin et établir des colonies, étaient telles que Rome s'enrichissait en combattant, là où les autres princes et des républiques moins sages s'appauvrissent. La chose en vint à un point

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. LI.

tel qu'un consul ne pensait pas pouvoir obtenir le triomphe s'il n'apportait pas beaucoup d'argent et d'or et toutes sortes de butin au trésor public. Ainsi les Romains, en finissant promptement les guerres, parce qu'ils savaient épuiser l'ennemi par des défaites, des incursions et des accords à leur avantage, devinrent-ils toujours plus riches et plus puissants.

VII

Combien de terrain les Romains donnaient à chaque colon

Combien de terrain les Romains distribuaient à chaque colon, je crois qu'il est difficile de le dire avec exactitude. Je crois, en effet, qu'ils en donnaient plus ou moins, selon les lieux où ils envoyaient des colonies. On peut penser que, de toute façon et en tout lieu, l'attribution était mince. C'était d'abord pour pouvoir envoyer plus d'hommes, car ils étaient employés à la garde du pays occupé. Ensuite, parce que, vivant pauvrement chez eux, il n'était pas normal qu'hors de Rome les citoyens connussent un excès d'abondance. Tite-Live dit qu'après la prise de Véiès, ils y envoyèrent une colonie et distribuèrent à chacun trois *jugeri*[1] et sept onces de terrain ; ce qui correspond chez nous à [2]... Outre ce qui a été dit, ils pensaient que ce qui était important n'était pas la quantité de terrain, mais de bien le cultiver. Il est absolument nécessaire que toute la colonie ait des champs communs, où chacun puisse faire paître du bétail, et des forêts où prendre le bois de chauffage ; sans quoi elle ne peut s'organiser.

VIII

Pourquoi les peuples quittent leur patrie et envahissent les pays étrangers

Puisqu'on a parlé ci-dessus de la façon dont les Romains procédaient dans la conduite de la guerre et de la manière dont les Étrusques furent attaqués par les Gaulois[3], il ne me semble pas hors de propos de mon-

1. Chez les Romains, le *jugère* valait 25.182 ares.
2. Machiavel n'a pas achevé sa phrase.
3. Cf. ci-dessus, livre II, chap. VI.

trer qu'il y a deux espèces de guerres. L'une procède de l'ambition des princes ou des républiques, qui cherchent à étendre leur empire. C'est ce que firent Alexandre le Grand et les Romains, et ce que font tous les jours les différentes puissances. Ces guerres sont périlleuses, mais elles ne chassent pas totalement les habitants d'une région. Car le vainqueur se suffit de la soumission des peuples ; il les laisse vivre le plus souvent sous leurs lois et toujours dans leurs maisons et leurs biens. L'autre espèce de guerre, c'est quand un peuple entier, avec l'ensemble de ses familles, quitte un endroit, poussé par la faim ou par la guerre, et va chercher une nouvelle implantation et un nouveau pays, non pour le gouverner, comme ci-dessus, mais pour s'en emparer totalement, en chasser ou en tuer les anciens habitants. Cette guerre est cruelle et effrayante. Salluste en parle à la fin de son histoire de Jugurtha [1], quand il dit que, Jugurtha une fois vaincu, on entendit la ruée des Gaulois qui venaient en Italie [2]. Il dit que le peuple romain n'avait combattu avec tous les autres peuples que pour savoir qui commanderait, mais qu'avec les Gaulois il combattit toujours pour le salut de tous. Car un prince ou une république qui attaquent un pays se contentent de détruire ses chefs ; alors que ces peuples doivent détruire tout le monde, parce qu'ils veulent vivre de la vie des autres. Les Romains durent soutenir trois de ces guerres très périlleuses. La première est celle durant laquelle Rome fut prise par les Gaulois qui, comme on l'a dit ci-dessus [3], avaient enlevé la Lombardie aux Étrusques et s'y étaient installés. Tite-Live discerne deux causes à cette invasion. La première, comme on l'a dit ci-dessus, c'est qu'ils furent attirés par la douceur des fruits et du vin italiens, dont ils manquaient en Gaule. La seconde, c'est que le peuple gaulois avait tellement augmenté qu'il ne pouvait plus se nourrir. Aussi ses chefs jugèrent-ils nécessaire qu'une partie de la population allât chercher de nouvelles terres. Ayant décidé ainsi, ils choisirent, pour capitaines de ceux qui devaient partir, Bellovèse et Sigovèse, deux rois des Gaulois. L'un, Bellovèse, vint en Italie ; l'autre, Sigovèse, passa en Espagne. Du mouvement de Bellovèse procéda l'occupation de la Lombardie, puis la première guerre des Gaulois contre Rome. Ensuite, ce fut celle que les Romains firent après la première guerre carthaginoise, quand entre Piombino et Pise ils tuèrent plus de deux mille Gaulois. La troisième guerre eut lieu quand les Teutons et les Cimbres vinrent en Italie. Ayant vaincu plusieurs armées romaines, ils furent vaincus par Marius [4]. Les Romains furent victorieux lors de ces trois guerres très périlleuses. Mais ils eurent besoin de toute leur vaillance. Lorsque cette vaillance diminua ensuite et que les armées

1. Salluste, *Guerre de Jugurtha*, CXIV.
2. Non des Gaulois, mais des Cimbres et des Teutons.
3. Cf. livre II, chap. IV.
4. En 102 et 101 av. J.-C.

romaines perdirent de leur ancienne valeur, alors l'empire fut détruit par des peuples semblables, Goths, Vandales et autres, qui occupèrent tout l'empire d'Occident.

Comme on l'a dit ci-dessus, ces peuples sortent de leur pays poussés par la nécessité. Celle-ci provient de la faim ou d'une guerre et d'une occupation qui leur sont imposés sur leur territoire, de sorte qu'ils sont contraints de chercher de nouvelles terres. Ou bien ils sont très nombreux et ils pénètrent violemment dans le pays des autres, tuent les habitants, s'emparent de leurs biens, créent un nouvel État, changent le nom du pays, comme le firent Moïse et les peuples qui occupèrent l'Empire romain. Les nouveaux noms que l'on trouve en Italie et dans d'autres pays proviennent de ce qu'ils ont été ainsi nommés par de nouveaux occupants[1]. La Lombardie s'appelait Gaule Cisalpine ; la France s'appelait Gaule Transalpine et elle s'appelle maintenant France du nom des peuples qui l'occupèrent. L'Esclavonie s'appelait Illyrie, la Hongrie Pannonie, l'Angleterre Bretagne. Beaucoup d'autres pays, qu'il serait fastidieux d'énumérer, ont changé de nom. Moïse appela Judée la partie de la Syrie qu'il occupa. Puisque j'ai dit ci-dessus que les peuples sont parfois chassés de leur territoire par la guerre et contraints de chercher de nouvelles terres, je veux citer l'exemple des Mauritaniens, anciennement établis en Syrie. Voyant venir le peuple hébreu et se jugeant incapables de résister, ils pensèrent préférable de sauver leurs vies et de fuir le pays, plutôt que de provoquer leur propre perte en voulant sauver leurs terres. Ils s'en allèrent en Afrique avec leurs familles et s'y installèrent en chassant les habitants qu'ils trouvèrent en ces lieux. Ainsi ceux qui n'avaient pu défendre leur pays purent-ils occuper celui d'autrui. Procope, auteur de l'histoire de la guerre de Bélisaire contre les Vandales occupant l'Afrique, raconte qu'il a lu l'inscription suivante sur des colonnes dans le pays où habitaient les Mauritaniens : « *Nos Maurusii, qui fugimus a facie Iesu latronis filii Navae*[2] », où apparaît la cause de leur départ de Syrie. Ces peuples sont très redoutables, car ils sont poussés par une extrême nécessité. S'ils ne se heurtent pas à de bonnes armées, on ne peut les contenir. Mais lorsque ceux qui sont contraints d'abandonner leur patrie ne sont pas très nombreux, ils ne sont pas aussi dangereux que les peuples dont on a parlé. Car ils ne peuvent être aussi violents et il leur faut occuper adroitement quelque lieu et s'y maintenir grâce à des alliés et des confédérés. C'est ce que firent Énée, Didon, les Phocéens[3] et d'autres, qui purent tous se maintenir là où ils s'installèrent avec le consentement de leurs voisins. Les peuples les plus nombreux sortent et sont presque

1. Cf. *Histoire de Florence*, livre I, chap. V.

2. « Nous, Mauritaniens, qui avons fui face à ce brigand de Josué, fils de Nava » (Procope de Césarée, *De bello vandalico*, II, 10).

3. Énée lorsqu'il fonda Lavinium ; Didon, Carthage ; les Phocéens, Massilia.

tous sortis de Scythie. C'est un lieu froid et pauvre, d'où, parce qu'il y a beaucoup d'habitants que le pays ne peut nourrir, ils sont forcés de sortir, ayant beaucoup de raisons qui les poussent et aucune qui les retienne. Si, depuis cinq cents ans, il n'est plus arrivé que l'un de ces peuples ait envahi un pays, les causes en sont nombreuses. La première, c'est le grand exil que connut ce pays lors du déclin de l'Empire, car plus de trente peuples en sortirent alors. La seconde, c'est que l'Allemagne et la Hongrie, d'où sortaient aussi certaines de ces peuplades, ont maintenant bonifié leur pays, de sorte qu'elles ne sont plus contraintes de changer de lieu. D'autre part, comme elles sont très belliqueuses, elles forment comme un bastion, qui empêche les Scythes, leurs voisins, de prétendre les vaincre et traverser leur pays. Il se produit fréquemment de très grands déplacements de Tartares, qui sont contenus par les Hongrois et les Polonais. Ceux-ci se glorifient souvent de ce que, s'il n'y avait pas eu leurs armées, l'Italie et l'Église auraient souvent éprouvé le poids des armées tartares. Ceci doit suffire quant aux peuples cités ci-dessus.

IX

Quelles sont les causes qui suscitent d'ordinaire des guerres entre les puissances

La cause qui suscita la guerre entre les Romains et les Samnites, qui avaient été longtemps alliés, est une cause banale, qui naît entre toutes les puissances. Elle arrive par hasard, ou bien elle est suscitée par celui qui désire faire la guerre. Celle qui naquit entre les Romains et les Samnites fut le hasard. Car l'intention des Samnites, en faisant la guerre aux Sidiciens, puis aux Campaniens, ne fut pas de la faire aux Romains. Mais les Campaniens étant attaqués et recourant à Rome, contrairement à l'opinion des Romains et des Samnites, les Romains furent contraints, parce que les Campaniens s'étaient donnés à eux, de les défendre comme leurs sujets et d'entreprendre une guerre qu'ils ne pensèrent pas pouvoir éviter sans déshonneur. Il leur semblait, en effet, logique de ne pas défendre comme leurs alliés les Campaniens contre leurs alliés Samnites. Mais il leur semblait honteux de ne pas les défendre comme leurs sujets ou leurs protégés. Ils pensaient que, s'ils ne prenaient pas leur défense, ils fermeraient la voie à tous ceux qui auraient l'intention de passer sous leur autorité. Ayant pour but la domination et la gloire et non la paix, Rome ne pouvait refuser cette entreprise. Cette même cause donna naissance à la guerre contre les Cartha-

ginois, car les Romains prirent la défense des Messinois en Sicile : ceci arriva également par hasard. Le capitaine de Carthage, Hannibal, assaillit en effet les Sagontins, alliés des Romains, en Espagne, non pour les attaquer, mais pour attirer les armées romaines et avoir l'occasion de les combattre et de passer en Italie. Cette manière d'allumer de nouvelles guerres a toujours été habituelle auprès des États qui ont quelque égard pour leur parole. Car, si je veux faire la guerre à un puissant et qu'il y a entre nous de solides accords, longuement observés, j'attaquerai un de ses alliés sous un prétexte quelconque ou une fausse excuse. Quand j'attaquerai son allié, ou bien il réagira et je réaliserai mon intention de lui faire la guerre ; ou bien, s'il ne réagit pas, sa faiblesse apparaîtra ainsi que son manque de parole, en ne défendant pas un de ses protégés. L'une et l'autre chose lui ôteront sa réputation et rendront mes desseins plus aisés. On doit donc noter, à l'occasion de la décision des Campaniens de se donner aux Romains, ce que l'on a dit ci-dessus quant aux causes de la guerre. On doit noter aussi quel est le remède que peut employer une cité incapable de se défendre toute seule et désireuse de le faire tout de même contre ses assaillants : il consiste à se donner librement à celui par qui on pense se faire défendre. C'est ce que firent les Capouans avec les Romains, et les Florentins avec le roi de Naples. Celui-ci, ne voulant pas les défendre comme ses alliés, les défendit comme ses sujets contre les forces de Castruccio Castracani de Lucques qui les attaquaient [1].

X

Contrairement à l'opinion générale, l'argent n'est pas le nerf de la guerre

Comme chacun peut commencer une guerre à son gré, mais ne peut la conclure de même, avant de se lancer dans une entreprise, un prince doit mesurer ses forces et se comporter en fonction d'elles. Mais il doit avoir assez de sagesse pour ne pas s'illusionner sur ses forces. Il se trompera chaque fois qu'il les mesurera en fonction de ses ressources, de la situation de son pays ou de l'attachement de ses sujets, alors qu'il manque d'armées qui lui appartiennent. Car les choses susdites augmentent bien vos forces, mais ne vous en donnent pas et elles ne sont rien par elles-mêmes, et ne servent à rien si l'on n'a pas d'armées qui vous soient fidèles. Car, sans elles, l'argent ne vous suffit pas : la

1. Cf. ci-dessous, *Histoire de Florence*, livre II, chap. XXIV-XXXVII.

force du site ne vous sert pas ; la confiance et l'attachement de vos sujets ne durent pas, parce qu'ils ne peuvent vous être fidèles, si vous ne pouvez pas les défendre. Toutes les montagnes, les lacs, les lieux s'aplanissent là où manquent de courageux défenseurs. Non seulement l'argent ne vous défend pas, mais il fait que vous êtes plus promptement pillé. Il ne peut y avoir d'idée plus fausse que l'opinion générale selon laquelle l'argent est le nerf de la guerre. Ce jugement est prononcé par Quinte-Curce à propos de la guerre qui eut lieu entre Antipater de Macédoine et le roi de Sparte. Il raconte que, par manque d'argent, ce dernier fut contraint de se battre et fut vaincu. S'il avait renvoyé le combat de quelques jours, la nouvelle de la mort d'Alexandre serait parvenue en Grèce et il aurait été vainqueur sans combattre. Manquant d'argent et craignant de ce fait la défection de son armée, il fut contraint de tenter les hasards du combat. Aussi Quinte-Curce affirme-t-il que l'argent est le nerf de la guerre[1]. Ce jugement est allégué tous les jours et suivi par les princes insuffisamment sages. Car, se fondant sur lui, ils croient qu'il suffit pour se défendre d'avoir de grands trésors. Et ils ne pensent pas que, si ceux-ci suffisaient pour vaincre, Darius aurait vaincu Alexandre, les Grecs auraient vaincu les Romains, à notre époque Charles le Téméraire aurait vaincu les Suisses, et, il y a peu, le pape et les Florentins réunis n'auraient pas eu de difficulté à vaincre le neveu de Jules II, Francesco Maria Della Rovere, lors de la guerre d'Urbino[2]. Mais tous les susnommés furent vaincus par ceux qui estiment que le nerf de la guerre n'est pas l'argent, mais de bons soldats. Parmi tout ce que Crésus, roi de Lydie, montra à Solon d'Athènes, il y avait un immense trésor. Comme il lui demandait ce qu'il pensait de sa puissance, Solon lui répondit qu'il ne le jugeait pas plus puissant pour autant, parce que la guerre se fait avec le fer, non avec l'or ; qu'un ennemi pourvu de plus de fer pouvait venir, et qu'il lui enlèverait son or. En outre, quand, après la mort d'Alexandre le Grand, une multitude de Gaulois passa en Grèce, puis en Asie, des ambassadeurs gaulois furent envoyés au roi de Macédoine pour traiter un accord. Pour montrer sa puissance et les effrayer, ce roi leur montra de grandes quantités d'or et d'argent. Aussi les Gaulois, qui avaient presque signé la paix, la rompirent, tant ils désiraient lui enlever cet or. Aussi le roi dut-il sa perte à cela même qu'il avait accumulé pour se défendre. Il y a quelques années, les Vénitiens, pourvus de riches finances publiques, perdirent tout, sans pouvoir se défendre avec leurs richesses[3].

Je dis donc que ce n'est pas l'or, comme le proclame l'opinion géné-

1. Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre le Grand*, IV, 6.
2. Le duc d'Urbino récupéra son duché, que lui avait enlevé Léon X, en février 1517 et le défendit jusqu'en septembre.
3. En 1509, à Agnadello.

rale, qui est le nerf de la guerre, mais les bons soldats. L'or ne suffit pas à trouver de bons soldats, mais ceux-ci suffisent à trouver de l'or. Si les Romains avaient voulu faire la paix avec de l'or plutôt qu'avec le fer, tous les trésors du monde ne leur auraient pas suffi, compte tenu de la grandeur de leurs entreprises et des difficultés qu'ils rencontrèrent. Faisant la guerre avec le fer, ils ne manquèrent jamais d'or, parce que ceux qui les craignaient leur en portaient presque jusque dans leurs camps. Si, par manque d'argent, le roi de Sparte dut tenter les hasards du combat, il lui arriva du fait de l'argent ce qui est souvent arrivé pour d'autres raisons. On a vu des armées, manquant de vivres et contraintes de mourir de faim ou de combattre, choisir toujours le parti de combattre, parce qu'il est le plus honorable et que la fortune peut d'une certaine manière être favorable. Il est souvent arrivé aussi qu'un capitaine, voyant des secours venir à l'aide de l'armée ennemie, ait dû combattre et tenter les hasards du combat, au lieu d'attendre que l'ennemi se renforce et de devoir combattre en état d'infériorité. On a vu également (comme il advint à Asdrubal lorsqu'il fut attaqué par Claudius Néron et un autre consul romain[1]) qu'un capitaine contraint de fuir ou de combattre a toujours choisi de combattre. Car il lui semble qu'en faisant ce choix — fût-il risqué — il peut vaincre, alors qu'en faisant l'autre, il est sûr de perdre. Il y a donc beaucoup de contraintes qui forcent un capitaine à choisir de combattre contre ses intentions. Parmi celles-ci, il peut y avoir le manque d'argent. Ce n'est pas pour autant que l'on doit juger que l'argent est plus le nerf de la guerre que d'autres facteurs qui poussent les hommes à de telles contraintes. L'or, il faut donc le répéter, n'est pas le nerf de la guerre, ce sont les bons soldats. L'argent est assurément nécessaire en second lieu, mais c'est une nécessité dont triomphent par eux-mêmes les bons soldats. Car il est impossible que les bons soldats manquent d'argent, alors que l'argent n'obtient pas par lui-même de bons soldats. Que ce que nous disons soit vrai, l'histoire nous le montre en mille endroits. Bien que Périclès ait conseillé aux Athéniens de faire la guerre à tout le Péloponnèse, en leur montrant qu'ils pouvaient gagner avec de l'habileté et de l'argent, encore qu'ils aient parfois réussi dans cette guerre, ils la perdirent finalement. La sagesse et les bons soldats de Sparte furent plus forts que l'habileté et l'argent d'Athènes. Sur ce point, Tite-Live est un témoin plus digne de foi que tout autre. Examinant si Alexandre le Grand aurait vaincu les Romains, au cas où il serait venu en Italie, il montre que trois choses sont nécessaires à la guerre : des soldats bons et nombreux, de sages capitaines et de la chance. Se demandant qui l'emportait, des Romains ou d'Alexandre, en ces domaines, il conclut sans jamais mentionner l'argent. Quand les Capouans furent priés par

1. C. Livius Salinator.

les Sidiciens de prendre les armes en leur faveur contre les Samnites, ils durent mesurer leur puissance à leur argent et non à leurs soldats. Ayant, en effet, décidé de les aider, ils furent contraints après deux défaites de se faire les sujets des Romains pour survivre.

XI

Ce n'est pas un sage parti que de s'allier à un prince qui a plus de réputation que de force

Voulant démontrer l'erreur commise par les Sidiciens en se fiant à l'aide des Campaniens, et celle des Campaniens en se croyant capables de les défendre, Tite-Live ne pouvait le dire en termes plus efficaces que ceux-ci : « *Campani magis nomen in auxilium Sidicinorum, quam vires ad praesidium attulerunt*[1]. » A propos de quoi l'on doit noter que les alliances que l'on fait avec des princes qui n'ont pas la possibilité de vous aider aisément à cause de leur éloignement, ou des forces suffisantes pour le faire à cause des désordres de leurs États ou pour d'autres raisons, sont des alliances qui apportent plus de renommée que d'aide à ceux qui s'y fient. C'est ce qui est arrivé de nos jours aux Florentins, quand le pape et le roi de Naples les attaquèrent en 1479[2]. Étant alliés du roi de France, ils tirèrent de cette alliance « *magis nomen quam praesidium* ». Il arriverait de même à un prince qui, ayant confiance en l'empereur Maximilien, se lancerait dans une entreprise quelconque. Car c'est une de ces alliances qui apporterait, à qui la signerait, « *magis nomen quam praesidium* », comme il est dit dans ce texte à propos de ce que rapporta l'alliance des Capouans avec les Sidiciens. Les Capouans se trompèrent dans cette affaire, parce qu'ils crurent avoir plus de forces qu'ils n'en avaient. Tel est parfois le manque de sagesse des hommes que, ne sachant ni ne pouvant se défendre eux-mêmes, ils veulent se lancer dans l'entreprise de défendre autrui. Ainsi firent les Tarentins qui, alors que l'armée romaine marchait contre l'armée samnite, envoyèrent des ambassadeurs au consul romain pour lui faire savoir qu'ils voulaient la paix entre les deux peuples et qu'ils combattraient celui qui s'y refuserait. Riant de leur proposition, le consul ordonne la bataille en présence desdits ambassadeurs et commanda à son armée d'aller attaquer l'ennemi. Il montra ainsi aux Taren-

1. « Pour aider les Sidiciens, les Campaniens offrirent plus leur renommée que leurs forces » (Tite-Live, III, 29, 5).

2. Après l'échec de la conspiration des Pazzi contre Laurent le Magnifique, Sixte IV et Ferrante d'Aragon firent la guerre à Florence.

tins, par ses actes et non par des paroles, quelle réponse ils méritaient. Après avoir parlé dans ce chapitre des choix que font les princes contre leur intérêt, en défendant les autres, je parlerai dans le suivant de ceux que l'on fait pour sa propre défense.

XII

S'il vaut mieux, lorsqu'on craint un assaut, attaquer ou attendre

J'ai entendu parfois débattre par des hommes fort experts dans les choses de la guerre de la question suivante : si deux princes sont presque de force égale et que le plus valeureux déclare la guerre à l'autre, quel est le meilleur parti pour celui-ci : attendre l'ennemi à l'intérieur de ses frontières, ou aller chez lui et l'attaquer lui-même ? Et j'ai entendu avancer des arguments pour ou contre. Celui qui défend l'idée qu'on aille attaquer l'autre allègue l'avis donné par Crésus à Cyrus, lorsque, parvenu sur les frontières des Massagètes pour leur faire la guerre, leur reine Tomyris lui fit dire de choisir le parti qu'il voudrait : ou bien pénétrer dans son royaume où elle l'attendrait, ou bien vouloir que ce soit elle qui vienne. L'affaire étant mise en délibération, Crésus dit contre l'opinion générale que l'on irait chez elle. Il allégua que, s'il la battait loin de son royaume, il ne le lui enlèverait pas, car elle aurait le temps de se refaire. Mais s'il la battait à l'intérieur de ses frontières, il pourrait la poursuivre dans sa fuite et, ne lui laissant pas le temps de se refaire, il lui ôterait son royaume. On allègue aussi l'exemple donné par Hannibal à Antiochus, lorsque ce roi projetait de faire la guerre aux Romains. Il y démontra que l'on ne pouvait vaincre les Romains qu'en Italie, car on pouvait s'y servir des armes et des richesses de leurs alliés. Mais si on les combattait hors d'Italie et si on la laissait en leur pouvoir, on leur abandonnait des ressources qui leur fourniraient les forces nécessaires. Il conclut que l'on devait leur enlever Rome avant l'empire et l'Italie avant les autres provinces. On allègue encore Agathocle[1], qui, ne pouvant soutenir la guerre chez lui, attaqua les Carthaginois, ses ennemis, et les contraignit à demander la paix. On allègue Scipion qui, pour débarrasser l'Italie de la guerre, attaqua l'Afrique.

Ceux qui prétendent le contraire disent que celui qui veut faire échouer un ennemi doit l'éloigner de chez lui. Ils allèguent les Athé-

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. VIII.

niens qui, tant qu'ils firent commodément la guerre chez eux, demeurèrent les plus forts et perdirent leur liberté dès qu'ils s'éloignèrent et se rendirent en Sicile avec leurs armées[1]. Ils allèguent les fables des poètes, où l'on voit que le roi de Libye, Antée, attaqué par Hercule d'Égypte, fut invincible tant qu'il l'attendit à l'intérieur des frontières de son royaume ; mais, dès qu'il s'en éloigna grâce à une ruse d'Hercule, il perdit le pouvoir et la vie. L'occasion de cette interprétation est donnée par la légende selon laquelle Antée, lorsqu'il touchait terre, reprenait ses forces au contact de sa mère, la Terre. Hercule s'en étant aperçu, le souleva et l'éloigna de la terre. On cite aussi des exemples modernes. Chacun sait que Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, fut jugé à son époque un prince fort sage. Comme le bruit se répandait deux ans avant sa mort que le roi de France Charles VIII voulait venir l'attaquer, ayant fait force préparatifs, il tomba malade. Moribond, parmi les conseils qu'il donna à son fils Alphonse, il y eut celui d'attendre l'ennemi à l'intérieur de son royaume, de ne faire sortir pour rien au monde ses forces de ses États et de l'attendre avec l'ensemble de celles-ci à l'intérieur de ses frontières. Alphonse ne suivit pas ce conseil. Ayant envoyé une armée en Romagne, il la perdit sans combattre, ainsi que tous ses États.

Outre les raisons susdites, celles que l'on allègue d'un côté et de l'autre sont les suivantes. Celui qui attaque a plus de courage que celui qui attend, ce qui rend son armée plus confiante. En outre, il ôte à son ennemi de nombreuses possibilités de se servir de ses avantages, car il ne peut se servir de ses sujets qui sont pillés. Le prince qui a l'ennemi chez lui est contraint d'avoir plus d'égards pour ses sujets, quant à en tirer de l'argent et à les épuiser ; de sorte qu'il en vient, comme disait Hannibal, à tarir la source qui permet de soutenir le combat. En outre, se trouvant dans un pays étranger, les soldats sont davantage obligés de combattre et font de cette nécessité une vertu, comme nous l'avons dit plusieurs fois. On dit, de l'autre côté, qu'en attendant l'ennemi on l'attend avec beaucoup d'avantages. Sans aucune peine, en effet, on peut lui créer des dommages quant à son approvisionnement et aux autres choses dont a besoin une armée. On peut mieux empêcher ses desseins, grâce à la meilleure connaissance que l'on a du pays. On peut l'attaquer avec des forces plus nombreuses, car on peut aisément les réunir et que lui ne peut éloigner toutes les siennes de chez lui. Étant battu, on peut aisément se refaire, parce qu'une partie de votre armée se sauvera, car elle a des refuges proches, et parce que les renforts ne doivent pas venir de loin. Ainsi on en vient à risquer toutes ses forces et non pas toute sa fortune, alors qu'en s'éloignant de chez soi on risque toute sa fortune et non toutes ses forces. Il y a eu des princes

1. En 415 av. J.-C.

qui, pour mieux affaiblir leur ennemi, l'ont laissé entrer plusieurs jours sur leur territoire et prendre de nombreuses villes, afin que, laissant des garnisons dans toutes, il affaiblît son armée. Ainsi ont-ils pu ensuite le combattre plus aisément.

Pour dire ce que j'en pense, je crois qu'il faut faire la distinction suivante. Ou bien j'ai un pays armé, comme l'avaient les Romains ou comme l'ont les Suisses. Ou bien il est désarmé, comme l'était celui des Carthaginois ou le sont ceux du roi de France ou des Italiens. Dans ce dernier cas, on doit tenir l'ennemi à distance. Votre force résidant dans l'argent et non dans les hommes, toutes les fois que vous ne pouvez plus y accéder, vous êtes perdu et rien ne vous empêche plus d'y accéder qu'une guerre sur votre sol. Un exemple est celui des Carthaginois. Tant que leur sol demeura libre, ils purent grâce à leurs ressources faire la guerre aux Romains. Quand il fut attaqué, ils ne purent résister à Agathocle. Les Florentins n'eurent pas de remède contre Castruccio Castracani, seigneur de Lucques, parce qu'il leur faisait la guerre chez eux, de sorte qu'ils durent se donner au roi Robert de Naples pour être défendus[1]. Mais, après la mort de Castruccio, ces mêmes Florentins eurent le courage d'attaquer le duc de Milan chez lui et de s'efforcer de lui ôter tous ses États. Autant ils furent valeureux dans les guerres lointaines, autant ils furent lâches dans les guerres proches. Mais quand les États sont armés, comme l'était Rome et le sont les Suisses, ils sont d'autant plus difficiles à vaincre que l'on s'en approche. Car ils peuvent réunir davantage de forces pour résister à un assaut qu'ils ne le peuvent pour attaquer autrui. L'autorité d'Hannibal ne m'ébranle pas sur ce point, parce que la passion et l'intérêt le faisaient parler ainsi à Antiochus. Car si les Romains avaient subi en Italie durant le même laps de temps les trois défaites qu'ils subirent en Gaule sous les coups d'Hannibal, ils auraient sans aucun doute été perdus. Ils ne se seraient en effet pas servi des restes de leurs armées, comme ils le firent en Italie ; ils n'auraient pas eu les mêmes facilités pour se refaire ; ils n'auraient pu avec ces mêmes forces résister, comme ils le purent, à l'ennemi. On ne voit jamais que, pour attaquer un pays, ils aient envoyé au-dehors une armée de plus de cinquante mille hommes. Mais, pour défendre leur sol, après la première guerre punique, ils en mirent dix huit cent mille sous les armes. Ils n'auraient pu vaincre les Gaulois en Lombardie, comme ils le firent en Toscane. Car, contre un si grand nombre d'ennemis, ils n'auraient pas pu envoyer si loin autant de forces, ni les combattre avec les mêmes facilités. Les Cimbres battirent une armée romaine en Germanie[2] et les Romains ne purent y remédier. Mais, lorsqu'ils arrivèrent en Italie et que les Romains purent

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. IX.
2. En 105 av. J. C.

rassembler toutes leurs forces, ils les écrasèrent[1]. Il est aisé de battre les Suisses hors de leur pays, hors duquel ils ne peuvent envoyer que trente ou quarante mille hommes. Mais il est très difficile de les vaincre chez eux, où ils peuvent en rassembler cent mille. Je conclus donc de nouveau que le prince qui a des peuples armés et organisés pour la guerre doit toujours attendre sur son sol un ennemi puissant et dangereux et ne pas marcher à sa rencontre. Mais celui qui a des sujets désarmés et un pays qui n'a pas l'habitude de la guerre doit toujours l'éloigner le plus qu'il peut de chez lui. Ainsi l'un et l'autre, chacun à son niveau, pourront-ils mieux se défendre.

XIII

Que l'on s'élève d'une basse condition à la grandeur par la ruse plus que par la force

Je pense qu'il n'arrive que rarement ou jamais que les hommes de basse condition parviennent à de hautes positions sans recourir à la force et à la ruse, à moins que la position à laquelle ils parviennent ne leur soit ou donnée ou laissée en héritage. Je ne crois pas non plus que la force seule suffise, mais que l'on trouvera aisément des cas où la ruse seule suffira. On le verra aisément en lisant la vie de Philippe de Macédoine, celle d'Agathocle de Sicile et de bien d'autres de leurs semblables, qui, étant de très basse ou de basse condition, sont parvenus au trône ou à de très grands empires. Xénophon démontre, dans sa Vie de Cyrus[2], qu'il est nécessaire de tromper pour réussir, compte tenu du fait que la première expédition que Cyrus fit contre le roi d'Arménie est pleine de ruses et qu'il occupa par la ruse le royaume de celui-ci, et non par la force. Il conclut de ces actions qu'un prince qui veut faire de grandes choses est contraint d'apprendre à tromper les autres. Il raconte que Cyrus trompa aussi Cyaxare, roi des Mèdes, son oncle maternel, et de plusieurs façons. Et il démontre que, sans la ruse, Cyrus n'aurait pu atteindre à la grandeur à laquelle il parvint. Je ne crois pas que l'on puisse trouver quelqu'un qui soit parvenu d'une basse condition à un grand empire, en ne recourant ouvertement et ingénument qu'à la force, mais qu'il y parvint en ne recourant qu'à la ruse. C'est ce que fit Giangaleazzo Visconti pour ôter son pouvoir et

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. VIII.
2. Xénophon, *Cyropédie*, II, 4, 32.

sa souveraineté sur la Lombardie à son oncle Barnabò [1]. Ce que les princes sont contraints de faire à leurs débuts, les républiques sont également obligées de le faire, jusqu'à ce qu'elles soient devenues puissantes et que la force seule leur suffise. Comme Rome employa dans tous les domaines, par hasard ou par choix, toutes les manières nécessaires pour atteindre à la grandeur, elle ne négligea pas celui-là. Elle ne put employer de meilleure ruse à ses débuts que la manière décrite ci-dessus pour se faire des alliés. Sous ce nom elle s'en fit, en effet, des esclaves, comme le furent les Latins et d'autres peuples alentour. D'abord elle se servit de leurs armées pour soumettre les peuples voisins et se faire une réputation de puissance. Puis, les ayant soumis, elle devint si forte qu'elle pouvait vaincre le monde entier. Les Latins ne s'aperçurent qu'ils étaient totalement esclaves qu'après qu'ils virent les Romains battre les Samnites à deux reprises et les contraindre à un accord [2]. Cette victoire donna une grande réputation aux Romains auprès des princes éloignés, qui connurent ainsi la renommée de Rome et non le poids de ses armes. Elle suscita également l'envie et le soupçon chez ceux qui voyaient et ressentaient le poids de ses armes, tels les Latins. Cette envie et cette crainte furent telles que, non seulement les Latins, mais les colonies romaines du Latium ainsi que les Campaniens, que Rome avait récemment défendus, s'unirent tous contre le peuple romain. Les Latins engagèrent cette guerre à la manière susdite, dont s'engagent la plupart des guerres. Ils n'attaquèrent pas les Romains, mais défendirent les Sidiciens contre les Samnites, que ces derniers combattaient avec l'autorisation des Romains. Qu'il soit exact que les Latins aient engagé cette guerre parce qu'ils avaient découvert la ruse des Romains, Tite-Live le démontre en mettant dans la bouche d'Annius Setinus, préteur des Latins, les paroles suivantes : « *Nam si etiam nunc sub umbra foederis aequi servitutem pati possumus...* [3] » On voit donc que les Romains, dès leurs premiers progrès, ne manquèrent pas de recourir également à la ruse. L'usage de celle-ci fut toujours nécessaire pour ceux qui, étant de modestes princes, veulent atteindre au niveau le plus élevé. La ruse la mieux cachée est la moins condamnable, comme le fut celle adoptée par les Romains.

1. Successeur de son père à Pavie, Giangaleazzo Visconti fit assassiner son oncle Barnabò en 1385 et devint ainsi le maître de Milan.
2. En 343 av. J.-C.
3. « Si nous pouvons, en effet, maintenant encore supporter la servitude sous une apparence d'alliance juste... » (Tite-Live, VIII, 4, 2).

XIV

Les hommes se trompent souvent en croyant vaincre l'orgueil par l'humilité

On voit souvent que l'humilité n'est pas seulement inutile, mais nuisible, surtout lorsqu'on la pratique avec des hommes insolents, qui, par envie ou pour tout autre raison, ont de la haine envers vous. Notre historien en fait foi à propos de la guerre entre les Romains et les Latins. En effet, les Samnites se plaignant auprès des Romains que les Latins les avaient attaqués, les Romains ne voulurent pas interdire aux Latins de faire cette guerre, afin de ne pas les irriter. Non seulement cette attitude les irrita, mais elle les enflamma davantage encore contre eux et ils découvrirent encore plus tôt leur hostilité à leur égard. En font foi les paroles prononcées par Annius, le préteur cité ci-dessus, lors de la même assemblée, lorsqu'il dit : « *Tentastis patientiam negando militem ; quis dubitat exarcisse eos ? Pertulerunt tamen hunc dolorem. Exercitus nos parare adversus Samnites foederatos suos audierunt, nec moverunt se ab urbe. Unde haec illis tanta modestia, nisi conscientia virium, et nostrarum et suarum ?* [1] » On voit donc très clairement à travers ce texte combien la patience des Romains augmenta l'arrogance des Latins. Un prince ne doit donc jamais manquer à son rang et ne doit jamais céder de bon gré une chose, s'il veut la céder honorablement, sauf lorsqu'il peut ou que l'on croit qu'il peut la conserver. Si la situation est telle qu'on ne peut céder de la façon susdite, il vaut mieux céder à la force qu'à la crainte de la force. Car, si vous cédez à la peur, vous le faites pour éviter une guerre, et le plus souvent vous ne l'évitez pas. Celui à qui vous aurez cédé par une lâcheté évidente ne s'arrêtera pas là, mais voudra vous ôter autre chose et s'animera d'autant plus qu'il aura pour vous moins d'estime. D'autre part, vous trouverez en votre faveur des défenseurs moins fervents, car il leur semblera que vous êtes faible ou lâche. Si, par contre, ayant découvert aussitôt les desseins de votre adversaire, vous préparez vos forces bien qu'elles soient inférieures, alors il commencera à avoir de l'estime pour vous. En vous voyant armé, les princes voisins vous estiment davantage et certains désirent vous aider, alors que, si vous vous

1. « Vous avez mis leur patience à l'épreuve en leur refusant une aide militaire ; comment douter qu'ils ne soient exaspérés ? Ils supportent cependant ce chagrin. Ils ont su que nous préparions une armée contre les Samnites, leurs alliés, mais ils n'ont pas quitté leur ville. D'où provient une telle modération de leur part, sinon de la connaissance qu'ils ont de nos forces et des leurs ? » (Tite-Live, VIII, 4, 7-10).

abandonnez, ils ne vous aident jamais. Ceci s'entend quand on a un ennemi. Mais, si on en a plusieurs, ce sera un choix sage que de rendre certaines des choses que l'on possède à l'un de ses ennemis, afin de le gagner à sa propre cause, même si la guerre a déjà été déclarée, et de le détacher de l'alliance de vos ennemis.

XV

Les États faibles sont toujours hésitants dans leurs décisions et les décisions lentes sont toujours nocives

A propos du même sujet et des mêmes causes de la guerre entre les Latins et les Romains, on peut observer que, dans toute délibération, il convient d'en venir promptement au détail de la décision et de ne pas demeurer toujours dans l'ambiguïté et dans l'incertitude. Ceci se voit clairement dans la délibération des Latins, lorsqu'ils pensaient se détacher des Romains. Ceux-ci avaient, en effet, pressenti la mauvaise humeur qui s'était emparée des peuples latins. Pour s'en assurer et pour voir s'ils pouvaient les récupérer sans combattre, ils leur demandèrent d'envoyer à Rome huit de leurs citoyens pour discuter avec eux. Informés et conscients d'avoir fait de nombreuses choses contre le désir des Romains, les Latins réunirent un conseil pour désigner ceux qui iraient à Rome et leur donner mission de ce qu'ils auraient à dire. Comme on en discutait à ce conseil, leur préteur Annius dit ces mots : « *Ad summan rerum nostrarum pertinere arbitror, ut cogitetis magis, quid agendum nobis, quam quid loquendum sit. Facile erit explicatis consiliis, accomodare rebus verba*[1]. » Ces propos sont assurément très vrais et doivent être médités par tous les princes et toutes les républiques. Car on ne sait pas accommoder les mots, lorsqu'on est dans l'ambiguïté et l'incertitude quant à ce que l'on doit faire. Mais une fois que l'on a pris courage et décidé ce que l'on doit faire, alors il est aisé de trouver les mots adéquats. J'ai noté d'autant plus volontiers ce point que j'ai souvent observé que cette ambiguïté a nui à l'action publique, pour la plus grande honte et le plus grand dommage de notre république. Dans les choix difficiles et où il faut du courage pour décider, cette ambiguïté se manifeste toujours chez les hommes faibles appelés à conseiller et à décider.

Les décisions lentes et tardives ne sont pas moins nocives que celles

1. « Je pense qu'il est de la plus grande importance pour nos affaires, que vous pensiez plutôt ce que l'on doit faire que ce que l'on doit dire. Il sera aisé, une fois les intentions éclaircies, d'accommoder les mots aux choses » (Tite-Live, VIII, 4, 1).

qui sont ambiguës, surtout celles qu'il faut prendre en faveur d'un allié. Leur lenteur n'est utile à personne et vous nuit. De telles décisions procèdent soit d'une faiblesse de caractère et de forces, soit de la perfidie de ceux qui doivent décider. Poussés par leur envie d'abattre le régime ou de réaliser quelque autre ambition, non seulement ils entravent les délibérations, mais les empêchent et les contrarient. Car les bons citoyens, même s'ils voient que l'ardeur du peuple oriente celui-ci vers une décision pernicieuse, n'empêchent jamais que l'on décide, surtout dans les affaires qui ne peuvent attendre. Après la mort de Hyéronime, tyran de Syracuse [1], comme une grande guerre opposait les Carthaginois et les Romains, les Syracusains discutèrent pour savoir s'ils devaient s'allier aux uns ou aux autres. L'ardeur des partis opposés était telle que l'affaire demeurait incertaine et qu'on ne prenait aucune décision. Enfin Apollonide, un des principaux citoyens de Syracuse, montra dans un discours plein de sagesse qu'il ne fallait blâmer ni ceux qui pensaient bon de s'allier aux Romains, ni ceux qui voulaient suivre le parti de Carthage ; mais qu'étaient détestables l'ambiguïté et la lenteur à prendre une décision, car il y voyait la ruine de la république, alors que, une fois la décision prise, on pouvait en attendre quelque avantage. Tite-Live ne pouvait montrer plus clairement qu'il ne le fait les dommages qu'entraîne l'hésitation. Il le montre aussi à propos des Latins : les Laviniens étant appelés par eux à l'aide contre les Romains, ils différèrent tant leur décision qu'ils étaient à peine sortis de leurs murs avec leurs troupes quand arriva la nouvelle que les Latins étaient vaincus. Leur préteur Milionius dit à ce propos : « Le peu de chemin que nous avons fait nous coûtera cher à l'égard des Romains. » S'ils avaient décidé plus tôt d'aider ou non les Latins, ils auraient, en ne les aidant pas, évité d'irriter les Romains ; en les aidant et leur aide arrivant à temps, ils auraient pu concourir à la victoire grâce à l'appui de leurs forces. Mais, en différant, ils perdaient de toute façon, comme cela arriva. Si les Florentins avaient pris bonne note de ce texte, ils n'auraient pas eu autant de dommages et d'ennuis avec les Français qu'ils en eurent lors de la descente du roi Louis XII en Italie contre le duc de Milan Ludovic le More. Préparant cette descente, le roi rechercha, en effet, l'alliance des Florentins. Les ambassadeurs qui étaient auprès de lui convinrent que les Florentins resteraient neutres et que le roi, lors de sa venue en Italie, maintiendrait leur État et les prendrait sous sa protection. Il donna un mois à la ville pour ratifier cet accord. Cette ratification fut différée par ceux qui soutenaient sottement les intérêts du More, si bien que, le roi étant sur le point de vaincre et les Florentins voulant enfin ratifier l'accord, il ne l'accepta pas, parce qu'il s'aperçut que les Florentins en étaient venus à cette alliance par force et non pas

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. II.

volontairement. Ceci coûta beaucoup d'argent à Florence et elle manqua s'effondrer, comme cela lui arriva ensuite une autre fois pour la même raison[1]. Ce choix fut d'autant plus dommageable qu'il ne servit pas non plus à Ludovic : s'il avait vaincu, il aurait été beaucoup plus hostile aux Florentins que ne le fut le roi. Bien qu'on ait déjà parlé dans un autre chapitre des dommages que cette faiblesse cause aux républiques, néanmoins, comme on en a eu à nouveau l'occasion, j'ai voulu me répéter, car il me semble que c'est un point essentiel pour les républiques semblables à la nôtre.

XVI

Combien les soldats d'aujourd'hui s'écartent des dispositions des Anciens

La bataille la plus importante qu'engagea jamais le peuple romain contre une nation fut celle qu'il fit contre les peuples latins durant le consulat de Tarquin et de Décius[2]. Tout pousse à croire que, de même que les Latins devinrent esclaves pour avoir perdu, de même les Romains auraient été esclaves s'ils n'avaient pas vaincu. Tite-Live est de cet avis. Il déclare que les armées étaient tout à fait égales en matière d'ordre, de vaillance, d'obstination et de nombre. La seule différence fut que les chefs de l'armée romaine furent plus valeureux que ceux de l'armée latine. On remarque encore que, dans la mise en œuvre de cette bataille, se produisirent deux événements jamais vus jusque-là et qui n'ont connu depuis que de rares exemples : pour affermir le courage des soldats, les rendre plus obéissants à leurs ordres et décidés à combattre, l'un des deux consuls se tua et l'autre tua son fils. L'égalité que Tite-Live trouve entre les deux armées tenait à ce que, ayant longtemps combattu conjointement, elles étaient égales en matière de langue, d'organisation et d'armes. Pour organiser le combat, elles avaient en effet des procédés semblables, alors que les formations et leurs chefs portaient les mêmes noms. Il était donc nécessaire, comme ils avaient des forces et une vaillance égales, que surgît un événement extraordinaire, capable d'affermir et de rendre plus obstiné le cœur des uns que celui des autres. Cette obstination, comme on l'a dit ailleurs, est la condition de la victoire : tant qu'elle demeure dans le cœur de ceux qui combattent, les armées ne tournent pas le dos. Si elle dura plus dans le cœur des Romains que dans celui des Latins, ce fut en partie à cause du

1. En 1512.
2. En 340 av. J.-C.

hasard et en partie à cause de la vaillance des consuls, dont l'un, Torquatus, tua son fils et l'autre, Décius, se tua lui-même. En montrant cette égalité entre les forces opposées, Tite-Live expose l'organisation des Romains aux armées et durant les combats. Comme il l'explique amplement, je ne le répéterai pas autrement. Mais j'exposerai seulement ce que j'y vois de plus remarquable et ce qui, pour avoir été négligé par tous les capitaines de notre époque, a créé de nombreux désordres aux armées et dans les combats. Je dis donc que l'on apprend par le texte de Tite-Live que l'armée romaine avait trois divisions principales, qu'on peut appeler trois « troupes » en toscan[1]. Ils nommaient la première *astati*[2], la deuxième *principes*[3], la dernière *triarii* ; chacune de ces troupes avait ses cavaliers. Dans l'ordre de bataille, ils mettaient les *astati* devant ; ils plaçaient en deuxième position, droit derrière, les *principes* ; en troisième position, sur un même alignement, ils disposaient les *triarii*. Ils plaçaient la cavalerie des trois corps à droite et à gauche des trois bataillons. Ces troupes de cavalerie tiraient leur nom d'*alae* de leur forme et de leur position, car ils ressemblaient aux deux ailes de ce corps. Ils disposaient la première troupe, celle des *astati*, qui tenait le front, de façon si serrée qu'elle pouvait repousser et contenir l'ennemi. La deuxième troupe, celle des *principes*, parce qu'elle n'était pas la première à combattre, mais qu'elle devait secourir la première si celle-ci était battue ou bousculée, n'était pas serrée, mais avait une disposition assez lâche pour accueillir dans ses rangs et sans désordre la première troupe, toutes les fois que, repoussée par l'ennemi, il lui fallait se retirer. La troisième troupe, des *triarii*, avait une disposition plus lâche encore que la deuxième, pour accueillir sans désordre dans ses rangs, s'il le fallait, les deux premières troupes des *principes* et des *astati*. Ces troupes étant donc placées dans cette formation, on engageait le combat. Si les *astati* étaient enfoncés ou vaincus, ils se retiraient dans l'espace laissé dans les rangs des *principes* et, tous ensemble, ne faisant qu'un corps des deux troupes, ils reprenaient le combat. Si ces deux troupes étaient repoussées et enfoncées, elles se retiraient toutes dans l'espace laissé dans les rangs des *triarii* et les trois troupes, devenues un seul corps, reprenaient le combat. Si elles étaient dominées, n'ayant plus de quoi se refaire, elles perdaient la bataille. Comme, chaque fois que l'on employait la dernière troupe des *triarii*, l'armée était en danger, il en naquit le proverbe : « *Res redacta est ad triarios*[4] », qui signifie en toscan « on joue sa dernière carte ». Les capitaines de notre temps, de même qu'ils ont abandonné toutes

1. Machiavel emploie le terme de « *schiere* ».
2. Porteurs de javelots.
3. Placés en première ligne du temps de la phalange (d'où leur nom), puis en deuxième ligne.
4. « L'affaire en est réduite aux *triarii* » (Tite-Live, VIII, 8, 11).

les autres dispositions et n'observent rien de la discipline des Anciens, de même ils ont abandonné cette disposition, qui n'est pas d'une mince importance. Car celui qui s'organise de façon à pouvoir se refaire trois fois durant la bataille doit trouver trois fois la fortune contre lui pour perdre, et doit rencontrer un ennemi assez valeureux pour le battre trois fois. Mais celui qui ne se fonde que sur le premier choc, comme le font aujourd'hui toutes les armées chrétiennes, peut aisément perdre, car un désordre et une vaillance médiocre peuvent lui ôter la victoire. Ce qui ôte à nos armées la possibilité de se refaire trois fois, c'est le fait d'avoir oublié la manière de recevoir une troupe dans une autre. Ceci provient de ce que présentement on organise la bataille avec l'un des procédés suivants. Ou bien on met les troupes l'une à côté de l'autre et elles combattent sur un front large et mince, ce qui les rend plus faibles, parce qu'elles ont peu de profondeur. Mais, si pour renforcer l'armée, on dispose les troupes à la façon des Romains, si la première ligne est rompue, comme il n'y a pas de disposition pour la recevoir dans la deuxième elles s'emmêlent et se rompent l'une l'autre. Car, si celle de devant est repoussée, elle heurte la deuxième ; si la deuxième veut avancer, elle en est empêchée par la première, de sorte que, la première heurtant la deuxième, et la deuxième la troisième, il en naît une telle confusion que souvent un incident minime est la ruine d'une armée. Durant la bataille de Ravenne, où mourut Gaston de Foix, capitaine des troupes françaises (un combat fort bien mené pour notre époque), les armées espagnoles et françaises s'organisèrent selon un des procédés susdits. Chacune des armées s'avança avec ses hommes disposés côte à côte, de sorte qu'ils n'avaient qu'un seul front, plus large que profond. Ceci arrive toujours à nos capitaines, quand ils disposent d'un vaste champ de bataille comme à Ravenne. Conscients du désordre qu'ils causent en reculant, en se mettant sur une ligne, ils le fuient autant que possible en élargissant le front, comme on a dit. Mais quand le pays les enserre, ils tombent dans le désordre susdit sans trouver de remède. Ils chevauchent dans le même désordre à travers un pays ennemi, soit qu'ils pillent, soit qu'ils fassent d'autres manœuvres de guerre. A Santo Regolo, sur le territoire de Pise et ailleurs où les Florentins furent vaincus par les Pisans[1], à l'époque de la guerre qu'il y eut entre les Florentins et cette cité révoltée après le passage du roi de France en Italie[2], un tel désastre ne fut provoqué que par la cavalerie alliée. Celle-ci se trouvant devant et étant repoussée par l'ennemi heurta l'infanterie florentine et la rompit, entraînant la fuite du reste des troupes. Messire Ciriaco de Borgo San Sepolcro, ancien chef de l'infanterie florentine, affirma en ma présence plusieurs fois qu'il

1. Le 21 mai 1498.
2. En 1494 : Pise ne fut reprise par Florence qu'en 1509.

n'avait été vaincu que par la cavalerie alliée. Les Suisses, qui sont les maîtres de la guerre moderne, quand ils combattent aux côtés des Français se soucient surtout de se placer de façon telle que la cavalerie alliée ne puisse pas les heurter, si elle est repoussée. Bien que cela soit facile à comprendre et très facile à faire, il ne s'est trouvé aucun de nos capitaines contemporains pour imiter les dispositions des Anciens et corriger celles d'aujourd'hui. Bien qu'ils aient aussi partagé l'armée en trois parties, appelant la première avant-garde, la deuxième corps de bataille et la troisième arrière-garde, ils ne s'en servent que pour les commander dans les logements. S'agissant de les mettre en œuvre, il est très rare, comme il a été dit ci-dessus, qu'ils ne fassent pas courir les mêmes risques à tous ces corps.

Comme souvent, pour excuser leur ignorance, ils allèguent que la puissance de l'artillerie ne permet pas de mettre en pratique aujourd'hui de nombreuses dispositions des Anciens, je vais traiter ce sujet au chapitre suivant et examiner si l'artillerie empêche de recourir à la vaillance des Anciens.

XVII

Quelle estime doivent avoir les armées d'aujourd'hui pour l'artillerie et si l'opinion générale qu'on en a est vraie

Considérant pour ma part, outre les choses susdites, combien de batailles rangées (appelées aujourd'hui « journées » par les Français, ou « faits d'armes » par les Italiens) ont été livrées par les Romains à diverses époques, j'ai pris en considération l'opinion générale, qui veut que, s'il y avait eu l'artillerie à cette époque, il n'aurait été ni permis ni aisé aux Romains de conquérir des pays, de se rendre des peuples tributaires, comme ils le firent ; et qu'ils n'auraient en aucune façon fait de si brillantes conquêtes. On dit encore qu'à cause des armes à feu les hommes ne peuvent plus faire preuve de vaillance, comme ils pouvaient le faire autrefois. On ajoute une troisième chose : on en vient plus difficilement à la bataille qu'auparavant, on ne peut plus avoir les dispositions de ce temps-là, de sorte qu'avec le temps la guerre ne se fera plus qu'avec l'artillerie. Jugeant qu'il n'est pas hors de propos de discuter de la véracité de ces opinions, pour savoir combien l'artillerie a diminué ou augmenté la force des armées, si elle donne ou ôte l'occasion aux capitaines de se comporter vaillamment, je commencerai par la première de ces opinions, selon laquelle les anciennes armées romaines n'auraient pas fait les conquêtes qu'elles ont faites s'il y avait

eu l'artillerie. Pour répondre sur ce point, je dirai qu'on fait la guerre pour se défendre ou pour attaquer. On doit donc examiner à quelle espèce de ces guerres l'artillerie fait plus de profit ou plus de dommage. Bien qu'il y ait du pour et du contre, je crois cependant qu'elle fait plus de dommage à celui qui se défend qu'à celui qui attaque. La raison que j'en dis, c'est que celui qui se défend, ou bien se trouve dans une place-forte, ou bien dans un camp à l'intérieur d'un enclos. S'il est dans une place-forte, ou bien celle-ci est petite comme la plupart des forteresses, ou bien elle est grande. Dans le premier cas, le défenseur est perdu, parce que la puissance de l'artillerie est telle qu'on ne trouve pas une muraille assez grosse qu'elle ne l'abatte en quelques jours. Si celui qui est à l'intérieur n'a pas un large espace où se retirer, avec des fossés et des abris, il est perdu. Il ne peut soutenir le choc de l'ennemi qui voudrait ensuite pénétrer par la brèche, et l'artillerie qu'il peut avoir ne lui sert à rien. Car c'est une règle que, là où les hommes peuvent violemment passer et en nombre, l'artillerie ne les arrête pas. Aussi ne contient-on pas la furie des ennemis d'outre-monts lors de la défense des places-fortes. Les assauts des Italiens sont bien contenus, car ils s'élancent non pas en masse, mais éparpillés, dans des batailles qu'ils nomment fort justement escarmouches. Ceux qui marchent avec une telle froideur et dans un tel désordre à l'assaut d'une brèche où il y a de l'artillerie vont à une mort inévitable, et l'artillerie est efficace contre eux. Mais ceux qui, rassemblés en un bloc, l'un des éléments poussant l'autre, se ruent sur une brèche, s'ils ne sont pas contenus par des fossés ou des abris, entrent partout, et l'artillerie ne les arrête pas. S'il en meurt quelques-uns, ils ne sont pas assez nombreux pour empêcher la victoire.

Que ceci soit vrai, on l'a vu dans de nombreux assauts donnés en Italie par les armées d'outre-monts, et surtout dans celui de Brescia[1]. Cette place-forte s'était révoltée contre les Français et la forteresse était encore occupée pour le roi de France. Pour soutenir l'attaque qui pouvait être lancée de la forteresse, les Vénitiens avaient garni d'artillerie toute la rue descendant de la forteresse à la ville et en avaient placé de front et sur les flancs, ainsi que dans tous les endroits opportuns. Gaston de Foix n'en tint aucun compte. Bien plus, descendant avec un escadron à pied, il passa au milieu de cette artillerie, occupa la ville et l'on ne sache pas qu'il en ait reçu un notable dommage. Ainsi, celui qui, se défendant dans une petite place-forte, comme on l'a dit, retrouve ses murs par terre, n'a pas d'espace où se retirer avec des abris et des fossés et doit se fier à l'artillerie est aussitôt perdu. Si vous défendez une grande place-forte et que vous ayez la possibilité de vous abriter, néanmoins l'artillerie est incomparablement plus utile à celui qui est

1. En avril 1512.

dehors qu'à celui qui est dedans. D'abord parce que, voulant nuire à ceux qui sont dehors, il vous faut vous élever avec elle au-dessus du sol. Car, si on reste sur le sol, le peu de remparts et d'abris qu'élève l'ennemi le met en sûreté et vous ne pouvez lui nuire. Devant vous élever et placer l'artillerie sur le cheminement des murs, ou vous élever de terre d'une façon quelconque, vous vous créez des difficultés. La première, c'est que vous ne pouvez transporter une artillerie de la grosseur et de la puissance de celui qui est dehors, parce qu'on ne peut pas manier de grosses pièces dans un petit espace. L'autre, c'est que, même si vous pouvez l'y transporter, vous ne pouvez établir des abris aussi forts que ceux de dehors, car ils sont sur le terrain et ont toutes les commodités et l'espace qu'ils désirent. De sorte qu'il est impossible à celui qui défend une place-forte de maintenir une artillerie en hauteur, si ceux qui sont dehors ont assez d'artillerie et suffisamment puissante. S'il doit descendre dans des lieux bas avec elle, elle devient pour une bonne part *inutile*, comme on l'a dit. Ainsi la défense de la ville se réduit-elle nécessairement aux bras des combattants, comme on le faisait autrefois, et à l'emploi de la petite artillerie. Si l'on tire quelque utilité du recours à cette petite artillerie, on en a des inconvénients qui contrebalancent son utilité. Car, à cause d'elle, on abaisse les murs des places-fortes et on les enterre presque dans les fossés. De sorte que, lorsqu'on vient au corps à corps, parce que les murs sont abattus par l'artillerie et que les fossés sont comblés, celui qui est à l'intérieur a beaucoup plus de désavantages qu'auparavant. Ainsi, comme on l'a dit ci-dessus, ces armes sont beaucoup plus utiles à qui assiège les places-fortes qu'à qui est assiégé. Quant à la troisième chose, consistant à s'enfermer dans un camp à l'intérieur d'un enclos pour ne livrer bataille que quand on y trouve commodité ou avantage, je dirai qu'en ce domaine on n'a d'ordinaire avec l'artillerie pas plus de remèdes, pour éviter de combattre, que n'en avaient les Anciens. On en a parfois plus de désavantages. Car, si l'ennemi vous tombe dessus et qu'il a un peu l'avantage du terrain, comme cela peut aisément arriver, et qu'il vous domine ; ou bien si, à son arrivée, vous n'avez pas encore achevé vos remparts et ne vous êtes pas bien protégé ; aussitôt et sans remède il vous déloge et vous êtes forcé de sortir de vos abris et de combattre. C'est ce qui arriva aux Espagnols durant la bataille de Ravenne. S'étant retranchés entre le Ronco et un rempart, parce qu'ils ne l'avaient pas assez élevé et que les Français avaient légèrement l'avantage du terrain, ils furent contraints par l'artillerie de sortir de leurs retranchements et de combattre. Lorsque, comme cela doit être le plus souvent, le lieu que vous avez choisi pour votre camp est plus élevé que les lieux alentour, et que les remparts sont bons et sûrs, de sorte que, grâce au site et à vos préparatifs, l'ennemi n'ose pas vous attaquer, on en vient aux procédés que l'on utilisait autrefois, quand un capitaine et son

armée étaient en position de ne pouvoir être attaqués. Ces procédés consistaient à piller le pays, à prendre ou assiéger les places-fortes de vos alliés, à empêcher votre ravitaillement. Vous serez ainsi forcé par quelque nécessité à sortir de vos logements et à vous résoudre au combat, durant lequel, comme on le dira ci-dessous, l'artillerie a peu d'efficacité. Ayant donc considéré quels types de guerres firent les Romains, voyant qu'ils firent presque toutes leurs guerres pour attaquer les autres et non pour se défendre, on peut voir, si les choses susdites sont vraies, que l'artillerie leur aurait été avantageuse, et qu'ils auraient plus promptement réalisé leurs conquêtes si elle avait existé à leur époque.

Quant au deuxième point, que les hommes ne peuvent démontrer leur vaillance comme ils le faisaient autrefois à cause de l'artillerie, je dis qu'il est vrai que, là où les hommes éparpillés s'exposent, ils courent plus de danger qu'autrefois, s'ils ont à monter à l'assaut d'une place-forte et dans de semblables attaques, où les hommes se présentent, non pas rassemblés, mais isolés. Il est également vrai que les capitaines et les chefs d'armées sont plus exposés à des dangers mortels qu'autrefois, car ils peuvent en tout lieu être atteints par l'artillerie. Et il ne leur sert à rien d'être dans les derniers rangs et pourvus d'hommes très courageux. On voit néanmoins que ces deux dangers font rarement des dommages extraordinaires. Car les places-fortes bien pourvues ne sont pas prises d'assaut et qu'on ne va pas les attaquer avec de faibles moyens : pour les prendre, on en revient au siège, comme on faisait autrefois. Quant à celles que l'on prend par un assaut, le danger n'est guère plus grand qu'autrefois. Car les défenseurs des places-fortes ne manquaient pas, en ce temps-là aussi, d'armes de tir. Si celles-ci n'étaient pas aussi furieuses, elles provoquaient de la même façon la mort. S'agissant des morts de capitaines et de condottières, il y en a eu moins d'exemples en vingt-quatre ans qu'ont duré les dernières guerres d'Italie qu'en dix ans de combat chez les Anciens. Car, excepté le comte Louis de La Mirandole, qui mourut à Ferrare quand les Vénitiens attaquèrent cet État il y a quelques années[1], et le duc de Nemours qui mourut à Cerignola[2], il n'y en a aucun qui soit mort du fait de l'artillerie. Car Gaston de Foix mourut à Ravenne par le fer et non par le feu. De sorte que, si les hommes ne démontrent pas aujourd'hui une vaillance particulière, cela ne provient pas de l'artillerie, mais du manque d'ordre et de la faiblesse des armées, qui, globalement dépourvues de vaillance, ne peuvent en montrer en détail.

Quant au troisième point que l'on avance, que l'on ne peut en venir aux mains et que la guerre se fera totalement avec l'artillerie, je dis

1. En décembre 1509.
2. Le 28 avril 1503.

que cette opinion est totalement fausse. Et elle sera toujours jugée ainsi par ceux qui voudront conduire leur armée selon les règles de la vaillance antique. Car celui qui veut créer une bonne armée doit, par des exercices vrais ou simulés, habituer ses hommes à s'approcher de l'ennemi et à en venir avec lui aux coups d'épée et au corps à corps. Il doit se fonder davantage sur l'infanterie que sur la cavalerie, pour les raisons que l'on dira ci-dessous. S'il se fonde sur l'infanterie et sur les procédés susdits, l'artillerie devient totalement inutile. Car, en s'approchant de l'ennemi, l'infanterie peut plus aisément échapper aux coups de l'artillerie qu'elle ne pouvait autrefois échapper à l'élan des éléphants, des chars à faux et d'autres obstacles inusités, que les Romains rencontrèrent et auxquels ils trouvèrent toujours un remède. Ils l'auraient trouvé d'autant plus aisément que le moment où l'artillerie peut vous nuire est plus bref que ne l'était celui durant lequel les éléphants et les chars pouvaient le faire. Car ces derniers créaient le désordre en plein combat, alors que l'artillerie ne vous gêne qu'avant le combat. L'infanterie échappe aisément à cet obstacle, soit en marchant sous la protection du site, soit en se baissant jusqu'à terre lors des tirs. On a vu par expérience que ce n'est même pas nécessaire, surtout pour se défendre de la grosse artillerie. Celle-ci ne peut être réglée, et ses coups portent tantôt trop haut et ne vous touchent pas, tantôt ils portent trop bas et ne vous atteignent pas.

Une fois les armées aux mains, il est clair comme le jour que ni la grosse ni la petite artillerie ne peuvent vous faire de mal. Si celui qui a de l'artillerie est placé devant, vous vous en emparez ; s'il est derrière, il fait du mal à ses alliés avant qu'à vous ; sur les flancs, il ne peut vous frapper sans que vous ne puissiez l'atteindre, et l'effet est le même. Ce point mérite peu d'être débattu. Car on a l'exemple des Suisses qui, en 1513 à Novare[1], sans artillerie ni cavalerie, attaquèrent l'armée française pourvue d'artillerie sur ses retranchements, et la battirent sans subir le moindre empêchement. Outre les motifs cités ci-dessus, la raison en est que l'artillerie a besoin, pour être mise en œuvre, d'être gardée par des murs, des fossés et des remparts. Dès qu'il lui manque une de ces protections, elle est prise ou devient inutile. C'est ce qui lui arrive quand elle doit se défendre des hommes, comme il advient dans les batailles rangées. On ne peut l'employer de flanc qu'à la façon dont les Anciens employaient les armes de tir : ils les plaçaient en dehors des troupes, afin qu'elles combattissent hors du dispositif. Toutes les fois qu'elles étaient repoussées par la cavalerie ou par d'autres troupes, elles se réfugiaient derrière les légions. Qui en use autrement n'y entend rien et fait confiance à quelque chose qui peut aisément le tromper. Si, grâce à l'artillerie, le Turc a remporté la

1. Le 6 juin 1513.

victoire sur le chah et le sultan, cela n'a été dû qu'à l'épouvante que son bruit inusité a jeté dans la cavalerie [1].

Je conclus donc, parvenu à la fin de ce discours, que l'artillerie est utile dans une armée imprégnée de la vaillance antique ; sans cette dernière, elle est totalement inutile contre une vaillante armée.

XVIII

L'autorité des Romains et l'exemple de l'armée antique démontrent que l'on doit préférer l'infanterie à la cavalerie

Par de nombreuses raisons et de nombreux exemples on peut démontrer clairement que les Romains préféraient dans toutes leurs entreprises militaires l'armée à pied à la cavalerie et fondèrent tous leurs desseins sur la première. On le voit par de nombreux exemples et, entre autres, lors de leur bataille avec les Latins près du lac Régille [2]. L'armée romaine commençant à plier, pour secourir les soldats ils firent mettre pied à terre à des cavaliers et, relançant ainsi la bataille, ils obtinrent la victoire. Où l'on voit que les Romains faisaient plus confiance à leurs hommes à pied qu'à leurs cavaliers. Ils usèrent du même procédé en bien d'autres combats et y trouvèrent toujours un excellent remède face au danger.

L'on ne peut opposer à cela l'avis d'Hannibal qui, voyant durant la bataille de Cannes les consuls faire mettre pied à terre aux cavaliers, dit, en se moquant de cette décision : « *Quam mallem vinctos mihi traderent equites* », c'est-à-dire : « combien je préférerais qu'ils me les livrent attachés [3] ! » Bien que cette opinion se trouve dans la bouche d'un homme exceptionnel, toutefois, en matière d'autorité, on doit davantage faire confiance à la République romaine et à ses capitaines exceptionnels qu'au seul Hannibal. Sans même recourir aux avis autorisés, il y a à cela des raisons manifestes. L'homme à pied, en effet, peut aller en de nombreux endroits où ne peut aller le cheval. On peut lui apprendre à conserver ses rangs et, s'il est troublé, le moyen de les reprendre. Il est difficile de faire conserver ses rangs par la cavalerie et impossible, si elle est troublée, de les lui faire reprendre. En outre, on trouve, comme chez les hommes, des chevaux qui ont peu de courage et d'autres qui en ont beaucoup. Il arrive souvent qu'un cheval courageux soit monté par un lâche et qu'un cheval lâche le soit par un homme

1. Sélim II vainquit le chah de Perse en 1514 et le sultan d'Égypte en 1516-1517.
2. En 496 av. J.-C.
3. Tite-Live, XXII, 49, 3.

courageux. De quelque façon que se produise cette disparité, cela crée de l'inutilité et du désordre. L'infanterie bien ordonnée peut aisément rompre la cavalerie et être difficilement rompue par celle-ci. Cette opinion est renforcée, non seulement par de nombreux exemples anciens et modernes, mais par l'autorité de ceux qui édifient les règles de la vie civile. Ils montrent que l'on commença à faire la guerre avec des chevaux, parce que l'infanterie n'était pas encore organisée. Mais, quand elle le fut, on comprit aussitôt qu'elle était plus utile. Ce qui ne veut pas dire que la cavalerie ne soit pas utile : pour explorer et battre le terrain, piller, poursuivre l'ennemi en fuite et pour s'opposer également à la cavalerie ennemie. Mais le fondement et le nerf de l'armée et ce que l'on doit préférer, c'est l'infanterie.

Parmi les fautes des princes d'Italie, qui l'ont asservie aux étrangers, il n'y en a pas de plus grande que d'avoir peu tenu compte de cet impératif et de s'être seulement occupés de l'armée à cheval. Ce désordre a été provoqué par la malignité des chefs et l'ignorance des gouvernants. L'armée italienne étant passée depuis vingt-cinq ans entre les mains d'hommes dépourvus d'États et qui étaient comme des capitaines d'aventure, ceux-ci pensèrent aussitôt à la façon de maintenir leur réputation, en étant armés, alors que les princes étaient désarmés. Parce qu'on ne pouvait continuellement leur payer une grande quantité de fantassins, qu'ils n'avaient pas de sujets pour s'en procurer, et qu'un petit nombre d'hommes ne leur donnait pas une réputation suffisante, ils décidèrent d'avoir des cavaliers. Car deux ou trois cents cavaliers que l'on payait à un condottière soutenaient sa réputation et la solde n'était pas telle qu'elle ne puisse être prise en charge par les gouvernements. Pour que cela se fasse plus aisément et soutenir leur réputation, ils firent disparaître toute l'estime et la réputation que l'on avait pour les fantassins, qu'ils transportèrent sur leurs cavaliers. Ce désordre grandit tant que, dans les plus grandes armées, il n'y avait que très peu de fantassins. Or cette erreur de préférer la cavalerie à l'infanterie est démontrée plus clairement par un autre exemple romain. Les Romains campaient devant Sora[1]. Comme une foule de cavaliers était sortie de la place-forte pour attaquer le camp, le maître de la cavalerie romaine marcha à sa rencontre. S'étant heurtés, le sort voulut qu'au premier choc les chefs des deux armées furent tués. Étant restés sans commandement et la bataille se poursuivant, les Romains, pour dominer plus aisément l'ennemi, mirent pied à terre et contraignirent la cavalerie adverse, pour se défendre, à faire de même. Ainsi les Romains remportèrent-ils la victoire. Il n'est pas de meilleur exemple pour démontrer que l'infanterie est plus vaillante que la cavalerie. Car si, dans les autres cas, les consuls mettaient les cavaliers romains à pied, c'était pour

1. Non pas devant Sora, mais devant Saticola (Tite-Live, IX, 22).

secourir l'infanterie qui était en difficulté et qui avait besoin d'aide. Mais, en cette occasion, ils descendirent de cheval, non pour secourir l'infanterie ni pour combattre des ennemis à pied, mais, combattant à cheval contre des cavaliers, ils estimèrent que, ne pouvant les vaincre de la sorte, ils pouvaient, en mettant pied à terre, les vaincre plus aisément. Je veux donc conclure qu'une infanterie en bon ordre ne peut qu'être difficilement vaincue, sauf par une autre infanterie. Les Romains Crassus et Marc Antoine, pour l'emporter sur les Parthes, livrèrent de nombreux combats avec très peu de cavalerie et beaucoup d'infanterie. Ils avaient contre eux une nombreuse cavalerie parthe. Crassus fut tué avec une partie de son armée ; Marc Antoine se sauva vaillamment. On voit néanmoins, dans les tourments des Romains, combien l'infanterie l'emportait sur la cavalerie. Car, se trouvant dans un pays étendu, où les rivières sont très rares, les côtes rectilignes, et loin de toute facilité, toutefois Marc Antoine, au dire des Parthes eux-mêmes, s'en tira avec vaillance. Et jamais ils n'osèrent engager toute leur cavalerie contre les rangs de l'armée romaine. Si Crassus perdit la vie, le lecteur attentif verra qu'il fut plus trompé que dominé. Jamais, dans toutes ses maladresses, les Parthes n'osèrent l'attaquer. Le suivant sur ses flancs, empêchant son ravitaillement, lui faisant des promesses et ne les tenant pas, ils le réduisirent à une misère extrême.

Je pense que j'aurais plus de peine à persuader mon lecteur que la vaillance de l'infanterie est supérieure à celle de la cavalerie, s'il n'y avait force exemples modernes qui en portent pleinement témoignage. A Novare, déjà citée, on a vu neuf mille Suisses affronter dix mille cavaliers et autant de fantassins, et les vaincre. Les cavaliers ne pouvaient leur faire de mal ; quant aux fantassins, étant en grande partie gascons et peu disciplinés, ils n'en faisaient pas grand cas. On vit ensuite vingt-six mille Suisses rencontrer François Ier au-dessus de Milan[1]. Le roi avait avec lui vingt mille cavaliers, quarante mille fantassins et cent charrois d'artillerie. Si les Suisses ne remportèrent pas la victoire, comme à Novare, ils combattirent vaillamment pendant deux jours et, vaincus, la moitié d'entre eux réussit à se sauver. Marcus Regulus Attilius avec son infanterie osa soutenir le choc, non seulement des chevaux, mais des éléphants. S'il ne réussit pas dans son dessein, la vaillance de son infanterie était si grande et il avait à ce point confiance en elle, qu'il la croyait capable de surmonter de telles difficultés. Je répète donc que, pour vaincre des fantassins en bon ordre, il faut leur opposer des fantassins en meilleur ordre ; autrement on court à un échec manifeste. Au temps de Filippo Visconti, duc de Milan, qui avait alors Carmagnola pour capitaine, il l'envoya contre les Suisses avec

1. A Marignan en 1515.

mille cavaliers environ et peu de fantassins[1]. Ne connaissant pas leur manière de combattre, il marcha sur eux avec sa cavalerie, pensant pouvoir les rompre aussitôt. Mais, les ayant trouvés inébranlables, et ayant perdu beaucoup de monde, il se retira. Très vaillant et sachant prendre de nouvelles décisions dans des circonstances nouvelles, s'étant pourvu de nouveaux soldats, il marcha sur eux. Arrivé face à eux, il fit mettre pied à terre à tous ses gens d'armes et, les ayant placé en tête de son infanterie, il attaqua les Suisses. Ceux-ci ne purent trouver de remède. Car les gens d'armes de Carmagnola étant à pied et bien armés, ils purent aisément pénétrer dans les rangs des Suisses, sans souffrir aucun mal, et réussirent aisément à les dominer. De tout leur nombre ne demeurèrent vivants que ceux qui furent épargnés par la bonté de Carmagnola.

Je crois que nombreux sont ceux qui perçoivent la différence de vaillance qu'il y a entre l'organisation ancienne et la nouvelle. Mais le malheur de notre temps est tel que, ni les exemples antiques, ni les exemples modernes, ni l'aveu des erreurs commises ne peuvent faire que les princes modernes se ravisent et qu'ils pensent que, pour rendre sa réputation à l'armée d'un pays ou d'un État, il faut ressusciter l'ancienne organisation, la maintenir, la remettre en honneur, lui donner vie, afin de rendre au pays son existence et sa réputation. De même qu'ils s'écartent de cette organisation, de même ils s'écartent des dispositions citées ci-dessus. Il en résulte que leurs conquêtes sont plus dommageables qu'utiles à la grandeur de leur État, comme on va le dire ci-dessous.

XIX

Les conquêtes réalisées par des États mal organisés et qui n'imitent pas la vertu romaine font la ruine et non la grandeur de tels États

Ces opinions contraires à la vérité, fondées sur les mauvais exemples introduits par nos siècles corrompus, font que les hommes ne peuvent pas s'écarter de leurs habitudes. Aurait-on pu persuader un Italien, il y a trente ans, que dix mille fantassins pouvaient attaquer en plaine dix mille cavaliers et autant de fantassins et non seulement les combattre, mais les vaincre, comme on l'a vu à l'exemple, plusieurs fois cité, de Novare ? Bien que l'histoire soit pleine de tels exemples, cependant on

1. Ce fut la bataille d'Arbedo, près de Bellinzona, en 1422.

n'y aurait pas cru. Si on y avait cru, on aurait dit qu'on est mieux armé aujourd'hui et qu'un escadron de gens d'armes est capable d'enfoncer non seulement l'infanterie, mais un roc. Par de fausses excuses on pervertit son jugement. On n'aurait pas voulu considérer que Lucullus rompit avec quelques fantassins les cent cinquante mille cavaliers de Tigrane[1] et que, parmi ces cavaliers, il y en avait de très semblables à nos gens d'armes. Cette erreur a été démontrée par l'exemple des troupes d'outre-monts. De même que l'on voit que ce que dit l'histoire, quant à l'infanterie, est vrai, de même faut-il croire que toutes les autres dispositions des Anciens sont bonnes. Si on le croyait, les républiques et les princes se tromperaient moins, seraient davantage capables de s'opposer à un assaut qui les menace et ne mettraient pas leur espoir dans la fuite. Ceux qui ont un État entre leurs mains sauraient mieux le diriger, soit en l'agrandissant, soit en le maintenant. Ils croiraient que la vraie solution pour développer et agrandir son empire consiste en ces choses : augmenter la population de sa capitale, se faire des alliés et non des sujets, envoyer des colonies pour garder les pays conquis, verser le butin au trésor public, dominer l'ennemi par des incursions et des batailles et non par des sièges, maintenir la richesse publique et la pauvreté individuelle, développer avec soin les activités militaires. Si ces manières de conquérir ne leur agréaient pas, ils penseraient pour le moins que certains autres types de conquêtes sont la ruine des États et ils mettraient un frein à toutes les ambitions, en organisant bien leur cité avec de bonnes lois et de bonnes mœurs, en lui interdisant de s'agrandir, en pensant seulement à sa défense et à sa bonne organisation, comme le font les républiques d'Allemagne, qui vivent de cette façon et vivent libres depuis longtemps.

Néanmoins, comme je l'ai dit ailleurs, quand j'ai parlé de la différence qu'il y a entre s'organiser pour faire des conquêtes et s'organiser pour se maintenir, il est impossible à un État de vivre dans la paix et de jouir de sa liberté à l'intérieur de petites frontières[2]. Car, s'il n'attaque pas les autres, il sera attaqué. Attaqué, il aura envie, et sera contraint, de s'agrandir. S'il n'a pas d'ennemi extérieur, il le trouvera chez lui, comme il arrive nécessairement à toutes les cités. Si les républiques d'Allemagne peuvent vivre de cette manière et ont pu continuer longtemps, cela provient de certaines conditions propres à ce pays et qui n'existent pas ailleurs, sans lesquelles elles ne pourraient continuer à vivre de cette manière.

Cette partie de l'Allemagne dont je parle était soumise à l'Empire romain comme la Gaule et l'Espagne. Mais celui-ci ayant décliné, et son pouvoir s'étant réduit à Rome, les cités les plus puissantes commencè-

1. En 75 av. J.-C.
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. VI.

rent, en raison de la faiblesse ou des contraintes des empereurs, à se libérer, en se rachetant auprès de l'Empire au moyen d'une petite redevance annuelle. De sorte que peu à peu toutes les villes qui dépendaient de l'empereur et n'étaient sujettes à aucun prince se sont rachetées de la même façon. A l'époque où ces cités se rachetaient, il arriva que certaines communes soumises au duc d'Autriche se révoltèrent, dont Fribourg [1], les Suisses [2] et d'autres. Prospères au début, elles grandirent tant que, non seulement elles ne revinrent pas sous le joug de l'Autriche, mais elles sont encore craintes de leurs voisins. Et ce sont les États qui s'appellent Suisses. Le pays est donc partagé entre les Suisses, des républiques appelées villes franches, des princes et l'empereur. Celui-ci, bien que n'ayant pas de forces, a cependant tant de renommée parmi eux qu'il est leur conciliateur et que, s'interposant comme intermédiaire, il étouffe aussitôt tous les désordres. Les guerres les plus grandes et les plus longues qu'ils ont eues sont celles qui eurent lieu entre les Suisses et le duc d'Autriche. Bien que, depuis de longues années, l'empereur et le duc d'Autriche soient la même personne, cependant il n'a jamais pu s'opposer à la hardiesse des Suisses, et il n'y a jamais eu d'accord entre eux, sinon par la force. Le reste de l'Allemagne ne lui a jamais fourni beaucoup d'aide, parce que les communes ne savent pas attaquer ceux qui veulent vivre libres comme elles et que les princes ne le veulent pas, soit parce qu'ils sont pauvres, soit parce qu'ils envient la puissance de l'empire. Les communes peuvent donc se satisfaire de leur petit domaine, car elles n'ont pas de raison, vis-à-vis de l'autorité impériale, d'en désirer davantage. Elles peuvent vivre unies à l'intérieur de leurs murs, parce que l'ennemi est proche et qu'il trouverait l'occasion de les envahir toutes les fois qu'elles se déchireraient. Si ce pays était organisé autrement, il faudrait qu'elles cherchent à s'agrandir et qu'elles rompent leur quiétude. Comme il n'y a pas ailleurs de telles conditions de vie, on ne peut imiter cette façon de vivre. Il faut s'agrandir par des alliances ou à la manière des Romains. Celui qui se comporte différemment ne cherche pas à survivre, mais à mourir et à s'effondrer. Car les conquêtes sont dommageables de mille façons et pour de nombreuses raisons. C'est qu'il est aisé d'acquérir des territoires et non des forces ; mais qui acquiert des territoires et non des forces dans le même temps s'effondre nécessairement. Celui qui s'appauvrit à la guerre ne peut acquérir des forces. Bien qu'il soit victorieux, il dépense dans ses acquisitions plus qu'il n'en retire. C'est ainsi qu'ont fait les Vénitiens et les Florentins. Ils ont été beaucoup plus faibles quand ils avaient eu, les uns la Lombardie, les autres la Toscane, qu'ils ne l'étaient quand ils se contentaient, les uns de la mer, les autres d'une frontière de six milles. Tout est venu de leur volonté de conquérir et de leur

1. Qui se libéra en 1452.
2. En 1291.

incapacité à s'en donner les moyens. Ils méritent d'autant plus d'être blâmés qu'ils ont moins d'excuses, alors qu'ils ont vu la manière suivie par les Romains et qu'ils ont pu suivre leur exemple, tandis que les Romains, du fait de leur sagesse, ont su la trouver tout seuls. En outre, les conquêtes causent un dommage important à tous les États bien ordonnés, lorsqu'ils acquièrent une cité ou un pays pleins de délices, où l'on peut, à les fréquenter, adopter leurs coutumes. C'est ce qui arriva d'abord à Rome, du fait de l'acquisition de Capoue, puis à Hannibal. Si Capoue avait été plus éloignée de Rome, si la faute de ses soldats n'avait été promptement corrigée et si Rome avait été quelque peu corrompue, alors cette conquête aurait certainement été la ruine de la République romaine. Tite-Live en témoigne en ces termes : « *Iam tunc minime salubris militari disciplinae Capua, instrumentum omnium voluptatum, delinitos militum animos avertit a memoria patriae*[1]. » A dire vrai, ces cités ou ces pays se vengent de leurs vainqueurs sans combattre et sans effusion de sang, parce que, les imprégnant de leurs coutumes dépravées, ils les exposent à être vaincus par quiconque les attaque. Juvénal ne saurait mieux dire dans ses *Satires*, quand il écrit que les cœurs des Romains, parce qu'ils avaient vaincu des terres étrangères, avaient été pénétrés de mœurs étrangères. A la place de la parcimonie et d'autres vertus, « *gula et luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem*[2] ». Si les conquêtes furent donc pernicieuses pour les Romains à l'époque où ils agissaient avec tant de sagesse et de vaillance, qu'en sera-t-il de ceux qui agissent différemment et qui, outre les erreurs qu'ils commettent, dont on a longuement parlé ci-dessus, se servent de mercenaires ou d'auxiliaires ? Il en résulte souvent pour eux des dommages que l'on mentionnera au chapitre suivant.

XX

Quel est le danger que courent un prince ou une république qui se servent d'armes auxiliaires ou mercenaires

Si je n'avais pas traité longuement, dans une autre de mes œuvres[3], de l'inutilité de l'armée mercenaire et auxiliaire et de l'utilité d'une armée propre, je m'étendrais beaucoup plus sur ce discours que je ne le ferai. En ayant parlé longuement ailleurs, je serai bref. Il ne m'a pas

1. « Étant déjà peu propice à la discipline des armées, Capoue, officine de toutes les voluptés, détourna de la pensée de leur patrie les cœurs amollis des soldats » (Tite-Live, VII, 38, 5).

2. « La gourmandise et la luxure se répandirent, vengeant le monde asservi » (Juvénal, *Satires*, VI, 291-293).

3. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XII.

semblé toutefois que je devais l'omettre, parce que j'ai trouvé chez Tite-Live de nombreux exemples concernant les soldats auxiliaires. Car ce sont des soldats qu'un prince ou une république vous envoient, sous leurs ordres et à leurs frais, pour vous aider. Pour en venir au texte de Tite-Live, je dirai que les Romains avaient vaincu en deux lieux différents deux armées de Samnites avec leurs propres troupes, qu'ils avaient envoyées au secours des Capouans[1]. Comme les Capouans s'étaient ainsi débarrassés de la guerre qu'ils avaient avec les Samnites, les Romains, désireux de rentrer à Rome, afin que les Capouans, dépourvus de toute protection, ne devinssent pas à nouveau la proie des Samnites, laissèrent deux légions à Capoue pour leur défense. Pourrissant dans l'oisiveté, ces légions commencèrent à y prendre goût. Aussi, ayant oublié leur patrie et le respect dû au sénat, elles pensèrent à prendre les armes et à s'emparer du pays qu'elles avaient vaillamment défendu, car il leur semblait que les habitants n'étaient pas dignes de posséder des biens qu'ils ne savaient pas défendre. Pressentie par les Romains, cette intention fut réprimée et corrigée par eux, comme nous le montrerons amplement là où nous traiterons des conjurations[2]. Je dis donc à nouveau que, de toutes les espèces de troupes, les auxiliaires sont les plus dangereuses. Car le prince ou la république qui les emploient n'ont aucune autorité sur elles et que celle-ci demeure chez leur mandant. En effet, les soldats auxiliaires sont ceux que vous envoie un prince, comme je l'ai dit, sous l'ordre de ses capitaines, sous ses drapeaux et à ses frais, comme il advint de l'armée que les Romains envoyèrent à Capoue. De tels soldats, après qu'ils ont vaincu, pillent le plus souvent celui qui les a engagés et celui contre qui ils ont été engagés. Ils le font, soit à cause de la perfidie de leur mandant, soit à cause de leur ambition. Bien que les Romains n'aient pas eu l'intention de rompre leur alliance et leur conventions avec les Capouans, cependant la facilité qui s'offrait à leurs soldats de les opprimer fut telle qu'elle les poussa à penser qu'ils pouvaient s'emparer du territoire et de l'État des Capouans. On pourrait donner bien des exemples de cela. Mais je me contenterai du précédent et de celui des habitants de Reggio, qui perdirent leur vie et leur territoire à cause d'une légion que les Romains avaient envoyée pour les protéger. Un prince ou une république doivent donc faire un tout autre choix que de recourir à des armées auxiliaires pour se défendre, surtout s'ils doivent s'y fier totalement. Car tout accord et toute convention avec l'ennemi, quelque durs qu'ils soient, seront moins pesants qu'un tel choix. Si l'on étudie bien le passé et si l'on observe le présent, on trouvera que pour quelqu'un qui a bien réussi, nombreux sont ceux qui ont été trompés de la

1. En 343 av. J.-C.
2. Cf. ci-dessous, livre III, chap. VI.

sorte. Un prince ou une république ambitieux ne peuvent avoir de meilleure occasion de s'emparer d'une cité ou d'un pays, que celle où ils sont priés d'envoyer leurs armées pour les défendre. Aussi celui qui est assez ambitieux pour faire appel à une telle aide, non seulement afin de se défendre mais aussi d'attaquer, cherche à conquérir ce qu'il ne peut garder et peut se voir aisément enlever ce qu'il a gagné. Mais l'ambition des hommes est telle que, pour s'ôter une envie, ils ne pensent pas au mal qui peut bientôt en résulter. Plus encore que dans les autres cas débattus, ils ne sont pas ébranlés par les exemples antiques. S'ils l'étaient, ils verraient que, plus on est libéral avec ses voisins et étranger à l'idée de s'en emparer, plus ils se jettent dans vos bras. L'exemple des Capouans va nous le dire.

XXI

Le premier préteur envoyé par les Romains le fut à Capoue, quatre cents ans après qu'ils eurent commencé à faire la guerre

On a suffisamment expliqué combien les Romains différaient, dans leur manière de faire des conquêtes, de ceux qui étendent aujourd'hui leur juridiction ; comment ils laissaient vivre sous leurs propres lois les villes qu'ils ne détruisaient pas, et même celles qui ne s'alliaient pas, mais se soumettaient à eux ; ils n'y laissaient aucun signe de l'autorité du peuple romain, mais les obligeaient à observer certaines conditions : si elles les observaient, ils leur conservaient leur puissance et leur dignité. On sait qu'ils procédèrent ainsi jusqu'au moment où ils sortirent des frontières de l'Italie et commencèrent à transformer les royaumes et les États en provinces romaines.

On en a un très fameux exemple : c'est celui du premier préteur qu'ils envoyèrent hors de Rome, à Capoue. Ils l'y envoyèrent non par ambition, mais à la demande des Capouans[1], qui, en pleine discorde, jugèrent nécessaire d'avoir chez eux un citoyen romain pour rétablir l'ordre et l'union. Poussés par ce même exemple et contraints par la même nécessité, les Antiates demandèrent eux aussi un préfet. A propos de cet événement et des nouveaux moyens de commander, Tite-Live écrit : « *Quod iam non solum arma, sed iura romana pollebant*[2]. » On voit donc combien cette manière de faire facilita le développement

1. En 381 av. J.-C.

2. « Non seulement les armes, mais les lois romaines étaient efficaces » (Tite-Live, IX, 20).

de Rome. Les villes habituées à vivre en liberté ou à être gouvernées par leurs citoyens vivent plus paisiblement et sont plus satisfaites d'un gouvernement invisible, même s'il leur pèse un peu, que d'un pouvoir qu'elles voient chaque jour et qui chaque jour leur est comme un reproche de leur servitude. Il en résulte un autre avantage pour le prince. Ses ministres n'ayant pas d'autorité sur les juges et les magistrats qui exercent dans ces cités la justice civile et criminelle, leurs jugements ne peuvent lui causer ni ennuis ni mauvaise renommée. Ainsi disparaissent de nombreuses causes de calomnie et de haine à son égard. Que cela soit vrai, outre les exemples antiques que l'on peut citer, il y en a un récent en Italie. Comme chacun sait, Gênes ayant été occupée plusieurs fois par les Français[1], le roi y a envoyé un gouverneur français pour y commander en son nom. Ce n'est qu'à présent que le roi, non par choix mais par nécessité, a laissé cette ville se gouverner elle-même sous les ordres d'un Génois[2]. Si l'on cherche quelle est, de ces deux manières, celle qui apporte sans aucun doute plus de sûreté au roi dans le gouvernement de Gênes, et plus de satisfaction aux citoyens de la ville, on trouvera que c'est la dernière. En outre, les hommes se jettent d'autant plus volontiers dans vos bras que vous semblez éloigné de la pensée de les occuper. Ils craignent d'autant moins pour leur liberté que vous êtes plus humain et familier avec eux. Cette familiarité et cette libéralité firent que les Capouans s'empressèrent de demander un préteur aux Romains. Si ceux-ci avaient manifesté la moindre envie de leur en envoyer un, aussitôt les Capouans auraient été soupçonneux et se seraient éloignés de Rome. Mais qu'a-t-on besoin de chercher des exemples à Capoue et à Rome, alors qu'on en a à Florence et en Toscane ? Chacun sait depuis combien de temps Pistoia est passée de son plein gré sous l'autorité de Florence[3]. Chacun sait aussi combien il y a d'inimitié entre Florentins, Pisans, Lucquois et Siennois. Cette diversité de sentiment ne vient pas de ce que les habitants de Pistoia apprécient moins la liberté que les autres, mais de ce que les Florentins se sont comportés comme des frères avec eux et comme des ennemis avec les autres. Cela a fait que les habitants de Pistoia sont volontiers venus sous leur autorité et que les autres ont fait et font tous leurs efforts pour ne pas y venir. Si, par des alliances et des secours, les Florentins avaient apprivoisé et non rendu sauvages leurs voisins, ils seraient assurément à cette heure les maîtres de la Toscane. Ce n'est pas pour autant que je pense qu'il ne faut pas employer les armes et la force, mais on ne doit y recourir qu'à la dernière extrémité, là et quand les autres moyens sont insuffisants.

1. Entre 1421 et 1518.
2. Le doge Ottaviano Fregoso.
3. Depuis le début du XV[e] siècle. Pistoia fut annexée à Florence en 1401.

XXII

Combien les hommes se trompent souvent quand ils jugent de grandes affaires

Combien les opinions des hommes sont souvent erronées, on l'a vu et on le voit lorsqu'on est témoin de leurs délibérations. Celles-ci, si elles ne sont pas prises par des hommes exceptionnels, sont complètement erronées. Comme les hommes exceptionnels rencontrent des oppositions dans les républiques corrompues, et surtout en temps de paix, à cause de l'envie et de l'ambition, on suit ce que l'erreur générale juge bon, ou ce que proposent des hommes plus désireux des faveurs de la foule que de son bien. On découvre l'erreur dans l'adversité et l'on recourt alors nécessairement à ceux qui étaient comme oubliés en temps de paix, comme on le verra au moment opportun[1]. Il apparaît aussi certains événements, où sont aisément trompés les hommes dépourvus d'une grande expérience : de tels événements fournissent par eux-mêmes des situations qui renforcent les convictions de ces gens. On a dit cela à propos de l'erreur dont le préteur Numicius persuada les Latins, après qu'ils eurent été vaincus par les Romains ; et s'agissant de ce que croyaient nombre de personnes, il y a peu, lorsque François Ier vint attaquer Milan défendue par les Suisses. Je dis donc que, Louis XII étant mort et François d'Angoulême lui succédant sur le trône, celui-ci, désireux de récupérer le duché de Milan, qui avait été occupé auparavant par les Suisses encouragés par le pape Jules II, cherchait de l'aide en Italie pour faciliter son entreprise. Outre les Vénitiens, que Louis XII s'était gagnés, il sollicitait les Florentins et le pape Léon X. Son entreprise lui semblait devoir être plus facile, si d'aventure il se les gagnait, parce qu'il y avait des troupes espagnoles en Lombardie et des forces impériales à Vérone. Le pape ne céda pas au désir du roi, mais il fut persuadé de rester neutre (à ce que l'on a dit) par ceux qui le conseillaient en lui montrant que ce choix lui vaudrait certainement la victoire. Car l'Église n'avait pas intérêt à ce que le roi et les Suisses fussent puissants en Italie. Voulant lui redonner son ancienne liberté, il fallait la délivrer des uns et des autres. Comme il n'était pas possible de les vaincre les uns et les autres, ni chacun à son tour, ni tous ensemble, il fallait que les uns l'emportassent sur les autres et que l'Église et ses alliés attaquassent ensuite le vainqueur. Les uns et les autres étant en campagne et le pape ayant des troupes en mesure

1. Cf. ci-dessous, livre III, chap. XVI.

de se présenter aux frontières de la Lombardie, près de chacune de ces deux armées, il était impossible de trouver une meilleure occasion pour attendre qu'ils en vinssent à combattre, sous couleur de défendre ses intérêts. Les deux armées étant très vaillantes, la bataille serait sanglante pour les deux parties et laisserait le vainqueur si affaibli que le pape pourrait aisément l'attaquer et le vaincre. Ainsi resterait-il glorieusement le maître de la Lombardie et l'arbitre de toute l'Italie. La suite des événements montra combien cette opinion était fausse. Les Suisses ayant été vaincus après un long combat[1], non seulement les troupes du pape et de l'Espagne n'osèrent pas attaquer les vainqueurs, mais se préparèrent à la fuite. Celle-ci ne leur aurait été d'aucun secours sans la bonté ou la mollesse du roi, qui ne chercha pas une seconde victoire, mais se contenta d'un accord avec l'Église.

Cette opinion répond à certaines raisons qui, à distance, semblent vraies, mais sont tout à fait étrangères à la vérité. Car il arrive rarement qu'un vainqueur perde beaucoup de soldats. Les vainqueurs, en effet, meurent au combat et non dans la fuite. Dans l'ardeur du combat, quand les hommes sont face à face, il en tombe peu, surtout parce que le plus souvent le corps à corps dure peu. Quand bien même il durerait fort longtemps et que meurent beaucoup de vainqueurs, la réputation qu'attire la victoire et la terreur qu'elle emporte avec elle sont telles qu'elles dépassent de loin le dommage résultant de la mort des soldats. De sorte qu'une armée qui, se fondant sur l'idée que le vainqueur est affaibli, irait l'attaquer, serait dans l'erreur, sauf si elle était capable de le combattre en toute occasion, avant et après sa victoire. Dans ce cas elle pourrait, en fonction de sa chance et de sa vaillance, vaincre ou être vaincue. Mais celui qui aurait d'abord combattu aurait un avantage sur l'autre. Ceci se voit à l'expérience faite par les Latins, à l'erreur commise par le préteur Numicius et au dommage qui en résulta pour les peuples qui lui firent confiance. Les Romains ayant battu les Latins, il proclamait dans tout le Latium qu'il était temps d'attaquer les Romains affaiblis par le combat qu'ils avaient livré. Il disait que les Romains n'avaient que la réputation de la victoire, mais qu'ils avaient supporté tous les dommages, comme s'ils avaient été vaincus ; que la moindre force qui les attaquerait les écraserait. Aussi les peuples qui lui firent confiance levèrent une nouvelle armée et furent aussitôt vaincus. Ils subirent le dommage que subiront toujours ceux qui partageront ce même avis.

1. A Marignan.

XXIII

Les Romains, lorsqu'ils devaient juger leurs sujets dans une occasion importante, fuyaient les demi-mesures

« *Iam Latio is status erat rerum, ut neque pacem neque bellum pati possent*[1]. » Parmi toutes les situations malheureuses, la plus malheureuse est celle d'un prince ou d'une république qui en sont réduits au point de ne pouvoir ni être en paix, ni supporter une guerre. C'est à cet état que sont réduits ceux qui sont trop gênés par les conditions de la paix et qui, d'autre part, voulant faire la guerre, sont contraints de devenir la proie de leurs alliés ou de leur ennemi. On en vient à cette extrémité du fait de mauvaises décisions et de mauvais choix provenant de ce que l'on a mal mesuré ses forces, comme on l'a dit ci-dessus. Car une république ou un prince qui les auraient bien mesurées parviendraient difficilement à l'extrémité où se trouvèrent les Latins. Ceux-ci, alors qu'ils ne devaient pas faire d'accord avec Rome, en firent ; alors qu'ils ne devaient pas faire la guerre, ils la firent. Ils surent faire en sorte que l'inimitié et l'amitié des Romains leur fussent également dommageables. Les Latins avaient donc été vaincus et réduits complètement, d'abord par Manlius Torquatus, ensuite par Camille. Celui-ci les contraignit à se mettre entre les mains des Romains, mit des garnisons dans toutes les villes du Latium et y prit partout des otages. De retour à Rome, il dit au sénat que le Latium tout entier était aux mains du peuple romain. Ce jugement étant remarquable et digne d'être observé, afin que les princes l'imitent dans de telles circonstances, je vais citer les paroles que Tite-Live met dans la bouche de Camille. Car elles font foi de la manière que les Romains adoptèrent pour s'agrandir et du fait que, dans les jugements concernant l'État, ils fuirent les demi-mesures et préférèrent les partis extrêmes. Gouverner, ce n'est rien d'autre que de maintenir ses sujets en un tel état qu'ils ne puissent ni ne doivent vous nuire. On y parvient soit en s'en assurant complètement, soit en leur ôtant tous les moyens de vous nuire, soit en étant si généreux à leur égard qu'ils ne peuvent raisonnablement désirer un changement de leur sort. Tout cela s'entend d'abord à la proposition de Camille, ensuite à la décision prise par le sénat à ce sujet. Les propos du premier furent les suivants : « *Dii immortales ita vos potentes huius consilii fecerunt, ut, sit Latium, an non sit, in vestra manu posuerint. Itaque pacem vobis, quod ad Latinos attinet, parare in perpetuum, vel*

1. « La situation du Latium était à un point tel qu'ils ne pouvaient supporter ni la paix ni la guerre » (Tite-Live, VIII, 13, 2).

saeviendo vel ignoscendo potestis. Vultis crudelius consulere in dedititios victosque ? licet delere omne Latium. Vultis exemplo maiorum augere rem romanam, victos in civitatem accipiendo ? materia crescendi per summam gloriam suppeditat. Certe id firmissimum imperium est, quo obedientes gaudent. Illorum igitur animos, dum expectatione stupent, seu poena, seu beneficio praeoccupari oportet[1]. » La décision du sénat fit suite à cette proposition du consul. Selon son avis, passant de ville en ville, tous les habitants d'importance furent soit comblés de bienfaits, soit exterminés. Les uns bénéficièrent d'exemptions, de privilèges et de la citoyenneté romaine, et furent pleinement rassurés. Les villes des autres furent détruites, on y envoya des colonies, on conduisit les habitants à Rome, et on les dispersa tant qu'ils ne pouvaient plus nuire ni par leurs armes ni par leurs initiatives. Jamais les Romains, comme je l'ai dit, ne se comportèrent en neutres vis-à-vis des hommes d'importance. Les princes doivent imiter ce comportement. Les Florentins auraient dû suivre cet exemple, quand Arezzo et tout le Val di Chiana se révoltèrent en 1502[2]. S'ils s'étaient comportés ainsi, ils auraient assuré leur autorité, fortement agrandi Florence et lui auraient fourni les champs qui lui manquèrent pour sa subsistance. Ils choisirent au contraire des demi-mesures, qui sont très dangereuses pour juger les hommes. Ils exilèrent une partie des Arétins et en condamnèrent une autre ; ils leur ôtèrent toutes leurs charges et leurs anciennes positions dans la ville et laissèrent celle-ci dans son intégrité. Si, durant les conseils, certains citoyens proposaient de détruire Arezzo, on répondait aux plus sages que ce serait peu d'honneur pour la République que de le faire, parce qu'il pourrait sembler que Florence n'avait pas assez de forces pour les contenir. Ces raisons sont plus apparentes que fondées. Car, selon le même raisonnement, on ne devrait pas exécuter un parricide, un scélérat et un fauteur de désordre, dans la mesure où il serait honteux pour un prince de montrer qu'il n'a pas assez de forces pour tenir un homme seul en respect. Ceux qui ont de telles opinions ne voient pas que les individus et une cité tout entière pèchent parfois contre un régime, qui n'a d'autre remède, pour faire un exemple et être sûr de soi, que de les détruire. L'honneur consiste à pouvoir et

1. « Les dieux immortels vous ont rendus si puissants qu'ils ont mis entre vos mains le destin du Latium, de sa survie ou non. Vous pouvez, en effet, obtenir une paix éternelle avec les Latins, soit en les accablant, soit en leur pardonnant. Voulez-vous être encore plus cruels vis-à-vis de ceux qui se sont rendus et ont été vaincus ? Dans ce cas, vous pouvez détruire le Latium tout entier. Voulez-vous, au contraire, suivant l'exemple de vos ancêtres, augmenter la puissance de Rome, en accordant la citoyenneté aux vaincus ? Il y a là l'occasion d'atteindre à une grande gloire. Le gouvernement auquel on a plaisir à obéir est assurément plus stable. Il faut surtout leur en imposer, soit par les châtiments, soit par les bienfaits, tant qu'ils sont encore frappés de crainte » (Tite-Live, VIII, 13, 14-18).

2. Cf. ci-dessus, *De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées*.

à devoir les châtier et non à pouvoir les contenir au prix de mille dangers. Car le prince qui ne châtie pas celui qui se trompe, afin qu'il ne puisse plus se tromper, passe soit pour un ignorant, soit pour un lâche. Le jugement que prononcèrent les Romains est confirmé, si nécessaire, par la sentence qu'ils prononcèrent à l'égard des Privernates. Il y a deux choses à noter quant au texte de Tite-Live. L'une, notée ci-dessus, que l'on doit ou détruire ses sujets, ou leur accorder des bienfaits : l'autre, que la générosité d'âme et la vérité sont très utiles face à des hommes sages. Le sénat romain était assemblé pour juger les Privernates qui, s'étant révoltés, avaient été ensuite contraints de revenir sous le pouvoir des Romains[1]. De nombreux citoyens de Privernum avaient été envoyés au sénat pour demander pardon. Comme ils se trouvaient face à lui, l'un des sénateurs dit à l'un d'entre eux : « *Quam poenam meritos Privernates censeret*[2] ? » A quoi le Privernate répondit : « *Eam quam merentur qui se libertate dignos censent*[3]. » A quoi le consul répliqua : « *Quid si poenam remittimus vobis, qualem nos pacem vobiscum habituros speremus* ?[4] » A quoi il répondit : « *Si bonam dederitis, et fidelem et perpetuam ; si malam, haud diuturnam*[5]. » Même si nombre d'entre eux s'offusquèrent, les plus sages des sénateurs déclarèrent : « *Se audivisse vocem et liberi et viri ; nec credi posse ullum populum, aut hominem, denique in ea conditione cuius eum poeniteat, diutius quam necesse sit, mansurum. Ibi pacem esse fidam, ubi voluntarii pacati sint, neque eo loco ubi servitutem esse velint, fidem sperandam esse*[6]. » Conformément à ces paroles, les sénateurs décidèrent que les Privernates seraient citoyens romains et ils les honorèrent des privilèges de leur citoyenneté, en disant : « *Eos demum qui nihil praeterquam de libertate cogitant, dignos esse qui Romani fiant*[7]. » Cette réponse sincère et généreuse plut à des cœurs généreux. Toute autre réponse aurait été mensongère et lâche. Ceux qui pensent autrement des hommes, et surtout de ceux qui sont habitués à être libres, ou à croire qu'ils le sont, se trompent. Dans l'erreur, ils font de mauvais choix pour eux-mêmes et qui ne peuvent satisfaire les autres. D'où naissent de fréquentes révoltes et la ruine des États. Pour revenir

1. En 330 av. J.-C.

2. « Quelle était la peine que méritait selon lui les Privernates ? » (Tite-Live, VIII, 21)

3. « Celle que méritent ceux qui se jugent dignes d'être libres » *(ibid.)*.

4. « Si nous vous dispensons de peine, quelle paix pouvons-nous espérer avoir avec vous ? »

5. « Si vous nous en accordez une bonne, vous aurez une paix sûre et perpétuelle ; si elle est mauvaise, elle ne sera pas durable » *(ibid.)*.

6. « Nous avons entendu les paroles d'un homme libre et courageux. Nous ne pouvons croire qu'un peuple et qu'un homme pourraient rester plus longtemps dans une situation lamentable. La paix sera donc sûre s'ils acceptent d'être pacifiés, tandis qu'on ne pourrait espérer de loyauté de la part de gens qu'on voudrait réduire en esclavage » *(ibid.)*.

7. « Ceux donc qui ne pensent qu'à la liberté sont dignes de devenir des Romains » *(ibid.)*.

à mon discours, je conclus à propos de ce jugement et de celui concernant les Latins : quand on doit juger des cités puissantes et habituées à vivre en liberté, il faut soit les détruire, soit les couvrir de bienfaits ; tout autre choix est vain. On doit fuir totalement les demi-mesures, qui sont néfastes, comme ce fut le cas des Samnites, quand ils avaient enfermé les Romains dans le défilé des Fourches Caudines. Ils ne voulurent pas suivre l'avis du vieillard qui conseilla de laisser partir honorablement les Romains ou de les tuer tous[1]. Prenant une demi-mesure, ils les désarmèrent et les firent passer sous le joug, les laissant partir pleins de honte et de rage. Ils comprirent ensuite à leurs dépens que l'avis de ce vieillard avait été sage, et funeste leur décision : on en parlera plus longuement le moment venu.

XXIV

Les forteresses sont en général plus nuisibles qu'utiles[2]

Les sages de notre temps estiment peut-être inconsidéré le fait que les Romains, en voulant s'assurer des peuples du Latium et de la cité de Privernum, ne pensèrent pas à y édifier une forteresse qui pût les maintenir dans la fidélité. Car il y a une phrase alléguée par nos sages à Florence, selon laquelle Pise et d'autres cités semblables doivent être tenues avec des forteresses. A vrai dire, si les Romains avaient été faits comme eux, ils auraient pensé à en construire. Mais, comme ils avaient une autre vaillance, un autre jugement, une autre puissance, ils n'en construisirent pas. Tant que Rome vécut libre, qu'elle observa ses institutions et sa bonne constitution, jamais elle ne construisit de forteresse pour occuper des villes ou des pays, mais elle conserva quelques-unes de celles qui étaient déjà construites. Considérant la manière de procéder des Romains en ce domaine et celle des princes de notre temps, il me semble que l'on doit considérer s'il convient de construire des forteresses, si elles sont nuisibles ou utiles à celui qui les construit. On doit donc remarquer que l'on construit des forteresses pour se défendre soit de ses ennemis, soit de ses sujets. Dans le premier cas, elles ne sont pas nécessaires ; dans le second, elles sont nuisibles. Commençant à donner les raisons pour lesquelles elles sont nuisibles, je dirai que, si le prince ou la république ont peur de leurs sujets et d'une révolte, cela provient de la haine de leurs sujets. Cette haine découle du mauvais

1. Le vieillard samnite se nommait Erennius Pontius (Tite-Live, IX, 3-4) ; cf. ci-dessous, livre III, chap. XL-XLII.
2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XX.

comportement des gouvernants : leur mauvais comportement, de l'opinion qu'ils ont de pouvoir contenir leurs sujets par la force, ou de leur peu de sagesse. L'une des choses qui leur fait croire qu'ils peuvent les contraindre est la possession de forteresses. Car les mauvais traitements qui sont cause de haine proviennent pour une large part de ce que le prince ou la république ont des forteresses. Si cela est vrai, elles sont beaucoup plus nuisibles qu'utiles. D'abord, comme on l'a dit, elles vous rendent plus audacieux et plus violent à l'égard de vos sujets. Ensuite, elles ne sont pas aussi sûres qu'on le pense. Car toute la force, toutes les violences dont on use pour contenir un peuple ne sont pas efficaces, à l'exception de deux : avoir constamment une bonne armée à mettre en campagne, comme l'avaient les Romains ; ou écraser, détruire, désorganiser ces peuples, au point qu'ils ne puissent se réunir pour vous attaquer. Si vous les dépouillez, « *spoliatis arma supersunt*[1] » ; si vous les désarmez, « *furor arma ministrat*[2] » ; si vous tuez leurs chefs et continuez à opprimer les autres, les chefs renaissent comme les têtes de l'hydre. Si vous construisez des forteresses, elles sont utiles en temps de paix, parce qu'elles vous encouragent à leur faire du mal. En temps de guerre, elles sont tout à fait inutiles, parce qu'elles sont attaquées par les ennemis et par les sujets, et qu'elles ne peuvent résister aux uns et aux autres. Si jamais elles ont été inutiles, c'est bien, à notre époque, à cause de l'artillerie, dont la violence empêche de défendre les sites exigus et où l'on ne peut trouver de protections, comme nous l'avons dit ci-dessus[3].

Je veux discuter plus en détail de ce point. Ou bien, prince, vous voulez tenir en bride vos sujets avec ces forteresses, ou bien, prince ou république, vous voulez contenir une cité que vous avez obtenue par la force. M'adressant au prince, je lui dirai : pour tenir vos sujets en bride, une forteresse ne peut être qu'inutile, pour les raisons exposées ci-dessus. Elle vous engage, en effet, à être plus prompt et plus hardi en les oppressant ; et une telle oppression les fait désirer votre ruine et les enflamme tant que la forteresse qui en est cause ne peut ensuite vous défendre. Si bien qu'un prince sage et bon, pour rester bon, pour ne donner à ses enfants ni l'occasion ni l'envie de devenir mauvais, ne fera jamais de forteresse, afin qu'ils ne se fondent pas sur des forteresses mais sur l'affection de leurs sujets. Si le comte Francesco Sforza, devenu duc de Milan, fut jugé sage et construisit néanmoins une forteresse, je dirai qu'il ne fut pas sage en cela. La suite a montré que cette forteresse fut nuisible à ses successeurs et n'assura pas leur sécurité. Jugeant qu'ils pouvaient, grâce à elle, vivre en sécurité et opprimer

1. « Qui est totalement dépouillé a encore ses armes » (Juvénal, *Satires*, VIII, 124).
2. « La fureur leur donne des armes » (Virgile, *Énéide*, I, 150).
3. Cf. livre II, chap. XVII.

citoyens et sujets, ils se permirent toutes les violences possibles. Devenus profondément odieux, ils perdirent leur État dès qu'ils furent attaqués par un ennemi. Cette forteresse ne les défendit pas, ne leur fut d'aucun profit dans la guerre et leur avait été très nuisible dans la paix. S'ils ne l'avaient pas eue et si, par manque de sagesse, ils n'avaient cruellement traité leurs sujets, ils auraient découvert plus tôt le danger où ils se trouvaient, et s'en seraient retirés. Ils auraient pu ensuite résister plus vaillamment à l'assaut des Français, sans forteresse et grâce à l'appui de leurs sujets, plutôt qu'avec leur forteresse et l'inimitié de leurs gens. Les forteresses ne servent à rien. Car on les perd à cause de la trahison de ceux qui les gardent, de la violence de ceux qui les attaquent, ou de la famine. Si vous voulez qu'elles vous servent et vous aident à récupérer un État que vous avez perdu et où vous n'avez plus qu'une forteresse, il vous faut une armée pour attaquer celui qui vous en a chassé. Si vous avez une telle armée, vous récupérerez votre État de toute manière, même sans forteresse. Et ceci d'autant plus aisément que vous serez l'ami de vos sujets, si vous ne les avez pas maltraités, trop confiant dans votre forteresse. On a vu par expérience que la forteresse de Milan n'a été utile ni aux Sforza ni aux Français dans leurs malheurs. Pis, elle leur a causé bien des ennuis et des désastres, car ils n'ont pas pensé à cause d'elle à trouver de meilleur moyen pour conserver cet État. Guidubaldo, duc d'Urbino, fils de Federigo, capitaine très estimé de son temps, fut chassé par César Borgia, fils du pape Alexandre VI. Revenu dans ses États grâce à une occasion favorable, il fit abattre toutes les forteresses qui se trouvaient dans le pays, parce qu'il les jugeait nuisibles. Aimé de ses sujets, il n'en voulait pas par égard pour eux. Il estimait qu'elles ne pouvaient le défendre de l'ennemi, car il avait besoin pour cela d'une armée qui combattît. Aussi se décida-t-il à les abattre. Ayant chassé les Bentivoglio de Bologne, le pape Jules II construisit une forteresse dans cette ville[1]. Il fit ensuite opprimer la population par son gouverneur. Aussi le peuple se révolta-t-il. Le pape perdit aussitôt la forteresse, qui ne lui servit en rien et lui fut nuisible, alors qu'un autre choix lui aurait été utile. Niccolò da Castello, père des Vitelli, revenu dans sa patrie d'où il avait été exilé, détruisit aussitôt deux forteresses que le pape Sixte IV y avait construites, parce qu'il estimait que ce ne seraient pas des forteresses, mais l'affection du peuple qui lui permettrait de garder cet État. Mais, parmi tous les autres exemples, le plus récent, le plus remarquable et le plus propre à montrer qu'il est inutile de construire des forteresses et utile de les détruire est celui de Gênes. Chacun sait qu'en 1507 Gênes se révolta contre le roi Louis XII, qui vint en personne et avec toutes ses forces la reconquérir. L'ayant récupérée, il construisit

1. En février 1507.

une forteresse plus puissante que toutes celles que l'on a connues jusqu'alors. Elle était, de par son site et ses autres caractéristiques, inexpugnable, placée sur la pointe d'une colline qui avance dans la mer, et appelée Codefa par les Génois[1]. Ainsi placée, elle battait tout le port et une grande partie de Gênes. Les troupes françaises ayant été chassées d'Italie en 1512, Gênes se révolta malgré la forteresse. Au bout de quinze jours, Ottaviano Fregoso, qui avait pris le pouvoir, s'en empara par la famine et d'autres manœuvres. Chacun pensait (et nombreux étaient ceux qui le lui conseillaient) qu'il la conserverait, pour s'y réfugier en cas de besoin. Mais lui, en homme sage qu'il était, la détruisit, sachant que ce ne sont pas les forteresses, mais la volonté des hommes qui conserve les princes dans leur pouvoir. Fondant son pouvoir non sur la forteresse, mais sur sa vaillance et sa sagesse, il a maintenu et maintient de la sorte son autorité. Là où, pour changer le régime de Gênes, il suffisait de mille fantassins, ses adversaires l'ont attaqué avec dix mille et n'ont pu l'abattre. On voit par cet exemple que la destruction de la forteresse n'a pas nui à Ottaviano et que sa construction n'a pas défendu le roi. En effet, quand il put venir en Italie avec son armée, il ne put conserver Gênes en ayant sa forteresse. Ce fut coûteux pour le roi de la construire et honteux de la perdre ; pour Ottaviano, ce fut glorieux de la reprendre et utile de la détruire.

Mais venons-en aux républiques qui construisent des forteresses non pas chez elles, mais dans les villes qu'elles conquièrent. Pour démontrer leur erreur, si l'exemple de la France et de Gênes ne suffisait pas, je parlerais de ceux de Florence et de Pise. Les Florentins élevèrent des forteresses pour tenir Pise. Ils ne comprirent pas que, pour tenir une cité qui leur avait toujours été hostile, il fallait suivre la manière des Romains : se l'allier ou la détruire. On put constater l'efficacité de ces forteresses lors de la venue de Charles VIII : elles se rendirent à lui soit par trahison de la garnison, soit par crainte d'un plus grand malheur. Si elles n'avaient pas existé, les Florentins n'auraient pas fondé sur elles leur pouvoir sur Pise et le roi n'aurait pu les priver de la sorte de cette ville. Les moyens par lesquels on l'aurait conservée auraient été probablement suffisants et n'auraient pas été pires que les forteresses. Je conclus donc que, pour tenir son propre pays, les forteresses sont nuisibles et que, pour tenir les villes qu'on acquiert, elles sont inutiles. Il me suffit sur ce point de l'autorité des Romains : dans les villes qu'ils voulaient tenir par la force, ils les détruisaient et n'en construisaient pas. A qui alléguerait, contre mon opinion, Tarente chez les Anciens[2] et Brescia chez les modernes[3], qui furent reprises sur

1. Il s'agit de la forteresse de Capo di Faro, construite en 1507 et rasée en 1514.
2. En 209 av. J.-C. (cf. Tite-Live, XXVII, 15).
3. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XVII.

leurs sujets révoltés par le moyen des forteresses, je répondrai que, pour reprendre Tarente au bout d'une année, on envoya Fabius Maximus avec toute l'armée et qu'il aurait été capable de la reprendre, même s'il n'y avait pas eu de forteresse. Fabius s'en servit, mais, si elle n'avait pas existé, il aurait employé un autre moyen qui aurait atteint au même effet. Je ne sais de quelle utilité peut être une forteresse qui, pour vous rendre une ville, a besoin d'une armée consulaire et d'un Fabius Maximus à sa tête. Que les Romains l'auraient de toute façon reprise, on le voit par l'exemple de Capoue : il n'y avait pas de forteresse et ils la reprirent avec leur armée. Mais venons-en à Brescia. Je dirai qu'arrive rarement ce qui arriva lors de cette révolte : que la forteresse restant en votre pouvoir alors que la ville s'est révoltée, ait à proximité une armée aussi forte que celle des Français. Monseigneur de Foix, capitaine du roi, étant à Bologne avec l'armée, apprit la perte de Brescia ; il marcha sur elle sans différer et, trois jours après son arrivée, il reprit la ville grâce à la forteresse. Pour être utile, la forteresse de Brescia eut donc besoin d'un monseigneur de Foix et d'une armée capable de la secourir en trois jours. Ainsi cet exemple ne suffit-il pas contre les exemples contraires. Car, de notre temps, nombre de forteresses ont été prises et reprises de la même façon qu'on a pris et repris des territoires, non seulement en Lombardie, mais en Romagne, dans le royaume de Naples et toutes les autres régions d'Italie.

Quant à édifier des forteresses pour se défendre des ennemis extérieurs, je dirai qu'elles ne sont pas nécessaires à des peuples et à des royaumes qui ont de bonnes armées. A tous ceux qui n'en ont pas, elles sont inutiles. Car, sans forteresses, les bonnes armées suffisent pour se défendre ; sans armées, les forteresses ne peuvent vous défendre. On voit cela à l'expérience de ceux qui ont été estimés excellents dans leur manière de gouverner et dans les autres domaines : tels les Romains et les Spartiates. Car, si les Romains ne construisaient pas de forteresses, les Spartiates non seulement s'abstenaient de le faire, mais ils ne permettaient pas même à leurs cités d'avoir des murailles. Ils voulaient que la vaillance des citoyens suffît à leur défense. Un Athénien demandant à un Spartiate si les murailles d'Athènes lui semblaient belles, celui-ci répondit : « Oui, à condition qu'elles ne contiennent que des femmes[1]. » Le prince qui possède donc de bonnes armées, s'il a, sur les côtes ou les frontières de son État, quelques forteresses pouvant contenir l'ennemi jusqu'à ce qu'il soit en mesure de réagir, cela peut être parfois utile, mais n'est pas nécessaire. En revanche, lorsque le prince n'a pas une bonne armée, avoir des forteresses dans son État ou sur ses frontières lui est ou nuisible ou inutile : nuisible, parce qu'il les perd aisément et que, perdues, elles se retournent contre

1. Plutarque, *Moralia*, 212.

lui. Quand bien même elles seraient si fortes que l'ennemi ne pourrait les occuper, il les laisse derrière lui et elles ne sont d'aucun profit. Car les bonnes armées, quand elles ne rencontrent pas de forte opposition, pénètrent dans le pays ennemi sans égard pour les villes et les forteresses qu'elles laissent derrière elles. On le voit dans l'histoire ancienne ; et c'est ce que fit Francesco Maria Della Rovere[1], qui, récemment, pour attaquer Urbino, laissa sans crainte dix villes ennemies derrière lui. Le prince donc, qui peut former une bonne armée, peut se passer de forteresses ; celui qui n'a pas une bonne armée ne doit pas en construire. Il doit soigneusement fortifier la ville où il habite, la tenir approvisionnée et obtenir la sympathie des habitants, afin de pouvoir soutenir un assaut ennemi, jusqu'à ce qu'un accord ou une aide extérieure le libèrent. Tous les autres desseins sont dispendieux en temps de paix et inutiles en temps de guerre. Si l'on observe bien tout ce que j'ai dit, on comprendra que les Romains, qui furent sages dans tous les domaines, furent également avisés dans leur jugement sur les Latins et les Privernates. Plutôt que d'envisager des forteresses, ils s'assurèrent d'eux par des procédés plus efficaces et plus sages.

XXV

Attaquer une ville désunie pour l'occuper grâce à sa désunion est un choix dangereux

Il y avait une telle désunion dans la République romaine entre la plèbe et la noblesse, que les habitants de Véiès et les Étrusques pensèrent qu'ils pourraient en profiter pour détruire les Romains. Comme ils avaient formé une armée et fait des incursions dans la campagne romaine, le sénat envoya contre eux Gneus Manlius et Marcus Fabius. Alors que ceux-ci avaient conduit leur armée près de celle des habitants de Véiès, ces derniers ne cessaient d'offenser et de vitupérer les Romains par des attaques et des injures. Leur témérité et leur insolence furent telles que les Romains, de désunis qu'ils étaient, s'unirent. Lorsqu'on en vint au combat, ils les mirent en déroute et les vainquirent. On voit donc combien les hommes se trompent, comme nous l'avons dit ci-dessus, lorsqu'ils prennent des décisions ; et comment ils croient souvent gagner, et ils perdent. Les habitants de Véiès crurent vaincre en attaquant les Romains désunis. Leur attaque fut la cause de l'union de leurs adversaires et de leur propre ruine. Car les causes de la dés-

1. En janvier 1517.

nion des républiques sont le plus souvent l'oisiveté et la paix ; les causes de l'union sont la peur et la guerre. Si donc les habitants de Véiès avaient été sages, plus ils auraient vu Rome désunie, plus ils auraient détourné leurs pensées de la guerre et auraient cherché à opprimer les Romains par l'art de la paix. Il convient de chercher la confiance d'une cité désunie. Tant que les habitants n'en viennent pas aux armes, s'évertuer d'être un médiateur entre les parties. S'ils en viennent aux armes, donner de faibles appuis au parti le plus faible, pour faire durer le conflit et les user, ainsi que pour ne pas susciter chez eux la crainte que vous voulez les opprimer et vous en rendre maître. Si l'on agit adroitement de la sorte, on parviendra toujours à la fin que l'on s'est fixée. Comme je l'ai dit ailleurs et à un autre propos, la ville de Pistoia passa de cette manière sous l'autorité de Florence[1]. Comme elle était divisée et que les Florentins soutenaient tantôt un parti, tantôt un autre, sans accabler ni l'un ni l'autre, ils réduisirent la cité à un tel point que, lassée de ses désordres, elle se mit spontanément entre les mains de Florence[2]. Sienne n'a pas changé de régime malgré l'intervention des Florentins, sauf quand leurs interventions ont été discrètes et peu nombreuses. Car, quand elles ont été nombreuses et fortes, elles ont provoqué l'union de cette cité en faveur du régime en place. J'ajouterai un autre exemple à ceux que je viens de donner. Filippo Visconti, duc de Milan, fit plusieurs fois la guerre aux Florentins[3], en se fondant sur leur désunion et il fut toujours perdant. Il fut ainsi contraint de dire, en se lamentant de ses entreprises, que les folies des Florentins lui avaient fait dépenser inutilement deux millions d'or. Comme je l'ai dit ci-dessus, les habitants de Véiès et les Étrusques se trompèrent donc sur ce point et furent vaincus par les Romains en un seul combat. Dans l'avenir chacun se trompera de la même façon s'il pense pouvoir dominer un peuple pour cette même raison.

XXVI

Les injures et les insultes attirent la haine contre ceux qui s'en servent, sans aucune utilité pour eux

Je crois qu'il est de la plus grande sagesse de s'abstenir, soit de menacer, soit d'injurier quelqu'un en paroles. Car l'une et l'autre atti-

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XX ; *Discours*, livre II, chap. XXI ; *Des affaires de Pistoia*.
2. En avril 1306.
3. En 1428, 1430, 1436, 1440 et 1446.

tudes n'enlèvent aucune force à l'ennemi ; mais l'une le rend plus prudent et l'autre suscite chez lui une plus grande haine et le pousse à penser à vous attaquer de toutes ses forces. On voit cela à l'exemple des habitants de Véiès, dont on a parlé au chapitre ci-dessus. À l'injure de la guerre ils ajoutèrent contre les Romains l'insulte de leurs propos. Tous les sages capitaines doivent interdire cela à leurs soldats. Ce sont, en effet, des choses qui enflamment l'ennemi et le poussent à se venger et qui ne l'empêchent en rien, comme on l'a dit, d'attaquer. De sorte que ce sont autant d'armes qui se retournent contre vous. Un exemple remarquable de ce fait eut lieu en Asie, où Gabade, capitaine des Perses, assiégeant depuis longtemps Abide, lassé par la longueur du siège, décida de s'en aller[1]. Alors qu'il levait déjà le camp, les habitants de la ville, venus en masse sur les murs et fiers de leur victoire, multiplièrent les injures, en vitupérant l'ennemi et en l'accusant de lâcheté et de poltronnerie. Aussi Gabade, irrité, changea-t-il d'avis et, reprenant le siège, fut si indigné par les injures reçues qu'il prit la ville en quelques jours et la mit à sac. La même chose arriva aux habitants de Véiès. Non contents, comme on l'a dit, de faire la guerre aux Romains, ils les injurièrent en paroles. Se rendant jusqu'aux palissades de leur camp pour leur dire des insultes, ils les irritèrent plus par leurs paroles que par leurs armes. Les soldats, qui combattaient auparavant à contrecœur, contraignirent les consuls à engager la bataille. De sorte que les habitants de Véiès subirent, comme les précédents, le châtiment de leur arrogance[2]. Les bons capitaines et gouvernants d'une république doivent prendre tous les remèdes opportuns pour que ces injures et ces insultes n'aient cours, dans leur ville et leur armée, ni parmi eux ni contre l'ennemi. Employées contre l'ennemi, il en résulte les inconvénients décrits ci-dessus. Employées entre eux, le résultat sera pire, si l'on n'y remédie pas, comme l'ont toujours fait les hommes sages. Laissées à Capoue, les légions romaines conspirèrent contre les Capouans, comme on le dira le moment venu[3]. De cette conjuration naquit une sédition, qui fut calmée par Valérius Corvinus[4]. Parmi les articles de l'accord qui fut conclu, on ordonna des peines très sévères pour ceux qui auraient reproché une telle sédition à ces soldats. Lors de la guerre contre Hannibal, Tiberius Gracchus fut nommé capitaine d'un certain nombre d'esclaves, que les Romains avaient dû armer du fait du manque de soldats[5]. Parmi les premières mesures qu'il prit, il ordonna d'appliquer la peine capitale à quiconque reprocherait sa servitude à l'un d'entre eux. Comme on l'a dit ci-dessus, les Romains jugè-

1. Procope, *Guerre des Perses*, I, 7, 12-29.
2. Cf. Tite-Live, II, 45.
3. Cf. ci-dessous, livre III, chap. VI.
4. En 342 av. J.-C.
5. Cf. Tite-Live, XXII, 57.

rent qu'il était dangereux d'injurier les hommes et de leur reprocher une honte quelconque. Car il n'est rien qui enflamme davantage les cœurs et crée de plus grand ressentiment que de se voir dire à tort ou en plaisantant : « *Nam facetiae asperae, quando nimium ex vero traxere, acrem sui memoriam relinquunt*[1]. »

XXVII

Les princes et les républiques sages doivent se contenter de vaincre. Lorsqu'on ne s'en contente pas, on perd le plus souvent

Employer des paroles injurieuses à l'égard de l'ennemi procède le plus souvent d'une insolence qui vous procure ou la victoire, ou le faux espoir d'une victoire. Celui-ci provoque l'erreur des hommes, non seulement en paroles, mais dans leurs actions. Car cet espoir, qui pénètre le cœur des hommes, leur fait passer les bornes et manquer le plus souvent l'occasion d'avoir un bien assuré, en espérant obtenir un mieux incertain. C'est là un sujet qui mérite considération, car les hommes s'y trompent souvent, et à leur détriment. Aussi me semble-t-il opportun d'en traiter en détail avec des exemples anciens et modernes, le raisonnement étant insuffisant à ce propos. Après avoir vaincu les Romains à Cannes, Hannibal envoya des ambassadeurs à Carthage pour annoncer sa victoire et demander un appui[2]. On discuta au sénat de ce que l'on devait faire. Un citoyen carthaginois, âgé et avisé, du nom de Hannon, fut d'avis que l'on se servît sagement de la victoire en faisant la paix avec les Romains, car on pouvait l'obtenir à d'honnêtes conditions, puisqu'on avait vaincu ; que l'on n'attendît pas de le faire après une défaite. L'intention des Carthaginois devait être, en effet, de montrer aux Romains qu'ils étaient capables de les combattre. Ayant obtenu la victoire sur eux, il ne fallait pas risquer de la perdre dans l'espoir d'un plus grand triomphe. Cet avis ne fut pas retenu, mais le sénat carthaginois le jugea sage, lorsque l'occasion fut manquée. Alexandre le Grand ayant déjà occupé tout l'Orient, la République de Tyr, alors fort noble et puissante, parce qu'elle était installée sur l'eau comme Venise, perçut la grandeur d'Alexandre. Elle lui envoya des ambassadeurs pour lui dire qu'elle voulait être de ses bons serviteurs et lui reconnaître l'obéissance qu'il souhaiterait ; mais

1. « Car les plaisanteries cruelles, même si elles sont très lointaines de la vérité, laissent un souvenir amer » (Tacite, *Annales*, XV, 68).
2. Tite-Live, XXIII, 11-3.

qu'elle ne l'accepterait, ni lui ni ses troupes, sur son territoire. Irrité qu'une cité voulût lui fermer des portes que le monde entier lui avait ouvertes, Alexandre les renvoya et, refusant leurs conditions, alla les assiéger. La ville était sur l'eau, bien pourvue de vivres et d'autres munitions nécessaires à sa défense. Ainsi Alexandre s'aperçut-il au bout de quatre mois que cette cité ôtait à sa gloire le temps que ne lui avait ôté aucune autre conquête. Il décida de tenter un accord et de leur concéder ce qu'ils lui avaient demandé. Mais les habitants de Tyr, enorgueillis, non seulement refusèrent d'accepter cet accord, mais encore tuèrent ceux qui venaient en discuter. Offensé, Alexandre s'engagea si énergiquement dans le siège qu'il prit la ville, la détruisit, tua et réduisit ses habitants en esclavage.

Une armée espagnole entra en 1512 sur le territoire florentin pour faire rentrer les Médicis à Florence et obtenir une rançon. Elle était conduite par des citoyens florentins, qui lui avaient fait espérer qu'ils prendraient les armes en sa faveur aussitôt qu'elle serait sur le territoire de la cité. Ayant pénétré dans la plaine, comme personne ne se montrait, manquant de vivres, les Espagnols tentèrent d'obtenir un accord. Enorgueilli, le peuple de Florence ne l'accepta pas. Il en résulta aussitôt la perte de Prato et la ruine du régime.

Attaqués par des forces plus puissantes, les princes ne peuvent commettre de plus grande erreur que de refuser un accord, surtout s'il leur est proposé. Car il ne sera jamais si défavorable qu'il ne s'y trouve quelque part un avantage pour celui qui l'accepte et une part de victoire. Ainsi devait-il suffire au peuple de Tyr qu'Alexandre acceptât les conditions qu'il avait d'abord refusées. Car leur victoire était grande, alors qu'ils avaient, les armes à la main, fait condescendre un tel homme à leurs désirs. Comme c'était pour lui une grande victoire, il devait suffire au peuple florentin que l'armée espagnole cédât à certains de ses désirs et ne satisfît pas à tous. Car l'intention de cette armée était de changer le régime de Florence, de l'arracher à la domination de la France et d'en tirer de l'argent. Si, de ces trois choses, elle en avait obtenu deux, et qu'il en soit restée une au peuple, c'est-à-dire la conservation de son régime, chacun y aurait trouvé quelque honneur et satisfaction. A condition de subsister, le peuple ne devait pas se soucier des deux autres choses. Quand bien même il aurait envisagé comme presque certaine une victoire plus haute, il n'aurait pas dû se soumettre au bon vouloir de la fortune, car il jouait ainsi sa dernière carte : aucun homme sage ne le fait s'il n'y est pas contraint. Parti d'Italie après seize années de gloire, Hannibal avait été rappelé par les Carthaginois au secours de sa patrie. Il trouva Asdrubal et Syphax vaincus, le royaume de Numidie perdu et Carthage réduite à ses murailles. Elle n'avait plus d'autre secours que lui et son armée.

Comprenant que c'était la dernière carte de sa patrie, il ne voulut

pas la risquer sans tenter toutes les autres solutions. Il n'eut pas de honte à demander la paix, pensant que sa patrie n'avait de remède qu'en celle-ci, et non dans la guerre. La paix lui ayant été refusée, il ne voulut pas refuser de combattre, au risque de perdre. Il pensait pouvoir vaincre, ou perdre glorieusement en étant vaincu. Si Hannibal, capitaine si vaillant et qui conservait toute son armée, chercha la paix plutôt que le combat, lorsqu'il vit qu'en perdant sa patrie serait asservie, que doit faire un homme moins valeureux et moins expérimenté que lui ? Mais les hommes commettent l'erreur de ne pas limiter leurs espérances. Se fondant sur elles et ne les limitant pas, ils s'effondrent.

XXVIII

Combien il est dangereux pour une république ou un prince de ne pas venger une injure faite à la communauté ou à un particulier

Ce que procure l'indignation, on le voit aisément à ce qui arriva aux Romains quand ils envoyèrent les trois Fabius en ambassadeurs auprès des Gaulois qui étaient venus attaquer l'Étrurie et particulièrement Chiusi[1]. Le peuple de Chiusi ayant appelé Rome à l'aide, les Romains envoyèrent des ambassadeurs aux Gaulois, chargés de leur faire savoir au nom du peuple romain qu'ils devaient s'abstenir de combattre les Étrusques. Ces ambassadeurs, parvenus sur place, étaient plus prompts à agir qu'à discourir. Gaulois et Étrusques en venant aux mains, ils se mirent à combattre les premiers. Les ayant reconnus, les Gaulois tournèrent contre les Romains toute la colère qu'ils avaient contre les Étrusques. Cette colère grandit, parce que, s'étant plaints par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs auprès du peuple romain d'une telle injure et ayant demandé qu'en réparation on leur remît les Fabius, ceux-ci, non seulement ne leur furent pas remis, mais furent nommés tribuns à pouvoir consulaire lors des comices. Voyant honorés des hommes qui auraient dû être punis, les Gaulois pensèrent que tout cela était accompli pour leur plus grande honte et leur ignominie. Enflammés d'indignation et de colère, ils vinrent attaquer Rome et la prirent, à l'exception du Capitole. Les Romains durent leur ruine au seul fait qu'ils n'avaient pas observé la justice. Car, ayant péché contre le droit des gens et devant être châtiés, leurs ambassadeurs furent honorés. Il faut donc considérer que chaque république et chaque prince doivent prendre garde à ne pas

1. Tite-Live, V, 35-37.

commettre de telles injures, non seulement contre une communauté, mais contre un particulier. S'il est gravement offensé par la collectivité ou par un particulier et s'il n'est pas vengé selon son attente, un homme qui vit dans une république cherche à se venger, fût-ce au risque de sa patrie. S'il vit sous un prince et a un cœur généreux, il ne s'apaise pas tant qu'il ne s'est pas vengé de lui, même s'il y voit son malheur.

Pour vérifier ce fait, il n'est pas de plus beau ni de plus véridique exemple que celui de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre. Il avait à sa cour Pausanias, un jeune homme noble et beau. Attale, l'un des proches de Philippe, en tomba amoureux. Lui ayant souvent demandé de lui céder et le trouvant rétif à de telles choses, il décida d'obtenir par la ruse et par la force ce qu'il se voyait incapable d'obtenir d'une autre manière. Ayant donné un banquet solennel, où vinrent Pausanias et d'autres seigneurs, après que chacun eut été comblé de mets et de vins, il fit enlever Pausanias. Par la contrainte, non seulement il assouvit sa luxure, mais il poussa l'ignominie jusqu'à le faire violer par plusieurs autres personnes. Pausanias se plaignit à plusieurs reprises de cet outrage auprès de Philippe. Celui-ci, après lui avoir fait espérer un moment qu'il le vengerait, ne se contenta pas de ne pas le faire, mais nomma Attale à la tête d'une province de la Grèce. Aussi Pausanias, voyant son ennemi honoré et non pas châtié, tourna toute sa colère, non pas contre celui qui l'avait outragé, mais contre Philippe qui ne l'avait pas vengé. Un matin de fête, lors des noces de la fille de Philippe, qu'il avait mariée à Alexandre, roi d'Épire, comme Philippe allait au temple célébrer ce mariage au milieu de ces deux Alexandre, son gendre et son fils, Pausanias l'assassina. Cet exemple est très semblable à celui des Romains et digne d'attention pour tout homme qui gouverne. Jamais on ne doit avoir si peu d'estime pour un homme au point de croire qu'en accumulant les outrages l'outragé ne pense pas à se venger à ses risques et périls.

XXIX

La fortune aveugle l'esprit des hommes quand elle refuse qu'ils s'opposent à ses desseins

Si l'on observe attentivement la façon dont procèdent les affaires des hommes, on verra souvent apparaître des choses et advenir des événements, dont le ciel a totalement refusé qu'on pût les prévoir. Ce que je viens de dire eut lieu à Rome, où il y avait tant de valeur, de religion et d'ordre. Aussi n'est-il pas étonnant que cela puisse arriver

plus souvent dans une cité ou un pays qui sont dépourvus des vertus nommées ci-dessus. Comme, pour démontrer la puissance exercée par le ciel sur les choses humaines, ce point est très remarquable, Tite-Live le démontre amplement et en des termes très efficaces[1]. Il dit que, le ciel désirant que les Romains connussent exprès sa puissance, il fit d'abord se tromper les Fabius, qui se rendirent en ambassade auprès des Gaulois, et il les poussa par leurs actions à faire la guerre à Rome. Puis il fit en sorte que, pour arrêter la guerre, on ne fît rien à Rome qui fût digne du peuple romain. Il avait fait d'abord en sorte que Camille, qui pouvait être le seul remède contre un tel malheur, fût envoyé en exil à Ardée. Puis, les Gaulois marchant sur Rome, ceux qui, pour remédier à l'assaut des Volsques et d'autres de leurs proches ennemis, avaient souvent nommé un dictateur, ne le firent pas à l'approche des Gaulois. Quant à lever des soldats, ils le firent faiblement et sans diligence. Ils furent si lents à prendre les armes qu'ils furent difficilement en mesure de rencontrer les Gaulois sur les bords de l'Allia, à dix milles de Rome[2]. Les tribuns installèrent là leur camp, sans leur habituelle diligence. D'abord ils n'examinèrent pas les lieux, ne s'entourèrent ni d'un fossé ni d'une palissade et ne recoururent à aucun moyen ni humain ni divin. Pour préparer la bataille, ils prirent de rares et faibles dispositions, de sorte que ni les soldats ni les chefs n'accomplirent des actions dignes de la discipline romaine. On combattit ensuite sans effusion de sang. Car ils s'enfuirent avant même d'être attaqués ; la plupart s'en allèrent à Véiès ; les autres se retirèrent à Rome et, sans retourner chez eux, s'en allèrent au Capitole. Toutefois, pour défendre ce lieu, ils prirent quelques mesures bien ordonnées. Car ils ne s'encombrèrent pas de gens inutiles ; ils y mirent tout le blé possible pour soutenir un siège. De la foule inutile des vieillards, des femmes et des enfants, la plupart s'enfuirent dans les cités voisines et le reste demeura à Rome à la merci des Gaulois. De sorte que, quiconque aurait connu les actions du peuple romain tant d'années auparavant et vu cette époque n'aurait en rien pu croire que c'était là le même peuple. Ayant décrit tous les désordres susdits, Tite-Live conclut en ces termes : « *Adeo obcaecat animos fortuna, cum vim suam ingruentem refringi non vult*[3]. » Rien n'est plus vrai que cette conclusion. Les hommes qui vivent donc d'ordinaire dans de grandes adversités ou prospérités méritent moins de blâmes, ou moins de louanges. Car on les verra le plus souvent poussés à la ruine ou à la grandeur par une grande facilité que leur accorde le ciel, en leur donnant ou leur ôtant l'occasion de pouvoir agir vaillamment.

1. Tite-Live, V, 35-37 et 48-55.
2. En 390 av. J.-C.
3. « La fortune aveugle à ce point les esprits, quand elle ne veut pas que soit brisée la force de son cours » (Tite-Live, V, 37, 1).

La fortune fait ainsi. Lorsqu'elle veut le conduire à de grandes choses, elle choisit un homme assez intelligent et valeureux pour qu'il discerne les occasions qu'elle lui offre. De même, quand elle veut susciter de grandes choses, elle y place des hommes pour y aider. Si quelqu'un s'y oppose, ou bien elle le tue, ou bien elle le prive des moyens de réussir. On voit très bien à ce texte comment la fortune, pour élever Rome et la conduire à la grandeur qu'elle atteignit, jugea nécessaire de la punir (comme nous le montrerons longuement au début de notre prochain livre), mais ne voulut pas totalement l'abattre. Aussi voit-on qu'elle fit exiler, et non exécuter Camille ; qu'elle fit prendre Rome, et non le Capitole ; qu'elle ordonna que les Romains ne trouvassent rien de bon pour protéger Rome ; qu'enfin, pour défendre le Capitole, les Romains prirent quelques bonnes mesures. Pour que Rome fût prise, elle fit en sorte que la plupart des soldats vaincus à Allia s'en allassent à Véiès. Elle supprima ainsi tous les moyens pouvant défendre Rome. En procédant ainsi, elle prépara tout ce qu'il fallait pour le salut de la cité. Elle conduisit une armée romaine tout entière à Véiès, et Camille à Ardée, afin de pouvoir créer une forte tête de pont sous les ordres d'un capitaine qui ne supportait pas l'ignominie d'une défaite et jouissait d'une pleine réputation pour sauver sa patrie. On pourrait ajouter quelques exemples modernes pour confirmer les choses dites ci-dessus. Mais, comme ces dernières peuvent satisfaire chacun, je ne pense pas qu'ils soient nécessaires, et je m'en tiendrai là. J'affirme cependant à nouveau qu'il est très vrai, comme on le voit à travers tous les témoignages de l'histoire, que les hommes peuvent aider la fortune, et non s'y opposer ; ils peuvent ourdir ses fils et non les rompre. Cependant ils ne doivent jamais se laisser aller. Car, ne connaissant pas les intentions de la fortune, et celle-ci procédant par des voies détournées et obscures, on doit toujours espérer et, espérant, ne pas se relâcher, quels que soient les hasards ou les tourments où l'on se trouve.

XXX

Les républiques et les princes véritablement puissants n'achètent pas d'alliances avec de l'argent, mais par leur vaillance et la réputation de leur force

Les Romains étaient assiégés au Capitole. Bien qu'ils eussent attendu le secours de Véiès et de Camille, contraints par la faim, ils tombèrent d'accord avec les Gaulois de se racheter moyennant une certaine quantité d'or. Comme on pesait déjà l'or fixé par cette conven-

tion, Camille survint avec son armée. La fortune, dit l'écrivain, fit en sorte « *ut Romani auro redempti non viverent*[1] ». Ce fait est digne de remarque sur ce point, mais aussi quant au déroulement des actions de la République. Où l'on voit que jamais les Romains n'acquirent de territoire à prix d'or, que jamais ils ne firent de paix à prix d'or, mais toujours grâce à la puissance de leurs armes. Ce qui n'est jamais arrivé, je crois, à une autre république. Parmi les autres signes de la puissance d'un État, il y a la façon dont il vit avec ses voisins. Quand il se comporte de façon que ceux-ci, pour être ses alliés, soient ses tributaires, c'est là un signe que c'est un État puissant. Mais lorsque ses voisins, bien qu'inférieurs, tirent de lui de l'argent, c'est un signe évident de sa faiblesse.

Qu'on lise donc toute l'histoire de Rome. On verra que les habitants de Massilia, les Éduens, les habitants de Rhodes, Hiéron de Syracuse, les rois Eumène et Massinissa, qui étaient tous proches des frontières de l'empire romain, pour obtenir son amitié, contribuaient à ses dépenses et à ses besoins, ne cherchant d'autre récompense en retour que sa protection. On observera le contraire chez les États faibles. Et l'on commencera par notre État de Florence qui, dans le passé, au temps de sa plus grande réputation, payait des pensions aux plus petits seigneurs de Romagne, et qui en donnait aussi à Pérouse, à Città di Castello, et à tous ses autres voisins. Si cette cité avait été armée et forte, il en serait allé tout différemment. Car, pour avoir sa protection, nombre d'États lui auraient donné de l'argent et ils auraient cherché, non pas à vendre leur amitié, mais à acheter celle de Florence. Les Florentins ne sont pas les seuls à avoir vécu aussi lâchement. C'est le cas des Vénitiens et du roi de France. Possédant un royaume très puissant, il est néanmoins tributaire des Suisses et du roi d'Angleterre. Ceci provient du fait qu'il a désarmé son peuple, et que le roi et les États susnommés ont dû piller leurs sujets et fuir un péril plus imaginé que véritable, plutôt que de s'assurer une éternelle quiétude. Cette erreur, si elle apporte un certain temps quelque repos, est cause au long terme de contraintes, de dommages et de ruines irrémédiables. Il serait trop long de raconter combien les Florentins et les Vénitiens ont acheté de villes. On a vu ensuite le désordre qui en a découlé, et comment ce que l'on achète avec de l'or, on ne sait pas le défendre avec le fer. Les Romains observèrent cette conduite généreuse et cette façon de vivre, tant qu'ils vécurent en liberté. Après qu'ils furent passés sous l'autorité des empereurs et que ceux-ci commencèrent à devenir mauvais et à préférer l'ombre au soleil, ils commencèrent eux aussi à se racheter tantôt des Parthes, tantôt des Germains, tantôt d'autres peuples voisins. Ce fut le début de la ruine d'un si grand empire.

1. « Afin que les Romains ne vivent pas rachetés par de l'or » (Tite-Live, V, 49, 1).

De tels inconvénients proviennent de ce que l'on a désarmé le peuple. D'où il résulte un plus grand : plus l'ennemi s'approche, plus il vous trouve faible. Car celui qui vit comme il a été dit plus haut traite mal les sujets qui vivent à l'intérieur de l'État et bien ceux qui sont proches des frontières, pour avoir des hommes disposés à tenir l'ennemi à distance. Il en découle que, pour le tenir davantage à distance, il donne des subsides aux seigneurs et aux peuples qui sont proches de ses frontières. Et il découle de cela que les États de cette espèce résistent un peu sur leurs frontières, mais, lorsque l'ennemi les a franchies, ils n'ont plus aucun remède. Et ils ne voient pas que leur façon de procéder est contraire à tous les bons principes. Car on doit tenir armés le cœur et les parties vitales d'un corps et non pas ses extrémités. On peut vivre, en effet, sans ces dernières, alors que, si le cœur est frappé, on meurt. Les États en question ont un cœur désarmé et les mains et les pieds armés.

Ce qu'a produit ce genre de désordres à Florence, on l'a vu et on le voit chaque jour. Aussitôt qu'une armée franchit ses frontières et s'approche de son cœur, elle ne trouve aucun remède. On en a vu, il y a quelques années, une autre preuve avec les Vénitiens. Si leur ville n'était pas entourée d'eau, on aurait assisté à sa fin. On ne fait pas aussi souvent cette expérience avec la France, car c'est un si grand royaume qu'il a peu d'ennemis qui lui soient supérieurs. Néanmoins, quand les Anglais l'attaquèrent en 1513, tout le pays trembla de peur[1]. Le roi lui-même et tout le monde pensaient qu'une seule défaite pourrait lui faire perdre son royaume et son pouvoir. C'est le contraire qui se passait avec les Romains. Car, plus l'ennemi s'approchait de Rome, plus elle avait de forces pour résister. On le vit lors de la venue d'Hannibal en Italie. Après trois défaites[2] et la mort de tant de capitaines et de soldats, non seulement les Romains purent contenir l'ennemi, mais gagner la guerre. Tout cela provint de ce qu'ils avaient bien armé le cœur et tenu moins compte des extrémités. Car le fondement de leur puissance était le peuple de Rome, les cités latines qui leur étaient associées, les autres villes d'Italie qui étaient leurs alliées, et leurs colonies. Ils en tiraient tant de soldats qu'ils furent avec eux capables de combattre et d'occuper le monde entier. Que cela soit vrai, on le voit à la question que posa le Carthaginois Hannon aux ambassadeurs d'Hannibal après sa victoire de Cannes. Comme ils avaient glorifié ses actions, Hannon leur demanda si quelque représentant du peuple romain était venu faire des offres de paix, ou si quelque ville latine ou quelque colonie s'étaient révoltées contre Rome. A leur réponse néga-

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XXI.
2. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XII.

tive sur l'un et l'autre points, Hannon répliqua : « La guerre en est au même stade qu'avant[1]. »

On voit donc, à ce qui vient d'être dit et à ce que nous avons dit plusieurs fois ailleurs, quelle différence il y a entre la façon de procéder des républiques actuelles et celle des Anciens. C'est pourquoi aussi l'on voit chaque jour des défaites miraculeuses et de miraculeuses conquêtes[2]. Car, là où les hommes sont peu valeureux, la fortune montre clairement sa puissance. Comme elle est changeante, les républiques et les États changent souvent. Ils changeront toujours, jusqu'au jour où apparaîtra un homme assez fervent de l'antiquité pour dominer la fortune, de sorte qu'elle n'ait plus l'occasion de montrer sa puissance à chaque mouvement du soleil.

XXXI

Combien il est dangereux de faire confiance aux exilés

Il ne me semble pas hors de propos de parler dans ces *Discours* du grave danger qu'il y a à faire confiance à ceux qui sont chassés de leur patrie. Ce sont, en effet, des situations qui se présentent chaque jour à ceux qui gouvernent. On peut le montrer par un exemple mémorable donné par Tite-Live dans son *Histoire*, bien qu'il soit hors de son propos[3]. Lorsque Alexandre le Grand passa avec son armée en Asie, Alexandre d'Épire, son beau-frère et oncle, vint avec des troupes en Italie à l'appel des exilés de Lucanie, qui lui firent espérer qu'il pourrait occuper toute cette région grâce à leur appui. Alors qu'il était venu en Italie confiant en leur parole et en leurs espoirs, ils l'assassinèrent, parce que leurs concitoyens leur avaient dit qu'ils rentreraient dans leur patrie s'ils le tuaient. On doit donc considérer combien sont vaines la parole et les promesses de ceux qui sont privés de patrie. Quant à leur parole, on doit penser que, toutes les fois qu'ils pourront, par d'autres moyens que les vôtres, rentrer dans leur patrie, ils vous lâcheront et se rapprocheront des autres, quelques promesses qu'ils vous aient faites. Quant aux vaines promesses et aux espoirs qu'ils vous donnent, ils ont tant envie de rentrer chez eux qu'ils croient naturellement bien des choses fausses et en ajoutent beaucoup d'autres à dessein. Ainsi, entre ce qu'ils croient et ce qu'ils disent, ils vous emplissent d'espoir, au

1. Tite-Live, XXIII, 13, 2.
2. Allusion claire aux guerres d'Italie et aux bouleversements qu'elles entraînèrent dans la péninsule.
3. Cf. Tite-Live, VIII, 3, 17 et 24.

point que, vous fondant sur tout cela, ou bien vous faites des dépenses inutiles, ou bien vous vous lancez dans une entreprise qui est votre ruine.

Je n'en veux pour exemples que celui d'Alexandre à peine cité et celui de l'Athénien Thémistocle. Déclaré rebelle, celui-ci se rendit en Asie auprès de Darius. Il lui fit tant de promesses, s'il voulait attaquer la Grèce, que Darius décida de se lancer dans l'entreprise. Ne pouvant tenir sa promesse, soit honte, soit crainte d'être supplicié, il s'empoisonna. Si Thémistocle, homme d'exception, commit cette erreur, on peut penser combien se trompent davantage ceux qui, moins valeureux, se laisseront entraîner par leurs envies et leurs passions. Un prince doit donc être circonspect quant aux entreprises à engager sur le rapport d'un exilé. Le plus souvent, en effet, il n'en retire que honte et dommages. Parce qu'on réussit rarement à prendre des villes par la ruse ou des intelligences qu'on y entretient, il ne me semble pas hors de propos d'en parler au chapitre suivant, en disant de surcroît les moyens qu'employèrent les Romains pour conquérir des villes.

XXXII

De quelles manières les Romains s'emparaient des villes

Tout occupés qu'ils étaient à faire la guerre, les Romains la firent toujours à leur profit quant aux dépenses et à tout ce que l'on en attend. Il découle de cela qu'ils se gardèrent bien de prendre des villes en les assiégeant. Car ils jugeaient cette manière de faire si coûteuse et incommode qu'elle dépassait de loin le profit que l'on pouvait tirer de la conquête. Aussi pensaient-ils qu'il était préférable et plus utile de prendre les villes par tout autre moyen que le siège. Durant tant de guerres et d'années, il y a donc peu d'exemples de sièges qu'ils aient faits. Les moyens qu'ils employaient pour conquérir les villes étaient l'assaut ou la reddition. L'assaut était donné soit par la force et l'usage de la violence, soit par la force mêlée à la ruse. L'usage de la violence avait lieu lors d'une assaut, sans abattre les murailles : c'est ce qu'ils appelaient *« aggredi urbem corona »*, parce qu'ils enveloppaient la ville avec toute l'armée et l'attaquaient de tous les côtés. Souvent il leur est arrivé ainsi de prendre une ville en un seul assaut, même si elle était très importante, comme lorsque Scipion prit Carthagène en Espagne[1]. Lorsque cet assaut ne suffisait pas, ils se résolvaient à

1. En 210 av. J.-C. (Tite Live, XXVI, 42-46). Cf. aussi ci-dessous, *L'Art de la guerre*, livre VII.

rompre les murailles avec des béliers et d'autres machines de guerre, ou bien ils creusaient une galerie et entraient par là dans la ville : c'est ainsi qu'ils prirent Véiès. Ou bien, pour monter au niveau de ceux qui défendaient les murailles, ils faisaient des tours de bois ou construisaient des levées de terre qu'ils appuyaient à l'extérieur, pour atteindre l'ennemi à la hauteur des murs. Ceux qui défendaient la ville contre l'assaut étant, dans le premier cas, attaqués de partout, supportaient soudain davantage de périls et avaient des remèdes plus qu'incertains. Dans l'obligation, en effet, d'avoir beaucoup de défenseurs en tout lieu, ils n'en avaient pas assez pour faire front de partout et se donner la relève. S'ils parvenaient à le faire, tous n'avaient pas un égal courage pour résister. Si le combat penchait quelque part en leur défaveur, tous étaient perdus. Aussi arriva-t-il, comme je l'ai dit, que cette manière de faire fût souvent heureuse. Quand cela ne réussissait pas dès l'abord, les Romains ne le prolongeaient pas longtemps, car c'était une manière de faire dangereuse pour l'armée. En effet, celle-ci devant s'étirer sur ce grand espace, elle était trop faible pour résister à une sortie éventuelle des assiégés ; les soldats étaient également en désordre et se fatiguaient rapidement. Ils ne tentaient donc cette manœuvre qu'une seule fois et par surprise. Contre la destruction des murailles, les assiégés se défendaient, comme aujourd'hui, par des protections. Pour résister aux galeries, ils faisaient une contre-galerie et s'opposaient ainsi à l'ennemi avec leurs armes et d'autres engins. Entre autres procédés, ils remplissaient de poix des tonneaux auxquels ils mettaient le feu, et les plaçaient dans la galerie. Fumée et puanteur empêchaient l'ennemi d'y entrer. S'ils étaient attaqués par des tours, ils s'efforçaient de les détruire par le feu. Quant aux levées de terre, ils pratiquaient une ouverture au pied de la muraille, là où s'appuyait la levée, en tirant à l'intérieur la terre que ceux de l'extérieur accumulaient. Ainsi, comme les uns ajoutaient de la terre au-dehors et qu'elle était enlevée de l'intérieur, la levée ne montait pas. Ces façons d'attaquer ne peuvent être longuement tentées. Il faut, ou lever le camp, ou chercher à vaincre par d'autres moyens. C'est ce que fit Scipion, quand, entré en Afrique, ayant attaqué Utique et ne réussissant pas à la prendre, il leva le camp et chercha à battre les armées carthaginoises. Ou bien il faut se décider à entreprendre un siège, comme le firent les Romains à Véiès, Capoue, Carthage, Jérusalem et d'autres villes dont ils s'emparèrent après un siège[1]. Quant à prendre des villes par la ruse, ce fut ce qui arriva à Paléopolis que les Romains prirent grâce à un accord avec les assiégés. Nombre de ces manières d'attaquer ont été tentées par les Romains et d'autres peuples, mais peu ont réussi. La raison en est que le moindre obstacle ruine les plans que l'on a faits et que des obstacles se présen-

1. Véiès en 406-396 ; Capoue en 212 ; Carthage en 146 ; Jérusalem en 63 av. J.-C.

tent aisément. Car la conjuration est découverte avant que l'on passe aux actes ; et ceci sans grandes difficultés, tant à cause du manque de parole de ceux avec qui l'on traite qu'à cause de la difficulté de la réaliser, dans la mesure où l'on doit se mettre d'accord avec des ennemis et des gens avec qui il ne vous est pas permis de parler, sinon de façon dissimulée. Si la conjuration n'est pas découverte quand on la prépare, mille difficultés surgissent néanmoins pour sa mise en œuvre. Si l'on intervient avant ou après le moment fixé, on gâte tout : que s'élève un bruit fortuit, comme celui des oies du Capitole, ou que l'on n'observe pas l'ordre convenu. La plus petite erreur, la moindre faute sont la ruine de l'entreprise. A quoi s'ajoutent les ténèbres de la nuit, qui effrayent ceux qui s'emploient à ces choses périlleuses. La plupart de ceux qu'on emploie à de telles entreprises, ne connaissant pas la configuration du pays ou des lieux où on les conduit, prennent peur et s'empêtrent à tout incident mineur et fortuit. Une ombre suffit à les mettre en fuite. Personne ne fut plus heureux dans ces ruses nocturnes qu'Aratus de Sicyone. Autant il était brave dans ce genre d'affaires, autant il était pusillanime lors des combats découverts et en plein jour. On peut penser que cela était dû plutôt à l'effet d'une puissance occulte qui était en lui qu'au succès que l'on peut normalement trouver dans cette sorte d'entreprises. Ces manières de faire sont donc souvent pratiquées ; peu sont menées à terme ; bien peu réussissent.

Quant à acquérir des villes par la reddition, celle-ci est volontaire ou forcée. La reddition volontaire provient de quelque nécessité extérieure, qui contraint la ville à se mettre sous votre protection, comme le fit Capoue avec les Romains ; ou bien elle procède du désir qu'a une cité d'être bien gouvernée : c'est le cas lorsqu'elle est séduite par le bon gouvernement qu'un prince exerce sur ceux qui se sont volontairement confiés à lui, comme le firent les habitants de Rhodes, de Massilia et d'autres cités semblables, qui se soumirent au peuple romain. Quant à la reddition forcée, elle provient soit d'un long siège, comme on l'a dit ci-dessus, soit de la pression continue d'incursions, de déprédations et d'autres mauvais traitements. Voulant y échapper, la ville se rend. De toutes les manières susdites, les Romains employèrent davantage cette dernière qu'aucune autre. Durant plus de quatre cent cinquante années, ils s'appliquèrent à épuiser leurs voisins par des incursions et des combats. Grâce à des accords, ils acquirent une grande réputation auprès d'eux, comme nous l'avons dit ailleurs[1]. Ils se fondèrent toujours sur cette façon de faire, bien qu'ils les aient toutes tentées. Les sièges sont longs et coûteux ; les attaques des villes sont douteuses et périlleuses ; les conjurations sont incertaines. Les Romains s'aperçurent que la défaite de l'armée ennemie leur faisait acquérir un royaume en un jour,

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. VI et IX.

alors que, pour prendre une ville obstinée à se défendre, ils perdaient des années.

XXXIII

Comment les Romains donnaient de larges pouvoirs aux chefs de leurs armées

J'estime qu'il faut considérer, à la lecture de Tite-Live, pour en faire profit, tous les moyens de procéder du sénat et du peuple romain. Parmi toutes les choses qui méritent considération, il faut observer quelle autorité ils conféraient à leurs consuls, dictateurs et autres chefs des armées, quand ils les envoyaient au-dehors. Cette autorité était très grande. Le sénat ne se réservait que le pouvoir de lancer de nouvelles guerres et de confirmer les traités de paix. Il confiait tout le reste au jugement et au pouvoir des consuls. Ayant, par exemple, décidé une guerre contre les Latins, le peuple et le sénat laissèrent tout le reste au jugement du consul, qui pouvait livrer bataille, ou non, assiéger telle ou telle cité, comme bon lui semblait. Ceci se vérifie à maints exemples et surtout à ce qui arriva lors d'une expédition contre les Étrusques. Le consul Fabius les vainquit près de Sutri et décida de franchir la forêt de Cimino avec l'armée et de se rendre en Étrurie. Non seulement il ne consulta pas le sénat, mais ne lui donna aucune nouvelle, bien qu'il eût porté la guerre dans un pays inconnu, incertain et dangereux. Ce fait est attesté par les décisions que le sénat prit contre cette initiative. Ayant appris la victoire de Fabius, craignant qu'il ne passât par les forêts étrusques, jugeant qu'il n'était pas bon de tenter cette guerre et de courir ce danger, il renvoya deux légats pour lui faire savoir qu'il ne devait pas passer en Étrurie. Ceux-ci arrivèrent alors qu'il y était déjà passé et qu'il avait remporté la victoire. De sorte qu'ils revinrent à Rome, non en empêcheurs de guerre, mais en ambassadeurs de la conquête et de la gloire obtenues. Quiconque observera attentivement cette conduite verra qu'elle fut sagement suivie. Car si le sénat avait voulu qu'un consul avançât pas à pas dans la guerre en suivant ses ordres, il l'aurait rendu plus lent et circonspect. Il lui aurait alors semblé que la gloire de la victoire n'était pas seulement la sienne, mais que le sénat y prenait part, à cause des avis qu'il aurait dû suivre. En outre, le sénat aurait été contraint de décider dans une matière où il n'était pas compétent. Bien qu'il y eût en son sein des experts dans l'art de la guerre, cependant, ne se trouvant pas sur place et ne connaissant pas les nombreux détails qu'il faut savoir pour bien décider, ils

auraient commis d'infinies erreurs. Aussi voulurent-ils que le consul agît de par lui-même et que la gloire lui revînt tout entière. Ils pensaient que la soif de gloire était un frein et une règle capables de le faire bien agir. J'ai d'autant plus volontiers insisté sur ce point que je vois que les républiques d'aujourd'hui, comme Florence ou Venise, entendent les choses différemment. Si leurs capitaines, provéditeurs ou commissaires aux armées doivent installer une pièce d'artillerie, elles veulent en être informées et décider elles-mêmes. Cette manière de faire mérite le même éloge que d'autres, qui ont conduit ces États aux extrémités où ils se trouvent présentement.

I

Si l'on veut qu'une religion ou une république vivent longtemps, il faut les ramener souvent à leurs origines

Il est très vrai que toutes les choses de ce monde ont un terme à leur existence. Mais elles suivent tout le cours que le ciel leur a généralement fixé, si elles ne mettent pas leur corps en désordre et le tiennent si bien réglé qu'il ne s'altère pas, ou si, quand il s'altère, c'est pour leur salut et non à leur détriment. Comme je parle des corps mixtes, telles les républiques et les religions, je dis que les altérations qui les ramènent à leurs origines servent à leur salut. Celles donc qui, grâce à leurs institutions, peuvent se rénover souvent, ou bien qui, par un accident quelconque étranger à leurs institutions, en viennent à le faire, sont mieux ordonnées et ont une existence plus longue.

La façon de les rénover consiste, comme on l'a dit, à les ramener à leurs origines. Car il faut que les origines des religions, des républiques et des monarchies aient en elles-mêmes quelque vertu, grâce à laquelle elles puissent retrouver leur réputation initiale et leur premier développement. Comme, avec le temps, cette vertu se corrompt, si rien n'intervient qui la ramène aux sources, elle tue nécessairement ce corps. Les médecins disent, en parlant du corps humain : « *Quod quotidie aggregatur aliquid, quod quandoque indiget curatione*[1]. » Ce retour aux origines, lorsqu'il s'agit des républiques, est réalisé soit par un accident extérieur, soit par une sage initiative intérieure. Quant au premier, on voit qu'il fallait que Rome fût prise par les Gaulois pour qu'elle renaquît, que, renaissant, elle reprît une nouvelle vie et une nouvelle vaillance et qu'elle observât à nouveau la religion et la justice, qui commençaient à perdre en elle de leur pureté. Ceci se comprend très bien

1. « Qu'il s'y accumule chaque jour quelque chose, qui a besoin, de temps en temps d'un remède » : principe de la médecine contemporaine, peut-être tiré d'une traduction d'Avicenne.

à la lecture de Tite-Live. Il montre qu'en faisant marcher l'armée contre les Gaulois et en créant des tribuns à pouvoir consulaire, les Romains n'observèrent aucun rite religieux. De même, non seulement ils ne punirent pas les trois Fabius, qui, contre le droit des gens, avaient combattu les Gaulois, mais encore ils les nommèrent tribuns[1]. On peut aisément supposer qu'ils commençaient à tenir moins compte des autres bonnes institutions créées par Romulus et d'autres sages princes, qu'il ne convenait et n'était nécessaire pour maintenir la liberté. Ce châtiment venu de l'extérieur eut donc lieu pour que l'on restaurât les institutions de la cité, pour que l'on montrât à ce peuple qu'il n'est pas seulement nécessaire de maintenir la religion et la justice, mais encore d'estimer les bons citoyens et tenir davantage compte de leur vaillance que des facilités dont ils pouvaient croire être privés par leurs actions. On voit que c'est exactement ce qui arriva. A peine Rome fut-elle reprise qu'ils rénovèrent toutes les règles de leur ancienne religion. Ils punirent les Fabius qui avaient combattu contre le droit des gens. Puis ils apprécièrent tant la valeur et la vertu de Camille, qu'oublieux de toute jalousie, le sénat et le reste des citoyens lui confièrent toute la charge de la République. Il est donc nécessaire, comme on l'a dit, que les hommes vivant sous quelque régime fassent leur propre examen, à l'occasion d'événements provenant de l'extérieur comme de l'intérieur. Quant à ces derniers, il faut que cela naisse ou provienne d'une loi qui refasse souvent les comptes des hommes vivant dans ledit corps, ou bien d'un homme vertueux qui, né parmi eux, obtienne par son exemple et ses actions valeureuses le même effet que la société.

Ce bonheur survient donc dans les républiques, soit grâce à un homme, soit grâce à une institution. Quant à cette dernière, les institutions qui ramenèrent la République romaine à ses origines furent les tribuns de la plèbe, les censeurs et toutes les autres dispositions qui s'opposaient à l'ambition et à la violence des hommes. Ces dispositions ont besoin d'être vivifiées par l'énergie d'un citoyen qui contribue courageusement à les faire exécuter contre la puissance de ceux qui les transgressent. Avant la venue des Gaulois à Rome, les dispositions les plus remarquables furent la mort des fils de Brutus, la mort des décemvirs, celle de Spurius Melius[2]. Après la prise de Rome, ce furent la mort de Manlius Capitolinus, du fils de Manlius Torquatus, les mesures prises par Papirius Cursor contre son maître de cavalerie Fabius, la mise en accusation des Scipions[3]. Chaque fois qu'advint l'un de ces événements remarquables et exceptionnels, il fut cause que l'on revint aux origines. Quand ils commencèrent à se faire plus rares, on laissa

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XXVIII.
2. Cf. Tite-Live, IV, 13-16.
3. Scipion l'Africain et son frère, accusés de s'être emparés du butin d'Antioche.

plus de place à la corruption des hommes, avec plus de dangers et de désordre. Car, entre l'une et l'autre de ces mesures, il ne devait pas se passer plus de dix années. Ce laps de temps étant passé, les hommes commencent à changer de comportement et à transgresser les lois. Si rien n'arrive qui leur rappelle les peines encourues et renouvelle la peur dans leur cœur, il apparaît alors tant de délinquants qu'on ne peut plus les punir sans danger. Ceux qui ont gouverné Florence de 1434 à 1494[1] disaient à ce propos qu'il était nécessaire de reprendre l'État en main tous les cinq ans et qu'autrement il était difficile de conserver le pouvoir. Reprendre l'État en main signifiait pour eux renouveler la terreur et la peur qu'ils avaient suscitées en s'en emparant. Car ils avaient alors frappé ceux qui, selon leur régime, avaient mal agi. Mais, comme le souvenir de ce châtiment s'éteint, les hommes osent tenter de nouvelles entreprises et médire. Aussi faut-il y remédier en ramenant le régime à ses origines. Ce retour des républiques vers leurs origines provient aussi de la simple vaillance d'un homme, sans qu'elle procède d'une loi qui pousse à une telle initiative. Ce sont cependant des actions si fameuses et exemplaires que les hommes vertueux désirent les imiter et que les méchants ont honte de s'y opposer. Ceux qui, à Rome particulièrement, obtinrent ces heureux effets, furent Horatius Coclès, Scevola, Fabricius, les deux Decius, Regulus Attilius et quelques autres. Par leurs actions exemplaires et valeureuses, ils obtinrent à Rome les mêmes effets que les lois et les institutions. Si les mesures susdites et ces cas exemplaires avaient eu lieu tous les dix ans dans cette cité, elle ne se serait jamais corrompue. Dès qu'ils commencèrent à se raréfier, la corruption commença à s'amplifier. Car, après Marcus Regulus, on ne vit plus aucun exemple semblable et, avant qu'apparussent les deux Catons, il y eut une telle distance entre le premier et les seconds, puis entre ces derniers, et ils furent si seuls, qu'ils ne purent rien faire de bon avec leurs bons exemples. Ce fut surtout le cas du dernier des Catons, qui, trouvant la cité largement corrompue, ne put faire avec son exemple que les citoyens devinssent meilleurs. Ceci suffit quant aux républiques.

Quant aux religions, on voit aussi que ces rénovations sont nécessaires, à l'exemple de la nôtre. Si elle n'avait pas été ramenée à ses origines par saint François et saint Dominique, elle se serait totalement éteinte. Car ceux-ci, par la pratique de la pauvreté et l'exemple de la vie du Christ, la ramenèrent dans le cœur des hommes, où elle s'était éteinte. Leurs nouvelles institutions furent si fortes que la licence des prélats et des chefs de l'Église ne la feraient pas s'effondrer. Vivant encore pauvrement ces ordres ont tant de crédit auprès du peuple grâce

1. Côme l'Ancien de Médicis, Pierre le Goutteux, Laurent et Pierre II. Mais c'est aux trois premiers que fait allusion Machiavel, le dernier ayant été chassé de Florence en 1494.

à la confession et à la prédication qu'ils lui font croire qu'il est mal de dire du mal du mal, qu'il est bien de vivre sous leur autorité et, si les hommes commettent des fautes, de laisser Dieu les châtier. Ils font ainsi tout le mal qu'ils peuvent, parce qu'ils ne craignent pas des punitions qu'ils ne voient ni ne croient. Un tel renouveau a donc maintenu et maintient cette religion.

Les royaumes aussi ont besoin de se renover et de ramener leurs lois à leurs origines. On voit quels bons effets obtient ce procédé dans le royaume de France, qui est davantage gouverné selon les lois et les institutions qu'aucun autre royaume[1]. Les parlements, et surtout celui de Paris, les maintiennent. Il les rénove chaque fois qu'il prend une mesure contre un prince du royaume et qu'il condamne les sentences royales. Il s'est conservé, parce qu'il réforme obstinément la noblesse. S'il la laissait impunie et si les fautes se multipliaient, il en résulterait sans aucun doute qu'elles devraient être corrigées au prix d'un grand désordre, ou que le royaume disparaîtrait.

On conclut donc qu'il n'y a rien de plus nécessaire dans une collectivité, que ce soit une religion, une monarchie ou une république, que de lui rendre la renommée qu'elle avait à ses origines, et de faire en sorte que ce soient les bonnes institutions ou les hommes vertueux qui obtiennent cet effet, et non une force étrangère. Car, bien que parfois ce recours soit un excellent remède, comme il arriva à Rome, il est si dangereux qu'il ne faut aucunement le désirer. Pour démontrer à chacun combien les actions des particuliers firent la grandeur de Rome et y obtinrent d'heureux effets, j'en viendrai au récit et à l'examen de celles-ci. À la fin de quoi se conclura ce troisième et dernier livre sur la *Première Décade* de Tite-Live. Bien que les actions des rois de Rome aient été grandes et notables, cependant, comme l'histoire les expose longuement, je les laisserai de côté. Je parlerai d'eux différemment, sauf pour certaines choses qu'ils ont accomplies dans leur intérêt. Je commencerai par le père de la liberté romaine, Brutus.

II

Qu'il est très sage de simuler un temps la folie

Jamais personne ne fut aussi sage, ni jugé tel dans une excellente action que ne le fut Lucius Junius Brutus, lorsqu'il fit semblant d'être fou. Tite-Live n'indique qu'une raison qui le poussa à une telle simula-

1. Cf. ci-dessus, *Portrait des choses de France*.

tion, qui fut celle de vivre plus tranquillement et de garder son patrimoine. Mais, si l'on considère sa manière de procéder, on peut croire qu'il simula également pour être moins surveillé et pouvoir ainsi attaquer plus aisément les rois et libérer sa patrie, dès que l'occasion se présenterait. Qu'il y ait pensé, on le voit d'abord, lorsqu'il interpréta l'oracle d'Apollon, qu'il fit semblant de tomber pour baiser la terre, laissant croire ainsi que les dieux étaient favorables à ses intentions. De même, quand plus tard, à la mort de Lucrèce, devant le père, le mari et les parents de celle-ci, il fut le premier à arracher le poignard de sa blessure et à faire jurer aux assistants qu'ils ne souffriraient jamais plus que quiconque régnât à Rome. Ceux qui sont mécontents d'un prince doivent s'inspirer de l'exemple de cet homme. Ils doivent d'abord mesurer et peser leurs forces et, s'ils sont assez puissants pour se découvrir et lui faire ouvertement la guerre, opter pour cette voie comme étant la moins périlleuse et la plus honorable. Mais, si leurs forces ne suffisent pas pour lui faire ouvertement la guerre, ils doivent s'efforcer de devenir à tout prix ses amis. Ils doivent, en effet, suivre toutes les voies nécessaires, en se pliant à ses désirs et en prenant plaisir à toutes les choses où ils le voient prendre ses plaisirs. Une telle familiarité vous assure d'abord la sécurité et, sans aucun péril, vous fait profiter avec lui de la bonne fortune du prince et vous donne toutes les opportunités pour le satisfaire. Il est vrai que certains prétendent qu'on ne devrait pas être trop proche du prince, de crainte d'être enseveli par sa ruine, ni trop éloigné, de crainte de ne pouvoir s'élever sur sa ruine. La voie moyenne serait la plus sûre, si on peut la suivre. Comme je crois que c'est impossible, il faut se déterminer pour l'une des deux manières susdites, c'est-à-dire s'éloigner ou se rapprocher du prince. Quiconque se comporte autrement et est un homme remarquable par ses qualités se trouve dans un continuel danger. Il ne suffit pas de dire : « Je ne me soucie de rien, je ne désire ni honneurs ni profits, je veux vivre tranquillement et sans souci ! », parce que de telles excuses ne sont ni entendues ni acceptées. Les hommes de qualité ne peuvent choisir de rester à l'écart, même s'ils le font sincèrement et sans aucun ambition, parce qu'on ne les croit pas. S'ils veulent rester à l'écart, les autres ne les laissent pas faire. Il faut donc, comme Brutus, jouer la folie. On le fait assez, en louant, parlant, faisant des choses contraires à son propre goût, pour complaire au prince. Après avoir parlé de la sagesse de cet homme dans ses actions destinées à restaurer la liberté romaine, nous parlerons maintenant de sa rigueur pour la maintenir.

III

Qu'il est nécessaire, pour maintenir une liberté récemment acquise, de tuer les enfants de Brutus

La rigueur de Brutus ne fut pas moins nécessaire qu'utile pour que Rome conservât la liberté qu'il lui avait acquise. C'est un exemple rare dans l'histoire que de voir un père siéger au tribunal et ne pas se contenter de condamner ses fils à mort, mais d'être présent à leur exécution[1]. Quiconque lira les récits des événements antiques verra toujours que, après un changement de régime, d'une république en tyrannie ou d'une tyrannie en république, il faut nécessairement recourir à des mesures mémorables contre les ennemis du nouveau régime. Quiconque devient tyran et ne tue pas les fils de Brutus se maintient peu de temps au pouvoir. Parce qu'on a parlé longuement ci-dessus de ce point, je me remets à ce qui en a été dit[2]. Je n'y ajouterai qu'un exemple mémorable, survenu à notre époque et dans notre patrie. C'est celui de Piero Soderini. Grâce à sa patience et à sa bonté, il croyait pouvoir vaincre le désir, qui était celui de Brutus de revenir sous un autre régime, et il se trompa. Bien que, dans sa sagesse, il eût perçu la nécessité susdite, et que le hasard et l'ambition de ses opposants lui eussent fourni l'occasion de les détruire, il n'eut cependant jamais le courage de le faire. En effet, outre le fait qu'il croyait pouvoir, par sa patience et sa bonté, éteindre les mauvaises intentions et apaiser par des bienfaits quelques inimitiés contre lui, il estimait (et il en fit souvent confidence à ses amis), que, pour contrer fortement les oppositions et vaincre ses adversaires, il lui aurait fallu prendre un pouvoir extraordinaire et détruire par la loi l'égalité entre les citoyens. Un tel choix, bien qu'il ne l'eût pas pratiqué ensuite de manière tyrannique, aurait tellement effrayé les masses que jamais, après sa mort, elles n'auraient accepté de nommer à nouveau un gonfalonier à vie. Or il jugeait qu'il était bon de renforcer et de maintenir cette institution. Ces scrupules étaient sages et bons. Cependant il ne faut jamais laisser se développer un mal pour un bien, lorsque ce bien risque aisément d'être détruit par ce mal. Soderini aurait dû penser que, ses actes et ses intentions devant être jugés à leurs résultats (au cas où il aurait vécu et réussi), il pouvait convaincre chacun que ce qu'il avait fait l'avait été en vue du salut de la patrie et non de sa propre ambition. Il aurait pu aussi régler les choses de façon telle que ses successeurs ne pussent pas réaliser à de

1. Cf. Tite Live, II, 5.
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XVI.

mauvaises fins ce qu'il avait fait à de bonnes fins. Mais il fut trompé par cette erreur initiale de ne pas s'apercevoir que la méchanceté n'est pas domptée par le temps ni apaisée par des bienfaits. Ne sachant donc pas imiter Brutus, il perdit tout à la fois, sa patrie, son pouvoir et sa réputation[1]. Il est aussi difficile de sauver une monarchie qu'une république : on le montrera au chapitre suivant.

IV

Un prince ne peut vivre en sécurité dans un État tant que vivent ceux qui en ont été dépouillés

La mort de Tarquin Priscus, due aux fils d'Ancus, et celle de Servius Tullius, due à Tarquin le Superbe, montrent combien il est difficile et dangereux de dépouiller quelqu'un d'un royaume et de lui laisser la vie, même si on cherche à le gagner par des bienfaits. On voit que Tarquin Priscus se trompa en croyant posséder, selon les lois, un trône qui lui avait été donné par le peuple et confirmé par le sénat. Il ne pensa pas que le ressentiment des fils d'Ancus serait assez fort pour qu'ils ne se satisfissent pas de ce dont Rome tout entière se satisfaisait. Servius Tullius se trompa en croyant qu'il pourrait se gagner les fils de Tarquin par de nouveaux bienfaits[2]. Quant au premier exemple, on peut avertir tous les princes qu'ils ne seront jamais sûrs de leur État tant que vivront ceux qui en ont été dépouillés. Quant au second, on peut rappeler à tous les puissants que jamais les vieilles injures n'ont été effacées par de récents bienfaits. Et ceci d'autant moins que les nouveaux bienfaits sont moins grands que les injures. Servius Tullius fut assurément peu sage, lorsqu'il crut que les fils de Tarquin accepteraient d'être les gendres de celui dont ils pensaient devoir être les rois. Cette soif de régner est si grande qu'elle n'entre pas seulement dans le cœur de ceux à qui revient le pouvoir, mais aussi dans le cœur de ceux qui n'y ont pas droit. Ceci arriva à la femme de Tarquin le Jeune[3], fille de Servius, qui, poussée par cette rage, contre toute piété filiale, poussa son mari à ôter à son père le trône et la vie, tant elle aimait mieux être reine que fille de roi. Si, donc, Tarquin Priscus et Servius Tullius perdirent le pouvoir parce qu'ils n'avaient pas su s'assurer de ceux à qui ils l'avaient usurpé, Tarquin le Superbe le perdit parce qu'il n'observa pas les institutions des anciens rois, comme on le montrera au chapitre suivant.

1. En 1512, lorsqu'il dut s'enfuir avant le retour des Médicis.
2. Cf. Tite-Live, I, 42.
3. *Ibid.*, I, 48.

V

Ce qui fait perdre le pouvoir à un roi qui est prince par héritage

Ayant assassiné Servius Tullius, et comme celui-ci n'avait pas d'héritier, Tarquin le Superbe était devenu maître du royaume en toute sécurité, car il n'avait pas à craindre les périls qui avaient frappé ses prédécesseurs. Bien que la manière dont il avait usé pour prendre le pouvoir eût été odieuse et contraire aux règles, cependant, s'il avait observé les institutions anciennes des rois antérieurs, on l'aurait supporté, et ni le sénat ni la plèbe ne se seraient soulevés contre lui pour lui ôter le pouvoir. Il ne fut donc pas chassé parce que son fils Sextus avait abusé de Lucrèce, mais parce qu'il avait jeté bas les lois du royaume et qu'il avait gouverné de façon tyrannique. Il avait ôté toute son autorité au sénat et se l'était arrogée. Quant aux affaires qui se décidaient publiquement à la satisfaction du sénat, il les régla dans son palais, en assumant la responsabilité et les risques. Ainsi Rome fut-elle entièrement dépouillée de la liberté qu'elle avait conservée sous les autres rois. Il ne se contenta pas de s'attirer l'inimitié des sénateurs, mais il irrita aussi la plèbe, en l'accablant de besognes manuelles tout à fait étrangères à celles à quoi l'employaient ses prédécesseurs. Ayant rempli Rome d'exemples de cruauté et de superbe, il avait préparé les esprits de tous les Romains à la révolte, quelle qu'en fût l'occasion. Si ce qui arriva à Lucrèce n'avait pas eu lieu, un autre événement serait tôt ou tard survenu, qui aurait suscité le même effet. Car, si Tarquin s'était comporté comme les autres rois et si seul son fils Sextus avait commis cette faute, Brutus et Collatinus auraient eu recours à Tarquin pour se venger de Sextus et non pas au peuple romain. Les princes doivent donc savoir qu'ils commencent à perdre le pouvoir lorsqu'ils commencent à jeter bas les lois, les manières de faire et les coutumes anciennes, sous lesquelles les hommes ont longuement vécu. Si, une fois privés de leur pouvoir, ils devenaient assez perspicaces pour comprendre avec quelle facilité ceux qui se comportent sagement conservent la leur, leur chute serait plus douloureuse encore, et ils se condamneraient à une peine plus lourde que celle qu'ils ont subie de la part des autres. Car il est bien plus aisé d'être aimé des bons que des méchants et d'obéir aux lois que de s'imposer à elles. Ceux qui veulent entendre cette manière de faire n'ont que la peine de prendre pour exemple la vie des bons princes, tels Timoléon de Corinthe, Aratus de Sicyone et quelques autres. On trouverait dans leur vie une telle sécurité et une telle satis-

faction chez les gouvernants et les gouvernés qu'on en prendrait l'envie de les imiter, puisqu'on peut aisément le faire pour les raisons susdites. En effet, quand les hommes sont bien gouvernés, ils ne cherchent ni ne désirent aucune autre liberté. C'est ce qui advint aux peuples gouvernés par les deux princes nommés ci-dessus. Car ils les contraignirent à demeurer princes leur vie durant, bien que ceux-ci eussent tenté à plusieurs reprises de retourner à la vie privée. Comme, dans ce chapitre et les deux précédents, on a parlé des soulèvements contre les princes et des conjurations ourdies par les fils de Brutus contre leur patrie, il ne me semble pas hors de propos d'en parler longuement dans le chapitre suivant, car c'est un sujet digne de l'attention des princes et des particuliers.

VI

Des conjurations

Il ne m'a pas semblé opportun de laisser de côté un débat sur les conjurations, tant elles sont dangereuses pour les princes et les particuliers. On voit, en effet, que de leur fait beaucoup plus de princes ont perdu leur vie et leur pouvoir qu'à cause d'une guerre ouverte. Car il est permis à peu d'hommes de faire ouvertement la guerre à un prince, tandis qu'il est permis à chacun de conspirer. D'autre part, les particuliers ne s'engagent pas dans une entreprise plus périlleuse et plus téméraire que celle-ci : elle est, en effet, en tout point difficile et dangereuse. Il en résulte que l'on en tente beaucoup, mais que rares sont celles qui atteignent au but désiré. Afin donc que les princes apprennent à se garder de ces périls, et que les particuliers s'y engagent plus prudemment — et même qu'ils apprennent à vivre sous le pouvoir que le hasard leur impose —, je parlerai longuement des conjurations, en ne négligeant rien de notable pour éclairer l'un ou l'autre de ces points. C'est une règle d'or que celle de Tacite, quand il dit que les hommes doivent révérer le passé et obéir au présent, et qu'ils doivent désirer avoir de bons princes et les supporter quels qu'ils soient[1]. Au vrai, celui qui se comporte différemment se perd le plus souvent soi-même ainsi que sa patrie.

Nous devons donc, pour entrer en matière, considérer d'abord contre qui l'on fomente des conspirations. On trouvera qu'elles sont faites soit contre sa patrie, soit contre le prince. Nous allons maintenant parler de

1. Tacite, *Histoires*, IV, 8.

ces deux manières, car de celles que l'on fomente pour donner une place-forte aux ennemis qui l'assiègent, ou d'autres conspirations qui y ressemblent, nous avons déjà suffisamment parlé ci-dessus[1]. Nous traiterons dans cette première partie des conspirations qu'on fomente contre un prince, et nous examinerons d'abord leurs causes. Elles sont nombreuses, mais l'une d'entre elles est plus importante que toutes les autres. C'est le fait d'être haï par la masse. Car le prince qui a suscité la haine universelle a nécessairement contre lui des gens qu'il a davantage offensés et qui désirent se venger. Ce désir est accrû chez eux par l'hostilité universelle, qui — comme ils le voient — s'est élevée contre lui. Un prince doit donc fuir l'hostilité universelle. Comment il doit faire pour la fuir, puisque j'en ai déjà parlé ailleurs[2], je ne veux pas en discuter ici. S'il s'en garde, l'hostilité des particuliers sera moins dangereuse. D'abord, parce que l'on rencontre rarement des hommes qui attachent assez de prix à une injure pour se mettre en danger de la venger. Ensuite, parce que, même s'ils ont le courage et le pouvoir de le faire, ils sont retenus par la bienveillance universelle dont ils voient jouir le prince. Les injures concernent nécessairement les biens, la vie ou l'honneur. Quant à celles qui concernent la vie, la menace en est plus dangereuse que l'exécution. La menace est même très dangereuse, alors que l'exécution ne l'est absolument pas. Car celui qui est mort ne peut penser à se venger, et les survivants lui en laissent le plus souvent le souci. Mais celui qui est menacé de mort et se voit contraint de tuer ou d'être tué devient un homme très dangereux pour le prince, comme on le dira plus en détail le moment venu. Hors cette contrainte, s'attaquer aux biens et à l'honneur sont les deux choses qui offensent davantage les hommes. Un prince doit s'en garder, parce qu'on ne dépouille jamais assez quelqu'un qu'il ne lui reste un poignard pour se venger[3]. Et on ne peut jamais déshonorer quelqu'un qu'il ne lui reste un cœur résolu à se venger. Quant aux honneurs dont on spolie les hommes, c'est l'insulte faite à leurs femmes qui importe le plus : celle que l'on vous fait à vous vient ensuite. C'est ce qui arma Pausanias contre Philippe de Macédoine[4] : c'est aussi ce qui arma nombre d'autres hommes contre d'autres princes. A notre époque, Luzio Belanti conspira contre Pandolfo Petrucci, tyran de Sienne, pour cette seule raison qu'il lui avait donné, puis repris, une de ses filles en mariage, comme nous le dirons le moment venu[5]. Le principal motif qui poussa les Pazzi à conspirer contre les Médicis fut l'héritage de Giovanni

1. Cf. livre II, chap. XXXII.
2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XIX XXI.
3. *Ibid.*
4. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XXVIII.
5. Dans le même chapitre.

Buonromei, qui leur fut ôté sur l'ordre de ceux-ci[1]. Un autre motif, très puissant, pousse les hommes à conspirer contre le prince : c'est le désir de délivrer leur patrie de la servitude. Ce motif poussa Brutus et Cassius contre César ; ce même motif poussa de nombreux citoyens contre Phalaris, Denys et d'autres tyrans. Aucun tyran ne peut se garder de cette hostilité, sinon en abandonnant la tyrannie. Comme on n'en trouve aucun qui le fasse, on en trouve peu qui ne finissent pas mal. D'où ces vers de Juvénal :

Ad generum Cereris sine caede et vulnere pauci
descendunt reges et sicca morte tiranni[2].

Les périls auxquels on s'expose, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les conjurations sont grands, car ils surviennent à tout moment : en les préparant, en les exécutant et après leur exécution. Les conjurés sont un seul homme ou plusieurs. S'agissant d'un homme seul, on ne peut parler de conjuration ; c'est la ferme décision d'un homme de tuer le prince. L'homme seul échappe à l'un des trois dangers auxquels on s'expose dans une conjuration. Avant l'exécution de celle-ci, il ne court aucun danger, car personne ne partage son secret, et son dessein ne peut parvenir jusqu'aux oreilles du prince. Une telle décision peut être prise par quiconque, grand ou petit, noble ou plébéien, familier ou non du prince. Comme il est permis à chacun de lui parler, chacun peut assouvir son intention. Pausanias, dont on a parlé ailleurs, tua Philippe de Macédoine quand il allait au temple avec un millier d'hommes armés, son fils et son gendre à ses côtés. Mais il était noble et connu du prince. Un Espagnol pauvre et de basse extraction frappa au cou le roi Ferdinand d'Espagne avec un poignard. La blessure ne fut pas mortelle, mais on voit à cela que cet homme eut le courage et l'occasion de faire ce geste. Un derviche, prêtre turc, donna un coup de cimeterre à Bajazet, père de l'actuel Grand Turc. Il ne le blessa pas, mais il eut le courage et l'occasion de le faire. On trouve, à mon avis, nombre d'hommes qui ont de telles intentions, parce qu'elles ne comportent ni peine ni danger. Quant à ceux qui passent à l'acte, très rares sont ceux qui ne sont pas tués sur le fait. Aussi trouve-t-on peu de gens qui veuillent marcher à une mort certaine. Mais laissons de côté ces entreprises solitaires, et venons-en aux conspirations à plusieurs.

Je dirai donc que l'on remarque dans l'histoire que toutes les conjurations ont été fomentées par des grands ou des proches du prince. Les autres, en effet, à moins d'être totalement fous, ne peuvent conspirer.

1. Cf. ci-dessous, *Histoire de Florence*, livre VIII.
2. « Chez le gendre de Cérès [Pluton] (c'est-à-dire aux Enfers), il est peu de rois qui descendent sans être couverts de blessures mortelles, et de tyrans morts de mort non violente » (Juvénal, *Satires*, X, 112-113).

Car les gens humbles et qui ne sont pas les familiers du prince sont dépourvus des espérances et des facilités qu'exige l'exécution d'une conjuration. D'abord, les plus humbles ne peuvent trouver des hommes qui leur fassent confiance. Car on ne peut consentir à leur désir sans aucune des espérances qui poussent les hommes à entrer dans de grands périls. Aussi, à peine ont-ils rassemblé deux ou trois personnes qu'ils trouvent un dénonciateur et sont perdus. Quand bien même ils seraient assez heureux pour ne pas avoir ce dénonciateur, ils sont entourés de tant de difficultés dans l'exécution de leur projet, n'ayant pas aisément leurs entrées auprès du prince, qu'il est impossible qu'ils n'échouent pas. Car si les grands, ayant de faciles entrées, rencontrent les difficultés que l'on dira ci-dessous, il faut que celles-ci croissent indéfiniment pour les humbles. Aussi les hommes qui se sentent faibles se gardent-ils bien de conspirer. Car, là où il en va de leur vie et de leurs biens, ils ne sont pas totalement fous. Quand ils haïssent un prince, ils se contentent de le maudire et attendent que les hommes de plus haute qualité qu'eux les vengent. S'il s'avérait cependant que quelqu'un de ces humbles eût tenté quelque chose, on devrait en louer l'intention et non la sagesse. On voit donc que ceux qui ont conspiré ont tous été des grands ou des familiers d'un prince. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont comploté parce qu'ils étaient poussés par trop de bienfaits comme par trop d'injures. Ce fut le cas de Perennius contre Commode, de Plautianus contre Sévère, de Séjan contre Tibère. Ils furent tous comblés par leur empereur de tant de richesses, d'honneurs et de charges, que seul l'empire semblait manquer à l'achèvement de leur puissance. Ne voulant pas que celui-ci leur manquât, ils se décidèrent à conspirer contre le prince. Leurs conjurations eurent toutes la fin que méritait leur ingratitude. Cependant, à une époque plus récente, a réussi la conspiration de Jacopo d'Appiano contre messire Piero Gambacorti, seigneur de Pise. Élevé et nourri par lui, grandi en réputation grâce à lui, il lui ôta le pouvoir[1]. A notre époque, la conjuration de Coppola contre le roi Ferdinand d'Aragon fut de la même espèce[2]. Ayant atteint à une telle grandeur que seule la puissance royale semblait lui manquer, pour tenter de l'obtenir il perdit la vie. Si vraiment quelque conjuration fomentée par des grands devait réussir, ç'aurait dû être celle-ci, car elle était ourdie par un homme qui était presque un autre roi, et qui avait toutes les facilités pour réaliser son désir. Mais le désir de domination qui aveugle les conjurés les aveugle aussi dans la préparation de leur entreprise. S'ils savaient réaliser leur ignominie avec sagesse, il leur serait impossible d'échouer. Un prince qui veut se garder des conspira-

1. Le 21 octobre 1392.

2. Francesco Coppola, comte de Sarno, fut l'un des chefs d'une conjuration des barons napolitains contre le roi entre 1485 et 1486.

tions doit donc craindre davantage ceux auxquels il a fait trop de bien que ceux à qui il aurait fait trop d'injures. Les uns, en effet, manquent de facilités ; les autres en abondent. Leur envie est égale, car leur désir de dominer est égal, et peut-être même plus grand que celui de se venger. Les princes doivent donc donner assez d'autorité à leurs amis pour que demeure une certaine distance entre celle-ci et leur propre pouvoir, et qu'il leur reste quelque chose à désirer. Autrement, il sera bien rare qu'il ne leur arrive ce qui est advenu aux princes susdits. Mais revenons à notre propos.

Je dis donc que ceux qui conspirent devant être des grands ayant aisément accès au prince, on doit examiner quels ont été les résultats de leurs entreprises et voir la cause qui les a rendues heureuses ou malheureuses. Comme je l'ai dit ci-dessus, on rencontre des périls en trois moments successifs : avant, pendant, ou après l'exécution de la conspiration. On en trouve peu qui réussissent, parce qu'il est presque impossible de franchir toutes ces étapes avec bonheur. Commençant à examiner les premiers dangers, qui sont les plus importants, je dirai qu'il faut être très prudent et avoir une grande chance en préparant la conjuration, pour qu'elle ne soit pas découverte. On la découvre par délation ou par conjecture. La délation provient du peu de foi ou de sagesse des hommes auxquels l'on se confie. Le peu de foi se rencontre aisément, car on ne peut informer que des hommes de confiance, qui par amour pour vous s'exposent à la mort, ou des hommes qui sont mécontents du prince. Des personnes de confiance, on peut en trouver une ou deux ; si l'on s'adresse à un grand nombre, il est impossible d'en trouver. Ensuite, il faut que l'amitié qu'ils vous portent soit grande pour que le péril et la peur du châtiment ne l'emportent pas. On se trompe le plus souvent quant à l'affection que l'on vous porte. On ne peut en être assuré, si on n'en fait pas l'expérience, et en faire l'expérience en ce domaine est très périlleux. Quand bien même vous l'auriez faite en d'autres choses dangereuses, et qu'ils vous aient été fidèles, on ne peut mesurer leur foi à cela, car le péril est ici bien plus grand. Si vous mesurez la foi de quelqu'un au mécontentement qu'il éprouve vis-à-vis du prince, vous pouvez aisément vous tromper. Car dès que vous avez dévoilé votre intention à un mécontent, vous lui donnez matière à se satisfaire. Il faut que sa haine soit bien grande ou que votre autorité soit très forte pour qu'il vous demeure fidèle.

Il en résulte que de nombreuses conjurations ont été révélées et réprimées à leur début. Quand l'une d'entre elles, partagée entre de nombreuses personnes, est demeurée longtemps secrète, elle est comme miraculeuse. Ce fut le cas de celle de Pison contre Néron, et, à notre époque, de celle des Pazzi contre Laurent et Julien de Médicis. Plus de cinquante personnes en étaient informées et elles ne se découvrirent

qu'au moment de l'exécution[1]. Quant à être trahi par manque de prudence, cela arrive lorsqu'un conjuré parle sans précaution, de sorte qu'il est entendu par un serviteur ou un tiers. C'est ce qui arriva aux fils de Brutus, qui, préparant l'affaire avec les envoyés de Tarquin, furent entendus par un domestique qui les dénonça[2]. Cela advient aussi quand, par légèreté, on révèle le secret à une femme ou à un enfant ou à d'autres personnes aussi peu sérieuses. C'est ce que fit Dimnus, un des associés de Philotas dans la conspiration contre Alexandre le Grand. Il en informa Nicomaque, un jeune homme aimé de lui ; celui-ci révéla l'affaire à son frère Ciballinus, et ce dernier au roi. Quant aux découvertes par conjecture, on en a un exemple avec la conjuration de Pison contre Néron. Un des conjurés, du nom de Scevinus, la veille du jour où il devait tuer Néron, fit son testament. Il ordonna que son affranchi Melichius fît aiguiser un vieux poignard rouillé ; il rendit la liberté à tous ses esclaves et leur donna de l'argent, et fit préparer des pansements pour des blessures. À partir de ces conjectures, Melichius devina la chose et la dénonça auprès de Néron. Servinus fut arrêté avec Natalis, un autre conjuré. Ayant été vus la veille en train de parler longuement et en secret, et ne s'étant pas mis d'accord sur les conversations qu'ils avaient eues, ils furent forcés d'avouer la vérité, de sorte que la conjuration fut découverte et entraîna la chute de tous les conjurés[3].

Des causes engendrant la découverte des conspirations, malignité, imprudence ou légèreté, il est impossible de se garder, et il est de ce fait impossible qu'elles ne soient pas découvertes toutes les fois que les participants sont plus de trois ou quatre. Dès qu'on en a arrêté plus d'un, il est impossible de ne pas la découvrir, parce que deux hommes ne peuvent avoir convenu entre eux de tous leurs propos. Si un seul est arrêté et que ce soit un homme courageux, il peut, grâce à sa force d'âme, taire le nom des conjurés. Mais il faut que ceux-ci n'aient pas moins de courage que lui, pour demeurer tranquilles et ne pas se découvrir en fuyant. Si le courage vient à manquer à celui qui est arrêté ou à ceux qui sont en liberté, alors la conjuration est découverte. L'exemple cité par Tite-Live lors de la conjuration contre Hiéronyme, roi de Syracuse[4], est exceptionnel. Théodote, l'un des conjurés, ayant été arrêté, cacha avec un grand courage le nom de tous les conjurés et accusa les amis du roi. Les conjurés eurent quant à eux une telle confiance dans le courage de Théodote qu'aucun ne quitta Syracuse ou ne donna de signe de crainte. On passe donc par tous ces dangers en préparant une conjuration, avant d'en venir à l'exécuter. Si l'on veut y

1. Cf. ci-dessous, *Histoire de Florence*, livre VIII, chap. III VII.
2. Cf. Tite-Live, II, 4
3. Cf. Tacite, *Annales*, XV, 54 *sqq.*
4. Tite-Live, XXIV, 4-7.

échapper, on a les remèdes suivants. Le meilleur et le plus efficace, pour ne pas dire le seul, est de ne pas donner le temps aux conjurés de vous dénoncer, en leur communiquant la chose au moment de la faire, et non auparavant. Ceux qui ont procédé ainsi évitent sûrement les dangers qu'il y a à préparer une conspiration ainsi que les autres périls. Toutes leurs entreprises ont même eu une fin heureuse. Il arriverait de même à tout homme sage pouvant se comporter de la sorte. Il me suffira d'en donner deux exemples.

Ne pouvant supporter la tyrannie d'Aristotime, tyran d'Épire, Nélémate [1] réunit chez lui de nombreux parents et amis. Comme il les exhortait à libérer leur patrie, quelques-uns d'entre eux demandèrent du temps pour réfléchir et se préparer. Nélémate fit fermer sa maison par ses domestiques et dit à ceux qu'il avait appelés : « Ou vous jurez d'aller sur-le-champ exécuter ce projet, ou bien je vous livre à Aristotime. » Poussés par ces mots et marchant aussitôt, ils exécutèrent avec succès l'ordre de Nélémate. Comme un mage [2] s'était emparé par ruse du royaume de Perse [3], Otanès, un des grands du royaume, ayant deviné et découvert la tromperie en informa six autres princes de cet État, en leur disant qu'il fallait venger ce royaume de la tyrannie de ce mage. L'un d'entre eux demandant du temps, Darius, un de ceux qui avaient été appelés par Otanès, se leva et dit : « Ou nous irons sur-le-champ exécuter ce projet, ou bien j'irai vous dénoncer tous. » S'étant levés tous d'accord, sans donner à quelqu'un le temps du repentir, ils exécutèrent avec succès leur intention. La manière employée par les Étoliens pour tuer Nabis, tyran de Sparte [4], est semblable aux deux qui viennent d'être citées. Ils envoyèrent Alexamène, un de leurs concitoyens, avec trente chevaux et deux cents fantassins à Nabis, sous couleur de le secourir. Ils ne révélèrent leur secret qu'à Alexamène et imposèrent aux autres de lui obéir en tout, sous peine d'exil. Il se rendit à Sparte et ne dévoila sa mission qu'au moment de l'exécuter. Et il réussit à tuer Nabis. C'est ainsi que ces hommes ont échappé aux dangers que l'on court en préparant une conjuration. Quiconque les imitera y échappera toujours.

Que l'on puisse faire comme eux, j'en donnerai l'exemple de Pison, cité ci-dessus. C'était un très grand personnage et très réputé, familier de Néron, qui avait une très grande confiance en lui. Néron allait souvent manger avec lui dans sa maison de campagne. Pison pouvait donc s'allier à des hommes courageux et disposés à une telle action, car c'est là une chose très aisée pour un grand. Néron se trouvant dans sa maison

1. S. Bertelli corrige : il s'agit d'Hellanique et non de Nélémate. Aristotime était tyran d'Hélée.
2. Gaumâta.
3. En 522 av. J.-C.
4. Cf. Tite-Live, XXXV, 34-36.

de campagne, il aurait pu leur révéler la chose et les engager avec des paroles adéquates à faire ce qu'ils n'auraient pas eu le temps de refuser et qui ne pouvait pas ne pas réussir. Si on examine toutes les autres conjurations, on trouvera que rares ont été celles qui n'ont pas été réalisées de cette façon. Mais les hommes sont d'ordinaire peu au fait des choses du monde et commettent de très graves erreurs, et d'autant plus grandes qu'elles sont, comme les conjurations, hors de l'ordinaire. On ne doit donc dévoiler la chose que contraint et sur l'instant. Si on veut la révéler, on ne doit le faire qu'à un seul homme, dont on a une longue expérience, ou qui est poussé par les mêmes raisons que vous. Trouver un tel homme est plus aisé que d'en trouver plusieurs, et c'est donc moins dangereux. Ensuite, si jamais il vous trompe, il y a quelques remèdes pour se défendre, qui n'existent pas quand il y a de nombreux conjurés. J'ai entendu dire par un sage que l'on peut parler de tout avec une seule personne. Si vous ne vous laissez pas aller à écrire votre projet de votre propre main, le « oui » de l'un vaut le « non » de l'autre. On doit se garder d'écrire tout autant que d'un écueil, car il n'est rien qui vous confonde davantage qu'un écrit de votre main. Voulant faire tuer l'empereur Sévère et son fils Antonin, Plautianus confia la chose au tribun Saturninus. Désireux de le dénoncer et de ne pas le suivre, craignant d'autre part qu'on ne le croie pas davantage que Plautianus, celui-ci lui demanda un billet de sa main, qui attestât la mission qui lui était confiée. Aveuglé par l'ambition, Plautianus le lui donna. Il en résulta qu'il fut dénoncé et confondu par le tribun. Sans ce billet et certains autres indices, Plautianus l'aurait emporté, tant il niait avec audace. On trouve donc quelques remèdes à la dénonciation d'une seule personne, si l'on ne peut être confondu par un écrit ou par d'autres indices. On doit se garder d'eux absolument.

Parmi les membres de la conjuration de Pison, il y avait une femme du nom d'Épicharis, qui avait été auparavant la maîtresse de Néron. Celle-ci, jugeant à propos de mettre dans la confidence le capitaine de quelques trirèmes que Néron avait à sa garde, l'informa de la conjuration mais ne lui donna pas les noms des conjurés. Comme il ne maintint pas sa parole et la dénonça à Néron, Épicharis nia si hardiment que Néron, confus, ne la condamna pas. Il y a donc deux dangers à confier une conspiration à un seul homme : l'un, qu'il vous accuse avec des preuves, l'autre, qu'il le fasse sous la contrainte, s'il est arrêté à cause de quelque soupçon ou de quelque indice. Il y a quelques remèdes cependant à chacun de ces deux dangers : on peut nier en alléguant la haine du dénonciateur à votre égard, on peut également le faire en alléguant la contrainte qui l'a poussé à mentir. Il est donc sage de ne communiquer la chose à personne et de se comporter selon les exemples susdits. Si cependant on la communique, ne pas aller au-delà d'une seule personne. S'il s'y trouve quelques dangers, il y en a beaucoup

moins qu'en la communiquant à plusieurs. Proche de ce cas est celui d'une nécessité qui vous contraint à faire au prince ce que vous voyez qu'il voudrait vous faire, qui est si pressante que vous n'avez que le temps de penser à vous en garantir. Cette nécessité conduit presque toujours au succès. Deux exemples me suffiront pour le prouver.

L'empereur Commode avait parmi ses amis et ses familiers deux chefs des prétoriens, Letus et Electus. Martia était l'une de ses concubines de prédilection. Comme il était parfois critiqué par ces deux hommes pour la façon dont il souillait ainsi sa personne et l'empire, il décida de les faire exécuter et inscrivit sur une liste les noms de Martia, de Letus, d'Electus et de quelques autres, qu'il voulait faire exécuter la nuit suivante. Il mit cette liste à son chevet. Comme il était au bain, un de ses jeunes favoris, jouant dans sa chambre et sur son lit, trouva par hasard cette liste. Alors qu'il sortait en la tenant à la main, il rencontra Martia qui la lui prit. L'ayant lue et ayant vu son contenu, elle appela aussitôt Letus et Electus. Tous les trois ayant compris le danger où ils se trouvaient décidèrent de le prévenir et, sans attendre, tuèrent Commode la nuit suivante. L'empereur Caracalla se trouvait en Mésopotamie avec son armée et il avait comme préfet Macrin, un homme plus paisible que violent. Comme il advient que les mauvais princes craignent toujours qu'on ne leur fasse ce qu'ils pensent mériter, Caracalla écrivit à Rome à son ami Maternianus qu'il s'informât auprès des astrologues pour savoir si quelqu'un aspirait à l'empire et qu'il l'en avertît. Maternianus lui écrivit que Macrin était cet homme. La lettre étant d'abord venue entre les mains de Macrin, celui-ci, ayant compris la nécessité où il se trouvait, ou de tuer l'empereur avant que n'arrivât une nouvelle lettre de Rome, ou de mourir, ordonna à son centurion de confiance Martianus, dont Caracalla avait peu auparavant fait tuer le frère, d'assassiner l'empereur. La chose fut aisément accomplie. On voit donc qu'une nécessité qui ne laisse pas de temps obtient presque le même effet que la manière susdite, employée par Nélémate d'Épire. On retrouve encore ici ce que j'ai dit presque au début de ce discours, à savoir que les menaces sont plus dangereuses pour les princes que les offenses, et causes de conjurations plus efficaces. Le prince doit s'en garder, car on doit flatter les hommes ou s'en assurer, mais ne jamais les réduire à devoir penser à mourir ou à vous faire mourir.

Quant aux périls qu'on court durant la mise en pratique d'une conjuration, ils proviennent ou d'un changement dans les dispositions prises, ou d'un manque de courage des exécutants, ou d'une erreur commise par manque de sagesse, ou d'une imperfection de l'entreprise, lorsque survit une partie de ceux que l'on projetait de tuer. Je dis donc qu'il n'est rien qui dérange autant ou empêche les actions des hommes que de devoir changer en un instant, sans prendre le temps, ses dispositions, et de les détourner de ce que l'on avait prévu antérieurement. Si pareils

changements créent des désordres en certaines choses, cela advient à la guerre et dans des affaires telles que celles dont nous parlons. En de telles actions, en effet, il n'est rien de plus nécessaire pour les hommes que d'avoir leur esprit bien fixé sur le rôle qui leur échoit. Si, durant plusieurs jours, ils ont employé leur imagination à préparer des procédés et des dispositions, et que ceux-ci changent tout à coup, il est impossible qu'ils ne soient pas troublés et que l'affaire ne s'écroule pas. De sorte qu'il vaut bien mieux exécuter une chose selon les dispositions prises, même si l'on y voit quelque inconvénient, plutôt que d'entrer dans mille inconvénients pour en éviter un seulement. Ceci arrive quand on n'a pas le temps de se réorganiser. Car, quand on en a le temps, on peut s'organiser à sa guise.

La conspiration des Pazzi contre Laurent et Julien de Médicis est connue. Comme ils avaient prévu d'inviter à déjeuner le cardinal de Saint-Georges, on avait décidé de tuer les Médicis durant ce déjeuner. On avait désigné ceux qui devaient les tuer, ceux qui devaient prendre le palais de la Seigneurie et ceux qui devaient parcourir la ville et appeler le peuple à se libérer. Il advint que les Pazzi, les Médicis et le cardinal devant se trouver à la cathédrale pour un office solennel, on apprit que Julien ne participerait pas au déjeuner. Ceci contraignit les conjurés à se réunir et à décider de faire à l'église ce qu'ils devaient faire chez les Médicis. Toutes les dispositions prises furent perturbées, car Giovanbattista da Montesecco ne voulut pas participer à l'homicide dans une église. On dut donc changer d'exécutants dans toutes les actions qui avaient été prévues : ceux-ci, n'ayant pas le temps de se préparer, commirent de telles erreurs qu'ils furent écrasés.

Les exécutants manquent de courage soit par respect pour leur victime, soit par lâcheté. La majesté et le respect que suscite la personne d'un prince sont tels qu'il est aisé qu'un exécutant perde courage ou soit intimidé. A Marius, fait prisonnier par les habitants de Minturnes, on envoya un esclave afin de le tuer. Celui-ci, épouvanté par la personne et la renommée d'un tel homme, devenu lâche, n'eut pas la force de le tuer. Si un homme enchaîné, emprisonné et accablé par le mauvais sort a un tel pouvoir, qu'en est-il de celui d'un prince lorsqu'il est libre, auréolé de la majesté de ses ornements, de sa pompe et de sa suite ? Cette pompe peut vous effrayer, ou un accueil bienveillant peut vous désarmer. Quelques hommes conspirèrent contre Sitalcès, roi de Thrace [1] et fixèrent le jour de son assassinat. Ils vinrent au lieu convenu, où le prince se trouvait. Personne d'entre eux ne fit le moindre mouvement pour le frapper. De sorte qu'ils partirent sans avoir rien tenté, et sans comprendre ce qui les en avait empêchés. Ils s'accusaient les uns les autres. Ils commirent cette faute plusieurs fois, de sorte que, la

1. Il s'agit en fait de Cispèle, tyran de Corinthe.

conjuration étant découverte, ils subirent le châtiment d'un mal qu'ils avaient pu et n'avaient pas voulu commettre. Deux frères du duc de Ferrare, Alphonse d'Este, conspirèrent contre lui et employèrent comme intermédiaire Gian Cantore, aumônier et chantre du duc[1]. A leur demande, il conduisit plusieurs fois le duc au milieu d'eux, de sorte qu'ils avaient la possibilité de le tuer. Toutefois aucun d'eux n'osa jamais le faire. Découverts, ils subirent le châtiment de leur scélératesse et de leur manque de sagesse. Leur impuissance ne put provenir que de ce que la personne du duc les effraya, ou qu'un geste de bienveillance les désarma. En de telles actions apparaissent un incident ou une erreur dus à un manque de sagesse ou de courage. L'un et l'autre vous troublent, et une telle confusion vous fait dire et faire le contraire de ce qu'il faut.

Que les hommes se troublent et soient confondus, personne ne peut mieux le montrer que Tite-Live, quand il parle d'Alexamène d'Étole, lorsqu'il voulut assassiner Nabis de Sparte, dont nous avons parlé ci-dessus. Parvenu au moment d'agir, ayant appris aux siens ce qu'il fallait faire, il dit — selon Tite-Live — ces mots : « *Collegit et ipse animum, confusum tantae cogitatione rei*[2]. » Car il est impossible qu'un homme, bien qu'il soit courageux, habitué à la mort des autres et à l'usage de son épée, ne soit pas troublé en un tel moment. On doit donc choisir des hommes expérimentés en de telles affaires et ne faire confiance à nul autre, même s'il est estimé fort courageux. Le courage dans les grandes choses, personne ne peut le garantir tant qu'on n'en a pas fait l'expérience. Cette confusion d'esprit peut donc vous faire tomber les armes des mains, ou vous faire dire des choses qui aient le même effet. Lucilla, la sœur de Commode, ordonna à Quintianus de tuer ce prince. Attendant Commode à l'entrée de l'amphithéâtre et s'approchant de lui avec un poignard dégainé, il s'écria : « Voici ce que t'envoie le sénat. » Ces paroles firent qu'il fut arrêté avant d'avoir pu abaisser son bras pour frapper. Désigné, comme on l'a dit ci-dessus, pour tuer Laurent de Médicis, Antonio da Volterra lui dit en s'approchant de lui : « Ah, traître ! » Ce qui fut le salut de Laurent et la ruine de la conspiration. On peut ne pas réussir, quand on conspire contre un prince, pour les causes susdites. Mais il est facile qu'on ne réussisse pas quand on conspire contre deux princes. La chose est même si difficile qu'il est presque impossible qu'elle réussisse. Accomplir une telle action en même temps en des lieux différents est en effet presque impossible, car on ne peut le faire en des temps différents, afin que l'une des actions ne nuise pas à l'autre. De sorte que, si conspirer

1. Conspiration de Giulio et Ferdinando d'Este en 1506.

2. « Lui aussi dut reprendre courage, troublé qu'il était à la pensée d'un tel geste » (Tite-Live, XXXV, 35, 18).

contre un prince est une chose risquée, périlleuse et peu sage, conspirer contre deux est une entreprise totalement vaine et folle. Sans le respect que je dois à l'historien, je croirais impossible ce qu'Hérodien dit de Plautianus, qui ordonna au centurion Saturninus de tuer à lui seul Sévère et Antonin, qui habitaient en des lieux différents. La chose est si peu raisonnable que nulle autre autorité ne pourrait me le faire croire.

Certains jeunes Athéniens conspirèrent contre Dioclès et Hippias, tyrans d'Athènes. Ils tuèrent Dioclès, mais Hippias, qui survécut, le vengea. Chion et Léonide d'Héraclée, disciples de Platon, conspirèrent contre les tyrans Cléarque et Satire[1]. Ils tuèrent Cléarque, mais Satire, qui survécut, le vengea. Les Pazzi, que nous avons plusieurs fois cités, ne réussirent à tuer que Julien. De sorte que l'on doit s'abstenir de telles conjurations contre plusieurs personnes, parce qu'on n'y fait rien de bon ni pour soi-même, ni pour sa patrie, ni pour personne. Florence, Athènes, Héraclée, citées ci-dessus, le savent bien. Il est vrai que la conspiration fomentée par Pélopidas pour libérer Thèbes, sa patrie, rencontra toutes les difficultés et réussit cependant. Pélopidas, en effet, ne conspira pas contre deux tyrans, mais contre dix. Non seulement il n'était pas leur confident, mais il était rebelle, de sorte qu'accéder aux tyrans ne lui était pas facile. Il put néanmoins venir à Thèbes, tuer les tyrans et libérer sa patrie[2]. Toutefois il fit tout cela avec l'aide d'un certain Carron, conseiller des tyrans, qui lui facilita l'accès auprès d'eux, et par là son geste. Personne ne doit donc suivre l'exemple de cet homme. Car, de même que ce fut une entreprise impossible et étonnante dans son succès, de même fut-elle et est-elle encore estimée ainsi par les historiens, qui la célèbrent comme une action exceptionnelle et presque sans exemple. Une telle action peut être interrompue par une fausse idée ou par un incident inattendu. Le matin où Brutus et les autres conjurés voulurent tuer César, il advint que celui-ci parla longuement avec l'un d'eux, Gneus Popilius Lena. Le voyant en cette longue conversation, ils craignirent que Popilius n'eût révélé la conspiration à César. Et ils furent sur le point de le tuer sur place et de ne pas attendre qu'il fût arrivé au sénat. Ils l'auraient fait, sinon que la conversation s'acheva et que, voyant que César n'avait fait aucun geste extraordinaire, ils furent rassurés. Les fausses idées doivent être considérées avec prudence. D'autant qu'il est facile d'en concevoir, car, si on a quelque chose sur la conscience, on croit aisément que l'on parle de vous. On peut entendre un mot dit à d'autres fins, qui vous trouble l'esprit et vous fait croire qu'il s'agit de vous, un mot qui peut vous conduire à révéler la conspiration par votre fuite ou à rendre l'action

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XVI.
2. En 372 av. J.-C.

confuse en la précipitant. Ceci arrive d'autant plus aisément que plus nombreuses sont les personnes informées de la conjuration.

Quant aux incidents, comme ils sont inattendus, on ne peut qu'en montrer des exemples et mettre en garde contre eux. Luzio Belandi de Sienne, dont nous avons fait mention ci-dessus, à cause du ressentiment qu'il avait contre Pandolfo Petrucci, qui, après lui avoir donné sa fille en mariage, la lui avait enlevée, décida de le tuer et choisit le moment. Presque chaque jour, Pandolfo allait visiter un parent malade et passait de ce fait devant la maison de Luzio. Ce dernier, ayant constaté la chose, décida de réunir les conjurés chez lui pour tuer Pandolfo à son passage. Ayant placé derrière sa porte des hommes armés, il en mit un à la fenêtre afin que, lors du passage de Pandolfo, il fît un signe quand celui-ci serait près de la porte. Il advint que, Pandolfo approchant et cet homme ayant fait le signe, le tyran rencontra un ami qui l'arrêta. Certains de ceux qui l'accompagnaient continuèrent et, ayant vu certains mouvements et entendu un bruit d'armes, découvrirent le piège. Ainsi Pandolfo fut-il sauvé et Luzio et ses amis durent s'enfuir de Sienne. Cette rencontre accidentelle empêcha l'entreprise de Luzio et la fit échouer. A de tels incidents, parce qu'ils sont exceptionnels, on ne peut trouver aucun remède. Il est bon d'examiner tous ceux qui peuvent arriver, et d'y remédier.

Il ne nous reste maintenant qu'à examiner les dangers que l'on court après l'exécution d'une conspiration. Il n'y en a qu'un, lorsqu'il reste quelqu'un pour venger le prince assassiné. Il peut donc rester ses frères, ou ses fils, ou d'autres proches, à qui le pouvoir peut revenir. Pour accomplir cette vengeance, ils peuvent survivre soit à cause de votre négligence, soit à cause des raisons indiquées ci-dessus. C'est ce qui arriva à Giovanni Andrea da Lampognano. Ayant tué avec d'autres conjurés le duc de Milan[1], un des fils de ce dernier survécut, ainsi que deux de ses frères, et ils furent en mesure de le venger. A dire vrai, dans de tels cas, les conjurés peuvent être excusés, parce qu'ils n'avaient pas de remède. Mais, lorsque quelqu'un survit à cause d'un manque de sagesse ou d'une négligence de leur part, alors ils ne méritent aucune excuse. Certains conjurés de Forlí tuèrent le comte Girolamo Riario, leur seigneur, et s'emparèrent de sa femme et de ses jeunes enfants. Comme ils ne croyaient pas pouvoir être en sécurité s'ils ne s'emparaient pas de la forteresse, et que le châtelain de celle-ci refusait de la livrer, Caterina (tel était le nom de la comtesse) promit aux conjurés que, s'ils la laissaient entrer dans la forteresse, elle la leur remettrait, ajoutant qu'ils pourraient garder auprès d'eux ses enfants comme otages. A cette promesse, ils la laissèrent entrer. Mais, dès qu'elle fut à l'intérieur, elle leur reprocha la mort de son mari du haut des

1. Galeazzo Maria Sforza, en 1476.

murailles et les menaça des pires vengeances. Pour montrer qu'elle ne se souciait pas de ses enfants, elle leur fit voir ses parties sexuelles, disant qu'elle avait encore le moyen d'en faire d'autres. Ces hommes, dépourvus de sagesse et s'étant aperçus trop tard de leur erreur, souffrirent dans un exil perpétuel leur manque d'intelligence. Mais, de tous les périls qui peuvent intervenir après l'exécution d'une conspiration, il n'en est pas de plus certain ni de plus redoutable que l'attachement porté par le peuple au prince que vous avez assassiné. Les conjurés n'y ont aucun remède, car ils ne peuvent jamais s'en assurer[1]. On peut donner l'exemple de César qui, jouissant de l'amitié du peuple romain, fut vengé par lui. Ayant, en effet, chassé les conjurés de Rome, il fut la cause qu'ils furent tués en des moments et des lieux différents.

Les conjurations qu'on fomente contre sa patrie sont moins dangereuses pour ceux qui les font que celles qu'on fomente contre les princes. Car, dans leur préparation, il s'y trouve moins de dangers ; à les exécuter, il y en a autant ; après, il n'y en a aucun. A les préparer, il n'y en a pas beaucoup. Car un citoyen peut se préparer à prendre le pouvoir sans manifester ses intentions et son dessein à personne. Si ses préparatifs ne sont pas interrompus, il peut réaliser aisément son entreprise. Si quelque mesure les interrompt, il peut attendre et employer un autre moyen. Ceci s'entend dans une république où il y a une part de corruption. Car, dans une république non corrompue, comme il ne s'y trouve aucun début de corruption, aucun citoyen ne peut avoir de telles pensées. Les citoyens peuvent donc aspirer au pouvoir par de nombreux moyens et de nombreuses voies, sans courir le danger d'une répression. D'abord, parce que les républiques sont plus lentes qu'un prince, qu'elles éprouvent moins de crainte et sont donc moins prudentes. Ensuite, parce qu'elles craignent moins les grands et que, de ce fait, ceux-ci sont plus audacieux et plus ardents à combattre contre elles. Tout le monde a lu le récit de la conjuration de Catilina par Salluste et sait que, après qu'elle fut découverte, Catilina demeura à Rome et vint même au sénat, qu'il injuria ainsi que le consul, si grand était le respect que la cité avait pour ses citoyens. Après qu'il eut quitté Rome et se fut rendu aux armées, on n'aurait pas arrêté Lentulus et les autres, si l'on n'avait pas eu des lettres de leur main les accusant clairement. Hannon, puissant citoyen de Carthage, aspirait à la tyrannie. A l'occasion des noces de sa fille, il avait prévu d'empoisonner le sénat tout entier et de s'emparer ensuite du pouvoir. Comme on avait appris la chose, le sénat ne prit d'autre mesure qu'une loi qui limitait les dépenses engagées lors d'un banquet ou d'une noce : tel était le respect qu'il portait à ses qualités. Il est vrai que, dans l'exécution d'une conjuration contre sa patrie, on rencontre plus de difficultés

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XIX.

et de dangers, car il arrive rarement qu'on puisse se contenter de ses propres forces, lorsqu'on conspire contre un grand nombre. Tout homme n'est pas le chef d'une armée, comme César, Agathocle, Cléomène et d'autres, qui se sont d'un coup emparés de leur patrie avec leurs seules forces. Pour de pareils hommes, la voie est très facile et très sûre. Mais les autres, qui ne bénéficient pas d'autant de forces, doivent faire les choses soit grâce à la ruse, soit grâce à leur adresse, soit avec des forces étrangères. Quant à la ruse et à l'adresse, Pisistrate, ayant vaincu Mégare et obtenu ainsi la sympathie du peuple, sortit de chez lui un matin en portant des traces de blessure. Il dit que la noblesse l'avait attaqué par jalousie et demanda d'avoir des hommes armés à sa garde. Ayant obtenu cette autorité, il s'éleva si aisément à cette grandeur qu'il devint tyran d'Athènes. Pandolfo Petrucci rentra à Sienne avec d'autres exilés. On lui donna le gouvernement de la place, un emploi jugé subalterne, que les autres refusèrent. Néanmoins ces hommes armés lui donnèrent avec le temps une telle réputation qu'il devint bientôt le maître de la cité. Beaucoup d'autres ont employé d'autres ruses et d'autres procédés, et ont abouti avec le temps et sans danger. Ceux qui ont conspiré pour s'emparer de leur patrie avec leurs propres forces ou des armées étrangères ont rarement réussi, en fonction des événements. Catilina, déjà cité, s'effondra. Hannon, dont nous avons fait mention ci-dessus, le poison ne lui ayant pas réussi, arma des milliers de partisans et mourut avec eux. Pour se faire tyrans, quelques-uns des premiers citoyens de Thèbes appelèrent à l'aide une armée spartiate et s'emparèrent de la ville [1]. Ainsi, après avoir examiné toutes les conjurations ourdies contre la patrie, on n'en trouve qu'un petit nombre qui aient été réprimées lors de leur préparation ; mais toutes ont réussi ou se sont effondrées durant leur exécution. Après celle-ci, elles ne comportent pas plus de dangers que ceux qu'entraîne la nature même du pouvoir princier. Car, lorsque quelqu'un est devenu tyran, il court les dangers ordinaires et naturels qu'implique la tyrannie, et il n'y trouve d'autres remèdes que ceux dont on a parlé ci-dessus.

Voici ce qu'il m'a fallu dire des conspirations. Si j'ai parlé de celles où l'on emploie le fer et non le poison, c'est qu'elles se déroulent toutes de la même façon. Il est vrai que celles où l'on utilise le poison sont plus périlleuses parce que plus incertaines. Elles présentent moins de commodités et il faut se mettre d'accord avec ceux qui en possèdent ; et cette nécessité est dangereuse. Ensuite, pour de nombreuses raisons, une boisson empoisonnée peut ne pas être mortelle, comme il arriva à ceux qui assassinèrent Commode. Celui-ci ayant rejeté le poison qu'ils lui avaient donné, ils furent contraints de l'étrangler pour le tuer. Les princes ne connaissent pas de plus grands dangers qu'une

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. III.

conjuration, car, ou bien elle les tue, ou bien elle les déshonore. Si elle réussit, ils meurent ; si elle est découverte et que les conjurés sont tués, on croit toujours qu'elle a été inventée par le prince pour assouvir son avidité et sa cruauté aux dépens de la vie et des biens de ceux qu'il a fait exécuter. Je ne veux donc pas manquer d'avertir le prince ou la république contre lesquels on a conspiré de veiller, lorsqu'une conjuration se manifeste et avant même de commencer à la venger, à ce qu'ils cherchent et comprennent bien sa nature, et qu'ils mesurent bien la condition des conjurés et la leur propre. S'ils voient que la conspiration est nombreuse et puissante, ils ne doivent pas la démasquer tant qu'ils ne se sont pas préparés à l'écraser avec des forces suffisantes. Autrement ils courent à leur ruine. Ils doivent donc la laisser soigneusement dissimulée, car les conjurés, s'ils se voient découverts, agissent sans crainte, poussés par la nécessité. On en a un exemple avec les Romains. Ayant laissé des légions pour protéger les Capouans des Samnites, les chefs des légions conspirèrent pour s'emparer de Capoue, comme nous l'avons dit ailleurs[1]. La chose ayant été apprise à Rome, on ordonna au nouveau consul Rutilius d'y pourvoir. Pour endormir les conjurés, celui-ci fit savoir que le sénat avait confirmé le séjour des légions à Capoue. Les soldats le crurent et, pensant avoir le temps d'exécuter leur dessein, ne cherchèrent pas à précipiter les choses. Ils restèrent ainsi jusqu'à ce qu'ils commencent à voir que le consul les séparait les uns des autres. La chose éveillant leurs soupçons, ils se découvrirent et exécutèrent leur projet. Il ne peut y avoir de meilleur exemple pour l'un et l'autre camp. On voit ainsi, en effet, combien les hommes sont lents dans les affaires où ils croient avoir le temps, et combien ils sont prompts là où la nécessité les pousse. S'ils veulent différer la découverte d'une conspiration à leur avantage, un prince ou une république ne peuvent employer un meilleur moyen que d'offrir adroitement une occasion propice aux conjurés, afin que ceux-ci, l'attendant ou croyant avoir du temps, fournissent au prince ou à la république le moment de les châtier. Ceux qui font autrement accélèrent leur chute, comme le firent le duc d'Athènes[2] et Guglielmo de' Pazzi. Devenu tyran de Florence et apprenant qu'on conspirait contre lui[3], le duc fit arrêter un des conjurés sans examiner autrement l'affaire. Les autres prirent aussitôt les armes et le renversèrent. Guglielmo de' Pazzi était commissaire dans le Val di Chiana en 1501 et avait appris qu'on fomentait une conjuration à Arezzo en faveur des Vitelli, pour enlever la ville aux Florentins. Il se rendit aussitôt dans cette cité et, sans mesurer autrement la puissance des conjurés et la sienne, sans se pourvoir d'autres

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. VI.
2. Gautier de Brienne.
3. En juin 1304.

forces, suivant le conseil de son fils, évêque du lieu, il fit arrêter l'un des conjurés. Après cette arrestation, les autres prirent aussitôt les armes et enlevèrent la ville aux Florentins. De commissaire qu'il était, Guglielmo de' Pazzi devint prisonnier. Mais lorsque les conjurations sont faibles, on peut et l'on doit les réprimer sans crainte. Il ne faut pas imiter non plus, en aucune manière, deux procédés utilisés par certains, bien qu'opposés entre eux. L'un est celui du duc d'Athènes susnommé, qui, pour montrer combien il croyait en l'attachement des citoyens florentins, fit exécuter l'un d'entre eux, qui lui révélait une conspiration. L'autre exemple est celui de Dion de Syracuse qui, pour éprouver les intentions de quelqu'un qu'il soupçonnait, permit à Calippe, en qui il avait confiance, de faire semblant de monter une conjuration contre lui. Ils finirent mal l'un et l'autre. Le premier enleva tout courage aux délateurs et en donna à ceux qui désiraient conspirer. Le second aida à sa propre mort et fut même le chef de la conspiration ourdie contre lui. Comme l'expérience le montre, Calippe, pouvant sans crainte manigancer contre Dion, le fit si bien qu'il lui ôta le pouvoir et la vie.

VII

D'où il vient que le passage de la liberté à la servitude et de la servitude à la liberté se fait parfois dans le sang et parfois non

On peut se demander pourquoi, des fréquents passages de la liberté à la tyrannie et *vice-versa*, certains se font dans le sang et d'autres non. En effet, comme on le voit dans l'histoire, dans de tels changements meurent parfois des hommes en nombre infini et parfois aucun ne subit de tort. C'est ce qui arriva à Rome lorsqu'elle passa du pouvoir des rois à celui des consuls : seuls furent chassés les Tarquins et personne d'autre ne fut touché. Ceci provient des motifs suivants. Le régime qui change peut être né dans la violence, ou non. Quand il naît dans la violence, il faut qu'il naisse au détriment d'un grand nombre ; aussi est-il nécessaire que, lors de son effondrement, les victimes désirent se venger. De ce désir proviennent et le sang et la mort. Mais, lorsque le régime procède de l'accord général d'une communauté, alors il n'y a pas de raison, lorsqu'il s'effondre, que ladite communauté en veuille à d'autres qu'à ses chefs. Le régime romain fut de cette sorte, et de même l'exil des Tarquins ; il en fut de même avec le régime des Médicis à Florence, où ils furent les seules victimes lors de leur chute de 1494. De tels changements ne sont pas très

dangereux, à la différence de ceux qui sont réalisés par des hommes désireux de vengeance. Ils sont faits toujours de telle sorte qu'ils ne peuvent qu'effrayer le lecteur. Ces exemples étant innombrables dans l'histoire, je les laisserai de côté.

VIII

Quiconque veut changer une république doit considérer son état

On a dit ci-dessus qu'un mauvais citoyen ne peut mal agir dans une république qui n'est pas corrompue[1]. Cette conclusion est renforcée, outre les raisons susdites, par l'exemple de Spurius Cassius et de Manlius Capitolinus. Spurius était un homme ambitieux et désireux d'acquérir une autorité extraordinaire à Rome, ainsi que de se gagner la plèbe par de nombreux bienfaits ; comme, par exemple, de lui partager les champs que les Romains avaient pris aux Herniques. Son ambition fut décelée par les sénateurs et devint si suspecte que, comme il s'adressait au peuple et lui offrait de lui donner l'argent provenant de la vente des blés qu'on avait importés de Sicile, le peuple refusa totalement, pensant que Spurius voulait ainsi lui acheter sa liberté[2]. Mais, si ce peuple avait été corrompu, il n'aurait pas refusé un tel cadeau et il lui aurait ouvert une voie à la tyrannie qu'en fait il lui refusa. L'exemple de Manlius Capitolinus est beaucoup plus frappant. On y voit qu'une grande vaillance d'âme et de corps et que de bonnes actions accomplies en faveur de la patrie, sont ensuite effacées par l'horrible désir de régner. Celui-ci, comme on le voit, naquit chez cet homme de la jalousie qu'il éprouvait à l'égard des honneurs accordés à Camille. Il en fut si aveuglé que, sans penser aux coutumes de la cité et sans examiner la situation, qui ne la préparait pas encore à avoir d'aussi mauvaises institutions, il se mit à susciter des troubles à Rome contre le sénat et les lois de sa patrie. C'est là que l'on perçoit l'excellence de la nature de cette cité. Dans ce cas, en effet, aucun des membres de la noblesse, bien qu'ils fussent portés à se défendre âprement les uns les autres, ne bougea pour le soutenir. Aucun de ses parents ne le défendit. A l'égard d'autres accusés, ils avaient coutume de se mettre en deuil, de se vêtir de noir, d'étaler leur tristesse pour obtenir la commisération. On ne vit personne le faire en faveur de Manlius. Les tribuns de la plèbe, qui avaient coutume de favoriser tout ce qui leur

1. Cf. livre I, chap. XXIV et livre III, chap. VI.
2. Cf. Tite-Live, II, 41.

semblait pouvoir être utile au peuple, s'unirent dans ce cas aux nobles pour réprimer la peste commune. Le peuple romain, très attaché à ses intérêts et partisan de ce qui était contraire à la noblesse, bien qu'il ait eu beaucoup de faveurs pour Manlius, dès que les tribuns le citèrent à comparaître et soumirent sa cause au jugement populaire, ce peuple, devenant juge de défenseur qu'il était, condamna sans crainte Manlius à la mort. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'histoire un exemple plus propre à montrer l'excellence de toutes les institutions de cette république. On voit, en effet, que personne dans cette cité ne bougea pour défendre un citoyen rempli de toutes les vertus et qui, en public comme en privé, avait accompli nombre d'actions dignes de louanges. L'amour de la patrie fut plus fort chez eux qu'aucune autre considération. Ils donnèrent bien plus d'importance au danger présent qu'à ses mérites passés. Si bien qu'ils s'en débarrassèrent par sa mort. Tite-Live écrit : « *Hunc exitum habuit vir, nisi in libera civitate natus esset, memorabilis*[1]. » Il faut observer deux choses à ce propos. L'une, que l'on doit chercher la gloire dans une cité corrompue par des moyens différents de ceux employés dans une cité aux mœurs pures. L'autre (presque identique à la première), que les hommes doivent, dans leur comportement et surtout dans les grandes actions, considérer les circonstances et s'y conformer.

Ceux qui, par mauvais choix ou par inclination naturelle, sont en discordance avec leur temps vivent le plus souvent dans le malheur, et leurs actions échouent. Il arrive le contraire à ceux qui sont en accord avec leur temps. A partir des propos à peine cités de Tite-Live, on peut conclure sans hésiter que, si Manlius était né à l'époque de Marius et de Sylla, où les mœurs étaient déjà corrompues et telles qu'il aurait pu y imprimer sa marque, il aurait obtenu les mêmes résultats que Marius. Sylla et ceux qui aspirèrent après eux à la tyrannie. De même, si Sylla et Marius avaient vécu à l'époque de Manlius, ils auraient été châtiés dès le début de leur entreprise. Car si un homme peut bien commencer, par ses mauvais procédés, à corrompre un peuple, il est cependant impossible que la vie d'un seul homme suffise pour le corrompre au point qu'il puisse lui-même en tirer profit. Quand bien même cela serait possible grâce à un long laps de temps, ce serait cependant impossible à cause de la manière de procéder des hommes, qui sont impatients et ne peuvent différer leurs appétits. Ensuite, ils se trompent dans les affaires qui les concernent et surtout dans celles qu'ils désirent le plus. De sorte que, par manque de patience ou par erreur, ils s'engageraient dans leur entreprise à contretemps et échoueraient. Il faut donc, pour s'imposer dans une république et y créer de mauvaises institutions, que

1. « Cet homme eut cette fin, alors que, s'il n'était pas né dans une ville libre, il aurait été digne de mémoire » (Tite-Live, VI, 20, 14).

l'on trouve des mœurs désordonnées, de génération en génération, par le temps. On y parvient nécessairement quand les institutions, comme on l'a dit ci-dessus, ne sont pas restaurées par de bons exemples ou ramenées à leurs origines par de nouvelles lois[1]. Manlius aurait donc été un homme exceptionnel et digne de mémoire, s'il était né dans une cité corrompue. Les citoyens qui veulent tenter une entreprise dans une république, en faveur de la liberté ou en faveur de la tyrannie, doivent donc bien considérer la situation où ils se trouvent et juger ainsi de la difficulté de leur projet. Il est aussi difficile, en effet, et périlleux, de vouloir libérer un peuple qui veut vivre dans la servitude que de vouloir asservir un peuple qui veut vivre libre. Comme on vient de dire que les hommes doivent considérer la nature des circonstances et procéder en conséquence, nous allons en parler longuement dans le chapitre suivant.

IX

Qu'il faut changer avec les circonstances, si l'on veut que la fortune soit propice

J'ai souvent constaté que la cause de la bonne ou de la mauvaise fortune consiste à adapter son comportement aux circonstances. On voit, en effet, que les hommes procèdent dans leurs actions, certains avec impétuosité, d'autres avec circonspection et prudence. Comme de ces deux façons l'on dépasse les limites convenables et que l'on ne suit pas la bonne voie, on se trompe dans les deux cas. Celui qui se trompe le moins et a la fortune propice, est, comme je l'ai dit, celui qui adapte son comportement aux circonstances. Mais l'on agit toujours selon les contraintes de la nature. Chacun sait que Fabius Maximus procédait avec circonspection et prudence dans la conduite de son armée et qu'il était bien loin de l'impétuosité et de l'audace romaines. Sa bonne fortune fit que ce comportement fut bien adapté aux circonstances. Hannibal était arrivé tout jeune en Italie, sa réussite était toute fraîche, et il avait battu deux fois le peuple romain. La république étant presque totalement dépourvue de bons soldats et terrorisée, il n'y eut rien de plus heureux pour elle que d'avoir un capitaine qui contînt l'ennemi par sa lenteur et sa prudence. Et Fabius ne put trouver de circonstances plus favorables à son comportement ; ce qui le couvrit de gloire. Que Fabius ait fait cela par nature et non par choix, on le vit lorsque, Sci-

1. Cf. livre III, chap. 1.

pion voulant passer en Afrique avec l'armée pour achever la guerre, Fabius s'opposa violemment à ce projet, en homme qui ne pouvait se détacher de ses habitudes et de ses façons de faire. Si cela avait dépendu de lui, Hannibal serait encore en Italie. Il ne se rendit pas compte, en effet, que les circonstances avaient changé et qu'il fallait changer la manière de faire la guerre. Si Fabius avait été le roi de Rome, il aurait pu facilement perdre la guerre, car il n'aurait pas su changer sa manière de faire en fonction du changement des circonstances. République où les citoyens et les caractères étaient différents, Rome eut un Fabius qui fut excellent au moment opportun pour résister, et un Scipion, ensuite, au moment de vaincre.

Il en découle qu'une république a une existence plus longue et jouit plus longuement d'une fortune propice qu'une monarchie. Elle peut, en effet, s'adapter plus aisément à la diversité des circonstances, du fait de la diversité de ses citoyens, que ne le peut un prince. Car un homme qui est accoutumé à procéder d'une certaine façon ne change jamais, comme il a été dit. Aussi faut-il que, quand les circonstances changent, il s'écroule.

Piero Soderini, cité à plusieurs reprises ci-dessus [1], procédait en tout avec patience et bienveillance. Lui-même et sa patrie prospérèrent tant que les circonstances furent conformes à leur façon de procéder. Mais, alors qu'arrivèrent des circonstances où il convenait de rompre avec la patience et la bonté, il fut incapable de le faire. Et il s'écroula avec sa patrie. Le pape Jules II procéda tout le temps de son pontificat avec violence et impétuosité [2]. Comme les circonstances lui furent favorables, toutes ses entreprises réussirent. Mais, s'il était advenu des circonstances exigeant un autre comportement, il se serait nécessairement écroulé. Car il n'aurait changé ni sa manière ni les dispositions qu'il employait. Il y a deux causes qui font que nous ne pouvons pas changer. L'une, que nous ne pouvons nous opposer à ce à quoi nous porte la nature. L'autre, c'est qu'un homme ayant prospéré avec une façon de procéder, il est impossible de le convaincre qu'il peut réussir d'une autre manière. Il en résulte que la fortune d'un homme change fortement, parce qu'elle change selon les circonstances et qu'il ne change pas ses procédés. Il en résulte aussi la ruine des cités, parce que les institutions des républiques ne changent pas avec les circonstances, comme nous l'avons dit longuement plus haut [3]. Elles sont plus lentes, parce qu'elles ont de la peine à changer. Car il faut qu'arrivent des circonstances qui bouleversent la république tout entière ; ce à quoi ne peut répondre un homme seul par sa façon de procéder.

1. Cf. livre I, chap. VII, LII ; livre III, chap. III.
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XXVII.
3. Cf. livre I, chap. I.

Comme nous avons fait mention de Fabius Maximus, qui tint Hannibal en respect, il me semble qu'il faut discuter dans le chapitre suivant du point de savoir si un capitaine désireux de combattre à tout prix avec l'ennemi peut en être empêché par un adversaire qui s'y refuse.

X

Un capitaine ne peut refuser le combat si son adversaire veut le livrer de toute façon

« *Cneus Sulpitius dictator adversus Gallos bellum trahebat, nolens se fortunae committere adversus hostem, quem tempus deteriorem in dies, et locus alienus, faceret*[1]. » Lorsqu'une erreur est partagée par tous les hommes ou une majorité d'entre eux, il n'est pas mauvais — me semble-t-il — de la condamner à plusieurs reprises. Bien que j'aie fréquemment montré ci-dessus combien les actions dans les grandes choses sont aujourd'hui différentes de celles accomplies dans les temps anciens, il ne me semble pas inopportun de le répéter maintenant. Car, si l'on s'éloigne en certains domaines des institutions des Anciens, on le fait surtout dans le domaine militaire, où l'on ne voit plus rien maintenant de ce que les Anciens estimaient grandement. Cette erreur s'est produite parce que les républiques et les princes ont confié la guerre à autrui. Pour fuir les périls, ils ont pris leurs distances vis-à-vis de ce métier. Même si l'on voit parfois un roi de notre temps aller en personne au combat, on ne peut penser toutefois qu'il invente un comportement digne de plus de louanges. Quand les princes font, en effet, ce métier, ils le font pour la pompe, et non pour une autre cause plus louable. Ces hommes commettent pourtant des erreurs moindres que les autres, car ils passent quelquefois leurs armées en revue et conservent leur titre de commandement, chose que ne font pas les républiques et particulièrement celles d'Italie. Celles-ci, faisant confiance à autrui, n'entendant rien à la guerre et voulant d'autre part en décider pour montrer qu'elles commandent, commettent mille erreurs lors de telles décisions. Bien que l'on en ait évoqué certaines ailleurs, je veux ici ne pas en passer une sous silence, qui est des plus importantes. Lorsque les princes oisifs ou les républiques efféminées envoient un de leurs capitaines en campagne, l'ordre le plus sage qu'ils

1. « Le dictateur Gnaeus Sulpicius faisait traîner en longueur la guerre contre les Gaulois, ne voulant pas s'en remettre à la fortune contre un ennemi que le temps et sa position défavorable usaient de jour en jour » (Tite-Live, VII, 12, 11).

pensent lui donner est de lui interdire de toute manière de combattre et de se garder surtout de se battre. Il leur semble imiter en cela la sagesse de Fabius Maximus qui, en différant le combat, sauva les Romains, mais ils ne comprennent pas que le plus souvent cet ordre est mauvais et périlleux. Car il revient à dire : « Combattez conformément à la décision de l'ennemi et non à la vôtre. » Voulant, en effet, être en campagne et ne pas livrer bataille, il n'y a pas d'autre remède sûr que de se tenir à cinquante milles de l'ennemi et d'avoir de bons espions, pour que, l'ennemi approchant, on ait le temps de s'éloigner. Une autre solution consiste à s'enfermer dans une ville. L'un et l'autre de ces choix est très nuisible. Avec le premier, on laisse son pays en proie à l'ennemi, et un prince valeureux préférera tenter le hasard plutôt que de prolonger la guerre au détriment de ses sujets. Avec le second choix, la défaite est évidente. Car il faut que, vous renforçant dans une ville avec une armée, vous soyez assiégé, que vous souffriez de la famine et que vous vous rendiez. Ainsi, fuir le combat de ces deux façons est une chose très nuisible. La manière de Fabius Maximus, consistant à demeurer sur de fortes positions, est bonne lorsqu'on a une si bonne armée que l'ennemi n'ose pas venir vous attaquer dans une position avantageuse. On ne peut dire que Fabius fuyait le combat, mais plutôt qu'il cherchait à le mener à son avantage. Car, si Hannibal était allé l'attaquer, Fabius l'aurait attendu et aurait combattu contre lui. Mais Hannibal n'osa jamais combattre contre lui à sa façon. De sorte qu'ils fuirent l'un et l'autre le combat. Mais, si l'un d'entre eux avait voulu combattre de toute manière, l'autre n'y aurait eu que trois partis : les deux susdits, ou bien s'enfuir.

Que ce que je dis soit vrai, on le voit manifestement par mille exemples, et notamment lors de la guerre des Romains contre Philippe de Macédoine, père de Persée [1]. Attaqué par les Romains, Philippe décida de ne pas combattre. Pour cela, il voulut faire d'abord comme avait fait Fabius Maximus en Italie. Il se plaça avec son armée au sommet d'une montagne, où il se fortifia grandement, pensant que les Romains n'oseraient pas venir l'attaquer. Étant venus et l'ayant combattu, ils le chassèrent de cette montagne. Ne pouvant résister, Philippe s'enfuit avec la plupart de ses hommes. Ce qui l'empêcha d'être entièrement défait, fut l'âpreté de la région, qui interdit aux Romains de le suivre. Ne voulant donc pas combattre et ayant installé son camp près des Romains, Philippe dut fuir. Ayant compris par cette expérience que, s'il ne voulait pas combattre, il ne lui suffisait pas de rester sur les montagnes ou dans des villes, où il ne voulait pas s'enfermer, il décida de suivre la deuxième manière, c'est-à-dire de rester à distance de plusieurs milles du camp romain. Si les Romains étaient dans une région

1. Cf. Tite-Live, XXXII, 9-12. En 158 av. J.-C.

il s'en allait dans une autre ; de même, il entrait dans les lieux d'où partaient les Romains. Voyant enfin qu'en prolongeant ainsi la guerre, les conditions empiraient et que ses sujets étaient décimés tantôt par lui, tantôt par l'ennemi, il décida de tenter le sort du combat et en vint à la bataille opportune[1]. Il est donc utile de ne pas combattre quand on a une si bonne armée que l'ennemi n'ose pas venir vous attaquer dans vos retranchements, ou bien lorsqu'il se trouve chez vous sans pouvoir y prendre pied et qu'il souffre dans ses subsistances. En ce cas, ce choix est utile pour les raisons avancées par Tite-Live : « *Nolens se fortunae committere adversus hostem, quem tempus deteriorem in dies, et locus alienus, faceret*[2]. » Dans d'autres circonstances, on ne peut fuir le combat sans encourir déshonneur ou périls. Car fuir, comme le fit Philippe, c'est comme être vaincu, et d'autant plus honteusement que l'on n'a pas fait preuve de courage. S'il parvint à se sauver, un autre n'y serait pas parvenu sans être aidé, comme lui, par la nature du pays. Qu'Hannibal n'ait pas été un grand capitaine, nul ne le dira jamais. Étant opposé à Scipion en Afrique, s'il avait trouvé quelque avantage à prolonger la guerre, il l'aurait fait. Sans doute, alors qu'il était un bon capitaine et qu'il avait une bonne armée, aurait-il pu la poursuivre, comme Fabius en Italie. S'il ne l'a pas fait, il faut croire qu'il y était poussé par quelque bonne raison. Car un chef qui a réuni une bonne armée et qui voit que, par manque d'argent ou d'alliés, elle ne peut longuement résister est totalement fou s'il ne tente pas le sort avant que son armée ne se débande. En attendant, il perd assurément ; en tentant le sort, il a une chance de vaincre[3].

Il faut encore bien considérer une autre chose : c'est que, même dans la défaite, on peut acquérir de la gloire. On en acquiert d'autant plus si l'on est vaincu par la force plutôt que par une autre raison. Ainsi Hannibal devait-il être contraint par de telles nécessités. D'autre part, quand bien même Hannibal aurait différé le combat et n'aurait pas eu le courage d'affronter Scipion dans ses retranchements, celui-ci n'en aurait pas souffert, car il avait déjà vaincu Syphax et acquis de si vastes territoires en Afrique, qu'il pouvait y demeurer avec autant de sûreté et de commodité qu'en Italie. Ce n'était pas le cas d'Hannibal quand il combattait Fabius, ni des Gaulois face à Sulpitius.

Celui qui attaque le pays d'autrui avec son armée peut moins encore fuir le combat. S'il veut y entrer, il lui faut affronter l'ennemi quand il vient à sa rencontre. S'il assiège une place, il est davantage encore contraint de combattre. C'est ce qui arriva à notre époque au duc Charles de Bourgogne, qui, assiégeant Morat, place-forte des Suisses[4],

1. En Thessalie, en 197 av. J.-C.
2. Cf. p. 399, n. 1.
3. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XX.
4. En 1476.

fut attaqué et vaincu par eux. Il advint de même à l'armée française qui, assiégeant Novare, fut semblablement vaincue par les Suisses[1].

XI

Celui qui doit combattre contre un grand nombre, même s'il est inférieur, l'emporte s'il est capable de soutenir le premier choc

La puissance des tribuns de la plèbe fut grande à Rome et elle fut nécessaire, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises[2]. Autrement, on n'aurait pu mettre un frein à l'ambition de la noblesse. Celle-ci aurait corrompu la république, bien avant qu'elle ne se corrompît. Néanmoins, parce qu'en toute chose, comme on l'a dit souvent, est caché un mal qui fait naître de nouveaux incidents, il faut y remédier avec d'autres dispositions. L'autorité des tribuns était donc devenue virulente et redoutable pour la noblesse et Rome tout entière. Aussi serait-il survenu quelque inconvénient nuisible à la liberté romaine, si Appius Claudius n'avait pas montré la manière de se défendre de l'ambition des tribuns[3]. On trouva toujours, en effet, parmi eux quelqu'un de timoré, de corruptible, ou d'attaché au bien commun. On l'amenait ainsi à s'opposer à la volonté des autres, quand ils voulaient proposer une mesure contraire à la volonté du sénat. Ce remède tempéra grandement une telle autorité et fut longtemps utile à Rome. Cela me fait penser que, toutes les fois que de nombreux puissants sont unis contre un autre puissant, bien que tous ensemble ils soient beaucoup plus puissants que lui, on doit cependant mettre plus d'espoir en cet homme seul qu'en un grand nombre, pourtant plus fort. Laissant, en effet, de côté toutes les choses dont un homme seul peut mieux se servir qu'un grand nombre (et elles sont multiples), il arrivera toujours ceci : usant d'un peu d'adresse, l'homme seul peut désunir le grand nombre et l'affaiblir, de fort qu'il était. Je ne veux pas citer à ce propos des exemples anciens, car il y en aurait une grande quantité, mais il me suffira d'exemples modernes, advenus à notre époque.

En 1483, toute l'Italie se ligua contre les Vénitiens. Perdus et ne pouvant plus combattre avec leurs troupes, ils corrompirent Ludovic le More et, de cette façon, firent un accord grâce auquel non seulement ils récupérèrent les territoires perdus, mais encore s'emparèrent d'une

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XVII-XVIII.
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. III-VII, XXXVII, XXXIX.
3. Tite-Live, IV, 48 ; VI, 40-42.

partie de celui de Ferrare. Ayant perdu la guerre, ils gagnèrent la paix. Il y a peu, le monde entier se ligua contre la France[1]. Mais, avant la fin de la guerre, l'Espagne sortit de l'alliance et signa un accord avec les Français, de sorte que les autres confédérés furent contraints peu après de faire de même avec eux. Aussi doit-on penser assurément que, lorsqu'une guerre est faite par un grand nombre contre un homme seul, celui-ci doit l'emporter, s'il est assez valeureux pour soutenir le premier choc et gagner ensuite du temps. S'il n'en est pas ainsi, il supportera mille dangers. C'est ce qui arriva aux Vénitiens en 1508[2]. S'ils avaient pu temporiser face à l'armée française et avoir le temps de s'allier à certains de ceux qui étaient ligués contre eux, ils auraient échappé à la ruine. Mais, n'ayant pas d'armées assez valeureuses pour temporiser et pas le temps de diviser leurs ennemis, ils s'effondrèrent. Aussi voit-on le pape, aussitôt qu'il eut récupéré ses territoires, s'allier à eux, de même que l'Espagne. L'un et l'autre auraient volontiers sauvé la Lombardie des Français, pour ne pas les rendre trop puissants en Italie, s'ils l'avaient pu. Les Vénitiens auraient donc pu abandonner une partie de leurs conquêtes pour sauver le reste. Ayant agi de la sorte au moment où la chose n'apparaissait pas nécessaire et avant les combats, ils auraient pris un très sage parti. Mais, la guerre une fois engagée, ç'aurait été un choix honteux et sans doute de peu de profit. Avant le conflit, peu nombreux étaient à Venise les citoyens capables de discerner le danger : rares étaient ceux qui pouvaient voir le remède ; aucun ne pouvait le recommander. Mais, pour revenir au début de ces *Discours*, je vais conclure. De même que le sénat romain trouva un remède au salut de la patrie contre l'ambition des tribuns, parce qu'ils étaient plusieurs, de même tout prince, attaqué par un grand nombre, trouvera un remède toutes les fois qu'il saura avec sagesse user de moyens pour diviser ses adversaires.

XII

Comment un habile capitaine doit imposer par tous les moyens à ses soldats de combattre

Nous avons montré ailleurs combien la nécessité est utile aux actions des hommes et à quelle hauteur de gloire elle les a conduits. Comme il a été dit par certains moralistes, les mains et la langue de l'homme

1. En 1495, contre Charles VIII. Ferdinand le Catholique signa un accord avec lui en 1497.

2. Face à la ligue de Cambrai.

deux nobles moyens de sa grandeur, n'auraient pas parfaitement agi ni conduit les actions humaines à la perfection où on les voit parvenues, si elles n'avaient été poussées par la nécessité. Les capitaines antiques, qui connaissaient la puissance de la nécessité et savaient combien elle rendait le cœur des soldats déterminés au combat, mettaient tout en œuvre pour qu'ils fussent contraints par elle. Ils s'employaient d'autre part de toutes leurs forces à ce que leurs ennemis en fussent libérés. Souvent ils leur ouvrirent une voie qu'ils pouvaient fermer et fermèrent à leurs propres soldats celle qu'ils pouvaient laisser ouverte. Si donc l'on désire qu'une cité se défende avec détermination ou qu'une armée en campagne se batte de même, il faut s'efforcer d'abord d'inspirer cette nécessité au cœur des combattants. Un habile capitaine, qui doit assiéger une ville, doit en mesurer la facilité ou la difficulté, en estimant quelle nécessité contraint les habitants à se défendre. Si elle est grande, il jugera le siège difficile, autrement il le jugera facile. Il en résulte que les villes sont plus malaisées à conquérir après une révolte qu'à leur première conquête. Au début, n'ayant aucune raison de craindre un châtiment, parce qu'elles n'ont attaqué personne, elles se rendent aisément. Si elles se sont ensuite révoltées, comme elles ont attaqué et de ce fait craignent un châtiment, elles sont difficiles à prendre. Une telle obstination provient aussi des haines naturelles que les princes et les républiques limitrophes éprouvent entre eux. Cela procède de la jalousie et du désir de dominer l'autre, surtout entre républiques, comme il arrive en Toscane. Cette concurrence et cette opposition ont rendu et rendront toujours difficile la prise de l'une par l'autre. Si donc l'on considère bien les voisins de Florence et ceux de Venise, on ne s'étonnera pas, comme le fait un grand nombre, en voyant que Florence a fait plus de guerres et moins de conquêtes que Venise. Tout provient, en effet, de ce que les Vénitiens ont des voisins moins décidés à se défendre que ceux de Florence. Car les villes proches de Venise vivent d'ordinaire sous un prince et ne sont pas libres. Habituées à la servitude, elles accordent peu d'importance à un changement de maître et même le désirent souvent[1]. Ainsi Venise, bien qu'elle ait eu des voisins plus puissants que n'en a eu Florence, les ayant trouvés moins déterminés, a pu plus aisément les vaincre que ne l'a fait cette dernière, car elle n'est entourée que de cités libres.

Pour revenir à mon premier propos, un capitaine doit donc, quand il attaque une ville, s'efforcer avec la plus grande diligence de supprimer cette nécessité et, de ce fait, cette obstination, en promettant son pardon aux défenseurs, s'ils craignent un châtiment. S'ils ont peur pour leur liberté, il doit montrer qu'il n'est pas opposé au bien de tous, mais à quelques ambitieux. Ce comportement a souvent facilité les entreprises

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XVI-XVII.

et les sièges. De telles ruses sont bien connues, notamment des hommes sages. Les peuples sont cependant souvent trompés de cette manière, parce que, désireux d'une paix immédiate, ils ferment les yeux sur les pièges qu'on peut leur tendre sous le couvert de ces larges promesses. De nombreuses villes ont été ainsi asservies, comme il arriva récemment à Florence[1] et comme il advint à Crassus et à son armée. Ce dernier, bien qu'il ait connu la vanité des promesses des Parthes, qui lui étaient faites pour ôter à ses soldats toute nécessité de se défendre, ne put maintenir leur obstination, aveuglés qu'ils étaient par les offres de paix que leur faisait l'ennemi. On le voit en détail en lisant le récit de sa vie. Je dis donc que les Samnites, poussés par l'ambition de quelques-uns, avaient pillé les champs des alliés de Rome contrairement aux accords passés. Ayant ensuite envoyé des ambassadeurs à Rome pour demander la paix, offrant de rendre ce qu'ils avaient pillé et de livrer les coupables des désordres et du pillage, leurs offres furent rejetées par les Romains. Ils rentrèrent chez eux sans espoir d'obtenir un accord. Claudius Pontius, qui était alors le capitaine de leur armée, démontra dans un discours remarquable que, les Romains souhaitant de toute façon la guerre et les forçant à combattre, bien qu'ils aient désiré pour leur part faire la paix, la nécessité les contraignait à continuer la guerre. Il prononça alors ces paroles : « *Iustum est bellum quibus necessarium, et pia arma quibus nisi in armis spes est*[2]. » Il fonda avec ses soldats l'espoir de la victoire sur cette nécessité. Pour ne pas avoir à revenir sur ce sujet, il me semble qu'il faut citer les exemples des Romains les plus dignes de remarque. Gaius Manilius se trouvait face à l'armée des Véiens[3]. Une partie de celle-ci ayant pénétré dans les retranchements de Manilius, celui-ci vint avec un détachement au secours de ses hommes. Afin que les Véiens ne pussent pas s'échapper, il occupa tous les accès du camp. Les Véiens se voyant donc encerclés, commencèrent à combattre avec une telle rage qu'ils tuèrent Manilius, et ils auraient détruit le reste des Romains si la sagesse d'un tribun ne leur avait offert une issue. Où l'on voit que, tant que la nécessité contraignit les Véiens à combattre, ils le firent avec acharnement, mais que, quand ils virent qu'une issue leur était offerte, ils pensèrent plus à fuir qu'à combattre.

Les Volsques et les Éques étaient entrés sur les terres de Rome. On envoya les consuls à leur rencontre. Durant le combat, l'armée des Volsques, avec Vetius Messius à sa tête, se trouva tout à coup bloquée entre ses retranchements, occupés par les Romains et le reste de l'armée

1. En 1512, lors de l'accord signé avec l'Espagne, qui permit le retour à Florence des Médicis.

2. « La guerre est juste pour ceux à qui elle est nécessaire, et les armes sont saintes quand il n'y a plus d'espoir qu'en elles » (Tite-Live, IX, 1, 10). Cf. *Le Prince*, chap. XXV.

3. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XXXVI.

romaine. Voyant qu'il lui fallait ou mourir, ou se frayer une issue le fer à la main, il dit ces mots à ses soldats : « *Ite mecum ; non murus nec vallum, armati armatis obstant ; virtute pares, quae ultimum ac maximum telum est, necessitate superiores estis*[1]. » Cette nécessité est donc appelée par Tite-Live « *ultimum ac maximum telum* ». Camille, le plus sage de tous les capitaines romains, avait pénétré dans la cité de Véiès avec son armée. Pour faciliter la prise de la ville et ôter à l'ennemi une ultime nécessité de se défendre, il ordonna, à voix assez haute pour que les Véiens l'entendissent, que l'on ne fît aucun mal à ceux qui seraient désarmés ; de sorte que ceux-ci ayant déposé les armes, on prit cette cité presque sans effusion de sang. Cette manière de faire a été ensuite imitée par de nombreux capitaines.

XIII

En qui il faut avoir plus confiance, d'un bon capitaine ayant une armée faible, ou d'une bonne armée ayant un faible capitaine

Exilé de Rome, Coriolan se rendit auprès des Volsques. Ayant rassemblé une armée, pour se venger de ses concitoyens, il vint à Rome et s'en retira ensuite, non pas tant à cause de la puissance des Romains que de son amour pour sa mère. Tite-Live dit à cette occasion que l'on comprit de la sorte que la république romaine s'agrandit davantage grâce à la vaillance de ses capitaines qu'à cause de celle de ses soldats. Il considère que les Volsques étaient d'abord vaincus et qu'ils n'avaient gagné qu'après que Coriolan devint leur capitaine[2]. Bien que Tite-Live ait cette opinion, on voit en bien des lieux de son histoire que la valeur des soldats dépourvus de capitaine réalisa d'étonnantes prouesses et qu'ils furent plus ordonnés et courageux après la mort de leurs consuls qu'avant. C'est ce qui arriva à l'armée que les Romains avaient en Espagne sous les ordres des Scipions. Ceux-ci étant morts[3], l'armée put, grâce à sa valeur, non seulement se sauver, mais aussi vaincre l'ennemi et conserver cette région à la République. Si l'on observe bien, on trouvera de nombreux exemples de batailles où seule la valeur des soldats a vaincu, et bien d'autres, où seule la vaillance des capi-

1. « Venez avec moi. Il n'y a ici ni mur ni fossé, mais des hommes armés contre des hommes armés. Égaux en vaillance, vous serez les plus forts, parce que vous êtes poussés par la nécessité, qui est la dernière et la plus puissante des armes » (Tite-Live, IV, 28, 5).
2. Cf. Tite-Live, II, 39-40.
3. *Ibid.*, XXV, 36.

taines a obtenu le même effet. De sorte que l'on peut estimer que l'un a besoin de l'autre, et *vice-versa*.

Il faut d'abord considérer attentivement qui est le plus à craindre, d'une bonne armée mal commandée, ou d'un bon capitaine pourvu d'une mauvaise armée. Suivant en cela le jugement de César, on ne doit accorder que peu d'estime à l'un et à l'autre. Car, se rendant en Espagne contre Afranius et Petréius qui avaient une excellente armée, il dit qu'il les avait en piètre estime, « *quia ibat ad exercitum sine duce* », faisant ainsi allusion à la faiblesse des capitaines. Inversement, quand il marcha en Thessalie contre Pompée, il dit : « *Vado ad ducem sine exercitu*[1]. »

On peut considérer une autre chose : à qui est-il plus facile, ou à un bon capitaine de former une bonne armée, ou à une bonne armée de former un bon capitaine ? A quoi je dis que cette question semble résolue. Car il est plus aisé qu'un grand nombre d'hommes de valeur puisse trouver et former un seul homme et le rendre bon, que le contraire. Quand il fut envoyé contre Mithridate, Lucullus était totalement inexpert en matière de guerre ; toutefois la bonne armée qu'il commandait, et qui avait d'excellents chefs, le transforma bientôt en un bon capitaine. Manquant d'hommes, les Romains armèrent des esclaves et les confièrent à Sempronius Gracchus, qui en fit en peu de temps une bonne armée[2]. Comme nous l'avons dit ailleurs[3], Pélopidas et Epaminondas, après avoir arraché leur patrie à la domination des Spartiates, firent en peu de temps de leurs concitoyens d'excellents soldats, capables non seulement de résister à l'armée spartiate, mais de la vaincre. Les choses sont donc égales de part et d'autre. Toutefois une bonne armée dépourvue d'un bon chef devient d'ordinaire insolente et dangereuse. C'est ce qui arriva à l'armée de Macédoine après la mort d'Alexandre, et de même aux vétérans lors des guerres civiles. Si bien que je crois qu'il est préférable de faire confiance à un capitaine ayant le temps d'instruire ses hommes et la possibilité de les armer, qu'à une armée insolente avec à sa tête un chef issu d'une révolte et nommé par ses troupes. Aussi faut-il doublement glorifier et louer les capitaines qui, non seulement ont dû vaincre l'ennemi, mais qui, avant de combattre, ont aussi su instruire leur armée et la rendre efficace. Ici apparaît, en effet, une double vertu, si rare que si une telle tâche était confiée à un grand nombre de capitaines, estime et réputation ne seraient accordées qu'à un tout petit nombre.

1. « Parce qu'il marchait contre une armée sans chef » ; « Je marche contre un chef sans armée » (Suétone, *Vie de César*, 34)
2. Cf. Tite-Live, XXII, 57.
3. Cf. ci-dessus, livre I, chap. VI ; livre II, chap. III.

XIV

Quels effets peuvent produire au milieu du combat des événements ou des propos extraordinaires

Quelle importance a dans les guerres et les combats un incident extraordinaire provenant d'un fait ou d'un propos insolite, on le voit en de très nombreuses occasions ; et surtout à cet exemple qui se produisit lors de la bataille entre les Romains et les Volsques. Voyant plier une des ailes de son armée, Quintius commença à lui ordonner de toutes ses forces de tenir ferme, parce que l'autre aile était victorieuse. Ayant donné courage aux siens et effrayé l'ennemi par ses paroles, il l'emporta. Si de telles paroles obtiennent de grands effets sur une armée bien ordonnée, elles en obtiennent plus encore sur une troupe désordonnée, parce qu'un tel bruit peut tout ébranler. Je veux citer à ce propos un exemple remarquable survenu à notre époque. La ville de Pérouse était, il y a peu, divisée entre deux partis, celui des Oddi et celui des Baglioni. Les Baglioni gouvernaient, les Oddi étaient bannis. Ces derniers, ayant réuni une grande armée grâce à leurs alliés et s'étant rassemblés dans une ville leur appartenant, proche de Pérouse, pénétrèrent une nuit dans cette ville avec l'aide de leur parti. Sans être découverts, ils approchaient de la place pour la prendre. Comme Pérouse a, à chaque coin de rue, des chaînes qui la barrent, les gens des Oddi étaient précédés par un homme qui, armé d'une masse de fer, en brisait les serrures, afin que les chevaux pussent passer. Il ne devait plus briser que la chaîne donnant sur la place, alors que l'appel aux armes avait déjà été lancé. Poussé par la foule qui le suivait et ne pouvant pas bien lever les bras pour frapper, on lui cria : « Reculez ! ». Ce cri passant de bouche en bouche commença à faire fuir le dernier rang, puis tous les autres, avec une telle précipitation qu'ils s'enfuirent d'eux-mêmes. Ainsi un incident futile rendit-il vains les desseins des Oddi[1].

Il faut donc considérer que la discipline n'est pas tant nécessaire dans une armée pour pouvoir combattre en ordre, que pour éviter le désordre naissant de la moindre occasion[2]. La foule est inutile à la guerre, ne fût-ce que parce que chaque rumeur, chaque mot, chaque bruit l'inquiètent et la mettent en fuite. Ainsi un bon capitaine doit-il, parmi toutes les dispositions qu'il doit prendre, désigner attentivement ceux qui doivent écouter ses ordres et les transmettre à d'autres. Il doit

1. En 1495.
2. Cf. ci-dessous, *L'Art de la guerre*, livres II et V.

habituer ses soldats à ne croire qu'à ces derniers, et ses capitaines à ne croire que ce qu'il leur a été ordonné. Lorsque ceci n'est pas bien observé, on voit souvent se produire de grands désordres.

Quant aux choses extraordinaires, tout capitaine doit s'efforcer d'en faire apparaître quelques-unes, alors que les armées en sont aux mains, afin de donner du courage aux siens et de l'ôter à l'ennemi. Parmi tous les incidents qui peuvent vous donner la victoire, c'est là un des plus efficaces. On peut en citer pour exemple le dictateur romain Gaius Sulpicius[1]. Devant combattre les Gaulois, il arma tous les auxiliaires et la foule qui se trouvait dans le camp. Il les fit monter sur des mulets et d'autres bêtes de somme avec des armes et des insignes qui les faisaient prendre pour des cavaliers. Il les plaça sous leurs insignes derrière une colline et ordonna qu'au signal donné, au fort du combat, ils se découvrissent et se montrassent à l'ennemi. Ces dispositions étant prises et appliquées effrayèrent tant les Gaulois qu'ils perdirent la bataille.

Un bon capitaine doit donc faire deux choses : tenter par des inventions extraordinaires d'effrayer l'ennemi ; se tenir prêt, si l'ennemi en tente aussi contre lui, à les découvrir et à les rendre inopérantes. C'est ce que fit le roi des Indes avec Sémiramis. Celle-ci, voyant que le roi avait un grand nombre d'éléphants, pour l'effrayer et lui montrer qu'elle en était aussi pourvue en fabriqua un grand nombre avec des peaux de buffle et de vache. Les ayant placés sur des chameaux, elle les poussa en avant. Mais, comme le roi s'était aperçu de la ruse, le dessein de la reine fut non seulement vain, mais nuisible. Le dictateur Mamercus combattait contre les Fidénates. Ceux-ci, pour effrayer l'armée romaine, ordonnèrent qu'au fort du combat un grand nombre de soldats sortissent de la ville avec des torches au bout de leurs lances ; afin que les Romains, impressionnés par ce phénomène extraordinaire, rompissent leurs rangs. A propos de quoi il faut noter que, lorsque de telles inventions paraissent plus vraies que feintes, on peut les laisser voir, parce que, du fait de leur puissance, leur faiblesse n'apparaît pas aussitôt. Mais, lorsqu'elles paraissent plus feintes que vraies, il est bon de ne pas les faire, ou de les tenir à distance, afin qu'elles ne puissent être découvertes aussitôt, comme le fit Gaius Sulpicius avec les muletiers. Quand elles sont faibles, on les découvre dès qu'on s'approche, et elles sont plus nuisibles qu'utiles. C'est ce qui arriva avec les éléphants de Sémiramis et les torches des Fidénates. Celles-ci troublèrent d'abord un peu l'armée, mais, dès que le dictateur arriva, il commença à rabrouer les soldats en leur disant de ne pas faire comme les abeilles qui fuient la fumée et de se retourner contre elle, en criant : « *Suis flammis delete Fidenas, quas vestris beneficiis placare non*

1. Gnaeus Sulpicius. Cf. ci-dessus, livre III, chap. x ; Tite-Live, VII, 14.

potuistis[1]. » L'invention des Fidénates fut inutile et ils perdirent la bataille.

XV

Il faut qu'un seul homme soit placé à la tête d'une armée, car plusieurs chefs sont néfastes

Les Fidénates s'étaient révoltés et avaient massacré la colonie que les Romains avaient envoyée dans leur cité. Pour répondre à cette insulte, les Romains nommèrent quatre tribuns à pouvoir consulaire. Ils en laissèrent un à la garde de Rome et en envoyèrent trois contre les Fidénates et les Véiens. Divisés et désunis, les tribuns se couvrirent de honte, mais ne subirent aucun dommage. Ils furent, en effet, la cause de leur honte, mais la vaillance des soldats empêcha qu'ils subissent un dommage. Conscient de ce désordre, les Romains nommèrent un dictateur, afin qu'un seul homme remît en ordre ce que trois avaient mis en désordre. On voit donc l'inutilité de plusieurs commandants à la tête d'une armée ou d'une place qu'ils doivent défendre. Tite-Live ne peut le dire plus clairement qu'en ces termes : « *Tres tribuni potestate consulari documento fuere, quam plurium imperium bello inutile esset : tendendo ad sua quisque consilia, cum alii aliud videretur, aperuerunt ad occasionem locum hosti*[2]. »

Bien que ce soit là un exemple suffisant pour montrer le désordre qu'à la guerre créent plusieurs chefs, je vais en citer quelques autres, anciens et modernes, pour mieux éclairer les choses.

En 1500, après que le roi de France Louis XII eut repris Milan, il envoya ses troupes à Pise pour la rendre aux Florentins. Ceux-ci envoyèrent comme commissaire aux armées Giovanbattista Ridolfi et Luca di Antonio degli Albizzi. Comme Giovanbattista était un homme de grande réputation et plus âgé que lui, Luca lui laissait tout décider. S'il ne montrait pas son ambition en s'opposant à lui, il le faisait toutefois en se taisant, en négligeant et critiquant tout. De sorte qu'il n'aidait en rien au siège, ni par ses actions ni par ses avis, comme s'il avait été un homme de peu de poids. Lorsque, à cause d'un incident[3], Giovanbattista dut rentrer à Florence, Luca, resté seul, montra par son courage,

1. « Détruisez Fidène avec ses flammes, puisque vous n'avez pu l'apaiser avec vos bienfaits » (Tite-Live, IV, 33, 5).

2. « Trois tribuns à pouvoir consulaire montrent combien un commandement multiple est inutile à la guerre. Chacun défendant son opinion, différente de celle des autres, ils fournirent une occasion à l'ennemi » (Tite-Live, IV, 31, 2).

3. La révolte des troupes gasconnes.

son activité et son intelligence ce qu'il valait. Toutes choses inutiles tant qu'il eut un collègue. Je citerai à nouveau Tite-Live pour confirmer mes propos. Il raconte que les Romains ayant envoyé contre les Èques Quintius et son collègue Agrippa, celui-ci voulut que toute la conduite de la guerre fût confiée à Quintius, en disant : « *Saluberrimum in administratione magnarum rerum est, summam imperii apud unum esse*[1]. » Le comportement de nos républiques et de nos princes est à l'oppose, lorsqu'ils envoient sur place, pour mieux commander, plusieurs commissaires et plusieurs chefs ; ce qui crée une confusion inimaginable. Si l'on devait rechercher les causes de l'effondrement des armées italiennes et françaises à notre époque, on trouverait que la plus forte fut bien celle-ci. Et l'on peut assurément conclure qu'il vaut mieux envoyer à la tête d'une expédition un seul homme pourvu d'une sagesse ordinaire que deux hommes de grande valeur partageant la même autorité.

XVI

Dans les temps difficiles, on recherche la vaillance ; dans les temps plus tranquilles, ce ne sont pas les hommes vaillants, mais les plus riches et les mieux apparentés qui obtiennent le plus de faveurs

Il est toujours advenu et il adviendra toujours que les hommes exceptionnels et valeureux soient négligés durant la paix. A cause de l'envie suscitée par leur réputation, nombre de citoyens prétendent leur être, non seulement égaux, mais supérieurs. On en trouve un bon exemple chez l'historien grec Thucydide[2]. Il montre, en effet, qu'ayant obtenu l'avantage durant la guerre du Péloponnèse et soumis presque toute la Grèce, la République d'Athènes acquit une telle renommée qu'elle pensa occuper la Sicile. On discuta de cette entreprise à Athènes. Alcibiade et quelques autres citoyens y étaient favorables, en hommes qui, peu soucieux du bien public, pensaient à leur propre réputation, en projetant d'être les chefs de cette entreprise. Nicias, le plus renommé des Athéniens, était contre. La plus forte raison qu'il présenta dans son discours au peuple, pour qu'on lui prêtât foi, fut la suivante. En conseillant de ne pas faire la guerre, il conseillait une chose qui n'était pas à son avantage. Car, Athènes étant en paix, il savait qu'il y avait de

1. « Il est très utile, dans la direction des grandes entreprises, que le commandement soit le fait d'un seul » (Tite-Live, III, 70, 1).
2. Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VI, 8-24.

nombreux citoyens désireux de le devancer ; mais, si on faisait la guerre, il savait que personne ne lui serait supérieur, ni même égal.

On voit donc que les républiques se trompent en ayant peu d'estime pour les hommes de valeur durant les temps de paix. C'est là une chose qui les irrite de deux façons : l'une, parce qu'ils ne tiennent pas leur rang ; l'autre, parce qu'ils ont pour collègues et supérieurs des hommes moins dignes qu'eux ou qui leur sont inférieurs. Cette erreur a causé de fréquents désastres. Car les citoyens qui se voient méprisés à tort, comprenant que la facilité des temps et l'absence de danger en sont la cause, s'efforcent de créer des troubles, en suscitant des guerres au détriment de la république. Me demandant quels peuvent être les remèdes, j'en trouve deux. L'un consiste à maintenir les citoyens dans la pauvreté, afin que la richesse sans vaillance ne puisse corrompre personne. L'autre consiste à se préparer à la guerre de façon à pouvoir la faire et à avoir des citoyens réputés, comme le firent les Romains à leurs débuts. Maintenant toujours des hommes à ses frontières, cette cité fournissait toujours des occasions de s'appliquer à la vaillance des hommes. On ne pouvait enlever un grade à quelqu'un qui le méritait et le donner à quelqu'un qui ne le méritait pas. Si on le faisait pourtant parfois par erreur, ou pour faire un essai, il en résultait tant de désordre et de danger qu'on revenait aussitôt sur le droit chemin. Mais les républiques qui ne sont pas organisées comme Rome et qui ne font la guerre que quand la nécessité les y contraint ne peuvent se défendre d'un tel inconvénient. Elles y tomberont toujours et il en naîtra toujours des désordres, si un citoyen de valeur et négligé est vindicatif et a quelque réputation ainsi que des partisans dans la ville. Rome s'en défendit un certain temps. Mais, après avoir vaincu Carthage et Antiochus (comme on l'a dit ailleurs [1]), ne craignant plus la guerre, elle crut pouvoir confier ses armées à n'importe qui, en ne considérant pas tant la valeur que les autres qualités qui rendent populaire. On voit, en effet, que le consulat fut plusieurs fois refusé à Paul Émile et qu'il ne fut pas nommé consul avant la guerre de Macédoine. Comme on la jugeait périlleuse, on lui en confia la direction à l'unanimité.

Notre cité de Florence ayant souffert de nombreuses guerres après 1494 et les citoyens s'étant tous révélés incapables, la cité trouva par hasard un homme qui montra comment l'on doit commander : ce fut Antonio Giacomini [2]. Tant que l'on dut soutenir des guerres périlleuses, l'ambition des citoyens se tut ; il n'avait aucun concurrent lors des élections de commissaire et de chef des armées. Lorsqu'on eut à faire une guerre où il n'y avait aucun risque et beaucoup de possibilités

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. 1.
2. Cf. *Portraits de citoyens florentins* : quelques pages ébauchées par Machiavel sur certains de ses contemporains.

d'obtenir grade et honneur, il rencontra tant de concurrents que, comme l'on devait élire trois commissaires au siège de Pise, il fut écarté. On ne vit pas d'abord très clairement quel mal il en sortirait pour le bien public en n'envoyant pas Antonio aux armées. Mais on put le conjecturer aisément : les Pisans n'ayant plus rien pour se défendre et pour survivre, si Antonio avait été présent, ils auraient subi une telle pression qu'ils se seraient rendus à discrétion. Mais, assiégés par des chefs qui ne savaient ni les contraindre ni les forcer, ils furent si soutenus que Florence dut les acheter, alors qu'elle aurait pu les avoir par la force. Un tel outrage fut sûrement cruel à Antonio. Et il faut qu'il ait été bien patient et bien bon pour ne pas avoir désiré se venger, soit en ruinant la cité, s'il le pouvait, soit en offensant quelques citoyens en particulier. Une république doit se garder de ces choses, comme on le verra au chapitre suivant.

XVII

On ne doit pas offenser quelqu'un, puis lui confier une mission ou un gouvernement d'importance

Une république doit bien prendre garde de ne confier aucune mission importante à quelqu'un à qui l'on a fait une injure notable. Claudius Néron[1] laissa l'armée qu'il avait face à Hannibal et, avec une partie de celle-ci, s'en alla dans la Marche pour y rejoindre l'autre consul, son collègue, afin de combattre Asdrubal avant qu'il ne se joigne à Hannibal. Or il s'était trouvé auparavant en Espagne face à Asdrubal et il l'avait serré de si près avec son armée qu'il fallait, ou qu'Asdrubal combattît à son désavantage, ou qu'il mourût de faim. Mais il fut si amusé par Asdrubal en des pourparlers que celui-ci lui échappa et lui ôta l'occasion de vaincre. Apprise à Rome, l'affaire lui valut une grande opprobre auprès du sénat et du peuple, et on parla de lui en des termes offensants dans toute la ville, à son grand déshonneur. Ayant été ensuite nommé consul et envoyé contre Hannibal, il prit le parti susdit[2], qui fut très périlleux. Au point que Rome demeura inquiète et anxieuse jusqu'au moment où arriva la nouvelle de la défaite d'Asdrubal. Interrogé peu après sur la raison qui l'avait poussé à prendre un parti si dangereux et où, sans une extrême nécessité, il avait presque joué la liberté de Rome, Claudius répondit qu'il l'avait fait parce qu'il savait que, s'il réussissait, il retrouverait la gloire qu'il avait perdue en

1. Élu consul en 207 av. J.-C.
2. Cf. livre II, chap. X.

Espagne. S'il n'avait pas réussi et si sa décision avait abouti à un échec, il savait qu'il se serait vengé d'une cité et de citoyens qui l'avaient offensé de la façon la plus ingrate et sans réfléchir. Lorsque le chagrin provoqué par de telles offenses a été si fort chez un citoyen romain à l'époque où Rome n'était pas encore corrompue, on peut juger de ce qu'elles peuvent faire chez un citoyen d'une autre cité, qui n'est pas faite comme l'était Rome. Comme on ne peut trouver des remèdes assurés à de tels désordres naissant dans les républiques, il en résulte qu'il est impossible d'assurer la perpétuité à une république, parce que de nombreuses voies imprévisibles peuvent causer sa ruine.

XVIII

Il n'est rien de plus digne pour un capitaine que de deviner les intentions de l'ennemi

Le Thébain Épaminondas disait qu'il n'est rien de plus nécessaire et de plus utile pour un capitaine que de connaître les intentions et les décisions de l'ennemi. Comme cette connaissance est difficile, celui qui devine de telles intentions mérite d'autant plus de louanges. Il n'est pas aussi difficile de comprendre les intentions de l'ennemi qu'il l'est parfois de comprendre ses actions ; et il est plus aisé de comprendre les actions qu'il prépare à distance que ses actions présentes et proches. Il est souvent arrivé, en effet, qu'une bataille ayant duré jusqu'à la nuit, celui qui a vaincu croit avoir perdu, et *vice-versa*. Cette erreur a fait prendre des mesures contraires au salut de celui qui les a prises. C'est ce qui arriva à Brutus et Cassius qui, du fait de cette erreur, perdirent la guerre. Brutus ayant en effet vaincu sur son aile [1], Cassius crut qu'il avait perdu et que toute l'armée était vaincue. Ayant perdu tout espoir de salut, il se donna la mort. A notre époque, lors de la bataille que le roi de France François Ier eut avec les Suisses à Sainte-Cécile en Lombardie [2], la nuit tombant, on crut que les Suisses qui étaient restés saufs avaient gagné, car on ne savait rien de ceux qui avaient été vaincus et tués. Cette erreur fit qu'ils ne purent se sauver, car ils attendirent le matin pour combattre à nouveau avec un désavantage certain. Elle amena également à se tromper et quasiment à s'effondrer l'armée du pape et de l'Espagne, qui passa le Pô à cette fausse nouvelle. Si elle avait avancé, elle aurait été prisonnière des Français, qui étaient victorieux.

1. Lors d'une bataille advenue en 42 av. J.-C.
2. A Marignan, en 1515.

Une erreur semblable survint dans le camp des Romains et dans celui des Éques[1]. Le consul Sempronius était face aux ennemis et, le combat étant engagé, la bataille dura jusqu'au soir avec des chances diverses dans l'un et l'autre camp. Le soir venu, l'une et l'autre des deux armées étant à demi vaincues, aucun des combattants ne rentra dans ses logements. Chacun se retira sur les collines voisines, où il pensait être plus en sûreté. L'armée romaine se partagea en deux : une partie s'en alla avec le consul, l'autre avec le centurion Tempanius, dont la valeur avait permis à l'armée romaine de ne pas être totalement vaincue ce jour-là. Le matin venu, le consul romain, sans rien savoir de l'ennemi, se retira vers Rome. L'armée des Éques fit de même, parce que chacun croyait que l'ennemi avait vaincu. Aussi chacun se retira-t-il sans se soucier de ses logements. Il advint que Tempianus, qui était avec le reste de l'armée romaine, se retirant lui aussi, apprit par certains Éques blessés que leurs capitaines étaient partis et avaient abandonné leurs logements. A cette nouvelle, il pénétra dans les logements des Romains, les sauva, pilla ceux des Éques et rentra victorieux à Rome. Cette victoire, comme on le voit, ne revint qu'à celui qui apprit le premier les désordres de l'ennemi. Où l'on doit remarquer qu'il peut souvent arriver que deux armées opposées subissent les mêmes désordres et souffrent des mêmes besoins, et que l'emporte celle qui, la première, découvre les besoins de l'autre.

Je donnerai à ce propos un exemple récent et de chez nous. En 1498, les Florentins avaient une grosse armée sur le territoire de Pise et serraient de près cette ville. Les Vénitiens, qui l'avaient prise sous leur protection, ne voyant aucune autre manière de la sauver, décidèrent de détourner la guerre en attaquant par un autre côté le territoire de Florence. Ayant réuni une puissante armée, ils entrèrent dans le Val di Lamona, occupèrent le bourg de Marradi et assiégèrent la forteresse de Castiglione, qui se trouve au-dessus, sur une colline. L'apprenant, les Florentins décidèrent de secourir Marradi et de ne pas diminuer les forces qu'ils avaient sur le territoire de Pise. Ayant levé de nouvelles troupes d'infanterie et de cavalerie, ils les envoyèrent dans cette direction. Les chefs en furent Jacopo IV d'Appiano, seigneur de Piombino, et le comte Ranuccio da Marciano. Ces troupes ayant donc été conduites sur la colline dominant Marradi, les ennemis levèrent le siège à Castiglione et s'enfermèrent tous dans le bourg. Comme ces deux armées étaient restées face à face durant quelques jours, l'une et l'autre manquaient de vivres et d'autres choses nécessaires. N'osant pas attaquer et ne connaissant pas les désordres dont souffrait l'adversaire, elles décidèrent le même soir de lever le camp le lendemain matin et de se retirer : les Vénitiens vers Brisighella et Faenza, les Florentins

1. En 423 av. J.-C.

vers Casaglia et le Mugello. Le matin venu, chacun des camps commença à emporter ses bagages. Une femme sortit alors par hasard du bourg de Marradi et vint vers le camp florentin, sans crainte du fait de sa vieillesse et de sa pauvreté, afin de voir certains de ses parents qui étaient au camp. Les capitaines des Florentins apprirent d'elle que les Vénitiens levaient le camp et reprirent courage à cette nouvelle. Ayant changé d'avis, comme s'ils avaient délogé l'ennemi, ils marchèrent à sa rencontre et écrivirent à Florence qu'ils l'avaient repoussé et gagné la guerre. Cette victoire ne provint que de ce qu'ils avaient appris avant l'ennemi que celui-ci s'en allait. Si cette nouvelle était parvenue d'abord à l'autre parti, elle aurait obtenu le même effet, mais à nos dépens.

XIX

Si, pour gouverner la multitude, la douceur vaut mieux que la rigueur

La République romaine était agitée par les oppositions entre nobles et plébéiens. Cependant, une guerre survenant, on envoya en campagne Quintius et Appius Claudius avec l'armée. Cruel et dur dans le commandement, Appius fut mal obéi par les siens, de sorte que, presque vaincu, il s'enfuit de sa province. Bienveillant et humain, Quintius fut obéi de ses soldats et remporta la victoire. Il semble donc que, pour gouverner une multitude, il vaut mieux être humain que méprisant, pitoyable que cruel. Cependant Tacite, que suivent en cela beaucoup d'autres auteurs, conclut à l'opposé en disant : « *In multitudine regenda plus poena quam obsequium valet*[1]. » Voulant accorder l'un et l'autre de ces avis, je dirai ceci : ou bien l'on doit gouverner des hommes qui sont d'ordinaire vos amis, ou bien des hommes qui sont toujours vos sujets. S'ils sont vos amis, on ne peut recourir totalement à la rigueur et à la sévérité dont parle Tacite. Comme la plèbe avait à Rome un pouvoir égal à celui de la noblesse, quelqu'un qui la commandait pour un temps limité ne pouvait la commander avec cruauté et dureté. On a souvent vu que les capitaines romains réussirent mieux quand ils se faisaient aimer par l'armée et la commandaient avec douceur que lorsqu'ils se faisaient exagérément craindre ; à moins qu'ils n'aient été extraordinairement valeureux comme Manlius Torquatus. Mais, si vous commandez à des sujets, comme le dit Tacite, afin qu'ils ne deviennent

1. « Pour gouverner avec une multitude, il vaut mieux employer la rigueur que la douceur » (Tacite, *Annales*, III, 55, 4).

pas insolents et que, étant trop bon, ils ne vous écrasent pas, vous devez préférer la rigueur à la douceur. Mais la première doit être suffisamment modérée pour éviter de susciter la haine. Se faire haïr, en effet, ne réussit jamais à aucun prince. La manière d'éviter la haine consiste à ne pas toucher aux biens de ses sujets. Faire couler le sang, sauf à vouloir dissimuler un vol, n'est désiré par aucun prince, sinon par nécessité ; et celle-ci est bien rare. Si le vol s'y mêle, le cas est fréquent. Jamais ne manquent les occasions et le désir de répandre le sang, comme on en a largement parlé dans un autre traité[1]. Quintius mérite donc d'être davantage loué qu'Appius. Le jugement de Tacite doit être approuvé dans ses limites, et non pas dans le cas d'Appius.

Comme nous avons parlé de douceur et de rigueur, il ne me semble pas superflu de montrer *qu'un trait d'humanité fut plus efficace* avec les Falisques que l'emploi des armes.

XX

Un trait d'humanité fut plus efficace avec les Falisques que toute la force des Romains

Camille assiégeait avec son armée la ville des Falisques. Un précepteur des plus nobles enfants de la cité, pensant se gagner la faveur de Camille et du peuple romain, sortit avec ses élèves sous prétexte de prendre de l'exercice. Il les conduisit auprès de Camille et, les lui présentant, lui dit que grâce à eux la ville se rendrait. Cette offre ne fut pas acceptée par Camille. Il fit déshabiller ce précepteur et lui lier les mains derrière le dos et, ayant donné une verge à chaque enfant, il le fit accompagner par eux jusqu'à la ville en le flagellant. Les citoyens ayant appris la chose, la bonté et l'intégrité de Camille leur plurent tant que, sans plus se défendre, ils décidèrent de lui remettre la ville. Où l'on doit considérer, grâce à cet exemple, que parfois un geste humain et charitable est plus efficace qu'un acte violent et féroce. Souvent un trait d'humanité et de pitié, de chasteté ou de libéralité, a ouvert une province ou une cité que la guerre et toute autre force humaine n'avaient pu ouvrir. On en rencontre dans l'histoire bien d'autres exemples que celui-ci. On voit que les armes des Romains ne pouvaient pas chasser Pyrrhus d'Italie ; ce que fit la libéralité de Fabricius[2], lorsqu'il révéla à Pyrrhus l'offre de l'empoisonner faite aux Romains par un de ses familiers. On voit aussi que la prise de Carthagène en Espagne ne

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XVII.
2. En 278 av. J.-C.

procura pas autant de réputation à Scipion l'Africain que l'exemple de chasteté qu'il donna en rendant intacte à son mari une femme jeune et belle. La renommée due à cet acte lui procura l'amitié de toute l'Espagne. On voit encore combien cette vertu est souhaitée par le peuple chez les grands hommes et combien elle est louée par les écrivains, par ceux qui racontent la vie des princes et qui édictent leurs règles de comportement. Parmi eux, Xénophon s'efforce de montrer combien d'honneurs, de victoires, de renommée valurent à Cyrus son humanité et sa bonté, et le fait qu'il ne se montra ni orgueilleux, ni cruel, ni luxurieux, ni entaché d'aucun des autres vices qui sont le déshonneur des hommes. Cependant, voyant qu'Hannibal atteignit à une grande renommée et à de grandes victoires par des moyens contraires, il me semble qu'il faut examiner au chapitre suivant d'où cela peut provenir.

XXI

Pourquoi Hannibal, procédant différemment de Scipion, obtint les mêmes effets en Italie que celui-ci en Espagne

J'estime qu'il y a de quoi s'étonner en voyant que certains capitaines, bien qu'ils aient eu une conduite opposée, obtinrent les mêmes effets que ceux qui se comportèrent de la façon indiquée ci-dessus. Il semble donc que les victoires ne dépendent pas des raisons susdites. Il semble même que ces manières n'apportent ni plus de force ni plus de chance, puisqu'on peut acquérir par des manières opposées la gloire et la renommée. Pour ne pas m'éloigner des hommes indiqués ci-dessus et pour mieux expliquer ce que j'ai voulu dire, je dirai que l'on a vu Scipion entrer en Espagne et acquérir aussitôt l'amitié de cette province ainsi que l'adoration et l'admiration du peuple grâce à son humanité et à sa bonté. On a vu au contraire Hannibal entrer en Italie et, avec des manières opposées, la cruauté, la violence, le vol et toutes sortes de perfidies, obtenir le même effet que Scipion en Espagne. Car toutes les cités d'Italie se révoltèrent en sa faveur et tous les peuples le suivirent.

Cherchant d'où cela peut provenir, on y voit plusieurs raisons. La première, c'est que les hommes sont désireux de nouveautés : ceux qui sont heureux comme ceux qui sont malheureux. Car, comme on l'a dit — et c'est pure vérité —, les hommes se lassent du bonheur et se désolent dans le malheur. Un tel désir ouvre les portes à quiconque, dans un pays, prend l'initiative d'un changement. S'il est étranger, on le suit ; s'il est du pays, on l'entoure, on le soutient et on le favorise ; de sorte que, de quelque manière qu'il procède, il réussit. En outre, les

hommes sont poussés par deux choses principales : l'amour et la crainte. De sorte que celui qui se fait aimer les commande aussi bien que celui qui se fait craindre. Le plus souvent, celui qui se fait craindre est plus suivi et obéi que celui qui se fait aimer.

Il importe donc peu pour un capitaine de suivre l'une ou l'autre voie, à condition qu'il soit un homme valeureux et renommé. Car, lorsqu'on a une grande vaillance, comme ce fut le cas d'Hannibal et de Scipion, cela efface toutes les erreurs que l'on commet en se faisant trop aimer ou trop craindre. De l'une et de l'autre de ces manières peuvent provenir de grands inconvénients, propres à faire s'effondrer un prince. Celui qui désire trop être aimé, à peine sort-il du droit chemin qu'il devient méprisable : l'autre, qui désire trop être craint, à peine dépasse-t-il la mesure qu'il devient haïssable. Il est impossible de suivre la voie moyenne, parce que la nature ne nous le permet pas. Il est nécessaire de modérer ce fait par une vaillance extraordinaire, comme le firent Hannibal et Scipion. On a vu cependant que l'un et l'autre furent autant abaissés par leur manière de faire qu'ils en furent élevés.

On a dit leur succès à tous deux. L'échec, concernant Scipion, fut que ses soldats se révoltèrent contre lui en Espagne avec une partie de ses alliés : cela provint de ce qu'ils ne le craignaient pas. Les hommes sont en effet si inquiets de nature qu'à peine ouvre-t-on une porte à leur ambition, ils oublient tout l'amour qu'ils portaient à leur chef pour son humanité, comme il arriva aux soldats et aux alliés susnommés. De sorte que Scipion, pour remédier à cet inconvénient, dut recourir à la cruauté qu'il avait jusqu'alors évitée. Quant à Hannibal, il n'y a pas d'exemple particulier où sa cruauté et son peu de foi lui aient été nuisibles. Mais l'on peut supposer que Naples et de nombreuses autres villes, qui demeurèrent fidèles au peuple romain, le firent par crainte de son comportement. On a bien vu que sa manière impitoyable de faire le rendit plus odieux au peuple romain qu'aucun autre ennemi de cette République. Aussi, tandis que Rome fit connaître à Pyrrhus le nom de celui qui voulait l'empoisonner pendant qu'il était en Italie avec son armée, jamais elle ne pardonna à Hannibal, même lorsqu'il fut désarmé et perdu, et le fit mourir. Ceci provint de ce qu'Hannibal était réputé impitoyable, perfide et cruel. Mais ce caractère lui fut aussi un avantage qu'admirent tous les auteurs. Car, dans son armée, bien qu'elle ait été composée de diverses espèces de soldats, il n'y eut jamais de dissension, ni entre eux, ni entre eux et lui. Ceci ne pouvait provenir que de la terreur qu'il inspirait. Elle était si forte que, jointe à la réputation que lui donnait sa vaillance, elle maintenait ses soldats dans le calme et l'unité. Je conclus que la façon de procéder d'un capitaine importe peu, à condition qu'il possède une vaillance qui corrige l'une ou l'autre de ses manières de faire. Car, comme on l'a dit, l'une et l'autre ont leurs défauts et leurs dangers, si elles ne sont pas

corrigées par une vaillance extraordinaire. Si Hannibal et Scipion obtinrent le même effet, l'un avec des moyens louables, l'autre avec des moyens détestables, il ne semble pas que l'on doive oublier deux citoyens romains qui obtinrent une même gloire par des procédés différents, mais également louables.

XXII

Comment la dureté de Manlius Torquatus et l'humanité de Valérius Corvinus leur valurent la même gloire

Il y eut à Rome à la même époque deux excellents capitaines, Manlius Torquatus et Valérius Corvinus. Égaux en vaillance, ils le furent aussi en triomphes et en gloire. Chacun les obtint avec une égale vaillance face à l'ennemi, mais ils procédèrent différemment vis-à-vis des armées et du commandement des soldats. Car Manlius traitait ses hommes avec toute la dureté possible, sans jamais soulager leur peine ni leur fatigue. Plein de familiarité, Valérius les traitait avec la plus grande humanité. On voit en effet que, pour se faire obéir de ses soldats, l'un tua son fils et l'autre ne fit jamais de mal à personne. Malgré une telle différence dans leur comportement, l'un et l'autre obtinrent le même succès face à l'ennemi, au profit de la République et au leur propre. Car jamais aucun soldat ne refusa le combat ni ne se révolta contre eux, ni même ne manifesta le moindre dissentiment à l'égard de leur volonté. Le commandement de Manlius était pourtant si dur que tous les commandements excessivement durs furent appelés « *Manliana imperia* ». Où il faut considérer d'abord pourquoi Manlius fut contraint de procéder si durement ; ensuite, pourquoi Valérius put procéder si humainement ; puis, pour quelle raison ces différentes conduites produisirent le même effet ; enfin, quelle est la meilleure et la plus utile à imiter. Si l'on considère bien la nature de Manlius dès que Tite-Live commence à en faire mention, on verra que ce fut un homme très courageux, très respectueux de son père, de sa patrie et de ses supérieurs. On le voit déjà à sa façon de défendre son père contre un tribun et aux paroles qu'il dit au consul avant d'aller combattre les Gaulois : « *Iniussu tuo adversus hostem nunquam pugnabo, non si certam victoriam videam*[1]. » Parvenu au point de commander, un tel homme désire trouver des hommes semblables à lui et son âme courageuse lui fait ordonner des actions courageuses, qu'il veut voir exécuter

1. « Sans un ordre de ta part, je ne combattrai jamais contre l'ennemi, même si je vois que la victoire est assurée » (Tite-Live, VII, 10, 2).

après qu'il les a commandées. C'est une règle très certaine que, lorsqu'on donne des ordres sévères, il faut les faire observer avec sévérité : autrement on risque de ne pas être obéi. Or il faut noter que, pour être obéi, il faut savoir commander. Savent commander ceux qui, comparant leurs qualités à celles de leurs subordonnés, ordonnent quand elles sont proportionnelles et autrement s'abstiennent.

Un homme sage a dit que, pour tenir une république par la violence, il fallait qu'il y ait une proportion entre l'oppresseur et l'opprimé. Toutes les fois qu'existe une telle proportion, on peut penser que la violence continuera. Mais, si l'oppressé est plus fort que l'oppresseur, on peut croire que la violence cessera d'un jour à l'autre.

Revenant à mon propos, je dis que, pour commander des actions courageuses, il faut être soi-même courageux. Celui qui a un tel courage et qui commande ne peut se faire obéir par la douceur. Mais celui qui n'a pas cette force d'âme doit se garder d'employer des moyens extraordinaires et peut employer son humanité à des moyens ordinaires. Car les châtiments ordinaires ne sont pas imputés au chef, mais aux lois et aux réglements. On doit donc croire que Manlius fut contraint de procéder aussi rigoureusement du fait des moyens extraordinaires qui étaient les siens, auxquels il était porté par nature. Ceux-ci sont utiles dans une république, parce qu'ils ramènent les institutions à leurs origines et à leur première vertu. Si une république était assez heureuse, comme nous l'avons dit ci-dessus[1], pour avoir quelqu'un qui renouvelle ses lois par son exemple et non seulement l'empêche de courir à sa ruine, mais aussi la ramène en arrière, alors elle serait éternelle. De sorte que Manlius fut l'un de ceux qui, grâce à la dureté de ses ordres, maintint la discipline militaire à Rome. Il y fut contraint par sa nature, ensuite par le désir que l'on remarque ce que son penchant naturel lui avait fait ordonner. De son côté, Valérius put procéder avec humanité, en homme à qui il suffisait qu'on observât les coutumes de l'armée romaine. Parce que celles-ci étaient bonnes, elles suffisaient à lui faire honneur. Il n'était pas difficile de les observer et Valérius n'avait pas besoin de punir ceux qui les transgressaient. D'abord parce qu'il n'y en avait pas ; ensuite, parce que, s'il y en avait eu, ils auraient imputé, comme on l'a dit, leur punition aux réglements et non à la cruauté de leur chef. De sorte que Valérius pouvait céder à son penchant humanitaire, qui lui procurait la reconnaissance et la satisfaction des soldats. D'où il résulta qu'étant semblablement obéis, ils purent, agissant différemment, obtenir le même effet. Quiconque voudrait les imiter peut tomber dans les défauts du mépris et de la haine, dont je parle ci-dessus à propos d'Hannibal et de Scipion. On y échappe par une vaillance extraordinaire que l'on possède, et pas autrement.

1. Cf. livre III, chap. I.

Il reste maintenant à considérer quelle est la plus louable de ces manières de procéder. Il faut en discuter, car les auteurs louent l'une et l'autre. Néanmoins, ceux qui traitent de la façon dont un prince doit se comporter penchent davantage pour Valérius que pour Manlius. Cité ci-dessus, Xénophon, évoquant de nombreux exemples de l'humanité de Cyrus, se conforme beaucoup à ce que Tite-Live dit de Valérius[1]. Étant fait consul contre les Samnites et le combat approchant, il parla à ses soldats avec son habituelle humanité. Après avoir répété ses propos, Tite-Live dit ceci : « *Non alias militi familiarior dux fuit, inter infimos milites omnia haud gravate munia obeundo. In ludo praeterea militari, cum velocitatis viriumque inter se aequales certamina ineunt ; comiter facilis vincere ac vinci vultu eodem ; nec quemquam aspernari parem qui se offerret ; factis benignus pro re ; dictis haud minus libertatis alienae, quam suae dignitatis memor ; et (quo nihil popularius est) quibus artibus petierat magistratus, iisdem gerebat*[2]. » Tite-Live parle également en termes élogieux de Manlius, en montrant que sa sévérité, lors de l'exécution de son fils, rendit l'armée si obéissante qu'elle fut cause de la victoire que le peuple romain remporta contre les Latins. Il le loue si chaleureusement qu'après cette victoire, ayant décrit tout le déroulement de la bataille et montré tous les dangers courus par le peuple romain et les difficultés que celui-ci rencontra pour vaincre, il conclut que seule la vaillance de Manlius donna la victoire aux Romains. Comparant les forces des deux armées, il affirme que le parti ayant Manlius pour consul l'aurait emporté. De sorte que, ayant considéré ce que disent les auteurs, il paraît difficile de juger. Néanmoins, pour ne pas demeurer dans l'indécision sur ce point, je dirai que, pour un citoyen vivant sous les lois d'une république, le comportement de Manlius est plus honorable et moins dangereux. Cette manière de faire est assurée de la faveur populaire et ne concerne en rien l'ambition privée. Car on ne peut se faire de partisans en se montrant toujours dur avec tous et en n'aimant que le bien public. Celui, en effet, qui se comporte ainsi, ne se fait pas de ces amis que nous avons appelés ci-dessus des partisans. De sorte qu'un tel procédé ne peut être plus utile ni plus désirable dans une république, car il n'est pas dépourvu du sens du bien public et ne peut être soupçonné d'ambitionner un pouvoir personnel. Avec le comportement de Valérius, c'est tout le contraire. Car, si l'on obtient les mêmes effets pour le bien public, toutefois surgis-

1. Cf. livre II, chap. XIII, livre III, chap. XX.

2. « Il n'y eut pas de chef plus familier que lui, car il partageait les corvées avec les plus humbles. Dans les exercices militaires, où ils combattaient d'égal à égal de vitesse et de force, il était vainqueur ou vaincu, en bon camarade, faisant toujours bon visage et ne méprisant aucun soldat qui se vantait d'être son égal. Bienveillant dans ses actions quand les circonstances le permettaient, il n'oubliait, dans la conversation, ni la liberté d'autrui, ni sa propre dignité. Et il exerçait le commandement — chose populaire entre toutes — en observant les mêmes manières qu'il avait employées pour le demander » (Tite-Live, VII, 33, 1-4).

sent bien des craintes du fait de la sympathie que l'on acquiert auprès des soldats, laquelle peut avoir de mauvais effets sur la liberté après un long temps de commandement.

Si ces mauvais effets ne se produisirent pas avec Valérius, c'est que les Romains n'étaient pas encore corrompus et qu'il ne demeura ni longtemps ni continuellement à leur tête. Mais, si nous nous occupons d'un prince, comme le fait Xénophon, nous ne nous rapprocherons pas totalement de Valérius et nous laisserons Manlius. Car un prince doit rechercher l'obéissance et l'amour de ses soldats et de ses sujets. L'obéissance lui est conférée parce qu'il observe les institutions et est réputé vaillant, l'amour, parce qu'il est affable, humain, bon et animé des autres qualités que possédait Valérius et que Xénophon attribue à Cyrus. Car être particulièrement aimé et avoir une armée fidèle concordent chez un prince avec les autres aspects de sa position. Mais avoir une armée fidèle ne concorde pas chez un citoyen avec les autres aspects de sa vie sous l'autorité des lois et des magistrats.

On lit dans l'histoire de la République de Venise que, les galères étant rentrées à Venise, certains différends surgirent entre les équipages et le peuple. On en vint à des troubles et aux armes. L'affaire ne pouvant être calmée ni par les forces de police, ni par le prestige des citoyens, ni par la crainte des magistrats, soudain apparut aux marins un noble qui avait été leur capitaine l'année précédente. Par amour pour lui, ils se retirèrent et abandonnèrent le combat. Cet acte d'obéissance suscita tant de suspicion au sénat que, peu après, les Vénitiens s'assurèrent de cet homme soit par la prison, soit par la mort. Je conclus donc que le comportement de Valérius est utile chez un prince et pernicieux chez un citoyen ; non seulement pour sa patrie, mais aussi pour lui. Pour elle, car ce comportement ouvre la voie à la tyrannie ; pour lui, parce que la cité, rendue soupçonneuse par son comportement, est contrainte de s'en assurer, à son détriment. J'affirme au contraire que le comportement de Manlius est pernicieux chez un prince et utile chez un citoyen, et plus encore pour sa patrie. Il est rarement nuisible, sauf si la haine que vous procure votre sévérité est accrue par la suspicion que cause la grande réputation de vos autres vertus, comme on le dira ci-dessous de Camille.

XXIII

Pour quelle raison Camille fut chassé de Rome

Nous avons conclu ci-dessus que procédant comme Valérius, on est nuisible à sa patrie et à soi-même ; et que, procédant comme Manlius, on est utile à sa patrie et parfois nuisible à soi-même. L'exemple de Camille le montre fort bien, qui dans son comportement, ressemblait plus à Manlius qu'à Valérius. D'où, parlant de lui, Tite-Live dit ceci : « *Eius virtutem milites oderant et mirabantur*[1]. »

Ce qui le faisait juger admirable, c'étaient sa vigilance, son habileté, sa grandeur d'âme, l'ordre avec lequel il organisait et commandait les armées. Ce qui le faisait haïr, c'était d'être plus sévère dans le châtiment que libéral dans la récompense. Tite-Live donne les raisons de cette haine. La première, c'est que l'argent procuré par la vente des biens des Véiens, il le versa au trésor public et ne le mélangea pas au butin. La deuxième, c'est que, lors de son triomphe, il fit tirer son char par quatre chevaux blancs, ce qui fit dire que par orgueil il avait voulu égaler le soleil. La troisième, c'est qu'il fit vœu de donner à Apollon le dixième du butin pris sur les Véiens : voulant satisfaire ce vœu, on dut le retirer des mains des soldats qui l'avaient déjà touché[2]. Où l'on voit bien et clairement les choses qui rendent un chef odieux au peuple : la principale est de le dépouiller d'un profit. La chose est d'importance, parce que, concernant les profits, si l'homme en est dépouillé, il ne l'oublie jamais et les plus petits besoins le lui rappellent. Comme les besoins apparaissent chaque jour, on s'en souvient chaque jour. L'autre chose importante est de paraître orgueilleux et arrogant : rien ne peut être plus odieux à un peuple, et surtout à des hommes libres. Bien que cet orgueil et ce faste ne leur procurent aucun inconvénient, ils haïssent cependant ceux qui se comportent de la sorte. Un chef doit donc s'en garder comme d'un écueil. Car susciter la haine sans aucun profit est un choix totalement téméraire et peu sage.

1. « Les soldats haïssaient et admiraient sa vaillance » (Tite-Live, V, 26, 8).
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. LV.

XXIV

La prorogation des pouvoirs asservit Rome

Si l'on considère attentivement le comportement de la République romaine, on verra que deux choses furent la cause de sa décadence. L'une, ce furent les conflits nés de la loi agraire[1] ; l'autre, la prorogation des pouvoirs. Si ces affaires avaient été bien analysées depuis le début et qu'on y ait apporté les remèdes adéquats, la liberté se serait maintenue plus longtemps et plus paisiblement. Bien que l'on ne voie pas que la prorogation des pouvoirs ait jamais créé un désordre à Rome, cependant on voit dans les faits combien nuisit à la cité l'autorité que les citoyens acquirent du fait de ces décisions. Si les citoyens, dont la magistrature avait été prorogée, avaient été aussi sages et bons que Lucius Quintius Cincinnatus, on ne serait pas tombé dans cet inconvénient. Ses vertus furent exemplaires. Comme la plèbe et le sénat étaient tombés d'accord et que la plèbe avait prolongé pour un an le pouvoir des tribuns, les jugeant capables de résister à l'ambition des nobles, le sénat, poussé par un esprit de rivalité et pour ne pas paraître inférieur, voulut prolonger le consulat de Lucius Quintius. Celui-ci refusa tout net, en disant que l'on doit chercher à supprimer les mauvais exemples et non à les accroître par un exemple encore pire ; et il voulut que l'on *nommât de nouveaux consuls. Cette vertu et cette sagesse, si elles* avaient été partagées par tous les citoyens romains, n'auraient pas permis d'introduire l'habitude de proroger les magistratures et l'on n'aurait pas abouti ainsi à la prorogation des pouvoirs : chose qui, avec le temps, fut la ruine de la République. Le premier dont le pouvoir fut prorogé fut Publilius Philo. Comme il assiégeait la ville de Palépolis et qu'arrivait le terme de son consulat, le sénat, pensant qu'il avait la victoire à sa portée, ne lui envoya pas de successeur, mais le fit proconsul. Il fut le premier de cette espèce. Bien que décidée par le sénat pour le bien public, cette mesure asservit Rome avec le temps. En effet, plus les Romains s'éloignèrent avec leurs armées, plus cette prorogation leur sembla nécessaire et plus ils l'utilisèrent. Ceci eut deux inconvénients. L'un, que moins d'hommes exercèrent un commandement, de sorte que la réputation se réduisit à un petit nombre de citoyens. L'autre, qu'un citoyen restant très longtemps à la tête d'une armée en gagnait la faveur et la fidélité. Car, avec le temps, cette armée oubliait le sénat et ne reconnaissait que son chef. Sylla et Marius purent ainsi

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XXXVII.

trouver des soldats pour les suivre contre l'intérêt général. César put ainsi s'emparer de sa patrie. Si les Romains n'avaient jamais prorogé les magistratures et les pouvoirs, s'ils n'étaient pas parvenus si tôt à une telle puissance et si leurs acquisitions avaient été plus lentes, ils seraient arrivés plus tard à la servitude.

XXV

De la pauvreté de Cincinnatus et de nombreux citoyens romains

Nous avons démontré ailleurs que la chose la plus utile dans une république consiste à maintenir les citoyens dans la pauvreté. Bien que l'on ne voie pas qu'ait existé à Rome une institution destinée à cet effet, car la loi agraire avait connu une forte opposition, toutefois on a vu par expérience que, quatre cents ans après la création de Rome, il y régnait une très grande pauvreté. Aucune institution n'y obtenait cet effet, sinon que l'on y voyait que la pauvreté n'empêchait personne d'accéder à une fonction ou à une dignité et que l'on allait chercher le mérite sous quelque toit qu'il habite. Cette manière de vivre rendait les richesses moins désirables, comme on le voit manifestement. Le consul Minutius était assiégé par les Éques avec son armée et Rome craignit que l'armée ne fût vaincue. Aussi eurent-ils recours à la nomination d'un dictateur, dernier remède dans les temps d'inquiétude. On nomma Lucius Quintius Cincinnatus, qui se trouvait alors dans sa petite ferme, qu'il travaillait de ses mains. Le fait est célébré en de magnifiques paroles par Tite-Live : « *Operae pretium est audire, qui omnia prae divitiis humana spernunt, neque honori magno locum, neque virtuti putant esse, nisi effusae affluant opes*[1]. » Cincinnatus labourait sa propriété, qui ne dépassait pas quatre arpents. Les envoyés du sénat vinrent alors lui apprendre son élection à la dictature, en lui exposant le danger que courait la République romaine. Ayant revêtu sa toge, il vint à Rome et réunit une armée. Il alla délivrer Minutius et, ayant vaincu et dépouillé l'ennemi, il refusa que l'armée assiégée participât au butin, en disant : « Je ne veux pas que vous participiez au butin de ceux dont vous avez failli être le butin. » Il priva Minutius du consulat et le fit légat, en disant : « Tu demeureras dans cette charge tant que tu n'auras pas appris à être consul. » Il avait nommé maître de la cavalerie Lucius Tarquinius, que sa pauvreté contraignait à combattre à pied. On

1. « Il convient qu'ils entendent cela, ceux qui font passer toutes les choses humaines au détriment des richesses et qui estiment qu'il n'y a de place pour la grandeur et le mérite que là où abonde l'opulence » (Tite-Live, III, 26, 7).

remarque ici l'honneur que Rome rendait à la pauvreté, et que quatre arpents de terre suffisaient à nourrir un homme bon et vaillant comme Cincinnatus. On voit que cette pauvreté subsistait à l'époque de Marcus Regulus. Car, se trouvant en Afrique avec l'armée, il demanda au sénat l'autorisation de rentrer pour s'occuper de sa ferme, qui était négligée par ses fermiers. Où l'on observe deux choses remarquables. L'une est la pauvreté, dont les citoyens se satisfaisaient, se contentant des honneurs de la guerre et laissant les profits à la collectivité. S'ils avaient pensé s'enrichir à la guerre, ils se seraient peu souciés que leurs champs fussent négligés. L'autre chose remarquable, c'est la grandeur d'âme de ces citoyens. Placés à la tête d'une armée, ils accédaient à une magnanimité supérieure à celle de tous les princes : ils n'avaient aucune estime pour les rois ni pour les républiques ; rien ne les effrayait ; redevenus de simples particuliers, ils redevenaient économes, humbles, attentifs à leurs maigres biens, soumis aux magistrats, respectueux de leurs supérieurs. Il semble difficile qu'un même esprit puisse subir un tel changement. Cette pauvreté dura jusqu'à l'époque de Paul Émile, qui fut le dernier temps de bonheur de la République, là où un citoyen enrichissait Rome par son triomphe et demeurait cependant pauvre. On avait encore la pauvreté en une telle estime que Paul Émile, pour honorer un homme qui s'était bien comporté aux armées, donna à l'un de ses gendres une coupe d'argent. Ce fut le premier objet de ce métal qui entra dans sa maison. On pourrait montrer par un long discours que la pauvreté est plus féconde que la richesse, que l'une a été l'honneur des cités, des pays, des religions et que l'autre les a ruinés, si un tel sujet n'avait pas été souvent illustré par d'autres.

XXVI

Comment les femmes peuvent être la ruine d'un État

Une sédition s'éleva dans la ville d'Ardea à cause d'une affaire de parenté entre patriciens et plébéiens[1]. Une femme riche étant à marier, un plébéien et un noble la demandèrent également. Comme elle n'avait pas de père, ses tuteurs voulurent la marier au plébéien, sa mère au noble. Il en résulta un tel désordre qu'on en vint aux armes. Toute la noblesse s'arma en faveur du noble et toute la plèbe en faveur du plébéien. Dominée, la plèbe quitta Ardea et appela les Volsques à l'aide ; les nobles firent appel à Rome. Arrivés les premiers, les Vols-

1. En 443 av. J.-C. ; cf. Tite-Live, IV, 9, 11.

ques campèrent près d'Ardea. Venus ensuite, les Romains enfermèrent les Volsques entre leur armée et la ville, les contraignant à se rendre par la famine. Entrés dans la ville, les Romains tuèrent tous les chefs de la sédition et réglèrent les affaires de la ville.

Plusieurs choses sont à noter à propos de cette affaire. On voit d'abord que les femmes ont été souvent la cause de calamités, ont créé de grands dommages à ceux qui gouvernent les cités et suscité bien des divisions. Comme on l'a vu, la violence exercée contre Lucrèce fit perdre l'État aux Tarquins[1] ; celle qui fut commise contre Virginia priva les décemvirs de leur autorité[2]. Parmi les premières causes de la chute des tyrans, Aristote cite les outrages commis à cause des femmes, les stupres, les viols et les ruptures de mariage. On en a longuement parlé ci-dessus à propos des conjurations[3]. Je dis donc que les princes absolus et les chefs des républiques doivent tenir largement compte de ce point. Ils doivent considérer les désordres qui peuvent naître de ces incidents et y pourvoir à temps pour que le remède ne crée ni honte ni dommage pour leur régime et pour leur république. C'est ce qui arriva aux Ardéates. Ayant laissé se développer la rivalité entre leurs concitoyens, ils se divisèrent ; voulant se réunir, ils firent appel à des secours extérieurs : c'est là un grand pas vers la servitude. Mais venons-en à un autre fait remarquable : la manière de faire l'union d'une cité, dont nous parlerons au chapitre suivant.

XXVII

Comment l'on doit faire l'union d'une cité et comment il n'est pas vrai que, pour tenir une ville, il faut la maintenir dans la division

A l'exemple des consuls romains qui réconcilièrent les Ardéates, on peut noter comment l'on doit apaiser une cité divisée : pour la soigner, il n'est pas d'autre moyen que d'exécuter les responsables des discordes. Il faut, en effet, prendre l'une de ces trois mesures : ou bien les exécuter, comme le firent les Romains ; ou bien les chasser de la cité ; ou bien les réconcilier en les contraignant à ne pas s'attaquer. De ces trois mesures, la dernière est la plus néfaste, la moins certaine et la plus inutile. Car il est impossible, là où le sang a coulé ou que se sont produites de graves offenses, qu'une paix obtenue par la force

1. Cf. ci-dessus, livre III, chap. II.
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XL.
3. *Ibid.*

puisse durer, les adversaires se rencontrant chaque jour. Il est difficile qu'ils s'abstiennent de s'offenser les uns les autres, car dès qu'ils se rencontrent, peuvent apparaître de nouvelles occasions de disputes.

On ne peut donner à ce sujet de meilleurs exemples que celui de la ville de Pistoia. Il y a quinze ans, cette ville était partagée, comme aujourd'hui, entre les Panciatichi et les Cancellieri. A cette époque, toutefois, elle avait les armes à la main, alors qu'elle les a aujourd'hui déposées. Après de nombreuses dissensions, on en vint à verser le sang, à détruire les maisons, à piller les biens et à d'autres sortes de confrontations. Devant les apaiser, les Florentins recoururent toujours à la troisième mesure et il en naquit toujours de plus grands désordres, si bien que lassés on en vient à la deuxième mesure consistant à se débarrasser des chefs des deux partis, dont quelques-uns furent mis en prison, les autres exilés en divers lieux. De sorte que l'accord put durer et a duré jusqu'aujourd'hui. Mais la première manière aurait été sans aucun doute la plus sûre[1]. Comme ce type de décision est courageux et grandiose, une république faible n'est pas capable de le prendre et elle en est si éloignée qu'elle a de la peine à employer le deuxième remède. Ce sont là des erreurs, comme je l'ai dit au début, que commettent les princes de notre temps, alors qu'ils doivent juger de grandes affaires. Ils devraient accepter d'entendre la façon dont se sont comportés ceux qui ont eu à juger autrefois en de semblables affaires. Mais la faiblesse des hommes d'aujourd'hui, due à leur faible éducation et à leur peu de connaissance, fait qu'ils jugent les pensées des Anciens inhumaines et irréalisables. Leurs opinions modernes sont totalement éloignées de la vérité. C'est le cas de ce que disaient les sages de notre cité, il y a peu : qu'il fallait tenir Pistoia par les factions et Pise par les forteresses[2]. Ils étaient incapables de se rendre compte que l'une et l'autre de ces choses sont inutiles.

Je laisse de côté les forteresses, parce que j'en ai parlé longuement ci-dessus[3] et je vais parler de l'inutilité qu'il y a à maintenir dans la division une cité que l'on gouverne. D'abord, il est impossible de garder l'amitié des deux factions, que l'on soit un prince ou une république. Car il est dans la nature des hommes de prendre un parti en cas de division, et de préférer l'un à l'autre. Une partie de la ville étant mécontente, à peine arrive-t-il une guerre que vous la perdez ; car il est impossible de conserver une ville en ayant des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur. Si c'est une république qui la gouverne, il n'y a pas de meilleure manière de rendre mauvais ses citoyens et de les diviser que de gouverner une cité divisée. Chaque parti, en effet, cherche à obtenir

1. Cf. ci-dessus, *Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les factions de Pistoia*.
2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XX.
3. Cf. livre II, chap. XXIV.

des faveurs et se fait des alliés par la corruption, d'où résultent deux très graves inconvénients. L'un, que vous ne vous en faites jamais des amis, car vous ne pouvez bien les gouverner, le gouvernement changeant en fonction des humeurs de chacun. L'autre, c'est que fomenter des partis divise nécessairement votre État. Parlant de Florence et de Pistoia, Flavio Biondo en fait foi lorsqu'il écrit : « Alors que les Florentins pensaient réunifier Pistoia, ils se divisèrent eux-mêmes[1]. » On peut donc aisément considérer le mal que suscite une telle division.

En 1502, quand on perdit Arezzo, toute la vallée du Tibre et le Val di Chiana, occupés par les Vitelli et le duc de Valentinois, arriva monseigneur de Lancres, envoyé par le roi de France pour faire rendre aux Florentins toutes les forteresses qu'ils avaient perdues. Ayant rencontré dans chaque château des hommes qui en lui rendant visite se disaient du parti de Florence, Lancres blâma fort une telle division. Il dit qu'en France, si un sujet du roi disait qu'il était du parti du roi, il en serait châtié. Car un tel propos ne signifierait rien d'autre, sinon que seraient venus certains de ses ennemis dans cette cité, alors que le roi veut que toutes les cités soient amies, unies et sans factions. Mais tous ces procédés et toutes ces opinions éloignées de la vérité naissent de la faiblesse des gouvernants. Se voyant incapables de tenir leurs États par la force et la vaillance, ils recourent à de tels expédients. Ceux-ci sont de quelque utilité en période de calme, mais lorsqu'adviennent des adversités et des temps plus difficiles ils montrent combien ils sont erronés.

XXVIII

On doit surveiller les actions des citoyens, car souvent sous une bonne action se dissimule un début de tyrannie

La ville de Rome était accablée par la famine et les approvisionnements publics ne suffisaient pas à la faire cesser. Un certain Spurius Melius, fort riche pour l'époque, eut l'idée de faire des provisions privées de blé et d'en rassasier la plèbe à son bon plaisir. Il obtint tellement la faveur populaire que le sénat, pensant à l'inconvénient qui pouvait résulter de sa libéralité, afin de la réduire avant qu'elle ne devînt plus puissante, nomma un dictateur et le fit exécuter[2]. Il faut noter à ce propos que les bonnes actions, qui ne peuvent être raisonnablement condamnées, deviennent souvent mauvaises et dangereuses

1. Flavio Biondo, *Histoires*, V.
2. Cf. ci-dessus, livre III, chap. I.

pour une république, si elles ne sont pas bientôt réprimées. Pour examiner ce point plus en détail, je dirai qu'une république dépourvue de citoyens réputés ne peut durer ni être bien gouvernée. D'autre part, la réputation des citoyens entraîne la tyrannie dans les républiques. Si l'on veut réglementer cette chose, il faut prendre des mesures pour que la réputation des citoyens soit utile et non pas nuisible à la cité et à sa liberté. On doit donc examiner les moyens d'acquérir une réputation, qui sont en fait au nombre de deux : publics ou privés. Publiquement, c'est quand un homme, par ses bons conseils et agissant pour le bien commun, se fait une réputation. La voie doit être ouverte aux citoyens pour qu'ils accèdent à ce type d'honneurs et l'on doit conférer des récompenses à leurs conseils et à leurs actes, de sorte qu'ils puissent en être honorés et satisfaits. Tant qu'une réputation obtenue par cette voie est honnête et claire, elle n'est pas dangereuse. Mais, quand elle est obtenue par une voie privée, c'est-à-dire par la seconde manière citée ci-dessus, elle est très périlleuse et nuisible. La voie privée, c'est quand on comble de bienfaits un homme, en lui prêtant de l'argent, en mariant ses filles, en le défendant contre les magistrats et en lui faisant d'autres faveurs particulières. Celles-ci procurent l'amitié des citoyens et donnent l'idée à celui qui en jouit de corrompre les mœurs et de violer les lois. Une république bien ordonnée doit donc ouvrir la voie que l'on a dite à qui recherche des faveurs par des moyens publics, mais la fermer à qui la recherche par des moyens privés. C'est ce que fit Rome. Pour récompenser ceux qui agissaient pour le bien commun, elle créa les triomphes et tous les autres honneurs qu'elle conférait aux citoyens. Au détriment de ceux qui, sous de faux-semblants, cherchaient à s'élever par des voies privées, elle créa les accusations. Lorsque celles-ci ne suffisaient pas, parce que le peuple avait été aveuglé par de fausses apparences, elle créa le dictateur. Grâce à son autorité, il faisait rentrer dans le droit chemin celui qui en était sorti, comme il advint à Spurius Melius. Si on laisse une de ces entreprises impunies, elle peut ruiner une république. Car il est ensuite difficile de la ramener sur le droit chemin.

XXIX

Les fautes des peuples proviennent des princes

Les princes ne doivent pas se plaindre des fautes commises par les peuples qu'ils gouvernent. Car de telles fautes proviennent nécessairement de leur négligence ou de fautes semblables qu'ils ont eux-mêmes com-

mises. Si on examine les peuples qui, à notre époque, ont été jugés coupables de brigandages et d'autres fautes semblables, on verra que cela est entièrement dû à ceux qui les gouvernaient, qui étaient d'une même nature. Avant que le pape Alexandre VI n'eût anéanti les seigneurs qui la commandaient, la Romagne était un exemple de toutes les scélératesses, car on y voyait commettre à toute occasion des assassinats et de graves brigandages. Cela provenait de la dépravation des seigneurs et non — comme ceux-ci le prétendaient — de la mauvaise nature de ces peuples. Car, étant pauvres et voulant vivre comme des riches, ces princes étaient contraints à voler par tous les moyens possibles. Parmi les moyens malhonnêtes qu'ils employaient, ils faisaient des lois interdisant certaines actions. Ensuite, ils étaient les premiers à ne pas observer les édits et ne punissaient pas ceux qui les transgressaient, sinon quand ils voyaient que nombreuses en étaient les victimes. Alors ils se décidaient à punir, non par respect pour la loi, mais poussés par le désir de toucher des amendes. Il en découlait de nombreux inconvénients, et notamment le suivant : les peuples s'appauvrissaient et n'étaient pas réprimés ; ceux qui s'étaient appauvris tentaient de s'en prendre aux moins puissants qu'eux. Il en résultait tous les maux que l'on a dit ci-dessus, dont les princes étaient la cause. Que ce soit vrai, Tite-Live le montre bien quand il raconte que les légats romains portant la portion du butin de Véiès à Apollon furent capturés par les corsaires de Lipari et conduits dans cette cité. Leur chef Timasithée ayant appris ce qu'était le don, à qui il allait et de qui il provenait, se comporta, bien que né à Lipari, comme un Romain. Il montra au peuple qu'il était impie de s'emparer d'un tel don. Si bien qu'avec l'accord de tous, il laissa partir les légats avec tous leurs biens. Les paroles de l'historien sont les suivantes : « *Timasitheus multitudinem religione implevit, quae semper regenti est similis*[1] ». Et Laurent de Médicis confirme ce propos en disant :

E quel che fa 'l signor, fanno poi molti ;
ché nel signor son tutti gli occhi volti[2].

1. « Timasithée remplit d'une terreur religieuse la foule, qui imite toujours ceux qui la gouvernent » (Tite-Live, V, 28, 4 ; la citation de Machiavel est inexacte).
2. « Ce que fait le seigneur, nombreux sont ceux qui le font ensuite, car ils ont les yeux tournés vers lui » (Laurent de Médicis, *Représentation de saint Jean et saint Paul*).

XXX

Un citoyen désireux d'accomplir de sa propre autorité une bonne action dans une république doit d'abord éteindre l'envie ; comment l'on doit organiser la défense d'une ville à l'approche de l'ennemi

Le sénat romain avait appris que l'Étrurie avait à nouveau levé des troupes pour attaquer Rome et que les Latins et les Herniques, auparavant alliés du peuple romain, s'étaient rapprochés des Volsques, ennemis éternels de Rome. On jugea que cette guerre était périlleuse. Camille étant tribun à pouvoir consulaire pensa que l'on pouvait se passer de dictateur, à condition que les autres tribuns, ses collègues, acceptent de lui céder tout le pouvoir. Les tribuns l'acceptèrent volontiers : « *Nec quicquam* — dit Tite-Live — *de maiestate sua detractum credebant, quod maiestati eius concessissent*[1]. » Camille ayant accepté cette autorité commanda que l'on enrôlât trois armées. Il voulut commander lui-même la première pour marcher contre les Étrusques. Il nomma Quintius Servilius à la tête de la deuxième, avec ordre de rester près de Rome pour s'opposer aux Latins et aux Herniques, s'ils bougeaient. Il nomma Lucius Quintius à la tête de la troisième armée et lui confia la garde de la cité, la défense des portes et du sénat en cas de besoin. En outre, il ordonna qu'Horatius, un de ses collègues, se chargeât des armes, du blé et de tout ce qu'exigent les temps de guerre. Il affecta Cornelius, qui était également son collègue, au sénat et aux assemblées publiques, afin de conseiller les actions que l'on aurait à faire chaque jour. Ainsi ces tribuns furent-ils disposés, en ce temps-là, pour le salut de la patrie, à commander et à obéir. On note à cet exemple ce qu'est capable de faire un homme bon et sage et combien il peut être utile à sa patrie, lorsque, grâce à sa bonté et à sa vaillance, il a éteint l'envie. Celle-ci est souvent cause que les hommes ne peuvent bien agir, car elle ne permet pas qu'ils obtiennent l'autorité nécessaire dans les affaires d'importance. On peut éteindre cette envie de deux façons. Ou bien grâce à des événements graves, où chacun se voyant périr, oublieux de toute ambition, vient volontiers sous les ordres de celui dont il pense que la vaillance sera en mesure de le sauver. C'est ce qui arriva à Camille. Il avait donné tant d'exemples de vertus extraordinaires et avait été trois fois dictateur ; et il avait occupé cette charge pour le bien public et non à son profit. De ce fait, on ne

1. « Ils ne pensaient pas que ce qu'ils accordaient à sa grandeur diminuait leur dignité » (Tite-Live, VI, 6, 7).

craignait pas qu'il s'élevât. Comme il était si grand et renommé, on n'estimait pas honteux de lui être inférieur : Tite-Live dit donc fort sagement les paroles citées ci-dessus. On peut éteindre l'envie d'une autre façon, lorsque la violence ou l'ordre naturel des choses font disparaître ceux qui sont vos rivaux en réputation et en grandeur : vous voyant plus renommé qu'eux, ils ne peuvent ni l'accepter ni le souffrir. Lorsque ce sont des hommes habitués à vivre dans une cité corrompue, où l'éducation ne leur a apporté rien de bon, il est impossible qu'un événement quelconque les fasse changer d'avis. Pour satisfaire leurs désirs et leur perversité, ils se réjouiraient même de la ruine de leur patrie. Pour éteindre une telle envie, il n'est pas d'autre remède que la mort de ceux qui l'éprouvent. Si la fortune est propice à l'homme valeureux et qu'ils meurent naturellement, il atteint sans scandale à la gloire, pouvant sans obstacle ni violence montrer sa valeur. S'il n'a pas cette chance, il lui faut penser à un moyen de se débarrasser d'eux. Avant de faire quoi que ce soit, il lui faut trouver des manières de vaincre cette difficulté. Qui lit la Bible attentivement verra que Moïse fut contraint, pour faire observer ses institutions et ses lois, de faire mourir un grand nombre d'hommes, qui, poussés par l'envie, s'opposaient à ses desseins. Jérôme Savonarole était parfaitement conscient de cette nécessité, de même que Piero Soderini, gonfalonier de Florence. Le premier ne put l'emporter, parce qu'il n'avait aucun pouvoir pour le faire et que ceux qui le suivaient, dotés de ce pouvoir, ne le comprirent pas. Il ne renonça pas pour autant, et ses sermons sont pleins d'accusations et d'invectives contre les « sages de ce monde » : c'est ainsi qu'il appelait les envieux et ceux qui s'opposaient à ses desseins. Le second pensait pouvoir éteindre l'envie grâce au temps, à sa bonté, à sa chance et en répandant des bienfaits sur certains. Se voyant fort jeune, bénéficiant de faveurs que lui valait sa façon de procéder, il croyait pouvoir vaincre ceux qui par envie s'opposaient à lui, sans désordre, ni violence, ni révolte. Il ne savait pas que le temps n'attend pas, que la bonté ne suffit pas, que la fortune change et que la méchanceté n'est apaisée par aucun moyen. L'un et l'autre de ces hommes s'effondrèrent et leur effondrement fut causé par leur incapacité à vaincre l'envie.

Non moins remarquable fut l'ordre que Camille donna, au dedans et au dehors, pour le salut de Rome. Ce n'est, à dire vrai, pas sans raison que les bons historiens, dont le nôtre, insistent particulièrement sur ces faits, afin que la postérité apprenne à se défendre dans de telles situations. On observe à ce propos qu'il n'y a pas de défense plus inutile et plus périlleuse que celle que l'on décide dans le tumulte et le désordre. Ceci est démontré par la troisième armée que Camille fit enrôler pour la laisser à Rome, à la garde de la ville. Nombre de gens auraient jugé et jugeraient encore cette précaution superflue, le peuple romain étant

d'ordinaire armé et belliqueux : il n'aurait donc pas été nécessaire de l'enrôler, mais seulement de le faire armer en cas de besoin. Mais Camille et toutes les personnes sages comme lui pensent différemment, car ils ne permettent jamais qu'une foule prenne les armes sans ordre ni méthode. Se fondant sur cet exemple, un homme ayant en charge la garde d'une ville doit fuir comme un écueil l'idée d'armer les hommes dans le désordre. Il doit d'abord avoir désigné et choisi ceux qu'il veut armer, leurs chefs, les lieux où se rassembler et se rendre ; et commander que ceux qui ne sont pas désignés demeurent dans leurs maisons pour les garder. Ceux qui prendront de telles dispositions dans une ville assiégée pourront aisément se défendre. Ceux qui feront autrement n'imiteront pas Camille et ne sauront pas se défendre.

XXXI

Les républiques fortes et les hommes exceptionnels conservent le même courage et la même dignité dans toutes les circonstances

Parmi les choses magnifiques que notre historien fait dire et faire par Camille, pour montrer comment doit être fait un homme d'exception, il met dans sa bouche les paroles suivantes : « *Nec mihi dictatura animos fecit, nec exilium ademit*[1]. » On voit ainsi que les grands hommes sont toujours les mêmes dans toutes les circonstances. Si la fortune change, tantôt les élevant, tantôt les abaissant, ils ne changent pas, mais gardent toujours un cœur ferme et si constant que chacun reconnaît que la fortune n'a aucun pouvoir sur eux. Les hommes faibles se comportent différemment. Car ils deviennent vains et s'enivrent de leur bonne fortune, attribuant tout leur bonheur à une vaillance qu'ils n'ont jamais eue. Il en résulte qu'ils deviennent insupportables et odieux à tous ceux qui les entourent. Au moindre changement de la fortune qu'ils constatent, ils tombent aussitôt dans le défaut opposé et deviennent lâches et vils. Il en résulte que les princes ainsi faits pensent plus à fuir dans l'adversité qu'à se défendre, en hommes qui, pour avoir mal usé de la bonne fortune, sont totalement incapables de se défendre.

Cette vertu et ce vice que l'on trouve chez un individu se retrouvent dans une république. Les Romains et les Vénitiens en sont des exemples. Jamais le sort contraire ne rendit lâches les premiers ; aucune bonne fortune ne les rendit insolents. On le voit clairement après leur

1. « La dictature ne me donna pas plus de courage que l'exil ne m'en enleva » (Tite-Live, VI, 7, 5).

défaite de Cannes et leur victoire sur Antiochus[1]. Après une défaite d'autant plus grave qu'elle était la troisième[2], ils ne se laissèrent pas abattre. Ils mirent d'autres armées en campagne, ne voulurent pas, contre leurs lois, racheter des prisonniers et n'envoyèrent pas demander la paix à Hannibal ou à Carthage. Ayant repoussé toutes ces lâchetés, ils ne pensèrent qu'à la guerre et, manquant d'hommes, armèrent vieillards et esclaves. Le Carthaginois Hannon ayant appris la chose montra au sénat de son pays — comme on l'a dit ci-dessus[3] — combien la victoire de Cannes était de peu d'importance. On voit ainsi que la difficulté des temps ne les effrayait pas et ne les abattait pas davantage. Le succès ne les rendait pas insolents. Car Antiochus ayant envoyé des ambassadeurs à Scipion pour traiter un accord de paix avant qu'ils aient à combattre et qu'il fût vaincu, Scipion dicta les conditions suivantes : qu'il se retire de Syrie et qu'il laisse le reste à la décision des Romains. Antiochus refusa et, ayant perdu le combat, renvoya des ambassadeurs à Scipion, avec ordre d'accepter toutes les conditions du vainqueur. Celui-ci ne leur proposa pas d'autre accord que celui offert précédemment, ajoutant : « *Quod Romani si vincuntur, non minuuntur animis : nec, si vincunt, insolescere solent*[4]. »

On a vu les Vénitiens faire le contraire. Dans la bonne fortune, croyant l'avoir gagnée grâce à une vaillance qu'ils n'avaient pas, ils étaient devenus si insolents qu'ils appelaient le roi de France fils de Saint-Marc. Ils n'avaient aucune estime pour l'Église ; ils ne se sentaient pas assez au large en Italie et avaient imaginé de se tailler un empire semblable à celui de Rome. Lorsque la chance les abandonna, qu'ils furent à demi vaincus à Agnadello par le roi de France, non seulement ils perdirent tous leurs territoires du fait des rébellions[5], mais ils en remirent une bonne partie au pape et au roi d'Espagne[6] par lâcheté. Ils poussèrent si loin la bassesse qu'ils envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur[7] pour se déclarer ses tributaires et adressèrent au pape des lettres pleines d'humilité et de soumission pour l'émouvoir. Ils tombèrent dans cette infortune en quatre jours et après une demi-défaite. Car leur armée, en se retirant, fut réduite à peu près à moitié. De sorte que l'un des provéditeurs qui put se sauver arriva à Vérone avec plus de vingt-cinq mille fantassins et cavaliers. Ainsi, si à Venise et dans ses institutions il était demeuré un peu de vaillance, ils auraient

1. En 390 av. J.-C.
2. Après les batailles sur le Tessin et le Trasimène (218 et 217 av. J.-C.).
3. Cf. livre II, chap. XXX.
4. « Si les Romains sont vaincus, ils ne perdent pas courage ; s'ils l'emportent, ils n'ont pas coutume d'en devenir orgueilleux » (la citation est une adaptation de Tite-Live, XXXVII, 15, 11).
5. Dont celles de Bergame et de Brescia.
6. La Romagne au pape et les ports des Pouilles à l'Espagne.
7. Maximilien d'Autriche, à qui ils rendirent Gorizia et Trieste.

pu se refaire entièrement, se retourner contre la fortune et être à temps et en mesure de vaincre ou de perdre plus glorieusement, ou d'obtenir un accord plus honorable. Mais la lâcheté de leurs cœurs, causée par les défauts d'institutions inadaptées à la guerre, leur fit perdre à la fois leurs territoires et leur courage. Il en adviendra toujours ainsi à quiconque se comporte comme eux. Car cette manière de devenir insolents dans la bonne fortune et lâches dans la mauvaise provient de votre comportement et de votre éducation. Celle-ci, si elle est vaine et dépourvue d'énergie, vous rend semblable à elle. Si elle est à l'opposé, elle vous rend tout différent. Vous enseignant à mieux connaître le monde, elle vous apprend à moins vous réjouir dans le bonheur et à vous attrister moins dans le malheur. Ce que l'on dit d'un individu s'applique au grand nombre d'hommes vivant dans une république : ils sont aussi parfaits qu'elle l'est elle-même.

Bien que l'on ait dit ailleurs que le fondement de tous les États est une bonne armée et que, là où elle n'est pas bonne, les lois ni rien d'autre ne peuvent être bons, il ne me paraît pas superflu de le répéter. Car à tout moment, en lisant notre historien, on voit apparaître cette nécessité. On voit qu'une armée ne peut être bonne si elle n'est pas exercée, et qu'on ne peut l'exercer si elle n'est pas composée de vos sujets. Car on n'est pas et on ne peut pas être toujours en guerre, et il faut exercer ses troupes en temps de paix : or on ne peut le faire, à cause de la dépense, qu'avec ses propres sujets. Camille, comme nous l'avons dit ci-dessus, avait marché avec son armée contre les Étrusques. Ses soldats ayant vu l'immensité de l'armée ennemie étaient tous effrayés, pensant qu'ils étaient si inférieurs en nombre qu'ils ne pourraient soutenir le choc. Camille apprit ces mauvaises dispositions ; il se montra et parcourut les rangs en parlant aux uns et aux autres. Il leur ôta cette opinion de l'esprit et, sans prendre d'autres dispositions, il dit enfin ceci : « *Quod quisque didicit, aut consuevit, faciet*[1]. » Si l'on observe bien ce procédé et les paroles prononcées pour encourager les soldats à marcher contre l'ennemi, on devra noter que Camille n'aurait pu ni faire ni dire aucune de ces choses avec une armée qui n'aurait pas été précédemment organisée et exercée en temps de paix comme en temps de guerre. Car un capitaine ne peut se fier à des soldats qui n'ont rien appris et croire qu'ils peuvent bien faire. Même si un nouvel Hannibal les commandait, il s'effondrerait lui aussi sous eux. Car, ne pouvant être partout durant le combat, un capitaine qui n'a pas d'abord fait totalement en sorte que ses hommes connaissent bien son état d'esprit, ses ordres et ses façons de procéder, doit nécessairement s'effondrer. Si donc une cité est armée et organisée comme Rome et que les particuliers et l'ensemble des citoyens font l'expérience de leur vail-

1. « Que chacun fasse ce qu'il a appris et est habitué à faire » (Tite-Live, VI, 7, 6).

lance et de la puissance de la fortune, toujours et en toute occasion ils auront le même courage et conserveront la même dignité. Mais, s'ils sont désarmés et s'appuient seulement sur les caprices de la fortune et non sur leur propre vaillance, alors ils changeront en même temps qu'elle et donneront toujours d'eux-mêmes l'exemple qu'ont donné les Vénitiens.

XXXII

Des moyens qu'ont employés certains pour contrarier la paix

Deux colonies, Circée et Velletri, s'étaient révoltées contre le peuple romain et espéraient être défendues par les Latins. Ceux-ci furent vaincus et cet espoir disparut. De très nombreux citoyens étaient d'avis que l'on envoyât des ambassadeurs pour implorer la clémence du sénat. Cet avis fut combattu par les auteurs de la rébellion, qui craignaient que le châtiment ne retombât tout entier sur eux. Pour interrompre toute tractation, ils poussèrent la foule à s'armer et à courir sur les frontières des Romains. A dire vrai, quand on veut qu'un peuple ou qu'un prince se détournent totalement d'un accord, il n'est pas de remède plus efficace ni plus durable que de lui faire commettre quelque scélératesse contre celui avec lequel on ne veut pas que l'accord se fasse. La peur du châtiment qu'il lui semblera avoir mérité du fait de l'erreur commise le tiendra loin de tout accord. Après la première guerre que les Carthaginois eurent avec les Romains, la paix ayant été signée, les soldats employés en Sicile et en Sardaigne par Carthage rentrèrent en Afrique. N'étant pas satisfaits de leur solde, ils prirent les armes contre les Carthaginois. Ils choisirent deux chefs dans leurs rangs, Matho et Spendius, et occupèrent de nombreux territoires qu'ils pillèrent[1]. Pour tenter d'abord une autre voie que le combat, les Carthaginois leur envoyèrent leur concitoyen Asdrubal comme ambassadeur. Ils pensaient qu'il aurait quelque autorité sur eux, car il avait été précédemment leur capitaine. A son arrivée, Spendius et Matho voulurent contraindre les soldats à n'espérer aucune paix avec les Carthaginois, les forçant ainsi à faire la guerre. Ils les persuadèrent qu'il valait mieux le tuer ainsi que tous les citoyens carthaginois qu'ils tenaient prisonniers. Ils ne se contentèrent pas de les tuer, mais ils les torturèrent auparavant avec mille supplices, ajoutant à cette scélératesse un édit selon lequel tous les Carthaginois qui seraient pris seraient tués de la même manière. Cette

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XII.

décision et son application emplirent cette armée de cruauté et d'acharnement contre les Carthaginois.

XXXIII

Pour vaincre, il faut établir la confiance des soldats entre eux et avec leur capitaine

Pour qu'une armée gagne la bataille, il faut lui donner suffisamment confiance pour qu'elle puisse l'emporter de toute façon. Ce qui lui donne cette confiance, c'est d'être bien armée, bien organisée et le fait que les soldats se connaissent bien les uns les autres. Cette confiance et cet ordre ne peuvent naître que chez des soldats qui sont nés et ont vécu ensemble. Il faut que le capitaine ait des qualités telles qu'ils fassent confiance à sa sagesse. Ils auront toujours confiance quand ils le verront bien organisé, attentif et courageux, tenant bien son rang et avec une grande réputation. Il conservera cette confiance s'il les punit de leurs fautes et ne les épuise pas en vain, s'il maintient ses promesses à leur égard, s'il montre que la victoire est facile et s'il cache ou diminue le danger éventuel. Bien observées, ces choses font que l'armée a confiance et qu'ayant confiance, elle triomphe. Les Romains avaient coutume de se servir de la religion pour donner une telle confiance à leurs armées. C'est pourquoi ils se servaient des augures et des auspices pour nommer les consuls, lever des troupes, sortir avec l'armée et engager le combat. Sans cela, jamais un bon et sage capitaine n'aurait tenté une action. Car il aurait pensé pouvoir aisément perdre, si ses soldats n'avaient pas d'abord appris que les dieux leur étaient favorables. Si un consul ou un capitaine avaient combattu contre les auspices, ils le punissaient, comme ils le firent avec Claudius Pulchrus[1]. Quoique l'on voie cela dans l'ensemble de l'histoire romaine, on peut le démontrer de façon plus certaine grâce aux paroles que Tite-Live met dans la bouche d'Appius Claudius. Celui-ci, se plaignant auprès du peuple de l'insolence des tribuns de la plèbe et montrant que par leur faute les auspices et les autres pratiques religieuses en venaient à se corrompre, dit ceci : « *Eludant nunc licet religiones. Quid enim interest, si pulli non pascentur, si ex cavea tardius exiverint, si occinuerit avis ? Parva sunt haec ; sed parva ista non contemnendo, maiores nostri maximam hanc rempublicam fecerunt*[2]. » Car ces détails

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XIV.

2. « Qu'on en vienne maintenant, si l'on veut, à se moquer de la religion. Qu'importe en effet, que les poulets ne mangent pas, qu'ils sortent plus lentement que d'ordinaire de

ont la force de maintenir les soldats dans l'union et dans la confiance, ce qui est la cause première de toute victoire. Il convient cependant que la vaillance les accompagne, car autrement elle n'a aucun effet. Les Prénestins firent marcher leur armée contre les Romains et allèrent loger sur les bords de l'Allia, là où les Romains avaient vaincu les Gaulois[1]. Ils firent ainsi pour inspirer confiance à leurs hommes et effrayer les Romains, à cause de l'infortune qu'ils avaient subie en ce lieu. Bien que leur choix eût été justifié pour les raisons que l'on a dites, cependant le résultat montra que la véritable vaillance ne craint pas les incidents mineurs. L'historien le dit fort bien par ces mots qu'il met dans la bouche du dictateur parlant à son maître de la cavalerie : « *Vides tu, fortuna illos fretos ad Alliam consedisse ; at tu, fretus armis animisque, invade mediam aciem*[2]. » En effet une véritable vaillance, un bon ordre, l'assurance gagnée dans de nombreuses victoires ne peuvent être abattues par des choses de peu d'importance. Une chose vaine n'effraye pas les soldats, un désordre ne les ébranle pas. On le voit avec certitude au fait que les deux consuls Manlius[3], combattant contre les Volsques, ayant témérairement envoyé au pillage une partie de l'armée, ceux qui y étaient allés et ceux qui étaient restés se trouvèrent assiégés en même temps. Ce ne fut pas la sagesse des consuls, mais la vaillance de leurs hommes qui les sauva. Tite-Live s'exprime ainsi à ce propos : « *Militum, etiam sine rectore, stabilis virtus tutata est*[4]. » Je ne veux pas omettre un moyen employé par Fabius[5]. Il avait à nouveau pénétré en Étrurie avec l'armée : pour lui donner confiance et pensant qu'une telle confiance était d'autant plus nécessaire qu'il l'avait conduite dans un pays inconnu et parmi des ennemis également inconnus, il s'adressa à ses hommes avant le combat. Ayant évoqué de nombreuses raisons qui pouvaient faire espérer en la victoire, il leur dit qu'il pourrait leur confier encore d'autres choses favorables, mais qu'il était périlleux de les leur révéler. Habilement utilisé, ce procédé mérite d'être employé.

---

leur cage, qu'un oiseau chante mal ? Ce sont des détails. Cependant, c'est en ne méprisant pas ces détails que nos ancêtres ont fait la grandeur de notre république » (Tite-Live, VI, 41, 8).

1. Dix ans auparavant, en 390 av. J.-C. : cf. ci-dessus, livre II, chap. XXIX.

2. « Tu vois comment, confiant en la fortune, ils se sont retranchés près de l'Allia : pour ta part, confiant dans les armes et les cœurs, attaque leur armée au centre » (Tite-Live, VI, 29, 1-2).

3. Tribuns militaires et non consuls ; en 379 av. J.-C.

4. « La vaillance coutumière de ces hommes se maintint, même lorsqu'ils furent privés de chef » (Tite-Live, VI, 30, 6).

5. Cf. Tite-Live, IX, 37, 6-8.

XXXIV

Quels sont la renommée, le bruit ou l'opinion qui font qu'un citoyen commence à être en faveur ; et le peuple a-t-il plus de sagesse que le prince quand il confie des charges

Nous avons dit ailleurs que Titus Manlius, qui fut ensuite surnommé Torquatus, sauva son père d'une accusation qu'avait lancée contre lui le tribun de la plèbe Marcus Pomponius[1]. Bien que la manière qu'il employa pour le sauver ait été quelque peu violente et irrégulière, cependant sa piété filiale plut tant à la foule que, non seulement il ne fut pas critiqué, mais choisi en deuxième lors de l'élection des tribuns militaires. Je crois bon, à l'occasion de cet événement, de considérer la manière dont le peuple juge les hommes lors de telles désignations ; et si, à ce que nous voyons, il est vrai — comme nous l'avons dit ci-dessus — que le peuple fait cela mieux qu'un prince.

Je dirai donc que le peuple suit en cela ce que la rumeur publique et la renommée disent des hommes, quand il ne les connaît pas dans leurs actions ; ou bien il se fonde sur des présomptions et sur l'opinion que l'on se fait d'eux. La renommée des pères en est alors la cause. Comme ceux-ci ont été grands et valeureux, on croit jusqu'à preuve du contraire que leurs fils doivent être pareils. Ou bien cela provient de la manière de se comporter de ceux dont on parle. La meilleure manière consiste à fréquenter des hommes graves, de bonnes mœurs et jugés tels par tous. Aucun indice n'est plus utile pour juger un homme que la compagnie qu'il fréquente. Aussi est-ce à bon droit que celui qui fréquente d'honnêtes gens acquiert une bonne renommée, car il est impossible qu'il n'ait pas quelque ressemblance avec eux. Ou bien l'on acquiert cette renommée par quelque action extraordinaire et remarquable, lors de laquelle, bien qu'elle relève de la vie privée, on s'est honorablement comporté. Des trois choses qui procurent une bonne réputation, c'est cette dernière qui donne la meilleure. La première, celle des parents et des pères, est si trompeuse qu'on s'en méfie ; elle s'estompe bientôt, si elle n'est pas doublée par la vertu de celui qu'on a à juger. La deuxième, qui vous fait connaître par vos fréquentations, est meilleure que la première, mais très inférieure à la troisième. Car, tant qu'on ne voit aucune preuve de votre valeur, votre réputation reste fondée sur l'opinion générale, qui peut très facilement changer. La troisième cause, qui est fondée sur votre action, vous donne dès l'abord une telle

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XI.

renommée qu'il faut que vous fassiez ensuite bien des choses contraires pour la détruire. Les hommes qui vivent dans une république doivent donc employer ce procédé et s'efforcer de se distinguer par quelque action extraordinaire. C'est ce que bien des Romains firent dans leur jeunesse : soit en proposant une loi utile au bien public, soit en accusant un citoyen puissant de transgresser les lois, soit en faisant des actes remarquables et nouveaux, dont on doive parler. Non seulement de telles actions sont nécessaires pour commencer à se faire une réputation, mais elles le sont aussi pour la conserver et l'accroître. Il faut donc les renouveler, comme le fit Titus Manlius durant toute sa vie. Ayant en effet défendu son père avec tant d'énergie et de façon si exceptionnelle et acquis de la sorte sa première réputation, il combattit quelques années plus tard avec un Gaulois, le tua et lui prit le collier d'or qui lui valut le surnom de Torquatus[1]. Il ne s'en contenta pas, car, parvenu à l'âge mûr, il fit mourir son fils pour avoir combattu sans autorisation, bien qu'il eût vaincu l'ennemi. Ces trois actions lui donnèrent alors une renommée plus grande encore et le rendent plus célèbre pour l'éternité que ne le firent les triomphes et les victoires qu'il obtint. La cause en est qu'il eut beaucoup d'égaux en de telles victoires, mais que, dans ses actions privées, il n'en eut que fort peu, sinon même aucun.

Scipion l'Ancien n'obtint pas autant de gloire lors de tous ses triomphes que lorsque, tout jeune encore, il défendit son père sur le Tessin et qu'il fit, après la défaite de Cannes, jurer par un grand nombre de jeunes Romains qu'ils n'abandonneraient jamais l'Italie, comme ils l'avaient décidé. Ces deux actions furent le début de sa renommée et l'élevèrent jusqu'à ses triomphes d'Espagne et d'Afrique. Il augmenta encore sa renommée lorsqu'en Espagne il renvoya une jeune fille à son père et une épouse à son mari[2]. Ce comportement n'est pas nécessaire seulement aux citoyens qui veulent se faire un nom pour obtenir des charges dans la république, mais également aux princes pour maintenir leur réputation dans leur État. Car rien ne leur procure plus d'estime que de donner d'eux-mêmes des exemples exceptionnels d'actions ou de paroles utiles au bien général : actions ou paroles qui démontrent la magnanimité, la libéralité ou la justice du souverain, ou bien qui sont telles qu'elles deviennent proverbiales parmi ses sujets.

Mais, pour revenir au début de notre discours, je dirai que le peuple, lorsqu'il donne une charge à un citoyen en se fondant sur les trois motifs susdits, s'appuie sur de bonnes raisons. Mais, lorsque de fréquents exemples de bon comportement d'un homme le font connaître davantage, il a de meilleures raisons encore, car en ce cas il ne peut se

1. En latin, *torques* signifie « collier ».
2. Cf. ci-dessus, livre III, chap. XX.

tromper. Je parle seulement des charges que l'on confie au début, avant que l'on ne connaisse les hommes par une plus sûre expérience, ou bien qu'ils ne passent d'une bonne à une mauvaise action. En matière d'erreur d'opinion ou de corruption, un peuple se trompera toujours moins qu'un prince. Il est possible, en effet, qu'un peuple se trompe, lorsqu'il juge la renommée et les actions d'un homme, en les surestimant. Cela ne peut arriver à un prince, car il serait informé et averti par ses conseillers. Pour que le peuple ne soit pas privé de tels conseils, ceux qui ont fondé de bonnes républiques ont pris les dispositions suivantes : ils ont fait en sorte que, lorsque l'on doit attribuer les plus hautes charges de la cité, où il est dangereux de nommer des incapables, et que l'on voit que l'engouement du peuple le porte à nommer un de ces incapables, il soit alors permis à tout citoyen, et même qu'il soit à sa gloire, de rendre publics dans le débat les défauts de cet homme, afin que le peuple, mieux informé, puisse mieux juger. Que cet usage ait été pratiqué à Rome, on en a pour témoignage le discours prononcé par Fabius Maximus devant le peuple lors de la deuxième guerre punique. Au moment de la nomination des consuls, la faveur populaire se tournait vers Titus Octacilius. Le jugeant incapable de gouverner en de telles circonstances, Fabius se déclara contre lui, en démontrant son incapacité. Il l'empêcha ainsi de parvenir à cette charge et fit se retourner la faveur populaire vers quelqu'un qui la méritait davantage[1]. Lors de l'élection des magistrats, le peuple juge donc en fonction des indices les plus exacts que l'on peut avoir sur les candidats. Lorsqu'il peut être conseillé comme un prince, il se trompe moins que celui-ci. Un citoyen qui désire commencer à obtenir la faveur du peuple doit l'acquérir par quelque action remarquable, comme le fit Titus Manlius.

XXXV

Des dangers que l'on court à prendre la responsabilité d'un avis dans une affaire et combien ils sont d'autant plus grands qu'elle est exceptionnelle

Combien il est dangereux de prendre la responsabilité d'une entreprise nouvelle, concernant beaucoup de monde, combien il est difficile de la traiter, de la mener à terme et de la poursuivre, c'est là un sujet trop important et trop difficile à résoudre. Le réservant donc pour un

1. Cf. Tite-Live, XXIV, 8.

lieu plus adéquat, je parlerai seulement des dangers auxquels s'exposent les citoyens ou les conseillers d'un prince, lorsqu'ils prennent la responsabilité d'une décision grave et importante, et que la décision leur incombe. Comme les hommes jugent des entreprises à leur résultat, tout le mal qui peut en résulter est imputé à l'auteur de l'avis. S'il en résulte du bien, il est complimenté ; mais la récompense est bien loin de compenser le risque. L'actuel sultan Sélim, surnommé le Grand Turc, s'était préparé (selon ce que rapportent certains hommes venant de son pays) à faire la guerre contre la Syrie et l'Égypte. Il fut encouragé par un de ses pachas, qu'il avait sur les frontières de la Perse, à marcher contre le shah[1]. Poussé par ce conseil, il s'engagea avec une très forte armée dans cette entreprise. Il parvint ainsi dans un pays très vaste, où se trouvent de nombreux déserts et très peu de rivières, et rencontra les difficultés qui avaient déjà été la ruine de nombreuses armées romaines. Bien que supérieur sur le plan militaire, il souffrit tant de ces conditions naturelles qu'il perdit, du fait de la maladie et de la famine, une grande partie de ses hommes. De sorte que, irrité contre l'auteur de ce conseil, il le fit exécuter. On connaît bien d'autres cas de citoyens ayant conseillé une entreprise qui, parce que celle-ci eut une issue fâcheuse, furent envoyés en exil. Quelques citoyens romains prirent la responsabilité de la nomination d'un consul plébéien à Rome. Le premier jour où celui-ci sortit à la tête d'une armée, il fut vaincu[2]. Ces conseillers auraient subi des dommages si le parti en faveur de qui une telle décision avait été prise n'avait pas été si puissant.

Il est donc certain que les conseillers des républiques et des princes sont exposés aux difficultés suivantes. S'ils ne donnent pas d'utiles conseils à la cité et au prince, sans autre considération, ils risquent leur vie et leur place, car les hommes sont totalement aveugles sur ce point, jugeant les conseils bons ou mauvais en fonction des résultats. Me demandant quelle est la façon que ces conseillers peuvent employer pour fuir l'infamie ou le danger, je n'en vois pas d'autre que de s'engager modérément, ne prendre aucune chose à son compte, dire son avis sans passion et le défendre modestement. De sorte que, si la cité ou le prince le suivent, ils le fassent de leur plein gré et ne semblent pas être entraînés par votre insistance. Si vous vous comportez ainsi, il faut bien que le prince ou le peuple ne vous en veuillent pas d'un avis qui n'a pas été imposé contre la volonté générale. On court, en effet, un danger, quand on est contredit par un grand nombre, qui concourt ensuite à votre ruine en cas d'échec. Si, en ce cas, on n'atteint pas à la gloire que l'on acquiert en conseillant une chose contre l'avis d'un

1. L'expédition eut lieu en 1514-1516.
2. Ce fut Lucius Sextus, en 367 av. J.-C.

grand nombre et en réussissant, on y gagne cependant deux avantages : l'un qui est de ne pas courir de risque ; l'autre, si vous conseillez modérément une chose et que votre avis n'est pas suivi, en cas d'échec, vous en tirez un très grand honneur. Bien que la gloire que vous obtenez dans les malheurs de votre cité ou de votre prince ne soit guère agréable, il faut cependant avoir pour elle une certaine considération.

Je ne crois pas que l'on puisse donner d'autres conseils dans ce domaine : se taire et ne pas dire son avis serait inutile à la république ou au prince et n'éviterait pas les dangers. Ce faisant, on pourrait devenir suspect : et il pourrait vous arriver ce qui advint aux amis de Persée, roi de Macédoine. Il avait été vaincu par Paul Émile et s'enfuyait avec quelques amis. Rappelant les événements passés, l'un d'eux commença à indiquer à Persée les nombreuses erreurs qu'il avait commises et qui avaient causé sa ruine. Persée lui dit alors : « Traître, tu as attendu pour me les indiquer le moment où il n'y a plus de remède ! ». Sur ces mots, il le tua de sa propre main. Ainsi cet homme subit-il ce châtiment pour être resté muet quand il devait parler et pour avoir parlé quand il devait se taire. Il n'échappa pas au danger en ne donnant pas de conseil. Je crois donc qu'il convient de suivre et d'observer les procédés susdits.

XXXVI

Pourquoi l'on a jugé et l'on continue de juger qu'au combat les Français sont d'abord des surhommes, puis moins que des femmes

L'audace de ce Gaulois qui provoquait tous les Romains sur les bords de l'Anio, puis combattit avec Titus Manlius, me remémore ce que Tite-Live dit souvent. À savoir que les Gaulois sont des surhommes au début du combat et, par la suite, moins que des femmes[1]. Lorsqu'on en cherche la cause, on pense souvent que cela provient de leur nature. Je crois que c'est vrai. Mais il n'est pas vrai pour autant que leur nature, qui les rend d'abord courageux, ne puisse pas être corrigée, afin qu'ils restent semblables jusqu'à la fin du combat.

Pour le démontrer, je dirai qu'il y a trois types d'armées. L'une où sont conjugués le courage et l'ordre. De l'ordre proviennent le courage et la vaillance, comme ce fut le cas des Romains. On voit en effet dans tous les récits historiques que leur armée possédait un ordre qui avait

1. Cf. Tite Live, X, 28, 4, et ci-dessus, *Portrait des choses de France*.

créé une discipline durable. Car, dans une armée bien réglée, personne ne doit agir contre la discipline. Or on peut observer que dans l'armée romaine, dont toutes les autres armées doivent suivre l'exemple parce qu'elle a vaincu le monde entier, on ne mangeait pas, on ne dormait pas, on n'allait pas au bordel, on n'accomplissait aucune action ni civile ni militaire sans un ordre du consul. Les armées qui font autrement ne sont pas de vraies armées. Si elles combattent, elles le font avec fureur et non avec vaillance. Mais, là où une vaillance disciplinée adapte sa fureur aux circonstances, aucune difficulté ne la décourage. Car l'ordre rafraîchit son courage et sa fureur, que nourrit l'espoir de la victoire. Celle-ci ne fait jamais défaut lorsque l'ordre règne. Il arrive le contraire avec les armées où la fureur n'est pas accompagnée par la discipline, comme c'était le cas des Gaulois, qui en manquaient au combat. Ne réussissant à vaincre qu'au premier choc et leur élan n'étant pas soutenu par une vaillance bien ordonnée, la fureur, en laquelle ils plaçaient tous leurs espoirs, ne les soutenait pas, et, n'ayant rien d'autre en quoi avoir confiance, ils s'effondraient, lorsque leur élan leur faisait défaut. Les Romains, au contraire, craignant moins le danger à cause de leur discipline et ne mettant pas la victoire en doute combattaient fermement et obstinément, avec le même courage et la même vaillance, à la fin comme au début. Mieux : ils s'enflammaient au bruit des armes. La troisième espèce d'armée est celle où il n'y a ni élan ni ordre. C'est le cas des armées italiennes d'aujourd'hui, qui sont complètement inutiles. Si elles ne rencontrent pas une armée qui s'enfuit du fait d'un incident imprévu, jamais elles ne l'emportent. Il n'est pas nécessaire de donner d'exemple pour voir comment chaque jour elles démontrent leur manque de vaillance. Pour que, grâce au témoignage de Tite-Live, chacun comprenne comment doit être faite une bonne armée et comment est faite une mauvaise, je citerai les paroles de Papirius Cursor, lorsqu'il voulut punir Fabius, le maître de la cavalerie. Il dit alors : « *Nemo hominum, nemo Deorum verecundiam habeat ; non edicta imperatorum, non auspicia observentur ; sine commeatu vagi milites in pacato, in hostico errent ; immemores sacramenti, licentia sola se ubi velint exauctorent ; infrequentia deserant signa ; neque conveniatur ad edictum, nec discernantur, interdiu nocte ; aequo iniquo loco, iussu iniussu imperatoris pugnent ; et non signa, non ordines servent : latrocinii modo, caeca et fortuita, pro sollemni et sacrata militia sit*[1]. »

1. « Que personne ne respecte les hommes ni les dieux ; n'observe les ordres de ses chefs, ne respecte les auspices ; que les soldats vagabondent sans vivres en pays ami ou ennemi ; qu'oublieux de leur serment d'obéissance, ils soient libres, à leur gré, de se comporter comme il leur plaît ; qu'ils désertent, qu'ils ne se réunissent plus au commandement, qu'ils se battent de nuit ou de jour, dans une position favorable ou non, sur l'ordre ou non de leur chef ; qu'ils n'observent ni les enseignes ni les rangs : que ce soit une troupe pareille à des brigands aveugles et laissés au hasard, et non pas une armée majestueuse et austère » (Tite-Live, VIII, 34, 8-10).

On peut voir à ce texte si les armées de notre époque peuvent être appelées aveugles et laissées au hasard, ou bien si elles sont majestueuses et austères : combien de choses il leur manque pour être dignes d'être appelées des armées ; combien elles sont loin d'être courageuses et ordonnées comme l'armée romaine, ou seulement courageuses comme l'armée gauloise.

XXXVII

Si des escarmouches sont nécessaires avant la bataille et comment l'on peut tester un nouvel ennemi en s'en passant

Dans les actions des hommes, comme nous l'avons dit ailleurs, on observe que, pour conduire une entreprise à sa perfection, on rencontre toujours, à côté du bien, quelque mal qui apparaît si aisément qu'on ne peut séparer l'un de l'autre. Ceci se constate dans toutes les actions des hommes. On acquiert donc difficilement le bien, si l'on n'est pas suffisamment aidé par la fortune pour, avec son aide, l'emporter sur cet inconvénient ordinaire et naturel. C'est ce que m'a rappelé le combat de Manlius avec le Gaulois, à propos duquel Tite-Live dit ceci : « *Tanti ea dimicatio ad universi belli eventum momenti fuit, ut Gallorum exercitus, relictis trepide castris, in Tiburtem agrum, mox in Campaniam transierit*[1]. » Je considère donc d'une part qu'un bon capitaine doit se garder soigneusement de faire une chose, même de peu d'importance, qui puisse provoquer de mauvais effets sur son armée. Commencer, en effet, un combat en n'employant pas toutes ses forces et en risquant tout est chose totalement téméraire, comme je l'ai dit ci-dessus en condamnant la coutume de garder des passages.

Je considère d'autre part que les bons capitaines, quand ils marchent contre un ennemi nouveau et réputé, doivent, avant d'en venir au combat, le tester par des escarmouches. Commençant ainsi à le connaître et à l'éprouver, leurs hommes se débarrassent de la peur qu'avait fait naître sa renommée. Ce point est très important pour un capitaine. On y est contraint, car on va à une perte certaine si l'on n'a pas d'abord, par de telles petites expériences, débarrassé ses soldats de la terreur qu'a suscitée en eux la réputation de l'ennemi.

Valerius Corvinus fut envoyé par les Romains avec l'armée contre les Samnites, de nouveaux ennemis qu'ils n'avaient jamais rencontrés

1. « Ce combat fut si important pour le sort de la guerre que l'armée gauloise, ayant abandonné précipitamment son camp, passa dans la campagne de Tibur, puis en Campanie » (Tite-Live, VII, 11, 1).

auparavant. Tite-Live dit à ce propos que Valerius engagea les Romains dans de légères escarmouches avec les Samnites : « *Ne eos novum bellum, ne novus hostis terreret*[1]. » Cependant vous courez un très grand danger si vos soldats sont vaincus dans ces combats. Car ils deviennent plus peureux et plus lâches et vous obtenez un effet contraire à vos intentions. Car vous les effrayez en voulant les rassurer. C'est là une de ces choses où le mal est proche du bien et où ceux-ci sont si liés qu'arrive aisément l'un à la place de l'autre. Je dirai à ce propos qu'un bon capitaine doit éviter avec soin qu'apparaisse un incident quelconque qui puisse décourager son armée. Ce qui peut la décourager, c'est de commencer à perdre. Aussi doit-on se garder des escarmouches et ne les permettre que si elles présentent de grands avantages et l'espoir d'une victoire certaine. On ne doit pas garder un passage où l'on ne peut mettre toute son armée. On ne doit garder que les forteresses dont la perte serait nécessairement votre ruine. Dans celles qu'on garde, il faut s'organiser de façon telle, avec la garnison et son armée, qu'on puisse engager toutes ses forces. Les autres, on doit les laisser sans défense. Chaque fois, en effet, que l'on perd une chose que l'on a abandonnée et que l'armée demeure réunie, on ne perd ni sa réputation ni l'espoir de vaincre. Mais quand on perd une chose que l'on a voulu défendre, alors surviennent dommages et défaite. Comme les Gaulois, on a perdu la guerre dans une affaire de maigre importance.

Philippe de Macédoine, père de Persée, fut attaqué par les Romains. Il abandonna et dévasta de nombreuses régions qu'il estimait ne pas pouvoir défendre. En homme sage, il pensait qu'il était plus pernicieux pour sa réputation de ne pouvoir défendre ce qu'il voulait défendre que de l'abandonner à l'ennemi comme une chose négligeable. Leur situation étant difficile après la défaite de Cannes, les Romains refusèrent leur aide à nombre de leurs protégés et de leurs sujets, en les exhortant à se défendre eux-mêmes de leur mieux. Un tel choix vaut mieux que de prendre des mesures de défense et de ne pas pouvoir les appliquer. Car ce dernier choix vous fait perdre vos alliés et vos forces ; l'autre choix, vos alliés seulement. Mais, revenant aux escarmouches, je dirai que, si un capitaine est contraint d'en faire quelques-unes à cause de la nouveauté de l'ennemi, il doit les faire avec un tel avantage qu'il ne coure aucun risque. Ou bien il doit faire comme Marius — c'est là le meilleur parti — qui marcha contre les Cimbres, peuple très courageux, qui venaient piller l'Italie. Parce qu'ils suscitaient un très grand effroi à cause de leur férocité et de leur nombre et qu'ils avaient déjà vaincu une armée romaine, Marius pensa qu'il fallait, avant d'en venir à com-

1. « Pour qu'ils ne soient pas impressionnés par la nouveauté de cette guerre et de l'ennemi » (Tite-Live, VII, 32, 5 ; citation remaniée par Machiavel).

battre, faire quelque chose qui dissipât la terreur que l'ennemi avait provoquée dans son armée. En sage capitaine qu'il était, il plaça à plusieurs reprises ses troupes en des lieux où devait passer l'armée des Cimbres. Il voulut ainsi que, de l'intérieur de leur camp, ses soldats vissent l'ennemi et s'habituassent à sa vue. Ainsi, voyant une foule en désordre, chargée de bagages, portant des armes inutiles ou bien en partie débarrassée de celles-ci, ils pourraient se rassurer et désireraient engager le combat. Ce choix, si sagement fait par Marius, doit être soigneusement imité par les autres capitaines, afin de ne pas courir les dangers que j'ai évoqués ci-dessus et de ne pas faire comme les Gaulois : « *Qui ob rem parvi ponderis trepidi, in Tiburtem agrum et in Campaniam transierunt*[1]. » Comme nous avons cité Valérius dans ce discours, je veux montrer, d'après ses paroles, quelles sont les qualités d'un capitaine.

XXXVIII

Des qualités nécessaires à un capitaine pour avoir la confiance de son armée

Comme nous venons de le dire, Valerius Corvinus marchait avec son armée contre les Samnites, nouveaux ennemis du peuple romain. Pour rassurer ses soldats et leur faire découvrir l'ennemi, il leur fit faire quelques escarmouches. Ne se satisfaisant pas de cela, il décida de s'adresser à eux avant la bataille et réussit à leur montrer, en faisant appel à leur vaillance et à la sienne, qu'ils devaient faire peu de cas de l'ennemi. Aux paroles que Tite-Live met dans sa bouche, on peut noter les qualités d'un capitaine en qui une armée peut avoir confiance : « *Tum etiam intueri, cuius ductu auspicioque iucunda pugna sit, utrum, qui audiendus dumtaxat magnificus adhortator sit, verbis tantum ferox, operum militarium expers, an qui et ipse tela tractare, procedere ante signa, versari media in mole pugnae sciat. Facta mea, non dicta, vos, milites, sequi volo ; nec disciplinam modo, sed exemplum etiam a me petere, qui hac dextra mihi tres consulatus, summamque laudem*

1. Cf. p. 447 n. 1.

peperi[1]. » Bien considérées, ces paroles enseignent à tous comment on doit procéder pour tenir son rang de capitaine. Qui agira différemment verra avec le temps que le grade qu'il aura obtenu par chance ou par ambition lui sera enlevé et ne lui donnera aucune réputation. Car ce ne sont pas les titres qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les titres. On doit encore considérer, en revenant au début de ce discours, que les grands capitaines ont employé des moyens extraordinaires pour raffermir le courage d'une armée expérimentée, quand elle doit affronter un nouvel ennemi. D'où il résulte que l'on doit s'appliquer plus encore lorsqu'on commande une nouvelle armée, qui n'a jamais vu l'ennemi en face. Car si un ennemi nouveau effraye une armée expérimentée, tout ennemi produit un effet plus fort encore sur une armée nouvelle. On a souvent vu cependant que les bons capitaines ont vaincu les difficultés grâce à leur grande sagesse. C'est ce que firent le romain Gracchus et le thébain Épaminondas, dont nous avons parlé ailleurs[2], qui avec des armées nouvelles vainquirent des armées anciennes et très expérimentées.

Les moyens qu'ils employaient étaient les suivants. Ils exerçaient leurs hommes plusieurs mois en des combats simulés et les habituaient à l'obéissance et à l'ordre. Ensuite, ils les engageaient en toute confiance dans une véritable bataille. Un capitaine ne doit donc jamais désespérer de former de bonnes armées, si les hommes ne lui font pas défaut. Le prince qui a des hommes en abondance et manque de soldats ne doit pas se plaindre de leur lâcheté, mais de sa paresse et de sa sottise.

XXXIX

Un capitaine doit être bon connaisseur des lieux où il agit

Parmi toutes les choses qui sont nécessaires à un capitaine, on trouve la connaissance des lieux et des pays[3], car, sans cette connaissance générale et particulière, il ne peut rien faire. Comme toutes les sciences

1. « Considérez aussi sous la conduite de qui et sous quels auspices on doit attaquer : si c'est sous les ordres d'un homme qui, à l'écouter, n'apparaît que comme un brillant orateur, féroce en paroles, mais inexpert en matière de guerre ; ou sous ceux d'un homme qui sait lancer le javelot, marcher devant les étendards, entrer dans la mêlée. Je veux, soldats, que vous suiviez mes actes et non mes paroles ! que vous ayez de moi non seulement des ordres, mais mon exemple à moi, qui de mon bras ai mérité trois fois le consulat et la gloire la plus haute » (Tite-Live, VII, 32, 10-13).

2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XXI ; livre II, chap. XXVI ; livre III, chap. XIII.

3. Cf. ci-dessus *Le Prince*, chap. XIV.

exigent une pratique pour être parfaitement possédées, c'en est une qui a besoin d'une très longue pratique. Une telle pratique ou connaissance détaillée s'acquiert davantage à la chasse qu'en aucun autre exercice. Aussi les écrivains antiques disent-ils que les héros qui gouvernèrent le monde à leur époque se formèrent dans les forêts et à la chasse. Car la chasse vous enseigne également, outre la connaissance des lieux, bien d'autres choses nécessaires à la guerre. Dans sa Vie de Cyrus, Xénophon montre que celui-ci, allant attaquer le roi d'Arménie et parlant de cette guerre avec ses amis, leur rappela que ce n'était rien d'autre qu'une des chasses qu'ils avaient souvent faites ensemble. Il rappelait à ceux qu'il envoyait en embuscade sur les montagnes qu'ils étaient pareils à ceux qui vont tendre des filets sur les sommets ; et à ceux qui battaient la plaine, qu'ils étaient pareils à ceux qui allaient lever un animal de son refuge pour qu'il tombe dans les filets.

Je dis cela pour montrer que la chasse, selon ce qu'approuve Xénophon, est une image de la guerre. Aussi cet exercice est-il honorable et nécessaire pour les grands hommes. On ne peut, d'autre part, apprendre à connaître le pays de façon plus commode que par la chasse, car la chasse fait connaître à celui qui la pratique comment est fait en détails le pays où il l'exerce. Devenu très familier d'une région, un homme comprend ensuite aisément la configuration des autres. Car tous les pays et toutes les parties d'un pays ont des ressemblances, de sorte que l'on passe aisément de la connaissance de l'un à celle d'un autre. Qui possède cette pratique sait d'un seul coup d'œil comment s'étend une plaine, s'élève une montagne, où arrive une vallée et toutes les autres choses semblables, dont il a acquis une solide connaissance. Que cela soit vrai, Tite-Live nous le montre grâce à l'exemple de Publius Decius. Celui-ci, étant tribun militaire dans l'armée que le consul Cornelius commandait contre les Samnites, et le consul s'étant engagé dans une vallée où l'armée romaine pouvait être bloquée par les Samnites, Decius lui dit : « *Vides tu, Aule Corneli, cacumen illud supra hostem ? arx illa est spei salutisque nostrae, si eam (quoniam cacci reliquere Samnites) impigre capimus*[1]. » Avant de citer les paroles de Decius, Tite-Live remarque ceci : « *Publius Decius tribunus militum, conspicit unum editum in saltu collem, imminentem hostium castris, aditu arduum impedito agmini, expeditis haud difficilem*[2]. » Envoyé par le consul sur cette hauteur avec trois mille soldats, il sauva l'armée romaine. Désireux, à la nuit tombante, de s'en aller et de se sauver

1. « Vois-tu, Aulus Cornelius, ce sommet qui domine l'ennemi ? C'est notre espoir et notre salut si nous l'occupons, les Samnites ayant été assez aveugles pour l'ignorer » (Tite-Live, VII, 34, 4-5).

2. « Le tribun militaire Publius Decius aperçut une colline au-dessus du défilé, dominant le camp ennemi et d'accès impossible à une armée chargée de bagages, mais accessible à des soldats légèrement armés » (Tite-Live, VII, 34, 3).

avec ses troupes, Tite-Live lui fait dire ces mots : « *Ite mecum, ut dum lucis aliquid superest, quibus locis hostes praesidia ponant, qua pateat hinc exitus, exploremus. Haec omnia sagulo militari amictus ne ducem circumire hostes notarent, perlustravit* [1]. » Qui considère donc ce texte verra combien il est utile et nécessaire pour un capitaine de connaître la nature des lieux. Si Decius, en effet, ne l'avait pas connue, il n'aurait pu juger de l'utilité qu'il y avait pour l'armée romaine à occuper cette colline ; et il n'aurait pu savoir si cette colline était ou non accessible. S'étant rendu au sommet et voulant partir pour rejoindre le consul, entouré qu'il était d'ennemis, il n'aurait pu deviner de loin les chemins du retour et les lieux occupés par l'ennemi. Il fallait donc absolument qu'il ait une telle connaissance. Grâce à elle, il sauva l'armée romaine en occupant la colline et il sut ensuite, assiégé, trouver la voie pour se sauver avec ses hommes.

XL

Comment il est glorieux d'user de ruse à la guerre

Bien qu'user de ruse soit une chose détestable dans toutes les actions [2], cependant c'est une chose louable et glorieuse à la guerre. On loue autant celui qui l'emporte sur l'ennemi par la ruse que celui qui le fait par la force. On le voit au jugement que portent sur ce point ceux qui écrivent la vie des grands hommes : ils louent Hannibal et les autres capitaines qui ont été remarquables dans ce domaine. Comme les exemples sont innombrables, je n'en citerai aucun. Je dirai seulement que je ne juge pas glorieuse la ruse qui vous amène à rompre la parole donnée et les traités conclus. Ce comportement, bien qu'il vous procure parfois une position et un royaume, comme on l'a dit plus haut, ne vous apporte jamais la gloire. Je parle de la ruse que l'on emploie avec un ennemi qui n'a pas confiance en vous : c'est l'un des moyens de faire la guerre. Ce fut le cas d'Hannibal, lorsque, sur les bords du lac Trasimène, il fit semblant de fuir pour encercler le consul et l'armée romaine et que, pour échapper à Fabius Maximus, il fit mettre le feu aux cornes de ses bœufs.

Semblable à ces ruses fut celle qu'employa Pontius, capitaine des

1. « Venez avec moi afin que nous puissions voir, tant qu'il reste un peu de lumière, où l'ennemi a mis des gardes et s'il y a une issue. Il put observer tout cela, revêtu d'un manteau de soldat, afin que l'adversaire ne découvre pas qu'il était un chef en patrouille » (Tite-Live, VII, 34, 3).

2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XVIII.

Samnites, pour encercler l'armée romaine aux Fourches Caudines. Ayant placé son armée sur le revers d'une montagne, il envoya plusieurs de ses soldats habillés en bergers avec un grand troupeau. Faits prisonniers par les Romains et interrogés sur la position de l'armée samnite, ils furent tous d'accord, sur l'ordre de Pontius, pour dire qu'elle était au siège de Nocera. Les consuls ayant cru la chose allèrent s'enfermer dans les Fourches Caudines. A peine y furent-ils entrés qu'ils furent assiégés par les Samnites. Cette victoire, obtenue par la ruse, aurait été très glorieuse pour Pontius, s'il avait suivi les conseils de son père, qui voulait que l'on donnât la vie sauve aux Romains ou qu'on les tuât tous, et que l'on ne prît pas une voie moyenne : « *quae neque amicos parat, neque inimicos tollit*[1]. » La voie moyenne a toujours été pernicieuse dans les affaires d'État, comme on l'a dit ci-dessus.

XLI

La patrie doit être défendue, soit ignominieusement, soit glorieusement ; elle est de toute façon bien défendue

Comme je l'ai dit ci-dessus, le consul et l'armée romaine étaient assiégés par les Samnites. Ils leur avaient imposé des conditions ignominieuses, consistant à les faire passer sous le joug et à les renvoyer sans armes à Rome. Aussi les consuls étaient-ils comme frappés de stupeur et l'armée désespérée. Le légat romain Lucius Lentulus dit qu'il ne lui semblait pas que l'on devait repousser ce parti, afin de sauver la patrie ; que la patrie est bien défendue, de quelque façon qu'on la défende, soit ignominieusement soit glorieusement. Car, si on sauvait l'armée, Rome aurait tout le temps d'effacer cette ignominie. Si, bien que mourant glorieusement, on ne se sauvait pas, Rome serait perdue ainsi que sa liberté. On suivit donc son avis. Ceci mérite d'être noté et imité par tout citoyen qui doit conseiller sa patrie. Là où l'on décide du salut de la patrie, on ne doit avoir aucune considération de justice ou d'injustice, de pitié ou de cruauté, de gloire ou d'ignominie. Bien plus, négligeant toute autre considération, il faut suivre en tout le parti qui la sauve et conserve sa liberté. Les Français font ainsi, en actes et en paroles, pour défendre la majesté de leur roi et la puissance de leur royaume. Car il n'est aucune expression qu'ils n'entendent avec plus d'impatience que la suivante : « Ce parti est ignominieux pour le roi. »

1. « Qui ne procure pas d'amis et ne débarrasse pas des ennemis » (Tite-Live, IX, 3, 12).

Ils disent en effet que celui-ci ne peut souffrir de honte dans aucune de ses décisions, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Qu'il perde ou qu'il gagne, ils disent que c'est l'affaire du roi.

XLII

Les promesses imposées par la force ne doivent pas être tenues

Les consuls rentrèrent à Rome avec leur armée désarmée et couverts d'ignominie. Le premier qui, au sénat, dit que la paix signée à Caudium ne devait pas être observée fut le consul Spurius Postumius. Il dit que le peuple romain n'y était pas obligé, mais lui seulement et les autres qui avaient signé. Aussi le peuple, voulant s'affranchir de toute obligation, devait-il le remettre aux mains des Samnites avec tous ceux qui avaient signé. Il conclut ainsi avec une telle obstination que le sénat en fut d'accord. Le renvoyant, lui et les autres, aux Samnites, on déclara que la paix était nulle et non avenue. La fortune fut si favorable en cette affaire à Postumius que les Samnites ne le gardèrent pas. Rentré à Rome, il devint plus glorieux auprès des Romains pour avoir perdu que ne le fut Pontius auprès des Samnites pour avoir vaincu. Il faut noter deux choses à ce propos. L'une, qu'on peut acquérir de la gloire dans toutes les actions. Car, dans la victoire, on l'acquiert normalement ; dans la défaite, on l'acquiert, soit en montrant que celle-ci n'est pas de votre faute, soit en accomplissant aussitôt un acte courageux qui l'efface. La deuxième remarque, c'est qu'il n'est pas honteux de ne pas observer la promesse qu'on vous a contraint à tenir par la force. Les promesses contraintes et concernant l'État, dès que la contrainte disparaît, seront rompues. Et il en adviendra ainsi sans honte pour qui les rompt. On en voit divers exemples dans l'histoire et de nombreux à notre époque. Non seulement les promesses faites sous la contrainte ne sont pas observées entre les princes dès que la contrainte disparaît ; mais ils n'observent pas davantage leurs autres promesses quand disparaissent les causes qui les ont fait promettre. Que la chose soit louable ou non, que les princes doivent ou non suivre cette conduite, nous en avons largement débattu dans notre traité *De principe*[1] ; aussi n'en parlerons-nous pas présentement.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XVIII.

XLIII

Les hommes qui naissent dans un même pays conservent toujours une même nature

Les sages ont coutume de dire, non par hasard ni sans raison, que celui qui veut prévoir l'avenir doit considérer le passé. Car toutes les choses ont constamment un rapport avec le passé. Cela provient de ce que, faites par des hommes qui ont et eurent toujours les mêmes passions, il faut nécessairement qu'elles obtiennent les mêmes effets. Il est vrai que ces actions sont plus vertueuses dans une région que dans une autre, et vice-versa, en fonction de l'éducation qui a formé le comportement des peuples. Ce qui facilite également la connaissance du futur en fonction du passé, c'est qu'on voit qu'une nation a longtemps les mêmes coutumes, étant continuellement avare ou continuellement rusée, ou bien ayant quelque autre vice ou vertu. En lisant l'histoire passée de notre cité de Florence et en considérant ce qui est récemment arrivé, on peut voir que les Allemands et les Français sont pleins d'avidité, d'orgueil, de férocité et de mauvaise foi, car ces vices ont fait à diverses reprises souffrir notre cité. Quant à la mauvaise foi, on sait combien on a souvent donné de l'argent à Charles VIII, qui promettait de rendre les forteresses de Pise et ne les rendit jamais. Il montra ainsi son manque de parole et sa grande avidité d'argent. Mais laissons de côté ces affaires récentes. Chacun peut savoir ce qui se passa lors de la guerre du peuple florentin contre les Visconti, ducs de Milan. N'ayant pas d'autres expédients, Florence pensa à appeler l'empereur en Italie, afin qu'il attaque, grâce à sa réputation et à ses forces, la Lombardie[1]. L'empereur promit de venir avec de nombreuses troupes, de faire la guerre aux Visconti et de défendre Florence, à condition que les Florentins lui donnassent cent mille ducats pour lever des troupes et cent mille autres après son arrivée en Italie. Les Florentins acceptèrent cet accord. Après qu'ils eurent payé la première somme, puis la seconde, à peine l'empereur fut-il arrivé à Vérone qu'il s'en retourna sans rien faire. Il prétexta qu'il s'était arrêté parce que les Florentins n'avaient pas respecté les conventions. De sorte que, si Florence n'avait pas été contrainte par la nécessité ou emportée par la passion, et si elle avait étudié et connu les anciennes coutumes des barbares, elle n'aurait pas été trompée, ni à cette occasion ni en beaucoup d'autres. Ils avaient, en effet, été toujours semblables et avaient toujours eu le même com-

1. En 1401.

portement en toute occasion et avec tout le monde. Ils firent de même autrefois avec les Étrusques. Ceux-ci étaient opprimés par les Romains et voyaient qu'ils ne pouvaient, avec leurs seules forces, résister à leur assaut. Ils convinrent donc, d'accord avec les Gaulois qui habitaient en Italie, de leur donner une certaine somme d'argent, à condition qu'ils s'engageassent à unir leurs armées et à marcher contre les Romains. Il s'ensuivit que les Gaulois, ayant touché l'argent, ne voulurent pas prendre les armes, en prétextant qu'ils l'avaient reçu non pour faire la guerre à leurs ennemis, mais pour s'abstenir de piller le pays étrusque. Ainsi, à cause de l'avidité des Gaulois et de leur manque de parole, les Étrusques perdirent-ils leur argent et l'aide qu'ils espéraient. On voit donc, à l'exemple des Étrusques et des Florentins, que les Français se comportèrent de la même façon et on peut aisément conjecturer combien les princes peuvent avoir confiance en eux.

XLIV

On obtient souvent avec de l'impétuosité et de l'audace ce que l'on n'obtiendrait pas avec des moyens ordinaires

Les Samnites étaient attaqués par l'armée romaine et ne pouvaient lui résister en pleine campagne. Ils décidèrent alors de faire garder les places de leur pays et de passer avec toute leur armée en Étrurie, pays qui observait une trêve avec les Romains. Ils pensèrent que, ce faisant, ils verraient si la présence de leur armée pousserait les Étrusques à prendre les armes, alors qu'ils l'avaient refusé à leurs ambassadeurs. Parmi les propos que les Samnites tinrent aux Étrusques, pour montrer notamment quelle était la cause qui les avait poussés à prendre les armes, ils eurent ce mot mémorable : « *Rebellasse, quod pax servientibus gravior, quam liberis bellum esset*[1]. » Ainsi, tant par la persuasion que par la présence de leur armée, ils les poussèrent à reprendre les armes. Il faut noter à ce propos que, lorsqu'un prince désire obtenir quelque chose d'un autre et que l'occasion le permet, il doit lui refuser le temps de réfléchir et le convaincre de la nécessité d'une prompte décision. Ceci arrive lorsque le sollicité comprend que refuser ou différer peuvent créer une prompte et périlleuse indignation.

Ce moyen a été bien employé à notre époque par le pape Jules II avec les Français, et par Gaston de Foix, capitaine du roi de France, avec le marquis de Mantoue. Jules II voulait chasser les Bentivoglio

1. « Ils s'étaient révoltés parce que la paix dans la servitude est plus lourde que le combat en hommes libres » (Tite-Live, X, 16, 5).

de Bologne et pensait qu'il avait besoin pour cela des forces françaises et de la neutralité des Vénitiens. Ayant interrogé les uns et les autres et n'en tirant qu'une réponse hésitante et changeante, il décida, sans leur en laisser le temps, de les amener à son avis. Ayant quitté Rome avec toutes les troupes qu'il put rassembler[1], il marcha sur Bologne. Il dit aux Vénitiens de rester neutres et au roi de France de lui envoyer de l'aide. De sorte que, contraints par le temps et voyant que le pape risquait de s'indigner s'ils différaient ou s'ils refusaient, ils cédèrent à ses désirs. Le roi lui envoya de l'aide et les Vénitiens restèrent neutres.

De même, Gaston de Foix se trouvait à Bologne avec son armée et avait appris la révolte de Brescia[2]. Pour la reprendre, il avait deux possibilités : l'une, longue et pénible, en passant par le territoire royal[3], l'autre, brève, en passant par l'État de Mantoue. Il devait non seulement passer par le territoire du marquis, mais il lui fallait pénétrer dans des défilés entre les marais et les lacs dont ce pays est rempli, défilés qui étaient gardés et bloqués par des forteresses et d'autres moyens. Gaston décida d'aller au plus court. Pour lever toutes les difficultés et ne pas laisser de temps au marquis, il fit marcher ses troupes et signifia au marquis de lui remettre les clefs de ce passage. Frappé par cette brutale décision, le marquis lui remit les clefs : chose qu'il n'aurait jamais faite si Gaston avait agi avec plus de crainte. Car le marquis était allié au pape et aux Vénitiens et avait un fils en otage auprès du pape : toutes choses qui lui donnaient d'honnêtes excuses pour refuser. Mais, frappé par ce parti soudain, il accepta pour les raisons susdites. Les Étrusques firent de même avec les Samnites, en prenant des armes qu'ils avaient longtemps refusé de prendre.

XLV

Quel est le meilleur choix lors d'un combat, soit de soutenir le choc de l'ennemi et de l'attaquer après l'avoir soutenu, soit de l'assaillir furieusement dès l'abord

Les consuls romains Decius et Fabius marchaient avec deux armées contre les Samnites et les Étrusques[4]. Lorsqu'ils en vinrent à combattre, il faut remarquer quelle fut la meilleure façon de faire, employée par les deux consuls. Car Decius attaqua l'ennemi de toutes ses forces

1. Le 26 août 1506.
2. Le 4 février 1512.
3. C'est-à-dire l'ancien duché de Milan.
4. En 295 av. J.-C.

et avec tout l'élan possible. Fabius se contenta de résister, pensant que la lenteur lui serait plus utile et réservant l'assaut au dernier moment, lorsque l'ennemi aurait perdu son ardeur au combat et, comme nous le disons, sa fougue. Où l'on voit, au résultat, que le dessein de Fabius eut de bien meilleurs résultats que celui de Decius. Celui-ci s'épuisa au premier choc. Voyant ses troupes en fuite, pour obtenir dans la mort la gloire qu'il n'avait pu obtenir dans la victoire, il se sacrifia comme son père aux légions romaines. Fabius apprit la nouvelle et, pour gagner autant d'honneur, vivant, que son collègue en avait gagné en mourant, il lança en avant toutes les forces qu'il avait conservées à cet effet. Il remporta ainsi une très brillante victoire. Où l'on voit que le comportement de Fabius est plus sûr et plus recommandable.

XLVI

D'où il vient qu'une famille conserve longtemps les mêmes habitudes

Non seulement il apparaît qu'une cité a des coutumes et des institutions différentes et engendre des hommes tantôt plus rudes tantôt plus efféminés, mais on voit qu'il y a dans une même cité de semblables différences d'une famille à l'autre. Ceci est vrai dans toutes les cités et on en voit de nombreux exemples à Rome. Car on voit que les Manlius étaient rudes et obstinés, que les Publicola étaient aimables et aimaient le peuple, que les Appius étaient ambitieux et ennemis de la plèbe et que beaucoup d'autres familles avaient des qualités différentes les unes des autres. Ceci ne peut provenir uniquement du sang, car il change en fonction des mariages, mais il faut que la chose provienne de la différence d'éducation qu'il y a entre une famille et l'autre. Il est très important qu'un enfant commence dès son jeune âge à entendre dire du bien ou du mal d'une chose, car cela l'impressionne nécessairement et il détermine ainsi son comportement sa vie durant. S'il n'en était pas ainsi, il serait impossible que les Appius aient eu les mêmes envies et éprouvé les mêmes passions, comme le remarque Tite-Live chez nombre d'entre eux. L'un d'eux avait été finalement nommé censeur et son collègue, conformément à la loi, avait quitté sa charge. Mais Appius refusa de le faire, en prétextant qu'il pouvait la conserver cinq ans, conformément à une loi antérieurement faite par les censeurs. Bien qu'on en eût longuement débattu et que l'affaire eût créé de nombreux désordres, il ne voulut en aucun cas se démettre, contre la volonté du peuple et de la majorité du sénat. Si on lit le discours que prononça

contre lui Publius Sempronius, tribun de la plèbe, on verra l'insolence d'Appius et l'humanité témoignée par bien d'autres citoyens dans leur obéissance aux lois et aux auspices de leur patrie.

XLVII

Par amour pour sa patrie, un bon citoyen doit oublier les injures privées

Le consul Marius combattait les Samnites avec son armée [1]. Ayant été blessé dans un combat et ses troupes courant ainsi un danger, le sénat pensa nécessaire d'envoyer le dictateur Papirius Cursor pour le remplacer. Il fallait que le dictateur fût nommé par Fabius, qui était consul aux armées en Étrurie. Craignant qu'il ne le nommât pas, parce qu'ils étaient ennemis, les sénateurs lui envoyèrent deux ambassadeurs, afin qu'oubliceux de leurs haines personnelles il le nommât pour le bien de tous. Fabius le fit par amour pour sa patrie, bien qu'il eût fait voir par son silence et bien d'autres signes combien cette nomination lui coûtait. Où doivent prendre exemple tous ceux qui souhaitent être jugés de bons citoyens.

XLVIII

Quand on voit l'ennemi commettre une grave erreur, on doit penser qu'il y a une ruse par-dessous

Alors que le consul s'était rendu à Rome pour certaines cérémonies [2], Fulvius, légat de l'armée romaine, était resté en Étrurie. Pour tenter de le prendre au piège, les Étrusques tendirent une embuscade près du camp romain. Ils envoyèrent des soldats habillés en bergers avec un grand troupeau et les firent avancer en vue de l'armée romaine. Ainsi déguisés, ils s'approchèrent de la palissade. Étonné de leur présomption, qui ne lui semblait pas normale, le légat découvrit la ruse, et le projet des Étrusques échoua. On peut aisément noter à ce propos qu'un capitaine ne doit pas croire à une erreur ouvertement commise par l'en-

1. En 310 av. J.-C.
2. Erreur de Machiavel, comme le note S. Bertelli : ce n'est pas le consul, mais le dictateur Marcus Valerius Maximus.

nemi. Il s'y trouve toujours une ruse par-dessous, car il n'est pas normal que l'on soit si imprudent. Cependant, le désir de vaincre aveugle souvent l'esprit des hommes, qui ne voient que ce qui leur profite.

Les Gaulois avaient vaincu les Romains à Allia. Marchant sur Rome, ils trouvèrent les portes ouvertes et non gardées. Ils demeurèrent un jour et une nuit sans entrer, craignant une ruse et ne pouvant imaginer une lâcheté et une erreur de jugement chez les Romains, telles qu'elles les auraient fait abandonner leur patrie. Lorsqu'en 1508 les Florentins assiégeaient Pise, Alfonso del Mutolo, citoyen pisan, était leur prisonnier. Il leur promit, s'ils le libéraient, de livrer une porte de la ville à leur armée. On le libéra. Ensuite, pour régler l'affaire, il vint souvent parler avec les envoyés des commissaires aux armées. Il venait non pas en cachette, mais ouvertement et accompagné par d'autres Pisans, qu'il tenait à l'écart quand il parlait aux Florentins. On pouvait en conjecturer qu'il était de mauvaise foi, car il n'était pas normal, s'il était loyal, qu'il traitât cette affaire si ouvertement. Mais le désir que l'on avait de prendre Pise aveugla les Florentins. S'étant rendus à la porte de Lucques, ils y perdirent plusieurs de leurs officiers et des troupes, à leur grande honte, à cause du double jeu d'Alfonso.

XLIX

Pour rester libre, une république doit prendre constamment de nouvelles mesures. Quels furent les mérites qui valurent à Fabius d'être surnommé Maximus

Comme on l'a dit ailleurs, il arrive nécessairement qu'une grande cité souffre de maux qui nécessitent un médecin. Plus ils sont graves, meilleur doit être le médecin. Si une cité souffrit de ces maladies, ce fut bien Rome, qui en eut d'extraordinaires et d'inattendues. Ce fut le cas lorsqu'il apparut que toutes les femmes romaines avaient conspiré pour tuer leurs maris et que nombre d'entre elles avaient préparé du poison pour cela[1]. Ce fut encore le cas lors de la conspiration des Bacchanales, que l'on découvrit au moment de la guerre de Macédoine, et où furent impliqués des milliers d'hommes et de femmes[2]. Si elle n'avait pas été découverte, elle aurait été dangereuse pour la cité, tout comme si les Romains n'avaient pas eu la coutume de châtier une quantité de coupables. N'aurait-on pas vu à de multiples preuves la

1. En 331 av. J.-C.
2. En 186 av. J.-C.

grandeur de cette république et la sévérité de ses mesures, qu'on la constaterait à la rigueur des peines qu'elle imposait aux coupables. Elle n'hésita pas à faire exécuter par voie de justice une légion entière à la fois et une ville, et à bannir huit ou dix mille hommes avec des conditions si dures qu'elles étaient difficilement applicables, non seulement à un tel nombre, mais à une seule personne. C'est ce qui arriva aux soldats qui avaient été malheureusement vaincus à Cannes. Elle les exila en Sicile et leur enjoignit de ne pas habiter en ville et de manger debout.

Parmi toutes les peines qu'elle appliquait, l'une des plus terribles consistait à décimer une armée en faisant exécuter un soldat sur dix. Pour châtier une multitude, on ne pourrait trouver de peine plus épouvantable. Car lorsqu'une foule commet une faute et que l'on ne connaît pas le responsable, on ne peut châtier tout le monde. En punissant une partie et en laissant l'autre impunie, on ferait du tort aux punis et les autres seraient encouragés à récidiver. Mais, en en exécutant un sur dix au hasard, lorsque tous sont coupables, ceux qui sont punis se plaignent du mauvais sort ; ceux qui ne sont pas punis craignent que cela ne leur arrive une autre fois et se gardent de recommencer.

Les empoisonneuses et les conjurés des Bacchanales furent donc punis comme ils le méritaient. Bien que ces maladies produisent de graves effets dans une république, elles ne sont pas mortelles, car on a presque toujours le temps de les soigner. Mais on n'a pas le temps de le faire quand elles concernent l'État, et elles entraînent sa ruine, si elles ne sont pas soignées par un homme sage. A cause de la libéralité avec laquelle les Romains accordaient leur citoyenneté, les nouveaux venus y étaient très nombreux. De sorte qu'ils commencèrent à prendre une telle importance lors des élections que le régime commença à s'éloigner des institutions et des hommes vers lesquels il avait coutume de se diriger. Quintus Fabius s'en aperçut alors qu'il était censeur. Il plaça tous les nouveaux venus, cause de ce désordre, dans quatre tribus, afin que, renfermés en un étroit espace, ils ne pussent corrompre toute la ville. Ce fut là une chose bien comprise par Fabius et à laquelle il appliqua un remède adéquat, sans créer d'autres troubles. La cité apprécia tant la chose qu'il mérita d'être appelé Maximus.

L'ART DE LA GUERRE

(*Dell' arte della guerra*, 1521)

Traduit de l'italien, présenté et annoté par Christian Bec

INTRODUCTION

Dédicaçant une de ses nouvelles à Jean de Médicis, le conteur Matteo Bandello (1485-1561) raconte :

« Vous vous souvenez sans doute de cette journée où notre brillant Nicolas Machiavel voulut, sous les murs de Milan, disposer des fantassins selon le dispositif qu'il avait longuement exposé auparavant dans son livre sur l'art de la guerre. On découvrit à cette occasion quelle différence il y a entre celui qui sait et n'a jamais appliqué ce qu'il sait, et celui qui, sachant les choses, a mis, pour ainsi dire, la main à la pâte et appliqué dans les faits ses pensées et ses idées. Car le praticien réussit mieux que celui qui ne l'est pas, l'expérience étant maîtresse du savoir. Aussi a-t-on vu parfois un homme inculte, mais expérimenté, avoir plus de succès qu'un savant inexpérimenté [...]. Messire Nicolas nous fit, ce jour-là, lanterner sous le soleil plus de deux heures sans s'avérer capable de mettre en rang trois mille fantassins conformément au dispositif qu'il avait décrit. »

Bref : exaspéré, désireux d'aller déjeuner, le condottiere Jean des Bandes Noires prit alors la place de Machiavel et, grâce à quelques roulements de tambour, remit en un instant ses troupes en place.

Qu'elle soit vraie ou fausse, cette anecdote pèse depuis des siècles sur l'image d'un Machiavel n'ayant eu avec la guerre qu'un contact intellectuel et n'ayant jamais mis la main à l'épée : d'un Machiavel incapable de parler sérieusement d'art militaire.

Une telle charge contre le polémologue se retrouve par exemple chez Humphrey Barwick, qui dit en 1594 : « C'est trop drôle de l'entendre combattre tout seul une bataille en mots et dire que, s'il avait été soldat dans sa jeunesse, il aurait soit vaincu par sa valeur sur le champ de bataille, ou du moins perdu sans honte. Qui l'a donc empêché de devenir un soldat dans sa jeunesse ? »

Et Brantôme est plus sévère encore à l'égard de *L'Art de la guerre*, lorsqu'il écrit : « Je diray encore ce mot du susdit Fabrizio [Colonna,

principal protagoniste de *L'Art de la guerre*], qu'il fust tenu en son temps si bon capitaine que ce bon rompu et mauvais instruiseur de la guerre en l'air [Machiavel] l'a fait en son livre de l'art militaire le principal chef du parlement et comme qui il falloit diférer pour soulencer vrayes et contes qu'il en proféroyt : en quoy il a dit bien des absurditez, et m'asseure que si noz grands capitaynes qui sont aujourd'huy, et ont esté [...] s'ils ont leu force passages dudit livre de Machiavel, s'en sont bien mocqués ensemble. »

Soldat sur le papier, soldat en l'air, auteur de fables et d'absurdités, tel serait donc Machiavel selon Brantôme, lequel fut, comme Barwick, militaire avant que d'être écrivain.

Et pourtant, *L'Art de la guerre* connut en Italie et en Europe, tout au long du XVIe siècle, un énorme succès. Le dialogue fut en effet publié à Florence en 1521, 1529, 1537 ; à Venise en 1540 et 1541 (chez deux éditeurs à la fois) ; à Naples en 1546 ; de nouveau à Venise en 1551 ; à Florence et à Venise en 1552 ; à Venise et Florence en 1554 : soit douze éditions en un peu plus de trente ans ! *L'Art de la guerre* fut aussi traduit et édité cinq fois en France (en 1546, 1548, 1549, 1553, 1592) ; trois fois en Angleterre (en 1560, 1573, 1588) ; deux fois en Espagne (en 1536 et 1590) et une fois en Allemagne.

Ce sont donc là quelque vingt-trois éditions parues au XVIe siècle, sans compter de nombreuses contrefaçons et de nombreux plagiats. Ainsi celui de Raymond de Fourquevaux qui, sous le nom de Du Bellay, fut publié quatre fois en France (en 1548, 1549, 1553 et 1592), deux fois en Italie (en 1550 et 1571), une fois en Angleterre et une en Espagne ; puis qui fut même traduit en italien, de sorte que Machiavel revint en Italie sous le masque d'un écrivain français !

S'il fut critiqué par des experts et par un lettré, Bandello, qui fut aussi le secrétaire de Cesare Fregoso, lieutenant de François Ier en Italie, le dialogue de Machiavel bénéficia de jugements positifs de la part de certains écrivains italiens ou étrangers. Ainsi Niccolò Mutini, auteur d'une traduction de Polyen, ou Matteo Baccellini, confesseur de Marie de Médicis et auteur d'un recueil d'*Aforismes politiques et militaires* (1610). Montaigne, quant à lui, s'il déclara préférer César, ne rangea pas moins Machiavel parmi les grands écrivains militaires, tels Xénophon, Polybe et Commynes.

Encore : dans une lettre du 6 septembre 1521, le cardinal florentin Salviati écrit à Machiavel : « J'ai soigneusement lu votre livre qui, plus je le considère, plus il me plaît. Il me semble en effet qu'il a ajouté à la parfaite manière de faire la guerre pratiquée par les Anciens tout ce qu'il y a de bon dans la guerre moderne, créant ainsi une armée invincible. »

Pour courtois qu'il soit (réponse d'un dédicataire à un dédicateur), ce jugement nous ouvre une double voie : celle de la compréhension

du succès de *L'Art de la guerre* en son temps et des motifs de ce succès : celle du rapport entretenu par Machiavel polémologue avec les Anciens et les Modernes.

Si le livre de Machiavel se vend bien et s'exporte bien au XVIe siècle, c'est qu'il prépare et annonce un genre littéraire à la mode : celui de l'« humanisme militaire », typique d'un public cultivé et désireux de comprendre dans une perspective historique les problèmes de la guerre, de l'armée, du soldat et du capitaine.

Si *L'Art de la guerre* se vend bien et s'exporte bien au XVIe siècle c'est, en second lieu, parce que son auteur est vu comme un compilateur des Anciens. Lire son dialogue signifiait lire les « auteurs » sous une forme moderne, stimulante et synthétique à la fois. Ainsi les Anglais traduisaient-ils alors conjointement *L'Art de la guerre* et les classiques militaires gréco-latins, cependant que le Français Jacques Charrier rassemblait dans un même ouvrage Machiavel et la *Stratégie* d'Onosandros. Niccolò Mutini, déjà cité, recommandait à son tour à ses lecteurs la consultation de Machiavel et Valturio avec celle de Polyen, et proclamait son admiration pour les traités inspirés de l'Antiquité classique.

Plus globalement, le motif du succès de Machiavel polémologue nous semble devoir être attribué au cosmopolitisme induit par les guerres d'Italie. Ayant conduit dans la péninsule des capitaines et des seigneurs français et espagnols, elles ont provoqué une curiosité culturelle et le vif désir de connaître les écrivains italiens. Futur auteur du plagiat que l'on a dit, Fourquevaux a sans doute lu Machiavel durant ses campagnes d'Italie, alors que La Noue, futur commentateur de l'*Histoire d'Italie* de Guichardin, a fait ses premières armes dans la péninsule. Ainsi la guerre, cause des malheurs du pays, a-t-elle paradoxalement facilité, avec l'aide de la diaspora des intellectuels italiens, l'expansion culturelle de l'Italie en Europe au XVIe siècle et au-delà.

A la différence des lettrés, les hommes de guerre ont le plus souvent méprisé *L'Art de la guerre*. Leur hargne contre Machiavel tenait, entre autres raisons, au fait que celui-ci condamne véhémentement dans son livre les condottieri de son temps, jugés responsables de la crise italienne. La classe militaire tout entière ne pouvait laisser passer une telle mise en cause de ses pratiques et de son statut.

Mais, lorsqu'ils accusent Machiavel d'inexpérience, les militaires passent sous silence un aspect important des activités du Secrétaire, qui fut un expert de l'Ordonnance, le gestionnaire avisé de la milice florentine (laquelle se débanda — il est vrai — en 1512 sous les murs de Prato) et qui assista à la reddition de Pise en 1509.

D'où ce problème de fond : l'auteur de *L'Art de la guerre* est-il un expert en matière de polémologie, ou bien est-il seulement un lettré qui se contente de combats imaginaires ? En d'autres termes, quel est le

rapport (déjà soulevé par le cardinal Salviati) de Machiavel avec les Anciens et avec les Modernes ?

Comme l'ont bien montré les spécialistes, le Machiavel de *L'Art de la guerre* n'adhère ni complètement ni servilement au modèle de la République romaine : par défaut ou par excès.

Ainsi, par exemple, il divise la légion romaine républicaine en cohortes qui ne sont apparues que dans l'armée impériale. Il passe encore sous silence l'existence de mercenaires dans l'armée de la République. Ou bien il s'éloigne de Végèce pour ce qui concerne les modalités du recrutement.

Or ces infidélités ne sont pas l'effet d'étourderies ou de négligences. Machiavel gomme les faits qui ne concordent pas avec son argumentation ou avec sa propre expérience. Loin de se contenter d'être un érudit qui décrit ou explique l'art militaire des Anciens, il s'efforce de le comprendre, afin de le récupérer et de l'exploiter. « Sa » Rome n'est pas celle de l'histoire, mais celle qui convient à son projet.

Valturio avait, en 1480, compilé les textes des classiques militaires sans même se soucier de les actualiser. En 1493, Cornazzano, passionné de cavalerie, arme « moderne » et en tout cas non classique, avait déclaré que son époque était si changée que la confrontation avec l'Antiquité n'avait plus de sens.

Or, Machiavel se situe entre l'humaniste et le moderniste à tout crin. S'il se réfère constamment aux Romains, c'est pour se servir d'eux, afin de répondre aux besoins pressants des Italiens de son temps.

Aussi convient-il de réfuter catégoriquement l'image d'un Machiavel passéiste et doctrinaire. Car son « humanisme militaire » ne l'empêche aucunement de prendre en compte certains aspects de l'art militaire moderne.

Un premier aspect — notable — de cette ouverture de *L'art de la guerre* à la modernité tient au recours au diagramme. Le procédé — nouveau pour l'époque — concilie le filon antique et la pratique des architectes et des ingénieurs militaires dans leurs carnets.

Autre signe de l'adaptabilité de la pensée militaire machiavélienne : si, dans les *Discours*, le Secrétaire refuse les fortifications au motif qu'elles servent au tyran pour s'assurer la soumission de ses sujets, il les admet dans *L'Art de la guerre* et en débat au livre VII en se servant d'exemples et de références tirés de l'actualité.

Là où, toutefois, certains veulent prendre Machiavel en flagrant délit d'incompétence, c'est à propos de l'artillerie. On ne peut donc évacuer ce *punctum dolens*. Il est vrai que *L'Art de la guerre* souligne à plaisir les points faibles de l'arme nouvelle : sa lenteur, son poids, son imprécision, etc. Il est vrai qu'il ne donne au canon, comme aux fortifications, qu'un rôle secondaire et « médiéval ». Mais il est aussi vrai qu'il manifeste un surprenant intérêt pour les armes à feu portables, pour le

mousquet, qui ne devint opérationnel que vers les années 1520. Surtout, Machiavel vit juste en soutenant que c'était moins l'artillerie que l'inversion des rapports entre cavalerie et infanterie qui révolutionnerait l'art de la guerre au XVIe siècle.

Enfin, pour Machiavel, la crise militaire italienne ne peut être résolue, comme le voudraient les partisans de l'artillerie, par un recours massif à l'arme moderne. La crise est affaire de discipline, de formation, de motivation, bref de morale !

Ultime remarque : si *L'Art de la guerre* s'insère parfaitement, au plan de ce qui vient d'être dit, dans l'ensemble de l'œuvre de Machiavel, il en diffère au niveau des certitudes. En effet, les déclarations catégoriques, les phrases intransigeantes et définitives — typiques des convictions ordinaires de Machiavel — semblent parfois laisser la place au scepticisme, au doute, presque au malaise. L'initiateur du dialogue, Cosimo Rucellai, n'est-il pas un homme qui se voit reproché d'être en retard sur son temps ? Et Fabrizio Colonna lui-même, maître des armes, ne doit-il pas finalement se justifier devant ses jeunes interlocuteurs, parce qu'il s'est avéré incapable de mettre en pratique ses propres principes, en invoquant son impuissance face à des circonstances historiques défavorables et à un contexte social et culturel hostile ou au moins peu réceptif ? Ainsi le vieux capitaine finit-il par contredire la foi initiale de Machiavel dans la possibilité de résoudre la crise militaire italienne par une prise de conscience, de changer la pensée en action.

Christian Bec et Frédérique Verrier

Pour faciliter la lecture et la consultation de l'Index, nous reprenons, dans la présente traduction, la division en chapitres, dans chaque livre, établie par Jean Charrier pour la première édition du texte en France, en 1546. Nous ne retenons pas, toutefois, les titres qu'il avait attribués à ces chapitres (N.d.É.).

Préface de Nicolas Machiavel, citoyen et secrétaire florentin, au livre de l'Art de la guerre, à Lorenzo di Filippo Strozzi, patricien florentin

Nombreux, mon cher Lorenzo, sont ceux qui ont eu et ont encore cette opinion qu'il n'y a rien au monde qui s'accorde moins avec une chose et lui ressemble aussi peu que la vie civile à la vie militaire. D'où l'on voit souvent que, si quelqu'un choisit de se distinguer dans la carrière des armes, aussitôt, non seulement il change de vêtements, mais il s'écarte encore dans ses coutumes, ses usages, son langage et son apparence de toutes les manières des civils. Car il ne pense pas pouvoir porter un costume civil, celui qui veut être rapide et prompt en toutes sortes de violences. Il ne peut avoir les coutumes et les usages des civils, celui qui juge que ces coutumes sont efféminées et que ces usages ne sont pas adaptés à ses actions. Il ne lui semble pas davantage opportun d'avoir l'apparence et le langage des hommes ordinaires, celui qui veut effrayer les autres avec sa barbe et ses blasphèmes. Toutes choses qui font qu'à notre époque cette opinion est fort juste. Mais, si l'on considère les institutions des Anciens, on ne trouvera rien qui soit plus proche, plus conforme et qui s'apprécie mieux que ces deux conditions. Car tous les métiers que l'on organise dans une communauté pour le bien commun, toutes les institutions qu'on y établit pour vivre dans la crainte de Dieu et des lois, seraient vains, si l'on n'avait pas préparé leur défense. A condition d'être bien organisée, celle-ci les conserve, même si elles ne sont pas bien structurées. Inversement, les bonnes institutions, sans l'aide de l'armée, se déréglent, tout comme les appartements d'un superbe et royal palais, lorsque, tout ornés qu'ils soient de pierres précieuses et d'or, n'étant pas pourvus d'une couverture, ils n'ont rien pour les protéger de la pluie. Si, dans toutes les autres institutions des villes et des royaumes, on recourait à tous les moyens possibles pour maintenir les hommes dans la fidélité, la paix et la crainte de Dieu, à l'armée on redoublait ces moyens. A qui, en effet, la patrie doit-elle demander plus de fidélité qu'à celui qui doit lui promettre de mourir pour elle ? Chez qui doit-on trouver plus

d'amour de la paix que chez celui qui ne peut être frappé que par la guerre ? Chez qui doit-il y avoir plus de crainte de Dieu que chez celui qui, se soumettant quotidiennement à des multiples dangers, a davantage besoin de son aide ? Bien considérée par ceux qui donnaient des lois aux capitaines et par ceux qui étaient placés à la tête des armées, cette nécessité faisait que la vie militaire était vivement louée, suivie et imitée par le reste des hommes. Mais, nos institutions militaires étant complètement corrompues et totalement éloignées des anciennes, il en est résulté ces opinions funestes qui font haïr l'armée et fuir toute relation avec les soldats. Jugeant pour ma part, d'après ce que j'ai vu et lu, qu'il n'est pas impossible de ramener l'institution militaire à ses manières d'autrefois et de lui rendre quelques caractéristiques de sa valeur passée, j'ai décidé, pour ne pas passer mes loisirs à ne rien faire, d'écrire tout ce que je connais de l'art de la guerre, afin de satisfaire ceux qui sont fervents des belles actions des Anciens. Bien que ce soit une entreprise hardie de traiter un sujet dont on n'a pas fait profession, néanmoins je ne crois pas erroné d'occuper en paroles une position que beaucoup ont occupée en actes avec une plus grande présomption. Car les erreurs que je pourrais commettre en écrivant peuvent être corrigées sans dommage pour autrui, mais celles que font les autres en agissant ne peuvent être découvertes que par la ruine des empires. Vous, mon cher Lorenzo, vous considérerez donc les qualités de mon travail et lui accorderez, en le jugeant, le blâme ou la louange qu'il vous semblera mériter. Je vous l'adresse pour vous témoigner ma gratitude de vos bienfaits, bien que je ne puisse les égaler, et aussi pour me conformer à la coutume d'honorer par de telles œuvres les hommes qui brillent par leur noblesse, leur richesse, leur esprit et leur libéralité. Or je sais que vous n'avez pas beaucoup d'égaux en fait de richesse et de noblesse, moins encore en fait d'esprit, aucun en fait de libéralité.

I

Je crois que l'on peut, sans être blâmé, louer tous les hommes après leur mort, car toute raison et tout soupçon de flatterie ont alors disparu. Aussi n'hésiterai-je pas à louer notre cher Cosimo Rucellai. Son nom ne sera pas évoqué par moi sans que je pleure, car j'ai trouvé en lui les vertus que des amis peuvent désirer chez un ami, et une patrie chez l'un de ses citoyens. Je ne connais rien qu'il ait apprécié (fût-ce même la vie) qu'il n'ait volontiers donné à ses amis ; je ne connais aucune entreprise qui l'ait effrayé, s'il l'avait jugée utile au bien de sa patrie. J'avoue librement n'avoir jamais rencontré, parmi tous les hommes que j'ai connus et fréquentés, un homme plus ardemment attaché à tout ce qui est grand et magnifique. A l'heure de sa mort, il ne se plaignit auprès de ses amis que de mourir jeune dans son lit, sans avoir atteint à la gloire et sans avoir pu, comme il le souhaitait, rendre service aux autres. Il savait, en effet, que l'on ne pouvait rien dire de lui, sinon que mourrait avec lui un ami fidèle. Il n'en demeure pas moins que je puis, avec quelques autres qui le connaissaient comme moi, attester de ses hautes qualités, à défaut de ses actions. Il est vrai cependant que la fortune ne lui a pas été hostile au point qu'il ne laissât quelques témoignages de la délicatesse de son esprit, comme le montrent quelques-uns de ses écrits et de ses poèmes d'amour. Il s'y exerça durant sa jeunesse, bien qu'il n'ait pas été amoureux, pour ne pas perdre son temps, jusqu'à ce que la fortune l'ait conduit à de plus hautes pensées. On peut y voir clairement avec quel bonheur il exposait ses idées et combien il se serait fait honneur en poésie, s'il avait pu plus longuement l'exercer. La fortune nous ayant donc privé d'un tel ami, il me semble qu'on ne peut y apporter d'autre remède — dans la mesure de nos possibilités — qu'en nous rappelant sa mémoire et en répétant ce qu'il a pu dire avec finesse ou discuter avec sagesse. Il n'est rien à ce propos de plus récent que la conversation qu'il eut dans son jardin avec Fabrizio Colonna. Celui-ci y débattit amplement des choses de la

guerre en répondant pour une large part aux questions pénétrantes et sages posées par Cosimo. Aussi ai-je décidé, y ayant assisté avec quelques autres de nos amis, d'évoquer ces choses. De la sorte, en me lisant, les amis de Cosimo qui participèrent à ce débat, se rappelleront ses vertus, et les autres regretteront leur absence, ou bien apprendront force choses utiles à la vie non seulement militaire mais civile, sagement exposées par un homme très savant.

Je dis donc que Fabrizio Colonna rentrait de Lombardie, où il avait longuement et glorieusement combattu pour le roi catholique. Passant par Florence, il décida de s'y reposer quelques jours, afin de rendre visite à son Excellence le duc[1] et de revoir quelques nobles citoyens avec lesquels il avait eu autrefois une certaine familiarité. Cosimo résolut de l'inviter dans son jardin, non pas tant pour faire œuvre de libéralité que pour avoir l'occasion de parler longuement avec lui. Il voulait entendre et apprendre diverses choses que l'on pouvait espérer d'un si grand homme, car il voyait qu'il avait ainsi l'occasion de passer une journée à converser de sujets qui l'intéressaient. Fabrizio répondit donc à son désir et fut reçu par lui en compagnie de certains de ses fidèles amis. Parmi eux se trouvaient Zanobi Buondelmonti, Battista della Palla et Luigi Alamanni, jeunes gens fort aimés de lui et pratiquant ardemment les mêmes études, dont j'omettrai de dire les qualités, tant elles brillent d'elles-mêmes chaque jour et à chaque heure. Fabrizio fut donc comblé de tous les plus grands honneurs que l'on pouvait lui rendre en fonction du moment et de l'endroit. On goûta aux plaisirs du festin, on leva la table et on mit fin à une fête promptement achevée en présence d'hommes occupés de plus hautes pensées. Les jours étant longs et la chaleur accablante, Cosimo pensa que, pour mieux satisfaire à son désir, il convenait, fuyant la chaleur, de se réfugier dans la partie la plus secrète et ombragée de son jardin. Comme ils s'y étaient rendus et assis, les uns sur le gazon qui était très frais à cet endroit, les autres sur des sièges disposés à l'ombre de grands arbres, Fabrizio loua les charmes du lieu. Observant quelques arbres en particulier et ne connaissant pas certains, il demeurait rêveur. S'en étant aperçu, Cosimo lui dit alors : « Peut-être ne connaissez-vous pas certains de ces arbres ? Ne vous en étonnez pas, car ils furent plus appréciés par les Anciens qu'ils ne le sont communément aujourd'hui... » Il lui dit leurs noms et ajouta que son grand-père Bernardo s'était beaucoup occupé de leur culture. A quoi Fabrizio répondit : « Je pensais que c'est bien comme vous me l'avez dit. Ce lieu et cet intérêt de votre grand-père m'ont rappelé certains princes du royaume de Naples, qui se plaisent à ces anciennes cultures et à ces ombrages. » Puis, s'étant interrompu et étant demeuré un instant songeur, il ajouta : « Si je ne craignais pas de vous offenser,

1. Lorenzo di Piero de Médicis.

je vous dirais mon avis à ce propos ; mais je ne crains pas de le faire, parlant à des amis et voulant discuter avec eux et non pas médire. Combien les hommes auraient mieux fait, sans vouloir offenser personne, de chercher à imiter les Anciens en des choses fortes et rudes plutôt qu'en de délicates et d'efféminées, dans ce qu'ils faisaient au soleil et non à l'ombre, et adopter les manières de la véritable et parfaite antiquité plutôt que de celle qui est fausse et corrompue. Car, après que nos Romains se plurent à ces occupations, leur patrie s'effondra. » A quoi Cosimo répondit... Mais, pour éviter l'ennui de devoir répéter les « l'un dit » et « l'autre répondit », on va seulement noter les noms de ceux qui parlent, sans rien ajouter.

COSIMO. — Vous avez ouvert un débat comme je le désirais. Je vous prie de parler sans égard, parce que je vous interrogerai de même. Si, dans mes questions ou mes réponses, j'excuse ou j'accuse, ce ne sera pas pour excuser ou accuser, mais pour apprendre de vous la vérité.

FABRIZIO. — Je serai très heureux de vous dire ce que je pense de tout ce que vous me demanderez. Vrai ou faux, je m'en rapporterai à votre jugement. Je serai heureux que vous m'interrogiez, car j'apprendrai autant de vous à vos questions que vous ne le ferez à mes réponses. Car souvent un sage questionneur fait considérer et comprendre beaucoup de choses que l'on n'aurait jamais comprises, si l'on n'avait pas été interrogé.

COSIMO. — Je reviens à ce que vous disiez d'abord : que mon grand-père et vos concitoyens auraient agi plus sagement en imitant les Anciens dans les choses rudes que dans les délicates. Je vais excuser ma famille et laisserai excuser les autres par vos soins. Je crois qu'à son époque il n'y avait personne qui ait détesté la mollesse autant que lui et qui ait autant aimé la vie rude que vous louez. Cependant il savait qu'il ne pouvait l'imposer ni à lui-même ni à ses enfants, parce qu'il était né en un siècle corrompu, où quelqu'un qui aurait voulu se distinguer de l'usage commun, aurait été méprisé et vilipendé par tous. Un homme nu qui, comme Diogène, se roulerait l'été dans le sable, lorsque le soleil est au plus haut, ou bien qui l'hiver ferait de même dans la neige, durant les mois les plus glacés, serait traité de fou. Si quelqu'un, comme les Spartiates, élevait ses enfants à la campagne, les faisait dormir en plein air, marcher la tête et les pieds nus, se laver dans l'eau froide, pour les endurcir à la douleur, leur faire aimer moins la vie et moins craindre la mort, il serait moqué et tenu pour une bête plus que pour un homme. Si l'on voyait aussi un homme se nourrir de légumes et mépriser l'or, comme Fabricius, il ne serait estimé que d'un petit nombre et imité de personne. De sorte que mon grand-père, effrayé par les comportements de notre époque, renonça aux Anciens et imita comme il put l'antiquité, de la façon la moins étrange possible.

FABRIZIO. — Vous l'avez vigoureusement défendu sur ce point, et vous dites assurément la vérité. Mais je ne parlais pas tant de ces rudes comportements que d'autres, plus humains, et qui ont avec la vie d'aujourd'hui plus de conformité. Je ne crois pas qu'un des premiers citoyens d'une ville aurait des difficultés à les introduire. Et je ne m'éloignerai par aucun exemple de mes chers Romains. Si l'on observe leur vie et l'organisation de leur république, on voit que nombre de choses ne seraient pas impossibles à introduire dans une société où il demeure encore quelque chose de bon.

COSIMO. — Quelles sont les choses semblables à celles de l'antiquité, que vous voudriez introduire ?

FABRIZIO. — Honorer et récompenser les vertus, ne pas mépriser la pauvreté, avoir en estime les manières et les règles de la discipline militaire, contraindre les citoyens à s'aimer les uns les autres, à vivre sans partis, à préférer le bien public à leurs propres intérêts, et d'autres choses semblables, qui pourraient être compatibles avec notre époque. Ces manières ne sont pas difficiles à inspirer, si on y pense ardemment et si l'on emploie les moyens adéquats, car elles sont si pleines de vérité que l'esprit le plus commun en est capable. Qui ferait de la sorte planterait des arbres à l'ombre desquels on serait plus heureux et plus joyeux que sous ceux-ci.

COSIMO. — Je ne répondrai pas à ce que vous venez de dire, mais je laisserai juger ceux qui sont ici : ils peuvent aisément le faire. Je m'adresserai à vous, qui accusez ceux qui n'imitent pas les Anciens dans les grandes choses, afin d'être plus complètement satisfait. Je voudrais donc savoir d'où il vient que, d'une part, vous condamnez ceux qui dans leurs actions n'imitent pas les Anciens ; et que, d'autre part, à la guerre, qui est votre métier et où vous êtes jugé excellent, on ne voit pas que vous ayez suivi la manière des Anciens ou quelque manière semblable.

FABRIZIO. — Vous êtes arrivé là où justement je vous attendais. Car mon propos ne méritait pas d'autre question et je n'en attendais pas d'autre. Pouvant me tirer d'affaire par une excuse facile, j'entrerai en un plus long discours, pour notre commune satisfaction, puisque le temps le permet. Les hommes qui désirent faire une chose, doivent d'abord se préparer de toutes leurs forces afin d'être prêts, l'occasion se présentant, à réaliser le but qu'ils se sont fixé. Lorsque, en effet, les préparatifs ont été prudemment faits et qu'ils demeurent cachés, on ne peut accuser personne de négligence, si l'occasion ne se présente pas. Si, ensuite, on n'agit pas, on voit qu'on ne s'est pas suffisamment préparé ou qu'on n'y a pas assez pensé. Comme je n'ai pas eu l'occasion de montrer mes préparatifs pour ramener l'armée à son organisa-

tion antique, bien que je ne l'y aie pas ramenée, on ne peut m'en accuser. Je crois que cela suffit pour répondre à votre accusation.

COSIMO. — Cela peut suffire, à condition que je sois sûr que vous n'en ayez pas eu l'occasion.

FABRIZIO. — Sachant que vous pouvez vous demander si cette occasion est, ou non, venue, si vous voulez bien m'écouter patiemment, je parlerai des préparatifs qu'il faut d'abord faire, de l'occasion qui doit apparaître, des difficultés qui empêchent que les préparatifs soient utiles et que l'occasion apparaisse. Je montrerai d'autre part comment cela, bien que les conditions soient contraires, est tantôt très difficile et tantôt très facile.

COSIMO. — Vous ne pouvez nous faire plus plaisir, à moi et à mes amis. S'il ne vous déplaît pas de parler, il ne nous déplaira jamais de vous écouter. Cette conversation devant être longue, je souhaite être aidé par mes amis, avec votre permission. Nous vous prions d'une chose : de ne pas vous sentir importuné, si parfois nous vous interrompons par une question.

FABRIZIO. — Je serai très heureux, Cosimo, des questions que vous me poserez avec vos jeunes amis, parce que je crois que la jeunesse rend les hommes plus ouverts aux choses militaires et plus aptes à croire ce que je vais dire. Les autres, parce qu'ils ont déjà des cheveux blancs et un sang glacé, sont tantôt hostiles à la guerre, tantôt incapables de corriger leurs erreurs. Ils croient, en effet, que c'est notre époque et non pas des institutions défectueuses qui contraignent les hommes à vivre de la sorte. Interrogez-moi donc sans crainte. Je le souhaite, car j'y trouverai une pause et serai heureux de ne laisser aucun doute dans votre esprit.

II

Je commencerai par ce que vous m'avez dit : qu'à la guerre, qui est mon métier, je n'ai employé aucun des usages des Anciens. Je dirai à ce propos que, la guerre étant un métier à cause duquel les hommes ne peuvent en toutes circonstances vivre honnêtement, elle ne peut être exercée que par les républiques ou les royaumes. Jamais les unes ni les autres, s'ils sont bien ordonnés, n'ont permis à leurs citoyens ou à leurs sujets de l'exercer et jamais un homme de bien n'en fit un métier personnel. Jamais l'on ne jugea bon un homme faisant un métier qui, pour être rentable en toutes circonstances, le contraint à être voleur, trompeur, violent et à avoir bien d'autres vices, qui le rendent nécessai-

rement mauvais. Les hommes qui en font métier, grands ou petits, ne peuvent pas être autrement, parce que ce métier ne les nourrit pas en temps de paix. Aussi sont-ils contraints de penser qu'il n'y a jamais de paix ou d'en profiter suffisamment, en temps de guerre, pour se nourrir en temps de paix. Aucune de ces deux idées ne peut être le fait d'un homme de bien. A vouloir s'en nourrir en toutes circonstances, il en résulte des viols, des violences, des meurtres que de tels soldats commettent aux dépens de leurs amis comme de leurs ennemis. Le refus de la paix fait naître les ruses des capitaines contre leurs employeurs, afin de faire durer la guerre. Si la paix survient quand même, il arrive souvent que les chefs, privés de leurs salaires et de leurs moyens d'existence, forment une troupe d'aventuriers et pillent sans pitié une région. Ne vous rappelez-vous pas que, se retrouvant sans solde en Italie à la fin des guerres, de nombreux soldats se regroupèrent en plusieurs troupes que l'on appela Grandes Compagnies, avec lesquelles ils rançonnèrent les villes et saccagèrent le pays, sans que l'on puisse y apporter de remède ? N'avez-vous pas lu que les soldats carthaginois, ayant achevé leur première guerre avec les Romains, se mirent sous les ordres de Mathon et de Spendion, deux chefs issus de leurs émeutes ; qu'ils firent à Carthage une guerre plus dangereuse que celle qu'elle avait achevée avec les Romains[1] ? Du temps de nos pères, Francesco Sforza, pour pouvoir vivre honorablement en temps de paix, non seulement trompa les Milanais qui l'avaient à leur solde, mais leur ôta la liberté et devint leur prince[2]. Pareils à cet homme ont été les autres soldats italiens qui ont fait de la guerre leur profession. S'ils ne sont pas devenus, par leurs mauvaises actions, ducs de Milan, ils ne méritent que d'être blâmés plus encore, car ils ont commis les mêmes fautes sans en tirer de profits. Muzio Sforza, le père de Francesco, contraignit la reine Jeanne de Naples à se jeter dans les bras du roi d'Aragon, après l'avoir abandonnée soudain et l'avoir laissée sans armes au milieu de ses ennemis, pour assouvir seulement son désir de la rançonner et de lui ôter le pouvoir. Braccio da Montone chercha par les mêmes moyens à occuper le royaume de Naples et y serait parvenu, s'il n'avait pas été vaincu et tué à L'Aquila[3]. Semblables désordres proviennent seulement de ce que c'était des hommes qui faisaient de la guerre leur profession. N'avez-vous pas un proverbe qui appuie mes raisons : « La guerre fait les voleurs et la paix les fait pendre » ? Car ceux qui ne savent pas vivre d'un autre métier et n'ont pas assez de vaillance pour commettre une scélératesse honorable, sont contraints de se faire voleurs de grand chemin et la justice est forcée de les anéantir.

1. En 241-237 av. J.-C.
2. En 1450. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. I et VII.
3. En 1424.

COSIMO. — Vous m'avez fait presque mépriser le métier de soldat, alors que je pensais que c'était le meilleur et le plus honorable de tous. A moins que vous vous expliquiez mieux, je ne saurais être satisfait, car, s'il en est comme vous le dites, je ne vois pas d'où peut provenir la gloire de César, de Scipion, de Marcellus et de tant de capitaines romains qui sont célébrés comme des dieux.

III

FABRIZIO. — Je n'ai pas fini de parler de ce que je me suis d'abord fixé, à savoir de deux choses : l'une qu'un homme de bien ne peut faire de la guerre sa profession ; l'autre, qu'une république ou un royaume bien organisés ne peuvent permettre que leurs sujets ou leurs citoyens en fassent profession. Quant au premier point, j'en ai suffisamment dit. Il me reste à parler du second : ce qui m'amènera à répondre à votre dernière question. Je dirai donc que Pompée et César et presque tous les capitaines romains d'après la dernière guerre punique, ont acquis une renommée d'hommes vaillants, mais non d'hommes de bien. Ceux qui ont vécu avant eux, ont acquis une renommée d'hommes vaillants et bons. Cela provient de ce qu'ils ne firent pas de la guerre leur profession, comme le firent ceux que j'ai d'abord nommés. Tant que la République demeura pure, jamais un citoyen ne prétendit, en temps de paix, faire un tel métier, en violant les lois, dépouillant les provinces, tyrannisant sa patrie et s'imposant de toutes les façons. Jamais un citoyen de basse condition ne pensa à violer son serment, à s'allier à des particuliers, à braver l'autorité du sénat, à suivre un pouvoir tyrannique, afin de vivre en toutes circonstances du métier des armes. Ceux qui étaient capitaines, satisfaits de leur triomphe, revenaient volontiers à la vie privée. Ceux qui étaient simples soldats aimaient mieux déposer les armes que les prendre. Chacun reprenait son métier accoutumé et jamais personne ne pensa se nourrir grâce au butin et au métier des armes. On peut en donner un éclatant exemple, quant aux citoyens de haut rang, avec Attilius Regulus. Chef des armées romaines en Afrique et ayant presque vaincu les Carthaginois, il demanda au sénat la permission de rentrer chez lui pour s'occuper de ses domaines, gâtés par ses paysans. Il est donc plus clair que le soleil que, si cet homme avait fait de la guerre sa profession et pensé à faire des profits grâce à elle, ayant l'occasion de piller tant de régions, il n'aurait pas demandé la permission de rentrer s'occuper de ses domaines. Car il aurait beaucoup plus gagné en un jour que tout ce que

valaient ses biens. Comme ces hommes de bien et qui ne font pas de la guerre leur profession, n'en attendent que peine, périls et gloire, ils désirent rentrer chez eux et vivre de leur métier accoutumé, lorsqu'ils sont assez couverts de gloire. Quant aux hommes d'humble condition et aux simples soldats, ils se comportent de la même façon. Cela apparaît au fait que chacun renonçait volontiers à la guerre ; lorsqu'il ne combattait pas, il aurait voulu le faire, lorsqu'il combattait, il aurait voulu être libéré. Cela se voit à de multiples exemples et surtout lorsqu'on observe que, parmi les premiers privilèges qu'accordait le peuple romain aux citoyens, il y avait celui de n'être pas contraint de servir contre son gré. Rome, donc, tant qu'elle fut bien ordonnée (c'est-à-dire jusqu'à l'époque des Gracques), n'eut jamais de soldats de métier. Elle eut donc peu de mauvais soldats et ceux-ci furent sévèrement punis. Une cité bien ordonnée doit vouloir que l'activité militaire soit un exercice en temps de paix et qu'en temps de guerre elle soit nécessaire et source de gloire, et en laisser la profession à l'État, comme le fit Rome. Tout citoyen qui recherche d'autre but à la guerre, est mauvais ; toute cité qui se comporte autrement est mal ordonnée.

IV

COSIMO. — Je suis pleinement satisfait de ce que vous m'avez dit jusqu'ici et j'aime beaucoup votre conclusion. Pour ce qui concerne la république, je crois qu'elle est vraie. Quant aux rois, je n'en sais rien, car je suis porté à penser qu'un roi désire s'entourer d'hommes qui font de la guerre leur profession.

FABRIZIO. — Un royaume bien ordonné doit d'autant plus fuir de tels procédés qu'ils corrompent le roi et aident à la tyrannie. N'allez pas me citer un royaume actuel, car je répondrai que ce ne sont pas là des royaumes bien ordonnés. Car les royaumes qui ont de bonnes institutions ne donnent pas le pouvoir absolu à leur roi, sinon à la guerre. C'est là seulement qu'une décision instantanée est nécessaire et qu'est donc nécessaire un pouvoir unique. Dans tout le reste, un roi ne doit rien pouvoir faire sans être conseillé. Et ses conseillers doivent craindre qu'en temps de paix il tienne auprès de lui des hommes avides de guerre, parce qu'ils ne peuvent s'en passer. Mais je vais être un peu plus long sur ce point et ne pas chercher seulement un royaume totalement bon, mais seulement pareil à ceux d'aujourd'hui. Là aussi les rois doivent craindre ceux qui font de la guerre leur profession. Le nerf de la guerre est sans aucun doute l'infanterie. De sorte que, si un roi ne prend pas des mesures

en temps de paix pour que les fantassins acceptent de rentrer chez eux et de vivre de leur métier accoutumé, il faut qu'il s'effondre. Car il n'est pas d'infanterie plus dangereuse que celle qui est composée d'hommes qui font de la guerre leur profession. Vous êtes en effet contraint de faire toujours la guerre, ou de les payer toujours, ou bien de courir le risque qu'ils vous ôtent votre pouvoir. Il n'est pas possible de faire toujours la guerre : on ne peut les payer toujours ; vous voilà amené nécessairement à risquer de perdre le pouvoir. Mes chers Romains, tant qu'ils furent sages et bons, ne permirent jamais, comme je l'ai déjà dit, que leurs concitoyens fassent de la guerre leur profession, bien qu'ils aient pu les nourrir en toutes circonstances, car ils firent tout le temps la guerre. Pour échapper aux dommages qu'aurait pu leur faire une armée permanente, les temps ne changeant pas, ils changeaient les hommes, et ils réglaient si bien le rythme du service militaire, qu'en l'espace de quinze ans, ils renouvelaient toujours leurs légions. Ils se servaient ainsi d'hommes dans la fleur de l'âge, c'est-à-dire entre dix-huit et trente-cinq ans, moment de la vie où les jambes, les mains et les yeux vont bien ensemble. Ils n'attendaient pas que leur force faiblisse et que leur malice grandisse, comme ils le firent ensuite au temps de la corruption. Car Octavien d'abord, puis Tibère, plus soucieux de leur propre puissance que du bien public, commencèrent à désarmer le peuple romain, pour pouvoir le commander mieux, et à maintenir continuellement les mêmes armées aux frontières de l'empire. Jugeant que cela ne suffisait pas pour dominer le peuple et le sénat, ils organisèrent une armée appelée prétorienne, qui demeurait sous les murs de Rome et était comme une citadelle dominant la ville. Lorsqu'ils commencèrent à permettre que les hommes engagés dans cette armée en fassent une profession, ceux-ci devinrent aussitôt insolents, redoutables pour le sénat et dangereux pour les empereurs. Il en résulta que plusieurs de ceux-ci furent tués, car ils donnaient et ôtaient l'empire à qui bon leur semblait. Et il arriva parfois que diverses armées créaient en même temps plusieurs empereurs. Il en découla d'abord la division de l'empire et finalement sa ruine. Pour vivre en sécurité, les rois doivent donc avoir une infanterie composée d'hommes qui, en temps de guerre, acceptent volontiers d'aller combattre par affection pour eux et, en temps de paix, s'en retournent plus volontiers encore chez eux. Cela arrivera toujours quand ils choisiront des hommes sachant vivre d'un autre métier que celui de la guerre. Ils doivent donc vouloir, la paix venue, que leurs vassaux retournent gouverner leurs sujets, que les nobles aillent cultiver leurs terres, que les fantassins reprennent leurs travaux accoutumés ; que chacun d'eux fasse volontiers la guerre pour avoir la paix et ne cherche pas à la troubler pour avoir la guerre.

COSIMO. Votre raisonnement me semble vraiment solide. Cependant, comme il est contraire à tout ce que j'ai cru jusqu'ici, mon esprit

n'est pas encore débarrassé de tous ses doutes. Car je vois que très nombreux sont les nobles et les gentilshommes qui, en temps de paix, vivent de la guerre, comme vos collègues, qui reçoivent des pensions des princes et des cités. Je vois encore que presque tous les gens de guerre conservent leurs pensions et que de nombreux fantassins demeurent à la garde des villes et des forteresses. Aussi me semble-t-il que chacun trouve une place en temps de paix.

FABRIZIO. — Je ne pense pas que vous puissiez penser qu'en temps de paix chacun a une place. Car, même si l'on peut avancer une autre raison, le faible nombre de ceux qui restent dans les lieux que vous avez cités, suffirait à vous répondre. Quelle proportion y a-t-il entre l'infanterie nécessaire à la guerre et celle qu'on emploie en temps de paix ? Car les forteresses et les villes qu'on garde en temps de paix, sont bien davantage gardées en temps de guerre. A quoi il faut ajouter que les soldats que l'on emploie en campagne, sont en nombre considérable, et qu'on les licencie en temps de paix. Quant aux gardes des États, qui sont peu nombreuses, le pape Jules II et votre république ont montré combien sont redoutables ceux qui ne veulent faire que la guerre comme métier. A cause de leur insolence, vous ne leur avez plus confié la garde de votre cité et vous y avez mis les Suisses, parce qu'ils sont nés et ont été élevés dans le respect des lois et justement choisis par le vote de leurs communes. Ne dites donc pas qu'en temps de paix il y a de la place pour tous les soldats. Quant à tenir des gens d'armes en temps de paix avec leur solde, la question est plus difficile. Toutefois, à bien considérer, la réponse est aisée, parce que cette manière de tenir des gens d'armes est mauvaise. La raison en est que ce sont des hommes qui font profession de la guerre et qu'il en résulterait chaque jour mille inconvénients dans les États où ils se trouveraient, s'ils étaient en nombre élevé. S'ils sont peu nombreux et ne peuvent former à eux seuls une armée, le plus souvent ils ne peuvent commettre de grands dommages. Mais ils en ont souvent commis, comme je vous l'ai dit à propos de Francesco Sforza et de son père ainsi que de Braccio da Montone. De sorte que je n'approuve pas l'usage de tenir des gens d'armes, car cela est mauvais et peut provoquer de graves inconvénients.

COSIMO. — Voudriez-vous vous en passer ? Ou bien, si vous en tenez, comment voudriez-vous faire ?

FABRIZIO. — A la manière des compagnies d'ordonnance : non pas celles du roi de France[1], parce qu'elles sont dangereuses et insolentes comme les nôtres, mais comme celles des Anciens. Ils formaient leur cavalerie avec leurs propres sujets et, en temps de paix, les envoyaient chez eux vivre de leurs métiers accoutumés, comme je le dirai plus longuement avant la fin de notre conversation. Si cette partie de l'armée peut

1. Instituées en France en 1435-1436. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XIII.

aujourd'hui vivre du métier des armes, même en temps de paix, cela provient de la corruption de nos institutions. Quant aux pensions que l'on me verse à moi-même et aux autres chefs, je dis que c'est également une mesure très mauvaise. Car une sage république ne doit en verser à personne, mais employer comme chefs, en temps de guerre, ses citoyens et vouloir, en temps de paix, qu'ils retournent à leurs métiers accoutumés. De même, un roi sage, ou bien ne doit pas en verser, ou bien, s'il en verse, doit avoir de bonnes raisons à cela : récompenser une action exceptionnelle, ou pour se servir d'un homme en temps de paix comme en temps de guerre. Puisque vous m'avez cité, je donnerai mon exemple. Je dis que je n'ai jamais fait de la guerre une profession, car ma profession est de gouverner mes sujets et de les défendre : pour les défendre, d'aimer la paix et de savoir faire la guerre. Mon roi [1] ne me récompense et ne m'aime pas tant parce que je suis expert en matière de guerre, que parce que je sais aussi le conseiller en temps de paix. Aucun roi ne doit donc vouloir avoir auprès de lui quelqu'un qui ne soit pas fait de la sorte, s'il est sage et veut se comporter avec prudence. Car, s'il a auprès de lui des hommes aimant trop la paix ou aimant trop la guerre, ils le pousseront à l'erreur. Je ne puis, sur ce premier et ce second point, vous dire autre chose. Si cela ne vous suffit pas, il faut que vous cherchiez quelqu'un qui puisse mieux vous satisfaire. Vous avez commencé à comprendre combien il est difficile de reprendre les manières des Anciens dans les guerres d'aujourd'hui, et quels préparatifs doit faire un homme sage, quelles occasions on peut espérer trouver pour les réaliser. Mais vous comprendrez mieux les choses, si mon propos ne vous ennuie pas, en confrontant certains aspects des institutions anciennes avec les comportements d'aujourd'hui.

COSIMO. — Si nous souhaitions dès l'abord vous entendre parler de ces choses, ce que vous nous en avez dit jusqu'ici a redoublé notre désir. Nous vous remercions donc de ce que vous nous avez donné et vous demandons le reste.

V

FABRIZIO. — Puisque cela vous est agréable, je vais commencer à traiter de ce sujet dès le début, afin qu'on me comprenne mieux, si je débats amplement de cette façon. Le but de celui qui veut faire la guerre est de pouvoir faire campagne contre n'importe quel ennemi et de pouvoir remporter la bataille. Pour cela, il faut former une armée.

1. Ferdinand le Catholique.

Pour former une armée, il faut trouver des hommes, les armer, les organiser, les exercer en petits ou gros détachements, les loger et les opposer ensuite à l'ennemi en ordre de bataille ou de marche. C'est en cela que consiste l'art de la guerre en campagne, qui est le plus utile et le plus honorable. Pour celui qui sait bien se présenter devant l'ennemi lors de la bataille, les autres erreurs qu'il peut commettre à la guerre sont pardonnables. Mais, celui qui n'a pas cette capacité, bien qu'il soit expert dans les autres détails, ne terminera jamais honorablement une guerre. Car une bataille que vous remportez efface toutes vos autres erreurs, et de même, si vous la perdez, toutes vos bonnes actions antérieures demeurent vaines. Devant donc trouver d'abord des hommes, il faut recourir à leur « sélection », comme disaient les Anciens : nous nommerions cela recrutement, mais nous conserverons le nom de sélection, qui est plus digne. Ceux qui ont dicté des règles pour la guerre, désirent que l'on choisisse les hommes des pays tempérés, afin qu'ils soient courageux et sages, car les pays chauds en engendrent de sages, mais qui ne sont pas courageux, et les pays froids, de courageux, mais qui ne sont pas sages. Cette règle est bonne pour quelqu'un qui dominerait le monde entier et qui pourrait trouver des hommes dans les lieux qui lui conviendraient. Mais, si l'on veut donner une règle adaptée à chacun, il faut dire que toutes les républiques et tous les royaumes doivent choisir leurs soldats dans leur pays, qu'il soit froid, chaud, ou tempéré. Car on voit, par les exemples des Anciens, qu'en les exerçant on fait de bons soldats dans tous les pays. Là où la nature fait défaut, l'exercice y supplée, qui est en ce cas supérieur à la nature. Si on les prend ailleurs, ce ne peut être une sélection, parce que cela signifie choisir les meilleurs d'une région et pouvoir choisir entre ceux qui veulent et ne veulent pas être soldats. On ne peut donc faire cette sélection que dans les lieux que l'on commande. Car on ne peut pas prendre ceux que l'on veut dans les pays qui ne vous appartiennent pas, mais il faut prendre les volontaires.

COSIMO. — On peut prendre ou refuser les volontaires et on peut de la sorte parler de sélection.

FABRIZIO. — Vous dites la vérité en un certain sens. Mais considérez un peu les inconvénients d'une telle sélection, qui souvent n'en est pas une. D'abord, ceux qui ne sont pas vos sujets et veulent être soldats, ne sont pas les meilleurs, mais les plus mauvais de la région. Car ceux qui sont violents, oisifs, sans frein et sans religion, qui échappent à l'autorité de leur père, qui sont blasphémateurs et joueurs, mal élevés, sont ceux qui veulent être soldats : ces mœurs sont contraires à celles d'une bonne et véritable armée. Si ces hommes s'offrent en un nombre plus grand que celui que vous avez décidé, vous pouvez les choisir. Mais, l'ensemble étant mauvais, la sélection ne peut être bonne. Il

arrive souvent qu'ils n'atteignent pas au nombre dont vous avez besoin. Étant contraint de les prendre tous, cela ne peut s'appeler sélection, mais signifie prendre des fantassins à sa solde. C'est d'une façon aussi peu ordonnée que l'on forme aujourd'hui des armées en Italie comme ailleurs, à l'exception de l'Allemagne. Car on n'y enrôle personne par l'ordre d'un prince, mais en fonction du désir de ceux qui veulent être soldats. Pensez donc quels sont les comportements de l'armée antique que l'on peut introduire dans une troupe ainsi formée.

COSIMO. — Quel est le moyen que l'on devrait donc employer ?

FABRIZIO. — Celui que j'ai dit : choisir ses soldats parmi ses sujets et conformément aux ordres du prince.

COSIMO. — Chez ceux que l'on choisirait ainsi, pourrait-on introduire certains des comportements des Anciens ?

FABRIZIO. — Oui, assurément, à condition que celui qui les commande soit leur prince ou leur seigneur habituel ; ou bien, dans une république, qu'il soit un citoyen devenu leur chef. Autrement, il est difficile de faire quelque chose de bon.

COSIMO. — Pourquoi ?

FABRIZIO. — Je vous le dirai le moment venu. Pour l'instant, qu'il vous suffise de savoir qu'on ne peut rien faire de bon autrement.

VI

COSIMO. — Devant donc faire cette sélection dans son propre pays, où pensez-vous qu'il vaut mieux la faire : dans les villes ou à la campagne ?

FABRIZIO. — Ceux qui en ont traité, sont tous d'accord pour les prendre à la campagne. Car ce sont des hommes habitués à l'inconfort, élevés au travail, accoutumés à vivre au soleil, à fuir l'ombre, à employer des outils, à creuser un fossé, à porter une charge, à être sans astuce ni malice. Mais, sur ce point, mon opinion serait que, comme il y a deux sortes de soldats, à pied et à cheval, on prenne les fantassins à la campagne et les cavaliers en ville.

COSIMO. — A quel âge les prendriez-vous ?

FABRIZIO. — Pour créer une nouvelle armée, je les prendrais entre dix-sept et quarante ans. Si elle était déjà créée et que je doive la réformer, je les prendrais toujours à dix-sept ans.

COSIMO. — Je ne comprends pas bien cette distinction.

FABRIZIO. — Je vais vous le dire. Si je devais créer une armée là où il n'y en a pas, il faudrait choisir tous les hommes qui en soient capables, à condition qu'ils en aient l'âge, pour pouvoir les former, comme je le dirai plus loin [1]. Si je devais faire la sélection là où il y a déjà une armée, pour la compléter, je prendrais des hommes de dix-sept ans, parce que les plus âgés auraient déjà été choisis et enrôlés.

COSIMO. — Vous voudriez donc faire une milice pareille à celle qu'il y a chez nous [2].

FABRIZIO. — Vous avez raison. Mais je l'armerais, la commanderais, l'exercerais et l'organiserais d'une façon qui n'existe peut-être pas chez vous.

COSIMO. — Vous louez donc la milice ?

FABRIZIO. — Pourquoi voulez-vous que je la condamne ?

COSIMO. — Parce que de nombreux sages l'ont blâmée.

FABRIZIO. — Vous vous contredisez en prétendant qu'un sage peut blâmer la milice. On peut le croire tel, mais on se trompe.

COSIMO. — Les mauvais résultats qu'elle a toujours eus, font sans doute qu'on ait cette opinion.

FABRIZIO. — Prenez garde que ce ne soit votre faute et non la sienne. Je vous le montrerai avant la fin de notre conversation.

COSIMO. — Vous nous ferez grand plaisir. Je vous dirai cependant de quoi on l'accuse, afin que vous puissiez mieux vous justifier. On dit donc : ou bien elle est inutile et elle est votre ruine, si vous lui faites confiance ; ou bien elle est efficace et ceux qui la commandent pourront aisément vous ôter le pouvoir. On allègue les Romains qui, du fait de leurs armées, ont perdu leur liberté. On allègue les Vénitiens et le roi de France : les premiers emploient les armes des autres pour ne pas obéir à un de leurs concitoyens ; le second a désarmé son peuple pour pouvoir le gouverner plus aisément. Mais on craint davantage l'inutilité de la milice. Et on allègue deux raisons essentielles à cela : l'une, que ses membres sont inexpérimentés, l'autre qu'ils sont contraints d'être soldats. Étant âgés, ils ne peuvent rien apprendre et, sous la contrainte, on n'a jamais rien fait de bon.

1. Cf. livre II.
2. C'est-à-dire la milice de Machiavel, fondée en 1506.

VII

FABRIZIO. — Toutes les raisons que vous dites, sont celles d'hommes qui voient les choses de trop près, comme je vais vous le montrer clairement. Quant à son inutilité, je vous dirai qu'on ne peut avoir de milice plus utile que celle que l'on a en propre, et que l'on ne peut en organiser une que de la façon que j'ai dite. Comme ce point ne soulève pas de discussion, je ne vais pas perdre de temps à ce propos, car tous les exemples de l'histoire ancienne conviennent à cela. Comme on allègue l'inexpérience et la contrainte, je dirai qu'il est vrai que l'inexpérience décourage et que la contrainte mécontente. Mais on fait acquérir aux soldats courage et expérience en les armant, les exerçant et les organisant, comme vous le verrez au cours de mon propos. Quant à la contrainte, vous devez savoir que les hommes que l'on enrôle dans la milice sur ordre du prince, y viennent sans être totalement contraints ni totalement volontaires. Une totale liberté créerait les inconvénients que j'ai dits ci-dessus : il n'y aurait pas de sélection et les volontaires seraient peu nombreux. Une totale contrainte aurait également de mauvais effets. On doit donc prendre un moyen terme, où il n'y ait ni une totale contrainte ni une totale liberté. Mais il faut qu'ils soient poussés par le respect qu'ils ont pour leur prince, si bien qu'ils craignent davantage sa colère que le poids de la vie militaire. Il faudra toujours que ce soit une contrainte, mais si bien mêlée à la liberté, que ne puisse naître une insatisfaction créatrice de mauvais effets. Je ne dis pas pour autant qu'une telle milice est invincible, car les armées romaines ainsi que l'armée d'Hannibal furent bien souvent vaincues. Où l'on voit que l'on ne peut créer une milice dont on soit sûr qu'elle sera invincible. Aussi vos sages ne doivent-ils pas juger l'inutilité de cette milice au fait qu'elle a perdu une bataille[1], mais estimer que, comme on a été vaincu, on peut vaincre et remédier aux raisons de la défaite. A condition d'y réfléchir, ils verraient que cela n'advient pas à cause d'un défaut intrinsèque, mais de l'organisation, qui n'était pas parfaite. On aurait dû, comme je l'ai dit, y pourvoir, non en blâmant la milice, mais en la corrigeant. Comment on doit le faire, vous l'apprendrez peu à peu. Quant à la crainte qu'une telle institution ne prenne le pouvoir par le moyen de quelqu'un qui s'en ferait le chef, je répondrai que les armes de vos citoyens ou de vos sujets, qui leur ont été données par la loi et la constitution, n'ont jamais créé de dommages, mais ont toujours été utiles. Les cités demeurent indemnes avec elles plus longtemps que

1. En 1512, sous les murs de Prato.

sans elles. Rome demeura libre quatre cents ans et elle était armée ; Sparte, huit cents ans. Beaucoup d'autres cités désarmées, sont demeurées libres moins de quarante ans. Car les cités ont besoin d'armes. Quand elles n'en ont pas à elles, elles louent des mercenaires. Les armes étrangères nuisent plus tôt au bien commun que les armes propres. Car elles sont plus aisées à corrompre et un citoyen devenu puissant peut plus tôt s'en servir. Il a le champ libre, parce qu'il ne doit opprimer que des hommes désarmés. En outre, une cité doit davantage craindre deux ennemis qu'un seul. Celle qui se sert d'armes étrangères, craint tout à la fois l'étranger qu'elle a à sa solde et ses citoyens. Que cette crainte existe, j'en veux pour preuve ce que je viens de dire de Francesco Sforza. La cité qui emploie ses propres armes, ne craint que ses concitoyens. Parmi toutes les raisons que l'on peut avancer, je ne citerai que celle-ci : jamais personne n'a fondé une république ou une monarchie sans penser que leurs habitants doivent se défendre avec leurs propres armes. Si les Vénitiens avaient été aussi sages en cela que dans leurs autres institutions, ils auraient créé une nouvelle monarchie universelle. Ils méritent d'autant plus d'être blâmés que leurs premiers législateurs les avaient armés. N'ayant pas de domaine en Terre ferme, ils étaient armés sur mer : ils y firent vaillamment la guerre et accrurent leur empire les armes à la main. Lorsque, devant combattre sur terre pour défendre Vicence, ils durent envoyer un de leurs concitoyens combattre sur terre, ils engagèrent le marquis de Mantoue [1]. Ce fut là une décision funeste, qui leur coupa les jambes dans leur ascension vers le ciel et leur expansion. S'ils firent ainsi parce qu'ils croyaient que, sachant faire la guerre sur mer, ils n'oseraient pas la faire sur terre, leur manque de confiance en eux manqua de sagesse. Car un amiral, habitué à combattre les vents, les eaux et les hommes, devient plus aisément un général, qui ne combat que les hommes, qu'un général ne devient amiral. Mes chers Romains, qui savaient combattre sur terre et non sur mer, étant opposés aux Carthaginois, qui étaient puissants sur mer, ne prirent pas à leur solde des Grecs ou des Ibères, accoutumés à la mer. Ils confièrent ce soin à leurs concitoyens, pourtant habitués à combattre sur terre, et ils l'emportèrent. Si les Vénitiens firent différemment, pour éviter qu'un de leurs concitoyens ne devienne tyran, ce fut une crainte mal fondée. Car, outre les raisons que j'ai déjà données à ce propos, si aucun amiral ne s'est jamais transformé en tyran dans une cité maritime, un général aura moins d'occasions encore de le faire. Ainsi, ils auraient dû comprendre que les armes mises entre les mains de leurs concitoyens ne pouvaient les transformer en tyrans, et que ce sont les mauvaises institutions qui créèrent les tyrans. Ayant de bonnes institutions, ils ne devaient pas craindre leurs armes. Ils firent un choix

1. Jean-François Gonzague, en 1404.

peu sage, qui leur ôta beaucoup de gloire et de bonheur. Quant à l'erreur commise par le roi de France en ne tenant pas son peuple sous les armes durant la guerre (fait qu'allèguent vos sages), il n'est personne, dépassant un engouement particulier, qui ne juge que ce royaume souffre de ce manque et que cette unique négligence l'affaiblit. J'ai fait une très longue digression et suis peut-être sorti de mon propos. Mais je l'ai fait pour vous répondre et vous montrer que l'on ne peut se fonder que sur ses propres armes, que celles-ci ne peuvent être organisées qu'en une milice et que l'on ne peut employer d'autre moyen pour créer une armée et fonder une discipline, en quelque lieu que ce soit. Si vous avez étudié les dispositions prises par les premiers rois qui fondèrent Rome et surtout par Servius Tullius, vous verrez que l'organisation en classes n'est rien d'autre qu'une mesure permettant de réunir aussitôt une armée pour défendre la cité.

VIII

Mais revenons à notre sélection. Je répète que, devant réformer une armée ancienne, je prendrais des hommes de dix-sept ans ; devant en créer une nouvelle, je les prendrais de tous les âges, entre dix-sept et quarante ans, pour pouvoir m'en servir aussitôt.

COSIMO. — Feriez-vous une différence en fonction de leurs métiers ?

FABRIZIO. — Les auteurs en font une. Ils ne veulent pas que l'on prenne des oiseleurs, des pêcheurs, des cuisiniers, des ruffians[1] et quiconque s'adonne aux métiers d'agrément. Ils veulent que l'on prenne, outre les paysans, des forgerons, des maréchaux-ferrants, des menuisiers, des bouchers, des chasseurs et d'autres métiers semblables. Pour ma part, je ferais peu de différence, en conjecturant que le métier fait la valeur de l'homme ; mais j'en ferais quant à leur plus ou moins grande utilité. Aussi les paysans, habitués à travailler la terre, sont plus utiles que tous les autres ; raison pour laquelle c'est à ce métier que l'on recourt davantage dans l'armée. Viennent ensuite les forgerons, les menuisiers, les maréchaux-ferrants, les tailleurs de pierre. Chacun est fort utile, parce que leur métier convient en de nombreuses circonstances ; il est bon d'avoir des soldats dont on tire un double service.

COSIMO. — A quoi reconnaît-on ceux qui sont ou non aptes au service militaire ?

1. Machiavel se trompe : Végèce parle de *linteones* (tisserands) et non de *lenones* (entremetteurs) (S. Bertelli).

FABRIZIO. — Je vais parler de la manière de recruter une milice nouvelle pour en faire une armée. Car on en vient de la sorte à parler pour une part du recrutement destiné à réformer une ancienne milice. Je dirai donc que la capacité d'un soldat se reconnaît soit à son expérience, soit par conjecture. On ne peut trouver une preuve de vaillance chez les hommes que l'on recrute pour la première fois et qui n'ont jamais été soldats. On trouve peu, ou pas, de soldats expérimentés dans les milices que l'on crée. Il est donc nécessaire, à défaut d'une telle expérience, de recourir à la conjecture, qui se fonde sur l'âge, le métier et le physique. On a déjà parlé de ces deux premiers critères, il ne reste qu'à parler du troisième. Je dirai donc que certains, dont Pyrrhus, voulaient que le soldat soit grand. D'autres les ont recrutés en fonction de leur robustesse, comme faisait César. La robustesse du corps et de l'âme peut être conjecturée d'après la constitution et la bonne mine du soldat. Ceux qui traitent de ce point, disent donc que le soldat doit avoir le regard vif et joyeux, le cou nerveux, la poitrine large, les bras musclés, les doigts longs, peu de ventre, les flancs arrondis, les jambes et les pieds secs. Ces qualités rendent d'ordinaire l'homme agile et fort, deux choses que l'on recherche par-dessus tout chez le soldat. Mais on doit surtout considérer les mœurs. Il faut que le soldat soit honnête et sensible à la honte, car autrement on recrute une source de trouble et une graine de corruption. Personne ne doit croire, en effet, que l'on trouve des qualités dignes de louange chez un homme mal éduqué et dans un cœur de brute.

IX

Il ne me semble pas superflu, et je crois même nécessaire, pour que vous compreniez mieux l'importance de la sélection, de vous dire la manière de faire des consuls, lorsqu'au début de leur charge ils recrutaient les légions romaines. Lors de cette sélection, les hommes à recruter étaient, à cause des guerres continuelles, un mélange de vétérans et de novices. On pouvait donc procéder par expérience avec les anciens et par conjecture avec les nouveaux. On doit encore noter que l'on pratique de telles sélections, soit pour les employer aussitôt, soit pour les exercer aussitôt et les employer le moment venu. J'ai parlé et parlerai de l'armée qu'on organise pour l'employer le moment venu, parce que mon intention est de vous montrer comment on peut en organiser une dans les pays dépourvus de milice, où l'on ne peut faire de sélection pour employer aussitôt les soldats. Mais, là où on a l'habitude de former des armées, sur ordre supérieur, on peut parfaitement les

avoir aussitôt. C'est ce que l'on observait à Rome et ce que l'on observe aujourd'hui chez les Suisses. Car, lors de ces sélections, il y a des hommes nouveaux, mais il y en a aussi d'anciens, habitués à la discipline militaire, de sorte que, mêlés les uns aux autres, ils forment un ensemble uni et bon. Ceci, bien que les empereurs, après qu'ils eurent commencé à maintenir une armée permanente, aient nommé à la tête des nouveaux soldats, qu'on appelait recrues[1], un chef pour les exercer, comme on le voit dans la vie de l'empereur Maximin[2]. Cette institution existait à Rome tant qu'elle demeura libre, non pas aux armées, mais dans la cité. L'apprentissage des armes y était habituel et les jeunes gens s'y exerçaient. Étant ensuite choisis pour aller à la guerre, il en résultait qu'ils étaient tellement habitués à une imitation de milice, qu'ils pouvaient aisément être employés dans la vraie. Mais, les empereurs ayant supprimé ces exercices, ils durent user des mesures que j'ai dites. Pour en venir aux caractéristiques de la sélection romaine, je dirai que, après que les consuls, responsables de la guerre, étaient entrés en charge, ils organisaient leurs armées. La coutume était, en effet, que chacun d'eux ait deux légions de citoyens romains, qui étaient le nerf de leurs armées. Ils nommaient à cette fin vingt-quatre tribuns militaires : six pour chaque légion, qui avaient les fonctions que remplissent aujourd'hui ceux que nous appelons connétables. Ils réunissaient ensuite tous les hommes en état de porter les armes et disposaient les tribuns de chaque légion à distance l'un de l'autre. Puis ils tiraient au sort parmi les tribus celle où l'on devait faire d'abord la sélection. Ils choisissaient dans cette tribu les quatre meilleurs, dont le premier était choisi par le tribun de la première légion ; des trois restants, l'un était choisi par les tribuns de la deuxième légion ; des deux restants, l'un était choisi par les tribuns de la troisième légion ; et le dernier allait à la quatrième légion. Après ces quatre hommes, on en choisissait quatre autres, dont le premier était choisi par les tribuns de la deuxième légion ; le deuxième par ceux de la troisième ; le troisième par ceux de la quatrième ; le quatrième allait à la première. On en choisissait ensuite quatre autres ; la troisième choisissant la première ; la quatrième, la deuxième ; la première, la troisième ; le quatrième allait à la deuxième. Cette manière de choisir changeait ainsi continuellement, de sorte que le choix était égal et que les légions étaient comparables. Comme nous l'avons dit ci-dessus, cette sélection pouvait être employée aussitôt, car elle était faite d'hommes qui, pour une large part, avaient l'expérience de la vraie milice, et que tous avaient été exercés dans l'imitation de la milice. On pouvait donc faire cette sélection par conjecture et par expérience. Mais, si l'on doit former une

1. Machiavel emploie le terme latin de *tirones*, qu'il italianise en *tironi*.
2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XIX.

nouvelle milice et choisir des hommes pour les employer le moment venu, on ne peut faire cette sélection que par conjecture, sur les critères de l'âge et du physique.

X

COSIMO. — Je crois que tout ce que vous avez dit est absolument vrai. Mais, avant que vous ne passiez à un autre propos, je vous demanderai une chose à quoi vous m'avez fait penser, lorsque vous avez dit que la sélection qu'il faut faire, là où les hommes n'ont pas l'habitude du service militaire, doit être faite par conjecture. Car j'ai entendu blâmer sur de nombreux points notre milice, et notamment quant à son nombre, car nombreux sont ceux qui disent qu'on doit en recruter moins. On en tirerait un très grand profit, car ils seraient meilleurs et mieux choisis ; on gênerait moins les gens ; on pourrait leur donner quelques primes, qui leur feraient plaisir ; et on pourrait mieux les commander. Je voudrais donc entendre votre avis sur ce point : savoir si vous préféreriez le grand nombre ou le petit, et quels procédés vous adopteriez dans l'un et l'autre cas.

FABRIZIO. — Le grand nombre est sans aucun doute meilleur et plus utile que le petit. Pour mieux dire, là où l'on ne peut avoir une grande quantité d'hommes, on ne peut avoir une milice parfaite. Et je réfuterai aisément les raisons qu'avancent ceux que vous citez. Je dirai donc, d'abord, que le petit nombre, là où il y a une nombreuse population, comme c'est, par exemple, le cas de la Toscane, ne fait pas que vous ayez de meilleurs soldats, ni que la sélection soit supérieure. Voulant, en effet, pour choisir des hommes, les juger selon leur expérience, on ne pourrait, dans ce pays, en trouver qu'un très petit nombre. D'une part, parce que rares sont ceux qui sont allés à la guerre et que, d'autre part, parmi ceux-ci, très rares sont ceux qui ont donné des preuves leur valant d'être choisis avant les autres. De sorte que, voulant en choisir dans de tels pays, on doit laisser de côté l'expérience et les prendre par conjecture. Étant donc réduit à une telle nécessité, je voudrais bien savoir, s'il m'arrive vingt jeunes gens ayant un bon physique, selon quelle règle je dois les prendre ou les écarter. Je crois donc assurément que chacun doit avouer que c'est une moindre erreur que de les prendre tous pour les armer et les exercer. Ne pouvant savoir quel est le meilleur, on se réservera la possibilité de faire ensuite une autre sélection, quand on discernera, grâce à l'exercice, ceux qui ont plus d'esprit et d'énergie. De sorte que, tout bien considéré, choisir en ce cas quelques

hommes pour en avoir de meilleurs, est un parti totalement erroné. Quant à donner moins de gêne au pays et aux gens, je dirai que la milice, nombreuse ou non, n'en donne aucune. Car cette institution n'ôte pas les hommes à leurs occupations et ne les contraint pas au point de ne pouvoir vaquer à leurs affaires. Elle les oblige seulement à se réunir les jours fériés pour s'exercer. Cela ne procure aucun dommage ni aux hommes ni au pays, mais peut faire plaisir aux jeunes. Là, en effet, où ils demeurent dans une honteuse oisiveté, dans les cabarets, durant les jours fériés, ils se rendront par plaisir à ces exercices, parce que la pratique des armes, étant un beau spectacle, est agréable aux jeunes. Quant à engager un petit nombre d'hommes et à ce qu'ils soient ainsi plus obéissants et satisfaits, je répondrai que l'on ne peut réunir une milice assez peu nombreuse pour pouvoir la payer continuellement et qu'elle soit satisfaite de sa solde. Si, par exemple, on organisait une milice de cinq mille fantassins, il faudrait leur verser dix mille ducats par mois. Or ce nombre ne suffit pas pour former une armée. Ensuite, cette dépense est insupportable pour un État. Enfin, elle ne suffit pas à la satisfaction des hommes et ne les contraint pas à être à votre disposition en toute occasion. De la sorte, on dépenserait de très fortes sommes ; on aurait peu de forces ; et elles ne suffiraient pas pour vous défendre ou engager une entreprise. Si vous les payez moins ou en engagez moins, ils seront d'autant moins satisfaits et vous seront d'autant moins utiles. Ceux, donc, qui parlent de former une milice et de la payer tant qu'elle demeure chez elle, parlent de choses impossibles ou inutiles. Mais il faut par contre les payer quand on les enrôle pour les envoyer à la guerre. Si cette institution procure en temps de paix quelque gêne aux recrues (ce que je ne crois pas), elle est compensée par tous les heureux effets qu'apporte une milice. Sans elle, en effet, rien n'est sûr dans un pays. Je conclus donc que vouloir un petit nombre d'hommes pour pouvoir les payer ou pour toute autre raison que vous avancez, est une erreur. A l'appui de mon opinion il y a le fait que le nombre des hommes diminue en fonction des nombreux empêchements qu'ils rencontrent, de telle sorte qu'un petit nombre se réduirait à rien. Ensuite, si vous avez une grosse milice, vous pouvez à votre gré vous servir d'un petit ou d'un grand nombre d'hommes. En outre, elle peut vous servir en fait comme en réputation, et un nombre élevé vous donne plus de réputation. A cela s'ajoute que, formant une milice pour exercer les hommes, si on en enrôle un petit nombre dans un pays étendu, ils sont si éloignés les uns des autres qu'on ne peut les rassembler pour les exercer sans leur causer de très grands préjudices. Si elle n'est pas exercée, une milice est inutile, comme on le dira le moment venu.

XI

COSIMO. — Ce que vous nous dîtes répond à ma question. Mais je souhaiterais que vous résolviez un autre de mes doutes. On dit qu'une telle foule d'hommes armés peut créer confusion, trouble et désordre.

FABRIZIO. — C'est là une autre opinion fausse, pour la raison que je vais vous dire. Les hommes que l'on a recrutés peuvent causer du désordre de deux manières, soit entre eux, soit aux dépens des autres. On peut remédier aisément à cela, si l'institution n'y remédie pas elle-même. Quant aux troubles naissant entre eux, la milice les supprime et ne les nourrit pas, car, en l'enrôlant, vous lui donnez des armes et des chefs. Si le pays où vous l'enrôlez est si calme que les hommes n'y ont pas d'armes et si uni qu'ils n'ont pas de chefs, la milice les rend plus ardents contre l'étranger, mais ne les rend en aucune manière plus désunis. Car les hommes disciplinés craignent les lois, qu'ils soient armés ou désarmés ; ils ne peuvent causer de désordres, si les chefs que vous leur donnez n'en causent pas : je vous dirai tout à l'heure la manière d'éviter cela. Mais, si le pays où vous les enrôlez est belliqueux et désuni, la milice est la seule occasion de les unir, car ils ont leurs propres armes et leurs propres chefs, mais leurs armes sont inutiles à la guerre, et leurs chefs causes de désordres. La milice leur procure des armes utiles à la guerre et des chefs opposés aux désordres. Aussitôt, en effet, que quelqu'un est attaqué dans un tel pays, il recourt au chef de son parti, qui, pour conserver sa réputation, le pousse à la vengeance et non à la paix. Un chef commun à tous fait le contraire. On supprime de la sorte la cause des désordres et on crée l'union. Les pays unis et paisibles deviennent courageux ; ceux qui sont désunis et agités s'unissent, et leur agressivité, qu'ils employaient de manière désordonnée, tourne à l'avantage de tous. Quant à prétendre qu'ils sont nuisibles aux autres, on doit considérer qu'ils ne peuvent l'être qu'à cause des chefs qui les gouvernent. Pour que ceux-ci ne créent pas de désordres, il faut avoir soin qu'ils n'acquièrent pas une trop grande autorité personnelle, et considérer que cette autorité s'acquiert soit naturellement, soit par hasard. Quant à la première manière, il faut faire en sorte que ne soit pas mis à la tête des miliciens recrutés dans un lieu donné, celui qui en est natif, mais qu'il soit nommé à la tête de pays où il n'a pas de relations. Quant au hasard, il faut organiser les choses de façon que chaque année l'on change les commandements. Car une autorité permanente sur les mêmes hommes engendre une telle union entre eux, qu'elle peut aisément devenir dangereuse pour le pou-

voir. Que les mutations soient utiles à ceux qui les ont pratiquées et néfastes à ceux qui ne les ont pas pratiquées, on le voit à l'exemple du royaume des Assyriens et de l'Empire romain. On constate que ce royaume dura mille ans sans troubles ni guerres civiles. Ceci n'est dû qu'aux mutations continuelles des capitaines qui étaient nommés à la tête des armées. C'est pour une raison identique que, dans l'Empire romain, après la disparition de la famille de César, apparurent tant de guerres civiles entre les capitaines des armées et tant de conjurations ourdies par des capitaines contre les empereurs : c'est qu'on maintint continuellement ces capitaines dans les mêmes commandements. Si certains des premiers empereurs et de ceux qui gouvernèrent glorieusement l'empire après eux, tels Hadrien, Marc Aurèle, Sévère et d'autres, avaient eu assez de discernement pour introduire dans l'empire l'habitude de muter les capitaines, ils l'auraient sans doute rendu plus tranquille et plus durable. Car les capitaines auraient eu moins d'occasions de susciter des troubles, les empereurs moins de raisons de s'inquiéter, et le sénat, lors de leurs successions, aurait eu plus d'autorité pour faire des choix, qui auraient donc été meilleurs. Mais les mauvaises habitudes, dues à l'ignorance ou à la négligence des hommes, ne peuvent être supprimées ni par les bons ni par les mauvais exemples.

COSIMO. — Je ne sais si, avec ma question, je vous ai presque fait sortir de votre sujet. Car, partant de la sélection, nous sommes entrés dans un autre propos. Si je ne vous avais pas, il y a peu, présenté mes excuses, je penserais que je mérite des reproches.

XII

FABRIZIO. — Ne vous faites pas de soucis pour cela. Tout ce propos était en effet nécessaire pour traiter de la milice. Comme elle est critiquée par un grand nombre, il fallait la justifier, dans la mesure où le premier aspect de la sélection y trouvait sa place. Avant que j'en vienne aux autres aspects, je vais parler de la sélection des cavaliers. Chez les Anciens, elle était faite parmi les plus riches, en fonction de l'âge et de la qualité des hommes. On en choisissait trois cents par légion, de sorte que les cavaliers romains, dans chaque armée consulaire, dépassaient les six cents hommes.

COSIMO. — Formeriez-vous une milice à cheval, pour l'exercer sur place et vous en servir le moment venu ?

FABRIZIO. — C'est tout à fait nécessaire et l'on ne peut faire autre-

ment, si l'on veut avoir des armes vous appartenant totalement et ne pas recruter ceux qui en font le métier.

COSIMO. — Comment les choisiriez-vous ?

FABRIZIO. — J'imiterais les Romains. Je prendrais les plus riches, je leur donnerais des chefs, comme on le fait aujourd'hui avec les autres, je les armerais et les exercerais.

COSIMO. — Conviendrait-il de leur donner une solde ?

FABRIZIO. — Assurément, mais seulement ce qui est nécessaire pour la nourriture de leur cheval. Car, si vous causez des frais à vos sujets, ils risquent de s'en plaindre. Il faudrait donc leur payer leur cheval et les frais qu'il entraîne.

COSIMO. — Combien en recruteriez-vous et comment les armeriez-vous ?

FABRIZIO. — Vous passez à un autre propos. Je vous le dirai le moment venu, lorsque je vous aurai parlé de la manière d'armer les fantassins et de les préparer à la bataille.

I

FABRIZIO. — Je crois qu'il est nécessaire, lorsqu'on a trouvé des hommes, de les armer. Pour ce faire, je crois qu'il est nécessaire d'examiner quelles étaient les armes qu'utilisaient les Anciens et de choisir les meilleures d'entre elles. Les Romains partageaient leur infanterie entre celle qui était lourdement armée et celle qui l'était légèrement. L'infanterie légère portait le nom de *vélites*. On comprenait sous ce nom ceux qui employaient la fronde, l'arc, le javelot et qui avaient la plupart, pour se protéger, la tête couverte et un bouclier rond. Ces hommes combattaient hors des rangs et à distance de l'infanterie lourde. Celle-ci avait un casque qui descendait jusqu'aux épaules, une cuirasse qui, avec ses pendants, arrivait jusqu'au genou ; elle avait les jambes et les bras couverts de jambières et de brassards ; elle portait un bouclier au bras, long de deux brasses et large d'une. Ce bouclier avait un cercle de fer par-dessus, pour pouvoir résister aux chocs et un autre cercle par-dessous, pour qu'il ne s'use pas en le frottant par terre. Pour l'attaque, ils avaient une épée au côté gauche, longue d'une brasse et demi ; au côté droit, un stylet. Ils avaient un javelot à la main, qu'ils appelaient *pilum*, et qu'ils envoyaient sur l'ennemi au début du combat. Telle était la nature des armes, grâce auxquelles les Romains conquirent le monde entier. Bien que certains auteurs anciens leur donnent, outre les armes susdites, une pique semblable à un épieu, je ne sais comment une arme si lourde pouvait être employée par qui tient un bouclier. Car le bouclier empêche de la manier des deux mains et, d'une seule, on ne peut le faire efficacement à cause de son poids. En outre, combattre dans la mêlée ou dans les rangs avec une telle arme est chose inutile, sauf au premier rang, où on a toute la place pour pouvoir déployer les piques. A l'intérieur des rangs, on ne peut pas le faire, parce que la nature d'une bataille, comme je vous le dirai, consiste à serrer continuellement les rangs. Malgré les inconvénients, on craint moins cette

chose que de relâcher les rangs, ce qui est très périlleux. De sorte que toutes les armes qui dépassent les deux brasses sont inutiles dans les corps à corps. Car, si vous avez une pique et voulez l'employer à deux mains, même si le bouclier ne vous gêne pas, vous ne pouvez faire de mal à l'ennemi qui vous presse. Si vous la tenez d'une main, pour vous servir de votre bouclier, ne pouvant la tenir qu'au milieu, il vous en reste tellement derrière, que ceux qui sont derrière vous, vous empêchent de la manier. Que cela soit vrai, ou bien que les Romains n'aient pas eu de piques, ou bien que, les ayant, ils s'en soient peu servi, il vous suffit de lire les récits de tous les combats décrits par Tite-Live. Vous y verrez qu'il y est rarement fait mention des piques. Il dit même que, après avoir lancé les javelots, ils mettaient l'épée à la main. Je laisserai donc là les piques et m'en tiendrai, s'agissant des Romains, à l'épée pour l'attaque et, pour la défense, au bouclier et aux armes susdites. Pour la défense, les Grecs ne s'armaient pas aussi lourdement que les Romains, mais, pour l'attaque, ils se servaient plus de la pique que de l'épée. C'était surtout le cas des phalanges de Macédoine, qui avaient des piques appelées *sarissae*, longues de plus de dix brasses. Ils ouvraient avec elles les rangs de l'ennemi et maintenaient l'ordre dans leurs phalanges. Bien que quelques auteurs disent qu'ils avaient aussi un bouclier, je ne vois pas, pour les raisons susdites, comment ils pouvaient avoir toutes ces armes à la fois. En outre, lors de la bataille de Paul Émile et de Persée, roi de Macédoine [1], je ne me souviens pas qu'on fasse mention de boucliers, mais seulement des *sarissae* et des difficultés qu'éprouva l'armée romaine à les vaincre. J'en conjecture qu'une phalange macédonienne n'était pas différente de ce qu'est aujourd'hui un bataillon de Suisses, qui mettent dans les piques tout leur effort et leur puissance. Outre les armes, les Romains ornaient leur infanterie de panaches. Ceux-ci donnaient, pour les amis, un bel aspect à l'infanterie, mais terrible pour l'ennemi. Durant la haute antiquité romaine, les armes de la cavalerie étaient un bouclier rond ; la tête était couverte et le reste du corps n'était pas protégé. Ils avaient une épée et une pique longue et mince, avec une pointe devant. Aussi ne pouvaient-ils tenir fermement leur bouclier ; la pique se brisait aisément dans l'action, de sorte que, désarmés, ils étaient exposés aux coups. Avec le temps, ils s'armèrent comme les fantassins. Mais ils avaient un bouclier plus court et carré, une pique plus solide et à deux pointes, afin que, brisée d'un côté, elle puisse servir de l'autre. Avec ces armes, à pied et à cheval, mes chers Romains conquirent le monde entier. Il est à croire, au résultat que l'on a vu, que ce furent les armées les mieux équipées qui aient jamais existé. Tite-Live en fait très souvent foi dans son histoire là où, en comparaison avec l'armée ennemie, il

1. En 168 av. J.-C.

dit : « Les Romains étaient supérieurs grâce à leur vaillance, à la qualité de leurs armes et à leur discipline[1]. » C'est pourquoi j'ai parlé plus en détail des armes des vainqueurs que de celles des vaincus.

II

Il me semble opportun de parler maintenant de la façon actuelle de s'armer. Pour se défendre, les fantassins ont sur la poitrine une cuirasse de fer et, pour attaquer, une lance de neuf brasses, appelée pique, avec une épée au côté, dont l'extrémité est plus ronde que pointue. C'est là l'armement ordinaire de l'infanterie d'aujourd'hui, car peu nombreux sont ceux qui ont le dos et les bras protégés, et personne la tête. Ce petit nombre porte, à la place de la pique, une hallebarde, longue de trois brasses, avec — comme vous le savez — un fer en forme de hache. Ils ont parmi eux des fusiliers qui, de leur feu, remplacent les frondes et les arbalètes d'autrefois. Cette façon de s'armer fut découverte par les Allemands et surtout par les Suisses. Ceux-ci, étant pauvres et voulant vivre libres, étaient et sont contraints de combattre les ambitions des princes allemands. Étant riches, ces derniers pouvaient nourrir des chevaux, chose que, du fait de sa pauvreté, ce peuple ne pouvait faire. Il en résulta que, étant fantassins et voulant se défendre de leur ennemi qui était à cheval, ils durent étudier les dispositions des Anciens et trouver des armes capables de les défendre du choc de la cavalerie. Cette contrainte leur a fait conserver ou retrouver les dispositions des Anciens, sans lesquelles, comme l'affirment tous les sages, l'infanterie est totalement inutile. Ils choisirent donc les piques, armes très utiles non seulement pour résister aux cavaliers, mais pour les vaincre. Quant à cette arme et à ces dispositions, les Allemands ont acquis tant d'audace que quinze ou vingt mille d'entre eux seraient capables d'attaquer la cavalerie la plus nombreuse. On en a vu bien souvent la preuve depuis vingt-cinq ans. Les exemples de leur vaillance, fondée sur ces armes et ces dispositions, ont été si forts qu'après la descente de Charles VIII en Italie[2], toutes les nations les ont imités. De sorte que l'armée espagnole a atteint à une très grande réputation.

1. Tite-Live, IX, 17, 19 ; toutes les références à Tite-Live concernent son *Histoire romaine*.
2. En 1494.

III

COSIMO. — Quelle est la façon de s'armer que vous louez davantage : celle des Allemands ou celle des anciens Romains ?

FABRIZIO. — Sans aucun doute celle des Romains. Je vais vous dire les avantages et les inconvénients de chacune. Tels qu'ils sont armés, les fantassins allemands peuvent soutenir le choc des cavaliers et les vaincre. Étant peu chargés d'armes, ils sont plus rapides en chemin et pour se ranger en ordre de bataille. D'autre part, ils sont exposés à tous les coups, de près comme de loin, car ils sont mal protégés. Ils sont inutiles lors des assauts contre les forteresses et dans tous les combats où ils rencontrent une forte résistance. Les Romains, au contraire, soutenaient le choc des cavaliers et les vainquaient comme eux. Ils étaient protégés des coups donnés de près et de loin, parce qu'ils étaient couverts d'armes. Ils pouvaient mieux attaquer et mieux supporter le choc, grâce à leur bouclier. Lors des corps à corps, ils pouvaient mieux se servir de leur épée, qu'eux de leur pique. Si ces derniers ont également une épée, comme ils sont sans bouclier, elle leur est inutile. Ils pouvaient attaquer les forteresses en toute sécurité, parce qu'ils avaient la tête protégée et qu'ils pouvaient la protéger grâce à leur bouclier. De sorte qu'ils n'avaient d'autre inconvénient que le poids de leurs armes et l'ennui de devoir les transporter. Ils supportaient ces inconvénients en habituant leur corps aux fatigues et en l'endurcissant. Vous savez que les hommes ne souffrent pas des choses auxquelles ils sont accoutumés. Vous devez savoir que l'infanterie doit combattre avec l'infanterie et la cavalerie. L'infanterie qui est incapable de supporter le choc de la cavalerie, ou qui, sachant le faire, craint l'infanterie mieux armée ou mieux organisée qu'elle, est toujours inutile. Or, si vous considérez l'infanterie allemande et l'infanterie romaine, vous verrez que la première est capable, comme on l'a dit, de vaincre la cavalerie, mais qu'elle souffre de grands inconvénients, quand elle combat une infanterie organisée comme elle et armée comme l'infanterie romaine. De sorte que la différence entre l'une et l'autre est la suivante : les Romains peuvent vaincre l'infanterie et la cavalerie, les Allemands la cavalerie seulement.

IV

COSIMO. — Je souhaiterais que vous en veniez à quelques exemples plus précis, afin que nous nous comprenions mieux.

FABRIZIO. — Je vous dirai ceci. Vous verrez souvent, dans l'histoire, que l'infanterie romaine a vaincu des cavaleries très nombreuses et vous ne verrez jamais qu'elle a été vaincue par des fantassins à cause d'un défaut de son armement ou d'une supériorité en armes de l'ennemi. En effet, si leur façon de s'armer avait eu quelque défaut, il en aurait résulté nécessairement deux choses : ou bien, rencontrant des adversaires mieux armés, ils n'auraient plus progressé dans leurs conquêtes, ou bien ils auraient abandonné leur armement et imité celui des autres. Comme aucune de ces choses n'arriva, on peut aisément conjecturer que leur façon de s'armer était supérieure à toutes les autres. Cela n'est certes pas arrivé à l'infanterie allemande. Car on a vu qu'elle s'est mal comportée toutes les fois qu'elle a dû combattre avec des fantassins aussi acharnés et disciplinés que les siens. Cela provient de la supériorité en armes de ses adversaires. Attaqué par dix-huit mille Suisses, Filippo Visconti, duc de Milan, envoya contre eux le comte de Carmagnola, qui était alors son capitaine. Celui-ci marcha à leur rencontre avec six mille cavaliers et quelques fantassins. Étant venu aux mains, il fut repoussé avec de très fortes pertes. En homme sage qu'il était, il comprit tout aussitôt la puissance des armes de l'ennemi, combien elles étaient supérieures à la cavalerie et combien celle-ci était inférieure à des fantassins ainsi organisés. Ayant rassemblé tous ses hommes, il marcha à nouveau contre les Suisses et, parvenu à proximité, il fit descendre de cheval ses gens d'armes. Combattant de la sorte, il tua tous les Suisses, à l'exception de trois mille d'entre eux. Ceux-ci, se voyant ainsi détruire sans remède, jetèrent leurs armes et se rendirent [1].

COSIMO. — D'où provient un tel désavantage ?

FABRIZIO. — Je vais vous le dire. Comme vous ne m'avez pas compris, je vais vous le répéter. Comme on l'a dit, l'infanterie allemande, qui a peu de moyens de se défendre, a, pour attaquer, une pique et une épée. C'est avec ces armes et ces dispositions qu'elle marche sur l'ennemi. Si celui-ci est bien armé pour se défendre, et si les gens d'armes, comme ceux de Carmagnola, sont à pied, il marche sur elle avec son épée et ses propres dispositions. Il n'a d'autre difficulté que de s'appro-

1. En 1422, à la bataille d'Arbedo.

cher des Suisses à portée d'épée. Lorsqu'il les a rejoints, il les combat en toute sécurité. Car les Suisses ne peuvent combattre l'ennemi qui est proche avec leur pique, à cause de sa longueur. Il leur faut mettre la main à l'épée : chose inutile, car ils ne sont pas protégés face à un ennemi qui l'est entièrement. Si l'on considère donc les avantages et les inconvénients des uns et des autres, on voit que celui qui n'est pas protégé n'a aucune solution. L'emporter lors du premier assaut et franchir les pointes des premières piques n'est pas très difficile, si l'on est bien protégé. Car les bataillons avancent (comme vous le comprendrez mieux quand j'aurai montré comment on les forme) et, en avançant, ils s'approchent les uns des autres au point de venir au contact. Si quelques-uns sont tués par les piques ou jetés à terre, ceux qui restent debout sont assez nombreux pour remporter la victoire. C'est ainsi que Carmagnola l'emporta en massacrant de nombreux Suisses et en perdant si peu des siens.

COSIMO. — Il faut considérer que les hommes de Carmagnola étaient des gens d'armes qui, bien que démontés, étaient entièrement couverts de fer. Ainsi purent-ils faire la démonstration qu'ils firent. Je pense donc qu'il faudrait armer une infanterie comme ils l'étaient, si l'on veut faire comme eux.

FABRIZIO. — Si vous vous souveniez de ce que j'ai dit de la façon de s'armer des Romains, vous ne penseriez pas ainsi. Car un fantassin qui a la tête couverte d'un casque, la poitrine protégée par une cuirasse et un bouclier, les jambes et les bras également protégés, est beaucoup plus apte à se défendre des piques et à pénétrer au milieu d'elles qu'un homme d'armes à pied. Je n'en donnerai qu'un exemple moderne. Des corps d'armée espagnols avaient débarqué de Sicile dans le royaume de Naples pour rejoindre Gonzalve, qui était assiégé par les Français à Barletta. Le sire d'Aubigny marcha à leur rencontre avec ses gens d'armes et quatre mille fantassins allemands environ. On en vint aux mains[1]. Avec leurs piques basses, les Allemands ouvrirent les rangs des fantassins espagnols. Mais ceux-ci, grâce à leurs broquels[2] et à leur agilité, se mêlèrent tant aux Allemands, qu'ils purent les atteindre avec leur épée. Ceux-ci furent presque tous tués et vaincus. Chacun sait combien de fantassins allemands moururent à la bataille de Ravenne[3]. Cela provint de deux raisons. L'infanterie espagnole s'approcha à portée d'épée de l'infanterie allemande et l'aurait entièrement détruite, si celle-ci n'avait pas été secourue par la cavalerie française. Cependant les Espagnols, formant un bloc, se retirèrent en lieu sûr. Je conclus donc qu'une bonne infanterie doit non seulement soutenir le choc de

1. En 1503, à Seminara.
2. Petits boucliers ronds avec une pointe au centre.
3. Le 11 avril 1512 (cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXVI).

la cavalerie, mais ne pas craindre l'infanterie. Cela provient, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, des armes et de l'organisation des troupes.

COSIMO. — Dites-nous comment vous les armeriez.

FABRIZIO. — Je prendrais les armes romaines et les armes allemandes. Je voudrais que la moitié soit armée comme les Romains et l'autre moitié comme les Allemands. Car si, sur six mille fantassins, comme je vous le dirai plus tard, j'en avais trois mille avec des boucliers à la façon des Romains et deux mille piquiers et mille fusiliers à la façon des Allemands, cela me suffirait. Car je placerais les piquiers, ou bien sur le front des troupes, ou bien là où je craindrais davantage le choc de la cavalerie. Et je me servirais des hommes armés du bouclier et de l'épée pour appuyer les piquiers et remporter la bataille, comme je vous le montrerai. Je crois qu'une infanterie ainsi organisée l'emporterait sur toutes les autres.

V

COSIMO. — Ceci nous suffit pour l'infanterie. Mais, quant à la cavalerie, nous souhaiterions entendre quelle est la plus sûre façon de l'armer : comme la nôtre ou comme celle des Anciens ?

FABRIZIO. — Je pense qu'à notre époque, grâce aux selles à arçons et aux étriers, que les Anciens ne connaissaient pas, on se tient plus sûrement à cheval qu'autrefois. Je crois aussi que l'on est plus sûrement armé. De sorte qu'aujourd'hui le choc d'un escadron de gens d'armes, parce qu'il est très lourd, est plus difficile à soutenir que ne l'était celui de la cavalerie des Anciens. Cela dit, je pense cependant qu'on ne doit pas tenir davantage compte de la cavalerie qu'on ne le faisait autrefois. Car, comme je l'ai dit, elle a souvent essuyé des échecs honteux à notre époque et elle en essuiera encore, toutes les fois qu'elle se heurtera à une infanterie armée et organisée comme je l'ai dit ci-dessus. Tigrane, roi d'Arménie, disposait contre l'armée romaine, commandée par Lucullus, de cent cinquante mille cavaliers, dont un grand nombre était armé comme nos gens d'armes et étaient appelés *catafractes*. En face, les cavaliers romains n'atteignaient pas au nombre de six mille, avec vingt-cinq mille fantassins. De sorte que Tigrane, voyant l'armée ennemie, dit : « C'est beaucoup de cavaliers pour une ambassade. » Cependant, quand on en vint aux mains, il fut vaincu. Celui[1] qui parle de ce combat, condamne ces *catafractes*, en démontrant leur inutilité.

1. Plutarque, *Vie de Lucullus*.

Il dit, en effet, qu'ayant le visage protégé, ils étaient peu aptes à voir et à attaquer l'ennemi et que, alourdis par les armes, ils ne pouvaient, en cas de chute, se relever ni se défendre tout seuls. Je dirai donc que les peuples qui préféreront la cavalerie à l'infanterie seront toujours plus faibles et exposés à toutes sortes de désastres, comme on l'a vu de l'Italie à notre époque. Elle a été pillée, ruinée et mise à sac par les étrangers, pour cette seule erreur qu'ayant tenu peu de compte de l'infanterie, elle a mis tous ses soldats à cheval. On doit, certes, avoir des cavaliers, mais comme second et non comme premier fondement de son armée. Car, pour la reconnaissance, pour courir et ravager le pays ennemi, pour troubler et inquiéter constamment l'armée adverse et la tenir toujours sous les armes, pour gêner son ravitaillement, la cavalerie est nécessaire et fort utile. Mais, s'agissant des batailles et des combats en rase campagne, qui sont la chose importante et le but principal des armées, elle est plus utile pour poursuivre l'ennemi après sa défaite que pour faire quoi que ce soit durant le combat et elle est très inférieure à la troupe à pied.

COSIMO. — Deux doutes me viennent à l'esprit. L'un, c'est que je sais que les Parthes ne combattaient qu'avec la cavalerie et pourtant ils se partagèrent le monde comme les Romains. L'autre, c'est que je voudrais que vous me disiez comment le choc de la cavalerie peut être soutenu par l'infanterie et d'où naissent l'efficacité de l'une et la faiblesse de l'autre.

FABRIZIO. — Je vous ai dit, ou du moins j'ai voulu dire, que mes propos sur la guerre ne dépassent pas les frontières de l'Europe. S'il en est ainsi, je ne suis pas contraint de vous exposer ce que l'on a coutume de faire en Asie. Je vous dirai cependant ceci : l'armée des Parthes était à l'opposé de celle des Romains, car les Parthes combattaient tous à cheval et ils allaient au combat dans la confusion et le désordre. C'était une manière de combattre changeante et pleine d'incertitude. Les Romains étaient, peut-on dire, presque tous à pied et combattaient en serrant fermement leurs rangs. Les uns et les autres furent vainqueurs, en fonction de l'ampleur ou de l'étroitesse des lieux. Dans ce second cas, les Romains l'emportaient ; dans le premier, c'était les Parthes, parce que les Romains étaient supérieurs dans l'un des cas, les Parthes dans l'autre. Ceux-ci purent remporter de belles batailles avec leur armée en raison de la région qu'ils avaient à défendre. Elle était très vaste, parce que les côtes étaient à plus de mille milles, les fleuves distants de trois ou quatre journées de marche et de même les villes, cependant que les habitants étaient rares. De sorte qu'une armée romaine, alourdie et ralentie par ses armes et son organisation, ne pouvait parcourir ce pays sans grands dommages, les défenseurs étant à cheval et très rapides. Un jour ils étaient en un lieu, le lendemain à

cinquante milles de distance. Il en résulta que les Parthes purent s'imposer grâce à leur cavalerie ; ce fut la cause de la ruine de l'armée de Crassus et des dangers encourus par Marc Antoine[1]. Mais, pour ma part, comme je vous l'ai dit, je n'entends pas parler des armées hors de l'Europe. Je me contenterai donc des mesures prises autrefois par les Romains et les Grecs et aujourd'hui par les Allemands. Mais venons-en à votre question et à votre désir de savoir quelles dispositions ou quelle vertu naturelle font que les fantassins sont supérieurs aux cavaliers. Je vous dirai d'abord que les cavaliers ne peuvent aller partout, comme le font les fantassins. Ils sont plus lents à obéir que les fantassins, quand il faut changer de dispositif. Car, s'il faut reculer quand on avance, avancer quand on recule, marcher quand on est arrêté, s'arrêter quand on marche, les cavaliers ne peuvent assurément pas le faire aussi bien que les fantassins. Les cavaliers, s'ils sont mis en désordre par quelque choc, ne peuvent rentrer que difficilement dans les rangs, même si le choc s'interrompt : ce que font très rapidement les fantassins. Il arrive souvent aussi qu'un homme courageux monte un cheval peureux et qu'un homme peureux monte un cheval courageux. Cette différence de tempérament crée du désordre. Personne ne doit s'étonner si un détachement de fantassins soutient tous les chocs de la cavalerie, parce que le cheval est un animal intelligent, connaît le danger et n'y entre pas volontiers. Si vous considérez quelle est la force qui le fait avancer et quelle est celle qui le fait reculer, vous verrez certainement qu'est plus forte celle qui le retient que celle qui le pousse. Car c'est l'éperon qui le fait avancer et l'épée ou la pique qui le retiennent. On a vu ainsi, à l'expérience des Anciens et des Modernes, qu'un détachement de fantassins est très assuré et même impossible à vaincre par la cavalerie. Si vous m'objectez que l'élan qui pousse la cavalerie, la rend d'autant plus furieuse au moment du choc avec ceux qui veulent lui résister, et lui fait faire moins de cas de la pique que de l'éperon, je répondrai que, si le cheval commence à voir de loin qu'il doit se heurter aux pointes des piques, ou bien il ralentit de lui-même sa course, de sorte qu'il s'arrête tout à fait quand il se sent piqué ; ou bien, parvenu au contact des piques, il tourne à droite ou à gauche. Si vous voulez en faire l'expérience, essayez de faire courir un cheval contre un mur. Vous en trouverez bien peu qui, quelle que soit leur fougue, aillent s'y heurter. Devant combattre en Gaule contre les Helvètes, César descendit de cheval et mit tous ses hommes à pied, et il éloigna les chevaux des troupes, comme étant plus aptes à fuir qu'à combattre. Mais, malgré les difficultés naturelles rencontrées par les chevaux, le capitaine qui conduit une infanterie, doit choisir des chemins offrant aux chevaux le plus d'obstacles possibles. Il arrive rarement que l'homme

1. En 55 et 36 av. J.-C.

ne puisse pas se protéger grâce à la nature du pays. En effet, si l'on marche à travers des collines, le site vous protège des attaques que vous pouvez craindre. Si l'on marche dans la plaine, il est peu de lieux qui ne vous protègent grâce aux cultures et aux bois. Car tous les bosquets, toutes les digues, même s'ils sont faibles, brisent la fougue de la cavalerie ; et toutes les cultures comprenant des vignes et d'autres arbres, gênent les chevaux. Si vous en venez à combattre, il arrive de même qu'en marchant : car le moindre obstacle rencontré par un cheval lui ôte sa fougue. Je n'oublierai pas toutefois de vous dire une chose : les Romains avaient tant d'estime pour leurs dispositions et tant d'estime pour leurs armes que, devant choisir, pour se garder de la cavalerie, entre un lieu difficile, où ils ne pouvaient se déployer, et un autre lieu où ils le pouvaient, mais où ils auraient davantage à craindre la cavalerie, ils choisissaient toujours le premier et non le second.

VI

Mais, comme il est temps de passer à l'exercice, ayant armé la cavalerie selon la manière antique et moderne, nous allons voir quels exercices leur faisaient faire les Romains, avant de mener l'infanterie au combat. Bien qu'elle soit bien choisie et encore mieux armée, il faut l'exercer avec une très grande attention, parce qu'un soldat non exercé n'a jamais été bon. Ces exercices doivent comporter trois aspects : l'un, destiné à durcir le corps et à le rendre apte à la peine, plus rapide et plus adroit ; l'autre, pour apprendre l'usage des armes ; le troisième, pour leur apprendre à observer la discipline militaire, en marchant, en combattant et au camp. Ce sont là les trois principales actions d'une armée. Car si elle marche, se loge et combat dans l'ordre et avec expérience, son capitaine en est honoré, même si la bataille n'a pas une issue favorable. Aussi toutes les républiques antiques ont-elles pourvu à ces exercices, par la coutume et par la loi, de façon qu'on n'en négligeait aucun aspect. Elles exerçaient donc leur jeunesse pour la rendre rapide à la course, agile au saut, robuste dans l'arrachage de pieux et à la lutte. Ces trois qualités sont presque nécessaires chez un soldat. Car la rapidité le rend apte à occuper les lieux avant l'ennemi, à l'atteindre à l'improviste et sans être attendu, à le poursuivre s'il est vaincu. L'agilité le rend apte à éviter les coups, à sauter un fossé, à franchir un barrage. La robustesse le fait mieux porter les armes, heurter l'ennemi, soutenir un choc. Surtout, pour rendre leur corps apte à la peine, on les accoutumait à porter de lourdes charges. Cette habitude est nécessaire, parce que, lors des expéditions difficiles, il faut

souvent que le soldat porte, outre ses armes, des vivres pour plusieurs jours. S'il n'était pas accoutumé à cette peine, il ne pourrait pas le faire. Pour cette raison, il ne pourrait pas échapper à un danger ni acquérir la réputation que donne la victoire. S'agissant d'apprendre à employer les armes, les anciens exerçaient leurs soldats de la manière suivante. Ils exigeaient que les jeunes gens portent des armes deux fois plus lourdes que les vraies et ils leur donnaient comme épée un bâton plombé, beaucoup plus lourd qu'elle. Ils leur faisaient enfoncer un pieu dans la terre, haut de trois brasses, et si solide que les coups ne le brisaient ni ne le jetaient à terre. Le jeune homme s'exerçait contre le pieu avec son bouclier et son bâton, comme si c'était un ennemi. Tantôt il lui donnait des coups, comme pour lui frapper la tête ou la figure, tantôt comme pour l'atteindre aux flancs ou aux jambes ; tantôt il se retirait, tantôt il avançait. Durant cet exercice, on prenait soin de le rendre apte à courir et à frapper l'ennemi. Ayant de fausses armes très lourdes, les vraies lui semblaient ensuite plus légères. Les Romains voulaient que leurs soldats frappent de pointe et non de taille, tant parce que ce coup est davantage mortel et plus difficile à parer, que parce que celui qui frappe se découvre moins et peut plus aisément redoubler. Ne vous étonnez pas si les Anciens pensaient à ces choses mineures, car, là où il s'agit de combattre, même les plus modestes avantages ont leur importance. Je vous rappelle ce qu'en disent les auteurs, plutôt que de vous l'apprendre. Les Anciens ne trouvaient rien de plus heureux dans une république que le fait qu'il s'y trouve beaucoup d'hommes exercés au combat. Car ce n'est pas la splendeur des joyaux et de l'or qui font que l'ennemi se soumet à vous, mais la crainte de vos armes. Ensuite, les erreurs que l'on commet en d'autres domaines peuvent parfois être corrigées. Mais celles que l'on commet à la guerre, qui sont aussitôt suivies d'un châtiment, ne peuvent être rattrapées. En outre, savoir combattre rend les hommes plus audacieux, parce qu'aucun ne craint de faire les choses qu'il a apprises. Les Anciens voulaient donc que leurs concitoyens s'exercent dans toutes les actions militaires et leur faisaient tirer contre les pieux des traits plus lourds que les vrais. Cet exercice, outre le fait qu'il rend les hommes experts au tir, rend aussi les bras plus déliés et plus robustes. Ils leur apprenaient encore à tirer à l'arc et avec la fronde. Ils avaient nommé pour tout cela des maîtres, de sorte qu'ensuite, quand ils étaient choisis pour aller à la guerre, ils étaient déjà soldats dans leur âme et leur préparation. Il ne leur restait plus alors qu'à apprendre à suivre le règlement et à s'y maintenir lors des déplacements et des combats. Ils l'apprenaient aisément, en se mêlant à ceux qui, ayant été soldats plus longtemps, savaient observer le règlement.

COSIMO. — Quels sont les exercices que vous leur feriez faire aujourd'hui ?

FABRIZIO. — Nombre de ceux que l'on a dits, tels que : courir et

lutter, sauter, se fatiguer sous le poids d'armes plus lourdes que les ordinaires, tirer à l'arbalète et à l'arc. A quoi j'ajouterais le fusil, arme nouvelle, comme vous savez, et nécessaire. J'habituerais à ces exercices toute la jeunesse de l'État, mais avec encore plus d'application et de soin ceux que j'aurais choisis pour être soldats. Ils s'exerceraient les jours fériés. Je voudrais aussi qu'ils apprennent à nager : chose très utile, parce qu'il n'y a pas toujours de ponts sur les rivières, ni de bateaux. Si votre armée ne sait pas nager, vous êtes privé de grandes facilités, qui vous ôtent autant d'occasions de bien faire. Les Romains avaient ordonné que les jeunes gens s'exercent au Champ de Mars, parce que, le Tibre étant proche, ils pouvaient se délasser dans l'eau, une fois fatigués par l'exercice sur terre, et s'exercer aussi à la natation. Comme les Anciens, je ferais s'exercer également ceux qui sont destinés à la cavalerie : c'est une chose très nécessaire pour qu'ils sachent non seulement aller à cheval, mais aussi se servir de toutes leurs capacités. Les Anciens avaient préparé pour cela des chevaux de bois, sur lesquels ils s'exerçaient, en sautant dessus avec et sans leurs armes, sans aide et des deux côtés. Ce qui faisait qu'en un instant, au signe d'un capitaine, la cavalerie était à pied et qu'à un autre signe elle remontait à cheval. De tels exercices, à pied et à cheval, étaient autrefois faciles à organiser. Aujourd'hui, ce ne serait pas plus difficile pour une république ou un prince désireux de les faire pratiquer par ses jeunes gens. On en voit la preuve dans quelques villes de la Riviera, où survivent ces manières de faire. Elles partagent tous leurs habitants en diverses troupes, qui portent le nom des armes qu'elles utilisent à la guerre. Comme elles emploient la pique, la hallebarde, l'arc et le fusil, on les appelle piquiers, hallebardiers, fusiliers et archers. Tous les habitants doivent déclarer dans quelle troupe ils veulent servir. Comme tous ne sont pas aptes à combattre, du fait de leur âge ou d'autres empêchements, ils choisissent, dans chaque troupe, des hommes qu'ils appellent jurés. Ceux-ci sont obligés de s'exercer les jours fériés avec les armes dont ils portent le nom. Chaque troupe a un lieu fixé par les pouvoirs publics, pour y faire l'exercice. Ceux qui appartiennent à une troupe, mais non aux jurés, concourent avec leur argent aux dépenses nécessaires à ces exercices. Ce qu'ils font, nous pourrions donc le faire nous aussi. Mais notre manque de sagesse nous interdit de faire ce bon choix. De tels exercices faisaient que les Anciens avaient une bonne infanterie et font qu'aujourd'hui les habitants de la Riviera sont de meilleurs fantassins que les nôtres. Les Anciens exerçaient leurs hommes soit chez eux, comme le faisaient les républiques, soit à l'armée, comme le faisaient les empereurs, pour les raisons susdites. Mais nous, nous ne voulons pas les exercer chez nous ; nous ne pouvons le faire à l'armée, parce qu'ils ne sont pas nos sujets et que nous ne pouvons les obliger à faire d'autres exercices que ceux qu'ils veulent

bien. C'est là la raison qui a fait que les exercices ont été d'abord négligés, puis les armées, et que les royaumes et les républiques sont si faibles, surtout en Italie. Mais revenons à notre propos.

VII

S'agissant toujours des exercices, je dirai qu'il ne suffit pas, pour faire une bonne armée, d'avoir endurci les hommes, de les avoir rendus robustes, rapides et adroits. Il faut encore qu'ils apprennent à se tenir dans les rangs, à obéir aux signes, aux sons et à la voix du capitaine, à garder leurs rangs, à l'arrêt, en reculant, en avançant, en combattant et en marchant. Car, sans cette discipline, observée et pratiquée avec soin et diligence, jamais une armée n'a été bonne. Des hommes fougueux mais désordonnés sont beaucoup plus faibles que des hommes timides mais ordonnés. Car l'ordre chasse la crainte et le désordre diminue la fougue. Pour que vous compreniez mieux ce que l'on dira plus loin, vous devez savoir que chaque nation, en préparant ses hommes pour la guerre, a créé dans son armée ou dans sa milice un corps de base. Si le nom en a changé, le nombre des soldats la composant a peu changé, car il est toujours de six à huit mille hommes. Ce corps a été nommé légion par les Romains, phalange par les Grecs, *caterva* par les Gaulois. Chez les Suisses, qui sont seuls aujourd'hui à observer quelque apparence de la milice antique, ce corps est appelé dans leur langue d'un nom correspondant à celui de notre bataillon. Il est vrai que chaque pays l'a ensuite divisé en corps qu'il a organisés à sa manière. Il me semble que nous devons fonder notre langage sur ce nom, qui est le plus connu chez nous, et l'organiser ensuite du mieux possible, selon les manières antiques et modernes. Parce que les Romains divisaient leur légion en dix cohortes, nous diviserons notre régiment en dix corps et le composerons de six mille hommes à pied. Nous attribuerons à chaque corps quatre cent cinquante hommes, dont quatre cents pourvus d'armes lourdes, et cinquante d'armes légères. Quant aux armes lourdes, il y en aura trois cents armés du bouclier et de l'épée, que l'on appellera écuyers, et cent armés de piques, appelés piquiers ordinaires. Quant aux armes légères, il y aura cinquante fantassins armés de fusils, d'arbalètes et de pertuisanes, ainsi que de rondaches. Ils seront appelés du nom ancien de vélites ordinaires. L'ensemble de dix bataillons comprend donc trois mille écuyers, mille piquiers ordinaires et cinq cents vélites ordinaires. Ensemble, ils atteignent au chiffre de quatre mille cinq cents fantassins. J'ai dit que nous voulions former un régiment de six mille hommes, car il faut y ajouter mille

cinq cents autres fantassins, dont mille seraient composés de piquiers, que j'appellerais piquiers extraordinaires, et cinq cents armés légèrement, que j'appellerais vélites extraordinaires. Ainsi mon infanterie, selon ce que je viens de dire, serait composée pour une moitié d'écuyers et pour l'autre moitié de piquiers et d'autres armes. Je mettrais à la tête de chaque bataillon un connétable, quatre centurions et quarante décurions, avec en plus un chef pour les vélites ordinaires, avec cinq décurions. Je mettrais à la tête des mille piquiers extraordinaires trois connétables, dix centurions et cent décurions ; à la tête des vélites extraordinaires, deux connétables, cinq centurions et cinquante décurions. Je nommerais ensuite un chef pour tout le régiment. Je voudrais que chaque connétable ait un drapeau et une fanfare. Un régiment serait donc composé de dix bataillons, de trois mille écuyers, de mille piquiers ordinaires, de mille extraordinaires, de cinq cents vélites ordinaires et de cinq cents extraordinaires. Il y aurait ainsi six mille fantassins, dont mille cinq cents décurions, quinze connétables avec quinze fanfares et quinze drapeaux, cinquante-cinq centurions, dix chefs des vélites ordinaires et un chef avec son drapeau et sa fanfare. J'ai fait exprès de vous répéter ces dispositions, afin que vous ne fassiez pas de confusion, quand je vous montrerai la façon d'ordonner les bataillons et les armées. Je dirai donc qu'un roi ou une république désireux d'armer leurs sujets, devraient les organiser avec ces armes et ces divisions, et former dans leur pays autant de régiments qu'ils pourraient. Les ayant organisés selon le système que l'on a dit, il suffirait, pour les exercer, de le faire par bataillons. Bien que le nombre de ceux-ci ne puisse pas former une armée entière, toutefois chaque homme peut apprendre à y faire son devoir. Car on observe deux dispositions dans une armée : ce que doivent faire les hommes de chaque bataillon et ce que doit faire le bataillon au sein de l'armée. Ce que les hommes savent bien faire dans le premier cas, ils le font aisément dans le second. Si l'on ne sait pas bien faire dans le premier cas, on ne peut observer la discipline du second. Comme je l'ai dit, chacun des bataillons peut apprendre par lui-même à maintenir l'ordre dans ses rangs, dans tous les mouvements et tous les lieux. Il peut ensuite apprendre à se regrouper et à comprendre les ordres donnés par des sons lors du combat ; savoir ainsi, comme les galériens au sifflet, ce qu'ils ont à faire : rester immobiles, avancer, reculer, ou se tourner avec leurs armes. Sachant de la sorte bien tenir leurs rangs, de façon à n'être mis en désordre ni par le site ni par le mouvement, ils comprendront bien les ordres de leur chef donnés par la musique et sauront aussitôt revenir sur leurs positions. Ainsi, comme je l'ai dit, les bataillons peuvent-ils plus aisément, une fois réunis, apprendre à faire ce que doit faire un bataillon avec les autres au sein d'une bonne armée. Ces exercices généraux ne devant pas être négligés, on pourrait, une ou deux fois par an, en temps de

paix, rassembler le régiment et lui donner la forme d'une armée, en l'exerçant quelques jours comme pour combattre, en plaçant le front, les flancs et la réserve à leur place. Organisant son armée pour le combat, soit en fonction de l'ennemi qu'il voit, soit en fonction de celui qu'il soupçonne sans le voir, un capitaine doit exercer sa troupe de ces deux façons et l'instruire de sorte qu'elle sache marcher et, en cas de besoin, combattre, en montrant aux soldats comment ils doivent se comporter, s'ils sont attaqués d'un côté ou de l'autre. S'il leur apprend à combattre un ennemi qu'ils voient, il doit leur montrer comment engager le combat, où ils doivent se replier, s'ils sont repoussés, et qui doit les remplacer ; et les exercer de telle façon, en des combats et des assauts simulés, qu'ils désirent participer à de véritables batailles. Car, si une armée est courageuse, ce n'est pas parce qu'elle a des hommes courageux, mais parce qu'ils sont disciplinés. Étant, en effet, des premiers combattants et sachant, si je suis dominé, où je dois me retirer et qui doit me succéder, je combattrai toujours avec courage, conscient qu'un secours est proche. Si j'appartiens au second rang des combattants, je ne serai pas effrayé si les premiers sont repoussés, car j'aurai pensé que c'était possible et je l'aurai souhaité, pour être de ceux qui donnent la victoire à mon chef, et non pas eux. Ces exercices sont très nécessaires là où l'on crée une armée nouvelle ; là où il y en a une ancienne, ils sont nécessaires. On voit, en effet, que, bien que les Romains eussent connu dès l'enfance la discipline militaire, cependant leurs capitaines les exerçaient continuellement, avant qu'ils n'affrontassent l'ennemi. Flavius Josèphe écrit dans son *Histoire*[1] que le continuel exercice de l'armée romaine faisait que la foule qui suit le camp par appât du gain, était utile durant les combats. Car tous ces gens savaient tenir les rangs et combattre en les conservant. Mais, dans une armée nouvelle ou réunie pour combattre sur l'instant, ou bien que vous préparez pour combattre le moment venu, rien n'est fait sans l'exercice des bataillons par eux-mêmes, ou de l'armée dans son ensemble. Comme la discipline est nécessaire, il faut l'enseigner avec une attention et un soin redoublés à ceux qui ne la connaissent pas et la maintenir chez ceux qui la connaissent. On sait d'ailleurs que, pour la maintenir ou l'enseigner, nombreux sont les capitaines qui s'y sont employés sans réserve.

COSIMO. — Il me semble que votre propos vous a un peu écarté de votre sujet. Car, ayant exposé la façon dont on exerce les bataillons, vous avez parlé de l'ensemble de l'armée et de la bataille.

FABRIZIO. — Vous avez raison. A vrai dire, c'est à cause de l'attachement que je porte à ces dispositions et de la douleur que j'éprouve en

1. *De bello iudaico*, III, 4-5.

voyant qu'on ne les applique pas. N'allez pas craindre cependant que je ne revienne pas à mon but. Comme je vous l'ai dit, il est de première importance que, lors de l'exercice des bataillons, on sache bien tenir les rangs. Pour cela, il est nécessaire de les exercer à ce que l'on appelle le colimaçon. Puisque je vous ai dit qu'un bataillon doit comprendre quatre cents fantassins lourdement armés, je m'en tiendrai à ce chiffre. On doit donc les mettre en quatre-vingts rangs de cinq. Il faut ensuite, en marchant vite ou lentement, les réunir et les écarter. Il est plus aisé de montrer cette façon de faire dans les faits qu'en paroles. Ensuite, la chose est d'autant moins nécessaire que tous ceux qui connaissent l'armée savent comment l'on fait cet exercice, qui ne sert qu'à habituer les soldats à tenir leurs rangs. Mais venons-en à la façon de disposer un bataillon.

VIII

Je dirai donc qu'on leur donne trois formes principales. La première, qui est la plus utile, est de le rendre massif et de lui donner la forme de deux carrés ; la deuxième est de faire un carré avec un front pointu ; la troisième consiste à le faire avec un vide au milieu, appelé « place ». La façon de réunir la première forme peut être de deux types. L'un consiste à doubler les rangs ; c'est-à-dire que le deuxième entre dans le premier, le quatrième dans le troisième, le sixième dans le cinquième, et ainsi de suite. De sorte que, là où il y avait quatre-vingts rangs à cinq hommes par rang, ils se réduisent à quarante rangs à dix hommes. Ensuite on les double une autre fois, en intégrant un rang à l'autre. Il reste ainsi vingt rangs de vingt hommes. Cela fait deux carrés environ, car, bien qu'il y ait autant d'hommes d'un côté que de l'autre, cependant, du côté de la tête, les hommes se touchent flanc à flanc, alors que de l'autre côté ils sont éloignés au moins de deux brasses l'un de l'autre, de sorte que le carré est plus long des épaules au front que d'un flanc à l'autre. Comme nous devons parler aujourd'hui à plusieurs reprises des parties antérieures, postérieures et latérales des bataillons et de l'armée dans son ensemble, sachez que, lorsque je dirai tête ou front, je parlerai des parties antérieures ; quand je dirai dos, je parlerai de la partie postérieure ; quand je dirai flancs, des parties latérales. Les cinquante vélites ordinaires du bataillon ne sont pas mêlés à ses rangs, mais, le bataillon étant formé, ils se placent sur ses flancs. L'autre manière de former un bataillon est la suivante. Comme elle est supérieure à la première, je vais vous montrer comment on la pratique. Je pense que vous vous souvenez de combien d'hommes est composé

un bataillon et de combien de chefs, et de quelles armes il est pourvu. La forme donc du bataillon est, comme je l'ai dit, de vingt rangs de vingt hommes : cinq rangs de piquiers en tête et deux en queue, quinze rangs d'écuyers sur les flancs, deux centurions en tête et deux en queue, chargés de faire les serre-files selon l'expression des Anciens. Le connétable avec son drapeau et sa fanfare se tiendra dans l'espace qui sépare les cinq rangs de piquiers des quinze rangs d'écuyers. Les décurions se trouveront sur le flanc de chaque rang, de façon que chacun ait ses hommes près de lui ; ceux qui seront à main gauche, à leur droite ; ceux qui seront à main droite, à leur gauche. Les cinquante vélites se tiendront sur les flancs et en queue du bataillon. Pour que les hommes de ce bataillon en marche se mettent en ordre de bataille, il faut faire ainsi. Vous êtes, comme nous l'avons dit, avec vos fantassins en quatre-vingts rangs de cinq hommes, en laissant les vélites en tête ou en queue, à condition qu'ils soient au dehors. On doit ordonner que chaque centurion ait vingt rangs derrière lui : immédiatement derrière lui, cinq rangs de piquiers, puis le reste, formé d'écuyers. Le connétable avec son drapeau et sa fanfare se tiendra dans l'espace libre entre les piquiers et les écuyers du deuxième centurion et occupera la place de trois rangs d'écuyers. Vingt décurions se tiendront sur les flancs des rangs du premier centurion à main gauche, et vingt sur les flancs des rangs du dernier centurion à main droite. Vous devez savoir que le décurion qui commande les piquiers, doit porter une pique : ceux qui commandent les écuyers, doivent avoir les mêmes armes qu'eux. Les rangs étant disposés ainsi, si l'on veut, en marchant, les faire passer en ordre de bataille pour tenir tête à l'ennemi, il faut que vous fassiez s'arrêter le premier centurion avec les premiers rangs ; que le deuxième continue de marcher et, tournant à droite, qu'il se porte sur les flancs des vingt rangs arrêtés, jusqu'à arriver au niveau du premier centurion et à s'arrêter lui aussi ; que le troisième centurion continue de marcher le long des rangs immobiles et rejoigne le niveau des deux autres centurions ; que le centurion suivant continue avec ses rangs, en tournant à droite le long des rangs arrêtés, jusqu'à arriver au niveau des autres et à s'arrêter ; qu'aussitôt deux centurions quittent le front pour se porter en queue du bataillon, qui est ainsi formé de la façon que je vous ai montrée il y a peu. Les vélites doivent se déployer sur les flancs, comme on l'a indiqué précédemment. La première manière de faire s'appelle redoubler en ligne droite, la seconde redoubler par le flanc. La première manière est plus aisée ; la seconde est plus ordonnée, plus précise et plus aisée à corriger à votre goût. Dans la première, en effet, il vous faut obéir au nombre, de cinq passer à dix, de dix à vingt, de vingt à quarante, de sorte qu'en redoublant en ligne droite, on ne peut former un front ni de quinze, ni de vingt-cinq, ni de trente, ni de trente-cinq, mais on est obligé d'aller là où le nombre vous conduit. Pourtant

il vous faut souvent, en des combats spécifiques, tenir tête avec six cents ou huit cents fantassins, de sorte que le redoublement en ligne droite vous mettrait en désordre. Je préfère donc la seconde manière : les difficultés supplémentaires qu'elle comporte doivent être surmontées par la pratique et l'exercice.

Je vous répète donc que ce qui importe par-dessus tout, c'est d'avoir des soldats sachant se mettre promptement en rang. Il faut les y tenir dans les bataillons, les y exercer, les faire marcher vite en avant comme en arrière, passer par des lieux difficiles, sans que l'ordre soit troublé. Car les soldats qui savent bien faire cela, sont des soldats expérimentés et, même s'ils n'ont jamais rencontré l'ennemi, ils peuvent être appelés de vieux soldats. Au contraire, ceux qui ne savent pas se tenir dans les rangs, même s'ils se sont retrouvés dans des milliers de combats, doivent toujours être jugés de nouveaux soldats. C'est là ce qui convient pour les réunir, quand ils sont en marche et en rangs courts. Mais, une fois réunis, étant ensuite mis en désordre par quelque incident dû au site ou à l'ennemi, pour les remettre aussitôt en ordre, c'est là que se trouve l'important et le difficile. Il y faut beaucoup d'exercice et de pratique et les Anciens s'y employaient assidûment. Il est donc nécessaire de faire deux choses : l'une, d'avoir un bataillon plein de repères ; l'autre, de garder toujours le même dispositif, afin que les fantassins soient toujours au même rang. A titre d'exemple, si un homme a commencé à être au deuxième rang, il doit toujours y rester ; non seulement au même rang, mais à la même place. Pour observer cela, comme je l'ai dit, il faut des repères. D'abord, il faut que le drapeau ait des signes tels que, les bataillons se réunissant avec d'autres, ceux-ci le reconnaissent. Ensuite, il faut que le connétable et les centurions portent des panaches sur la tête, différents et reconnaissables. Il est encore plus important que l'on reconnaisse les décurions. Les Anciens y apportaient tant de soin qu'ils portaient en outre sur leur casque un numéro, un, deux, trois, quatre, etc. Ils ne se contentaient pas de cela. Car chaque soldat avait sur son bouclier le numéro de son rang et de sa place dans le rang. Les hommes étant donc repérés ainsi et accoutumés à tenir leur place, il est aisé, même s'ils sont en désordre, de les remettre aussitôt en ordre. Car, le drapeau étant immobile, les centurions et les décurions peuvent situer leur place d'un coup d'œil et, ceux de gauche s'étant portés à gauche, ceux de droite à droite, à leurs distances habituelles, les fantassins, guidés par leurs ordres et les différents repères, peuvent se retrouver aussitôt à leurs places. Tout comme si vous détachiez les douves d'un tonneau après les avoir d'abord repérées et que vous les remettiez très aisément en place ; ne les ayant pas repérées, vous ne pourriez le faire. Cela s'apprend rapidement avec la pratique et l'exercice ; une fois appris, on l'oublie difficilement. Car

les nouveaux soldats sont guidés par les anciens et, avec le temps, un pays pourrait devenir très expert à la guerre.

IX

Il faut encore leur apprendre à se retourner ensemble et à faire un front, s'il le faut, de leurs flancs ou de leur dos, et de leur front, leurs flancs ou leur dos. Ce qui est très aisé, car il suffit qu'un homme se tourne du côté qui lui est commandé : là où ils se tournent, se trouve alors le front. Il est vrai que, lorsqu'ils se tournent de flanc, le dispositif devient disproportionné, car il y a peu de distance entre le front et le dos et une grande distance d'un flanc à l'autre, chose qui est contraire à tout dispositif de bataille. Aussi faut-il que la pratique et le discernement les remettent en place. Mais c'est là un faible désordre, car ils y remédient aisément d'eux-mêmes. Mais ce qui importe davantage, et où il faut plus de pratique, c'est quand un bataillon doit se tourner tout entier, comme un seul corps. Il faut avoir alors une grande pratique et un grand discernement. Car, en voulant tourner le bataillon sur le côté gauche, par exemple, il faut arrêter l'aile gauche, et que ceux qui sont les plus proches de ceux qui sont arrêtés, marchent si lentement que ceux qui sont à droite n'aient pas à courir. Autrement, ce serait la confusion totale.

X

Comme il faut toujours, quand une armée marche d'un lieu à un autre, que les bataillons qui ne sont pas sur le front, combattent non de front, mais de flanc ou de dos, il convient qu'un bataillon fasse front aussitôt avec ses flancs ou son dos. Si l'on veut que de tels bataillons gardent alors leur proportion, comme on l'a montré ci-dessus, il faut qu'ils aient leurs piquiers sur le flanc où ils doivent faire front et que les décurions, les centurions et le connétable soient à leur place pour cela. Aussi, pour ce faire, en les formant, il faut placer tous les piquiers dans les vingt premiers rangs et placer cinq de leurs décurions au premier rang et cinq au dernier. Les soixante rangs suivants sont tous composés d'écuyers formant trois centuries. Il faut donc que le premier et le dernier rang de chaque centurie soient formés de décurions : que le connétable avec son drapeau et sa fanfare soient au milieu de la

première centurie des écuyers, et les centurions placés à la tête de chaque centurie. Ainsi disposés, si vous voulez que les piquiers viennent sur le flanc gauche, il faut les redoubler centurie par centurie sur le flanc droit ; si vous voulez qu'ils viennent du côté droit, vous devez les redoubler sur le flanc gauche. Ainsi le bataillon avance avec les piquiers sur un de ses flancs, avec les décurions en tête et en queue, les centurions en tête et le connétable au milieu. Cette formation se maintient durant la marche. Mais, l'ennemi approchant ainsi que le moment de faire front avec le flanc, il n'y a qu'à faire se tourner les soldats vers le flanc où sont les piquiers. Ce bataillon revient alors, avec ses rangs et ses chefs, dans la disposition indiquée ci-dessus. Car, à l'exception des centurions, tous sont à leur place, et les centurions la retrouvent aussitôt et sans difficultés.

Mais, quand il faut, en avançant de front, combattre de dos, il faut disposer les rangs de façon que, rangés en bataillon, les piquiers marchent derrière. Pour cela il faut seulement disposer que, là où chaque centurie a d'ordinaire cinq rangs de piquiers devant, elle les ait par derrière, et observer, quant au reste, ce que j'ai dit précédemment.

COSIMO. — Vous avez dit, si je me souviens bien, que cet aspect de l'exercice a pour but de réunir les bataillons en une armée et que cette pratique sert à les y intégrer. Mais, s'il fallait que ces quatre cent cinquante fantassins doivent accomplir une action particulière, comment les organiseriez-vous ?

FABRIZIO. — Celui qui les commande doit alors juger de l'endroit où il veut placer les piquiers et les placer là. Ceci ne fait en rien obstacle à l'organisation susdite. Bien que ce soit la façon que l'on observe pour combattre avec les autres bataillons, cependant ce n'est pas une règle qui puisse servir dans toutes les occasions où vous devez agir. Mais, en vous montrant les deux autres manières que j'avance pour organiser les bataillons, je satisferai mieux à votre demande. Car, ou bien on ne les emploie jamais, ou bien on les emploie quand un bataillon est seul et non pas avec d'autres.

XI

Pour en venir à la manière de les disposer avec deux pointes, je dirai que vous devez disposer les quatre-vingts rangs à cinq hommes par rang de la façon suivante : placer au milieu un centurion et, derrière lui, vingt-cinq rangs de deux piquiers à gauche et de trois écuyers à droite ; après les cinq premiers rangs, placer vingt décurions dans les

vingt rangs suivants : tous entre les piquiers et les écuyers, sauf ceux qui portent la pique, qui peuvent rester avec les piquiers. Après ces vingt-cinq rangs ainsi disposés, il faut placer un autre centurion suivi de quinze rangs d'écuyers. Vient ensuite le connétable avec sa fanfare et son drapeau, qui a encore derrière lui quinze autres rangs d'écuyers. On place ensuite le troisième centurion avec vingt-cinq rangs derrière lui, dans chacun desquels se trouvent trois écuyers à gauche et deux piquiers à droite ; après les cinq premiers rangs, on a vingt décurions placés entre les piquiers et les écuyers. Après ces rangs, vient le quatrième centurion. Voulant faire avec ces rangs un bataillon à deux pointes, on doit arrêter le premier centurion avec les vingt-cinq rangs qui le suivent. Ensuite, le deuxième centurion doit avancer avec les quinze rangs d'écuyers qui le suivent et tourner à main droite et, longeant le flanc droit des vingt-cinq rangs, il doit atteindre le quinzième rang et s'arrêter. Ensuite, le connétable doit avancer avec les quinze rangs d'écuyers qui le suivent et, tournant également à droite, le long du flanc droit des quinze rangs déplacés auparavant, il doit avancer jusqu'à parvenir à la hauteur de leur front et s'arrêter là. Le troisième centurion doit ensuite avancer avec les vingt-cinq rangs et le quatrième centurion placé derrière : et, allant également à droite, ils doivent marcher le long du flanc droit des quinze derniers rangs d'écuyers, ne pas s'arrêter en parvenant à la hauteur de leur front, mais continuer à marcher, jusqu'à ce que les vingt-cinq derniers rangs soient à la hauteur des rangs de l'arrière. Cela fait, le centurion qui était à la tête des quinze premiers rangs d'écuyers, doit quitter sa place et se porter en queue, à l'angle gauche. On en vient ainsi à un bataillon de vingt-cinq rangs, à vingt hommes par rang, avec deux pointes, une à chaque angle du front. Chacune aura dix rangs à cinq hommes par rang et il restera entre les deux pointes l'espace occupé par dix hommes. Le capitaine se trouvera entre les deux pointes et un centurion à chaque extrémité des pointes. Il y aura aussi un centurion, derrière, à chaque angle. On trouvera deux rangs de piquiers et vingt décurions sur chaque flanc. Ces deux pointes servent à contenir entre elles l'artillerie, si le bataillon en possède, et les bagages. Les vélites doivent se trouver le long des flancs des piquiers. Mais, pour transformer ce bataillon à pointes en « place », on ne doit rien faire d'autre que prendre huit rangs sur les quinze de vingt hommes et les placer à l'extrémité des deux pointes. Celles-ci deviennent ainsi les épaulements de la place. Là se trouvent les bagages, le capitaine et son drapeau, mais non l'artillerie, qu'on place soit sur le front, soit sur les flancs. Ce sont là les dispositions que peut employer un bataillon quand il doit passer seul par des lieux suspects. Toutefois le bataillon sans pointes ni place est le meilleur. Mais, si l'on veut protéger les hommes sans défense, le bataillon à pointes est nécessaire.

Les Suisses ont encore plusieurs autres dispositifs. Ils en font, entre autres, un en forme de croix, pour, dans l'espace qui se trouve entre les rayons, protéger leurs fusiliers des coups de l'ennemi. Mais, parce que de tels bataillons sont bons pour combattre seuls et que mon intention est de montrer comment plusieurs bataillons réunis combattent ensemble, je ne veux pas perdre davantage mon temps à en parler.

COSIMO. — Il me semble que j'ai bien compris la manière d'exercer les hommes dans ces bataillons. Mais, si je me souviens bien, vous avez dit qu'en sus des dix bataillons, vous ajouteriez au régiment mille piquiers extraordinaires et cinq cents vélites extraordinaires. Voudriez-vous nous les décrire et dire comment vous les exerceriez ?

FABRIZIO. — Je veux bien, et avec une très grande attention. J'exercerais les piquiers par bannières, à la façon des bataillons et comme les autres. Je me servirais d'eux, non pas tant dans les batailles ordinaires que dans les actions particulières, consistant par exemple à fournir des escortes, à piller et d'autres choses semblables. Quant aux vélites, je les exercerais chez eux, sans les réunir tous. Car, leur tâche étant de combattre sans ordre, il n'est pas nécessaire de les réunir aux autres dans des exercices communs, et il suffit de les exercer soigneusement dans des exercices particuliers. On doit donc, comme je l'ai déjà dit et ne me lasse pas de le répéter, exercer ces hommes dans ces bataillons, de sorte qu'ils sachent garder leurs rangs, reconnaître leurs places, y revenir aussitôt, si l'ennemi ou le site les perturbent. Car, quand on sait faire cela, on apprend ensuite aisément le rôle d'un bataillon et sa tâche dans une armée. Lorsqu'un prince ou une république s'emploieront avec soin et diligence à ces dispositions et ces exercices, il y aura toujours de bons soldats chez eux : ils seront supérieurs à leurs voisins, de sorte qu'ils dicteront et ne recevront pas leurs lois des autres. Mais, comme je vous l'ai dit, le désordre où nous vivons fait qu'on néglige et n'estime pas cela. Aussi nos armées ne sont-elles pas bonnes, et, quand bien même il s'y trouverait des têtes ou des membres naturellement valeureux, ils ne peuvent démontrer leur valeur.

XII

COSIMO. — Quel équipage voudriez-vous qu'ait chacun de ces bataillons ?

FABRIZIO. — D'abord, je voudrais que les centurions et les décurions n'aillent pas à cheval. Si le connétable le désire, je voudrais qu'il ait un mulet et non un cheval. Je lui accorderais cependant deux charrois-

et un à chaque centurion et deux pour trois décurions, parce que c'est ainsi que nous les disposerons dans leur logement, comme nous le dirons le moment venu. Ainsi chaque bataillon aurait-il trente-six charrois, portant les tentes, les ustensiles de cuisine, des haches et des pieux de fer en quantité suffisante pour dresser le camp, et d'autres choses à leur gré, s'ils le peuvent.

COSIMO. — Je pense que les chefs que vous prévoyez pour chaque bataillon, sont nécessaires. Néanmoins je crains que tant de commandants ne créent de la confusion.

FABRIZIO. — Ce serait vrai s'ils ne dépendaient pas tous de quelqu'un. En en dépendant, ils créent l'ordre. Sans eux, par contre, il est impossible de résister. Car un mur qui penche de toutes parts, a besoin d'un grand nombre d'étais resserrés, même s'ils ne sont pas très robustes, plutôt que d'un petit nombre, bien que forts, car la force d'un seul ne résiste pas à un effondrement lointain. Aussi faut-il, dans l'armée, que, de tous les hommes, il y en ait un doté de plus d'énergie, de cœur ou au moins d'autorité, qui, par son courage, ses paroles, son exemple, conservent les autres fermement disposés à combattre. Que les choses que j'ai dites, les chefs, les drapeaux, les fanfares, soient nécessaires dans une armée, on le voit au fait que nous en avons dans nos armées. Mais aucun ne remplit sa tâche. D'abord, s'agissant des décurions, pour qu'ils accomplissent bien leur mission, il faut, comme je l'ai dit, que chacun connaisse bien ses hommes, loge, combatte et soit avec eux dans les rangs. Car, à leur place, ils sont comme une règle et un guide pour maintenir les rangs droits et fermes, afin qu'ils ne se désordonnent pas, ou bien que, désordonnés, ils reviennent aussitôt à leur place. Mais aujourd'hui nous n'en avons que pour les payer mieux que les autres et pour animer quelques actions particulières. Il en va de même pour les drapeaux, que l'on emploie davantage pour faire une belle parade que pour tout autre usage militaire. Les Anciens s'en servaient au contraire comme guide et pour se remettre en ordre. Car, le drapeau étant immobile, chacun connaissait sa place par rapport à lui et y revenait toujours. On savait aussi comment, s'il se déplaçait ou s'arrêtait, on devait s'arrêter ou se déplacer. Il est donc nécessaire qu'il y ait dans une armée de nombreux corps ayant chacun son drapeau et son guide. Ainsi pourvue, elle a de nombreuses âmes et donc beaucoup de vie. Les fantassins doivent donc marcher comme le drapeau ; celui-ci se déplacer en fonction de la musique ; bien ordonnée, celle-ci commande l'armée, qui, marchant à son rythme, obéit aisément aux ordres. Aussi les Anciens avaient-ils des flûtes, des fifres et d'autres instruments au son parfaitement modulé. Car, de la même façon que l'on danse selon le tempo de la musique et, marchant en conformité avec lui, on ne se trompe pas, de même une armée qui obéit en se déplaçant à cette

musique, ne se met pas en désordre. Aussi changeait-on la musique selon que l'on voulait changer le mouvement, ou bien enflammer, apaiser ou raffermir le cœur des hommes. Comme les musiques étaient différentes, on leur donnait des noms différents. La musique dorique inspirait la constance, la musique phrygienne la fureur. Aussi raconte-t-on qu'Alexandre se trouvant à table, comme quelqu'un se mit à jouer de la musique phrygienne, il mit la main à ses armes. Il serait nécessaire de retrouver toutes ces musiques. Si c'est difficile, il faudrait au moins ne pas oublier celles qui apprennent à obéir aux soldats. Chacun peut les faire varier et les organiser à sa façon, à condition d'habituer par la pratique les oreilles des soldats à les reconnaître. Mais aujourd'hui on ne tire le plus souvent comme profit de cette musique que du bruit.

XIII

COSIMO. — Je désirerais savoir, si vous y avez déjà réfléchi, d'où proviennent aujourd'hui une telle lâcheté, un tel désordre et une telle négligence quant à l'exercice.

FABRIZIO. — Je vous dirai volontiers ce que j'en pense. Vous savez que l'on a compté en Europe un grand nombre d'hommes excellents à la guerre, quelques-uns seulement en Afrique et moins encore en Asie. Cela provient de ce que ces deux dernières régions ont eu une ou deux monarchies, et peu de républiques. Mais l'Europe a eu quelques royaumes et un très grand nombre de républiques. Les hommes deviennent d'excellents soldats et montrent leur vaillance en fonction de l'emploi et de l'éducation que leur donne le pouvoir, que celui-ci soit une république ou un roi. Il faut donc que, là où il y a beaucoup de pouvoirs, apparaissent de très nombreux hommes de valeur ; là où il y en a peu, ils sont également peu nombreux. En Asie, on peut citer Ninus, Cyrus, Artaxerxès et Mithridate et très peu d'autres hommes de leur trempe. En Afrique, on peut nommer, en laissant de côté l'ancienne Égypte, Massinissa, Jugurtha et les capitaines formés par la république de Carthage. Ceux-ci sont également très peu nombreux par rapport à ceux d'Europe. En Europe les grands soldats sont innombrables et ils le seraient plus encore si l'on pouvait nommer ceux qui ont été oubliés par l'injure des temps. Ils ont été plus valeureux là où il y a eu davantage d'États qui ont favorisé la valeur, soit par nécessité, soit par tout autre penchant. Il y a donc eu peu d'excellents soldats en Asie, parce que ce pays n'était qu'un seul royaume où, du fait de son immensité,

comme il était le plus souvent en paix, il ne pouvait naître d'hommes valeureux. Il arriva la même chose pour l'Afrique, même si elle en engendra plus, grâce à la république de Carthage. Il y apparut davantage d'hommes valeureux, parce que dans les républiques on honore la vaillance, dans les royaumes on la craint. Il en résulte que, dans les premières, on engendre des hommes vaillants, alors que dans les secondes on les étouffe. Si l'on considère donc l'Europe, on peut voir qu'elle a été pleine de républiques et de royaumes qui, du fait de leurs craintes réciproques, étaient contraints de maintenir en vigueur les institutions militaires et d'honorer ceux qui y excellaient. Car, en Grèce, outre le royaume de Macédoine, il y avait beaucoup de républiques, où naquirent nombre d'excellents soldats. En Italie, il y avait les Romains, les Samnites, les Étrusques, les Gaulois cisalpins. La Gaule et l'Allemagne étaient pleines de républiques et de royaumes, de même que l'Espagne. Bien qu'en comparaison des Romains, on ne puisse en citer qu'un petit nombre, cela provient de la malignité des auteurs, qui suivent le cours de la fortune et se contentent le plus souvent d'honorer les vainqueurs. Mais il n'est pas concevable que, parmi les Samnites et les Étrusques, qui combattirent cent cinquante ans le peuple romain avant d'être vaincus, il n'y ait eu aucun excellent soldat. Et de même en Gaule et en Espagne. Mais la valeur que les auteurs ne célèbrent pas chez des hommes en particulier, ils la célèbrent d'ordinaire chez ces peuples, dont ils exaltent jusqu'aux nues l'obstination à défendre leur indépendance. Comme il est vrai que, là où il y a plus d'États, apparaissent plus d'hommes de valeur, il en résulte nécessairement que, ceux-ci disparaissant, la vaillance disparaît peu à peu, car s'éteint la cause qui rend les hommes valeureux. L'empire romain ayant grandi et détruit toutes les républiques et les royaumes d'Europe et d'Afrique et la plupart de ceux d'Asie, il n'y eut plus de place pour la vaillance hors de Rome. Il en résulta que les hommes valeureux commencèrent à être peu nombreux en Europe et en Asie. Car, la vaillance étant toute rassemblée à Rome, lorsque celle-ci fut corrompue, tout le monde ou presque en vint à être corrompu. Et les Scythes purent venir piller l'empire, qui avait détruit la vaillance des autres et n'avait pas su conserver la sienne. Bien que cet empire, du fait de l'inondation barbare, se soit divisé en plusieurs parties, la vaillance n'a pu renaître. D'une part, parce qu'on a beaucoup de peine à rétablir des institutions endommagées ; d'autre part, parce que la façon de vivre aujourd'hui, à cause de la religion chrétienne, n'impose plus la nécessité qu'il y avait autrefois de se défendre. Alors, en effet, les vaincus ou bien étaient tués, ou bien demeuraient perpétuellement esclaves et menaient une vie misérable ; les terres conquises étaient dévastées, ou bien leurs habitants étaient chassés et dispersés, de sorte que les survivants souffraient des pires maux. Épouvantés, les hommes maintenaient en activité les exer-

cices militaires et honoraient les hommes qui s'y distinguaient. Mais aujourd'hui une telle crainte a largement disparu. On tue très peu de vaincus ; aucun ne reste longtemps prisonnier, parce qu'on les libère aisément. Les villes, même si elles se rebellent cent fois, ne sont pas détruites ; on laisse leurs biens aux gens, de sorte qu'on ne craint, au pire, que de payer une rançon. Aussi les hommes ne veulent-ils plus se soumettre aux exercices militaires et en endurer les fatigues, pour échapper à des dangers qu'ils craignent peu. En outre, les régions d'Europe sont aujourd'hui gouvernées par un petit nombre de souverains par comparaison avec autrefois. Car toute la France obéit à un seul roi, toute l'Espagne à un autre, l'Italie est divisée en quelques régions. De sorte que les cités faibles se défendent en se rapprochant du vainqueur et que les États forts, pour les raisons susdites, ne craignent pas une ruine totale.

COSIMO. — On a pourtant vu, depuis vingt-cinq ans, de nombreuses mises à sac et des royaumes détruits. Ces exemples devraient apprendre à vivre aux autres et à imiter certaines des institutions des Anciens.

FABRIZIO. — Ce que vous dites est vrai. Mais, si vous observez quelles sont les villes qui ont été mises à sac, vous verrez que ce ne sont pas des capitales, mais des villes secondaires. C'est ainsi que furent saccagées Tortona[1] et non pas Milan, Capoue[2] et non pas Naples, Brescia[3] et non pas Venise, Ravenne[4] et non pas Rome. Ces exemples ne font pas changer d'avis les gouvernants et les confortent dans l'opinion qu'ils peuvent se racheter par des rançons. Aussi ne veulent-ils pas supporter les tracas de l'exercice, celui-ci leur apparaissant, pour une part non indispensable, pour une autre part un problème où ils n'entendent rien. Ceux qui sont asservis et que de tels exemples devraient effrayer, n'ont aucun pouvoir d'y remédier. Les princes qui ont perdu leur pouvoir, ne sont plus en mesure de le faire ; ceux qui le conservent, ne savent ni ne veulent le faire. Car ils veulent s'en tenir aux volontés de la fortune et non de la vaillance ; et ils voient que, comme il reste peu de vaillance, la fortune gouverne tout. Aussi veulent-ils qu'elle les domine, et non pas la dominer eux-mêmes. Que ce que j'ai dit soit vrai, voyez donc le cas de l'Allemagne. Comme il s'y trouve force royaumes et républiques, on y rencontre beaucoup de vaillance ; et tout ce qu'il y a de bon dans l'armée d'aujourd'hui, dépend de l'exemple donné par ces peuples. Soucieux de leur pouvoir, craignant la servitude (qu'ailleurs on ne craint pas), ils demeurent souverains et sont honorés. Cela suffit à mes yeux pour indiquer les causes

1. En 1495, par les Français.
2. En 1501.
3. En 1512.
4. En 1512.

de la lâcheté contemporaine. Je ne sais si vous pensez de même, ou si, à cause de mes propos, il vous est venu quelque doute.

XIV

COSIMO. — Aucun : je suis tout à fait convaincu. Je désire seulement, en revenant à notre sujet principal, savoir de vous comment vous disposeriez les cavaliers avec les bataillons, combien ils seraient, comment ils seraient commandés et armés.

FABRIZIO. — Peut-être pensiez-vous que je les avais oubliés. Ne vous en étonnez pas : j'en parlerai peu, pour deux raisons. L'une, c'est que le nerf et l'important de l'armée, c'est l'infanterie ; l'autre, c'est que la cavalerie est moins corrompue que l'infanterie. Si elle n'est pas plus forte que celle des Anciens, elle lui est comparable. On a déjà parlé, il y a peu, de la manière de l'exercer. Quant à les armer, je ferais comme présentement, des chevau-légers et des gens d'armes. Mais je voudrais que les chevau-légers soient des arbalétriers et quelques fusiliers. Ceux-ci, bien qu'ils soient peu utiles dans les autres opérations, sont très utiles pour effrayer les paysans et les chasser d'un col qu'ils seraient chargés de garder, car ils sont plus effrayés par un fusilier que par vingt autres hommes armés. Pour en venir au nombre, je dirai que, imitant l'armée romaine, je ne prévoirais que trois cents cavaliers par bataillon. Je voudrais que ce soit cent cinquante gens d'armes et cent cinquante chevau-légers. A chacun de ces corps je donnerais un chef et quinze décurions, une fanfare et un drapeau. Je voudrais qu'il y ait cinq charrois pour dix gens d'armes et deux pour dix chevau-légers. Ils seraient destinés, comme ceux des fantassins, à transporter les tentes, la vaisselle, les haches et les pieux et, éventuellement, le reste des bagages. Ne croyez pas que ce soit là une chose exorbitante, alors qu'on voit aujourd'hui que les gens d'armes ont quatre chevaux à leur service, et c'est là un vrai laisser-aller. On voit, en effet, qu'en Allemagne les gens d'armes n'ont qu'un cheval et qu'un charroi pour vingt hommes, qui transporte le nécessaire. Les cavaliers romains n'en avaient également qu'un seul. Il est vrai que les *triarii*[1] logeaient près de la cavalerie et devaient l'aider à l'entretien de ses chevaux. On peut aisément imiter cela chez nous, comme je vous le montrerai à propos de la distribution des campements. Ce que faisaient donc les Romains et ce que font aujourd'hui les Allemands, nous pouvons le faire nous aussi. Et l'on

1. Vétérans qui formaient la réserve.

se trompe en ne le faisant pas. Les cavaliers, ainsi organisés et joints au bataillon, pourraient être parfois réunis, lorsqu'on rassemble les bataillons, et exercés à un assaut simulé. Cela leur servirait davantage à se reconnaître qu'à toute autre nécessité. Mais on en a assez dit à ce sujet. Venons-en à la formation d'une armée, afin de préparer la bataille et d'espérer l'emporter. C'est là le but pour lequel on organise l'armée avec tant de soin.

I

COSIMO. – Si nous ne changeons pas de discours, je voudrais que nous changions de questionneur. Car je ne veux pas être jugé présomptueux, défaut que j'ai toujours blâmé chez les autres. Aussi vais-je abdiquer et confier mon autorité à celui de mes amis qui le désire.

ZANOBI. – Il nous aurait été très agréable que vous continuiez. Cependant, puisque vous ne le voulez pas, dites-nous au moins qui d'entre nous doit vous succéder.

COSIMO. – Je veux confier ce choix au seigneur Fabrizio.

FABRIZIO. – Je suis heureux de m'en charger et je désire que nous observions la coutume des Vénitiens : que le plus jeune parle d'abord, parce que, l'exercice militaire étant l'affaire des jeunes, je suis convaincu que ce sont eux qui sont les plus aptes à en parler, comme ils sont plus prompts à le mettre en pratique.

COSIMO. – C'est donc à vous, Luigi, que cela revient. J'ai plaisir à avoir un tel successeur et vous serez satisfait d'un tel questionneur. Revenons donc, je vous prie, à notre sujet, et ne perdons pas davantage de temps.

FABRIZIO. – Je suis certain que, pour bien montrer comment on dispose une armée en bataille, il serait nécessaire de raconter comment les Grecs et les Romains disposaient leurs troupes dans leurs armées. Toutefois, comme vous pouvez vous-même lire et considérer cela chez les auteurs anciens, je laisserai bien des détails de côté. J'indiquerai seulement ce qu'il me semble nécessaire d'imiter pour donner quelque perfection à notre armée. Je vous montrerai à la fois comment on dispose une armée en bataille, comment l'on fait dans les combats véritables et comment on s'exerce dans des combats simulés. La plus grande erreur commise par ceux qui disposent une armée en bataille, est de ne lui donner qu'un front, en le soumettant ainsi au hasard et à un seul

choc. Cela provient de ce que l'on a oublié les façons dont les Anciens intégraient une troupe à l'autre. On ne peut, sans cela, soutenir les premiers rangs, ni les défendre, ni les remplacer au combat. Les Romains pratiquaient fort bien cette manière. Pour la montrer, je dirai qu'ils avaient divisé chaque légion en trois parties : *hastati*, *principes* et *triarii*. Les premiers étaient placés sur le front de l'armée en rangs serrés et compacts. Derrière se trouvaient les *principes*, en rangs plus lâches. Après venaient les *triarii*, si distants qu'ils pouvaient, en cas de besoin, recevoir dans leurs rangs les *principes* et les *hastati*. Ils avaient en outre des frondeurs, des arbalétriers et d'autres soldats légèrement armés. Ceux-ci n'étaient pas dans ces rangs, mais à la tête de l'armée, entre les cavaliers et les fantassins. Les hommes légèrement armés entamaient le combat. S'ils l'emportaient — ce qui arrivait rarement — ils poursuivaient la victoire. S'ils étaient repoussés, ils se retiraient sur les flancs de l'armée ou dans des intervalles préparés à cette fin et se portaient parmi les hommes non armés. Après le départ des premiers, c'était les *hastati* qui en venaient aux mains avec l'ennemi. S'ils se voyaient dominés, ils se retiraient peu à peu entre les *principes* grâce à l'écart existant entre les rangs et reprenaient le combat avec eux. S'ils étaient aussi vaincus, ils se retiraient tous dans les rangs écartés des *triarii* et, ayant fait bloc tous ensemble, ils reprenaient le combat. S'ils le perdaient, il n'y avait plus de remède, car il n'y avait plus de manière de se reformer. Les cavaliers étaient placés aux angles de l'armée, comme deux ailes. Tantôt ils combattaient les cavaliers ennemis, tantôt ils portaient secours aux fantassins, selon les besoins. Cette manière de se reformer rend l'armée presque invincible, car il faut être abandonné à trois reprises par la fortune et que l'ennemi soit assez valeureux pour vous vaincre trois fois.

II

Les Grecs n'avaient pas cette manière de se reformer avec leurs phalanges. Bien qu'ils aient eu beaucoup de chefs et de rangs, ils en formaient toutefois un corps unique, ou une seule tête. La manière qu'ils avaient de soutenir leurs troupes, ne consistait pas à se retirer d'un rang dans l'autre, mais à se remplacer les uns les autres. Ils procédaient ainsi. Une phalange était disposée en rangs, de cinquante hommes par rang par exemple. Lorsque la tête de la phalange arrivait au contact de l'ennemi, seuls les six premiers rangs pouvaient combattre, parce que leurs lances, nommées *sarissae* étaient si longues que la pointe du sixième rang dépassait le premier. Lors du combat, si

quelqu'un du premier rang tombait mort ou blessé, aussitôt celui qui était derrière, au deuxième rang, prenait sa place. Dans le lieu devenu vide au deuxième rang, venait celui qui se trouvait derrière, au troisième. Ainsi les rangs de derrière remplissaient-ils successivement les vides des premiers. Les rangs demeuraient ainsi toujours complets et aucun endroit n'était dépourvu de combattants, sauf le dernier rang, qui s'épuisait peu à peu, parce qu'il n'y avait personne pour le remplacer. De la sorte, les dommages subis par les premiers rangs usaient les derniers, mais les premiers restaient toujours complets. Grâce à leur dispositif, les phalanges étaient plus facilement usées que rompues, parce que leur masse les rendait plus immobiles. Les Romains imitèrent d'abord les phalanges et formèrent leurs légions à leur image. Puis ce dispositif ne les satisfit plus et ils divisèrent la légion en plusieurs corps, c'est-à-dire en cohortes et en manipules. Car ils pensèrent, comme je l'ai dit récemment, qu'un corps était plus vigoureux s'il avait plus d'âmes et s'il était composé de plusieurs parties, pour que chacune se suffise à elle-même.

III

Aujourd'hui, les régiments suisses imitent tous les dispositifs de la phalange, en se mettant en rangs épais et solides et en s'appuyant l'un l'autre. Lors de la bataille, ils disposent leurs bataillons l'un à côté de l'autre. S'ils les mettent l'un derrière l'autre, ils n'ont pas de dispositif permettant au premier, s'il se retire, d'être intégré dans les rangs du second. Pour pouvoir se soutenir l'un l'autre, ils ont le dispositif suivant. Ils placent un bataillon devant et un deuxième derrière, à droite, de sorte que, si le premier a besoin d'aide, le deuxième peut avancer et lui porter secours. Ils placent un troisième bataillon derrière les deux premiers, à portée de fusil. Ils font ainsi pour que, les deux premiers étant repoussés, le troisième puisse avancer et que les uns et les autres aient assez d'espace pour ne pas se heurter. Car une grande masse ne peut être intégrée dans les rangs comme une troupe de petite taille. Aussi les petites troupes, distinctes, qui se trouvaient dans une légion romaine, pouvaient-elles se placer de façon à pouvoir s'intégrer l'une l'autre et se porter aisément secours. Le fait que le dispositif des Grecs ne soit pas aussi bon que celui des Romains, est démontré par de nombreux exemples de légions romaines qui combattirent contre les phalanges grecques. Ces dernières furent toujours usées par les premières, parce que les armes des Romains, comme je l'ai dit précédemment, et leur manière de se former furent plus efficaces que la robustesse des phalanges.

IV

Devant donc, d'après ces exemples, former une armée, il m'a paru opportun d'imiter les armes et les dispositifs, d'une part des phalanges grecques, et, d'autre part, des légions romaines. J'ai donc dit que je voulais, dans un régiment, deux mille soldats armés de piques qui sont les armes des phalanges macédoniennes, et trois mille soldats armés de boucliers et d'épées, qui sont les armes des Romains. J'ai divisé le régiment en dix corps, comme les Romains ont divisé la légion en dix cohortes. J'ai créé des vélites, c'est-à-dire des hommes légèrement armés, pour engager le combat, comme le faisaient les Romains. Ainsi, de même que les armes sont mélangées et proviennent de chacune des deux nations, afin que le dispositif en vienne aussi, j'ai prévu que chaque bataillon ait cinq rangs de piquiers en tête et que le reste soit formé d'écuyers. Le front peut ainsi supporter le choc des cavaliers et pénétrer aisément dans les rangs des fantassins ennemis. Les piquiers suffisent pour contenir l'ennemi lors du premier choc, et les écuyers pour le vaincre. Si vous observez les caractéristiques de ce dispositif, vous verrez que ces armes remplissent parfaitement leur office. Car les piques sont utiles contre les chevaux et remplissent aussi leur office, quand elles viennent au contact des fantassins ennemis, avant que l'on arrive au corps à corps, car elles deviennent alors inutiles. Pour remédier à cet inconvénient, les Suisses placent derrière trois rangs de piques un rang de hallebardes. Ils font ainsi pour donner de l'espace aux piques, mais cela ne suffit pas. Nos piquiers étant placés devant et les écuyers derrière, ils supportent le choc des cavaliers et, au début du combat, ils ouvrent les rangs des fantassins ennemis et les malmènent. Au moment du corps à corps, alors que les piquiers deviennent inutiles, les hommes armés du bouclier et de l'épée leur succèdent. Car ces armes peuvent être maniées dans la mêlée la plus serrée.

V

LUIGI. — Nous attendons avec impatience de savoir comment vous disposeriez l'armée en bataille avec de telles armes et de tels dispositifs.

FABRIZIO. — Je veux pour l'instant vous expliquer seulement ceci.

Vous devez savoir qu'une armée romaine ordinaire, appelée armée consulaire, ne comprenait pas plus de deux légions de citoyens romains, soit six cents cavaliers et environ onze mille fantassins. Ils avaient également autant de fantassins et de cavaliers provenant de leurs alliés et confédérés. Ils les divisaient en deux parties, qu'ils appelaient aile droite et aile gauche. Ils ne permettaient jamais que les fantassins auxiliaires soient plus nombreux que ceux des légions, mais ils acceptaient que le nombre des cavaliers auxiliaires soit plus élevé que celui des leurs. Avec une telle armée, de vingt-deux mille fantassins et d'environ deux mille cavaliers opérationnels, les consuls faisaient tous les types de combats et s'engageaient dans toutes les campagnes possibles. Cependant, lorsqu'il fallait affronter des forces supérieures, ils réunissaient deux consuls avec leurs armées. Vous devez également noter que, d'ordinaire, dans les actions principales des armées, c'est-à-dire la marche, le campement et le combat, ils mettaient la légion au centre. Car ils voulaient que le corps le plus valeureux, en qui ils avaient davantage confiance, reste uni, comme je le montrerai en parlant de ces trois actions. Les fantassins extraordinaires, du fait de leur fréquentation des légionnaires, étaient aussi utiles qu'eux. Comme ils étaient aussi disciplinés, on les disposait comme eux pour le combat. Si l'on sait donc comment les Romains disposaient une légion pour le combat, on sait comment ils disposaient l'armée entière. Vous ayant donc dit comment ils partageaient la légion en trois corps, comment l'un s'intégrait à l'autre, je vous ai dit comment l'armée entière se disposait lors d'une bataille.

Voulant donc organiser une bataille à la manière des Romains, de même que ceux-ci avaient deux légions, je prendrai deux régiments et, les ayant disposés, on comprendra le dispositif d'une armée dans son ensemble. Car, en ajoutant des hommes, on ne fait que grossir le dispositif. Je ne crois pas nécessaire de vous rappeler combien de fantassins a un régiment, qu'il comporte dix bataillons, quels sont les chefs au sein de chaque bataillon, quels sont les piquiers et les vélites ordinaires et extraordinaires, car je l'ai dit récemment en détail et vous ai conseillé de vous en souvenir pour comprendre tous les autres dispositifs. J'en viens donc à l'exposé de mon dispositif sans rien ajouter d'autre. Je pense qu'il faut que les dix bataillons d'un régiment se placent sur le flanc gauche et les dix de l'autre régiment sur le flanc droit. Les bataillons de gauche doivent être disposés de la façon suivante. On doit placer cinq bataillons l'un à côté de l'autre sur le front, de façon qu'il reste entre les uns et les autres un espace de quatre brasses[1] et qu'ils occupent en largeur cent quarante et une brasses et quarante brasses en longueur. Derrière ces cinq bataillons, j'en mettrais trois autres, distants

1. La brasse florentine mesurait 0,584 m.

des premiers de quarante brasses. Deux de ces bataillons viendraient derrière en droite ligne aux extrémités des cinq ; le dernier occuperait l'espace du milieu. Ainsi ces trois bataillons en viendraient à occuper en longueur et en largeur le même espace que les cinq. Mais, là où les cinq ont entre eux un espace de quatre brasses, ceux-ci en auraient un de trente-trois. Après ces bataillons, je placerais les deux derniers derrière les trois, en ligne droite et distants des trois de quarante brasses. Je placerais chacun d'entre eux aux extrémités des trois, de sorte que l'espace restant entre eux soit de quatre-vingt-onze brasses. Tous ces bataillons ainsi disposés occuperaient en largeur cent quarante et une brasses et deux cents brasses en longueur. Je disposerais les piquiers extraordinaires le long des flancs de ces bataillons du côté gauche, à une distance de vingt brasses, en en faisant cent quarante-trois rangs de sept hommes. De sorte qu'ils couvrent de leur longueur tout le côté gauche des dix bataillons disposés comme je l'ai dit. Il en resterait quarante rangs pour garder les charrois et les hommes non armés, demeurés sur les arrières de l'armée, en plaçant les décurions et leurs centurions à leurs places. Je mettrais un connétable en tête, un autre au milieu et le troisième au dernier rang, en serre-file, selon le nom donné par les Anciens à celui qui était placé en queue. Revenant au front de l'armée, je placerais à côté des piquiers extraordinaires les vélites extraordinaires, dont vous savez qu'ils sont cinq cents, sur un espace de quarante brasses. A leur côté, toujours à gauche, je mettrais les gens d'armes sur un espace de cent cinquante brasses. Puis les chevau-légers, sur le même espace que les gens d'armes. Je laisserais les vélites ordinaires autour de leurs bataillons, dans l'espace laissé entre eux. Ils seraient comme le soutien de ces bataillons, à moins que je ne les mette sous les piquiers extraordinaires, selon les besoins. Le chef de tout le régiment serait dans l'espace existant entre le premier et le second dispositif des bataillons, ou bien en tête, dans l'espace existant entre le dernier des cinq premiers bataillons, selon les besoins, avec trente ou quarante hommes d'élite autour de lui, sachant intelligemment exécuter un ordre et soutenir courageusement un choc. La fanfare et le drapeau seraient aussi au milieu. Tel est le dispositif que je donnerais au régiment de gauche, c'est-à-dire le dispositif de la moitié de l'armée. Il occuperait cinq cent onze brasses en largeur et ce qui a été dit en longueur, sans compter l'espace tenu par le détachement des piquiers extraordinaires, qui protégeraient les hommes sans armes, soit environ cent brasses. L'autre régiment serait disposé à droite, de la même façon que celui de gauche, en laissant entre un régiment et l'autre un espace de trente brasses. En tête de cet espace, je mettrais quelques charrois d'artillerie. Derrière se trouverait le capitaine général de toute l'armée, avec, autour de lui, la fanfare et le drapeau de l'armée et deux cents hommes d'élite au moins, pour la plupart à pied, dont dix ou plus

seraient capables d'exécuter tous les ordres. Il serait à cheval et armé de façon à pouvoir être à pied et à cheval selon les besoins. Quant à l'artillerie de l'armée, il suffit de dix canons pour les sièges, ne dépassant pas cinquante livres de charge. En campagne, je m'en servirais plus pour la défense du camp que pour le combat. Le reste de l'artillerie serait composé de pièces de dix plutôt que de quinze livres de charge. Je la mettrais devant le front de l'armée, si le site ne permettait pas de la placer sur les flancs, en une position sûre, où elle ne puisse pas être attaquée par l'ennemi.

Cette forme d'armée, ainsi disposée, peut, au combat, observer le dispositif de la phalange et celui de la légion. Car il y a des piquiers sur le front, les fantassins sont tous disposés dans les rangs, de sorte que, affrontant l'ennemi et soutenant sa pression, ils peuvent, comme les phalanges, remplacer leurs premiers rangs par ceux de derrière. D'autre part, s'ils sont pressés au point de devoir rompre les rangs et se retirer, ils peuvent pénétrer dans les intervalles des deuxièmes bataillons, qui sont derrière, et s'unir à eux ; et, ayant fait bloc à nouveau, résister à l'ennemi et le combattre. Si cela ne suffit pas, ils peuvent de la même façon se retirer une seconde fois et combattre une troisième. Dans ce dispositif donc, quant au combat, on peut se reformer selon les manières des Grecs et des Romains. Quant à la force d'une telle armée, on ne peut en faire de plus grande. Car les deux ailes sont abondamment pourvues de chefs et d'armes : son point faible n'est que l'arrière, formé d'hommes sans armes. Elle a ses deux flancs protégés par les piquiers extraordinaires. L'ennemi ne peut trouver de désordre sur aucun point. Et l'arrière lui-même ne peut être attaqué, parce qu'il n'est pas d'ennemi assez fort pour vous attaquer également de tous côtés. Si par hasard il existe, vous ne devez pas vous mettre en campagne contre lui. Mais, s'il est d'un tiers plus fort que vous et aussi bien organisé que vous, s'il s'affaiblit en vous attaquant de plusieurs côtés et que vous le rompiez sur un point, tout va mal pour lui. De ses cavaliers, même s'ils sont plus nombreux que les vôtres, vous n'avez rien à craindre. Car les rangs des piquiers, qui vous protègent, vous défendent de leur choc, même si vos cavaliers sont repoussés. Les chefs sont, en outre, disposés dans des lieux d'où ils peuvent aisément commander et obéir. Les espaces existant entre un bataillon et un autre ainsi qu'entre un rang et un autre, ne servent pas seulement à s'interpénétrer, mais à laisser de la place aux porteurs d'ordres allant et venant sur ordre du capitaine. Comme je vous l'ai dit, les Romains avaient environ vingt-quatre mille hommes par armée ; celle-ci doit en avoir autant. De même que les autres soldats imitaient la façon de combattre et la forme de leur armée sur la légion, de même les soldats que vous ajouteriez à ces deux régiments, devraient en imiter la forme et le dispositif. Ayant donné un exemple de cela, il est aisé de l'imiter. Car, en

ajoutant deux autres régiments à l'armée, ou autant de soldats qu'elle en a, on n'a rien d'autre à faire que doubler le dispositif et, là où l'on a placé dix bataillons à gauche, en mettre vingt, ou bien grossir ou étendre le dispositif en fonction du site ou de l'ennemi.

VI

LUIGI. — Vraiment, monseigneur, j'imagine si bien cette armée que je la vois déjà et brûle du désir de la voir combattre. Je ne voudrais pour rien au monde que vous deveniez un autre Fabius Maximus, préoccupé de tenir l'ennemi en respect et de différer le combat, car je dirais plus de mal de vous que n'en disait de lui le peuple romain.

FABRIZIO. — N'ayez aucune crainte à ce propos. N'entendez-vous pas l'artillerie ? La nôtre a déjà tiré, mais elle a fait peu de mal chez l'ennemi. Les vélites extraordinaires quittent leurs positions avec la cavalerie légère. Éparpillés, ils attaquent l'ennemi de toutes leurs forces et avec les plus grands cris qu'ils puissent pousser. L'artillerie adverse a tiré une salve, mais celle-ci est passée par-dessus la tête de nos fantassins, sans leur faire aucun mal. Pour qu'elle ne puisse pas tirer une seconde fois, voyez nos vélites et nos cavaliers qui s'en sont déjà emparés. Pour la défendre, l'ennemi s'est avancé. Ainsi notre artillerie et celle de l'ennemi ne peuvent-elles plus rien faire. Voyez avec quelle vaillance et quelle discipline combattent nos gens, grâce à l'exercice qui les y a habitués et à la confiance qu'ils ont dans l'armée. Voyez-la qui, à son pas et avec les gens d'armes à ses côtés, marche en ordre pour affronter l'adversaire. Voyez notre artillerie qui, pour lui faire place et lui donner de l'espace, s'est retirée là d'où sont sortis les vélites. Voyez le capitaine qui l'encourage et lui promet la victoire. Voyez comment les vélites et les chevau-légers se sont déployés et sont revenus sur les flancs de l'armée, pour tenter de harceler l'adversaire sur ses flancs. Voici que les armées sont au contact. Regardez avec quelle vaillance et quel silence les nôtres ont soutenu le choc de l'ennemi, et comment le capitaine ordonne aux gens d'armes de tenir ferme et non de charger, et de ne pas s'éloigner du dispositif de l'infanterie. Voyez comment nos chevau-légers se sont jetés sur une bande de fusiliers ennemis, qui voulaient nous frapper de flanc et comment la cavalerie ennemie les a soutenus. Enveloppés entre les deux cavaleries, ils ne peuvent tirer et se retirent derrière leurs bataillons. Voyez avec quelle fureur nos piquiers attaquent et comment les fantassins sont déjà si rapprochés qu'on ne peut plus se servir de la pique. De sorte que,

conformément à la règle apprise par nos hommes, nos piquiers se retirent peu à peu dans les rangs des écuyers. Regardez comment, pendant ce temps, un fort contingent de gens d'armes ennemis a repoussé nos gens d'armes du côté gauche et comment ceux-ci, conformément à la règle, se sont retirés sous la protection des piquiers extraordinaires et, ayant résisté à nouveau, avec leur aide, ont repoussé l'adversaire et en ont tué une bonne partie. Cependant, tous les piquiers ordinaires des premiers bataillons se sont retirés dans les rangs des écuyers et leur ont laissé le soin du combat. Voyez avec quelle vaillance, avec quelle sûreté, avec quelle tranquillité ils tuent les ennemis. Ne voyez-vous combien, dans la mêlée, les rangs sont si serrés que l'on peut difficilement se servir de l'épée. Regardez avec quelle rapidité tombent les ennemis. Car, armés de piques et d'épées, les unes inutiles, parce que trop longues, les autres également inutiles, parce qu'elles se heurtent à un adversaire puissamment armé, certains sont tués ou blessés, les autres s'enfuient. Voyez-les fuir du côté droit et aussi du côté gauche. La victoire est à nous. N'avons-nous pas remporté une brillante bataille ? Mais on en remporterait une plus aisément encore, s'il m'était permis d'en avoir la responsabilité. Voyez comment il n'a pas été nécessaire de recourir aux deuxièmes et aux troisièmes lignes. Car notre front a suffi pour dominer l'ennemi. Je n'ai rien d'autre à vous dire, sinon pour répondre à quelques-uns de vos doutes.

VII

LUIGI. — Vous avez si promptement remporté cette bataille que j'en suis tout plein d'admiration et si stupéfait que je ne me sens pas capable d'exposer les doutes qui me viennent à l'esprit. Cependant, confiant en votre sagesse, je n'hésiterai pas à vous dire ce que je pense. Dites-moi d'abord : pourquoi n'avoir fait tirer qu'une salve par votre artillerie ? Pourquoi l'avoir retirée au sein de l'armée et n'en avoir plus fait mention ensuite ? Il me semble aussi que vous avez placé bien haut l'artillerie ennemie et que vous l'avez disposée à votre façon. Cela peut certes arriver. Mais, s'il arrive, comme cela doit souvent arriver, qu'elle frappe les troupes, quel remède pouvez-vous y apporter ? Ayant commencé par l'artillerie, je compléterai ma question pour ne plus avoir à en parler. J'ai entendu de nombreuses critiques concernant les armes et les dispositifs des armées antiques, au motif qu'ils seraient peu efficaces aujourd'hui et même totalement inutiles face à la puissance de l'artillerie. Car celle-ci brise les rangs et transperce les armes au point

que ce serait folie de former un dispositif impossible à tenir et de s'épuiser en portant des armes incapables de vous défendre.

FABRIZIO. — Portant sur plusieurs sujets, votre question exige une longue réponse. Il est vrai que je n'ai fait tirer l'artillerie qu'une fois et que j'ai même hésité à le faire. La raison en est qu'il est plus important de se garder d'être frappé par l'ennemi que de le frapper. Vous devez savoir que, pour éviter d'être touché par l'artillerie, il faut se tenir hors de sa portée, ou bien se placer derrière un mur ou un retranchement. Rien d'autre ne lui résiste, et encore faut-il que l'un et l'autre soient très résistants. Les capitaines qui se décident à livrer bataille, ne peuvent rester derrière des murailles ou des retranchements, ni se mettre hors de portée. Comme ils ne peuvent trouver d'autre manière de se protéger, il faut qu'ils en trouvent une pour être moins touchés par l'artillerie : il n'en est pas d'autre que de s'en emparer. La façon de le faire consiste à se précipiter sur elle, promptement et en ordre dispersé, et non pas lentement et en masse. Car la rapidité l'empêche de tirer une deuxième salve et la dispersion fait qu'elle ne peut toucher qu'un petit nombre de soldats. Ceci ne peut être accompli par une troupe ordonnée, car, si elle marche vite, elle se met en désordre ; si elle marche dispersée, elle ne contraint pas l'ennemi à rompre ses rangs, puisqu'elle le fait elle-même. C'est pourquoi j'ai organisé l'armée de façon qu'elle puisse faire l'une et l'autre chose. Ayant placé mille vélites aux deux ailes, j'ai ordonné que, notre artillerie ayant tiré, ils avancent avec la cavalerie légère pour s'emparer de l'artillerie ennemie. Je n'ai donc pas fait tirer à nouveau mon artillerie, pour ne pas laisser à l'artillerie adverse le temps de le faire à son tour, car on ne peut se donner ce temps sans le donner aussi aux autres. Pour la raison que je ne l'ai pas fait tirer une seconde fois, j'ai failli ne pas la faire tirer une première fois, afin que l'ennemi ne puisse pas le faire non plus. Aussi, pour que l'artillerie ennemie soit inutile, il n'y a d'autre remède que de l'attaquer. Si l'ennemi l'abandonne, vous vous en emparez ; s'il veut la défendre, il faut qu'il la laisse derrière lui. Qu'elle soit entre les mains de l'ennemi ou entre les vôtres, elle devient ainsi inutile. Je pense que ces raisons peuvent suffire, sans devoir donner d'exemples. Pouvant cependant citer les Anciens, je vais le faire. Ventidius, devant combattre les Parthes[1], dont la force consistait pour l'essentiel dans leurs arcs et leurs flèches, les laissa venir à proximité de son camp avant d'en sortir. Il put ainsi s'emparer d'eux sans leur laisser le temps de tirer. César raconte qu'étant en Gaule et devant combattre l'ennemi[2], il fut si violemment attaqué que ses hommes n'eurent pas le temps de lancer leurs javelots selon l'usage des

1. En 38 av. J.-C.
2. Cf. *De bello gallico*, I, 52.

Romains. On voit donc que, durant une bataille, pour éviter d'être touché par les armes de tir, il n'y a d'autre remède que de s'en emparer au plus vite. Une autre raison me poussait à ne pas me servir de l'artillerie, dont vous allez peut-être rire, mais qui ne me semble pas à négliger. Il n'est rien qui crée plus de confusion dans une armée que l'empêcher de voir. Raison pour laquelle de nombreuses armées très puissantes ont été vaincues. Car elles étaient empêchées de voir par la poussière ou le soleil. Or il n'est rien qui gêne plus la vue que la fumée de l'artillerie quand elle tire. Je pense donc qu'il est plus sage de laisser l'ennemi s'aveugler lui-même que de marcher sur lui en étant soi-même aveuglé. Ou bien, donc, je ne tirerais pas, ou bien (parce que cela serait critiqué, compte tenu de la réputation de l'artillerie), je la placerais aux deux ailes de l'armée. Ainsi elle n'aveuglerait pas le front en tirant : chose importante pour les hommes. Qu'il soit utile d'empêcher l'ennemi de voir, j'en veux pour preuve Épaminondas. Pour aveugler l'armée qui venait le combattre, il fit courir ses chevau-légers devant le front des troupes ennemies, afin que, soulevant de la poussière, ils les empêchent de voir. Cela lui donna la victoire. Quant à penser que j'ai guidé les coups de l'artillerie à ma façon, en les faisant passer par-dessus la tête des fantassins, je vous répondrai qu'il arrive sans aucun doute plus souvent que l'artillerie lourde ne touche pas l'infanterie que le contraire. Car l'infanterie est de si petite taille et l'artillerie si difficile à manœuvrer, que, pour peu que vous leviez la hausse, ses coups passent par-dessus la tête des fantassins : pour peu que vous la baissiez, elle frappe à terre et n'atteint pas l'infanterie. Celle-ci est également protégée par l'inégalité du terrain, car le moindre buisson ou le moindre relief entre elle et votre infanterie la gênent. Quant aux cavaliers, et surtout les gens d'armes, qui doivent être plus serrés que les chevau-légers et qui, plus grands, sont plus vulnérables, on peut les maintenir sur les arrières de l'armée jusqu'à ce que l'artillerie ait tiré. Il est vrai que les fusils et l'artillerie légère sont plus nocifs. Le meilleur remède contre eux est d'en venir promptement aux mains. S'il meurt quelques hommes au premier assaut, il en est toujours advenu ainsi. Un bon capitaine et une bonne armée ne doivent pas craindre une perte particulière, mais une perte générale. Il faut imiter les Suisses, qui n'ont jamais refusé le combat par crainte de l'artillerie. Ils punissent de mort ceux qui, par peur de celle-ci, sortiraient des rangs ou donneraient par leur attitude quelques signe de frayeur. Après qu'elle eut tiré, je fis reculer l'artillerie au sein de l'armée, pour qu'elle laisse la voie libre aux bataillons. Je n'en ai plus fait mention, comme d'une chose inutile, une fois le combat engagé. Vous avez dit aussi que, compte tenu de la puissance de cette arme, nombreux sont ceux qui pensent que les armes et les dispositifs des Anciens sont inutiles. Il semble donc, à vous entendre, que nos contemporains ont trouvé des

dispositifs et des armes utiles contre l'artillerie. Si vous les connaissez, je vous serais reconnaissant de me les indiquer, car je n'en ai vu aucun jusqu'ici et je ne crois pas que l'on puisse en trouver. De sorte que je voudrais savoir pourquoi nos fantassins portent une cuirasse ou un corselet de fer et pourquoi nos cavaliers sont tout couverts d'une armure. Si l'on condamne l'armement antique comme étant inutile face à l'artillerie, on devrait se priver également de telles armes. Je voudrais également savoir pourquoi les Suisses, sur le modèle des dispositifs antiques, forment un bataillon serré de six à huit mille fantassins ; pourquoi tout le monde les a imités, alors que ce dispositif court, du fait de l'artillerie, le même danger que ceux imités de l'Antiquité. Je ne vois guère ce que l'on pourrait me répondre. Mais, si vous interrogiez les soldats dotés de quelque jugement, ils répondraient d'abord qu'ils sont armés parce que, même si leurs armes ne les protègent pas de l'artillerie, elles les protègent des arbalètes, des piques, des épées, des pierres et de tous les autres coups de l'ennemi. Ils répondraient aussi qu'ils marchent en ordre serré comme les Suisses pour pouvoir attaquer plus aisément l'infanterie, pour mieux supporter le choc de la cavalerie et pour opposer plus de résistance à l'ennemi qui veut rompre leurs rangs. De sorte que l'on voit que les soldats ont à craindre bien d'autres choses que l'artillerie, contre quoi ils se défendent avec leurs armes et leurs dispositifs. Il en résulte que, mieux une troupe est armée et plus son dispositif est serré et fort, plus elle est assurée. Ainsi, ceux qui sont de l'opinion que vous dites, ont bien peu de sagesse, ou bien ont bien peu réfléchi à ces choses. Si nous voyons, en effet, qu'une faible partie de l'armement des Anciens que l'on utilise aujourd'hui, c'est-à-dire la pique, et une faible partie de leurs dispositifs, c'est-à-dire le régiment suisse, sont utiles et donnent tant de force à nos armées, pourquoi ne devons-nous pas penser que les autres armes et les autres dispositifs qu'ils nous ont légués, sont utiles ? Ensuite, si nous n'avons pas de considération pour l'artillerie en serrant nos rangs comme les Suisses, quels sont les autres dispositifs qui pourraient nous la faire craindre davantage ? Étant donné qu'aucun dispositif ne peut faire que nous la craignions davantage que celui qui consiste à serrer les rangs. En outre, si je ne crains pas l'armée ennemie lors du siège d'une forteresse, où elle m'atteint plus sûrement (ne pouvant la prendre, car elle est protégée par les murailles, de sorte qu'elle peut redoubler ses coups à son gré), pourquoi devrais-je la craindre lors d'une bataille, où je peux aussitôt m'en emparer ? Je conclus donc ainsi. Une artillerie ne peut, selon moi, empêcher de recourir aux dispositifs des Anciens et de montrer une valeur égale à la leur. Si je n'avais pas parlé ailleurs de cette

arme[1], je m'étendrais davantage sur elle ; je m'en remets donc à ce que j'ai dit alors.

LUIGI. — Nous avons très bien compris ce que vous nous avez dit de l'artillerie. Il me semble en somme que vous avez montré que le meilleur remède qu'on ait contre elle est de s'en emparer promptement, lorsqu'on est en campagne et en présence de l'ennemi. À propos de quoi, il me vient un doute. Il me semble que l'ennemi pourrait la placer sur le flanc de son armée, de sorte qu'elle vous atteindrait et qu'elle serait gardée par les fantassins de telle sorte qu'on ne pourrait s'en emparer. Si je me souviens bien, en disposant l'armée en ordre de bataille, vous avez créé des intervalles de quatre brasses entre les bataillons et de vingt brasses entre les bataillons et les piquiers extraordinaires. Si l'ennemi disposait son armée comme la vôtre et plaçait son artillerie à l'intérieur de ces intervalles, je crois qu'elle vous atteindrait en toute sécurité, car on ne pourrait pénétrer dans les rangs ennemis pour s'en emparer.

FABRIZIO. — Votre doute est fondé. Je vais m'efforcer, soit de le résoudre, soit d'y trouver un remède. Je vous ai dit que les bataillons sont continuellement en mouvement, tant pour se déplacer que pour combattre et que, par nature, ils se resserrent continuellement. De sorte que, si vous faites des intervalles de peu de largeur, où vous placez votre artillerie, ils sont bientôt si serrés que l'artillerie ne peut accomplir sa mission. Si vous en faites de larges pour échapper à ce danger, vous en courez un plus grand. Car vous donnez, grâce à ces intervalles, la possibilité à l'ennemi, non seulement de s'emparer de votre artillerie, mais de rompre vos rangs. Vous devez donc savoir qu'il est impossible de maintenir l'artillerie au milieu des troupes, surtout celle qui est transportée par charrois, car l'artillerie avance dans un sens et tire dans l'autre. De sorte que, devant avancer et tirer, il faut qu'elle se retourne avant de tirer. Pour se retourner, il lui faut tant d'espace que cinquante charrois d'artillerie mettraient en désordre n'importe quelle armée. Il faut donc la placer hors des troupes, en une position où elle peut être attaquée de la manière que nous avons dite. Mais imaginons qu'elle puisse se tenir dans les rangs et que l'on puisse trouver un moyen terme tel que, en se resserrant, ils ne gênent pas l'artillerie, et qu'ils ne soient pas assez larges pour ouvrir la voie à l'ennemi. Je dirai qu'on remédie assez aisément à cela, en faisant dans l'armée d'en face des intervalles qui laissent passer les coups de l'artillerie, de sorte que ses coups deviennent inoffensifs. On peut faire cela très aisément, car l'ennemi, désireux que son artillerie soit en sécurité, doit la placer derrière, dans les derniers intervalles. De sorte que, pour ne pas toucher ses propres

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre II, chap. XXII.

soldats, il faut que les coups passent toujours par la même ligne droite. En leur laissant donc un passage, on peut aisément leur échapper. Car il est une règle générale, qui veut que l'on doit laisser un passage à ce que l'on ne peut arrêter, comme le faisaient les Anciens avec les éléphants et les chars armés de faux. Je crois, je suis même certain, que vous pensez que j'ai arrangé et gagné une bataille à ma façon. Cependant je vous redirai ceci, si ce que j'ai dit jusqu'ici ne suffit pas. Il est impossible qu'une armée, ainsi armée et disposée, ne l'emporte pas au premier choc sur toute autre armée organisée comme les armées modernes. Celles-ci ne forment le plus souvent qu'un front, n'ont pas d'écuyers et sont si mal armées qu'elles ne peuvent se défendre d'un ennemi rapproché. Elles se disposent de telle façon que, si elles placent leurs bataillons l'un à côté de l'autre, elles sont sans profondeur ; si elles les placent l'un derrière l'autre, n'ayant pas de moyen de les intégrer les uns aux autres, elles sont en désordre et faciles à bouleverser. Bien que l'on ait divisé les armées en trois corps, qu'on appelle avant-garde, bataillon et arrière-garde, cela ne sert que lors des marches et pour distinguer les logements. Mais, lors des batailles, tout le monde expose l'armée à la fortune du premier choc.

LUIGI. — J'ai également noté que, durant la bataille que vous avez livrée, votre cavalerie a été repoussée par la cavalerie ennemie, raison pour laquelle elle s'est retirée auprès des piquiers extraordinaires. Ainsi a-t-elle pu, avec leur aide, soutenir le choc de l'ennemi et le repousser. Je crois que les piquiers peuvent soutenir le choc des cavaliers, comme vous le dites, mais dans un régiment important et compact, comme celui des Suisses. Mais, dans votre armée, vous avez en tête cinq rangs de piquiers et sept sur les flancs, de sorte que je ne sais comment ils peuvent soutenir le choc de la cavalerie.

FABRIZIO. — Bien que je vous aie dit que l'on employait six rangs de piquiers à la fois dans la phalange macédonienne, vous devez comprendre toutefois qu'un régiment suisse, serait-il composé de mille rangs, ne peut en employer que quatre ou cinq au plus. Car les piques ont neuf brasses de longueur ; une brasse et demie est occupée par les mains ; d'où il résulte que le premier rang n'a que sept brasses et demie de pique à sa disposition. Le deuxième rang, en sus de ce qu'il occupe avec ses mains, en perd une brasse et demie dans l'espace existant entre le premier et le deuxième rang, de sorte qu'il ne peut utiliser que six brasses et demie de piques. Le troisième rang n'en a, pour ces raisons, que quatre et demie ; le quatrième, trois ; le cinquième, une et demie. Les autres rangs ne peuvent frapper, mais servent à remplacer les premiers rangs, comme nous l'avons dit, et à soutenir les cinq premiers. Si cinq de leurs rangs peuvent donc soutenir le choc des cavaliers, pourquoi cinq des nôtres ne le pourraient-ils pas ? Ils ne manquent

pas de rangs derrière eux pour les soutenir et leur fournir le même appui, bien qu'ils n'aient pas de piques. Si les rangs des piquiers extraordinaires, placés sur les flancs, vous semblent minces, on peut les rassembler en carré et les placer sur les flancs des deux bataillons que je place dans le dernier corps de l'armée. De là, ils peuvent aisément appuyer tous ensemble le front et les arrières de l'armée, et porter aide à la cavalerie en cas de besoin.

LUIGI. — Utiliseriez-vous toujours le même dispositif lors d'une bataille ?

FABRIZIO. — Non, assurément. Car vous devez changer la forme de l'armée selon la nature du site, la nature et le nombre des ennemis. J'en donnerai quelques exemples avant la fin de cet entretien. Mais je vous ai proposé ce dispositif, non pas tant parce qu'il est plus fort que les autres (ce qu'il est en fait), que pour que vous fondiez sur lui une règle et une organisation permettant de connaître les manières d'en organiser d'autres. Car toute science a ses principes généraux, sur quoi se fonder pour une large part. Je ne vous rappellerai qu'une chose : de ne jamais disposer une armée de façon que les premiers rangs ne puissent pas être soutenus par ceux qui sont derrière. Car quiconque commet cette erreur, rend la plus grande partie de son armée inutile et ne peut l'emporter s'il rencontre un ennemi pourvu d'un peu de vaillance.

LUIGI. — Il m'est venu un doute à ce sujet. J'ai vu que, dans votre dispositif, vous formez un front de cinq bataillons côte à côte, un centre de trois et un arrière de deux. Je crois qu'il vaudrait mieux les disposer dans le sens contraire. Car il me semble qu'une armée est plus difficile à rompre lorsque, plus l'attaquant pénètre dans ses rangs, plus il la trouve compacte. Votre dispositif me semble faire que, plus on avance dans votre armée, plus elle est faible.

FABRIZIO. — Si vous vous souveniez que les *triarii*, qui étaient le troisième corps de l'armée romaine, n'étaient qu'au nombre de six cents, vous auriez moins de doutes, ayant compris comment ils étaient disposés sur l'arrière. Vous verriez que, sur cet exemple, j'ai placé deux bataillons dans le dernier corps, soit neuf cents fantassins. De sorte que, imitant le dispositif des Romains, j'ai plutôt eu tendance à me tromper en enlevant trop plutôt que trop peu d'hommes au front. Bien que cet exemple suffise, je vais vous en dire la raison. C'est la suivante : le front de l'armée doit être solide et compact, parce que c'est lui qui doit soutenir le choc de l'ennemi et qu'il ne doit recevoir personne dans ses rangs. Aussi faut-il qu'il soit riche en hommes, car il serait faible s'ils étaient rares et éparpillés. Mais le deuxième corps, parce qu'il doit intégrer les premiers rangs avant de soutenir le choc de l'ennemi, doit avoir de grands intervalles. Il faut donc qu'il soit

moins nombreux que le premier, car, s'il était plus nombreux ou en nombre égal, il faudrait qu'il ne laisse pas d'intervalles, ce qui créerait du désordre, ou bien qu'en en laissant, il dépasse ses limites, ce qui rendrait la forme de l'armée imparfaite. Ce que vous dites, à savoir que, plus l'ennemi pénètre dans le régiment, plus il le trouve faible, n'est pas vrai. Car il ne peut combattre le deuxième corps que lorsque le premier s'est joint à lui. De sorte qu'il trouve le centre du bataillon plus fort et non pas plus faible, puisqu'il doit combattre contre le premier et le deuxième corps à la fois. Il en est de même lorsque l'ennemi parvient au troisième corps, parce qu'il ne doit pas combattre contre les deux bataillons qu'il y trouve, mais contre l'ensemble du régiment. Parce que ce dernier corps doit recevoir plus d'hommes, il faut que les rangs y soient plus larges et que ceux qui reçoivent les autres soient moins nombreux.

LUIGI. — Je suis tout à fait satisfait de ce que vous m'avez dit, mais répondez-moi encore sur ce point, je vous prie : si les cinq bataillons se retirent parmi les trois suivants, puis ces huit bataillons parmi les deux restants, il n'est pas possible que, réunis à huit puis à dix, ils puissent tenir dans l'espace où ils se tenaient à cinq.

FABRIZIO. — La première chose que je vous répondrai, c'est que ce n'est pas le même espace. Parce que les cinq bataillons ont quatre intervalles entre eux, qu'ils occupent en se retirant parmi les trois ou les deux bataillons suivants. Reste aussi l'espace qui se trouve entre un régiment et un autre, et entre les bataillons et les piquiers extraordinaires, qui est vaste. A quoi s'ajoute le fait que, quand ils sont en rangs sans être bouleversés, les bataillons occupent un autre espace que quand ils sont bouleversés. Alors, ou bien ils resserrent leurs rangs, ou bien ils les étendent. Ils les étendent quand ils sont effrayés au point de s'enfuir ; ils les resserrent, quand ils sont effrayés au point de chercher leur salut, non dans la fuite, mais dans la défense. A quoi il faut ajouter que les cinq rangs de piquiers, placés devant lorsque le combat est engagé, doivent se retirer à l'arrière, pour permettre aux écuyers de combattre. Se rendant à l'arrière, ils peuvent servir à ce que le capitaine juge bon, alors que, devant, ils seraient totalement inutiles dans le corps à corps. Aussi les intervalles prévus sont-ils tout à fait aptes à contenir le reste des hommes. S'ils ne suffisaient pas toutefois, les flancs sont composés d'hommes et non de murailles. Cédant et s'élargissant, ils peuvent ouvrir un espace suffisant pour accueillir les autres.

LUIGI. — Quant aux rangs des piquiers extraordinaires, que vous placez sur les flancs de l'armée, lorsque les premiers bataillons se retirent dans les deuxièmes, désirez-vous qu'ils restent à leur place, comme deux ailes de l'armée, ou bien voulez-vous qu'ils se retirent avec les bataillons ? S'ils doivent le faire, je ne vois pas comment ils

peuvent y parvenir, puisqu'ils n'ont pas de bataillons derrière eux avec des rangs espacés pour les accueillir.

FABRIZIO. Si l'ennemi ne les attaque pas, quand il contraint les bataillons à se retirer, ils peuvent garder leur place dans leur dispositif et frapper l'adversaire sur ses flancs, après que les premiers bataillons se sont retirés. Mais s'il les attaque eux aussi, comme il semble logique, puisqu'il est assez puissant pour repousser les autres, alors ils doivent eux aussi se retirer. Ils peuvent très bien le faire, même s'ils n'ont personne pour les accueillir. Car ils peuvent doubler les rangs en droite ligne, un rang entrant dans l'autre, de la manière dont nous avons parlé à propos de ce type de manœuvre. Il est vrai que, pour se retirer en doublant les rangs, il faut procéder d'une autre manière que celle que je vous ai indiquée. Je vous ai dit, en effet, que le deuxième rang devait entrer dans le premier, le quatrième dans le troisième et ainsi de suite. Dans ce cas, il ne faudrait pas commencer par l'avant mais par l'arrière, afin que, en doublant les rangs, ils reculent au lieu d'avancer.

VIII

Mais, pour répondre à ce que vous pourriez m'objecter sur la bataille dont je vous ai fait la démonstration, je répète que j'ai organisé cette armée et montré cette bataille pour deux raisons : l'une, pour vous montrer comment on organise une armée, l'autre, pour vous montrer comment on l'exerce. De l'organisation, je crois que vous êtes maintenant bien informé ; quant à l'exercice, je vous dirai que l'on doit, le plus souvent possible, réunir les unités selon ce dispositif, pour que les chefs apprennent à bien y tenir leurs bataillons. Car, si les simples soldats doivent savoir bien tenir leur rang dans leur bataillon, les chefs de bataillon doivent bien tenir leur bataillon dans l'armée et savoir obéir aux ordres du capitaine général. Il faut donc qu'ils sachent joindre un bataillon à l'autre et prendre leur position en un instant. Aussi faut-il que le drapeau de chaque bataillon porte inscrit, de façon évidente, son numéro, tant pour pouvoir le commander que pour que le capitaine et les soldats le reconnaissent aisément. Les régiments doivent aussi être numérotés et avoir leur numéro sur leur drapeau. Il faut donc savoir quel est le numéro du bataillon placé à l'aile gauche et à l'aile droite, le numéro des bataillons placés sur le front et au centre et ainsi de suite. Il faut encore que ces numéros soient attribués en fonction des grades de l'armée. Le premier grade sera, par exemple, le décurion ; le deuxième, le chef de cinquante vélites ordinaires ; le troisième, le

centurion ; le quatrième, le chef du premier bataillon ; le cinquième, celui du deuxième ; le sixième, celui du troisième et ainsi de suite jusqu'au dixième bataillon, dont le chef sera au deuxième rang, après le chef du régiment. Il faut aussi que personne ne puisse atteindre à ce grade sans être passé par tous les autres. Parce que, hors de ces chefs, il y a les trois connétables des piquiers extraordinaires et les deux des vélites extraordinaires, je voudrais qu'ils aient le même grade que le connétable du premier bataillon. Je ne me préoccuperais pas du fait qu'il y ait six hommes de rang égal, afin que chacun s'efforce d'être promu au deuxième bataillon. Chacun de ces chefs sachant donc comment placer son bataillon, il s'ensuit nécessairement qu'à une sonnerie de trompette, le drapeau général étant levé, toute l'armée est à son poste. C'est le premier exercice à quoi doit s'habituer une armée, c'est-à-dire savoir se regrouper promptement. Pour y parvenir, il faut la regrouper et la rompre tous les jours et plusieurs fois par jour.

LUIGI. — Quels insignes voudriez-vous que portent les drapeaux de l'armée, en sus de leur numéro ?

FABRIZIO. — Que celui du capitaine général porte l'insigne du souverain. Tous les autres pourraient avoir le même insigne, en en faisant varier le champ, ou bien des insignes différents, au gré du souverain. Cela importe peu, en effet, pourvu qu'on les reconnaisse ainsi les uns des autres. Mais passons à l'autre exercice que doit faire l'armée. C'est le suivant : la faire se déplacer et marcher au bon pas et faire en sorte qu'en marchant elle conserve ses rangs. Le troisième exercice consiste à apprendre à manœuvrer comme on doit le faire lors d'une bataille : faire tirer l'artillerie et la reporter vers l'arrière ; faire avancer les vélites extraordinaires et, après un semblant d'assaut, les reporter en arrière ; faire que les premiers bataillons, comme s'ils étaient repoussés, se retirent dans les intervalles des deuxièmes et puis, tous ensemble, dans les rangs des troisièmes, et que chacun revienne ensuite sur ses positions ; les habituer si bien à cet exercice, que tout soit connu et familier à tous. Ceci s'obtient très rapidement par la pratique et l'usage. Le quatrième exercice consiste à apprendre à comprendre, en fonction de la musique et des drapeaux, les ordres du capitaine. Aussi les soldats comprendront-ils sans autre commandement ce qui leur sera ordonné sans l'aide de la voix. Comme la musique est une chose importante dans le commandement, je vais dire quelles musiques employaient les Anciens. Les Lacédémoniens, selon Thucydide, employaient la flûte dans leurs armées, car ils pensaient que ses sons étaient plus aptes à faire marcher leurs troupes avec gravité et non pas avec fureur. Pour cette même raison, les Carthaginois employaient le sistre lors du premier assaut. Aliatès, roi de Lydie, utilisait à la guerre le sistre et la flûte. Mais Alexandre le Grand et les Romains utilisaient

le cor et la trompette, dont ils pensaient qu'ils pouvaient enflammer davantage le courage des soldats et les faire combattre plus vaillamment. Comme nous avons, en armant les troupes, imité la manière des Grecs et des Romains, nous ferons de même pour la musique. Je placerais donc les trompettes auprès du capitaine général, parce qu'elles ont un son capable, non seulement d'enflammer l'armée, mais d'être mieux entendu que tous les autres. Quant aux autres musiques, placées autour des connétables et des chefs des régiments, je voudrais que ce soit de petits tambours et des flûtes jouant, non pas comme l'on fait aujourd'hui, mais comme lors d'un banquet. Le capitaine devrait donc indiquer avec les trompettes le moment de s'arrêter, d'avancer ou de reculer ; celui où l'artillerie devrait tirer ; celui où les vélites extraordinaires devraient avancer ; et ordonner à l'armée, en changeant de tels sons, toutes les manœuvres possibles. Les trompettes seraient ensuite relayées par les tambours. Cet exercice étant fort important, il faudrait le répéter très souvent. Quant à la cavalerie, on devrait utiliser également des trompettes, mais moins puissantes et d'une autre tonalité que celles du capitaine. Voilà ce que j'avais à vous dire quant au dispositif et aux exercices de l'armée.

LUIGI. — Je vous prie de bien vouloir m'expliquer une autre chose : pourquoi avez-vous fait avancer les chevau-légers et les vélites extraordinaires, en poussant des cris, avec bruit et fureur ; alors que, en engageant le reste de l'armée, vous avez indiqué que cela se passait dans le plus grand silence ? Ne comprenant pas la raison de cette différence, je voudrais que vous me l'expliquiez.

FABRIZIO. — Les opinions des capitaines de l'antiquité variaient quant à la manière d'en venir aux mains : doit-on accélérer le pas en faisant du bruit ou bien marcher lentement et en silence ? Cette dernière manière permet de tenir plus fermement les rangs et de mieux comprendre les ordres du capitaine. La première manière sert à enflammer davantage le courage des hommes. Comme je crois qu'il faut prendre ces deux choses en considération, j'ai fait avancer bruyamment les uns et silencieusement les autres. Je ne crois pas du tout qu'il faille faire continuellement du bruit, parce que cela gêne les ordres : ce qui est très pernicieux. Et il n'y a pas de raisons de croire que les Romains, hormis le premier assaut, aient continué à faire du bruit. Car on lit dans leurs livres d'histoire qu'il est souvent arrivé que, grâce aux paroles et aux encouragements de leurs chefs, les soldats en fuite se soient arrêtés et qu'ils aient changé de dispositif en fonction des ordres. Ce qui ne serait pas arrivé si les bruits avaient couvert leur voix.

I

LUIGI. — Puisque l'on a remporté si honorablement une bataille sous mes ordres, je pense qu'il ne faut plus que l'on tente la fortune, sachant combien elle est changeante et instable. Je désire donc abandonner le pouvoir et que Zanobi remplisse maintenant les fonctions de questionneur, en suivant l'ordre qui les confie au plus jeune. Je sais qu'il ne refusera pas cet honneur ou, plutôt, cette tâche, autant pour me faire plaisir que parce qu'il est naturellement plus courageux que moi. Il n'aura pas peur de s'engager dans ces soucis, où il risque autant d'être vaincu que vainqueur.

ZANOBI. — J'irai où vous me direz, bien que je préfère écouter. Car, jusqu'ici vos questions m'ont davantage satisfait que ne m'auraient plu celles qui me venaient à l'esprit en écoutant vos propos. Mais je crois, Monseigneur, qu'il faut que vous dépassiez votre temps et que vous preniez patience, si nous vous ennuyons avec toutes nos cérémonies.

FABRIZIO. — Vous me faites plaisir, au contraire, car le changement de questionneur me fait découvrir la diversité de vos intelligences et de vos désirs. Mais y a-t-il quelque chose qui vous semble devoir être ajouté à notre sujet ?

ZANOBI. — Je désire deux choses, avant que l'on ne passe à un autre sujet. L'une, que vous nous disiez s'il existe d'autres manières de disposer une armée ; l'autre, quelles dispositions doit prendre un capitaine avant le combat et quel remède il peut apporter à des événements imprévus survenant durant la bataille.

FABRIZIO. — Je vais m'efforcer de vous satisfaire. Je ne répondrai pas cependant en détail à vos questions, car, répondant à l'une, je répondrai souvent à l'autre. Je vous ai dit que je vous ai proposé une forme d'armée afin que, partant de son exemple, on puisse lui donner toutes les formes qu'exigent l'ennemi et le site. Mais notez bien ceci : il n'y

a rien de plus périlleux que d'élargir trop le front de votre armée, même si vous en avez une très forte et très grande. Il vaut mieux le faire plus gros et étroit, que large et mince. Car, lorsque vous avez peu d'hommes en comparaison de l'ennemi, vous devez y chercher des remèdes tels que les suivants : placer votre armée de façon à être couvert d'un côté par une rivière ou un marais, afin de ne pas être enveloppé ; ou bien vous couvrir sur les flancs avec des fossés, comme le fit César en Gaule. Vous devez en ce cas prendre ces dispositions générales : élargir ou restreindre le front en fonction de votre nombre et de celui de l'ennemi ; l'ennemi étant moins nombreux, chercher un endroit étendu, surtout si vos hommes sont bien entraînés, afin de pouvoir, non seulement envelopper l'ennemi, mais étendre vos rangs. Car, dans les lieux âpres et difficiles, ne pouvant vous servir de vos rangs, vous n'en tirez aucun avantage. Il en résulte que les Romains cherchaient toujours un terrain découvert et fuyaient ceux qui étaient difficiles. Vous devez faire le contraire, comme je l'ai dit, si vous avez peu d'hommes, ou peu exercés. Car il faut alors chercher des lieux où un petit nombre peut se sauver, ou bien où le manque d'expérience ne vous gêne pas. On doit encore choisir une position élevée, pour pouvoir plus aisément charger. Néanmoins, on doit prendre la précaution suivante : ne pas déployer son armée sur une pente ou au pied de celle-ci d'où puisse venir l'armée ennemie. En ce cas, en effet, à cause de l'artillerie, la position supérieure serait désavantageuse. Car vous pourriez être aisément touché par l'artillerie ennemie, sans pouvoir y apporter le moindre remède et vous ne pourriez la toucher aisément, empêché que vous seriez par vos propres troupes. Celui qui met une armée en ordre de bataille doit également prendre garde au soleil et au vent, afin que ni l'un ni l'autre ne vous frappent en face. Car l'un et l'autre vous empêchent de voir : l'un avec ses rayons, l'autre avec la poussière. Quant au soleil, il ne suffit pas qu'il ne vous frappe pas alors en face, mais il faut faire en sorte qu'il ne vous gêne pas ensuite, à mesure que le jour grandit. Aussi faudrait-il, en disposant ses gens, l'avoir complètement dans le dos, afin qu'il se passe longtemps avant qu'il n'arrive en face. Cette manière de faire fut celle d'Hannibal à Cannes[1] et de Marius contre les Cimbres[2]. Si vous êtes très inférieur en cavaliers, disposez votre armée entre des vignes, des arbres et d'autres obstacles, comme le firent à notre époque les Espagnols, quand ils vainquirent les Français à Cerignola, dans le royaume de Naples[3]. On a souvent constaté qu'ayant les mêmes soldats, selon le dispositif et le site, de vaincu que l'on était, on devient victorieux. C'est ce qui arriva aux Carthaginois, qui, vaincus

1. En 216 av. J.-C.
2. En 101 av. J.-C.
3. Le 28 avril 1503.

à plusieurs reprises par Marcus Regulus, furent ensuite victorieux grâce au conseil du Lacédémonien Xanthippe. Celui-ci les fit descendre dans la plaine et, grâce à leur cavalerie et à leurs éléphants, ils purent l'emporter sur les Romains[1]. Il m'apparaît, aux exemples des Anciens, que presque tous les meilleurs capitaines, quand ils ont remarqué que l'ennemi a renforcé un côté de son dispositif, ne lui ont pas opposé leur plus fort côté, mais le plus faible ; et qu'ils ont opposé leur plus fort côté au plus faible. Au moment d'engager le combat, ils ont ordonné à leur côté le plus fort de contenir seulement l'ennemi et de ne pas le repousser ; et à leur côté le plus faible, de se laisser vaincre et de se porter à l'arrière-garde. Cela crée deux grands désordres chez l'ennemi. Le premier, c'est que son côté le plus fort est enveloppé ; le second, c'est que, croyant avoir obtenu aussitôt la victoire, il est bien rare qu'il ne se retrouve pas en désordre. D'où résulte sa perte soudaine. Étant opposé en Espagne au Carthaginois Asdrubal, Scipion apprit que celui-ci savait qu'en disposant son armée, il plaçait d'ordinaire ses légions au centre, car c'était le corps le plus fort de son armée. Aussi, lorsque vint le jour du combat[2], il changea de dispositif, mit ses légions sur les ailes de l'armée et ses troupes les plus faibles au centre. Ensuite, lorsqu'on en vint aux mains, il fit marcher lentement le centre et avancer rapidement les ailes. De sorte que seules les ailes des deux armées combattaient et que les centres, éloignés l'un de l'autre, ne s'atteignaient pas. Les troupes les plus fortes de Scipion combattant ainsi avec les plus faibles d'Asdrubal, le premier l'emporta. Ce procédé fut très utile, mais on ne pourrait l'employer aujourd'hui à cause de l'artillerie. Car l'espace restant au milieu des armées lui donnerait le temps de tirer ; chose très pernicieuse, comme je l'ai dit auparavant. Il faut donc y renoncer et employer la manière que je viens de dire, consistant à engager l'armée tout entière et à faire céder le côté le plus faible. Quand un capitaine a une armée plus nombreuse que celle de son ennemi, pour l'envelopper sans qu'il puisse le prévoir, il faut qu'il dispose son armée sur un front égal à celui de l'adversaire ; qu'ensuite, le combat une fois engagé, il fasse en sorte que le front se retire peu à peu et que les flancs s'étendent. Ainsi l'ennemi se retrouvera-t-il enveloppé sans s'en apercevoir. Si un capitaine veut combattre en étant presque sûr de ne pouvoir être mis en déroute, il faut qu'il dispose son armée en un lieu où il puisse trouver un refuge proche et sûr, soit parmi des marais, soit parmi des montagnes, soit dans une cité puissante. Car, dans ce cas, il ne peut être poursuivi par l'ennemi, alors que ce dernier peut l'être par lui. Ce procédé fut employé par Hannibal, lorsque la fortune commença à lui être contraire et qu'il se mit à redouter la

1. En 255 av. J.-C.
2. En 208-206 av. J.-C.

vaillance de Marcellus. Certains capitaines, pour mettre le trouble dans le dispositif ennemi, ont ordonné à leurs hommes légèrement armés d'engager le combat, puis de se retirer dans les rangs. Lorsque les armées ont été face à face et que le front de chacune a été occupé à combattre, ils les ont fait sortir par les flancs des bataillons. Ils ont ainsi mis le trouble chez l'adversaire et l'ont vaincu. Si on est inférieur en cavalerie, on peut, en sus des procédés déjà indiqués, placer derrière ses cavaliers un bataillon de piquiers et ordonner que, lors du combat, la cavalerie les laisse passer. Ainsi on l'emportera toujours. Nombreux sont ceux qui ont coutume d'habituer quelques fantassins légèrement armés à combattre parmi les cavaliers, chose fort utile à la cavalerie. Parmi tous ceux qui ont rangé des armées en ordre de bataille, ceux que l'on a davantage loués sont Hannibal et Scipion, quand ils ont combattu en Afrique[1]. Parce qu'il avait une armée composée de Carthaginois et d'auxiliaires divers, Hannibal plaça en première ligne quatre-vingts éléphants. Puis il mit les auxiliaires et, derrière eux, les Carthaginois, et enfin les Italiens, en qui il avait peu confiance. Il choisit ce dispositif afin que les auxiliaires, ayant l'ennemi devant eux et étant pressés par ses hommes sur leurs arrières, ne puissent s'enfuir. Ainsi, forcés de combattre, ils devaient soit vaincre, soit épuiser les Romains. Il pensait qu'ensuite, avec ses troupes fraîches et plus valeureuses, il pourrait vaincre les Romains épuisés. Face à ce dispositif, Scipion plaça les *hastati*, les *principes* et les *triarii* à la manière habituelle, de façon qu'ils puissent s'intégrer dans les rangs et se soutenir les uns les autres. Il fit de nombreux intervalles dans le front, mais, pour que cela ne se sache pas, il les remplit de vélites. Il leur ordonna de céder à l'approche des éléphants, d'entrer dans les rangs des légions par les intervalles habituels et de laisser passer les éléphants. Ainsi leur impétuosité fut-elle vaine de sorte que, le combat étant engagé, il remporta la victoire.

ZANOBI. — Vous m'avez rappelé, en me décrivant cette bataille, que Scipion ne fit pas se retirer les *hastati* dans les rangs des *principes*, mais qu'il les divisa et les fit se retirer aux ailes, afin de laisser place aux *principes* au moment de les pousser en avant. Je voudrais donc que vous me disiez la raison qui l'incita à ne pas observer le dispositif habituel.

FABRIZIO. — Je vais vous le dire. Hannibal avait placé toute la force de son armée au centre. Aussi Scipion, pour lui opposer une force égale, réunit-il les *principes* et les *triarii*, de sorte que, les intervalles des *principes* étant occupés par les *triarii*, il n'y avait plus de place pour accueillir les *hastati*. Aussi les divisa-t-il et les envoya-t-il aux

1. En 202 av. J.-C.

ailes, sans les faire se retirer parmi les *principes*. Notez cependant que ce procédé consistant à ouvrir le premier corps pour faire place au second, ne peut être employé que lorsqu'on est supérieur. Car on peut commodément le faire, comme il advint à Scipion. Mais, si l'on est inférieur et repoussé, on ne peut le faire qu'au risque manifeste d'être battu. Aussi faut-il avoir derrière soi des rangs pour vous accueillir. Mais revenons à notre propos. Les anciens peuples d'Asie employaient, entre autres choses inventées pour attaquer l'ennemi, des chars pourvus de faux sur les côtés. Ainsi, non seulement ils servaient à ouvrir les rangs grâce à leur élan, mais aussi à tuer les ennemis avec leurs faux. On réagissait à ces assauts par trois moyens : ou bien on y résistait grâce à la densité des rangs, ou bien on les laissait entrer dans la troupe comme les éléphants, ou bien on employait certains moyens pour leur opposer une forte résistance. C'est ce que fit le Romain Sylla contre Archelaüs, qui avait un grand nombre de ces chars à faux. Pour leur résister, il planta force pieux de fer derrière ses premiers rangs, qui brisaient l'élan des chars. Il faut remarquer le nouveau dispositif employé par Sylla contre Archelaüs. Il plaça les vélites et les cavaliers derrière et tous les hommes lourdement armés devant, en laissant de nombreux intervalles pour pouvoir faire avancer ceux de l'arrière, en cas de nécessité. Le combat une fois engagé, il remporta la victoire grâce à la cavalerie à qui il laissa le passage. Pour mettre le trouble chez l'ennemi lors du combat, il faut faire quelque chose qui l'effraie : soit annoncer l'arrivée d'une aide supplémentaire, soit créer des indices qui le fassent croire. De sorte que l'ennemi, trompé par cette apparence, prenne peur et, effrayé, puisse être aisément vaincu. Ces procédés furent employés par Minutius Rufus [1] et Acilius Glabrion [2]. Caius Suplicius fit monter des auxiliaires de l'armée sur des mulets et d'autres animaux inutiles au combat, mais rangés de façon qu'ils ressemblaient à des gens d'armes [3]. Il leur ordonna d'apparaître sur une colline, alors qu'il en était aux mains avec les Gaulois. Il remporta ainsi la victoire. Marius fit de même quand il combattit contre les Germains [4]. Les assauts simulés étant fort efficaces durant le combat, les vrais le sont encore plus, surtout si on veut attaquer l'ennemi à l'improviste, au milieu du combat, par l'arrière ou les flancs. On le fait malaisément si le site ne s'y prête pas. Car, lorsqu'il est découvert, on ne peut pas dissimuler une partie de ses gens, comme il faut le faire lors de telles entreprises. Mais, dans les lieux montagneux ou boisés, on peut aisément cacher une partie de ses gens, pour pouvoir attaquer soudainement l'ennemi, sans qu'il s'en doute. On obtiendra ainsi la victoire.

1. En 109 av. J.-C.
2. En 191 av. J.-C.
3. En 358 av. J.-C.
4. En 102 av. J.-C.

II

Il a été parfois important, durant le combat, de faire courir le bruit que le capitaine ennemi était mort, ou que l'on avait vaincu sur l'autre aile. Ce stratagème a souvent donné la victoire à qui l'a employé. On met aisément en désordre la cavalerie ennemie par des apparitions ou des bruits inhabituels. C'est ce que fit Crésus [1], qui lança des chameaux contre les cavaliers adverses. Pyrrhus lança contre l'armée romaine des éléphants et leur seul aspect la mit en déroute [2]. A notre époque, les Turcs vainquirent le shah de Perse [3] et le sultan de Syrie [4] avec le seul secours des fusils. Ils mirent en un tel désordre la cavalerie adverse, avec leur bruit inhabituel, que les Turcs purent aisément l'emporter. Pour vaincre l'armée d'Amilcar [5], les Ibères placèrent en première ligne des charrettes pleines de broussailles et tirées par des bœufs. Lors du combat, ils y mirent le feu, et les bœufs, pour fuir les flammes, se jetèrent sur l'armée d'Amilcar et en ouvrirent les rangs. On peut, comme nous l'avons dit, tromper l'ennemi durant la bataille en l'attirant dans des pièges, lorsque le pays est propice. Lorsqu'il est vaste et découvert, nombreux sont ceux qui ont fait des fossés, les ont légèrement couverts de branchages et de terre, en laissant quelques espaces pour pouvoir se retirer. Ensuite, lors du combat, s'étant retirés par là et étant poursuivis par l'ennemi, celui-ci s'y perd. Si, durant la bataille, survient quelque incident qui effraie vos soldats, il est très sage de savoir le dissimuler et le retourner en votre faveur. C'est ce que firent Tullus Hostilius [6] et Sylla. Ce dernier, voyant que, pendant que l'on combattait, une partie de ses hommes était passée du côté de l'ennemi et que cela avait grandement effrayé les autres, fit dire à toute l'armée que cela se faisait conformément à ses instructions. Ainsi son armée n'en fut-elle pas troublée, mais si encouragée qu'elle fut victorieuse. Le même Sylla, ayant envoyé certains de ses soldats dans une expédition où ils avaient péri, dit, afin que son armée ne soit pas effrayée, qu'il les avait envoyés exprès au combat, parce qu'il les avait jugés peu dignes de confiance. Combattant en Espagne, Sertorius tua l'un de ses hommes qui lui avait appris la mort de l'un de ses officiers, de

1. En 546 av. J.-C.
2. En 280 av. J.-C.
3. En 1514.
4. En 1516.
5. En 229 av. J.-C.
6. En 658 av. J.-C.

crainte que, disant cela à d'autres, il ne les effraie[1]. Il est très difficile d'arrêter et de ramener au combat une armée en fuite. Vous devez faire la distinction suivante : ou bien elle est totalement en fuite, et il est alors impossible de la rallier ; ou bien une partie seulement est en fuite, et on peut y remédier. De nombreux capitaines romains ont arrêté les fuyards en venant à leur rencontre et en leur faisant honte de leur fuite. C'est ce que fit Sylla[2]. Une partie de ses légions ayant été mise en fuite par les gens de Mithridate, il s'avança vers eux l'épée à la main en criant : « Si l'on vous demande où vous avez laissé votre capitaine, vous direz que vous l'avez abandonné sur le champ de bataille. » Le consul Attilius Regulus opposa à ses soldats en fuite ceux qui résistaient et leur dit que, s'ils ne retournaient pas au combat, ils seraient tués par leurs amis et leurs ennemis[3]. Philippe de Macédoine, sachant que ses soldats craignaient les Scythes, plaça derrière son armée quelques-uns de ses cavaliers les plus sûrs et leur ordonna de tuer quiconque s'enfuirait. Aussi ses hommes, aimant mieux mourir au combat que dans la fuite, remportèrent-ils la victoire[4]. De nombreux capitaines romains, non pas tant pour enrayer une fuite que pour donner l'occasion à leurs hommes d'être plus courageux, ont, lors du combat, arraché un drapeau des mains des leurs et l'ont jeté dans les rangs ennemis en proposant des récompenses à qui le reprendrait.

III

Je ne crois pas hors de propos de parler de ce qui se passe après le combat : car ce sont des choses brèves, à ne pas négliger, et fort adéquates à notre propos. Je dirai donc que l'on perd ou bien l'on gagne la bataille. Lorsqu'on la gagne, on doit poursuivre promptement sa victoire et imiter en ce cas César, et non pas Hannibal. Celui-ci s'étant arrêté, après avoir battu les Romains à Cannes, ne put s'emparer de Rome. César ne prenait jamais de repos après une victoire, mais poursuivait l'ennemi avec plus de fureur et de rage que quand il l'avait attaqué. S'il est vaincu, un capitaine doit considérer s'il peut tirer quelque profit de sa défaite, surtout s'il lui est resté quelques troupes. L'occasion peut lui être fournie par l'ennemi, qui est le plus souvent négligent après sa victoire et vous offre ainsi la possibilité de l'attaquer. Ce fut le cas de Marcius, qui attaqua l'armée carthaginoise après

1. En 75 av. J.-C.
2. En 86 av. J.-C.
3. En 294 av. J.-C.
4. En 212 av. J.-C.

qu'elle eut tué les deux Scipions et vaincu leurs armées. N'ayant aucune considération pour les survivants, qui étaient sous les ordres de Marcius, l'armée carthaginoise fut attaquée par eux et vaincue. On voit ainsi qu'il n'est rien de plus aisé à réussir, que ce que l'ennemi vous croit incapable de tenter. Le plus souvent, on est davantage attaqué là où on le craignait le moins. S'il ne peut faire autre chose, un capitaine doit donc s'efforcer que la défaite lui soit le moins dommageable qu'il est possible. A cette fin, il faut employer des moyens pour empêcher l'ennemi de vous poursuivre aisément, ou bien tâcher de le retarder. Dans le premier cas, certains capitaines se voyant vaincus, ordonnèrent à leurs officiers de s'enfuir en divers lieux et par des voies diverses, leur indiquant l'endroit où se rallier ensuite. Ceci faisait que l'ennemi, de peur de diviser ses forces, laissait se sauver la totalité ou la plupart de leurs troupes. Dans le second cas, nombreux sont ceux qui ont abandonné à l'ennemi leurs biens les plus précieux, afin que, retardé par le butin, il leur donne plus de temps pour s'enfuir. Titus Didius[1] usa de mille stratagèmes pour cacher les pertes qu'il avait essuyées durant la bataille. Car, ayant combattu avec de lourdes pertes jusqu'à la nuit, il fit ensuite enterrer la plupart de ses morts. Le matin suivant, voyant qu'un grand nombre des siens était mort et fort peu de Romains, l'ennemi, se croyant en état d'infériorité, s'enfuit.

IV

Je pense avoir ainsi satisfait, dans le désordre, à votre question. Il est vrai que, concernant la forme des armées, il me reste à vous dire que certains capitaines les ont parfois disposées en forme de coin, car ils pensaient pouvoir mieux transpercer ainsi les rangs ennemis. Face à ce dispositif, on en a fait un en forme de ciseaux, afin de pouvoir recevoir le coin dans ses rangs et, dans le vide ainsi créé, de l'envelopper et le combattre de tous les côtés. A propos de quoi, je veux que vous suiviez cette règle générale : le meilleur remède que l'on puisse opposer à un dessein de l'ennemi, c'est de faire de votre propre volonté ce à quoi il veut vous contraindre. Car, le faisant de votre propre volonté, vous le faites dans l'ordre, à votre avantage et à son désavantage. Si vous étiez contraint de le faire, ce serait votre ruine. A l'appui de cette règle, je ne craindrai pas de vous répéter certaines choses que je vous ai déjà dites. Si votre adversaire fait un coin pour transpercer vos rangs et que vous marchiez sur lui avec un front déployé, ce sont

1. En 93 av. J.-C.

ses rangs, et non les vôtres, qui se trouveront en désordre. Hannibal plaça les éléphants à l'avant-garde de son armée, pour transpercer l'armée de Scipion[1] ; celui-ci marcha sur lui avec un front déployé, qui fut cause de sa victoire et de la défaite de l'ennemi. Asdrubal plaça ses meilleures troupes au centre de son front pour repousser les troupes de Scipion ; Scipion leur ordonna de se retirer et il l'emporta. De sorte que de tels plans, quand on s'y oppose, sont cause de la victoire de ceux contre qui ils sont préparés.

V

Il me reste encore, sauf erreur, à vous dire les mesures que doit prendre un capitaine avant le combat. A ce propos, je dois vous dire d'abord qu'un capitaine ne doit jamais livrer bataille, s'il n'est pas en position avantageuse, ou s'il n'y est pas contraint. L'avantage provient du site, de votre dispositif, de votre supériorité en nombre ou en qualité. La contrainte provient de ce que vous vous apercevez qu'en ne combattant pas, vous êtes de toute façon perdu. Ainsi, lorsque vous êtes sur le point de manquer d'argent et que votre armée va, de ce fait, se dissoudre ; lorsque la famine vous menace ; lorsque l'ennemi attend des renforts. Dans ces cas, on doit toujours combattre, même à son désavantage, car il vaut beaucoup mieux tenter la fortune là où elle peut vous être favorable, que de courir à une ruine certaine en ne la tentant pas[2]. C'est là une erreur aussi grave pour un capitaine que, lorsque, ayant l'occasion de vaincre, il ne la saisit pas par lâcheté, ou ne la perçoit pas par ignorance. L'avantage vous est parfois fourni par l'ennemi, parfois par votre perspicacité. Nombreux sont ceux qui, en franchissant une rivière, ont été vaincus par un ennemi adroit, qui a attendu que l'armée soit partagée en deux pour l'attaquer. C'est ce que fit César avec les Helvètes, dont il détruisit le quart, parce qu'ils étaient partagés par une rivière. Votre ennemi est parfois épuisé, parce qu'il vous a suivi de façon inconsidérée : étant frais et reposé, vous ne devez pas laisser passer une telle occasion. En outre, si l'ennemi vous offre le combat le matin de bonne heure, vous pouvez différer votre sortie de plusieurs heures ; lorsqu'il est longtemps resté sous les armes et qu'il a perdu sa première ardeur, alors vous pouvez le combattre. C'est ce que firent Scipion et Metellus en Espagne, l'un contre Asdrubal, l'autre contre Sertorius. Si les forces de l'ennemi sont diminuées, soit

1. En 202 av. J.-C.
2. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. XXII, XXIII

parce qu'il a partagé ses troupes, comme les Scipions en Espagne, soit pour tout autre motif, alors vous devez tenter votre chance. La plupart des bons capitaines préfèrent soutenir le choc de l'ennemi qu'aller l'attaquer avec impétuosité. Car l'impétuosité de l'adversaire est aisément soutenue par des hommes immobiles et fermes, alors que, contenue, elle se transforme aisément en lâcheté. C'est ce que fit Fabius contre les Samnites et les Gaulois, et il fut victorieux, tandis que son collègue Decius fut tué pour s'être comporté différemment. Craignant la vaillance de leur ennemi, certains capitaines ont commencé le combat à l'approche de la nuit, afin de pouvoir, si leurs hommes étaient vaincus, se sauver grâce à l'obscurité. D'autres, ayant appris que l'ennemi ne combattait pas certains jours par superstition, ont choisi ce moment pour combattre et l'ont emporté. C'est ce que César fit en Gaule contre Arioviste[1] et Vespasien en Syrie contre les Hébreux[2].

VI

La plus grande et plus importante précaution que doit prendre un capitaine, est d'avoir auprès de lui des hommes fidèles, expérimentés et sages, auxquels il demande constamment des conseils et avec lesquels il parle de ses hommes et de ceux de l'ennemi : pour savoir qui est le plus nombreux, le mieux armé, le mieux exercé, celui qui est doté de la plus forte cavalerie ; qui est le plus apte à supporter la fatigue : en qui l'on peut davantage se fier, des fantassins ou des cavaliers ; considérer ensuite le lieu où l'on se trouve, s'il vous est davantage propice qu'à l'ennemi ; qui a plus de facilité pour s'approvisionner ; s'il convient ou non de différer le combat ; l'avantage que peut apporter ou non la temporisation ; car souvent les soldats, voyant la guerre s'éterniser, se lassent et, épuisés de fatigue et d'ennui, vous abandonnent. Il importe surtout de connaître le capitaine ennemi et son entourage : s'il est téméraire ou prudent, timoré ou audacieux. Il faut savoir si l'on peut faire confiance à ses troupes auxiliaires. Mais vous devez surtout prendre garde de ne pas conduire au combat une armée inquiète ou peu sûre de vaincre : car le plus sûr indice de la défaite, c'est lorsque l'on ne se sent pas capable de vaincre. Dans ce cas, vous devez éviter le combat, ou bien faire comme Fabius qui, campant sur de fortes positions, ôtait à Hannibal le courage de l'affronter. Ou bien, si l'on pense que l'ennemi peut venir vous affronter sur de fortes positions, il faut

1. En 58 av. J.-C.
2. En 70 av. J.-C.

s'éloigner et partager ses gens dans des places fortes, afin que l'ennui d'un siège lasse l'ennemi.

VII

ZANOBI. — Ne peut-on fuir autrement le combat qu'en se divisant entre plusieurs troupes et en s'enfermant dans des places fortes ?

FABRIZIO. — Je crois avoir déjà dit à l'un d'entre vous qu'on ne peut fuir le combat, si l'ennemi veut le livrer à tout prix. Et l'on n'a qu'un remède à cela, c'est de se tenir à plus de cinquante milles au moins de l'adversaire, pour avoir le temps de se retirer, s'il approche. Fabius ne fuit jamais le combat avec Hannibal, mais il ne voulait le livrer qu'à son avantage. Hannibal ne se sentait pas capable de vaincre Fabius en allant le rencontrer dans son camp. S'il s'en était senti capable, Fabius aurait dû combattre avec lui de toute manière, ou bien s'enfuir. Le père de Persée, Philippe de Macédoine, en guerre avec les Romains [1], plaça son camp sur une très haute montagne pour ne pas avoir à les combattre. Mais les Romains l'attaquèrent sur cette montagne et le vainquirent. Chef des Gaulois, Vercingétorix, pour ne pas devoir combattre contre César, qui, contre son attente, avait franchi une rivière, s'éloigna de plusieurs lieues avec son armée. A notre époque, les Vénitiens, s'ils avaient voulu combattre avec le roi de France, n'auraient pas dû attendre que l'armée ennemie franchisse l'Adda, mais s'éloigner comme Vercingétorix. Ayant attendu, ils ne surent pas saisir l'occasion de l'attaquer, quand il passait le fleuve, ni se retirer. Car, lorsque les Vénitiens quittèrent leur camp, les Français, qui étaient proches, les attaquèrent et les vainquirent [2]. Mais l'on ne peut fuir un combat, quand l'ennemi veut le livrer à tout prix. Qu'on ne vienne pas me citer Fabius, car Hannibal fuyait le combat autant que lui.

VIII

Il arrive souvent que vos soldats aient envie de combattre et que, sachant que vous n'avez pas l'avantage du fait du nombre, du site ou de tout autre raison, vous désiriez leur en faire passer l'envie. Il arrive

1. En 197 av. J.-C.
2. En 1509, à Agnadello.

aussi que la nécessité ou l'occasion vous contraignent à combattre et que vos soldats manquent de confiance et soient peu disposés à se battre. Il faut alors soit les refroidir, soit les échauffer. Dans le premier cas, si la persuasion ne suffit pas, il n'est pas de meilleur moyen que d'en sacrifier une partie à l'ennemi, afin que ceux qui ont ou n'ont pas combattu, vous croient.

Et l'on peut très bien faire exprès ce qui arriva par hasard à Fabius. Comme vous le savez, l'armée de Fabius désirait combattre contre celle d'Hannibal. Son maître de cavalerie éprouvait le même désir. Fabius ne croyait pas opportun de livrer bataille. Aussi, à cause de ce désaccord, durent-ils partager leurs troupes. Fabius garda les siennes au camp ; l'autre partie combattit et se vit dans un tel danger qu'elle aurait été vaincue, si Fabius ne l'avait pas secourue. Cette expérience montra au maître de la cavalerie et à l'ensemble de l'armée qu'il était sage d'obéir à Fabius. Quant à exciter les hommes au combat, il est opportun de les mettre en colère contre l'ennemi, en leur disant que celui-ci profère des injures à leur égard ; de prétendre qu'on a avec lui quelque accord secret et qu'on en a corrompu une partie ; de vous placer en un endroit où vos hommes le voient et fassent quelques légères escarmouches, parce que, ce que l'on voit chaque jour, on en fait moins de cas ; de vous indigner et, par un discours à propos, de reprocher à vos soldats leur mollesse ; de dire, pour leur faire honte, que vous irez combattre seul, s'ils refusent de vous accompagner. Pour rendre vos hommes acharnés au combat, vous devez surtout leur interdire d'envoyer de l'argent chez eux ou de le déposer quelque part, tant que la guerre n'est pas terminée, afin qu'ils comprennent que, si la fuite leur sauve la vie, elle ne sauvera pas leur argent. L'amour de l'argent renforce, tout autant que celui de la vie, l'acharnement des hommes à se défendre.

IX

ZANOBI. — Vous avez dit comment l'on peut inciter les soldats au combat en leur parlant. Entendez-vous par là que l'on doit parler à l'armée tout entière ou seulement à ses chefs ?

FABRIZIO. — Persuader ou dissuader quelques hommes est chose très facile. Car, si les paroles ne suffisent pas, vous pouvez user de l'autorité et de la force. Mais la difficulté consiste à détourner une foule d'une opinion fausse et contraire à la vôtre ou au bien général. On ne peut, en ce cas, qu'utiliser les paroles, qui doivent être entendues de tous, pour qu'ils soient davantage persuadés. Il fallait donc que les capitaines

antiques soient des orateurs ; car, si l'on ne sait pas parler à l'armée tout entière, il est difficile de faire de grandes choses. C'est une capacité qui a totalement disparu de nos jours. Lisez la vie d'Alexandre le Grand et vous y verrez combien il a dû souvent haranguer son armée. Autrement, il ne l'aurait jamais conduite, alors qu'elle était chargée d'un lourd et riche butin, à travers les déserts de l'Arabie et de l'Inde et au milieu de tant de peines et de fatigues. Car souvent apparaissent des événements qui sont la ruine de l'armée, si son capitaine ne sait pas ou n'a pas l'habitude de lui parler. Car les paroles ôtent la crainte, enflamment les cœurs, augmentent l'acharnement, démasquent les ruses, promettent des récompenses, indiquent les périls et le moyen de les fuir, réprimandent, supplient, menacent, remplissent d'espoir, louent, vitupèrent et font toutes ces choses qui éteignent et enflamment les passions humaines. Aussi un prince ou une république désireux de créer une nouvelle armée ou de rendre à la leur sa réputation, doivent-ils habituer leurs soldats à entendre leur capitaine et celui-ci à leur parler.

X

Pour tenir en main les soldats antiques, la religion et le serment qu'on leur demandait en les enrôlant, étaient d'une très grande utilité. Car, à chaque faute, on les menaçait non seulement du châtiment que peuvent craindre les hommes, mais de ceux qu'ils pouvaient attendre des dieux. Cela, ainsi que d'autres pratiques religieuses, facilita grandement les entreprises des capitaines de ce temps et ferait de même aujourd'hui, si l'on craignait et pratiquait la religion. Sertorius s'en servit en faisant croire qu'il parlait à une biche, qui lui promettait la victoire au nom des dieux. Sylla disait qu'il parlait avec une image provenant du temple d'Apollon. Nombreux sont ceux qui ont dit que Dieu leur était apparu en songe et les avait décidés à combattre. A l'époque de nos pères, le roi de France Charles VII, lors de sa guerre contre les Anglais, disait qu'il prenait conseil auprès d'une jeune fille envoyée de Dieu, que l'on appela partout la Pucelle de France : ce fut la cause de sa victoire. Vous pouvez encore employer des moyens pour que vos hommes aient l'ennemi en piètre estime. C'est ce que fit le Spartiate Agésilas, qui montra à ses soldats quelques Perses nus, afin que, voyant la délicatesse de leurs membres, ils ne les craignent pas[1]. Certains capitaines ont contraint leurs hommes à combattre en leur ôtant tout espoir de salut hors de la victoire. C'est là la meilleure et la

1. En 395 av. J.-C.

plus efficace des mesures que l'on puisse prendre pour rendre ses soldats acharnés au combat. Cet acharnement est encore augmenté par la confiance et l'amour qu'ils éprouvent pour leur capitaine ou leur patrie. La confiance naît de la qualité de leurs armes, de la discipline, des victoires récentes et de l'estime qu'ils ont pour leur capitaine. L'amour de la patrie est naturel ; celui d'un capitaine tient essentiellement à sa vaillance. Les contraintes peuvent être nombreuses, mais la plus forte est celle qui vous force à vaincre ou à mourir.

I

FABRIZIO. — Je vous ai montré comment on dispose une armée pour livrer bataille contre une autre armée placée en face de vous ; je vous ai dit ensuite comment on l'emporte et vous ai enfin exposé les divers incidents qui peuvent alors intervenir. Aussi me semble-t-il que le moment est venu de vous montrer comment l'on dispose une armée contre un ennemi invisible, mais dont on craint sans cesse qu'il ne vous attaque. Cela arrive lorsqu'on marche dans un pays ennemi ou suspect. Vous devez d'abord savoir qu'une armée romaine envoyait d'ordinaire devant elle quelques troupes de cavaliers pour explorer le terrain. Venait ensuite l'aile droite. Puis venaient les charrois qui lui appartenaient. Après venait une légion et ses charrois derrière elle ; après, une autre légion et, derrière, ses charrois. Derrière eux venait l'aile gauche avec ses charrois derrière et suivait enfin le reste de la cavalerie. C'était là la manière ordinaire de marcher. S'il arrivait que l'armée en marche soit attaquée sur son front ou sur ses arrières, ils faisaient se retirer aussitôt tous les charrois, soit sur la droite, soit sur la gauche, selon les besoins ou les possibilités offertes par le site. Alors tous les soldats, débarrassés de leurs bagages, faisaient front, de quelque lieu d'où vienne l'ennemi. S'ils étaient attaqués par le flanc, on retirait les charrois du côté qui était sûr, et l'on faisait front de l'autre. Ce procédé, parce qu'il est bon et bien organisé, me semble devoir être imité. On envoie devant les cavaliers en éclaireurs ; on a ensuite les régiments marchant en rang, chacun avec ses charrois derrière lui. Comme il y a deux espèces de charrois, les uns appartenant aux soldats, les autres à l'ensemble de l'armée, je partagerais les charrois généraux en quatre parties et attribuerais sa part à chaque régiment, partageant également en quatre l'artillerie et les hommes sans armes, afin que chaque groupe ait également ses bagages.

II

Mais il arrive parfois que l'on marche dans un pays qui n'est pas seulement suspect, mais si hostile que l'on craint à chaque instant d'être attaqué. On doit alors, pour marcher plus sûrement, changer de dispositif et avancer de telle façon que ni les gens du pays ni l'ennemi ne puissent vous attaquer en vous trouvant sans protection de part ou d'autre. Dans un tel cas, les capitaines antiques avaient coutume de marcher avec une armée en carré : ils l'appelaient ainsi, non pas tant parce qu'elle était totalement carrée, que parce qu'elle était capable de combattre sur quatre côtés. Ils disaient qu'ils étaient préparés ainsi à la marche comme au combat. Je ne m'éloignerais pas de ce dispositif en disposant les deux régiments que j'ai pris pour modèle à cet effet. Voulant donc marcher en sécurité dans un pays ennemi et pouvoir riposter de tous côtés au cas où je serais attaqué à l'improviste ; voulant d'autre part former une armée en carré, comme les Anciens, je penserais à faire un carré de la façon suivante. Son étendue serait de deux cent dix brasses de chaque côté, de la manière suivante. Je placerais d'abord les flancs, éloignés chacun de deux cent dix brasses, et je disposerais cinq bataillons en long sur chaque flanc, éloignés les uns des autres de trois brasses. Avec leurs intervalles, ils occuperaient, à quarante brasses par bataillon, deux cent dix brasses. Entre la tête et l'arrière de ces deux flancs, je placerais les dix autres bataillons, cinq de chaque côté, en les disposant de façon que quatre soient proches de la tête du flanc droit et quatre de l'arrière du flanc gauche, en laissant entre chacun un intervalle de trois brasses ; et qu'un bataillon soit proche de la tête du flanc gauche et l'autre de l'arrière du flanc droit. La distance qu'il y a entre un flanc et l'autre, est de deux cent dix brasses, et les bataillons qui sont placés à côté l'un de l'autre en largeur et non pas en longueur, occupent avec leurs intervalles cent trente-quatre brasses. Il en résulte qu'entre les quatre bataillons placés sur le front du flanc droit et celui qui est placé sur le front du flanc gauche, demeure un espace de soixante-dix-huit brasses. Il y a le même espace entre les bataillons placés à l'arrière. Il n'en résulte qu'une différence, à savoir que l'un des espaces se trouve à l'arrière du côté de l'aile droite, et l'autre à l'avant du côté de l'aile gauche. Dans l'espace de soixante-dix-huit brasses de l'avant, je mettrais tous les vélites ordinaires ; dans celui de l'arrière, les vélites extraordinaires, qui seraient mille dans chaque espace. Pour que les dimensions de l'armée soit de deux cent dix brasses de chaque côté, il faudrait que les cinq bataillons qu'on place en tête et que ceux qu'on place en queue, n'occupent en rien

l'espace réservé aux flancs. Aussi faudrait-il que les cinq bataillons de droite touchent de leur front l'arrière des flancs et que ceux de devant touchent la tête avec leur arrière. De sorte que, de chaque côté d'une telle armée, il reste un espace permettant d'intégrer un autre bataillon. Comme il y a quatre espaces, je prendrais quatre unités de piquiers extraordinaires et en mettrais une à chaque coin ; et je mettrais les deux unités de piquiers restantes au milieu, au centre de l'armée, en un carré, que commanderait le capitaine général entouré de ses hommes. Comme ces bataillons, ainsi disposés, marchent tous dans le même sens, mais ne combattent pas tous dans le même sens, on doit, en les réunissant, mettre en état de combattre les côtés qui ne sont pas protégés par les autres bataillons. On doit donc considérer que les cinq bataillons placés sur le front, sont protégés de toutes parts, sauf sur leur front ; on doit donc placer les piquiers devant. Les cinq bataillons de l'arrière ont tous leurs côtés protégés sauf leurs arrières. On doit donc les disposer de façon que les piquiers marchent derrière, comment nous l'avons indiqué le moment venu. Les cinq bataillons placés sur le flanc droit ont tous leurs côtés protégés, sauf leur flanc droit. Les cinq de gauche ont leurs flancs protégés, sauf le gauche. Aussi, en disposant ces bataillons, doit-on faire en sorte que les piquiers se trouvent du côté du flanc découvert. Pour que les décurions marchent en tête et en queue, afin que, lors du combat, toutes les armes et les corps de l'armée soient à leur place, je vous ai indiqué la manière de le faire, quand nous avons parlé de l'organisation des bataillons. Je partagerais l'artillerie, moitié à l'extérieur sur le flanc droit, moitié sur le flanc gauche. J'enverrais les chevau-légers à l'avant, pour explorer le terrain. Quant aux gens d'armes, je les placerais pour une part derrière, sur l'aile droite, et pour l'autre sur l'aile gauche, à quarante brasses de distance environ des bataillons. Quelle que soit la façon dont vous disposez votre armée, vous devez observer cette règle générale quant à la cavalerie : on doit toujours la mettre en arrière ou sur les flancs. Si on la place devant, on doit faire l'une des deux choses suivantes : ou bien la mettre à une telle distance, qu'étant repoussée, elle ait assez de place pour éviter votre infanterie et ne pas la heurter ; ou bien disposer l'infanterie avec de tels intervalles, que les cavaliers puissent y pénétrer sans créer de désordre parmi les fantassins. Cet avertissement ne doit pas être négligé, parce que de nombreux capitaines, pour n'y avoir pas pris garde, ont été mis en désordre et battus par leur propre faute. On place les charrois et les hommes sans armes dans la place existant au centre de l'armée, partagés de telle façon qu'ils laissent aisément passer ceux qui voudraient aller d'un côté à l'autre et de la tête à la queue. Sans compter l'artillerie et la cavalerie, ces bataillons occupent, sur l'extérieur de chaque côté, un espace de deux cent quatre-vingt-deux brasses. Et, comme le carré est formé de deux régiments, il faut fixer l'endroit

qu'occupera chacun d'entre eux. Comme les régiments portent un numéro et que chacun comporte, comme vous le savez, dix bataillons et un capitaine, je placerais les cinq premiers bataillons du premier régiment sur le front, les cinq autres sur le flanc gauche et le chef du régiment à l'angle gauche du front. Je mettrais ensuite les cinq premiers bataillons du deuxième régiment sur le flanc droit et les cinq autres à l'arrière et leur chef à l'angle droit, pour qu'il fasse fonction de serre-file.

Cette armée doit se déplacer en maintenant toujours son dispositif. Elle est certainement à l'abri des assauts tumultueux des gens du pays. Le capitaine ne doit prendre d'autre mesure contre eux que d'ordonner à quelques cavaliers ou à un corps de vélites de les repousser. Jamais il n'arrivera que ces gens ne parviennent à portée de pique ou d'épée, car les gens en désordre craignent ceux qui sont en ordre. Toujours il arrivera qu'ils feront, à grands cris et avec un grand vacarme, un assaut, sans jamais s'approcher, comme des roquets autour d'un mâtin. Quand il vint en Italie combattre les Romains, Hannibal traversa toute la Gaule sans s'inquiéter jamais des assauts des Gaulois. Pour avancer, il faut avoir devant soi, pour vous ouvrir la route, des pionniers et des terrassiers, qui seront protégés par les cavaliers envoyés en éclaireurs. Une armée ainsi organisée fera dix milles par jour et aura suffisamment de temps pour se loger et pour dîner : car une armée fait d'ordinaire vingt milles par jour.

III

Si cette armée vient à être attaquée par une armée également ordonnée, cette attaque ne peut être soudaine, car une armée ordonnée marche à votre pas. Vous avez donc le temps de vous ranger en ordre de bataille, avec le dispositif que je vous ai déjà indiqué, ou un autre semblable. Car, si vous êtes attaqué par-devant, vous n'avez qu'à faire passer devant l'artillerie placée sur les flancs et la cavalerie placée derrière, aux lieux et distances indiqués ci-dessus. Les mille vélites placés devant doivent quitter cette position, se partager en deux groupes et prendre leur place entre la cavalerie et les ailes de l'armée. Ensuite, dans le vide ainsi créé, pénétreront les deux corps de piquiers extraordinaires, que j'avais placés au milieu de la place de l'armée. Les mille vélites placés en queue quitteront cette position et se déploieront sur les flancs des bataillons pour les renforcer. Par l'ouverture ainsi créée, sortiront tous les charrois et les hommes sans armes, qui se mettront en queue des bataillons. La place étant donc vide et chacun s'étant

rendu sur ses positions, les cinq bataillons que j'ai placés derrière l'armée avanceront entre l'un et l'autre flanc et marcheront vers les bataillons de tête. Trois d'entre eux s'en approcheront à quarante brasses de distance, avec des intervalles égaux entre eux ; les deux autres resteront derrière, à quarante brasses également. Ce dispositif peut être mis en place en un instant. Il est presque semblable à celui que je vous ai exposé précédemment. S'il a un front plus étroit, il est plus étoffé sur les flancs : ce qui ne le rend pas moins fort. Mais, comme les cinq bataillons qui sont en queue, ont leurs piquiers derrière, pour les raisons susdites, il faut les faire passer devant, afin qu'ils forment l'arrière du front. Aussi faut-il : soit faire se retourner les bataillons sur eux-mêmes, comme un seul corps, soit les faire pénétrer dans les rangs des écuyers et les faire se porter en avant. Ce procédé est plus rapide et crée moins de désordre que lorsqu'on les fait se retourner. Vous devez faire de même avec tous ceux qui sont derrière, lors de n'importe quel assaut, comme je vous le montrerai. S'il arrive que l'ennemi vienne par-derrière, il faut d'abord que chacun se retourne. Aussitôt l'armée transforme son front en queue et vice-versa. On doit ensuite prendre toutes les mesures que j'ai dites pour disposer le front. Si l'ennemi attaque sur le flanc droit, on doit faire se retourner toute l'armée de ce côté-là ; puis faire tout ce qui a été dit pour renforcer ce front ; de sorte que les cavaliers, les vélites, l'artillerie se trouvent à leurs places sur ce front. Il n'y a qu'une différence : en changeant les fronts que l'on déplace, les uns doivent moins avancer et les autres davantage. Il est tout à fait vrai que, faisant front sur le flanc droit, les vélites, devant pénétrer dans les intervalles placés entre les ailes de l'armée et la cavalerie, seraient les plus proches du flanc gauche ; à leur place devraient venir les deux groupes de piquiers extraordinaires, placés au milieu. Mais, avant qu'ils y entrent, il faut que les charrois et les hommes sans armes laissent la place et se retirent derrière le flanc gauche, qui deviendrait alors l'arrière de l'armée. Il faut que les autres vélites, placés en queue conformément au dispositif général, ne se déplacent pas, pour que cet endroit ne soit pas découvert ; d'arrière qu'il était, il deviendrait le flanc. Tout le reste doit être fait comme on l'a dit à propos du front.

Ce que l'on a dit quant à faire front avec le flanc droit, s'applique également au flanc gauche ; car on doit faire de même. Si l'ennemi vient en masse vous attaquer des deux côtés, il faut renforcer les côtés qu'il attaque avec ceux qui ne sont pas attaqués, en doublant les rangs et partageant l'artillerie de chaque côté, ainsi que les vélites et la cavalerie. S'il attaque sur trois ou quatre côtés, c'est que lui ou vous manquez de prudence. Si vous êtes avisé, vous ne vous mettrez jamais dans une position permettant à l'ennemi de vous attaquer en ordre et en masse sur trois ou quatre côtés. Pour qu'il puisse vous attaquer en toute

sécurité, il faut qu'il soit assez nombreux pour vous attaquer de chaque côté avec des forces égales à celles de votre armée. Si vous êtes assez imprudent pour vous engager sur le territoire d'un ennemi pourvu de trois fois plus d'hommes que vous n'en avez, vous ne pouvez vous plaindre que de vous-même, si vous êtes battu. Si cela arrive, non par votre faute, mais par quelque malheur, vous serez vaincu sans honte, comme il arriva aux Scipions en Espagne et à Asdrubal en Italie[1]. Mais, si l'ennemi n'a pas beaucoup plus d'hommes que vous n'en avez et qu'il vous attaque de plusieurs côtés pour vous mettre en désordre, il laissera voir ainsi sa sottise et vous donnera votre chance. Car il faut pour cela qu'il réduise tellement ses rangs que vous pourrez aisément le combattre d'un côté, lui résister de l'autre et le vaincre en peu de temps. Cette manière de disposer une armée contre un ennemi que l'on ne voit pas, mais que l'on craint, est nécessaire. Il est très utile d'accoutumer les soldats à se grouper et à marcher ainsi ; à se disposer, en marchant, pour combattre de front et puis à revenir à leur ordre de marche ; à faire front sur l'arrière, puis sur les flancs et à revenir ensuite à leur premier dispositif. Ces exercices sont nécessaires pour avoir une armée disciplinée et expérimentée. Les capitaines et les officiers doivent s'y appliquer. Car la discipline militaire n'est rien d'autre que de savoir bien commander et obéir. Et une armée disciplinée n'est rien d'autre qu'une armée expérimentée. Il est impossible d'être jamais vaincu si l'on pratique une telle discipline. Si le dispositif en carré, que je vous ai montré, est assez difficile à mettre en œuvre, il faut supprimer la difficulté par le recours à l'exercice. Car, sachant bien se disposer et se maintenir ainsi, on saura plus aisément le faire ensuite dans des formations moins difficiles.

IV

ZANOBI. — Je crois comme vous que ce sont là des exercices indispensables. Je ne saurais pour ma part rien ajouter ou retrancher à ce que vous avez dit. Je souhaiterais cependant savoir deux choses. La première : lorsque vous voulez faire front sur l'arrière ou sur les flancs, devez-vous l'ordonner par la musique ou par la voix ? La seconde : les hommes que vous placez devant pour aplanir le chemin, doivent-ils être de vos soldats ou bien des travailleurs employés à cette fin ?

FABRIZIO. Votre première question est fort importante. Car, mal

1. En 207 av. J.-C.

compris, les ordres des capitaines ont souvent mis le désordre dans leur armée. Aussi les ordres que l'on donne dans le danger doivent-ils être clairs et nets. Si l'on commande avec la musique, il faut que les sons soient suffisamment distincts pour qu'on ne les confonde pas. Si l'on commande à la voix, on doit prendre garde d'éviter les paroles générales et en employer de précises ; et éviter celles qui peuvent être mal comprises. Souvent le fait de dire « Arrière, arrière ! » a mis une armée en déroute [1]. On doit donc éviter ce mot et dire à la place : « Retirez-vous ! » Si vous voulez faire tourner vos hommes, pour changer de front ou sur le côté ou en arrière, ne dites pas « Tournez-vous ! », mais « A gauche, à droite, vers l'arrière, vers l'avant ». Les autres mots doivent être également simples et précis, tels que « Serrez les rangs, tenez ferme, en avant, revenez ». Tout ce qui peut être ordonné à la voix, doit l'être ; le reste sera ordonné par la musique. Quant aux pionniers, sur lesquels vous m'avez ensuite interrogé, je confierais cette tâche à mes hommes, tant parce que c'est ainsi que faisaient les Anciens, que parce que cela aurait pour effet qu'il y ait moins d'hommes sans armes et moins de bagages. Je prendrais des hommes en nombre suffisant dans chaque bataillon et leur ferais user des outils nécessaires et laisser leurs armes à ceux des rangs les plus proches. Ceux-ci les porteraient et, à l'approche de l'ennemi, n'auraient qu'à les rendre à ceux qui retrouveraient leurs rangs.

ZANOBI. — Qui porterait les outils des pionniers ?

FABRIZIO. — Les charrois désignés à cet effet.

ZANOBI. — Je crains fort qu'on ne puisse faire piocher les soldats d'aujourd'hui.

V

FABRIZIO. — Je parlerai de tout cela le moment venu. Pour l'instant je laisserai ce sujet de côté et parlerai de la façon de vivre de l'armée. Car il me semble opportun, après l'avoir si fatiguée, de la restaurer et de la ragaillardir. Vous devez donc savoir qu'un chef doit faire en sorte que son armée soit la plus rapide qu'il est possible et la débarrasser de tout ce qui la charge et entrave ses actions. Ce sont les provisions de vin et de pain qui vous gênent le plus. Les Anciens ne se préoccupaient pas du vin, car, quand ils en manquaient, ils buvaient de l'eau teintée d'un peu de vinaigre, pour lui donner du goût. On trouvait donc du

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. XIV

vinaigre parmi les vivres, et non du vin. Ils ne faisaient pas le pain dans des fours, comme en ville, mais ils se fournissaient de farine. Chaque soldat la préparait à sa façon, en y ajoutant du lard et de la graisse. Cela donnait du goût au pain et conservait leurs forces. De sorte que les provisions de l'armée étaient constituées de farine, de vinaigre, de lard, de graisse, et d'orge pour les chevaux. L'armée était suivie d'ordinaire de troupeaux de gros et de menu bétail. Ne devant pas être transportés, ils ne causaient aucune gêne. Il résultait de ces dispositions qu'une armée antique marchait parfois longtemps dans des lieux déserts et difficiles sans souffrir du manque de nourriture, parce qu'elle vivait de ce qu'elle pouvait aisément traîner derrière elle. Il arrive tout le contraire dans les armées modernes. Désireux de ne pas manquer de vin et de manger du pain cuit comme chez eux, les soldats sont souvent affamés, ou bien, s'ils sont approvisionnés, cela gêne considérablement et coûte cher. Aussi ramènerais-je mon armée à la manière antique et je voudrais que mes hommes ne mangent que le pain cuit par leurs soins. Quant au vin, je n'interdirais pas d'en boire, ni d'en faire porter à l'armée, mais je ne perdrais pas mon temps ni ma peine à le faire. Quant aux autres vivres, je me comporterais tout comme les Anciens. Si vous observez bien cela, vous verrez combien on supprime de difficultés et de soucis à une armée et à son capitaine, et combien on facilite toutes leurs actions.

VI

ZANOBI. Nous avons vaincu l'ennemi au combat, traversé son pays. La règle veut qu'on ait pris du butin, rançonné des villes, fait des prisonniers. Aussi voudrais-je savoir comment les Anciens faisaient en ce domaine.

FABRIZIO. Je vais vous satisfaire. Je crois que vous avez noté, parce que j'en ai parlé avec certains d'entre vous, que les guerres actuelles appauvrissent les vainqueurs comme les vaincus. Les uns perdent leur État, les autres leur argent. Cela n'arrivait pas autrefois, parce que les vainqueurs s'enrichissaient. Cela ne provient pas de ce que l'on n'accorde pas d'importance aujourd'hui au butin, mais de ce qu'on l'abandonne au bon plaisir des soldats. Ce procédé crée deux graves désordres : le premier, que j'ai déjà dit ; le second, que le soldat devient plus avide de pillage que discipliné. On a souvent remarqué que le désir de butin a fait perdre le vainqueur. Maîtres en ce domaine, les Romains ont pourvu à ces deux inconvénients, en ordonnant que le butin

revienne au trésor public et qu'il soit ainsi dépensé comme bon semblait. Les armées antiques avaient donc des questeurs, qui étaient comme nos trésoriers. Ils collectaient les rançons et le butin. Le consul s'en servait pour la solde, le secours aux blessés et aux malades, et les autres besoins de l'armée. Il pouvait aussi accorder une partie du butin aux soldats, et souvent il le faisait. Mais cela ne créait pas de désordre, car, après la victoire, on rassemblait tout le butin et on le partageait, à chacun selon son grade. Ce procédé faisait que les soldats s'employaient à vaincre et non à voler. Les légions romaines remportaient la victoire, mais ne poursuivaient pas l'ennemi, car elles gardaient toujours leur dispositif. Seuls les cavaliers et les hommes légèrement armés le faisaient et, éventuellement, d'autres soldats que les légionnaires. Si le butin était revenu à ceux qui s'en étaient emparés, il n'aurait été ni possible ni juste de retenir les légions, et ç'aurait été fort dangereux. Il en résultait donc que le trésor public s'enrichissait et que, lors de leurs triomphes, tous les consuls y apportaient des trésors, fruits des pillages et des rançons. Les Anciens faisaient une autre chose fort avisée. De la solde qu'ils versaient à chaque homme, ils voulaient qu'un tiers soit confié au porte-drapeau ; et celui-ci ne le rendait qu'à la fin de la guerre. Les raisons qui les poussaient à cela étaient au nombre de deux. La première, c'était que les soldats se faisaient un capital avec leur solde ; car, jeunes pour la plupart et imprévoyants, ils dépensent sans nécessité plus qu'ils ne possèdent. La seconde raison, c'était que, sachant que leur argent était près du drapeau, ils s'en souciaient davantage et le défendaient avec plus d'acharnement. Ce procédé les rendait donc économes et courageux. Il convient d'observer tout cela pour ramener l'armée à ses origines.

VII

ZANOBI. — Je crois qu'il est impossible qu'une armée en marche ne rencontre de dangereux incidents, qui exigent l'habileté du capitaine et la vaillance des soldats pour les éviter. Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir les rappeler, le cas échéant.

FABRIZIO. — Bien volontiers, car c'est très nécessaire pour avoir une parfaite connaissance de l'art militaire. Lorsqu'on est en marche, le capitaine doit se garder par-dessus tout des embuscades. On y tombe de deux façons différentes : en étant surpris quand on marche ; ou bien l'ennemi vous y attire sans que l'on s'en aperçoive. Pour éviter le premier danger, il faut envoyer devant soi, en les doublant, des éclai-

reurs pour qu'ils explorent le terrain. On doit être d'autant plus attentif à cela, si le pays est propre aux embuscades, boisé ou montagneux, car on tend toujours des pièges soit dans les forêts, soit derrière les hauteurs. Une embuscade imprévue est dangereuse ; prévenue, elle ne l'est pas. Les oiseaux et la poussière ont souvent fait découvrir l'ennemi. Car, quand il marche sur vous, il soulève une grande poussière. Souvent aussi un capitaine, voyant, dans les lieux où il doit passer, se lever, tournoyer et ne plus se reposer des pigeons ou d'autres oiseaux volant en bande, a découvert une embuscade et envoyé ses hommes en avant. Ayant découvert le piège, il l'a évité et a vaincu l'ennemi. Quant au second cas, consistant à être attiré dans une embuscade, que nous appelons traquenard dans notre langage, vous devez être attentif à ne pas croire trop aisément des choses peu vraisemblables. Ainsi, si l'ennemi vous abandonne un butin, vous devez penser qu'il y a dedans un hameçon caché ; si des ennemis nombreux sont mis en fuite par quelques-uns de vos hommes ; si quelques ennemis attaquent un grand nombre des vôtres ; si l'ennemi s'enfuit soudain et sans raison. En pareils cas, on doit toujours se tenir sur ses gardes. On ne doit jamais croire que l'ennemi ne sait pas ce qu'il fait. Au contraire, pour vous tromper moins et courir moins de dangers, vous devez d'autant plus estimer votre adversaire, qu'il paraît faible ou imprudent. Il faut avoir à ce propos deux comportements différents : le craindre en pensée et dans vos dispositions ; faire croire en paroles et en gestes qu'on le méprise. Le second procédé renforce l'espérance de victoire de vos soldats ; le premier vous rend plus prudent et plus difficile à tromper.

VIII

Vous devez savoir aussi que, lorsque l'on marche dans un pays ennemi, on court plus de dangers et plus grands que lors d'une bataille rangée. Aussi le capitaine doit-il alors redoubler d'attention. La première chose à faire est d'avoir une description et une représentation exactes du pays où l'on passe, de façon à connaître les lieux, leur nombre, les distances, les routes, les montagnes, les marais et tous leurs aspects. Il faut avoir à cette fin, auprès de soi, par divers moyens, des hommes connaissant bien les lieux, les interroger soigneusement, comparer leurs propos et retenir les renseignements qui coïncident. On doit envoyer des cavaliers en avant, avec à leur tête des officiers habiles, non pas tant à découvrir l'ennemi qu'à observer le pays, afin de voir s'il coïncide avec ce que l'on a appris. On doit aussi envoyer des guides, qui attendent une récompense et craignent un châtiment.

On doit surtout faire en sorte que l'armée ne sache à quelle entreprise on la conduit. Car il n'est rien de plus utile à la guerre que de cacher ses desseins. Afin qu'un assaut soudain ne jette pas le trouble parmi vos soldats, vous devez faire en sorte qu'ils soient toujours prêts avec leurs armes ; car ce que vous avez prévu est moins périlleux.

IX

Pour éviter toute confusion dans la marche, nombreux sont les capitaines qui ont placé les charrois et les hommes sans armes sous les drapeaux, en leur ordonnant de les suivre. Ainsi, s'ils doivent s'arrêter ou se retirer lors de la marche, ils le font plus aisément : j'approuve ce procédé pour son utilité. On doit encore prendre soin, lors d'une marche, qu'une partie de l'armée ne se détache pas de l'autre ; les uns marchant trop vite, les autres trop lentement, les rangs s'allongent : ce sont des causes de désordre. Il faut donc placer les officiers de façon à ce qu'ils maintiennent un pas uniforme, en retenant ceux qui sont trop rapides et pressant ceux qui sont lents : rien ne vaut la musique pour régler le pas. On doit faire élargir les chemins, afin qu'un bataillon au moins puisse se maintenir en formation. On doit observer les habitudes et la nature de l'ennemi ; savoir s'il a coutume d'attaquer le matin, à midi, ou le soir ; s'il est plus fort en fantassins ou en cavaliers : et prendre ses dispositions en fonction de cela. Mais venons-en à quelques incidents particuliers. Il arrive parfois que, vous retirant devant l'ennemi, parce que vous vous jugez inférieur, et ne voulant donc pas combattre, vous parveniez sur le bord d'une rivière qui vous ralentit, de sorte que l'ennemi qui vous poursuit, est sur le point de vous rejoindre et de vous livrer bataille. Certains ont alors fait creuser un fossé derrière leur armée et l'ont rempli de branchages, auxquels ils ont mis le feu. Leur armée franchit ensuite la rivière, sans en être empêchée par l'ennemi, retenu par ce feu.

ZANOBI. — J'ai peine à croire qu'un tel feu puisse retenir l'ennemi. Car je me souviens avoir entendu dire que le Carthaginois Hannon, assiégé par l'ennemi, entassa du bois du côté où il pensait faire irruption, et y mit le feu. L'ennemi ne regardant pas de ce côté, il fit passer ses hommes par-dessus les flammes, en leur faisant tenir leur bouclier contre le visage, pour se protéger du feu et de la fumée.

FABRIZIO. — Vous avez raison. Mais observez ce que j'ai dit et ce que fit Hannon. Car j'ai dit qu'ils firent un fossé et le remplirent de branchages ; de sorte que ceux qui voulaient le franchir, se heurtaient

au fossé et au feu. Hannon fit un feu sans fossé ; pour pouvoir le franchir, il n'en fit qu'un petit, parce que, autrement, même sans fossé, ils auraient été empêchés de passer. Ne savez-vous pas que le Spartiate Nabis, assiégé à Sparte par les Romains, mit le feu à une partie de la ville pour empêcher les Romains d'avancer, alors qu'ils y étaient déjà entrés[1] ? Grâce à cet incendie, non seulement il les empêcha d'avancer, mais les poussa dehors. Mais revenons à notre sujet.

X

Le Romain Quintus Lutatius[2], poursuivi par les Cimbres, parvint à une rivière. Pour que l'ennemi lui laisse le temps de passer, il fit semblant de vouloir combattre. Il feignit de vouloir camper sur place, fit faire des fossés et dresser des tentes, et envoya quelques cavaliers piller les champs. De sorte que, les Cimbres croyant qu'il allait camper, campèrent eux aussi et se partagèrent en plusieurs groupes pour chercher des vivres. S'en étant aperçu, Lutatius franchit la rivière sans encombre. Pour franchir une rivière sans pont, certains capitaines l'ont dérivée en partie derrière eux et puis ont franchi aisément l'autre partie, devenue moins profonde. Quand les rivières sont rapides, pour que l'infanterie passe plus sûrement, on met les cavaliers les plus puissants en amont, afin qu'ils coupent le courant, et une autre partie d'entre eux en aval, pour secourir les fantassins, si quelques-uns d'entre eux viennent à être emportés par le courant. On franchit encore les rivières qu'on ne peut passer à gué, par des ponts, des barques, des outres. Il est donc utile d'avoir dans son armée des moyens de faire tout cela. Il arrive parfois qu'au moment de franchir une rivière, l'ennemi vous en empêche depuis l'autre rive. Pour l'emporter alors, je ne connais pas de meilleur exemple que celui de César. Son armée se trouvait en Gaule, sur le bord d'une rivière, et le Gaulois Vercingétorix l'empêchait de la franchir avec ses troupes qui se trouvaient sur le bord opposé. Après avoir marché plusieurs jours comme le faisait l'ennemi, César campa en un milieu boisé permettant de cacher ses hommes. Il prit alors trois cohortes dans chaque légion, les arrêta et leur ordonna de jeter un pont et de le fortifier aussitôt après son départ. Pour sa part, il continua sa route avec le reste de ses soldats. A la vue d'un nombre identique de légions, Vercingétorix, pensant que personne n'était demeuré en arrière, continua lui aussi sa marche. Mais, quand il pensa

1. En 195 av. J.-C.
2. En 101 av. J.-C.

que le pont avait été construit, César revint en arrière et, trouvant tout en place, franchit la rivière sans difficulté.

ZANOBI. — Avez-vous quelque moyen de reconnaître les gués ?

FABRIZIO. — Certes. A l'endroit, semblable à une barre, situé entre l'eau stagnante et le courant, il y a moins de fond, et l'on peut plus aisément passer qu'ailleurs : c'est là une chose que l'on a souvent expérimentée, et qui est donc très véritable.

ZANOBI. — S'il arrive que la rivière ait détruit le gué, de sorte que les cavaliers s'y enfoncent, quel remède peut-on y apporter ?

FABRIZIO. — Il faut faire des claies de bois, les placer au fond de la rivière et passer dessus. Mais continuons plutôt notre propos.

XI

S'il arrive qu'un capitaine parvienne avec son armée entre deux montagnes et qu'il n'ait que deux issues pour sauver ses troupes, devant et derrière, toutes deux tenues par l'ennemi, il doit faire ce que l'on a déjà fait par le passé ; faire creuser derrière lui un grand fossé, difficile à franchir et faire croire à l'ennemi qu'il veut ainsi le retenir, afin de pouvoir, avec toutes ses forces, sans craindre sur ses arrières, ouvrir la voie qu'il a devant lui. Trompé par cette ruse, l'ennemi se renforce du côté découvert et abandonne l'endroit fermé, de sorte que le capitaine, ayant jeté un pont de bois sur le fossé, passe sans obstacle de ce côté et échappe à son adversaire. Le consul romain Minucius se trouvait en Ligurie avec son armée et avait été bloqué par l'ennemi entre des montagnes, d'où il ne pouvait sortir[1]. Il envoya donc quelques cavaliers numides, qu'il avait dans son armée, mal armés, montés sur de petits chevaux maigres, en direction des lieux gardés par les ennemis. Au premier regard, ceux-ci se regroupèrent pour défendre le passage. Mais, à la vue d'hommes en désordre et leur semblant mal montés, ils les regardèrent avec mépris et relâchèrent leur garde. Lorsque les Numides s'en aperçurent, ayant éperonné leurs chevaux, ils se ruèrent sur l'adversaire et passèrent, sans qu'il puisse s'y opposer. Une fois passés, ils pillèrent et rançonnèrent le pays, contraignant l'ennemi à laisser un libre passage à Minucius. Assaillis par une multitude d'ennemis, certains capitaines ont serré les rangs et permis à l'adversaire de les envelopper entièrement. Puis ils ont attaqué sur le côté qui leur semblait le plus faible, se sont ouvert un passage et ont sauvé leur

1. En 193 av. J.-C.

armée. Marc Antoine[1] se retirait devant les Parthes. Il s'aperçut que ceux-ci l'attaquaient chaque jour au lever du soleil, quand il se mettait en marche, et le harcelaient pendant toute la route. Aussi décida-t-il de ne partir qu'à midi. De sorte que les Parthes, croyant qu'il ne bougerait pas ce jour-là, rentrèrent dans leur camp. Ainsi Marc Antoine put-il marcher le reste de la journée sans être inquiété. Pour échapper aux flèches des Parthes, ce même capitaine ordonna à ses hommes de s'agenouiller lorsqu'ils approcheraient : il commanda au deuxième rang des bataillons de placer ses boucliers sur la tête du premier rang, et ainsi de suite. De sorte que l'armée entière était comme sous un toit, protégée des flèches ennemies. Voilà tout ce que je devais vous dire quant à ce qui peut arriver à une armée en marche. Si vous ne souhaitez aucun autre renseignement, je passerai à un autre sujet.

1. En 36 av. J.-C.

I

ZANOBI. — Je crois qu'il convient, puisque l'on doit changer de propos, que Battista occupe la charge que j'ai assumée. Nous imiterons ainsi les bons capitaines, selon ce que j'ai entendu dire par monseigneur Fabrizio. Ils placent leurs meilleurs soldats en tête et en queue de l'armée, car il leur semble nécessaire d'avoir des hommes devant, pour engager vaillamment le combat, et d'autres derrière, pour le soutenir aussi vaillamment. Cosimo a donc commencé sagement notre propos, Battista le finira aussi sagement. Luigi et moi l'avons soutenu entre les deux. Si chacun de nous a volontiers assumé son rôle, je crois que Battista ne refusera pas d'assumer le sien.

BATTISTA. — Je me suis laissé gouverner jusqu'ici et suis prêt à continuer à obéir. Ainsi, monseigneur, veuillez poursuivre votre propos et nous excuser si nous vous interrompons par ces politesses.

FABRIZIO. — Vous me faites, comme je vous l'ai déjà dit, un grand plaisir. Car vos interruptions, loin de troubler mon inspiration, la relance. Mais, pour continuer à parler de mon sujet, il est temps de loger maintenant notre armée. Car, comme vous le savez, tout être aspire à se reposer en sécurité, car un repos sans sécurité n'est pas parfait. Je me doute bien que vous n'auriez pas désiré que je loge d'abord mon armée, pour la faire marcher ensuite, puis combattre. Nous avons fait le contraire. Et nous y avons été poussés par la nécessité, parce que, pour montrer comment une armée en marche passe de l'ordre de marche à l'ordre de bataille, il fallait avoir d'abord montré comment on se prépare à combattre. Mais, pour en revenir à notre sujet, je dirai que, pour que le camp soit sûr, il faut qu'il soit fort et bien organisé. L'organisation procède de l'habileté du capitaine ; la force, du site ou du travail. Les Grecs cherchaient des sites forts et ne se seraient jamais installés dans un lieu dépourvu de grottes, ou d'une rivière, ou d'une grande quantité d'arbres, ou de tout autre protection

naturelle. Les Romains, quant à eux, cherchaient leur sécurité non pas tant dans le site que dans le travail. Ils ne se seraient jamais logés dans un lieu où ils n'auraient pas pu, conformément à leur règle, déployer tous leurs hommes. Il en résulte que les Romains ne pouvaient avoir qu'un seul type de camp, parce qu'ils voulaient que le site leur obéisse, et non lui obéir. Les Grecs ne pouvaient faire ainsi, parce que, obéissant aux formes variables du site, il leur fallait varier la manière et la forme de leur camp. Là où le site était faible, les Romains y suppléaient donc par le travail. Voulant, pour une part, imiter les Romains dans mon exposé, je ne m'éloignerai pas de leur façon de faire. Je ne reprendrai pas toutefois tous leurs procédés, mais seulement la partie d'entre eux qui convient à notre époque.

II

Je vous ai dit à plusieurs reprises que les Romains avaient, dans leurs armées consulaires, deux légions de soldats romains, formées d'environ onze mille fantassins et six cents cavaliers ; ils avaient en outre onze mille fantassins envoyés à leur aide par leurs alliés. Ils n'avaient jamais dans leurs armées plus de soldats auxiliaires que de romains, à l'exception des cavaliers, dont ils ne se souciaient pas qu'ils soient plus nombreux que les leurs. Dans toutes leurs opérations, enfin, ils plaçaient les légions au centre et les auxiliaires sur les flancs. Ils faisaient de même quand ils formaient leur camp, comme vous avez pu le lire chez leurs historiens. Aussi ne vous dirai-je pas comment ils se logeaient, mais seulement quelles dispositions je prendrais pour ma part aujourd'hui afin de loger une armée. Vous saurez alors ce que je leur aurai emprunté. Vous savez aussi que, à la façon des deux légions romaines, j'ai formé deux régiments de fantassins, regroupant chacun six mille hommes, auxquels j'ai ajouté trois cents cavaliers opérationnels. Vous savez aussi en combien de bataillons je les ai divisés, munis de quelles armes et dotés de quels noms. Vous savez enfin que, dans le dispositif de l'armée en ordre de marche et de bataille, je n'ai pas fait mention d'autres hommes, mais que je vous ai montré que, pour en doubler le nombre, il suffisait de doubler le dispositif.

Toutefois, pour vous montrer à présent la manière d'établir un campement, je ne me contenterai pas de deux régiments, mais je formerai une armée ordinaire, composée, comme l'armée romaine, de deux régiments et d'autant de troupes auxiliaires. Je fais ainsi pour que la forme du camp soit plus parfaite, alors qu'il loge une armée parfaite : chose qui ne m'est pas apparue nécessaire dans mes autres exposés. Pour

loger donc une armée de vingt-quatre mille fantassins et de deux mille cavaliers, partagée en quatre régiments, dont deux de mes soldats et deux autres d'étrangers, je procèderais ainsi. Ayant choisi un site, je dresserais le drapeau général et dessinerais autour un carré de cinquante brasses de côté, dont chacun regarde chacune des régions du ciel : le levant, le couchant, le midi et le nord. Au milieu de cet espace, je mettrais le logement du capitaine. Comme je le crois sage et que les Romains faisaient souvent ainsi, je séparerais les civils des hommes armés et les combattants des non-combattants. Je logerais tous les hommes armés, ou la plupart, du côté du levant, les autres du côté du couchant ; le levant formant le front et le couchant l'arrière du camp, le midi et le nord étant les flancs. Pour délimiter les logements des hommes armés, je ferais ainsi : je tracerais une ligne partant du drapeau du général en direction du levant, sur une longueur de six cent quatre-vingts brasses. Je tracerais ensuite deux autres lignes parallèles à la première et de la même longueur, mais distantes d'elle, chacune, de quinze brasses. A l'extrémité de ces lignes je placerais la porte du levant ; l'espace situé entre ces deux lignes formerait une voie large de trente brasses et longue de six cent trente (le logement du capitaine occupant cinquante brasses), qui s'appellerait « voie capitane ». On ferait une autre voie allant de la porte du midi à la porte du nord, au ras du logement du capitaine du côté du levant, longue de mille deux cent cinquante brasses (car elle occuperait toute la largeur du camp) et large elle aussi de trente brasses, qui s'appellerait voie du croisement. Ayant donc tracé le logement du capitaine et ces deux voies, on commencerait à dessiner les logements des deux régiments ordinaires : j'en logerais un à droite et l'autre à gauche de la voie capitane. Au-delà de la voie du croisement, je placerais donc trente-deux logements à gauche de la voie capitane et trente-deux à droite, en laissant entre le seizième et le dix-septième un espace de trente brasses, destiné à une voie transversale partageant l'ensemble des logements des régiments, comme on le verra à propos de leur distribution. Dans ces deux rangées de logements, aux extrémités donnant sur la voie du croisement, je logerais les chefs des gens d'armes ; dans les quinze logements suivants, de chaque côté, leurs gens d'armes. Chaque régiment comptant cent cinquante hommes, il y en aurait dix par logement. Les dimensions des logements des chefs seraient de quarante brasses en largeur et de dix brasses en longueur. (Notez que, quand je dis largeur, j'entends par là l'espace qui va du sud au nord ; quand je dis longueur, celui qui va du couchant au levant.) Les logements des gens d'armes auraient quinze brasses en longueur et trente en largeur. Dans les quinze logements suivants (qui commenceraient de l'autre côté de la voie transversale et occuperaient le même espace que ceux des gens d'armes), je mettrais les chevau-légers. Comme ils sont cent cinquante, il y en aurait dix par

logement ; dans le seizième restant, je logerais leur chef, en lui attribuant le même espace qu'au chef des gens d'armes. Ainsi les logements des cavaliers encadreraient-ils la voie capitane et serviraient-ils de règle pour les logements de l'infanterie, comme je vais le dire. Vous aurez remarqué que j'ai logé les trois cents cavaliers de chaque régiment avec leurs chefs en trente-deux logements situés sur la voie capitane à partir de la voie du croisement et qu'il reste entre le seizième et le dix-septième logement un espace de trente brasses pour faire une voie transversale. Voulant donc loger les vingt bataillons formant les deux régiments ordinaires, prenant deux bataillons à la fois, je les placerais derrière les logements des cavaliers, dans des logements ayant chacun quinze brasses de long et trente brasses de large, comme ceux des cavaliers, reliés à eux par l'arrière à se toucher. Dans chacun des premiers logements, de chaque côté, sur le bord de la voie du croisement, je mettrais le connétable d'un bataillon, en correspondance avec le logement du chef des gens d'armes. Ce logement n'aurait que vingt brasses de largeur et dix de longueur. Dans les quinze autres logements placés à la suite de celui-ci, de chaque côté, je logerais de part et d'autre un bataillon de fantassins. Étant quatre cent cinquante, ils seraient trente par logement. Je placerais les quinze autres logements de chaque côté à la suite de ceux des chevau-légers, avec les mêmes espaces, et j'y logerais de chaque côté un autre bataillon de fantassins. Dans le dernier logement, je placerais de part et d'autre le connétable du bataillon. Ce logement serait contigu à celui du chef des chevau-légers et occuperait un espace de dix brasses en longueur et de vingt en largeur. Ainsi ces deux premiers rangs de logements seraient-ils partagés par moitié entre cavaliers et fantassins. Désirant, comme je l'ai dit au moment opportun, que ces cavaliers soient tous opérationnels et qu'ils n'aient donc pas de domestiques pour les servir et panser leurs chevaux, je voudrais que les fantassins logés derrière les cavaliers soient à leur service et exemptés de ce fait des autres corvées du camp. C'était la façon de faire des Romains. Ayant ensuite laissé de chaque côté, après ces logements, un espace de trente brasses formant une voie appelée, l'une première voie de droite et l'autre première voie de gauche, je placerais de chaque côté un autre rang de trente-deux logements doubles, avec les mêmes espaces que précédemment, divisés entre le seizième et le dix-septième de la même façon, pour faire une voie transversale. J'y logerais de chaque côté quatre bataillons de fantassins avec leurs connétables aux deux extrémités. Ayant ensuite laissé un autre espace de trente brasses formant une voie, appelée d'un côté deuxième voie de droite et, de l'autre, deuxième voie de gauche, je placerais de chaque côté une autre rangée de trente-deux logements doubles avec les mêmes distances et les mêmes répartitions. J'y logerais de part et d'autre quatre bataillons avec leurs connétables. Ainsi

viendraient à être logés, en trois rangs de logements de chaque côté, les cavaliers et les bataillons des deux régiments ordinaires, avec la voie capitane au milieu. Les deux régiments auxiliaires, composés des mêmes hommes, seraient logés de chaque côté des deux régiments ordinaires, avec les mêmes rangs de logements, en plaçant d'abord un rang de logements doubles, destinés par moitié aux cavaliers et par moitié aux fantassins, éloigné de trente brasses des autres, pour faire une voie appelée l'une troisième voie de droite, l'autre troisième voie de gauche. Je ferais ensuite de chaque côté deux autres rangs de logements, disposés et divisés de la même façon que ceux des régiments ordinaires, qui formeraient deux autres voies. Chacun porterait le numéro et l'indication de son orientation. De sorte que tout ce côté de l'armée serait logé en douze rangs de logements doubles et en treize voies, y compris la voie capitane et celle du croisement. Je voudrais qu'entre ces logements et le fossé subsiste un espace de cent brasses. Si vous additionnez toutes ces distances, vous verrez que, du milieu du logement du capitaine jusqu'à la porte du levant, il y a six cent quatre-vingts brasses. Il nous reste maintenant deux espaces ; l'un qui va du logement du capitaine à la porte du midi, l'autre de ce logement à la porte du nord. Chacun atteint, depuis le centre, six cent vingt-cinq brasses. Retirant de chacun de ces espaces cinquante brasses occupées par le logement du capitaine et les quarante-cinq brasses de la place, que je veux laisser libre de chaque côté de celui-ci, trente brasses de voie partageant chacun de ces espaces par le milieu, et cent brasses laissées de tous les côtés entre les logements et le fossé, il reste de part et d'autre un espace destiné aux logements, large de quatre cents brasses et long de cent, y compris l'espace occupé par le logement du capitaine. Divisant donc ces longueurs par moitié, on pourrait faire de chaque côté du logement du capitaine quarante logements de cinquante brasses de long et de vingt brasses de large, qui formeraient un total de quatre-vingts logements. On y logerait les chefs des régiments, les trésoriers, les maîtres de camp et tous les employés de l'armée, en laissant quelques espaces disponibles pour les visiteurs étrangers et tous les proches du capitaine. Derrière le logement du capitaine, je tracerais une rue allant du midi au nord, large de trente brasses et l'appellerais la voie de tête. Elle serait située le long des quatre-vingts logements susdits ; avec la voie du croisement, elle laisserait au milieu le logement du capitaine et les quatre-vingts logements contigus. De la voie de tête, en face du logement du capitaine, je tracerais une autre voie allant vers la porte du couchant, large également de trente brasses et correspondant de par son site et sa longueur à la voie capitane : je l'appellerais la voie de la place. Ayant tracé ces deux voies, je disposerais la place du marché ; je la mettrais à l'autre extrémité de la voie de la place, en face du logement du capitaine et joignant la voie de tête. Je la voudrais carrée

et lui donnerais quatre-vingts-seize brasses de côté. A droite et à gauche de cette place je ferais deux rangs de logements, dont chacun aurait huit logements doubles, occupant onze brasses en longueur et trente en largeur. De sorte que, de chaque côté de la place située au milieu, il y aurait seize logements, soit trente-deux au total. J'y logerais le surcroît des cavaliers des régiments auxiliaires. Si cela ne suffisait pas, je leur attribuerais quelques-uns des logements placés autour de ceux du capitaine, notamment ceux donnant sur les fossés. Il nous reste maintenant à loger les piquiers et les vélites extraordinaires de chaque régiment. Vous savez que, conformément à notre dispositif, chacun des régiments comporte, outre ses dix bataillons, mille piquiers extraordinaires et cinq cents vélites. De sorte que les deux régiments ordinaires ont deux mille piquiers extraordinaires et mille vélites extraordinaires, et que les deux régiments auxiliaires en ont autant. On doit donc loger encore six mille fantassins, que je placerais tous du côté du couchant, le long des fossés. Depuis l'extrémité de la voie de tête, du côté du nord, en laissant un espace de cent brasses entre eux et le fossé, je placerais un rang de cinq logements doubles, de soixante-quinze brasses de long et de soixante de large. De sorte que chaque logement aurait quinze brasses de long et trente de large. Etant au nombre de dix, ils contiendraient trois cents fantassins, chacun en recevant trente. Laissant ensuite un espace de trente et une brasses, je placerais de la même façon et avec des espaces semblables un autre rang de cinq logements doubles, puis un autre, jusqu'au total de cinq. Ils formeraient cinquante logements placés en ligne droite du côté du nord, à distance de cent brasses des fossés, et contiendraient mille cinq cents fantassins. Tournant ensuite à gauche, jusqu'à la porte du couchant, je placerais cinq autres rangs de logements doubles, avec les mêmes espaces et les mêmes dispositions. Il est vrai qu'entre un rang et un autre il n'y aurait plus que quinze brasses. On y logerait encore mille cinq cents fantassins. De même, entre la porte du nord et celle du midi, le long des fossés, en cent logements répartis en dix rangs de cinq logements doubles, on logerait tous les piquiers extraordinaires et les vélites extraordinaires des régiments ordinaires. De même encore, entre les portes du couchant et du midi, le long des fossés, on logerait de la même façon, en dix rangs de dix logements chacun, les piquiers et les vélites extraordinaires des régiments auxiliaires. Leurs chefs, c'est-à-dire leurs connétables, pourraient occuper les logements qui leur sembleraient les plus confortables, du côté du fossé. Je disposerais l'artillerie tout au long des fossés. Dans l'espace restant vers le couchant, je logerais les civils et tous les *impedimenta*. Les anciens, comme vous le savez, comprenaient sous ce nom tous les charrois et les hommes nécessaires à une armée, à l'exception des soldats : tels les maréchaux-ferrants, les tailleurs de pierre, les ingénieurs, les artilleurs, encore que ceux-ci puissent être comptés au

nombre des soldats, les bergers et leurs troupeaux de moutons et de bœufs, nécessaires à la vie de l'armée, et toutes sortes d'artisans avec les charrois généraux d'approvisionnement, transportant les vivres et les armes. Je ne fixerais pas expressément leurs emplacements. Je me contenterais de fixer les voies qu'ils ne devraient pas occuper. Les autres espaces libres entre les voies, au nombre de quatre, seraient attribués à tous ces *impedimenta* : le premier aux bergers, le deuxième aux artisans, le troisième aux chariots de vivres, le dernier aux charrois d'armes. Les voies que je voudrais voir inoccupées seraient la voie de la place, celle de tête et une voie appelée médiane : partant du nord et allant vers le midi, elle passerait par le milieu de la voie de la place et ferait le même effet, du côté du couchant, que la voie transversale du côté du levant. Je voudrais en outre une voie allant à l'intérieur le long des logements des piquiers et des vélites extraordinaires. Que toutes ces voies aient trente brasses de large. Je disposerais l'artillerie, comme je l'ai dit, le long des fossés et à l'intérieur de ceux-ci.

BATTISTA. — J'avoue que je n'y entends rien. Et je n'en ai pas honte, la guerre n'étant pas mon métier. Toutefois ce dispositif me plaît fort. Je voudrais seulement que vous m'ôtiez deux de mes doutes : l'un, pourquoi faites-vous les voies et les espaces alentour aussi larges ? l'autre, qui me préoccupe davantage, comment doivent être employés les espaces destinés au logement ?

FABRIZIO. — Sachez que je fais toutes mes voies d'une largeur de trente brasses, pour qu'un bataillon en ordre de marche puisse les emprunter. Si je me souviens bien, je vous ai dit que chacun occupe entre vingt-cinq et trente brasses. Que l'espace situé entre le fossé et les logements soit de cent brasses, c'est là une chose nécessaire pour y faire manœuvrer les bataillons et l'artillerie, y transporter le butin et, en cas de besoin s'y retirer derrière de nouveaux fossés et de nouvelles levées de terre. Les logements sont également situés à distance des fossés, car ils sont ainsi plus éloignés du feu et d'autres projectiles que l'ennemi pourrait lancer. Quant à votre seconde question, mon intention n'est pas que chaque espace que j'ai dessiné soit couvert d'une seule tente, mais qu'il soit employé comme il convient par ceux qui y logent, avec plus ou moins de tentes, à condition que l'on reste dans les limites fixées. Pour tracer ces logements, il faut des hommes très expérimentés et d'excellents architectes, capables, dès que le capitaine a choisi le site, de donner forme au camp et de le distribuer, en distinguant les voies, en délimitant les logements avec des cordes et des piquets, de façon qu'ils soient promptement disposés et délimités. Pour que ne naisse aucune confusion, il faut toujours orienter le camp de la même façon. On doit faire ainsi en tout moment et en tout lieu, de sorte que le camp ressemble à une ville mobile qui, où qu'elle aille, emporte

avec elle les mêmes voies, les mêmes maisons et le même aspect. Cela ne peut être fait par ceux qui, cherchant à s'installer dans des sites forts, doivent changer la forme de leur camp en fonction du site. Les Romains le renforçaient avec des fossés, une palissade et des levées de terre. Ils plaçaient en effet une barrière autour du camp et un fossé devant, large ordinairement de six brasses et profond de trois. Ils augmentaient ces dimensions en fonction du temps où ils voulaient rester en un lieu et de la crainte qu'ils avaient de l'ennemi. Aujourd'hui, je ne ferais pas pour ma part une palissade, à moins de vouloir hiverner. Je ferais également un fossé et des levées d'une taille non inférieure, mais plus grande, en fonction des nécessités. Quant à l'artillerie, je ferais aussi, aux quatre coins du camp, un fossé en demi-cercle, d'où les batteries pourraient frapper de flanc l'ennemi qui viendrait attaquer les fossés. On doit exercer les soldats à installer un camp, afin que les techniciens sachent le dessiner promptement et que les soldats trouvent rapidement leur place. Ce n'est pas là une chose difficile, comme on le montrera plus longuement le moment venu. Car je vais en venir maintenant à la garde du camp, parce que, si elle est mal organisée, tous les autres travaux sont vains.

III

BATTISTA. — Avant que vous en veniez à la garde, je voudrais que vous me disiez une chose. Lorsqu'on veut placer son camp près de l'ennemi, quelles mesures doit-on prendre ? Car je ne sais si on a le temps d'employer les moyens ordinaires sans courir de danger.

FABRIZIO. — Vous devez savoir ceci. Aucun capitaine ne campe près de l'ennemi, sauf s'il est disposé à le combattre à tout moment. Auquel cas, on ne court que les dangers ordinaires, car on dispose les deux tiers de l'armée en ordre de bataille, cependant que le reste prépare le camp. Les Romains faisaient alors fortifier le camp par les *triarii*, alors que les *principes* et les *hastati* restaient sous les armes. Ils faisaient ainsi, car les *triarii*, combattant les derniers, avaient le temps, en cas d'attaque, de prendre leurs armes et leur place. A l'image des Romains, vous devriez faire en sorte que les bataillons que vous voudriez placer à l'arrière préparent le camp, à la place des *triarii*.

IV

Mais revenons à la garde du camp. Je ne crois pas avoir lu que les Anciens, pour garder leur camp durant la nuit, aient jamais placé hors des fossés et à distance de ces gardes que l'on emploie aujourd'hui et que l'on appelle veilleurs. Je crois qu'ils faisaient ainsi en pensant que leur armée risquait d'être trompée du fait de la difficulté qu'il y a à les repérer, et parce qu'ils risquent d'être achetés ou attaqués par l'ennemi. De sorte qu'ils jugeaient dangereux de se fier à eux en tout ou en partie. Toute la force de leur garde était donc derrière les fossés. Mais ils la montaient avec une extrême diligence et un ordre sévère, en punissant de mort quiconque y manquait. Comment ils organisaient tout cela, je ne vous le dirai pas autrement, pour ne pas vous ennuyer, alors que vous pouvez l'apprendre de vous-même, si vous ne l'avez pas encore appris. Je ne dirai donc que brièvement ce que je ferais pour ma part. Je ferais veiller ordinairement, chaque nuit, le tiers de l'armée ; de ce tiers, un quart serait toujours sur pied. On le distribuerait le long de toutes les levées et sur tous les emplacements de l'armée, avec de doubles gardes placés à chaque angle des emplacements. Les uns resteraient immobiles, les autres iraient continuellement d'un coin à l'autre de leur logement. Au cas où l'ennemi serait proche, je conserverais également le dispositif que je viens de dire. Quant au mot de passe, qui doit être renouvelé chaque soir, et aux autres choses que l'on fait lors de telles gardes, tout cela étant bien connu, je n'en parlerai pas davantage. Je ne rappellerai qu'une chose — capitale — qui est fort utile si on l'observe, et très nuisible si on ne l'observe pas. C'est que l'on doit surveiller avec la plus grande diligence ceux qui s'absentent le soir et qui rentrent au camp le lendemain. C'est une chose facile à faire grâce au dispositif que nous avons prévu. Car, chaque logement recevant un nombre déterminé de soldats, il est aisé de voir s'il en manque ou s'il y en a de trop. S'il en manque sans permission, on les punit comme des fuyards ; s'il y en a de trop, on les interroge, pour savoir qui ils sont, ce qu'ils font et quelle est leur situation. Une telle diligence fait que l'ennemi ne peut que difficilement avoir des contacts avec vos officiers et être informé de vos décisions. Si les Romains n'avaient pas appliqué de telles méthodes avec diligence, Claudius Néron n'aurait pu, alors qu'Hannibal était à proximité, quitter son camp en Lucanie [1], et aller et revenir des Marches sans qu'Hannibal en sache quelque chose.

1. En 207 av. J.-C.

V

Mais il ne suffit pas de prendre ces excellentes mesures, si on ne les fait pas respecter avec une grande sévérité, car il n'est rien dans une armée qui doive être plus diligemment observé. Aussi les règlements destinés à renforcer la discipline doivent-ils être durs et sévères, et plus draconienne encore leur application. Les Romains punissaient de mort ceux qui montaient mal la garde, qui quittaient leur place au combat, qui portaient quelque chose en cachette hors des logements, qui prétendaient à tort avoir commis une action d'éclat, qui avaient combattu contrairement aux ordres de leur chef, qui avaient jeté leurs armes par peur. Lorsqu'il arrivait qu'une cohorte ou une légion entière aient commis une telle faute, pour ne pas les exécuter tous, on en tirait le dixième au sort et on le mettait à mort. Ce châtiment était tel que tous le craignaient, même si tous ne le subissaient pas. Comme, là où il y a de sévères punitions, il doit aussi y avoir des récompenses, pour que les hommes craignent et espèrent à la fois, les Anciens avaient fixé des récompenses pour toutes les actions d'éclat : pour ceux, par exemple, qui, au combat, avaient sauvé la vie de l'un de leurs concitoyens ; qui franchissaient les premiers l'enceinte d'une place forte ; qui pénétraient les premiers dans les logements de l'ennemi ; qui avaient, au combat, blessé ou tué un ennemi, ou qui l'avaient jeté à bas de son cheval. Ainsi tous les actes de courage étaient-ils reconnus et récompensés par les consuls, et loués publiquement par tous. Ceux qui obtenaient des dons pour l'une de ces actions, non seulement jouissaient de leur gloire et leur réputation parmi les soldats, mais les exhibaient en des pompes solennelles et de grandes démonstrations parmi leurs amis et leurs parents lors de leur retour dans leur patrie. Il n'est donc pas étonnant que ce peuple ait acquis un tel empire, car il récompensait et punissait fort attentivement ceux qui, par leurs bonnes ou leurs mauvaises actions, méritaient la louange ou le blâme. Il faudrait imiter la plupart de ces choses. Je ne pense pas devoir passer sous silence un type de châtiment qu'ils employaient. Lorsque le coupable était reconnu tel par le tribun ou le consul, il était légèrement frappé d'un coup de verge. Il lui était ensuite permis de fuir, et aux soldats de le tuer. De sorte que chacun lui lançait aussitôt des pierres, des flèches, ou bien le frappait avec d'autres armes. Ainsi il ne s'en tirait qu'à demi-mort, et rares étaient ceux qui s'en tiraient. Ceux-ci ne pouvaient rentrer chez eux, si ce n'était au milieu de tant d'hostilité et d'ignominie qu'il valait mieux mourir. Aujourd'hui, les Suisses ont des pratiques presque identiques, car ils font exécuter publiquement les condamnés par les autres soldats.

C'est là quelque chose de bien pensé et d'excellemment fait. Car, pour qu'un homme ne défende pas un coupable, il n'est pas de meilleur remède que de le lui faire punir. Car il traite différemment et désire autrement la punition du coupable, si cette punition lui est confiée plutôt qu'à un autre. Afin, donc, qu'un homme ne soit pas soutenu par le peuple dans ses fautes, c'est un bon remède que de le faire juger par ce peuple. Pour confirmer cette opinion, on peut citer l'exemple de Manlius Capitolinus[1]. Étant accusé par le sénat, il fut défendu par le peuple, jusqu'à ce que celui-ci ait dû le juger. Devenu alors l'arbitre du procès, il le condamna à mort. C'est donc une manière de punir propre à supprimer les désordres et à faire observer la justice. Comme, pour refréner des hommes armés, la crainte des lois et celle des hommes ne suffisent pas, les Anciens y ajoutaient l'autorité divine. Aussi faisaient-ils jurer à leurs soldats obéissance à la discipline lors de cérémonies solennelles, afin que les contrevenants craignent non seulement les lois et les hommes, mais les dieux. Ils s'employaient ainsi de leur mieux à les rendre respectueux de la religion.

VI

BATTISTA. — Les Romains permettaient-ils qu'il y ait des femmes aux armées et que l'on y joue, comme on le fait aujourd'hui ?

FABRIZIO. — L'un et l'autre étaient interdits. Et cette interdiction n'était guère difficile à appliquer. Car les exercices imposés aux soldats étaient si nombreux, qu'occupés individuellement ou tous ensemble, ils n'avaient pas le temps de penser aux plaisirs de Vénus ou au jeu, ni à rien d'autre qui puisse rendre les hommes désobéissants et inutiles.

BATTISTA. — Voilà qui me plaît. Mais dites-moi : devant lever le camp, quelles dispositions prenaient les Anciens ?

FABRIZIO. — La trompette du capitaine sonnait trois fois. Au premier coup, on levait les tentes et on faisait les paquets ; au deuxième, on chargeait les bêtes de somme ; au troisième, tous les corps de l'armée se mettaient en marche, de la façon susdite, avec les bagages derrière et les légions au milieu. On faisait avancer ensuite un régiment auxiliaire et, derrière lui, ses bagages propres ainsi que le quart des bagages communs : c'est-à-dire tous ceux qui avaient été placés dans l'un des emplacements indiqués plus haut. Aussi faudrait-il que chacun de ceux-ci soit confié à un régiment, afin que, au départ de l'armée,

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. LVIII.

chacun connaisse sa position durant la marche. Ainsi chaque régiment partirait-il avec ses propres bagages et un quart des bagages communs derrière lui, à la manière de l'armée romaine et comme nous l'avons montré.

VII

BATTISTA. — En installant le camp, avaient-ils d'autres considérations que celles que vous nous avez dites ?

FABRIZIO. — Je vous répète que, pour camper, les Romains voulaient pouvoir maintenir toujours leur dispositif habituel ; pour l'observer, ils n'avaient pas d'autre considération. Ils avaient deux préoccupations par ailleurs : l'une, de se mettre dans un lieu salubre ; l'autre de se mettre là où l'ennemi ne pourrait ni les assiéger ni leur couper l'eau ou les vivres. Pour échapper aux maladies, ils évitaient les lieux marécageux ou exposés aux vents nocifs. Ils les reconnaissaient, non pas tant à la qualité du site qu'au visage des habitants : lorsqu'ils leur voyaient de mauvaises couleurs, le souffle court, ou gagnés par d'autres infections, ils ne campaient pas en de tels lieux. Quant à ne pas être assiégé, il faut considérer la nature du site où sont placés vos alliés et vos ennemis, et conjecturer à partir de là si l'on peut être, ou non, assiégé. Aussi faut-il que le capitaine connaisse bien les lieux et ait auprès de lui de nombreux hommes qui en aient la même expérience. On échappe encore aux maladies et à la famine en ne tolérant aucun désordre dans l'armée. Pour la garder en bonne santé, il faut faire en sorte que les soldats dorment sous la tente, qu'on loge à l'ombre des arbres, là où il y a du bois pour faire cuire la nourriture, et qu'on ne marche pas sous le soleil. L'été, il faut les faire sortir du camp avant le jour ; l'hiver, prendre garde de ne pas les faire marcher à travers la neige et les glaces sans pouvoir faire ensuite du feu ; et faire en sorte qu'ils ne manquent pas des vêtements nécessaires et ne boivent pas d'eaux malfaisantes. Ceux qui tombent malades doivent être soignés par des médecins, car un capitaine n'a aucun remède, s'il doit combattre à la fois l'ennemi et les maladies. Mais rien n'est plus utile que l'exercice pour maintenir une armée en bonne santé. Aussi les Anciens faisaient-ils s'exercer leurs hommes chaque jour. Où l'on voit l'importance de l'exercice, car il vous donne la santé au camp et la victoire au combat.

VIII

Quant au risque de famine, non seulement il faut faire en sorte que l'ennemi ne bloque pas votre ravitaillement, mais pourvoir aux vivres et s'efforcer de ne pas les gaspiller. Il vous faut donc en avoir toujours en réserve pour un mois et contraindre vos proches alliés à vous en fournir chaque jour. Il faut placer vos provisions dans quelque place forte et surtout les distribuer avec soin, en en donnant journellement une quantité raisonnable. Observez ce point attentivement pour éviter tout désordre, car on peut à la guerre l'emporter avec le temps sur tous les points, mais celui-ci l'emporte finalement. Jamais un ennemi en mesure de vous vaincre par la famine, ne cherchera à le faire par la force ; car, si la victoire est ainsi moins honorable, elle est plus sûre et certaine. Une armée qui n'observe pas de discipline et consomme sans contrôle ce que bon lui semble, ne peut donc échapper à la famine ; car les désordres font que les vivres n'arrivent pas, ou bien sont consommés inutilement. Aussi les Anciens ordonnaient-ils que l'on consomme ce qui était distribué et au moment qu'ils avaient choisi. Car aucun soldat ne mangeait, sinon au même moment que le capitaine. Chacun sait comment cette règle est observée par les armées d'aujourd'hui, qu'on ne peut à bon droit appeler disciplinées et sobres, comme celles des Anciens, mais indisciplinées et ivrognes.

IX

BATTISTA. — S'agissant de former un camp, vous avez dit au début que vous ne vous contenteriez pas de deux régiments, mais que vous vouliez en prendre quatre, pour montrer comment on logeait une armée complète. Je voudrais donc que vous me disiez deux choses : l'une, au cas où j'aurais plus ou moins de soldats, comment devrais-je les loger ? L'autre, quel nombre de soldats vous suffirait-il pour combattre n'importe quelle armée ?

FABRIZIO. — Je réponds à votre première question que, si l'armée comporte plus ou moins de quatre ou six mille fantassins, on enlève ou ajoute des rangées de logements en proportion. On peut les augmenter ou les diminuer à l'infini. Cependant les Romains, quand ils rassemblaient deux armées consulaires, faisaient deux camps, en tour-

nant l'un vers l'autre les logements des civils. Quant à votre seconde question, je vous répète que l'armée romaine était d'environ vingt-quatre mille hommes. Mais, quand ils étaient menacés par des forces plus nombreuses, ils allaient jusqu'à réunir cinquante mille hommes. Avec un tel nombre ils s'opposèrent à deux cent mille Gaulois, qui les attaquèrent après la première guerre punique[1]. Avec une armée semblable, ils s'opposèrent à Hannibal. Vous devez savoir que les Romains et les Grecs ont fait la guerre avec de petites armées, que la discipline et le métier rendaient puissantes : les Occidentaux et les Orientaux l'ont faite avec des multitudes. Les uns se servent de leur impétuosité naturelle, les autres de la fidélité qu'ils vouent à leur souverain. Mais les Grecs et les Romains, n'ayant ni impétuosité naturelle ni fidélité naturelle pour un roi, ont dû recourir à la discipline. Elle est si forte qu'elle a permis au petit nombre de vaincre l'impétuosité et l'obstination naturelle du grand nombre. Je conclus donc que, pour imiter les Romains et les Grecs, on ne doit pas dépasser cinquante mille hommes et même rester plutôt en dessous. Car un chiffre supérieur crée la confusion et ne permet pas d'observer la discipline et les dispositifs que l'on a appris. Pyrrhus avait coutume de dire qu'avec quinze mille hommes il aurait attaqué le monde entier. Mais passons à un autre sujet.

X

Nous avons fait remporter une bataille à notre armée et montré quelles difficultés peuvent alors survenir : nous l'avons fait marcher et indiqué les obstacles qu'elle peut ainsi rencontrer ; enfin nous l'avons logée. Alors on doit non seulement prendre quelque repos après tant de fatigues, mais penser à la manière de finir une guerre. Car on traite de nombreuses choses au camp, surtout s'il vous reste des ennemis en campagne, dont il faut s'assurer, et des villes suspectes à attaquer. Il nous faut donc en venir à ces problèmes et surmonter ces difficultés aussi glorieusement que lors du combat. Pour en venir aux détails, je dirai que, s'il arrive que nombre d'hommes ou de peuples se décident à faire une chose qui vous soit profitable et leur soit nuisible (comme détruire par exemple les murs de leurs villes ou exiler un grand nombre de leurs concitoyens), il vous faut les tromper, au point que chacun d'entre eux ne voie pas combien il est concerné, de sorte que, ne se soutenant pas entre eux, ils tombent tous et sans remède sous votre pouvoir ; ou bien il faut imposer à tous de faire ce qu'ils doivent faire

1. Entre 225 et 222 av. J.-C.

le même jour, afin que, chacun croyant être seul à avoir reçu cet ordre, tous ne pensent qu'à obéir et non à prendre des mesures pour résister. Ainsi votre ordre sera-t-il exécuté sans résistance. Si vous avez des soupçons quant à la fidélité d'un peuple, pour vous en assurer et l'occuper à l'improviste, voulant dissimuler vos desseins, le mieux est de lui confier l'une de vos intentions, de lui demander son aide en feignant de vouloir vous lancer dans une autre entreprise, qui ne le concerne en rien. Alors il ne pensera pas à se défendre, ne croyant pas que vous songez à l'attaquer, et vous donnera la possibilité de satisfaire pleinement votre désir. Si vous soupçonnez qu'il y a dans votre armée quelqu'un qui informe l'ennemi de vos décisions, il n'est rien de mieux, pour vous servir de sa perfidie, que de lui communiquer des choses que vous ne voulez pas faire, de taire celles que vous voulez faire, de prétendre hésiter là où vous n'hésitez pas et de cacher vos hésitations. Cela conduira l'ennemi qui croit connaître vos desseins, à se lancer dans une entreprise où vous pouvez aisément le tromper et le vaincre. Si vous avez l'intention, comme Claudius Néron, de réduire votre armée pour porter de l'aide à un allié, pour que l'ennemi ne s'en aperçoive pas, il ne faut pas diminuer votre camp, mais maintenir intégralement les enseignes et le dispositif, en faisant les mêmes feux et conservant partout les mêmes gardes. De même, si de nouvelles troupes viennent s'ajouter à votre armée et si vous voulez que l'ennemi ne s'en aperçoive pas, il ne faut pas agrandir le camp. Car il a toujours été très utile de garder secrets ses actes et ses desseins. Metellus, se trouvant en Espagne avec son armée, comme on lui demandait ce qu'il voulait faire le lendemain, répondit que, si sa chemise le savait, il la brûlerait aussitôt[1]. Marcus Crassus répondit à quelqu'un qui lui demandait quand il mettrait l'armée en marche : « Crois-tu être le seul qui n'entendra pas la trompette[2] ? » Si vous désirez connaître les secrets de l'ennemi et son dispositif, sachez que certains lui ont envoyé des ambassadeurs avec des experts militaires habillés en domestiques. Ayant eu l'occasion de voir l'armée ennemie et d'observer ses points forts et ses points faibles, ils ont donné à leur capitaine les moyens de la victoire. D'autres ont exilé un de leurs proches et découvert par ce moyen les desseins de leur adversaire. On apprend encore les secrets de l'ennemi en faisant des prisonniers à cet effet. Lors de la guerre qu'il fit contre les Cimbres[3], désireux de savoir quelle confiance il pouvait placer dans les Gaulois qui habitaient alors la Lombardie et étaient alliés du peuple romain, Marius leur envoya des lettres ouvertes et d'autres scellées. Dans les premières, il leur écrivit de n'ouvrir les

1. L'épisode est tiré de Frontin, I, 1, 12.
2. *Ibidem*.
3. En 104 av. J.-C.

secondes qu'à une date fixée. Les ayant réclamées avant cette date et les trouvant ouvertes, il comprit qu'il ne pouvait leur faire entièrement confiance.

XI

Étant attaqués, certains capitaines n'ont pas marché sur l'ennemi, mais ont assailli son pays et l'ont contraint à revenir sur ses pas pour le défendre. Cette manœuvre a souvent bien réussi, parce que vos soldats sont d'abord vainqueurs, acquièrent un riche butin et prennent confiance. Les soldats ennemis s'effraient au contraire, croyant être vaincus après avoir été vainqueurs. De sorte que ceux qui ont fait ce type de diversion, ont souvent bien réussi. Cela ne peut cependant être réalisé que par ceux qui ont un pays plus fort que celui de leur adversaire ; autrement, ils seraient perdus. Il a été souvent utile à un capitaine assiégé dans son camp d'entamer des négociations et de faire une trêve de quelques jours. Cela rend d'ordinaire l'ennemi plus négligent dans ses actions, de sorte que l'on peut aisément trouver l'occasion de lui échapper. Sylla échappa ainsi par deux fois à l'ennemi et, grâce à la même ruse, Asdrubal se dégagea en Espagne de l'emprise de Claudius Néron qui l'avait assiégé. Pour échapper à l'ennemi, il est également utile de faire des mouvements qui le tiennent en suspens. Vous pouvez le faire de deux façons : soit l'attaquer avec une partie de vos forces, afin qu'occupé par la bataille, il laisse le reste de vos troupes s'échapper ; soit créer quelque incident extraordinaire qui l'étonne, l'inquiète et l'arrête. C'est ce que fit, comme vous savez, Hannibal. Bloqué par Fabius Maximus, il plaça la nuit des torches enflammées entre les cornes d'un troupeau de bœufs, de sorte que, surpris par ce spectacle inattendu, Fabius ne pensa pas à l'arrêter[1].

XII

Un capitaine doit, entre autres choses, s'employer de toutes ses forces à diviser l'ennemi, soit en rendant suspects les hommes en qui celui-ci a confiance, soit en lui donnant des raisons de séparer ses troupes et de s'affaiblir de la sorte. La première manière consiste à

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. XL.

avoir des égards pour l'un de ses proches, en respectant par exemple ses gens et ses propriétés, en lui restituant ses enfants ou ses amis sans rançon. Vous savez qu'ayant brûlé tous les champs autour de Rome, Hannibal laissa intacts ceux de Fabius Maximus. Vous savez que, s'approchant de Rome [1], Coriolan respecta les propriétés des nobles et saccagea celles de la plèbe. Combattant contre Jugurtha [2], Metellus demandait à tous les ambassadeurs qu'on lui envoyait de lui remettre Jugurtha ; leur écrivant ensuite des lettres à ce propos, il obtint que Jugurtha soupçonne bientôt ses conseillers et les fasse périr de diverses manières. Hannibal s'étant réfugié auprès d'Antiochus [3], les ambassadeurs romains le fréquentèrent si intimement qu'Antiochus, plein de soupçon, ne prêta plus foi à ses avis. Quant à diviser les troupes ennemies, il n'y a pas de manière plus sûre que d'attaquer le pays d'une partie d'entre elles, afin que, contraintes d'aller les défendre, elles abandonnent la guerre. C'est ce que fit Fabius [4], alors que les forces des Gaulois, des Étrusques, des Ombriens et des Samnites s'opposaient à lui. Titus Didius, ayant peu de forces face à l'ennemi [5] et attendant le secours d'une légion venue de Rome, comme l'ennemi voulait marcher contre elle, pour qu'il ne le fasse pas, fit courir le bruit dans toute son armée qu'il livrerait bataille le lendemain. Puis il fit en sorte que quelques-uns de ses prisonniers s'enfuient. Rapportant l'ordre donné par le consul, ceux-ci firent que l'ennemi ne marcha pas contre la légion pour ne pas diviser ses forces. Celle-ci fut ainsi saine et sauve. Ainsi Titus ne divisa pas les forces ennemies, mais renforça les siennes. Pour diviser les forces de leur adversaire, certains l'ont laissé entrer sur leur territoire et occuper de nombreuses forteresses, afin qu'y mettant des gardes il diminue ses forces ; l'ayant ainsi affaibli, ils l'ont attaqué et vaincu. D'autres, voulant envahir un pays, ont feint d'en attaquer un autre et employé tant d'ardeur qu'à peine entrés dans le pays où l'on ne pensait pas qu'ils entreraient, ils l'ont vaincu avant que l'ennemi n'eût pu le secourir. Car votre ennemi, n'étant pas sûr que vous n'allez pas revenir à l'endroit que vous avez d'abord menacé, est contraint de ne pas l'abandonner et de secourir l'autre. Aussi ne défend-il souvent ni l'un ni l'autre.

1. En 491 av. J.-C.
2. En 108 av. J.-C.
3. En 191 av. J.-C.
4. En 295 av. J.-C.
5. En 98 av. J.-C.

XIII

Un capitaine doit en outre savoir habilement éteindre les séditions ou les discordes apparues parmi ses soldats. Le mieux est de châtier les chefs, mais en faisant en sorte qu'ils soient punis avant même qu'ils ne s'en rendent compte. Le procédé est le suivant : s'ils sont éloignés, ne pas convoquer les coupables seulement, mais ceux-ci avec les autres, afin que, ne pensant pas que vous les appelez pour les punir, ils ne s'enfuient pas, mais aident à leur punition. S'ils sont là, on doit s'appuyer sur les innocents et punir les coupables avec leur aide. En cas de discorde entre vos hommes, le meilleur moyen est de les exposer au danger : la peur refait toujours leur union. Mais ce qui unit davantage une armée, c'est la réputation du capitaine : elle naît de sa vaillance seulement, car ce ne sont ni la naissance ni l'autorité qui la procurent. La première chose que l'on attend d'un capitaine, c'est de punir et de payer ses hommes ; car, sans solde, on ne peut punir. On ne peut en effet châtier un soldat qui vole, si on ne le paie pas ; pour vivre, il ne peut s'empêcher de voler. Mais, si vous le payez et ne le punissez pas, il devient insolent, parce qu'il vous a en peu d'estime et que vous ne pouvez ainsi maintenir la dignité de votre grade. Si vous la perdez, il en découle nécessairement des désordres et des discordes, qui sont la ruine d'une armée.

XIV

Les capitaines antiques connaissaient une difficulté dont ceux d'aujourd'hui sont presque libérés : elle consistait à interpréter en leur faveur de mauvais présages. Car, si la foudre tombait sur l'armée, s'il y avait une éclipse de soleil ou de lune, s'il se produisait un tremblement de terre, si le capitaine tombait en montant ou descendant de cheval, ces signes étaient interprétés négativement par les soldats, qui en concevaient tant d'effroi qu'ils risquaient de perdre la bataille. Aussi les capitaines antiques, dès que survenait un tel incident, en donnaient-ils aussitôt la cause naturelle ou bien ils l'interprétaient en leur faveur. Lorsqu'en Afrique il tomba par terre en descendant de son navire, César s'écria : « Afrique, je t'ai prise ! » Nombreux sont ceux qui ont expliqué les causes des éclipses de lune et des tremblements de terre. Cela ne peut arriver à notre époque, car les hommes ne sont plus aussi

superstitieux et que notre religion est contraire à de telles idées. Le cas échéant, on doit cependant imiter les manières des Anciens.

XV

Lorsque la famine, une autre contrainte naturelle, ou une souffrance humaine ont poussé votre ennemi au désespoir et qu'il en vient ainsi à combattre, vous devez demeurer au camp et fuir le combat autant que possible. C'est ainsi que firent les Lacédémoniens contre les Messéniens[1] et César contre Afranius et Petreius[2]. Combattant contre les Cimbres[3], le consul Fulvius les fit attaquer plusieurs jours par sa cavalerie et remarqua qu'ils sortaient de leur camp pour la poursuivre. Aussi tendit-il une embuscade derrière leur camp. Les ayant fait attaquer par ses cavaliers qu'ils poursuivirent, il occupa leur camp et le mit à sac. Il a été très utile à certains capitaines, dont l'armée était proche de celle de l'ennemi, d'envoyer leurs hommes avec les insignes ennemis piller et brûler leur propre pays. Croyant que c'était des gens qui venaient à son secours, l'ennemi courut les aider au pillage et, s'étant mis en désordre, permit à l'adversaire de le vaincre. C'est ce procédé qu'employa Alexandre d'Épire contre les Illyriens et Leptène de Syracuse contre les Carthaginois. L'un et l'autre réussirent aisément dans leurs desseins. Nombreux sont ceux qui ont vaincu leur ennemi en lui permettant de manger et de boire outre mesure, en feignant d'avoir peur et en abandonnant leur camp rempli de vin et de bétail. L'ennemi s'étant goinfré, ils l'ont attaqué et l'ont vaincu. C'est ce que firent Tomarys contre Cyrus et Tiberius Gracchus contre les Ibères[4]. Certains ont empoisonné le vin et la nourriture pour pouvoir l'emporter plus aisément. J'ai dit il y a peu que les Anciens ne postaient pas, la nuit, de sentinelles hors des retranchements. Je pense qu'ils faisaient ainsi pour éviter les conséquences néfastes qui peuvent en résulter. On remarque en effet que les sentinelles que l'on place, fût-ce le jour, pour observer l'ennemi ont été la ruine de celui qui les a placées ainsi. Car il est souvent arrivé que, capturées, on les ait contraintes à faire le signal destiné à appeler leurs troupes. Accourues à ce signal, celles-ci ont été tuées ou capturées. Pour tromper l'ennemi, il est parfois utile de changer d'habitude. Se fondant sur elle, il est vaincu. C'est ce que fit un capitaine qui avait coutume d'annoncer aux siens la venue de

1. En 650 av. J.-C.
2. En 49 av. J.-C.
3. En 182 av. J.-C. : contre les Ibères et non contre les Cimbres.
4. En 179 av. J.-C.

l'ennemi, la nuit par un feu, le jour par une fumée. Il ordonna que l'on ne cesse de faire du feu et de la fumée et que l'on s'arrête à la venue de l'ennemi. Celui-ci, pensant qu'il n'avait pas été aperçu, car il ne voyait pas de signes annonçant qu'il l'était, facilita la victoire de son adversaire en marchant en désordre. Pour attirer l'armée ennemie hors de ses positions, Memnon de Rhodes, envoya, sous l'apparence d'un traître, un de ses hommes, qui affirmait que l'armée était en discorde et en débandade. Pour donner foi en la chose, il organisa des désordres dans le camp. Croyant pouvoir le battre, l'ennemi fut vaincu quand il l'attaqua. Outre ce qui a été dit, on doit prendre garde de ne pas acculer l'ennemi au désespoir. César y prit garde quand il combattit contre les Germains. Il leur laissa un passage en voyant qu'ils étaient rendus furieux par le fait qu'ils ne pouvaient fuir. Il préféra alors les fatigues d'une poursuite au danger d'une victoire. Voyant que certains cavaliers macédoniens qu'il avait avec lui, passaient du côté de l'ennemi, Lucullus fit aussitôt rassembler ses troupes et ordonna qu'on les suive. Croyant que Lucullus voulait engager le combat, l'ennemi se lança avec un tel élan contre les Macédoniens qu'ils furent contraints de se défendre. Ainsi devinrent-ils, contre leur gré, de fuyards qu'ils étaient, des combattants.

XVI

Il importe aussi de savoir s'assurer d'une place forte, lorsque l'on doute d'elle, avant ou après que l'on a remporté la bataille. Certains exemples antiques peuvent vous l'enseigner. Se défiant des habitants de Catane[1], Pompée les pria d'accepter quelques malades de son armée. Leur ayant envoyé, sous cette apparence, des hommes très robustes, il s'empara de la ville. Peu sûr de la parole des habitants d'Épidaure, Publius Valerius organisa ce que nous appellerions aujourd'hui une procession, dans une église hors de la ville. Quand le peuple entier s'y fut rendu, il ferma les portes et n'admit ensuite dans la ville que ceux en qui il avait confiance. Désireux de se rendre en Asie et de s'assurer de la Thrace[2], Alexandre le Grand emmena avec lui les princes de ce pays, en leur versant une pension, et mit des hommes du commun à la tête du peuple thrace. Il satisfit ainsi ces princes, en les payant, et apaisa le peuple, en lui donnant des chefs incapables de l'agiter. Mais, parmi toutes les choses qui permettent aux capitaines de

1. En 76-72 av. J.-C.
2. En 334 av. J.-C.

se gagner les peuples, il y a les exemples de chasteté et de justice. Ce fut le cas de Scipion en Espagne, quand il rendit une très belle jeune femme à son père et à son mari[1] : ce geste lui fut plus utile que les armes pour se gagner l'Espagne. Ayant payé le bois qu'il employait pour faire des palissades autour de son armée, César acquit une telle renommée de justice en Gaule, qu'elle l'aida dans la conquête de ce pays. Je ne vois rien d'autre à dire à propos de ces incidents et j'en ai fini sur ce sujet. Il ne nous reste plus qu'à parler de l'attaque et de la défense des places fortes. Je le ferai volontiers, si cela ne vous ennuie pas.

BATTISTA. — Votre amabilité est telle qu'elle nous permet de satisfaire nos désirs sans crainte d'être jugés importuns. Car vous nous offrez généreusement ce que nous aurions eu honte de vous demander. Mais, avant de passer à cet autre sujet, ôtez-moi d'un doute, je vous prie. Vaut-il mieux poursuivre la guerre durant l'hiver, comme on fait aujourd'hui, ou la faire seulement l'été et prendre ses quartiers d'hiver, comme faisaient les Anciens ?

XVII

FABRIZIO. — Si mon questionneur n'avait pas été aussi sage, voilà que j'aurais négligé un point qui mérite d'être considéré. Je vous dis à nouveau que les Anciens faisaient tout, mieux et plus sagement que nous. Si nous commettons quelques erreurs dans les autres domaines, nous les commettons toutes en matière de guerre. Il n'est rien de moins sage et de plus dangereux que de faire la guerre durant l'hiver. Et il est beaucoup plus dangereux de la faire que de la subir. La raison est la suivante. Tous les efforts que l'on fait à la guerre sont destinés à combattre l'ennemi. C'est là le but que doit se fixer un capitaine, car la bataille est décisive pour la victoire ou la défaite. Celui, donc, qui sait le mieux préparer le combat, qui a l'armée la plus disciplinée, est avantagé et peut espérer l'emporter. D'autre part, il n'y a rien de plus contraire à votre dispositif que les sites d'accès difficile ou les temps froids et pluvieux. Car un site difficile vous empêche de déployer vos troupes selon votre dispositif habituel. Et les temps froids et pluvieux ne vous permettent pas de garder vos hommes rassemblés. Vous ne pouvez vous présenter uni devant l'ennemi et il vous faut camper en ordre dispersé, en fonction des châteaux, des bourgs et des fermes pou-

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. XX.

vant vous accueillir. De sorte que toute la peine que vous avez prise pour organiser votre armée est réduite à néant. Ne vous étonnez pas si l'on combat aujourd'hui en hiver. Dépourvues de discipline, les armées ne voient pas les dangers qu'elles courent à ne pas camper ensemble, car elles ne souffrent pas de ne pouvoir observer la discipline et l'organisation qu'elles n'ont pas. On devrait pourtant voir combien il a été dommageable de camper l'hiver, en se rappelant que les Français furent vaincus en 1503 sur le Garigliano, non par les Espagnols, mais par l'hiver. Car, comme je vous l'ai dit, celui qui attaque est désavantagé. Le mauvais temps lui est contraire, alors que l'adversaire est chez lui et qu'on veut lui faire la guerre. On est donc contraint, pour rester groupé, de supporter les inconvénients de la pluie et du froid, ou bien, pour y échapper, de diviser ses gens. Celui qui attend votre attaque, peut choisir l'endroit à son gré et a des troupes fraîches. Il peut les réunir en un instant et aller affronter une partie des armées ennemies, qui ne peuvent résister au choc. C'est ainsi que les Français furent vaincus et que le seront toujours ceux qui attaqueront l'hiver un ennemi prudent. Ceux qui veulent donc que leurs forces, leur dispositif, leur discipline et leur vaillance ne servent à rien, doivent faire la guerre en hiver. Parce que les Romains voulaient que toutes les choses auxquelles ils s'appliquaient, leur soient utiles, ils fuyaient autant l'hiver que les montagnes escarpées, les lieux difficiles et tout ce qui les empêchait de déployer leur art militaire et leur valeur. Cela devrait suffire à votre question. Venons-en maintenant à la défense et à l'attaque des forteresses et des sites ainsi qu'à leur construction.

I

Vous devez donc savoir que les villes et les forteresses doivent leur force à la nature ou à l'industrie des hommes. Elles doivent leur force à la nature, quand elles sont entourées de rivières ou de marais, comme Ferrare et Mantoue, ou bien quand elles sont placées sur un rocher ou une montagne escarpée, comme Monaco et San Leo[1]. En effet, celles qui sont placées sur des montagnes accessibles, sont aujourd'hui très faibles à cause de l'artillerie et des mines. Pour construire des places fortes on cherche donc le plus souvent un endroit plat, que l'on fortifie. La première tâche consiste à construire des murailles tortueuses, pleines de courbes et de fortins. Ainsi l'ennemi ne peut-il s'approcher, car il peut être aisément touché, non seulement de face, mais sur ses flancs. Si l'on fait des murailles trop hautes, elles sont trop exposées aux coups de l'artillerie ; si on les fait trop basses, elles sont faciles à escalader. Si vous faites un fossé devant, pour rendre l'assaut difficile, au cas où l'ennemi le comble (ce que peut aisément faire une forte armée), alors les murailles sont aux mains de l'ennemi. Je pense donc, sauf erreur, que, pour pourvoir à ces deux inconvénients, on doit construire un grand mur avec un fossé à l'intérieur et non à l'extérieur. C'est là le procédé le plus efficace, car il vous protège de l'artillerie et de l'escalade et ne permet pas à l'ennemi de combler les fossés. Le mur doit donc être le plus haut possible et épais d'au moins trois brasses, pour rendre sa destruction plus difficile. Les tours doivent être placées à des intervalles de deux cents brasses ; le fossé intérieur doit être large d'au moins trente brasses et profond de douze. Toute la terre que l'on retire en creusant le fossé, doit être rejetée du côté de la ville et être retenue par un mur partant du fond du fossé et suffisamment haut pour permettre à un homme de s'abriter derrière. Cela rendra le fossé plus profond. Au fond du fossé, il doit y avoir toutes les deux

1. Dans le duché d'Urbino.

cents brasses une casemate permettant de tirer avec son artillerie sur quiconque serait parvenu à descendre dans le fossé. L'artillerie lourde défendant la ville doit être placée derrière le mur qui entoure le fossé. Car, pour défendre le mur extérieur, compte tenu de sa hauteur, on ne peut employer que l'artillerie moyenne ou légère. Si l'ennemi tente de franchir les murailles, leur hauteur vous permet de vous défendre aisément. S'il vient avec de l'artillerie, il doit d'abord battre la première muraille. S'il en est ainsi, comme la nature de ses coups fait tomber le mur de son côté, l'effondrement de celui-ci a pour effet, que, ne pouvant être contenu ni caché par le fossé, la profondeur de celui-ci s'en trouve doublée. De sorte que l'ennemi ne peut avancer, car il rencontre des éboulis qui le freinent, un fossé qui le gêne et une artillerie qui le frappe en sûreté du haut du mur du fossé. Il n'y a qu'un remède à cela : combler le fossé. Ce qui est très difficile, parce qu'il est d'une grande capacité et qu'il est difficile de s'en approcher, les murs étant sinueux et concaves. Aussi est-il difficile d'entrer dans la ville pour les raisons susdites et parce que l'on doit grimper sur des gravats qui vous opposent de grandes difficultés. Je pense donc qu'une ville ainsi disposée est totalement inexpugnable.

BATTISTA. — Si l'on faisait, en sus du fossé intérieur, un fossé extérieur, la ville ne serait-elle pas plus forte encore ?

FABRIZIO. — Sans aucun doute. Mais mon propos étant de ne faire qu'un seul fossé, il est mieux dedans que dehors.

BATTISTA. — Souhaiteriez-vous qu'il y ait de l'eau ou qu'il soit à sec ?

FABRIZIO. — Les opinions divergent. Car les fossés pleins d'eau vous protègent des mines souterraines et les fossés sans eau sont plus difficiles à combler. Pour ma part, tout bien considéré, je les ferais sans eau, car ils sont plus sûrs. On a vu des fossés geler durant l'hiver et rendre plus aisée la prise d'une ville, comme il arriva à la Mirandole, lorsque Jules II l'assiégeait[1]. Pour me protéger des mines, je ferais les fossés si profonds que ceux qui voudraient passer dessous, trouveraient de l'eau. Je bâtirais de la même façon les citadelles, quant aux fossés et aux murailles, afin qu'elles soient aussi difficiles à prendre. Je rappellerai une chose à ceux qui veulent défendre une ville : qu'ils ne fassent pas de bastions à l'extérieur et à distance des murailles ; et une autre à ceux qui construisent des forteresses : qu'ils ne fassent en aucune manière des fortins à l'intérieur, où l'on puisse se retirer après avoir perdu la première enceinte. Ce qui me porte à donner ce premier conseil, c'est que l'on ne doit pas faire une chose qui vous ôte votre réputation sans remède. Si vous la perdez, vos autres mesures sont

1. Le 20 janvier 1511.

moins fiables et ceux qui ont pris votre défense, sont épouvantés. Cela vous arrivera toutes les fois que vous aurez fait des bastions hors de la ville que vous devez défendre. Vous les perdrez toujours, car on ne peut défendre aujourd'hui de petits ouvrages, s'ils sont soumis au feu de l'artillerie. Leur perte sera le début et la cause de votre ruine. Quand elle se révolta contre le roi de France, Louis XII[1], Gênes fit quelques bastions sur les collines qui l'entourent. Dès qu'ils furent perdus (ils le furent aussitôt), ils furent la perte de la ville.

II

Quant au deuxième conseil, j'affirme qu'il n'est rien de plus dangereux pour une forteresse que d'y faire des fortins où l'on puisse se retirer. L'espoir de salut qu'éprouvent les hommes en abandonnant une position, fait qu'elle est perdue ; et sa perte fait ensuite perdre la forteresse entière. Un exemple récent est celui de la chute de la forteresse de Forlì, quand la comtesse Caterina Riario la défendait contre César Borgia, fils du pape Alexandre VI, qui avait conduit à ce siège l'armée du roi de France[2]. Cette forteresse était remplie de fortins où se retirer successivement. Car il y avait d'abord la citadelle ; entre elle et la place forte il y avait un fossé que l'on franchissait par un pont-levis. La place forte était divisée en trois parties, séparées les unes des autres par des fossés remplis d'eau, sur lesquels on passait par des ponts. Avec son artillerie le duc pilonna une des parties de la place forte et ouvrit une brèche dans la muraille. Giovanni da Casale, chargé de la garde la place forte, ne pensa pas à défendre cette brèche, mais l'abandonna pour se retirer ailleurs. Ayant pénétré sans résistance en cet endroit, les hommes du duc le prirent aussitôt tout entier, en se rendant maîtres des ponts qui allaient d'une partie à l'autre. On perdit donc cette place forte réputée inexpugnable à cause de deux erreurs. L'une, que l'on avait tant de fortins ; l'autre, que les fortins n'étaient pas maîtres de leurs ponts. La faute du constructeur et le manque de sagesse des défenseurs conduisirent à une fin honteuse la magnanime entreprise de la comtesse. Elle avait eu le courage d'attendre une armée que n'avaient attendue ni le roi de Naples ni le duc de Milan. Bien que ses efforts aient échoué, elle en tira cependant les honneurs que lui avait mérités sa vaillance. Ce qui fut attesté par de nombreuses épigrammes composés alors à sa gloire. Si je devais donc édifier des forteresses, je leur

1. En 1505. La cité fut réoccupée en 1507.
2. La forteresse fut prise le 12 janvier 1500.

ferais des murailles puissantes et des fossés de la façon dont nous avons parlé. A l'intérieur, je n'y ferais que des maisons d'habitation, faibles et basses, afin qu'elles n'empêchent pas de voir l'ensemble des murs depuis la place. Ainsi l'œil du capitaine pourrait-il embrasser l'ensemble et chacun comprendrait qu'à la perte des murailles et du fossé fait suite celle de la forteresse. Devant y faire cependant quelques fortins, je diviserais les ponts de façon que chaque quartier soit maître des ponts situés de son côté, en faisant en sorte que chacun de ces ponts s'appuie sur des piliers au milieu du fossé.

BATTISTA. — Vous avez dit que les petits ouvrages ne peuvent plus être défendus aujourd'hui. Je croyais avoir entendu au contraire que, plus ils sont petits, mieux on les défend.

FABRIZIO. — Vous ne m'avez pas bien compris. On ne peut appeler fort aujourd'hui un lieu où les défenseurs n'ont pas d'espace pour se retirer avec de nouveaux fossés et de nouveaux remparts. La puissance de l'artillerie est telle que, si l'on se fonde sur la protection d'un mur et d'un seul rempart, on se trompe. Si l'on veut que les bastions ne dépassent pas la mesure, parce qu'ils deviendraient alors des villes et des châteaux, ils sont faits de telle sorte que l'on ne peut s'y retirer et qu'on les perd aussitôt. Il est donc sage de renoncer à ces bastions extérieurs, de fortifier les entrées des villes, de protéger leurs portes avec des demi-lunes, afin que l'on ne puisse ni entrer ni sortir en droite ligne, et de faire en sorte qu'il y ait un fossé avec un pont entre la porte et la demi-lune. On fortifie encore les portes avec des herses, pour laisser rentrer ses hommes lorsqu'ils sont sortis pour combattre et qu'ils sont repoussés par l'ennemi, et pour empêcher celui-ci de pénétrer pêle-mêle avec eux dans la ville. On a inventé pour cela les herses, appelées *cataractae* par les Anciens, qui, abaissées, arrêtent l'ennemi et sauvent vos gens. Car, en un tel cas, on ne peut se servir ni des ponts ni de la porte, qui sont envahis par la foule.

BATTISTA. — J'ai vu de ces herses en Allemagne. Elles étaient faites comme des grilles de fer, alors que les nôtres sont en bois massif. Je voudrais savoir d'où provient cette différence et quelles sont les plus résistantes.

FABRIZIO. — Je vous répète encore une fois que les manières de faire la guerre et les institutions militaires se sont profondément dégradées dans le monde entier depuis les Anciens. Mais, en Italie, elles ont complètement disparu. S'il reste quelque chose de bon, cela ne peut venir que de l'exemple des peuples d'outre-monts. Sans doute avez-vous su, et vos amis peuvent s'en souvenir, combien étaient faibles les forteresses que l'on édifiait avant la descente en Italie du roi de France Charles VIII, en 1494. Les créneaux n'avaient qu'une demi-brasse d'épaisseur ; les meurtrières avaient une ouverture étroite au-dehors et

large à l'intérieur. Il y avait encore bien d'autres défauts, que je ne citerai pas de crainte de vous importuner. Or les Français nous ont appris à faire des créneaux larges et épais et que les meurtrières doivent être larges vers l'intérieur, se resserrer jusqu'au milieu du mur, puis s'élargir jusqu'à la surface extérieure de la muraille. Il en résulte que l'ennemi peut difficilement s'emparer de telles fortifications. Les Français ont bien d'autres dispositifs, qui n'ont pas été pris en considération par nos capitaines, car ils ne les ont pas vus. Parmi ceux-là, il y a cette sorte de herse faite comme une grille, qui est bien supérieure à la nôtre. Car si, pour protéger une porte, vous avez une herse comme la vôtre, lorsque vous l'abaissez, vous vous enfermez à l'intérieur et ne pouvez, à cause d'elle, frapper l'ennemi. De sorte qu'il peut attaquer en toute sécurité par la hache et le feu. Mais, si elle est faite comme une grille, une fois qu'elle est abaissée, vous pouvez la défendre par ses interstices avec la lance, l'arbalète et toutes sortes d'armes.

BATTISTA. — J'ai vu en Italie un autre procédé venu d'outre-monts. Il consiste à faire les chariots d'artillerie avec des roues à rayons inclinés du côté du moyeu. Je voudrais savoir pourquoi ils les font ainsi, alors qu'il me semble qu'elles sont plus résistantes, s'ils sont verticaux comme ceux de nos roues.

FABRIZIO. — Ne croyez pas que les choses inhabituelles soient faites par hasard. Si vous pensez qu'ils les font ainsi pour qu'elles soient plus belles, vous vous trompez. Car, là où la résistance est nécessaire, la beauté n'entre pas en compte. Mais tout provient de ce qu'elles sont plus sûres et plus résistantes que les vôtres. La raison en est la suivante. Lorsque le chariot est chargé, ou il est d'aplomb, ou il penche à droite ou à gauche. Quand il est d'aplomb, les roues supportent également le poids, qui, partagé également entre elles, ne les charge pas beaucoup. S'il penche, toute la charge repose sur la roue vers laquelle il penche. Si les rayons de celle-ci sont verticaux, ils peuvent se briser facilement, car, comme la roue penche, les rayons penchent aussi et ne soutiennent plus le poids verticalement. Ainsi, lorsque le chariot est d'aplomb et qu'ils supportent moins de poids, ils sont plus résistants ; mais, lorsque le chariot est de travers et qu'ils supportent davantage de poids, ils sont plus faibles. Il arrive exactement le contraire aux rayons des chariots français. Car, lorsque, penchant d'un côté, le chariot fait pression sur eux, étant d'ordinaire obliques, ils sont alors verticaux et peuvent supporter vaillamment toutes les charges. Quand le chariot est d'aplomb, comme ils sont obliques, ils le soutiennent à moitié. Mais revenons à nos villes et à nos forteresses. Pour rendre plus sûres les portes de leurs villes et pour pouvoir plus aisément engager et retirer des troupes, les Français ont d'habitude un autre dispositif, dont je n'ai vu jusqu'ici aucun exemple en Italie. Ils dressent deux piliers à l'extrémité exté-

rieure du pont-levis et placent sur chacun une poutre en équilibre, de façon que la moitié soit au-dessus du pont et l'autre moitié à l'extérieur. Toute la partie extérieure est reliée par des poutrelles, qui vont d'une porte à l'autre comme une grille. Du côté intérieur, ils attachent une chaîne à la pointe de chaque poutre. Quand ils veulent donc fermer le pont vers l'extérieur, ils détendent les chaînes et laissent descendre toute la partie grillagée qui, en s'abaissant, ferme le pont. Quand ils veulent ouvrir le passage, ils tirent les chaînes et la grille se lève. On peut la lever pour laisser passer les hommes et non les cavaliers, ou bien les hommes ainsi que les cavaliers. On peut la fermer totalement, parce qu'elle se lève et s'abaisse comme le ventail d'un créneau. Ce dispositif est plus sûr que la herse, car l'ennemi peut difficilement l'empêcher de descendre, puisqu'il ne descend pas verticalement comme une herse, que l'on peut aisément arrêter avec des étais. Ceux qui veulent donc bâtir une ville, doivent faire les choses susdites. Il faudrait ensuite empêcher qu'à un mille au moins autour des murailles, on fasse des cultures ou des maisons, mais que ce soit une étendue sans buissons, ni digues, ni arbres, ni maisons qui empêchent de voir et servent d'appuis à l'ennemi pour son camp. Notez aussi qu'une ville qui a des fossés extérieurs avec des levées plus hautes que le reste du terrain, est très faible. Car elles servent de protection à l'ennemi qui vous attaque et ne l'empêche pas de le faire, parce que l'on peut aisément y faire des ouvertures pour faire place à l'artillerie. Mais passons à l'intérieur de la ville. Je ne veux pas perdre beaucoup de temps pour vous montrer que, outre ce qui a été dit, il faut avoir des vivres et des munitions, car ce sont là des choses évidentes et que, sans elles, toutes les autres mesures sont vaines. On doit faire généralement deux choses : s'approvisionner et empêcher l'ennemi de se servir des produits du pays. On doit donc détruire le fourrage, le bétail et le blé qu'on ne peut rentrer chez soi. Ceux qui défendent une ville doivent aussi faire en sorte qu'on ne fasse rien en tumulte et en désordre et prendre des mesures pour que chacun sache ce qu'il a à faire en toutes circonstances. Le procédé est le suivant. Les femmes, les vieillards, les enfants et les personnes peu robustes doivent rester chez eux et laisser la place libre aux hommes jeunes et robustes. Armés, ils doivent être disposés pour la défense de la ville : les uns à la garde des murailles, d'autres à celle des ponts, d'autres à celle des points principaux de la ville, pour remédier aux incidents pouvant apparaître à l'intérieur. Une autre partie de ces hommes ne doit être affectée à aucun poste, mais prête à secourir tous les autres en cas de besoin. Les choses étant organisées ainsi, il est difficile qu'apparaissent des désordres. Je veux aussi que vous notiez ceci à propos de l'attaque et de la défense des villes. Rien ne donne autant d'espoir à l'ennemi de s'emparer d'une ville que le fait de savoir qu'elle n'est pas habituée à voir des adversaires. Car les villes

sont souvent perdues à cause de la peur seulement et sans même qu'elles subissent l'épreuve du feu. Aussi quiconque attaque de telles villes, doit faire les démonstrations les plus terribles. D'autre part, celui qui est attaqué, doit placer, là où l'ennemi attaque, des hommes courageux, qui ne soient pas terrorisés par l'idée qu'ils se font de l'adversaire. Car, si le premier assaut est vain, les assiégés redoublent de courage et l'ennemi doit ensuite les vaincre grâce à sa vaillance et non à sa réputation. Les machines dont se servaient les Anciens pour défendre les villes étaient nombreuses : comme les balistes, les onagres, les scorpions, les arbalètes, les fustibales [1], les frondes. Les machines pour attaquer les villes étaient également nombreuses : comme les béliers, les tours, les *musculi*, les *plutei*, les *vineae*, les faux, les tortues [2]. Toutes sont aujourd'hui remplacées par l'artillerie, qui sert à l'attaquant comme au défenseur : aussi n'en parlerai-je pas davantage.

III

Mais revenons à notre propos et aux manières particulières d'attaquer. On doit prendre garde de ne pas être soumis par la famine et vaincu par des assauts. Quant à la faim, on a dit qu'il faut, avant le siège, être bien pourvu de vivres. Mais, s'il vient à en manquer à cause de la longueur du siège, on a vu parfois employer certains moyens extraordinaires pour être approvisionné par les alliés désireux de vous sauver, notamment si une rivière passe au milieu de la ville assiégée. C'est ce que firent les Romains [3]. Alors que leur château de Casalinum était assiégé par Hannibal, ne pouvant rien envoyer d'autre par la rivière, ils y jetèrent une grande quantité de noix qui, transportées par le courant et ne pouvant être arrêtées, nourrirent longtemps les habitants de Casalinum. Pour faire croire à l'ennemi qu'il leur restait du blé et le faire renoncer à les prendre par la famine, certains assiégés ont jeté du pain hors des murs, ou donné du blé à manger à un veau. L'ayant laissé prendre, une fois tué et qu'on lui avait trouvé le ventre plein de blé, il donnait à croire à une abondance de vivres que les assiégés n'avaient pas. D'autre part, les bons capitaines ont employé divers procédés pour affamer l'ennemi. Fabius laissa les habitants de

1. *Balistes* et *onagres* : machines à lancer des projectiles ; *scorpions* : machines à lancer des flèches ; *fustibales* : frondes attachées à des bâtons.

2. *Tours* : tours mobiles que l'on approchait des remparts ; *musculi* : galeries couvertes et mobiles, pour protéger les assaillants ; *plutei* et *vineae* : parapets mobiles ; *tortues* : galeries de bois protégeant les béliers.

3. En 216 av. J.-C.

la Campanie ensemencer leurs champs, afin que leur manque le blé qu'ils semaient. Campant devant Reggio[1], Denys fit semblant de traiter avec les habitants de la ville. Durant les tractations, il s'approvisionnait en vivres auprès d'eux ; quand il eut épuisé leur blé, il les bloqua et les affama. Pour prendre Leucade, Alexandre le Grand s'empara de tous les châteaux alentour et laissa leurs habitants se réfugier dans la ville. La multitude des fuyards lui permit d'affamer la ville.

IV

Quant aux assauts, on a dit que l'on doit se garder du premier choc. C'est ainsi que les Romains s'emparaient souvent des villes, en les attaquant tout d'un coup et de toutes parts. Ils appelaient cela : « *aggredi urbem corona*[2]. » C'est ce que fit Scipion, quand il s'empara de Carthagène en Espagne[3]. Si l'on résiste à un tel assaut, on est ensuite difficilement vaincu. S'il arrive toutefois que l'ennemi entre dans la ville après avoir forcé les murailles, les assiégés ont quelques remèdes à leur disposition. Car de nombreuses armées ont été repoussées ou détruites après avoir pénétré dans une ville. Le remède est le suivant : les assiégés doivent se maintenir sur les lieux élevés et combattre les assaillants du haut des maisons et des tours. Ceux qui ont pénétré dans la ville, ont pourvu à cela de deux manières : l'une, en ouvrant les portes de la ville et en permettant aux habitants de s'enfuir en toute sécurité ; l'autre, en proclamant que l'on n'attaquera que les hommes armés et que l'on fera grâce à ceux qui jetteront leurs armes. Cela a facilité la prise de nombreuses villes. Si vous leur tombez dessus à l'improviste, les villes sont en outre aisées à conquérir. On y parvient en gardant son armée à distance, de sorte qu'on pense que vous ne voulez pas l'attaquer, ou qu'il vous est impossible de le faire à cause de la distance. Si ensuite vous attaquez promptement et en secret, vous remporterez presque toujours la victoire. Je n'aime pas parler des événements de notre époque, car il m'est pénible de parler de moi et des miens ; des autres, je ne saurais que dire. Je ne puis toutefois m'empêcher de citer à ce propos l'exemple de César Borgia, duc de Valentinois. Se trouvant à Nocera avec ses hommes, il se tourna vers l'État d'Urbino et l'occupa en un jour et sans difficulté[4] : un État que d'autres n'auraient occupé qu'avec beaucoup de temps et de dépenses.

1. En 393 et 391 av. J.-C.
2. « Attaquer la ville en couronne. »
3. En 210 av. J.-C.
4. En juin 1512.

V

Les assiégés doivent aussi se garder des ruses et des astuces de l'ennemi. Ils ne doivent donc avoir aucune confiance dans ce que l'ennemi fait continuellement, mais toujours penser qu'il y a une ruse par-dessous et que tout peut changer à leur détriment. Alors qu'il assiégeait une ville, Domitius Calvinus prit pour habitude d'entourer chaque jour les murailles avec une grande partie de ses hommes. Croyant qu'il le faisait pour les exercer, les assiégés relâchèrent leur garde. S'en étant aperçu, Domitius les attaqua et les prit. Ayant appris que les assiégés attendaient de l'aide, certains capitaines ont revêtu leurs soldats des insignes de ceux qui devaient venir. Ayant été admis dans la ville, ils s'en sont emparé. Cimon d'Athènes mit le feu une nuit à un temple situé hors de la ville qu'il assiégeait. Les habitants allèrent à son secours et laissèrent leur ville en proie à l'ennemi. Ayant tué des fourrageurs de la ville assiégée, certains ont revêtu leurs soldats de leurs habits. Ceux-ci leur ont ensuite donné la ville.

VI

Les capitaines antiques ont employé d'autres procédés pour priver de leur garnison les villes qu'ils voulaient prendre. Désireux d'occuper en Afrique quelques forteresses gardées par les Carthaginois[1], Scipion fit semblant de vouloir les attaquer, puis de s'en abstenir et même de s'en éloigner. Croyant que c'était vrai, Hannibal en retira toutes les garnisons, pour poursuivre Scipion avec des forces plus nombreuses et le vaincre plus aisément. Informé de cela, Scipion envoya Massinissa prendre ces forteresses. Attaquant en Illyrie la capitale de ce pays, qui était très bien gardée, Pyrrhus fit semblant de désespérer de la prendre et se dirigea vers d'autres lieux. Pour les secourir, la ville se vida de ses gardes et put être ainsi facilement prise. Nombreux sont ceux qui ont empoisonné les eaux et dérivé les rivières pour s'emparer des villes, même s'ils n'y ont pas réussi finalement. On pousse les assiégés à se rendre, en les effrayant par l'annonce de prétendues victoires ou de la venue de nouveaux renforts.

1. En 202 av. J.-C.

VII

Les capitaines antiques ont tenté de prendre des villes par traîtrise, en corrompant certains de leurs habitants, et cela de diverses façons. Certains ont envoyé un de leurs hommes, se disant transfuge, pour qu'il acquière autorité et confiance chez les assiégés, au bénéfice de son chef. Certains ont aussi compris le fonctionnement des gardes et pris la ville de cette façon. Certains ont empêché de fermer les portes, en plaçant dessous, sous un prétexte quelconque, un chariot ou des poutres ; ainsi l'entrée de l'ennemi a-t-elle été facilitée. Hannibal persuada un habitant d'une forteresse romaine de la lui livrer. Celui-ci fit semblant d'aller à la chasse la nuit, en prétendant ne pas vouloir y aller de jour par peur de l'ennemi. De retour avec son gibier, il fit entrer avec lui des ennemis, qui, après avoir tué les gardes, livrèrent la porte à Hannibal[1]. On trompe aussi les assiégés en les attirant loin de la ville, en faisant semblant de fuir quand ils vous attaquent. Nombreux sont ceux qui, comme Hannibal, sont allés jusqu'à laisser prendre leur camp pour y faire entrer les ennemis et s'emparer de leur ville. On les trompe également en faisant semblant de se retirer, comme Phormion d'Athènes. Ayant pillé le pays des Chalcidiens[2], il reçut ensuite leurs ambassadeurs et les gava de promesses, grâce auxquelles ces hommes imprudents furent bientôt vaincus. Les assiégés doivent se garder de ceux qu'ils soupçonnent. Parfois on s'en assure avec des récompenses tout comme avec des châtiments. Sachant que Lucius Bancius, citoyen de Nola, penchait pour Hannibal, Marcellus le traita avec tant d'humanité et de libéralité que, d'ennemi qu'il était, il s'en fit un ami des plus chers.

VIII

Les assiégés doivent avoir davantage de vigilance, lorsque l'ennemi s'est éloigné, que lorsqu'il est proche. Ils doivent garder le plus attentivement les lieux dont ils pensent qu'ils risquent le moins d'être attaqués. Car on a perdu de nombreuses villes, lorsqu'elles ont été attaquées là où l'on ne s'y attendait pas. Cette ruse procède de deux façons.

1. Tarante, en 212 av. J.-C.
2. En 432 av. J.-C.

Ou bien le site est fort, et on le croit inaccessible ; ou bien l'ennemi feint de l'attaquer bruyamment d'un côté et le fait en réalité silencieusement de l'autre. Les assiégés doivent donc y être attentifs et faire bonne garde à toute heure du jour et surtout de la nuit : y employer non seulement des hommes, mais des chiens rapides et féroces, qui flairent de loin l'ennemi et le signalent par leurs aboiements. Ce sont non seulement des chiens, mais des oies qui ont sauvé une ville, comme il arriva aux Romains, lorsque les Gaulois assiégeaient leur capitale. Lors du siège d'Athènes par les Spartiates, pour voir si les gardes étaient vigilants, Alcibiade ordonna que, lorsqu'il élèverait une lumière durant la nuit, tous les gardes en élèvent une, sous peine de punition. Iphicrate d'Athènes tua une sentinelle qui dormait, disant qu'il la laissait comme il l'avait trouvée.

IX

Les assiégés ont employé divers moyens pour envoyer des informations à leurs amis. Pour ne pas envoyer de messagers, ils ont écrit des lettres chiffrées en procédant de diverses manières. Le chiffre est fixé par celui qui transmet l'information. Les manières de dissimuler les lettres sont diverses. L'un les a mises dans le fourreau d'une épée ; d'autres dans un pain cru, qu'ils ont cuit ensuite et donné comme vivre au porteur. Certains autres les ont placées dans les lieux les plus secrets de leur corps. D'autres les ont encore mises dans le collier d'un chien accompagnant le porteur. Certains ont écrit des choses banales dans une lettre et inscrit leur message dans les interlignes avec des liquides qui apparaissent, lorsque l'on mouille ou chauffe le papier. Ce procédé a été très habilement employé à notre époque. Voulant faire connaître des choses secrètes à ses alliés et n'ayant confiance en personne, quelqu'un envoyait des excommunications écrites selon la coutume et interlignées comme je viens de le dire. Il les faisait placarder sur les portes des églises. Ceux qui les reconnaissaient à des signes convenus, les décrochaient et les lisaient. Ce procédé est très astucieux, car le porteur peut s'y tromper et ne court aucun danger. Les procédés que chacun peut inventer sont très nombreux. Mais l'on écrit plus aisément aux assiégés que ceux-ci ne peuvent le faire avec l'extérieur. Car ils ne peuvent le faire que par l'intermédiaire d'un faux transfuge sortant de la ville. C'est là une chose incertaine et dangereuse, dès que l'ennemi est quelque peu prudent. Mais ceux qui envoient des messages à une ville, peuvent, sous divers prétextes, envoyer un homme d'abord dans

le camp des assiégeants et le faire passer ensuite dans la ville assiégée en saisissant l'occasion.

X

Mais venons-en aux sièges actuels. Si vous êtes attaqué dans votre ville et n'avez pas de fossés à l'intérieur, comme je l'ai indiqué, pour que l'ennemi ne pénètre pas par les brèches ouvertes par son artillerie (il n'y a aucun remède à cela), il vous faut, lors du tir de l'artillerie, creuser un fossé derrière le mur battu par les boulets, large d'au moins trente brasses, et jeter toute la terre du côté de la ville pour faire un rempart et approfondir le fossé. Il faut hâter cette opération de sorte que, lorsque le mur s'écroule, le fossé ait au moins cinq à six brasses de profondeur. Lorsqu'on le creuse, ce fossé doit être fermé aux deux extrémités par une casemate. Lorsque le mur est assez résistant pour vous laisser le temps de faire le fossé et les casemates, cet endroit devient plus fort que le reste de la ville. Car cette protection a la forme que nous avons donnée au fossé intérieur. Mais, lorsque le mur est faible et qu'il ne vous donne pas cette possibilité, il vous faut alors montrer votre vaillance et résister de toutes vos forces avec vos hommes. Cette manière de se protéger a été employée par les habitants de Pise, quand vous les avez assiégés. Ils purent le faire, parce que leurs murs étaient résistants, qu'ils leur donnèrent le temps d'agir ainsi et que le terrain était solide et propre à dresser des remparts et des abris. S'ils n'avaient pas eu cette possibilité, ils auraient été perdus. Aussi sera-t-il sage d'y pourvoir précédemment, en faisant des fossés à l'intérieur de la ville et sur tout son pourtour, comme je l'ai dit précédemment. En ce cas, en effet, on attend en toute sécurité et tranquillité l'ennemi, car toutes les précautions sont prises.

XI

Les Anciens s'emparaient souvent des forteresses avec des mines. Tantôt ils faisaient secrètement un souterrain qui les menait dans la ville (c'est ainsi que les Romains prirent Véies) ; tantôt ils minaient un mur et le faisaient s'écrouler. Ce dernier procédé est aujourd'hui le plus efficace et fait que les villes placées sur une hauteur sont plus faibles, car il est plus aisé de les miner. En plaçant dans les mines de

la poudre que l'on enflamme aussitôt, non seulement la muraille s'écroule, mais la montagne s'ouvre et la forteresse éclate en morceaux. La solution consiste à construire en plaine et à creuser un fossé si profond que l'ennemi ne peut creuser plus bas sans trouver l'eau, ce qui est le seul obstacle contre les mines. Si vous vous trouvez pourtant sur une colline, vous ne pouvez y remédier qu'en faisant de nombreux puits à l'intérieur des murs : ils servent de débouchés aux mines de l'ennemi. Un autre remède consiste à faire une contre-mine, si l'on sait où creuse l'ennemi. Le procédé est très efficace, mais il est difficile à employer, quand l'ennemi est prudent.

XII

L'assiégé doit surtout prendre garde de ne pas être attaqué durant son repos : après une bataille, après le changement de garde (qui advient à la pointe du jour), à la tombée du jour et surtout durant les repas. C'est alors que de nombreuses villes ont été prises et de nombreuses armées vaincues par les assiégés. On doit donc être attentif et armé de part et d'autre. Je ne peux manquer de vous dire que ce qui rend difficile la défense d'une ville ou d'un camp, est de devoir déployer ses forces de toutes parts. L'ennemi pouvant vous attaquer de tous côtés, il vous faut tenir toutes les positions sous bonne garde. Ainsi il vous attaque avec l'ensemble de ses forces et vous ne vous défendez qu'avec une partie des vôtres.

XIII

L'assiégé peut encore être totalement vaincu ; l'assiégeant ne peut être que repoussé. Bien qu'inférieurs en nombre, ceux qui ont été assiégés dans leur camp ou leur forteresse, sont souvent sortis avec tous leurs hommes et ont vaincu l'ennemi. C'est ce que firent Marcellus à Nola et César en Gaule. Attaqué dans son camp par un très grand nombre de Gaulois, ce dernier vit qu'il ne pouvait se défendre, parce qu'il était contraint de diviser ses forces et que, de l'intérieur de la palissade, il ne pouvait se ruer sur l'ennemi. Aussi ouvrit-il une brèche sur un côté du camp et, s'y étant engagé de toutes ses forces, il chargea l'ennemi avec un tel élan et un telle vaillance qu'il le domina et le vainquit. La résistance des assiégés suscite aussi le désespoir et l'effroi

des assiégeants. Pompée était face à César et l'armée de celui-ci souffrait cruellement de la faim. On apporta à Pompée l'un des pains qu'elle mangeait. Voyant qu'il était fait avec de l'herbe, il ordonna de ne pas le montrer à ses hommes, pour ne pas les effrayer. Car ils auraient vu quels ennemis ils avaient en face d'eux. Durant leur guerre contre Hannibal, rien fit plus d'honneur aux Romains que leur constance. Si contraire et hostile qu'ait été la fortune, ils ne demandèrent jamais la paix et jamais ils ne donnèrent de signe de peur. Mieux même, alors qu'Hannibal encerclait Rome, on vendit plus chers les terrains où il campait, qu'on ne les aurait vendus en d'autres temps. Ils furent si obstinés dans leurs entreprises que, pour défendre Rome, ils ne voulurent pas pour autant cesser d'attaquer Capoue, qu'ils assiégeaient en même temps que Rome était assiégée.

XIV

Je n'ignore pas que je vous ai dit force choses que vous avez déjà pu entendre et remarquer. Je l'ai fait toutefois, comme je vous l'ai déjà dit, pour mieux montrer les qualités de mon armée et pour être utile à ceux qui n'auraient pas eu les mêmes facilités que vous pour être informés. Il ne me reste plus à vous dire que les règles générales, que vous devrez bien connaître. Ce sont les suivantes.

Ce qui est utile à l'ennemi vous est nuisible ; ce qui vous est utile lui est nuisible.

Celui qui sera le plus attentif aux desseins de l'ennemi et s'appliquera davantage à exercer son armée, courra de moins graves dangers et pourra davantage espérer en la victoire.

Ne menez jamais vos hommes au combat, si vous n'avez pas d'abord affermi leur courage et vu qu'ils sont sans crainte et en bon ordre. Ne les mettez à l'épreuve que quand vous voyez qu'ils espèrent en la victoire.

Il vaut mieux vaincre par la famine que par les armes ; leur succès dépend plus de la fortune que de la vaillance.

Il n'est pas de meilleur plan que celui que l'on cache à l'ennemi jusqu'à ce qu'il soit exécuté.

Savoir, à la guerre, discerner l'occasion et la saisir est plus utile que tout.

La nature ne crée que peu d'hommes robustes ; l'effort et l'exercice en créent un grand nombre.

Au combat, la discipline est plus forte que la fureur.

Si certains de vos ennemis passent dans votre camp, vous y trouverez de grands avantages, s'ils vous demeurent fidèles. Car les forces adverses sont plus affaiblies par la perte des fuyards que par celle des tués. Cependant les déserteurs sont suspects à leurs nouveaux amis et odieux aux anciens.

Il vaut mieux, durant la bataille, tenir en réserve de nombreux renforts derrière le front, que de disperser ses hommes pour l'élargir.

Il est difficile de vaincre un capitaine sachant apprécier ses forces et celles de l'ennemi.

La vaillance des soldats est plus forte que leur nombre ; le site est parfois plus fort que la vaillance.

Les événements extraordinaires et soudains effrayent les armées ; celles-ci accordent peu d'importance aux événements habituels et lents à apparaître. Vous habituerez donc votre armée et lui ferez découvrir par des escarmouches un ennemi qu'elle ne connaît pas, avant de lui livrer bataille.

Celui qui poursuit en désordre l'ennemi qu'il a vaincu, de victorieux qu'il était, ne peut être que battu.

Celui qui ne prépare pas son ravitaillement est vaincu sans combattre.

Adaptez-vous au site en fonction de la confiance que vous mettez dans la cavalerie ou bien dans l'infanterie.

Si vous voulez savoir si un espion est venu de jour dans votre camp, ordonnez que chacun rentre dans son quartier.

Changez vos plans, si vous vous apercevez que l'ennemi les a devinés.

Quant aux choses à faire, prenez conseil auprès d'un grand nombre ; quant aux décisions à prendre ensuite, n'en parlez qu'à peu de gens.

Au camp, on maintient la discipline par la crainte et le châtiment ; à la guerre, par l'espoir et les récompenses.

Les bons capitaines ne combattent jamais, s'ils n'y sont pas contraints par la nécessité ou si l'occasion ne les y appelle.

Faites en sorte que l'ennemi ignore votre ordre de bataille ; quel qu'il soit, faites en sorte que les premiers rangs puissent se transférer parmi les deuxièmes et les troisièmes.

Pour ne pas créer de désordre lors du combat, n'employez jamais un bataillon à une autre fin que celle que vous avez fixée.

On remédie difficilement aux événements imprévus ; aisément à ceux que l'on a prévus.

Les hommes, les armes, l'argent et le pain sont le nerf de la guerre. Toutefois les deux premiers sont plus utiles, car les hommes et les armes procurent de l'argent et du pain, mais le pain et l'argent ne procurent ni les hommes ni les armes.

Le riche dépourvu d'armes est la récompense du soldat pauvre.

Habituez vos hommes à mépriser une vie délicate et de riches vêtements.

Voilà ce qu'il me faut vous conseiller d'un point de vue général. J'aurais pu vous dire bien d'autres choses, telles que les suivantes : comment et de combien de manières les Anciens disposaient leurs troupes ; comment ils s'habillaient et s'exerçaient en beaucoup d'autres domaines. J'aurais pu ajouter beaucoup d'autres détails, que je n'ai pas jugé nécessaire d'exposer, tant parce que vous pouvez les avoir connus par vous-mêmes, que parce que mon intention n'a pas été de vous montrer en détail comment était faite l'armée des Anciens, mais comment on peut aujourd'hui organiser une armée plus valeureuse que les actuelles. Je n'ai donc dit des choses antiques que ce que j'ai cru nécessaire à mon propos.

XV

J'aurais dû m'étendre davantage sur la cavalerie et parler ensuite de la marine, car, pour parler d'armée, il faut distinguer entre l'armée de mer et l'armée de terre, entre l'infanterie et la cavalerie. Je n'ai pas la présomption de parler de l'armée de mer, car je n'y connais rien ; je laisse ce soin aux Génois et aux Vénitiens, qui ont fait de grandes choses en ce domaine. Je ne dirai rien de plus de la cavalerie, car elle est la partie la moins corrompue de nos armées. En outre, si l'infanterie est bien organisée, comme elle est le nerf de l'armée, la cavalerie est alors nécessairement bonne. Je ne conseillerais à ceux qui veulent créer une armée dans leur pays que deux mesures supplémentaires pour multiplier le nombre de chevaux. La première consiste à distribuer dans la campagne des juments de bonne race et à organiser des ventes de poulains, comme vous le faites chez vous avec les veaux et les mulets. Pour que les vendeurs trouvent des acheteurs, l'autre mesure consiste à interdire d'avoir un mulet, si l'on n'a pas un cheval. Ainsi, celui qui voudrait avoir un animal à chevaucher, devrait avoir un cheval. Enfin, j'interdirais à ceux qui n'ont pas de cheval d'avoir des vêtements de drap. J'ai su qu'un prince de notre temps a pris cette mesure et qu'il a créé dans son pays une excellente cavalerie. Quant au reste, pour ce qui concerne la cavalerie, je m'en remets à ce que je vous ai dit aujourd'hui et à ce que l'on a coutume de faire.

XVI

Peut-être désireriez-vous encore savoir quelles sont les qualités que doit avoir un capitaine ? Je vais vous satisfaire en peu de mots, car je ne pourrais choisir un autre homme que celui qui sache faire tout ce dont nous avons parlé aujourd'hui. Ce ne serait d'ailleurs pas suffisant, s'il ne savait inventer d'autres choses, car personne n'a jamais été grand dans son métier sans capacité d'invention. Si celle-ci vous fait honneur dans d'autres domaines, c'est dans l'art de la guerre qu'elle le fait davantage. Et l'on constate que les auteurs célèbrent toutes les trouvailles, même modestes, des capitaines. On voit par exemple qu'ils louent Alexandre le Grand qui, pour changer secrètement de camp, ne recourait pas aux trompettes, mais faisait lever un chapeau au bout d'une lance. On le loue aussi pour avoir ordonné à ses hommes de mettre le genou gauche à terre, lors du combat, afin de mieux soutenir le choc de l'ennemi. Ce procédé lui ayant donné la victoire, lui procura également une telle gloire que toutes les statues que l'on élevait en son honneur, avaient cette attitude.

XVII

Mais, comme il est temps d'achever mon propos, je vais revenir à mon point de départ, échappant ainsi au châtiment que l'on inflige chez vous à ceux qui ne reviennent pas. Sans doute vous souvenez-vous, Cosimo, que vous m'avez dit qu'étant admirateur des Anciens et condamnant ceux qui ne les imitent pas dans des choses importantes, vous ne pouviez comprendre pourquoi je ne les ai pas imités dans l'art de la guerre, où je me suis tant employé. A quoi j'ai répondu que ceux qui veulent faire une chose, doivent d'abord s'y préparer, pour la réaliser ensuite, quand l'occasion se présente. Que je sache ou non ramener l'armée aux manières de faire des Anciens, je vous en laisse juges, puisque vous m'en avez entendu longuement parlé. Vous avez pu voir combien de temps j'ai consacré à cette idée et je crois aussi que vous pouvez imaginer combien je désire la réaliser. Si j'ai pu le faire, ou si j'en ai eu l'occasion, vous pouvez aisément le conjecturer. Pour vous en convaincre davantage et pour mieux me justifier, je vais vous en donner les raisons. Je ferai aussi ce que je vous avais promis en vous montrant quelles sont les difficultés et les facilités qui se pré-

sentent aujourd'hui pour réaliser une telle imitation. Je dirai donc qu'il n'est pas d'action plus aisée à faire aujourd'hui que de ramener une armée aux manières de l'antiquité. Mais cela n'est possible que pour ceux qui commandent un État assez grand pour lever au moins quinze à vingt mille jeunes gens parmi leurs sujets. D'autre part, rien n'est plus difficile pour ceux qui n'ont pas cette possibilité. Pour que vous compreniez mieux cela, il vous faut savoir qu'il y a deux espèces de bons capitaines. La première est composée de ceux qui ont fait de grandes choses avec une armée bien organisée et disciplinée. Ce fut le cas de la plupart des Romains ainsi que d'autres capitaines, qui n'ont eu d'autre souci que de bien maintenir leurs troupes et de les conduire sagement. L'autre espèce est faite de capitaines qui n'ont pas seulement dû vaincre l'ennemi, mais qui, avant d'y parvenir, ont été contraints de former une armée efficace et disciplinée. Ceux-ci méritent assurément beaucoup plus de louanges que ceux qui ont vaillamment agi avec les excellentes armées antiques. Ce fut le cas de Pélopidas, d'Épaminondas, de Tullus Hostilius, de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, de Cyrus, roi des Perses, du Romain Sempronius Gracchus. Tous durent créer d'abord une bonne armée et combattre ensuite avec elle. Tous purent le faire, tant à cause de leur sagesse, que parce qu'ils avaient des hommes que l'on pouvait former à ce métier. Il n'aurait jamais été possible de réaliser une si belle entreprise à l'un d'entre eux, quelles qu'aient été ses vertus, dans un pays étranger, peuplé d'hommes corrompus et ignorant toute discipline. En Italie, il ne suffit donc pas de savoir commander une armée toute faite, mais il est nécessaire d'abord de savoir la faire, puis de savoir la commander. Il faut que de tels hommes appartiennent à ces princes qui, ayant un grand État et de nombreux sujets, aient la possibilité de le faire. Je ne peux, pour ma part, être de ceux-là, car je n'ai commandé et ne peux commander que des armées étrangères et des hommes redevables à autrui et non à moi-même. Qu'il soit possible d'introduire quelques-unes des choses que j'ai dites dans de telles armées, je vous en laisse juges. Quand pourrais-je, pour ma part, faire porter aux soldats d'aujourd'hui plus d'armes que d'ordinaire et, outre leurs armes, une pioche et leur nourriture pour deux ou trois jours ? Quand pourrais-je les faire piocher ou les maintenir plusieurs heures sous les armes dans des exercices permettant ensuite de s'en servir au combat ? Quand s'abstiendraient-ils de jouer, de se livrer à la débauche, aux blasphèmes et aux insolences qu'ils pratiquent chaque jour ? Quand se soumettraient-ils à une telle discipline et à un tel respect de leurs chefs, qu'un arbre couvert de fruits se trouvant au milieu d'un camp reste intact, comme on l'a souvent vu dans les armées antiques ? Que puis-je leur promettre pour qu'ils me respectent, m'aiment ou me craignent, alors que, la guerre finie, ils n'ont plus rien à faire avec moi ? Comment puis-je leur faire

honte, alors qu'ils sont nés et ont été élevés sans savoir ce qu'est la honte ? Pourquoi devraient-ils m'obéir, alors qu'ils ne reconnaissent pas mon autorité ? Par quel Dieu ou quels saints puis-je les faire jurer ? Par ceux qu'ils adorent ou ceux qu'ils blasphèment ? Je n'en connais aucun qu'ils adorent, mais je sais bien qu'ils les blasphèment tous. Comment puis-je croire qu'ils observent leurs promesses envers des gens qu'ils méprisent à toute heure ? Comment ceux qui méprisent Dieu peuvent-ils respecter les hommes ? Quelle forme de vertu peut-on imprimer dans une telle matière ? Si vous m'opposez que les Suisses et les Espagnols sont de bons soldats, j'avouerai qu'ils sont — et de loin — bien meilleurs que les Italiens. Mais, si vous prenez en compte mon propos et la façon de procéder des uns et des autres, vous constaterez qu'il leur manque bien des choses pour accéder à la perfection des Anciens. Les Suisses sont devenus de bons soldats à cause d'une coutume qui leur est naturelle et que je vous ai déjà dite ; les autres y ont été contraints. Car, combattant dans un pays étranger et se voyant obligés de vaincre ou de mourir, ils sont devenus de bons soldats, parce qu'ils n'avaient pas la possibilité de fuir. Mais c'est une qualité fort défectueuse, car il ne s'y trouve qu'une chose de bon, à savoir qu'ils sont habitués à attendre l'ennemi jusqu'à la pointe de leur pique ou de leur épée. Personne ne saurait leur apprendre ce qui leur manque, surtout s'il ne parle pas leur langue. Mais revenons-en aux Italiens qui, n'ayant pas de bons principes, n'ont acquis aucune bonne disposition. N'ayant pas connu la contrainte qu'ont eue les Espagnols, ils ne l'ont pas apprise d'eux. Ainsi demeurent-ils la honte du monde. Ce ne sont pas les peuples qui sont coupables, mais leurs princes[1]. Ceux-ci ont été châtiés de leur ignorance et ont supporté de justes peines, perdant ignominieusement leur pouvoir sans donner le moindre signe de vaillance. Voulez-vous vous assurer de la vérité de ce que je dis ? Considérez combien de guerres il y a eu en Italie depuis la descente de Charles VIII jusqu'aujourd'hui. Alors que les guerres créent d'ordinaire des hommes belliqueux et renommés, plus celles-ci ont été graves et cruelles, plus elles ont perdu de réputation les citoyens et leurs chefs. Cela provient nécessairement de ce que les institutions n'étaient et ne sont pas bonnes ; personne n'a su en créer de nouvelles. N'allez pas croire que l'on puisse rendre leur réputation aux armées italiennes autrement que par la voie que je vous ai montrée et par le moyen de ceux qui ont de grands États en Italie. Car cette réforme ne peut s'appliquer que chez des hommes simples, rudes et du pays lui-même, et non chez des hommes mauvais, peu disciplinés et étrangers. Jamais on ne trouvera un bon sculpteur qui pense faire une belle statue dans un bloc de pierre mal dégrossi, mais bien dans un bloc à l'état brut. Avant de

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. XX

goûter les coups des guerres venues d'outre-monts, nos princes italiens pensaient qu'il leur suffisait d'imaginer dans leurs cabinets une brillante réponse, d'écrire une belle lettre, de montrer dans leurs propos de la subtilité et de l'à-propos, de savoir ourdir une ruse, de s'orner d'or et de joyaux, de dormir et de manger plus richement que les autres, de s'entourer de débauche, de se comporter avaricieusement et orgueilleusement avec leurs sujets, de pourrir dans l'oisiveté, de ne donner les commandements que par faveur, de mépriser quiconque leur aurait indiqué une voie digne de louange, de vouloir que leurs paroles soient considérées comme autant d'oracles. Les pauvres, ils ne se rendaient pas compte qu'ils se préparaient à être la proie de quiconque les attaquerait. D'où provinrent, en 1494, de grandes frayeurs, de soudaines fuites et d'étonnants désastres. Ainsi trois puissants États d'Italie[1] ont-ils été plusieurs fois mis à sac et pillés. Mais le pire est que ceux qui restent, demeurent dans la même erreur et vivent dans le même désordre, sans considérer que ceux qui autrefois avaient le pouvoir, faisaient et faisaient faire tout ce que je vous ai exposé et que leur effort consistait à préparer les corps aux épreuves et les cœurs à ne pas craindre les périls. Il en résultait que César, Alexandre et tous les autres princes et grands hommes de ce temps-là étaient les premiers parmi les combattants et combattaient à pied. S'ils perdaient leur pouvoir, ils acceptaient volontiers de perdre leur vie. Ainsi vivaient-ils et mouraient-ils courageusement. Si l'on pouvait condamner chez eux, ou une partie d'entre eux, une ambition excessive, il ne se trouvera jamais personne pour condamner chez eux la moindre mollesse, ni rien de ce qui rend les hommes délicats et amollis. S'ils avaient su et cru cela, nos princes n'auraient pas pu ne pas changer de comportement et leurs pays de destin. Comme vous-mêmes, au début de notre entretien, vous vous êtes plaints de votre milice, je vous répondrai que, si vous l'avez organisée comme je l'ai dit, et qu'elle n'a pas donné satisfaction, alors vous pouvez à bon droit vous en plaindre. Mais, si elle n'a pas été organisée et entraînée comme je l'ai dit, alors elle peut se plaindre de vous, qui en avez fait un avorton et non un corps parfait. Les Vénitiens et le duc de Ferrare en ébauchèrent une également et ne l'ont pas menée à son terme. Cela est advenu par leur faute et non par celle de leurs hommes. J'affirme que quiconque ayant aujourd'hui des États en Italie, à peine suivra-t-il cette voie, qu'il deviendra avant tout autre le maître du pays. Il arrivera à son État ce qui advint au royaume de Macédoine, lorsqu'il passa sous l'autorité de Philippe, qui avait appris du Thébain Épaminondas la manière d'organiser les armées. Tandis que le reste de la Grèce vivait dans l'oisiveté et s'occupait à jouer des comédies, il devint si puissant grâce aux mesures et aux exercices entrepris, qu'il

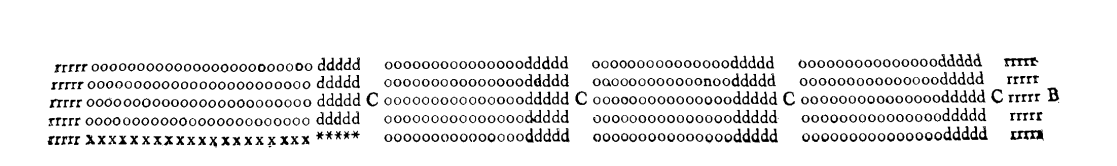
1. Le duché de Milan, les républiques de Venise et de Florence.

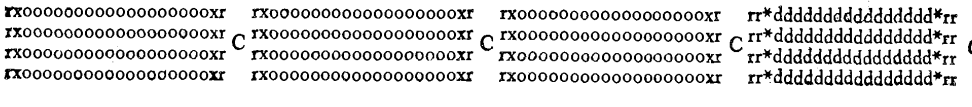
put l'occuper tout entière en quelques années et léguer à son fils de telles bases qu'il put dominer le monde entier. Celui donc qui, étant prince, méprise ces idées, méprise en même temps son État ; s'il est citoyen, il méprise sa cité. Je me plains pour ma part de la nature, soit parce qu'elle devait m'enseigner ces choses, soit parce qu'elle devait me donner le moyen de les appliquer. Étant vieux désormais, je ne peux plus en avoir l'occasion. Aussi vous les ai-je dévoilées avec libéralité, car, étant jeunes et hommes de qualité, vous pourrez, si ce que je vous dis vous agrée, aider ce projet et le conseiller, le moment venu, pour le bien de vos princes. Je ne veux pas que vous vous effrayiez ou que vous perdiez confiance, car ce pays semble né pour ressusciter les choses mortes, comme il l'a fait de la poésie, de la peinture et de la sculpture. Mais, pour ce qui me concerne, étant désormais âgé, je n'ai plus confiance. Au vrai, si la fortune m'avait accordé autrefois assez de pouvoir pour entreprendre ce grand dessein, je pense que j'aurais pu, en peu de temps, montrer au monde quelle est la vertu des institutions antiques. J'aurais sans aucun doute accru mon pouvoir ou bien je l'aurais perdu dans l'honneur.

Nous reproduisons dans les pages suivantes les plans de bataille extraits de l'édition des Œuvres de Machiavel, Nouvelle édition, *De l'art de la guerre*, A Paris, chez Volland, Imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 25, 1793

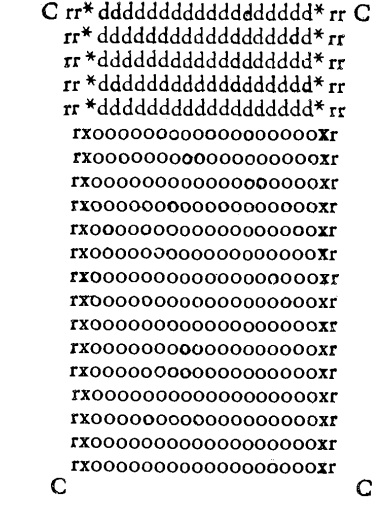
o : fantassins armés d'un bouclier
d : piquiers ordinaires
e : piquiers extraordinaires
x : décurions
r : vélites ordinaires
t : vélites extraordinaires
y : chevau-légers
g : gens d'armes
B : musique
C : centurions
G : chef de régiment
P : capitaine général
S : connétable
Z : drapeau

La première planche correspond au livre II, chap. VIII.
La deuxième planche correspond au livre II, chap. X.
La troisième planche correspond au livre II, chap. XI.
La quatrième planche correspond au livre III, chap. V.
La cinquième planche correspond au livre V, chap. II.
La sixième planche correspond au livre V, chap. III.


C
C
B
Front.
C
C


rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
C
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
C
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
C
rr*ddddddddddddddd*rr
rr*ddddddddddddddd*rr
rr*ddddddddddddddd*rr
rr*ddddddddddddddd*rr
CB

Front.

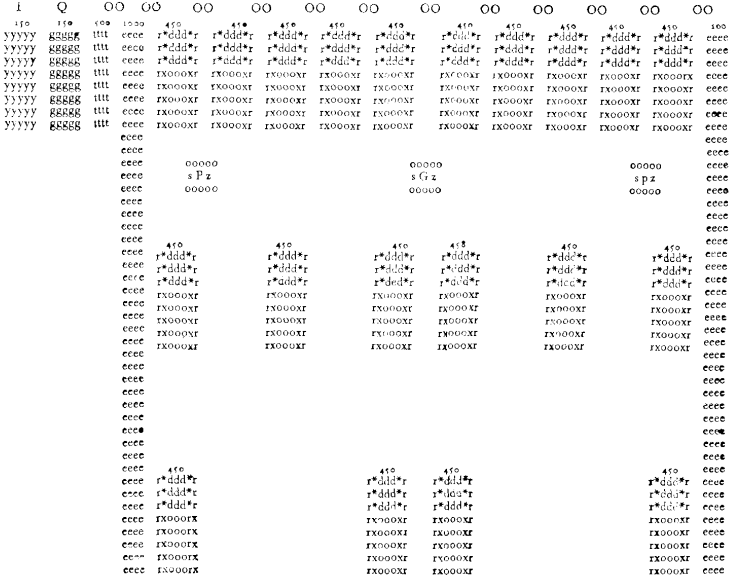

C rr*ddddddddddddddd*rr C
rr*ddddddddddddddd*rr
rr*ddddddddddddddd*rr
rr*ddddddddddddddd*rr
rr*ddddddddddddddd*rr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
rxoooooooooooooooooxr
C C



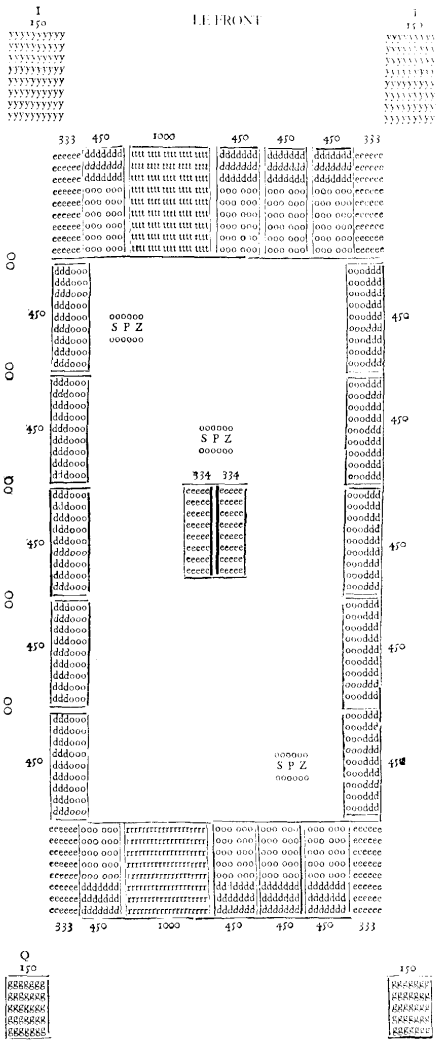
Front.

CETTE FIGURE DEMONTRE COMMENT IL FAUT DISPOSER UN BATAILLON POUR QU'IL AIT DEUX AILES,
PUIS, POUR AVOIR UNE PLACE AU MILIEU

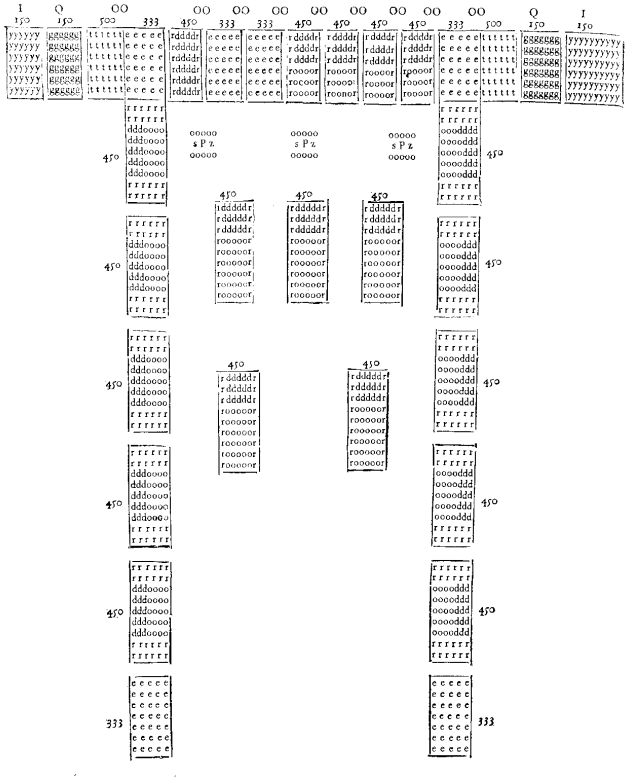
LE FRONT.



ARMÉE DE DEUX RÉGIMENTS EN BATAILLE, FAISANT FRONT D'UN SEUL CÔTÉ.



ARMÉE DE DEUX BATAILLONS EN BATAILLE, FAISANT FRONT DE TOUS CÔTÉS


LE FRONT
ARMÉE DE DEUX RÉGIMENTS EN BATAILLE, FAISANT FRONT DE TOUS CÔTÉS

Machiavel historiographe

LA VIE DE CASTRUCCIO CASTRACANI
HISTOIRE DE FLORENCE

INTRODUCTION
à
La Vie de Castruccio Castracani de Lucques et à *l'Histoire de Florence*

Machiavel n'est pas un historien au sens que l'on donne aujourd'hui à ce métier. Car il ne va que rarement aux sources, mais se sert sans discrimination de ses prédécesseurs pour réécrire le passé selon des impératifs rhétoriques et politiques, qui lui sont imposés par le genre qu'il pratique, ses propres convictions et les circonstances auxquelles il se trouve contraint.

Composée durant l'été 1520 et dédiée à de jeunes intellectuels florentins amis de Machiavel, la *Vie de Castruccio Castracani de Lucques* est la biographie d'un condottiere et seigneur de Lucques (1281-1328). Machiavel y relate les différents épisodes exemplaires de la vie de ce capitaine et tyran médiéval : sa naissance obscure, son adoption, ses victoires au combat, son gouvernement, sa mort brutale et précoce. Embellissant son personnage au mépris de la vérité historique, il en fait un héros multiforme : à la manière des Romains, dont il se voit attribuer la vaillance et l'éloquence ; à la façon d'un prince moderne, doté de *virtus*, et d'un capitaine ouvert aux nouvelles techniques militaires. « La *Vie de Castruccio*, si elle naît comme modèle de style historique, naît en même temps à très brève distance de *L'Art de la guerre* et poursuit, pour ainsi dire, une démarche qui plaçait au centre des intérêts de l'écrivain le problème du renouveau militaire. La *Vie de Castruccio* fut donc une création destinée à retrouver dans le passé un pendant idéal du prince-condottiere, à réaliser, fût-ce avec une imagination qui voulait prendre les caractéristiques extérieures d'un récit historique, l'aspiration à ce chef que Machiavel avait appelé dans la conclusion du *Prince* et auquel il avait prêté dans *L'Art de la guerre* [...] la voix de Fabrizio Colonna[1]. »

Rapidement écrite, la *Vie de Castruccio* répond d'autre part à une stratégie de Machiavel. Ayant appris par la rumeur publique que les

1. F. Gaeta, *in* N. Machiavelli, *Istorie fiorentine*, p. 4.

Médicis songeaient à recruter un historien officiel de Florence, il voulut donner avec sa biographie un échantillon de ses capacités à occuper un tel poste. D'où l'emploi qu'il fait de toutes les ressources de la rhétorique humaniste : « La *Vie de Castruccio* est l'exemple typique d'une histoire rhétorique. On y trouve l'élégante description de la naissance de Castruccio ; sa carrière politique et militaire y est concentrée en quelques actions mémorables et il y a l'élément indispensable de toute histoire humaniste, l'éloquent discours de Castruccio sur son lit de mort[1]. » Aussi bien les destinataires de cet opuscule et les amis de Machiavel ne s'y trompèrent-ils pas, qui attachèrent leur attention, non pas au fond, mais à l'écriture et à la présentation de la *Vie*.

L'*Histoire de Florence* est le fruit de cette commande des Médicis, que Machiavel espérait. Un premier contrat fut signé à la fin de 1520 avec les officiers de l'Université, agissant pour les maîtres de Florence, et une première partie de l'œuvre fut présentée par son auteur au pape Clément VII, à Rome, en 1525.

Inachevée, l'*Histoire de Florence* comprend huit livres. Le premier retrace l'histoire générale de l'Italie depuis la chute de l'empire romain jusqu'à 1434 ; le deuxième traite de Florence depuis les origines jusqu'à la peste de 1348 ; le troisième va jusqu'à 1414 ; le quatrième, jusqu'à 1434 (date de la victoire de Côme de Médicis sur les oligarques) ; le cinquième jusqu'à 1440 (mort de Rinaldo degli Albizzi, opposant exilé des Médicis) ; le sixième, jusqu'à 1462 (date de l'avènement d'Alphonse d'Aragon au trône de Naples) ; le septième, jusqu'à 1476 (assassinat du duc de Milan) ; le huitième s'étend de la conjuration des Pazzi (1478) à la mort de Laurent le Magnifique (1492).

Comme on y a fait allusion ci-dessus, dès qu'il devient un historiographe officiel, Machiavel se voit contraint à suivre des règles bien précises : *celeritas* et *brevitas* de l'écriture (sur le modèle livien et cicéronien), division de la matière en livres précédés d'un premier chapitre à vocation « philosophique » (sur les discordes à l'intérieur des cités, les vicissitudes des empires, la vanité des guerres modernes, la fonction des partis dans une république...), accent mis sur les batailles et les actions diplomatiques, discours fictifs placés dans la bouche des principaux protagonistes, évocation morale et pédagogique du passé *(historia magistra vitae)*, etc.

Successeur de grands historiens humanistes, Leonardo Bruni *(Historiae florentini populi*, commencées en 1414) et Poggio Bracciolini (*Historiae florentini populi*, 1454-1459), Machiavel ajoute à sa mission pédagogique déjà évoquée « une fin plus spécifique : l'histoire doit enseigner à l'homme le comportement politique, le fonctionnement des

1. F. Gilbert, *Machiavelli e il suo tempo*, p. 294.

institutions et la conduite du gouvernement[1] ». Voulant d'entrée de jeu se distinguer de ses prédécesseurs, Machiavel prétend édifier une histoire globale, qui ne prenne pas en considération que les affaires étrangères et les conflits, mais aussi les divers épisodes de la politique intérieure florentine, les luttes entre les clans et les partis. Fidèle à sa méthode et à sa perception de l'histoire, il cherche à comprendre et expliquer le passé en mettant l'accent sur les liens logiques reliant nécessairement les événements entre eux.

Ces apports nouveaux de Machiavel à la méthode historiographique traditionnelle ne l'empêchent pas toutefois de demeurer le peintre d'individus privilégiés (Michele di Lando, Rinaldo degli Albizzi, Niccolò da Uzzano, les Médicis par exemple), qui se détachent de la masse et auxquels il attribue une psychologie supposée ainsi que des discours et des propos aussi éloquents qu'imaginaires. « On n'attendait pas de lui qu'il accomplisse une recherche originale, ni qu'il établisse de nouveaux faits historiques. On lui demandait de présenter les récits historiques déjà existants dans une forme stylistiquement plus élevée. Il devait se concentrer sur les événements significatifs et mémorables. [...] Nous trouvons une tentative d'augmenter le pouvoir d'attraction de l'œuvre en recourant à des récits racontés d'une façon élégante et éloquente ; et l'on a la sensation que cette exigence s'adaptait fort bien aux talents littéraires de Machiavel[2]. »

Devenu historiographe après avoir été largement engagé dans la vie publique de son temps et avoir composé des œuvres politiques et un traité militaire, Machiavel ne peut être comparé aux humanistes de profession et traditionnels. Ses convictions orientent sa vision de l'histoire. Ainsi falsifie-t-il par exemple, au livre V de l'*Histoire*, les conséquences humaines de la bataille d'Anghiari, jusqu'à prétendre qu'il n'y mourut qu'un soldat, non point de ses blessures, mais d'une chute de cheval : le but qui l'anime alors est de condamner les mercenaires et leurs guerres aussi dispendieuses qu'inefficaces. De même Machiavel néglige-t-il d'évoquer la vie culturelle florentine, pourtant si brillante au XVe siècle : c'est qu'elle n'est pas de son propos et qu'il croit d'autre part que les raffinements des civilisations entraînent la corruption et la chute des États ; que les guerriers sont suivis par les philosophes, qu'il vaudrait mieux interdire de droit de cité.

Dans l'*Histoire de Florence*, Machiavel met en revanche continuellement l'accent sur le thème des divisions de Florence entre guelfes et gibelins, Blancs et Noirs, oligarques et médicéens, grands et peuple : autant de fractures qui ne lui semblent pas avoir eu — comme à

1. F. Gaeta, in *Machiavelli nel quinto centenario*, p. 143.
2. F. Gilbert, *Machiavelli e il suo tempo*, p. 295.

Rome — des effets positifs, mais au contraire de perverses conséquences : désordres, instabilité, versatilité de la République.

L'autre cible visée par Machiavel dans son *Histoire* est l'Église. Comme ailleurs dans ses œuvres, il lance de vives polémiques et de violentes diatribes contre les papes corrompus et corrupteurs et leurs responsabilités dans les divisions florentines et italiennes.

« Dans sa négligence vis-à-vis de l'exactitude des données de fait, dans l'altération voulue de celles-ci, dans la hâte et l'unilatéralité de ses recherches se révélait en fait Machiavel qui, s'étant mis à faire de l'histoire, continue à penser en politique et se tourne vers le passé avec une mentalité, non de contemplatif, mais de polémiste. L'*Histoire* est encore le prolongement du grand débat commencé avec *Le Prince*, continué dans les *Discours* et *L'Art de la guerre* : sinon que maintenant il ne se tourne plus vers le présent et ne vise plus l'avenir, mais, comme dans la *Vie de Castruccio*, il se tourne en arrière, devient plus polémique que constructif, et se transporte dans le monde du "devoir être" historique[1]. »

Salarié des Médicis pour écrire l'*Histoire de Florence*, Machiavel, pour être objectif, se heurte à de considérables difficultés, qu'il confesse d'ailleurs lui-même dans une lettre du 30 août 1524 à Guichardin : « Je me suis mis à écrire à la campagne l'*Histoire de Florence* et je paierais bien dix sous pour vous avoir auprès de moi et vous montrer où j'en suis. Car, devant aborder certains détails, j'aurais besoin de savoir si j'offense trop en exaltant ou en rabaissant les choses. Je vais pourtant demander conseil et m'efforcerai de faire en sorte qu'en disant la vérité personne ne puisse se plaindre. »

Le problème ne semble devenir immédiat — comme on le voit — que vers 1524. Les quatre premiers livres de l'*Histoire*, consacrés à la période antérieure à la prise de pouvoir de Côme à Florence, demeurent un espace où Machiavel peut librement s'exprimer et rester fidèle à sa promesse d'écrire l'histoire de la politique intérieure de sa cité. Il ne peut en aller de même avec les quatre livres suivants, qui traitent de la Florence médicéenne. Aussi l'historien met-il maintenant l'accent sur les guerres et les affaires étrangères. « Après la mort de Côme, il aurait dû étudier le resserrement de plus en plus étroit du régime médicéen, les retouches insensibles mais ininterrompues que Laurent sut apporter à la constitution, le progrès d'un pouvoir personnel, appuyé sur un groupe de plus en plus restreint de citoyens qui devaient tout au régime, et soutenu par un système de police, d'espionnage et de délation. Il a préféré s'abstenir, et, plus volontiers, il élargit son sujet à la mesure de l'Italie[2]. »

1. F. Chabod, *Scritti su Machiavelli*, p. 227.
2. A. Renaudet, *Machiavel, étude d'histoire des doctrines politiques*, p. 468.

D'autre part, Machiavel ne peut pas ne pas se comporter en courtisan, notamment quand il fait le portrait de Côme ou de Laurent : louant l'un pour sa « libéralité », l'autre pour son... « génie ».

Selon le témoignage de Giannotti, républicain florentin contraint de s'exiler en 1530 lors de l'officialisation du régime médicéen, Machiavel, républicain convaincu (les quatre premiers livres de l'*Histoire* le démontrent encore) dut choisir de pratiquer la dissimulation : « Je dirai les événements qui eurent lieu quand Côme prit le pouvoir ; mais je ne dirai pas comment et par quels moyens il parvint à une telle position. Et celui qui voudra comprendre cela devra noter ce que je ferai dire à ses adversaires, car, ce que je ne peux dire moi-même, comme venant de moi, je le ferai dire à ses adversaires. »

Ainsi Machiavel fait-il, par exemple, entendre à mots couverts que l'ascension de Côme réussit grâce à sa politique factieuse et à ses énormes richesses. Il dit aussi que Rinaldo degli Albizzi, l'adversaire du même Côme, fut un homme d'honneur, qui aurait connu le succès dans une cité unie. Comble de ruse ou de paradoxe, il va jusqu'à mettre dans la bouche de Pierre de Médicis un discours critique sur les ambitions et les irrégularités commises par son propre parti et ses alliés les plus acharnés...

L'*Histoire de Florence* est restée inachevée. Pour deux raisons sans doute. D'abord, revenu pour une part aux affaires en 1525, Machiavel n'a peut-être plus eu le temps de s'y consacrer entièrement. Ensuite, si l'on remarque qu'il avait eu l'intention d'aller jusqu'à la ruine de Pierre le Malchanceux en 1494 et qu'il s'est arrêté à 1492, on ne peut pas ne pas penser qu'il se tut par prudence sur ces deux dernières années. Il valait mieux, en effet, conclure avec Laurent, le plus glorieux des Médicis, et ne pas aborder les années difficiles connues par le parti et la famille du Magnifique après la mort de celui-ci !

C.B.

LA VIE DE CASTRUCCIO CASTRACANI DE LUCQUES

(*Vita di Castruccio Castracani da Lucca*, 1520)

C'est une chose étonnante à considérer, mes très chers Zanobi et Luigi[1], que tous ceux, ou la plupart de ceux, qui ont fait de grandes choses en ce monde et ont brillé parmi leurs contemporains, ont eu une naissance et des débuts bas et obscurs, ou bien ont été cruellement éprouvés par la fortune. Tous, en effet, ou bien ont été exposés aux bêtes, ou bien ont eu un père de condition si humble que, par honte de lui, ils se sont dits fils de Jupiter ou de quelque autre dieu. Ce serait bien fastidieux et peu agréable pour le lecteur que de rappeler qui ils furent[2], car ils sont fort connus. Aussi omettrai-je cela comme étant superflu. Je crois cependant avec certitude que cela provient de ce que la fortune, voulant montrer au monde que c'est elle, et non la sagesse, qui crée les grands hommes, commence à montrer sa puissance au temps où la sagesse n'a aucun pouvoir et où il faut le lui reconnaître tout entier[3].

Castruccio Castracani fut l'un de ces hommes. Compte tenu de l'époque où il vécut et de la ville où il naquit, il fit des choses excellentes et n'eut une naissance ni plus illustre ni plus heureuse que les autres, comme on le voit au récit de sa vie. Il m'a paru bon de le rappeler à la mémoire des hommes, parce que j'y ai trouvé de nombreux traits de sa vaillance et de sa fortune, qui me semblent exemplaires. J'ai pensé à vous adresser cet écrit parce que, plus que tous les hommes que je connais, vous vous délectez à l'évocation des actions valeureuses.

Je dis donc que la famille des Castracani est comptée au nombre des familles nobles de Lucques, bien qu'elle soit aujourd'hui éteinte,

---

1. Zanobi Buondelmonti et Luigi Alamanni, amis de Machiavel, à qui il dédicace sa *Vie de Castruccio Castracani*.
2. On peut penser à Moïse, ou Romulus.
3. Sur le rapport fortune prudence, essentiel chez Machiavel et les intellectuels de son temps, cf., ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXV et *Discours*, livre II, chap. XXIX.

conformément à la règle des choses de ce monde. Dans cette famille naquit un Antonio qui, s'étant fait prêtre, fut chanoine de Saint-Michel de Lucques et fut nommé, en signe d'honneur, messire Antonio. Il n'avait qu'une sœur, qu'il maria à Buonaccorso Cennami. Celui-ci étant mort, devenue veuve et résolue à ne pas se remarier, elle alla vivre chez son frère.

Derrière la maison qu'il habitait, messire Antonio avait une vigne, où l'on pouvait accéder par plusieurs côtés et sans grandes difficultés, parce qu'elle était mitoyenne de nombreux jardins. Il advint un matin que, s'étant levée peu après le soleil, dame Dianora (tel était le nom de la sœur de messire Antonio) alla se promener dans la vigne. Cueillant, selon la coutume des femmes, certaines herbes pour en faire des condiments, elle entendit un froissement entre les pampres ; tournant les yeux dans cette direction, elle entendit comme des pleurs. S'approchant donc de ce bruit, elle découvrit les mains et le visage d'un nouveau-né, enveloppé dans les feuilles, qui semblait demander de l'aide. Partagée entre la stupeur et la crainte, pleine de compassion et d'étonnement, elle le prit, le porta à la maison, le lava, et, l'ayant enveloppé de linges blancs selon la coutume, elle le montra à messire Antonio lors de son retour chez lui. Celui-ci, entendant l'histoire et voyant l'enfant, ne fut pas moins étonné et apitoyé que sa sœur. Ayant réfléchi sur le parti à prendre, ils décidèrent de l'élever, car l'un était prêtre et l'autre n'avait pas d'enfant. Ils prirent donc une nourrice et l'élevèrent avec autant d'amour que s'il avait été leur fils. L'ayant fait baptiser, ils le nommèrent Castruccio, du nom de leur père[1].

Avec les années, Castruccio devenait toujours plus aimable et montrait en tous domaines intelligence et sagesse. Bientôt, selon son âge, il commença à apprendre ce à quoi messire Antonio le destinait. Pensant le faire prêtre et lui léguer le moment venu sa charge et d'autres bénéfices, il le préparait à ce but. Mais il avait trouvé un sujet tout à fait opposé à l'état sacerdotal. Car, dès qu'il atteignit à l'âge de quatorze ans, qu'il commença à prendre un peu d'indépendance vis-à-vis de messire Antonio et de dame Dianora et à ne plus les craindre, Castruccio, laissant de côté les livres de religion, commença à étudier le métier des armes. Il ne prenait plaisir qu'à leur maniement ou à courir avec ses camarades, à sauter, à lutter et à d'autres exercices semblables. Il y montrait une vaillance de corps et d'âme supérieure à celle de tous les garçons de son âge. S'il lisait parfois, il ne se plaisait qu'à des récits de guerre ou d'actions accomplies par de grands hommes. Messire Antonio en éprouvait une douleur et un chagrin inexprimables.

Il y avait à Lucques un gentilhomme de la famille des Guinigi, du nom de messire Francesco, qui dépassait de loin tous les autres Luc-

1. Tout cet épisode, ainsi que les suivants, sont inventés par Machiavel.

quois en richesse, en renommée et en vaillance. Son métier était la guerre et il avait longtemps combattu au service des Visconti de Milan. Gibelin, il était plus estimé à Lucques que tous les autres membres ce parti. Se trouvant à Lucques et rencontrant soir et matin d'autres citoyens sous le portique du podestat, placé à l'extrémité de la place Saint-Michel, la place principale de Lucques, il vit à plusieurs reprises Castruccio s'exercer aux jeux que j'ai dits avec les autres enfants du quartier. Voyant que non seulement il les dominait, mais qu'il avait sur eux l'autorité d'un chef et qu'à leur tour ils l'aimaient et le respectaient, il fut très désireux de savoir qui il était. S'en étant informé auprès des personnes environnantes, il fut pris d'un plus grand désir de l'avoir à ses côtés. Un jour, l'ayant appelé, il lui demanda ce qu'il préférait : vivre chez un gentilhomme qui lui apprendrait à monter à cheval et à tirer les armes, ou bien chez un prêtre, où il n'entendrait jamais qu'offices et messes. Il s'aperçut de la joie qu'éprouvait Castruccio à entendre parler de chevaux et d'armes. Quelque peu timide et encouragé à parler par messire Francesco, il répondit que, si cela agréait à son tuteur, il n'aurait pas de plus grand plaisir que d'abandonner l'étude de la prêtrise pour celle de l'art militaire. Sa réponse plut grandement à messire Francesco, qui fit en sorte qu'en quelques jours messire Antonio y consentît. Il y fut poussé par la nature du jeune homme, dont il pensait qu'il ne pourrait le garder longtemps en cette condition.

Ayant quitté la maison du chanoine pour celle du condottiere, c'est chose extraordinaire de voir comment il acquit promptement toutes les qualités et les comportements qu'on exige d'un vrai gentilhomme. D'abord, il devint un excellent cavalier, car il maniait avec une extrême habileté les chevaux les plus sauvages. Lors des joutes et des tournois, bien que très jeune, il se distinguait de tous les autres, de sorte que, dans tous les jeux de force et d'adresse, il ne trouvait personne qui lui fût supérieur. A quoi s'ajoutaient ses manières, où l'on notait une extrême modestie. Car jamais il ne commettait un acte et ne disait une parole qui pussent déplaire. Il respectait ses supérieurs, était modeste avec ses égaux et aimable avec ses inférieurs. Tout cela le faisait aimer non seulement de l'ensemble de la famille Guinigi, mais de toute la ville de Lucques.

Il advint en ce temps-là, alors que Castruccio avait déjà dix-huit ans, que les gibelins furent chassés de Pavie par les guelfes. Pour les soutenir, messire Francesco fut appelé par les Visconti de Milan[1]. Castruccio l'accompagna et se vit confier la charge de l'ensemble des troupes. Lors de cette expédition, il donna tant de preuves de sagesse et de courage qu'aucun membre de cette entreprise n'obtint autant de

1. Lors de la lutte née entre les guelfes et les gibelins à l'occasion de la descente en Italie d'Henri VII. En 1315, Pavie fut reprise par les gibelins, qui en avaient été chassés.

renommée que lui. Sa réputation en grandit non seulement à Pavie, mais dans l'ensemble de la Lombardie.

Rentré à Lucques beaucoup plus estimé encore qu'à son départ, Castruccio ne cessait de se faire le plus d'amis qu'il était possible, en employant les manières qui conviennent pour se gagner des partisans. A sa mort, Francesco Guinigi avait laissé un fils de treize ans du nom de Pagolo, dont il avait confié le tutorat et l'administration des biens à Castruccio. Il l'avait appelé à son lit de mort et l'avait prié d'accepter d'élever son fils aussi loyalement qu'il l'avait fait lui-même et de manifester au fils la gratitude qu'il n'avait pu manifester au père. Messire Francesco étant donc mort et Castruccio devenu administrateur et tuteur de Pagolo, il acquit tant de réputation et de pouvoir que l'estime dont il jouissait à Lucques se transforma pour une part en jalousie. De sorte que nombreux étaient ceux qui le calomniaient en le soupçonnant d'intentions tyranniques. Le premier d'entre eux était Giorgio degli Opizzi, chef du parti guelfe. Alors qu'il avait espéré devenir comme le seigneur de Lucques à la mort de messire Francesco, il lui semblait que Castruccio, grâce à la position qu'il avait acquise par ses vertus, lui en avait enlevé l'occasion. Aussi allait-il répandant des bruits destinés à lui faire perdre la faveur populaire. D'abord, Castruccio s'en indigna, puis il fut pris de soupçon. Il pensait que messire Giorgio ne renoncerait jamais à le faire tomber en disgrâce auprès du lieutenant du roi Robert de Naples [1], qui le ferait chasser de Lucques.

Uguccione della Faggiuola d'Arezzo était alors seigneur de Pise. Après avoir été élu capitaine par les Pisans, il s'était fait seigneur de la ville [2]. Quelques exilés lucquois du parti gibelin se trouvaient auprès d'Uguccione, avec lequel Castruccio entra en contact pour les faire rentrer à Lucques. Il informa de ce dessein ses amis de l'intérieur, qui ne pouvaient supporter le pouvoir des Opizi. Ayant donc préparé leurs plans, Castruccio fortifia en secret la tour des Onesti et la remplit de munitions et de vivres, pour pouvoir, en cas de besoin, s'y maintenir quelques jours. La nuit qu'on avait fixée avec Uguccione étant arrivée, on lui fit un signal, alors qu'il était descendu dans la plaine entre les montagnes et Lucques avec une forte troupe. A ce signal, il s'approcha de la porte Saint-Pierre et mit le feu à la fortification qui était placée devant. Pour sa part, Castruccio donna le signe de la révolte en appelant le peuple aux armes et il força la porte de l'intérieur. Uguccione étant entré dans la ville avec ses hommes, ils la pillèrent et tuèrent messire Giorgio avec tous ceux de sa famille et nombre de ses amis et partisans. Ils chassèrent également le gouverneur [3] et l'on réforma les institutions

1. Robert d'Anjou avait été nommé seigneur de Florence en décembre 1313.
2. En octobre 1313.
3. Gerardo da San Lupidio, représentant de Robert d'Anjou.

au gré d'Uguccione. Cela advint au détriment de la cité, car plus de cent familles furent alors chassées de Lucques. Une partie des exilés se rendit à Florence, l'autre à Pistoia : villes gouvernées par le parti guelfe et qui étaient donc opposées à Uguccione et aux Lucquois.

Pensant que le parti gibelin avait pris trop d'autorité en Toscane, les Florentins et les autres guelfes de la région convinrent de faire rentrer les exilés à Lucques. Ayant rassemblé une forte armée, ils vinrent dans le Val di Nievole et s'emparèrent de Montecatini. Puis ils occupèrent Montecarlo pour s'ouvrir le passage de Lucques. Aussi Uguccione, ayant réuni nombre de Pisans et de Lucquois ainsi que de nombreux cavaliers allemands venus de Lombardie, marcha sur le camp des Florentins. A la nouvelle de la venue de l'ennemi, ceux-ci avaient quitté Montecarlo et s'étaient postés entre Montecatini et Pescia. Uguccione se plaça sous les murs de Montecarlo, à deux milles de l'ennemi. Il y eut là, durant quelques jours, quelques escarmouches entre les deux cavaleries. C'est que, Uguccione étant tombé malade, les Pisans et les Lucquois évitaient de combattre.

La maladie d'Uguccione s'étant aggravée, il se retira à Montecarlo pour se soigner et laissa à Castruccio la responsabilité de l'armée[1]. Ce fut la cause de la ruine des guelfes. Car ils prirent courage en voyant que l'armée adverse était restée sans capitaine. Castruccio le sut. Il s'employa durant plusieurs jours à fortifier l'ennemi dans sa conviction, en feignant la crainte et ne laissant personne sortir hors des fortifications. Les guelfes, pour leur part, voyant cette crainte, devenaient d'autant plus hardis et se présentaient chaque jour en ordre de bataille devant l'armée de Castruccio. Celui-ci, pensant les avoir assez enhardis et ayant appris leur dispositif de combat, décida de les attaquer. Il raffermit d'abord le courage de ses hommes par un discours et leur promit une victoire certaine, à condition qu'ils suivent exactement ses ordres.

Castruccio avait su que l'ennemi avait concentré ses forces au centre et affaibli ses ailes. Il fit donc le contraire et plaça ses meilleurs hommes sur les ailes et les moins bons au centre[2]. Sorti de son camp avec ce dispositif, dès qu'il se trouva face à l'armée ennemie, qui marchait insolemment contre lui (comme à son habitude), il ordonna aux troupes du centre de marcher lentement et à celles des ailes de le faire plus rapidement. De sorte que, lorsqu'il en vint aux mains avec l'ennemi, seules les ailes des deux armées combattaient et les troupes du centre restaient inactives. En effet, les forces centrales de Castruccio étaient demeurées tellement en arrière que celles de l'ennemi ne les atteignaient pas. Ainsi les troupes les plus fortes de Castruccio combat-

1. Épisodes inventés par Machiavel.

2. La bataille de Montecatini eut lieu le 29 août 1315. Toute la tactique attribuée à Castruccio est le reflet des théories de *L'Art de la guerre*.

taient-elles les plus faibles de l'ennemi et les plus fortes de celui-ci demeuraient inactives et ne pouvaient attaquer celles de l'adversaire ni soutenir les leurs. De sorte que les deux ailes ennemies s'enfuirent sans grandes difficultés, de même que les forces centrales qui, voyant leurs flancs dégarnis, ne purent en rien montrer leur vaillance. Déroute et massacre furent terribles. Plus de dix mille hommes furent tués, ainsi que de nombreux capitaines et de nobles chevaliers guelfes de toute la Toscane, sans compter de nombreux princes venus à leur aide, dont Pierre, le frère du roi Robert, Charles, son neveu, et Philippe, prince de Tarente. Du côté de Castruccio, on perdit moins de trois cents hommes, dont Francesco, le fils d'Uguccione, qui, jeune et plein d'ardeur, fut tué au premier assaut.

Cette victoire procura à Castruccio un tel renom qu'Uguccione en conçut une grande jalousie et de vives inquiétudes pour son autorité. Il ne pensait qu'à l'éliminer, jugeant que cette victoire lui avait enlevé plus de pouvoir qu'elle ne lui en avait ajouté. Comme il pensait à ce dessein et attendait quelque occasion plausible pour le réaliser, il advint que fut assassiné à Lucques Pier Agnolo Micheli, homme de qualité et très estimé, et que son meurtrier se réfugia chez Castruccio. S'y étant rendus pour l'arrêter, les sergents du prévôt furent repoussés, de sorte que le coupable s'enfuit grâce à l'appui de Castruccio. Se trouvant alors à Pise, Uguccione apprit la chose. Voyant qu'il y avait là une juste occasion pour le punir, il appela son fils Neri, à qui il avait donné la seigneurie de Lucques, et lui enjoignit de s'emparer de Castruccio, en prétextant une invitation à dîner, et de le faire mourir. Allant en confiance au palais seigneurial et ne craignant aucune violence, Castruccio fut d'abord retenu à dîner par Neri, puis arrêté. Mais ce dernier craignit qu'en le faisant tuer sans autre justification le peuple ne se révolte. Aussi le garda-t-il en vie pour mieux savoir d'Uguccione comment se comporter. Celui-ci condamna la lenteur et la lâcheté de son fils et, pour conclure l'affaire, se rendit de Pise à Lucques avec quatre cents cavaliers. Avant qu'il ne soit arrivé à Bagni, les Pisans prirent les armes, tuèrent le lieutenant d'Uguccione et les autres membres de sa famille restés à Pise, et donnèrent la seigneurie au comte Gaddo della Gherardesca[1]. Avant d'arriver à Lucques, Uguccione apprit ce qui s'était passé à Pise et décida de revenir sur ses pas, afin que les Lucquois, à l'imitation des Pisans, ne lui ferment pas leurs portes. Apprenant ce qui se passait à Pise, malgré l'approche d'Uguccione, les Lucquois songèrent à libérer Castruccio. Ils commencèrent donc à se rassembler sur les places, à parler sans respect d'Uguccione, puis à s'agiter. Ils prirent ensuite les armes en demandant la libération de

1. En avril 1320. Les incohérences ou confusions tiennent au fait que Machiavel invente ou réécrit de nombreux épisodes.

Castruccio. De sorte que, par crainte du pire, Uguccione le fit sortir de prison. Ayant aussitôt réuni ses amis, Castruccio se lança contre Uguccione avec la faveur du peuple. N'y voyant pas de remède, Uguccione s'enfuit en Lombardie, auprès des della Scala, et mourut dans la misère [1].

De prisonnier qu'il avait été, Castruccio devint le seigneur de Lucques. Avec l'aide de ses amis et la récente faveur du peuple, il s'employa à être nommé capitaine pour un an [2]. Ayant obtenu cette charge, pour se faire un nom à la guerre, il décida de reprendre au profit des Lucquois de nombreuses cités qui s'étaient révoltées après le départ d'Uguccione. Avec l'appui des Pisans, il alla assiéger Serazana et, pour s'en emparer, il édifia un bastion, qui se nomme aujourd'hui Serazanello, depuis que les Florentins l'ont fortifié. En deux mois, il prit la ville. Grâce à sa réputation, il s'empara de Massa, de Carrare et de Lavenza, et occupa promptement la Lunigiana. Pour bloquer le passage entre celle-ci et la Lombardie, il prit Pontremoli et en chassa messire Anastasio Pallavicini, qui en était le seigneur. Rentré victorieux à Lucques, tout le peuple vint à sa rencontre. Il pensa alors qu'il ne devait pas tarder à se rendre maître de Lucques avec l'appui de Pazzino dal Poggio, Puccinello dal Portico, Francesco Boccansacchi et Cecco Guinigi, alors très réputés à Lucques, et qu'il avait soudoyés. Ainsi devint-il le patron de la ville et en fut-il élu solennellement seigneur par délibération populaire [3].

A cette époque, Frédéric d'Autriche, roi des Romains, descendit en Italie pour se faire couronner empereur. Castruccio obtint son amitié et vint à sa rencontre avec cinq cents cavaliers. Il laissa à Lucques, pour le suppléer, Pagolo Guinigi, qu'en mémoire de son père il aimait comme un fils. Castruccio fut reçu avec tous les honneurs par Frédéric, qui, lui ayant accordé de nombreux privilèges, le nomma son vicaire en Toscane [4]. Après avoir chassé Gaddo della Gherardesca, les Pisans avaient, par peur, appelé Frédéric à l'aide. Celui-ci nomma Castruccio seigneur de Pise [5]. Par crainte du parti guelfe et des Florentins notamment, les Pisans acceptèrent cette nomination.

Frédéric étant donc rentré en Allemagne et ayant laissé un gouverneur à Rome, tous les gibelins de Toscane et de Lombardie appartenant au parti impérial se rangèrent aux côtés de Castruccio. Chacun lui promettait la seigneurie de sa patrie, s'il y rentrait grâce à son aide. Ce furent, entre autres, Matteo Guidi, Nardo Scolari, Lapo Uberti, Gerozzo

1. Uguccione mourut à Vicence en 1319.
2. En 1316.
3. Le 26 avril 1320.
4. Le 4 avril 1320.
5. Confusion de Machiavel : cette nomination fut le fait de Louis de Bavière et eut lieu en 1328.

Nardi et Piero Buonaccorsi, tous gibelins et exilés florentins. Afin de devenir seigneur de toute la Toscane avec leur appui et ses propres forces, Castruccio, désireux d'accroître sa réputation, se rapprocha de messire Matteo Visconti, seigneur de Milan, et appela sous les armes toute la ville et le territoire de Lucques. Comme Lucques avait cinq portes, il divisa la campagne en cinq zones, qu'il arma et auxquelles il donna des chefs et des drapeaux. Il pouvait ainsi rassembler en un instant vingt mille hommes, sans compter ceux qui pouvaient venir de Pise pour le soutenir. Comme il était donc appuyé par ces forces et ces alliés, il advint que messire Matteo Visconti fut attaqué par les guelfes de Plaisance, qui avaient chassé les gibelins de leur ville avec l'aide des troupes florentines et du roi Robert de Naples. Aussi messire Matteo demanda-t-il à Castruccio d'attaquer les Florentins, afin que, contraints à se défendre chez eux, ils rappellent leurs troupes de Lombardie. Castruccio attaqua donc le Val d'Arno avec de nombreuses troupes et occupa Fucecchio et San Miniato en causant de grands dommages au pays[1]. De ce fait, les Florentins durent rappeler leurs troupes. Alors qu'elles étaient péniblement rentrées en Toscane, Castruccio fut contraint par une autre nécessité à regagner Lucques.

Il y avait dans cette ville une famille, celle des Poggio, qui était devenue puissante parce que non seulement elle avait soutenu Castruccio, mais qu'elle l'avait fait nommer seigneur de Lucques. Ne se jugeant pas assez récompensée de ses mérites, elle se mit d'accord avec d'autres familles de Lucques pour pousser la cité à se révolter et à chasser Castruccio. Un matin, profitant de l'occasion, les conjurés se jetèrent en armes sur le lieutenant de justice nommé par Castruccio et le tuèrent. Alors qu'ils voulaient continuer à agiter le peuple, Stefano di Poggio, vieillard pacifique qui n'avait pas participé à la conjuration, se présenta à eux et les contraignit par son autorité à déposer les armes, se proposant comme médiateur afin de leur faire obtenir ce qu'ils désiraient. Ils déposèrent donc les armes aussi imprudemment qu'ils les avaient prises. Car Castruccio, informé des événements de Lucques, sans perdre de temps, marcha sur Lucques avec une partie de ses troupes, en laissant Pagolo Guinigi à la tête du reste. Contre toute attente, il trouva le désordre apaisé. Mais, comme il lui semblait se donner ainsi plus de sûreté, il répartit tous ses partisans en armes dans tous les lieux opportuns. Pensant que Castruccio lui avait des obligations, Stefano di Poggio alla le voir et ne lui parla pas pour lui, car il jugeait qu'il n'en avait pas besoin, mais pour le reste des siens. Il le pria de pardonner à leur jeunesse, au nom de leur ancienne amitié et des obligations qu'il avait envers sa famille. Castruccio lui répondit aimablement et le réconforta, disant qu'il appréciait plus de voir le

1. En avril 1320.

désordre apaisé qu'il n'avait déploré leur insurrection. Il encouragea Stefano à lui amener tous ses parents, disant qu'il remerciait Dieu de lui donner l'occasion de montrer sa clémence et sa générosité. Ils vinrent donc le trouver sur ses promesses et celles de Stefano, et ils furent, avec celui-ci, emprisonnés et exécutés.

Cependant les Florentins avaient repris San Miniato. Castruccio jugea donc opportun d'arrêter la guerre, car il lui semblait impossible de s'éloigner tant qu'il ne se serait pas assuré de Lucques. Ayant sondé les Florentins sur la possibilité d'une trêve, il les trouva d'accord, car ils étaient eux aussi épuisés et désireux de mettre fin à leurs dépenses militaires. Ils signèrent donc une trêve pour deux ans, selon laquelle chacun conservait ses possessions. Les mains libres, pour ne plus courir les dangers précédents, Castruccio élimina sous différents motifs et prétextes tous ceux qui à Lucques pouvaient, par ambition, aspirer à la seigneurie. Il ne fit grâce à personne, exilant les uns et les privant de leurs biens, tuant ceux qui tombaient entre ses mains et affirmant qu'il savait par expérience qu'aucun de ces hommes n'aurait pu lui être fidèle. Pour plus de sûreté, il fit édifier une forteresse à Lucques en se servant de matériaux provenant des tours de ceux qu'il avait chassés ou tués.

Alors qu'il avait déposé les armes et qu'il se renforçait à Lucques, il ne cessait de faire tout ce qu'il pouvait, sans recourir à une guerre ouverte, pour aider à son agrandissement. Il était vivement désireux de s'emparer de Pistoia, car il pensait que la possession de cette cité lui mettrait un pied à Florence. Aussi s'allia-t-il par tous les moyens avec la montagne, tout en se comportant avec les partis de Pistoia de façon que chacun d'eux lui fît confiance. Cette cité était alors divisée, comme elle l'a toujours été, entre Blancs et Noirs. Le chef des Blancs était Bastiano di Possente ; celui des Noirs, Jacopo da Gia. Chacun d'eux avait d'étroits rapports avec Castruccio et désirait chasser l'autre, si bien qu'après bien des hésitations ils en vinrent aux armes. Jacopo se retrancha à la porte de Florence, Bastiano à celle de Lucques. Se fiant l'un et l'autre davantage à Castruccio qu'aux Florentins, car ils le jugeaient plus efficace et plus prompt à la guerre, ils lui demandèrent secrètement de l'aide. Il leur en promit à l'un et à l'autre, disant à Jacopo qu'il viendrait en personne ; à Bastiano qu'il enverrait son protégé Pagolo Guinigi. A une date fixée, il envoya Pagolo par la route de Pescia et marcha pour sa part directement sur Pistoia. A minuit, comme convenu, ils arrivèrent à Pistoia et y furent reçus l'un et l'autre comme des amis. Une fois entrés dans la ville, lorsqu'il le jugea opportun, Castruccio fit un signe à Pagolo. Alors l'un d'eux tua Jacopo da Gia et l'autre Bastiano di Possente. Tous leurs partisans furent pris ou tués. Ils pillèrent Pistoia pour leur compte, sans rencontrer de résistance. Ayant chassé la Seigneurie du palais, Castruccio contraignit le

peuple à lui obéir, en lui accordant de nombreuses remises de dettes anciennes et d'autres dons. Il fit de même avec ceux de la campagne, qui étaient venus en foule voir leur nouveau seigneur. Si bien que tous, pleins d'espoir, s'apaisèrent à la pensée de ses vertus[1].

Il advint alors que le peuple romain commença à s'agiter à cause de la cherté de la vie. Il en rendait responsable l'absence du pape, qui résidait à Avignon, et blâmait le gouvernement allemand. Aussi commettait-on chaque jour des assassinats et d'autres désordres, sans que Henri, lieutenant de l'empereur, pût y remédier. De sorte qu'il se mit vivement à craindre que les Romains ne le chassassent de Rome, n'appelassent le roi Robert de Naples et ne rendissent la ville au pape. N'ayant pas d'autre allié proche que Castruccio, il le pria de bien vouloir non seulement envoyer des secours, mais venir en personne à Rome. Castruccio pensa qu'il ne devait pas tarder, pour rendre un service à l'empereur, mais aussi parce qu'il serait en difficulté si l'empereur n'occupait plus Rome. Ayant donc laissé Pagolo Guinigi à Lucques, il se rendit à Rome avec six cents cavaliers et fut reçu avec de grands honneurs par Henri. En quelque temps, sa présence fit acquérir tant de réputation au parti impérial que, sans effusion de sang ni autre violence, tout s'apaisa. Car, ayant fait venir par mer du blé de la campagne pisane, Castruccio supprima les causes de la révolte. Puis, admonestant ou châtiant les principaux personnages de la cité, il les ramena sous l'autorité d'Henri. Il fut fait alors sénateur de Rome et le peuple lui accorda de nombreux honneurs. Il reçut cette dignité en grande pompe et endossa une toge de brocart qui portait sur le devant cette inscription : « Il est celui que Dieu veut », et, par-derrière : « Il sera ce que Dieu voudra. »

Cependant les Florentins, mécontents de ce que Castruccio se fût emparé de Pistoia durant la trêve, pensèrent à la manière de la faire se révolter : entreprise que facilitait son absence. Parmi les exilés de Pistoia qui se trouvaient à Florence, il y avait Baldo Cecchi et Jacopo Baldini, hommes importants et prêts à prendre tous les risques. Ils entrèrent en contact avec leurs amis de l'intérieur. De sorte qu'avec l'aide des Florentins ils pénétrèrent de nuit à Pistoia, chassèrent les partisans et les représentants de Castruccio, et rendirent sa liberté à la cité. Cette nouvelle remplit Castruccio d'un grand ennui et déplaisir. Après avoir pris congé d'Henri, il vint à Lucques avec ses troupes à marche forcée. Informés du retour de Castruccio, les Florentins, pensant qu'il ne s'arrêterait pas, décidèrent de le prévenir. Ils entrèrent avant lui, avec leurs troupes, dans le Val di Nievole, jugeant que, s'ils occupaient la vallée, ils pourraient l'empêcher de reprendre Pistoia.

1. Tout l'épisode est inventé par Machiavel. En fait, Castruccio s'empara de Pistoia en 1325 grâce à la trahison de Filippo Tredici.

Après avoir rassemblé une forte armée de tous leurs alliés guelfes, ils vinrent dans la région de Pistoia. Pour sa part, Castruccio vint à Montecarlo avec ses troupes. Apprenant où se trouvait l'armée des Florentins, il décida de ne pas marcher contre elle dans la plaine de Pistoia, ni de l'attendre dans celle de Pescia. Mais il résolut, si faire se pouvait, de l'affronter dans le défilé de Serravalle. Car il pensait que, si ce dessein réussissait, il remporterait sûrement la victoire, sachant que les Florentins avaient réuni trente mille hommes et qu'il en avait, de son côté, recruté douze mille. Bien que confiant en ses propres capacités et en la vaillance de ses hommes, il craignait, combattant sur une grande étendue, d'être enveloppé par la foule de ses ennemis.

Serravalle est un château situé entre Pescia et Pistoia, surplombant une colline qui ferme le Val di Nievole, non pas exactement au col, mais au-dessus de celui-ci et à deux portées d'arc. Le lieu où l'on passe est plus étroit qu'abrupt, car il est en pente douce de tous les côtés. Mais il est si étroit, surtout sur la colline où se partagent les eaux, que vingt hommes côte à côte ne pourraient l'occuper. C'est en cet endroit que Castruccio avait projeté d'affronter l'ennemi, pour que, peu nombreuses, ses troupes y trouvent un avantage et qu'elles ne découvrent pas l'ennemi avant le combat, car il craignait que les siens, voyant le nombre des ennemis, ne prissent peur. Le châtelain de Serravalle, du nom de Manfred, était allemand. Avant que Castruccio ne fût devenu seigneur de Pistoia, Manfred avait été maintenu dans ce château, parce que c'était un lieu que se partageaient Lucques et Pistoia. Jamais ensuite il n'avait dû le défendre et avait promis à tous de rester neutre et de ne prendre d'engagements ni avec les uns ni avec les autres. Aussi était-il demeuré en ce lieu pour cette raison et parce que c'était une place forte. Mais, compte tenu des circonstances, Castruccio désira occuper ces lieux. S'étant gagné l'amitié d'un des habitants, il convint avec lui que, la nuit précédant la bataille, il ferait entrer dans la forteresse quatre cents de ses hommes et qu'il tuerait le châtelain.

Cela fait, il ne déplaça pas ses hommes de Montecarlo pour encourager les Florentins à tenter le passage. Ceux-ci, désireux d'éloigner la guerre de Pistoia et de la porter dans le Val di Nievole, campèrent sous Serravalle avec l'intention de passer le col le lendemain. Mais Castruccio, qui s'était emparé la nuit et sans désordre du château, quitta vers minuit Montecarlo et arriva en silence avec ses troupes, le matin, au pied de Serravalle. De sorte que, au même moment, les Florentins et lui, chacun de son côté, commencèrent à monter la côte. Castruccio avait fait passer sa cavalerie par la voie ordinaire et avait envoyé un détachement de quatre cents cavaliers sur la gauche, du côté du château. A l'opposé, les Florentins avaient fait avancer quatre cents cavaliers, puis l'infanterie et enfin les gens d'armes. Ils ne pensaient pas trouver Castruccio au sommet du col, parce qu'ils ne savaient pas qu'il

s'était emparé du château. De sorte que les cavaliers florentins, après avoir franchi la côte, trouvèrent à l'improviste l'infanterie de Castruccio et s'en trouvèrent si proches qu'ils eurent à peine le temps de boucler leurs casques. Ceux qui n'étaient pas préparés étaient donc attaqués par ceux qui l'étaient et qui occupaient leurs positions. Ces derniers repoussèrent vigoureusement leur adversaire, qui résista à grand-peine. Certains cependant tinrent tête, mais le désordre ayant gagné le reste du camp florentin, tout devint bientôt fort confus. Les cavaliers étaient écrasés par l'infanterie, celle-ci par les cavaliers et les chariots. Du fait de l'étroitesse du lieu, les chefs ne pouvaient aller ni en avant ni en arrière. De sorte qu'au sein d'une telle confusion, personne ne savait que faire. Cependant, les cavaliers, qui étaient aux prises avec l'infanterie ennemie, étaient tués ou blessés, sans pouvoir se défendre, car l'étroitesse du lieu ne le permettait pas. Toutefois ils résistaient plutôt par nécessité que par vaillance, car, ayant les montagnes sur leurs flancs, les leurs derrière et l'ennemi devant, ils n'avaient aucune issue pour s'enfuir.

Cependant Castruccio, voyant que les siens ne suffisaient pas à mettre l'ennemi en fuite, envoya mille fantassins par le chemin du château. Précédés par quatre cents cavaliers envoyés par Castruccio, ils heurtèrent leur adversaire avec tant de force que les troupes florentines, incapables de soutenir le choc et vaincues par le site plus que par l'ennemi, commencèrent à s'enfuir. La fuite se produisit d'abord chez ceux qui étaient en arrière, du côté de Pistoia. S'étendant dans la plaine, ils trouvaient à s'enfuir là où l'occasion se présentait.

Cette défaite fut terrible et sanglante. De nombreux chefs furent faits prisonniers, dont Bandino de' Rossi, Francesco Brunelleschi et Giovanni della Tosa, tous nobles florentins, ainsi que bien d'autres sujets du royaume de Naples qui, envoyés par le roi Robert pour appuyer les guelfes, combattaient aux côtés des Florentins.

A l'annonce de cette défaite, les habitants de Pistoia chassèrent sans tarder le parti allié aux guelfes et se donnèrent à Castruccio. Non content de cela, il occupa Prato et tous les châteaux de la plaine, de part et d'autre de l'Arno. Il s'installa avec ses troupes dans la plaine de Peretola, à deux milles de Florence. Il y demeura de nombreux jours à partager le butin et à fêter sa victoire. Il insultait les Florentins en battant monnaie, en organisant des courses de chevaux, d'hommes et de prostituées. Il essaya aussi de soudoyer quelques nobles citoyens de Florence, afin qu'ils lui ouvrent la nuit les portes de leur cité. Mais, la conspiration ayant été découverte, Tommaso Lapucci et Lambertuccio Frescobaldi furent arrêtés et décapités.

Effrayés par leur défaite, les Florentins ne voyaient aucun remède pour défendre leur liberté. Pour obtenir des secours, ils envoyèrent des ambassadeurs au roi Robert de Naples en lui offrant leur cité et la

seigneurie de celle-ci[1]. Cette proposition fut acceptée par le roi, non pas tant à cause de l'honneur que lui faisaient les Florentins, que parce qu'il savait combien était important pour sa propre autorité le maintien de celle du parti guelfe en Toscane.

Cependant les Florentins étaient en partie débarrassés des troupes de Castruccio, parce qu'il avait dû s'éloigner de leur territoire et aller à Pise pour réprimer une conjuration ourdie contre lui par Benedetto Lanfranchi[2], un des premiers citoyens de Pise. Ne pouvant supporter que sa patrie fût asservie à un Lucquois, Lanfranchi conspira contre lui, en projetant d'occuper la citadelle et de chasser les partisans de Castruccio après avoir tué la garnison. Mais, dans ce type d'entreprise, alors qu'un nombre réduit de conjurés suffit pour conserver le secret, il ne suffit pas pour l'exécution. Ainsi, tandis que Lanfranchi tentait de s'adjoindre plusieurs hommes, il se trouva quelqu'un pour découvrir ses intentions à Castruccio. Cette révélation mit en cause les Florentins Bonifacio Cerchi et Giovanni Guidi, qui étaient exilés à Pise. S'étant emparé de Bonifacio, Castruccio le fit exécuter, envoya en exil tout le reste de sa famille et fit décapiter de nombreux autres citoyens. Jugeant Pistoia et Pise peu sûres, il s'employait par la force et la vigilance à s'en assurer : ce qui donna le temps aux Florentins de reprendre des forces et d'attendre l'arrivée de Charles. A la venue de celui-ci, ils décidèrent de ne pas perdre de temps et réunirent de nombreuses troupes : ils appelèrent à l'aide presque tous les guelfes d'Italie et formèrent une armée de plus de trente mille fantassins et dix mille cavaliers. Ayant consulté pour savoir quelle ville, de Pistoia ou de Pise, ils devaient d'abord attaquer, ils se décidèrent pour Pise. C'était, pensaient-ils, une entreprise plus aisée à cause de la récente conjuration qui y avait éclaté, et plus utile, car, Pise une fois prise, Pistoia se rendrait d'elle-même.

S'étant donc mis en marche au début de mai 1328[3], ils s'emparèrent aussitôt de Lastra, Signa, Montelupo et Empoli et marchèrent sur San Miniato. De son côté, Castruccio ne s'effraya nullement à la nouvelle que les Florentins avaient dirigé une forte armée contre lui. Il pensa que c'était là l'occasion que lui offrait la fortune de se rendre maître de la Toscane. Il estimait que l'ennemi ne ferait rien de mieux à Pise qu'à Serravalle et qu'il ne pourrait se refaire comme précédemment. Ayant rassemblé vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers, il se posta avec son armée à Fucecchio et envoya Pagolo Guinigi à Pise avec cinq mille fantassins. Fucecchio a une position plus forte que tous les autres châteaux de Pise, parce qu'il se trouve entre le canal d'Usciana et l'Arno et

1. Confusion de Machiavel : après leur défaite de 1325, les Florentins firent appel à Charles de Calabre.
2. Autre erreur de Machiavel : la conjuration de Lanfranchi eut lieu en 1323.
3. En fait, en mai 1325.

qu'il domine légèrement la plaine. Sauf à se diviser en deux, l'ennemi ne pouvait empêcher l'arrivée de ravitaillement provenant de Lucques ou de Pise. Il ne pouvait pas davantage l'attaquer sans risque ou se rendre vers Pise. Car, dans un cas, il pouvait être encerclé par les troupes de Castruccio et celles de Pise ; dans l'autre, devant franchir l'Arno, il ne pouvait le faire qu'à grand péril et pressé par l'adversaire. Pour inciter les Florentins à franchir le fleuve, Castruccio ne s'était pas placé avec ses troupes sur la rive de l'Arno, mais près des murs de Fucecchio et avait laissé un vaste espace entre lui et le fleuve.

Après avoir occupé San Miniato, les Florentins tinrent conseil sur ce qu'ils devaient faire : soit marcher sur Pise, soit attaquer Castruccio. Ayant soupesé les difficultés présentées par chacun de ces choix, ils décidèrent d'aller le combattre. L'Arno était si bas qu'on pouvait le passer à gué, mais de façon que les fantassins étaient contraints de se mouiller jusqu'aux épaules et les chevaux jusqu'à la selle. Disposés en ordre de bataille, les Florentins commencèrent à faire passer une partie de leur cavalerie et un régiment de dix mille fantassins. Prêt et sachant ce qu'il avait à faire, Castruccio les attaqua avec un régiment de cinq mille fantassins et trois mille cavaliers. Il ne leur donna pas le temps de sortir de l'eau et en vint aussitôt aux mains. Il envoya mille fantassins légèrement armés en aval de l'Arno et mille autres en amont. Les fantassins florentins étaient alourdis par l'eau et par leurs armes et n'avaient pas franchi la rive escarpée du fleuve. Après que quelques-uns furent passés, les chevaux, ayant creusé le lit de l'Arno, rendirent le passage plus difficile pour les suivants. Nombreux étaient ceux qui se renversaient sur leurs cavaliers, de nombreux autres s'enfonçaient tellement dans la boue qu'ils ne pouvaient s'en arracher. Voyant donc combien il était difficile de franchir l'Arno en ce lieu, les capitaines florentins firent remonter leurs hommes plus en amont, pour trouver un fond plus solide et une rive plus accessible. Les fantassins que Castruccio avait envoyés là s'opposaient à eux. Légèrement armés de rondaches[1] et de javelots, ils les frappaient à grands cris au visage et à la poitrine. De sorte que les chevaux, effrayés par ces coups et ces cris, ne voulaient pas passer et se renversaient les uns sur les autres. Le combat entre les hommes de Castruccio et ceux qui étaient déjà passés fut âpre et terrible. Il en tombait un grand nombre de part et d'autre et chacun s'efforçait de l'emporter. Les gens de Castruccio voulaient rejeter l'ennemi dans le fleuve ; les Florentins voulaient les repousser pour permettre de combattre à ceux qui sortaient de l'eau. A cet acharnement s'ajoutaient les encouragements des chefs. Castruccio rappelait à ses hommes qu'ils avaient récemment vaincu ces mêmes adversaires à Serravalle. Les Florentins reprochaient aux leurs de se laisser dominer

1. Boucliers ronds.

par un petit nombre. Mais Castruccio, voyant que la bataille durait, que ses hommes comme leurs ennemis étaient déjà épuisés, et qu'il y avait de part et d'autre de nombreux morts et blessés, poussa en avant une autre troupe de cinq mille fantassins. Après les avoir conduits derrière ceux qui combattaient, il ordonna à ces derniers d'ouvrir leurs rangs et de se retirer à droite ou à gauche, comme s'ils voulaient s'enfuir. Ce mouvement permit aux Florentins d'avancer et de gagner un peu de terrain. Aux prises avec des ennemis épuisés, ces troupes fraîches ne tardèrent pas à les repousser dans le fleuve. Des deux cavaleries, aucune ne prenait encore l'avantage. Car Castruccio, conscient de l'infériorité de la sienne, avait ordonné aux condottieri de se contenter de résister à l'ennemi. Il espérait en effet dominer l'infanterie adverse et pouvoir ainsi vaincre plus aisément la cavalerie. Son dessein réussit. Voyant que les fantassins florentins s'étaient retirés dans le fleuve, il envoya le reste de son infanterie en direction de la cavalerie ennemie. Ils la frappèrent à coups de lance et de flèches, cependant que sa cavalerie les pressait plus fortement encore. De sorte qu'ils la mirent en fuite. Voyant la difficulté qu'éprouvait leur cavalerie pour passer l'Arno, les capitaines florentins tentèrent de faire passer leur infanterie en aval, afin d'attaquer de flanc des hommes de Castruccio. Mais, comme les rives étaient hautes et occupées par les troupes adverses, les Florentins ne purent y parvenir. Leur armée fut donc mise en déroute pour l'honneur et la gloire de Castruccio. Un tiers seulement de cette masse put se sauver. Nombreux furent les chefs qui furent faits prisonniers. Charles, fils du roi Robert, ainsi que les commissaires florentins, Michelagnolo Falconi et Taddeo degli Albizzi, s'enfuirent à Empoli. Le butin et le carnage furent considérables, comme on peut le penser pour une telle bataille. Il y eut en effet vingt mille deux cent trente et un morts du côté des Florentins et mille cinq cent soixante-dix du côté de Castruccio.

Mais, ennemie de sa gloire, la fortune lui ôta la vie, au moment même où elle aurait dû le laisser survivre. Elle brisa les desseins qu'il avait projetés et que seule la mort pouvait interrompre. Castruccio avait employé toutes ses forces, le jour durant, au combat. A la fin de celui-ci, épuisé et en sueur, il s'arrêta à la porte de Fucecchio pour attendre ses troupes de retour de leur victoire, les recevoir et les remercier de sa présence. Il voulait aussi, pour le cas où seraient apparues quelques résistances chez l'ennemi, être prêt à y remédier. Car il jugeait que le devoir d'un capitaine est d'être le premier et le dernier à cheval. Exposé à un vent qui se lève souvent vers midi sur l'Arno et qui est presque toujours dangereux, il fut tout glacé. Comme il n'y prenait pas garde, en homme habitué à de telles incommodités, ce fut là la cause de sa mort. La nuit suivante, il fut en proie à une très forte fièvre, qui ne cessa de monter. Sa maladie fut jugée mortelle par tous les médecins.

Il s'en rendit compte, appela Pagolo Guinigi à son chevet et lui dit ces mots : « Mon fils, si j'avais pensé que la fortune avait décidé d'interrompre en son milieu la marche vers la gloire que je m'étais promise après tant d'heureux succès, je me serais donné moins de peine et t'aurais laissé moins d'autorité, mais moins d'ennemis et moins de jalousie. Me contentant de gouverner Lucques et Pise, je n'aurais pas soumis Pistoia et irrité les Florentins par tant d'injures. M'étant fait des amis de ces deux peuples, j'aurais mené une vie, sinon plus longue, du moins plus paisible, et t'aurais laissé un pouvoir moindre, mais assurément plus sûr et plus stable. Prétendant arbitrer toutes les choses humaines, la fortune ne m'a pas donné assez de clairvoyance pour pénétrer ses intentions, ni assez de temps pour pouvoir la dominer. Tu sais, car nombreux sont ceux qui te l'ont dit et je ne l'ai jamais nié, que je suis arrivé tout jeune chez ton père et dépourvu de toutes les espérances que doit éprouver un cœur courageux. Tu sais aussi que je fus élevé et aimé de lui plus tendrement que si j'avais été de son sang. Aussi suis-je devenu, sous son enseignement, valeureux et capable d'atteindre à la position que tu as vue et que tu vois toi-même. Parce que, mourant, il me confia ta personne et ton destin, je t'ai éduqué et ai élevé ton sort avec l'amour et la loyauté auxquels j'étais et suis encore tenu. Afin que tu n'aies pas que ce que ton père t'avait laissé, mais aussi ce que le destin et ma vaillance me donnaient, je n'ai jamais voulu me marier[1]. Ainsi l'amour que l'on doit à ses enfants ne pouvait-il m'empêcher de démontrer à ton père la gratitude à laquelle je me sentais tenu. Je te laisse donc un grand État, ce dont je suis très content ; mais, te le laissant faible et fragile, j'en suis fort attristé. Il te reste la ville de Lucques, qui n'acceptera jamais de vivre sous ton pouvoir. Il te reste Pise, où vivent des hommes changeants et faux. Bien qu'ayant fait l'expérience de la servitude à diverses époques, elle refusera toujours d'avoir un seigneur venu de Lucques. De même, Pistoia ne te sera guère fidèle, parce qu'elle est divisée et irritée contre notre famille par les récentes injures qu'elle a subies. Tu as pour voisins les Florentins, que nous avons de mille façons offensés et injuriés, mais non détruits. L'annonce de ma mort leur sera plus agréable que l'acquisition de la Toscane. Tu ne peux faire confiance ni aux seigneurs de Milan, ni à l'empereur, car ils sont lointains, inefficaces et lents à porter secours. Tu ne dois donc compter que sur ton énergie et la réputation que t'apporte la présente victoire. Si tu sais t'en servir sagement, elle t'aidera à trouver un accord avec les Florentins, qu'ils accepteront volontiers à cause de l'effroi dû à leur défaite. Alors que, pour ma part, je cherchais à m'en faire des ennemis et que je pensais que leur inimitié m'était cause de puissance et de gloire, tu dois de toutes tes forces t'en

1. Autre détail inventé par Machiavel.

faire des amis, car leur amitié t'apportera la sécurité et des avantages. Il est très important en ce monde de se bien connaître soi-même et de savoir mesurer ses propres forces et celles de son État. Lorsque l'on ne se sent pas en mesure de faire la guerre, on doit s'employer à gouverner en paix. Il convient, selon moi, que tu te tournes vers elle et que tu t'appliques à profiter de mes efforts et des périls que j'ai encourus. Tu y parviendras aisément, si tu crois en mes conseils. Tu m'auras ainsi deux obligations : l'une, de t'avoir légué ce royaume ; l'autre, de t'avoir appris à le conserver. »

Puis, ayant appelé ceux qui à Lucques, Pise et Pistoia avaient lutté à ses côtés, il leur recommanda Pagolo Guinigi et, leur ayant fait jurer de lui obéir, il mourut. Il laissa à tous ceux qui l'avaient entendu nommer une heureuse mémoire ; à ceux qui avaient été ses amis, le plus grand regret qu'à sa mort ait jamais laissé un prince. Ses obsèques furent célébrées en grande pompe et on l'enterra à Saint-François de Lucques. Mais Pagolo Guinigi n'eut jamais une vaillance et un destin pareils à ceux de Castruccio. Car il perdit peu après Pistoia, puis Pise et se maintint péniblement au pouvoir à Lucques, qui se transmit dans sa famille jusqu'à son petit-fils Pagolo[1].

Comme on l'a montré, Castruccio fut donc un homme exceptionnel non seulement pour son temps, mais aussi pour les nombreux siècles antérieurs. Il était d'une taille plus grande que l'ordinaire et chacun de ses membres était bien proportionné. Il était aimable et accueillait si humainement les autres que jamais personne ne le quitta sans être satisfait de lui. Ses cheveux tendaient au roux ; il les portait courts au-dessus des oreilles et, quel que soit le temps, qu'il plût ou qu'il neigeât, il allait la tête nue.

Il était bon pour ses amis, terrible pour ses ennemis, juste avec ses sujets, de peu de foi avec les étrangers. Pouvant vaincre par la ruse, il ne cherchait pas à le faire par la force. Car il disait que c'était la victoire qui apportait la gloire, et non la manière de l'emporter.

Personne ne fut plus audacieux que lui dans les risques et plus prudent pour s'en dégager. Il avait coutume de dire que les hommes devaient tout tenter et ne s'effrayer de rien, et que Dieu aimait les hommes courageux, car il faisait toujours châtier les faibles par les puissants.

Sa verve, tantôt piquante, tantôt aimable, était remarquable. N'épargnant personne, il ne s'irritait pas quand on ne l'épargnait pas. On connaît donc nombre de ses bons mots et nombre d'autres qu'il subit avec bonne grâce[2].

---

1. Il gouverna Lucques de 1400 à 1430. Mais, à la mort de Castruccio, ce fut Francesco Castracani, parent mais ennemi de Castruccio, qui prit le pouvoir à Lucques.

2. Tous les bons mots cités sont apocryphes et proviennent pour la plupart des *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* de Diogène Laërce.

Ayant acheté une perdrix un ducat, un ami le lui reprocha. A quoi il répondit : « Sans doute ne la paierais-tu pas plus d'un sou. » A son ami qui acquiesçait, il répliqua : « Un ducat vaut moins pour moi qu'un sou pour toi. »

Il avait un flatteur auprès de lui. Il lui cracha dessus par mépris. A quoi le flatteur lui dit : « Pour attraper un petit poisson, les pêcheurs se laissent tremper par la mer. J'accepte volontiers de recevoir un crachat pour attraper une baleine. » Non seulement Castruccio l'écouta de bonne grâce, mais il lui donna une récompense.

A quelqu'un qui lui reprochait de vivre trop somptueusement, il répondit : « Si c'était là un vice, on ne ferait pas d'aussi beaux banquets lors des fêtes des saints. »

Passant dans la rue, il vit un jeune homme rougir parce qu'il le voyait sortir de chez une courtisane. Il lui dit alors : « N'aie pas honte d'en sortir, mais d'y entrer. »

Un ami lui donna à défaire un nœud soigneusement lié. Il lui dit : « Pauvre sot, crois-tu que je veuille défaire quelque chose que j'aurais tant de peine à nouer ? »

Comme il disait à quelqu'un qui se prétendait philosophe : « Vous êtes faits comme les chiens qui suivent ceux qui leur donnent plus à manger », l'autre lui répondit : « Nous sommes en réalité comme les médecins et allons chez ceux qui ont davantage besoin de nous. »

Se rendant de Pise à Livourne par mer, il eut très peur lors d'une tempête. Un de ses compagnons lui reprocha sa pusillanimité, disant que pour sa part, il n'avait peur de rien. A quoi Castruccio répondit qu'il n'en était pas étonné, chacun estimant sa vie à sa valeur.

Interrogé par quelqu'un pour savoir comment l'on obtenait l'estime des autres, il dit : « Fais en sorte, lors d'un dîner, de ne pas asseoir une bûche sur une autre. »

Quelqu'un se vantant d'avoir beaucoup lu, il dit : « Il vaudrait mieux se vanter d'avoir beaucoup retenu. »

Quelqu'un se vantant de ne pas s'enivrer lorsqu'il buvait beaucoup, il dit : « Un bœuf en fait autant. »

Castruccio entretenait une jeune femme. Un ami l'en blâma, disant qu'il avait tort de s'être laissé prendre par une femme. « Tu te trompes, dit Castruccio, c'est moi qui l'ai prise, et non elle qui m'a pris. »

Quelqu'un lui reprochant de manger une nourriture trop délicate, il lui dit : « Tu ne dépenserais donc pas autant que moi ? » A quoi, l'autre lui répondant que c'était vrai, il répliqua : « Tu es donc plus avare que je ne suis gourmand. »

Invité à dîner par Taddeo Bernardi de Lucques, homme très riche et généreux, celui-ci lui montra une pièce toute couverte de draperies et au pavement de pierres fines de diverses couleurs représentant des fleurs, des feuillages et d'autres frondaisons. Ayant ramassé beaucoup

de salive dans sa bouche, il la cracha toute à la figure de Taddeo. Celui-ci s'en montrant irrité, il lui dit : « Je ne savais où cracher pour moins t'offenser. »

On lui demandait comment César était mort. Il répondit : « Dieu veuille que je meure comme lui ! »

Se trouvant chez un gentilhomme, où étaient invitées de nombreuses dames, il dansait et s'amusait plus qu'il ne convenait à son rang. Repris par un ami, il lui dit : « Qui est sage le jour n'est jamais pris pour fou la nuit. »

Quelqu'un était venu lui demander une grâce. Castruccio faisant semblant de ne pas l'entendre, il se jeta à ses genoux. Au reproche que lui faisait Castruccio, il lui dit : « C'est que tu as des oreilles aux pieds. » Il obtint ainsi une grâce double de celle qu'il sollicitait.

Il avait coutume de dire que le chemin de l'enfer était aisé, parce qu'il descend et qu'on y va les yeux fermés.

Comme quelqu'un lui demandait une grâce avec force paroles superflues, Castruccio lui dit : « Si tu veux obtenir quelque chose de moi, envoie-moi quelqu'un d'autre. »

Quelqu'un de semblable l'avait ennuyé par un long discours et lui avait dit à la fin : « Je vous ai peut-être ennuyé en parlant trop. — Non, dit-il, car je n'ai pas entendu ce que tu as dit. »

Il avait coutume de dire que qui avait été un beau jeune homme, puis un bel homme, avait fait trop d'injures en prenant d'abord les maris à leurs femmes, puis les femmes à leurs maris.

A un envieux qui riait il dit : « Ris-tu parce que tu es heureux ou parce que quelqu'un d'autre est malheureux ? »

Comme il était encore sous l'autorité de Francesco Guinigi, un de ses pairs lui dit : « Que veux-tu que je te donne contre une gifle ? » A quoi il répondit : « Un casque ! »

Il avait fait mourir un citoyen de Lucques à qui il devait une part de sa grandeur. Comme on lui disait qu'il avait mal agi en faisant tuer un de ses vieux amis, il répondit que c'était une erreur, car il avait fait exécuter un futur ennemi.

Castruccio louait vivement les hommes qui se fiançaient et puis ne se mariaient pas, et de même ceux qui disaient vouloir naviguer et ne le faisaient pas.

Il s'étonnait que, lors de l'achat d'un vase de terre ou de verre, on le fasse sonner, et qu'on se contente de regarder une femme avant de l'épouser.

On lui demandait comment il voulait être enterré après sa mort. Il répondit : « Le visage contre terre, car je crois qu'à ma mort le pays sera sens dessus dessous. »

On lui demandait si, pour sauver son âme, il pensa jamais se faire

moine. Il répondit que non, car il lui semblait étrange qu'un frère Lazzero aille au paradis et Uguccione della Faggiuola en enfer.

On lui demandait combien il fallait manger pour bien se porter. Il répondit : « Pour un riche, à sa faim ; pour un pauvre, autant qu'il peut. »

Voyant un gentilhomme qui se faisait attacher sa ceinture par un domestique, il dit : « Je prie Dieu pour qu'il te donne aussi à manger. »

Voyant qu'un homme avait écrit en latin au-dessus de sa porte : « Dieu garde cette maison des méchants », il dit : « Il ne faut donc pas qu'il entre chez lui. »

Passant dans une rue où se trouvait une petite maison avec un grand portail, il dit : « Cette maison va s'enfuir par cette porte. »

Apprenant qu'un étranger avait abîmé un jeune garçon, il dit : « Il doit être de Pérouse. »

Comme il demandait quelle ville était réputée une cité de fraudeurs et de concussionnaires, on lui répondit que tous les Lucquois étaient tels, sauf Bontura[1].

Discutant avec un ambassadeur du roi de Naples à propos de biens appartenant à des exilés, Castruccio se mit en colère. L'ambassadeur lui dit alors : « Tu ne crains donc pas mon roi ? » A quoi il demanda : « Est-il bon ou méchant ? » L'ambassadeur lui dit qu'il était bon. A quoi Castruccio répliqua : « Pourquoi veux-tu donc que j'en aie peur ? »

On pourrait citer bien d'autres encore de ses paroles, où l'on trouverait finesse et gravité. Mais celles que j'ai citées peuvent suffisamment témoigner de ses qualités.

Il vécut quarante-quatre ans[2] et fut grand dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il a laissé bien des témoignages de sa bonne fortune, mais il voulut qu'il en restât aussi de sa mauvaise. Car les menottes avec quoi on l'attacha dans sa prison se voient encore aujourd'hui, clouées dans la tour de sa demeure. Il les y fit mettre pour porter éternellement témoignage de ses adversités. Durant sa vie, il ne fut inférieur ni à Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, ni à Scipion l'Africain, et mourut au même âge qu'eux. Il les aurait certainement surpassés tous les deux si, au lieu de naître à Lucques, il avait eu pour patrie la Macédoine ou Rome.

1. Bontura Dati est cité par Dante (*Enfer*, XXI, 41) comme l'archétype du fraudeur lucquois.

2. Il mourut en réalité à l'âge de quarante-sept ans. Mais l'année de mort qui lui est attribuée par Machiavel est celle, mythique, de la mort de Philippe de Macédoine et de Scipion l'Africain, en fonction de la conclusion de la *Vie*.

HISTOIRE DE FLORENCE

(*Istorie fiorentine*, 1525)

A notre Très Saint et Bienheureux Père et Seigneur,
Clément VII, son humble serviteur Nicolas Machiavel

Après que Votre Sainteté, Bienheureux et Très Saint-Père, qui n'était pas alors au rang qu'elle occupe aujourd'hui, m'eut chargé d'écrire les actions accomplies par le peuple florentin, j'ai employé tous les soins et le métier que m'ont accordés la nature et l'expérience, afin de La satisfaire. Parvenu dans mon récit à l'époque où la mort de Laurent le Magnifique fit changer la forme de l'Italie, devant décrire les événements qui y firent suite, parce qu'ils étaient plus grands et plus graves, dans un esprit plus grand et plus grave, j'ai pensé qu'il convenait de réunir en un volume ce que j'ai décrit jusqu'à cette époque et de l'offrir à Votre Béatitude, afin qu'Elle commence à goûter les fruits de ce qu'Elle a semé et de mes travaux.

Lisant donc mes pages, Votre Béatitude verra d'abord à travers combien de ruines et de princes l'Italie changea de gouvernements durant des siècles, depuis le déclin de la puissance de l'empire romain en Occident. Elle verra comment le pape, les Vénitiens, le royaume de Naples et le duché de Milan prirent les premières places et l'autorité dans ce pays ; comment Sa patrie, s'étant soustraite du fait de ses divisions à l'autorité de l'empire, demeura divisée jusqu'à ce qu'elle commence à se gouverner sous la protection de Sa Famille. Parce que Votre Béatitude m'a particulièrement imposé et ordonné d'écrire les actions accomplies par Ses aïeux, afin que l'on voie que j'étais bien loin de toute adulation (car autant Votre Sainteté aime entendre les louanges que méritent les hommes, autant Lui déplaisent celles qui sont feintes et courtisanes), je crains fort de sembler avoir dépassé Ses ordres en décrivant les vertus de Jean de Médicis, la science de Côme, l'humanité de Pierre et la magnificence et la sagesse de Laurent. Je m'en excuse auprès d'Elle et de quiconque n'aimerait pas de tels portraits, comme étant peu fidèles. Car, trouvant pleins de louanges les souvenirs de ceux qui les ont dépeints en diverses périodes, il me fallait, ou les dépeindre comme je les avais trouvés, ou me taire par malveillance. Si sous leurs

nobles actions était cachée, comme certains le prétendent, une ambition contraire au bien commun, ne l'y trouvant pas pour ma part, je ne suis pas tenu de la dépeindre. Car, dans tous mes récits, je n'ai jamais voulu dissimuler une action malhonnête sous une honnête cause, ni noircir une œuvre digne de louange comme visant à une fin contraire.

Combien je me suis tenu à distance de l'adulation, on le voit dans toutes les parties de mon histoire, et surtout dans les discours et les propos tenus en privé, rapportés au discours direct comme au discours indirect, qui sont fidèles sans aucune réserve, dans leurs expressions et leur développement, à la cohérence du caractère des personnes qui s'expriment. Je fuis soigneusement et en toute occasion les termes violents, comme étant peu nécessaires à la dignité et à la vérité de l'histoire. Si l'on considère donc honnêtement mes écrits, personne ne peut me reprocher d'être adulateur, en voyant notamment que j'ai peu parlé de feu le père de Votre Sainteté[1]. La cause en fut la brièveté de sa vie, qui l'empêcha de se faire connaître et moi-même de le célébrer dans mes écrits. Fort grandes et magnifiques furent toutefois ses œuvres, puisqu'il a engendré Votre Sainteté. Cette action contrebalance de loin toutes celles de ses ancêtres et lui procurera plus de siècles de renommée que la malignité de son sort ne lui a ôté d'années d'existence. Je me suis donc efforcé, Bienheureux et Très Saint-Père, de satisfaire chacun dans mon récit sans altérer la vérité. Peut-être n'aurai-je satisfait personne. Si cela était, je ne m'en étonnerais pas, car je juge qu'il est impossible de décrire les événements de notre temps sans offenser un grand nombre de gens. Néanmoins je m'avance allègrement sur le champ de bataille, dans l'espoir que, de même que je suis honoré et nourri par la bonté de Votre Sainteté, de même je serai appuyé et défendu par les légions armées de Son très saint jugement. Avec le même courage et la même confiance qui ont soutenu mes écrits jusqu'ici, je poursuivrai mon entreprise, si la vie ne me quitte ni Votre Sainteté ne m'abandonne.

1. Julien de Médicis, frère de Laurent le Magnifique, mort à l'âge de vingt-cinq ans.

PRÉAMBULE

Lorsque j'ai décidé d'écrire les actions accomplies à l'intérieur et à l'extérieur par le peuple florentin, mon intention était de commencer mon récit en l'an 1434 de notre ère, époque à laquelle la famille Médicis, grâce aux mérites de Côme et de Jean, son père, acquit à Florence plus d'autorité qu'aucune autre. Car je pensais que messire Lionardo d'Arezzo[1] et messire Poggio[2], tous deux excellents historiens, avaient raconté en détail tout ce qui s'était passé auparavant. Mais, ayant ensuite lu attentivement leurs écrits, pour voir dans quelle perspective et de quelle manière ils procédaient, afin, en les imitant, que mon récit fût davantage approuvé par mes lecteurs, j'ai observé que, dans leurs descriptions des guerres menées par les Florentins contre les peuples et les princes étrangers, ils ont été très diligents, mais que, s'agissant des discordes civiles et des inimitiés intestines et de leurs effets, ils en ont tu une partie et ont brièvement décrit le reste, de sorte qu'il ne peut apporter ni profit ni plaisir à personne. Je crois qu'ils ont procédé ainsi, ou bien parce que ces actions leur semblaient si minces qu'ils les ont jugées indignes d'être transmises à la mémoire de l'écriture, ou bien parce qu'ils craignaient d'offenser les descendants de ceux qu'ils risquaient de critiquer dans de tels récits. Ces deux raisons (qu'il me soit permis de le dire) me semblent tout à fait indignes de ces grands hommes. Car, s'il est quelque chose qui apporte plaisir ou enseignement dans l'histoire, c'est ce que l'on décrit en détail. Si quelque lecture est utile pour les citoyens qui gouvernent les États, c'est celle qui découvre les causes des haines et des divisions des cités, afin qu'ils puissent, assagis par les périls encourus par d'autres, se maintenir dans l'union. Si tous les exemples des États nous touchent,

1. Leonardo Bruni, chancelier de Florence et auteur d'une *Histoire du peuple florentin*.
2. Poggio Bracciolini, autre chancelier de Florence, également auteur d'une *Histoire du peuple florentin*.

ceux que nous lisons du nôtre nous touchent plus encore et sont bien plus utiles. Si jamais les divisions de tous les États furent dignes d'attention, celles de Florence le sont particulièrement. Car la plupart des autres États dont on a connaissance se sont satisfaits d'une seule division, à cause de laquelle, selon les événements, ils se sont tantôt développés, tantôt effondrés. Florence, par contre, ne se satisfaisant pas d'une seule division, en a suscité de nombreuses. A Rome, comme chacun sait, après que les rois en furent chassés, apparut la division entre les nobles et la plèbe, qui permit à Rome de se maintenir jusqu'à sa chute[1]. Athènes fit de même, ainsi que tous les autres États qui fleurissaient en ce temps-là. Mais, dans le cas de Florence, les nobles se divisèrent d'abord entre eux, puis ce furent les nobles et le peuple, et enfin le peuple et la populace. Souvent il arriva que, vainqueur, l'un de ces partis se divisât en deux. De ces divisions naquirent autant de meurtres, d'exils, de destructions de familles qu'on n'en vit jamais naître dans aucune cité dont on ait gardé le souvenir. A vrai dire, aucun autre exemple ne montre mieux la puissance de notre cité que celui qui résulte de ses divisions, qui auraient eu la force d'anéantir n'importe quelle grande et puissante cité. Au contraire, notre ville semblait devenir ainsi toujours plus grande. La vaillance des citoyens, leur intelligence et leur courage s'employaient si bien à leur propre grandeur et à celle de leur patrie que ceux qui échappaient à de tels malheurs pouvaient davantage contribuer à sa gloire que n'avait pu l'abaisser l'horreur des événements qui avaient décimé les rangs des citoyens. Assurément, si Florence, après s'être libérée de l'autorité impériale, avait été assez heureuse pour trouver une forme de gouvernement qui l'ait maintenue dans l'union, je ne sais quel État, moderne ou antique, aurait pu lui être supérieur, tant elle aurait été pourvue de capacités militaires et intellectuelles. On voit en effet qu'après l'exil des gibelins[2], qui inonda la Toscane et la Lombardie, lors de la guerre contre Arezzo, un an avant la bataille de Campaldino[3], les guelfes ainsi que ceux qui n'avaient pas été bannis purent tirer des rangs des citoyens mille deux cents hommes d'armes et douze mille fantassins. Ensuite, lors de la guerre contre le duc de Milan, Filippo Visconti, devant recourir à leur habileté et non à leurs propres armes (alors anéanties), on voit que durant les cinq années du conflit[4], les Florentins dépensèrent trois millions cinq cent mille florins. A la fin, ne se contentant pas de vivre en paix, pour démontrer la puissance de leur ville, ils assiégèrent Lucques[5].

Je ne vois donc pas pourquoi les divisions ne seraient pas dignes

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. IV *sqq.*
2. En 1267.
3. Le 11 juin 1289.
4. Entre 1423 et 1428.
5. Entre 1430 et 1438.

d'un récit détaillé. Si ces excellents écrivains ont été retenus par le désir de ne pas offenser la mémoire de ceux dont ils devaient parler, ils firent erreur et montrèrent qu'ils connaissaient mal l'ambition et le désir qu'éprouvent les hommes de perpétuer le nom de leurs ancêtres et le leur. Ils ne pensèrent pas que nombreux sont ceux qui, ne pouvant acquérir la renommée par des actions louables, se sont efforcés de l'obtenir par des actes honteux. Ils ne considérèrent pas que les actions qui ont de la grandeur, telles celles qui concernent le gouvernement et l'État, quelle que soit leur fin, semblent procurer aux hommes plus d'honneur que de blâme. Ayant donc considéré tout cela, j'ai changé d'intention et décidé de commencer mon histoire aux origines de notre cité. Comme je n'ai pas l'intention d'occuper la place d'autrui, je ne décrirai en détail, jusqu'à 1434, que les événements intervenus à l'intérieur de notre cité et ne dirai des événements extérieurs que ce qui sera nécessaire pour la compréhension des premiers. Ensuite, après 1434, je décrirai en détail les uns et les autres. En outre, pour que cette histoire soit mieux comprise et en tout temps, avant de traiter de Florence, je dirai par quelles voies l'Italie passa sous l'autorité des princes qui la gouvernaient alors. Toutes ces choses, tant italiennes que florentines, seront exposées en quatre livres. Le premier racontera brièvement tous les événements intervenus en Italie depuis le déclin de l'empire romain jusqu'à 1434 ; le deuxième ira des origines de la ville de Florence jusqu'à la fin de la guerre qu'après la chute du duc d'Athènes elle eut avec le pape[1] ; le troisième finira en 1414 avec la mort de Ladislas de Naples ; avec le quatrième nous parviendrons à 1434[2]. A partir de cette période, nous décrirons en détail les événements intervenus à Florence et au-dehors jusqu'à l'époque présente.

1. La chute du duc d'Athènes eut lieu en 1343 ; la guerre des « Huit Saints », contre le pape, en 1375.
2. Date de l'arrivée au pouvoir de Côme de Médicis.

I

Les peuples qui habitent au nord, au-delà du Rhin et du Danube, parce qu'ils sont nés dans une région féconde en habitants et salubre, sont en si grand nombre et si souvent s'accroissent qu'une partie d'entre eux est contrainte d'abandonner sa terre natale pour chercher d'autres pays où habiter. Les dispositions qu'ils prennent, lorsque l'un de leurs pays veut se décharger d'une partie de ses habitants, consistent à se diviser en trois groupes, de façon que chacun comprenne également des nobles et des non-nobles, des riches et des pauvres. Ensuite, le groupe désigné par le sort va chercher fortune et les deux autres, délestés du poids du troisième, profitent des biens de leur patrie. Ce furent ces peuplades qui détruisirent l'Empire romain. Les empereurs leur en fournirent l'occasion. Car, ayant abandonné Rome, siège antique de l'Empire, et s'étant installés à Constantinople, ils avaient affaibli la partie occidentale de l'Empire, en la surveillant moins et en l'exposant davantage aux pillages de leurs ministres et de leurs ennemis. Assurément, pour abattre un tel empire, fondé sur le sang de tant d'hommes valeureux, il fallait qu'il y eût autant de lâcheté chez les princes que d'infidélité chez leurs ministres et de force et d'obstination chez leurs assaillants. Car ce ne fut pas un peuple, mais plusieurs qui conspirèrent à sa ruine. Les premiers assaillants venus du Nord, après les Cimbres vaincus par le Romain Marius, furent les Wisigoths[1] ; leur nom signifie dans leur langue, comme dans la nôtre, « Goths occidentaux ». Après quelques combats livrés aux frontières de l'Empire, ils s'établirent durablement avec la permission des empereurs sur le Danube. Bien qu'ils eussent souvent attaqué, pour diverses raisons et à divers moments, les provinces romaines, ils furent cependant contenus par la puissance des empereurs. Le dernier qui les vain-

1. Descendus en Italie en 102 et vaincus en 101 av. J.-C.

quit glorieusement fut Théodose[1]. De sorte que, réduits à l'obéissance, ils ne nommèrent aucun roi à leur tête ; mais, satisfaits de la solde qui leur était accordée, ils vécurent et combattirent sous ses ordres et ses drapeaux.

Mais, à la mort de Théodose[2], avec ses fils Arcadius et Honorius, qui héritèrent de l'Empire mais non de sa vaillance et de sa chance, les temps changèrent en même temps que changeait le prince. Théodose avait nommé trois gouverneurs à la tête des trois parties de l'Empire : Ruffin en Orient, Stilicon en Occident, Gildon en Afrique. A la mort de l'empereur, tous trois pensèrent, non à les gouverner, mais à s'en emparer. Gildon et Ruffin furent réprimés dès leurs premières tentatives. Mais, sachant mieux dissimuler ses intentions, Stilicon chercha à obtenir la confiance des nouveaux empereurs et à troubler leurs États pour pouvoir s'en emparer plus aisément. Pour leur opposer les Wisigoths, il leur conseilla de ne plus payer leur salaire habituel. En outre, pensant que ces ennemis ne suffiraient pas à troubler l'Empire, il fit en sorte que les Burgondes, les Francs, les Vandales et les Alains, autres peuples du Nord, déjà en route à la recherche de nouveaux territoires, attaquassent les provinces romaines. Ainsi privés de leurs ressources, les Wisigoths prirent Alaric pour roi afin d'être mieux en mesure de venger l'injure qui leur avait été faite. Ils attaquèrent l'Empire et, après divers événements, pillèrent l'Italie, prirent Rome et la mirent à sac[3]. Alaric mourut après cette victoire et Athaulf lui succéda. Il prit pour femme Placidia, sœur de l'empereur[4]. De ce fait il accepta d'aller secourir la Gaule et l'Espagne, assaillies par les Vandales, les Burgondes, les Alains et les Francs, que poussaient les raisons susdites. Il s'ensuivit que les Vandales, qui avaient occupé cette partie de l'Espagne qu'on appelle Bétique[5], vivement attaqués par les Wisigoths, et n'y trouvant aucun remède, furent appelés par Boniface, qui gouvernait l'Afrique au nom de l'empereur, pour qu'ils viennent occuper cette province. S'étant révolté, il craignait en effet que sa faute ne fût connue de l'empereur. Pour les motifs susdits, les Vandales s'engagèrent volontiers dans cette entreprise et s'emparèrent de l'Afrique sous la conduite de Genséric, leur roi. Cependant, Théodose, fils d'Arcadius, avait succédé à l'empereur. Peu intéressé par les affaires d'Occident, il fut cause que ces peuplades pensèrent pouvoir conserver ce qu'elles avaient acquis.

1. En 378. Il en résulta la paix de Constantinople (382).
2. En 395.
3. En 410.
4. Sœur d'Honorius ; le mariage eut lieu en 414.
5. C'est-à-dire l'Andalousie.

II

Ainsi les Vandales dominaient-ils l'Afrique, les Alains et les Wisigoths l'Espagne. Non seulement les Francs et les Burgondes s'emparèrent de la Gaule, mais ils donnèrent leur nom aux régions qu'ils occupèrent. Une partie s'appela la France et l'autre la Bourgogne. Le succès de ces peuples en poussa d'autres à la destruction de l'Empire. Appelés Huns, ils s'emparèrent de la Pannonie, province située sur la rive droite du Danube : ayant pris son nom des Huns, elle s'appelle aujourd'hui la Hongrie. A ces désordres s'ajouta le fait que, se voyant attaqué de toutes parts, pour avoir moins d'ennemis, l'empereur commença à traiter, tantôt avec les Vandales, tantôt avec les Francs. Tout cela ajoutait à la puissance et à l'autorité des Barbares et diminuait celles de l'empire. L'île de Bretagne, nommée aujourd'hui l'Angleterre, n'échappa pas à ce désastre. Car, craignant les peuples qui avaient occupé la Gaule et ne voyant pas comment l'empereur pouvait les défendre, les Bretons appelèrent à l'aide les Angles, un peuple d'Allemagne [1]. Ces derniers, sous les ordres de leur roi Vortigern, les défendirent d'abord, puis les chassèrent de l'île. Ils y demeurèrent et lui donnèrent le nom d'Angleterre. Les habitants de ce pays, privés de leur patrie, devinrent terribles et pensèrent, quoique n'ayant pu se défendre dans leur pays, à occuper celui des autres. Ils franchirent donc la mer avec leurs familles et occupèrent les lieux les plus proches de la côte, donnant leur nom à la Bretagne [2].

III

Les Huns, dont nous avons dit qu'ils avaient occupé la Pannonie, se rapprochèrent d'autres peuples, appelés Gépides, Hérules, Thuringiens et Ostrogoths (ainsi s'appelaient dans leur langue les Goths orientaux), et ils se mirent en marche à la recherche de nouveaux pays [3]. Ne pou-

1. Erreur de Machiavel : les Bretons appelèrent les Angles pour les défendre contre les Barbares d'Irlande.
2. Autre erreur commise par Machiavel à la suite de l'historien humaniste Flavio Biondo.
3. En 441.

vant pénétrer en Gaule, défendue par les forces barbares [1], ils vinrent en Italie sous la conduite de leur roi Attila, qui avait peu avant tué son frère Bléda pour régner seul. Devenu très puissant, il fit d'Andaric, roi des Gépides, et de Vélamir, roi des Ostrogoths, quelque chose comme ses sujets. Venu en Italie [2], Attila assiégea Aquilée et y demeura deux ans sans rencontrer d'obstacle. Lors de ce siège, il pilla le pays alentour et en dispersa tous les habitants. Ce fut l'origine de la cité de Venise, comme nous le dirons le moment venu. Après avoir pris Aquilée et de nombreuses autres villes, il se tourna vers Rome, qu'il s'abstint de détruire à la prière du pape [3]. Le respect qu'il éprouva pour lui fut tel qu'il quitta l'Italie et se retira en Autriche, où il mourut [4]. A sa mort, le roi des Ostrogoths, Vélamir, et les chefs des autres nations prirent les armes contre Erric et Euric, ses fils, tuèrent l'un et contraignirent l'autre à repasser le Danube avec les Huns et à rentrer chez eux. Les Ostrogoths et les Gépides s'installèrent en Pannonie, les Hérules et les Thuringiens restèrent sur la rive gauche du Danube. Attila ayant quitté l'Italie, Valentinien, empereur d'Occident, pensa à renforcer son domaine. Pour mieux le défendre des Barbares, il quitta Rome et s'installa à Ravenne.

Les adversités subies par l'empire d'Occident étaient cause que l'empereur, qui demeurait à Constantinople, en avait à plusieurs reprises abandonné la possession, qui était périlleuse et coûteuse. Souvent aussi, sans son autorisation, les Romains, se voyant abandonnés, avaient créé d'eux-mêmes un empereur pour se défendre, ou bien quelqu'un occupait l'Empire de sa propre autorité. C'est ce qui advint à cette époque, lorsque le Romain Maximus s'en empara après la mort de Valentinien [5], dont il épousa la veuve, Eudoxie, de force. Celle-ci voulut venger une telle injure, car, née de sang impérial, elle ne pouvait supporter son mariage avec un simple citoyen. Elle encouragea donc en secret Genséric, roi des Vandales et maître de l'Afrique, à venir en Italie, en lui montrant qu'une telle conquête pouvait être aisée et profitable. Attiré par la proie, il vint aussitôt. Ayant trouvé Rome abandonnée à elle-même, il la pilla et y resta quatorze jours. Il prit et pilla plusieurs autres villes d'Italie ; et, chargé de butin ainsi que son armée, il retourna en Afrique. Rentrés dans leur cité, les Romains nommèrent empereur leur concitoyen Avitus, à la mort de Maximus. Après de nombreux événements advenus en Italie et à l'extérieur, après la mort de plusieurs empereurs, l'empire de Constantinople vint aux mains de Zénon, et celui de Rome à Oreste et à son fils Augustule, qui s'en emparèrent par

1. Ils furent arrêtés à Orléans en 451 par les troupes du patrice romain Aetius et du roi wisigoth Théodoric.
2. En 452, mais pour une courte expédition.
3. Léon Ier.
4. En 453.
5. En 455.

la ruse [1]. Tandis qu'ils pensaient le conserver par la force, les Hérules et les Thuringiens, dont j'ai dit qu'ils s'étaient installés après la mort d'Attila sur la rive gauche du Danube, ayant conclu une alliance, vinrent en Italie sous les ordres de leur chef Odoacre. Dans les lieux qu'ils abandonnèrent vinrent les Lombards, peuple également septentrional [2]. Conduits par leur roi Godugus, comme nous le verrons le moment venu [3], ils furent le dernier fléau d'Italie. Venu donc en Italie, Odoacre vainquit Oreste près de Pavie, et Augustule s'enfuit. Après cette victoire, afin que Rome change de titre comme de puissance, Odoacre, abandonnant le nom d'empereur, se fit appeler roi de Rome. Il fut le premier des chefs de ces peuples qui couraient alors le monde à s'installer en Italie. Car les autres, de crainte de ne pouvoir s'y maintenir, parce qu'elle pouvait aisément être secourue par l'empereur d'Orient, ou pour d'autres raisons inconnues, l'avaient pillée et avaient cherché ensuite d'autres pays où s'installer.

IV

L'ancien Empire romain était donc soumis en ce temps-là aux princes suivants : régnant à Constantinople, Zénon commandait tout l'empire d'Orient ; les Ostrogoths dominaient la Mésie et la Pannonie ; les Wisigoths, les Suèves et les Alains occupaient la Gascogne et l'Espagne ; les Vandales, l'Afrique ; les Francs et les Burgondes la Gaule ; les Hérules et les Thuringiens l'Italie. Le royaume des Ostrogoths était passé aux mains de Théodoric, petit-fils de Vélamir. Ami de l'empereur d'Orient Zénon, il lui écrivit qu'il lui semblait injuste que les Ostrogoths, supérieurs par la vaillance à tous les autres peuples, leur fussent inférieurs en territoire, et qu'il lui était impossible de les maintenir dans les limites étroites de la Pannonie. Voyant qu'il devait leur laisser prendre les armes et aller à la recherche de nouveaux territoires, il voulait le lui faire savoir, afin d'y pourvoir en leur accordant avec bienveillance un pays où vivre plus dignement et commodément. Aussi Zénon, effrayé et désireux de chasser Odoacre d'Italie, permit-il à Théodoric de l'attaquer et de s'emparer de l'Italie. Ayant aussitôt quitté la Pannonie, où il laissa ses alliés les Gépides, il tua Odoacre et son fils et, à leur exemple, prit le titre de roi d'Italie. Il s'installa à Ravenne, pour les mêmes raisons qui avaient poussé l'empereur Valentinien à y habiter.

1. En 475.
2. Vers 490.
3. Cf. ci-dessous, livre I, chap. VIII.

Théodoric fut un homme exceptionnel dans la guerre et la paix, toujours vainqueur dans l'une et, dans l'autre, généreux bienfaiteur des villes et des peuples qu'il gouvernait. Il répartit sur le territoire les Ostrogoths avec leurs chefs, afin qu'ils les commandent au combat et les contrôlent durant la paix. Il agrandit Ravenne, restaura Rome et rendit aux Romains toutes leurs dignités hormis les militaires. Il maintint à l'intérieur de leurs frontières, sans recourir à la force et par sa seule autorité, tous les rois barbares qui occupaient l'Empire. Il édifia des places fortes et des forteresses entre la pointe de l'Adriatique et les Alpes, pour empêcher plus commodément le passage de nouveaux Barbares désireux d'attaquer l'Italie. Si de telles qualités n'avaient pas été entachées à la fin de sa vie par certaines cruautés, causées par des soupçons de menaces sur son royaume, telle la mort de Symmaque et de Boèce, hommes de grande vertu, sa mémoire serait digne en tous lieux de tous les honneurs. Car, grâce à sa vaillance et à sa bonté, non seulement Rome et l'Italie, mais toutes les autres régions de l'empire d'Occident, libérées des assauts continuels que leur avaient infligés durant tant d'années les invasions barbares, se reprirent et retrouvèrent l'ordre et le bonheur.

V

Assurément, s'il exista jamais des temps malheureux en Italie et dans les régions soumises aux invasions barbares, ce furent bien ceux qui se déroulèrent depuis Arcadius et Honorius jusqu'au roi nommé ci-dessus. En effet, si l'on considère combien il est dommageable pour une république ou un royaume de changer de prince ou de gouvernement, non pas à cause d'une intervention étrangère mais seulement d'une discorde interne (on voit à ce propos que quelques changements suffisent à ruiner toute république et tout royaume, fussent-ils puissants), on peut aisément imaginer quelles furent alors les souffrances de l'Italie et des autres provinces romaines. Car non seulement elles changèrent de gouvernement et de chef, mais de lois, de coutumes, de manières de vivre, de religions, de vêtements, de noms. Chacun de ces faits pris séparément, pour ne pas dire tous ensemble, suffit à effrayer rien que d'y penser, sans même devoir les supporter ou les voir, les cœurs les plus fermes et les plus courageux. Il en résulta l'effondrement, la naissance et le développement de nombreuses villes. Parmi celles qui s'écroulèrent, il y eut Aquilée, Chiusi, Populonia, Fiesole et bien d'autres. Parmi celles qui furent édifiées, il y eut Venise, Sienne, Ferrare, L'Aquila et bien d'autres places fortes et châteaux que l'on omet pour plus de

brièveté. Celles qui, de petites qu'elles étaient, devinrent grandes furent Florence, Gênes, Pise, Milan, Naples et Bologne. À quoi s'ajoutent la ruine et la reconstruction de Rome et de nombreuses autres cités, qui furent détruites et reconstruites. Parmi ces ruines et ces nouveaux peuples apparurent de nouvelles langues, comme on le voit à la façon dont on parle en France, en Espagne et en Italie. Mêlées à la langue maternelle de ces nouveaux peuples et à l'ancienne langue romaine, elles forment un nouveau genre de langage. En outre, non seulement les provinces changèrent de nom, mais aussi les lacs, les fleuves, les mers et les hommes. Car la France, l'Italie et l'Espagne abondent en noms nouveaux et totalement différents des anciens. On voit, pour n'en citer que quelques-uns, que le Pô, le lac de Garde, l'Archipel[1] portent des noms différents de ceux qu'ils portaient autrefois. Des noms de Pompée ou de César, on passa à ceux de Pierre, Jean et Matthieu.

Au sein de tels changements, le changement de religion ne fut pas moins important. Les miracles de la nouvelle foi combattant les coutumes de l'ancienne, des troubles et de très graves discordes apparurent entre les hommes. Si l'Église chrétienne avait été unie, il y aurait eu moins de désordres. Mais, comme les Églises grecque, romaine et ravennate étaient en lutte, sans compter les sectes hérétiques et les catholiques, il en résulta d'infinis malheurs pour le monde. L'Afrique en porte témoignage, qui souffrit beaucoup plus de la secte arianiste, à laquelle croyaient les Vandales, que de leur avidité et leur cruauté. Au milieu de telles persécutions, les hommes portaient inscrite dans leurs yeux l'épouvante qui régnait dans leurs cœurs. Car, outre les malheurs infinis qu'ils supportaient, une bonne part d'entre eux ne pouvaient recourir aux secours de Dieu, en qui les malheureux ont coutume d'espérer. La plupart, en effet, ne savaient à quel dieu se vouer et, manquant de toute aide et de tout espoir, ils mouraient misérablement.

VI

Théodoric mérita donc de grands éloges pour avoir été le premier à apaiser de tels maux. En trente-neuf années de règne en Italie[2], il l'amena à une telle grandeur qu'on n'y reconnaissait plus les blessures qu'elle avait souffertes. À sa mort toutefois, sous le gouvernement d'Athalaric, fils d'Amalasonte, elle-même fille de Théodoric, en peu de temps, la fortune n'étant pas encore assouvie, on retomba dans les

1. La mer Égée.
2. En fait, trente-trois ans, de 493 à 526.

mêmes tourments. Car Athalaric mourut peu après son aïeul. Sa mère ayant hérité du royaume, elle fut trahie par Théodat, qu'elle avait appelé pour l'aider à gouverner. L'ayant tuée et s'étant fait roi[1], il devint odieux aux Ostrogoths. Justinien se vit ainsi encouragé dans l'idée de le chasser d'Italie. Il nomma à la tête de cette entreprise Bélisaire, qui avait déjà vaincu en Afrique, en avait chassé les Vandales et l'avait rendue à l'autorité de l'Empire[2]. Bélisaire occupa donc la Sicile et passa en Italie, où il prit Naples et Rome. Au vu de cette défaite, les Goths tuèrent Théodat, parce qu'ils l'en rendaient responsable, et nommèrent à sa place Vitigès, qui, après quelques combats, fut assiégé et fait prisonnier à Ravenne par Bélisaire. N'ayant pas encore obtenu une victoire totale, Bélisaire fut rappelé par Justinien et remplacé par Jean et Vital, qui étaient fort loin de posséder sa vaillance et ses vertus. Aussi les Goths reprirent-ils courage et nommèrent-ils roi Ildovade, gouverneur de Vérone.

Après celui-ci, qui fut assassiné, le royaume vint aux mains de Totila. Il vainquit les troupes de l'empereur, reprit la Toscane et Naples et repoussa les capitaines de Justinien presque à l'extrémité des États reconquis par Bélisaire. Aussi Justinien décida-t-il de le renvoyer en Italie. Revenu avec de maigres forces, il y perdit plutôt la réputation qu'il avait acquise auparavant qu'il n'en acquit une nouvelle. Car, comme il se trouvait avec ses troupes à Ostie, Totila prit Rome sous ses yeux. Voyant qu'il ne pouvait ni l'abandonner ni la conserver, il la détruisit en grande partie, en chassa le peuple et emmena les sénateurs avec lui. Sans faire cas de Bélisaire, il se rendit en Calabre avec son armée contre des troupes venues de Grèce aider Bélisaire. Celui-ci, voyant donc Rome abandonnée, se lança dans une entreprise digne de louanges. Entré dans les ruines de la cité, il rebâtit au plus vite les murailles et rappela les habitants[3]. Mais la fortune s'opposa à une si belle entreprise, car Justinien, attaqué par les Parthes, rappela Bélisaire qui, pour obéir à son maître, abandonna l'Italie. Elle resta au pouvoir de Totila, qui reprit Rome. Mais elle ne fut pas traitée aussi cruellement qu'auparavant, car il la reconstruisit à la prière de saint Benoît, qui avait alors une grande réputation de sainteté. Cependant Justinien avait signé un accord avec les Parthes, mais il fut empêché d'envoyer de nouvelles troupes au secours de l'Italie par les Slaves, nouveau peuple du Nord, qui avaient franchi le Danube[4] et attaqué l'Illyrie et la Thrace. De sorte que Totila occupa presque toute l'Italie. Après avoir vaincu les Slaves, Justinien envoya en Italie avec une armée l'eunuque Narsès, soldat d'une très grande valeur. Arrivé en Italie, celui-ci vainquit et tua

1. En 535.
2. En 533-534.
3. En 547.
4. Ils franchirent le Danube en 547.

Totila. Les Goths qui survécurent à cette défaite se replièrent sur Pavie, où ils prirent Téias pour roi. Pour sa part, Narsès s'empara de Rome après sa victoire et combattit finalement avec Téias près de Nocera, le vainquit et le tua[1]. Cette victoire fit totalement disparaître les Goths d'Italie, où, durant soixante-dix années, de Théodoric à Téias, ils avaient régné.

VII

A peine l'Italie fut-elle libérée des Goths que Justinien mourut et que Justin, son fils, lui succéda. Sur les conseils de Sophie, son épouse, il rappela Narsès et envoya Longin lui succéder. Longin continua à habiter Ravenne comme les autres. Il donna un ordre nouveau à l'Italie. Car il ne créa pas de gouverneurs de province, comme avaient fait les Goths, mais des chefs, qu'il appela ducs, dans toutes les villes et les places fortes de quelque importance. Il n'honora pas davantage Rome en cela que les autres cités. Car, ayant supprimé les consuls et le sénat, qui avaient subsisté jusque-là, il la soumit à un duc, envoyé chaque année de Ravenne. Celui qui représentait l'empereur à Ravenne et gouvernait toute l'Italie fut nommé exarque. Cette division facilita la ruine de l'Italie et donna bientôt aux Lombards l'occasion de l'envahir.

VIII

Narsès était très irrité contre l'empereur, car on lui avait retiré le gouvernement de cette province, qu'il avait conquise par sa vaillance et par son sang. Car Sophie ne se contenta pas de l'offenser en le rappelant, mais elle y ajouta des paroles injurieuses, disant qu'elle le renverrait filer avec les autres eunuques. Aussi Narsès, indigné, persuada-t-il Alboïn, roi des Lombards, qui régnait alors en Pannonie, d'envahir l'Italie[2]. Comme on l'a dit ci-dessus, les Lombards avaient pénétré dans les lieux proches du Danube abandonnés par les Hérules et les Thuringiens, lorsqu'ils avaient été conduits en Italie par leur roi Odoacre. Après y être restés quelque temps, passés sous le gouvernement d'Alboïn, homme cruel et audacieux, ils franchirent le Danube.

1. En 553.
2. Épisode légendaire, repris par Machiavel d'Isidore de Séville et de Paul Diacre.

combattirent Cunimonde, roi des Gépides, qui occupait la Pannonie[1] et le vainquirent. Trouvant dans son butin Rosemonde, fille de Cunimonde, il l'épousa et s'empara de la Pannonie[2]. Poussé par la cruauté de sa nature, il se fit une tasse du crâne de Cunimonde, qu'il utilisait en souvenir de sa victoire. A l'appel de Narsès, de qui il était devenu l'ami lors de la guerre des Goths, il laissa la Pannonie aux Huns, dont nous avons dit qu'ils étaient rentrés dans leur patrie après la mort d'Attila, et vint en Italie. La trouvant divisée en de nombreuses parties, il s'empara en un instant de Pavie, Milan, Vérone, Vicence, de toute la Toscane et de la plus grande part de la Flaminie, appelée Romagne aujourd'hui. Pensant à cause de si nombreuses et soudaines conquêtes avoir vaincu l'Italie, il donna un banquet à Vérone. Rendu joyeux par force libations, il fit présenter à la reine Rosemonde le crâne de Cunimonde plein de vin, en lui disant à voix haute, de sorte que chacun pût entendre, qu'il voulait que, dans une telle allégresse, elle trinquât avec son père. Ces paroles furent comme une blessure au cœur de cette femme. Sachant qu'Almachilde, noble Lombard jeune et féroce, aimait une de ses servantes, elle s'arrangea avec elle pour recevoir à sa place Almachilde dans son lit. Conformément à son dessein, Almachilde vint la trouver dans un lieu obscur et, croyant être avec la servante, il coucha avec elle[3]. Après quoi elle se fit connaître et lui signifia qu'il devait choisir entre tuer Alboïn, la posséder à jamais ainsi que le royaume, ou bien être tué comme violeur de l'épouse de son roi. Il accepta donc de tuer Alboïn. Après la mort de celui-ci, se voyant incapables de s'emparer du royaume et craignant d'être tués par les Lombards à cause de l'amour qu'ils portaient à Alboïn, ils s'enfuirent avec le trésor royal à Ravenne auprès de Longin, qui les reçut avec tous les honneurs. Cependant, l'empereur Justinien était mort lors de ces atrocités et Tibère lui avait succédé. Engagé dans une guerre avec les Parthes, il ne pouvait secourir l'Italie. Longin pensa donc que c'était l'occasion pour lui, grâce à Rosemonde et à son trésor, de se faire roi des Lombards et de toute l'Italie. Il s'entretint avec elle de son dessein et la persuada de tuer Almachilde et de l'épouser. Elle accepta et prépara une coupe de vin empoisonné, qu'elle donna de sa main à Almachilde sortant assoiffé de son bain. A peine en eut-il bu la moitié que, sentant ses entrailles s'agiter et se rendant compte de ce que c'était, il contraignit Rosmonde à boire le restant. Ainsi moururent-ils l'un et l'autre en quelques heures et Longin perdit-il l'espoir de devenir roi.

Réunis à Pavie, devenue le siège central de leur royaume, les Lombards choisirent Cléphis pour roi. Il reconstruisit Imola, détruite par

1. Non pas la Pannonie, mais la Dacie.
2. Cf. note précédente.
3. Épisode légendaire, repris de Paul Diacre.

Narsès, s'empara de Rimini et de presque toutes les localités jusqu'à Rome, mais mourut au cours de ses victoires. Il était si cruel, non seulement avec les étrangers, mais aussi avec les Lombards, que ceux-ci, effrayés par la puissance royale, ne voulurent plus nommer de roi, mais trente ducs, choisis en leur sein, pour gouverner les autres[1]. Cette décision fut cause que les Lombards n'occupèrent jamais l'ensemble de l'Italie, que leur royaume n'alla pas au-delà de Bénévent, et que Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue, Monselice, Parme, Bologne, Faenza, Forlì, Cesena, soit se défendirent un moment, soit ne furent jamais attaquées. Car, le fait de ne pas avoir de roi les rendit moins portés à la guerre. Après qu'ils en eurent nommé un nouveau, ayant été libres un moment, ils devinrent moins obéissants et plus divisés entre eux. Ceci ralentit d'abord leur victoire, puis les chassa finalement d'Italie. Les Lombards se trouvant dans cette situation, les Romains et Longin convinrent avec eux de déposer chacun les armes et de jouir de leurs possessions respectives.

IX

Les papes commencèrent donc à avoir plus de pouvoir que précédemment. Les premiers successeurs de saint Pierre étaient en effet des hommes respectés pour la sainteté de leur vie et leurs miracles. Leurs exemples diffusèrent si bien la religion chrétienne que les princes furent contraints, pour faire cesser les désordres du monde, de lui obéir. L'empereur devenu chrétien et ayant quitté Rome pour se retirer à Constantinople, il s'ensuivit — comme nous l'avons dit — la chute de l'Empire et le développement de l'Église romaine. Cependant, jusqu'à la venue des Lombards, l'Italie étant soumise soit aux empereurs soit aux rois, les papes n'eurent d'autre autorité que celle que leur procuraient le respect de leurs mœurs et leur savoir. Quant au reste, ils obéissaient aux empereurs et aux rois. Parfois ils furent tués par eux et employés comme adjoints dans leurs actions. Mais celui qui leur donna davantage d'importance dans les affaires italiennes fut le roi des Goths, Théodoric, quand il s'installa à Ravenne. Car Rome étant restée sans prince, les Romains étaient amenés pour se protéger à accorder plus d'obéissance au pape. Néanmoins, son pouvoir ne s'accrût pas beaucoup : il obtint seulement que l'Église de Rome vînt avant celle de Ravenne. Arrivés en Italie et l'ayant divisée en plusieurs parties, les Lombards furent cause que le pape fut plus actif. Devenu comme le chef de Rome,

1. Entre 574 et 584.

l'empereur de Constantinople et les Lombards le respectaient, de sorte que, grâce à lui, les Romains s'unirent aux Lombards et à Longin, non comme des sujets mais comme des alliés. Continuant dès lors à être les alliés des Lombards ou des Grecs, les papes augmentèrent en dignité.

Mais vint ensuite la ruine de l'empire d'Orient, sous l'empereur Héraclius. Car les peuples slaves, dont nous avons parlé, attaquèrent à nouveau l'Illyrie et, l'ayant prise, la nommèrent Esclavonie. Les autres parties de l'Empire furent d'abord attaquées par les Perses, puis par les Sarrasins, sortis d'Arabie sous les ordres de Mahomet, et finalement par les Turcs, qui enlevèrent à l'Empire la Syrie, l'Afrique et l'Égypte. Du fait de l'impuissance de l'Empire, le pape ne pouvait plus recourir à son aide contre les différentes oppressions. Comme, d'autre part, la puissance des Lombards augmentait, il pensa chercher d'autres appuis et eut recours aux rois de France. De sorte que toutes les guerres qui furent dès lors faites par les papes en Italie furent causées pour la plupart par les papes et que tous les Barbares qui envahirent ce pays furent le plus souvent appelés par eux. Cette manière de procéder dure encore de nos jours et a maintenu et maintient encore l'Italie dans la division et l'impuissance [1]. Aussi, dans notre description des événements survenus depuis ce temps-là jusqu'à notre époque, nous ne montrerons plus la ruine de l'Empire, qui est totale, mais la montée en puissance des papes et des autres princes qui gouvernèrent l'Italie jusqu'à la venue de Charles VIII. On verra que les papes, d'abord avec les excommunications seules, puis en les combinant avec la menace de leurs armées, mêlée avec les indulgences, devinrent terribles et respectés ; et qu'ayant mal usé des unes et des autres, ils ont tout perdu et sont à la merci d'autrui.

X

Mais, pour revenir à mon propos, je dirai que Grégoire III avait été nommé pape et Astolphe, roi des Lombards. Celui-ci, contrairement aux accords passés, s'empara de Ravenne et fit la guerre au pape. N'ayant pas confiance en l'empereur d'Orient, qui était faible, et ne voulant pas croire en la parole des Lombards, qui y avaient manqué plusieurs fois, Grégoire III [2] fit appel au roi de France Pépin II. Seigneur d'Austrasie et du Brabant, celui-ci était devenu roi de France non pas grâce à sa vaillance, mais à celle de son père Charles Martel

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. XII.
2. Il s'agit en fait d'Étienne II, qui obtint l'intervention des Francs en Italie en 755.

et de Pépin, son aïeul. Car Charles Martel, gouverneur du royaume, infligea aux Sarrasins une défaite mémorable, à Tours, sur les bords de la Loire[1], où moururent plus de deux cent mille d'entre eux. Aussi son fils Pépin devint-il roi de France grâce à la réputation et à la vaillance de son père. Grégoire III, comme on l'a dit, lui demanda de l'aider contre les Lombards. Pépin le lui promit, mais dit qu'il souhaitait d'abord le rencontrer et lui présenter personnellement ses devoirs.

Aussi Grégoire se rendit-il en France. Il traversa le territoire de ses ennemis, les Lombards, sans qu'ils l'en empêchassent, si grand était le respect que l'on avait pour la religion. S'étant donc rendu en France, Grégoire fut reçu avec de grands honneurs par le roi, qui envoya ses armées en Italie, lesquelles assiégèrent les Lombards à Pavie. Contraint et forcé, Astolphe se mit d'accord avec les Francs, à la prière du pape, qui ne voulait pas la mort de son ennemi, mais sa conversion. Astolphe promit alors de rendre à l'Église tous les territoires qu'il lui avait pris. Après le retour des troupes de Pépin en France, Astolphe n'observa pas l'accord et le pape fit à nouveau appel à Pépin. Celui-ci envoya à nouveau des troupes en Italie, vainquit les Lombards, prit Ravenne et la donna au pape, contre la volonté de l'empereur d'Orient, avec tous les territoires dépendant de l'exarchat, auxquels il ajouta la région d'Urbino et la Marche. Lors de la remise de ces territoires, Astolphe mourut, et Didier, duc de Toscane, prit les armes pour s'emparer du royaume. Il demanda l'aide du pape en lui promettant son amitié. Ce dernier la lui accorda, de sorte que les autres princes cédèrent. Didier observa sa parole et céda au pape les territoires promis par Pépin. Il ne vint plus d'exarque de Constantinople à Ravenne, qui était gouvernée selon les volontés du souverain pontife.

XI

Ensuite Pépin mourut et son successeur fut son fils Charles, qui fut appelé le Grand à cause de la grandeur de ses actions. Théodore I[er] avait accédé entre-temps à la papauté[2]. En désaccord avec Didier, il fut assiégé par lui à Rome. Il dut donc appeler Charles qui, après avoir franchi les Alpes, assiégea Didier à Pavie, le fit prisonnier avec ses enfants et les envoya en France. Charles alla rendre visite au pape à Rome et proclama que celui-ci, étant le vicaire de Dieu, ne pouvait être jugé par les hommes. Le pape et le peuple romain le nommèrent empe-

1. C'est en fait la bataille de Poitiers (732).
2. Ce fut en fait Paul I[er].

reur. Ainsi Rome recommença-t-elle à avoir un empereur d'Occident. Alors que le pape était d'ordinaire soutenu par les empereurs, ceux-ci commencèrent à avoir besoin de lui pour leur élection. L'Empire perdait ses prérogatives et l'Église en acquérait et gagnait toujours davantage en autorité sur les princes temporels. Les Lombards résidaient depuis deux cent trente-deux ans en Italie et n'avaient plus d'étranger que le nom. Désireux de réorganiser l'Italie, à l'époque du pape Léon III, Charles accepta qu'ils habitassent là où ils avaient été élevés et que leur province s'appelât la Lombardie. Afin qu'ils respectassent le nom de Rome, il décida que la région d'Italie située dans leur voisinage s'appelerait la Romagne[1]. En outre, il nomma son fils Pépin roi d'Italie. Son autorité s'étendait jusqu'à Bénévent. L'empereur d'Orient, avec qui Charles était tombé d'accord, possédait le reste.

Pascal Ier accéda à cette époque au pontificat. Les curés des églises romaines, qui étaient les plus proches du pape et participaient à son élection, afin d'orner leur puissance d'un titre magnifique, commencèrent à s'appeler cardinaux. Après avoir exclu le peuple romain de l'élection du pape, ils acquirent une telle réputation qu'il arrivait rarement que celui-ci ne sortît pas de leurs rangs. Ainsi, à la mort de Pascal Ier fut élu Eugène II, titulaire de Sainte-Sabine. Passée aux mains des Français, l'Italie changea d'aspect et d'organisation. Le pape acquit une plus grande puissance temporelle ; les Français y introduisirent des comtes et des marquis, alors qu'auparavant Longin, exarque de Ravenne, y avait créé des ducs. Après quelques autres, le Romain Osporcus accéda au pontificat. A cause de la laideur de son nom, il se fit appeler Serge : ce choix fut à l'origine des changements de nom des papes lors de leur élection[2].

XII

L'empereur Charles était mort entre-temps et son fils Louis lui succéda. A sa mort, il y eut une telle discorde entre ses fils qu'au temps de ses petits-fils la maison de France perdit l'Empire, qui passa à l'Allemagne. Le premier empereur d'Allemagne s'appela Arnolphe. A cause de leurs dissensions, les Carolingiens perdirent non seulement l'Empire, mais aussi le royaume d'Italie. Comme les Lombards se renforçaient et opprimaient les Romains et le pape, celui-ci, ne sachant à qui recourir, dut nommer roi d'Italie le duc du Frioul, Bérenger. Les

1. Informations fantaisistes.
2. Information fantaisiste ; la coutume remonte à Octavien (955-963).

événements poussèrent les Huns, qui se trouvaient en Pannonie, à attaquer l'Italie. En guerre avec Bérenger, ils furent contraints de rentrer en Pannonie, ou Hongrie, comme se nommait, de leur nom, cette province.

Romano était alors empereur d'Orient. Il avait pris le pouvoir à Constantin, alors qu'il était chef de ses armées. Comme la Pouille et la Calabre, qui étaient, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus, sous son autorité, s'étaient alors révoltées, indigné de cette rébellion, il permit aux Sarrasins de venir dans la région. L'ayant occupée, ceux-ci tentèrent de prendre Rome. Bérenger étant occupé à se défendre des Huns, les Romains nommèrent comme capitaine le duc de Toscane, Alberico Adalberto, dont la vaillance sauva Rome[1]. Ayant levé le siège, les Sarrasins construisirent une forteresse sur le Gargano, d'où ils dominaient la Pouille et la Calabre et combattaient le reste de l'Italie. Ainsi était-elle cruellement tourmentée, assaillie qu'elle était du côté des Alpes par les Huns et de Naples par les Sarrasins.

L'Italie subit longtemps ces malheurs, sous trois Bérenger qui se succédèrent. Le pape et l'Église étaient constamment opprimés, car ils n'avaient aucun recours du fait de la désunion des princes d'Occident et de l'impuissance de ceux d'Orient. Gênes et toutes ses côtes furent alors détruites par les Sarrasins ; ce qui causa la grandeur de Pise, où se réfugièrent de nombreux peuples chassés de leur patrie. Tous ces événements eurent lieu durant l'année 931 de l'ère chrétienne. Othon, fils d'Henri et de Mathilde, duc de Saxe, homme sage et de grande réputation, ayant été nommé empereur, le pape Agapet le pria de venir en Italie pour la débarrasser de la tyrannie des Bérenger.

XIII

Les États italiens étaient alors organisés de la façon suivante. La Lombardie était soumise à Bérenger III[2] et à son fils Albert ; la Toscane et la Romagne étaient gouvernées par un ministre de l'empereur d'Occident ; la Pouille et la Calabre obéissaient pour une part à l'empereur d'Orient, pour l'autre aux Sarrasins ; à Rome on nommait chaque année deux consuls de la noblesse, qui la gouvernaient selon l'ancienne coutume et à eux s'ajoutait un préfet qui rendait la justice au peuple ; il y avait aussi un conseil de douze membres qui nommait chaque année des gouverneurs dans les villes dépendant de Rome. Le pape avait plus ou moins de pouvoir en Italie, en fonction des faveurs de

1. En 916.
2. En fait Bérenger II.

l'empereur ou des princes les plus puissants. L'empereur Othon vint donc en Italie ; il prit aux Bérenger le pouvoir qu'ils avaient conservé cinquante-cinq ans et rendit au pape sa dignité. Il eut un fils et un petit-fils du même nom que lui et qui lui succédèrent à la tête de l'Empire. A l'époque d'Othon III, le pape Grégoire V fut chassé par les Romains. Aussi Othon vint-il en Italie et il le rétablit. Pour se venger des Romains, le pape leur ôta le pouvoir de nommer l'empereur et le confia en 1002 à six princes d'Allemagne : les trois évêques de Mayence, Trèves et Cologne ; les trois princes de Brandebourg, du Palatinat et de Saxe. A la mort d'Othon, Henri, duc de Bavière, fut nommé empereur et couronné douze ans plus tard par le pape Étienne VIII[1]. Henri et sa femme Cunégonde étaient très religieux, comme on le voit aux nombreuses églises qu'ils ont dotées et construites, dont celle de San Miniato près de Florence. Henri mourut en 1024. Conrad de Souabe et Henri II lui succédèrent[2]. Ce dernier vint à Rome. Comme il y avait un schisme entre trois papes, il les destitua tous et fit élire Clément II, qui le couronna empereur[3].

XIV

L'Italie était alors gouvernée en partie par le peuple, en partie par les princes et par des envoyés de l'empereur. Le principal, dont les autres dépendaient, était appelé chancelier. Parmi les princes les plus puissants, il y avait Godefroi et son épouse Mathilde, fille de Béatrice, sœur d'Henri II. Elle possédait avec son mari Lucques, Parme, Reggio, Mantoue et ce que l'on appelle aujourd'hui le patrimoine de Saint-Pierre.

Les papes voyaient leur autorité combattue par l'ambition du peuple romain, qui s'était d'abord servi de leur puissance pour se libérer des empereurs. Après qu'il eut pris le pouvoir à Rome et qu'il l'eut réformée à son gré, il devint aussitôt l'ennemi des papes. Ceux-ci subirent beaucoup plus d'outrages de sa part que d'aucun autre prince chrétien. A l'époque où ils faisaient trembler tout l'Occident avec leurs excommunications, ils se heurtaient à la rébellion du peuple romain. Chacun s'employait à ruiner la réputation et l'autorité de l'autre. Nicolas II ayant donc accédé au pontificat, il ôta, comme Grégoire V, aux Romains le pouvoir de nommer l'empereur. Il leur ôta aussi celui

1. En 1014, mais par Benoît VIII.
2. Henri II comme empereur et roi d'Italie ; Henri III comme roi d'Allemagne.
3. En 1046.

de participer à la nomination du pape, dont il confia l'élection aux seuls cardinaux [1]. Il ne s'en tint pas là. Car, d'accord avec les princes de la Calabre et de la Pouille, pour les raisons que nous dirons bientôt, il contraignit tous les officiers envoyés par les Romains dans les lieux de leur juridiction à lui rendre obéissance, et il en destitua quelques-uns.

XV

A la mort de Nicolas naquit un schisme dans l'Église, car le clergé de Lombardie ne voulut pas obéir à Alexandre II, élu à Rome, et nomma antipape Cadolo de Parme [2]. L'empereur Henri, qui haïssait la puissance du pape, ordonna à Alexandre de renoncer au pontificat et aux cardinaux de se rendre en Allemagne pour nommer un nouveau pape [3]. Il fut donc le premier prince qui éprouva les foudres des armes spirituelles, car le pape réunit un concile à Rome et priva Henri de ses titres d'empereur et de roi. Certains peuples d'Italie suivirent le pape, d'autres Henri. Ce fut l'origine des partis guelfe et gibelin, de sorte que l'Italie, après les invasions des Barbares, fut déchirée par des guerres intestines. Quant à Henri, excommunié, il fut contraint en 1080 de venir en Italie et de s'agenouiller pieds nus devant le pape pour lui demander pardon [4]. Une nouvelle discorde apparut cependant entre le pape et Henri. Le pape l'excommunia donc à nouveau. L'empereur envoya à Rome son fils, également nommé Henri, avec une armée. Aidé des Romains, qui haïssaient le pape, il l'assiégea dans sa forteresse. Robert Guiscard vint de la Pouille à son secours, mais Henri ne l'attendit pas et rentra en Allemagne. Les Romains résistèrent donc seuls. De sorte que Rome fut de nouveau saccagée par Robert et réduite aux anciennes ruines, dont elle avait été relevée par plusieurs papes. Comme ce même Robert organisa le royaume de Naples, il ne m'apparaît pas superflu de raconter en détail ses actions et ses origines.

1. Au concile de Latran de 1059.
2. Sous le nom d'Honorius II.
3. Ce fut Henri IV (et non III), qui, en 1076, convoqua la Diète pour déposer Grégoire VII (et non Alexandre II).
4. En 1077, à Canossa.

XVI

Après la désunion apparue entre les héritiers de Charlemagne, dont nous avons parlé plus haut [1], l'occasion fut donnée à de nouveaux peuples nordiques, appelés Normands, de venir attaquer la France. Ils occupèrent la région que l'on appelle depuis la Normandie. Une partie d'entre eux vint en Italie, à l'époque où ce pays était accablé par les Bérenger, les Sarrasins et les Huns. Ils occupèrent quelques places en Romagne et s'y maintinrent vaillamment. Un de ces princes normands, du nom de Tancrède, eut plusieurs fils, dont Guillaume Bras de Fer et Robert, dit Guiscard. Guillaume était devenu prince et les discordes d'Italie s'étaient partiellement apaisées. Toutefois, les Sarrasins occupaient la Sicile et pillaient quotidiennement les côtes italiennes. Aussi Guiscard se mit-il d'accord avec les princes de Capoue et de Salerne et avec le Grec Maniace, qui gouvernait la Pouille et la Calabre au nom de l'empereur, pour attaquer la Sicile. En cas de victoire, ils convinrent de se partager le butin et le pouvoir. L'entreprise réussit car, ayant chassé les Sarrasins, ils occupèrent la Sicile. Après cette victoire, Maniace fit venir secrètement des troupes de Grèce et prit possession de l'île au nom de l'empereur, en ne partageant que le butin. Guillaume en fut peu satisfait, mais attendit un moment plus favorable pour le montrer. Il quitta la Sicile avec les princes de Salerne et de Capoue. Lorsqu'ils l'eurent quitté pour rentrer chez eux, Guillaume ne retourna pas en Romagne, mais marcha sur la Pouille avec ses troupes. Il occupa aussitôt Melfi et s'empara promptement, malgré les forces de l'empereur d'Orient, de presque toute la Pouille et la Calabre, province que gouvernait son frère, Robert Guiscard, à l'époque de Nicolas II. Comme il avait beaucoup de différends avec ses neveux quant à l'héritage de ces États, il fit appel à l'autorité du pape pour les résoudre. Le pape accepta volontiers, car il désirait se gagner Robert, afin qu'il le défendît des empereurs d'Allemagne et de l'insolence du peuple romain. Comme nous l'avons montré plus haut [2], l'effet fut qu'à la demande du pape Grégoire VII, il chassa Henri de Rome et soumit les Romains. Roger et Guillaume, ses fils, lui succédèrent [3]. A leurs États s'ajoutèrent Naples et tout le territoire qui va de Naples à Rome, puis la Sicile, dont Roger Ier se rendit maître. Mais, se rendant ensuite à Constantinople pour y épouser la fille de l'empereur, Guillaume fut

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XII.
2. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XV.
3. Guillaume était en fait son neveu.

attaqué par Roger II et dépouillé de ses États. Enorgueilli par une telle conquête, Roger se fit d'abord appeler roi d'Italie. Puis, se contentant du titre de roi de Pouille et de Sicile, il fut le premier à donner forme et renommée à ce royaume. Celui-ci se maintient aujourd'hui dans ses anciennes frontières, bien qu'il ait souvent changé de dynastie et de nation. Car, après la disparition de la lignée des Normands, ce royaume passa aux Allemands, puis aux Français et aux Aragonais, et est aujourd'hui aux mains des Flamands [1].

XVII

Parvenu au pontificat, Urbain II était haï à Rome. Ne se sentant pas en sécurité en Italie du fait des divisions de celle-ci, il se rendit en France avec son clergé et se lança dans une entreprise généreuse. Il réunit en Auvergne [2] de nombreuses populations, auxquelles il adressa un discours contre les infidèles. Il enflamma tellement les esprits qu'ils décidèrent d'aller combattre les infidèles en Asie. Cette entreprise et les suivantes furent ensuite appelées croisades, parce que tous ceux qui y allèrent portaient une croix rouge sur leurs vêtements et sur leurs armes. Les chefs de cette entreprise furent Godefroi, Eustache et Baudoin de Bouillon, comtes de Boulogne, et un certain Pierre l'Hermite, célèbre pour sa sainteté et sa sagesse. De nombreux rois et de nombreux peuples y contribuèrent par leur argent et nombreux furent ceux qui combattirent sans solde, tant était alors grande la puissance de la religion sur l'esprit des hommes poussés par l'exemple de leurs chefs. Cette entreprise fut d'abord glorieuse, car les chrétiens s'emparèrent de toute l'Asie Mineure, de la Syrie et d'une partie de l'Égypte. Ainsi naquit l'ordre des chevaliers de Jérusalem, qui règne encore aujourd'hui sur l'île de Rhodes, dernier et unique obstacle à la puissance des mahométans. Ainsi naquit aussi l'ordre des Templiers, qui disparut peu après du fait de sa mauvaise conduite [3]. A divers moments eurent lieu divers événements qui rendirent célèbres de nombreuses nations et certains hommes en particulier. Les rois de France et d'Angleterre franchirent les mers pour soutenir l'entreprise ; les peuples de Pise, Venise et Gênes y acquirent une très grande réputation ; ils combattirent avec des fortunes variées jusqu'à l'époque de Saladin. Sa vaillance et la division des chrétiens mirent fin à la gloire qu'ils avaient d'abord acquise et ils

1. Par Charles Quint, né à Gand.
2. A Clermont, en 1095.
3. En 1307.

furent chassés des lieux que, quatre-vingt-dix ans auparavant, ils avaient si glorieusement et heureusement repris [1].

XVIII

A la mort d'Urbain, Pascal II fut nommé pape, cependant qu'Henri IV était devenu empereur [2]. Il vint à Rome en feignant d'être l'ami du pape. Puis il l'emprisonna ainsi que tout le clergé et ne les libéra que lorsqu'il lui fut permis de disposer des églises d'Allemagne à son gré [3]. La comtesse Mathilde mourut alors et légua tous ses États à l'Église [4]. Après la mort de Pascal et d'Henri IV se succédèrent plusieurs empereurs et plusieurs papes, jusqu'à ce que la papauté vînt à Alexandre III et l'Empire à Frédéric de Souabe, surnommé Barberousse. Les papes avaient eu avec le peuple romain et les empereurs de nombreuses difficultés, qui augmentèrent à l'époque de Barberousse. Frédéric était un excellent guerrier, mais si plein d'orgueil qu'il ne pouvait accepter de céder devant le pape. Toutefois, lors de son élection, il vint se faire couronner à Rome et rentra pacifiquement en Allemagne. Il ne demeura pas longtemps en une telle opinion, car il revint en Italie pour soumettre quelques villes qui ne lui obéissaient pas. Il advint alors que le cardinal de Saint-Clément, d'origine romaine, se sépara du pape Alexandre et fut nommé pape par quelques cardinaux [5]. L'empereur Frédéric assiégeait alors Crema. Comme Alexandre se plaignait auprès de lui de l'antipape, il répondit que l'un et l'autre vinssent le trouver et qu'il jugerait alors lequel d'entre eux était le pape. Cette réponse déplut à Alexandre et, le voyant favorable à l'antipape, il l'excommunia et s'enfuit auprès du roi de France Philippe [6]. Poursuivant la guerre en Italie, Frédéric prit et détruisit Milan ; ce qui fut cause que Vérone, Padoue et Vicence s'unirent contre lui pour se défendre [7]. L'antipape étant mort entre-temps, Frédéric nomma à sa place Guy de Crémone [8]. Cependant, les Romains avaient repris une certaine autorité à Rome du fait de l'absence du pape et des difficultés rencontrées par l'empereur en Lombardie. Ils imposèrent obéissance aux villes qui leur étaient ordinairement sujettes. Les habitants de Tusculum ne voulant

1. Saladin reprit, en 1187, Jérusalem, perdue en 1099.
2. Henri IV comme empereur ; Henri V comme roi d'Allemagne.
3. En 1111.
4. En 1115.
5. En 1159, sous le nom de Victor IV.
6. C'était en fait Louis VII.
7. En 1163.
8. Guido da Crema, qui prit le nom de Pascal III.

pas céder, ils marchèrent contre eux avec leurs milices. Secourue par Frédéric, Tusculum vainquit l'armée des Romains et en fit un tel massacre que jamais depuis lors Rome ne fut aussi riche et peuplée qu'avant. Entre-temps, le pape Alexandre était revenu dans la ville, pensant s'y trouver en sécurité à cause de l'hostilité des Romains envers Frédéric et des ennemis que celui-ci avait en Lombardie. Sans autre considération, Frédéric alla assiéger Rome, où Alexandre ne l'attendit pas, mais s'enfuit auprès de Guillaume, roi de la Pouille, qui avait hérité de ce royaume après la mort de Roger[1]. Chassé par la peste, Frédéric abandonna le siège et rentra en Allemagne. Les villes de Lombardie, confédérées contre lui afin de vaincre Pavie et Tortona qui appartenaient au parti impérial, édifièrent une ville pour en faire le siège de cette guerre. Ils la nommèrent Alexandrie, en l'honneur du pape et pour faire honte à Frédéric. L'antipape Guy mourut à son tour et l'on nomma à sa place Giovanni da Fermo qui, soutenu par l'empereur, demeurait à Montefiascone[2].

XIX

Entre-temps, le pape Alexandre s'était rendu à Tusculum, dont le peuple l'avait appelé au secours, pour qu'il le défendît des Romains. Il y reçut des ambassadeurs envoyés par le roi Henri d'Angleterre, pour lui faire savoir que leur maître n'était en rien coupable de la mort du bienheureux Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, comme il en avait été publiquement accusé[3]. Aussi le pape envoya-t-il deux cardinaux en Angleterre pour connaître la vérité. Bien qu'ils n'aient pas trouvé le roi clairement coupable, cependant, à cause de la gravité de la faute et pour n'avoir pas honoré ce prélat selon ses mérites, ils lui imposèrent comme pénitence de s'excuser par serment devant tous les barons du royaume et d'envoyer aussitôt deux cents soldats à Jérusalem avec une solde d'un an. Il devait également s'y rendre en personne avant trois ans avec la plus grande armée qu'il pourrait réunir ; il devait aussi annuler toutes les mesures prises dans le royaume à l'encontre des libertés ecclésiastiques et permettre à chacun de ses sujets qui le désirerait de faire appel à Rome. Henri accepta tout. Un si grand roi se soumit ainsi à un jugement qu'aurait honte d'accepter aujourd'hui un simple particulier. Cependant, alors qu'il avait tant d'autorité sur des

1. En fait, de Guillaume I[er].
2. Sous le nom de Calixte III.
3. Henri II Plantagenêt avait été accusé de l'assassinat de Thomas Becket, commis en 1170.

princes éloignés, le pape ne parvenait pas à se faire obéir par les Romains, dont il ne pouvait obtenir de résider à Rome, alors qu'il leur promettait de ne s'occuper que des affaires de l'Église. Ainsi les apparences sont-elles davantage craintes à distance que de près.

Frédéric était descendu entre-temps en Italie[1]. Alors qu'il se préparait à faire une nouvelle guerre au pape, tous ses prélats et ses barons lui firent entendre qu'ils l'abandonneraient s'il ne se réconciliait pas avec l'Église. Il fut donc contraint d'aller lui rendre hommage à Venise, où ils firent la paix. Par cet accord, le pape priva l'empereur de toute autorité sur Rome et nomma son allié Guillaume roi de la Pouille et de Sicile. Incapable de vivre sans faire la guerre, Frédéric passa en Asie[2], pour apaiser contre Mahomet une ambition qu'il n'avait pu apaiser contre les vicaires du Christ. Arrivé sur le bord d'un fleuve et attiré par la clarté de ses eaux, il s'y baigna et mourut de cette imprudence. L'eau rendit ainsi plus de services aux mahométans que les excommunications aux chrétiens, car celles-ci ne firent que réfréner son orgueil, alors que celle-là y mit fin.

XX

Après la mort de Frédéric, le pape n'avait plus qu'à réprimer l'obstination des Romains. Après force disputes sur la nomination des consuls, on convint que les Romains les éliraient conformément à leurs coutumes, mais qu'ils ne pourraient entrer en charge qu'après avoir prêté serment de fidélité à l'Église. Cet accord eut pour effet que l'antipape Giovanni s'enfuit sur le mont Albano, où il mourut peu après. Le roi Guillaume de Naples étant mort, le pape pensa s'emparer de ce royaume, parce que le roi n'avait laissé qu'un fils naturel du nom de Tancrède. Mais les barons n'y consentirent pas et voulurent que Tancrède fût roi. Le pape d'alors était Célestin III[3]. Désireux d'arracher ce royaume des mains de Tancrède, il fit en sorte que le fils de Frédéric, Henri VI, fût nommé empereur et lui promit le royaume de Naples à condition qu'il rendît à l'Église les territoires qui lui appartenaient. Pour faciliter les choses, il fit sortir de son monastère Constance, fille déjà âgée de Guillaume, et la donna en mariage à Henri. Ainsi le royaume de Naples passa-t-il des Normands, ses fondateurs, aux Allemands. Dès qu'il eut réglé les affaires d'Allemagne, l'empereur vint en

1. En 1174.
2. Troisième croisade (1189-1192).
3. En fait, Clément III.

Italie avec son épouse et un fils de quatre ans, du nom de Frédéric. Il s'empara du royaume sans grandes difficultés, parce que Tancrède était mort et qu'il n'avait laissé qu'un jeune fils, du nom de Roger. Quelque temps après, Henri mourut en Sicile ; Frédéric lui succéda à la tête du royaume, et à celle de l'Empire, ce fut Othon, duc de Saxe, grâce à l'appui du pape Innocent III. Dès son couronnement et contre toute attente, Othon devint l'ennemi du pape, s'empara de la Romagne et se prépara à attaquer le royaume. Aussi le pape l'excommunia-t-il, de sorte qu'il fut abandonné de tous et que les électeurs nommèrent empereur le roi de Naples Frédéric. Celui-ci vint à Rome pour y être couronné, mais le pape s'y refusa parce qu'il craignait sa puissance et cherchait à le chasser d'Italie, comme Othon auparavant. Irrité, l'empereur s'en alla en Allemagne et, après plusieurs guerres avec Othon, le vainquit[1]. Entre-temps, la mort enleva Innocent, qui, entre autres œuvres remarquables, avait édifié l'hôpital du Saint-Esprit à Rome. Son successeur fut Honorius III. A son époque naquirent les ordres de saint Dominique et de saint François, en 1218[2]. Le pape couronna Frédéric, à qui Jean, descendant de Baudoin, roi de Jérusalem, qui demeurait en Asie avec le reste des chrétiens et portait encore ce titre, donna une de ses filles pour épouse. Il lui accorda ce titre en même temps qu'une dot. De là vient que tous les rois de Naples s'appellent rois de Jérusalem.

XXI

On vivait alors de la façon suivante en Italie. Les Romains ne nommaient plus de consuls, mais tantôt un, tantôt plusieurs sénateurs pourvus de la même autorité. La ligue conclue entre les villes lombardes contre Frédéric Barberousse durait encore : Milan, Brescia, Mantoue et la plupart des villes de Romagne ainsi que Vérone, Vicence, Padoue et Trévise en faisaient partie. Crémone, Bergame, Parme, Reggio, Modène et Trente étaient du parti de l'empereur. Les autres villes et châteaux de Lombardie, de Romagne et de la Marche trévisane soutenaient, selon les nécessités, l'un ou l'autre des partis. Au temps d'Othon III, un certain Ezzelino était venu et resté en Italie ; il eut un fils qui engendra un autre Ezzelino. Riche et puissant, celui-ci se rapprocha de Frédéric II, qui était devenu, comme on l'a dit, l'ennemi du pape. Descendu en Italie grâce à l'appui et aux actions

1. En 1214.
2. En fait, en 1216 et 1220.

d'Ezzelino, l'empereur s'empara de Vérone et de Mantoue et détruisit Vicence. Il occupa Padoue et vainquit l'armée de la ligue[1], puis descendit vers la Toscane. Entre-temps Ezzelino avait soumis toute la Marche trévisane ; il ne put enlever Ferrare, défendue par Azzone d'Este et les troupes que le pape avait en Lombardie. Le siège levé, le pape donna en fief cette ville à Azzone d'Este, que ses successeurs gouvernent encore. Frédéric s'arrêta à Pise pour s'emparer de la Toscane. Distinguant entre amis et ennemis parmi les habitants de cette province, il y sema une telle discorde qu'elle fut cause de la ruine de toute l'Italie. Car les partis guelfes et gibelins se multiplièrent ; les guelfes étant partisans de l'Église, les gibelins des empereurs. C'est à Pistoia que l'on entendit ces noms pour la première fois. Après avoir quitté Pise, Frédéric attaqua et pilla de cent façons les territoires de l'Église, de sorte que le pape, n'ayant pas d'autre remède, lança contre lui une croisade pareille à celle de ses prédécesseurs contre les Sarrasins. Pour ne pas être aussitôt abandonné, comme Frédéric Barberousse et ses autres ancêtres, Frédéric prit à sa solde de nombreux Sarrasins. Pour faire d'eux ses obligés et créer en Italie un rempart contre l'Église qui fût à l'abri de la malédiction papale, il leur donna Nocera, afin que, pourvus d'un refuge, ils le servissent plus sûrement.

XXII

Innocent III avait accédé au pontificat. Craignant Frédéric, il partit pour Gênes, puis pour la France. Il y convoqua un concile à Lyon, où Frédéric décida de se rendre. Mais il fut retenu par la révolte de Parme ; vaincu dans cette entreprise, il s'en alla en Toscane, puis en Sicile où il mourut. Il laissa en Souabe son fils Conrad et en Pouille Manfred, son fils naturel, qu'il avait fait duc de Bénévent. Conrad vint prendre possession du royaume et mourut à son arrivée à Naples ; il laissait un jeune enfant, Conradin, qui se trouvait en Allemagne. Aussi Manfred occupa-t-il le royaume comme tuteur de Conradin ; puis, faisant croire à la mort de celui-ci, il se fit roi contre la volonté du pape et des Napolitains, qu'il contraignit à se soumettre. Tandis que ces événements bouleversaient le royaume, de nombreux heurts eurent lieu en Lombardie entre guelfes et gibelins. Un légat du pape était à la tête du parti guelfe ; à la tête du parti gibelin, Ezzelino occupait presque toute la Lombardie au-delà du Pô. Padoue s'étant révoltée contre lui durant la guerre, il fit mourir douze mille Padouans. Il mourut lui-même avant

1. En 1237.

la fin de cette guerre, à l'âge de quatre-vingts ans. À sa mort, tous les territoires qu'il possédait furent libérés.

Manfred, roi de Naples, poursuivait les hostilités contre Othon, à la manière de ses prédécesseurs. Il ne cessait de tenir le pape Urbain IV dans l'angoisse, si bien que celui-ci appela à la croisade contre lui pour le soumettre, et alla attendre ses troupes à Pérouse. Comme il lui semblait que celles-ci venaient lentement et en petit nombre, il pensa que, pour vaincre Manfred, il fallait de plus sûrs secours. Il se tourna donc vers la France et nomma roi de Sicile et de Naples Charles d'Anjou, frère du roi de France Louis IX, et l'invita à venir en Italie pour prendre possession du royaume. Avant qu'il ne fût arrivé à Rome, le pape mourut, et Clément IV fut élu à sa place. À son époque[1], Charles vint en Italie avec trente galères et fit venir le reste de ses troupes par terre. Lors de son séjour à Rome, les Romains, pour obtenir ses faveurs, le nommèrent sénateur, et le pape l'investit du royaume, à condition de payer chaque année à l'Église cinquante mille florins. Il décréta qu'à l'avenir ni Charles ni aucun des rois de Naples ne pourraient être empereurs. Ayant marché contre Manfred, Charles le vainquit et le tua près de Bénévent, et s'empara de la Sicile et du royaume. Mais Conradin, à qui son père avait laissé cet État par testament, ayant réuni de nombreuses troupes en Allemagne, descendit en Italie contre Charles. Il le combattit à Tagliacozzo, fut d'abord mis en déroute, puis, fuyant sans être reconnu, il fut fait prisonnier et tué.

XXIII

L'Italie demeura très faible jusqu'au pontificat d'Adrien V. Comme Charles demeurait à Rome et la gouvernait en sa qualité de sénateur, ne pouvant supporter son pouvoir, le pape alla habiter à Viterbe, d'où il appela l'empereur Rodolphe à venir en Italie pour combattre Charles. Ainsi les papes, tantôt par amour de la religion, tantôt par ambition personnelle, ne cessaient pas d'appeler en Italie de nouveaux étrangers et de susciter de nouvelles guerres. Lorsqu'ils avaient rendu puissant un prince, ils s'en repentaient et cherchaient sa ruine, et ils ne permettaient pas que quelqu'un possédât un pays qu'ils étaient trop faibles eux-mêmes pour posséder. Les princes les craignaient, parce qu'ils l'emportaient toujours en combattant comme en fuyant, s'ils n'étaient pas victimes de quelque ruse, comme il arriva à Boniface VIII et à quelques autres, qui furent pris par les empereurs sous un prétexte d'amitié. Rodolphe ne vint

1. En 1265.

pas en Italie, car il était retenu par une guerre que lui faisait le roi de Bohème. Sur ces entrefaites, Adrien mourut et Nicolas III, de la famille Orsini, homme audacieux et ambitieux, fut nommé pape. Il pensa réduire la puissance de Charles par tous les moyens. Il fit en sorte que l'empereur Rodolphe se plaignît de ce que Charles avait un gouverneur en Toscane, qui soutenait le parti guelfe, qu'il avait lui-même réintroduit dans cette province après la mort de Manfred. Charles céda à la demande de l'empereur et retira ses gouverneurs ; le pape y envoya l'un de ses neveux cardinaux comme gouverneur impérial [1]. A cause de l'honneur qui lui avait été fait, l'empereur rendit à l'Église la Romagne, que ses prédécesseurs lui avaient prise, et le pape en nomma duc Bertoldo Orsini. Se voyant puissant et en mesure de se découvrir auprès de Charles, il le priva de sa charge de sénateur et décida qu'aucun roi ne pourrait plus être sénateur à Rome. Il avait également l'ambition d'enlever la Sicile à Charles et engagea à cet effet des tractations secrètes avec le roi Pierre d'Aragon, qui réussirent à l'époque de son successeur [2]. Il projetait aussi de faire rois deux membres de sa famille, l'un en Lombardie, l'autre en Toscane, dont l'autorité aurait défendu l'Église des Allemands, désireux de venir en Italie, et des Français, présents dans le royaume. Mais il mourut alors. Ce fut le premier des papes qui dévoila ouvertement ses ambitions et qui projeta, sous le prétexte d'agrandir l'Église, d'honorer et d'enrichir ses parents. Alors que l'on n'a jamais jusqu'ici fait mention de neveux ou de parents des papes, l'histoire à venir en sera remplie, jusqu'à arriver à leurs enfants. Les papes n'ont plus qu'une chose à tenter : ayant voulu jusqu'alors les faire princes, il ne leur reste dans le futur qu'à rendre la papauté héréditaire. Il est vrai que, jusqu'ici, les principautés qu'ils ont créées ont eu une vie fort brève. Car le plus souvent, les papes ne vivant que peu de temps, ou bien ils n'ont pas la possibilité de mettre en terre leurs plants, ou bien, s'ils les plantent, ils leur laissent des racines si rares et si faibles qu'au premier coup de vent, ils se brisent, dès que disparaît la force qui les soutient [3].

XXIV

Martin succéda à Nicolas III. Français d'origine, il soutint le parti de Charles. Celui-ci envoya à son aide des troupes contre la Romagne qui s'était révoltée. Alors qu'elles assiégeaient Forlì, l'astrologue Guido

1. En 1278.
2. Cf. ci-dessous, livre I, chap. XXIV.
3. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. VII et XI.

Bonatto ordonna au peuple de les attaquer à un moment qu'il avait fixé, de sorte que tous les Français furent pris et tués. À ce moment aboutirent les tractations du pape Nicolas avec le roi Pierre d'Aragon. Ainsi les Siciliens tuèrent-ils tous les Français qui se trouvaient dans l'île[1] et Pierre s'en rendit maître, disant qu'elle lui appartenait, car il avait pour épouse Constance, fille de Manfred. En préparant la guerre pour récupérer la Sicile, Charles mourut. Il laissa son fils Charles II, qui était prisonnier en Sicile. Pour être libéré, celui-ci promit de revenir en prison s'il n'obtenait pas du pape, en trois ans, l'investiture du royaume de Sicile pour les rois d'Aragon.

XXV

Au lieu de venir en Italie pour rendre sa réputation à l'Empire, l'empereur Rodolphe y envoya un ambassadeur avec mission de rendre leur liberté à toutes les villes qui se rachèteraient. De nombreuses cités firent ainsi et, devenues libres, changèrent de manière de vivre[2]. Adolphe de Nassau accéda à l'Empire et Pietro da Morrone au pontificat sous le nom de Célestin V. Ce saint ermite renonça au bout de six mois à sa charge. Le ciel, sachant qu'arriverait une époque où les Français et les Allemands quitteraient l'Italie et où cette dernière serait totalement entre les mains des Italiens, fit s'élever à Rome deux très puissantes familles, les Colonna et les Orsini. Leur proximité et leur puissance étaient telles que les papes, bien que ne rencontrant plus d'obstacles venus d'outre-monts, ne pouvaient ni raffermir leur pouvoir, ni en jouir. Conscient de ces choses, le pape Boniface VIII se détermina à abattre les Colonna et, non content de les excommunier, appela à la croisade contre eux. Cela leur fut certes néfaste, mais plus nuisible encore à l'Église. Car l'arme que la papauté avait vaillamment employée par amour pour la foi commença à s'émousser, lorsqu'elle fut retournée par ambition contre les chrétiens. Ainsi leur soif excessive de pouvoir fit-elle que les papes furent peu à peu désarmés. En outre, Boniface VIII priva de leur dignité deux des membres de cette famille. Comme Sciarra, le chef des Colonna, s'enfuyait incognito, il fut fait prisonnier par des corsaires catalans et mis aux galères. Reconnu à Marseille, il fut envoyé au roi de France Philippe le Bel, qui avait été excommunié et privé de son royaume par Boniface[3]. Considérant que,

1. Ce sont les Vêpres siciliennes (1282).
2. Information imaginaire.
3. En 1303.

lors des guerres contre les papes, on était perdant ou bien l'on courait de graves dangers, Philippe eut recours à la ruse. Feignant de vouloir conclure un accord avec le pape, il envoya secrètement Sciarra en Italie. Arrivé à Agnani, où se trouvait le pape, ayant convoqué ses amis de nuit, il fit prisonnier Boniface. Bien que le peuple d'Agnani l'ait ensuite libéré, Boniface, sous le coup de cette injure, mourut de rage.

XXVI

Boniface organisa un jubilé en 1300 et ordonna qu'on le renouvelât tous les cent ans. Il y eut alors de nombreux conflits entre les guelfes et les gibelins. L'Italie étant abandonnée par les empereurs, de nombreuses villes devinrent libres et beaucoup furent occupées par des tyrans. Le pape Benoît XI rendit leurs chapeaux aux cardinaux Colonna et pardonna à Philippe le Bel. Clément V succéda à Benoît et, parce qu'il était français, transféra la curie en France en 1305[1]. Entre-temps, le roi de Naples, Charles II, mourut et son fils Robert lui succéda. Henri VII de Luxembourg, qui avait accédé à l'Empire, vint à Rome pour s'y faire couronner malgré l'absence du pape. Sa venue suscita de nombreux troubles en Lombardie, où il réintégra dans leurs villes tous les exilés, qu'ils fussent guelfes ou gibelins. Les uns chassant les autres, cette province fut accablée de conflits, auxquels l'empereur ne put remédier malgré ses efforts. Parti de Lombardie par la route de Gênes, il vint à Pise. Il s'efforça de prendre la Toscane au roi Robert et, n'obtenant aucun succès, il alla à Rome. Il y demeura quelques jours seulement, parce qu'il en fut chassé par les Orsini appuyés par le roi Robert. Revenu à Pise, pour combattre plus sûrement la Toscane et l'arracher à l'autorité du roi, il la fit attaquer par le roi de Sicile Frédéric III. Mais, alors qu'il espérait pouvoir occuper la Toscane et s'emparer en même temps des États du roi Robert, il mourut. Louis de Bavière lui succéda. Entre-temps, Jean XXII accéda à la papauté, alors que l'empereur ne cessait de persécuter les guelfes et l'Église, qui était essentiellement défendue par le roi Robert et les Florentins. Il en résulta de nombreuses guerres, que les Visconti menèrent en Lombardie contre les guelfes et Castruccio Castracani en Toscane contre les Florentins. Comme la famille Visconti fut à l'origine du duché de Milan, il me semble que je dois exposer ses origines.

1. En 1309.

XXVII

Après la constitution en Lombardie de cette ligue de cités dont nous avons fait mention plus haut[1], destinée à les défendre de l'empereur, Milan, relevée de ses ruines, pour se venger des injures reçues, s'unit à cette ligue, qui contint Barberousse et soutint un temps le parti de l'Église en Lombardie. Durant les tourmentes des guerres qui s'ensuivirent, la famille des Della Torre devint puissante dans cette cité. Sa réputation grandit tant que les empereurs eurent peu d'autorité dans cette province. A la venue de Frédéric II en Italie, le parti gibelin se renforça grâce à Ezzelino et des sympathies gibelines apparurent dans toutes les villes. A Milan, la famille Visconti, qui était de celles qui dirigeaient le parti gibelin, chassa les Della Torre. Ils demeurèrent peu de temps en exil ; car, grâce à des accords passés entre l'empereur et le pape, ils furent réintégrés dans leur patrie. Le pape s'étant rendu en France avec la curie, Henri de Luxembourg vint en Italie pour se faire couronner à Rome et fut reçu à Milan par Maffeo Visconti et Guido della Torre, qui étaient alors les chefs de ces deux familles. Pensant se servir de l'empereur pour chasser Guido, parce qu'il était du parti opposé à l'empire, Maffeo jugeait l'entreprise facile. Il mit à profit les récriminations du peuple contre les abus des Allemands ; il encourageait chacun prudemment et persuadait les Milanais de prendre les armes pour se débarrasser du joug des Barbares. Quand il lui sembla avoir arrangé les choses selon ses desseins, il fit susciter une émeute par l'un de ses fidèles et prendre les armes contre les Allemands par le peuple. Dès que les troubles éclatèrent, Maffeo, ses fils et ses partisans s'armèrent et coururent auprès de l'empereur. Ils lui dirent que ces désordres étaient causés par les Della Torre, qui, non contents de vivre à Milan comme de simples particuliers, avaient saisi l'occasion pour dépouiller Henri, obtenir la sympathie des guelfes d'Italie et devenir les maîtres de la ville. Ils ajoutèrent qu'il ne devait pas s'en inquiéter, car eux et leur parti, s'il voulait se défendre, le sauveraient de toute manière. Henri crut à la vérité des paroles de Maffeo ; il unit ses forces à celles des Visconti et attaqua les Della Torre, qui s'étaient précipités dans plusieurs endroits de la ville pour arrêter les troubles. Tous ceux que l'on put prendre furent tués, et les autres dépouillés de leurs biens et envoyés en exil. Devenu comme le maître de Milan, Maffeo Visconti eut pour successeurs Galeazzo et Azzo, puis Luchino et Giovanni. Giovanni devint archevêque de la ville et Luchino laissa à sa mort Bernabò

1. Cf. ci-dessus, livre I, chap. XVIII.

et Galeazzo. A la mort de Galeazzo, Gian Galeazzo, dit comte de Vertus, lui succéda. Après la mort de l'archevêque, il tua par trahison son oncle Bernabò et resta seul prince de Milan. Il eut pour successeurs Filippo et Giovanmariagnolo. Celui-ci ayant été tué par le peuple de Milan, Filippo hérita du pouvoir. Comme il n'avait pas d'enfants mâles, le gouvernement passa des Visconti aux Sforza, de la manière et pour les raisons que l'on dira le moment venu [1].

XXVIII

Mais, pour revenir à mon point de départ, l'empereur Louis de Bavière vint en Italie, afin de soutenir son parti et de se faire couronner. A Milan, pour tirer de l'argent des Milanais, il fit mine de leur rendre leur liberté et mit les Visconti en prison. Puis il les libéra sur l'intervention de Castruccio de Lucques. Arrivé à Rome, pour semer plus aisément le trouble en Italie, il nomma antipape Pietro da Corbara [2]. Grâce au crédit et aux forces des Visconti, il projetait d'affaiblir les partis opposés de Toscane et de Lombardie. Mais Castruccio mourut et ce fut le début de sa ruine. Car Pise et Lucques se révoltèrent et les Pisans livrèrent l'antipape à la France. De sorte que l'empereur, désespérant de ses projets italiens, s'en retourna en Allemagne. A peine fut-il parti que le roi Jean de Bohème vint en Italie à l'appel des gibelins de Brescia. Il s'empara de cette ville ainsi que de Bergame. Comme cette venue avait été permise par le pape, bien qu'il eût feint le contraire, le légat de Bologne le soutint à la pensée que c'était là une bonne solution pour empêcher le retour de l'empereur en Italie. Ce choix changea les conditions de ce pays. Car les Florentins et le roi Robert, voyant que le légat soutenait les entreprises des gibelins, devinrent les ennemis de tous les alliés du légat et du roi de Bohème. Sans tenir compte des guelfes ou des gibelins, de nombreux princes se coalisèrent avec eux [3], dont les Visconti, les Della Scala, le Mantouan Filippo Gonzaga, les Da Carrara et les Este. Aussi le pape les excommunia-t-il tous et, craignant cette ligue, le roi rentra chez lui pour réunir davantage de forces. Bien qu'il fût revenu en Italie avec des troupes plus nombreuses, son entreprise resta toutefois difficile. De sorte qu'effrayé il rentra en Bohème au grand déplaisir du légat. Il ne laissa qu'une garnison à Reggio et Modène et confia Parme à Marsilio et Piero de' Rossi, qui

1. Ci-dessous, livre VI, chap. XXIV.
2. Sous le nom de Nicolas V.
3. En 1331.

étaient très puissants dans cette ville. Après son départ, Bologne s'unit à la ligue et les alliés se partagèrent entre eux quatre villes appartenant encore au parti de l'Église. Ils convinrent que Parme reviendrait aux Della Scala, Reggio aux Gonzaga, Modène aux Este, Lucques aux Florentins. Mais les campagnes lancées contre ces villes suscitèrent de nombreuses guerres, qui furent pour la plupart achevées par les Vénitiens. Il peut paraître anormal à certains qu'à propos de tant d'événements advenus en Italie, nous ayons tant tardé à parler des Vénitiens. Car, du fait de sa puissance et de ses institutions, leur république doit être plus célébrée que tout autre État italien. Pour que l'on ne s'étonne plus en en comprenant les raisons, je vais remonter dans le temps, afin que chacun sache quelles furent leurs origines et pourquoi ils tardèrent tant à s'occuper des affaires italiennes.

XXIX

Comme Attila, roi des Huns, assiégeait Aquilée, les habitants de cette cité, après avoir longtemps résisté, désespérant de leur salut, se réfugièrent du mieux qu'ils purent avec leurs meubles sur de nombreux rochers, qui étaient inhabités à la pointe de l'Adriatique. De même les Padouans, voyant la menace proche et craignant qu'Aquilée une fois vaincue Attila ne vînt les attaquer, portèrent tous leurs meubles les plus précieux en un lieu appelé Rialto. Ils y envoyèrent aussi les femmes, les enfants et les vieillards. Les habitants de Monselice et ceux des collines alentour, poussés par la même terreur, s'en allèrent sur les mêmes rochers. Aquilée fut prise, Attila pilla Padoue, Monselice, Vicence et Vérone. Les habitants de Padoue ainsi que les plus puissants de la région restèrent dans les marais entourant le Rialto. De la même façon, tous les peuples entourant cette province anciennement appelée Venise, chassés par les mêmes événements, se réfugièrent dans ces marais. Ainsi, contraints par la nécessité, ils abandonnèrent des lieux agréables et fertiles et s'installèrent dans une région stérile, informe et dépourvue de toutes commodités. Rassemblés en grand nombre, ces peuples rendirent promptement ces lieux non seulement habitables, mais délectables. Ayant créé des lois et des institutions, ils jouissaient de leur sécurité dans une Italie en ruines[1]. Ils virent bientôt s'accroître leur réputation et leur puissance, car vinrent s'ajouter aux premiers habitants de nombreux citoyens de Lombardie, chassés notamment par la cruauté de Cléphis, roi des Lombards. Ce fut la cause d'une crois-

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. VI.

sance rapide de la cité. De sorte que, à l'époque du roi de France Pépin, quand celui-ci vint chasser les Lombards d'Italie à la prière du pape, selon les conventions établies entre le roi et l'empereur d'Orient [1], il fut décidé que le duc de Bénévent et les Vénitiens n'obéiraient ni à l'un ni à l'autre, mais qu'ils seraient neutres et indépendants. En outre, la nécessité qui les avait conduits à vivre au milieu des eaux les forçait aussi à trouver un autre moyen que la terre pour vivre dignement. Parcourant le monde avec leurs navires, ils remplissaient leur ville de marchandises variées. Ceux qui en avaient besoin devaient venir fréquemment en ces lieux. Ils ne s'occupèrent longtemps que de ce qui pouvait rendre leurs trafics plus aisés. Aussi acquirent-ils de nombreux ports en Grèce et en Syrie. Lors du passage des Français en Asie, parce que ceux-ci s'étaient largement servis de leurs navires, ils leur donnèrent en récompense l'île de Candie. Tant qu'ils vécurent de cette façon, leur réputation fut très grande sur mer et ils furent respectés en Italie. De sorte qu'ils étaient le plus souvent les arbitres des controverses nées dans ce pays. C'est ce qui arriva lors du différend apparu entre les alliés à propos des villes qu'ils s'étaient partagées. Les Visconti obtinrent Bergame et Brescia grâce à l'arbitrage des Vénitiens. Mais ceux-ci s'emparèrent peu à peu de Padoue, Vicence et Trévise, puis de Vérone, Bergame et Brescia, ainsi que de nombreuses villes du royaume et de Romagne, de sorte que, poussés par leur désir de domination, ils suscitèrent la terreur non seulement chez les princes italiens, mais chez les rois d'outre-monts. Ceux-ci s'étant ligués contre eux [2], ils perdirent en un seul jour l'État qu'ils avaient acquis en de longues années et à grand prix. Bien qu'ils en aient récemment récupéré une partie, n'ayant retrouvé ni leur réputation ni leurs forces, ils dépendent d'autrui, comme les autres princes d'Italie.

XXX

Benoît XII avait accédé au pontificat. Parce qu'il lui semblait avoir perdu toute autorité en Italie et qu'il craignait que l'empereur Louis n'en devînt maître, il décida de s'allier avec tous ceux qui avaient usurpé les terres dépendant de l'Empire, afin qu'ils le craignissent et se rapprochassent de lui pour défendre l'Italie. Il proclama par décret que tous les tyrans de Lombardie possédaient à juste titre les territoires

1. En 812.
2. Lors de la ligue de Cambrai. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XII ; *Discours*, livre I, chap. VI et LIII ; livre II, chap. X ; livre III, chap. XXXI, ci-dessous, *L'Ane d'or*, chant V : *Deuxième décennale*.

qu'ils avaient usurpés. Le pape étant mort et Clément VI lui ayant succédé, l'empereur vit avec quelle générosité le pape avait donné les terres impériales et, pour ne pas être moins généreux que lui, il fit don de leurs terres à tous ceux qui tyrannisaient les territoires de l'Église, afin qu'ils les occupassent au nom de l'Empire. Ainsi Galeotto Malatesta et ses frères devinrent-ils seigneurs de Rimini, Pesaro et Fano ; Antonio da Montefeltro de la Marche et d'Urbino ; Gentile da Verano de Camerino ; Guido da Polenta de Ravenne ; Sinibaldo Ordelaffi de Forlì et Cesena ; Giovanni Manfredi de Faenza ; Lodovico Alidosi d'Imola ; et beaucoup d'autres de beaucoup d'autres régions, de sorte que rares furent les terres de l'Église qui restèrent sans prince. Ces décisions affaiblirent l'Église jusqu'à Alexandre VI, qui lui rendit son autorité en abattant les descendants des familles citées. Quand il fit ces concessions, l'empereur se trouvait à Trente et laissait entendre qu'il allait passer en Italie. Il s'ensuivit de nombreuses guerres en Lombardie, grâce auxquelles les Visconti s'emparèrent de Parme.

Le roi Robert de Naples mourut alors. Il laissa deux petites-filles, nées de son fils Charles, qui était mort précédemment. Il légua le royaume à l'aînée, appelée Jeanne, et disposa qu'elle épouserait André, fils du roi de Hongrie, son petit-fils. Ce dernier vécut peu de temps, car elle le fit tuer et se maria avec un autre de ses cousins, Louis, prince de Tarente. Mais Louis, roi de Hongrie, vint avec des troupes en Italie pour venger son frère André et chasser la reine Jeanne et son mari du royaume.

XXXI

Il arriva alors à Rome un événement mémorable. Car un certain Niccolò di Lorenzo, notaire, chassa les sénateurs romains et se fit, sous le nom de tribun, chef de la République. Il la ramena à ses institutions anciennes et acquit une telle renommée de justice et de vertu que non seulement les villes voisines, mais toute l'Italie lui envoya des ambassadeurs[1]. À la vue de cette renaissance de Rome, les anciennes provinces relevèrent la tête et, poussées par la peur ou par l'espérance, lui rendaient des honneurs. Malgré une telle renommée, Niccolò lui-même se laissa aller dès le début. Effrayé par une telle responsabilité, sans que personne ne le chassât, il s'enfuit en secret et se réfugia auprès du roi Charles de Bohème qui, grâce au pape, avait été élu empereur contre Louis de Bavière. Pour obtenir les faveurs du pape, Charles lui livra

1. En 1347.

Niccolò. Peu après, à l'exemple de ce dernier, un certain Francesco Baroncelli s'empara du tribunat à Rome et chassa les sénateurs. Pour y remédier promptement, le pape fit sortir Niccolò de prison et l'envoya à Rome en lui rendant sa charge de tribun. De sorte qu'il reprit le pouvoir et fit mourir Francesco. Mais, les Colonna s'étant opposés à lui, il fut bientôt tué lui aussi et les sénateurs récupérèrent leur charge.

XXXII

Entre-temps, le roi de Hongrie, après avoir chassé la reine Jeanne, rentra dans ses États. Mais le pape, qui préférait le voisinage de la reine à celui du roi, fit en sorte qu'il acceptât de lui rendre le royaume, à condition que son mari, se contentant du titre de prince de Tarente, ne portât pas celui de roi. L'an 1350 étant venu, le pape[1] estima que le jubilé, prévu tous les cent ans par Boniface VIII, pouvait être ramené à cinquante. L'ayant décrété, les Romains, en reconnaissance de ce bienfait, acceptèrent qu'il envoyât quatre cardinaux à Rome pour réformer les institutions et nommer des sénateurs de son choix. Le pape proclama également Louis de Tarente roi de Naples. En remerciement, la reine Jeanne donna à l'Église Avignon, qui appartenait à son patrimoine. A cette époque était mort Luchino Visconti, et Giovanni, archevêque de Milan, en était resté le seul maître. Il fit de nombreuses guerres à la Toscane et à ses voisins et devint très puissant. A sa mort restèrent ses neveux Bernabò et Galeazzo, mais celui-ci mourut peu après et laissa Gian Galeazzo, qui se partagea le pouvoir avec Bernabò[2]. A cette époque, l'empereur était Charles de Bohème et le pape Innocent VI. Ce dernier envoya en Italie le cardinal espagnol Egidio Albornoz, dont la vaillance avait rendu sa réputation à l'Église, non seulement en Romagne et à Rome, mais dans toute l'Italie. Il reprit Bologne occupée par l'archevêque de Milan, contraignit les Romains à accepter un sénateur étranger envoyé chaque année par le pape, fit un accord favorable avec les Visconti, vainquit et fit prisonnier l'Anglais Hawkwood, qui combattait en Toscane avec quatre mille de ses concitoyens en faveur des gibelins[3]. Ayant accédé au pontificat, Urbain V, informé de tels succès, décida de rendre visite à l'Italie, où se rendit également l'empereur Charles. Quelques mois après, Charles rentra dans son royaume et le pape à Avignon. Après la mort d'Urbain, Gré-

1. Clément VI.
2. En 1355.
3. Information erronée.

goire XI fut nommé pape. Le cardinal Albornoz était mort et l'Italie revenue à ses anciennes discordes dues aux alliances contre les Visconti. Aussi ce pape envoya-t-il un légat[1] en Italie avec six mille Bretons, puis il y alla lui-même et ramena la curie à Rome en 1376[2], après soixante-et-onze années de séjour en France. A la mort de ce pape fut élu Urbain VI, puis à Fondi Clément VI, élu par dix cardinaux qui disaient qu'Urbain avait été mal nommé.

Les Génois, qui avaient vécu plusieurs années sous l'autorité des Visconti, se révoltèrent entre-temps. L'île de Ténédos fut l'occasion de très nombreuses guerres entre eux et les Vénitiens, qui divisèrent toute l'Italie. On employa alors pour la première fois l'artillerie, arme nouvelle découverte par les Allemands. Bien que les Génois eussent été longtemps supérieurs et qu'ils eussent assiégé Venise plusieurs mois, les Vénitiens l'emportèrent finalement. Ils firent la paix en 1381, grâce à la médiation du pape[3].

XXXIII

Comme nous venons de le dire, un schisme avait éclaté au sein de l'Église. La reine Jeanne soutenait le pape schismatique. Aussi Urbain VI lança-t-il contre le royaume Charles de Duras, descendant des rois de Naples, qui prit le pouvoir et s'empara du royaume, alors qu'elle s'enfuyait en France. Irrité, le roi de France envoya Louis d'Aragon en Italie pour rendre le royaume à Jeanne, chasser Urbain de Rome et donner la ville à l'antipape. Mais Louis mourut au cours de l'entreprise et ses troupes, vaincues, rentrèrent en France. Sur ces entrefaites, le pape se rendit à Naples, où il fit prisonniers neuf cardinaux, qui avaient suivi le parti des Français et de l'antipape. Il s'irrita ensuite contre le roi de Naples, qui lui avait refusé la principauté de Capoue pour un de ses neveux. Feignant de ne pas s'en soucier, il lui demanda de lui accorder Nocera pour y demeurer. Il s'y renforça et se prépara à priver le roi de son royaume. Aussi celui-ci alla-t-il l'assiéger et le pape s'enfuit-il à Gênes, où il fit exécuter les cardinaux qu'il tenait prisonniers. Il s'en alla ensuite à Rome et nomma vingt-neuf cardinaux pour augmenter sa réputation. Le roi Charles de Naples se rendit alors en Hongrie, où il fut nommé roi et mourut peu après. Il laissa à Naples son épouse et ses enfants Ladislas et Jeanne.

1. Le cardinal Robert de Genève.
2. 1377.
3. En fait, du duc de Savoie.

A cette époque, Gian Galeazzo Visconti avait tué son oncle Bernabò et pris le pouvoir à Milan. Non content d'être devenu duc de toute la Lombardie, il voulut aussi s'emparer de la Toscane. Mais, quand il crut y parvenir et se faire ensuite couronner roi d'Italie, il mourut. Boniface IX avait succédé à Urbain VI. L'antipape Clément VII mourut aussi à Avignon et fut remplacé par Benoît XIII.

XXXIV

Il y avait alors en Italie de nombreux soldats anglais, allemands et bretons, amenés, pour une partie, par les princes qui à diverses époques étaient venus en Italie, et envoyés, pour l'autre partie, par les papes, quand ils résidaient à Avignon. Les princes italiens firent longtemps la guerre avec ces hommes, jusqu'à ce qu'apparût le Romagnol Ludovico da Cunio [1], qui forma une compagnie de soldats italiens portant le nom de Saint-Georges. Sa vaillance et sa discipline ôtèrent toute réputation aux armées étrangères et la rendirent aux Italiens, dont les princes d'Italie se servirent ensuite durant leurs guerres. En discorde avec les Romains, le pape se rendit à Assise, où il demeura jusqu'à la venue du jubilé de 1400. A ce moment-là, afin qu'il revînt à Rome pour le profit de leur cité, les Romains acceptèrent à nouveau un sénateur étranger nommé par ses soins et le laissèrent fortifier le château Saint-Ange. Revenu sous ces conditions, pour enrichir davantage l'Église, il ordonna que, lors des vacances de bénéfices, on payât une annuité à la Chambre apostolique. A la mort de Gian Galeazzo Visconti, duc de Milan, bien qu'il eût laissé deux fils, Giovanmariagnolo et Filippo, cet État se divisa en de nombreuses parties. Durant les difficultés qui s'ensuivirent, Giovanmaria mourut et Filippo resta un moment enfermé dans la citadelle de Pavie, où il fut sauvé grâce à la vaillance et à la fidélité du châtelain. Parmi ceux qui s'emparèrent des cités appartenant à leur père, il y eut Guglielmo della Scala. Exilé, il se trouvait auprès de Francesco da Carrara, seigneur de Padoue, grâce à qui il reprit l'État de Vérone. Il y demeura peu, car, sur les ordres de Francesco, il fut emprisonné et perdit la ville. Pour cette raison, les Vicentins, qui avaient vécu en sécurité sous l'autorité des Visconti, craignant la puissance du seigneur de Padoue, se donnèrent aux Vénitiens. Saisissant l'occasion, les Vénitiens lui firent la guerre et lui enlevèrent d'abord Vérone, puis Padoue.

1. Alberigo da Barbiano, comte de Cunio (cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XI).

XXXV

Entre-temps, le pape Boniface mourut et fut élu Innocent VII, que le peuple romain pria de lui rendre ses forteresses et sa liberté ; ce que le pape refusa. Aussi le peuple appela-t-il à l'aide le roi Ladislas de Naples. Un accord étant intervenu entre eux, le pape rentra à Rome, après s'être enfui, par crainte du peuple, à Viterbe, où il avait nommé son neveu Lodovico Migliorati duc de la Marche. Il mourut ensuite et Grégoire XII fut nommé, à condition de renoncer au pontificat si l'antipape en faisait autant. Sous la pression des cardinaux, afin de tenter de réunir l'Église, l'antipape Benoît XIII vint à Portovenere et Grégoire XII à Lucques, où l'on discuta beaucoup, mais sans résultat. De sorte que les cardinaux des deux partis les abandonnèrent et Benoît s'en alla en Espagne et Grégoire à Rimini. De leur côté, les cardinaux, appuyés par Baldassare Cossa, cardinal et légat de Bologne, convoquèrent un concile à Pise [1], où ils nommèrent Alexandre V. Celui-ci excommunia aussitôt le roi Ladislas et donna l'investiture du royaume à Louis II d'Aragon. Les Florentins, les Génois, et les Vénitiens [2] et le légat attaquèrent Ladislas et lui prirent Rome. Dans le feu de la guerre, Alexandre mourut et on élit pape Baldassare Cossa, qui se fit appeler Jean XXIII. Il quitta Bologne, où il avait été élu, pour Rome, où il rencontra Louis d'Anjou, venu de Provence avec une armée. Combattant Ladislas, ils le vainquirent, mais ne purent poursuivre leur victoire par la faute des condottieri. De la sorte, le roi reprit peu à peu des forces et reconquit Rome, cependant que le pape s'enfuit à Bologne et Louis en Provence. Cherchant le moyen de réduire la puissance de Ladislas, le pape fit en sorte que le roi Sigismond de Hongrie fût élu empereur. Il l'engagea à venir en Italie et le rencontra à Mantoue [3]. Ils convinrent de convoquer un concile général pour réunir l'Église, afin qu'elle pût aisément s'opposer aux forces de ses ennemis.

1. En 1409.
2. Inexact : la ligue comptait Louis d'Anjou, Florence, Sienne et le pape.
3. En fait, à Lodi : 1413.

XXXVI

Il y avait alors trois papes : Grégoire, Benoît et Jean, qui ôtaient toute force et toute réputation à l'Église. On choisit, pour réunir le concile, Constance, ville d'Allemagne, contre le gré du pape Jean. Bien qu'après la mort de Ladislas il n'y ait plus eu pour le pape de raison de convoquer le concile, il ne put refuser d'y aller. Venu à Constance, il comprit, au bout de quelques mois, son erreur, mais trop tard, et tenta de s'enfuir. Aussi fut-il emprisonné et contraint de renoncer au pontificat. Un des antipapes, Grégoire, renonça par l'intermédiaire de l'un de ses envoyés. L'autre antipape, Benoît, refusant d'abdiquer, fut condamné comme hérétique et, abandonné de ses cardinaux, dut finalement renoncer à son tour. Le concile nomma pontife Otto Colonna, appelé depuis Martin V. Ainsi l'Église fut-elle réunifiée après quarante ans de division entre plusieurs papes.

XXXVII

Filippo Visconti se trouvait alors, comme nous l'avons dit[1], dans la citadelle de Pavie. A sa mort, Facino Cane, qui, grâce aux dissensions de la Lombardie, s'était emparé de Vercelli, Alexandrie, Novare, Tortona et avait réuni de grandes richesses, n'ayant pas de fils, légua ses États à sa femme Béatrice et disposa que ses amis s'emploieraient à la marier avec Filippo. Redevenu puissant grâce à ce mariage, Filippo récupéra Milan et toute la Lombardie. Pour marquer sa reconnaissance de ces grands bienfaits, comme le font presque toujours tous les princes[2], il accusa sa femme d'adultère et la fit mourir. Devenu très puissant, il commença à songer à faire la guerre à la Toscane, en reprenant le dessein de son père Gian Galeazzo.

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. XXXIV.
2. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. XXIX.

XXXVIII

A sa mort, le roi Ladislas de Naples avait laissé à sa sœur Jeanne, outre son royaume, une grande armée commandée par les principaux condottieri d'Italie, dont l'un des premiers était Muzio Attendolo Sforza da Cotignola, fort réputé dans cette sorte d'armée[1]. Pour échapper à l'accusation infamante d'avoir pour amant un certain Pandolfello, qu'elle avait élevé, elle épousa Jacques de la Marche, de sang royal, à condition qu'il acceptât d'être appelé prince de Tarente et qu'il lui abandonnât le titre et les prérogatives de la royauté. Mais, dès son arrivée à Naples, les soldats le proclamèrent roi, de sorte qu'entre mari et femme naquirent de grandes discordes et l'un l'emporta sur l'autre à plusieurs reprises. Cependant, la reine resta finalement au pouvoir et devint ensuite l'adversaire des papes. Pour la contraindre à se soumettre à lui, Sforza renonça inopinément à la servir[2]. Se trouvant brutalement désarmée et n'ayant pas d'autre remède, elle appela à l'aide Alphonse d'Aragon, roi d'Aragon et de Sicile, et l'adopta. Elle prit à sa solde Braccio da Montone, capitaine aussi réputé que Sforza et ennemi du pape, parce qu'il lui avait pris Pérouse et quelques autres territoires de l'Église. Craignant qu'elle ne le traitât comme elle avait fait de son mari, le roi Alphonse cherchait prudemment à se rendre maître des forteresses. En femme astucieuse qu'elle était, elle le prévint et se fortifia dans la citadelle de Naples. Comme les soupçons croissaient entre eux, ils en vinrent aux armes et, avec l'aide de Sforza, revenu à sa solde, elle vainquit Alphonse, le chassa de Naples, le priva de son adoption, qu'elle accorda à Louis d'Anjou. Il s'ensuivit une nouvelle guerre entre Braccio, qui avait pris le parti d'Alphonse, et Sforza, qui soutenait la reine. Lors de cette guerre, Sforza se noya en franchissant la rivière de Pesaro, de sorte que la reine resta à nouveau sans armes et aurait été chassée du royaume si Filippo Visconti, duc de Milan, ne l'avait aidée et contraint Alphonse à rentrer en Aragon. Ne perdant pas courage parce qu'Alphonse avait renoncé, Braccio continua son entreprise contre la reine et assiégea L'Aquila. Jugeant la guerre de Braccio néfaste aux intérêts de l'Église, le pape engagea le fils de Sforza, Francesco, qui alla à la rencontre de Braccio à L'Aquila, où il le tua et le vainquit. Braccio laissa un fils à qui le pape prit Pérouse, mais qu'il laissa maître de Mantoue. Mais il fut tué peu après en combattant pour les Florentins en Romagne, de sorte que, de tous les com-

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XII.
2. *Ibid.*, chap. XII ; *L'Art de la guerre*, livre I, chap. II.

pagnons d'armes de Braccio, le survivant le plus célèbre fut Niccolò Piccinino.

XXXIX

Je suis parvenu dans mon récit à proximité de l'époque que j'ai fixée[1], car ce qui me reste à traiter est de peu d'importance, sauf les guerres des Vénitiens et des Florentins contre Philippe duc de Milan, que l'on racontera à propos de Florence[2]. Aussi n'irai-je pas plus avant, mais rappellerai-je brièvement quelle était la situation de l'Italie, de ses princes et de ses forces, à l'époque où nous sommes parvenus. Parmi les principaux États, la reine Jeanne II gouvernait le royaume de Naples ; la Marche, le patrimoine de Saint-Pierre et la Romagne obéissaient pour une part à l'Église et pour l'autre étaient occupés par des vicaires de l'Église ou par des tyrans : ainsi Ferrare, Modène et Reggio étaient tenues par les Este, Faenza par les Manfredi, Imola par les Alidosi, Forlì par les Ordelaffi, Rimini et Pesaro par les Malatesta et Camerino par les Da Varano. Une partie de la Lombardie obéissait au duc Filippo, l'autre aux Vénitiens, car tous ceux qui avaient exercé des pouvoirs locaux avaient disparu, sauf la famille Gonzague, qui gouvernait à Mantoue. Les Florentins étaient les maîtres de la plus grande partie de la Toscane ; seules Lucques et Sienne vivaient sous leurs propres lois : Lucques sous les Guinigi, alors que Sienne était libre. Tantôt libres, tantôt sujets des rois de France ou des Visconti, les Génois vivaient sans honneur et étaient comptés au nombre des États mineurs. Tous ces principaux États étaient dépourvus d'armes propres. Enfermé dans ses appartements et ne se montrant jamais, le duc Filippo dirigeait les guerres par le moyen de commissaires. Lorsqu'ils se tournèrent vers la Terre ferme, les Vénitiens se dépouillèrent des armes qui les avaient rendus glorieux sur mer et, à la manière des autres Italiens, confièrent à d'autres la conduite de leurs armées. Le pape, parce qu'il n'était pas convenable qu'il fût armé à cause de la religion, la reine Jeanne de Naples, parce qu'elle était femme, faisaient par force ce que les autres faisaient par un mauvais choix. Les Florentins obéissaient à la même nécessité : ayant anéanti la noblesse lors de leurs multiples divisions et restant entre les mains des marchands, ils dépendaient des forces et de la fortune d'autrui. Les armes italiennes se trouvaient entre les mains de princes mineurs ou d'hommes dépourvus d'État. Les

1. Cf. ci-dessus, Préambule.
2. Cf. ci-dessous, livre IV.

princes mineurs s'en revêtaient, non par désir de gloire, mais pour vivre plus richement ou sûrement ; les autres, formés à cette profession depuis l'enfance, ne sachant rien faire d'autre, cherchaient à s'y faire honneur par la richesse ou la puissance. Les plus renommés d'entre eux étaient Carmagnola, Francesco Sforza, Niccolò Piccinino, élève de Braccio, Agnolo della Pergola, Lorenzo et Michele Attendolo, Tartaglia, Iacopo Caldora, Ceccolino de Pérouse, Niccolò da Tolentino, Guido Torello, Antonio dal Ponte ad Era et bien d'autres. A quoi s'ajoutaient les barons de Rome, Orsini et Colonna, ainsi que tous les autres seigneurs et nobles du royaume de Naples et de Lombardie. Lors des guerres, ils avaient conclu comme une alliance ou une entente entre eux, passée au niveau d'une sorte de technique. Ils temporisaient, de sorte que ceux qui faisaient la guerre perdaient de part et d'autre. Ils réduisirent en définitive l'art de la guerre à un tel niveau de veulerie que le plus médiocre capitaine qui aurait gardé quelque apparence de la vaillance antique leur aurait fait honte, en soulevant l'admiration de toute l'Italie qui avait la sottise de les honorer. Mon histoire va donc être remplie de ces princes fainéants et de ces lâches armées. Avant d'y arriver, il me faut, conformément à mes promesses, exposer les origines de Florence et faire amplement savoir à chacun quel était alors l'état de cette cité, et par quels moyens et tourments, durant mille ans d'histoire de l'Italie, elle y était parvenue.

I

Parmi les grands et merveilleux usages des républiques et des monarchies, qui ont disparu de nos jours, il y avait celui de créer en toutes circonstances des places fortes et des villes. Car il n'est rien de plus digne d'un excellent prince et d'une république bien ordonnée et de plus utile pour un pays que de créer des places fortes où les hommes puissent s'abriter, afin de se défendre commodément ou de pouvoir cultiver leurs terres. Les Anciens pouvaient aisément le faire, parce qu'ils avaient coutume d'envoyer dans les pays voisins ou déserts de nouveaux habitants, qu'ils appelaient colons. Non seulement ces dispositions étaient cause que l'on édifiait de nouvelles cités, mais elles rendaient plus sûr pour le vainqueur le pays qu'il avait conquis, remplissaient les pays déserts d'habitants et assuraient une bonne répartition de ceux-ci. Il en résultait qu'habitant plus commodément dans une région, les hommes se multipliaient davantage et étaient plus prompts à l'attaque et plus sûrs dans la défensive. Cette coutume ayant aujourd'hui disparu à cause des mauvais usages des républiques et des princes, les pays sont ruinés et affaiblis. Car ces mesures rendent les gouvernements plus sûrs et les pays mieux habités, comme on l'a dit. La sécurité provient de ce que les colonies, installées par un prince dans un pays récemment conquis, sont comme des forteresses et des garnisons qui imposent l'obéissance aux autres[1]. Sans ces mesures, une région ne peut continuer à être habitée dans son ensemble et de façon équilibrée, car tous les lieux n'y sont pas également féconds et salubres. D'où il résulte que les hommes abondent dans les uns et manquent dans les autres. S'il n'y a pas de moyens de les retirer des zones où ils abondent et de les implanter là où ils manquent, le pays dépérit ; car l'une de ses parties devient déserte du fait de la rareté de ses habitants, et l'autre devient pauvre à cause du nombre excessif de ceux-ci.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. III et *Discours*, livre I, chap. I.

Comme la nature ne peut remédier à ce désordre, il faut que des mesures y pourvoient. Car les pays malsains deviennent salubres grâce à une foule d'hommes qui, les occupant tout à coup, assainissent les terres avec des cultures et purifient l'air avec des feux, choses que la nature ne pourrait faire. La cité de Venise en est la preuve. Placée en un lieu marécageux et insalubre, elle a été assainie par le grand nombre d'habitants qui s'y réunirent tout à coup. Quant à Pise, elle ne fut, à cause de l'insalubrité de l'air, jamais complètement peuplée, sauf lorsque Gênes et ses côtes furent ravagées par les Sarrasins. Alors ces hommes, chassés de leur patrie, s'y rassemblèrent soudain en si grand nombre qu'ils rendirent cette cité peuplés et puissante. Cet usage d'envoyer des colonies ayant disparu, on conserve avec plus de difficultés les pays que l'on a vaincus, on ne remplit pas les pays déserts et l'on ne soulage pas ceux qui sont trop peuplés. Il en résulte que de nombreuses régions du monde, et notamment d'Italie, sont devenues désertes par rapport au temps passé. Tout cela arrive et est arrivé parce que les princes n'ont aucune soif d'une gloire véritable et que les républiques n'ont aucune institution digne de louanges. Autrefois, donc, grâce à ces colonies naissaient souvent des villes nouvelles, ou se développaient des cités déjà créées. Ce fut le cas de Florence, qui dut ses origines à Fiesole et son développement à ses colonies.

II

Il est très vrai, selon ce que disent Dante et Giovanni Villani[1], que Fiesole, placée sur un sommet, désireuse que ses marchés fussent davantage fréquentés et plus commodément visités par les marchands étrangers, les avait placés non pas sur la colline, mais dans la plaine entre le pied de la montagne et l'Arno. Ces marchés furent, selon moi, la cause des premières constructions que l'on fit en ces lieux, du fait du désir des marchands d'avoir des abris commodes pour leurs denrées. Ces abris devinrent avec le temps des constructions stables, qui se multiplièrent en nombre, lorsque les Romains, ayant vaincu les Carthaginois, eurent délivré l'Italie des guerres étrangères. Car les hommes ne persistent jamais dans la difficulté, quand ils n'y sont pas contraints par une nécessité. De sorte que, alors que la peur des guerres les contraint à accepter d'habiter dans des lieux sauvages et d'accès difficile, dès que cette crainte a disparu ils habitent plus volontiers dans des lieux

1. Dante, *Divine Comédie, Enfer*, XV, 61-63 ; *Paradis*, XV, 124-126 ; Villani, *Chronique*, I, 38.

accueillants et commodes. Ainsi donc la sécurité créée en Italie par la réputation de la République de Rome eut pour effet de multiplier les habitations, déjà apparues de la façon que l'on a dite, en telle quantité qu'elles constituèrent une sorte de ville, que l'on nomma d'abord Villa Arnina. Puis éclatèrent à Rome les guerres civiles, d'abord entre Marius et Sylla, puis entre César et Pompée, et enfin entre les assassins de César et ceux qui voulaient venger sa mort. Sylla envoya donc d'abord des colonies à Fiesole, imité ensuite en cela par les trois citoyens qui se partagèrent le pouvoir après avoir vengé César[1]. Ces colonies s'installèrent, toutes ou en partie, dans la plaine, près de la ville déjà créée. De sorte que, du fait de cette augmentation, ce lieu fut si pourvu d'édifices, d'habitants et d'institutions, qu'on pouvait le compter au nombre des villes italiennes. Mais, quant à l'origine du nom de Florence, les opinions divergent. Certains veulent qu'il vienne du nom de Fiorinus, l'un des chefs de la colonie ; d'autres prétendent qu'elle était nommée initialement, non pas Florence, mais Fluence, parce qu'elle était proche du cours de l'Arno, et ils se fondent sur le témoignage de Pline qui écrit : « Les Fluentins sont proches du cours de l'Arno[2]. » Cette hypothèse est sans doute fausse, car Pline dit où ils étaient situés et non pas la cause de leur nom. Le terme de Fluentins doit être un mot corrompu, car Frontin et Tacite, qui écrivaient à peu près à la même période que Pline, employaient les termes de Florence et de Florentins. En effet, dès l'époque de Tibère, ils s'administraient à la manière des autres cités d'Italie, et Tacite rapporte que des ambassadeurs florentins étaient venus prier l'empereur que les eaux de la Chiana ne fussent pas dirigées sur leurs terres. Or, il n'est pas concevable que cette ville ait eu deux noms en même temps. Je crois donc qu'elle a toujours été appelée Florence, quelle qu'en soit la raison. Ainsi quelle qu'ait été la cause de ses origines, elle naquit sous l'Empire romain et commença à être mentionnée par les écrivains à l'époque des premiers empereurs. Lorsque l'Empire fut la proie des Barbares, Florence fut détruite par le roi des Ostrogoths Totila et réédifiée deux cent cinquante ans après par Charlemagne[3]. De cette époque jusqu'à 1215, elle partagea le destin de ceux qui commandaient en Italie. Ceux-ci furent d'abord les descendants de Charlemagne, puis les Bérenger, enfin les empereurs d'Allemagne, comme nous l'avons montré dans notre exposé général. Les Florentins ne purent alors ni s'accroître, ni accomplir d'actions mémorables, à cause de la puissance de ceux à qui ils obéissaient. Cependant, en 1010, jour solennel de la Saint-Romulus à Fiesole, ils prirent et détruisirent cette cité[4]. Ils le firent, soit avec

1. Ce furent les triumvirs Octavien, Antoine et Lépide.
2. Pline, *Histoire naturelle*, III, 52.
3. Légende reprise par Machiavel de la *Chronique* de Giovanni Villani.
4. Cf. note précédente.

l'accord des empereurs, soit au moment où chacun était plus libre, entre la mort d'un empereur et la nomination de son successeur. Mais, après que les papes eurent pris davantage d'autorité en Italie et que les empereurs allemands se furent affaiblis, toutes les villes de la région se comportèrent avec moins de respect à l'égard du souverain. De sorte qu'en 1080, à l'époque d'Henri III[1], l'Italie se divisa ouvertement entre l'empereur et l'Église. Toutefois, les Florentins demeurèrent unis jusqu'en 1215, en obéissant aux vainqueurs et sans chercher autre chose que leur salut. Mais, de même que dans le corps humain, plus les maladies tardent à apparaître, plus elles sont mortelles, de même Florence, plus elle tarda à imiter les factions italiennes, plus elle en fut affligée. La cause de sa première division est bien connue, car elle a été rendue célèbre par Dante[2] et de nombreux autres écrivains. Il me semble cependant qu'il faut la raconter brièvement.

III

Parmi les familles les plus puissantes de Florence, on comptait les Buondelmonti et les Uberti, puis les Amidei et les Donati. Dans la famille des Donati, une riche veuve avait une fille fort belle. Elle avait projeté en secret de la marier à messire Buondelmonti, jeune chevalier et chef de sa famille. Par négligence ou parce qu'elle croyait en avoir le temps, elle n'avait découvert ses intentions à personne. Le hasard voulut que l'on fiançât à messire Buondelmonti une fille des Amidei, ce dont la veuve des Donati fut très mécontente. Dans l'espoir de faire rompre ce mariage avant qu'il ne fût célébré, grâce à la beauté de sa fille, voyant messire Buondelmonti s'approcher seul de sa maison, elle descendit et emmena sa fille avec elle. Lorsqu'il passa, elle vint à sa rencontre et lui dit : « Je me réjouis fortement que vous ayez choisi une femme, bien que je vous aie réservé ma fille, que voici. » Ayant vu la rare beauté de celle-ci et considéré que sa famille et sa dot n'étaient pas inférieures à celles de sa fiancée, le chevalier fut pris d'une si grande envie de l'épouser qu'il ne pensa ni à la promesse faite, ni à l'injure qu'il commettait en ne la respectant pas, ni aux malheurs qu'il pouvait susciter de la sorte. Il dit donc : « Puisque vous me l'avez réservée, je serais un ingrat de la refuser, quand il est encore temps. » Sans attendre davantage, il fit célébrer leurs noces. Cette nouvelle remplit d'indignation la famille des Amidei et celle des Uberti, qui étaient

1. Henri IV : cf. ci-dessus, livre I, chap. XIII.
2. Dante, *Paradis*, XVI, 136-144.

liées. Réunis avec de nombreux autres parents, ils conclurent que cette injure ne pouvait être tolérée sans honte et ne pouvait être vengée que par la mort de messire Buondelmonti. Bien que certains eussent évoqué les malheurs qui pouvaient en découler, Mosca Lamberti déclara que, si l'on réfléchissait trop longtemps, on ne conclurait rien, en alléguant le célèbre proverbe : « Une chose faite, est faite. » Ils chargèrent donc de cet homicide Mosca Lamberti, Stiatta Uberti, Lambertuccio Amidei et Oderigo Fifanti. Le matin de Pâques, ceux-ci s'enfermèrent chez les Amidei, en face du Ponte Vecchio et de Santo Stefano. Comme il franchissait le fleuve sur un cheval blanc, croyant qu'il était aussi aisé d'oublier une injure que de renoncer à un mariage, messire Buondelmonti fut attaqué à l'extrémité du pont, près d'une statue de Mars, et tué. Cet homicide divisa toute la ville, dont une partie s'unit aux Buondelmonti et l'autre aux Uberti. Comme ces familles étaient riches de maisons, de tours et d'hommes, elles combattirent de longues années, sans que l'une parvînt à chasser l'autre. Sans s'achever par une paix, leurs dissensions étaient suspendues par des trêves. Aussi, en fonction des événements, tantôt elles se calmaient, tantôt elles reprenaient.

IV

Florence subit ces malheurs jusqu'à l'époque de Frédéric II, lequel, étant roi de Naples, pensait à augmenter ses forces pour combattre l'Église. Pour raffermir sa puissance en Toscane, il soutint les Uberti et leurs partisans. Grâce à son appui, ceux-ci chassèrent les Buondelmonti [1], et notre cité se divisa elle aussi, comme l'avait été depuis longtemps toute l'Italie, entre guelfes et gibelins. Il ne me semble pas superflu de mentionner les familles qui adhérèrent à l'une et à l'autre de ces factions. Ceux donc qui adhérèrent au parti guelfe furent les Buondelmonti, Nerli, Rossi, Frescobaldi, Mozzi, Bardi, Pulci, Gherardini, Foraboschi, Bagnesi, Guidalotti, Sacchetti, Manieri, Lucardesi, Chiaramontesi, Compiobbesi, Cavalcanti, Giandonati, Gianfigliazzi, Scali, Gualterotti, Importuni, Bostichi, Tornaquinci, Vecchietti, Tosinghi, Arrigucci, Agli, Sizi, Adimari, Visdomini, Donati, Pazzi, Della Bella, Ardinghi, Tedaldi, Cerchi. Du côté du parti gibelin, il y eut les Uberti, Mannegli, Ubriachi, Fifanti, Amidei, Infangati, Malespini, Scolari, Guidi, Galli, Cappiardi, Lamberti, Soldanieri, Cipriani, Toschi, Amieri, Palermini, Migliorelli, Pigli, Barucci, Cattani, Agolanti, Bru-

1. En 1248.

nelleschi, Caponsacchi, Elisei, Abati, Tedaldini, Giuochi, Galigai. A l'un et à l'autre des partis, formés de familles nobles, s'ajoutèrent de nombreuses familles du peuple, de sorte que presque toute la ville fut touchée par cette division. Exilés, les guelfes se réfugièrent donc dans la région de la vallée supérieure de l'Arno, où ils avaient la plupart de leurs forteresses et se défendirent de leur mieux contre les forces de leurs ennemis. Mais, à la mort de Frédéric, la classe moyenne de Florence, qui avait davantage de crédit auprès de la population, pensa qu'il valait mieux refaire l'union de la cité que la ruiner par ses divisions. Elle fit donc en sorte que les guelfes revinssent, en oubliant les injures subies, et que les gibelins, oubliant leurs craintes, les accueillissent. Réunis, le temps leur sembla venu de créer une forme de gouvernement qui leur permît de vivre libres et de se défendre, avant que le nouvel empereur ne reprît des forces.

V

Ils partagèrent donc la ville et élirent douze citoyens, deux par quartier, pour la gouverner, appelés anciens, qui devaient changer chaque année. Pour supprimer les causes des inimitiés dues aux juges, ils créèrent deux juges étrangers[1], appelés l'un capitaine du peuple, l'autre podestat, pour juger les affaires civiles et criminelles opposant les citoyens. Comme aucune institution n'est stable si elle n'a pas de défenseur, ils créèrent vingt compagnies dans la ville et soixante-seize dans la campagne, où ils enrôlèrent toute la jeunesse. Ils ordonnèrent que chacun fût prêt à se présenter en armes dans sa compagnie, chaque fois qu'il y serait convoqué par le capitaine ou les anciens. Les insignes changeaient en fonction des armes, car les arbalétriers en portaient de différentes de celles des écuyers. Chaque année, le jour de Pentecôte, on remettait leurs insignes aux nouveaux soldats et on donnait de nouveaux chefs à l'ensemble de cette formation. Pour conférer de la majesté à l'armée et fixer à chacun un point où se réfugier, pour le cas où il serait repoussé, et d'où résister à nouveau à l'ennemi, on fit construire un grand char, tiré par deux bœufs caparaçonnés de rouge et surmonté d'un étendard blanc et rouge. Quand on voulait envoyer l'armée en campagne, on conduisait ce char au Marché Neuf et on le remettait avec une pompe solennelle aux chefs du peuple. Pour ajouter de la magnificence aux entreprises, on faisait sonner une cloche, appelée Martinella, pendant un mois avant l'entrée en campagne, afin

1. Étrangers à la ville.

que l'ennemi préparât sa défense. La vaillance de ces hommes était telle alors et ils étaient si magnanimes, qu'ils jugeaient honteux et ignominieux d'attaquer l'ennemi à l'improviste, tandis qu'aujourd'hui on juge ce comportement habile et sage. On transportait également cette cloche aux armées, pour organiser les gardes et les autres actions militaires.

VI

Les Florentins fondèrent leur liberté sur ces institutions civiles et militaires. Il est difficile d'imaginer à quel degré de force et d'autorité atteignit Florence en peu de temps. Non seulement elle prit la tête de la Toscane, mais elle était comptée au nombre des premières cités d'Italie. Elle aurait atteint à la plus grande gloire, si de fréquentes et nouvelles divisions ne l'avaient affligée. Les Florentins vécurent dix ans sous ce régime[1]. Durant cette période, ils contraignirent Pistoia, Arezzo et Sienne à s'allier avec eux. Rentrant du siège de Sienne, ils s'emparèrent de Volterra et détruisirent certains châteaux, dont ils emmenèrent les habitants à Florence. Ces entreprises furent conduites par les guelfes, qui étaient plus puissants que les gibelins. Ceux-ci étaient en effet haïs par le peuple à cause de l'orgueil qu'ils avaient manifesté lors de leur gouvernement à l'époque de Frédéric II, tandis que le parti de l'Église était préféré à celui de l'empereur. Les Florentins espéraient en effet conserver leur liberté grâce à l'aide de l'Église et craignaient de la perdre sous l'Empire. Les gibelins voyaient donc fléchir leur autorité, ne parvenaient pas à s'apaiser et n'attendaient que l'occasion de reprendre le pouvoir. Ils pensèrent l'avoir trouvée, quand ils virent que Manfred, le fils de Frédéric, s'était emparé du royaume de Naples et avait fortement réduit la puissance de l'Église. Ils traitèrent en secret avec lui, mais ne purent faire en sorte que leurs manœuvres échappassent aux anciens. Ceux-ci convoquèrent donc les Uberti, qui non seulement n'obéirent pas, mais, ayant pris les armes, se fortifièrent dans leurs maisons. Indigné, le peuple s'arma et les contraignit, avec l'aide des guelfes, à abandonner Florence et à se rendre à Sienne avec l'ensemble du parti gibelin. Ils appelèrent alors Manfred à leur aide. Grâce à Farinata degli Uberti, les guelfes furent vaincus par les troupes du roi sur les bords de l'Arbia. Le massacre fut tel que ceux qui échappèrent ne se réfugièrent pas à Florence, qu'ils jugèrent perdue, mais à Lucques.

1. De 1250 à 1260.

VII

Pour commander ses troupes, Manfred avait envoyé aux gibelins le comte Giordano, homme alors très réputé dans le métier des armes. Après la victoire, il se rendit à Florence avec les gibelins et soumit entièrement la ville à l'obéissance de Manfred, en supprimant les magistrats et toutes les institutions qui avaient quelque apparence de liberté. Commise sottement, cette injure suscita la haine de la population, qui, d'hostile qu'elle était aux gibelins, leur devint résolument ennemie. Il en résulta leur ruine à terme. Devant rentrer à Naples à cause des besoins du royaume, le comte Giordano laissa à Florence comme vicaire royal le comte Guido Novello, seigneur du Casentino. Il réunit l'assemblée des gibelins à Empoli, et chacun y conclut à la nécessité de détruire Florence pour maintenir l'autorité des gibelins en Toscane. C'était, en effet, la seule cité qui, peuplée de guelfes, fût en mesure de redonner des forces au parti de l'Église. A une sentence si cruelle prononcée contre une si noble ville, aucun citoyen ni allié ne s'opposa, à l'exception de messire Farinata degli Uberti. Il défendit sa patrie sans la moindre crainte, en disant qu'il n'avait souffert tant de fatigues et de dangers que pour y demeurer ; qu'il ne renoncerait pas à ce qu'il avait désiré et ne refuserait pas ce que la fortune lui avait accordé ; qu'il serait un ennemi aussi acharné que les guelfes vis-à-vis de ceux qui pensaient différemment ; et que si, par crainte de sa patrie, quelqu'un voulait la détruire, il espérait bien la défendre avec autant de vaillance qu'il avait employée pour en chasser les guelfes. Messire Farinata était un homme d'un grand courage, excellent guerrier, chef des gibelins, et fort estimé de Manfred. Son autorité mit fin à ce débat et l'on pensa conserver le pouvoir par d'autres moyens.

VIII

Les guelfes qui s'étaient réfugiés à Lucques en furent renvoyés à cause des menaces du comte et se rendirent à Bologne. Appelés à l'aide par les guelfes de Parme contre les gibelins, ils l'emportèrent grâce à leur vaillance et se firent donner toutes les propriétés de leurs adversaires. Ayant accumulé honneurs et richesses et appris que Clément IV [1]

1. En fait, Urbain IV.

avait fait appel à Charles d'Anjou pour enlever le royaume à Manfred, ils envoyèrent des ambassadeurs au pape pour lui offrir leur appui. De sorte que celui-ci non seulement les reçut comme des amis, mais leur donna son enseigne. Les guelfes la portèrent ensuite à la guerre et on l'emploie encore à Florence. Manfred fut ensuite dépouillé du royaume et tué [1]. Ayant participé au conflit, les guelfes de Florence en devinrent plus forts, et les gibelins plus faibles. Aussi ceux qui gouvernaient Florence avec le comte Guido Novello jugèrent-ils opportun de se gagner par quelque bienfait les faveurs du peuple qu'ils avaient auparavant accablé de tous les outrages. Ces remèdes, qui leur auraient servi s'ils avaient été employés avant que la nécessité ne les y contraignît, non seulement ne leur furent d'aucune utilité, mais hâtèrent leur perte. Ils pensèrent donc obtenir l'amitié du peuple et son appui en lui rendant une partie des honneurs et de l'autorité qu'ils lui avaient ôtée. Ils choisirent trente-six citoyens pour réformer le régime de la ville avec deux chevaliers appelés de Bologne [2]. Dès qu'ils furent réunis, ils partagèrent la ville en corporations et nommèrent à la tête de chacune un magistrat chargé de rendre justice aux membres de la corporation. Ils remirent en outre une bannière à chacun, afin que tous vinssent se ranger sous elle, en armes, au cas où la cité en aurait besoin. Ces corporations furent d'abord au nombre de douze, sept majeures et cinq mineures. Puis ces dernières s'élevèrent au chiffre de quatorze, de sorte qu'elles furent vingt et une en tout, comme aujourd'hui. Les trente-six réformateurs prirent encore d'autres mesures pour le bien commun.

IX

Pour nourrir ses soldats, le comte Guido ordonna de lever un impôt sur les citoyens. Il rencontra tant de difficultés qu'il n'osa pas recourir à la force pour le faire accepter. Pensant avoir perdu son autorité, il réunit les chefs des gibelins. Ils décidèrent d'ôter par la force au peuple ce qu'ils lui avaient accordé par manque de sagesse. Quand il leur sembla être suffisamment armés, pendant que les trente-six étaient réunis, ils suscitèrent une émeute. Épouvantés, les magistrats se retirèrent chez eux et les bannières des corporations furent déployées et entourées par un grand nombre d'hommes armés. Apprenant que le comte Guido et son parti étaient à San Giovanni, ils se regroupèrent à Santa Trinita et confièrent le commandement à messire Giovanni

1. En 1266, à la bataille de Bénévent.
2. Catalano dei Malavolti et Loderingo degli Andalò.

Soldanieri. De son côté, le comte, sachant où était le peuple, se dirigea dans sa direction. Mais le peuple n'évita pas le combat et, comme il marchait sur l'ennemi, ils se heurtèrent là où se trouve aujourd'hui la loggia des Tornaquinci. Le comte fut repoussé et perdit plusieurs de ses hommes. Effrayé, il craignait d'être attaqué de nuit et tué, puisque les siens étaient vaincus et découragés. Cette idée fut si forte que, sans penser à d'autres remèdes, il décida de trouver son salut dans la fuite et non dans le combat. Et, contre l'avis des chefs des gibelins, il s'en alla à Prato avec ses hommes. Mais, lorsqu'il se trouva en lieu sûr, sa peur se dissipa et il comprit son erreur. Voulant y remédier, le matin suivant, au lever du jour, il revint à Florence avec ses hommes pour rentrer dans la ville, qu'il avait lâchement abandonnée. Mais il ne réussit pas dans son dessein. Car le peuple, qui aurait eu de la peine à le chasser, put aisément le maintenir au-dehors. De sorte que, triste et honteux, il s'en alla dans le Casentino et les gibelins se retirèrent dans leurs châteaux. Le peuple étant vainqueur, pour renforcer ceux qui désiraient le bien de la République, on décida de faire l'union dans la ville et de rappeler tous les citoyens, gibelins et guelfes, qui se trouvaient au-dehors. Les guelfes revinrent donc, six ans après avoir été chassés ; on pardonna aux gibelins leurs récentes injures et on les réintégra dans leur patrie. Cependant, ils étaient fortement haïs par le peuple et par les guelfes, car les uns ne pouvaient oublier leur exil et les autres se souvenaient toujours de la tyrannie qu'ils leur avaient imposée, quand ils étaient au gouvernement. De sorte que les haines ne cessaient ni d'un côté ni de l'autre. Tandis que Florence vivait de la sorte, le bruit se répandit que le neveu de Manfred, Conradin, venait d'Allemagne pour conquérir Naples. Aussi les gibelins se mirent-ils à espérer qu'ils pourraient retrouver leur autorité et les guelfes pensèrent aux moyens de se protéger de leurs ennemis. Ils demandèrent donc au roi Charles de l'aide pour se défendre lors de la descente de Conradin. Comme les troupes de Charles approchaient, les guelfes prirent de l'insolence et effrayèrent à ce point les gibelins que, deux jours avant leur arrivée, ils s'enfuirent sans être chassés.

X

Après le départ des gibelins, les Florentins réorganisèrent leurs institutions. On élit douze magistrats siégeant deux mois, que l'on nomma non plus anciens, mais prudhommes. On créa auprès d'eux un conseil de quatre-vingts citoyens, qu'on appela crédence. Puis venaient cent quatre-vingts élus du peuple, trente par sestier, qui, avec la crédence et

les douze prudhommes, formaient le Grand Conseil. On créa également un autre conseil de cent citoyens, issu du peuple et de la noblesse, qui donnait une forme définitive à tout ce qui avait été décidé dans les autres assemblées. Ainsi on attribuait les magistratures. Ayant établi ce gouvernement, on renforça également le parti guelfe avec des magistrats et d'autres institutions, afin qu'il pût se défendre plus efficacement contre les gibelins. On partagea les biens de ces derniers en trois parties. On en confisqua une partie, on attribua la deuxième aux capitaines, c'est-à-dire aux magistrats du parti guelfe, et le reste aux guelfes, pour compenser les dommages qu'ils avaient subis. Pour maintenir l'autorité des guelfes en Toscane, le pape nomma le roi Charles vicaire impérial de Toscane[1]. Alors que les Florentins conservaient leur réputation, à l'intérieur grâce à leurs lois, à l'extérieur grâce à leurs armes, le pape mourut. Après de longues contestations, qui durèrent deux ans, Grégoire X fut élu. Parce qu'il était resté longtemps en Syrie, qu'il y demeurait encore lors de son élection et qu'il était fort étranger à l'humeur des factions, il ne leur accordait pas la même importance que ses prédécesseurs. Passant par Florence pour se rendre en France, il estima de son devoir de pasteur de faire l'union de la cité. Il fit si bien que les Florentins acceptèrent de recevoir les envoyés des gibelins, pour traiter de leur retour. Bien que l'accord eût été sur le point de se conclure, les gibelins furent si effrayés qu'ils ne voulurent pas rentrer. Le pape en imputa la faute à la cité et, plein d'indignation, l'excommunia. Aussi la ville resta-t-elle interdite durant toute l'existence du pape ; mais Innocent V lui pardonna. Son successeur fut Nicolas III, qui était issu de la famille Orsini. Les papes craignaient continuellement les princes dont la puissance s'élevait en Italie, même si elle avait grandi avec l'appui de l'Église. Comme ils cherchaient à la réduire, il en résultait de fréquents désordres et de fréquents changements. La crainte d'un puissant faisait s'élever un faible ; à peine avait-il grandi qu'on le craignait et qu'on cherchait à le rabaisser. C'est ainsi que le royaume fut enlevé à Manfred et donné à Charles. Ce dernier fit naître la crainte, et on chercha alors sa ruine. Aussi Nicolas III, poussé par de telles raisons, fit-il en sorte que Charles perdît la Toscane par le moyen de l'empereur ; au nom de l'Empire, il y envoya messire Latino comme légat.

1. En 1268.

XI

Florence était alors dans une situation déplorable, car la noblesse guelfe était devenue insolente et ne craignait plus les magistrats. De sorte que l'on commettait chaque jour des assassinats et d'autres violences. Ceux qui les commettaient n'étaient pas punis, parce qu'ils étaient soutenus par certains nobles. Les chefs du peuple pensèrent donc que, pour réprimer cette insolence, il convenait de rappeler les exilés. Ceci fournit au légat l'occasion d'unifier la cité, et aux gibelins celle de rentrer. A la place des douze magistrats, on en créa quatorze, issus des deux factions, au pouvoir pendant un an et choisis par le pape. Florence connut ce régime durant deux années. Puis Martin IV, d'origine française, fut élu pape et rendit au roi Charles tout le pouvoir qui lui avait été ôté. De sorte qu'aussitôt réapparurent les factions en Toscane, parce que les Florentins prirent les armes contre le gouverneur impérial et créèrent un nouveau type de gouvernement, pour exclure les gibelins et réfréner les puissants.

C'était l'an 1282. Depuis qu'elles avaient reçu des magistrats et des insignes, les corporations étaient très réputées. Usant de leur autorité, elles ordonnèrent que l'on élût, à la place des quatorze, trois citoyens nommés prieurs, qu'ils restassent deux mois au pouvoir et qu'ils fussent issus des grands ou du peuple, à condition d'être marchands ou artisans. Après qu'ils eurent exercé un premier mandat, on en porta le nombre à six, afin que chaque sestier eût un représentant. Ce nombre fut conservé jusqu'en 1342, lorsqu'on réduisit la ville à quatre quartiers et que les prieurs furent au nombre de huit. Cependant, durant cet intervalle, ils furent parfois douze en raison de certains événements. Cette magistrature fut cause, comme on le vit avec le temps, de la ruine des nobles. Ils furent en effet exclus par le peuple à cause de divers événements et puis abattus sans autre raison. Les nobles l'acceptèrent au début du fait de leur désunion, car ils perdirent le pouvoir en raison du trop fort désir qu'ils éprouvaient de se l'arracher les uns aux autres. On donna à ces magistrats un palais où résider continuellement, alors que l'on avait eu auparavant pour habitude que les magistrats et les conseils se réunissent dans des églises. On honora également les prieurs en leur donnant des sergents et d'autres serviteurs. Bien qu'on les eût d'abord nommés seulement prieurs, on leur conféra le titre de seigneurs pour accroître leur magnificence. Les Florentins demeurèrent un certain temps en paix chez eux et firent la guerre aux Arétins durant cette période. Parce qu'ils avaient chassé les guelfes de chez eux, ils les

vainquirent à Campaldino[1]. Comme la ville croissait en population et en richesses, on jugea bon d'agrandir également ses murs. On en élargit l'enceinte de la façon que l'on voit encore aujourd'hui, alors que son diamètre ne dépassait pas auparavant l'étendue qui va du Ponte Vecchio à San Lorenzo.

XII

Les guerres étrangères et la paix intérieure avaient comme éteint à Florence les partis guelfe et gibelin. Il n'y demeurait plus que ces sortes d'humeurs qui existent d'ordinaire dans toutes les villes entre les puissants et le peuple. En effet, le peuple étant désireux de vivre en conformité avec les lois et les puissants de les négliger, il est impossible qu'ils vivent harmonieusement ensemble[2]. Tant que subsista la peur inspirée par les gibelins, ces humeurs ne se manifestèrent pas. Mais, dès qu'ils furent domptés, elles montrèrent toute leur force. Chaque jour, un homme du peuple se voyait injurier et les lois et les magistrats n'étaient pas capables de le venger, parce que les nobles résistaient à l'autorité des prieurs et du capitaine grâce à l'appui de leurs parents et de leurs amis. Désireux de remédier à cet inconvénient, les chefs des corporations décidèrent que chaque seigneurie, en entrant en fonctions, élise un gonfalonier de justice, issu du peuple, à qui l'on confia mille hommes répartis en vingt bannières. Avec son gonfalon et ses hommes, il devait être prêt à défendre la justice chaque fois qu'il serait requis par les seigneurs et le capitaine. Le premier élu fut Ubaldo Ruffoli. Il fit déployer son gonfalon et détruire les maisons des Galletti, parce qu'un membre de cette famille avait assassiné en France un homme du peuple.

Les corporations purent prendre aisément cette mesure du fait des graves inimitiés que l'on constatait chez les nobles. Ceux-ci ne mesurèrent la gravité des dispositions prises contre eux que lorsqu'ils perçurent la rigueur de cet acte. Ils en éprouvèrent d'abord une grande terreur, puis ils devinrent insolents. Comme quelques-uns d'entre eux siégeaient toujours parmi les seigneurs, il leur était aisé d'empêcher le gonfalonier d'accomplir sa mission. En outre, les accusateurs ayant besoin de témoins quand ils subissaient une offense, on n'en trouvait pas pour témoigner contre les nobles. De sorte que Florence retomba

1. En 1289.
2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. IX et *Discours*, livre I, chap. V.

bientôt dans les mêmes désordres et le peuple subit les mêmes injures, car les jugements étaient lents et les sentences n'étaient pas exécutées.

XIII

Les gens du peuple ne sachant pas quelle décision prendre, Giano della Bella, citoyen de très haute origine, mais attaché à la liberté de la cité, encouragea les chefs des corporations à réformer les institutions. Suivant ses conseils, on ordonna que le gonfalonier résidât avec les prieurs et eût quatre mille hommes sous ses ordres. On priva également tous les nobles du droit de siéger parmi les seigneurs et l'on appliqua aux parents des coupables une peine identique à la leur, décidant en outre que la voix publique suffirait à les assigner devant les juges. Ces lois, dénommées ordonnances de justice[1], donnèrent une grande réputation au peuple et suscitèrent une grande haine envers Giano della Bella. Les puissants le détestaient pour avoir abaissé leur autorité et les plus riches du peuple le jalousaient, car ils pensaient que son autorité était trop forte. On le vit dès que l'occasion le permit. Le hasard voulut donc qu'un homme du peuple fût tué dans une rixe à laquelle participaient plusieurs nobles, dont messire Corso Donati. On lui en attribua la faute, comme étant le plus audacieux. Aussi fut-il arrêté par le capitaine du peuple ; quoiqu'il en ait été, soit qu'il n'ait pas commis de faute, soit que le capitaine ait eu peur de le condamner, il fut absous. Ce jugement déplut tant au peuple qu'il prit les armes et courut à la maison de Giano della Bella, pour le prier de faire en sorte qu'on appliquât les lois qu'il avait suggérées. Désirant que messire Corso fût puni, Giano ne fit pas déposer les armes, comme certains pensaient qu'il devait faire, mais les poussa à se rendre auprès des seigneurs pour se plaindre et les prier d'y remédier. Indigné, se croyant lésé par le capitaine et abandonné par Giano, le peuple ne se rendit pas auprès des seigneurs, mais au palais du capitaine, qu'il prit et mit à sac. Cet acte déplut à tous les citoyens. Ceux qui désiraient la ruine de Giano lui en attribuèrent toute la responsabilité. Aussi, comme quelques-uns de ses ennemis siégèrent ensuite parmi les seigneurs, il fut accusé devant le capitaine pour avoir soulevé le peuple. Pendant que l'on instruisait son procès, le peuple s'arma et courut chez lui pour lui offrir de le défendre contre les seigneurs et contre ses ennemis. Giano ne voulut ni profiter de la faveur populaire, ni remettre sa vie entre les mains des magistrats, parce qu'il craignait l'hostilité des uns et l'instabilité des autres. Aussi,

1. Promulguées en janvier 1293.

pour ôter à ses ennemis l'occasion de lui faire injure et à ses amis celle d'offenser sa patrie, il décida de s'en aller, de laisser libre cours à l'envie, de délivrer les citoyens de la crainte qu'ils avaient à son égard et d'abandonner la ville, qu'au péril de sa vie il avait arrachée à la servitude. Il choisit l'exil volontaire.

XIV

Après son départ, la noblesse se mit à espérer qu'elle récupérerait sa dignité. Pensant que leurs malheurs étaient nés de leurs divisions, les nobles se réunirent et envoyèrent deux des leurs auprès de la Seigneurie, qu'ils pensaient leur être favorable, pour la prier de bien vouloir tempérer en partie la rigueur des lois promulguées contre eux. Dès qu'elle fut découverte, cette demande émut le peuple, qui craignait que les seigneurs n'y accédassent. On en vint ainsi aux armes à cause des désirs des nobles et des craintes du peuple. Les nobles se regroupèrent en trois endroits : à San Giovanni, au Marché Neuf et sur la place des Mozzi, sous les ordres de messire Forese Adimari, messire Vanni de' Mozzi et messire Geri Spini. Les gens du peuple se réunirent en masse sous leurs bannières au palais des seigneurs, qui demeuraient alors près de San Brocolo. Comme le peuple se méfiait de la Seigneurie, il nomma six citoyens pour gouverner avec elle. Tandis que les deux partis se préparaient à la lutte, certains citoyens du peuple et de la noblesse, avec certains religieux de bonne réputation, s'interposèrent pour les apaiser. Ils rappelèrent aux nobles que leur orgueil et leur mauvais gouvernement avaient été cause des honneurs qu'ils avaient perdus et des lois faites contre eux ; que prendre les armes et vouloir récupérer par la force ce qu'ils s'étaient laissé ôter par leurs divisions et leur mauvais comportement ne signifiait rien d'autre que vouloir ruiner leur patrie et aggraver leur situation ; qu'ils devaient se souvenir que le peuple leur était amplement supérieur en nombre, en richesse et en haine, et que cette noblesse qui les faisait se croire supérieurs aux autres n'était, lorsqu'on en viendrait à se battre, qu'un vain nom et qu'elle ne suffirait pas à les protéger d'un si grand nombre. Ils rappelèrent d'autre part au peuple qu'il n'était pas sage de vouloir obtenir toujours une victoire finale ; que ce n'était pas un parti aisé que de vouloir désespérer les autres, car qui ne peut espérer le bien ne craint pas le mal ; qu'ils devaient penser que la noblesse avait honoré la cité durant les guerres et qu'il était donc injuste de la poursuivre avec tant de haine ; que les nobles supportaient aisément leur autorité, mais qu'ils ne pouvaient supporter que chacun pût, grâce aux institutions

nouvelles, les chasser de leur patrie ; qu'il était donc opportun de les apaiser et de faire par un tel bienfait déposer les armes ; qu'ils ne devaient pas tenter la fortune dans un combat, en se fiant à leur nombre, parce qu'on a souvent constaté que le grand nombre est vaincu par le plus petit. Le peuple était divisé : nombreux étaient ceux qui voulaient en venir aux mains, car l'on devait un jour ou l'autre en arriver nécessairement là ; aussi valait-il mieux le faire tout de suite plutôt qu'attendre que l'ennemi fût plus puissant ; si l'on pensait qu'ils se satisferaient si l'on adoucissait les lois, il conviendrait alors de les adoucir ; mais l'orgueil des nobles était tel que jamais ils ne se calmeraient, si ce n'est contraints et forcés. D'autres, plus sages et plus paisibles, pensaient qu'il n'était pas très grave de modérer les lois et qu'il était plus grave d'en venir aux armes. Leur opinion l'emporta et l'on prit des mesures pour que des témoins fussent nécessaires afin de mettre les nobles en accusation.

XV

Les armes étant déposées, la crainte subsista de part et d'autre et chacun renforçait ses tours et ses armes. Le peuple réorganisa le gouvernement en réduisant le nombre de ses membres, car les seigneurs avaient été favorables aux nobles. A leur tête demeurèrent les Mancini, Magalotti, Altoviti, Peruzzi et Cerretani. Les choses étant ainsi calmées, pour donner plus de magnificence et de sécurité aux seigneurs, on fonda en 1299 un palais à leur intention et on l'édifia devant une place, sur l'emplacement des maisons ayant appartenu autrefois aux Uberti. On commença aussi à la même époque à construire la prison publique, qui fut bientôt achevée. Jamais notre ville ne fut plus puissante ni plus heureuse qu'en ce temps-là. Elle était remplie d'habitants et de richesses et avait une grande réputation. Les citoyens aptes à porter les armes atteignaient en ville le chiffre de trente mille, et ceux de la campagne celui de soixante-dix mille. Toute la Toscane obéissait à Florence, tant comme sujette que comme alliée. Bien qu'il y ait eu quelques rancœurs et soupçons entre les nobles et le peuple, ils ne procuraient pas de mauvais effets et chacun vivait dans l'union et dans la paix. Si elle n'avait pas été troublée par de nouvelles inimitiés internes, cette paix n'aurait rien eu à craindre de celles provenant de l'extérieur. Car la cité en était à un point tel qu'elle ne redoutait plus ni l'Empire ni ses exilés et elle aurait pu grâce à ses forces tenir tête à tous les États d'Italie. Mais le malheur que ne pouvaient lui causer les forces extérieures lui fut causé par celles de l'intérieur.

XVI

Il y avait à Florence deux familles, les Cerchi et les Donati, très puissantes par leurs richesses, leur noblesse et le nombre de leurs membres. Comme elles étaient voisines en ville et à la campagne, elles avaient connu quelques différends, pas assez graves toutefois pour en venir aux armes. Peut-être ceux-ci n'auraient-ils pas suscité de lourdes conséquences, si les humeurs malignes n'avaient été augmentées par des causes nouvelles. Parmi les familles de Pistoia, on comptait les Cancellieri[1]. Il advint que, jouant un jour ensemble, Lore, fils de messire Guglielmo, et Geri, fils de messire Bertacca, tous deux membres de cette famille, se disputèrent, et que Geri fut légèrement blessé par Lore. L'affaire contraria Guglielmo et, dans l'intention d'apaiser le scandale par un geste d'humanité, il l'augmenta. Il ordonna en effet à son fils de se rendre chez le père du blessé et de lui demander pardon. Mais ce geste n'adoucit en rien la colère de messire Bertacca. Ayant fait saisir Lore par ses serviteurs, pour lui donner un signe de plus grand mépris, il lui fit couper la main au-dessus d'une mangeoire, en disant : « Rentre chez ton père et dis-lui qu'on soigne les blessures par le fer et non par de bonnes paroles. » La cruauté de cet acte déplut tellement à messire Guglielmo qu'il fit prendre les armes par les siens pour le venger, et que messire Bertacca s'arma lui aussi pour se défendre. Et non seulement cette famille se divisa, mais avec elle toute la cité de Pistoia. Comme les Cancellieri descendaient de deux épouses de messire Cancellieri, dont l'une avait nom Blanche, on nomma blanche l'une des factions, du nom de celle dont elle descendait. L'autre fut appelée noire, pour lui donner un nom contraire. De nombreux affrontements opposèrent longtemps ces gens, entraînant avec eux des morts et la destruction de nombreuses maisons. Ne pouvant s'accorder, lassés de subir des malheurs et désireux d'y mettre fin, ou bien de les augmenter par la division d'autrui, ils vinrent à Florence. Familiers des Donati, les Noirs furent soutenus par messire Corso, chef des Donati. Aussi les Blancs, pour trouver un puissant appui contre les Donati, recoururent-ils à messire Veri de' Cerchi, qui n'était en rien inférieur à messire Corso.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XX ; *Discours*, livre II, chap. XXI et XXV ; livre III, chap. XXVII.

XVII

Ces humeurs venues de Pistoia accrurent la haine ancienne entre les Cerchi et les Donati. Celle-ci était déjà si manifeste que les prieurs et les autres bons citoyens craignaient à chaque instant qu'ils n'en vinssent aux mains et que la cité se divisât ensuite. Ils firent donc appel au pape en le priant d'apporter à ces humeurs, grâce à son autorité, le remède qu'eux-mêmes ne pouvaient y apporter. Le pape convoqua Veri et le pressa de faire la paix avec les Donati. Messire Veri fit mine de s'en étonner, disant qu'il n'avait aucune inimitié à leur égard : puisque la paix suppose la guerre, comme ils n'étaient pas en guerre, il ne voyait pas pourquoi il fallait faire la paix. Étant rentré de Rome sans avoir rien conclu, les humeurs augmentèrent si bien que le moindre incident pouvait les faire déborder, comme il advint d'ailleurs.

On était en mai[1], moment où il y a des réjouissances publiques à Florence les jours de fête. Quelques jeunes gens de la famille des Donati, avec leurs amis, montés à cheval, s'arrêtèrent donc pour voir des dames danser près du pont de Santa Trinita. Alors survinrent quelques-uns des Cerchi, accompagnés eux aussi par plusieurs nobles. Ne reconnaissant pas les Donati, qui se trouvaient devant eux, et désireux de voir eux aussi le spectacle, ils poussèrent leurs chevaux entre leurs rangs et les heurtèrent. S'estimant offensés, les Donati tirèrent leurs armes. A quoi les Cerchi ripostèrent vaillamment. Après plusieurs blessures infligées de part et d'autre, on se sépara. Cet incident fut la source de grands malheurs, car toute la ville se divisa, nobles comme gens du peuple. Les factions prirent le nom de Blancs et de Noirs.

Les chefs du parti blanc étaient les Cerchi, avec auprès d'eux les Adimari, Abati, une partie des Tosinghi, des Bardi, des Rossi, des Frescobaldi, des Nerli et des Manetti ; à qui s'ajoutèrent de nombreuses familles du peuple ainsi que tous les gibelins qui se trouvaient à Florence. De sorte que, avec le nombre élevé de leurs partisans, ils étaient presque maîtres de la ville. Les Donati, de leur côté, étaient les chefs du parti noir ; ils avaient auprès d'eux les familles qui n'étaient pas alliées aux Blancs, ainsi que tous les Mozzi, Scali, Gherardini, Cavalcanti, Malespini, Bostichi, Giandonati, Vecchietti et Arrigucci. Les humeurs ne contaminèrent pas seulement la ville, mais divisèrent aussi toute la campagne. Aussi les capitaines du parti guelfe ainsi que tous les guelfes et les partisans de la République craignaient-ils fort que cette nouvelle division ne fît renaître le parti gibelin au grand détriment

1. 1300.

de la cité. Ils prièrent à nouveau le pape Boniface de trouver un remède, s'il ne voulait pas que la cité, qui avait toujours été le bouclier de l'Église, fût détruite ou devienne gibeline. Le pape envoya donc à Florence, comme légat, Matteo d'Acquasparta, cardinal de Porto[1]. Rencontrant des difficultés avec le parti blanc, qui, se sentant le plus puissant, était le plus hardi, il partit indigné de Florence et lança sur elle l'interdit, de sorte qu'elle se retrouva dans une plus grande confusion qu'auparavant.

XVIII

Comme tous les esprits étaient fort excités, il advint que, se trouvant ensemble à un enterrement, de nombreux Cerchi et Donati en vinrent à se disputer et passèrent aux armes, sans créer toutefois autre chose que quelques désordres. Chacun étant rentré chez soi, les Cerchi décidèrent d'attaquer les Donati et se mirent en marche contre eux en grand nombre. Mais, grâce à la vaillance de messire Corso, ils furent nombreux à être blessés, et repoussés. Toute la ville était en armes ; les prieurs et les lois rabaissés par la violence des puissants ; les plus sages et les meilleurs citoyens vivaient dans la crainte. Pour pourvoir à leurs intérêts, messire Corso et les autres chefs du parti noir ainsi que les capitaines du parti guelfe se réunirent[2]. Ils décidèrent de demander au pape d'envoyer un prince de sang royal à Florence pour la réformer, pensant pouvoir dominer ainsi les Blancs. Les prieurs furent informés de cette décision, que le parti opposé jugea une conjuration contre la liberté. Les deux partis étant armés, les prieurs, dont Dante, poussés par les avis de ce dernier, prirent courage et firent armer le peuple ainsi que beaucoup d'habitants de la campagne. Puis ils contraignirent les chefs des partis à déposer les armes et exilèrent messire Corso Donati ainsi que de nombreux membres du parti noir. Pour montrer leur neutralité, ils exilèrent aussi quelques-uns des Blancs, qui rentrèrent peu après sous d'honnêtes prétextes[3].

1. Porto d'Anzio, sur l'embouchure du Tibre.
2. En 1301.
3. En fait, ce bannissement eut lieu en 1300, avant la conspiration des guelfes noirs.

XIX

Pensant que le pape leur était favorable, messire Corso et les siens se rendirent à Rome. Ils persuadèrent le pontife de vive voix de ce qu'ils lui avaient déjà écrit. Charles de Valois, frère du roi de France [1], se trouvait alors à la cour du pape, appelé en Italie par le roi de Naples afin de passer en Sicile. Poussé par les prières insistantes des exilés florentins, le pape décida de l'envoyer à Florence, jusqu'à ce que le temps lui permît de naviguer. Charles vint donc à Florence [2]. Bien que les Blancs, qui étaient au pouvoir, eussent conçu des soupçons à son égard, toutefois, parce qu'il était le chef des guelfes et l'envoyé du pape, ils n'osèrent pas empêcher sa venue. Pour conquérir son amitié, ils lui donnèrent le pouvoir de disposer de la ville à son gré. Ayant obtenu cette autorité, il fit armer tous ses amis et ses partisans. Les craintes furent telles chez le peuple qu'il veuille lui ôter sa liberté, que chacun prit les armes et demeura chez soi pour être prêt au moindre mouvement de Charles.

Parce qu'ils avaient été quelque temps les chefs de la République et qu'ils s'étaient comportés orgueilleusement, les Cerchi et les chefs du parti blanc étaient devenus odieux à l'ensemble de la population. Ce fait engagea messire Corso et les autres exilés noirs à venir à Florence, d'autant qu'ils savaient que Charles et les capitaines du parti guelfe les soutiendraient. La ville étant en armes par crainte de Charles, messire Corso, tous les exilés et nombre de leurs partisans, sans y être en rien empêchés, pénétrèrent à Florence. Bien que pressé de marcher contre lui, messire Veri ne voulut pas le faire, disant qu'il voulait que ce fût le peuple de Florence, contre qui il marchait, qui le châtiât. Mais il advint le contraire, car messire Corso ne fut pas châtié, mais bien accueilli. Pour sauver sa vie, messire Veri dut donc s'enfuir. Messire Corso, en effet, après avoir forcé la porte A Pinti, regroupa ses forces à San Pietro Maggiore, près de chez lui. Ayant rassemblé nombre d'amis et des gens du peuple, qui accoururent là par goût de la nouveauté, il tira d'abord de prison tous ceux qui y étaient retenus pour des motifs publics ou privés. Puis il contraignit les seigneurs à rentrer chez eux en simples citoyens et en choisit de nouveaux, issus du peuple et du parti noir. Durant cinq jours, on saccagea les maisons des chefs du parti blanc. Les Cerchi et les autres principaux membres de leur parti avaient quitté la ville et s'étaient retirés dans leurs forteresses, en

1. Charles II.
2. En novembre 1301.

voyant que Charles leur était contraire et que la majorité du peuple leur était hostile. Alors qu'auparavant ils n'avaient jamais voulu suivre les conseils du pape, ils furent contraints de recourir à son aide, en lui faisant connaître que Charles était venu pour faire la division et non l'union de Florence. Le pape y envoya donc à nouveau son légat, messire Matteo d'Acquasparta, qui imposa la paix entre les Cerchi et les Donati et la renforça par des fiançailles et des mariages. Comme il voulait que les Blancs participassent eux aussi aux charges, les Noirs, qui étaient au pouvoir, n'y consentirent pas. De sorte que le légat partit, ni plus ni moins satisfait que la fois précédente, et quitta la ville en la frappant d'interdit pour sa désobéissance.

XX

L'un et l'autre des partis restèrent donc à Florence, et chacun fort mécontent. Compte tenu de la présence de leurs ennemis, les Noirs craignaient qu'ils ne reprissent l'autorité qu'ils avaient perdue et ne causassent leur ruine. Les Blancs se voyaient dépossédés de leur autorité et de leur position. A ces colères et à ces soupçons s'ajoutèrent de nouvelles injures. Comme messire Niccolò de' Cerchi se rendait sur ses terres avec plusieurs amis, arrivé au pont de l'Affrico [1], il fut attaqué par Simone, fils de Corso Donati. La bataille fut violente et eut une issue déplorable des deux côtés ; car messire Niccolò fut tué et Simone si grièvement blessé qu'il mourut la nuit suivante. Cet événement bouleversa de nouveau la cité et, bien que le parti noir en fût davantage responsable, toutefois ceux qui gouvernaient les défendirent. Avant qu'un jugement ne fût prononcé, on découvrit une conjuration fomentée par les Blancs avec Piero Ferrante, l'un des barons de Charles, pour revenir au pouvoir. On apprit l'affaire par des lettres écrites par les Cerchi audit baron. Mais certains pensaient qu'elles étaient fausses et inventées par les Donati pour faire oublier l'infamie qu'ils avaient encourue du fait de la mort de messire Niccolò.

Tous les Cerchi furent donc exilés avec leurs partisans du parti guelfe, dont le poète Dante, leurs biens furent confisqués et leurs maisons détruites. Ils se dispersèrent en divers lieux, avec de nombreux gibelins qui s'étaient rapprochés d'eux, cherchant une nouvelle fortune au milieu de nouveaux tourments. Ayant fait ce pour quoi il était venu à Florence, Charles s'en alla et revint auprès du pape pour poursuivre son entreprise de Sicile. Il n'y fut ni meilleur ni plus sage qu'à Flo-

1. Torrent près de Florence.

rence, de sorte que, couvert de honte, il rentra en France après avoir perdu nombre de ses hommes.

XXI

Après le départ de Charles, on vécut très paisiblement à Florence. Seul messire Corso Donati s'agitait, parce qu'il ne pensait pas occuper dans la ville le rang qui devait lui revenir. Et ce d'autant que, le gouvernement étant entre les mains du peuple, il voyait que la République était administrée par nombre d'hommes qui lui étaient inférieurs. Poussé donc par ces passions, il pensa donner un aspect honnête à la malhonnêteté de ses intentions. Il accusa de nombreux citoyens, qui avaient administré l'argent public, de se l'être approprié, en disant qu'il convenait de les découvrir et de les punir. Cette opinion était partagée par nombre de gens qui éprouvaient le même désir que lui, à quoi s'ajoutait l'ignorance d'un grand nombre d'autres qui croyaient que messire Corso était animé par son amour de la patrie. De l'autre côté, les citoyens calomniés, appuyés par la faveur du peuple, se défendaient. Le désaccord s'amplifia au point qu'après des procédures civiles, on en vint aux armes. Il y avait d'une part messire Corso et messire Lottieri, évêque de Florence, ainsi que de nombreux grands et quelques hommes du peuple ; d'autre part se trouvaient les prieurs avec la majeure partie du peuple. De sorte que l'on combattait en plusieurs points de la ville. Voyant la gravité du péril où ils se trouvaient, les prieurs appelèrent les Lucquois à l'aide, et tout le peuple de Lucques fut bientôt à Florence. Grâce à son autorité, les choses se calmèrent alors, et les désordres s'arrêtèrent. Le peuple conserva son pouvoir et sa liberté, sans punir autrement les auteurs du scandale.

Le pape[1] avait appris les désordres de Florence et y envoya, pour les arrêter, son légat, messire Niccolò da Prato. Homme de grande réputation du fait de son rang, de sa science et de ses mœurs, le légat obtint aussitôt une telle confiance qu'il se fit donner le pouvoir d'établir un régime à sa façon. Gibelin d'origine, il avait l'intention de rapatrier les exilés. Mais il voulut d'abord se gagner le peuple et rétablit à cette fin les anciennes compagnies du peuple. Cette mesure accrût fortement la puissance de celui-ci et réduisit celle des grands. Croyant donc s'être gagné la multitude, le légat pensa faire rentrer les exilés. Tentant divers moyens, non seulement il ne réussit en aucun, mais il devint si suspect à ceux qui gouvernaient qu'il fut contraint de partir. Irrité, il retourna

1. Benoît XI.

auprès du pape et laissa Florence dans la confusion et frappée d'interdit. La ville était agitée non seulement par une humeur, mais par plusieurs, du fait des inimitiés existant entre le peuple et les grands, les gibelins et les guelfes, les Blancs et les Noirs. Toute la cité était donc en armes et les combats se multipliaient, car nombreux étaient ceux qu'avait mécontentés le départ du légat, alors qu'ils désiraient le retour des exilés. Au premier rang de ceux qui créaient le désordre se trouvaient les Médicis et les Giugni, qui s'étaient découverts avec le légat en faveur des rebelles. On combattait donc en plusieurs points de Florence.

Pour comble de malheur, un incendie prit d'abord à Orto San Michele, dans les maisons des Abati. De là il sauta dans celles des Caponsacchi et les brûla avec celles des Macci, Amieri, Toschi, Cipriani, Lamberti, Cavalcanti, ainsi que tout le Marché Neuf. Puis il passa à Porta Santa Maria et la brûla tout entière ; tournant par le Ponte Vecchio, il brûla les maisons des Gherardini, Pulci, Amidei et Lucardesi, et bien d'autres encore, au point que le nombre total des maisons incendiées atteignit mille sept cents ou davantage. Nombreux furent ceux qui pensèrent que cet incendie avait pris par hasard dans l'ardeur d'un combat. Quelques autres affirmèrent qu'il avait été allumé par Neri Abati, prieur de San Piero Scheraggio, homme dissolu et désireux de faire le mal. Voyant le peuple occupé à combattre, il aurait pensé à commettre un méfait auquel on ne pouvait remédier. Pour mieux y parvenir, il aurait mis le feu à la maison de ses parents, où il pouvait plus aisément le faire. On était en 1304, au mois de juillet, lorsque Florence fut ainsi troublée par le fer et le feu. Seul messire Corso Donati, au milieu d'une telle agitation, ne s'arma pas, parce qu'il pensait pouvoir devenir plus aisément un arbitre entre les partis, quand, lassés de combattre, ils en viendraient à un accord. Les armes furent toutefois déposées plus par dégoût du mal que par désir d'union. Le seul résultat fut que les rebelles ne rentrèrent pas et que le parti qui les soutenait resta le plus faible.

XXII

De retour à Rome, apprenant les nouveaux désordres intervenus à Florence, le légat convainquit le pape que, s'il voulait faire l'unité de la cité, il lui fallait convoquer douze des principaux citoyens. La source de ces maux étant ainsi tarie, on pourrait aisément y mettre fin[1]. Ce

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. XXVII.

conseil fut accepté par le pape et les citoyens convoqués obéirent à l'invitation. Il y eut parmi eux Corso Donati. Après leur départ, le légat fit savoir aux exilés que c'était le moment de rentrer à Florence, parce qu'elle était sans chefs. De sorte que les bannis, après avoir rassemblé leurs forces, vinrent à Florence, y entrèrent par les portes non encore achevées et parvinrent jusqu'à la place de San Giovanni.

La chose la plus remarquable fut que ceux qui peu auparavant avaient combattu pour leur retour, lorsque, désarmés, ils priaient qu'on les réadmît dans leur patrie, lorsqu'ils les virent rentrer armés et désireux d'occuper la cité par la force, prirent les armes contre eux. Ils firent passer le bien public avant leurs amitiés personnelles et, s'étant unis avec le peuple, ils les contraignirent à retourner là d'où ils étaient venus. Les exilés ne réussirent pas dans leur entreprise, parce qu'ils avaient laissé une partie de leurs gens à la Lastra et qu'ils n'avaient pas attendu messire Tolosetto Uberti, qui devait venir de Pistoia avec trois cents cavaliers. Ils estimaient en effet que la célérité, plus que la force, devait leur donner la victoire. Ainsi advient-il souvent, en de telles entreprises, que la lenteur vous fait manquer l'occasion et que la célérité vous ôte la force. Les rebelles étant partis, Florence revint à ses anciennes divisions. Pour ôter de son pouvoir à la famille Cavalcanti, le peuple lui prit par la force les Stinche, château situé dans le Val di Greve et qu'elle possédait depuis longtemps. Comme ceux qui y furent pris furent les premiers à être enfermés dans la prison récemment édifiée, on lui donna le nom du château d'où ils venaient, qu'elle porte encore.

Les principaux chefs de la République rétablirent aussi les compagnies du peuple et leur donnèrent les drapeaux sous lesquels se réunissaient celles des corporations. Leurs chefs furent nommés gonfaloniers de compagnie et l'on voulut que, lors des désordres, ils aidassent la Seigneurie de leurs armes, et de leurs conseils en temps de paix. Aux anciens magistrats on ajouta un exécuteur de justice, qui, avec les gonfaloniers, devait prendre des mesures contre l'insolence des grands.

Le pape était mort entre-temps et messire Corso et les autres citoyens étaient rentrés de Rome. On aurait vécu dans la tranquillité, si la ville n'avait pas été à nouveau troublée par l'esprit agité de messire Corso. Pour entretenir sa réputation, il avait toujours tenu une opinion contraire à celle des citoyens les plus puissants. Là où il voyait que le peuple inclinait, il usait de son autorité pour obtenir sa bienveillance. De sorte qu'il était à la tête de tous les désaccords et de toutes les nouveautés, et que ceux qui désiraient obtenir des choses extraordinaires recouraient à lui. Aussi, nombreux étaient les citoyens qui le haïssaient. Cette haine grandit au point que le parti noir en vint à une division déclarée, parce que messire Corso usait de ses forces et de son autorité personnelle, et ses adversaires de la puissance publique.

Cependant son autorité était telle que chacun le craignait. Mais, pour lui ôter les faveurs du peuple, on fit croire qu'il visait à la tyrannie. On put aisément en persuader l'opinion, parce que son comportement dépassait toute mesure. Cette conviction crût plus encore, après qu'il eut épousé une fille d'Uguccione della Faggiuola, chef des partis gibelin et blanc, très puissant en Toscane.

XXIII

Dès qu'elle fut connue, cette alliance encouragea ses adversaires, qui prirent les armes contre lui. Pour les mêmes motifs, le peuple ne le défendit pas et la plupart s'allièrent à ses ennemis. Les chefs de ses adversaires étaient messire Rosso della Tosa, messire Pazzino de' Pazzi, messire Geri Spini et messire Berto Brunelleschi. Avec leurs partisans et la plus grande partie du peuple, ils se rassemblèrent en armes devant le palais de la Seigneurie. Sous leur pression, on engagea une procédure auprès de messire Piero Branca, capitaine du peuple, contre messire Corso, au motif qu'il voulait se faire tyran avec l'aide d'Uguccione. Il fut cité, puis jugé rebelle par contumace, en moins de deux heures. Ayant prononcé ce jugement, les seigneurs, accompagnés des compagnies du peuple réunies sous leurs drapeaux, allèrent le trouver. Messire Corso, de son côté, ne s'effrayant ni de l'abandon d'un grand nombre des siens, ni de la sentence prononcée, ni de l'autorité des seigneurs, ni de la multitude de ses ennemis, se fortifia dans sa demeure, en espérant pouvoir se défendre le temps qu'Uguccione, qu'il avait appelé, vînt le secourir. Il avait barricadé sa maison et les rues alentour et les avait renforcées avec ses partisans, qui les défendaient si bien que le peuple, bien que très nombreux, ne pouvait les forcer. Aussi la bataille fut-elle vive, avec des morts et des blessés des deux côtés. Le peuple, voyant qu'il ne pouvait l'emporter en terrain découvert, occupa les maisons proches de la sienne et, les ayant enfoncées, entra chez lui par cet endroit imprévu. Se voyant entouré d'ennemis et n'espérant plus en l'aide d'Uguccione, messire Corso décida, parce qu'il ne pouvait plus croire en la victoire, de trouver un remède pour assurer son salut. Ayant fait front avec Gherardo Bordoni et un grand nombre d'autres de ses amis les plus courageux et les plus fidèles, il se lança contre l'ennemi et transperça ses rangs au point qu'il les franchit en combattant et sortit de la ville par la porte Alla Croce. Ils furent néanmoins poursuivis, et Gherardo fut tué sur les rives de l'Affrico par Boccaccio Cavicciuli. Messire Corso, quant à lui, fut rejoint et pris par quelques cavaliers catalans au service de la Seigneurie. De retour à

Florence, pour ne pas voir en face ses ennemis victorieux et être agressé par eux, il se laissa tomber de cheval. A terre, il fut égorgé par l'un de ses gardiens. Son corps fut recueilli par les moines de San Salvi et enterré sans le moindre honneur. Telle fut la fin de messire Corso, à qui sa patrie et le parti noir attribuèrent beaucoup de bien et beaucoup de mal. S'il avait eu un esprit moins agité, sa mémoire serait plus glorieuse. Il mérita cependant d'être compté au nombre des citoyens exceptionnels de Florence. Il est vrai que son caractère inquiet fit que sa patrie et son parti oublièrent ce qu'ils lui devaient, et qu'il lui valut finalement la mort ainsi que de bien grands maux à sa cité et à sa faction. Venant au secours de son gendre, Uguccione, quand il fut à Remoli, apprit que messire Corso était combattu par le peuple. Pensant ne lui être d'aucun secours, pour ne pas se créer de dommages sans lui être utile, il revint en arrière.

XXIV

A la mort de messire Corso, advenue en 1308, les désordres se calmèrent. On vécut en paix jusqu'au moment où l'on apprit que l'empereur Henri VII descendait en Italie avec tous les rebelles florentins. Il leur avait promis de les faire rentrer dans leur patrie. Les chefs du gouvernement pensèrent donc opportun, pour avoir moins d'ennemis, d'en réduire le nombre. Aussi décidèrent-ils que tous les rebelles seraient réintégrés, à l'exception de ceux à qui la loi interdisait expressément de rentrer. La plupart des gibelins et quelques-uns des membres du parti blanc demeurèrent donc exclus, et parmi eux Dante Alighieri et les fils de messire Veri de' Cerchi et de Giano della Bella. Ils appelèrent en outre le roi Robert de Naples. Ne pouvant obtenir son alliance, ils lui confièrent la ville pour cinq ans, afin qu'il la défendît avec ses troupes[1]. Par la route de Pise et de la Maremme, l'empereur se rendit à Rome, où il fut couronné en 1312. Puis, ayant décidé de mater les Florentins, il vint à Florence par la route de Pérouse et d'Arezzo. Il s'installa avec son armée près du monastère de San Salvi, à un mille de la ville, et y resta cinquante jours sans aucun résultat. De sorte que, désespérant de changer le gouvernement de la ville, il partit pour Pise, où il convint avec le roi Frédéric II de Sicile d'attaquer le royaume de Naples. En marche avec ses soldats, alors qu'il espérait en la victoire et que le roi Robert craignait d'être vaincu, il mourut à Buonconvento où il se trouvait.

1. En décembre 1311.

XXV

Il advint peu après qu'Uguccione della Faggiuola devint seigneur de Pise et peu après de Lucques [1], où il fut introduit par le parti gibelin. Avec l'appui de ces villes, il causait de grands dommages à ses voisins. Pour s'en débarrasser, les Florentins demandèrent au roi Robert son frère Pierre, pour commander leur armée. De son côté, Uguccione ne cessait d'augmenter son pouvoir et, par la force et la ruse, avait occupé de nombreuses forteresses dans le Val d'Arno et le Val di Nievole. Comme il assiégeait Montecatini, les Florentins pensèrent qu'il était nécessaire de secourir la ville, de peur que l'incendie n'enflammât tout le pays. Ayant rassemblé une grande armée, ils passèrent dans le Val di Nievole et combattirent contre Uguccione. Après une longue lutte, ils furent vaincus. Pierre, le frère du roi, fut tué et l'on ne retrouva jamais son corps ; avec lui moururent plus de deux mille hommes [2]. La victoire ne fut pas plus heureuse pour Uguccione, qui perdit un de ses fils et beaucoup d'autres chefs de son armée.

Après cette défaite, les Florentins renforcèrent leurs citadelles autour de la ville et le roi Robert leur envoya comme capitaine le comte d'Andria, nommé comte Novello. A cause de son comportement, ou bien parce que les Florentins sont hostiles à tout pouvoir et que tous les événements les divisent, ils s'opposèrent entre amis et ennemis du roi, malgré la guerre qu'ils menaient contre Uguccione. A la tête des ennemis du roi se trouvaient messire Simone della Tosa, les Magalotti et certains autres hommes du peuple, qui avaient la majorité au gouvernement. Ils firent en sorte que l'on envoyât chercher des capitaines et des soldats en France puis en Allemagne, afin de pouvoir chasser, à leur arrivée, le comte qui gouvernait au nom du roi. Mais la fortune les en empêcha. Ils ne renoncèrent cependant pas à leur entreprise et, cherchant un chef à qui s'adresser, ne pouvant le faire venir de France ni d'Allemagne, ils appelèrent Lando de Gubbio comme exécuteur ou commissaire, et lui donnèrent pleine autorité sur les citoyens. Homme avide et cruel, il parcourait la cité avec de nombreux hommes armés et ôtait la vie aux uns et aux autres, comme le souhaitaient ceux qui l'avaient choisi. Il devint si insolent qu'il frappa une fausse monnaie au coin de Florence, sans que personne n'osât s'opposer à lui, tant était grande la puissance que lui avaient procurée les divisions des Florentins. Vraiment grande et malheureuse était cette cité que ni la crainte

1. En 1313 et 1314.
2. En août 1315.

d'Uguccione, ni l'autorité d'un roi n'avaient pu calmer, de sorte qu'elle se trouvait en très mauvais état, pillée par Uguccione à l'extérieur et mise à sac à l'intérieur par Lando di Gubbio. Les ennemis de Lando et de ses partisans étaient les amis du roi, les membres des familles nobles et les hommes les plus puissants du peuple, tous guelfes. Mais, comme leurs adversaires détenaient le pouvoir, ils ne pouvaient se découvrir qu'à grands risques. Toutefois, ayant décidé de se débarrasser d'une tyrannie si exécrable, ils écrivirent en secret au roi Robert, pour qu'il nommât le comte Guido da Battifolle vicaire de Florence. Le roi le fit aussitôt et le parti ennemi, bien que les prieurs eussent été contraires au roi, n'osa pas s'opposer au comte à cause de ses grandes qualités. Ce dernier n'avait cependant pas beaucoup d'autorité, car les seigneurs et les gonfaloniers de compagnie soutenaient Lando et son parti. Tandis que Florence vivait dans de tels tourments, la fille du roi Albert d'Autriche y passa pour aller trouver Charles, son mari, fils du roi Robert. Elle fut fort honorée par les amis du roi, qui se plaignirent auprès d'elle de l'état de la ville et de la tyrannie de Lando et de ses partisans. Aussi, avant son départ, avec son aide et celle du roi, les citoyens s'unirent-ils. Ils ôtèrent son pouvoir à Lando et le renvoyèrent à Gubbio, couvert de butin et de sang. Lors de la réforme du gouvernement, on renouvela les pouvoirs du roi pour trois ans[1]. Comme avaient déjà été élus sept prieurs du parti de Lando, on en élit six du parti du roi. La Seigneurie eut donc treize prieurs et ce nombre fut ensuite ramené à sept, selon l'ancienne coutume.

XXVI

Uguccione perdit alors le pouvoir à Lucques et à Pise[2] et un citoyen lucquois, Castruccio Castracani, en devint le maître. Comme il était jeune, audacieux et chanceux dans ses entreprises, il devint bientôt le chef des gibelins toscans[3]. Aussi les Florentins, ayant mis fin à leurs discordes, pensèrent-ils longtemps, d'abord à faire en sorte que les forces de Castruccio ne s'accroissent pas, ensuite, parce qu'elles avaient grandi malgré eux, à la manière de se défendre. Pour que les seigneurs délibèrent avec plus de sagesse et appliquent la loi avec plus d'autorité, on nomma douze citoyens, appelés prudhommes, sans l'avis et l'accord de qui la Seigneurie ne pouvait rien faire d'important. Entre-temps, la

1. En 1318.
2. En avril 1306.
3. Cf. ci-dessus, *La Vie de Castruccio Castracani de Lucques*.

seigneurie du roi Robert s'était achevée [1] et la cité, redevenue maîtresse d'elle-même, se réorganisa avec ses officiers et ses magistrats habituels. La grande peur que lui inspirait Castruccio la maintenait unie. Ce dernier, après de nombreuses entreprises contre les seigneurs de la Lunigiana, attaqua Prato [2]. Aussi les seigneurs, ayant décidé de la secourir, firent-ils fermer les boutiques et y emmenèrent-ils l'armée populaire : vingt mille fantassins et mille cinq cents cavaliers furent réunis. Pour ôter des appuis à Castruccio et s'en procurer, les seigneurs proclamèrent que tout rebelle guelfe qui viendrait au secours de Prato serait réintégré dans sa patrie après la guerre. Aussi plus de quatre mille rebelles accoururent-ils. Cette énorme armée, conduite si promptement à Prato, effraya tant Castruccio qu'il se retira vers Lucques, sans vouloir tenter la fortune des armes. Au camp des Florentins naquit un désaccord entre les nobles et le peuple. Celui-ci voulait le poursuivre et le combattre pour l'anéantir ; les autres voulaient rentrer, en disant qu'il suffisait d'avoir mis Florence en danger pour libérer Prato ; que l'on avait bien fait de le faire sous la contrainte, mais que, maintenant qu'elle avait disparu, il ne fallait pas tenter le sort, alors que l'on risquait de gagner peu et de perdre beaucoup. Ne pouvant tomber d'accord, on confia la décision aux seigneurs, qui rencontrèrent les mêmes dissensions dans les conseils, entre le peuple et les grands. Apprise par la ville, l'affaire fit se réunir dans les rues force gens qui menaçaient les grands. Si bien que ceux-ci, épouvantés, cédèrent. Ce parti, pris trop tardivement et mal accepté par un grand nombre, donna le temps à l'ennemi de se retirer sain et sauf à Lucques.

XXVII

Ce désordre irrita tant le peuple contre les grands que les seigneurs ne voulurent pas observer la promesse faite aux exilés sous la pression et l'insistance des nobles. Subodorant la chose, les bannis décidèrent de la prévenir. Devançant l'armée, ils se présentèrent aux portes de la ville pour entrer les premiers à Florence. Prévue, leur entreprise ne réussit pas et ils furent repoussés par ceux qui étaient restés dans la ville. Pour tenter d'obtenir par un accord ce qu'ils n'avaient pu avoir par la force, ils envoyèrent huit d'entre eux en ambassadeurs pour rappeler aux seigneurs la promesse qui leur avait été faite et les périls qu'ils avaient encourus, dans l'espoir de la récompense promise. Les

1. En décembre 1321.
2. En 1323.

nobles, qui se sentaient leurs débiteurs, pour avoir promis en privé ce à quoi les seigneurs s'étaient engagés, firent tout leur possible en faveur des exilés. Mais ils ne purent rien obtenir à cause de l'indignation populaire, due au fait que l'on n'avait pu de la sorte l'emporter sur Castruccio. Toute cette affaire fut cause de désagréments et de déshonneurs pour la cité. Irrités, des nobles en grand nombre tentèrent d'obtenir par la force ce que l'on refusait à leurs prières. Ils convinrent que les exilés viendraient en armes dans la ville et qu'eux-mêmes prendraient les armes en leur faveur. La chose fut découverte avant le jour fixé. Les exilés trouvèrent donc la ville en armes et prête à réfréner ceux du dehors et à effrayer ceux du dedans pour que personne n'osât prendre les armes. Ainsi les rebelles abandonnèrent-ils leur entreprise sans le moindre résultat. Après leur départ, on voulut punir ceux qui étaient coupables de les avoir fait venir. Bien que chacun eût su quels étaient les responsables, personne n'osait les accuser ni même les désigner. Aussi, pour savoir sans crainte la vérité, on décida que chaque membre des conseils dénoncerait par écrit les coupables et que ceux-ci se présenteraient en secret devant le capitaine. Messire Amerigo Donati, messire Tegghiaio Frescobaldi et messire Loteringo Gherardini furent ainsi accusés. Comparaissant devant un juge plus favorable que ne le méritaient leurs délits, ils furent condamnés à des amendes.

XXVIII

Les désordres nés à Florence du fait de la venue des rebelles jusqu'aux portes de la ville démontrèrent que les compagnies du peuple ne pouvaient se satisfaire d'un chef unique. Aussi voulut-on que dans le futur chacune en eût trois ou quatre. On adjoignit à chaque gonfalonier deux ou trois porte-enseignes, afin qu'en cas de nécessité, la compagnie ne devant pas se rassembler tout entière, une partie pût être employée sous les ordres d'un chef. Comme il advient dans toutes les républiques qu'après un événement on annule certaines lois anciennes et on en établisse de nouvelles, alors que la Seigneurie avait été auparavant nommée à des moments successifs, les seigneurs et les conseils qui étaient alors en charge, parce qu'ils étaient fort puissants, se firent confier le pouvoir de nommer les seigneurs pour les quarante mois à venir. Ayant mis leurs noms dans une bourse, on les en tirait tous les deux mois. Avant que l'on n'atteignît au terme de quarante mois, comme de nombreux citoyens craignaient de ne pas être dans les bourses, on en fit de nouvelles. De là provint l'usage de mettre pour longtemps dans les bourses les noms des magistrats qui devraient gou-

verner à l'intérieur et à l'extérieur, alors qu'auparavant les conseils nommaient les successeurs des magistrats quand ceux-ci parvenaient au terme de leurs charges. Ces élections par le moyen des bourses furent ensuite nommées scrutins. Comme on les faisait tous les trois, ou au plus tard tous les cinq ans, ils semblaient calmer Florence et supprimer les raisons des désordres qui naissaient lors des nominations des magistrats, à cause du nombre élevé des compétiteurs. Ne sachant comment les corriger autrement, on prit ce moyen et l'on ne comprit pas les inconvénients cachés sous ce maigre avantage.

XXIX

On était en 1325, et Castruccio, ayant occupé Pistoia, était devenu si puissant que les Florentins, le craignant, décidèrent de l'attaquer et d'arracher la ville à son pouvoir avant qu'il n'en ait pris pleinement possession. Entre citoyens et alliés, ils rassemblèrent vingt mille fantassins et trois mille cavaliers. Avec cette armée, ils campèrent à Altopascio, pour l'occuper et empêcher Castruccio de secourir Pistoia par cette voie. Les Florentins réussirent à s'emparer de l'endroit. Ils allèrent ensuite vers Lucques en pillant la région, mais le manque de sagesse et la fidélité plus réduite encore de leur capitaine empêchèrent que l'on fît d'autres progrès.

Le capitaine des Florentins était Raimondo di Cardona. Pensant que les Florentins avaient été auparavant de généreux donateurs de leur liberté et qu'ils l'avaient confiée tantôt au roi, tantôt aux légats, tantôt à des hommes de plus humble condition, il estima que, s'il les amenait à quelque nécessité, il pourrait aisément devenir leur prince. Il ne manquait jamais de le rappeler et réclamait de jouir dans la ville du même pouvoir que celui qu'on lui avait confié à l'armée, prétendant qu'autrement il ne pourrait obtenir l'autorité indispensable à un capitaine. Comme les Florentins ne la lui accordaient pas, il perdait du temps, alors que Castruccio en gagnait. Il obtint en effet l'aide qui lui avait été promise par les Visconti et les autres tyrans de Lombardie. Alors qu'il avait ainsi renforcé ses troupes, messire Raimondo, tout comme il n'avait pas su l'emporter la première fois, par manque de fidélité, ne sut pas se sauver par manque de sagesse. Avançant lentement avec son armée, il fut attaqué par Castruccio près d'Altopascio et vaincu à la suite d'une grande bataille. Beaucoup de citoyens furent pris et tués, et parmi eux messire Raimondo, que la fortune soumit à une punition qu'il avait bien méritée des Florentins, à cause de son manque de fidélité et de ses erreurs. Les dommages qu'infligea Castruccio après sa

victoire sont impossibles à décrire : pillages, prisonniers, ruines, incendies. Car, sans se voir opposer personne, il chevaucha et saccagea le pays, cependant que les Florentins s'estimèrent heureux de sauver leur ville après une telle défaite.

XXX

Ils ne perdirent toutefois pas courage au point de renoncer à prendre des mesures financières, à recruter des soldats et à appeler leurs alliés à l'aide. Cependant, aucune disposition ne suffisait à réfréner un tel ennemi, de sorte qu'ils furent contraints de nommer comme seigneur Charles, duc de Calabre et fils du roi Robert[1], pour qu'il vînt les défendre. Cette famille étant en effet habituée à gouverner Florence préférait la soumission de celle-ci à son amitié. Cependant, comme le duc était impliqué dans les guerres de Sicile, il envoya Gautier, duc d'Athènes et français d'origine. En tant que vicaire de son maître, il prit possession de la ville et nommait les magistrats à son gré. Son comportement demeura toujours modéré, et si contraire à sa nature que chacun le chérissait.

A la fin de la guerre de Sicile, Charles vint à Florence avec mille cavaliers et fit son entrée en juillet 1326. Sa venue empêcha Castruccio de piller impunément le territoire de Florence. La réputation acquise à l'extérieur fut toutefois perdue à l'intérieur ; et les dommages que ne causa plus l'ennemi furent infligés par les alliés. Car les prieurs ne faisaient rien sans l'accord du roi. En une année, il obtint de la ville quatre cent mille florins, bien que, selon la convention passée avec lui, cette contribution n'eût pas dû dépasser les deux cent mille. Telles étaient les charges que son père et lui imposaient à la cité. A ces dommages s'ajoutèrent de nouvelles craintes et de nouveaux ennemis. Les gibelins de Lombardie furent si inquiétés, en effet, par la venue de Charles en Toscane, que Galeazzo Visconti et les autres tyrans de Lombardie appelèrent en Italie avec de l'argent et des promesses Louis de Bavière, qui avait été élu empereur contre la volonté du pape. Il vint en Lombardie, puis en Toscane et, avec l'aide de Castruccio, s'empara de Pise. Réapprovisionné en argent, il alla vers Rome ; ce qui fit que Charles, craignant pour le royaume de Naples, quitta Florence et y laissa comme vicaire Filippo da Saggineto. Après le départ de l'empereur, Castruccio se rendit maître de Pise, tandis que les Florentins lui ôtèrent Pistoia grâce à un accord qu'ils firent avec la ville. Castruccio

1. En décembre 1325.

alla y mettre le siège et y demeura si vaillamment et si obstinément que, bien que les Florentins eussent tenté à plusieurs reprises de la secourir et attaqué son armée et le pays, ils ne purent jamais lui faire abandonner son entreprise, ni par la force ni par la ruse. Si grand était son désir de châtier la ville et de triompher des Florentins, que les habitants de Pistoia furent contraints de le reprendre pour maître. Cette gloire éclatante fut toutefois suivie d'un aussi grand désastre, car il mourut dès son retour à Lucques. Comme il est bien rare que la fortune n'accompagne un bonheur ou un malheur par un autre bonheur ou un autre malheur, Charles, duc de Calabre et seigneur de Florence, mourut également à Naples. Ainsi les Florentins, en peu de temps et contre toute attente, se virent-ils débarrassés du pouvoir de l'un et de la crainte de l'autre. Redevenus libres, ils réformèrent la cité, supprimèrent les anciens conseils et en créèrent deux, l'un composé de trois cents citoyens du peuple, l'autre de deux cent cinquante issus de la noblesse et du peuple. Ils appelèrent le premier Conseil du peuple, le second Conseil de la commune.

XXXI

A son arrivée à Rome, l'empereur nomma un antipape, prit de nombreuses mesures contre l'Église et en tenta d'autres qui restèrent sans effet. De sorte qu'enfin il partit honteusement et alla à Pise. Là, par colère ou parce qu'ils n'étaient pas payés, huit cents cavaliers allemands environ se révoltèrent contre lui et se fortifièrent à Montechiaro sur le Ceruglio. Après que l'empereur eut quitté Pise pour aller en Lombardie, ils prirent Lucques[1] et en chassèrent Francesco Castracani, que l'empereur y avait laissé. Pensant tirer quelque profit de cette prise, ils offrirent la ville aux Florentins pour quatre-vingt mille florins ; chose que ceux-ci refusèrent sur le conseil de messire Simone della Tosa. Ce choix aurait été très profitable à notre cité, si l'on avait persisté dans cette décision. Mais, comme on changea ensuite d'intention, ce fut très nuisible. En effet, alors que l'on pouvait d'abord l'obtenir pacifiquement et à bas prix, on ne la voulut pas ; ensuite, on ne l'eut pas quand on la voulut, bien qu'on l'eût payée beaucoup plus cher. Cela amena Florence à changer de gouvernement à plusieurs reprises et à son grand détriment. Refusée par les Florentins, Lucques fut achetée pour trente mille florins par messire Gherardino Spinola. Les hommes sont plus lents à prendre ce qu'ils peuvent avoir que prompts

1. En avril 1329.

à désirer ce qu'ils ne peuvent obtenir. Aussi, dès que l'on découvrit l'achat qu'avait fait messire Gherardino et le prix modique qu'il avait payé, le peuple de Florence s'enflamma d'un grand désir d'avoir la ville, se critiqua âprement lui-même et ceux qui l'avaient conseillé. Pour l'avoir par la force, puisqu'il n'avait pas voulu l'acheter, il envoya ses troupes piller et saccager le territoire de Lucques.

Entre-temps, l'empereur avait quitté l'Italie et l'antipape avait été conduit prisonnier en France sur l'ordre des Pisans. Après la mort de Castruccio en 1328, jusqu'en 1340 les Florentins demeurèrent en paix à l'intérieur. Ils ne s'occupèrent que des affaires étrangères et firent de nombreuses guerres en Lombardie à cause de la venue du roi Jean de Bohème, et en Toscane à cause de Lucques. Ils ornèrent leur ville de nouveaux édifices. Ils édifièrent en effet le clocher de Santa Reparata, sur les plans de Giotto, peintre très fameux en ce temps-là. Les eaux de l'Arno s'étant élevées, à cause d'un déluge, à plus de douze brasses en certains lieux de Florence et ayant abattu une partie des ponts et de nombreux édifices, on releva diligemment et à grands frais les ruines.

XXXII

Mais, l'année 1340 étant venue, de nouvelles causes de troubles apparurent. Les citoyens les plus puissants avaient deux moyens pour accroître ou maintenir leur autorité. L'un consistait à restreindre le nombre des noms mis dans les bourses, de sorte que l'on n'y retrouvât que les leurs ou ceux de leurs amis ; l'autre moyen était d'avoir si bien en main le choix des officiers que ceux-ci leur étaient ensuite favorables lors de leurs jugements. Ils accordaient tant d'importance à ce second point que, ne se satisfaisant pas des officiers habituels, ils en nommaient parfois un troisième. Ainsi avaient-ils engagé exceptionnellement comme capitaine de la garde messire Iacopo Gabrielli de Gubbio, à qui ils avaient donné toute autorité sur les citoyens. Selon la volonté des gouvernants, cet homme commettait chaque jour de nombreuses violences. Parmi ses victimes, on compta messire Piero de' Bardi et messire Bardo Frescobaldi. Nobles et orgueilleux par nature, ceux-ci ne pouvaient supporter qu'un étranger les offensât à tort et pour complaire à quelques puissants. Pour se venger, ils fomentèrent donc une conjuration contre lui et les gouvernants. A cette conjuration participèrent de nombreuses familles nobles et quelques-unes du peuple, qui détestaient la tyrannie des gouvernants.

Leur plan consistait à rassembler de nombreuses forces chez eux et,

le matin suivant la fête solennelle de la Toussaint[1], lorsque tous priaient pour leurs morts dans les églises, à prendre les armes, à tuer le capitaine et les principaux gouvernants, et à changer ensuite le régime en créant de nouveaux prieurs et de nouvelles institutions. Plus l'on réfléchit sur des choses dangereuses, moins volontiers on les exécute. Aussi arrive-t-il toujours que les conjurations qui traînent avant d'être réalisées sont découvertes[2]. Parmi les conjurés, messire Andrea de' Bardi fut plus sensible, en y réfléchissant, à la crainte du châtiment qu'à l'espoir de la vengeance. Il découvrit donc toute l'affaire à son beau-frère Iacopo Alberti ; celui-ci en informa les prieurs, qui révélèrent la chose aux gouvernants. Le péril étant imminent, car la Toussaint était proche, de nombreux citoyens se réunirent au palais de la Seigneurie. Pensant qu'il était dangereux de temporiser, ils voulaient que les seigneurs fissent sonner la cloche et que l'on appelât le peuple aux armes. Taldo Valori était alors gonfalonier et Francesco Salviati un des prieurs. Parents des Bardi, ils n'étaient pas d'avis que l'on sonnât, car ils prétendaient qu'il ne convenait pas d'armer le peuple pour la moindre bagatelle. Car, disaient-ils, l'autorité confiée à la foule, si elle n'est pas réfrénée, ne produit jamais rien de bon ; il est facile de susciter des désordres, mais difficile de les contenir. Aussi valait-il mieux s'informer d'abord de la vérité de la chose et la punir par les lois, plutôt que vouloir, par la ruine de Florence, la châtier par la violence et sur une simple dénonciation. Ces paroles ne furent en rien écoutées et les seigneurs furent contraints par des violences et des injures à faire sonner la cloche. A ce son, tout le peuple accourut en armes sur la place. Se voyant découverts, les Bardi et les Frescobaldi, désireux de vaincre glorieusement ou de périr sans honte, prirent les armes, en espérant pouvoir défendre la partie de la ville située au-delà du fleuve, où ils avaient leurs maisons. Ils se renforcèrent sur les ponts, en attendant la venue de secours provenant des nobles de la campagne et d'autres de leurs amis. Mais leur dessein fut ruiné par les gens du peuple qui habitaient leur quartier, lesquels prirent les armes en faveur des prieurs. Se trouvant donc cernés par leurs adversaires, ils abandonnèrent les ponts, se rassemblèrent dans la rue où habitaient les Bardi, qui était la plus forte, et la défendirent vaillamment. Messire Iacopo de Gubbio, sachant que la conjuration le visait et craignant la mort, frappé de stupeur et d'effroi, restait immobile au milieu de ses gens armés, près du palais de la Seigneurie. Les autres officiers avaient d'autant plus de courage qu'ils se sentaient moins coupables, et notamment le podestat, qui s'appelait messire Maffeo da Carradi. Il vint là où l'on se battait et, sans éprouver la moindre peur, ayant franchi le pont Rubaconte, il pénétra entre les

1. En 1340.
2. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. VI.

épées des Bardi et leur fit signe qu'il voulait leur parler. La prestance de cet homme, ses mœurs et ses autres grandes vertus leur firent arrêter aussitôt le combat et l'écouter en silence. Avec des paroles modérées et graves, il blâma leur conjuration, montra le péril où ils se trouveraient s'ils ne cédaient pas à l'élan populaire ; leur fit espérer qu'on les écouterait et qu'on les jugerait avec miséricorde, leur promit de faire en sorte que l'on compatît à ceux de leurs ressentiments qui seraient raisonnables. Retournant ensuite auprès des seigneurs, il les persuada de ne point vouloir une victoire au prix du sang de leurs concitoyens et de ne pas les juger sans les avoir entendus. Il fit tant avec l'accord des seigneurs que les Bardi et les Frescobaldi quittèrent la ville avec leurs amis et se retirèrent sans obstacles dans leurs châteaux.

Après qu'ils furent partis et que le peuple eut déposé les armes, les seigneurs ne poursuivirent que ceux des Bardi et des Frescobaldi qui avaient pris les armes. Pour réduire leur puissance, ils achetèrent aux Bardi le château de Mangona et de Vernia et édictèrent qu'un citoyen ne pouvait posséder de château à moins de vingt milles de Florence. Quelques mois plus tard, Stiatta Frescobaldi fut décapité et de nombreux membres de sa famille furent déclarés rebelles. Ceux qui gouvernaient ne se contentèrent pas d'avoir vaincu et rabaissé les Bardi et les Frescobaldi. A la manière des hommes qui, lorsqu'ils ont davantage d'autorité, l'emploient mal le plus souvent et deviennent plus insolents, alors qu'il y avait eu auparavant un capitaine de la garde qui affligeait Florence, on en nomma un autre pour la campagne, avec pleine autorité, afin que les suspects ne pussent habiter ni à Florence ni au-dehors. Ils soulevèrent de la sorte tous les nobles contre eux, au point qu'ils étaient prêts à se vendre eux-mêmes avec la ville, pour se venger. L'occasion qu'ils attendaient vint bientôt et ils s'en servirent de leur mieux.

XXXIII

A cause des désordres de Toscane et de Lombardie, la cité de Lucques était passée aux mains de Mastino della Scala, seigneur de Vérone[1], qui, bien qu'il ait dû la remettre aux Florentins, ne l'avait pas fait. Étant maître de Parme, il jugeait qu'il pouvait la conserver et ne se souciait pas de la parole donnée. Pour se venger, les Florentins s'allièrent aux Vénitiens[2] et lui firent une telle guerre qu'il manqua perdre tous ses États. Ils n'obtinrent pourtant que la maigre satisfaction d'avoir

1. En 1335.
2. En 1336.

vaincu Mastino. Les Vénitiens, en effet, comme le font tous ceux qui s'allient à de moins puissants qu'eux, signèrent un accord, après avoir eu Trévise et Vicence, sans aucun égard pour les Florentins. Les Visconti, seigneurs de Milan, ayant pris Parme à Mastino, comme celui-ci ne pensait plus pouvoir conserver Lucques, il décida de la vendre. Les Florentins et les Pisans étaient en compétition pour l'avoir. Comme on négociait, les Pisans comprirent que les Florentins allaient l'obtenir, parce qu'ils étaient plus riches. Aussi décidèrent-ils de recourir à la force et allèrent-ils l'assiéger avec l'aide des Visconti. Les Florentins ne se retirèrent pourtant pas de leur marché, mais le conclurent avec Mastino, en payant une partie des sommes dues, en donnant des otages et en envoyant, pour en prendre possession, Naddo Rucellai, Giovanni di Bernardino de' Medici et Rosso di Ricciardo de' Rossi. Ils entrèrent par la force à Lucques et reçurent la ville des troupes de Mastino. Les Pisans poursuivirent cependant leur entreprise et cherchaient par tous les moyens à obtenir la ville, alors que les Florentins voulaient la libérer de leur blocus. Après une longue guerre, les Florentins furent chassés, perdant beaucoup d'argent et recueillant autant de honte, cependant que les Pisans en devinrent les maîtres [1]. Comme il arrive en de tels cas, la perte de cette ville indigna le peuple contre ses gouvernants ; en tous lieux et sur toutes les places il les accusait publiquement, mettant en cause leur avarice et leurs erreurs. Au début de la guerre, on avait chargé vingt citoyens de la diriger ; ceux-ci avaient choisi Malatesta de Rimini comme capitaine, lequel avait mené l'entreprise sans courage ni sagesse. Comme on l'avait appelé à l'aide, Robert de Naples avait envoyé Gautier, duc d'Athènes. Conformément aux désirs du ciel qui préparait de nouveaux malheurs, ce dernier arriva à Florence au moment où l'on avait perdu Lucques. Voyant la colère du peuple, les Vingt pensèrent lui donner de nouveaux espoirs en choisissant un nouveau capitaine et réfréner ainsi les accusations qui les visaient, ou en supprimer la cause. Pour donner au peuple des motifs de crainte et afin que le duc d'Athènes pût les défendre avec plus d'autorité, ils le nommèrent d'abord conservateur, puis capitaine de leurs troupes. Les grands qui, pour les raisons susdites, étaient mécontents et avaient connu Gautier, quand il avait précédemment gouverné Florence au nom du duc Charles de Calabre, pensèrent que le temps était venu d'assouvir leur haine dans la ruine de la ville. Ils pensaient qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour abattre le peuple qui les avait rabaissés, que de se soumettre à un prince qui, connaissant la vaillance d'un parti et l'insolence de l'autre, réfrénerait les uns et récompenserait les autres. Ils y ajoutaient l'espoir de profit que leur devraient leurs mérites, si le duc accédait grâce à eux à la seigneurie. Ils le rencontrèrent donc à plu-

1. En 1342.

sieurs reprises et le persuadèrent d'assumer tout le pouvoir, en lui offrant toute l'aide possible. A l'autorité et aux encouragements de ces gens s'ajoutaient ceux de quelques familles du peuple, les Peruzzi, Acciaiuoli, Antellesi et Buonaccorsi. Accablés de dettes, ne pouvant s'en acquitter personnellement, mais désireux de le faire avec l'aide d'autrui, ils voulaient se libérer de la servitude de leurs créanciers par la servitude de leur patrie. Ces arguments enflammèrent l'esprit ambitieux du duc d'un plus grand désir de domination. Pour se donner la réputation d'un homme sévère et juste et augmenter ainsi son crédit auprès de la foule, il poursuivit ceux qui avaient dirigé la guerre contre Lucques. Il fit exécuter Giovanni de' Medici, Naddo Rucellai et Guglielmo Altoviti et condamna de nombreux citoyens à l'exil et beaucoup d'autres à des amendes.

XXXIV

Ces exécutions effrayèrent grandement la classe moyenne, tandis qu'elles ne satisfirent que les grands et la populace : l'une, parce qu'elle se réjouit naturellement dans le malheur, les autres, parce qu'ils se voyaient vengés de toutes les injures que leur avait infligées le peuple. Quand le duc passait dans la rue, on louait à voix haute son franc courage et chacun l'encourageait publiquement à démasquer les fraudes des citoyens et à les châtier. La magistrature des Vingt avait disparu, la réputation du duc et la crainte étaient grandes, de sorte que chacun faisait peindre ses armes sur sa maison et qu'il ne lui manquait plus que le titre de prince. Pensant qu'il pouvait sans crainte tout tenter, il fit savoir aux prieurs qu'il jugeait nécessaire, pour le bien de la cité, qu'on lui donnât le pouvoir absolu. Aussi désirait-il qu'ils y consentissent eux aussi, puisque toute la ville y consentait. Bien qu'ayant prévu depuis longtemps la ruine prochaine de leur patrie, les prieurs furent fort troublés à cette demande. Conscients du danger qui les menaçait, ils refusèrent courageusement.

Pour donner une meilleure impression de religion et de bonté, le duc avait choisi pour domicile le couvent des frères mineurs de Santa Croce. Désireux de réaliser son mauvais dessein, il demanda publiquement que le peuple se présentât à lui le lendemain sur la place de Santa Croce. Cette proclamation épouvanta davantage les prieurs que ne l'avaient fait ses paroles. Ils se réunirent avec les citoyens qu'ils jugeaient tout dévoués à leur patrie et à la liberté. Ils pensèrent d'autre part, connaissant les forces du duc, qu'il n'y avait pas d'autre remède que de le supplier, pour voir si, la force n'en étant pas capable, les

prières suffiraient à le faire renoncer à son entreprise, ou à rendre son pouvoir moins lourd. Une partie des prieurs alla donc le voir et l'un d'entre eux lui parla en ces termes :

« Nous venons à vous, Monseigneur, à la suite de votre demande ainsi que des ordres que vous avez donnés pour réunir le peuple. Car il nous paraît certain que vous voulez obtenir par une voie extraordinaire ce que nous ne vous avons pas accordé par la voie ordinaire. Notre intention n'est pas de nous opposer par la force à vos desseins, mais de vous montrer seulement combien risque d'être lourd le poids dont vous vous chargez et dangereux le choix que vous faites. Notre but est que vous vous souveniez toujours de nos conseils et de ceux que d'autres vous adressent, non pour votre profit, mais pour épancher leur rage. Vous cherchez à asservir une cité qui a toujours vécu librement. Car le pouvoir que nous avons accordé autrefois aux rois de Naples fut une alliance et non une servitude. Avez-vous considéré combien, dans une cité comme la nôtre, est important et puissant le terme de liberté, qu'aucune force ne dompte, aucun temps n'efface et aucun mérite ne compense ? Pensez, Monseigneur, combien de forces il faudrait pour asservir une telle cité. Celles qu'étrangères vous pouvez maintenir, ne peuvent suffire. Vous ne pouvez vous fonder sur des forces intérieures, car ceux qui sont pour l'heure vos amis et vous poussent à prendre ce parti, dès qu'ils auront vaincu leurs adversaires grâce à votre autorité, chercheront les moyens de vous abattre et de devenir princes à leur tour. La populace, en qui vous placez votre confiance, se retourne à toute occasion, même minime [1], de sorte que vous risquez de devoir craindre en peu de temps l'hostilité de toute la ville, qui sera cause de sa ruine et de la vôtre. Vous ne pouvez remédier à ce malheur, car seuls ont un pouvoir sûr les seigneurs qui ont peu d'ennemis, qu'il est aisé d'abattre par la mort ou par l'exil. Mais on ne peut trouver de sûreté au milieu de la haine générale, car on ne sait d'où naîtra le mal. Quiconque craint tout le monde ne peut s'assurer de personne et, s'il tente cependant de le faire, il augmente le danger, car ceux qui restent renforcent encore leur haine et sont davantage prêts à se venger. Il est certain que le temps ne suffit pas à effacer le désir de liberté. On entend souvent dire qu'elle a été restaurée dans une ville par des hommes qui ne l'ont jamais goûtée, au seul motif du souvenir qu'en avaient transmis leurs pères qui l'aimaient. L'ayant retrouvée, ils la maintiennent de toutes leurs forces et malgré tous les dangers. Quand bien même leurs pères ne la leur auraient pas rappelée, les palais publics, les sièges des magistratures, les emblèmes des institutions libres la rappellent : toutes choses que les citoyens doivent connaître avec le plus grand soin. Quelle action pourriez-vous proposer pour con-

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. LVIII.

trebalancer la douceur d'une vie libre ou pour en enlever aux hommes le désir ? Aucune, même si vous ajoutiez à cet État la Toscane entière et si vous reveniez quotidiennement dans notre ville après avoir triomphé de nos ennemis ; car toute cette gloire ne serait pas celle de la ville et les citoyens n'acquerraient pas ainsi des sujets, mais des compagnons de servitude, par qui leur propre servitude serait encore aggravée. Quand bien même vos mœurs seraient saintes, vos manières bienveillantes, vos jugements justes, ils ne suffiraient pas à vous faire aimer. Si vous pensez qu'ils peuvent y suffire, vous vous trompez, parce que tout être accoutumé à vivre libre trouve que ses chaînes sont lourdes et que ses liens l'enserrent. Il est impossible de trouver un État de force sous un bon prince, car il faut qu'ils deviennent semblables, ou bien que l'un fasse bientôt s'effondrer l'autre. Vous devez donc savoir que vous devrez tenir notre cité par la violence (ce à quoi les citadelles, les gardes, les alliés extérieurs ne suffisent pas[1]), ou bien vous satisfaire de l'autorité que nous vous avons donnée. C'est ce à quoi nous vous engageons, car le seul pouvoir durable est celui qui est accepté. N'allez pas, aveuglé par un peu d'ambition, vous engager en un lieu d'où ne pouvant demeurer ni monter plus haut, vous serez contraint de tomber, pour votre plus grand dommage et le nôtre ! »

XXXV

Ces paroles n'ébranlèrent en rien l'esprit entêté du duc. Il dit qu'il n'avait pas l'intention d'ôter sa liberté à la cité, mais de la lui rendre. Car seules les cités désunies sont esclaves, et les autres libres. Si, sous ses ordres, Florence était débarrassée des ambitions et des inimitiés, il lui rendrait et ne lui ôterait pas sa liberté. Comme il était poussé à assumer cette charge, non par l'ambition, mais par les prières de nombreux citoyens, ils feraient mieux de se satisfaire de ce dont les autres se satisfaisaient. Quant aux périls qu'il pouvait encourir, il ne leur accordait aucune importance, car c'était le comportement d'un homme méchant que de délaisser le bien par crainte du mal et d'un lâche que de ne pas poursuivre une glorieuse entreprise à cause de sa fin incertaine. Il pensait se comporter de façon telle qu'en peu de temps ils s'apercevraient qu'ils n'avaient pas eu assez confiance en lui et l'avaient trop craint. Voyant qu'ils ne pouvaient rien faire de mieux, les prieurs furent donc d'avis de réunir le peuple le matin suivant sur

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livres I et IV ; *Histoire de Florence*, ci-dessous, livre III, chap. I.

la place de la Seigneurie, afin qu'il confiât tout le pouvoir pour un an au duc, aux conditions qui avaient déjà été faites à Charles, duc de Calabre [1].

On était le 8 septembre 1342, quand le duc, accompagné de messire Giovanni della Tosa, de tous ses parents et de nombreux autres citoyens, se rendit sur la place. Avec la Seigneurie, il monta à la tribune, nom que les Florentins donnent aux marches qui se trouvent au pied du palais de la Seigneurie. Quand on en vint à lire le passage où on lui donnait le pouvoir pour un an, le peuple s'écria : « A vie ! » Comme messire Francesco Rustichelli se levait pour parler et calmer le désordre, les cris du peuple l'interrompirent. Le duc fut donc, avec l'accord du peuple, élu seigneur, non pour une année, mais à perpétuité, puis porté à travers la place parmi la foule qui criait son nom. La coutume veut que celui qui est préposé à la garde du palais y demeure enfermé en l'absence des prieurs : Rinieri di Giotto occupait alors cette charge. Acheté par les amis du duc, sans attendre d'y être contraint, il le fit entrer. Effrayés et déshonorés, les prieurs rentrèrent chez eux. Le palais fut saccagé par les gens du duc, le gonfalon du peuple déchiré et l'on plaça la bannière du duc sur le palais. Ce fut une grande douleur et un chagrin indicible pour les bons citoyens, une grande joie pour ceux qui y consentaient par ignorance ou malveillance.

XXXVI

Ayant pris le pouvoir, pour ôter toute autorité aux défenseurs habituels de la liberté, le duc interdit aux prieurs de se réunir au palais et leur assigna une demeure privée. Il enleva leurs drapeaux aux gonfaloniers des compagnies du peuple, supprima les ordonnances de justice visant les grands, libéra les prisonniers, fit rentrer d'exil les Bardi et les Frescobaldi, interdit à tous le port d'armes. Pour mieux se défendre de ceux du dedans, il fit amitié avec ceux du dehors. Il accorda donc des avantages aux Arétins et à tous les sujets de Florence, fit la paix avec les Pisans, bien qu'il eût été nommé prince pour leur faire la guerre ; il annula les créances des marchands qui avaient prêté de l'argent à la République lors de la guerre de Lucques. Il augmenta les anciennes taxes et en créa de nouvelles. Il ôta toute autorité aux prieurs. Il nomma officiers messire Baglione de Pérouse et messire Guglielmo d'Assise, qu'il employait comme conseillers avec messire Cerrettieri Visdomini. Les impôts qu'il levait sur les citoyens étaient lourds et ses

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XXX.

jugements injustes. La rigueur de mœurs et l'humanité qu'il avait feintes s'étaient transformées en superbe et en cruauté. De nombreux grands et de hautes personnalités du peuple étaient condamnés ou exécutés ou bien encore tourmentés par de nouveaux moyens. Pour ne pas faire moins bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, il nomma six officiers pour la campagne, qui en frappèrent et dépouillèrent les habitants. Il soupçonnait les grands, bien qu'il eût été soutenu par eux et qu'il les eût réintégrés en grand nombre. Car il ne pouvait croire que les cœurs généreux que l'on trouve d'ordinaire chez les nobles pussent être satisfaits sous son autorité. Aussi se résolut-il à favoriser la populace, en pensant qu'il pourrait maintenir la tyrannie grâce à son appui et aux troupes étrangères. Comme il était arrivé au mois de mai, où l'on a coutume de faire fête, il fit former par la populace et le petit peuple plusieurs compagnies, auxquelles il donna des drapeaux et de l'argent, et qu'il orna de titres magnifiques. Une partie d'entre eux faisait la fête dans la ville et l'autre les recevait en grande pompe. Le bruit s'étant répandu de sa nouvelle autorité, de nombreux Français vinrent le rejoindre. A tous, les jugeant plus dignes de confiance, il donnait des emplois. De sorte qu'en peu de temps Florence ne fut pas seulement soumise aux Français, mais à leurs mœurs et coutumes. Sans aucune considération pour les traditions et sans honte, les hommes et les femmes les imitaient. Mais ce qui déplaisait par-dessus tout, c'étaient les violences que le duc et les siens imposaient aux femmes, sans aucune considération.

Les citoyens étaient donc remplis d'indignation en voyant anéantie la majesté de l'État, les institutions renversées, toute modération étouffée, les mœurs corrompues. Ceux, en effet, qui n'avaient pas coutume de voir la moindre pompe royale ne pouvaient rencontrer sans douleur le duc entouré de ses courtisans à pied et à cheval. Constatant de près leur honte, ils étaient contraints d'honorer celui qu'ils haïssaient de toutes leurs forces. A quoi s'ajoutait une grande peur, à la vue des fréquentes exécutions et des impôts continuels par lesquels il appauvrissait et épuisait la cité. Ces indignations et ces craintes étaient connues du duc. Mais il voulait montrer à chacun qu'il pensait être aimé. Matteo di Morozzo, pour gagner ses faveurs ou pour échapper au danger, lui ayant révélé que la famille Médicis et d'autres avaient conspiré contre lui, non seulement il n'enquêta pas sur cette affaire, mais il fit cruellement mourir le dénonciateur. Par ce choix, il ôta à tous ceux qui auraient voulu lui donner des renseignements toute intention de le faire, et la suscita chez ceux qui visaient à sa chute. Il fit aussi couper la langue à Bettone Cini pour avoir critiqué les taxes imposées aux citoyens, et cela avec une telle cruauté que Cini en mourut. Cet événement augmenta l'indignation et la haine des citoyens pour le duc. Car cette ville qui avait coutume de se comporter et de parler de tout en

toute liberté ne pouvait supporter qu'on lui liât les mains et lui fermât la bouche. Haine et indignation grandirent au point qu'elles auraient enflammé du désir de retrouver la liberté, non seulement les Florentins, qui ne savent pas préserver leur liberté et ne peuvent supporter la servitude, mais même le peuple le plus servile. Aussi de nombreux citoyens de toute condition décidèrent-ils de perdre la vie ou de recouvrer la liberté, et en trois partis de trois sortes de citoyens naquirent trois conjurations. Grands, hommes du peuple et artisans y furent poussés, non seulement par de communs motifs, mais parce que les grands voyaient qu'ils n'avaient pas repris le pouvoir, les hommes du peuple parce qu'ils l'avaient perdu, les artisans parce qu'ils faisaient moins d'affaires.

L'archevêque de Florence, monseigneur Agnolo Acciaiuoli, avait d'abord célébré dans ses sermons les actions du duc et lui avait obtenu les faveurs du peuple. Mais, après qu'il l'eut vu maître de la ville et qu'il eut découvert son comportement tyrannique, il pensa avoir trompé sa patrie. Pour expier la faute qu'il avait commise, il jugea qu'il n'y avait pas d'autre remède que de guérir la blessure causée par sa main. Il se mit à la tête de la première et de la plus forte des conjurations, qui rassemblait les Bardi, les Rossi, les Frescobaldi, les Scali, les Altoviti, les Magalotti, les Strozzi et les Mancini. Les chefs de l'une des deux autres étaient messire Manno et Corso Donati et avec eux les Pazzi, les Cavicciuli, les Cerchi et les Albizzi. Le premier des membres de la troisième conjuration était Antonio Adimari et avec lui les Médicis, les Bordoni, les Rucellai et les Aldobrandini. Ces derniers pensèrent tuer le duc chez les Albizzi, où ils croyaient qu'il se rendrait le jour de la Saint-Jean pour voir les courses de chevaux, mais ils n'y réussirent pas, car il ne vint pas. On pensa l'attaquer quand il se promenait dans la ville, mais cela parut difficile, car il sortait bien escorté et armé et changeait toujours d'itinéraire, de sorte que l'on ne pouvait l'attendre avec certitude dans un endroit. On projeta aussi de le tuer dans les conseils, mais c'était se mettre à sa merci, même s'il était tué. Tandis que les conjurés débattaient de ces choses, Antonio Adimari se découvrit auprès de certains de ses amis siennois, pour obtenir de l'aide, en révélant les noms d'une partie des conjurés et affirmant que toute la ville était disposée à se libérer. Un de ces hommes confia donc la chose à messire Francesco Brunelleschi, non pour la révéler, mais parce qu'il croyait qu'il faisait partie lui aussi des conjurés. Par peur ou par haine, messire Francesco découvrit le tout au duc. Pagolo del Mazzeca et Simone da Monterappoli furent arrêtés. La révélation de la qualité et du nombre des conjurés effraya le duc. On lui conseilla de les convoquer plutôt que de les saisir, car, s'ils s'enfuyaient, on pourrait s'en assurer sans scandale en les exilant. Le duc fit donc appeler Antonio Adimari, qui, faisant confiance à ses compagnons, se présenta

aussitôt. Il fut arrêté. Messire Francesco Brunelleschi et messire Uguccione Buondelmonti conseillèrent au duc de parcourir la ville en armes et de faire exécuter les prisonniers. Il ne fut pas de cet avis, car il pensait qu'il n'était pas assez fort face à un tel nombre d'ennemis. Aussi prit-il un autre parti, grâce auquel, s'il réussissait, il pourrait s'assurer de ses ennemis et se renforcer. Dans certains cas, il avait coutume de demander conseil aux citoyens. Ayant donc appelé des forces de l'extérieur, il dressa une liste de trois cents citoyens et les fit appeler par ses sergents sous prétexte de leur demander conseil. Il avait l'intention de s'en débarrasser, après les avoir réunis, par la mort ou la prison. L'arrestation d'Adimari et la convocation des citoyens, qui ne pouvaient être tenues secrètes, avaient effrayé la population et notamment les coupables. Les plus hardis refusèrent donc d'obéir. Ayant vu la liste, ils se rencontrèrent et s'encouragèrent à prendre les armes, voulant plutôt mourir comme des hommes les armes à la main, qu'être conduits comme des veaux à l'abattoir. En quelques heures, les trois conjurations se découvrirent les unes aux autres. On décida de susciter une émeute au Marché Neuf, le lendemain 26 juillet 1343 ; de s'armer ensuite et d'appeler le peuple à la liberté.

XXXVII

Le lendemain, quand les cloches sonnèrent none[1], on prit les armes comme prévu. Au cri de liberté, le peuple entier s'arma. Chacun se renforça dans son quartier, sous des drapeaux aux armes du peuple, que les conjurés avaient faits en secret. Tous les chefs des familles nobles et du peuple se réunirent et jurèrent de se défendre et de tuer le duc, à l'exception des quatre familles du peuple qui avaient contribué à sa nomination comme seigneur. Celles-ci se rendirent sur la place de la Seigneurie avec les bouchers et d'autres hommes armés de la populace, pour soutenir le duc. Au bruit, le duc fit armer le palais. Ses gens, qui étaient logés en divers endroits, montèrent à cheval pour se rendre sur la place et furent attaqués et tués en route, en plusieurs lieux. Trois cents cavaliers parvinrent cependant au rendez-vous. Le duc hésitait pour savoir s'il sortirait pour combattre l'ennemi, ou s'il se défendrait dans le palais. Les Médicis, Cavicciuli, Rucellai et d'autres familles craignaient que, s'il sortait, nombre de ceux qui avaient pris les armes contre lui ne se décidassent en sa faveur. Désireux de lui ôter l'occasion de sortir et d'augmenter ainsi ses forces, ils se mirent en ordre de

1. C'est-à-dire à midi.

bataille et attaquèrent la place. A leur arrivée, les familles du peuple qui s'étaient déclarées pour le duc, se voyant vaillamment attaquées, changèrent d'avis, après que la chance du duc eut tourné. Toutes s'unirent à leurs concitoyens, à l'exception de messire Uguccione Buondelmonti, qui alla au palais, et de messire Giannozzo Cavalcanti, qui, s'étant retiré avec une partie de ses parents au Marché Neuf, monta sur un banc. Il y exhorta les gens du peuple qui se rendaient sur la place à soutenir le duc ; pour les effrayer, il exagérait ses forces et les menaçait de mort au cas où ils auraient continué par obstination la lutte contre le seigneur. Ne trouvant personne pour l'appuyer ni pour le châtier de son insolence, voyant qu'il s'épuisait en vain, afin de ne pas tenter davantage la fortune, il se retira chez lui. Cependant, le combat était violent sur la place entre le peuple et les hommes du duc. Ceux-ci, bien qu'aidés depuis le palais, furent vaincus. Une partie d'entre eux se rendit, le reste se réfugia dans le palais après avoir abandonné ses chevaux. Tandis que l'on combattait pour le contrôle de la place, Corso et Amerigo Donati avec une partie du peuple forcèrent la prison des Stinche, brûlèrent les registres du podestat et de la chancellerie, mirent à sac les demeures des officiers et tuèrent tous les subordonnés du duc qu'ils purent saisir. De son côté, le duc, voyant qu'il avait perdu la maîtrise de la place et que toute la cité lui était hostile, ne pouvant espérer aucune aide, essaya de se gagner le peuple par une action bienveillante. Ayant fait venir à lui ses prisonniers, il les libéra avec des mots aimables et affectueux et fit chevalier, malgré lui, Antonio Adimari. Il fit enlever ses drapeaux du palais et y plaça ceux du peuple. Tardives et hors de propos, ces actions ne lui servirent guère, parce qu'elles étaient contraintes. Assiégé au palais, il était donc inquiet et voyait qu'à trop vouloir il était en train de tout perdre. Il craignait de mourir bientôt par la faim ou par le fer. Pour donner une nouvelle forme à l'État, les citoyens se réunirent à Santa Reparata. Ils nommèrent quatorze d'entre eux, moitié des grands et moitié du peuple, dotés avec l'évêque des pleins pouvoirs, pour réformer l'État. Ils en élirent six autres et leur confièrent l'autorité du podestat, en attendant l'arrivée de celui qui avait été choisi. Nombreux étaient ceux qui étaient venus secourir le peuple à Florence, dont des Siennois avec six ambassadeurs, fort honorés dans leur patrie. Ils négocièrent un accord entre le peuple et le duc. Mais le peuple s'y refusa tant que l'on n'aurait pas remis entre ses mains messire Guglielmo d'Assise et son fils ainsi que messire Cerrettieri Visdomini. Le duc refusait d'y consentir ; mais, menacé par ceux qui étaient enfermés avec lui, il se laissa contraindre. Les rancunes sont sans doute plus violentes et les blessures plus douloureuses quand on recouvre la liberté que quand on la défend. Messire Guglielmo et son fils furent amenés parmi des milliers d'ennemis. Le jeune homme n'avait pas même dix-huit ans. Néanmoins, ni son âge.

ni sa beauté, ni son innocence ne purent le sauver de la fureur de la foule. Ceux qui ne purent les frapper en vie les frappèrent morts et, non contents de le faire avec l'épée, les déchirèrent avec leurs mains et leurs dents. Pour que tous leurs sens se satisfassent dans la vengeance, après avoir entendu leurs cris, vu leurs blessures, touché leurs chairs déchirées, ils voulurent que leur palais y goûtât aussi, afin que l'intérieur de leur corps se rassasiât comme l'extérieur. Autant cette rage fut funeste à ces deux hommes, autant elle fut profitable à messire Cerrettieri. Car, satisfait de sa cruauté, la foule ne se souvint pas de lui. N'étant pas autrement convoqué, il resta au palais, d'où il se sauva la nuit suivante grâce à certains de ses parents et amis. La rage de la foule s'étant épanchée avec le sang, l'accord fut conclu. Le duc devait s'en aller en toute sécurité avec les siens et ses biens, renoncer à tous ses droits sur Florence et ratifier cette renonciation une fois parvenu dans le Casentino, hors du territoire de Florence. Après cet accord, le 6 août, il quitta Florence accompagné par de nombreux citoyens. Arrivé dans le Casentino, il ratifia l'accord de fort mauvaise grâce. Il n'aurait pas observé sa parole, s'il n'avait été menacé par le comte Simone da Battifolle d'être reconduit à Florence. Comme le montra son comportement, ce duc fut avide et cruel, difficile d'accès, plein de superbe dans ses réponses. Il cherchait la servitude et non l'affection des autres et désirait davantage être craint qu'aimé. Son aspect n'était pas moins odieux que ses mœurs. Car il était petit, noir de poil, et avait une barbe longue et rare. De sorte qu'il méritait en tout d'être haï. En l'espace de dix mois, sa mauvaise conduite lui fit perdre le pouvoir que les mauvais avis de certains lui avaient donné.

XXXVIII

Les événements survenus dans la cité engagèrent toutes les villes soumises aux Florentins à reprendre leur liberté. De sorte qu'Arezzo, Castiglione, Fiorentino, Pistoia, Volterra, Colle Val d'Elsa, San Gimignano se révoltèrent. Ainsi Florence se trouva-t-elle tout à coup privée de son tyran et de son empire. Recouvrant la liberté, elle enseigna à ses sujets la façon de recouvrer la leur. Après que l'on eut chassé le duc et perdu l'empire, les douze citoyens et l'évêque pensèrent préférable d'apaiser leurs sujets par la paix plutôt que de s'en faire des ennemis par la guerre, et de faire mine d'être satisfaits de la liberté de ceux-ci comme de la leur propre. Ils envoyèrent donc[1] des ambassadeurs à

1. En août 1343.

Arezzo pour renoncer au pouvoir qu'ils avaient sur la ville et conclure avec elle un accord, afin que, ne pouvant plus les traiter en sujets, on les traitât en alliés de la cité. Avec les autres villes, ils conclurent des traités du mieux qu'ils purent, sous condition de conserver leur amitié, afin que libres ils pussent les aider à maintenir leur liberté. Ce parti, sagement pris, eut une fin très heureuse. Car Arezzo revint quelques années plus tard sous le pouvoir des Florentins et les autres villes en quelques mois. Ainsi obtient-on souvent plus rapidement et avec moins de dangers et de dépenses ce que l'on désire en feignant de s'en désintéresser, plutôt qu'en le poursuivant avec force et obstination.

XXXIX

Les affaires extérieures une fois apaisées, on s'occupa de celles de l'intérieur. Après des discussions entre les grands et le peuple, on conclut que les grands occuperaient le tiers des charges de prieurs et la moitié des autres magistratures. Comme nous l'avons dit ci-dessus, la ville était divisée en sestiers. Ainsi avait-on toujours nommé six prieurs, un par sestier, excepté lorsque, du fait de certains événements, on en avait fait douze ou treize, mais l'on était ensuite revenu à six[1]. On décida donc de réformer la ville sur ce point, tant parce que les sestiers étaient mal répartis que parce que, voulant donner leur part aux grands, il fallait augmenter le nombre des prieurs. On divisa donc la ville en quartiers et on créa pour chacun trois prieurs. On abandonna la charge de gonfalonier de justice et celles de gonfaloniers de compagnie. A la place des douze prudhommes, on nomma huit conseillers, quatre de chaque parti. Le gouvernement étant ainsi formé, la cité aurait pu se calmer, si les grands s'étaient satisfaits de vivre modestement, comme l'exige toute vie civile. Mais ils faisaient le contraire. Dans la vie privée, ils n'acceptaient pas d'avoir des égaux ; dans les magistratures, ils voulaient commander. Chaque jour apparaissait quelque exemple de leur insolence et de leur superbe. Cela déplaisait au peuple, qui se plaignait que la disparition d'un tyran en eût créé mille. Les insolences grandirent d'un côté et l'indignation de l'autre, au point que les chefs du peuple accusèrent devant l'évêque les malhonnêtetés des grands et leur hostilité à l'égard du peuple. Ils le persuadèrent de faire en sorte que les grands se contentent d'avoir leur part dans les autres magistratures et laissent la Seigneurie au peuple.

L'évêque était naturellement bon, mais on pouvait aisément le

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XI.

retourner. Ainsi avait-il d'abord, sous la pression de ses parents, soutenu le duc ; puis il avait conspiré contre lui sur le conseil d'autres citoyens. Lors de la réforme de l'État, il avait soutenu les grands et il jugeait bon maintenant de soutenir le peuple, pour les raisons que lui avaient données les chefs de celui-ci. Croyant trouver chez les autres sa propre versatilité, il se persuada qu'il pourrait obtenir un accord dans cette affaire. Il convoqua les Quatorze, qui n'avaient pas encore perdu leur autorité, et du mieux qu'il put les poussa à faire abandonner la Seigneurie au peuple, en promettant la paix dans la cité et, en cas de refus, leur chute et leur ruine. Ces paroles émurent grandement les grands. Messire Ridolfo de' Bardi le reprit âprement, l'appelant homme indigne de confiance et lui reprochant d'avoir été trop légèrement l'ami du duc, puis de l'avoir fait chasser traîtreusement. Il conclut qu'ils voulaient conserver, au péril de leur vie, les charges qu'ils avaient conquises au même péril. Après avoir quitté tout indigné, avec les autres, l'évêque, il informa ses parents et toutes les familles nobles. Les chefs du peuple indiquèrent également leurs intentions aux leurs. Tandis que les grands se préparaient à trouver de l'aide pour défendre leurs prieurs, le peuple jugea opportun de ne pas attendre. Il courut au palais, en criant qu'il voulait que les grands renonçassent à la Seigneurie. Le désordre était grand. Les prieurs se voyaient abandonnés, car les grands, à la vue du peuple en armes, n'osèrent pas s'armer et chacun resta chez soi. De sorte que les prieurs issus du peuple tentèrent d'abord de le calmer en affirmant que leurs collègues étaient des hommes modérés et bons. N'y étant pas parvenus, et ne trouvant pas de meilleur parti, ils renvoyèrent ces derniers chez eux, où ils ne parvinrent que difficilement sains et saufs. Les grands ayant quitté le palais, on ôta également leurs charges aux quatre conseillers issus de leurs rangs et on en nomma douze issus du peuple. Les huit prieurs restants nommèrent un gonfalonier de justice et seize gonfaloniers de compagnie ; ils réformèrent l'État, de telle sorte que le pouvoir resta entre les mains du peuple.

XL

Lorsque ces faits se produisirent, il régnait une grande famine dans la ville, de sorte que les grands et le petit peuple étaient mécontents : les uns à cause de la faim, les autres, parce qu'ils avaient perdu leurs charges. Cette situation incita messire Andrea Strozzi à ôter sa liberté à la cité. Il vendait son blé moins cher que les autres, de sorte que nombreux étaient ceux qui accouraient chez lui. Il osa donc monter un

matin à cheval, accompagné de certains de ces gens, et appeler le peuple aux armes. En peu de temps, il réunit quatre mille hommes, avec qui il se rendit sur la place de la Seigneurie, en demandant qu'on leur ouvrît les portes du palais. Mais les prieurs les firent s'éloigner par la menace et les armes. Puis ils les effrayèrent tellement par la proclamation d'édits que peu à peu chacun rentra chez soi. De sorte que, se retrouvant seul, messire Andrea put difficilement échapper par la fuite aux magistrats. Bien que téméraire et ayant fini comme tant d'autres, cette initiative fit espérer aux grands qu'ils pourraient écraser le peuple, en voyant comment le petit peuple lui était hostile. Pour ne pas manquer cette occasion, ils décidèrent de se pourvoir de tous les appuis possibles, pour obtenir par la force et le droit ce qu'on leur avait ôté par la force. Ils devinrent si sûrs de la victoire qu'ils se pourvoyaient ouvertement en armes, fortifiaient leurs maisons et appelaient leurs amis à l'aide jusqu'en Lombardie. De son côté, le peuple et les prieurs prenaient des mesures en s'armant et en demandant de l'aide à Pérouse et à Sienne. Les secours étaient déjà apparus de part et d'autre et la cité entière était en armes. Les grands s'étaient fortifiés en deçà de l'Arno, sur trois points : aux maisons des Cavicciuli près de San Giovanni, des Pazzi et des Donati à San Piero Maggiore, des Cavalcanti au Marché Neuf. Ceux qui habitaient sur l'autre rive s'étaient renforcés sur les ponts et dans les rues de leurs demeures : les Nerli au pont alla Carraia, les Frescobaldi et les Manelli à celui de Santa Trinita, alors que les Rossi et les Bardi défendaient le Ponte Vecchio et le pont Rubaconte. De son côté, le peuple se réunit sous l'étendard du gonfalonier de justice et les drapeaux des compagnies du peuple.

XLI

Les choses étant en cet état, le peuple pensa ne pas différer plus longtemps le combat. Les premiers à avancer furent les Médicis et les Rondinelli, qui attaquèrent les Cavicciuli du côté qui mène chez eux par la place de San Giovanni. La bataille fut dure, car ils étaient la cible de pierres envoyées du haut des tours et de flèches venant d'en bas ; le combat dura trois heures. Cependant, le peuple grossissait tellement que les Cavicciuli, se voyant dominés par le nombre et sans aide. prirent peur et se remirent au pouvoir du peuple. Celui-ci épargna leurs maisons et leurs biens, mais leur ôta leurs armes et leur ordonna de se répartir dans les maisons de leurs parents et amis du peuple.

Ce premier assaut une fois remporté, les Donati et les Pazzi furent aisément vaincus, car ils étaient moins puissants. Il ne restait plus que

les Cavalcanti, dont les hommes et les positions étaient forts. Mais, voyant que toutes les compagnies du peuple leur étaient opposées et que les autres avaient été vaincus par trois compagnies seulement, ils se rendirent sans grande résistance. Les trois quarts de la ville étaient déjà aux mains du peuple ; une partie seulement demeurait au pouvoir des grands. Mais c'était la plus difficile à enlever, tant à cause de la puissance de ceux qui la défendaient, qu'à cause du site que l'Arno protégeait. De sorte qu'il fallait emporter les ponts, qui étaient défendus comme on l'a dit ci-dessus. Le Ponte Vecchio fut donc le premier attaqué. Il fut vigoureusement défendu, parce que les tours bien armées, les rues et les barricades étaient gardées par des hommes très courageux. Aussi le peuple fut-il repoussé avec de grands dommages. Ayant vu comment on s'épuisait en vain, on tenta de franchir le pont Rubaconte. Ayant rencontré les mêmes difficultés et laissé quatre compagnies à la garde de ces deux ponts, on attaqua avec les autres le pont alla Carraia. Bien que les Nerli se fussent vaillamment défendus, ils ne purent résister à la fureur du peuple, parce que le pont, démuni de tours pour le défendre, était plus faible, et parce que les Capponi et les autres familles du peuple qui en étaient proches les attaquèrent. Assaillis de toutes parts, ils abandonnèrent les barricades et ouvrirent la voie au peuple, qui l'emporta sur les Rossi et les Frescobaldi. Aussi tous les gens du peuple qui étaient de l'autre côté de l'Arno se joignirent-ils aux vainqueurs. Il ne restait donc plus que les Bardi. Ni la chute des autres, ni l'union des forces populaires, ni le peu d'espoir d'être secourus ne purent les effrayer. Ils aimaient mieux mourir en combattant ou voir leurs maisons brûlées ou mises à sac que se rendre de leur plein gré au bon vouloir de leurs ennemis. Ils se défendirent donc de telle sorte que le peuple tenta en vain à plusieurs reprises de les vaincre en passant par le Ponte Vecchio ou le pont Rubaconte. Il fut toujours repoussé avec force morts et blessés. On avait fait autrefois un chemin permettant de parvenir, à travers les maisons des Pitti, de la via Romana jusqu'aux murailles de la colline de San Giorgio. Le peuple envoya par ce chemin six compagnies avec l'ordre d'attaquer par-derrière les maisons des Bardi. Cet assaut fit perdre courage aux Bardi et vaincre le peuple. Car, dès que ceux qui gardaient ces barricades entendirent que l'on attaquait leurs maisons, ils abandonnèrent le combat et coururent les défendre. Ceci fit que la barricade du Ponte Vecchio fut emportée et que les Bardi furent mis en fuite de toutes parts. Ils furent recueillis par les Quaratesi, les Panzanesi et les Mozzi. Cependant, le peuple, et notamment la populace, affamé de butin, pilla et mit à sac toutes leurs maisons, détruisit et brûla leurs palais et leurs tours avec une rage telle que les pires ennemis des Florentins auraient eu honte de commettre de tels dégâts.

XLII

Après la défaite des grands, le peuple réforma l'État. Comme il y avait trois sortes de peuple, puissant, moyen et petit, on disposa que les puissants auraient deux prieurs, les moyens trois ainsi que les petits, et que le gonfalonier serait tour à tour de chacune des trois sortes. On remit aussi en vigueur les ordonnances de justice contre les grands. Pour les affaiblir, on mêla un grand nombre d'entre eux à la masse du peuple. Cette chute des grands fut telle et elle affligea tant leur parti qu'ils n'osèrent plus jamais prendre les armes contre le peuple et devinrent toujours plus humains et plus humbles. Il en résulta que Florence se dépouilla non seulement de ses armes, mais de toute grandeur d'âme. Après cette défaite, la cité demeura calme jusqu'en 1353. Durant cette période eut lieu la peste mémorable, si éloquemment évoquée par Boccace [1], qui fit plus de quatre-vingt seize mille morts. C'est alors que les Florentins firent aussi leur première guerre contre les Visconti, à cause de l'ambition de l'archevêque de cette famille, alors maître de Milan [2]. Bien que la noblesse eût été détruite, la fortune ne manqua pas de faire naître de nouveaux malheurs, dus à de nouvelles divisions.

1. Peste de 1348, décrite dans le *Décaméron*.
2. En 1351-1354, contre l'archevêque de Milan Giovanni Visconti.

I

Les graves et naturelles inimitiés opposant le peuple et les nobles, dues au fait que les uns veulent commander et les autres refusent d'obéir[1], sont la cause de tous les maux qui naissent dans les cités. Car tous les troubles qui agitent les États se nourrissent de cette diversité d'humeurs. Elle maintint la désunion à Rome. Et, s'il est permis de comparer les petites et les grandes choses, elle a tenu de la même façon Florence dans la division, même si les effets ont été différents dans l'une et l'autre de ces cités. Car les inimitiés qui opposèrent à Rome le peuple et les nobles finissaient par des disputes, celles de Florence par des combats ; celles de Rome s'achevaient par une loi, celles de Florence par l'exil et la mort de nombreux citoyens ; celles de Rome augmentèrent sa vaillance au combat, celles de Florence l'éteignirent totalement ; celles de Rome apportèrent une grande inégalité là où régnait d'abord l'égalité, celles de Florence ont apporté une admirable égalité, là où régnait d'abord l'inégalité. Cette diversité de conséquences provient nécessairement des buts différents que se sont fixés ces deux peuples. Car le peuple de Rome désirait jouir des plus hautes charges avec les nobles, celui de Florence combattait pour gouverner seul, sans la participation des nobles. Le désir du peuple romain étant plus raisonnable, les offenses faites aux nobles étaient plus supportables. Aussi la noblesse cédait-elle aisément et sans en venir aux armes, de sorte qu'après quelques dissensions, on s'accordait pour faire une loi qui satisfît le peuple et maintînt la dignité des nobles. Par contre, le désir du peuple florentin était injurieux et injuste, de sorte que la noblesse se préparait à se défendre de toutes ses forces et l'on aboutissait à la mort et à l'exil des citoyens. Les lois que l'on faisait ne profitaient pas au bien commun, mais au vainqueur. Il en résultait encore que, lors des victoires du peuple, la cité de Rome acquérait plus de

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. IX et XIX ; *Discours*, livre I, chap. IV et V.

vaillance encore. Car le peuple, partageant avec les nobles l'administration, les armées et le pouvoir, acquérait la vaillance des nobles. Grandissant en vaillance, la cité grandissait en puissance. Mais à Florence, la victoire du peuple dépouillait les nobles de leurs charges. Pour les recouvrer, ils devaient non seulement être semblables au peuple, mais feindre de l'être, dans leur comportement, leurs mœurs et leurs pensées. D'où naissaient les changements de blasons et de titres des familles nobles, afin de les faire ressembler au peuple. Ainsi la vaillance et la générosité d'âme de la noblesse s'éteignaient-elles, alors qu'elles ne pouvaient s'allumer dans le cœur du peuple, où elles n'avaient jamais existé. De sorte que Florence devint toujours plus humble et plus lâche[1]. Cette vaillance s'étant transformée en superbe, Rome en vint à ne pas pouvoir se maintenir sans un prince. Florence, par contre, est parvenue à un point où elle pourrait aisément être réformée de quelque manière que ce soit par un sage législateur. On peut comprendre en partie ces choses à la lecture du livre précédent. Car on y a exposé la naissance de Florence et les débuts de sa liberté, les causes de sa division, la disparition des partis noble et populaire, due à la tyrannie du duc d'Athènes et à la ruine de la noblesse. Il nous reste à rapporter les inimitiés entre le peuple et la populace et les divers événements qu'elles causèrent.

II

La puissance des nobles étant domptée et la guerre avec l'archevêque de Milan achevée, il ne semblait pas qu'eût subsisté la moindre cause de désordre à Florence. Mais la fortune contraire et les mauvaises institutions de notre cité firent naître des inimitiés entre la famille des Albizzi et celle des Ricci, qui divisèrent Florence, comme l'avaient fait auparavant les inimitiés entre les Buondelmonti et les Uberti, puis entre les Donati et les Cerchi. Les papes, qui résidaient alors en France, et les empereurs qui étaient en Allemagne, pour maintenir leur réputation en Italie, avaient envoyé à divers moments une foule de soldats de nations différentes. On y trouvait alors des Anglais, des Allemands et des Bretons. Les guerres achevées, ils restaient sans solde et, sous les enseignes de compagnies d'aventure, ils imposaient des contributions aux princes. En 1353, une de ces compagnies vint donc en Toscane, sous les ordres du Provençal Monreale. Sa venue effraya toutes les villes de la région. Non seulement les Florentins se procurèrent des

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XLII.

troupes, mais de nombreux particuliers s'armèrent pour se défendre, dont les Albizzi et les Ricci.

Ils se haïssaient et chacun cherchait à dominer l'autre pour prendre le pouvoir. Ils n'en étaient cependant pas encore venus aux armes et se heurtaient dans les magistratures et les conseils. La ville étant tout entière armée, une dispute naquit par hasard au Marché Neuf, où accourut, comme à l'accoutumée, une grande foule. Le bruit se répandant, on rapporta aux Ricci que les Albizzi les attaquaient, et aux Albizzi que les Ricci marchaient contre eux. Aussi toute la ville se souleva-t-elle et les magistrats purent-ils difficilement calmer les deux familles, afin d'éviter que ne se développât un combat dont le bruit s'était divulgué par hasard et sans que les uns ni les autres ne fussent coupables. Bien que mineur, cet événement enflamma davantage encore leurs esprits et les poussa à chercher plus diligemment des partisans. Du fait de la ruine des grands, les citoyens avaient atteint un tel degré d'égalité que les magistrats étaient plus respectés qu'auparavant. Aussi pensaient-ils s'imposer par les voies ordinaires et sans que s'exerçât la violence des particuliers.

III

Nous avons dit précédemment comment, après la victoire de Charles Ier, fut créée la magistrature du peuple guelfe, à laquelle on donna une grande autorité sur les gibelins. Mais, avec le temps, les événements et les nouvelles divisions, on l'avait tellement oubliée que de nombreux descendants des gibelins exerçaient les plus hautes magistratures. Le chef des Ricci, Uguccione, fit donc en sorte que l'on renouvelât la loi contre les gibelins. Nombreux étaient ceux qui pensaient que les Albizzi, originaires d'Arezzo et venus habiter Florence, en faisaient partie. Aussi Uguccione eut-il l'intention de priver les Albizzi des magistratures grâce au renouvellement de la loi. Elle condamnait en effet tous les descendants des gibelins exerçant une magistrature. On découvrit à Piero di Filippo degli Albizzi le dessein d'Uguccione. Il décida de le soutenir, pensant que, s'il s'y opposait, il apparaîtrait comme gibelin. Aussi cette loi, renouvelée à cause des ambitions des Ricci, loin d'ôter sa réputation à Piero degli Albizzi, l'augmenta et fut à l'origine de nombreux maux. On ne peut faire de loi plus dangereuse pour un État que celle qui rappelle un lointain passé. Comme Piero avait soutenu la loi, ce que ses ennemis avaient inventé pour le gêner lui ouvrit les voies de la grandeur. Responsable de ces nouvelles mesures, il prit toujours plus d'autorité, car il fut soutenu plus que

tout autre par le nouveau parti guelfe. Comme l'on n'avait pas créé de magistrature pour rechercher les gibelins et que la loi était donc de peu d'efficacité, il fit en sorte que l'on donnât ce pouvoir aux capitaines : une fois découverts, on avertirait les gibelins qu'il leur était interdit d'occuper toute magistrature et, s'ils n'obéissaient pas à cette admonestation, ils seraient condamnés. Il en résulte que, depuis, tous ceux qui sont à Florence privés du droit d'exercer les magistratures sont nommés « admonestés ». L'audace des capitaines ayant donc grandi avec le temps, ils admonestaient sans aucune considération, non seulement ceux qui le méritaient, mais aussi qui bon leur semblait, par avarice ou par ambition. Alors que ces mesures avaient été prises en 1357, on comptait en 1366 plus de deux cents citoyens admonestés. Les capitaines et le parti guelfe étaient donc devenus très puissants. Car chacun, de crainte d'être admonesté, les respectait, et notamment leurs chefs, Piero degli Albizzi, messire Lapo da Castiglionchio et Carlo Strozzi. Bien que ce comportement insolent déplût à tous, les Ricci étaient encore plus mécontents. Ils se voyaient en effet la cause du désordre qui entraînait la chute de la République et constataient que leurs ennemis les Albizzi étaient devenus très puissants, contrairement à leurs desseins.

IV

Se trouvant membre de la Seigneurie, Uguccione de' Ricci voulut mettre fin au mal dont il était responsable avec les siens. Il fit décider par une nouvelle loi[1] que l'on adjoindrait trois collègues aux six capitaines du parti guelfe, dont deux artisans. Il voulut aussi que les gibelins déclarés fussent confirmés comme tels par vingt-quatre citoyens guelfes désignés à cet effet. Cette mesure tempéra alors pour une large part la puissance des capitaines, de sorte que l'admonestation disparut en grande partie et que, si l'on en frappait encore quelques-uns, ils étaient peu nombreux. Toutefois, les deux partis des Albizzi et des Ricci veillaient, et poussés par la haine, s'opposaient aux alliances, initiatives et décisions les uns des autres. On vécut donc au milieu de ces tourments de 1366 à 1371, époque où le parti guelfe reprit de l'autorité.

Parmi les Buondelmonti se trouvait un chevalier du nom de messire Benchi, qui avait été agrégé au peuple en reconnaissance de ses mérites lors d'une guerre contre les Pisans. Il était de ce fait devenu apte à

1. Le 8 décembre 1366.

siéger à la Seigneurie. Alors qu'il s'attendait à occuper cette magistrature, on fit une loi qui l'interdisait à tous les grands devenus gens du peuple. Cette décision offensa grandement messire Benchi. S'étant rapproché de Piero degli Albizzi, tous deux décidèrent d'écraser les plus modestes des gens du peuple et de demeurer seuls au pouvoir. Grâce au crédit que messire Benchi avait auprès de l'ancienne noblesse et à celui que Piero avait auprès de la majorité des plus puissants membres du peuple, ils renforcèrent l'autorité du parti guelfe. Par de nouvelles réformes de celui-ci, ils firent en sorte qu'ils pouvaient disposer à leur gré des capitaines et des Vingt-Quatre. On recommença donc à admonester avec plus d'audace que précédemment, cependant que la famille Albizzi, à la tête de cette faction, s'élevait toujours plus. De leur côté, les Ricci et leurs amis ne manquaient pas de s'opposer de toutes leurs forces à leurs desseins. De sorte que l'on vivait dans la peur et que chacun craignait de grands malheurs.

V

Aussi, poussés par l'amour de leur patrie, de nombreux citoyens se réunirent-ils à San Piero Scheraggio. Ayant longuement parlé entre eux de ces désordres, ils se rendirent auprès des prieurs et l'un de ceux qui avaient le plus d'autorité leur parla en ces termes :

« Nombreux étaient parmi nous, Magnifiques Seigneurs, ceux qui hésitaient à se réunir en privé pour débattre des affaires publiques, pensant que nous pouvions être jugés présomptueux ou être condamnés comme ambitieux. Mais, ayant considéré ensuite que, chaque jour et sans aucun scrupule, de nombreux citoyens se réunissent sur les places et chez eux, non pour le bien public, mais poussés par leur seule ambition, nous avons pensé que, puisque ceux qui se rencontrent pour la ruine de la République n'éprouvent aucune crainte, ceux qui le font pour le bien et l'utilité publics n'ont rien à craindre. Nous ne nous soucions pas de ce que l'on dit de nous, parce que les autres n'accordent pas d'importance à ce que nous pouvons penser. L'amour que nous portons à notre patrie, Magnifiques Seigneurs, nous a fait d'abord nous réunir, puis nous a conduits auprès de vous pour parler des maux déjà grands, et qui grandissent encore dans notre République, et pour nous déclarer prêts à vous aider à les éteindre. Bien que la tâche semble difficile, vous pourriez y parvenir, à condition de négliger les intérêts privés et d'user de votre autorité par la puissance publique. La corruption de toutes les cités d'Italie, Magnifiques Seigneurs, a corrompu et continue de corrompre notre cité. Car, depuis que le pays est soustrait

au pouvoir de l'Empire, les cités, n'ayant plus de frein pour les contenir, ont organisé leurs pouvoirs et leurs gouvernements, non pas en cités libres, mais en cités divisées par des factions. De là ont découlé tous les autres maux, tous les autres désordres qui apparaissent. D'abord, on ne trouve entre les citoyens ni union ni amitié, si ce n'est entre ceux qui sont coupables de scélératesses contre leur patrie ou les particuliers. Comme la religion et la crainte de Dieu ont disparu, les serments et les promesses ne durent que le temps qu'ils sont utiles. Les hommes y recourent, non pour les observer, mais comme à un moyen pour tromper plus aisément autrui. Plus la tromperie est aisée et sûre, plus elle apporte de gloire et de renommée. Aussi les méchants sont-ils loués pour leur habileté et les bons blâmés pour leur sottise. Au vrai, dans les cités d'Italie, tout ce qui peut être corrompu et corrompre autrui se rassemble : les jeunes sont oisifs, les vieux lascifs, les deux sexes et tous les âges ont des mœurs dépravées. Gâtées par les mauvais usages, les lois ne peuvent y remédier. De là proviennent l'avidité des citoyens et leur soif, non pas d'une gloire véritable, mais d'honneurs honteux, qui entraînent les haines, les inimitiés, les discordes, les factions, qui causent à leur tour morts, exils, douleur chez les bons citoyens et l'élévation des méchants. Car les bons, confiants en leur innocence, ne cherchent pas, comme les méchants, des hommes pour les défendre et les honorer par des voies extraordinaires, de sorte qu'ils tombent sans défense et sans honneur. De là découlent le goût des factions et leur puissance, car les méchants les suivent par avidité et ambition, les bons par nécessité. Ce qui est plus pernicieux encore, c'est de voir que les promoteurs et les chefs des partis couvrent leurs buts et leurs intentions sous des mots touchants. Bien qu'étant tous ennemis de la liberté, ils l'oppriment sous le prétexte de la défendre en soulevant les optimates ou le peuple. Car la récompense qu'ils attendent de la victoire n'est pas la gloire d'avoir libéré leur cité, mais la satisfaction d'avoir vaincu les autres et pris le pouvoir. Quand ils y sont parvenus, il n'est d'injustice, de cruauté ou de rapine qu'ils n'osent commettre. Alors les institutions et les lois sont faites, non pour le bien public, mais pour le profit de chacun ; alors la guerre, la paix, les alliances sont décidées, non pour la gloire de tous, mais pour satisfaire un petit nombre. Si les autres cités sont remplies de ces désordres, la nôtre en est souillée plus que toute autre. Car les lois, les statuts, les institutions ont été et sont édictés, non pas conformément aux principes de la liberté, mais selon les ambitions du parti vainqueur. Il en résulte qu'après qu'un parti a été chassé et une division éteinte, d'autres apparaissent toujours. Car, voulant se maintenir par les factions plus que par les lois, lorsqu'une faction se trouve sans opposition, notre cité doit nécessairement se diviser elle-même. Elle ne peut en effet se défendre des comportements privés qu'elle avait d'abord employés pour son

salut. La vérité de tout cela est démontrée par les divisions anciennes et contemporaines de notre cité. Chacun croyait qu'après la destruction des gibelins, les guelfes vivraient longtemps heureux et honorés ; cependant, ils se sont divisés peu après entre Noirs et Blancs. Après la défaite des Blancs, la cité ne demeura pas sans partis. Nous n'avons pas cessé de nous combattre, tantôt pour soutenir les exilés, tantôt à cause des inimitiés existant entre les grands et le peuple. Pour confier à d'autres ce que nous ne voulions ni ne pouvions garder nous-mêmes, nous avons soumis notre liberté tantôt au roi Robert, tantôt à son frère, tantôt à son fils et enfin au duc d'Athènes. Cependant, nous ne nous sommes jamais reposés sous un régime donné, car nous ne nous sommes jamais accordés pour vivre libres et ne nous satisfaisons pas d'être des esclaves. Nos *institutions sont tellement prédisposées aux* divisions que nous n'avons pas craint, en vivant sous les ordres du roi, de préférer à sa majesté un homme de peu, né à Gubbio[1]. Pour l'honneur de notre ville, on ne devait pas nommer le duc d'Athènes. Son esprit violent et tyrannique aurait dû nous assagir et nous apprendre à vivre. Cependant, dès qu'il fut chassé, nous avons repris les armes et nous nous sommes combattus avec plus de haine et de rage que jamais. De sorte que notre noblesse a été vaincue et s'est soumise au peuple[2]. Nombreux furent ceux qui pensèrent qu'aucune cause de scandale ou de division n'apparaîtrait plus à Florence, alors que l'on avait mis un frein à ceux qui, par orgueil et une ambition insupportable, semblaient en être la cause. Mais on voit maintenant par expérience combien l'opinion des hommes est erronée et faux leur jugement. Car l'orgueil et l'ambition des grands ne s'éteignirent pas, mais furent repris par les gens du peuple, qui cherchent maintenant, à la façon des ambitieux, à obtenir le premier rang dans l'État. N'ayant pas d'autre moyen pour y atteindre que les discordes, *ils ont à nouveau divisé la cité et ressuscitent* les noms de guelfe et de gibelin, qui avaient disparu et n'auraient jamais dû exister dans notre République. Le ciel dispose, afin qu'il n'y ait ni perpétuité ni paix dans les affaires des hommes, qu'existent dans les États des familles fatales, qui naissent pour leur ruine. Notre République en a été plus riche qu'aucune autre. Nombreuses sont en effet celles qui l'ont troublée et affligée, tels les Buondelmonti d'abord, puis les Donati et les Cerchi, et maintenant — chose honteuse et ridicule — les Ricci et les Albizzi. Nous ne vous avons pas rappelé nos mœurs dépravées et nos anciennes et continuelles divisions pour vous effrayer, mais pour en rappeler les causes ; pour vous montrer que, de même que vous pouvez vous en souvenir, nous nous en souvenons aussi ; et pour vous dire que leur exemple ne doit pas vous faire croire que vous

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. XXX.
2. Cf. *ibid.*, livre II, chap. XLII.

ne pouvez pas mettre un frein à celles d'aujourd'hui. Car la puissance des anciennes familles et l'appui qu'elles recevaient des princes étaient tels que les institutions et les lois ne suffisaient pas à les contenir. Mais, maintenant que l'Empire est faible, que l'on ne craint pas le pape et que toute l'Italie et notre ville contiennent tant d'égalité qu'elles peuvent se gouverner seules, il n'y a pas de grandes difficultés à le faire. Malgré les exemples contraires du passé, notre République, plus que toute autre, peut, non seulement rester unie, mais acquérir de bonnes mœurs et des comportements civils, à condition que Vos Seigneuries se disposent à le faire. Poussés par l'amour de la patrie et non par une passion particulière, nous vous y invitons. Bien que la corruption soit grande, éteignez aujourd'hui la maladie dont nous souffrons, la rage qui nous brûle, le poison qui nous tue. Imputez les désordres passés, non à la nature des hommes, mais aux circonstances. Celles-ci ayant changé, vous pouvez espérer pour notre cité une meilleure fortune. La malignité de celle-ci peut être vaincue par la sagesse, en mettant un frein à l'ambition de ces gens, en supprimant les institutions qui nourrissent les factions, et en en créant qui soient conformes à la vraie liberté civile. Acceptez de le faire maintenant par l'usage bienveillant de la loi, plutôt que d'être contraints de le faire, en différant, par le recours aux armes. »

VI

Poussés par ce qu'ils savaient déjà eux-mêmes et par l'autorité et les exhortations de ces hommes, les prieurs chargèrent cinquante-six citoyens de pourvoir au salut de la République. Il est certain qu'un nombre élevé de citoyens est plus apte à conserver de bonnes institutions qu'à en inventer de nouvelles[1]. Ils pensèrent donc plus à détruire les factions présentes qu'à supprimer les causes de celles à venir, de sorte qu'ils n'obtinrent ni l'un ni l'autre. Car ils n'ôtèrent pas les causes des nouvelles ; de celles qui existaient, ils rendirent une faction plus puissante que l'autre, au grand détriment de la République. Ils interdirent donc toutes les magistratures, sauf celles du parti guelfe, pour trois ans, à trois Albizzi et à trois Ricci, dont Piero degli Albizzi et Uguccione de' Ricci. Ils interdirent à tous les citoyens d'entrer au palais, sauf lorsque les magistrats siégeaient. Ils disposèrent que quiconque serait maltraité ou privé de la possession de ses biens pourrait accuser le coupable devant les conseils et le faire mettre au nombre des grands.

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. IX.

en le soumettant alors aux mesures qui les visaient. Cette loi ôta sa hardiesse à la faction des Ricci et accrut celle des Albizzi. Car, bien que visés tous les deux, les Ricci en souffrirent davantage. Si Piero, en effet, se vit interdire le palais des prieurs, celui des guelfes, où il avait une grande autorité, lui demeura ouvert. Alors que lui et ses partisans admonestaient d'abord avec ardeur, ils le firent plus ardemment encore après cette injure. À ces mauvaises dispositions s'ajoutèrent de nouvelles causes.

VII

Grégoire XI était alors pape et, se trouvant à Avignon, il gouvernait, comme ses prédécesseurs, l'Italie par l'intermédiaire de légats. Remplis d'avidité et d'orgueil, ils avaient tourmenté de nombreuses villes. L'un d'entre eux, qui se trouvait alors à Bologne[1], ayant saisi l'occasion de la famine qui régnait à Florence[2], pensa s'emparer de la Toscane. Non seulement il ne fournit pas de vivres aux Florentins, mais, pour leur enlever tout espoir de futures récoltes, dès l'apparition du printemps il les attaqua avec une forte armée, espérant pouvoir plus aisément les vaincre en les trouvant désarmés et affamés. Peut-être y serait-il parvenu si les armées avec lesquelles il les attaquait n'avaient été infidèles et vénales. Car, n'ayant pas de meilleur remède, les Florentins donnèrent cent trente mille florins à ses soldats et leur firent abandonner l'entreprise. On commence une guerre au gré d'autrui, mais on ne la finit pas à son gré. Commencée à cause de l'ambition du légat, cette guerre fut poursuivie à cause de la colère des Florentins. Ils s'allièrent à messire Bernabò Visconti et à toutes les villes ennemies de l'Église. Ils nommèrent huit citoyens pour diriger la guerre, avec pouvoir d'agir sans appel et dépenser sans rendre de comptes.

Bien qu'Uguccione fût mort, cette guerre contre le pape fit se relever ceux qui avaient suivi le parti des Ricci, lesquels avaient toujours soutenu, contre les Albizzi, messire Bernabò, et s'étaient opposés à l'Église ; et ce d'autant plus que les Huit étaient tous ennemis de la faction guelfe. Ce qui eut pour résultat que Piero degli Albizzi, messire Lapo da Castiglionchio, Carlo Strozzi et les autres s'unirent plus étroitement contre leurs adversaires. Tandis que les Huit faisaient la guerre, de leur côté ils admonestaient. La guerre dura trois ans[3] et ne finit

1. Guillaume de Noëllet.
2. En 1375.
3. 1375-1378.

qu'avec la mort du pape. Elle fut dirigée avec tant de vaillance et de satisfaction chez la population que la mission des Huit fut prorogée chaque année. On les appela les Huit Saints, bien qu'ils eussent fait peu de cas de l'interdit, dépouillé les églises de leurs biens et contraint le clergé à célébrer les offices. Les citoyens de ce temps-là préféraient leur patrie à leur âme. Ils montrèrent à l'Église qu'étant d'abord de ses amis, ils l'avaient défendue et que, devenus ses ennemis, ils pouvaient lui nuire. Car ils firent se révolter toute la Romagne, les Marches et Pérouse.

VIII

Toutefois, tandis que l'on menait cette guerre contre le pape, on ne pouvait se défendre des capitaines du parti guelfe et de leur faction. Car l'envie qu'ils portaient aux Huit faisait s'accroître leur audace, et ils allaient jusqu'à faire injure non seulement aux autres citoyens, mais également à certains des Huit. Les capitaines du parti guelfe devinrent si arrogants qu'ils étaient plus redoutés que les prieurs. On allait les voir avec plus de respect et l'on estimait plus le palais du parti que celui de la Seigneurie. De sorte qu'il ne venait pas un ambassadeur à Florence qui n'eût un message pour les capitaines. Le pape Grégoire XI étant donc mort et la cité n'étant plus en guerre, on vivait au milieu d'une grande confusion. D'une part, en effet, l'audace des guelfes était insupportable et l'on ne voyait d'autre part aucun moyen de les abattre. On pensait toutefois que l'on devrait en venir aux armes pour savoir laquelle des deux autorités l'emporterait. On trouvait du côté des guelfes tous les anciens nobles et la plupart des plus puissants membres du peuple ; comme on l'a dit, leurs chefs étaient messire Lapo, Piero et Carlo. Il y avait de l'autre côté tous les gens du peuple de condition inférieure ; leurs chefs étaient les Huit de la guerre, messire Giorgio Scali et Tommaso Strozzi ; les Ricci, les Alberti et les Médicis s'étaient unis à eux. Comme il arrive presque toujours, le reste de la population s'était rapproché du parti des mécontents. Les chefs de la faction guelfe jugeaient que les forces de leurs adversaires étaient grandes, ainsi que le danger qu'ils encouraient, si d'aventure une Seigneurie hostile voulait les rabaisser. Pensant qu'il convenait de prévenir la chose, ils se réunirent pour examiner la situation de la cité et la leur propre. Il leur semblait que, devenus très nombreux, les admonestés leur étaient si opposés que toute la cité était devenue leur ennemie. Ils ne voyaient d'autre remède que, après leur avoir ôté leurs charges, de leur ôter aussi leur droit de cité, en occupant par la force le palais de la Seigneurie et

en donnant tout le pouvoir à leur faction, à la manière des anciens guelfes, qui ne vécurent en sûreté dans la ville qu'après en avoir chassé leurs adversaires. Chacun était d'accord sur ce point, mais ils étaient divisés quant au moment d'agir.

IX

On était alors en avril 1378. Messire Lapo pensait que l'on ne devait pas temporiser, affirmant qu'il n'est rien de plus nuisible au temps que le temps lui-même, notamment parce qu'à la prochaine Seigneurie pouvait aisément siéger comme gonfalonier Salvestro de Médicis, qu'ils savaient opposé à leur faction. De son côté, Piero degli Albizzi jugeait opportun d'attendre, parce qu'il pensait qu'il fallait avoir des forces, impossibles à rassembler sans se découvrir, et il craignait qu'ils ne s'exposassent à un péril manifeste s'ils étaient découverts. Aussi estimait-il qu'il fallait attendre la Saint-Jean. En ce jour solennel, de grandes foules venaient dans la ville, et l'on pourrait alors cacher autant de monde que l'on voudrait. Pour remédier à ce que l'on craignait de Salvestro, il suffisait de l'admonester. Si cela ne paraissait pas opportun, il fallait admonester l'un des membres du collège de son quartier. Procédant alors à un nouveau tirage au sort, les bourses étant vides, le hasard pouvait aisément faire que lui-même ou quelqu'un de ses parents fût tiré, ce qui l'empêcherait d'être gonfalonier[1]. On prit donc cette décision, bien que messire Lapo y eût consenti de mauvais gré. Il jugeait nocif d'attendre et pensait que les circonstances ne sont jamais tout à fait favorables, de sorte que, si l'on attend toutes les opportunités, on ne tente jamais rien, ou bien, si l'on tente, on le fait le plus souvent à son désavantage. Ils admonestèrent comme prévu, mais ils ne purent empêcher Salvestro d'accéder à la magistrature, car les Huit, ayant appris les raisons de leur action, interdirent le tirage au sort. Salvestro di messer Alamanno de Médicis fut donc élu gonfalonier.

Né d'une puissante famille du peuple, celui-ci ne pouvait admettre que le peuple fût opprimé par quelques puissants. Voyant que celui-ci lui était favorable et qu'il était soutenu par de nombreux et puissants membres du peuple, ayant pensé à mettre fin à cette insolence, il confia ses intentions à Benedetto Alberti, Tommaso Strozzi et messire Giorgio Scali, qui lui promirent toute leur aide. Ils arrêtèrent donc en secret les

1. Du fait de l'interdiction faite aux membres d'une même famille de siéger en même temps dans les magistratures.

termes d'une loi qui reprenait les ordonnances de justice contre les grands, diminuait l'autorité des capitaines du parti guelfe et donnait aux admonestés la possibilité d'être appelés de nouveau aux charges publiques. Afin que l'on discutât et approuvât presque en même temps cette mesure, les conseils puis les collèges devant en débattre successivement, Salvestro, en sa qualité de gonfalonier (charge qui rend presque maître de la ville celui qui l'occupe), fit réunir le même matin collèges et conseils. Il présenta d'abord le projet de loi aux collèges pris séparément. Sa nouveauté fit qu'il rencontra une telle opposition chez certains qu'il fut rejeté. Voyant que cette première voie lui était bouchée, Salvestro feignit de s'en aller sous un prétexte et se rendit aux conseils sans que l'on s'en aperçût. Monté sur un siège, afin que chacun pût le voir et l'entendre, il dit qu'il croyait avoir été élu gonfalonier, non pour juger des causes privées, puisqu'il existe des juges ordinaires, mais pour veiller sur l'État, mettre un frein à l'insolence des puissants et tempérer les lois dont l'usage menaçait la République. Il avait diligemment pensé à ces choses et y avait pourvu de son mieux, mais la malignité des hommes s'opposait tant à ses justes entreprises qu'il n'avait pas la possibilité de bien faire, et eux de délibérer et même de l'entendre. Voyant qu'il ne pouvait plus être utile en rien à la République et au bien de tous, il ne voyait pas pourquoi il devait encore occuper cette magistrature, qu'il ne méritait pas, ou qu'on croyait qu'il ne méritait pas. Aussi voulait-il rentrer chez lui, afin que le peuple pût nommer à sa place un autre homme plus valeureux ou plus chanceux que lui. Sur ces mots, il quitta les conseils pour se rendre chez lui.

X

Ceux qui étaient informés dans les conseils et ceux qui désiraient un changement commencèrent à s'agiter. Les prieurs et les membres des collèges accoururent et, voyant le gonfalonier s'en aller, le retinrent par des prières et par la force, et le contraignirent à se rendre à nouveau auprès des conseils, qui étaient en plein tumulte. Plusieurs grands citoyens furent l'objet de menaces et d'injures. Parmi eux, Carlo Strozzi fut saisi aux épaules par un artisan qui voulait le tuer, et défendu à grand-peine par les personnes environnantes. Mais ce qui augmenta le désordre et arma la cité, ce fut que Benedetto degli Alberti appela à grands cris le peuple aux armes, du haut des fenêtres du palais de la Seigneurie. La place fut bientôt remplie d'hommes armés. Aussi, ce que les collèges avaient d'abord refusé de faire sous la prière, ils l'acceptèrent sous l'effet des menaces et de la peur. Au même moment, les

capitaines du parti guelfe avaient réuni de nombreux citoyens dans leur palais, pour voir comment se défendre des mesures prises par les prieurs. Lorsqu'on entendit le tumulte et que l'on apprit les décisions des conseils, chacun s'enfuit chez soi. Personne ne peut susciter un désordre dans une cité et penser qu'il sera ensuite en mesure de l'arrêter à sa façon et de le dissiper à son gré. L'intention de Salvestro avait été de faire voter cette loi et puis de calmer la ville, mais l'affaire se déroula autrement. Car les mouvements d'humeur avaient inquiété tout le monde, les boutiques étaient fermées, les citoyens se fortifiaient chez eux, nombreux étaient ceux qui cachaient leurs biens dans les couvents et les églises, et chacun semblait s'attendre à un prochain malheur. Les corporations se réunirent et chacune nomma un syndic. Les prieurs convoquèrent alors leurs collèges ainsi que ces syndics et les consultèrent un jour durant pour savoir comment calmer la ville à la satisfaction de tous. Les avis étant partagés, on ne se mit pas d'accord.

Le lendemain, les corporations sortirent leurs drapeaux. En l'apprenant, les prieurs, craignant ce qui devait arriver, appelèrent les conseils pour trouver un remède. A peine furent-ils réunis que les désordres éclatèrent, et les drapeaux des corporations, suivis d'un grand nombre d'hommes armés, se retrouvèrent sur la place de la Seigneurie. Pour donner un espoir aux corporations et au peuple, et leur ôter l'occasion de faire du mal, les conseils donnèrent un pouvoir absolu (que l'on appelle *balia* ou commission extraordinaire) aux prieurs, aux collèges, aux Huit, aux capitaines du parti guelfe et aux syndics des corporations afin de réformer les institutions pour le bien commun. Tandis que l'on procédait ainsi, quelques-unes des corporations inférieures, poussées par ceux qui désiraient se venger des récentes injures commises par les guelfes, se détachèrent des autres, pillèrent et brûlèrent la maison de messire Lapo da Castiglionchio. Apprenant que la Seigneurie s'en était prise aux organisations guelfes et ayant vu le peuple en armes, Lapo n'avait d'autre remède que de se cacher ou de fuir. Il se cacha d'abord à Santa Croce, puis, sous un habit de moine, s'enfuit dans le Casentino. On l'entendit plusieurs fois regretter d'avoir souscrit au désir de Piero degli Albizzi d'attendre la Saint-Jean pour prendre le pouvoir. Piero et Carlo Strozzi se cachèrent au début de l'émeute, croyant qu'une fois celle-ci achevée ils pourraient vivre en sécurité à Florence grâce au nombre de leurs parents et amis. Après que la maison de Lapo eut été brûlée (car le mal commence difficilement mais croît aisément), de nombreuses autres maisons furent pillées et brûlées, du fait de la haine générale ou d'inimitiés particulières. Pour être suivie de gens plus assoiffés encore du désir de voler autrui, la populace força les prisons. Puis ils mirent à sac le monastère des Angioli et le couvent de Santo Spirito, où de nombreux citoyens avaient caché leurs biens. Le trésor public n'aurait pas échappé aux mains de ces pillards, s'il n'avait été

défendu par le respect qu'imposa l'un des prieurs. A cheval et accompagné de nombreux hommes armés, il s'opposa du mieux qu'il put à la rage de la foule. La fureur populaire fut en partie apaisée par l'autorité des prieurs et l'arrivée de la nuit. Le lendemain, la commission gracia les admonestés, à condition qu'ils ne pussent exercer aucune magistrature pendant trois ans. On annula les lois faites par les guelfes au détriment des citoyens, on déclara rebelles messire Lapo da Castiglionchio et ses parents ainsi que ceux que la population haïssait davantage. Après ces décisions, on fit connaître les noms des nouveaux prieurs, dont Luigi Guicciardini était le gonfalonier. On espéra alors que l'agitation se calmerait, chacun croyant qu'ils étaient des hommes pacifiques et attachés à la paix.

XI

Cependant, on n'ouvrait pas les magasins et les citoyens ne déposaient pas les armes, et l'on continuait à monter la garde dans toute la ville. Pour cette raison, les prieurs ne prirent pas possession de leurs charges hors du palais et avec la solennité habituelle, mais à l'intérieur de celui-ci et sans la moindre cérémonie. Ils jugèrent qu'il n'y avait rien de plus utile à faire, au début de leur magistrature, que de pacifier la ville. Aussi firent-ils déposer les armes, ouvrir les magasins, partir de Florence de nombreux campagnards appelés à l'aide par les citoyens, et ils disposèrent des gardes en de nombreux points de la ville. De sorte que, si les admonestés avaient pu se calmer, la ville aurait fait de même. Mais ils ne se satisfaisaient pas de devoir attendre trois ans avant d'obtenir à nouveau des charges. Pour les satisfaire, les corporations se réunirent encore. Elles demandèrent aux prieurs, pour le bien et la paix de la cité, que tous les citoyens qui, de tout temps, avaient été prieurs, membres des collèges, capitaines du parti guelfe ou consuls d'une corporation quelconque, ne pussent être admonestés comme gibelins ; qu'en outre l'on fît de nouvelles bourses au parti guelfe et que l'on brûlât celles qui avaient été faites. Non seulement ces demandes furent acceptées par les prieurs, mais aussitôt confirmées par tous les conseils. On pensa donc que les désordres, qui s'étaient renouvelés, allaient se calmer. Mais, parce que les hommes ne se satisfont pas de récupérer ce qui est à eux, mais veulent s'emparer de ce qui est aux autres et se venger, ceux qui plaçaient leurs espoirs dans les désordres faisaient croire aux artisans qu'ils ne seraient jamais en sécurité si nombre de leurs ennemis n'étaient pas chassés et détruits. Pressentant la chose, les

prieurs convoquèrent les magistrats des corporations et leurs syndics, et le gonfalonier Luigi Guicciardini leur parla en ces termes :

« Si les prieurs et moi-même n'avions pas su depuis longtemps que la destinée de cette ville est telle que, une fois achevés les conflits extérieurs, commencent les guerres intestines, nous nous serions davantage étonnés des désordres qui sont intervenus, et ils nous auraient causé plus de déplaisir. Mais, comme les événements habituels causent moins de tourments, nous avons patiemment supporté les troubles récents, d'autant qu'ils avaient commencé sans que nous en fussions responsables. Nous avons espéré que, comme ceux d'autrefois, ils finiraient un jour ou l'autre, puisque nous avons satisfait à de nombreuses et importantes demandes. Cependant, voyant que vous ne vous calmez pas et voulez même que l'on inflige de nouvelles injures à vos concitoyens et qu'on les condamne à de nouveaux exils, notre mécontentement grandit en même temps que votre mauvais comportement. Au vrai, si nous avions pensé que, durant notre magistrature, notre cité risquait de s'effondrer pour avoir combattu ou accepté vos désirs, nous nous serions dérobés à cette charge par la fuite ou l'exil. Mais, espérant que nous aurions à traiter avec des hommes pourvus de quelque humanité et de quelque amour pour leur patrie, nous avons volontiers accepté cette magistrature, en pensant vaincre de toute manière vos ambitions par notre humanité. Cependant, nous voyons par expérience que, plus nous vous accordons de concessions, plus vous avez de superbe et plus vous demandez des choses inconvenantes. Si nous vous parlons en ces termes, ce n'est pas pour vous offenser, mais pour que vous vous corrigiez. Ne voulant pas que d'autres vous disent ce qui vous agrée, nous voulons vous dire ce qui peut vous être utile. Dites-nous donc en toute franchise ce que vous pouvez encore désirer honnêtement de nous. Vous avez voulu que l'on supprime l'autorité des capitaines du parti guelfe : elle a été supprimée. Vous avez voulu qu'on brûle les bourses et qu'on fasse de nouvelles réformes : nous y avons consenti. Vous avez voulu que les admonestés accèdent aux charges : on l'a permis. A vos prières, nous avons pardonné à ceux qui ont brûlé les maisons et dépouillé les églises. Pour vous satisfaire, on a envoyé en exil des citoyens puissants et honorés et on a pris de nouvelles mesures pour réfréner les grands. Quelle fin auront donc vos exigences ? Combien de temps userez-vous en mal de notre libéralité ? Ne voyez-vous pas que nous supportons plus patiemment d'être vaincus que vous d'être victorieux ? Où vos discordes conduiront-elles votre cité ? Ne savez-vous pas que, lorsqu'elle a été désunie, Castruccio, un misérable citoyen de Lucques, l'a vaincue ? Que le duc d'Athènes, un de vos condottieri, l'a soumise ? Mais, quand elle a été unie, ni l'archevêque de Milan ni le pape n'ont pu la dominer et, après une longue guerre, ils se sont retrouvés couverts de honte. Pourquoi voulez-vous donc que

vos discordes asservissent dans la paix une cité que de puissants ennemis n'ont pu rendre esclave dans la guerre ? De ces divisions, que tirerez-vous d'autre que la servitude ? De ce que vous avez volé et volez encore, d'autre chose que la pauvreté ? Car ces biens ainsi que nos activités nourrissent toute la cité. Si nous en sommes privés, nous ne pourrons plus la nourrir ; ceux qui s'en sont emparés ne pourront pas conserver un bien mal acquis. Il en résultera la famine et la pauvreté de la cité. Les prieurs et moi-même nous vous ordonnons et, si notre dignité nous le permet, vous prions de calmer une fois pour toutes votre rancœur ; d'accepter de respecter calmement nos décisions ; quand bien même vous exigeriez des choses nouvelles, de les demander par des voies civiles, sans recourir au désordre ni aux armes. Si elles sont honnêtes, on vous les accordera toujours ; et vous ne fournirez pas à des hommes méchants, à votre détriment et dommage, l'occasion de ruiner votre patrie en se servant de vous. »

Parce qu'elles étaient fondées, ces paroles émurent grandement le cœur de ces citoyens. Ils remercièrent aimablement le gonfalonier de s'être comporté en bon magistrat avec eux et en bon citoyen avec la cité, et ils se déclarèrent prêts à obéir à tout ce qui leur était demandé. Pour leur en fournir l'occasion, les prieurs adjoignirent à chacun des plus hauts magistrats deux citoyens chargés d'examiner avec les syndics des corporations les choses à réformer pour le bien commun, et de leur en faire rapport.

XII

Pendant que l'on procédait ainsi s'éleva un autre désordre qui fut plus néfaste à la République que le premier. La plupart des incendies et des vols récemment commis avaient été le fait de la populace la plus vile. Ceux qui s'étaient montrés les plus audacieux craignaient d'être punis de leurs fautes, une fois calmés et réglés les plus graves désaccords ; et (comme il advient toujours) d'être abandonnés par ceux qui les avaient poussés à mal faire. A quoi s'ajoutait la haine que le petit peuple portait aux riches et aux chefs des corporations, car il ne pensait pas être récompensé de son travail autant qu'il le méritait. En effet, lorsqu'on créa les corporations à l'époque de Charles Ier [1], on donna à chacune un chef et un gouvernement, et l'on disposa que leurs membres seraient jugés au civil par leurs chefs. Comme nous l'avons dit, les corporations furent d'abord au nombre de douze. Avec le temps,

1. Cf. ci-dessus, livre II, chap. VIII.

elles atteignirent au chiffre de vingt et une et elles devinrent si puissantes qu'elles accaparèrent en quelques années tout le pouvoir. Comme il y en avait parmi elles de plus ou moins honorables, on les divisa entre majeures et mineures : sept furent appelées majeures et quatorze mineures. Cette division et les autres raisons que nous avons exposées ci-dessus provoquèrent l'arrogance des capitaines du parti guelfe. Car les citoyens anciennement guelfes se partageaient toujours cette magistrature, soutenant les membres des arts majeurs et persécutant ceux des arts mineurs et leurs défenseurs. Raison pour laquelle eurent lieu les nombreuses révoltes que nous avons racontées. Car, en organisant les corporations, de nombreux métiers pratiqués par le petit peuple et la populace restèrent sans corporation et on les soumit à divers arts conformes à leur nature. Il en résultait que, quand ils étaient insatisfaits de leurs salaires ou opprimés par leurs patrons, ils n'avaient d'autre recours que les chefs de la corporation qui les administrait. Ils estimaient ne pas en recevoir la justice qui convenait. Parmi toutes les corporations, celle qui avait et a le plus grand nombre de ces membres mineurs était celle de la laine. De l'aveu des autres, elle est la première et la plus puissante, parce qu'elle nourrissait et nourrit par ses activités la majeure partie de la populace et du petit peuple.

XIII

La populace, les subordonnés de l'art de la laine comme ceux des autres corporations étaient, pour les raisons susdites, pleins de ressentiment. Poussés aussi par la crainte d'être punis pour les incendies et les vols qu'ils avaient commis, ils se réunirent plusieurs fois la nuit pour parler de ce qui était arrivé, en se montrant les uns les autres les dangers qui les menaçaient. L'un des plus hardis et des plus expérimentés, pour encourager les autres, leur parla en ces termes :

« Si nous avions à décider aujourd'hui s'il faut prendre les armes, brûler et piller les maisons des citoyens, dépouiller les églises, je serais d'avis qu'il convient d'y réfléchir et je penserais peut-être qu'il nous faut préférer la pauvreté et la paix à des profits risqués. Mais, comme on a pris les armes et commis de nombreux méfaits, il me semble qu'il faut maintenant discuter pour savoir si on les dépose et comment on peut se garantir des méfaits accomplis. Je suis sûr que, même si personne ne nous l'apprenait, la nécessité le ferait. Vous voyez que la ville est pleine de rancœur et de haine à notre égard : les citoyens serrent les rangs, la Seigneurie consulte sans cesse les magistrats ; sachez que l'on dresse des pièges contre nous et que l'on rassemble des forces

pour frapper nos têtes. Nous devons chercher deux choses et fixer deux buts à nos délibérations : l'un, d'empêcher que nous soyons prochainement châtiés de nos actes ; l'autre, de pouvoir vivre avec plus de liberté et de satisfaction que par le passé. Aussi faut-il, selon moi, pour que nous soient pardonnées nos anciennes erreurs, en commettre de nouvelles, en redoublant de méfaits, en multipliant les incendies et les vols, et nous efforcer d'avoir en cela de nombreux compagnons. Car, là où les fautifs sont nombreux, on ne châtie personne ; là où l'on punit les petits délits, on récompense les fautes graves ; quand les victimes sont nombreuses, peu nombreux sont ceux qui cherchent à se venger. En effet, les injures générales sont plus aisément supportées que celles infligées aux particuliers. Multiplier les méfaits nous procurera donc plus aisément le pardon et nous offrira la possibilité d'obtenir ce que nous désirons pour notre liberté. Il me semble que nous nous dirigeons vers de sûres conquêtes, parce que ceux qui pourraient s'y opposer sont riches et désunis : leur désunion nous donnera donc la victoire, et leurs richesses, quand nous les aurons prises, nous les conserverons. Ne vous effrayez pas de l'ancienneté de leurs origines, qu'ils nous opposent. Car tous les hommes, ayant une même origine, sont également anciens et sont faits de la même façon par la nature. Mettez-nous tout nus, vous verrez que nous sommes semblables ; revêtez-nous de leurs habits et eux des nôtres, nous paraîtrons certainement nobles et eux ne le paraîtront pas. Car seules la pauvreté et les richesses nous rendent inégaux. Il me déplaît que nombre d'entre vous se repentent en conscience de ce qui est arrivé et veuillent s'abstenir d'entreprendre de nouvelles actions. Si cela est vrai, vous n'êtes assurément pas les hommes que je croyais. Ni scrupule de conscience ni crainte d'infamie ne doivent nous effrayer. Car ceux qui l'emportent, de quelque façon qu'ils l'emportent, n'en éprouvent jamais de honte. Nous ne devons tenir aucun compte de notre conscience, parce que, là où, comme nous, on craint la faim et la prison, il n'y a pas de place pour la peur de l'enfer. Mais, si vous observez le comportement des hommes, vous verrez que tous ceux qui parviennent à de grandes richesses et à une grande puissance y sont arrivés par la ruse ou par la force[1]. Ce qu'ils ont usurpé par la tromperie ou par la violence, ils le couvrent, pour cacher la laideur de leur conquête, du faux nom de gain. Ceux qui, par manque de sagesse ou par excès de sottise, fuient ce comportement restent toujours plongés dans la servitude et la pauvreté. Car les fidèles serviteurs demeurent toujours des serviteurs et les hommes bons sont toujours pauvres. A la servitude n'échappent que les hommes audacieux et sans foi ; à la pauvreté, que les hommes avides et fraudeurs. Dieu et la nature ont placé les biens à la portée de tous les hommes ; ils sont offerts davantage au

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre II, chap. XIII ; *Le Prince*, chap. VIII.

vol qu'au travail, aux mauvais procédés qu'aux bons. Il en résulte que les hommes s'entre-dévorent et que les plus faibles sont toujours perdants. On doit donc user de la force, quand on vous en donne l'occasion. Celle que nous offre la fortune ne peut être meilleure : les citoyens sont désunis, la Seigneurie hésitante, les magistrats effrayés. De sorte que l'on peut, avant qu'ils ne s'unissent et reprennent courage, aisément les vaincre. Nous serons alors les maîtres de la ville, ou bien nous y aurons assez de pouvoir pour que non seulement nos erreurs passées nous soient pardonnées, mais que nous soyons en mesure de les menacer de nouvelles violences. J'avoue que ce choix est audacieux et périlleux. Mais, là où la nécessité l'exige, l'audace devient sagesse. Les hommes courageux ne tiennent jamais compte du danger dans les grandes choses. Car les entreprises que l'on aborde avec des risques finissent toujours par des succès et l'on n'est jamais sorti d'un danger sans péril. Je pense que, là où l'on voit se préparer les prisons, les tortures et les exécutions, il est plus dangereux de ne rien faire que de chercher à s'en défendre. Car, dans le premier cas, le malheur est assuré, dans le second il est incertain. Combien de fois vous ai-je entendu vous plaindre de l'avidité de vos patrons et de l'injustice de vos magistrats ! Il est temps maintenant, non seulement de se débarrasser d'eux, mais de devenir si puissants qu'ils auront plus à se plaindre et à craindre de vous que vous n'en aurez d'eux. L'opportunité qui nous est fournie par l'occasion est fugitive. C'est en vain que l'on cherche à la saisir à nouveau, quand elle s'est enfuie. Vous voyez que vos adversaires se préparent ; prévenons leurs desseins. Le premier qui reprendra les armes sera certainement vainqueur et entraînera, avec son triomphe, la ruine de son ennemi. Nombre d'entre nous en auront l'honneur ; tous, la sécurité. »

Ces arguments enflammèrent des esprits déjà gagnés par eux-mêmes au mal. Ils décidèrent donc de prendre les armes, après avoir gagné des compagnons à leur dessein. Et ils s'obligèrent par serment à se secourir, si l'un d'entre eux était victime de la répression.

XIV

Tandis que ces hommes se préparaient à s'emparer de l'État, leurs intentions parvinrent aux oreilles des prieurs. Ceux-ci se saisirent d'un certain Simone dalla Piazza, dont ils apprirent tout sur les conjurés, et comment ils voulaient déclencher l'émeute le lendemain. Voyant le danger, ils rassemblèrent les collèges et les citoyens qui s'employaient avec les syndics des corporations à réaliser l'union de la cité. Le soir

tomba avant que tous aient été réunis. Ils conseillèrent aux prieurs de convoquer les consuls des corporations. Ceux-ci furent tous d'avis que l'on fît venir à Florence toutes les troupes possibles et que les gonfaloniers du peuple se rendissent le lendemain sur la place de la Seigneurie avec leurs compagnies. Un certain Niccolò da San Friano réparait l'horloge du palais au moment où l'on torturait Simone et où les citoyens se réunissaient. Voyant ce qui se passait, à peine rentré chez lui, il ameuta tout le voisinage. De sorte qu'en un instant, plus de mille hommes armés se réunirent sur la place de Santo Spirito. Le bruit parvint aux autres conjurés : San Piero Maggiore et San Lorenzo, lieux qu'ils avaient préalablement fixés, se remplirent d'hommes armés.

Le jour venu, le 21 juillet, il n'y avait pas plus de quatre-vingts soldats sur la place pour défendre les prieurs. Aucun des gonfaloniers ne vint, car voyant toute la cité en armes, ils craignirent d'abandonner leurs demeures. Les premiers qui arrivèrent sur la place de la Seigneurie furent ceux qui s'étaient réunis à San Piero Maggiore. A leur arrivée, les soldats ne bougèrent pas. Le reste de la foule apparut ensuite et, n'ayant pas rencontré de résistance, demandait avec des cris terribles à la Seigneurie de lui rendre les prisonniers. Pour obtenir par la force ce qu'ils n'obtenaient pas par la menace, ils brûlèrent la maison de Luigi Guicciardini. De sorte que les prieurs les leur remirent, par crainte du pire. Les ayant obtenus, ils arrachèrent le gonfalon de justice au commissaire et, regroupés sous celui-ci, incendièrent les maisons de nombreux citoyens, en visant ceux qui étaient haïs pour des raisons publiques ou privées. Pour venger des injures personnelles, de nombreux citoyens les conduisirent chez leurs ennemis. Car il suffisait d'un cri, « chez Untel », poussé au milieu de la foule, ou que celui qui portait le gonfalon se dirigeât de ce côté. On brûla aussi tous les registres de l'art de la laine. Après avoir commis de nombreux méfaits, pour les accompagner de quelques actions dignes de louanges, ils nommèrent chevaliers Salvestro de Médicis et bien d'autres citoyens : leur nombre atteignit soixante-quatre. Parmi eux, on compta Benedetto et Antonio degli Alberti, Tommaso Strozzi et d'autres de leurs partisans, bien qu'on en eût fait de nombreux par la force. Ce qui est à noter avant tout dans cette affaire, c'est que ce furent ceux qui virent brûler leur maison qui peu après furent faits chevaliers par les mêmes individus, si proches étaient l'injure et le bienfait. C'est ce qui arriva au gonfalonier de justice Luigi Guicciardini. Au milieu de tant de désordres, les prieurs, se voyant abandonnés par les soldats, les chefs des corporations et leurs gonfaloniers, étaient perdus. Car personne ne les avait secourus, contrairement aux décisions prises, et, des seize gonfalons, seuls les drapeaux du Lion d'or et du Vair, sous les ordres de Giovenco della Stufa et de Giovanni Cambi, firent leur apparition. Ils restèrent peu de temps sur la place, car, ne voyant pas venir les autres, eux aussi s'en

allèrent. Voyant la fureur de cette foule déchaînée et le palais abandonné à lui-même, certains citoyens demeuraient chez eux, les autres suivaient la populace armée pour, se trouvant en son sein, mieux défendre leurs maisons et celles de leurs amis. Ainsi la puissance des révoltés venait-elle à augmenter et celle des prieurs à diminuer. Cette agitation dura toute la journée. Le soir venu, la foule s'arrêta au palais de messire Stefano, derrière l'église de San Barnaba. Ils étaient plus de six mille. Avant que n'apparût le jour, ils contraignirent par la menace les corporations à leur envoyer leurs drapeaux. Le matin venu, avec le gonfalon de justice et les drapeaux des corporations, ils se rendirent au palais du podestat. Celui-ci refusant de le leur remettre, ils l'attaquèrent et le prirent.

XV

Voulant composer avec eux et ne voyant aucun moyen de les réfréner par la force, les prieurs convoquèrent quatre membres des collèges et les envoyèrent au palais du podestat pour connaître leurs intentions. Ils trouvèrent en arrivant que les chefs de la populace et les syndics des corporations ainsi que quelques citoyens avaient décidé ce qu'ils voulaient demander à la Seigneurie. De sorte qu'ils revinrent auprès de celle-ci en compagnie de quatre représentants de la populace, avec les demandes suivantes : que l'art de la laine ne puisse plus avoir de juges étrangers[1] ; que l'on crée trois nouvelles corporations, l'une pour les cardeurs et les teinturiers, l'autre pour les barbiers, fabricants de pourpoints, tailleurs et autres métiers manuels de ce genre ; la troisième pour le petit peuple en général[2] ; que de ces trois nouvelles corporations soient toujours issus deux prieurs et trois autres des quatorze arts mineurs ; qu'aucun des membres de ces corporations ne puisse, dans le délai d'un an, être contraint de payer une dette inférieure à cinquante ducats ; que le trésor public bloque les intérêts et ne rembourse que les capitaux ; que les exilés et les condamnés soient absous ; que les admonestés puissent accéder à nouveau aux charges. Ils demandèrent en outre nombre d'autres choses pour certains de leurs partisans et voulurent, à l'inverse, que nombre de leurs ennemis fussent exilés et admonestés. Par crainte du pire, bien qu'elles fussent déshonorantes et graves pour la République, ces demandes furent aussitôt acceptées par les prieurs, les collèges et le Conseil du peuple. Mais il fallait qu'elles

1. Étrangers à la ville.
2. En termes d'aujourd'hui, les manœuvres.

fussent confirmées par le Conseil de la commune. Ne pouvant réunir deux conseils en un jour, on dut renvoyer l'affaire au lendemain. Cependant il sembla alors que les corporations étaient d'accord et la populace satisfaite. On promit qu'une fois la loi promulguée, tout désordre cesserait.

Le matin suivant, alors que le Conseil de la commune délibérait, la foule, impatiente et versatile, vint sur la place de la Seigneurie en poussant des cris si forts et si épouvantables que le Conseil tout entier et les prieurs furent épouvantés. Pour cette raison, un des prieurs, Guerriante Marignolli, poussé par la crainte plus que par son intérêt personnel, descendit sous le prétexte de surveiller la porte d'en bas et s'enfuit chez lui. En sortant, il ne put se cacher assez pour ne pas être reconnu par la foule. On ne lui fit aucune injure sinon que la foule cria, lorsqu'elle le vit, que tous les prieurs devaient quitter le palais. Car, sinon, on tuerait tous leurs enfants et on brûlerait leurs maisons. La loi avait été votée et les prieurs s'étaient retirés dans leurs appartements. Après être descendu, mais sans sortir, restant dans la galerie et dans la cour, le Conseil désespérait du salut de la cité, en voyant tant d'hostilité dans la foule et de crainte chez ceux qui auraient pu la réfréner ou la réprimer. Les prieurs n'étaient pas moins confondus et inquiets quant au salut de leur patrie, se voyant abandonnés par l'un d'entre eux et dépourvus de toute aide et même de tout conseil par les citoyens. Étant donc incertains quant à ce qu'ils pouvaient et devaient faire, messire Tommaso Strozzi et messire Benedetto degli Alberti, poussés par une ambition personnelle et désirant rester seuls maîtres du palais, ou bien croyant bien faire, les persuadèrent de céder à l'élan populaire et de rentrer chez eux comme de simples particuliers. Donné par ceux qui avaient été les chefs de la révolte, ce conseil fit que, bien que les autres eussent cédé, deux des prieurs, Alamanno Acciaiuoli et Niccolò del Bene, en furent indignés. Ayant repris un peu de vigueur, ils dirent que, si les autres voulaient s'en aller, ils ne pouvaient y remédier, mais qu'avant le délai fixé, ils ne voulaient pas abandonner leur autorité, au risque de la perdre en même temps que leur vie. Ces désaccords redoublèrent la crainte des prieurs et la colère du peuple. Préférant mettre fin à son pouvoir dans la honte plutôt que dans le péril, le gonfalonier se recommanda à messire Tommaso Strozzi, qui le mena du palais jusque chez lui. Les autres prieurs partirent de la même façon l'un après l'autre. Aussi Alamanno et Niccolò, pour ne pas être jugés plus hardis que sages, se voyant seuls, s'en allèrent eux aussi. Le palais resta aux mains de la populace et des Huit de la Guerre, qui n'avaient pas encore mis fin à leur magistrature.

XVI

Quand le peuple entra dans le palais, le drapeau du gonfalonier était entre les mains d'un certain Michele di Lando, cardeur de laine. Pieds nus et mal habillé, il monta les escaliers avec la foule et, parvenu dans la salle d'audience des prieurs, il s'arrêta. Tourné vers la foule, il dit ces mots : « Comme vous le voyez, ce palais vous appartient et cette cité est entre vos mains. Que voulez-vous que l'on fasse maintenant ? » Tous lui répondirent qu'ils voulaient qu'il fût gonfalonier et maître de la ville et qu'il les gouvernât ainsi que la cité à son gré. Michele accepta le pouvoir et, en homme adroit et sage, devant plus à ses dons naturels qu'au hasard, il décida de calmer la ville et d'arrêter les désordres. Pour occuper le peuple et se donner le temps de s'organiser, il ordonna que l'on recherchât un certain maître Nuto, que messire Lapo da Castiglionchio avait nommé commissaire. La plupart de ceux qui étaient à ses côtés obéirent à son ordre. Pour commencer à exercer par une action de justice le pouvoir que lui avait acquis la faveur, il fit interdire publiquement à quiconque de brûler ou de voler la moindre chose. Pour faire peur à tous, il fit dresser un gibet sur la place. Pour commencer à réformer la cité, il destitua les syndics des corporations et en nomma de nouveaux ; il priva de leur autorité les prieurs et les collèges et fit brûler les bourses des magistratures. Cependant, maître Nuto fut amené sur la place et pendu au gibet par un pied. Ceux qui étaient alentour en arrachèrent chacun un morceau et bientôt il ne resta plus de lui que le pied. De leur côté, les Huit de la Guerre, se croyant maîtres de la ville à cause du départ des prieurs, avaient déjà nommé de nouveaux prieurs. Pressentant la chose, Michele leur fit dire de quitter le palais, parce qu'il voulait montrer à chacun comment il était capable de gouverner Florence sans leur avis. Il fit ensuite réunir les syndics des corporations et nomma la Seigneurie : quatre prieurs du menu peuple, deux des arts majeurs et deux des mineurs. Il fit en outre un nouveau scrutin, divisa le pouvoir en trois parties et voulut que l'une revînt aux nouveaux arts, l'autre aux arts mineurs et la troisième aux arts majeurs. Il donna à messire Salvestro de Médicis les revenus des boutiques du Ponte Vecchio et à lui-même la charge de podestat d'Empoli. Il accorda de nombreux autres bienfaits à de nombreux autres citoyens amis de la populace, non pas tant pour les récompenser de leurs actions que pour qu'ils le défendissent en toute occasion de la jalousie.

XVII

La populace trouva que Michele avait été trop favorable au peuple en réformant l'État. Elle ne pensait pas avoir assez de part au gouvernement pour s'y maintenir et se défendre. Aussi, poussés par leur habituelle audace, ils reprirent les armes et, sous leurs drapeaux, vinrent en grand nombre sur la place. Ils demandèrent que les prieurs se rendissent sur le perron pour décider de nouvelles mesures pour leur sécurité et en leur faveur. A la vue de leur arrogance, Michele, pour empêcher que crût leur colère, sans écouter autrement ce qu'ils voulaient, blâma leur manière de demander et les incita à déposer les armes. Il leur dit qu'on leur accorderait alors ce que la dignité de la Seigneurie l'empêchait de faire sous la contrainte. Furieuse contre le palais, la foule se réunit à Santa Maria Novella. Elle nomma huit chefs parmi les siens, avec des officiers et d'autres organismes, qui lui assurèrent réputation et respect. Ainsi la cité avait-elle deux gouvernements et était-elle régie par deux pouvoirs différents.

Ces chefs décidèrent entre eux que huit membres élus de leurs corporations devraient toujours résider au palais avec les prieurs et confirmer toutes les délibérations de la Seigneurie. Ils ôtèrent à messire Salvestro de Médicis et à Michele di Lando tout ce qu'ils leur avaient précédemment accordé. Ils attribuèrent à nombre d'entre eux des charges et des subventions pour occuper dignement leur position. Après avoir pris ces décisions, pour les rendre valides, ils envoyèrent deux d'entre eux auprès de la Seigneurie, afin de demander qu'elles soient confirmées par les conseils, avec l'intention de les obtenir par la force s'ils ne pouvaient le faire par un accord. Ils exposèrent leur mission aux prieurs avec une grande audace et une présomption plus grande encore, et reprochèrent au gonfalonier l'autorité qu'ils lui avaient confiée, l'honneur qu'ils lui avaient fait, ainsi que l'ingratitude et le peu d'égards qu'il leur avait témoignés. A la fin de leur discours, lorsqu'ils en vinrent aux menaces, Michele ne put supporter une telle arrogance. Se souvenant davantage de son rang que de sa condition, il jugea bon de réfréner par des moyens extraordinaires une extraordinaire insolence. Ayant dégainé l'arme qu'il avait à la ceinture, il les blessa d'abord grièvement, puis les fit attacher et enfermer. Dès qu'elle fut connue, la nouvelle enflamma la foule. Croyant pouvoir obtenir par les armes ce qu'elle n'avait pu avoir autrement, elle s'arma avec fureur et en tumulte, et se mit en marche pour contraindre les prieurs. Michele, de son côté, craignant les événements qui allaient survenir, décida de les prévenir. Il pensa préférable pour sa gloire d'attaquer l'ennemi plutôt

que de l'attendre à l'intérieur des murs et de devoir fuir le palais pour son déshonneur et sa honte[1]. Ayant donc rassemblé un grand nombre de citoyens, qui avaient déjà commencé à se repentir de leur erreur, il monta à cheval et, suivi par de nombreux hommes armés, il s'en alla combattre la populace à Santa Maria Novella. Celle-ci, qui avait pris — comme nous l'avons dit — la même décision, presque au même moment que Michele, se mit en marche pour se rendre sur la place. Le hasard fit que chacun suivit un chemin différent, de sorte qu'ils ne se rencontrèrent pas en route. Revenu en arrière, Michele trouva la place occupée et le palais attaqué. Ayant engagé le combat avec ses adversaires, il les vainquit, en chassa une partie de la ville et contraignit le reste à abandonner les armes et à se cacher. La bataille étant gagnée, le désordre se calma grâce à la seule vaillance du gonfalonier. Par son courage, sa sagesse et sa vertu, il dépassa alors tous les citoyens et mérite d'être compté parmi le petit nombre de ceux qui ont été les bienfaiteurs de leur patrie. Car, s'il avait eu un esprit malveillant ou ambitieux, la République aurait perdu sa liberté et serait tombée sous une tyrannie pire que celle du duc d'Athènes. Mais sa vertu ne lui laissa jamais concevoir une idée contraire au bien public : sa sagesse le fit conduire les affaires de façon telle que nombre de ses partisans cédèrent devant lui et qu'il put dompter les autres par les armes. Tout cela effraya la populace, ramena à la raison les membres des anciennes corporations et leur fit comprendre combien il était ignominieux de supporter la puanteur de la populace après avoir rabaissé la superbe des grands.

XVIII

Quand Michele obtint cette victoire sur la populace, la nouvelle Seigneurie avait déjà été tirée au sort. Parmi ses membres, il s'en trouvait deux de condition si basse et infâme que l'on désira plus encore se débarrasser d'une telle infamie. Lorsque, le 1er septembre, les nouveaux prieurs prirent possession de leur charge, la place était pleine d'hommes armés. Dès que les anciens prieurs sortirent du palais, un cri s'éleva parmi la foule armée, refusant qu'aucun prieur fût issu du menu peuple. Pour leur donner satisfaction, la Seigneurie destitua de leur charge ces deux hommes, dont l'un se nommait Tria et l'autre Baroccio. On nomma à leur place messire Giorgio Scali et Francesco di Michele. On supprima aussi la corporation du menu peuple et l'on

1. Cf. ci-dessus, livre III, chap. XV.

priva ses membres de l'accès aux magistratures, à l'exception de Michele di Lando, de Lorenzo di Puccio et quelques autres hommes de meilleure origine. On divisa les magistratures en deux parties, dont l'une fut dévolue aux arts majeurs, l'autre aux arts mineurs. On voulut que cinq prieurs seulement fussent issus des arts mineurs et quatre des arts majeurs et que le gonfalonier appartînt tantôt à l'un et tantôt à l'autre groupe. Cette organisation de l'État calma la ville. Bien que le pouvoir eût été retiré des mains du menu peuple, les membres des corporations inférieures demeurèrent plus puissants que les plus nobles des gens du peuple. Ceux-ci furent contraints d'y consentir pour ôter au menu peuple l'appui des corporations en leur donnant cette satisfaction. Cette décision fut également soutenue par ceux qui désiraient que demeurassent vaincus ceux qui, au nom du parti guelfe, avaient si violemment brimé un grand nombre de citoyens. Appuyant, parmi d'autres, ce type de gouvernement, messire Giorgio Scali, messire Benedetto degli Alberti, messire Salvestro de Médicis et messire Tommaso Strozzi restèrent en quelque sorte les maîtres de la ville. Tels qu'ils se produisirent et furent conduits, ces événements renforcèrent la division entre les plus grands du peuple et les corporations mineures, déjà apparue à cause des ambitions des Ricci et des Albizzi. Parce qu'il s'ensuivit à diverses époques de très graves conséquences, dont on devra faire mention à plusieurs reprises, l'on appellera l'un de ces partis parti du peuple, et l'autre parti de la populace. Cette situation dura trois ans. Elle fut remplie d'exils et d'exécutions, parce que ceux qui gouvernaient vivaient dans de grands soupçons, les mécontents étant nombreux à l'intérieur comme à l'extérieur. Ceux de l'intérieur tentaient (ou bien on le croyait) de nouvelles entreprises. Ceux de l'extérieur, n'étant retenus par aucune crainte, semaient le trouble çà et là, tantôt avec l'appui d'un prince, tantôt avec celui d'une République.

XIX

Giannozzo de Salerne, capitaine de Charles de Duras, descendant des rois de France, se trouvait alors à Bologne. Pensant s'emparer du royaume de Naples aux dépens de la reine Jeanne, il maintenait son capitaine dans cette ville avec l'appui du pape Urbain VI, ennemi de la reine. A Bologne se trouvaient aussi de nombreux exilés florentins, qui avaient d'étroits contacts avec le capitaine et avec Charles. C'était la raison pour laquelle ceux qui gouvernaient à Florence vivaient dans de grands soupçons et prêtaient aisément foi aux calomnies visant les suspects. Au milieu d'une telle angoisse, on révéla aux magistrats que

Giannozzo de Salerne devait venir à Florence avec les exilés et que des citoyens de l'intérieur devaient prendre les armes et lui remettre la ville. A la suite de ce rapport, on accusa beaucoup de monde. Les premiers à être nommés furent Piero degli Albizzi et Carlo Strozzi, puis Cipriano Mangioni, messire Iacopo Sacchetti, messire Donato Barbadori, Filippo Strozzi et Giovanni Anselmi. A l'exception de Carlo Strozzi, qui s'enfuit, tous furent arrêtés. Afin que personne n'osât prendre les armes en leur faveur, les prieurs chargèrent de la garde de la ville messire Tommaso Strozzi et messire Benedetto degli Alberti avec de nombreuses troupes. Les citoyens arrêtés furent interrogés. Ni l'accusation ni les confrontations ne parvenaient à prouver leur culpabilité. Comme le capitaine du peuple ne voulait pas les condamner, leurs ennemis soulevèrent le peuple et l'excitèrent contre eux avec une telle rage qu'on fut contraint de les condamner à mort. Ni la grandeur de sa famille, ni son ancienne réputation ne sauvèrent Piero degli Albizzi, alors qu'il avait été longtemps plus honoré et craint que tous les autres citoyens. Au point que quelqu'un, soit l'un de ses amis pour le rendre plus humain en une telle grandeur, soit l'un de ses ennemis pour le menacer de la versatilité de la fortune, lors d'un dîner qu'il donnait, lui envoya un vase d'argent rempli de bonbons avec un clou caché au milieu. Découvert et vu par tous les invités, il fut interprété comme un conseil donné à Piero de fixer la roue de la fortune. L'ayant amené au sommet, elle ne pouvait pas ne pas le conduire au plus bas, si elle continuait à suivre son mouvement. Cette interprétation fut vérifiée par sa chute, puis par sa mort.

Après cette exécution, la cité fut pleine de confusion, car vaincus et vainqueurs étaient remplis de crainte. Les effets les plus pervers venaient toutefois de la crainte des gouvernants. Car les plus petits incidents les poussaient à commettre de nouvelles violences à l'égard du parti guelfe, en condamnant, admonestant ou exilant les citoyens. A quoi s'ajoutaient de nouvelles lois et de nouvelles mesures, que l'on prenait souvent pour renforcer le pouvoir. On nomma donc quarante-six citoyens pour débarrasser la République des suspects. Ils admonestèrent trente-neuf Florentins et intégrèrent de nombreux hommes du peuple aux grands et vice versa. Pour s'opposer aux forces extérieures, on engagea messire John Hawkwood, anglais d'origine et soldat très réputé, qui avait longtemps combattu en Italie pour le pape et d'autres États. La crainte vis-à-vis de l'étranger provenait de ce que l'on apprenait que Charles de Duras réunissait plusieurs compagnies pour lancer son entreprise contre le royaume de Naples, auxquelles — disait-on — appartenaient de nombreux exilés florentins. Outre les forces que l'on avait réunies, on pourvut au danger par de grandes quantités d'argent. Arrivé à Arezzo, Charles reçut en effet des Florentins quarante mille ducats et promit de ne pas les attaquer. Il poursuivit son entreprise.

occupa heureusement le royaume et envoya la reine Jeanne prisonnière en Hongrie. Cette victoire augmenta encore la crainte de ceux qui avaient le pouvoir à Florence, parce qu'ils ne pouvaient croire que leur argent serait plus puissant que l'ancienne amitié qu'avait eue cette dynastie à l'égard des guelfes, qui étaient alors si cruellement opprimés.

XX

Ces craintes croissantes faisaient donc augmenter les violences, qui à leur tour n'éteignaient pas la peur, mais l'augmentaient. De sorte que la majorité des citoyens était très mécontente. À quoi s'ajoutait l'insolence de messire Giorgio Scali et de messire Tommaso Strozzi, dont l'autorité surpassait celle des magistrats, car chacun craignait d'être opprimé par eux avec l'appui de la populace. Non seulement les bons citoyens, mais les séditieux eux-mêmes trouvaient le régime tyrannique et violent. Comme l'insolence de messire Giorgio devait finir un jour ou l'autre, il arriva que l'un de ses proches accusa Giovanni di Cambio d'avoir comploté contre l'État. Ayant été reconnu innocent par le capitaine du peuple, le juge voulut punir l'accusateur de la peine qui aurait frappé l'accusé s'il avait été reconnu coupable. Ne pouvant le sauver ni par des prières ni par son autorité, messire Giorgio alla, avec messire Tommaso Strozzi et une foule d'hommes armés, le libérer par la force. Ils pillèrent le palais du capitaine et le contraignirent à se cacher pour avoir la vie sauve. Cet acte remplit la cité d'une telle haine contre messire Giorgio que ses ennemis pensèrent qu'ils pouvaient l'abattre et arracher la ville non seulement de ses mains, mais de celles de la populace, qui l'avait soumise durant trois années.

Le capitaine leur fournit une excellente occasion pour y parvenir. Après ces désordres, il se rendit auprès des prieurs. Il leur dit qu'il avait volontiers accepté la charge à laquelle il avait été nommé par leurs Seigneuries, parce qu'il pensait devoir servir des hommes justes et qui auraient pris les armes pour aider et non empêcher le cours de la justice. Ayant vu et expérimenté le gouvernement et son comportement, il rendait volontiers, pour échapper au danger et aux dommages, la charge qu'il avait volontiers acceptée pour en tirer honneur et profit. Le capitaine fut réconforté et encouragé par les prieurs, qui lui promirent un dédommagement pour les pertes subies et la sécurité pour l'avenir. Une partie d'entre eux s'étant réunis avec quelques citoyens qu'ils jugeaient attachés au bien général et des moins suspects envers le régime, ils conclurent que l'occasion était venue d'arracher la cité

au pouvoir de messire Giorgio et de la populace, car la population s'était éloignée de lui du fait de cette ultime insolence. Ils pensèrent opportun d'agir avant que la colère ne se calmât, car ils savaient que la faveur de la multitude se gagne et se perd au moindre incident. Ils jugèrent que, pour réussir, il fallait convaincre messire Benedetto degli Alberti, sans l'accord de qui l'entreprise semblait périlleuse.

Messire Benedetto était un homme très riche, humain, sévère, attaché à la liberté de sa patrie et très hostile aux comportements tyranniques. Il fut donc aisé de l'apaiser et de le faire consentir à la perte de messire Giorgio. La cause, en effet, qui l'avait opposé aux plus puissants du peuple et à la faction des guelfes et qui l'avait rapproché de la populace avait été l'insolence des premiers et leur comportement tyrannique. Voyant ensuite que les chefs de la populace étaient devenus pareils, il s'était depuis longtemps détaché d'eux, et les violences commises contre de nombreux citoyens l'avaient été sans son consentement. De sorte que les raisons qui l'avaient fait prendre le parti du peuple le lui avaient fait l'abandonner. Les prieurs ayant donc convaincu messire Benedetto et les chefs des corporations et s'étant armés, messire Giorgio fut arrêté et messire Tommaso s'enfuit. Le lendemain, messire Giorgio fut décapité et son exécution suscita une telle terreur chez ses partisans que non seulement personne ne bougea, mais que chacun participa à l'envi à sa perte. Se voyant conduit au supplice devant le peuple qui l'avait peu avant adoré, il se plaignit de la cruauté de son sort et de la malignité des citoyens qui, l'ayant injurié à tort, l'avaient contraint à appuyer et honorer une multitude perfide et ingrate. Reconnaissant messire Benedetto parmi les hommes armés, il lui dit : « Tu permets donc que l'on m'impose une violence que, me trouvant à ta place, je ne permettrais pas que l'on te fît ? Je te prédis que ce jour est la fin de mes malheurs et le commencement des tiens. » Il s'en prit ensuite à lui-même pour avoir eu trop confiance en un peuple que tous les discours, les actes et les soupçons ébranlent et corrompent. Il mourut en se plaignant ainsi au milieu de ses ennemis en armes et heureux de sa mort. Après lui furent exécutés quelques-uns de ses plus proches amis, que le peuple traîna par les rues.

XXI

La mort de cet homme émut toute la ville. Son exécution, en effet, avait fait prendre les armes à de nombreux citoyens désireux d'appuyer la Seigneurie et le capitaine du peuple, mais aussi à de nombreux autres qui étaient poussés par l'ambition et les soupçons qui pesaient sur eux.

La cité étant pleine d'humeurs diverses, chacun avait des buts différents et désirait les atteindre avant qu'on ne déposât les armes. Les anciens nobles, appelés grands, ne pouvant supporter d'être exclus des magistratures, s'employaient donc de toutes leurs forces à les recouvrer et étaient partisans qu'on rendît leur pouvoir aux capitaines du parti guelfe. Les plus puissants des gens du peuple n'acceptaient pas de partager le pouvoir avec les arts mineurs et le menu peuple. De leur côté, les arts mineurs souhaitaient augmenter leur autorité plutôt que de la voir diminuée. Le menu peuple, quant à lui, craignait d'être privé de ses corporations. Durant un an, ces désaccords créèrent de fréquents désordres à Florence. C'étaient tantôt les grands qui prenaient les armes, tantôt les arts mineurs avec le menu peuple. A plusieurs reprises, tous se trouvèrent en armes en divers points de la ville. Il en résulta de nombreuses batailles entre eux et avec les gens du palais. Car la Seigneurie remédiait à ces inconvénients de son mieux, tantôt en cédant, tantôt par la force. Si bien qu'à la fin, avec deux parlements et plusieurs commissions dotées des pleins pouvoirs, que l'on créa pour réformer la cité, après quantité de dommages, de soucis et de périls, on établit un gouvernement. Celui-ci réintégra tous ceux qui avaient été exilés depuis le temps où messire Salvestro de Médicis avait été gonfalonier. On ôta leurs avantages et leurs bénéfices à tous ceux qui en avaient été dotés par la commission de 1378. On rendit ses charges au parti guelfe. On supprima les deux corporations nouvellement créées et on replaça leurs membres sous l'autorité des anciennes corporations. On priva les arts mineurs de l'accès au poste de gonfalonier de justice, on réduisit de la moitié ou du tiers leur participation aux charges et on leur interdit les plus hautes. De sorte que le parti des plus puissants des gens du peuple et des guelfes reprit le pouvoir, tandis que la populace le perdait, alors qu'elle avait dominé de 1378 à 1382.

XXII

Le nouveau régime ne fut pas moins injuste envers les citoyens, ni moins pesant que ne l'avait été celui de la populace. Car nombreux furent les plus puissants des gens du peuple qui, l'ayant défendue, furent exilés en même temps qu'un grand nombre de membres de la populace dont Michele di Lando. Tous les bienfaits dont son autorité avait été la cause, lorsque la foule effrénée ravageait librement la cité, ne le préservèrent pas de la rage des partis. Sa patrie lui fut donc peu reconnaissante de ses bonnes actions. Parce que souvent les princes et les républiques commettent de telles erreurs, les hommes, effrayés par

ces exemples, passent à l'offensive avant de devoir souffrir de l'ingratitude des puissants. Ces exils et ces exécutions déplurent plus encore à messire Benedetto degli Alberti. Il les blâmait en public et en privé. Aussi les chefs du gouvernement le craignaient-ils, parce qu'ils le considéraient l'un des principaux amis de la populace et qu'ils croyaient qu'il avait consenti à la mort de messire Giorgio Scali, non pas parce que ses manières lui déplaisaient, mais pour rester seul au pouvoir. Ses paroles et son comportement augmentaient encore les soupçons. Ce qui faisait que le parti au pouvoir tenait les yeux fixés sur lui, pour saisir l'occasion de l'abattre.

Alors que l'on vivait ainsi, ce qui advint à l'extérieur ne fut pas d'une très grande gravité. Ce qui se passa fut, en effet, plus inquiétant que néfaste. Louis d'Anjou vint en Italie pour rendre le royaume de Naples à la reine Jeanne et chasser Charles de Duras. Son passage effraya grandement les Florentins. Selon la coutume de ses ancêtres, il leur demanda de l'aide, et Louis, comme tous ceux qui cherchent de nouvelles alliances, les pria de rester neutres. Pour montrer qu'ils voulaient satisfaire Louis et aider Charles, les Florentins congédièrent messire John Hawkwood et le firent engager par le pape Urbain VI, allié de Charles. Cette ruse fut aisément connue de Louis, qui se jugea fort offensé par les Florentins. Tandis que Louis et Charles combattaient l'un contre l'autre dans les Pouilles, de nouvelles troupes vinrent de France pour secourir Louis. Arrivées en Toscane, elles furent conduites à Arezzo par les exilés de cette ville et chassèrent le parti qui la gouvernait au nom de Charles. Alors qu'ils pensaient à changer le régime de Florence comme ils avaient changé celui d'Arezzo, Louis vint à mourir. La fortune changea le cours des choses dans les Pouilles et en Toscane. Car Charles s'assura d'un royaume qu'il avait presque perdu, et les Florentins, qui craignaient de ne pouvoir défendre Florence, acquirent Arezzo, en l'achetant aux troupes qui l'occupaient au nom de Louis. Après s'être donc assuré des Pouilles, Charles se rendit dans le royaume de Hongrie, qui lui revenait par héritage. Il laissa son épouse et ses jeunes enfants Jeanne et Ladislas dans les Pouilles, comme nous l'avons dit. Il prit la Hongrie, mais y mourut peu après.

XXIII

Pour célébrer cette acquisition, on fit à Florence la plus grande fête qu'on eût jamais célébrée pour une victoire. On y vit les signes de la magnificence publique et privée, car de nombreuses familles rivalisèrent avec l'État. Celle qui dépassa en pompe et en magnificence toutes

les autres fut la famille Alberti. Car les manifestations et les joutes qu'ils organisèrent furent dignes, non de particuliers, mais des plus grands princes. Cela accrut l'envie qu'on leur portait. Avec la crainte que le pouvoir éprouvait à l'égard de messire Benedetto, elle fut la cause de sa ruine. Ceux qui gouvernaient ne pouvaient pas le souffrir, car ils pensaient possible qu'à tout moment, grâce à l'appui de son parti, il retrouvât sa réputation et les chassât de la ville. Au milieu de telles craintes, il advint que, alors qu'il était gonfalonier de compagnie, son gendre, messire Filippo Magalotti, fut nommé gonfalonier de justice. Ce fait redoubla la crainte des hommes au pouvoir, qui pensèrent que messire Benedetto était trop puissant et le régime trop menacé. Désireux d'y remédier sans créer de désordre, ils poussèrent Bese Magalotti, son parent et son ennemi, à faire connaître aux prieurs que messire Filippo, n'ayant pas l'âge requis pour exercer cette fonction, ne pouvait ni ne devait l'occuper. Les prieurs examinèrent le cas. Une partie d'entre eux, poussée par la haine, une autre, désireuse d'empêcher le désordre, jugèrent messire Filippo inapte à cette charge. On nomma à sa place Bardo Mancini, qui était un adversaire déclaré de la populace et l'ennemi acharné de messire Benedetto. Après avoir pris ses fonctions, il nomma une commission, qui, reprenant et réformant le pouvoir, exila messire Benedetto degli Alberti et admonesta le reste de sa famille, à l'exception de messire Antonio. Avant de partir, messire Benedetto convoqua tous ses parents et, les voyant accablés et en larmes, il leur dit :

« Vous voyez, chers et vénérés parents, comment la fortune m'a abattu et vous a menacés. Je ne m'en étonne pas et vous ne devez pas le faire davantage, car il est toujours advenu ainsi à ceux qui, parmi les méchants, veulent être bons et soutenir ceux que la majorité cherche à abattre. Mon amour de la patrie me rapprocha de messire Salvestro de Médicis, puis m'éloigna de messire Giorgio Scali. Ce même amour me faisait haïr les mœurs de ceux qui gouvernent aujourd'hui : n'ayant personne qui les châtie, ils ne veulent pas qu'on les réprimande. J'accepte de les libérer par mon exil de la crainte qu'ils éprouvaient, non seulement à mon endroit, mais envers tous ceux dont ils savent qu'ils connaissent leur comportement tyrannique et scélérat. En me frappant, ils ont menacé les autres. Je ne me plains pas de mon sort, car les honneurs que m'a accordés une patrie libre ne peuvent m'être ôtés par une patrie asservie. Le souvenir du passé me procurera toujours plus de plaisir que ne me donneront de douleur les malheurs de l'exil. Je m'afflige grandement de ce que ma patrie reste la proie de quelques hommes, de leur superbe et de leur avidité. Je m'afflige de votre sort, car je crains que mes malheurs qui s'achèvent ne commencent à vous affliger plus encore. Je vous engage donc à raffermir votre courage contre toutes les infortunes et à vous comporter de façon que, s'il vous

arrive quelque malheur, et nombreux sont ceux qui vous arriveront, vous sachiez tous qu'ils vous arrivent sans que vous soyez coupables. »

Puis, pour ne pas donner hors de Florence une moindre opinion de sa vertu, il se rendit au Saint-Sépulcre et mourut à Rhodes au retour. Ses restes furent rapportés à Florence et ensevelis avec de très grands honneurs par ceux qui, de son vivant, l'avaient poursuivi de leurs calomnies et de leurs injures.

XXIV

Au milieu de tels maux, la famille Alberti ne fut pas la seule à être frappée. De nombreux citoyens furent admonestés et exilés, dont Piero Benini, Matteo Alderotti, Giovanni et Francesco del Bene, Giovanni Benci, Andrea Adimari, ainsi qu'un grand nombre de membres des arts mineurs. Parmi les admonestés, on compta les Covoni, les Benini, les Rinucci, les Formiconi, les Corbizzi, les Mannelli et les Alderotti. On avait coutume de nommer les commissions dotées des pleins pouvoirs pour une période fixée, mais les citoyens qui en faisaient partie, ayant accompli leur mission, y renonçaient par honnêteté, même si le terme n'en était pas atteint. Pensant avoir satisfait aux désirs du pouvoir, ces hommes voulaient donc démissionner selon l'usage. Sachant cela, nombreux furent ceux qui coururent en armes au palais, en demandant qu'avant de renoncer ils exilassent et admonestassent de nombreuses autres personnes. Cela déplut fort aux prieurs. Les berçant de bonnes promesses, ils réunirent des forces et firent en sorte que la peur leur fît déposer les armes que la rage leur avait fait prendre. Cependant, pour satisfaire en partie à cette humeur et réduire encore plus l'autorité des arts mineurs, ils disposèrent que, alors qu'ils accédaient au tiers des charges, ils n'en auraient plus que le quart. Afin que, parmi les prieurs, il y en eût toujours deux qui fussent issus des plus fidèles du régime, on chargea le gonfalonier de justice et quatre autres citoyens de faire une bourse de citoyens choisis, dont on tirerait deux noms pour chaque Seigneurie.

XXV

L'État ayant été ainsi réformé en 1381, la cité demeura en paix à l'intérieur jusqu'en 1393. A cette époque, Giovan Galeazzo Visconti, nommé duc de Vertus, fit emprisonner son oncle Bernabò et devint

ainsi le maître de la Lombardie. Il songea à se faire roi d'Italie par la force, comme il était devenu duc de Milan par la ruse. Il lança en 1390 une grande guerre contre les Florentins. Celle-ci connut de telles variations que le duc manqua plus souvent d'être vaincu que les Florentins, qui auraient toutefois perdu, s'il n'était pas mort. Leur défense fut cependant courageuse et admirable pour une République. La fin du conflit fut beaucoup moins terrible que ne l'avait été son commencement. Car, alors que le duc s'était emparé de Bologne, Pise, Pérouse et Sienne, et qu'il avait déjà préparé sa couronne pour se faire sacrer roi d'Italie à Florence, il mourut[1]. Cette mort ne lui permit pas de savourer ses victoires passées et aux Florentins d'éprouver la lourdeur de leurs pertes.

Pendant que l'on menait cette guerre contre le duc, on nomma gonfalonier de justice messire Maso degli Albizzi, qui était devenu l'ennemi des Alberti à cause de la mort de Piero. Comme les humeurs partisanes subsistaient, bien que messire Benedetto fût mort en exil, messire Maso songea à se venger du reste de la famille avant de quitter sa charge. Il saisit l'occasion d'une enquête sur certaines relations entretenues avec les rebelles, à propos de quoi on cita les noms d'Alberto et Andrea degli Alberti. Ceux-ci furent aussitôt arrêtés. Toute la cité en fut agitée, de sorte que les prieurs, s'étant armés, appelèrent le peuple en assemblée générale et nommèrent une commission dotée des pleins pouvoirs, qui exila de nombreux citoyens et fit de nouvelles bourses. Parmi les exilés se trouvèrent presque tous les Alberti ; de nombreux membres des corporations furent aussi admonestés et exécutés. De sorte que, sous l'effet de tant de violences, les corporations et le menu peuple se soulevèrent et prirent les armes, trouvant qu'on leur ôtait l'honneur et la vie. Une partie d'entre eux vint sur la place de la Seigneurie, une autre courut chez messire Veri de Médicis, qui était devenu le chef de la famille après la mort de messire Salvestro. A ceux qui vinrent sur la place, les prieurs donnèrent comme chefs, pour les endormir, avec les drapeaux du parti guelfe et du peuple, messire Rinaldo Gianfigliazzi et messire Donato Acciaiuoli, car ils étaient plus aimés que d'autres par la populace. Ceux qui coururent chez messire Veri le prièrent de bien vouloir prendre le pouvoir et les libérer de la tyrannie des ennemis des bons citoyens et du bien public. Tous ceux qui ont raconté ces événements sont d'accord pour dire que, si messire Veri avait été plus ambitieux que bon, il aurait pu sans aucun obstacle devenir le maître de la cité. Car les graves injures faites à tort ou à raison aux corporations et à leurs partisans avaient tant enflammé la haine dans les cœurs qu'il ne leur manquait qu'un chef pour satisfaire leurs désirs. Il ne manqua pas de gens pour indiquer à messire Veri ce qu'il pouvait faire. Antonio

1. En septembre 1402.

de Médicis, qui lui avait été longtemps hostile, le persuadait de prendre le gouvernement de la République. A quoi messire Veri répondit : « Tes menaces, quand tu m'étais hostile, ne m'ont jamais fait peur ; tes conseils, maintenant que tu es mon ami, ne me feront aucun mal ! » S'adressant à la foule, il la poussa à ne pas perdre courage, car il voulait la défendre à condition qu'elle acceptât ses conseils. S'étant rendu au milieu d'elle sur la place, puis monté au palais, il dit aux prieurs qu'il ne se plaignait en aucune manière d'avoir vécu de façon à être aimé du peuple de Florence. Mais qu'il regrettait beaucoup que celui-ci eût porté sur lui un jugement que sa vie passée ne justifiait pas. Car, n'ayant jamais donné l'image d'un homme violent ou ambitieux, il ne voyait pas comment on avait pu croire qu'il pût être l'auteur de violences à cause d'un esprit inquiet, ou d'actes tyranniques du fait de son ambition. Il priait donc la Seigneurie que l'erreur de la foule ne lui fût pas imputée, car, pour ce qui le concernait, dès qu'il l'avait pu, il s'était remis entre leurs mains. Il leur conseillait cependant de ne jouir que modérément de la fortune et de se contenter d'une demi-victoire et du salut de la cité, plutôt que de vouloir l'abattre complètement. Les prieurs louèrent messire Veri et l'encouragèrent à faire déposer les armes. Ils ne manqueraient pas ensuite de faire ce que lui-même et les autres citoyens leur conseilleraient. Après ces propos, messire Veri revint sur la place et réunit ses troupes à celles que commandaient messire Rinaldo et messire Donato. Il leur dit ensuite qu'il avait trouvé en leur faveur de fort bonnes dispositions chez les prieurs ; qu'on avait évoqué de nombreuses affaires, mais qu'on n'avait rien conclu à cause du peu de temps qu'ils avaient et de l'absence des magistrats. Il les priait donc de déposer les armes et d'obéir aux prieurs, en les assurant que la douceur plus que la superbe, les prières plus que les menaces pourraient les émouvoir ; qu'ils ne manqueraient ni d'honneurs ni de sécurité, s'ils se laissaient gouverner par lui. De sorte que, sur sa promesse, chacun rentra chez soi.

XXVI

Les armes une fois déposées, les prieurs armèrent d'abord la place, puis dressèrent une liste de deux mille citoyens de confiance, également répartis par gonfalons, et leur ordonnèrent de se tenir prêts à les secourir à chacun de leurs appels. Ils interdirent à ceux qui n'étaient pas sur cette liste de porter des armes. Ces dispositions prises, ils exilèrent et firent exécuter de nombreux artisans parmi ceux qui s'étaient montrés les plus féroces durant les désordres. Pour que le gonfalonier

de justice eût plus de majesté et de réputation, ils décidèrent qu'il faudrait avoir plus de quarante-cinq ans pour exercer cette magistrature. Ils prirent également beaucoup d'autres mesures pour renforcer l'État. Elles étaient insupportables à ceux qu'elles visaient, et odieuses à un grand nombre de bons citoyens de leur parti. Ils ne jugeaient en effet ni bon ni sûr un gouvernement qui devait être défendu avec une telle violence. Celle-ci déplaisait non seulement aux Alberti restés dans la ville et aux Médicis qui croyaient avoir trompé le peuple, mais à bien d'autres citoyens. Le premier qui chercha à s'y opposer fut messire Donato di Iacopo Acciaiuoli. C'était un grand personnage de la cité, plutôt supérieur qu'ami de messire Maso degli Albizzi. Ce dernier était pourtant, à cause de ce qu'il avait fait lorsqu'il était gonfalonier, comme le chef de l'État. Donato ne pouvait donc être heureux au milieu de tant de mécontents, ni transformer, comme la plupart, le malheur public en profit personnel. Aussi songea-t-il à réintégrer les exilés dans leur patrie, ou au moins les admonestés dans les magistratures. Il développait son idée devant les citoyens, en démontrant que l'on ne pouvait autrement calmer le peuple ni réfréner les humeurs des partis. Il n'attendait que d'être membre de la Seigneurie pour faire aboutir ses désirs. Comme l'attente suscite l'ennui et la hâte le danger, il se décida, pour fuir l'ennui, à courir le danger. Un de ses parents, Michele Acciaiuoli, et Niccolò Ricoveri, un de ses amis, faisaient partie de la Seigneurie. Messire Donato pensa donc que c'était une occasion à ne pas manquer. Il leur demanda de proposer aux conseils une loi prévoyant la réintégration des admonestés. Convaincus, ils en parlèrent à leurs collègues, qui répondirent qu'ils ne voulaient pas tenter des innovations là où le succès était douteux et le péril certain. Après avoir tenté d'abord tous les moyens possibles, messire Donato leur fit entendre que, puisqu'ils ne voulaient pas réformer la cité avec les moyens à leur disposition, elle serait réformée par les armes. Ces paroles déplurent si fort que, après communication de l'affaire aux chefs du gouvernement, on convoqua messire Donato. Ayant comparu, il fut confondu par celui auquel il avait confié le message, et exilé à Barletta. Alamanno et Antonio de Médicis furent également exilés avec tous les membres de la branche de cette famille descendant de messire Alamanno, en même temps que de vulgaires artisans, qui avaient cependant du crédit auprès de la populace. Ceci advint deux ans après que le pouvoir eut été repris par messire Maso[1].

1. C'est-à-dire en 1396.

XXVII

La cité se trouvait donc avec un grand nombre de mécontents à l'intérieur et d'exilés à l'extérieur. On comptait parmi les bannis de Bologne, Picchio Cavicciuli, Tommaso de' Ricci, Antonio de Médicis, Benedetto degli Spini, Antonio Girolami, Cristofano di Carlone ainsi que deux autres hommes de basse condition. Mais tous étaient des jeunes gens courageux et disposés à prendre tous les risques pour rentrer dans leur patrie. Par des voies secrètes, Pigiello et Baroccio Cavicciuli, qui vivaient à Florence sous le coup de l'admonestation, leur firent savoir que, s'ils venaient secrètement dans la ville, ils les recevraient chez eux ; et qu'en en sortant ensuite ils pourraient tuer messire Maso degli Albizzi et appeler le peuple aux armes. Mécontent, celui-ci pourrait être soulevé, d'autant qu'ils seraient suivis par les Ricci, les Adimari, les Médicis, les Mannelli et bien d'autres familles. Poussés donc par cet espoir, ils vinrent à Florence le 4 août 1397. Entrés en secret par la voie qui leur avait été indiquée, ils firent suivre messire Maso, dans l'espoir de soulever le peuple en le tuant. Messire Maso sortit de chez lui et s'arrêta chez un marchand d'épices près de San Piero Maggiore. Celui qui le suivait courut en informer les conjurés. Ceux-ci vinrent en armes au lieu indiqué, mais virent qu'il était parti. Sans s'effrayer parce que leur premier dessein avait échoué, ils se dirigèrent vers le Marché Vieux et tuèrent un de leurs ennemis. Ayant alors créé un tumulte en criant : « Le peuple en armes, vive la liberté ! » et « Mort aux tyrans ! », ils se dirigèrent vers le Marché Neuf, où ils tuèrent un autre de leurs adversaires au bout de la rue de Calimala. Poursuivant leur chemin en poussant les mêmes cris, comme personne ne prenait les armes, ils se rassemblèrent dans la loggia de la Nighittosa[1]. Ils se placèrent là dans un lieu élevé. Une grande foule les entourait, accourue pour les voir plus que pour les soutenir. Ils encourageaient à grands cris les gens à prendre les armes et à se débarrasser d'une odieuse servitude. Ils affirmaient que la douleur que leur causaient les malheurs de la cité, plus que les injures personnellement subies, les avait poussés à vouloir les libérer. Ils disaient encore qu'ils avaient su que nombreux étaient ceux qui priaient Dieu de leur fournir l'occasion de se venger et étaient prêts à le faire, s'ils avaient un chef ; que, maintenant que l'occasion était venue et qu'ils avaient des chefs, ils se regardaient les uns les autres et attendaient stupidement que les artisans de leur libération fussent morts et eux-mêmes plongés dans la

1. Dans l'actuelle via Calzaioli.

servitude ; qu'ils s'étonnaient que des hommes accoutumés à prendre les armes pour une petite injure ne bougeassent pas sous de tels outrages et acceptassent de supporter que tant de leurs concitoyens fussent exilés et tant d'autres admonestés ; mais qu'il était en leur pouvoir de réintégrer les bannis dans leur patrie et de rendre le pouvoir aux admonestés. Bien que sincères, ces paroles n'émurent en rien la foule : soit par crainte, soit à cause de la haine soulevée par la mort des deux victimes. Les promoteurs de la révolte, voyant que ni les paroles ni les faits n'étaient capables d'émouvoir quiconque, comprirent tardivement combien il est dangereux de vouloir libérer un peuple désireux de rester esclave. Désespérant alors du succès, ils se retirèrent dans l'église de Santa Reparata, où ils s'enfermèrent, non pour avoir la vie sauve, mais pour retarder leur mort. Troublés lors du début du tumulte, les prieurs armèrent et fermèrent les portes du palais. Informés de l'affaire et sachant qui étaient les agitateurs et où ils s'étaient enfermés, ils furent rassurés et ordonnèrent au capitaine d'aller les arrêter avec de nombreux hommes armés. De sorte que les portes de l'église furent enfoncées sans grandes difficultés. Une partie des émeutiers fut tuée en se défendant, l'autre capturée. Après les avoir interrogés, on ne trouva aucun autre coupable qu'eux-mêmes et Baroccio et Pigiello Cavicciuli, qui furent exécutés avec eux.

XXVIII

Après cet événement, un autre naquit, et de plus grande importance. Comme nous l'avons dit ci-dessus [1], la ville était alors en guerre avec le duc de Milan. Voyant que la force ne suffisait pas pour l'emporter, il se tourna vers des agissements occultes. Par l'intermédiaire des exilés florentins, dont la Lombardie était pleine, il conclut un pacte connu de nombreux citoyens de l'intérieur. Il y était convenu qu'un certain jour, partant des lieux les plus proches de Florence, une grande partie des exilés capables de porter les armes entreraient dans la ville par l'Arno ; qu'ils se précipiteraient avec leurs amis de l'intérieur chez les premiers personnages de l'État et qu'après les avoir tués ils réformeraient la République à leur façon.

Parmi les conjurés de l'intérieur se trouvait un Ricci, prénommé Saminiato. Comme il arrive souvent lors des conjurations, que le petit nombre ne suffit pas et qu'un grand nombre en permet la découverte [2],

1. Cf. ci-dessus, livre III, chap. XXV.
2. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. VI.

en cherchant à gagner des complices Saminiato trouva un délateur. Celui-ci confia la chose à Salvestro Cavicciuli, que les injures qu'il avait subies avec ses parents auraient dû rendre fidèle. Mais il fit passer la crainte de l'instant avant l'espoir à venir et révéla aussitôt le complot aux prieurs. Ayant fait arrêter Saminiato, ils le contraignirent à révéler tout le dispositif de la conjuration. Aucun des complices ne fut arrêté, sauf Tommaso Davizi. Venant de Bologne et ignorant ce qui s'était passé à Florence, il fut arrêté avant même d'arriver. Épouvantés, tous les autres s'enfuirent après la capture de Saminiato. Ayant donc puni Saminiato et Tommaso de leurs fautes, on donna pouvoir à une commission de plusieurs citoyens de rechercher les coupables et de consolider l'État. On déclara rebelles six Ricci, six Alberti, deux Médicis, trois Scali, Bindo Altoviti, Bernardo Adimari et beaucoup de gens de basse condition. On admonesta aussi toute la famille Alberti, les Ricci et les Médicis pour dix ans, excepté un petit nombre d'entre eux. Parmi les Alberti, messire Alberto ne fut pas admonesté, parce que c'était un homme calme et paisible. La crainte de la conjuration ne s'était pas encore éteinte quand fut arrêté un moine que l'on avait vu se rendre plusieurs fois à Bologne, au moment où se préparait la conspiration. Il avoua qu'il avait apporté à plusieurs reprises des lettres à messire Antonio. Celui-ci fut donc aussitôt arrêté. Bien qu'il eût d'abord nié, il fut confondu par le moine et condamné à une amende et à l'exil à trois cents milles de Florence. Pour que les Alberti ne menaçassent pas continuellement le pouvoir, on exila tous ceux de cette famille qui avaient plus de quinze ans.

XXIX

Cet événement advint en 1401[1]. Giovan Galeazzo, duc de Milan, mourut un an plus tard[2]. Cette mort mit fin, comme nous l'avons dit[3], à une guerre qui avait duré douze ans. A cette époque, n'ayant plus d'ennemis ni au-dedans ni au-dehors, le gouvernement prit davantage d'autorité. On lança une campagne contre Pise et on la prit glorieusement[4] ; et l'on vécut paisiblement à Florence de 1400 à 1433.

En 1412 toutefois, les Alberti ayant rompu leur ban, on nomma contre eux une nouvelle commission qui mit leurs têtes à prix et renforça le pouvoir par de nouvelles mesures. En ce temps-là, les Floren-

1. Machiavel écrit 1400, parce que l'année commençait à Florence le 25 mars.
2. En 1402 (cf. note précédente).
3. Cf. ci-dessus, livre III, chap. XXV.
4. En 1406.

tins firent aussi une guerre contre le roi Ladislas de Naples, qui s'acheva par sa mort en 1414. Pendant ce conflit, le roi, se trouvant en état d'infériorité, remit aux Florentins la ville de Cortone, dont il était seigneur[1]. Mais, peu après, ayant repris des forces, il relança une guerre contre Florence, qui fut plus dangereuse que la première. Si elle ne s'était pas achevée avec sa mort, comme celle menée contre le duc de Milan, il eût lui aussi dirigé Florence, au risque de lui faire perdre son indépendance. Cette guerre ne finit pas moins heureusement que la précédente. Car, après qu'il eut pris Rome, Sienne, toutes les Marches et la Romagne et qu'il ne lui manquait plus que Florence pour se porter avec ses forces en Lombardie, il mourut. Ainsi la mort fut-elle la meilleure alliée de Florence et plus apte à la sauver que toutes ses vertus. Après la mort du roi, la cité resta en paix, au-dedans et au-dehors, durant huit années. Alors, en même temps que la guerre avec Filippo Visconti, duc de Milan, reprirent les dissensions entre les partis. Elles ne s'apaisèrent qu'avec la chute de ce régime qui, de 1382[2] à 1434, avait dominé Florence, mené des guerres si glorieuses et ajouté à l'empire de la cité Arezzo, Pise, Cortone, Livourne et Montepulciano. Il aurait fait de plus grandes choses si la ville était restée unie et si ne s'étaient pas rallumées les vieilles humeurs, comme on le verra en détail au livre suivant.

1. En 1412.
2. Machiavel écrit 1381, voir note 1, p. 789.

I

Les cités que l'on gouverne sous la forme de républiques, surtout celles qui sont mal organisées, changent souvent de gouvernement et de régime, non pas — comme nombreux le pensent — par le moyen de la liberté et de la servitude, mais par celui de la servitude et de la licence. En effet, les promoteurs de la licence, que sont les gens du peuple, et ceux de la servitude, que sont les nobles, célèbrent seulement le nom de la liberté. Les uns et les autres n'ont qu'un désir : n'être soumis ni aux lois ni aux hommes. Il arrive cependant (mais rarement) que, pour le bonheur d'une cité, surgisse un citoyen sage, bon et puissant, qui édicte des lois pour calmer les humeurs des nobles et des gens du peuple, ou pour les empêcher de mal faire. Alors cette cité peut être appelée libre et ce gouvernement peut être jugé stable et ferme. Car, fondé sur de bonnes lois et de bonnes institutions, il n'a pas besoin, comme les autres, de la vertu d'un homme qui le défende. De nombreuses républiques antiques furent dotées de telles lois et institutions et leur gouvernement dura longtemps. De telles institutions et lois ont fait et font défaut à toutes les républiques qui ont fait et font passer leurs gouvernements de la tyrannie à la licence et vice versa. Chez eux, en effet, à cause de la puissance de leurs ennemis, il n'y a, ni ne peut y avoir de stabilité. Car l'un ne plaît pas aux hommes vertueux, l'autre déplaît aux sages ; l'un peut aisément faire le mal, l'autre peut difficilement faire le bien ; en l'un, les hommes insolents ont trop d'autorité ; en l'autre, les sots. Aussi faut-il que l'un ou l'autre de ces régimes soient maintenus par la vaillance et la chance d'un homme, que la mort peut faire disparaître ou les oppositions rendre impuissant.

II

Je dis donc que le régime qui apparut en 1381 à Florence après la mort de messire Giorgio Scali fut d'abord soutenu par la vaillance de messire Maso degli Albizzi, puis par celle de Niccolò da Uzzano. La cité vécut paisiblement de 1414 à 1422. Le roi Ladislas de Naples étant mort et le duché de Milan divisé en plusieurs parties, rien ne pouvait inquiéter la cité ni au-dedans ni au-dehors. Après Niccolò da Uzzano, les citoyens influents étaient Bartolomeo Valori, Nerone di Nigi, messire Rinaldo degli Albizzi, Neri di Gino et Lapo Niccolini. Les factions créées par la discorde entre les Albizzi et les Ricci, qui furent ensuite ressuscitées avec de grands troubles par messire Salvestro de Médicis, ne s'éteignirent jamais. Bien que la faction davantage soutenue par la population n'eût gouverné que trois ans et eût été vaincue en 1381, néanmoins, parce qu'elle exprimait l'humeur de la majorité de la cité, on ne put jamais l'étouffer totalement. Il est vrai que les assemblées et les persécutions continuelles dirigées contre ses chefs de 1381 à 1400 la réduisirent presque à néant.

Les premières familles de ces chefs que l'on persécuta furent les Alberti, les Ricci et les Médicis, qui furent plusieurs fois dépouillées de leurs membres et de leurs richesses. Si quelques-uns demeurèrent dans la ville, on leur ôta tout accès aux charges ; ces coups rendirent cette faction très humble et manquèrent la détruire. Chez nombre d'hommes survivaient cependant le souvenir des injures subies et le désir de les venger ; mais, ne trouvant pas d'appui, il demeurait caché dans les cœurs. Les plus puissants des gens du peuple, qui gouvernaient pacifiquement la cité, commirent deux erreurs, qui furent la ruine du régime. L'une fut qu'ils devinrent insolents à force de dominer ; l'autre que, du fait de leurs jalousies réciproques et de leur longue mainmise sur le gouvernement, ils ne se soucièrent pas assez de leurs adversaires en puissance, comme ils auraient dû le faire.

III

Ravivant donc chaque jour par leur mauvais comportement la haine de la population, ne surveillant pas des oppositions qu'ils ne craignaient pas, ou bien les nourrissant de leurs rivalités, ils firent si bien que la famille Médicis reprit de son autorité. Le premier qui commença à se

relever fut Giovanni di Bicci. Devenu très riche et étant de nature humaine et aimable, la bienveillance des gouvernants lui permit d'accéder à la magistrature suprême. Croyant s'être acquis un défenseur, la population s'en réjouit tant que cette nomination inquiéta à juste titre les plus sages, car on voyait commencer à réapparaître toutes les anciennes humeurs. Niccolò da Uzzano ne manqua pas d'avertir les autres citoyens. Il leur montra combien il était dangereux de nourrir un homme qui avait une telle réputation auprès de la population, et comment il était aisé de s'opposer dès l'abord aux désordres, mais difficile d'y remédier si on les laissait grandir. Il ajouta que Giovanni était supérieur sur bien des points à messire Salvestro. Mais il ne fut pas écouté par ses pairs, qui jalousaient sa réputation et cherchaient des alliés pour l'abattre. On vivait donc à Florence au milieu d'humeurs qui commençaient secrètement à bouillir. Filippo Visconti, second fils de Giovan Galeazzo, était alors devenu le maître de la Lombardie et, se sentant en mesure de lancer une entreprise, désirait ardemment reprendre Gênes, qui vivait en liberté sous l'autorité du doge Tommaso da Campofregoso. Mais il craignait de ne pouvoir réussir cette entreprise ou une autre, s'il ne passait pas d'abord de nouveaux accords avec les Florentins, dont il pensait que la réputation suffirait à lui permettre de satisfaire ses désirs. Il envoya donc des ambassadeurs à Florence. De nombreux citoyens furent d'avis de ne pas signer ce traité ; mais que, sans le faire, on persistât dans une paix qui avait duré de nombreuses années, car ils connaissaient le profit que le duc pouvait en tirer et le peu d'utilité qu'il représentait pour la cité. De nombreux autres étaient d'avis de signer et d'imposer au duc des conditions telles que, les violant, il montrerait à chacun ses mauvaises intentions, et qu'ainsi, s'il rompait l'accord, on pourrait lui faire légitimement la guerre. Après avoir longtemps débattu de l'affaire, on signa la paix, par laquelle Filippo s'engagea à ne pas s'occuper de ce qui se passerait au-delà des rivières de la Magra et du Panaro[1].

IV

Une fois cet accord signé, Filippo Visconti occupa Brescia, et Gênes peu après, donnant tort à ceux qui, à Florence, avaient appuyé la paix parce qu'ils croyaient que Brescia serait défendue par les Vénitiens et que Gênes se défendrait toute seule. Dans l'accord que Filippo avait passé avec le doge de Gênes, il lui avait laissé Sarzana et d'autres

1. Traité signé en 1420.

territoires placés en deçà de la Magra en précisant que s'il voulait les céder, il les remettrait aux Génois. De la sorte, Filippo avait violé les accords passés avec Florence. Il avait en outre signé un pacte avec le légat de Bologne. Toutes ces affaires inquiétèrent nos concitoyens et les poussèrent, craignant de nouveaux malheurs, à penser à de nouveaux remèdes. Ces inquiétudes étant venues à la connaissance de Filippo, pour se justifier ou pour sonder les intentions des Florentins, ou bien encore pour les endormir, il envoya des ambassadeurs à Florence. Ceux-ci dirent qu'ils s'étonnaient des soupçons des Florentins et proposèrent de renoncer à toutes les actions pouvant engendrer des craintes. Le seul effet de cette ambassade fut de diviser la cité. Une partie d'entre elle, dont ceux qui étaient les plus réputés au gouvernement, pensait qu'il convenait de s'armer et de se préparer à contrer les desseins de l'ennemi ; que l'on s'y préparât et que, si Filippo restait tranquille, on ne fît pas la guerre, mais que l'on préservât la paix. Beaucoup d'autres, soit par jalousie à l'égard de ceux qui gouvernaient, soit par crainte de la guerre, pensaient qu'il ne fallait pas se faire un ennemi à la légère ; que ses actions n'étaient pas de nature à susciter tant de soupçons ; mais qu'on savait bien que nommer les Dix de la Guerre, engager des soldats, signifiait faire la guerre. Si on la faisait contre un tel prince, ce serait la ruine assurée de la ville, sans que l'on pût en espérer un quelconque profit. Car on ne pourrait s'assurer des conquêtes que l'on ferait, parce que la Romagne se trouvait au milieu, et qu'il n'était pas question d'y prétendre à cause de la proximité de l'Église. Néanmoins l'autorité de ceux qui voulaient que l'on se préparât à la guerre fut plus forte que celle des partisans de la paix. On nomma les Dix, on enrôla des troupes et on leva de nouveaux impôts. Parce qu'elles frappaient davantage les petits que les gros, ces mesures remplirent la cité de récriminations. Chacun condamnait l'ambition et l'avidité des puissants, en les accusant de vouloir faire une guerre inutile, dans le seul but de satisfaire leurs désirs et d'opprimer le peuple afin de dominer.

V

On n'en était pas encore venu à une rupture déclarée avec le duc, mais le soupçon triomphait. A la requête du légat de Bologne, qui craignait messire Antonio Bentivoglio, alors en exil à Castelbolognese[1], Filippo avait en effet envoyé des troupes dans cette ville.

1. Où il avait été exilé en 1420.

Venues à proximité du territoire de Florence, elles inquiétaient le gouvernement de la cité. Mais ce qui effraya tout le monde et fut la cause principale de la déclaration de guerre, ce fut l'entreprise menée par le duc contre Forlì. Lorsqu'il mourut, le seigneur de cette ville, Giorgio Ordelaffi, avait laissé la tutelle de son fils Tibaldo à Filippo. Bien que la mère du jeune homme, n'ayant pas confiance, l'eût envoyé auprès de son grand-père Lodovico Alidosi, seigneur d'Imola, elle fut néanmoins contrainte par le peuple de Forlì, par respect pour le testament de son père, de le remettre entre les mains du duc[1]. Pour que l'on eût moins de soupçons et pour mieux cacher ses intentions, ce dernier ordonna que le marquis de Ferrare[2] envoyât en son nom Guido Torello avec des troupes, afin de prendre le pouvoir à Forlì. Ainsi cette ville tomba-t-elle entre les mains de Filippo. Lorsqu'on apprit la chose à Florence, en même temps que la nouvelle de l'arrivée des troupes à Bologne, la décision de faire la guerre devint plus aisée, malgré une forte opposition, dont celle, publiquement déclarée, de Giovanni de Médicis. Il disait que, bien que l'on fût certain des mauvaises intentions du duc, il valait mieux attendre d'être attaqué que de marcher contre lui. Car la guerre serait ainsi justifiée aux yeux des princes d'Italie de l'un et l'autre parti. On ne pourrait d'autre part demander une aide aussi hardiment que si ses ambitions étaient mises à jour. Et l'on défend avec un autre courage et d'autres forces son propre bien plutôt que celui d'autrui. Les autres disaient qu'il ne fallait pas attendre d'avoir l'ennemi chez soi, mais aller le trouver chez lui, car la force est plus favorable à l'attaquant qu'au défenseur[3]. Et que c'est avec moins de dommages, même si c'est à plus de frais, que l'on fait la guerre chez les autres que chez soi. On décida que les Dix prendraient toutes mesures pour arracher Forlì des mains du duc.

VI

Voyant que les Florentins voulaient s'emparer de ce qu'il avait décidé de défendre, ayant jeté bas le masque, Filippo envoya Agnolo della Pergola avec de fortes troupes à Imola, afin que le seigneur de la ville, contraint de défendre son bien, ne pensât pas à la tutelle de son petit-fils. Agnolo arriva donc près d'Imola, alors que les troupes des Florentins étaient encore à Modigliana. Comme, à cause du froid, les

1. En mai 1423.
2. Nicolas III d'Este.
3. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXV.

fossés étaient gelés, il prit la ville par ruse et envoya Lodovico prisonnier à Milan[1]. Voyant Imola perdue et la guerre déclarée, les Florentins envoyèrent leurs troupes à Forlì : elles assiégèrent cette ville et la pressaient de toutes parts. Afin que les troupes du duc ne pussent pas la secourir toutes ensemble, ils avaient enrôlé le duc Alberigo da Barbiano, qui, depuis sa ville de Zagonara, patrouillait jusque sous les portes d'Imola. Agnolo della Pergola voyait qu'il ne pouvait secourir en toute sécurité Forlì à cause de la forte implantation de nos troupes. Aussi pensa-t-il aller attaquer Zagonara, jugeant que les Florentins ne voudraient pas perdre cette place. S'ils voulaient la secourir, il leur faudrait abandonner leur entreprise contre Forlì et être contraints de combattre en position d'infériorité. Les troupes du duc contraignirent donc Alberigo à demander un accord, qu'il leur donna, promettant que, s'il n'était pas secouru en l'espace de quinze jours par les Florentins, il leur remettrait la ville. A la nouvelle de ce danger, appris par les Florentins au camp et en ville, ceux-ci, désireux que l'ennemi ne remportât pas cette victoire, créèrent un péril plus grave encore. Car, ayant levé le camp devant Forlì pour secourir Zagonara, leur armée fut vaincue au premier choc avec l'ennemi. La faute n'en fut pas tant à la vaillance de leurs adversaires qu'au mauvais temps. Car les nôtres, ayant marché pendant plusieurs heures dans une boue très profonde et sous la pluie, trouvèrent un ennemi frais qui put aisément les vaincre[2]. Cependant, lors d'une telle bataille, fameuse dans toute l'Italie, ne moururent que Lodovico degli Obizzi et deux des siens, qui, tombés de cheval, se noyèrent dans la boue[3].

VII

Toute la ville de Florence fut affligée par cette nouvelle. Mais plus encore les premiers citoyens qui avaient conseillé la guerre, parce qu'ils voyaient que l'ennemi était puissant, alors qu'ils étaient eux-mêmes désarmés, sans alliés et en butte à l'hostilité du peuple. Celui-ci les déchirait à belles dents en les couvrant de paroles injurieuses, se plaignant des impôts et d'une guerre faite sans raison : « Ont-ils donc nommé les Dix pour effrayer l'ennemi ? Ont-ils donc secouru Forlì et l'ont-ils arrachée des mains du duc ? Voilà que leurs intentions sont découvertes et quel est leur but ? non pas défendre la liberté, qu'ils

1. En février 1424.
2. Le 28 juillet 1424.
3. Machiavel passe sous silence des pertes en fait considérables.

détestent, mais accroître leur puissance, que Dieu a fort justement réduite. Lors de cette entreprise, ils ont accablé la cité, comme lors de nombreuses autres, et par exemple contre le roi Ladislas de Naples[1]. Qui appelleront-ils maintenant à l'aide ? Le pape Martin V, qu'ils ont gravement offensé pour faire plaisir à Braccio da Montone ? La reine Jeanne, qu'ils ont jetée dans les bras du roi d'Aragon pour s'en débarrasser ? » Ils ajoutaient ce qu'a coutume de dire un peuple en colère. Il parut donc opportun aux prieurs de réunir un grand nombre de citoyens pour apaiser par de bonnes paroles les humeurs de la foule. Messire Rinaldo degli Albizzi, fils aîné de messire Maso, qui aspirait, grâce à ses vertus et à la mémoire de son père, au premier rang dans la cité, parla alors longuement. Il dit qu'il n'était pas sage de juger les choses à leurs effets, car souvent celles qui sont bien réfléchies n'obtiennent pas d'heureux résultat, et inversement celles qui sont mal réfléchies en ont d'heureux. Si on loue les mauvaises décisions à leurs heureux effets, on ne fait que fournir aux hommes des occasions d'erreur. Ce qui aboutit à un grand dommage pour les républiques, car les mauvaises décisions ne sont pas toujours heureuses. De même on se tromperait en blâmant un parti sage ayant une fin malheureuse, car on découragerait les citoyens de donner des conseils à leur cité et de dire leur pensée. Il montra ensuite qu'il avait été nécessaire de faire cette guerre et que, si elle n'avait pas été faite en Romagne, elle l'aurait été en Toscane. Dieu ayant voulu que les troupes fussent vaincues, la défaite serait plus grave encore si on se laissait aller. Mais, si on s'opposait à la fortune et si on prenait les mesures qu'il était possible de prendre, alors on ne ressentirait pas les effets de la défaite et le duc ceux de la victoire. On ne devait pas s'effrayer des dépenses et des impôts à venir, car il convenait d'en changer ; ils seraient bien moins lourds que les précédents, car il faut moins de préparatifs pour se défendre que pour attaquer. Il encouragea enfin ses auditeurs à imiter leurs pères qui, ne perdant pas courage dans l'adversité, s'étaient toujours défendus de tous les princes.

VIII

Réconfortés par son autorité, les citoyens enrôlèrent donc le comte Oddo, fils de Braccio, et lui donnèrent pour conseiller Niccolo Piccinino, élève de Braccio et plus renommé qu'aucun autre capitaine ayant combattu sous ses drapeaux. Ils lui adjoignirent d'autres condottieri et

1. Cf. ci-dessus, livre III, chap. XXIX.

fournirent en équipages certains de ceux qui les avaient perdus. Ils nommèrent vingt citoyens pour lever de nouveaux impôts ; encouragés par l'abattement des puissants dû à la défaite, ils les accablèrent de taxes sans la moindre crainte. Cette imposition les choqua. Pour observer d'abord un comportement plus honnête, ils ne se plaignirent pas de leurs impôts, mais les blâmaient d'être injustes et étaient d'avis qu'on les allégeât. Connue d'un grand nombre, cette requête fut rejetée par les conseils. Pour faire ressentir la dureté de cette mesure et la faire haïr par un grand nombre, ils firent en sorte que les percepteurs levassent l'impôt avec une rigueur extrême, en les autorisant à faire abattre quiconque se défendrait contre les sergents publics. Il en résulta nombre de cruels incidents, des morts et des blessures chez les citoyens. Il semblait donc que les factions allaient en venir à combattre. Tous les sages craignaient un prochain malheur. Car les puissants, accoutumés à être respectés, ne pouvaient admettre d'être malmenés, et les autres voulaient que chacun fût taxé de façon égale. Un grand nombre des premiers citoyens se réunirent donc et conclurent qu'il convenait de reprendre le pouvoir, car leur manque de diligence avait encouragé certains à s'agiter à nouveau et donné de l'audace aux chefs habituels de la foule. Ayant débattu à plusieurs reprises de ces affaires, ils décidèrent de se revoir tous ensemble. Avec l'autorisation de messire Lorenzo Ridolfi et de Francesco Gianfigliazzi, qui étaient alors membres de la Seigneurie, plus de soixante-dix citoyens se réunirent à l'église de Santo Stefano[1]. Giovanni de Médicis ne vint pas avec eux, soit que par méfiance il n'eût pas été convoqué, soit qu'étant d'une opinion contraire il eût refusé d'y participer.

IX

Messire Maso degli Albizzi s'adressa à tous. Il décrivit la condition de la cité et montra comment, du fait de leur négligence, elle était revenue entre les mains de la populace, d'où leurs pères l'avaient arrachée en 1381. Il rappela les iniquités du régime qui avait régné entre 1378 et 1381 ; comment tous les hommes présents y avaient perdu, qui un père, qui un ancêtre ; comment l'on se retrouverait dans les mêmes dangers, si la cité retombait dans les mêmes désordres. La foule, en effet, avait déjà imposé des taxes à sa façon ; bientôt, si elle n'était pas retenue par de plus grandes forces et de meilleures institutions, elle nommerait des magistrats selon son bon plaisir. Si cela continuait, elle

1. En juillet 1426.

prendrait leurs places et abattrait le régime qui avait gouverné quarante-deux ans pour la plus grande gloire de la cité. Florence serait gouvernée soit au hasard, soit au gré de la foule ; on vivrait dans la licence et dans les dangers, ou bien sous l'empire d'un prince. Il affirmait donc, comme tous ceux qui aiment leur patrie et leur honneur, qu'il fallait réagir et se souvenir de la vaillance de Bardo Mancini[1] qui, par la ruine des Alberti, avait arraché la ville aux dangers où elle se trouvait. Il dit que la cause de l'audace de la foule provenait de l'élargissement des scrutins qu'ils avaient permis, et qui avait rempli le palais d'hommes de nouvelles et basses origines. Il conclut donc qu'il n'y avait qu'une manière de remédier à cela : rendre le pouvoir aux grands et enlever leur autorité aux arts mineurs, en les réduisant de quatorze à sept. Ainsi la populace aurait-elle moins d'autorité dans les conseils, car son nombre serait réduit, et les grands y auraient plus d'autorité et la défavoriseraient, en raison de leur ancienne inimitié. Il affirma encore qu'il était sage de se servir des hommes en fonction des circonstances. Car, si leurs pères s'étaient servis de la populace pour abattre l'insolence des grands, à présent que ceux-ci étaient devenus humbles et la populace insolente, il convenait de réfréner cette insolence avec leur appui. Pour conduire cette affaire, il fallait user de la ruse et de la force, auxquelles on pouvait aisément recourir, puisque certains d'entre eux faisaient partie des Dix et pouvaient faire venir en secret des troupes à Florence. On loua messire Rinaldo et chacun approuva son avis. Niccolò da Uzzano, entre autres, dit que tout ce que messire Rinaldo avait dit était vrai et les remèdes proposés bons et assurés, si on pouvait les appliquer sans en venir à une division manifeste de la cité. On y parviendrait de toute manière à condition de convaincre Giovanni de Médicis, parce que, avec son concours, la foule, dépourvue de chef et de forces, ne serait pas dangereuse ; sans son concours, on ne pourrait y parvenir sans recourir aux armes. Recourir aux armes lui semblait périlleux, car on ne pourrait l'emporter ou bien jouir de la victoire. Il leur rappela discrètement ses conseils passés et comment ils n'avaient pas voulu remédier à ces difficultés en un temps où il était aisé de le faire. Il n'était plus temps maintenant de le faire, sans devoir craindre de plus grands dommages, et il ne restait pas d'autre remède que de se gagner Giovanni de Médicis. On chargea donc messire Rinaldo de le rencontrer et de tenter de le ranger à leur avis.

1. Élu gonfalonier de justice en avril 1387.

X

Rinaldo exécuta donc sa mission. Avec les arguments qu'il jugea les meilleurs, il pressa Giovanni de participer avec eux à l'entreprise et de refuser, en soutenant la foule, de la rendre audacieuse, en contribuant ainsi à la ruine du régime et de la cité. Giovanni lui répondit que, selon lui, la tâche d'un bon et sage citoyen était de ne pas bouleverser les institutions consacrées, rien n'offensant plus les hommes que de les changer. Car il faut pour cela offenser un grand nombre de citoyens et, les mécontents étant nombreux, on peut craindre chaque jour quelque funeste événement. Il lui semblait que leur décision avait deux conséquences très pernicieuses : l'une était de confier les charges à des hommes qui, ne les ayant jamais eues, les estiment peu et ont moins de raison de souffrir d'en être privés ; l'autre était de les ôter à des hommes qui, habitués à les occuper, ne se calmeraient jamais avant qu'on les leur restituât. Ainsi l'injure que l'on ferait à un parti serait plus grande que le bienfait accordé à l'autre. De sorte que, quels que fussent les auteurs, ils se feraient peu d'amis et beaucoup d'ennemis. Ceux-ci seraient plus portés à les attaquer que ceux-là à les défendre, car les hommes sont par nature plus prompts à venger une injure qu'à être reconnaissants d'un bienfait, parce qu'ils pensent que la première leur apporte un dommage, la seconde un profit et un plaisir[1]. Il s'adressa ensuite à Rinaldo lui-même en ces termes : « Quant à vous, si vous vous souveniez du passé et par quels pièges on chemine à Florence, vous seriez moins chaud pour ce projet. Ceux qui le conseillent, une fois qu'ils auront ôté au peuple son autorité grâce à votre puissance, vous l'ôteront avec l'aide de ceux qui seront devenus vos ennemis du fait de cette injure. Il vous arrivera comme à messire Benedetto degli Alberti, qui consentit, sous la pression de gens qui ne l'aimaient pas, à la ruine de messire Giorgio Scali et de messire Tommaso Strozzi. Il fut peu après exilé par ceux-là même qui l'avaient persuadé. » Il le pressa donc de réfléchir plus mûrement à l'affaire et d'imiter son père. Pour obtenir la bienveillance générale, celui-ci avait fait baisser le prix du sel et décider que ceux qui devaient moins d'un demi-florin d'impôts le payassent ou non à leur convenance ; et il avait voulu que, le jour où se réunissaient les conseils, chacun fût à l'abri de ses créanciers. Il conclut enfin que, pour ce qui le concernait, il était d'avis de maintenir inchangées les institutions de la cité.

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. XXIX, *Le Prince*, chap. VII.

XI

Ces négociations furent connues et augmentèrent la réputation de Giovanni ainsi que la haine à l'égard des autres citoyens. Giovanni prenait ses distances pour éviter d'encourager ceux qui pouvaient, avec son appui, projeter des changements. Dans tous ses propos, il faisait entendre à chacun qu'il n'était pas disposé à nourrir des factions, mais à les étouffer, et que, pour ce qui le concernait, il ne cherchait que l'union. Nombre de ses partisans en étaient mécontents, parce qu'ils souhaitaient qu'il fût plus entreprenant. Parmi eux se trouvait Alamanno de Médicis qui, impétueux de nature, ne cessait de le pousser à poursuivre ses ennemis et à favoriser ses amis, en condamnant sa froideur et sa lenteur. Il disait que c'était là la cause de la hardiesse de ses ennemis, dont les manœuvres aboutiraient un jour à la ruine de sa famille et de ses amis. Il poussait également son fils Côme. Giovanni cependant, quoi qu'on lui révélât ou lui annonçât, ne changeait pas d'attitude. Malgré cela, un parti s'était déjà découvert en sa faveur et la cité était manifestement divisée. Il y avait au palais deux chanceliers au service des prieurs, maître Martino et maître Pagolo : l'un soutenait le parti de Niccolò da Uzzano, l'autre celui des Médicis. Ayant vu que Giovanni n'avait pas voulu se mettre d'accord avec lui, messire Rinaldo pensa opportun de priver de sa charge maître Martino, en jugeant que le palais lui serait ensuite toujours plus favorable. Ce dessein ayant été pressenti par ses ennemis, non seulement on défendit maître Martino, mais maître Pagolo fut destitué au grand déplaisir et détriment de son parti. Cela aurait aussitôt provoqué des effets désastreux, si la guerre n'avait pas menacé la ville. Elle était effrayée de la défaite de Zagonara, parce que, pendant que ces événements l'agitaient, Agnolo della Pergola et les troupes du duc avaient pris toutes les villes de Romagne tenues par les Florentins, à l'exception de Castrocaro et de Modigliana, à cause de la faiblesse de leurs positions ou de l'incapacité de ceux qui en avaient la garde. Durant l'occupation de ces places arrivèrent deux événements qui montrèrent combien la vaillance plaît à l'ennemi lui-même et combien déplaisent la lâcheté et la perfidie.

XII

Biagio del Melano était châtelain de la forteresse de Monte Petroso. Entouré de feux allumés par les ennemis et ne voyant aucune issue, il jeta des draps et de la paille du côté qui ne brûlait pas encore et deux de ses jeunes enfants par-dessus, en disant aux ennemis : « Prenez ces biens que m'a donnés la fortune et que vous pouvez m'enlever ; les biens de l'âme, ma gloire et mon honneur, je ne vous les donnerai pas et vous ne pourrez me les enlever ! » Les ennemis coururent sauver les enfants et lui tendirent des cordes et des échelles pour qu'il se sauvât lui aussi. Mais il n'en voulut pas et préféra mourir dans les flammes plutôt que de vivre entre les mains des adversaires de sa patrie. Exemple vraiment digne de la glorieuse Antiquité et d'autant plus admirable qu'il est aujourd'hui plus rare. L'ennemi rendit à ses fils ce qui put être sauvé et les renvoya avec le plus grand soin à leurs parents. La République n'eut pas moins de tendresse pour eux, car elle les entretint leur vie durant. Il advint tout le contraire à Galeata, dont Zanobi del Pino était podestat. Il remit sans résistance la place à l'ennemi et poussa même Agnolo à quitter les montagnes de la Romagne et à venir dans les collines toscanes, pour y faire la guerre avec moins de danger et plus de profit. Agnolo ne put supporter la lâcheté et la perfidie de cet homme. Il le livra à ses domestiques qui, après bien des moqueries, ne lui donnèrent à manger que des bouts de papier avec des couleuvres peintes dessus[1], disant qu'ainsi ils le feraient de guelfe devenir gibelin. Il mourut dans ces tourments en l'espace de quelques jours.

XIII

Sur ces entrefaites, le comte Oddo avait pénétré dans le Val di Lamona avec Niccolò Piccinino, afin de tenter de contraindre le seigneur de Faenza[2] à s'allier aux Florentins, ou au moins d'empêcher Agnolo della Pergola de circuler librement en Romagne. Mais, comme cette vallée est très forte et que les paysans y sont très belliqueux, le

1. C'étaient les armes des Visconti.
2. Guidantonio Manfredi.

comte Oddo fut tué et Niccolò Piccinino emmené prisonnier à Faenza[1]. Mais la fortune fit que les Florentins obtinrent de leur défaite ce que peut-être, vainqueurs, ils n'eussent pas obtenu. Car Niccolò fit si bien avec le seigneur de Faenza et la mère de celui-ci qu'ils s'allièrent aux Florentins. Cet accord permit la libération de Niccolò Piccinino. Quant à lui, il ne suivit pas le conseil qu'il avait donné, car, discutant de son engagement avec Florence, soit que les conditions lui eussent semblé insuffisantes, soit qu'il en eût trouvé ailleurs de plus favorables, il quitta Arezzo, où il avait ses quartiers, s'en alla en Lombardie et se mit à la solde du duc. Effrayés par cet événement et par leurs nombreuses pertes, les Florentins pensèrent qu'ils ne pouvaient soutenir seuls cette guerre. Ils envoyèrent des ambassadeurs aux Vénitiens pour les prier de s'opposer, tant que c'était encore aisé, à la grandeur d'un homme qui risquait de leur être aussi pernicieux qu'aux Florentins, s'ils le laissaient monter en puissance. Les Vénitiens étaient également poussés à cette entreprise par Francesco Carmagnola, capitaine alors fort réputé, qui avait été à la solde du duc, mais s'était révolté. Les Vénitiens hésitaient, parce qu'ils ne savaient pas quelle confiance ils pouvaient accorder à Carmagnola, craignant que son inimitié envers le duc ne fût feinte. Comme ils étaient incertains, il advint que le duc fit empoisonner Carmagnola par un de ses serviteurs. Le poison ne fut pas assez violent pour le tuer, mais le réduisit à l'extrémité. Ayant découvert la cause de cette maladie, les Vénitiens bannirent tout soupçon et, cédant aux continuelles instances des Florentins, conclurent un traité avec eux. Chacun des partis s'engagea à faire la guerre à frais communs : ils établirent que les conquêtes en Lombardie reviendraient aux Vénitiens et celles de Romagne et de Toscane aux Florentins. Carmagnola fut nommé capitaine général de la ligue. Grâce à cet accord on cantonna donc la guerre en Lombardie, où Carmagnola se comporta vaillamment. En quelques mois, il enleva de nombreuses places au duc ainsi que la ville de Brescia, dont la prise fut jugée étonnante pour cette époque et ce type de guerre[2].

XIV

Cette guerre avait duré de 1422 à 1427 et les citoyens florentins étaient las des impôts levés jusqu'alors, de sorte que l'on se mit d'accord pour les changer. Pour qu'ils fussent proportionnés aux richesses,

1. En février 1425.
2. En 1426.

on disposa de les établir sur les biens, et que celui qui avait un capital de cent florins payât un demi-florin de taxe. La loi, et non plus les citoyens, établissant l'impôt, elle frappa fortement les hauts citoyens et fut critiquée par eux avant d'être votée. Seul Giovanni de Médicis en disait ouvertement du bien, de sorte qu'elle passa. Parce que, pour l'établir, on additionnait les biens de chacun, ce que les Florentins appellent « empiler » *(accatastare)*, on appela cet impôt *catasto* (empilement). Ce procédé réglementa en partie la tyrannie des puissants, car ils ne pouvaient écraser les petits et les faire taire dans les conseils comme précédemment. Cet impôt plaisait donc à la masse et était très mal accepté par les puissants. Mais, comme les hommes ne sont jamais satisfaits et, ayant obtenu une chose, ne s'en contentent pas et en désirent une autre, le peuple, ne se satisfaisant pas de l'égalité devant l'impôt créée par la loi, demandait que l'on remontât dans le temps ; que l'on vît ce que les puissants avaient payé en moins et qu'on les fît payer autant que ceux qui avaient vendu leurs biens pour payer ce qu'ils ne devaient pas. Cette demande effraya les premiers citoyens plus que le *catasto* lui-même. Pour s'en défendre, ils ne cessaient de le condamner, affirmant qu'il était très injuste, parce qu'établi aussi sur les biens meubles, qui varient chaque jour. Ils disaient également que nombre de personnes ont de l'argent caché, que le *catasto* ne peut répertorier. A quoi ils ajoutaient que ceux qui délaissaient leurs affaires pour s'occuper de la République devaient être moins chargés d'impôts et qu'il suffisait qu'ils payassent de leur personne ; qu'il n'était pas juste que la ville profitât de leurs biens et de leur activité et ne prît que l'argent des autres. Ceux à qui plaisait le *catasto* répondaient que, si les biens meubles variaient, l'impôt pouvait également varier et qu'en le changeant souvent on pouvait remédier à cet inconvénient ; qu'il ne fallait pas tenir compte de ceux qui ont de l'argent caché, car l'argent qui ne rapporte pas ne doit pas payer ; s'il rapporte, on le connaît nécessairement ; que, s'ils n'avaient pas envie de payer de leur personne pour la république, ils la laissassent et ne s'y employassent pas, car on trouverait des citoyens aimant leur patrie, qui ne feraient pas de difficultés à l'aider de leur argent et de leurs avis ; et que si nombreux sont les avantages et les honneurs que procure le gouvernement, qu'ils devraient leur suffire, sans qu'ils prétendissent refuser de participer aux charges. Le mal — ajoutaient-ils — n'était pas là où ils le prétendaient : ce qui leur déplaisait, c'était de ne plus pouvoir faire une guerre sans dommage, car ils devraient concourir aux dépenses comme les autres : si l'on avait inventé ces mesures plus tôt, on n'aurait pas fait la guerre contre le roi Ladislas et on ne la ferait pas maintenant contre le duc Filippo Visconti : ces deux guerres avaient été faites pour engraisser certains citoyens et non par nécessité. Ces humeurs étaient calmées par Giovanni de Médicis, qui disait qu'il ne fallait pas remonter dans le

temps, mais pourvoir au futur ; que si les impôts avaient été auparavant injustes, il fallait remercier Dieu, puisqu'on avait trouvé le moyen d'en faire de justes, et désirer que ces dispositions servissent à unir et non à diviser la cité, comme il arriverait si l'on examinait les impôts passés et si on les alignait sur les présents ; quiconque se satisfait d'une demi-victoire en profite toujours mieux, car ceux qui veulent trop gagner sont souvent perdants. Avec de telles paroles, il calma les humeurs et fit qu'on ne parla plus d'alignement.

XV

Comme la guerre se poursuivait contre le duc, on conclut une paix à Ferrare par l'intermédiaire d'un légat du pape[1]. Au début, le duc n'observa pas les conditions fixées, de sorte que la ligue reprit les armes et le vainquit à Maclodio[2]. Après cette défaite, le duc reprit les discussions et les Vénitiens et les Florentins consentirent à faire la paix : les uns, parce qu'ils se méfiaient des Vénitiens, jugeant qu'ils dépensaient beaucoup pour les rendre plus puissants ; les autres, parce qu'ils avaient vu que Carmagnola, après la défaite imposée au duc, procédait lentement, et qu'il leur semblait ne plus pouvoir lui faire confiance. On conclut donc la paix en 1428. Les Florentins récupérèrent ainsi les places qu'ils avaient perdues en Romagne, les Vénitiens obtinrent Brescia et le duc leur remit en outre Bergame et son territoire. Les Florentins dépensèrent durant cette guerre trois millions cinq cent mille ducats, augmentant de la sorte l'autorité et la grandeur de Venise et leur propre pauvreté et désunion.

La paix ayant été faite à l'extérieur, on recommença la guerre à l'intérieur. Les citoyens puissants, ne pouvant supporter le *catasto* et ne voyant pas de moyens de le supprimer, pensèrent à augmenter le nombre des adversaires de celui-ci, afin d'avoir plus d'alliés pour le combattre. Ils montrèrent donc aux citoyens chargés de l'appliquer que la loi les contraignait aussi à comptabiliser les biens des habitants des districts, pour voir s'il s'y trouvait des biens appartenant à des Florentins. Tous les sujets de Florence furent donc invités à présenter sous un certain délai des déclarations concernant leurs biens. Aussi les habitants de Volterra se plaignirent-ils à la Seigneurie, de sorte que les officiers, irrités, firent emprisonner leurs dix-huit ambassadeurs. Ce procédé

1. En décembre 1426 ; le légat était Niccolò Albergati, cardinal de Santa Croce.
2. Le 12 octobre 1427.

irrita fort les gens de Volterra, qui ne bougèrent cependant pas, à cause de leurs prisonniers.

XVI

Giovanni de Médicis tomba alors malade et, sachant sa maladie mortelle, appela ses fils Côme et Lorenzo et leur dit : « Je crois avoir vécu le temps que Dieu et la nature m'ont fixé à ma naissance. Je meurs content, parce que je vous laisse riches, en bonne santé et dans une position qui vous permettra, si vous suivez mes traces, de vivre honorés à Florence et d'avoir la considération de tous. Rien ne me fait mourir plus content que la pensée que je n'ai offensé personne et que j'ai fait du bien à chacun, dans la mesure de mes moyens. Je vous engage à faire de même. Quant au pouvoir, si vous voulez vivre en sécurité, n'en prenez que ce que les lois et les hommes vous en donnent. Ce comportement ne vous causera ni jalousie ni danger, parce qu'on se fait haïr par ce que l'on prend aux autres et non par ce qu'ils vous donnent. Vous en aurez toujours plus que ceux qui, voulant la part des autres, perdent la leur et, avant de la perdre, vivent en de continuels tourments. Par ce procédé, vivant au milieu de tant d'ennemis et de désaccords, non seulement j'ai conservé, mais augmenté ma réputation dans cette ville. Si vous suivez mes traces, vous conserverez et augmenterez la vôtre. Mais, si vous faites autrement, songez que votre fin ne sera pas plus heureuse que celle de ceux qui, dans notre histoire, se sont ruinés eux-mêmes et ont détruit leur patrie. » Il mourut peu après et laissa dans le peuple un grand regret, comme il le méritait. Il fut miséricordieux ; non seulement il faisait l'aumône à qui la demandait, mais souvent il subvenait aux besoins des pauvres, sans qu'on le lui demandât. Il aimait tout le monde, louait les bons et avait de la compassion pour les méchants. Il ne demanda aucune charge et les eut toutes. Il ne se rendait jamais au palais sans y être appelé. Il aimait la paix et fuyait la guerre. Il secourait les gens dans l'adversité et les aidait dans la prospérité. Il ne participait pas au pillage des richesses publiques, mais les augmentait. Il était aimable lors de ses magistratures, peu éloquent, mais sage. Il était d'apparence mélancolique, mais agréable et spirituel dans sa conversation. Il mourut très riche de biens, mais plus riche encore de renommée et de sympathie. Ce double héritage fut non seulement conservé, mais accru par Côme.

XVII

Las de demeurer en prison et pour être libérés, les habitants de Volterra promirent de consentir à ce qui leur était demandé. Lorsqu'ils furent libérés et rentrés à Volterra arriva le temps où de nouveaux prieurs entraient en fonction. Un de ceux qui fut tiré au sort était un certain Giusto, issu de la populace, mais de grand crédit auprès d'elle, qui avait été emprisonné à Florence. Enflammé de haine du fait de l'injure privée et publique qui avait été commise, il fut aussi poussé par Giovanni di Contugi, un noble qui siégeait avec lui, à soulever le peuple en se servant de l'autorité des prieurs et de son propre crédit, à arracher la ville aux Florentins et à s'en rendre maître. Sur les conseils de cet homme, Giusto prit les armes, sillonna la ville, s'empara du capitaine représentant Florence et se fit seigneur avec le consentement du peuple. Cet événement déplut fort aux Florentins. Se trouvant depuis peu en paix avec le duc, ils pensèrent être en mesure de reprendre la ville. Pour ne pas perdre de temps, ils envoyèrent aussitôt, comme commissaires dans cette entreprise, messire Rinaldo degli Albizzi et messire Palla Strozzi. Pensant que les Florentins allaient l'attaquer, Giusto demanda de l'aide aux Siennois et aux Lucquois. Les Siennois refusèrent, en disant qu'ils étaient alliés des Florentins. Pagolo Guinigi, qui était seigneur de Lucques, pour reconquérir la sympathie du peuple de Florence, qu'il avait perdue lors de la guerre avec le duc, où il s'était montré son ami, non seulement refusa son aide à Giusto, mais fit conduire à Florence celui qui était venu la lui demander. Pour attaquer les habitants de Volterra à l'improviste, les commissaires rassemblèrent toutes leurs troupes, levèrent dans le Val d'Arno inférieur et le territoire de Pise une très grande quantité de fantassins et marchèrent sur Volterra. Ni l'abandon de ses voisins, ni la proximité de l'assaut des Florentins n'effrayaient Giusto. Confiant dans la force du site et dans les ressources de la ville, il s'employait à la défendre.

Il y avait à Volterra un certain messire Arcolano, homme réputé dans la noblesse et frère de ce Giovanni qui avait poussé Giusto à prendre le pouvoir. Il réunit certains de ses proches et leur dit que Dieu, par cet événement, avait porté secours à leur patrie : s'ils acceptaient de prendre les armes, d'ôter le pouvoir à Giusto et de rendre la cité aux Florentins, ils demeureraient les premiers de la ville et lui conserveraient ses anciens privilèges. Tombés d'accord, ils se rendirent au palais, où le seigneur résidait. Une partie étant demeurée en bas, messire Arcolano monta dans la salle d'audience avec trois des siens. Ayant trouvé Giusto en compagnie de quelques citoyens, il le prit à part,

comme pour lui parler d'une affaire d'importance. Allant d'un propos à un autre, il le conduisit dans une pièce où, avec ses compagnons armés, il l'attaqua. Ils ne furent pas assez prompts cependant pour l'empêcher de saisir ses armes. Avant d'être tué, il en blessa deux grièvement ; mais, ne pouvant résister face au nombre, il fut tué et jeté au pied du palais. Ayant pris les armes, les partisans de messire Arcolano remirent la ville aux commissaires florentins, qui se trouvaient à proximité avec leurs troupes et ceux-ci y entrèrent sans autre accord. Il s'ensuivit que les conditions de Volterra empirèrent, car, entre autres choses, on démembra la plus grande partie de son territoire et on le transforma en vicariat [1].

XVIII

Après que l'on eut perdu et repris Volterra presque au même moment, on ne voyait plus aucune cause de guerre nouvelle. Mais l'ambition des hommes en fit naître une autre. Durant la guerre avec le duc de Milan, Niccolò Fortebraccio, fils d'une sœur de Braccio da Perugia, avait longtemps combattu au service de Florence. La paix venue, il fut licencié par les Florentins et, quand se produisit l'affaire de Volterra, il logeait encore à Fucecchio. Aussi les commissaires se servirent-ils de lui et de ses troupes dans leur entreprise. Le bruit courut alors que, tandis que messire Rinaldo s'occupait de cette guerre, il le persuada d'attaquer, sous un faux prétexte, les Lucquois en lui disant que, s'il le faisait, on ferait en sorte à Florence de lancer contre Lucques une opération dont il serait le chef. Après qu'on eut donc repris Volterra, Niccolò revint à son campement de Fucecchio. Persuadé par messire Rinaldo, ou bien de son propre chef, en novembre 1429, avec trois cents cavaliers et trois cents fantassins, il occupa Ruoti et Compito, deux places fortes des Lucquois. Puis, descendu dans la plaine, il fit un immense butin. La nouvelle de cette attaque étant devenue publique à Florence, il se forma dans toute la ville des rassemblements d'hommes de toutes sortes, dont la majorité voulait qu'on se lançât contre Lucques. Parmi les puissants citoyens qui favorisaient l'entreprise se trouvaient les partisans des Médicis, auxquels s'était joint messire Rinaldo, poussé par la pensée qu'elle serait utile à la République, ou bien par sa propre ambition, car il croyait qu'il serait l'auteur de cette victoire. Les opposants étaient Niccolò da Uzzano et son parti. Il semble incroyable qu'il y ait eu dans une même ville des jugements si

1. Sous l'administration directe des Florentins.

différents sur la déclaration de guerre. Car les citoyens et le peuple qui, après dix ans de paix, avaient blâmé la guerre menée contre le duc de Milan pour défendre la liberté, après tant de dépenses et d'affliction, demandaient de façon pressante que l'on fît la guerre à Lucques pour lui ôter sa liberté. D'autre part, ceux qui avaient voulu la précédente guerre blâmaient la présente. Ainsi les avis changent-ils avec le temps, ainsi la foule est-elle plus prompte à s'emparer du bien d'autrui qu'à conserver le sien. Les hommes sont davantage poussés par l'espoir de conquête que par la peur de perdre : on n'y croit pas, sinon de près ; on espère, fût-ce de loin. Or le peuple de Florence était rempli d'espoir par les acquisitions qu'avait faites et que faisait Niccolò Fortebraccio et par les lettres des administrateurs florentins qui étaient proches de Lucques. Les vicaires de Vico et de Pescia écrivaient en effet pour demander qu'on les autorisât à accepter les places fortes qui venaient se rendre à eux et qu'alors on prendrait bientôt tout le territoire de Lucques. À quoi s'ajouta la voix de l'ambassadeur envoyé par le seigneur de Lucques à Florence pour se plaindre des assauts lancés par Niccolò et prier la Seigneurie de ne pas faire la guerre à un voisin et à une ville qui avait toujours été son alliée. Cet ambassadeur se nommait messire Iacopo Viviani. Peu auparavant il avait été emprisonné par Pagolo pour avoir conspiré contre lui. L'ayant trouvé coupable, il lui avait fait grâce de la vie et, croyant que messire Iacopo lui avait pardonné cette injure, il avait confiance en lui. Mais, se souvenant plus du danger encouru que du bienfait reçu, messire Iacopo encourageait en secret les Florentins à se lancer dans l'entreprise. Ces encouragements ainsi que d'autres espoirs poussèrent la Seigneurie à rassembler le conseil. Quatre cent quatre-vingt-dix-huit citoyens y participèrent et les premiers citoyens discutèrent de l'affaire devant eux.

XIX

Parmi les partisans de l'entreprise se trouvait, comme nous l'avons dit ci-dessus, messire Rinaldo. Il montrait les profits que l'on tirerait de la conquête : il soulignait les aspects favorables de l'entreprise, Lucques étant abandonnée par les Vénitiens et par le duc, et le pape étant incapable de l'empêcher, impliqué qu'il était dans les affaires de Naples. À quoi s'ajoutait la facilité qu'il y avait à la prendre, alors qu'elle était asservie et qu'elle avait perdu la vigueur naturelle et l'attachement qui vous portent à défendre la liberté ; de sorte qu'elle serait libérée soit par le peuple désireux de chasser un tyran, soit par celui-ci de peur du peuple. Il exposait les injures commises par le tyran à

l'égard de notre République et son hostilité envers elle, et disait combien il serait dangereux, si le pape ou le duc faisaient à nouveau la guerre à la cité. Il concluait qu'aucune entreprise du peuple florentin ne pouvait être plus facile, plus utile et plus juste. Contre son avis, messire Niccolò da Uzzano dit que la cité de Florence ne ferait jamais rien de plus injuste et de plus dangereux, et qui suscitât de pires dommages. D'abord, on devrait attaquer une cité guelfe, qui avait toujours été l'amie du peuple florentin et avait accueilli à grands risques les guelfes qui ne pouvaient demeurer dans leur patrie. Jamais on ne trouverait dans l'histoire qu'étant libre, Lucques eût attaqué Florence. Si ceux qui l'avaient asservie, tels Castruccio autrefois et Guinigi aujourd'hui, l'avaient attaquée, on ne pouvait lui en imputer la faute à elle, mais aux tyrans. Si l'on pouvait faire la guerre au tyran, sans la faire aux citoyens, cela lui déplairait assurément moins. Mais, comme ce n'était pas possible, il ne pouvait admettre qu'une ville amie fût dépouillée de ses biens. Toutefois, comme on vivait à une époque où l'on ne tenait guère compte de justice et d'injustice, il laisserait cet aspect des choses de côté et ne penserait qu'au profit de la cité. Il croyait donc que l'on ne pouvait appeler utiles que les choses non susceptibles d'apporter aisément des dommages. Il ne voyait donc pas comment l'on pouvait appeler utile une entreprise où les dommages étaient certains et les profits peu sûrs. Les dommages certains étaient les dépenses qu'elle entraînerait, qu'on pouvait estimer si élevées qu'elles effrayeraient non seulement une cité reposée, mais plus encore une cité comme la leur, épuisée par une longue et lourde guerre. Le profit que l'on pouvait en espérer était la prise de Lucques : chose qu'il avouait importante, mais qu'il jugeait impossible au vu des risques énormes qu'elle comportait. Qu'on n'allât pas croire que les Vénitiens et Filippo Visconti se satisfassent de cette conquête. Les premiers faisaient mine d'y consentir pour ne pas paraître ingrats, alors qu'ils avaient peu auparavant acquis un grand empire avec l'aide des Florentins. Le second se réjouissait que ceux-ci s'engageassent dans une nouvelle guerre et de nouvelles dépenses, afin que, meurtris et épuisés, il pût à nouveau les attaquer. Dès qu'il en aurait l'occasion, il ne manquerait pas de secourir les Lucquois au cours de l'entreprise, lorsque la victoire paraîtrait possible, ou secrètement avec de l'argent, ou en licenciant une partie de ses troupes et en les envoyant combattre comme des soldats d'aventure. Niccolò exhortait donc ses concitoyens à s'abstenir et à vivre avec le tyran, en créant contre lui, à l'intérieur, le plus d'ennemis possible, car il n'y avait pas meilleur moyen de soumettre la ville que de la laisser vivre sous ce tyran et de la laisser se tourmenter et s'affaiblir. Si l'on menait sagement cette affaire, cette ville arriverait à un point tel que, le tyran ne pouvant la conserver et elle ne sachant ni ne pouvant se gouverner seule, elle tomberait entre leurs mains. Il

voyait cependant quelle était l'humeur générale et qu'on ne l'écoutait pas. Mais il tenait à leur prédire qu'ils feraient une guerre très coûteuse, où ils courraient de grands dangers ; au lieu de s'emparer de Lucques, ils la délivreraient de la tyrannie et en feraient, de cité amie, soumise et faible qu'elle était, une cité libre, hostile et contraire avec le temps à la grandeur de leur République.

XX

Après que l'on eut donc parlé pour et contre la guerre, on en vint à consulter au scrutin secret les intentions des membres du conseil ; quatre-vingt-dix-huit seulement s'opposèrent à la guerre. La décision étant donc prise, on nomma les Dix pour diriger la guerre, on enrôla des fantassins et des cavaliers, on nomma commissaires Astorre Gianni et messire Ridolfo degli Albizzi. On convint avec Niccolò Fortebraccio qu'il livrerait les places qu'il avait prises et qu'il continuerait la guerre à la solde de Florence. Parvenus sur le territoire de Lucques, les commissaires se le divisèrent. Astorre alla dans la plaine vers Camaiore et Pietrasanta. Messire Rinaldo alla vers les montagnes, car on pensait qu'une fois que Lucques serait privée de son territoire, il serait aisé de la prendre. Les entreprises de ces deux hommes furent malheureuses, non pas parce qu'ils ne remportèrent pas de nombreuses places, mais à cause des accusations qu'on lança contre eux sur leur façon de faire la guerre. Il est vrai qu'Astorre justifia les critiques qui lui étaient faites. Il y a, près de Pietrasanta, une vallée du nom de Seravezza, riche et peuplée. Apprenant la venue du commissaire, les habitants allèrent à sa rencontre et le prièrent de les accepter comme de fidèles serviteurs du peuple florentin. Astorre fit mine d'accepter leur offre. Puis il fit occuper par ses troupes tous les cols et les points forts de la vallée ; il fit réunir les hommes dans l'église principale et les fit ensuite tous prisonniers. Il fit mettre à sac et détruire tout le pays, donnant un exemple odieux de cruauté et d'avidité, n'épargnant ni les lieux saints ni les femmes, qu'elles aient été vierges ou mariées. Apprises à Florence, ces choses déplurent non seulement aux magistrats, mais à toute la cité.

XXI

Ayant fui d'entre les mains du commissaire, quelques habitants de Seravezza coururent à Florence. Partout et à tous ils racontaient leurs malheurs. Encouragés par de nombreux citoyens désireux que l'on punît le commissaire pour sa méchanceté, ou parce qu'ils étaient d'un parti opposé, ces hommes se rendirent auprès des Dix et demandèrent à être entendus. Ayant été introduits en leur présence, l'un d'entre eux parla en ces termes :

« Nous sommes certains, Magnifiques Seigneurs, que nos paroles trouveront audience et compassion auprès de vous, quand vous saurez comment votre commissaire a occupé notre pays et comment nous avons ensuite été traités. Notre vallée, comme vos histoires en sont pleines, a toujours été guelfe et a souvent été un asile sûr pour vos concitoyens poursuivis par les gibelins. Nos ancêtres et nous-mêmes avons toujours respecté le nom de votre glorieuse République, parce qu'elle a été à la tête du parti guelfe. Tant que les Lucquois ont appartenu à ce parti, nous les avons volontiers servis. Après qu'ils furent passés sous un tyran qui a abandonné ses anciens alliés et suivi le parti gibelin, nous lui avons obéi plus par contrainte que volontairement. Dieu sait combien de fois nous l'avons prié de nous donner l'occasion de montrer notre inclination pour notre ancien parti. Que les hommes sont aveugles dans leurs désirs ! Ce que nous désirions pour notre salut a été notre ruine. Car, dès que nous avons appris que vos drapeaux venaient en notre direction, nous sommes venus vers votre commissaire, non comme des ennemis, mais comme vers nos anciens maîtres. Nous avons mis notre vallée, notre sort et nos personnes entre ses mains et nous sommes recommandés à lui, croyant qu'il avait le cœur, sinon d'un Florentin, du moins d'un homme. Vos Seigneuries nous pardonneront, encouragés que nous sommes par le fait que nous ne pouvons rien supporter de pire que ce que nous avons supporté. Votre commissaire n'a d'homme que l'apparence, de Florentin que le nom. C'est un fléau mortel, une bête sauvage, un monstre si horrible qu'aucun écrivain n'en a jamais dépeint. Car, nous ayant rassemblés dans notre église, sous prétexte de nous parler, il nous a emprisonnés ; il a détruit et brûlé toute la vallée, volé, dépouillé, mis à sac, frappé et tué ses habitants ; il a violé les femmes, violenté les vierges et, les ayant arrachées à leurs mères, les a données à ses soldats. Si, ayant commis quelque injure contre le peuple florentin ou cet homme, nous avions mérité un tel malheur ; s'il nous avait pris en armes et en train de nous défendre, nous aurions moins à nous plaindre et nous nous

accuserions nous-mêmes, pour avoir mérité cette peine en raison de nos injures ou de notre arrogance. Mais, nous étant rendus à lui de notre plein gré, alors qu'ils nous a ensuite volés et dépouillés si injurieusement et ignominieusement, nous sommes contraints de nous plaindre. Bien que nous eussions pu remplir la Lombardie de nos plaintes et répandre dans toute l'Italie le bruit de nos malheurs, pour la honte de votre ville, nous n'avons pas voulu le faire pour ne pas souiller le renom d'une République si honnête et miséricordieuse du crime d'un si méchant citoyen. Si nous avions connu avant notre ruine l'avidité de cet homme, nous nous serions efforcés de satisfaire son appétit démesuré, bien qu'il n'ait ni fond ni limite, et nous aurions ainsi sauvé le reste de nos biens en perdant une partie de ceux-ci. Mais, n'en ayant plus le temps, nous avons voulu recourir à vous et vous prier de secourir les malheurs de vos sujets, afin qu'autrui ne craignît pas, à notre exemple, de passer sous votre autorité. Si la multitude de nos malheurs ne vous émeut pas, que vous émeuve la crainte de Dieu, qui a vu ses églises saccagées et brûlées et notre peuple trahi en son sein même. »

Après qu'il eut dit ces mots, ils se jetèrent à terre, en priant à grands cris qu'on leur restituât leurs biens et leur patrie et qu'on fît rendre, sinon l'honneur, au moins les épouses à leurs maris et les filles à leurs pères. L'atrocité des événements, d'abord apprise, puis entendue de la bouche des victimes, émut les magistrats. Sans différer, ils rappelèrent Astorre, puis le condamnèrent et l'admonestèrent. On fit rechercher les biens des habitants de Seravezza et on leur rendit ce que l'on put trouver. La cité les dédommagea ensuite de diverses manières.

XXII

D'autre part, messire Rinaldo degli Albizzi était accusé à tort de faire la guerre, non pas au profit du peuple florentin, mais au sien propre. On disait que, depuis qu'il était commissaire, il n'éprouvait plus le désir de prendre Lucques et qu'il se satisfaisait de piller son territoire et de remplir ses propriétés de bétail et ses maisons de butin ; que, ne se contentant pas du butin fait par les siens pour son propre compte, il achetait celui des soldats, de sorte que, de commissaire qu'il était, il s'était fait marchand. Ces accusations parvinrent à ses oreilles et émurent son caractère altier et entier plus qu'il ne convenait à un homme grave. Elles le troublèrent au point qu'indigné contre les magistrats et les citoyens, sans attendre ni demander l'autorisation, il rentra à Florence. S'étant présenté devant les Dix, il dit qu'il savait bien com-

bien il était difficile et périlleux de servir un peuple sans frein et une cité divisée, parce que l'un amplifie toutes les rumeurs et l'autre imite les mauvaises actions, ne récompense pas les bonnes et accuse dans le doute. De sorte que, si l'on réussit, personne ne vous loue ; si l'on se trompe, chacun vous condamne ; si l'on perd, tous vous calomnient ; car vos amis vous persécutent par jalousie, vos ennemis par haine. Jamais toutefois il n'avait abandonné une entreprise favorable à la cité par crainte de vaines accusations. Il était vrai que la malhonnêteté des calomnies lancées alors contre lui avait vaincu sa patience et l'avait fait changer de nature. Aussi priait-il les magistrats de bien vouloir dorénavant être plus prompts à défendre les citoyens, afin que ceux-ci fussent également plus prompts à bien agir dans leur patrie. Comme l'on n'avait pas coutume à Florence d'accorder le triomphe, du moins qu'on le défendît contre des injures infondées. Qu'ils n'oubliassent pas qu'ils étaient eux aussi citoyens de cette ville et qu'on pourrait à toute heure les accuser eux aussi, de sorte qu'ils comprendraient alors combien les calomnies offensent les hommes intègres. Les Dix s'efforcèrent de leur mieux de le calmer et confièrent le soin de la guerre à Neri di Gino Capponi et Alamanno Salviati. Ceux-ci, renonçant aux incursions sur le territoire de Lucques, approchèrent le camp de la ville. La saison étant encore froide, l'armée s'installa à Capannole, où il leur sembla que l'on perdait du temps. Comme ils voulaient que l'on se rapprochât davantage, les soldats n'y consentirent pas, à cause du mauvais temps, bien que les Dix eussent insisté pour que l'on poussât le siège et n'eussent accepté aucune excuse.

XXIII

Il y avait alors à Florence un excellent architecte du nom de Filippo Brunelleschi, dont les œuvres remplissent notre cité, au point qu'après sa mort il mérita que sa statue fût placée dans l'église principale de Florence, avec une inscription qui témoigne encore aujourd'hui de ses talents. Il montra que l'on pouvait inonder Lucques, compte tenu de la disposition de la ville et du lit du Serchio. Il fut si persuasif que les Dix ordonnèrent de tenter cette expérience. Il n'en résulta que des désordres pour notre camp et une plus grande sécurité pour l'ennemi. Car les Lucquois élevèrent avec une digue le terrain du côté où l'on dirigeait le Serchio et puis, une nuit, rompirent la digue du fossé par lequel on dirigeait les eaux. Celles-ci, rencontrant un obstacle du côté de Lucques et trouvant une brèche dans la digue du canal, se répandi-

rent dans toute la plaine, de sorte que l'on dut éloigner le camp au lieu de le rapprocher de la ville [1].

XXIV

Cette entreprise n'ayant donc pas réussi, les Dix nouvellement élus envoyèrent comme commissaire messire Giovanni Guicciardini. Celui-ci s'approcha de la ville autant qu'il le put. Aussi le seigneur de Lucques, se voyant serré de près, sur les conseils d'un certain messire Antonio del Rosso, siennois, qui se trouvait auprès de lui au nom de la commune de Sienne, envoya au duc de Milan Salvestro Trenta et Lionardo Buonvisi. Ils lui demandèrent de l'aide au nom de leur maître. Le trouvant réticent, ils le prièrent en secret de leur donner des hommes et lui promirent de la part du peuple de Lucques de lui remettre leur seigneur ainsi que la ville. Ils l'avertirent que, s'il ne prenait pas rapidement ce parti, le seigneur remettrait la ville aux Florentins, qui le poussaient en ce sens avec force promesses. La crainte qu'éprouva le duc lui fit oublier toute précaution et il ordonna que son capitaine, le comte Francesco Sforza, lui demandât publiquement l'autorisation de se rendre dans le royaume de Naples. L'ayant obtenue, il vint à Lucques avec sa compagnie, bien que les Florentins, informés de cette tractation et inquiets, eussent donné mandat à son ami le comte Boccaccino Alamanni de l'empêcher. Le comte Sforza étant donc arrivé à Lucques, les Florentins se retirèrent à Ripafratta, cependant qu'il alla aussitôt assiéger Pescia, dont le vicaire était Pagolo da Diacceto. Poussé par la peur plutôt que par toute autre résolution, celui-ci s'enfuit à Pistoia. Si la place n'avait pas été défendue par Giovanni Malvolti, qui en avait la garde, elle aurait été aussitôt perdue. N'ayant donc pu la prendre au premier assaut, le comte se rendit à Borgo a Buggiano, dont il s'empara. Il brûla le château voisin de Stigliano. Voyant ce désastre, les Florentins eurent recours aux remèdes qui les avaient si souvent sauvés, sachant qu'avec les mercenaires, là où ne suffit pas la force, il faut recourir à la corruption. Ils offrirent donc de l'argent au comte à condition qu'il s'en allât et leur remît la ville. Voyant qu'il ne pouvait plus tirer d'argent de Lucques, celui-ci se décida aisément à en tirer de ceux qui en avaient. Il convint avec les Florentins, non pas de leur donner Lucques, chose qu'il ne voulut pas accepter par honnêteté, mais de l'abandonner, à condition qu'on lui remît cinquante mille ducats. Ayant

1. En juin 1430.

signé cet accord, pour que le peuple l'excusât auprès du duc, il prêta la main afin que les Lucquois chassassent leur seigneur.

XXV

A Lucques, comme nous l'avons dit ci-dessus, se trouvait messire Antonio del Rosso, ambassadeur de Sienne. Avec l'appui du comte, il complota avec les citoyens la chute de Pagolo Guinigi. Les chefs de la conspiration furent Piero Cennami et Giovanni da Chivizzano. Le comte était logé hors de la ville sur les bords du Serchio et avait avec lui le fils du seigneur de Lucques, Lanzilao. Au nombre de quarante, et armés, les conjurés allèrent de nuit trouver Pagolo. Au bruit qu'ils faisaient, celui-ci s'avança vers eux. Piero Cennami lui dit qu'ils avaient été longtemps gouvernés par lui et qu'ils étaient amenés à mourir par le fer ou par la faim du fait du blocus ennemi ; et qu'ils étaient donc décidés à se gouverner seuls dorénavant. Ils lui demandèrent les clefs de la ville et le trésor. Il leur répondit que le trésor était dépensé, mais que les clefs et lui-même étaient en leur pouvoir. Il les priait seulement d'accepter que, son pouvoir ayant été établi et s'étant exercé sans effusion de sang, il s'achevât de même. Le comte Francesco conduisit Pagolo et son fils auprès du duc et ils moururent ensuite en prison.

Le départ du comte avait délivré Lucques de son tyran et les Florentins de la crainte de son armée. Les uns se préparèrent donc à se défendre et les autres reprirent leurs attaques. Ils avaient choisi pour capitaine le comte d'Urbino, qui, serrant de près la ville, contraignit à nouveau les Lucquois à recourir au duc. Celui-ci, sous le même prétexte qu'il avait envoyé le comte, envoya à leur aide Niccolò Piccinino. Alors que celui-ci approchait de Lucques pour y entrer, notre armée marcha contre lui sur les bords du Serchio. Au moment de le franchir, ils durent combattre et furent vaincus. Le commissaire et quelques-unes de nos troupes se sauvèrent à Pise.

Cette défaite affligea toute notre cité. Comme l'entreprise avait été menée avec l'accord de tous, ne sachant contre qui se retourner, les citoyens accusaient ceux qui l'avaient dirigée, ne pouvant incriminer ceux qui l'avaient décidée. Ils reprirent donc leurs attaques contre messire Rinaldo. Mais messire Giovanni Guicciardini était plus visé que les autres. On l'accusait d'avoir pu achever la guerre après le départ du comte Francesco, mais d'avoir été corrompu par de l'argent. On prétendait qu'il en avait envoyé une grande quantité chez lui et on citait le nom de ceux qui l'avaient transporté et reçu. Bruits et accusations

grandirent à un tel point que le capitaine du peuple, ému par la voix publique et poussé par le parti contraire, cita Guicciardini à comparaître. Il comparut, indigné, mais ses parents, pour défendre leur honneur, firent tant que le capitaine abandonna l'entreprise.

Après leur victoire, non seulement les Lucquois reprirent leurs forteresses, mais ils occupèrent toutes celles du territoire de Pise, à l'exception de Bientina, Calcinaia, Livourne et Ripafratta. Si l'on n'avait pas découvert une conjuration fomentée à Pise, on aurait également perdu cette ville. Les Florentins réorganisèrent leurs troupes et nommèrent capitaine Micheletto Attendolo, disciple de Sforza. D'autre part, le duc de Milan poursuivit sa victoire et, pour pouvoir attaquer avec plus de forces les Florentins, il fit en sorte que les Génois, les Siennois et le seigneur de Piombino s'alliassent pour défendre Lucques et qu'ils enrôlassent Niccolò Piccinino comme capitaine. Cette action découvrit pleinement ses intentions. Aussi les Florentins et les Vénitiens renouvelèrent-ils leur alliance et la guerre éclata ouvertement en Lombardie et en Toscane. Dans l'une et l'autre de ces régions eurent lieu, avec des fortunes diverses, diverses batailles. De sorte que, chacun étant épuisé, on signa un accord entre les deux parties. Les Florentins, les Lucquois et les Siennois qui, au cours de la guerre, s'étaient pris plusieurs places les uns les autres les abandonnèrent toutes et chacun rentra dans ses possessions[1].

XXVI

Pendant que cette guerre se déroulait, les humeurs des partis continuaient à bouillir à l'intérieur. Après la mort de son père Giovanni, Côme de Médicis se comporta avec plus de courage dans les choses publiques, plus d'attention et de libéralité avec ses amis que ne l'avait fait son père. De sorte que ceux qui s'étaient réjouis de la mort de Giovanni s'inquiétaient en voyant quel homme était Côme. Il était très sage, d'apparence grave et sympathique, généreux et humain. Il ne tenta jamais rien contre le parti guelfe ni contre le pouvoir, mais s'évertuait à rendre service à chacun et à se rallier de très nombreux citoyens par ses libéralités. De sorte que son comportement faisait augmenter les attaques des gouvernants. Quant à lui, il pensait pouvoir vivre ainsi à Florence, aussi puissant et en sécurité que quiconque, ou bien, si les ambitions de ses concitoyens le poussaient sur des voies extraordinaires, pouvoir leur être supérieur grâce à ses armes et à ses appuis.

1. L'accord fut signé à Ferrare le 26 avril 1433.

Averardo de Médicis et Puccio Pucci étaient de grands instruments de sa puissance. Averardo lui apportait appui et autorité par son audace ; Puccio, par sa sagesse et sa sagacité. Les avis et les jugements de ce dernier étaient si estimés et reconnus de chacun, que le parti de Côme portait, non pas son nom, mais celui de Puccio. La guerre de Lucques enflamma les humeurs de cette cité divisée, plus qu'elle ne les éteignit. Bien que le parti de Côme l'eût soutenue, un très grand nombre des hommes du parti adverse avaient été mandatés pour la diriger, parce qu'ils étaient plus considérés par le pouvoir. Averardo de Médicis et les autres, ne pouvant y remédier, s'employaient de toutes les manières possibles et de toutes leurs forces à les accuser. S'il advenait une défaite, et il y en eut plusieurs, on accusait non la fortune ou la puissance de l'ennemi, mais le manque de sagesse du commissaire. Voici ce qui aggrava les fautes d'Astorre Gianni ; ce qui irrita messire Rinaldo degli Albizzi et le fit quitter sa mission sans autorisation ; ce qui fit convoquer par le capitaine du peuple messire Giovanni Guicciardini ; de là provinrent toutes les autres attaques contre les magistrats et les commissaires : celles qui étaient vraies étaient ainsi renforcées ; les fausses étaient inventées ; vraies ou fausses, elles étaient crues par un peuple qui d'ordinaire les haïssait.

XXVII

Toutes ces affaires et ces manières de faire hors du commun étaient parfaitement connues de Niccolò da Uzzano et des autres chefs du parti guelfe. Ils y avaient souvent cherché des remèdes et ne les trouvaient pas, parce qu'il leur semblait dangereux de laisser se développer cette affaire et difficile de s'y opposer. Niccolò da Uzzano était le premier à ne pas aimer les procédures extraordinaires. Comme on vivait avec la guerre au-dehors et ces tourments au-dedans, Niccolò Barbadoro voulut convaincre Niccolò da Uzzano de consentir à la chute de Côme. Il alla le trouver chez lui, où il se tenait pensif dans son cabinet, et le poussa du mieux qu'il put à se mettre d'accord avec messire Rinaldo pour chasser Côme. Niccolò da Uzzano lui répondit en ces termes :

« Il conviendrait mieux pour toi, pour ta famille et pour notre République que toi-même et ceux qui partagent ton opinion eussiez une barbe d'argent plutôt qu'une barbe d'or [1], comme l'on dit que tu en as une. Car leurs conseils, venant d'une tête chenue et pleine d'expérience, seraient plus sages et plus utiles à chacun. Il me semble que ceux qui pensent

1. Barbadoro signifie en effet « barbe d'or », d'où le jeu de mots de Niccolò da Uzzano.

chasser Côme de Florence doivent, avant tout, mesurer leurs forces et celles de Côme. Vous avez baptisé notre parti parti des nobles, et parti du peuple le parti adverse. Si la vérité correspondait à cette appellation, la victoire serait incertaine dans tous les cas et nous devrions davantage craindre qu'espérer, à l'exemple des anciens nobles de cette ville, qui ont été abattus par le peuple. Mais nous devons craindre plus encore, notre parti étant démembré et le parti adverse restant entier. D'abord, Neri di Gino Capponi et Nerone di Nigi, deux de nos principaux concitoyens, ne se sont jamais déclarés au point que l'on pût dire qu'ils sont plus nos amis que les leurs. Bien des familles et même bien des lignées sont divisées. Car nombreux sont ceux qui, par jalousie pour leurs frères ou pour leurs parents, nous sont contraires et les soutiennent. Je vais en nommer certains, des plus importants ; tu compteras toi-même les autres. Parmi les fils de messire Maso degli Albizzi, Luca, par jalousie pour messire Rinaldo, s'est jeté de leur côté. Chez les Guicciardini, parmi les fils de messire Luigi, Piero est l'ennemi de messire Giovanni et soutient nos adversaires ; Tommaso et Niccolò Soderini, à cause de la haine qu'ils vouent à leur oncle Francesco, s'opposent à nous. De sorte que, à bien considérer ce qu'ils sont et ce que nous sommes, je ne vois pas pourquoi notre parti mérite plus d'être appelé noble que le leur. Si c'est parce qu'ils sont suivis par le peuple, nous sommes de ce fait dans une situation pire encore, et eux dans une meilleure. De sorte que, si l'on en vient aux armes ou aux luttes entre partis, nous ne sommes pas capables de résister. Si nous conservons encore notre dignité, ceci provient de l'ancienne réputation de ce régime, qui s'est maintenue durant cinquante années. Mais, si l'on devait en venir à une confrontation et à découvrir notre faiblesse, nous la perdrions. Si tu me dis que la juste cause qui nous pousse augmenterait notre crédit et leur ôterait le leur, je répondrai qu'il faudrait que la justice fût entendue et comprise comme nous le faisons. C'est tout le contraire en réalité. Car la cause qui nous pousse est entièrement fondée sur la crainte que Côme devienne le maître de la cité. Or, si nous éprouvons cette crainte, les autres ne l'éprouvent pas. Ce qui est pire, c'est qu'ils nous accusent de ce dont nous les accusons. Les actions de Côme qui nous le rendent suspect, c'est qu'il aide chacun de son argent : non seulement les particuliers, mais la communauté, non seulement les Florentins, mais les condottieri. Car il soutient chaque citoyen qui a besoin des magistrats : car il pousse, grâce à la sympathie dont il jouit auprès de l'ensemble des citoyens, tel ou tel de ses amis à de plus hautes charges. Aussi faudrait-il avancer des raisons pour le chasser, alors qu'il est miséricordieux, prêt à rendre service, généreux et aimé de tous. Dis-moi un peu : quelle est la loi qui interdit, blâme ou condamne la miséricorde, la générosité et l'amour ? Bien que ce soient là des comportements qui conduisent les hommes au titre de prince, ils ne sont pas considérés ainsi et nous sommes incapables de le faire entendre. Notre comportement nous a en effet fait perdre toute

confiance ; et la cité, qui est par nature partisane et corrompue, ayant toujours été divisée, ne peut prêter l'oreille à de telles accusations. Admettons cependant que vous réussissiez à le chasser, ce qui serait aisé avec l'appui d'une Seigneurie : comment pourriez-vous jamais, avec tous ses amis qui resteraient ici et brûleraient du désir de son retour, empêcher qu'il ne revînt ? Ce serait impossible, car, ceux-ci étant si nombreux et jouissant de la sympathie générale, vous ne pourriez vous assurer d'eux. Plus vous chasseriez ses amis déclarés, plus vous vous feriez d'ennemis. De sorte qu'il reviendrait bientôt et que vous n'y auriez gagné qu'une chose : vous l'auriez chassé bon et il reviendrait mauvais. Car sa nature serait corrompue par ceux qui l'auraient chassé et, étant leur obligé, il ne saurait s'opposer à eux. Si vous pensez à le faire mourir, jamais vous ne l'obtiendrez des magistrats, car son argent et vos esprits pleins de vénalité le sauveront toujours. Mais admettons qu'il meure ou que, chassé, il ne revienne pas. Je ne vois pas quel profit notre République en tirerait. Car, si on la délivre de Côme, on l'asservit à messire Rinaldo. Pour ma part, je suis de ceux qui souhaitent qu'aucun citoyen n'en dépasse un autre en puissance ou en autorité ; mais, si l'un des deux devait l'emporter, je ne vois pas pourquoi je préférerais messire Rinaldo à Côme. Je n'ai rien d'autre à te dire, sinon que Dieu empêche que l'un de nos concitoyens devienne le maître de notre cité ; quand bien même nos péchés nous le feraient mériter, qu'il la garde d'obéir à cet homme. Cesse donc de soutenir un parti en tout point dangereux et ne va pas croire qu'avec l'aide de quelques-uns tu peux t'opposer à la volonté d'un grand nombre. Car tous nos concitoyens, soit par ignorance soit par malice, sont prêts à vendre notre République. La fortune leur est si favorable qu'ils ont trouvé un acheteur. Suis donc mon conseil : efforce-toi de vivre modestement ; tu soupçonneras, quant à la liberté, autant notre parti que celui de nos adversaires. S'il advient quelque malheur, étant neutre, tu seras bien vu de tous. Ainsi tu te rendras service à toi-même et ne nuiras pas à ta patrie. »

XXVIII

Ces paroles calmèrent quelque peu l'esprit de Barbadoro, de sorte que tout demeura calme tant que dura la guerre de Lucques. Mais, la paix étant advenue ainsi que la mort de Niccolò da Uzzano[1], la cité se retrouva sans guerre et sans frein. Aussi les méchantes humeurs se mirent-elles à grandir sans aucune crainte. Comme il lui semblait qu'il était demeuré le seul chef du parti guelfe, messire Rinaldo ne cessait

1. En 1432.

de prier et harceler tous les citoyens dont il pensait qu'ils pouvaient devenir gonfaloniers, en leur demandant de s'armer pour délivrer leur patrie d'un homme qui, du fait de la malignité d'un petit nombre et de l'ignorance de la plupart, devait nécessairement la mener à la servitude. Le comportement de messire Rinaldo et celui des partisans de la faction opposée maintenaient la cité dans la crainte. Chaque fois que l'on nommait une seigneurie, on déclarait publiquement quel était le nombre de l'un et l'autre des partis qui y siégeaient. Lors de l'élection des prieurs, toute la cité était en ébullition. Chaque problème qui se présentait aux magistrats, bien que minime, se transformait en sujet de compétition ; on rendait publiques les affaires secrètes ; on soutenait ou rejetait le bien comme le mal ; les bons et les méchants étaient également déchirés ; aucun magistrat ne remplissait convenablement sa charge.

Florence se trouvait donc dans cette confusion et messire Rinaldo désirait rabaisser la puissance de Côme. Sachant que Bernardo Guadagni risquait d'être gonfalonier, il paya ses impôts afin que ses dettes ne l'empêchassent pas d'atteindre à cette charge[1]. On en vint donc à l'élection des prieurs, et la fortune, favorable à nos discordes, fit que Bernardo fut tiré au sort pour siéger en septembre et octobre. Messire Rinaldo alla aussitôt lui rendre visite et lui dit combien le parti des nobles et tous ceux qui désiraient vivre en paix s'étaient réjouis de sa promotion à une telle charge ; qu'il lui fallait donc faire en sorte qu'ils ne se fussent pas réjouis en vain. Il lui montra ensuite le danger que l'on courait à être désuni et que le seul moyen d'être uni consistait à abattre Côme. Car lui seul, grâce aux faveurs que lui procuraient ses immenses richesses, était la cause de leur faiblesse. Il était monté si haut que, si l'on n'y pourvoyait pas, il deviendrait le maître de la République. Aussi un bon citoyen devait-il y remédier, appeler le peuple sur la place et reprendre le pouvoir pour rendre la liberté à sa patrie. Il lui rappela que messire Salvestro de Médicis avait pu réfréner injustement la grandeur des guelfes[2], qui devaient leur pouvoir au sang versé par leurs ancêtres ; et que ce que cet homme avait pu faire injustement contre un si grand nombre, il pouvait bien le faire lui-même, et justement, contre un seul homme. Il l'encouragea à ne pas avoir de crainte, car ses amis seraient prêts à l'aider de leurs armes ; à ne pas tenir compte de la populace qui l'adorait, parce que Côme n'obtiendrait d'elle pas plus d'appuis que n'en avait obtenus messire Giorgio Scali ; et à ne pas avoir peur des richesses de leur adversaire, car, lorsque celui-ci serait entre les mains des prieurs, elles leur appartiendraient. Il conclut qu'une telle action assurerait la sécurité et l'union de la Répu-

1. Les débiteurs du fisc ne pouvaient être élus magistrats. Côme procéda d'ailleurs de la même façon que Rinaldo degli Albizzi.

2. Cf. ci-dessus, livre III, chap. IX.

blique ainsi que sa gloire. Bernardo répondit brièvement qu'il jugeait nécessaire de faire ce qu'il lui disait ; et que, le temps d'agir étant arrivé, il devait être prêt avec toutes ses forces après avoir persuadé ses amis. Ayant accédé à sa charge et ayant disposé ses amis, d'accord avec messire Rinaldo, Bernardo cita Côme à comparaître. Bien que nombre de ses amis l'en eussent dissuadé, celui-ci comparut, faisant davantage confiance à son innocence qu'à la bienveillance des prieurs. Lorsqu'il fut au palais et qu'on l'eut arrêté[1], messire Rinaldo sortit de chez lui avec de nombreux amis et l'ensemble du parti guelfe et se rendit sur la place. Les prieurs y convoquèrent le peuple et nommèrent une commission de deux cents citoyens pour réformer le régime. On débattit au plus vite de la réforme et du sort de Côme. Nombreux étaient ceux qui voulaient qu'il fût envoyé en exil ; nombreux aussi ceux qui le voulaient mort ; de nombreux autres se taisaient, soit par pitié pour lui, soit par peur des autres. Ces désaccords empêchaient toute décision.

XXIX

Il y a dans la tour du palais un endroit aussi grand qu'il est possible, du nom de Petite Auberge. Côme y fut enfermé sous la garde de Federigo Malavolti. Entendant qu'on réunissait le peuple, le bruit des armes sur la place et le son des cloches appelant à plusieurs reprises la commission, Côme craignait pour sa vie. Mais il craignait davantage encore que ses ennemis personnels ne le fissent mourir par des moyens extraordinaires. Aussi s'abstenait-il de manger, au point qu'en quatre jours il ne voulut absorber qu'un peu de pain. S'en étant aperçu, Federigo lui dit : « Tu crains d'être empoisonné ; tu te laisses mourir de faim et me fais peu d'honneur en croyant que je peux prêter la main à un acte aussi scélérat. Je ne pense pas que tu doives perdre la vie avec tant d'amis au-dedans du palais et au-dehors de celui-ci. Mais, si tu dois pourtant la perdre, sois assuré qu'ils prendront d'autres moyens pour te l'ôter ; car je ne veux pas salir mes mains du sang de quiconque, et moins encore du tien, car tu ne m'as jamais fait de mal. Rassure-toi donc, nourris-toi et demeure vivant pour tes amis et ta patrie. Pour que tu aies davantage confiance, je mangerai avec toi les mêmes choses que toi. » Ces paroles réconfortèrent Côme qui, les larmes aux yeux, embrassa Federigo et le remercia vivement de son attitude miséricordieuse et aimable, en lui promettant toute sa reconnaissance, s'il avait

1. Le 7 septembre 1433.

jamais l'occasion de la lui témoigner. Côme étant donc un peu réconforté, alors que l'on débattait de son sort parmi les citoyens, Federigo invita, pour lui faire plaisir, un proche du gonfalonier, du nom de Farganaccio, homme gai et facétieux. Ayant presque fini de dîner, Côme, pensant se servir de la venue de quelqu'un qu'il connaissait fort bien, fit signe à Federigo de s'éloigner. Comprenant la chose, celui-ci fit semblant d'aller chercher ce qui manquait pour achever le dîner. Une fois seuls, Côme, après d'aimables paroles à l'égard de Farganaccio, lui donna un billet et lui ordonna de le remettre au directeur de l'hôpital de Santa Maria Nuova contre onze cents ducats ; il lui dit d'en prendre cent pour lui, d'en porter mille au gonfalonier et de prier ce dernier de venir lui rendre visite. Farganaccio accepta la mission ; l'argent fut payé ; Bernardo fut donc plus compatissant et il s'ensuivit que Côme fut exilé à Padoue, contre le désir de messire Rinaldo qui voulait sa mort. Averardo et de nombreux autres membres de la famille Médicis ainsi que Puccio et Giovanni Pucci furent aussi exilés. Pour faire peur à ceux qui étaient mécontents de l'exil de Côme, on donna tous les pouvoirs aux Huit de Garde et au capitaine du peuple. Ces décisions une fois prises, le 3 octobre 1433, Côme comparut devant les prieurs. On lui annonça son exil, en l'invitant à obéir, s'il ne voulait pas que l'on procédât plus sévèrement contre lui et ses biens. Côme accepta l'exil d'un air joyeux, affirmant que, là où la Seigneurie l'enverrait, il demeurerait volontiers. Il supplia que, puisqu'on lui avait conservé la vie, on la lui défendît, car il entendait qu'il y avait sur la place un grand nombre de gens qui voulaient sa mort. Il offrit encore, en quelque lieu que ce fût, à la cité, au peuple et à leurs seigneuries, sa personne et ses biens. Le gonfalonier le réconforta et le garda au palais jusqu'à la nuit. Puis il le mena chez lui, le fit dîner avec lui et accompagner à la frontière par un grand nombre d'hommes armés. Partout où il passa, Côme fut honorablement reçu : les Vénitiens lui rendirent publiquement visite et l'honorèrent, non comme un banni, mais comme un homme de haut rang.

XXX

Florence étant veuve d'un tel citoyen, si universellement aimé, chacun était consterné. Vainqueurs et vaincus éprouvaient les mêmes craintes. Aussi messire Rinaldo, pressentant un malheur futur, pour ne manquer ni à son parti ni à lui-même, ayant rassemblé de nombreux amis parmi les citoyens, leur dit que leur ruine lui semblait proche, parce qu'ils s'étaient laissés vaincre par les prières, les larmes et l'ar-

gent de leurs ennemis. Ils ne s'apercevaient pas — ajouta-t-il — que ce serait bientôt à eux de prier et de pleurer, que leurs prières ne seraient pas écoutées et que leurs larmes ne susciteraient aucune compassion ; qu'ils rendraient le capital de l'argent qu'ils avaient pris et paieraient les intérêts de leurs tourments, de leur mort et de leur exil ; qu'il aurait mieux valu ne pas bouger plutôt que d'avoir maintenu Côme en vie et ses amis dans la ville. Car on ne doit pas toucher aux grands hommes, ou bien, y ayant touché, on doit les abattre. Il ne voyait pas d'autre remède pour eux que de se renforcer dans la ville, afin que, lorsque leurs ennemis réagiraient, ce qu'ils feraient bientôt, on pût les chasser de force, puisqu'on n'avait pu les renvoyer par des voies légales. Le remède était celui qu'il avait conseillé depuis longtemps : regagner la faveur des grands, en leur rendant et leur accordant toutes les charges dans la cité, et se renforcer avec ce parti, puisque leurs adversaires l'avaient fait avec la populace. Ainsi leur parti serait-il plus puissant, s'il avait davantage d'énergie, de courage et de crédit. Affirmant que, si l'on ne prenait pas ce dernier et bon remède, il ne voyait pas comment l'on pourrait conserver le pouvoir au milieu de tant d'ennemis, il annonçait la chute prochaine de leur parti et de la cité. Mariotto Baldovinetti, un des membres de l'assemblée, s'opposa à lui en évoquant l'orgueil des grands et leur nature insupportable, et en disant qu'il ne fallait pas recourir à une tyrannie certaine pour échapper aux périls incertains représentés par la populace. Voyant que l'on n'écoutait pas son avis, messire Rinaldo plaignit son malheur et celui de son parti, en l'imputant plus à la volonté du Ciel qu'à l'ignorance et à l'aveuglement des hommes. Comme les choses étaient en cet état et sans que l'on prît aucune mesure, on découvrit une lettre de messire Agnolo Acciaiuoli adressée à Côme. Il y exposait les bonnes dispositions de la cité à son endroit et l'invitait à susciter une guerre et à s'allier à Neri di Gino Capponi. Il estimait que, la cité ayant alors besoin d'argent, elle ne trouverait personne pour l'aider et son souvenir reviendrait à l'esprit des citoyens avec le désir de le rappeler. Quant à Neri, s'il se détachait de messire Rinaldo, leur parti en serait affaibli au point qu'il serait incapable de se défendre. Parvenue entre les mains des magistrats, cette lettre fut cause que messire Agnolo fut arrêté, torturé et envoyé en exil[1]. Mais cet exemple ne réfréna en rien l'humeur favorable à Côme.

Une année s'était presque écoulée depuis le jour où Côme avait été chassé de Florence. A la fin d'août 1434, on élit gonfalonier pour les deux mois à venir Niccolò di Cocco et avec lui huit prieurs, tous partisans de Côme. De sorte que messire Rinaldo et tout son parti en furent épouvantés. Comme les prieurs, avant d'entrer en fonctions, restent

1. En mars 1434.

durant trois jours de simples particuliers, messire Rinaldo réunit à nouveau les chefs de son parti. Il leur représenta que le danger était certain et proche et leur dit que le remède consistait à prendre les armes et à faire en sorte que Donato Velluti, qui était encore gonfalonier, réunît le peuple sur la place, créât une nouvelle commission et privât les prieurs de leur charge : que l'on en nommât de nouveaux, conformes aux choix du régime, que l'on brûlât les bourses et remplît d'amis les nouvelles listes. Ce parti fut jugé sûr et nécessaire par un grand nombre ; de nombreux autres le jugèrent trop violent et risqué. Celui à qui il déplut davantage fut messire Palla Strozzi, homme paisible, aimable et humain, plus apte à l'étude qu'à réfréner un parti et à s'opposer aux discordes. Aussi dit-il que les choix audacieux ou astucieux semblent bons de prime abord, mais deviennent difficiles quand on les applique, puis dangereux quand on les conclut. Il croyait que la crainte de nouvelles guerres, alors que les troupes du duc de Milan se trouvaient sur nos frontières, serait telle que les prieurs y penseraient davantage qu'aux discordes internes. Toutefois, si l'on voyait qu'ils voulaient changer l'ordre établi — chose qu'ils ne pourraient faire sans qu'on le sût —, alors il serait toujours temps de prendre les armes et de faire ce qui paraîtrait nécessaire au salut général. Le faisant par nécessité, cela susciterait moins d'étonnement et leur serait moins reproché. On conclut donc qu'il fallait laisser entrer en charge les nouveaux prieurs et surveiller leur comportement. Au cas où l'on apprendrait quoi que ce fût de contraire au parti guelfe, chacun prendrait les armes et se rendrait sur la place de Sant'Appolinare, proche du palais, d'où l'on pourrait ensuite se diriger là où il paraîtrait nécessaire.

XXXI

Alors qu'on s'était séparé sur cette conclusion, les nouveaux prieurs entrèrent en charge. Pour se donner de la réputation et effrayer ceux qui songeaient à s'opposer à lui, le gonfalonier condamna Donato Velluti, son prédécesseur, pour s'être servi de l'argent public. Puis il sonda ses collègues quant au retour de Côme. Les trouvant bien disposés, il en parla avec ceux qu'il pensait être les chefs du parti Médicis. Poussé par eux, il cita à comparaître messire Rinaldo, Ridolfo Peruzzi et Niccolò Barbadoro comme responsables du parti adverse. A la suite de cette convocation, messire Rinaldo pensa qu'il ne fallait plus attendre et sortit de chez lui avec un grand nombre d'hommes armés[1], à qui se

1. Le 26 septembre 1434.

joignirent aussitôt Ridolfo Peruzzi et Niccolò Barbadoro. Parmi eux se trouvaient de nombreux autres citoyens et de très nombreux soldats sans solde. Tous s'arrêtèrent, selon les accords pris, sur la place de Sant'Appolinare. Bien qu'ayant réuni beaucoup de monde, messire Palla Strozzi ne sortit pas de chez lui ; messire Giovanni Guicciardini fit de même. Aussi messire Rinaldo envoya-t-il des gens pour les presser et leur reprocher leur lenteur. Messire Giovanni dit qu'il s'opposerait grandement au parti ennemi, s'il obtenait, en restant chez lui, que son frère Piero ne sortît pas porter secours au palais. Après de nombreuses ambassades, messire Palla vint à Sant'Appolinare à cheval et sans armes, avec deux hommes à pied. Messire Rinaldo alla à sa rencontre et lui reprocha vivement sa négligence. Il lui dit que son refus de se joindre aux autres provenait de son manque de parole ou de courage ; que ces deux accusations devaient être écartées par un homme qui désirait être estimé comme il l'était. S'il croyait, en ne tenant pas ses engagements envers le parti guelfe, que ses ennemis lui feraient grâce de la vie ou de l'exil, il se trompait. Pour ce qui le concernait, s'il arrivait quelque malheur, il éprouverait la satisfaction de n'avoir jamais manqué à rien, avant le danger, par ses conseils, et, face au danger, par le recours à la force. Les autres, par contre, verraient leur chagrin redoublé, en pensant qu'ils avaient trahi trois fois leur patrie : l'une, en sauvant Côme ; l'autre, en ne suivant pas ses conseils ; la troisième, en ne secourant pas la cité avec leurs armes. Messire Palla ne répondit rien qu'eussent pu entendre les personnes avoisinantes, mais tourna bride en murmurant et rentra chez lui.

Apprenant que messire Rinaldo et son parti avaient pris les armes, les prieurs, se voyant abandonnés et privés de tout conseil, firent fermer les portes du palais, ne sachant que faire. Mais, comme messire Rinaldo tardait à se rendre sur la place, pour attendre des forces qui ne vinrent pas, il manqua l'occasion de la victoire, encouragea ses adversaires à prendre des mesures et de nombreux citoyens à se rendre auprès de ces derniers, afin de les presser de trouver le moyen de faire déposer les armes. Quelques-uns des moins suspects se rendirent auprès de messire Rinaldo au nom de la Seigneurie ; ils lui dirent que celle-ci ne voyait pas pourquoi s'était créée cette agitation et qu'on n'avait jamais eu l'intention de l'attaquer. Si l'on avait parlé de Côme, on n'avait pas pensé à le réintégrer ; si c'était là la raison de ses craintes, on le rassurerait ; si lui et ses partisans acceptaient de venir au palais, ils seraient bien accueillis et satisfaits à propos de toutes leurs demandes. Ces paroles ne changèrent pas les intentions de messire Rinaldo, mais il dit qu'il voulait être rassuré et voir les prieurs réduits à l'état de simples particuliers ; qu'ensuite on réformerait la cité pour le bien de tous. Il arrive toujours cependant que, là où les pouvoirs sont égaux et les avis divergents, on ne conclut que rarement quelque chose de bon. Poussé

par les paroles de quelques citoyens, Ridolfo Peruzzi dit qu'il ne cherchait rien d'autre que d'empêcher Côme de revenir. Si l'on obtenait cet accord, il lui semblerait avoir remporté une victoire suffisante ; pour en obtenir une plus grande, il se refusait à couvrir la ville de sang. Aussi voulait-il obéir à la Seigneurie. Il alla donc avec ses hommes au palais, où il fut aimablement reçu. L'arrêt de messire Ridolfo à Sant'Appolinare, le manque de courage de messire Palla et le départ de Ridolfo avaient donc ôté à messire Rinaldo toute possibilité de victoire. L'élan des citoyens qui le suivaient commença à se refroidir. L'autorité du pape s'ajouta à l'affaire.

XXXII

Le pape Eugène IV était alors à Florence après avoir été chassé de Rome par le peuple. Informé de ces désordres et jugeant de son devoir de les calmer, il envoya le patriarche messire Giovanni Vitelleschi, grand ami de messire Rinaldo, auprès de lui, pour le prier de venir le voir, disant qu'il ne manquerait pas d'user de son autorité et de son crédit auprès de la Seigneurie pour le satisfaire et le rassurer, sans que le sang coulât et que les citoyens souffrissent de dommages. Persuadé par son ami, messire Rinaldo avec tous ses partisans en armes se rendit à Santa Maria Novella, où le pape résidait. Celui-ci lui apprit la confiance que la Seigneurie lui accordait et comment elle lui avait confié la solution du différend ; que l'on arrangerait les choses à sa façon, s'il déposait les armes. Ayant éprouvé la froideur de messire Palla et la légèreté de Ridolfo Peruzzi, ne trouvant pas de meilleur parti, messire Rinaldo s'en remit au pape, en pensant que l'autorité de celui-ci le protégerait. Aussi le pape fit-il dire à Niccolò Barbadoro et aux autres qui l'attendaient dehors d'aller déposer leurs armes, parce que messire Rinaldo restait avec lui pour traiter de l'accord avec les prieurs. A ces paroles, chacun se décida à déposer les armes.

XXXIII

Voyant leurs adversaires désarmés, les prieurs s'employèrent à négocier un accord par l'intermédiaire du pape. Ils appelèrent d'autre part en secret des fantassins de la montagne de Pistoia et les firent venir

avec tous leurs gens d'armes, de nuit, à Florence[1]. Ayant occupé les points forts de la ville, ils appelèrent le peuple sur la place et nommèrent une nouvelle commission. Dès sa première réunion, celle-ci réintégra Côme et les autres exilés ; elle bannit, parmi le parti adverse, messire Rinaldo degli Albizzi, Ridolfo Peruzzi, Niccolò Barbadoro et messire Palla Strozzi ainsi que beaucoup d'autres citoyens. Ils furent si nombreux que rares étaient les cités d'Italie où l'on n'en eût pas envoyé en exil, et de nombreuses cités même hors d'Italie en furent remplies. De sorte que cet événement priva Florence d'hommes, non seulement de bien, mais aussi riches et actifs. Voyant ainsi frappés ceux qui, à sa prière, avaient déposé les armes, le pape fut très mécontent. Il se plaignit auprès de messire Rinaldo du coup qui lui avait été porté pour lui avoir fait confiance ; il l'exhorta à patienter et à espérer dans les changements de la fortune. A quoi messire Rinaldo répondit :

« Le peu de confiance de ceux qui devaient croire en moi, la trop grande confiance que j'ai eue en vous m'ont abattu ainsi que mon parti. Mais je m'en prends surtout à moi, parce que j'ai cru en vous, pensant que, chassé de votre patrie, vous m'auriez maintenu dans la mienne. J'ai une très grande expérience des jeux de la fortune ; de même que je lui ai fait peu confiance dans la prospérité, de même elle ne me touche pas dans l'adversité. Je sais que, si cela lui plaît, elle sera plus favorable à mon endroit ; si cela ne lui plaît pas, j'aimerai peu vivre dans une cité où les lois sont moins puissantes que les hommes. Car on ne peut vivre que dans une patrie où l'on peut jouir en paix de ses biens et de ses amis, et non dans celle où l'on peut aisément vous les ôter et où vos amis, par crainte de leur propre sort, vous abandonnent dans la plus cruelle des nécessités. Les hommes bons et sages ont toujours estimé qu'il était moins dur d'entendre parler des malheurs de leur patrie que d'y assister. Ils jugent plus glorieux d'être un rebelle honorable qu'un citoyen asservi. »

Fort irrité, il quitta le pape, se remémorant souvent ses conseils et la froideur de ses amis, et se rendit en exil[2]. Côme, de son côté, apprenant sa réintégration, rentra à Florence[3]. Il advint rarement qu'un citoyen, revenant triomphant d'une victoire, fût reçu dans sa patrie avec un aussi grand concours de peuple et autant de démonstrations d'affection qu'il n'en reçut à son retour de l'exil. Chacun le salua comme un bienfaiteur du peuple et le père de la patrie.

1. Entre le 27 et le 28 septembre 1434.
2. Le 29 septembre 1434.
3. Où il arriva le 6 octobre 1434.

I

Dans leur évolution, les pays vont d'ordinaire de l'ordre au désordre, puis passent du désordre à l'ordre. Car, ne pouvant s'arrêter, les choses du monde, lorsqu'elles arrivent à leur ultime perfection, ne peuvent plus s'élever et doivent donc décliner. De même, une fois descendues et parvenues au fond à cause du désordre, ne pouvant plus descendre, elles sont contraintes de s'élever. Ainsi l'on descend toujours du bien vers le mal et l'on monte du mal vers le bien[1]. Car la valeur engendre la paix, la paix l'oisiveté, l'oisiveté le désordre, le désordre la chute. De même, de la chute naît l'ordre, de l'ordre la valeur, de celle-ci la gloire et la bonne fortune. Les sages ont donc observé que les lettres suivent les armes et que, dans les cités, les capitaines apparaissent avant les philosophes. Car, les armées braves et disciplinées ayant provoqué la victoire, et les victoires la paix, la puissance des hommes armés ne peut pas se corrompre plus honorablement que par la pratique des lettres, et l'oisiveté ne peut pas s'installer dans la cité d'une manière plus trompeuse et périlleuse. Lorsque les philosophes Diogène et Carnéade furent envoyés comme ambassadeurs d'Athènes auprès du sénat, Caton s'en rendit parfaitement compte. Voyant que la jeunesse romaine commençait à les suivre avec admiration et sachant quel mal cette honnête oisiveté pouvait apporter à sa patrie, il fit en sorte qu'aucun philosophe ne pût être reçu à Rome. C'est donc ainsi que les pays arrivent à leur ruine. Y étant parvenus et les hommes étant devenus sages du fait des coups reçus, les États retrouvent l'ordre, comme on l'a dit, s'ils ne sont pas étouffés par une puissance extraordinaire. Ces causes ont rendu l'Italie tantôt heureuse tantôt malheureuse sous les Étrusques, puis sous les Romains. Bien que, sur les ruines de Rome, n'eût pas été édifiée une situation qui eût racheté l'Italie au point qu'un prince valeureux

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. II et XXXIX, livre II, Introduction, livre III, chap. XLIII.

pût y agir glorieusement, néanmoins on y trouva assez de valeur, dans de nouvelles cités et de nouveaux États nés sur les ruines de Rome, pour que, bien qu'aucun n'eût dominé les autres, ils fussent suffisamment organisés et d'accord pour libérer et défendre le pays des Barbares. Parmi ces États, Florence, bien qu'ayant un territoire médiocre, n'était pas médiocre en autorité et en puissance. Placée au cœur de l'Italie, riche et prompte à l'attaque, elle soutenait avec bonheur une guerre qui lui était faite, ou bien donnait la victoire à ceux avec qui elle s'alliait.

La valeur de ces États, si elle ne créa pas d'époques de longue paix, n'en créa pas non plus de périlleuses du fait de guerres trop dures. On ne peut en effet parler de paix, lorsque les États se combattent souvent les uns les autres, mais on ne peut pas davantage parler de guerre, là où les hommes ne sont pas tués, les cités ne sont pas pillées, les États ne sont pas détruits. Car les guerres devinrent si faibles qu'elles commençaient sans crainte, continuaient sans danger et s'achevaient sans dommage[1]. De sorte que la valeur, qu'une longue paix étouffait d'ordinaire dans les autres pays, fut étouffée en Italie par la lâcheté de ces guerres, comme on le verra clairement à ce que l'on dira des années 1434-1494. On verra comment fut enfin ouverte à nouveau la voie aux Barbares et comment l'Italie fut à nouveau asservie. Si les actions de nos gouvernants, tant au-dedans qu'au-dehors, ne pourront être observées avec l'admiration due à celles des Anciens pour leur valeur et leur grandeur, elles pourront peut-être être considérées avec une égale admiration pour leurs autres qualités, car on verra comment des peuples très généreux furent contenus par des armées faibles et mal organisées. Si, décrivant les événements advenus dans ce monde corrompu, on n'évoquera ni le courage des soldats, ni la valeur des capitaines, ni l'amour des citoyens pour leur patrie, on verra avec quelles ruses, quels procédés et quelles astuces les princes, les soldats et les chefs des Républiques se comportèrent, afin de conserver une réputation qu'ils n'avaient pas méritée. Cela ne sera peut-être pas moins utile que la connaissance de l'histoire ancienne, car, si cette dernière pousse les esprits libres à l'imiter, l'autre les encouragera à fuir et à nier ces autres comportements.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XII.

II

L'Italie était réduite par ses chefs à une situation telle que, lorsqu'un accord entre les princes provoquait une paix, elle était troublée peu après par ceux qui avaient les armes en mains. Ainsi la guerre n'apportait pas la gloire, et la paix n'apportait pas le calme. La paix ayant donc été signée en 1433 entre le duc de Milan et la ligue, les soldats, désireux de continuer la guerre, se retournèrent contre l'Église. Il y avait alors deux partis militaires en Italie : celui des Bracceschi et celui des Sforzeschi. Le chef de celui-ci était le comte Francesco Sforza ; les chefs de l'autre étaient Niccolò Piccinino et Niccolò Fortebraccio. Presque toutes les autres armées italiennes appartenaient à ces deux partis. Le plus renommé était celui de Sforza, tant à cause de la valeur qu'à cause de la promesse que lui avait faite le duc de Milan de lui donner en mariage sa fille naturelle Bianca, l'espoir de cette parenté lui procurant une très grande réputation.

Après que la guerre eut été conclue en Lombardie, les deux partis militaires attaquèrent le pape Eugène IV pour diverses raisons. Niccolò Fortebraccio était poussé par l'ancienne inimitié que Braccio avait toujours eue contre l'Église ; le comte était mû par l'ambition. De sorte que Niccolò attaqua Rome et que le comte s'empara des Marches. Aussi les Romains, pour éviter la guerre, chassèrent-ils Eugène IV de Rome. S'étant enfui au milieu de grands périls et difficultés, celui-ci vint à Florence. Abandonné par les princes qui ne voulurent pas reprendre les armes qu'ils avaient ardemment désiré abandonner, il se mit d'accord avec le comte et lui accorda la souveraineté sur les Marches, bien que celui-ci, outre l'offense qu'il lui avait faite en s'en emparant, y eût ajouté un acte de mépris. En datant, en effet, les lettres adressées à ses agents, il écrivait, en latin, selon la coutume italienne : « *Ex Girfalco nostro Firmano, invito Petro et Paulo*[1]. » Il ne se contenta pas de l'attribution de ce territoire, car il voulut être nommé gonfalonier de l'Église. Et tout cela lui fut accordé, tant Eugène IV préférait une paix honteuse à une guerre périlleuse. Devenu l'allié du pape, le comte attaqua Niccolò Fortebraccio. Sur les terres de l'Église se déroulèrent donc entre eux, durant des mois, divers combats, qui furent plus néfastes au pape et à ses sujets qu'à ceux qui se faisaient la guerre. Si bien que, par l'entremise du duc de Milan, ils conclurent finalement un accord qui les laissa maîtres d'une partie des terres de l'Église.

1. « De notre Épervier (nom du château de Fermo, contre la volonté de Pierre et Paul. »

III

Éteinte à Rome, la guerre fut rallumée en Romagne par Battista Canedolo. Il tua à Bologne quelques-uns des Grifoni et chassa de la ville le gouverneur papal ainsi que d'autres de ses ennemis. Pour tenir cet État par la force, il fit appel à Filippo Visconti. Afin de se venger de cette offense, le pape demanda l'aide des Vénitiens et des Florentins. L'un et l'autre furent soutenus, de sorte que se trouvèrent bientôt en Romagne deux fortes armées. Le capitaine de Filippo Visconti était Niccolò Piccinino, les troupes de Venise et de Florence étaient commandées par Gattamelata et Niccolò da Tolentino. Elles livrèrent bataille près d'Imola. Les Vénitiens et les Florentins furent vaincus et Niccolò da Tolentino envoyé prisonnier auprès du duc de Milan. Il mourut au bout de quelques jours, soit par félonie de ce dernier, soit par chagrin du dommage éprouvé. Après cette victoire, le duc, soit parce qu'il était affaibli par les guerres qu'il avait soutenues, soit parce qu'il croyait que la ligue ferait une pause après sa défaite, ne poursuivit pas sa bonne fortune et laissa au pape et aux alliés le temps de se regrouper. Ceux-ci nommèrent capitaine le comte Francesco Sforza[1] et tentèrent de chasser Niccolò Fortebraccio des terres de l'Église, afin d'achever la guerre qu'ils avaient commencée en faveur du pape.

Lorsqu'ils constatèrent la puissance militaire du pape, les Romains cherchèrent un accord avec lui, le trouvèrent et reçurent un de ses commissaires chez eux. Niccolò Fortebraccio occupait, entre autres villes, Tivoli, Montefiascone, Città di Castello et Assise. Ne pouvant tenir la campagne, il s'était réfugié dans cette ville, où il fut assiégé par le comte. Comme le siège traînait en longueur, parce que Niccolò se défendait vaillamment, le duc jugea nécessaire d'empêcher la victoire de la ligue et de se préparer à défendre ses intérêts en cas de défaite. Voulant donc détourner le comte du siège, il ordonna à Niccolò Piccinino de passer en Toscane par la route de la Romagne. Aussi la ligue, jugeant plus nécessaire de défendre la Toscane que de s'emparer d'Assise, ordonna-t-elle au comte d'empêcher le passage de Niccolò, qui se trouvait déjà à Forlì avec son armée. Le comte partit donc avec ses troupes et vint à Cesena, après avoir confié à son frère Leone la guerre dans les Marches et le soin de ses États.

Tandis que Piccinino cherchait à passer et le comte à l'en empêcher, Niccolò Fortebraccio attaqua Leone, s'en empara glorieusement et pilla ses troupes. Poursuivant sa victoire, il occupa dans le même élan de

1. En juin 1435.

nombreuses places des Marches. Cet événement attrista fort le comte, qui pensa avoir perdu tous ses États. Ayant laissé une partie de son armée face à Piccinino, il se dirigea avec le reste contre Fortebraccio, le combattit et le vainquit. Lors de cette défaite, Fortebraccio fut fait prisonnier et mourut de ses blessures. Cette victoire rendit au pape toutes les places que lui avait prises Fortebraccio et contraignit le duc de Milan à demander la paix, qui fut conclue par l'intermédiaire de Nicolas d'Este, marquis de Ferrare[1]. Les places occupées en Romagne par le duc de Milan furent rendues à l'Église et les troupes du duc rentrèrent en Lombardie. Comme il arrive à ceux qui se maintiennent au pouvoir grâce à la force et à la vaillance des autres, Battista Canedolo s'enfuit après le départ des troupes du duc, ne pouvant pas par ses propres forces et sa vaillance garder le pouvoir à Bologne. Messire Antonio Bentivoglio, chef du parti adverse, y rentra[2].

IV

Tous ces événements eurent lieu durant l'exil de Côme. Après son retour, ceux qui l'avaient réintégré et les nombreux citoyens qui avaient souffert du précédent régime pensèrent sans autres égards à assurer leur pouvoir. La Seigneurie qui gouverna en novembre et en décembre, ne se satisfaisant pas des mesures prises par ses prédécesseurs, prolongea et changea l'exil d'un grand nombre et en bannit une grande quantité d'autres. Les citoyens étaient frappés non pas tant à cause des haines politiques que de leurs richesses, de leurs parents et de leurs inimitiés personnelles. Si cette proscription avait été accompagnée d'une effusion de sang, elle aurait été semblable à celle d'Octave et de Sylla, bien qu'elle eût pour une part baigné dans le sang. Car Antonio di Bernardo Guadagni fut décapité et quatre autres citoyens, dont Zanobi de' Belfrategli et Cosimo Barbadori, ayant abandonné le lieu de leur exil et se trouvant à Venise, furent arrêtés et envoyés à Florence par les Vénitiens, qui firent plus de cas de leur amitié pour Côme que de leur honneur, et ils furent lâchement exécutés. Cette affaire donna une grande réputation au parti des Médicis et suscita une grande crainte chez ses ennemis, qui considéraient comment une si puissante République avait vendu son indépendance aux Florentins : chose que l'on pensa faite, non pas tant pour rendre service à Côme que pour enflammer davantage les factions à Florence et rendre plus périlleuse,

1. Le 20 août 1435.
2. En décembre 1435.

par le sang versé, la division de notre cité. Les Vénitiens ne trouvaient en effet d'autre obstacle à leur grandeur que notre union.

La cité ayant donc été débarrassée des ennemis du régime et des suspects, les vainqueurs se décidèrent à combler de leurs bienfaits de nouvelles personnes pour renforcer leur parti. Ils réintégrèrent la famille des Alberti et toutes les autres qui avaient été déclarées rebelles. Ils intégrèrent au peuple tous les grands, sauf quelques rares exceptions. Ils se partagèrent à bas prix les propriétés des exilés. Ils se renforcèrent ensuite par des lois et de nouvelles mesures et firent de nouveaux scrutins en retirant des bourses les noms de leurs ennemis et y mettant ceux de leurs amis. Avertis par la chute de leurs adversaires, pensant qu'il ne suffisait pas de scrutins sélectionnés pour garder fermement le pouvoir, ils jugèrent que les magistrats ayant pouvoir de vie et de mort devraient toujours être des chefs de leur faction. Aussi voulurent-ils que les scrutateurs préposés aux nouvelles élections partageassent avec la Seigneurie sortante l'élaboration des nouveaux scrutins. Ils donnèrent aux Huit de Garde pouvoir de vie et de mort. Ils firent en sorte que les bannis parvenus au terme de leur exil ne pussent rentrer tant que, parmi les trente-sept membres de la Seigneurie et des conseils, trente-quatre ne le leur permettraient pas. On interdit d'écrire aux exilés et de recevoir des lettres d'eux. Toutes les paroles, les allusions et les comportements qui déplaisaient de quelque façon aux gouvernants étaient très sévèrement punis. S'il demeurait encore à Florence quelque suspect n'ayant pas encore été frappé, il le fut par les impôts nouveaux que l'on créa. En peu de temps, ayant chassé et appauvri le parti ennemi, ils s'assurèrent le pouvoir. Pour ne pas manquer d'aides extérieures et en ôter à ceux qui auraient pensé les attaquer, ils s'allièrent au pape, aux Vénitiens et au duc de Milan dans un traité de défense réciproque de leurs États.

V

Comme les affaires de Florence se trouvaient en cet état, la reine Jeanne de Naples mourut et laissa par testament René d'Anjou héritier du royaume[1]. Alphonse d'Aragon se trouvait alors en Sicile et se préparait à s'emparer du royaume grâce à l'amitié qu'il entretenait avec de nombreux barons. Les Napolitains et de nombreux autres barons soutenaient René. Pour sa part, le pape ne voulait pas que René ou Alphonse s'en emparassent, mais désirait l'administrer avec un gouverneur.

1. En août 1435.

Alphonse vint donc dans le royaume et fut reçu par le duc de Sessa. Ayant Capoue, que le prince de Tarente tenait en son nom, il prit quelques princes du pays à sa solde, avec l'intention de contraindre les Napolitains à se plier à sa volonté. Il envoya son armée attaquer Gaète, qu'occupaient les Napolitains. Aussi demandèrent-ils de l'aide à Filippo Visconti. Celui-ci persuada les Génois de se lancer dans l'entreprise : ils armèrent une puissante flotte, non pour satisfaire leur maître le duc, mais pour sauver les marchandises qu'ils avaient à Naples et à Gaète. Informé, Alphonse renforça la sienne et alla en personne à la rencontre des Génois. Combattant au nord de l'île de Ponza, la flotte aragonaise fut vaincue[1] et Alphonse emprisonné avec de nombreux princes, et remis par les Génois entre les mains de Filippo. Cette victoire effraya tous les princes d'Italie qui craignaient la puissance de Filippo, car ils estimèrent qu'il avait là l'occasion de s'emparer de tout le pays. Quant à lui — tant les opinions des hommes divergent —, il fit un choix tout à fait contraire à cette opinion. Alphonse était un homme sage ; dès qu'il put parler à Filippo, il lui montra combien il se trompait en soutenant René et en s'opposant à lui. Car, devenu roi de Naples, René ferait tous ses efforts pour que Milan passât sous l'autorité du roi de France, pour avoir un soutien à proximité et ne pas avoir à chercher, en cas de besoin, qu'on lui ouvrît un passage. Il ne pourrait s'en assurer qu'en abattant Filippo et en faisant devenir français son État. Ce serait le contraire qui se passerait, si lui, Alphonse, devenait roi de Naples. Car, ne craignant aucun autre ennemi que les Français, il devrait aimer, flatter et, pour le moins, servir celui qui était susceptible d'ouvrir la voie à ses ennemis. Ainsi Alphonse serait-il le titulaire du royaume, mais l'autorité et la puissance seraient à Filippo. C'était donc plus à Filippo qu'à lui qu'il appartenait de considérer le danger du premier parti et l'utilité du second : s'il préférait satisfaire ses appétits ou s'assurer le pouvoir. Dans un cas, il serait prince, et libre dans l'autre. Situé entre deux princes puissants, soit il perdrait son État, soit il vivrait toujours dans la crainte et devrait obéir aux autres comme un serviteur. Ces paroles eurent une telle influence sur le duc qu'ayant changé d'avis, il libéra Alphonse et le renvoya avec tous les honneurs à Gênes, puis dans le royaume de Naples. Il se transporta à Gaète qui, à l'annonce de sa libération, avait été occupée par quelques seigneurs de son parti[2].

1. Le 25 août 1435.
2. A Noël 1435.

VI

Les Génois, voyant que le duc avait libéré le roi sans égard pour eux, qu'il avait tiré honneur des dangers et des dépenses qu'ils avaient eus, et qu'il lui restait à lui la gratitude de cette libération et à eux l'injure de sa capture et de sa défaite, ressentirent une grande irritation. A Gênes, lorsque cette cité est libre, on élit par de libres suffrages un chef appelé doge, non pour qu'il soit un prince absolu, ni pour qu'il décide seul, mais pour qu'il propose ce que les magistrats et leurs conseils doivent décider. Cette cité contient de nombreuses familles nobles, si puissantes qu'elles obéissent difficilement à l'autorité des magistrats. Les plus puissantes de toutes sont les familles des Fregoso et des Adorno. D'elles proviennent les divisions de la cité et la corruption de ses institutions. Car, combattant entre elles pour obtenir le pouvoir, non par des procédés civils, mais le plus souvent par les armes, il en résulte qu'un parti est abattu pendant que l'autre gouverne. Il arrive parfois que ceux qui sont privés de charges recourent aux armes étrangères et soumettent au pouvoir d'un étranger une patrie qu'ils ne peuvent gouverner. Il en résultait et en résulte encore que ceux qui règnent en Lombardie commandent le plus souvent à Gênes. C'était le cas lorsqu'Alphonse d'Aragon fut fait prisonnier.

Parmi les principaux Génois qui avaient été la cause de la soumission de la ville à Filippo Visconti se trouvait Francesco Spinola, qui, peu après qu'il eut asservi sa patrie, comme cela arrive en pareil cas, devint suspect au duc. Indigné, il avait donc cherché une sorte d'exil volontaire à Gaète. S'y trouvant lors du combat naval avec Alphonse d'Aragon et s'étant comporté vaillamment durant l'entreprise, il crut avoir assez mérité du duc pour pouvoir vivre en sécurité à Gênes. Mais, voyant que le duc n'abandonnait pas ses soupçons, parce qu'il ne pouvait croire que qui n'avait pas aimé la liberté de sa patrie pût l'aimer, il décida de tenter à nouveau la fortune et de rendre à la fois la liberté à sa patrie et à lui-même la gloire et la sécurité. Il pensa qu'il n'y avait pas d'autre remède à cela auprès de ses concitoyens que de soigner et de guérir la blessure qu'il avait faite. Voyant l'indignation de tous à l'égard du duc, qui avait libéré le roi, il jugea le moment opportun pour réaliser son dessein. Il fit part de cette décision à quelques hommes dont il savait qu'ils partageaient son opinion, les encouragea et les décida à le suivre.

VII

Le jour de la Saint-Jean[1] était arrivé, lors duquel Erasmo Trivulzio, nouveau gouverneur envoyé par le duc, devait entrer à Gênes. Comme il avait déjà fait son entrée en compagnie d'Opicino d'Alzate, l'ancien gouverneur, et de nombreux Génois, Francesco Spinola jugea opportun de ne pas attendre et sortit de chez lui en armes avec ceux qui connaissaient sa décision. Dès qu'il fut sur la place située devant chez lui, il cria le mot de liberté. Ce fut une chose étonnante de voir avec quelle promptitude le peuple et les citoyens se rassemblèrent à ce nom. De sorte que personne de ceux qui, par intérêt ou pour toute autre raison, aimaient le duc, n'eut le temps de prendre les armes, mais seulement celui de s'enfuir. Erasmo et les autres Génois qui étaient avec lui se réfugièrent dans la citadelle gardée par les troupes du duc. Présumant que, s'il se réfugiait au palais, où il avait deux mille hommes armés sous ses ordres, il pourrait se sauver ou encourager ses amis à se défendre, Opicino se dirigea dans cette direction. Mais il fut tué avant d'arriver à la place et son corps découpé en morceaux fut traîné à travers toute la ville. Les Génois, ayant ramené Gênes sous l'autorité de libres magistrats, occupèrent en quelques jours le château et les autres points forts possédés par le duc, et se libérèrent totalement de son joug.

VIII

Ces événements, alors que le duc avait d'abord effrayé les gouvernants italiens qui craignaient qu'il ne devînt trop puissant, leur fournirent, à la vue de leur conclusion, l'espoir de le contenir. Malgré leur alliance renouvelée, les Florentins et les Vénitiens se mirent aussi d'accord avec les Génois. Messire Rinaldo degli Albizzi et les autres chefs des exilés florentins, voyant ce bouleversement et que le monde avait changé de face, espérèrent pouvoir pousser le duc à faire ouvertement la guerre à Florence. S'étant rendu à Milan, messire Rinaldo parla au duc en ces termes :

« Si nous, tes anciens ennemis, venons aujourd'hui en confiance te demander ton aide pour retourner dans notre patrie, ni toi-même ni

1. Le 27 décembre 1435 : saint Jean Évangéliste.

personne d'autre, sachant comment vont les choses humaines et varie la fortune, ne devez vous en étonner ; bien que nous puissions présenter de manifestes et raisonnables excuses pour nos actions passées et présentes à ton égard, pour ce que nous avons fait, et à l'égard de notre patrie, pour ce que nous faisons aujourd'hui. Aucun homme de valeur ne réprimandera jamais quelqu'un qui cherche à défendre sa patrie, de quelque manière que ce soit. Notre but n'a jamais été de t'injurier, mais de préserver notre patrie des injures. Tu peux porter témoignage de ce que, lors des plus grandes victoires de notre ligue, lorsque nous t'avons vu favorable à une paix véritable, nous l'avons désirée plus que toi. De sorte que nous sommes certains de n'avoir rien fait qui nous fasse craindre de ne pouvoir obtenir quelques faveurs de ta part. Notre patrie ne peut se plaindre que nous t'engagions aujourd'hui à prendre contre elle des armes dont nous l'avons obstinément défendue. Car une patrie mérite d'être aimée de tous ses citoyens, lorsqu'elle les aime tous également, mais non d'être aimée, quand, négligeant tous les autres, elle en adore un tout petit nombre. Que personne ne condamne les armes tournées contre la patrie. Car les cités, bien qu'étant des corps mixtes, ont des ressemblances avec les corps simples. De même que naissent chez ceux-ci des maladies, que seuls le fer ou le feu peuvent soigner, de même apparaissent dans les cités des maux tels qu'un bon et miséricordieux citoyen aurait tort de ne pas les traiter, mais devrait les soigner même par le fer, si nécessaire. Existe-t-il une maladie plus grave pour une République que la servitude ? Existe-t-il un remède plus nécessaire que celui qui peut la soulager de cette infirmité ? Seules sont justes les guerres nécessaires, et miséricordieuses les armes dont dépendent tous les espoirs[1]. Je ne connais pas d'obligation plus forte que la nôtre et de miséricorde plus grande que celle qui libère sa patrie. Il est donc certain que notre cause est miséricordieuse et juste, et c'est une chose que tu dois considérer comme nous. De ton côté, la justice n'est pas absente. Car les Florentins n'ont pas eu honte, après une paix solennellement célébrée, de s'allier à tes rebelles, les Génois. De sorte que, si notre cause ne t'émeut pas, la colère doit le faire. D'autant que l'entreprise est facile. Car tu ne dois pas t'effrayer des exemples passés, qui t'ont fait voir la puissance de notre peuple et son obstination à se défendre. Elles devraient normalement t'inspirer de la crainte, si elles étaient aussi fortes que précédemment. Mais tu découvriras le contraire. Quelle puissance, en effet, veux-tu trouver dans une cité qui a récemment chassé de son sein la plus grande part de ses richesses et de ses activités ? Quelle résistance veux-tu trouver dans un peuple si divisé par de récentes et diverses oppositions ? Cette division est encore cause que les richesses qui y sont demeurées ne peuvent être dépensées

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXVI ; *Discours*, livre III, chap. XII.

comme auparavant. Car on dépense volontiers son patrimoine, quand on le fait pour sa gloire, son honneur et sa puissance, dans l'espoir d'acquérir dans la paix les profits que vous ôte la guerre ; mais non lorsqu'on se voit opprimé autant dans la guerre que dans la paix, puisque l'on doit dans l'une supporter la violence de l'ennemi, dans l'autre l'insolence des gouvernants. Les peuples souffrent plus de l'avidité de leurs concitoyens que de la rapacité de leurs ennemis. De l'une, en effet, on espère voir la fin, mais jamais celle de l'autre. Tu faisais donc la guerre, lors des précédents conflits, contre une cité dans son ensemble ; tu la fais maintenant contre une petite partie. Tu venais enlever leur pouvoir à de nombreux et bons citoyens ; tu viens aujourd'hui l'enlever à quelques mauvais citoyens ; tu venais enlever sa liberté à une cité ; tu viens aujourd'hui la lui rendre. Il ne convient pas que des causes si disparates produisent les mêmes effets. Il faut au contraire en attendre une victoire certaine. Tu peux aisément juger combien elle sera utile à ton pouvoir, car tu auras l'amitié de la Toscane et parce qu'elle sera ton obligée, elle te sera plus utile que Milan dans tes entreprises. Là où autrefois cette conquête aurait été jugée ambitieuse et violente, elle sera à présent estimée juste et miséricordieuse. Ne laisse donc pas passer cette occasion et pense que, si tes autres entreprises contre cette cité te procurèrent, avec de grandes difficultés, dépenses et honte, celle-ci doit te procurer aisément de très grands profits et une renommée des plus honorables. »

IX

Il n'était pas besoin de beaucoup de paroles pour convaincre le duc de faire la guerre aux Florentins, parce qu'il était poussé par une haine ancestrale et une folle ambition qui le possédaient déjà. Il y était plus poussé encore par l'injure reçue du fait de l'accord passé avec les Génois. Toutefois, les dépenses qu'il avait faites précédemment, le souvenir des pertes subies, les périls encourus et le vain espoir des exilés l'effrayaient. A peine informé de la rébellion de Gênes, il avait envoyé Niccolò Piccinino avec toutes ses troupes et les fantassins qu'il avait pu réunir dans le pays en direction de cette ville, pour s'efforcer de l'occuper avant que les citoyens n'eussent pris courage et organisé un nouveau gouvernement, ayant une grande confiance dans la citadelle qu'il conservait à l'intérieur de Gênes. Bien que Niccolò eût chassé les Génois des montagnes et leur eût enlevé le Val Polvera, où ils s'étaient retranchés, et les eût repoussés dans leurs murs, il rencontra cependant tant de difficultés pour aller plus avant, à cause de l'obstination des

citoyens à se défendre, qu'il fut contraint de s'éloigner. Sur les conseils des exilés florentins, le duc lui ordonna donc d'attaquer la Riviera du Levant et de faire, sur les frontières de Pise, la plus grande guerre possible sur le territoire génois, en pensant que cette entreprise lui montrerait peu à peu les choix à faire. Niccolò attaqua donc Sarzana et la prit. Ensuite, créant de grands dommages pour inquiéter davantage les Florentins, il vint à Lucques, en faisant croire qu'il voulait se rendre dans le royaume de Naples pour y aider le roi d'Aragon. Dans les entrefaites, le pape Eugène IV quitta Florence et alla à Bologne[1], où il engagea de nouveaux pourparlers entre le duc et la ligue. Il représentait au duc que, s'il ne consentait pas à un accord, il lui faudrait remettre à la ligue le comte Francesco Sforza, qui, étant son allié, combattait à la solde de l'Église. Bien que le pape se fût fortement engagé dans cette affaire, tous ses efforts furent vains. Car le duc ne voulut pas traiter sans obtenir Gênes, et la ligue voulait qu'elle demeurât libre. Aussi chacun, ne croyant pas en la paix, se préparait à la guerre.

X

Niccolò Piccinino étant donc arrivé à Lucques[2], les Florentins, craignant de nouveaux mouvements, firent chevaucher Neri di Gino Capponi avec leurs troupes sur le territoire de Pise, obtinrent du pape que le comte Francesco Sforza s'unît à eux et firent halte avec leur armée à Santa Gonda. De Lucques, Piccinino demandait qu'on le laissât passer pour se rendre dans le royaume de Naples et, si on le lui interdisait, menaçait de passer par la force. Les armées ayant des hommes et des capitaines d'importance égale et ne voulant donc tenter ni l'une ni l'autre la fortune, retenues par la rigueur de la saison, car on était en décembre, demeurèrent de nombreux jours sans attaquer. Le premier à le faire fut Niccolò Piccinino, à qui on fit savoir que, s'il attaquait Vico Pisano de nuit, il s'en emparerait aisément. Il tenta l'entreprise, et, ne pouvant occuper Vico, il pilla le pays alentour et dévasta et brûla le bourg de San Giovanni alla Vena[3].

Cette entreprise, bien qu'elle eût été largement vaine, encouragea Niccolò à continuer, d'autant qu'il avait vu que le comte et Neri n'avaient pas bougé. Il attaqua donc Santa Maria in Castello et Filetto, et les prit. Les troupes florentines ne bougèrent pas davantage, non que

1. En avril 1436.
2. En octobre 1436.
3. A la fin de décembre 1436.

le comte éprouvât de l'inquiétude, mais parce qu'à Florence les magistrats n'avaient pas encore décidé de déclarer la guerre, par respect pour le pape qui négociait la paix. Ce que les Florentins faisaient par sagesse, mais que l'ennemi pensait qu'ils faisaient par crainte, encourageait ce dernier à se lancer dans de nouvelles entreprises. Il décida donc d'attaquer Barga et se présenta avec toutes ses forces devant elle. Ce nouvel assaut fit que les Florentins, abandonnant toute autre considération, décidèrent, non seulement de secourir Barga, mais d'attaquer le territoire de Lucques. Ayant donc marché contre Niccolò et engagé le combat sous les murs de Barga, le comte fut vainqueur et, ayant presque mis son adversaire en déroute, le contraignit à lever le siège[1]. Sur ces entrefaites, les Vénitiens, jugeant que le duc avait rompu les accords de paix, envoyèrent leur capitaine, Francesco Gonzaga, dans la Ghiaradadda. Ravageant le pays, il contraignit le duc à rappeler Niccolò Piccinino de Toscane. Ce rappel, ainsi que la victoire sur Niccolò, encouragea les Florentins à se lancer contre Lucques et leur donna l'espoir de s'en emparer. Ils n'avaient dans cette affaire ni peur ni d'autre considération, car ils voyaient que le duc, qui seul les effrayait, était attaqué par les Vénitiens et que les Lucquois, ayant reçu leurs ennemis sur leur territoire et leur ayant permis de les attaquer, ne pouvaient en rien se plaindre.

XI

En avril 1437, le duc se mit donc en mouvement, et les Florentins, avant d'attaquer ailleurs, voulurent récupérer leurs territoires. Ils reprirent Santa Maria in Castello et tous les autres lieux occupés par Piccinino. Puis, se tournant vers Lucques, ils attaquèrent Camaiore, dont les habitants, bien que fidèles à leurs maîtres, se rendirent, car la peur d'un ennemi proche fut plus puissante que la parole donnée à des amis éloignés. Ils prirent pour la même raison Massa et Sarzana. Cela fait, vers la fin de mai, l'armée revint vers Lucques. On dévasta toutes les avoines et les blés, on brûla les fermes, on coupa les vignes et les arbres, on prit le bétail et on n'omit rien de ce que l'on fait et peut faire contre l'ennemi. De leur côté, les Lucquois, se voyant abandonnés par le duc et désespérant de pouvoir défendre leur pays, l'avaient abandonné. Avec des fortifications et tous les moyens opportuns, ils renforcèrent leur ville. Ils lui faisaient confiance, parce qu'elle était pleine de défenseurs et qu'ils espéraient pouvoir la défendre longtemps, à l'exemple des autres tentatives menées

1. Le 8 février 1437.

contre eux par les Florentins. Ils ne craignaient que la versatilité de la populace, qui, lassée par le siège, risquait de donner plus de poids au danger personnellement encouru qu'à la liberté d'autrui, et de les contraindre à un accord honteux et néfaste. Aussi, pour l'encourager à se défendre, ils la réunirent sur la place et l'un des plus anciens et des plus sages d'entre eux lui parla en ces termes :

« Vous devez savoir que l'on ne doit ni ne peut mériter de louange ou de blâme pour ce que l'on fait sous la contrainte [1]. Si donc vous nous accusez, en pensant que la guerre que nous font les Florentins, nous l'avons méritée pour avoir reçu chez nous les troupes du duc et permis qu'elles les attaquent, vous vous trompez lourdement. Vous connaissez l'ancienne hostilité du peuple à notre égard. La cause ne se trouve pas dans les injures que vous avez commises, ni dans leur crainte, mais dans votre faiblesse et dans leur ambition. L'une les fait espérer qu'ils peuvent vous opprimer, l'autre les pousse à le faire. N'allez pas croire que l'un quelconque de vos mérites peut les détourner de cette envie, ni que l'une quelconque de vos offenses peut les pousser davantage à vous faire injure. Ils pensent donc à vous ôter votre liberté et vous à la défendre. De ce qu'eux et nous-mêmes faisons à cette fin, chacun peut se plaindre, mais non s'étonner. Nous nous plaignons donc qu'ils nous attaquent, qu'ils s'emparent de nos places fortes, qu'ils brûlent nos maisons et détruisent le pays ; mais personne d'entre nous n'est assez sot pour s'en étonner. Car, si nous le pouvions, nous leur ferions la même chose ou même pire. S'ils ont fait cette guerre à cause de la venue de Niccolò, ne serait-il pas venu qu'ils l'auraient faite pour une autre raison. Si ce malheur avait été différé, il aurait peut-être été plus grave. Aussi ne doit-on pas accuser cette venue, mais notre mauvaise fortune et leur nature ambitieuse. En outre, nous ne pouvions pas refuser au duc de recevoir ses troupes et, une fois qu'elles étaient venues, nous ne pouvions les empêcher de leur faire la guerre. Vous savez que, sans l'aide d'un puissant, nous ne pouvons nous sauver et qu'il n'est pas de puissance pouvant nous défendre avec plus de confiance et de force que le duc. Il nous a rendu notre liberté, il est normal qu'il nous la conserve. Il a toujours été très hostile à nos ennemis éternels. Si donc, pour ne pas faire injure aux Florentins, nous avions irrité le duc, nous aurions perdu son amitié et rendu notre ennemi plus puissant et plus prompt à nous attaquer. Il vaut donc bien mieux que nous ayons cette guerre avec l'amitié du duc, que la paix avec sa haine. Nous devons espérer qu'il nous tirera du péril dans lequel il nous a mis, à condition que nous ne nous abandonnions pas nous-mêmes. Vous savez avec quelle rage les Florentins nous ont attaqués à plusieurs reprises et avec quelle gloire nous nous sommes défendus. Il ne nous est resté souvent d'espoir que Dieu et le temps, et l'un et l'autre nous

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre II, chap. XXIX.

ont sauvés. Si nous nous sommes alors défendus, pourquoi ne devrions-nous pas nous défendre aujourd'hui ? Alors que l'Italie entière nous avait abandonnés, nous avons aujourd'hui le duc à nos côtés. Nous devons penser que les Vénitiens seront lents à nous attaquer, parce qu'il leur déplaît que la puissance des Florentins augmente. Les Florentins étaient alors plus prompts et espéraient davantage d'appuis ; ils étaient plus puissants et nous étions plus faibles en tout point. Car nous défendions alors un tyran et nous nous défendons aujourd'hui nous-mêmes. La gloire de notre défense revenait alors à un autre, aujourd'hui c'est à nous qu'elle revient. C'est unis qu'ils nous attaquaient alors, aujourd'hui ils le font dans la désunion. l'Italie entière étant remplie de leurs rebelles. Mais, si ces espoirs ne suffisent pas, une ultime nécessité doit nous faire nous défendre avec obstination. Vous devez craindre avec raison tous les ennemis, car tous voudront avoir la gloire de vous abattre. Mais les Florentins doivent vous effrayer plus que tous les autres. Car ils ne se contenteraient pas de notre soumission, de nos tributs et de leur souveraineté sur notre ville, mais ils voudraient posséder nos personnes et nos richesses pour assouvir leur cruauté de notre sang et leur avidité de nos biens. De sorte que chacun, quelle que soit sa condition, doit les craindre. Ne soyez donc pas émus en voyant vos champs ravagés, vos fermes brûlées, vos terres occupées. Car, si nous sauvons notre cité, ils seront eux aussi sauvés. Si nous la perdons, ils seraient sauvés sans le moindre profit. Si, en effet, nous conservons notre liberté, l'ennemi pourra difficilement les garder ; si nous perdons notre liberté, nous les garderons en vain. Prenez donc les armes et, en combattant, pensez que la récompense de votre victoire sera le salut, non seulement de votre patrie, mais de vos maisons et de vos enfants. »

Ces dernières paroles furent accueillies avec un grand enthousiasme par le peuple. Tous ensemble, ils promirent de mourir avant que de s'abandonner ou de penser à un accord qui souillerait de quelque façon leur liberté. Ils prirent toutes les mesures qui sont nécessaires à la défense d'une cité.

XII

Cependant l'armée florentine ne perdait pas de temps et, ayant infligé de grands dommages à la région, prit Montecarlo[1], qui avait capitulé. Elle alla ensuite assiéger Nozano, afin que les Lucquois, pressés de toutes parts, ne pussent espérer aucune aide et fussent

1. Dans le Val d'Arno.

contraints par la famine de se rendre. La place était forte et défendue par une nombreuse garnison, de sorte que le siège n'en fut pas aussi facile que les autres. Comme il est normal, les Lucquois, se voyant pressés, firent appel au duc et se recommandèrent à lui en termes à la fois aimables et fermes, montrant tantôt leurs propres mérites tantôt les offenses commises par les Florentins. Ils lui dirent combien il encouragerait ses amis en les défendant et combien il les terroriserait en les laissant sans défense. S'ils devaient pour leur part perdre l'indépendance et la vie, il perdrait quant à lui, en même temps que ses amis, son honneur et la confiance de tous ceux qui, par affection pour lui, devraient courir un danger. Ils ajoutaient les pleurs aux paroles, afin de l'émouvoir par la compassion, s'ils n'y parvenaient pas par l'évocation de son sens du devoir. De sorte que le duc, ajoutant à sa vieille haine pour les Florentins ses récentes obligations envers les Lucquois, et désireux avant tout que les Florentins ne s'agrandissent pas par une telle conquête, décida d'envoyer une forte armée en Toscane ou d'attaquer si vigoureusement les Vénitiens que les Florentins fussent contraints d'abandonner leur entreprise afin de les secourir.

XIII

A peine eut-il pris cette décision, que l'on apprit à Florence que le duc s'apprêtait à envoyer des troupes en Toscane. Cela fit que les Florentins commencèrent à désespérer de leur entreprise. Pour occuper le duc en Lombardie, ils invitaient les Vénitiens à le presser de toutes leurs forces. Mais ces derniers étaient également effrayés, parce que le marquis de Mantoue les avait abandonnés et était passé à la solde du duc. Aussi, se trouvant presque désarmés, ils répondirent que, non seulement ils ne pouvaient faire davantage la guerre, mais même la poursuivre, si les Florentins ne leur envoyaient pas le comte Francesco Sforza pour diriger leurs troupes, et à condition qu'il s'engageât à franchir le Pô en personne. Ils ne pouvaient — disaient-ils — s'en tenir aux accords précédents, qui ne le contraignaient pas à le franchir, car ils ne voulaient pas faire la guerre sans capitaine ; ils n'avaient confiance qu'en lui et ne pouvaient s'en servir, s'il ne s'engageait pas à faire partout la guerre. Les Florentins estimaient nécessaire de faire une guerre vigoureuse en Lombardie. Ils voyaient d'autre part que, sans le comte, l'entreprise contre Lucques courrait à sa ruine. Ils comprenaient bien que les Vénitiens leur faisaient cette demande, non pas tant parce qu'ils avaient besoin du comte, que pour gêner leur conquête. De son côté le comte se disait prêt à se rendre en Lombardie, si la ligue le

voulait, mais il se refusait à renoncer à l'obligation prise, parce qu'il désirait ne pas se priver de l'espoir, que lui avait donné le duc, de s'apparenter à lui.

Les Florentins étaient donc partagés entre deux soucis opposés : l'envie d'avoir Lucques et la peur de combattre le duc. Toutefois, comme il arrive toujours dans ces cas, la peur l'emporta. Et ils acceptèrent que le comte, après avoir pris Nozano, se rendît en Lombardie. Il restait encore une difficulté, que les Florentins n'étaient pas en mesure de résoudre et qui leur donna donc plus de souci et d'inquiétude encore : le comte ne voulait pas passer le Pô et les Vénitiens ne voulaient pas de lui sans cela. Ne trouvant pas le moyen de les mettre d'accord pour que l'un cédât devant l'autre, les Florentins convainquirent le comte qu'il s'engageât à passer le fleuve par une lettre qu'il écrirait à la Seigneurie, en lui représentant qu'une promesse faite en privé ne contrevenait pas à des engagements publics et qu'il pourrait ensuite combattre sans franchir le Pô. Il en découlerait l'avantage suivant : ayant engagé la guerre, les Vénitiens seraient contraints de la poursuivre et il en résulterait un changement dans leur attitude vis-à-vis de leurs alliés. Ils représentèrent d'autre part aux Vénitiens qu'une lettre privée suffisait à obliger le comte et qu'ils devaient donc s'en satisfaire. Ainsi fut décidé le passage du comte en Lombardie. Ayant pris Nozano et dressé quelques bastions autour de Lucques pour presser les Lucquois et confié les opérations aux commissaires florentins, il franchit les montagnes et se rendit à Reggio Emilia[1]. S'inquiétant de sa marche, les Vénitiens, pour découvrir ses intentions, lui demandèrent d'abord de passer le Pô et de se joindre au reste de leurs troupes. Le comte refusa absolument et il y eut entre Andrea Morosini, envoyé des Vénitiens, et lui un échange d'injures, l'un accusant l'autre d'orgueil et de perfidie. L'un affirma ne pas être obligé de les servir, l'autre de le payer. Le comte rentra en Toscane, l'autre à Venise. On logea le comte sur le territoire de Pise, espérant que l'on pourrait le déterminer à reprendre la guerre contre les Lucquois. On ne le trouva pas disposé à le faire. Car le duc, ayant appris que par respect pour lui il n'avait pas voulu franchir le Pô, pensa s'en servir pour sauver les Lucquois. Il le pria de bien vouloir faire conclure un accord entre ceux-ci et les Florentins, et de l'y inclure, si possible, lui laissant espérer qu'il lui donnerait sa fille, quand il voudrait. Cette parenté intéressait fortement le comte, car, le duc n'ayant pas d'enfants mâles, il espérait pouvoir s'emparer ainsi de Milan. Il entravait donc les projets de guerre des Florentins et affirmait qu'il ne bougerait pas tant que les Vénitiens n'observeraient pas leur promesse de le payer et de l'engager à leur service. Il ne se contentait d'ailleurs pas de ce paiement, parce que,

1. En octobre 1437.

voulant vivre en sécurité dans ses États, il lui fallait avoir un autre appui que celui des Florentins. S'il devait être abandonné par les Vénitiens, il devait penser à ses intérêts et il menaçait habilement de s'entendre avec le duc.

XIV

Ces arguties et ces ruses déplaisaient fort aux Florentins. Car ils voyaient que l'entreprise contre Lucques allait échouer et ils craignaient même pour leur pouvoir, si le comte et le duc en venaient à s'unir. Pour contraindre les Vénitiens à ne pas renoncer à engager le comte, Côme de Médicis alla à Venise[1], à la pensée qu'il pourrait les convaincre grâce à sa réputation personnelle. Il débattit longuement du problème devant le sénat de Venise. Il dit dans quel état se trouvait l'Italie, quelles étaient les forces du duc, où se trouvaient la réputation et la puissance des armes. Et il conclut que, si le comte se joignait au duc, ils seraient repoussés jusqu'à la mer et les Florentins amenés à craindre pour leur liberté. Les Vénitiens lui répondirent qu'ils connaissaient l'état de leurs forces et de celles des Italiens, qu'ils se croyaient en mesure de se défendre et qu'ils n'avaient pas coutume de payer les soldats qui étaient au service des autres. Aussi les Florentins devaient-ils se décider à payer le comte, puisqu'il était à leur service. Pour jouir en sûreté de leurs États, il valait mieux rabaisser l'orgueil du comte que le payer. Car les hommes n'ont pas de limites à leurs ambitions et, s'il était payé sans servir, il aurait peu après des exigences plus malhonnêtes et plus dangereuses encore. Aussi leur semblait-il nécessaire de mettre un frein un jour ou l'autre à son insolence et de ne pas la laisser croître au point qu'elle ne pût plus être corrigée. Quant aux Florentins, s'ils voulaient conserver son amitié par crainte ou pour tout autre motif, ils n'avaient qu'à le payer eux-mêmes.

Côme rentra donc sans autre conclusion. Les Florentins faisaient cependant pression sur le comte pour qu'il ne se détachât pas de la ligue, et lui-même s'en éloignait de mauvais gré. Mais l'envie de s'apparenter au duc le faisait hésiter. De sorte que, comme cela arriva, le moindre événement pouvait le décider. Le comte avait laissé ses places des Marches à la garde de Furlano, un de ses meilleurs capitaines. Celui-ci fut si sollicité par le duc qu'il se rapprocha de lui et renonça à servir le comte. Aussi ce dernier, craignant pour lui-même, sans autres considérations, s'accorda avec le duc, s'engageant entre autres choses

1. En avril 1438.

à ne pas se mêler des affaires de Romagne et de Toscane. Après cet accord, il conseilla avec insistance aux Florentins de se mettre d'accord avec les Lucquois. Il les pressa tellement que, ne trouvant pas d'autre remède, ils s'accordèrent avec eux en avril 1438. Puis ils remplirent l'Italie de lettres de regret, déclarant que, Dieu et les hommes n'ayant pas voulu que les Lucquois passassent sous leur autorité, ils avaient fait la paix avec eux. Il arrive rarement que quelqu'un éprouve à perdre ses biens autant de dépit que les Florentins en eurent à ne pas avoir acquis ceux d'autrui.

XV

A cette époque, bien que les Florentins eussent été occupés par cette grande entreprise, ils ne manquaient pas de penser à leurs voisins et d'orner leur cité. Comme nous l'avons dit[1], Niccolò Fortebraccio était mort, qui avait pour épouse la fille du comte de Poppi. A la mort de Niccolò, celui-ci occupait Borgo San Sepolcro et sa forteresse, qu'il commandait au nom de son gendre, du vivant de celui-ci. Après sa mort, il prétendit qu'il la tenait en dot de sa fille et ne voulut pas la remettre au pape, qui en demandait la restitution comme bien de l'Église. Ce dernier envoya donc le patriarche d'Alexandrie, Giovanni Vitelleschi, avec ses troupes, pour qu'il s'en emparât. Voyant qu'il ne pouvait soutenir ce choc, le comte offrit cette ville aux Florentins, qui n'en voulurent pas. Mais, le pape étant revenu à Florence[2], ils s'entremirent entre lui et le comte pour les mettre d'accord. L'accord s'avérant difficile, le patriarche alla attaquer le Casentino et prit Pratovecchio et Romena et les offrit également aux Florentins. Ils n'en voulurent pas, à moins que le pape ne leur permît de les rendre au comte. Après de longues discussions, le pape y consentit, mais il voulut que les Florentins lui promissent de s'employer auprès du comte de Poppi pour qu'il lui rendît Borgo San Sepolcro. Ayant donc satisfait aux intentions du pape, les Florentins décidèrent de lui demander de consacrer en personne leur cathédrale de Santa Reparata, dont la construction avait été commencée longtemps auparavant, et qui, étant achevée, pouvait être dédiée au culte. Le pape y consentit volontiers. Pour ajouter à la magnificence de la cité et de l'église et faire honneur au pape, on construisit une estrade qui allait de Santa Maria Novella, où le pape demeurait, jusqu'à l'église que l'on devait consacrer, large de quatre brasses et

1. Cf. ci-dessus, livre V, chap. III.
2. En janvier 1439.

haute de deux, entièrement couverte au-dessus et sur les côtés de draperies d'un très grand prix. Le pape et sa cour, ainsi que les magistrats de la cité et les citoyens chargés de les accompagner, furent seuls à y passer. Le reste des citoyens et de la population se rassemblèrent chez eux et dans l'église pour voir ce magnifique spectacle. Après avoir accompli toutes les cérémonies que l'on fait dans de telles consécrations, le pape, pour donner une grande preuve de son affection, nomma chevalier Giuliano Davanzati, alors gonfalonier de justice et citoyen fort réputé. Pour ne pas paraître moins généreuse que le pape, la Seigneurie lui accorda la charge de capitaine de Pise pour un an.

XVI

Il y avait alors entre les Églises romaine et grecque quelques différends, de sorte qu'elles ne se réunissaient jamais pour célébrer le culte divin. Les prélats de l'Église d'Occident ayant abondamment parlé de ce sujet lors du dernier concile réuni à Bâle, on décida de faire diligence pour que l'empereur d'Orient et les prélats grecs vinssent à Bâle pour essayer de se mettre d'accord avec l'Église romaine. Bien que cette décision eût été contraire à la majesté de l'empire grec et qu'il eût déplu à l'orgueil de ses prélats de céder devant le pape de Rome, toutefois, attaqués par les Turcs et ne se sentant pas capables de se défendre, ils se décidèrent à céder. Ainsi l'empereur, le patriarche et d'autres prélats et gentilshommes grecs vinrent-ils à Venise pour se rendre à Bâle, conformément à la décision du concile. Effrayés par une épidémie de peste, ils décidèrent de résoudre leurs différends à Florence. Les prélats romains et grecs s'étant donc réunis plusieurs jours dans la cathédrale, après de longs débats les Grecs cédèrent et se mirent d'accord avec le pape et l'Église romaine [1].

XVII

Après la signature de la paix entre les Lucquois et les Florentins et entre le duc et le comte, on pensa que l'on pourrait aisément arrêter les combats en Italie, et notamment ceux qui affectaient la Lombardie et la Toscane. Car ceux qui opposaient dans le royaume de Naples

1. En juillet 1439.

René d'Anjou et Alphonse d'Aragon ne pouvaient se conclure que par la défaite de l'un ou de l'autre. Bien que le pape eût été mécontent d'avoir perdu de nombreux territoires et que l'on eût su quelle ambition animait le duc et les Vénitiens, on pensait cependant que l'un s'arrêterait par force et les autres par épuisement. Mais les choses se passèrent autrement, car ni le duc ni les Vénitiens ne se calmèrent. Il en résulta que l'on reprit à nouveau les armes et que la Lombardie et la Toscane furent en proie à la guerre. L'orgueil du duc l'empêchait d'admettre que les Vénitiens fussent maîtres de Brescia et de Bergame, d'autant plus qu'ils restaient sous les armes, pillaient et troublaient quotidiennement de nombreuses régions de ses États. Il pensait pouvoir non seulement mettre un frein à cette situation, mais récupérer ses territoires, à condition que les Vénitiens fussent abandonnés par le pape, les Florentins et le comte Sforza. Il décida donc d'enlever la Romagne au pape, pensant qu'ainsi celui-ci ne pourrait pas l'attaquer et que les Florentins, voyant le feu à leurs portes, ne bougeraient pas par peur de ses troupes, ou bien, s'ils bougeaient, ne pourraient l'attaquer aisément. Le duc connaissait aussi l'irritation des Florentins à l'égard des Vénitiens, due à l'affaire de Lucques, et les jugeait donc moins désireux de prendre les armes en leur faveur. Quant au comte Francesco, il pensait que leur nouvelle amitié et l'espoir de son mariage le feraient tenir tranquille. Pour échapper aux accusations et donner moins d'occasions à ses ennemis de bouger et surtout parce qu'il ne pouvait attaquer la Romagne à cause des accords passés avec le comte, il ordonna à Niccolò Piccinino de s'engager dans l'entreprise, comme s'il était poussé par son ambition personnelle.

Lorsque l'accord avait été passé entre le duc et le comte, Niccolò se trouvait en Romagne. D'accord avec le duc, il fit semblant d'être irrité par l'alliance passée entre celui-ci et le comte, son éternel ennemi. Avec ses troupes, il se retira à Camurata, entre Forlì et Ravenne, où il se fortifia comme pour y demeurer longtemps et jusqu'au moment où il aurait pris un autre parti. Le bruit de sa colère s'étant répandu partout, il fit savoir au pape combien il avait mérité du duc et quelle était l'ingratitude de celui-ci envers lui : qu'ayant sous les ordres de ses deux principaux capitaines presque toutes les armées d'Italie, le duc avait l'intention de s'emparer de ce pays ; mais, si Sa Sainteté le voulait, il pouvait faire en sorte que l'un des deux capitaines que le duc pensait avoir à ses ordres lui fût hostile et l'autre inutile ; car, si le pape lui donnait de l'argent et lui conservait son commandement, il attaquerait les États de l'Église occupés par le comte, de sorte que celui-ci, devant penser à ses propres affaires, ne pourrait servir l'ambition de Filippo Visconti. Le pape crut à ces paroles, qui lui semblaient fondées, envoya cinq mille ducats à Niccolò et le couvrit de promesses, en lui offrant des États ainsi qu'à ses enfants. Bien que nombre de personnes

l'eussent averti de la ruse, il ne les crut pas et refusait d'admettre toute contradiction.

Ravenne était gouvernée au nom de l'Église par Ostasio da Polenta. Pensant ne pas devoir différer davantage, parce que son fils Francesco avait mis à sac Spolète à la grande honte du pape, Niccolò décida d'attaquer Ravenne. Il jugeait en effet que cette entreprise était plus facile, ou bien avait pris des contacts avec Ostasio. Quelques jours après qu'il l'eut attaquée, elle capitula[1]. Après cette conquête, il s'empara de Bologne, Imola et Forlì[2]. Chose plus étonnante encore, sur vingt forteresses tenues par le pape, il n'y en eut aucune qui ne passât entre les mains de Niccolò. Il ne se contenta pas d'offenser ainsi le pape, mais il voulut le ridiculiser aussi en paroles, comme il l'avait fait dans ses actes. Il lui écrivit donc qu'il avait occupé ces villes à bon droit, parce que le pape n'avait pas eu honte de tenter de rompre l'amitié existant entre lui et le duc et qu'il avait rempli l'Italie de lettres, où il faisait savoir qu'il avait abandonné le duc en faveur des Vénitiens.

XVIII

Après avoir occupé la Romagne, Niccolò la laissa sous la garde de son fils Francesco et se rendit en Lombardie avec la plupart de ses troupes. S'étant joint aux forces ducales, il attaqua le territoire de Brescia[3] et l'occupa tout entier en peu de temps. Puis il assiégea la ville. Désireux que les Vénitiens lui fussent abandonnés, le duc s'excusait auprès du pape, des Florentins et du comte, prétendant que les actions entreprises par Niccolò en Romagne étaient contraires aux traités et à sa volonté. Il leur faisait savoir par des envoyés secrets qu'il châtierait le moment venu cette désobéissance. Les Florentins et le comte ne le croyaient pas, mais pensaient à juste titre que ces mouvements avaient pour but de les retenir, afin qu'il pût l'emporter sur les Vénitiens. Ceux-ci, pleins d'orgueil, croyant pouvoir résister seuls aux forces du duc, ne daignaient pas demander de l'aide, mais faisaient la guerre avec leur capitaine Gattamelata. Le comte Francesco désirait se porter au secours du roi René avec l'accord des Florentins, mais les événements de Romagne et de Lombardie le retinrent. Les Florentins auraient eux aussi volontiers aidé le roi à cause de leur ancienne amitié avec la

1. En avril 1438.
2. En mai 1438.
3. En juin 1438.

maison de France. Le duc aurait pour sa part soutenu Alphonse à cause de l'amitié qu'il avait contractée avec lui, lorsque celui-ci avait été son prisonnier[1]. Mais l'un et l'autre, occupés par ces guerres voisines de leurs frontières, renoncèrent à une entreprise plus éloignée.

Donc les Florentins, voyant la Romagne occupée par les forces du duc et les Vénitiens battus, craignant que leur chute n'entraînât la leur, prièrent le comte de venir en Toscane. On y examinerait ce qu'il fallait faire pour s'opposer aux forces du duc, qui étaient plus grandes que jamais. Ils affirmaient que, si l'on ne mettait pas frein à son insolence, tous les États d'Italie en souffriraient bientôt. Le comte jugeait fondée la crainte des Florentins. Toutefois, son envie de voir conclure sa parenté avec le duc le faisait hésiter. Sachant son désir, le duc lui donnait de grands espoirs, à condition qu'il ne prît pas les armes contre lui. Comme sa fille était en âge de se marier, il poussa plusieurs fois les choses jusqu'à faire tous les préparatifs opportuns. Puis tout était suspendu par diverses arguties. Pour mettre davantage le comte en confiance, il passa de la promesse à l'acte, en lui envoyant les trente mille florins promis au contrat de mariage.

XIX

Cependant, la guerre en Lombardie s'amplifiait. Les Vénitiens perdaient chaque jour de nouvelles places et toutes les armées qu'ils avaient engagées dans ce pays de rivières étaient vaincues par les troupes ducales ; le territoire de Vérone et de Brescia avait été entièrement occupé et ces deux villes étaient serrées de si près que, de l'avis général, elles n'étaient pas en mesure de tenir bien longtemps. Le marquis de Mantoue, qui avait été de nombreuses années le condottiere de la République, l'avait abandonnée contre toute attente et s'était rapproché du duc. De sorte que ce que l'orgueil des Vénitiens leur avait d'abord interdit, la peur le leur fit faire ensuite. Car, ayant compris qu'ils n'avaient d'autre remède que de s'allier aux Florentins et au comte, ils commencèrent à les en prier, bien que honteusement et avec force hésitations. Car ils craignaient que les Florentins ne leur fissent la réponse qu'ils leur avaient faite lors de la guerre de Lucques et dans l'affaire du comte.

Mais ils les trouvèrent plus accessibles qu'ils ne le pensaient et que leur comportement ne le méritait. La haine de leur ancien ennemi fut en effet plus puissante chez les Florentins que leur irritation à l'égard

1. Cf. ci-dessus, livre V, chap. IV.

de leurs anciens et habituels amis. Ayant compris depuis longtemps la nécessité où se trouveraient les Vénitiens, ils avaient exposé au comte que la ruine de ces derniers serait la sienne ; qu'il se trompait en croyant que le duc aurait plus d'estime pour lui dans la bonne que dans la mauvaise fortune ; et que la cause qui lui avait fait promettre la main de sa fille était la crainte qu'il éprouvait à son égard. Comme ce que la nécessité fait promettre, elle le fait aussi observer, il fallait qu'il maintînt le duc dans cette obligation : chose qui ne pouvait être obtenue sans que les Vénitiens fussent puissants. Aussi devait-il penser que, si les Vénitiens étaient contraints d'abandonner la Terre ferme, non seulement il perdrait tous les bénéfices qu'il pouvait tirer d'eux, mais tous ceux qu'il pouvait attendre d'autrui, du fait de la peur qu'ils susciteraient. S'il considérait bien les États d'Italie, il les verrait les uns pauvres, les autres hostiles. Comme il l'avait dit lui-même à plusieurs reprises, les Florentins n'étaient pas capables à eux seuls de le défendre. De sorte que l'on voyait de toutes parts qu'il convenait de maintenir la position territoriale des Vénitiens. Ces conseils ainsi que la haine éprouvée par le comte envers le duc, parce qu'il se voyait joué dans ce mariage, le firent consentir à un accord. Mais il ne voulut pas pour autant s'engager à franchir le Pô. Cet accord fut signé en février 1439. Les Vénitiens contribuèrent aux deux tiers des dépenses, les Florentins à un tiers. Chacun s'engagea à défendre à ses frais les États que le comte avait dans les Marches. La coalition ne se contenta pas de ces forces. On y ajouta celles du seigneur de Faenza, des fils de messire Pandolfo Malatesta de Rimini et de Pietro Gian Paolo Orsini. Bien qu'ayant fait de grandes promesses au marquis de Mantoue, on ne put le faire renoncer à l'amitié et à la solde du duc. Quant au seigneur de Faenza, après que la coalition eut signé son engagement, il se tourna vers le duc, qui lui offrit de meilleures conditions. Cela ôta tout espoir aux alliés de terminer promptement l'affaire de Romagne.

XX

La Lombardie connaissait alors les difficultés suivantes : Brescia était assiégée par les troupes du duc, de telle sorte que l'on craignait qu'elle ne se rendît d'un jour à l'autre sous l'effet de la famine. Vérone était serrée de si près que l'on craignait qu'elle ne connût une fin identique. Si l'une de ces villes était perdue, on jugeait que tous les autres préparatifs de guerre seraient inutiles, et dépensé en vain tout l'argent engagé jusqu'alors. On ne voyait pas de remède plus sûr que de faire passer le comte Sforza en Lombardie. Ici apparaissaient trois diffi-

cultés : l'une était de décider le comte à franchir le Pô et à faire la guerre en tous lieux ; la seconde était que les Florentins se sentaient exposés au bon vouloir du duc en l'absence du comte, parce que le duc pouvait se retirer sur de fortes positions, retenir le comte avec une partie de ses troupes et se rendre en Toscane avec les autres et avec leurs rebelles, dont le régime au pouvoir avait très peur ; la troisième difficulté était de savoir quelle route devaient prendre le comte et ses troupes pour atteindre en sûreté la région de Padoue, où se tenait le reste des forces vénitiennes. De ces trois problèmes, celui qui dépendait des Florentins était le plus difficile à résoudre. Toutefois, conscients de la nécessité et lassés des pressions exercées par les Vénitiens pour obtenir la venue du comte, disant que sans lui ils céderaient, ils firent passer les besoins des autres avant leurs propres inquiétudes. Restait encore le problème de l'itinéraire à suivre : on décida de le faire protéger par les Vénitiens. Comme on avait envoyé Neri di Gino Capponi auprès du comte pour négocier cet accord et le convaincre de passer, la Seigneurie jugea bon que ce même homme se rendît à Venise, pour rendre ce bienfait plus agréable à la République et décider d'un itinéraire et d'un passage sûrs pour le comte.

XXI

Neri quitta donc Cesena et se rendit en barque à Venise. Jamais prince ne fut plus honorablement reçu. Les Vénitiens pensaient en effet que de sa venue et de ce qui serait décidé et ordonné par son entremise dépendait le salut de leur empire. Étant donc introduit devant le sénat, Neri parla en ces termes :

« Mes Supérieurs, ô Doge Sérénissime, ont toujours été d'avis que la puissance du duc était la ruine de votre État et de notre République, et que le salut des deux se trouvait dans nos grandeurs réciproques. Si Vos Seigneuries avaient pensé de même, nous nous trouverions dans une situation meilleure, et votre État serait à l'abri des périls qui le menacent aujourd'hui. Comme, lorsque vous le deviez, vous ne nous avez apporté ni aide ni confiance, nous n'avons pu pour notre part apporter promptement des remèdes à vos maux. Vous n'avez pu nous en demander promptement, nous connaissant mal dans la prospérité comme dans l'adversité et ignorant que nous sommes faits de telle sorte que nous aimons toujours ce que nous avons aimé et haïssons toujours ce que nous avons haï. Vous savez l'amour que nous avons porté à votre Sérénissime Seigneurie, car vous avez souvent vu que, pour vous secourir, nous avons rempli la Lombardie de notre argent et de nos

troupes. Le monde entier sait la haine que nous portons à Filippo Visconti et celle que nous avons toujours portée à sa famille. Il est impossible que de nouveaux mérites et de nouvelles offenses effacent un ancien amour et une haine ancienne. Nous étions et sommes encore certains que nous pouvions rester neutres dans cette guerre, en y gagnant la reconnaissance du duc et sans crainte pour nous-mêmes. Quand bien même, en effet, votre ruine l'aurait rendu maître de la Lombardie, il nous serait resté assez de ressources en Italie pour ne pas désespérer de notre salut. Car, lorsqu'on accroît sa puissance et ses États, on accroît aussi la haine et l'envie. Nous savions à quelles dépenses nous pouvions échapper en échappant à la guerre ; combien d'imminents périls nous pouvions éviter et que notre engagement pouvait amener la guerre de Lombardie en Toscane. Néanmoins, toutes ces craintes ont été effacées par l'ancienne affection que nous portons à votre patrie, et nous avons décidé aussi promptement de secourir votre État que de secourir le nôtre en cas d'attaque. C'est pourquoi mes Supérieurs, jugeant nécessaire de secourir avant tout Vérone et Brescia et pensant que, sans le comte, on ne peut le faire, m'ont d'abord envoyé le persuader de passer en Lombardie et de faire la guerre en tous lieux, alors que vous savez qu'il n'est pas obligé de franchir le Pô : je l'ai convaincu de le faire par les raisons qui nous poussent nous-mêmes. Se sentant invincible, il ne veut pas se laisser vaincre en matière de courtoisie et il a voulu être plus libéral que nous le sommes envers vous. Car il sait bien le péril qui menace la Toscane en son absence. Voyant qu'avant notre péril nous avons fait passer votre salut, il le fait passer avant ses intérêts. Je viens donc mettre le comte à votre disposition avec sept mille chevaux et deux mille fantassins, qui sont prêts à aller à la rencontre de l'ennemi en tous lieux. Le nombre de ses hommes dépassant celui auquel il s'est engagé, je vous prie ardemment, ainsi que mes Supérieurs, de le récompenser généreusement, afin qu'il ne se repente pas de s'être mis à votre service et que nous ne regrettions pas de l'y avoir encouragé. »

Le discours de Neri au sénat fut écouté aussi attentivement qu'un oracle. Les auditeurs furent si enflammés par ses paroles qu'ils ne purent attendre, selon l'usage, que le doge répondît. Debout, les mains levées, pleurant pour la plupart, ils remercièrent les Florentins de leur secours si affectueux et leur envoyé de l'avoir apporté avec tant de diligence et de célérité. Ils jurèrent que jamais le souvenir de cet acte ne s'effacerait de leurs cœurs et de ceux de leurs descendants, et qu'ils auraient avec les Florentins une patrie commune [1].

1. Machiavel embellit la situation : une grande partie du sénat était d'avis de signer un accord avec le duc de Milan.

XXII

L'enthousiasme s'étant calmé, on discuta de la route que le comte devait prendre afin de pouvoir la munir de ponts, de terrassements et d'autres choses nécessaires. Quatre routes étaient possibles. L'une, depuis Ravenne et le long de la côte, le plus souvent proche de la mer et des marais, fut rejetée. L'autre allait tout droit ; mais elle était bloquée par une tour appelée l'Uccellino, gardée par les soldats du duc, qu'il fallait prendre pour passer, chose difficile à faire assez rapidement pour ne pas ralentir des secours urgents. La troisième passait par la forêt de Lugo : le Pô, sorti de ses digues, rendait le passage non seulement difficile mais impossible. Restait la quatrième route, qui consistait à passer par le territoire de Bologne, à franchir le pont Puledrano et à atteindre Ferrare par Cento, la Pieve, entre le Finale et le Bondeno, pour aller ensuite par terre et par eau dans la région de Padoue et se joindre aux troupes vénitiennes. Bien qu'elle fût assez difficile et qu'elle pût être attaquée en certains points par l'ennemi, elle fut choisie comme étant la moins mauvaise. Dès que le comte en fut informé, il partit avec une très grande rapidité et parvint sur le territoire de Padoue le 20 juin.

Son arrivée en Lombardie remplit Venise et son empire d'une grande espérance. Alors qu'ils avaient d'abord désespéré de leur salut, les Vénitiens commencèrent à songer à de nouvelles conquêtes. Le comte alla d'abord secourir Vérone. Pour l'en empêcher, Niccolò Piccinino se rendit avec son armée à Soave, château situé entre Vicence et Vérone, entouré d'un fossé allant de Soave jusqu'aux marais de l'Adige. Voyant qu'il ne pouvait passer par la plaine, le comte pensa qu'il pourrait passer par les montagnes et se rapprocher ainsi de Vérone, car Niccolò ne pouvait croire qu'il emprunterait ce chemin, difficile et abrupt, ou, s'il le croyait, il n'aurait pas le temps de l'en empêcher. Muni de vivres pour huit jours, il franchit la montagne avec ses troupes et arriva dans la plaine au-dessous de Soave. Bien que Niccolò eût fait quelques bastions pour bloquer également ce chemin, ils ne suffirent pas à retenir le comte. Voyant donc que l'ennemi était passé contre toute attente, Niccolò, pour ne pas être contraint de combattre en position d'infériorité, se retira au-delà de l'Adige et le comte entra sans obstacle à Vérone.

XXIII

Le comte ayant accompli sa première tâche, faire lever le siège de Vérone, devait secourir Brescia. Cette ville est si proche du lac de Garde que, bien qu'assiégée du côté de la terre, on pouvait continuer à l'approvisionner par le lac. C'était la raison pour laquelle le duc de Milan s'était renforcé sur le lac et, au début de ses victoires, avait occupé toutes les places qui pouvaient fournir par le lac de l'aide à Brescia. Les Vénitiens y avaient aussi des galères, mais elles ne suffisaient pas pour combattre les troupes du duc. Le comte jugea donc nécessaire de soutenir la flottille vénitienne avec son armée de terre, espérant ainsi pouvoir s'emparer aisément des places qui affamaient Brescia. Il installa donc son camp devant Bardolino, forteresse sise sur le lac, dans l'espoir que, l'ayant prise, les autres se rendraient. La fortune lui fut contraire dans cette entreprise, parce qu'un grand nombre de ses hommes tomba malade. De sorte que, abandonnant l'entreprise, il se rendit à Zevio, place forte véronaise située dans une contrée riche et salubre. Voyant que le comte s'était retiré, Niccolò Piccinino, pour ne pas laisser échapper l'occasion qu'il entrevoyait de s'emparer du lac, quitta son camp de Vegasio et se rendit vers le lac avec des troupes d'élite. Il attaqua impétueusement et hardiment la flottille vénitienne et la prit presque toute[1]. Cette victoire fit que rares furent les forteresses qui ne se rendirent pas à lui. Effrayés par cette défaite et craignant que Brescia ne se rendît, les Vénitiens pressaient le comte de la secourir en lui envoyant des messagers et des lettres. Voyant que l'espoir de la secourir par le lac s'était évanoui et qu'il était impossible de le faire en passant par la campagne, à cause des fossés, des bastions et d'autres obstacles édifiés par Niccolò (où, si l'on y pénétrait, on courait sûrement à sa perte face à l'armée ennemie), le comte décida de secourir Brescia en passant par la montagne, comme il l'avait fait avec Vérone. Ayant donc formé ce dessein, il quitta Zevio et, par le Val d'Acri, se rendit au lac de Sant' Andrea, puis parvint à Torboli et Peneda sur le lac de Garde. Il alla ensuite à Tenno, qu'il assiégea, parce que, pour atteindre Brescia, il fallait s'emparer de cette forteresse. Ayant deviné les desseins du comte, Niccolò conduisit son armée à Peschiera. Puis, avec le marquis de Mantoue et quelques-unes de ses troupes d'élite, il alla attaquer le comte. Mais il fut vaincu et ses troupes dispersées : une partie fut faite prisonnière, une autre se réfugia auprès de l'armée de terre et le reste sur la flottille. Niccolò se retira alors à Tenno et, la nuit

1. En septembre 1439.

tombée, pensa que, s'il attendait le jour en cet endroit, il ne pourrait éviter de tomber entre les mains de l'ennemi. Pour fuir un danger assuré, il prit un risque. De tous ses serviteurs, il n'en avait plus qu'un, allemand, très robuste et qui lui avait toujours été très fidèle. Il le convainquit de le transporter sur son dos dans un sac et de le conduire en lieu sûr, comme s'il portait les affaires de son maître. Tenno était assiégée, mais, du fait de la victoire, le camp ennemi n'était pas gardé et en plein désordre. De sorte que l'Allemand put aisément sauver son maître, car, l'ayant chargé sur son dos, vêtu comme un homme de l'intendance, il traversa tout le camp sans obstacle et le conduisit sain et sauf parmi ses troupes.

XXIV

Si donc cette victoire avait été exploitée aussi heureusement qu'elle avait été remportée, elle aurait été plus utile à Brescia et plus favorable aux Vénitiens. Mais le fait de l'avoir mal exploitée fit que l'allégresse tomba bientôt et que Brescia demeura dans les mêmes difficultés. Revenu parmi les siens, Niccolò pensa en effet qu'il lui fallait par une nouvelle victoire effacer sa défaite et empêcher les Vénitiens de secourir Brescia. Il connaissait bien la position de la citadelle de Vérone et avait appris par des prisonniers qu'il avait faits qu'elle était mal gardée et qu'on pouvait aisément la reprendre. Il lui sembla donc que la fortune lui donnait l'occasion de rétablir son honneur et de faire en sorte que la joie éprouvée par l'ennemi, lors de sa récente victoire, se changeât en douleur grâce à une défaite plus récente encore. La cité de Vérone est située au pied des monts qui séparent l'Italie de l'Allemagne, de sorte qu'elle participe de la montagne et de la plaine à la fois. L'Adige sort de la vallée de Trente et, en entrant en Italie, ne s'étend pas tout de suite dans la campagne, mais, ayant tourné à gauche le long de la montagne, il rencontre la ville et la traverse par le milieu, non pas toutefois de telle sorte que les deux parties soient égales, car il en laisse davantage du côté de la plaine que de celui de la montagne. Sur celle-ci sont situées deux citadelles, nommées l'une San Pietro et l'autre San Felice, qui semblent plus fortes par leur site que par leurs murailles et qui dominent toute la ville. Dans la plaine, sur l'autre côté de l'Adige, contre les murs de la ville, se trouvent deux autres forteresses, distantes entre elles de mille pas : l'une se nomme la citadelle vieille, l'autre la neuve. D'une de celle-ci, vers l'intérieur, part un mur qui rejoint l'autre place forte et qui est comme la corde de l'arc formé par les murs ordinaires de la ville, joignant les deux places. Tout l'es-

pace contenu entre les deux murs est rempli d'habitants et s'appelle le faubourg de San Zeno. Ce sont ces citadelles et ce faubourg que Niccolò Piccinino pensa occuper, jugeant qu'il pouvait aisément y parvenir, tant à cause de la négligence habituelle de la garde, que parce qu'il croyait que la victoire récente accroîtrait cette négligence. Il savait qu'à la guerre aucune entreprise n'est plus aisée que celle dont l'ennemi vous juge incapable. Ayant donc fait un choix parmi ses troupes, il se rendit de nuit avec le marquis de Mantoue à Vérone et, sans être entendu, escalada et prit la citadelle neuve. Ensuite, ses troupes étant descendues dans la ville, elles enfoncèrent la porte de Sant' Antonio, faisant entrer ainsi toute la cavalerie[1]. Ceux qui gardaient la citadelle vieille au nom des Vénitiens, ayant d'abord entendu le bruit provoqué par la mort des soldats de la citadelle, puis celui des portes enfoncées, comprenant que c'était l'ennemi, commencèrent à crier et à appeler le peuple aux armes. Réveillés en désordre, les citoyens les plus courageux prirent les armes et coururent à la place du gouvernement. Cependant, les troupes de Niccolò avaient mis à sac le faubourg de San Zeno et avançaient. Aussi les citoyens, ayant compris que les troupes ducales étaient dans la ville et ne voyant aucun moyen de se défendre, pressèrent les gouverneurs vénitiens de se réfugier dans la forteresse et de se sauver ainsi que la cité. Ils leur dirent qu'il valait mieux qu'ils survécussent et que la cité demeurât riche pour un avenir meilleur, plutôt que de vouloir présentement mourir et qu'elle fût ruinée. Aussi les gouverneurs et tous ceux qui portaient un nom vénitien se réfugièrent-ils dans la citadelle de San Felice. Puis quelques-uns des principaux citoyens allèrent à la rencontre de Niccolò et du marquis de Mantoue, les priant de préférer tenir dans l'honneur une ville riche qu'une ville pauvre dans le déshonneur, d'autant qu'eux-mêmes n'avaient pas mérité, en ne se défendant pas, la reconnaissance de leurs maîtres ni la haine de leurs vainqueurs. Niccolò et le marquis les réconfortèrent et défendirent la ville du pillage, autant que le permet la licence des soldats. Presque certains que le comte tenterait de récupérer Vérone, ils employèrent tous les moyens pour s'emparer des positions fortes. Celles qu'ils ne purent acquérir, ils les isolèrent de la ville avec des fossés et des barricades, afin que la pénétration de l'ennemi en fût plus difficile.

1. Le 17 novembre 1439.

XXV

Le comte Sforza était à Tenno avec ses troupes et, à l'annonce de cette nouvelle, il la jugea d'abord fausse, puis ayant appris la vérité par des informations plus sûres, il voulut réparer sa négligence par une grande célérité. Tous ses capitaines lui conseillaient d'abandonner Vérone et Brescia et d'aller à Vicence pour ne pas être assiégé par l'ennemi, s'il demeurait dans ces lieux. Mais il ne voulut pas y consentir et décida de tenter la fortune pour récupérer la ville. S'étant adressé au milieu de toutes ces inquiétudes aux provéditeurs vénitiens et à Bernardetto de Médicis, qui était commissaire des Florentins, il leur assura qu'il reprendrait Vérone, à condition qu'une des citadelles résistât. Ayant donc réuni ses troupes, il se dirigea avec la plus grande célérité vers Vérone. A cette vue, Niccolò pensa que, comme on le lui avait conseillé, il se rendait à Vicence. Voyant ensuite qu'il tournait vers Vérone et marchait en direction de la citadelle de San Felice, il se prépara à se défendre. Mais il n'en eut pas le temps. Les barricades devant les citadelles n'étaient pas encore faites, les soldats étaient dispersés par leur avidité de butin et de rançon et il ne put les réunir assez tôt pour empêcher les troupes du comte de s'approcher de la forteresse et de descendre dans la ville. Elles la reprirent heureusement, à la honte de Niccolò et au grand dam de ses soldats. Il se réfugia avec le marquis de Mantoue, d'abord dans la citadelle, puis sur le territoire de Mantoue. Ayant rassemblé le reste de leurs troupes qui avait pu se sauver, ils se joignirent à celles qui assiégeaient Brescia. Vérone fut donc prise et perdue par l'armée ducale en l'espace de quatre jours. Après cette victoire, comme c'était déjà l'hiver et que le froid était vif, le comte établit ses quartiers à Vérone, après avoir envoyé difficilement des vivres à Brescia. Il ordonna de faire construire durant l'hiver quelques galères à Torboli, afin d'être assez fort au printemps, sur terre et sur l'eau, pour libérer entièrement Brescia.

XXVI

Voyant que le temps avait arrêté les combats et qu'il avait perdu l'espoir de s'emparer de Vérone et de Brescia, le duc comprit que tout cela était dû à l'argent et aux décisions des Florentins ; qu'ils ne s'étaient pas détournés de l'amitié des Vénitiens du fait des injures

reçues, ni à cause des promesses que lui-même leur avait faites pour les en détacher. Aussi décida-t-il d'attaquer la Toscane, afin que les Florentins goûtassent de plus près les fruits de ce qu'ils avaient semé. Il y fut encouragé par les exilés florentins et par Niccolò. L'un était poussé par le désir de s'emparer des États de Fortebraccio et de chasser le comte des Marches ; les autres étaient animés par leur désir de rentrer dans leur patrie. Chacun pressait le duc par des raisons opportunes et conformes à ses désirs. Niccolò lui représentait qu'il pouvait l'envoyer en Toscane et poursuivre le siège de Brescia, parce qu'il était maître du lac, qu'il avait des positions terrestres fortes et bien pourvues et qu'il lui restait des capitaines et des troupes capables de s'opposer au comte, si celui-ci voulait se lancer dans une autre entreprise (mais il n'en ferait pas d'autre sans avoir libéré Brescia, chose impossible à réaliser) : aussi devait-il aller porter la guerre en Toscane et ne pas abandonner l'entreprise de Lombardie. Il lui disait aussi que les Florentins, dès qu'ils le verraient en Toscane, devraient rappeler le comte, ou être perdus ; quoi qu'il arrivât, il remporterait la victoire. Les exilés affirmaient qu'il était impossible, si Niccolò s'approchait de Florence avec son armée, que le peuple, écrasé par les impôts et l'insolence des puissants, ne prît les armes contre eux. Ils lui montraient qu'il était aisé de s'approcher de Florence, lui assurant que la route du Casentino lui serait ouverte à cause de l'amitié que messire Rinaldo degli Albizzi entretenait avec le seigneur du pays[1]. De sorte que le duc, qui y était déjà décidé, fut renforcé par leurs discours dans son intention de mener cette entreprise. Bien que l'hiver eût été rude, les Vénitiens ne cessaient de presser le comte de secourir Brescia avec toutes ses troupes. Le comte niait qu'on pût le faire en cette saison et affirmait que l'on devait attendre le printemps, en organisant la flottille pour secourir ensuite la ville par terre et par eau. Aussi les Vénitiens étaient-ils mécontents et tardaient-ils à approvisionner l'armée, de sorte que beaucoup de soldats manquaient.

XXVII

Informés de toutes ces choses, les Florentins étaient épouvantés en voyant que la guerre se rapprochait et qu'on n'avait guère fait de progrès en Lombardie. Ils n'étaient pas moins tourmentés par les soupçons qu'ils avaient à l'égard des troupes de l'Église. Non que le pape fût leur ennemi, mais parce qu'ils voyaient qu'elles obéissaient moins à ce

1. Francesco Guidi di Battifolle.

dernier qu'au patriarche, qui leur était très hostile. Giovanni Vitteleschi de Corneto, d'abord notaire apostolique, puis évêque de Recanati, ensuite patriarche d'Alexandrie, avait été nommé archevêque de Florence et enfin cardinal. Homme courageux et habile, il avait su si bien faire qu'il était très aimé du pape et avait été nommé par lui à la tête des armées de l'Église. Il avait commandé toutes les entreprises du pape en Toscane, en Romagne, dans le royaume de Naples et à Rome. Il avait pris tant d'autorité sur le pape et sur les troupes, que l'un craignait de lui donner des ordres et les autres n'obéissaient qu'à lui. Le cardinal se trouvait donc à Rome avec ses troupes quand le bruit se répandit que Niccolò voulait passer en Toscane. La crainte des Florentins augmenta donc, parce qu'après l'exil de messire Rinaldo, le patriarche avait toujours été hostile au régime. Il avait vu, en effet, que les accords conclus par son entremise à Florence entre les partis, non seulement n'avaient pas été respectés, mais avaient été détournés au détriment de messire Rinaldo, de sorte qu'ils avaient été cause qu'il avait déposé les armes et que ses ennemis l'avaient aisément chassé[1]. Aussi les gouvernants croyaient-ils que le temps était venu de compenser les dommages subis par messire Rinaldo, s'il s'unissait à Niccolò lors de sa venue en Toscane. Ils étaient d'autant plus inquiets que le départ de Niccolò de Lombardie leur semblait inopportun, alors qu'il abandonnait une entreprise presque gagnée pour s'engager dans une autre, très hasardée. Ils ne croyaient donc pas que la chose fût possible sans quelque accord ou ruse cachés. Ils avaient averti le pape de leurs soupçons et celui-ci avait reconnu l'erreur qu'il avait commise en donnant à autrui une autorité excessive. Mais, tandis que les Florentins demeuraient ainsi en suspens, la fortune leur fournit le moyen de s'assurer du patriarche.

La République avait en tous lieux d'habiles espions chargés de surveiller les porteurs de lettres pour savoir ce que l'on tramait contre le régime. Il advint que l'on saisit à Montepulciano des lettres que le patriarche avait écrites à Niccolò Piccinino sans l'autorisation du pape. Les magistrats chargés de la conduite de la guerre les adressèrent aussitôt au pape. Bien qu'elles eussent été écrites selon un code secret et leur sens tellement enveloppé que l'on ne pouvait rien en tirer, cette obscurité ainsi que les relations entretenues avec l'ennemi mirent tant de soupçons dans l'esprit du pape, qu'il décida de s'assurer du patriarche. Il confia ce soin à Antonio Rido de Padoue, qui était gouverneur de la citadelle de Rome. Dès qu'il eut reçu cette mission, prêt à obéir, il attendit l'occasion opportune. Le patriarche avait décidé de se rendre en Toscane. Voulant partir le lendemain de Rome, il fit dire au gouverneur de l'attendre le matin sur le pont-levis du château, pour

1. Cf. ci-dessus, livre IV, chap. XXXII.

l'entretenir au passage de quelque affaire. Antonio jugea que l'occasion était venue et ordonna à ses hommes ce qu'ils devaient faire. A l'heure fixée, il attendit le patriarche sur le pont qui, proche de la citadelle, pour la sécurité de celle-ci, peut être levé et abaissé en fonction de la nécessité. Lorsque le patriarche arriva, après qu'ils se furent arrêtés pour converser, le gouverneur fit signe à ses hommes de lever le pont. De sorte que le patriarche se retrouva, de chef d'armée qu'il était, prisonnier d'un gouverneur. Les troupes qui l'accompagnaient commencèrent par murmurer. Mais, ayant appris l'ordre du pape, elles se calmèrent. Comme le gouverneur réconfortait le patriarche par d'aimables paroles et lui faisait espérer un meilleur sort, celui-ci lui répondit que l'on n'arrête pas les grands hommes pour les relâcher et que ceux qui méritent d'être arrêtés, ne méritent pas d'être relâchés. Il mourut peu après en prison et le pape mit à la tête de ses troupes Ludovico Scarampi, patriarche d'Aquilée. N'ayant jamais voulu s'engager auparavant dans les guerres entre la ligue et le duc de Milan, il accepta alors d'y participer et promit d'être prêt à défendre la Toscane avec quatre mille chevaux et deux mille fantassins.

XXVIII

Les Florentins, étant donc délivrés de cette peur, continuaient à craindre Niccolò et la confusion dans les affaires de la Lombardie, due aux désaccords entre les Vénitiens et le comte Sforza. Pour être mieux informés, ils envoyèrent Neri di Gino Capponi et messire Giuliano Davanzati à Venise. Ils leur donnèrent pour mission de décider de la manière de diriger la prochaine campagne et ordonnèrent à Neri d'entendre l'opinion des Vénitiens, puis de se rendre auprès du comte pour entendre la sienne et le convaincre de s'employer au salut de la coalition. Ces ambassadeurs n'étaient pas encore parvenus à Ferrare[1], qu'ils apprirent que Niccolò avait franchi le Pô avec six mille chevaux. La nouvelle leur fit hâter leur marche. Parvenus à Venise, ils trouvèrent le gouvernement déterminé à ce que Brescia fût secourue sans différer, parce que cette ville ne pouvait attendre des secours jusqu'au printemps, ni après que la flottille eut été construite, et menaçait de se rendre, si une aide ne lui parvenait pas : chose qui signifierait la victoire du duc et la perte de leurs États de Terre ferme. Aussi Neri alla-t-il à Vérone pour entendre le comte et savoir ce qu'il alléguait contre ce projet. Il lui démontra avec force raisons que chevaucher vers Brescia

1. Le 9 février 1440.

était alors inutile, puis que ce serait nuisible à la campagne à venir ; car, à cause de la saison et du site, cela ne servirait en rien à Brescia, mais que ses troupes n'en subiraient que désordre et fatigue, de sorte que, la saison opportune étant arrivée, il devrait retourner à Vérone avec son armée pour compenser ce qu'il aurait consommé en hiver et se munir de l'approvisionnement nécessaire pour l'été à venir. Si bien que tout le temps utile à la guerre serait perdu en allées et venues. On avait également envoyé à Vérone, pour discuter de cette affaire, messire Orsatto Giustiniani et messire Giovanni Pisani. Après de nombreuses discussions, on décida que les Vénitiens devraient donner au comte, lors de la nouvelle année, *quatre-vingt mille* ducats et *quarante* ducats par lance au reste de leurs troupes, et que le comte se hâterait de se mettre en campagne avec toute l'armée et attaquerait le duc de Milan, afin que par crainte pour ses affaires ce dernier fît revenir Niccolò en Lombardie. Après cette conclusion, ils rentrèrent à Venise. Parce que la somme était élevée, les Vénitiens tardaient à prendre toutes les mesures nécessaires.

XXIX

Cependant Niccolò Piccinino continuait sa route et était parvenu en Romagne. Il s'était tellement employé auprès des fils de messire Pandolfo Malatesta, qu'ayant abandonné les Vénitiens, ils s'étaient rangés aux côtés du duc. L'affaire déplut aux Vénitiens, mais plus encore aux Florentins, parce qu'ils croyaient pouvoir résister de cette façon à Niccolò. S'apercevant de la révolte des Malatesta, ils furent effrayés. D'autant qu'ils craignaient que leur capitaine, Pietro Gian Paolo Orsini, qui se trouvait sur le territoire des Malatesta, ne perdît ses troupes et qu'ils ne se trouvassent eux-mêmes sans armes. Cette nouvelle effraya également le comte, car il craignait de perdre les Marches, si Niccolò passait en Toscane. Décidé à défendre sa famille, il se rendit à Venise. Introduit auprès du doge, il expliqua que son passage en Toscane serait utile à la ligue, car la guerre devait être conduite là où étaient l'armée ennemie et son chef, et non où se trouvaient ses places fortes et ses garnisons. Car, si l'ennemi est vaincu, la guerre est gagnée ; si les places sont prises et si on laisse l'armée indemne, la guerre devient souvent plus rude. Il affirmait que les Marches et la Toscane seraient perdues, si l'on ne s'opposait pas vivement à Niccolò. Une fois celles-ci perdues, la Lombardie tomberait elle aussi sans remède. Mais, s'il existait un remède, il n'entendait pas abandonner ses sujets et ses amis. Venu en seigneur en Lombardie, il ne voulait pas en partir comme un simple condottiere. Le doge lui répondit qu'il

était bien clair que, s'il partait de Lombardie avec son armée et repassait le Pô, les Vénitiens perdraient leurs États de Terre ferme ; que, pour leur part, ils ne dépenseraient plus rien pour les défendre, car il n'est pas sage de défendre quelque chose que l'on doit perdre de toute manière ; et qu'il est moins infamant de ne perdre que ses biens, que de perdre ses États et son argent. S'il advenait qu'ils perdissent leurs biens, on verrait alors combien importait la réputation des Vénitiens pour protéger la Toscane et la Romagne. Ils étaient donc d'un avis tout à fait contraire. Car ils pensaient que celui qui l'emporterait en Lombardie l'emporterait partout ; que la victoire serait aisée, car les États du duc étaient si faibles, du fait du départ de Niccolò, qu'on les abattrait avant qu'il ne le rappelât ou pût le rappeler, ou qu'il eût mis en œuvre d'autres remèdes. Si l'on examinait sagement cette affaire, on verrait que le duc n'avait envoyé Niccolò en Toscane que pour contraindre le comte à se retirer de l'entreprise et porter la guerre ailleurs que chez lui. De sorte que, si le comte marchait à la suite de Niccolò, sans que la nécessité s'en imposât, les desseins du duc seraient réalisés et il jouirait de la réussite de son projet. Si, au contraire, on maintenait les troupes en Lombardie et si l'on faisait de son mieux en Toscane, le duc s'apercevrait trop tardivement de son mauvais choix, ayant perdu la Lombardie et n'ayant pas vaincu en Toscane.

Chacun ayant dit et répété son opinion, on conclut que l'on devait attendre quelques jours pour voir ce que produirait l'accord des Malatesta avec Niccolò ; si les Florentins pourraient se fonder sur Pietro Gian Paolo et si le pape s'engagerait résolument aux côtés de la ligue, comme il l'avait promis. On apprit peu après que les Malatesta avaient passé cet accord plus par crainte que par malveillance, que Pietro Gian Paolo s'était dirigé vers la Toscane avec ses troupes et que le pape désirait davantage que précédemment aider la ligue. Ces informations réconfortèrent le comte. Il accepta de rester en Lombardie et que Neri Capponi rentrât en Toscane avec mille chevaux pris sur ses troupes et cinq cents sur le reste de l'armée. On décida que, si la situation évoluait en Toscane, de façon que sa présence y fût nécessaire, on lui écrirait et qu'alors il partirait sans autre considération. Neri arriva donc à Florence en avril, le même jour que Gian Paolo.

XXX

Sur ces entrefaites, ayant réglé les affaires de la Romagne, Niccolò Piccinino décida de rentrer en Toscane. Désireux de passer par la montagne de San Benedetto et par la vallée de Montone, il trouva cette région si bien gardée grâce à la vaillance de Niccolò de Pise qu'il jugea

que tous ses efforts seraient vains. Comme, face à cette soudaine attaque, les Florentins étaient mal pourvus en soldats et en officiers, ils avaient envoyé sur les cols de ces montagnes nombre de leurs concitoyens pour les défendre avec des fantassins recrutés en hâte. Parmi eux se trouvait messire Bartolomeo Orlandini, à qui on confia la garde du château de Marradi et du col voisin. Ayant donc jugé impossible de franchir le col de San Benedetto à cause de la vaillance de celui qui le gardait, Niccolò Piccinino pensa pouvoir emporter celui de Marradi du fait de la lâcheté de celui qui devait le défendre. Marradi est un château situé au pied des montagnes qui séparent la Toscane de la Romagne, du côté de la Romagne et à l'embouchure du Val di Lamona. Bien qu'il soit dépourvu de murailles, il est rendu puissant par les montagnes et ses habitants. Ceux-ci sont belliqueux et fidèles et la rivière a tellement creusé le terrain et ses rives sont si hautes qu'il est impossible de passer par la vallée, à condition que l'on défende un petit pont qui franchit la rivière. Du côté de la montagne, les pentes sont si abruptes qu'elles rendent la position très sûre. Néanmoins, la lâcheté de messire Bartolomeo rendit les hommes lâches et très faible le site. Dès qu'il entendit le bruit des troupes ennemies, ayant tout laissé à l'abandon, il s'enfuit avec tous les siens et ne s'arrêta qu'à Borgo a San Lorenzo. Ayant pénétré dans les lieux abandonnés, étonné qu'ils ne fussent pas défendus et heureux de s'en être emparé, Niccolò descendit dans le Mugello, où il occupa quelques châteaux. Il installa son armée à Montepulciano, d'où il battait toute la campagne jusqu'aux collines de Fiesole. Il poussa même l'audace jusqu'à franchir l'Arno et pilla et ravagea tout jusqu'à trois milles de Florence.

XXXI

De leur côté, les Florentins ne s'effrayèrent pas. Avant toute chose, ils s'employèrent à tenir fermement le gouvernement, dont ils avaient peu de raison de douter à cause de la sympathie de la population envers Côme et parce que les premiers magistrats étaient recrutés dans un cercle réduit de grands citoyens, dont la sévérité garantissait la fermeté du pouvoir, pour le cas où il y aurait eu quelques mécontents ou des velléités de changement. Ils savaient également avec quelles forces Neri revenait de Lombardie, grâce aux accords passés, et attendaient celles du pape. Cet espoir les fit vivre jusqu'au retour de Neri. Ayant trouvé le pays dans le désordre et la crainte, celui-ci décida de se rendre dans la campagne pour empêcher en partie Niccolò de piller la région en toute impunité. Ayant formé une troupe de nombreux fantassins,

tous issus du peuple, avec les cavaliers que l'on put trouver, il se mit en route et reprit Remole à l'ennemi. S'y étant installé, il empêchait les pillages et donnait aux habitants l'espoir qu'il les débarrasserait de la présence ennemie. Voyant que, désarmés, les Florentins n'avaient pas bougé et sachant que la ville était calme, Niccolò pensa qu'il perdait son temps. Il décida de lancer d'autres entreprises pour contraindre les Florentins à le suivre et trouver l'occasion de livrer bataille. Dans son armée se trouvait le comte de Poppi, Francesco, qui s'était rebellé contre les Florentins, dont il était l'allié, lorsque l'ennemi était entré dans le Mugello. Bien qu'ils eussent eu d'abord des doutes à son égard, pour s'en faire un ami par des bienfaits, les Florentins avaient augmenté sa solde et l'avaient nommé commissaire du territoire proche du sien. Cependant — si fort est chez les hommes l'esprit partisan — aucun bienfait ni aucune crainte ne purent lui faire oublier l'affection qu'il portait à messire Rinaldo degli Albizzi et à tous les autres chefs du précédent régime. Aussi, à peine eut-il appris la venue de Niccolò qu'il se rangea à ses côtés. Il le pressait vivement de s'éloigner de Florence et de passer dans le Casentino, disant que la région, forte et sûre, lui permettrait de serrer l'ennemi. Niccolò prit donc cette décision et, parvenu dans le Casentino, s'empara de Romena et Bibbiena, puis assiégea Castello San Niccolò. Placé dans un lieu très élevé et suffisamment gardé, il lui fut difficile de s'en emparer, bien qu'il l'eût soumis au tir continu de ses catapultes et d'autres engins. Le siège ayant déjà duré vingt jours, les Florentins eurent le temps de rassembler leurs troupes. Sous les ordres de plusieurs condottieri, ils avaient déjà réuni trois mille chevaux à Figline, commandés par Pietro Gian Paolo Orsini et par les commissaires Neri Capponi et Bernardo de Médicis. Quatre envoyés de Castello San Niccolò vinrent leur demander de l'aide. Ayant examiné les lieux, les commissaires constatèrent qu'on ne pouvait les secourir qu'en passant par les montagnes qui s'élèvent au-dessus du Val d'Arno. Les cimes de celles-ci pouvaient être occupées par l'ennemi avant que par eux-mêmes, parce que le chemin était court et qu'ils ne pourraient dissimuler leur arrivée, de sorte que ce serait tenter une entreprise irréalisable et dangereuse pour leurs troupes. Les commissaires louèrent donc la fidélité de ces hommes et leur dirent de se rendre, s'ils ne pouvaient plus se défendre.

Niccolò s'empara du château trente-deux jours après le début du siège. Le temps perdu pour une si maigre conquête fut pour une large part la cause de l'échec de son entreprise. Car, s'il s'était maintenu près de Florence avec ses troupes, les gouvernants de cette ville auraient dû, non sans ménagements, écraser les citoyens d'impôts ; ils auraient réuni plus difficilement leurs troupes et pris plus malaisément d'autres mesures avec l'ennemi à leurs portes ; un grand nombre de citoyens auraient été incités à chercher un accord de paix avec Niccolò, en

voyant que la guerre risquait de durer. Mais l'envie éprouvée par le comte de Poppi de se venger des châtelains qui avaient été longtemps ses ennemis le poussa à donner un conseil que Niccolò suivit pour lui faire plaisir. Ce fut leur ruine à tous les deux. Il est bien rare que les désirs particuliers ne nuisent pas au bien général. Le comte de Poppi le poussa à s'arrêter dans la région, en lui disant qu'il pourrait déployer ses troupes entre Chiusi, Caprese et la Pieve : il serait ainsi maître de la montagne et pourrait descendre à son gré dans le Val d'Arno, le Val di Chiana et la vallée du Tibre et en mesure de répliquer à tous les mouvements de l'ennemi.

Voyant l'âpreté des lieux, Niccolò lui répondit que ses chevaux ne mangeaient pas les cailloux et se rendit à Borgo a San Sepolcro, où il fut amicalement reçu. Il sonda alors les intentions des habitants de Città di Castello, qui, amis des Florentins, ne lui prêtèrent pas l'oreille. Désireux d'avoir Pérouse à sa dévotion, il y alla avec quarante chevaux et fut aimablement reçu par ses concitoyens. Mais il devint suspect en quelques jours et fit plusieurs propositions au légat et aux citoyens de Pérouse, qui échouèrent toutes, si bien qu'ayant reçu huit mille ducats, il retourna auprès de son armée. Il entama alors des pourparlers avec Cortone pour l'ôter aux Florentins. L'affaire ayant été découverte avant l'heure, son dessein échoua. Parmi les principaux citoyens de cette ville se trouvait Bartolomeo di Senso. Alors qu'il allait un soir monter la garde à l'une des portes de la ville, un de ses amis de la campagne lui déconseilla de le faire, s'il ne voulait pas perdre la vie. Bartolomeo voulut aller au fond des choses et découvrit l'accord passé avec Niccolò, qu'il révéla point par point au capitaine. Celui-ci, s'étant assuré des chefs de la conspiration et ayant renforcé la garde aux portes, attendit que Niccolò arrivât comme il était prévu. Il vint la nuit, à l'heure dite et, se voyant découvert, retourna à son camp.

XXXII

Tandis que l'on éprouvait ces difficultés en Toscane, sans grands profits pour les troupes du duc, la situation n'était pas meilleure en Lombardie, mais tournait à son désavantage et à sa perte. Dès que le temps le permit, le comte Sforza se mit en campagne avec son armée. Les Vénitiens ayant reconstruit leur flottille sur le lac, il voulut d'abord se rendre maître de celui-ci et en chasser le duc, pensant que le reste de l'entreprise deviendrait aisé. Avec la flottille des Vénitiens il attaqua

donc celle du duc et la vainquit[1] et, avec l'armée de terre, les forteresses qui obéissaient au duc. De sorte que le reste des troupes ducales, qui bloquaient Brescia sur terre, prit le large à la nouvelle de cette défaite. Ainsi Brescia fut-elle libérée après trois ans de siège. Après cette victoire, le comte marcha contre l'ennemi qui s'était regroupé à Soncino, place forte située sur l'Oglio ; il le délogea et le contraignit à se retirer à Crémone, où le duc résista pour défendre ses États de ce côté. Mais, sous la pression croissante du comte, craignant de perdre tout ou partie de ses États, il comprit l'erreur qu'il avait commise en envoyant Niccolò en Toscane. Pour la corriger, il écrivit à Niccolò dans quelle situation il se trouvait, à quoi avaient abouti ses entreprises et lui demanda de revenir au plus tôt en Lombardie, en abandonnant la Toscane. Cependant, les Florentins avaient réuni leurs troupes à celles du pape et avaient fait halte à Anghiari, forteresse située au pied des montagnes qui séparent la vallée du Tibre du Val di Chiana, à quatre milles de Borgo a San Sepolcro, par un chemin plat et avec des champs alentour propices à la cavalerie et au combat. Informés des victoires du comte et du rappel de Niccolò, ils jugèrent qu'ils avaient remporté la victoire sans coup férir. Aussi écrivirent-ils aux commissaires de refuser le combat, parce que Niccolò ne pouvait demeurer longtemps en Toscane. Cet ordre fut connu de Niccolò qui, se voyant contraint à partir, pour tenter quelque chose, décida d'engager le combat, croyant qu'il trouverait un ennemi non préparé et ne pensant pas à combattre. Il y était poussé par messire Rinaldo, le comte de Poppi et les autres exilés florentins, qui étaient certains de leur chute, si Niccolò s'en allait. Si l'on venait à combattre, ils pensaient pouvoir l'emporter ou perdre avec honneur. Ayant donc pris cette décision, l'armée partit de l'endroit qu'elle occupait entre Città di Castello et Borgo. Venu en ce lieu sans que l'ennemi s'en aperçût, elle y recruta deux mille hommes qui, faisant confiance à la vaillance du capitaine et à ses promesses, désireux de participer au pillage, le suivirent.

XXXIII

Niccolò se dirigea donc avec ses troupes en ordre de bataille vers Anghiari et se trouvait à moins de deux milles de l'ennemi, quand Micheletto Attendolo vit un grand nuage de poussière et, s'apercevant que c'était l'ennemi, appela aux armes. Le désordre fut grand dans les rangs des Florentins, parce que, campant d'ordinaire sans la moindre

1. Le 10 avril 1440.

discipline, ils étaient d'autant plus négligents qu'ils croyaient l'ennemi éloigné et plus disposé à fuir qu'à combattre. De sorte que tous étaient désarmés, loin de leurs logements et dans des endroits où le désir de fuir la chaleur, qui était grande, ou de poursuivre quelque plaisir, les avait entraînés[1]. La diligence des commissaires et du capitaine fut cependant telle qu'avant l'arrivée de l'ennemi ils se trouvaient à cheval et disposés de façon à pouvoir résister au choc. Premier à découvrir l'ennemi, Micheletto fut le premier à se heurter à lui. Il courut avec ses hommes sur le pont qui franchit la rivière près d'Anghiari. Pietro Gian Paolo Orsini ayant fait aplanir, avant l'arrivée de l'ennemi, les fossés le long de la route entre le pont et Anghiari, Micheletto se plaça en face du pont, le condottiere de l'Église, Simoncino, et le légat se mirent à droite et les commissaires florentins et Pietro Gian Paolo, leur capitaine, à gauche. On disposa l'infanterie partout sur le bord de la rivière. L'ennemi n'avait donc pas d'autre voie pour rencontrer ses adversaires que celle du pont. Les Florentins n'avaient pas d'autre endroit où combattre. Mais ils avaient ordonné à leur infanterie qu'au cas où les fantassins ennemis quitteraient la route pour se mettre aux côtés des hommes d'armes, elle les attaquât à l'arbalète, pour les empêcher de frapper la cavalerie, lorsqu'elle passerait le pont. Les premières troupes qui firent leur apparition furent vigoureusement contenues par Micheletto, puis repoussées. Mais Astorre et Francesco Piccinino, survenant ensuite avec des troupes d'élite, heurtèrent si violemment Micheletto qu'ils enlevèrent le pont et repoussèrent leurs adversaires au bas de la pente menant au bourg d'Anghiari. Ils furent à leur tour repoussés du pont par ceux qui les attaquèrent sur leurs flancs. Durant deux heures, tantôt les troupes florentines, tantôt Niccolò étaient maîtres du pont. Bien que la lutte eût été égale sur le pont, de l'autre côté on combattait au désavantage de Niccolò. Car, quand ses troupes franchissaient le pont, elles se heurtaient à un ennemi en rangs serrés, qui pouvait manœuvrer sur l'espace qui avait été établi, cependant que des troupes fraîches relevaient celles qui étaient épuisées. Mais, quand les troupes florentines passaient le pont, Niccolò avait de la peine à relever ses hommes, parce qu'il était gêné par les fossés et les digues qui se trouvaient sur le bord de la route. C'est ce qui arriva. À de nombreuses reprises, les troupes de Niccolò passèrent le pont, mais elles furent toujours repoussées par les troupes fraîches de leurs adversaires. Lorsque le pont fut pris par les Florentins et que leurs troupes pénétrèrent sur la route, Niccolò, n'ayant pas le temps de relever ses troupes à cause de l'élan de ceux qui progressaient et de l'incommodité du terrain, son avant-garde se mêla tant à l'arrière-garde que les uns mirent les autres en désordre et que toute l'armée fut en déroute.

1. On était le 22 juin 1440.

chacun fuyant vers Borgo. Les soldats florentins réunirent un très grand butin de prisonniers, d'équipages et de chevaux, car moins de mille cavaliers s'échappèrent avec Niccolò. Les habitants de Borgo, qui avaient suivi Niccolò pour participer au pillage, devinrent une proie et furent tous pris et rançonnés ; on prit également les drapeaux et les charrois. La victoire fut beaucoup plus utile à la Toscane que nuisible au duc. Car, si les Florentins avaient perdu la bataille, il aurait pris la Toscane. Vaincu, il ne perdit que les armes et les chevaux de son armée, que l'on peut renouveler à peu de frais. Jamais autant qu'alors une guerre fut moins dangereuse pour les combattants. Durant une bataille qui dura quatre heures et lors d'une telle défaite, il n'y eut qu'une victime : elle ne mourut pas de quelque glorieuse blessure, mais, tombée de cheval, fut piétinée[1]. Les hommes combattaient alors en toute sécurité. Ils étaient tous à cheval et couverts d'une armure. Assurés de ne pas mourir s'ils se rendaient, il n'y avait pas de raison pour qu'ils mourussent : leurs armes les protégeaient lors du combat et de même leur reddition quand ils ne pouvaient plus combattre.

XXXIV

Ce qui se passa pendant et après cette bataille est un excellent exemple du ridicule de ces guerres. Car, l'ennemi étant vaincu et Niccolò réfugié à Borgo, les commissaires voulurent le poursuivre et l'assiéger pour obtenir une victoire complète. Mais aucun condottiere ni aucun soldat ne voulut leur obéir, car ils voulaient ranger leur butin et soigner les blessés. Chose plus remarquable encore, le lendemain à midi, sans autorisation ni considération pour les commissaires et les capitaines, ils allèrent à Arezzo et, ayant déposé leur butin, revinrent à Anghiari : attitude absolument contraire à tout ordre et à toute discipline militaire, car le moindre reliquat d'une armée ordonnée aurait aisément et justement pu leur ôter une victoire acquise sans le moindre mérite. En outre, alors que les commissaires voulaient qu'ils gardassent les prisonniers, pour empêcher l'ennemi de se refaire, les soldats les libérèrent contrairement à leurs ordres. Il est étonnant qu'une armée de cette sorte ait eu la vaillance nécessaire pour vaincre et que l'ennemi ait été assez lâche pour être vaincu par des troupes si peu disciplinées. Durant leur allée et venue à Arezzo, Niccolò eut le temps de quitter Borgo avec ses troupes et se dirigea vers la Romagne. Les rebelles

1. Fait imaginaire : l'affirmation — fausse — de Machiavel est liée à sa polémique contre l'armée mercenaire.

florentins s'enfuirent avec lui. Voyant qu'ils avaient perdu tout espoir de rentrer à Florence, ils se dispersèrent en plusieurs lieux, en Italie et au-dehors, selon la commodité de chacun.

Messire Rinaldo choisit d'habiter Ancône. Pour gagner une patrie au ciel, puisqu'il avait perdu sa patrie terrestre, il alla au Saint-Sépulcre. De retour, lors de la célébration des noces de l'une de ses filles, il mourut à table[1]. La fortune lui fut en cela favorable, car elle le fit mourir lors du jour le moins triste de son exil. Ce fut un homme d'honneur dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il l'aurait été bien davantage, s'il était né dans une cité unie, car nombre des qualités qui lui nuirent dans une cité divisée lui auraient profité dans une cité unie. Après le retour de leurs troupes d'Arezzo et le départ de Niccolò, les commissaires se présentèrent donc à Borgo. Les habitants voulaient se donner aux Florentins, mais ceux-ci refusèrent leur offre. Lors de ces tractations, le légat du pape soupçonna les commissaires de vouloir enlever la ville à l'Église. De sorte qu'on en vint aux injures et que le désordre serait né entre les troupes florentines et pontificales, si la négociation avait duré longtemps. Mais, comme elle se conclut selon le désir du légat, tout se calma.

XXXV

Tandis que ces choses se déroulaient à Borgo, on apprit que Niccolò Piccinino s'était dirigé vers Rome, mais d'autres informations disaient que c'était vers les Marches. Le légat et les troupes de Francesco Sforza décidèrent donc d'aller en direction de Pérouse, pour soutenir les Marches ou Rome, quelle que fût la voie prise par Niccolò. On décida également que Bernardo de Médicis les accompagnerait et que Neri Capponi avec les troupes florentines s'emparerait du Casentino. Neri alla donc assiéger Ressina et s'en empara, puis, dans son élan, s'empara aussi de Bibbiena, Prato Vecchio et Romena. Il assiégea ensuite Poppi et l'encercla de deux côtés, sur le plateau de Certomondo et la colline qui domine Fronzoli. Se voyant abandonné de Dieu et des hommes, le comte s'était enfermé à Poppi, non parce qu'il espérait recevoir le moindre secours, mais pour obtenir le moins mauvais accord qu'il était possible. Comme Neri le pressait, il sollicita une capitulation et obtint ce qu'il pouvait espérer en de telles circonstances, c'est-à-dire sa vie et celle de ses enfants, et ce qu'il pouvait emporter avec lui, en échange de sa ville et de ses États. Lors de la signature de l'accord, il descendit

1. En 1442.

sur le pont de l'Arno qui passe au pied de la ville et, accablé de douleur et d'affliction, il dit à Neri :

« Si j'avais bien mesuré mes chances et votre puissance, je viendrais maintenant en ami me réjouir de votre victoire, et non en ennemi vous supplier de rendre ma chute moins dure. La fortune présente, qui est pour vous magnifique et heureuse, est pour moi douloureuse et misérable. J'ai eu des chevaux, des armes, des sujets, la puissance et la richesse : quoi d'étonnant que je les abandonne à regret ? Si vous voulez et pouvez commander la Toscane entière, il faut que nous vous obéissions. Si je n'avais pas commis cette erreur, personne n'aurait su mon infortune et l'on ne pourrait connaître votre bonté. Car, si vous m'épargnez, vous donnerez au monde un éternel exemple de votre clémence. Que votre pitié l'emporte donc sur ma faute et laissez au moins cette demeure au descendant de ceux qui accordèrent de grands bienfaits à vos ancêtres. »

Neri lui répondit que s'être trop fondé sur de faibles appuis l'avait rendu si coupable aux yeux de la République de Florence que, compte tenu des circonstances, il devait laisser tous ses biens et, tel un ennemi, abandonner aux Florentins le pays qu'il n'avait pas voulu leur garder, quand il était leur ami ; il avait en effet donné un tel exemple qu'on ne pouvait le soutenir au risque qu'il nuisît à la République au moindre changement de la fortune ; mais que, s'il pouvait devenir prince en Allemagne, Florence y serait favorable au nom de l'affection qu'elle portait aux ancêtres qu'il alléguait. A quoi le comte, indigné, répondit qu'il souhaitait voir les Florentins de plus loin encore. Ayant laissé de côté tout propos amical, ne voyant pas d'autre remède, il céda sa ville et tous ses droits aux Florentins et partit avec ses biens, son épouse et ses enfants, se plaignant d'avoir perdu un État que ses ancêtres avaient possédé pendant neuf siècles. L'annonce de ces victoires fut reçue à Florence, par les gouvernants et le peuple, avec une merveilleuse allégresse. Sachant qu'il était faux que Niccolò se fût rendu dans les Marches et à Rome, Bernardetto de Médicis revint là où se trouvaient Neri et ses troupes. Rentrés ensemble à Florence, on leur accorda les plus grands honneurs qu'il est permis d'attribuer aux citoyens victorieux. Ils furent reçus triomphalement par les prieurs et les capitaines du parti guelfe, puis par toute la ville.

I

Le but de ceux qui font la guerre est normalement de s'enrichir et d'appauvrir l'ennemi, et l'on désire seulement la victoire et la conquête pour devenir puissant et affaiblir l'adversaire. Il en résulte que, chaque fois que la victoire vous appauvrit ou que la conquête vous affaiblit, on n'atteint pas au but que l'on se fixe en faisant la guerre. Un prince ou une république s'enrichissent à la guerre lorsqu'ils abattent leur ennemi et reçoivent butin et rançons. La victoire appauvrit lorsque, bien que vainqueur, on ne peut abattre l'ennemi et que butin et rançons reviennent aux soldats. On est alors malheureux dans l'échec et plus malheureux encore dans la victoire. Dans l'échec on supporte les injures de l'ennemi, dans la victoire celles de ses amis. Étant anormales, celles-ci sont encore moins supportables, car on se voit contraint d'accabler ses sujets de nouvelles taxes. Et, si l'on a quelque humanité, on ne peut se réjouir d'une victoire qui accable tous vos sujets. Lors de leurs victoires, les républiques bien ordonnées de l'Antiquité avaient coutume de remplir leur trésor d'or et d'argent, de distribuer des dons au peuple, de faire remise des tributs à leurs sujets et de fêter les vainqueurs par des jeux et des cérémonies solennelles. Mais les victoires de l'époque que nous évoquons vidaient d'abord le trésor public, puis appauvrissaient le peuple et ne vous protégeaient pas de vos ennemis. Cela provenait de la façon désordonnée dont on menait la guerre. Car, rançonnant l'ennemi vaincu, sans le retenir en prison ni le tuer, celui-ci n'attendait pour attaquer son vainqueur que le temps nécessaire pour se fournir à nouveau d'armes et de chevaux. Les rançons et le butin revenant aux soldats, les princes vainqueurs ne s'en servaient pas pour payer de nouvelles soldes, mais devaient tirer de l'argent de leurs peuples. La victoire n'apportait rien de bon au peuple, mais rendait le prince plus enclin et moins hésitant à le charger d'impôts. Ces soldats avaient réduit la guerre à un point tel que le vainqueur et le vaincu avaient un égal besoin d'argent pour pouvoir commander leurs troupes.

Car l'un devait les équiper à nouveau, l'autre les récompenser. Pour combattre, les uns devaient être fournis de chevaux, les autres de récompenses. Il en résultait que l'un profitait peu de la victoire et l'autre souffrait peu de sa perte ; car, si le vaincu avait le temps de se refaire, le vainqueur n'avait pas le temps de poursuivre sa victoire.

II

Ce désordre et cette manière exécrable de faire la guerre firent que Niccolò Piccinino se retrouva à cheval avant que l'Italie n'apprît sa chute et qu'il fit, après sa défaite, une guerre plus dure que précédemment. Cela fit qu'après la déroute de Tenno il put s'emparer de Vérone[1] ; qu'ayant perdu ses troupes à Vérone, il put venir avec une forte armée en Toscane[2] ; que, battu à Anghiari, avant d'arriver en Romagne, il était plus puissant qu'avant et put laisser espérer au duc de Milan qu'il serait capable de défendre la Lombardie, que son absence lui avait fait quasiment perdre. Car, pendant que Niccolò portait le trouble en Toscane, le duc se voyait réduit à perdre ses États. Craignant d'être abattu avant que Niccolò Piccinino, qu'il avait rappelé, ne fût venu le secourir, pour mettre un frein à l'assaut du comte et ralentir adroitement une chute qu'il ne pouvait empêcher par la force, il recourut aux moyens qui lui avaient souvent servi en de telles circonstances. Il envoya Nicolas d'Este, duc de Ferrare, à Peschiera, où se trouvait le comte. Il le poussa à un accord, en lui représentant que cette guerre ne lui était d'aucune utilité. Car, si le duc était affaibli au point de ne pouvoir maintenir sa réputation, il serait le premier à en souffrir, parce que les Vénitiens et les Florentins ne lui accorderaient plus aucun crédit. Pour lui donner une preuve de ce que le duc désirait la paix, il lui offrit de conclure le mariage promis : il enverrait sa fille à Ferrare et lui promettait de la lui donner, une fois la paix conclue. Le comte répondit que, si le duc cherchait vraiment la paix, il l'obtiendrait aisément, car les Florentins et les Vénitiens la souhaitaient. Il était vrai qu'il était difficile de le croire, car il savait qu'il n'avait jamais fait la paix autrement que sous la contrainte : dès que celle-ci s'évanouissait, il avait à nouveau envie de faire la guerre. Il ne pouvait pas davantage croire à ce mariage, alors qu'il avait été si souvent trompé. Toutefois, si la paix était conclue, il ferait à ce propos ce que ses alliés lui conseilleraient.

1. Cf. ci-dessus, livre V, chap. XXIII-XXIV.
2. Cf. *ibid.*, chap. XXV-XXVI.

III

Les Vénitiens, qui suspectent leurs soldats sans de véritables raisons, conçurent à juste titre de grands soupçons à propos de ces tractations. Désireux de rendre vaines leurs craintes, le comte poursuivait vigoureusement la guerre. Toutefois, son ardeur était tellement refroidie par son ambition et celle des Vénitiens par le soupçon, qu'on ne fit que peu d'entreprises durant le reste de l'été. De sorte que, Niccolò Piccinino étant rentré en Lombardie et l'hiver ayant déjà commencé, toutes les armées prirent leurs quartiers : le comte à Vérone, les troupes florentines en Toscane et celles du pape en Romagne. Après leur victoire d'Anghiari, ces dernières s'attaquèrent à Forlì et Bologne, pour les enlever à Francesco Piccinino, qui les gardait au nom de son père. Mais elles n'y parvinrent pas, parce que ces cités furent vigoureusement défendues par Francesco. Toutefois, l'arrivée de ces armées fit tellement craindre aux habitants de Ravenne de se retrouver sous le pouvoir de l'Église que, d'accord avec leur seigneur Ostasio da Polenta, ils se placèrent sous l'autorité des Vénitiens[1]. En récompense de la cité qu'ils avaient obtenue, afin qu'Ostasio ne pût leur ôter par la force ce qu'ils lui avaient sottement confié, ils l'envoyèrent mourir à Candie avec un de ses fils. Durant cette guerre, manquant d'argent malgré la victoire d'Anghiari, le pape vendit le château de Borgo a San Sepolcro aux Florentins pour vingt-cinq mille ducats. Dans cette situation, chacun pensant être à l'abri de la guerre à cause de l'hiver, on ne songeait plus à faire la paix. C'était notamment le cas du duc de Milan, qui était réconforté par Niccolò Piccinino et par la saison. Aussi avait-il rompu tout accord avec le comte Sforza et fourni avec diligence des chevaux à Niccolò, en prenant toutes les mesures exigées par une nouvelle guerre. Informé, le comte se rendit à Venise pour discuter avec le sénat de la manière de conduire la guerre lors de l'année à venir. De son côté, Niccolò, se retrouvant en bon ordre et voyant l'ennemi en désordre, n'attendit pas la venue du printemps. Au plus fort de l'hiver, il franchit l'Adda, entra dans la région de Brescia et occupa tout le pays, à l'exception d'Asola et Orci. Il y dévalisa et prit plus de deux mille cavaliers de Francesco Sforza, qui ne s'attendaient pas à cette attaque. Mais ce qui déplut davantage au comte et effraya le plus les Vénitiens, ce fut que Ciarpellone, l'un des principaux capitaines du comte, se révolta contre lui. Informé, le comte quitta aussitôt Venise et, parvenu à Brescia, trouva que Niccolò, après avoir causé tant de dommages, était

1. En février 1441.

rentré dans ses quartiers. Il ne pensa donc pas opportun de rallumer une guerre qui s'était éteinte. Mais, comme le temps et l'ennemi lui fournissaient l'occasion de se remettre en ordre, il décida de s'en servir pour se venger, lors de la bonne saison, des offenses subies. Il fit donc en sorte que les Vénitiens rappelassent les troupes qui avaient servi les Florentins en Toscane et décida que Michele Attendolo les commanderait à la place de Gattamelata décédé.

IV

A l'arrivée du printemps, Niccolò Piccinino fut le premier à entrer en campagne. Il assiégea le château de Cignano, à douze milles de Brescia. Le comte vint à son secours. La guerre était menée par ces deux capitaines selon leurs habitudes. Craignant pour Bergame, le comte alla assiéger Martinengo, un château permettant aisément, une fois pris, de secourir Bergame, car cette ville était gravement menacée par Niccolò. Ayant prévu qu'il ne pouvait en être empêché par l'ennemi que par cette voie, Niccolò avait pourvu le château de toutes les défenses possibles. Aussi le comte dut-il employer tous les moyens lors de ce siège. Niccolò et toute son armée se placèrent donc en un lieu qui empêchait le ravitaillement du comte et s'étaient si bien fortifiés avec des fossés et des bastions que le comte ne pouvait l'attaquer qu'à grand péril. L'affaire en était au point que l'assaillant était plus menacé que les assiégés de Martinengo. Le comte ne pouvait donc ni poursuivre le siège à cause de la famine qui l'accablait, ni le lever à cause du péril qui le menaçait. Ainsi s'annonçaient une évidente victoire pour le duc et une défaite manifeste pour le comte et les Vénitiens. Mais la fortune, qui ne manque jamais d'aider ses amis et de nuire à ses ennemis, fit naître chez Niccolò Piccinino, dans l'espoir de cette victoire, une furieuse ambition et une grande insolence. Sans autre considération ni pour lui-même ni pour le duc, il fit savoir à celui-ci qu'ayant longuement combattu sous ses drapeaux et n'ayant acquis jusqu'alors aucun territoire qui lui permît de s'abriter, il voulait savoir quelles récompenses il obtiendrait pour ses efforts. Car il était en mesure de faire du duc le maître de la Lombardie et de lui soumettre tous ses ennemis. Pensant qu'une victoire certaine méritait une récompense non moins certaine, il désirait se voir accorder la cité de Plaisance, afin de pouvoir s'y reposer quand il se sentirait las d'un si long service. Il ne rougit pas de menacer finalement le duc d'abandonner l'entreprise, s'il ne consentait pas à sa demande. Ce comportement injurieux et insolent offensa tant le duc et suscita chez lui une telle indignation, qu'il préféra

perdre la guerre qu'y consentir. Ce que tant de périls et de menaces de l'ennemi n'avaient pu obtenir du duc, l'insolence de ses amis l'obtint. Il décida de conclure un accord avec le comte. Il lui envoya Antonio Guidobono de Tortone et lui proposa par son intermédiaire sa fille et la paix : toutes choses qui furent avidement acceptées par le comte et tous ses alliés. L'accord ayant été secrètement signé, le duc fit commander à Niccolò de conclure une trêve d'un an avec le comte, sous le prétexte qu'il était si accablé de dépenses qu'il ne pouvait renoncer à une paix certaine en échange d'une victoire incertaine. Niccolò fut frappé de stupeur, ne pouvant comprendre pourquoi il renonçait à une victoire si glorieuse et croire qu'il aimait mieux sauver ses ennemis que récompenser ses amis. Aussi s'opposa-t-il de son mieux à cette décision. De sorte que, pour le calmer, le duc fut contraint de le menacer, s'il n'y consentait pas, de le livrer à ses soldats et à ses ennemis. Niccolò obéit donc avec le même état d'âme que celui qui est contraint de laisser ses amis et sa patrie, se plaignant de son mauvais sort, car tantôt la fortune, tantôt le duc lui ôtaient la victoire. La trêve une fois conclue[1], on célébra les noces de Bianca Visconti et du comte, qui obtint en dot la cité de Crémone. Cela fait, on signa la paix en novembre 1441. Francesco Barbadico et Paolo Tron représentèrent les Vénitiens et messire Agnolo Acciaiuoli les Florentins. Les Vénitiens obtinrent par ce traité Peschiera, Asola et Lonato, qui appartenaient au duc de Mantoue.

V

La guerre s'étant arrêtée en Lombardie, les combats continuaient dans le royaume de Naples. Ne pouvant s'apaiser, ils furent cause d'une reprise du conflit en Lombardie. Durant la guerre de Lombardie, le roi René avait été dépouillé par Alphonse d'Aragon de tout le royaume, à l'exception de Naples. Pensant avoir la victoire à sa portée, Alphonse décida, alors qu'il assiégeait Naples, de prendre au comte Sforza Bénévent et les autres États qu'il avait dans les environs. Il jugeait en effet possible d'y parvenir sans danger, puisque le comte était occupé par la guerre en Lombardie. Il réussit aisément dans cette entreprise et occupa sans peine tout ce territoire. Mais, à l'annonce de la paix signée en Lombardie, Alphonse craignit que le comte ne vînt appuyer René pour récupérer ses propres États, et René conçut cet espoir pour des raisons identiques. René fit donc appel au comte, en le priant de venir secourir

1. Le 3 août 1441.

un ami et se venger d'un ennemi. De son côté, Alphonse priait Filippo Visconti, au nom de leur amitié, de causer tant d'ennuis au comte, que celui-ci, occupé par de plus grandes entreprises, fût contraint d'abandonner celle de Naples. Filippo accepta cette invitation, sans penser qu'elle troublerait la paix qu'il avait signée peu auparavant à son désavantage. Il fit donc entendre au pape Eugène IV qu'il était temps de récupérer les territoires de l'Église occupés par le comte. Il lui offrit à cette fin de payer, le temps de la guerre, Niccolò Piccinino qui, la paix signée, s'était installé en Romagne avec ses troupes. Eugène IV suivit avidement cet avis, à cause de la haine qu'il éprouvait pour le comte et du désir qu'il avait de récupérer ses biens. Ayant été trompé précédemment dans cet espoir par Niccolò, il pensait que, du fait de l'intervention du duc, il ne pourrait l'être à nouveau. Ayant joint ses forces à celles de Niccolò, il attaqua les Marches. Frappé par une attaque aussi inopinée, ayant rassemblé ses troupes, le comte marcha contre l'ennemi. Sur ces entrefaites, le roi Alphonse s'empara de Naples [1], de sorte que tout le royaume, à l'exception de Castelnuovo, tomba en son pouvoir. Ayant donc laissé une forte garnison à Castelnuovo, René s'en alla. Arrivé à Florence, il fut reçu avec tous les honneurs. Quelques jours après, voyant qu'il ne pouvait poursuivre la guerre, il se rendit à Marseille [2]. Sur ces entrefaites, Alphonse avait pris Castelnuovo. Et le comte se trouvait dans les Marches en état d'infériorité face au pape et à Niccolò Piccinino. Aussi fit-il appel aux Vénitiens et aux Florentins pour lui fournir des troupes et de l'argent. Il leur représenta que, s'ils ne contenaient pas aussitôt le pape et le roi, tant qu'il était encore en vie, ils devraient ensuite penser à leur propre salut, car ils se rapprocheraient du duc et se partageraient ensemble l'Italie.

Les Florentins et les Vénitiens hésitèrent un moment, parce qu'ils se demandaient s'il convenait de s'opposer au pape et au roi, et qu'ils étaient occupés par les affaires de Bologne. Annibale Bentivoglio avait chassé de cette ville Francesco Piccinino. Pour se défendre du duc, qui appuyait Francesco, il avait demandé l'aide des Vénitiens et des Florentins. Ceux-ci ne la lui avaient pas refusée. Occupés par cette entreprise, ils ne se décidaient pas à aider le comte. Annibale ayant ensuite battu Francesco Piccinino et les choses s'étant calmées, les Florentins décidèrent de soutenir le comte Sforza. Mais ils renouvelèrent d'abord leur alliance avec le duc, pour être sûrs de lui. Le duc ne se retira pas. Car il avait permis que l'on fît la guerre au comte tant que le roi René combattrait ; le voyant abattu et privé du royaume de Naples, il ne désirait pas que le comte fût dépouillé de ses États. Non seulement il consentit donc à l'aider, mais il demanda à Alphonse d'ac-

1. Le 2 juin 1442.
2. Le 22 septembre 1442.

cepter de rentrer dans le royaume et de ne plus lui faire la guerre. Bien qu'il l'eût fait de mauvaise grâce, cependant, en raison des obligations qu'il avait avec le duc, Alphonse lui donna satisfaction et rentra avec ses troupes au-delà du Trento.

VI

Tandis que ces choses se déroulaient, comme on l'a dit, en Toscane, les Florentins ne demeurèrent pas tranquilles entre eux. Parmi tous les citoyens renommés au pouvoir se trouvait Neri di Gino Capponi. Côme de Médicis craignait plus que tout la réputation de cet homme, parce qu'au large crédit qu'il avait dans la cité s'ajoutait celui qu'il avait auprès des soldats. Ayant été à plusieurs reprises chef des armées florentines, il avait gagné leur faveur par sa vaillance et ses mérites. En outre, le souvenir des victoires que lui-même et son père avaient remportées (l'un s'étant emparé de Pise[1] et l'autre ayant vaincu Niccolò Piccinino à Anghiari[2]) le faisait aimer de nombreux citoyens et craindre par ceux qui voulaient gouverner seuls. Parmi bien d'autres chefs de l'armée florentine se trouvait Baldaccio d'Anghiari, homme de guerre exceptionnel, qui n'avait aucun égal en Italie en matière de vaillance et de courage. Parmi les fantassins, dont il avait toujours été le chef, il avait une telle réputation que l'on estimait qu'ils obéiraient à ses désirs dans toutes les entreprises. Baldaccio était très lié à Neri et l'aimait pour toutes les manifestations de vaillance dont il avait été témoin : chose qui suscitait de grandes craintes chez les autres citoyens. Jugeant qu'il était dangereux de le laisser partir et plus dangereux encore de le garder, ils décidèrent de l'abattre. La fortune fut favorable à leur projet. Messire Bartolomeo Orlandini était gonfalonier de justice. Chargé de la défense de Marradi, lorsque, comme nous l'avons dit, Niccolò Piccinino était passé en Toscane, il s'était lâchement enfui et avait abandonné un passage que sa seule nature suffisait quasiment à défendre[3]. Cette lâcheté avait choqué Baldaccio, qui fit connaître par des paroles injurieuses et des lettres le manque de courage de cet homme. Messire Bartolomeo en éprouva une grande honte et un profond déplaisir et désirait ardemment se venger, pensant pouvoir effacer son infamie par la mort de son accusateur.

1. Cf. ci-dessus, livre III, chap. XXIX.
2. Cf. ci-dessus, livre V, chap. XXXIII-XXXIV.
3. Cf. ci-dessus, livre V, chap. III.

VII

Le désir de messire Bartolomeo était connu des autres citoyens, de sorte qu'ils le convainquirent sans difficulté d'abattre Baldaccio, de se venger de l'injure reçue et de débarrasser le régime d'un homme qu'il était dangereux d'entretenir et nuisible de licencier. Ayant donc décidé de le tuer, Bartolomeo enferma dans son appartement de nombreux jeunes gens armés. Baldaccio s'étant rendu sur la place de la Seigneurie pour y discuter, comme chaque jour, du renouvellement de son engagement, le gonfalonier le convoqua et il obéit sans le moindre soupçon. Le gonfalonier vint à sa rencontre et passa deux ou trois fois avec lui, discutant de sa solde, le long du couloir qui donne sur les appartements des prieurs. Au moment opportun, étant venu tout près de la pièce où se cachaient les hommes armés, il leur fit un signe. Ils se précipitèrent et, ayant trouvé Baldaccio seul et désarmé, l'assassinèrent. Ils jetèrent son cadavre par la fenêtre qui donne sur la douane. Puis, l'ayant transporté sur la place de la Seigneurie et lui ayant coupé la tête, ils la donnèrent durant un jour entier en spectacle au peuple. Il ne laissa qu'un fils, que sa femme Annalena Malatesta lui avait donné quelques années auparavant et qui vécut peu de temps. Privée de son mari et de son fils, Annalena ne voulut pas se remarier. Ayant fait un monastère de sa maison, elle s'y enferma avec de nombreuses nobles dames qui la rejoignirent et y vécut et y mourut saintement. Grâce au monastère qu'elle fonda et qui porte son nom, sa mémoire durera éternellement, comme elle dure aujourd'hui. Cet événement réduisit en partie l'autorité de Neri et lui ôta amis et réputation. Les citoyens au pouvoir ne s'en contentèrent pas. Dix ans étant déjà passés depuis l'établissement de leur régime, et l'autorité de la commission spéciale ayant pris fin, comme nombreux étaient ceux qui dans leurs paroles et leurs actes s'enhardissaient inconsidérément, les chefs du gouvernement décidèrent de raffermir leur pouvoir pour ne pas risquer de le perdre, en renforçant l'autorité de leurs amis et en abattant leurs ennemis. En 1444, ils firent donc nommer par les conseils une nouvelle commission. Elle réforma les institutions, donna à un petit nombre le pouvoir de nommer la Seigneurie, changea la chancellerie, en priva maître Filippo Peruzzi et en nomma une autre, plus docile à l'avis des puissants, prolongea les exils, emprisonna Giovanni di Simone Vespucci, interdit d'accès aux charges les scrutateurs du parti adverse ainsi que les fils de Piero Baroncelli, tous les Serragli, Bartolomeo Fortini, messire Francesco Castellani et bien d'autres. De cette façon, les chefs du gou-

vernement reprirent leur autorité et leur réputation et rabattirent l'orgueil de leurs ennemis et des suspects.

VIII

Le pouvoir ayant été ainsi raffermi et repris, on se tourna vers l'extérieur. Niccolò Piccinino, comme nous l'avons dit, avait été abandonné par le roi Alphonse, et le comte, grâce à l'appui fourni par les Florentins, était devenu puissant. Il attaqua Piccinino près de Fermo et le vainquit. De sorte que celui-ci, privé de la quasi-totalité de ses troupes, se réfugia avec quelques hommes à Montecchio. Il s'y fortifia et se défendit si bien qu'en peu de temps toutes ses troupes le rejoignirent en si grand nombre qu'il put aisément se défendre contre le comte, d'autant que l'hiver était venu, contraignant les capitaines à prendre leurs quartiers. Niccolò s'appliqua donc tout l'hiver à augmenter son armée et y fut aidé par le pape et le roi Alphonse. De sorte que, à l'arrivée du printemps, il se trouvait en position de supériorité et le comte était réduit à un état d'extrême nécessité. Il aurait été vaincu, si le duc de Milan ne s'était pas opposé aux desseins de ses adversaires. Filippo Visconti pria Niccolò de se rendre auprès de lui, parce qu'il avait à lui parler de choses fort importantes. Aussi ce dernier, désireux de les entendre, abandonna-t-il un profit assuré contre une victoire incertaine. Ayant laissé son fils Francesco à la tête de son armée, il alla à Milan. A cette nouvelle, le comte ne laissa pas passer l'occasion de combattre, en l'absence de Niccolò. Ayant attaqué près du château de Monteloro, il vainquit les troupes de Niccolò et fit Francesco prisonnier[1]. Parvenu à Milan, se voyant berné par Filippo et ayant appris cette défaite et la capture de son fils, Niccolò en mourut de douleur en 1445[2], à l'âge de soixante-quatre ans. Ce fut un capitaine plus vaillant qu'heureux. Il laissa deux fils, Francesco et Iacopo, qui eurent moins de vaillance et connurent une fortune plus contraire encore que leur père. De sorte que les armées des Braccio disparurent presque totalement, alors que celles des Sforza, jouissant des faveurs de la fortune, devinrent plus glorieuses. Voyant la défaite de l'armée de Niccolò et la mort de celui-ci, le pape, n'espérant guère en l'aide d'Alphonse, chercha à faire la paix avec le comte et l'obtint par l'intermédiaire des

1. Le 16 août 1444.
2. En fait, en 1444.

Florentins[1]. Le pape conserva Osimo, Fabriano et Recanati dans les Marches, et le comte tout le reste.

IX

Après l'accord des Marches, toute l'Italie aurait dû connaître la paix, si celle-ci n'avait pas été troublée par les habitants de Bologne. Il s'y trouvait deux très puissantes familles, les Canneschi et les Bentivoglio. Annibale était le chef de ces derniers, Battista celui des premiers. Pour se faire davantage confiance, ils s'étaient apparentés. Mais, entre des gens aspirant également à la puissance, on s'apparente plus aisément que l'on devient amis. Avec les Florentins et les Vénitiens, Bologne avait une alliance établie grâce à Annibale Bentivoglio, après que Niccolò Piccinino en eut été chassé[2]. Sachant combien le duc de Milan souhaitait que la ville lui fût favorable, Battista projeta avec sa famille de tuer Annibale et de prendre le pouvoir. Ayant décidé de la manière de le faire, le 24 juin 1445 il attaqua Annibale avec ses gens et le tua. Puis il parcourut la ville en criant le nom du duc. Les commissaires de Venise et de Florence, qui se trouvaient à Bologne, s'enfermèrent chez eux. Mais, voyant bientôt que le peuple ne soutenait pas les assassins et que, réuni en grand nombre et en armes sur la place, il déplorait la mort d'Annibale, ils reprirent courage et se rangèrent à ses côtés avec leurs gens. Regroupés, ils attaquèrent les troupes des Canneschi et les vainquirent promptement, en en tuant une partie et chassant le reste. N'ayant pas eu le temps de s'enfuir ni ses ennemis celui de le tuer, Battista se cacha chez lui dans un silo à blé. Après l'avoir cherché tout le jour et sachant qu'il n'était pas sorti de la ville, ses ennemis firent une telle peur à ses domestiques que l'un d'eux leur indiqua sa cachette. Arraché à ce lieu, il fut tué et son corps traîné dans la ville et brûlé. Ainsi l'autorité du duc suffit-elle à l'engager dans cette entreprise, mais sa puissance ne put le secourir à temps.

1. Le 30 septembre 1444.
2. Cf. ci-dessus, livre VI, chap. v, et *Le Prince*, chap. XIX.

X

Les troubles s'étant donc apaisés du fait de la mort de Battista et de la défaite des Canneschi, la confusion ne diminua pas pour autant à Bologne, car personne de la famille Bentivoglio n'était capable de gouverner. Annibale n'ayant laissé qu'un fils, Giovanni, âgé de six ans. De sorte que les amis des Bentivoglio craignaient que n'apparût une division, qui eût fait rentrer les Canneschi et causé la ruine de leur patrie et de leur parti. Tandis qu'ils étaient dans cette angoisse, l'ancien comte de Poppi, Francesco, qui se trouvait à Bologne, fit savoir aux principaux citoyens que, s'ils voulaient être gouvernés par un descendant des Bentivoglio, il pouvait leur en indiquer un. Il raconta que, vingt ans plus tôt, Ercole, cousin d'Annibale, se trouvant à Poppi, avait fréquenté une jeune fille de l'endroit et que, de leurs relations, était né un enfant du nom de Sante, dont Ercole l'avait assuré à plusieurs reprises que c'était le sien. Il ne semblait pas d'ailleurs pouvoir le renier, car ceux qui avaient connu Ercole et connaissaient l'enfant trouvaient entre eux une très grande ressemblance. Les citoyens de Bologne ajoutèrent foi à ces paroles et s'empressèrent d'envoyer certains d'entre eux à Florence pour reconnaître le jeune homme et faire en sorte que Côme de Médicis et Neri Capponi le leur remissent. Le présumé père de Sante était mort, de sorte qu'il vivait sous la tutelle d'un de ses oncles du nom d'Antonio da Cascese. Cet homme était riche, sans enfants et ami de Neri. Ayant appris la chose, ce dernier jugea qu'elle ne devrait être ni négligée ni acceptée sans examen. Il décida qu'en la présence de Côme, Sante s'entretiendrait avec les envoyés de Bologne. L'on se réunit et Sante fut non seulement honoré par les envoyés, mais quasiment adoré, si grand était chez eux l'esprit de parti. Comme on ne concluait rien cependant, Côme tira Sante à l'écart et lui dit : « Personne en cette affaire ne peut te conseiller que toi-même, car tu dois prendre seul la décision vers laquelle tu penches. Si tu es le fils d'Ercole Bentivoglio, tu devras assumer les entreprises dignes de ta famille et de ton père ; si tu es le fils d'Agnolo da Cascese, tu resteras à Florence pour y passer ta vie en exerçant l'humble métier de lainier. » Ces paroles émurent le jeune homme. Ayant d'abord presque refusé de faire le choix que l'on attendait de lui, il dit qu'il s'en remettait entièrement à ce que Côme et Neri décideraient. Ceux-ci s'étant mis d'accord avec les envoyés de Bologne, on le pourvut de vêtements, de chevaux et de serviteurs dignes de lui et on le conduisit peu après avec une nombreuse suite à Bologne, où on lui confia le soin du fils d'Annibale et de la

cité. Il se comporta si sagement que, là où ses ancêtres avaient tous été tués par leurs ennemis, il vécut en paix et mourut couvert d'honneurs.

XI

Après la mort de Niccolò Piccinino, la paix étant rétablie dans les Marches, Filippo Visconti chercha un capitaine pour commander ses armées. Il eut des pourparlers secrets avec Ciarpellone, un des principaux lieutenants du comte Francesco Sforza. Lorsqu'ils furent tombés d'accord, Ciarpellone demanda au comte l'autorisation de se rendre à Milan pour prendre possession de quelques châteaux que le duc lui avait donnés lors des guerres précédentes. Se doutant de ce qui se passait, afin que le duc ne pût s'en servir contre lui, le comte le fit arrêter et bientôt exécuter, sous le prétexte d'avoir comploté contre lui. La chose déplut fort à Filippo, mais plut aux Florentins et aux Vénitiens, qui craignaient une alliance entre les troupes du comte et la puissance de Filippo. Cette colère suscita donc une nouvelle guerre dans les Marches. Le seigneur de Rimini était Sigismondo Malatesta qui, gendre du comte Sforza, espérait à ce titre obtenir Pescara. Mais, s'en étant emparé, le comte en fit cadeau à son frère Alessandro ; ce qui irrita grandement Sigismondo. A quoi s'ajouta le fait que son ennemi Federigo di Montefeltro avait pris le pouvoir à Urbino grâce à l'aide du comte. Cela fit que Sigismondo se rangea aux côtés du duc et qu'il poussait le pape et le roi de Naples à faire la guerre au comte. Pour faire goûter à Sigismondo les premiers fruits d'une guerre qu'il désirait, le comte décida de le prévenir et l'attaqua soudainement. Aussitôt, la Romagne et les Marches furent pleines de désordres, car Filippo, le roi de Naples et le pape envoyèrent de nombreux secours à Sigismondo, alors que les Florentins et les Vénitiens fournissaient, sinon des troupes, du moins de l'argent au comte. Non content de combattre en Romagne, le duc projeta d'enlever au comte Crémone et Pontremoli[1], mais la seconde fut défendue par les Florentins et la première par les Vénitiens. De sorte que la guerre reprit également en Lombardie. Après quelques combats dans la région de Crémone, le capitaine des troupes ducales, Francesco Piccinino, fut vaincu à Casalmaggiore par Micheletto Attendolo et les troupes des Vénitiens[2]. Cette victoire donna aux Vénitiens l'espoir d'abattre le duc. Ils envoyèrent un commissaire à Crémone, attaquèrent la Ghiaradadda et l'occupèrent, à l'exception de

1. En avril 1446.
2. Le 28 septembre 1446.

Crema. Puis, ayant franchi l'Adda, ils s'approchèrent de Milan. Le duc fit donc appel à Alphonse, en le priant de le secourir et lui montrant les périls encourus par le royaume de Naples, si la Lombardie tombait entre les mains des Vénitiens. Alphonse lui promit une aide qui, sans l'accord du comte, ne pouvait que difficilement lui parvenir.

XII

Aussi Filippo eut-il recours à la prière, demandant au comte de ne pas abandonner un beau-père déjà âgé et aveugle. Le comte se jugeait offensé par un homme qui lui avait fait la guerre. D'autre part, la puissance des Vénitiens lui déplaisait et l'argent lui manquait, la ligue ne lui en fournissant que parcimonieusement, car les Florentins ne craignaient plus le duc et avaient donc moins de considération pour leur allié. Quant aux Vénitiens, ils désiraient sa chute, parce qu'ils le jugeaient seul capable de leur ôter la Lombardie. Filippo cherchait donc à le prendre à sa solde et lui offrait le commandement de toutes ses troupes, à condition qu'il abandonnât Venise et rendît les Marches au pape. Les Vénitiens lui envoyèrent également des ambassadeurs, en lui promettant Milan, s'ils s'en emparaient, et la charge de capitaine à vie de leurs troupes, à condition qu'il poursuivît la guerre dans les Marches et empêchât l'arrivée des troupes d'Alphonse en Lombardie. Les promesses des Vénitiens étaient donc considérables et leurs mérites plus grands encore, puisqu'ils avaient fait la guerre pour lui conserver Crémone. D'autre part, les injures du duc étaient récentes et ses médiocres promesses méritaient peu de confiance. Le comte hésitait toutefois quant au parti à prendre. D'une part, il était poussé par ses obligations envers la ligue, la parole donnée, les récents mérites des Vénitiens et leurs promesses. D'autre part, il était ébranlé par les prières de son beau-père et surtout parce qu'il devinait un poison caché sous les belles promesses des Vénitiens. Il pensait en effet que, si ceux-ci l'emportaient, il se trouverait à leur merci quant à leurs promesses et à son propre État : chose à laquelle jamais un prince sage ne confia son sort, à moins d'y être contraint. Ces incertitudes lui furent ôtées par l'ambition des Vénitiens. Dans l'espoir de s'emparer de Crémone grâce à quelques intelligences qu'ils y avaient, ils en rapprochèrent leurs troupes sous un tout autre prétexte. L'affaire fut découverte par ceux qui gardaient la place au nom du comte et leur dessein échoua. Ils ne prirent donc pas Crémone, mais perdirent le comte qui, sans autre considération, se rangea du côté du duc.

XIII

Cependant le pape était mort[1] et son successeur nommé en la personne de Nicolas V. Le comte avait déjà rassemblé toute son armée à Cotignola pour passer en Lombardie, quand il apprit la mort de Filippo Visconti, le dernier jour d'août 1447[2]. Cette nouvelle angoissa le comte. Il ne lui semblait pas que ses troupes étaient prêtes, car elles n'avaient pas entièrement touché leur solde ; il craignait les Vénitiens, qui, en armes, étaient devenus ses ennemis, parce qu'il les avait abandonnés et était passé du côté du duc ; il craignait Alphonse, son éternel ennemi ; il n'espérait rien du pape ni des Florentins, parce que ceux-ci étaient les alliés des Vénitiens et que lui-même occupait certains des territoires de l'Église. Il résolut cependant d'affronter la fortune et de se décider en fonction des caprices de celle-ci, car, en agissant, l'on a des idées qui ne vous viennent pas lorsqu'on demeure inerte. Il fondait de grands espoirs sur l'idée que, si les Milanais voulaient se défendre des ambitions des Vénitiens, ils ne pouvaient que s'adresser à lui et à son armée. Courageusement, il passa dans le territoire de Bologne, puis de Modène et de Reggio. Il s'arrêta sur la Lonza avec ses troupes et fit ses offres à Milan.

A la mort du duc, une partie des Milanais voulut vivre libre, l'autre partie sous un prince. Parmi ceux qui préféraient un prince, les uns voulaient le comte, les autres le roi Alphonse. Étant donc plus unis, les partisans de la liberté l'emportèrent sur leurs adversaires et établirent une république à leur manière. Mais elle ne fut pas obéie par de nombreuses villes du duché, les unes jugeant qu'elles pouvaient également jouir de la liberté, les autres, qui n'y aspiraient pas, refusant l'autorité des Milanais. Lodi et Plaisance se donnèrent donc aux Vénitiens, Pavie et Parme proclamèrent leur indépendance. Informé de cette confusion, le comte se rendit à Crémone. Ses ambassadeurs y rencontrèrent ceux de Milan et l'on décida qu'il serait le capitaine des Milanais, aux conditions que lui avait faites le duc Filippo Visconti. On ajouta que Brescia lui appartiendrait et que, si l'on prenait Vérone, elle serait à lui, mais qu'il rendrait Brescia.

1. Le 23 février 1447.
2. Le duc était mort le 13 août 1447.

XIV

Avant la mort du duc et après son accession au pontificat, le pape Nicolas V chercha à faire la paix entre les princes italiens. Avec les ambassadeurs que les Florentins lui envoyèrent après son élection, il s'employa à réunir une diète à Ferrare pour traiter d'une longue trêve ou d'une paix définitive. Dans cette ville se réunirent donc le légat du pape et les ambassadeurs de Venise, du duc et de Florence. Ceux du roi Alphonse n'y participèrent pas. Ce dernier se trouvait à Tivoli avec un grand nombre de troupes à pied et à cheval et il soutenait le duc. Après s'être rallié le comte Sforza, l'un et l'autre — pense-t-on — voulaient attaquer ouvertement les Florentins et les Vénitiens et, pendant que les troupes du comte passeraient en Lombardie, faire traîner les discussions de Ferrare. Le roi n'y envoya pas de représentant, affirmant qu'il ratifierait un accord conclu avec le duc. Durant de nombreux jours, on discuta de la paix. Après force paroles, on conclut, soit une paix définitive, soit une trêve de cinq ans, au choix du duc. Ses envoyés rentrèrent à Milan pour connaître sa décision et le trouvèrent mort. Malgré sa mort, les Milanais voulurent observer l'accord, mais les Vénitiens le refusèrent. Car ils espéraient fortement s'emparer de cet État, en voyant notamment que Lodi et Plaisance s'étaient rendues à eux aussitôt après la mort du duc. Aussi espéraient-ils dépouiller Milan de tous ses États par la force ou par un traité, puis la presser si bien qu'elle se rendrait avant de pouvoir être secourue. Ils en furent d'autant plus sûrs qu'ils virent les Florentins s'engager dans une guerre avec le roi Alphonse.

XV

Le roi était à Tivoli. Pour poursuivre son entreprise en Toscane, conformément à ce qu'il avait décidé avec Filippo Visconti, pensant que la guerre déjà commencée en Lombardie lui en donnerait le temps et la possibilité, il désirait mettre pied sur le territoire florentin avant de se déclarer ouvertement. À la suite d'un accord avec les habitants de Cennina, place forte du Val d'Arno, il s'en empara. Touchés de plein fouet par cet événement imprévu, voyant le roi marcher contre eux, les Florentins engagèrent des troupes, nommèrent les Dix de la Guerre et se préparèrent au combat selon leur habitude. Le roi était déjà parvenu

sur le territoire de Sienne et faisait tous ses efforts pour obtenir l'adhésion de la cité à ses intentions. Les Siennois restèrent toutefois fidèles à leur alliance avec les Florentins et ne reçurent le roi ni dans leur ville ni en aucune partie de leur territoire. Ils se contentèrent de lui fournir des vivres, à cause de leur faiblesse et de la puissance de l'ennemi. Le roi ne voulut pas passer, comme prévu, par le Val d'Arno, tant parce qu'il avait perdu Cennina que parce que les Florentins étaient déjà pourvus de troupes. Il marcha sur Volterra et prit de nombreuses citadelles de la région. Il se rendit ensuite sur le territoire de Pise et, grâce à l'appui des comtes Arrigo et Fazio della Gherardesca, il prit quelques autres citadelles et attaqua Campiglia. Mais il ne put s'en emparer, parce que les Florentins et l'hiver la défendirent. Aussi laissa-t-il dans ces places fortes des garnisons pour les défendre et courir le pays, et il se retira avec le reste de son armée sur le territoire de Sienne, afin d'y prendre ses quartiers.

Profitant de la saison, les Florentins employèrent tous leurs efforts à réunir des troupes, dont les chefs étaient Federico di Montefeltro, seigneur d'Urbino, et Sigismondo Malatesta de Rimini. Bien que ces deux hommes ne se fussent pas entendus, ils restèrent si unis, grâce à la sagesse des commissaires Neri Capponi et Bernardetto de Médicis, que l'on se mit en campagne, alors que l'hiver était encore rigoureux, et l'on reprit les places perdues dans le territoire de Pise et les Ripomerance dans celui de Volterra. On contint si bien les troupes du roi de Naples qu'elles purent difficilement conserver les places qui avaient été confiées à leur garde. Le printemps venu, les commissaires firent halte avec toutes leurs forces, soit cinq mille chevaux et deux mille fantassins, à Spedaletto, et le roi approcha avec quinze mille hommes à trois milles de Campiglia. Alors que l'on pensait qu'il viendrait assiéger cette place, il se jeta sur Piombino, dans l'espoir de s'en emparer aisément, parce qu'elle était mal défendue et que cette conquête lui aurait été très utile et très pernicieuse aux Florentins. Dans cet endroit, il pouvait en effet faire une longue guerre d'usure contre les Florentins, en s'approvisionnant par mer et en portant le trouble dans tout le territoire de Pise. Aussi cette attaque déplut fort aux Florentins. Ayant réfléchi aux mesures à prendre, ils pensèrent que, si leur armée pouvait résister dans les maquis de Campiglia, le roi serait contraint de se retirer, après avoir été vaincu ou s'être couvert de honte. Ils armèrent donc quatre galéasses, qu'ils avaient à Livourne, transportèrent de la sorte trois cents fantassins à Piombino et s'installèrent aux Caldane, parce qu'il leur semblait périlleux de s'établir dans les maquis de la plaine.

XVI

L'armée florentine tirait son approvisionnement du pays environnant, qui, pauvre et peu habité, lui fournissait peu de vivres. De sorte qu'elle en manquait, et surtout de vin, car, comme on n'en produisait pas à cet endroit et que l'on ne pouvait en obtenir d'ailleurs, il était impossible de fournir une ration à chacun. Le roi, au contraire, bien que serré de près par les troupes florentines, avait de tout en abondance, sauf le fourrage, parce qu'il était ravitaillé par mer. Les Florentins voulurent donc se ravitailler eux aussi par mer. Ils chargèrent leurs galéasses de vivres, mais elles furent surprises par sept galères royales, et deux furent prises et deux autres mises en fuite[1]. Cette défaite fit perdre aux troupes florentines l'espoir de se ravitailler. Aussi deux cents hommes de l'intendance, sinon davantage, s'enfuirent-ils dans le camp du roi, parce qu'ils manquaient de vin, et le reste de l'armée murmurait, déclarant qu'il ne voulait pas demeurer dans une région très chaude, où le vin était rare et l'eau très mauvaise. Aussi les commissaires décidèrent-ils d'abandonner l'endroit et de récupérer quelques forteresses qui restaient encore aux mains du roi. De son côté, celui-ci, bien que ne manquant pas de vivres et pourvu de troupes plus nombreuses, rencontrait des difficultés, car son armée souffrait des maladies que fait naître la saison dans la Maremme ; elles étaient si fortes que les morts étaient nombreux et que presque tous ses hommes étaient atteints. On entama donc des pourparlers, le roi demandant cinquante mille florins et qu'on lui remît Piombino. On débattit de cette affaire à Florence : nombreux étaient ceux qui, désirant la paix, acceptaient ces conditions et affirmaient qu'ils ne voyaient pas comment l'emporter en une guerre si coûteuse. Venu à Florence, Neri Capponi combattit si bien cette opinion, que tous les citoyens tombèrent d'accord pour ne pas accepter la paix. Ils prirent le seigneur de Piombino, Rinaldo Orsini, sous leur protection et promirent de l'aider en temps de paix comme en temps de guerre, à condition qu'il ne se laissât pas aller, mais continuât à se défendre, comme il l'avait fait auparavant. Informé de cette décision et voyant qu'il ne pourrait s'emparer de la ville avec une armée malade, le roi leva le siège, comme s'il avait été vaincu. Il laissa derrière lui plus de deux mille morts et se retira avec le reste de son armée malade sur le territoire de Sienne, puis dans le royaume de Naples, irrité contre les Florentins et les menaçant d'une nouvelle guerre pour la saison nouvelle.

1. En juillet 1448.

XVII

Tandis que ces choses se déroulaient en Toscane, le comte Francesco Sforza, devenu capitaine des Milanais, s'allia aussitôt avec Francesco Piccinino, qui guerroyait pour Milan, afin que celui-ci le soutînt, ou bien qu'il réfléchît avant de l'attaquer. Il se mit donc en campagne avec son armée, de sorte que les habitants de Pavie se jugèrent incapables de lui résister avec leurs seules forces. Ne voulant pas obéir aux Milanais, ils lui offrirent leur ville, à condition qu'il ne la plaçât pas sous l'autorité de Milan. Le comte désirait entrer en possession de cette cité, qui lui semblait un bon début pour réaliser ses plans. Ni la crainte ni la honte de manquer à sa parole ne le retinrent. Car les grands hommes jugent honteux de perdre, mais non de vaincre par la ruse[1]. Il craignait toutefois que cette conquête n'irritât les Milanais au point qu'ils se rendissent aux Vénitiens. Ne prenant pas la ville, il craignait que nombre de ses habitants ne voulussent se rendre au duc de Savoie. Dans un cas comme dans l'autre, il se voyait privé de la Lombardie. Toutefois, jugeant qu'il était moins dangereux de prendre la ville que de la laisser prendre par quelqu'un d'autre, il décida de l'accepter, en espérant pouvoir apaiser les Milanais. Il leur exposa les périls qu'il aurait encourus s'il n'avait pas accepté Pavie. Car elle se serait donnée soit aux Vénitiens, soit au duc de Savoie et, dans l'un et l'autre de ces cas, ils auraient été perdus ; qu'ils devaient être plus satisfaits de l'avoir pour voisin qu'un puissant ennemi, tels que l'un ou l'autre de ceux-ci. Les Milanais s'émurent fortement en découvrant les ambitions du comte et les buts qu'il poursuivait. Mais ils ne pensèrent pas qu'ils devaient se découvrir, car, se détachant du comte, ils ne voyaient personne à qui s'adresser, à l'exception des Vénitiens, dont ils craignaient l'orgueil et les exigences. Ils décidèrent donc de ne pas rompre avec le comte et de remédier avec son appui aux malheurs qui les menaçaient. Ils espéraient qu'une fois débarrassés des Vénitiens, ils pourraient se débarrasser également de lui, car ils étaient attaqués non seulement par Venise, mais par Gênes et le duc de Savoie, agissant au nom de Charles d'Orléans, neveu de Filippo Visconti. Le comte repoussa aisément leur attaque. Ils n'eurent donc plus que les Vénitiens pour ennemis, qui voulaient s'emparer de cet État avec une puissante armée, et occupaient Lodi et Plaisance. Le comte assiégea cette ville et, après de longs efforts, la prit et la pilla[2]. Puis, l'hiver venu, il établit son armée dans

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XVIII.
2. En novembre 1447.

ses cantonnements et alla pour sa part à Crémone, où il se reposa avec sa femme le reste de la saison.

XVIII

Le printemps venu, les armées de Venise et de Milan entrèrent en campagne. Les Milanais désiraient s'emparer de Lodi, puis signer un accord avec les Vénitiens, parce que leurs dépenses de guerre avaient augmenté et qu'ils avaient peu confiance en leur capitaine. De sorte qu'ils désiraient la paix de toutes leurs forces, pour prendre du repos et s'assurer du comte Sforza. Ils décidèrent donc d'envoyer leur armée à l'assaut de Caravaggio, dans l'espoir que Lodi se rendrait, si cette place forte était enlevée à l'ennemi. Le comte obéit aux ordres des Milanais, bien qu'il eût eu l'intention de franchir l'Adda et d'attaquer le territoire de Brescia. Ayant donc mis le siège devant Caravaggio, il se fortifia avec des fossés et d'autres protections, afin que, si les Vénitiens tentaient de lui faire lever le siège, ils fussent contraints de l'attaquer en position d'infériorité. Les Vénitiens vinrent avec leurs troupes, sous la direction de Micheletto Attendolo, à deux portées de flèche du camp du comte. Ils y demeurèrent plusieurs jours et livrèrent de nombreux combats. Le comte continuait cependant à serrer la place de près et l'avait réduite au point de devoir se rendre. La chose déplaisant fort aux Vénitiens, qui jugeaient que cette perte signifierait leur défaite. Leurs capitaines débattirent donc âprement de la manière de secourir la place. On ne voyait d'autre solution que de pénétrer dans les retranchements de l'ennemi, chose fort dangereuse. Mais ils firent tant de cas de la perte de cette place que le sénat vénitien, naturellement hésitant et réticent face à toutes les choses incertaines et dangereuses, aima mieux risquer le tout pour le tout, pour ne pas perdre la place, que de perdre la guerre en la cédant. On décida donc d'attaquer de toute manière le comte. Ayant pris les armes un matin de bonne heure, ils attaquèrent du côté le moins gardé et, lors du premier choc, comme il advient lors des assauts inattendus, ils mirent l'armée de Sforza en désordre. Mais le comte y pourvut si promptement que l'ennemi, après de nombreux efforts pour franchir les retranchements, fut non seulement repoussé, mais mis en fuite et à ce point vaincu que, de toute l'armée, composée de plus de douze mille chevaux, mille seulement en réchappèrent ; toutes leurs affaires et leurs charrois furent pillés et jamais les Vénitiens ne subirent une défaite plus grave et épouvantable. Au milieu du butin et des prisonniers, on trouva un provéditeur de Venise, tout accablé, qui, avant la bataille et lors de la conduite de la guerre, avait parlé du

comte de façon outrageante, en l'appelant lâche et bâtard. De sorte que, se trouvant prisonnier et se souvenant de ses propos, craignant d'être puni selon ses mérites, lorsqu'il vint devant le comte, tout épouvanté selon la nature des hommes lâches et orgueilleux, qui consiste à être insolent dans la prospérité et humble dans l'adversité, il se jeta en larmes aux pieds du comte et lui demanda pardon des injures prononcées contre lui. Le comte le fit se relever et, l'ayant pris par le bras, le réconforta et lui donna des raisons d'espérer. Il lui dit ensuite qu'il s'étonnait qu'un homme tel que lui, qui voulait être considéré si sage et si grave, pût se tromper au point de dire tant de mal de personnes qui ne le méritaient pas. Quant à ce qui concernait ce qu'il lui avait reproché, il ignorait ce qu'avait fait son père Bernardo avec sa mère, parce qu'il n'avait pu s'informer de leur façon de coucher ensemble et ne pouvait donc être blâmé ou loué pour ce qu'ils avaient fait. Mais il était certain que, dans ses propres actions, il s'était comporté de façon à n'être blâmé de personne, comme le provéditeur lui-même et le sénat pouvaient en porter un sincère et récent témoignage. Il l'engagea donc à être plus modéré à l'avenir dans ses propos et plus prudent dans ses entreprises.

XIX

Après cette victoire, le comte passa avec son armée victorieuse sur le territoire de Brescia. De leur côté, les Vénitiens, à l'annonce de la défaite, craignant que la ville, comme il advint, ne fût la première attaquée, la munirent de la meilleure garnison qu'ils purent le plus rapidement trouver. Puis ils réunirent de leur mieux des forces et rassemblèrent les restes de leur armée qu'ils purent trouver. Au nom de la coalition, ils demandèrent de l'aide aux Florentins. Débarrassés de la guerre qu'ils avaient eue avec le roi Alphonse, ceux-ci leur envoyèrent mille fantassins et deux mille cavaliers. Ainsi renforcés, les Vénitiens trouvèrent le temps de songer à la paix. Selon son destin, la République de Venise perdit la guerre et gagna la paix. Ce qu'elle perdait à la guerre, souvent elle le récupérait doublement dans la paix.

Les Vénitiens savaient que les Milanais se défiaient du comte, car celui-ci ne désirait pas être leur capitaine, mais leur seigneur. Ils pouvaient choisir de faire la paix avec l'un des deux, car l'un la désirait par ambition, et les autres par crainte. Aussi décidèrent-ils de faire la paix avec le comte et de lui offrir leur aide pour sa conquête. Ils étaient certains que, se voyant trompés par le comte, les Milanais, en courroux, aimeraient mieux se soumettre à un autre maître qu'à lui. Contraints

de ne pouvoir ni se défendre seuls, ni faire confiance au comte, ils devraient, faute de mieux, tomber entre les mains de Venise. Ayant pris cette décision, ils sondèrent les intentions du comte et le trouvèrent tout disposé à faire la paix, parce qu'il désirait que la victoire de Caravaggio lui profitât, et non aux Milanais. Ils signèrent donc un accord, par lequel les Vénitiens s'engagèrent à payer au comte treize mille florins par mois, tant qu'il ne serait pas maître de Milan, et à lui fournir durant la guerre quatre mille cavaliers et deux mille fantassins. De son côté, le comte s'engagea à rendre aux Vénitiens les places, les prisonniers et tout ce qu'il avait pris et à se contenter des possessions que le duc avait à sa mort.

XX

Lorsqu'il fut connu à Milan, cet accord affligea plus la cité que la victoire de Caravaggio ne l'avait réjouie. Les principaux citoyens étaient accablés, le peuple se plaignait, les femmes et les enfants pleuraient et tous qualifiaient le comte de traître et déloyal. Bien que sachant qu'ils ne pouvaient le détourner par des prières et des promesses de son ingrat dessein, ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour voir de quel visage et de quelles paroles il envelopperait sa scélératesse. Arrivés en présence du comte, l'un d'eux parla en ces termes :

« Ceux qui veulent obtenir quelque chose d'autrui ont coutume d'user de prières, de promesses ou de menaces, afin que la pitié, l'intérêt ou la peur le poussent à accepter ce qu'ils désirent. Mais, ces moyens n'ayant aucune prise sur les hommes cruels et avides et qui se croient puissants, c'est en de vains efforts que s'épuisent ceux qui croient les attendrir par des prières, les gagner par des promesses ou les effrayer par des menaces. Quant à nous, découvrant tardivement ta cruauté, ton ambition et ton orgueil, nous ne venons pas te demander quelque chose, ni même penser que nous pourrions le faire, si nous le demandions, mais te rappeler les bienfaits que tu a reçus du peuple de Milan et te montrer avec quelle ingratitude tu l'as récompensé, afin que, au milieu de nos malheurs, nous éprouvions quelque plaisir à te faire des reproches. Tu dois bien te rappeler quelle était la situation après la mort du duc Filippo Visconti : tu étais l'ennemi du pape et du roi de Naples, tu avais abandonné les Florentins et les Vénitiens, dont tu étais presque devenu l'ennemi à cause de l'irritation justifiée qu'ils éprouvaient à ton égard et parce qu'ils n'avaient plus besoin de toi. Tu étais épuisé par la guerre menée contre l'Église, avec peu de troupes, peu d'amis, sans argent et sans espoir de pouvoir garder tes États et

ton ancienne réputation. Tout cela t'aurait aisément abattu, sans notre sottise. Nous seuls en effet t'avons reçu chez nous, poussés par le respect que nous avions pour la mémoire du duc, dont tu étais devenu depuis peu le parent et l'ami. Étant ses héritiers, nous pensions pouvoir bénéficier de ton affection pour lui et que, si nos bienfaits s'ajoutaient aux siens, notre amitié serait non seulement solide, mais inébranlable. Aussi avions-nous ajouté Vérone ou Brescia à nos anciens accords[1]. Que pouvions-nous te donner et te promettre de plus ? Et toi, que pouvais-tu non seulement avoir, mais désirer, de quelqu'un d'autre que nous-mêmes ? Tu as donc reçu de nous un bienfait inattendu et nous recevons de toi un mal inattendu. Tu n'as pas attendu aujourd'hui pour nous découvrir ta méchanceté, car, dès que tu as été chef de nos armées, tu as contre toute justice pris le pouvoir à Pavie[2] : chose qui aurait dû nous faire entendre comment allait finir notre amitié. Nous avons supporté cette injure en pensant que cette conquête apaiserait par son importance tes ambitions. Hélas, ceux qui désirent le tout ne peuvent se satisfaire d'une partie seulement ! Tu as promis que nous jouirions de tes conquêtes ultérieures, parce que tu savais bien que tu pourrais toujours nous reprendre ce que tu nous avais donné, comme il est arrivé après la victoire de Caravaggio : obtenue avec notre sang et notre argent, elle a été suivie de notre ruine. Malheureuses les cités qui doivent défendre leur liberté des ambitions d'un oppresseur ! Mais plus malheureuses encore celles qui sont contraintes de se défendre avec des armées mercenaires et infidèles telles que les tiennes ! Que notre exemple serve donc à la postérité, puisque celui de Thèbes et de Philippe de Macédoine ne nous a pas servi : après sa victoire sur l'ennemi, de capitaine qu'il était des Thébains, il devint leur ennemi, puis leur maître. Nous ne pouvons donc être accusés que d'une faute : avoir eu trop confiance en un homme dont nous devions nous défier. Car ton passé, ton goût de la grandeur, qui ne se satisfaisaient d'aucun honneur ni d'aucune conquête, auraient dû nous alerter. Nous ne devions pas placer nos espoirs en un homme qui avait trahi le seigneur de Lucques, rançonné les Florentins et les Vénitiens, eu peu d'estime pour le duc, méprisé le roi de Naples et surtout poursuivi Dieu et son Église de mille injures. Et nous ne devions pas davantage croire que nous aurions plus d'autorité sur Francesco Sforza que n'en eurent de tels princes, ni qu'il observerait avec nous une parole qu'il avait si souvent reniée avec les autres. Toutefois, notre manque de sagesse n'excuse en rien ta perfidie ni n'efface l'infamie que nos justes plaintes te vaudront dans le monde entier ; il n'empêchera pas que tu sois poursuivi par un juste remords, lorsque les armes, que nous avons préparées pour attaquer et

1. Cf. ci-dessus, livre VI, chap. XIII.
2. Cf. ci-dessus, livre VI, chap. XVII.

effrayer les autres, viendront nous frapper. Car tu te jugeras toi-même digne du châtiment que méritent les parricides. Même si ton ambition t'aveugle, le monde entier, témoin de ton iniquité, te fera ouvrir les yeux. Dieu fera de même, s'il abhorre les parjures, la foi violée et les trahisons, et si, comme il l'a toujours fait, il refuse de soutenir les méchants. Ne crois donc pas en une victoire certaine, car elle te sera empêchée par la juste colère de Dieu. Quant à nous, nous sommes prêts à perdre la vie en même temps qu'une liberté que, ne pouvant défendre, nous soumettrons à tout autre prince que toi. Si cependant nos péchés sont tels que nous en venions, contre tous nos désirs, à tomber entre tes mains, sois assuré que ce pouvoir que tu auras inauguré dans la fraude et l'infamie finira avec toi ou tes descendants dans la honte et la ruine. »

XXI

Bien que se sentant blessé de toutes parts par les Milanais, sans montrer ni en paroles ni en actes le moindre trouble, le comte répondit aux Milanais qu'il consentait à attribuer à leur colère la grave injure commise par leurs sottes paroles. Il dit qu'il pourrait répondre point par point, s'il était devant quelqu'un qui pût juger leurs différends. On verrait alors qu'il n'avait fait aucun tort aux Milanais, mais fait seulement en sorte qu'ils ne pussent lui en faire. Ils savaient bien en effet comment ils s'étaient comportés après la bataille de Caravaggio : au lieu de le récompenser en lui donnant Brescia ou Vérone, ils avaient essayé de faire la paix avec les Vénitiens, afin que lui seul portât le poids de leur inimitié et qu'eux récoltassent les fruits de la victoire et de la paix ainsi que tous les profits tirés de la guerre. Aussi ne pouvaient-*ils* pas se plaindre, s'*il* avait signé un accord qu'*ils* avaient pour leur part tenté d'obtenir. Ayant tardé à prendre cette décision, il devait maintenant leur reprocher l'ingratitude qu'eux-mêmes lui reprochaient. Que ses paroles fussent vraies ou fausses, ce Dieu qu'ils appelaient à les venger le montrerait par l'issue de la guerre : ils verraient de la sorte qui d'entre eux était davantage proche de lui et qui combattait pour une plus juste cause.

Les ambassadeurs partis, le comte se mit en mesure d'attaquer les Milanais et ceux-ci se préparèrent à se défendre. Avec Francesco et Iacopo Piccinino, qui leur étaient restés fidèles à cause de la vieille haine que les Braccio portaient aux Sforza, ils pensèrent défendre leur indépendance le temps nécessaire pour détacher les Vénitiens du comte, jugeant que ceux-ci ne demeureraient pas longtemps ses alliés

fidèles. De son côté, bien conscient de cela, le comte pensa sage de s'assurer de ceux-ci par un profit, au cas où les engagements pris ne seraient pas suffisants. Devant décider de la manière de se partager les campagnes, il fut d'accord pour que les Vénitiens attaquassent Crema et que lui-même, avec le reste des troupes, attaquât le reste des États de Milan. Cet appât jeté aux Vénitiens fit que ceux-ci demeurèrent alliés du comte le temps qu'il mit à occuper l'empire des Milanais et à les serrer de si près dans leurs murs, qu'ils ne pouvaient plus se pourvoir du nécessaire. Désespérant de toute aide, ils envoyèrent donc des ambassadeurs aux Vénitiens pour les prier d'avoir pitié d'eux et d'accepter, selon la coutume des républiques, de soutenir leur indépendance et non un tyran qu'eux-mêmes ne pourraient ensuite contenir, s'il réussissait à s'emparer de leur ville. Que les Vénitiens, ajoutèrent-ils, n'allassent pas croire que le comte se contenterait de l'accord qu'ils avaient passé, car il voudrait se rendre maître des anciennes frontières de l'État de Milan. Cependant, les Vénitiens ne s'étaient pas encore emparés de Crema et voulaient le faire, avant de changer de comportement. Aussi répondirent-ils publiquement qu'ils ne pouvaient les soutenir à cause de l'accord passé avec le comte ; mais ils les entretinrent de telle façon en privé qu'ils purent donner à leurs mandataires un ferme espoir d'accord.

XXII

Le comte et ses troupes étaient déjà si proches de Milan qu'ils en attaquaient les faubourgs, lorsque les Vénitiens, ayant pris Crema, pensèrent qu'ils ne devaient pas tarder à s'allier aux Milanais. Ils se mirent d'accord avec eux et leur promirent au premier chef de défendre leur indépendance. L'accord signé[1], ils ordonnèrent aux troupes qu'ils avaient auprès du comte de se retirer en Vénétie après avoir quitté son camp. Ils firent également part au comte de la paix qu'ils avaient signée avec les Milanais et lui donnèrent vingt jours pour l'accepter. Le comte ne s'étonna pas de la décision des Vénitiens, qu'il avait prévue et dont il craignait chaque jour qu'elle n'advînt. Toutefois il ne put pas, le moment venu, ne pas s'en plaindre et ne pas éprouver le déplaisir qu'avaient ressenti les Vénitiens quand il les avait abandonnés. Il demanda deux jours pour répondre aux ambassadeurs que Venise lui avait envoyés pour l'informer de l'accord. Il décida d'amuser pendant ce temps les Vénitiens et de ne pas abandonner son entreprise. Il

1. Le 24 septembre 1449.

déclara publiquement qu'il acceptait la paix et envoya des ambassadeurs plénipotentiaires à Venise pour la ratifier. Mais il leur ordonna en secret de ne la ratifier sous aucune condition et de la différer par diverses trouvailles et divers prétextes. Pour faire croire aux Vénitiens qu'il était sincère, il fit une trêve d'un mois avec les Milanais. Il s'éloigna de Milan et partagea ses troupes entre les cantonnements qu'il avait occupés alentour. Cette décision fut la cause de sa victoire et de la chute des Milanais. Car, ayant confiance en la paix, les Vénitiens traînèrent dans leurs préparatifs de guerre et les Milanais, voyant la trêve signée, l'ennemi à distance et les Vénitiens devenus leurs alliés, crurent sincèrement que le comte allait abandonner son entreprise. Cette idée leur fut deux fois contraire. D'une part, ils négligèrent de prendre des mesures pour se défendre ; d'autre part, ils semèrent beaucoup de blé, car c'était la saison, sur le territoire abandonné par l'ennemi. Aussi le comte put-il plus aisément les affamer. De son côté, celui-ci se servit de tout ce qui défavorisa ses ennemis et profita du moment pour respirer et se procurer de l'aide.

XXIII

Les Florentins ne s'étaient déclarés pour aucun des partis en guerre et n'avaient en rien soutenu le comte, ni lorsqu'il défendait les Milanais, ni plus tard, parce, n'ayant pas besoin d'aide, il n'en avait pas demandé avec insistance. Après la victoire de Caravaggio, ils avaient seulement envoyé des secours aux Vénitiens en raison des obligations de leur alliance. Resté seul, le comte, n'ayant d'autre recours, dut demander de l'aide aux Florentins : publiquement au gouvernement, en secret à ses amis et surtout à Côme de Médicis, avec qui il avait toujours eu des relations d'amitié et par qui il avait été fidèlement conseillé et largement soutenu dans toutes ses entreprises. Dans cette nécessité, non seulement Côme ne l'abandonna pas, mais il le soutint généreusement en privé et l'encouragea à poursuivre son entreprise. Il désirait aussi que la cité l'aidât officiellement, mais cela faisait difficulté. Neri di Gino Capponi était très puissant à Florence. Il ne pensait pas bon pour la cité que le comte s'emparât de Milan et croyait qu'il était plus utile au salut de l'Italie qu'il signât la paix, au lieu de continuer la guerre. D'abord, il craignait que les Milanais, irrités contre le comte, ne se missent entièrement entre les mains des Vénitiens : ce qui signifierait la ruine de tous. Ensuite, si le comte réussissait à s'emparer de Milan, il jugeait que tant de forces réunies seraient terribles et qu'étant un comte insupportable, il serait un duc plus insupportable encore.

Aussi affirmait-il qu'il valait mieux pour Florence et l'Italie que le comte restât un capitaine renommé et que la Lombardie fût divisée entre deux républiques : jamais elles ne s'allieraient pour attaquer les autres et aucune ne serait capable de le faire seule. Pour atteindre à ce but, il ne voyait pas de meilleur remède que de ne pas soutenir le comte et de maintenir l'ancienne alliance avec les Vénitiens. Ce raisonnement n'était pas partagé par les amis de Côme, car ils croyaient que Neri était poussé, non par ce qu'il pensait être le bien de Florence, mais parce qu'il ne voulait pas que le comte, ami de Côme, devînt duc, de crainte que Côme ne devînt ainsi trop puissant. Côme démontrait de son côté qu'aider le comte serait fort utile à la République et à l'Italie. Car c'était une erreur que de croire que les Milanais pourraient conserver leur indépendance. Le caractère des citoyens, leur manière de vivre, les anciennes factions existant dans la ville étaient contraires à toute espèce de régime républicain. Aussi était-il nécessaire que le comte en devînt le duc ou que les Vénitiens s'en emparassent. Dans ces conditions, personne n'était assez stupide pour croire qu'il valait mieux avoir près de soi un puissant ennemi plutôt qu'un puissant ami. Il ne pensait pas que l'on devait craindre que les Milanais, pour combattre le comte, se soumissent aux Vénitiens. Car le comte avait des partisans à Milan, mais non les Vénitiens. Si les Milanais ne pouvaient donc défendre leur indépendance, ils se soumettraient plus promptement au comte qu'à Venise. Ces avis opposés tenaient la cité en grand suspens. On décida finalement d'envoyer des ambassadeurs au comte pour traiter d'un accord : si le comte leur semblait assez puissant pour l'emporter, ils le signeraient ; sinon, ils chercheraient des prétextes pour le différer.

XXIV

Les ambassadeurs se trouvaient à Reggio, quand ils apprirent que le comte s'était rendu maître de Milan. La trêve ayant expiré, il s'était rapproché de la ville avec ses troupes, dans l'espoir de s'en emparer promptement malgré les Vénitiens. Ceux-ci en effet ne pouvaient secourir Milan que du côté de l'Adda, passage qu'il pouvait aisément bloquer. Du fait de l'hiver, il ne craignait pas que les Vénitiens l'assiégeassent et espérait remporter la victoire avant la fin de la mauvaise saison, d'autant que Francesco Piccinino était mort et que son frère Iacopo restait seul à la tête de l'armée milanaise. Les Vénitiens avaient envoyé un ambassadeur à Milan pour encourager ses habitants à se défendre, en leur promettant un prompt et important secours. Durant

l'hiver eurent donc lieu entre les Vénitiens et le comte quelques escarmouches. Le temps étant devenu plus favorable, les Vénitiens, sous les ordres de Sigismondo Malatesta, s'arrêtèrent sur l'Adda avec leur armée. Ils délibérèrent pour savoir s'ils devaient attaquer le comte, afin de secourir Milan, et tenter la fortune du combat. Connaissant la valeur du comte et de son armée, leur capitaine Sigismondo Malatesta jugea qu'il ne fallait pas tenter l'expérience. Il pensait que l'on pouvait vaincre sûrement sans combattre, parce que le comte risquait d'être chassé par le manque de fourrage et de blé. Il conseilla donc que l'on se maintînt dans ce cantonnement pour donner aux Milanais l'espoir d'être secourus, afin que, désespérés, ils ne se rendissent pas au comte. Ce choix fut approuvé par les Vénitiens, parce qu'ils le jugeaient sûr et pensaient que, contraints par la nécessité, les Milanais finiraient par se placer sous leur autorité. Ils étaient persuadés qu'ils ne se mettraient jamais entre les mains du comte, du fait des injures qu'il leur avait infligées. Cependant les Milanais étaient réduits à une misère extrême et, leur ville abondant naturellement en pauvres, ils mouraient de faim dans les rues. Les magistrats en étaient fort inquiets et faisaient diligence pour interdire les rassemblements. La foule tarde d'ordinaire à devenir mauvaise, mais, quand elle y est disposée, le moindre incident suffit à l'y pousser. Deux hommes de condition modeste parlaient donc près de Porta Nuova des malheurs de la cité et de leur propre misère et cherchaient des moyens de salut. D'autres personnes s'approchèrent, de sorte qu'ils devinrent bientôt assez nombreux. Aussi le bruit se répandit-il à Milan qu'un rassemblement d'hommes armés s'était formé à Porta Nuova contre les magistrats. La foule, qui n'attendait rien d'autre, s'arma aussitôt : elle prit pour chef Gasparre da Vicomercato et marcha vers l'endroit où les magistrats étaient réunis. Elle les attaqua si vivement que furent tués tous ceux qui ne purent s'enfuir. Parmi ses victimes, on compta Lionardo Venier, ambassadeur de Venise, qui était considéré comme responsable de la famine et supposé se réjouir de leur misère. Maîtres de la ville, les émeutiers débattirent des mesures à prendre pour échapper à tant de malheurs et goûter enfin un peu de repos. Chacun pensait que, puisqu'on ne pouvait maintenir la liberté, il fallait se mettre sous la protection d'un prince. Les uns voulaient faire appel au roi Alphonse, d'autres au duc de Savoie, certains autres au roi de France. Personne ne mentionnait le comte, si forte était l'irritation que l'on avait encore à son endroit. Aucun accord n'était cependant en vue. Gasparre da Vicomercato fut le premier à le nommer. Il démontra amplement que, pour éloigner la guerre, il n'y avait pas d'autre moyen que de faire appel à lui. Car le peuple de Milan avait besoin d'une paix sûre et immédiate, et non de l'espoir éloigné d'un futur secours. Il justifia les actions du comte et accusa les Florentins et tous les autres princes d'Italie de n'avoir pas voulu, soit par orgueil

soit par avarice, que Milan vécût en liberté. Devant sacrifier leur liberté, ils n'avaient qu'à la remettre à un homme sachant et pouvant la défendre, afin que leur servitude engendrât la paix et non de plus graves dommages et une guerre plus périlleuse. On l'écouta avec une merveilleuse attention et, à la fin de son discours, tous s'exclamèrent qu'il fallait faire appel au comte. On chargea Gasparre de cette mission. Sur l'ordre du peuple, il alla trouver le comte et lui apporta cette bonne et joyeuse nouvelle. Le comte accepta avec une joie égale. Entré en maître à Milan le 26 février 1450, il fut joyeusement reçu par ceux-là mêmes qui, peu auparavant, l'avaient accablé de leur haine.

XXV

La nouvelle de cette conquête étant parvenue à Florence, on ordonna aux ambassadeurs florentins qui étaient en chemin de féliciter le duc de sa victoire, au lieu de traiter avec le comte. Ils furent honorablement et magnifiquement reçus par le duc, car il savait bien que, contre la puissance vénitienne, il ne pouvait trouver en Italie d'alliés plus fidèles et plus forts que les Florentins. Ceux-ci, ne craignant plus la maison des Visconti, voyaient qu'ils allaient devoir combattre les Aragonais et les Vénitiens. Car les premiers, rois de Naples, étaient leurs ennemis à cause de l'amitié que le peuple florentin avait toujours eue pour la maison de France. Les Vénitiens savaient que la crainte éprouvée par les Florentins à l'égard des Visconti s'était portée sur eux ; sachant avec quelle ardeur ils les avaient combattus et craignant un semblable acharnement, ils cherchaient à les abattre. Cela fit que le nouveau duc se rapprocha aisément des Florentins et que les Vénitiens et le roi Alphonse s'unirent contre leurs ennemis communs. Ils s'engagèrent à déclarer la guerre en même temps, le roi attaquant les Florentins et les Vénitiens le duc, dont ils pensaient qu'étant depuis peu au pouvoir il ne pourrait leur résister ni avec des forces, ni avec l'appui d'autrui. Mais, parce que l'alliance entre les Vénitiens et les Florentins était toujours en vigueur et que le roi avait fait la paix avec les premiers après la guerre de Piombino [1], ils ne jugèrent pas opportun de rompre la paix avant d'avoir pu justifier la guerre par un prétexte quelconque. Aussi des ambassadeurs des deux pays furent-ils envoyés à Florence pour faire savoir que l'alliance conclue n'était pas offensive, mais défensive. Puis l'envoyé de Venise se plaignit que les Florentins eussent livré passage en Lunigiana à Alessandro, frère du duc, pour qu'il

1. Cf. ci-dessus, livre VI, chap. XVI.

se rendît en Lombardie, et qu'en outre ils eussent aidé et conseillé un accord entre le duc et le marquis de Mantoue. Toutes ces choses, affirmaient les Vénitiens, étaient contraires à leurs intérêts et à l'alliance. Aussi rappelaient-ils amicalement aux Florentins que celui qui offense à tort donne à l'autre l'occasion d'être offensé avec raison, et que celui qui rompt la paix doit s'attendre à la guerre. La Seigneurie chargea Côme de répondre[1]. Dans un long et sage discours, il rappela tous les services rendus par la cité à la République de Venise : il montra quelles conquêtes celle-ci avait faites grâce à l'argent, aux troupes et aux conseils des Florentins ; il leur dit que, puisque Florence avait été à l'origine de leur amitié, elle ne serait jamais la cause de leur inimitié. Partisans de la paix, les Florentins louaient chaleureusement l'accord passé entre Venise et Naples, s'il était signé en vue de la paix et non de la guerre. Il s'étonnait, à dire vrai, des plaintes de Venise, en voyant qu'une si puissante république donnait tant d'importance à une affaire si insignifiante. Quand bien même elle aurait été digne de considération, chacun devait savoir que les Florentins voulaient que leur pays fût libre et ouvert à tous, et que le duc était homme à n'avoir besoin ni de leur appui, ni de leurs conseils pour s'allier à Mantoue. Aussi soupçonnait-il que ces plaintes dissimulaient un poison caché. S'il en était ainsi, les Florentins feraient aisément connaître à tous que leur amitié était aussi utile que néfaste leur inimitié.

XXVI

Tout se passa aisément et les ambassadeurs parurent fort satisfaits. Toutefois, l'alliance conclue et le comportement des Vénitiens et du roi faisaient craindre aux Florentins et au duc une nouvelle guerre, plutôt qu'espérer une paix solide. Aussi les Florentins s'allièrent-ils avec le duc, cependant que se firent jour les mauvaises intentions des Vénitiens. Car ils firent alliance avec les Siennois et chassèrent tous les Florentins et leurs sujets de leur ville et de leur empire. Peu après, Alphonse fit de même, sans égard pour la paix signée l'année précédente et sans aucune raison valable ni inventée. Les Vénitiens cherchèrent à s'emparer de Bologne. Ayant armé les exilés de la cité, ils les firent entrer de nuit avec de nombreuses troupes dans les égouts de la ville. Avant que l'on eût appris leur entrée, ils avaient déjà soulevé la population. Réveillé, Santi Bentivoglio apprit que toute la cité était occupée par les rebelles. Bien que de nombreux citoyens lui eussent

1. Le 17 mars 1451.

conseillé de sauver sa vie par la fuite, car il ne pouvait sauver le régime en restant, il résolut de faire face. Il prit les armes et encouragea les siens. Ayant regroupé quelques amis, il attaqua une partie des rebelles, les vainquit et en tua un grand nombre, chassant le reste de la ville. Chacun jugea qu'il avait donné ainsi une preuve éclatante de son appartenance à la famille Bentivoglio. Ces événements confirmèrent les Florentins dans l'idée que la guerre était proche. Aussi prirent-ils leurs mesures habituelles : ils nommèrent les Dix de la Guerre, engagèrent de nouveaux condottieri, envoyèrent des ambassadeurs à Rome, Naples, Venise, Milan et Sienne, pour demander de l'aide à leurs amis, démasquer les suspects, gagner les hésitants et découvrir les intentions de l'ennemi. On ne tira du pape que de vagues paroles, de bonnes dispositions et des exhortations à la paix. Le roi de Naples présenta de vagues excuses pour avoir expulsé les Florentins, offrant de donner des sauf-conduits à quiconque en demanderait. Bien qu'il se fût efforcé de dissimuler ses intentions belliqueuses, les ambassadeurs découvrirent ses mauvaises intentions et les nombreux préparatifs qu'il avait faits pour s'attaquer à leur république. Avec le duc, on renforça l'alliance par de nouvelles clauses et l'on s'allia par son intermédiaire aux Génois ; on régla avec eux d'anciens différends dus à des représailles et à d'autres querelles, bien que les Vénitiens eussent tenté par tous les moyens d'empêcher un tel accord. Ceux-ci allèrent jusqu'à supplier l'empereur de Constantinople de chasser les Florentins de son pays. Ils s'engageaient si haineusement dans la guerre et étaient si poussés par leur désir de domination, que sans autre considération ils voulaient abattre ceux qui avaient été cause de leur grandeur. Mais l'empereur ne les écouta pas. Le sénat de Venise interdit aux ambassadeurs florentins d'entrer sur le territoire de la République, au motif que leur alliance avec le roi de Naples les empêchait de les entendre sans sa participation. Les Siennois reçurent les ambassadeurs avec de bonnes paroles, car ils craignaient d'être vaincus, avant que leurs alliés ne pussent les défendre ; aussi pensèrent-ils endormir une armée à laquelle ils ne pouvaient pas résister. Comme on le supposa alors, les Vénitiens et le roi voulurent envoyer des ambassadeurs à Florence pour justifier leur entrée en guerre. Mais on interdit à l'envoyé de Venise d'entrer sur le territoire florentin. Celui du roi refusant d'accomplir seul cette mission, l'ambassade n'aboutit pas. Les Vénitiens s'aperçurent de la sorte qu'ils étaient moins estimés par les Florentins que ceux-ci ne l'avaient été par eux quelques mois auparavant.

XXVII

Au milieu de toute cette agitation, l'empereur Frédéric III vint en Italie pour s'y faire couronner. Le 30 janvier 1452, il entra à Florence avec mille cinq cents cavaliers et fut reçu avec tous les honneurs par les Florentins. Il demeura dans la ville jusqu'au 6 février, jour où il partit pour Rome. Après y avoir été solennellement couronné et avoir célébré ses noces avec l'impératrice, qui était venue par mer à Rome, il rentra en Allemagne. En mai, il passa à nouveau par Florence, où on lui rendit les mêmes honneurs qu'à sa venue. A son retour, ayant reçu de l'argent du marquis de Ferrare, il lui accorda Modène et Reggio pour le remercier. Cependant, les Florentins ne manquèrent pas de se préparer à la guerre imminente. Pour augmenter leur réputation et la terreur de l'ennemi, ils firent alliance en même temps que le duc avec le roi de France pour la défense de leurs États, et publièrent l'accord dans toute l'Italie avec une grande allégresse et magnificence. Le mois de mai 1452 était arrivé. Les Vénitiens décidèrent de ne pas tarder davantage à faire la guerre au duc et l'attaquèrent du côté de Lodi avec seize mille chevaux et six mille fantassins. Au même moment, le marquis de Montferrat, poussé par son ambition ou par les Vénitiens, l'attaqua du côté d'Alexandrie. De son côté, le duc avait réuni dix-huit mille chevaux et trois mille fantassins. Ayant pourvu de troupes Alexandrie et Lodi, de même que tous les lieux où l'ennemi pouvait l'attaquer, il assaillit avec ses troupes le territoire de Brescia et causa de grands dommages aux Vénitiens. Chacun pillait et mettait à sac les villages non protégés. Le marquis de Montferrat ayant été vaincu à Alexandrie par les troupes du duc, celui-ci put s'opposer aux Vénitiens avec des forces supérieures et attaquer leur territoire.

XXVIII

Alors que la guerre se déroulait en Lombardie en de multiples et faibles affrontements, peu dignes de mémoire, la guerre éclata de même en Toscane entre le roi Alphonse et les Florentins. Elle ne fut pas plus âpre ni plus dangereuse qu'en Lombardie. Ferdinand, fils illégitime d'Alphonse d'Aragon, vint en Toscane avec douze mille soldats com-

mandés par Federico di Montefeltro, seigneur d'Urbino[1]. Ils attaquèrent d'abord Foiano, dans le Val di Chiana, pénétrant par là sur le territoire florentin grâce à leur alliance avec les Siennois. La place avait de faibles remparts, était petite et contenait peu de soldats, mais qui étaient réputés courageux et fidèles pour l'époque. Il s'y trouvait deux cents hommes envoyés par la Seigneurie. Ferdinand assiégea cette place démunie, mais la vaillance des assiégés ou son manque d'énergie furent tels qu'il ne s'en empara qu'au bout de trente-six jours. Ce laps de temps permit à la cité de fortifier les places plus importantes, de rassembler des troupes et de mieux les préparer à se défendre. L'ennemi ayant pris cette forteresse, il passa dans le Chianti, où il ne put prendre deux petits villages que tenaient de simples civils. Les ayant laissés, il alla assiéger Castellina, à dix milles de Sienne, sur les confins du Chianti, une place mal défendue par ses remparts et plus mal encore par son site. Mais malgré ces deux points faibles, elle était supérieure à la faiblesse de l'armée assaillante, car, après quarante-quatre jours de combat, celle-ci dut partir honteusement. Ces armées étaient si redoutables et ces guerres si périlleuses que les places que l'on abandonne aujourd'hui, parce qu'elles sont impossibles à défendre, étaient alors défendues comme des lieux impossibles à prendre. Tant que Ferdinand demeura dans le Chianti, il courut et pilla le territoire florentin et parvint jusqu'à six milles de la cité, en suscitant la peur et faisant de grands dommages chez les sujets des Florentins. Ceux-ci avaient conduit leurs troupes, soit huit mille hommes, sous les ordres d'Astorre da Faenza et de Sigismondo Malatesta en direction de la place de Colle. Mais ils les tenaient à distance de l'ennemi, de crainte de devoir livrer bataille. Car ils pensaient qu'en évitant de la perdre, ils éviteraient de perdre la guerre. Si, en effet, on perd de petites places, on les récupère lors de la paix ; et ils étaient sûrs des places les plus fortes, sachant que l'ennemi n'était pas en mesure de les attaquer. Le roi avait aussi une flotte d'environ vingt bâtiments, fustes et galères, dans les eaux de Pise. Tandis qu'il attaquait Castellina par voie de terre, il assiégea la citadelle de Vada avec cette flotte et la prit à cause de la négligence du gouverneur. L'ennemi ravagea ensuite le pays alentour, mais on l'arrêta aisément en envoyant à Campiglia quelques soldats, qui le repoussèrent bientôt vers la côte.

1. En juillet 1452.

XXIX

Le pape ne s'engageait dans cette guerre que pour essayer de mettre d'accord les partis. Bien qu'évitant la guerre à l'extérieur, il faillit être exposé à une guerre intérieure beaucoup plus dangereuse. Alors vivait à Rome un citoyen du nom de messire Stefano Porcari, illustre par ses origines, son savoir, et davantage encore par son caractère. Selon la coutume des hommes qui aspirent à la gloire, il désirait accomplir, ou du moins tenter, une action digne de mémoire. Il pensa que la seule chose à faire était de tenter d'arracher sa patrie des mains des prélats et de la reconduire à la manière de vivre des Anciens, dans l'espoir, s'il y parvenait, d'être appelé refondateur et second père de la cité. Il était encouragé dans cette entreprise par la corruption des prélats et l'insatisfaction des nobles et du peuple romain. Mais ce qui lui donnait plus d'espoir, c'étaient les vers de Pétrarque dans sa chanson *Esprit gentil qui gouvernes ces membres*[1] :

> Sur le mont Tarpéien, ô chanson, tu verras
> un chevalier qu'honore l'Italie tout entière,
> soucieux plus d'autrui que de soi-même.

Messire Stefano savait que les poètes sont souvent inspirés d'un esprit prophétique. Aussi pensait-il que ce que Pétrarque annonçait dans cette chanson devait nécessairement survenir, et qu'il serait l'auteur d'une si glorieuse entreprise, car il lui semblait être supérieur à tous les autres Romains par son éloquence, sa science, son crédit et le nombre de ses amis. Ayant donc conçu ce projet, il ne put se comporter avec assez de prudence pour ne pas se découvrir par ses paroles, son comportement et sa manière de vivre. Aussi devint-il si suspect au pape que celui-ci l'exila à Bologne, pour l'empêcher de nuire, et confia au gouverneur de la ville le soin de le convoquer tous les jours. Ce premier obstacle n'effraya pas messire Stefano, qui poursuivit au contraire plus vaillamment son entreprise et se tenait en rapport avec ses amis par les moyens les plus sûrs. Il se rendit à plusieurs reprises à Rome et en revint si rapidement qu'il avait le temps de se présenter au gouverneur dans les délais requis. Ayant pensé qu'il avait rallié assez d'hommes à son dessein, il décida de ne pas tarder davantage. Il ordonna à ses amis de commander un splendide banquet à une date fixée et qu'y seraient invités tous les conjurés accompagnés de leurs plus fidèles amis. Il

1. Pétrarque, *Chansonnier*, I III, 99-101.

promit de les rejoindre avant la fin du banquet. Tout fut préparé selon ses conseils. Messire Stefano arriva dans la maison où l'on dînait et, le repas achevé, il apparut parmi les invités, couvert de drap d'or, avec des colliers et d'autres ornements qui lui conféraient majesté et réputation. Les ayant embrassés, il exalta leur courage par un long discours et les convainquit de suivre cette glorieuse entreprise. Il exposa ensuite son plan. Il ordonna qu'une partie d'entre eux occupât le matin suivant le palais du pape, et que le reste appelât le peuple aux armes. Durant la nuit, le pape fut informé de l'affaire. Selon certains, ce fut par l'infidélité des conjurés ; selon d'autres, on avait appris la présence à Rome de messire Stefano. Quoi qu'il en soit, la nuit même où le dîner eut lieu, il fit arrêter messire Stefano et la plupart de ses compagnons et les fit ensuite exécuter, selon leurs mérites. Ainsi finit ce projet. A vrai dire, certains peuvent louer l'intention de cet homme, mais chacun doit blâmer son plan. Car de telles entreprises, si elles ont quelque apparence de gloire lorsqu'on les projette, s'effondrent presque toujours quand on les met à exécution.

XXX

La guerre en Toscane avait presque duré une année et l'on en était venu, en 1453, à l'époque où les armées se remettent en campagne, lorsqu'Alessandro Sforza, frère du duc, vint au secours des Florentins avec deux mille chevaux. L'armée des Florentins ayant donc augmenté et celle du roi diminué, les Florentins décidèrent de récupérer les territoires perdus et reprirent sans peine quelques places. Ils assiégèrent ensuite Foiano, qui fut mise à sac à cause de la négligence des commissaires[1], de sorte que ses habitants se dispersèrent et qu'il fut difficile de les y faire rentrer. On les y ramena grâce à des exemptions d'impôts et d'autres récompenses. On reprit également la citadelle de Vada, car, voyant qu'il ne pouvait la garder, l'ennemi l'abandonna et la brûla. Tandis que ces opérations étaient menées par l'armée florentine, les troupes du roi Alphonse, n'osant pas s'approcher de l'ennemi, s'étaient retirées près de Sienne et faisaient de fréquentes incursions sur le territoire de Florence, pillant et semant le désordre et la peur. Le roi tenta d'attaquer par une autre voie et de diviser les forces de l'ennemi, en affaiblissant ainsi leur courage par de nouvelles épreuves et de nouveaux assauts. Gherardo Gambacorti était seigneur du Val di Bagno. Par amitié ou par obligation, il avait toujours été, comme ses ancêtres,

1. En août 1453.

à la solde des Florentins ou sous leur protection. Le roi engagea avec lui des pourparlers, afin qu'il lui cédât ses États en échange d'autres qu'il lui donnerait en récompense dans le royaume de Naples. On apprit ces tractations à Florence.

Pour découvrir ses intentions, on lui envoya un ambassadeur, afin qu'il lui rappelât les engagements pris par ses ancêtres et l'encourageât à demeurer fidèle à la République. Gherardo feignit de s'étonner et affirma solennellement qu'il ne lui était jamais venu une pensée si scélérate. Il dit que, ne pouvant venir en personne à Florence pour y donner des gages de sa fidélité, il le ferait faire à son fils, qu'il remit en otage à l'ambassadeur. Ces paroles et ces affirmations firent croire aux Florentins que Gherardo disait la vérité et que son accusateur avait menti. Aussi se reposèrent-ils sur cette idée. Mais Gherardo poursuivit plus vivement encore ses pourparlers avec le roi. Lorsqu'ils furent conclus, le roi envoya dans le Val di Bagno frère Puccio, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avec de nombreuses troupes, pour prendre possession des citadelles et des terres de Gherardo. Mais les peuples du Val di Bagno, étant attachés à la République de Florence, promettaient à contrecœur d'obéir aux commissaires royaux. Frère Puccio occupait presque tout cet État et il ne lui restait plus qu'à s'emparer de la citadelle de Corzano. Parmi les proches de Gherardo, lorsqu'il remit cette place, se trouvait Antonio Gualandi de Pise, jeune homme plein de courage, à qui déplaisait fort cette trahison. Il considéra le site et vit sur le visage et dans le comportement de la garnison combien elle était peu satisfaite. Alors que Gherardo se trouvait près de la porte pour faire entrer les troupes aragonaises, Antonio se dirigea à l'intérieur de la citadelle et poussa Gherardo dehors des deux mains, puis il ordonna aux gardes de fermer la porte au nez d'un tel scélérat et de conserver la place à la République de Florence. Lorsqu'on apprit cette révolte à Bagno et dans les lieux environnants, le peuple entier prit les armes contre les Aragonais et, ayant hissé des drapeaux, il les chassa. Lorsqu'on apprit l'affaire à Florence, on emprisonna le fils de Gherardo que l'on avait reçu en otage et on envoya des troupes à Bagno pour défendre la région et transformer l'État que gouvernait ce prince en vicariat. Traître à ses maîtres et à son fils, Gherardo put s'enfuir, mais laissa sa femme et sa famille ainsi que tous ses biens entre les mains de l'ennemi. Cet événement fut jugé d'importance à Florence, car, si le roi s'était emparé de cette région, il aurait pu faire à son gré des incursions dans la vallée du Tibre et le Casentino. Il aurait tant gêné la République que les Florentins n'auraient pu opposer toutes leurs forces à l'armée aragonaise, qui se trouvait à Sienne.

XXXI

Outre les mesures qu'ils avaient prises en Italie pour répondre aux forces de la coalition ennemie, les Florentins avaient envoyé messire Agnolo Acciaiuoli en ambassade auprès du roi de France. Il avait pour mission d'obtenir que celui-ci permît au roi René d'Anjou de venir en Italie les soutenir ainsi que le duc, afin de les défendre et de se préparer à conquérir le royaume de Naples. A cet effet, ils lui promirent une aide militaire et financière. Ainsi, cependant que la guerre se poursuivait en Lombardie et en Toscane, comme nous l'avons dit, l'accord fut conclu entre René et l'ambassadeur de Florence[1]. Selon cet accord, il devait venir en Italie au mois de juin avec deux mille quatre cents chevaux, et, à son arrivée à Alexandrie, la ligue devait lui remettre trente mille florins et dix mille florins par mois durant toute la guerre. Voulant donc passer en Italie en vertu de cet accord, le roi était retenu par le duc de Savoie et le marquis de Montferrat, qui, alliés des Vénitiens, lui interdisaient le passage. Aussi l'ambassadeur de Florence l'engagea-t-il, pour donner réputation à ses alliés, à retourner en Provence et à descendre ensuite par mer en Italie avec quelques-uns de ses hommes. Il lui demanda d'autre part de s'employer auprès du roi de France, afin que le duc de Savoie permît à ses troupes de passer. On suivit ces conseils. Car René vint en Italie par voie de mer et ses troupes purent entrer en Savoie par égard pour le roi de France. Le roi René fut reçu avec tous les honneurs par le duc Francesco Sforza. Ayant réuni les troupes italiennes et françaises[2], il attaqua si vivement les Vénitiens qu'en peu de temps toutes les citadelles qu'ils avaient prises dans la région de Crémone furent récupérées. Non content de cela, il occupa presque tout le territoire de Brescia. Ne se sentant plus en sécurité, l'armée vénitienne s'était retirée sous les murs de Brescia. L'hiver venu, le duc décida de prendre ses quartiers et installa le roi René à Plaisance. Au retour de l'été, comme le duc pensait à rentrer en campagne et à ôter aux Vénitiens leur empire de Terre ferme, le roi René lui fit savoir qu'il devait rentrer en France. Nouvelle et inattendue, cette décision déplut fort au duc. Bien qu'il se fût rendu aussitôt auprès de lui pour le dissuader de partir, il ne put l'ébranler ni par ses prières ni par des promesses. Le roi s'engagea seulement à laisser une partie de ses troupes et à envoyer son fils Jean au service de la ligue. Par contre, ce départ ne déplut pas aux Florentins, car, ayant récupéré leurs

1. Le 11 avril 1453.
2. En octobre 1453.

places fortes, ils ne craignaient plus le roi de Naples et ils ne désiraient pas d'autre part que le duc récupérât plus que ses États en Lombardie. René s'en alla donc et envoya, comme promis, son fils en Italie. Celui-ci ne s'arrêta pas en Lombardie, mais vint à Florence, où il fut reçu avec tous les honneurs.

XXXII

Le départ du roi fit que le duc se décida aisément en faveur de la paix. Les Vénitiens, Alphonse et les Florentins, épuisés, la désiraient tous. Le pape avait montré qu'il l'avait désirée et la désirait toujours, d'autant que Mehmed II avait pris Constantinople[1] et s'était emparé de toute la Grèce. Cette conquête effraya tous les chrétiens, et les Vénitiens ainsi que le pape davantage que les autres, car ils croyaient entendre déjà les armes du Turc en Italie.

Le pape pria donc les puissances italiennes de lui envoyer des ambassadeurs autorisés pour conclure une paix générale. Toutes obéirent. Mais, quand on en vint aux problèmes de fond, on rencontra bien des difficultés. Le roi voulait que les Florentins lui remboursassent les dépenses qu'il avait engagées dans la guerre, les Florentins désiraient le contraire ; les Vénitiens demandaient Crémone au duc, le duc leur demandait Bergame, Brescia et Crema. De sorte que les difficultés semblaient insurmontables. Toutefois, ce qui semblait difficile à réaliser entre tous à Rome le fut aisément à deux, entre Milan et Venise. Car, tandis que l'on discutait de la paix à Rome, le duc et les Vénitiens se mirent d'accord le 9 avril 1454. Chacun revint à l'intérieur des frontières qu'il possédait avant la guerre. Le duc put récupérer les territoires que lui avaient pris les princes de Montferrat et de Savoie. Les autres États d'Italie eurent un mois pour ratifier cet accord. Le pape, les Florentins, les Siennois ainsi que de moindres puissances ratifièrent le traité dans les délais prévus. Mieux même, on signa une paix pour vingt-cinq ans entre les Florentins, le duc et les Vénitiens. De tous les princes italiens, seul le roi Alphonse se montra mécontent de cette paix, car il lui semblait qu'elle servait peu sa réputation, parce qu'il avait dû y participer non comme acteur principal, mais secondaire. Aussi resta-t-il un moment sans donner de réponse. Toutefois, après avoir reçu de solennelles ambassades du pape et des autres puissances, il se laissa persuader par elles, et par le pape notamment, et participa au traité pour trente ans. Lui et le duc conclurent un double apparentement et

1. Le 29 mai 1453.

firent de doubles fiançailles, chacun promettant l'une de ses filles à l'un des fils de l'autre. Cependant, afin que des germes de guerre demeurassent en Italie, il ne voulut pas faire la paix avant que les coalisés lui eussent permis d'attaquer, sans qu'ils s'y opposassent, les Génois, Sigismondo Malatesta et Astorre Manfredi, seigneur de Faenza. Cet accord étant signé, son fils Ferdinand, qui était à Sienne, rentra à Naples, sans avoir rien conquis en Toscane et après avoir perdu nombre de ses hommes.

XXXIII

Cette paix générale ayant donc été conclue, on craignait seulement que le roi Alphonse ne la troublât, à cause de son hostilité envers les Génois. Mais les choses se passèrent différemment, car elle ne fut pas troublée par le roi, mais par l'ambition des mercenaires, comme il était toujours advenu auparavant. La paix signée, les Vénitiens avaient, comme à l'ordinaire, licencié leur condottiere Iacopo Piccinino. Quelques autres condottieri sans emploi s'unirent à lui et passèrent en Romagne, puis sur le territoire de Sienne. S'y étant arrêté, Iacopo fit la guerre aux Siennois et occupa quelques-unes de leurs places. Lorsque commencèrent ces désordres, au début de 1455, mourut Nicolas V, qui eut Calixte III pour successeur. Pour arrêter cette nouvelle guerre, proche de ses États, le pape réunit sous les ordres de Giovanni Ventimiglia, son capitaine, le plus grand nombre de troupes possible et les envoya contre Iacopo avec des troupes des Florentins et du duc, qui s'étaient rassemblées dans le même but. Lors de la bataille, qui eut lieu près de Bolsena, bien que Ventimiglia eût été fait prisonnier, Iacopo fut vaincu et se retira à Castiglione della Pescaia. S'il n'avait pas reçu des secours en argent de la part d'Alphonse, il aurait été totalement défait. Cela fit croire à chacun que l'initiative de Iacopo avait été ordonnée par le roi. De sorte que, se croyant découvert, pour se réconcilier avec les alliés qu'il s'était aliénés par cette médiocre guerre, il fit en sorte que Iacopo restituât aux Siennois les places qu'il leur avait prises en échange de vingt mille florins. Cet accord signé, il reçut Iacopo et ses troupes dans le royaume.

Bien que le pape se fût employé à freiner Iacopo Piccinino, il ne manqua pas à la même époque de prendre des mesures pour défendre la chrétienté, qui était pressée de toutes parts par les Turcs[1]. Il envoya donc dans toutes les régions de la chrétienté des ambassadeurs et des

1. Par une bulle du 15 mai 1455.

prédicateurs, afin de persuader les princes et les peuples de s'armer pour la défense de leur religion et de soutenir de leur argent et de leur personne la lutte contre l'ennemi commun. A Florence, on fit de grandes aumônes ; nombreux furent ceux qui se croisèrent pour se déclarer prêts à cette guerre. On fit encore de solennelles processions, et on ne manqua pas, en public comme en privé, de montrer qu'on voulait être parmi les premiers des chrétiens à concourir à cette grande entreprise, de ses conseils, de son argent et de sa personne. Mais l'élan de la croisade fut quelque peu refroidi par la nouvelle que l'on apprit, selon laquelle le sultan, se trouvant avec son armée sous les murs de Belgrade, château de Hongrie situé sur le bord du Danube, avait été vaincu et blessé par les Hongrois [1]. De sorte que le pape et les chrétiens, n'éprouvant plus la crainte qu'avait causée en eux la chute de Constantinople, ne procédèrent plus qu'avec tiédeur dans leurs préparatifs de guerre. Il en fut de même en Hongrie, du fait de la mort du voïévode Jean, qui avait remporté cette victoire.

XXXIV

Mais, pour en revenir aux affaires italiennes, je dirai que l'on était en 1456 quand les troubles suscités par Iacopo Piccinino prirent fin. Les hommes ayant déposé les armes, il sembla que Dieu voulut les prendre lui-même, si puissante fut une tornade qui eut lieu alors et qui fit en Toscane des effets jamais observés jusqu'alors et dignes de mémoire pour le futur. Une heure avant le lever du jour, le 24 août 1456, sur la mer au nord d'Ancône s'éleva un tourbillon de nuages épais et lourds, d'une surface de plus de deux milles, qui, traversant l'Italie, pénétra jusque dans la mer au sud de Pise. Poussée par des forces supérieures, surnaturelles ou naturelles, la tornade se déchirait et se combattait elle-même ; les lambeaux de nuages, montant vers le ciel ou descendant vers la terre, se heurtaient les uns les autres ; tournant sur eux-mêmes à grande vitesse, ils poussaient en avant un vent très impétueux ; et de fréquents et brillants éclairs apparaissaient dans ce combat. De ces nuées déchirées et confondues, de ces vents furieux et de ces fréquents éclats de lumière sortait un bruit que n'avaient jamais atteint ni tremblement de terre ni tonnerre. L'épouvante suscitée par cette tornade fut telle que tous ceux qui l'entendirent pensèrent que c'était la fin du monde et que la terre, l'eau, le ciel et le monde, se mélangeant, revenaient au chaos originel. Cet ouragan effrayant pro-

1. Le 22 juillet 1456.

duisit, partout où il passa, des effets inimaginables et extraordinaires. Les plus remarquables se produisirent cependant aux alentours de la citadelle de San Casciano. Elle se trouve à huit milles de Florence, sur la colline qui sépare les vallées de la Pesa et de Greve. Passant donc entre cette citadelle et le bourg de Sant'Andrea[1], cette furieuse tempête n'atteignit pas Sant'Andrea et effleura San Casciano en n'abattant que quelques créneaux et cheminées. Mais, dans l'espace qui se trouve entre ces deux lieux, de nombreuses maisons furent renversées jusqu'au rez-de-chaussée. Les toits des églises de San Martino a Bagnolo et de Santa Maria della Pace furent transportés entiers à plus d'un mille de distance. Un voiturier fut trouvé mort avec ses mulets, loin de la route, dans la vallée voisine. Tous les plus gros chênes, tous les arbres les plus robustes qui refusèrent de céder furent non seulement arrachés, mais transportés loin de l'endroit où ils avaient leurs racines. Une fois la tempête passée et le jour revenu, les hommes restèrent frappés de stupeur. On voyait un pays désolé et détruit, les maisons et les églises en ruines ; on entendait les lamentations de ceux qui voyaient leurs propriétés détruites et avaient laissé sous les ruines leur bétail et leurs parents morts, toutes choses qui suscitaient compassion et épouvante chez qui les entendait et les voyait. Sans doute Dieu voulut-il menacer plus que châtier la Toscane. Car, si une telle tempête était entrée dans une ville au milieu de maisons et d'habitants nombreux et denses, comme elle le fit parmi des chênes et des arbres rares et espacés, elle aurait provoqué les ruines et les désastres que l'on peut imaginer. Mais Dieu voulut que ce petit exemple suffît à rappeler aux hommes sa puissance.

XXXV

Pour revenir à mon point de départ, le roi Alphonse, comme je l'ai dit plus haut[2], était mécontent de la paix. La guerre, où il avait lancé, sans raisons valables, Iacopo Piccinino, n'ayant eu aucun effet d'importance, il voulut voir ce que produirait celle qu'il pouvait lancer en se conformant aux conditions de la paix. Aussi attaqua-t-il en 1456 les Génois par voie de mer et de terre, dans l'intention de rendre le pouvoir aux Adorno et d'en priver les Fregoso, qui gouvernaient. Il fit d'autre part passer le Tronto par Iacopo Piccinino pour attaquer Sigismondo

1. Où Machiavel avait sa maison de campagne, qu'il évoque notamment dans sa lettre à Vettori du 10 décembre 1513 (voir ci-dessous, « Les lettres familières », VIII).
2. Cf. ci-dessus, livre VI, chap. XXXIII.

Malatesta. Ayant soigneusement fortifié ses places, celui-ci ne craignit pas cet assaut, et l'entreprise du roi n'eut aucun effet de ce côté. Mais celle qu'il lança contre Gênes fit naître pour lui-même et son royaume une guerre plus importante qu'il ne l'avait souhaité.

Le doge de Gênes était alors Pietro Fregoso. Pensant qu'il ne pourrait pas résister à l'assaut du roi, il décida de donner ce qu'il ne pouvait conserver à quelqu'un qui fût capable de le défendre de l'ennemi, et de lui obtenir éventuellement une juste récompense en retour. Il envoya donc des ambassadeurs au roi de France Charles VII et lui offrit Gênes. Charles VII accepta. Pour prendre possession de la ville, il envoya Jean d'Anjou, fils de René, qui avait quitté peu auparavant Florence et était rentré en France. Charles était convaincu qu'instruit des mœurs italiennes, il pourrait mieux qu'un autre gouverner cette ville. Il pensait également que d'Italie il pourrait songer à assaillir Naples, dont son père René avait été dépouillé par Alphonse. Jean se rendit donc à Gênes, où il fut reçu en souverain ; et on lui remit les forteresses de la cité et de l'État.

XXXVI

Cet événement déplut fort à Alphonse, qui vit qu'il s'était fait un ennemi trop puissant. Sans s'effrayer pour autant, il poursuivit vaillamment son entreprise et avait déjà mené sa flotte à Portofino, sous Villamarina, quand, frappé d'une soudaine maladie, il mourut[1]. Cette mort délivra Jean et les Génois de la guerre. Succédant à son père à la tête du royaume, Ferdinand était inquiet, car il avait un ennemi très réputé en Italie et n'était pas sûr de la fidélité de nombre de ses barons, qui, avides de nouveauté, risquaient de s'allier aux Français. Il craignait également que le pape, dont il connaissait l'ambition, ne voulût le dépouiller d'un royaume dont il venait d'hériter. Il ne mettait son espoir que dans le duc de Milan, qui n'était pas moins inquiet des affaires du royaume que ne l'était Ferdinand. Car il craignait que les Français, après s'en être emparés, ne projetassent aussi de s'emparer de son État, dont il savait qu'ils le revendiquaient comme leur appartenant[2]. Il envoya donc, aussitôt après la mort d'Alphonse, des lettres et des ambassadeurs à Ferdinand : les unes pour lui apporter aide et réputa-

1. Le 27 juin 1458.
2. Épouse de Louis d'Orléans, la sœur de Filippo Maria Visconti était considérée comme l'héritière légitime du duché.

tion, les autres pour l'encourager, en lui faisant savoir qu'il ne l'abandonnerait en aucune circonstance.

Après la mort d'Alphonse, le pape pensa à donner le royaume à Pietro Lodovico Borgia, son neveu. Pour fournir un honnête prétexte à ce dessein et obtenir le concours des autres princes italiens, il déclara qu'il voulait ramener le royaume sous l'autorité de l'Église. Aussi conseillait-il au duc de ne fournir aucune aide à Ferdinand, en lui offrant de lui conserver les places qu'il occupait déjà dans le royaume. Mais, au milieu de tous ces projets et de ces nouveaux désordres, Calixte mourut[1]. Pie II, siennois d'origine, de la famille Piccolomini, lui succéda. Ce pape, soucieux seulement du bien des chrétiens et de l'honneur de l'Église, inaccessible à toute considération personnelle, remit la couronne du royaume à Ferdinand, à la prière du duc de Milan. Pour faire la paix en Italie, il jugea plus opportun d'assurer le royaume à son possesseur que de soutenir les Français dans leur entreprise ou de penser à se l'approprier comme Calixte. Toutefois, en échange de ce bienfait, Ferdinand nomma prince d'Amalfi Antonio, neveu du pape, à qui il fit épouser une de ses filles illégitimes. Il rendit également Bénévent et Terracina à l'Église.

XXXVII

Il semblait donc que la guerre s'était apaisée en Italie et le pape se préparait à lancer la chrétienté contre les Turcs, comme avait déjà commencé à le faire son prédécesseur, quand éclata entre les Fregoso et Jean d'Anjou un désaccord qui ralluma une guerre plus grande et plus importante qu'auparavant. Pietro Fregoso se trouvait dans l'une de ses places fortes sur la côte. Il ne lui semblait pas avoir été assez récompensé par Jean d'Anjou en raison de ses mérites et de ceux de sa famille, alors qu'ils avaient été la cause de son accession à la tête de la cité. Aussi devinrent-ils ouvertement ennemis. Cela parut à Ferdinand être l'unique remède à son salut. Il fournit Pietro en argent et en troupes, pensant que par ce moyen il pourrait chasser Jean d'Anjou. Informé, celui-ci demanda des secours à la France et marcha avec eux contre Pietro, qui, largement soutenu, était très puissant. De sorte que Jean fut repoussé dans la cité. Y ayant pénétré une nuit, Pietro s'empara de quelques quartiers, mais, le jour venu, il fut vaincu et tué par les troupes de Jean et tous ses gens furent tués ou faits prisonniers[2].

1. Le 6 août 1458.
2. Le 13 septembre 1459.

Cette victoire encouragea Jean à se lancer dans la guerre contre le royaume de Naples. En octobre 1459, il quitta Gênes en direction de Naples avec une puissante flotte. Il fit escale à Baia, puis à Sessa, où il fut reçu par le duc de l'endroit. Le prince de Tarente, les habitants de L'Aquila et de nombreux autres princes et cités se rangèrent à ses côtés, de sorte que le royaume était très ébranlé. Voyant cela, Ferdinand fit appel au pape et au duc de Milan et se mit d'accord avec Sigismondo Malatesta pour avoir moins d'ennemis. Ennemi naturel de Sigismondo, Iacopo Piccinino s'en indigna tant qu'il quitta la solde de Ferdinand et se rangea aux côtés de Jean. Ferdinand envoya également de l'argent à Federico di Montefeltro. Dès qu'il le put, il réunit une bonne armée pour l'époque et affronta l'ennemi sur la rivière de Sarni, mais il fut vaincu et plusieurs de ses principaux capitaines furent faits prisonniers. Après ce désastre, seuls restèrent fidèles à Ferdinand la cité de Naples et quelques princes et citadelles, car la plupart se déclarèrent pour Jean. Iacopo Piccinino désirait qu'après sa victoire Jean marchât sur Naples et s'en emparât. Mais il refusa, en disant qu'il préférait dépouiller entièrement Ferdinand de ses territoires, puis l'attaquer, pensant qu'après l'avoir privé de ses places, la conquête de Naples serait plus facile. Ce choix lui ôta la victoire, car il ne comprit pas que les membres suivent plus aisément la tête que celle-ci ne suit les membres.

XXXVIII

Ferdinand s'était réfugié à Naples après sa défaite et y accueillait ceux qui étaient chassés de ses États. Le plus humainement qu'il put, il rassembla de l'argent et réunit un corps de troupe. Il appela à nouveau à l'aide le pape et le duc de Milan. Il fut soutenu par l'un et par l'autre plus généreusement et rapidement qu'auparavant, car ils craignaient qu'il ne perdît le royaume. Redevenu puissant, le roi Ferdinand sortit de Naples et, ayant commencé à se refaire une réputation, il récupérait des places qu'il avait perdues. Tandis que la guerre se déroulait dans le royaume survint un événement qui ôta totalement à Jean d'Anjou sa réputation et la possibilité de remporter la victoire.

Les Génois étaient si las de l'avidité et de l'orgueil des Français qu'ils prirent les armes contre le gouverneur royal et le contraignirent à se réfugier dans la citadelle. Les Fregoso et les Adorno s'unirent dans cette entreprise et reçurent une aide financière et militaire du duc de Milan pour conquérir le pouvoir et le garder. Venu avec une flotte au secours de son fils, le roi René, espérant reconquérir Gênes grâce à la citadelle, fut vaincu en débarquant ses troupes, et contraint de rentrer

honteusement en Provence[1]. Lorsqu'elle fut connue dans le royaume de Naples, cette nouvelle effraya Jean d'Anjou. Il n'abandonna pas toutefois son entreprise, mais poursuivit longtemps la guerre avec l'aide des barons, qui, s'étant révoltés, n'attendaient aucun pardon du roi. A la fin cependant, après de nombreux événements, les deux armées royales s'affrontèrent et Jean fut vaincu près de Troia en 1462[2]. Il ne fut pas tant touché par cette défaite que par le départ de Iacopo Piccinino, qui se rangea aux côtés de Ferdinand. Privé de toutes ses forces, il se réfugia à Ischia, d'où il rentra ensuite en France. Cette guerre dura quatre ans ; elle fut perdue par la négligence d'un homme, qui l'avait emporté plusieurs fois grâce à la vaillance de ses soldats. Les Florentins ne s'en mêlèrent pas ouvertement. Il est vrai que le roi Jean d'Aragon, nouveau souverain de ce pays après la mort d'Alphonse, leur demanda de secourir Ferdinand, comme ils y étaient obligés par l'accord signé avec Alphonse. Les Florentins répondirent qu'ils n'y étaient pas obligés et qu'ils n'aideraient pas le fils lors d'une guerre déclarée par son père. Car elle avait commencé sans qu'ils fussent informés ni consultés, et devait donc être conduite et achevée sans leur aide. Aussi les ambassadeurs du roi exigèrent-ils des dommages et intérêts et quittèrent-ils fort irrités la ville. Les Florentins demeurèrent donc en paix à l'extérieur durant cette guerre ; mais il n'en fut pas de même à l'intérieur, comme on le verra en détail au livre suivant.

1. Le 17 juillet 1461.
2. Le 18 août.

I

Peut-être apparaîtra-t-il à tous ceux qui ont lu le livre précédent qu'un historien de Florence s'est trop étendu en racontant ce qui est advenu en Lombardie et dans le royaume de Naples. Cependant, je n'ai pas évité ce type de récit et ne veux pas davantage l'éviter dans le futur. Bien que je n'aie, en effet, jamais promis d'écrire l'histoire de l'Italie, il ne me semble pas pour autant opportun de refuser de raconter ce qui est important pour ce pays. Car, ne le racontant pas, mon histoire serait moins bien comprise et moins agréable, d'autant que des actions des autres peuples et des princes d'Italie naissent le plus souvent des guerres où les Florentins sont nécessairement impliqués. Ainsi, de la guerre entre Jean d'Anjou et le roi Ferdinand naquirent des haines et de graves inimitiés qui eurent des prolongements entre les Florentins et Ferdinand, et entre celui-ci et la famille Médicis en particulier. Car le roi se plaignait non seulement de ne pas avoir été secouru durant cette guerre, mais que l'on eût aidé son ennemi. Son irritation fut la cause de très grands malheurs, comme on le verra dans la suite de notre récit. Étant parvenu, dans mon exposé sur les affaires étrangères, à 1463, il me faut, pour raconter les événements intérieurs advenus à l'époque, revenir de plusieurs années en arrière.

Mais je vais d'abord, selon mon habitude, proposer quelques éléments de réflexion et dire que ceux qui espèrent qu'une république peut être unie se trompent grandement. Il est vrai que certaines divisions sont nuisibles et que d'autres sont utiles à une république. Celles qui sont nuisibles sont celles qui engendrent des partis et des partisans ; celles qui sont utiles se perpétuent sans partis ni partisans[1]. Le fondateur d'une république, ne pouvant faire en sorte qu'il ne s'y trouve pas des inimitiés, peut au moins empêcher qu'il ne s'y trouve des partis.

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. II, IV, V et *Histoire de Florence*, livre III, chap. I.

On doit donc savoir que les citoyens se font une réputation de deux manières : par des moyens publics ou des moyens privés. Publiquement, c'est en gagnant une bataille, en faisant la conquête d'une place, en accomplissant une ambassade avec soin et sagesse, en conseillant sagement et heureusement la république. Par des moyens privés, c'est en favorisant tel ou tel citoyen, en le défendant contre les magistrats, en le secourant financièrement, en le poussant dans des charges non méritées et en offrant à la populace des jeux et des dons. Ce comportement fait naître les partis et les partisans. Une réputation ainsi fondée est nuisible, alors qu'elle est utile quand elle est étrangère aux partis, car elle est fondée sur le bien public et non sur l'intérêt particulier. Bien que l'on ne puisse aucunement empêcher qu'il y ait de fortes haines entre de tels citoyens, cependant, n'ayant pas de partisans qui les suivent par intérêt personnel, ils ne sont pas nuisibles à la république. Mieux, ils lui sont utiles, car, pour l'emporter, ils s'emploient à la gloire de la république et se respectent les uns les autres, afin de ne pas dépasser les limites de la loi. A Florence, les inimitiés ont toujours été accompagnées de partis et ont donc toujours été nuisibles. Un parti vainqueur n'est resté uni que du vivant du parti adverse. Lorsque celui-ci avait disparu, le parti régnant, n'ayant aucune crainte qui le retînt ni règle interne, se divisait à nouveau[1]. Le parti de Côme de Médicis l'emporta en 1434. Mais, le parti vaincu demeurant puissant et riche en hommes d'autorité, il resta par crainte uni et libéral durant un moment, tant que ses membres ne commirent aucune erreur et ne se firent en rien haïr par le peuple. Aussi, toutes les fois que ce régime eut besoin du peuple pour renforcer son autorité, il le trouva prêt à accorder à ses chefs l'autorité et la puissance qu'ils souhaitaient. Ainsi, entre 1434 et 1455, soit vingt et un ans, ils obtinrent normalement devant les conseils le renouvellement d'une commission dotée des pleins pouvoirs.

II

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, il y avait à Florence deux citoyens très puissants, Côme de Médicis et Neri Capponi. Neri avait acquis sa réputation par des moyens publics, de sorte qu'il avait beaucoup d'amis et peu de partisans. De son côté, Côme ayant eu recours à des moyens publics et privés pour fonder sa réputation, avait beaucoup d'amis et de partisans. Étant unis tant qu'ils vécurent, ces

1. Cf. ci-dessus, livre III, chap. I.

deux hommes obtinrent sans difficulté du peuple tout ce qu'ils voulurent, parce que leur autorité était accompagnée de la sympathie générale. En 1455[1], Neri étant mort et le parti adverse détruit, le régime eut des difficultés à consolider son autorité. Les propres amis de Côme, très puissants dans le régime, en étaient la cause, car ils ne craignaient plus le parti adverse et voulaient diminuer la puissance de leur chef. Cette humeur fut à l'origine des divisions qui apparurent en 1466. De sorte que ceux qui étaient au pouvoir dans les conseils où l'on discutait publiquement de l'administration de l'État étaient d'avis que l'on ne renouvelât pas les pouvoirs de la commission, que l'on fermât les bourses et que l'on tirât au sort les magistrats, comme lors des anciens scrutins. Pour contenir cette humeur, Côme avait deux remèdes à sa disposition : soit reprendre le pouvoir par la force avec les partisans qui lui étaient restés et s'opposer à tous les autres, soit laisser aller les choses et faire comprendre à ses amis qu'ils nuisaient ainsi à leur propre autorité et à leur réputation, et non aux siennes. Il choisit ce dernier remède, car il savait bien que de la sorte, les bourses étant pleines des noms de ses amis, il ne courait aucun danger et pouvait à son gré reprendre le pouvoir. La cité recommença donc à tirer au sort les noms des magistrats[2]. Ainsi, l'ensemble des citoyens croyait-il avoir recouvré la liberté. Les magistrats jugeaient selon leurs convictions et non plus en fonction des désirs des puissants, de sorte qu'étaient rabaissés tantôt l'un, tantôt l'autre de leurs amis. Ainsi, ceux qui voyaient précédemment leurs demeures remplies de solliciteurs et de cadeaux les voyaient vides de richesses et de clients. Ils se voyaient réduits au même rang que ceux qui leur étaient jusqu'alors nettement inférieurs et leurs égaux devenaient leurs supérieurs. Ils n'avaient plus droit aux égards ni aux honneurs et étaient même moqués et raillés. Dans les rues et sur les places, on parlait d'eux et de l'État sans la moindre considération. De sorte qu'ils comprirent bientôt que ce n'était pas Côme, mais eux-mêmes qui avaient perdu le pouvoir. Côme dissimulait tout cela et, dès qu'était prise une décision favorable au peuple, il était le premier à la soutenir. Mais ce qui épouvanta davantage les grands et donna à Côme plus d'occasions de les faire se repentir, ce fut le retour au cadastre de 1427, par lequel ce n'étaient pas les citoyens mais la loi qui déterminait les impôts[3].

1. Capponi mourut en fait en 1457.
2. En février 1454.
3. Le 11 juillet 1458.

III

Le vote de cette loi et la nomination des magistrats destinés à l'appliquer firent que les grands se réunirent et se rendirent chez Côme pour le prier d'accepter de les soustraire, ainsi que lui-même, au pouvoir de la populace et de rendre au régime la réputation qui lui conférait à lui l'autorité et à eux les charges. Côme répondit qu'il acceptait, mais qu'il voulait que la loi fût prise selon les voies ordinaires, avec l'accord du peuple et non par la force, procédé dont il refusait absolument qu'on lui parlât. On tenta devant les conseils de nommer une nouvelle commission et l'on n'y parvint pas. Aussi les grands revinrent-ils voir Côme et le prièrent-ils humblement de consentir à la réunion d'une assemblée générale des citoyens. Côme s'y refusa absolument, afin de les réduire à une situation telle qu'ils dussent pleinement reconnaître leur erreur. Donato Cocchi [1], étant gonfalonier de justice, voulut convoquer l'assemblée sans son consentement. Mais Côme le fit tellement moquer par les prieurs qui siégeaient avec lui, qu'il perdit la tête et fut renvoyé chez lui comme fou.

Toutefois, parce qu'il ne faut pas laisser aller les choses au point de ne plus pouvoir les contrôler, Luca Pitti, homme courageux et audacieux, étant gonfalonier de justice [2], Côme jugea opportun de laisser diriger l'affaire, afin que, si les choses marchaient mal, on en imputât le blâme à Pitti et non à lui. Au début de sa magistrature, Luca proposa donc à plusieurs reprises au peuple de nommer une commission. N'y parvenant pas, il menaça les membres des conseils avec des paroles injurieuses et pleines d'orgueil. A quoi il ajouta bientôt les actes, car en août 1458, la veille de la Saint-Laurent, il remplit le palais de la Seigneurie d'hommes armés, appela le peuple sur la place et lui fit consentir par la force ce qu'il avait librement refusé auparavant. Ayant donc repris le pouvoir et nommé la commission, puis les premiers magistrats au gré d'un petit nombre, afin de faire suivre la terreur à la force, on exila messire Girolamo Machiavelli et quelques autres citoyens et on en priva de nombreux d'accès aux charges. Messire Girolamo n'ayant pas observé son ban, fut déclaré rebelle. Comme il parcourait l'Italie en soulevant les princes contre sa patrie, il fut arrêté en Lunigiana du fait du manque de parole de l'un des seigneurs du pays, conduit à Florence et exécuté en prison [3].

1. En fait Matteo Bartoli.
2. En juillet 1458.
3. En juillet 1460.

IV

Durant les huit années qu'il dura, ce gouvernement fut insupportable et violent. Car Côme, déjà âgé, fatigué et affaibli par la maladie, ne pouvait participer aux affaires publiques autant qu'à l'ordinaire. Aussi quelques citoyens mettaient-ils la cité en coupe réglée. En récompense de l'action qu'il avait menée en faveur de la République, Luca Pitti fut fait chevalier. Pour ne pas lui être moins reconnaissant qu'elle ne l'avait été envers lui, il décida que ceux qui s'appelaient précédemment prieurs des arts s'appelleraient désormais prieurs de liberté, afin qu'ils eussent le titre de ce qui avait été perdu[1]. Il décida aussi que, alors qu'il siégeait précédemment au-dessus et à la droite des magistrats, le gonfalonier siégerait à l'avenir au milieu d'eux. Afin que Dieu semblât participer à cette affaire, on fit des processions publiques et des prières solennelles pour le remercier d'avoir rétabli les charges. Messire Luca fut richement récompensé par la Seigneurie et par Côme, et toute la cité s'empressa de les imiter. On estima que les présents qu'on lui fit atteignirent à la somme de vingt mille ducats. Il acquit une telle réputation que ce n'était pas Côme, mais lui qui gouvernait la cité. Il prit tant de confiance qu'il commença à faire construire deux édifices, l'un à Florence, l'autre à Ruciano, à un mille de la cité. Mais celui de Florence fut le plus grand jamais construit jusqu'alors par un particulier. Pour les achever, il ne négligeait aucun moyen extraordinaire, car non seulement les citoyens et les particuliers lui faisaient des dons et lui fournissaient ce qui était nécessaire à la construction, mais les communes sujettes et des populations entières faisaient de même. En outre, tous les bannis et quiconque avait commis un meurtre, un vol ou quelqu'autre crime digne d'un châtiment public, à condition d'être utile à cette construction, pouvait se réfugier en toute sécurité dans ces édifices. S'ils ne construisaient pas comme Pitti, les autres citoyens n'étaient ni moins violents ni moins rapaces que lui. De sorte que, alors que Florence n'était détruite par aucune guerre étrangère, elle l'était par ses propres citoyens.

Durant cette époque, comme on l'a dit, eurent lieu les guerres du royaume de Naples et certaines autres faites par le pape en Romagne contre les Malatesta, parce qu'il désirait les dépouiller de Rimini et de Cesena[2]. De sorte que Pie II employa son pontificat à ces guerres et à la préparation d'une entreprise contre les Turcs.

1. En janvier 1459.
2. En 1460-1463.

V

Cependant, Florence continua à souffrir de la désunion. Commencée en 1455 pour les raisons susdites, la désunion au sein du parti de Côme s'acheva alors grâce à sa sagesse. Mais son état de santé s'aggrava en 1464 et il mourut. Ses amis et ses ennemis pleurèrent cette mort. En effet, ceux qui ne l'aimaient pas pour des raisons politiques, voyant quelle avait été la rapacité des citoyens tant qu'il avait vécu, craignaient d'être totalement ruinés et détruits après sa mort. Ils n'avaient guère confiance en son fils Pierre, car, bien que bon, parce qu'il était malade et mal informé des choses de l'État, ils jugeaient qu'il devrait avoir des égards pour ses partisans, de sorte que, non réfrénés, ils deviendraient encore plus rapaces. Aussi Côme fut-il vivement regretté par tous.

De tous les civils, Côme fut le citoyen le plus réputé qu'eussent jamais eu Florence et toutes les autres cités. Car il dépassa ses contemporains, non seulement en autorité et en richesse, mais aussi en libéralité et en sagesse. Car l'une des qualités qui le fit accéder au pouvoir dans sa patrie fut qu'il était plus libéral et magnifique que tous. Sa libéralité apparut plus grande encore après sa mort, quand son fils Pierre voulut évaluer ses richesses. Il n'y avait en effet personne d'un certain rang dans la cité à qui il n'eût prêté une grosse somme d'argent. Souvent même, sans être sollicité, quand il apprenait qu'un citoyen distingué était dans le besoin, il l'aidait. Sa magnificence apparut dans le nombre des édifices qu'il fit construire. Car non seulement il construisit, mais il fit rebâtir à Florence les couvents et les églises de San Marco et de San Lorenzo ainsi que le monastère de Santa Verdiana, sur les collines de Fiesole, San Girolamo et la Badia, et dans le Mugello, une église des frères mineurs. Il fit en outre élever des autels et des chapelles splendides à Santa Croce, aux Servi, aux Angioli et à San Miniato et les remplit d'ornements et de toutes les choses nécessaires à l'embellissement du culte divin. A ces édifices sacrés s'ajoutèrent ses demeures privées : une en ville, digne d'un tel citoyen ; quatre à l'extérieur, à Careggi, Fiesole, Cafaggiuolo et Trebbio, qui étaient de vrais palais, dignes d'un roi et non d'un simple particulier. Ne se contentant pas d'être célèbre en Italie par la magnificence de ses constructions, il fit aussi construire à Jérusalem un asile pour les pèlerins pauvres et malades. Il dépensa ainsi une énorme quantité d'argent. Bien que ses demeures et toutes ses actions et ses œuvres eussent été dignes d'un roi et qu'il ne fût que princeps à Florence, il fut toutefois si sage qu'il ne franchit jamais les limites de la modestie qui convient à un citoyen. Car, dans sa conversation, le nombre de ses serviteurs et de

ses chevaux, son comportement et ses apparentements, il resta toujours semblable aux citoyens les plus modestes. Il savait en effet que ce qui sort de l'ordinaire suscite davantage l'envie que ce que l'on habille d'honnêteté. Devant donc marier ses enfants, il ne chercha pas à s'apparenter à des princes, mais fit épouser à Jean Cornelia degli Alessandri et à Pierre Lucrezia Tornabuoni ; aux filles de Pierre, il fit épouser Guglielmo de' Pazzi par Bianca et Bernardo Rucellai par Nannina. Aucun prince ni magistrat n'atteignit alors à son intelligence. Aussi occupa-t-il le pouvoir durant trente et un ans au milieu de multiples changements de fortune et dans une ville divisée et versatile. Car, étant très sage, il discernait de loin le mal et était donc en mesure de ne pas le laisser grandir, ou de se préparer à ne pas le subir, s'il grandissait. Aussi, non seulement il l'emporta sur les ambitions de ses concitoyens, mais il domina également celles de nombreux princes, avec un tel bonheur et une telle sagesse que quiconque s'alliait à lui ou à sa patrie demeurait l'égal ou devenait le supérieur de ses ennemis, et que quiconque s'opposait à lui perdait son temps et son argent ou son pouvoir. Les Vénitiens en portent témoignage, qui furent toujours supérieurs au duc Filippo Visconti, mais qui, quand ils se détachèrent de Côme, furent toujours vaincus et abattus par Filippo puis par Francesco Sforza. Lorsqu'elles s'allièrent avec Alphonse d'Aragon contre la République de Florence, Côme vida les caisses de Naples et de Venise, au point qu'elles durent accepter la paix qu'on voulut bien leur accorder. De toutes les difficultés que Côme rencontra dans la cité et à l'extérieur, l'aboutissement fut pour lui glorieux, et néfaste à ses ennemis. Aussi les discordes intestines augmentèrent-elles son pouvoir à Florence, et les guerres étrangères sa puissance et sa réputation.

VI

Côme naquit en 1389, le jour de la Saint-Côme et Damien[1]. Durant la première partie de sa vie, il connut de nombreuses difficultés, comme en témoignent son exil, son emprisonnement et le danger de mort qu'il courut. Du concile de Constance, où il avait accompagné le pape Jean XXIII[2], il dut, après la chute de ce dernier, fuir sous un déguisement pour sauver sa vie. Mais, après avoir atteint sa quarantième année, il eut une vie très heureuse. De sorte que ceux qui furent ses proches dans la vie publique, comme ceux qui administraient ses richesses dans

1. Le 27 septembre.
2. Antipape, déposé par le concile de Constance en 1415.

toute l'Europe, participèrent à ses succès. De nombreuses familles s'enrichirent énormément ainsi, tels les Tornabuoni, les Benci, les Portinari et les Sassetti. Après ceux-ci, tous ceux qui étaient liés à ses avis et à sa chance s'enrichirent. De sorte que, bien qu'il eût continuellement dépensé en constructions d'églises et en aumônes, il se plaignait parfois auprès de ses amis de n'avoir jamais assez dépensé en l'honneur de Dieu, pour que celui-ci apparût comme son débiteur dans ses livres de comptes. Il fut de taille moyenne, de teint olivâtre et d'aspect vénérable. Il ne fut pas savant, mais très éloquent et plein d'une sagesse naturelle. Il était attentif à ses amis, miséricordieux envers les pauvres, sage dans sa conversation, prudent dans ses conseils, prompt dans ses décisions, brillant et grave dans ses paroles et ses réponses. Au début de son exil, Rinaldo degli Albizzi lui fit dire que la poule couvait ; à quoi il répondit qu'elle couvait mal hors de son lit. Aux rebelles qui lui firent savoir qu'ils ne pouvaient dormir, il répondit qu'il le croyait bien, car il leur avait ôté le sommeil. A propos de Pie II, lorsqu'il citait les princes partisans d'une reprise des hostilités contre les Turcs, il dit qu'il était vieux et se lançait dans une entreprise de jeune homme. Aux ambassadeurs vénitiens venus à Florence se plaindre de la République avec ceux du roi Alphonse, il montra sa tête découverte et leur en demanda la couleur. « Blanche », répondirent-ils ; à quoi il répliqua : « Bientôt vos sénateurs auront une tête aussi blanche que la mienne. » Sa femme lui demanda quelques heures avant sa mort pourquoi il tenait les yeux fermés ; à quoi il répondit : « Pour les habituer. » Après son retour d'exil, comme quelques citoyens lui disaient que l'on était en train de ruiner la cité et que l'on s'opposait à Dieu en chassant tant d'hommes de bien, il répondit qu'il valait mieux une cité en ruines que perdue ; que deux ou trois aunes de drap rouge font un homme de bien et que l'on ne gouverne pas avec des patenôtres : paroles qui permirent à ses ennemis de l'accuser de préférer son intérêt à celui de sa patrie et le monde d'ici-bas à l'autre monde. On pourrait rapporter bien d'autres de ses paroles, que l'on omettra comme n'étant pas nécessaires. Côme fut également l'ami et le soutien des lettrés. Il fit venir à Florence Argyropoulos, grec d'origine et homme très savant pour l'époque, afin qu'il apprît à la jeunesse florentine la langue grecque et tout ce qu'il savait. Il nourrit chez lui Marsile Ficin, le second père de la philosophie platonicienne, pour qui il eut une très vive affection. Afin qu'il pût plus aisément poursuivre ses études littéraires et pour le fréquenter plus commodément, il lui donna une propriété près de la sienne à Careggi. Sa sagesse, son comportement et sa bonne fortune lui valurent une extraordinaire estime de la part des princes non seulement italiens, mais européens. Il laissa de tels fondements à ses héritiers qu'ils purent l'égaler en mérite et même le dépasser largement grâce aux faveurs de la fortune, et obtenir dans la chrétienté entière l'autorité qu'il avait eue

à Florence. Toutefois, durant les dernières années de sa vie, il éprouva de grands chagrins, car, de ses deux fils, l'un, Jean, en qui il avait davantage de confiance, mourut[1] et l'autre, Pierre, était malade et, du fait de son état de faiblesse, peu apte aux affaires publiques et privées. De sorte que, se faisant transporter dans sa maison après la mort de son fils, il dit en soupirant : « C'est une trop grande maison pour une si petite famille. » Cette grande âme était également angoissée à la pensée de n'avoir pas donné à l'empire florentin une conquête honorable. Et il en souffrait d'autant plus qu'il lui semblait avoir été trompé par Francesco Sforza. Celui-ci lui avait promis, du temps qu'il était comte, s'il s'emparait de Milan, d'obtenir Lucques aux Florentins. Cela ne se fit pas, parce que le comte changea d'idée avec le changement de la fortune, et, devenu duc, voulut vivre en paix dans l'État qu'il avait acquis par la guerre. Aussi ne voulut-il engager aucune entreprise, ni en faveur de Côme, ni de quiconque d'autre. Après qu'il fut duc, il ne fit que les guerres auxquelles il fut contraint. Cela fut une cause de grand chagrin pour Côme, car il lui semblait avoir employé beaucoup de peine et d'argent pour faire la grandeur d'un homme ingrat et infidèle. Il lui semblait en outre que ses infirmités l'empêchaient d'être aussi diligent dans les affaires tant publiques que privées. De sorte qu'il les voyait aller à la ruine, parce que la cité était détruite par les citoyens et ses richesses par ses collaborateurs et ses enfants. Toutes ces affaires lui firent passer ses dernières années dans l'inquiétude. Il mourut cependant couvert de gloire et avec une grande renommée à l'intérieur et à l'étranger. Tous les citoyens et les princes chrétiens exprimèrent à son fils Pierre la peine que leur causait sa mort. Il fut accompagné à sa sépulture par tous les citoyens et enseveli à l'église de San Lorenzo. Par un décret public, le titre de « Père de la patrie » fut inscrit sur sa tombe. Si, narrant les actions accomplies par Côme, j'ai imité ceux qui écrivent la vie des princes et non ceux qui écrivent l'histoire générale, on ne doit pas s'en étonner. Parce qu'il fut un homme d'exception dans notre cité, j'ai dû le louer en des termes extraordinaires.

VII

Alors que Florence et l'Italie se trouvaient dans de telles conditions, le roi de France Louis XI était dans son royaume l'objet d'une guerre très périlleuse, que lui faisaient ses vassaux avec l'aide de François, duc de Bretagne, et de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Le

1. En décembre 1463.

conflit fut si grave que le roi ne put soutenir le duc Jean d'Anjou dans ses entreprises contre Gênes et le royaume de Naples[1]. Bien plus, jugeant qu'il avait besoin de l'aide de tous, alors que Savone restait en possession des Français, il la remit au duc de Milan[2] et lui fit entendre que, s'il le voulait, il pourrait s'attaquer à Gênes avec son agrément. Francesco Sforza accepta et s'empara de Gênes grâce à la réputation que lui conféra l'amitié du roi et à l'appui des Adorno[3]. Pour ne pas se montrer ingrat, il envoya au secours du roi de France mille cinq cents chevaux sous les ordres de son fils aîné Galeazzo.

Ferdinand d'Aragon et Francesco Sforza étaient donc, l'un duc de Lombardie et seigneur de Gênes, l'autre maître de l'ensemble du royaume de Naples, et ils avaient contracté des apparentements. Ils pensaient à la manière de consolider leurs États pour pouvoir y vivre en sécurité et les transmettre sans obstacle à leurs héritiers. Ils jugèrent donc nécessaire que le roi s'assurât des barons qui l'avaient attaqué durant la guerre que lui avait faite Jean d'Aragon, et que le duc détruisît les armées des Braccio, ses ennemis naturels. Celles-ci avaient atteint sous les ordres de Francesco Piccinino une grande réputation. Il était en effet le premier capitaine d'Italie et, comme il n'avait pas d'État, tous ceux qui en possédaient un devaient le craindre ; et notamment le duc qui, fort de son expérience, ne se sentait pas en mesure de conserver son État et de le transmettre en toute sécurité à ses enfants, tant que Iacopo serait vivant. Le roi s'efforça donc de trouver un accord avec ses vassaux et employa tous les moyens pour s'assurer d'eux : il y parvint heureusement, parce que leur chute leur apparaissait certaine s'ils continuaient à le combattre, et douteuse s'ils s'accordaient avec lui et lui faisaient confiance. Comme l'on fuit plus volontiers un mal certain qu'un mal incertain, les princes peuvent aisément tromper ceux qui sont moins puissants qu'eux. Les barons crurent donc aux offres de paix du roi, en mesurant les dangers évidents d'une guerre, et, s'étant mis entre ses mains, furent ensuite abattus par lui de diverses manières et sous divers prétextes. Ces événements épouvantèrent Iacopo, qui se trouvait à Sulmona avec ses troupes. Pour ôter au roi l'occasion de l'attaquer, il traita, par l'intermédiaire de ses amis, sa réconciliation avec le duc. Celui-ci lui ayant fait les offres les plus favorables qu'il put, Iacopo décida de se remettre entre ses mains et alla le trouver à Milan, accompagné de cent cavaliers[4].

1. Cf. ci-dessus, livre VI, chap. XXXVII-XXXVIII.
2. En décembre 1463.
3. En avril 1464.
4. En août 1464.

VIII

Iacopo avait longtemps combattu sous les ordres de son père et avec son frère, d'abord pour le duc Filippo Visconti, puis pour le peuple de Milan, de sorte qu'à cause de ces rapports prolongés il avait de nombreux amis dans la cité et jouissait de la sympathie générale. La situation présente l'avaient accrue, car les faveurs de la fortune et leur puissance avaient fait naître une grande jalousie à l'égard des Sforza, alors que l'adversité et sa longue absence avaient suscité chez les Milanais de la pitié pour Iacopo et un très grand désir de le revoir. Tout cela apparut clairement à sa venue, car rares furent les nobles qui ne le rencontrèrent pas et les rues étaient pleines de gens qui désiraient le voir. On proclamait partout le renom de ses troupes. Ces honneurs hâtèrent sa ruine. Car la crainte augmenta chez le duc le désir de l'abattre. Pour dissimuler ses intentions, il voulut que l'on célébrât ses noces avec sa fille naturelle Drusiana, qu'il lui avait promise depuis longtemps. Il se mit d'accord avec Ferdinand pour qu'il le prît à sa solde comme capitaine de ses troupes avec un salaire de cent mille florins. Cet accord une fois conclu, Iacopo se rendit à Naples, accompagné d'un ambassadeur du duc et de son épouse ; il y fut joyeusement et honorablement reçu pendant plusieurs jours. Ayant ensuite demandé l'autorisation de se rendre à Sulmona, où il avait ses troupes, il fut invité au château par le roi et, après le dîner, emprisonné avec son fils, puis mis à mort. Ainsi les princes italiens craignaient-ils la vaillance qu'ils n'avaient pas et la supprimaient-ils. Plus personne n'en ayant, ils exposèrent le pays à la ruine qui bientôt l'affligea et l'abattit.

IX

Cependant Pie II avait réglé les affaires de Romagne. Aussi jugea-t-il opportun, au vu de la paix générale, de s'attaquer au Turc. Il reprit donc toutes les dispositions de ses prédécesseurs. Tous les princes promirent de l'argent ou des troupes ; le roi Mathias Corvin et Charles, duc de Bourgogne [1], s'engagèrent à se rendre personnellement à la croisade et furent faits chefs de l'entreprise par le pape. Celui-ci mit tant

1. En fait Philippe le Bon.

d'espoir dans cette affaire qu'il quitta Rome et se rendit à Ancône [1], où l'on avait décidé que l'armée se réunirait, les Vénitiens ayant promis des navires pour la transporter en Esclavonie. Après l'arrivée du pape, tant de gens se réunirent à Ancône, qu'en quelques jours tous les vivres qui se trouvaient dans la ville et que l'on pouvait apporter des lieux voisins furent épuisés, de sorte que tous souffraient de la faim. On n'avait pas d'argent à fournir à ceux qui en avaient besoin, ni d'armes à remettre à ceux qui en manquaient. Ni Mathias ni Charles ne parurent. Les Vénitiens envoyèrent un de leurs capitaines [2] avec quelques galères pour montrer leur magnificence et leur fidélité à leur parole, plus que pour permettre à l'armée de passer. Aussi, étant vieux et malade, le pape mourut-il au milieu de ces tourments et de ces désordres. Après sa mort, chacun rentra chez soi. En 1465 [3], Paul II, vénitien d'origine, fut élu pape. Afin que presque tous les États italiens changeassent de prince, Francesco Sforza, duc de Milan, mourut l'année suivante [4], après avoir gouverné le duché pendant seize ans ; et son fils Galeazzo fut nommé duc.

X

La mort de ce prince fut cause que les désordres s'aggravèrent à Florence et eurent de plus promptes conséquences. Après la mort de Côme, son fils Pierre, devenu l'héritier des richesses et du pouvoir de son père, fit appel à messire Dietisalvi Neroni, homme d'une grande autorité et réputation auprès de tous les citoyens, et en qui Côme avait une telle confiance qu'il avait recommandé à Pierre de se gouverner en tout selon ses conseils. Pierre fit donc à messire Dietisalvi la confiance que Côme avait eue en lui. Voulant obéir à son père après sa mort, comme il lui avait obéi durant sa vie, il exprima son désir de demander conseil à Neroni sur son patrimoine et le gouvernement de la cité. Pour commencer par ses biens personnels, il lui dit qu'il ferait apporter tous ses registres de comptes et les lui remettrait, afin qu'il pût voir ceux qui étaient ou n'étaient pas en ordre, et le conseiller. Messire Dietisalvi lui promit d'être diligent et fidèle ; mais, ayant examiné les comptes, il s'aperçut qu'il s'y trouvait beaucoup de désordre. Obéissant davantage à son ambition qu'à son affection pour Pierre ou à sa reconnaissance pour les services que Côme lui avait rendus, il

1. En juillet 1464.
2. En fait le doge en personne.
3. En fait, le 30 août 1464.
4. Le 8 mars 1466.

pensa qu'il pourrait aisément ruiner la réputation du fils de ce dernier et lui ôter le pouvoir que son père lui avait transmis en héritage. Messire Dietisalvi donna donc à Pierre un conseil qui semblait parfaitement honnête et juste, mais qui cachait sa ruine. Il lui montra dans quel désordre étaient ses affaires et combien il devrait dépenser pour ne pas perdre son crédit et sa réputation financière et politique. Aussi lui dit-il qu'il n'y avait pas de meilleur remède contre ce désordre que de réclamer l'argent prêté par son père à de nombreux débiteurs de Florence et de l'extérieur. Car, pour se faire des partisans à Florence et des amis au-dehors, Côme avait très libéralement usé de ses biens au profit de tous, de sorte qu'on lui devait des sommes très importantes. Pierre jugea ce conseil bon et honnête pour remédier par son propre argent au désordre. Mais, dès qu'il eut ordonné qu'on le réclamât, les citoyens s'en offensèrent, comme s'il voulait leur prendre leur argent et non pas leur demander le sien. Sans le moindre égard, ils disaient du mal de lui et l'accusaient d'ingratitude et d'avidité.

XI

Voyant la disgrâce générale et populaire dans laquelle Pierre était tombé du fait de ses conseils, messire Dietisalvi se rapprocha de messire Luca Pitti, de messire Agnolo Acciaiuoli et de Niccolò Soderini ; et ils décidèrent d'ôter à Pierre sa réputation et son pouvoir. Ces hommes étaient poussés par des raisons différentes. Messire Luca désirait succéder à Côme, parce qu'il était devenu lui-même si grand qu'il s'irritait de devoir obéir à Pierre. Messire Dietisalvi, sachant que messire Luca n'était pas capable de gouverner, pensait qu'après la chute de Pierre, ce serait lui qui aurait bientôt la réputation nécessaire. Niccolò Soderini aurait voulu que la cité fût plus libre et se gouvernât selon la volonté des élus. Messire Agnolo haïssait les Médicis pour de nombreuses raisons. Son fils Raffaello avait épousé longtemps auparavant Alessandra de' Bardi avec une très forte dot. De par sa faute ou celle d'autrui, celle-ci était si maltraitée par son beau-père et son mari, qu'un de ses parents, Lorenzo d'Ilarione, apitoyé, l'avait enlevée une nuit avec une troupe d'hommes armés. Les Acciaiuoli s'étaient plaints de l'injure que leur avaient faite les Bardi. Le jugement du litige fut confié à Côme. Celui-ci avait estimé que les Acciaiuoli devaient rendre sa dot à Alessandra et qu'elle-même devait décider de retourner ensuite, ou non, chez son mari. Messire Agnolo pensa que Côme ne l'avait pas traité en ami dans cette affaire et, n'ayant pu se venger de lui, décida de se venger de son fils. Si différents qu'eussent été leurs motifs, les

conjurés proclamaient cependant qu'ils voulaient tous que la cité fût gouvernée par les élus et non par les décisions d'un petit nombre. La haine envers Pierre et les raisons de le critiquer furent encore accrues par les faillites de nombreux marchands. Pierre en fut jugé coupable, parce que, voulant contre toute attente récupérer son argent, il les avait contraints à la faillite et provoqué ainsi la ruine et la honte de la cité. A quoi s'ajoutait le fait que l'on préparait le mariage de Clarice Orsini avec Laurent, fils aîné de Pierre. Cela fournit d'autres motifs d'accusation. On disait qu'il apparaissait clairement que Florence n'était pas assez grande pour lui, puisqu'il refusait un apparentement florentin pour son fils. Aussi se préparait-il à se faire prince, car qui ne veut pas de ses concitoyens pour parents, les veut pour esclaves et refuse leur amitié. Les chefs de la sédition voyaient la victoire à leur portée, car la plupart des citoyens les suivaient, trompés qu'ils étaient par le nom de liberté qu'ils avaient pris pour enseigne, afin de justifier leur entreprise.

XII

Comme ces humeurs bouillonnaient dans la ville, certains de ceux qui n'aimaient pas les discordes[1] pensèrent qu'on pouvait les arrêter en faisant des fêtes publiques. Les peuples inoccupés sont en effet un instrument pour les séditieux. Pour mettre donc fin à cette oisiveté et occuper les habitants afin qu'ils ne fissent pas de politique, une année s'étant écoulée depuis la mort de Côme, ils en prirent prétexte pour offrir des fêtes à la cité. Ils en organisèrent deux, très solennelles par rapport à celles que l'on faisait dans la ville. L'une représentait les rois mages suivant l'étoile qui annonça la naissance du Christ : elle était si magnifique que sa préparation et sa réalisation occupèrent la ville pendant plusieurs mois. L'autre fête fut un tournoi, spectacle représentant un combat de cavaliers, où les plus brillants jeunes gens de Florence rencontrèrent les cavaliers les plus renommés d'Italie. De tous les jeunes Florentins, le plus réputé fut Laurent, fils aîné de Pierre, qui reçut la plus haute distinction, grâce à sa vaillance et non à la faveur générale.

Ces spectacles achevés, les citoyens eurent à nouveau les mêmes soucis et chacun suivait son opinion avec plus d'obstination que jamais. Il en résultait des dissensions et des maux que deux incidents aggravèrent : la suppression de la commission dotée des pleins pouvoirs et la

1. Machiavel fait ainsi allusion aux Médicis.

mort du duc de Milan. Le nouveau duc, Galeazzo, envoya à Florence des ambassadeurs pour confirmer l'alliance que son père avait passée avec la cité ; on y disposait notamment le paiement annuel d'une certaine somme d'argent au duc. Les principaux opposants des Médicis profitèrent de l'occasion et s'opposèrent publiquement dans les conseils à cette décision, au motif que l'alliance avait été passée avec Francesco Sforza et non avec Galeazzo ; que la mort de Francesco avait supprimé cet engagement et qu'il n'y avait pas de raison de le confirmer, parce que Galeazzo n'avait pas la vaillance de son père et qu'on ne devait ni ne pouvait en tirer un profit identique. Ils ajoutaient que, là où on en avait tiré peu de profit avec Francesco, on en retirerait moins encore ; que, si un citoyen voulait le prendre à sa solde pour augmenter sa propre puissance, c'était là une chose contraire aux lois et à la liberté de la cité. Pierre prétendait au contraire qu'il ne convenait pas, par avarice, d'abandonner une alliance si précieuse ; que rien n'était plus utile à la République et à l'Italie que d'être les alliés du duc, afin que les Vénitiens, au vu de cette union, ne pussent espérer s'emparer du duché par une alliance feinte ou une guerre ouverte. Dès qu'ils verraient les Florentins se détacher du duc, ils prendraient les armes contre ce dernier et, le trouvant jeune, récemment parvenu au pouvoir et sans alliés, ils pourraient aisément le vaincre par la force ou par la ruse. Dans l'un et l'autre cas, la ruine de Florence était assurée.

XIII

Ce raisonnement ne fut pas suivi et les inimitiés commencèrent à se déclarer ouvertement. Chacun des partis se rassemblait la nuit en diverses associations. Les alliés des Médicis se réunissaient à la Crocetta et leurs adversaires dans l'église de la Pietà. Acharnés à la perte de Pierre, ils avaient fait souscrire de nombreux citoyens à leur entreprise. Une nuit entre autres, ils tinrent conseil sur la manière de procéder. Chacun voulait réduire la puissance des Médicis, mais ils divergeaient quant à la manière de le faire. Les plus modérés voulaient que, la commission ayant été supprimée, on s'employât à ce qu'elle ne fût pas recréée. Cela fait, le désir de tous serait réalisé, car les conseils et les élus gouverneraient et l'autorité de Pierre disparaîtrait bientôt. Perdant sa réputation, il perdrait aussi son crédit dans les affaires, parce qu'il en était à un point tel qu'il serait certainement ruiné, si on l'empêchait de se servir de l'argent public. S'il en advenait ainsi, on ne rencontrerait plus aucun danger et l'on recouvrerait la liberté sans bannissements ni effusion de sang ; chose que tous les bons citoyens devaient

désirer. Mais, si l'on cherchait à employer la force, on courrait de multiples dangers. Car on laisse tomber celui qui se laisse aller, mais on soutient celui qui est poussé. En outre, si l'on n'entreprenait rien contre lui d'extraordinaire, il n'aurait aucune raison de s'armer et de chercher des alliés. S'il le faisait pourtant, ce serait de sa faute et il créerait tant de soupçons qu'il rendrait sa chute plus aisée et donnerait aux autres plus d'occasions de l'attaquer. De nombreux participants à cette réunion n'appréciaient pas cette lenteur. Ils affirmaient que le temps favoriserait Pierre, et non pas eux. Car, s'ils se contentaient de recourir aux voies ordinaires, Pierre ne courrait aucun danger et eux beaucoup de risques. Les magistrats, ses ennemis, le laisseraient gouverner la cité, et ses amis le porteraient au pouvoir comme en 1458, au grand dommage de ses adversaires. Si le premier avis était celui de bons citoyens, le second était le fait d'hommes sages. Aussi fallait-il l'abattre tant que la cité lui était contraire. La manière de faire était la suivante : s'armer à l'intérieur, engager le marquis de Ferrare pour ne pas être désarmés à l'extérieur ; si le sort faisait apparaître une Seigneurie favorable, être prêts à s'assurer de Pierre. Ils conclurent donc qu'il fallait attendre l'élection de la prochaine Seigneurie et se comporter en fonction d'elle. Parmi les conjurés se trouvait maître Niccolò Fedini, qui leur servait de secrétaire. Poussé par une plus sûre espérance, il révéla à Pierre toutes les tractations des conjurés et leurs noms. Voyant le nombre et la qualité de ses adversaires, Pierre fut épouvanté. Après avoir consulté ses amis, il décida de faire souscrire lui aussi ses amis. Ayant confié cette entreprise à certains de ses fidèles, il trouva tant de diversité et de versatilité chez ses concitoyens que nombre de ceux qui s'étaient déclarés contre lui signèrent aussi en sa faveur.

XIV

Tandis que ces graves événements se produisaient, le moment du renouvellement des magistratures arriva, et Niccolò Soderini fut nommé gonfalonier de justice [1]. Ce fut étonnant de voir le grand concours de notables, mais aussi de peuple, qui l'accompagna au palais de la Seigneurie. Chemin faisant, on lui mit une couronne d'olivier sur la tête, pour montrer que le salut et la liberté de la cité dépendaient de lui. On voit à cet exemple et à bien d'autres qu'il n'est pas souhaitable d'accéder à une magistrature ou à un trône en étant trop attendu, parce que, ne pouvant répondre à une telle attente et les hommes désirant

1. Le 1er novembre 1465.

plus qu'ils ne peuvent obtenir, on subit finalement le déshonneur et l'infamie. Messire Tommaso Soderini et Niccolò étaient frères : le deuxième était plus courageux et ardent, le premier plus sage. Très ami de Pierre, lorsqu'il apprit l'humeur de son frère et qu'il désirait seulement la liberté de la cité et que l'on renforçât le régime sans offenser personne, Tommaso le poussa à faire un nouveau scrutin pour remplir les bourses de noms de citoyens attachés à la liberté. Cela fait, le régime serait assuré sans désordre ni injure pour quiconque, comme il le souhaitait. Niccolò crut aisément les conseils de son frère et employa à ces vaines idées tout le temps de sa charge. Ses amis, les chefs des conjurés, le lui laissèrent perdre, ne voulant pas, par jalousie, que le régime fût changé sous l'autorité de Niccolò et persistant à croire qu'un autre gonfalonier trouverait l'occasion de le faire. La fin de la magistrature de Niccolò arriva donc. Ayant entrepris beaucoup de choses, mais n'en ayant achevé aucune, il quitta sa charge avec plus de déshonneur qu'il n'avait reçu d'honneur en l'occupant.

XV

Cet exemple renforça le parti de Pierre, ses amis conçurent plus d'espérance et ceux qui étaient neutres adhérèrent à sa cause. La situation étant équilibrée, on passa plusieurs mois à temporiser sans aucun désordre. Toutefois, le parti de Pierre prenant plus d'autorité, ses ennemis réagirent et se réunirent. Ce qu'ils n'avaient pas voulu faire aisément et grâce aux magistrats, ils pensèrent le faire par la force. Ils décidèrent de tuer Pierre, qui était malade à Careggi, et d'appeler à cet effet le marquis de Ferrare avec ses troupes ; une fois Pierre mort, de venir en armes sur la place et d'obtenir que la Seigneurie créât un régime conforme à leurs désirs. Car, bien que la cité ne leur eût pas été totalement acquise, ils espéraient faire céder par la peur la partie de celle-ci qui leur était contraire. Pour mieux dissimuler ses intentions, messire Dietisalvi rendait souvent visite à Pierre, l'entretenait de l'union de la cité et lui donnait des conseils. Toutes les tractations avaient été révélées à Pierre. Messire Domenico Martelli lui apprit en outre que Francesco Neroni, frère de messire Dietisalvi, l'avait prié de s'unir à eux, en lui disant que la victoire était assurée et le parti adverse vaincu. Pierre décida de prendre les armes le premier et saisit l'occasion que lui offraient les tractations de ses ennemis avec le marquis de Ferrare. Il feignit donc d'avoir reçu une lettre de messire Giovanni Bentivoglio, seigneur de Bologne, lui annonçant que le marquis de Ferrare se trouvait sur la rivière d'Albo avec des troupes et déclarait

publiquement qu'il se dirigeait sur Florence. A cette annonce, Pierre prit les armes et vint à Florence au milieu d'une grande foule d'hommes en armes[1]. Tous ses partisans s'étant armés, le parti adverse fit de même ; mais le parti de Pierre le fit de façon plus ordonnée, car il s'y était préparé, alors que les autres ne l'étaient pas. Habitant près de Pierre, messire Dietisalvi ne se sentait pas en sûreté. Tantôt il allait au palais encourager la Seigneurie à faire déposer les armes par Pierre, tantôt il allait voir messire Luca pour le maintenir dans son parti. Le plus ardent de tous était Niccolò Soderini, qui prit les armes et fut suivi par la plus grande part de la populace de son quartier. Il vint chez messire Luca, le pria de monter à cheval et de venir sur la place soutenir la Seigneurie, qui leur était favorable. Il lui demanda de ne pas rester chez lui pour être lâchement abattu par ses voisins en armes, ou honteusement trompé par ceux qui étaient désarmés. Il lui dit qu'il se repentirait bientôt de n'avoir pas agi au moment opportun ; que, s'il voulait la ruine de Pierre, il pouvait aisément l'obtenir par la force ; s'il voulait la paix, il valait mieux qu'il fût en mesure d'en dicter les conditions plutôt que de les subir. Ces paroles n'ébranlèrent pas messire Luca, qui s'était calmé et avait été retourné par Pierre avec de nouvelles promesses de mariage et diverses offres : ils étaient déjà alliés, messire Luca ayant marié une de ses nièces à Giovanni Tornabuoni. Aussi poussa-t-il Niccolò à déposer les armes et à rentrer chez lui. Il lui dit qu'il devait se satisfaire que la cité fût gouvernée par des magistrats ; que, si cela arrivait, tous les citoyens déposeraient les armes et que la Seigneurie, où ils étaient majoritaires, jugerait de leurs différends. Ne pouvant le faire changer d'avis, Niccolò rentra chez lui, non sans lui avoir dit d'abord : « Je ne peux, seul, faire le bien de la cité, mais je peux par contre lui annoncer ses futurs malheurs : le choix que vous faites fera perdre sa liberté à notre patrie, à vous votre position et vos richesses, à moi et aux autres notre patrie. »

XVI

Durant ces désordres, la Seigneurie avait fait fermer le palais et s'était réunie avec les magistrats, ne se prononçant en faveur d'aucun des partis en présence. Voyant Pierre en armes et ses adversaires désarmés, les citoyens, et notamment ceux qui avaient été partisans de messire Luca, commencèrent à se demander, non pas comment ils feraient pour attaquer Pierre, mais comment ils pourraient devenir ses

1. Le 27 août 1466.

amis. Aussi les principaux citoyens et chefs des factions vinrent-ils au palais pour parler avec les prieurs de la situation de la cité et des moyens de réconcilier les partis. Pierre ne pouvant s'y rendre à cause de sa faible santé, ils se mirent d'accord, à l'exception de Niccolò Soderini, pour aller le trouver chez lui. Ayant préalablement recommandé ses enfants et ses biens à messire Tommaso, Niccolò se rendit dans sa maison de campagne pour y attendre la fin des événements, dont il jugeait qu'elle serait malheureuse pour lui et néfaste pour sa patrie. Les autres allèrent donc chez Pierre. L'un de ceux que l'on avait chargés de prendre la parole se plaignit des désordres, disant que le plus grand responsable était celui qui avait été le premier à prendre les armes. Ignorant les intentions de Pierre, qui avait été cet initiateur, ils étaient venus les apprendre et étaient prêts à le suivre à condition qu'elles fussent conformes aux intérêts de la cité. A quoi Pierre répondit que le responsable des désordres n'est pas celui qui prend le premier les armes, mais celui qui est cause qu'on les prend. S'ils réfléchissaient un peu à la manière dont ils s'étaient comportés avec lui, ils s'étonneraient moins de ce qu'il avait fait pour son salut. Ils verraient en effet que les réunions nocturnes, les souscriptions, les manœuvres pour le chasser de la ville et lui ôter la vie l'avaient contraint à s'armer. Qu'il n'eût pas porté ses armes hors de chez lui prouvait manifestement qu'il avait l'intention de se défendre et non d'attaquer. Il ne voulait et ne désirait rien d'autre que sa sécurité et sa tranquillité. Il n'avait jamais montré qu'il désirât autre chose, car, après qu'on eut supprimé la commission, il n'avait jamais pensé à employer des voies extraordinaires pour la recréer. Il se déclara très satisfait que les magistrats gouvernassent la cité, si eux-mêmes en étaient satisfaits. Ils devaient savoir que Côme et ses fils avaient toujours été honorés à Florence, avec ou sans la commission ; qu'en 1458, c'étaient eux et non pas sa famille qui l'avaient rétablie ; s'ils n'en voulaient plus maintenant, lui non plus n'en voulait pas ; mais ils ne se contentaient pas de cela, car il s'était aperçu qu'ils ne pensaient pas pouvoir vivre à Florence tant que lui-même y vivrait. Jamais il n'aurait pu croire ni même penser que ses amis et ceux de son père ne penseraient pouvoir vivre à Florence en même temps que lui, alors qu'il s'était toujours comporté en homme calme et pacifique. Puis il s'adressa à messire Dietisalvi et à ses frères, qui étaient présents, et leur reprocha en des termes graves et indignés les bienfaits reçus de Côme, la confiance qu'il avait placée en eux et leur profonde ingratitude. Ses paroles furent si violentes que quelques-uns des assistants s'émurent à un tel point qu'ils auraient massacré les Neroni, si Pierre ne les avait pas retenus. Celui-ci conclut qu'il approuverait ce qu'ils décideraient avec la Seigneurie et qu'il ne demandait rien d'autre que de vivre en paix et en

sécurité. On parla ensuite de nombreuses affaires et on ne décida rien, sinon qu'il fallait réformer la cité et changer le régime.

XVII

Le gonfalonier de justice était alors Bernardo Lotti, qui n'était pas un des hommes de confiance de Pierre. Aussi celui-ci pensa-t-il qu'il ne devait rien tenter tant qu'il serait en fonctions. Il jugea la chose de peu d'importance, car il atteignait à la fin de son mandat. Mais, l'élection des prieurs devant siéger en septembre et octobre étant survenue, Roberto Leoni fut élu à la charge suprême. Dès qu'il eut pris ses fonctions, tout étant prêt, il convoqua le peuple et fit nommer une nouvelle commission entièrement dévouée à Pierre[1]. Elle choisit ensuite les magistrats conformément aux désirs du nouveau régime. Cela effraya les chefs du parti adverse. Messire Agnolo Acciaiuoli s'enfuit à Naples, messire Dietisalvi Neroni et Niccolò Soderini à Venise. Messire Luca Pitti resta à Florence, se fiant aux promesses de Pierre et à leur récente parenté. Ceux qui s'étaient enfuis furent déclarés rebelles. Toute la famille Neroni fut dispersée, et messire Giovanni Neroni, qui était alors archevêque de Florence, choisit de s'exiler à Rome, pour échapper à un destin encore pire. Beaucoup d'autres citoyens partirent aussitôt, exilés en divers endroits. On ne s'en tint pas là. Car on ordonna une procession pour remercier Dieu d'avoir préservé le régime et réunifié la cité. Au cours de cette solennité, quelques citoyens furent arrêtés et torturés[2], et soit exécutés, soit bannis. Au milieu d'un tel bouleversement, il n'y eut pas d'exemple plus frappant que celui de messire Luca Pitti, car on vit quelle différence il y a entre la victoire et la défaite, le déshonneur et l'honneur. Sa demeure était déserte, alors qu'elle était auparavant fréquentée par de très nombreux citoyens. Dans la rue, ses amis et ses parents craignaient non seulement de l'accompagner, mais de le saluer, parce qu'une partie d'entre eux avait perdu ses charges, l'autre ses biens et que tous étaient également menacés. Les superbes édifices qu'il avait commencés furent abandonnés par leurs constructeurs, les bienfaits qu'il avait reçus se transformèrent en injures, les honneurs en opprobre. Ceux qui lui avaient donné par sympathie des objets de grand prix les redemandaient, comme s'ils les lui avaient prêtés ; ceux qui le portaient aux nues l'accusaient d'ingratitude et de violence. Aussi se repentit-il trop tard de n'avoir pas cru Niccolò Sode-

1. Le 2 septembre 1466.
2. Le 14 septembre 1467.

rini et cherche à mourir dans l'honneur plutôt que de vivre dans le déshonneur au milieu de ses ennemis victorieux.

XVIII

Ceux qui avaient été chassés commencèrent à réfléchir aux divers moyens de regagner une ville qu'ils n'avaient pas su conserver. Alors qu'il se trouvait à Naples, messire Agnolo Acciaiuoli, avant de prendre quelque initiative, voulut sonder les intentions de Pierre et lui écrivit en ces termes : « Je me ris des jeux de la fortune et de la façon dont elle rend amis les ennemis, et ennemis les amis. Tu te souviens sans doute que, lors de l'exil de ton père, faisant passer cette injustice avant le danger, je perdis ma patrie et manquai perdre la vie. Durant toute mon existence, je n'ai jamais manqué d'honorer et de soutenir votre famille et n'ai jamais eu l'intention, après la mort de Côme, de te nuire. Il est vrai que ta mauvaise santé, la jeunesse de tes fils m'effrayaient au point que je jugeai opportun de donner à l'État une organisation qui permît à notre patrie de ne pas s'effondrer après ta mort. De là sont venues les actions que j'ai menées, non contre toi, mais pour le bien de ma patrie : si ce fut une erreur, elle mérite d'être effacée par mes bonnes intentions et mes actions passées. Ta famille ayant eu une telle confiance en moi pendant si longtemps, je ne puis croire que tu me refuses toute miséricorde et que tous mes mérites puissent être effacés par une seule erreur. » Ayant reçu cette lettre, Pierre lui fit cette réponse : « Que tu ries là où tu te trouves, fait que je ne pleure pas ici, car, si tu riais à Florence, je pleurerais à Naples. Je reconnais que tu as voulu du bien à mon père, mais tu dois reconnaître qu'il t'en a fait. De sorte que tes obligations envers nous sont d'autant plus grandes que les actions l'emportent sur les paroles. Ayant été récompensé pour ce que tu as fait de bien, ne va pas t'étonner maintenant si tu obtiens la juste récompense du mal que tu as fait. L'amour de la patrie ne t'excuse en rien, car jamais on ne pourra croire que notre cité a été moins aimée et développée par les Médicis que par les Acciaiuoli. Vis donc dans le déshonneur là où tu es, puisque tu n'as pas su vivre ici dans l'honneur. »

XIX

Désespérant donc de pouvoir obtenir son pardon, messire Agnolo vint à Rome et se rapprocha de l'archevêque Neroni et des autres exilés. Ils s'employèrent de toutes leurs forces à anéantir le crédit que la compagnie des Médicis avait à Rome. Pierre y remédia difficilement, mais leur dessein échoua grâce à l'aide de ses amis. De leur côté, messire Dietisalvi et Niccolò Soderini s'appliquèrent à pousser le sénat de Venise contre leur patrie, pensant que les Florentins ne pourraient résister à une guerre, tant le régime était récent et haï. A Ferrare se trouvait alors Giovan Francesco Strozzi, fils de messire Palla, qui avait été chassé de Florence avec son père lors du changement de régime de 1434. Il jouissait d'un grand crédit et était jugé très riche par les autres marchands. Les nouveaux rebelles démontrèrent à Giovan Francesco combien il serait facile de rentrer dans leur patrie, si les Vénitiens se lançaient dans l'entreprise. Ils pensaient qu'ils le feraient aisément, si l'on pouvait participer à la dépense, mais craignaient qu'autrement ils ne le fissent pas. Giovan Francesco, désireux de se venger des injures reçues, crut aisément à leurs conseils et promit de participer à l'entreprise avec toutes ses richesses. Ils se rendirent donc auprès du doge et se plaignirent de leur exil. Ils dirent qu'ils en étaient victimes pour l'unique erreur qu'ils avaient commise, de vouloir que leur patrie vécût sous ses propres lois et que l'on honorât les magistrats et non quelques citoyens. Pierre de Médicis et ses partisans, qui étaient habitués à vivre de façon tyrannique, avaient pris les armes par ruse, les leur avaient fait déposer par ruse et par ruse les avaient chassés de leur patrie. Cela ne leur avait pas suffi, car ils s'étaient servi de Dieu comme intermédiaire pour abattre de nombreux citoyens, qui, croyant à la promesse qui leur avait été faite, étaient restés dans la ville. Ils ajoutèrent que, lors des cérémonies publiques et sacrées et des prières solennelles qui avaient été célébrées, de nombreux citoyens avaient été emprisonnés et exécutés : chose abominable et impie. Pour en tirer vengeance, ils plaçaient tous leurs espoirs en un sénat qui, ayant toujours été libre, devait prendre en pitié ceux qui avaient perdu leur liberté. Ils appelaient donc des hommes libres à combattre des tyrans, des hommes pieux à combattre des impies. Qu'ils se souvinssent aussi que la famille Médicis leur avait ôté la Lombardie, lorsque Côme, contre la volonté de ses concitoyens, avait soutenu et secouru Francesco Sforza contre le sénat. Ainsi, si une juste cause ne pouvait les émouvoir, une juste haine et un juste désir de vengeance devaient le faire.

XX

Ces ultimes paroles émurent le sénat tout entier. Il fut décidé que Bartolomeo Colleoni, leur capitaine, attaquerait l'empire florentin. On réunit au plus vite l'armée, à laquelle se joignit Hercule d'Este, envoyé par Borso, marquis de Ferrare. Lors de leur premier assaut, les Florentins n'étant pas encore organisés, ces troupes brûlèrent le bourg de Dovadola et firent quelques dégâts alentour. Mais les Florentins, après qu'eut été chassé le parti opposé à Pierre, avaient fait une nouvelle alliance avec le duc de Milan Galeazzo et le roi Ferdinand de Naples, et engagé comme capitaine Federico di Montefeltro. Se trouvant en ordre avec leurs alliés, ils firent moins de cas de leurs ennemis. Ferdinand leur envoya son fils aîné Alphonse et Galeazzo vint en personne, chacun étant pourvu des forces adéquates. Ils se rassemblèrent tous à Castrocaro, forteresse florentine placée au pied des montagnes qui descendent de Toscane en Romagne. Cependant, l'ennemi s'était retiré vers Imola, de sorte que, selon l'habitude de l'époque, n'avaient lieu que quelques escarmouches entre les deux armées. Ni l'une ni l'autre ne lancèrent un assaut et n'assiégèrent de places, et l'on ne donna pas davantage à l'ennemi l'occasion de livrer bataille. Chacun restait sous sa tente et se comportait avec une extrême lâcheté. La chose déplaisait à Florence, car elle souffrait d'une guerre coûteuse et sans espoir. Les magistrats s'en plaignirent auprès des citoyens qu'ils avaient nommés commissaires à la guerre. Ceux-ci répondirent que le duc en était totalement responsable. Investi d'une grande autorité, mais peu expérimenté, il ne savait pas faire les bons choix et ne faisait pas confiance à ceux qui étaient compétents. Tant qu'il demeurerait aux armées, il était impossible de faire quoi que ce soit de glorieux ou d'utile. Les Florentins firent donc comprendre au duc qu'il leur avait été fort commode et utile qu'il fût venu en personne à leur aide, parce que seule sa réputation pouvait effrayer l'ennemi. Toutefois, ils faisaient passer son salut et celui de son État avant leur propre intérêt, car, s'il était sauf, ils espéraient que tout irait bien, alors que, s'il était menacé, ils craignaient quelque malheur. Aussi jugeaient-ils peu sûr qu'il restât longtemps absent de Milan, alors qu'il était depuis peu au pouvoir et qu'il avait des voisins puissants et suspects, de sorte que l'on pouvait aisément combiner quelque chose contre lui. Ils le priaient donc de rentrer dans ses États et de laisser une partie de ses troupes pour les défendre. Ce conseil plut à Galeazzo, qui rentra à Milan sans réfléchir davantage. Débarrassés de cet obstacle, les capitaines des Florentins, afin de démontrer que c'était là la vraie raison de leur lenteur, s'approchèrent

davantage de l'ennemi. On en vint donc à une bataille rangée, sans que l'un ou l'autre des deux adversaires se fût incliné [1]. Il n'y eut toutefois aucun mort, mais seulement quelques chevaux blessés et des prisonniers faits de part et d'autre [2]. L'hiver était déjà venu, saison où les armées avaient alors coutume de prendre leurs quartiers. Messire Bartolomeo Colleoni se retira donc vers Ravenne, les troupes florentines en Toscane, celles du roi et du duc sur les États de leurs maîtres. Cette attaque n'ayant suscité aucun trouble à Florence, à la différence de ce qu'avaient annoncé les rebelles, et les troupes engagées manquant d'argent, on discuta d'un accord, qui fut conclu après quelques tractations [3]. Privés de toute espérance, les rebelles florentins partirent en différents lieux. Messire Dietisalvi se rendit à Ferrare, où il fut reçu et entretenu par le marquis Borso d'Este. Niccolò Soderini alla à Ravenne, où il vécut et mourut avec une modeste pension que lui firent les Vénitiens. Estimé juste et courageux, mais hésitant et lent à se décider, il manqua, quand il fut gonfalonier de justice, l'occasion de vaincre, qu'il ne voulut ni ne put ressaisir, quand il devint un simple citoyen.

XXI

La paix venue, les citoyens qui étaient restés au pouvoir à Florence pensèrent que leur victoire ne serait pas complète s'ils n'abattaient pas par tous les moyens, non seulement leurs ennemis, mais les suspects. Avec Bardo Altoviti, qui était gonfalonier de justice, ils s'employèrent à ôter leurs charges à de nombreux citoyens et à en exiler de nombreux autres. Cela accrut leur puissance et la peur chez leurs adversaires. Ils exerçaient leur pouvoir sans le moindre égard, de façon telle que Dieu et la fortune semblaient leur avoir livré la cité. Pierre en était mal informé et, à cause de la maladie, ne pouvait guère y remédier, car il était si perclus de goutte qu'il pouvait seulement parler. Il ne pouvait trouver d'autre remède que de les mettre en garde, les prier de vivre selon les lois et de profiter d'une patrie en bonne santé plutôt que détruite.

Pour réjouir la ville, il décida de célébrer avec pompe les noces de son fils Laurent, auquel il avait promis Clarice Orsini. Les noces furent

1. Le 23 juillet 1467.
2. Selon son habitude, Machiavel, pour critiquer les armées mercenaires, réduit le nombre des victimes d'un combat qui fut en fait assez sanglant.
3. Le 26 mai 1468.

faites avec une somptuosité et un apparat dignes d'un tel citoyen [1]. On passa plusieurs jours en des bals, des banquets et des spectacles inspirés de l'Antiquité. On y ajouta, pour célébrer la grandeur des Médicis et du régime, deux spectacles guerriers : un combat de cavalerie et le siège d'une place, qui furent exécutés avec tout l'ordre et la vaillance possibles.

XXII

Tandis que les choses se passaient ainsi à Florence, le reste de l'Italie vivait en paix, mais avec une grande crainte du Turc, qui continuait de combattre les chrétiens et avait pris Négrepont, à la honte et au grand dommage de la chrétienté [2]. Borso, marquis de Ferrare, mourut alors [3], et son frère Ercole lui succéda. Sigismondo Malatesta, seigneur de Rimini et éternel ennemi de l'Église, mourut aussi [4] ; il eut pour héritier son fils naturel Roberto, qui fut plus tard un des meilleurs capitaines d'Italie. Paul II mourut également [5]. Son successeur fut Sixte IV, qui avait précédemment porté le nom de Francesco da Savona, homme de très basse condition, mais que ses vertus avaient porté à la tête de l'ordre franciscain, puis au cardinalat. Ce pape fut le premier à montrer ce que pouvait faire un pape, et comment ce que l'on nommait auparavant des fautes pouvait être dissimulé par l'autorité pontificale. Il avait dans sa famille Piero et Girolamo, dont tout le monde pensait qu'ils étaient ses fils, mais dont il déguisait la paternité sous des noms plus honnêtes. Parce que Piero était moine, il le porta au cardinalat sous le titre de San Sisto. A Girolamo il donna la ville de Forlì qu'il enleva à Antonio Ordelaffi, alors que ses ancêtres en avaient été longtemps les maîtres. Son ambition augmenta l'estime que lui portaient les princes italiens et chacun tenta de s'en faire un allié. Aussi le duc de Milan donna-t-il pour épouse à Girolamo sa fille naturelle Caterina et lui remit en dot la ville d'Imola, dont il avait dépouillé Taddeo degli Alidosi. Entre le duc et le roi Ferdinand fut également conclu un nouveau mariage, entre Elisabetta, fille d'Alphonse, le fils aîné du roi, et Giovan Galeazzo, fils aîné du duc.

1. Le 4 juin 1469.
2. Le 11 juin 1470.
3. Le 20 août 1471.
4. Le 9 octobre 1468.
5. Le 26 juillet 1471.

XXIII

L'Italie vivait donc fort tranquillement et la plus grande occupation des princes était de s'observer les uns les autres et de se fournir des garanties par des apparentements, de nouvelles ligues et alliances. Toutefois, au sein de cette grande paix, Florence était gravement affligée par ses citoyens, cependant que Pierre, empêché par la maladie, ne pouvait s'opposer à leur ambition. Cependant, pour soulager sa conscience et tenter de leur faire honte, il les convoqua tous chez lui et leur parla en ces termes :

« Je n'aurais jamais cru que puisse arriver un moment où les manières de faire et les habitudes de mes amis me pousseraient à aimer mes ennemis et à préférer la défaite à la victoire. Je croyais avoir pour compagnons des hommes respectant quelque limite et mesure dans leur avidité et consentant à vivre dans la sûreté et l'honneur, après avoir tiré vengeance de leurs ennemis. Mais je reconnais aujourd'hui que je me suis grandement trompé et que je connaissais mal l'ambition naturelle qui anime tous les hommes, et plus mal encore celle qui vous pousse. Car il ne vous suffit pas d'être les maîtres d'une telle cité et de vous partager à quelques-uns les charges, les dignités et les profits dont de nombreux citoyens étaient autrefois honorés. Il ne vous suffit pas de vous être réparti les biens de vos ennemis ; il ne vous suffit pas d'accabler d'impôts tous les autres et, exempts de taxes, de recevoir d'eux tous les profits de la cité. Car vous accablez chacun de toutes les injustices possibles. Vous dépouillez vos voisins de leurs biens, vous vendez la justice, vous échappez aux jugements, vous opprimez les citoyens pacifiques et élevez les violents. Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'Italie autant d'exemples d'avidité que dans cette ville. Notre patrie nous a-t-elle donné la vie pour que nous la lui ôtions ? Nous a-t-elle donné la victoire pour que nous la détruisions ? Nous a-t-elle honorés pour que nous la couvrions de honte ? Je vous promets au nom de la parole que l'on doit offrir et obtenir des hommes de bien, que, si vous continuez à vous comporter de façon que je doive me repentir d'avoir vaincu, je ferai en sorte que vous vous repentiez d'avoir mal usé de la victoire. »

Ces citoyens firent une réponse conforme au moment et au lieu où ils se trouvaient, mais ne renoncèrent en rien à leurs mauvaises actions. De sorte que Pierre appela en secret Agnolo Acciaiuoli à Cafaggiuolo et parla longuement avec lui de la situation de la cité. On ne peut douter que, s'il n'avait pas été interrompu par la mort dans sa politique, il aurait réintégré tous les exilés pour mettre un frein aux rapines des

gens de l'intérieur. Mais la mort s'opposa à ses honnêtes desseins, car, accablé par la maladie et le chagrin, il mourut à l'âge de cinquante trois ans[1]. Sa patrie ne put connaître entièrement ses qualités et sa bonté, parce qu'il vécut presque jusqu'à sa mort en compagnie de son père et qu'il passa les dernières années de son existence tourmenté par la maladie et les dissensions de la cité. Il fut enterré dans l'église de San Lorenzo, près de son père. Ses obsèques furent célébrées avec la pompe que méritait un tel citoyen. Il laissa deux fils, Laurent et Julien qui, bien que chacun eût espéré qu'ils seraient très utiles à la République, n'en inspiraient pas moins à tous des inquiétudes dues à leur jeunesse.

XXIV

Parmi les principaux citoyens de Florence, de loin supérieur à tous, se trouvait messire Tommaso Soderini, dont la sagesse était connue non seulement de Florence, mais de tous les princes italiens. Après la mort de Pierre, toute la cité lui rendit hommage. De nombreux citoyens lui rendaient visite comme s'il était le chef de l'État et de nombreux princes lui écrivirent. Bien conscient de ses chances et de celles de sa famille, il ne répondit pas aux lettres des princes et fit comprendre aux citoyens qu'ils devaient rendre visite aux Médicis et non à lui. Pour montrer dans les faits ce qu'il avait conseillé en paroles, il réunit tous les chefs des grandes familles au couvent de Sant'Antonio où il fit aussi venir Laurent et Julien de Médicis. Il leur fit un long et grave discours sur la situation de la cité et des villes d'Italie, sur les humeurs des princes de ce pays. Il conclut que, si l'on voulait vivre à Florence dans l'union et la paix et à l'abri des divisions internes et des guerres étrangères, il fallait rendre hommage aux jeunes Médicis et à leur famille et maintenir leur réputation. Car les hommes ne se plaignent jamais de se conformer à leurs habitudes et ils se lancent aussi promptement dans les nouveautés qu'ils les abandonnent[2]. Il est toujours plus aisé de maintenir une autorité, dont la durée a étouffé les jalousies, que d'en créer une nouvelle, qui peut être aisément réduite pour de multiples raisons. Laurent parla après messire Tommaso. Malgré sa jeunesse, il s'exprima avec tant de gravité et de modestie, qu'il fit espérer à chacun qu'il était tel qu'il devint ensuite. Avant qu'ils ne se séparassent, ces citoyens jurèrent de voir en Laurent et Julien des fils, et eux

1. Le 2 décembre 1469.
2. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. II et *Discours*, livre III, chap. V.

de les considérer comme des pères. Cette décision prise, les jeunes Médicis furent honorés comme des chefs d'État et suivirent constamment les conseils de messire Tommaso.

XXV

Alors que l'on vivait en paix au-dedans comme au-dehors, sans être troublé par la guerre, survinrent des troubles annonciateurs des malheurs futurs. Parmi les familles abattues en même temps que celle de messire Luca Pitti se trouvait celle des Nardi. Les chefs de celle-ci, Salvestro et ses frères, furent en effet exilés, puis déclarés rebelles après la guerre faite par Bartolomeo Colleoni. L'un d'entre eux, Bernardo, frère de Salvestro, était un jeune homme ardent et courageux. Sa pauvreté lui rendait son exil insupportable et il ne voyait aucun moyen de rentrer dans sa patrie après que la paix eut été faite. Il décida donc de tenter quelque chose pour susciter une nouvelle guerre. Souvent, en effet, une modeste initiative provoque de grands effets, car les hommes sont plus prompts à suivre une entreprise déjà engagée que disposés à la susciter. Bernardo avait de nombreuses connaissances à Prato et plus encore dans le territoire de Pistoia, notamment avec les Palandra, famille qui, bien que paysanne, était riche en hommes formés au combat tout comme d'autres habitants de Pistoia. Il savait qu'ils étaient fort mécontents pour avoir été maltraités par les magistrats florentins lors de leurs dissensions. Il connaissait aussi l'humeur des citoyens de Prato, qui jugeaient qu'on les traitait avec orgueil et avidité, et n'ignorait pas l'hostilité de certains au régime. De sorte que tout cela lui faisait espérer qu'il pourrait, en poussant Prato à la révolte, allumer un incendie en Toscane, qui serait tellement nourri par d'autres qu'on ne pourrait l'éteindre. Il informa messire Dietisalvi de ses intentions et lui demanda quelle aide il pourrait, par son intermédiaire, espérer des princes, au cas où il réussirait à s'emparer de Prato. Messire Dietisalvi estima l'entreprise très périlleuse et presque impossible. Mais, voyant l'occasion de tenter de nouveau la fortune aux risques d'autrui, il l'encouragea en lui promettant une aide certaine de Bologne et de Ferrare, à condition qu'il fût capable de tenir et de défendre Prato durant quinze jours au moins. Rempli d'un grand espoir par cette promesse, Bernardo se rendit en secret à Prato et, ayant appris la chose à certains citoyens, il les trouva tout disposés à le suivre. Il trouva un courage et une volonté identiques chez les Palandra. Après qu'ils eurent convenu du moment et des moyens, Bernardo en informa complètement messire Dietisalvi.

XXVI

Cesare Petrucci était podestat de Prato au nom des Florentins. Les gouverneurs de la ville avait coutume d'en garder les clefs auprès d'eux. Parfois, et notamment lors des périodes où l'on n'avait pas de soupçons, ils les remettaient aux citoyens qui les demandaient pour entrer ou sortir de la ville. Bernardo connaissait cet usage. A la pointe du jour[1], avec les Palandra et cent hommes armés environ, il se présenta à la porte qui donne sur Pistoia. Ceux de l'intérieur, qui étaient informés de la chose, s'armèrent et l'un d'entre eux demanda les clefs au podestat, en prétendant que l'un des habitants les demandait pour entrer. N'ayant aucune raison de craindre une telle entreprise, le podestat les fit envoyer par un de ses serviteurs. Après qu'il se fut éloigné du palais, elles lui furent enlevées par les conjurés, qui, ayant ouvert la porte, firent entrer Bernardo et ses hommes. S'étant rassemblés, ils se divisèrent en deux parties : l'une, sous les ordres de Salvestro Pratese, s'empara de la citadelle ; l'autre, avec Bernardo, du palais. Ils confièrent Cesare Petrucci à la garde de quelques-uns d'entre eux. Puis ils firent un grand vacarme dans la ville au cri de « Liberté ! ». Le jour était déjà apparu. A ce bruit, de nombreux habitants coururent sur la place. Apprenant que la citadelle et le palais avaient été occupés et le podestat arrêté, ils se demandaient d'où cela provenait. Les huit citoyens qui exerçaient le pouvoir suprême dans la cité se réunirent pour savoir que faire. Ayant parcouru un moment la cité et voyant qu'ils n'étaient pas suivis, Bernardo et les siens, informés de la réunion des Huit, se rendirent auprès d'eux. Bernardo leur dit qu'il voulait les libérer ainsi que leur patrie de la servitude ; que leur gloire serait grande, s'ils prenaient les armes et le suivaient dans cette entreprise, et qu'ils acquerraient de la sorte une paix éternelle et une perpétuelle renommée. Il leur rappela leur ancienne liberté et leur condition présente, leur garantit l'arrivée de secours, s'ils voulaient s'opposer quelques jours aux forces réunies par les Florentins. Il affirma qu'il avait des complicités à Florence, qui se découvriraient dès que l'on apprendrait que Prato le suivait d'un commun accord. Les Huit ne s'émurent pas à ces paroles. Ils lui répondirent qu'ils ne savaient pas si Florence était libre ou esclave, car ce n'était pas leur affaire ; mais ils savaient bien quant à eux qu'ils ne désiraient que d'être libres de servir les magistrats de Florence. Ils n'en avaient jamais éprouvé de telles injustices qu'ils eussent été poussés à prendre les armes contre

1. Le 6 avril 1470.

les Florentins. Aussi l'exhortaient-ils à libérer le podestat et la population et à se soustraire promptement au péril où il s'était engagé sans réfléchir. Bernardo ne fut pas effrayé par ces paroles. Il décida de voir si la peur pouvait ébranler les habitants de Prato, puisque les prières n'y étaient pas parvenues. Pour les épouvanter, il décida de faire exécuter Cesare et ordonna que, après l'avoir tiré de sa prison, on le pendît aux fenêtres du palais. Cesare se trouvait déjà près de la fenêtre, la corde au cou, quand il vit Bernardo hâter son exécution. S'adressant à lui, il dit :

« Tu me fais mourir en croyant que tu seras ensuite suivi par les citoyens de Prato. C'est le contraire qui t'arrivera. Car le respect qu'éprouve ce peuple pour les gouverneurs envoyés par le peuple de Florence est tel que, lorsqu'il verra la violence commise à mon égard, il éprouvera tant de haine pour toi que ce sera ta ruine. Ce n'est donc pas ma mort, mais ma vie qui sera cause de ta victoire. Car, si je leur ordonne ce que tu désires, ils m'obéiront plus aisément qu'à toi. Si je suis tes ordres, tu atteindras ton but. » A cours de décisions, Bernardo suivit ce conseil. Il lui ordonna de venir sur la loggia qui donne sur la place et de commander au peuple de lui obéir. Après qu'il l'eut fait, Cesare fut remis en prison.

XXVII

La faiblesse des conjurés était déjà évidente. De nombreux Florentins habitant la ville s'étaient réunis, parmi lesquels messire Giorgio Ginori, chevalier de Malte. Il fut le premier à prendre les armes et attaqua Bernardo. Celui-ci discourait sur la place, tantôt priant, tantôt menaçant ceux qui l'écoutaient, s'ils refusaient de le suivre ou de lui obéir. Attaqué par messire Giorgio et de nombreux compagnons, il fut blessé et fait prisonnier. Cela fait, il fut aisé de libérer le podestat et d'abattre les autres, parce qu'étant peu nombreux et divisés en plusieurs groupes, ils furent presque tous pris ou tués. Entre-temps, Florence avait appris l'événement. On le crut beaucoup plus important qu'il ne l'était. On disait que Prato avait été prise, le podestat et sa suite tués, la ville remplie d'ennemis ; que Pistoia était en armes et que nombre de ses habitants participaient à cette conjuration. Aussi le palais de la Seigneurie fut-il aussitôt plein de citoyens venus délibérer avec les prieurs. A Florence se trouvait alors Roberto Sanseverino, capitaine très réputé. Aussi décida-t-on de l'envoyer à Prato, avec toutes les troupes que l'on put rassembler. On lui ordonna de s'approcher de la ville et de donner des informations détaillées sur l'affaire, en y appor-

tant les remèdes qu'il jugerait opportuns. Roberto avait à peine dépassé la forteresse de Campi qu'un envoyé de Cesare le rencontra et lui apprit que Bernardo avait été fait prisonnier, ses compagnons mis en fuite ou tués et que les troubles avaient cessé. Il rentra donc à Florence et Bernardo y fut conduit peu après. Il fut interrogé par un magistrat sur la réalité de l'affaire et elle fut trouvée bien mince. Il dit qu'il l'avait entreprise parce qu'ayant préféré mourir à Florence plutôt que vivre en exil, il avait voulu mourir dans un événement digne de mémoire.

XXVIII

Cette révolte ayant été suscitée et réprimée en un instant, les citoyens revinrent à leurs habituelles coutumes, espérant jouir sans crainte d'un régime qu'ils avaient établi et renforcé. D'où découlèrent ces sortes de maux qui apparaissent d'ordinaire en période de paix. Plus libres qu'à l'ordinaire, les jeunes gens faisaient des dépenses démesurées en vêtements, en banquets et autres divertissements. Oisifs, ils passaient leur temps à jouer et à fréquenter des femmes. Ils s'efforçaient de briller par leur habillement et leurs conversations subtiles et spirituelles. Celui qui se moquait le plus adroitement des autres semblait le plus sage et était le plus estimé. Ces comportements furent encore aggravés par les courtisans du duc de Milan. Venu à Florence avec son épouse et toute sa cour pour y accomplir un vœu[1], à ce que l'on disait, il fut reçu avec toute la pompe que méritaient un tel prince et un tel ami. Chose encore jamais vue dans notre cité, lors du carême, période durant laquelle l'Église ordonne que l'on jeûne et ne mange pas de viande, sa cour s'en nourrissait sans aucun égard pour l'Église ni pour Dieu. On donna de nombreux spectacles pour l'honorer, dont, à l'église de Santo Spirito, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. L'église ayant entièrement brûlé à cause des nombreux feux allumés pour une telle solennité, on pensa généralement que Dieu, indigné, avait ainsi voulu montrer sa colère. Si donc le duc trouva Florence pleine de raffinements courtisans et de mœurs contraires à toute société bien ordonnée, il la laissa dans un état plus déplorable encore. Aussi les bons citoyens pensèrent-ils nécessaire d'y mettre un frein et réglementèrent-ils par une nouvelle loi l'habillement, les enterrements et les banquets.

1. Le 15 mars 1471.

XXIX

Au sein d'une telle paix apparut un nouveau et imprévisible désordre en Toscane. Quelques habitants de Volterra découvrirent sur son territoire une mine d'alun. Connaissant son utilité, ils s'associèrent avec quelques citoyens florentins et les firent participer aux profits qu'on en tirait, pour obtenir une aide financière et un appui politique. Au début, comme à l'ordinaire, cette entreprise sembla peu importante au peuple de Volterra. Mais, avec le temps, en percevant son utilité, il voulut remédier tardivement et sans résultat à ce qu'il aurait pu obtenir aisément en temps voulu. On commença à discuter du problème dans les conseils, en affirmant qu'il n'était pas normal qu'une activité née dans le domaine public profitât à des intérêts particuliers. On envoya à ce propos des ambassadeurs à Florence et on confia le différend au jugement de certains citoyens. Soit qu'ils eussent été achetés par les parties intéressées, soit qu'ils eussent pris une décision juste, ils déclarèrent que le peuple de Volterra avait des exigences excessives et voulait priver ses concitoyens de leurs peines et de leurs travaux ; que ces mines appartenaient donc à des particuliers et non au peuple, mais qu'il convenait que ceux-ci payassent chaque année une certaine somme d'argent à l'autorité supérieure. Cette réponse ne fit pas diminuer, mais croître, les désordres et les haines à Volterra. On ne discutait que de cela dans les conseils comme dans toute la ville. La population réclamait ce qu'elle pensait qu'on lui avait ôté ; les particuliers voulaient conserver ce qu'ils avaient précédemment acquis et que la sentence des Florentins avait confirmé. De sorte que, lors de ces disputes, un citoyen fort réputé, du nom de Pecorino [1], fut tué, puis nombre de ses proches, alors que leurs maisons étaient pillées et brûlées. Poussés par la rage, les révoltés manquèrent tuer les gouverneurs envoyés par Florence.

XXX

Après ces premières violences, les habitants de Volterra décidèrent d'envoyer des ambassadeurs à Florence. Ils dirent à la Seigneurie que, si elle maintenait les anciennes conventions, eux-mêmes maintiendraient leur cité sous son ancienne dépendance. On débattit longtemps

1. Paolo Inghirami, le 26 avril 1472.

avant de répondre. Messire Tommaso Soderini était d'avis d'accepter de toute façon le retour de Volterra sous l'autorité de la République, car il ne lui semblait pas que c'était le moment d'allumer un incendie si près de chez soi. Il craignait en effet le caractère du pape, la puissance du roi et n'avait confiance ni en l'amitié des Vénitiens ni en celle du duc, ne sachant pas quelle foi on pouvait avoir dans les uns et quelle était la force de l'autre. Il rappela cette maxime courante : mieux vaut un maigre accord qu'une grasse victoire. D'autre part, Laurent de Médicis jugeait que c'était pour lui l'occasion de faire montre de sa sagesse et de son intelligence. Poussé par ceux qui jalousaient l'autorité de messire Tommaso, il décida de se lancer dans l'entreprise et de punir par les armes l'arrogance des habitants de Volterra. Il proclamait que, s'ils n'étaient pas corrigés par un exemple mémorable, les autres n'hésiteraient pas à faire de même au moindre prétexte, sans aucune crainte ni respect. Ayant donc décidé de se lancer dans cette entreprise, on répondit aux habitants de Volterra qu'ils ne pouvaient demander le respect de conventions qu'ils avaient eux-mêmes bafouées : qu'ils se soumissent donc au jugement de la Seigneurie, ou bien qu'ils s'attendissent à la guerre. Revenus chez eux porteurs de cette réponse, les citoyens de Volterra préparèrent leur défense en fortifiant leur cité et appelant à l'aide tous les États italiens. Peu nombreux furent ceux qui répondirent, car seuls les Siennois et le seigneur de Piombino leur donnèrent quelque espoir de secours. De leur côté, les Florentins, pensant que la victoire dépendait de leur célérité, réunirent dix mille fantassins et deux mille cavaliers qui, sous les ordres de Federico di Montefeltro, passèrent sur le territoire de Volterra et l'occupèrent aisément tout entier[1]. Ils assiégèrent ensuite la ville qui, placée en un site élevé et escarpé, ne pouvait être attaquée que du côté de l'église de Sant'Alessandro. Les habitants de Volterra avaient engagé pour leur défense mille soldats. Ceux-ci, voyant la puissance de l'attaque menée par les Florentins et craignant de ne pouvoir défendre la ville, étaient lents à se défendre et prompts à exercer des violences sur les habitants de la ville. Ces malheureux étaient donc combattus à l'extérieur par l'ennemi et malmenés à l'intérieur par leurs amis. Désespérant de leur salut, ils commencèrent donc à songer à un accord et, ne trouvant pas de meilleure solution, ils s'en remirent aux commissaires. Ceux-ci se firent ouvrir les portes[2], introduisirent dans la ville la plupart de leurs troupes et se rendirent au palais où se trouvaient les prieurs de Volterra. Ils leur ordonnèrent de rentrer chez eux et l'un d'eux fut déshabillé en chemin par un soldat, en signe de mépris. Alors, comme les hommes sont plus

1. Le 20 mai 1472.
2. Le 18 juin 1472.

prompts à faire le mal que le bien[1], eurent lieu la destruction et le pillage de la ville. Durant une journée entière, elle fut mise à sac. On n'épargna ni les femmes ni les lieux sacrés et les richesses furent pillées tant par les assaillants que par les défenseurs. Les Florentins apprirent avec une grande allégresse la nouvelle de cette victoire. Comme elle était entièrement due à Laurent, sa réputation grandit d'autant. Un de ses amis intimes reprocha donc à messire Tommaso Soderini le conseil qu'il avait donné, en lui disant : « Qu'avez-vous à dire, maintenant que l'on a pris Volterra ? » A quoi il répondit : « Elle me semble perdue. Car, si vous l'aviez obtenue par un accord, vous en auriez tiré profit et sécurité ; l'ayant prise par la force, elle vous causera faiblesse et souci en temps de guerre, dommage et dépenses en temps de paix. »

XXXI

Entre-temps, le pape, désireux de maintenir les États de l'Église dans l'obéissance, avait fait piller Spolète, dont les factions s'étaient révoltées. Puis, Città di Castello ayant fait de même, il l'avait assiégée[2]. Le seigneur de cette cité était Niccolò Vitelli, qui était un grand ami de Laurent de Médicis. Aussi celui-ci ne manqua-t-il pas de lui envoyer de l'aide, sans pour autant qu'elle pût le défendre. Mais elle suffit à jeter les germes d'une inimitié entre Sixte IV et les Médicis, qui produisirent ensuite des fruits détestables. Ils n'auraient pas tardé à apparaître, si la mort de Pietro Riario, cardinal de San Sisto, n'était pas advenue. Il avait parcouru l'Italie et s'était rendu à Venise et à Milan sous le prétexte d'honorer les noces du marquis de Ferrare, Ercole d'Este, mais en réalité pour sonder les intentions des princes à l'égard des Florentins. A son retour à Rome, il mourut, non sans que l'on eût soupçonné les Vénitiens de l'avoir empoisonné, car ils craignaient que Sixte IV ne fût trop puissant, s'il pouvait se servir de l'énergie et des actions du cardinal. Bien qu'il eût été de basse extraction et élevé en outre entre les murs d'un couvent, il montrait tant d'orgueil et d'ambition que ni le cardinalat ni le pontificat ne semblaient devoir le satisfaire. Il n'hésita pas, en effet, à donner à Rome un banquet qui eût semblé extraordinaire pour un roi et y dépensa plus de vingt mille florins. Privé de ce ministre, Sixte IV poursuivit ses desseins avec plus de lenteur. Toutefois, les Florentins, le duc de Milan et les Vénitiens avaient renouvelé

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XVIII ; *Discours*, livre I, chap. III et IX.
2. La ville fut prise le 1er septembre 1474.

leur alliance[1] et ouvert au pape et au roi de Naples la possibilité d'y participer. Mais Sixte IV et le roi s'allièrent et offrirent la même possibilité aux autres États. On vit donc que l'Italie était partagée entre deux partis, car naissaient chaque jour des événements qui suscitaient la haine entre les deux ligues opposées. Ainsi advint-il de l'île de Chypre, à la possession de laquelle le roi Ferdinand aspirait, mais qui fut prise par les Vénitiens[2] ; raison pour laquelle le pape et le roi se rapprochèrent davantage. Federico, seigneur d'Urbino, qui avait longtemps combattu pour les Florentins, était alors jugé le meilleur capitaine d'Italie. Le roi et le pape décidèrent donc de se l'attacher, afin que la ligue opposée en fût privée. Le pape lui conseilla et le roi le pria de se rendre à Naples. Federico obéit, à la surprise et au grand déplaisir des Florentins, qui craignaient qu'il ne lui arrivât la même chose qu'à Iacopo Piccinino[3]. Toutefois ce fut le contraire qui arriva. Car il revint de Rome et de Naples couvert d'honneurs et avec le titre de capitaine de leur ligue. Le pape et le roi ne manquèrent pas non plus de sonder les intentions des seigneurs de Romagne et des Siennois, pour s'en faire des alliés et gêner davantage les Florentins. Ceux-ci s'en apercevant, employèrent tous les moyens pour s'opposer à de telles ambitions. Ayant perdu Federico, ils engagèrent Roberto Malatesta de Rimini. Ils renouvelèrent leur alliance avec Pérouse et s'allièrent au seigneur de Faenza. Le pape et le roi alléguaient comme motif de leur haine des Florentins le désir qu'ils avaient que ceux-ci abandonnassent les Vénitiens et s'alliassent à eux. Car le pape pensait que l'Église ne pouvait soutenir sa réputation et le comte Girolamo Riario conserver la Romagne, si les Florentins et les Vénitiens demeuraient alliés. De leur côté, les Florentins craignaient qu'ils ne voulussent les brouiller avec les Vénitiens, non pour s'en faire des alliés, mais pour les attaquer plus aisément. De sorte que l'on vécut en Italie au milieu de ces soupçons et de ces humeurs opposées durant deux années, avant que n'apparussent des troubles. Le premier qui éclata, bien que mineur, naquit toutefois en Toscane.

XXXII

Braccio Fortebraccio de Pérouse, homme de guerre fort réputé, comme nous l'avons plusieurs fois indiqué, laissa deux fils, Oddo et

1. Le 2 novembre 1473.
2. En juin 1474.
3. Qui fut arrêté et exécuté (voir *Histoires florentines*, livre VII, chap. VIII).

Carlo. Ce dernier était fort jeune, l'autre avait été tué par les habitants du Val di Lamona, comme nous l'avons dit ci-dessus[1]. Mais Carlo, lorsqu'il fut en âge de combattre, fut recruté par les Vénitiens en mémoire de son père et à cause des espérances que l'on plaçait en lui. Son engagement étant arrivé à son terme, il ne voulut pas qu'il fût confirmé par le sénat, mais décida de voir s'il lui était possible, grâce au nom et à la réputation de son père, de rentrer dans ses États de Pérouse. Les Vénitiens y consentirent aisément, en gens qui avaient coutume d'accroître leur empire par de tels changements. Carlo vint donc en Toscane[2] et trouva que toute entreprise contre Pérouse était difficile à cause de l'alliance de cette cité avec Florence. Voulant cependant accomplir quelque action mémorable, il attaqua les Siennois en alléguant qu'ils lui étaient redevables de certains services que leur avait rendus son père et dont il voulait obtenir satisfaction. Il les attaqua si furieusement qu'il bouleversa presque tout leur territoire. Au vu d'une telle insulte, les Siennois, qui sont portés à penser du mal des Florentins, furent convaincus que tout s'était déroulé avec leur accord et couvrirent de leurs lamentations le pape et le roi. Ils envoyèrent également des ambassadeurs à Florence, qui se plaignirent de l'injure subie et montrèrent habilement qu'elle n'avait pu être commise par Carlo sans un quelconque soutien de leur part. Les Florentins s'en défendirent, en s'engageant à empêcher par tous les moyens Carlo de les attaquer et lui ordonnèrent, comme le voulurent les ambassadeurs, de s'abstenir d'attaquer les Siennois. Carlo s'en plaignit, disant que les Florentins, en ne l'ayant pas soutenu, s'étaient privés d'une grande conquête et l'avaient quant à lui privé d'une grande gloire. Il leur aurait assuré en peu de temps la possession de cette ville, tant il avait trouvé chez elle de lâcheté et d'impréparation. Il s'en alla donc et retourna au service des Vénitiens. Mais les Siennois, bien que débarrassés de ce danger grâce aux Florentins, demeurèrent cependant pleins de rancœur à leur égard, car ils ne se sentaient aucune obligation envers des gens qui les avaient délivrés d'un mal dont ils avaient d'abord été la cause.

XXXIII

Tandis que se déroulaient, comme nous l'avons dit, ces événements entre le pape et le roi et en Toscane, survint en Lombardie un fait de plus grande importance et qui fut cause de plus grands malheurs. Cola

1. Cf. ci-dessus, livre IV, chap. XIII.
2. En été 1474.

Montano, homme lettré et ambitieux, enseignait le latin aux principaux jeunes gens de Milan. Poussé par la haine qu'il éprouvait pour la façon de vivre et le comportement du duc, ou bien par une autre raison, il critiquait dans tous ses propos la vie que l'on mène sous un mauvais prince et appelait glorieux et heureux ceux à qui la nature et la fortune ont permis de vivre dans une république. Il déclarait que tous les hommes réputés s'étaient formés dans des républiques et non sous des princes. Car les unes forment des hommes de valeur et les autres les étouffent ; les unes profitent de leurs talents, les autres les craignent. Les jeunes gens sur lesquels il exerçait une plus forte influence étaient Giovannandrea Lampugnano, Carlo Visconti et Girolamo Olgiato. Il parlait souvent avec eux de la nature exécrable des princes et des malheurs de ceux qui étaient gouvernés par eux. Il plaçait une telle confiance dans leur courage et leur volonté qu'il leur fit jurer que, dès que l'âge le leur permettrait, ils débarrasseraient leur patrie de la tyrannie. Emplis de ce désir, qui ne cessa de grandir avec les années, ils furent pressés de le réaliser par le comportement du duc et les injures qui leur furent infligées. Galeazzo était débauché et cruel et les fréquents exemples qu'il donnait de ces deux vices l'avaient rendu odieux. Car, non seulement il corrompait les femmes de la noblesse, mais il rendait public leur déshonneur ; il ne se contentait pas de faire mourir des hommes, mais il le faisait avec des raffinements de cruauté. Il vivait dans l'infamie d'avoir tué sa mère. Car, ne pensant pas être prince tant qu'elle serait en vie, il se comporta avec elle de façon qu'elle désira se retirer à Crémone, qu'elle avait reçue en dot. En s'y rendant, frappée d'une maladie soudaine, elle mourut, et nombreux furent ceux qui pensèrent qu'elle avait été assassinée sur ordre de son fils. Le duc avait déshonoré les femmes de Carlo et de Girolamo et avait refusé d'accorder à Giovannandrea la possession de l'abbaye de Miramondo, que le pape avait cédée à l'un de ses proches. Ces injures personnelles accrurent l'envie de ces jeunes gens de libérer leur patrie de tant de maux en se vengeant. Ils espéraient que, s'ils parvenaient à le tuer, ils seraient suivis, non seulement par un grand nombre de nobles, mais par l'ensemble du peuple. Déterminés à accomplir cette entreprise, ils se réunissaient souvent, sans que cela n'étonnât personne, compte tenu de leur ancienne amitié. Ils en parlaient souvent et, pour s'affermir, ils se frappaient mutuellement aux flancs et à la poitrine avec les gaines des poignards destinés à cette action. Ils discutèrent du moment et de l'endroit : au château, cela ne leur semblait pas sûr ; à la chasse, incertain et dangereux ; lorsqu'il se promenait dans la ville, difficile sinon impossible ; durant un banquet, douteux. Aussi décidèrent-ils de l'attaquer lors de quelque cérémonie ou fête publique, où ils seraient assurés de sa venue et pourraient rassembler leurs amis sous divers prétextes. Ils convinrent enfin que, si quelqu'un d'entre eux était arrêté pour un

motif quelconque, les autres tueraient le duc eux-mêmes et avec l'aide de ses ennemis.

XXXIV

On était en 1476 et la fête de Noël était proche. Comme le duc avait coutume, à la fête de la Saint-Étienne, de rendre visite en grande pompe à l'église de ce martyr, ils jugèrent que c'était le lieu et le moment favorables à l'exécution de leur dessein. Au matin de ce jour[1], ils firent s'armer quelques-uns de leurs plus fidèles amis et serviteurs, en disant qu'ils voulaient aider Giovannandrea, qui contre certains de ses concurrents voulait faire venir un aqueduc dans ses propriétés. Ils conduisirent leurs gens armés à l'église sous le prétexte de prendre congé du prince. Ils firent également venir en ce lieu, sous divers autres prétextes, plusieurs de leurs amis et de leurs parents, dans l'espoir que, la chose faite, chacun les suivrait dans la poursuite de leur entreprise. Leur intention était, une fois le duc mort, de se rassembler avec ces gens en armes et d'aller dans la partie de la ville où ils pensaient pouvoir plus aisément soulever le petit peuple et le faire s'armer contre la duchesse et les chefs du régime. Ils pensaient qu'accablé par la famine, le peuple les suivrait aisément, car ils avaient l'intention de lui faire piller les demeures de messire Cicco Simonetta, Giovanni Botti et Francesco Lucani, tous chefs du gouvernement, en s'assurant ainsi la vie et rendant la liberté au peuple. Ayant dressé ce plan et confirmé leur intention de le mettre en pratique, Giovannandrea et les autres vinrent de bonne heure à l'église et entendirent la messe ensemble. Puis Giovannandrea se tourna vers une statue de saint Ambroise et dit : « Patron de notre cité, tu sais notre intention et le but qui nous fait nous exposer à un tel péril. Sois favorable à notre entreprise et montre, en soutenant la justice, que l'injustice te déplaît. » Le duc, d'autre part, alors qu'il devait venir à l'église, reçut de nombreux présages de sa mort proche. Le jour venu, il revêtit, comme il le faisait souvent, une cuirasse qu'il ôta ensuite, comme s'il était gêné dans son allure ou sa personne. Il voulut entendre la messe au château et apprit que son chapelain était allé à l'église de Santo Stefano avec tous ses ornements. Il voulut que l'évêque de Côme célébrât la messe à la place de ce dernier, mais il allégua des empêchements tout à fait fondés. De sorte qu'il fut presque contraint d'aller à l'église. Auparavant, il fit venir ses fils Gian Galeazzo et Ermès et les embrassa à plusieurs reprises, comme s'il ne

1. Le 26 décembre 1476.

pouvait s'arracher d'eux. À la fin pourtant, décidé à partir, il sortit du château et, se plaçant entre les ambassadeurs de Ferrare et de Mantoue, s'en alla à l'église. Cependant, les conjurés, pour éveiller moins de soupçons et échapper au froid très rigoureux qu'il faisait, s'étaient retirés dans une chambre de l'archiprêtre de l'église, qui était de leurs amis. Entendant que le duc arrivait, ils vinrent dans l'église. Giovannandrea et Girolamo se placèrent à droite de l'entrée et Carlo à gauche. Ceux qui précédaient le duc étaient déjà entrés. Il entra à son tour, entouré d'une grande foule, comme il convient à la magnificence ducale lors de solennités. Les premiers qui s'avancèrent furent Lampugnano et Girolamo. Feignant d'ouvrir la route au prince, ils s'approchèrent de lui et, après avoir empoigné les armes courtes et aiguës qu'ils avaient cachées dans leurs manches, ils l'assaillirent. Lampugnano lui fit deux blessures, l'une au ventre, l'autre à la gorge. Girolamo le frappa à la gorge et à la poitrine. Parce qu'il s'était placé plus près de la porte et que le duc était passé devant lui, Carlo Visconti ne put le frapper par-devant, quand il fut assailli par ses compagnons, mais lui perça le dos et l'épaule. Ces coups furent si rapides et soudains que le duc tomba avant que personne ne s'en aperçût. Il ne put rien faire ou dire d'autre que d'appeler la Vierge à son secours en prononçant une fois son nom. Après sa chute, il y eut un grand vacarme. Beaucoup d'épées furent dégainées et, comme il arrive lors d'événements imprévus, les uns s'enfuyaient, les autres couraient au bruit, sans en savoir la cause. Toutefois, ceux qui étaient les plus proches du duc et avaient vu sa mort, reconnaissant les assassins, les poursuivirent. Des conjurés, Giovannandrea, voulant sortir de l'église, passa au milieu des femmes, qui se trouvaient nombreuses, assises par terre selon leur coutume. Il s'embarrassa et fut retenu par leurs robes, puis rejoint et tué par un Maure, qui était palefrenier du duc. Carlo fut également tué par ceux qui l'entouraient. Mais Girolamo Olgiato, sortant avec la foule et voyant ses compagnons morts, ne sachant où s'enfuir, alla chez lui. Ni son père ni sa mère ne le reçurent. Seule sa mère, prise de compassion pour lui, le confia à un prêtre, qui était un vieil ami de la famille. L'ayant revêtu de ses habits, il l'amena chez lui. Il y demeura deux jours dans l'espoir que naîtrait à Milan quelque désordre qui pût le sauver. Comme rien ne se passait et qu'il craignait d'être trouvé en ce lieu, il voulut s'enfuir en cachette. Mais il fut reconnu et tomba aux mains de la justice, à laquelle il dévoila toute l'organisation de la conjuration. Girolamo avait vingt-trois ans et ne fut pas moins courageux dans la mort que dans l'action. Nu devant le bourreau, qui avait un couteau à la main pour le frapper, il dit ces mots en latin, car il était cultivé : « *Mors acerba, fama perpetua, stabit vetus memoria facti*[1]. »

1. « Mort cruelle, renommée éternelle, le souvenir de cette prouesse demeurera longtemps. »

L'entreprise de ces malheureux jeunes gens fut préparée secrètement et exécutée courageusement. Ils furent perdus parce que ceux dont ils espéraient qu'ils les suivraient et les défendraient ne les suivirent ni ne les défendirent. Que les princes apprennent donc à vivre en se faisant aimer et respecter, afin que personne n'espère trouver le salut dans leur mort. Que les autres sachent combien il est vain de croire qu'une foule, bien que mécontente, vous suive ou vous soutienne dans le danger[1]. Cet événement effraya toute l'Italie. Mais ceux qui eurent lieu à Florence peu après l'épouvantèrent bien davantage. Ils interrompirent la paix qui avait duré douze ans en Italie, comme on le verra au livre suivant. Finissant de façon triste et pitoyable, celui-ci aura un début sanglant et épouvantable.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XIX et *Discours*, livre III, chap. VI.

I

Le début de ce huitième livre est situé entre deux conjurations, l'une déjà racontée et advenue à Milan, l'autre que l'on doit raconter et qui arriva à Florence. Aussi semblerait-il opportun, en voulant poursuivre comme de coutume, de parler des conjurations et de leur importance. On le ferait volontiers, si on n'en avait pas parlé ailleurs[1], ou si c'était un sujet pouvant être traité brièvement. Comme c'est une chose qui mérite d'être longuement considérée et que nous avons déjà évoquée ailleurs, nous ne nous y arrêterons donc pas. Passant à un autre sujet, nous dirons comment le régime des Médicis avait vaincu toutes les oppositions qui s'étaient manifestées. Voulant donc prendre à elle seule le pouvoir dans la cité et se distinguer des autres, cette famille devait nécessairement vaincre celles qui, dans l'ombre, montaient des machinations contre elle. Tant que les Médicis luttaient à un même niveau d'autorité et de renommée avec certaines autres familles, les citoyens qui jalousaient leur puissance pouvaient s'opposer ouvertement à eux, sans crainte d'être écrasés dès le début. En effet, les magistrats étant redevenus libres, aucun des partis n'avait de raison de s'inquiéter avant d'être abattu. Mais, après leur victoire de 1466[2], le pouvoir se concentra entièrement entre les mains des Médicis. Ils prirent une telle autorité que les mécontents devaient, ou supporter patiemment la nouvelle situation, ou tenter d'abattre le régime, s'ils le désiraient, secrètement et par des conjurations. Parce que celles-ci réussissent difficilement, elles entraînent le plus souvent la chute de leurs initiateurs et la grandeur de ceux qu'elles visent. De sorte qu'un prince, assailli par de telles conjurations, s'il n'est pas tué comme le duc de Milan — chose qui arrive rarement — acquiert plus de puissance et, de bon qu'il était, devient souvent méchant. Elles suscitent en lui des craintes ; la crainte,

1. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre III, chap. VI.
2. Cf. ci-dessus, livre VII, chap. XVI.

le désir de se renforcer ; celui-ci, la nécessité d'exercer des violences, d'où naissent ensuite des haines et souvent sa chute. Ainsi ces conjurations perdent-elles aussitôt leurs initiateurs, puis nuisent avec le temps à ceux qui en sont l'objet.

II

Comme nous l'avons dit ci-dessus, l'Italie était divisée entre deux partis : le pape et le roi de Naples d'un côté, les Vénitiens, le duc et les Florentins de l'autre. Bien qu'aucune guerre n'eût éclaté entre eux, néanmoins chaque jour apportait de nouvelles causes de conflit. Le pape s'efforçait surtout de nuire à Florence dans toutes ses entreprises. A la mort de messire Philippe de Médicis, archevêque de Pise, le pape nomma, contre la volonté de la Seigneurie de Florence, Francesco Salviati, qu'il savait être l'ennemi de la famille Médicis. La Seigneurie refusant qu'il entrât en possession de sa charge, il s'ensuivit de nouvelles offenses entre celle-ci et le pape, lors des tractations concernant cette affaire. Ce dernier soutenait aussi grandement la famille Pazzi à Rome et desservait les Médicis en toute occasion.

Les Pazzi brillaient alors à Florence parmi toutes les familles florentines par leur richesse et leur noblesse. Leur chef était messire Jacopo, que le peuple avait fait chevalier pour sa richesse et sa noblesse. Il n'avait qu'une fille naturelle, mais de nombreux neveux, nés de ses frères messire Piero et Antonio. Les premiers d'entre eux étaient Guglielmo, Francesco, Renato, Giovanni, puis venaient Andrea, Niccolò et Galeotto. Voyant leur richesse et leur noblesse, Côme avait marié sa petite-fille Bianca avec Guglielmo, dans l'espoir que cette parenté rendrait les familles plus unies et empêcherait les inimitiés et les haines qui naissent souvent du soupçon. Cependant nos desseins sont si incertains et trompeurs que l'affaire se déroula tout autrement. Car les conseillers de Laurent lui disaient qu'il était périlleux et contraire à son autorité que les citoyens accumulassent richesse et autorité. Cela eut pour effet que messire Iacopo et ses neveux n'obtenaient pas les charges qu'il leur semblait mériter en comparaison des autres citoyens. Les Pazzi en conçurent de l'irritation et les Médicis de la crainte ; la montée de l'une accroissait celle de l'autre. De sorte que, lors des compétitions entre citoyens, les Pazzi étaient mal vus par les magistrats. Pour un léger motif, les Huit contraignirent Francesco de' Pazzi, qui se trouvait à Rome, à rentrer à Florence, sans avoir à son endroit les égards que l'on a d'ordinaire pour les grands citoyens. De sorte que les Pazzi se plaignaient partout en des termes injurieux et

indignés, qui augmentaient les soupçons et les injustices à leur égard. Giovanni de' Pazzi avait pour épouse la fille de Giovanni Borromeo, homme très riche, dont les biens devaient à sa mort revenir à sa fille, car il n'avait pas d'autres enfants. Un de ses neveux, Carlo, s'empara cependant d'une partie de ces biens. L'affaire étant en litige, on fit une loi qui dépouilla la femme de Giovanni de' Pazzi de l'héritage de son père, qui fut accordé à Carlo. Les Pazzi imputèrent cette injustice aux Médicis. Julien de Médicis s'en plaignit souvent à son frère Laurent, en disant qu'à vouloir trop de choses, il risquait de tout perdre.

III

Toutefois Laurent, parce qu'il était plein de jeunesse et d'autorité, voulait penser à tout et que chacun lui dût tout. Riches et nobles comme ils l'étaient, les Pazzi ne pouvaient supporter tant d'injustices et commencèrent à penser aux moyens de se venger. Le premier à parler contre les Médicis fut Francesco. Plus ardent et sensible que les autres, il décida d'acquérir ce qui lui faisait défaut, ou de perdre ce qu'il avait. Ayant en haine le gouvernement de Florence, il vivait presque toujours à Rome, où il maniait de grosses sommes d'argent selon la coutume des marchands florentins. Très lié au comte Girolamo Riario, ils se plaignaient souvent l'un l'autre des Médicis. Après force plaintes, ils en vinrent à considérer que, pour que l'un vécût en sécurité dans ses États et l'autre dans sa cité, il fallait changer le régime de Florence, chose qu'ils pensaient impossible sans que Laurent et Julien ne fussent tués. Ils pensèrent que le pape et le roi de Naples y consentiraient aisément, à condition qu'on leur montrât à l'un et à l'autre combien l'entreprise était aisée. Une fois décidés, ils confièrent toute l'affaire à Francesco Salviati, archevêque de Pise, qui, par ambition et parce qu'il avait été peu auparavant offensé par les Médicis, y consentit volontiers. Examinant ce qu'il fallait faire, ils décidèrent, pour réussir plus aisément, de convaincre messire Iacopo de' Pazzi d'adhérer à leur dessein, car ils ne se pensaient pas en mesure de réussir sans son appui. Il leur sembla donc opportun que Francesco de' Pazzi se rendît dans ce but à Florence et que l'archevêque et le comte restassent à Rome pour parler de la chose au pape, le moment venu. Francesco trouva messire Iacopo plus circonspect et réfléchi qu'il ne l'aurait souhaité. Après qu'il eut informé ses amis de Rome, on pensa qu'il fallait un homme de plus d'autorité pour le convaincre. Aussi l'archevêque et le comte exposèrent-ils toute l'affaire à Giovan Battista da Montesecco, condottiere au service du pape. C'et homme était un capitaine fort estimé et avait des

obligations envers le comte et le pape. Il démontra cependant que la chose était difficile et périlleuse. L'archevêque s'employa à réduire ces périls et ces difficultés. Il fit valoir l'aide que le pape et le roi apporteraient à l'entreprise, la haine que les citoyens de Florence portaient aux Médicis, les parentés des Salviati et des Pazzi, la facilité qu'il y avait à tuer Laurent et Julien, car ils parcouraient la ville sans escorte et sans crainte ; il montra enfin combien, après leur mort, il serait aisé de changer le régime. Giovan Battista ne le crut pas entièrement pour avoir entendu de nombreux Florentins parler différemment.

IV

Tandis qu'ils tenaient ces propos et concevaient ces desseins, Carlo Manfredi, seigneur de Faenza, tomba malade et l'on craignit pour ses jours. L'archevêque et le comte pensèrent opportun de saisir cette occasion pour envoyer Giovan Battista à Florence puis en Romagne, sous le prétexte de récupérer certains territoires du comte occupés par le seigneur de Faenza. Le comte chargea donc Giovan Battista de parler à Laurent et de lui demander conseil sur la manière de se comporter dans l'affaire de Romagne ; puis de parler à Francesco de' Pazzi et de trouver avec lui les moyens de convaincre messire Iacopo de' Pazzi de suivre leur désir. Afin qu'il pût l'ébranler grâce à l'autorité du pape, ils décidèrent de lui parler avant son départ. Il fit toutes les offres possibles pour soutenir l'entreprise. Arrivé à Florence, Giovan Battista parla avec Laurent, qui le reçut avec bienveillance et le conseilla sagement et aimablement. De sorte que Giovan Battista en fut étonné, car il lui semblait avoir rencontré un homme bien différent de celui qu'on lui avait dépeint. Il le jugea fort humain et sage et très ami du comte. Il voulut cependant parler avec Francesco et, ne le trouvant pas, car il s'était rendu à Lucques, il parla avec messire Iacopo et le trouva tout d'abord très opposé à l'entreprise. Néanmoins, avant son départ, l'autorité du pape l'ébranla quelque peu. Il dit donc à Giovan Battista d'aller en Romagne et de revenir ; que pendant ce temps Francesco serait rentré et qu'ils parleraient alors plus en détail de l'affaire. Giovan Battista fit le voyage. A son retour, il reprit ses entretiens avec Laurent de Médicis à propos des intérêts prétendus du comte. Puis il eut une réunion secrète avec messire Iacopo et Francesco de' Pazzi, et ils firent tant que messire Iacopo donna son accord à l'entreprise. On parla de la manière à suivre. L'entreprise semblait impossible à messire Iacopo, si les deux frères étaient à Florence ; aussi conseillait-il d'attendre que Laurent se rendît à Rome, comme le bruit en courait, et de tenter alors

la chose. Francesco était d'accord, mais il ajoutait que, si Laurent ne partait pas, on pourrait attaquer les deux frères lors d'une noce, au jeu ou à l'église. Quant à l'aide de l'étranger, il lui semblait que le pape pouvait réunir des troupes pour marcher sur la forteresse de Montone, car il avait de bonnes raisons d'en dépouiller le comte Carlo, à cause des désordres déjà évoqués et survenus sur le territoire de Sienne et de Pérouse. On ne décida rien toutefois, sinon que Francesco de' Pazzi et Giovan Battista se rendraient à Rome et concluraient toute l'affaire avec le comte et le pape. On débattit à nouveau de la chose à Rome et l'on conclut enfin, après avoir décidé l'entreprise contre Carlo, que Giovan Francesco da Tolentino, soldat du pape, se rendrait en Romagne et que messire Lorenzo Giustini da Castello irait sur ses terres, et que chacun d'eux tiendrait ses troupes et ses hommes prêts à faire ce qui leur serait ordonné par l'archevêque Salviati et Francesco de' Pazzi. Ceux-ci se rendraient avec Giovan Battista da Montesecco à Florence, où ils prendraient les mesures nécessaires pour l'entreprise, que le roi Ferdinand promettait par l'un de ses ambassadeurs de soutenir par tous les moyens. Arrivés à Florence, l'archevêque et Francesco de' Pazzi gagnèrent à leur projet le fils de messire Poggio Bracciolini, Iacopo, jeune homme très cultivé, mais ambitieux et fervent de nouveautés. Ils gagnèrent aussi les deux Iacopo Salviati, l'un frère, l'autre parent de l'archevêque, ainsi que Bernardo Bandini et Napoleone Franzesi, deux jeunes gens hardis et fort redevables aux Pazzi. Parmi les étrangers, outre ceux déjà nommés, participèrent à l'entreprise Antonio da Volterra et un prêtre du nom de Stefano, qui enseignait chez messire Iacopo le latin à sa fille. Renato de' Pazzi, homme sage et pondéré, qui savait bien les malheurs que suscitent de telles entreprises, ne participa pas à la conjuration et chercha à l'interrompre par les moyens les plus honnêtes qu'il put trouver.

V

Le pape avait envoyé Raffaello Riario, neveu du comte Girolamo, à l'université de Pise y étudier le droit canon et l'avait nommé cardinal alors qu'il s'y trouvait encore. Les conjurés jugèrent donc opportun de faire venir ce cardinal à Florence, afin que sa venue servît de paravent à la conjuration. Car ils pouvaient dissimuler parmi sa suite les hommes dont ils avaient besoin et mettre ainsi leur projet à exécution. Le cardinal vint donc et fut reçu par messire Iacopo de' Pazzi dans sa villa de Montughi, près de Florence. Les conjurés projetaient de réunir grâce à lui Laurent et Julien et de les tuer à la première occasion. Ils firent

donc en sorte qu'ils invitassent le cardinal dans leur villa de Fiesole, mais Julien ne s'y rendit pas soit par hasard, soit volontairement. Leur dessein ayant échoué, ils pensèrent que, si les Médicis l'invitaient à Florence, tous deux devraient nécessairement être présents. Ces dispositions étant prises, on fixa le dîner au dimanche 2 avril 1478. Pensant donc pouvoir les tuer durant ce banquet, les conjurés se réunirent la nuit du samedi et prirent toutes leurs dispositions pour l'action du lendemain matin. Le jour venu, on apprit à Francesco que Julien ne viendrait pas au dîner. Aussi les chefs de la conjuration se réunirent-ils à nouveau et décidèrent-ils de ne pas attendre davantage. Car il était impossible que, tant de personnes étant informées, on ne découvrît pas le complot. Ils décidèrent donc de les tuer dans la cathédrale de Santa Reparata, où, le cardinal s'y trouvant, les deux frères se rendraient conformément aux usages. Ils voulaient que Giovan Battista se chargeât de tuer Laurent et que Francesco de' Pazzi et Bernardo Bandini fissent de même pour Julien. Giovan Battista refusa, soit parce que les relations de familiarité qu'il avait eues avec Laurent avaient adouci son âme, soit pour une tout autre raison. Il dit qu'il ne se sentait pas le courage de commettre un tel crime dans une église et d'ajouter un sacrilège à une trahison. Ce fut là le début de la ruine de l'entreprise. Car, le temps pressant, ils durent confier ce soin à messire Antonio da Volterra et au prêtre Stefano, deux hommes que leur expérience et leur nature rendaient totalement inaptes à une telle chose. Car, si l'on recherche dans certaines affaires des hommes d'un grand et ferme courage et préparés par leur expérience à vivre ou mourir, il faut en trouver absolument dans ce type d'entreprise, où l'on a souvent vu le courage manquer à des hommes expérimentés et ayant déjà baigné dans le sang. Ayant pris cette résolution, ils décidèrent que le signe de l'action serait le moment où communierait le prêtre qui célébrerait la grand-messe ; qu'alors l'archevêque Salviati, les siens et Iacopo Bracciolini s'empareraient du palais de la Seigneurie, afin que celle-ci, de gré ou de force, après la mort des deux jeunes Médicis, leur fût favorable.

VI

Cette décision une fois prise, ils se rendirent à l'église, où le cardinal et Laurent de Médicis se trouvaient. L'église était pleine et l'office avait commencé, alors que Julien de Médicis n'était pas encore arrivé. Francesco de' Pazzi et Bernardo, désignés tous deux pour le tuer, allèrent donc le trouver chez lui et le conduisirent à l'église à force de prières et d'adresse. C'est une chose vraiment mémorable que Fran-

cesco et Bernardo aient pu dissimuler leur haine et leur projet de meurtre avec tant de force d'âme et de ténacité. Car, en le conduisant à Santa Reparata, ils le divertirent dans la rue comme dans l'église avec des plaisanteries et des bavardages juvéniles. Sous prétexte de caresses amicales, Francesco ne manqua pas de le serrer entre ses bras, pour voir s'il était pourvu d'une cuirasse ou de quelque autre protection. Julien et Laurent connaissaient les mauvaises dispositions des Pazzi à leur égard et savaient qu'ils désiraient leur ôter le pouvoir. Mais ils ne craignaient pas pour leur vie, car ils croyaient que, si leurs adversaires devaient tenter quelque chose, ils le feraient par des voies légales et non par la violence. Aussi, ne se souciant pas de leur vie, ils feignaient d'être de leurs amis. Les meurtriers étant donc prêts, à cause de la foule qui était présente dans l'église, ceux qui étaient proches de Laurent pouvaient s'y tenir aisément et sans susciter le moindre soupçon, alors que les autres se trouvaient auprès de Julien. Ainsi arriva l'heure fixée. Avec une arme courte choisie à cet effet, Bernardo Bandini transperça la poitrine de Julien, qui tomba à terre après avoir fait quelques pas. Se jetant sur lui, Francesco de' Pazzi le couvrit de blessures et le frappa avec un tel acharnement qu'aveuglé par la fureur, il se blessa lui-même gravement à la jambe. Messire Antonio et Stefano assaillirent pour leur part Laurent. Lui ayant porté plusieurs coups, ils ne lui firent qu'une légère blessure à la gorge. Tous leurs efforts furent rendus vains du fait de leur inaptitude, ou du courage de Laurent qui, se voyant attaqué, se défendit avec ses armes, ou encore à cause de l'aide que lui apportèrent ses proches voisins. Effrayés, ses assaillants s'enfuirent et se cachèrent. Mais ils furent ensuite retrouvés, mis à mort ignominieusement et traînés dans toute la ville. Laurent, pour sa part, entouré de ses amis, s'enferma dans la sacristie de l'église. Après avoir vu la mort de Julien, Bernardo Bandini tua également Francesco Nori, fervent ami des Médicis, soit parce qu'il éprouvait pour lui une vieille haine, soit parce que Francesco s'efforçait d'aider Julien. Ne se contentant pas de ces deux homicides, il courut à la recherche de Laurent, pour achever grâce à son courage et à sa promptitude ce que les autres n'avaient pu faire du fait de leur lenteur et de leur lâcheté. Voyant qu'il s'était réfugié dans la sacristie, il ne put réaliser son intention. Au milieu de ces graves événements et de ces désordres, si terribles qu'il semblait que l'église s'effondrait, le cardinal se réfugia près de l'autel. Il fut difficilement protégé par les prêtres, jusqu'à ce que la Seigneurie, une fois les troubles terminés, eût pu le faire conduire à son palais. Il y demeura fort inquiet jusqu'à sa libération.

VII

Alors se trouvaient à Florence quelques citoyens de Pérouse, chassés de chez eux par des divisions de partis. Promettant de faciliter leur retour dans leur patrie, les Pazzi les avaient fait adhérer à leur projet. Aussi l'archevêque Salviati, qui était allé occuper le palais de la Seigneurie avec Iacopo Bracciolini, ses parents et ses amis, les avait-il emmenés avec lui. Parvenu au palais, il laissa une partie des siens en bas avec l'ordre d'occuper la porte, dès qu'ils entendraient du bruit. Il monta avec la plupart des gens de Pérouse. Comme les prieurs dînaient, car l'heure était tardive, il fut bientôt introduit auprès de Cesare Petrucci, gonfalonier de justice. Étant entré avec quelques-uns de ses hommes, il laissa les autres dehors. Ils s'enfermèrent pour la plupart dans la chancellerie, car la porte de celle-ci était arrangée de telle sorte que, si on s'y enfermait, on ne pouvait l'ouvrir, de l'intérieur comme de l'extérieur, qu'avec l'aide de la clef. Cependant, l'archevêque était entré chez le gonfalonier sous le prétexte de l'informer de certaines choses au nom du pape. Mais il commença à lui parler en des termes hachés et hésitants, de sorte que le trouble que laissaient transparaître son visage et ses paroles suscitèrent en lui tant de soupçons, que le gonfalonier se précipita en criant tout à coup hors de la pièce. Ayant trouvé Iacopo Bracciolini, il le prit par les cheveux et le remit entre les mains de ses sergents. L'alerte ayant gagné les prieurs, qui prirent les armes que le hasard leur offrait, tous ceux qui étaient montés avec l'archevêque, enfermés ou épouvantés, furent tués aussitôt ou bien jetés vivants par les fenêtres du palais. Parmi eux, l'archevêque, les deux Iacopo Salviati et Iacopo Bracciolini furent pendus. Ceux qui étaient en bas avaient pris l'avantage sur les gardes et occupé la porte et tout le rez-de-chaussée, de sorte que les citoyens qui étaient accourus au bruit ne pouvaient apporter à la Seigneurie le secours ni de leurs armes ni de leurs conseils.

VIII

Cependant, Francesco de' Pazzi et Bernardo Bandini, voyant Laurent hors de danger et l'un d'entre eux, en qui reposaient tous leurs espoirs, gravement blessé, furent épouvantés. Voyant cet échec, Bernardo, aussi résolu à se sauver qu'il l'avait été à attaquer les Médicis, s'enfuit.

Rentré blessé chez lui, Francesco tenta de se tenir à cheval, car il était prévu de parcourir la ville avec des hommes armés et d'appeler le peuple aux armes, au cri de liberté. Il ne put le faire, tant sa blessure était profonde et tant il avait perdu de sang. S'étant déshabillé, il se jeta nu sur son lit et pria messire Iacopo de faire ce dont il était incapable. Ce dernier, bien qu'âgé et peu habitué à de tels désordres, pour tenter une dernière fois la fortune, monta à cheval avec cent hommes armés environ, qui avaient été rassemblés auparavant pour l'entreprise, et s'en alla sur la place du palais, en appelant le peuple aux armes au nom de la liberté. Mais, parce que l'un avait été rendu sourd par la chance et les libéralités des Médicis, et que l'autre était inconnue à Florence, personne ne lui répondit. Seuls les prieurs, qui tenaient la partie supérieure du palais, lui répondirent avec des pierres et l'effrayèrent autant qu'ils purent avec leurs menaces. Son beau-frère Giovanni Serristori rencontra messire Iacopo qui hésitait. Il lui reprocha d'abord les désordres qu'il avait causés, puis l'exhorta à rentrer chez lui, lui affirmant que les autres citoyens avaient à cœur, tout autant que lui, le peuple et la liberté. Perdant donc tout espoir, messire Iacopo vit que le palais lui était hostile, Laurent vivant et Francesco blessé. Abandonné de tous, ne sachant que faire, il décida de se sauver, s'il le pouvait, par la fuite. Avec la troupe qui l'avait accompagné sur la place, il sortit de Florence pour se rendre en Romagne.

IX

Cependant, la ville entière était en armes et Laurent de Médicis, accompagné par de nombreux hommes armés, s'était retiré chez lui. Le palais de la Seigneurie avait été repris par le peuple et tous ses occupants avaient été pris et tués. On acclamait déjà dans toute la ville le nom des Médicis et l'on voyait les membres des morts fichés à la pointe des armes ou traînés dans les rues. Tout le monde pourchassait les Pazzi avec des cris de colère et des actes de violence. Francesco fut tiré de chez lui, nu comme il l'était, conduit au palais et pendu aux côtés de l'archevêque et des autres. Quelque injure qu'on lui eût faite ou dite, on ne put tirer un mot de lui, mais il soupirait en regardant fixement les autres, sans émettre d'autre plainte. Guglielmo de' Pazzi, le beau-frère de Laurent, qui s'était réfugié chez celui-ci, échappa à la mort, parce qu'il était innocent et que sa femme Bianca lui vint en aide. Il n'y eut pas un citoyen, armé ou non, qui ne se fût rendu chez Laurent pour lui offrir son aide ou ses richesses dans cette nécessité, si grandes étaient la chance et la faveur qu'avait acquises cette famille

grâce à sa sagesse et à sa libéralité. Quand l'affaire avait éclaté, Renato de' Pazzi s'était retiré dans sa maison de campagne. Apprenant la chose, il voulut s'enfuir sous un déguisement. Il fut toutefois reconnu en chemin, pris et mené à Florence. Messire Iacopo fut également pris en franchissant les montagnes. Les montagnards, ayant appris ce qui s'était passé à Florence et le voyant en fuite, l'attaquèrent et le conduisirent dans la cité. Il ne put, malgré ses prières, obtenir qu'ils le tuassent en chemin. Messires Iacopo et Renato furent condamnés à mort quatre jours après l'événement. Parmi toutes les exécutions ayant eu lieu durant ces journées et qui avaient rempli les rues de cadavres, seule celle de Renato suscita la pitié, car on le considérait comme un homme bon et n'affichant pas l'orgueil dont on accusait les membres de sa famille. Pour que cet événement fût accompagné d'un exemple extraordinaire, messire Iacopo fut d'abord inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, puis tiré de là comme un excommunié et enterré hors des murs ; il fut ensuite tiré de cet endroit et traîné dans toute la ville avec la corde qui avait servi à le pendre. N'ayant pas trouvé de lieu où l'enterrer, ceux qui l'avaient ainsi traîné le jetèrent dans l'Arno, qui était alors en crue. Extraordinaire exemple d'un changement de fortune que de voir un homme si riche et puissant tomber dans un tel malheur et une telle honte ! Parmi les vices dont on l'accusait, il y avait le jeu et le blasphème, qu'il pratiquait plus que les hommes les plus dépravés. Mais il rachetait ces vices par de nombreuses aumônes, en aidant généreusement de nombreux pauvres et des institutions pieuses. On peut encore citer de lui cet acte de probité : la veille du dimanche fixé pour cet horrible homicide, pour ne pas faire participer autrui à sa mauvaise fortune, il paya toutes ses dettes et remit à leurs propriétaires toutes les marchandises qu'il avait à la douane ou chez lui. Après un long interrogatoire, Giovan Battista da Montesecco fut décapité. Napoleone Franzesi échappa au supplice par la fuite. Guglielmo de' Pazzi fut exilé et ses cousins survivants emprisonnés au fond de la citadelle de Volterra. Une fois les désordres apaisés et les conjurés punis, on célébra les funérailles de Julien. Il fut accompagné au tombeau par les larmes de tous les citoyens, car il y avait en lui autant de libéralité et de bonté que l'on peut en désirer chez un homme né au sein d'une telle fortune. Il laissa un fils naturel, qui naquit après sa mort et fut nommé Jules [1]. Le monde entier connaît sa valeur et sa fortune, que nous exposerons lorsque nous parviendrons à l'époque contemporaine, si Dieu nous prête vie. Les troupes réunies dans la vallée du Tibre sous les ordres de Lorenzo da Castello et en Romagne sous ceux de Giovan Francesco da Tolentino, pour appuyer les Pazzi, s'étaient dirigées vers Florence. Apprenant l'échec de l'entreprise, elles s'en retournèrent.

1. Le futur Clément VII, à qui est dédiée l'*Histoire de Florence*.

X

Le changement de régime souhaité par le pape et le roi de Naples n'étant pas advenu à Florence, ils décidèrent d'obtenir par la guerre ce qu'ils n'avaient pu avoir par la conjuration. L'un et l'autre réunirent promptement leurs troupes pour attaquer Florence, en déclarant qu'ils voulaient seulement qu'elle chassât Laurent de Médicis, leur unique ennemi. Les troupes du roi avaient déjà franchi le Tronto et celles du pape se trouvaient sur le territoire de Pérouse. Pour que les Florentins subissent les coups de ses armes non seulement temporelles, mais spirituelles, le pontife les excommunia et les maudit. Voyant toutes ces armées marcher contre eux, les Florentins se préparèrent activement à la défense de leur cité. Parce que la guerre était prétendument dirigée contre lui, Laurent de Médicis décida avant tout de réunir au palais les prieurs ainsi que tous les citoyens importants, au nombre de trois cents. Il leur parla en ces termes :

« Je ne sais, illustres prieurs et magnifiques citoyens, si je dois me plaindre ou me réjouir des événements qui ont eu lieu. En vérité, lorsque je pense avec quelle ruse et quelle haine j'ai été attaqué et mon frère tué, je ne puis m'empêcher de me plaindre et de m'attrister de tout mon cœur et de toute mon âme. Quand je considère ensuite avec quelle promptitude, quel élan, quelle affection et quel accord de toute la cité mon frère a été vengé et moi-même défendu, il convient non seulement que je me réjouisse, mais que j'en tire exaltation et gloire. En vérité, si l'expérience m'a appris que j'avais dans cette cité plus d'ennemis que je ne le pensais, elle m'a aussi appris que j'y avais plus d'amis fervents et dévoués que je ne le croyais. Je suis donc forcé de me plaindre auprès de vous des injures d'autrui et de me réjouir de vos mérites. Cependant, je suis contraint de me plaindre d'autant plus des injures subies qu'elles sont extraordinaires, sans exemple et sans fondement. Considérez, magnifiques citoyens, à quel point la mauvaise fortune avait conduit notre famille, puisqu'elle n'était en sûreté ni parmi ses amis, ni parmi ses parents, ni dans une église. Ceux qui craignent pour leur vie recourent d'ordinaire à leurs amis et à leurs parents pour qu'ils les aident. Nous les avons, quant à nous, trouvés armés pour nous abattre. Ceux qui sont poursuivis pour des motifs publics ou privés se réfugient d'ordinaire dans les églises. Nous avons donc été abattus par ceux qui défendent autrui. Là où les parricides et les homicides sont en sûreté, les Médicis ont trouvé leurs assassins. Mais Dieu, qui n'a jamais jusqu'ici abandonné notre famille, nous a sauvés et a pris la défense de notre juste cause. Quelle injure en effet avons-nous com-

mise qui justifie une telle soif de vengeance ? En vérité, ceux qui se sont montrés si hostiles à notre égard, nous ne les avons jamais attaqués en privé. Car, si nous l'avions fait, ils n'auraient pas eu la possibilité d'en faire autant à notre endroit. S'ils nous rendent coupables d'injures publiques, si on en a commis à leur endroit (chose que j'ignore), plus que nous, c'est vous qu'ils attaquent ainsi que la Seigneurie et le gouvernement, en prétendant qu'à cause de nous vous commettez sans raison des injures à l'égard des citoyens. C'est là un propos contraire à la vérité. Car, nous le pouvant et vous le voulant, nous ne l'aurions pas fait. Quiconque, en effet, cherchera la vérité, trouvera que notre famille n'a été portée si haut par le consensus général que parce qu'elle s'est efforcée de l'emporter sur tous par sa bonté, sa libéralité et ses bienfaits. Si nous avons donc honoré les étrangers, comment aurions-nous pu être injustes avec nos parents ? S'ils ont été poussés dans cette entreprise par le désir de gouverner, comme le montrent leur occupation du palais et leur venue sur la place avec des hommes armés, ce motif horrible, ambitieux et répréhensible se découvre et se condamne de lui-même. S'ils l'ont fait par haine et jalousie à l'égard de notre autorité, c'est vous qu'ils ont offensés et non pas nous, car c'est vous qui nous l'avez donnée. En vérité, l'autorité que l'on usurpe mérite d'être haïe, mais non celle que l'on gagne par sa libéralité, son humanité et sa magnificence. Vous savez que notre famille n'a jamais accédé à une position d'autorité qu'elle n'y ait été conduite par la Seigneurie et votre accord unanime. Côme, mon aïeul, n'est pas revenu d'exil par les armes et la violence, mais par votre commun accord. Agé et malade, ce n'est pas mon père qui a défendu le pouvoir contre de nombreux ennemis, mais vous qui l'avez défendu de votre autorité et de votre bienveillance. Pour moi, après la mort de mon père, étant encore — peut-on dire — un enfant, je n'aurais pu maintenir la position de ma famille sans vos conseils et votre appui ; ma famille n'aurait pu ni ne pourrait diriger la République, si vous ne l'aviez dirigée et ne la dirigiez avec elle. J'ignore quelle est la cause de leur haine et de leur jalousie à notre endroit. Ils n'ont qu'à haïr leurs aïeux qui, par leur orgueil et leur avidité, ont perdu la réputation que les nôtres ont su gagner par des comportements opposés. Convenons pourtant que les injures qu'ils ont commises à notre égard soient justes et qu'ils aient désiré à bon droit notre ruine : pourquoi s'allier avec le pape et le roi contre la liberté de notre République ? pourquoi briser la paix qui a si longtemps régné en Italie ? Ils n'ont aucune excuse à cela. Car ils auraient dû attaquer ceux qui les attaquaient et ne pas confondre l'inimitié personnelle avec l'injure publique. Aussi, après leur chute, notre malheur est-il encore plus grand, car le pape et le roi nous attaquent par leur faute, en affirmant qu'ils me font la guerre à moi et à ma famille. Dieu veuille que ce soit la vérité. Car j'y apporterais un prompt

et sûr remède, n'étant pas un citoyen assez mauvais pour préférer mon salut aux dangers que vous courez. Par ma chute, j'éteindrais volontiers l'incendie qui vous menace. Les injures commises par les puissants étant couvertes par des prétextes, ils ont choisi ce procédé pour couvrir leurs injures. Cependant, si vous pensez différemment, je m'en remets à vous. Vous, mes pères, vous, mes défenseurs, devez me soutenir ou m'abandonner. Si vous m'en donnez la mission, je l'accepterai volontiers et ne refuserai pas, si vous le jugez bon, d'achever avec mon sang une guerre commencée avec celui de mon frère. »

Tandis que Laurent parlait, les citoyens ne pouvaient retenir leurs larmes. L'un d'entre eux, chargé par les autres de cette tâche, lui répondit avec la même émotion qu'il avait éprouvée à l'entendre. Il lui dit que la cité lui était si reconnaissante ainsi qu'aux siens, qu'il devait bannir toute inquiétude ; qu'avec la même célérité qu'ils avaient mise à venger son frère et à le défendre, ils maintiendraient sa réputation et son pouvoir ; qu'il ne les perdrait pas avant qu'eux-mêmes ne perdissent leur patrie. Afin que leurs actes répondissent à leurs paroles, ils lui assignèrent publiquement une garde pour le protéger des pièges intérieurs.

XI

Les Florentins se préparèrent ensuite à la guerre en réunissant le plus de troupes et d'argent qu'il leur était possible. Au nom de leur alliance, ils firent appel au duc de Milan et aux Vénitiens. Le pape s'étant comporté comme un loup plutôt que comme un pasteur, afin de ne pas être dévorés, ils justifiaient leur cause par tous les moyens. Ils informèrent l'Italie entière de la trahison commise envers leur gouvernement. Ils représentaient à tous l'impiété et l'injustice du pape, disant qu'il exerçait mal un pontificat qu'il avait mal commencé. Car il avait envoyé ceux qu'il avait nommés aux plus hautes charges de l'Église, en compagnie de traîtres et de parricides, commettre une effroyable trahison dans une église, en plein office, lors de la célébration du sacrement. Ensuite, n'ayant pas réussi à tuer les citoyens, à changer le régime de la cité et à la saccager de cette façon, il l'avait interdite et la menaçait et la frappait de sa malédiction. Mais, si Dieu était juste et contraire aux violences, celles de son vicaire ne pouvaient que lui déplaire ; et il devait admettre que, n'étant pas entendus du pape, des hommes opprimés recourussent directement à lui. Aussi, non seulement les Florentins n'acceptèrent ni n'obéirent à l'interdit, mais ils contraignirent les prêtres à célébrer l'office divin et convoquèrent à Florence un

synode de tous les prélats toscans placés sous leur autorité, pour en appeler des injures du pape devant un futur concile. Le pape ne manquait pas non plus de justifications à sa cause. Il alléguait que le devoir d'un pontife est d'abattre la tyrannie, d'abaisser les méchants et d'exalter les bons par tous les moyens ; mais que ce n'est pas la tâche des pouvoirs séculiers que d'arrêter des cardinaux, pendre des évêques, massacrer, dépecer des prêtres et en traîner les membres, tuer indifféremment les innocents et les coupables.

XII

Cependant, au milieu de ces disputes et de ces accusations, les Florentins rendirent au pape le cardinal qu'ils détenaient. Ce qui fit que le pape les attaqua sans crainte avec l'ensemble de ses troupes et celles du roi. Sous les ordres d'Alphonse, fils aîné de Ferdinand et duc de Calabre, et de Federico di Montefeltro, comte d'Urbino, les deux armées entrèrent dans le Chianti par la route de Sienne et occupèrent Radda et quelques autres citadelles, en pillant tout le territoire ; puis elles allèrent assiéger Castellina. Ces attaques effrayèrent les Florentins, qui étaient dépourvus de troupes et voyaient avec quelle lenteur leurs alliés leur envoyaient de l'aide. Bien que le duc leur eût envoyé des secours, les Vénitiens avaient refusé de le faire, au motif qu'ils n'étaient pas obligés d'aider les Florentins dans une affaire privée. Car, la guerre étant faite à des particuliers, ils n'étaient pas obligés de les soutenir, parce que les inimitiés particulières n'avaient pas à être défendues publiquement. Aussi les Florentins, pour ramener les Vénitiens à une opinion plus saine, envoyèrent-ils comme ambassadeur auprès du sénat messire Tommaso Soderini. Ils nommèrent à la tête de leur armée Ercole d'Este, marquis de Ferrare. Tandis qu'ils faisaient ces préparatifs, l'armée ennemie serra de si près Castellina que ses habitants, désespérant d'être secourus, se rendirent après quarante jours de siège. L'ennemi se dirigea ensuite vers Arezzo et assiégea Monte San Savino. Enfin organisée, l'armée florentine marcha contre l'ennemi et s'en approcha à trois milles, en lui causant tant de difficultés que Federico d'Urbino sollicita une trêve de quelques jours. Elle lui fut accordée au grand désavantage des Florentins, si bien que ceux qui l'avaient demandée s'étonnaient de l'avoir obtenue. Car, s'ils ne l'avaient pas obtenue, ils auraient dû se retirer honteusement. Mais, ayant eu le temps de se réorganiser, à la fin de la trêve, ils occupèrent cette citadelle sous le nez de nos troupes. L'hiver étant venu, l'ennemi se retira en un lieu adéquat sur le territoire de Sienne. Les troupes florentines

firent de même, alors que le marquis de Ferrare se retira dans ses États, sans grand profit pour lui-même et moins encore pour autrui.

XIII

Cependant Gênes se révolta contre Milan pour les raisons suivantes. Après la mort de Galeazzo, qui avait laissé un fils, Gian Galeazzo, trop jeune pour gouverner, sa mère Bonne et ses oncles Ludovic, Ottaviano et Aleardo eurent des dissensions, parce que chacun d'eux voulait se charger du jeune duc. Lors de cette dispute, la duchesse Bonne l'emporta grâce aux conseils de messire Tommaso Soderini, qui était alors ambassadeur de Florence à Milan, et de Cicco Simonetta, ancien secrétaire de Galeazzo. Les Sforza fuyant Milan, Ottaviano se noya en franchissant l'Adda et les autres furent exilés en divers lieux en même temps que Roberto Sanseverino, qui avait abandonné la duchesse et s'était rangé à leurs côtés. A la suite des troubles advenus en Toscane, ces princes, espérant courir leur chance grâce à ces événements, quittèrent les lieux de leur exil, chacun tentant de revenir au pouvoir par de nouvelles initiatives.

Voyant que les Florentins n'avaient été soutenus que par Milan dans leurs difficultés, afin de les priver également de cette aide, le roi Ferdinand décida de créer de telles difficultés à la duchesse qu'elle ne pourrait venir en aide aux Florentins. Il fit se révolter Gênes par le moyen de Prospero Adorno, de Roberto Sanseverino et des Sforza rebelles. Le duc n'avait plus en son pouvoir que la citadelle ; mettant ses espoirs en elle, la duchesse envoya de nombreuses troupes pour récupérer la cité. Mais elles furent vaincues [1]. Consciente du péril qui menaçait son pouvoir et celui de son fils, si la guerre devait durer, la Toscane étant sens dessus dessous et les Florentins, en qui elle plaçait ses espoirs, accablés, la duchesse décida de gagner l'alliance de Gênes, puisqu'elle ne pouvait la garder sous son autorité. Elle convint avec Battistino Fregoso, ennemi de Prospero Adorno, de lui remettre la citadelle et de le rendre maître de Gênes, à condition qu'il en chassât Prospero et ne soutînt pas les Sforza rebelles. Après cet accord, Battistino, avec l'aide de la citadelle et de son parti, s'empara de Gênes et s'en fit nommer doge selon leur coutume. De sorte que les Sforza et Roberto, chassés du territoire génois, vinrent en Lunigiana avec les troupes qui les suivirent [2]. Voyant les désordres de Lombardie apaisés, le pape et le roi

1. Le 9 août 1478.
2. En janvier 1479.

saisirent l'occasion de la venue de ces exilés pour susciter des troubles en Toscane, près de Pise, afin d'affaiblir les Florentins, contraints de diviser leurs forces. L'hiver étant passé, ils firent en sorte que Roberto quittât la Lunigiana avec ses troupes et attaquât le territoire de Pise. Il suscita donc de très grands désordres, prit plusieurs citadelles et vint en pillant jusque sous les murs de la cité.

XIV

Cependant vinrent à Florence des ambassadeurs de l'empereur, du roi de France et du roi de Hongrie, envoyés auprès du pape. Ils persuadèrent les Florentins de lui envoyer des ambassadeurs, en leur promettant de s'employer par tous les moyens à mettre fin à la guerre par une excellente paix. Les Florentins acceptèrent de tenter cette expérience pour montrer à tous combien ils étaient attachés à la paix. Mais leurs envoyés revinrent sans le moindre résultat. Aussi les Florentins, pour être honorés de la protection du roi, envoyèrent-ils auprès de lui Donato Acciaiuoli, homme très versé en lettres grecques et latines et dont les ancêtres avaient occupé les plus hautes charges dans la cité. Mais il mourut en chemin, à son arrivée à Milan. Aussi sa patrie, pour récompenser ses descendants et honorer sa mémoire, lui fit des obsèques solennelles aux frais de la communauté et accorda à ses fils des exemptions et à ses filles des dots convenables pour les marier. A sa place, elle envoya auprès du roi Guidantonio Vespucci, très savant en droit civil et canon. L'attaque lancée sur le territoire de Pise par Roberto effraya grandement les Florentins, comme le font les événements imprévus. Confrontés à une grande guerre du côté de Sienne, ils ne savaient que faire du côté de Pise. Pourtant, ils envoyèrent des soldats et d'autres moyens au secours de Pise. Pour maintenir les Lucquois dans la fidélité, afin qu'ils ne fournissent ni argent ni vivres à l'ennemi, ils leur envoyèrent Piero di Gino di Neri Capponi en ambassade. Il fut reçu avec tant de soupçons, à cause de la haine que porte cette cité aux Florentins, du fait d'anciennes injures subies et d'une crainte continuelle, qu'il risqua à plusieurs reprises d'être la victime du peuple. De sorte que sa venue causa plus de ressentiment que d'union. Les Florentins rappelèrent le marquis de Ferrare, prirent à leur solde le marquis de Mantoue [1] et demandèrent instamment aux Vénitiens le comte Carlo di Montone, fils de Braccio, et Deifobo, fils du comte Iacopo [2]. Les

1. Frédéric Gonzague.
2. En fait, fils d'Everso Orsini.

Vénitiens les leur accordèrent après bien des arguties, parce que, ayant signé une trêve avec le Turc et n'ayant donc aucune excuse, ils eurent honte de ne pas observer leurs engagements. Le comte Carlo et Deifobo vinrent donc avec un grand nombre d'hommes d'armes. Y ayant joint ceux qu'ils purent distraire de l'armée qui, sous les ordres du marquis de Ferrare, était opposée aux troupes du duc de Calabre, ils marchèrent vers Pise contre Roberto, qui se trouvait avec ses hommes près du Serchio. Ayant fait semblant de les attendre, il ne les attendit pourtant pas, mais se retira en Lunigiana, dans le camp qu'il avait quitté en entrant sur le territoire de Pise. Après son départ, toutes les citadelles qui avaient été prises par l'ennemi furent récupérées par le comte Carlo.

XV

Délivrés des attaques en direction de Pise, les Florentins rassemblèrent leurs troupes entre Colle Val d'Elsa et San Gimignano. Mais, comme des soldats ayant combattu sous les Sforza et les Braccio se trouvaient dans cette armée à cause de la venue du comte Carlo, leurs anciennes inimitiés réapparurent aussitôt. Et l'on avait lieu de croire que, s'ils devaient rester longtemps ensemble, ils en viendraient aux armes. De sorte que, pour éviter le pire, on décida de diviser les forces. On en envoya une partie dans le territoire de Pérouse sous les ordres du comte Carlo et on installa l'autre à Poggibonsi, pour qu'elle s'y fixât solidement afin d'empêcher l'ennemi de pénétrer sur le territoire de Florence. On estima que l'on contraindrait ainsi l'ennemi à diviser aussi ses troupes. On croyait en effet que le comte Carlo s'emparerait de Pérouse, où l'on pensait qu'il avait de nombreux partisans, ou bien que le pape serait contraint d'y envoyer une forte armée pour la défendre. On disposa aussi, pour gêner davantage le pape, que messire Niccolò Vitelli, expulsé de Città di Castello dont son ennemi Lorenzo était le maître, se rapprocherait de la ville avec des troupes pour tenter de le chasser et la soustraire à l'obéissance du pape. La fortune sembla d'abord favorable aux Florentins. Car le comte Carlo faisait de grands progrès sur le territoire de Pérouse ; bien que n'ayant pas réussi à pénétrer à Città di Castello, messire Niccolò Vitelli dominait la campagne et pillait alentour sans aucune opposition ; de même, les troupes restées à Poggibonsi se portaient chaque jour sous les murs de Sienne. Toutefois ces espérances s'évanouirent finalement. D'abord le comte Carlo mourut au milieu de ses espoirs de victoire[1]. Sa mort aurait pu amé-

1. Le 17 juin 1479.

liorer les conditions des Florentins, si l'on avait su tirer parti de la victoire qui en résulta. Car, à l'annonce de la mort du duc, les troupes de l'Église, réunies à Pérouse, pensèrent pouvoir l'emporter sur celles de Florence. S'étant mises en campagne, elles établirent le camp sur les bords du lac Trasimène, à trois milles de l'ennemi. De son côté, Iacopo Guicciardini, commissaire auprès de l'armée florentine, suivant le conseil de Roberto Malatesta de Rimini, qui à la mort du comte Carlo était devenu le premier et le plus réputé de ses capitaines, sachant la cause de la présomption de l'ennemi, décida de l'attendre. De sorte que, lorsqu'on en vint aux mains près du lac, là où Hannibal avait infligé une défaite mémorable aux Romains[1], les troupes de l'Église furent vaincues. Cette victoire suscita à Florence l'éloge des chefs et la joie de tous. Elle aurait apporté honneur et profit, si les désordres apparus dans l'armée de Poggibonsi n'avaient pas créé le trouble. Les acquis de l'une des armées furent réduits à néant par l'autre. Alors qu'elle avait pillé le territoire de Sienne, au moment du partage, un différend surgit entre le marquis de Ferrare et celui de Mantoue. De sorte que, venant aux armes, ils s'affrontèrent par tous les moyens, si bien que les Florentins, estimant ne plus pouvoir se servir des deux capitaines, permirent au marquis de Ferrare de rentrer chez lui avec ses hommes.

XVI

Cette armée étant donc affaiblie, sans chef et en plein désordre, le duc de Calabre, qui se trouvait près de Sienne avec ses troupes, fut encouragé à venir l'attaquer[2]. Il arriva ce qu'il avait projeté. Attaquée, l'armée florentine, n'ayant confiance ni dans ses armes, ni dans son nombre (pourtant supérieur à celui de l'ennemi), ni dans sa position (pourtant très forte), s'enfuit à la vue de la poussière soulevée par son adversaire, sans même attendre de le voir. Elle abandonna ses provisions, ses charrois et son artillerie. Les armées de l'époque étaient si lâches et mal organisées qu'un mouvement de la tête ou de la croupe d'un cheval suffisait à provoquer la défaite ou la victoire. Cette déroute remplit de butin les soldats du roi et les Florentins d'épouvante. Car leur cité était accablée non seulement par la guerre, mais par une très grave peste, qui avait tant gagné la ville que tous les citoyens s'étaient réfugiés dans leurs maisons de campagne pour échapper à la mort.

1. En 217 av. J.-C.
2. L'événement eut lieu le 7 septembre 1479.

Cela rendit cette défaite plus épouvantable encore. Car les citoyens qui avaient des propriétés dans le Val di Pesa et le Val d'Elsa et s'y étaient retirés, à la suite de la défaite, se précipitèrent au plus vite à Florence, emmenant avec eux non seulement leurs enfants et leurs biens, mais leurs paysans. Chacun craignait que l'ennemi ne se présentât à tout moment sous les murs de la ville. Voyant ce désordre, les responsables de la guerre ordonnèrent aux troupes qui avaient été victorieuses sur le territoire de Pérouse d'abandonner la lutte contre les habitants de celle-ci et de venir affronter dans le Val d'Elsa l'ennemi, qui pillait le pays sans résistance. Bien que l'armée florentine eût serré de si près la ville de Pérouse que l'on attendait chaque jour sa victoire, les Florentins voulurent défendre leur pays avant de s'emparer de celui d'autrui. De sorte que, renonçant à ses succès, cette armée fut conduite à San Casciano, place située à huit milles de Florence. On pensait en effet que l'on ne pourrait tenir ailleurs tête à l'ennemi, tant que les restes de l'armée vaincue ne seraient pas rassemblés. De son côté, l'ennemi, libéré à Pérouse par le départ des troupes florentines, prenant de l'audace, pillait chaque jour le territoire d'Arezzo et le Casentino. Les troupes qui l'avaient emporté à Poggibonsi sous les ordres d'Alphonse duc de Calabre, s'étaient emparées de Poggibonsi, puis de Vico. Après ces sièges et ces pillages, elles allèrent assiéger la citadelle de Colle, jugée alors très puissante. Pourvue d'une garnison fidèle à Florence, elle put résister assez pour que le reste de l'armée se regroupât. Ayant rassemblé toutes leurs troupes à San Casciano, comme l'ennemi attaquait Colle de toutes ses forces, les Florentins décidèrent de s'en approcher et d'encourager les habitants de Colle à se défendre. Afin que l'ennemi hésitât à les attaquer du fait de la proximité de son adversaire, ils levèrent le camp et s'installèrent à San Gimignano, à cinq milles de Colle, d'où ils inquiétaient chaque jour le camp du duc avec des chevau-légers et d'autres soldats semblables. Ce secours ne suffit pas cependant aux habitants de Colle. Manquant du nécessaire, ils se rendirent le 13 novembre, au grand déplaisir des Florentins et à la grande joie de l'ennemi, notamment des Siennois, qui éprouvent une haine générale pour les Florentins et une haine particulière pour les habitants de Colle.

XVII

Le froid était déjà rigoureux et la saison peu propice à la guerre. Aussi le pape et le roi, poussés par un espoir de paix ou par le désir de jouir paisiblement de leurs victoires, proposèrent-ils une trêve de

trois mois aux Florentins et leur donnèrent dix jours pour répondre. Leur offre fut aussitôt acceptée[1]. Mais, comme on ressent plus ses blessures quand le sang est refroidi que lorsqu'on les reçoit, ce court repos fit éprouver davantage encore aux Florentins les maux dont ils avaient souffert. Les citoyens s'accusaient ouvertement les uns les autres et désignaient les erreurs commises durant la guerre. Ils accusaient les dépenses inutiles et les impôts injustement levés. On parlait ardemment de ces affaires non seulement dans les cercles privés, mais dans les conseils publics. L'un d'eux fut si hardi que, s'adressant à Laurent de Médicis, il lui dit : « La ville est lasse et ne veut plus de guerre » ; aussi fallait-il penser à la paix. Conscient de cette nécessité, Laurent réunit ceux de ses amis qu'il savait les plus fidèles et les plus sages. Ils conclurent d'abord que, les Vénitiens étant peu chauds et peu dignes de confiance, le duc sous tutelle et embarrassé dans des discordes civiles, il fallait chercher une nouvelle fortune auprès de nouveaux amis. Mais on hésitait quant à celui à qui se confier, du pape ou du roi. Tout bien examiné, on choisit l'alliance du roi comme étant la plus stable et la plus sûre. Car la brièveté de la vie des papes, les changements intervenant lors de leurs successions, le peu de crainte éprouvée par l'Église à l'égard des princes, le peu d'hésitations qu'elle a lors de ses choix font qu'un prince séculier ne peut avoir entièrement confiance en un pape, ni joindre sa fortune à la sienne en toute sécurité. Car celui qui, dans la guerre et les dangers, est l'ami d'un pape sera son compagnon dans la victoire, mais demeurera seul dans la défaite, le pape étant soutenu et défendu par son pouvoir spirituel et sa renommée. Ayant donc décidé qu'il était plus profitable de se gagner le roi, on jugea qu'on ne pouvait le faire ni mieux ni plus sûrement qu'avec Laurent. Car, plus on serait libéral avec lui, plus on pourrait trouver de remèdes aux inimitiés passées. Laurent ayant donc décidé de faire ce voyage, il confia la cité et le régime à messire Tommaso Soderini, qui était alors gonfalonier de justice. Il quitta Florence au début de décembre et, parvenu à Pise, informa la Seigneurie de la cause de son départ. Pour lui faire honneur et qu'il pût traiter plus honorablement la paix avec le roi, les prieurs le nommèrent ambassadeur du peuple florentin et lui donnèrent pouvoir de s'allier à lui, comme il lui semblerait bon pour la République.

1. Le 24 novembre 1479.

XVIII

Au même moment, Roberto Sanseverino, Ludovic et Ascanio, leur frère Sforza étant mort, attaquèrent à nouveau l'État de Milan pour y reprendre le pouvoir. Comme ils avaient pris Tortona et que tout l'État de Milan était sous les armes, on conseilla à la duchesse Bonne de faire rentrer les Sforza et de les admettre dans le gouvernement, pour mettre fin aux luttes intérieures. Le principal auteur de ce conseil fut le Ferrarais Antonio Tassino qui, d'humble origine qu'il était, était venu à Milan au service du duc Galeazzo, qui l'avait donné comme valet de chambre à la duchesse son épouse. Parce qu'il était beau ou qu'il avait quelque autre qualité secrète, cet homme atteignit à une telle faveur auprès de la duchesse, après la mort du duc, qu'il exerçait presque tout le pouvoir. Cela déplaisait fort à messire Cicco Simonetta, homme d'une grande sagesse et d'une longue expérience. De sorte qu'il s'efforçait du mieux qu'il pouvait de diminuer l'autorité de Tassino auprès de la duchesse et des autres membres du gouvernement. S'en apercevant, pour se venger des injures subies et avoir des défenseurs contre messire Cicco, il poussa la duchesse à réintégrer les Sforza. Aussi messire Cicco lui dit-il : « Tu as fait une chose qui m'ôtera la vie à moi et à toi le pouvoir. » C'est ce qui advint peu après[1]. Car messire Cicco fut exécuté sur ordre de Ludovic et, Tassino ayant été peu après chassé du duché, la duchesse en éprouva une telle irritation qu'elle quitta Milan et confia l'éducation de son fils à Ludovic. Resté seul maître du duché de Milan, Ludovic fut, comme on le verra, la cause de la ruine de l'Italie[2]. Laurent de Médicis était parti pour Naples et la trêve se prolongeait entre les partis. Mais, contre toute attente, Lodovico Fregoso, avec l'aide de complices qu'il avait dans la place, entra par ruse à Sarzana, occupa la ville et fit prisonnier le représentant du peuple florentin qui se trouvait là. Cet événement causa un vif déplaisir aux chefs du gouvernement de Florence, parce qu'ils étaient sûrs que tout cela était dû aux ordres de Ferdinand. Ils se plaignirent auprès du duc de Calabre, qui se trouvait à Sienne avec son armée, d'avoir été attaqués durant la trêve par une nouvelle guerre. Le duc leur assura par des lettres et des ambassades que l'affaire avait eu lieu sans que le roi ni lui-même n'y eussent consenti. Les Florentins se voyaient cependant en de bien mauvaises conditions : sans argent, avec le chef de leur République entre les mains du roi, une guerre ancienne avec le roi et

1. Le 30 octobre 1480.
2. En appelant Charles VIII en Italie. Mais l'*Histoire de Florence* s'arrête en 1492.

le pape, une nouvelle avec les Génois, et sans aucun ami. Car ils n'avaient aucun espoir dans les Vénitiens et craignaient le gouvernement de Milan, parce qu'il était changeant et instable. Il ne leur restait qu'à mettre leur espérance dans les tractations engagées entre Laurent et le roi.

XIX

Laurent était arrivé par mer à Naples [1]. Il y fut reçu par le roi et la ville entière avec de grands honneurs et de grands espoirs, parce que, une telle guerre n'ayant été faite que pour l'attaquer, la grandeur de ses ennemis l'avait rendu plus grand encore. Venu en présence du roi, il discuta si bien de la situation de l'Italie, des humeurs des princes et des peuples de celle-ci, de ce que l'on pouvait espérer de la paix et craindre de la guerre, que le roi, après l'avoir entendu, fut plus émerveillé de sa grandeur d'âme, de son habileté d'esprit et de la gravité de son jugement, qu'il ne l'avait été auparavant en voyant comment il avait pu à lui seul soutenir une telle guerre. Aussi le traita-t-il avec plus d'honneurs encore et il commença à penser qu'il valait mieux le laisser partir en ami que de le garder en ennemi. Toutefois, il le retint de décembre à mars par divers motifs, pour le tester lui-même ainsi que la cité. Car Laurent ne manquait pas d'ennemis à Florence, qui auraient désiré que le roi le retînt et le traitât comme Iacopo Piccinino. Sous couvert de s'en plaindre, ils en parlaient dans toute la ville et s'opposaient dans les débats publics à ce qui pouvait être utile à Laurent. Ils avaient ainsi répandu le bruit que, si le roi le retenait longtemps à Naples, on changerait de gouvernement à Florence. Ce qui fit que le roi tarda un moment à le renvoyer, pour voir si quelque désordre n'allait pas apparaître à Florence. Mais, voyant que la situation demeurait calme, le 6 mars 1480, il le laissa partir. Il se le gagna par toutes sortes de bienfaits et de preuves d'affection et entre eux fut signée une paix perpétuelle pour la conservation de leurs États communs. Parti célèbre de Florence, Laurent y revint donc plus célèbre encore et fut reçu par la cité avec l'allégresse que lui valaient ses grandes qualités et ses récents mérites, car il avait exposé sa vie pour rendre la paix à sa patrie. Deux jours après son arrivée, on publia l'accord passé entre la République de Florence et le roi. Tous deux s'engageaient à la conservation de leurs États communs ; on laissait à la libre décision du roi le soin de restituer à Florence les places qu'il lui avait prises durant la guerre ; les Pazzi, enfermés à la tour de Volterra, devaient être libérés et l'on devait payer au duc de Calabre cer-

1. Le 18 décembre 1479.

taines sommes d'argent durant un certain temps. A peine fut-elle proclamée, que cette paix remplit d'indignation le pape et les Vénitiens. Car l'un jugeait qu'il avait été peu considéré par le roi, les autres par les Florentins. Alliés durant la guerre, ils se plaignaient de ne prendre aucune part à la paix. Cette indignation, que l'on apprit et comprit à Florence, fit aussitôt craindre que de cette paix ne naquît une guerre plus grave encore. Aussi les tenants du régime décidèrent-ils de restreindre le gouvernement et de confier les décisions importantes à un nombre réduit de citoyens. On créa un conseil de soixante-dix membres, à qui l'on donna plus d'autorité dans les affaires d'importance. Ces nouvelles dispositions calmèrent les esprits de ceux qui désiraient des changements. Pour se donner une réputation, les conseils acceptèrent avant tout la paix que Laurent avait signée avec le roi. Ils envoyèrent des ambassadeurs au pape et Antonio Ridolfi et Piero Nasi au roi. Toutefois, malgré la paix, Alphonse, duc de Calabre, ne partait pas avec son armée du territoire de Sienne, en prétendant qu'il y était retenu par les discordes des citoyens. Elles devinrent telles que, alors qu'il logeait en dehors de la ville, il dut y entrer et arbitrer leurs différends. Saisissant l'occasion, il en frappa certains d'amendes, en condamna un grand nombre à la prison et à l'exil et quelques-uns à mort. Si bien qu'il devint suspect non seulement aux Siennois, mais aux Florentins, qui craignaient qu'il ne voulût devenir le maître de la ville. On n'y trouvait aucun remède, car Florence était l'alliée du roi et l'ennemie du pape et des Vénitiens. Ce soupçon se manifestait non seulement chez le peuple florentin dans son ensemble, qui est un subtil interprète de la politique, mais aussi chez les tenants du régime. Chacun était persuadé que notre cité n'avait jamais autant risqué de perdre sa liberté. Mais Dieu, qui a toujours pris un soin particulier de Florence dans de telles extrémités, fit naître un incident imprévu, qui suscita chez le roi, le pape et les Vénitiens des soucis plus graves que ceux de la Toscane.

XX

Le Grand Turc Mehmed avait assiégé Rhodes avec une très grosse armée et l'avait combattue durant de nombreux mois[1]. Bien que ses forces eussent été très grandes et très grande son obstination à s'emparer de cette place, la résistance fut néanmoins plus grande encore chez les assiégés. Ils se défendirent si vivement que Mehmed fut contraint d'abandonner honteusement le siège. Ayant donc quitté Rhodes, une partie de son armée, sous les ordres du pacha Ahmed, vint en

1. Au printemps 1480.

direction de la Valona. Soit qu'il eût vu que l'entreprise était aisée, soit que son maître le lui eût ordonné, il mit soudain quatre mille soldats à terre. Ayant attaqué la ville d'Otrante, il la prit aussitôt, la mit à sac et tua tous ses habitants[1]. Par tous les moyens, il se fortifia dans la ville et le port, et, ayant réuni une forte cavalerie, pilla le territoire environnant. Ayant vu que cette attaque avait été lancée au nom d'un prince si puissant, le roi envoya partout des messagers pour répandre la nouvelle et demander de l'aide contre l'ennemi commun. Il rappela instamment le duc de Calabre et ses troupes qui se trouvaient à Sienne.

XXI

Autant cette attaque troubla le duc et le reste de l'Italie, autant elle réjouit Florence et Sienne. L'une voyait qu'elle avait recouvré sa liberté, l'autre qu'elle était débarrassée des périls qui la menaçaient. Ce sentiment augmenta les plaintes du duc à son départ de Sienne ; il accusa la fortune de lui avoir ôté la Toscane par un événement inattendu et contraire à toute logique. Cette même affaire fit également changer d'avis le pape. Tandis qu'auparavant il n'avait voulu entendre aucun ambassadeur florentin, il s'adoucit au point d'écouter tous ceux qui lui parlaient de paix générale. Aussi les Florentins furent-ils convaincus que, s'ils se décidaient à demander leur pardon au pape, ils l'obtiendraient. On jugea donc opportun de ne pas laisser passer l'occasion et on envoya douze ambassadeurs à Rome[2]. Après leur arrivée, le pape les fit attendre par diverses tractations avant de leur accorder une audience. A la fin cependant, on décida entre les deux partis de la manière de se comporter dans l'avenir et de la contribution de chacun à la paix et à la guerre. Les ambassadeurs vinrent ensuite se prosterner devant le pape, qui les attendait avec une pompe extraordinaire au milieu de ses cardinaux. Ils s'excusèrent de ce qui s'était passé, mettant en cause tantôt la nécessité, tantôt la malignité d'autrui, tantôt la fureur du peuple et sa juste colère, disant que bien malheureux sont ceux qui sont contraints de combattre ou de périr. Comme l'on doit tout supporter pour échapper à la mort, ils avaient supporté la guerre, les interdits et les autres inconvénients dus aux événements passés, afin que leur république échappât à la servitude, qui est la mort des cités libres. Bien qu'ayant été contraints de commettre certaines fautes, ils étaient prêts à faire amende honorable et avaient toute confiance en la clé-

1. Le 11 août 1480.
2. En novembre 1480.

mence d'un homme qui, comme le Souverain Rédempteur, les recevrait dans ses bras miséricordieux. A ces excuses, le pape répondit par des paroles pleines d'orgueil et de colère, leur reprochant tous les actes qu'ils avaient dans le passé commis contre l'Église. Cependant, pour obéir aux préceptes divins, il acceptait de leur accorder le pardon qu'ils sollicitaient. Mais il leur signifiait qu'ils devaient obéir. S'ils désobéissaient, ils perdraient à coup sûr la liberté, qu'ils avaient manqué perdre à bon droit. Car ce sont ceux qui agissent bien, et non pas mal, qui méritent d'être libres. En effet, la liberté mal employée est nuisible à elle-même ainsi qu'à autrui. Avoir Dieu en peu d'estime et moins encore l'Église, n'est pas le propre d'hommes libres, mais dissolus et penchant plus vers le mal que vers le bien. Aussi appartient-il non seulement aux princes, mais à tous les chrétiens de les châtier. Ils devaient s'accuser eux-mêmes de ce qui s'était passé, car ils avaient causé la guerre par leurs mauvaises actions et l'avaient nourrie par des actions pires encore ; et son achèvement était dû davantage à la bienveillance d'autrui qu'à leurs propres mérites. On lut ensuite les formules de l'accord et de la bénédiction pontificale. Le pape ajouta aux conditions qui avaient été discutées et prises, que, si les Florentins voulaient jouir des fruits de sa bénédiction, il leur faudrait tenir quinze galères armées à leurs frais durant tout le temps que les Turcs combattraient le royaume de Naples. Les ambassadeurs se plaignirent vivement de cette charge supplémentaire, qui leur était imposée en sus de ce qui avait été décidé, mais ni moyen, ni faveur, ni protestation ne la firent réduire. A leur retour à Florence, la Seigneurie envoya pour conclure cette paix messire Guidantonio Vaspucci, qui était à peine rentré de France. Grâce à sa sagesse, il rendit les conditions plus supportables et obtint de nombreuses faveurs du pape, qui furent le gage d'une réconciliation plus complète.

XXII

Les Florentins avaient donc réglé leurs différends avec le pape. Le départ de Toscane du duc de Calabre les avait libérés ainsi que les Siennois de la crainte qu'ils éprouvaient à l'égard du roi. La guerre continuait avec les Turcs. Aussi pressèrent-ils par tous les moyens le roi de leur rendre les places qu'à son départ le duc de Calabre avait laissées entre les mains des Siennois. Le roi craignait que, dans une situation aussi critique, les Florentins ne se détachassent de lui et n'entravassent, en faisant la guerre aux Siennois, l'aide qu'il espérait du pape et des autres Italiens. Il accepta donc qu'on leur rendît ces forte-

resses et resserra de nouveaux liens avec eux. Ce sont, en effet, la force et la nécessité, et non les écrits et les engagements, qui font que les princes observent leur parole[1]. S'étant donc fait remettre les places et ayant conclu une nouvelle alliance, Laurent de Médicis retrouva la réputation que la guerre puis la paix, lorsque l'on craignait le roi, lui avaient fait perdre. Il ne manquait pas jusqu'alors de gens pour l'accuser publiquement, en prétendant qu'il avait vendu sa patrie pour sauver sa vie, que l'on avait perdu des citadelles lors de la guerre et que, lors de la paix, on allait perdre la liberté. Mais on récupéra les citadelles, on signa un accord honorable avec le roi et la cité retrouva son ancienne réputation. De sorte qu'à Florence, cité avide de discours et jugeant des choses sur les résultats et non sur les intentions, on changea d'opinion. On élevait Laurent jusqu'aux nues, en disant que sa sagesse lui avait permis d'obtenir par la paix ce que la fortune contraire lui avait ôté par la guerre ; et que son intelligence et son jugement avaient triomphé des armes et des forces de l'ennemi. Les attaques des Turcs avaient différé la guerre qui était prête à éclater en raison de l'indignation que la paix avait suscitée chez le pape et les Vénitiens. Mais, alors que le début de l'offensive turque avait été imprévisible et cause d'heureux effets, sa fin fut inattendue et cause de bien des maux. Car le Grand Turc Mehmed mourut à l'improviste[2]. La discorde étant née entre ses fils, ses troupes qui étaient dans les Pouilles, se voyant abandonnées par leur maître, remirent Otrante au roi[3]. La peur qui retenait le pape et les Vénitiens ayant donc disparu, chacun se mit à craindre de nouveaux désordres. D'un côté, le pape et les Vénitiens étaient alliés ; ils avaient avec eux les Génois, les Siennois et d'autres États mineurs. De l'autre côté se trouvaient les Florentins, le roi de Naples et le duc de Milan, ainsi que Bologne et plusieurs autres princes. Les Vénitiens désiraient s'emparer de Ferrare ; ils pensaient avoir d'honnêtes raisons de le faire et la certitude d'y parvenir. Les raisons étaient que le marquis affirmait n'être plus tenu de recevoir un consul de Venise[4] et de lui acheter son sel, car il était stipulé qu'au bout de soixante-dix ans, Ferrare devait être affranchie de ces deux obligations. De leur côté, les Vénitiens répondaient que, tant que le marquis occuperait le Polesine, il devrait accepter leur consul et leur sel. Comme le marquis ne voulait pas y consentir, les Vénitiens jugèrent qu'ils avaient là un bon prétexte pour prendre les armes et des circonstances favorables pour le faire, alors que le pape était irrité contre les Florentins et le roi. Pour gagner davantage sa sympathie, le comte Girolamo Riario étant venu à Venise, ils le reçurent avec tous les honneurs et l'inscrivi-

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XVIII.
2. Le 3 mars 1481.
3. Le 10 août 1481.
4. Chargé de la défense des citoyens de Venise résidant à Ferrare.

rent dans les rangs de leur noblesse, dignité insigne pour ceux à qui ils la confèrent. Pour se préparer à faire cette guerre, ils avaient levé de nouveaux impôts et nommé capitaine de leur armée Roberto Sanseverino. Mécontent de Ludovic Sforza, gouverneur de Milan, celui-ci s'était enfui à Tortona, où il avait suscité quelques désordres, puis s'était rendu à Gênes, d'où les Vénitiens l'appelèrent en lui confiant le commandement de leurs armées.

XXIII

Informée de ces préparatifs, la ligue adverse se prépara elle aussi à la guerre. Le duc de Milan prit pour capitaine Federico di Montefeltro ; les Florentins engagèrent Costanzo Sforza. Pour sonder les intentions du pape et savoir si les Vénitiens faisaient la guerre à Ferrare avec son accord, le roi Ferdinand envoya Alphonse duc de Calabre avec son armée sur le Tronto et demanda au pape le passage pour se rendre en Lombardie au secours du marquis de Ferrare. Le pape refusa absolument. Convaincus de ses intentions, le roi et les Florentins décidèrent de le presser avec leurs forces pour le contraindre à devenir leur allié, ou au moins lui causer tant de gêne qu'il ne pût aider les Vénitiens. Ceux-ci étaient déjà en campagne. Ayant déclaré la guerre au marquis[1], ils avaient d'abord envahi son territoire, puis assiégé Fichentolo, place forte très importante de ses États. Le roi et les Florentins ayant donc décidé d'attaquer le pape, Alphonse duc de Calabre marcha sur Rome et fit de gros dommages dans la région avec l'aide des Colonna, qui s'étaient alliés à lui, parce que les Orsini s'étaient rangés aux côtés du pape. Pour leur part, les troupes florentines sous les ordres de messire Niccolò Vitelli attaquèrent Città di Castello ; elles la prirent, en chassèrent messire Lorenzo, qui la tenait au nom du pape, et en confièrent le gouvernement à messire Niccolò[2]. Le pape se trouvait donc dans une situation critique, parce qu'à l'intérieur Rome était agitée par le parti des Colonna et qu'au-dehors le pays était dévasté par l'ennemi. Toutefois, en homme courageux et désireux de vaincre et de ne pas céder à l'ennemi, il engagea comme capitaine Roberto Malatesta de Rimini. L'ayant fait venir à Rome, où il avait réuni toutes ses troupes, il lui dit quel honneur ce serait pour lui, face à un si puissant roi, de délivrer l'Église des tourments qui l'affligeaient ; quelles obligations lui-même et ses successeurs contracteraient envers lui ; quelle reconnaissance il

1. Le 3 mai 1482.
2. En juin 1482.

obtiendrait non seulement des hommes, mais de Dieu. Ayant d'abord considéré les troupes du pape et l'ensemble de ses préparatifs, Roberto l'engagea à réunir le plus grand nombre de fantassins qu'il lui était possible : chose qui fut faite avec soin et célérité. Le duc de Calabre était si proche de Rome qu'il pillait chaque jour la région jusqu'aux portes de la ville. La chose indigna tant le peuple romain que de nombreux citoyens se portèrent volontaires pour aider Roberto à libérer la cité ; il les remercia et accepta leur offre. Informé de ces préparatifs, le duc s'éloigna un peu de la ville, pensant que Roberto n'aurait pas le courage de l'attaquer ; il attendait d'autre part son frère Frédéric, que son père lui envoyait avec d'autres troupes. Se voyant presque l'égal du duc pour la cavalerie et supérieur à lui pour l'infanterie, Roberto sortit de Rome en ordre de bataille et plaça son camp à deux milles de l'ennemi. Voyant son adversaire sur lui, contrairement à ses prévisions, le duc jugea qu'il lui fallait combattre ou bien se retirer comme un vaincu. Quasiment contraint, pour ne pas faire une chose indigne d'un fils de roi, il décida de combattre. Faisant face à l'ennemi, chacun disposa ses gens comme on le faisait alors, et l'on combattit jusqu'à midi. On se battit plus vaillamment qu'on ne l'avait fait depuis cinquante ans en Italie, car de part et d'autre périrent plus de mille hommes. La conclusion fut à la gloire de l'Église, parce que la masse de son infanterie attaqua si vivement la cavalerie du duc qu'il fut contraint de fuir. Il aurait été fait prisonnier, s'il n'avait été sauvé par de nombreux Turcs, qui avaient été à Otrante et combattaient à ses côtés. Après cette victoire, Roberto fut reçu en triomphe à Rome. Mais il ne put en jouir que peu de temps, car, ayant bu beaucoup d'eau du fait de la fatigue, il attrapa une fièvre qui le tua en quelques jours [1]. Le pape célébra ses obsèques avec une grande pompe. Ayant obtenu cette victoire, il envoya aussitôt le comte en direction de Città di Castello, pour essayer de la rendre à messire Lorenzo et tenter quelque chose contre Rimini. En effet, Roberto ayant laissé à sa mort un jeune enfant à la garde de sa mère, le pape pensait qu'il lui serait aisé de s'emparer de cette ville. Il y serait heureusement parvenu, si cette femme n'avait été soutenue par les Florentins, qui s'opposèrent si bien à leur adversaire qu'il ne put rien obtenir ni contre Città di Castello ni contre Rimini.

1. Il mourut le 10 septembre 1482.

XXIV

Tandis que ces combats avaient lieu en Romagne et à Rome, les Vénitiens s'étaient emparés de Ficheruolo[1] et avaient franchi le Pô avec leurs troupes. Le camp du duc de Milan et du marquis était en désordre, parce que Federico d'Urbino était tombé malade et que, transporté à Bologne pour y être soigné, il était mort[2]. Aussi la situation du marquis s'aggravait-elle et les Vénitiens espéraient-ils chaque jour davantage qu'ils pourraient s'emparer de Ferrare. De leur côté, le roi et les Florentins s'employaient par tous les moyens à plier le pape à leurs volontés. N'ayant pu le faire céder par les armes, ils le menaçaient d'un concile, que l'empereur avait déjà convoqué à Bâle[3]. Aussi ses ambassadeurs, qui se trouvaient à Rome, et les principaux cardinaux, qui désiraient la paix, persuadèrent-ils et pressèrent-ils le pape de penser à la paix et à l'union de l'Italie. Effrayé et voyant que la grandeur des Vénitiens serait la ruine de l'Église et de l'Italie, le pape voulut donc entrer dans la ligue. Il envoya des ambassadeurs à Naples, où ils signèrent un accord de cinq ans avec le roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins, en laissant aux Vénitiens la faculté d'y adhérer. La chose étant faite, le pape leur fit entendre qu'ils devaient cesser de faire la guerre à Ferrare. Ils ne voulurent pas y consentir, mais se préparèrent à combattre avec plus de forces encore. Ayant vaincu les troupes du duc et du marquis à Argenta, ils s'étaient si rapprochés de Ferrare qu'ils avaient placé leur camp dans le parc du marquis.

XXV

La ligue estima donc qu'il ne fallait pas tarder davantage à envoyer de puissants secours à ce prince. On fit passer à Ferrare le duc de Calabre avec ses troupes et celles du pape, et les Florentins envoyèrent aussi toutes leurs troupes. Pour mieux organiser la guerre, la ligue fit une diète à Crémone[4], où se réunirent le légat du pape et le comte Girolamo Riario, le duc de Calabre, Ludovic Sforza, Laurent de Médicis et bien d'autres princes italiens. On y fixa toutes les modalités

1. Le 29 juin 1482.
2. Il mourut à Ferrare (et non à Bologne) le 10 septembre 1482.
3. Information inexacte : l'empereur n'avait rien fait de tel.
4. Le 28 février 1483.

de la prochaine guerre. Jugeant que l'on ne pouvait mieux secourir Ferrare qu'en créant une puissante diversion, ils voulaient que Ludovic Sforza acceptât de faire la guerre aux Vénitiens au nom de l'État de Milan. Ce prince ne voulait pas y consentir, de crainte de s'attirer une guerre qu'il ne pouvait remporter à lui seul. Aussi décidèrent-ils de faire halte à Ferrare avec toutes les troupes. Ayant réuni quatre mille gens d'armes et huit mille fantassins, ils marchèrent contre les Vénitiens, qui avaient deux mille deux cents gens d'armes et six mille fantassins. La ligue décida d'attaquer d'abord la flottille que les Vénitiens avaient sur le Pô. L'ayant attaquée près du Bondino, ils la vainquirent, lui infligèrent la perte de plus de deux cents bateaux et firent prisonnier messire Andrea Giustinian, provéditeur à la flotte[1]. Voyant l'Italie entière unie contre eux, les Vénitiens avaient engagé le duc de Lorraine avec deux cents gens d'armes, afin d'acquérir une plus grande réputation. Ayant subi cet échec, ils l'envoyèrent avec une partie de leur armée tenir l'ennemi en respect. Avec le reste de leur armée, ils firent passer l'Adda à Roberto Sanseverino, qui s'approcha de Milan en criant le nom du jeune duc et de sa mère Bona. Ils croyaient pouvoir faire naître ainsi une révolte à Milan, car ils estimaient que Ludovic et son gouvernement y étaient haïs. Cette attaque suscita d'abord une grande terreur et mit la cité sous les armes. Mais elle obtint un résultat contraire aux desseins des Vénitiens, car cette injure fut cause que Ludovic consentit à ce qu'il avait précédemment refusé. Ayant laissé le marquis de Ferrare défendre ses biens avec quatre mille chevaux et deux mille fantassins, le duc de Calabre avec douze mille chevaux et cinq mille fantassins entra sur le territoire de Bergame, puis de Brescia et enfin de Vérone[2]. Il dépouilla ces trois villes de la plus grande partie de leurs possessions, sans que les Vénitiens pussent y porter remède, parce que Roberto et ses troupes avaient de la peine à défendre ces cités. D'autre part, le marquis de Ferrare avait également récupéré la plupart de ses biens, car le duc de Lorraine, qui le combattait, ne pouvait s'opposer à lui avec seulement deux mille chevaux et mille fantassins. Aussi la ligue connut-elle le succès durant l'été 1483.

XXVI

Au printemps de l'année suivante, l'hiver s'étant paisiblement écoulé, les armées se remirent en campagne. Pour pouvoir attaquer plus

1. Machiavel exagère : ce fut une simple escarmouche.
2. De juillet à septembre 1483.

promptement les Vénitiens, la ligue avait réuni l'ensemble de l'armée. Si la guerre avait été conduite comme l'année précédente, on aurait aisément enlevé aux Vénitiens les territoires qu'ils occupaient en Lombardie. Car ils en étaient réduits à six mille chevaux et cinq mille fantassins et avaient en face d'eux treize mille chevaux et seize mille fantassins, le duc de Lorraine étant rentré chez lui à la fin de l'année qu'avait duré son engagement. Mais, comme il arrive souvent là où cohabitent de nombreux chefs d'une égale autorité, leur désunion donna la victoire à l'ennemi. A la mort de Frédéric Gonzague [1], marquis de Mantoue, dont l'autorité faisait régner la confiance entre le duc de Calabre et Ludovic Sforza, des désaccords commencèrent à apparaître entre eux, puis des jalousies. Gian Galeazzo, duc de Milan, était en âge de prendre le pouvoir dans ses États, comme il était marié à la fille du duc de Calabre, celui-ci désirait que ce ne fût pas Ludovic, mais son gendre qui gouvernât. Informé de ce désir du duc, Ludovic décida de l'empêcher de le réaliser. Le soupçon de Ludovic, connu des Vénitiens, fut saisi par eux comme une excellente occasion. Ils pensèrent pouvoir, comme à l'ordinaire, vaincre par la paix, puisqu'ils avaient perdu par la guerre. Ayant traité en secret un accord avec Ludovic, ils le conclurent en août 1484. Venu à la connaissance des autres confédérés, il leur déplut fortement, d'autant qu'ils virent que l'on devait rendre aux Vénitiens les places qu'on leur avait prises, leur laisser Rovigo et le Polesine, qu'ils avaient arraché au marquis de Ferrare, et qu'ils récupéreraient toute l'autorité qu'ils avaient eue précédemment sur cette ville. Chacun pensait avoir fait une guerre où l'on avait beaucoup dépensé, acquis une grande gloire, mais que l'on finissait honteusement, car on rendait les places que l'on avait prises, sans pour autant récupérer celles que l'on avait perdues. Les coalisés furent cependant contraints d'accepter la paix, car ils étaient accablés par les dépenses et ne voulaient pas tenter la fortune à cause des défauts et des ambitions d'autrui.

XXVII

Tandis que les choses se déroulaient ainsi en Lombardie, le pape faisait serrer Città di Castello par messire Lorenzo pour en chasser Niccolò Vitelli, que la ligue avait abandonné afin d'attirer le pape dans son camp. Lors du siège, les partisans de Niccolò présents dans la ville firent une sortie et l'emportèrent sur l'ennemi. Le pape rappela donc le comte Girolamo Riario de Lombardie et le fit venir à Rome pour ren-

1. Le 15 juin 1484.

forcer ses troupes et reprendre son entreprise. Mais, jugeant ensuite préférable de s'attacher messire Niccolò par une paix plutôt que de l'attaquer, il se mit d'accord avec lui et le réconcilia de son mieux avec messire Lorenzo, son adversaire. Il y fut contraint davantage par la crainte de nouveaux désordres que par son amour de la paix, car il voyait que des humeurs pernicieuses réapparaissaient entre les Colonna et les Orsini. Durant sa guerre avec le pape, le roi avait enlevé aux Orsini le territoire de Tagliacozzo, qu'il avait donné aux Colonna, ses partisans. La paix une fois conclue entre le roi et le pape, les Orsini avaient demandé le territoire au nom des accords stipulés. Le pape avait plusieurs fois signifié aux Colonna de le rendre, mais ceux-ci, malgré les prières des Orsini et les menaces du pape, n'avaient pas accepté de le faire et avaient même offensé les Orsini par de nouveaux pillages et d'autres injures semblables. Ne pouvant plus le supporter, le pape lança toutes ses forces et celles des Orsini contre les Colonna, mit à sac leurs demeures de Rome et fit tuer ou prendre ceux qui les défendaient. Il les dépouilla également de la plupart de leurs châteaux. De sorte que ces désordres furent achevés non par une paix, mais par la ruine de l'un des partis.

XXVIII

Les choses ne se calmèrent toutefois pas encore à Gênes et en Toscane. Les Florentins maintenaient le comte Antonio da Marciano avec des troupes sur les frontières de Sarzana et lancèrent contre ses habitants des incursions et des escarmouches, tant que la guerre dura en Lombardie. A Gênes, le doge de la ville, Battistino Fregoso, se fiant à l'archevêque Pagolo Fregoso, fut arrêté par ce dernier avec sa femme et ses enfants. L'archevêque s'empara de la ville[1]. Quant à la flotte vénitienne, elle avait attaqué le royaume de Naples, pris Galipoli et dévastait les lieux alentour.

Mais, la paix ayant été signée en Lombardie, tous ces désordres cessèrent, sauf en Toscane et à Rome. Car le pape, une fois cette paix proclamée, mourut six jours après[2], soit parce qu'il était parvenu au terme de son existence, soit parce que la douleur éprouvée à l'occasion de cette paix, à laquelle il était hostile, l'avait tué. Il laissa donc en paix l'Italie que, sa vie durant, il avait toujours maintenue dans la guerre. Le comte Girolamo Riario s'enferma avec ses troupes dans le château

1. Le 25 novembre 1483.
2. Le 11 août 1484.

Saint-Ange ; les Orsini craignaient que les Colonna ne voulussent se venger des injures subies ; les Colonna demandaient leurs maisons et leurs châteaux. Il en résulta en quelques jours des meurtres, des vols et des incendies en de nombreux points de la ville. Mais les cardinaux persuadèrent le comte de rendre le château Saint-Ange au Sacré Collège, de s'en aller dans ses États et de débarrasser Rome de ses troupes. Désireux d'obtenir la bienveillance du futur pape, il obéit, rendit le château aux cardinaux et alla à Imola. Les cardinaux étant libérés de cette crainte et les barons n'espérant plus en son aide lors de leurs différends, on nomma un nouveau pape. Après quelques dissensions, on élit Giovanbattista Cibo, cardinal génois de Malfetta, sous le nom d'Innocent VIII[1]. Grâce à la douceur de son caractère, car c'était un homme bon et paisible, il fit déposer les armes à Rome, qui se calma pour un temps.

XXIX

Après que la paix eut été rétablie en Lombardie, les Florentins ne purent s'apaiser, car il leur semblait honteux et indigne qu'un simple gentilhomme les eût dépouillés de la forteresse de Sarzana. Comme il était stipulé dans les conventions passées que l'on pouvait non seulement réclamer ce que l'on avait perdu, mais faire la guerre à quiconque s'y opposerait, ils se munirent d'argent et de troupes pour tenter cette entreprise. Aussi Agostino Fregoso, qui s'était emparé de Sarzana, ne se sentant pas en mesure de résister à une telle guerre par ses seuls moyens, fit cadeau de cette place à la banque de Saint-Georges. Comme l'on devra mentionner à plusieurs reprises Saint-Georges et Gênes, il ne me semble pas inopportun d'exposer quelles sont les institutions et les usages de cette cité. Lorsque les Génois eurent fait la paix avec les Vénitiens, après l'importante guerre qui les avait opposés il y avait fort longtemps[2], la République de Gênes ne put rembourser les citoyens qui lui avaient fourni une grande somme d'argent. Elle leur accorda donc les revenus des douanes et décida qu'en fonction de son crédit chacun participerait aux revenus de celle-ci, jusqu'à ce qu'il fût totalement remboursé. Pour que les personnes concernées pussent se réunir, on leur remit le palais situé au-dessus de la douane. Ces créanciers créèrent donc entre eux une sorte de gouvernement, en nommant un conseil de cent membres pour décider de leurs affaires communes.

1. Le 29 août 1484.
2. En 1381.

et une magistrature de huit citoyens pour appliquer leurs décisions[1]. Ils divisèrent leurs créances en parts, qu'ils appelèrent « lieux » et dédièrent leur compagnie à saint Georges. Ce système ayant été ainsi organisé, la commune eut de nouveaux besoins et dut recourir à Saint-Georges pour de nouvelles aides. En retour, de même qu'elle leur avait d'abord accordé les douanes, elle commença à leur concéder des territoires en garantie de l'argent reçu. La situation, née des besoins de la commune et des services rendus par Saint-Georges, a évolué de telle sorte que cette banque a pris sous son administration la plupart des places et des cités soumises à Gênes. Elle les gouverne, les défend et y envoie chaque année des gouverneurs élus, sans que la commune ne s'en préoccupe autrement. Il en est résulté que les citoyens n'ont plus d'attachement envers une commune tyrannique, mais l'ont porté sur la banque, parce qu'elle est régulièrement et justement administrée. Il en résulte aisément de fréquents changements de gouvernement et le fait que les Génois obéissent tantôt à un de leurs concitoyens, tantôt à un étranger, car ce n'est pas Saint-Georges, mais la commune qui change de gouvernement. De sorte que, lorsque les Fregoso et les Adorno entrent en lutte pour le pouvoir, comme on se bat pour obtenir l'autorité sur la commune, la plupart des citoyens se tiennent à l'écart et abandonnent celle-ci au vainqueur. Lorsque quelqu'un a pris le pouvoir, Saint-Georges ne fait rien d'autre que de lui faire jurer fidélité à ses propres lois. Jusqu'ici, celles-ci n'ont pas changé, parce que, l'institution ayant des armes, de l'argent et un gouvernement, nul ne peut le faire sans craindre une révolte certaine et périlleuse. C'est là un cas vraiment exceptionnel et jamais imaginé par les philosophes dans les républiques qu'ils ont inventées ou décrites : car on voit dans un même milieu, parmi les mêmes citoyens, la liberté et la tyrannie, la vie civile et la corruption, la justice et la licence. Car seule cette institution maintient cette cité aux coutumes anciennes et vénérables. S'il devait arriver, comme il arrivera de toute manière, avec le temps, que Saint-Georges s'empare de l'ensemble de la cité, alors cette république sera plus digne de mémoire que celle de Venise.

XXX

Antonio Fregoso remit donc Sarzana à la banque de Saint-Georges. Celle-ci accepta bien volontiers. Elle en prépara la défense, mit aussitôt une flotte sur la mer, envoya des troupes à Pietrasanta, afin d'empêcher

1. En 1411.

toute relation avec le camp des Florentins, qui se trouvait près de Sarzana. De leur côté, les Florentins désiraient s'emparer de Pietrasanta, parce que c'était une place qui, si on ne la tenait pas, rendait moins utile l'acquisition de Sarzana, car elle est située entre cette dernière et Pise. Mais ils n'avaient aucun motif légitime de l'assiéger, si les habitants de Pietrasanta et ceux qui se trouvaient à l'intérieur ne les empêchaient pas de prendre Sarzana. Afin que cela se produisît, ils envoyèrent de Pise à leur camp une grande quantité de munitions et de vivres avec une faible escorte, afin que ceux qui se trouvaient à Pietrasanta, rassurés par la faiblesse de cette garde, désirassent plus encore l'attaquer dans l'espoir d'un gros butin. La chose se déroula conformément à ce plan. Ceux qui étaient à Pietrasanta, découvrant l'importance du butin, s'en emparèrent. Ce qui donna une raison légitime aux Florentins de se lancer dans l'entreprise. Ainsi, ayant laissé de côté Sarzana, ils assiégèrent Pietrasanta, qui était pleine de vaillants défenseurs. Après avoir placé leur artillerie dans la plaine, les Florentins édifièrent un bastion sur la montagne, pour la serrer également de ce côté-là. Jacopo Guicciardini était commissaire auprès de cette armée. Tandis que l'on combattait près de Pietrasanta, la flotte génoise prit et incendia la citadelle de Vada et, ayant déposé des hommes à terre, dévastait et pillait le territoire alentour. On envoya à leur rencontre messire Bongianni Gianfigliazzi, qui rabaissa en partie leur superbe, de sorte qu'ils ne pillaient plus aussi librement. Mais, continuant à agresser les Florentins, la flotte se présenta devant Livourne et s'approcha de la Tour Neuve avec des dragues et d'autres procédés et l'attaqua durant plusieurs jours avec son artillerie. Voyant qu'elle n'obtenait aucun succès, elle se retira honteusement.

XXXI

Cependant, on combattait si mollement à Pietrasanta que l'ennemi, encouragé, attaqua le bastion et s'en empara. L'événement lui procura une telle réputation et effraya tant l'armée florentine qu'elle manqua se débander. Elle s'éloigna à quatre milles de la citadelle et, comme on était déjà en octobre, les capitaines jugèrent bon de rentrer dans leurs quartiers et d'attendre le printemps pour reprendre le siège. Lorsqu'on apprit ces désordres à Florence, les chefs du gouvernement furent indignés. Pour relever la réputation de l'armée et la renforcer, ils choisirent comme nouveaux commissaires aux armées Antonio Pucci et Bernardo del Nero. Ceux-ci se rendirent au camp avec une grande somme d'argent et firent savoir aux capitaines combien la Seigneurie, le gouverne-

ment et la cité seraient indignés, s'ils ne retournaient pas sous les murs de Pietrasanta avec l'armée ; quelle serait leur infamie si des capitaines aussi nombreux et une telle armée s'avéraient incapables de s'emparer d'une place si modeste et si faible, défendue par une maigre garnison. Ils leur exposèrent le profit présent et futur que l'on pourrait attendre de cette conquête, si bien que les capitaines reprirent courage, revinrent sous les murailles et décidèrent de s'emparer d'abord du bastion. A l'occasion de la prise de celui-ci, on vit combien l'humanité, l'affabilité et de bonnes paroles ont de pouvoir sur l'esprit des soldats. Car Antonio Pucci, réconfortant l'un, faisant des promesses à l'autre, serrant la main des uns et embrassant les autres, les lança avec une telle ardeur dans cet assaut qu'ils s'emparèrent en un instant du bastion. Cette victoire ne fut pas obtenue sans pertes, car le comte Antonio de Marciano fut tué par un coup de l'artillerie [1]. Cette victoire effraya tant tous ceux qui tenaient la place qu'ils commencèrent à parler de reddition. Aussi, afin que l'affaire fût conclue plus honorablement encore, Laurent de Médicis décida de se rendre au camp. Peu après son arrivée, on prit la forteresse [2]. L'hiver était venu. Aussi les capitaines décidèrent-ils de ne pas poursuivre la guerre, mais d'attendre le printemps, d'autant que le mauvais air avait infecté l'armée, dont de nombreux chefs étaient gravement malades. Parmi eux, Antonio Pucci et Bongianni Gianfigliazzi tombèrent malades et moururent. Ce qui attrista tout le monde, si profonde était l'estime qu'avait obtenue Antonio grâce aux actions qu'il avait accomplies à Pietrasanta. Après que les Florentins se furent emparés de cette citadelle, les Lucquois envoyèrent des ambassadeurs à Florence pour la réclamer, au motif qu'elle avait autrefois appartenu à leur république. Ils alléguaient le fait que les conventions prévoyaient qu'on devait rendre à leur premier possesseur les places que les uns avaient récupérées sur les autres. Les Florentins ne renièrent pas ces conventions, mais répondirent qu'ils ignoraient si, dans la paix qu'ils négociaient avec les Génois, ils devraient leur rendre Pietrasanta. Aussi ne pouvaient-ils pas prendre une décision précipitée. Cependant, s'ils ne devaient pas la restituer à Gênes, les Lucquois devraient songer à les rembourser des dépenses engagées et des dommages reçus du fait de la mort de tant de leurs concitoyens. Faisant ainsi, ils pourraient espérer cette restitution. L'hiver se passa donc en tractations à Rome entre les Génois et les Florentins, grâce à la médiation du pape. La paix ne fut toutefois pas signée. Aussi auraient-ils attaqué Sarzana au printemps, s'ils n'en avaient pas été empêchés par la maladie de Laurent de Médicis et par la guerre qui éclata entre le pape et le roi Ferdinand. Car Laurent souffrit non seulement d'attaques

1. Le 22 octobre 1484.
2. Le 8 novembre 1484.

de goutte, dont il avait hérité de son père, mais de maux d'estomac, qui le contraignirent à aller aux eaux pour se soigner.

XXXII

Mais la cause principale de cet empêchement fut la guerre, dont l'origine fut la suivante. L'Aquila était soumise au royaume de Naples de telle façon qu'elle était presque libre. Le comte de Montorio, Pietro Camponeschi, y avait une grande réputation. Le duc de Calabre se trouvait à proximité du Tronto avec ses troupes, sous prétexte de mettre fin à certains désordres apparus parmi les habitants de la cité. Projetant de soumettre totalement L'Aquila au roi, il convoqua le comte en prétendant qu'il voulait recourir à lui dans l'affaire qu'il était en train de traiter. Le comte obéit sans le moindre soupçon. Aussitôt arrivé en présence du duc, il fut arrêté et envoyé à Naples[1]. Dès qu'elle fut connue à L'Aquila, cette nouvelle souleva toute la cité. Le peuple prit les armes, tua le commissaire royal Antonio Concinello et quelques citoyens connus pour être partisans du roi. Pour trouver un appui, les habitants de la cité brandirent les étendards de l'Église. Ils envoyèrent des ambassadeurs au pape pour lui offrir la cité et leurs personnes, en le priant de les soutenir contre la tyrannie du roi. Le pape prit courageusement leur défense, parce qu'il haïssait le roi pour des motifs publics et privés. Roberto Sanseverino étant l'ennemi de Milan et se trouvant sans emploi, il le prit pour capitaine et le fit promptement venir à Rome[2]. Il poussa en outre tous les amis et les parents du comte de Montorio à se révolter contre le roi. De sorte que les princes d'Altamura, de Salerne et de Bisignano prirent les armes contre lui. Se voyant confronté à une guerre aussi soudaine, le roi fit appel aux Florentins et au duc de Milan. Les Florentins hésitèrent, car il leur semblait difficile d'abandonner leurs propres entreprises et dangereux de prendre à nouveau les armes contre l'Église. Toutefois, comme ils étaient les alliés de Naples, ils firent passer leur parole avant leurs intérêts et les dangers potentiels, et engagèrent les Orsini. Ils envoyèrent toutes leurs troupes, sous les ordres du comte de Pitigiano, en direction de Rome pour secourir le roi. Celui-ci réunit donc deux armées. Il envoya la première, sous les ordres du duc de Calabre, en direction de Rome, pour qu'il s'opposât, avec les troupes florentines, à l'armée de l'Église. Avec l'autre armée sous ses ordres, il s'opposa aux barons. Cette guerre se

1. En juin 1485.
2. En novembre 1485.

déroula avec des fortunes diverses de part et d'autre. Finalement, le roi l'ayant emporté sur tous les points, on signa la paix. Le pape y consentit parce qu'il était abattu par la fortune et qu'il ne voulait plus la tenter. Tous les États d'Italie s'allièrent, en n'excluant que les Génois à cause de leur révolte contre Milan et de leur occupation des territoires florentins. La paix une fois conclue, Roberto Sanseverino, qui avait été durant la guerre un ami peu sûr pour le pape et un ennemi peu redoutable pour les autres, quitta Rome comme s'il en avait été chassé par le pape. Poursuivi par les troupes du duc et des Florentins, lorsqu'il eut dépassé Cesena, se voyant rejoint, il s'enfuit et parvint à Ravenne avec moins de cent cavaliers. Le reste de ses troupes passa au service du duc ou bien fut battu par les habitants de la région. Ayant fait la paix et s'étant réconcilié avec les barons, le roi fit exécuter Iacopo Coppola et Antonello d'Anversa ainsi que leurs fils, pour avoir révélé ses secrets au pape lors de la guerre.

XXXIII

Cette guerre enseigna au pape avec quelle célérité et quel zèle les Florentins respectaient leurs alliances. Alors qu'auparavant il les haïssait à cause de son amitié pour les Génois et de l'aide qu'ils avaient apportée au roi de Naples, il commença à les aimer et à accorder des faveurs extraordinaires à leurs ambassadeurs. Voyant ce changement d'attitude, Laurent de Médicis l'aida par tous les moyens. Il jugeait en effet fort utile à sa réputation d'ajouter l'amitié du pape à celle qu'il avait avec le roi. Le pape avait un fils du nom de Franceschetto Cibo. Désireux de lui procurer des États et des alliés qui pussent l'aider à se maintenir au pouvoir après sa mort, il ne vit personne en Italie à qui l'apparenter plus sûrement que Laurent. Aussi fit-il en sorte que celui-ci lui donnât une de ses filles pour épouse[1]. Ayant conclu cette parenté, le pape voulut que les Génois acceptassent de rendre Sarzana aux Florentins, en leur représentant qu'ils ne pouvaient garder ce qu'Agostino avait vendu et que celui-ci n'avait pu donner à la banque de Saint-Georges ce qui ne lui appartenait pas. Cependant, il ne put jamais rien obtenir des Génois. Au contraire, alors que l'on discutait de cette affaire à Rome, ils armèrent de nombreux navires. Sans que les Florentins en fussent informés, ils débarquèrent trois mille fantassins et attaquèrent la citadelle de Sarzanello, située près de Sarzana, que tenaient les Florentins. Ils pillèrent et brûlèrent le bourg voisin. Puis, ayant

1. Madeleine de Médicis, dont le mariage fut décidé en mars 1487.

disposé leur artillerie, ils attaquèrent vigoureusement la citadelle. Ce nouvel assaut surprit les Florentins. Aussi réunirent-ils aussitôt leurs troupes à Pise sous les ordres de Virginio Orsini. Et ils se plaignirent auprès du pape de ce que les Génois leur avaient fait la guerre en pleins pourparlers de paix. Ils envoyèrent ensuite Piero Corsini à Lucques pour s'assurer de la fidélité de la cité. Ils envoyèrent Pagolantonio Soderini à Venise pour sonder les intentions de la République. Ils demandèrent de l'aide au roi et à Ludovic Sforza, mais sans succès, car le roi dit qu'il craignait la flotte des Turcs et Ludovic trouva des prétextes pour différer le départ des secours. Ainsi les Florentins sont-ils presque toujours seuls dans leurs guerres et ne trouvent personne pour les aider avec l'ardeur qu'ils emploient vis-à-vis des autres. Bien qu'abandonnés par leurs alliés, comme ce n'était pas un fait nouveau pour eux, ils ne prirent pas peur. Ayant réuni une grande armée sous les ordres de Jacopo Guicciardini et de Piero Vettori, ils l'envoyèrent contre l'ennemi et l'installèrent sur la Magra. Cependant Sarzanello était pressée par l'ennemi, qui cherchait à s'en emparer avec des mines et d'autres moyens. Aussi les commissaires aux armées décidèrent-ils de la secourir. L'ennemi ne refusa pas le combat et fut vaincu[1]. Luigi Fieschi fut fait prisonnier. Cette victoire n'effraya pas les habitants de Sarzana qui, loin de penser à se rendre, se préparèrent à se défendre, tandis que les commissaires florentins organisaient l'attaque. On combattit vaillamment de part et d'autre. Comme le siège traînait en longueur, Laurent de Médicis décida de se rendre au camp. A son arrivée, nos soldats prirent courage et les habitants de Sarzana le perdirent. Voyant l'obstination des Florentins et la tiédeur des Génois à les secourir, ils se rendirent à Laurent sans conditions[2]. Venus au pouvoir des Florentins, ils furent humainement traités à l'exception de quelques meneurs. Durant le siège, Ludovic Sforza avait envoyé ses gens d'armes à Pontremoli pour avoir l'air de venir à notre aide. Mais, comme il avait des intelligences à Gênes, le parti opposé au gouvernement se souleva et se donna au duc de Milan avec l'appui de ces troupes[3].

1. Le 13 avril 1487.
2. Le 22 juin 1487.
3. En août 1488.

XXXIV

Pendant ce temps, les Allemands avaient déclaré la guerre aux Vénitiens ; Boccolino Guzzoni avait fait se révolter Osimo contre le pape et s'était emparé de la ville. Après de nombreux événements, il accepta, sous la pression de Laurent de Médicis, de rendre la ville au pape et vint à Florence où, comme Laurent s'y était engagé, il vécut longtemps très honorablement. Passé ensuite à Milan, il n'y trouva pas le même respect de la parole donnée, car il fut exécuté par ordre de Ludovic Sforza. Attaqués par les Allemands, les Vénitiens furent vaincus près de Trente et leur capitaine, Roberto Sanseverino, tué[1]. Après cette défaite, comme le veut leur habituelle fortune, ils signèrent un accord avec les Allemands, en vainqueurs plus qu'en vaincus, tant il fut honorable pour leur république.

A cette époque apparurent également d'importants désordres en Romagne. Francesco Orso, habitant de Forlì, avait une grande autorité dans cette ville. Il devint suspect au comte Girolamo Riario, qui le menaça à plusieurs reprises. Plein de crainte, il fut poussé par ses amis et ses parents à prendre les devants : puisqu'il craignait d'être tué, autant valait tuer d'abord le comte et échapper ainsi au péril qui le menaçait. Ayant donc pris cette décision et s'y étant affermis, ils choisirent pour l'exécuter le jour du marché. Car nombre de leurs amis de la campagne se rendant alors en ville, ils pensèrent pouvoir s'en servir sans devoir les faire venir. On était en mai[2], période durant laquelle la plupart des Italiens ont coutume de dîner avant la nuit. Les conjurés pensèrent que l'heure la plus commode pour tuer le comte était celle où il venait de dîner, car, sa suite étant à table, il était presque seul dans ses appartements. Ce plan une fois conçu, à l'heure fixée, Francesco se rendit chez le comte. Ayant laissé ses compagnons dans les premières pièces et arrivant à la chambre où se tenait le comte, il dit à l'un de ses serviteurs de lui faire savoir qu'il désirait lui parler. Francesco fut introduit ; ayant trouvé le comte seul, après quelques mots d'une feinte discussion, il le tua et, avec l'aide de ses compagnons, tua aussi le serviteur. Le commandant de la place, survenant par hasard pour parler au comte et arrivant avec quelques-uns de ses hommes, fut également tué par les assassins. Ceci fait, au milieu d'un grand désordre, la tête du comte fut jetée par la fenêtre. Aux cris de Rome et de liberté, ils firent s'armer le peuple, qui haïssait l'avidité et la cruauté du comte.

1. Le 10 août 1487.
2. En fait, en avril 1488.

Ayant mis sa maison à sac, ils s'emparèrent de la comtesse Caterina et de ses enfants. Pour que l'entreprise réussît, il ne leur manquait plus que de s'emparer de la forteresse. Le châtelain refusant de la livrer, ils demandèrent à la comtesse de l'en convaincre. Elle promit de le faire, à condition qu'on la laissât y entrer, et leur laissa ses enfants en otages. Les conjurés crurent en sa parole et la laissèrent entrer. Dès qu'elle fut à l'intérieur, elle les menaça de mort et des pires supplices pour venger son mari. Comme ils la menaçaient de tuer ses enfants, elle leur répondit qu'elle avait de quoi en faire d'autres. Effrayés, ne se voyant pas soutenus par le pape et apprenant que Ludovic Sforza, oncle de la comtesse, lui envoyait de l'aide, les conjurés partirent pour Città di Castello. Ayant repris le pouvoir[1], la comtesse vengea la mort de son mari par toutes sortes de cruautés. Informés de la mort du comte, les Florentins saisirent l'occasion pour récupérer la citadelle de Piancaldoli, dont le comte s'était auparavant emparé. Y ayant envoyé leurs troupes, ils la reprirent au prix de la mort du fameux architecte Francesco d'Angelo, dit Cecca.

XXXV

Au désordre apparu en Romagne s'en ajouta un autre dans la même province, et d'autant d'importance. Le seigneur de Faenza, Galeotto, avait pour épouse la fille de messire Giovanni Bentivoglio, seigneur de Bologne. Par jalousie, ou à cause des mauvais traitements de son mari, ou bien poussée par sa nature dépravée, cette femme haïssait son époux et en vint à décider de lui ôter le pouvoir et la vie. Ayant feint d'être malade, elle se mit au lit et ordonna que, lorsque Galeotto lui rendrait visite, certains de ses complices, qu'elle avait cachés dans sa chambre, le missent à mort. Elle avait informé de son intention son père, qui espérait devenir maître de Faenza à la mort de son gendre. Le moment venu, Galeotto entra dans la chambre de sa femme selon sa coutume. Comme ils s'étaient entretenus un instant, les assassins sortirent de leur cachette et le tuèrent sans qu'il pût se défendre[2]. A sa mort, le désordre éclata. Sa femme se réfugia avec son jeune fils Astorre dans la citadelle ; le peuple prit les armes ; messire Giovanni Bentivoglio avec un certain Bergamino, condottiere du duc de Milan, s'étant préparés avec de nombreux soldats, entrèrent à Faenza, où se trouvait également Antonio Boscoli, commissaire des Florentins. Tous ces chefs étaient

1. Le 29 avril 1488.
2. Le 31 mai 1488.

réunis au milieu de ce tumulte et s'entretenaient du gouvernement de la cité. Alors les habitants du Val Lamone, accourus en foule, prirent les armes contre messire Giovanni et Bergamino. Ils tuèrent le second et s'emparèrent du premier. Invoquant à grands cris le nom d'Astorre et celui des Florentins, ils recommandèrent la ville à leur commissaire. Quand on l'apprit à Florence, cet événement mécontenta tout le monde. Toutefois, on fit libérer messire Giovanni et sa fille et l'on prit soin de la cité et d'Astorre avec l'accord de toute la population. Il y eut beaucoup d'autres désordres en Romagne, dans les Marches et à Sienne, après que se furent achevées les guerres les plus importantes entre les principaux États. Comme ils furent de peu de poids, je pense superflu d'en parler. Il est vrai cependant que ceux qui survinrent à Sienne, après le départ du duc de Calabre à la fin de la guerre de 1478, furent plus fréquents. Après de nombreux changements de situation, alors que la noblesse et le peuple dominaient chacun à leur tour, ce furent les nobles qui l'emportèrent. Parmi eux, les plus influents furent Pandolfo et Jacopo Petrucci, qui devinrent comme les maîtres de la cité, l'un par sa sagesse, l'autre par son courage.

XXXVI

Mais, la guerre de Sarzana étant achevée, les Florentins vécurent jusqu'en 1492, date de la mort de Laurent de Médicis, des temps très heureux. Car Laurent ayant fait déposer les armes en Italie grâce à sa sagesse et son autorité, s'employa à sa grandeur et à celle de sa cité. A son fils aîné Pierre, il maria Alfonsina, fille du comte Orsini[1]. Puis il poussa son second fils Jean à la dignité cardinalice[2] : fait d'autant plus remarquable qu'il fut élevé à un tel grade, chose inconnue jusqu'alors, à l'âge de quatorze ans. Ce fut là un degré qui lui permit d'élever sa maison jusqu'au ciel, comme il arriva plus tard. A Julien, son troisième fils, du fait de la jeunesse de ce dernier et de la brièveté de sa propre existence, Laurent ne put rien procurer d'extraordinaire. De ses filles, il en maria une à Iacopo Salviati, l'autre à Francesco Cibo et la troisième à Piero Ridolfi. La quatrième, qu'il avait promise à Jean de Médicis, pour maintenir l'unité de sa famille, mourut. Dans ses autres intérêts privés, il fut très malheureux en affaires. Car, du fait de la maladresse de ses administrateurs, qui géraient ses biens non comme des particuliers mais comme des princes, il perdit beaucoup

1. En février 1489.
2. En mars 1489.

d'argent, de sorte que sa patrie dut le secourir par de fortes sommes. Aussi, pour ne plus prendre de tels risques, abandonnant les affaires, il se tourna vers les investissements fonciers, plus stables et plus solides. Il acquit des propriétés dans la région de Pise et le Val di Pesa, qui, par leurs revenus, la beauté et la magnificence de leurs édifices, semblaient plus dignes d'un roi que d'un simple particulier.

Il songea ensuite à rendre sa cité plus grande et plus belle. Comme il s'y trouvait de nombreux espaces vides, il y fit tracer de nouvelles rues pour les remplir d'édifices. Ainsi la cité devint-elle plus belle et plus grande. Pour qu'elle fût, sous son autorité, plus paisible et plus sûre et qu'elle pût combattre ou se défendre à distance, il fortifia le château de Firenzuola, au milieu des montagnes, vers Bologne. Vers Sienne, il fit commencer et renforcer Poggio Imperiale. Vers Gênes, grâce à la conquête de Pietrasanta et de Sarzana, il ferma la voie à l'ennemi. Avec des pensions et des subsides, il entretenait l'amitié des Baglioni à Pérouse, des Vitelli à Città di Castello ; il gouvernait personnellement Faenza. C'étaient comme de solides bastions de la cité. En ces temps de paix, il maintint toujours sa patrie en fête. On y voyait souvent des joutes et des représentations d'événements et de triomphes antiques. Son but était de maintenir l'abondance dans la cité, l'union du peuple et l'honneur des grands. Il aimait extraordinairement tous ceux qui excellaient dans une profession et protégeait les lettrés, comme en témoignent clairement messire Ange Politien, messire Cristoforo Landino et le Grec messire Demetrios[1]. De sorte que le comte Jean de La Mirandole, homme presque divin, attiré par la magnificence de Laurent, s'installa à Florence[2]. Il prenait un merveilleux plaisir à l'architecture, à la musique et à la poésie ; et l'on conserve encore de lui de nombreuses œuvres poétiques, qu'il a non seulement composées, mais commentées. Pour que la jeunesse florentine pût se livrer à l'étude littéraire, il ouvrit une université à Pise, où il fit venir les meilleurs esprits qui se trouvaient alors en Italie. Pour l'augustinien Mariano da Ghinazzano, qui était un excellent prédicateur, il fit édifier un monastère près de Florence.

Il fut extraordinairement chéri par la fortune et par Dieu. Aussi toutes ses entreprises eurent-elles une fin heureuse, et malheureuse celles de ses ennemis. Outre les Pazzi, Battista Frescobaldi au Carmine et Baldinotto da Pistoia dans sa ville tentèrent de l'assassiner. Leurs complices et eux-mêmes subirent la juste peine de leurs mauvaises pensées. Son mode de vie, sa sagesse et sa chance furent connus et appréciés des princes, non seulement d'Italie, mais étrangers. Matthias Corvin, roi de Hongrie, donna de nombreuses preuves de l'amitié qu'il

1. Demetrios Chalcondila, originaire d'Athènes.
2. En 1484.

lui portait ; le sultan lui envoya des ambassadeurs et des présents ; le Grand Turc remit entre ses mains Bernardo Bandini, l'assassin de son frère[1]. Aussi était-il admiré de toute l'Italie. Sa réputation augmentait chaque jour du fait de sa sagesse, car il était éloquent et pénétrant dans l'examen des affaires, sage dans ses décisions, prompt et courageux dans l'exécution. On ne peut citer de vices ayant entaché ses vertus, bien qu'il eût été très porté sur les plaisirs de Vénus, qu'il eût pris plaisir à fréquenter des hommes facétieux et mordants et à participer à des jeux d'enfants, plus qu'il n'était convenable pour un tel homme. De sorte qu'on le vit souvent se mêler aux jeux de ses fils et de ses filles. A bien considérer sa vie de plaisir et sa vie grave, on voyait donc en lui deux personnes différentes comme unies par une impossible jointure. Ses dernières années furent accablées par une maladie qui l'affligeait terriblement, car il souffrait d'intolérables douleurs d'estomac. Elles le tourmentaient tant qu'il mourut en avril 1492, à l'âge de quarante-quatre ans. Jamais personne ne mourut à Florence et en Italie accompagné d'une telle renommée de sagesse et en causant tant de chagrin à sa patrie. Que de très grands désastres devaient découler de sa mort, le ciel en donna des signes évidents. Entre autres, la cime de l'église de Santa Reparata fut frappé par un éclair avec une telle violence qu'une grande partie du pinacle s'écroula, à la stupeur et à l'étonnement de tous. Tous ses concitoyens et tous les princes italiens furent donc affligés de sa mort, car il n'y en eut pas un qui n'eût exprimé sa douleur à Florence par l'intermédiaire de ses ambassadeurs. Qu'ils eussent eu de justes raisons de s'affliger, les faits le démontrèrent peu après. En effet, l'Italie étant désormais privée de ses avis, les survivants ne trouvèrent aucun moyen de satisfaire ni de réfréner l'ambition de Ludovic Sforza, qui, en peu de temps, en l'absence de quelqu'un qui eût su l'étouffer, ruina et continue à ruiner l'Italie.

1. Il fut pendu le 29 décembre 1479.

ÉCRITS LITTÉRAIRES

Traduits de l'italien, présentés et annotés par Christian Bec

INTRODUCTION

Des poésies, une nouvelle, des comédies et peut-être aussi un traité de linguistique : Machiavel n'est pas que l'auteur d'écrits politiques et historiques, il est aussi écrivain au sens strict du terme et aspire — on le verra — à être reconnu comme tel par ses pairs.

Pour comprendre l'esprit et les motivations de la production littéraire machiavélienne, il est nécessaire de la situer dans son contexte : de rupture et de crise culturelles à Florence.

Le groupe entier, en effet, des écrivains proches de Laurent le Magnifique ne survit guère à la mort de son mécène (1492). Politien et Pic de La Mirandole disparaissent en 1494, Landino en 1498, Ficin en 1499. Le coup est rude pour la vie littéraire de Florence et d'autant plus grave que Savonarole s'emploie quatre ans durant à jeter bas le néoplatonisme, toute une tradition d'élégance, de raffinement et d'érudition. « Toute une époque est mise en accusation, un système entier s'écroule [1]. »

Durant la jeunesse de Machiavel et la période où il est en fonction au palais de la Seigneurie, l'atmosphère culturelle change donc profondément à Florence : « Le mécénat de Laurent le Magnifique, semblable à celui des princes italiens contemporains et susceptible de ce fait d'une ambition princière, a cédé la place, du fait d'une réaction bien naturelle, à la vieille tradition marchande florentine, étrangère à tout étalage et à toute dépense excessive, de temps comme d'argent [2]. »

Reprenant le pouvoir en 1512, les Médicis s'efforcent de faire revivre l'âge d'or laurentien par le moyen de diverses manifestations visant au redéploiement d'un humanisme décoratif, hellénisant et cicéronien, mais n'obtiennent que des résultats modestes. Ainsi Florence

1. M. Martelli, « Preistoria (medicea) di Machiavelli ».
2. C. Dionisotti, *Machiavellerie*, p. 242.

perd-elle peu à peu sa position de capitale intellectuelle de l'Europe au profit de Venise, où triomphent éditeurs et libraires, et de Rome.

Écrivant en 1517 à son ami Alamanni, poète et membre de la libre académie d'intellectuels réunie dans leurs jardins par les Rucellai, à laquelle il participe lui-même, Machiavel ne cache pas ses ambitions littéraires et déplore que l'Arioste ne l'ait pas cité dans son *Roland furieux* parmi les poètes contemporains.

Mais ses ambitions sont à l'opposé de celles des générations antérieures à la sienne. Bien conscient de la crise que l'on vient d'évoquer, Machiavel ne se sent pas d'affinités avec la Florence athénienne de Laurent, qui s'adonnait à la contemplation, à la philosophie mystique et à l'art. « Avec le passage des années, il ne peut pas ne pas se rendre compte de l'inconciliabilité existant entre l'orientation hellénisante que l'humanisme florentin avait suivie sous les auspices de Politien, et l'orientation romaine, civique et militaire, ni philosophique ni scientifique ni religieuse, qui lui apparaissait, à lui Machiavel, toujours plus évidemment nécessaire [1]. »

Ainsi le jeune et moins jeune Machiavel écrivain tourne-t-il son regard vers la littérature municipale et humanistico-civile florentine du XIVe et du début du XVe siècle, « vers une littérature libre et sans préventions, typique d'une vie moins servile et plus ouverte à l'initiative individuelle [2] ».

Si l'on excepte la *Première Décennale* et quelques écrits mineurs, Machiavel se fait écrivain (de même que politologue et historiographe) seulement après sa chute, c'est-à-dire tardivement en comparaison des jeunes prodiges que furent un Politien et un Pic de La Mirandole. C'est qu'il prend la plume lorsque l'oisiveté l'y contraint et qu'il cherche dans l'écriture une compensation à son inactivité ainsi qu'un moyen de rentrer en grâce auprès des nouveaux maîtres de Florence.

Aussi bien la *Première Décennale*, composée en 1504, a-t-elle eu également pour but de faire reconnaître Machiavel comme écrivain. Peignant en tercets, le mètre de Dante, les épisodes essentiels de l'histoire italienne consécutifs à la descente de Charles VIII en Italie, cette chronique en vers évoque les malheurs de la péninsule et les soubresauts de la politique florentine, les lenteurs et les indécisions des magistrats, les grandes raisons de la maladie de la cité.

Inachevée, la *Seconde Décennale* s'arrête aux événements de 1509. Machiavel y fait notamment le portrait de Venise après sa défaite d'Agnadello et cloue au pilori l'aveuglement des princes de son temps.

1. C. Dionisotti, *Machiavellerie*, p. 239.
2. *Ibid.*, p. 235.

L'œuvre poétique de Machiavel comprend encore quatre compositions allégoriques (*capitoli*) consacrées à l'ingratitude, à la fortune, à l'ambition et à l'occasion. Datés de 1512, donc postérieurs à la chute du Secrétaire, les *capitoli* sur l'ingratitude et la fortune traitent en tercets de sujets récurrents dans la pensée machiavélienne, liés à son expérience de vie et à sa méditation politique. Le *capitolo* de l'occasion est la libre adaptation d'une épigramme d'Ausone, remarquable par son élan et sa densité dramatiques. « Durant la période comprise entre son expulsion des bureaux et son emprisonnement, Machiavel montre une tendance évidente à se retirer en lui-même : à essayer pratiquement de s'en tirer au mieux avec le nouveau pouvoir, à ne pas payer le prix d'une défaite politique dont, exécutant les décisions d'autrui, il ne porte pas la responsabilité ; à redimensionner également les événements historiques à la lumière d'un moralisme prudent et désenchanté, mais en substance résigné, qui interprète de façon pessimiste les faits comme résultant de la rencontre de forces hostiles (ingratitude, ambition, avarice), de forces naturelles quasiment incontrôlables (fortune) et de circonstances fortuites (occasion)[1]. »

Datés de la même période que les *capitoli* et ouvertement liés à l'emprisonnement et à la chute de Machiavel, ses sonnets à Julien de Médicis, pour obtenir sa libération et son pardon et marquer ses distances vis-à-vis de l'ancien régime, frappent par leur âpreté et leur virulence, même s'ils s'inscrivent dans la topique — traditionnelle à Florence — de l'*improperium* « comico-réaliste ».

Probablement écrit entre 1516 et 1517, l'*Âne d'or* s'inspire des *Métamorphoses* d'Apulée et développe le thème de la transformation d'un homme en animal (en un âne) pour atteindre à un monde meilleur. Machiavel y fait, entre autres choses, la parodie de *La Divine Comédie* dans un langage chargé d'une forte expressivité burlesque. Quelques vers et sentences évoquent le sujet proprement machiavélien de l'évolution et de la corruption des États.

Autobiographiques comme les sonnets à Julien, quelques poèmes, de 1514 et 1523-1524, évoquent sans grande originalité d'écriture les accès de passion amoureuse de Machiavel pour une Florentine anonyme rencontrée durant l'exil à la campagne, et pour la cantatrice Barbera Salutati.

Les *Chants de carnaval*, dont une d'inspiration grivoise, s'insèrent dans le filon de la tradition florentine et répondent peut-être aux attentes de la restauration médicéenne d'après 1512 et à l'organisation de fêtes populaires que celle-ci voulait faire revivre.

Nul ne peut le nier : Machiavel n'est pas un grand poète. Lui-même,

1. N. Borsellino, *Machiavelli*, p. 55.

sans doute, se rendit promptement compte de ses limites, après quelques illusions de jeunesse. Artisan plus qu'artiste, employant le tercet et refusant donc l'octave chevaleresque et courtisane, il démontre son attachement à la tradition municipale antépétrarquienne. Comme nombre d'autres écrivains florentins inspirés de Boccace, il se fait conteur avec la nouvelle de *Belphégor*, où il raconte l'histoire d'un diable qui se fait homme pour prouver/éprouver la malignité des femmes. Ici encore, comique et misogynie n'échappent pas à la topique florentine.

Le *Discours* (anonyme) *sur notre langue*, s'il est de Machiavel, comme de nombreux critiques italiens le croient, est plus encore florentin. Car il élabore, contre les puristes et les tenants d'une langue courtisane, une théorie municipale de la langue littéraire.

Avec la renaissance révolutionnaire, après des siècles de mutisme quasi total, de la comédie en langue vulgaire en Italie au début du XVIe siècle, s'ouvre pour les écrivains — dont Machiavel — un espace original d'expérimentation et de (relative) liberté d'écriture et d'expression. Autant le dire d'emblée : s'il est un mauvais poète et un médiocre conteur, Machiavel est le plus grand de tous les comédiographes italiens du XVIe siècle. Et il continue avec *La Mandragore* à être fréquemment représenté de nos jours.

« Pour répondre à votre désir d'être informé de la représentation de votre comédie de Callimaco [*La Mandragore*], je vous dirai qu'elle a été remarquablement jouée. Bien qu'une compagnie de gentilshommes, concurrençant votre pièce le même soir, ait fait représenter à grands frais *Les Ménechmes* de Plaute en langue vulgaire, une comédie antique, fort belle et jouée par d'excellents acteurs, toutefois elle fut jugée une chose morte par rapport à la vôtre. » Cette lettre de Giovanni Manetti, du 28 février 1526, à Machiavel, illustre le succès obtenu à Venise par une représentation de *La Mandragore* et témoigne aussi de l'intérêt extrême que prêtait l'auteur de la pièce au succès de son œuvre théâtrale.

Comédiographe avisé, ayant (peut-être) réfléchi sur la nature du comique théâtral dans son *Discours sur notre langue*, Machiavel adopte, comme il se doit, dans *La Mandragore* la thématique et la typologie du théâtre comique, qu'a fondées la tradition antique et qui est en vogue de son temps. On trouve donc dans la pièce un vieux mari (Nicia) que trompe sa jeune et jolie épouse (Lucrezia), grâce aux subtils stratagèmes d'un parasite ingénieux (Ligurio) entré au service d'un beau jeune homme amoureux (Callimaco). La sensualité et la sexualité paroxystiques de ce jeune premier ne sont pas plus nouveaux que la conversion de sa conquête à la passion, après que celle-ci a découvert les joies véritables de l'amour juvénile.

De prime abord, les personnages sont également de convention. La balourdise de Nicia fait de lui un héritier direct des sots du *Décaméron* ; Callimaco est l'amoureux traditionnel qui succombe à distance aux charmes de Lucrezia ; Ligurio joue le rôle bien connu du démiurge indispensable à une fin heureuse ; Lucrezia n'est ni la première ni la dernière des héroïnes de la comédie classique qui succombent aux charmes d'un jeune séducteur ; Timoteo, enfin, a aussi de nombreux ascendants parmi les religieux du *Décaméron*.

Une première nouveauté affleure cependant d'entrée de jeu dans *La Mandragore*. Dès la première scène du premier acte l'on entend une longue allusion à l'histoire la plus récente de l'Italie et la plus cuisante, c'est-à-dire à la descente des Français et aux graves malheurs qu'elle suscita durant des décennies. Cette volonté d'actualiser la pièce répond sans doute au désir de capter l'attention du spectateur, mais aussi à de constantes préoccupations de Machiavel. Il en est de même de plusieurs attaques lancées contre les mêmes Français et leur roi, rangés dans la catégorie des cocus et des impuissants.

Poussant plus loin — trop loin peut-être — la tentative d'interprétation politique du sujet et des personnages de *La Mandragore*, on a intelligemment voulu voir en Callimaco Laurent de Médicis le jeune ; en Nicia, le gonfalonier Soderini ; en Timoteo, Savonarole ; en Lucrezia, Florence passée des bras de la république à ceux — vainqueurs — de la tyrannie médicéenne.

Quoi qu'il en soit, l'autre innovation du chef-d'œuvre théâtral de Machiavel consiste dans le refus que celui-ci oppose aux procédés traditionnels et éternels que le comédiographe utilise pour atteindre à une nécessaire fin heureuse. Dans *La Mandragore*, en effet, il n'y a ni *agnitio*, ni intervention surprenante du hasard. Le déroulement des événements obéit à une logique de fer, typiquement machiavélienne, et la conclusion — paradoxale — consiste en l'affirmation provocatrice d'une fidélité dans l'adultère.

Troisième grande nouveauté : la psychologie des personnages. Callimaco a un caractère complexe, qui ne demeure pas figé, mais évolue avec le temps et fait preuve d'une lucidité extraordinaire, qu'il confie en de (trop) longs apartés. Organisateur des ruses, Ligurio est plus conséquent que ses pareils et ressemble au chef de guerre machiavélien, dont il emprunte d'ailleurs le langage. Plus riche encore est la psychologie de Timoteo : est-il niais ou fourbe, pieux ou cynique ? Il s'adonne en tout cas à de longs examens de conscience, affirme son attachement aux rites de la liturgie et développe un art consommé de la casuistique avant la lettre. « C'est le personnage le plus neuf de la production théâtrale de l'époque, celui qui put frapper davantage l'imagination des spectateurs. S'insérant parmi les multiples portraits de moines cor-

rompus dont était riche la nouvelle (notamment toscane), il fut imité et repris par les autres comédiographes[1]. »

Absente de la scène jusqu'aux derniers actes, étrangère à l'action et la subissant totalement, Lucrezia ne semble avoir ni volonté ni pensée que stéréotypées, mais elle devient active dans le mal, auquel elle se convertit en toute lucidité. Apparemment le plus typé des personnages de *La Mandragore*, Nicia est en fait « le Florentin par excellence : celui qui ne s'est jamais trop éloigné de sa ville (alors que personne plus que Machiavel n'est conscient de l'utilité de connaître d'autres pays et d'autres peuples). Toujours prêt à glapir comme un vieillard (naturellement à condition qu'on ne le sache pas), il a la présomption de sa sagesse présumée et de sa science, mais est incapable de saisir la réalité[2] ».

Dernière originalité de la comédie au sein de la surabondante production théâtrale comique du XVIe siècle, le langage même des personnages. Des protagonistes aux plus humbles des serviteurs, il est clair, rigoureux, logique, sentencieux, bref typiquement machiavélien. « *La Mandragore* se définit comme une longue séquence de déclarations absolues, de déterminations de principes, d'illustrations de projets idéaux, d'éclaircissements exemplaires de la réalité, avec un détachement extrême entre le moment formel de la contemplation et le moment des faits, que l'on ne peut même plus appeler moment de l'action, mais simplement de la mise en application des conséquences en actes[3]. »

Le 13 janvier 1525, la *Clizia* fut représentée dans une villa d'un ami florentin de Machiavel et un décor de Bastiano da San Gallo. La pièce connut, à en croire un aimable correspondant de l'auteur, un retentissant succès. Filippo de' Nerli ne lui écrit-il pas de Modène, le 22 janvier de la même année, en lui demandant un exemplaire de la pièce : « La renommée de votre pièce s'est envolée partout. N'allez pas croire que je l'ai appris par des lettres d'amis, car je l'ai su par des voyageurs [...]. Je suis certain que, ne voulant pas demeurer en Toscane, cette merveille volera de notre côté et franchira les montagnes » ?

Libre adaptation de la *Casina* de Plaute, la *Clizia* narre la triste aventure d'un vieux mari, Nicomaco, tombé amoureux de sa pupille et finalement trompé par son fils et rival.

Nicomaco est-il, comme on le pense souvent, Nico[las] Mac[hiavel] ? On peut le croire. Ce vieillard amoureux, qui revient finalement à la sagesse et à sa femme, est peut-être un autoportrait aussi caricatural

1. G. Padoan, *« La Mandragola » del Machiavelli...*, p. 61.
2. *Ibid.*, p. 56-57.
3. G. Barberi-Squarotti, *La forma tragica del « Principe »...*, p. 43.

qu'amer de Machiavel, follement épris de la jeune Barbera, moqué et tancé à ce propos par son ami Guichardin.

En tout cas, la *Clizia*, largement postérieure à *La Mandragore*, est une comédie plus classique, plus « littéraire ». Même s'il y fait encore allusion aux dégâts provoqués par l'invasion française en Italie, Machiavel n'invente plus, il adapte ; il ne crée plus d'aventures scandaleuses, mais restaure l'ordre familial et bourgeois ; il ne croit plus aux transports de la passion, mais renonce et se résigne. « La vieillesse récupère son style et ses règles de prudence dans la vérité d'un monde domestique, simple et affectueux, qui connaît le pardon après l'affrontement, car il est normal de se tromper et de se corriger [...]. Mais la sagesse retrouvée, l'explication qui réconcilie les deux époux aux cheveux blancs, sanctionnent également la renonciation définitive au monde de l'amour et du printemps qui renaît sous l'impulsion d'une force toujours neuve et florissante. Peut-être est-ce pour cela que se mêlent au carnaval de la *Clizia* les ombres de l'automne et les voies assourdies d'une vieille maison florentine[1]. »

N'est-il pas temps que l'on joue à nouveau la *Clizia* ?

C. B.

1. E. Raimondi, *Politica e commedia*, p. 233.

NICOLAS MACHIAVEL A ALAMANNO SALVIATI

Lisez, mon cher Alamanno, puisque vous le désirez, les dix années d'épreuves de l'Italie et quinze jours des miennes. Je sais que vous en éprouverez du chagrin pour elle comme pour moi, en considérant les malheurs qui l'ont accablée et le fait que j'ai concentré tant de grands événements en un si court espace. Je sais que vous nous excuserez l'un et l'autre : elle, en raison des contraintes du destin ; moi, à cause de la brièveté du temps qui m'est accordé pour de tels loisirs. Comme vous avez préservé l'indépendance d'un de ses premiers États et secouru ainsi l'Italie, je suis sûr que vous me secourrez moi aussi, qui raconte ses épreuves. Et vous voudrez bien accorder assez d'attention à mes œuvres pour qu'elles soient dignes d'un aussi grave sujet et de votre sympathie. Salut.

Le 8 novembre 1504

PREMIÈRE DÉCENNALE

Je vais chanter les épreuves de l'Italie,
qu'elle a endurées durant les deux derniers lustres,
sous des étoiles contraires à son bonheur.
Combien de sentiers montagneux, combien de marécages,
vais-je évoquer, remplis de sang et de mort,
par la mutation des royaumes et d'illustres États !
Ô Muse, soutiens ma lyre,
et toi, Apollon, pour me porter secours,
viens ici, accompagné de tes sœurs !

1. *I Decennali*, 1504, 1509.

Le rapide soleil, sur le toit
de notre monde, avait déjà parcouru mille
quatre cent quatre-vingt-quatre fois son cours [1]
depuis le temps où Jésus avait visité
nos villes et, par l'effusion de son sang,
éteint les flammes de l'enfer,
quand, en proie à la discorde, l'Italie ouvrit
la voie aux Français et accepta
d'être piétinée par les peuples barbares.
Comme votre cité ne s'était pas préparée
à en suivre le cours, celui qui en tenait la bride
essuya tous les coups de la tempête [2].
Ainsi la Toscane entière tombe dans le désordre,
ainsi perdîtes-vous Pise et les États
que donna la famille des Médicis [3].
Vous ne pûtes non plus, comme vous le deviez,
jouir du bonheur d'être débarrassés du bât
qui vous avait opprimés durant soixante années [4].
Car vous vîtes votre État ravagé,
et vîtes votre cité en grand péril,
et l'orgueil et le faste des Français.
Point ne suffit, pour échapper aux griffes
d'un tel roi et n'être pas de ses vassaux,
de montrer peu de courage et moins de sagesse encore.
Le fracas des armes et des chevaux
ne put empêcher que l'on entendît
la voix d'un chapon [5] au milieu de cent coqs [6].
De sorte que ce roi rempli de superbe s'en alla,
comprenant que la cité était unie
pour la sauvegarde de sa liberté.
Lorsqu'il passa sur les terres de Sienne,
Alexandre VI, incapable de supporter sa honte,
se retourna contre l'Aragon [7].
Mais le Français, pour s'assurer le passage,

1. C'est en effet en 1494 que commencèrent les guerres d'Italie.
2. Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, dut s'exiler à la suite d'une révolte des Florentins qui l'accusaient d'avoir traité seul avec Charles VIII.
3. Pise se révolta. Livourne, Sarzana, Pietrasanta et Librafratta furent données en gage par Pierre de Médicis à Charles VIII.
4. Du retour de Côme l'Ancien d'exil en 1434 jusqu'à la chute de Pierre en 1494.
5. Jeu de mots sur le nom de Piero Capponi, gonfalonier de justice de Florence, qui résista aux prétentions exorbitantes de Charles VIII. En italien, *cappone* signifie chapon.
6. Coqs gaulois évidemment. En italien, *gallo* signifie coq et gaulois.
7. Allié d'Alphonse d'Aragon, le pape Alexandre VI Borgia se tourna du côté de la France.

voulut avoir le fils du pape en otage [1],
car il ne croyait pas en la parole catalane [2].
Ainsi avec ses armées victorieuses
passa-t-il dans le royaume, comme le faucon
et tout autre oiseau volant comme l'éclair.
A peine d'une telle et si immense victoire
le bruit fut-il parvenu aux oreilles
du premier responsable de vos malheurs [3]
qu'il comprit pleinement sa sottise.
Craignant de tomber dans la fosse
qu'il avait creusée lui-même sous ses pas
sa puissance naturelle ne suffisant point,
le duc, pour sauver toute la situation,
fit alliance avec le pape, l'empereur et Saint-Marc [4].
Il ne fut pas totalement sauvé pour autant,
car le duc d'Orléans, parvenu à Novare,
lui offrit les premiers fruits qu'il avait semés.
Charles VIII, l'ayant alors appris,
se plaignit amèrement, du duc et du pape,
et de la fuite du fils de celui-ci [5].
Il ne voulut plus demeurer dans la Pouille,
mais, laissant une forte garde dans le royaume,
il se dirigea, avec le reste de sa troupe, en Toscane.
Cependant, pleins d'une grande colère,
vous aviez envoyé vos troupes dans le pays pisan,
contre ce peuple gonflé de haine [6]
et vous aviez trouvé, après quelques débats,
de nouvelles institutions pour votre cité,
telles que vous aviez fondé un régime populaire.
Mais, lassés des Français,
et de leurs manières et exigences malhonnêtes,
et de leurs tributs qui vous avaient écrasés,
lorsque fut connu de vous le retour de Charles,
soucieux d'échapper à cette crue,
vous munîtes la ville d'hommes et d'armes.
Aussi, arrivé à Sienne avec ses troupes,

1. César Borgia, duc de Valence ou Valentinois.
2. Du catalan Alexandre VI Borja (ou Borgia en italien).
3. Ludovic Sforza, le More, seigneur de Milan, fut le premier chef d'État italien qui appela les Français.
4. Ligue du 31 mai 1495, entre Ludovic le More, Alexandre VI, Maximilien de Habsbourg et Venise, et contre Charles VIII.
5. César Borgia s'enfuit du camp français.
6. Conquise par Florence en 1406, Pise lui resta constamment hostile ; révoltée en 1494, elle lui résista avec acharnement.

poussé par des nécessités plus urgentes,
il suivit la route qui mène à Pise.
Il y apprend la fureur de Francesco Gonzaga[1]
et comment, pour le rencontrer sur le Taro,
il a emmené les troupes de Saint-Marc.
Mais les forts et impétueux Français heurtèrent
l'armée italienne avec une telle violence
qu'ils lui passèrent sur le ventre[2].
La rivière semblait rouler des flots de sang,
remplie d'hommes, d'armes et de chevaux
tombés sous le couteau des Français.
Ainsi les Italiens les laissèrent-ils passer,
et eux, sans craindre d'autres adversaires,
parvinrent à Asti sans autre obstacle.
On fit là sans difficulté une trêve,
sans prêter attention aux appels du duc d'Orléans
et sans penser à la famine de Novare[3].
Comme les Français retournaient à leur rivage,
après vous avoir contraints à de nouveaux traités,
Ferdinand revint d'un saut à son doux nid[4].
Avec les Vénitiens il signa un pacte
pour être aidé, et leur accorda
plus de la moitié de la Pouille et les en rendit maîtres.
La Ligue fut de nouveau signée
pour tenir tête aux Français, et vous seuls
restâtes en Italie, vos drapeaux déployés.
En bons fils du royaume de France
vous ne craignîtes pas, pour suivre son étoile,
de supporter mille tourments et douleurs.
Tandis qu'à Naples l'on s'entrechoque
entre Venise et France en diverses alternatives,
jusqu'à ce que les Français meurent de faim à Atella[5],
vous restâtes chez vous, la bouche ouverte,
attendant un envoyé de France,
qui vous apportât la manne dans le désert,
et vous rendît vos forteresses
de Pise, de Pietrasanta et autres lieux encore[6],
comme le roi si souvent vous l'avait promis.

1. Commandant de l'armée de la ligue.
2. A Fornoue, le 6 juillet 1495.
3. Le duc d'Orléans et ses troupes étaient assiégés à Novare.
4. Ferdinand II d'Aragon revint dans le royaume de Naples.
5. Où ils se rendirent, le 20 juillet 1496.
6. Dont la forteresse de Mutrone.

Enfin arriva Lance-au-poing et le chevalier de Lisle [1],
avec les Vitelli et tant d'autres qui vous dupèrent
par une ruse qu'il convient de taire.
Seul Beaumont vous rendit Livourne [2],
mais les autres, traîtres et au ciel rebelles,
vous privèrent de toutes vos autres villes.
A votre Lion [3] arrachèrent sa crinière
la Louve [4], Saint-Georges [5] et la Panthère [6],
tant la fortune semble vous être contraire !
Après que l'Italie eut chassé de chez elle
les troupes françaises et qu'en peu de temps
elle se fut libérée par fortune et sagesse,
vers vous elle retourna ses forces et son visage
prétendant que la raison seule en était
de vous affranchir du roi de France.
Avec l'unique appui de la raison,
contre leur ruse et leur puissance, un instant
vous gardâtes pavillon haut,
car vous saviez que, par mépris,
vos voisins goûtaient votre bassesse
et que les autres désiraient vous avoir sans frais.
Quiconque craignait votre grandeur,
marchait contre vous, et les autres étaient sourds,
car l'on sait ce que veut dire la possession de Pise.
Mais, comme il plut au ciel, parmi ces gloutons
surgit l'ambition, et Saint-Marc et le More
ne se mirent pas d'accord sur cette acquisition.
C'est Pise encore qui, sur votre territoire,
fit venir l'Empire et disparaître sans autre conséquence
la défiance qui régnait parmi eux.
De sorte que finalement, par dépit, la Couleuvre [7]
vous encouragea à ne pas avoir peur
de résister à Saint-Marc et à ses forces.
Celui-ci amena sous vos murailles
votre grand rebelle [8] : d'où s'ensuivit

1. Lance-au-poing était le surnom d'un chevalier napolitain au service de Charles VIII. Jean Dumas de Lisle était le représentant envoyé par les Français pour la signature d'une nouvelle alliance avec Florence.
2. Le 18 septembre 1495.
3. Le « Marzocco », emblème de Florence.
4. Sienne.
5. Gênes.
6. Lucques.
7. La famille milanaise des Visconti portait une couleuvre dans ses armoiries.
8. Pierre de Médicis.

la mort de cinq de vos concitoyens[1].
Mais ce qui déplut davantage à un grand nombre
et vous jeta dans la désunion, ce fut cette secte
qui assujettit votre ville sous son étendard :
je veux parler du grand Savonarole[2],
qui, inspiré par la puissance divine,
vous enveloppa de ses paroles.
Mais, nombre de citoyens craignant
de voir peu à peu s'effondrer leur patrie
sous sa doctrine prophétique,
on ne trouva d'autre manière de vous réunir
que d'augmenter ou de détruire
ses divines lumières dans un feu plus ardent[3].
A cette époque ne fut pas moins importante
la mort du roi Charles[4], laquelle satisfit
le duc d'Orléans en lui donnant le royaume.
Le pape, incapable de par lui-même
de faire de grandes choses,
se tourna du côté du nouveau roi,
accepta son divorce[5] et lui donna la Bretagne,
et le roi lui promit en échange
la souveraineté sur les États de Romagne.
Alexandre VI, étant dépourvu
d'un capitaine qui fût capable de tenir son étendard,
à cause de la mort et de la défaite du duc de Gandía[6],
se tourna vers son autre fils qui appartenait
au groupe des grands tonsurés[7] et l'en retira,
en changeant son chapeau par une toque de commandement.
Cependant Venise, avec toutes les forces
des troupes qu'elle avait réunies à Pise,
fit marcher son drapeau contre vous,
de sorte que, le comte[8] étant vaincu
à San Regolo, vous fûtes contraints
de confier à Vitelli[9] le bâton et le commandement.

1. Niccolò Ridolfi, Lorenzo Tornabuoni, Bernardo del Nero, Giannozzo Pitti, Giovanni Cambi.
2. Tout le propos concernant Savonarole est ironique.
3. Allusion au bûcher sur lequel mourut Savonarole.
4. Le 8 avril 1498. Le duc d'Orléans lui succéda sous le nom de Louis XII.
5. Louis XII obtint l'annulation de son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, et épousa en janvier 1499 Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.
6. Juan Borgia, duc de Gandía, fils d'Alexandre VI, fut assassiné en juin 1497.
7. Il était cardinal. Rendu à l'état laïc par son père, il fut nommé duc de Valence par Charles VIII.
8. Ranuccio da Marciano.
9. Paolo Vitelli.

Vous croyant redevenus fiers, forts et robustes,
par la puissance de ces armes,
vous fîtes marcher vos troupes contre les rebelles.
L'aide de Sforza ne vous faisant pas défaut,
vous voulûtes, avec la bannière de Vitelli,
vous montrer sur les murailles de Pise.
Mais, pour que votre dessein échouât,
Marradi en premier lieu et puis le Casentino
furent attaqués par la troupe de Saint-Marc [1].
Vous détournâtes Vitelli dans cette direction,
de façon telle que furent défaits
par ses enseignes Orsini et le duc d'Urbino.
Pire eût été leur sort,
s'il n'y avait eu entre vous une discorde,
née d'un désaccord entre le Veau et le Chat [2].
Après que Saint-Marc fut ainsi battu,
il signa avec le roi Louis XII un accord,
pour se venger du coup qu'il avait reçu.
Comme le Turc mettait contre lui sa lance
en arrêt, il fut pris de la crainte
de voir basculer la balance.
Il fut de la sorte contraint à la paix
et en désordre sortit de Pise,
et le More vous contraignit à cet accord,
pour tenter de regagner
la faveur des Vénitiens,
car il jugeait bien faibles tous les autres remèdes.
Ce dessein fut toutefois vain,
parce qu'ils avaient partagé la Lombardie [3]
en secret avec le Roi Très Chrétien.
Ainsi la ruse du duc fut-elle bernée,
et vous, sans autre crainte,
vous fîtes dresser le camp devant Pise,
où vous restâtes une lune durant,
sans aucun fruit, car à votre violence initiale
s'opposa cruellement la fortune.
Il serait trop long de narrer toutes les fautes,
toutes les trahisons advenues durant ce siège,

1. Et non « du marquis », comme traduit par erreur dans l'édition de la Pléiade (édition Gallimard, 1952).
2. Entre Vitelli (*vitello* signifie veau en italien) et Ranuccio da Marciano (qui avait un chat pour emblème).
3. Louis XII et les Vénitiens signèrent à Blois en février 1499 un accord pour se partager la Lombardie.

et les noms des citoyens morts des fièvres.
Ne voyant aucun autre remède,
vous levâtes le camp pour fuir les tourments
d'une telle entreprise et les ennuis causés par Vitelli.
Peu après, de la tromperie subie
vous tirâtes vengeance, en faisant exécuter
le responsable d'un tel dommage[1].
Le More n'eut pas plus de chance
en ce temps-là, car la couronne
de France était déjà à ses portes[2].
Il s'enfuit pour sauver sa personne,
et Saint-Marc sans aucun obstacle planta
ses enseignes dans la Ghiara d'Adda et à Crémone.
Le Français, pour tenir la promesse
faite au pape, dut accorder au Valentinois
une partie de ses troupes[3].
Sous le drapeau aux fleurs de lis,
celui-ci s'empara d'Imola et de Forlí,
d'où il arracha une dame et ses enfants[4].
Vous vous retrouvâtes tout tremblants
pour avoir un peu trop hésité
à suivre le Français triomphant.
Après sa victoire en Lombardie,
il daigna cependant vous accepter,
non sans peine ni dépenses, du fait de votre retard.
A peine était-il de retour en France
que Milan rappelait Ludovic
selon son éternelle habitude[5].
Mais le coq gaulois, plus rapide que je ne puis dire,
en moins de temps que vous ne diriez « voici »,
se précipita contre son ennemi.
Les coqs de Romagne tournèrent leur bec
vers Milan pour secourir les leurs,
plantant là le pape et le Valentinois.
Pour que le Français remporte,
comme il advint, la palme et le laurier,

1. Paolo Vitelli fut décapité le 1er octobre 1499 pour haute trahison.
2. En août 1499, les Français envahirent le Milanais, et Ludovic le More dut s'enfuir auprès de Maximilien.
3. César Borgia obtint une armée de mille lances en échange de l'annulation par le pape du mariage de Louis XII.
4. Caterina Sforza, assiégée à Imola, résista aux troupes de César Borgia de novembre 1499 à janvier 1500.
5. Ludovic le More rentra à Milan le 5 février 1500, rappelé par les habitants de la ville, dont la versatilité était légendaire.

vous ne manquâtes pas de lui apporter votre aide.
Ainsi le More, dépourvu de tout appui,
combattit les Français à Mortara
et fut emmené en France, misérable et captif.
Son frère Ascanio, ayant échappé
à la gueule des chiens, subit l'épreuve
plus cruelle encore de la loyauté des Vénitiens [1].
Les Français voulurent passer ensuite
sur votre territoire, pour contraindre
et forcer les Pisans à se soumettre à vous.
Ils avancèrent ainsi et, durant leur passage,
Beaumont et ses troupes
arrachèrent plus d'une dent à la scie [2].
Parvenus face à face avec les Pisans,
pleins de confusion, environnés de crainte,
ils ne surent montrer leur promptitude,
mais s'enfuirent presque en déroute
et couverts de honte. On connut la vérité alors :
comment les Français pouvaient être vaincus.
Ce ne fut pas un événement mineur,
car, s'il vous rendit lâches et méprisables,
le plus grand déshonneur retomba sur les Français ;
mais vous ne fûtes pas nets de toute faute,
et les Français voulurent voiler
leur honte sous vos erreurs.
Votre gouvernement était incapable
de décision. Tandis qu'entre deux partis
l'on était peu satisfait du roi,
le duc de Valentinois remit
ses voiles au vent et vers l'Adriatique
tourna la proue de son navire.
Avec ses troupes il fit merveille,
emportant Faenza en peu de temps
et bouleversant toute la Romagne [3].
Alors qu'il s'était dirigé sur Bologne,
c'est à grand-peine que les Bentivoglio
soutinrent le choc et la violence de ses gens.

1. La bataille de Mortara (8 avril 1500) s'acheva par la défaite et la capture de Ludovic le More, qui mourut en prison à Lyon. Son frère Ascanio s'enfuit de Milan, mais, tombé entre les mains des Vénitiens, fut remis par eux aux Français.

2. Durant leur marche sur Pise, les troupes françaises imposèrent une rançon aux Bentivoglio, seigneurs de Bologne. L'emblème de ceux-ci était une scie.

3. En septembre 1500, César Borgia commença une seconde campagne. Envahissant la Romagne, il s'empara de Pesaro, Rimini, puis Faenza.

Parti de là, il s'en vint en Toscane,
se revêtant de vos dépouilles
tout le temps qu'il passa sur vos terres.
Pour fuir de tels tourments,
en gens qui n'en peuvent mais,
vous cédâtes à une partie de ses volontés.
Ainsi ses troupes avancèrent-elles encore ;
mais, à leur passage, il plut au seigneur de Sienne[1]
de donner un nouveau maître à Piombino.
Derrière ces gens vint une nouvelle horde,
qui mit le pied sur votre État,
sans reconnaître ni frein ni loi.
Le roi de France l'avait envoyée contre l'héritier
de Ferdinand et, pour le forcer à la fuite,
il céda la moitié du royaume à l'Espagne,
si bien que Frédéric se sauva,
après avoir constaté à Capoue la capacité de ses gens,
et il alla se mettre entre les mains des Français[2].
Comme en Lombardie à cette époque
se retrouve le cardinal de Rouen, vous cherchâtes
par son entremise à signer une nouvelle ligue avec le roi.
Vous étiez sans armes et en grande crainte,
du fait de la corne qu'avait encore le Veau[3]
et vous redoutiez aussi l'Ours[4] et le pape.
Comme il vous semblait être à la merci du hasard,
craignant de n'être point défendus
s'il advenait quelque événement contraire,
après force mois et jours,
non sans de grandes dépenses, vous fûtes pris encore
sous sa protection par la France[5].
Sous son aile, vous pensâtes alors
pouvoir couper le blé en herbe des Pisans[6]
et faire sortir vos étendards.
Mais Vitellozzo et sa gent orgueilleuse,

1. Iacopo d'Appiano, seigneur de Piombino, était auprès de Louis XII, lorsque la ville tomba, le 3 septembre 1501, entre les mains de César Borgia.

2. Par le traité de Grenade (11 novembre 1500), Louis XII et Ferdinand le Catholique se partagèrent le royaume de Naples. Vaincu à Capoue, Frédéric IV d'Aragon (successeur de Ferdinand II) se réfugia en France, où lui fut attribué le comté du Maine.

3. Vitellozzo Vitelli, frère de Paolo.

4. Les Orsini (*orso* signifie ours en italien) étaient au service de César Borgia avec Vitelli.

5. L'alliance fut signée en avril 1502. Florence s'engagea à verser à Louis XII 40 000 ducats annuels pendant trois ans.

6. Couper les récoltes de l'adversaire avant qu'il n'ait le temps de les engranger était un procédé classique de la guerre.

pleine de haine à votre égard,
du fait de la perte cruelle de son frère,
du cheval débridé rompit le mors,
traîtreusement, et vous arracha
tout le Val di Chiana et vos autres citadelles en un éclair.
La guerre qui avait épuisé Florence
et les dissensions entre citoyens
vous portèrent une blessure affreuse.
De tant d'attaques de vos voisins
voulant vous délivrer, ainsi que d'un assaut cruel,
vous appelâtes les Français à vos frontières.
Comme le Valentinois avait fait halte
avec ses troupes à Novare et puis s'était emparé
d'un bond du duché d'Urbino[1],
vous demeuriez le cœur en suspens
dans la crainte qu'il ne se rapprochât de Vitelli
et ne marchât sur vous pour votre malheur,
lorsque à vos prières le roi de Saint-Denis
ordonna à l'un de s'arrêter
et brisa les desseins de l'autre.
Vitelli détourna ses pas d'Arezzo
et le duc se présenta à Asti
pour se justifier auprès du roi Louis.
Un tel secours ne serait pas parvenu à temps,
sans l'activité de celui
qui alors gouvernait votre État[2].
Peut-être seriez-vous tombés entre les mains d'autrui,
car vous souffriez de quatre plaies mortelles,
dont trois qu'il put soigner :
vous voyiez Pistoia en partie rebelle,
Florence pleine de confusion,
et ne teniez ni Pise ni le Val di Chiana.
C'est lui qui dressa une échelle pour monter
à la magistrature suprême, afin que pût y accéder
un homme qui fût digne de cette tâche :
c'est lui qui rétablit la paix à Pistoia tout entière
et qui ramena sous leur ancien joug
Arezzo et tout le Val di Chiana.
Il ne put guérir la quatrième plaie
de ce corps, parce qu'à cette fin

1. César Borgia s'empara d'Urbino, d'où il chassa Guidobaldo da Montefeltro, lequel dut s'enfuir en juin 1501 à Mantoue.
2. Piero Soderini, élu gonfalonier à vie le 29 septembre 1502.

le temps s'opposa aux soins heureux de sa main.
Enfin vint le jour si beau,
où votre peuple, devenu audacieux,
choisit son porte-étendard [1].
Et il ne suffit pas à un cerf de deux paires de cornes,
afin que, sur leur solide pierre [2],
puisse s'édifier votre tranquillité.
Si quelqu'un s'éloigne de cet ordre,
pour quelque motif que ce soit, il pourrait être
un mauvais géomètre de ce monde.
Après que le Valentinois se fut confessé
et eut regagné la Romagne, il voulut faire
campagne contre messire Bentivoglio [3].
Ayant appris une telle nouvelle,
Orsini et Vitelli ne parurent guère satisfaits
de l'accompagner dans cette attaque.
Tournés les uns contre les autres, ces serpents
gonflés de venin commencèrent à s'empoigner
et à s'entre-déchirer des ongles et des dents.
Incapable de s'enfuir, le Valentinois
dut, pour échapper au péril,
se couvrir du bouclier français.
Pour prendre ses ennemis à la glu,
le basilic siffla doucement,
afin de les amener dans son repaire.
Il ne prit guère de temps à les attirer,
car le traître de Fermo et Vitellozzo
et les Orsini, qui lui étaient si hostiles,
tombèrent bientôt dans ses panneaux.
L'ours y laissa plus d'une patte
et le Veau eut sa dernière corne tranchée [4].
Pérouse et Sienne sentirent aussi le souffle ardent
de l'hydre, et chacun de ces tyrans
échappa à sa rage par la fuite.
Le cardinal Orsini ne put fuir
les tourments de sa malheureuse famille,
mais mourut de mille trahisons.

1. Son porte-étendard, c'est-à-dire son gonfalonier (cf. note précédente). Initialement, le gonfalonier de Florence, magistrat élu le plus élevé, portait l'étendard de la ville.
2. Le blason des Soderini portait trois têtes de cerf. La « solide pierre » (*soda pietra*) est un jeu de mots sur Soderini Piero.
3. Giovanni Bentivoglio, seigneur de Bologne.
4. Allusion au stratagème de Senigallia du 31 décembre 1502. César Borgia fit arrêter par ruse Vitellozzo Vitelli, Paolo et Francesco Orsini, et les fit assassiner. Le cardinal Battista Orsini fut arrêté au Vatican et mourut peu après en prison, au château Saint-Ange.

En ce temps-là, les Français pleins d'audace
tournèrent leurs armes contre les Espagnols,
voulant partager le royaume à leur guise.
Ils auraient anéanti les troupes ennemies
et occupé le royaume tout entier,
si n'étaient survenues d'autres forces.
Devenu fort et puissant,
le camp espagnol couvrit de sang ennemi
la Calabre et la Pouille.
Aussi les Français se retournèrent-ils
en rage vers l'Italie, en gens désireux
de récupérer le pouvoir et l'honneur perdus.
Le sire de la Témouille, homme de grand renom,
courut pour les venger en ces lieux,
au secours de Gaète qui l'appelle [1].
Il ne put toutefois pousser bien loin ses troupes,
parce que le Valentinois et son traître de père
le firent douter de leur appui.
Ils cherchaient en effet un nouveau compagnon
qui pût leur livrer d'autres États,
car ils n'avaient plus rien à gagner des Français.
Vous, pour ne pas être la proie du Valentinois,
comme vous l'aviez été chaque jour,
afin qu'il ne soit pas l'héritier du Lion [2],
vous prîtes pour capitaine le bailli de Caen [3]
avec cent lances et force autres gens,
pensant être ainsi plus en sécurité.
Avec ces troupes, pour la seconde fois,
vous ôtâtes à Pise toute espérance
de pouvoir jouir de ses récoltes.
Pendant que s'en venait la Trémouille
et qu'entre le pape et la France de secrètes rancœurs
bouillonnaient et de mauvaises colères,
le Valentinois tomba malade et, pour trouver le repos,
parmi les bienheureux fut emportée
l'âme du glorieux Alexandre [4].
La trace bénie de ses pas fut suivie

1. En juin 1502 commencèrent des combats entre Français et Espagnols pour la possession de la Basilicata. Après quelques premiers succès, les premiers furent vaincus à Cerignola (avril 1503) et chassés de Naples à Gaète par Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine.
2. Qu'il n'occupe pas Florence et ses territoires (pour le Lion, cf. n. 3, p. 1015).
3. Jacques de Silly, homme de guerre français.
4. Alexandre VI mourut le 18 août 1503.

par trois de ses chères et familières servantes :
Luxure, Simonie et Cruauté.
Dès que ces nouvelles furent apportées en France,
Ascanio Sforza, cet astucieux renard,
par de graves, ornées et belles paroles,
convainquit Rouen de s'en venir
en Italie, en lui promettant le manteau
qui aide les chrétiens à monter au ciel[1].
Cependant les Français s'étaient arrêtés à Rome
et ne voulurent pas franchir la célèbre rivière
tant que demeura vacant le siège sacré.
Ainsi fut élu Pie III[2],
mais il ne porta que peu de temps la charge
que Dieu avait placée sur ses épaules.
Avec le plus large accord, Jules II
fut ensuite élu portier du Paradis,
pour soigner les maux du monde[3].
Après qu'Alexandre eut été exécuté par le ciel,
les États de son fils, le duc de Valence,
furent divisés et déchirés en nombre de régions.
Baglioni, Vitelli, Orsini et le fils
de Montefeltro rentrèrent chez eux,
et Saint-Marc s'empara de Rimini et Faenza.
Baglioni et Orsini, pour le molester,
poursuivirent le Valentinois jusqu'à Rome
et se revêtirent de ses dépouilles.
Seul Jules II le nourrit de grandes espérances
et le duc pensa trouver chez autrui
une pitié que jamais il n'avait éprouvée.
Mais, après qu'il fut demeuré quelques jours à Ostie
pour laisser l'Italie, le pape le fit rentrer
à Rome et arrêter par ses hommes.
Cependant, les capitaines du fier coq gaulois,
parvenus sur la rive du Garigliano,
faisaient tous leurs efforts pour le franchir.
Ayant en ces lieux en vain passé
force jours et nuits avec de grands tourments,
perclus de froid et rongés de honte,

1. Ascanio Sforza, pour être libéré, avait promis au cardinal de Rouen sa voix au conclave. Mais il fut, en fait, un des artisans de l'échec du prélat français.
2. Francesco Todeschini-Piccolomini, élu pape le 22 septembre 1503 sous le nom de Pie III, mort le 18 octobre de la même année.
3. Le cardinal Julien Della Rovere, vieil ennemi des Borgia, fut élu pape sous le nom de Jules II, le 31 octobre 1503.

ne parvenant point à se regrouper tous,
épars qu'ils étaient en divers lieux,
ils furent vaincus par le temps et l'ennemi [1].
De sorte que, ayant perdu honneur et argent
à Sals [2], à Rome et en ce dernier lieu,
tout tristes les Français pleurèrent leur infortune.
Pensant avoir en ce conflit
obtenu la victoire, les Espagnols
ne voulant pas contre les Français jouer sur le hasard,
espérant sans doute plus en la paix,
mirent fin au fracas des armes
et se satisfirent d'une trêve [3].
Vous ne dissimulâtes pas votre valeur,
mais vous revêtîtes d'armes plus fortes
pour mieux vous opposer à toute insulte.
Vous ne cessâtes pas d'attaquer les Pisans,
ne vous privâtes pas de leur ôter leurs récoltes une troisième fois,
et par terre et par mer les assaillîtes.
Comme ils ne craignaient point vos épées,
vous vous efforçâtes par divers procédés
de détourner le cours de l'Arno.
Pour adoucir les cœurs haineux,
vous avez ouvert les bras à tout exilé
qui daignait vous demander pardon [4].
Cependant, le pape, après bien des offres,
fit l'acquisition de Forlì et de sa citadelle
et César Borgia s'enfuit par des voies détournées.
Bien qu'accueilli avec le sourire
par Gonzalve de Cordoue, celui-ci le chargea
du poids que mérite un rebelle au Christ.
Pour dompter pareille superbe,
il envoya, enchaîné et vaincu, en Espagne
celui qui vous avait fait trembler et pleurer Rome [5].
Pendant deux fois cinq ans, le soleil
est passé sur ces événements cruels et funestes
et il a vu le monde rouge de sang.
Il double la ration d'orge de ses coursiers,

1. Le 28 décembre 1503.
2. Sals, forteresse des Pyrénées, que les Français ne parvinrent pas à enlever à l'Espagne.
3. Trêve signée pour trois ans à Lyon, le 11 février 1504.
4. Des mesures de grâce furent prises en faveur des opposants médicéens, après la mort de Pierre, advenue lors de la bataille du Garigliano.
5. D'abord bien accueilli à Naples, César Borgia fut ensuite arrêté (le 27 mai 1504) et envoyé en Espagne.

afin que l'on éprouve bientôt
des choses telles qu'hier vous paraîtra bien doux.
La fortune n'est pas encore satisfaite
et n'a pas mis fin aux dissensions italiennes
et la cause n'a pas disparu de tant de maux.
Royaumes et autres États ne sont pas unis
et ne peuvent l'être, parce que le pape veut
guérir les blessures de l'Église ;
l'empereur et son fils unique
veulent se présenter au successeur de Pierre ;
les Français souffrent du coup reçu ;
l'Espagne, qui occupe la Pouille,
tend lacets et rets à ses voisins
pour ne pas revenir en arrière dans ses entreprises ;
Saint-Marc, plein de peur et d'appétit,
hésite entre paix et guerre ;
vous avez quant à vous trop envie de Pise.
Ainsi peut-on aisément comprendre
que jusqu'au ciel monteront les flammes,
si un nouveau feu est allumé entre ceux-ci.
Et mon esprit tantôt est tout embrasé
d'espoir et tantôt lourd de crainte,
si bien qu'il se consume par bribes.
Il voudrait savoir où, chargé
d'un tel fardeau, dans quel port,
parmi de tels vents, pourra aller votre navire.
Il se confie pourtant à votre sage pilote [1],
à vos rames, voiles et gréements,
mais la voie serait aisée et courte,
si vous rouvriez le temple de Mars [2].

DEUXIÈME DÉCENNALE

Les graves événements et les furieuses actions
qui en dix années ont eu lieu
après que j'eus posé ma plume,
les changements de royaumes, d'empires et d'États,

1. Nouvel hommage à Piero Soderini, le protecteur de Machiavel.
2. C'est-à-dire si les Florentins se décidaient à renforcer leur armée (comme le souhaitait Machiavel), notamment en recrutant une milice territoriale.

advenus aussi sur la terre italienne
et voulus par les desseins de Dieu :
voilà ce que je vais chanter, enhardi à ce faire,
au milieu des lamentations, bien que je sois
presque éperdu de douleur.
Muse, si jamais j'ai eu en toi confiance,
fais-moi la grâce que mes vers atteignent
à la hauteur des événements.
Fais que de ta source jaillisse la grâce
d'une telle vertu, que mon chant
satisfasse au moins les vivants.
Le monde était tout entier en suspens,
chacun tenait en main les rênes
de son destrier bien las,
lorsque Bartolomeo d'Alviano
avec sa compagnie quitta Naples,
peu satisfait du Grand Capitaine.
Pour donner libre cours à son esprit belliqueux
ou pour quelque autre raison,
il avait formé le dessein d'entrer dans Pise.
Bien qu'ayant peu de forces,
toutefois, du jeu à venir,
il fut le premier pion à se mouvoir.
Voulant éteindre ce premier feu,
vous vous préparâtes vite et bien,
de sorte que son dessein n'aboutit point.
Car, parvenues vers la Torre San Vincente,
ses troupes furent écrasées et vaincues,
par la vaillance de votre Giacomino[1].
Celui-ci, par sa valeur et son destin,
parvint à une gloire et à une renommée
jamais atteintes par aucun autre citoyen.
Il supporta bien des choses pour sa patrie
et maintint longtemps avec une grande justice
l'honneur de votre milice.
Avare de son honneur, prodigue de son or,
il fut d'une telle vaillance
qu'il mérita beaucoup plus que mes louanges.
Abandonné et méprisé, il gît aujourd'hui
dans sa demeure, pauvre, vieux, aveugle,

1. Antonio Giacomini Tebalducci était commissaire auprès des troupes florentines qui battirent Bartolomeo d'Alviano à Torre San Vincenzo le 17 août 1505.

tant celui qui bien agit déplaît à la fortune[1] !
Ensuite, si je me souviens bien,
vous marchâtes contre les Pisans, avec l'espoir
qu'avait suscité leur précédente défaite.
Mais, parce que Pise n'eut que peu ou pas de crainte,
vous ne l'assiégeâtes pas longtemps ;
ce fut là le germe d'une bien triste semence.
Si vous y perdîtes argent et honneur,
en suivant l'avis de tous,
vous satisfîtes à la volonté populaire.
Cependant était mort Ascanio Sforza[2]
aux côtés de qui s'étaient levés force princes à l'envi
pour lui rendre ses États légitimes ;
mort était aussi Hercule Ier, duc de Ferrare,
morts étaient Frédéric d'Aragon et Élisabeth,
illustre reine de Castille.
Aussi le roi de France décida-t-il
de faire la paix avec Ferdinand. Et il lui accorda
en mariage la fille du comte de Foix.
A sa part du royaume il renonça,
pour lui faire une dot, et le roi d'Espagne
lui fit de très grandes promesses.
Alors l'archiduc de Bretagne
était parti, emmenant à sa suite
de nombreuses troupes d'Allemagne,
car il voulait prendre le gouvernement
du royaume de Castille, qui lui appartenait,
et non à son beau-père[3].
Comme il arriva en haute mer,
sa flotte fut battue par les vents,
de sorte qu'elle dut se rendre à autrui ;
car son navire, poussé par le vent,
aborda en Angleterre et fut
mal accueilli par le duc de Suffolk.
Parti de là avec ses troupes,
il arriva en personne dans la Castille,
où Ferdinand ne se trouvait plus,

1. Giacomini, jugé responsable de l'échec d'une attaque lancée contre Pise, dut se démettre de ses fonctions.

2. Ascanio Sforza (cf. note 1, p. 1024), frère de Ludovic le More, mourut de la peste en 1505.

3. A la mort d'Isabelle de Castille, le royaume ne revint pas à son mari Ferdinand, roi d'Aragon, mais à sa fille Jeanne, épouse de Philippe, duc de Bourgogne, qui en revendiqua la possession.

car, réduit à son royaume d'Aragon,
pour aller voir ses États de la Pouille,
de Barcelone il était parti avec ses galères.
Cependant, Jules II, ne pouvant
plus contenir son âme féroce,
déploya au vent les bannières sacrées,
rempli de sa colère naturelle et de fureur,
contre les occupants de ses territoires
il répandit d'abord son venin.
Pour en abattre les tyrans,
abandonnant son trône sacré,
il fit la guerre à Pérouse et Bologne.
Cédant à sa volonté, les Baglioni
restèrent dans leur demeure, et de Bologne seule
il chassa la vieille famille Bentivoglio[1].
Ensuite s'alluma un plus vaste incendie
par suite d'une dissension née
entre les optimates et le peuple de Gênes.
Pour le calmer, il plut au roi de France
de franchir les monts et d'appuyer le parti
qui par amour pour lui avait été abattu et vaincu.
A force de talent, de puissance et d'adresse
il rassembla sous son drapeau
toutes les parties de l'État génois.
Puis, pour ôter toute crainte
à Jules II, qu'il ne l'assaillît,
aussitôt il se rendit à Savone.
Il y attendit la venue de Ferdinand,
qui retournait gouverner la Castille,
dans ces lieux d'où peu avant il s'était éloigné.
Le royaume était en effet déjà en révolte
après la mort de Philippe. A son retour,
il conversa avec le roi de France, là où il était attendu[2].
L'empereur, cependant, désireux,
selon son ancienne coutume,
de descendre à Rome pour y être couronné,
avait réuni une Diète à Constance
de tous ses barons, où il exposa les torts

1. Gian Paolo Baglioni, seigneur de Pérouse, se soumit au pape ; Giovanni Bentivoglio dut laisser Bologne et s'exiler à Milan.
2. Louis XII soumit Gênes révoltée en avril 1507 et se rendit en juin à Savone pour y rencontrer Ferdinand, lequel retournait en Espagne après la mort du duc de Bourgogne.

commis à son égard par le roi et les barons de France[1].
Il ordonna que chacun fût à cheval
avec ses cavaliers et son infanterie
au plus tard le jour de la Saint-Gall.
Mais la France et Saint-Marc, informés,
unirent leurs troupes et, sous les murs de Trente
assemblés, lui barrèrent la route.
Ne se contentant pas de se défendre, Saint-Marc
alla le frapper chez lui et enleva à l'Empire
Gorizia et Trieste en un instant.
Maximilien voulut alors faire une trêve,
voyant ses desseins si combattus,
et abandonna par traité ces deux villes,
lesquelles devinrent ensuite ce repas,
cette amère bouchée, cette nourriture empoisonnée,
qui gâtèrent l'estomac de Saint-Marc.
Comme l'Empire, ainsi que je vous le dis,
avait été attaqué, le bon roi de France
se crut joué par les Vénitiens.
Aussi, les desseins de Saint-Marc n'ayant pas abouti,
le pape et l'Espagne ensemble
s'unirent avec l'Empire et les lis.
Rien ne demeura des pactes convenus,
mais aussitôt on se mit d'accord
pour que chacun ait son profit[2].
Force préparatifs alors
vous fîtes, car sur Pise
vous teniez toujours votre regard fixé,
ne pouvant prendre le moindre repos
avant de l'obtenir, alors que Ferdinand et Louis
vous avaient coupé la voie de sa reconquête.
Vos voisins suivaient leurs traces[3]
leur faisant des offres généreuses
et avec vous multipliant les litiges.
De sorte que, voulant assurer l'entreprise,
il vous fallut remplir les gosiers
et les gueules qu'ils tenaient béants[4].

1. Maximilien de Habsbourg réunit en avril 1507 une diète à Constance pour préparer sa descente en Italie afin de se faire couronner par le pape.
2. Signée le 10 décembre 1508, la ligue de Cambrai partageait entre le pape, l'Espagne, l'Empire et la France les territoires récemment acquis en Terre ferme par Venise.
3. Il s'agit notamment de Lucques.
4. Les Florentins durent verser 100 000 écus à Louis XII et 50 000 à l'Espagne pour qu'ils les laissassent attaquer Pise.

Donc, Pise étant demeurée seule,
aussitôt vous l'enveloppâtes,
n'y laissant entrer que les oiseaux.
Vous demeurâtes autour quatre mois
avec bien des peines et des fatigues,
et avec force dépenses vous l'affamâtes.
Bien qu'ennemie obstinée,
toutefois, contrainte et défaite par la nécessité,
elle revint en pleurs sous ses anciennes chaînes.
En France n'était pas éteinte l'envie
de faire la guerre et, en vertu de la Ligue,
elle avait poussé en Lombardie de nombreuses forces.
Jules II aussi vint en hâte
avec ses troupes en Romagne, et à Berzighella
et à Faenza il donna soudain l'assaut.
Après qu'à Treviglio[1] et d'autres forteresses
la France contre Saint-Marc lança de légers assauts,
tantôt sans, tantôt avec succès,
enfin Saint-Marc resta sur le carreau :
car à Vailate[2] le misérable
tomba de tout son haut.
Qu'en sera-t-il des autres, alors que celui-ci brûla
et gela en peu de jours ? et, si à un tel pouvoir
n'ont servi ni justice ni force ni union ?
Allez donc vous enorgueillir, le visage altier,
vous qui avez sceptre et couronne,
et ne savez rien de sûr quant à l'avenir !
Votre avidité présente vous aveugle
et sur vos yeux met un voile
tel que vous ne voyez pas les choses de loin.
D'où il provient que les révolutions du ciel
font tourner çà et là vos États
plus vite que ne se succèdent chaleur et gel.
Si votre sagesse s'appliquait
à discerner le mal et y porter remède,
le ciel en perdrait pareille puissance.
Le grand roi des chrétiens occupa la moitié
de la Lombardie, et le reste fut pris
par celui qui n'a que de nom le trône des Romains[3].

1. Treviglio, localité de la région de Bergame (et non Trévise comme il est traduit par erreur dans l'édition *Machiavel* de la Pléiade, éd. citée).
2. Ou Agnadello : défaite vénitienne survenue le 14 mai 1509.
3. L'empereur portait le titre (fictif) de roi des Romains.

La Romagne revient au grand pasteur[1]
sans résistance, et le roi d'Aragon
lui aussi rentre dans ses terres de la Pouille.
Mais l'Allemand, n'étant dans ces pays
pas encore parvenu, bientôt par Saint-Marc
Padoue et Trévise furent repris.
A cette nouvelle, Maximilien
vint ensuite avec une grande armée
pour les reprendre et ne pas perdre le reste.
Bien que soutenu par vous,
par la France et l'Espagne, néanmoins
il fit ici comme en ses autres affaires :
demeuré d'un cœur hardi
quelques jours sous les murs de Padoue, tout marri
il leva le camp, lassé et épuisé,
abandonné par la Ligue,
désireux de rentrer en Allemagne,
il perdit Vicence pour comble de dépit[2]...
.....

1. C'est-à-dire au pape.
2. Revenu en Italie, Maximilien ne put s'emparer de Padoue, et Vicence se révolta contre son autorité en novembre 1509.

CHANT PREMIER

Je vais chanter, si la fortune l'accepte,
les événements divers, les peines et les tourments
que j'ai soufferts sous la forme d'un âne.
Je ne demande pas que l'Hélicon répande une onde nouvelle
ni que Phébus dépose son arc et son carquois,
pour accompagner de sa lyre mes vers.
De nos jours, en effet, on n'obtient plus
cette grâce et je suis d'autre part certain
que le braiment d'un âne n'a pas besoin de cithare.
Je n'attends ni argent, ni récompense, ni mérite
et ne me soucie pas plus d'être mordu
par quelque détracteur masqué ou découvert :
je sais combien la gratitude est sourde
aux prières des hommes et n'ignore pas davantage
combien un âne se souvient de ses bienfaiteurs.
Je crains moins les morsures et les coups
qu'auparavant, depuis que j'ai acquis
la nature de celui que je chante.
Si à cette nature j'obéis encore
plus que je ne le faisais, c'est qu'ainsi l'ordonne
l'âne sous le cuir duquel j'ai vécu.
Jadis, toute la ville de Sienne en voulut faire boire un
à la fontaine Branda [2] et ne put lui mettre dans la bouche
qu'à peine quelques gouttes d'eau [3].
Mais, si le ciel ne déverse pas sur moi

1. *L'Asino*, 1516-1517.
2. La légende voulait que celui qui buvait à la fontaine Branda de Sienne devînt un peu fou.
3. Écho de Dante, *Enfer*, XIV, 12.

de colères nouvelles, on entendra braire
dans le monde entier, et tant pis pour qui écopera.
Mais, avant que je ne commence à narrer
de mon âne les diverses aventures,
ne vous déplaise d'entendre une nouvelle.
Il y eut, et ses parents encore
n'ont pas disparu, un certain jeune homme
à Florence, descendant d'une ancienne lignée.
Peu à peu grandit chez lui la manie
de courir de partout dans la rue
et par tous les temps, sans aucun égard.
Son père s'affligeait de cet accident,
d'autant que les raisons
de ce mal lui étaient inconnues.
Il voulut savoir maintes opinions
de maintes sages personnes et lui administra
mille remèdes de mille espèces.
Outre cela il le consacra sans doute.
Mais tous les remèdes furent vains
car toujours et partout il continua à courir.
Enfin un certain charlatan,
dont on voit ici un grand nombre aujourd'hui,
promit à son père de le guérir.
Mais, comme il advient que l'on croit toujours
ceux qui vous promettent le bonheur — d'où il découle
que l'on ajoute tant de foi aux médecins
que, leur faisant confiance, on se prive
de la santé et que seule cette troupe
semble se repaître et vivre du malheur des autres —
ainsi cet homme n'eut aucun doute
et lui mit le cas entre les mains,
car il crut à ses paroles.
Il lui plaça cent parfums sous le nez,
lui fit saignées sur saignées et pensa
alors l'avoir guéri de sa manie de courir.
Après lui avoir donné d'autres remèdes encore,
il rendit pour guéri le fils à son père,
aux conditions que nous allons vous dire :
ne jamais le laisser sortir seul
l'espace de quatre mois, mais qu'avec lui demeure
quelqu'un, pour le cas où il prendrait son vol,
et qu'il le retienne avec de bonnes manières,
en lui découvrant son erreur
et le priant de se soucier de son honneur.

Ainsi, plus d'un mois il sortit
honnêtement et sagement entre deux de ses frères,
plein de crainte et de respect.
Mais, arrivé un jour rue Martelli,
là d'où l'on peut voir la grand-rue [1],
ses cheveux se mirent à se dresser sur sa tête.
Le jeune homme ne put se retenir,
en voyant cette rue droite et spacieuse,
de retomber dans son ancien plaisir.
Ne pensant à rien d'autre,
la manie de courir le reprit,
une manie qui jamais ne s'arrête.
Parvenu au début de la rue,
il laissa tomber son manteau par terre, dit :
« Le Christ lui-même ne me retiendra pas » et s'enfuit.
Ainsi courut-il toute sa vie,
si bien que son père y perdit son argent
et le médecin tous ses efforts.
Notre esprit, en effet, toujours porté
à suivre ses instincts, ne peut nous défendre
de nos habitudes et de notre nature.
Pour moi, ayant l'esprit poussé
à mordre tout un chacun, un moment
je suis resté calme, bénin et patient,
ne notant plus les défauts des autres,
cherchant à procéder d'une autre manière,
au point que je me crus guéri.
Mais notre époque, méchante et cruelle,
est telle que, sans avoir les cent yeux d'Argus,
on voit plutôt le mal que le bien :
aussi, si je répands encore quelque venin,
bien que j'aie perdu l'habitude de dire du mal,
c'est l'époque qui m'y force, riche qu'elle est en cela.
Notre âne, qui par tant de chemins
de notre monde a poussé ses pas
pour observer l'esprit de tous les mortels,
bien qu'il cherchât à réfréner
ses longues marches dans les rues,
le ciel ne put l'empêcher de braire.
Que personne donc ne s'approche
de cet animal grossier et têtu,
pour ne pas devoir supporter ses plaisanteries asiniennes.

1. Deux rues du centre de Florence.

Quiconque étudie la nature de l'âne
sait bien que ses meilleurs tours consistent
à décocher une paire de ruades et à lâcher deux pets.
Que l'on bavarde ou parlote,
que l'on se vante ou fasse du bruit,
il faut que cet âne vous atteigne.
Vous saurez combien est corrompu le monde,
car je veux qu'il vous le dépeigne tout entier
avant d'avoir rongé son frein et son bât.
Celui qui prendra cela de travers, tant pis pour lui.

CHANT II

Lorsque revient la saison ensoleillée
et que l'hiver est chassé par le printemps,
ennemi des glaces, du froid et des neiges,
alors le ciel montre un visage bienveillant
et Diane a coutume avec ses nymphes
de reprendre sa chasse à travers bois.
Le jour apparaît alors plus clair,
surtout si entre les deux cornes
du taureau céleste flamboie le soleil.
On entend les ânons qui vont alentour
braire parfois ensemble,
le soir quand ils rentrent à la maison.
De sorte que ceux qui s'entretiennent, s'entendent mal,
si bien que par un ancien usage
l'on a coutume de dire deux fois la même chose,
car d'une voix aiguë et tonnante
certains d'entre eux braient ou rient souvent,
s'il voient ou hument quelque chose qui leur plaise.
En ce temps où se sépare
le jour de la nuit, je me retrouvai
dans le lieu le plus aride qu'on vît jamais [1].
Je ne sais pas bien vous dire comment j'y parvins
et ignore la raison pour laquelle je tombai
en un lieu où je dus perdre ma liberté.
Je ne pouvais faire un pas,
telles étaient ma crainte et l'obscurité de la nuit,

1. Parodie du début de l'*Enfer* de Dante.

car je ne voyais nullement où j'allais.
Mais ma peur fut fort accrue
par le son d'un cor si farouche et si fort
qu'aujourd'hui encore mon esprit n'est pas rassuré.
Il me semblait voir la mort alentour
avec sa faux, peinte d'une couleur
pareille à celle de qui l'approche.
L'air noirci d'un sombre et épais brouillard,
la route pleine de cailloux, de broussailles et d'épines
avaient abattu et vaincu mon courage.
A peine m'étais-je appuyé à un tronc
qu'aussitôt m'apparut une lumière,
tout comme lorsque éclate un éclair.
Mais elle ne disparut point
et, grandissant et s'approchant,
elle me parut toujours plus puissante et plus claire[1].
Je fixai sur elle mon regard
et entendis alentour un murmure
de branchages qui lui faisaient cortège.
J'étais presque hors de mes sens
et, épouvanté par un pareil miracle,
je tournai mon visage vers ce vacarme,
lorsqu'une femme merveilleusement belle,
toute fraîche et changeante, se montra,
avec ses tresses blondes et éparses.
De la main gauche elle portait un grand flambeau
dans la forêt, de la main droite
elle tenait un cor dont elle jouait.
Autour d'elle, sur cette lande solitaire,
se trouvaient des animaux en grand nombre,
qui pas à pas la suivaient.
Des ours, des loups et des lions fiers et brutaux,
des cerfs et des blaireaux, avec bien d'autres bêtes,
et une foule infinie de sangliers.
Un tel spectacle m'effraya plus encore
et je me serais enfui, pâle et blême,
si à l'envie s'était jointe la force.
Mais quelle étoile aurait pu me montrer le port ?
Où, misérable, serais-je allé ?
Qui m'aurait indiqué la route ?
Mon esprit était plein de trouble,
à l'idée de savoir si elle venait à moi,

1. Écho de Dante, *Purgatoire*, XXIX, 19-21.

ou si, respectueusement, je devais m'avancer vers elle.
Avant que j'eusse quitté le tronc de mon arbre,
elle s'approcha ; d'un air malin,
souriant, elle me dit bonsoir.
Son salut fut fort aimable,
d'une grâce pareille à celle qu'elle aurait eue,
si mille fois déjà elle m'avait vu ;
aussi je me rassurai tout entier à ce geste,
d'autant qu'elle m'appela par mon nom,
dès qu'elle me salua.
Puis, souriant toujours, elle me dit : « Comment,
dis-moi, es-tu tombé dans cette vallée,
que nul habitant ne cultive et n'apprivoise ? »
Mes joues, qui étaient pâles et blêmes,
changèrent de couleur et devinrent flamboyantes.
Silencieusement je levai les épaules.
J'aurais voulu lui dire : « Mon peu d'intelligence,
une vaine espérance et une fausse opinion
m'ont fait tomber en ce lieu. »
Mais je ne pus prononcer ce discours
d'aucune façon, tant j'étais empreint
de honte et de compassion de moi-même.
Alors, souriant : « Il ne faut pas — dit-elle —
craindre de parler parmi ces branchages ;
parle et dis ce que désire ton cœur.
« Bien qu'en ces abîmes solitaires
je guide ce troupeau depuis plusieurs mois,
j'ai appris cependant tout le cours de ta vie.
« Comme tu ne peux avoir su
mes aventures, je vais te dire en quelle contrée
tu es tombé et dans quel pays.
« Lorsque, dans les temps passés,
Circé dut abandonner son ancienne demeure,
avant que Jupiter ne prît le pouvoir,
ne trouvant aucun refuge sûr,
ni personne pour l'abriter,
tant était répandu le bruit de son infamie,
dans ces forêts obscures, ombreuses et épaisses,
fuyant tout commerce avec les hommes et les lois,
elle fixa son domicile et sa demeure.
« Ainsi, au milieu de ces abîmes solitaires,
elle demeure l'ennemie des hommes,
nourrie des soupirs de ce troupeau.
« Comme jamais personne ne parvint

ici, jamais aucune nouvelle
ne fut et n'est connue d'elle.
« A son service se trouvent nombre de jeunes filles
avec lesquelles elle gouverne son royaume,
et je suis de leur nombre.
« Pour éternel emploi il m'est donné
de mener paître avec moi ce troupeau
à travers ces bois et leurs cavernes.
« Aussi dois-je porter ce flambeau
et ce cor : l'un et l'autre sont utiles,
s'il advient que le jour s'éteint, quand je suis dehors.
« L'un me montre le chemin, de l'autre je joue,
pour que, si dans le profond du bois quelque animal
s'est égaré, il sache où je me trouve.
« A ta demande éventuelle je vais répondre :
Sache que ces bêtes que tu vois
furent comme toi des hommes dans ce monde.
« Si tu ne crois pas à mes paroles,
regarde un peu comment elles se pressent alentour
pour te regarder et te lécher les pieds.
« La cause de la manière dont elles te regardent,
c'est que chacune d'entre elles déplore
ta chute, ton malheur et ton sort.
« Comme toi, chacune vagabonda
dans ces forêts et puis fut changée
en ces apparences par ma souveraine.
« Le ciel lui a donné le pouvoir
de changer en diverses formes
tout homme qu'elle fixe de son regard.
« Aussi dois-tu venir avec moi
et suivre la trace de ce troupeau,
si dans ces bois tu ne veux pas périr.
« Pour que Circé ne voie pas la forme
de ton visage et que tu demeures caché,
tu devras marcher à quatre pattes au milieu du troupeau. »
Alors, le visage riant, elle avança,
et moi, ne trouvant d'autre recours,
à quatre pattes je la suivis avec les autres bêtes,
flanqué d'un cerf et d'un ours.

CHANT III

Derrière les pas de mon guide,
je marchais, le dos tourné vers le ciel,
parmi cette foule épaisse d'animaux.
J'avais tantôt froid, tantôt chaud,
tantôt je tâtais mes bras en tremblant,
pour voir s'ils n'avaient pas changé de poil ou de peau.
J'écorchais mes mains et mes genoux :
vous, qui parfois marchez à quatre pattes,
savez par expérience comment je me trouvais.
J'avais marché une heure peut-être
à genoux parmi ces animaux, quand nous arrivâmes
dans un fossé entre deux palissades.
Nous ne pouvions voir devant nous,
car nous étions tous éblouis par l'éclat
de la dame que nous suivions.
Nous entendîmes alors siffler une voix
et le bruit d'une porte qui s'ouvrait,
et dont les deux battants grinçaient.
Lorsque notre regard put en supporter la vue,
à nos yeux un grand palais
apparut, d'une hauteur admirable.
Magnifique et vaste était le terrain,
mais il fallut, pour y parvenir,
passer à gué le fossé qui l'entourait.
Une poutre servait de pont-levis,
sur laquelle passa celle qui nous guidait,
mais les animaux ne pouvaient s'en servir.
Lorsque nous fûmes arrivés au pied de la haute porte,
j'entrai, plein de tourment et d'angoisse,
au sein de ce troupeau dont le sort est pire que la mort.
J'éprouvai cependant moins d'épouvante,
parce que mon guide, pour que j'eusse moins à craindre,
avait, en entrant en ces lieux, éteint son flambeau.
Ce fut cause que je ne vis point
d'où était venu le sifflement
et qui nous avait ouvert la porte.
Ainsi, inconnu parmi ces animaux,
me retrouvai-je dans une vaste cour,
tout égaré, sans avoir été vu.

Mon guide, cette dame belle, grande et gentille,
durant plus d'une heure s'employa
à faire entrer les bêtes dans leur demeure.
Puis, tout heureuse, elle me prit par la main
et me mena dans sa chambre,
où elle alluma elle-même un grand feu ;
courtoisement elle me fit me sécher
de l'eau qui m'avait tout trempé
lorsque je dus passer le fossé.
Après que je fus sec et reposé
un peu des tourments et des chagrins
qui m'avaient cette nuit éprouvé,
je commençai : « Madame, mon silence
ne provient pas de ce que je méconnaisse
le bien et la joie que tu m'as donnés.
« J'étais parvenu au terme de mon existence,
dans un lieu obscur, ténébreux et aveugle,
quand je fus atteint par la nuit [1].
« Tu m'emmenas avec toi pour me sauver :
je te suis redevable de ma vie
et de tout ce qu'elle comporte.
« Mais le souvenir de la forêt obscure
m'a ôté la parole, avec la beauté de ton visage,
où je vois et reconnais tout mon bonheur :
ils m'ont apporté tantôt la douleur, tantôt la joie :
la douleur due à mon premier malheur,
la joie à cause du bonheur qui y fit suite.
« C'est ce que ma voix n'a pas pu
exprimer en paroles, tant que je n'ai pu
me reposer un peu de ma longue route.
« Toi, aux bras de qui je m'abandonne,
et qui m'as été d'une courtoisie telle
que je ne puis la payer en retour,
tu serais plus courtoise encore,
si tu voulais bien me dire
ce que tu sais des épisodes de ma vie. »
« Parmi les hommes modernes et d'autrefois
— commença-t-elle — personne ne supporta
plus d'ingratitude et plus de tourments.
« Ceci t'advint non par ta faute,
comme il arrive à certains, mais parce que le sort
contraire s'opposa à tes bonnes actions.

1. Cf. note, p. 1036.

« Il te ferma les portes de la pitié,
puisqu'il t'a mené tout droit
en ce terrible et cruel endroit.
« Comme les pleurs ont toujours été laids chez l'homme,
il faut, face aux coups de la fortune,
tourner un visage dépourvu de larmes.
« Vois les étoiles et le ciel, vois la lune
et les autres planètes qui vont, errant,
sans répit, de haut en bas.
« Vois le ciel, tantôt sombre, tantôt
clair et brillant. Rien sur cette terre
ne persévère dans le même état.
« De là naissent la paix et la guerre,
de là proviennent les haines entre ceux
qu'une muraille et un fossé enferment[1].
« De là parvint ton premier malheur,
de là naquit totalement la cause
de tes tourments incessants.
« D'opinion le ciel n'a pas changé encore,
et il ne changera pas tant que le destin
maintient à ton égard sa cruelle intention.
« Les humeurs qui envers toi ont été
si contraires et hostiles,
ne sont pas encore, pas encore purgées.
« Lorsque auront séché leurs racines
et que le ciel te sera enfin propice,
alors les temps te seront plus que favorables.
« Ils seront si heureux et agréables
que sera pour toi plaisante
la mémoire de tes présents et futurs malheurs.
« Peut-être tireras-tu quelque gloriole
en racontant aux uns et aux autres
de tes tourments la longue histoire.
« Avant, toutefois, que se montrent les étoiles
qui te seront propices, il te faudra aller
sous une autre peau visiter le monde.
« Car la providence qui conduit
l'espèce humaine veut que tu supportes
ce dommage pour ton plus grand bien.
« Aussi faut-il qu'en tout tu perdes
la figure humaine et que sans elle
tu viennes avec moi paître parmi les autres bêtes.

1. Écho du *Purgatoire*, VI, 84.

« Le vouloir de cet astre cruel ne peut changer :
t'avoir introduit en ces lieux
diffère ton malheur, mais ne l'efface pas.
« Il t'est permis de rester un peu avec moi,
afin de faire l'expérience de ces lieux
et des habitants qui y demeurent.
« Ne te laisse donc pas abattre,
mais porte résolument ce poids
sur tes épaules solides et robustes,
car il te sera utile de l'avoir porté. »

CHANT IV

Après que la dame cessa de parler,
je me dressai tout troublé
des paroles qu'elle avait dites.
Je lui dis cependant : « Je n'accuse ni le ciel ni nul autre
et ne veux pas me plaindre d'un sort si cruel,
car je suis plus habitué au malheur qu'au bien.
« Mais, si je devais par les portes de l'enfer
atteindre au bonheur que tu m'as annoncé, je préférerais
que ce ne soit pas par les portes que tu m'as dites.
« Que la fortune fasse donc de ma vie
tout ce qu'elle veut et juge bon,
car je sais bien qu'elle ne s'est jamais souciée de moi. »
Alors ma dame m'ouvrit ses bras
et d'une mine toute riante et heureuse
elle me baisa plusieurs fois le visage,
puis elle me dit joyeusement : « Cœur sage,
ton voyage, ton épreuve
seront chantés par un poète ou un historien.
« Mais, comme je vois que la nuit avance,
je veux que nous prenions quelque réconfort
et que nous changions de propos.
« Nous allons d'abord prendre une collation,
car je pense que tu dois en avoir grand besoin,
si tu n'es pas bâti de fer :
nous nous reposerons ici ensemble. »
Cela dit, elle disposa une petite nappe
sur une table près du feu.
Puis d'une armoire elle tira une cassette,

où il y avait du pain, des verres et des couteaux,
un poulet, une salade bien propre et préparée
et d'autres choses pour l'accommoder.
Puis elle me dit : « Chaque soir
une demoiselle m'apporte ce dîner.
« Elle m'apporte aussi cette carafe pleine
de vin, qui te paraîtra, si tu le goûtes,
de ceux que produisent le Val de Greve et Poppi [1].
« Passons un bon moment ; et, comme les sages
pensent qu'un bonheur peut encore arriver
et que ce qui est debout doit finalement tomber ;
quand vient le malheur, qui arrive à toute heure,
avale-le d'un trait, comme une potion :
fol est celui qui le goûte ou le savoure.
« Soyons heureux maintenant et jusqu'à demain,
où il sera temps qu'avec mon troupeau je sorte
pour obéir à ma puissante reine. »
Laissant ainsi de côté tourments et douleurs,
tout joyeux nous dînâmes ensemble et unîmes
mille chansonnettes à mille propos d'amour.
Après que nous eûmes dîné, elle se dévêtit
et me fit entrer avec elle dans le lit,
comme si j'étais son mari ou son amant.
Il faut ici laisser aux Muses la tâche
de décrire sa beauté, car sans leur appui
mon discours serait bien vain.
Ses cheveux étaient blonds comme l'or,
bouclés et épais, si bien qu'ils semblaient
le rayon d'une étoile ou le chœur des bienheureux.
Ses yeux semblaient une flamme,
si brillante, claire et vive,
que le regard le plus aigu ne peut y résister.
Sa tête avait une grâce si attirante
que je ne sais à quoi la comparer,
car l'œil à la voir en était égaré.
Fins, arqués et noirs étaient ses sourcils,
parce qu'à la modeler s'étaient employés les dieux
et toutes les assemblées célestes et suprêmes.
De son nez je voudrais dire
quelque chose qui réponde à la vérité,
mais je me tais, car j'en suis incapable.
Je ne saurais dire qui fit sa bouche :

1. Une région et une ville de la campagne viticole toscane.

si Jupiter ne la fit pas de sa divine main,
je ne crois pas qu'un autre ait pu la faire.
Ses dents étaient plus belles que l'ivoire
et l'on voyait vibrer sa langue
comme un serpent entre ses dents et ses lèvres.
Il en sortait des propos capables
d'arrêter les vents et de faire marcher les plantes,
tant le son en était suave et doux.
On voyait encore son cou et son menton
et tant d'autres beautés qui rempliraient de bonheur
le plus misérable, et triste des amants.
Je ne sais s'il convient de narrer
ce qui survint ensuite ; car la vérité
est souvent contraire à celui qui la dit.
Je la dirai pourtant, laissant leur intention
à ceux qui veulent me blâmer ; car à se taire,
un grand plaisir n'est pas un plaisir total.
J'allais donc parcourant du regard
tout son corps jusqu'à sa poitrine,
dont la splendeur m'enflamme encore.
Mais la vue du reste me fut interdite
par une riche et blanche couverture
dont était revêtu notre petit lit.
Mon esprit était stupéfait et incertain,
glacé, triste, timide et inquiet,
ne sachant jusqu'où la voie était ouverte.
De même que, le premier soir, épuisée
et honteuse, enveloppée dans son drap,
est couchée près de son mari la nouvelle épouse,
de même, effrayé, m'étais-je
enroulé dans la couverture du lit,
comme un homme qui n'a guère confiance en sa vaillance.
Mais, après que ma dame fut demeurée un instant
à me regarder, moqueuse elle me dit :
« Serais-je armée d'horties ou d'épines ?
« Tu peux obtenir ce qu'en soupirant
certains ont poussé plus d'un cri pour avoir
et dû engager plus de mille combats et mille rixes.
« Tu serais bien capable d'entrer dans des lieux périlleux
pour me retrouver, ou de nager
comme Léandre entre Sestos et Abidos[1].

1. Habitant d'Abidos, Léandre, amoureux d'Héro, habitante de Sestos, traversait chaque nuit à la nage, pour la rejoindre, le bras de mer qui séparait les deux villes.

« Pourquoi es-tu si peu vaillant que
ces draps qui nous séparent, nous opposent
et que tu t'es mis si loin de moi ? »
Comme se blottit dans sa cellule,
inquiet pour sa vie, un coupable
qui reste les yeux fixés au sol,
après qu'il a éventuellement obtenu la grâce
de son seigneur, alors il laisse toute idée folle
et prend beaucoup de hardiesse et de force,
de même étais-je et je devins de même
grâce à son bienveillant discours. Et je m'approchai
en glissant entre les draps ma main glacée.
Dès que je touchai ses membres,
il me vint au cœur une douceur si grande
que je ne crois plus devoir jamais la goûter.
Ma main ne s'arrêta pas en un seul endroit,
mais, comme elle passait sur tous ses membres,
ma vaillance disparue aussitôt me revint.
Ayant perdu toute timidité,
je lui dis après un doux soupir :
« Que tes beautés soient bénies,
que bénie soit l'heure où je mis
le pied dans la forêt et où je dis peut-être
et écrivis des choses qui te sont chères. »
Multipliant gestes et paroles amoureux
au sein de ces angéliques beautés[1]
qui me faisaient oublier les affaires des hommes,
je sentis en mon cœur tant d'allégresse
et de douceur que je défaillis
en goûtant le sommet de tous les bonheurs,
prostré que j'étais sur son doux sein.

CHANT V

Déjà la froide nuit s'évanouissait,
une à une les étoiles s'enfuyaient
et de toutes parts pâlissait le ciel ;
la clarté de la lune cédait à celle du soleil,
quand ma dame me dit : « Il me faut,

1. Cf. Dante, *Paradis*, XI, 8-9.

puisque c'est la volonté de la fortune,
si je ne veux pas m'attirer quelque honte,
retourner à mon troupeau et le mener
là où il désire prendre d'ordinaire son repas.
« Toi, tu demeureras seul dans cette cellule
et ce soir, à mon retour, je te mènerai
en un lieu où à ton gré tu pourras voir mes animaux.
« Ne sors pas, je t'en conjure ;
ne réponds pas si on appelle, car cette erreur
en a conduit plus d'un à son malheur. »
Puis elle partit. Pour moi qui avais fixé
toutes mes pensées sur son visage amoureux,
qui brillait plus que tout autre,
resté seul dans ma chambre
je me levai du lit, pour éteindre
le grand incendie qui brûlait dans mon cœur.
Aussitôt qu'elle s'éloigna de moi,
me remplit de tourment la flèche
qui d'abord avait guéri ma blessure.
J'étais comme celui qui craint
diverses choses et demeure confondu
en désirant un bonheur qu'il n'attend plus.
Comme un souci en suit un autre,
ma pensée courut vers le passé
que le temps ne dissimule pas encore.
Pensant de çà de là, je me rappelai
comment les hommes antiques, dignes et fameux,
furent tantôt brisés, tantôt caressés par la fortune.
Elles m'apparurent si merveilleuses
que je voulus percer la cause
des variations des choses de ce monde.
Ce qui fait tomber de plus haut
et plus que tous les royaumes, c'est que les puissants
de leur puissance ne sont jamais satisfaits.
Il en découle que sont mécontents
ceux qui ont perdu et que s'élève une humeur
décidée à abattre ceux qui sont vainqueurs.
Il advient que l'un s'élève et l'autre meurt ;
et qui s'est élevé, se dévore lui-même
d'ambitions nouvelles ou de crainte.
Cette soif détruit les États :
elle est d'autant plus étonnante que, si chacun
connaît cette erreur, nul ne la fuit.
Impétueux et importun, Saint-Marc,

croyant avoir toujours le vent en poupe,
ne se soucia pas d'abattre tout le monde.
Il ne vit pas comment trop de puissance
était nocif et comment il vaudrait mieux
au-dessous de l'eau garder sa queue et sa croupe[1].
Souvent on a pleuré la puissance perdue,
après quoi on se rend compte
combien elle a apporté de ruine et de dommages.
Athènes et Sparte, dont le renom
fut si grand dans le monde, ne s'effondrèrent
que lorsqu'elles eurent dompté les États alentour.
Mais aujourd'hui en Allemagne,
chaque ville vit en sécurité
pour ne posséder que quelques milles de territoire[2].
Notre cité n'eut pas peur
d'Henri VII et de toute sa puissance
quand il était tout près de ses murs ;
maintenant qu'elle a étendu son pouvoir
alentour et qu'elle est devenue grande et vaste,
elle craint tout le monde et non seulement les plus forts.
Car la vaillance, qui suffit amplement
à ne soutenir qu'un corps,
ne peut supporter un poids plus grand.
Qui veut atteindre à l'un et l'autre pôles,
se retrouve abattu par terre,
comme Icare après son vol insensé.
Il est vrai qu'une puissance dure
plus ou moins, selon que plus ou moins
ses lois et ses institutions sont bonnes.
Un royaume qui est poussé par sa vaillance
ou par la nécessité à l'action,
on le verra s'élever toujours.
Ce sera le contraire pour une cité,
pleine de branchages et d'épines,
qui change de gouvernement entre l'hiver et l'été[3] ;
si bien qu'à la fin il faut qu'elle s'épuise
et prenne sa mire de travers,
car elle a de bonnes lois mais de mauvaises coutumes.
Qui lit l'histoire ancienne sait bien
que les empires s'élèvent avec Ninus

1. Machiavel critique ici, comme ailleurs dans son œuvre, la politique vénitienne d'expansion en Terre ferme.
2. Cf. ci-dessus, *Premiers Écrits politiques, Rapport sur les choses d'Allemagne*.
3. Cf. *Enfer*, XXVII, 51.

et finissent avec Sardanapale [1].
Le premier fut jugé un homme divin,
on trouva le dernier parmi ses servantes,
occupé comme une femme à distribuer le lin.
La vaillance procure la paix aux États,
de cette paix résulte ensuite
l'oisiveté, qui détruit régions et maisons.
Puis, quand un État a été un temps
plongé dans le désordre, d'ordinaire
la vaillance y vient habiter une seconde fois.
Ces règles sont imposées et voulues
par celui qui gouverne le monde, afin que jamais
personne ne soit et ne puisse être stable sous le soleil.
Il en est ainsi, ce fut et ce sera toujours pareil :
le mal succédera au bien, le bien au mal,
et l'un sera toujours la cause de l'autre.
Il est vrai que quelqu'un croit que sont mortels
pour les États et que causent leur ruine
l'usure ou quelque péché de chair ;
et que la cause de leur grandeur,
ce qui les maintient grands et puissants,
ce sont le jeûne, les aumônes et les prières [2].
Un autre, plus expert et plus sage, pense
que ces maux ne suffisent pas à leur ruine
et que ces vertus ne peuvent les conserver [3].
Croire que, sans toi, Dieu se battra
pour toi, alors que tu seras oisif et prosterné,
est chose qui a ruiné bien des royaumes et des États.
Les prières sont fort nécessaires
et il est bien fou celui qui interdit au peuple
toutes dévotions et cérémonies [4],
car elles semblent apporter
l'union et l'ordre, d'où ensuite
découle une bonne et heureuse fortune.
Il faut avoir bien peu de cervelle
pour croire que, si votre maison s'effondre,
Dieu la sauvera sans aucun autre étai ;
car on mourra sous ces décombres.

1. *Enfer*, v, 59 ; *Paradis*, xv, 107-108.
2. Allusion critique à Savonarole.
3. Allusion probable à Côme de Médicis (cf. ci-dessus, *Histoire de Florence*, livre VII, chap. vi).
4. Cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. xi-xv.

CHANT VI

Cependant que je demeurai perplexe et préoccupé,
l'esprit tourmenté en ces pensées,
le soleil avait parcouru la moitié de sa course,
la moitié, veux-je dire, de notre hémisphère,
si bien que de nous s'éloignait le jour
et que l'orient devenait sombre ;
alors je compris au son d'un cor
et aux grognements du malheureux troupeau
que ma dame s'en revenait.
Bien que je fusse absorbé dans ces pensées
qui m'avaient occupé tout le jour
et éteint tout autre souci dans mon cœur,
lorsque j'entendis ma dame, je pensai
en fait que toute autre chose était vaine,
hors celle dont j'étais devenu l'esclave.
Arrivée là où j'étais, affectueusement
elle entoura mon cou d'un de ses bras
et de l'autre saisit ma main que je tenais éloignée.
Une rougeur envahit un instant mon visage
et je ne pus lui dire un seul mot,
si grande était la douceur qui m'envahit.
Cependant, peu après, elle et moi
nous devisâmes de nombre de choses,
comme parlent deux amis ensemble.
Mais, ayant reposé ses membres fatigués,
revigorés par l'habituelle nourriture,
ma dame me proposa ceci en causant :
« Je t'ai promis de te mener
en un lieu où tu pourras comprendre
notre condition et notre état.
« Donc, si tu veux bien, prépare-toi ;
tu verras des gens dont précédemment
tu avais une grande connaissance et pratique. »
Puis elle se leva et je la suivis [1],
comme elle le désirait, non sans quelque frayeur :
je ne me sentais ni triste ni heureux [2].

1. Cf. *Enfer*, I, 36.
2. Cf. *Enfer*, IV, 84.

La nuit était déjà devenue ombreuse et obscure :
aussi prit-elle une lanterne à la main,
dont à son gré elle découvrait ou cachait la lueur.
Après que nous eûmes marché quelque peu,
je crus entrer dans un grand dortoir,
comme nous en voyons dans les couvents.
Il y avait une entrée toute semblable,
et de chacun des côtés on voyait
des portes grossièrement ornées.
Alors ma dame se tourna vers moi
et me dit comment, derrière ces portes,
son grand troupeau se reposait.
Parce que leur sort était différent,
différentes étaient leurs demeures,
et chacun habitait avec sa compagne.
« A droite, à la première porte, se trouvent des lions
— commença-t-elle en reprenant son propos —
avec leurs dents aiguës et leurs griffes crochues.
« Quiconque a un cœur courtois et magnanime,
par Circé est changé en cet animal :
il en est peu qui viennent de ton pays.
« Ses régions sont devenues désertes
et dépourvues de cette frondaison glorieuse
qui les rendaient moins pierreuses et abruptes.
« Si quelqu'un a trop de rage et de fureur,
mène une vie grossière et violente,
il se retrouve parmi les ours dans la seconde pièce.
« Dans la troisième, si je me souviens bien,
se tiennent les loups, si voraces et affamés
qu'aucune nourriture ne peut les contenter.
« Dans le quatrième lieu ont leur domicile
les buffles et les bœufs ; si, avec ces animaux,
demeure quelqu'un de tes compatriotes, tant pis pour lui.
« Qui prend plaisir à faire bonne chère
et dort à la veillée près du feu,
se trouve parmi les boucs dans le cinquième groupe.
« Je ne vais pas te décrire chacun de ces lieux :
car, à vouloir parler de tout,
le discours serait trop long, le temps trop bref.
« Sache seulement que devant et derrière
il y a des cerfs, des panthères et des léopards
et des bêtes plus grosses que des éléphants.
« Mais tâche de regarder un peu en face
cette large porte placée devant nous :

nous allons la franchir, bien qu'il se fasse tard. »
Avant que je ne puisse lui répondre,
elle s'avança et me dit : « Il faut toujours
faire plaisir quand cela ne coûte rien.
« Afin que, quand tu seras à l'intérieur,
tu puisses connaître tous les effets des lieux
et mieux observer ce que tu verras,
tu dois savoir que, sous chaque toit
de ces pièces, se trouve une espèce
d'animaux, comme je te l'ai déjà dit.
« Seul cet endroit n'observe pas cette règle.
« Comme il advient dans certains quartiers de vos prisons [1],
où tous les prisonniers peuvent demeurer ;
de même en ce lieu que je te montre,
peuvent aller se divertir
toutes les bêtes qui demeurent dans les cellules du cloître.
« De sorte que, observant cet endroit, on pourra
s'en faire une idée, sans les voir l'une après l'autre
et sans gaspiller tous nos pas.
« Dans cet endroit aussi se rassemblent
des bêtes qui sont mieux connues,
de plus haut rang et de plus haute destinée.
« Si en apparence elles te semblent des bêtes,
tu en reconnaîtras bien quelques-unes,
à leurs façons, leurs yeux, leurs gestes, leur attitude. »
Tandis qu'elle parlait, nous arrivâmes en un lieu
où la porte nous apparaissait tout entière,
avec ses détails les uns après les autres.
Une figure, qui semblait vivante,
était sculptée dans le marbre par-devant,
sur l'ample arcade qui dominait l'entrée.
Comme Hannibal sur son éléphant,
elle semblait triomphante, et son vêtement
était d'homme grave, fameux et plein de prestance.
Sur la tête elle portait une couronne de laurier,
elle avait un visage joyeux et gai,
alentour la foule lui faisait fête.
« C'est le grand abbé de Gaète [2]
— dit ma dame — comme tu dois le savoir,
qui jadis fut couronné poète.

1. Quartiers où les prisonniers ayant payé une caution pouvaient se promener librement.
2. Gaetano Baraballo, modeste poète que le pape Léon X fit, par plaisanterie, promener en triomphe dans Rome.

« Son image, comme tu le vois,
fut placée ici par les dieux,
avec d'autres qui se trouvent à ses pieds,
pour que chaque personne qui s'approche,
sans autre explication puisse comprendre
qui sont les gens enfermés en ce lieu.
« Mais faisons en sorte de ne pas perdre
de temps à regarder cet homme,
pour que l'heure du retour ne nous surprenne pas.
« Viens donc avec moi ; et, si jamais je fus
courtoise, je le paraîtrai cette fois plus encore
en te montrant les lieux obscurs,
si le ciel ne m'interdit pas cette faveur. »

CHANT VII

Notre pied touchait déjà le seuil
de cette porte et de passer à l'intérieur
ma dame m'avait donné l'envie.
Mon désir fut satisfait,
parce que la porte aussitôt s'ouvrit
et nous laissa voir la foule enfermée.
Afin que l'on pût mieux voir,
elle découvrit toute la lanterne
qu'elle avait cachée sous sa robe.
A l'apparition soudaine de cette vive lumière,
comme il advient à la vue d'une chose nouvelle,
plus de deux mille bêtes levèrent la tête.
« Regarde bien maintenant, si tu veux
— dit ma dame —, la foule innombrable
rassemblée en ces lieux.
« Que le spectacle ne te soit pas trop pénible :
ce ne sont pas tous des animaux terrestres :
parmi toutes ces bêtes il y a des oiseaux. »
Je levai les yeux et vis tant
d'animaux que je ne saurais dire
combien ils étaient et de quelles espèces :
comme, à le dire, je serais ennuyeux,
j'évoquerai ceux dont l'aspect
étonna davantage mon regard.

Je vis un chat qui, pour avoir trop tardé [1],
manqua sa proie et resta tout confus,
bien qu'il fût sage et de bonnes origines.
Je vis un dragon, tout agité,
se retourner sans le moindre repos,
tantôt à gauche tantôt à droite.
Je vis un renard malin et importun
qui ne trouve aucun piège pour le prendre,
et un chien corse qui aboyait à la lune.
Je vis un lion qui s'était arraché
lui-même les griffes et les dents
à cause de ses décisions fausses et peu sages [2].
Un peu plus loin, certains animaux mutilés,
dont l'un n'avait pas de queue, l'autre pas d'oreilles,
m'apparurent en train de renifler paisiblement.
J'en aperçus et reconnus plusieurs
et, si je me souviens bien, la plupart
était un mélange de lapins et de boucs.
Plus loin, un peu à l'écart,
je vis un animal différent des autres,
formé avec plus d'artifice par la nature.
Il avait un pelage délicat et rare,
semblait d'aspect si fier et courageux,
qu'il me vint l'envie de lui faire la cour [3].
Il ne pouvait montrer sa générosité,
car il avait les griffes et les dents enchaînées,
aussi se tenait-il distant et dédaigneux.
Une...
...
...
Je vis...
...
... [4]
Je vis ensuite une girafe qui baissait
la tête devant chacun et avait à son côté
un ours épuisé qui ronflait [5].

1. Tous les animaux évoqués sont sans doute symboliques d'un personnage politique contemporain. Le chat est peut-être Ranuccio da Marciano (cf. ci-dessus, *Les Décennales*, note 2, p. 1017).
2. Le lion de saint Marc, symbolique de Venise.
3. Sans doute Laurent de Médicis, duc d'Urbino, dont Machiavel rechercha la protection après 1512.
4. Les deux tercets manquants furent supprimés par l'éditeur Giunta, en 1549, certainement pour les censurer.
5. L'ours est sans doute symbolique de la famille des Orsini.

Je vis un paon avec son brillant plumage,
qui faisait la roue et ne se souciait en rien
que le monde allât sens dessus dessous ;
puis un animal inconnu,
tant étaient divers son poil et son dos,
qui portait en croupe une corneille.
Je vis une horrible bête au pelage rouge,
qui était un bœuf décorné : vu de loin
il me sembla un grand cheval.
Je vis ensuite un âne si tordu
qu'il ne pouvait porter son bât :
il ressemblait vraiment à un concombre d'août [1].
Je vis un limier à la mauvaise vue :
Circé en aurait tiré profit,
si, comme un aveugle, il n'avait marché à tâtons.
Je vis une souris qui souffrait
d'être si petite et qui allait
mordillant tantôt l'un tantôt l'autre.
Je vis ensuite un braque qui allait flairant
le museau de l'un, l'épaule de l'autre,
comme à la recherche de son maître.
Le temps passe et ma mémoire s'égare,
de sorte que je ne puis vous raconter
tout ce que je vis en un jour dans cette étable.
Un buffle, qui m'effraya
avec ses yeux et son mugissement si fort,
reste fixé dans ma mémoire.
Je vis un cerf plein d'effroi,
qui changeait çà et là de route,
tant il craignait la mort [2].
Je vis sur une poutre une hermine
qui refuse qu'on la touche et qu'on la regarde ;
à côté d'elle se trouvait une alouette.
En de nombreux trous je vis plus de cent
hiboux, et une oie blanche comme neige,
et un singe qui faisait des grimaces.
Je vis tant d'animaux qu'il serait difficile
et bien long de décrire leur condition,
d'autant que j'eus peu de temps pour les observer.
Tous ces gens qui m'avaient semblé des Fabius et des Catons,

1. Peut-être une allusion à Luigi Guicciardini, frère de Francesco, et dédicataire du *capitolo* « De l'ambition ».
2. Peut-être Soderini.

après que j'eus connu leur vraie nature,
devinrent pour moi autant de brebis et de moutons !
Combien sont-ils à paître ces endroits escarpés,
qui furent assis sur les trônes les plus hauts !
Combien d'aigles qui ne sont que des buses !
Bien que plongé en mille tourments,
j'aurais voulu parler à chacun d'eux,
si j'avais eu un interprète.
Mais ma dame, qui devina
mon désir et mon envie,
me dit : « Ne crains rien ; ils seront satisfaits.
Regarde un peu cet endroit que je te montre,
sans que tu avances de plus d'un pas
le long du mur où tu te trouves. »
Je vis alors dans une fosse,
lorsque j'eus tourné vers lui mon regard,
enfoncé dans la boue, un pourceau bien gras.
Je ne dirai pas à qui il ressemble ;
sachez seulement qu'il pèserait
plus de trois cents livres sur la balance.
Mon guide me dit alors : « Descendons
près de ce porc, si tu désires
entendre ses désirs et ses paroles.
« Si tu voulais le tirer de cette boue,
et le faire redevenir homme, il ne le voudrait pas,
tout comme le poisson de sa rivière ou de son lac.
« Comme on pourrait ne pas le croire,
pour en donner une pleine assurance,
demande-lui s'il voudrait sortir de là. »
Ma dame avança alors et,
pour ne pas me séparer d'elle,
je la pris par la main qu'elle m'avait tendue,
jusqu'à ce que je fusse arrivé près de ce porc.

CHANT VIII

A notre approche, le porc releva son groin
si zébré d'excréments et de boue
qu'en le voyant j'éprouvai du dégoût.
En personne qui m'était connue depuis longtemps,
il se tourna vers moi en souriant de toutes ses dents,

sans bouger le reste de son corps.
Aussi lui dis-je aimablement :
« Dieu te donne un sort meilleur, si tu le veux ;
qu'il te le conserve, si tu en es satisfait.
« Si tu veux bien t'entretenir avec moi,
j'en serai fort heureux ; sois assuré,
si tu le veux, que tu peux être satisfait.
« Te parlant librement et ouvertement,
je te le dis avec la permission de cette dame,
qui m'a montré ce chemin désert.
« Les dieux m'ont accordé une telle grâce,
qu'ils n'ont éprouvé aucune peine à me sauver
et à me tirer des tourments où tu te trouves.
« Elle veut encore que je te dise de sa part
qu'elle te délivrera d'un tel malheur,
si tu veux revenir à ton ancienne forme. »
Alors le porc se leva tout droit
en entendant ces mots, et le fangeux animal
tout troublé me fit cette réponse :
« Je ne sais d'où tu viens ou de quel pays,
mais, si tu n'es venu pour rien d'autre
que pour me tirer d'ici, passe ton chemin.
« Je ne veux ni n'accepte de vivre avec vous,
et je vois bien que tu es dans l'erreur,
qui longtemps me posséda.
« Votre présomption vous trompe à ce point
que vous ne voyez pas de bonheur
en dehors de la condition et des valeurs humaines.
« Mais, si tu t'intéresses un peu à moi,
avant de t'éloigner de ma présence,
je ferai en sorte de t'ôter de cette erreur.
« Je veux commencer par la sagesse,
cette excellente vertu qui exalte
l'excellence des hommes.
« Ceux qui en usent le mieux sont ceux
qui savent sans autre discipline et d'eux-mêmes
suivre le bien et éviter le mal.
« Sans le moindre doute, j'affirme et je confesse
que notre sort est meilleur,
comme tu devras tout à l'heure l'admettre.
« Quel est le guide qui nous montre
la bonne et la mauvaise herbe ?
« Ce n'est aucune étude, ce n'est pas votre ignorance.
« Nous changeons de région et de place,

nous quittons sans regret une demeure,
à condition de vivre contents et heureux.
« L'un fuit le froid et l'autre le soleil,
selon le temps qui nous convient,
comme le veut la nature qui nous instruit.
« Vous, plus malheureux que je ne puis dire,
vous allez cherchant un pays ou un autre,
non pour trouver un air froid ou chaud,
mais parce qu'une soif déshonnête
de richesse ne peut vous satisfaire
d'une vie frugale, équilibrée et modeste.
« Souvent vous allez dans un air sale et corrompu,
laissant l'air pur,
sans vous soucier de votre existence.
« Nous, nous ne fuyons que l'air, vous la pauvreté,
poursuivant au milieu des dangers une richesse
qui vous barre le chemin du bonheur.
« Si nous voulons parler de notre force :
que notre situation soit en cela brillante,
on le voit aussi clair que le soleil.
« Un taureau, un fier lion, un éléphant,
nombre d'entre nous en ce monde
sont incomparablement supérieurs à l'homme.
« S'il faut parler de l'âme :
tu verras que l'on nous a fait un don plus grand
de cœurs invincibles, généreux et forts.
« On accomplit chez nous des actions valeureuses,
sans en attendre ni triomphe ni gloire,
comme les Romains qui furent fameux jadis.
« Parmi les lions on se vante
de ses actions généreuses, et l'on veut
complètement effacer le souvenir des mauvaises.
« On a vu chez nous certaines bêtes
qui, pour fuir les chaînes de leur prison,
ont acquis dans la mort gloire et liberté,
et qui conservent dans leur cœur une vaillance
telle, qu'ayant perdu leur liberté
ils ne supportent pas de vivre en esclavage.
« Si vous considérez la tempérance,
vous verrez encore qu'à ce jeu
nous vous avons largement surpassés.
« A Vénus nous ne consacrons que peu
de temps : vous par contre, sans aucune mesure,
vous la révérez en tous lieux et saisons.

« Notre espèce ne recherche pour nourriture
que les produits naturels du ciel, vous,
vous ne désirez que ce que la nature ne peut donner.
« Vous ne vous contentez pas d'un seul mets,
mais pour satisfaire vos envies déréglées,
allez les chercher jusqu'en Orient.
« Ce que la nature produit ne vous satisfait pas,
et vous descendez au fond des océans
pour vous rassasier de leurs dépouilles.
« Mon discours ne s'arrêterait jamais,
si je voulais montrer comment vous êtes
plus malheureux que tous les animaux terrestres.
« Nous sommes les meilleurs amis de la nature,
et l'on voit qu'elle nous dispense ses dons davantage
qu'à vous, qui devez tout lui mendier[1].
« Si tu veux t'en assurer, observe bien nos sens
et tu seras aisément persuadé du contraire
de ce que sans doute tu penses en cet instant.
« Chez l'aigle la vue, chez le chien l'ouïe et le flair
ainsi que le goût sont supérieurs aux vôtres.
« Si un toucher supérieur vous est resté,
il vous est accordé non pour vous faire honneur,
mais seulement pour que l'ardeur de Vénus
vous donne plus de souci et de tourment.
« Nous naissons tous couverts d'un vêtement,
qui nous défend du temps froid et rigoureux,
sous tous les cieux et sous tous les rivages.
« Seul l'homme naît dépourvu de protection[2]
et n'a ni cuir, ni piquants, ni plumes, ni toison,
ni soies, ni écailles, pour le défendre.
« L'homme commence sa vie par des pleurs,
avec un ton de voix douloureux et rauque,
qui le rend pitoyable à voir.
« Puis, quand il grandit, sa vie est brève
sans aucun doute en comparaison de celle
que vivent un cerf, une corneille et une oie.
« La nature vous a donné la main et le langage
et l'ambition en même temps,
ainsi que l'avarice qui annule tous ces bienfaits.
« A combien d'infirmités vous soumettent

1. L'idée vient des *Histoires naturelles* de Pline.
2. Ce thème est repris dans tous les traités ascétiques médiévaux sur la misère de l'homme et du monde.

la nature d'abord, puis la fortune ! combien
de bonheurs vous promet-elle sans effet !
« L'ambition, la luxure, les pleurs et l'avarice,
pareille à la gale, sont votre lot
dans cette existence que vous adorez tant.
« On ne voit aucun animal qui ait
une vie plus fragile et plus envie de vivre,
et ait éprouvé plus de craintes confuses et plus de rage.
« Le porc ne tourmente pas le porc,
ni le cerf le cerf. Seul l'homme
tue l'homme, le crucifie et le dépouille.
« Pense donc combien je désire redevenir un homme,
alors que je suis débarrassé de tous les malheurs
que je supportais tant que j'étais un homme.
« Si quelqu'un parmi les hommes te semble un dieu,
heureux et joyeux, ne t'y fie point,
car je suis plus heureux dans cette fange,
où sans souci je me plonge et me retourne. »

DE L'INGRATITUDE

A Giovanni Folchi

Giovanni Folchi, les chagrins de l'existence
dus aux crocs de l'envie qui me déchirent,
me donneraient plus de douleur et de tourment encore,
s'il n'y avait les doux accents
de ma lyre, qui joue si suavement
que les Muses ne sont pas sourdes à mon chant.
Ce n'est pas que j'en espère une autre couronne,
ni que je me croie capable d'ajouter
une goutte aux eaux de l'Hélicon [2].
Je sais combien cette voie est longue,
je sais que je n'ai pas assez de souffle
pour atteindre à la colline désirée.
Le désir me conduit toutefois
et je crois en chemin pouvoir cueillir
quelques rameaux dont sont couvertes ses pentes.
Par mon chant j'espère chasser de mon cœur
ou au moins calmer le chagrin de mes adversités,
qui poursuit furieusement mon âme.
Comment l'on perd son temps à servir,
comment l'on sème dans le sable et dans l'eau,
tel sera le sujet de mes vers.
Quand la gloire des vivants déplut aux étoiles
et au ciel, à leurs dépens
naquit en ce monde l'ingratitude.
Elle est fille de l'avarice et du soupçon,
nourrie dans les bras de l'envie,
et vit dans le cœur des princes et des rois.

1. *Capitoli*, 1512.
2. Montagne où se trouvait la vallée des Muses, lieu d'inspiration des poètes.

C'est là surtout qu'elle demeure ;
de là elle recouvre du venin de sa perfidie
le cœur de tous les autres hommes.
Aussi ressent-on partout ce mal,
car les crocs enragés de sa nourrice
mordent et déchirent toutes choses.
Si quelqu'un se croit d'abord heureux
et comblé des bienfaits et des faveurs célestes,
bientôt il doit se détromper, lorsque,
épuisé, il voit comment son sang, sa sueur
et les loyaux services rendus durant sa vie
sont récompensés par l'injure et la calomnie.
Cette peste transporte trois cruelles flèches empoisonnées,
qui jamais ne lui font défaut,
et qu'elle replace ensuite l'une après l'autre
dans le carquois qu'elle porte à son côté.
Elle ne cesse de frapper de la sorte
tous ceux qu'elle prend pour cible.
Le premier des traits qu'elle lance
fait que l'on reconnaît le bienfait reçu,
mais qu'on ne le récompense pas.
La seconde flèche qu'ensuite elle décoche
fait que l'on oublie le bienfait reçu
et qu'on le nie sans autre outrage.
La dernière fait que l'on oublie
et ne récompense pas le bienfait et qu'à sa façon
l'on mord et l'on déchire son bienfaiteur.
Ce coup pénètre jusqu'à l'os,
cette troisième blessure est la plus mortelle,
cette flèche vole avec plus de force.
Jamais ce mal ne disparaît ni ne s'apaise,
il renaît mille fois et jamais ne meurt,
car son père et sa mère sont immortels[1].
Il triomphe, comme je l'ai dit, dans le cœur
de tous les puissants, mais prend plus de plaisir encore
chez les peuples qui se gouvernent.
Ceux-ci sont plus cruellement frappés
par chaque flèche, car il advient toujours
que, là où l'on sait moins, on soupçonne davantage.
Les citoyens, pleins de toutes les envies,
tiennent sans cesse éveillés leurs soupçons,
qui tiennent l'oreille ouverte aux calomnies.

1. Le soupçon et l'avarice.

Il en résulte que l'on voit souvent
un bon citoyen récolter un fruit
contraire à la graine qu'il a déjà plantée.
L'Italie n'avait ni paix ni repos
alors que le poignard de Carthage
avait assouvi sa cruelle soif,
lorsque naquit dans la demeure de Rome,
envoyé par le ciel, un homme divin
qui n'eut jamais son pareil [1].
Encore jeune, sur le Tessin,
il fit de sa poitrine un bouclier à son père,
premier présage de son heureux destin.
Lorsque à Cannes périrent nombre de Romains,
un poignard à la main, farouche et solitaire,
il n'accepta pas de quitter l'Italie.
Peu après, sur le sol d'Espagne,
le sénat voulut qu'il fît vengeance
du malheur commun et des douleurs de tous.
Dès qu'il transporta ses drapeaux en Afrique,
de Syphax et d'Hannibal
il détruisit la fortune et la patrie.
Alors ce grand barbare s'enfuit devant lui,
alors il vengea le sang des Romains,
qu'il avait répandu dans les vallées d'Italie.
De ces lieux il partit avec son frère [2] en Asie,
d'où grâce à sa sagesse et à son excellence
il remporta à Rome le triomphe.
Toutes les provinces et les cités
où il se rendit, il laissa pleines d'exemples
de pitié, de courage et d'honnêteté.
Quelle langue pourra dire toutes ses louanges ?
Quel regard pourra contempler une telle splendeur ?
Ô Romains fortunés ! ô temps heureux !
Ce chef invincible et glorieux
montra à tous le chemin
qui mène au plus haut de la gloire.
Jamais l'on ne vit et l'on ne verra chez personne,
quelque digne, glorieux et divin qu'il soit,
autant de vaillance et de courtoisie.

1. Scipion l'Africain, dont quelques-uns des épisodes de la vie sont évoqués ensuite : sa participation à la bataille du Tessin contre Hannibal ; son envoi en Espagne ; ses combats en Afrique et en Syrie. Accusé de concussion, Scipion dut se retirer et mourut en exil.

2. Lucius Cornelius Scipio.

Parmi les morts et parmi les vivants,
parmi les peuples anciens et modernes,
il n'est pas d'homme qui égale Scipion.
Cependant l'envie ne craignit pas,
dans sa rage, de lui montrer les crocs
et de le regarder avec ses yeux ardents.
Elle le fit accuser devant le peuple
et voulut payer d'une injustice infinie
l'infini bienfait qu'il lui avait apporté.
Mais, lorsqu'il vit, armé contre lui,
ce vice commun à tous, de son plein gré
il voulut abandonner son ingrat asile.
Il laissa la place libre à la méchanceté d'autrui,
dès qu'il vit comment il fallait
que Rome le perde lui, ou sa liberté.
Il n'arma pas son cœur d'un désir de vengeance,
mais ne voulut pas laisser à sa patrie
une dépouille qu'elle ne méritait pas.
Ainsi dirigea-t-il le cours de sa vie
hors du nid ancestral. Il cueillit de la sorte
un fruit contraire à ses semailles.
Certes, Rome ne fut pas totalement ingrate :
voyez Athènes, où l'ingratitude
s'installa plus horriblement qu'ailleurs.
Il ne servit à rien de dresser contre elle
un bouclier et de faire force lois
pour réprimer un vice si atroce et cruel.
Cette cité fut d'autant plus folle
que l'on observe comment avec raison
elle discerna le bien et ne voulut pas le suivre.
Miltiade, Aristide et Phocion
et le triste sort aussi de Thémistocle
portèrent de ses mœurs un bon témoignage.
Les récompenses qu'ils en obtinrent
pour prix de leurs actions éclatantes et courageuses,
furent la prison, l'exil, les outrages et la mort.
Auprès du peuple, en effet, les forteresses prises,
le sang répandu et d'honorables blessures
effacent l'infamie d'une légère faute.
Mais les méchantes calomnies et les plus hardies
contre un bon citoyen rendent parfois
tyrannique un esprit doux et bienveillant.
Souvent un citoyen se fait tyran
et dépasse les bornes de la vie civile

pour ne pas éprouver les atteintes de l'ingratitude.
Ceci poussa César à prendre le pouvoir ;
ce que l'ingratitude ne lui accorda pas
lui fut donné par une colère et un ressentiment justes.
Mais laissons de côté les préoccupations du peuple :
je me tourne vers les princes de notre temps,
chez qui aussi la nature mit un cœur ingrat.
Le pacha Acomat, peu après
qu'il eut donné l'empire à Bajazet,
mourut d'un lacet entouré à son cou[1].
Gonzalve a dû abandonner la Pouille
et vit en proie aux soupçons de son roi,
pour toute récompense des défaites françaises[2].
Regarde toutes les régions du monde :
tu trouveras bien peu de princes reconnaissants,
si tu lis ce que l'on écrit à leur propos.
Tu verras comment qui a réformé l'État
et donné des royaumes, toujours
est récompensé par l'exil ou la mort.
Car, quand on fait changer un État,
qui a été fait prince, craint
qu'on ne lui ôte ce qu'on lui a donné.
Il n'observe envers vous ni accord ni parole,
parce que la peur est chez lui plus puissante
que l'obligation qu'il a contractée envers vous.
Sa crainte est d'autant plus durable
qu'il attend la mort de votre lignée,
votre sépulture et celle des vôtres.
Souvent ainsi on s'use au service des autres
et l'on retire de ses fidèles services
une vie malheureuse et une mort violente.
L'ingratitude n'étant donc pas morte,
chacun doit fuir les cours et les charges,
car il n'est pas de voie plus courte pour conduire
les hommes à déplorer ce qu'ils eurent.

1. Keduk-Ahmed Pacha fut assassiné en 1482 sur les ordres de Bayezid II.
2. Vainqueur des Français en 1503, Gonzalve de Cordoue, soupçonné de vouloir se faire roi de Naples, fut rappelé en Espagne (cf. ci-dessus, *Discours*, livre I, chap. XXIX).

DE LA FORTUNE

A Giovan Battista Soderini

De quelles rimes ou de quels vers
pourrai-je jamais chanter le pouvoir de la fortune
et ses événements prospères et contraires ?
Et dire comment, toute violente et importune
que nous la jugions ici-bas,
elle regroupe l'univers sous son trône ?
Tu ne peux, Giovan Battista,
ni ne dois craindre d'aucune façon
d'autres blessures que les siennes.
Car cette changeante créature
a souvent pour coutume de s'opposer plus fortement,
là où elle voit que la nature a plus de force.
Sa puissance naturelle contraint tous les hommes,
et son règne est toujours violent,
à moins qu'une grande vaillance ne la réduise[1].
Je te prie donc de bien vouloir
considérer mes vers quelque peu,
si tu y trouves des choses dignes de toi.
Que la cruelle déesse tourne cependant
vers moi ses yeux féroces, et qu'elle lise
ce que je chante d'elle et de son empire.
Bien qu'elle siège au-dessus de tous
et qu'elle commande et règne impétueusement,
il faut qu'elle considère celui qui ose décrire son pouvoir.
Nombreux sont ceux qui la disent toute-puissante,
car quiconque naît en ce monde
tôt ou tard éprouve les effets de sa force.
Souvent elle maintient les bons sous ses pieds
et élève les méchants : si jamais elle vous promet
quelque chose, jamais elle ne maintient sa promesse.
Sens dessus dessous elle met les royaumes et les États,
selon son bon plaisir, et elle prive les justes
des biens qu'elle a largement donnés aux méchants.
Cette inconstante et changeante déesse
place sur un trône les personnes indignes,

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXV.

où jamais ne parviennent ceux qui en sont dignes.
Elle arrange le temps à sa façon,
elle nous élève et nous détruit,
sans pitié, sans loi ni raison.
Jamais il ne lui plaît d'être favorable
longtemps à quelqu'un, jamais elle n'enfonce longtemps
qui est au plus bas de sa roue.
De qui est-elle la fille et de quelle semence
elle provient, on ne sait ; mais l'on sait
assurément que jusqu'à Jupiter l'on craint sa puissance.
On la voit régner sur un palais
ouvert de toutes parts. A personne elle n'en interdit
l'accès, mais la sortie en est incertaine.
Tout le monde alentour s'y rassemble,
désireux de voir de nouvelles choses,
plein d'ambition et de désirs.
Elle demeure à la cime, d'où
elle ne refuse à personne la vue de son visage,
mais en peu de temps elle le change et le tourne.
Cette vieille sorcière a deux figures,
l'une cruelle et l'autre douce ; tantôt ici elle se tourne,
tantôt ne vous voit pas, tantôt menace, tantôt supplie.
Elle écoute avec bienveillance quiconque veut entrer,
mais contre ceux qui veulent sortir se met en colère,
et souvent leur ferme la porte.
A l'intérieur il y tourne autant de roues
que varie l'accès aux choses
que les mortels prennent pour cible.
Soupirs, blasphèmes et cris injurieux
sont les seuls mots qu'emploient les hommes
que la fortune a placés sous son drapeau.
Plus ils sont riches et puissants,
plus ils sont discourtois,
tant ils lui sont peu reconnaissants de ses bienfaits.
Car lui est imputé tout le mal
qui vient de vous, et, si l'on obtient quelque bonheur,
on croit le devoir à ses propres mérites.
Dans la foule variée et étrange
des esclaves que ce lieu enferme,
l'audace et la jeunesse ont le plus de succès[1].
On y voit la crainte prostrée par terre,
si pleine d'hésitation qu'elle ne sait que faire :

1. Cf. note précédente.

le repentir et l'envie lui font la guerre.
Seule l'occasion s'amuse en ce lieu :
on voit cette enfant naïve et échevelée
jouer alentour avec les rouages.
Ils tournent nuit et jour,
parce que le ciel désire (personne ne s'y oppose)
qu'oisiveté et nécessité lui tournent autour.
L'une arrange le monde, l'autre le ravage.
De tout temps l'on voit et à toute heure,
ce que vaut la patience et quel est son pouvoir.
Puissants et riches en foule
pratiquent l'usure et la fraude : entre ces parentes,
écrasée et défaite, gît la libéralité.
On voit, assis au-dessus des portes,
qui jamais — comme j'ai dit — ne sont fermées,
le hasard et le destin aveugles et sourds.
Puissance, honneur, richesse et santé
sont donnés en récompense ; comme châtiments,
servitude, infamie, maladie et pauvreté.
Avec cette dernière famille, la fortune
montre sa fureur et sa rage ;
à ceux qu'elle aime, elle offre la première.
Qui choisit la roue qu'elle souhaite,
parmi tous ceux qui demeurent en ce lieu,
fait le choix le meilleur.
Car les humeurs qui vous poussent,
selon qu'elles lui conviennent ou non,
sont la cause de votre bonheur ou de votre dommage.
Vous ne pouvez pourtant vous fier à elle,
ni vous croire capables d'éviter sa cruelle morsure
et ses coups violents et terribles.
Car, si vous êtes porté par le bord de sa roue
en une position favorable et heureuse,
elle a coutume d'en changer le sens au milieu de sa course.
Ne pouvant changer votre personne
ni échapper à la volonté du ciel,
vous êtes abandonné au milieu du chemin.
Si l'on comprenait et savait bien ces choses,
toujours serait heureux et satisfait
celui qui pourrait sauter de roue en roue ;
mais, comme cette capacité nous est refusée
par la puissance cachée qui nous gouverne,
notre situation change avec son cours.
Il n'est pas en ce monde de chose éternelle :

ainsi le veut la fortune, qui s'en vante,
afin que l'on voie mieux son pouvoir.
Aussi doit-on la prendre pour étoile,
autant qu'il nous est possible, et, à toute heure,
nous adapter à ses changements.
Tout son palais, dedans comme dehors,
est illustré et peint des triomphes
dont elle s'honore davantage.
Dans la première pièce on voit en couleurs
comment autrefois, sous le pouvoir de l'Égypte,
le monde fut soumis et vaincu ;
comment elle le tint assujetti
sous une longue paix et comment en ces lieux
furent décrites les merveilles de la nature.
On voit ensuite les Assyriens atteindre
à une grande puissance, lorsqu'elle ne souhaita plus
que celle de l'Égypte se perpétue ;
puis comment elle se tourna joyeuse vers les Mèdes,
des Mèdes vers les Perses : comment elle orna
le front des Grecs de l'honneur qu'elle ôta aux Perses.
On voit Memphis et Thèbes vaincues,
Babylone, Troie et Carthage avec elles,
Jérusalem, Athènes, Sparte et Rome.
On montre comment elles furent belles,
grandes, riches et puissantes et comment à la fin
la fortune les laissa en proie à leurs ennemis.
On voit ici les actions divines et glorieuses
de l'Empire romain, puis comment
sa chute bouleversa le monde entier.
Pareille à un torrent rapide,
plein d'orgueil, qui fracasse tout
et partout où passe son cours,
soulève un endroit, en abaisse un autre,
change ses rives, son lit et ses fonds
et fait trembler la terre là où il coule,
de même la Fortune, avec son élan
furieux qui va de çà de là,
fait changer les choses du monde.
Si du regard vous allez plus loin,
vous voyez sur une paroi César et Alexandre,
parmi les hommes qui furent les plus heureux.
Par cet exemple on voit aussitôt
combien elle aime, combien lui sont agréables,

ceux qui la heurtent, la poussent ou la violentent[1].
Toutefois l'un ne parvint pas
au port souhaité, l'autre succomba à ses blessures
aux pieds de la statue de son rival[2].
Après ceux-ci viennent des foules d'hommes
qui, pour tomber avec plus de fracas,
par ses soins ont été élevés plus haut.
Avec eux gisent emprisonnés, morts et vaincus
Cyrus et Pompée, après que chacun
eut été porté au ciel par la fortune.
Avez-vous jamais vu quelque part
comment un aigle furieux s'élance,
poussé par la faim et le jeûne,
et comment il porte tout en haut une tortue,
afin que sa chute la brise
et qu'il puisse se repaître de sa chair ?
De même, la fortune élève un homme tout en haut,
non pour qu'il y reste, mais pour que sa chute
la comble, et qu'il en pleure.
Après ces tableaux on voit encore
comment d'un rang infime on grimpe au plus haut,
et comment l'on vit dans le changement.
On voit comment elle a tourmenté
Cicéron et Marius et a souvent grandi
et raccourci les cornes splendides de leur gloire.
On voit enfin que par le passé
rares ont été les heureux : ce furent ceux qui moururent
avant que leur roue n'allât à l'envers
ou qu'elle les eût, en tournant, ramenés en bas.

DE L'AMBITION

A Luigi Guicciardini

Luigi, puisque tu t'étonnes
de cet événement qui s'est passé à Sienne[3],
il ne me semble pas que tu prennes le monde tel qu'il est.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXV.
2. Pompée.
3. Allusion à un conflit né à Sienne entre les deux frères Borghese et Alfonso Petrucci, pour se partager des vêtements de prix que leur avait offerts Paolo Vitelli.

Si te semble nouveau ce que tu as entendu,
comme tu me l'as affirmé et écrit,
réfléchis un peu mieux à l'appétit des hommes.
Car du sol de la Scythie à celui de l'Égypte,
de l'Angleterre à la rive opposée,
on voit pousser les crimes.
Quelle région ou quelle ville en est privée ?
quel bourg, quelle masure ? En tous lieux
parviennent l'ambition et l'avarice.
Lorsque l'homme naquit, dans le monde
elles naquirent aussi. Si elles n'existaient pas,
notre condition en serait fort heureuse.
A peine Dieu avait-il créé les étoiles,
le ciel, la lumière, les éléments et l'homme,
maître de toutes ces belles choses :
à peine avait-il dompté l'orgueil des anges
et du paradis chassé Adam révolté
avec son épouse, pour avoir goûté la pomme :
à peine Caïn et Abel furent-ils nés
et vécurent-ils de leurs travaux,
heureux avec leur père dans leur pauvre demeure :
qu'une puissance occulte, qui se nourrit au ciel
parmi les étoiles qui l'enferment dans leur tour,
ennemie de la nature humaine,
pour nous priver de paix et nous mettre en guerre,
pour nous ôter quiétude et bonheur,
envoya deux furies habiter sur la terre.
Elles sont nues et avancent chacune
si gracieusement qu'aux yeux d'un grand nombre
elles semblent aimables et allègres.
Chacune a quatre visages
et huit mains, de sorte qu'elles
vous saisissent et vous voient où que vous soyez.
Avec elles s'en viennent l'envie, la paresse et la haine
qui emplissent le monde de leur pestilence,
et avec elles la cruauté, l'orgueil et la fraude.
Par elles la concorde est totalement bannie
et, pour montrer leur convoitise infinie,
elles portent dans leurs mains une urne sans fond.
Par leur faute, la vie paisible et douce
dont jouissait la demeure d'Adam
dut s'enfuir avec la paix et l'amour.
De leur venin pestilentiel,
remplissant le sein et le cœur de Caïn,

elles l'armèrent contre son bon frère Abel.
Elles montrèrent leur toute-puissance,
car aux premiers temps du monde
elles remplirent un cœur d'ambition, une âme d'avarice,
alors que les hommes vivaient nus et libres
de tout bien de fortune, et qu'il n'y avait pas encore
d'exemples de pauvreté et de richesse.
Ô esprit humain, orgueilleux, insatiable,
fourbe, changeant, et surtout
méchant, injuste, impétueux et féroce,
qui, par ton envie ambitieuse,
a inventé la première mort violente
en ce monde et ensanglanté l'herbe pour la première fois !
Cette mauvaise graine ayant poussé,
la cause du mal s'étant multipliée,
il n'est plus de raison pour qu'on se repente de ses méfaits.
D'où il résulte que l'un descend quand l'autre s'élève,
d'où procèdent sans loi ni règle
les variations de la condition des mortels.
Elle a attiré le roi de France hors de son pays,
elle a ruiné la puissance d'Alphonse, de Ludovic
et celle de Saint-Marc[1].
Ce n'est pas le bonheur seulement de son ennemi,
mais son apparence (il en fut toujours ainsi
dans le monde ancien et moderne)
que l'on apprécie, et que chacun espère
dépasser, en opprimant les uns et les autres,
plutôt qu'en recourant à sa propre vaillance.
Tous supportent mal le bonheur d'autrui
et, de ce fait, pleins de tourments et de chagrin,
s'appliquent assidûment à le détruire.
Un instinct de nature nous pousse à cela,
par son propre mouvement et son élan,
si une loi ou une force supérieure ne nous réfrènent pas.
Mais, si l'on veut connaître la raison
pour laquelle un peuple commande et l'autre est dans les pleurs
alors que partout règne l'ambition ;
pourquoi la France demeure victorieuse ;
pourquoi encore l'Italie tout entière
est battue par un océan tempétueux de malheurs ;

1. Allusions successives aux guerres d'Italie ; à l'abdication d'Alphonse d'Aragon après la chute de Naples ; à la chute et à l'exil de Ludovic le More ; à la défaite vénitienne d'Agnadello (cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. I, III, XXIV).

pourquoi à ces régions est réservée
la pénitence, fruit des mauvais germes
nés de l'ambition et de l'avarice :
c'est que, si à l'ambition on joint
un cœur fier, une vaillance armée,
alors on craint rarement le malheur.
Quand un pays de par sa nature vit
sans aucun frein et puis par hasard
est pourvu de bonnes lois et discipliné par elles,
contre les peuples étrangers l'ambition
détourne alors la fureur que la loi et le prince
lui interdisent d'user à l'intérieur.
Ainsi le malheur interne cesse
et va troubler alors la demeure d'autrui,
là où sa fureur a planté ses enseignes.
Inversement une cité sera servile,
exposée aux violences et aux dommages,
quand il s'y trouvera un peuple ambitieux et lâche.
Si la lâcheté et le désordre résident
aux côtés de l'ambition, aussitôt
surviennent les malheurs et la ruine.
Si l'on accuse la nature
parce que dans une Italie affligée et lasse
ne naissent pas d'hommes assez fiers et courageux,
je répondrai que ceci ne nous excuse ni ne nous lave
de notre lâcheté, car là où fait défaut
la nature, peut suppléer l'éducation.
L'Italie d'autrefois fut florissante
et occupa le monde entier
grâce à la rude éducation qui lui en donna l'audace.
Elle vit maintenant, si vivre signifie pleurer,
dans la ruine et la déchéance
que lui a values sa grande oisiveté.
La lâcheté et les autres sœurs
de l'ambition sont les blessures
qui ont tué les États italiens.
Laisse de côté les luttes intestines de Sienne
et tourne, Luigi, les yeux de notre côté
vers ce peuple stupéfait et égaré.
Tu verras la double méthode de l'ambition,
l'un dérober et l'autre se plaindre
de voir sa richesse enlevée et dispersée.
Quiconque veut découvrir les tourments
des autres, tourne ici son regard et observe si jamais

pareille cruauté est apparue sur terre.
L'un pleure son père, l'autre son mari,
un troisième, affligé, est jeté à bas
de son toit, battu et dépouillé.
Combien de fois un père, ayant serré
son fils dans ses bras, d'un seul coup
avec lui a été transpercé !
Celui-là abandonne sa terre maternelle
avec sa famille affligée,
accusant les dieux ingrats et cruels.
Ô exemples, que jamais le monde n'a offerts !
On voit chaque jour des enfants
arrachés au ventre de leur mère.
Suivant sa fille éplorée,
une mère s'écrie : « A quelles douloureuses noces,
à quel cruel époux t'ai-je réservée ! »
Fossés et rivières sont souillés de sang,
remplis de têtes, de jambes et de mains
et d'autres membres déchirés et mutilés.
Des oiseaux rapaces, des bêtes sauvages,
des chiens sont leurs sépultures :
ô tombes cruelles, féroces et étranges !
Tous les visages sont horribles et sombres
comme ceux d'hommes pleins d'épouvante
du fait de nouvelles ruines ou de soudaines peurs.
Où que tu tournes ton regard, tu peux voir
la terre inondée de sang et de larmes,
et l'air rempli de hurlements, de sanglots et de gémissements.
Si d'autrui l'on veut apprendre
la manière dont on doit user de l'ambition,
le triste exemple de ces hommes nous l'enseigne.
Comme l'on ne peut la chasser loin de soi,
un jugement sûr et une saine intelligence
doivent l'associer à l'ordre et au courage.
Saint-Marc à ses dépens et peut-être vainement
apprend avec retard comment il faut
tenir l'épée en main et non un livre[1].
Autrement on s'évertue à conquérir,
mais plus on acquiert de territoires,
plus on les perd bientôt et honteusement.
Donc, si l'on voit souvent un événement

1. Dans l'iconographie, le lion de saint Marc était représenté avec un livre et une épée entre les pattes.

survenir, impétueux et importun,
qui trouble et afflige le cœur de chacun,
il ne faut pas s'émerveiller,
parce que la majeure partie de ce monde
se laisse dominer par la fortune.
Hélas ! alors qu'à la douleur d'autrui
j'occupe ma pensée et mes paroles,
je suis accablé par une crainte plus forte encore.
J'apprends que l'ambition, avec l'escorte
qu'à la naissance du monde le ciel lui donna,
vole au-dessus des monts de la Toscane.
Elle a déjà semé tant d'étincelles
parmi ces peuples si pleins d'envie,
qu'elle brûlera leurs villes et leurs campagnes,
si une grâce du ciel ou de meilleures lois ne l'étouffent.

DE L'OCCASION

A Filippo de' Nerli

« Qui es-tu, toi qui ne sembles pas dame mortelle,
tant le ciel t'orne et te comble de grâce ?
« Pourquoi ne t'arrêtes-tu pas ? Pourquoi avoir aux pieds des ailes ? »
« Je suis l'occasion, bien peu me connaissent,
la raison qui fait que toujours je me tourmente
est que toujours je tiens un pied sur une roue.
« Il n'est pas de vol aussi rapide que ma course ;
aussi je garde mes ailes aux pieds,
afin d'éblouir les hommes à mon passage.
« Je porte devant moi mes cheveux épars,
je m'en recouvre la poitrine et le visage,
pour que l'on ne me reconnaisse pas quand j'approche.
« Derrière la tête je n'ai point de cheveux ;
aussi s'épuise-t-il en vain à m'attraper,
celui que j'ai dépassé, ou bien si je me tourne. »
« Dis-moi : qui est celui qui vient avec toi ? »
« C'est le repentir : aussi note et écoute bien :
qui ne sait pas me saisir, le trouve.
« Et toi, tandis qu'à me parler tu perds ton temps,
occupé tout entier à de vaines pensées,
tu ne t'aperçois pas, mon pauvre, et ne comprends pas
que je t'ai glissé entre les mains. »

DES DIABLES CHASSÉS DU CIEL

Nous fûmes autrefois, et ne sommes plus, des esprits bienheureux
du fait de notre superbe
nous avons tous été chassés du ciel :
dans votre cité
nous avons pris le pouvoir,
car ici se manifestent
une confusion et une douleur pires qu'en enfer.
Famine, guerre, massacres, froid et flammes,
sur tous les mortels,
nous avons peu à peu répandus en ce monde ;
en ce carnaval
nous venons demeurer avec vous,
afin que de tous les maux
nous soyons les initiateurs.
Voici Pluton et voilà Proserpine,
qui est à ses côtés :
c'est la femme la plus belle de toutes.
L'Amour triomphe de tout ;
aussi a-t-il triomphé de celui-ci
qui jamais ne se repose
pour que chacun fasse ce qu'il a fait lui.
Tous les plaisirs et les chagrins d'Amour
sont créés par nous,
ainsi que pleurs, rires, plaisirs et douleurs.
Quiconque est amoureux,
obéisse à notre volonté :
il sera satisfait,
car nous prenons plaisir à tous les malheurs.

1. *Canti carnascialeschi*, après 1512.

D'AMANTS ET DAMES DÉSESPÉRÉS

Écoutez, ô amants, les plaintes lamentables
de cœurs désespérés
qui, au centre du monde effrayant et horrible,
sont conduits par les démons.
Car nous fûmes si accablés de tourments
à aimer ces dames,
que, pour les fuir, nous nous confions aux diables.
Prières, pleurs, sanglots et soupirs
nous jetâmes au vent,
car nous trouvâmes toujours leurs désirs
prêts à nous tourmenter,
si bien qu'ayant renoncé à nos ardentes pensées
nous pensons aujourd'hui, en notre nouvelle servitude,
qu'hors de la leur il n'est pas de cruauté.

Les dames

Aussi fort a été votre amour
qu'a été le nôtre ;
mais, ne l'ayant pas découvert autant que vous,
il est resté caché pour notre honneur.
L'amant n'y peut trouver pour autant une injure.
Celui qui a plus de fureur que de patience
en ce monde, est voué à une dure sentence.
Mais, comme nous souffrons de vous perdre,
nous allons vous suivre ;
de nos musiques, de nos chants et douces paroles
apaisant les démons :
détournés de votre funeste voyage,
ils vous rendront la liberté
ou bien ne feront qu'une proie de vous et de nous.

Les amants

Le temps de la pitié est fini :
aussi allons-nous nous taire.
Celui qui ne fait pas les choses à temps,
trop tard se repent et prie en vain.
Puisque aux démons nous nous donnons tous ensemble,

vos prières demeurent vaines :
ce qui a plu ne peut déplaire.

Les dames

Ainsi, mesdames, si vous avez soumis
quelque amant à votre amour,
pour ne pas vous retrouver errantes comme nous,
fuyez tout scrupule,
ne les envoyez pas au royaume maudit.
Car qui provoque la damnation d'autrui,
à une pareille peine est condamné par le ciel.

DES ESPRITS BIENHEUREUX

Nous sommes des esprits bienheureux
qui, du haut des trônes célestes,
sommes venus nous montrer sur terre,
parce que nous voyons
le monde si tourmenté
et une guerre si cruelle pour une raison futile.
Nous voulons montrer à ceux qui s'égarent
combien notre Seigneur désire
que l'on dépose les armes et vive en paix.
Le martyre sauvage et cruel
des malheureux mortels,
le long tourment et les maux sans remèdes,
les sanglots des hommes
que d'infinis malheurs
font naître jour et nuit,
accompagnés de pleurs et de chagrins ;
à haute voix et à grands cris
chacun demande miséricorde.
Cela ne peut plaire à Dieu
et pas davantage
à quiconque possède une parcelle d'humanité.
Aussi nous a-t-il envoyés
pour vous dire combien sont justes sa colère et son ire,
car il voit son royaume
peu à peu périr, ainsi que son troupeau,

à moins que le nouveau pasteur n'y porte remède [1].
Si grande est l'envie
de piller ce pays,
qui autrefois donna ses lois au monde,
que vous ne voyez pas
comment vos disputes
ouvrent la porte à vos ennemis.
Le prince des Turcs
aiguise ses armes et semble brûler du désir
d'inonder vos douces campagnes [2].
Levez donc vos bras
contre le cruel ennemi,
en secourant vos peuples affligés :
déposez, chrétiens, vos vieilles haines ;
tournez contre lui vos armes invincibles :
le ciel autrement
vous ravira vos forces,
parce que vous aurez oublié toute piété.
Que la crainte s'éloigne,
comme les rancœurs, les inimitiés,
l'avarice, l'orgueil et la cruauté.
Qu'en vous renaisse l'amour
des honneurs justes et vrais,
et que le monde retourne à ses origines.
Ainsi, les chemins du ciel
seront ouverts aux bienheureux
et les flammes de la vertu ne seront pas éteintes.

DES ERMITES

Sur les hauts sommets de notre Apennin
nous sommes moines et ermites.
Nous voici venus dans cette cité,
parce que astrologues et devins
vous ont tous effrayés,
selon ce que nombre de gens nous ont dit,
en annonçant qu'une époque affreuse et étrange
prépare pour chaque ville

1. Le nouveau pasteur : Léon X.
2. Cf. *La Mandragore*, acte III, scène III.

peste, déluge et guerre,
foudre, tempête, tremblements de terre et ruines,
comme si la fin du monde arrivait.
Ils prétendent encore que les étoiles
vont par leur influence
recouvrir de pluies le monde.
Aussi, belles et gracieuses dames,
s'il vous plut jamais d'être au service
de qui est au-dessus de vous,
ne vous découvrez pas
pour faire quelque abri[1].
Car le ciel est clair
et nous promet un joyeux carnaval :
qui pense s'y opposer, se trompe.
Que les pluies soient les pleurs de ceux qui meurent
pour vous, belles dames ;
que les tremblements de terre, les ruines et les tourments,
les tempêtes et les guerres soient les effets de l'amour ;
que la foudre et les éclairs
soient vos yeux qui les font expirer.
Ne craignez aucun autre dommage
et qu'il en soit comme à l'ordinaire.
Le ciel veut vous sauver ;
et puis, qui voit vraiment le diable,
le trouve moins noir et avec moins de cornes.
Si le ciel cependant voulait punir
les fautes et les hontes des hommes,
s'il désirait la destruction des mortels,
à nouveau il confierait aux mains de Phaéton
le char du soleil,
pour qu'il vienne incendier le monde.
Aussi le bon Dieu
vous protège-t-il des pluies :
occupez-vous du feu.
Ce jugement nous tourmente davantage,
si le ciel nous condamne à la mesure de nos fautes.
Si toutefois vous croyez à ces folles rumeurs,
venez avec nous sur les sommets de nos hautes montagnes :
vous construirez là vos ermitages,
vous verrez ensuite pleuvoir
et tous les lieux bas noyés.
On y passe du temps meilleur

1. Le service est le service d'Amour, mais il s'agit d'une allusion obscène.

que partout ailleurs.
Nous nous soucierons peu
de la pluie ; car qui sera monté la-haut,
ne craindra pas l'eau d'en dessous.

DES MARCHANDS DE PIGNES

Ah, les belles pignes, qui ont de bons pignons,
que l'on écrase de la main quand on les touche !
La pigne, mesdames, de tous les fruits est le seul
qui ne craint ni la pluie ni la grêle :
et que diriez-vous de la liqueur qui coule
du pin et en oint tous les nœuds ?
Nous montons sur nos pins qui en sont garnis :
les femmes se mettent dessous pour la récolte ;
parfois il en tombe de quatre à six,
si bien qu'il ne faut pas perdre le pin des yeux.
L'une dit : « Cueille par ici, mon cher mari :
celle-ci et celle-là, c'est moi qui veux les cueillir. »
Si on répond : « Monte sur le pin comme moi »,
elles tournent le dos et font des grimaces.
Elles disent que les pignons ne sont pas des balais :
aussi, quand vous en achetez,
palpez-les un moment de la main,
pour ne pas être pigeonnés par un voleur.
En voilà qui sont gros, fermes et très beaux :
s'ils vous plaisent, venez les prendre ;
à qui n'a pas d'argent, j'en fais cadeau ;
l'important ce ne sont pas deux liards.
Notre travail, c'est de les écraser,
car le pignon doit gicler :
il faut tenir ferme et marteler.
Nous ne craignons pas ensuite qu'il nous échappe.
Dans les banquets, les pignons et la friture
éveillent les appétits amoureux,
et tous les autres mets savoureux
en comparaison paraissent bien fades.

DES MONTREURS DE SERPENTS

Nous sommes des charlatans qui trompons par nature,
mesdames, et allons cherchant aventure.
Nous descendons de la famille de saint Paul
et sommes nés loin de ce pays :
mais, venus ici, nous avons été séduits
par votre amoureuse nature.
Nous naissons tous avec un signe par en dessous ;
qui a le plus grand est le plus savant ;
si vous le voyiez, vous sauriez aussitôt
quelles belles choses sait faire la nature.
Qu'il vous plaise donc d'apprendre
quel mal peuvent vous faire ces serpents,
et comment vous pouvez faire en sorte
qu'il ne vous arrive pas quelque malheur.
Ce serpent si court et ramassé,
comme vous voyez, est appelé couleuvre :
quand il est en chaleur ou en colère,
d'un coup elle percerait une armure.
Le sourd aspic est un méchant animal,
qui par-devant et par-derrière attaque chacun ;
quand il vient par-devant il fait moins mal,
bien qu'il fasse davantage peur.
Ce lézard vert, bien replié,
se plaît à voir les hommes en face,
et de vous, mesdames, se soucie peu :
c'est une des qualités que lui a données la nature.
Nous avons là-dedans d'autres lézards,
qui attaquent en cachette par-derrière,
si d'abord ils ne font pas peur,
leur piqûre est ensuite fort mauvaise.
Comme vous voyez, ce serpent grandit :
si vous le serrez, il sort de vos doigts :
à l'épreuve des faits, il ne réussit pas grand-chose,
et il ne peut, le voudrait-il, offenser la nature.
Ces serpents vivent dans l'herbe,
dans quelque trou étroit ou sous une pierre.
Seul ce grand serpent se plaît à être
dans un marais ou quelque grande fente.
Aussi faut-il prendre garde,

lorsque l'une de vous s'assoit,
qu'on ne vous fasse pas à la croupe
quelque mauvaise blessure.
Si vous voulez ne pas les craindre,
il vous faut boire de ce vin
et garder sur vous cette pierre [1],
en prenant garde qu'elle ne tombe.
Ainsi, quand vous serez immunisées,
partout vous pourrez vous asseoir :
plus gros sera le serpent que vous trouverez,
plus vous penserez avoir de chance.

1. Pierre dite de saint Paul, censée protéger contre les morsures de serpent.

SÉRÉNADE

Je te salue, dame élue parmi toutes les autres,
rare modèle de beauté sur la terre,
unique phénix, âme parfaite,
en qui se rassemble toute perfection :
écoute ce que te dit ton serviteur,
puisque tes yeux lui font une cruelle guerre ;
crois, si tu veux être heureuse,
les sincères paroles qu'il t'adresse.
Point ne sert une grande et sublime intelligence,
point ne servent puissance et vaillance,
si l'on ne cède au pouvoir suprême
de la belle Vénus et de son fils Amour.
D'eux seulement on doit craindre le mépris,
la colère et l'implacable fureur ;
car l'une est femme, l'autre est jeune et sans frein,
et à nombre de mortels ils ont ôté jusqu'à l'existence.
Aussi, non pour adoucir la cruauté de mon sort,
ni pour alléger les tourments que j'endure,
ni davantage pour décrire le feu qui brûle
mon cœur et que j'éteins de mes larmes,
mais pour te conjurer de fuir la colère
de cette déesse, avec une histoire
je viens t'apprendre à éviter ses rets cruels.
Avant que la vaillance italique
n'ait installé sa demeure sous d'heureux auspices
parmi les sept collines, et que ne fussent connues
les actions des Romains, leur renommée et leur gloire,
les vallées alentour étaient occupées

1. *Rime varie.*

par divers rois, jusqu'à ce qu'à ce rivage
Palatinus parvînt à la couronne.
Sous son empire vécut la belle Pomone [1].
Il n'y avait sur cette rive aucune nymphe
qui aimât plus les fruits
et c'est de là que provient son nom.
Tantôt, en effet, elle greffe un arbre avec son couteau,
tantôt elle verse sur un autre de l'eau vive,
lorsque le soleil brûlant attaque ses racines,
d'un autre encore elle taille les branches sèches et tordues.
Elle n'aimait que les fruits et les jardins.
C'est en eux seulement qu'elle avait placé son amour,
fuyant soigneusement les rets de Vénus
et les flèches du cruel archer,
méprisant leurs prières et leurs menaces.
Comme, étant femme, elle craignait
qu'un homme ne lui fît violence,
elle avait entouré de murs son jardin
et n'y laissait entrer aucun mortel.
Les jeunes satyres d'alentour
venaient danser devant elle pour l'attendrir.
Amoureux d'elle, Pan et Silène allèrent souvent la voir,
mais la trouvèrent toujours cruelle et de glace.
Celui qui était le plus enflammé d'amour,
parmi eux tous, était Vertumne,
qui n'était pas plus heureux que les autres.
Comme la nature lui avait permis
de se changer de diverses manières,
parfois il se transformait en paysan
qui vient de délier ses bœufs,
parfois il se changeait en soldat,
parfois aussi il semblait avoir cueilli des fruits :
il transformait ainsi son aspect
pour apercevoir seulement la beauté de sa dame.
Un jour, pour calmer sa flamme
et apaiser son envie,
il prit la figure d'une vieille femme
au front ridé et aux cheveux blancs,
et descendit dans les jardins de Pomone
parmi des fruits qui semblaient divins.
L'ayant saluée, il lui dit : « Ma fille,
tu es belle, et le serais plus encore si tu n'étais cruelle ;

1. Cf. Ovide, *Les Métamorphoses*, XIV, 623 *sqq*.

tu peux te dire bienheureuse entre toutes,
puisque tu te plais à vivre au milieu des fruits. »
Puis il l'embrassa et elle put sentir
que ses baisers n'étaient pas ceux d'une vieille.
Faisant semblant de ne pouvoir aller plus loin,
il s'assit sur un rocher et dit : « Étends-toi,
ma fille, s'il te plaît, un peu à mes côtés.
Regarde bien l'orme qui est ici ;
vois aussi cette vigne qu'entre ses feuilles
il serre, enferme et presse :
sans cet orme elle serait par terre
et ne s'honorerait pas d'avoir de tels pampres.
Sans la vigne qui l'enserre,
l'orme n'aurait que des branches et des feuilles :
ainsi l'un et l'autre en quelques heures
seraient un tronc et une branche inutiles.
« Toi cependant tu demeures orgueilleuse et cruelle
et n'es pas touchée par leur exemple ;
tu ne te soucies pas de prendre un amant
qui accompagne comme il faut tes jours.
Quoique nombreux soient ceux que ta beauté
plonge en de grands tourments et douleurs,
si tu veux croire à mes conseils,
prends Vertumne pour amant.
« Crois-moi : je le connais bien : il t'aime
plus que sa vie et ne veut que toi ;
il ne désire que toi en ce monde
et ne recherche rien d'autre sous le soleil.
Partout il se dit ton esclave,
ne parle que de toi, ne révère que toi.
Tu es son premier amour ; si tu le désires,
il te consacrera toute sa vie.
« Il est en outre un jeune amant
et peut prendre la forme qu'il désire :
comme tu le voudras, il paraîtra devant toi,
pour que tu cèdes à la flamme de l'amour.
Comme toi, il aime les jardins et les plantes,
comme toi, il chérit tous les fruits
et il a toujours fréquenté la vallée alentour,
ses sources et ses montagnes.
« Bien qu'il adore les fruits et les jardins,
il abandonne toutefois tous ses plaisirs
pour te voir et, te voyant, se consoler
et adoucir la flamme qui le consume.

Crois bien que c'est lui-même qui t'exhorte ainsi,
et non une vieille qu'accablent les années.
Prends pitié de celui qui brûle :
fureur d'amour ne vient jamais trop tard[1].
« Si tu fus jamais cruelle et le demeures encore,
si tu as le cœur plein d'un fiel amer,
je te dirai ce qu'il advint à Chypre
à une femme qui était cruelle.
Elle fut rebelle au pouvoir d'Amour,
orgueilleuse, méchante, infidèle,
mais sa punition fut si atroce et inouïe
que toute femme doit s'instruire à ses dépens.
« Iphis, charmant jeune homme[2],
aimait la belle et cruelle Anaxarète.
Son cœur brûlait dans sa poitrine
comme l'on voit brûler un flambeau.
Il ne regardait que ce visage
qui enflammait sa passion amoureuse ;
maintes fois il tenta
d'éteindre cet incendie, s'il le pouvait.
« Ne pouvant par la raison
adoucir un peu cette fureur,
à genoux devant sa porte
il vint en pleurs lui avouer son amour.
Par un humble et pitoyable discours,
il cherchait à adoucir sa douleur ;
tantôt avec ses serviteurs, tantôt avec sa nourrice
il épanchait ses tourments et ses douleurs.
« Parfois il écrivait des lettres
et lui envoyait le récit de ses chagrins ;
souvent la nuit il mettait devant sa porte
des fleurs et des guirlandes baignées de ses pleurs.
Souvent, pour lui montrer son ardeur,
il dormait au pied de sa demeure,
où d'une froide pierre il faisait un lit
à son malheureux corps, à son cœur amoureux.
« Mais elle était plus cruelle que la mer
battue et agitée par les vents ;
elle était plus dure encore que le fer
rougi par le feu de la Norique,
plus dure que le rocher qui ne fait pas saillie,

1. Cf. Pétrarque, *Triomphe de l'éternité*, v. 13.
2. Cf. Ovide, *Les Métamorphoses*, XIV, 198 *sqq.*

mais, dur et grossier, demeure sous la terre.
En mots et en gestes elle le méprisait,
tant elle était insensible.
« Le jeune homme ne put supporter
plus longtemps cette douleur et ce tourment,
et demeura devant la porte de sa dame, frappé de stupeur.
Il dit d'une voix larmoyante :
"Tu as vaincu, Anaxarète. J'accepte
de mourir, pour que tu ne supportes plus
mes plaintes et remportes la victoire.
« "Orne ton front d'un laurier vert,
triomphe de la guerre que je t'ai déclarée.
Tu es satisfaite et je meurs satisfait,
puisqu'on ne peut autrement te faire plaisir.
Puisque mon martyre ne t'émeut pas,
comme si tu étais de pierre ou de fer,
réjouis-toi, car le sort me contraint
à être aujourd'hui privé de ta vue et de ma vie.
« "Pour que nulle autre personne n'ait à t'apporter
l'heureuse nouvelle de ma mort,
de tes yeux tu me verras pendu,
et ta satisfaction n'en sera que plus grande.
Accepte, cruelle, accepte ce cruel présent
qu'a mérité ta barbarie.
Mais, vous, ô dieux, qui voyez ce spectacle,
peut-être aurez-vous quelque pitié de moi.
« "Si jamais des prières vous furent agréables,
si vous avez jamais cédé aux désirs des hommes,
faites que longtemps on se souvienne
de ma mort et de mes douleurs ;
et que la renommée au moins me donne
ce que la dureté et la cruauté m'arrachent."
Cela dit, il fut pris d'une telle fureur
qu'autour du cou il s'attacha une corde.
« Puis, tout haletant, il lève ses yeux
inondés de larmes brûlantes,
et dit : "Cruelle, voici les fleurs,
voici les guirlandes que tu veux."
Enfin, pour mettre un terme à sa douleur,
il se laissa tomber de tout son poids.
A sa chute, la porte sembla pousser
comme un gémissement de deuil.
« On porta son cadavre à sa mère,
qui le pleura amèrement ;

voyant son fils mort d'une mort si cruelle,
elle se plaignait de la cruauté du ciel.
Elle ne voulait entendre ni prière ni réconfort,
tant elle éprouvait de douleur
pour une mort si prématurée.
Cependant on ordonna son enterrement.
« Porté au tombeau, le corps
parvint devant la demeure d'Anaxarète,
qui, l'entendant passer,
ne put s'empêcher de se mettre à la fenêtre.
Lorsqu'elle vit son visage,
aussitôt la cruelle devint de pierre ;
car tout son corps, spectacle effrayant,
se transforma en une pierre dure comme son cœur.
« En mémoire de ce destin,
chasse l'orgueil que tu éprouves,
suis l'empire de Vénus et sa cour,
ô Pomone, si tu acceptes mes conseils.
Ouvre à ton amant tes portes closes,
ressens de la pitié, tu en éprouveras à ton tour. »
A peine la vieille eut-elle dit ces mots,
qu'elle se transforma en un beau et gracieux jeune homme.
Ainsi Pomone, prise de crainte
et émue aussi par un si noble visage,
ne demeura plus obstinée ni cruelle,
mais de son cœur chassa toute dureté.
Heureuse et rassurée, elle se plaça
de son plein gré dans les bras de Vertumne
et vécut longtemps heureuse avec lui,
si dit vrai celui qui raconte cette aventure.
Dame bienheureuse à qui l'on chante cette sérénade,
et vous qui l'entendez alentour,
imitez l'exemple de Pomone
et non la cruauté d'Anaxarète.
Écoute ton serviteur qui pleure et chante
et qui n'a qu'un désir, celui de voir ton visage.
Il te prie de te mirer au malheur d'autrui
et de prêter un peu l'oreille à ses prières.
Il n'est pas si vieux ni mûr,
sa vie n'est pas si cruelle,
la nature ne l'a pas fait si laid
que tu doives être contraire à ses désirs.
Regarde son visage amaigri
et les larmes que versent ses yeux :

ils attendriraient le cœur le plus dur
et même un tigre d'Hircanie[1].
Tu as su par ton art et ton astuce
me prendre dans tes rets amoureux ;
aussi faut-il que tu m'adresses bientôt
un signe qui me rende heureux.
Autrement, plein de colère et d'ire,
il faut que je gise mort devant ta porte
et qu'ensuite Vénus venge ma passion
par ta honte et ton malheur.
Tu es donc contrainte de toutes parts,
à répondre, ô dame, à celui qui t'appelle.
D'un côté t'y contraint la vengeance
tirée de celle qui, aimée, n'aimait pas en retour.
De l'autre, c'est la récompense promise
à ceux qui veulent suivre l'empire d'Amour.
Abandonne donc ton désir d'être altière et dédaigneuse
et mène avec moi une vie heureuse.

PASTORALE

Puisqu'à l'ombre de ce laurier
je vois paître alentour mon troupeau,
je vais commencer une plus digne entreprise.
Si jamais, mon doux pipeau, ton chant
fit tourner les rochers et se déplacer les plantes,
s'arrêter les fleuves et se calmer le vent,
il est temps de montrer tous tes pouvoirs,
pour que la terre tombe en admiration
et que le ciel se réjouisse de mes chants.
Il te faudrait toutefois une autre voix, un autre style ;
pour louer pleinement une semblable beauté,
il faut que se lève un plus grand génie ;
car, d'un jeune homme céleste et non terrestre,
d'exquises manières et de divines coutumes,
il faut que la louange vienne d'un homme divin.
Envoie-moi donc, Phébus, quelques-uns de tes rayons,
si tu entendis jamais la prière d'un mortel,
et fais que mon esprit obscur s'en illumine.

1. Région censée abriter les fauves les plus féroces.

Je vois, ô divin Apollon, ton visage
qui plus qu'à l'accoutumée s'enflamme d'une vive splendeur,
que ni vent ni nuage ne parviennent à cacher,
de sorte qu'aidé par ta grande puissance
et ta force je veux les employer
à faire honneur à ton Hyacinthe [1].
Hyacinthe, j'ai coutume de célébrer ton nom ;
pour en faire mémoire auprès de tous les mortels,
je l'écris sur tous les rochers et les troncs ;
puis je dis ta divine beauté
et des actions capables d'honorer
quiconque parle ou écrit à ton propos.
Le ciel voulut nous montrer son pouvoir
lorsqu'il nous donna un être si merveilleux,
pour nous faire part de sa beauté.
Toutes les splendeurs s'éclipsent devant lui,
en voyant d'abord sa chevelure digne
de toutes les couronnes et tous les diadèmes.
La splendeur qui règne sur son front,
soigneusement contemplée,
nous révèle la puissance de la nature.
Voyons combien le reste y correspond.
Écoutez le son de ses aimables propos,
capables de donner vie aux marbres et à la pierre.
La terre sourit là où tu poses tes pas
et l'air se réjouit là où parviennent
les sons gracieux de ta voix.
L'herbe fleurie sèche aussitôt
que tu t'éloignes, tant elle en est affligée,
et le ciel se plaint d'être privé de ta voix.
Parmi toutes tes vertus, tu as celle, plus grande encore,
de désirer naturellement acquérir un renom
qui rende ta gloire manifeste.
Aussi, Jupiter, je te prie de me permettre,
parmi les nombreuses trompes qui l'exalteront,
de faire retentir moi aussi mon cor rustique.
Tous les bergers qui sont dans ces forêts,
sans considérer ta jeunesse,
t'ont confié tous leurs différends.
Grâce à ton autorité et à ton adresse,
de diverses façons et par différentes solutions
tu les renvoies satisfaits à leurs demeures.

1. Cf. Ovide, *Les Métamorphoses*, X, 162 *sqq*.

Tu es miséricordieux : si tu entends un malheureux
te parler de ses infortunes ou de ses amours déçues,
par de douces paroles tu le réconfortes.
Tu n'es pas seulement la gloire des bergers,
comme chacun peut le voir, mais l'ornement des bois
tout comme les dieux qui les habitent.
Vous ne vous affligez plus, ô forêts,
si Diane réside au ciel, et ne vous tourmentez plus
si Phébus retourne garder les troupeaux d'Admète[1].
Vous n'appelez plus le fils d'Hécube[2],
ni Céphale, ni Atlas, car
avec lui vous êtes plus contentes et heureuses.
Je vois réunies en toi toutes les vertus,
et ne m'en étonne pas, car, pour te faire,
il fallut plus d'un dieu.
Quand Dieu voulut te créer au début,
il en confia d'abord la mission à Vulcain,
pour te faire plus beau, agréable et joyeux.
Après qu'il t'eut vu naître,
il fut si joyeux et si heureux
que Ganymède craignit pour ses fonctions[3].
En un mélange de terre et d'eau
Minerve avait enfermé plus d'intelligence
que ne l'avaient jamais fait temps ni travaux.
Autour de ta tête Vénus plaça ensuite
ses grâces immortelles et dit : « Tu vivras
aimé et chéri des bergers. »
Puis les heures, toutes joyeuses,
cueillirent des violettes blanches et de fraîches fleurs
et te couvrirent de leurs sucs et de leurs parfums.
Mars l'indomptable, pour ajouter à ton éclat,
mit dans ton sein généreux un cœur
pareil à celui de César, le chef des chefs.
Mercure te donna une vue perçante,
pour que tu t'offres ou te refuses
à l'heureuse fortune, aux tourments et aux épreuves.
Dans ta dépouille de simple mortel, Junon
plaça une âme capable de dominer les empires,
et Saturne te donna l'âge de Nestor.
Ô, présent de tous les dieux, accepte

1. Condamné par Jupiter pour le meurtre des Cyclopes, Apollon dut garder les troupeaux d'Admète en Thessalie.
2. Pâris.
3. D'échanson des dieux.

de me recevoir parmi tes fidèles sujets,
si tu daignes avoir un tel serviteur.
Si mon chant peut te plaire,
des vers glorieux résonneront
à ta louange dans ces vallées et ces monts.
Mes pensées sont si occupées
à te plaire, que je désire seulement
obéir. Qu'il te suffise d'ordonner.
Bien que j'aie été élevé par la troupe
de ces rudes bergers, lorsque je parle de toi,
j'élève mon vol plus haut qu'à l'ordinaire.
Tu me verras monter plus encore,
lorsque je saurai que t'est agréable le don
que je te fais en chantant tes louanges.
En outre, voici ce que je te donne :
ce troupeau que tu vois t'appartient. A toi
sont aussi ces pauvres brebis.
Mais, comme l'heure est presque venue
où les animaux prennent quelque repos
et où l'on ne voit plus que la chauve-souris,
je cacherai l'amour que je porte en mon cœur
et j'irai chez moi avec mon troupeau,
espérant revenir un jour, plus glorieux
et plus satisfait, pour chanter tes louanges.

CHANSON

Si tu avais un arc et des ailes,
allègre jeune homme,
tu serais le dieu qui assaille les hommes.
Ta bouche et tes paroles
sont ton arc et tes flèches.
Il n'est pas d'homme sur cette terre
que tu ne puisses blesser quand tu les décoches.
Aussi arrive-t-il
que d'un regard
tu prends et enchaînes tous les mortels.
Tu as d'Apollon la chevelure,
blonde et brillante, et les yeux de Méduse :
quiconque te regarde
est transformé en pierre,

comme tout ce que tu vois et touches.
Les sages et les sots
sont pris à tes doux pièges ;
et je ne me risque pas à te comparer aux autres.
Jupiter, si tu considères
ce jeune homme, le plus beau de ce monde,
tu verras trop bien
que tu t'es trompé en ravissant Ganymède.
Il l'emporte sur tous,
comme le soleil sur l'ombre,
et fait frémir tous les mortels.

STRAMBOTTI

I

J'espère, et l'espoir accroît mon tourment,
je pleure, et mes pleurs nourrissent mon cœur affligé,
je ris, et mes rires ne peuvent me pénétrer,
je brûle, et la brûlure ne paraît pas au-dehors,
je crains ce que je vois et entends,
toutes les choses m'apportent une douleur nouvelle.
Espérant, je pleure, ris et brûle,
et j'ai peur de ce que j'écoute et regarde.

II

Toutes les bêtes féroces cachent leurs armes :
le dragon se cache sous les herbes,
l'abeille porte dans sa bouche la cire et le miel
et cache en son sein son aiguillon,
la panthère dissimule son horrible figure
et montre son dos charmant :
toi, tu montres un visage pitoyable
et caches dans ton sein un cœur cruel.

SONNET

Si je pouvais demeurer un instant
sans penser à vous, j'appellerais heureuse cette année-là.
Mes plus lourds tourments me sembleraient légers,
si je pouvais vous dire les douleurs que j'endure.
Si vous me croyiez, je subirais aisément
les peines que vos yeux chaque jour m'infligent :
les bois m'ont bien cru,
fatigués qu'ils sont d'entendre mes plaintes.
On oublie la perte de sa fortune,
celle d'un fils, d'un rang ou d'un royaume,
et pareillement toutes les passions et les douleurs.
Mon existence est écrasée par le malheur ;
il me faut seulement pleurer et penser à vous,
sans que mes larmes n'aient de fin ni ne soient crues.

A LA DEMANDE DE BARBERA

Amour, je sens mon âme
brûler dans la flamme où
j'ai brûlé tout heureuse et désire brûler plus encore.
Rallume mon cœur,
j'en suis heureuse
et reviens humblement sous l'ancien joug.
Fais que mon seigneur
partage les flammes,
où je brûle et nourris mes pensées.
Fais qu'il oublie
ma fuite et confie-lui mon nouveau désir.
Si ta divine puissance,
Amour, peut faire que toujours
je lui semble avoir vécu dans cette flamme,
je serai si heureuse
que, dans les plus cruelles épreuves,
vivre me sera une joie et mourir un jeu.
Toujours mes chants
l'appelleront seigneur, et toi, mon Dieu.

A BARBERA

Si de l'immensité de mon désir
mon talent était l'égal,
la pitié s'éveillerait là où elle dort.
Mais, comme mes forces
sont inférieures à mon désir,
il en naît tous les maux
que j'éprouve, ô ma dame.
Je ne puis me plaindre
de vous, mais de moi seulement,
car je vois et avoue
que tant de beauté
est digne de plus vertes années.

A MESSIRE BERNARD
son père
en sa maison de campagne à San Casciano

Ces gens-là ont vécu un mois ou davantage
de noix, de figues, de fèves, de viande séchée,
de sorte que c'est malice et non plaisanterie
que de demeurer si longtemps là-haut.
Comme le bœuf de Fiesole regarde en bas
l'Arno, tout assoiffé et en lèche ses morves,
de même font-ils des œufs de la crémière
et du mouton ou du bœuf du boucher.
Pour ne pas affamer les asticots,
nous allons écrire un mot à Daniel,
qui enregistre peut-être déjà une plainte.
Car, à ne manger que des croûtons,
nous nous sommes fait des nez de bécasses
et tenons difficilement nos yeux ouverts.
Dites à mon frère
qu'il vienne triomphalement manger avec nous
l'oie que jeudi nous reçûmes de vous.
A la fin du compte,
messire Bernard, vous aurez acheté
des oies et des canards que vous ne pourrez manger.

A JULIEN DE MÉDICIS

I

Je porte, Julien, à la jambe une paire de liens
et j'ai aux épaules six traits d'estrapade.
Je ne saurais conter mes autres misères,
car c'est ainsi qu'on traite les poètes.
Ces murailles portent des poux,
si gras et si dodus qu'on dirait des papillons.
Jamais il n'y eut autant de puanteur à Roncevaux
et dans les dépotoirs de la Sardigna [1]
qu'en ce douillet hôtel,
avec un vacarme tel qu'on croirait que sur terre
Jupiter de sa foudre ébranle Mongibello.
On enchaîne l'un, à l'autre on enlève ses fers
en cognant les clefs et les serrures ;
quelqu'un hurle : « Pas si haut, plus près de terre [2] ! »
Ce qui m'a fait le plus de peine,
c'est que, dormant vers l'aurore,
j'ai entendu chanter : « On prie pour vous [3]. »
Bah ! qu'ils s'en aillent à la grâce de Dieu,
pourvu que votre clémence vers moi tourne ses yeux,
mon père, et détache ces chaînes.

II

Cette nuit, priant les Muses
qu'avec leur douce lyre et leurs doux chants
elles aillent visiter, pour me consoler,
Votre Magnificence et lui faire mes excuses,
l'une d'elles m'apparut, qui me confondit
en me disant : « Comment oses-tu m'appeler ? »
Je lui dis mon nom, mais elle, pour m'affliger,
me frappa au visage et me cloua la bouche,
me disant : « Tu n'es pas Nicolas, mais Dazzo [4],

1. Partie de la rive de l'Arno où l'on portait des charognes.
2. Cris de prisonniers soumis à l'estrapade.
3. Prière pour les condamnés à mort conduits au supplice.
4. Andrea Dazzo, modeste lettré florentin.

pour avoir jambes et chevilles liées
et être enchaîné comme un fou. »
Je voulus lui dire mes raisons,
mais elle répliqua : « Va au diable
jouer ta comédie en oripeaux. »
Donnez-lui témoignage,
Magnifique Julien, au nom de Dieu tout-puissant,
que je ne suis pas Dazzo, mais bien moi-même.

A JULIEN DE LAURENT DE MÉDICIS

Je vous envoie, Julien, ces quelques grives,
non que ce présent soit bel ou bon,
mais pour que, du pauvre Machiavel,
Votre Magnificence se souvienne un instant,
et que, si vous avez à votre cour des gens qui mordent,
vous puissiez leur en remplir les dents,
et qu'occupés à dévorer ces oiseaux
ils en oublient un peu de déchirer les autres.
Mais, direz-vous, ton gibier ne fera pas
l'effet que tu espères, car il n'est ni bon
ni bien en chair : ils n'en voudront pas manger.
A pareils discours je répondrais
que moi non plus je ne suis pas gras, qu'ils le savent,
et m'arrachent pourtant de bons morceaux.
Veuille donc Votre Magnificence
ne point écouter leurs propos : qu'Elle touche, qu'Elle palpe
et se fie à ses mains plutôt qu'à ses oreilles.

ÉPIGRAMMES

I

Le soir où mourut Pierre Soderini,
son âme alla à la porte de l'enfer.
« En enfer ? — cria Pluton — pauvre benêt,
monte donc aux limbes avec les autres enfants. »

II

Sache que je ne suis pas Argus, comme je le parais,
et que mes yeux ne furent jamais les siens ;
mais ce sont bien tous les yeux
que j'ai arrachés aux princes chrétiens.
Ainsi advient-il que ce fou
de Charles, roi des Romains et le vice-roi de Naples,
ne voyant rien, ont relâché le roi [1].

1. Charles Quint et le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy. François Ier fut libéré en février 1526.

La Mandragore [1]

PERSONNAGES

CALLIMACO	SOSTRATA
SIRO	FRÈRE TIMOTEO
MAÎTRE NICIA	UNE FEMME
LIGURIO	LUCREZIA

CHANSON

qui doit précéder la comédie et être chantée à la fois par des nymphes et des bergers

Brève est la vie,
nombreuses les douleurs,
qu'en sa laborieuse existence chacun supporte !

A la poursuite de nos désirs
nous passons et épuisons nos années.
Celui qui, au contraire, refuse tout plaisir
pour vivre dans l'angoisse et les tourments
ne connaît point les pièges
du monde et ignore par quels maux
et quels étranges hasards
sont oppressés presque tous les mortels.

Pour fuir ces chagrins,
nous avons choisi une vie solitaire
et vivons chaque jour dans les fêtes et la joie,
charmants jeunes gens et heureuses nymphes que nous sommes.
Ainsi sommes-nous venus
par nos chants harmonieux
faire honneur seulement
à cette joyeuse fête et aimable compagnie.

Ici nous a conduits d'ailleurs

1. *Mandragola*, 1518 ?

le renom de celui qui vous gouverne[1],
en qui l'on voit rassemblés
tous les biens de l'Éternel.
Grâce à cette suprême faveur,
à cette heureuse situation,
vous pouvez vivre heureux,
passer de bons moments et en remercier le responsable.

PROLOGUE

Dieu vous garde, aimables spectateurs,
d'autant que votre amabilité
semble procéder de ce que nous vous serons agréables.
Si vous continuez à rester tranquilles,
nous allons vous apprendre
un étrange événement survenu en cette ville.
Regardez le décor
que l'on vous présente aujourd'hui :
c'est là votre Florence ;
une autre fois ce sera Rome ou Pise :
il y a de quoi crever de rire.

Cette porte qui est à ma droite
est celle de la maison d'un notaire
qui de Boèce a appris force lois[2].
Cette rue que l'on a imitée en ce coin
est la rue de l'Amour,
où qui tombe une fois, jamais ne se relève.
Puis vous pourrez savoir,
à la robe d'un moine,
quel prieur ou quel abbé
habite l'église d'en face,
si vous ne partez pas trop vite.

Un jeune homme, Callimaco Guadagni,
à peine rentré de Paris,
habite à la porte de gauche.
Parmi tous les bons vivants,

1. L'allusion est à François Guichardin, gouverneur de la Romagne.
2. Boèce, l'auteur latin, représente symboliquement les textes juridiques antiques sur lesquels se formaient les juristes du temps.

à en juger par ses apparences et ses signes,
il porte les marques de la noblesse et de la renommée.
Une jeune femme fort sage
fut aimée de lui,
et par lui séduite,
comme vous allez le voir. J'aimerais,
mesdames, que, comme elle, vous le soyez.

La pièce se nomme *Mandragore* ;
vous en verrez la cause
durant la représentation, comme je le pense.
L'auteur n'a pas grande renommée :
pourtant, si vous ne devez pas rire,
il consent à vous payer à boire.
Un douloureux amant,
un notaire pas très malin,
un frère de mauvaise vie,
un parasite, enfant préféré de la ruse,
seront aujourd'hui votre divertissement !

Si un tel sujet n'est pas digne,
étant fort léger,
d'un homme qui veut paraître sage et grave,
excusez-le au motif qu'il s'efforce
par ces vaines pensées
d'adoucir sa triste époque.
Ailleurs il n'a de lieu
où tourner ses regards.
Car il lui est interdit
de montrer d'autres capacités en d'autres entreprises
et il n'y a pas de récompense à ses efforts[1].

La récompense qu'ici l'on attend est que chacun
se tienne à l'écart et ricane,
en disant du mal de ce qu'il voit ou entend.
La cause en est sans aucun doute
que notre siècle en tout
dégénère par rapport à la vertu d'autrefois.
Car le monde,
voyant partout la médisance,
ne s'efforce ni s'évertue
à composer, parmi mille difficultés, une œuvre

1. Autoportrait de Machiavel qui, évoquant ses malheurs après sa chute de 1512, espère convaincre quelque puissant — dont les Médicis — de le prendre à son service.

que le vent détruira ou le brouillard recouvrira.

Cependant, si quelqu'un, en médisant de l'auteur,
peut croire qu'il le tient en son pouvoir,
qu'il l'effraie ou le contraint à la reculade,
cet individu, je lui dis et je l'avertis
que l'auteur sait lui aussi médire,
car ce fut là son premier art.
En toutes les régions où l'on parle italien,
il n'y craint personne,
bien qu'il soit le serviteur de ceux
qui portent un manteau meilleur que le sien.

Laissons médire quiconque le désire,
et revenons à notre affaire,
afin de ne pas perdre de temps.
On ne doit pas tenir compte des bavardages
ni avoir d'estime pour les sots,
qui ne savent même pas s'ils vivent encore.
Callimaco sort,
accompagné de Siro,
son serviteur. Il va vous dire
la situation. Que chacun soit bien attentif ;
n'attendez de ma part, pour l'heure, aucun autre propos.

ACTE PREMIER

Scène première

CALLIMACO, SIRO

CALLIMACO. — Ne t'en va pas, Siro, j'ai deux mots à te dire.

SIRO. — Me voici.

CALLIMACO. — Tu t'es étonné, je crois, de mon soudain départ de Paris et maintenant tu t'étonnes de ce que je demeure ici depuis plus d'un mois sans rien faire.

SIRO. — C'est bien vrai ça.

CALLIMACO. — Si jusqu'ici je ne t'ai pas dit ce que je vais te dire, c'est qu'à mon avis, les choses que l'on veut garder secrètes, il ne faut les dire que si l'on est forcé de le faire. Comme je pense avoir besoin de ton aide, je vais tout te dire.

SIRO. — Je suis votre serviteur. Les valets ne doivent jamais rien demander à leurs maîtres, ni s'informer de leurs affaires. Quand, par contre, ils les confient d'eux-mêmes, alors nous devons loyalement les servir. J'ai toujours fait ainsi et c'est ainsi que je vais faire.

CALLIMACO. — Je le sais parfaitement. Je crois que tu m'as entendu dire mille fois, et peu m'importe que tu l'entendes une fois encore, comment à l'âge de douze ans mes tuteurs, à la mort de mon père et de ma mère, m'envoyèrent à Paris, où je suis resté vingt ans[1]. Comme, après dix années, commencèrent, avec la descente du roi Charles, les guerres d'Italie[2], qui mirent en ruine le pays, je décidai de demeurer à Paris et de ne pas rentrer dans ma patrie, pensant vivre plus sûrement là-bas qu'ici.

SIRO. — C'est en effet ainsi.

CALLIMACO. — Ayant ordonné que l'on vendît tous mes biens sauf ma maison, je me résolus à vivre à Paris, où je passai dix autres années des plus heureuses.

SIRO. — Je sais cela aussi.

CALLIMACO. — J'avais partagé mon temps entre les études, les plaisirs et les affaires. Je m'y appliquai si bien qu'aucune occupation ne nuisait aux autres. Ainsi, comme tu vois, vivais-je paisiblement ; aidant chacun et m'efforçant de ne nuire à personne. Et il me semblait être l'ami de tous, bourgeois, gentilshommes, étrangers, gens du pays, riches et pauvres.

SIRO. — C'est la vérité.

CALLIMACO. — Mais la fortune, trouvant que j'avais trop de bon temps, fit arriver à Paris un certain Camillo Calfucci.

SIRO. — Je commence à deviner votre malheur.

CALLIMACO. — Cet homme donc, comme les autres Florentins, était souvent invité chez moi et, un jour, lors d'une conversation, il advint que nous discutâmes pour savoir où se trouvaient les femmes les plus jolies, en France ou en Italie. Comme je ne pouvais parler des Italiennes, ayant quitté le pays fort petit, un autre Florentin présent à nos discours prit le parti des Françaises, et Camillo celui des Italiennes. Après force arguments avancés de part et d'autre, Camillo quasiment

1. Le départ pour l'étranger, et notamment pour la France, d'un fils de marchand florentin était chose ordinaire. Le *Décaméron* de Boccace raconte une aventure semblable.

2. Les guerres d'Italie éclatèrent en 1494. Cette allusion permet de situer la comédie dans le temps : Callimaco a vingt-deux ans en 1494 et rentre à Florence en 1504, à l'âge de trente-deux ans.

irrité déclara que, même si toutes les femmes d'Italie étaient des monstres, une de ses parentes pouvait à elle seule sauver leur honneur[1].

SIRO. — Je vois bien ce que vous voulez dire.

CALLIMACO. — Il nomma alors Lucrezia, épouse de maître Nicia Calfucci, et fit un tel éloge de sa beauté et de ses manières que chacun de nous en fut stupéfait. Et il fit naître en moi un tel désir de la voir qu'abandonnant tout autre projet et ne pensant plus ni aux guerres ni à la paix de l'Italie, je m'en vins ici[2]. A peine arrivé, chose bien rare, j'ai trouvé que la renommée de Lucrezia était très inférieure à la réalité. Et je brûle d'un tel désir de me trouver avec elle que je ne trouve aucun répit.

SIRO. — Si vous m'en aviez parlé à Paris, j'aurais pu vous donner un conseil, mais à cette heure je ne sais que vous dire.

CALLIMACO. — Je ne t'ai pas dit cela pour avoir un conseil, mais pour me soulager un peu et que tu te prépares à m'aider en cas de besoin.

SIRO. — Je suis prêt, mais qu'espérez-vous ?

CALLIMACO. — Hélas, rien, ou peu de choses. Je vais te dire. D'abord, j'ai contre moi son caractère, très honnête et totalement étranger aux choses de l'amour. Elle a un mari fort riche et qu'elle gouverne en tout. S'il n'est pas jeune, il n'est pas aussi vieux qu'il y paraît. Elle n'a ni parents ni voisins chez qui elle se rende pour des veillées, des fêtes ou lors de ces divertissements où se plaisent d'ordinaire les jeunes femmes. Aucun artisan ne vient chez elle ; elle n'a ni femme de chambre ni domestique qui ne la craigne. Bref, il n'y a aucune possibilité de les corrompre.

SIRO. — Que pensez-vous donc faire ?

CALLIMACO. — Il n'est pas de situation assez désespérée où il n'y ait quelque lueur d'espoir. Bien qu'elle soit faible et vaine, l'envie et le désir que l'on a de réussir la font paraître différente.

SIRO. — Quel est donc le motif de votre espoir ?

CALLIMACO. — Deux choses. L'une est l'ingénuité de maître Nicia, qui, quoique notaire, est l'homme le plus simple et le plus sot de Florence. L'autre est l'envie qu'ils ont tous les deux d'avoir des enfants. Car, après six ans de mariage, n'en ayant pas encore fait, riches comme ils sont, ils en meurent d'envie. Une troisième, éventuellement, c'est

1. Le débat entre hommes sur la beauté des femmes est un thème typique de la nouvelle, que l'on rencontre notamment dans le *Décaméron*.

2. Non moins topique et caractéristique de la nouvelle est le thème de la passion par renommée (cf. encore *Décaméron*).

que la mère de Lucrezia a mené joyeuse vie. Mais elle est riche, de sorte que je ne sais pas comment faire avec elle.

SIRO. — Avez-vous fait, dans tout cela, déjà quelque tentative ?

CALLIMACO. — Oui, mais peu de choses.

SIRO. — Quoi donc ?

CALLIMACO. — Tu connais Ligurio, qui vient sans cesse dîner chez moi. Il a été jadis courtier en mariages, puis il s'est mis à mendier soupers et déjeuners. Comme c'est un homme agréable, maître Nicia a avec lui une grande familiarité. Ligurio le roule. Nicia lui prête parfois de l'argent, bien qu'il ne l'invite jamais à sa table. Je m'en suis fait un ami, lui ai confié mon amour et il m'a promis de m'aider de toutes ses forces.

SIRO. — Prenez garde qu'il ne vous trompe : d'habitude ces escrocs n'ont pas de parole.

CALLIMACO. — C'est vrai. Pourtant, quand quelque chose profite à quelqu'un, on peut croire, si on la lui confie, qu'il vous servira loyalement. Je lui ai promis, s'il réussit, de lui donner une forte somme ; s'il ne réussit pas, il m'escroquera un déjeuner ou un dîner : peu de chose, car en tout cas je ne voudrais pas manger seul.

SIRO. — Qu'a-t-il jusqu'ici promis de faire ?

CALLIMACO. — Il a promis de persuader maître Nicia d'aller en mai aux eaux avec sa femme[1].

SIRO. — Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

CALLIMACO. — Qu'est-ce que cela me fait ? L'endroit pourrait changer son caractère, car en de tels lieux on ne fait que s'amuser. Je m'y rendrais, j'y prendrais toutes sortes de plaisirs et ne négligerais aucune dépense magnifique. Je deviendrais de leurs intimes, à elle et à son mari. Que sais-je ? D'une chose naît une autre, et le temps triomphe de tout.

SIRO. — Voilà qui me plaît.

CALLIMACO. — Ligurio m'a quitté ce matin en me disant qu'il causerait de l'affaire avec maître Nicia, et qu'il me donnerait une réponse.

SIRO. — Les voici, de ce côté, ensemble.

CALLIMACO. — Je vais me tenir à l'écart, pour pouvoir parler à Ligurio quand il quittera le notaire. Toi, va à la maison faire ton travail. Si je veux que tu fasses quelque chose, je te l'ordonnerai.

SIRO. — J'y vais.

1. Le séjour dans une station balnéaire était traditionnellement indiqué aux femmes stériles. L'atmosphère de ces stations était brillante et libre. Le Pogge (Poggio Bracciolini) évoque au XVe siècle, dans une de ses lettres, la joyeuse vie de Baden.

Scène II

MAÎTRE NICIA, LIGURIO

NICIA. — Je crois que tes conseils sont bons et j'en ai parlé hier soir avec ma femme. Elle m'a dit qu'elle me donnerait aujourd'hui sa réponse, mais, à te parler franchement, je n'y vais pas de bon cœur.

LIGURIO. — Et pourquoi ?

NICIA. — Parce que je n'aime pas m'éloigner de chez moi. Devoir déménager femme, domestique, bagages, ça ne me va pas. Et puis j'ai parlé hier soir à plusieurs médecins. L'un me dit d'aller à San Filippo, l'autre à la Poretta, un troisième à la Villa[1]. Ce sont des buses et, à te parler franchement, ces médecins n'y comprennent rien.

LIGURIO. — Cela doit bien vous embêter, ce que vous m'avez dit d'abord : car vous n'avez pas l'habitude de perdre de vue la cathédrale.

NICIA. — Tu te trompes ! Quand j'étais plus jeune, j'étais très coureur. On ne faisait pas une foire à Prato[2] que je n'y allasse et il n'y a pas de château aux environs où je n'eusse été. Je peux même te dire davantage : je suis allé à Pise et Livourne, dis donc !

LIGURIO. — Vous avez dû voir la charrue de Pise ?

NICIA. — Tu veux dire la Grande Verrue[3] ?

LIGURIO. — Ah oui, la Verrue. A Livourne, vous avez vu la mer ?

NICIA. — Bien sûr que je l'ai vue !

LIGURIO. — De combien de fois est-elle plus grande que l'Arno ?

NICIA. — Que l'Arno ? plus de quatre, plus de six, plus de sept, à ce que je peux te dire. On ne voit que de l'eau, de l'eau, de l'eau.

LIGURIO. — Je m'étonne qu'ayant pissé en tant d'endroits vous fassiez tant de difficultés pour aller aux eaux.

NICIA. — Tu parles comme un gamin. Crois-tu que c'est une bagatelle de devoir mettre sens dessus dessous toute une maison ? Mais j'ai tellement envie d'avoir des enfants que je suis prêt à tout. Dis-en toi-même un mot à ces docteurs ; vois donc où ils me conseillent d'aller. Moi, je m'en vais retrouver ma femme. Au revoir.

LIGURIO. — C'est bien dit.

1. Trois stations thermales de Toscane, très fréquentées au Moyen Age et toujours actives aujourd'hui.
2. Ville de la grande banlieue de Florence.
3. Le jeu de mots porte sur la ressemblance entre *carrucola* (poulie), dans la réplique de Ligurio, et *Verrucola* (la Verrue), qui désigne une montagne des environs de Pise.

Scène III

LIGURIO, CALLIMACO

LIGURIO. — Je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme plus bête que celui-là, et comme la fortune lui a souri ! Il est riche, il a une femme belle, sage, honnête et capable de gouverner un royaume. A croire que se vérifie bien rarement le proverbe sur les mariages qui dit : « Qui se ressemble s'assemble. » Car on voit souvent un homme de mérite tomber sur une idiote et vice versa une femme sage avoir un fou pour mari. De la folie de cet homme-là on tirera quelque profit et Callimaco peut bien avoir de l'espoir. Le voici. Qu'est-ce que tu guettes ici, Callimaco ?

CALLIMACO. — Je t'avais vu avec le notaire et j'attendais que tu le quittes pour savoir ce que tu avais fait.

LIGURIO. — C'est un homme de l'espèce que tu sais, de peu de sagesse, de courage moins encore. Il n'aime pas quitter Florence. Je l'ai pourtant encouragé et il m'a finalement dit qu'il fera ce qu'il faut. Je crois que, si cette décision nous convient, nous l'y amènerons. Mais je ne sais pas si de la sorte nous obtiendrons ce que nous voulons.

CALLIMACO. — Pourquoi ?

LIGURIO. — Que sais-je, moi ? Tu n'ignores pas que toutes sortes de gens vont en cure et qu'un homme pourrait s'y rendre à qui Lucrezia plairait comme à toi, et qui serait plus riche et de meilleure façon que toi. On risque de prendre bien de la peine pour un autre. Il pourrait arriver que le nombre des rivaux la rende plus cruelle, ou que, devenue moins sauvage, elle penche pour un autre que toi.

CALLIMACO. — Je sens bien que tu as raison. Mais que faire ? quel parti prendre ? où me tourner ? Je dois tenter quelque chose de grand, de dangereux, de grave ou d'infâme. Mieux vaut mourir que vivre de la sorte. Si je pouvais dormir la nuit, manger, parler avec d'autres gens, prendre quelque plaisir, je supporterais plus facilement l'attente. Mais il n'y a pas de remède. Si aucune solution ne me laisse espérer, je mourrai assurément. Mourir pour mourir, je n'ai rien à craindre et suis prêt à prendre un parti violent, cruel, honteux.

LIGURIO. — Ne parle pas ainsi, calme ton emportement.

CALLIMACO. — Tu vois bien que, pour le calmer, je retombe dans toutes ces pensées. Il nous faut donc nous efforcer de l'envoyer en cure, ou de trouver le moyen de former quelque autre espoir, sinon réel

du moins chimérique, qui me donne une idée pour adoucir un peu mes tourments.

LIGURIO. — Tu as raison, je vais m'y employer.

CALLIMACO. — Je veux bien le croire, quoique je sache que tes pareils vivent en trompant les gens. Je ne crois pas pourtant être de ceux-ci. Car si tu le faisais et que je m'en aperçoive, je chercherais à me venger ; ma porte serait close, et tu perdrais tout espoir de toucher à l'avenir ce que je t'ai promis.

LIGURIO. — Ne doute pas de ma parole. N'y aurait-il pas le profit que je devine et attends, nous sommes de la même espèce, et je désire tout autant que toi que tu satisfasses ton désir. Mais laissons cela. Le notaire m'a chargé de trouver un médecin et de choisir les eaux où il vaut mieux se rendre. Fais à ma façon : dis que tu as appris la médecine et que tu l'as pratiquée à Paris. Il le croira aisément, parce qu'il est sot, que tu es savant et que tu pourras lui dire quelques mots en latin.

CALLIMACO. — A quoi cela peut-il nous servir ?

LIGURIO. — Cela nous servira à l'envoyer aux bains que nous voudrons et à prendre quelque autre moyen que j'ai imaginé, et qui sera plus prompt, plus assuré, plus certain qu'une cure.

CALLIMACO. — Que veux-tu dire ?

LIGURIO. — Je dis que, si tu as du courage et confiance en moi, je règle ton affaire avant qu'il soit demain. Si le notaire était homme (ce qu'il n'est point) à chercher si tu es ou non médecin, la brièveté du temps qui nous reste, l'affaire en soi, seront telles qu'il n'y réfléchira pas ou bien n'aura pas le loisir d'anéantir notre projet, quand bien même il y réfléchirait.

CALLIMACO. — Tu me rends la vie. C'est une bien grande promesse et tu me donnes un bien grand espoir. Comment vas-tu faire ?

LIGURIO. — Tu le sauras le moment venu. Il est inutile que je te le dise maintenant, car le temps nous manquera pour agir, et pour parler plus encore. Rentre chez toi et attends-moi ; je vais trouver le notaire. Si je te l'amène, tu suivras bien mon propos et y conformeras tes paroles.

CALLIMACO. — C'est ce que je ferai, quoique tu me remplisses d'un espoir dont je crains qu'il ne parte en fumée.

CHANSON

pour faire suite à l'acte premier

Celui, Amour, qui n'éprouve pas
ta grande puissance, espère en vain

faire jamais l'expérience
de ce qui au ciel a le plus de valeur.
Il ignore comment l'on vit et meurt à la fois,
comment l'on cherche les tourments et fuit le bonheur,
comment l'on s'aime soi-même
moins qu'autrui, comment souvent
crainte et espoir consument le cœur.
Il ne sait pas non plus comment les hommes et les dieux
craignent également tes armes.

ACTE DEUXIÈME

Scène première

LIGURIO, MAÎTRE NICIA, SIRO

LIGURIO. — Comme je vous l'ai dit, je crois que c'est Dieu qui nous a envoyé cet homme, pour que vous réalisiez votre désir. Il a magnifiquement exercé à Paris. Ne vous étonnez pas s'il n'a pas pratiqué à Florence. C'est d'abord qu'il est riche, ensuite qu'il est sur le point de rentrer à Paris.

NICIA. — C'est là, mon ami, une chose importante. Car je ne voudrais pas qu'il me mette en quelque embarras et qu'il me laisse ensuite dans le pétrin.

LIGURIO. — N'ayez pas d'inquiétude : craignez seulement qu'il ne veuille pas entreprendre le traitement. Mais, s'il l'entreprend, il ne vous abandonnera pas sans en voir la fin !

NICIA. — Je te fais confiance sur ce point. Quant à sa science, je saurai bien te dire, dès que je lui aurai parlé, s'il est expert, parce qu'il ne me fera pas prendre des vessies pour des lanternes.

LIGURIO. — C'est parce que je vous connais que je vous mène à lui, afin que vous lui parliez. Après quoi, s'il ne vous semble pas, à son air, à sa science, à son langage, homme à qui se confier aveuglément, alors je ne suis pas Ligurio.

NICIA. — D'accord, par Dieu ! Allons-y. Mais où habite-t-il ?

LIGURIO. — Il habite sur la place, la porte en face de vous.

NICIA. — Souhaitons-nous bonne chance.

LIGURIO. — Voilà qui est fait.

SIRO. — Qui est là ?

LIGURIO. — Callimaco est-il là ?

SIRO. — Il y est.

NICIA. — Comment, tu ne l'appelles pas docteur ?

LIGURIO. — Il ne se soucie pas de ces bagatelles.

NICIA. — Ne parle pas de la sorte, rends-lui ce qui lui est dû. S'il se vexe, tant pis pour lui !

Scène II

CALLIMACO, MAÎTRE NICIA, LIGURIO

CALLIMACO. — Qui est-ce qui me demande ?

NICIA. — *Bona dies, domine magister.*

CALLIMACO. — *Et vobis bona, domine doctor*[1].

LIGURIO. — Qu'en dites-vous ?

NICIA. — C'est fort bien, par Dieu.

LIGURIO. — Si vous voulez que je reste avec vous, parlez de façon que je vous comprenne, autrement nous ne pourrons pas nous entendre.

CALLIMACO. — Quelle affaire vous amène ?

NICIA. — Que vous dire ? je recherche deux choses que quelqu'un d'autre fuierait peut-être : créer des ennuis à autrui ainsi qu'à moi-même. Je n'ai pas d'enfants et voudrais en avoir. Pour avoir cet ennui, je viens vous donner ce souci.

CALLIMACO. — Il ne me déplaît pas de vous rendre service à vous, à tous les honnêtes gens et hommes de bien comme vous. A Paris, si j'ai consacré tant d'efforts à l'étude, c'est pour être utile à vos pareils.

NICIA. — Grand merci. Si jamais vous aviez besoin de mon ministère, je serais tout à votre service. Mais revenons *ad rem nostram*[2]. Avez-vous examiné quelle eaux conviendraient à ma femme pour qu'elle soit enceinte ? Car je sais que Ligurio vous a dit ce qu'il devait.

CALLIMACO. — Assurément. Mais, pour satisfaire votre désir, il faut savoir la cause de la stérilité de votre femme ; car il peut y en avoir plusieurs : *nam cause sterilitatis sunt : aut in semine, aut in matrice, aut in instrumentis seminariis, aut in virga, aut in causa extrinseca*[3].

1. Latin : « Bonjour docteur », « Bonjour à vous, maître ».
2. Latin : « à nos affaires ».
3. « Car les causes de la stérilité sont les suivantes : le sperme, la matrice, les testicules, la verge, ou quelque cause extrinsèque. »

NICIA. — Voilà le plus habile homme que l'on puisse trouver !

CALLIMACO. — Outre cela, cette stérilité pourrait être due à votre impuissance. En ce cas, il n'y aurait pas de remède.

NICIA. — Moi, impuissant ? Oh, vous me faites rire ! Je ne crois pas qu'il y ait à Florence un homme plus vert et plus gaillard que moi.

CALLIMACO. — Puisque ce n'est pas le cas, nous trouverons quelque remède.

NICIA. — Y en aurait-il un autre que les bains ? Je ne voudrais pas de cet embarras et ma femme répugne à sortir de Florence.

LIGURIO. — Oui, il y en a bien un. Je veux vous le dire : Callimaco est si prudent qu'il exagère. Ne m'avez-vous pas dit que vous saviez ordonner certaines potions qui à tout coup rendent les femmes enceintes ?

CALLIMACO. — J'en ai, certes. Mais j'y vais doucement avec les gens que je ne connais pas, parce que je ne voudrais pas être pris pour un charlatan.

NICIA. — Ne craignez rien. Vous m'avez tant émerveillé qu'il n'est rien que je ne croie et ne mette entre vos mains.

LIGURIO. — Je crois qu'il faut que vous examiniez les urines.

CALLIMACO. — Assurément ; on ne peut s'en passer.

LIGURIO. — Appelez Siro, qu'il accompagne le notaire pour le prélèvement et revienne ici. Nous, nous l'attendrons à la maison.

CALLIMACO. — Siro, va avec lui. Si vous le croyez bon, maître, revenez ici aussitôt et nous penserons à quelque bonne solution.

NICIA. — Comment ? Si je le crois bon ? Je reviens ici dans un instant, car j'ai plus de confiance en vous que les Hongrois en leur épée.

Scène III

MAÎTRE NICIA, SIRO

NICIA. — Ton maître est un très habile homme.

SIRO. — Plus encore que vous ne sauriez dire.

NICIA. — Le roi de France doit en faire grand cas.

SIRO. — Fort grand.

NICIA. — C'est pourquoi il aime à vivre en France.

SIRO. — C'est ce que je crois.

NICIA. — Il a bien raison. Dans notre ville il n'y a que des pisse-

vinaigre ; on n'y apprécie aucun mérite. S'il demeurait ici, personne n'aurait de considération pour lui. J'en sais quelque chose, moi qui en ai chié pour apprendre quelques bribes de latin. Si je devais en vivre, je serais dans de beaux draps, tu peux m'en croire.

SIRO. — Gagnez-vous cent ducats l'an ?

NICIA. — Pas même cent lires, à peine quelques sous, allons ! C'est que, dans cette ville, celui qui n'a pas une bonne situation ne trouve pas un chien pour japper après lui, et nous ne sommes bons qu'à aller aux enterrements ou aux cérémonies de mariage[1], ou encore à traîner toute la journée sur les bancs de la rue du Proconsul[2] à perdre notre temps. Mais je ne m'en soucie pas, je n'ai besoin de personne. C'est bon pour plus malheureux que moi. Je ne voudrais pourtant pas que l'on m'entende ; j'y gagnerais quelque embêtement ou je l'aurais dans le dos[3], ce qui me ferait bien suer.

SIRO. — N'ayez pas peur.

NICIA. — Nous voici à la maison ; attends-moi ici ; je reviens tout à l'heure.

SIRO. — Allez-y.

Scène IV

SIRO, *seul*

SIRO. — Si tous les notaires étaient bâtis comme celui-ci, nous en ferions des choses folles ! Assurément, cette crapule de Ligurio et mon fou de maître l'amèneront en un lieu où lui faire honte. J'en ai bien envie, à condition que l'on n'en sache rien. Car, si on le savait, j'y risquerais ma vie, mon maître la sienne et ses biens. Le voici devenu médecin ; je ne sais quelle est leur intention et le but de leur ruse. Mais voici le notaire, un pot de chambre à la main : qui ne crèverait de rire à la vue d'une telle buse[4] ?

1. Sous-entendu : pour trouver l'occasion de rédiger un acte notarié.
2. Rue de Florence où se rencontraient vieillards et désœuvrés.
3. Littéralement : « j'aurais un poireau dans le... derrière ».
4. On sait que l'examen des urines était l'un des fondements de la médecine médiévale.

Scène V

MAÎTRE NICIA, SIRO

NICIA. — J'ai tout fait selon tes désirs. Pour cette affaire, je veux que tu fasses selon les miens. Si j'avais su que je n'aurais pas d'enfant, j'aurais plutôt épousé une paysanne[1]. Te voici, Siro, suis-moi. Combien j'ai eu de peine à convaincre ma femme qu'elle me donne cette urine. Ce n'est pas qu'elle n'ait pas envie d'avoir des enfants, car elle en a encore plus que moi le désir ; mais, dès que je veux lui faire faire quelque chose, c'est toute une histoire.

SIRO. — Patientez. C'est avec de bonnes paroles qu'on mène les femmes là où l'on veut.

NICIA. — Que viennent faire ici les bonnes paroles ? Elle m'a cassé les pieds. Dépêche-toi. Dis au docteur et à Ligurio que je suis là.

SIRO. — Les voici qui sortent.

Scène VI

LIGURIO, CALLIMACO, MAÎTRE NICIA

LIGURIO. — Le notaire sera facile à convaincre ; le difficile sera la femme, on y trouvera remède.

CALLIMACO. — Avez-vous l'urine ?

NICIA. — Siro l'a sous son manteau.

CALLIMACO. — Donne-moi ça. Oh ! cette urine indique une faiblesse rénale.

NICIA. — Elle me semble un peu trouble et pourtant elle est récente.

CALLIMACO. — Ne vous en étonnez pas. *Nam mulieris, urinae sunt semper maioris grossitiei et albedinis, et minoris pulchritudinis quam virorum. Huius autem, inter caetera, causa est amplitudo canalium, mixtio eorum quae ex matrice exeunt cum urinis*[2].

NICIA. — Oh ! Ah ! Par le con de saint Puccio. Plus je le fréquente,

1. Le début de cette réplique s'adresse à Lucrezia, qui est restée chez elle.
2. « Car les urines d'une femme sont toujours plus lourdes, blanchâtres et moins limpides que celles d'un homme. Le fait est dû à la plus grande largeur des canaux et à la présence dans le liquide de matières qui sortent de la matrice, en même temps que l'urine. »

plus cet homme est savant. Voyez donc comme il parle bien de ces choses !

CALLIMACO. — Je crains que cette femme ne soit pas assez couverte la nuit[1]. C'est pour cela qu'elle a une urine trouble.

NICIA. — Elle a pourtant une grosse couverture, mais elle reste quatre heures entières à genoux à enfiler des patenôtres avant de se coucher. Elle est assez bête pour se geler.

CALLIMACO. — Bref, vous avez, ou non, confiance en moi ; je vous donne, ou non, un remède assuré. Pour ma part, je vous donnerai le remède. Si vous avez confiance, vous le prendrez. Et, si d'ici un an votre femme n'a pas un enfant dans les bras, je veux bien vous donner deux mille ducats.

NICIA. — Parlez donc : je suis prêt à m'en remettre complètement à vous et à vous croire plus que mon confesseur.

CALLIMACO. — Vous devez savoir qu'il n'y a rien de plus sûr pour rendre une femme enceinte que de lui donner à boire une potion de mandragore[2]. C'est une chose que j'ai expérimentée cent fois et qui s'est toujours révélée juste. Sans cela, la reine de France serait stérile et bien d'autres princesses de ce royaume.

NICIA. — Est-ce possible ?

CALLIMACO. — C'est comme je vous le dis. Vous avez bien de la chance, car j'ai apporté avec moi tous les ingrédients qui entrent dans cette potion, et vous pourrez l'avoir à la demande.

NICIA. — Quand devrait-elle la prendre ?

CALLIMACO. — Ce soir après dîner. La lune est propice et le temps ne saurait être plus favorable.

NICIA. — Ce ne sera pas un problème. Ordonnez-la et je la lui ferai prendre.

CALLIMACO. — Il faut toutefois savoir une chose : le premier homme qui a des rapports avec une femme après qu'elle a pris la potion meurt dans les huit jours, et rien au monde ne peut l'en tirer.

NICIA. — Merde, alors ! Je ne veux pas de cette cochonnerie. A moi, tu ne me la refileras pas. Vous m'avez bien arrangé.

CALLIMACO. — Remettez-vous, il y a un remède.

NICIA. — Lequel ?

CALLIMACO. — Faites aussitôt dormir avec elle quelqu'un qui, en

1. L'expression est ambiguë : elle n'a pas assez de couverture ; elle n'est pas assez couverte (par son mari).
2. A cette plante — en réalité toxique — étaient attribuées depuis l'Antiquité des vertus médicinales.

l'espace d'une nuit passée avec votre femme, absorbera tout le poison de la mandragore. Ensuite vous coucherez avec elle sans danger.

NICIA. — Je ne veux pas de ça.

CALLIMACO. — Pourquoi ?

NICIA. — Parce que je ne veux pas faire de ma femme une pute, et de moi un cocu.

CALLIMACO. — Que dites-vous là, maître ? Vous n'êtes pas aussi sage que je le croyais. Vous hésitez à faire ce qu'ont fait le roi de France et tous les seigneurs de ce pays ?

NICIA. — Quel homme voulez-vous que je trouve pour commettre une telle folie ? Si je lui en parle, il ne voudra pas ; si je ne lui dis rien, je le trahirai et c'est une affaire à se retrouver en justice[1]. Je ne veux pas y aller pour mon malheur.

CALLIMACO. — Si vous n'avez pas d'autre préoccupation, laissez-moi ce soin.

NICIA. — Comment fera-t-on ?

CALLIMACO. — Je vais vous le dire. Je vous donnerai la potion ce soir après dîner ; vous lui en ferez boire ; vous la mettrez aussitôt au lit ; ce sera vers les quatre heures de la nuit. Ensuite nous nous déguiserons, vous, Ligurio, Siro et moi, et nous irons chercher au Marché Neuf, au Marché Vieux[2] dans tous les coins. Le premier drôle que nous trouverons à flâner, nous le bâillonnerons et à coups de bâton le mènerons chez vous, dans votre chambre, en pleine obscurité. Nous le mettrons au lit et lui dirons ce qu'il a à faire. Il n'y aura pas le moindre problème. Puis, le matin, avant le jour, vous jetterez l'homme à la porte, ferez laver votre femme et coucherez avec elle comme il vous plaira et sans danger.

NICIA. — Je suis convaincu, puisque vous dites que le roi, les princes et les seigneurs ont fait ainsi. Mais surtout, que l'on n'en sache rien, à cause de la justice.

CALLIMACO. — Qui voulez-vous qui aille le dire ?

NICIA. — Il nous reste un problème, et de taille.

CALLIMACO. — Lequel ?

NICIA. — Convaincre ma femme ; je ne pense pas qu'elle soit jamais d'accord.

CALLIMACO. — Vous avez raison. Mais, si j'étais son mari, je saurais bien la faire obéir.

LIGURIO. — J'ai pensé à une solution.

1. Nicia évoque les Huit de Garde, c'est-à-dire les magistrats en charge des affaires criminelles.
2. Endroits parmi les plus fréquentés de Florence.

NICIA. — Laquelle ?

LIGURIO. — Grâce à son confesseur.

CALLIMACO. — C'est toi qui le persuaderas ?

LIGURIO. — Moi, l'argent, notre astuce, la leur[1].

NICIA. — Je crains, entre autres choses, que malgré mes propos elle ne veuille pas aller parler à son confesseur.

LIGURIO. — A cela aussi il y a une solution.

CALLIMACO. — Dis donc.

LIGURIO. — L'y faire conduire par sa mère.

NICIA. — Elle a confiance en elle.

LIGURIO. — Et moi je sais que sa mère partage notre avis. Allons, ne perdons pas de temps, la nuit tombe. Callimaco, va faire un tour, et fais en sorte qu'à onze heures nous te trouvions chez toi avec la potion toute préparée. Le notaire et moi nous irons chez la mère pour la persuader ; c'est une de mes connaissances. Puis nous irons chez le moine et vous informerons de ce que nous aurons fait.

CALLIMACO. — Allons, ne me laisse pas seul.

LIGURIO. — Tu me sembles complètement sonné.

CALLIMACO. — Où veux-tu que j'aille ?

LIGURIO. — Ici ou là, dans cette rue, dans l'autre. Florence est assez grande !

CALLIMACO. — Je suis mort d'inquiétude !

CHANSON

pour faire suite au deuxième acte

Chacun voit combien est heureux
celui qui est sot et croit n'importe quoi !
L'ambition ne le pousse pas,
ni ne le presse la crainte,
qui d'ordinaire sont sources
de tourments et de douleurs.
Votre notaire,
si désireux d'avoir des enfants,
croirait que les ânes volent.
Il a oublié toutes les autres joies
et sur celle-là seule a fixé ses désirs.

1. C'est-à-dire celle des moines.

ACTE TROISIÈME

Scène première

SOSTRATA, MAÎTRE NICIA, LIGURIO

SOSTRATA. — J'ai toujours entendu dire qu'entre deux maux il faut choisir le moindre. Si, pour avoir des enfants, il n'y a pas d'autre remède que celui-là, il faut le prendre, à condition qu'il ne vous pèse pas sur la conscience.

NICIA. — C'est comme ça.

LIGURIO. — Vous irez trouver votre fille ; le docteur et moi, nous irons voir frère Timoteo, son confesseur. Nous lui exposerons l'affaire, pour que vous n'ayez pas à la raconter. Vous verrez ce qu'elle vous dira.

SOSTRATA. — Il en sera fait ainsi. Voici votre chemin. Moi, je vais voir Lucrezia et de toute façon je la mènerai au moine.

Scène II

MAÎTRE NICIA, LIGURIO

NICIA. — Cela t'étonne peut-être, Ligurio, qu'il faille faire tant d'histoires pour convaincre ma femme. Mais, si tu savais tout, tu ne t'étonnerais guère.

LIGURIO. — Je vous crois ; les femmes sont si méfiantes.

NICIA. — Ce n'est pas cela. Lucrezia est la femme la plus douce et la plus docile du monde. Mais, comme une de ses voisines lui avait dit que, si elle faisait vœu d'entendre quarante matins de suite la première messe des Servites, elle serait enceinte, elle fit ce vœu et y alla une vingtaine de fois. Mais vous devez savoir qu'un de ces gros moines commença à tourner autour d'elle, de sorte qu'elle ne voulut pas y retourner. C'est bien malheureux tout de même que ceux qui devraient donner le bon exemple soient bâtis de cette façon. N'est-ce pas vrai, ce que je dis ?

LIGURIO. — Comment diable ! Que trop vrai !

NICIA. — Depuis ce jour, elle est aux aguets, comme un lièvre. A peine lui dit-on une petite chose qu'elle fait mille difficultés.

LIGURIO. — Je ne suis plus étonné. Mais son vœu, comment l'a-t-elle accompli ?

LICIA. — Elle s'en est fait relever.

LIGURIO. — Très bien. Mais donnez-moi, si vous les avez sur vous, vingt-cinq ducats. Car il faut en de pareils cas savoir dépenser, acquérir la sympathie du moine et lui faire espérer davantage.

NICIA. — Prends-les donc. Ce n'est pas un problème. J'économiserai ailleurs.

LIGURIO. — Les moines sont rusés et malins ; et c'est bien normal, car ils savent nos péchés et les leurs. Celui qui ne les connaît pas pourrait se fourvoyer et ne pas savoir les conduire à ses fins. Aussi je ne voudrais pas qu'en parlant vous gâtiez toute l'affaire, parce qu'un homme comme vous, qui passe toute sa journée dans son cabinet, s'y entend en livres, mais ne comprend rien aux choses du monde. Il est si bête que je crains qu'il ne gâte toute l'affaire[1].

NICIA. — Dis-moi ce que tu veux que je fasse.

LIGURIO. — Que vous me laissiez parler et n'ouvriez la bouche que si je vous fais signe.

NICIA. — J'en suis d'accord. Quel signe est-ce que tu feras ?

LIGURIO. — Je fermerai un œil ; je me mordrai la lèvre... Fichtre non, faisons autrement. Il y a combien de temps que vous n'avez pas parlé au moine ?

NICIA. — Plus de dix ans.

LIGURIO. — Tout va bien. Je lui dirai que vous êtes sourd et, vous, vous ne répondrez et ne direz rien, à moins que nous ne parlions très fort.

NICIA. — D'accord.

LIGURIO. — En outre, ne vous tourmentez pas si je dis quelque chose qui semble n'avoir aucun rapport avec nos intentions ; tout s'arrangera.

NICIA. — A la bonne heure.

LIGURIO. — Mais je vois le moine qui parle avec une femme. Attendons qu'il s'en soit débarrassé.

1. La dernière phrase est un aparté qui s'adresse au public.

Scène III

FRÈRE TIMOTEO, UNE FEMME

TIMOTEO. — Si vous voulez vous confesser, je suis à votre disposition.

LA FEMME. — Non, pas aujourd'hui, on m'attend. Il me suffit de m'être un peu soulagée, sans même m'asseoir. Avez-vous dit ces messes de Notre-Dame ?

TIMOTEO. — Oui, ma fille.

LA FEMME. — Prenez ce florin. Vous direz durant deux mois la messe des morts pour l'âme de mon pauvre mari. Bien qu'il ait été un méchant homme, la chair est faible. Je ne peux m'empêcher de sentir quelque chose quand je pense à lui. Mais croyez-vous qu'il soit au purgatoire ?

TIMOTEO. — Sans aucun doute.

LA FEMME. — Je n'en suis pas si sûre. Vous savez bien ce qu'il me faisait parfois. Oh, combien je m'en suis plainte à vous ! Je m'écartais autant que je pouvais, mais il était si importun. Hélas, mon Dieu !

TIMOTEO. — Ne craignez rien, la clémence divine est grande. A l'homme qui éprouve le besoin de se repentir, le temps ne fait pas défaut.

LA FEMME. — Croyez-vous que les Turcs viendront cette année en Italie[1] ?

TIMOTEO. — Certainement, si vous ne dites pas vos prières.

LA FEMME. — Ma foi, que Dieu nous protège de ces horreurs. J'ai grand-peur de leur manière d'empaler le monde. Mais je vois dans l'église une femme qui a du lin qui m'appartient. Je vais la trouver. Bien le bonjour.

TIMOTEO. — Portez-vous bien.

Scène IV

FRÈRE TIMOTEO, LIGURIO, MAÎTRE NICIA

TIMOTEO. — Les personnes les plus charitables sont bien les femmes, et aussi les plus embêtantes. Écartez-les, vous échapperez aux ennuis

1. Allusion à la grande peur qui s'empara de l'Italie à l'idée que les Turcs allaient attaquer la chrétienté (1518).

et aux profits ; fréquentez-les, vous aurez les profits et les ennuis. Mais il est bien vrai que l'on n'a pas de miel sans les mouches. Que faites-vous, braves gens ? Est-ce que je ne reconnais pas maître Nicia ?

LIGURIO. — Parlez fort ; il est tellement sourd qu'il n'entend presque rien.

TIMOTEO. — Vous êtes le bienvenu, maître !

LIGURIO. — Plus fort !

TIMOTEO. — Le bienvenu !

NICIA. — Bienvenue, père !

TIMOTEO. — Qu'êtes-vous en train de faire ?

NICIA. — Rien que du bien.

LIGURIO. — Adressez-vous à moi, mon père, car, pour qu'il vous entende, il vous faudrait mettre cette place en rumeur.

TIMOTEO. — Que voulez-vous de moi ?

LIGURIO. — Maître Nicia et un autre homme de bien, que vous verrez tout à l'heure, ont des centaines de ducats à faire distribuer en aumônes.

NICIA. — Merde alors !

LIGURIO. — Taisez-vous, par tous les diables ! Il n'en aura pas tant[1]. Ne vous étonnez pas, mon père, de ce qu'il dit, car il n'entend rien ; parfois il croit entendre et répond à rebours.

TIMOTEO. — Continue, et laisse-le dire ce qu'il veut.

LIGURIO. — De cet argent, j'en ai une partie sur moi. Ils veulent que ce soit vous qui le distribuiez.

TIMOTEO. — Bien volontiers.

LIGURIO. — Mais, avant de faire cette aumône, il faut que vous nous aidiez dans une étrange affaire, qui est arrivée à maître Nicia. Vous seul pouvez nous aider et il en va de l'honneur de sa maison.

TIMOTEO. — Qu'est-ce donc ?

LIGURIO. — Je ne sais si vous connaissez Camillo Calfucci, le neveu de maître Nicia.

TIMOTEO. — Certes que je le connais.

LIGURIO. — Il s'est rendu pour de certaines affaires en France, il y a un an ; étant veuf, il a laissé sa fille, en âge de se marier, à la garde d'un couvent, dont il n'est pas besoin que je donne maintenant le nom.

TIMOTEO. — Qu'est-il donc arrivé ?

LIGURIO. — Il est arrivé, soit par la négligence des religieuses, soit

1. Ligurio s'adresse à Nicia.

par la sottise de la jeune fille, qu'elle se trouve enceinte de quatre mois. Aussi, si l'on ne prend pas prudemment quelque mesure, le notaire, les religieuses, la jeune fille, Camillo, la famille Calfucci, tous seront déshonorés. Le notaire accorde tant d'importance à cette honte qu'il a fait vœu, si l'on étouffe l'affaire, de donner trois cents ducats pour l'amour de Dieu.

NICIA. — Qu'est-ce qu'il raconte là ?

LIGURIO. — Taisez-vous ! Il les remettra entre vos mains. Vous seul et l'abbesse pouvez trouver une solution.

TIMOTEO. — Comment ?

LIGURIO. — En la persuadant de donner une potion à la jeune fille pour la faire avorter.

TIMOTEO. — Cela mérite réflexion.

LIGURIO. — Comment, réflexion ? Si vous faites cela, voyez que de bien il en résultera. Vous maintenez l'honneur du monastère, de la jeune fille, de ses parents. Vous rendez une fille à son père, vous faites plaisir au notaire et à tous ses parents, vous distribuez toutes les aumônes possibles avec trois cents ducats. D'autre part, vous ne faites de mal qu'à un peu de chair qui n'est pas encore né, n'est pas conscient et peut disparaître de mille façons. Je pense que le bien consiste à faire le bonheur et la satisfaction du plus grand nombre.

TIMOTEO. — Qu'il en soit ainsi, si Dieu le veut ! On fera ce que vous voulez par amour de Dieu et esprit de charité. Indiquez-moi le couvent, donnez-moi la potion et cet argent, si vous le croyez bon, pour commencer à faire quelques bonnes œuvres.

LIGURIO. — Vous me semblez tout à fait le moine que je pensais. Prenez ce premier acompte. C'est le couvent de... Mais attendez un instant : il y a dans l'église une femme qui me fait signe. Ne quittez pas maître Nicia ; je vais lui dire un mot.

Scène V

FRÈRE TIMOTEO, MAÎTRE NICIA

TIMOTEO. — Cette jeune fille, quel âge a-t-elle ?

NICIA. — Je tombe des nues.

TIMOTEO. — Je vous demande quel âge elle a !

NICIA. — Que Dieu lui envoie sa malédiction [1].

1. A Ligurio, dont Nicia ne saisit pas les intentions.

TIMOTEO. — Pourquoi ?

NICIA. — Pour qu'il la reçoive !

TIMOTEO. — Je crois que me voici dans de beaux draps. J'ai affaire à un fou et à un sourd : l'un se sauve, l'autre n'entend rien. Mais si ce n'est pas de la fausse monnaie, j'en ferai un meilleur usage qu'eux. Voici Ligurio qui revient.

Scène VI

LIGURIO, FRÈRE TIMOTEO, MAÎTRE NICIA

LIGURIO. — Taisez-vous, maître. Voici de grandes nouvelles, mon père.

TIMOTEO. — Quoi donc ?

LIGURIO. — La femme à qui je viens de parler m'a dit que la jeune fille a avorté toute seule.

TIMOTEO. — Très bien. Mais l'aumône, je la garde.

LIGURIO. — Que dites-vous ?

TIMOTEO. — Je dis que vous êtes d'autant plus obligé à faire cette aumône.

LIGURIO. — On fera l'aumône quand vous voudrez ; mais il faut que vous fassiez autre chose pour rendre service au notaire.

TIMOTEO. — Quoi donc ?

LIGURIO. — Une chose moins difficile, moins grave, plus agréable pour nous et pour vous plus rentable.

TIMOTEO. — Qu'est-ce donc ? Je me suis engagé avec vous et nous sommes — je crois — si amis, qu'il n'est rien que je ne fasse pour vous.

LIGURIO. — Je vais vous le dire à l'église, entre nous que le docteur ait la complaisance de m'attendre ici et de m'accorder deux mots. Veuillez nous attendre ici, maître ; nous revenons à l'instant.

NICIA. — Sans au revoir[1].

TIMOTEO. — Allons-y.

1. Machiavel emploie ici une expression proverbiale florentine : « Comme a dit le crapaud à la herse » : le crapaud qui, à demi écrasé par une herse, exprime son envie de ne pas la revoir.

Scène VII

MAÎTRE NICIA, *seul*

NICIA. — Est-il jour ? est-il nuit ? Est-ce que je suis éveillé ou est-ce que je rêve ? Suis-je ivre — pourtant je n'ai rien bu de la journée — pour croire à ces élucubrations ? Nous sommes d'accord pour dire une chose au frère et il en dit une autre. Puis il a voulu que je fasse le sourd ; j'aurais dû me boucher les oreilles à l'émeri[1] pour ne pas entendre les sottises qu'il a dites, Dieu sait dans quelle intention. Me voilà soulagé de vingt-cinq ducats et l'on n'a pas encore parlé de mon affaire. Ils m'ont planté là comme un idiot. Mais les voici qui reviennent. Malheur à eux s'ils n'ont pas discuté de mon affaire !

Scène VIII

FRÈRE TIMOTEO, LIGURIO, MAÎTRE NICIA

TIMOTEO. — Faites venir ces dames. Je sais ce que j'ai à faire. Si j'ai assez d'autorité, nous arrangerons cette alliance pas plus tard que ce soir.

LIGURIO. — Maître Nicia, frère Timoteo est disposé à tout faire. Il faut vous arranger pour faire venir ces dames.

NICIA. — Tu me fais revivre. Est-ce que ce sera un garçon ?

LIGURIO. — Un garçon, assurément.

NICIA. — J'en pleure d'émotion.

TIMOTEO. — Allez à l'église ; j'attendrai ces dames ici. Mettez-vous à l'écart, qu'elles ne vous voient pas. Dès qu'elles seront parties, je vous dirai ce qu'elles m'auront dit.

1. Machiavel écrit : que je me bouche les oreilles « comme le Danois », c'est-à-dire comme le prince Oger du Danemark qui — selon les chansons de geste — s'était bouché les oreilles pour ne pas entendre les hurlements d'un chevalier habité du démon.

Scène IX

FRÈRE TIMOTEO, *seul*

TIMOTEO. — Je ne sais qui de nous deux a roulé l'autre. Ce vaurien de Ligurio est venu me voir avec une première histoire pour me tenter, afin, si j'étais d'accord, de me convaincre plus aisément d'entreprendre l'autre affaire. Si je n'avais pas été d'accord, il ne m'en aurait rien dit, pour ne pas dévoiler inutilement ses batteries. De la première histoire, qui était fausse, ils s'en moquaient bien. Il est bien vrai que je me suis fait rouler ; mais j'y trouve mon profit. Maître Nicia et Callimaco sont riches et d'eux je tirerai beaucoup d'argent. Il faut que l'affaire reste secrète et cela, en vérité, leur importe autant qu'à moi. Quoi qu'il arrive, je ne m'en repentirai pas. Pour sûr, je crains des difficultés, car Lucrezia est sage et bonne, c'est par ce moyen que je la roulerai. Au fond, les femmes ont peu de cervelle. S'il en est une qui sait dire deux mots de suite, on en parle de partout, car au pays des aveugles les borgnes sont rois. La voici avec sa mère, qui est une vraie bête. Elle me sera bien utile pour l'amener à mes désirs.

Scène X

SOSTRATA, LUCREZIA

SOSTRATA. — Tu sais, ma fille, que je tiens plus que personne à ton honneur et à ton bonheur et que je ne te conseillerais jamais une chose qui ne serait pas convenable. Je te le dis et te le répète : si frère Timoteo te dit qu'il n'y a pas de problème de conscience, alors fais-le sans t'inquiéter.

LUCREZIA. — J'ai toujours eu peur que l'envie qu'a maître Nicia d'avoir des enfants ne nous fasse commettre une erreur. Aussi, chaque fois qu'il m'a parlé de quelque expédient, j'en ai eu de la crainte et de l'inquiétude ; surtout depuis qu'il m'est arrivé ce que vous savez en allant chez les Servites. Mais de toutes les choses que l'on a tentées, celle-ci me semble la plus étrange : que je doive me soumettre à une chose si honteuse ; être cause qu'un homme meure pour me déshonorer. Même si j'étais seule au monde et que de moi dépende la conservation de l'espèce humaine, je ne pourrais croire qu'un tel acte soit permis.

SOSTRATA. — Je ne suis pas capable de te faire tant de discours, ma

fille. Tu parleras au moine, tu verras ce qu'il te dira et tu feras ce qu'on te conseillera ensuite : lui, nous, ceux qui t'aiment.

LUCREZIA. — Je transpire d'inquiétude.

Scène XI

FRÈRE TIMOTEO, LUCREZIA, SOSTRATA

TIMOTEO. — Soyez les bienvenues. Je sais ce que vous attendez de moi ; maître Nicia m'en a parlé. Ensuite, j'ai passé plus de deux heures sur mes livres à étudier le cas. Après réflexion, j'ai trouvé nombre de choses, en particulier comme en général, qui concernent notre affaire.

LUCREZIA. — Parlez-vous sérieusement, ou est-ce que vous plaisantez ?

TIMOTEO. — Allons, madame ! Est-ce que ce sont là des choses à plaisanter ? Est-ce d'aujourd'hui que vous me connaissez ?

LUCREZIA. — Non, mon père ; mais c'est la plus étrange affaire qu'on ait jamais entendu dire.

TIMOTEO. — J'en suis, madame, bien d'accord, mais je ne veux pas que vous en parliez de la sorte. Il est bien des choses qui, de loin, semblent terribles, insupportables, étranges et qui, quand on les voit de près, paraissent banales, supportables, ordinaires. Et l'on dit qu'il y a plus de peur que de mal. C'est le cas.

LUCREZIA. — Dieu le veuille !

TIMOTEO. — Je veux revenir à ce que je vous disais d'abord. Vous devez, dans les cas de conscience, suivre cette règle générale : là où il y a un bien certain et un mal incertain, on ne doit jamais renoncer au bien dans la crainte du mal. Dans cette affaire, il y a un bien certain, c'est que vous serez enceinte et gagnerez une âme à Dieu ; le mal incertain, c'est que vienne à mourir celui qui couchera avec vous, après que vous aurez pris la potion ; mais il arrive aussi que l'on n'en meure pas. Cependant, comme la chose est douteuse, il est bon que maître Nicia ne coure pas ce danger. Quant à l'acte lui-même, c'est une légende que ce soit un péché. Car c'est la volonté qui pèche, et non le corps. La cause du péché, c'est de déplaire à votre mari, et vous lui faites plaisir ; d'y prendre du plaisir, et vous en avez du déplaisir. En outre, on doit considérer le but de toute chose : votre but, c'est d'avoir une place au paradis et de satisfaire votre mari. La Bible nous dit que les filles de Loth, croyant être seules en ce monde, eurent des rapports avec leur père. Mais, comme leurs intentions étaient bonnes, elles ne commirent pas de péché.

LUCREZIA. — Qu'allez-vous me persuader là ?

SOSTRATA. — Laisse-toi persuader, ma fille. Ne vois-tu pas qu'une femme qui n'a pas d'enfants n'a pas de maison ? Son mari mort, elle est, comme une bête, abandonnée de tous.

TIMOTEO. — Je vous jure, madame, sur ma personne consacrée, qu'il n'y a pas plus de scrupules à avoir dans cette affaire en obéissant à votre mari qu'en mangeant de la viande le mercredi : un péché qui s'efface avec un peu d'eau bénite.

LUCREZIA. — Où me menez-vous, mon père ?

TIMOTEO. — Je vous mène à une chose qui sera cause que toute votre vie vous prierez Dieu pour moi et que l'an prochain vous serez plus contente encore qu'aujourd'hui.

SOSTRATA. — Elle fera ce que vous voudrez. C'est moi qui la mettrai au lit ce soir. De quoi as-tu peur, petite sotte ? Il y a, dans cette ville, cinquante femmes qui en rendraient grâce au ciel à mains jointes.

LUCREZIA. — J'y consens ; mais je ne pense pas que vous me trouverez vivante demain matin.

TIMOTEO. — Ne craignez rien, ma fille : je prierai Dieu pour vous ; je dirai l'oraison de l'archange Raphaël [1] pour qu'il vous aide. Allez en paix et préparez-vous à ce mystère, car il se fait tard.

SOSTRATA. — Que la paix soit avec vous, mon père.

LUCREZIA. — Que Dieu me vienne en aide et Notre-Dame, et qu'il ne m'arrive pas malheur.

Scène XII

FRÈRE TIMOTEO, LIGURIO, MAÎTRE NICIA

TIMOTEO. — Holà, Ligurio, venez ici !

LIGURIO. — Comment cela va-t-il ?

TIMOTEO. — Fort bien. Elles sont rentrées chez elles, prêtes à faire tout ce qu'il faut ; il n'y aura pas de difficultés, car sa mère ira avec elle et veut la mettre elle-même au lit.

NICIA. — Dites-vous bien la vérité ?

TIMOTEO. — Comment, vous êtes guéri de votre surdité ?

1. Allusion aux dispositions divines dictées à Tobias par l'archange Raphaël à propos de sa vie avec la chaste Sara, qui avait perdu sept maris avant d'avoir avec eux des relations sexuelles : Tobias pourrait avoir ces rapports, mais pour avoir des enfants, non pour assouvir ses désirs. Dans *La Mandragore*, Callimaco, qui n'est poussé que par le désir, ne meurt pas.

LIGURIO. — Par la grâce de saint Clément.

TIMOTEO. — Il faut accrocher un ex-voto, pour en faire un peu de battage, et que je gagne quelque chose grâce à vous.

NICIA. — Ne nous perdons pas en bavardages. Est-ce que ma femme fera des difficultés à exécuter ma volonté ?

TIMOTEO. — Non, vous dis-je.

NICIA. — Je suis l'homme le plus heureux du monde.

TIMOTEO. — Je vous crois. Vous y gagnerez un garçon ; tant pis pour ceux qui n'en auront pas.

LIGURIO. — Retournez, mon père, à vos prières. En cas de besoin nous viendrons vous trouver. Vous, maître, allez auprès de votre femme, pour qu'elle ne change pas d'avis. Moi, je vais aller trouver le docteur, pour qu'il vous envoie la potion. Faites que je vous revoie à une heure, pour préparer ce que l'on doit faire à quatre.

NICIA. — Tu as raison. Adieu !

TIMOTEO. — Portez-vous bien.

CHANSON
pour faire suite à l'acte III

Combien suave est la ruse,
qui conduit au but choisi et désiré,
qui nous dépouille de nos tourments
et en adoucit toutes les amères saveurs.
Oh, rare et sublime remède,
tu montres le droit chemin aux âmes incertaines ;
par ta grande puissance,
comblant autrui de bonheur, tu renforces l'Amour ;
tu l'emportes par tes divins conseils

ACTE QUATRIÈME

Scène première

CALLIMACO, *seul*

CALLIMACO. — Je voudrais bien savoir ce qu'ils ont fait. Comment se fait-il que je ne revoie pas Ligurio ? Les heures ne cessent de passer. Quelle angoisse a été et reste la mienne ! Il est vrai que la nature et la

fortune mettent nos comptes en équilibre : à peine advient-il quelque bonheur que surgit aussitôt une malchance. Plus j'ai eu d'espoir, plus j'ai éprouvé de crainte. Malheureux que je suis ! Est-il possible de vivre si tourmenté, tiraillé entre la crainte et l'espérance ? Je suis pareil à un navire battu par des vents contraires, qui a d'autant plus peur qu'il est proche du port. La sottise de maître Nicia me donne de l'espoir, la sagesse et la dureté de Lucrezia me remplissent d'effroi. Nulle part, hélas, je ne trouve de repos. Parfois je cherche à me dominer, je me reproche ma folie et me dis : — Que fais-tu ? Tu es fou ? Si tu gagnes, que t'arrivera-t-il ? Tu découvriras ton erreur, tu te repentiras de tes efforts et des idées que tu t'es faites. Ne sais-tu pas le peu de bonheur que l'on trouve aux choses que l'on désire, à la mesure de ce que l'on s'en promettait ? D'autre part, ce qui peut t'arriver de pire, c'est de mourir et d'aller en enfer ; il est tant de gens qui sont morts et tant d'honnêtes personnes en enfer ! As-tu honte d'y aller toi-même ? Regarde le hasard en face ; fuis le malheur, ou bien, si tu ne peux le fuir, supporte-le en homme ; ne t'incline pas, ne te laisse pas aller comme une femme. C'est ainsi que je reprends courage ; mais je ne tiens pas longtemps, car, assailli de tous côtés par le désir d'être avec elle, je me sens agité des pieds à la tête : mes jambes tremblent, mes entrailles se nouent, mon cœur jaillit de ma poitrine, mes bras s'abandonnent, ma langue est muette, mes yeux s'écarquillent, ma tête tourne. Si au moins je pouvais trouver Ligurio, j'aurais quelqu'un à qui me confier. Mais le voici qui accourt vers moi ; ce qu'il va me dire va soit me rendre un peu de joie et de vie, soit me tuer tout à fait.

Scène II

LIGURIO, CALLIMACO

LIGURIO. — Je n'ai jamais autant souhaité rencontrer Callimaco et je n'ai jamais eu autant de peine à le trouver. Si je lui avais apporté de mauvaises nouvelles, je l'aurais aussitôt rencontré. Je suis allé chez lui, sur la place, au marché, au banc des Spini, au portique des Tornaquinci[1] et je ne l'ai pas trouvé. Ces amoureux ont du vif-argent sous les semelles et sont incapables de demeurer en place.

CALLIMACO. — Qu'est-ce qui m'arrive, que je ne l'appelle pas ? Holà, Ligurio ! Ligurio !

LIGURIO. — Oh, Callimaco, où diable es-tu allé ?

1. Divers lieux-dits de Florence, qui prennent pour nom ceux de palais de grandes familles florentines.

CALLIMACO. — Quelles nouvelles ?

LIGURIO. — Très bonnes.

CALLIMACO. — Bonnes, en vérité ?

LIGURIO. — Excellentes.

CALLIMACO. — Lucrezia est d'accord ?

LIGURIO. — Oui.

CALLIMACO. — Le moine a fait le nécessaire ?

LIGURIO. — Il l'a fait.

CALLIMACO. — Brave moine ! Toute ma vie je prierai Dieu pour lui.

LIGURIO. — Vous êtes bien bon ! Comme si Dieu récompensait le mal autant que le bien ! Le moine voudra autre chose que des prières !

CALLIMACO. — Quoi ?

LIGURIO. — De l'argent.

CALLIMACO. — On lui en donnera. Combien lui as-tu promis ?

LIGURIO. — Trois cents ducats.

CALLIMACO. — Tu as bien fait.

LIGURIO. — Le notaire en a payé vingt-cinq.

CALLIMACO. — Comment ?

LIGURIO. — Suffit qu'il les ait payés.

CALLIMACO. — Et la mère de Lucrezia, qu'a-t-elle fait ?

LIGURIO. — Tout ou presque. Dès qu'elle eut compris que sa fille passerait une bonne nuit sans commettre de péché, elle n'a pas cessé de prier, de commander, de réconforter Lucrezia. De sorte qu'elle l'a conduite auprès du moine et a si bien manœuvré que sa fille a consenti à tout.

CALLIMACO. — Mon Dieu ! Ai-je de si grands mérites pour recevoir tant de bienfaits ? Je vais mourir de plaisir !

LIGURIO. — Quelle race d'homme est-ce là ? Il veut mourir de toutes manières, tantôt de joie, tantôt de chagrin. As-tu préparé la potion ?

CALLIMACO. — Oui.

LIGURIO. — Qu'est-ce que tu lui ordonnes ?

CALLIMACO. — Un verre d'hypocras, qui sert à réconforter l'estomac, à réjouir le cerveau... Ciel, je suis perdu !

LIGURIO. — Qu'est-ce qu'il y a ? qu'est-ce qui se passe ?

CALLIMACO. — Il n'y a pas de solution.

LIGURIO. — Que diable se passe-t-il ?

CALLIMACO. — Il n'y a rien de fait ; je me suis piégé moi-même.

LIGURIO. — Pourquoi ? Pourquoi ne le dis-tu pas ? Cesse de te cacher le visage.

CALLIMACO. — Ne sais-tu pas que j'ai dit à maître Nicia que toi, lui, Siro et moi, nous attraperions quelqu'un pour le faire coucher avec sa femme ?

LIGURIO. — Et alors ?

CALLIMACO. — Comment, et alors ? Si je ne suis pas avec vous, je ne pourrai être celui qui sera attrapé ; si je n'y suis pas, il s'apercevra de la ruse.

LIGURIO. — Tu as raison. Mais n'y a-t-il pas de solution ?

CALLIMACO. — Je ne crois pas.

LIGURIO. — Si, il doit y en avoir une.

CALLIMACO. — Laquelle ?

LIGURIO. — Je vais y réfléchir un instant.

CALLIMACO. — Belle explication ! Je suis fait : c'est maintenant que tu dois y réfléchir.

LIGURIO. — J'ai trouvé !

CALLIMACO. — Quoi ?

LIGURIO. — Je vais m'arranger pour que le moine, qui nous a aidés jusqu'ici, fasse le reste.

CALLIMACO. — De quelle manière ?

LIGURIO. — Nous allons tous nous déguiser. Je ferai se déguiser le moine : il changera sa voix, son visage, son vêtement. Je dirai au notaire que c'est toi, et il le croira.

CALLIMACO. — Très bien ; mais, moi, que ferai-je ?

LIGURIO. — Tu pourrais mettre une casaque et, un luth à la main, venir par ici, du côté de sa maison, en fredonnant une petite chanson.

CALLIMACO. — A visage découvert ?

LIGURIO. — Assurément ; car, si tu portais un masque, il aurait des soupçons.

CALLIMACO. — Il me reconnaîtra.

LIGURIO. — Il ne te reconnaîtra pas. Il faut que tu te tordes le visage, que tu ouvres ou pointes la bouche, que tu grimaces et fermes un œil. Essaie un peu.

CALLIMACO. — Ça va comme ça ?

LIGURIO. — Non.

CALLIMACO. — Comme ça ?

LIGURIO. — Oui, oui, retiens bien ceci. J'ai un faux nez à la maison : il faut que tu le mettes.

CALLIMACO. — Et puis, que se passera-t-il ensuite ?

LIGURIO. — Lorsque tu seras arrivé de ce côté, nous serons là, nous t'arracherons ton luth, t'attraperons, te ferons tourner sur toi-même et te mettrons au lit. Le reste, ce sera à toi de le faire !

CALLIMACO. — Le plus dur, ce sera d'y arriver.

LIGURIO. — C'est ton problème. Mais, quant à y retourner, c'est ton affaire et non la nôtre.

CALLIMACO. — De quelle manière ?

LIGURIO. — En la gagnant à ta cause cette nuit ; en te faisant connaître avant de la quitter. Découvre-lui la ruse ; montre-lui l'amour que tu as pour elle, dis-lui combien tu l'aimes, explique-lui comment, en conservant son honneur, elle peut être ton amie et, pour son déshonneur, être ton ennemie. Il est impossible qu'elle ne s'accorde pas avec toi et qu'elle veuille que cette nuit n'ait pas de suite.

CALLIMACO. — Tu crois vraiment ce que tu dis ?

LIGURIO. — J'en suis certain. Mais ne perdons plus de temps. Appelle Siro, envoie la potion à maître Nicia et attends-moi à la maison. Je vais trouver le moine, le faire se déguiser et l'amener ici. Nous trouverons le notaire et ferons ce qui reste à faire.

CALLIMACO. — Tu as raison. Va-t'en.

Scène III

CALLIMACO, SIRO

CALLIMACO. — Holà, Siro !

SIRO. — Monsieur ?

CALLIMACO. — Approche.

SIRO. — Me voici.

CALLIMACO. — Prends la tasse d'argent qui est dans l'armoire de ma chambre ; couvre-la d'un morceau d'étoffe et apporte-la-moi en prenant garde de ne rien verser en chemin.

SIRO. — A vos ordres.

CALLIMACO. — Il y a dix ans que ce garçon est à mon service et il m'a toujours fidèlement obéi. Je crois pouvoir lui faire confiance dans cette affaire aussi. Quoique je ne lui aie rien révélé de cette ruse, il la devine, car il est très malin et je vois qu'il s'y prête.

SIRO. — Voici.

CALLIMACO. — Très bien. Dépêche-toi, va chez maître Nicia et dis-lui que c'est le remède que sa femme doit prendre aussitôt après dîner : plus tôt elle aura dîné, mieux cela vaudra. Dis-lui aussi que, dès que nous serons à l'endroit convenu, à l'heure fixée, il faudra qu'il s'y trouve. Va vite.

SIRO. — J'y cours.

CALLIMACO. — Écoute ici. S'il veut que tu l'attendes, attends-le et reviens avec lui. S'il ne veut pas, retourne ici auprès de moi, dès que tu lui auras donné le remède et que tu lui auras fait la commission. C'est entendu ?

SIRO. — Oui, monsieur.

Scène IV

CALLIMACO, *seul*

CALLIMACO. — J'attends que Ligurio revienne avec le moine. Ils ont raison, ceux qui disent que l'attente est cruelle. Je perds dix livres par heure en pensant où j'en suis maintenant, où je pourrais en être dans deux heures, dans la crainte qu'il n'arrive quelque incident pour interrompre mon projet. Auquel cas cette nuit serait la dernière de mon existence. Je me jetterai dans l'Arno, je me pendrai, je me jetterai par cette fenêtre, ou je me donnerai un coup de poignard devant sa porte. Je ferai tout pour mourir. Mais je crois voir Ligurio. C'est bien lui. Il amène quelqu'un qui semble bossu et boiteux : c'est certainement le moine déguisé. Ah, ces moines ! Si vous en connaissez un, vous les connaissez tous ! Qui est l'autre qui s'est approché d'eux ? On dirait Siro, qui aura porté son message au notaire. C'est bien lui. Je vais les attendre ici pour les accompagner après.

Scène V

SIRO, LIGURIO, FRÈRE TIMOTEO, *déguisé*, CALLIMACO

SIRO. — Qui est avec toi, Ligurio ?

LIGURIO. — Un homme de bien.

SIRO. — Est-il boiteux, ou est-ce qu'il fait semblant ?

LIGURIO. — Mêle-toi d'autre chose.

SIRO. — Oh, il a l'allure d'une parfaite crapule !

LIGURIO. — Allons, tais-toi, tu nous casses les pieds ! Où est Callimaco ?

CALLIMACO. — Me voici. Soyez les bienvenus !

LIGURIO. — Holà, Callimaco, gronde-moi un peu cet imbécile de Siro : il a déjà dit mille sottises.

CALLIMACO. — Siro, écoute ici. Tu feras ce soir tout ce que te dira Ligurio. Pense bien, quand il te commandera, que ce sera comme si c'était moi. Tout ce que tu vois, que tu entends, ou que tu écoutes, tu dois le garder secret, si tu t'inquiètes un peu de mes biens, de mon honneur, de ma vie et de ton propre intérêt.

SIRO. — Il en sera fait selon vos ordres.

CALLIMACO. — As-tu donné la tasse au notaire ?

SIRO. — Oui, monsieur.

CALLIMACO. — Qu'a-t-il dit ?

SIRO. — Que tout sera fait comme prévu.

TIMOTEO. — Est-ce là Callimaco ?

CALLIMACO. — C'est moi, pour vous servir. Mettons-nous d'accord : vous pouvez disposer de moi et de toute ma fortune comme de vous-même.

TIMOTEO. — Je t'entends et je te crois volontiers. Je suis prêt à faire pour toi ce que je n'aurais fait pour personne au monde.

CALLIMACO. — Vous ne perdrez pas votre peine.

TIMOTEO. — Il me suffit de ton amitié.

LIGURIO. — Laissons là les cérémonies. Allons nous déguiser, toi et moi. Toi, Callimaco, viens avec nous pour régler tes affaires. Le moine nous attendra ici : nous reviendrons aussitôt et irons trouver maître Nicia.

CALLIMACO. — Bien dit ! Allons.

TIMOTEO. — Je vous attends.

Scène VI

FRÈRE TIMOTEO, *déguisé*

TIMOTEO. — On a bien raison de dire que les mauvaises fréquentations conduisent à l'échafaud. Souvent l'on finit mal pour être trop conciliant et trop bon, comme pour être trop méchant. Dieu sait que je ne pensais faire de mal à personne ; j'étais dans ma cellule ; je lisais mon bréviaire : je m'occupais de mes fidèles : et voilà que ce démon de Ligurio me tombe

dessus, qu'il me fait tremper le doigt dans une faute : et puis j'y ai fourré mon bras et mon corps tout entier et ne sais pas ce qui peut encore m'arriver. Ce qui m'encourage pourtant, c'est que, lorsque l'on est nombreux à s'intéresser à une affaire, on est aussi nombreux à s'attacher à son succès. Mais voici Ligurio et son valet qui reviennent.

Scène VII

FRÈRE TIMOTEO, LIGURIO, SIRO, *déguisés*

TIMOTEO. — Salut !

LIGURIO. — Sommes-nous bien comme cela ?

TIMOTEO. — Fort bien.

LIGURIO. — Il ne nous manque plus que le notaire. Allons vers chez lui : il est plus de trois heures, allons, allons !

SIRO. — Qui ouvre sa porte ? Est-ce son valet ?

LIGURIO. — Non, c'est lui. Ah, ah, ah !

SIRO. — Tu ris ?

LIGURIO. — Le moyen de ne pas rire ? Il a un manteau qui ne lui couvre même pas les fesses. Que diable a-t-il sur la tête ? on dirait un de ces bonnets de chanoine ; et il porte une épée sous ses hardes. Ah, ah ; et il marmonne je ne sais quoi. Tirons-nous à l'écart, nous apprendrons quel embarras lui fait sa femme.

Scène VIII

MAÎTRE NICIA, *déguisé*

NICIA. — Quelles simagrées a encore faites cette folle ! Elle a envoyé les servantes chez sa mère et le valet à la campagne. Pour cela, je l'approuve. Mais où je ne l'approuve certes pas, c'est d'avoir fait tant de grimaces avant d'aller au lit : — Je ne veux pas !... Qu'est-ce que je vais faire ?... Qu'est-ce que vous me faites faire ?... Oh, maman !... Et si sa mère ne lui avait pas dit son fait, jamais elle ne serait entrée dans son lit. Qu'elle attrape la fièvre ! J'aime assez que les femmes fassent des chichis, mais pas à ce point. Elle nous tourne la cervelle, cette tête de linotte. Et puis, si l'on disait : — A l'échafaud, la femme la plus sage de Florence !, elle répondrait : — Que vous ai-je donc fait ? Je sais bien que la trique entrera dans la ville[1] et, avant d'abandonner la

1. La métaphore obscène est assez claire.

partie, je veux pouvoir dire comme la commère : — Vu de mes propres mains, vu ! Je ne suis pas mal comme cela[1] : qui pourrait me reconnaître ? Je parais plus grand, plus jeune, plus leste : il n'y a pas une femme qui ne coucherait gratis avec moi. Mais où trouver nos amis ?

Scène IX

LIGURIO, MAÎTRE NICIA, FRÈRE TIMOTEO, SIRO

LIGURIO. — Bonsoir, maître.

NICIA. — Oh, oh, eh !

LIGURIO. — N'ayez pas peur, c'est nous.

NICIA. — Ah ! Vous voilà tous ici. Si je ne vous avais pas reconnus tout d'abord, j'allais vous transpercer de part en part avec mon épée. Toi, tu es Ligurio ? Et toi, Siro ? Et cet autre, c'est le médecin, n'est-ce pas ?

LIGURIO. — Oui, maître.

NICIA. — Tiens ! Oh, comme il s'est bien déguisé ! Même le plus malin ne le reconnaîtrait pas[2] !

LIGURIO. — Je lui ai fait mettre deux noix dans la bouche, pour qu'on ne puisse pas le reconnaître à sa voix.

NICIA. — Tu es un imbécile.

LIGURIO. — Pourquoi ?

NICIA. — Que ne me l'as-tu dit d'abord ? Moi aussi j'en aurais mis deux : tu sais comme il est important de ne pas être reconnu en parlant.

LIGURIO. — Prenez donc, mettez-vous ça dans la bouche.

NICIA. — Qu'est-ce ?

LIGURIO. — Une boule de cire.

NICIA. — Donne-moi ça... Ça, pouah, co, cou, cou, spu... Puisses-tu crever, canaille !

LIGURIO. — Excusez-moi ; je me suis trompé sans m'en apercevoir.

NICIA. — Ça, ça, pouah, pouah... Qu'est-ce que... qu'est-ce que c'était ?

LIGURIO. — De l'aloès[3].

1. Nicia s'adresse à lui-même en se contemplant.
2. Machiavel cite le nom d'un célèbre gardien de prison florentin, connu pour sa capacité à reconnaître les prisonniers.
3. Toute cette séquence comique est reprise d'une nouvelle du *Décaméron* de Boccace (VIII, 6).

NICIA. — Va-t'en au diable ! Spu, spu... Docteur, vous ne dites rien ?

TIMOTEO. — Ligurio m'a mis dans une de ces colères !

NICIA. — Oh, vous déguisez bien votre voix.

LIGURIO. — Ne perdons pas davantage de temps. Je veux être votre capitaine et commander l'armée lors de la bataille. Callimaco sera à l'aile droite, moi à celle de gauche, entre les deux le notaire [1]. Siro sera à l'arrière-garde pour soutenir le côté qui fléchirait. Le mot de passe sera saint Coucou [2].

NICIA. — Qui est-ce saint Coucou ?

LIGURIO. — Le saint le plus fêté en France. Partons, postons-nous dans ce coin. Écoutez : j'entends un luth.

NICIA. — En effet. Qu'allons-nous faire ?

LIGURIO. — Il faut envoyer un éclaireur pour voir qui c'est, et, selon son rapport, nous déciderons.

NICIA. — Qui va y aller ?

LIGURIO. — Vas-y, Siro. Tu sais ce que tu as à faire. Observe, examine, reviens vite, fais ton rapport.

SIRO. — J'y vais.

NICIA. — Je ne voudrais pas que nous fassions la bêtise d'enlever quelque vieillard faible ou souffreteux, et devoir recommencer demain soir la même opération.

LIGURIO. — Ne craignez rien, Siro est habile. Le voici qui revient. Qu'as-tu trouvé, Siro ?

SIRO. — Le plus beau gaillard que vous ayez jamais vu ! Il n'a pas vingt-cinq ans et approche tout seul, en casaque, jouant du luth.

NICIA. — C'est notre affaire, si tu dis vrai. Mais prends garde, si tu te trompes, c'est toi qui seras dans la mélasse.

SIRO. — Il est comme je vous l'ai dit.

LIGURIO. — Attendons qu'il apparaisse au coin et aussitôt sautons-lui dessus.

NICIA. — Poussez-vous, docteur, vous paraissez une bûche. Le voici.

CALLIMACO. — « Que le diable vienne vous visiter au lit, puisque je n'y peux venir moi-même [3]. »

LIGURIO. — Tiens-le ferme. Donne ce luth.

---

1. Ligurio ne dit pas « aile » mais « corne » : d'où un jeu de mots, intraduisible en français, sur le sort prochain du notaire.
2. Autre jeu de mots portant sur l'équivoque entre coucou et cocu.
3. Deux vers d'une chanson populaire, que Callimaco chante en s'accompagnant de son luth.

CALLIMACO. — Mon Dieu ! Qu'ai-je fait ?

NICIA. — Tu verras bien. Couvre-lui la tête, bâillonne-le !

LIGURIO. — Fais-le tourner sur lui-même.

NICIA. — Encore un autre tour ! un autre encore ! Faites-le entrer dans la maison !

TIMOTEO. — Maître Nicia, je vais me reposer ; j'ai un mal de tête à en mourir. Si ce n'est pas nécessaire, je ne reviendrai pas demain.

NICIA. — Très bien, docteur, ne revenez pas ; nous nous débrouillerons tout seuls.

Scène X

FRÈRE TIMOTEO, *seul*

TIMOTEO. — Les voici fourrés dans la maison ; je vais aller au couvent. Vous, spectateurs, gardez vos critiques : cette nuit personne ne dormira et il n'y aura pas d'entracte [1]. Moi, je dirai mon office ; Ligurio et Siro dîneront, car ils n'ont pas mangé d'aujourd'hui ; le notaire ira de la chambre à la salle pour que la cuisine soit bien faite ; Callimaco et Lucrezia ne dormiront pas, car je sais bien qu'à leur place vous et moi nous ne dormirions pas.

CHANSON
pour faire suite à l'acte IV

Oh douce nuit, oh saintes
et paisibles heures nocturnes,
qui aidez les amants brûlants de désir,
en vous s'assemblent tant
de délices, que seules vous êtes
cause du bonheur de leurs âmes.
Vous offrez de justes récompenses
aux troupes amoureuses
en prix de leurs longs tourments ;
oh heures fortunées,
vous faites brûler d'amour les cœurs les plus glacés.

1. L'allusion est à la fois à la représentation et à ce qui va se passer entre Callimaco et Lucrezia.

ACTE CINQUIÈME

Scène première

FRÈRE TIMOTEO, *seul*

TIMOTEO. — Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, si grand est mon désir de savoir comment Callimaco et les autres s'en sont tirés. Pour tuer le temps, je me suis employé à diverses choses. J'ai dit les matines, j'ai lu une Vie des saints Pères, je suis allé à l'église, j'ai allumé une lampe qui était éteinte, j'ai changé le voile d'une Sainte Vierge qui fait des miracles. Combien de fois ai-je répété aux moines de la tenir propre ! Et puis ils s'étonnent si la dévotion baisse ! Je me souviens du temps où il y avait cinq cents ex-voto, et aujourd'hui il n'y en a qu'une vingtaine. C'est notre faute aussi : nous n'avons pas su maintenir leur réputation. Tous les soirs après complies nous avions coutume d'y aller en procession et de faire chanter laudes tous les samedis. Nous-mêmes nous faisions sans cesse des vœux à l'église, pour qu'on y voie toujours de nouvelles images ; nous exhortions en confession hommes et femmes à faire aussi des vœux. On ne fait plus rien de ces choses et puis l'on s'étonne que la foi tiédisse. Oh, que mes frères ont peu de cervelle ! Mais j'entends un grand bruit qui vient de chez maître Nicia. Les voici, ma foi ! Ils mettent le prisonnier dehors. Je suis arrivé à temps. Ils ont vidé jusqu'à la dernière goutte[1] : voilà qu'il se fait jour. Je veux écouter ce qu'ils disent sans me faire voir.

Scène II

MAÎTRE NICIA, CALLIMACO, LIGURIO, SIRO, *déguisés*

NICIA. — Attrape-le de ce côté, moi de celui-ci, et toi, Siro, tiens-le par-derrière, par son manteau.

CALLIMACO. — Ne me faites pas de mal !

LIGURIO. — Ne crains rien ; file.

NICIA. — N'avançons pas plus loin.

LIGURIO. — Vous avez raison. Laissons-le partir ; faisons-le tourner deux fois, pour qu'il ne reconnaisse pas d'où il est sorti. Fais-le tourner, Siro !

1. Sous-entendu obscène.

SIRO. — Voilà.

NICIA. — Encore un tour.

SIRO. — Voilà qui est fait.

CALLIMACO. — Et mon luth ?

LIGURIO. — File, coquin ! Si je t'entends bavarder, je te coupe la tête.

NICIA. — Il s'est enfui. Allons quitter nos costumes : il faut que nous sortions tous de bonne heure, afin que l'on ne sache pas que nous n'avons pas dormi de la nuit.

LIGURIO. — Bien dit.

NICIA. — Vous, Ligurio et Siro, allez trouver le docteur et dites-lui que la chose s'est bien passée.

LIGURIO. — Que pouvons-nous lui dire ? Nous ne savons rien. Vous n'ignorez pas qu'à peine entrés chez vous nous sommes allés boire un coup à l'office. Vous et votre belle-mère, vous êtes restés à vous débrouiller avec lui ; nous, nous ne vous avons pas revus jusqu'ici, quand vous nous avez appelés pour le mettre dehors.

NICIA. — Vous dites vrai. Oh ! j'en ai de belles à vous raconter ! Ma femme était au lit dans le noir. Sostrata m'attendait au coin du feu. Je suis monté avec mon gaillard et, pour tout savoir, je l'ai conduit dans une garde-robe que j'ai au-dessus de la salle. Il y avait là une petite lumière qui donnait une faible lueur, de sorte qu'il ne pouvait voir ma figure.

LIGURIO. — Vous avez sagement fait.

NICIA. — Je l'ai fait se déshabiller ; il renâclait : je me suis tourné vers lui en grognant comme un dogue, si bien qu'il s'est empressé de se dévêtir et qu'il s'est mis tout nu. Il est laid de figure : il avait un gros nez, une bouche toute tordue[1]... Mais on n'a jamais vu de plus beau corps : blanc, doux, tendre. Quant au reste, inutile de poser des questions.

LIGURIO. — Ce n'est pas convenable. Pourquoi vouloir le regarder tout entier ?

NICIA. — Tu veux rire. Ayant mis la main à la pâte, j'ai voulu aller jusqu'au bout. Et puis j'ai voulu voir s'il était en bonne santé. S'il avait eu la vérole, où me serais-je fourré ? Tu parles un peu vite !

LIGURIO. — Vous avez bien raison.

NICIA. — Quand j'ai vu qu'il allait bien, je l'ai tiré après moi et l'ai mis au lit. Avant de partir, j'ai voulu toucher du doigt pour m'assurer que la chose allait bien, car je n'ai pas l'habitude de prendre des vessies pour des lanternes.

LIGURIO. — Vous avez sagement mené cette affaire !

1. Comme le lui a enseigné Ligurio à l'acte IV, scène II.

NICIA. — Après avoir bien tâté et bien examiné toutes choses, j'ai fermé la porte et je suis allé trouver ma belle-mère auprès du feu et nous avons attendu toute la nuit en causant.

LIGURIO. — De quoi avez-vous causé ?

NICIA. — De la sottise de Lucrezia, et combien il aurait mieux valu qu'elle cédât aussitôt. Puis nous avons parlé du bébé, que je crois déjà tenir dans mes bras, le petit chéri ! Si bien que j'ai entendu sonner la treizième heure et, craignant que le jour n'arrive, je suis retourné dans la chambre. Croiriez-vous que je ne réussissais pas à le faire lever, ce dévergondé ?

LIGURIO. — Je le crois bien volontiers !

NICIA. — Il avait pris goût à la sauce ! Pourtant il s'est levé, je vous ai appelé et nous l'avons mis dehors.

LIGURIO. — Tout s'est bien passé.

NICIA. — Croirais-tu que je regrette ?

LIGURIO. — Quoi donc ?

NICIA. — Que ce pauvre jeune homme doive mourir et que cette nuit doive lui coûter si cher.

LIGURIO. — Oh ! n'avez-vous rien d'autre à penser ? Ce sont ses affaires.

NICIA. — Tu as raison. Mais j'ai hâte de retrouver le docteur et de le féliciter.

LIGURIO. — Il sortira d'ici une heure. Mais il fait déjà jour. Nous, nous allons enlever nos déguisements ; vous, que ferez-vous ?

NICIA. — J'irai chez moi mettre mon beau costume. Je ferai lever et laver ma femme, je l'enverrai à l'église pour bénir la chose [1]. Je voudrais que, Callimaco et vous, vous y soyez, et que nous parlions au moine, pour le remercier et le récompenser du service qu'il nous a rendu.

LIGURIO. — Fort bien : c'est ce que l'on fera. Adieu.

Scène III

FRÈRE TIMOTEO, *seul*

TIMOTEO. — J'ai entendu toute la conversation, qui m'a bien plu, vu la sottise du notaire. La conclusion m'a fort amusé. Comme ils doivent venir chez moi, je ne veux pas rester ici davantage, mais aller les

1. Nicia fait allusion à une cérémonie religieuse de purification, qui faisait traditionnellement suite à un accouchement.

attendre à l'église, où je vendrai plus cher ma marchandise. Mais qui sort de cette maison ? On dirait Ligurio ; Callimaco doit être avec lui. Je ne veux pas qu'ils me voient ; j'en ai dit la raison. S'ils ne viennent pas me trouver, je serai toujours à temps d'aller les voir.

Scène IV

CALLIMACO, LIGURIO

CALLIMACO. — Comme je te l'ai dit, mon cher Ligurio, j'ai été bien mal à l'aise jusqu'à la neuvième heure et, bien que j'aie éprouvé de grands plaisirs, ils ne m'ont pas semblé honnêtes. Mais, ensuite, je me suis fait connaître ; j'ai fait comprendre à Lucrezia l'amour que je lui porte. Je lui ai dit combien il nous serait facile, vu la sottise de son mari, de vivre heureux sans déshonneur, lui promettant, si Dieu disposait autrement de lui, de la prendre pour femme. Outre mes raisons, elle avait apprécié la différence qu'il y a entre coucher avec moi et avec Nicia, entre les baisers d'un jeune amant et ceux d'un vieux mari. Aussi, après quelques soupirs, elle m'a dit ceci : — Puisque ton astuce, la sottise de mon mari, l'ingénuité de ma mère et la perversité de mon confesseur m'ont amenée à faire ce que, seule, je n'aurais jamais fait, je veux croire que tout cela vient d'une disposition céleste qui en a voulu ainsi, et je ne suis pas de force à refuser ce que le Ciel m'impose. Je te considère donc comme mon seigneur, mon maître et mon guide. Je veux que tu sois mon père, mon défenseur et toute ma joie. Ce que mon mari a voulu pour un soir, je veux qu'il le conserve toujours. Il fera donc de toi son compère[1]. Tu viendras ce matin à l'église et puis déjeuner avec nous. Partir ou rester, c'est toi qui en décideras, et à tout moment nous pourrons sans soupçon nous retrouver. — A ces paroles, j'ai failli mourir de joie. Je n'ai pu trouver assez de mots pour lui dire tout ce que j'aurais voulu. Je me trouve ainsi l'homme le plus heureux et le plus content du monde. Si ce bonheur ne m'est ôté ni par le temps ni par la mort, je serai plus heureux que les bienheureux, plus saint que les saints.

LIGURIO. — J'ai grand plaisir à ton bonheur et tout s'est passé exactement comme je te l'avais dit. Mais que faisons-nous maintenant ?

CALLIMACO. — Allons à l'église, je lui ai promis d'y être ; elle va s'y rendre avec sa mère et le notaire.

LIGURIO. — J'entends que l'on frappe à sa porte : les voici qui sortent, suivies du notaire.

CALLIMACO. — Allons à l'église ; nous les y attendrons.

1. Lien d'intimité plus fort que celui de l'amitié.

Scène V

MAÎTRE NICIA, LUCREZIA, SOSTRATA

NICIA. — Lucrezia, je crois qu'il faut faire cette affaire dans le plus grand respect de Dieu et non à l'étourdie.

LUCREZIA. — Que faut-il faire encore ?

NICIA. — Voyez comme elle répond ! On dirait un petit coq !

SOSTRATA. — Ne vous étonnez pas : elle est un peu retournée.

LUCREZIA. — Que voulez-vous dire ?

NICIA. — Je dis qu'il faut que je passe devant pour parler au moine et lui dire qu'il vienne à ta rencontre sur le seuil de l'église, pour te bénir, car c'est tout comme si tu renaissais ce matin.

LUCREZIA. — Qu'attendez-vous pour y aller ?

NICIA. — Tu me sembles bien hardie ce matin ! Tandis qu'hier elle me semblait à demi morte.

LUCREZIA. — C'est bien grâce à vous !

SOSTRATA. — Allez trouver frère Timoteo. Mais ce n'est pas nécessaire, il sort de l'église.

NICIA. — En effet.

Scène VI

FRÈRE TIMOTEO, MAÎTRE NICIA, LUCREZIA, CALLIMACO, LIGURIO, SOSTRATA

TIMOTEO. — Je sors parce que Callimaco et Ligurio m'ont dit que le notaire et ces dames viennent à l'église. Les voici.

NICIA. — *Bona dies*, mon père [1].

TIMOTEO. — Vous êtes les bienvenues ; grand bien vous fasse, madame, et que le bon Dieu vous fasse la grâce d'avoir un beau garçon !

LUCREZIA. — Dieu le veuille !

TIMOTEO. — Il le voudra sans aucun doute.

NICIA. — Est-ce que je vois dans l'église Ligurio et le docteur ?

1. « Bonjour. » Nicia reprend l'usage du latin.

TIMOTEO. — Si fait, maître.

NICIA. — Faites-leur signe.

TIMOTEO. — Approchez !

CALLIMACO. — Que Dieu vous garde !

NICIA. — Docteur, donnez la main à ma femme.

CALLIMACO. — Bien volontiers.

NICIA. — Lucrezia, voici celui qui sera cause que nous aurons un bâton de vieillesse pour nous soutenir.

LUCREZIA. — J'en suis bien heureuse. Il faut qu'il soit notre compère, le parrain de notre enfant.

NICIA. — Bénie sois-tu ! Je veux que Ligurio et lui viennent ce matin même déjeuner avec nous.

LUCREZIA. — Assurément.

NICIA. — Je veux leur donner la clef de la chambre du rez-de-chaussée, pour qu'ils puissent venir nous voir commodément. Car ils n'ont pas de femme et vivent comme des ours.

CALLIMACO. — Je l'accepte pour m'en servir en cas de besoin.

TIMOTEO. — J'attends l'argent pour mes aumônes.

NICIA. — Vous savez bien, *domine*, qu'on vous en enverra aujourd'hui.

LIGURIO. — N'y a-t-il personne qui pense à Siro ?

NICIA. — Il n'a qu'à demander ; tout ce que j'ai lui appartient. Et toi, Lucrezia, combien faut-il donner d'écus à frère Timoteo pour qu'il te bénisse ?

LUCREZIA. — Je ne sais.

NICIA. — Mais encore ?

LUCREZIA. — Donnez-lui-en dix.

NICIA. — Sapristi !

TIMOTEO. — Et vous, madame Sostrata, j'ai l'impression que vous avez mis un greffon sur une vieille souche.

SOSTRATA. — Qui ne saurait s'en réjouir ?

TIMOTEO. — Allons tous à l'église ; nous y dirons l'oraison accoutumée. Ensuite, après l'office, vous irez déjeuner à votre guise. — Vous autres, spectateurs, n'attendez pas que nous sortions, car l'office est long. Moi, je resterai dans l'église, et eux ils s'en iront à la maison par la porte latérale. Bonsoir !

Clizia [1]

PERSONNAGES

CLÉANDRE	SOFRONIA
PALAMÈDE	DORIA
NICOMAQUE	DAMON
PIRRO	SOSTRATA
EUSTACHE	RAMONDO

CHANSON

Combien est heureux le jour
où les souvenirs d'autrefois
vous sont par nous montrés et célébrés.
On le voit bien au fait qu'alentour
une foule d'amis
s'est réunie en ces lieux.
Nous qui passons
notre vie parmi bois et forêts,
nous sommes venus aussi,
moi la nymphe, nous les bergers,
et nous allons ensemble chantant nos amours.

Jours sereins et paisibles !
Heureuse et belle contrée,
où l'on entendait le son de nos chants !
Allègres et joyeux,
nous accompagnerons de nos chansons
votre entreprise,
avec une harmonie si douce
que jamais on ne l'entendit chez vous.
Puis nous partirons,
moi la nymphe, nous les bergers,
et retournerons à nos anciennes amours.

1. *Clizia*, 1525.

PROLOGUE

Si en ce monde les mêmes hommes revenaient comme reviennent les mêmes événements, il ne se passerait pas cent années que nous ne nous retrouvions une autre fois ensemble à faire les mêmes choses qu'aujourd'hui.

Ces mots me sont venus parce que jadis à Athènes, noble et antique cité grecque, il y eut un gentilhomme qui, n'ayant d'autre enfant qu'un garçon, reçut chez lui d'aventure une petite fille qu'honnêtement il éleva jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Puis il advint que son fils et lui en tombèrent soudain amoureux. De leur rivalité naquirent de nombreuses aventures et d'étranges incidents. Le dénouement fut que le fils l'épousa et vécut avec elle longtemps dans le bonheur le plus parfait.

Qu'allez-vous dire, si je vous apprends que cette même histoire arriva également à Florence, il y a peu ? Notre auteur, désireux de nous représenter l'une de ces deux histoires, a choisi celle de Florence, jugeant que vous y prendriez plus de plaisir. Car Athènes est en ruines, les rues, les places, les lieux ne sont plus reconnaissables, et puis les habitants parlaient grec, une langue que vous ne savez pas. Écoutez donc l'aventure arrivée à Florence, sans vous attendre à reconnaître ni la famille ni les personnes, car l'auteur, pour éviter tout risque, a changé les vrais noms en noms imaginaires.

Il convient, avant que commence la comédie, que vous voyiez les personnages, afin que pendant la représentation vous les reconnaissiez plus aisément.

Sortez donc tous, pour que l'on vous regarde. Voyez comme ils viennent gentiment. Mettez-vous ici en rang, l'un près de l'autre. Voyez. Le premier est Nicomaque, un vieillard tout brûlant d'amour. Celui d'à côté est Cléandre, son fils et son rival. Cet autre se nomme Palamède, ami de Cléandre. Des deux qui suivent, l'un est le valet Pirro ; l'autre le fermier Eustache, et chacun voudrait épouser la femme aimée de son maître. La femme qui vient ensuite est Sofronia, l'épouse de Nicomaque. Celle d'après est Doria, sa servante. Des deux qui restent, l'un est Damon, l'autre est Sostrata son épouse. Il y a un autre personnage qui, devant encore venir de Naples, ne vous sera pas montré. Je pense que ça suffit et que vous les avez suffisamment vus. Vous êtes renvoyés : rentrez dans les coulisses.

Cette pièce s'appelle « Clizia », c'est le nom de la jeune fille que l'on se dispute. Ne vous attendez pas à la voir, parce que Sofronia, qui l'a élevée, ne veut pas, par convenance, qu'elle sorte. Ainsi, si quelqu'un veut lui faire la cour, il lui faudra prendre patience.

Il me reste à vous dire que l'auteur de cette comédie est un homme très honnête et qu'il lui déplairait qu'en la voyant jouer vous y trouviez quelque grossièreté. Il ne pense pas qu'il y en ait. Si, toutefois, il vous semble ainsi, il s'excuse de la manière suivante. Les comédies ont été inventées pour le bien et l'amusement des spectateurs. Il est fort utile à chacun, et surtout aux jeunes gens, de connaître l'avarice d'un vieillard, les fureurs d'un amoureux, les ruses d'un valet, la gourmandise d'un parasite, la misère d'un pauvre, l'ambition d'un riche, les séductions d'une courtisane, la mauvaise foi de tous les hommes. Les comédies sont pleines de ces exemples et peuvent honnêtement les représenter tous. Mais, pour plaire, il faut faire rire les spectateurs : ce qui ne peut se faire en conservant un langage grave et sévère. Les paroles qui font rire sont ou sottes, ou médisantes, ou amoureuses. Aussi les comédies où abondent ces trois types de langage sont-elles fort drôles ; celles où ils manquent ne trouvent personne pour les accompagner de leurs rires.

Voulant plaire et voulant faire rire les spectateurs, notre auteur, qui n'introduit dans sa comédie aucune personne sotte et s'est résolu à ne dire aucun mal, a dû recourir aux amoureux et aux aventures que fait naître l'amour. S'il y a par hasard des choses déshonnêtes, elles seront dites de façon telle que les dames pourront les écouter sans rougir. Daignez donc nous prêter une oreille bienveillante. En nous écoutant vous nous ferez plaisir et en jouant nous nous efforcerons de vous satisfaire.

ACTE PREMIER

Scène première

PALAMÈDE, CLÉANDRE

PALAMÈDE. — Tu sors de bien bon matin !

CLÉANDRE. — Et toi, d'où viens-tu de si bonne heure ?

PALAMÈDE. — De régler une de mes affaires.

CLÉANDRE. — Je vais en régler une autre ; ou, pour mieux dire, tâcher de la régler, car je ne suis pas sûr d'y parvenir.

PALAMÈDE. — Est-ce une chose que l'on puisse révéler ?

CLÉANDRE. — Je ne sais ; mais ce que je sais bien, c'est que c'est une chose difficile à faire.

PALAMÈDE. — Eh bien je m'en vais, car je vois combien ma compagnie t'ennuie. D'ailleurs j'ai toujours évité de te fréquenter, parce que je t'ai toujours vu mal disposé et bizarre.

CLÉANDRE. — Non pas bizarre, mais amoureux.

PALAMÈDE. — Tiens donc ! Je vais enfin comprendre.

CLÉANDRE. — Mon cher Palamède, tu ne sais pas la moitié de mon histoire. J'ai toujours vécu dans le désespoir et aujourd'hui plus que jamais.

PALAMÈDE. — Comment donc ?

CLÉANDRE. — Je vais te raconter ce que je t'ai dissimulé jusqu'aujourd'hui, car je suis réduit à une extrémité où j'ai besoin de l'aide de chacun.

PALAMÈDE. — Si j'avais tout à l'heure bien peu envie de rester en ta compagnie, j'en ai maintenant moins encore. Car j'ai toujours entendu dire qu'il faut fuir trois types de personnes : les chanteurs, les vieillards et les amoureux. Les chanteurs, parce que, si vous les fréquentez et leur racontez une de vos affaires, quand vous croyez qu'ils vous écoutent, ils vous lâchent un « do, ré, mi, sol, fa » et se gargarisent d'une chansonnette. Si vous êtes avec un vieillard, il fourre son nez dans toutes les églises qu'il rencontre et va marmonner une prière à chaque autel. Mais l'amoureux est pire encore que les deux autres : si vous lui parlez, il ne vous écoute pas un instant et vous remplit tant les oreilles de ses regrets et de ses malheurs, que vous êtes contraint de vous émouvoir. S'il fréquente une coureuse, qu'elle le ruine ou qu'elle l'ait mis à la porte, il a toujours de bonnes raisons de se plaindre. S'il aime une femme honnête, ce sont mille envies, mille jalousies, mille dépits qui le tourmentent, et il a toujours quelque motif de se lamenter. Aussi, mon cher Cléandre, je te fréquenterai toutes les fois que tu auras besoin de moi, mais autrement je fuirai tes doléances.

CLÉANDRE. — C'est la raison pour laquelle j'ai caché jusqu'aujourd'hui ma passion : afin de ne pas être abandonné comme un fâcheux, ou moqué comme un ridicule, car je sais que nombreux sont ceux qui, sous couleur d'être charitables, vous font causer et puis se moquent de vous. Mais, comme la fortune m'a amené à un point où je ne vois que peu de remèdes, je veux te faire mes confidences, pour me soulager au moins en partie et aussi pour que, en cas de nécessité, tu m'apportes ton aide.

PALAMÈDE. — Je suis prêt, puisque tu le désires, à tout entendre et à ne fuir ni ennuis ni dangers pour te venir en aide.

CLÉANDRE. — Je l'entends bien. Je crois que tu connais cette jeune fille que nous avons élevée.

PALAMÈDE. — Je l'ai vue. D'où vient-elle ?

CLÉANDRE. — Je vais te le dire. Lorsque, il y a douze ans, en 1494, Charles VIII passa par Florence, allant avec une grande armée à la conquête du royaume de Naples[1], un gentilhomme de la compagnie du comte de Foix[2], du nom de Bertrand de Gascogne, vint loger chez nous. Mon père lui fit honneur ; lui, qui était homme de bien, traita notre famille avec honneur et respect. Là où nombreux furent ceux qui se firent des ennemis des Français qu'ils logeaient, mon père et cet homme se lièrent d'une grande amitié.

PALAMÈDE. — Vous avez eu plus de chance que d'autres, car ceux qui furent installés chez nous nous firent bien du mal.

CLÉANDRE. — Je te crois bien volontiers. Mais il n'en fut pas ainsi pour nous. Ce Bertrand partit pour Naples avec son roi. Comme tu le sais, après que Charles VIII eut conquis le royaume, il fut contraint de partir, à cause de la ligue que signèrent contre lui le pape, l'empereur, les Vénitiens et le duc de Milan[3]. Ayant donc laissé une partie de ses troupes à Naples, il vint avec le reste en Toscane. Arrivé à Sienne, ayant appris que la ligue avait réuni une forte armée sur les rives du Taro, pour le combattre à sa descente des montagnes, il lui sembla qu'il ne fallait pas perdre de temps en Toscane. Aussi passa-t-il en Lombardie, non par Florence, mais par la route de Pise et de Pontremoli. Bertrand, informé des intentions ennemies et craignant, ce qui arriva[4], de devoir participer au combat, comme il avait dans son butin de Naples cette jeune fille, qui était alors âgée de cinq ans environ, fort jolie et d'apparence distinguée, il décida de lui éviter ce danger et la fit envoyer à mon père par un de ses serviteurs. Il la pria de la garder par amitié pour lui, le temps qu'il la fasse revenir, à un moment plus opportun. Il ne nous fit pas savoir si elle était ou non de noble origine, mais nous fit connaître qu'elle se nommait Clizia. Mon père et ma mère, qui n'avaient pas d'autre enfant que moi, se prirent d'affection pour elle.

PALAMÈDE. — Et toi, te voici amoureux d'elle !

CLÉANDRE. — Laisse-moi finir ! Ils la traitèrent comme une fille chérie. Pour moi, qui avais alors dix ans, je commençai à la manière des enfants à jouer avec elle et à lui vouer un amour extraordinaire, qui grandit avec les années. Aussi, lorsqu'elle parvint à l'âge de douze ans, mon père et ma mère se mirent-ils à me surveiller, en sorte que,

1. Cf. *La Mandragore*, note 2, p. 1104.
2. Comte de Narbonne, il commandait cinquante lances durant l'expédition française d'Italie. On notera le besoin qu'éprouve Machiavel de situer historiquement sa comédie.
3. Allusion à la ligue de Vérone, signée le 31 mars 1495.
4. A Fornoue, le 6 juillet 1495. La bataille resta indécise mais contraignit le roi de France à se retirer vers le Piémont.

lorsque je lui adressais la parole, la maison était toute sens dessus dessous. Cette contrainte — moins l'on peut avoir une chose, plus on la désire — redoubla ma passion... J'en ai été et en suis si tourmenté que je souffre plus que si je me trouvais en enfer.

PALAMÈDE. — Bretrand ne l'a-t-il pas réclamée ?

CLÉANDRE. — On n'a plus rien su de lui. Nous pensons qu'il est mort lors de la bataille de Fornoue.

PALAMÈDE. — C'est bien ce qui a dû arriver. Mais, dis-moi : que veux-tu faire ? Où en es-tu ? Tu veux l'épouser ou en faire ta maîtresse ? Qu'est-ce qui t'en empêche, puisqu'elle habite chez toi ? Comment se fait-il que tu ne trouves pas de solution ?

CLÉANDRE. — Je dois te dire autre chose, à ma grande honte, puisque tu dois tout savoir.

PALAMÈDE. — Parle donc.

CLÉANDRE. — Je ris, comme dit l'autre, et je pleure à la fois. Mon père aussi en est tombé amoureux.

PALAMÈDE. — Qui, Nicomaque ?

CLÉANDRE. — Lui-même.

PALAMÈDE. — Et Dieu l'a permis ?

CLÉANDRE. — Dieu et ses saints aussi !

PALAMÈDE. — C'est la plus belle histoire que j'aie jamais entendu dire. De quoi ruiner une famille entière. Comment pouvez-vous vivre ensemble ? A quoi pensez-vous ? Ta mère est-elle informée de ces choses ?

CLÉANDRE. — Ma mère sait tout, tout comme les servantes et les domestiques. C'est le secret de Polichinelle !

PALAMÈDE. — Dis-moi : où en est l'affaire ?

CLÉANDRE. — Je vais te le dire. Jamais mon père ne me la donnerait pour épouse, quand bien même il n'en serait pas amoureux, car il est avare et elle n'a pas de dot. Il craint aussi qu'elle ne soit pas noble. Quant à moi, j'en ferais ma femme ou ma maîtresse : tout ce que l'on voudrait pourvu qu'elle m'appartienne. Mais ce n'est pas notre propos. Je veux seulement te dire où nous en sommes.

PALAMÈDE. — Voilà qui me fera plaisir.

CLÉANDRE. — Aussitôt que mon père en est tombé amoureux (il y a un an environ), désireux qu'il était de se passer cette fantaisie qui le tourmente, il a pensé qu'il n'y avait d'autre remède que de la marier à quelqu'un avec qui la partager ensuite. Car, tenter de l'avoir avant le mariage doit lui sembler une chose laide et impie. Ne sachant à qui se vouer, il a choisi Pirro, notre valet, comme le plus digne de confiance

en cette affaire. Il a agi si secrètement qu'il a été à un cheveu de conclure avant que l'on ne s'en aperçoive. Mais Sofronia, ma mère, qui depuis un moment s'était aperçue de sa passion, a découvert le piège. Poussée par la jalousie et l'envie, elle s'occupe de toutes ses forces à l'anéantir. Ce qu'elle a pu faire de mieux, c'est de trouver un autre mari et de critiquer le premier choix. Elle prétend la donner à Eustache, notre fermier. Quoique Nicomaque ait plus d'autorité, cependant l'astuce de ma mère, l'aide que nous lui apportons sans nous découvrir, a tenu l'affaire en suspens durant plusieurs semaines. Pourtant Nicomaque nous talonne et il a décidé, contre vents et marées, de conclure aujourd'hui ce mariage. Il veut que Pirro l'épouse ce soir et a loué la petite maison près de chez nous, où habite Damon. Il dit qu'il veut la lui acheter, la meubler, lui ouvrir un commerce et en faire un homme riche.

PALAMÈDE. — Que t'importe que ce soit Pirro ou Eustache qui l'ait ?

CLÉANDRE. — Comment, que m'importe ? Ce Pirro est la pire crapule de Florence. Non seulement il est d'accord avec mon père, mais il m'a toujours détesté, et je préférerais qu'elle appartienne au diable. J'ai écrit hier à notre fermier de venir à Florence et je m'étonne qu'il ne soit pas venu hier soir. Je resterai ici pour voir s'il n'arrive pas bientôt. Toi, que vas-tu faire ?

PALAMÈDE. — Je vais régler mon affaire.

CLÉANDRE. — Va donc ; et bonne chance !

PALAMÈDE. — Salut. Gagne tout le temps possible. Si tu as besoin de quelque chose, tu n'as qu'à parler.

Scène II

CLÉANDRE, *seul*

CLÉANDRE. — Il est bien vrai que l'amoureux et le soldat se ressemblent. Le capitaine veut que ses soldats soient jeunes, les femmes, que leurs amants ne soient pas vieux. C'est bien laid un vieux soldat, plus laid est encore un vieillard amoureux. Les soldats craignent la colère de leur capitaine, et tout autant les amoureux celle de leur dame. Les soldats dorment par terre à la belle étoile, les amants au sommet des murs. Les soldats poursuivent leurs ennemis jusqu'à la mort, les amants font de même avec leurs rivaux. Durant la nuit noire et l'hiver le plus glacial, les soldats marchent dans la boue, exposés à la pluie et au vent, pour gagner une bataille qui leur obtienne la victoire ; les amoureux cherchent l'être aimé à travers des voies semblables et de pareils joies

et tourments. A l'armée comme dans l'amour, la confiance et le courage sont également nécessaires. La fin est le plus souvent identique ; le soldat meurt dans un fossé, l'amant dans le désespoir. Je crains qu'il n'en advienne ainsi pour moi. Et pourtant j'ai ma dame chez moi, je la vois quand je veux, je mange chaque jour avec elle ! C'est pour moi, me semble-t-il, une douleur supplémentaire. Car, lorsqu'on est plus proche de l'objet de son désir, on le désire d'autant, et, ne pouvant l'obtenir, on n'éprouve que plus de douleur. Il me faut maintenant contrecarrer ce mariage. Puis de nouveaux incidents m'apporteront de nouveaux avis et de nouvelles aventures. Comment est-il possible qu'Eustache ne soit pas encore arrivé de la campagne ? Alors que je lui ai écrit d'être ici dès hier soir ! Mais je le vois apparaître au coin de cette rue. Eustache ! Holà, Eustache !

Scène III

EUSTACHE, CLÉANDRE

EUSTACHE. — Qui m'appelle ? Oh, Cléandre !

CLÉANDRE. — Il t'en a fallu du temps pour arriver !

EUSTACHE. — Je suis ici depuis hier soir, mais je ne me suis pas montré, parce que, après avoir reçu ta lettre, j'en ai eu une de Nicomaque, qui me chargeait d'une foule d'affaires. Aussi n'ai-je pas voulu me présenter à lui avant de t'avoir vu.

CLÉANDRE. — Tu as bien fait. Je t'ai demandé de venir parce que Nicomaque presse les noces de Pirro, dont tu sais qu'elles ne plaisent pas à ma mère. S'il faut que cette jeune fille fasse le bonheur d'une de nos gens, elle souhaiterait qu'on la donne à qui la mérite davantage. Or, ta condition est tout autre que celle de Pirro, car, soit dit entre nous, c'est un misérable.

EUSTACHE. — Je te remercie. Sincèrement, je n'avais pas la tête à me marier, mais, puisque la patronne et toi vous le désirez, je le veux bien moi aussi. Il est vrai cependant que je ne voudrais pas me faire un ennemi de Nicomaque, car, après tout, c'est lui le maître.

CLÉANDRE. — Ne crains rien : ma mère et moi, nous ne te ferons pas défaut et te tirerons de tout danger. Je voudrais que tu t'arranges un peu. Tu as un manteau qui te dégringole sur le dos, un béret tout poussiéreux, une grande barbe. Va chez le coiffeur, lave-toi la figure, brosse tes habits, pour que Clizia ne te refuse pas comme un cochon.

EUSTACHE. — Je suis bien incapable de me faire beau.

CLÉANDRE. — Va donc ; fais ce que je te dis et puis va m'attendre à l'église d'à côté. Je vais à la maison voir ce que projette le vieux.

CHANSON

Qui, Amour, n'éprouve pas
ton grand pouvoir, ne peut espérer
porter jamais témoignage
de ce qui au ciel a le plus de pouvoir.
Jamais il ne saura comment l'on vit et meurt,
comment l'on cherche son malheur et l'on fuit le bonheur,
comment l'on s'aime moins
que les autres, comment souvent
la peur et l'espérance glacent et brisent le cœur.
Jamais il ne saura comment et les dieux et les hommes
redoutent les armes que tu portes.

ACTE DEUXIÈME

Scène première

NICOMAQUE, *seul*

NICOMAQUE. — Qu'ai-je donc aux yeux ce matin ? On dirait des éblouissements qui m'empêchent d'y voir clair, alors qu'hier soir j'aurais même aperçu une poussière. Est-ce que j'aurais trop bu ? Peut-être bien que oui. Mon Dieu, ce sont les tares de la vieillesse ! Mais je ne suis pas encore assez vieux pour ne pas tirer un coup avec Clizia. Comment se peut-il que je sois tombé amoureux de cette manière ? Et, ce qui est pire, c'est que ma femme s'en est aperçu et qu'elle a deviné pourquoi je veux marier cette fille à Pirro. En somme, rien ne marche droit. Il faut pourtant que je l'emporte. Pirro ! holà ! Pirro ! descends ! sors de la maison !

Scène II

PIRRO, NICOMAQUE

PIRRO. — Me voici !

NICOMAQUE. — Pirro, je veux que tu te maries ce soir de toute façon.

PIRRO. — Je me marierai.

NICOMAQUE. — Tout doux. Chaque chose en son temps. Il faut encore arranger l'affaire, pour que la maison ne soit pas sens dessus dessous. Comme tu le sais, ma femme n'est pas d'accord ; Eustache veut également Clizia ; Cléandre semble le soutenir ; Dieu et le diable nous sont contraires. Accroche-toi cependant à l'idée de l'épouser. Ne crains rien : je serai le plus fort. Au pire, je te la donnerai malgré eux et ils pourront toujours râler.

PIRRO. — Dites-moi donc ce que je dois faire.

NICOMAQUE. — Ne t'éloigne pas d'ici, pour être prêt, si j'ai besoin de toi.

PIRRO. — Je n'y manquerai pas. Mais j'avais oublié de vous dire une chose.

NICOMAQUE. — Quoi donc ?

PIRRO. — Eustache est à Florence.

NICOMAQUE. — Comment à Florence : qui te l'a dit ?

PIRRO. — Ambroise, notre voisin à la campagne ; il m'a dit qu'il était entré en ville hier soir avec lui.

NICOMAQUE. — Comment hier soir ? Où a-t-il passé la nuit ?

PIRRO. — Qui peut bien savoir ?

NICOMAQUE. — Très bien. Va-t'en ; fais ce que je dis. Sofronia a dû le faire venir et ce vaurien a plus obéi à ses lettres qu'aux miennes. Je lui avais écrit de faire un tas de choses ; et je serai ruiné, si elles ne sont pas faites. Par Dieu, il me le paiera ! Si je savais au moins où il est et ce qu'il fait. Mais voici Sofronia qui sort de la maison.

Scène III

SOFRONIA, NICOMAQUE

SOFRONIA. — J'ai enfermé Clizia et Doria à la maison. Il me faut garder cette pauvre fille de mon fils, de mon mari, des domestiques. Elle est assiégée de tous côtés.

NICOMAQUE. — Où vas-tu, Sofronia ?

SOFRONIA. — A la messe.

NICOMAQUE. — C'est carnaval ; que feras-tu donc pendant le carême ?

SOFRONIA. — Je pense qu'il faut faire le bien à tout instant, d'autant

que d'autres font le mal en même temps. Mais je crois que, pour bien faire, nous commençons par le mauvais côté.

NICOMAQUE. — Comment, que voudrais-tu qu'on fasse ?

SOFRONIA. — Que l'on ne pense pas à bavarder. Puisque nous avons à la maison une fille, bonne, vertueuse et belle, que nous avons eu la peine d'élever, n'allons pas la jeter à la rue. Là où chacun peut nous féliciter, chacun nous blâmera, en voyant que nous la donnons à un vaurien sans cervelle, et qui sait tout juste faire le barbier : un métier de misère.

NICOMAQUE. — Tu te trompes, Sofronia. Il est jeune, de bonne mine, capable d'apprendre, et il l'aime : ce sont là trois qualités chez un mari : la jeunesse, la beauté et l'amour. Il ne me semble pas que l'on puisse trouver mieux et rencontrer à chaque pas un aussi bon parti. S'il n'a pas d'argent, tu sais bien que l'argent s'en va et s'en vient. Il est capable d'en faire venir. D'ailleurs je ne l'abandonnerai pas et je projette, à te dire vrai, de lui acheter la maison que j'ai louée à notre voisin Damon. En outre, m'en coûterait-il quatre cents florins pour les lui mettre...

SOFRONIA. — Ah ! ah ! ah !

NICOMAQUE. — Quoi ? Tu ris ?

SOFRONIA. — Qui ne rirait ? Où veux-tu les lui mettre ?

NICOMAQUE. — Que veux-tu dire ?... les lui mettre dans un commerce[1] : je n'y regarderai pas.

SOFRONIA. — Est-il possible qu'avec une telle idée tu veuilles enlever à ton fils plus qu'il n'est permis, et donner à cet individu plus qu'il ne mérite ? Je ne sais que dire ; je soupçonne quelque chose là-dessous.

NICOMAQUE. — Quoi donc ?

SOFRONIA. — S'il y avait quelqu'un qui l'ignore, je le lui dirais ; mais, comme toi tu le sais, je ne te le dirai pas.

NICOMAQUE. — Qu'est-ce que je sais ?

SOFRONIA. — Laisse tomber. Qu'est-ce qui te pousse à la donner à cet homme ? Ne pourrait-on la marier mieux, avec une dot égale ou même moindre ?

NICOMAQUE. — Je le crois volontiers. Cependant la tendresse que j'ai envers l'un et envers l'autre, pour les avoir élevés, me pousse à les aider tous les deux.

SOFRONIA. — Si c'est cela qui te pousse, n'as-tu pas élevé aussi Eustache, ton fermier ?

1. L'équivoque repose sur une métaphore obscène : les lui mettre...

NICOMAQUE. — Certes, je l'ai élevé. Mais que veux-tu faire de cet être-là, qui n'a aucune éducation et vit à la campagne au milieu des bœufs et des moutons ? Si nous lui donnons Clizia, elle en mourra de chagrin.

SOFRONIA. — Avec Pirro, elle mourra de faim. L'éducation consiste à avoir quelque capacité, à savoir faire quelque chose, comme Eustache qui est capable de faire des affaires sur les marchés, de gagner de l'argent, de s'occuper des affaires des autres et des siennes. C'est un homme capable de s'en tirer et qui, comme tu le sais, a ramassé un bon magot. Pirro, quant à lui, ne vit qu'à l'auberge, à jouer, ce bon à rien, incapable qu'il est de survivre en pays de cocagne.

NICOMAQUE. — Ne t'ai-je pas dit ce que je veux lui donner ?

SOFRONIA. — Ne t'ai-je pas répondu que c'était autant de jeter par la fenêtre ? Je conclus, Nicomaque, que tu as beaucoup dépensé pour nourrir Clizia, et que j'ai eu bien de la peine à l'élever. Aussi, comme j'y ai pris part, je veux savoir, moi aussi, comment tout cela va finir. Ou alors je dirai tant de mal, je ferai tant de scandales, que tu ne pourras plus te montrer nulle part. Va donc mettre un masque, si tu veux encore parler de cette affaire !

NICOMAQUE. — Que me dis-tu là ? Es-tu devenue folle ? Tu me donnes envie de la lui donner, quoi qu'il arrive. Je veux qu'il l'épouse ce soir, et il l'épousera, même si les yeux devaient te sortir de la tête.

SOFRONIA. — Ou il l'épousera, ou il ne l'épousera pas.

NICOMAQUE. — Tu me menaces de tes bavardages. Fais que je n'en dise pas plus. Tu crois peut-être que je suis aveugle et que je ne sais pas lire dans ton jeu ? Je savais que les mères aiment leurs fils, mais je ne pensais pas qu'elles prêtaient la main à leurs dévergondages.

SOFRONIA. — Que dis-tu là ? Où est le dévergondage ?

NICOMAQUE. — Allons, ne me pousse pas à bout. Chacun sait quand vient Noël[1]. Ma foi, mettons-nous d'accord. Car, si nous continuons à dire des sottises, nous serons la risée de la ville.

SOFRONIA. — Dis autant de sottises que tu veux. On ne doit pas jeter cette enfant à la rue ; ou alors je mettrai notre maison sens dessus dessous, et Florence tout entière.

NICOMAQUE. — Sofronia, Sofronia : il ne s'est pas trompé celui qui t'a baptisée ainsi[2]. Tu es un vrai soufflet, une bavarde gonflée de vent.

SOFRONIA. — Mon Dieu ! Je vais à la messe. On se reverra.

---

1. C'est-à-dire : chacun de nous sait bien comment sont réellement les choses.
2. Jeu de mots sur le nom de Sofronia, proche de *soffione* : « soufflet ».

NICOMAQUE. — Écoute un instant : n'y aurait-il pas un moyen d'arranger les choses et qu'on ne nous prenne pas pour des fous ?

SOFRONIA. — Pas pour des fous, mais pour des misérables.

NICOMAQUE. — Il y a, dans cette ville, tant de braves gens ; nous avons tant de parents et l'on trouve tellement de bons religieux ! Interrogeons-les sur notre désaccord. Nous trouverons de la sorte notre erreur.

SOFRONIA. — Quoi donc ? Allons-nous rendre publiques nos folies ?

NICOMAQUE. — Si nous ne voulons pas faire appel à nos amis ou à nos parents, prenons un religieux, et rien ne sera rendu public. Soumettons-lui l'affaire en confession.

SOFRONIA. — Qui donc irons-nous voir ?

NICOMAQUE. — On ne peut aller voir que frère Timoteo[1], le confesseur de notre famille. C'est quasiment un saint. Et il a déjà fait certain miracle.

SOFRONIA. — Lequel donc ?

NICOMAQUE. — Comment lequel ? Ne sais-tu pas que, grâce à ses prières, Lucrezia, la femme de maître Nicia Calfucci, qui était stérile, a été enceinte ?

SOFRONIA. — Tu parles d'un miracle : un moine qui fait engrosser une femme. Ce serait un miracle, si ç'avait été une nonne !

NICOMAQUE. — Est-il possible que tu me contredises toujours avec de pareilles histoires ?

SOFRONIA. — Je vais à la messe et ne demande l'aide de personne.

NICOMAQUE. — Vas-y donc. Je t'attendrai à la maison. Il vaut mieux ne pas trop s'éloigner, pour que l'on n'emmène pas Clizia en d'autres lieux.

Scène IV

SOFRONIA, *seule*

SOFRONIA. — Quiconque a connu Nicomaque, il y a moins d'un an, et le fréquente aujourd'hui, doit être bien étonné, à voir combien il a changé. C'était un homme sérieux, résolu et sage. Il employait honorablement son temps. Tôt levé le matin, il écoutait la messe, s'occupait des provisions de la journée. Puis, s'il avait des affaires, il allait sur la place, au marché ou au tribunal. Au cas contraire, tantôt il avait de

1. Renvoi à *La Mandragore*.

sérieuses conversations avec quelqu'un de nos concitoyens, tantôt il se retirait chez lui, dans son bureau, et y réglait ses écritures ou mettait ses comptes en ordre. Ensuite, il déjeunait calmement avec son monde. Après déjeuner, il parlait avec son fils, le conseillait, lui faisait connaître la nature des hommes et, par quelques exemples anciens ou modernes, lui apprenait les choses de la vie. Puis il sortait et passait son temps en affaires ou en divertissements sérieux et honnêtes. Le soir venu, l'*Ave Maria* le retrouvait toujours à la maison. Il demeurait un moment avec nous auprès de la cheminée, si c'était l'hiver. Ensuite il retournait dans son bureau, pour y vérifier ses affaires. A la troisième heure, on dînait joyeusement. Cette manière d'organiser sa vie était, pour tous, exemplaire à la maison, et chacun aurait eu honte de ne pas l'imiter. Ainsi s'écoulaient les jours, dans l'ordre et la joie. Mais, après qu'il s'est amouraché de cette enfant, il néglige ses affaires, ses biens vont à la ruine, son commerce court au désastre. Il crie sans cesse, sans savoir pourquoi. Il entre et sort cent fois par jour, sans savoir ce qu'il fait. Il ne rentre jamais à l'heure, afin que l'on puisse dîner ou déjeuner à temps. Si on lui parle, soit il ne répond pas, soit il répond de travers. Voyant cela, les domestiques se moquent de lui, son fils a perdu tout respect, chacun fait à sa manière ; enfin personne n'a peur de faire ce qu'il lui voit faire. Si Dieu n'y met pas remède, je crains que notre pauvre maison ne s'écroule. Je veux pourtant aller à la messe et me recommander à Dieu, autant qu'il m'est possible. Mais je vois Eustache et Pirro qui se disputent : voici de beaux maris que l'on prépare pour Clizia !

Scène V

PIRRO, EUSTACHE

PIRRO. — Que fais-tu à Florence, pauvre débris ?

EUSTACHE. — Je n'ai rien à te dire.

PIRRO. — Tu es si bien arrangé ! On dirait des latrines qu'on vient de nettoyer !

EUSTACHE. — Tu es si bête que je m'étonne que les enfants ne te poursuivent pas à coups de pierres.

PIRRO. — On verra bientôt qui, de nous deux, est le plus bête.

EUSTACHE. — Prie le Seigneur que notre maître ne meure pas : tu irais mendier un jour ou l'autre !

PIRRO. — As-tu vu Nicomaque ?

EUSTACHE. — Pourquoi veux-tu savoir si je l'ai vu ou ne l'ai pas vu ?

PIRRO. — Il te faudra bien le savoir, car, s'il ne change pas d'humeur et si tu ne retournes pas à la campagne de ton plein gré, il t'y fera mener par la police.

EUSTACHE. — Cela te tourmente donc bien, que je sois à Florence ?

PIRRO. — Cela tourmente plus encore d'autres personnes !

EUSTACHE. — Laisse-leur donc ce souci.

PIRRO. — Mais les tourments de la chair, cela vous entraîne le monde !

EUSTACHE. — Tu as beau regarder et ricaner...

PIRRO. — Je regarde pour voir si tu ferais un beau mari.

EUSTACHE. — Sais-tu ce que je veux te dire ? Les riches gagnent leur vie ! S'il t'en prend l'envie, il faudra que tu mendies. Il vaudrait mieux que Nicomaque noie Clizia dans le puits. Au moins la pauvre mourrait-elle tout de suite !

PIRRO. — Allons, pauvre paysan, parfumé dans ton fumier ! Penses-tu que tu aies un corps à dormir avec une fille aussi délicate ?

EUSTACHE. — Avec toi, quel corps aura-t-elle ! Si, pour son malheur, elle t'appartient, en un an elle sera une pute, ou bien elle mourra de chagrin. Dans le premier cas, tu tomberas d'accord avec elle, car, pour un cocu consentant, tu seras bien là !

PIRRO. — Laisse tomber ! Que chacun de nous aiguise ses armes : on verra qui sait le mieux parler. Je rentre à la maison, car autrement je te casserais la figure.

EUSTACHE. — Moi, je rentre à l'église.

PIRRO. — Tu as raison de ne pas quitter ce lieu d'asile !

CHANSON

Autant l'amour est à sa place dans le cœur d'un jeune homme,
autant il est inconvenant
chez ceux qui ont passé la fleur de l'âge
La vertu d'amour est égale au nombre des années,
durant la jeunesse elle est honorable,
durant la vieillesse elle n'a que maigre ou nulle valeur.
Aussi, vieillards amoureux, mieux vaudrait-il
laisser les entreprises galantes à l'ardente jeunesse,
qui, capable de fortes prouesses,
peut faire plus d'honneur à son seigneur et maître.

ACTE TROISIÈME

Scène première

NICOMAQUE, CLÉANDRE

NICOMAQUE. — Cléandre, oh Cléandre !

CLÉANDRE. — Mon père ?

NICOMAQUE. — Sors, sors donc, te dis-je. Que fais-tu si longtemps à la maison ? Tu compromets cette enfant ! D'habitude, durant le carnaval, comme aujourd'hui, les jeunes de ton rang vont se promener, voir les masques ou jouer au ballon. Tu es de l'espèce de ceux qui ne savent rien faire et tu me sembles indifférent à tout.

CLÉANDRE. — Je ne prends aucun plaisir à ces choses et n'en ai jamais pris. Je préfère être seul qu'en ces compagnies. Je suis resté d'autant plus volontiers aujourd'hui à la maison, que je vous y vois, afin de pouvoir faire ce que vous désirez.

NICOMAQUE. — Allez donc imaginer son excuse ! Tu es un excellent fils ! Je n'ai pas besoin de t'avoir tout le jour sur mes talons ! J'ai deux serviteurs et un fermier, pour n'avoir pas besoin de te commander.

CLÉANDRE. — Mon Dieu ! Ce que je fais, je le fais pour bien faire.

NICOMAQUE. — Je ne sais pas pourquoi tu le fais. Mais, ce que je sais, c'est que ta mère est folle et qu'elle va ruiner notre maison. Tu ferais bien d'y penser.

CLÉANDRE. — Ce sera elle, ou bien quelqu'un d'autre.

NICOMAQUE. — Qui donc, quelqu'un d'autre ?

CLÉANDRE. — Je l'ignore.

NICOMAQUE. — Mieux vaut que tu l'ignores. Mais que dis-tu de l'affaire de Clizia ?

CLÉANDRE. — Nous y voilà !

NICOMAQUE. — Que dis-tu donc ? Parle plus fort, que je t'entende.

CLÉANDRE. — Je dis que je ne sais quoi en dire.

NICOMAQUE. — Ne crois-tu pas que ta mère fait une bêtise en refusant que Clizia épouse Pirro ?

CLÉANDRE. — Ce n'est pas mon affaire.

NICOMAQUE. — Soyons clairs ! Tu as pris son parti. Ne me raconte pas d'histoires ! Penses-tu qu'elle serait plus heureuse avec Eustache ?

CLÉANDRE. — Je n'en sais rien, ce ne sont pas mes affaires.

NICOMAQUE. — Diable, quelles sont donc tes affaires ?

CLÉANDRE. — Pas celles-ci, en tout cas.

NICOMAQUE. — Tu t'es pourtant arrangé pour faire venir Eustache à Florence et le cacher, afin que je ne le voie pas, et pour me tendre des pièges et empêcher la noce. Mais je vous collerai en prison. Je rendrai sa dot à Sofronia et la répudierai. Car je veux être le maître à la maison et que chacun le sache. Je veux que la noce soit faite ce soir. Ou alors, s'il n'y a pas d'autre remède, je mettrai le feu à la maison. Je vais attendre ici ta mère, pour voir si je peux me mettre d'accord avec elle. Si c'est impossible, je tiens de toute façon à mon honneur et n'entends pas que les imbéciles l'emportent. Va donc, pour ton bien et la paix de notre maison, la prier de faire selon mon désir. Tu la trouveras à l'église ; je vous attendrai, elle et toi, ici à la maison. Si tu vois cette canaille d'Eustache, dis-lui qu'il vienne ici, ou bien cela n'arrangera pas ses affaires !

CLÉANDRE. — J'y vais.

Scène II

CLÉANDRE, *seul*

CLÉANDRE. — Combien les amoureux sont malheureux ! Que de tourments ! Je sais que quiconque aime une femme aussi belle que Clizia a force rivaux, qui lui causent de multiples tourments. Mais je n'ai jamais entendu dire que l'on puisse avoir son père pour rival. Là où nombreux sont les jeunes qui ont trouvé un réconfort auprès de leur père, j'y trouve pour mon compte la raison et la cause de mes malheurs. Si ma mère me défend, ce n'est pas en fait pour me défendre, mais pour gêner l'entreprise de son mari. Je ne peux donc me découvrir carrément dans cette affaire, car elle penserait tout aussitôt que je me suis arrangé avec Eustache, comme mon père l'a fait avec Pirro. Le penserait-elle, qu'aussitôt, poussée par sa conscience, elle laisserait l'affaire suivre son cours et ne s'en occuperait plus. Je serais alors perdu, et j'en éprouverais tant de chagrin que je ne m'en relèverais plus. Voici ma mère qui sort de l'église : je vais lui parler, écouter ce qu'elle a projeté, et voir quels remèdes elle prépare contre les plans du vieux.

Scène III

CLÉANDRE, SOFRONIA

CLÉANDRE. — Dieu vous garde, ma mère.

SOFRONIA. — Viens-tu de chez nous ?

CLÉANDRE. — Oui, madame.

SOFRONIA. — Y es-tu resté depuis le moment où je t'y ai laissé ?

CLÉANDRE. — J'y suis resté.

SOFRONIA. — Où est Nicomaque ?

CLÉANDRE. — A la maison, d'où pour rien au monde il n'est sorti.

SOFRONIA. — Laisse-le donc faire. C'est l'histoire de la lutte entre l'aubergiste et son client. T'a-t-il dit quelque chose ?

CLÉANDRE. — Un tas d'injures. Je crois qu'il a le diable au corps. Il veut m'envoyer en prison avec Eustache. Il veut vous rendre votre dot et vous chasser. Il menace, entre autres choses, de mettre le feu à la maison. Il m'a ordonné de vous chercher et de vous faire consentir à ce mariage. Autrement, malheur à vous !

SOFRONIA. — Qu'en dis-tu pour ta part ?

CLÉANDRE. — J'en dis la même chose que vous. J'aime Clizia comme une sœur et cela me fendrait le cœur qu'elle tombe entre les mains de Pirro.

SOFRONIA. — J'ignore la façon dont tu l'aimes. Mais je vais te dire clairement que, si je devais la tirer des mains de Pirro pour la mettre entre les tiennes, je ne m'en mêlerais pas. Je pense qu'Eustache la veut pour lui et que ton amour pour la femme que nous allons bientôt te donner pourra en effacer un autre.

CLÉANDRE. — Vous avez bien raison. Je vous prie de faire tout votre possible pour que ce mariage ne se fasse pas. Si on ne peut faire autrement, qu'on la donne à Eustache. Si possible, toutefois, il vaudrait mieux, me semble-t-il, la laisser comme elle est en ce moment. Elle est toute jeune et a bien le temps. Le ciel pourrait lui faire retrouver ses parents. Si d'aventure ils sont nobles, ils vous auraient fort peu d'obligations de l'avoir mariée à un domestique ou à un paysan !

SOFRONIA. — Tu as raison. J'y ai pensé moi aussi. Mais la rage de ce vieillard m'a toute bouleversée. J'ai tant d'idées par la tête, que je pense que l'une d'elles ruinera ses projets. Je vais rentrer à la maison.

car je vois Nicomaque tourner autour de la porte. Va à l'église et dis à Eustache qu'il vienne chez nous et qu'il ne craigne rien.

CLÉANDRE. — C'est ce que je vais faire.

Scène IV

NICOMAQUE, SOFRONIA

NICOMAQUE. — Je vois ma femme qui revient : je vais plaisanter un peu avec elle, pour voir si quelques bonnes paroles peuvent m'être utiles. Oh, ma vie ! Pourquoi être si mélancolique quand tu vois celui en qui tu mets tous tes espoirs ? Reste un instant avec moi.

SOFRONIA. — Laisse-moi tranquille !

NICOMAQUE. — Un instant, je t'en prie.

SOFRONIA. — Non, assurément. Tu m'as l'air d'être ivre !

NICOMAQUE. — Je vais te suivre.

SOFRONIA. — Es-tu devenu fou ?

NICOMAQUE. — Fou de trop t'aimer ?

SOFRONIA. — Je ne veux pas que tu m'aimes !

NICOMAQUE. — Ce n'est pas possible !

SOFRONIA. — Tu me fais crever d'ennui ! Va donc, casse-pieds !

NICOMAQUE. — Je voudrais bien que tu dises la vérité.

SOFRONIA. — Je te fais confiance.

NICOMAQUE. — Allons, regarde-moi un instant, ma chérie.

SOFRONIA. — Je te regarde et te renifle aussi : tu sens vraiment bon ! Mon Dieu, comme tu me plais !

NICOMAQUE. — Elle s'en est rendu compte, hélas ! Maudit soit le coquin qui me l'a proposé !

SOFRONIA. — D'où vient le parfum que tu sens, vieux fou ?

NICOMAQUE. — Un de ceux qui en vendent est passé près de moi. Je l'ai frôlé et il m'en est resté une trace.

SOFRONIA. — Il a enfin trouvé une explication ! N'as-tu pas honte de ce que tu fais depuis un an ? Tu ne cesses de fréquenter les jeunes gens ; tu vas à l'auberge ; on te trouve chez les femmes, au jeu ; tu dépenses sans compter. Voici de bons exemples que tu donnes à ton fils. Mariez-moi donc ces braves gens !

NICOMAQUE. — Allons, femme, n'accumule pas tous les reproches à

la fois ! Conserve quelque chose pour demain ! Est-il bien convenable que tu agisses à ta façon plutôt qu'à la mienne ?

SOFRONIA. — Oui, pour les choses honnêtes.

NICOMAQUE. — N'est-ce donc pas une chose honnête que de marier une jeune fille ?

SOFRONIA. — Oui, à condition de bien la marier.

NICOMAQUE. — Ne sera-t-elle pas heureuse avec Pirro ?

SOFRONIA. — Non.

NICOMAQUE. — Pourquoi ?

SOFRONIA. — Pour les raisons que je t'ai souvent dites.

NICOMAQUE. — Je m'y entends plus que toi. Mais si je faisais en sorte qu'Eustache n'en veuille pas ?

SOFRONIA. — Et si je faisais de même avec Pirro, pour qu'il n'en veuille pas non plus ?

NICOMAQUE. — Dorénavant, que chacun s'y emploie ; celui qui aura convaincu son homme l'aura emporté.

SOFRONIA. — D'accord. Je vais parler à Pirro à la maison ; toi, tu parleras à Eustache, que je vois justement sortir de l'église.

NICOMAQUE. — Qu'il en soit ainsi.

Scène V

EUSTACHE, NICOMAQUE

EUSTACHE. — Puisque Cléandre m'a dit d'aller à la maison et de ne pas m'inquiéter, je suis tranquille et vais m'y rendre.

NICOMAQUE. — Je voulais dire à cette crapule une foule d'injures : mais je ne le peux, puisqu'il me faut le convaincre. Eustache !

EUSTACHE. — Maître !

NICOMAQUE. — Quand es-tu arrivé à Florence ?

EUSTACHE. — Hier soir.

NICOMAQUE. — Il t'en a fallu du temps pour te montrer ! Où es-tu donc allé si longtemps ?

EUSTACHE. — Je vais vous le dire. Hier matin, je me suis senti malade : j'avais mal à la tête, des douleurs sous le bras et il me semblait avoir de la fièvre. Comme on craint la peste en ce moment, j'ai eu de fortes inquiétudes. Je suis arrivé hier soir à Florence et suis resté à l'auberge ; je n'ai pas voulu me présenter à vous, de peur de vous

transmettre la maladie, à vous et à votre famille, si c'était ça. Mais, Dieu merci, tout est passé et je me sens à nouveau bien.

NICOMAQUE. — (Il me faut faire semblant de le croire.) Je suis bien aise de ta venue. Tu sais la dispute qui est advenue avec ma femme, quant à te marier avec Clizia : elle veut te la donner et moi je veux la donner à Pirro.

EUSTACHE. — Ainsi vous préférez Pirro ?

NICOMAQUE. — Mais non, c'est toi que je préfère. Écoute un peu. Que veux-tu faire d'une femme ? Tu as trente-huit ans et une jeune fille n'est plus de ton âge. Si tu devais vivre quelques mois avec elle, il serait normal qu'elle en cherche un plus jeune. Tu en serais au désespoir... Et puis je ne pourrais plus te faire confiance, tu perdrais ta situation, tu deviendrais misérable, et vous iriez tous les deux mendier votre pain.

EUSTACHE. — Celui qui, dans cette ville, a une belle femme ne peut être pauvre. Avec sa maison et sa femme, on peut être généreux avec tout le monde. Plus on en donne, plus il vous en reste.

NICOMAQUE. — Tu vas donc te marier pour me déplaire ?

EUSTACHE. — Mais non, je me marie pour mon plaisir à moi !

NICOMAQUE. — Allons, file, va à la maison. J'étais fou d'attendre une bonne réponse de cette canaille. Je vais changer de manières avec toi. Il va falloir me rendre tes comptes et t'en aller au diable. Dis-toi bien que je suis désormais ton pire ennemi et que je te ferai le plus de mal que je pourrai.

EUSTACHE. — Je m'en moque complètement, pourvu que j'aie Clizia.

NICOMAQUE. — C'est la potence que tu auras !

Scène VI

PIRRO, NICOMAQUE

PIRRO. — Avant de faire ce que vous souhaitez, je me ferai écorcher vif !

NICOMAQUE. — (Tout va bien. Pirro tient sa parole.) Avec qui est-ce que tu te disputes ?

PIRRO. — Je me dispute avec celle avec qui vous vous disputez sans cesse.

NICOMAQUE. — Que dit-elle ? Que veut-elle ?

PIRRO. — Elle me demande de ne pas épouser Clizia.

NICOMAQUE. — Que lui as-tu dit ?

PIRRO. — Que je préférerais me faire tuer que d'y renoncer.

NICOMAQUE. — Tu as bien répondu, ma foi.

PIRRO. — Même si j'ai bien répondu, je crains de m'être fait des ennemis : votre femme, votre fils et tout le monde dans la maison.

NICOMAQUE. — Que t'importe ? Sois bien avec le Christ et moque-toi des saints.

PIRRO. — Certes, mais si vous veniez à mourir, les saints me régleraient mon compte.

NICOMAQUE. — Ne crains rien. Je prendrai de telles dispositions que les saints ne risqueront guère de t'embêter. Le voudraient-ils, que les lois et les magistrats te défendront, à condition que tu me laisses coucher avec Clizia.

PIRRO. — Je crains que vous ne puissiez y parvenir, tant votre femme est enragée contre vous.

NICOMAQUE. — J'ai pensé que, pour sortir une bonne fois de ce cauchemar, il vaudrait mieux tirer au sort à qui aura Clizia. Ma femme ne pourra s'en dédire.

PIRRO. — Et si le sort vous était contraire ?

NICOMAQUE. — J'espère Dieu qu'il n'en sera pas ainsi.

PIRRO. — (Vieux fou ! il veut que Dieu aide ses turpitudes !) M'est avis que, si Dieu se mêle de pareilles affaires, Sofronia peut, elle aussi, espérer en lui.

NICOMAQUE. — Elle peut toujours espérer ! Si le sort doit pourtant m'être défavorable, j'ai pensé à un remède. Va, appelle-la et dis-lui de venir avec Eustache.

PIRRO. — Holà, Sofronia ! Venez avec Eustache parler à notre maître.

Scène VII

SOFRONIA, NICOMAQUE, EUSTACHE, PIRRO

SOFRONIA. — Me voici : qu'y a-t-il de neuf ?

NICOMAQUE. — Il faut bien pourtant trouver une solution à cette affaire. Puisqu'ils ne se mettent pas d'accord, tu vois qu'il faut bien que nous, nous nous mettions d'accord.

SOFRONIA. — Ta rage à en finir est extraordinaire. Ce qui ne se fera pas aujourd'hui se fera bien demain.

NICOMAQUE. — Je veux en finir aujourd'hui.

SOFRONIA. — Qu'on en finisse. Voici les deux rivaux. Mais comment veux-tu faire ?

NICOMAQUE. — Puisque nous ne sommes pas d'accord, j'ai pensé m'en remettre au hasard.

SOFRONIA. — Comment, au hasard ?

NICOMAQUE. — Que l'on place leurs deux noms dans un sac ; dans un autre, le nom de Clizia et un bulletin blanc ; que l'on tire d'abord le nom de l'un d'entre eux ; que l'obtienne celui à qui elle reviendra et que l'autre se résigne[1]. Qu'en penses-tu ? Tu ne réponds pas ?

SOFRONIA. — Très bien ; je suis d'accord.

EUSTACHE. — Prenez garde à ce que vous faites.

SOFRONIA. — J'y prends garde et je sais bien ce que je fais. Va à la maison, fais les bulletins et apporte deux sacs. Je veux sortir de ce tourment, quitte à entrer dans un autre, encore pire.

EUSTACHE. — J'y vais.

NICOMAQUE. — Nous allons finir ainsi par nous entendre. Je prie Dieu pour toi, Pirro.

PIRRO. — Pour vous, plutôt !

NICOMAQUE. — Tu as bien raison : pour moi. Je serai très heureux si tu l'obtiens.

EUSTACHE. — Voici les sacs et les bulletins.

NICOMAQUE. — Donne. Celui-ci, que dit-il ? Clizia. Cet autre ? Il est blanc. Très bien. Mets-les dans ce sac. Celui-ci, que dit-il ? Eustache. Cet autre ? Pirro. Plie-les et mets-les dans l'autre sac. Ferme-les et surveille-les bien, Pirro, pour que rien ne nous échappe : il y a des gens qui savent tricher !

SOFRONIA. — Les gens méfiants sont bien méchants.

NICOMAQUE. — Ce sont des mots tout ça ! On ne trompe que ceux qui sont confiants. Qui allons-nous choisir pour tirer au sort ?

SOFRONIA. — Qui tu voudras.

NICOMAQUE. — Viens ici, mon garçon.

SOFRONIA. — Il faudrait qu'il soit puceau.

NICOMAQUE. — Puceau ou non, je n'y ai pas touché. Tire un bulletin de ce sac après que j'aurai dit certaines oraisons. — Ô, sainte Apolline[2], je te prie, ainsi que toutes les saintes et les saints protecteurs du mariage, d'accorder à Clizia la grâce que sorte de ce sac le nom de celui que nous préférons. Tire maintenant, par Dieu. Donne. Ah, je suis mort : c'est le nom d'Eustache.

1. C'est le procédé qui était employé à Florence lors des votes.
2. Apolline était un prénom typique de prostituée.

SOFRONIA. — Qu'as-tu donc ? Mon Dieu, faites ce miracle pour son désespoir !

NICOMAQUE. — Tire dans cet autre sac. Donne. Un bulletin blanc. Je suis ressuscité. On a gagné, Pirro ! Tant mieux pour toi ! Eustache est perdu. Puisque Dieu a voulu que Clizia soit à Pirro, il faut, Sofronia, que tu le veuilles aussi.

SOFRONIA. — Je le veux bien.

NICOMAQUE. — Prépare les noces.

SOFRONIA. — Tu es bien pressé. Ne pourrait-on attendre jusqu'à demain ?

NICOMAQUE. — Non, non et non ! Tu entends ; c'est non ! Penses-tu inventer quelque piège ?

SOFRONIA. — Allons-nous faire les choses comme des rustres ? Ne doit-on pas entendre d'abord la messe de mariage ?

NICOMAQUE. — La messe de ses fesses ! Elle peut l'entendre un autre jour. Tu sais bien que l'on pardonne à ceux qui se confessent après, tout comme à ceux qui se confessent avant.

SOFRONIA. — Je crains qu'elle n'ait ce qui arrive d'ordinaire aux femmes[1].

NICOMAQUE. — On lui donnera ce que les hommes ont d'extraordinaire. Je veux qu'il l'épouse ce soir. Tu sembles ne pas me comprendre.

SOFRONIA. — Qu'il l'épouse pour son malheur ! Allons à la maison et apporte toi-même la nouvelle à cette pauvre enfant. Tu ne lui offriras pas de bas[2].

NICOMAQUE. — Non, mais un pantalon ! Rentrons.

EUSTACHE. — Je ne veux pas rentrer, mais aller voir Cléandre, pour qu'il voie s'il y a un remède à ce malheur.

CHANSON

Quiconque offense une femme,
à tort ou à raison, est bien fol
s'il en espère merci par pleurs ou par prières !
Dès qu'elle naît à la vie terrestre,
la femme emporte avec son âme
orgueil, astuce et oubli du pardon ;
fourberie et cruauté l'encouragent
et lui apportent un appui tel

1. C'est-à-dire ses règles : une nouvelle excuse employée par Sofronia pour tenter de renvoyer le mariage.
2. À qui apportait une bonne nouvelle, on offrait des bas.

qu'en toutes entreprises elle satisfait son désir.
Si un dépit âpre et cruel,
ou la jalousie la poussent, alors elle médite et agit,
et sa force triomphe de celle de tous les mortels.

ACTE QUATRIÈME

Scène première

CLÉANDRE, EUSTACHE

CLÉANDRE. — Comment est-ce possible que ma mère soit si peu avisée qu'elle s'en remette au sort dans une affaire où il en va de l'honneur de notre maison ?

EUSTACHE. — C'est comme je viens de te le dire.

CLÉANDRE. — Je suis bien infortuné et malheureux. Ne voilà-t-il pas que j'ai rencontré quelqu'un qui m'a tant retenu que le mariage a été conclu à mon insu, et les noces décidées, et le reste aussi ! Et tout va se passer selon le désir du vieux ! Oh, Fortune ! Tu es femme et, d'ordinaire, l'amie des jeunes gens[1]. Tu es aujourd'hui l'amie des vieux ! N'as-tu pas honte d'avoir voulu qu'un visage si délicat soit couvert de la bave d'une bouche si fétide ! Qu'une chair si délicate soit touchée par des mains si tremblantes et des membres si ridés et puants ! Ce n'est pas Pirro, je le sais, mais Nicomaque qui la possédera. Tu ne pouvais me faire pire injure que de m'enlever d'un seul coup et ma bien-aimée et ma fortune. Car, si cette passion continue, Nicomaque est bien capable de laisser davantage de ses biens à Pirro qu'à moi. J'ai hâte de revoir ma mère pour me plaindre et m'épancher auprès d'elle.

EUSTACHE. — Reprends courage, Cléandre. Il m'a semblé qu'elle rentrait à la maison en ricanant. Je suis certain que le vieux ne cueillera pas aussi aisément qu'il le croit ce fruit immaculé. Mais les voici qui sortent, Pirro et lui ; ils sont tout joyeux.

CLÉANDRE. — Va à la maison, Eustache. Je vais me tenir à l'écart pour entendre ce qui pourrait m'être utile dans leurs intentions.

EUSTACHE. — J'y vais.

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. XXV.

Scène II

NICOMAQUE, CLÉANDRE, PIRRO

NICOMAQUE. — Tout s'est vraiment bien passé ! As-tu vu comment l'on est déçu là-dedans et comment ma femme est au désespoir ? Tout cela redouble ma joie. Mais je serai plus content encore quand je tiendrai Clizia dans mes bras, quand je la toucherai, l'embrasserai, la serrerai contre moi. Oh douce nuit ! Y parviendrai-je jamais ? Quant aux obligations que j'ai envers toi, je te les paierai au double !

CLÉANDRE. — Vieux fou !

PIRRO. — Je le crois. Mais je ne pense pas que vous puissiez rien faire ce soir et n'y vois aucune facilité.

NICOMAQUE. — Comment ? Je vais te dire la façon dont j'ai pensé organiser la chose.

PIRRO. — J'en serai heureux.

CLÉANDRE. — Et moi donc, car je pourrais entendre des choses qui ruineraient leurs affaires et arrangeraient les miennes.

NICOMAQUE. — Connais-tu Damon, notre voisin, dont j'ai loué la maison pour ton compte ?

PIRRO. — Oui, je le connais.

NICOMAQUE. — J'ai résolu que tu la conduises dans cette maison, bien qu'il y habite et n'ait pas encore déménagé. Je dirai que je veux que tu la mènes à la maison où elle doit habiter.

PIRRO. — Qu'arrivera-t-il ensuite ?

CLÉANDRE. — Tends l'oreille, Cléandre.

NICOMAQUE. — J'ai ordonné à ma femme d'appeler Sostrata, l'épouse de Damon, afin qu'elle l'aide à organiser la noce et à préparer la mariée. Je dirai à Damon de presser sa femme. Cela fait, après le dîner, la mariée sera conduite par ces dames chez Damon et mise au lit dans la chambre avec toi. Toi, une fois resté seul, tu éteindras la lumière, tu traîneras un moment dans la chambre, faisant semblant de te déshabiller. Moi, cependant, je viendrai tout doucement dans la chambre, me déshabillerai et me coucherai à côté de Clizia. Toi, tu pourras rester tranquillement sur le canapé. Le matin, avant le jour, je sortirai du lit en feignant de vouloir aller uriner. Je me rhabillerai et tu te mettras au lit.

PIRRO. — Je vois que vous avez bien organisé l'affaire. Mais il faut

vous arranger pour paraître jeune. Je crains qu'on ne reconnaisse la vieillesse, fût-ce dans l'obscurité.

CLÉANDRE. — J'en ai assez entendu : je vais informer ma mère.

NICOMAQUE. — J'ai pensé à tout. Je compte, à te dire vrai, dîner avec Damon, et j'ai commandé un repas à ma façon. Je prendrai auparavant une dose de potion, qu'on appelle aphrodisiaque.

PIRRO. — C'est un nom bien étrange.

NICOMAQUE. — Ses effets sont encore plus bizarres. C'est une potion qui ferait rajeunir un homme de quatre-vingt-dix ans, pour ne pas parler du septuagénaire que je suis. Après avoir pris cette potion, je ne mangerai que peu de choses, mais toutes substantielles. D'abord, une salade d'oignons cuits, puis un mélange de fèves et d'épices...

PIRRO. — Quel est le résultat ?

NICOMAQUE. — Le résultat ? Les oignons, les fèves et les épices, nourritures échauffantes et venteuses, pousseraient la voile d'un cargo génois. Après quoi il faut un gros pigeon rôti, bien saignant.

PIRRO. — Prenez garde de ne pas attraper mal à l'estomac. Il vous faudra ou le mâcher ou l'avaler tout rond. Et je ne vous vois guère de dents, ni fort robustes !

NICOMAQUE. — Je ne m'inquiète pas. Si je n'ai plus beaucoup de dents, j'ai des mâchoires d'acier.

PIRRO. — Lorsque vous serez parti et que je me mettrai au lit, je suppose que je n'aurai plus rien à faire. Je suis sûr de trouver la pauvre petite toute défoncée.

NICOMAQUE. — Qu'il te suffise que j'aie fait ta besogne et celle d'un rude compagnon.

PIRRO. — Je remercie Dieu de m'avoir donné une femme que je n'aurai de peine ni à engrosser ni à nourrir.

NICOMAQUE. — Va à la maison, presse la noce. Je veux parler un instant à Damon que je vois sortir de chez lui.

PIRRO. — Je vais le faire.

Scène III

NICOMAQUE, DAMON

NICOMAQUE. — Damon, le moment est venu de me démontrer ton amitié. Il faut que tu quittes la maison et que n'y restent ni ta femme

ni personne d'autre, parce que je veux conduire cette affaire comme je te l'ai dit.

DAMON. — Je suis prêt à tout pour te satisfaire.

NICOMAQUE. — J'ai dit à ma femme d'appeler Sostrata, ton épouse, pour qu'elle aille l'aider à organiser la noce. Fais qu'elle vienne aussitôt appelée et surtout que la servante vienne avec elle.

DAMON. — Tout est arrangé : appelle-la quand tu voudras.

NICOMAQUE. — Je vais aller chez le pharmacien pour une affaire. Attends ici que ma femme sorte et appelle la tienne. La voici qui vient : sois prêt. Salut.

Scène IV

SOFRONIA, DAMON

SOFRONIA. — Je ne m'étonne pas que mon mari m'ait pressée de faire venir Sostrata, la femme de Damon. Il voulait que la maison soit libre pour pouvoir guerroyer à sa façon. Voici Damon qui vient de ce côté. — Oh, miroir de vertu de cette ville, ornement du quartier, tu abandonnes ta maison à une entreprise bien malhonnête et honteuse ! — Mais je veux les traiter d'une telle façon qu'ils en auront toujours honte. Je vais commencer par berner celui-ci.

DAMON. — Je m'étonne que Sofronia se soit arrêtée et qu'elle ne s'approche pas pour appeler ma femme... Mais la voici qui vient. Dieu te garde, Sofronia !

SOFRONIA. — Toi de même, Damon ! Où est ta femme ?

DAMON. — A la maison, toute prête à venir dès que tu l'appelles, comme ton mari m'en a prié. Dois-je aller l'appeler ?

SOFRONIA. — Non, non ! Elle doit avoir ses occupations.

DAMON. — Elle n'en a aucune.

SOFRONIA. — Laisse-la tranquille, je ne veux pas la déranger. Je l'appellerai le moment venu.

DAMON. — N'êtes-vous pas en train d'organiser la noce ?

SOFRONIA. — Oui, nous l'organisons.

DAMON. — N'as-tu pas besoin de quelqu'un pour t'aider ?

SOFRONIA. — Il y a plein de monde pour l'instant.

DAMON. — Que faire donc à présent ? J'ai commis une bien grande erreur par la faute de ce vieux fou, baveux, chassieux et édenté. Il m'a fait proposer ma femme pour aider celle-ci, qui n'en veut pas, de sorte

qu'elle va croire que je mendie un dîner, et me prendre pour un miséreux.

SOFRONIA. — Je le renvoie tout confus. Voyez donc comment il s'en va tout recroquevillé dans son manteau ! Il me faut maintenant berner un peu aussi mon vieux bonhomme. Le voici qui revient du marché. Je veux bien mourir s'il n'a pas acheté quelque chose pour paraître gaillard ou sentir bon !

Scène V

NICOMAQUE, SOFRONIA

NICOMAQUE. — J'ai acheté la potion et certain onguent capable de ranimer les morts. Lorsqu'on va armé à la guerre, on y va avec une moitié de courage en plus. — Mais je viens de voir ma femme : mon Dieu ! elle a dû m'entendre !

SOFRONIA. — Certes que je t'ai entendu pour ton malheur et ta honte si je vis jusqu'à demain matin !

NICOMAQUE. — Est-ce que tout est prêt ? As-tu appelé la voisine pour qu'elle t'aide ?

SOFRONIA. — Je l'ai appelée comme tu m'as dit. Mais ce Damon, ton cher ami, lui a soufflé je ne sais quoi à l'oreille, si bien qu'elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas venir.

NICOMAQUE. — Je n'en suis pas étonné. Tu es un peu revêche et ne sais pas t'y prendre avec les gens quand tu veux quelque chose.

SOFRONIA. — Tu voulais peut-être que je lui chatouille le menton ? Je n'ai pas l'habitude de caresser les maris des autres. Va donc, appelle-la toi-même, puisque tu aimes courir derrière les femmes des autres. Mais je rentre à la maison pour préparer le reste.

Scène VI

DAMON, NICOMAQUE

DAMON. — Je viens voir si notre amoureux est rentré du marché. Le voici devant la porte. Je venais justement te voir.

NICOMAQUE. — Moi aussi, homme de peu de confiance. De quoi t'ai-je prié ? Que t'ai-je demandé ? Tu m'as rendu un bien grand service !

DAMON. — Quoi donc ?

NICOMAQUE. — Tu as bien envoyé ta femme ! Tu as renvoyé tout le

monde de chez toi, que c'en est un plaisir ! De sorte que je suis, grâce à toi, mort et perdu !

DAMON. — Va te faire pendre ! Ne m'as-tu pas dit que ta femme appellerait la mienne ?

NICOMAQUE. — Elle l'a appelée et elle, elle n'a pas voulu venir.

DAMON. — Tout au contraire, je la lui ai proposée ! Elle n'a pas voulu qu'elle vienne. Ainsi tu me fais berner, et puis tu te plains de moi. Que le diable vous emporte, toi, la noce et tout le monde !

NICOMAQUE. — Enfin, oui ou non, veux-tu qu'elle vienne ?

DAMON. — Assurément que je le veux, par tous les diables ! Elle, la servante, la chatte et tout ce qu'il y a à la maison ! Va donc, si tu as autre chose à faire. Je rentre chez moi et t'envoie aussitôt ma femme par le jardin.

NICOMAQUE. — Voilà quelqu'un qui est vraiment mon ami ! Tout ira bien maintenant ! — Hélas, hélas, quel est ce vacarme dans ma maison ?

Scène VII

DORIA, NICOMAQUE

DORIA. — Je suis morte ! Je suis morte ! Fuyez, fuyez ! Enlevez-lui ce poignard des mains ! Sauvez-vous, Sofronia !

NICOMAQUE. — Qu'as-tu Doria ? Que se passe-t-il ?

DORIA. — Je suis morte !

NICOMAQUE. — Pourquoi ?

DORIA. — Je suis morte et vous êtes perdu !

NICOMAQUE. — Dis-moi ce que tu as !

DORIA. — Je n'y arrive pas tant je souffle ! Je transpire à grosses gouttes ! Faites-moi un peu d'air avec votre manteau !

NICOMAQUE. — Allons, dis-moi ce que tu as, ou je te casse la figure !

DORIA. — Mon maître, ne soyez pas si méchant !

NICOMAQUE. — Dis-moi ce que tu as et quel est ce vacarme à la maison !

DORIA. — Pirro avait passé l'anneau au doigt de Clizia et était allé accompagner le notaire jusqu'à la porte de derrière. Mais voilà que Clizia, poussée par je ne sais quelle folie, saisit un poignard et, tout échevelée, tout en fureur, se met à hurler : — Où est Nicomaque ? Où est Pirro ? Je veux les tuer ! — Cléandre, Sofronia, nous toutes, nous

cherchons à l'attraper et n'y parvenons pas. Elle s'est blottie dans un coin de la chambre et elle veut vous tuer de toute façon. Saisi de peur, chacun fuit çà et là. Pirro s'est sauvé à la cuisine et s'est caché derrière le panier à poulets. On m'envoie vous avertir de ne pas rentrer à la maison.

NICOMAQUE. — Je suis le plus malheureux des hommes ! Ne peut-on lui ôter ce poignard ?

DORIA. — Pas encore.

NICOMAQUE. — Qui menace-t-elle ?

DORIA. — Pirro et vous.

NICOMAQUE. — Mon Dieu, quel malheur ! Je te prie, ma fille, de rentrer à la maison. Tâche, avec de bonnes paroles, de lui ôter cette folie de la tête et qu'elle lâche ce poignard. Je te promets de t'acheter une paire de pantoufles et un mouchoir. Allons, va, mon petit.

DORIA. — J'y vais. Mais ne rentrez pas à la maison à moins qu'on ne vous appelle.

NICOMAQUE. — Oh, misère ! oh, quel malheur ! Voici tant d'événements qui s'opposent à moi, pour rendre malheureuse une nuit que j'espérais si heureuse ! A-t-elle déposé ce poignard ? Est-ce que je peux venir ?

DORIA. — Non, pas encore, ne venez pas !

NICOMAQUE. — Oh, mon Dieu, que va-t-il se passer ? Est-ce que je peux venir ?

DORIA. — Venez. Mais n'entrez pas dans la chambre où elle se trouve. Faites qu'elle ne vous voie pas. Allez à la cuisine retrouver Pirro.

NICOMAQUE. — J'y vais.

Scène VIII

DORIA, *seule*

DORIA. — Nous lui en jouons des tours au vieux ! Quel plaisir à voir l'agitation de cette maison ! Le vieux et Pirro sont tout effrayés dans la cuisine ; dans la salle, il y a ceux qui préparent le repas ; dans la chambre, les femmes, Cléandre et le reste de la famille. Ils ont déshabillé Siro, notre domestique, et revêtu Clizia de ses habits, et des vêtements de Clizia ils ont habillé Siro. Ils veulent que Siro fasse la mariée à la place de Clizia. Pour que Pirro et le vieux ne découvrent pas ce subterfuge, ils les ont enfermés dans la cuisine, sous prétexte que Clizia

est furieuse. Quelle bonne partie de rire ! Quelle magnifique ruse ! — Mais voici Nicomaque et Pirro qui sortent.

Scène IX

NICOMAQUE, DORIA, PIRRO

NICOMAQUE. — Que fais-tu ici Doria ? Clizia s'est-elle calmée ?

DORIA. — Oui, monsieur. Elle a promis à Sofronia de faire ce que vous désirez. En vérité, Sofronia pense qu'il vaut mieux que ni Pirro ni vous ne vous fassiez voir d'elle, pour qu'elle ne se remette pas en colère. Une fois qu'on l'aura mise au lit, si Pirro ne sait pas l'apprivoiser, tant pis pour lui.

NICOMAQUE. — Sofronia nous donne un bon conseil. C'est ainsi que nous ferons. Maintenant, va à la maison. Comme tout est cuit, presse le dîner. Dès qu'ils auront mangé, fais en sorte que l'on fasse sortir Clizia. Presse-toi, Doria, pour l'amour du ciel, car la troisième heure a déjà sonné. Il ne faut pas perdre toute la nuit à ces affaires.

DORIA. — Vous avez raison. J'y vais.

NICOMAQUE. — Toi, Pirro, reste ici. Je vais boire un coup avec Damon. Ne va pas à la maison, de crainte que Clizia ne retombe en fureur. S'il se passe quelque chose, viens vite me le dire.

PIRRO. — Allez donc. Je ferai ce que vous m'avez ordonné. Puisque mon maître veut que je reste sans femme et sans souper, fort bien. Je ne peux croire qu'en une année il puisse se passer autant de choses qu'aujourd'hui. Et pourtant, je crains qu'il n'en arrive d'autres, car j'ai entendu certains ricanements à la maison qui ne me plaisent guère. Mais voici une torche allumée. Le cortège va sortir, l'épouse doit venir. Je vais appeler le vieux. Holà, Nicomaque ! Holà, Damon ! Descendez ! La mariée arrive.

Scène X

NICOMAQUE, SOFRONIA, SOSTRATA, DAMON

NICOMAQUE. — Nous voici. Va à la maison, Pirro, car je pense qu'il ne faut pas qu'elle te voie. Toi, Damon, cache-moi, et parle avec ces dames. Voici que tout le monde est sorti.

SOFRONIA. — Pauvre enfant ! Elle pleure. Vois donc comment elle garde son mouchoir sur ses yeux.

SOSTRATA. — Mais elle sera tout heureuse demain matin ! C'est ce qui arrive aux jeunes filles. Bonsoir, Nicomaque et Damon.

DAMON. — Soyez les bienvenues. Montez, mesdames, coucher l'enfant, et redescendez. Pirro sera prêt, lui aussi.

SOSTRATA. — Allons donc, et que Dieu nous protège !

Scène XI

NICOMAQUE, DAMON

NICOMAQUE. — Elle est bien triste. Mais as-tu vu comme elle est grande ? Elle doit avoir mis des chaussures à talons.

DAMON. — A moi aussi elle me semble plus grande qu'à l'ordinaire. Oh, Nicomaque, tu as bien de la chance ! L'affaire est arrivée là où tu le désirais. Fais bonne figure ; autrement, tu ne pourras plus y revenir.

NICOMAQUE. — N'aie aucune crainte ! Je ferai mon devoir. Après avoir mangé tout ce dîner, je me sens solide comme une épée. — Mais voici ces dames qui reviennent.

Scène XII

NICOMAQUE, SOSTRATA, DAMON, SOFRONIA

NICOMAQUE. — L'avez-vous couchée ?

SOSTRATA. — Nous l'avons fait.

DAMON. — Fort bien ; nous réglerons le reste. Toi, Sostrata, va dormir avec Sofronia ; Nicomaque restera ici avec moi.

SOFRONIA. — Allons-nous-en. Ils meurent d'envie de se débarrasser de nous.

DAMON. — Vous également. Attention à ne pas vous faire de mal.

SOSTRATA. — Attention à vous plutôt. Vous êtes armés, nous ne le sommes pas.

DAMON. — Rentrons à la maison.

SOFRONIA. — Nous également. Va donc, Nicomaque, tu trouveras à qui parler. La femme qui t'attend est aussi raide que le bec des cruches de l'Impruneta[1].

1. Les cruches de ce village de Toscane avaient un bec verseur qui partait du centre : d'où un double sens obscène.

CHANSON [1]

Combien suave est la ruse,
qui conduit au but choisi et désiré,
qui nous dépouille de nos tourments
et en adoucit toutes les amères saveurs.
Oh, rare et sublime remède,
tu montres le droit chemin aux âmes incertaines ;
par ta grande puissance,
comblant autrui de bonheur, tu renforces l'Amour ;
tu l'emportes par tes divins conseils
sur les pierres de lune, les potions et les enchantements.

ACTE CINQUIÈME

Scène première

DORIA, *seule*

DORIA. — Je n'ai jamais autant ri et je ne crois pas pouvoir rire davantage. Chez nous on n'a fait que rire toute la nuit. Sofronia, Sostrata, Cléandre, Eustache, tout le monde a pleuré de rire. On a passé la nuit à compter les heures et à dire : — Maintenant Nicomaque entre dans la chambre, maintenant il se déshabille, maintenant il se couche à côté de la mariée, maintenant il engage le combat, maintenant il est vaillamment repoussé. — Alors que nous imaginions ces choses, voilà que Siro et Pirro sont arrivés à la maison. Et nous avons redoublé de rires. Le plus beau à voir était Pirro, qui riait plus que Siro. De sorte que cette année, me semble-t-il, personne n'a ressenti de plus grand et de plus vif plaisir. Le jour venu, ces dames m'ont envoyé dehors pour savoir ce que fait le vieux et comment il supporte sa mésaventure. — Mais le voici qui sort avec Damon. Je veux me tenir à l'écart pour les voir et trouver encore une occasion de rire.

1. Pour cette chanson, cf. *La Mandragore*, III-XII.

Scène II

DAMON, NICOMAQUE, DORIA

DAMON. — Comment s'est passée la nuit ? Comment la chose a-t-elle eu lieu ? Tu ne dis mot. Vous avez changé de vêtements, ouvert les portes, êtes montés et sortis du lit : que s'est-il passé, que vous ne vous êtes jamais tenus tranquilles ? Moi qui couchais dans la chambre du rez-de-chaussée, je n'ai pu trouver le sommeil un instant. Je me suis levé de dépit et je te trouve en train de sortir, et tout bouleversé. Tu ne dis rien ? Tu me sembles comme mort. Que diable as-tu ?

NICOMAQUE. — Je ne sais, cher ami, où m'enfuir, où me cacher, où dissimuler la honte où je suis tombé. Je suis à jamais déshonoré, je n'ai plus de remède et ne pourrai plus me montrer à ma femme, à ma famille, à mes parents et à mes domestiques. Je suis allé chercher moi-même ma honte et ma femme m'a aidé à la trouver. Mon compte est bon. Et je suis d'autant plus navré que tu as ta part dans cette catastrophe, où tout le monde saura que tu as prêté la main.

DAMON. — Que s'est-il passé ? As-tu cassé quelque chose ?

NICOMAQUE. — Que veux-tu que j'aie cassé ? Plût au ciel que je me sois cassé le cou !

DAMON. — Qu'est-il donc arrivé ? Pourquoi ne pas le dire ?

NICOMAQUE. — Ouh, ouh, ouh ! J'ai tant de chagrin que je ne peux te le dire.

DAMON. — On dirait un enfant ! Que diable a-t-il pu se passer ?

NICOMAQUE. — Tu sais ce que l'on avait préparé. Comme prévu, je suis entré dans la chambre, me suis déshabillé en silence et, à la place de Pirro, qui s'était couché sur le canapé, dans le noir, je me suis mis à côté de la mariée.

DAMON. — Fort bien, et ensuite ?

NICOMAQUE. — Ouh, ouh, ouh ! Je me suis approché d'elle. Comme le font les jeunes mariés, j'ai voulu lui mettre les mains sur la poitrine. Elle me les a saisies et ne les a plus lâchées. J'ai voulu l'embrasser et elle a repoussé ma figure. J'ai voulu sauter sur elle : elle m'a donné un coup de genou qui m'a brisé une côte. Voyant que la force ne réussissait pas, j'ai eu recours aux prières. Avec de douces paroles, dites à voix basse afin qu'elle ne me reconnaisse pas, je l'ai suppliée de s'abandonner à mon plaisir, en lui disant : — Allons, ma douce, pourquoi me tourmenter ?

Allons, mon amour, pourquoi ne pas m'accorder gentiment ce que les femmes ne refusent pas à leur mari ? Ouh, ouh, ouh !

DAMON. — Essuie-toi un peu les yeux.

NICOMAQUE. — J'ai tant de chagrin que je ne peux retenir mes larmes. J'ai eu beau bavarder, elle n'a même pas voulu me parler. Voyant cela, j'ai eu recours aux menaces et j'ai commencé à lui dire des injures : que je lui ferais... que je lui dirais... Imagine-toi que tout à coup elle a rassemblé ses jambes et m'a donné deux coups de pied si violents que, si la couverture ne m'avait pas retenu, elle m'aurait envoyé au milieu du plancher.

DAMON. — Est-ce possible ?

NICOMAQUE. — Tout à fait possible. Après quoi elle s'est mise sur le ventre et s'est si bien aplatie sur le drap que tous les treuils des maçons du dôme n'auraient pu la retourner. Voyant que ni la force, ni les prières, ni les menaces ne servaient, je lui ai tourné le dos, pensant qu'au matin elle changerait d'avis.

DAMON. — Tu as bien fait. Tu devais dès l'abord prendre ce parti : ne pas vouloir qui ne voulait pas de toi.

NICOMAQUE. — Attends donc. L'affaire ne finit pas ainsi et j'en arrive au plus beau. Tout éperdu, je commençai, de douleur et de fatigue, à sommeiller un peu. Tout à coup je sens comme un coup d'épée au côté et je reçois sur le bas du dos cinq ou six coups terribles. A moitié endormi, j'y ai porté aussitôt la main et y ai trouvé quelque chose de dur et de pointu. Tout effrayé, j'ai sauté du lit, pensant au poignard que Clizia avait pris la veille pour me frapper. A ce bruit, Pirro, qui dormait, s'est éveillé. Poussé par la crainte plus que par la raison, je lui ai dit de courir chercher de la lumière et qu'elle était armée pour nous tuer tous les deux. Pirro a couru. Lorsqu'il est revenu avec une chandelle, nous avons vu mon domestique Siro à la place de Clizia. Dressé sur le lit, tout nu, pour se moquer (ouh, ouh, ouh !) il me faisait des grimaces (ouh, ouh, ouh !) et un bras d'honneur.

DAMON. — Ah, ah, ah !

NICOMAQUE. — Comment, Damon, tu en ris ?

DAMON. — Ton aventure m'attriste beaucoup, mais je ne puis m'empêcher d'en rire.

DORIA. — Je vais aller informer ma maîtresse de ce que j'ai appris pour que l'on rie de plus belle.

NICOMAQUE. — C'est bien mon malheur : tout le monde va en rire et je serai seul à pleurer ! Pirro et Siro se disaient des injures en ma présence et puis riaient. Ensuite, habillés à la diable, ils sont partis. Je

pense qu'ils sont allés voir ces dames et que tout le monde doit bien rire. Il faut que tous rient et que Nicomaque pleure !

DAMON. — Tu peux penser comme j'ai de la peine pour toi et aussi pour moi qui, par amitié pour toi, me suis fourré dans ce guêpier.

NICOMAQUE. — Que me conseilles-tu de faire ? Ne m'abandonne pas, pour l'amour de Dieu !

DAMON. — Il me semble, s'il n'y a pas de meilleure solution, que tu dois t'en remettre entièrement à Sofronia et lui dire qu'elle fasse désormais ce qu'elle veut de Clizia. Elle devrait, elle aussi, penser à ton honneur, car, comme tu es son mari, elle ne peut pas ne pas partager ta honte. — La voici qui sort. Va lui parler. Pendant ce temps, je vais aller sur la place et au marché pour écouter si l'on dit quelque chose de l'affaire et te couvrir de mon mieux.

Scène III

SOFRONIA, NICOMAQUE

SOFRONIA. — Ma servante Doria m'a dit que Nicomaque est sorti et que c'est pitié de le voir. Je voudrais lui parler pour voir ce qu'il va me dire de cette étrange aventure. — Le voici. Holà, Nicomaque !

NICOMAQUE. — Que veux-tu ?

SOFRONIA. — Où vas-tu de si bon matin ? Est-ce que tu sors de la maison sans dire un mot à ta femme ? Sais-tu comment ça s'est passé avec Pirro ?

NICOMAQUE. — Je n'en sais rien.

SOFRONIA. — Qui peut bien le savoir, si tu ne le sais pas, alors que tu as mis Florence sens dessus dessous pour faire ce mariage ? Maintenant qu'il est fait, tu as l'air tout étonné et mécontent !

NICOMAQUE. — Laisse-moi tranquille ! Ne me tourmente pas !

SOFRONIA. — C'est toi qui me tourmentes. Tu devrais me consoler et c'est moi qui dois le faire ; tu devrais t'occuper d'eux et c'est moi qui dois m'en charger. Comme tu vois, je leur apporte des œufs.

NICOMAQUE. — Tu ferais mieux de cesser de te moquer de moi. Il devrait bien te suffire de l'avoir fait toute cette année, et hier, et cette nuit davantage encore.

SOFRONIA. — Je n'ai jamais voulu me jouer de toi. C'est toi qui as voulu le faire à nos dépens à tous et finalement aux tiens ! N'as-tu pas honte d'avoir élevé si honnêtement chez toi une enfant, comme on élève les filles de bonne famille, et de prétendre la marier ensuite à un

méchant valet, à un bon à rien, pourvu qu'il accepte que tu couches avec elle ? Croyais-tu donc avoir affaire à des aveugles et à des gens incapables de s'opposer à la noirceur de tes desseins ? J'avoue que j'ai organisé toutes les ruses que l'on t'a faites. Car, pour te forcer à te repentir, il n'y avait pas d'autre manière que de te prendre en flagrant délit, avec assez de témoins pour que tu en aies honte et que la honte te contraigne à faire ce qu'autrement rien d'autre ne t'aurait fait faire. Les choses sont ainsi maintenant : si tu veux revenir au point de départ et être à nouveau le Nicomaque que tu étais il y a un an, tout redeviendra comme avant et personne ne saura rien. Si même on apprenait la chose, il arrive à tout le monde de se tromper et de s'amender.

NICOMAQUE. — Ma chère Sofronia, fais ce que tu veux. Je suis prêt à me conformer à tes ordres, pourvu que l'on ne sache rien.

SOFRONIA. — Si c'est ton intention, tout est arrangé.

NICOMAQUE. — Où est Clizia ?

SOFRONIA. — Je l'ai envoyée, aussitôt après le dîner d'hier, revêtue des habits de Siro, dans un monastère.

NICOMAQUE. — Qu'en dit Cléandre ?

SOFRONIA. — Il est bien content que le mariage ait été rompu, mais bien triste, car il ne voit pas le moyen d'obtenir Clizia.

NICOMAQUE. — Je te laisse le soin des affaires de Cléandre. Cependant, si l'on ne sait rien d'elle, je ne crois pas qu'on puisse la lui donner.

SOFRONIA. — Moi non plus. Mais il faut renvoyer son mariage jusqu'à ce que l'on sache quelque chose, ou bien que Cléandre ait oublié cette fantaisie. En attendant, on fera annuler le mariage avec Pirro.

NICOMAQUE. — Règle la chose à ton gré. Je vais me reposer à la maison. Je ne tiens pas debout, tant j'ai passé une mauvaise nuit. C'est aussi que je vois Cléandre et Eustache qui sortent et ne veux pas les aborder. Parle-leur, toi, et dis-leur notre décision ; qu'il leur suffise d'avoir gagné la partie et qu'ils ne parlent plus de cette aventure.

Scène IV

CLÉANDRE, SOFRONIA, EUSTACHE

CLÉANDRE. — Tu as vu comme le vieux s'est enfermé à la maison ; Sofronia a dû lui passer un savon. Il semble tout penaud ! Approchons-nous d'elle pour apprendre quelque chose. Que Dieu vous garde, ma mère ! Que dit Nicomaque ?

SOFRONIA. — Il est tout honteux, le pauvre ! Il se croit déshonoré. Il m'a donné carte blanche et veut qu'à l'avenir je gouverne tout à ma façon.

EUSTACHE. — Tout ira bien ! Je vais avoir Clizia !

CLÉANDRE. — Tout doux ! Elle n'est pas faite pour toi !

EUSTACHE. — En voilà une bonne ! Moi qui pensais avoir gagné, j'aurais perdu comme Pirro ?

SOFRONIA. — Ni toi, ni Pirro, ne l'aurez ; toi non plus tu n'auras pas Clizia ; j'en ai décidé ainsi.

CLÉANDRE. — Faites-la au moins rentrer à la maison, pour que je ne sois pas empêché de la voir.

SOFRONIA. — Elle reviendra ou ne reviendra pas selon ce que j'aurai décidé. Allons remettre la maison en ordre. Toi, Cléandre, regarde si tu vois Damon. Il faut lui parler pour nous mettre d'accord sur la manière de dissimuler l'affaire.

CLÉANDRE. — Je suis bien peu satisfait.

SOFRONIA. — Tu le seras une autre fois.

Scène V

CLÉANDRE, DAMON

CLÉANDRE. — Au moment où je vais toucher au port, la fortune me repousse en haute mer, au milieu des flots les plus troubles et les plus agités ! Je combattais jusqu'ici contre la passion de mon père ; je combats maintenant contre l'ambition de ma mère. J'ai bénéficié de son aide et maintenant je suis tout seul, si bien que je vois moins clair que je ne voyais précédemment. J'ai de quoi me plaindre de mon mauvais sort, car je suis né pour être malheureux. Depuis que cette enfant est entrée dans notre maison, je n'ai eu d'autre bonheur que de penser à elle. Mes plaisirs ont été si rares que je puis aisément en compter les jours. — Mais qui vois-je venir à moi ? Est-ce Damon ? C'est bien lui. Il est tout joyeux. Qu'y a-t-il Damon, quelles nouvelles ? D'où vient tant de joie ?

DAMON. — Je ne pouvais entendre meilleures nouvelles, ni plus heureuses, ni que j'apporte plus volontiers !

CLÉANDRE. — Qu'est-ce ?

DAMON. — Le père de Clizia est arrivé dans cette ville. Il s'appelle Ramondo ; c'est un gentilhomme napolitain fort riche. Il est venu exprès pour retrouver sa fille.

CLÉANDRE. — Comment le sais-tu ?

DAMON. — Je le sais pour lui avoir parlé et avoir tout entendu de lui. Il n'y a pas le moindre doute.

CLÉANDRE. — Comment cela se fait-il ? Je suis fou de joie.

DAMON. — Je veux que vous entendiez tout de lui. Appelle Nicomaque et ta mère Sofronia.

CLÉANDRE. — Holà, Sofronia, Nicomaque ! Descendez parler à Damon !

Scène VI

NICOMAQUE, DAMON, RAMONDO, SOFRONIA

NICOMAQUE. — Nous voici ! Quelles sont les bonnes nouvelles ?

DAMON. — Le père de Clizia, du nom de Ramondo, gentilhomme napolitain, est venu à Florence pour la retrouver. Je lui ai parlé et l'ai convaincu de la donner pour femme à Cléandre, si tu en es d'accord.

NICOMAQUE. — S'il en est bien ainsi, j'en serai ravi. Mais où est-il ?

DAMON. — A l'auberge de la Couronne. Je lui ai dit de venir ici. Le voici qui arrive. C'est cet homme suivi de ses domestiques. Allons à sa rencontre.

NICOMAQUE. — Nous voici. Dieu vous garde, homme de bien !

DAMON. — Ramondo, voici Nicomaque et voici sa femme, qui ont si honnêtement élevé votre fille. Voici leur fils, qui sera votre gendre, si vous y consentez.

RAMONDO. — Soyez tous les bienvenus ! Je remercie Dieu de m'avoir fait la grâce de revoir ma fille avant de mourir et de témoigner ma reconnaissance à de nobles personnes qui l'ont si honorablement traitée. Quant au mariage, rien ne peut m'être plus agréable. Ainsi l'amitié, née entre nous grâce à vos mérites, se continuera par la parenté.

SOFRONIA. — Rentrons. Quant à vous, spectateurs, vous pouvez retourner chez vous. Sans plus sortir, nous organiserons cette nouvelle noce, qui sera femelle et non point mâle comme celle de Nicomaque.

CHANSON

Vous qui, attentives et silencieuses,
âmes généreuses, avez entendu
cet honnête et modeste exemple,

cet enseignement noble et sage,
utile à notre humaine existence ;
qui grâce à lui avez su
ce qu'il faut suivre et imiter
pour monter tout droit au ciel ;
et sous un voile transparent
avez appris plus de choses qu'en un long discours ;
nous vous prions d'en retirer le fruit
que mérite votre si exquise courtoisie.

Fable [L'archidiable Belphégor[1]*]*

On lit dans les anciennes chroniques de Florence une histoire que l'on a d'abord apprise par ouï-dire. Un très saint homme, dont la vie était célébrée par tous ses contemporains, plongé qu'il était un jour dans ses oraisons, vit à travers elles que, parmi la foule des âmes des pauvres mortels qui mouraient dans la disgrâce divine, toutes ou la plupart se plaignaient d'avoir été conduites à un tel malheur pour cette unique raison qu'ils avaient pris femme. Minos et Rhadamanthe[2], ainsi que tous les juges de l'enfer, en éprouvaient un grand étonnement. Ne pouvant croire que les accusations portées par ces damnés contre le sexe féminin étaient fondées, et comme les plaintes allaient croissant, ils firent un rapport sur ce point à Pluton. Celui-ci décida d'examiner mûrement la question avec tous les princes de l'enfer et de prendre le parti le meilleur pour découvrir la fausseté ou démontrer la vérité de ces propos.

Les ayant donc convoqués, Pluton leur parla en ces termes : « Bien que, chers amis, je sois le maître de ce royaume de par une disposition céleste et un destin totalement irrévocable et que, de ce fait, je ne sois soumis à aucun jugement du Ciel ou de la terre, toutefois, parce qu'il est sage que les puissants se soumettent aux lois et aux avis des autres, j'ai décidé de vous demander votre opinion sur la manière dont je dois me comporter en une occasion qui pourrait jeter quelque discrédit sur notre empire. Puisque toutes les âmes des hommes qui viennent en notre royaume disent que leurs femmes en sont la cause, et que cela nous semble impossible, nous craignons, en prononçant notre jugement sur de pareils propos, d'être accusés de trop de crédulité, et, ne jugeant pas, d'être taxés de manque de sévérité et de peu d'amour de la justice. Aussi, parce que l'un de ces péchés est le fait d'une trop grande légè-

1. *Novella di Belfagor arcidiavolo*, éditée en 1549.
2. Les plus célèbres des juges de l'outre-tombe antique.

reté et l'autre d'une injustice, voulant échapper aux critiques qui pourraient en découler et n'en trouvant pas le moyen, nous vous avons convoqué, afin que vous nous aidiez de vos conseils et que vous soyez cause que ce royaume, qui a vécu jusqu'ici sans infamie, vive de même à l'avenir. »

Chacun des princes jugea l'affaire importante et digne de la plus grande considération. Tous conclurent qu'il était nécessaire de découvrir la vérité, mais on divergeait sur les moyens. Certains pensaient que l'on devait envoyer un ou plusieurs d'entre eux sur terre, afin que sous une forme humaine il découvre personnellement la vérité. Nombre d'autres estimaient qu'on pouvait le faire avec moins de souci, en contraignant par divers supplices certaines âmes à avouer. Cependant, la majorité jugeant que l'on devait envoyer quelqu'un, on se rangea à cet avis. Comme l'on ne trouvait aucun volontaire pour assumer cette entreprise, on décida que le sort le désignerait. Celui-ci tomba sur l'archidiable Belphégor[1], qui auparavant, avant sa chute du ciel, avait été un archange. Bien qu'il eût accepté cette charge de mauvaise grâce, contraint par l'autorité de Pluton, le diable se disposa néanmoins à exécuter ce que l'on avait décidé dans l'assemblée, et se soumit aux décisions qui y avaient été solennellement prises. Elles étaient les suivantes : qu'à celui à qui serait confiée la mission, l'on remette aussitôt cent mille ducats pour se rendre sur terre, afin d'y prendre femme sous forme humaine et de vivre avec elle dix années ; puis, feignant de mourir, s'en retourner en enfer et informer ses supérieurs sur son expérience quant aux désagréments et aux inconvénients du mariage. On déclara aussi que, durant tout ce temps, il devait être soumis à tous les maux et incommodités auxquels sont soumis les hommes et qu'entraînent la pauvreté, la prison, la maladie et les autres infortunes qui arrivent aux humains, à moins qu'il ne les évite par sa ruse ou par son astuce. Ayant donc pris la condition humaine et l'argent, Belphégor s'en vint dans le monde. Après voir formé avec ses troupes des cavaliers et des domestiques, il entra fort honorablement à Florence. Il choisit parmi toutes les autres cette ville pour domicile, parce qu'elle lui semblait plus apte à supporter ceux qui font fructifier leur argent par le moyen de l'usure...[2]

S'étant fait appeler Rodrigue de Castille, il loua une maison dans le quartier d'Ognissanti[3]. Pour que l'on ne puisse pas découvrir sa véritable condition, il dit qu'il était parti tout petit d'Espagne, s'était rendu en Syrie et avait gagné toute sa richesse à Alep. Il s'était ensuite rendu en Italie pour y prendre femme en un lieu plus humain et plus conforme

1. Dans la Bible des Septante, Belphégor est le nom d'une divinité, dont saint Jérôme dit qu'elle correspond à Priape.
2. Il manque dans le manuscrit autographe deux lignes soigneusement effacées.
3. Un des quartiers chics de Florence.

à la civilité et à ses goûts. Rodrigue était un très bel homme et paraissait avoir une trentaine d'années. Ayant montré en quelques jours combien il était riche, comme il donnait des preuves de son humanité et de sa libéralité, nombre de nobles citoyens qui avaient peu d'argent et force filles les lui offrirent. Parmi toutes, Rodrigue choisit une très belle enfant du nom d'Onesta, fille d'Amerigo Donati, lequel, en même temps qu'il avait trois garçons majeurs, avait aussi trois autres filles presque en âge d'être mariées. Bien que de noble descendance et d'excellente réputation à Florence, toutefois, eu égard à sa nombreuse famille et à sa noblesse, il était très pauvre. Rodrigue fit des noces magnifiques et splendides et ne négligea rien de ce que l'on attend de pareilles fêtes. Étant, du fait de la loi qu'on lui avait imposée à sa sortie de l'enfer, soumis à toutes les passions humaines, il commença aussitôt à prendre grand plaisir aux honneurs et aux pompes du monde et à aimer être loué parmi les hommes : chose qui coûtait fort cher. En outre, il ne demeura pas longtemps avec son Onesta sans en tomber démesurément amoureux, de sorte qu'il ne pouvait vivre s'il la voyait triste ou ennuyée.

Avec sa noblesse et sa beauté, Onesta avait apporté chez Rodrigue plus d'orgueil que n'en eut jamais Lucifer. Et Rodrigue, qui avait fait l'expérience de l'un et de l'autre, jugeait celui de sa femme beaucoup plus grand encore. Mais il augmenta encore, aussitôt qu'elle s'aperçut de l'amour que son mari lui portait. Croyant pouvoir le gouverner en tout, elle le commandait sans pitié ni respect. Et elle n'hésitait pas, quand il lui refusait quelque chose, à l'accabler de vilaines et injurieuses paroles. Tout cela était pour Rodrigue la source de chagrins inimaginables. Néanmoins, son beau-père, ses beaux-frères, sa parenté, les liens du mariage et surtout le grand amour qu'il portait à sa femme, tout cela lui faisait prendre son mal en patience. Je ne parlerai pas des grandes dépenses que, pour la satisfaire, il faisait en l'habillant à la nouvelle mode et en la contentant avec de nouveaux vêtements, car notre ville par nature en change souvent. Mais il fut contraint, pour être en paix avec elle, d'aider son beau-père à marier ses autres filles, ce pourquoi il dépensa de grandes sommes d'argent. Ensuite, pour rester bien avec elle, il lui fallut envoyer l'un de ses beaux-frères au Levant avec des tissus, un autre dans le Ponant avec des draperies, et ouvrir au troisième une orfèvrerie à Florence : toutes choses en quoi il dépensa la plus grande partie de sa fortune. En outre, lors des carnavals et de la Saint-Jean [1], lorsque la ville selon son ancienne coutume se met en fête et que nombre de riches et nobles citoyens se font honneur en de splendides banquets, alors Onesta, pour ne pas être inférieure aux autres dames, voulait que son Rodrigue dépassât tous les autres. Pour

1. La fête nationale de Florence, dont le patron était saint Jean-Baptiste.

les raisons susdites, il supportait toutes ces choses et, bien que fort pesantes, elles ne lui auraient pas semblé trop lourdes, si le calme était revenu dans sa maison et s'il avait pu calmement attendre le moment de sa ruine. Mais c'est tout le contraire qui advenait, car la nature insupportable de son épouse lui apportait d'infinis désagréments. Chez lui, domestiques et servantes ne pouvaient la supporter longtemps, ni même quelques jours. Il lui en résultait de graves ennuis, car il ne pouvait avoir un serviteur fidèle et dévoué à ses affaires. Outre ceux-là, les diables qu'il avait emmenés avec lui à son service préférèrent s'en retourner habiter au milieu des flammes de l'enfer plutôt que de vivre sur terre sous le gouvernement de cette femme.

Au sein de cette vie d'agitation et d'inquiétude, Rodrigue, ayant dilapidé en dépenses désordonnées tout l'argent qu'il avait en réserve, commença à vivre dans l'espoir des gains qu'il attendait du Ponant et du Levant. Bénéficiant encore d'un fort crédit, il emprunta pour ne pas manquer à son rang. Comme ses hypothèques circulaient partout, il fut bientôt connu de ceux qui en font le métier. Sa position étant déjà fragile, des nouvelles arrivèrent soudain du Levant et du Ponant : comment l'un des frères d'Onesta avait joué tout l'argent de Rodrigue et l'autre, rentrant sur un navire chargé de ses marchandises, sans les avoir autrement assurées, s'était noyé avec elles. A peine la nouvelle fut-elle publiée que les créanciers de Rodrigue se réunirent et, jugeant qu'il était perdu, mais ne pouvant encore se découvrir, car l'échéance n'était pas arrivée, décidèrent de le surveiller assez habilement pour qu'il ne s'enfuie pas aussitôt en cachette.

Rodrigue de son côté, ne voyant aucun remède à sa situation, et sachant ce à quoi la loi de l'enfer le contraignait, décida de s'enfuir de toute façon. Monté un matin à cheval, comme il habitait près de la porte du Pré [1], il sortit par là de la ville. A peine eut-on appris son départ, que la rumeur circula parmi ses créanciers, lesquels ayant eu recours aux magistrats se mirent à le poursuivre, non seulement par l'intermédiaire d'huissiers, mais avec l'aide de la foule.

Lorsque le bruit s'éleva de sa fuite, Rodrigue n'était pas à plus d'un mille de la ville. Se voyant dans un mauvais pas, il décida, afin de fuir plus secrètement, de quitter la route et de chercher son salut à travers champs. Empêché par les nombreux fossés qui entrecoupent le pays et ne pouvant continuer à cheval, il s'enfuit à pied et abandonna sa monture sur la route, passant de champ en champ, caché par les vignes et les roseaux dont abonde la région. Il arriva ainsi au-dessus de Peretola [2], chez Gianmatteo del Bricca, un des paysans de Giovanni del Bene. Il trouva Gianmatteo par hasard, alors celui-ci apportait à manger à ses

1. Une des portes principales de Florence.
2. Village des environs de Florence.

bœufs. Il se recommanda alors à lui et lui promit, s'il le sauvait des mains de ses ennemis, qui le poursuivaient pour le faire mourir en prison, qu'il le rendrait riche, qu'il lui en donnerait la preuve avant son départ, et, s'il ne le faisait pas, qu'il pourrait, lui, le remettre entre les mains de ses adversaires. Bien que paysan, Gianmatteo était un homme courageux. Jugeant qu'il n'avait rien à perdre à décider de sauver Rodrigue, il lui promit de l'aider. L'ayant fourré dans un tas de fumier qu'il avait devant sa maison, il le couvrit de roseaux et d'immondices qu'il avait amassés pour en faire du feu.

A peine Rodrigue eut-il trouvé le moyen de se cacher que ses poursuivants arrivèrent. Quelque menace qu'ils fissent à Gianmatteo, ils ne purent lui faire avouer qu'il l'avait aperçu. Aussi, ayant poussé plus loin et l'ayant cherché en vain ce jour-là et le suivant, ils rentrèrent épuisés à Florence.

L'agitation ayant cessé, après avoir tiré Rodrigue du lieu où il se trouvait, Gianmatteo lui demanda de tenir sa parole. A quoi Rodrigue répondit : « Mon ami, je t'ai une grande obligation et veux en tout la satisfaire ; pour que tu sois bien sûr que je le ferai, je vais te dire qui je suis. » Il lui exposa donc sa véritable nature, les lois qu'on lui avait données à sa sortie de l'enfer et le mariage qu'il avait fait. Il lui expliqua ensuite la manière dont il se servirait pour l'enrichir. Ce serait la suivante : dès qu'il entendrait dire qu'une femme était possédée du démon, il saurait que c'était lui, et jamais il ne sortirait du corps de celle-ci, si lui, Gianmatteo, ne venait l'en tirer. Il aurait donc l'occasion de se faire payer par les parents de la possédée. Ainsi tombés d'accord, il disparut.

Peu de jours se passèrent avant que le bruit ne se répandît à Florence qu'une fille de messire Ambruogio Amidei, épouse de Buonaiuto Tebalducci, était possédée du démon. Ses parents ne manquèrent pas de recourir à tous les remèdes que l'on utilise en pareil cas : lui mettant sur la tête le crâne de saint Zanobi et le manteau de saint Jean Galbert : toutes choses dont Rodrigue se moqua bien. Pour faire comprendre à tous comment la jeune femme était tourmentée par un esprit et non par quelque fantaisie, il parlait latin, discutait de philosophie et dénonçait les péchés de certaines personnes. Entre autres, il dénonça ceux d'un moine qui avait gardé plus de quatre ans dans sa cellule une femme habillée en novice[1] : choses qui étonnaient le monde. Aussi messire Ambruogio était-il très malheureux. Ayant essayé en vain tous les remèdes, il avait perdu tout espoir de faire guérir sa fille, lorsque Gianmatteo vint le trouver et lui promit de la guérir à condition qu'il lui donne cinq cents florins pour s'acheter une propriété à Peretola. Messire Ambruogio accepta le marché. Alors Gianmatteo, ayant d'abord

1. Épisode scandaleux arrivé en 1466, évoqué dans un manuscrit de la fin du XV[e] siècle.

fait dire certaines messes et exécuter certaines cérémonies de son cru pour embellir les choses, s'approcha de l'oreille de la jeune femme et dit : « Rodrigue, je suis venu te voir pour que tu tiennes ta promesse. » A quoi Rodrigue répondit : « J'en suis d'accord. Mais cela ne suffit pas pour t'enrichir. Aussi, à peine parti, j'entrerai dans le corps de la fille du roi Charles de Naples et n'en sortirai pas avant que tu n'interviennes. On te donnera une récompense à ton gré. Ensuite tu me laisseras tranquille. » Cela dit, il sortit du corps de la jeune femme, pour le plus grand plaisir et le plus grand étonnement de Florence tout entière.

Il ne s'écoula guère de temps avant que, par toute l'Italie, l'on n'apprenne le malheur survenu à la fille du roi Charles. Comme l'on ne trouvait pas de remède, le roi, ayant entendu parler de Gianmatteo, l'envoya chercher à Florence. Arrivé à Naples, celui-ci guérit la princesse après quelques feintes cérémonies. Mais, avant de partir, Rodrigue dit à Gianmatteo : « Tu vois que j'ai tenu ma promesse de t'enrichir. Désormais, n'étant plus ton obligé, je ne te dois plus rien. Aussi faut-il te résoudre à ne plus paraître devant moi ; autant je t'ai fait de bien, autant je te ferai alors de mal. »

Rentré à Florence couvert de richesses (il avait reçu du roi plus de cinquante mille ducats), Gianmatteo ne songeait plus qu'à jouir tranquillement de sa fortune, sans imaginer que Rodrigue penserait jamais à lui nuire. Mais ses pensées furent bientôt troublées par une nouvelle qui se répandit, selon laquelle une fille du roi de France, Louis VII, était possédée à son tour. Cette nouvelle bouleversa Gianmatteo, lorsqu'il pensa à la puissance de ce grand roi et aux paroles que Rodrigue lui avait dites. Le roi, ne trouvant donc aucun remède au mal de sa fille et entendant parler des pouvoirs de Gianmatteo, l'envoya d'abord chercher par un de ses huissiers. Comme Gianmatteo alléguait certaines indispositions, le roi fut contraint de recourir à la Seigneurie, laquelle força Gianmatteo à obéir.

S'étant rendu tout triste à Paris, celui-ci expliqua d'abord au roi comment il était vrai qu'il avait auparavant guéri quelques possédées, mais qu'il ne savait ni ne pouvait pour autant les guérir toutes, parce que l'on trouve des esprits de nature si perfide qu'ils ne craignent ni les menaces, ni les sortilèges, ni aucun rite religieux. Qu'il était cependant prêt à faire son devoir et que, s'il ne réussissait pas, il en demandait excuse et pardon. A quoi le roi, irrité, répondit qu'il le ferait pendre s'il ne guérissait pas sa fille. Gianmatteo en éprouva une grande peur, mais, s'armant de courage, fit venir la possédée et, s'étant approchée de son oreille, se recommanda humblement à Rodrigue, lui rappelant le service qu'il lui avait rendu et lui disant combien ce serait une preuve d'ingratitude que de l'abandonner dans un tel péril. A quoi Rodrigue répondit : « Comment, traître de paysan, tu oses paraître devant moi ! Crois-tu que tu peux te vanter de t'être enrichi grâce à moi ? Je vais te

montrer, à toi et aux autres, comment je sais donner et ôter selon mon bon plaisir. Avant que tu ne partes d'ici, je te ferai pendre de toute manière. »

Ne trouvant pas d'autre remède, Gianmatteo pensa tenter l'aventure d'une autre façon. Ayant renvoyé la possédée, il dit au roi : « Sire, comme je vous l'ai dit, il est de nombreux esprits qui sont si méchants que l'on ne peut en tirer un parti, et celui-ci est du nombre. Aussi vais-je faire une ultime expérience. Si elle réussit, Votre Majesté et moi nous aurons atteint notre but. Si elle ne réussit pas, je serai à votre merci et vous aurez pour moi la miséricorde que mérite mon innocence. Faites donc dresser sur la place Notre-Dame une grande tribune, capable de contenir tous vos barons et tout le clergé de cette ville ; faites orner la tribune de draps d'or et de soie et placer un autel au centre. Je désire ensuite que, dimanche matin, vous-même, le clergé, vos princes et vos barons, avec une pompe royale et de splendides et riches habits, vous vous rendiez sur la tribune où, après qu'aura été célébrée une messe solennelle, vous ferez venir la possédée. Je désire en outre que sur un côté de la place soient réunies vingt personnes au moins avec des trompettes, des cors, des tambours, des cornemuses, des cymbales, des tambourins et d'autres espèces d'instruments bruyants. Lorsque je lèverai mon chapeau, je désire qu'ils se mettent à jouer et s'approchent de la tribune. Tout cela et certains remèdes secrets feront, je crois, fuir ce démon. »

Tout fut ainsi ordonné par le roi. Le dimanche venu, la tribune étant pleine de hauts personnages et la place couverte de peuple, après qu'on eut célébré la messe, la possédée fut conduite sur la tribune par deux évêques et de nombreux seigneurs. A la vue d'une telle foule assemblée et d'un tel apparat, Rodrigue fut presque stupéfait et se dit en lui-même : « Qu'a pensé faire ce vaurien de paysan ? Croit-il m'effrayer avec cet apparat ? Ignore-t-il que je suis habitué aux pompes du ciel et aux fureurs de l'enfer ? Je vais le châtier de toute manière. »

Gianmatteo s'étant approché de lui et le priant de sortir, il lui dit : « Oh, tu as eu là une merveilleuse idée ! Qu'espères-tu donc faire avec ton apparat ? Crois-tu fuir ainsi ma puissance et la colère du roi ? Ribaud de paysan, je te ferai pendre de toute manière. » L'un priant l'autre et ce dernier injuriant le premier, Gianmatteo jugea qu'il ne devait plus perdre de temps. Après qu'il eut fait un signe avec son chapeau, tous ceux qui étaient chargés de faire du bruit se mirent à jouer de leurs instruments et s'approchèrent de la tribune dans un vacarme qui s'élevait jusqu'aux cieux. A ce tapage, Rodrigue dressa l'oreille. Ne sachant ce que c'était, fort étonné, tout abasourdi, il demanda à Gianmatteo ce qui se passait. A quoi celui-ci, comme effaré, lui répondit : « Hélas, mon ami, c'est ta femme qui vient te rejoindre ! »

Ce fut une chose étonnante à voir le trouble qu'apportait à Rodrigue

la mention du nom de sa femme. Il fut si grand que, sans penser s'il était possible ou raisonnable que ce fût elle, il s'en alla tout épouvanté en délivrant la jeune fille. Il aima mieux retourner en enfer, y rendre compte de ses actions, que de se soumettre à nouveau au joug matrimonial, à ses désagréments, à ses ennuis et à ses périls. Ainsi Belphégor, de retour en enfer, rendit témoignage des maux qu'une femme apporte dans une maison. Et Gianmatteo, qui en avait su plus long que le diable, s'en revint tout heureux chez lui.

Discours ou dialogue sur notre langue[1]

Toutes les fois que j'ai pu honorer ma patrie, même à mes risques et périls, je l'ai fait bien volontiers, car c'est à elle que les hommes ont le plus d'obligations durant toute leur vie, parce qu'ils lui doivent d'abord leur existence et ensuite tous les bonheurs que la fortune et la nature nous ont accordés. Ce bonheur est plus grand chez ceux qui ont eu la chance de naître dans une patrie plus noble. A dire vrai, il peut à juste titre être appelé parricide, celui qui en esprit ou en actes se fait l'ennemi de sa patrie, même s'il a été offensé par elle. En effet, si frapper son père et sa mère pour une raison quelconque est une chose infâme, il en résulte nécessairement que déchirer sa patrie est plus infâme encore. D'elle en effet on ne souffre jamais aucune persécution qui justifie qu'on l'attaque, alors qu'on lui doit tout son bonheur. De sorte que, si elle se prive d'une partie de ses citoyens, l'on est tenu de la remercier pour ceux qu'elle conserve, plutôt que de la blâmer pour ceux dont elle se sépare. Si cela est vrai (comme ce l'est assurément) je ne crains pas de me tromper en la défendant et en m'opposant à ceux qui cherchent avec trop de présomption à lui ôter son honneur.

La raison qui m'a poussé à tenir ces propos est la dispute, née à plusieurs reprises ces jours passés, pour savoir si la langue dans laquelle ont écrit nos poètes et orateurs florentins est florentine, toscane ou italienne. J'ai observé que, dans cette dispute, certains, les moins déshonnêtes, veulent qu'elle soit toscane ; que d'autres, très déshonnêtes, l'appellent italienne ; que certains prétendent qu'on doit l'appeler totalement florentine. Chacun d'entre eux s'est efforcé de défendre son opinion, de sorte que, le procès demeurant indécis, il m'a semblé opportun durant mes activités automnales d'exposer largement ce que j'en pense, afin de résoudre le problème ou de donner à chacun matière à un plus large débat.

1. *Discorso o dialogo intorno alla nostra lingua.*

Voulant donc voir dans quel idiome ont écrit les auteurs les plus fameux dans notre langue moderne, parmi lesquels Dante, Pétrarque et Boccace occupent indiscutablement le premier rang, il faut les placer d'un côté, et mettre de l'autre tout le reste de l'Italie. A ce pays, tous les autres semblent inférieurs en ce qui concerne l'amour pour la langue de ces trois écrivains. L'Espagne, la France et l'Allemagne ont dans ce domaine moins de prétentions que la Lombardie. Cela fait, il faut considérer toutes les régions d'Italie et voir les différences existant entre leurs parlers ; donner la préférence à celles qui sont les plus proches de nos écrivains et leur accorder la plus haute dignité quant à la langue. On peut aussi, si l'on veut, distinguer attentivement toutes les contrées d'Italie, non pas seulement les cités qui s'y trouvent, mais aussi tous les bourgs. Cependant, pour échapper à une telle confusion, on divisera seulement le pays en régions, à savoir la Lombardie, la Romagne, la Toscane, les terres de l'Église et le royaume de Naples[1].

A vrai dire, si l'on examine attentivement chacune de ces régions, on constatera de grandes différences entre leurs parlers. Mais, pour savoir d'où provient ce fait, il faut d'abord considérer quelques raisons parmi celles qui font qu'il y a entre eux une telle similitude que ceux qui écrivent aujourd'hui prétendent que leurs prédécesseurs ont parlé cette langue italienne commune ; et voir aussi quelle est la raison pour laquelle nous nous comprenons, en dépit d'une telle diversité de langues.

Certains prétendent que chaque langue est définie par sa particule affirmative, que l'on exprime en Italie par *si*, et que dans tout ce pays on comprend le même parler là où l'affirmation s'exprime par le même terme. Ils allèguent sur ce point l'autorité de Dante, qui, voulant indiquer l'Italie, la désigna par la particule *si*, quand il dit :

> Ah ! Pise, déshonneur de toutes gens
> du beau pays où sonne le *si*[2].

Ils allèguent aussi l'exemple de la France, où tout le pays s'appelle France et qui est dit aussi de langue d'*oïl* et d'*oc*, termes qui signifient chez eux la même chose que *si* chez les Italiens. Ils citent encore en exemple toute la langue allemande qui dit *ja* et toute l'Angleterre qui dit *yes*. Poussés sans doute par ces raisons, nombre de ces gens prétendent que quiconque écrit et parle en Italie, écrit et parle dans une seule et même langue.

Certains autres prétendent que la particule *si* n'est pas déterminante pour la langue, parce que, si elle l'était, les Siciliens et les Espagnols

1. Où l'on voit que le *Discours* ne considère pas que la Sicile est partie intégrante de l'Italie.

2. *La Divine Comédie*, *Enfer*, XXXIII, 79-80 (nous utilisons, comme ci-dessous, la traduction de L. Portier : Dante, *La Divine Comédie*, Paris, Éditions du Cerf, 1987).

seraient eux aussi, quant au parler, des Italiens. Aussi faut-il que l'on se détermine sur d'autres raisons. Ils disent que, si l'on considère bien les huit parties du discours dans lequel tout parler se divise[1], on trouvera que celle que l'on appelle verbe est le lien et le nerf de la langue : chaque fois que l'on ne change pas cette partie, même si les autres divergent sensiblement, il faut que les langues aient une compréhension commune. En effet, les noms qui nous sont inconnus nous sont compréhensibles grâce au verbe placé entre eux ; inversement, là où les verbes sont différents, même s'il y a par hasard similitude entre les noms, il s'agit d'une autre langue. On peut donner comme exemple l'Italie, qui est très peu différente dans les verbes, mais fort différente dans les noms. Car chaque Italien dit *amare*, *stare* et *leggere*[2], mais tous ne disent certes pas *deschetto*, *tavola* et *guastada*[3]. Parmi les pronoms, les plus importants sont différents, comme *mi* au lieu de *io*[4], et *ti* au lieu de *tu*[5].

Ce qui rend encore les langues différentes, mais pas assez pour ne pas les comprendre, ce sont la prononciation et les accents. Les Toscans achèvent tous leurs mots par une voyelle, mais les Lombards et les Romagnols les coupent presque tous sur une consonne : ainsi *pane* et *pan*[6].

Après avoir considéré toutes ces différences et d'autres qui existent entre les langues d'Italie, pour savoir quelle est la langue littéraire et celle dans laquelle ont écrit les auteurs anciens, il faut d'abord savoir d'où proviennent Dante et les premiers écrivains ; s'ils dirent avoir écrit ou non dans leur langue maternelle ; puis rapprocher leurs écrits de quelques textes purement florentins, ou lombards, ou d'autres régions d'Italie, dans lesquels l'art n'ait aucune part mais seulement la nature. La langue qui sera la plus conforme à leurs écrits pourra, me semble-t-il, s'appeler la langue dans laquelle ils ont écrit.

Quant à savoir d'où proviennent les premiers écrivains (sauf un Bolonais, un Arétin et un habitant de Pistoia[7], qui à eux trois n'ont pas écrit dix chansons[8]), nul n'ignore qu'ils furent florentins. Parmi eux, Dante, Pétrarque et Boccace occupent la première place, et si haut que plus personne n'espère y parvenir. De ces trois écrivains, Boccace

1. Les parties du discours étaient les suivantes : le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, l'interjection et la conjonction.
2. Aimer, se tenir, lire.
3. Table, planche, carafe. *Deschetto* et *guastada* sont des florentinismes.
4. Je.
5. Tu.
6. Pain, respectivement en florentin et dans les dialectes septentrionaux.
7. Guinizelli (1235 environ - 1276), Guittone d'Arezzo (1235 environ - 1274), Cino da Pistoia (1270 environ - 1336 ou 1337).
8. Composition en strophes parmi les plus importantes de la poésie lyrique italienne.

affirme dans le *Décaméron*[1] qu'il écrit en florentin vulgaire ; Pétrarque, que je sache, ne dit rien à ce sujet ; dans son livre *De vulgari eloquio*[2], où il condamne tous les parlers locaux de l'Italie, Dante affirme qu'il n'a pas écrit en florentin mais en une langue de cour. De sorte que, s'il fallait les croire, cela réduirait à néant les objections faites ci-dessus quant à savoir d'eux où ils ont appris leur langue.

Pour ce qui concerne Pétrarque et Boccace, je ne veux rien répliquer, puisque l'un est en notre faveur et que l'autre est neutre, mais je m'arrêterai sur Dante. Il montra en tous les domaines qu'il était, par sa science et son jugement, un homme excellent, sauf là où il eut l'occasion de parler de sa patrie, qu'il poursuivit de toutes les injures possibles, sans humanité ni fondement philosophique. Ne pouvant s'empêcher de la déshonorer, il l'accusa de tous les vices, en condamna les habitants, en blâma le site, dit du mal de ses mœurs et de ses lois. Il fit ainsi non seulement dans une partie de son poème, mais dans l'ensemble de celui-ci, différemment et de diverses façons, tant il souffrit de l'injustice de son exil, tant il désirait s'en venger ! Aussi s'en vengea-t-il autant qu'il le put. Et, si le sort avait voulu que soit arrivé à Florence un seul des malheurs qu'il lui avait prédits, elle aurait plus à se plaindre d'avoir nourri cet homme que de tous ses autres maux. Mais la fortune, pour le faire mentir et pour couvrir de sa gloire les calomnies de cet homme, a été continuellement favorable à Florence, l'a rendue célèbre dans tous les pays du monde et l'a amenée aujourd'hui à une telle paix et à une telle tranquillité que, si Dante voyait sa cité, ou bien il s'accuserait lui-même, ou bien, frappé par les coups de sa jalousie innée, étant ressuscité, il voudrait mourir à nouveau. Il n'est donc pas étonnant que cet individu, qui versa en tout l'opprobre sur sa patrie, voulut également dans le domaine de la langue lui ôter la réputation qu'il lui semblait lui avoir donnée dans ses écrits. Afin de ne l'honorer en rien, il composa cette œuvre pour montrer que la langue dans laquelle il avait écrit n'était nullement florentine. On ne doit pas davantage le croire en ce domaine que lorsqu'il prétend avoir trouvé Brutus dans la gueule de Lucifer[3], cinq citoyens florentins parmi les voleurs[4] et son cher Cacciaguida au Paradis[5], ni croire certaines autres de ses opinions passionnées. Il y fut si aveugle qu'il en perdit toute sa gravité, sa science et son jugement et devint un autre homme. De sorte

1. Recueil de cent nouvelles, composé par Boccace au milieu du XIVe siècle.
2. *De vulgari eloquentia* (1304-1305), traité inachevé sur la langue vulgaire, où Dante, après avoir dressé un tableau des différents dialectes italiens, conclut qu'aucun ne peut prétendre au statut de langue commune à l'Italie et que doit apparaître comme langue littéraire unique une langue « illustre », « aulique », « curiale », fondée sur l'exemple des grands poètes de l'Italie.
3. *Enfer*, XXXIV, 64-66.
4. *Ibid.*, XXV, 34 *sqq.* et XXVI, 1-6.
5. *Paradis*, XVI, 91 *sqq.*

que, s'il avait jugé toutes les choses de cette manière, ou il aurait vécu toute son existence à Florence[1], ou il en aurait été chassé comme fou.

Mais, comme les opinions que l'on défend en termes généraux et par des conjectures peuvent être aisément critiquées, je veux montrer par de fortes et véridiques raisons comment le parler de Dante est entièrement florentin, bien plus que ne l'est celui que Boccace reconnaît pour son compte comme étant florentin. Je vais aussi répondre en même temps à ceux qui ont la même opinion que Dante.

Un parler commun à l'Italie serait celui qui contient plus d'éléments communs que d'éléments propres à chaque langue ; de même, un parler propre serait celui qui contient plus d'éléments propres qu'aucune autre langue. On ne peut, en effet, trouver une langue qui puisse traiter de tout sans avoir emprunté à d'autres ; les hommes de diverses régions s'empruntent des termes les uns aux autres, lorsqu'ils conversent ensemble. A quoi s'ajoute le fait que, toutes les fois que dans une ville pénètrent de nouvelles sciences ou de nouvelles techniques, il faut qu'y pénètrent de nouveaux termes, nés dans la langue d'où proviennent ces sciences et ces techniques : se conformant dans le parler aux modes, aux cas, aux désinences et aux accents locaux, ils prennent bientôt des consonances semblables à celles des mots de la langue qu'ils rencontrent, et ainsi lui appartiennent. Autrement, les langues seraient faites de pièces et de morceaux et ne fonctionneraient pas convenablement. Ainsi les termes étrangers se changent en florentins, et non les mots florentins en étrangers. Et notre langue demeure florentine. D'où il découle que les langues profitent et deviennent plus belles en s'enrichissant ; mais il est également vrai qu'avec le temps, du fait de l'abondance de ces nouveaux termes, elles s'abâtardisent et changent. Mais cela n'advient qu'au bout de centaines d'années et l'on ne s'en aperçoit que lorsqu'elles sont tombées dans une extrême barbarie. Cette évolution est plus rapide, lorsqu'il arrive qu'une nouvelle population vient habiter dans un pays : elle a lieu, en ce cas, le temps de la vie d'un homme. Mais, que cela change de l'une ou de l'autre de ces manières, il faut que la langue disparue soit, si on le veut, réemployée par de bons écrivains, comme on l'a fait et on le fait pour le latin et pour le grec[2].

Mais, laissant de côté ce dernier point comme inutile, puisque notre langue n'est pas encore parvenue à son déclin, et revenant à mon point de départ, je dis qu'une langue peut être appelée commune à un pays, lorsque la plupart de ses termes ainsi que leurs modes ne sont pas utilisés dans l'une des langues propres à ce pays. On appellera langue

1. Sans que l'on s'intéresse à lui, tant il aurait semblé bizarre.
2. Allusion au renouveau de la pratique du latin et du grec, dû aux humanistes.

particulière une langue dont la plupart des termes ne s'emploient pas dans une autre langue de ce pays.

Si ce que je dis est juste (comme ce l'est assurément), je voudrais citer Dante à comparaître, afin qu'il me présente son poème. Le rapprochant d'autres écrits en langue florentine, je lui demanderais ce qui n'est pas écrit en florentin. Comme il me répondrait que nombreuses sont les expressions provenant de la Lombardie, ou inventées par lui, ou tirées du latin...

Mais je vais parler un moment avec lui et, pour éviter les *il dit* et les *je lui ai répondu*, je mettrai en tête les noms des interlocuteurs :

N. — Qu'as-tu tiré de la Lombardie ?

D. — Ceci :

In co del ponte presso a Benevento[1] ;

et ceci aussi :

Con voi nasceva e s'ascondeva vosco[2].

N. — Qu'as-tu tiré du latin ?

D. — Ceci et bien d'autres choses :

Transumanar significara per verba[3].

N. — Qu'as-tu inventé de toi-même ?

D. — Ceci :

S'io m'intuassi come tu ti immii[4].

Tous ces termes, mêlés aux toscans, font une autre langue.

N. — Soit. Mais dis-moi : dans ton œuvre, combien y a-t-il de ces mots étrangers, inventés par toi, ou latins ?

D. — Dans les deux premiers chants il y en a peu, mais beaucoup dans le troisième, provenant surtout du latin, parce que les diverses sciences dont je parle me contraignent à prendre des termes aptes à les exprimer. Ne pouvant me passer de termes latins, je les employais, mais je les transformais de façon telle, avec les désinences, que je les faisais devenir semblables à la langue du reste de l'œuvre.

N. — Quelle est donc la langue de l'œuvre ?

D. — La langue de cour.

D. — Que signifie « langue de cour » ?

D. — Cela signifie la langue parlée par les courtisans du pape, du

1. *Purgatoire*, III, 128 : « Au bout du pont près de Bénévent », *co* est un terme du dialecte lombard (de *caput*).

2. *Paradis*, XXII, 115 : « Avec vous se montrait, avec vous se cachait. » *Vosco* (*vobiscum*) serait aussi une expression dialectale lombarde.

3. *Paradis*, I, 70 : « Dépasser l'humain [ne saurait] en paroles se dire. »

4. *Paradis*, IX, 81 : « Si je voyais en toi comme tu vois en moi. »

duc de Milan, lesquels, étant des lettrés, parlent mieux que l'on ne parle dans les diverses villes d'Italie.

N. — Tu mens. Dis-moi un peu : que signifie *morse* dans la langue de cour ?

D. — Cela signifie *il mourut.*

N. — En florentin, qu'est-ce que cela signifie ?

D. — Cela signifie *serrer quelqu'un avec les dents.*

N. — Quand tu dis dans ton poème :

E quando il dente longobardo morse[1],

que signifie ce *morse* ?

D. — Piqua, offensa et attaqua : ce qui est une adaptation du *mordere* des Florentins.

N. — Tu parles donc florentin et non la langue des cours.

D. — Cela est vrai dans la plupart des cas. Cependant, je prends soin de ne pas utiliser certains termes qui nous sont propres.

N. — Comment prends-tu ce soin ? Quand tu dis :

Forte spingava con ambe le piote[2],

que signifie ce *spingare* ?

D. — A Florence on a coutume de dire, lorsqu'une bête rue : *ella spinga una coppia di calci.* Voulant montrer comment il donnait des coups de pied, j'ai dit *spingava.*

N. — Dis-moi encore : tu dis, pour parler des jambes :

E quello che sì piangeva con le zanche[3]...

pourquoi dis-tu ainsi ?

D.— Parce qu'à Florence on appelle *zanche* ces échasses sur lesquelles marchent les masques des esprits le jour de la Saint-Jean[4], et parce qu'ils les utilisent alors comme des jambes, voulant dire jambes, j'ai dit *zanche.*

N. — Ma foi, tu prends vraiment soin de ne pas utiliser les termes florentins ! Mais dis-moi : plus loin, quand tu dis :

Non prendete, mortali, i voti a ciancie[5],

pourquoi dis-tu *ciancie* comme les Florentins et non pas *zanze* comme les Lombards, alors que tu as dit *vosco* et *co del ponte* ?

D. — Je n'ai pas dit *zanze*, pour ne pas employer un terme aussi barbare que cela ; mais j'ai dit *co* et *vosco* parce que ce ne sont

1. *Paradis*, VI, 94 : « Et lorsque la dent lombarde mordit. »
2. *Enfer*, XIX, 120 : « Fortement il ruait des deux pattes. »
3. *Enfer*, XIX, 45 : « Et celui qui tant geignait de la patte. »
4. La Saint-Jean était la fête nationale florentine.
5. *Paradis*, V, 64 : « Ne prennent les mortels le vœu à la légère. »

pas des termes aussi barbares et que, dans une grande œuvre, il est permis d'utiliser quelques termes étrangers, comme le fit Virgile quand il dit :

Troia gaza per undas[1].

N. — Soit. Mais Virgile n'a-t-il pas écrit pour autant en latin ?

D. — Si.

N. — Pour avoir dit *co* et *vosco*, tu n'as pas abandonné non plus ta langue. Mais notre dispute est vaine, parce que, dans ton œuvre, tu avoues toi-même que tu parles toscan et florentin. Ne dis-tu pas d'un damné qui t'entendit parler en enfer :

Ed un ch'intese la parola tosca[2],

et ailleurs, dans la bouche de Farinata s'adressant à toi :

La tua loquela ti fa manifesto
Di quella nobil patria natio
Alla qual forse fui troppo molesto[3] ?

D. — Il est vrai que je dis tout cela.

N. — Pourquoi dis-tu donc que tu ne parles pas florentin ? Mais je veux te convaincre les livres à la main et en les comparant. Lisons donc ton œuvre et le *Morgante*[4]. Allons, lis.

Nel mezzo del cammin di nostra vita
Mi ritrovai per una selva oscura
Che la diritta via era smarrita[5].

N. — Il suffit. Lis un peu maintenant le *Morgante*.

D. — A quel endroit ?

N. — Où tu veux. Lis au hasard.

D. — Voici :

Non chi comincia ha meritato, è scritto
Nel tuo santo Vangel, benigno Padre[6].

N. — Or donc, quelle différence y a-t-il entre cette langue et la tienne ?

D. — Guère.

---

1. *Énéide*, I, 119 : « Les trésors troyens [surnageaient] sur les ondes. » *Gaza* est dérivé du persan.
2. *Enfer*, XXIII, 76 : « Et l'un qui entendit ma parole toscane. »
3. *Enfer*, X, 25-27 : « Ton langage te révèle clairement / natif de cette noble patrie / que peut-être ai-je trop tourmentée. »
4. Poème chevaleresque du Florentin Luigi Pulci (1432-1484).
5. *Enfer*, I, 1-3 : « Au milieu du chemin de notre vie / je me trouvai dans une forêt obscure / égaré hors de la voie droite. »
6. *Morgante*, XXIV, 1, 1-2 : « Ce n'est pas celui qui commence, qui a du mérite, est-il écrit / Père bienveillant, dans ton saint Évangile. »

N. — Il me semble qu'il n'y en a aucune.
D. — Il y a cependant un je ne sais quoi.
N. — Quoi donc ?
D. — Ce *chi* est trop florentin.
N. — Il faut que tu te dédises. Ne dis-tu pas :

Io non so chi tu sia, né per qual modo
Venuto sei quaggiù, ma Fiorentino...[1] ?

D. — C'est vrai, et j'ai tort.

N. — Mon cher Dante, je veux que tu t'amendes et que tu considères mieux le parler florentin et ton œuvre. Et tu verras que, si l'un de vous doit avoir honte de l'autre, ce sera toi plutôt que Florence. Si, en effet, tu considères bien ce que tu as dit, tu verras que tu n'as pas échappé à la maladresse, comme ici :

Poi ci partimmo e n'andavamo introcque[2] ;

tu n'as pas échappé à l'ordure, comme ici :

Che merda fa di quel che si trangugia[3] ;

tu n'as pas échappé à l'obscénité, comme ici :

Le mani alzó con ambedue le fiche[4].

N'ayant pas échappé à ces erreurs, qui déshonorent toute ton œuvre, tu ne peux avoir évité des termes de ta patrie, que l'on n'utilise que là, parce que l'art ne peut totalement s'abstraire de la nature.

En outre, je veux que tu considères comment les langues ne peuvent être simples, mais sont nécessairement mêlées à d'autres. On appelle langue d'une patrie celle qui transforme dans son usage les termes qu'elle a empruntés à d'autres et qui est assez puissante pour ne pas être désorganisée par les termes empruntés. Au contraire, c'est elle qui les désorganise, car elle tire à elle ce qu'elle prend aux autres, au point que cela semble lui appartenir.

Les auteurs qui écrivent dans cette langue, du fait de l'amour qu'ils lui portent, doivent faire ce que tu as fait, mais ne pas dire ce que tu as dit. Si, en effet, tu as emprunté au latin et aux autres parlers quantité de termes, si tu en as créé de nouveaux, tu as fort bien fait ; mais tu as eu tort de dire qu'ainsi ta langue était devenue autre. Horace dit :

1. *Enfer*, XXXIII, 10-11 : « Je ne sais qui tu es, ni de quelle façon / tu es venu si bas, mais Florentin... »
2. *Enfer*, XX, 130 : « Ainsi me parlait-il alors que nous allions. » *Introcque* = *inter hoc* = pendant ce temps.
3. *Enfer*, XXVIII, 27 : « Qui fait merde avec ce qu'on avale. »
4. *Enfer*, XXV, 2 : « Leva les mains et des deux fit la figue. » Geste obscène, du doigt placé entre le pouce et le médius.

Quum lingua Catonis et Ennii
Sermonem patrium ditaverit[1],

et il les loue d'avoir été les premiers à enrichir la langue latine.

Dans ses armées, Rome n'avait pas plus de deux légions de Romains, soit douze mille personnes, et elle avait d'autre part vingt mille soldats provenant d'autres nations. Cependant, parce que les premiers étaient avec leurs chefs le nerf de l'armée, que tous combattaient sous les ordres et la discipline de Rome, ces armées avaient le nom, l'autorité et la dignité romaines. Toi qui as introduit dans tes écrits vingt légions de termes florentins, qui utilises les cas, les temps et les désinences florentins, voudrais-tu que les termes que tu as importés fassent changer ta langue ?

Si tu la nommes langue commune à l'Italie ou langue de cour, parce que dans cette langue on utilise tous les mots utilisés à Florence, je te réponds que, si l'on utilise les mêmes mots, on n'utilise pas les mêmes termes, car ils varient tellement avec la prononciation, qu'ils en deviennent différents. Tu sais, en effet, que les non-Florentins changent le *c* en *z*, comme l'on a vu précédemment avec *cianciare* et *zanzare*, ou ils ajoutent des lettres, comme *vegnirà* pour *verrà*[2], ou bien ils en enlèvent, comme dans *poltron* pour *poltrone*[3]. De sorte qu'ils estropient les termes qui sont semblables aux nôtres, au point d'en faire autre chose.

Si tu allègues le parler de cour en pensant aux cours de Milan ou de Naples, je te répondrai que, toutes, elles appartiennent au site de leur patrie et que sont meilleures celles qui s'approchent le plus du toscan et l'imitent davantage. Si tu prétends que l'imitateur est supérieur à l'imité, tu prétends une chose qui le plus souvent n'est pas vraie. Mais si tu parles de la curie romaine, tu évoques un lieu où l'on parle d'autant de façons qu'il s'y trouve de nations, et l'on ne peut lui donner aucune règle. Ensuite, je m'étonne que tu veuilles que l'on fasse une langue là où l'on ne fait rien de bon ni de louable : car, là où les mœurs sont perverses, il faut que le parler soit pervers, et qu'il ait la lascivité efféminée de ceux qui la parlent.

Mais ce qui trompe nombre de personnes quant aux termes communs, c'est que, comme toi et les autres écrivains avez été lus et célébrés en des lieux différents, nombre de nos termes ont été appris et employés par des quantités de non-Florentins, au point que, de propres qu'ils nous étaient, ils sont devenus communs. Si tu veux t'en rendre compte, prends le livre d'un de ces non-Florentins qui ont écrit après

1. Horace, *Art poétique*, 56-57 : « Lorsque Caton et Ennius enrichirent la langue de leur patrie. »
2. Il viendra : respectivement en non florentin et en florentin.
3. Vaurien : respectivement en non florentin et en florentin.

vous et tu verras combien ils emploient de vos termes et comment ils cherchent à vous imiter. Pour en avoir une autre preuve, il suffit de lire les livres composés avant que vous ne naissiez : on verra qu'il n'y a ni mot ni termes qui vous appartiennent. Il apparaîtra ainsi que la langue dans laquelle ils écrivent aujourd'hui est la vôtre, par conséquent la nôtre, mais que la nôtre n'est pas commune à la leur. Bien qu'ils cherchent à imiter cette langue de toutes leurs forces, tu verras néanmoins, si tu lis leurs écrits, qu'en mille passages ils l'utilisent mal et de façon perverse, parce que l'art ne peut être supérieur à la nature.

Considère une autre chose encore, si tu veux comprendre la dignité de ta langue maternelle : les écrivains non florentins, s'ils choisissent un sujet nouveau où ils n'ont pas d'exemple de mots appris de vous, doivent nécessairement recourir à la Toscane. Ou bien, s'ils emploient leurs termes propres, ils doivent les polir et leur donner de l'ampleur, car autrement ni les autres ni eux-mêmes ne les approuveraient.

Bien qu'ils disent que toutes les langues locales sont laides si elles ne sont pas mixtes (de sorte qu'aucune ne serait laide), je prétends que celle qui a le moins besoin d'être mixte est la plus louable. Or, c'est la langue florentine qui en a le moins besoin.

J'ajoute que de nombreuses œuvres ne sont pas belles, si elles ne sont pas écrites avec les mots d'esprit et les termes propres au pays. Il en est ainsi des comédies. En effet, bien que le but d'une comédie soit de proposer le miroir d'une vie privée, néanmoins le moyen d'y parvenir consiste en une certaine urbanité et en des termes qui suscitent le rire ; afin que le public, se précipitant vers ce divertissement, goûte ensuite la morale cachée sous ce voile. Aussi peut-on difficilement la représenter avec de graves personnages : il ne peut, en effet, y avoir de la gravité chez un valet fraudeur, chez un vieillard ridicule, chez un jeune homme fou d'amour, chez une putain enjôleuse, chez un parasite gourmand. De ce rassemblement de personnages résultent cependant des leçons graves et utiles à notre conduite. Mais, comme les sujets sont traités de façon comique, il faut utiliser des termes et des jeux de mots qui atteignent à cet effet. Ces termes, s'ils ne sont pas propres au pays, condition pour être compris et connus, ne font pas rire, ni ne le peuvent. D'où il provient que quiconque n'est pas toscan ne réussira jamais bien dans ce domaine, car, s'il emploie les jeux de mots locaux, il fera une œuvre de pièces et de morceaux, réalisant une composition moitié toscane et moitié d'autres lieux. On pourrait distinguer ici quelle langue il a apprise, si c'est une langue commune ou locale. Mais, s'il ne veut pas utiliser ses propres mots d'esprit, comme il ne connaît pas ceux de la Toscane, il composera une œuvre incomplète et imparfaite.

Pour démontrer cela, il faut que tu lises une comédie composée par

un des Arioste de Ferrare[1]. Tu verras une aimable composition et un style orné et ordonné, une intrigue bien arrangée et encore mieux dénouée. Mais tu verras une œuvre privée du sel qu'exige la comédie, pour la raison qui vient d'être dite : l'auteur n'aimait pas les jeux de mots de Ferrare et ne savait pas ceux de Florence, si bien qu'il s'en passa. Il en utilisa un, fort commun, et rendu banal (me semble-t-il) par l'usage de Florence, en disant qu'un notaire au long bonnet paierait sa maîtresse avec ses « doublons[2] ». Il en utilisa un, personnel, qui montre combien il convient mal de mélanger ferrarais et toscan. Un de ses personnages, pour dire qu'il ne veut pas parler dans un endroit où des oreilles risquent de l'entendre, dit dans sa réplique que l'on ne doit pas parler là où il y a des « baquets à vendange[3] » : quiconque a le goût délicat sait combien ce terme est choquant à lire ou à entendre. On voit aisément par là, dans ce passage et dans bien d'autres, combien l'Arioste a de la peine à maintenir la tenue de la langue qu'il a empruntée.

Je conclus donc que nombre de choses ne peuvent être bien écrites, si l'on ne comprend pas bien les caractéristiques propres à la langue la plus appréciée. Pour trouver les mots qui lui soient propres, il faut remonter à la source d'où la langue a tiré son origine, car autrement on compose une œuvre dont une partie ne correspond pas à l'autre.

Que l'importance de la langue dans laquelle, toi Dante, tu as écrit, comme tes prédécesseurs et tes successeurs, dérive de Florence, j'en veux pour preuve le fait que vous êtes florentins, nés dans une patrie qui mieux que toute autre pouvait écrire en vers et en prose ; ce dont n'étaient pas capables les autres parlers d'Italie. Chacun sait, en effet, que les Provençaux furent les premiers à écrire en vers ; que cet usage passa de Provence en Sicile, et de Sicile en Italie ; parmi les régions d'Italie, en Toscane ; de la Toscane à Florence : pour cette seule raison que la langue y était la plus adaptée. Ce n'est, en effet, ni pour la commodité de son site, ni pour son intelligence, ni pour aucune autre circonstance particulière, que Florence mérita d'être la première et d'engendrer de tels écrivains, mais pour l'aptitude de sa langue à se plier à une telle discipline. La preuve en est que l'on voit aujourd'hui une foule de Ferrarais, de Napolitains, de Vicentins et de Vénitiens[4] qui écrivent fort bien et ont une intelligence très apte à l'écriture. Ils n'auraient pu le faire avant que Pétrarque, Boccace et toi, vous eussiez écrit. Pour qu'ils atteignissent, en effet, à ce niveau, avec le handicap

1. Il s'agit en fait de Ludovico Ariosto (l'Arioste) [1474-1533] et de sa comédie *I Suppositi*, jouée pour la première fois à Ferrare en 1509.
2. L'équivoque est obscène. Le doublon était une pièce de monnaie.
3. *Bigonzoni*.
4. Notamment l'Arioste (ferrarais), Sannazar (napolitain), Trissino (né à Vicence en 1478), Pietro Bembo (né à Venise en 1470).

de leur langue maternelle, il fallait qu'il y eût d'abord quelqu'un qui, par son exemple, leur enseignât à oublier la barbarie naturelle, dans laquelle les plongeait leur langue maternelle.

On conclut donc qu'il n'existe pas de langue que l'on puisse appeler commune à l'Italie, ou de cour, parce que toutes celles que l'on pourrait nommer ainsi ont leurs fondements dans les écrits des Florentins et dans la langue florentine. Dans toutes leurs insuffisances, il faut qu'elles y recourent comme à leur véritable source et fondement. Pour ne pas se montrer obstiné, on doit confesser que cette langue est le florentin.

Ayant entendu ces propos, Dante confessa qu'ils étaient vrais et s'en alla. Je demeurai très satisfait, pensant l'avoir détrompé. Mais je ne sais si je détromperai jamais ceux qui sont si peu reconnaissants des bienfaits qu'ils ont reçus de notre patrie, qu'ils prétendent mettre sa langue sur le même pied que celles de Milan, de Venise, de Romagne et que tous les blasphèmes de la Lombardie.

Statuts d'une société de plaisir[1]

Attendu qu'une société d'hommes et de dames s'est longtemps réunie pour converser et qu'il est apparu qu'on y a souvent fait des choses plaisantes, mais souvent aussi des choses peu agréables, comme l'on n'a pas trouvé jusqu'ici le moyen de rendre plus plaisantes les choses plaisantes et moins désagréables les choses peu agréables ; attendu que l'on a parfois imaginé de bons tours, qui n'ont pas eu d'effets, faute de diligence chez ceux qui les ont inventés ; pour tous ces motifs, il a semblé opportun, à qui a un peu de cervelle et d'expérience des hommes et des femmes, d'organiser ou de réglementer cette compagnie, de façon que chacun puisse inventer et réaliser les choses utiles à ces hommes et à ces dames, indistinctement et de toutes les manières possibles. Aussi est-il décidé que ladite société est soumise aux articles ci-dessous, arrêtés et promulgués d'un commun accord.

Qu'aucun homme ne puisse être admis dans ladite société qu'il n'ait au moins trente ans ; que les femmes de tout âge le puissent.

Que ladite société ait un président en fonction durant huit jours ; que, parmi les hommes, se succèdent en cette charge, en ordre décroissant, ceux qui ont le plus grand nez ; parmi les dames, celles qui ont le plus petit pied.

Que quiconque, homme ou dame, n'aura pas répété dans les vingt-quatre heures ce que l'on a fait dans ladite société soit puni de la façon suivante : si c'est une dame, qu'on accroche ses pantoufles en un lieu visible de tous, avec dessous un écriteau à son nom ; si c'est un homme, qu'on accroche ses chausses à l'envers en un lieu élevé et visible de tous.

Que l'on médise sans cesse les uns des autres ; s'il y vient des étrangers, que l'on dise tous leurs péchés et qu'on les fasse connaître sans le moindre égard.

1. *Capitoli per una compagnia di piacere* (1504 environ).

Qu'aucun membre de ladite société, homme ou dame, ne puisse se confesser hors de la semaine sainte. Que tout contrevenant soit contraint, s'il est femme, de commander ; s'il est homme, d'être commandé par le président de la société, selon le bon vouloir de ce dernier. Que l'on prenne un confesseur aveugle et, mieux encore, également dur d'oreille.

Qu'on ne dise jamais, pour quelque raison que ce soit, du bien les uns des autres ; que tout contrevenant soit puni comme ci-dessus.

Si un homme ou une dame se jugent fort beaux et que l'on en trouve deux témoins, que la dame soit obligée de montrer ses jambes quatre doigts au-dessus du genou ; si c'est un homme, qu'il montre à la société s'il a un mouchoir ou toute autre chose semblable dans sa braguette.

Que les dames soient obligées d'aller à l'église des Servites[1] au moins quatre fois par mois, et davantage si elles sont requises par les membres de la société, sous peine du double.

Si un homme ou une dame de ladite société commence à raconter quelque chose et que les autres le laissent achever, que ces derniers soient condamnés à la peine fixée par celui ou celle qui a commencé l'histoire.

Que l'on décide dans ladite société toutes les choses qui auront fait l'unanimité de la minorité des présents ; que les avis minoritaires l'emportent toujours.

Un secret étant confié par l'un de ses frères ou par toute autre personne à un membre de la société, s'il ne l'a pas dévoilé dans les deux jours, il encourra la peine, qu'il soit homme ou femme, de faire tout à l'envers, sans pouvoir en être exempté par voie directe ou indirecte.

Qu'on ne doive ni ne puisse jamais observer le silence dans ladite société. Plus on bavardera ensemble, plus on méritera de louanges. Que le premier qui s'arrêtera de bavarder soit tenu à l'écart par tous les autres membres de la société, jusqu'à ce qu'il rende compte des raisons pour lesquelles il s'est tu.

Que les membres de la société ne puissent en rien aider les autres membres ; étant priés de transmettre un message, qu'ils le transmettent à rebours.

Que chacun soit obligé d'envier le bonheur des autres et de leur faire toutes les méchancetés possibles. Si quelqu'un ne le fait pas, qu'il soit puni selon le bon vouloir du président.

Que chacun, en tout lieu et en tout temps, sans la moindre considération, soit tenu de se retourner s'il entend rire ou cracher ou à tout autre signe, et de répondre de même sous peine de ne pouvoir rien refuser de ce qu'on lui demanderait le mois durant.

---

1. Bien avant *La Mandragore* (acte III, scène II), Machiavel fait ici allusion à une église et à un ordre qui ne devaient pas avoir bonne réputation à Florence.

Pour que chacun ait ses aises, il sera fait en sorte que chaque homme et chaque dame couche durant au moins la moitié du mois sans sa femme ou sans son mari, sous peine de devoir dormir ensemble deux mois d'affilée.

Que celui qui parlera davantage sans conclure soit davantage honoré et estimé.

Que les hommes comme les dames de ladite société assistent à tous les pardons, fêtes et autres cérémonies que l'on fait dans les églises ; à tous les déjeuners, goûters, dîners, spectacles, veillées et autres conversations qui ont lieu dans les maisons, sous peine, étant femme, d'être reléguée dans un couvent d'hommes, et, étant homme, dans un monastère de nonnes.

Que les dames soient tenues de passer les trois quarts de leur temps à leur porte ou à leur fenêtre, devant ou derrière à leur gré ; que les hommes de ladite société soient tenus de se présenter à elles au moins douze fois par jour.

Que les dames de ladite société n'aient pas de belle-mère. Si l'une d'entre elles en a une, qu'elle s'en débarrasse dans les six mois avec une purge ou tout autre moyen semblable : qu'on puisse également utiliser ce médicament contre les maris qui ne rempliraient pas leurs devoirs.

Que les dames de ladite société ne portent pas de vertugadins ou autre chose gênante ; que les hommes sortent sans aiguillettes et utilisent des épingles à la place : épingles interdites aux femmes, sous peine de devoir contempler le *David* de Michel-Ange avec des lunettes[1].

Que, pour se faire une réputation, chacun, homme ou femme, se vante de choses qu'il n'a ni dites ni faites. S'il dit l'exacte vérité, en révélant sa pauvreté ou autre chose semblable, qu'il soit puni selon le bon plaisir du président.

Que l'on ne montre jamais par des signes extérieurs ses états d'âme et que l'on fasse tout le contraire ; que celui qui sait feindre le mieux ou dire des mensonges mérite le plus d'éloges.

Que l'on occupe la plupart de son temps à se parer et à se pomponner, sous peine pour les contrevenants de n'être jamais regardés par les membres de la société.

Que quiconque répéterait en songe ce qu'il a dit ou fait durant la journée soit tenu une demi-heure le cul en l'air et que chaque membre de la société lui donne un coup de ceinture.

Que quiconque, entendant la messe, n'aura pas souvent regardé alentour, ou se placera en un lieu où il ne sera vu de personne, soit puni comme coupable de lèse-majesté.

1. Inutile de dire que le *David* de Michel-Ange montre toute sa nudité sur la place de la Seigneurie...

Que personne, homme ou dame, et surtout ceux qui désirent avoir des enfants, ne se chaussent d'abord du pied droit, sous peine de marcher pieds nus pendant un mois ou plus, selon le jugement du président.

Que personne en s'endormant ne ferme les deux yeux à la fois, mais l'un après l'autre ; ce qui est un excellent remède pour la vue.

Que les dames en marchant tiennent leurs pieds de façon telle que l'on ne puisse savoir si elles ont, ou non, des chaussures montantes.

Que personne ne se mouche quand on le regarde, sauf cas de nécessité.

Que chacun soit contraint sous peine d'amende de se gratter le nez quand il lui démange.

Que les ongles des pieds comme ceux des mains soient nettoyés tous les quatre jours.

Que les dames soient tenues, lorsqu'elles s'assoient, de mettre toujours quelque chose sous elles, pour paraître plus grandes.

Que, pour la société, on choisisse un médecin de moins de vingt-quatre ans, afin qu'il puisse supporter les incommodités et résister à la fatigue.

Exhortation à la pénitence [1]

De profundis clamavi ad te, Domine ; Domine exaudi vocem meam [2]. Devant, vénérables pères et frères aînés, pour obéir à mes supérieurs, vous parler ce soir de la pénitence, il m'a semblé devoir commencer mon exhortation par les paroles du lecteur du Saint-Esprit, le prophète David, afin que ceux qui ont péché comme lui espèrent par ses paroles pouvoir obtenir la miséricorde du Dieu très haut et très clément. Qu'ils ne craignent pas de l'obtenir, puisque lui l'a obtenue. Car cet exemple nous montre qu'il n'est pas chez l'homme de faute plus grande et de plus grande pénitence, et que l'on ne peut trouver chez Dieu de plus grande générosité dans le pardon. Répétons donc avec le prophète : « Oh, Seigneur, plongé au plus profond du péché, d'une voix humble et pleine de larmes, je t'ai demandé, oh, Seigneur, ta miséricorde. Au nom de ta bonté infinie, je te prie de me l'accorder ! » Que personne donc ne désespère de l'obtenir, pourvu qu'on la demande les yeux baignés de larmes, le cœur affligé et la voix pleine de douleur. Oh, immense pitié de Dieu ! Oh, bonté infinie ! Le Dieu très haut a su comment l'homme glissait aisément dans le péché ; il a vu comment, à vouloir rester rigoureux dans sa vengeance, aucun homme ne pourrait être sauvé. Il ne put trouver de plus doux remède pour pourvoir à la fragilité des hommes qu'en avertissant l'espèce humaine que ce n'est pas le péché, mais la persévérance dans le péché, qui peut le rendre implacable. Aussi ouvrit-il aux hommes la voie de la pénitence, par laquelle, ayant oublié celle du bien, ils puissent monter au ciel.

La pénitence est donc l'unique remède pour effacer tous les maux et toutes les erreurs des hommes. Bien que celles-ci se commettent en grand nombre et en de nombreuses et diverses manières, toutefois on

1. *Exortatione alla penitenza* (peu avant 1527).
2. Ps., CXXIX, 1 : « Des profondeurs j'ai appelé vers toi, Seigneur ; Seigneur, exauce mon appel. »

peut les diviser en deux groupes : l'un consiste à être ingrat envers Dieu, l'autre à être l'ennemi de son prochain.

Mais, pour mesurer notre ingratitude, il faut considérer les bienfaits que nous avons reçus de Dieu. Pensez donc que tout ce qui a été fait et créé, a été fait et créé au bénéfice de l'homme. Voyez d'abord l'immense espace de la terre. Pour qu'elle pût être habitée par les hommes, Dieu ne permit pas qu'elle fût tout entière entourée d'eaux, mais en laissa une partie découverte pour leur usage. Il y fit naître ensuite, au profit des hommes, tous les animaux, les plantes, les herbes et tout ce qui s'y engendre. Non seulement il voulut que la terre pourvût à leur existence, mais il ordonna également aux eaux de nourrir un nombre infini d'animaux pour leur alimentation. Mais éloignons-nous des choses terrestres, levons les yeux au ciel, considérons la beauté des choses que nous voyons. Dieu en a créé une partie à notre usage et l'autre partie pour que, percevant leur splendeur et leur œuvre admirable, nous éprouvions la soif et le désir de posséder ce qui nous est caché. Ne voyez-vous pas quelle peine a le soleil à nous faire participer à sa lumière, à nous faire vivre, grâce à sa puissance, avec les choses que Dieu a créées pour nous ? Toute chose est donc créée par Dieu pour la gloire et le bonheur des hommes et ceux-ci ne sont créés que pour le bonheur et la gloire de Dieu. Il nous a donné la parole pour le louer, un visage tourné vers le ciel pour que nous puissions sans cesse le voir ; il nous a donné des mains pour que nous puissions fabriquer des temples et rendre des sacrifices en son honneur ; il nous a donné la raison et l'intelligence pour que nous puissions méditer et connaître la grandeur divine. Voyez donc avec quelle ingratitude l'homme s'insurge contre un tel bienfaiteur ! quelle punition il mérite quand il détourne l'usage de ces choses vers le mal ! Créée pour honorer Dieu, la langue le blasphème ; destinée à se nourrir, la bouche devient un cloaque et une voie pour satisfaire le ventre et l'appétit avec des mets délicats et superflus. L'homme transforme les méditations sur Dieu en méditations sur le monde. Le besoin de perpétuer l'espèce humaine se change en luxure et lascivité. Ainsi l'homme, par ces actions bestiales, d'être rationnel qu'il était, devient une bête brute. Par cette ingratitude envers Dieu, d'ange il devient diable, de maître esclave, d'homme animal.

Qui est ingrat envers Dieu ne peut être qu'ennemi de son prochain. L'ennemi de son prochain est celui qui manque de charité. C'est elle seule, mes pères et mes frères, qui conduit nos âmes au ciel. C'est elle seule qui l'emporte sur toutes les autres vertus. C'est d'elle seule que nous parle longuement l'Église. Qui manque de charité, n'a rien. C'est d'elle que saint Paul dit : *Si linguis non solum hominum, sed angelorum*

loquar, caritatem autem non habeam, factum sum sicut aes sonans[1] (« Si je parlais avec toutes les langues des hommes et des anges et n'avais pas de charité, je ne serais qu'un son sans écho »). C'est sur la charité qu'est fondée la foi du Christ. Qui n'est pas plein de religion, ne peut être plein de charité. Car la charité est patiente, elle est bienveillante, elle n'éprouve pas d'envie, n'est pas perverse, ni orgueilleuse, ni ambitieuse, ne recherche pas sa propre satisfaction, ne s'irrite pas, réfléchit sur le mal, ne s'en réjouit pas, ne se plaît pas dans les choses vaines, supporte tout, croit tout, espère tout[2]. Oh, divine vertu, heureux ceux qui te possèdent ! Elle est l'habit céleste dont nous devons nous vêtir pour être introduits aux noces célestes de notre monarque Jésus-Christ dans le royaume des cieux. Elle est l'habit dont tous ceux qui n'en seront pas revêtus seront chassés du festin et précipités dans les flammes éternelles[3]. Quiconque en est donc dépourvu est nécessairement l'ennemi de son prochain : il ne le secourt pas, ne supporte pas ses défauts, ne le console pas dans ses tribulations, n'enseigne pas les ignorants, ne conseille pas ceux qui se trompent, n'aide pas les bons, ne punit pas les méchants. Les offenses contre le prochain sont grandes ; l'ingratitude envers Dieu est plus grande encore. Comme nous tombons souvent dans ces deux vices, Dieu, notre bienveillant créateur, nous a montré la voie pour nous relever : celle de la pénitence. Par ses œuvres et ses paroles il nous en a montré la puissance : par ses paroles, lorsqu'il commanda à saint Pierre de pardonner soixante-dix-sept fois par jour à qui lui demanderait pardon[4] ; par ses œuvres, lorsqu'il pardonna à David adultère et homicide, et à saint Pierre l'injure de l'avoir renié, non seulement une fois, mais trois[5]. Quel péché Dieu ne vous pardonnera-t-il pas, mes frères, si vous faites vraiment pénitence, puisqu'il leur a pardonné ? Et non seulement il leur pardonna, mais il les honora parmi les premiers élus du ciel : pour la seule raison que David, prosterné, plein d'affliction et de larmes, s'écriait : *Miserere mei, Deus*[6] ; pour la seule raison que saint Pierre *flevit amare* (pleura toujours amèrement son péché). David le pleura aussi. L'un et l'autre méritèrent d'être pardonnés.

Parce qu'il ne suffit pas de se repentir et de pleurer (car il faut aussi se préparer aux bonnes œuvres, contraires au péché), pour ne plus avoir à se tromper, pour ôter toute occasion de mal faire, il convient d'imiter saint François et saint Jérôme : pour mortifier la chair et lui enlever les

1. 1 Cor., XIII, 1. La traduction qui fait suite est la traduction de la... traduction de Machiavel.
2. 1 Cor., XIII, 4-8.
3. Mt, XXII, 11-14.
4. Mt, XVIII, 22.
5. Jean, XIII, 38 ; XVIII, 25-26 ; Mt, XXVI, 69-75 ; Luc, XXII, 54-62.
6. Ps., L, 3.

moyens de les contraindre à d'iniques actions, l'un se roulait sur des épines, l'autre se lacérait la poitrine avec un caillou. Mais avec quels cailloux et quelles épines réprimerons-nous le penchant à l'usure, aux infamies, aux tromperies vis-à-vis de notre prochain, sinon avec les aumônes, en aidant et en honorant les autres ? Mais nous sommes trompés par la volupté, enfoncés dans l'erreur, enveloppés dans les liens du péché ; nous nous trouvons entre les mains du diable. Aussi convient-il, pour en sortir, de recourir à la pénitence, de crier avec David *Miserere mei, Deus !*, de pleurer amèrement avec saint Pierre et d'avoir honte de toutes les fautes que nous avons commises :

e pentersi e cognoscer chiaramente
che quanto piace al mondo è breve sogno[1].

1. Pétrarque, *Canzoniere*, I, 13-14 : « Se repentir et reconnaître clairement que tout ce qui plaît au monde n'est que bref songe. » Pétrarque sert également, dans un tout autre registre, à la conclusion du *Prince*.

PIERO DI GINO CAPPONI

Ainsi mourut Piero Capponi [2], homme très réputé du fait des vertus de son aïeul [3] et de son bisaïeul [4]. Il en avait relevé la gloire, qui s'était éteinte chez son père, grâce à son courage et à son éloquence : deux qualités dont il se prévalait fort. Il fut néanmoins changeant dans ses actes, au point que Laurent de Médicis dit à son propos qu'il lui semblait tantôt son père et tantôt son aïeul. Sa fortune ne varia pas moins que son caractère, car, dans chaque situation politique, il fut, de diverses façons, tantôt au plus bas, tantôt au sommet. On peut faire de lui cet éloge entre autres : qu'il maintint ce que tous ses concitoyens avaient abandonné, lorsque, à la face du roi [5], il déchira le traité qui ôtait à Florence sa liberté. Ni l'insolence, ni la puissance des Français, ni la lâcheté de ses concitoyens ne l'épouvantèrent. C'est à lui seulement que Florence dut de ne pas vivre sous la botte des Français, tout comme Rome dut à Camille de ne pas être opprimée.

ANTONIO GIACOMINI

Enfant, il fut exilé à la campagne par le parti de Luca et de Piero de Médicis en même temps que son père. Celui-ci l'envoya à Pise y faire du commerce : une activité que pratique l'aristocratie florentine comme la plus rentable et la plus renommée dans sa patrie. Il y passa peu de

1. *Nature di huomini fiorentini.*
2. Piero Capponi mourut au combat près de Volterra en 1496.
3. Gino Capponi s'illustra lors de la conquête de Pise par Florence en 1406.
4. Neri Capponi, commissaire lors de la guerre contre Lucques (1434) et rival de Côme de Médicis.
5. Lors de sa confrontation avec Charles VIII à Florence (cf. *Première Décennale*).

temps, parce que, visant à de plus hautes destinées, il décida de vivre dans les cours princières et demeura une partie de sa jeunesse avec Roberto da Sanseverino[1], qui était alors le premier capitaine d'Italie. Il rentra à Florence peu avant 1494[2] et, au vu de ses capacités, fut d'abord introduit aux affaires par Francesco Valori. Dans les premières missions qu'on lui confia, il se comporta si bien qu'on le jugea toujours davantage digne des responsabilités les plus hautes. Ainsi le peuple lui confia-t-il toutes les charges, à l'intérieur et à l'extérieur, dont on honore les bons citoyens en fonction de leur âge. Antonio était le plus expert des citoyens florentins dans les choses de la guerre : prudent dans la décision, courageux dans son application, ennemi des mauvais et des méchants, favorable aux hommes de valeur, rigoureux dans le service de la puissance publique et, chose admirable et rare, aussi généreux quant à ses biens que respectueux de ceux des autres. A la tête d'une armée ou d'une région, il n'exigeait que l'obéissance de ses subordonnés et n'avait aucune pitié pour les indisciplinés. Dans la vie privée, il n'avait ni parti ni ambition aucune ; dans la vie publique, il ne désirait que la gloire et l'éloge de sa patrie. Ses vertus furent bientôt si hautes, que le peuple florentin en vint à estimer que sans lui il ne pouvait ni repousser ses ennemis ni s'en défendre. On lui confiait toutes les missions les plus difficiles et les plus périlleuses, et personne ne les acceptait plus volontiers que lui. Ainsi sa renommée grandit-elle non seulement à Florence mais dans toute la Toscane et, d'inconnu et d'obscur qu'il était, il se fit une réputation dans une ville, où tous les autres citoyens fameux et illustres avaient perdu la leur.

MESSIRE COSIMO DE' PAZZI ET MESSIRE FRANCESCO PEPI, NOMMÉS AMBASSADEURS AUPRÈS DE L'EMPEREUR

Messire Cosimo de' Pazzi, évêque d'Arezzo, et messire Francesco Pepi, juriste, furent choisis comme ambassadeurs, parce qu'ils étaient hommes de hautes origines, illustres et sages. Le nouveau régime avait une grande confiance en eux, parce qu'il avait rappelé le premier d'exil et rendu sa position au second : de simple avocat qu'il était, il l'avait appelé à une autorité qu'on ne pouvait lui refuser dans une ville libre, compte tenu de ses capacités.

1. Un des plus célèbres condottieri du XV[e] siècle.
2. C'est-à-dire peu avant les guerres d'Italie.

FRANCESCO VALORI

Francesco Valori[1] eut une fin indigne de sa vie passée et de ses actions. Sa patrie, en effet, n'eut aucun citoyen davantage attaché à ses intérêts et qui ne la défendît mieux et avec moins de crainte. Une pareille attitude, appréciée seulement d'un petit nombre, le fit haïr de la plupart de ses concitoyens. Aussi ses ennemis privés s'enhardirent-ils jusqu'à songer à l'assassiner. La preuve de son courage et de ses vertus se trouve en ce qu'il demeura constamment au pouvoir et mourut pauvre, au point que ses descendants refusèrent son héritage. On en trouve aussi la preuve dans ce qu'il ne fut ni la cause ni l'initiateur d'aucune révolution, mais le ferme défenseur de la constitution en vigueur dans la cité. Il ne fut pas responsable de la chute du régime des Médicis, qu'il défendit contre ses détracteurs après la mort de Laurent. Il ne fut pas responsable de l'instabilité du régime républicain : tous les points forts et les institutions de celui-ci peuvent être attribués à son courage et à son obstination.

1. Un des chefs du parti savonarolien, tué lors de la révolte qui aboutit à la chute de Savonarole en 1498.

Les hommes qui, dans les États, exercent des métiers manuels ne sont pas capables de commander comme des chefs quand ils sont au-dessus des magistrats, parce qu'ils ont toujours appris à obéir. Aussi faut-il choisir pour commander ceux qui n'ont jamais obéi qu'aux rois et aux lois, c'est-à-dire ceux qui vivent de leurs revenus.

Devant combattre les Gaulois, pour soutenir leur premier choc et rendre vains leurs premiers coups, les Romains placèrent leurs hastaires [2] au premier rang, afin que les Gaulois, devant couper leurs javelots et retenus par eux, perdissent le bénéfice de leur premier choc et leur ardeur.

Attaqué lors d'un déplacement par deux bandes d'ennemis, Hamilcar fit aussitôt changer son ordre de marche : ceux qui étaient devant passèrent derrière et ceux de derrière vinrent devant. De sorte que chacun des deux groupes ennemis, pensant qu'Hamilcar s'enfuyait, se mit en désordre pour le poursuivre. Ainsi désorganisés, ils furent attaqués par ceux qui prenaient en ordre la place des autres, et ils furent vaincus.

Domitien étudiait la date de naissance des sénateurs : lorsqu'il voyait qu'ils naissaient sous d'heureux auspices, favorables à leur carrière, il les faisait tuer. Il voulut faire tuer Nerva, son futur successeur. Mais un mathématicien de ses amis lui dit qu'il ne présentait pas de danger, parce que, étant vieux, il aurait dû bientôt mourir. D'où il résulta que Nerva fut son successeur.

Antoninus Pius dit à l'un de ses espions que les empereurs se tourmentaient en vain, puisque aucun ne tuait son successeur.

Lucinius étant accusé de parjure devant Trajan, celui-ci alla vivre seul avec lui. Le lendemain, il dit en présence de l'accusateur : « Hier Lucinius pouvait m'assassiner. »

1. *Sentenze diverse*.
2. Soldats porteurs du javelot.

Comme Trajan confiait la préfecture des prétoriens à Lucinius, il le ceignit d'une épée en lui disant : « Je te ceins de cette épée, pour que, si je suis un bon empereur, tu me défendes avec elle ; si j'en suis un mauvais, que tu me tues avec. »

On doit employer ses sujets aux armées quand ils ont entre dix-sept et trente ans ; les mettre ensuite à la retraite, parce que, après cet âge, les hommes cessent d'être dociles et ne veulent plus obéir.

LETTRES FAMILIÈRES

Traduites de l'italien, présentées et annotées par Christian Bec

INTRODUCTION

Dans l'état actuel de notre documentation, la correspondance de Machiavel comprend plus de trois cent trente lettres, datées de la fin de 1497 à 1527, dont un quart environ sont de la plume même de Machiavel.

Un premier groupe est composé de missives que Biagio Buonaccorsi et certains autres collègues du Secrétaire lui envoient lorsqu'il est absent de Florence pour quelque mission. Avec une grande liberté de ton, elles se font essentiellement l'écho de la vie quotidienne et politique florentine.

Le deuxième groupe est formé de lettres échangées de 1513 à 1516 entre Machiavel et son ami Francesco Vettori, ambassadeur à Rome auprès du pape. Machiavel, qui a été chassé de son poste lors du retour des Médicis, s'adresse à Vettori dans l'espoir (resté vain) que celui-ci interviendra auprès du souverain pontife pour obtenir sa grâce. Les points abordés par les deux correspondants sont soit d'ordre privé (aventures amoureuses, oisiveté forcée de l'ex-secrétaire), soit d'ordre politique. Pour prouver ses capacités d'analyste politique et faire que celles-ci ne soient ni oubliées ni négligées par les nouveaux maîtres de Florence (dont le pape est le chef réel), Machiavel discute avec son ami des relations entre la France et l'Espagne. Il s'efforce d'en percer les buts et les motifs et d'en tirer des leçons.

Le troisième ensemble est constitué par la correspondance échangée entre Machiavel et Guichardin, en 1521, lors de la mission accomplie par le premier à Carpi auprès du chapitre des Franciscains, afin d'y recruter un prédicateur pour Florence : pour donner de l'importance à son ami, Guichardin lui adresse force lettres par des courriers officiels. En 1524, Machiavel et Guichardin s'entretiennent notamment de la composition en cours de l'*Histoire de Florence*. En 1525-1526, ils reprennent leur dialogue épistolaire à propos d'une représentation de *La Mandragore*, du projet de Machiavel de constituer en Romagne une

milice sur le modèle de celle qu'il avait mise sur pied à Florence, de la fortification des murailles de cette cité et des mouvements de troupes de la ligue de Cognac et de ses adversaires. Comme précédemment, dans un langage non conventionnel, fortement expressif, les propos tenus par les deux hommes révèlent sans fard leurs intérêts politiques, littéraires et personnels, leurs points d'accord mais aussi de divergence.

A ces trois noyaux « durs » s'ajoutent avec régularité des lettres également familières adressées ou provenant d'amis ou de parents. Ici s'expriment la riche personnalité d'un Machiavel non officiel, son talent d'écrivain impromptu, son attachement à sa famille, mais aussi ses frasques amoureuses ou sexuelles, ses préoccupations littéraires ou de carrière. On y compte aussi une missive touchante de sa femme Marietta, qui l'informe le 24 novembre 1503 de la naissance de son fils Bernardo : « Vous vous moquez de moi, mais n'avez pas de raison de le faire, car je me porterais mieux si vous étiez ici, vous qui savez bien comme je suis heureuse quand vous êtes absent. Et d'autant plus maintenant que l'on m'a dit que là où vous êtes [à Rome], il y a une grande épidémie. Pensez combien je suis contente, car je ne trouve le repos ni le jour ni la nuit. Voici la joie que me donne le bébé... Pour l'instant il va bien ; il vous ressemble : il est blanc comme neige, mais a la tête pareille à du velours noir. Il est poilu comme vous. Puisqu'il vous ressemble, il me paraît beau. Il est si éveillé qu'il semble avoir un an. Il a ouvert les yeux dès sa naissance et a rempli la maison de ses cris. » « Noir comme un corbeau » : c'est ainsi que Biagio Buonaccorsi avait lui aussi décrit le nouveau-né.

« Qui verrait nos lettres, honorable compère — écrit Machiavel à Vettori le 31 janvier 1515 — et en noterait la diversité, serait fort étonné, car il verrait tantôt que nous sommes des hommes graves, tout occupés de grandes choses, et que de nos esprits ne peuvent venir que des pensées honnêtes et grandes. Mais, tournant ensuite la page, on verrait que nous sommes légers, inconstants, lascifs, et occupés de choses vaines. Si cette manière de faire peut sembler honteuse à certains, elle me semble louable, car nous imitons la nature, qui est variée. Quiconque l'imite ne saurait être réprimandé. »

Cette diversité de ton, dont Machiavel est donc parfaitement conscient, est l'un des aspects les plus typiques d'une correspondance qui est sans doute la plus riche, la plus originale, la plus chargée d'humanité de toutes celles du XVIe siècle italien que l'on ait conservée. On y découvre un autre Machiavel : l'homme privé. L'écriture de cette correspondance est — redisons-le — d'une extraordinaire liberté (ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas à sa façon surveillée, car elle est souvent destinée à être lue entre amis). Dépourvu de tout préjugé, négligeant toute pudeur, fuyant toute dissimulation, Machiavel s'adonne volontiers au rire gras, au sarcasme ; il multiplie les expres-

sions argotiques, dialectales, triviales et ne recule pas devant l'obscénité.

Parmi toutes les autres, la lettre du 10 décembre 1513, où Machiavel décrit l'une de ses journées d'exil dans sa propriété de Sant'Andrea in Percussina, est assurément l'une des plus grandes de la littérature épistolaire italienne dans son ensemble.

D'abord, elle illustre le vécu de l'auteur après sa chute. Le Secrétaire y décrit par le menu et de façon volontairement émouvante les détails de sa propre existence : lever avec le soleil pour surveiller une coupe de bois, problèmes posés par la vente de ce même bois, promenade avec un livre sous le bras, conversations à l'auberge, maigre déjeuner en famille, retour à l'auberge pour y jouer quelques liards et rentrée le soir au logis.

Dans cette épître, Machiavel annonce aussi la rédaction du *Prince* : « Et, comme Dante dit qu'il n'est pas de science, si l'on ne retient pas ce que l'on a compris, j'ai noté de ces entretiens que j'ai eus avec eux [les auteurs anciens] ce que j'ai cru capital et composé un opuscule *De principatibus*, où je creuse de mon mieux les problèmes que pose un tel sujet... »

Surtout, dans la description de ses activités vespérales, Machiavel donne une remarquable définition de l'esprit même qui anime l'humanisme, entendu comme une culture libre et riche d'humanité, comme un échange fécond et égal entre le lecteur et l'écrivain, entre modernes et anciens, au-delà de toutes les contingences : richesse, temps et espace : « Je n'éprouve aucune honte à parler avec eux, à les interroger sur les mobiles de leurs actions, et eux, en vertu de leur humanité, me répondent. »

Or, cette image emblématique du dialogue lecteur/livre n'est pas une invention de Machiavel. Elle reprend un *topos* déjà présent chez Cicéron, Pétrarque, Boccace, Alberti et bien d'autres, dont même certains marchands écrivains du XVe siècle. Et elle passe ensuite chez d'autres continuateurs, prenant cependant, en fonction des circonstances (avant et après Machiavel), des connotations psychologiques, morales, mentales, différentes. En un mot, la lecture solennelle et solitaire des écrivains est, chez Machiavel, tout à la fois information nécessaire (il en sortira le *De principatibus*), mais aussi divertissement et compensation d'une oisiveté forcée.

« Aimablement accueilli par eux, je me nourris de l'aliment qui par excellence est le mien, et pour lequel je suis né » : cette autre métaphore, complémentaire de celle du dialogue auteur/lecteur, n'est pas moins riche de sens. L'image du « livre mangé » est également topique. D'origine biblique, elle se retrouve aussi chez Dante (c'est l'image initiale de son *Convivio*, ou *Banquet*), Pétrarque, Boccace et bien des humanistes italiens du XVe siècle : mais « la salle de banquet imaginée

par Dante devient chez Machiavel un bureau-bibliothèque, un lieu privé qui nous renvoie à une autre topographie spécifique : celle du cabinet personnel des humanistes, où l'accès au livre est libre et non plus contrôlé ni imposé par une quelconque autorité, où manuscrits et/ou imprimés sont placés à hauteur de vue et à portée de main. Ce type nouveau de lieu de consommation culturelle (qui perdure sans doute pendant des siècles) est celui qu'illustrent par exemple les tableaux de Carpaccio et de Botticelli, représentant l'un saint Jérôme, l'autre saint Augustin...[1] »

C. B.

1. C. Bec, *Florence 1300-1600 : histoire et culture*, p. 19.

I

Nicolas Machiavel à Ricciardo Becchi [1]

Pour vous informer pleinement de ce qui se passe ici concernant Savonarole, sachez qu'après les deux sermons qu'il a prononcés [2], dont vous avez déjà la copie, il a prêché le dimanche de carnaval. Après avoir dit bien des choses, il a invité tous ses fidèles à communier à San Marco le jour de carnaval. Il a dit qu'il prierait Dieu que, si les choses qu'il avait annoncées ne venaient pas de Lui, Il le montrât par un signe évident. Il a fait cela, selon ce que disent certains, pour unir son parti et le renforcer dans sa défense, dans la crainte que la nouvelle Seigneurie, déjà nommée mais dont la liste n'était pas publiée, ne lui fût contraire. Celle-ci une fois publiée le lundi — vous avez dû en être parfaitement informé —, il a jugé qu'elle lui était contraire pour plus des deux tiers. Le pape ayant envoyé un bref [3] le convoquant sous peine que la ville fût frappée d'interdit, comme il craignait qu'elle n'obéît, il décida, de lui-même ou sous les conseils d'autrui, de cesser de prêcher à Santa Reparata et de se rendre à San Marco. Le jeudi matin, jour où la Seigneurie entra en charge, il dit à Santa Reparata que, pour supprimer le scandale et sauvegarder l'honneur de Dieu, il se retirait ; que les hommes viennent l'entendre à San Marco et que les femmes se rendent à San Lorenzo pour écouter frère Domenico [4]. Notre frère se trouvait donc chez lui. Ce fut une grande merveille d'entendre avec quelle audace il commença ses sermons et les poursuivit. Car, inquiet de son propre sort, croyant la nouvelle Seigneurie disposée à lui nuire et ayant décidé d'entraîner dans sa chute de très nombreux citoyens, il commença par annoncer des choses épouvantables en des termes très

1. Ambassadeur de Florence à Rome.
2. Les 11 et 18 février 1498.
3. Le 26 février 1498.
4. Domenico Bonvicini da Pescia, l'un des plus fidèles disciples de Savonarole.

efficaces pour qui ne les examine pas soigneusement, montrant que ses partisans étaient parfaits et ses adversaires des scélérats, et employant tous les arguments possibles pour affaiblir le parti adverse et renforcer le sien. M'y étant trouvé, j'en exposerai brièvement quelques-uns.

Le thème de son premier sermon à San Marco[1] était le verset de l'Exode : « *Quanto magis premebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant*[2]. » Avant d'en venir à l'explication de ces paroles, il expliqua pourquoi il s'était retiré en disant : « *prudentia est recta cognitio agibilium*[3]. » Puis il dit que tous les hommes ont eu et ont une fin, mais qu'elle diffère : la fin des chrétiens étant le Christ, celle des autres hommes, présents et passés, ayant été et étant différente en fonction de leur religion. Pour nous donc, qui sommes chrétiens, notre fin étant le Christ, nous devons sauvegarder son honneur avec la plus grande sagesse et en fonction des circonstances : lorsqu'elles l'exigent, exposer notre vie pour Lui ; lorsqu'il faut que l'on se cache, se cacher, comme on lit que le firent le Christ et saint Paul. C'est ainsi — ajouta-t-il — que nous devons faire et que nous avons fait, car, quand ce fut le moment d'aller au-devant de la fureur, nous l'avons fait, comme le jour de l'Ascension[4]. Maintenant que l'honneur de Dieu exige que l'on cède à la colère, nous avons cédé. Après ce bref discours, il décrivit deux groupes : l'un qui combattait sous les ordres de Dieu, et c'était lui et ses disciples ; l'autre sous les ordres du diable, et c'était ses adversaires. Après en avoir longuement parlé, il commença à commenter les paroles de l'Exode citées ci-dessus. Il dit que, sous le coup des tribulations, les hommes grandissent de deux façons, en esprit et en nombre : en esprit, parce que l'homme se rapproche de Dieu, quand il est frappé par l'adversité ; plus proche de son agent, il devient plus fort, comme l'eau chaude devient très chaude, lorsqu'elle est rapprochée du feu. Mais les hommes grandissent également en nombre, car il y a trois espèces d'hommes : les bons, et ce sont ceux qui me suivent ; les pervers et les obstinés, et ce sont mes adversaires ; et une troisième espèce d'hommes, à la vie désordonnée, adonnés aux plaisirs, ni obstinés dans l'erreur, ni tournés vers le bien, car ils ne discernent pas l'un de l'autre. Mais parce qu'il y a une différence de fait entre les bons et les pervers, « *quia opposita iuxta se posita magis elucescunt*[5] », ils découvrent la méchanceté des mauvais et la fuient, car chacun fuit naturellement le mal et suit volontiers le bien. Aussi, dans l'adversité,

1. Le 2 mars 1498.
2. Exode, I, 12 : « Plus [les Égyptiens] les accablaient [les Juifs], plus ils croissaient et multipliaient. »
3. « La sagesse est la juste connaissance de ce qui peut être fait. »
4. Le jour de l'Ascension de 1497, Savonarole fut attaqué alors qu'il prêchait à Santa Maria del Fiore.
5. « Parce que les choses opposées, si elles sont rapprochées, se distinguent davantage. »

les méchants diminuent et les bons se multiplient ; « *et ideo quanto magis, etc.* [1] ». Je résume, car la brièveté d'une lettre n'autorise pas un long récit. Il dit ensuite, abordant divers propos comme à sa coutume, pour accabler davantage ses adversaires et préparer son prochain sermon, que nos discordes pouvaient faire naître un tyran, qui abattrait nos maisons et ravagerait la cité ; et que cela n'était pas contraire à ce qu'il avait déjà dit, à savoir que Florence serait prospère et dominerait l'Italie, car le tyran serait bientôt chassé. Ainsi acheva-t-il son sermon.

Le matin suivant, commentant également l'Exode et venant au point où il est dit que Moïse tua un Égyptien [2], il dit que l'Égyptien c'était les hommes méchants et Moïse le prédicateur qui les tuait. Il ajouta : « Ô Égyptien, je vais te donner un coup de poignard ! » Il commença alors à feuilleter vos livres, ô prêtres, et à vous traiter de façon que les chiens n'auraient pas voulu en manger. Puis il ajouta — c'est là qu'il voulait arriver — qu'il allait donner un autre rude coup à l'Égyptien. Il dit que Dieu lui avait révélé qu'il y avait quelqu'un à Florence qui voulait s'en faire le tyran et s'employait à y parvenir : que vouloir le chasser, lui frère Savonarole, l'excommunier, le persécuter, signifiait vouloir faire un tyran ; et qu'il fallait observer les lois. Il en dit tant que le lendemain l'on désigna un homme qui est aussi près d'être tyran que vous d'être au ciel. Mais, la Seigneurie ayant ensuite écrit en sa faveur au pape, voyant qu'il n'avait plus rien à craindre de ses adversaires à Florence, alors qu'il cherchait d'abord à réunir son parti en maudissant ses adversaires et en les effrayant au nom d'un tyran, maintenant, voyant que ce n'est plus nécessaire, il a tourné casaque. Encourageant ses adversaires à l'union antérieure, ne faisant plus mention ni de tyran ni de leurs scélératesses, il cherche à les opposer tous au souverain pontife. Lui réservant ses morsures, il en dit tout ce que l'on peut dire du pire des scélérats. C'est ainsi, selon moi, qu'il s'adapte aux circonstances et farde ses mensonges.

Quant à ce que l'on en dit dans le peuple, ce que l'on espère ou que l'on craint, je vous le laisse juger. Dans votre sagesse, vous pouvez juger mieux que moi, car vous connaissez parfaitement nos humeurs, la nature des circonstances et, vous trouvant à Rome, l'état d'esprit du pape. Je ne vous prie que d'une chose : s'il ne vous a pas semblé trop pénible de me lire, qu'il ne vous semble pas plus pénible de me répondre en me disant votre jugement sur les dispositions du temps et des esprits vis-à-vis de nos affaires. Portez-vous bien.

Florence, le 9 mars 1498
Vôtre
Nicolas MACHIAVEL

1. « Et c'est bien pourquoi, etc. »
2. Exode, II, 11-12.

II

Nicolas Machiavel à Luigi Guicciardini

Zut alors, mon cher Luigi. Voyez comment dans une même affaire la fortune donne aux hommes différents résultats. Vous, après que vous avez baisé la vôtre, vous avez envie de le refaire et en voulez une autre. Quant à moi, arrivé ici depuis quelques jours, n'y voyant plus tant j'étais en manque, j'ai trouvé une vieille qui lavait mes chemises et habite dans une maison plus qu'à demi enterrée, où la lumière n'entre que par la porte. Comme je passais par là un jour, elle me pria d'entrer un instant chez elle, car elle voulait me montrer de belles chemises, pour le cas où je voudrais en acheter. Alors, comme un con, je la crus. J'entrai et vis à la lueur une femme avec une serviette sur la tête et le visage, qui faisait la mijaurée et était blottie dans un coin. La vieille garce me prit par la main et me dit en me conduisant vers elle : « Voici la chemise que je veux vous vendre, mais essayez-la d'abord, puis vous la paierez. » Timide comme je suis, je fus tout effrayé. Pourtant, resté seul avec elle dans le noir (car la vieille était sortie aussitôt et avait fermé la porte), pour abréger, je la baisai une fois. Bien que je lui aie trouvé les cuisses molles, le con humide et l'haleine empestée, mon envie était si forte que j'y parvins. L'affaire finie, désireux de voir la marchandise, je pris un tison et allumai une lampe placée sur la cheminée. Dès que la lumière fut allumée, la lampe manqua de m'échapper. Hélas ! Je faillis tomber raide par terre, tant cette femme était laide. On lui voyait d'abord une touffe de cheveux entre le blanc et le noir, c'est-à-dire grisonnants. Bien que le sommet de son crâne eût été chauve, et que sa calvitie laissât voir quelques poux qui s'y promenaient, néanmoins ses rares cheveux descendaient jusqu'à ses sourcils. Au centre de sa figure petite et ridée, elle avait une cicatrice qui laissait croire qu'elle avait été marquée au fer au pilori du marché. Au bout de ses sourcils pendait un bouquet de poils pleins de lentes. Elle avait un œil plus haut que l'autre, et tous les deux chassieux et couverts de cils pelés. Son nez était relevé en l'air ; l'une de ses narines était coupée et les deux pleines de morve. Sa bouche ressemblait à celle de Laurent de Médicis, mais était tordue d'un côté, et il en sortait un peu de bave qu'elle ne pouvait retenir, faute de dents. Sur sa lèvre supérieure, elle avait une moustache longue et rare. Son menton était long, pointu et tordu et il y pendait un fanon qui descendait jusqu'à son cou. Comme j'étais stupéfait et égaré à la vue de ce monstre, elle s'en aperçut et voulut me dire : « Qu'avez-vous messire ? » Mais elle

ne put le dire, car elle était bègue. Dès qu'elle ouvrit la bouche, il en sortit une haleine si puante que mes yeux et mon nez — les deux ouvertures de nos sens les plus délicats — en subirent un tel choc que mon estomac, ne pouvant le supporter, fut si ému que je lui vomis dessus. L'ayant payée de la monnaie qu'elle méritait, je m'enfuis. Où que j'aille et tant que je serai en Lombardie, je ne crois pas que me reviendra l'envie de baiser. Remerciez donc Dieu de l'espoir que vous avez d'éprouver encore ce plaisir, tandis que je Le remercie de ne pas avoir à craindre un jour un pareil déplaisir.

Je crois qu'il me restera de cette promenade un peu d'argent et je voudrais faire quelques petites affaires à mon retour à Florence. J'ai projeté de monter un poulailler. Il me faut trouver un commis pour le tenir. Je sais que Piero di Martino en est capable. Je voudrais savoir si la chose l'intéresse et que vous me le disiez. S'il ne veut pas, j'en chercherai un autre.

Giovanni[1] vous donnera des nouvelles d'ici. Saluez Jacopo de ma part et recommandez-moi à lui, sans oublier Marco.

A Vérone le 8 décembre 1509
J'attends la réponse de Gualtieri à mon histoire[2].
Nicolas MACHIAVEL

III

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique Seigneur,

Comme vous l'avez appris de Paolo Vettori, je suis sorti de prison à la joie générale de Florence. Bien que j'aie espéré la même chose de l'intervention de Paolo et de la vôtre, je vous en remercie. Je ne vous redirai pas la longue histoire de mes malheurs, mais vous dirai seulement que le sort a tout fait pour m'accabler. Cependant, grâce à Dieu, tout est fini. J'espère ne plus jamais courir ce risque, parce que je serai plus prudent et que les circonstances seront plus douces et les soupçons moins nombreux.

Vous savez dans quelle position se trouve messire Totto[3]. Je vous le recommande ainsi qu'à Paolo. Nous ne désirons qu'une chose : qu'il

1. Giovanni Borromei, correspondant des magistrats florentins à Mantoue, chez qui Machiavel avait logé sur leur ordre.
2. Peut-être le *capitolo* sur l'ambition.
3. Frère de Nicolas Machiavel.

soit des familiers du pape, inscrit sur sa liste et qu'il en ait le brevet : nous vous en prions.

Rappelez-moi, s'il est possible, au bon souvenir de Sa Sainteté, afin, si c'est possible, qu'elle commence à m'employer, lui ou les siens, dans quelque affaire, parce que je vous ferais honneur ainsi qu'à moi profit.

Le 13 mars 1513
Vôtre
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

IV

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

Votre si aimable lettre m'a fait oublier tous mes tourments passés. Bien qu'étant plus qu'assuré de l'affection que vous me portez, votre lettre m'a été très agréable. Je vous remercie de toutes mes forces et je prie Dieu que, pour votre profit et votre bien, il me donne la possibilité de vous en être reconnaissant, car je puis dire que tout ce qui me reste de vie, je le dois à Julien le Magnifique[1] et à votre cher Paolo. Quant à ce qui est de résister à la fortune, je veux que mes tourments vous donnent au moins le plaisir de savoir que je les ai supportés si fermement que je m'en aime moi-même et crois être supérieur à ce que je pensais. Si nos maîtres[2] croient bon de ne pas me laisser à terre, j'en serai heureux et je pense me comporter de façon telle qu'eux aussi en seront satisfaits. S'ils ne le font pas, je vivrai sur cette terre comme j'y suis venu, car je suis né pauvre et ai appris les privations avant les plaisirs. Pour ne pas être trop long, je me recommande à vous et à Paolo, à qui je n'écris pas, car je n'ai rien d'autre à dire.

J'ai communiqué le passage de votre lettre concernant Filippo Casavecchia à certains amis communs, qui se réjouirent qu'il ait pu s'en tirer. Ils se plaignirent amèrement du peu de cas que fit de lui Giovanni Cavalcanti. Pensant à l'origine de cette affaire, ils ont trouvé que Giuliano Brancacci a dit à messire Giovanni que Filippo avait reçu mission de son frère de recommander à Sa Sainteté Giovanni di ser Antonio[3]. Aussi le pape refusa-t-il de le recevoir. Ils blâmèrent fort Giuliano

1. Julien de Médicis.
2. Les Médicis.
3. Qui fut condamné à deux ans de prison pour avoir été au courant de la conspiration de Boscoli contre les Médicis.

d'avoir suscité ce scandale, si la chose n'est pas vraie. Si elle est vraie, ils blâment Filippo de se charger de causes désespérées. Avertissez-le donc d'être plus prudent une autre fois. Dites à Filippo que Niccolò degli Agli le critique dans toute la ville. Sans le moindre égard et sans rien pardonner, il l'accable à un point que chacun s'en étonne. Avertissez donc Filippo, s'il sait les raisons de cette inimitié, qu'il y porte quelque remède. Je l'ai rencontré hier encore et il avait une liste à la main, où étaient notées toutes les mauvaises langues de Florence. Il me dit qu'il les payait toutes pour qu'elles disent du mal de Filippo, afin de se venger. J'ai voulu vous en informer, afin que vous l'avertissiez et me recommandiez à lui.

Toute la troupe se recommande à vous, en commençant par Tommaso del Bene et jusqu'à votre ami Donato del Corno. Chaque jour nous allons chez quelque fille pour nous refaire des forces. Hier encore nous sommes allés voir passer la procession chez la Sandra di Pero. Ainsi nous tuons le temps au milieu de cette félicité générale, en jouissant du reste de notre vie, qui me semble un songe.

A Florence le 18 mars 1513
Nicolas MACHIAVEL

V

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

Et moi qui avais remarqué sa couleur,
je dis : « Comment viendrai-je si tu as peur,
toi qui es mes craintes et mon réconfort[1] *? »*

Votre lettre m'a plus épouvanté que ne l'a fait l'estrapade. Je suis désolé que vous puissiez penser que je me laisse aller, non pour ce qui me concerne, mais pour vous ; car je me suis préparé à ne plus rien désirer avec passion. Je vous prie d'imiter les autres qui, avec plus d'astuce et de promptitude que d'intelligence et d'adresse, se font une place. Quant à ce que vous me dites de Totto[2], cela me déplaît, si ça vous déplaît. Je n'y pense pas davantage : si on ne peut rouler la pierre,

1. Dante, *La Divine Comédie*, *Enfer*, IV, 16-18 (la traduction est de L. Portier, *in* Dante, *La Divine Comédie*, Paris, Éditions du Cerf, 1987).
2. Cf. ci-dessus, n. 3, p. 1231.

qu'on la retourne [1]. Je vous dis une fois pour toutes que, de tout ce que je vous ai demandé, vous ne vous souciez pas, car, si vous n'obtenez rien, je n'en souffrirai aucunement.

Si vous êtes dégoûté de parler politique, parce que vous voyez que les événements se passent différemment des propos et des idées que l'on a, vous avez raison, car il m'est arrivé la même chose. Cependant, si nous pouvions parler ensemble, je ne pourrais m'empêcher de vous remplir la tête de châteaux en Espagne. Car la fortune a voulu que, ne sachant parler ni de l'art de la laine, ni de l'art de la soie, ni de gains ni de pertes, il me faut parler des choses de l'État ; et je dois ou faire vœu de me taire, ou parler de ces choses. Si je pouvais sortir des frontières de Florence [2], je viendrais bien jusqu'à vous, demander si le pape est chez lui. Mais, au milieu de tant de grâces accordées, la mienne, par suite de ma négligence, est restée par terre. J'attendrai le mois de septembre.

J'apprends que le cardinal Soderini se démène beaucoup auprès du pape [3]. Je voudrais que vous me conseilliez : vous semble-t-il à propos que je lui écrive une lettre pour me recommander à Sa Sainteté ; ou bien vaut-il mieux que vous fassiez de vive voix cette démarche auprès du cardinal ; ou bien est-il préférable de ne rien faire de ces choses ? Répondez-moi d'un mot sur ce point.

Quant au cheval, vous me faites rire en me le rappelant, car vous me le paierez, quand je m'en souviendrai et non pas autrement.

Notre archevêque doit être mort à cette heure [4]. Que Dieu ait son âme et celle de tous les siens. Portez-vous bien.

A Florence le 9 avril 1513
Nicolas MACHIAVEL, ancien secrétaire

VI

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

Je vous ai écrit samedi passé. Bien que n'ayant rien à vous dire ni à vous écrire, je n'ai pas voulu laisser passer ce samedi sans le faire.

La bande que vous savez est complètement perdue, car il n'y a aucun

1. Jeu de mots portant sur le mot italien *rotolare* (rouler) qui fait allusion à l'inscription, refusée, de Totto sur les *rotoli* (listes) du pape.
2. La chose était interdite à Machiavel, du fait de sa condamnation.
3. Le frère de Piero Soderini avait obtenu le pardon de Léon X.
4. Cosimo de' Pazzi. Il fut remplacé par Jules de Médicis, le futur Clément VII.

pigeonnier pour nous retenir et tous ses chefs sont d'humeur différente. Tommaso del Bene est devenu étrange, rustaud, pénible, avare, au point qu'à votre retour vous croirez trouver un autre homme. Je vais vous dire ce qui m'est arrivé. Il a acheté la semaine passée sept livres de veau et les a envoyées chez Marione. Ensuite, pensant avoir trop dépensé, et voulant trouver quelqu'un pour partager les frais, il mendiait çà et là quelques commensaux. Aussi, pris de compassion, y suis-je allé avec deux autres personnes que je lui ai trouvées. Nous avons déjeuné. Au moment de faire les comptes, chacun devait quatorze sols. Je n'en avais que dix sur moi. Je lui devais donc quatre sols. Chaque jour il me les réclame et hier soir il m'a fait une scène sur le Ponte Vecchio. Je ne sais si vous jugerez qu'il a tort ; mais ce n'est qu'une bagatelle par rapport à tout ce qu'il fait.

Girolamo del Guanto a perdu sa femme. Il est resté deux ou trois jours comme un poisson perdu. Puis il s'est ravigoté, veut se remarier et on nous trouve tous les jours sur le banc du palais Capponi à causer de ce mariage. Le comte Orlando [1] est à nouveau entiché d'un jeune homme de Raguse et on ne peut plus le voir. Donato a ouvert un autre magasin, à l'enseigne du cor, où faire des gâteaux, et court chaque jour de l'ancien au nouveau. Il est comme ahuri, s'en va tantôt avec Vincenzo, tantôt avec Piero, tantôt avec son commis, tantôt avec un autre. Toutefois, je ne crois pas qu'il se soit fâché avec Riccio. Je ne sais d'où cela provient : certains croient que c'est mieux pour lui, d'autres que c'est le hasard ; pour moi, je ne sais que penser. Filippo di Bastiano est rentré à Florence et se plaint amèrement de Brancacci [2], mais de façon générale et sans entrer dans les détails. S'il le fait, je vous aviserai, afin que vous puissiez l'avertir.

Ainsi, si parfois je ris ou bien je chante,
je le fais parce que je n'ai que cette musique
pour épancher mes pleurs emplis d'angoisse [3].

S'il est vrai que Iacopo Salviati et Matteo Strozzi [4] ont obtenu l'autorisation de rentrer, vous resterez à Rome un personnage officiel. Comme Iacopo ne reste pas, je ne vois pas qui pourrait rester et que vous soyez renvoyé. De sorte que je pense que vous pourrez demeurer le temps que vous voudrez. Julien le Magnifique viendra à Rome et vous le trouverez naturellement disposé à me rendre service. Et de même le cardinal de Volterra. De sorte que je ne puis croire que, mon

1. Surnom d'un des amis de Machiavel.
2. Cf. lettre IV.
3. Pétrarque, *Canzoniere*, CII (traduction de P. Blanc, in *Canzoniere*, Paris, Garnier, 1988, p. 203). Toutefois, au dernier vers, Machiavel écrit « épancher » au lieu de « dissimuler ».
4. Ambassadeurs de Florence à Rome.

affaire étant menée avec quelque adresse, je ne réussisse pas à être employé à quelque chose, sinon pour le compte des Florentins, au moins pour celui de Rome et du pape : car je devrais être moins suspect dans ce cas. Dès que je saurai que vous demeurerez à Rome et que vous êtes de cet avis, je viendrai, lorsque je le pourrai sans encourir ici de préjudices. Autrement, je ne bougerai pas. Je ne puis croire que, si Sa Sainteté commence à m'employer, je ne servirai pas les intérêts et l'honneur de tous mes amis, ainsi que mon propre avantage.

Je ne vous écris pas ceci parce que j'ai de trop grands désirs, ni parce que je veux que vous vous engagiez pour moi dans des embarras, des ennuis, des dépenses et d'autres tourments, mais pour que vous sachiez mes pensées ; et que, pouvant m'être utile, vous sachiez que tout mon bonheur dépendra toujours de vous et de votre famille, à qui je dois tout ce qui me reste.

Le 16 avril 1513
Nicolas MACHIAVEL à Florence

VII

Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci[1]

A Giovanni Vernacci à Constantinople

Mon très cher Giovanni,

J'ai reçu plusieurs de tes lettres et, récemment, une du mois d'avril. Tu t'y plains de ne pas recevoir de lettre de moi. A quoi je réponds que, depuis ton départ, j'ai eu tant de soucis, qu'il n'est pas étonnant que je ne t'aie pas écrit. C'est même un miracle que je sois vivant, parce que l'on m'a ôté mon emploi et que j'ai failli perdre la vie. Dieu et mon innocence m'ont sauvé. J'ai supporté tous les autres malheurs, la prison et le reste. Cependant je vais bien ; je vis de mon mieux et c'est ainsi que je continuerai de faire, tant que le ciel ne me sera pas plus propice.

Tu m'as écrit à plusieurs reprises pour que je tâche de faire réduire les impôts sur ta propriété. Je te réponds qu'il faut que tu sois présent ; il n'y a pas d'échéance et tu seras toujours à temps de le faire. Marietta et toute la famille vont bien. Tâche de conserver ta santé, afin qu'elle puisse t'être profitable. Lorenzo Machiavel se plaint de toi, en disant que tu ne lui écris pas assez clairement. Car, la moitié du drap qui te reste, tu dis que tu l'as vendue à crédit et tu n'indiques pas le prix.

1. Neveu de Machiavel par sa mère.

Quant à celui à qui tu écris que tu l'as cédée, il prétend que ce n'est pas un débiteur solvable. Je te prie donc de lui écrire les choses clairement ; écris plutôt trop que pas assez, afin qu'il n'ait pas de raisons de se plaindre de toi.

Salue le consul de ma part ; dis-lui que j'ai reçu sa lettre et que je suis vivant et en bonne santé. Je n'ai rien d'autre de bon à dire. Que Dieu te garde.

Le 26 juin 1513
Nicolas MACHIAVEL à Florence

VIII

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

« Les grâces divines ne vinrent jamais trop tard[1]. » Je dis ceci, car je ne croyais pas avoir perdu, mais égaré, vos faveurs, tant de jours s'étant écoulés sans que vous m'écriviez ; et je me demandais quelle pouvait en être la raison. Je ne tenais guère compte de celles qui me venaient à l'esprit, sauf d'une : je craignais que vous ayez cessé de m'écrire, parce que l'on vous aurait dit que je ne garde pas bien vos lettres, alors que je savais qu'à part Filippo Casavecchia et votre frère Paolo, personne ne les avait vues de mon fait. Je suis rassuré par votre dernière lettre du 23 du mois passé, et je suis fort content de voir avec quel ordre et quel calme vous exercez cette fonction publique[2]. Je vous engage à continuer ainsi, parce que, lorsqu'on abandonne son intérêt pour celui des autres, je sais qu'on le sacrifie et qu'on ne vous en est pas reconnaissant. Comme la fortune veut tout gouverner, il faut la laisser faire, se tenir tranquille, ne pas s'y opposer et attendre le moment où elle nous laisse faire quelque chose. Alors il sera bon que vous vous donniez plus de peine, que vous surveilliez mieux les choses et que moi je quitte ma campagne pour dire : me voici. Je ne puis donc, pour vous rendre également grâce, que vous raconter dans cette lettre ce qu'est ma vie ; si vous jugez qu'elle peut être échangée avec la vôtre, je suis prêt à le faire.

Je demeure donc dans ma maison de campagne. Depuis mes dernières aventures[3], je n'ai pas passé, en les additionnant tous, plus de vingt jours à Florence. Jusqu'ici j'ai piégé les grives de ma main. Je

1. Pétrarque, *Triomphe de l'éternité*, 13.
2. D'ambassadeur à Rome.
3. Allusion à sa chute et à son emprisonnement.

me levais avant le jour, je préparais mes gluaux et m'en allais avec un paquet de cages sur le dos, au point que je ressemblais à Geta quand il revient du port avec les livres d'Amphitryon[1]. Je prenais de deux à six grives. J'ai passé ainsi tout le mois de novembre. Puis ce passe-temps, bien que médiocre et contraire à mes goûts, s'est achevé, à mon grand déplaisir. Je vais vous dire quelle est ma vie. Je me lève le matin avec le soleil et me rends dans un de mes bois, que je fais couper ; j'y reste deux heures à revoir le travail de la veille et à passer le temps avec les bûcherons, qui ont toujours quelque querelle entre eux ou avec les voisins. De ce bois, j'aurais mille choses à vous dire et de ce qui m'est arrivé avec Frosino da Panzano et d'autres, qui voulaient de ce bois. Frosino notamment en envoya prendre des piles sans rien me dire et, au moment de payer, voulait retenir dix lires, dont il dit que je les lui devais depuis quatre ans, car il me les avait gagnées aux cartes chez Antonio Guicciardini. J'ai commencé par faire le diable à quatre ; j'allais accuser le charretier qui était aller les prendre. Cependant, Giovanni Machiavel s'est entremis et nous a mis d'accord. Lorsque la tramontane soufflait[2], Battista Guicciardini, Filippo Ginori, Tommaso del Bene et d'autres en ont pris chacun une pile. J'en ai promis à tous. J'en ai envoyé une à Tommaso, qui n'est arrivée qu'à moitié à Florence, car, pour l'entasser, il y avait lui, sa femme, ses servantes et ses enfants, qui ressemblaient à Gaburra quand, le jeudi, il rosse un bœuf avec ses commis[3]. Ayant vu qui gagne dans cette affaire, j'ai dit aux autres que je n'ai plus de bois. Tous m'ont fait la tête et surtout Battista Guicciardini, qui ajoute cette affaire à ses malheurs de Prato[4].

Ayant quitté le bois, je m'en vais à une source et de là à un de mes postes de chasse. J'ai un livre sous le bras, Dante ou Pétrarque et l'un de ces poètes mineurs, comme Tibulle, Ovide et d'autres. Je lis les récits de leurs passions amoureuses et me souviens des miennes ; je me réjouis un moment à cette évocation. Je vais par la route à l'auberge ; je parle avec ceux qui passent, leur demande des nouvelles de leur pays, entends diverses choses et note les humeurs diverses et les différents caprices des hommes. L'heure de déjeuner vient sur ces entrefaites ; en compagnie de ma famille, je mange la nourriture que me permettent ma pauvre ferme et mon petit patrimoine. Après que j'ai mangé, je retourne à l'auberge : il y a là d'habitude l'aubergiste, un boucher, un meunier, deux chaufourniers. C'est avec eux que tout

1. Allusion à une nouvelle populaire du XVe siècle, reprise d'une comédie de Plaute, où le protagoniste Amphitryon envoie son serviteur Geta avec des livres informer son épouse Alcmène de son retour.

2. C'est peut-être une allusion à ses malheurs après sa chute.

3. Ils avaient frappé si fort sur la pile qu'elle s'était réduite de moitié.

4. Il avait été podestat de Prato lors de la mise à sac de la ville par les troupes impériales.

l'après-midi je m'encanaille en jouant aux cartes et au jaquet. Il s'ensuit mille contestations et d'infinis échanges d'injures ; le plus souvent on se dispute pour un liard, mais on nous entend crier depuis San Casciano. C'est ainsi que, plongé dans cette pouillerie, j'empêche mon cerveau de moisir et que j'épanche la malignité de mon sort, content qu'il me piétine de la sorte, pour voir s'il ne finira pas par en rougir.

Le soir venu, je rentre à la maison et j'entre dans mon cabinet. Sur le seuil, je me dépouille de mon vêtement de tous les jours, couvert de fange et de boue, et je mets des habits de cour. Décemment habillé, j'entre dans les cours antiques des hommes de l'Antiquité : là, aimablement accueilli par eux, je me nourris de l'aliment qui par excellence est le mien, et pour lequel je suis né. Je n'éprouve aucune honte à parler avec eux, à les interroger sur les mobiles de leurs actions, et eux, en vertu de leur humanité, me répondent. Et durant quatre heures je ne ressens aucun chagrin, j'oublie tout tourment, je ne crains pas la pauvreté, je n'ai pas peur de la mort. Et, comme Dante dit qu'il n'est pas de science, si l'on ne retient pas de que l'on a compris [1], j'ai noté de ces entretiens que j'ai eus avec eux, ce que j'ai cru capital et composé un opuscule *De principatibus*, où je creuse de mon mieux les problèmes que pose un tel sujet : débattant de ce qu'est la monarchie, combien d'espèces il y en a, comment on l'acquiert, comment on la garde, pourquoi on la perd. Si jamais quelque élucubration de moi vous a plu, celle-ci ne devrait pas vous déplaire. Elle devrait être agréable à un prince, et surtout à un nouveau prince ; c'est pourquoi je la dédicace à Julien le Magnifique. Filippo Casavecchia l'a vu : il pourra vous informer en partie de la chose en soi et des discussions que j'ai eues avec lui, bien que je l'engraisse et la polisse encore.

Vous voudriez, magnifique ambassadeur, que j'abandonne ma vie d'ici et que je vienne jouir avec vous de la vôtre. Je le ferai de toute façon, mais ce qui me retient ici, ce sont certaines affaires, que j'aurai résolues dans six semaines. Ce qui me fait hésiter, c'est que les Soderini sont à Rome [2] et que, si j'y vais, je serai contraint de leur rendre visite et de leur parler. Je crains qu'à mon retour, au lieu de descendre chez moi, je ne descende au Bargello [3]. Car, bien que le régime [4] ait de solides bases et soit bien assuré, il est nouveau et soupçonneux de ce fait. Il ne manque pas de malins qui, pour se donner des airs, à la façon de Paolo Bertini, en inviteraient d'autres à déjeuner et me laisseraient l'addition. Ôtez-moi, je vous prie, cette crainte et, passé le délai que je vous ai dit, je viendrai de toute façon vous voir.

A propos de mon opuscule, j'ai discuté avec Filippo pour savoir s'il

1. Dante, *La Divine Comédie*, *Paradis*, v, 41-42.
2. Les anciens protecteurs de Machiavel.
3. Commissariat de police de Florence.
4. Celui des Médicis.

convenait de le dédicacer ou non[1] ; puis, s'il convient de le dédicacer, pour savoir s'il vaut mieux l'apporter ou vous l'envoyer. Ne le dédicaçant pas, je crains que Julien ne le lise même pas et qu'Ardinghelli[2] ne s'attribue l'honneur de mon travail. Le besoin qui me poursuit m'incite à le dédicacer, car je m'use et ne puis demeurer longtemps ainsi, sans que la pauvreté me rende méprisable. Ensuite, je désirerais que les Médicis commencent à m'employer, même s'ils doivent commencer par me faire rouler une pierre. Car, si je ne gagne pas ensuite leurs faveurs, je ne pourrai m'en prendre qu'à moi. Quant à cette œuvre, si seulement on la lisait, on verrait que durant les quinze années que j'ai vouées aux affaires de l'État, je n'ai ni dormi ni passé mon temps à jouer. On devrait avoir à cœur de se servir de quelqu'un qui s'est enrichi d'une expérience acquise aux frais des autres. Ma loyauté ne devrait pas être mise en doute, parce que, ayant toujours été loyal, je ne puis apprendre maintenant à y manquer. Qui a servi loyalement et honnêtement, ne doit pas, à l'âge de quarante-trois ans qui est le mien, pouvoir changer de nature. Ma pauvreté porte témoignage de ma loyauté et de mon honnêteté.

Je désirerais donc que vous m'écriviez ce que vous pensez de cette affaire et me recommande à vous. Soyez heureux !

Le 10 décembre 1513
Nicolas MACHIAVEL à Florence

IX

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

Je suis rentré hier de la campagne et votre frère Paolo m'a remis une lettre de vous du 23 janvier, qui répondait à une lettre de moi, de je ne sais quand. J'en ai éprouvé un grand plaisir, en voyant que la fortune vous a été si favorable et a su si bien faire, que Filippo Casavecchia et Brancacci sont devenus avec vous une âme en deux corps, ou, pour mieux dire, deux âmes en un corps. Quand je pense à leur histoire et à la vôtre du début à la fin, en vérité, si je n'avais pas perdu mes brouillons[3], je l'aurais insérée dans les Mémoires des temps modernes. Cela me semble digne d'être raconté à un prince, comme d'autres affaires

1. A Julien de Médicis.
2. Secrétaire du pape.
3. Peut-être ceux de l'*Histoire de Florence*, à laquelle Machiavel songeait depuis longtemps.

que j'ai apprises cette année. Je crois voir Brancacci ramassé sur une chaise basse en train de considérer mieux le visage de Costanza ; par ses paroles et ses gestes, ses attitudes et ses sourires, certaine agitation de sa bouche et de ses yeux et un filet de bave, se fondre, se consumer, être suspendu aux paroles, au souffle, au regard, à l'odeur, aux manières suaves et au doux accueil de Costanza.

Je me tournai à droite et vis Casavecchia
qui s'approchait de ce garçon,
la joue un peu rouge et le crâne rasé.

Je le vois s'agiter, se tourner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; je le vois secouer parfois la tête aux demi-réponses réticentes du jeune homme ; je le vois, se parlant à lui-même, jouer tantôt le père, tantôt le précepteur, tantôt l'amoureux ; et le pauvre jeune homme se demander où il veut en venir : tantôt il craint pour son honneur, tantôt il a confiance en la gravité de cet homme, tantôt il a du respect pour cet homme charmant et mûr. Je vous vois, monsieur l'ambassadeur, occupé avec la veuve et son frère, garder un œil (le droit) sur le garçon et l'autre sur la fille, une oreille attentive aux paroles de la veuve et l'autre à celles de Casavecchia et de Brancacci. Je vous vois leur répondre en termes généraux et à leurs dernières paroles, comme Écho ; couper la conversation et courir vers le feu, à pas prompts et longs d'un doigt, un peu penché en avant. A votre approche, je vois Filippo, Brancacci, le garçon et la fille se lever. Vous leur dites : « Restez assis, ne vous dérangez pas, continuez votre conversation. » Après force cérémonies, quelque peu familières et grivoises, chacun se rassoit et entame une plaisante conversation. Mais je crois surtout voir Filippo, quand Piero del Bene est arrivé. Si je savais le peindre, je vous en enverrais le portrait, car on ne peut décrire certains de ses gestes familiers, de ses regards de travers, de ses poses dédaigneuses. Je vous vois à table, je vois apporter le pain, les verres, la table et les tréteaux ; chacun excite ou exprime la joie et enfin déborde en un déluge d'allégresse. Je vois enfin Jupiter attaché devant le char[1] et vous vois amoureux. Car, lorsque le feu prend le bois vert, il est plus puissant et, de même, la flamme est chez vous d'autant plus ardente qu'elle a rencontré une très forte résistance. Il me serait permis de m'exclamer ici avec Térence : « *O coelum, o terram, o maria Neptuni*[2]. » Je vous vois lutter avec vous-même, et « *quia non bene conveniunt, nec in una sede morantur maiestas et amor*[3] », vous voudriez tantôt être un cygne, pour pondre un œuf en son sein, tantôt vous transformer en or, pour qu'elle

1. Image reprise de Pétrarque, *Triomphe de l'amour.*
2. « Ô ciel, ô terre, ô mers de Neptune » : la citation est tirée de Térence, *Adelphes.*
3. « Parce que s'accordent mal chez le même homme et logent mal dans le même cœur la majesté et l'amour » : la citation est d'Ovide, *Les Métamorphoses*, II, 846-847.

puisse vous emporter dans sa poche [1], tantôt en un animal, tantôt en un autre, pourvu que vous ne vous éloigniez pas d'elle.

Parce que vous tremblez en pensant à mon exemple et à ce que m'ont fait les flèches de l'Amour, je suis contraint de vous dire comment je me suis comporté avec lui. Je l'ai laissé faire, l'ai suivi par monts et par vaux, par les bois et les campagnes, et l'ai trouvé plus charmant avec moi, que si je l'avais tourmenté. Ôtez donc son bât, enlevez-lui sa bride, fermez les yeux et dites : « Fais donc à ta guise, conduis-moi, guide-moi. Si je réussis, tu en auras le mérite ; si j'échoue, tu en auras le blâme ; je suis ton serviteur ; tu ne peux rien gagner à me tourmenter, mais tu y perdras en te tourmentant toi-même. » Avec de telles paroles, à transpercer un mur, vous pourrez obtenir sa miséricorde. Vivez donc joyeusement, mon cher maître, ne vous effrayez pas, opposez-vous à la fortune et acceptez ce que le ciel, les circonstances et les hommes vous offrent ; soyez sûr que vous briserez toutes les entraves et surmonterez toutes les difficultés. Si vous désirez lui donner une sérénade, je me propose de venir avec quelque belle trouvaille pour la rendre amoureuse.

Voilà tout ce que j'ai à vous dire en réponse à votre lettre. Quant à ce qui se passe ici, il n'est question que de prophéties et d'annonces de malheurs. Si elles mentent, que Dieu les anéantisse ; si elles disent la vérité, qu'Il les convertisse en bien. Pour ma part, quand je suis à Florence, je demeure entre la boutique de Donato del Corno et Riccia. Je crois que je les embête tous les deux : l'un m'appelle empêche-boutique, l'autre empêche-maison. Toutefois, je me fais valoir comme homme de bon conseil : Donato m'a laissé me réchauffer à son foyer et l'autre me laisse parfois lui voler un baiser à la dérobée. Je crois que mes faveurs n'auront que peu de durée, car j'ai donné à l'un et à l'autre certains conseils, dont aucun n'a jamais réussi, de sorte que Riccia a dit lors d'une conversation qu'elle feignait d'avoir avec sa servante : « Ces sages, ces sages, je ne sais où ils se trouvent à la maison : il me semble que chacun prend les choses à l'envers. »

Magnifique ambassadeur, vous voyez où diable je me trouve. Je voudrais pourtant conserver leur amitié. Je n'y vois pour ma part aucun remède : si vous-même, Filippo ou Brancaccio en trouvez un, je vous serais reconnaissant de me l'écrire. Portez-vous bien.

Le 4 février 1514
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

1. Allusion aux mythes de Léda et de Danaé.

X

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

J'ai reçu une lettre de vous de la semaine dernière et j'ai tardé à vous répondre, parce que je désirais mieux connaître la vérité d'une histoire que je vais vous raconter. Je répondrai ensuite comme il convient à vos propos. Il est arrivé une chose plaisante, ou, pour l'appeler par son vrai nom, une métamorphose ridicule et bien digne d'être enregistrée dans les anciennes chroniques. Afin que personne n'ait lieu de se plaindre de moi, je vais vous la raconter sous le couvert d'une parabole.

Giuliano Brancacci — citons un nom au hasard — désireux d'aller à la chasse, un de ces derniers soirs, vit que le temps était couvert, que le vent soufflait et qu'il pleuvait un peu : autant de signes qu'attendent les oiseaux. Rentré chez lui, il enfila une paire de grosses chaussures, prit un carnier et une lanterne, se mit une clochette au bras et s'arma d'un assommoir. Il passa le pont alla Carraia et s'en vint à Santa Trinita par la rue du Canto de' Mozzi. Entré dans le Borgo Sant'Appostolo, il rôda un moment dans les ruelles intérieures. Ne trouvant pas d'oiseaux qui l'attendaient, il se dirigea vers votre batteur d'or. Sous le palais du parti guelfe, il traversa le marché et, passant par Calimala Francesca, il vint sous le Tetto de' Pisani. Observant minutieusement tous les recoins, il trouva une petite grive qu'il arrêta à l'aide de sa lanterne sourde, de sa lampe et de sa clochette et qu'il conduisit astucieusement au fond du précipice, sous la grotte où habitait Panzano. S'occupant d'elle et lui trouvant le sang chaud, l'ayant plusieurs fois embrassée, il lui arrangea deux plumes à la queue et, à ce que prétendent la plupart des gens, la mit enfin dans son carnier.

Mais, parce que l'orage me force à sortir de mon abri, que les paraboles ne suffisent pas et que cette métaphore ne m'est plus d'aucune utilité, je dirai que Brancacci voulut savoir qui était le jeune homme. Celui-ci lui répondit, mettons, qu'il était Michele, le neveu de Consiglio Costi. Brancacci lui dit alors : « Tu as de la chance, tu es le fils d'un brave homme ; si tu es sage, ce sera ta chance. Sache que je suis Filippo Casavecchia et que j'ai un magasin de tel et tel côté. Comme je n'ai pas d'argent sur moi, viens ou envoie quelqu'un au magasin, je te récompenserai bien. » Le matin venu, Michele, qui était plus rusé qu'idiot, envoya un messager à Filippo avec un billet lui demandant son dû et lui rappelant ses engagements. Filippo lui répondit avec une

sale tête : « Qui est cet animal ? Que veut-il ? Je n'ai rien à faire avec lui. Dis-lui de venir me voir. » Revenu auprès de Michele, le messager lui raconta la chose. Sans crainte, le jeune homme alla courageusement trouver Filippo. Lui ayant raconté l'affaire, il lui rappela les bienfaits qu'il avait reçus et conclut que, s'il n'hésitait pas à le tromper, lui n'hésiterait pas à le déshonorer. Se voyant empêtré, Filippo le fit entrer dans son magasin et lui dit : « Michele, tu as été trompé ; je suis un honnête homme et ne commets pas de ces vilaines choses. Aussi vaut-il mieux penser à découvrir le coupable, afin que celui qui a pris de toi son plaisir te paie, plutôt que de continuer ainsi et de vouloir me déshonorer sans aucun profit. Fais comme je te dis : rentre chez toi, reviens demain et je te dirai ce que j'ai résolu. » Le jeune homme s'en alla tout confus ; mais, devant revenir, prit les choses en patience. Resté seul, Filippo était fort tourmenté par cette affaire extraordinaire et, à court d'idées, était ballotté comme la mer de Pise quand le vent du midi lui souffle au trou. Il pensait en effet : « Si je me tiens tranquille et donne un florin à Michele, je deviens sa vache à lait, son débiteur ; j'avoue ma faute et deviens coupable, alors que je suis innocent. Si je nie sans trouver la vérité de la chose, on m'oppose à un enfant, je dois me justifier auprès de lui et des autres ; j'aurai tous les torts. Si je cherche la vérité, je vais accuser quelqu'un, je risque de me tromper, je me ferai un ennemi et ne serai pas justifié pour autant. »

Plein d'anxiété, il suit le dernier parti comme étant le moins mauvais de tous. La fortune lui fut si favorable qu'il visa aussitôt la bonne cible. Il pensa que c'était Brancacci qui lui avait fait le coup, car il était ce type de chasseur et qu'il lui avait déjà joué d'autres tours, comme de le consacrer aux Servites. Il alla donc trouver, mettons, Alberto Lotti et lui raconta la chose. Il lui révéla ses soupçons et lui demanda de convoquer Michele, qui était de ses parents, afin de pouvoir vérifier la chose. En homme averti et sage, Alberto pensa que Filippo avait vu juste et lui promit son concours. Il convoqua Michele et, après l'avoir longuement interrogé, en vint à cette conclusion : « Serais-tu capable, en entendant parler celui qui se prétend Filippo, de le reconnaître ? » Le jeune homme ayant dit que oui, ils se rendirent ensemble à Sant'Ilario, où il savait que Brancacci avait coutume de s'abriter. Voyant qu'il était en train de raconter des histoires au milieu d'une nombreuse troupe, lui tournant le dos, il fit approcher l'enfant d'assez près pour qu'il l'entende. Comme ils passaient auprès de lui, Brancacci le vit et s'enfuit tout bouleversé. L'affaire apparut alors clairement à tous, de sorte que Filippo fut totalement disculpé et Brancacci déshonoré. On n'a dit que ceci à Florence durant le carnaval : « Es-tu Brancacci ou bien Casavecchia ? » ; « *et fuit in toto notissima fabula in*

coelo[1] ». Je crois que vous avez appris la chose par d'autres voies, mais j'ai voulu vous la raconter en détail, parce que c'était mon devoir.

Je n'ai rien à répondre à votre lettre, sinon que vous devez poursuivre vos amours *totis habenis*[2]. Le plaisir que vous prendrez aujourd'hui, vous n'aurez pas à le prendre demain. Si l'affaire se passe comme vous me l'avez écrit, je serai plus jaloux de vous que du roi d'Angleterre. Je vous prie de suivre votre étoile ; n'en lâchez pas un iota pour rien au monde. Car je crois, j'ai cru et croirai toujours qu'est vrai ce que dit Boccace : « Il vaut mieux faire et s'en repentir, que ne pas faire et s'en repentir[3]. »

Le 25 février 1514
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

XI

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Magnifique ambassadeur,

J'ai reçu deux lettres de vous alors que j'étais à la campagne, où je me trouve avec ma troupe : Donato me les a adressées de la part de Brancacci. J'ai répondu ce que je pensais convenable à propos de mes affaires privées, de vos amours et d'autres affaires. Mais, venant à Florence il y a deux jours, je les ai oubliées, de sorte que, jugeant pénible de les réécrire, je vous les enverrai une autre fois. Je vous écris donc cette lettre pour que vous sachiez que les vôtres me sont bien parvenues ; pour vous dire en bref que je ne suis pas venu à Rome, pour les motifs que vous m'exposez maintenant et que j'avais devinés auparavant de moi-même.

Je demeurerai donc dans ma pouillerie, sans trouver quelqu'un qui se souvienne des services que j'ai rendus, ou qui croie que je peux être bon à quelque chose. Mais il est impossible que je puisse demeurer longtemps ainsi, car je m'use et vois que, si Dieu ne m'est pas plus favorable, je serai un jour contraint de partir de chez moi, de me placer comme précepteur ou secrétaire de quelque connétable, si je ne puis rien faire d'autre ; ou bien me fourrer dans quelque pays désert pour apprendre à lire aux enfants, et laisser ma famille, qui croira que je suis mort. Elle vivra beaucoup mieux sans moi, car je lui coûte cher, étant habitué à dépenser et ne pouvant vivre sans dépenser. Je ne vous

1. « Et l'histoire fut connue sous tous les cieux » (Ovide, *Les Métamorphoses*, IV, 189).
2. « A bride abattue ».
3. *Décaméron*, III, 5.

dis pas cela parce que je désirerais que vous preniez quelque souci ou ennui de moi, mais seulement pour me soulager et ne plus rien vous écrire sur un sujet aussi odieux.

De amore vestro, je vous rappelle qu'en sont victimes ceux qui prétendent lui rogner les ailes ou l'enchaîner quand il vole vers eux. Étant enfant et changeant, il leur arrache les yeux, le foie et le cœur. Mais ceux qui en jouissent et le flattent quand il approche, et le laissent partir quand il s'en va ; qui le reçoivent volontiers quand il revient ; jouissent toujours de ses faveurs et de ses caresses et triomphent sous son empire. Aussi, mon cher compère, n'allez pas commander à un être ailé, ni rogner ses ailes, alors qu'il lui en pousse mille quand il perd une seule plume. Ainsi serez-vous heureux.

Le 10 juin 1514
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

XII

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Vous m'avez, mon cher compère, mis le cœur en fête avec de nombreuses nouvelles de vos amours et avez ôté de mon cœur d'infinis tourments, en me faisant lire et imaginer vos plaisirs et vos colères, car l'un ne va pas sans l'autre. A dire vrai, la fortune m'a mis dans la position de pouvoir vous rendre la pareille. Car, me trouvant à la campagne, j'ai fait la rencontre d'une créature si courtoise, si délicate, si noble de par sa nature et sa position, que je ne pourrai la louer ni l'aimer autant qu'elle le mérite. Je devrais, comme vous l'avez fait avec moi, vous dire les débuts de cet amour, avec quels rets il m'a pris, comment il les tendit et quelle fut leur nature. Vous verriez qu'ils ont été en or, tendus parmi les fleurs, tissés par Vénus, si doux et si aimables que, bien qu'un cœur méchant ait voulu les rompre, je m'y suis refusé. J'ai savouré la douceur de m'y trouver pris, si bien que ces doux fils ont durci et se sont liés en des nœuds indissolubles. N'allez pas croire qu'Amour ait employé des moyens ordinaires pour me saisir, car, sachant qu'ils n'auraient pas suffi, il a pris des voies extraordinaires, dont je n'ai ni su ni voulu me garder. Sachez seulement que, proche de cinquante ans, ces années ne m'éprouvent pas, les chemins difficiles ne me fatiguent pas, l'obscurité des nuits ne m'effraie pas. Tout me paraît facile et je m'accommode à tous les désirs, même les plus étrangers et opposés aux miens. Bien qu'il me semble être en un grand tourment, j'y éprouve cependant tant de douceur, à cause de ce

que m'apporte ce doux et beau visage et parce que j'ai oublié tous mes maux, que pour rien au monde je ne voudrais m'en affranchir, si je le pouvais. J'ai abandonné toute pensée des affaires graves et importantes ; je n'ai plus de plaisir à étudier les événements antiques ni à discuter des modernes ; ils se sont transformés en de doux entretiens, dont je remercie Vénus et Cypris tout entière. Si donc il vous advient de m'écrire quelque chose de votre dame, écrivez-moi ; et discutez du reste avec ceux qui l'estiment davantage et s'y entendent mieux que moi. Car je n'y ai jamais trouvé que des ennuis, alors que je trouve en mes amours bonheur et plaisir. Portez-vous bien.

A Florence, le 3 août 1514
vôtre
Nicolas MACHIAVEL

XIII

Nicolas Machiavel à Francesco Vettori

Le tout jeune archer[1] *avait tenté*
plus d'une fois de me percer le cœur
avec ses flèches, car c'est du dépit
et du malheur d'autrui qu'il tire tout son plaisir.
Bien qu'elles aient été si aiguës et cruelles
que ne leur aurait pas résisté le diamant,
elles trouvèrent pourtant une si rude cible
qu'elle eut peu d'estime pour leur puissance.
Aussi, plein de rage et de fureur,
pour démontrer sa toute-puissance,
il changea de carquois, de flèches et d'arc ;
Il décocha un trait avec une telle violence
que je me plains encore de mes blessures
et confesse et reconnais son pouvoir.

Je ne saurais répondre à votre dernière lettre sur la baise par des mots qui me paraissent plus opportuns que ce sonnet : vous y verrez quelle ardeur a mise en œuvre ce fripon d'Amour pour m'enchaîner. Les chaînes dont il m'a lié sont si fortes que je désespère de ma liberté et ne peux trouver le moyen de m'en délivrer. Si le sort ou quelque ruse m'offrait une issue, je ne voudrais sans doute pas m'y engager, tant ces chaînes me semblent tantôt douces, tantôt légères, tantôt

1. C'est-à-dire Amour (cf. lettre précédente).

lourdes. Elles font un tel mélange que je ne crois pas pouvoir être heureux autrement. Sachant combien vous prenez de plaisir à de telles pensées et à connaître ce mode de vie, je regrette que vous ne soyez pas ici pour rire tantôt de mes pleurs, tantôt de mes rires. Notre ami Donato goûte tout le plaisir que vous pourriez avoir. Avec l'amie dont je vous ai parlé, ils sont l'unique port et le seul refuge de mon vaisseau, que la tempête incessante a laissé sans voiles ni gouvernail. Il y a moins de deux soirs que j'ai pu dire, comme Phébus à Daphné :

Nimfa, precor, Petreia, mane : non insequor hostis,
nimfa, mane ; sic agna lupum, sic cerva leonem,
sic aquilam fugiunt penna trepidante columbae,
hostes queque suos[1].

Et quemadmodum Phebo hec carmina parum profuere, sic michi eadem verba apud fugientem nichil momenti, nulliusque valoris fuerunt[2]. Qui verrait nos lettres, honorable compère, et en noterait la diversité, serait fort étonné, car il verrait tantôt que nous sommes des hommes graves, tout occupés de grandes choses, et que de nos esprits ne peuvent venir que des pensées honnêtes et grandes. Mais, tournant ensuite la page, on verrait que nous sommes légers, inconstants, lascifs et occupés de choses vaines. Si cette manière de faire peut sembler honteuse à certains, elle me semble louable, car nous imitons la nature, qui est variée. Quiconque l'imite, ne saurait être réprimandé. Bien que nous manifestions d'ordinaire cette diversité en de nombreuses lettres, je vais cette fois la montrer en une seule, comme vous le verrez si vous lisez le verso. Dégagez-vous la gorge.

Votre frère Paolo est venu ici avec Julien le Magnifique. Dans l'entretien qu'il a eu avec moi sur ses espérances, il m'a dit que Sa Seigneurie lui avait promis le gouvernement de l'une des villes dont elle va prendre le pouvoir[3]. Ayant appris, non de Pagolo, mais de la rumeur publique, que Julien va devenir seigneur de Plaisance, Parme, Modène et Reggio, il me semble que cet État est beau et fort et tel qu'il pourra le conserver en toute éventualité, s'il est bien gouverné dès le début. Pour bien le gouverner, il faut bien connaître la nature de la chose. Ces nouveaux États, tenus par un nouveau prince, soulèvent d'infinies

1. Ovide, *Les Métamorphoses*, I, 504-507 : « Nymphe de Pétrée, demeure, je t'en prie : ce n'est pas en ennemi que je te poursuis, Nymphe, demeure ; comme l'agnelle fuit le loup, la biche le lion, les colombes l'aigle d'une aile tremblante et les hommes leurs ennemis. »

2. « De même que ces vers ne servirent guère Phébus, ma plainte ne fut d'aucun effet ni d'aucune valeur sur celle qui me fuyait. »

3. Julien de Médicis avait été nommé capitaine général de l'Église. Il aurait dû se voir attribuer Parme, Plaisance, Modène et Reggio, mais ce projet échoua. Machiavel espérait que, si Paolo Vettori était nommé gouverneur de cet État, il le prendrait à son service.

difficultés pour être conservés[1]. Si l'on trouve des difficultés à conserver ceux qui ne forment d'ordinaire qu'un seul corps, comme le duché de Ferrare par exemple, on en rencontre beaucoup plus à conserver ceux qui sont récemment formés de membres divers, comme ce serait le cas de Julien, parce qu'une partie de ses États a appartenu au duché de Milan, une autre à celui de Ferrare. Celui qui en devient le prince, doit donc penser à n'en faire qu'un corps et habituer au plus tôt ses sujets à ne reconnaître qu'un chef. On peut le faire de deux façons : soit s'y installer personnellement, soit y placer un lieutenant qui commande tout le monde, afin que les sujets, bien qu'appartenant à diverses cités et partagés quant à leurs opinions, commencent à ne considérer qu'un seul homme et à le reconnaître comme leur prince. Si, voulant demeurer encore à Rome, Sa Seigneurie y plaçait un homme connaissant bien la nature des choses et les conditions des lieux, elle donnerait des bases solides à ce nouvel État. Mais, si elle place un chef dans chaque cité et n'y demeure pas, cet État restera toujours désuni, sans la moindre réputation et sans pouvoir exprimer respect ou crainte envers son maître. Le duc de Valentinois, dont j'imiterais toujours les actions si j'étais un nouveau prince, connaissant cette exigence, nomma Ramiro président de la Romagne[2]. Cette décision fit l'unité de ces populations, les rendit respectueuses de son autorité, attachées à sa puissance et confiantes en elle. Tout l'amour qu'elles lui portaient, qui était grand en considération de sa nouveauté, fut le fruit de cette décision. Je pense que l'on pourrait aisément persuader la chose, parce qu'elle est vraie. Si le choix tombait sur votre frère Paolo, ce serait une position à le faire connaître non seulement de Julien le Magnifique, mais de l'Italie entière ; pour le profit et l'honneur de Sa Seigneurie, il pourrait aussi faire sa propre réputation, la vôtre et celle de sa maison. Je lui en ai parlé ; cela lui a plu et il pensera à en faire son profit. J'ai cru bon de vous en parler, afin que vous soyez informé de nos conversations et que vous puissiez, si nécessaire, aplanir la voie à cette affaire.

Dans sa chute l'orgueilleux glouton
n'oublia cependant pas Mahomet[3].

Notre ami Donato se rappelle à vous.

Le 31 janvier 1515
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

1. Cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. VI.
2. Ramiro de Lorqua : cf. ci-dessus, *Le Prince*, chap. VII.
3. Cf. Pulci, *Morgante*, XXV et XXVIII.

XIV

Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci

Au seigneur Giovanni di Francesco Vernacci, à Péra

Mon très cher Giovanni,

Je t'ai écrit deux lettres depuis quatre mois et je regrette que tu ne les aies pas reçues, car je pense que tu vas croire que je ne t'écris pas parce que je t'ai oublié. Ce n'est absolument pas vrai, car la fortune ne m'a laissé que mes parents et mes amis. J'y tiens essentiellement, surtout à ceux qui me touchent de plus près, comme c'est ton cas. Je mets en toi tous mes espoirs, au cas où la fortune te placerait en quelque position honorable, car tu rendrais à mes enfants l'équivalent de ce que j'ai fait pour toi.

Florence, le 19 novembre 1515
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

XV

Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci

Au seigneur Giovanni di Francesco Vernacci, à Péra

Mon très cher Giovanni,

Tu ne me dis jamais que tu as reçu mes lettres, ce qui me cause un grand chagrin, car depuis un an je t'ai écrit six fois et donné mes lettres à Marietta pour qu'elle les envoie à Alberto. Elle dit qu'elle les a envoyées, tu dis que tu ne les as pas reçues et j'en suis navré. Aussi la dernière que je t'ai écrite, il y a deux mois, je te l'ai envoyée par l'intermédiaire de Bartolomeo Federichi, qui m'a dit l'avoir confiée à quelqu'un qui se rendait là-bas.

Par plusieurs de tes amis j'ai appris tes tourments. Je remercie Dieu d'y avoir mis un terme, de sorte que tu es vivant et ne devrais pas demeurer en mauvaise opinion. Si la mort de ces gens t'a bouché quelque voie de développement, ton bon comportement devra te la rendre. Ne perds donc pas courage.

Quant à moi, je suis devenu inutile à moi-même, à mes parents et à mes amis et n'ai plus rien de bon que la santé et celle de tous les miens. Je temporise afin de ressaisir la bonne fortune, si elle vient, et

de patienter, si elle ne vient pas. Quelle qu'elle soit, je te conserverai toujours la place que tu as eue jusqu'ici. A toi. Que Dieu te garde.

Le 15 février 1516
Nicolas MACHIAVEL, à Florence

XVI

Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci

Au seigneur Giovanni di Francesco Vernacci, à Péra

Mon très cher Giovanni,

Comme je te l'ai écrit l'autre fois, je ne veux pas que tu t'étonnes si je ne t'écris pas, ou si je paresse à te répondre. Cela ne provient pas de ce que je t'ai oublié ou que je n'ai pas autant d'estime pour toi qu'à l'ordinaire, car je t'estime davantage. On estime autrui à sa valeur et, comme tu as démontré que tu es un homme de bien et valant quelque chose, il faut que je t'estime plus encore qu'à l'ordinaire, puisque je t'ai élevé et que tu as trouvé chez moi le début de la réussite que tu as obtenue et que tu vas obtenir. Mais, contraint comme je suis à vivre à la campagne à cause des difficultés que j'ai rencontrées et que je rencontre, il m'arrive de ne pas me souvenir de toi un mois durant. Si je néglige de te répondre, il n'y a pas lieu de t'en étonner.

J'ai reçu toutes tes lettres. Je suis heureux que tu aies réussi et que tu réussisses et ne pourrais en éprouver davantage de plaisir. Quand tu seras libéré de tes engagements et que tu reviendras, ma maison te sera toujours ouverte, comme elle l'a été dans le passé ; toute pauvre et malheureuse qu'elle soit.

Bernardo et Ludovico deviennent des hommes et j'espère donner à l'un d'entre eux une position grâce à toi.

Marietta et toute la bande vont bien. Marietta voudrait que tu lui apportes à ton retour une pièce de camelot marron et des aiguilles à coudre le damas, grosses et fines. Elle dit qu'elles doivent être brillantes, car celles que tu as envoyées l'autre fois n'ont pas été de bonne qualité. Que Dieu te garde.

Le 8 juin 1517
Nicolas MACHIAVEL, à la campagne

XVII

Nicolas Machiavel à Lodovico Alamanni, à Rome

Cher et honorable Lodovico,

Je sais que je n'aurai pas grand-peine à vous montrer combien j'ai d'affection pour Donato del Corno et combien je désire lui rendre un service. Je sais donc que vous ne vous étonnerez pas, si je vous importune par amitié pour lui : je le ferai avec d'autant moins de scrupules que je crois pouvoir le faire avec vous et que la cause est juste et pitoyable d'une certaine manière.

Un mois environ après le retour des Médicis à Florence, Donato, poussé par les services qu'il avait rendus à Julien et par sa bonne nature, a apporté, sans en être prié, cinq cents ducats d'or à Julien, lui disant de s'en servir et de les lui rendre quand cela lui conviendrait. Cinq ans ont passé et, malgré la bonne fortune qu'ont atteinte lesdits seigneurs, il n'a pas été remboursé. Se trouvant à présent dans un certain besoin, sachant également que de semblables dettes ont été aujourd'hui remboursées, il s'est enhardi et a réclamé son argent. Il a écrit à ce propos à Domenico Buoninsegni [1] et lui a envoyé copie du reçu qu'il a de la main de Julien. Mais, comme pour quelqu'un comme Domenico, à cause de la multitude de ses occupations, de tels messages meurent d'ordinaire dans l'oubli, s'ils ne sont pas tenus en vie par quelque faveur particulière, je me suis enhardi à vous en entretenir et à vous prier de bien vouloir en parler à Domenico et examiner avec lui la manière de faire revivre cet argent. Daignez, par amitié pour moi, mettre cette affaire au nombre des vôtres ; car, outre le fait qu'elle est juste et pitoyable, elle ne vous sera pas inutile. Je vous prie de me répondre en quelques lignes à ce propos.

J'ai lu ces jours derniers le *Roland furieux* de l'Arioste [2]. Le poème est beau d'un bout à l'autre et admirable en de nombreux passages. S'il est auprès de vous, recommandez-moi à lui et dites-lui que je ne me plains que de ce que, ayant cité tant de poètes, il m'ait oublié comme un con et a fait avec moi dans son *Roland* ce que je ne ferai pas avec lui dans mon *Âne* [3].

Je sais que vous passez toutes vos journées avec le cardinal Salviati, Filippo Nerli, Cosimo Rucellai, Cristoforo Carnesechi et parfois Antonio Francesco degli Albizzi et que vous faites bonne chère, vous

1. Administrateur des biens des Médicis.
2. Dont la première édition date de 1516.
3. Le poème que Machiavel était en train de composer.

souvenant peu de nous, pauvres malheureux, qui mourons ici de froid et de sommeil. Cependant, pour paraître encore en vie, Zanobi Buondelmonti, Amerigo Morelli, Battista della Palla et moi nous parlons de cette promenade en Flandre avec une telle conviction qu'il nous semble être déjà en chemin, de sorte que nous avons déjà goûté la moitié du plaisir que nous devons y prendre. Pour la faire plus méthodiquement, nous projetons de la faire en réduction et d'aller passer le jeudi de carnaval à Venise. Mais nous nous demandons si nous n'allons pas avancer notre voyage et passer par chez vous, ou bien vous attendre au retour et aller tout droit. Je voudrais donc que vous consultiez Cosimo et nous écriviez ce qu'il vaut mieux faire. Je suis à votre disposition. Que Dieu vous garde.

Recommandez-moi auprès de Piero Ardinghelli, car j'avais oublié de vous le dire. *Iterum valete omnes.*

Le 17 décembre 1517
votre serviteur, Nicolas MACHIAVEL.

XVIII

Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini

Magnifice vir, major observandissime,

J'étais sur le trône quand est arrivé votre messager. Je pensais justement aux extravagances du monde et j'étais tout occupé à imaginer un prédicateur à ma façon pour Florence : tel qu'il me plaît à moi, car je veux être têtu en cela comme dans mes autres opinions. Comme je n'ai jamais manqué à mon devoir envers la République, là où j'ai pu lui être utile, sinon en actions du moins en paroles, sinon en paroles du moins en signes, je n'entends pas davantage lui manquer en ce domaine. Il est vrai que je suis opposé, comme en bien d'autres affaires, à l'opinion de mes concitoyens : ils voudraient un prédicateur qui leur apprenne le chemin du paradis, et moi je voudrais en trouver un qui leur apprenne celui du diable. Ils voudraient ensuite que ce soit un homme sage, intègre et loyal, et moi j'en voudrais trouver un plus fou que Ponzo[1], plus malin que Savonarole, plus hypocrite que frate Alberto[2]. Car ce me semblerait une belle affaire, digne de l'excellence

1. Domenico da Ponzo, fidèle admirateur de Savonarole, devenu ensuite un de ses ennemis.

2. Peut-être une allusion au *Décaméron* (IV, 2), à moins qu'il ne s'agisse d'Alberto da Orvieto, envoyé en 1496 à Florence par Alexandre VI, et qui lui conseilla d'appeler Savonarole à Rome pour l'y faire emprisonner.

de notre époque, que d'expérimenter en un seul moine ce que nous avons expérimenté en plusieurs. Je crois que ce serait la vraie manière d'aller au paradis que d'apprendre le chemin de l'enfer, pour l'éviter. Voyant aussi quel est le crédit d'une crapule qui se cache sous le manteau de la religion, on peut aisément conjecturer quel serait celui d'un homme de bien qui suivrait la vérité et non la dissimulation, en marchant sur les traces de saint François. Mon idée me semblant bonne, j'ai projeté de choisir Rovaio, pensant que, s'il est pareil à ses frères et à ses sœurs, il fera l'affaire. Je serais heureux que vous me disiez dans une autre lettre votre opinion à ce sujet.

Je suis ici à ne rien faire, parce que je ne peux accomplir ma mission tant que l'on n'a pas nommé le général et les définisseurs[1]. Je rumine la façon de faire naître assez de désordres parmi eux pour qu'ils échangent ici comme ailleurs des coups de sandales. Si je ne perds pas la cervelle, je pense y parvenir et crois que vos conseils et votre aide me seraient fort utiles. Aussi, si vous veniez ici sous le prétexte d'une promenade, ce serait bien, ou bien si vous m'indiquiez au moins quelque coup de maître par lettre. Car si vous m'envoyez chaque jour un messager à ce propos, comme vous l'avez fait aujourd'hui, vous ferez de bonnes choses : vous m'éclairerez sur certains points et vous me ferez apprécier davantage par les gens d'ici, en voyant les avis se multiplier. Je puis vous dire qu'à la venue de votre arbalétrier avec votre lettre et une profonde révérence, et disant qu'il avait été envoyé exprès et en toute hâte, chacun s'est dressé avec tant de respect et de tumulte que tout a été bouleversé et que nombreux ont été ceux qui m'ont demandé des nouvelles. Moi, pour augmenter ma réputation, j'ai dit que l'on attendait l'empereur à Trente, que les Suisses avaient fixé de nouvelles diètes et que le roi de France voulait aller rencontrer ce prince, mais que ses conseillers y étaient opposés. De sorte que tous restaient la bouche ouverte et le bonnet à la main. Tandis que je vous écris, j'en ai un cercle autour de moi et, me voyant écrire longuement, ils s'étonnent et me prennent pour un possédé. Pour les étonner plus encore, j'arrête parfois ma plume et je cesse de respirer ; ils restent alors la bouche ouverte et, s'ils savaient ce que je vous écris, ils seraient encore plus étonnés. Votre Seigneurie n'ignore pas que les moines disent que, lorsque quelqu'un est en état de grâce, le diable ne peut l'induire en tentation. Pour ma part, je ne crains pas qu'ils me traitent d'hypocrite, car je crois être fort capable en la matière.

Quant aux mensonges des habitants de Carpi, je peux leur en revendre à tous, car il y a beau temps que je suis devenu docteur en ce domaine, au point que je ne voudrais pas de Francesco Martelli pour commis. Depuis longtemps, en effet, je ne dis pas ce que je pense, ni

1. Assistants du général de l'ordre.

ne pense ce que je dis et, si je dis parfois la vérité, je la cache parmi tant de mensonges qu'il est difficile de la découvrir.

Je n'ai pas parlé au gouverneur, car, ayant trouvé un logement, j'ai pensé superflu de le faire. Il est vrai cependant que, ce matin à l'église, je l'ai observé un moment, tandis qu'il regardait certaines peintures. Il m'a semblé bien arrangé et, si le tout correspond aux parties, il est bien comme il est et sa bosse ne trompe personne, de sorte que, si j'avais eu une lettre à ma portée, j'en aurais fait un beau portrait. Rien n'est perdu pourtant et j'attends pour demain quelque conseil de votre part sur mes affaires et que vous m'envoyiez un de vos arbalétriers, tout courant et tout en sueur, afin que la compagnie soit étonnée. Vous me ferez honneur de la sorte et vos arbalétriers feront un peu d'exercice, ce qui est fort bon pour les chevaux en cette mi-saison. Je vous écrirais encore quelque autre chose si je voulais exercer mon imagination, mais je veux la conserver aussi fraîche que possible pour demain. Je me recommande à Votre Seigneurie, *quae sempre ut vult valeat.*

A Carpi, le 17 mai 1521
votre très respectueux Nicolas MACHIAVEL,
ambassadeur auprès des frères mineurs

XIX

Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini

Magnifique Seigneur,

Je dois vous dire que la fumée est montée jusqu'au ciel, car la hâte du messager et le volume du paquet de lettres ont fait que tous ceux de cette maison sont très excités. Pour ne pas paraître pour un ingrat aux yeux de messire Gismondo, je lui ai montré les accords entre les Suisses et le roi. Cela lui a semblé une grande chose. Je lui ai parlé de la maladie de l'empereur et des États qu'il voulait acquérir en France, de sorte qu'il en est resté béant. Mais je crois qu'il se doute qu'on l'a trompé ; il demeure sur son quant-à-soi et ne voit pas pourquoi on devrait écrire de si longues histoires dans ce désert d'Arabie, où ne vivent que des moines. Je ne crois pas qu'il m'estime comme l'homme exceptionnel que vous lui avez décrit, car je demeure à la maison, je dors, je lis ou je me tiens coi. Je crois donc qu'il se rend compte que vous voulez vous moquer de moi ainsi que de lui. Il me tâte et je lui réponds en quelques mots mal arrangés : je me fonde sur l'approche du déluge, sur la prochaine venue des Turcs et d'autres ragots publics. Je crois donc qu'il a hâte de vous parler de vive voix pour être mieux

éclairé ou pour se plaindre de ce que vous lui avez infligé ma présence, car j'encombre sa maison et je l'y tiens cloué. Je crois pourtant qu'il est assez certain que le jeu va s'achever ; aussi continue-t-il à faire bonne figure et de somptueux repas. Moi, je mange comme six chiens et trois loups et je dis quand je déjeune : « Ce matin, voici deux ducats de gagnés » et quand je dîne : « Ce soir, en voici quatre. » Cependant, je vous suis fort obligé ainsi qu'à lui ; si jamais il vient à Florence, je le lui revaudrai et vous lui en direz un mot.

Ce traître de Rovaio se fait prier ; il cherche des prétextes et dit qu'il craint de ne pouvoir venir, car il ne sait comment prêcher et a peur d'être envoyé aux galères comme le pape Angélique[1]. Il dit qu'on ne lui a pas fait honneur à Florence ; qu'il avait fait voter une loi pour contraindre les putes à porter dans la rue un voile jaune et que, d'après ce que lui écrit sa sœur, elles vont comme il leur plaît et ondulent du croupion plus que jamais, ce dont il se plaint amèrement. Je l'ai consolé, en lui disant de ne pas s'étonner, car les grandes cités changent souvent d'intentions et font aujourd'hui une chose qu'elles défont demain. Je lui ai cité Athènes et Rome et il s'est calmé et m'a presque promis son accord : je vous dirai la suite par un autre courrier.

Ce matin, les frères ont élu leur général, c'est Soncino[2], qui était jusqu'aujourd'hui un homme de bien, autant que peut l'être un frère. Ce soir, je dois me présenter à leurs paternités et je pense en finir demain. J'en grille d'envie. Je passerai une journée avec Votre Seigneurie, *quae vivat et regnet in secula seculorum.*

Le 18 mai 1521
Nicolas MACHIAVEL,
ambassadeur de la République de Florence auprès des frères mineurs

XX

Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini

Zut alors ! Il faut faire attention à ce type, car il est rusé comme trente mille diables. Je crois qu'il s'est aperçu que vous voulez vous moquer de lui. Car, quand votre messager est arrivé, il a dit : « Tiens donc ; il doit être arrivé quelque grand événement ; les messagers pleuvent. » Puis, après avoir lu votre lettre, il m'a dit : « Je crois que le gouverneur se fout de vous et de moi. » J'ai battu en retraite. J'ai dit

1. Faux prophète venu à Florence en 1515 et qui, après avoir obtenu un certain succès, fut arrêté et condamné.
2. Paolo da Soncino, précédemment vicaire général des franciscains.

que j'avais laissé une affaire pendante à Florence, qui nous concernait vous et moi, et que je vous avais prié de m'en informer lorsque vous apprendriez quelque chose, et que c'était la cause principale de vos lettres. De sorte que le cul me tremble et que je crains qu'il ne prenne un balai et me renvoie à l'auberge. Je vous prie de vous mettre en congé demain, pour que cette plaisanterie ne tourne pas mal. Mais ce que j'en ai tiré ne pourra m'être repris : des repas succulents, des lits somptueux et tant d'autres choses, qui m'ont revigoré en trois jours.

Ce matin, j'ai commencé l'affaire de la division ; j'en finirai aujourd'hui et pense vous l'envoyer demain.

Quant au prédicateur, je crains de ne pas m'en tirer avec honneur, car il se fait prier. Le père supérieur dit qu'il est promis à d'autres, de sorte que je crains de me couvrir de honte à mon retour. Cela me déplaît fort, car je ne sais comment je vais me présenter à Francesco Vettori et Filippo Strozzi, qui m'ont écrit en particulier à ce sujet, me priant de tout faire pour qu'ils se repaissent de quelque nourriture spirituelle qui leur profite durant le carême. Ils diront sans doute que je les traite toujours de la même manière, car, l'hiver passé, me trouvant avec eux un samedi soir dans la villa de Giovan Francesco Ridolfi, ils me chargèrent de trouver un prêtre pour dire la messe le lendemain matin. Vous n'ignorez pas que l'affaire se passa de telle sorte que le maudit prêtre arriva quand ils avaient déjà déjeuné, de sorte que tout fut sens dessus dessous et qu'ils m'en voulurent. Si dans cette autre mission je patauge aussi, pensez quelle tête ils vont faire. Je compte donc sur vous pour que vous leur écriviez deux mots, afin de m'excuser de votre mieux.

Quant à l'*Histoire de Florence* et à la république des sandales, je ne crois pas avoir perdu mon temps en venant ici. Car j'ai appris certaines de leurs institutions et de leurs règles, qui ont du bon, de sorte que je pourrai m'en servir à quelque propos, notamment dans les comparaisons. Devant parler du silence, je dirai : « Ils étaient plus cois que les moines quand ils mangent. » Je pourrai citer aussi bien d'autres choses que m'aura enseignées cette courte expérience.

Le 19 mai 1521
Votre
Nicolas MACHIAVEL

XXI

Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini

A Messire Francesco Guicciardini, commissaire en Romagne,

[...] Je me suis mis à écrire l'*Histoire de Florence* à la campagne et je paierais bien dix sous pour vous avoir auprès de moi et vous montrer où j'en suis. Car, devant aborder certains détails, j'aurais besoin de savoir si j'offense trop en exaltant ou en rabaissant les choses. Je vais pourtant demander conseil et m'efforcerai de faire en sorte qu'en disant la vérité, personne ne puisse se plaindre.

Le 30 août 1524
Nicolas MACHIAVEL

XXII

Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini

M'étant rendu à la campagne dès mon arrivée et ayant trouvé mon cher Bernardo malade de la fièvre, je n'ai pu vous écrire. Mais, à mon retour en ville pour parler ce matin au médecin, j'ai trouvé une lettre de Votre Seigneurie, datée du 13, par laquelle j'apprends dans quelle angoisse vous a jeté la sottise de messire Nicia[1] et l'ignorance de ces gens-là. Bien que je pense que les passages difficiles soient nombreux[2], comme vous ne voulez vous en faire expliquer que deux, je vais m'efforcer de vous satisfaire. « Se battre à coups de pierre pour des fours » signifie tout bonnement se comporter comme un fou ; aussi, lorsque mon personnage dit que, si nous étions tous comme messire Nicia, « nous en ferions des choses folles ![3] », cela veut dire que nous ferions tous des folies : ceci quant à votre première question.

Quant aux crapaud et à la herse[4], ce passage a besoin d'un plus long examen. En vérité, j'ai feuilleté, comme frère Timoteo, de nombreux livres pour trouver la source de cette herse et j'ai finalement trouvé

1. Un des personnages de *La Mandragore*.
2. Dans une lettre précédente, aujourd'hui perdue, Guichardin avait interrogé Machiavel sur le sens de certains passages de *La Mandragore*.
3. *La Mandragore*, acte II, scène IV.
4. *Ibid.*, acte III, scène VI, n. 1.

chez Burchiello[1] un texte qui me convient très bien, où il dit dans un sonnet :

Craignant que l'empire ne passe
on envoya comme ambassadeur un poêlon de filasse,
on donna la chasse aux pincettes et à la pelle,
car on trouva qu'il manquait quatre écheveaux ;
mais la herse de Fiesole vint au secours...

Ce sonnet me semble bien mystérieux et je crois qu'à le bien considérer, il chatouille notre époque. Il n'y a qu'une différence : si on envoya alors un poêlon de filasse, elle s'est changée aujourd'hui en macaroni[2], tant il me semble que le temps revient sur ses pas et que nous sommes toujours pareils. La herse est un engin carré en bois, muni de dents, que les paysans emploient pour aplanir le terrain avant de semer. Burchiello cite la herse de Fiesole, parce qu'elle est la plus ancienne de Toscane, car les habitants de Fiesole, à ce que dit Tite-Live dans sa *Seconde Décade*[3], en ont été les inventeurs. Comme un paysan aplanissait un jour son terrain, un crapaud qui n'avait pas l'habitude de voir un si grand travail, alors qu'il s'étonnait et s'ébahissait, fut surpris par la herse, qui lui gratta si bien le dos qu'il dut y passer deux fois la patte. Lorsque la herse lui passa dessus, le crapaud se sentant vigoureusement étrillé, lui dit : « N'y reviens pas. » Ces mots sont à l'origine de l'expression que l'on emploie, quand on ne veut pas que quelqu'un revienne : « Comme le dit le crapaud à la herse. » C'est tout ce que j'ai trouvé de mieux sur ce point : si Votre Seigneurie a quelque doute, qu'elle m'en avise.

Tandis que vous vous agitez[4], nous ne dormons pas ici. Car Lodovico Alamanni et moi, nous avons dîné ces derniers soirs avec la Barbera. Nous avons parlé de la comédie et elle s'est offerte à venir avec ses chanteurs pour faire le chœur entre les actes. Je me suis offert pour ma part à composer les chansons pour les intermèdes[5]. Lodovico s'est offert à les loger, les chanteurs et elle, chez les Buosi. Voyez donc comme nous faisons notre possible pour que la fête soit réussie. Je me recommande à vous.

16-20 octobre 1525
Nicolas MACHIAVEL

1. Poète burlesque florentin (1404-1448).
2. Allusion à la sottise (symbolisée par les macaroni) du cardinal Salviati, envoyé à Charles Quint après la bataille de Pavie, et qui échoua dans sa mission.
3. Machiavel cite une source fantaisiste : la *Seconde Décade* de Tite-Live est perdue.
4. Pour la préparation de la représentation de *La Mandragore*.
5. Les chansons étaient destinées à la représentation prévue à Faenza, qui n'eut pas lieu. Guichardin ayant été appelé à Rome par le pape.

XXIII

Nicolas Machiavel à Guido Machiavel

Mon très cher fils,

J'ai reçu une lettre de toi, qui m'a été très agréable, surtout parce que tu es bien guéri : je ne pourrais avoir reçu de meilleures nouvelles. Si Dieu te prête vie ainsi qu'à moi, je pense que je ferai de toi un homme de bien, si tu veux faire une partie de ce que tu dois. Car, outre les grandes amitiés que j'ai, j'en ai lié une nouvelle avec le cardinal Cybo, si grande que je m'en étonne moi-même. Elle te sera utile. Mais il faut que tu étudies et, n'ayant plus l'excuse de la maladie, efforce-toi d'apprendre les lettres et la musique, car tu vois combien me font honneur les quelques talents que j'ai. De sorte que, mon cher fils, si tu veux me faire plaisir à moi et à toi honneur et profit, étudie, travaille bien, apprends, car, si tu t'aides, chacun t'aidera.

Le petit mulet, parce qu'il est devenu fou, doit être traité au contraire des autres fous : les fous, on les attache et je veux que tu le détaches. Tu le confieras à Vangelo et lui diras de le mener à Montepugliano, puis qu'il lui retire sa bride et son licol et le laisse aller où il veut, gagner sa vie et se guérir de sa folie. Le pays est vaste, la bête est petite et ne peut faire aucun mal : sans se faire de souci, on verra ce qu'elle peut faire et tu auras le temps de la rattraper, si elle redevient raisonnable. Des autres chevaux, faites ce que vous a ordonné Lodovico ; je remercie Dieu qu'il soit guéri et qu'il ait vendu ; je pense qu'il a bien fait, puisqu'il a remis l'argent, mais je m'étonne et regrette qu'il n'ait pas écrit.

Salue Marietta de ma part, et dis-lui que je vais partir d'un jour à l'autre ; c'est dans cette situation que je me trouve. Je n'ai jamais eu autant envie d'être à Florence que maintenant ; mais je ne peux faire autrement. Dis-lui seulement que, quoi qu'elle entende, elle ait bon moral, car je serai là avant qu'arrive le moindre ennui. Embrasse Baccina, Piero et Totto, s'il est là : j'aurais été heureux d'apprendre si ses yeux sont guéris. Vivez heureux et dépensez le moins possible. Rappelle à Bernardo qu'il s'efforce de bien faire. Je lui ai écrit deux lettres il y a quinze jours et n'en ai pas de réponse. Que Dieu vous garde tous.

Le 2 avril 1527

Nicolas MACHIAVEL, à Imola

ANNEXES

LISTE DES SOUVERAINS DES PRINCIPAUX ÉTATS ITALIENS ET EUROPÉENS À L'ÉPOQUE DE MACHIAVEL

SOUVERAINS PONTIFES

Nicolas V (N. Parentucelli), pape de 1447 à 1455
Calixte III (A. Borgia), pape de 1455 à 1458
Pie II (E.S. Piccolomini), pape de 1458 à 1464
Paul II (P. Barbo), pape de 1464 à 1471
Sixte IV (F. Della Rovere), pape de 1471 à 1484
Innocent VIII (G.B. Cibo), pape de 1484 à 1492
Alexandre VI (R.L. Borgia), pape de 1492 à 1503
Pie III (F. Todeschini-Piccolomini), pape en 1503
Jules II (J. Della Rovere), pape de 1503 à 1513
Léon X (J. de Médicis), pape de 1513 à 1521
Adrien VI (A. Floriszoon), pape en 1523
Clément VII (J. de Médicis), pape de 1523 à 1534

MAISON D'ESTE

Lionel (1407-1450), seigneur de Ferrare en 1441
Borso (1413-1471), seigneur de Ferrare en 1450, duc de Modène et Reggio en 1452 et duc de Ferrare en 1471
Hercule Ier (1431-1505), duc en 1471
Alphonse Ier (1476-1534), duc en 1505

MAISON DE GONZAGUE

Louis III (1414-1478), marquis de Mantoue en 1444
Frédéric Ier (1442-1484), marquis en 1478
François ou Jean-François III (ou II) (1466-1519), marquis en 1484
Frédéric II (1500-1540), marquis en 1519, puis duc en 1530

ROIS DE NAPLES

Alphonse V le Magnanime d'Aragon, roi de Naples en 1442
Ferdinand ou Ferrant Ier (1424-1494), roi en 1458
Alphonse II (1448-1495), roi en 1494, abdique en 1495
Ferdinand ou Ferrant II (1467-1496), roi en 1495
Frédéric III (1451-1504), roi en 1496
Ferdinand le Catholique, roi de Naples en 1504, Naples devient alors possession espagnole.

EMPEREURS (HABSBOURG)

Frédéric III (1415-1493), empereur en 1440
Maximilien Ier (1459-1519), empereur en 1493
Charles Quint (1500-1558), empereur en 1519, abdique en 1556

ROIS DE CASTILLE

Jean II (1405-1454), roi en 1406
Henri IV (1425-1474), roi en 1454
Isabelle la Catholique (1451-1504), reine en 1474
Jeanne la Folle (1479-1555) et Philippe le Beau (1478-1506), souverains de Castille de 1504 à 1506
Ferdinand le Catholique, régent de 1506 à 1516

ROIS D'ARAGON

Alphonse V le Magnanime (1398-1458), roi en 1416
Jean II (1398-1479), roi en 1458
Ferdinand le Catholique (1452-1516), roi en 1479

ROIS D'ESPAGNE

Charles Ier (Quint), roi de 1516 à 1556

ROIS DE FRANCE

Charles VII (1403-1461), roi en 1422
Louis XI (1423-1483), roi en 1461
Charles VIII (1470-1498), roi en 1483
Louis XII (1462-1515), roi en 1498
François Ier (1494-1547), roi en 1515

DUCS DE MILAN (SFORZA)

François Ier (1401-1466), duc en 1450
Galéas-Marie (1444-1476), duc en 1466
Jean-Galéas (1469-1494), duc en 1476 (sous la régence de Bonne de Savoie en 1476, puis du More dès 1480)
Ludovic le More (1452-1508), duc de 1494 à 1499/1500
Louis XII, roi de France, duc de 1500 à 1512
Maximilien (1493-1530), duc de 1512 à 1515
François Ier, roi de France, occupe le duché de 1515 à 1521
François II (1495-1535), duc en 1521. A son décès, le duché devient espagnol

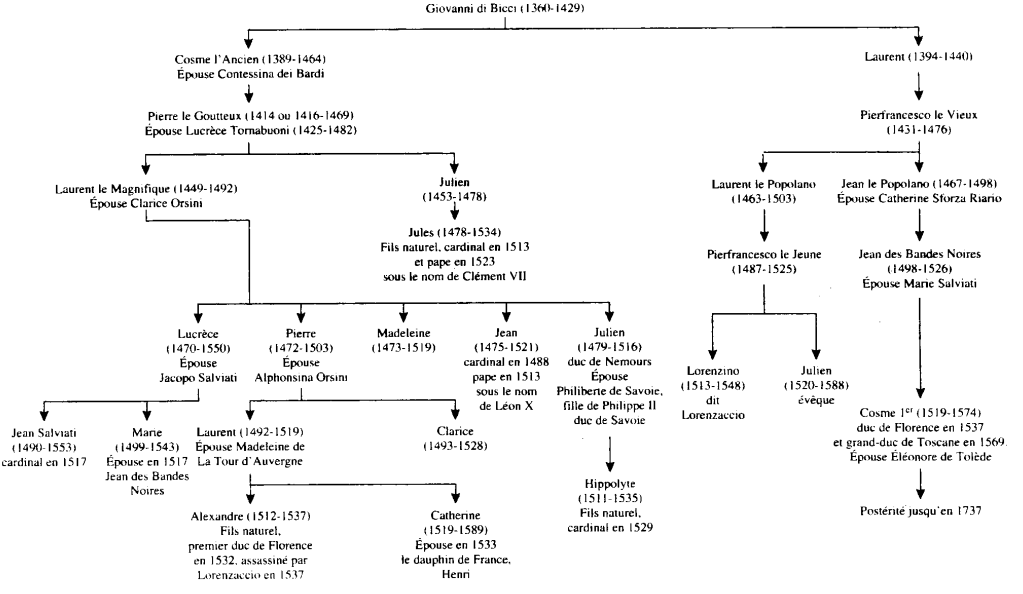
MAISON D'URBINO

Frédéric de Montefeltro (1422-1482), comte d'Urbino en 1444, puis duc en 1474
Guidobaldo de Montefeltro (1472-1508), duc en 1482
François-Marie della Rovere (1490-1538), duc en 1508

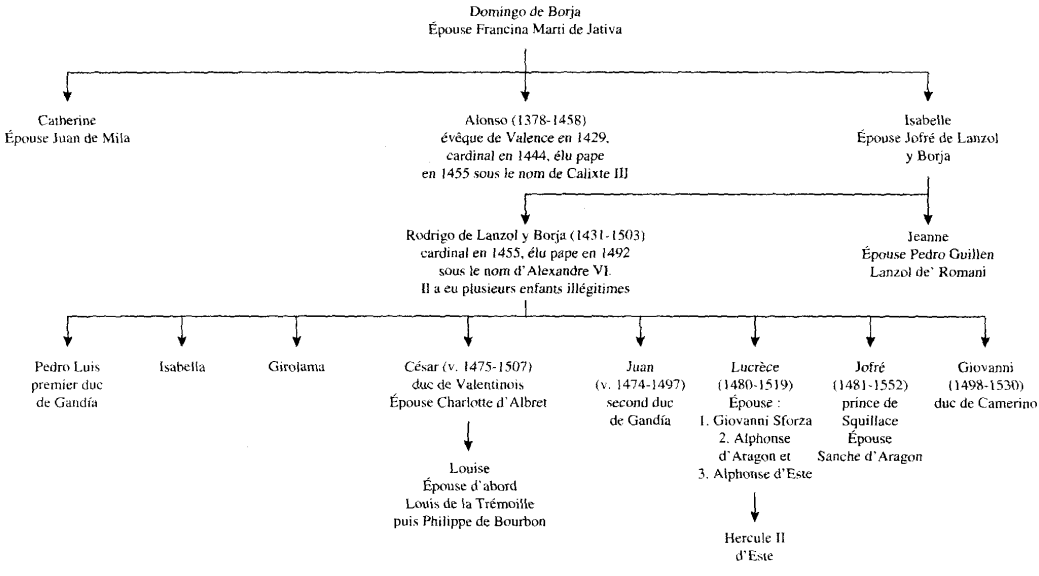
MAISON DES BAGLIONI

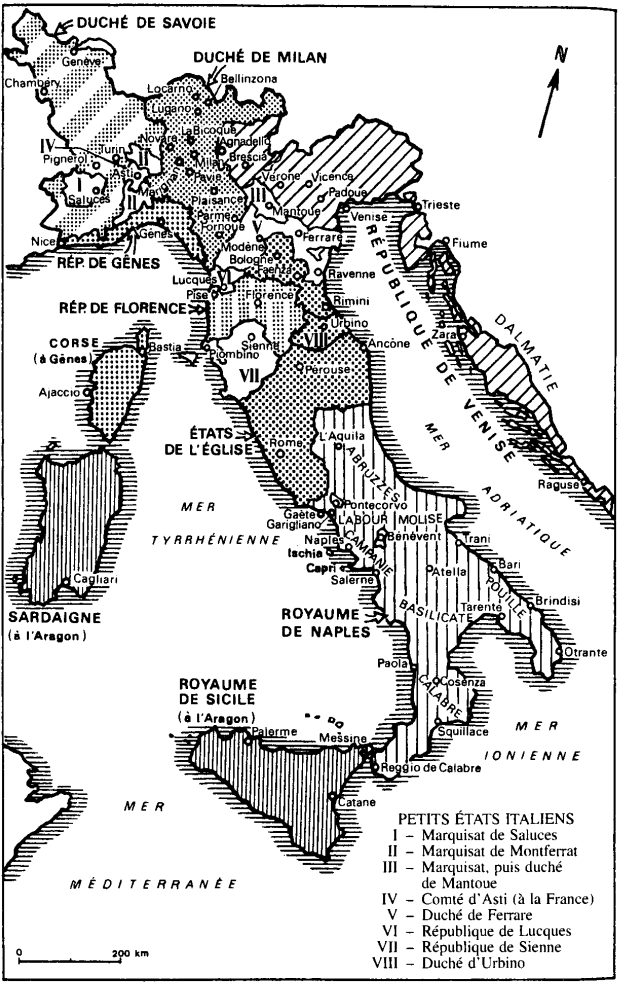
Guido (1425-1500), seigneur de Pérouse en 1488
Giampaolo (1471-1520), seigneur de Pérouse en 1500-1502, 1503-1506, et en 1513-1520. Décapité sur ordre de Léon X

GÉNÉALOGIE SOMMAIRE DES MÉDICIS (De Giovanni di Bicci à Cosme 1er)

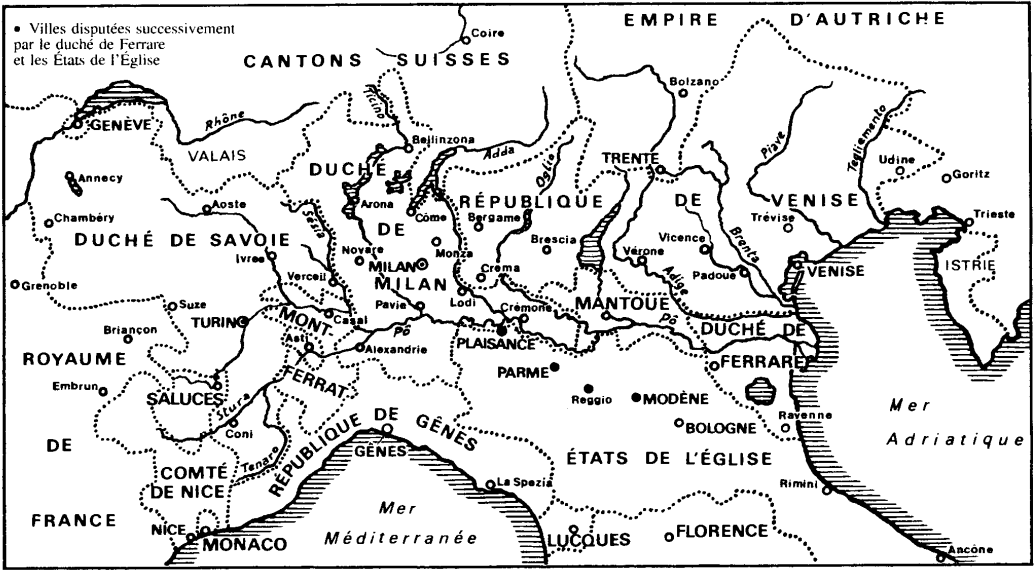


GÉNÉALOGIE SOMMAIRE DES BORGIA

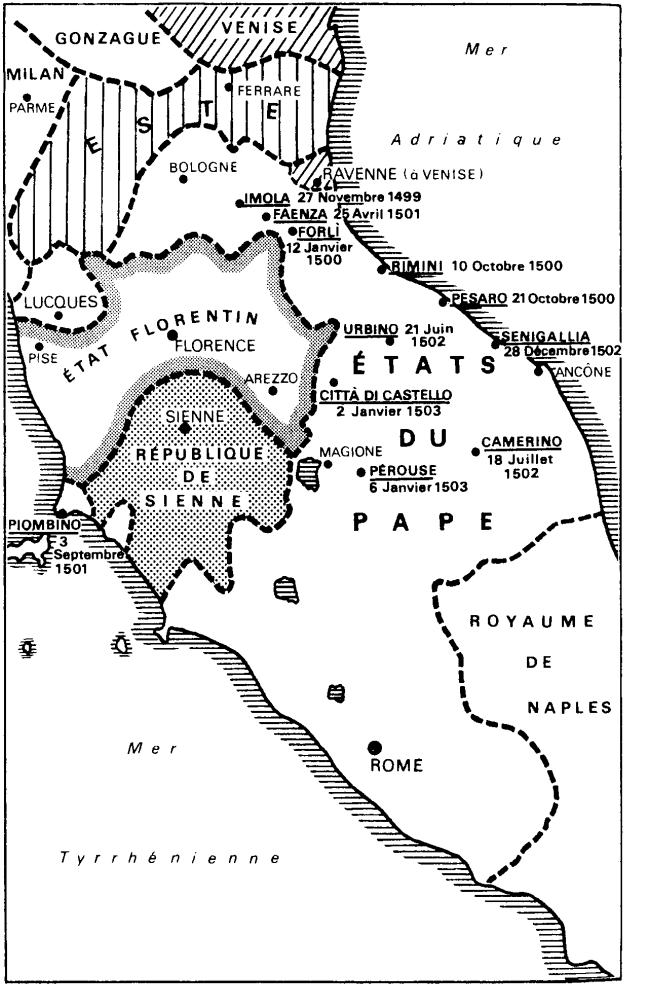




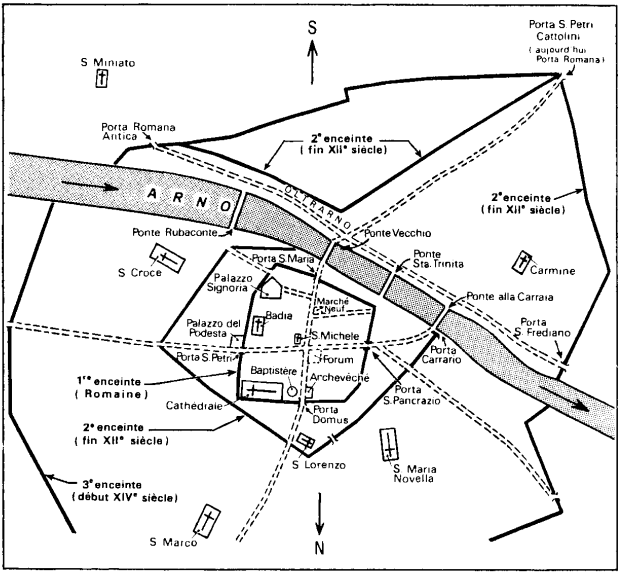
LES ÉTATS DE L'ITALIE EN 1494



LES ÉTATS SOUVERAINS DE L'ITALIE SEPTENTRIONALE
(d'après une carte dressée en 1494)



VILLES CONQUISES PAR CÉSAR BORGIA EN ITALIE CENTRALE (1499-1503)



PLAN DE FLORENCE

BIBLIOGRAPHIE

I. BIBLIOGRAPHIES

BERTELLI (S.) et INNOCENTI (P.), *Bibliografia machiavelliana*, Vérone, Valdonega, 1979.

COCHRANE (E. W.), « Machiavelli : 1940-1960 », in *The Journal of Modern History*, XXXIII (1961), p. 113-136.

CUTINELLI-RENDINA (E.), « Rassegna di studi sulle opere politiche e storiche di N. Machiavelli », in *Lettere italiane*, XLVI (1994), p. 123-172.

— « Machiavelli storico : rassegna di studi (1965-1985) », in *Rivista di storia della storiografia moderna*, VIII (1987), p. 51-72.

GERBER (A.), *N. Machiavelli, Die Handschrifften, Ausgaben und Übersetzungen seiner Werke in XVI und XVII Jahrhundert*, Turin, Bottega d'Erasmo, 1962 (deuxième édition).

GOFFIS (C. F.), « Gli studi machiavelliani nell'ultimo ventennio », in *Cultura e Scuola*, IX (1970), p. 34-55.

MARTELLI (M.), « La tradizione delle opere di Machiavelli », in *Cultura e Scuola*, IX (1970), p. 25-33.

PEROCCO (D.), « Rassegna di studi sulle opere letterarie di Machiavelli (1969-1986) », in *Lettere italiane*, XXXIX (1987), p. 544-579.

PINCIN (C.), « Rassegna di studi machiavelliani », in *Giornale storico della letteratura italiana*, CXL (1963), p. 249-259.

PUPPO (M.), « Orientamenti della critica sul Machiavelli », in *Studium*, LXII (1966), p. 680-685.

RUFFO FIORE (S.), *N. Machiavelli, an Annoted Bibliography*, New York, Greenwood Press, 1990.

II. ŒUVRES DE MACHIAVEL

II — 1. Premières éditions

Decennale primo, Florence, 1506.

Mandragola, Florence (?), 1518 (?).

Arte della guerra, Florence, Giunta, 1521.

Discorsi sopra la Prima Deca di Tito Livio, Rome, Blado, 1531 ; Florence, Giunta, 1531.

Istorie fiorentine, Florence, Giunta, 1532 ; Rome, Blado, 1532.

Principe, Vita di Castruccio Castracani, Descrizione del modo tenuto dal duca Valentino, Rome, Blado, 1532.

Ritratti delle cose di Francia e della Magna, Florence, Giunta, 1532.

Clizia, Florence, Maciocchi, 1537.

Novella di Belfagor arcidiavolo, Decennali, Asino, Capitoli, Florence, Giunta, 1549.

II — 2. Éditions modernes

Tutte le opere storiche et letterarie, Florence, Barbera, 1929.

Opere, Milan-Naples, Ricciardi, 1954.

Tutte le opere, Milan, Mondadori, 1959-1960, 2 vol.

Opere, Milan, Feltrinelli, 1960-1965, 8 vol.

Principe, Bari, Laterza, 1961.

Opere letterarie, Milan, Adelphi, 1964.

La Mandragola per la prima volta restituita alla sua integrità, Florence, 1965.

Mandragola, Turin, Einaudi, 1967.

Opere, Milan, Mursia, 1967.

Opere, Milan, G. Salerno, 1969.

Opere letterarie, Naples, Dossi, 1969.

Tutte le opere, Turin, UTET, 1971.

Tutte le opere, Florence, Sansoni, 1971.

Legazioni, commissarie, scritti di governo, Bari, Laterza, 1971-1985, 4 vol.

Tutto il teatro, Rome, Newton-Compton, 1975.
Discorso o Dialogo intorno alla nostra lingua, Turin, Einaudi, 1976.
La Mandragola, Rome, Bulzoni, 1977.
Teatro, Turin, Einaudi, 1979 (troisième édition).
I Capitoli, Rome, Bulzoni, 1981.
Discorso o Dialogo intorno alla nostra lingua, Padoue, Antenore, 1982.
Discorsi sopra la Prima Deca di Tito Livio, Turin, Einaudi, 1983.
Discorsi sopra la Prima Deca di Tito Livio, Milan, Rizzoli, 1984.
Discorsi sopra la Prima Deca di Tito Livio, Milan, Sonzogno, 1984.
Mandragola, Clizia, Milan, Mursia, 1984.
Vita di Castruccio Castracani, Naples, Liguori, 1986.
Novella di Belfagor, L'Asino, Rome, Salerno, 1990.
Istorie fiorentine, Florence, Le Mounier, 1990.
La Vita di C. Castracani e alti scritti, Milan, Rizzoli, 1991.
Principe, Milan, Berlusconi, 1992.
Il Principe, Dell'arte della guerra, Turin, Bollati-Boringhieri, 1992.
De principatibus, Rome, Istitute storico per il Medioevo, 1994.

II — 3. Traductions françaises modernes

Le Prince, Paris, Alcan, 1929.
Œuvres complètes, Paris, Gallimard, 1952.
Toutes les Lettres officielles et familières, Paris, Gallimard, coll. « Mémoire du passé pour servir au temps présent », 1955, 2 vol.
Le Prince, Paris, Le livre club du libraire, 1956.
Le Prince, Paris, Garnier, 1970.
Le Prince, suivi de l'Anti-Machiavel de Frédéric II, Évreux, Le Cercle du Bibliophile, 1970.
Le Prince, Paris, Jean de Bonnot, 1971.
Le Prince, Paris, Seghers, 1972.
Le Prince et autres écrits politiques, Genève, Édito-service, 1972.
Le Prince, suivi de choix de lettres, Paris, Hachette, 1972.
Machiavel ou la Science du pouvoir, présentation, choix de textes, Paris, Seghers, 1972.
Art de la guerre, Paris, Berger-Levrault, 1980.
Discours, Paris, Berger-Levrault, 1980.

Le Prince, Paris, Garnier-Flammarion, 1980.

Le Prince, Paris, Éd. Pédagogique moderne, 1980.

Le Prince, suivi d'extraits des œuvres politiques et d'un choix de lettres familières, Paris, Gallimard, 1980.

Portrait de la France, Portrait de l'Allemagne, Lausanne, Éditions de l'Aire, 1981.

Discours, Paris, Flammarion, 1985.

Le Prince et les premiers écrits politiques, édition bilingue, Paris, Garnier, 1987.

Le Prince, Paris, Press Pocket, 1990.

Le Prince, édition bilingue, Paris, Gallimard, 1995.

III. BIOGRAPHIES

BARINCOU (E.), *Machiavel*, Paris, Seuil, 1978 (deuxième édition).

BARON (H.), « Machiavelli : the republican citizen and the author of the *Prince* », in *English Historical Review*, LXXXVI (1961), p. 217-253.

— « Machiavelli, on the eve of the *Discourses* », in *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, XXII (1961), p. 449-476.

BERTELLI (S.), « Machiavelli and Soderini », in *Renaissance Quaterly*, XXVIII (1975), p. 1-16.

BRION (M.), *Machiavel*, Paris, Éd. Complexe, 1983.

DEVONSHIRE JONES (R.), « Some observations on the relations between F. Vettori and N. Machiavelli during the embassy to Maximilian I », in *Italian Studies* (1968), p. 93-113.

FURIOZZI (G. B.), « Notizie sulla famiglia di Machiavelli », in *Il Pensiero politico*, II (1969), p. 473-475.

GIL (Ch.), *Machiavel, fonctionnaire florentin*, Paris, Perrin, 1993.

HEERS (J.), *Machiavel*, Paris, Fayard, 1985.

MARTELLI (M.), « Preistoria (medicea) di Machiavelli », in *Studi di filologia italiana*, XXIX (1971), p. 61-79.

N. Machiavelli e i suoi tempi, mostra fotografica, Florence, Parenti, 1969.

PREZZOLINI (G.), *Vita di N. Machiavelli*, Milan, Mondadori, 1960 (troisième édition) ; traduction française : Paris, Payot, 1985.

RIDOLFI (R.), *Vita di N. Machiavelli*, Rome, Belardetti, 1954 (1re éd.) ;

Florence, Sansoni, 1978 ; traduction française abrégée : Paris, Fayard, 1960.

RUBINSTEIN (N.), « The beginning of N. Machiavelli's career in Florentine chancery », in *Italian Studies*, XI (1956), p. 72-91.

TOMMASINI (G.), *La vita e gli scritti di N. Machiavelli nella loro relazione col machiavellismo*, Rome-Turin-Florence, Loescher, 1883 ; dernière édition : Bologne, Il Mulino, 1994.

VILLARI (P.), *N. Machiavelli e i suoi tempi*, Milan, Hoepli, 1912, 3 vol.

WEIBEL (E.), *Machiavel, biographie politique*, Fribourg, Éditions universitaires, 1988.

WEINSTEIN (D.), « Machiavelli and Savonarola », in *Italian Quaterly*, XIV (1970), p. 27-44.

IV. L'ÉPOQUE DE MACHIAVEL

ADORNO (F.), « La crisi dell'umanesimo civile da A. Rinuccini al Machiavelli », in *Rivista critica di storia della filosofia*, VII (1952), p. 19-40.

ANCONA (C.), « Milizie e condottieri », in *Storia d'Italia*, Turin, Einaudi, 1973, V-1, p. 646-669.

ANZILOTTI (A.), *La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina*, Rome, Ed. Multigrafica, 1969 (deuxième édition).

ALBERTINI (R. von), *Das florentinische Staatsbewustsein in Übergang von der Republik zum Prinzipat*, Berne, Franke A. G. Verlag, 1955 ; traduction italienne : *Firenze dalla repubblica al principato*, Turin, Einaudi, 1970.

BAYLEY (C. C.), *War and Society in Renaissance Florence*, Toronto, University Press, 1961.

BEC (C.), « Guerre et politique étrangère dans les mentalités florentines du début du XVIe siècle », in *Lettere italiane*, XXV (1973), p. 225-234.

— *Le Siècle des Médicis*, Paris, PUF, 1977.

— *Cultura e società a Firenze nell'età della Rinascenza*, Rome, Salerno, 1981.

— *Les Livres des Florentins (1413-1608)*, Florence, Olschki, 1984.

— *Florence 1300-1600 : histoire et culture*, Nancy, Presses universitaires, 1986.

BERTELLI (S.), « Petrus Soderini Patriae Parens », in *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, XXXI (1969), p. 93-114.

CADONI (G.), *Crisi della mediazione politica nel pensiero di Machiavelli, Guicciardini, Giannotti*, Rome, Jouvence, 1994.

CATALANO (F.), « La crisi italiana alla fine del secolo XV », *Belfagor*, XL (1956), p. 393-414 et 505-527.

— « Il problema dell'equilibrio e la crisi della libertà italiana », in *Nuove questioni di storia medievale*, Milan, Marzorati, 1964, p. 357-398.

CHABOD (F.), *Scritti su Machiavelli*, Turin, Einaudi, 1964.

— *Scritti sul Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1967.

DELUMEAU (J.), *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1967.

DENIS (A.), *Charles VIII et les Italiens : histoire et mythe*, Genève, Droz, 1979.

DEVONSHIRE JONES (R.), *F. Vettori, Florentine Citizen and Medici Servant*, Londres, Athlon Press, 1972.

Florentine Studies, Politics and Society in Renaissance Florence, Londres, Faber & Faber, 1968.

FACHARD (D.), *B. Buonaccorsi, sa vie, son temps, son œuvre*, Bologne, Boni, 1976.

GARIN (E.), *La cultura filosofica del Rinascimento italiano*, Florence, Sansoni, 1961.

— *Dal Rinascimento all'Illuminismo*, Pise, Nistri-Lischi, 1970.

HELLER (A.), *L'uomo del Rinascimento*, Florence, Nuova Italia, 1977.

Italian Renaissance Studies, Londres, Faber & Faber, 1960.

Italian Renaissance Studies, New York, Barnes & Noble, 1980.

LARIVAILLE (P.), *La Vie quotidienne en Italie au temps de Machiavel*, Paris, Hachette, 1979.

MACEK (J.), *Il Rinascimento italiano*, Rome, Editori Riuniti, 1972.

MALLET (M.), *Mercenaries and their Masters*, The Bodley Head, 1974 ; traduction italienne : *Signori e mercenari nell'Italia del Rinascimento*, Bologne, Il Mulino, 1983.

MARKS (L. F.), « La crisi finanziaria a Firenze dal 1494 al 1502 », in *Archivio storico italiano*, CXII (1954), p. 40-72.

MOUSNIER (R.), *Les XVIe et XVIIe Siècles*, Paris, CDU, 1954.

PIERI (P.), *Guerra e politica negli scrittori italiani*, Milan-Naples, Ricciardi, 1955.

— *Il Rinascimento e la crisi militare italiana*, Turin, Einaudi, 1977 (deuxième édition).

PROCACCI (G.), « La Fortuna nella realtà politica e sociale del Primo Rinascimento », in *Belfagor*, VI (1951), p. 407-421.

Renaissance Studies in Honour of H. Baron, Florence, Sansoni, 1971.

Il Rinascimento : interpretazioni e problemi, Bari, Laterza, 1979.

ROMANO (R.), *Tra due crisi : l'Italia del Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1971.

ROMANO (R.) et TENENTI (A.), *Il Rinascimento e la Riforma (1378-1598)*, Turin, UTET, 1972.

RUBINSTEIN (N.), « I primi anni del Consiglio Maggiore di Firenze », in *Archivio storico italiano*, CXII (1954), p. 151-194, 321-347.

SANTORO (M.), *Fortuna, ragione e prudenza nella civiltà letteraria del Cinquecento*, Naples, Luguori, 1966.

— *Il concetto dell'uomo nella letteratura del Cinquecento*, Naples, Liguori, 1967.

TENENTI (A.), *Florence à l'époque des Médicis*, Paris, Flammarion, 1968.

L'uomo del Rinascimento, Bari, Laterza, 1988.

WEINSTEIN (D.), *Savonarola and Florence, Prophecy and Patriotism in the Renaissance*, Princeton, University Press, 1970 ; traduction française : *Savonarole et Florence*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

V. MACHIAVEL POLITOLOGUE ET POLÉMOLOGUE

ARON (R.), *Machiavel et les tyrannies modernes*, Paris, De Fallois, 1993.

BADALONI (N.), « Natura e società in Machiavelli », in *Studi storici*, X (1969), p. 657-708.

BARBERI SQUAROTTI (G.), *La forma tragica del* Principe *e altri saggi sul Machiavelli*, Florence, Olschki, 1966.

— « L'*Arte della guerra* e l'azione impossibile », in *Lettere italiane*, XX (1968), p. 281-306.

BARON (H.), « The *Principe* and the Puzzle of the Date of the *Discorsi* », in *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, XVIII (1956), p. 405-428.

BAUSI (F.), *I* Discorsi *di N. Machiavelli, genesi e struttura*, Florence, Sansoni, 1985.

BEC (C.), *Machiavel*, Paris, Balland, 1985.

BERTELLI (S.), « Machiavelli e la politica estera fiorentina », in *Cultura e Scuola*, IX (1970), p. 114-119.

BONADEO (A.), « The Role of the *Grandi* in the Political World of Machiavelli », in *Studies in Renaissance*, XVI (1969), p. 9-30.

— « Machiavelli on Civic Equality and Republic Government », in *Romance Notes*, XI (1969-1970), p. 160-170.

— *Corruption, Conflict and Power in the Works and Times of N. Machiavelli*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1973.

BORSELLINO (N.), *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1973.

BRUNELLO (B.), *Machiavelli e il pensiero politico del Rinascimento*, Bologne, Patron, 1964.

BRUSCAGLI (G.), *N. Machiavelli*, Florence, Nuova Italia, 1975.

BUCK (A.), « Machiavelli e la crisi dell'Umanesimo », in *Rinascimento*, III (1952), p. 195-210.

— *Machiavelli*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1985.

BUTTERFIELD (H.), *The Statecraft of Machiavelli*, Londres, G. Bell & Sons, 1955.

CADONI (G.), *Machiavelli : regno di Francia e principato civile*, Rome, Bulzoni, 1974.

CANTIMORI (D.), *N. Machiavelli : il politico e lo storico*, in *Storia della letteratura italiana*, Milan, Garzanti, IV, 1966.

CERVELLI (P.), *Machiavelli e la crisi dello stato veneziano*, Naples, Guida, 1974.

CLOUGH (C. H.), *Machiavelli Researches*, Naples, Istituto universitario orientale, 1967.

COLONNA D'ISTRIA (G.) et FRAPET (R.), *L'Art politique de Machiavel : principes et méthode*, Paris, Vrin, 1980.

DERLA (L.), « Machiavelli e le regole del discorso politico », in *Italianistica*, V (1976), p. 393-425.

DIONISOTTI (C.), *Machiavellerie*, Turin, Einaudi, 1980.

DONALDSON (P. S.), *Machiavelli and Mistery of State*, Cambridge, University Press, 1989.

DOTTI (U.), *N. Machiavelli : la fenomenologia del potere*, Milan, Feltrinelli, 1979.

DUVERNOY (J. F.), *La Pensée de Machiavel*, Paris, Bordas, 1974.

ESPOSITO (R.), *La politica e la storia : Machiavelli e Vico*, Naples, Liguori, 1980.

— *Ordine e conflitto : Machiavelli e la letteratura politica del Rinascimento*, Naples, Liguori, 1984.

FERRUCCI (F.), « Machiavelli : il bersaglio e l'arciere », in *Paragone*, XXI (1970), p. 32-55.

GARIN (E.), *Machiavelli fra politica e storia*, Turin, Einaudi, 1993.

GAUTIER-VIGNAL (L.), *Machiavel*, Paris, Payot, 1930 ; deuxième édition : Paris, Éditions universitaires, 1969.

GILBERT (F.), *Machiavelli and Guicciardini, Politics and History in Sixteenth Century*, Princeton, University Press, 1965, traduction italienne : *Machiavelli e Guicciardini, pensiero politico e storiografia a Firenze nel Cinquecento*, Turin, Einaudi, 1970.

— *Machiavelli e il suo tempo*, Bologne, Il Mulino, 1977.

GIRARDI (E. N.), « Unità, genesi e struttura del *Principe* », in *Lettere italiane*, XXII (1970), p. 3-30.

GRAMSCI (A.), *Note sul Machiavelli, sulla politica e sullo stato moderno*, Turin, Einaudi, 1981.

— *Quaderno 13, noterelle sulla politica di Machiavelli*, Turin, Einaudi, 1980.

GUETTA (A.), *Invito alla lettura di Machiavelli*, Milan, Mursia, 1991.

GUILLEMAIN (B.), *Machiavel, l'anthropologie politique*, Genève, Droz, 1977.

HALE (J. R.), *Machiavelli and Renaissance Italy*, New York, MacMillan, 1960.

HEXTER (J. H.), « Il *Principe* and lo *Stato* », in *Studies in the Renaissance*, IV (1957), p. 113-138.

— *The Visions of Politics on the eve of the Reformation : More, Machiavelli, Seyssel*, New York, Basic Books, 1972.

HUOVINEN (L.), *Das Bield von Menschen in Politischen Denken N. Machiavelli*, Helsinki, A. G. der Finischen Literaturgesellschaft, 1951.

INGLESE (G.), « *Il Principe* », in *Letteratura italiana, Le opere*, I, Turin, Einaudi, 1992, p. 889-941.

LARIVAILLE (P.), *La Pensée politique de Machiavel : les* Discours sur la Première Décade de Tite-Live, Nancy, Presses universitaires, 1982 (deuxième édition).

Machiavelli and the Nature of Political Thought, New York, Atheneum, 1972.

Machiavelli attuale, Ravenne, Longo, 1982.

Machiavelli nel quinto centenario della nascita, Bologne, Boni, 1973.

MANENT (P.), *La Naissance de la politique moderne : Machiavel, Hobbes, Rousseau*, Paris, Payot, 1977.

MANSFIELD (H. C.), *Machiavelli's New Modes and Orders, a Study of the* Discourses on Livy, Itahaca-Londres, University Press, 1979.

MARCHAND (J. J.), *N. Machiavelli, i primi scritti politici*, Padoue, Antenore, 1976.

— « Le discours paradoxal dans *Le Prince* de Machiavel », in *Cahiers suisses de littérature comparée*, V (1987), p. 29-41.

— « L'Interprétation de l'histoire chez Machiavel », in *Études des lettres*, I, 2-3 (1978), p. 31-48.

MARTELLI (M.), « La logica providenzialistica e il capitolo XXVI del *Principe* », in *Interpres*, VI (1981-1982), p. 339-362, 374-384.

MASIELLO (V.), *Classi e stato in Machiavelli*, Bari, Adriatica, 1971.

MERLEAU-PONTY (M.), « Note sur Machiavel », in *Les Temps modernes*, V (1949), p. 577-593.

MONTANARI (F.), « N. Machiavelli », in *I Maggiori*, Milan, Marzorati, 1956, vol. I.

MOUNIN (G.), *Machiavel*, Paris, PUF, 1964.

— *Machiavel*, Paris, Seuil, 1966.

NAIR (S.), *Machiavel et Marx : fétichisme du pouvoir et passion du social*, Paris, PUF, 1984.

NAMER (E.), *Machiavel*, Paris, PUF, 1961.

NAMER (G.), *Machiavel ou les Origines de la sociologie de la connaissance*, Paris, PUF, 1979.

PAPPARELLI (G.), « Virtù e Fortuna nel Medioevo, nel Rinascimento e in Machiavelli », in *Cultura e Scuola*, IX (1970), p. 76-89.

PAREL (A.), *The Machiavellian Cosmos*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1992.

PINCIN (C.), « Sul testo del Machiavelli, i *Discorsi* », in *Atti dell'Accademia delle Scienze di Torino*, XCIV (1959-1960), p. 506-518.

— « Le prefazioni e le dedicatorie dei *Discorsi* di Machiavelli », in *Giornale storico della letteratura italiana*, CXLIII (1966), p. 72-83.

POCOCK (J. G. A.), *The Machiavellian Moment, Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, University Press, 1975 ; traduction italienne : *Il momento machiavelliano e la tradizione repubblicana anglosassone*, Bologne, Il Mulino, 1980, 2 vol.

POLIN (R.), « Les régimes politiques et l'imitation des Anciens chez Machiavel », in *Platon et Aristote à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1976, p. 155-162.

PREUS (J. S.), « Machiavelli's functional Analysis of Religion », in *Journal of History of Ideas*, XL (1979), p. 171-191.

QUADRI (G.), *N. Machiavelli e la costruzione politica della coscienza morale*, Florence, Nuova Italia, 1971.

REBHORN (W.A.), *Foxes and Lions, Machiavelli's Confidence Men*, Ithaca-Londres, Cornell U.P., 1988.

RENAUDET (A.), *Machiavel, étude d'histoire des doctrines politiques*, Paris, Gallimard, 1942.

— *Machiavel*, Paris, Gallimard, 1956.

RENUCCI (P.), « Machiavel et la volonté de puissance », Trente ans de recherche sur la culture italienne, in *Revue des Études italiennes*, XXIV (1978), p. 146-163.

ROUSSEAU (C.), Le Prince, *Machiavel : analyse critique*, Paris, Hatier, 1963.

RUBINSTEIN (N.), « Machiavelli e le origini di Firenze », in *Rivista storica italiana*, LXXVI (1967), p. 952-959.

RUSSO (L.), *Machiavelli*, Bari, Laterza, 1949 (troisième édition).

SANTI (V.), *La gloria nel pensiero di Machiavelli*, Ravenne, Longo, 1979.

SASSO (G.), « Intorno alla composizione dei *Discorsi* di Machiavelli », in *Giornale storico della letteratura italiana*, LXXXIV (1957), p. 482-534.

— *Machiavelli e Cesare Borgia : storia di un giudizio*, Rome, Ateneo, 1966.

— *Studi su Machiavelli*, Naples, Morano, 1967.

— « Machiavelli e Venezia », in *De homine*, XLI (1970), p. 50 sqq.

— « Coerenza o incoerenza del VII capitolo del *Principe* ? », in *Cultura*, IX (1972), p. 1-36.

— *In margine al centenario di Machiavelli*, Naples, Guida, 1972.

— *Machiavelli, storia del suo pensiero politico*, Bologne, Il Mulino, 1980 (deuxième édition).

— *Machiavelli e gli antichi*, Milan-Naples, Ricciardi, 1987-1988, 2 vol.

— *N. Machiavelli*, Bologne, Il Mulino, 1993, 2 vol.

SCAGLIA (G. B.), *Machiavelli, passione e rischio della politica*, Rome, Studium, 1990.

SKINNER (G.), *Machiavel*, Paris, Seuil, 1989.

SPIRITO (U.), *Machiavelli e Guicciardini*, Florence, Sansoni, 1968 (deuxième édition).

STRAUSS (L.), *Pensées sur Machiavel*, Paris, Payot, 1982.

Studies on Machiavelli, Florence, Sansoni, 1972.

Studi machiavelliani, Vérone, Università, 1972.

TENENTI (A.), « La religione di Machiavelli », in *Credenze, ideologie,*

libertinismi tra Medioevo e età moderna, Bologne, Il Mulino, 1978, p. 175-219.

TOFFANIN (G.), *Machiavelli e il « tacitismo »*, Naples, Guida, 1972 (deuxième édition).

VINCIERI (P.), *Natura umana e dominio, Machiavelli, Hobbes, Spinoza*, Ravenne, Longo, 1984.

VISSING (L.), *Machiavel et la politique de l'apparence*, Paris, PUF, 1986.

WILKINS (B. T.), « Machiavelli on History and Fortune », in *Bucknell Review*, VIII (1959), p. 225-245.

WITFIELD (J. H.), *Machiavelli*, Oxford, University Press, 1947.

— *Discourses on Machiavelli*, Cambridge, W. Heffer & Sons, 1969.

WOOD (N.), « Machiavelli's concept of *virtù* reconsidered », in *Political Studies*, XV (1967), p. 159-162.

ZANZI (L.), *I « segni » della natura e i « paradigmi » della storia : il metodo del Machiavelli*, Manduria, Lacaita, 1981.

VI. MACHIAVEL ÉCRIVAIN

ANSELMI (G. M.), *Ricerche sul Machiavelli storico*, Pisa, Pacini, 1979.

ANSELMI (G. M.) et FAZION (P.), *Machiavelli, l'asino e le bestie*, Bologna, Clueb, 1984.

AQUILECCHIA (G.), « La favola *Mandragola* si chiama », in *Schede di italianistica*, Turin, Einaudi, 1976.

BARBERI SQUAROTTI (G.), « Il Machiavelli tra il "sublime" della contemplazione e il "comico" della prassi », in *Lettere italiane*, XXI (1969), p. 129-154.

— *Machiavelli o la scelta della letteratura*, Rome, Bulzoni, 1987.

BERTELLI (S.), « Appunti e osservazioni in margine all'edizione di un nuovo epistolario machiavelliano », in *Il Pensiero politico*, II (1970), p. 536-579.

BERTELLI (S.) et GAETA (F.), « Noterelle machiavelliane, un codice di Lucrezio e di Terenzio », in *Rivista storica italiana*, LXXIII (1961), p. 544-555.

BLASUCCI (L.), « Machiavelli novelliere e verseggiatore », in *Cultura e Scuola*, IX (1970), p. 174-191.

BORSELLINO (N.), « Per una storia delle commedie di Machiavelli », in *Cultura e Scuola*, IX (1970), p. 229-241.

CABRINI (A. M.), *Interpretazione e stile in Machiavelli. Il III libro delle* Istorie fiorentine, Rome, Bulzoni, 1990.

CASTELLANI POLLIDORI (O.), *N. Machiavelli e il* Dialogo intorno alla nostra lingua *con un'edizione critica del testo,* Florence, Olschki, 1978.

— *Nuove riflessioni sul* Discorso o Dialogo intorno alla nostra lingua, Rome, Salerno, 1981.

CAVALLINI (G.), *Interpretazione della* Mandragola, Milan, Marzorati, 1973.

CELSE (M.), « La "beffa" chez Machiavel dramaturge et conteur », in *Formes et significations de la « beffa » dans la littérature italienne de la Renaissance,* Paris, 1972, p. 99-110.

CHIAPPELLI (F.), *Studi sul linguaggio del Machiavelli,* Florence, Le Monnier, 1952.

— *Nuovi studi sul linguaggio del Machiavelli,* Florence, Le Monnier, 1969.

— « Considerazioni di linguaggio e di stile sul testo della *Mandragola* », in *Giornale storico della letteratura italiana,* LXXXVI (1969), p. 252-259.

— *Machiavelli e la lingua fiorentina,* Bologne, Boni, 1974.

FABIANO (L.), *N. Machiavelli e la storiografia del Cinquecento,* Rome, Ciranna, 1974.

FERRONI (G.), *« Mutazione » e « riscontro » nel teatro di Machiavelli e altri saggi sulla commedia del Cinquecento,* Rome, Bulzoni, 1972.

— « Le "cose vane" nelle lettere di Machiavelli », in *Rassegna della letteratura italiana,* LXXVI (1972), p. 215-264.

— « Appunti sull'*Asino* del Machiavelli », in *Letteratura e critica, studi in onore di N. Sapegno,* vol. II, Rome, Bulzoni, 1975, p. 313-346.

FIDO (F.), « Machiavelli 1469-1969 : politica e teatro nel badalucco di messer Nicia », in *Italica,* XLVI (1969), p. 359-375.

— *Le Metamorfosi del centauro,* Rome, Bulzoni, 1977.

GAROSCI (A.), *Le* Istorie fiorentine *del Machiavelli,* Turin, Giappichelli, 1973.

GRAZZINI (F.), *Machiavelli narratore,* Bari, Laterza, 1990.

GRAYSON (C.), « Machiavelli e Dante : per la data e l'attribuzione del *Dialogo intorno alla nostra lingua* », in *Studi e problemi di critica testuale,* II (1971), p. 5-28.

GUILLEMAIN (B.), « Machiavel lecteur d'Aristote », in *Platon et Aristote à la Renaissance,* Paris, Vrin, 1976, p. 163-173.

MARIETTI (M.), « Aspects de la "beffa" dans les *Istorie fiorentine,* de

Machiavel », in *Formes et significations de la « beffa » dans la littérature italienne de la Renaissance,* Paris, 1972.

— « Machiavel historiographe des Médicis », in *Les Écrivains et le pouvoir en Italie à l'époque des Médicis,* Paris, 1974.

MARTELLI (M.) « I "ghiribizzi" a G. B. Soderini », in *Rinascimento,* XX (1969), p. 147-180.

— *Una giarda fiorentina, il* Dialogo della lingua *attribuito a N. Machiavelli,* Rome, Salerno, 1978.

— « Schede sulla cultura di Machiavelli », in *Interpres,* VI (1985-1986), p. 283-330.

MASCIANDARO (F.), « I "castellucci" e i "ghiribizzi" del Machiavelli epistolografo », in *Italica,* XLVI (1969), p. 135-148.

MATUCCI (A.), « Sul primo *Decennale* di N. Machiavelli », in *Filologia e critica,* III (1978), p. 297-327.

MONTANARI (F.), « Fantasia e calcolo nel linguaggio del Machiavelli », in *Convivium,* XXVIII (1960), p. 289-297.

MONTEVECCHI (A.), « Le prime operette del Machiavelli : elementi dello stile in storico », in *Convivium,* XXXIII (1965), p. 151-161.

— « Lo stile delle *Istorie fiorentine* di Machiavelli », in *Sigma,* XVI (1967), p. 63-84.

PADOAN (G.), *La Mandragola* del Machiavelli nella Venezia cinquecentesca, in *Momenti del Rinascimento veneto,* Padoue, Antenore, 1978, p. 34-67.

— « Il tramonto di Machiavelli : la *Clizia* », in *Rinascimento in controluce,* Ravenne, Longo, 1994.

PARRONCHI (A.), « La prima rappresentazione della *Mandragola,* il modello per l'apparato, l'allegoria, » in *Bibliofilia,* LXVI (1962), p. 37-86.

PUPPO (M.), « Machiavelli e gli scrittori italiani », in *Cultura e Scuola,* IX (1970), p. 148-159.

QUAGLIO (A. E.), « Dante e Machiavelli », in *Cultura e Scuola,* IX (1970), p. 160-173.

RAIMONDI (E.), *Politica e Commedia,* Bologne, Il Mulino, 1972.

RIDOLFI (R.), « Spigolature machiavelliane : la contraffazione del *Decennale* », in *Bibliofilia,* LVII (1955), p. 192-202.

— « Composizione, rappresentazione e prima edizione della *Mandragola* », in *Bibliofilia,* LXIV (1962), p. 285-300.

— « La seconda edizione della *Mandragola* », in *Bibliofilia,* LXVI (1964), p. 49-62.

— « Tradizione manoscritta della *Mandragola* », in *Bibliofilia,* LXVII (1965), p. 1-15.

— *Studi sulle commedie di Machiavelli,* Pise, Nistri-Lischi, 1969.

RIDOLFI (R.) et GHIGLIERI (P.), « I "ghiribizzi" al Soderini », in *Bibliofilia,* LXXII (1970), p. 53-74.

RUBINSTEIN (N.), « Machiavelli storico », in *Annali della Scuola normale superiore di Pisa,* XVII (1987), p. 695-733.

SAROLLI (G.), *Machiavelli, inediti di cancelleria e teatro,* Bari, Adriatica, 1973.

SASSO (G.), « Qualche osservazione sui "ghiribizzi" al Soderini », in *Cultura,* XI (1973), p. 129-167.

SINGLETON (C. S.), « Machiavelli and the spirit of comedy », in *Modern Language Notes,* LVII (1942), p. 585-592.

SORELLA (A.), *Magia, lingua e commedia nel Machiavelli,* Florence, Olschki, 1990.

SUMBERG (Th. A.), « *La Mandragola :* an Interpretation », in *The Journal of Politics,* XXIII (1961), p. 320-340.

VANOSSI (L.), « Situazione e sviluppo del teatro machiavelliano », in *Quaderni del Circolo Filologico Padovano,* II (1970), p. 1-108.

VII. LA FORTUNE DE MACHIAVEL

BURNHAM (J.), *Les Machiavéliens défenseurs de la liberté,* Paris, Calmann-Lévy, 1945.

CARDASCIA (G.), « Machiavel et Jean Bodin », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance,* III (1943), p. 129-167.

CHEMOTTI (S.), *Umanesimo, Rinascimento, Machiavelli nella critica gramsciana,* Rome, Bulzoni, 1975.

CHÉREL (A.), *La Pensée de Machiavel en France,* Paris, L'artisan du livre, 1936.

CILIBERTO (M.), « Appunti per una storia della fortuna di Machiavelli in Italia », in *Studi storici,* X (1969), p. 799-832.

DE MATTEI (R.), *Dal premachiavellismo all'antimachiavellismo,* Florence, Sansoni, 1969.

FIDO (F.), *Machiavelli,* Palerme, Palumbo, 1975 (deuxième édition).

GALLICET CALVETTI (C.), *Spinoza lettore di Machiavelli,* Milan, Vita e Pensiero, 1972.

GASQUET (E.), *Le Courant machiavélien dans la pensée et la littérature anglaises du XVIe siècle,* Paris, Didier, 1974.

IKEDA (K.), *« Machiavelli in Giappone »*, in *Lettere italiane,* XXI (1969), p. 326-331.

LEFORT (C.), *Le Travail de l'œuvre, Machiavel,* Paris, Gallimard, 1972.

MACEK (J.), *Machiavelli e il machiavellismo,* Florence, Nuova Italia, 1980.

« Machiavellismo e antimachiavellici nel Cinquecento », in *Il Pensiero politico,* II (1969).

MATUCCI (A.), *Machiavelli nella storiografia fiorentina,* Florence, Olschki, 1991.

PAGGI (L.), « Machiavelli e Gramsci », in *Studi storici,* X (1969), p. 833-876.

PANELLA (A.), *Gli antimachiavellici,* Florence, Sansoni, 1943.

Il pensiero di Machiavelli e la sua fortuna nel mondo, Florence, Istituto nazionale del Rinascimento, 1972.

PERINI (L.), « Gli eretici italiani del Cinquecento e Machiavelli », in *Studi storici,* X (1969), p. 877-918.

PROCACCI (G.), *Studi sulla fortuna del Machiavelli,* Roma, Istituto storico italiano, 1965.

PRAZ (M.), *Machiavelli in Inghilterra e altri saggi,* Rome, Tuminelli, 1973 (deuxième édition).

— *Machiavelli and the Elizabethans,* New York, 1958.

QUAGLIO (A. E.), « Indicazioni sulla fortuna editoriale del Machiavelli nel Veneto », in *Lettere italiane*, XXI (1969), p. 399-424.

RAAB (F.), *The English Face of Machiavelli, A Changing Interpretation 1500-1700,* Londres-Toronto, Routedge & Kegan Paul, 1974.

SANGUINETI (F.), *Gramsci e Machiavelli,* Bari, Laterza, 1981.

SENELLART (M.), *Machiavélisme et religion d'État,* Paris, PUF, 1980.

VASOLI (C.), « Note su Gramsci e Machiavelli », in *Ricerche storiche ed economiche in memoria di C. Barbagallo,* Naples, 1970, vol. III, p. 429-446.

INDEX DES PERSONNES CITÉES

AVERTISSEMENT

Le présent index recense les personnes citées dans les œuvres de Machiavel que nous donnons. L'orthographe des noms est celle retenue par l'histoire, mais Machiavel a parfois usé de graphies légèrement différentes que la présente traduction a respectées.

L'index renvoie non pas aux pages du présent volume, mais, dans l'ordre, à l'œuvre, à la partie, au chapitre (ou l'acte et la scène, pour le théâtre).

Abréviations :

AG : *L'Art de la guerre*
DTL : *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*
EL : Écrits littéraires
EP : *Premiers Écrits politiques*
HF : *Histoire de Florence*
P : *Le Prince*
T : Théâtre

A

ABATI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 3, 17.

ABATI, Neri. **HF** II, 21.

ABEL. **EL** *Capitoli,* « De l'ambition ».

ACCIAIUOLI : famille florentine. **HF** II, 23, 32 ; VII, 11, 18.

ACCIAIUOLI, Alamanno. **HF** III, 15.

ACCIAIUOLI, Angelo : archevêque de Florence, partisan puis ennemi du duc d'Athènes. **HF** II, 31 ; IV, 30 ; VI, 4, 21 ; VII, 11, 12, 13, 19, 23.

ACCIAIUOLI, Donato di Iacopo (vers 1400) : homme politique florentin. Après avoir été ambassadeur à Pistoia en 1373, il participa à la révolte des Ciompi. Puis il devint podestat de Vérone et ambassadeur auprès de Charles III de Durazzo. Élu gonfalonier de justice en 1391, il devint très influent à Florence, aussi essaya-t-il de s'emparer du pouvoir en janvier 1396, mais il échoua. **HF** III, 25.

ACCIAIUOLI, Donato di Neri (Florence, 15 mars 1329 - 1478) : humaniste et homme politique florentin favorable aux Médicis. Il participa à l'ambassade menée par Piero de' Pazzi auprès de Louis XII. Commissaire à Pistoia, il fut aussi, en 1469, capitaine du peuple à Volterra. Puis il devint ambassadeur auprès de Paul II et finalement gonfalonier de justice. **HF** VIII, 14.

ACCIAIUOLI, Michele. **HF** III, 26.

ACCIAIUOLI, Raffaello. **HF** VII, 11.

ACHILLE. **P** 14, 18.

ACILIUS ou ACILIUS GLABRIO, Manius : tribun de la plèbe en 201, puis consul en 191 av. J.-C. Il étouffa en Étrurie une révolte d'esclaves, puis battit aux Thermopyles Antiochos III, roi de Syrie, et commença la soumission de l'Étolie. **AG** IV, 1.

ACQUASPARTA, Matteo di : cardinal, légat pontifical à Florence en 1302. **HF** II, 17, 19.

ADALBERTO, Alberico : marquis de Toscane. **HF** I, 12 ; III, 22.

ADAM. **EL** *Capitoli,* « De l'ambition ».

ADIMARI : famille florentine guelfe, remontant aux environs du XIe siècle. Elle se serait éteinte en 1646. **HF** II, 4, 22.

ADIMARI, Andrea. **HF** III, 24.

ADIMARI, Antonio : il participa à un complot dont la victime aurait dû être le duc Gauthier de Brienne. Mais ce dernier, averti, le convoqua et l'emprisonna. Libéré, il fut ambassadeur à Arezzo (1344), à Sienne, auprès d'Alexandre VI, de Louis de Hongrie et de l'empereur Charles IV. **HF** II, 36, 37.

ADIMARI, Bernardo. **HF** III, 23.

ADIMARI, Forese : magnat florentin. **HF** II, 14.

ADMÈTE : roi légendaire de Phères en Thessalie, l'un des Argonautes. **EL** *Poésies diverses,* « Pastorale ».

ADOLPHE DE NASSAU (1250/1255 -

1298) : élu empereur d'Allemagne en 1292. Il se mit à la solde du roi d'Angleterre Édouard Ier contre Philippe le Bel. L'Allemagne se révolta contre lui après la conquête de Thuringe (1296), et Albert Ier d'Autriche le vainquit lors de la bataille de Göllheim, où il fut tué. **HF** I, 25.

ADORNO : famille gibeline de Gênes, elle donna sept doges à la ville et lutta au moins cent soixante-cinq ans contre la famille Fregoso. **HF** V, 6 ; VI, 35, 38 ; VII, 7.

ADRIEN : voir HADRIEN.

ADRIEN Ier († 795) : 97e pape élu le 1er février 772, avec l'appui du parti franc. Il provoqua la destruction du royaume lombard par les Francs, créa Charlemagne patrice de Rome, et se fit confirmer et augmenter par ce dernier la donation de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole, faite antérieurement à l'Église romaine (756) ; ces domaines constitueront le noyau des futurs États pontificaux. **HF** I, 9.

ADRIEN V (Ottoni de' Fieschi) (Gênes - Viterbe) : 188e pape, il régna seulement un mois, en l'année 1276 (11 juillet - 18 août). **HF** I, 23.

ADRIEN VI (A. Florisse) (Utrecht, 1459 - 1523) : cardinal en 1517, élu pape à la mort de Léon X (1522), il fut auparavant le précepteur et le ministre de Charles Quint. Il chercha à réformer le Saint-Siège et à s'opposer à Luther. En outre, il voulut réconcilier Charles Quint et François Ier en les unissant dans une expédition contre les Turcs. **EP** *Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre 1522 pour l'Espagne auprès de l'empereur.*

AEMILIUS MAMERCUS, Tiberius : consul en 470 av. J.-C. En 467, il soutint la loi agraire, fit distribuer au peuple des terres prises aux Volsques et envoya une colonie à Antium. **DTL** I, 49 ; III, 14, 15.

AFRANIUS NEPOS, Lucius (46 av. J.-C.) : général et consul romain. Il fut le légat de Pompée en Espagne. Partisan de ce dernier, il participa à la bataille de Pharsale contre César. Il commandait l'aile droite de l'armée pompéienne, mais il fut battu. **AG** VI, 15. **DTL** III, 18.

AGAPET II († Rome, 955) : 132e pape de 946 à 955. Il appela en Italie Othon de Germanie contre Bérenger II et assembla le synode d'Ingheleim afin de dissiper les différends qui existaient entre Louis d'Outremer et le comte Hugues. Puis il libéra Rome et la papauté, qui étaient dominées par Théodora la Grande et ses deux filles, Théodora la Jeune et Marousia. **HF** I, 12.

AGATHOCLE (Rhegium, 361 - 289 av. J.-C.) : tyran de Syracuse, il chercha à unifier la Sicile mais il dut combattre contre les Carthaginois au cours de deux campagnes. Il mourut alors qu'il préparait une nouvelle expédition. **DTL** II, 12, 13 ; III, 6. **P** 8.

AGÉSILAS II, Eurypontide : roi de Sparte (399 - 360 av. J.-C.). Il battit les Perses en Asie Mineure (396) et les Thébains (394) à Coronée. Il assura ainsi la prédominance de Sparte sur le reste de la Grèce, jusqu'à ce que les Thébains, commandés par Épaminondas, lui arrachent cette suprématie à Mantinée. **AG** IV, 10. **DTL** I, 10.

AGIDE III, Eurypontide : roi de Sparte de 338 à 330 av. J.-C. Il tenta de libérer la Grèce des Macédoniens mais il fut défait et tué par Antipatre. **DTL** II, 10.

AGIDE IV, Eurypontide († 241 av. J.-C.) : roi de Sparte (244 - 240). Il voulut remettre en vigueur la constitution de Lycurgue, mais il s'attira ainsi la haine de l'aristocratie et l'opposition de Léonidas qui l'étrangla. **DTL** I, 9.

AGLI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.

AGOLANTI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

AHMED PACHA GEDIK (Serbie - 1482) : partisan du sultan Bayezid II, qui le fit assassiner. **HF** VIII, 20. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

ALAMANNI, Luigi di Piero (Florence, 1495 - Amboise, 1556) : lainier et intellectuel, adepte des Orti Oricellarii. Ami de Machiavel, ce dernier lui dédia *La Vie de Castruccio Castracani*. **AG** I et *passim*.

ALARIC Ier († Cosenza, 410) : roi des Wisigoths. Après avoir dévasté la Thrace et menacé Constantinople, il pénétra en Grèce. Il envahit l'Italie une première fois et y revint une seconde fois en 408, s'emparant ainsi de Rome qu'il pilla pendant six jours. Puis il

passa en Italie méridionale et mourut alors qu'il s'apprêtait à envahir la Sicile. **HF** I, 1.

ALBERGATI, Niccolò (Bologne, vers 1375 - 9 mai 1443) : ecclésiastique, il fut acclamé évêque de Bologne le 4 janvier 1417. Puis il devint le cardinal de Santa Croce. On lui confia des missions diplomatiques, et il réussit notamment à pacifier Milan et Venise en 1427. Il fut envoyé en France pour tenter un accord entre Charles VII de France et Henri VI d'Angleterre. **HF** IV, 15.

ALBÉRIC Ier ou ALBERICO DA CAMERINO († 925) : marquis de Camerino, il fut, avec Adalbert, à la tête de la campagne menée contre les Sarrasins en 915. Il battit ces derniers sur le Garigliano en 916. **HF** I, 12.

ALBERICO DA BARBIANO, comte de Cuneo (fin du XIVe siècle - Milan, vers 1433) : condottiere, il combattit au service de la République de Venise, d'Urbain VI, puis pour le compte de la République florentine. Finalement, il quitta cette dernière pour rejoindre à Milan Giovan Galeazzo Visconti. **HF** IV, 6. **P** 12.

ALBERT († Constantinople, 974) : fils de Bérenger II, en 950 son père l'associa au trône d'Italie. Mais, à l'intervention d'Othon le Grand, il dut s'enfuir à Constantinople où il mourut. **HF** I, 13.

ALBERT Ier (1248 - 1308) : duc d'Autriche et empereur d'Allemagne (1292 - 1308). Il tua son concurrent au trône, Adolphe de Nassau, ainsi que Vasclav III, dernier roi de Bohême, lui donnant comme successeur son fils Rodolphe. Cependant, il fut lui-même assassiné par son neveu Jean de Souabe. **HF** II, 25.

ALBERTI : famille florentine, rivale des Médicis et des Albizzi. **HF** III, 8, 23, 24, 25, 26, 28 ; IV, 2, 9 ; V, 4.

ALBERTI, Alberto. **HF** III, 25.

ALBERTI, Andrea : il fut arrêté par Maso degli Albizzi et banni de Florence. **HF** III, 25.

ALBERTI, Antonio di Niccolò (1356 - 1er septembre 1415) : homme politique florentin, il fut aussi poète et mathématicien. S'étant opposé à la révolte des Ciompi, il devint prieur de la liberté en 1384. Accusé d'avoir voulu participer à un complot contre Maso degli Albizzi, il fut condamné à l'exil. **HF** III, 14, 23, 28.

ALBERTI, Benedetto (vers 1320 - 13 janvier 1388) : homme politique florentin, prieur en 1373. Il fut favorable à la révolte des Ciompi et participa au gouvernement populaire. Non satisfait de ce dernier, il se rapprocha des représentants de l'ancienne classe dirigeante. Mais son opposition aux Albizzi lui fut fatale, aussi fut-il exilé. **HF** III, 9, 10, 14, 15, 19, 20, 22, 23, 25 ; IV, 10.

ALBERTI, Iacopo († 7 juin 1374) : homme politique florentin. En 1352, il participa à l'ambassade envoyée à Naples lors du couronnement de Louis de Tarente. Il fut podestat de Viterbe, de San Gimignano et de Prato, mais aussi capitaine du peuple de Pistoia. Il devint prieur et fut l'allié d'Urbain V contre Viterbe révolté et ambassadeur à Arezzo. **HF** II, 32.

ALBIZZI, Filippo degli. **HF** III, 3.

ALBIZZI, Luca degli (19 mars 1382 - 5 août 1458) : d'abord capitaine de Livourne en 1425, il se sépara de son père Rinaldo et prit les armes en faveur de Côme de Médicis. Grâce à la protection de ce nouveau seigneur, il fit partie des Dix de *Balìa* (1436) et eut une intense activité politique à Bologne. En 1442, il devint gonfalonier de justice, puis ambassadeur à Venise. **HF** IV, 27.

ALBIZZI, Luca di Antonio degli (1459 - 1502) : homme politique florentin, il fut prieur en 1490 et 1497, puis commissaire à Borgo San Sepolcro et à Pise en 1494 et 1495. Il fut aussi ambassadeur en France et commissaire à Arezzo après la révolte de la ville. **DTL** III, 15. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*.

ALBIZZI, Margherita di Rinaldo degli. **HF** V, 34 ; VI, 30.

ALBIZZI, Maso degli (Florence, 1343 - 2 octobre 1417) : homme politique florentin. Gonfalonier de justice, il lutta contre les Visconti. En outre, il donna de nouvelles institutions politiques à Florence et fonda le régime oligarchique. **EP** *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de*

Médicis le jeune. **HF** III, 25, 26, 27 ; IV, 2, 7, 10, 27.

ALBIZZI, Piero degli († 1379) : il eut une grande influence politique à Florence, notamment lors du conflit avec les Ricci. La Seigneurie le priva de ses charges publiques et Piero degli Albizzi dut gagner le royaume de Naples. De retour à Florence en 1372, il reprit sa place parmi les capitaines guelfes. Accusé, surtout par les Ciompi, de comploter contre le régime populaire, la Seigneurie dut le condamner à mort. **HF** III, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 19, 25.

ALBIZZI, Rinaldo degli (Florence, 1370 - Ancône, 2 février 1442) : fils de Maso. Hostile aux Visconti, représentant de l'oligarchie florentine. La disparition de son père lui permit d'accéder à la tête de la République, où il exerça un pouvoir personnel. L'échec des négociations avec Ferrare et sa volonté de faire la guerre à outrance engendrèrent la méfiance populaire. Ayant accumulé les erreurs politiques et financières, il fut condamné à mort. **HF** IV, 2, 7, 9, 10, 11, 17, 20, 22, 25, 33 ; V, 8, 26, 27, 31, 32, 34 ; VII, 6.

ALBOÏN (VIe siècle) : roi des Lombards de 561 à 573. Il régna sur le Norique et la Pannonie, puis il envahit l'Italie. Il fit la conquête des parties septentrionale et centrale, moins Rome, l'exarchat de Ravenne et Venise, et il y fonda un nouvel État, dont Pavie fut la capitale (572). Il périt assassiné sur l'ordre de sa femme Rosemonde. **HF** I, 8.

ALBORNOZ, Gil Alvarez Carrillo de (Cuenca, 1310 - Viterbe, 1367) : archevêque de Tolède, Clément VI à Avignon le fit cardinal. Innocent VI le chargea de ramener l'Italie sous l'obéissance des papes (1353). S'alliant à Florence, Sienne et Cola di Rienzo, il rétablit la puissance temporelle pontificale et conduisit lui-même Urbain V à Rome. Ce dernier dut cependant retourner peu après à Avignon. **HF** I, 32.

ALCIBIADE (Athènes, 450 - Bithynie, 404 av. J.-C.) : général et homme d'État grec de la famille des Alcméonides. Il entraîna la malheureuse expédition contre Syracuse qui échoua (415). Puis il offrit ses services à Sparte et à la Perse. De retour dans sa patrie, il devint généralissime des troupes. Tombé en disgrâce, il se retira auprès de Pharnabaze qui le fit tuer. **AG** VII, 8. **DTL** III, 16.

ALDEROTTI : famille florentine. **H.F.** III, 24.

ALDEROTTI, Matteo : il fut banni de Florence. **HF** III, 24.

ALDOBRANDINI : famille florentine, connue à Florence dès le XIIIe siècle. **HF** II, 24.

ALESSANDRI, Cornelia : femme de Jean de Côme de Médicis. **HF** VII, 5.

ALEXAMÈNE († 192 av. J.-C.) : il tua Nabis en 192 av. J.-C. **DTL** III, 6.

ALEXANDRE SÉVÈRE : voir SÉVÈRE ALEXANDRE.

ALEXANDRE III le Grand (356 - Babylone, juin 323 av. J.-C.) : roi de Macédoine de 336 à 323. **AG** II, 12 ; III, 8 ; IV, 9 ; VI, 16 ; VII, 3, 16, 17. **DTL** I, 1, 20, 26, 58 ; II, 8, 10, 27, 28, 31 ; III, 6, 13. **EL** *Capitoli*, « De la fortune ». **P** 4, 14, 24.

ALEXANDRE Ier, le Molosse († 328 av. J.-C.) : roi d'Épire. Philippe de Macédoine lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Il fit une expédition en Italie du Sud, où il secourut les Tarentins, et il y réalisa quelques conquêtes. Mais il fut vaincu et tué sur les bords de l'Achéron. **DTL** II, 28, 31.

ALEXANDRE II (IIIe siècle av. J.-C.) : roi d'Épire de 272 à 260 av. J.-C. Il conquit la Macédoine mais en fut chassé par Démétrios. Plus tard, il parvint à s'établir solidement sur le trône d'Épire. Il écrivit un traité de tactique militaire. **AG** VI, 15.

ALEXANDRE II (Anselmo da Baggio) (Milan - Rome, 1073) : pape de 1061 à 1073. Il lutta contre l'antipape Honorius III. **HF** I, 15.

ALEXANDRE III (Rolando Bandinelli) (Sienne, ? - Civita Castellana, 1181) : pape (1159 - 1181), il lutta contre Frédéric Barberousse, qui lui opposa successivement trois antipapes et lui demanda enfin la paix à Venise en 1177. Il obligea Henri II d'Angleterre à faire amende honorable pour le meurtre de Thomas Becket et convoqua le troisième concile de Latran. **HF** I, 18, 19.

ALEXANDRE V (Petros Filargès) (île de Candie, 1340 - Bologne, 1410) : pape

de 1409 à 1410. Il fut élu à Pise par les cardinaux des deux obédiences. Cependant, sa nomination ne mit pas fin au schisme. Il serait mort empoisonné. **HF** I, 25.

ALEXANDRE VI (Rodrigo Borgia) (Játiva, Espagne, 1431 - Rome, 1503) : pape de 1492 à 1503, il assuma plutôt le rôle d'un souverain temporel. Il voulut dominer la noblesse de ses États, et lutta contre Charles VIII. Soucieux des intérêts de son fils César Borgia, il s'allia à Louis XII. En outre, il anéantit Jérome Savonarole. **AG** VII, 2. **DTL** II, 24 ; III, 29. **EL** *Première Décennale*. **HF** I, 30. **P** 3, 7, 8, 11, 16, 23.

ALIDOSI : famille d'Imola. **HF** I, 39.

ALIDOSI, Lucrezia : fille de Ludovico Alidosi. Son père, afin d'étendre ses possessions en Romagne, la maria à Giorgio Ordelaffi, lequel s'empara de Forlì. Mais son mari mourut jeune, les Visconti prirent Forlì et Lucrezia dut s'enfuir à Forlimpopoli. **HF** IV, 5.

ALIDOSI, Lodovico (seconde moitié du XIVe siècle - Rome, 1430) : seigneur d'Imola, fidèle des Médicis. **HF** I, 30 ; III, 5, 6.

ALIDOSI, Taddeo : seigneur d'Imola, il fut dépouillé de sa seigneurie et de sa ville par Galeazzo Sforza, qui dota ainsi sa fille Catherine. **HF** VII, 22.

ALIGHIERI, Cacciaguida : ancêtre de Dante. **EL** *Discours sur la langue*.

ALIGHIERI, Dante : voir DANTE ALIGHIERI.

ALMALCHIDE : noble lombard. **HF** I, 8.

ALOPO, Pandolfello († 1415) : amant de Jeanne II, grand camerlingue. Il exerçait une telle influence que les barons le firent décapiter en septembre 1415. **HF** I, 38.

ALPHONSE Ier, roi des Deux-Siciles : voir ALPHONSE V le Magnanime.

ALPHONSE II, roi de Sicile péninsulaire : voir ARAGON, Alphonse II d'.

ALPHONSE V le Magnanime ou le Grand, roi d'Aragon : voir ARAGON, Alphonse V d'.

ALPHONSE Ier d'Este : voir ESTE, Alphonse Ier d'.

ALTAVILLA, Costanza di : femme d'Henri VI et mère de Frédéric II. **HF** I, 20.

ALTAVILLA, Guglielmo, dit Bras de Fer († 1046) : comte des Pouilles. **HF** I, 16.

ALTAVILLA, Guglielmo : duc de Sicile (1101 - 1127), il participa à l'attaque contre l'Empire byzantin et en particulier à la conquête de Durazzo. **HF** I, 16.

ALTAVILLA, Tancredi di. **HF** I, 16.

ALTOVITI : famille florentine. **HF** II, 15, 36.

ALTOVITI, Bardo : gonfalonier de justice. **HF** VII, 21.

ALTOVITI, Bindo († 1353) : homme politique florentin, podestat de Montevarchi, mais aussi prieur, capitaine de guerre et gonfalonier de justice. Il fut à plusieurs reprises nommé ambassadeur et participa à la révolte contre le duc d'Athènes. Ce dernier ayant été chassé, il fut l'un des quatorze réformateurs et devint très influent à Florence. **HF** III, 28.

ALTOVITI, Guglielmo (seconde moitié du XIIIe siècle - 31 août 1342) : homme politique florentin, nommé gonfalonier de justice. Il fut aussi ambassadeur auprès du pape Jean XXII et capitaine à Arezzo en 1341, où il fit de nombreux prisonniers. Ceux-ci, libérés par le duc d'Athènes, qui désormais gouvernait Florence, se vengèrent en l'accusant de différents délits et en le décapitant. **HF** II, 28.

ALTOVITI, Stondo († 5 décembre 1392) : deux fois prieur, il fut envoyé comme ambassadeur à Avignon auprès de Grégoire XI, lors de la guerre entre Florence et le pape. Puis il alla à Gênes pour négocier une alliance avec Florence. Il quitta cette même ville lors de la révolte des Ciompi ; de retour en 1381, il participa au gouvernement et fut ambassadeur à Lucques et à Rome. **HF** III, 28.

ALVIANO, Bartolomeo d' (probablement à Todi, 1455 - 7 octobre 1515) : condottiere, il participa à la guerre qui opposa les armées du pape et du roi de Naples contre Florence. Puis, en 1498, il passa au service de la République de Venise. Nommé duc de Pordenone, il deviendra commandant en second de l'armée vénitienne puis capitaine général. **DTL** I, 53. **EL** *Deuxième Décennale*. **EP** *Portrait des choses de France*.

ALYATTE (618 - 562 av. J.-C.) : roi de Lydie. Père de Crésus, il étendit la domination lydienne sur tous les

rivages occidentaux de l'Asie Mineure. Voulant s'étendre vers l'est, il se heurta aux Mèdes. Mais grâce à la médiation babylonienne, il conclut un accord fixant la limite des deux royaumes. **AG** III, 8.

ALZATE, Opicino d' : gouverneur représentant les Visconti à Gênes et à Milan. Il fut massacré par le peuple. **HF** V, 6.

AMALASONTE († 535) : fille de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, et mère d'Athalaric. Veuve, elle gouverna seule pendant la minorité de son fils. A la mort de ce dernier, elle s'unit à Théodat son cousin qui la détrôna et la fit étrangler. Sa mort servit de prétexte à la guerre que Justinien fit aux Goths en Italie. **HF** I, 6.

AMBOISE, Charles d', seigneur de Chaumont (1473 - 1511) : grand maître (1499), maréchal et amiral de France, il fut aussi gouverneur de Milan en 1504. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France*.

AMBOISE, Georges d' (Chaumont-sur-Loire, 1460 - Lyon, 1510) : évêque de Montauban, archevêque de Narbonne et de Rouen, il devint cardinal en 1498. Il fut le ministre de Louis XII, mais aussi le légat du Saint-Siège en France. Il faillit être élu pape, mais il fut supplanté par Jules II, cardinal Della Rovere. **EL** *Première Décennale*. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France* ; *Portrait des choses de France*. **P** 3, 7.

AMBROGINI, Angelo, dit le Politien (Montepulciano, 1454 - Florence, 1494) : humaniste, il fut l'élève de Marsile Ficin et de Jean Argyropoulos. Il traduisit en vers latins le deuxième livre de *L'Iliade* et les suivants jusqu'au cinquième. Auteur de *Stances pour le tournoi*, composées entre 1475 et 1478, de la *Conjuration des Pazzi* (1478), et de la *Fable d'Orphée* (1480), il fut aussi le secrétaire de Laurent de Médicis. **HF** VIII, 36.

AMIDEI : famille gibeline florentine, dont les membres se vengèrent de l'offense qui leur avait été faite par Buondelmonte Buondelmonti en le tuant (1215). Certains chroniqueurs de l'époque y virent le début des luttes entre guelfes et gibelins. **HF** II, 3, 4, 21.

AMIDEI, Lambertuccio. **HF** II, 3.

AMIERI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 5.

AMILCAR, surnommé Barca († 228 av. J.-C.) : père d'Hannibal et beau-père d'Asdrubal. Il combattit les Romains lors de la première guerre punique. Lorsqu'il revint à Carthage, il réprima la révolte des mercenaires, puis il entreprit la conquête de l'Espagne, où il fut tué. **AG** IV, 2. **EL** *Sentences diverses*. **P** 8.

AMMON ou AMOUN : dieu d'origine égyptienne, dont le culte fut aussi pratiqué en Libye. Plus tard, les Grecs l'identifièrent à Jupiter. **DTL** II, 27, 30 ; III, 6, 30.

ANAXERÈTE. **EL** *Poésies diverses*, *Sénérade*.

ANCUS MARTIUS (VII[e] siècle av. J.-C.) : quatrième roi de Rome (640 - 616). Il aurait conquis plusieurs villes latines en incorporant les habitants dans la cité. En outre, il enferma dans Rome le Janicule et l'Aventin, construisit le pont Sublicius sur le Tibre, ainsi que le port d'Ostie, étendant ainsi le territoire romain jusqu'à la mer. **DTL** I, 19 ; III, 4.

ANDALÒ, Loderingo degli : moine bolognais, envoyé à Florence avec Catalano Malavolti afin de pacifier les discordes politiques de la ville. Ils devinrent podestats de Florence (1266), mais au lieu d'accomplir leur mission, ils favorisèrent les guelfes au détriment des gibelins. **HF** II, 8.

ANDARIC : roi des Gépides. **HF** I, 3.

ANDRÉ DE HONGRIE (1326 - 1345) : roi de Naples, fils de Carobert, roi de Hongrie, il fut appelé à succéder à Robert d'Anjou le Sage, roi des Deux-Siciles, dont il épousa la petite-fille Jeanne I[re] d'Anjou. Celle-ci, le trouvant intraitable, le fit étrangler dans un couvent près d'Aversa. **HF** I, 30.

ANGLANO, Giordano d' : comte de San Severino et neveu de Manfredi. **HF** II, 7.

ANGUILLARA, Deifobo dell' (vers la moitié du XV[e] siècle - 1490) : condottiere, il débuta en 1455 au service de l'Église. Puis il combattit pour le compte de la République de Venise, en participant à la bataille de Molinella di

Romagna et en se battant contre Sixte IV. **HF** VIII, 14.

ANJOU : reconquis par Philippe Auguste, l'Anjou fut constitué en comté-pairie en 1246 par Saint Louis en faveur de son frère Charles Ier. La deuxième maison d'Anjou est capétienne, de nombreuses branches s'en détachent : Hongrie, Naples, Tarente et Durazzo. La troisième maison d'Anjou est issue de Charles de Valois. Érigé en duché, l'Anjou est donné en apanage au second fils de Jean II le Bon, Louis Ier. A la suite de l'adoption de celui-ci par Jeanne Ire de Naples, puis de ses petits-fils Louis III et René par Jeanne II, la troisième maison d'Anjou intervient à Naples, où elle sera successivement en compétition avec les Durazzo, puis avec la maison d'Aragon. **HF** I, 22 ; II, 8.

ANJOU, Charles Ier d' (1226 - Foggia, 1285) : fils de Louis VIII, en 1265 Urbain IV lui offrit l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Il entra à Naples après avoir battu Manfred à Bénévent. Mais le massacre des Vêpres siciliennes et la conquête de don Pèdre d'Aragon mirent fin à son royaume. **HF** I, 22, 23, 24 ; II, 8.

ANJOU, Charles II d', dit le Boiteux (1254 - Casanova, 1309) : fils du précédent. Prisonnier en Aragon à la mort de son père, il ne put reconquérir la Sicile et l'abandonna en 1302 à Frédéric d'Aragon. **HF** I, 24, 26 ; II, 19.

ANJOU, Charles de Sicile († 1328) : duc de Calabre, fils du roi Robert. Il fut battu en 1328 par Castruccio Castracani. **HF** I, 30 ; II, 25, 30, 33, 35.

ANJOU, Jean d' (1427 - 1470) : fils du roi René, dernier défenseur d'Anjou en Italie. Prétendant au trône de Naples, après quelques succès, il dut abandonner le royaume aux Aragons. **HF** VI, 31, 35, 37, 38 ; VII, 1, 7.

ANJOU, Jeanne Ire d' (1326 - 1382) : reine de Naples (1343 - 1382). Elle épousa tout d'abord André de Hongrie, qu'elle fit étrangler, puis successivement Louis de Tarente, Jacques de Majorque et Othon de Brunswick. Elle fut mise à mort par ordre de son cousin Charles de Durazzo, qui s'était emparé du royaume de Naples. **HF** I, 30, 32, 33 ; III, 19, 22.

ANJOU, Jeanne II d' et de Durazzo (Naples, 1371 - Naples, 2 février 1435) : reine de Naples (1414 - 1435). D'abord mariée à Guillaume de Habsbourg, duc d'Autriche, elle épousa en 1415 Jacques II de Bourbon. Elle désigna en premier lieu comme héritier Alphonse V, roi d'Aragon, puis Louis III d'Anjou. Ce changement de choix déclencha une guerre de succession. **AG** : I, 2. **HF** I, 33, 38, 39 ; III, 22 ; IV, 7 ; V, 5. **P** 12.

ANJOU, Ladislas de Durazzo : voir LADISLAS DE DURAZZO.

ANJOU, Louis Ier d' ou Louis de Hongrie, surnommé le Grand (Viségrad, 1326 - Nagyszombat, 1382) : roi de Hongrie. Il entreprit en 1347 une expédition en Italie pour venger la mort de son frère André, roi de Naples, assassiné par ordre de sa femme, la reine Jeanne. Il fit exécuter Charles de Durazzo, complice de cette dernière. Puis deux ans plus tard, il retourna en Italie, signa une trêve avec Jeanne, protégée par le pape. En outre, il battit les Vénitiens, auxquels il enleva la Dalmatie (1358). **HF** I, 30, 32.

ANJOU, Louis Ier d' (Vincennes, 1339 - Bisceglie, 1384) : roi de Naples et de Sicile, comte de Provence et duc d'Anjou. En 1380, Jeanne Ire de Naples l'adopta, puis, en 1382, Clément VII lui donna l'investiture du royaume après le meurtre de la reine, commis par Charles III de Durazzo. Aussi Louis Ier essaya-t-il d'éliminer ce dernier, mais il échoua. **HF** I, 33 ; III, 22.

ANJOU, Louis II d' (Toulouse, 1377 - Angers, 1417) : roi de Naples et de Sicile, duc d'Anjou, comte de Provence. Il succéda à son père, Louis Ier, en 1384 et fut couronné en 1389 par Clément VII. Mais il fut chassé de son royaume en 1397 par Ladislas, aussi revint-il en France. En 1409, en 1410 et en 1411, il essaya de reconquérir le royaume de Naples, mais en vain. **HF** I, 35.

ANJOU, Louis III d' (1403 - Cosenza, 1434) : roi de Naples et de Sicile, duc d'Anjou et de Touraine, comte de Provence. Fils de Louis II, il hérita en 1417 des prétentions de sa maison sur le royaume de Naples. Adopté par la reine

Jeanne II, il mourut prématurément. **HF** I, 38.

ANJOU, Ludovic d' ou Louis de Tarente († 1332) : prince de Tarente, second mari de Jeanne Ire d'Anjou. **HF** I, 32.

ANJOU, Pierre d', dit Tempête : comte de Gravina, le dernier des six frères du roi Robert, mort à la bataille de Montecatini. **HF** II, 25.

ANJOU, René Ier d', dit le Bon (Angers, 1409 - Aix, 1480) : duc d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine, comte de Provence. La mort de son frère Louis III (1434) lui donna la possession, entre autres, du royaume de Naples. Il se rendit en Italie et soumit les Abruzzes ; mais, assiégé dans Naples par Alphonse d'Aragon, il abandonna son royaume (1442). **HF** V, 5, 17, 18 ; VI, 5, 31, 35, 38.

ANJOU, Robert Ier d', dit le Sage (vers 1275 - Naples, 1343) : roi de Naples et duc de Calabre. Il devint le chef militaire des forces guelfes et obtint la seigneurie de Florence de 1313 à 1321. En outre, il s'opposa à l'empereur Henri VIII et eut la charge de sénateur à Rome. **DTL** II, 9, 12. **HF** I, 26, 28, 31 ; II, 24, 26, 30, 33 ; III, 5.

ANNA LUCILLA († 509 av. J.-C.) : impératrice romaine, fille de Faustine et de Marc Aurèle, elle fut la femme de Lucius Verus et la sœur de Commode. Ayant conspiré contre son frère, elle fut exilée à Capri et mise à mort. **DTL** III, 6.

ANNE DE BRETAGNE (Nantes, 1477 - Blois, 1514) : reine de France, veuve de Charles VIII, elle épousa Louis XII en 1499. **EL** *Première Décennale*.

ANNIBAL : voir HANNIBAL.

ANNIUS SETINUS, Lucius : préteur des Latins. **DTL** II, 13, 15.

ANTÉE : roi de Libye. **DTL** II, 12.

ANTELLESI : famille florentine. **HF** II, 33, 37.

ANTIOCHOS ou ANTIOCHUS III Megas (242 - 187 av. J.-C.) : roi de Syrie (223 - 187), il consolida d'abord son pouvoir en Asie occidentale et il tenta de regrouper sous son autorité les territoires traversés par les conquérants macédoniens. Il voulut intégrer au sien les royaumes hellénistiques d'Occident. Mais il fut battu en Grèce par les Romains, devant ainsi leur céder l'Asie Mineure. **AG** VI, 12. **DTL** II, 1, 12 ; III, 16, 21. **P** 3, 21.

ANTIPATER ou ANTIPATROS (vers 390 - 319 av. J.-C.) : général macédonien sous Philippe II et Alexandre le Grand. Il fut chargé par ce dernier du gouvernement de la Macédoine. Il pacifia la Thrace et le Péloponnèse et réussit à battre Agide III de Sparte. **DTL** II, 10.

ANTOINE, MARC (82 - 30 av. J.-C.) : général romain, consul en 44. Il fut le lieutenant de César en Gaule. Puis, il anéantit Brutus et Cassius qui conjurèrent contre ce dernier en les battant à Philippes. Il constitua avec Octave et Lépide le second triumvirat, et obtint, lors du partage de l'Empire, le commandement de l'Orient. **AG** II, 5 ; V, 11. **DTL** I, 29 ; II, 18. **HF** II, 2.

ANTONIN le Pieux (Lavinium, 86 - 161) : empereur romain (138 - 161), il succéda à Hadrien. Son règne est caractérisé par une période de paix et de bien-être, dans la mesure où il ne fit pas de guerre. Il diminua les impôts, réforma la législation, toléra les chrétiens et enrichit l'État. **DTL** I, 10. **EL** *Sentences diverses*.

ANTONIO DAL PONTE AD ERA. **HF** I, 39.

ANTONIUS PRIMUS : général romain, partisan de Vespasien. **DTL** I, 29.

ANVERSA, Antonello d'. **HF** VIII, 32.

APOLLON : divinité grecque et romaine, son origine remonte aux cultes agraires. **AG** IV, 10. **DTL** I, 13, 45 ; III, 2, 23, 29. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale », « Chanson ».

APOLLONIDE : éminent citoyen de Syracuse. **DTL** II, 15.

APPIANO, Iacopo Ier d' (1325 - 1398) : seigneur de Pise. Il s'empara du pouvoir en 1392, après avoir conjuré contre Piero Gambacorti. Il embrassa le parti de Galeazzo Visconti, seigneur de Milan, et entraîna sa cité dans toutes les actions menées contre les Florentins. **DTL** III, 6.

APPIANO, Iacopo IV d' (1460 - avril 1510) : seigneur de Piombino, il en fut chassé par César Borgia en 1501. Mais à la mort d'Alexandre VI, la ville fut libérée et Iacopo Appiano put y revenir. En 1507, Ferdinand le Catholique le

nomma commandant des garnisons espagnoles et gouverneur général de ses armées. **DTL** III, 18. **EL** *Première Décennale*. **P** 3.

APPIUS CLAUDIUS : voir CLAUDIUS, Appius.

APPIUS HERDONIUS (IVe siècle av. J.-C.) : citoyen romain, il occupa le Capitole mais il en fut chassé par le consul Publius Valerius. **DTL** I, 13.

ARAGON : la maison d'Aragon, d'origine basque, fut fondée vers 824. Quatre familles ont possédé le comté puis le royaume d'Aragon jusqu'à sa fusion avec la Castille au XVIe siècle. La quatrième maison d'Aragon, issue de Ferdinand Ier le Juste, est une maison d'Aragon-Castille. Une branche des Deux-Siciles en résulte avec Ferdinand Ier, fils bâtard d'Alphonse V, qui reçoit de lui la couronne insulaire et la couronne de Naples. **HF** I, 38.

ARAGON, Alphonse V d' (1396 - Naples, 1458) : roi d'Aragon et de Sicile (1416 - 1458), roi Alphonse Ier des Deux-Siciles (1442 - 1458). Bien qu'il eût été adopté par Jeanne II, il dut se battre pour devenir le souverain de Naples. Déshérité au profit de Louis III d'Anjou, il ne réussit à entrer dans la ville qu'en 1442 et reçut l'investiture du Saint-Siège en 1443. **AG** I, 2. **EL** *Capitoli* « De l'ambition ». **HF** I, 38 ; V, 5, 6, 9, 17, 18 ; VI, 5, 8, 11-16, 19, 20, 24-26, 28, 30, 33, 35, 36, 38 ; VII, 5, 6. **P** 12.

ARAGON, Alphonse II d' (1448 - Messine, 1496) : fils aîné de Ferdinand Ier d'Aragon et duc de Calabre. Il reprit, en 1481, Otrante aux Turcs. Devenu roi de Sicile péninsulaire (Naples) à la mort de son père en 1494, son règne fut de courte durée. Détrôné par Charles VIII, roi de France, il dut s'enfuir l'année suivante. **HF** VII, 20, 22 ; VIII, 12, 14, 16, 18-20, 22, 23, 25, 26, 32, 35.

ARAGON, Ferdinand Ier ou Ferrante ou Ferrando d' (1423 - 1494) : roi de Naples (1458 - 1494). Il lutta contre l'instable noblesse de son royaume. Puis il combattit Florence et les Turcs. Ferdinand Ier développa la centralisation monarchique et brisa à deux reprises la révolte des barons. Il mourut alors que Charles VIII préparait son expédition en Italie. **DTL** II, 11, 12 ; III, 6.

ARAGON, Ferdinand II d', dit Ferrandino (Naples, 1467 - Naples, 1496) : roi de Naples de 1495 à 1496. Fils aîné du roi Alphonse II ; son père ayant abdiqué au moment où Charles VIII envahissait le royaume, Ferrandino fut vaincu par les troupes françaises. Il dut gagner la Sicile, mais revint à Naples au côté de Gonzalve de Cordoue, après le départ du roi de France. Il y mourut subitement. **EL** *Première Décennale*.

ARAGON, Ferdinand II d', le Catholique (Aragon, 1452 - Madrigalejo, 1516) : roi d'Aragon et de Sicile (1479 - 1516), roi Ferdinand V de Castille (1474 - 1504), roi Ferdinand III de Naples (1504 - 1516). Son mariage avec Isabelle de Castille unifia l'Espagne. Il chassa les Maures de Grenade et contribua au voyage de Christophe Colomb. Il fit par la suite la conquête de la Navarre et du royaume de Naples, puis, à la mort d'Isabelle, il devint le régent de la Castille. **DTL** I, 29 ; III, 6. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude », *Première Décennale*, *Deuxième Décennale*. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne*. **HF** VI, 28, 32, 36-38 ; VII, 1, 7, 8, 20, 22, 30, 31 ; VIII, 2, 4, 10, 12, 13, 16, 18, 19, 22-24, 27, 28, 32, 33. **P** 1, 3, 12, 13, 18, 21.

ARAGON, Frédéric II d' (1272 - 1337) : roi de Sicile (1296 - 1337), soutenu par Boniface VIII, il monta sur le trône de Sicile en violation du traité conclu entre Jacques, son frère, et Charles II d'Anjou. La paix se réalisa grâce à son mariage avec Éléonore, fille de Charles d'Anjou. En effet, par cette union, Frédéric devait abandonner le titre de roi de Sicile pour celui de roi de Trinacrie. Mais, en 1314, il reprit son premier titre. Aussi les hostilités furent-elles continuelles jusqu'à sa mort. **HF** I, 26 ; III, 24.

ARAGON, Frédéric IV d' († 1504) : roi des Deux-Siciles (1496-1504), il succéda à son neveu Ferdinand II. Son royaume ayant été envahi par Louis XII, il renonça à son règne en faveur de ce dernier, en échange du duché du Maine, de terres en Anjou et en Normandie, ainsi que d'une pension

de 30 000 livres. **AG** VII, 2. **EP** *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune*. **HF** VIII, 23. **P** 3, 14.

ARAGON, Isabelle ou Elisabella d' : fille d'Alphonse II, duc de Calabre, épouse de Gian Galeazzo Sforza. **HF** VIII, 26.

ARAGON, Jean II d' (1397 - 1479) : roi d'Aragon, il prit le titre de roi de Navarre par son mariage avec Blanche d'Évreux. Il devint roi d'Aragon à la mort de son frère Alphonse V (1458). **HF** VI, 38.

ARAGON, Jeanne d', dite la Folle : voir JEANNE LA FOLLE.

ARATOS ou ARATUS de Sicyone (Sicyone, vers 271 - Égion, 213 av. J.-C.) : homme politique et général grec. Il débarrassa la ville de Sicyone du tyran Nicolès et la fit entrer dans la ligue Achéenne, dont il devint le chef. En outre, il combattit la Macédoine et conquit Corinthe. Mais il fut tué par Philippe V de Macédoine. **DTL** II, 32 ; III, 5.

ARCADIUS (Espagne, vers 376 / 377 - 408) : empereur d'Orient, fils aîné de Théodose le Grand et frère d'Honorius. Il fut le jouet de deux ministres, Rufin et Eutrope, et de son épouse Eudoxie. Il resta complètement étranger à tout ce qui se faisait en son nom. **HF** I, 1, 5.

ARCHELAOS ou ARCHELAÜS, dit le Cappadocien († 81 av. J.-C.) : général de Mithridate VI, roi du Pont. Après s'être battu contre Nicomède III de Bithynie, il combattit les Romains et fut vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène. Devenu suspect à Mithridate après ces défaites, il préféra passer dans le camp des Romains. **AG** IV, 1.

ARDINGHI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.

ARGUS, ou ARGOS : prince argien, qui, selon certaines traditions, avait cent yeux. **EL** *L'Âne d'or*, 1 ; *Poésies diverses*, « Épigrammes ».

ARGYROPOULOS, Jean (Constantinople, 1416 - Rome, 1486) : humaniste et savant grec. Il alla, après la prise de Constantinople, enseigner les lettres et la philosophie grecques à Florence où il eut le Politien et Laurent de Médicis comme élèves. Ses principaux ouvrages sont des traductions latines d'Aristote. **HF** VII, 6.

ARIANITI, Costantino (probablement à Durazzo, 1456 - 8 mai 1530) : après avoir été protonotaire apostolique, il assuma dans le Montferrat la charge de gouverneur, puis fut ambassadeur de Maximilien Ier. A la mort de Jules II, il devint condottiere des troupes du Latran. Léon X lui donna la ville et le château de Fano. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne*.

ARIOSTO, Ludovico (Reggio nell'Emilia, 1474 - Ferrare, 1533) : poète attaché au service du cardinal Hippolyte d'Este de Ferrare. Auteur de *Satires*, il s'adonna au théâtre en composant des comédies, dont les plus illustres sont *Le Coffret* (1508), *Les Quiproquos* (1509), *Le Nécromancien* (1520) et *L'Entremetteuse* (1529). Il couronna son œuvre littéraire avec le *Roland furieux* ; commencé en 1502, ce poème fut publié en 1516, puis remanié (2e éd., 1521) jusqu'à sa version définitive (1532). **EL** *Discours sur la langue*.

ARIOVISTE († Ier siècle av. J.-C.) : roi des Suèves. En 72 av. J.-C., appelé par les Séquanes contre les Éduens, il franchit le Rhin et vainquit ces derniers. Il s'installa en Alsace, opprima les deux peuples et fut reconnu par le sénat romain comme roi ami. Mais César, à la demande des Éduens, battit Arioviste et lui fit repasser le Rhin. **AG** IV, 5.

ARISTIDE le Juste (vers 550 - vers 467 av. J.-C.) : général athénien, il fut l'un des stratèges de la bataille de Marathon. Archonte en 489 et chef du parti conservateur, il s'opposa à Thémistocle. Exilé, puis de retour vers 480, il organisa la ligue de Délos. **DTL** I, 59. **EL** *Capitoli*. « De l'ingratitude ».

ARISTOTE, dit le Staginite (Stagire, Macédoine, aujourd'hui Stavro, vers 384 - Chalcis, Eubée, 322 av. J.-C.) : philosophe grec. **DTL** III, 26.

ARISTOTIME (IIIe siècle av. J.-C.) : tyran de l'Élide. Il s'empara du pouvoir avec l'appui de la Macédoine et fit périr et exiler un grand nombre de citoyens. A la suite d'un complot, il fut tué par Chylon, qu'il croyait son ami. **DTL** III, 6.

ARMAGNAC, Louis d', duc de Nemours

(1472 - Cerignola, 1503) : il prit part aux guerres d'Italie et devint vice-roi de Naples en 1501, mais, vaincu par Gonzalve de Cordoue, il fut tué à Cerignola. **DTL II**, 17.

ARNOUL ou ARNULF (850 - 899) : fils illégitime de Carloman. Roi de Germanie en 888, aspirant au trône d'Italie, il y fit deux expéditions et fut couronné empereur d'Occident par le pape Formose en 896. **HF I**, 12.

ARRIGUCCI : famille guelfe florentine. **HF II**, 12.

ARTAXERXÈS Ier, Longue-Main († 425 av. J.-C.) : roi de Perse (465 - 424). Achéménide, il succéda à son père Xerxès. Il permit aux Juifs, restés à Babylone depuis l'édit de Cyrus, de retourner à Jérusalem. **AG II**, 13.

ARUNS (IVe siècle av. J.-C.) : personnage légendaire étrusque. **DTL I**, 7.

ASDRUBAL ou HASDRUBAL, Barca (vers 245 - 207 av. J.-C.) : général carthaginois, fils d'Amilcar et frère d'Hannibal. Il vainquit en Espagne les deux Scipions et prit la tête d'une armée de soixante mille hommes qui franchit les Alpes. Mais il fut vaincu sur le Métaure par Marcus Livius Salinator, et Gaius Claudius Néron. Sa tête fut jetée dans le camp d'Hannibal. **AG** IV, 1, 4, 5 ; V, 3 ; VI, 11. **DTL II**, 10 ; **III**, 17.

ASDRUBAL ou HASDRUBAL, fils de Giscon († 202 av. J.-C.) : général carthaginois, il fut battu en Espagne par les Romains. Puis il combattit en Afrique contre Masinissa, roi des Numides, et s'opposa sans succès au débarquement de Scipion. Accusé de trahison, il s'empoisonna avant la bataille de Zama. **DTL II**, 27 ; **III**, 32.

ASTOLPHE ou ASTOLFE († 756) : roi des Lombards en 749, il chercha à compléter la conquête de l'Italie. Il prit l'exarchat de Ravenne aux Grecs, envahit le duché de Rome et menaça la ville pontificale. Cependant, Pépin, appelé par le pape Étienne **III**, le battit et l'anéantit. **HF I**, 10.

ATALANTE : héroïne qui excellait à la course. Elle avait promis d'épouser celui qui la vaincrait. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

ATALARIC (VIe siècle) : Petit-fils de Théodoric le Grand, fils d'Amalasonte, roi des Ostrogoths de 526 à 534, sous la tutelle de sa mère. **HF** I, 6.

ATHAULF († 415) : roi des Wisigoths, beau-frère et successeur d'Alaric de 410 à 415. Il aurait épargné Rome à la prière de Placidie, fille du grand Théodose, qu'il épousa en 414. Il aurait voulu imposer aux Wisigoths la civilisation romaine, mais il fut assassiné à Barcelone au moment où il allait disputer l'Espagne aux Alains et aux Vandales.

ATTALE (IVe siècle av. J.-C.) : lieutenant de Philippe de Macédoine. En 336 av. J.-C., il fut chargé du commandement de l'avant-garde contre les Perses. A la mort de Philippe, il voulut soutenir contre Alexandre les droits de son petit-neveu, mais il fut abandonné et tué par les soldats. **DTL** I, 28.

ATTENDOLO, Lorenzo. **HF** I, 39.

ATTENDOLO, Micheletto (vers 1390 - 1451) : condottiere, il fut tout d'abord au service du royaume de Naples où il commandait, avec Muzio Attendolo Sforza, l'armée de Jeanne **II**. Il combattit pour le compte de Florence et remporta la bataille d'Anghiari (1440). Puis il fut appelé par la République de Venise à qui il offrit ses services. **HF I**, 39 ; IV, 25 ; V, 33 ; VI, 3, 11, 18.

ATTILA, surnommé le Fléau de Dieu († 453) : roi des Huns en 434, il devint le seul chef après le meurtre de son frère Bléda. Il dévasta l'Europe du Pont-Euxin à l'Adriatique. En Gaule, le préfet romain Aetius groupa les rois germains et vainquit ainsi Attila qui dut repasser le Rhin. **HF** I, 3, 8, 29.

ATTILIUS REGULUS : voir REGULUS, Marcus Atilius.

AUGUSTE (Caius Julius Caesar Octavianus Augustus) (Rome, 63 - Nola, 14 av. J.-C.) : premier empereur romain, petit-neveu de César. Il forma le second triumvirat, battit Brutus et Cassius à Philippes. Ainsi, Auguste resta le maître du monde romain et de l'Égypte. En outre, il mit fin à la guerre civile et orienta la République vers une forme monarchique. **DTL** I, 1, 17, 52. **HF** II, 2 ; V, 4.

AULUS CERRETANUS, Quintus : romain, il fut deux fois consul durant la guerre contre les Samnites. Il s'empara

de Ferentinum, puis, en 315 av. J.-C., devint le maître de cavalerie de l'armée commandée par Fabius Maximus. **DTL** II, 18.

AVITUS, Flavius Maecilius, ou Eparchius (né en Auvergne, VIe siècle) : empereur romain d'Occident (455 - 456). Tout d'abord, il remplit des missions auprès de l'empereur Honorius, puis de Théodoric, roi des Wisigoths. Il combattit sous Aetius, reçut en 439 le titre de préfet des Gaules et de commandant des forces romaines en Gaule. Arrivé au pouvoir, il fut déposé par Ricimer au bout de quatorze mois de règne. **HF** I, 3.

B

BAGLIONI : noble famille de Bologne qui tint la seigneurie de Pérouse, de 1488 jusqu'à la moitié du XVIe siècle. En 1502, César Borgia dépossèda momentanément les Baglioni de la ville. La branche principale de cette famille disparut au XVIIe siècle. **DTL** I, 27. **EL** *Première Décennale* ; *Deuxième Décennale*. **HF** II, 26.

BAGLIONI, Giampaolo (Pérouse, vers 1470 - 11 juin 1520) : tyran de Pérouse de 1500 à 1502, il en fut chassé par César Borgia. Il put rentrer dans son domaine après la chute de ce dernier. Chassé à nouveau en 1506, il reprit la ville en 1513. Capitaine général des milices de Sienne, il passa par la suite au service de Venise, devenant ainsi le gouverneur général de son armée. De plus, il combattit pour le compte de Léon X, mais, accusé de trahison, il fut décapité sur l'ordre du pape. **DTL** I, 27. **EL** *Première Décennale* ; *Deuxième Décennale*. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*.

BAGNESI : famille florentine guelfe, rivale des Uberti. Après la scission de leur parti, elle adhéra à la faction des Donati. **HF** II, 3, 27.

BAGNONE : voir STEFANO DI BAGNONE.

BAJAZET : voir BAYEZID II.

BALDACCIO d'Anghiari (vers 1400 - 6 septembre 1441) : condottiere pour le compte de Florence, il passa le 23 avril 1441 au service du pape. Il essaya d'attaquer Piombino, mais en vain. Étant devenu trop dangereux pour Florence, celle-ci décida de le supprimer, alors qu'il passait au service du duc d'Urbino. **HF** VI, 6, 7.

BALDINOTTO da Pistoia. **HF** VIII, 36.

BALDOVINETTI, Mariotto : voir BANDOVINETTI, Mariotto.

BANDINI, Bernardo : voir BARONCELLI, Bernardo.

BANDOVINETTI, Mariotto. **HF** IV, 30.

BANCIUS, Lucius : citoyen de Nole, d'abord favorable à Hannibal, il épousa la cause romaine, conquis par Marcus Claudius Marcellus. **AG** VII, 7.

BARABALLO, Gateano : poète. **EL** *L'Âne d'or*, 6.

BARBADICO, Francesco. **HF** VI, 4.

BARBADORI, Cosimo. **HF** V, 4.

BARBADORI, Donato (Florence, première moitié du XIVe siècle - 22 décembre 1379) : juriste et homme politique florentin, il participa à la formation de la ligue antipapale. Grégoire XI jeta en conséquence l'interdit sur Florence. Toutefois, Donato Barbadori réussit à négocier l'arrêt des hostilités avec Urbain VI, successeur de Grégoire XI. Mais, accusé de trahison par l'État florentin, il fut décapité. **HF** III, 19.

BARBADORI, Niccolò (vers 1379 - ?) : fils de Donato, homme politique florentin. Il signa le 27 juillet 1405 à Pietrasanta le contrat qui soumettait définitivement Pise à Florence. Représentant de la faction oligarchique, il essaya de contre-attaquer lorsque la Seigneurie chassa Rinaldo degli Albizzi, mais en vain. Il fut alors condamné à l'exil. **HF** IV, 27, 28, 31-33.

BARBATUS : voir QUINETIUS CAPITOLINUS BARBATUS.

BARBERA (la) : voir RAFFACANI, Salutati Barbara.

BARDI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17, 36, 40, 41 ; VII, 11.

BARDI, Alessandra (Florence, 1412 - Padoue, 1465) : elle épousa, en 1432, Lorenzo Strozzi. Son père et son beau-père furent exilés de Florence sur l'ordre de Côme de Médicis. Puis son mari subit le même sort. Après l'avoir

rejointe à Gubbio, celui-ci fut tué. Seule, avec ses trois enfants, elle vécut à Gubbio, Florence, Bologne et Ferrare. **HF** VII, 11.

BARDI, Andrea (début du XIVe siècle - 1368) : il participa à la conjuration qui aurait dû abattre à Florence l'oligarchie et sa politique guelfe, mais il abandonna ce projet. Il favorisa l'ascension du duc d'Athènes à la tête de la Seigneurie, puis il contribua à l'en chasser. Exilé de Florence, il revint en 1346, fut nommé ambassadeur à Avignon et signa la paix entre Pise et Florence en 1364. **HF** II, 32.

BARDI, Piero : il prépara en vain un complot qui visait à renverser le régime oligarchique florentin. Exilé à Pise, il y résolut de combattre Florence, qui en réponse le condamna à mort. Après avoir participé à la montée au pouvoir du duc d'Athènes, il s'unit à la conspiration qui l'en chassa. La République florentine, considérant Piero Bardi comme un élément dangereux, finit par le soumettre. **HF** II, 32.

BARDI, Rodolfo de. **HF** II, 39.

BAROCCIO : voir COSTA, Bartolo.

BARONCELLI, Bernardo di Bandino († 1479) : citoyen florentin, il fut l'un des principaux membres de la conjuration des Pazzi. Avec Francesco de' Pazzi, il poignarda, dans l'église de Santa Maria del Fiore à Florence, Julien de Médicis, le 26 avril 1478. **HF** VIII, 4-6, 8, 36.

BARONCELLI, Francesco (début du XIVe siècle - 30 avril 1354) : collaborateur de Cola di Rienzo, qui lui confia la mission diplomatique d'obtenir de Florence son soutien au nouveau régime populaire romain. Celle-ci échoua, mais il devint le recteur de Rome et organisa le gouvernement romain sur le modèle toscan. **HF** I, 31.

BARONCELLI, Piero. **HF** VI, 7.

BARTOLOMEO di Senso. **HF** V, 31.

BARUCCI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

BATTIFOLLE, Guido da. **HF** II, 25.

BATTIFOLLE, Simone da : comte de Poppi. **HF** II, 37.

BAUDOUIN Ier de Boulogne : roi de Jérusalem (1100 - 1118). Il accompagna en 1095 son frère Godefroi de Bouillon en Palestine. A la mort de ce dernier, Baudouin s'empara du fruit de ses croisades et prit le titre de roi de Jérusalem. Il fut battu au combat de Rama (1102), mais il s'empara de Saint-Jean-d'Acre (1104), de Beyrouth (1109) et de Sidon (1110). **HF** I, 12, 20.

BAYEZID II ou BAJAZET (1447 - 1512) : sultan ottoman (1481 - 1512), il succéda à son père Mehmed II. Il remporta plusieurs batailles contre les Vénitiens et leur prit notamment Lépante. Contraint à abdiquer en faveur de son fils, il mourut peu après. **DTL** I, 19 ; III, 6. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ». **HF** VIII, 22.

BÉATRICE : sœur d'Henri II et mère de Mathilde de Toscane. **HF** I, 14.

BEAUMONT, Charles de : commandant des troupes françaises à Florence durant la guerre de Pise. **DTL** I, 38. **EL** *Première Décennale*.

BECCHI, Lando Dei : citoyen de Gubbio. **HF** II, 25 ; III, 5.

BELANTI, Luzio : citoyen siennois, il conjura contre Pandolfo Petrucci. **DTL** III, 6.

BELFRATEGLI, Zanobi de'. **HF** V, 4.

BÉLISAIRE (500 - 565) : général byzantin. L'empereur Justinien lui confia le commandement d'une expédition contre les Vandales. Il reconquit l'Afrique du Nord et, en Italie, vainquit Vitigès, roi des Ostrogoths (540). **DTL** II, 8. **HF** I, 6.

BELLOVÈSE (IVe siècle av. J.-C.) : condottiere celtique qui, venu en Italie au temps de Tarquin l'Ancien, aurait vaincu les Étrusques. Il serait le fondateur mythique de Milan. **DTL** III, 4, 8.

BEMBO, Pietro (Venise, 1470 - Rome, 1547) : cardinal et humaniste, auteur de *Poésies* et de *Proses sur la langue vulgaire*, il soutenait que la langue italienne ne devait avoir aucune base de florentin. **EL** *Discours sur la langue*.

BENCI : famille florentine. **HF** VIII, 6.

BENCI, Giovanni. **HF** III, 24.

BÉNÉVENT, ducs de. **HF** I, 29.

BENINI : famille florentine. **HF** III, 24.

BENINI, Piero. **HF** III, 24.

BENIZZI, Paolo. **HF** VII, 3.

BENOÎT DE NURCIE, saint (480 - 543) : fondateur de l'abbaye du Mont-Cassin et de l'ordre des Bénédictins vers 529.

Il fut le patriarche des moines d'Occident. **HF** I, 6.

BENOÎT IX (Théophylacte) (1023 - 1055) : élu pape à l'âge de dix ans (1033 - 1044), maintenu sur le Saint-Siège par l'empereur Conrad II, il fut chassé en février 1044, mais revint trois mois après. Excommunié en 1046 par le concile de Sutri, il reparut en 1047, mais l'intervention de l'empereur Henri III lui fit céder la place à Damase III. **HF** I, 13.

BENOÎT XI (Niccolò Boccasini) (près de Trévise, ? - 1304) : pape de 1303 à 1304. Il fut l'un des cardinaux qui n'abandonnèrent pas Boniface VIII lors de l'agression d'Anagni. Il mourut subitement, probablement empoisonné, après avoir prononcé l'excommunication des auteurs de cet attentat. Il fut canonisé par Benoît XIV. **HF** I, 26 ; II, 21, 22.

BENOÎT XII (Jacques Fournier) (Saverdun, pays de Foix - Avignon, 1342) : pape d'Avignon de 1334 à 1342. Il réagit contre les tendances féodales et politiques de Jean XXIII. Il se réconcilia avec Rome, mais ne consentit pas à y retourner. En outre, il continua la lutte contre l'empereur Louis de Bavière et essaya de pacifier la France et l'Angleterre. **HF** I, 30.

BENOÎT XIII (Pierre de Luna) (Illueca, 1334 - Peñiscola, Espagne, 1423) : antipape, il appartenait à l'une des plus grandes familles de l'Aragon. Il gouverna l'Église au nom de la papauté d'Avignon et fut à l'origine du grand schisme d'Occident. **HF** I, 26 ; II, 21, 22.

BENTIVOGLIO : noble famille bolognaise. Au XIIe siècle, elle milita au côté du parti guelfe et, étant devenue très puissante, elle obtint en 1401 la seigneurie de la ville, qu'elle garda jusqu'en 1506. **EL** *Deuxième Décennale.* **HF** VI, 9, 26.

BENTIVOGLIO, Alexandre (1474 - 1532) : chassé avec sa famille de Bologne en 1506, il contribua avec ses frères à restituer la seigneurie en peu de temps à sa famille. Il passa ainsi au service des Sforza et fut nommé par François II Sforza vice-duc de Milan. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France.*

BENTIVOGLIO, Annibal Ier (Bologne, 1413 - Bologne, 1445) : seigneur de Bologne, il combattit les Visconti de Milan. Haï des Canneschi, une famille rivale, il fut assassiné. **HF** VI, 5, 9, 10. **P** 19.

BENTIVOGLIO, Annibal II (Bologne, 1469 - Ferrare, 1540) : seigneur de Bologne, il succéda à son père Giovanni II en 1504. Condottiere, il combattit pour le compte de Florence, passa au service de Venise et revint par la suite à celui de Florence. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France.* **P** 19.

BENTIVOGLIO, Antonio (vers 1390 - 23 décembre 1443) : fils de Giovanni Ier, il organisa une révolte pour libérer Bologne de la domination pontificale, devenant ainsi son seigneur. Martin V lança l'interdit sur la ville et en bannit Antonio Bentivoglio. Il devint alors condottiere au service de Florence, gagna l'armée du pape qui le fit décapiter, craignant une nouvelle insurrection à Bologne. **HF** IV, 5 ; V, 3.

BENTIVOGLIO, Ercole (Bologne, 1459 - vers 1508) : condottiere, il combattit pour le compte de Florence et fut nommé en 1505 capitaine général de la République florentine. Ayant échoué lors du siège de Pise, il passa au service de Jules II. **DTL** I, 53. **EL** *Première Décennale* ; *Deuxième Décennale.* **HF** VI, 10.

BENTIVOGLIO, Francesca (18 janvier 1468 - Ferrare, 1504) : fille de Giovanni II de Bologne, elle épousa Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, dont elle eut un fils, Astorgio. Elle fit périr son mari et se réfugia dans la citadelle de Faenza, où son père vint à son secours. Emprisonnés tous les deux, puis libérés, ils rentrèrent à Bologne, où elle se remaria. La seigneurie de Faenza fut garantie à Astorgio. **HF** VIII, 35.

BENTIVOGLIO, Giovanni Ier († 1402) : seigneur de Bologne. Il s'empara du pouvoir en 1401 avec le secours de Gian Galeazzo Visconti. Mais ayant refusé de vendre Bologne à ce dernier, il fut attaqué par Alberico da Barbiano

au service du duc de Milan et fut vaincu et tué en 1402. **HF** VI, 10 ; VII, 15.

BENTIVOGLIO, Giovanni II (15 février 1443 - Milan, février 1508) : seigneur de Bologne. Il fut l'allié des Français, qui le défendirent contre César Borgia. Jules II l'excommunia et le chassa de la ville en 1506. Il mourut en exil à Milan. **EL** *Première Décennale*. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini ; Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France*. **HF** VIII, 35. **P** 3, 19, 25.

BENTIVOGLIO, Sante (1426 - 1462) : seigneur de Bologne à partir de 1446, fils naturel d'Ercole Bentivoglio. Il réforma les institutions politiques de la ville. En outre, il négocia et définit avec le pape Nicolas V le statut de Bologne par rapport à l'Église. **HF** VI, 10, 26. **P** 19.

BÉRENGER Ier († 924) : marquis du Frioul, petit-fils de Louis le Débonnaire, couronné roi d'Italie à Pavie le 13 janvier 888, puis empereur à Rome le 24 mars 916. Une partie de l'Italie se souleva contre lui, et les révoltés, avec à leur tête Rodolphe de Bourgogne, le battirent à Plaisance (923). Il fut assassiné. **HF** I, 12.

BÉRENGER II († Bamberg, 966) : marquis d'Ivrée et roi d'Italie, couronné à Pavie le 15 décembre 950. Son règne souleva encore plus d'opposition que celui de Bérenger Ier. Il fut déposé par Othon le Grand (963). **HF** VIII, 35.

BERGAMINO, Giampietro : gouverneur de Forlì, venu en aide à Caterina Riario Sforza. **HF** VIII, 35.

BIAGIO da Melano. **HF** VI, 12.

BIONDO, Flavio (Forlì, 1392 - Rome, 4 juin 1463) : personnage d'une très grande culture humaniste. Vers 1432, il fut nommé protonotaire de la chambre apostolique de Rome, puis secrétaire pontifical. En 1436, il entra à la chancellerie en tant qu'écrivain des lettres apostoliques. **DTL** III, 27.

BLÉDA : frère d'Attila. **HF** I, 3.

BOCCACE, Giovanni (Paris, 1313 - Certaldo, 1375) : écrivain, il fit son apprentissage à Naples à la cour du roi Robert, puis il se fixa à Florence et devint l'ami de Pétrarque. Il est l'auteur de romans en prose tels que *Le Filocolo, Il Ninfale d'Ameto, Elegia di Madonna Fiammetta* (1343), et de poèmes comme *Le Nymphée de Fiesole*. Il composa son œuvre la plus importante, *Le Décaméron*, entre 1349 et 1351. **EL** *Discours sur la langue*. **HF** II, 42.

BOÈCE (Anicius Manlius Torquatus Severinus) (Rome, vers 480 - près de Pavie, 524) : homme d'État, philosophe et poète de la décadence romaine. Théodoric le nomma trois fois consul, mais, accusé de vouloir soustraire Rome et l'Italie aux Goths, il fut jeté en prison, à Pavie, où il mourut. **HF** I, 4. **T** *La Mandragore*, Prologue.

BONATTO, Guido : astrologue. **HF** I, 24.

BONIFACE, le comte († 432) : général du Bas-Empire romain, envoyé par l'empereur Honorius III pour gouverner l'Afrique. Il en fut chassé par Genséric (431), puis il lutta contre Aetius qu'il battit à Ravenne, mais il périt par suite des blessures que lui infligea son rival. **HF** I, 1.

BONIFACE VIII (Benoît Caetani) (Anagni, 1217 - Rome, 1303) : pape de 1294 à 1303, il excommunia Frédéric d'Aragon et deux cardinaux de la famille Colonna. Il lutta contre Philippe le Bel, à qui il refusait le droit de lever des impôts sur le clergé. Décidé à l'emporter, le roi le fit enlever par Guillaume de Nogaret et Sciarra Colonna, dont les brutalités causèrent sa mort. **HF** I, 23, 25, 26, 32 ; II, 17, 21.

BONIFACE IX (Pierre Tomacelli) : d'abord cardinal de Naples, il fut pape de 1389 à 1404. Son pontificat est étroitement lié à l'histoire du grand schisme d'Occident. **HF** I, 33, 35.

BORDONI : famille florentine. **HF** II, 36.

BORDONI, Gherardo († 1308) : il participa activement à la vie politique florentine au début du XIVe siècle. Prieur en 1302, il assuma la charge officielle des gabelles en 1304 et devint en 1306 capitaine de Pistoia. Il fut tué en épousant la cause de Corso Donati. **HF** II, 23.

BORGIA, César, dit le Valentinois (vers 1475 - 12 mars 1507) : d'abord cardinal à seize ans, il devint capitaine général de l'Église. Nommé duc du Valentinois,

puis de la Romagne, il tua ses principaux ennemis. Il chassa les Malatesta de Rimini, conquit toute la Romagne et le duché d'Urbino. La mort de son père, Alexandre VI, causa sa ruine. **AG** VII, 2, 4. **DTL** I, 38 ; II, 24 ; III, 27. **EL** *Première Décennale*. **EP** *Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les factions de Pistoia ; Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc Gravina-Orsini ; Paroles à prononcer sur le projet de loi de finances, avec une brève introduction et une justification.* **P** 3, 7, 8, 11, 13, 17, 21, 26.

BORGIA, Juan (vers 1474 - Rome, 1497) : fils aîné d'Alexandre VI, duc de Gandía et prince de Bénévent, assassiné peut-être sur ordre de son frère César. **EL** *Première Décennale*.

BORGIA, Pietro Ludovico. **HF** VI, 36.

BORROMEI, Beatrice. **HF** VIII, 2.

BORROMEI, Carlo. **HF** VIII, 2.

BORROMEI, Giovanni : citoyen florentin, dont l'héritage fut disputé entre les Pazzi et les Médicis. **DTL** III, 6. **HF** VIII, 2.

BOSCOLI, Antonio († 1427) : il participa à la vie politique florentine et fut notamment appelé par Laurent de Médicis entre 1473 et 1488. Il vécut à Volterra, ce qui contribua au renforcement de l'hégémonie de Florence sur cette ville. Puis il fut commissaire de la République florentine à Sarzana mais surtout à Faenza. Il fut également prieur. **HF** VIII, 36.

BOSTICHI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17.

BOTTI, Giovanni. **HF** VII, 34.

BOUCICAUT, monseigneur de : conseiller de Louis XII. **EP** *Portrait des choses de France*.

BOUILLON, Baudouin de : voir BAUDOUIN Ier de Boulogne.

BOUILLON, Godefroi de : voir GODEFROI IV de Boulogne.

BOURBON, Charles de (1490 - Rome, 1527) : comte de Montpensier et de la Marche. Connétable de France, il se distingua à la bataille d'Agnadello. Puis il passa au service de Charles Quint, participa à la bataille de Pavie et fut tué lors du siège de Rome. **EP** *Portrait des choses de France*.

BOURBON, Jacques de : comte de Vendôme et vidame de Chartres. **EP** *Portrait des choses de France*.

BOURBON, Jacques II de (vers 1370 - 1438) : comte de la Marche et époux de Jeanne II, reine de Naples. **HF** I, 38.

BOURBON, Louis de († 1482) : évêque de Liège, il eut trois enfants naturels. Il fut assassiné par le comte de la Marche. **EP** *Portrait des choses de France*.

BRACCIO DA MONTONE : voir FORTEBRACCI.

BRACCIOLINI, Iacopo (13 novembre 1442 - 26 avril 1478) : fils de Poggio. Humaniste, il fréquenta les plus grands représentants de la culture florentine de son temps. Même s'il fut lié aux Médicis, il devint par la suite secrétaire du cardinal Rafaello Riario. Impliqué dans la conjuration des Pazzi, il fut capturé et pendu. **HF** VIII, 4, 7.

BRACCIOLINI, Poggio (Terranova, 1380 - Florence, 1459) : humaniste, il découvrit un grand nombre de manuscrits anciens, notamment le *De rerum natura* de Lucrèce, et d'autres de Quintilien, de Stace et de Cicéron. Il fut en outre secrétaire apostolique sous le pape Boniface IX et sous les sept pontifes suivants. Il fut nommé chancelier de la République de Florence. **HF** VIII, 4, 5, 7.

BRANCA, Piero : capitaine du peuple lors du jugement de Corso Donati. **HF** II, 23.

BRAUNSCHWEIG, Heinrich, dit le Grand, duc de († 1514) : homme d'armes au service de Maximilien de Habsbourg et seigneur de Wolfenbüttel. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508*.

BRIENNE, Gautier VI de († 1356) : duc d'Athènes (1312 - 1356). En 1326, il fut placé à la tête de l'administration de Florence, où il se fit remarquer comme homme d'État et capitaine. Il quitta la ville mais y revint en 1342, en tant que seigneur de Florence. Sa conduite tyrannique poussa le peuple à le chasser. **DTL** III, 6. **HF** « Introduction de Nicolas Machiavel » ; II, 30, 33-37 ; III, 5, 11, 17.

BRUNELLESCHI : famille gibeline de Florence, rivale des Agli. **HF** II, 4, 17.

BRUNELLESCHI, Berto († 8 mars 1311) : magnat florentin. Tout d'abord gibelin, il devint guelfe lorsque ce parti fut victorieux à Florence. Aussi fut-il l'un des représentants du parti oligarchique qui tint en main la ville de 1301 à 1311. En outre, il fut podestat de Padoue de Bergame ; il mourut poignardé. **HF** II, 23.

BRUNELLESCHI, Filippo (Florence, 1377 - Florence, 1446) : architecte et sculpteur florentin, il éleva la coupole de la cathédrale de Florence, Santa Maria del Fiore. Il proposa d'inonder Lucques en déviant le cours du fleuve qui la traverse, le Serchio, afin que Florence pût s'emparer de la ville sans résistance. **HF** IV, 23 ; VII, 4.

BRUNELLESCHI, Francesco († 10 octobre 1355) : homme politique florentin et homme d'armes. Il fut le prisonnier de Castruccio Castracani à Lucques. Libéré, il devint capitaine du peuple de San Gimignano, puis il soutint Gautier de Brienne lors de sa brève seigneurie. Ce dernier chassé, il participa au nouveau gouvernement, fut ambassadeur auprès de Clément VI à Sienne et podestat de Ferrare (1352). **HF** II, 36.

BRUNI, Leonardo (Arezzo, 1374 - Florence, 1444) : humaniste, auteur de nombreuses traductions latines, mais aussi de commentaires d'œuvres historiques, telles que *Histoire de Florence jusqu'en 1404*. Il fut aussi secrétaire apostolique sous différents pontifes et chancelier de la République de Florence. **HF** « Introduction de Nicolas Machiavel ».

BRUTUS, Lucius Junius (vr^e^ siècle av. J.-C.) : neveu de Tarquin le Superbe. Ce fut le principal auteur de la révolution qui détruisit la royauté de Rome. Il fut le premier consul de la cité. **DTL** I, 2, 16, 17 ; III, 1-2, 3, 5, 6.

BRUTUS, Marcus Junius (85 - 42 av. J.-C.) : homme politique romain, il embrassa le parti de Pompée. Bien qu'il fût le fils adoptif de César, il devint un ardent partisan de la République et prit la tête du complot qui tua son père. **DTL** I, 10, 17 ; III, 6, 18. **EL** *Discours sur la langue*.

BUCY, monseigneur de († 1511) : évêque de Bourges à partir de 1505. **EP** *Portrait des choses de France*.

BUONACCORSI : famille florentine. **HF** II, 33, 37.

BUONDELMONTI : famille guelfe de Florence. **HF** II, 3, 4, 17 ; III, 2, 5.

BUONDELMONTI, Benchi. **HF** III, 4.

BUONDELMONTI, Buondelmonte. **HF** II, 3.

BUONDELMONTI, Uggucione : partisan de Gautier de Brienne, il combattit à ses côtés lorsque celui-ci fut attaqué et chassé de Florence. Demeuré à Florence, il fut élu maître des gabelles puis capitaine guelfe. En 1360, il fut nommé orateur à Bologne et en 1365, ambassadeur à Avignon auprès d'Urbain V. **HF** II, 36, 38.

BUONDELMONTI, Zanobi (Florence, 25 avril 1491 - novembre 1527) : banquier et marchand, il dominait la petite académie qui était née chez les Rucellai. Républicain, il participa à la conjuration des Pazzi. Il dut s'exiler et put rentrer à Florence après le sac de Rome qui marqua la chute des Médicis. Aussi prit-il place dans le nouveau gouvernement. **AG** I, 1 et *passim*.

BUONVISI, Leonardo. **HF** IV, 24.

BUSSY D'AMBOISE, Louis de Clermont de : conseiller de Louis XII. **EP** *Portrait des choses de France*.

C

CADOLO de Parme ou CADALUS : voir HONORIUS II.

CAECILIUS METELLUS, Quintus, dit le Numidique († vers 91 av. J.-C.) : questeur en 126, préteur en 112, il fut envoyé en Afrique où il battit Jugurtha. Mais après deux ans de guerre Metellus fut remplacé par Marius. De retour à Rome, il fut nommé censeur et échoua contre Marius aux élections consulaires. Il fut condamné à l'exil par le sénat. **AG** VI, 12.

CAECILIUS METELLUS, Quintus, dit le Pieux (130 - 64 av. J.-C.) : fils de Metellus, dit le Numidique, il combattit durant la guerre Sociale contre le parti de Marius. Puis il fut consul avec Sylla

(80 av. J.-C.), et s'opposa à Sertorius en Espagne. **AG** IV, 5 ; VI, 10.
CAIN. **EL** *Capitoli*. « De l'ambition ».
CALABRE (duc de) : voir ARAGON, Alphonse II d', et ANJOU, Charles de Sicile.
CALCONDILA, Demetrio (Athènes, 1424 - Milan, 1511) : humaniste, il quitta la Grèce en 1447 et enseigna le grec à Pérouse, à Padoue puis à Florence, appelé par Laurent de Médicis, et finalement à Milan. Il eut pour disciple le Politien. **HF** VIII, 36.
CALDORA, Iacopo : condottiere au service de la reine Jeanne II de Naples, il battit Braccio da Montone et, en 1434, Gian Antonio Orsini, comte de Tarente. Il prit parti pour René d'Anjou contre Alphonse d'Aragon. **HF** I, 39.
CALIGULA (Gaius Caesar Augustus Germanicus) (Antium, Anzio, 12 - Rome, 41) : troisième empereur romain. Il s'aliéna le sénat à cause de son absolutisme. De plus, il simula une campagne contre les Germains et fit une expédition démonstrative en Grande-Bretagne. Cruel et fou, il fut assassiné par le chef des prétoriens, Cassius Chéréas. **DTL** I, 10, 17.
CALIPPE (milieu du VIe siècle av. J.-C.) : aventurier athénien, il fut partisan de Dion lorsque ce dernier bannit Denys le Jeune de Syracuse. Calippe, afin de s'emparer à son tour du pouvoir, tua Dion. Cependant, sa tyrannie fut brève. **DTL** III, 6.
CALIXTE III ou CALLISTE III (Alphonse Borgia) (Játiva, Espagne, 1378 - Rome, 1458) : pape de 1455 à 1458, son pontificat fut marqué par la croisade qu'il prêcha contre les Turcs, lesquels venaient de prendre Constantinople (1453) et par le procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc. **HF** I, 19, 20 ; VI, 33, 36.
CAMBI, Giovanni. **HF** III, 14.
CAMBI, Giovanni (Florence, 1458 - 1497) : il fut exécuté pendant la république savonarolienne pour avoir comploté en faveur des Médicis. **DTL** I, 45. **EL** *Première Décennale*.
CAMPOFREGOSO : voir FREGOSO.
CAMPONESCHI, Pietro (1440 ou 1450 - 1492) : Noble de L'Aquila, comte de Montorio. Il participa à la conjuration des barons ourdie contre Ferdinand Ier d'Aragon. Emprisonné, on le libéra afin qu'il persuade L'Aquila révoltée de se soumettre au roi. La ville refusa et, occupée par les troupes royales, elle dut se rendre. **HF** VIII, 32.
CANCELLIERI : famille de Pistoia qui rivalisa à partir du XIVe siècle avec les Panciatichi. **EL** *Première Décennale*. **HF** II, 16.
CANCELLIERI, Bertacca. **HF** II, 16.
CANCELLIERI, Bianca. **HF** II, 16.
CANCELLIERI, Cancelliere. **HF** II, 16.
CANCELLIERI, Geri. **HF** II, 16.
CANCELLIERI, Guglielmo. **HF** II, 16.
CANCELLIERI, Lore. **HF** II, 16.
CANEDOLO, Battista. **HF** V, 3.
CANNESCHI : famille bolognaise. **HF** VI, 9.
CANNESCHI, Battista : noble bolognais, il conjura contre les Bentivoglio. **HF** VI, 9, 10. **P** 19.
CAPACCI BENUCCIO (Sienne, 1430 - ?) : grand commerçant et industriel de Sienne, il participa à la vie diplomatique et politique de la ville ainsi qu'à son administration financière. Aussi jouissait-il d'un grand prestige dans le monde politico-économique, non seulement siennois mais également toscan. Il soutint la politique médicéenne et bénéficia ainsi de la protection de Laurent de Médicis. Il devint capitaine du peuple de Sienne. **HF** VIII, 29.
CAPITOLINUS : voir QUINCTIUS CAPITOLINUS BARBATUS
CAPONSACCHI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4, 21.
CAPPIARDI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.
CAPPONI : famille florentine de tradition républicaine. **HF** II, 41.
CAPPONI, Gino (vers 1350 - 19 mai 1421) : ce fut l'un des principaux hommes politiques florentins de la période prémédicéenne. Républicain, il fut gonfalonier de justice. Il négocia avec Boucicaut l'achat de Pise de la part des Florentins. Cela réalisé, il tenta de mettre fin aux révoltes de la ville acquise, mais ce fut son fils Neri qui y parvint réellement. Gino Capponi devint capitaine de Pise. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*. **HF** VI, 6.

CAPPONI, Neri di Gino (3 juillet 1388 - 27 novembre 1457) : républicain, deuxième citoyen de Florence après Côme de Médicis, il fut le rival de Rinaldo degli Albizzi. Il permit aux Florentins de soumettre totalement Pise. Prieur, gonfalonier de justice, il fit notamment partie des Dix de la Guerre. Aussi permit-il la victoire d'Anghiari sur les Milanais et fut-il commissaire à Lucques pour diriger les actions militaires contre la ville. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*. **HF** IV, 2, 23, 27, 30 ; V, 10, 20, 21, 28, 29, 31, 35 ; VI, 6, 7, 10, 15, 16, 23, 25 ; VII, 2.

CAPPONI, Niccolò, dit Cola Montano. **HF** VII, 33.

CAPPONI, Piero di Gino di Neri (18 août 1446 - 21 septembre 1496) : homme politique florentin, républicain, prieur puis gonfalonier de justice. Il négocia avec Charles VIII un traité d'alliance qui évita la capitulation souhaitée par le roi. Il s'opposa à la politique de Pierre de Médicis, participant à la révolte contre celui-ci et à la création d'un gouvernement sans les Médicis. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins. Première Décennale*. **HF** VIII, 14.

CAPRANICA, Domenico (1400 - 1458) : créé cardinal en 1423 par Martin V, Eugène IV ne lui reconnut ce titre qu'en 1435, lui reprochant certaines intrigues politiques. Durant le pontificat de Nicolas V, il prépara un projet de réforme de l'Église. Il fut haï des Borgia pour avoir blâmé le népotisme de Calixte III. **HF** VI, 33.

CARACALLA (Marcus Aurelius Antoninus Bassianus, surnommé) (Lyon, 188 - Carrhae Harram, 217) : empereur romain (211 - 217). Méprisant le sénat, il n'eut d'égards que pour les soldats. Certaines de ses expéditions affirmèrent la frontière septentrionale, et, en 216, il battit les Parthes. **DTL** III, 6. **P** 19.

CARDONA, Raimondo di (XIVe siècle) : homme d'armes, il combattit pour le compte du roi Robert de Naples. Puis il passa au service des Florentins (1325), qui l'engagèrent afin d'anéantir Castruccio Castracani. Mais il échoua. **HF** II, 29.

CARLO, comte : voir FORTEBRACCI, Carlo.

CARMAGNOLA ou CARMIGNUOLA, Francesco Bussone, comte de (vers 1385 - Venise, 1432) : condottiere, il entra au service de Filippo Maria Visconti et fut l'un des capitaines qui conquirent Milan. Il restaura l'autorité de cette famille sur la région, ce qui lui valut le titre de gouverneur de Gênes. Puis il passa au service de l'armée vénitienne, battit son ancien maître à Maclodio (1427), mais, soupçonné de trahison, il fut décapité. **AG** II, 4. **DTL** II, 18. **HF** I, 39 ; IV, 13, 15. **P** 12.

CARNÉADE (Cyrène, vers 219 - Athènes, vers 129 / 126 av. J.-C.) : philosophe grec, disciple du stoïcien Diogène de Babylone, il fut le fondateur de la troisième Académie. Il fit partie d'une ambassade envoyée à Rome afin d'obtenir que les Athéniens fussent exemptés de l'amende qui leur avait été imposée après le sac d'Orope. **HF** V, 1.

CARRARA : famille vénitienne qui fut à la tête de la Seigneurie de Padoue de 1339 à 1405. **HF** I, 35.

CARRARA, Francesco, dit il Novello (Padoue, 29 mai 1359 - 17 janvier 1406) : dernier seigneur de Padoue. Assiégé par Gian Galeazzo Visconti, il dut lui céder son État. Aussi fit-il partie des trois ligues qui s'opposèrent aux Visconti. Poursuivi par ces derniers et par les Vénitiens, il entra néanmoins dans Padoue par surprise en 1390. Mais après une longue résistance, il dut se rendre aux Vénitiens, qui le firent étrangler avec ses fils. **HF** I, 35.

CARRONE (IVe siècle av. J.-C.) : homme politique de Thèbes. En 379 av. J.-C., bien qu'il fût le secrétaire des deux polémarques, il participa à une conjuration en faveur des démocrates. Il prépara chez lui une fête pendant laquelle les polémarques furent tués. **DTL** III, 6.

CASALE, Giovanni da : homme de confiance de Ludovic Sforza, il fut envoyé par ce dernier à la cour de Caterina Riario Sforza à Forlì. Giovanni da Casale participa à la défense de la forteresse de cette même ville quand celle-ci fut assiégée par César Borgia. Cependant, il prit seul la décision de se rendre, jugeant la résistance inutile. En 1510, il devint châtelain de Sassuolo au service de Louis XII, mais il dut

remettre la citadelle à Jules II. **AG** VII, 2.

CASCESE, Agnolo da. **HF** VI, 10.

CASCESE, Antonio da. **HF** VI, 10.

CASSIUS LONGINUS, Gaius (85 - 42 av. J.-C.) : après avoir combattu César pendant la guerre civile, il se rallia à lui. Cependant, il se vit préférer Brutus pour la préture de Rome, ce qui le poussa à comploter contre César. Gouverneur de Syrie après la mort de ce dernier, il châtia les villes qui lui étaient restées fidèles. **DTL** III, 6, 18.

CASSIUS VISCELLINUS, Spurius († 488 av. J.-C.) : général romain, maître de cavalerie, deux fois consul. Il remporta plusieurs victoires sur les Sabins et les Latins. Il proposa et fit passer la première loi agraire, qui ne fut pas appliquée. Accusé par le sénat d'aspirer à la tyrannie, il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne. **DTL** III, 8.

CASTELLANI, Francesco : fait chevalier de Florence à l'âge de douze ans. Il reçut le pape Eugène IV et fut en contact avec les plus grandes familles de Florence, notamment avec les Strozzi et les Médicis. Il recueillit un grand nombre de textes antiques. Aussi fut-il en contact avec Luigi Pulci, qu'il introduisit peut-être auprès des Médicis. **HF** VI, 7.

CASTIGLIONE, Branda da (Castiglione Olona, 1350 - 3 février 1443) : il remplit des activités diplomatiques au service de différents pontifes, particulièrement auprès de Boniface IX et de Jean XXIII, qui le nomma ambassadeur auprès de Sigismond, roi de Hongrie, et cardinal (1411). Il servit Martin V, qui l'envoya comme légat pontifical en Bohême. Eugène IV le nomma évêque de Porto. **HF** VII, 34.

CASTRACANI DEGLI ANTELMINELLI, Castruccio (1281 - Lucques, 1328) : seigneur de Lucques. D'abord condottiere au service de la France, puis des Visconti et des Della Scala, il revint à Lucques et en devint le seigneur. Il s'empara aussi de Pistoia, de Pise, battit les Florentins et voulut constituer un État gibelin toscan. L'empereur Louis IV de Bavière érigea ses États en duché. **DTL** II, 9, 11. **HF** II, 26, 27, 29-31 ; III, 11 ; IV, 19.

CASTRACANI DEGLI ANTELMINELLI, Francesco († 1355) : oncle de Castruccio Castracani, homme d'armes. Il tenta plusieurs fois de s'emparer de Lucques. Il conspira notamment contre les Della Scala, mais il échoua. Lorsque les seigneurs de Milan et de Mantoue s'emparèrent de Lucques, il obtint une situation privilégiée, mais non la seigneurie, qu'il tenta de reprendre à l'arrivée de Charles IV. Il fut tué par les fils de Castruccio Castracani. **HF** II, 31.

CATHERINE D'AUTRICHE : femme de Charles, fils de Robert d'Anjou. **HF** II, 25.

CATHERINE DE FRANCE ou DE VALOIS (Paris, 27 octobre 1401 - abbaye de Bermondsey, 3 juin 1438) : reine d'Angleterre. Fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, elle épousa Henri V d'Angleterre. Veuve deux ans plus tard, elle s'unit à un obscur gentilhomme, Owen Tudor ; toutefois les conseillers d'Henri V les forcèrent à se séparer. **EP** *Portrait des choses de France*.

CATILINA, Lucius Sergius (109 - Pistoia, 62 av. J.-C.) : conspirateur romain, il montra sa férocité sous Sylla. Il fut propréteur en Afrique. De retour, il brigua le consulat, mais le sénat s'y opposa ; déterminé, Catilina se proposa une seconde fois, et échoua à nouveau. Aussi prépara-t-il une conjuration pour se venger. Mais Cicéron la déjoua. **DTL** I, 10 ; III, 6.

CATON (Marcus Porcius Cato), dit le Censeur ou l'Ancien (Tusculum, 234 - 149 av. J.-C.) : homme d'État romain. Il lutta contre Hannibal. Il fut élu tribun des soldats puis questeur de Scipion en Sicile. Il devint par la suite gouverneur de Sardaigne et censeur. Caton s'acharna à la destruction de Carthage. **DTL** I, 29 ; III, 1. **EL** *Discours sur la langue*. **HF** V, 4.

CATON (Marcus Porcius Cato), surnommé d'Utique (94 - 46 av. J.-C.) : tribun militaire en Macédoine. De retour à Rome, il devint questeur et appuya Cicéron contre Catilina. En outre, il fut le partisan de Pompée et, à la mort de ce dernier, il poursuivit seul la guerre en Afrique. **DTL** III, 1.

CATTANI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

CAVALCANTI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17, 21, 22, 37, 40, 41.

CAVALCANTI, Giannozzo (XIVe siècle) : homme d'armes florentin, il participa à la guerre que Florence fit à Castruccio Castracani. Lié aux Anjou, Charles, duc de Calabre, le nomma lieutenant de Calabre, et Robert le créa gouverneur de Gênes. Il soutint Gautier de Brienne et ce dernier chassé, il participa à la réforme des institutions de la République florentine. **HF** II, 37.

CAVALCANTI, Lorenzo. **HF** VIII, 6.

CAVICCIULI : famille florentine. **HF** II, 36, 41 ; III, 27.

CAVICCIULI, Baroccio. **HF** III, 27.

CAVICCIULI, Boccaccio. **HF** III, 27.

CAVICCIULI, Picchio. **HF** III, 27.

CAVICCIULI, Pigiello. **HF** III, 27.

CAVICCIULI, Salvestro. **HF** III, 28.

CECCOLINO da Perugia. **HF** I, 39.

CEDITIUS MARCUS (IVe siècle av. J.-C.) : plébéien romain, il eut des révélations surnaturelles quant à la prochaine invasion des Gaulois. **DTL** I, 56.

CÉLESTIN III (Giacinto di Pietro di Bobone) († 1198) : pape élu le 30 mars 1191. Il couronna l'empereur Henri VI, approuva l'institution des chevaliers teutoniques et déclara valide le mariage de Philippe Auguste avec Ingebruge, princesse du Danemark. **HF** I, 20.

CÉLESTIN V (Pierre Angelerier, dit aussi Pierre de Moron, saint) († 1296) : pape élu le 5 juillet 1294 et qui abdiqua le 13 décembre 1294. Son élection fut le fruit de la mésentente qui régnait entre les Colonna et les Orsini. Il abdiqua au profit de Boniface VIII. **HF** I, 25.

CENNAMI, Pietro. **HF** IV, 25.

CENTENIUS PAENULA, Marcus (IIe siècle av. J.-C.) : centurion romain. **DTL** I, 53.

CÉPHALE : héros athénien. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

CERCHI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 16-20, 36 ; III, 2, 5.

CERCHI, Niccolò de' : podestat de San Gimignano, de San Miniato et de Pérouse, il se trouva à la tête des guelfes blancs de sa famille. Il fut tué par Corso Donati, son ennemi le plus implacable. **HF** II, 20.

CERCHI, Veri de' (Oliviero) (vers 1240 - Trezzo, 1313) : homme politique florentin, qui prit la tête des guelfes blancs de sa famille, laquelle subit une scission au sein de son parti. Il fut haï de Corso Donati. Il fut, en outre, podestat de Padoue. **HF** II, 16, 17, 19, 25.

CÉRÈS : ce fut l'une des grandes divinités romaines. Déesse des Moissons, de l'Agriculture et de la Civilisation. Les plébéiens, nombreux dans le quartier de l'Aventin, lui furent particulièrement dévots. **HF** III, 6.

CERRETANI : famille florentine. **HF** II, 15.

CÉSAR, Gaius Julius (Rome, 100 ou 101 - Rome, 44 av. J.-C.) : dictateur et consul en 60. Il eut le gouvernement de l'Espagne Ultérieure. Avec Pompée et Crassus, il forma le premier triumvirat. Il conquit la Gaule et battit Pompée à Pharsale. César fut tué au sénat, victime d'une conjuration. Il composa les *Commentaires de la guerre des Gaules* et *De la guerre civile*. **AG** I, 2, 8, 11 ; II, 5 ; III, 7 ; IV, 1, 3, 5, 7 ; V, 10 ; VI, 14-16 ; VII, 13, 17. **DTL** I, 10, 17, 33, 34, 37, 46, 53, 59 ; III, 6, 8, 24. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude », « De la fortune ». **EP** *Portrait des choses de France*. **HF** II, 4. **P** 14, 16.

CHABANNES, Jacques II de, seigneur de La Palice (vers 1470 - Pavie, 1525) : maréchal de France, capitaine, il participa aux guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il joua un rôle important dans la Sainte Ligue. Prisonnier à Guinegatte, Jacques Chabannes se distingua à Marignan, à La Bicoque, et fut tué à Pavie. **EP** *Portrait des choses de France*.

CHARLEMAGNE (Carolus Magnus ou Charles Ier) (2 avril 742 - Aix-la-Chapelle, 28 janvier 814) : roi des Francs et empereur d'Occident, il conquit le royaume lombard, soumit le duché de Bénévent et lutta contre l'Espagne et la Saxe. Empereur en 800, il assuma la défense de l'Église. Il combattit pour la possession de la Vénétie et de l'Istrie. **DTL** I, 12. **HF** I, 11, 12, 16 ; II, 2.

CHARLES IV de Luxembourg (Prague, 1316 - Prague, 1378) : roi de Bohême, il eut à lutter contre son rival Louis de Bavière. En 1347, il se fit couronner roi des Lombards à Milan et, en 1355, empereur à Rome. Il est l'auteur de la Bulle d'or (1353), qui régla l'élection

des empereurs germaniques. **HF** I, 32 ; III, 5.

CHARLES QUINT de Habsbourg (Gand, 1500 - monastère de Yuste, Estrémadure, 1558) : empereur d'Allemagne (1520 - 1556) et roi d'Espagne. Il fut le rival de François Ier quant au titre d'empereur. Aussi les deux hommes se firent-ils la guerre pendant au moins trente ans, ce qui les amena notamment en Italie où eurent lieu de nombreuses batailles, telles que La Bicoque (1522), Biagrasso (1524), et celle de Pavie (1525), où François Ier fut fait prisonnier. Charles Quint réussit aussi à prendre Rome, grâce au connétable de Bourbon, allié de l'empereur. **EL** *Deuxième Décennale. Poésies diverses*, « Epigramme ». **EP** *Portrait des choses de France* ; *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.*

CHARLES IV, roi de Bohême : voir CHARLES IV de Luxembourg.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE (Dijon, 1433 - Nancy, 1477) : dernier duc de Bourgogne, il s'opposa à Louis XI en entrant dans la ligue du Bien public. Puis il voulut reconstituer le royaume de Gaule-Belgique pour l'unir à la Bourgogne. Mais l'Alsace, la Lorraine et la Suisse, qu'il voulut aussi conquérir, se soulevèrent contre lui et les Suisses le tuèrent devant les portes de Nancy. **DTL** II, 10 ; III, 9. **EP** *Portrait des choses de France* ; *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.* **HF** VII, 7, 9.

CHARLES V de Valois, dit le Sage (Vincennes, 1338 - Nogent-sur-Marne, 1380) : duc de Normandie, devenu roi en 1364. Il réussit avec l'aide de Du Guesclin, Clisson et Boucicaut, à reconquérir, expulsant les Anglais, la majeure partie de la France occidentale. **HF** II, 19.

CHARLES VI, dit le Fou ou le Bien-Aimé (Paris, 3 décembre 1368 - Paris, 21 octobre 1422) : roi de France, il succéda encore enfant à son père Charles V. Ses oncles assurèrent la régence. En 1385, il épousa Isabelle de Bavière et en 1388, il assuma seul le gouvernement, entreprenant une reconstruction politique. Mais il devint fou et ses oncles durent à nouveau gouverner à sa place. **EP** *Portrait des choses de France.*

CHARLES VII (Paris, 2 février 1403 - Mehun-sur-Yèvre, 22 juillet 1461) : proclamé roi de France en 1422, il commença sa véritable activité de souverain en 1440. Il eut soin de l'armée et mit au point les finances. En outre, il fit la guerre contre les Anglais et reprit la politique d'expansion française en Italie où il occupa Gênes en 1458. **AG** : IV, 10. **EP** *Portrait des choses de France.* **HF** VI, 31, 35. **P** 13.

CHARLES VIII (Amboise, 30 juin 1470 - Amboise, 7 avril 1498) : devenu roi de France en 1483, il voulut conquérir l'Italie et notamment le royaume de Naples. C'est ainsi qu'en 1494 il envahit Asti et Pavie. Après avoir conclu un accord avec Florence, il entra à Naples le 22 février 1495. Cependant, il dut abandonner bien vite ses conquêtes. **AG** II, 2 ; VII, 2, 17. **DTL** I, 56 ; II, 12, 16, 24 ; III, 43. **EL** *Première Décennale.* **EP** *Portrait des choses de France* ; *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune.* **HF** I, 9. **P** 3, 11, 12. **T** *Clizia* acte I, scène 1 ; *La Mandragore*, acte I, scène 1.

CHARLES III de Durazzo ou de Duras (1345 - Budapest, 1386) : roi de Naples (1382), roi de Hongrie (1385 - 1386). Il fut adopté par Jeanne Ire de Naples, qui le désavoua au profit de Louis d'Anjou. Il battit les troupes de la reine et la fit étrangler. Puis il devint roi de Hongrie, mais il fut assassiné l'année suivante. **HF** I, 30, 33 ; III, 19, 20, 22.

CHARLES D'ORLÉANS (Paris, 1391 - Amboise, 1465) : fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti. Chef de la maison d'Orléans, il épousa en secondes noces Bonne, fille du comte d'Armagnac, ce qui marqua le début de la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs. Libéré après avoir été prisonnier à la bataille d'Azincourt, il songea à revendiquer le duché de Milan, mais il se retira à Blois. **HF** V, 17.

CHARLES MARTEL (685 - Quierzy, 741) : prince franc, fils de Pépin de Herstal. Il remporta, en 732 à Poitiers, la fameuse victoire sur les Arabes commandés par

Abd al-Rahmân, qui fut tué dans le combat. **HF** I, 10.
CHIARAMONTESI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.
CHION (IVe siècle av. J.-C.) : philosophe grec, disciple de Platon. Il participa à la conjuration ourdie contre Cléarque, mais il fut tué par Satyrus, pris ainsi au piège de sa propre entreprise. **DTL** III, 6.
CHIRON : le plus célèbre des centaures. Fils de Kronos (ou de Poséidon) et de Philyra, il habitait dans une grotte et fut le maître d'Hercule et d'Achille. Il céda son immortalité à Prométhée. **P** 18.
CIARPELLONE, Clemente : capitaine aux ordres de Francesco Sforza. S'étant rebellé contre ce dernier, il fut exécuté. **HF** VI, 3, 11.
CIASSARE (625 - 584 av. J.-C.) : roi des Mèdes. Après avoir été tributaire des Assyriens, il réalisa l'unification des tribus mèdes en y incorporant l'Assyrie et la Mésopotamie. **DTL** II, 13.
CIBALLINUS (IVe siècle av. J.-C.) : frère de Nicomaque. **DTL** III, 6.
CIBO, Francesco, dit Franceschetto (Naples, 1449 - Rome, 25 juillet 1519) : fils d'Innocent VIII, il épousa Maddalena de Médicis, fille de Laurent le Magnifique. **HF** VIII, 33, 36.
CIBO, Giovan Battista : voir INNOCENT VIII.
CICÉRON (Marcus Tullius Cicero) (Arpinum, 106 - Formies, 43 av. J.-C.) : homme politique, orateur et écrivain latin. Il donna la ligne à suivre lors de la guerre contre Mithridate, et fit échouer le complot de Catilina. Il fut tué par Octave sur les ordres d'Antoine. **DTL** I, 4, 33, 52. **EL** *Capitoli*, « De la fortune ».
CIMON (vers 505 - 450 av. J.-C.) : homme politique et général athénien. Il fut l'un des stratèges de la ligue de Délos. Il enleva aux Perses la majorité du littoral de l'Asie Mineure. En outre, il orienta l'expansion athénienne vers les détroits et la mer Égée. Ostracisé par les démocrates, il revint dix ans plus tard et mourut en combattant les Perses. **AG** VII, 5.
CINCINNATUS : voir QUINCTIUS CINCINNATUS.
CINI, Bettone. **HF** VIII, 33, 36.
CINO da Pistoia (1270 - 1336) : homme de loi et poète. **EL** *Discours sur la langue*.
CIOCCHI, Antonio : évêque de Città di Castello en 1503 et cardinal en 1511. **P** 7.
CIPRIANI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4, 21.
CIRCÉ : personnage mythologique ; magicienne, elle transformait les hommes en animaux. **EL** *L'Âne d'or*, 2, 6, 7.
CIRIACO da Borgo San Sepolcro : il fut le commandant de l'infanterie florentine pendant le siège de Pise. **DTL** II, 16.
CLAUDIUS, Appius († 470 av. J.-C.) : consul en 471 av. J.-C. **DTL** III, 19.
CLAUDIUS, Appius, dit le Décemvir († 446 av. J.-C.) : Patricien romain, chef du collège des décemvirs de 451 à 449, il chercha à se maintenir au pouvoir abusivement et tyrannisa la cité. Après l'outrage qu'il fit à la fille du tribun Virginius, les décemvirs durent abdiquer. **DTL** I, 35, 40-42, 45.
CLAUDIUS CAECUS, Appius, dit le Censeur († 280 av. J.-C.) : censeur et consul romain. En 312, il vainquit les Samnites et les Étrusques qui étaient alliés. En 280, il parla au sénat contre les propositions de paix faites par Pyrrhus, obtenant qu'elles soient repoussées. En outre, il fit construire la voie Appienne. **DTL** III, 46.
CLAUDIUS CRASSUS, Appius (IVe siècle av. J.-C.) : neveu de Claudius Appius le Décemvir. **DTL** III, 11, 33.
CLAUDIUS MARCELLUS, Marcus (268 - 208 av. J.-C.) : général romain pendant la deuxième guerre punique, cinq fois consul. Il battit à plusieurs reprises les Gaulois et soumit la Gaule cisalpine. Après le désastre de Cannes, Marcus Claudius Marcellus tint Hannibal en échec autour de Nola et Casilinum, puis conquit Syracuse. **AG** I, 2 ; IV, I ; VII, 7, 13.
CLAUDIUS NERO ou NÉRON, Gaius (IIIe siècle av. J.-C.) : général romain, il fut aussi le lieutenant de Marcellus, préteur en Espagne, consul et censeur. Il réussit à vaincre Hasdrubal. **AG** VI, 10, 11. **DTL** II, 10 ; III, 17.
CLAUDIUS PULCHER, Appius (IIIe siècle av. J.-C.) : consul pendant la seconde guerre punique. **DTL** I, 14 ; III, 33.

CLÉARQUE, en grec Klearkos († 352 av. J.-C.) : tyran d'Héraclée du Pont-Euxin (364 - 352 av. J.-C.). Il s'allia d'abord au parti oligarchique, puis au parti démocratique. Il s'empara de la tyrannie qu'il garda pendant douze ans. **DTL** I, 16 ; III, 6.

CLÉMENT II (Suidger de Morsleben et Hornburg) († Pesaro, 1047) : évêque de Bamberg et chancelier de l'empereur Henri III, il fut élu pape le 24 décembre 1046 avec le soutien de ce dernier. Il excommunia la ville de Bénévent puis accompagna l'empereur en Allemagne. **HF** I, 13.

CLÉMENT III (Paolo Scolari) († 27 mars 1191) : élu pape le 20 décembre 1187, il prépara la troisième croisade et réconcilia Pise et Gênes. **HF** I, 20.

CLÉMENT IV (Gui Foulques) (Saint-Gilles, Languedoc, fin du XII[e] siècle - Viterbe, 29 novembre 1268) : secrétaire de Saint Louis, il fut élu pape le 26 février 1265. Il confirma la donation du royaume de Naples faite par Urbain IV à Charles d'Anjou. **HF** I, 22 ; II, 8.

CLÉMENT V (Bertrand de Got) (Villandraut, Gascogne, ? - Roquemaure, 30 avril 1314) : archevêque de Bordeaux, il fut élu pape le 14 novembre 1305. Il annula dans les actes de Boniface VIII ce qui était contraire à Philippe le Bel. En 1369, il se fixa à Avignon, commençant ainsi la période de soixante-huit ans durant laquelle les papes séjournèrent loin de Rome. **HF** I, 26.

CLÉMENT VI (Pierre Roger) (Maumont, Limousin, 1291 - Avignon, 6 décembre 1352) : élu pape le 7 mai 1342, il continua à résider à Avignon et protégea Pétrarque. Il déposa l'empereur Louis de Bavière et fit élire Charles IV de Luxembourg. **HF** I, 30.

CLÉMENT VII (Robert de Genève) (1342 - Avignon, 1394) : antipape. Il commença le grand schisme d'Occident, en acceptant d'être élu par les cardinaux révoltés contre Urbain VI (1378). **HF** I, 32, 33.

CLÉMENT VII (Giulio di Giuliano Médicis) (Florence, 1478 - Rome, 1534) : petit-fils de Côme l'Ancien, cardinal en 1513, il fut vice-chancelier de l'Église sous le pontificat de Léon X et monta à son tour sur le trône pontifical en 1523, sous le nom de Clément VII. **EP** *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune ; Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre 1522 pour l'Espagne auprès de l'Empereur.* **HF** « A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur, Clément VII, son humble serviteur Machiavel » ; VIII, 9.

CLÉOMÈNE III († hiver 220 / 219 av. J.-C.) : roi de Sparte (235 - 222 av. J.-C.), dernier des Agides. Il voulut restaurer l'ancienne Sparte, détenir tout le Péloponnèse et abattre l'oligarchie spartiate en rétablissant la royauté. Mais il fut battu par les Achéens et dut fuir en Égypte. **DTL** I, 9, 8 ; III, 6.

CLÉPHIS, ou KLEPH († 575) : élu roi des Lombards en 573, il succéda à Alboïn. Détesté pour sa cruauté, il fut assassiné avec sa femme au bout de dix-huit mois de règne. **HF** I, 8, 29.

CLITOS le Noir : frère de lait et compagnon d'armes d'Alexandre le Grand. Il lui sauva la vie lors du passage de Granique (334 av. J.-C.). Mais au cours d'un festin, Alexandre, ivre, tua Clitos, qui avait sous-estimé les exploits du père du conquérant. **DTL** I, 58.

CLODIUS ALBINUS DECIMUS († 197) : général romain et gouverneur de Grande-Bretagne. Il prit la pourpre dans les Gaules à la mort de Pertinax (193). Septime Sévère le vainquit à Lyon et le fit décapiter. **P** 19.

COBADÈS : général perse. **DTL** II, 26.

COCCHI DONATO (Florence, 21 septembre 1409 - 23 juillet 1464) : homme politique florentin. Il fut envoyé par les Dix de la Guerre en tant qu'ambassadeur auprès de Martin V. Fidèle aux Médicis, il fut élu en 1456 gonfalonier de justice. Il devint podestat de Montepulciano et capitaine de Cortona. **HF** VI, 3.

COLA DI RIENZO (vers 1313/1314 - 1354) : réformateur romain. Après avoir proclamé à Rome un gouvernement républicain et populaire, il dut s'enfuir, se heurtant à Clément VI et à la noblesse. Il put rentrer avec l'appui d'Innocent VI, afin de soutenir Égide

Albornoz. Nommé sénateur, il fut assassiné au Capitole lors d'une révolte provoquée par son attitude despotique et le poids des gabelles infligées au peuple. **HF** I, 31.

COLLEONI, Bartolomeo (château de Solza, 1400 - Malpaga, 2 novembre 1475) : l'un des principaux condottieri du XVe siècle. Après avoir combattu pour Florence et pour Milan, il entra au service de Venise et joua un rôle dans la paix de Lodi. De plus, il fut capitaine général de l'armée de cette dernière république et participa au Grand Conseil. **HF** VI, 20, 25. **P** 12.

COLONNA : noble famille princière romaine qui joua un rôle fondamental dans l'histoire de l'Église catholique. **HF** I, 25, 27, 39 ; VIII, 23, 27, 28.

COLONNA, Fabrizio († Aversa, 1520) : condottiere, il combattit les Turcs en 1481, appuya Innocent VIII, servit Charles VIII et Jules II. Il passa par la suite au service de Ferdinand le Catholique, devint lieutenant général des forces espagnoles en Italie et connétable de Ferdinand II de Naples. **AG** I, 1 et *passim*.

COLONNA, Giovanni (1456 - 1508) : cardinal en 1480, protonotaire apostolique, il participa à la lutte contre les Orsini. La politique de César Borgia, qui nuisait alors à la famille Colonna, l'empêcha de devenir pape. **P** 7.

COLONNA, Iacopo : cardinal. **HF** I, 26.

COLONNA, Oddone : voir MARTIN V.

COLONNA, Pietro (vers 1260 - Avignon, 7 janvier 1326) : élu cardinal en 1288, il rejoignit tout d'abord Nicolas IV, lequel, en ce qui concernait la politique des États pontificaux, dépendait étroitement des Colonna. Il nia la légitimité de l'élection de Boniface VIII et l'accusa d'avoir tué Célestin V. Cela lui valut l'excommunication, à laquelle remédia Grégoire XI. **HF** I, 26.

COLONNA, Sciarra († 1329) : cardinal excommunié par Boniface VIII. Il fut envoyé avec Nogaret par Philippe le Bel auprès du pape afin de lui faire part des résolutions du roi concernant les différends qui les opposaient. Sciarra Colonna et Nogaret remplirent leur mission avec une telle violence que Boniface VIII en mourut peu après. **HF** I, 25.

COMMODE (Lucius Marcus Aelius Aurelius Commodus) (Lanuvium, 31 août 161 - 31 décembre 192) : empereur romain (180 - 192), il mena une campagne contre les populations barbares aux confins de l'empire. De retour à Rome, il échappa à une conjuration et partit combattre en Afrique. Il gouverna assisté d'un triumvirat et mourut assassiné. **DTL** III, 6. **P** 19.

COMPIOBBESI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.

CONCINELLO, Antonio. **HF** VIII, 32.

CONDULMIER, Marc : évêque d'Avignon et légat de Rome. **HF** V, 3.

CONIO, Ludovico da. **HF** I, 34.

CONRAD II, dit le Salique ou le Salien (vers 990 - Utrecht, 1039) : fondateur de la dynastie franconienne. Élu roi de Germanie en 1024, il fut couronné empereur à Rome en 1027. En 1036, il fut appelé à écraser des révoltes qui éclatèrent en Italie, mais son armée fut décimée par la maladie ; aussi dut-il repasser les Alpes. **HF** I, 13.

CONRAD IV de Hohenstaufen (Andria, 1228 - Lavello, 1254) : couronné roi des Romains en 1237 et empereur en 1250. Excommunié par le pape qui prêcha une croisade contre lui, il descendit en Italie, reprit le royaume de Naples soulevé et mourut peu après de la fièvre. **HF** I, 22.

CONRAD V de Hohenstaufen, ou CONRADIN (Wolfstein, 1522 - Naples, 1268) : fils de Conrad IV, duc de Souabe, il fut appelé par les gibelins en Italie afin de reconquérir le royaume de Naples. Excommunié par le pape, il s'empara de Rome, mais il fut battu par Charles d'Anjou à Tagliocozzo (23 août 1268). Il s'enfuit, mais le baron Frangipani l'arrêta et le fit décapiter. **HF** I, 22 ; II, 9.

CONSTANCE Ire (1154 - 1198) : fille posthume de Roger II. Mariée en 1186 au futur empereur Henri VI, elle fut reine de Sicile de 1194 à 1198. **HF** I, 20.

CONSTANCE II (1247 - Rome, 1302) : fille de Manfred et femme de Pierre III le Grand. Reine de Sicile et d'Aragon. **HF** I, 24.

CONSTANTIN V, dit Copronyme (718 - 775) : empereur byzantin, associé dès 719 à l'Empire. Il battit les Bulgares à Anchiolos (763) et remporta certains succès auprès des Slaves. Les Lombards lui prirent cependant l'exarchat de Ravenne et l'intervention de Pépin et de Charlemagne l'empêcha de reconquérir l'Italie. **HF** I, 8.

CONSTANTIN VII, surnommé Porphyrogénète (905 - 959) : empereur byzantin (913), il ne gouverna seul que de 944 à 959, subissant l'autorité de son collègue romain Lécapène. Il repoussa les Magyars, les Arabes, et son règne fut glorieux pour Byzance. **HF** I, 12.

CONSTANTIN XI Paléologue, surnommé Dragasès (1403 - Constantinople, 1453) : dernier empereur byzantin. Il fit rentrer sous la domination des Grecs presque toute la Morée franque, devint despote de Mistra (1443) et occupa même Thèbes et Athènes (1444). Toutefois, Mehmet II prit Constantinople et Constantin périt pendant l'assaut. **HF** *Paroles à prononcer sur le projet de loi de finances, avec une brève introduction et une justification.* **HF** VI, 26.

CONTUGI, Arcolano. **HF** IV, 18.

CONTUGI, Giovanni. **HF** IV, 16, 17.

COPPOLA, Iacopo. **HF** VIII, 32.

CORBIZZI : famille florentine. **HF** III, 24.

CORELLA, Miguel de : homme d'armes catalan au service de César Borgia, engagé en 1506 par Florence comme commandant de la milice. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitelozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc Gravina-Orsini.*

CORIOLAN (Gnaeus Marius Coriolanus) (début du Vᵉ siècle av. J.-C.) : général romain, il battit les Volsques (493 av. J.-C.). Il ne parvint pas à être consul et attaqua violemment les plébéiens et les tribuns du peuple, aussi fut-il exilé. Il se mit à la tête des Volsques pour ravager le territoire romain et assiéger Rome. Alors qu'il acceptait de lever le siège, les Volsques le tuèrent. **AG** VI, 12. **DTL** I, 7, 19 ; III, 13.

CORNELIUS LENTULUS SURA, Publius († 63 av. J.-C.) : questeur en 81 av. J.-C., préteur et consul, il fut radié du sénat pour immoralité. Il devint ainsi le disciple de Catilina et participa à son complot. Il fut arrêté par Cicéron alors que Catilina prenait la fuite. De ce fait, Lentulus Sura fut considéré comme le chef de la conspiration. **DTL** III, 6.

CORNELIUS MALUGINENSE, Servius (IVᵉ siècle av. J.-C.) : tribun militaire à pouvoir consulaire sous Camille. **DTL** III, 30.

CORNER, Giorgio : provéditeur de guerre vénitien à Agnadello. **DTL** III, 31.

CORSINI, Pietro (1451 - 1496) : noble florentin. Il fut commissaire pour la République de Florence à Montepulciano et Pise (1495 - 1496). En outre, il fut l'un des chefs des Compagnacci qui assaillirent le couvent de Saint-Marc et arrêtèrent Jérôme Savonarole. **HF** VIII, 33.

CORVIN, Mathias : voir MATHIAS Iᵉʳ CORVIN.

COSSA, Baldassare : voir JEAN XXIII.

COSSUS, Aulus Cornelius (IVᵉ siècle av. J.-C.) : consul romain et dictateur (386 av. J.-C.). Il vainquit les Volsques et, de retour à Rome, il jeta Marcus Manlius Capitolinus en prison pour les désordres qu'il avait provoqués. **DTL** I, 8.

COSSUS, Aulus Cornelius : maître de cavalerie sous Publius Decius Mus. Il vainquit les Samnites. **DTL** III, 39.

COSTA, Bartolo di Iacopo, dit le Baroccio. **HF** III, 18.

COVONI : famille florentine. **HF** III, 24.

CRASSUS (Marcus Licinius Crassus) (115 - près de Carrhae en Asie Mineure, 53 av. J.-C.) : homme politique et général romain, il fut aussi consul. Il forma avec Pompée et César le premier triumvirat. De plus, il devint gouverneur de Syrie et fut tué lors d'une campagne contre les Parthes. **AG** : VI, 10. **DTL** II, 18 ; III, 12.

CRÉSUS († 546 av. J.-C.) : dernier roi de Lydie (561 av. J.-C.). Fils d'Alyatte, il conquit la Pamphylie, la Mysie et la Phrygie. Il s'imposa à tout le monde grec, s'allia aux Assyriens contre Cyrus et fut battu à la bataille de Thymbée. **AG** : IV, 2. **DTL** II, 10, 12.

CRISTOFANO, di Carlone. **HF** III, 27.

CUNÉGONDE († 1038) : comtesse du Luxembourg, femme de Henri II, empereur germanique. **HF** I, 13.

CUNIMONDE : roi des Gépides. **HF** I, 8.

CURIACES (les) : Rome et Albe étant en

guerre, ces deux villes décidèrent de confier leur avenir à trois champions pris de part et d'autre. Le hasard désigna les trois frères Horaces pour Rome et les trois frères Curiaces pour les Albains. Ces derniers périrent tous les trois lors du duel. **DTL** I, 22, 24.

CURSOT, Jacques de : sénéchal de Poitiers et capitaine de la garde de Louis XII. **EP** *Portrait des choses de France*.

CYAXARE (633-584 av. J.-C.) : roi des Mèdes. **DTL** II, 13.

CYRUS II, le Grand († 528 av. J.-C.) : fondateur de l'Empire perse. Il souleva les Perses contre les Mèdes et conquit leur couronne (546). Il soumit la Mésopotamie, détruisit l'empire de Lydie et devint le maître de certaines villes grecques. Finalement, il s'empara de Babylone (539). **AG** II, 13 ; VI, 15 ; VII, 17. **DTL** II, 12, 13 ; III, 20, 22, 34. **EL** *Capitoli* « De la fortune ». **P** 6, 14, 16, 26.

D

DANDOLO, Gherardo (1393 - ?) : patricien vénitien, il se dédia à la politique et participa au grand projet de Venise qui fut de s'étendre sur la Terre ferme. Il sauva Brescia de la domination milanaise et participa à la bataille de Casalmaggiore où l'armée du duché fut écrasée. En outre, il fut podestat de Vérone et de Brescia, sénateur du Conseil des Dix, puis conseiller à Venise. **HF** VI, 8.

D'ANGELO, Francesco, dit le Cecca : architecte. **HF** VIII, 34.

DANTE ALIGHIERI (Florence, 1265 - Ravenne, 1321) : poète. Parmi ses œuvres les plus importantes, nous pouvons citer tout d'abord la *Vita nova* composée entre 1283 et 1293, le *Convivio* et le *De vulgari eloquentia*, tous deux réalisés entre 1304 et 1307, puis la *Monarchia* (1310-1312) et *La Divine Comédie*, composée entre 1307 et 1321. **DTL** I, 9, 53. **EL** *Discours sur la langue*. **EP** *Allocution à l'intention d'un magistrat*. **HF** II, 2, 18, 20, 24.

DARIUS Ier († 486 av. J.-C.) : compagnon d'Otanès, il fut un des sept nobles qui tuèrent Gaumâta, le faux Bardiya. Roi de Perse en 521 av. J.-C. Il réprima plusieurs révoltes, déclara la guerre aux Scythes et fut vaincu. Il conquit une partie de la Médie, voulut soumettre la Grèce et commença la première guerre médique. **DTL** II, 31 ; III, 6. **P** 7.

DARIUS III Codoman († 330 av. J.-C.) : roi de Perse (336-330 av. J.-C.). Il chercha à défendre son empire contre les attaques d'Alexandre le Grand. Mais son lieutenant Mithridate fut vaincu au Granique (334) et lui-même le fut à Issos (333) et à Arbèles (331). Avec Darius finit l'histoire de la Perse indépendante. **DTL** II, 10. **P** 4.

DAVANZATI, Giuliano (Florence, 1390 - 12 janvier 1446) : homme politique florentin, gonfalonier de justice, il contribua à l'affirmation de l'oligarchie médicéenne. Il fut l'auteur des changements institutionnels voulus par Côme de Médicis afin d'atteindre un plus sûr contrôle du pouvoir. Il réalisa de nombreuses missions diplomatiques auprès de Filippo Maria Visconti à propos de ses vues sur Gênes et Livourne, et à Venise pour organiser une guerre contre Milan. **HF** V, 15, 28.

DAVID (vers 1000 - 951 av. J.-C.) : Deuxième roi des Hébreux, vainqueur du géant Goliath. Il soumit les Philistins et les Syriens, devenant ainsi le souverain le plus puissant de l'Asie occidentale. **DTL** I, 19, 26. **P** 13.

DAVIZI, Tommaso. **HF** III, 28.

DAZZI, Andrea (Florence, 8 novembre 1473 - 27 juillet 1548) : lettré florentin. **EL** *Poésies diverses*, « A Julien de Médicis ».

DECIUS MUS, Publius († 340 av. J.-C.) : homme politique romain, consul en 340 av. J.-C. Au cours de la guerre contre les Latins à Véséris, près de Capoue, il assura la victoire par son sacrifice. **DTL** II, 16 ; III, 1, 39.

DECIUS MUS, Publius († 295 av. J.-C.) : fils du précédent. Consul, il suivit l'exemple de son père en se sacrifiant lors de la bataille de Sentinum contre les Étrusques, les Samnites et les Ombriens. **AG** IV, 5. **DTL** III, 1.

DEL BALZO, Bertrando : comte d'Andria, dit le comte Novello. **HF** II, 25.

DEL BALZO, Piero : prince d'Altamura. **HF** VIII, 32.
DEL BENE, Francesco. **HF** III, 24.
DEL BENE, Giovanni. **HF** III, 24.
DEL BENE, Niccolò. **HF** III, 15.
DEL MUTOLO, Alfonso : citoyen pisan, il promit d'ouvrir les portes de la ville aux Florentins, mais il ne tint pas parole. **DTL** III, 48.
DEL NERO, Bernardo (1422-1497) : citoyen florentin, commissaire à Pietrasanta. Il fut condamné pour avoir comploté en faveur du retour des Médicis durant la république savonarolienne. **DTL** I, 45. **EL** *Première Décennale*. **HF** VIII, 31.
DELLA BELLA : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.
DELLA PALLA, Battista : adepte des réunions des Orti Oricellarii. Il participa à la conjuration ourdie contre le cardinal Jules de Médicis. Pour cela, il se rendit à la cour de France pour solliciter une aide militaire de l'extérieur afin de faire obstacle aux forces des Médicis. **AG** I, 1 et *passim*.
DELLA PERGOLA, Agnolo (Pergola, ? - Bergame, 1427) : condottiere, élève d'Alberico da Barbiano. En 1405, il chercha à secourir Pise assiégée par Florence. Puis il passa au service de Ludovico Migliorati, seigneur de Fermo, à celui des Florentins, et devint lieutenant des Siennois. En outre, il combattit pour Pérouse et pour le pape. En 1422, il fut à la solde de Filippo Maria Visconti et battit Carlo Malatesta et Niccolò Piccinino. **HF** I, 39 ; IV, 6, 11-13.
DELLA ROVERE, Francesco Maria Ier (1490-1538) : condottiere, duc d'Urbino, neveu de Jules II. Il conduisit, en tant que capitaine général, les troupes pontificales contre Venise lors de la ligue de Cambrai, puis il combattit Ferrare. Après avoir été excommunié par Léon X et privé de son duché, il se battit contre Charles Quint en Lombardie et passa au service de Venise. **DTL** II, 10, 24. **EL** *Première Décennale*.
DELLA ROVERE, Giuliano : voir JULES II.
DELLA SCALA : famille gibeline, dont les membres furent seigneurs ou podestats de Vérone. Elle s'éteignit au XVe siècle. **HF** I, 28.
DELLA SCALA, Guglielmo : seigneur de Vérone (1404). Fils naturel de Cangrande II, il entra dans Vérone après la mort de Gian Galeazzo Visconti. Il aurait été emprisonné par Francesco Carrara, dix jours après son arrivée dans la ville. **HF** I, 34.
DELLA SCALA, Mastino II (1308-1351) : seigneur de Vérone (1329-1351). Il dut affronter une ligue constituée contre lui par Milan, Venise et Florence. Battu, il dut accepter la paix de Venise (1339), qui limitait son territoire à Vérone, Vincence, Parme et Lucques. Plus tard, il perdit aussi ces deux dernières villes. **HF** II, 33.
DELLA STUFA, Giovenco. **HF** III, 14.
DELLA TORRE : grande famille milanaise, rivale des Visconti. **HF** I, 27.
DELLA TORRE, Guido : il fut chassé de Milan avec les siens. **HF** I, 27.
DELLA TOSA : voir TOSA.
DÉMÉTRIOS Ier Poliorcète « Preneur de villes » (vers 336 - 282 av. J.-C.) : roi de Macédoine (294 - 287). Il vainquit Cassandre aux Thermopyles, chassa Démétrios de Phalère ; après quelques victoires à Chypre, il fut vaincu à Ipsos (301). Après avoir reconquis une partie de la Grèce, Séleucos Ier le battit définitivement. **DTL** I, 59.
DENYS L'ANCIEN (Syracuse, 431 - 367 av. J.-C.) : tyran de Syracuse (405-367). Il conquit le pouvoir lors de l'échec des démocrates syracusains, profitant ainsi du mécontentement de la population. Puis il fit reculer les Carthaginois jusqu'à l'extrémité occidentale de la Sicile et conquit presque toute l'île. Il fut aussi l'allié de Sparte. **AG** VII, 3.
DENYS LE JEUNE (vers 397 - 344 av. J.-C.) : tyran de Syracuse (367-356), fils du précédent. Il chercha à libéraliser le régime. Dion, son oncle, s'étant rendu maître de la Sicile, l'en bannit et il ne put y revenir que dix ans plus tard. A nouveau chassé par Timoléon, il se réfugia à Corinthe. **DTL** I, 10 ; III, 6.
DIACCETO, Paolo da. **HF** IV, 24.
DIANE : déesse romaine, identifiée dès le VIe siècle à l'Artémis grecque. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».
DIDIER († Corbie, 775) : duc de l'Istrie.

dernier roi des Lombards, il fut couronné en 757. Charlemagne épousa sa fille, mais la répudia. Ce fut l'origine de la rupture entre le roi des Lombards et le monarque franc. Charlemagne envahit l'Italie et Didier, assiégé dans Pavie (774), capitula. Il fut exilé dans le monastère de Corbie. **HF** I, 10, 11.

DIDIUS JULIANUS, Marcus Severus (Milan, 133 ou 137 - Rome, 193) : empereur romain, successeur de Pertinax. Il acheta son titre aux prétoriens ; cependant, le peuple romain ne le reconnut point. Les légions de Syrie, d'Illyrie et de Bretagne élurent trois empereurs afin de s'opposer à Didius. Abandonné de tous, le sénat le fit périr. Il régna soixante-six jours. **P** 19.

DIDIUS, Titus († 89 av. J.-C.) : tribun romain plébéien en 103, gouverneur de la Macédoine, il battit les Scordisques qui l'avaient envahie. Élu consul en 98, il devint proconsul d'Espagne, anéantit les Celtibériens et fit la guerre plus tard contre les Marses. **AG** IV, 3 ; VI, 12.

DIDON ou ÉLISSA : princesse tyrienne, fille de Mutto. Selon la légende grecque, elle est la fondatrice de Carthage. Virgile en célébra les amours malheureuses dans l'*Énéide*. **DTL** II, 8. **P** 17.

DIMMUS (IVe siècle av. J.-C.) : il conjura avec Philotas contre Alexandre le Grand. **DTL** III, 6.

DINOCRATÈS († vers 278 av. J.-C.) : architecte macédonien, contemporain d'Alexandre le Grand. Il reconstruisit le temple de Diane à Éphèse, brûlé par Érostrate, et présida à la construction d'Alexandrie. **DTL** I, 1.

DIOCLES : voir HIPPARQUE.

DIODORE de Sicile (Agyrion en Sicile, 80 - 20 av. J.-C.) : historien grec, contemporain de César et d'Auguste. Il voyagea en Europe, en Asie, en Égypte et en particulier à Rome, où il compila une bibliothèque historique en quarante livres. **DTL** II, 5 ; III, 14.

DIOGÈNE le Cynique (Sinope, 413 - 327 av. J.-C.) : philosophe grec. **AG** : I, 1.

DIOGÈNE de Babylone (Séleucie, près de Babylone, IIe siècle av. J.-C.) : philosophe stoïcien. **HF** V, 1.

DION de Syracuse, ou DIÔN (409 - 354 av. J.-C.) : tyran de Syracuse, exilé sur l'ordre de Denys le Jeune, il dut partir pour la Grèce, mais resta le chef de l'opposition. Il rentra en Sicile accompagné de mercenaires et d'autres bannis afin d'occuper l'île. Il fut tué par le démocrate Callippe. **DTL** I, 10, 17 ; III, 6.

DJEM ou DJIM (Andrinople, 1459 - Naples, 1495) : prince Osmanli, fils de Mehmed II, frère du sultan Bayezid, son père le nomma gouverneur de la Karamanie, aussi chercha-t-il à se rendre indépendant. Anéanti en 1481, il fut emprisonné et tomba plus tard aux mains de Charles VIII, qui voulut s'en faire une arme contre le sultan Bayezid, mais Djem mourut. **HF** VIII, 22.

DOMINIQUE, saint (Calahorra, 1170 - Bologne, 1221) : fondateur de l'ordre des Dominicains. Il se joignit notamment aux légats envoyés par le pape Innocent III pour combattre les hérétiques du midi de la France. Il enseigna la théologie à Rome et Grégoire IX le canonisa en 1234. **DTL** III, 1. **HF** I, 20.

DOMITIEN (Titus Flavius Domitianus) (Rome, 51 - Rome, 96) : empereur romain (81-96) ; s'étant rendu maître du sénat, il revendiquait le pouvoir absolu. Il s'attaqua à l'aristocratie et persécuta les chrétiens. Un de ses affranchis l'assassina. **EL** *Sentences diverses*.

DOMITIUS CALVINUS MAXIMUS, Gnaeus : consul romain en 283 av. J.-C., il battit les Celtes et fut le premier plébéien à être élu censeur. **AG** VII, 5.

DONA, Ermolao. **HF** VI, 18.

DONATI : famille florentine guelfe. **HF** II, 3, 4, 16-20, 40, 41 ; III, 2, 5.

DONATI, Amerigo. **HF** II, 27, 37.

DONATI, Corso († Florence, 1308) : homme politique florentin, un des plus éminents du temps de Dante. Il fut à la tête de la faction des guelfes noirs. Il fut exilé de Florence, et y revint avec l'appui de Boniface VIII, au côté de Charles de Valois. En 1304 et 1308, il conspira afin de devenir le seigneur de Florence, mais il fut tué lors de sa seconde tentative. **HF** II, 13, 16, 18-24, 37.

DONATI, Manno. **HF** II, 36.

DONATI, Simone. **HF** II, 20.

DUILLIUS, Marius : tribun des plébéiens. **DTL** I, 45.

DUMAS, Jean : seigneur de Lille, commissaire de Charles VIII à Turin en 1495. **EL** *Première Décennale*.

E

ÉGÉRIE : nymphe prophétique dont le roi Numa recevait les conseils dans le bois d'Aricie. Elle fut vénérée des Romains comme une divinité. Après la mort de Numa, elle aurait été changée par Diane en fontaine. **DTL** I, 11.

EGMOND, Karel Van ou EGMONT, Charles d' (Gavre, 1467 - Arnhem, 1538) : duc de Gueldre, il combattit les Habsbourg avec l'aide des Français pour la reconquête de son duché arraché à son père par Charles le Téméraire. Charles Quint lui reconnut le titre de duc en 1528. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508*.

ÉLAGABAL ou HÉLIOGABAL, Sextus Varius Avitus Bassianus (204 - Rome, 222) : empereur romain (218 - 222), attaché au culte du Soleil. Macrin, qui marcha contre lui, fut battu et tué. Il s'était engagé à suivre l'exemple d'Auguste et de Marc Aurèle, mais son règne ne reflèta pas cette volonté. **P** 19.

ÉLECTUS : confident de Commode, il conjura contre lui. **DTL** III, 6.

ÉLÉONORE DE PORTUGAL : épouse de l'empereur Frédéric III. **HF** VI, 27.

ELISEI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

ELNE, évêque d' : voir LORIS, Francisco de.

ÉNÉE : prince troyen, l'un des principaux chefs de la guerre de Troie. Afin de trouver une nouvelle terre, il s'embarqua et aborda en Italie dans le Latium et il y épousa Lavinia, fille du roi des Latins. Il serait le mythique fondateur de Lavinium. **DTL** I, 1 ; II, 8.

ENNIUS, Quintus (Calabre, 239 - Rome, 169 av. J.-C.) : poète latin. **EL** *Discours sur la langue*.

ENTRAGUES, Robert de Balzac, seigneur d' : châtelain de la citadelle de Pise, des forteresses de Pietrasanta et de Mutrone. **EP** *Sur la nature des Français*.

ÉPAMINONDAS (Thèbes, 420 - Mantinée, 362 av. J.-C.) : général thébain et homme d'État démocrate, il aida Pélopidas à chasser les Spartiates de Béotie et les battit à Leuctres puis à Mantinée. Il fit plusieurs expéditions en Thessalie et dans le Péloponnèse. Il donna la suprématie militaire à son armée. **AG** III, 7 ; VII, 17. **DTL** I, 17, 21 ; III, 13, 18, 28. **P** 12.

ÉPICHARIS († 65) : elle conjura contre Pison. Une fois arrêtée, elle se tua pour ne pas révéler les noms de ses complices. **DTL** III, 6.

ERRIC : fils de Vélamir, roi des Ostrogoths. **HF** I, 3.

ESTE : ancienne et illustre famille princière d'Italie, qui gouverna les villes de Modène, Ferrare et Reggio. **HF** I, 28, 34.

ESTE, Alphonse Ier d' (1486 - 1534) : duc de Ferrare, de Modène et de Reggio. Il épousa Anna Sforza, puis, en secondes noces, Lucrèce Borgia. Alphonse Ier entra dans la ligue de Cambrai et battit les Vénitiens à Policella en 1509. Jules II mit l'interdit sur ses États qu'il recouvra avec l'appui des Français et de Charles Quint. **DTL** III, 6. **P** 2.

ESTE, Azzo VII (1180 - 1212) : seigneur de Ferrare. Très grand capitaine, il combattit notamment Ezzelino da Romano. Il fut battu à Pontalto aux environs de Vicence. **HF** I, 21.

ESTE, Borso d' († 1471) : fils illégitime de Nicolas III. Ce fut lui qui le premier porta les titres de duc de Modène et de Reggio que lui donna l'empereur Frédéric III, et celui de duc de Ferrare que lui conféra le pape Paul II. **HF** VII, 13, 15, 20, 22.

ESTE, Ferdinand d' : il conjura contre son frère, Alphonse Ier. **DTL** III, 6.

ESTE, Hercule Ier d' (1433 - 1505) : fils de Nicolas III : duc de Modène, Ferrare et Reggio. **AG** VII, 17. **EL** *Deuxième Décennale*. **HF** VII, 20, 22, 31 ; VIII, 12, 14, 15, 22-25. **P** 2, 3.

ESTE, Jules d' : il conjura contre son frère, Alphonse Ier. **DTL** III, 6.

EUDOXIE (Constantinople, 422 - Constantinople, 461) : fille de Théodose II et épouse de Valentinien III, empereur d'Occident. Après l'assassinat de Valentinien en 455 par Maxime, elle fut contrainte d'épouser ce dernier et, par haine de ce nouvel époux, elle appela

en Italie les Vandales. Leur chef, Genséric, l'emmena en Afrique. Libérée, elle mourut à Constantinople, où elle était née. **HF** I, 3.

EUFFREDUCCI, Oliverotto da Fermo (1475-1502) : condottiere au service de César Borgia. Il devint le seigneur de Fermo en tuant son oncle, et participa à la réunion de la Magione dont le but était de conspirer contre César Borgia. Aussi fut-il étranglé sur ordre de ce dernier à Senigallia. **EL** *Deuxième Décennale*. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*. **P** 7, 8.

EUGÈNE II (Rome, ? - Rome, 827) : élu pape en 824. Il réforma les abus du gouvernement pontifical et tint un concile à Rome pour corriger les mœurs du clergé. **HF** I, 11.

EUGÈNE IV (Gabriele Condolmero) (Venise, 1383-1447) : élu pape en 1431. Il tenta de dissoudre le concile de Bâle et le transféra à Ferrare puis à Florence afin de promouvoir l'union de l'Église romaine et de l'Église grecque. Cela lui valut d'être déposé (1439) et l'antipape Félix V fut élu. **HF** IV, 32 ; V, 2, 4, 9, 15, 17, 27, 29, 32 ; VI, 3, 5, 8, 12, 13, 20.

EUMÈNE II (197 - 159 av. J.-C.) : roi de Pergame, il combattit au côté des Romains contre Nabis et Antiochos III, lors de la bataille de Magnésie (189). Il devint ainsi le souverain le plus puissant de l'Asie Mineure. **DTL** II, 1.

EURIC : fils de Vélamir, roi des Ostrogoths. **HF** I, 3.

EUSTACHE II, comte de Boulogne : père de Godefroi et de Baudouin de Bouillon. **HF**, I, 17.

EZZELINO Ier da Romano : chevalier allemand qui s'établit en Italie en même temps que la dynastie impériale des Hohenstaufen. Il en reçut le château de Romano (d'où le nom de sa famille : d'Ezzelins de Romano). **HF** I, 21.

EZZELINO III da Romano (1194 - Soncino, 1259) : podestat de Vérone (1226-1230 et 1232-1259), de Vicence (1236-1259) et de Padoue (1237-1256). Il consolida son pouvoir avec l'aide impériale. Il fut excommunié par Innocent IV après la mort de Frédéric II (1254). Capturé par les guelfes, il mourut peu après. **HF** I, 21, 22, 27.

F

FABIUS, Quintus (IVe siècle av. J.-C.) : légat romain, avec ses frères, auprès des Gaulois, il tua leur commandant et, au lieu d'être puni, il fut élu tribun, jouissant des pouvoirs consulaires. **DTL** II, 28, 29 ; III, 1.

FABIUS AMBUSTUS, Marcus : consul romain en 360, 356 et 354 av. J.-C., il fut aussi dictateur et lutta contre l'extension des plébéiens au pouvoir. En outre, il battit les Herniques, les Falisques, les Tarquiniens et les Tiburtes. **DTL** I, 31.

FABIUS MAXIMUS RULLIANUS, Quintus († 280 av. J.-C.) : fils du précédent. Homme d'État romain, dictateur et cinq fois consul (322, 310, 308, 297, 295). Il fut choisi comme maître de cavalerie par Lucius Papirius Cursor. Il battit les Samnites, les Étrusques, les Tarquiniens et les Gaulois. **AG** IV, 5 ; VI, 12. **DTL** I, 31 ; II, 33 ; III, 1, 33, 36, 45, 47, 49.

FABIUS MAXIMUS VERRUCOSUS, Quintus, dit Cunctator, le Temporisateur (275 - 203 av. J.-C.) : homme politique et général romain. Il fut dictateur et consul après la bataille de Trasimène. Il réussit à détruire de façon « tempérée » l'armée d'Hannibal. Après la défaite de ce dernier à Cannes, Fabius Maximus reprit Tarente. **AG** III, 6 ; IV, 6-8 ; VI, 11, 12 ; VII, 3. **DTL** I, 53 ; II, 24 ; III, 9, 10, 34, 40. **EL** *L'Âne d'or*, 7. **P** 17.

FABIUS VIBULANUS, Marcus (Ve siècle av. J.-C.) : consul romain en 480 av. J.-C., il fit la guerre contre Néris. **DTL** I, 36 ; II, 25.

FABIUS VIBULANUS, Quintus († 480 av. J.-C.) : consul romain vers 481, il le fut à deux reprises. Frère du précédent, il vainquit les Eques et les Volsques, et mécontenta les soldats en déposant le butin dans le trésor public. Il périt lors d'un combat contre les Volsques. **DTL** I, 36.

FABIUS VIBULANUS, Quintus († après 450 av. J.-C.) : consul romain à trois

reprises (467, 465, 459). Il remporta des victoires sur les Volsques et les Sabins. Il s'opposa aux orientations démocratiques des tribuns et fit partie du décemvirat. **DTL** I, 42.

FABRICIUS LUSCINUS, Gaius (III[e] siècle av. J.-C.) : homme politique romain, consul en 282 et censeur en 277 av. J.-C. Il vainquit les Samnites, les Brutiens, les Lucaniens, et fit la guerre contre Pyrrhus. Vaincu par ce dernier, il traita avec lui la libération de prisonniers romains et l'avertit d'un complot qui voulait le supprimer. **AG** I, 1. **DTL** III, 1, 20.

FACINO CANE, Bonifacio Cane, dit (Casale Monferrato, Piémont, vers 1360 - Pavie, 1412) : condottiere gibelin au service de Gian Galezzo Visconti, premier duc de Milan. Il s'empara d'Alexandrie, de Plaisance et de Pavie, cherchant à en faire un seul État indépendant. Après sa mort, sa veuve, Béatrice Lascaris di Tenda, épousa Filippo Maria Visconti, lui apportant ainsi toutes les possessions de son premier mari. **HF** I, 37.

FAGGIUOLA, Uguccione della (Castel-delci, 1250 - Vicence, 1319) : seigneur d'Arezzo, Pise et Lucques. Il fut reconnu chef des gibelins de Toscane après la mort d'Henri VII. Il s'empara du gouvernement de Pise et, avec l'aide de Castruccio Castracani, il conquit Lucques. Mais les deux villes se rebellèrent. Uguccione dut se réfugier à Vérone auprès de Cangrande pour qui il assuma des missions politiques et militaires. **HF** II, 22, 23, 25, 26.

FARGANACCIO. **HF** IV, 29.

FEDINI, Niccolò. **HF** VII, 13.

FERDINAND I[er] (Alcala de Henarès, Espagne, 1503 - Vienne, 1564) : fils de Philippe le Bel et de Jeanne d'Aragon, frère cadet de Charles Quint. Il fut roi de Bohême et de Hongrie en 1526, puis empereur d'Allemagne de 1556 à 1564. Il négocia la paix d'Augsbourg (1555) et entama la lutte contre les Turcs. **EP** *Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre 1522 pour l'Espagne auprès de l'Empereur.*

FERDINAND I[er] d'Aragon : voir ARAGON, Ferdinand I[er], ou Ferrante d'.

FERDINAND II d'Aragon, dit Ferrandino : voir ARAGON, Ferdinand II d', dit Ferrandino.

FERDINAND II d'Aragon, dit le Catholique : voir ARAGON, Ferdinand II d', le Catholique.

FERRANTE, Piero. **HF** II, 20, 33.

FICIN, Marsile (Figline, Toscane, 1433 - Careggi, 1499) : humaniste, il anima l'Académie de Florence. Il est l'auteur de nombreuses traductions grecques de Platon. **HF** VII, 6.

FIESCHI ou FIESCO, Luigi. **HF** VIII, 33.

FIESCHI, Princivalle. **HF** I, 25.

FIFANTI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

FIFANTI, Oderigo. **HF** II, 3.

FLAMININUS : voir QUINCTIUS FLAMININUS.

FLAVIUS JOSÈPHE (Jérusalem, 37 - Rome, 100) : général et historien juif. Après s'être soumis à Vespasien, Flavius Josèphe assista, dans les rangs romains, au siège de Jérusalem. Il représente le judaïsme rallié à l'empire. Aussi se fixa-t-il définitivement à Rome et en devint-il citoyen. Parmi ses écrits on peut citer *La Guerre juive*. **AG** II, 7.

FLORINUS. **HF** II, 2.

FOGLIANI, Giovanni († 1502) : seigneur de Fermo, oncle maternel d'Oliverotto da Fermo, il fut tué par ce dernier et par son propre fils Gennaro. **P** 8.

FOIX, monseigneur de : commandant des troupes de Charles VIII. **T** *Clizia* acte I, scène 1.

FOIX, Gaston de (1489 - Ravenne, 1512) : neveu et grand capitaine de Louis XII lors de la campagne d'Italie de 1511, où il combattit contre la Sainte Ligue. Il périt durant la bataille de Ravenne, le jour de Pâques 1512. **DTL** II, 16, 17, 24 ; III, 64.

FOIX, Germaine de (vers 1488 - 1538) : nièce de Louis XII, sœur aînée de Gaston de Foix, elle fut la seconde épouse de Ferdinand II le Catholique. **EL** *Deuxième Décennale*.

FOIX, Jean II, comte de : vicomte de Narbonne, comte d'Étampes. Il épousa Anne d'Albret et par ce lien s'apparenta à César Borgia. Commandant de cinquante lances en garnison à Gênes, il fut envoyé au secours de ce dernier en 1502. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois*

pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc Gravina-Orsini.

FOLCHI, Giovanni : dédicataire du *Capitolo* « De l'ingratitude ». Il fut impliqué dans la conjuration antimédicéenne ourdie par Boscoli. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

FONTANA, Filippo (vers 1210 - Pistoia, 1270) : prélat et diplomate, évêque de Ferrare (1239), puis archevêque de Florence et de Ravenne. Il fut par la suite légat pontifical et profita de cette fonction pour s'opposer à Ezzelino da Romano (1258), qui le jeta en prison, et à Conradin. **HF** I, 22.

FORABOSCHI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.

FORMICONI : famille florentine. **HF** III, 24.

FORTEBRACCI, Andrea, dit Braccio da Montone (Pérouse, 1368 - Aquila, 1424) : condottiere, il combattit au côté Alberico da Barbiano et reçut de l'antipape Jean XXIII le commandement de Bologne. Après être devenu le seigneur de Pérouse, il occupa Rome. En outre, il mit fin à l'expérience républicaine de Florence et combattit au service d'Alphonse d'Aragon. **AG** I, 2, 4. **HF** I, 38, 39 ; IV, 7, 18 ; V, 2, 26 ; VII, 32. **P** 12.

FORTEBRACCI, Carlo, dit le comte Carlo ou Carlo di Braccio da Montone : fils d'Andrea Fortebracci. **HF** VII, 32 ; VIII, 4, 14, 15.

FORTEBRACCI, Niccolò († 1435) : condottiere, neveu de Braccio da Montone. Il soumit Volterra pour Florence (1423). Il passa au service de Filippo Maria Visconti, envahit avec Francesco Sforza les États pontificaux et conquit Tivoli. En 1434, il devint grand gonfalonier de la commune de Rome contre Eugène IV. Mais Giovanni Vitteleschi à la tête des troupes pontificales le battit, et il fut tué, lors de la bataille de Fiordemonte, par Cristoforo Maurizi. **HF** IV, 8, 20 ; V, 2, 3, 15.

FORTEBRACCI, Oddo : fils d'Andrea Fortebracci. **HF** I, 38 ; IV, 8, 13 ; VII, 32.

FORTINI, Bartolomeo. **HF** VI, 7.

FOSCARI, Francesco (Venise, 1373 - Venise, 1457) : doge de Venise, il mena une politique expansionniste, orientée vers la Terre ferme. Il se heurta donc à la politique viscontienne et fut confronté à trente ans de guerre contre Milan. **HF** V, 21, 29.

FRANCESCO di Michele. **HF** III, 18.

FRANÇOIS D'ASSISE, saint (Assise, vers 1182 - Assise, 1226) : fils d'un riche marchand, il renonça à tous ses biens et fit le vœu de pauvreté absolue. Il prêcha la charité en Ombrie, puis dans toute l'Italie mais aussi en France, en Espagne et jusqu'en Égypte. Puis il se retira sur le mont Alverino pour méditer et y reçut les stigmates de la Passion. **DTL** III, 1. **EL** *Exhortation à la pénitence*.

FRANÇOIS Ier de Valois, seigneur d'Angoulême (Cognac, 1494 - Rambouillet, 1547) : roi de France (1515-1547), il continua les guerres d'Italie, s'étant allié à Venise. Il remporta la bataille de Marignan (1515), mais subit une défaite à Pavie et y fut fait prisonnier. François Ier reprit la guerre en 1527 avec l'alliance de Clément VII, mais il dut y renoncer avec la paix de Cambrai en 1529. **DTL** II, 18, 22, 30 ; III, 18. **EL** *Poésies diverses*, « Épigrammes ». **EP** *Portrait des choses de France*.

FRANÇOIS II (1435 - Couëron, 1488) : dernier duc de Bretagne. Il entra contre Louis XII dans la ligue du Bien public. Il tenta la conquête de la Normandie, mais il échoua, se heurtant notamment à Charles VIII qui l'arrêta à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488). **HF** VII, 7.

FRANZESI, Napoleone. **HF** VIII, 4, 9.

FRÉDÉRIC Ier, dit Barberousse (Waiblingen, 1122 - dans le Cydnos, 1190) : empereur et roi d'Allemagne (1152). Il voulut assurer sa domination sur l'Italie en se faisant couronner roi de la péninsule à Pavie (1155). Il détruisit Milan (1162), combattit les communes lombardes qui s'allièrent au pape Alexandre III et le battirent à Legnano (1176). **HF** I, 18-21, 27.

FRÉDÉRIC II (Iesi, marche d'Ancône, 1194 - château de Fiorentino, Puglia, 1250) : roi de Sicile (1197), d'Allemagne (1211), empereur (1220). Il fut excommunié par Grégoire IX en 1227. Après avoir entrepris la sixième croisade, il se fit roi de Jérusalem. En Italie,

il battit les Vénitiens, les Génois, occupa la Toscane, mit à sac Bénévent, et arriva aux portes de Rome. Il établit en Sicile une monarchie absolue. **HF** I, 20-22, 27 ; II, 4, 7.

FRÉDÉRIC III de Habsbourg : voir HABSBOURG, Frédéric III de

FRÉDÉRIC IV d'Aragon : voir ARAGON, Frédéric IV d'

FREGOSO : famille génoise. **HF** V, 6, 35, 37, 38.

FREGOSO, Agostino. **HF** VIII, 29, 30, 33.

FREGOSO, Battistino (Gênes, 1453 - Rome, 1504) : doge de Gênes, il s'empara de la ville en 1478, et garda le pouvoir jusqu'en 1483, devant abdiquer en faveur de son oncle Paolo. Puis il se rendit en France et prit une part active aux événements que subit Gênes lors des venues de Charles VIII et de Louis XII. **HF** VIII, 13, 28.

FREGOSO, Giano Ier (Gênes, 1405 - Gênes, 1448) : neveu de Tommaso. Doge de Gênes (1447-1448). Il s'empara de la ville après de vaines transactions avec les Français, mais il mourut avant même d'avoir pu exposer quelle était sa politique. **HF** VI, 17.

FREGOSO, Lodovico (Gênes, vers 1406 - Nice, 1489) : doge de Gênes, il succéda à son frère Giano en 1448. Le pouvoir lui fut retiré pendant trois ans par son cousin Pietro, mais il revint alternativement à la tête de la République encore deux fois, aux côtés de ses cousins Spinetta et Paolo jusqu'en 1463, date de l'affirmation définitive de ce dernier. Dès lors, il se retira à Nice. **HF** VIII, 18.

FREGOSO, Ottaviano (Gênes, 1470 - Ischia, 1524) : doge de Gênes. Il fut tout d'abord condottiere au service de François Marie Della Rovere, puis pour le compte de Jules II sur l'ordre duquel il chassa Bentivoglio de Bologne. Il combattit les Français lors de la guerre de la Sainte Ligue. Proclamé doge en 1513, il dut céder son titre au roi de France contre celui de gouverneur (1515). **DTL** II, 21, 24.

FREGOSO, Paolo (Gênes, 1430 - Rome, 1498) : frère de Pietro II, archevêque de Gênes et cardinal ; il fut doge de Gênes à trois reprises (1462, 1464 et 1482-1488). **HF** VIII, 28.

FREGOSO, Pietro II (Gênes, 1412 - Gênes, 1459) : doge de Gênes élu en 1450. Sous son gouvernement, la ville traversa une grave crise causée par la chute de Constantinople. De plus, il fut combattu par Alphonse d'Aragon, et par ses concitoyens les Fieschi et les Adorno. Aussi dut-il céder son gouvernement à Charles VII. Il tenta de le reprendre mais il fut tué lors d'une insurrection populaire. **HF** VI, 35, 37.

FREGOSO, Tommaso (Gênes, 1402 - Gênes, 1485) : trois fois doge de Gênes, fils de Pietro Ier, il fut impliqué dans les luttes entre les Visconti et les Français, dont l'enjeu était la possession de Gênes. Il soutint toutefois une politique antiviscontienne. **HF** IV, 3, 4.

FRESCOBALDI : famille florentine guelfe. Elle fut notamment puissante du XIIIe siècle jusqu'au début du XIVe siècle. **HF** II, 4, 17, 32, 36, 60, 61.

FRESCOBALDI, Bardo. **HF** II, 32.

FRESCOBALDI, Battista. **HF** VIII, 36.

FRESCOBALDI, Stiatta. **HF** II, 32.

FRESCOBALDI, Tegghiaio. **HF** II, 28.

FRONTIN (Sextus Julius Frontinus) (vers 40 - 103) : homme d'État et écrivain romain. Il fut préteur urbain en 70, trois fois consul et gouverneur de la Bretagne (78). **HF** II, 2.

FULVIUS ou FOLIUS, Marcus (IVe siècle av. J.-C.) : maître de cavalerie romain, il combattit le consul Gaius Ménius lors de la rébellion de Capoue. **DTL** I, 5.

FULVIUS FLACCUS, Quintus (IIe siècle av. J.-C.) : préteur romain en 182 av. J.-C., il combattit en Espagne contre les Celtibères. **AG** VI, 15.

FULVIUS CENTUMALUS, Gnaeus (IIIe siècle av. J.-C.) : consul romain en même temps que Cornelius Scipion Barbatus en 298 av. J.-C. Il triompha des Samnites, mais aussi des Étrusques. **DTL** III, 48.

FUNAIOLI, Maso di Neri. **HF** III, 9.

FURIUS, Agrippa : collègue de Titus Quinctius Capitolinus Barbatus contre les Étrusques. **DTL** I, 10.

FURIUS CAMILLUS, Marcus († vers 365 av. J.-C.) : général romain, censeur et dictateur. Il lutta contre les Étrusques et les battit en mettant fin au siège de Véies. Il aurait chassé les Gaulois de Rome. **DTL** I, 8, 12, 13, 29, 55 ; II, 29,

30 ; III, 1, 12, 20, 22, 23, 30, 31. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins.*

FURIUS CAMILLUS, Lucius : fils du précédent. Général romain, il fut aussi consul et dictateur. Il vainquit les Gaulois dans les monts Albains. En 338 av. J.-C., il prit Antium après avoir détruit la flotte des Latins. **DTL** II, 23. **EP** *De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées.*

FURLANO, Taliano, ou FRIULANO, Italiano : homme d'armes. **HF** V, 14.

G

GABADE : voir COBADES.

GABRIELLI, Iacopo, da Gubbio. **HF** II, 32.

GALBA, Servius Sulpicius (Terracina, 5 av. J.-C. - Rome, 69 apr. J.-C.) : empereur romain (68-69). Il chassa Néron, mais sa politique poussa Vitellius en Germanie, Othon à Rome et Vespasien en Orient à le renverser et à le tuer. **DTL** I, 10.

GALIGAI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

GALLA PLACIDIA (Constantinople - Ravenne, 450) : impératrice romaine, fille de Théodose Ier le Grand. Faite prisonnière par Alaric lors du sac de Rome, elle dut épouser le beau-frère de ce dernier, Athaulf. En secondes noces, elle épousa Constance, général d'Honorius, dont elle eut un enfant, Valentinien III. A la mort de Constance, qui régna, au côté d'Honorius, quelques mois avant de mourir, son fils monta sur le trône, et Galla Placidia le dirigea de ses conseils pendant vingt-cinq ans de règne. **HF** I, 1.

GALLETTI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 12.

GALLI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

GAMBACORTI, Gherardo : seigneur de Val di Bagno. **HF** VI, 30.

GAMBACORTI, Piero († 1392) : seigneur de Pise (1369-1392). Il fit une dernière tentative d'accord commercial et politique avec Florence. Mais une conspiration dirigée par Gian Galeazzo Visconti, dont le but était de transformer Pise en une base politique antiflorentine, lui fit perdre la vie et entraîna l'échec de cette tentative. **DTL** III, 6.

GANAY, Jean de : président du parlement de Paris en 1505 et grand chancelier de Louis XII en 1507. **EP** *Portrait des choses de France.*

GANYMÈDE : prince légendaire de Troie. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale », « Chanson ».

GATTAMELATA, Erasmo da Narni, dit le (Narni, vers 1370 - Padoue, 1443) : condottiere, il fut tout d'abord au service du pape Eugène IV. Puis il passa à la solde de Venise, dont il sauva l'armée. En outre, il battit Niccolò Piccinino à Anghiari. **HF** V, 3, 18 ; VI, 3.

GAUMÂTA (VIe siècle av. J.-C.) : mage perse, il se fit passer pour Smerdis (Bardiya) qui avait été assassiné, et se fit proclamer roi des Perses en 522 av. J.-C. Sa ruse ayant été découverte, il fut massacré par des nobles perses. **DTL** III, 6.

GENSÉRIC ou GEISÉRIC (428 - 477) : roi des Vandales de 428 à 477. Il conquit l'Afrique, en chassa le comte Boniface, et s'empara de toute la province romaine ; puis, en 455, appelé par Eudoxie, il prit Rome. Par la suite, il dévasta la Grèce, la Dalmatie, menaçant même Constantinople. **HF** I, 1, 3.

GHERARDESCA, Arrigo della. **HF** VI, 15.

GHERARDESCA, Fazio della († 1341) : comte de Donoratico, seigneur de Pise. Il fut vicaire impérial à Pise, puis il prit la tête de la réorganisation de la ville après la tyrannie de Castruccio Castracani, se faisant élire capitaine général. Il occupa le pouvoir avec un grand équilibre, donnant à Pise la liberté et la paix. **HF** VI, 15.

GHERARDINI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17, 21.

GHERARDINI, Lotteringo. **HF** II, 27.

GIACOMINI TEBALDUCCI, Antonio : homme politique florentin, commissaire à Pise, à Arezzo, membre des Dix, il fut à nouveau commissaire à Marradi en 1503 et commissaire général en Maremme contre Bartolomeo d'Alviano en 1505. **DTL** I, 53 ; III, 16. **EL** *Portrait d'hommes politiques florentins ; Deuxième Décennale.*

GIAN CANTORE : au service du duc

Alphonse Ier d'Este. Il conjura contre lui. **DTL III**, 6.
GIANDONATI : famille guelfe florentine. **HF II**, 4, 17.
GIANFIGLIAZZI : famille guelfe florentine. **HF II**, 4, 17.
GIANFIGLIAZZI, Bongiovanni : il fut victime de la malaria. **HF VII**, 30 ; **VIII**, 30, 31.
GIANFIGLIAZZI, Francesco. **HF IV**, 8.
GIANFIGLIAZZI, Rinaldo. **HF III**, 25.
GIANNI, Astorre. **HF IV**, 20, 21, 26.
GIANNOZZO da Salerno : capitaine de Charles de Durazzo. **HF III**, 19.
GIANO della Bella : magnat florentin, il intégra le parti populaire qu'il dirigea contre son ancienne classe. Tenu pour responsable d'une émeute qui éclata en janvier 1295, il fut exilé en France où il mourut. **HF II**, 13, 14, 24.
GILDON (IVe siècle) : gouverneur de l'Afrique sous Théodose. **HF I**, 1.
GINORI, Giorgio. **HF VII**, 27.
GIORDANI, Antonio, da Venafro : professeur à l'université de Sienne, il fut ministre et conseiller de Pandolfo Petrucci, ainsi que son envoyé auprès de César Borgia en 1502. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur de Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*. **P** 22.
GIOTTO di Bondone (Coll di Vespignano, dans le Mugello, vers 1266 - Florence, 1337) : peintre florentin, élève de Cimabue et ami de Dante. **HF II**, 31.
GIOVANNI da Chivizzano. **HF IV**, 25.
GIOVANNI di Cambio. **HF III**, 20.
GIOVANNI di Domenico, dit le Tria. **HF III**, 18.
GIROLAMI, Antonio. **HF III**, 27.
GIROLAMI, Raffaello di Francesco : citoyen florentin, ambassadeur à Rome lors de l'élection de Jules II, et en Espagne auprès de Charles V. **EP** *Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre 1522 pour l'Espagne auprès de l'Empereur*.
GIUGNI : famille florentine. **HF II**, 21.
GIUGNI, Bernardo. **HF VI**, 32.
GIUOCHI : famille gibeline de Florence. **HF II**, 4.
GIUSTINI, Lorenzo da Castello. **HF VII**, 4, 9, 15, 23, 27.
GIUSTINIAN, Andrea. **HF VII**, 25.
GIUSTINIAN, Antonio : ambassadeur vénitien à Rome de 1502 à 1505, et auprès de Maximilien de Habsbourg en 1509. **DTL III**, 31.
GIUSTINIANI, Orsatto. **HF V**, 28 ; **VI**, 22, 32.
GODEFROI II, le Bossu : marquis de Lorraine, mari de Mathilde de Toscane. **HF I**, 14.
GODEFROI IV de Boulogne, dit Godefroi de Bouillon (Belgique, 1058 - Palestine, 1100) : duc de Basse-Lorraine (1089 - 1095) puis duc de Bouillon (1093). Après avoir participé au siège de Rome (1084), il fut l'un des chefs de la première croisade en direction de Constantinople. Élu roi de Jérusalem (1099), il prit le titre d'avoué, c'est-à-dire de défenseur du Saint-Sépulcre. Il battit les musulmans à Ascalon, mais mourut peu après, empoisonné. **HF I**, 17.
GODOGUS : roi des Lombards. **HF I**, 3.
GOLIATH : personnage biblique, géant de l'armée des Philistins. David, qui avait osé l'affronter seul, le tua d'un coup de fronde. **P** 13.
GONZAGUE : famille princière qui remontait aux Lombards. Elle régna sur Mantoue de 1328 à 1708. **HF I**, 39.
GONZAGUE, François de (1444-1483) : cardinal de Mantoue. **HF VIII**, 25.
GONZAGUE, François II de (1484-1519) : marquis de Mantoue (1484-1519). Commandant de la ligue contre Charles VIII à Fornoue (1495), il fut par la suite lieutenant général de l'armée pontificale et conquit Bologne en 1506. Il fut l'allié de Louis XII jusqu'en 1509, mais les Vénitiens le firent prisonnier, aussi dut-il passer dans le camp adverse. **AG I**, 7. **DTL III**, 44. **EL** *Première Décennale*. **P** 3.
GONZAGUE, Frédéric Ier de (1439-1484) : marquis de Mantoue (1478-1484). Il fut l'allié de Ferdinand Ier, de Florence et de Milan contre la République de Venise. **HF VIII**, 14, 15, 26.
GONZAGUE, Frédéric II (1500 - 1540) : premier duc de Mantoue, Charles Quint lui remit ce titre en 1530. Il avait été auparavant capitaine général des troupes de l'Église sous Léon X, et membre de la ligue des princes italiens

(1527) pour la délivrance du pape Clément VII. Il annexa en 1536 le Montferrat. **DTL** III, 44.

GONZAGUE, Jean-François (1394-1444) : premier marquis de Mantoue, fils de François Ier de Gonzague. Il reçut ce titre de l'empereur Sigismond en 1433. En outre, il fut le général des troupes de Jean XXIII, lors de la guerre qui opposa ce dernier à Ladislas, roi de Naples. Puis de 1437 à 1441, lors du conflit entre les Vénitiens et le duc de Milan, il fut d'abord le général des premiers puis il passa au service des seconds. **HF** V, 10, 13, 19, 23-25.

GONZAGUE, Ludovic, ou Louis III, dit le Turc (1414-1478) : marquis de Mantoue (1444-1478), sous le règne duquel eut lieu, en 1459, l'assemblée présidée par Pie II, destinée à organiser une croisade générale contre les Turcs. **HF** VI, 25.

GONZAGUE, Philippe. **HF** I, 28.

GONZALVE DE CORDOUE, dit le Grand Capitaine (Montilla, 1453 - Grenade, 1515) : général espagnol et vice-roi de Naples. Il réalisa la conquête de ce royaume après avoir chassé les Français et battu Montpensier et d'Aubigny. Il prit notamment Capoue, Aversa et Naples. Mais, soupçonné d'ambition par Ferdinand le Catholique, il fut rappelé en Espagne et maintenu en exil loin de la Cour. **AG** II, 4. **DTL** I, 29. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude » ; *Première Décennale*.

GRACCHUS, Gaius Sempronius (154 - vers 121 av. J.-C.) : tribun du peuple, il voulut restaurer l'économie des régions ravagées par les guerres, fonda les colonies de Tarente, Capoue, Carthage, Corinthe et baissa le prix du blé. Ces mesures démocratiques effrayèrent les patriciens, aussi fut-il massacré avec trois mille de ses partisans. **DTL** I, 4, 37. **P** 9.

GRACCHUS, Tiberius Sempronius († 212 av. J.-C.) : général romain, consul, maître de la cavalerie sous le dictateur Marcus Junius Pera. Il réorganisa l'armée romaine après la bataille de Cannes. Il battit Hannon (214), délivra Bénévent et libéra les esclaves enrôlés comme soldats. **AG** VII, 17. **DTL** II, 26 ; III, 13, 38.

GRACCHUS, Tiberius Sempronius (vers 210 - 150 av. J.-C.) : général romain, père des Gracques. Tribun du peuple vers 187, il défendit Scipion l'Africain dont il épousa la fille Cornélie. En 181, il alla en Espagne, vainquit les Celtibériens et soumit le pays. En outre, il fut censeur en 169 avec Claudius Pulcher. **AG** VI, 15.

GRACCHUS, Tiberius Sempronius (Rome, 162 - Rome, 133 av. J.-C.) : tribun du peuple et réformateur romain, frère du précédent. Il promut une réforme agraire en proposant la *lex sempronia* qui consistait en la redistribution de l'*ager publicus* (accaparé par les grandes familles), en faveur des citoyens pauvres. La loi fut adoptée mais il fut tué au cours d'une émeute provoquée par les patriciens. **DTL** I, 37. **P** 9.

GRÉGOIRE Ier, le Grand (Rome, vers 540 - Rome, vers 604) : pape et saint, il œuvra à la conversion des Lombards. Il affirma la primauté de Rome et envoya des missions en Occident, reprenant en main l'évangélisation de l'Angleterre. Au lendemain des grandes invasions, il se posa en pédagogue de l'Occident et particulièrement de l'Italie. **DTL** II, 5. **EP** *Allocution faite à un magistrat*.

GRÉGOIRE III, saint († Rome, 741) : pape élu en 731. Il prit possession de l'exarchat de Ravenne. Menacé par les Lombards, il sollicita en vain le secours de Charles Martel. **HF** I, 10.

GRÉGOIRE V (Brunon de Carinthie) (973 — Rome, 999) : pape élu en 996. Arrière-petit-fils de l'empereur Othon Ier et cousin de l'empereur Othon II, qui le défendit plus tard contre le consul de Rome Crescentius et l'antipape Jean XVI. Grégoire V excommunia le roi de France Robert II le Pieux. **HF** I, 3, 14.

GRÉGOIRE VI (Jean Gratien ou Giovanni Graziano) († Rhénanie, 1048) : pape élu en 1044, déposé en 1046. Il obtint l'abdication des trois antipapes Benoît IX, Sylvestre III, Jean XX et fut nommé à leur place. Il tenta de rétablir l'ordre à Rome, mais lui aussi fut contraint d'abdiquer. **HF** I, 3.

GRÉGOIRE VII (Hildebrand) (Soana, Toscane, 1013 - Salerne, 1085) : l'un des pontifes majeurs. Il lutta contre l'empe-

reur Henri IV au sujet des investitures. Il excommunia ce dernier, mais lui pardonna à Canossa (25-28 janvier 1077). Cependant, Henri IV reprit les armes, et Grégoire VII l'excommunia à nouveau. Assiégé au château Saint-Ange, le pape fut délivré par Robert Guiscard qu'il suivit à Salerne. **HF** I, 15, 16.

GRÉGOIRE IX (Ugolin) (Anagni, vers 1145 - Rome, 1241) : pape élu en 1227. C'est sous son pontificat que commença la rivalité entre guelfes et gibelins. En outre, il dut lutter contre Frédéric II, qu'il excommunia cinq fois, mais celui-ci attaqua Rome et obligea le pape à quitter par deux fois la ville. **HF** I, 21.

GRÉGOIRE X (Tebaldo Visconti) (Plaisance, 1210 - Arezzo, 1276) : pape élu en 1271, il promut l'élection de Rodolphe de Habsbourg, puis convoqua le concile de Lyon où il réglementa le mode d'élection des papes (1274). **HF** II, 10.

GRÉGOIRE XI (Pierre Roger de Beaufort) (Rosiers-d'Egletons, Corrèze, 1329 - Rome, 1378) : pape élu en 1370. Il s'efforça de suspendre les guerres qui ravageaient l'Angleterre, la France, l'Espagne et le royaume de Naples. En outre, il réconcilia Florence avec l'Église par l'entremise de Catherine de Sienne. Puis il quitta Avignon (1376) et rétablit le siège de la papauté à Rome (1377). **HF** « Introduction de Nicolas Machiavel » ; I, 32 ; III, 7, 8, 11.

GRÉGOIRE XII (Angelo Correr) (Venise, 1325 - Recanati, 1417) : pape élu en 1406 pendant le grand schisme. Le concile de Pise (1409) l'engagea à abdiquer, mais il résista et s'enfuit à Gaète. Toutefois, en 1415, il démissionna lors du concile de Constance. **HF** I, 35, 36.

GRIFONI : famille bolognaise. **HF** V, 3.

GRITTI, Andrea (Venise, 1445 - Venise, 1538) : doge de Venise (1523-1538). Il s'unit tout d'abord à Charles Quint contre François Ier. Il chassa les Français de Brescia et de Bergame. Fait prisonnier par Gaston de Foix, il fut conduit à Paris, où il incita Louis XII à s'allier avec Venise. Il entra dans la ligue de Cambrai, fut prévéditeur lors de la bataille d'Agnadello et put reprendre ainsi de nombreuses possessions vénitiennes. **DTL** III, 31.

GUADAGNI, Antonio. **HF** V, 4.

GUADAGNI, Bernardo : il contribua à exiler Côme de Médicis de Florence (1433). **HF** IV, 28, 29 ; V, 4.

GUAIMARO V (vers 1013 - 1052) : prince de Salerne. Grâce à l'appui de Conrad II le Salien, il put annexer Arpino, Capoue, Aversa et sa région, le duché d'Amalfi et enfin Gaeta. Puis, avec l'aide des Normands, il réussit à occuper la Pouille en dépit de la présence byzantine, prenant ainsi le titre de duc de Pouille et de Calabre. **HF** I, 16.

GUALANDI, Antonio. **HF** VI, 30.

GUALTEROTTI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.

GUARDI, Silvestro di Dino : marchand florentin à Milan. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France.*

GUICCIARDINI : famille florentine. **HF** IV, 27.

GUICCIARDINI, Giovanni (1385-1435) : commissaire florentin lors du siège de Lucques. Étant hostile à Côme de Médicis, il fut mis à l'écart. **DTL** I, 8. **HF** IV, 24-27, 31.

GUICCIARDINI, Iacopo (1421-1490) : commissaire de l'armée de la République. Il fut l'homme de confiance de Laurent le Magnifique, et lutta contre les armées levées par Sixte IV et le roi de Naples. **HF** VIII, 15, 30, 33.

GUICCIARDINI, Luigi († 1405) : gonfalonier de justice en 1378. **HF** III, 10, 11, 14 ; IV, 27.

GUICCIARDINI, Luigi (1407-1487) : il fut ambassadeur auprès de Sixte IV. **HF** VIII, 21.

GUICCIARDINI, Luigi (1478-1551) : frère aîné de François, gonfalonier en 1527, dédicataire du *Capitolo* « De l'ambition ». **EL** *Capitoli*, « De l'ambition » ; *L'Âne d'or*, 7.

GUICCIARDINI, Piero (XVe siècle) : fils du gonfalonier de justice Luigi et, contrairement à son frère Giovanni, partisan de Côme de Médicis. **HF** IV, 27, 31.

GUIDALOTTI : famille guelfe de Florence. **HF** II, 4.

GUIDI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

GUIDI, Francesco : comte de Poppi. **HF** V, 15, 31, 32, 35 ; VI, 10.
GUIDI, Guido Novello : seigneur du Casentino. **HF** II, 7-9.
GUIDI, Ludovica di Francesco : comtesse de Poppi. **HF** V, 15.
GUIDO da Crema : voir PASCAL III.
GUIDOBALDO da Montefeltro : voir MONTEFELTRO, Guidobaldo da.
GUIDOBONI, Antonio. **HF** VI, 4.
GUILLAUME d'Assise. **HF** II, 36, 37.
GUILLAUME II le Bon (1154-1183) : roi de Sicile. Il succéda à son père Guillaume le Mauvais en 1166, sous la régence de sa mère Marguerite de Navarre. Il légua son royaume à la fille de Roger II, Constance, femme de l'empereur Henri VI. **HF** I, 18-20.
GUILLAUME Bras de Fer († 1046) : fils de Tancrède de Hauteville et frère de Robert Guiscard. Comte de Pouille. **HF** I, 16.
GUINIGI : famille de Lucques. **HF** I, 39.
GUINIGI, Ladislao. **HF** IV, 25.
GUINIGI, Paolo (1376-1432) : seigneur de Lucques de 1400 à 1430. Il fut l'allié de Milan contre Florence ; trahi par Francesco Sforza, il fut capturé et emmené à Pavie avec ses fils. **HF** IV, 17-19, 25 ; V, 11.
GUINIZELLI, Guido (1240 - Monselice, 1276) : fondateur du *Dolce stil nuovo* selon Dante. **EL** *Discours sur la langue*.
GUITTONE del Viva d'Arezzo (Arezzo, vers 1230 - Florence, 1294) : poète. **EL** *Discours sur la langue*.
GUZZONI, Boccolino. **HF** VIII, 34.

H

HABSBOURG, Frédéric III de (Innsbruck, 1415 - Linz, 1493) : duc de Styrie, de Carinthie et de Carniole, il fut élu empereur en 1440. Il fit épouser à son fils Maximilien l'héritière de la Bourgogne et des Pays-Bas, Marie de Bourgogne. **HF** VI, 27 ; VIII, 24.
HABSBOURG, Maximilien Ier de (Wiener-Neustadt, 1459 - Wels, 1519) : archiduc d'Autriche, roi des Romains (1486), il fut proclamé empereur d'Allemagne en 1493. Il fit de nombreuses descentes en Italie. **AG** : I, 9. **DTL** II, 11 ; III, 31. **EL** *Première Décennale* ; *Deuxième Décennale*. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508* ; *Discours sur les choses d'Allemagne et sur l'Empereur*.
HABSBOURG, Philippe Ier de, dit le Beau (Bruges, 1478 - Burgos, 1506) : archiduc d'Autriche, roi de Castille. **EL** *Première Décennale* ; *Deuxième Décennale*.
HABSBOURG, Rodolphe Ier de (Limburg, 1218 - Spire, 1291) : empereur d'Allemagne de 1273 à 1291, fondateur de la monarchie autrichienne. Il conquit sur le roi Ottokar de Bohême et d'Autriche une partie de ses domaines et essaya de rétablir l'ordre en Allemagne. **HF** I, 23, 25.
HABSBOURG, Sigismond de (1427-1496) : comte de Tyrol, duc d'Autriche, il gouverna cette région de 1446 à 1490 et abdiqua en faveur de Maximilien. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508*.
HADRIEN ou ADRIEN (Publius Aelius Hadrianus) (Rome, 76 - Baïa, 138) : empereur romain de la famille des Antonins. Fils adoptif et successeur de Trajan, il chercha à assurer la tranquillité de l'Empire. Une seule guerre contre les juifs eut lieu à son époque. En outre, il accomplit de grandes réformes dans l'administration et dans le droit. **AG** I, 11 ; **DTL** I, 10.
HAMILCAR : voir AMILCAR.
HANNIBAL ou ANNIBAL, surnommé Barca (vers 247/249 - 183 av. J.-C.) : Carthaginois qui rêvait de la destruction de Rome. Il provoqua la seconde guerre punique en occupant Sagonte. Partant de Carthagène, il traversa les Alpes et battit plusieurs fois les Romains, notamment sur le lac Trasimène et à Cannes. Mais il dut reculer et revenir en Afrique, ou Scipion le battit. Il s'empoisonna pour ne pas tomber aux mains des Romains. **AG** I, 7 ; IV, 1, 3, 4, 6-8 ; V, 2 ; VI, 4, 9, 11, 12 ; VII, 3, 6, 7, 13. **DTL** I, 11, 23, 31, 47, 53 ; II, 2, 9, 12, 18, 19, 27, 30 ; III, 9, 17, 20, 21, 22, 31, 40. **EL** *Capitoli*. « De l'ingratitude ». **HF** VIII, 15. **P** 17.
HANNON : citoyen carthaginois. **DTL** II, 27, 30 ; III, 6, 31.
HANNON : général carthaginois, il fut

l'un des meilleurs lieutenants d'Hannibal en Italie où il combattit de 216 jusqu'en 207 av. J.-C. En outre, il força le passage du Rhône, participa à la bataille de Cannes et prit le commandement de l'armée d'Afrique qu'il remit aussitôt après à Hannibal. **AG** V, 9.

HASDRUBAL : voir ASDRUBAL.

HAWKWOOD, John, ou ACUTO, Giovanni (Essex, 1320 - Florence, 1394) : condottiere anglais, capitaine général de Pise lors de la guerre contre Florence (1364). Après avoir été au service de Naples, il passa à celui des Florentins (1379) et coopéra au renforcement de l'oligarchie bourgeoise, ce qui lui donna une grande influence politique à Florence. **HF** I, 32 ; III, 19, 22. **P** 12.

HENRI Ier dit l'Oiseleur ou le Saxon (876 - Memleben, Saxe, 936) : roi de Germanie (919), il soumit les ducs Bouchard de Souabe, Arnoulf de Bavière et se concilia en 925 le duc Gilbert de Lorraine en lui donnant sa fille en mariage (928). Il organisa l'armée féodale, fortifia de nombreuses villes et en fonda de nouvelles. En outre, il soumit les Slaves, chassa les Hongrois et les Danois de son royaume. **HF** I, 12.

HENRI II, le Boiteux ou le Saint (Bavière, 973 - Grona, près de Göttingen, 1024) : roi de Germanie, il fut le dernier souverain de la dynastie saxonne. En tant que monarque, il fut obligé de céder à Boleslas, roi de Pologne, les pays situés à l'est de l'Elbe. Il fut sacré empereur d'Allemagne en 1014 ; il s'appuya surtout sur le clergé et augmenta les privilèges des nobles. En 1146, il fut canonisé avec sa femme Cunégonde. **HF** I, 13.

HENRI III, le Noir (1017 - Bodfeld, Harz, 1056) : roi de Germanie (1028), empereur d'Allemagne (1039), successeur de Conrad II. Les rois de Bohême et de Hongrie durent reconnaître sa suprématie. Il fit déposer Benoît IX et nomma successivement trois papes de sa propre autorité, asservissant ainsi l'Église à l'État. **HF** I, 13 ; II, 2.

HENRI IV (Goslar, 1050 - Liège, 1106) : empereur d'Allemagne, fils et successeur du précédent. Il vainquit les princes allemands soulevés contre l'autorité royale, fit déposer Grégoire VII, qui l'excommunia. Henri IV se rendit en Italie à Canossa (1077) afin d'implorer le pardon du pape qu'il obtint. Puis il repartit en Allemagne où il dut affronter une guerre civile, et fit déposer à nouveau Grégoire VII. **HF** I, 15, 16 ; II, 2.

HENRI V (1081 - Utrecht, 1125) : empereur d'Allemagne, fils et successeur du précédent, il se révolta contre son père. Il s'empara du pouvoir grâce à l'appui de Pascal II. Une fois roi, il lutta contre la féodalité et l'Église. En 1110, il envahit l'Italie et prit Rome, voulant obliger le pape à le sacrer empereur. Mais celui-ci lança l'anathème contre Henri V et souleva l'Allemagne contre lui. L'empereur dut ainsi se soumettre à l'autorité papale. **HF** I, 15, 18.

HENRI VI, le Sévère ou le Cruel (Nimègue, 1165 - Messine, 1197) : fils et successeur de Frédéric Barberousse. Proclamé roi des Romains (1169), il succéda à son père et fut sacré empereur d'Allemagne en 1191. S'étant marié à Constance, fille de Roger II, comte puis roi de Sicile, il s'empara de ce royaume après la mort de son beau-frère Tancrède. **HF** I, 20.

HENRI VII de Luxembourg (1276 - Buonconvento, près de Sienne, 1313) : empereur d'Allemagne de la maison de Luxembourg. Il conçut le rêve d'une monarchie universelle mais échoua en Italie, après avoir été sacré empereur en 1312. **EL** *L'Âne d'or*, 5. **HF** I, 26, 27 ; II, 24.

HENRI II, Plantagenêt (Le Mans, 1133 - Chinon, 1189) : roi d'Angleterre (1154-1189). Fils de Geoffroy Plantagenêt, comte d'Anjou, et de Mathilde. Duc de Normandie, il obtint aussi le duché d'Aquitaine. Après avoir envahi l'Angleterre, il en devint le roi, succédant ainsi à Étienne de Blois. **EP** *Portrait des choses de France*.

HENRI IV (Bolingbroke, 1367 - Westminster, 1413) : il fut imposé comme roi d'Angleterre par le Parlement, après une rivalité avec Richard II. Son règne fut troublé par les continuelles révoltes des barons. **EP** *Portrait des choses de France*.

HENRI V (Monmouth, 1387 - Vincennes, 1422) : roi d'Angleterre (1413 - 1422).

Il entreprit trois expéditions en France. Lors de la première, il battit les Français à Azincourt. Puis, grâce au traité de Troyes, il aurait pu obtenir la régence du royaume français et serait ainsi devenu l'héritier de la couronne. Mais la maladie l'en empêcha et il dut interrompre sa troisième expédition. **EP** *Portrait des choses de France.*

HENRI VII (Pembroke Castle, 1457 - Richmond, Londres, 1509) : roi d'Angleterre (1485-1509). Fils posthume d'Edmond Tudor, il tua l'usurpateur Richard III et mit fin à la guerre des Deux-Roses entre nobles anglais. En outre, il envahit la France en 1492, mais la paix d'Étaples fut vite signée. **EP** *Portrait des choses de France.*

HENRI VIII (Greenwich, 1491 - Westminster, 1547) : roi d'Angleterre (1509 - 1547). Allié de Louis XII, il passa en 1511 du côté de Jules II et de Ferdinand le Catholique. Après s'être rapproché de la France, il s'allia à Charles Quint (1520). Après la bataille de Pavie, il se tourna à nouveau vers la France. Il rompit avec Rome en 1529 - 1531 et fonda l'Église anglicane. **DTL** I, 21.

HÉRACLIUS Ier (en Cappadoce, vers 575-641) : empereur byzantin, il vainquit les Avars et les Perses (622-628), entra à Jérusalem (630), mais ne put, à la fin de son règne, s'opposer à l'invasion arabe (défaite de l'Yarmouk en 636). Il mourut en laissant l'Empire dans la plus grande anarchie. **HF** I, 9.

HERCULE : demi-dieu romain, Héraclès latinisé. Son aventure populaire à Rome est celle de sa lutte contre Cacus. Hercule, vainqueur, érigea un autel à Jupiter. **DTL** II, 12.

HERCULE Ier d'Este : voir ESTE, Hercule Ier d'.

HÉRODE Ier, le Grand (Ascalon, 73 av. J.-C. - Jéricho, 4 av. J.-C.) : roi des Juifs (40-4 av. J.-C.). Il fut gouverneur de Galilée d'où il fut chassé à deux reprises. Hérode se réfugia à Rome, où Marc Antoine le fit reconnaître roi des Juifs par le sénat. Avec l'aide des Romains, il prit Jérusalem, établit son autorité sur toute la Palestine et étendit ses États. **DTL** I, 58.

HÉRODIEN (Syrie, 170-240) : historien grec, il vécut à Rome où il remplit des fonctions publiques. Il écrivit en grec l'*Histoire des empereurs romains de Commode à Gordien III.* **DTL** III, 6.

HIÉRON II de Syracuse (Syracuse, vers 306 - 215 av. J.-C.) : roi de Syracuse (265-215 av. J.-C.). Chef de l'armée, il assiéga dans Messine les Mamertins et fut proclamé roi. Mais ces derniers appelèrent les Romains à l'aide et Hiéron s'unit aux Carthaginois. Ce fut le début de la première guerre punique. Les Syracusains battus, Hiéron fit des concessions à Rome et continua à régner. **DTL** *Nicolas Machiavel à Zanobi Buondelmonti et Cosimo Rucellai salut.* **EP** I, 58 ; II, 2. **P** 6, 13.

HIÉRONYME († 214 av. J.-C.) : roi de Syracuse. Neveu de Hiéron II, à qui il succéda très jeune. Il fut assassiné après treize mois de règne. **DTL** I, 58 ; II, 2, 15 ; III, 6.

HIPPARQUE (VIe siècle av. J.-C.) : tyran d'Athènes (527-514 av. J.-C.) Fils de Pisistrate, il gouverna conjointement avec son frère Hippias. Hipparque n'exerça jamais de pouvoir effectif, il en aurait été un simple représentant. Il fut tué par Harmodios et Aristogiton, citoyens athéniens. **DTL** III, 6.

HIPPIAS († 490 av. J.-C.) : tyran d'Athènes (527-510 av. J.-C.). Il succéda à Pisistrate, avec son frère Hipparque, mais il gouverna seul. Après avoir échappé à un complot, il régna par la terreur. Aussi Hippias fut-il chassé par les Alcméonides unis aux Spartiates. Se réfugiant chez Darius III, il le poussa à entreprendre la première guerre médique. **DTL** III, 6.

HONORIUS, Flavius (Constantinople, 384 - Ravenne, 423) : premier empereur d'Occident, second fils de Théodose Ier. Durant sa minorité, ce fut Stilicon qui eut la réalité du pouvoir et qui battit les Wisigoths à Pollenza (402). Lorsque Honorius parvint à sa majorité, il mena une politique inactive, s'étant enfermé à Ravenne. Redoutant une conjuration, il fit périr Stilicon, la sauvegarde de l'Empire. Dès lors, plus personne n'étant à craindre, Alaric vint saccager Rome et donna le titre d'empereur à Athaulf. **HF** I, 1, 5.

HONORIUS II (Cadalus) : (près de Vé-

rone, 1009-1072) : antipape de 1061 à 1072. Il était évêque de Parme. La faction des Lombards l'opposa au pape Alexandre II. Il s'empara de Rome à l'aide d'une armée (1062), mais il fut vaincu par le peuple et se retira au château Saint-Ange, où il soutint un siège de deux ans. Finalement, le concile de Mantoue déclara la légitimité d'Alexandre II. **HF** I, 15.

HONORIUS III (Cencio Savelli) (Rome, ? - 1227) : pape élu en 1216. Successeur d'Innocent III, qui l'avait nommé cardinal. Il soutint le roi d'Angleterre Jean contre Louis, fils de Philippe Auguste. Il approuva l'ordre de saint François d'Assise, puis il couronna l'empereur Frédéric II d'Allemagne. **HF** I, 20.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus) (Venosa, Apulie, 65 - 8 av. J.-C.) : poète latin, auteur des *Satires* et des *Épîtres*. **EL** *Discours sur la langue*.

HORACES (les) : voir CURIACES. **DTL** I, 22, 24.

HORATIUS BARBATUS, Marcus (Ve siècle av. J.-C.) : consul romain en 449 av. J.-C. Il joua un rôle fondamental dans la révolution qui eut pour conséquence l'abolition du décemvirat. Élu consul avec Publicola, il confirma avec celui-ci la victoire du peuple et ses libertés nouvelles par les lois *Valeriae Horatiae*. **DTL** I, 40, 44.

HORATIUS COCLES, « le Borgne » : légendaire héros romain de la gens Horatia. Il aurait défendu seul le pont Sublicius contre le roi étrusque Porsenna, donnant ainsi le temps aux Romains de couper le pont. Son surnom est lié au fait qu'il perdit un œil dans la bataille. **DTL** I, 24 ; III, 1.

HORATIUS PULVILLUS, Lucius : tribun à pouvoir consulaire sous Camille. **DTL** III, 30.

HUNYADI, Jean (Transylvanie, vers 1387 - Belgrade, 1456) : voïévode de Transylvanie (1440) et gouverneur de Hongrie (1446). Défenseur de Belgrade contre Mehmed II. **HF** VII, 33.

HYACINTHE. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

I

ICARE. **EL** *L'Âne d'or*, 5.

ILDOVALDE : roi des Ostrogoths (540-541). **HF** I, 6.

IMBAULT, monseigneur d' : commissaire français à Arezzo. **DTL** I, 38.

IMPORTUNI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4.

INFANGATI : famille gibeline florentine. **HF** II, 4.

INGHIRAMI, Paolo, dit le Pecorino. **HF** VII, 29.

INNOCENT III (Lotario, comte di Segni) (Anagni, 1160 - Rome, 1216) : pape élu en 1198, son règne marqua l'apogée de la puissance pontificale au Moyen Age. Il étendit son autorité sur toute l'Italie centrale et obligea Constance, reine de Sicile, à reconnaître la suzeraineté du Saint-Siège. Il sacra empereur Othon IV de Brunswick, mais ce dernier ayant voulu s'emparer des domaines pontificaux et du royaume de Sicile fut excommunié. **HF** I, 20.

INNOCENT IV (Sinibaldo Fieschi) (Gênes, vers 1195 - Naples, 1254) : pape élu et sacré à Anagni en 1243, sous la pression de Frédéric II. Dès lors, il déjoua les intrigues de l'empereur, lui préférant l'intérêt de l'Église, allant jusqu'à l'excommunier. Aussi Innocent IV dut-il s'enfuir à Gênes puis à Lyon. A la mort de l'empereur, le pape poursuivit sa lutte contre le fils de Frédéric, Conrad IV. **HF** I, 22.

INNOCENT V (Pierre de Champagny ou de Tarentaise) (Champagny, Savoie, vers 1225 - Rome, 1276) : pape élu en 1276, son pontificat ne dura que cinq mois. Il était dominicain et avait succédé à saint Thomas d'Aquin dans sa chaire de théologie à Paris. **HF** II, 10.

INNOCENT VI (Étienne Auber) (Beyssac-en-Corrèze, ? - Avignon, 1362) : pape d'Avignon, élu et sacré en 1352. Il rétablit son autorité à Rome en y envoyant le légat Albornoz. **HF** I, 31, 32.

INNOCENT VII (Côme Gentile de' Migliorati) (Sulmona, 1336 - Rome, 1406) : pape romain du grand schisme, élu et sacré en 1404. Il avait été archevêque de Ravenne et de Bologne. L'hostilité que lui témoignait son compétiteur avignonnais Benoît XIII l'obligea à se retirer à Viterbe. De retour à Rome, il mourut, peut-être empoisonné. **HF** II, 35.

INNOCENT VIII (Giovan Battista Cibo) (Gênes, 1432 - Rome, 1492) : élu et sacré pape en 1484. Son règne fut marqué par la guerre que Ferdinand Ier, roi de Naples, fit au Saint-Siège. En outre, il détint Djem, frère de Bayezid II. **HF** VIII, 30, 32-34.

IPHICRATE (Rhamnonte, vers 415 - Thrace, 353 av. J.-C.) : général athénien, il combattit Agésilas, anéantit les Spartiates près de Sicyone (390), occupa l'Acrocorinthe et l'Isthme. Plus tard, il alla se battre en Thrace et se mit à la solde de Pharnabaze. De plus, il pilla le Péloponnèse et lutta contre Épaminondas (369). **AG** VII, 8.

IRTIUS, Aulus (90 - 43 av. J.-C.) : général romain et lieutenant de César lors de la guerre des Gaules et de la guerre civile. Préteur en 46 av. J.-C., il s'opposa à Antoine à la mort de César. Puis il secourut Decimus Brutus à Modène qu'il délivra, mais il fut battu et tué lors d'une bataille, alors que la victoire était sûre. **DTL** I, 52.

ISABELLE Ire la Catholique (Madrigal de las Altas Torres, 1451 - Medina del Campo, 1504) : reine de Castille (1474-1504). Elle épousa en 1469 Ferdinand d'Aragon, unifiant ainsi les deux royaumes d'Espagne. Elle encouragea le premier voyage de Christophe Colomb en Amérique. **EL** *Deuxième Décennale*.

ISMAIL Ier (Ardabil, 1487 - Ardabil, 1524) : chah de Perse (1502-1524). Il conquit l'Azerbaïdjan et devint le maître de la Perse, de l'Arménie et de l'Irak. En 1514, il fut défait par le sultan Selim Ier, mais il put cependant conquérir la Géorgie. **AG** IV, 2.

J

JEAN : successeur de Bélisaire, chef des Goths. **HF** I, 6.

JEAN GUALBERT, saint (Petroio, Trequarda, vers 995 - Passignano, 1073) : abbé, il rentra chez les bénédictins, puis se retira au monastère de Vallombrosa et y fonda une congrégation de règle plus austère. **EL** *Belphégor*.

JEAN XII (Ottaviano) (Rome, 937 - Rome 964) : pape, élu et sacré à Rome en 955, fils d'Albéric II. L'empereur d'Allemagne Othon Ier, qu'il avait couronné en 960, le fit déposer en 962 par un concile réuni à Rome, qui élut à sa place Léon VIII. Après le départ de l'empereur, Jean XII entra à Rome à la tête d'une armée, réunit un autre concile annulant les décisions de 962, et exerça des représailles contre les partisans de Léon VIII. **HF** I, 12.

JEAN XXII (Jacques d'Euse) (Cahors, vers 1244 - Avignon, 1334) : pape élu et sacré à Lyon en 1316. Il essaya de mettre fin à la guerre entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche qui se disputaient le trône impérial, se réservant le droit de choisir l'un des deux. Frédéric accepta, mais Louis, sans attendre la décision du pape, s'empara de l'Empire et lui opposa l'antipape Nicolas V. **HF** I, 26, 28 ; II, 30.

JEAN XXIII (Baldassare Cossa) (Naples, 1360 - 1419) : pape élu et sacré à Bologne en 1410. Il ne fut reconnu que par une partie de la chrétienté. Déposé (1418), il abdiqua solennellement le pontificat et reconnut Martin V. **HF** I, 35, 36 ; VII, 6.

JEAN VI, Cantacuzène : empereur d'Orient (1341 - 1355), apparenté à la famille des Paléologues, il devint empereur après la guerre civile et fut le régent de Jean V. Cependant, ce dernier le fit abdiquer en 1354. **P** 13.

JEAN VIII, Paléologue (vers 1390 - 1448) : empereur d'Orient (1425 - 1448), soutenu par le haut clergé byzantin, il conclut avec le pape Eugène IV l'union des Églises (concile de Florence, 1439). Mais il ne put la faire accepter à son peuple. Attaqué par les Turcs, il dut leur céder les plus

riches provinces de son empire. **HF** V, 16.

JEAN DE BRIENNE, Jean Ier, comte de Brienne (1148 - 1237) : roi de Jérusalem (1210 - 1225). Il dirigea la cinquième croisade en Égypte. Aussi, en 1229, les barons de l'empire de Constantinople le choisirent-ils pour l'investir du titre d'empereur latin d'Orient jusqu'à la majorité de Baudouin II. **HF** I, 20.

JEAN II d'Aragon : voir ARAGON, Jean II d'.

JEAN Ier DE LUXEMBOURG (1296 - Crécy, 1346) : roi de Bohême, fils de l'empereur Henri VII. Il soutint Louis de Bavière contre Frédéric d'Autriche et prit une part décisive à la bataille de Mühldorf (1322). En outre, il se battit pendant trente ans en Italie, en Autriche et en France. **HF** I, 28 ; II, 31.

JEAN IV, marquis de Montferrat : homme d'armes, il fut au service de Venise et fut battu par les Milanais. **HF** VI, 27, 31, 32.

JEANNE D'ARC, sainte (Domrémy, 1412 - Rouen, 30 mars 1431) : paysanne, des apparitions de saint Michel et des voix surnaturelles l'engagèrent à sauver la France de l'invasion anglaise. Elle se rendit auprès de Charles VII et fut mise à la tête d'une armée. Elle lança un ultimatum au roi d'Angleterre, obligea les Anglais à lever le siège d'Orléans, les battit à Patay et fit sacrer Charles VII à Reims. Mais les Bourguignons la vendirent aux Anglais qui la brûlèrent. **AG** IV, 10.

JEANNE Ire d'Anjou : voir ANJOU.

JEANNE II d'Anjou : voir ANJOU.

JEANNE la Folle, Jeanne d'Aragon, dite (Tolède, 1479 - Tordesillas, 1555) : reine de Castille (1504 - 1555), fille de Ferdinand V d'Aragon et d'Isabelle la Catholique, mère de Charles Quint. Atteinte de folie, la régence fut assurée par son fils qui devait lui restituer le pouvoir si elle retrouvait la raison. **EL** *Deuxième Décennale*.

JÉRÔME, saint (Stridon, Dalmatie, 347 - Bethléem, 420) : Père et docteur de l'Église. Il réalisa une nouvelle traduction de la Bible qui devint la version officielle de l'Église latine. **EL** *Exhortation à la pénitence*.

JOSUÉ (XIVe siècle av. J.-C.) : successeur de Moïse dans la conduite du peuple d'Israël. On lui attribue la conquête et le partage de la Palestine. **DTL** II, 8.

JUGURTHA (160 - Rome, vers 104 av. J.-C.) : roi de Numidie. Après avoir tué ses cousins avec qui il aurait dû régner, il provoqua par sa violence l'intervention romaine. Les consuls Calpurnius Bestia et Aemilius Ssaurus conclurent avec lui un accord sommaire, mais ce fut Marius qui en triompha et le jeta en prison, où il mourut. **AG** II, 13 ; VI, 12. **DTL** II, 8.

JULES II (Giuliano Della Rovere) (1443 - Rome, 1513) : pape (1503 - 1513). Opposant d'Alexandre VI, il lui succéda après le bref pontificat de Pie III. Il reprit les possessions de César Borgia et forma contre Venise la ligue de Cambrai. Puis il se retourna contre les Français, ses alliés, avec l'espoir de réduire la présence étrangère en Italie. Le résultat fut la montée en puissance des Espagnols. **AG** I, 4 ; VII, 1. **DTL** I, 27 ; II, 10, 22, 24 ; III, 9, 31, 64. **EL** *Première Décennale ; Deuxième Décennale*. **HF** VII, 31. **P** 2, 7, 11, 13, 16, 25.

JULIA MAMEA († 235) : mère d'Alexandre Sévère, lequel gouverna sous sa tutelle. **P** 19.

JULIEN, dit l'Apostat (Flavius Claudius Julianus) (Constantinople, 331 - Mésopotamie, 363) : empereur romain (361 - 363), successeur de Constance II. Chrétien, il abandonna sa religion, et malgré un édit de tolérance, il prit des mesures contre le christianisme. Il combattit les Perses et mourut lors d'une bataille. **P** 19.

JULIUS MENTUS, Gnaeus : consul romain en 431 av. J.-C. **DTL** I, 1.

JUNON : divinité italique puis romaine, assimilée à Héra. Fille de Saturne et de Rhéa, femme de Jupiter et reine du Ciel. Elle était la déesse de la Lumière et de l'Union légitime, présidant aux fiançailles et aux mariages. Elle devint une divinité protectrice de Rome. **DTL** I, 12. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

JUPITER : dieu italique et romain assimilé à Zeus. **EL** *L'Âne d'or*, 2, 4 ; *Capitoli*, « De la fortune » ; *Poésies diverses*, « Pastorale », « Chanson », « A Julien de Médicis ».

JUSTIN (Marcus Junianius Justinius) : historien romain du IIe siècle av. J.-C. **DTL** I, 26. **P** 6.

JUSTIN II († 578) : empereur d'Orient (565 - 578). Neveu et successeur de Justinien. Il lutta contre les Slaves et les Perses et vit les Lombards envahir l'Italie (568). Il devint fou en 573. **HF** I, 7, 8.

JUSTINIEN (Dardanie, 482 - Constantinople, 565) : empereur d'Orient de 527 à 565. Son oncle, Justin Ier, l'associa au trône. Il voulut reconstituer l'Empire romain dans son intégrité. En outre, il triompha de la sédition de Nika, grâce à ses généraux Bélisaire et Narsès. Puis il combattit les Perses et les Vandales, et conquit l'Afrique et l'Italie. **HF** I, 6, 7.

JUVÉNAL (Decimus Junius Juvenalis) (Aquinum, vers 60 - 130) : poète satirique latin, il pratiqua longtemps la rhétorique, puis il s'adonna à la poésie. Il composa sous les règnes de Trajan et d'Hadrien ses *Satires*, critique de la morale de son époque. Aussi fut-il exilé en Égypte, où il mourut d'ennui et de chagrin. **DTL** II, 19, 24 ; III, 6.

L

LA CHASTRE, Gabriel de : capitaine de la garde de Louis XII. **EP** *Portrait sur les choses de France.*

LADISLAS de Durazzo, dit le Magnanime (1375 - 1414) : roi de Naples, il succéda à Charles III de Durazzo. Il fut couronné à Gaète en 1390, et en 1403 il devint roi de Hongrie. En 1411, il fut défait à Rocca Secca par Louis II d'Anjou qui lui disputait le royaume de Naples. Cependant, en 1413, il s'empara de Rome par surprise et soumit tous les États pontificaux. **HF** « Introduction de Nicolas Machiavel » ; I, 33, 35, 36, 38 ; III, 22, 29 ; IV, 2, 7, 14.

LAETUS : préfet des prétoriens sous Commode, il conjura contre l'empereur. **DTL** III, 6.

LAMBERTI : famille gibeline florentine. **HF** II, 4, 21.

LAMBERTI, Mosca. **HF** II, 3.

LAMPOGNANO, Giovanni Andrea da : il participa à la conjuration contre Galeazzo Maria Sforza. **DTL** III, 6. **HF** VII, 33, 34.

LANCE-AU-POING : chevalier napolitain, envoyé de Charles VIII auprès de Robert de Balzac à Pise. **EL** *Première Décennale.*

LANCIA, Bianca : épouse morganatique de Frédéric II de Souabe, mère de Manfred. **HF** I, 22.

LANDINO, Cristoforo (Florence, 1424 - 1498) : philologue, il fut intégré dans la sphère des Médicis. Il enseigna la poésie, l'éloquence ; il est aussi l'auteur de *Disputationes Camaldulenses* et d'un commentaire sur la *Divine Comédie*. **HF** VIII, 36.

LANDO de Gubbio : voir BECCHI, Lando dei.

LANDRIANO, Girolamo da, dit Frère Blanc († 1525) : général des Humiliés en 1488, il fut l'ambassadeur de Maximilien de Habsbourg en 1507. **EL** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.*

LANGRES, Antoine de Torote, seigneur de : envoyé de Louis XII à Arezzo. **DTL** III, 27.

LANNOY, Charles (Valenciennes, 1488 - Gaète, 1527) : vice-roi de Naples (1522 - 1524), ami d'enfance de Charles Quint. Il fit prisonnier François Ier à la bataille de Pavie en 1525. **EL** *Poésies diverses*, « Épigrammes ».

LANNOY, Raoul de († 1513) : conseiller et chambellan de Louis XI. Il fut présent à Naples au côté de Charles VIII. Bailli d'Amiens à partir de 1497, il fut aussi le gouverneur de Gênes de 1507 à 1508. **EP** *Portrait des choses de France.*

LAPO da Castiglionchio († Rome, 1381) : ami de Pétrarque, il abandonna la littérature pour s'adonner au droit canonique, devint avocat à Florence et exerça des fonctions publiques. Il fut banni de cette ville par la révolution des Ciompi, et alla enseigner à Padoue. Finalement, il défendit les propos de Charles VIII de Durazzo auprès d'Urbain VI, réussissant ainsi à lui procurer la couronne du royaume de Naples. **HF** III, 3, 7-10, 16.

LA TRÉMOILLE, Louis II de (Thouars, 1460 - Pavie, 1525) : général français. **EL** *Première Décennale.*

LAVELLO, Angelo, dit il Tartaglia († 1421) : condottiere, lieutenant de Braccio da Montone, il devint par la suite le commandant des troupes du pape Martin V pour qui il dut justement affronter son ancien chef. Accusé de trahison, il fut torturé et mis à mort. **HF** I, 39.

LÉANDRE (IVe siècle av. J.-C.). **EL** *L'Âne d'or*, 4.

LENTULUS, Lucius (IVe siècle av. J.-C.) : légat romain, c'est en suivant son conseil que Rome se soumit à l'humiliation des fourches Caudines. **DTL** III, 41.

LENTULUS SURA : voir CORNELIUS LENTULUS SURA, Publius.

LÉON Ier le Grand, saint (Toscane, 390 - Rome, 461) : pape élu et sacré en 440. Il lutta contre l'hérésie d'Eutychès. Puis il réussit à convaincre Attila, qui était parvenu sous les murs de Rome abandonnée par Valentinien III, de battre en retraite. Cependant, en 455, le pape ne put empêcher le pillage de Rome par les Vandales. **HF** I, 3.

LÉON III, saint (Rome, 750 - Rome, 816) : pape élu et sacré en 795. Il proclama Charlemagne empereur en 800, et réussit à réprimer deux conjurations qui auraient dû lui être fatales. **HF** I, 9, 11.

LÉON X (Jean de Médicis) (Florence, vers 1475 - Rome, 1521) : fils de Laurent le Magnifique, il reprit le pouvoir pour sa famille à Florence en 1512 et devint pape en 1513. **DTL** II, 22. **EL** *Chants de carnaval*, « Des esprits bienheureux ». **HF** VIII, 36. **P** 11, 16.

LEONI, Roberto : gonfalonier de justice. **HF** VII, 17.

LÉONIDE : disciple de Platon, il conjura contre Cléarque. **DTL** III, 6.

LÉPIDE Marcus Aemilius Lepidus († 13 av. J.-C.) : homme politique romain. Après la mort de César, il forma le second triumvirat avec Antoine et Octave. Il reçut pour provinces l'Espagne et la Gaule, puis l'Afrique. Mais Octave le dépouilla de son autorité. **HF** II, 3.

LEPTÈNE ou LEPTINE († Cronion, 383) : amiral syracusain, frère du tyran Denys l'Ancien. **AG** VI, 15.

LICINIUS LUCULLUS, Lucius (vers 106 - vers 57 av. J.-C.) : homme politique romain, préteur en Afrique (77) et consul (74). Il participa à la guerre Sociale, puis, après avoir battu une première fois Mithridate, Lucius Licinius Lucullus le poursuivit en Arménie chez Tigrane, auprès de qui il s'était refugié, et les fit tous les deux prisonniers. **AG** II, 5. **DTL** II, 19 ; III, 13.

LICINIUS LUCULLUS, Marcus : frère du précédent, il fut consul en 73 av. J.-C., et fut le gouverneur de la Macédoine. **AG** VI, 15.

LIEBENSTEIN, Jacob von († 1508) : archevêque de Mayence à partir de 1504. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.*

LIECHTENSTEIN, Paul von : secrétaire de Maximilien de Habsbourg. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.*

LIVEROTTO : voir EUFFREDUCCI, Oliverotto da Fermo.

LODDO d'Alemagna : vicaire impérial. **HF** II, 11.

LONGINUS, Flavius : gouverneur de l'Italie byzantine au VIe siècle. Il succéda en 568, avec le titre de préfet, à Narsès, s'efforça d'arrêter l'invasion des Lombards et fit assassiner par trahison leur roi Alboin. **HF** I, 7-9, 11.

LONGUEVILLE, Louis d'Orléans, marquis de Rothelin et duc de. **EP** *Portrait des choses de France.*

LORENZO da Castello : voir GIUSTINI, Lorenzo, da Castello.

LORENZO di Larione. **HF** VII, 11.

LORENZO di Puccio. **HF** III, 18.

LORIS, Francisco de († 1506) : évêque d'Elne, neveu d'Alexandre VI, il fut son secrétaire ainsi que son trésorier général. Légat pontifical auprès de César Borgia, il devint cardinal en mai 1503. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina - Orsini.*

LORQUA, Ramirro de, ou ORCO, Remirro de († 1502) : lieutenant de César Borgia, il fut aussi le gouverneur de la Romagne. **P** 7.

LORRAINE (duc de) : voir RENÉ II.

LOUIS Ier, le Débonnaire ou le Pieux (Chasseneuil, 778 - Ingelheim, 840) : roi de France et empereur d'Occident (813). Troisième fils de Charlemagne, à

qui il succéda. Il partagea l'Empire entre ses trois fils : Lothaire obtint l'Italie, Pépin la Bavière, et Louis l'Aquitaine. Cependant, de ses secondes noces avec Judith de Bavière naquit le futur Charles le Chauve, aussi Louis remania-t-il sa distribution de l'Empire, au profit de ce dernier. Après avoir affronté les révoltes des trois aînés, il décida d'opérer un troisième partage, mais il mourut avant. **HF** I, 12.

LOUIS IV de Bavière (Munich, 1286 - 1347) : roi des Romains (1314 - 1346), empereur (1328 - 1346), il eut à lutter contre son rival à l'Empire, Frédéric d'Autriche, qui fut finalement battu à Mühldorf (1322). Jean XXII refusa de le couronner et l'excommunia (1324), aussi Louis IV proclama-t-il l'antipape Nicolas V. Il se fit donner par la suite la couronne des quatre syndics de Rome (1328). **HF** I, 26, 28, 30, 31 ; II, 30, 31 ; III, 2.

LOUIS VII (vers 1120 - Paris, 1180) : roi de France (1137 - 1180), fils de Louis VI et d'Adélaïde de Savoie. Il participa à la deuxième croisade (1147 - 1149) et dut ainsi confier la régence au ministre Suger. Il soutint le pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric Barberousse. **EL** *Belphégor*.

LOUIS IX, ou Saint Louis (Poissy, 1215 - Tunis, 1270) : roi de France, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, il régna d'abord sous la tutelle de sa mère, puis il épousa Marguerite de Provence, qui étendit l'influence capétienne dans le Midi. Le comte de la Marche, aidé des Anglais, dressa contre lui une ligue, la deuxième en réalité, mais le roi la défit à Taillebourg et à Saintes (1242). **HF** I, 22.

LOUIS XI (Bourges, 1423 - 1483) : roi de France, fils de Charles VII. Après s'être révolté contre son père, il devint souverain et voulut soumettre la noblesse, qui forma contre lui la ligue du Bien public. Louis XI dut aussi lutter contre Charles le Téméraire qui se mit à la tête de cette coalition. En outre, il perfectionna l'organisation militaire. **HF** VII, 7, 14. **P** 13.

LOUIS XII (Blois, 1422 - Paris, 1515) : roi de France, il organisa en 1498 plusieurs expéditions en Italie, chassa Ludovic le More de Milan et envahit le royaume de Naples. Après avoir soumis Gênes, Louis XII participa à la ligue de Cambrai et battit les Vénitiens à Agnadello en 1509. Puis il dut affronter la Sainte Ligue qui le jeta hors d'Italie. **AG** : VII, 1. **DTL** I, 38 ; II, 15, 22, 24, 30 ; III, 15. **EL** *Première Décennale* ; *Deuxième Décennale*. **P** 3, 7, 12, 13.

LOUIS Ier d'Anjou, roi de Hongrie : voir ANJOU, Louis Ier d', surnommé le Grand.

LOUIS Ier d'Anjou, roi de Naples et de Sicile : voir ANJOU, Louis Ier d'.

LOUIS II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile : voir ANJOU, Louis II d'.

LOUIS III d'Anjou, roi de Naples et de Sicile : voir ANJOU, Louis III d'.

LOUIS DE SAVOIE (Genève, 1413 - 1465) : duc de Savoie, fils d'Amédée VIII et de Marie de Bourgogne. Il succéda à son père en 1451 et maria sa fille à Louis XI. **HF** VI, 17, 24, 25, 31, 32.

LUCANI, Francesco. **HF** VII, 34.

LUCARDESI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 22.

LUCIFER. **EL** *Belphégor* ; *Discours sur la langue*.

LUCRÈCE († début du VIe siècle av. J.-C.) : épouse de Tarquin Collatin, elle aurait été violée par Sextus, fils de Tarquin le Superbe. En avouant cela à sa famille, elle se serait tuée. Ce drame serait à l'origine de la révolution qui chassa la royauté de Rome et mit en place la république. **DTL** III, 2, 5, 26.

LUCULLUS : voir LICINIUS LUCULLUS.

LUDOVIC SFORZA, dit le More : voir SFORZA, Ludovic.

LUTATIUS CATULUS, Quintus († 87 av. J.-C.) : consul romain en 102 av. J.-C. Il eut une grande part à la victoire de Verceil contre les Cimbres et les Teutons. Mais le succès et l'honneur de cette dernière fut attribuée à Marius. Ce qui le poussa à embrasser le parti de Sylla, mais, poursuivi par les hommes de Marius, il se tua. **AG** V, 10.

LYCURGUE (première moitié du IXe siècle av. J.-C.) : législateur de Sparte. Il entreprit une réforme complète de l'État et fut considéré comme le fondateur de cette ville. **DTL** I, 2, 6, 9, 11 ; II, 3.

M

MACCI : famille florentine. **HF** II, 21.

MACHIAVELLI, Bernardo (1428 - 1500) : juriste, père de Nicolas. **EL** *Poésies diverses*, « A Messire Bernard ».

MACHIAVELLI, Girolamo : ancêtre de Nicolas Machiavel, il fut banni sous Côme de Médicis. **HF** VII, 3.

MACHIAVELLI, Pietro (Florence 1514 - Florence, 1564) : fils de Machiavel. Signataire du faire-part de la mort de son père. **HF** VII, 3.

MACHIAVELLI, Totto (1476 - 1522) : ecclésiastique, frère de Nicolas. **EL** *Poésies diverses*, « A Messire Bernard ».

MACRIN (Marcus Opellius Macrinus) (Césarée, 164 - Chalcédoine, 218) : empereur romain (217 - 218), il succéda à Caracalla après l'avoir fait assassiner. Il chercha à flatter l'armée et le sénat, prit des mesures populaires, mais il perdit son prestige en traitant avec les Parthes. Élagabal fut ainsi proclamé empereur, et Macrin, battu près d'Antioche, fut tué par ses soldats. **DTL** III, 6. **P** 19.

MAFFEI, Antonio da Volterra : secrétaire apostolique, devenu hostile à Laurent de Médicis après le sac de Volterra, sa ville natale. Il participa à la conjuration des Pazzi. **HF** VIII, 4-6.

MAFFEO di Carradi. **HF** II, 32.

MAGALOTTI : famille florentine. **HF** II, 15, 25, 35.

MAGALOTTI, Bese. **HF** III, 33.

MAGALOTTI, Filippo. **HF** III, 33.

MAHOMET (La Mecque, vers 571 - Médine, juin 632) : fondateur de la religion musulmane. **DTL** I, 19. **HF** I, 9, 19.

MALABRANCA, Latino : cardinal et légat pontifical. **HF** I, 23 ; II, 10.

MALATESTA : famille romagnole qui, établie à Rimini dès le milieu du XII[e] siècle, étendit au XIV[e] siècle sa domination sur presque toute la Marche et une partie de la Romagne. Elle compte de nombreux condottieri. **HF** I, 39 ; V, 29 ; VII, 4.

MALATESTA, Annalena : femme de Baldaccio d'Anghiari. **HF** VI, 7.

MALATESTA, Galeazzo : il vendit Pesaro à Francesco Sforza. **HF** VI, 11.

MALATESTA, Galeotto (Rimini, début du XIV[e] siècle - Cesena, 1385) : seigneur de Fano, il fut aussi condottiere et notamment le capitaine de Florence. **HF** I, 30.

MALATESTA, Malatesta III (Rimini, 1299 - Rimini, 1364) : seigneur de Rimini. **HF** I, 30, 39 ; II, 33.

MALATESTA, Pandolfo II (1304 - 1373) : seigneur de Pesaro. **HF** I, 30, 39.

MALATESTA, Pandolfo III (Rimini, 1370 - Fano, 1427) : condottiere, il fut d'abord au service des Visconti de Milan, qu'il abandonna à la mort de Giovan Galeazzo (1402). Aussi s'empara-t-il pour son propre compte de Fano, de Brescia et de Bergame dont il devint le seigneur et qu'il gouverna pendant dix-sept ans. Il fut chassé de toutes ses conquêtes par Carmagnola. **HF** V, 19, 29.

MALATESTA, Pandolfo V (1475 - 1534) : seigneur de Rimini en 1482, fils naturel de Roberto. César Borgia envahit ses États, puis, en 1528, le pape les occupa au nom du Saint-Siège. **P** 3.

MALATESTA, Roberto (1438 - 1482) : seigneur de Rimini, il fut aussi condottiere au service du pape Sixte IV. **HF** VII, 22, 31 ; III, 15, 16, 23.

MALATESTA, Sigismondo (Gismondo) Pandolfo (Rimini, 1417 - Rimini, 1468) : seigneur de Rimini, Fano et Senigallia. En 1443, il épousa Ginevra d'Este, fille de Nicolas III, marquis de Ferrare. La même année, il reçut à Rimini l'empereur Sigismond. Condottiere, il prit la tête des troupes du pape Eugène IV, puis en 1437, il entra au service de la République de Venise et battit les Milanais à Reggio. En 1439, il participa à la ligue que constituèrent Venise, Gênes, Florence et Ferrare afin de combattre Filippo Maria Visconti. **HF** VI, 11, 15, 24, 28, 32, 35, 37 ; VII, 22.

MALAVOLTI, Catalano : voir ANDALÒ, Loderingo degli.

MALAVOLTI, Federigo. **HF** IV, 29.

MALAVOLTI, Giovanni. **HF** IV, 24.

MALESPINI : famille gibeline florentine. **HF** II, 4, 17.

MALIPIERO, Pasquale († 1462) : doge de Venise, élu en 1457, remplaçant ainsi Francesco Foscari, déposé par le conseil des Dix. Il eut pour successeur Cristoforo Mora. **HF** VI, 22.

MANCINI : famille florentine. **HF** II, 15, 36.

MANCINI, Bardo : ami de Rinaldo degli Albizzi. **HF** III, 23 ; IV, 9.

MANFRED (1232 - Bénévent, 1266) : fils illégitime de Frédéric II et de Bianca Lancia. Roi de Sicile (1258 - 1266). **HF** I, 22, 23 ; II, 6-10.

MANFREDI : famille qui tint longtemps la seigneurie de Faenza. **HF** I, 39.

MANFREDI, Astorgio II : seigneur de Faenza (1448 - 1468). **HF** VI, 28, 32.

MANFREDI, Astorgio III (1485 - 1502) : il devint duc de Faenza (1488 - 1502), à la mort de son père Galeotto, victime d'une conjuration. Cependant, César Borgia prit Faenza, et Astorgio, destitué, fut tué à Rome. **HF** VIII, 35. **P** 3.

MANFREDI, Carlo : fils d'Astorgio II. Seigneur de Faenza (1468 - 1477), son frère Galeotto lui disputa la souveraineté. **HF** VII, 31 ; VIII, 4.

MANFREDI, Galeotto (1440 - 1488) : seigneur de Faenza (1477 - 1488). Fils d'Astorgio II, il disputa le pouvoir à son frère Carlo, mais il mourut, victime d'une conjuration ourdie par sa propre femme Francesca Bentivoglio (1488). Il eut pour fils Astorgio III. **HF** VIII, 35.

MANFREDI, Giovanni : seigneur de Faenza (1340 - 1348). **HF** I, 30.

MANFREDI, Guidantonio : seigneur de Faenza (1417 - 1424 et 1426 - 1448). **HF** IV, 13 ; V, 19.

MANGIONI, Cipriano. **HF** III, 19.

MANIACE, Georges, dit Melorus († Ostrovon, Macédoine, 1043) : général byzantin, gouverneur de la Pouille et de la Calabre (1042). **HF** I, 16.

MANIERI : famille guelfe de Florence. **HF** II, 4, 17.

MANLIUS, Gaius : tribun militaire en 379 av. J.-C. **DTL** III, 33.

MANLIUS ou MANILIUS, Gnaeus ou Gaius : consul romain, il combattit contre les Véiens (480 av. J.-C.). **DTL** I, 36 ; II, 25 ; III, 12.

MANLIUS, Publius : tribun militaire en 499 av. J.-C. **DTL** III, 33.

MANLIUS CAPITOLINUS, Marcus († Rome, 384 av. J.-C.) : consul romain en 392 av. J.-C. Il sauva le Capitole assiégé par les Gaulois (390) et appuya le mécontentement des plébéiens en soutenant leurs revendications. Soupçonné alors d'aspirer à la tyrannie, il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne. **AG** VI, 5. **DTL** I, 8, 24, 58 ; III, 1, 8.

MANLIUS CAPITOLINUS IMPERIOSUS, Lucius (IVe siècle av. J.-C.) : dictateur en 363 av. J.-C., il fut aussi consul. Il combattit les Huniques et réprima avec vigueur un refus d'obéissance des jeunes appelés sous les armes. Un tribun le cita en justice sous prétexte qu'il tenait son fils reclus à la campagne. Mais ce dernier contraignit le tribun à abandonner l'accusation. **DTL** I, 11 ; III, 24.

MANLIUS TORQUATUS IMPERIOSUS, Titus : fils du précédent, consul en 340 av. J.-C. Son surnom est lié à la victoire qu'il remporta sur un géant gaulois, à qui il enleva son collier d'or (torque). Manlius Imperiosus soumit les Latins et rétablit la discipline dans l'armée, allant jusqu'à sacrifier son fils qui avait combattu hors des rangs malgré l'interdiction des combats singuliers. **DTL** I, 11, 16, 33 ; III, 1, 19, 22, 23, 33, 34, 36, 37.

MANNELLI ou MANNEGLI : famille gibeline florentine. **HF** II, 4, 17, 40 ; III, 24, 27.

MARC AURÈLE (Marcus Annius Verus, puis Marcus Aurelius Antoninus) (Rome, 121 - Vindobona, 180) : empereur romain (161 - 180), il fut aussi philosophe. Il se battit sur tous les fronts, mais surtout en Orient et sur le Danube, puis combattit les Germains. De plus, Marc Aurèle créa de nouvelles légions et accepta d'installer comme colons ou soldats des Barbares dans l'Empire. **AG** I, 11. **DTL** I, 10. **P** 19.

MARCHE, Jacques de la : voir BOURBON, Jacques II de.

MARCIANO, Antonio da : condottiere. **HF** VIII, 28, 31.

MARCIANO, Ranuccio da : comte de Marciano, condottiere, il combattit au service de Florence. **DTL** III, 18. **EL** *Première Décennale. L'Âne d'or.* **EP** *De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées.*

MARCIUS SEPTIME : chevalier romain, il fut élu général après la mort des consuls Publius Cornelius et Gnaeus Cornelius Scipion (211). Il reprit en main l'armée

romaine après la défaite de Baetis. **AG** IV, 3.

MARCUS POMPONIUS : tribun de la plèbe (363 av. J.-C.), il accusa Lucius Manlius Capitolinus d'avoir violé la Constitution. **DTL** I, 11 ; III, 34.

MARIAMNE (Jérusalem, vers 60 - 29 av. J.-C.) : épouse d'Hérode le Grand, qui la tua par jalousie. **DTL** I, 58.

MARIANO da Ghinazzano : prédicateur. **HF** VIII, 36.

MARIGNOLLI, Guerriante. **HF** III, 15.

MARIUS, Gaius (Cereatae, près d'Arpinum, 157 - Rome, 86 av. J.-C.) : général et homme politique romain, préteur, tribun et sept fois consul. Il modifia la structure de la légion. Après avoir vaincu Jugurtha (105), il battit les Teutons (102) et les Cimbres (101). Son opposition à Sylla marqua le début des guerres civiles. Aussi dut-il s'enfuir de Rome et gagner la Campanie. **AG** IV, 1 ; VI, 10. **DTL** I, 5, 28, 37 ; II, 8 ; III, 6, 8, 24, 37. **EL** *Capitoli*, « De la fortune » ; **HF** I, 1.

MARS : dieu de la Guerre, l'une des plus anciennes divinités de Rome. **HF** II, 3.

MARTELLI, Domenico. **HF** VII, 15.

MARTIA (II[e] siècle) : concubine de Commode, elle conjura contre lui avec l'aide d'Électus et de Laetus, car l'empereur avait décidé de les faire disparaître. **DTL** III, 6.

MARTIALIS (III[e] siècle) : centurion romain, il tua l'empereur Caracalla. **DTL** III, 6.

MARTIN IV (Simon de Brion) (France, 1230 - Pérouse, 1285) : pape élu en 1281 à Viterbe, sacré la même année à Orvieto. Dévoué au roi de Naples, Charles d'Anjou, il excommunia les adversaires politiques de ce dernier et déposa notamment le roi d'Aragon, Pierre III, instigateur de la conspiration tramée en Sicile contre la domination française, et offrit son royaume à Charles de Valois. **HF** I, 24 ; II, 11.

MARTIN V (Oddone ou Eudes Colonna) (1368 - Rome, 1431) : pape élu et couronné à Constance en 1417. Son élection mit fin au grand schisme d'Occident. Il rétablit l'autorité papale au sein des États pontificaux et protégea la famille Colonna. **HF** I, 36, 38 ; IV, 7.

MARTINO : chancelier de la seigneurie de Florence en 1427, il fut maintenu en charge par les Médicis contre les Albizzi. **HF** IV, 11.

MARZANO, Giovanni Antonio, duc de Sessa : membre d'une puissante famille de Naples, qui connut son apogée avec les rois d'Anjou. Giovanni Antonio vécut le changement qui s'effectua avec les Aragon ; cependant, il réussit à maintenir le prestige de sa famille. **HF** V, 5 ; VII, 7.

MARZANO, Marino : duc de Sessa et prince de Rossano. Il fut prisonnier au Castel Nuovo de Naples. **HF** VI, 37.

MASINISSA ou MASSINISSA (238 - vers 148 av. J.-C.) : roi des Numides. D'abord allié des Carthaginois, il devint celui des Romains afin de reconquérir son royaume. Masinissa détrôna ainsi Syphax et il fut reconnu roi de Numidie. Son ambition était de dominer toute l'Afrique du Nord, mais Rome réagit face à cette expansion en lui imposant des limites. **AG** II, 13 ; VII, 6. **DTL** II, 1, 30.

MATERNIANUS : ami de l'empereur Caracalla, il lui révéla la conjuration de Macrin qui le menaçait. **DTL** III, 1.

MATHIAS I[er] CORVIN (Kolozsvár, 1440 ou 1443 - Vienne, 1490) : roi de Hongrie de 1458 à 1490, fils du gouverneur Jean Hunyadi. Il devint également roi de Bohême en 1469, occupa Vienne en 1485 et épousa en secondes noces Béatrice d'Aragon, princesse de Naples. La renaissance hongroise date de son règne : il appela à sa cour de nombreux artistes et savants italiens et créa la bibliothèque Corvina. **HF** VII, 9 ; VIII, 14, 36.

MATHILDE, sainte (Westphalie, vers 890 - Quedlinburg, Saxe, 968) : femme d'Henri l'Oiseleur et mère d'Othon I[er]. **HF** I, 12.

MATHILDE de Toscane (1046 - Bendano, 1115) : comtesse de Toscane et seigneur de Canossa. Elle épousa en secondes noces Henri V de Bavière, dont elle se sépara en 1095. Elle accueillit le pape Grégoire VII dans son château de Canossa, lorsque l'empereur Henri IV, excommunié, vint invoquer le pardon du pape. **HF** I, 14, 18.

MATHO, MATO ou MATHON : mercenaire

au service de Carthage. **AG** I, 2. **DTL** III, 32.

MATTEO di Marozzo : condamné à mort par le duc d'Athènes pour lui avoir dévoilé une conjuration. **DTL** III, 6. **HF** II, 36.

MAURUZI, Niccolò, dit Niccolò da Tolentino († 1434) : condottiere. **HF** I, 39 ; V, 3.

MAXIME (Petronius Anicius Maximus) (vers 395 - Rome, 455) : proclamé empereur romain en 455, il succéda à Valentinien III, qui avait été assassiné avec sa complicité. Il voulut épouser la veuve de ce dernier, Eudoxie, qui appela Genséric. Rome fut prise et Maxime lapidé par le peuple. **HF** I, 3.

MAXIMILIEN Ier de Habsbourg : voir HABSBOURG, Maximilien Ier de.

MAXIMIN, dit le Thrace (Gaius Julius Verus Maximinus) (Thrace, 173 - 238) : après avoir fait assassiner Sévère Alexandre, il se fit proclamer empereur romain (235). Il combattit les Barbares et rencontra à l'intérieur de l'Empire une forte résistance du sénat et de la population qu'il tyrannisait. Aussi fut-il assassiné par des prétoriens devant Aquilée. **AG** I. **DTL** I, 10. **P** 19.

MAZZECA, Paolo del. **HF** II, 36.

MÉDICIS : grande famille florentine qui régna sur Florence, puis sur toute la Toscane, du XVe siècle à 1737 ; elle influença la politique européenne. C'est sur le commerce et la banque que se fonda sa puissance. **EL** *Première Décennale*. **HF** « Introduction de Nicolas Machiavel » ; II, 21, 36, 37, 41 ; III, 8, 26-28 ; IV, 2, 3, 11, 18, 29, 31 ; VII, 1, 11-13, 19, 21, 24, 31 ; VIII, 1-3, 6, 8-10.

MÉDICIS, Alamanno de. **HF** III, 9, 26 ; IV, 11.

MÉDICIS, Antonio de. **HF** III, 25, 26.

MÉDICIS, Averardo de. **HF** IV, 26, 29.

MÉDICIS, Bernadetto di Antonio : commissaire de Florence. **HF** V, 25, 31, 35 ; VI, 15.

MÉDICIS, Bernardo de : voir MÉDICIS, Bernardetto. **HF**

MÉDICIS, Bianca di Piero di Cosimo : fille de Piero di Cosimo, mariée par Côme à Guglielmo de' Pazzi pour prévenir les rivalités. **HF** VII, 5 ; VIII, 2, 9.

MÉDICIS Côme ou Cosimo de (Florence, septembre 1389 - Careggi, août 1464) : Côme fonda la richesse et la puissance des Médicis. Gonfalonier en 1429, chassé de Florence par les Albizzi en 1433, il y rentra en 1434 et en devint le seigneur. Bien que ce fût le début de la mainmise des Médicis sur la seigneurie, Côme garda les formes républicaines du gouvernement. En outre, il gagna les guerres qu'il fit contre Venise et Milan. **DTL** I, 23, 52. **EP** *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune*. **HF** « A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur, Clément VII, son humble serviteur Machiavel » ; « Introduction de Nicolas Machiavel » ; IV, 11, 16, 26-31, 33 ; V, 4, 14, 31 ; VI, 6, 10, 23, 25 ; VII, 1-6, 10-12, 16, 18, 19, 23 ; VIII, 2, 10.

MÉDICIS, Contessina di Lorenzo : sixième enfant de Laurent le Magnifique, mariée à Pietro Ridolfi. **HF** VIII, 36.

MÉDICIS, Filippo de : archevêque de Pise. **HF** VIII, 1.

MÉDICIS, Giovanni di Bernardino : il fut envoyé à Lucques, en 1340, afin de prendre possession de la ville. **HF** II, 33.

MÉDICIS, Giovanni di Bicci (1360 - 1429) : fils d'Averardo, père de Côme et de Lorenzo. Il devint gonfalonier en 1421 et fut chargé de plusieurs ambassades. Très populaire, il réussit à faire adopter une plus juste répartition des impôts au moyen du *catasto* qui constituait un impôt sur le capital avec déclaration obligatoire. **HF** « A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur, Clément VII, son humble serviteur Machiavel » ; « Introduction de Nicolas Machiavel » ; II, 33 ; IV, 2, 5, 8-11, 14, 16, 17, 26.

MÉDICIS, Giovanni di Cosimo. **HF** VII, 5, 6.

MÉDICIS, Giovanni (Jean) di Lorenzo : voir LÉON X.

MÉDICIS, Giovanni di Pierfrancesco, dit le Popolano (1467 - 1498) : opposant à la branche principale de la famille, il collabora avec la république restaurée en 1494 après la chute de Pierre. **HF** VIII, 36.

MÉDICIS, Giuliano di Averardo. **HF** IV, 29.

MÉDICIS, Giuliano di Piero di Cosimo (Florence, 1453 - Florence, 26 avril 1478) : fils de Pierre le Gotteux, il lui succéda conjointement avec son frère Laurent le Magnifique et reçut le titre de *principe dello stato*. Il fut tué lors de la conjuration des Pazzi dans la cathédrale de Florence. **DTL** III, 6. **HF** « A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur, Clément VII, son humble serviteur Machiavel » ; VII, 23, 24 ; VIII, 2, 3, 5, 6, 9.

MÉDICIS, Giulio di Giuliano : voir CLÉMENT VII.

MÉDICIS, Julien de (Florence, 1479 - Rome, 1516) : duc de Nemours, troisième fils de Laurent le Magnifique. Il dut quitter Florence en 1494, puis, grâce à l'appui de Jules II, il y rentra en 1512 et parvint à prendre la tête du gouvernement. **EL** *Poésies diverses*, « A Julien de Médicis ». **HF** VIII, 36.

MÉDICIS, Laurent de, dit le Magnifique (Florence, 1er janvier 1449 - Careggi, 8 avril 1492) : seigneur de fait de Florence. Il réussit à maîtriser la conjuration des Pazzi, dont le véritable instigateur fut Sixte IV, lequel, allié au roi Ferdinand Ier de Naples et aux Siennois, lui déclara la guerre. Cependant, Laurent, voulant mettre fin à ce conflit, se rendit lui-même à Naples où il rencontra Ferdinand Ier. La paix fut signée en 1480, et le seigneur de Florence en sortit avec une autorité renforcée. Très grand mécène, et lui-même écrivain, il est l'auteur de poésies amoureuses incarnées dans le *Canzoniere*, de poèmes tels que l'*Ambra*, *Selve d'amore* (Bois d'amour) et de *Chants de carnaval*. **DTL** : I, 56 ; III, 6, 29. **EL** : *Portraits d'hommes politiques florentins*. **EP** : *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune*. **HF** « A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur Clément VII, son humble serviteur Machiavel » ; VII, 11, 12, 21, 23, 24, 30, 31 ; VIII, 2-6, 8-10, 17-19, 22, 25, 31, 33, 34, 36. **P** : « Dédicace ».

MÉDICIS, Lorenzo di Giovanni di Bicci (1395 - 1440) **HF** IV, 16, 24.

MÉDICIS, Lorenzo di Piero di Lorenzo (Florence, 1492 - Florence, 1519) : duc d'Urbino, fils aîné de Pierre II. Sur l'ordre de Léon X, son oncle Julien lui remit le gouvernement de Florence. Le pape lui confia les troupes de l'Église, puis, après la bataille de Marignan, il lui donna l'investiture du duché d'Urbino. **AG** I, 1.

MÉDICIS, Lucrezia di Lorenzo (1470 - 1550) : fille aînée de Laurent le Magnifique, épouse de Iacopo Salviati. **EP** *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune*. **HF** VIII, 36.

MÉDICIS, Luigia de : épouse promise à Giovanni di Pierfrancesco de Médicis. **HF** VIII, 36.

MÉDICIS, Maddalena di Lorenzo (1473 - 1519) : quatrième enfant de Laurent le Magnifique, elle épousa le fils d'un pape. **HF** VIII, 33, 36.

MÉDICIS, Nannina di Piero di Cosimo : troisième enfant et deuxième fille de Piero di Cosimo, mariée par Côme à Bernardo Rucellai. **HF** VII, 5.

MÉDICIS, Orlando di Guccio. **HF** IV, 29.

MÉDICIS, Piero di Lorenzo de (Florence, 1472 - Cassino, près de Gaète, 1503) : fils de Laurent le Magnifique. En 1494, alors que la Toscane était menacée par Charles VIII, il ne sut faire face à ce dernier et fut incapable de négocier, aussi le peuple florentin le chassa-t-il de la ville le 4 novembre 1494. Il tenta plusieurs fois de rentrer en s'appuyant sur les magnats. Il mourut à la bataille du Garigliano. **EL** *Première Décennale*. **HF** VIII, 36.

MÉDICIS, Pierre Ier de, dit le Gotteux (Florence, 1416 - Florence, 1469) : fils de Côme. A la mort de son père, il poursuivit la politique de ce dernier. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*. **HF** « A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur Clément VII, son humble serviteur Machiavel » ; VI, 25 ; VII, 5, 6, 10-21, 23, 24.

MÉDICIS, Salvestro de († 1388) : gonfalonier de la République de Florence (1378). Bien que très populaire, il fut submergé, avec son parti, par la révolte des Ciompi, qui prirent le pouvoir. Au lendemain de ces agitations, il se mit à la tête de la bourgeoisie, mais il fut

exilé. **HF** III, 9, 10, 14, 16-18, 21, 23, 25 ; IV, 2, 3, 28.
MÉDICIS, Veri de : descendant de Salvestro. **HF** III, 25.
MÉDUSE : personnage mythologique, son regard pétrifiait quiconque la fixait. **EL** *Poésies diverses*, « Chanson ».
MEHMED II, dit Fatih, le Conquérant (1429 - 1481) : septième sultan ottoman. Il conquit Constantinople le 29 mai 1453, la Serbie, la Morée septentrionale, et commença une longue guerre contre Venise. En outre, il tenta de nombreuses incursions en Europe, mais échoua devant Rhodes. **DTL** I, 19. **HF** VI, 32, 33 ; VII, 22 ; VIII, 14, 20, 22, 36.
MELICHIUS (Ier siècle) : affranchi de Scevinus. **DTL** III, 6.
MELIUS, Spurius (Ve siècle av. J-C.) : chevalier romain, il soulagea la misère publique lors d'une famine en 439 av. J.-C. Les patriciens l'accusèrent d'aspirer à la royauté, aussi fut-il tué sur ordre du sénat. **DTL** III, 1, 28.
MEMNON de Rhodes (Rhodes, ? - Mytilène, 333 av. J.-C.) : mercenaire grec au service de la Perse, il sut arrêter l'invasion macédonienne. **AG** VI, 15.
MENIUS, Gaius (IVe siècle av. J.-C.) : consul romain en 338 av. J.-C., il vainquit avec Lucius Furius Camille les Latins rebelles. Puis il fut dictateur en 320 et censeur en 318. A nouveau dictateur en 314, il rétablit la discipline à Capoue. **DTL** I, 5.
MERCURE : dieu romain, protecteur des commerçants, identifié à Hermès. **EL** *Poésies diverses,* « Pastorale ».
MESSIUS, Vetius : général des Volsques contre Rome. **DTL** III, 12.
METELLUS : voir CAECILIUS METELLUS.
MÉTIUS SUFFETIUS (VIIe siècle av. J.-C.) : légendaire roi d'Albe. Il décida de mettre fin aux querelles qui opposaient Albe à Rome en proposant un combat entre les Curiaces et les Horaces. Lors d'une bataille contre Véies, suspecté de trahison, il fut écartelé sur l'ordre de Tullus Hostilius. **DTL** I, 22, 23.
MICHEL Ier Rangabé († après 840) : empereur byzantin (811-813). Gendre de l'empereur Nicéphore Ier, il remplaça sur le trône son beau-frère Stauratuos, destitué (811). Il se laissa gouverner par sa femme Procopia. En outre, il ne sut contenir les Bulgares et la défaite de Versinikia provoqua un soulèvement militaire qui le contraignit à abdiquer. **HF** I, 11.
MICHELE di Lando (Florence, vers 1343 - Florence, 1401) : ouvrier de l'art de la laine, il prit la tête de la révolte des Ciompi en juillet 1378, durant laquelle il fut nommé gonfalonier de justice. Cependant, il ne fut pas le promoteur de ces agitations. Il abandonna ce mouvement et devint après la révolte capitaine du peuple de Volterra au nom de Florence. **HF** VIII, 16-18, 22.
MICHELE, don : voir CORELLA, Miguel de.
MIGLIORATI, Lodovico : neveu du pape Innocent VII. **HF** I, 35.
MIGLIORELLI : famille gibeline florentine. **HF** II, 4.
MILIONUS (IVe siècle av. J.-C.) : préteur de Lavinium. **DTL** II, 15.
MILTIADE (540 - Athènes, 489 av. J.-C.) : général athénien, vainqueur de la bataille de Marathon. Il fut cependant attaqué et condamné peu après par le parti démocratique. Il mourut en prison. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».
MINERVE : déesse romaine assimilée à Athéna. **EL** *Poésies diverses* « Pastorale ».
MINOS : il devint l'un des juges des morts. **EL** *Belphégor.*
MINUCIUS, Lucius (Ve siècle av. J.-C.) : consul romain (459 av. J.-C.), assiégé par les Èques, il fut libéré par Lucius Quinctius Cincinnatus. **DTL** III, 25.
MINUCIUS QUINTIUS THERMUS, Lucius († 188 av. J.-C.) : préteur en Espagne en 196, consul en 193 av. J.-C., il réprima la révolte des Ligures. Il mourut en combattant les Thraces. **AG** V, 11.
MINUCIUS RUFUS, Marcus (IIIe siècle av. J.-C.) : maître de cavalerie sous Fabius, il obtint l'égalité des pouvoirs de commandement avec ce dernier, mais il fut battu par Hannibal. **DTL** I, 53.
MINUCIUS RUFUS, Marcus : consul en 110 av. J.-C., il vainquit les Scordisques. **AG** IV, 1.
MITHRIDATE VI Eupator, dit le Grand (132 - Panticapée, 63 av. J.-C.) : roi du

Pont (111-63 av. J.-C.), il combattit les Romains. Après avoir imposé sa suzeraineté aux Grecs, il s'empara d'une partie de la Gélatie et de la Paphlagonie (103). En outre, il détrôna Nicomède III de Bithynie et se fit roi d'Asie. Mais, battu par Lucullus et Sylla, il fut définitivement anéanti par Pompée sur l'Euphrate (66). **AG** II, 13 ; IV, 2. **DTL** III, 13.

MOÏSE : personnage biblique et législateur d'Israël. Il eut la mission de libérer le peuple d'Israël de l'oppression égyptienne. Il reçut sur le mont Sinaï les Tables de la Loi. **DTL** I, 1, 9 ; II, 8 ; III, 30. **P** 6, 26.

MONREALE d'Albano : condottiere provençal. **HF** III, 2.

MONTAGNANA, Sicco da. **HF** IV, 5.

MONTEFELTRO, Antonio da (XIV[e] siècle) : seigneur d'Urbino. **HF** I, 30.

MONTEFELTRO, Federico III da (Gubbio, 1422 - Ferrare, 1482) : duc d'Urbino, grand mécène. **HF** VI, 11, 15, 28, 37 ; VII, 20, 30, 31 ; VIII, 12, 23, 24.

MONTEFELTRO, Guidantonio (1404 - 1443) : comte d'Urbino, il fut aussi homme d'armes, notamment au service de Florence contre Lucques. **HF** V, 25.

MONTEFELTRO, Guidobaldo da (1482 - 1508) : duc d'Urbino. Il fut chassé de son duché à deux reprises par César Borgia. Puis il adopta son neveu, François Marie Della Rovere. Ce fut le dernier des Montefeltro. **DTL** II, 24. **EL** *Première Décennale*. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*. **P** 20.

MONTESECCO, Giovan Battista († 1478) : il participa à la conjuration des Pazzi. **DTL** III, 6. **HF** VIII, 3-5, 9.

MORELLI, Girolamo : ami et confident de Laurent le Magnifique. **HF** VIII, 17.

MORO, Cristoforo († 1471) : doge de Venise, il fut aussi podestat à Belluno (1432), capitaine à Padoue (1442) et procurateur de Saint-Marc (1448). Il fut élu doge en 1462 et gouverna jusqu'à sa mort. Toutefois, Venise, durant son dogat, subit la perte de Negroponte. **HF** VI, 32.

MOROSINI, Andrea. **HF** V, 13.

MOZZI : famille guelfe de Florence. Elle fut hostile au parti du peuple en 1348. **HF** II, 4, 14, 17, 41.

MOZZI, Vanni de. **HF** II, 14.

MUCIUS SCAEVOLA, Gaius (fin du VI[e] siècle av. J.-C.) : légendaire héros romain. Il tenta de tuer Porsenna, roi des Étrusques, lors du siège de Rome. **DTL** I, 24 ; III, 1.

MUTIANUS († 77) : général romain, partisan de Vespasien. **DTL** I, 29.

N

NABIS († 192 av. J.-C.) : roi de Sparte (206-192 av. J.-C.). Il s'allia d'abord à Philippe de Macédoine, puis à Rome, pour combattre la ligue Achéenne. Nabis chercha par la suite l'appui des Étoliens, mais il fut tué par leur chef, Alexamène. **AG** V, 9. **DTL** I, 10, 60 ; III, 6. **P** 9, 19.

NALDI, Gismondo : marchand florentin vivant à Bologne. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France*.

NARDI : famille florentine. Elle fut bannie de Florence en 1466. **HF** VII, 25.

NARDI, Bernardo : il voulut soulever Prato. **HF** VII, 25-27.

NARDI, Salvestro : frère de Bernardo. **HF** VII, 25.

NARSÈS (vers 478 - Rome, 568) : général byzantin. Il fit avorter la sédition de Nika (532) qui faillit renverser Justinien. Aussi fut-il chargé par l'empereur de missions de confiance. Il triompha des hostilités de Bélisaire, acheva la conquête de l'Italie en battant Totila (552). En outre, il fut chargé, avec le titre de patrice, du gouvernement d'Italie. **HF** I, 6, 8.

NASI, Alessandro († après 1510) : homme politique florentin, il soutint Francesco Valori en 1497. Prieur en 1500, il fut le partisan de Piero Soderini. Il fut nommé en 1503 et 1508 ambassadeur en France et devint le capitaine de Pise. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France ; Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre 1522 pour l'Espagne auprès de l'empereur*.

NASI, Piero. **HF** VIII, 19.

NATALIS : il participa à la conjuration contre Pison. **DTL** III, 6.

NÉLÉMATE (IIIe siècle av. J.-C.) : il conjura contre Aristotime. Il fut le chef des conspirateurs. **DTL** III, 8.

NEMOURS, duc de : voir ARMAGNAC, Louis d', et MÉDICIS, Julien de.

NERLI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17, 40, 41.

NERLI, Filippo de' (1485-1566) : écrivain et lettré florentin, dédicataire du *Capitolo*, « De l'occasion ». **EL** *Capitoli*, « De l'occasion ».

NÉRON (Lucius Domitius Nero Claudius) (Antium, 37 - Rome, 68) : empereur romain (54-68). Il fut, au début, conseillé par Sénèque et Burrus. Quand le premier disparut et que le second partit à la retraite, Néron exerça un despotisme monarchique, s'adonnant à la cruauté et persécutant les chrétiens. Alors que la révolte éclatait dans l'Empire, Néron fut tué par un affranchi. **DTL** I, 10, 17 ; III, 6.

NERONE di Nigi. **HF** IV, 2, 27.

NERONI : famille florentine. **HF** VII, 17.

NERONI, Dietisalvi (XVe siècle) : homme politique florentin, conseiller de Côme de Médicis puis de Pierre le Goutteux. Il conspira contre ce dernier, qui éventa le complot et bannit Dietisalvi Neroni de Florence. **HF** VI, 25 ; VII, 10, 12, 15-17, 19, 20, 25.

NERONI, Francesco : frère de Dietisalvi. **HF** VII, 15.

NERONI, Giovanni : archevêque de Florence. **HF** VII, 17.

NERVA, Marcus Cocceius (Narvi, 30 - Rome, 98) : empereur romain (96-98). Il fut proclamé empereur après l'assassinat de Domitien. Son règne est une période de transition et d'apaisement politique. Il remit en ordre les finances et allégea les taxes abusives. Nerva désigna comme successeur Trajan. **DTL** I, 10. **EL** *Sentences diverses*.

NESTOR : roi légendaire de Pylos, personnage de *L'Odyssée*. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

NICCOLINI, Lapo. **HF** IV, 2.

NICIAS (470 - Syracuse, 413 av. J.-C.) : homme politique athénien, stratège, chef du parti aristocratique. En 424, il enleva Cythère aux Spartiates. Puis, en 421, il conclut la « paix de Nicias » qui arrêtait momentanément la guerre dans le Péloponnèse. Il fut tué au siège de Syracuse lors de l'expédition de Sicile. **DTL** I, 53 ; III, 16.

NICOLAS II (Girard, ou Gérard, de Bourgogne) (Chevron, Savoie, vers 980 - Florence, 1061) : pape élu et couronné à Sienne en 1058. Il dut lutter contre l'antipape Benoît X ; aussi réunit-il un concile à Sutri où il déposa son compétiteur. Pour récompenser l'appui que les princes normands Richard d'Aversa et Robert Guiscard lui avaient donné, il accorda au premier l'investiture de la principauté de Capoue, et au second celles de la Pouille et de la Calabre. **HF** I, 14-16.

NICOLAS III (Giovanni Gaetano Orsini) (Rome, vers 1210 - château de Soviano, près de Viterbe, 1280) : pape élu à Viterbe et couronné à Rome en 1277. Auparavant, il fut cardinal diacre et inquisiteur général pour l'Italie. Lorsqu'il succéda à Jean XXI, il obtint de l'empereur Rodolphe de Habsbourg d'importants territoires en Italie centrale. De plus, il soutint les ennemis de Charles d'Anjou, roi de Sicile. **HF** I, 23, 24 ; II, 10, 11.

NICOLAS V (Pietro Rainalducci ou Pierre de Corbière) (Corbière, Abruzze, 1260 - Avignon, 1336) : antipape durant le pontificat de Jean XXII. Louis de Bavière contraignit le peuple romain à le reconnaître pour pape. En fait, Nicolas V donna la couronne impériale à Louis de Bavière, déclara Jean XXII déchu de la dignité papale et l'excommunia. Mais l'empereur dut quitter Rome et Pierre de Corbière fut déchu, abandonné de tous. Aussi se rendit-il à Avignon, où il fut absous par Jean XXII. **HF** I, 28 ; II, 31.

NICOLAS V (Tommaso Parentucelli) (Pise, 1398 - Rome, 1455) : pape élu et couronné en 1447. Il fut évêque de Bologne et l'un des plus actifs promoteurs de la Renaissance italienne. En outre, il reçut la soumission d'Amédée de Savoie, antipape depuis 1441 sous le nom de Félix V. En 1453, il consentit à l'exécution d'Étienne Foscari, qui avait tramé une conspiration afin de rétablir la république romaine. **HF** VI, 13, 14, 20, 26, 29, 32, 33.

NICCOLÒ da San Friano. **HF** III, 14.
NICCOLÒ di Cocco : gonfalonier. **HF** IV, 30.
NICOMAQUE (IVe siècle av. J.-C.) : éphèbe fort apprécié par Alexandre le Grand. **DTL** III, 6.
NINUS : fondateur de l'empire d'Assyrie, selon les légendes grecque et perse. **AG** : II, 13. **EL** *L'Âne d'or*, 5.
NOLLET, Guglielmo di : cardinal du château Saint-Ange, légat de Bologne. **HF** III, 7.
NORI, Francesco. **HF** VIII, 6.
NUMA POMPILIUS (715 - 673 av. J.-C.) : second roi de Rome. Il serait venu de Cures en Sabine et symbolise la période d'organisation de la cité. On lui attribuait une puissance magique et il disait recevoir les conseils de la nymphe Égérie. **DTL** I, 1, 11, 19, 49.
NUMICIUS, Lucius (IVe siècle av. J.-C.) : préteur des Latins, il aurait été convoqué à Rome vers 340 av. J.-C. **DTL** II, 22.
NUTO SER. **HF** III, 16.

O

OBIZZI, Ludovico degli : soldat, il mourut à la bataille de Zagonara. **HF** IV, 6.
OCTACILIUS, Titus (IIIe siècle av. J.-C.) : général romain se trouvant en Sicile lors de la seconde guerre punique. Il fut proposé pour le consulat, mais Fabius Maximus s'y opposa. **DTL** III, 34.
ODDO da Montone : voir FORTEBRACCI, Oddo.
ODOACRE (434 - Ravenne, 493) : fils d'un ministre d'Attila et roi des Hérules (476-493). Il envahit l'Italie, détrôna Romulus Augustule et prit le titre de roi de la péninsule. Cependant, Théodoric, roi des Ostrogoths, s'opposa à son gouvernement, l'attaqua et le tua lors du siège de Ravenne. **HF** I, 3, 4, 8.
OLGIATO, Girolamo († 1476) : gentilhomme milanais républicain, il participa avec Carlo Visconti à une conjuration organisée par Giovanni Andrea Lampognano contre Galeazzo Maria Sforza, qui fut de fait tué en 1476. Girolamo Olgiato fut, avec ses compagnons, condamné à mort. **HF** VII, 33, 34.
ORCO, Remirro de : voir LORQUA, Ramirro de.
ORDELAFFI : famille noble qui gouverna la seigneurie de Forlì qui comprenait également Forlimpopoli et Cesena. Elle perdit cette domination après une longue lutte contre le cardinal Albornoz et la reprit grâce à Sinibaldo en 1376. **HF** I, 39.
ORDELAFFI, Antonio II : seigneur de Forlì. Il fut dépossédé en 1448 par Sixte IV. **HF** VII, 22.
ORDELAFFI, Giorgio : seigneur de Forlì et de Cesena (1418-1422). Il confia en 1422 à Filippo Maria Visconti la tutelle de son fils Tebaldo. **HF** IV, 5.
ORDELAFFI, Sinibaldo : il fut investi par l'empereur Ludovic de Bavière des seigneuries de Forlì et de Cesena (1376-1385). **HF** I, 30.
ORDELAFFI, Tebaldo : seigneur de Forlì (1422-1424), fils de Giorgio, il en fut dépossédé malgré l'intervention de Florence. **HF** IV, 5.
ORESTE († Plaisance, 476) : régent d'Italie. Romain d'origine, il naquit en Pannonie. Il fut l'aide de camp d'Attila. Après la mort de ce dernier, il revint en Italie et devint commandant en chef de l'armée de l'empereur Julius Nepos. Mais en 475 Oreste se révolta, prit le titre de régent, et donna celui d'empereur à son fils Romulus Augustule. Plus tard, il ne put résister à Odoacre, qui s'empara de lui à Pavie et le fit décapiter. **HF** I, 3.
ORLANDINI, Bartolomeo : il assassina Baldaccio d'Anghiari. **HF** V, 30 ; VI, 6.
ORSINI : famille patricienne romaine, rivale des Colonna. **EL** *Première Décennale*. **HF** I, 25, 26, 39 ; II, 10 ; VII, 21 ; VIII, 23, 27, 28, 32.
ORSINI, Alfonsina : épouse de Piero di Lorenzo de Médicis, mère de Laurent. **HF** VIII, 36.
ORSINI, Battista († 1503) : cardinal impliqué dans la conjuration de la Magione qui visait à supprimer César Borgia. Arrêté à Rome, il fut détenu au château Saint-Ange, où il mourut, peut-être empoisonné. **EL** *Première Décennale*.
ORSINI, Bertoldo. **HF** I, 23.

ORSINI, Carlo : condottiere au service de Venise. **EL** *Première Décennale.*

ORSINI, Clarice : femme de Laurent de Médicis. **HF** VII, 11, 21.

ORSINI, Francesco († 1502) : duc de Gravina. Il participa à la conjuration de la Magione contre César Borgia, lequel réussit à éventer le complot et fit tuer Francesco Orsini et ses complices. **EL** *Première Décennale.* **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini.* **P** 7.

ORSINI, Giambattista : cardinal. **EL** *Première Décennale.*

ORSINI, Gian Antonio : prince de Tarente. **HF** V, 5 ; VI, 37 ; VII, 7.

ORSINI, Gian Rinaldo : comte de Bracciano, père d'Alfonsina. **HF** VIII, 36.

ORSINI, Niccolò (1442 - Lonigo, près de Vicence, 1510) : comte de Pittigliano, condottiere au service de Laurent le Magnifique (1478), puis de Sixte IV (1482). Capitaine de l'Église lors de la descente de Charles VIII en Italie, il passa à la solde de Venise et fut battu à Agnadello en 1509. **DTL** III, 31. **HF** VIII, 32. **P** 12.

ORSINI, Paolo († 1502) : marquis de Limentana, condottiere, impliqué dans la conjuration de la Magione contre César Borgia. Il fut lui aussi étranglé par ordre de ce dernier à Senigallia. **EL** *Première Décennale.* **P** 7.

ORSINI, Pietro Gian Paolo : capitaine au service de Florence, il participa à la victoire d'Anghiari. **HF** V, 19, 29, 31, 33.

ORSINI, Rinaldo : seigneur de Piombino (1445-1450). **HF** VI, 16.

ORSO, Francesco. **HF** VIII, 34.

OTANÈS : noble perse, il découvrit la mystification de Gaumâta. **DTL** III, 6.

OTHON ou OTTON Ier, dit le Grand (Walhausen, 912 - Memleben, 973) : roi d'Allemagne et d'Italie, fils du roi Henri Ier l'Oiseleur. Il fut sacré à Aix-la-Chapelle (936). En 951, il descendit en Italie à la tête d'une armée, puis en 961, il prit à Pavie la couronne de fer des rois Lombards, entra dans Rome, et en 962 fut couronné empereur par le pape Jean XII. Il fit épouser à son fils la fille de l'empereur byzantin Nicéphore, Théophane (972), qui devait apporter comme dot l'Italie du Sud. Othon Ier est le fondateur du Saint Empire romain germanique. **HF** I, 12, 13.

OTHON ou OTTON II, dit le Roux (955 - Rome, 983) : roi d'Allemagne et d'Italie, fils d'Othon Ier, qui le fit couronner roi en 961 et empereur en 973. Après la mort de son père, il dut réprimer une révolte organisée par son cousin, Henri le Querelleur, et chassa le roi de France Lothaire V (980). Peu après, il descendit avec une armée allemande en Italie et entra dans Rome. Cependant, il fut écrasé par les Sarrasins qui venaient d'envahir l'Italie du Sud. **HF** I, 13.

OTHON ou OTTON III (Kessel, Clèves, 980 - Paterno, 1002) : roi d'Allemagne et d'Italie, fils et successeur du précédent. Son éducation se fit en Allemagne, mais, devenu majeur en 996, il se rendit en Italie. Il nomma pape son cousin, Grégoire V, puis Sylvestre III. Sacré empereur en 996, il rêvait de restaurer l'ancien Empire romain dans toute sa splendeur ; mais il échoua. **HF** I, 13, 21.

OTHON ou OTTON IV (en Normandie, 1175 - Harzburg, 1218) : empereur d'Allemagne. En 1198, les princes allemands du parti guelfe le proclamèrent roi contre le gibelin Philippe de Souabe. Après une guerre civile, Philippe, vainqueur, fut assassiné et Othon resta seul roi. Mais, voulant s'imposer aux Italiens, il fut excommunié par le pape qui reconnut comme souverain d'Allemagne Frédéric II de Hohenstaufen. A nouveau, une guerre civile éclata et Othon IV fut vaincu par les Français à Bouvines (1214). **HF** I, 20.

OTTOKAR II (1230 - Dürnkrut, 1278) : roi de Bohême (1253-1278). En 1256, l'évêque de Cologne lui offrit la couronne impériale, qu'il refusa. Il fit de même en 1271 et le titre d'empereur fut décerné à Rodolphe de Habsbourg. Cependant, un conflit s'engagea entre Ottokar et ce dernier. Il se termina par la bataille de Marchegg (1278), où le roi de Bohême fut tué. **HF** I, 23.

OVIUS, Paccius (IIIe siècle av. J.-C.) : prêtre samnite. **DTL** I, 15.

P

PACUVIUS CALANUS (IIIe siècle av. J.-C.) : noble de Capoue, il prit la ville en 218 av. J.-C. **DTL** I, 47.

PALANDRA : famille de Pistoia. **HF** VII, 25.

PALERMINI : famille florentine gibeline. **HF** II, 4.

PAN : dieu des bergers d'Arcadie. **EL** *Poésies diverses*, « Sérénade ».

PANCIATICHI : famille de Pistoia. **EL** *Première Décennale*.

PANSA, Gaius Vibius († 43 av. J.-C.) : consul romain, préteur en 48 av. J.-C., il combattit en Gaule. Il soutint Irtius et Octavien contre Antoine qui assiégeait Bologne. **DTL** I, 52.

PANZANESI : famille de Florence. **HF** III, 41.

PAPIRIUS, Spurius (IIIe siècle av. J.-C.) : neveu du consul Papirius Cursor. **DTL** I, 14.

PAPIRIUS CURSOR, Lucius (IVe siècle av. J.-C.) : homme de guerre romain, dictateur en 325 et en 310 av. J.-C. Il fut cinq fois consul. D'un grand courage, il vainquit les Samnites et les Apuliens. **DTL** I, 31 ; II, 2 ; **III**, 1, 26, 47.

PAPIRIUS CURSOR, Lucius (IIIe siècle av. J.-C.) : fils du précédent, deux fois consul (293 et 272 av. J.-C.). Il obtint le triomphe pour avoir battu les Samnites et les Bruttiens. **DTL** I, 14, 15 ; **II**, 2.

PARENTUCELLI, Thomas, da Sarzana : voir NICOLAS V, Thomas Parentucelli.

PARIS, monseigneur de : voir PONCHER, Étienne.

PARRANO, Paolo da : homme d'armes au service de Florence en 1501 et 1502. **EP** *Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les actions de Pistoia*.

PASCAL Ier, saint († Rome, 824) : pape élu en 817. En 823, il donna la couronne impériale à Lothaire. **HF** I, 11.

PASCAL II (Ranieri) (Bieda, près de Viterbe, vers 1050 - Rome, 1118) : pape élu en 1099, il triompha des deux antipapes Clément III et Sylvestre IV. Il lutta tout au long de son règne contre Henri V, qu'il ne put empêcher en 1110 d'envahir l'Italie. **HF** I, 18.

PASCAL III (Guido da Crema) (Crema, Lombardie, vers 1100 - Rome, 1168) : antipape, cardinal en 1155, il se rendit en mission en Allemagne auprès de Frédéric Ier et fut opposé par cet empereur à Alexandre III ; il prit alors le nom de Pascal III (1164). **HF** I, 18.

PAUL, saint (Tarse, Cilicie, entre 5 et 15 - Rome, 67) : apôtre. **EL** *Exhortation à la pénitence*.

PAUL, saint (basse Thébaïde, vers 228 - vers 341) : anachorète. **EL** *Chants de carnaval*, « Des montreurs de serpents ».

PAUL Ier saint (Rome, vers 700 - Rome, 767) : pape élu et sacré en 757. Il succéda à son frère Étienne III, et demanda l'assistance du roi des Francs, Pépin le Bref, en voyant Rome menacée par Didier, roi des Lombards. **HF** I, 11.

PAUL II (Pietro Barbo) (Venise, 1417 - Rome, 1471) : pape élu et sacré à Rome en 1464, neveu du pape Eugène IV. En Bohême, il excommunia le roi de Hongrie, Georges Podiebrad, et donna sa couronne à Mathias Corvin. Puis, en Italie, il s'unit aux Vénitiens contre le roi de Naples, Ferdinand Ier. **HF** VII, 9, 22, 31.

PAUL ÉMILE, le Macédonique (Lucius Aemilius Paulus Macedonicus) (228 - 160 av. J.-C.) : général et consul romain. Il combattit les Lusitaniens et triompha des pirates en Ligurie. Il prépara également une campagne contre Persée qu'il battit, fit de la Macédoine une province et dévasta l'Épire. **AG** II, 1. **DTL** III, 16, 25, 35.

PAUSANIAS (IVe siècle av. J.-C.) : jeune homme de la cour de Philippe de Macédoine. Outragé par Attale, il se vengea en tuant le roi. **DTL** II, 28 ; III, 6.

PAZZI : puissante famille guelfe de Florence, rivale des Médicis. Ses membres conspirèrent contre Julien et Laurent de Médicis. **HF** II, 4, 17, 36, 40, 41 ; VIII, 2, 4, 6, 7, 9, 19, 36.

PAZZI, Andrea de' (1372-1445) : père de Iacopo. **HF** VIII, 2.

PAZZI, Antonio de' : père de Francesco. **HF** VII, 2.

PAZZI, Cosimo de' (1466-1513) : évêque d'Arezzo puis de Florence. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*.

PAZZI, Francesco de (Florence, 1444 - Florence, 1478) : un des chefs de la

conspiration des Pazzi en 1478. Avec l'aide de Bernardo Bandini, il tua Julien de Médicis. Le peuple, insurgé en faveur des Médicis, le mit à mort ; vingt-trois jours plus tard, son cadavre fut jeté dans l'Arno. **HF** VIII, 2, 3, 5, 6, 8, 9.

PAZZI, Galeotto de'. **HF** VIII, 2.

PAZZI, Giovanni de' : neveu de Iacopo, il fut spolié d'une succession légitime. **HF** VII, 2.

PAZZI, Guglielmo de' : il cultiva une fidélité ininterrompue envers les Médicis, aussi resta-t-il riche. En effet, ces derniers ne lui confisquèrent pas ses biens. De plus, il épousa en 1467 une sœur de Lorenzo de Médicis, Bianca. **DTL** III, 6. **HF** VII, 5 ; VIII, 2, 9.

PAZZI, Iacopo de' († Florence, 1478) : gonfalonier de justice. Il fut, avec son neveu Francesco, l'un des chefs de la conjuration des Pazzi en 1478. Il fut lynché par le peuple. **HF** VIII, 2-5, 8, 9.

PAZZI, Niccolò de'. **HF** VIII, 2.

PAZZI, Pazzino de' : il s'éleva contre Corso Donati. **HF** II, 23.

PAZZI, Pietro de' : père de Renato. **HF** VIII, 2.

PAZZI, Renato de' : il ne participa pas à la conjuration des Pazzi ; il fut pourtant exécuté. **HF** VIII, 2, 9.

PECORINO : voir INGHIRAMI, Paolo.

PÉLOPIDAS, (420 - Cynoscéphales, 364 av. J.-C.) : général thébain, il rétablit la démocratie à Thèbes en chassant les Spartiates. Avec Épaminondas, il assura à cette même ville l'appui d'Athènes et participa en 371 à la victoire de Leuctres. En outre, il prit Larissa et battit Alexandre de Phères à Cynoscéphales. **AG** : VII, 17. **DTL** I, 6, 21 ; III, 6, 13.

PEPI, Francesco : ambassadeur florentin auprès de Maximilien Ier en 1496, prieur de 1493 à 1495, il fut aussi membre des Dix en 1495 et 1509, puis ambassadeur à Rome en 1502 et 1506. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins.*

PÉPIN DE LANDEN, ou l'Ancien (vers 580-640) : ancêtre des Carolingiens, il fut maire du palais d'Austrasie sous Clotaire II et Sigebert. Avec lui, les maires élus devinrent des chefs élus et bientôt héréditaires, choisis par la noblesse. Il fut canonisé. **EP** *Portrait des choses de France.*

PÉPIN LE JEUNE, dit de Herstal († 714) : maire du palais d'Austrasie vers 679. Petit-fils de Pépin le Vieux. Il fut le protecteur des Leudes d'Austrasie opprimés par Ébroïn ; puis, ayant battu à Testry (687) Thierry III, roi de Neustrie, il s'empara de ce pays et dirigea des expéditions contre les Frisons. Il eut pour fils Charles Martel. **HF** I, 10.

PÉPIN LE BREF (Jupille, vers 715 - Saint-Denis, 768) : fils cadet de Charles Martel et premier roi de France de la dynastie carolingienne. Il fit la guerre contre les Aquitains, les Alamans, les Bavarois et les Saxons. Il fut proclamé roi des Francs en 751 avec la protection de l'Église et sacré par Étienne II. Puis il déposa Childeric et obligea les Lombards à donner au pape l'exarchat de Ravenne. Il eut deux fils, Charlemagne et Carloman. **HF** I, 10, 11, 29.

PÉPIN (777 - Milan, 810) : fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sacré roi d'Italie à Rome par le pape Adrien (781). Il réalisa des expéditions contre le duc de Bénévent, Grimoald, les Avars, les Sarrasins, qu'il chassa de Corse, et les Vénitiens. A sa mort, le royaume d'Italie fut réuni à l'Empire. **HF** I, 11, 29.

PÉRENNIUS († 184) : préfet du prétoire sous Commode, il fut tué par ce dernier. **DTL** III, 6.

PÉRICLÈS (495 - Athènes, 429 av. J.-C.) : stratège et homme d'État athénien. Il essaya de faire de sa patrie une démocratie modèle et consolida l'hégémonie d'Athènes. **DTL** II, 10.

PERSÉE (vers 212 - Alba Fucens, 166 av. J.-C.) : dernier roi de Macédoine (179 - 168 av. J.-C.). Bien que bâtard, il fut choisi comme héritier par son père Philippe V et se heurta au favori des Romains, son demi-frère Démétrios. Son armée fut battue par Paul Émile à Pydna, aussi se réfugia-t-il à Samothrace. Il dut se livrer au vainqueur et mourut décapité. **AG** II, 1 ; IV, 7. **DTL** « Nicolas Machiavel à Zanobi Buondelmonti et Cosimo Rucellai salut » ; III, 10, 35, 37.

PERTINAX, Publius Helvius (Alba Pom-

peia, Ligurie, 126 - Rome, 193) : empereur romain, fils d'affranchi, il fut choisi comme empereur par les conjurés qui avaient tué Commode en 193. En trois mois de règne, il fit vendre les biens de ce dernier, améliora les finances de l'État, mais les prétoriens l'assassinèrent. **DTL** I, 10. **P** 19.

PERUZZI : famille de banquiers florentins. Elle fut exilée par les Médicis en 1434. **HF** II, 15.

PERUZZI, Filippo. **HF** VI, 7, 33, 37.

PERUZZI, Ridolfo : un des chefs du parti opposé à Côme. Il fut exilé de Florence en 1434. **HF** IV, 31-33.

PESCENNIUS NIGER, Gaius (Aquinum, vers 135-140 - sur l'Euphrate, 194) : général romain. A la mort de Pertinax, les légions de Syrie le proclamèrent empereur, mais celles d'Illyrie choisirent Septime Sévère. Ce dernier prit possession de Rome et combattit durement Pescennius. Vaincu à Nicée et à Issos, il fut massacré par les soldats. **P** 19.

PÉTRARQUE, François (Arezzo, 1304 — Arquà, 1374) : un des plus grands poètes du Trecento. Encore jeune, il suivit sa famille à Avignon. Il abandonna bien vite ses études de droit pour se consacrer à la poésie. En 1341, Pétrarque fut couronné poète au Capitole. Accueilli par de grands seigneurs italiens, il accomplit pour eux des missions diplomatiques. Parmi ses œuvres les plus importantes, nous pouvons citer *De vita solitaria* (1356), l'*Africa*, composée en latin, le *Secretum*, écrit entre 1342 et 1343 mais revu de 1353 à 1358, le *Chansonnier* et les *Triomphes*. **HF** V, 29. **P** 26.

PETREIUS, Marcus († 46 av. J.-C.) : général romain, il défit Catilina à Pistoia (62), mais fut vaincu par César à Thapsus et se tua. **AG** VI, 15. **DTL** III, 13.

PETRUCCI, Antonio di Checco Rosso. **HF** IV, 24, 25.

PETRUCCI, Cesare : il fut podestat de Prato et gonfalonier de justice à Florence. **HF** VII, 26, 27 ; VIII, 7.

PETRUCCI, Iacopo : homme politique siennois, frère de Pandolfo. **HF** VIII, 35.

PETRUCCI, Pandolfo (Sienne, vers 1450 - San Quirico, 12 mai 1512) : seigneur de Sienne, il fit assassiner Niccolò Borghese qui entravait ses desseins et fit partie des conjurés de la Magione qui complotèrent contre César Borgia. Il fut chassé par ce dernier de Sienne en 1503, mais, grâce à l'intervention de Louis XII, il put reprendre son titre de seigneur de la ville. **DTL** III, 6. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*. **HF** VIII, 35. **P** 20, 22.

PHALARIS († 554 av. J.-C.) : tyran d'Agrigente (570-554 av. J.-C.), originaire d'Astypalée. Célèbre pour sa cruauté, il est le précurseur des tyrans stratèges du Vᵉ siècle av. J.-C. Il accrut son territoire en battant les Sicanes et défendit Himère contre Carthage. **DTL** I, 10 ; III, 6.

PHILIPPE II (382 - Aigai, 336 av. J.-C.) : régent, puis roi de Macédoine (356 - 336 av. J.-C.). Il rétablit en les élargissant les frontières de la Macédoine, qu'il consolida par des colonies. En outre, il conquit la Thrace, combattit Athènes, assiégea Périnthe et Byzance et décida la guerre en Asie Mineure. **AG** VII, 17. **DTL** I, 20, 26, 59 ; II, 13, 28 ; III, 6. **P** 12, 13.

PHILIPPE V (237 - 179 av. J.-C.) : roi de Macédoine (221-179 av. J.-C.). Allié d'Hannibal, il se battit contre les Étoliens et s'associa à Antiochos III de Syrie. Cependant, Rome l'attaqua et Flamininus le battit définitivement dans les plaines de Cynoscéphales. **AG** IV, 2, 7. **DTL** I, 31 ; II, 1, 4 ; III, 10, 37. **P** 3, 24.

PHILIPPE Iᵉʳ de Habsbourg : voir HABSBOURG, Philippe Iᵉʳ de.

PHILIPPE IV le Bel (Fontainebleau, 1268 - Fontainebleau, 1314) : roi de France en 1285, il se présenta comme le défenseur du pouvoir laïque contre les empiètements de Rome. Aussi se heurta-t-il à Boniface VIII, qu'il attaqua par l'intermédiaire de Guillaume de Nogaret à Anagni. Le pape mourut peu après. **HF** I, 25, 26.

PHILOPOEMEN (Megalopolis, 253 - Messène, 184 av. J.-C.) : stratège de la ligue Achéenne. Il combattit à Sellasie et

réforma l'armée achéenne. En 207, il vainquit Machanidas, tyran de Sparte. Puis en 188, il rasa les murailles de cette même ville, déportant une partie de la population en Achaïe. **P** 14.

PHILOTAS (360 - 330 av. J.-C.) : général macédonien, compagnon d'Alexandre le Grand. Il fut lapidé sur ordre de ce dernier parce qu'il s'opposait à sa politique en Orient et pour ne pas lui avoir révélé un complot qui le menaçait. **DTL** III, 6.

PHOCION (397 - 318 av. J.-C.) : général athénien, élu quarante-cinq fois stratège. Il fut condamné à boire la ciguë. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

PHORMION : stratège athénien, il dévasta la péninsule Chalcidique en 423 av. J.-C. et battit la flotte du Péloponnèse. **AG** : VII, 7.

PIAZZA, Simone dalla : voir SIMONCINO della Porta a San Pietro Gattolini.

PIC DE LA MIRANDOLE, Jean (château de La Mirandole, près de Modène, 1463 - Florence, 1494) : philosophe platonicien. Il rassembla sa doctrine en *Neuf Cents Thèses*, qu'il proposa de soutenir publiquement à Rome, ce qui lui fut refusé puisqu'elles avaient été en partie condamnées par Innocent VIII. Laurent de Médicis, cependant, le protégea. **HF** VIII, 36.

PIC DE LA MIRANDOLE, Ludovic Ier (1472 - Ferrare, 1509) : seigneur et vicaire impérial de La Mirandole. Il combattit à Fornoue avec Ludovic le More (1495) et fut fait prisonnier. Il passa au service de César Borgia puis de Jules II en 1509. **DTL** II, 17.

PICCININO, Astorre : homme d'armes. **HF** V, 33.

PICCININO, Francesco di : fils de Iacopo. **HF** VII, 8.

PICCININO, Francesco di Niccolò (Pérouse, ? - Milan, 1449) : condottiere, fils de Niccolò. Il fut longtemps à la solde des Visconti, mais il fut battu deux fois par Michele Attendolo Sforza, à Casalmaggiore (1446) et à Monte Brianza (1447). Il passa par la suite au service de la République ambrosienne, laquelle, en 1448, après l'abandon de Francesco Sforza, lui confia le commandement des forces milanaises. **HF** V, 17, 18, 33 ; VI, 3, 5, 8, 11, 17, 21, 24 ; VII, 7, 8.

PICCININO, Iacopo di Niccolò (Pérouse, 1423 - Naples, 1465) : condottiere, il fut à la solde de Milan puis passa à celle de Venise en guerre contre Francesco Sforza. En 1454, après la paix de Lodi, il créa sa propre armée de mercenaires, dévasta les territoires de Pérouse, de Bologne et assiégea Sienne. Par la suite, il passa au service de la reine Jeanne II de Naples et finalement à celui du roi Ferrante, qui le fit arrêter et exécuter au Castel Nuovo de Naples. **HF** VI, 8, 21, 24, 33-35, 37, 38 ; VII, 7, 8, 31 ; VIII, 19.

PICCININO, Niccolò (Callisciana, Pérouse, vers 1380 - probablement à Cusago, Milan, 1444) : condottiere, il fut au service de Florence, puis passa en 1425 à la solde de Filippo Maria Visconti pour qui il battit à plusieurs reprises les Vénitiens, en 1431 et 1432. Il défit Lucques (1430), conquit Bologne (1434) pour le duché de Milan et occupa Pérouse. Il fut cependant battu à la bataille d'Anghiari (1440) par Michele Attendolo. **HF** I, 38, 39 ; IV, 8, 13, 25 ; V, 2, 3, 9, 11, 17, 18, 22-35 ; VI, 2-6, 8, 9, 11 ; VII, 8.

PICCOLOMINI, Antonio († 1493) : duc d'Amalfi et comte de Cebano. Neveu de Pie II, il fut nommé gouverneur du château Saint-Ange. Il combattit pour Ferrante, roi de Naples, ce qui lui valut l'investiture du duché d'Amalfi et d'autres fiefs. Il devint finalement le gendre de Ferrante et sut lui rester fidèle, même lors de la conjuration des barons. **HF** VI, 36.

PICCOLOMINI, Enea Silvio : voir PIE II.

PIE II (Enea Silvio Piccolomini) (Corsignano, 1405 - Ancône, 1464) : pape de 1458 à 1464, il ne parvint pas à exécuter un projet de croisade contre les Turcs. Il obtint de Louis XI l'abrogation de la pragmatique sanction (1461). **HF** V, 36, 38 ; VII, 4, 9.

PIE III (Francesco Todeschini-Piccolomini) (Sienne, 1439 - Rome, 1503) : élu pape en 1503, il ne le resta que vingt-six jours. **EL** *Première Décennale*.

PIERRE, saint (Bethsaïde, vers l'an 10 av. J.-C. - Rome, 64 apr. J.-C.) : le premier des apôtres et des papes, martyr à Rome

sous le règne de Néron. Il prêcha l'Évangile en Judée, en Galilée, en Asie Mineure puis à Rome sous Claude et Néron. Il fut crucifié la tête en bas. **EL** *Exhortation à la pénitence*. **HF** I, 9.

PIERRE III le Grand (1239 - Villafranca del Panadés, Barcelone, 1285) : roi d'Aragon et de Valence (1276-1285) puis de Sicile (1282-1285). Il se rendit en Sicile après le massacre des Vêpres siciliennes et débarqua à Trapani. Sous son règne, la flotte aragonaise battit la flotte angevine à Malte et à Naples (juin 1284). De plus, il dut combattre Philippe III le Hardi à qui il résista grâce à son amiral, Roger de Loria. **HF** I, 23, 24.

PIERRE de Moron : voir CÉLESTIN V.

PIERRE L'ERMITE, surnommé Coucoupiètre (né à Amiens, vers 1050 - Neufmoustier, près de Huy, vers 1115) : religieux, il voyagea d'abord en Orient. De retour, il fut un des principaux auxiliaires d'Urbain VIII dans la préparation de la première croisade qu'il prêcha après le concile de Clermont en 1095. Il voulut entraîner le peuple dans une nouvelle croisade populaire qui cependant aboutit à un échec. **HF** I, 17.

PIETRO da Corbara : voir NICOLAS V.

PIGLI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

PINO, Zanobi del. **HF** IV, 12.

PISANI, Giovanni : signataire pour Venise en 1440 du traité de Vérone. **HF** V, 28.

PISISTRATE (600 - 527 av. J.-C.) : tyran d'Athènes. Fils d'Hippocrate et neveu de Solon. Il lança les Athéniens sur les routes de la Thrace, soutint les autres tyrans et réussit à se concilier les Alcméonides. Athènes connut sous sa tyrannie un premier âge d'or. **DTL** I, 2, 58 ; II, 2 ; III, 6.

PISON (Gaius Calpurnius Piso) († 65) : homme politique romain, gouverneur de la Dalmatie. Il prit la tête de la conspiration contre Néron qui aurait dû le porter au pouvoir et restaurer la république. Mais une dénonciation fit échouer le complot et il s'ouvrit les veines. **DTL** III, 6.

PITIGLIANO, comte de : voir ORSINI, Niccolò.

PITTI : famille florentine, rivale des Médicis, dont elle menaça un moment l'influence, grâce à ses richesses acquises par le commerce. Elle déclina à partir du XVIe siècle. **HF** II, 41.

PITTI, Luca (Florence, 1394 - Florence, 1472) : homme politique florentin, il soutint Côme de Médicis et fut gonfalonier de justice. A la mort de ce dernier, Neroni Dietisalvi et Agnolo Acciaiuoli le poussèrent à conspirer contre Pierre, lui promettant ainsi la seigneurie. Mais Luca Pitti se détacha de cette conspiration qui fut vite étouffée. **HF** V, 25 ; VII, 3, 4, 11, 12, 15-17, 25.

PLATON (Athènes, 427 - Athènes, 347 av. J.-C.) : philosophe et écrivain grec. **DTL** III, 6.

PLAUTIANUS, Gaius Fulvius († 205) : préfet du prétoire sous Septime Sévère ; beau-père de Caracalla, il fut tué par ce dernier. **DTL** VI, 3.

PLINE l'Ancien, ou le Naturaliste (Gaius Plinius Secundus) (Côme, 23 - Stabies, 79) : écrivain romain, naturaliste, auteur d'une *Histoire naturelle* en trente-sept livres. Après avoir servi dans l'armée romaine, il se distingua au barreau. Il fut le commandant de la flotte de Misène. **HF** II, 2.

PLUTON : surnom rituel du dieu grec des Enfers, devenu nom du dieu des Morts dans la religion romaine. **EL** *Belphégor ; Chants de carnaval ; Poésies diverses*, « Épigrammes ».

POJET, Bertrand du : cardinal et légat pontifical. Il fut envoyé en Italie par le pape avignonnais Jean XXII avec la mission de développer une politique favorable au pontife au sein des rivalités existantes entre les différents États de la péninsule. Son ambassade, qui dura plus de dix ans, n'eut aucun résultat positif et elle se conclut en 1334 par une violente insurrection en Romagne. **HF** I, 28.

POLENTA, Guido da, dit l'Ancien (XIVe siècle) : seigneur de Ravenne. **HF** I, 30.

POLENTA, Ostasio III da († 1448) : seigneur de Ravenne, fils d'Obizzo. Lié à Venise par certains accords qui remontaient à son père, sa fidélité fut mise en question lorsqu'il fit alliance avec les Visconti. Aussi Ostasio III fut-il déposé et exilé en 1441 sur l'île de Candie, où

il mourut avec son frère Girolamo. **HF** V, 17 ; VI, 3.

POMONE : nymphe protectrice des fruits dans la religion romaine. **EL** *Poésies diverses*, « Sénérade ».

POMPÉE (Gnaeus Pompeius Magnus) (106 av. J.-C. - Péluse, 48 av. J.-C.) : général et homme d'État romain. Il écrasa les dernières bandes d'esclaves de Spartacus, et battit Mithridate. Il conquit le reste de l'Asie Mineure et forma avec César et Crassus le premier triumvirat. Battu par César à Pharsale, il se réfugia en Égypte, mais il fut tué sur les ordres de Ptolémée. **AG** I, 3 ; VI, 16 ; VII, 13. **DTL** I, 33, 37, 59, 60 ; III, 13. **EL** *Capitoli*, « De la fortune ». **HF** II, 2.

PONCHER, Étienne (Tours, 1446 - Lyon, 1524) : évêque de Paris, gouverneur de Milan, garde des Sceaux de France en 1512, il fut transféré à l'évêché de Sens en 1519. **EP** *Portrait des choses de France*.

PONTIUS, Claudius (IVe siècle av. J.-C.) : général des Samnites. **DTL** III, 12, 40, 42.

PONTIUS HERENNIUS, Gaius († 291 av. J.-C.) : père du commandant des Samnites. Il fit passer les Romains sous le joug, lors du défilé de Caudium (fourches Caudines) en 321, mais il finit par être pris, conduit à Rome et mis à mort. **DTL** II, 23.

POPILIUS LAENAS ou LENA (Ier siècle av. J.-C.) : il conspira contre Jules César. **DTL** III, 6.

PORCARI, Stefano († Rome, 1453) : humaniste et homme politique romain. Il assuma des charges publiques à Florence, Bologne, Sienne et Orvieto. Républicain, il tenta de soulever le peuple au moment de la mort d'Eugène IV et de l'avènement de Nicolas V (1447). Ce dernier, pour se le concilier, le nomma podestat d'Anagni, mais il ne put le désarmer. Exilé à Bologne, il organisa une nouvelle conjuration, mais alors qu'il se rendait à Rome, il fut découvert et pendu au château Saint-Ange. **HF** VI, 29.

PORCELLIS, Raimondo de : vicaire de Charles d'Anjou en Toscane. **HF** I, 23.

PORSENNA (VIe siècle av. J.-C.) : roi étrusque de Clusium. Il tenta de conquérir Rome pour la rendre à Tarquin le Superbe, mais, arrêté au pont Sublicius, il dut abandonner son projet. Selon une autre version, Porsenna aurait réellement occupé Rome quelque temps. **DTL** I, 32 ; II, 2.

PORTINARI : famille florentine. **HF** VII, 6.

PORTINARI, Manetto : agent florentin à Milan, il fut chargé d'assurer le versement des paiements de la République florentine aux trésoriers français, respectant ainsi le traité de Milan de 1500. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France*.

POSTUMIUS, Spurius (Ve siècle av. J.-C.) : il fut envoyé à Athènes pour étudier la législation de Solon ; ce fut l'un des décemvirs. **DTL** I, 40.

POSTUMIUS ALBINUS, Spurius (IVe siècle av. J.-C.) : consul romain en 334 et 321 av. J.-C. Il fut battu par les Samnites aux fourches Caudines. **DTL** III, 42.

PRATO, Niccolò da : légat pontifical de Benoît XI. **HF** II, 21, 22.

PRE, Luca : voir RINALDI, Luca.

PRÉGENT de Bidoux (1468-1528) : général des galères de France sous Charles VIII, il succéda à Charles d'Amboise en prenant le titre d'amiral de France. **EP** *Portrait des choses de France*.

PRIGNANO, Francesco. **HF** I, 33.

PROCOPE de Césarée (Césarée, Palestine, fin du Ve siècle - Constantinople, vers 562) : principal historien de Justinien, il le suivit en Italie, mais aussi dans les expéditions d'Asie et d'Afrique. Son œuvre la plus importante est le *Livre des guerres* (545-554). **DTL** II, 8.

PROSERPINE : déesse romaine des Enfers, elle est cependant à l'origine une divinité agraire. **EL** *Chants de carnaval*.

PTOLÉMÉE (vers 61 - 47 av. J.-C.) : roi d'Égypte. Il fit assassiner Pompée qui était venu se réfugier en Égypte (48). Puis César le considéra comme son prisonnier et s'établit dans son palais. Ptolémée s'échappa et périt en combattant César. **DTL** I, 49.

PTOLÉMÉE, dit Kéraunos (vers 320 - 279 av. J.-C.) : roi de Macédoine (281-279 av. J.-C.). Après avoir poignardé Séleucos, roi de Syrie, qui aurait dû

l'aider à conquérir l'Égypte, Ptolémée se fit proclamer roi de Macédoine et de Thrace (281). Il s'allia avec Pyrrhos, roi d'Épire, qui épousa sa fille. **DTL** II, 10.

PUBLILIUS PHILO, Quintus († après 315 av. J.-C.) : consul romain, le premier à qui fut renouvelé le commandement militaire en 326. **DTL** III, 24.

PUBLIUS VALERIUS, consul : voir VALERIUS PUBLICOLA, Publius.

PUCCI, Antonio : commissaire de l'armée florentine à Pietrasanta. **HF** VII, 31.

PUCCI, Giannozzo : citoyen florentin exécuté durant la république savonarolienne pour avoir comploté en faveur des Médicis. **DTL** I, 45. **EL** *Première Décennale*.

PUCCI, Giovanni : il fut banni de Florence. **HF** IV, 29.

PUCCI, Puccio : bras droit de Côme de Médicis ; il fut cependant exilé de Florence. **HF** IV, 26, 29.

PUCCIO : chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. **HF** VI, 30.

PULCI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 21.

PUSTERLA, Pietro. **HF** VII, 8.

PYRRHOS II ou PURRHOS ou PYRRHUS (318 - Argos, 272 av. J.-C.) : roi d'Épire (295 - 272 av. J.-C.). Il voulut conquérir la Sicile, l'Italie et l'Afrique. En 281, il débarqua en Italie, appelé par les Tarentins, menacés par les Romains. Aussi put-il s'approcher de Rome et passer en Sicile où il chassa les Carthaginois. Pyrrhos regagna la péninsule mais, vaincu à Bénévent par les Romains, il dut repartir pour l'Épire. **AG** I, 8 ; IV, 2 ; VI, 9 ; VII, 6. **DTL** II, 1 ; III, 20, 21. **P** 4.

Q-R

QUARATESI : famille guelfe florentine. **HF** II, 41.

QUERINI, Vincenzo (Venise, vers 1479-1514) : membre d'une noble et antique famille vénitienne. Ambassadeur de Venise en Allemagne en 1507. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508 ; Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les factions de Pistoia.*

QUINCTIUS CAPITOLINUS BARBATUS, Titus (Ve siècle av. J.-C.) : frère de Cincinnatus, il fut six fois consul à partir de 471 av. J.-C. Il se prononça en faveur des plébéiens contre Appius Claudius, et fit voter l'établissement de la censure. En outre, il battit les Èques et les Volsques, obtenant ainsi le triomphe en 468. **DTL** III, 14, 15, 19.

QUINCTIUS CINCINNATUS, Lucius : tribun au pouvoir consulaire. **DTL** III, 30.

QUINCTIUS CINCINNATUS, Lucius (Ve siècle av. J.-C.) : riche sénateur romain, il fut nommé consul en 460 av. J.-C. Deux ans plus tard, il devint dictateur afin de secourir le consul Minucius qu'il délivra des Èques. A quatre-vingts ans, il fut à nouveau nommé dictateur pour réprimer Spurius Malius, qui aspirait à la royauté. **DTL** I, 13 ; III, 24, 25.

QUINCTIUS CINCINNATUS PENNUS, Titus : petit-fils du précédent. Il fut consul en 431 et 428 av. J.-C. Tribun à pouvoir consulaire, il participa à la guerre contre les Èques et les Volsques. De plus, il battit les Véiens avec l'aide du dictateur Mamercus. **DTL** I, 1.

QUINCTIUS FLAMININUS, Titus (229 - 174 av. J.-C.) : général romain, proconsul en 197, et censeur en 189 av. J.-C. Il mit fin à la guerre de Macédoine et intervint contre Nabis de Sparte. Revenu en Grèce, il demeura arbitre de la politique grecque. En 183, il chercha à obtenir de Prusias, roi de Bithynie, Hannibal, qui se réfugiait chez lui, mais celui-ci se tua pour ne pas tomber entre ses mains. **DTL** II, 4. **P** 24.

QUINTE-CURCE (*Quintius Curtius Rufus*) (Ier siècle) : historien latin, auteur d'une *Vie d'Alexandre le Grand* en dix livres. **DTL** II, 10.

RAFFACANI, Salutati Barbara : cantatrice. **EL** *Poésies diverses*, « A la demande de Barbera », « A Barbera ».

REGULUS, Marcus Atilius : († Carthage, 250 av. J.-C.) : homme politique et général romain, il fut aussi consul (en 265 et en 256 av. J.-C.). Prisonnier des Carthaginois, il fut envoyé à Rome en 250, après avoir promis son retour, afin de négocier la paix. Cependant, il dissuada le sénat romain de céder aux conditions des Carthaginois. Fidèle à sa

parole, il revint à Carthage où il fut torturé. **AG** I, 3 ; IV, 1, 2. **DTL** II, 18 ; III, 1, 25.

REMUS : il fut, avec son frère Romulus, le fondateur de Rome, mais ce dernier le tua. **DTL** I, 9.

RENÉ Ier d'Anjou : voir ANJOU, René Ier, dit le Bon.

RENÉ II (1451-Fains, 1508) : duc de Lorraine et de Bar, fils de Ferry II de Lorraine et de Yolande d'Anjou. Il succéda en 1473 au duc Nicolas. Charles le Téméraire, qui lui disputait son duché, l'assiégea dans Nancy et périt au pied des murs de la ville. René songea par la suite à faire valoir ses droits sur les Deux-Siciles, aussi prépara-t-il une expédition, mais il dut s'arrêter à Lyon. **HF** VIII, 25, 26.

RHADAMANTE ou RHADAMANTHE : héros crétois, frère de Minos, il devint l'un des trois juges des morts. **EL** *Belphégor.*

RIARIO, Girolamo (Savone, vers 1443 - Forlì, 14 avril 1488) : seigneur d'Imola et de Forlì. Grâce à son oncle Sixte IV, il parvint rapidement à une grande richesse et à une certaine influence politique. Il participa à la conjuration des Pazzi, aussi fut-il tué à Forlì, probablement avec la complicité de Laurent de Médicis. **DTL** III, 6. **HF** VII, 22, 31 ; VIII, 3, 4, 22, 25, 27, 28, 34. **P** 20.

RIARIO, Pietro (Savone, 1445 - Rome, 1474) : moine franciscain ; l'avènement de son oncle Sixte IV lui valut le cardinalat, le patriarcat de Constantinople, l'archevêché de Florence, ainsi que le titre et les pouvoirs de légat apostolique en Italie. **HF** VII, 22, 23, 31.

RIARIO, Raffaello († 1521) : frère du comte Girolamo ; cardinal, il aurait pu devenir pape à la mort d'Alexandre VI. **DTL** III, 6. **P** 7.

RICCI : famille florentine. **HF** III, 2-8, 27 ; IV, 2.

RICCI, Ricciardo de'. **HF** II, 33.

RICCI, Rosso di Ricciardo. **HF** II, 33.

RICCI, Samminiato de'. **HF** III, 28.

RICCI, Tommaso de'. **HF** III, 27.

RICCI, Uguccione de'. **HF** III, 3, 4, 6, 7.

RICOVERI, Niccolò de'. **HF** III, 26.

RIDO, Antonio : gouverneur du château Saint-Ange. **HF** V, 27.

RIDOLFI, Antonio (1454 - 1499) : ami de Laurent le Magnifique. Il fut commissaire de l'armée florentine à Pise. **HF** VIII, 19, 21.

RIDOLFI, Giovan Battista (1448-1514) : savonarolien acharné, il fut gonfalonier de justice à vie après la chute de Piero Soderini, et commissaire en 1500. **DTL** III, 15. **EP** *Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les factions de Pistoia.*

RIDOLFI, Lorenzo : un des principaux citoyens de Florence. **HF** IV, 8.

RIDOLFI, Niccolò († 1497) : citoyen florentin exécuté sous la république savonarolienne pour avoir comploté en faveur des Médicis. **DTL** I, 45. **EL** *Première Décennale.*

RIDOLFI, Pietro (1467-1525) : il fut créé comte Palatin par le pape Léon X. **HF** VIII, 36.

RINALDI, Luca : évêque de Trieste (1500-1502), ambassadeur de l'empereur Maximilien. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.* **P** 23.

RINIERI di Giotto. **HF** II, 35.

RINUCCI : famille florentine. **HF** III, 24.

ROBERT Ier d'Anjou, dit le Sage : voir ANJOU, Robert Ier, dit le Sage.

ROBERT GUISCARD (Hauteville-le-Guichard, 1015 - Céphalonie, 1085) : fils de Tancrède de Hauteville, comte de Melfi, duc de Pouille et de Calabre. Capitaine normand, il participa à la fondation du royaume de Naples. Il arriva en Italie en 1046, et en 1059 il conquit Reggio et Cosenza, prenant le titre de duc qu'il se fit confirmer par le pape Nicolas II. Puis, en 1061, il fit une première descente en Sicile, où il prit Palerme (1073). Appelé par Grégoire VII assiégé par Henri IV dans le château Saint-Ange, il alla le délivrer. **HF** I, 14-16.

ROBERTET, Florimond de (Montbrison, ? - Blois, 1522) : ministre français, il fut aussi nommé trésorier de France et secrétaire des Finances de Charles VIII. Il accompagna ce dernier lors de l'expédition de Naples et élabora les traités de paix conclus principalement avec les Napolitains, Alexandre VI et le duc de Milan, après la bataille de Fornoue. Il exerça les mêmes fonctions auprès de

Louis XII. **EP** *Portrait des choses de France*.

ROBOAM : premier roi de Judée (vers 930 - vers 913 av. J.-C.), fils de Salomon. Le peuple écrasé d'impôts se souleva contre lui et proclama roi Jéroboam. Roboam ne conserva sous sa domination que les tribus de Juda et de Benjamin, ainsi se formèrent les royaumes ennemis d'Israël et de Judée. **DTL** I, 19.

RODOLPHE Ier de Habsbourg : voir HABSBOURG, Rodolphe Ier de.

ROGER Ier, surnommé le Grand Comte (en Normandie, 1031 - Mileto, Calabre 1101) : comte normand de Sicile et duc de Calabre, fils de Tancrède de Hauteville et frère de Robert Guiscard qui l'appela vers 1058 en Italie et le chargea d'achever la conquête de la Calabre, ce qu'il réalisa. En 1071, Roger reçut de son frère le titre de comte de Sicile. **HF** I, 16.

ROGER II (1083 - Palerme, 1154) : roi normand de Sicile, fils de Roger Ier. Il fut d'abord proclamé comte de Sicile et duc de Calabre. Puis, en 1127, il obtint le duché de Pouille et de Salerne. L'anti-pape Anaclet lui donna en 1131 le titre de roi de Sicile avec la suzeraineté de Capoue et de Naples. Cependant Roger II fut très combattu, notamment par Innocent II. **HF** I, 16, 18.

ROGER Ier BORSA († 1111) : duc de Pouille et de Calabre (1085 - 1111), deuxième fils de Robert Guiscard. Il fut aidé par son oncle Roger Ier, comte de Sicile, à soumettre Cosenza et Amalfi qui lui résistaient ; aussi fut-il obligé de faire à son oncle d'importantes donations, ce qui affaiblit son duché. En 1100, il réussit à prendre possession d'Amalfi. **HF** I, 16.

ROMANO, Lecapeno († 948) : empereur d'Orient (919-944), il restaura dans l'Italie du Sud l'autorité impériale, reprit en Asie l'offensive contre les musulmans. Il fut renversé par ses fils en 944. **HF** I, 12.

ROMULUS : fondateur et premier roi de Rome (756 av. J.-C.), il gouverna seul après avoir tué son frère. Il combattit avec succès les villes voisines, Véies et Fidènes, qui durent lui céder une partie de leurs habitants et de leurs territoires. **DTL** I, 1, 2, 9-11, 19, 49 ; III, 1. **P** 6, 26.

ROMULUS AUGUSTULE (né vers 461 ou 462) : dernier empereur romain d'Occident, proclamé en 475 par son père, Oreste, patrice de Rome. Lorsque, Odoacre fit décapiter Oreste, Romulus se démit lui-même du titre d'empereur et alla vivre en Campanie dans une profonde retraite. **HF** I, 3.

RONDINEGLI : famille florentine. **HF** II, 41.

ROSEMONDE (VIe siècle) : reine des Lombards vers 572. Fille de Cunimonde, roi des Gépides, tué en 571 par Alboïn, roi des Lombards. Ce dernier l'épousa après l'avoir gardée prisonnière. Lors d'une fête à Vérone, il la fit boire dans le crâne de son père. Pour se venger elle tua Alboïn. **HF** I, 8.

ROSSI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17, 36, 40.

ROSSI, Marsiglio de. **HF** I, 28.

ROSSI, Piero de. **HF** I, 28.

ROUEN, cardinal de : voir AMBOISE, Georges d'.

RUBETIUS PUBLIUS : voir VALERIUS, Publius Rubetius.

RUCELLAI : famille florentine, dont les origines remontent à un certain Alamanno Oricellari (XIIIe siècle). Elle doit plus sa célébrité à la fortune qu'elle fit grâce à l'industrie de la laine qu'aux fonctions politiques assumées par ses membres. Toutefois, celles-ci furent importantes. **HF** II, 36, 37.

RUCELLAI, Bernardo (Florence, 1448 - Florence, 1514) : homme politique florentin. Représentant des oligarques, il s'opposa au titre de gonfalonier de Soderini et s'apparenta aux Médicis par son mariage avec Nannina. Célèbre humaniste, fondateur des « Orti Oricellarii », il fut ambassadeur auprès de Charles VIII et à Venise en 1498. **AG** I, 1. **HF** VII, 5.

RUCELLAI, Cosimo di Cosimo, dit Cosimino († 1519) : autour de lui se réunissait le second groupe d'intellectuels des « Orti Oricellarii ». **AG** I, 1 et *passim*.

RUCELLAI, Naddo. **HF** II, 33.

RUFIN (vers 335 - Constantinople, 395) : ministre de Théodose Ier puis d'Arcadius. Il chercha à s'apparenter à la famille impériale en faisant épouser sa

propre fille par l'empereur Arcadius. Son plan échoua, mais il chercha toujours à se rapprocher de ce dernier. Il fut assassiné par les soldats de Stilicon, au moment où il tentait à nouveau de se faire associer à l'Empire. **HF** I, 1.

RUFFOLI, Ubaldo : le premier des gonfaloniers de justice à Florence. **HF** II, 12.

RUSTICHELLI, Francesco : un des principaux citoyens de Florence. Il s'opposa à ce que de Gautier de Brienne fût proclamé « seigneur à vie ». **HF** II, 35.

RUTILIUS, Gaius Marcus : consul romain, il lui fut confié la mission de soumettre Capoue rebellée (343 av. J.-C.). **DTL** III, 6.

S

SACCHETTI : famille florentine guelfe. **HF** II, 4.

SACCHETTI, Iacopo. **HF** III, 19.

SAGGINETO, Filippo da. **HF** II, 30.

SALADIN Ier (Takrit, sur le Tigre, 1137 - Damas, 1193) : sultan d'Égypte et de Syrie, il combattit les chrétiens lors de la troisième croisade (1147-1198). Il anéantit l'armée franque de Gui de Lusignan à Hattin, et s'empara en 1187 de Jérusalem, que ni Frédéric Barberousse, ni Philippe Auguste, ni Richard Cœur de Lion ne réussirent à reprendre. **HF** I, 17.

SALLUSTE (Gaius Sallustius Crispus) (Amiterne, Sabine, 86 - 34 av. J.-C.) : historien latin, il fut aussi questeur et tribun du peuple. Chassé du sénat, il put le réintégrer grâce à César et devint ainsi gouverneur d'Afrique. Il écrivit la *Vie de Jugurtha*, et la *Conjuration de Catilina*. **DTL** I, 46 ; II, 8 ; III, 6.

SALOMON : roi des Israélites (vers 970-931 av. J.-C.). Fils de David et de Bethsabée. Il conserva les conquêtes de David et maintint sa domination sur tout le territoire compris entre la frontière d'Égypte, la mer Rouge et l'Euphrate. De plus, il fit construire le temple de Jérusalem. Son règne dura quarante ans. **DTL** I, 19.

SALVESTRO PRATESE. **HF** VII, 26.

SALVIATI : famille florentine qui remonte au XIIe siècle. Ses membres assumèrent les plus hautes charges de la République florentine. **HF** VIII, 3, 7.

SALVIATI, Alamanno († 1509) : homme politique florentin, fils d'Averardo. Il fut ambassadeur à Milan en 1499 auprès de Louis XII, commissaire à Arezzo (1500) et à Pise (1501), puis auprès de César Borgia (1501). En juillet-août 1502, il proposa au sein de la Seigneurie la création du gonfalonierat à vie, appuyant l'élection de Piero Soderini, dont il devint ensuite l'adversaire. Il mourut alors qu'il était commissaire à Pise. Il fut le dédicataire de la *Première Décennale*. **EL** *Première Décennale*. **HF** IV, 22.

SALVIATI, Francesco : il participa à la Seigneurie de Florence en novembre 1340. **HF** II, 32.

SALVIATI, Francesco († Florence, 1478) : ecclésiastique, archevêque de Pise, il fut l'un des organisateurs de la conjuration des Pazzi. Aussi fut-il pendu à une fenêtre du Palazzo Vecchio. **HF** VIII, 2-4, 6, 7.

SALVIATI, Iacopo († 1533) : homme politique florentin, mari de Lucrezia de Médicis, fille de Laurent le Magnifique. Il soutint ce dernier lors de la conjuration des Pazzi. En outre, il fit partie des Huit de Garde, fut prieur en 1500, devint ambassadeur auprès de César Borgia et secrétaire pontifical à Rome. **HF** VIII, 36.

SALVIATI, Iacopo : frère de Francesco, archevêque de Pise. **HF** VIII, 4, 7.

SALVIATI, Iacopo : neveu de Francesco, archevêque de Pise. **HF** VIII, 4, 7.

SANNAZZARO, Iacopo (Naples, vers 1456 - Naples, 1530) : poète napolitain, auteur de l'*Arcadie*, d'épigrammes et d'élégies. **EL** *Discours sur la langue*.

SANSEVERINO, Antonetto († Senigallia, 1499) : prince de Salerne. Il fut aussi amiral du royaume de Naples et l'un des chefs de la conjuration des barons (1485) contre le roi Ferdinand Ier d'Aragon. Il dut s'enfuir à Rome puis à Venise. Après la mort du roi de Naples, il fut assiégé dans son château par Ferdinand II et, battu, se réfugia à Senigallia. **HF** VIII, 32.

SANSEVERINO, Girolamo († Naples, 1490) : prince de Bisignano, grand camerlingue du royaume de Naples, il

participa à la conjuration des barons (1485). Arrêté en 1487, il fut enfermé dans un sac et jeté à la mer. **HF** VIII, 32.

SANSEVERINO, Roberto (1418-1487) : condottiere au service de Francesco Sforza, puis de Ludovic le More. Capitaine général de Venise, il participa à la guerre du sel provoquée par le royaume de Naples lors de la conjuration des barons. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*. **HF** VII, 27 ; VIII, 13, 14, 18, 22, 25, 32, 34. **P** 12.

SANTA CROCE, Iacopo da : partisan des Orsini, il fut arrêté avec le cardinal Rinaldo Orsini sur ordre du pape Alexandre VI. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*.

SARDANAPALE : roi légendaire d'Assyrie. **EL** *L'Âne d'or*, 5.

SARNO, Francesco Coppola, comte de (XVe siècle) : puissant marchand, il fut le principal fournisseur de Ferdinand Ier d'Aragon. Il put approvisionner les armées du roi et fournir des galères lorsque les Turcs attaquèrent Otrante. Mais pour avoir adhéré à la conjuration des barons, il fut condamné à mort par le souverain. **DTL** III, 6.

SASSETTI : famille de marchands florentins, représentée notamment par Francesco († après 1488), agent des Médicis et ami des humanistes, puis par Filippo, commerçant et homme de lettres. **HF** VII, 6.

SATURNE : dieu italique et romain des Semailles et de la Culture de la vigne, identifié au Cronos des Grecs. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

SATURNINUS (IIIe siècle) : tribun militaire. **DTL** III, 6.

SATYRUS (IVe siècle av. J.-C.) : tyran d'Heraclée, frère et successeur de Cléarque, il démantela le complot de Chion. **DTL** III, 6.

SAÜL (tribu de Benjamin, ? - montagne de Gelboé, 1015 av. J.-C.) : roi d'Israël (1035 - 1015 av. J.-C.), il fut désigné aux Hébreux par Samuel. Il battit les Ammonites, les Amalécites et les Philistins. Jaloux de son gendre David, il le fit combattre à ses côtés lors d'une nouvelle bataille contre ces derniers, afin qu'il y laissât la vie. David se battit et vécut, alors que Saül fut tué. **P** 13.

SAVOIE, Bonne de (Avigliana, 1449 - Fossano, 1503) : épouse de Galeazzo Maria Sforza, duchesse de Milan (1468-1489). Elle assura la tutelle de Gian Galeazzo mais fut évincée par Ludovic le More. **HF** VIII, 13, 18, 25.

SAVONAROLE, Jérôme (Ferrare, 1452 - Florence, 1498) : prédicateur, il annonça l'arrivée de Charles VIII en Italie. La seigneurie de Florence finit par consulter le moine, qui put ainsi imposer une véritable dictature. Après s'être attaqué aux Médicis, Jérôme Savonarole s'en prit à Alexandre VI, mais celui-ci l'excommunia et l'anéantit. **DTL** I, 11, 45, 46 ; III, 30. **EL** *Première Décennale ; Lettres familières*. **P** 6, 12.

SCAEVOLA : voir MUCIUS SCAEVOLA, Gaius.

SCALI : famille florentine guelfe. **HF** II, 4, 17, 36 ; III, 28.

SCALI, Giorgio : chef de la révolte des Ciompi (1378) ; suspecté d'aspirer à la tyrannie, il fut décapité en 1392. **HF** III, 8, 9, 18, 20, 22, 23 ; IV, 2, 10, 28. **P** 9.

SCARAMPI, Ludovico : patriarche d'Aquilée. **HF** V, 27, 31, 33-35.

SCEVINUS : il participa à la conjuration de Pison contre Néron. **DTL** III, 6.

SCIPION, Gnaeus Cornelius, surnommé Calvus († 211 av. J.-C.) : frère de Publius Cornelius Scipion. Consul en 222 av. J.-C., il fut aussi général en Espagne. Il empêcha Asdrubal de passer en Italie, alors qu'il devait secourir Hannibal. Mais il mourut au combat, au côté de son frère, dans la vallée de Baetis. **AG** IV, 4 ; V, 3 ; VII, 4, 6. **DTL** III, 13.

SCIPION, Publius Cornelius († 211 av. J.-C.) : frère du précédent et père de Scipion l'Africain. Consul en 218 av. J.-C., il affronta Hannibal dans le Tessin, mais il fut vaincu. Général en Espagne en 217, il fut battu dans la vallée de Baetis. **AG** IV. **DTL** III, 13.

SCIPION l'Africain (Publius Cornelius Scipio) (235 - Literne, 183 av. J.-C.) : général et homme politique romain, il fut consul en 205 av. J.-C. Après avoir fait ses premières armes dans le Tessin

contre Hannibal, Scipion obtint de nombreux succès en Espagne, qu'il finit de soumettre. Puis il partit pour l'Afrique, à Carthage, où il mit fin à la seconde guerre punique. **AG** I, 2 ; IV, 1 ; VI, 16. **DTL** I, 10, 11, 29, 58, 60 ; II, 12, 32 ; III, 1, 9, 10, 20-22, 31, 34. **EL** *Capitoli* « De l'ingratitude ». **P** 14, 17.

SCIPION l'Asiatique (Lucius Cornelius Scipio) († après 184 av. J.-C.) : frère du précédent, il participa notamment aux campagnes de Sicile et d'Afrique de Scipion l'Africain ; consul en 100 av. J.-C., il battit Antiochos III de Syrie. **DTL** III, 1. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

SCOLARI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

SÉJAN (Lucius Aelius Seianus) (Volsinies [auj. Bolsena], Étrurie, entre 20 et 16 - Rome, 31 apr. J.-C.) : homme politique romain, à l'origine de l'augmentation du pouvoir des prétoriens pendant l'empire. Très proche de Tibère, il voulut profiter de l'apparente faiblesse de l'empereur pour lui succéder. Mais ce dernier réagit et le condamna à mort. **DTL** III, 6.

SÉLIM Ier, surnommé Yavouz le Féroce (Amasya, 1467 - Constantinople, 1520) : sultan ottoman, il détrôna son père Bayezid II, puis massacra sur son territoire quarante mille chiites. Il battit par la suite le souverain perse Ismail Ier à Tchaldiran, annexant le Kurdistan et Diabekir, tua Tourman Bey, le sultan d'Égypte, dont il occupa les territoires ainsi que la Syrie. **DTL** I, 1, 19 ; II, 17 ; III, 6, 35.

SÉMIRAMIS : légendaire reine d'Assyrie et de Babylonie de l'époque achéménide. **DTL** III, 14.

SEMPRONIUS ATRATINUS, Aulus : maître de cavalerie de Titus Quinctius Cincinnatus Pennus. **DTL** III, 33.

SEMPRONIUS ATRATINUS, Gaius : consul en 423 av. J.-C., il combattit les Èques. **DTL** III, 18.

SEMPRONIUS SOPHUS, Publius : général romain. Tribun en 444 av. J.-C., il s'attaqua fortement à Appius Claudius. Puis, consul en 449, il battit les Èques. Par la suite, il devint pontife et censeur, bien qu'il fût plébéien. **DTL** III, 18.

SEPTIME SÉVÈRE (Lucius Septimus Severus) (Leptis, Afrique, 146 - York, Grande-Bretagne, 211) : empereur romain (193-211), il succéda à Pertinax. Il battit son plus redoutable concurrent reconnu dans toute l'Asie, Pescennius Niger, pris et décapité sur l'Euphrate (194). En outre, il battit les Parthes et organisa une nouvelle province, la Mésopotamie. Son règne fut l'âge d'or des jurisconsultes. **AG** I, 11. **DTL** I, 10 ; III, 4. **P** 19.

SERGIUS II (Rome, 800 - Rome, 847) : pape élu et couronné en 844, il succéda à Grégoire IV. Chassé par l'antipape Jean, il fut rétabli par Louis II, roi d'Italie. **HF** I, 11.

SERGIUS FIDENA : consul romain, il combattit les Véiens. **DTL** I, 31.

SERRAGLI : famille florentine. **HF** VI, 7.

SERRISTORI, Giovanni. **HF** VIII, 8.

SERTORIUS, Quintus (Nurcia, vers 123 - en Espagne, 72 av. J.-C.) : général romain, il combattit les Cimbres et fut tribun militaire en Espagne. De retour à Rome, il devint questeur. Partisan de Marius, il passa en Espagne à la mort de celui-ci. S'étant révolté contre Rome, il battit Pompée, mais ce dernier s'allia à Metellus et le battit à son tour. **AG** IV, 2, 5, 10.

SERVILIUS FIDENA, Quintus (début du VIe siècle av. J.-C.) : tribun militaire à pouvoir consulaire sous Camille. **DTL** III, 30.

SERVIUS TULLIUS (578 - 535 av. J.-C.) : sixième roi de Rome. Il succéda à Tarquin l'Ancien et organisa la société romaine en classes selon un critère de richesse. Sous son règne, Rome fut agrandie et ceinte de fortes murailles. Sa fille, Tullia, le fit tuer par son mari afin de le détrôner. **AG** I, 7. **DTL** I, 49 ; II, 3 ; III, 4, 5.

SÉVÈRE ALEXANDRE (Marcus Aurelius Severus Alexander) (Arca Caesarea, Phénicie, 205 ou 208 - Germanie, 235) : empereur romain de 222 à 235. Il renforça les pouvoirs du sénat et fit certaines réformes juridiques, financières et militaires. Partisan du syncrétisme religieux, il maintint aux juifs leurs privilèges et toléra le christianisme. Il réagit contre la menace perse et combattit les Germains. **P** 19.

SFORZA : puissante famille italienne qui

succéda aux Visconti sur le trône ducal de Milan (1454-1535). Elle portait à l'origine le nom d'Attendolo. « Sforza » était le surnom de Muzio (ou Giacomo) Attendolo. Voir aussi ATTENDOLO, Lorenzo et Micheletto. **HF** I, 27 ; VIII, 13.

SFORZA, Alessandro (Cotignola, 1409 - Fossa, Ferrara, 1473) : seigneur de Pesaro, fils de Muzio Attendolo. Homme d'armes, il combattit Niccolò Fortebracci. Il acheta une partie de la Seigneurie de Pesaro, l'autre lui fut apportée par la dot de sa femme, Costanza da Varano. Cependant, il dut céder momentanément son fief au pape. Après l'avoir repris, il s'assura de ses possessions grâce à une convention avec les Malatesta et l'investiture papale. **HF** VI, 11, 22, 25, 30.

SFORZA, Ascanio (Milan, 1455 - Rome, 1505) : ecclésiastique, cardinal, il soutint son frère Ludovic le More à la curie romaine en y représentant les intérêts de ce dernier. Ses querelles avec le pape Alexandre VI le poussèrent à quitter secrètement Rome et à gagner Milan ; cependant les Vénitiens, s'étant emparés de sa personne, le livrèrent aux Français. Délivré par le cardinal d'Amboise, il put regagner Rome. **EL** *Première Décennale ; Deuxième Décennale*. **HF** VIII, 13, 18. **P** 7.

SFORZA, Bianca Maria (1425-1468) : fille de Filippo Maria Visconti, elle épousa en 1441 Francesco Sforza. Devenue veuve en 1466, elle gouverna le duché pour son fils Galeazzo. **EP** *Portrait des choses de France*.

SFORZA, Costanzo Ier (1447-1483) : seigneur de Pesaro, fils d'Alessandro Sforza et de Costanza da Varano. Il succéda à son père en 1473. Ce fut aussi un valeureux capitaine puisqu'il participa à presque toutes les guerres de son temps. Il fut aussi mécène et chercha à gouverner sans violence. **HF** VIII, 23.

SFORZA, Drusiana. **HF** VII, 8.

SFORZA, Ermès (1470 - Innsbruck, 1503) : marquis de Tortona, fils du duc Galeazzo. Il subit l'autorité de son oncle Ludovic le More, lequel le chargea de missions honorables, tout en le limitant dans ses activités. Après la chute de ce dernier, Ermès se réfugia auprès de Maximilien. Il fut de plus ambassadeur à Florence en 1502. **HF** VII, 34.

SFORZA, Francesco Ier (San Miniato, 1401 - Milan, 1466) : condottiere puis duc de Milan (1450 - 1466), fils de Muzio Attendolo Sforza. Il épousa la fille de Filippo Maria Visconti et assuma en 1447 le service de la République ambrosienne. Il en devint le seigneur en 1450 et obtint la reconnaissance des autres puissances grâce à la paix de Lodi. En 1464, il soumit Gênes, la Corse et Bari. **AG** I, 2, 4, 7. **DTL** II, 24. **EP** *Portrait des choses de France*. **HF** I, 38, 39 ; IV, 24, 35 ; V, 3, 10, 11, 13-15, 17-23, 25, 26, 28, 29, 32, 35 ; VI, 2, 3, 5, 8, 11-14, 17-27, 30-33, 36, 38 ; VII, 5-10, 12, 19. **P** 1, 7, 12, 14, 20, 26.

SFORZA, Galeazzo Maria (Fermo, 1444 - Milan, 1476) : duc de Milan, fils aîné de Francesco Sforza, il fut l'allié des Florentins. Il exerça vite une réelle tyrannie, aussi fut-il assassiné. De sa seconde femme, Bonne de Savoie, Galeazzo eut trois enfants : son fils aîné Gian Galeazzo lui succéda, Anna devint duchesse de Ferrare et Bianca épousa l'empereur Maximilien Ier. **HF** VII, 7, 9, 12, 20, 22, 28, 30, 31, 33, 34 ; VIII, 1, 13, 18, 34.

SFORZA, Gian Galeazzo (château d'Abbiategrasso, 1469 - Pavie, 1494) : duc de Milan, fils de Galeazzo Maria. Il gouverna au début sous la tutelle de sa mère Bonne de Savoie, puis son oncle Ludovic le More s'empara de la régence (1480). En 1489, il épousa Isabelle d'Aragon. Mais Ludovic le More bannit Bonne de Milan et fit enfermer le jeune couple dans le château de Pavie. Gian Galeazzo mourut peu après, sûrement empoisonné. **DTL** III, 6. **HF** VII, 22, 34 ; VIII, 11, 13, 17, 21-26, 32, 33.

SFORZA, Giovanni di Costanzo (1466-1510) : comte de Cotignola et seigneur de Pesaro, fils naturel de Costanzo Ier. Chassé de Pesaro en 1499 par César Borgia, il reprit la ville après la mort d'Alexandre VI. **P** 3.

SFORZA, Leone (1406-1440) : fils naturel de Muzio Attendolo, il combattit au côté de son frère Francesco dans les

Marches et vainquit Niccolò Fortebracci à Mentana. Il fut fait prisonnier à Todi, mais son frère Alessandro vint le libérer. **HF** V, 3.

SFORZA, Ludovic, dit le More (Vigevano, 1452 - Loches, 1508) : il fut investi en 1494 du duché de Milan par Maximilien Ier. Hostile à la maison d'Aragon, il s'allia à Charles VIII, qu'il appela en Italie. S'étant retourné contre les Français, il fut chassé de Milan et fait prisonnier par Louis XII, allié aux Suisses en 1500. Emprisonné en France, il y mourut. **DTL** II, 15 ; **III**, 11. **EL** *Première Décennale ; Capitoli*, « De l'ambition ». **EP** *Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis, le Jeune*. **HF** VIII, 13, 18, 22, 25, 26, 33, 34, 36. **P** 3, 14, 24.

SFORZA, Muzio Attendolo (Cotignola, 1369 - près de Pescara, 1424) : condottiere, d'abord au service de Milan et de Florence, il passa à la solde des troupes pontificales, à la tête desquelles il battit Ladislas d'Anjou. Préférant rejoindre ce dernier, il combattit au sein du royaume de Naples, notamment pour la succession de Jeanne II. **AG** I, 2. **HF** I, 38 ; V, 2 ; VI, 18. **P** 12.

SFORZA, Ottaviano (1477-1541) : ecclésiastique, fils naturel du duc Galeazzo Maria. En 1494, il fut favorable à Ludovic le More. Il devint évêque de Lodi (1497), puis il fut transféré à l'évêché d'Arezzo. Après l'avoir quitté, il continua à intriguer avec les Suisses, l'empereur et les Français. **HF** VIII, 13.

SFORZA, Sforza Maria (1451 - Varèse, Lombardie, 1479) : duc de Bari, fils de Francesco Ier et de Bianca Maria Visconti. Ferdinand d'Aragon lui fit don du duché de Bari ainsi que de Palo et Modugno. Il tenta d'anéantir sa belle-sœur, Bonne de Savoie, notamment avec l'aide des troupes du roi de Naples, mais il mourut pendant l'expédition. **HF** VIII, 13, 18.

SFORZA RIARIO, Caterina (1463 - Florence, 1509) : fille de Galeazzo Maria Sforza. Après l'assassinat de son mari, Girolamo Riario, seigneur de Forlì, elle gouverna la ville. En 1499, César Borgia l'assiégea et, après avoir opposé une énergique résistance, elle dut se rendre. Enfermée au château Saint-Ange, Louis XII la libéra. Elle se retira dans un couvent à Florence. **DTL** III, 6. **EL** *Première Décennale*. **HF** VII, 22 ; VIII, 34. **P** 3.

SIGISMOND DE HABSBOURG : voir HABSBOURG, Sigismond de.

SIGISMOND DE LUXEMBOURG (Nuremberg, 1368 - Znaïm, 1437) : roi de Hongrie en 1387 et de Bohême en 1419, empereur d'Allemagne de 1411 à 1437. Il fut l'organisateur de la malheureuse croisade de Nicopolis (1396). Il dut abandonner la Dalmatie maritime à Venise. **HF** I, 35.

SIGOVÈSE : roi des Gaulois en Espagne. **DTL** II, 8.

SILÈNE : personnage mythologique, considéré parfois comme le fils de Pan ou d'Hermès. **EL** *Poésies diverses*, « Sérénade ».

SILLY, Jacques de : bailli de Caen, il fut aussi condottiere au service de Florence. **EL** *Première Décennale*.

SIMMAQUE : Beau-père de Boèce, mis à mort par Théodoric. **HF** I, 4.

SIMONCINO della Porta a San Pietro Gattolini : **HF** III, 14.

SIMONE da Monterappoli. **HF** II, 36.

SIMONE dalla Piazza : voir SIMONCINO della Porta a San Pietro Gattolini.

SIMONETTA, Angelo. **HF** VI, 22.

SIMONETTA, Francesco, dit Cecco (Caccuri, Catanzaro, 1410 - Pavie, 1480) : ce fut le conseiller de Bonne de Savoie, tutrice de son fils Gian Galeazzo Sforza, jeune duc de Milan. Ludovic le More, entré dans les grâces de Bonne, vit en Cecco Simonetta un obstacle à son ascension au trône, aussi le fit-il décapiter. **HF** VII, 35 ; VIII, 13, 18.

SITALCÈS († 424 av. J.-C.) roi de la Thrace odrysienne vers 440 av. J.-C., fils de Térès. Il fut l'allié des Athéniens pendant la guerre de Chalcidique. **DTL** III, 6.

SIXTE IV (François Della Rovere) (Celle Ligure, près de Savone, 1414 - Rome, 1484) : pape népotiste (1471-1484). Il fut l'instigateur de la conspiration des Pazzi qui élimina Julien de Médicis en 1478. En outre, il participa à la guerre contre Ferrare et organisa avec Naples et Venise une expédition contre les Turcs. **DTL** II, 11, 24. **HF** VII, 22, 30-

33 ; VIII, 2-5, 7, 10-13, 17-19, 21-24, 27, 28. **P** 11.

SIZI : famille florentine guelfe. **HF** II, 4.

SODERINI, Francesco (1453 - 1524) : évêque de Volterra et cardinal en 1503, il fut aussi ambassadeur en France. **DTL** I, 54. **HF** VIII, 21.

SODERINI, Francesco di Tommaso di Guccio. **HF** IV, 27.

SODERINI, Giovanni Battista : dédicataire du *Capitolo* « De la fortune ». **EL** *Capitoli*, « De la fortune ».

SODERINI, Niccolò : partisan des Albizzi contre les Médicis. **HF** IV, 27 ; VII, 11, 14 - 17, 19, 20.

SODERINI, Paolantonio : éminent citoyen florentin, frère de Piero. **DTL** I, 54. **HF** VIII, 33.

SODERINI, Piero di Tommaso (Florence, 18 mai 1452 - Rome, 23 juin 1522) : homme politique florentin. Prieur en 1481, il fut ambassadeur auprès de Charles VIII en 1493. En 1502, il fut gonfalonier de justice à vie. Exilé par les Médicis en 1502 à Raguse, il mourut à Rome. **DTL** I, 7, 52, 56 ; III, 3, 9, 30. **EL** *Première Décennale ; Poésies diverses*, « Épigrammes ». **EP** *Paroles à prononcer sur le projet de loi des finances, avec une brève introduction et une justification ; Aux Médicéens*.

SODERINI, Tommaso : opposant aux Médicis. **HF** IV, 27 ; VII, 16, 24, 30 ; VIII, 12, 13, 17.

SOLDANIERI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

SOLDANIERI, Giovanni. **HF** II, 9.

SOLON (640 - vers 558 av. J.-C.) : législateur, homme politique, poète et philosophe grec. Ce fut l'un des Sept Sages de la Grèce. Chargé de réformer la constitution politique d'Athènes, il établit également des réformes sociales et financières. Il s'éloigna d'Athènes pour ne pas être accusé de tyrannie. **DTL** I, 2, 9, 11 ; II, 10.

SOPHIE († 578) : impératrice byzantine (565-578), nièce de Théodora et épouse de Justin II. Elle contribua à l'ascension au trône de son mari et gouverna en son nom jusqu'à ce qu'il devînt fou. Elle s'associa alors à Tibère Constantin (574) qui demeura seul empereur. Aussi Sophie conspira-t-elle contre lui ; elle échoua et fut reléguée dans un couvent. **HF** I, 7, 8.

SPENDIUS ou SPENDION († 237 av. J.-C.) : général de Sparte au service de Carthage, il vainquit les Romains aux environs de Tunis en 255. Devenu le chef des mercenaires révoltés contre Carthage, il fut fait prisonnier par Amilcar et crucifié. **AG** I, 2. **DTL** II, 32.

SPINI : famille florentine, connue notamment pour ses activités bancaires en France, mais surtout dans l'Italie méridionale. **HF** II, 17.

SPINI, Benedetto. **HF** III, 17.

SPINI, Geri. **HF** II, 14, 23.

SPINOLA, Francesco : membre d'une des plus grandes familles de Gênes. **HF** V, 6, 7.

SPINOLA, Gherardo : membre d'une des plus grandes familles de Gênes. **HF** II, 31.

STEFANO di Bagnone : prêtre de Montemurlo et précepteur chez les Pazzi, il fut désigné pour frapper Laurent de Médicis. **HF** VIII, 4-6.

STEFANO in Belletri. **HF** III, 14.

STILICON, Flavius (vers 360 - Ravenne, 408) : général romain d'Honorius. Il se rendit en Afrique afin de réprimer la révolte de Gildon. Il défendit avec succès l'Italie contre Alaric à Pollenza et à Vérone, et contre le chef germain Radagaise. Cependant, Honorius le disgracia et le condamna à mort. **HF** I, 1.

STROZZI : une des plus riches familles de Florence. Elle fut apparentée aux Médicis ; cependant, plusieurs de ses membres luttèrent contre ces derniers. **HF** II, 36 ; III, 28.

STROZZI, Andrea. **HF** II, 40.

STROZZI, Carlo : un des trois chefs du parti guelfe. **HF** III, 3, 7, 8, 10, 19.

STROZZI, Filippo di Biagio († 1378). **HF** III, 19.

STROZZI, Giovan Francesco : fils de Palla, expulsé de Florence avec son père, il finança une entreprise contre Piero de Médicis. **HF** VII, 19.

STROZZI, Lorenzo di Filippo : membre des réunions des Orti Oricellarii. *L'Art de la guerre* lui est dédié. **AG** « Préface de Nicolas Machiavel ».

STROZZI, Palla (Florence, vers 1372 - Padoue, 1462) : homme de lettres flo-

rentin, il eut également des activités publiques et politiques. Expulsé de Florence par les Médicis, il s'établit à Padoue. **HF** IV, 30, 31, 33 ; VII, 19.

STROZZI, Tommaso. **HF** III, 8, 9, 14, 15, 18-20 ; IV, 10.

STUART, Robert, seigneur d'Aubigny (vers 1470 - 1543) : maréchal de France, chambellan de François Ier (1515). Il assista aux sièges de Bologne (1506) et de Gênes (1507). Puis il combattit à Marignan, à Pavie et contribua à la défense de la Provence contre Charles Quint. **AG** II, 4. **EP** *Portrait des choses de France*.

SUFFOLK, Edmund Pole, comte de (vers 1472 - 1513) : adversaire d'Henri VII, il sollicita vainement l'appui de l'empereur Maximilien. Capturé par le roi Philippe de Castille, il fut livré au roi d'Angleterre qui le fit exécuter. **EL** *Deuxième Décennale*.

SULPICIUS PETICUS, Gnaeus : dictateur contre les Gaulois en 358 av. J.-C. **AG** IV, 1. **DTL** III, 10, 14.

SYLLA (Lucius Cornelius Sulla) (138 - Cumes, 78 av. J.-C.) : patricien romain, il fut consul en 88 av. J.-C. Il se distingua sous Marius en Afrique contre Jugurtha. Dès lors commença une rivalité entre les deux hommes. Sylla, embarqué à Brindisi, vainquit les partisans de Marius, déjà mort, à Canusium et à Sacriport, ce qui lui permit de devenir dictateur. **AG** IV, 1, 2, 10 ; VI, 11. **DTL** I, 1, 28, 37 ; III, 8, 24. **HF** II, 2 ; V, 4.

SYLVESTRE III (Rome, vers 1000 - après 1046) : antipape porté au trône par les Romains qui chassèrent Benoît IX. Ce dernier, cependant, par la force des armes, réussit à rentrer dans Rome et à le démettre. **HF** I, 13.

SYPHAX († Rome, 203 av. J.-C.) : roi des Numides. D'abord allié de Rome, lors de la deuxième guerre punique, il prit ensuite le parti de Carthage. Il devint ainsi l'adversaire de Scipion l'Africain. Après avoir essayé de s'emparer de la Numidie orientale (205), il fut vaincu par Masinissa. **DTL** II, 27 ; III, 10. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

T

TACITE (Publius Cornelius Tacitus) (vers 55 - vers 120) : historien latin. Vespasien, Titus et Domitien contribuèrent à sa brillante carrière. Ce ne fut pourtant qu'au début du règne de Nerva qu'il obtint le consulat. Il écrivit, entre autres, les *Annales*, le *Dialogue des orateurs*, *La Vie d'Agricola* et *La Germanie*. **DTL** I, 29 ; II, 26 ; III, 6, 19. **HF** II, 2.

TANCRÈDE († 1194) : roi de Sicile (1190-1194). Fils illégitime de Roger, duc de Pouilles. Son oncle, Guillaume Ier, l'obligea à fuir à Constantinople. A son retour, il fut proclamé roi par les États de Sicile, ce qui allait à l'encontre des projets d'Henri IV. Aussi dut-il affronter ce dernier et réprimer plusieurs expéditions qui ne réussirent pas à le chasser. **HF** I, 20.

TANCRÈDE de Hauteville (Xe siècle) : prince normand. **HF** I, 16.

TARQUIN l'Ancien (Lucius Tarquinius Priscus) (Tarquinies, 656 - Rome, 579 av. J.-C.) : cinquième roi de Rome (616-579 av. J.-C.), il fut choisi comme souverain à la mort d'Ancus Martius. Il fit la guerre aux Sabins et agrandit le territoire de Rome. Avec lui, l'hellénisme s'introduisit dans la cité. Il périt par ordre des fils d'Ancus, après un très long règne. **DTL** III, 4, 5.

TARQUIN, Aruns : fils de Tarquin l'Ancien. **DTL** III, 4.

TARQUIN, Lucius : voir TARQUIN LE SUPERBE.

TARQUIN le Superbe ou l'Orgueilleux (Lucius Tarquinius Superbus) : septième roi de Rome (534-509 av. J.-C.). On l'accusait de s'être emparé du trône en assassinant Servius Tullius. Il fut chassé par la révolution qui éclata lorsque son fils Sextus viola Lucrèce. **DTL** III, 4-6.

TARQUIN, Sextus († 496 av. J.-C.) : fils de Tarquin le Superbe. Son outrage envers Lucrèce entraîna le renversement de la royauté à Rome (510). Il fut tué à la bataille du lac Régille. **DTL** III, 5.

TARQUIN COLLATIN, Lucius (Lucius Tarquinius Collatinus) († VIe siècle av. J.-C.) : neveu de Tarquin le Superbe et

mari de Lucrèce, il fut avec Brutus l'un des deux premiers consuls de Rome (509 av. J.-C.). Il dut s'exiler, soupçonné d'être toujours attaché aux derniers rois déchus de la cité. **DTL** I, 2, 28 ; **III**, 5.

TARQUINIUS, Lucius : maître de la cavalerie sous Lucius Quinctius Cincinnatus. **DTL** III, 25.

TASSINO, Antonio (XVe siècle) : ferrarais, domestique de Bonne de Savoie, il devint son amant. Il réussit à éliminer toute l'influence politique qu'exerçait Cecco Simonetta sur celle-ci et s'entendit avec Ludovic le More à la suite du coup d'État du 7 octobre 1480. Cependant, il fut chassé de Milan peu après par Ludovic. **HF** VIII, 18.

TATIUS, Titus († 744 av. J.-C.) : roi des Sabins. Après s'être battu contre Romulus pour venger l'enlèvement des Sabines, il conclut avec lui un traité afin de partager le pouvoir. **DTL** I, 9, 18.

TEBALDI : famille guelfe de Florence. **HF** II, 4.

TEBALDINI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

TEMPANIUS : décurion sous Gaius Sempronius Atratinus. **DTL** III, 18.

TENDA, Beatrice di : épouse de Facino Cane puis de Filippo Maria Visconti. **HF** I, 37.

TERENTILIUS ARSA, Gaius (Ve siècle av. J.-C.) : tribun de la plèbe en 462 av. J.-C. Il proposa la rédaction d'un code de loi accessible à tous, la *Lex Terentilia* car jusqu'alors seuls les patriciens connaissaient les formules de droit. Cela aboutit à la nomination des décemvirs qui rédigèrent la loi des « Douze Tables ». **DTL** I, 18, 39.

TERRE (Gaïa ou Gê) : divinité païenne gréco-romaine, mère d'Antée. **DTL** II, 12.

THEIAS, TEIA ou TEIAS († 554) : dernier roi des Ostrogoths. Il succéda en 551 à Totila, battu et tué par Narsès. Il reconstitua rapidement l'armée ostrogothe, tenta de sauver Cumes, où Totila avait enfermé ses trésors. Mais il fut vaincu et tué au pied du Vésuve, lui aussi par Narsès. **HF** I, 6.

THÉMISTOCLE (Athènes, 525 - Magnésie, Asie Mineure, vers 460 av. J.-C.) : général et homme d'État athénien. Il participa brillamment à la bataille de Marathon (490), soumit les îles d'Égée, anéantit la flotte perse à Salamine, sauvant ainsi l'indépendance de la Grèce. Il mourut cependant en exil auprès d'Artaxerxès. **DTL** I, 59 ; II, 31. **EL** *Capitoli*, « De l'ingratitude ».

THÉODAT († Ravenne, 536) : roi des Ostrogoths d'Italie (535-536), il devint souverain en éliminant Amalasonte, fille de Théodoric, avec qui il aurait dû partager le pouvoir. Cependant, l'empereur grec Justinien se posa en vengeur d'Amalasonte et voulut reconquérir l'Italie. Les Ostrogoths, constatant l'incapacité de Théodat à s'imposer, proclamèrent Vitigès roi à sa place. Aussi dut-il s'enfuir, mais Otharis, lieutenant du nouveau souverain, le tua. **HF** I, 6.

THÉODORE Ier (Jérusalem, vers 580 - Rome, 649) : pape (642-649), il succéda à Jean IV sur le trône pontifical et fit déposer Paul, patriarche de Constantinople, qui protégeait les monophysites. Martin Ier lui succéda. **HF** I, 11.

THÉODORIC le Grand (454 - Ravenne, 526) : roi des Ostrogoths (493 - 526). Il entreprit la conquête de l'Italie. Tout d'abord, il devint le maître de la plaine du Pô. Puis il négocia avec Odoacre, qu'il n'avait pu vaincre à Ravenne, un partage de la péninsule, mais il le tua quelques jours après lors d'un festin (5 mars 493). Il essaya de reconstituer l'Empire d'Occident par la fusion des Romains et des Goths, mais sans succès. **HF** I, 4, 6, 9.

THÉODOSE Ier (Flavius) (Cauca, Espagne, 346 - près de Milan, 395) : empereur romain (379 - 395). Proclamé par Gratien, il défendit l'Empire contre les Goths et les Barbares et sut retarder sa chute. En outre, il chercha à consolider le christianisme face à la barbarie et au paganisme. **HF** I, 1.

THÉODOSE II (401 - 450) : empereur d'Orient (408 - 450), fils et successeur d'Arcadius. Il donna son nom au code Théodosien. Il favorisa l'avènement de Valentinien III et lui donna sa fille, Eudoxie, en mariage. **HF** I, 1.

THÉODOTE : il conspira contre Hiéronyme de Syracuse. **DTL** III, 6.

THÉSÉE : héros attique, roi légendaire d'Athènes. Après avoir participé à l'en-

treprise des Argonautes, il tua le Minotaure de Crète. Puis il lutta contre les Amazones, qui avaient envahi l'Attique. Ce fut aussi un grand législateur qui donna une union politique à l'Attique. **DTL** I, 1. **P** 6, 26.

THOMAS BECKET (Londres, 1117 — Cantorbéry, 29 décembre 1170) : chancelier d'Angleterre, il fut pendant huit ans le ministre d'Henri II Plantagenêt qui le nomma archevêque de Cantorbéry. Dès lors, Thomas Becket prit cause pour les intérêts du clergé contre le roi, qui le fit assassiner. **HF** I, 19.

THUCYDIDE (Athènes, 465 - 395 av. J.-C.) : historien grec, élu stratège en 424 av. J.-C. avec mission de surveiller la côte de Thrace. Cependant, il ne put empêcher le Spartiate Brasidas de s'emparer d'Amphipolis, aussi fut-il condamné à l'exil, pendant lequel il écrivit *Histoire de la guerre du Péloponnèse*. Il mourut lors de son retour à Athènes. **AG** III, 8. **DTL** III, 16.

TIBÈRE (Tiberius Claudius Nero) (Rome, 42 av. J.-C. - Misène, 37 apr. J.-C.) : empereur romain (14-37). Il succéda à Auguste. Au début de son règne, juste et humain, il réussit de nombreuses expéditions en Asie. Grâce à Drusus et Germanicus, il assura la tranquillité du Rhin. Mais, alors qu'il vieillissait, il se retira à Capri et devint dès lors un despote et un tyran pour Rome. **AG** I, 4. **DTL** III, 6. **HF** II, 2.

TIBÈRE CONSTANTIN (Flavius Constantinus Anicius Thrax) (Thrace, ? - Constantinople, 582) : empereur byzantin (578-582). Justin II le désigna comme son successeur et lui décerna le titre d'Auguste. Il battit les Avars, les Lombards, s'allia à l'empereur Chilperic, continua la guerre contre les Perses et triompha à Constantina en 581. Son gendre Maurice lui succéda. **HF** I, 8.

TIGRANE le Grand (121 - 54 av. J.-C.) : roi d'Arménie (95-54 av. J.-C.), il fit de nombreuses conquêtes telles que la Mésopotamie et la Syrie du Nord. Sa puissance inquiétant les Romains, il fut battu par Licinius Lucullus et ne put garder que le titre de roi vassal. **AG** II, 5. **DTL** II, 19.

TIMASITHÉE (IVe siècle av. J.-C.) : seigneur de Lipari. **DTL** III, 29.

TIMOLÉON (Corinthe, vers 410 - Syracuse, 337 av. J.-C.) : général corinthien. Il empêcha son père Timophane d'installer la tyrannie à Corinthe. Puis, envoyé en Sicile, il libéra les Carthaginois, chassa de Syracuse Denys le Jeune ainsi que tous les tyrans qui gouvernaient l'île, rétablissant ainsi la démocratie. **DTL** I, 10, 17 ; III, 5.

TITE-LIVE (Titus Livius) (Padoue, 59 av. J.-C. - Rome, 17 apr. J.-C.) : historien romain. Il demeura assez longtemps à Padoue, mais il ne se mêla pas à la vie publique. Tite-Live se consacra en outre à la rhétorique et à la philosophie. L'*Histoire de Rome* est la plus importante de ses œuvres, elle est cependant inachevée. **AG** II, 1 **DTL** I, « Avant-Propos », 1, 7, 12, 13, 37, 44, 47, 56-58 ; II, 1-4, 7, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 19-21, 23, 29, 31 ; III, 1, 2, 6, 8, 10, 13, 15, 22, 23, 25, 29, 30, 33, 36, 37, 39, 46.

TOLENTINO, Giovan Francesco da : condottiere. **HF** VIII, 6, 9.

TOMYRIS ou TOMARYS (VIe siècle av. J.-C.) : reine des Massagètes. Cyrus voulut l'épouser ; outragé par son refus, il lui fit la guerre et captura son fils, qui se suicida. Peu après, Tomyris vainquit Cyrus et l'aurait noyé en lui plongeant la tête dans du sang. **AG** : VI, 15. **DTL** II, 12.

TORELLO, Guido († Milan, 1449) : condottiere, il fut successivement au service du duc de Milan Giovanni-Maria Visconti (1406) et de la maison d'Este. En 1428, ses terres de Guastalla et de Montechiarugolo furent érigées en comté. **HF** I, 39 ; IV, 5.

TORNABUONI : famille florentine. **HF** VII, 6.

TORNABUONI, Giovanni. **HF** VII, 15.

TORNABUONI, Lorenzo : citoyen florentin accusé et torturé en 1497 pour avoir comploté en faveur des Médicis durant la république savonarolienne. **DTL** I, 45. **EL** *Première Décennale*.

TORNABUONI, Lucrezia (1425-1482) : épouse de Piero di Cosimo de Médicis, elle l'assista, sans toutefois s'occuper directement de politique. Elle suivit aussi de très près l'ascension de son fils Lorenzo. **HF** VII, 5.

TORNAQUINCI : famille florentine.

D'abord gibeline au XIII[e] siècle, elle devint guelfe noire au XIV[e] siècle. **HF** II, 4, 9, 17.

TOSA, Giovanni della : résigné à conférer au duc d'Athènes la souveraineté de Florence. **HF** II, 35.

TOSA, Lottieri della : archevêque de Florence. **HF** II, 21.

TOSA, Rosso della : un des principaux adversaires de Corso Donati. **HF** II, 23.

TOSA, Simone della : **HF** II, 25, 31.

TOSCHI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4, 21.

TOSINGHI : famille guelfe de Florence. **HF** II, 4, 17.

TOSINGHI, Tommaso : homme politique florentin, partisan de Savonarole et de Francesco Valori. Il fut commissaire à Pistoia en 1502 et ambassadeur à Venise en 1510. **EP** *Rapport sur les actions entreprises par la République de Florence pour pacifier les factions de Pistoia.*

TOTILA († Caprare, 552) : roi des Ostrogoths (541-552). Il reconquit une partie de l'Italie sur les armées byzantines, s'empara de Rome (547), poussa ses conquêtes dans le sud de l'Italie et établit sa domination en Sicile et en Sardaigne. Théodebert lui enleva le nord de la péninsule et Narsès le battit définitivement. **HF** I, 6 ; II, 2.

TRAJAN (Marcus Ulpius Traianus) (Italica, 53 - Selinonte de Cilicie, 117) : empereur romain (98-117), successeur de Nerva. Son règne fut marqué par l'étendue du pouvoir impérial. Il réduisit la fiscalité et renforça l'armée. En outre, il conquit la Dacie et réalisa une expédition victorieuse contre les Parthes. **DTL** I, 10. **EL** *Sentences diverses.* **EP** *Allocution à l'intention d'un magistrat.*

TRENTA, Salvestro. **HF** IV, 24.

TRISSINO, Gian Giorgio (Vicence, 1478 - Rome, 1550) : écrivain, il fut exilé de Venise. Auteur du *Châtelain*, de *L'Italie délivrée des Goths* et d'une *Lettre à Clément VII*, il soutenait que la langue italienne devait avoir comme base non pas le florentin, mais une langue commune à toute l'Italie. **EL** *Discours sur la langue.*

TRIVULZIO, Erasmo : membre d'une noble famille milanaise qui remontait au XI[e] siècle. Il fut gouverneur de Gênes. **HF** V, 7.

TRON, Paolo. **HF** VI, 4.

TULLIA : fille de Servius Tullius, roi de Rome, épouse de Tarquin le Superbe. Elle poussa ce dernier à tuer son père, afin de s'emparer du trône. **DTL** III, 4.

TULLIUS ou TULLUS HOSTILIUS († 630 av. J.-C.) : troisième roi de Rome (672-641 av. J.-C.). On lui attribua l'organisation militaire de Rome. Il lutta contre Véies, conquit Albe et opta pour une politique expansionniste. De plus, il réussit à mettre en déroute les Sabins et les Étrusques. **AG** IV, 2. **VII**, 17. **DTL** I, 19, 21-23, 49.

U

UBERTI : famille gibeline de Florence. Elle fut notamment puissante au XII[e] siècle. **HF** II, 3, 4, 6, 15 ; III, 2, 6, 7.

UBERTI, Farinata degli († Florence, 1264) : chef du parti gibelin à Florence à partir de 1239. Il contribua au bannissement des guelfes en 1248, et fut chassé à son tour en 1258. Réfugié à Sienne, il demanda au roi Manfred un secours grâce auquel il défit les guelfes à la bataille de Montaperti. **EL** *Discours sur la langue.* **HF** II, 6.

UBERTI, Stiatta degli : il fut chargé d'assassiner Buondelmonti. **HF** II, 3.

UBERTI, Tolosetto degli : capitaine de Pistoia. **HF** II, 22.

UBRIACHI : famille gibeline de Florence. **HF** II, 4.

UGGERI, Il Danese : personnage des poèmes chevaleresques. **T** *La Mandragore*, acte III, scène 7.

URBAIN II (Oddo ou Eudes de Lagery) (Lagery, près de Châtillon-sur-Marne, 1042 - 1099) : pape, successeur de Victor III (1088), il lutta contre l'empereur Henri IV, l'antipape Guibert, et il excommunia le roi de France Philippe. Il approuva la proclamation de la première croisade au concile de Clermont et mourut quelques jours après la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon. **HF** I, 18.

URBAIN IV (Jacques Pantaléon) (Troyes, vers 1200 - Pérouse, 1264) : pape élu à

Viterbe en 1261. Il offrit le trône de Sicile à Charles d'Anjou, frère de Louis XI. **HF** I, 22.

URBAIN V (Guillaume de Grimoard) (Grizac, 1309 - Avignon, 1370) : sixième pape d'Avignon, élu en 1362. En 1367, il transporta sa cour à Rome, mais dut retourner à Avignon en 1370. **HF** I, 32, 33.

URBAIN VI (Bartolomeo Prignano) (Naples, 1318 - Rome, 1389) : élu pape en 1378. Sous son pontificat commença le grand schisme d'Occident : Robert de Genève (Clément VII) lui fut opposé. **HF** I, 32 ; III, 19, 22.

UZZANO : famille de Pistoia. **HF** IV, 11.

UZZANO, Niccolò da : membre de l'oligarchie dominante à Florence. **DTL** I, 33. **HF** IV, 2, 3, 9, 18, 19, 27, 28.

V

VALENTINIEN III (Flavius Placidus Valentinianus) (Ravenne, 419 - près de Rome, 455) : empereur d'Occident (425-455), fils de Constance III et de Placidie. Sous son règne, Aetius battit Attila à Chalons. Cependant, il assassina le général romain dont la gloire lui portait ombrage, et fut lui-même tué par le sénateur Pétrone Maxime. **HF** I, 3, 4.

VALERIUS, Publius : général romain. **AG** VI, 16.

VALERIUS, Publius Rubetius : sénateur romain, opposant à la loi Terentilia. **DTL** I, 13.

VALERIUS CORVUS, Marcus : général romain, il fut plusieurs fois consul et dictateur. Il vainquit les Samnites en Campanie (335 av. J.-C.). **DTL** I, 60 ; II, 26 ; III, 22, 23, 37, 38.

VALERIUS MAXIMUS, Marcus : dictateur romain en 302 av. J.-C. **DTL** III, 48.

VALERIUS PUBLICOLA, Publius († 459 av. J.-C.) : consul romain. Il reconquit le Capitole occupé par le Sabin Hardonius, révolté avec deux mille esclaves ou bannis, et fut tué lors de l'assaut. **DTL** I, 13, 28 ; III, 22.

VALERIUS PUBLICOLA POTITUS, Lucius (Ve siècle av. J.-C.) : consul romain. Il réussit en 449 av. J.-C. à faire rentrer dans Rome le peuple retiré sur le mont Sacré. Consul avec Horatius, ils créèrent les lois *Valeria Horatia* qui rétablissaient l'appel au peuple, l'inviolabilité des tribuns et donnaient force de loi aux plébéiens. Ce fut l'un des premiers sénateurs qui s'opposa aux décemvirs. **DTL** I, 40, 44.

VALORI, Bartolomeo (1354-1427) : homme politique florentin, prieur (1393, 1402, 1408), gonfalonier (1420), il participa plusieurs fois au Conseil des Dix de justice et de guerre. Il fut aussi ambassadeur de la République de Florence auprès de Ladislas d'Anjou Durazzo, roi de Naples (1408), et de Martin V (1418 et 1422). **HF** IV, 2.

VALORI, Francesco († 1498) : homme politique florentin, élu gonfalonier de justice. Il eut une influence dominante dans la vie politique florentine pendant les quatre premières années qui suivirent la chute des Médicis (1494-1498). **DTL** I, 7. **EL** *Portraits d'hommes politiques florentins*.

VALORI, Taldo : gonfalonier de justice lors de la conjuration des Bardi. **HF** II, 32.

VARANO : famille des Marches. **HF** I, 39.

VARANO, Gentile da († 1355) : capitaine, podestat de Florence en 1312, il milita dans les Marches et en Ombrie contre les gibelins. Seigneur de Camerino (1344-1355), il fut nommé par Clément VI, en 1332, vicaire de l'église de Camerino. **HF** I, 30.

VARANO, Giulio Cesare da : seigneur de Camerino en 1444. Ce fut l'un des plus grands militaires du siècle, il donna en outre une prospérité culturelle et commerciale à sa ville. Mais César Borgia le fit étrangler avec ses trois fils. **P** 3.

VARRON (Marcus Terentius Varro) (IIIe siècle av. J.-C.) : consul romain, il s'opposa à la politique de temporisation de Fabius Maximus envers Hannibal. Aussi livra-t-il bataille à ce dernier près de Cannes avec Paul Émile, mais ils furent tous les deux battus. **DTL** I, 31, 53.

VECCHIETTI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17.

VÉLAMIR : roi des Ostrogoths. **HF** I, 3, 4.

VELLUTI, Donato (Florence, 1313 - Florence, 1370) : homme politique florentin et chroniqueur. Il fut prieur en

1341 et 1356, gonfalonier de justice en 1351 et à plusieurs reprises ambassadeur. **HF** IV, 30, 31.

VENIER, Leonardo : membre d'une famille patricienne vénitienne. **HF** VI, 24.

VENTIDIUS BASSUS, Publius (né à Asculum Picenum, Ier siècle av. J.-C.) : général romain, il participa à la guerre Sociale. Après avoir été prisonnier à Rome, il s'enrôla comme simple soldat dans l'armée de César et put débuter ainsi son ascension, devenant sénateur, tribun et préteur. Puis il s'attacha à Antoine, devint consul et battit les Parthes en Asie. **AG** III, 7.

VENTIMIGLIA, Giovanni : condottiere, il fut capitaine des troupes de Calixte III (Alphonse Borgia). **HF** VI, 33.

VÉNUS : divinité italique, assimilée à l'Aphrodite grecque. **EL** *Poésies diverses*, « Sérénade », « Pastorale ».

VERCINGÉTORIX (72 - Rome, 46 av. J.-C.) : chef des tribus gauloises et roi des Arvernes. Il fut assiégé par César à Gergovie qu'il défendit victorieusement, mais dut se rendre à Alésia. Afin de sauver son peuple, il se livra lui-même aux Romains. Conduit à Rome, il y fut exécuté après six ans de captivité et après avoir figuré au triomphe de César. **AG** IV, 7 ; V, 10.

VERTUMNE : dieu étrusque puis romain, des Jardins et des Récoltes de l'automne. **EL** *Poésies diverses*, « Sérénade ».

VESPASIEN (Titus Flavius Vespasianus) (Reate, 9 - Aquae Cutiliae, Sabine, 79) : empereur romain (69-79), il succéda à Galba. Il mit fin à la guerre de Judée et au soulèvement des Barbares et des Gaulois. **AG** IV, 5. **DTL** I, 29.

VESPUCCI, Giovanni di Simone : il fut jeté en prison par les partisans de Côme de Médicis. **HF** VI, 7.

VESPUCCI, Guidantonio : ambassadeur de Florence à Rome. **HF** VIII, 14, 21.

VETTORI, Francesco (1474-1539) : homme politique, diplomate florentin et ami de Machiavel. Prieur en 1509, il fut l'adversaire de Piero Soderini. Ambassadeur à Rome en 1513 et 1515, en France en 1515 et 1518, il fut aussi gonfalonier en 1521. **EP** *Rapport sur les choses d'Allemagne, fait ce jour 17 juin 1508.*

VETTORI, Piero : il fut en 1487 l'un des deux capitaines de l'expédition contre les Génois. **HF** VIII, 33.

VICOMERCATO, Gasparre da : chef des popolani à Milan, il leur fit acclamer duc Francesco Sforza. **HF** VI, 24.

VICTOR IV (Ottaviano de Monticello) (Tivoli, 1095 - Lucques 1164) : antipape, élu par le parti impérial en 1159, alors que le parti normand faisait nommer Alexandre III. Il réussit à chasser son concurrent de Rome et le fit comparaître devant le concile de Pavie. **HF** I, 18.

VIRGILE (Publius Virgilius Maro) (Andes, près de Mantoue, 70 - Brindisi, 19 av. J.-C.) : le plus illustre des poètes latins, auteur de l'*Énéide*. Il fut protégé et aimé par Auguste. **DTL** I, 21, 54 ; II, 24. **P** 17.

VIRGINIA († 449 av. J.-C.) : jeune plébéienne ; son père la tua afin qu'elle ne tombât pas aux mains d'Appius Claudius, l'un des décemvirs. **DTL** I, 40, 44, 47 ; III, 26.

VIRGINIUS, Lucius : citoyen romain, il tua sa fille Virginia convoitée par Appius Claudius. **DTL** I, 40, 45.

VIRGINIUS : collègue du consul Sergius Fidena lors de l'expédition contre Véies. **DTL** I, 31, 44.

VISCONTI : famille patricienne et gibeline de Milan, elle détint la Seigneurie de cette ville de 1277 à 1447. **HF** I, 27-30, 32, 39 ; II, 29, 33, 42 ; VI, 26.

VISCONTI, Azzo, ou Azzone (Ferrare, 1302 - 1339) : fils de Galeazzo Ier, d'abord emprisonné avec son père au château de Monza, il fut nommé par la suite vicaire impérial de Milan (1329-1330). S'étant réconcilié avec le pape Jean XXII, il prit le titre de seigneur général de Milan (1330). Il fit plusieurs conquêtes : Verceil, Bergame, Pavie (1331), Crémone (1334), Côme, Lodi, Crema (1335), Borgo San Dominio, puis Plaisance et Brescia. **HF** I, 27.

VISCONTI, Bernabò (1323 - 1385) : il hérita de la partie orientale du territoire de Milan, par la suite agrandie. Très connu pour sa tyrannie, son ambition l'entraîna dans de nombreuses difficultés. Arrêté sur l'ordre de son neveu, Gian Galeazzo, il fut enfermé dans le

château du Trezzo et empoisonné. **DTL** II, 12. **HF** I, 27, 32, 33 ; III, 7, 25. **P** 21.

VISCONTI, Bianca Maria (1425-1468) : fille naturelle de Filippo Maria, elle épousa Francesco Sforza. **HF** V, 2, 13, 18 ; VI, 4.

VISCONTI, Carlo († 1476) : homme politique, il conjura avec Girolamo Olgiati et Giovanni Andrea Lampognano contre Gian Galeazzo Sforza, qu'ils tuèrent. Arrêté avec ses compagnons, il fut exécuté. **HF** VII, 33, 34.

VISCONTI, Filippo Maria (1392 - 1447) : fils cadet de Gian Galeazzo et troisième duc de Milan (1412-1447). Il réalisa une succession de conquêtes, agrandissant ainsi son duché. Il prit Gênes, mais aussi Monza, Verceil et Bergame. De plus, il intervint lors de la guerre déclenchée par la succession de Jeanne II de Naples. **AG** II, 4. **DTL** II, 18, 25. **EP** *Portrait des choses de France*. **HF** « Introduction de Nicolas Machiavel » ; I, 27, 34, 37-39 ; III, 29 ; IV, 3-7, 13-15, 17, 18, 24, 25, 30 ; V, 2-10, 12-14, 17-21, 23, 26, 28, 29, 32, 33 ; VI, 2-5, 8, 11-15, 17, 19, 20, 36 ; VII, 5, 7, 8. **P** 12, 17.

VISCONTI, Galeazzo Ier (1277 - Pescia, 1328) : podestat de Novare en 1298, puis successivement capitaine de l'armée pontificale envoyée contre Venise (1305) et podestat de Trévise, il fut aussi vicaire impérial à Crémone (1311) et à Plaisance. Il devint seigneur de Milan en 1322. Un moment emprisonné par Louis de Bavière, il tomba malade au siège de Pistoia, où il avait rejoint les troupes impériales, et mourut à Pescia. **HF** I, 27 ; II, 29, 30.

VISCONTI, Galeazzo II (vers 1320 - 1378) : duc de Milan, il partageait le pouvoir avec ses frères Bernabò et Matteo II. Après la mort de ce dernier, il s'empara de Plaisance, Borgo San Dominio, Bobbio et Monza (1355). **HF** I, 27, 32.

VISCONTI, Gian Galeazzo, dit comte de Vertus (1351 - 1402) : premier duc de Milan. Après avoir arrêté et empoisonné son oncle Bernabò, il réalisa de nombreuses conquêtes, telles que Vérone, Vicence, Sienne et Pise. Il semblait vraiment qu'il dût réaliser l'unité politique de l'Italie, lorsqu'il mourut à Melegnano. **DTL** II, 13. **EP** *Portrait des choses de France*. **HF** I, 27, 32-34, 37 ; III, 25, 39 ; IV, 3.

VISCONTI, Giovanni (1290 - 1354) : archevêque de Milan. **HF** I, 27, 32 ; II, 42 ; III, 2, 11.

VISCONTI, Giovanni Maria ou Giovanmariagnolo (1389 - 1412) : fils aîné de Gian Galeazzo et duc de Milan (1402-1412). En 1404, il fit emprisonner sa mère Caterina, qui assurait la régence, laissant gouverner le condottiere Facino Cane. Il mourut assassiné par des gibelins. **HF** I, 27, 34.

VISCONTI, Luchino (vers 1286-1349) : tout d'abord condottiere, il devint seigneur de Milan en 1339, au même titre que son frère Giovanni, lequel, cependant, lui laissa la totalité du pouvoir. Il fit de nombreuses conquêtes, Bellinzona et Locarno (1340-1341), puis Asti (1341) mais aussi Tortona, Alessandria, Alba et Cherasco (1347). **HF** I, 27, 32.

VISCONTI, Matteo, ou Maffeo Ier (Invorio, 1250 - Crescenzago, 1322) : seigneur de Milan (1295). Jean, marquis de Montferrat, lui enleva Novare, Verceil et le Montferrat (1298). Puis, attaqué par les guelfes, Matteo dut s'exiler en 1302. Rétabli en 1310 par l'empereur Henri VII, il devint le principal champion des gibelins contre les papes d'Avignon et Robert d'Anjou, roi de Naples. Excommunié par le légat Bertrand du Poget, trahi, il abdiqua en faveur de son fils Galeazzo Ier. **HF** I, 27.

VISCONTI, Valentina (1366 - Blois, 1408) : fille de Gian Galeazzo Visconti et d'Isabelle de France. Elle épousa le duc d'Orléans ; cette union fut le point de départ des prétentions de Louis XII sur le duché de Milan. **EP** *Portrait des choses de France*. **HF** VI, 17.

VISDOMINI : famille guelfe florentine. **HF** II, 4, 17.

VISDOMINI, Cerrettieri. **HF** II, 36, 37.

VITALE : successeur de Bélisaire, roi des Goths. **HF** I, 6.

VITELLESCHI, Giovanni (Corneto, vers la fin du XIVe siècle - Rome, 1440) : condottiere et cardinal. D'abord au service du Tartaglia, il se rendit à Rome, où le pape Martin V le nomma protonotaire. Cardinal en 1347, il devint le bras droit du pape Eugène IV, lequel, inquiet

de l'ambition de son collaborateur, le fit arrêter et enfermer dans le château Saint-Ange, où il mourut. **HF** IV, 32, 33 ; V, 2, 15, 17, 31.

VITELLI : famille de Città di Castello. **EL** *Première Décennale*.

VITELLI, Niccolò († 1496) : seigneur de Città di Castello, il en fut chassé en 1474, mais put y rentrer en 1482. **DTL** II, 34. **HF** VII, 31 ; VIII, 15, 23, 27. **P** 20.

VITELLI, Paolo († 1499) : condottiere au service de Florence lors du siège de Pise (1498 - 1499). Accusé de trahison, il fut exécuté. **EL** *Première Décennale*. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini. De la manière de traiter les populations de la Val di Chiana révoltées*. **P** 8, 12.

VITELLI, Vitellozzo († 1502) : seigneur de Città di Castello, condottiere, il combattit au service des Florentins puis de César Borgia. Il participa à la conjuration de la Magione, et fut exécuté sur l'ordre de ce dernier à Senigallia. **DTL** III, 27. **EL** *Première Décennale*. **EP** *Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini*. **P** 7, 8.

VITELLIUS, Aulus (15 - Rome, 69) : empereur romain, il succéda à Othon, qu'il battit à Bédriac. Vaincu par Vespasien à Crémone, il fut victime de la furie du peuple après huit mois de règne. **DTL** I, 10, 29.

VITIGÈS († en Asie, 542) : roi des Ostrogoths (536-540), successeur de Théodat. Il fut battu par Bélisaire, qui ne lui laissa pas reprendre Rome. Il capitula face aux généraux de Justinien à Ravenne (539), et abdiqua (mars 540). Il regagna alors Constantinople. **HF** I, 6.

VIVIANI, Iacopo : ambassadeur lucquois. **HF** IV, 18.

VOLTERRA, Antonio da : il participa à la conjuration des Pazzi (1478). **DTL** III, 6.

VORTIGERN († 485) : roi des Angles, élu après le départ des légions, sous Honorius. Il combattit les Pictes et les Scots. Devenu suspect aux Bretons, il fut tué. **HF** I, 2.

VULCAIN : dieu du Feu dans la religion romaine, identifié au dieu grec Héphaïstos. **EL** *Poésies diverses*, « Pastorale ».

X Z

XÉNOPHON (près d'Athènes, vers 430 av. J.-C. - vers 355 av. J.-C.) : philosophe et polygraphe grec. Il assista à la bataille de Cunaxa où Cyrus fut tué. **DTL** II, 2, 13, 20, 22, 39. **P** 14.

ZANCHINI : marchand florentin à Bologne. **EP** *Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France*.

ZANOBI, saint. **EL** *Belphégor*.

ZÉNON (vers 426-491) : empereur d'Orient (474-491). Il décida Théodoric, roi des Ostrogoths, à aller, pour le compte de l'Empire, reconquérir l'Italie, alors aux mains d'Odoacre. **HF** I, 3, 4.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS, *par Christian Bec* I
PRÉFACE, *par Christian Bec* III
DICTIONNAIRE, *par Christian Bec* XXXI
CHRONOLOGIE, *par Christian Bec* XCVII

PREMIERS ÉCRITS POLITIQUES

Introduction, *par Christian Bec* 3
Discours aux Dix sur les affaires de Pise 15
Rapport sur les actions entreprises par la république de Florence pour pacifier les factions de Pistoia 18
Des affaires de Pistoia 21
Description de la manière employée par le duc de Valentinois pour faire tuer Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina-Orsini 23
Paroles à prononcer sur le projet de loi de finance avec une brève introduction et une justification 29
De la manière de traiter les populations du Val di Chiana révoltées 33
Allocution à l'intention d'un magistrat 37
Sur la nature des Français 39
Petite note à l'intention de qui va en ambassade en France 40
Portrait des choses de France 44
Rapport sur les choses d'Allemagne fait ce jour, 17 juin 1508 57
Discours sur les choses d'Allemagne et sur l'Empereur 65
Portrait des choses d'Allemagne 66
Aux Médicéens 71
Sommaire des choses de la cité de Lucques 73
Discours sur les choses de Florence après la mort de Laurent de Médicis le Jeune 79

Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre [1522] pour l'Espagne auprès de l'empereur 91

DES MONARCHIES / LE PRINCE

Introduction, *par Christian Bec* 97
Nicolas Machiavel au Magnifique Laurent de Médicis 109
I. Combien il y a de genres de monarchies et comment on les acquiert 110
II. Des monarchies héréditaires 111
III. Des monarchies mixtes 111
IV. Pourquoi le royaume de Darius qu'Alexandre avait occupé ne se révolta pas contre ses successeurs après la mort d'Alexandre 118
V. Comment on doit administrer les cités ou les monarchies qui, avant d'être occupées, vivaient sous leurs propres lois 120
VI. Des monarchies nouvelles que l'on acquiert par ses propres armes et sa vaillance 121
VII. Des monarchies nouvelles que l'on acquiert par les armes des autres et la fortune 124
VIII. De ceux qui sont parvenus par des crimes à la monarchie 130
IX. De la monarchie civile 133
X. De quelle manière on doit mesurer les forces de toutes les monarchies 135
XI. Des monarchies ecclésiastiques 137
XII. Combien il y a de sortes d'armées, et des soldats mercenaires 139
XIII. Des soldats auxiliaires mixtes et propres 143
XIV. Ce qu'il convient au prince de faire en matière d'armée 146
XV. Des choses pour lesquelles les hommes et surtout les princes sont loués ou blâmés 148
XVI. De la libéralité et de la parcimonie 149
XVII. De la cruauté et de la pitié ; et s'il vaut mieux être aimé que craint, ou le contraire 151
XVIII. Comment les princes doivent tenir leur parole 153
XIX. De la manière de fuir le mépris et la haine 155
XX. Si les forteresses et beaucoup d'autres choses que font chaque jour les princes sont utiles ou inutiles 163
XXI. Ce qui convient au prince pour qu'il soit estimé 166
XXII. Des secrétaires que les princes ont auprès d'eux 169
XXIII. Comment l'on doit fuir les flatteurs 170
XXIV. Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États 172
XXV. Combien la fortune a de pouvoir sur les choses humaines et comment on peut lui résister 173
XXVI. Exhortation à s'emparer de l'Italie et à la délivrer des Barbares 175

DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE

Introduction, *par Christian Bec* 181
Nicolas Machiavel à Zanobi Buondelmonti et Cosimo Rucellai 185

LIVRE PREMIER
Avant- propos 187
I. Quels ont été généralement les commencements des villes et celui de Rome 188
II. De combien d'espèces sont les États et quelle fut celle de la République romaine 191
III. Quels événements ont amené la création à Rome des tribuns, rendant ainsi la république plus parfaite 195
IV. Comment la désunion entre la plèbe et le sénat rendit libre et puissante la République romaine 196
V. A qui l'on doit plus sûrement confier la garde de la liberté, aux grands ou au peuple ; et qui des deux a plus de raisons de causer des troubles, celui qui veut conquérir ou celui qui veut conserver 198
VI. S'il est possible d'organiser à Rome un régime capable de supprimer les inimitiés entre le peuple et le sénat 200
VII. Comment les accusations sont nécessaires dans une république pour y maintenir la liberté 203
VIII. Autant les accusations sont utiles aux républiques, autant les calomnies leur sont pernicieuses 206
IX. Comment il faut être seul pour fonder une nouvelle république ou pour la réformer totalement 208
X. Autant les fondateurs d'une république ou d'un royaume sont dignes d'éloges, autant sont méprisables les fondateurs d'une tyrannie 210
XI. De la religion des Romains 213
XII. Comment il est important de tenir compte de la religion et comment l'Italie, pour en avoir manqué par la faute de l'Église romaine, a été détruite 215
XIII. Comment les Romains se servirent de la religion pour réformer leur cité, réaliser leurs entreprises et arrêter les émeutes 218
XIV. Les Romains interprétaient les auspices selon les nécessités et montraient sagement qu'ils observaient la religion, même quand ils étaient contraints de ne pas l'observer ; et ils punissaient quiconque osait la mépriser 220
XV. Comment les Samnites eurent recours à la religion comme ultime remède à leur affliction 221
XVI. Un peuple accoutumé à vivre sous l'autorité d'un prince conserve difficilement sa liberté, si par hasard il devient libre 223
XVII. Devenu libre, un peuple corrompu peut très difficilement conserver sa liberté 225
XVIII. De quelle manière, dans les cités corrompues, on peut maintenir un régime libre, s'il s'y trouve ; ou, s'il ne s'y trouve pas, l'y organiser 227

XIX. Un prince faible peut se maintenir après un excellent prince ; après un faible, aucun royaume ne peut se maintenir s'il a de nouveau un prince faible 230

XX. La succession continue de deux grands princes produit de grands effets ; comment les républiques bien ordonnées ont nécessairement de bonnes institutions, d'où découlent de grandes acquisitions et de grands développements 231

XXI. Combien méritent d'être blâmés le prince et la république qui n'ont pas d'armée en propre 232

XXII. Ce qu'il faut noter à propos des Horaces et des Curiaces 233

XXIII. Qu'on ne doit pas mettre son sort en péril sans employer toutes ses forces ; pour cette raison il est souvent dangereux de garder les cols 234

XXIV. Les républiques bien ordonnées décernent des récompenses et des punitions à leurs citoyens et ne compensent jamais les unes par les autres 235

XXV. Si l'on veut réformer un régime vieilli dans une cité libre, on doit au moins conserver l'apparence de ses anciennes institutions 236

XXVI. Un nouveau prince, dans une cité ou un pays qu'il a pris, doit tout faire à neuf 237

XXVII. Il est très rare que les hommes soient totalement mauvais ou totalement bons 238

XXVIII. Pour quelle raison les Romains furent moins ingrats envers leurs concitoyens que ne le furent les Athéniens 239

XXIX. Quel est le plus ingrat d'un peuple ou d'un prince 240

XXX. Quels moyens doivent utiliser un prince ou une république pour fuir le vice de l'ingratitude ; et comment peuvent faire un capitaine ou un citoyen pour ne pas en être les victimes 242

XXXI. Les capitaines romains ne furent jamais punis de façon extraordinaire pour leurs fautes ; ils ne le furent pas davantage quand, du fait de leur ignorance ou de leurs mauvais choix, la république subit des dommages 244

XXXII. Une république ou un prince ne doivent pas attendre d'y être contraints pour accorder des bienfaits 245

XXXIII. Quand une menace a grandi dans ou contre un État, le meilleur parti est de temporiser plutôt que de la heurter de front 246

XXXIV. L'autorité du dictateur fit du bien et non du mal à la République romaine ; c'est l'autorité dont les citoyens s'emparent qui est pernicieuse à la liberté, et non celle qu'ils obtiennent par de libres suffrages 248

XXXV. Pourquoi la création à Rome du décemvirat fut nocive à la liberté de la république, bien qu'elle eût été décidée par un vote public et libre 250

XXXVI. Les citoyens qui ont eu les plus hautes charges ne doivent pas en dédaigner de plus basses 251

XXXVII. Quels troubles créa à Rome la législation agraire ; et qu'il est dangereux dans une république de faire une loi à effet rétroactif, contraire à une ancienne habitude de ladite république 252

XXXVIII. Les républiques faibles sont irrésolues et ne savent pas se décider ; si par hasard elles prennent une décision, c'est plus par nécessité que par choix 255
XXXIX. On voit souvent des événements identiques chez des peuples différents 257
XL. La création du décemvirat à Rome et ce qu'il faut y observer : où l'on considère entre autres choses comment un même événement peut sauver ou abattre une république 258
XLI. Il est imprudent et inutile de passer sans intermédiaire de l'humilité à l'orgueil et de la bonté à la cruauté 262
XLII. Combien les hommes peuvent être aisément corrompus 263
XLIII. Ceux qui combattent pour leur propre gloire sont de bons et fidèles soldats 263
XLIV. Une foule sans chef est inutile ; et l'on ne doit pas menacer d'abord et puis demander le pouvoir 264
XLV. C'est un mauvais exemple de ne pas observer une loi, et surtout de la part de son auteur ; et il est très dangereux pour qui gouverne une cité de commettre chaque jour de nouvelles violences 265
XLVI. Les hommes s'élèvent d'ambition en ambition ; on cherche d'abord à éviter d'être attaqué, puis on attaque à son tour 266
XLVII. Bien que les hommes se trompent dans les jugements généraux, ils ne se trompent pas dans les détails 268
XLVIII. Si l'on veut qu'une magistrature ne soit pas confiée à un homme vil ou méchant, il faut susciter la candidature d'un homme plus vil et plus méchant, ou bien d'un homme plus noble et meilleur 270
XLIX. Si des cités libres dès leurs origines, comme Rome, ont des difficultés à trouver des lois pour maintenir leur liberté, celles qui sont nées dans la servitude n'ont presque aucune possibilité de le faire 271
L. Aucun conseil ni magistrat ne doit pouvoir bloquer l'action publique 273
LI. Une république ou un prince doivent feindre de faire par libéralité ce à quoi ils sont contraints par la nécessité 274
LII. Pour réprimer les excès d'un citoyen qui s'élève dans une république puissante, il n'y a pas de moyen plus sûr et moins choquant que de bloquer les voies par où il atteint à cette autorité 274
LIII. Trompé par une fausse apparence de bien, un peuple désire souvent sa ruine ; de grandes et glorieuses promesses le convainquent aisément 276
LIV. Combien est grande l'autorité d'un homme grave pour calmer une foule en colère 278
LV. Combien il est facile de conduire les affaires dans une cité où le peuple n'est pas corrompu ; là où règne l'égalité, on ne peut créer de monarchie ; là où elle ne règne pas, on ne peut créer de république 279
LVI. Avant qu'arrivent de grands événements dans une cité ou un pays surviennent des signes qui les annoncent ou des hommes qui les prédisent 282
LVII. Réuni, le peuple est fort ; divisé, il est faible 283
LVIII. La foule est plus sage et plus constante qu'un prince 284

LIX. A quelle alliance on peut davantage se fier : celle que l'on fait avec une république ou celle que l'on fait avec un prince 288
LX. Comment le consulat et toute autre magistrature étaient donnés à Rome sans égard à l'âge 290

LIVRE DEUXIÈME

Avant-Propos 291
I. Ce qui, de la valeur ou de la fortune, fut davantage cause de l'empire acquis par les Romains 293
II. Avec quels peuples les Romains eurent à combattre et combien ils mirent d'obstination à défendre leur liberté 296
III. Rome grandit en abattant les cités voisines et en accueillant aisément les étrangers 301
IV. Les républiques ont employé trois moyens pour s'agrandir 302
V. Le changement des religions et des langues ainsi que l'arrivée des déluges et des pestes effacent la mémoire du passé 306
VI. Comment les Romains procédaient dans la conduite de la guerre 307
VII. Combien de terrain les Romains donnaient à chaque colon 309
VIII. Pourquoi les peuples quittent leur patrie et envahissent les pays étrangers 309
IX. Quelles sont les causes qui suscitent d'ordinaire des guerres entre les puissances 312
X. Contrairement à l'opinion générale, l'argent n'est pas le nerf de la guerre 313
XI. Ce n'est pas un sage parti que de s'allier à un prince qui a plus de réputation que de force 316
XII. S'il vaut mieux, lorsqu'on craint un assaut, attaquer ou attendre 317
XIII. Que l'on s'élève d'une basse condition à la grandeur par la ruse plus que par la force 320
XIV. Les hommes se trompent souvent en croyant vaincre l'orgueil par l'humilité 322
XV. Les États faibles sont toujours hésitants dans leurs décisions et les décisions lentes sont toujours nocives 323
XVI. Combien les soldats d'aujourd'hui s'écartent des dispositions des Anciens 325
XVII. Quelle estime doivent avoir les armées d'aujourd'hui pour l'artillerie et si l'opinion générale qu'on en a est vraie 328
XVIII. L'autorité des Romains et l'exemple de l'armée antique démontrent que l'on doit préférer l'infanterie à la cavalerie 333
XIX. Les conquêtes réalisées par des États mal organisés et qui n'imitent pas la vertu romaine font la ruine et non la grandeur de tels États 336
XX. Quel est le danger que courent un prince ou une république qui se servent d'armes auxiliaires ou mercenaires 339
XXI. Le premier préteur envoyé par les Romains le fut à Capoue, quatre cents ans après qu'ils eurent commencé à faire la guerre 341

XXII. Combien les hommes se trompent souvent quand ils jugent de grandes affaires 343
XXIII. Les Romains, lorqu'ils devaient juger leurs sujets dans une occasion importante, fuyaient les demi-mesures 345
XXIV. Les forteresses sont en général plus nuisibles qu'utiles 348
XXV. Attaquer une ville désunie pour l'occuper grâce à sa désunion est un choix dangereux 353
XXVI. Les injures et les insultes attirent la haine contre ceux qui s'en servent, sans aucune utilité pour eux 354
XXVII. Les princes et les républiques sages doivent se contenter de vaincre. Lorsqu'on ne s'en contente pas, on perd le plus souvent 356
XXVIII. Combien il est dangereux pour une république ou un prince de ne pas venger une injure faite à la communauté ou à un particulier 358
XXIX. La fortune aveugle l'esprit des hommes quand elle refuse qu'ils s'opposent à ses desseins 359
XXX. Les républiques et les princes véritablement puissants n'achètent pas d'alliances avec de l'argent, mais par leur vaillance et la réputation de leur force 361
XXXI. Combien il est dangereux de faire confiance aux exilés 364
XXXII. De quelles manières les Romains s'emparaient des villes 365
XXXIII. Comment les Romains donnaient de larges pouvoirs aux chefs de leurs armées 368

LIVRE TROISIÈME

I. Si l'on veut qu'une religion ou une république vivent longtemps, il faut les ramener souvent à leurs origines 370
II. Qu'il est très sage de simuler un temps la folie 373
III. Qu'il est nécessaire, pour maintenir une liberté récemment acquise, de tuer les enfants de Brutus 375
IV. Un prince ne peut vivre en sécurité dans un État tant que vivent ceux qui en ont été dépouillés 376
V. Ce qui fait perdre le pouvoir à un roi qui est prince par héritage 377
VI. Des conjurations 378
VII. D'où il vient que le passage de la liberté à la servitude et de la servitude à la liberté se fait parfois dans le sang et parfois non 394
VIII. Quiconque veut changer une république doit considérer son état 395
IX. Qu'il faut changer avec les circonstances, si l'on veut que la fortune soit propice 397
X. Un capitaine ne peut refuser le combat si son adversaire veut le livrer de toute façon 399
XI. Celui qui doit combattre contre un grand nombre, même s'il est inférieur, l'emporte s'il est capable de soutenir le premier choc 402
XII. Comment un habile capitaine doit imposer par tous les moyens à ses soldats de combattre 403
XIII. En qui il faut avoir plus confiance, d'un bon capitaine ayant une armée faible, ou d'une bonne armée ayant un faible capitaine 406

XIV. Quels effets peuvent produire au milieu du combat des événements ou des propos extraordinaires 408
XV. Il faut qu'un seul homme soit placé à la tête d'une armée, car plusieurs chefs sont néfastes 410
XVI. Dans les temps difficiles, on recherche la vaillance ; dans les temps plus tranquilles, ce ne sont pas les hommes vaillants, mais les plus riches et les mieux apparentés, qui obtiennent le plus de faveurs 411
XVII. On ne doit pas offenser quelqu'un, puis lui confier une mission ou un gouvernement d'importance 413
XVIII. Il n'est rien de plus digne pour un capitaine que de deviner les intentions de l'ennemi 414
XIX. Si, pour gouverner la multitude, la douceur vaut mieux que la rigueur 416
XX. Un trait d'humanité fut plus efficace avec les Falisques que toute la force des Romains 417
XXI. Pourquoi Hannibal, procédant différemment de Scipion, obtint les mêmes effets en Italie que celui-ci en Espagne 418
XXII. Comment la dureté de Manlius Torquatus et l'humanité de Valérius Corvinus leur valurent la même gloire 420
XXIII. Pour quelle raison Camille fut chassé de Rome 424
XXIV. La prorogation des pouvoirs asservit Rome 425
XXV. De la pauvreté de Cincinnatus et de nombreux citoyens romains 426
XXVI. Comment les femmes peuvent être la ruine d'un État 427
XXVII. Comment l'on doit faire l'union d'une cité et comment il n'est pas vrai que, pour tenir une ville, il faut la maintenir dans la division 428
XXVIII. On doit surveiller les actions des citoyens, car souvent sous une bonne action se dissimule un début de tyrannie 430
XXIX. Les fautes des peuples proviennent des princes 431
XXX. Un citoyen désireux d'accomplir de sa propre autorité une bonne action dans une république doit d'abord éteindre l'envie ; comment l'on doit organiser la défense d'une ville à l'approche de l'ennemi 433
XXXI. Les républiques fortes et les hommes exceptionnels conservent le même courage et la même dignité dans toutes les circonstances 435
XXXII. Des moyens qu'ont employés certains pour contrarier la paix 438
XXXIII. Pour vaincre, il faut établir la confiance des soldats entre eux et avec leur capitaine 439
XXXIV. Quels sont la renommée, le bruit ou l'opinion qui font qu'un citoyen commence à être en faveur ; et le peuple a-t-il plus de sagesse que le prince quand il confie des charges 441
XXXV. Des dangers que l'on court à prendre la responsabilité d'un avis dans une affaire et combien ils sont d'autant plus grands qu'elle est exceptionnelle 443
XXXVI. Pourquoi l'on a jugé et l'on continue de juger qu'au combat les Français sont d'abord des surhommes, puis moins que des femmes 445
XXXVII. Si des escarmouches sont nécessaires avant la bataille et comment l'on peut tester un nouvel ennemi en s'en passant 447

XXXVIII. Des qualités nécessaires à un capitaine pour avoir la confiance de son armée 449
XXXIX. Un capitaine doit être bon connaisseur des lieux où il agit 450
XL. Comment il est glorieux d'user de ruse à la guerre 452
XLI. La patrie doit être défendue, soit ignominieusement, soit glorieusement ; elle est de toute façon bien défendue 453
XLII. Les promesses imposées par la force ne doivent pas être tenues 454
XLIII. Les hommes qui naissent dans un même pays conservent toujours une même nature 455
XLIV. On obtient souvent avec de l'impétuosité et de l'audace ce que l'on n'obtiendrait pas avec des moyens ordinaires 456
XLV. Quel est le meilleur choix lors d'un combat, soit de soutenir le choc de l'ennemi et de l'attaquer après l'avoir soutenu, soit de l'assaillir furieusement dès l'abord 457
XLVI. D'où il vient qu'une famille conserve longtemps les mêmes habitudes 458
XLVII. Par amour pour sa patrie, un bon citoyen doit oublier les injures privées 459
XLVIII. Quand on voit l'ennemi commettre une grave erreur, on doit penser qu'il y a une ruse par-dessous 459
XLIX. Pour rester libre, une république doit prendre constamment de nouvelles mesures. Quels furent les mérites qui valurent à Fabius d'être surnommé Maximus 460

L'ART DE LA GUERRE

Introduction, *par Christian Bec et Frédérique Verrier* 465
Préface de Nicolas Machiavel, citoyen et secrétaire florentin, au livre de l'Art de la guerre, à Lorenzo di Filippo Strozzi, patricien florentin 471
LIVRE PREMIER. Chapitres I à XII 473
LIVRE DEUXIÈME. Chapitres I à XIV 497
LIVRE TROISIÈME. Chapitres I à VIII 525
LIVRE QUATRIÈME. Chapitres I à X 544
LIVRE CINQUIÈME. Chapitres I à XI 558
LIVRE SIXIÈME. Chapitres I à XVII 572
LIVRE SEPTIÈME. Chapitres I à XVII 594

MACHIAVEL HISTORIOGRAPHE

Introduction, *par Christian Bec* 623

LA VIE DE CASTRUCCIO CASTRACANI DE LUCQUES

La Vie de Castruccio Castracani de Lucques 629

HISTOIRE DE FLORENCE

A notre Très-Saint et Bienheureux Père et Seigneur, Clément VII, son humble serviteur Machiavel 653
Préambule de Nicolas Machiavel 655
LIVRE PREMIER. Chapitres I à XXXIX 659
LIVRE DEUXIÈME. Chapitres I à XLII 700
LIVRE TROISIÈME. Chapitres I à XXIX 751
LIVRE QUATRIÈME. Chapitres I à XXXIII 791
LIVRE CINQUIÈME. Chapitres I à XXXV 829
LIVRE SIXIÈME. Chapitres I à XXXVIII 873
LIVRE SEPTIÈME. Chapitres I à XXXIV 917
LIVRE HUITIÈME. Chapitres I à XXXVI 957

ÉCRITS LITTÉRAIRES

Introduction, *par Christian Bec* 1003

LES DÉCENNALES
Première Décennale 1011
Deuxième Décennale 1026

L'ÂNE D'OR
Chants I à VIII 1033

CAPITOLI
De l'ingratitude 1061
De la fortune 1066
De l'ambition 1070
De l'occasion 1075

CHANTS DE CARNAVAL
Des diables chassés du ciel 1076
D'amants et dames désespérés 1077
Des esprits bienheureux 1078
Des ermites 1079

Des marchands de pignes 1081
Des montreurs de serpents 1082

POÉSIES DIVERSES
Sérénade 1084
Pastorale 1090
Chanson 1093
Strambotti 1094
Sonnet 1095
A la demande de Barbera 1095
A Barbera 1096
A messire Bernard 1096
A Julien de Médicis 1097
A Julien de Laurent de Médicis 1098
Épigrammes 1098

LA MANDRAGORE
Chanson 1100
Prologue 1101
Acte premier. *Scènes I à III* 1103
Acte deuxième. *Scènes I à VI* 1110
Acte troisième. *Scènes I à XII* 1118
Acte quatrième. *Scènes I à X* 1128
Acte cinquième. *Scènes I à VI* 1139

CLIZIA
Chanson 1145
Prologue 1146
Acte premier. *Scènes I à III* 1147
Acte deuxième. *Scènes I à V* 1153
Acte troisième. *Scènes I à VII* 1160
Acte quatrième. *Scènes I à XII* 1169
Acte cinquième. *Scènes I à VI* 1178
FABLE [L'ARCHIDIABLE BELPHÉGOR] 1186
DISCOURS OU DIALOGUE SUR NOTRE LANGUE 1194
STATUTS D'UNE SOCIÉTÉ DE PLAISIRS 1207
EXHORTATION A LA PÉNITENCE 1211

PORTRAITS DE FLORENTINS
Piero di Gino Capponi 1215
Antonio Giacomini 1215
Messire Cosimo de' Pazzi et messire Francesco Pepi, nommés ambassadeurs auprès de l'empereur 1216
Francesco Valori 1217
SENTENCES DIVERSES 1218

LETTRES FAMILIÈRES

Introduction, *par Christian Bec* 1223
I. Nicolas Machiavel à Ricciardo Becchi, 9 mars 1498 1227
II. Nicolas Machiavel à Luigi Guicciardini, 8 décembre 1509 1230
III. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 13 mars 1513 1231
IV. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 18 mars 1513 1232
V. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 9 avril 1513 1233
VI. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 16 avril 1513 1234
VII. Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci, 26 juin 1513 1236
VIII. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 10 décembre 1513 1237
IX. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 4 février 1514 1240
X. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 25 février 1514 1243
XI. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 10 juin 1514 1245
XII. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 3 août 1514 1246
XIII. Nicolas Machiavel à Francesco Vettori, 31 janvier 1515 1247
XIV. Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci, 19 novembre 1515 1250
XV. Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci, 15 février 1516 1250
XVI. Nicolas Machiavel à Giovanni Vernacci, 8 juin 1517 1251
XVII. Nicolas Machiavel à Lodovico Alamanni, 17 décembre 1517 1252
XVIII. Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini, 17 mai 1521 1253
XIX. Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini, 18 mai 1521 1255
XX. Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini, 19 mai 1521 1256
XXI. Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini, 30 août 1524 1258
XXII. Nicolas Machiavel à Francesco Guicciardini, 16-20 octobre 1525 1258
XXIII. Nicolas Machiavel à Guido Machiavel, 2 avril 1527 1260

ANNEXES

Liste des souverains des principaux États italiens et européens 1263
Généalogie sommaire des Médicis 1266
Généalogie sommaire des Borgia 1267
Cartes et plans 1268

BIBLIOGRAPHIE 1273

INDEX DES PERSONNES CITÉES 1291

IMPRIMÉ EN ITALIE
PAR G. CANALE & C. S.p.A.
BORGARO TORINESE - TURIN

C'est pour avoir confondu morale et politique que l'on a fait à Machiavel une réputation d'un auteur cynique. A tort. *Le Prince* est un manuel de gouvernement, comme il existe des manuels d'équitation. Le but d'un bon cavalier est de rester en selle ; le but d'un prince est de garder le pouvoir, de ne pas se faire désarçonner par un rival ou par le peuple. Gouverner, c'est d'abord conserver ce pouvoir, « c'est mettre vos sujets hors d'état de vous nuire et même d'y penser ». Le devoir de prince n'est point de faire le bonheur du peuple ; d'ailleurs, le peuple « ne demande rien, sinon de n'être point opprimé ».

Ce que Machiavel met à jour, c'est le mécanisme du pouvoir sous l'Ancien Régime. Ses œuvres politiques trouvent donc obligatoirement leur prolongement dans les œuvres historiques : l'*Histoire de Florence* est le complément indispensable du *Prince*.

Or, un homme de la Renaissance ne serait pas cet homme complet qu'est le « courtisan » sans le sens du divertissement. Machiavel est aussi un poète et un homme de théâtre. *La Mandragore* est une pièce régulièrement reprise par les troupes d'aujourd'hui. Et ses *Lettres familières* le restituent au milieu de ses amis, attentif aux plaisirs des uns, aux chagrins des autres, enjoué et plein d'humour.

Cette édition réunit pour la première fois dans une traduction nouvelle l'ensemble des œuvres de Machiavel. Un *Dictionnaire de Machiavel*, inédit, permet au lecteur de replacer l'auteur dans son époque et de se familiariser avec les termes clefs de sa pensée.

ROBERT KOPP

Cette nouvelle édition des *Œuvres* de Machiavel est due à Christian Bec, professeur à la Sorbonne et spécialiste confirmé de la Renaissance italienne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la littérature et la civilisation italiennes.